Shelf No. M010.5.P58

DISCARDED
BY
TORONTO PUBLIC LIBRARY

TORONTO PUBLIC LIBRARY

Reference Department.

THIS BOOK MUST NOT BE TAKEN OUT OF THE ROOM

MAY 2 2 192

POLYBIBLION

REVUE

BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

Janvier, 1880. T. XXVIII, 1.

29

SAINT-QUENTIN

IMPRIMERIE JULES MOUREAU

POLYBIBLION

REVUE
BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME ONZIÈME

(VINGT-HUITIÈME DE LA COLLECTION.)

554434
6.12.52

PARIS
AUX BUREAUX DU POLYBIBLION
35, RUE DE GRENELLE, 35

1880

Z
1007
P73
t. 28-29

786409

ORONTO PUBLIC LIBRARY
REFERENCE.

MAY 22 1922

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

ROMANS, CONTES ET NOUVELLES

1. *Les Rois en exil*, par ALPHONSE DAUDET, vingt-cinquième édition. Paris, Dentu, 1879, in-18 j. de 412 p. Prix : 3 fr. 50. — 2. *Le Roi Polycarpe*, par HENRI CANTEL. Paris, Th. Olmer, 1879, in-18 j. de 370 p. Prix : 3 fr. — 3. *Alcide Dubocage*, par LOUIS MANGEOT. Paris, Dentu, 1879, in-18 de 275 p. Prix : 3 fr.— 4. *Les Ribboniens*, scènes de la vie réelle en Irlande, par STUART TRENCH, traduction de M. JUSTIN AMERO. Paris, Didier, 1879, in-12 de 446 p. Prix : 3 fr 50. — 5. *Un libre-penseur*, par THÉOPHILE FREDONNET, ouvrier menuisier. Bourges, chez l'auteur, rue Mirebeau, 12, in-12 de 323 p. Prix : 3 fr. — 6. *Le Roman d'une nihiliste*, par ERNEST LAVIGNE. Deuxième édition. Paris, Ollendorf, 1879, in-18 j. de 350 p. Prix : 3 fr. 50. — 7. *Les Révélations d'un sacristain*, par JEAN GRANGE. Paris, Blériot frères, 1879, in-18 j. de 250 p. Prix : 2 fr. — 8. *Homo sum*, par GEORGES EBERS, traduit de l'allemand, par EMILE FLEURIOT. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1879, in-12 de 400 p. Prix : 3 fr. 50. — 9. *Le Château de Lavardin, Épisodes de la vie féodale au quinzième siècle*, par ALEXANDRE DE SALIES, Paris, J.-B. Dumoulin, 1879, in-12 de 290 p. Prix : 3 fr. — 10. *François le Balafré*, par CHARLES BUET. Paris, Th. Olmer, 1879, in-18 j. de 424 p. Prix : 3 fr. — 11. *L'Hetman Maxime*, par ETIENNE MARCEL. Paris, E. Plon, 1879, in-18 j. de 324 p. Prix : 3 fr.— 12. *En 1792. Le premier et le second amour de lord Saint-Albans*, par CHARLES D'HÉRICAULT. Paris, Didier, 1879, 2 vol. in-12 de 320 et 328 p. Prix : 6 fr. — 13. *Le Fils de Coralie*, par ALBERT DELPIT. Paris, Ollendorf, 1879, in-18 j. de 300 p. Prix : 3 fr. 50. — 14. *La Vie et la mort d'un clown (la Demoiselle en or, la Petite Impératrice)*, par CATULLE MENDÈS. Paris, Dentu, 1879, 2 vol. in-18 j. de 320 et 344 p. Prix : 6 fr. — 15. *Les Etrangleurs, la Grande Florine*, par ADOLPHE BELOT. Paris, Dentu, 1879, 2 vol. in-18 j. de 328 et 421 p. Prix : 6 fr.— 16. *La Lanterne rouge (Mémoires d'un Commissaire de police)*, par PIERRE ZACCONE. Paris, Dentu, 1879, 2 vol. petit in-18, de 312 et 316 p. Prix : 2 fr. — 17. *Le Crime de l'Opéra*, par FORTUNÉ DU BOISGOBEY. Paris. E. Plon, 1870. 2 vol. in-18 j. de 394 et 360 p. Prix : 6 fr. — 18. *L'Ame murée*, par PAUL PERRET. Paris, Dentu, 1879, in-18 j. de 356 p. Prix : 3 fr. — 19. *Robert Burat*, par JULES CLARETIE. Nouvelle édition, avec une préface inédite. Paris, Dentu, 1879, in-18 j. de 294 p. Prix : 3 fr. 50. — 20. *Le Roman de deux bourgeois*, par ALBÉRIC SECOND. Deuxième édition. Paris, Dentu. 1879, in-18 j. de 300 p. Prix : 3 fr. — 21. *Un coquin d'oncle*, par FRÉDÉRIC THOMAS. Paris, Dentu, 1879, petit in-18 de 312 p. Prix : 1 fr. — 22. *La Maison des Deux-Barbeaux ; Le sang des Finoel*, par ANDRÉ THEURIET. Paris, Ollendorf, 1879, in-18 j., de 318 p. Prix : 3 fr. 50. — 23. *Un coin de village*, par CAMILLE LEMONNIER. Paris, Alphonse Lemerre, 1879, in-18 j. de 254 p. Prix : 3 fr. — 24. *Nelly des Alouettes*, par CÉLINE MALRAISON. Paris, Didier, 1879, in-12 de 314 p. Prix : 3 fr. — 25. *La Guerre au château*, par Mme E. THURET. Paris, Didier, 1879, in-18 j. de 289 p. 3 fr. 50.— 26. *Les Cruautés de l'amour*, par JUDITH GAUTIER. Paris, Dentu, 1879, in-18 j. de 298 p. Prix : 3 fr. — 27. *Les Drames mystérieux*, par GUY DE CHARNACÉ. Paris, Heyman et Lorois, 1879, in-12 de 263 p. Prix : 3 fr. — 28. *Nouvelles du Nord*, traduites de AUGUSTE BLANCHE, FREDERIKA BREMER et J.-L. RUNEBEBG, par LÉOUZON-LE-DUC. Paris, Hachette, 1879, in-18 j., de 315 p. Prix : 1 fr. 25. — 29. *Le nouveau Job, le Laid*, par SACHER-MASOCH, traduit de l'allemand, par Mme NOÉMI MANGÉ (née Reclus). Paris, Hachette, 1879, in-18 j. de 284 p. Prix : 1 fr. 25. — 30. *A Kolomea, Contes juifs et petits-russiens*, par SACHER-MASOCH, traduits de l'allemand, par A. C. STREBINGER. Paris, Hachette, 1879, in-18 j. de 206 p. Prix : 1 fr. 25. — 31. *Fantômes bretons, contes, légendes et nouvelles*, par E. DU LAURENS DE LA BARRE. Paris, C. Dillet, 1879, in-12 de 200 p. Prix : 2 fr. — 32. *Légendes de Fontainebleau*, par Mme JULIE O. LAVERGNE. Paris, Etienne Charavay, 1879, in-12 de 310 p. Prix : 3 fr. — 33. *Légendes de Trianon*, par Mme LAVERGNE. Paris, V. Palmé, 1879, in-18 j. de 406 p. Prix : 3 fr.

I. — La politique est en train de fausser toutes choses. Jusqu'ici, le roman s'était généralement préservé des atteintes de ce hideux phylloxéra ; le roman ne sortait pas de son triple domaine : l'art, l'histoire

et l'imagination. Depuis 1870, les romanciers en vogue croient devoir sacrifier aux passions et aux préoccupations du jour. M. Zola, dans *Son Excellence Eugène Rougon*, a traîné dans la boue les hommes et les choses du second Empire; M. Hector Malot, dans *l'Auberge de Paris*, a essayé de réhabiliter les révoltés de la Commune; les Erckman-Chatrian, dans leurs romans prétendus nationaux, ont essayé de jeter le discrédit sur la discipline militaire; M. Ferdinand Fabre, dans *la Petite Mère* et dans *le Marquis de Pierrerue*, s'est attaqué aux « ultramontains » et aux congrégations religieuses. Voici M. Alphonse Daudet qui s'en prend aujourd'hui à la Royauté. Nous ne citons que les romanciers les plus célèbres. Les œuvres du menu fretin sont encore pires : le côté artistique n'y paraît plus; il n'y reste que la calomnie, l'injure, l'invective. Ce ne sont pas des romans; ce sont des pamphlets pétris de haine. Il faut remonter à l'époque où Eugène Sue et George Sand mirent le socialisme en action. Encore ceux-ci ne firent-ils aucune personnalité et voilèrent-ils d'un peu d'art et d'imagination leurs œuvres malsaines! Il est même juste de dire que George Sand ne s'attarda qu'un moment dans cette voie déplorable, et, pour effacer la mauvaise impression produite par le *Meunier d'Angibault* et *Spiridion*, donna coup sur coup *la Petite Fadette*, *François-le-Champi* et la *Mare au Diable*. Ce qui ne fut alors qu'un caprice tend aujourd'hui à devenir un système. Il est fâcheux de voir un écrivain de talent comme M. Alphonse Daudet, par exemple, s'engager de plus en plus dans cette triste voie. Déjà, dans le *Nabab*, on devinait la préoccupation du romancier, qui était de flatter les passions du jour. Dans *les Rois en exil*, l'auteur met bas le masque et fait tout simplement de la politique vulgaire — une politique de dénigrement et de parti-pris. Il frappe sur des vaincus, il tourne en ridicule les infortunes royales, il fouille les bas-fonds de la nature humaine pour en jeter les éclaboussures sur une couronne tombée, il présente les rejetons des races souveraines comme des êtres absolument vicieux, indignes, crapuleux, avachis et méprisables.

Le sujet des *Rois en exil* est celui-ci : Christian II, roi dépossédé d'une Illyrie imaginaire; sa femme, l'héroïque Frédérique; leur fils, le petit comte Zara, sont venus à Paris, chassés par l'émeute triomphante. Après quelques jours de halte à l'hôtel des Pyramides, le trio royal — avec une dizaine de fidèles courtisans de l'exil, le vieux duc de Rosen, Mme de Sylvis, le précepteur Élysée Méraut et un intendant maniaque, — s'installe à Saint-Mandé. Tout l'intérêt est dans la dissemblance de caractères de Christian et de Frédérique. Tandis que celle-ci, aidée de Méraut, du Père Alphée, du duc de Rosen, ne songe qu'à reconquérir le trône perdu, Christian se livre à tous les débordements parisiens : il fréquente les bals publics, les mauvais lieux, et les

maisons de jeu. Il se trouve à Paris, en ce temps-là, un fils de roi, le prince d'Axel, célèbre dans le monde des viveurs, celui-là même qui, en plein boulevard, se laisse accoster en ces termes : « Bonjour, Citron, payes-tu le champagne? » Eh bien, c'est de ce prince taré que Christian se fait le compagnon : il partage ses orgies et ses folles aventures. Pareille vie est un gouffre. Il faut à Christian d'Illyrie, de l'argent, encore de l'argent, toujours de l'argent. Pour s'en procurer, rien ne lui coûte, et il descend un à un tous les degrés de la turpitude. Devenu la proie des usuriers et d'une horrible mégère qui l'exploite, il va jusqu'à négocier avec ses adversaires le prix de sa couronne ; il en vend, dans tous les cas, les diamants — qu'il remplace par des pierres fausses. Pendant que la fine fleur de la noblesse illyrienne se bat et meurt pour lui, Christian se vautre dans la débauche la plus honteuse. C'est positivement un être ignoble. On finit par lui arracher un acte d'abdication en faveur de son fils, le petit comte Zara. Un moment, la noble Frédérique espère voir revivre l'idée monarchique. L'auteur lui ôte même cette espérance. Seul, Élysée Méraut quitte cette terre dans toute l'ardeur de sa foi; mais Frédérique, craignant de perdre son fils à la suite d'une opération chirurgicale, sacrifie au pauvre enfant presque aveugle ses convictions les plus chères : la reine disparaît devant la mère, et elle contemple le passé « comme une grande vieille chose — morte. » A côté de Christian, M. Alphonse Daudet a placé toute une kyrielle de souverains disgraciés ou dépossédés : le duc de Palma, la reine de Galice, le roi de Westphalie, la reine de Palerme, la duchesse de Malines, le prince d'Axel, don Léonce, qui sais-je encore? La plupart de ces personnages sont fort maltraités; mais tous leurs vices, il les a, en quelque sorte, résumés sur la tête de Christian d'Illyrie.

Les Rois en exil reposent sur un sophisme. Parmi les souverains détrônés, il se trouve par hasard un triste sire, traînant, des cabinets particuliers dans le ruisseau des rues, le souvenir de sa race et de sa dynastie : c'est précisément celui-là qui va servir de modèle au romancier et de justification à sa thèse : que les peuples ont bien fait de se débarrasser de leurs rois, attendu qu'ils sont à peu près tous des crétins, des libertins et des voleurs. C'est absolument comme cet Anglais qui, débarquant pour la première fois à Calais et apercevant une femme bossue, inscrivit gravement sur ses tablettes : « En France, les femmes sont bossues. » En effet, il n'y a pas que de la bohème royale en exil. Il est des rois et des reines qui savent dignement et noblement, à l'admiration de leurs adversaires eux-mêmes, supporter les coups du destin. Est-ce que toutes ces existences-là ne sont pas irréprochables?... Alors, que valent donc vos généralisations

paradoxales et vos sophismes? Et, si deux ou trois gommeux de race princière foulent, aux pieds d'une Séphora quelconque, leurs traditions d'honneur, est-ce une raison suffisante pour cracher au visage de la royauté malheureuse? La plèbe peut vous applaudir; les honnêtes gens, de n'importe quel parti, attristés et indignés, passent outre. Par ces temps hybrides, les raisons de détruire le peu de respect qui nous reste du principe d'autorité peuvent être pécuniairement bonnes : elles sont, dans tous les cas, fort peu morales et même fort peu littéraires.

Tout n'est pas cependant à blâmer dans *les Rois en exil*. On y constate certainement une énorme dépense de talent et de style : maints tableaux parisiens, tels que la Foire au pain d'épices et la Réception à l'Académie, sont charmants et artistiquement enlevés. Littérairement, l'ouvrage est, à coup sûr, un des mieux travaillés de l'auteur. On pourrait y relever un fréquent abus de l'imparfait et ça et là quelques néologismes criards; mais nous laissons ce soin à M. Francisque Sarcey, qui aime à faire le pédagogue quand il ne fait pas le prêtrophobe. Il s'y trouve aussi quelques scènes d'un dramatique achevé — une entre autres. Étant donné le caractère chrétien de la reine Frédérique, elle manque de logique, peut-être, mais elle n'en est pas moins un chef-d'œuvre. C'est celle où Frédérique, après avoir en vain supplié son mari de déchirer l'acte de renonciation au trône qu'on veut lui payer deux cents millions, menace de se précipiter, avec son enfant dans les bras, sur le pavé de ce Paris qui a fait de Christian un héros d'Offenbach, un émule des rois abrutis de *la Belle Hélène*. La page est à reproduire. La voici : « Christian s'arrêta et vit Frédérique toute droite devant la fenêtre ouverte, le pied sur l'étroit balcon de pierre, d'un bras emportant son fils dans la mort et de l'autre menaçant le lâche qui fuyait. Toute la lumière nocturne éclairait du dehors cet admirable groupe. — A roi d'opérette, reine de tragédie! dit-elle, grave et terrible. Si tu ne brûles pas à l'instant ce que tu viens de signer, avec le serment sur la croix que tu ne recommenceras plus, ta race est finie, broyée... La femme... l'enfant... là, sur ce perron! — Et l'on sentait dans ses paroles, dans son beau corps tendu au vide, une telle lancée que le roi terrifié s'élança pour la retenir : — Frédérique!... Au cri de son père, au tressaillement du bras qui le portait, l'enfant — tout entier hors de la fenêtre — crut que c'était fini, qu'on mourait. Il n'eut pas un mot, pas une plainte, puisqu'il partait avec sa mère. Seulement, ses petites mains se cramponnèrent au cou de la reine, et, renversant sa tête d'où s'allongèrent ses cheveux de victime, il ferma ses doux yeux à l'épouvante de la chute. Christian ne résista plus. Cette résignation, ce courage d'enfant-roi qui, de son futur métier, savait déjà cela : bien mourir!... son cœur éclatait dans sa poitrine.

Il jeta sur la table l'acte froissé qu'il tenait, qu'il tourmentait depuis une minute, et tomba sanglotant sur un fauteuil... » Évidemment, cette scène, très sobrement écrite, a des allures shakespeariennes. Elle montre la foi ardente de Frédérique dans la mission supérieure de la monarchie, dans la grandeur de son rôle, dans l'inviolabilité de ses privilèges. Si M. Daudet a avili la Royauté dans la personne de Christian, il n'a pas osé faire de Frédérique la complice de cet avilissement. Au contraire! la reine d'Illyrie est à la fois la grâce et la force, le courage et la vertu, la lumière de l'âme et la générosité du cœur, l'abnégation et l'héroïsme. Ces qualités, deux autres personnages les possèdent au suprême degré : c'est le vieux Rosen, poussant le dévouement à son indigne maître jusqu'à mettre secrètement sa fortune à la disposition des vices de Christian; c'est surtout Élysée Méraut, l'obscur plébéien, le pauvre et le bohème qui, pareil à Bossuet instruisant le dauphin, déroule devant le petit comte Zara les annales des siècles écoulés et explique à son élève le vrai rôle de la monarchie au dix-neuvième siècle. Méraut, l'homme du peuple, royaliste par tradition, fils d'un pauvre bourgadier de Nîmes, est sans contredit la figure la plus sympathique des *Rois en exil*. L'auteur l'a tout spécialement soigné et mis en évidence. C'est qu'Élysée Méraut n'est pas une fiction; tout le quartier latin l'a applaudi, ce vieil étudiant, plein d'éloquence et d'enthousiasme, âpre génie, cerveau puissant, grand cœur, une sorte de Raymond Brucker monarchique, vaillant champion des anciens droits, aimant enfin la Royauté pour elle-même. On peut mentionner encore le Père Alphée, moine farouche et convaincu, soutien spirituel de Frédérique, Pierre-l'Ermite de la croisade qu'elle a rêvée. Toutes ces figures sont réellement sympathiques. M. Daudet aurait pu les tourner en caricature : il a préféré les peindre en toute sincérité; il faut lui en tenir compte. Mais, encore une fois, ces dévouements admirables, ces belles scènes d'émotion, d'enthousiasme et de vérité ne sauraient faire excuser l'odieux de la thèse. Que m'importe que, par quelques coups de plume, vous me rappeliez Balzac, si, pour tout le reste vous posez en reporter du *Titi* ou de la *Lanterne!* Ici, le pamphlet est d'autant plus répugnant que M. Daudet l'a commis à bon escient. Il a même voulu, par certaines précautions passablement hypocrites, atteindre par dessus la tête du chimérique roi d'Illyrie d'autres exilés, bien portants, et bien vivants. Ainsi l'histoire de la vente des diamants, qu'est-ce autre chose sinon le récit voilé d'une affaire toute récente, celle du collier de la Toison d'or? Certes, si quelqu'un eut dû s'abstenir de jeter ainsi la pierre aux majestés du malheur, c'est bien M. Alphonse Daudet. Le père d'Élysée Méraut est fictif; mais le père d'Alphonse Daudet, le bourgadier de Nîmes, est réel — et ce brave ouvrier de *l'en-*

clos de Rey, s'il vivait encore, serait indigné de voir que son fils a si radicalement abandonné les traditions paternelles. Cela, du reste, ne date que d'hier. On se rappelle qu'à son arrivée à Paris, Alphonse Daudet, accepté comme secrétaire du duc de Morny, ne prit pas l'aimable sceptique en traître et lui dit à brûle-pourpoint : « Je suis légitimiste ! » A quoi celui-ci répondit : « Légitimiste !... L'impératrice l'est encore plus que vous. ! » A cette époque, Alphonse Daudet préparait *les Amoureuses*, *le Petit Chose*, *les Lettres de mon moulin*, *les Aventures de Tartarin de Tarascon*. C'était un artiste et un poète. Aujourd'hui, la politique travaille à en faire un radical : M. Alphonse Daudet collabore au *Voltaire*. Il lui reste cependant un moyen de se faire pardonner *les Rois en exil*, c'est d'écrire *les Républicains au pouvoir*.

Cette étude sur un roman qui en est à sa vingt-cinquième édition ne serait pas complète, si nous n'en donnions la clef. Les noms d'emprunt des personnages, comme dans les romans de Mlle de Scudéry, cachent des êtres réels. On a voulu voir dans la reine Frédérique la reine de Naples. Le fait est que la courageuse défense de Raguse rappelle trait pour trait celle de Gaète. D'autre part, le roi et la reine d'Illyrie, comme le roi et la reine de Naples, habitent Saint-Mandé. Ce lieu n'a pas été choisi au hasard. Mais si la reine de Naples a fourni quelques-uns des éléments qui ont servi à composer le type de la reine d'Illyrie, la similitude ne va pas plus loin. Christian n'est pas François II; Christian est un roi de fantaisie — ce qui a permis à l'auteur, sans se compromettre de faire de sa personne le réceptacle de toutes les ignominies et de toutes les dégradations. Le duc de Palma est don Carlos; la reine de Galice, Isabelle II; don Léonce, don Alphonse devenu Alphonse XII; le roi de Westphalie, le roi de Hanovre; le prince d'Axel, le prince d'Orange; la duchesse de Malines, la duchesse d'Alençon; le duc d'Athis, le duc de Lévis; Séphora, une reine du demi-monde, Mme Musard; le Père Alphée, le Père Marie-Antoine, de l'ordre des Capucins; enfin, Elysée Méraut, Constant Thérion. Celui-ci a été notre ami, nous l'avons intimement connu, et nous pouvons affirmer que M. Alphonse Daudet l'a peint, sous toutes ses faces, dans ses mœurs, ses habitudes et ses doctrines. Il a seulement ajouté au tableau quelques traits qui déroutent. Ainsi Thérion était Franc-Comtois, l'auteur en fait un Nîmois. Le père de Thérion avait été employé dans les bureaux de la préfecture de Besançon; M. Daudet en fait un charpentier. Sauf ces détails, le reste est d'une rigoureuse exactitude. Tout y est, jusqu'à l'escapade de Constant Thérion à Vienne (Autriche), où il était allé diriger l'éducation du prince Othon, neveu de l'empereur François-Joseph. Thérion occupe dans le roman de M. Daudet la place d'honneur, et il la mé-

rite. Grande intelligence méconnue, d'un savoir immense, d'une entraînante éloquence, il n'eut qu'un tort aux yeux des sages : celui de trop aimer sa liberté et de se moquer du qu'en dira-t-on. Mais ceux qui l'avaient vu à l'œuvre, l'appréciaient et lui rendaient justice. Ses maîtres, ceux dont il se réclamait hautement devant la jeunesse démocratique, c'étaient les prophètes du passé, Joseph de Maistre, le vicomte de Bonald et Blanc-Saint-Bonnet. Il préparait un ouvrage de haute portée, intitulé *les Principes*. A en juger par les esquisses qu'il nous lisait de temps à autre de sa voix chaleureuse et vibrante, c'eût été une œuvre exceptionnelle. La mort ne lui a pas permis de la produire. Thérion est parti, découragé, n'ayant plus d'illusion sur les hommes, mais fidèle quand même (*spes, fides*) à ses convictions. Dans une société régulière, il eût occupé une des premières places — tandis que, pour bien des gens qui n'ont que la peine de naître, il ne fut qu'un bohème. Bohème, soit ! mais c'était du moins un bohème catholique.

2. — Une autre fière intelligence, disparue également avant l'heure et sans avoir donné toute sa mesure, mérite, à côté de Constant Thérion, une mention. Il s'agit d'Henri Cantel, poète plein de verve, de fantaisie et d'originalité. Deux œuvres de lui resteront chères aux vrais lettrés : ce sont les *Impressions et visions* et les *Poèmes du souvenir*. Henri Cantel a fourni des vers, des nouvelles et des romans à la *Revue gauloise*, à la *Revue française*, à la *Revue des Deux Mondes*, à la *Revue contemporaine*, au *Correspondant*, au *Moniteur*, et à l'ancien *Figaro* hebdomadaire. Comme Thérion, Henri Cantel est mort pauvre. Il avait beaucoup fréquenté des hommes qui aujourd'hui sont arrivés à tout et qui ne le valaient pas. Dédaigneux des succès faciles, aspirant sans cesse vers l'idéal, honnête et tout d'une pièce, Cantel se sentit écœuré devant certaines turpitudes contemporaines. Sur la fin de sa vie, il écrivit, pour une excellente feuille littéraire, *le Foyer*, un roman satirique, dont la clef nous manque et qui n'est même pas terminé, mais dont nous coudoyons chaque jour les types dans les ministères, dans les préfectures, dans les assemblées législatives. L'illustre Polycarpe — le héros du roman a été tour à tour clown, danseur de corde, saltimbanque, escamoteur et diseur de bonne aventure. Poussé par un naufrage dans une île lointaine, il y est reçu à bras ouverts par les sauvages, proclamé roi et tatoué d'une façon merveilleuse. La tête lui tourne, il prend son rôle au sérieux; mais il est obligé d'en rabattre. Ses déboires sont tels qu'il finit par quitter son royaume et sa raison — car le pauvre diable s'éteint dans un Bicêtre quelconque. Tout autour du roi Polycarpe, se rangent une légion de politiciens d'aventure, de tribuns de carrefours, de réformateurs de grands chemins, d'ambitieux

sans scrupules. Voulez-vous des noms? regardez autour de vous : il y a l'embarras du choix. *Le Roi Polycarpe* est une satire, pleine d'allusions amusantes aux jongleries politiques modernes et à leur influence sur l'esprit des nouvelles couches. Il se dégage de ce livre une grande amertume. Cela se conçoit. La vie a été très dure pour Henri Cantel. Que la terre lui soit légère! *Sit illi terra levis.*

3. — C'est aussi une œuvre satirique et d'actualité que l'*Alcide Dubocage*, de M. Louis Mangeot. Il n'a pas droit cependant aux mêmes éloges. Non que l'œuvre en elle-même soit perverse. Loin de là! Les intentions de l'auteur et ses principales déductions sont excellentes. Mais il dépasse la mesure et, sous prétexte de critique, tombe dans la charge. Certes, tous les fonctionnaires du gouvernement de Juillet et du second Empire n'étaient point des saints. Mais ils ne furent pas non plus tous des scélérats et des monstres. C'est néanmoins ce qui ressort de la triste histoire du préfet Dubocage. Fils d'un soldat mort en Espagne, secrétaire sous la Restauration d'un gentilhomme pourri de vices, clerc d'huissier en 1830, il parvient à se faufiler dans l'administration et y fournit une étonnante carrière. Administrateur sans foi ni loi, sceptique, blasé, malhonnête, il fait souffrir à sa sainte femme toutes les misères, toutes les hontes — puis il se jette dans l'agiotage, s'y ruine et tombe dans le plus complet abrutissement. Afin de tempérer l'horreur de son type, M. Louis Mangeot a intentionnellement accumulé autour d'Alcide Dubocage toute une couronne de figures sympathiques : d'abord l'oncle Ajax, ancien saint-simonien, ancien fourriériste, savant comme Newton, vouant un culte à tous les symboles excentriques, et, en fin de compte, grâce au pétrole et à la Commune, mourant dans la peau d'un réactionnaire; ensuite, Mme Dubocage, la résignation en personne; puis Roger, son fils, qui tient tout de sa mère; puis encore Jean-Marie, brave marin qui va en Californie refaire la fortune de ses maîtres. N'importe! l'histoire du commis-voyageur sans éducation dont M. Louis Mangeot fait un préfet n'est pas suffisamment vraisemblable — et tient trop de la diatribe. Est-ce une revanche personnelle? Dans tous les cas, malgré de belles pages sur la Provence, des sentiments élevés, une réelle indignation contre les Rabagas de toute catégorie, d'énergiques flétrissures de la Révolution et de la Commune, ce roman est loin d'être un chef-d'œuvre. La thèse, au surplus, manque de justesse et de justice. Il y a aussi quelques noms à clef dans *Alcide Dubocage*. On reconnaît Henri Rochefort dans le journaliste d'Etrangeville, et George Sand sous la guipure d'Elodie Gazeux. Celle-ci, on ne sait trop pourquoi, est singulièrement malmenée. Il suffisait de la discuter, de montrer le danger de ses théories, de réfuter ses œuvres. Mais en faire un personnage de carnaval, c'est trop. La mascarade est ici à la fois inutile et ridicule.

4. — Dans la première moitié de notre siècle, on donnait en Irlande le nom de *ribboniens* à une association de paysans qui, se considérant comme les légitimes propriétaires du sol qu'ils cultivaient au profit des lords d'Angleterre, essayaient par tous les moyens, même par le meurtre, d'en devenir effectivement les maitres. « La terre est à nous, disaient-ils : les Saxons nous l'ont prise ; reprenons-la ! » Leur cri de ralliement était : « Terre ! Terre ! » C'est un peu aussi celui des nihilistes russes. Les évêques catholiques d'Irlande ont fait disparaître ces associations dangereuses ; mais les ribboniens ont été remplacés par les fénians et ces derniers poursuivent les mêmes revendications agraires. Cette agitation socialiste n'a rien de commun avec l'agitation catholique et patriotique dont le grand O'Connell fut l'âme. L'auteur des *Ribboniens*, M. Stuart Trench, riche propriétaire foncier, a été témoin, acteur et victime des scènes qu'il raconte. Son livre, écrit en forme de roman, est la narration fidèle et pittoresque des périls, des haines, des passions et des fureurs qu'il lui a fallu braver. M. Stuart Trench donne les statuts sanguinaires du code ribbonien, raconte des actes de véritable sauvagerie et décrit des scènes terrifiantes qui rappellent, celles-ci les mystérieuses vengeances de la Sainte-Vehme et des Francs-Juges, celles-là le fanatisme des convulsionnaires de Saint-Médard. Un épisode surtout est d'une intensité d'effet effrayante : c'est celui dans lequel les ribboniens protestants, se croyant réprouvés, viennent dans un temple demander pardon à Dieu et hurler de douleur et d'épouvante, sous la parole fataliste de leur pasteur. On comprend quelle action terrible produit dans ces âmes le dogme de la prédestination, et, après avoir lu *les Ribboniens*, on s'explique cette sortie de Cromwell écrivant un jour à sa femme : « Chère lumière de ma vie, il fait sombre dans mon âme, et je sens que je suis damné. » Les ribboniens le croient aussi ; de là leurs lugubres lamentations. Tout cela ne rend pas gai le livre des *Ribboniens :* l'Irlande cependant, la verte Eryn, où croît la rose d'Abernethy, est le pays des fraîches idylles et des gracieuses légendes. Mais M. Stuart Trench ne l'a montrée que sous un jour cruel, terrible et sanglant. L'auteur conclut ainsi : « Ceux qui veulent vivre en paix en Irlande, quelle que soit leur religion, ont beaucoup à pardonner des deux côtés. » C'est aussi notre avis.

Il faut encore ranger parmi les romans à tendances politiques ou sociales les trois ouvrages suivants : *Un libre-penseur*, par Théophile Fredonnet ; *le Roman d'une nihiliste*, par Ernest Lavigne, et *les Révélations d'un sacristain*, par Jean Grange.

5. — M. Théophile Fredonnet est un ouvrier menuisier de Bourges, et n'a reçu d'autre instruction que celle que l'on donne aux enfants du peuple chez les Frères des écoles chrétiennes. Il faut donc être

indulgent pour les naïvetés de style de l'auteur d'*Un libre-penseur*. Nous le serons d'autant plus que, si la forme du livre laisse à désirer, le fond en est excellent. M. Fredonnet donne aux ouvriers d'utiles conseils et leur fait toucher du doigt l'abîme où les poussent la Libre-Pensée, le Radicalisme et l'Internationale. Son héros a vécu tranquille, heureux, content et joyeux tant qu'il s'est tenu à son travail. Du jour où il écoute les misérables suggestions d'un Marius, d'un Furbice, d'une Ariane, trois socialistes envoyés dans les campagnes pour endoctriner les ouvriers, André a été perdu : il est devenu successivement paresseux, ivrogne, blasphémateur, mauvais mari, mauvais père, et finalement l'assassin de sa femme et de sa fille. Livre à répandre dans l'atelier, l'usine et la manufacture.

6. — M. Ernest Lavigne a un faible pour le nihilisme russe. Il lui trouve des circonstances atténuantes. Il prétend qu'il existe une catégorie de nihilistes qui se contenteraient simplement d'une constitution libérale et qui repoussent les moyens violents pour arriver à une réforme sociale. Il est possible que, parmi ces odieux sectaires, se soient égarés quelques rêveurs, quelques esprits honnêtes et sincères ; mais ils sont l'infime exception. Les nihilistes russes incarnent la Révolution dans ce qu'elle a de plus féroce et de plus destructeur, la révolution par le poignard, par l'incendie, par les machines infernales. Tous les jours, les feuilles publiques nous apportent la nouvelle d'un attentat exécrable commis par ces exterminateurs. Leur but se résume dans ces trois mots : plus d'autorité, plus d'armée, plus de religion. Il nous semble que c'est clair et que le girondinisme n'a pas grand'chose à voir là-dedans. Le personnage le plus sympathique pourtant du *Roman d'une nihiliste* est l'étudiant Serge, un nihiliste girondin. Il y a aussi le nihiliste farceur, l'étudiant Wladimir, le nihiliste assassin, Ribowski, le nihiliste jacobin, l'étudiante Pavlovna. C'est la cheville ouvrière du drame que cette Pavlovna. Repoussante et sinistre figure, elle n'a de son sexe que l'habit, et encore, est-ce bien une femme que cette anguleuse et froide personne, aux cheveux courts, au visage émacié, aux yeux mornes, aux lunettes en verres opaques, méprisant la mode, la grâce du costume, le charme de la parure, se drapant dans des mantilles râpées, et portant, été comme hiver, un affreux chapeau de paille noire ? Ou nous nous trompons fort, ou nous croyons que l'auteur a voulu peindre, dans Pavlovna, la trop fameuse Vera Zassoulitch. Ce qui est certain, c'est que cette Pavlovna, présidente des conciliabules nihilistes, ne recule devant rien. Elle fait prêter aux sectaires les serments les plus terribles, fanatise celui-ci, par ses mariages mystiques (sorte d'unions platoniques au service de la cause révolutionnaire), endoctrine celui-là en flattant ses convoitises et pousse au meurtre ce dernier par ses prédi-

cations incendiaires. Le comte Rostow vient de mourir : il laisse une fortune de nabab et une seule héritière, sa nièce, la comtesse Stasia. L'institutrice Pavlovna décide que la fortune de Rostow doit revenir aux nihilistes. Comment s'y prendre? En faisant épouser Stasia par un jeune homme de la secte : c'est ce qui a lieu. L'étudiant Wladimir a cette bonne chance. Mais voyez un peu l'ingrat ! Ce pelé, ce bohème, devenu archi-millionnaire, renie immédiatement le nihilisme. Sa mort est résolue, et Ribowski frappe. L'affaire s'instruit et les nihilistes, auteurs ou complices de l'assassinat, sont condamnés aux mines. L'affreuse Pavlovna s'étrangle dans sa prison. Quel monde ! Les événements actuels donnent au livre de M. Ernest Lavigne une incontestable actualité.

7. — Dans *les Révélations d'un sacristain*, M. Jean Grange parle aussi du socialisme — mais du socialisme français. Au fond, pour être moins violent dans les moyens que le socialisme russe, il n'en vaut pas mieux. M. Grange prouve qu'il n'y a de fécond et de bienfaisant que le socialisme évangélique, celui qui, selon le beau mot de l'abbé Gabriel, est l'application du christianisme à la vie sociale. Hors de là, tout est ruine, destruction, utopie, néant. Voici comment l'auteur a été amené à écrire son livre. Un riche propriétaire du Poitou pose sa candidature au conseil d'arrondissement. Il a pour concurrent un médicastre de village, chaud partisan des lois Ferry. Lui est connu pour ses opinions conservatrices — et il a de grandes chances d'être élu. Mais voilà qu'une méchante feuille de chou de la localité découvre que, dans sa jeunesse, M. Croisille a exercé à Lyon les fonctions de sacristain. C'était vrai, et cela suffit pour donner la victoire au médicastre. M. Croisille se consola de l'échec en mettant en ordre ses souvenirs. Des notes de ce brave candidat, M. Jean Grange a tiré un ouvrage topique, qu'il a intitulé *les Révélations d'un sacristain*, prouvant que cette profession n'empêche d'être ni un bon citoyen, ni un homme de cœur, ni un loyal caractère. Le sacristain Croisille, en effet, est tout cela, — et M. le curé Tavernier aussi. On pense bien que M. Jean Grange ne laisse pas échapper l'occasion de réfuter en passant toutes les calomnies contre le clergé, toutes les déclamations contre les prêtres, tous les mensonges et tous les sophismes que la logique de la situation amène sur les lèvres des personnages que les « Révélations » de Croisille mettent en scène. Le livre fourmille d'anecdotes. En voici une fort drôle : « On fait chaque dimanche, dans les paroisses de Lyon, le catéchisme des Zéphirs. On appelle ainsi les enfants de la misère, la fine-fleur du ruisseau. C'est un Zéphir qui trouva un jour cette stupéfiante réponse : M. Tavernier lui demandait combien il y avait de sacrements ? — Il n'y en a plus, répondit-il. — Comment ! il n'y a plus de sacrements ? — Eh non ! vous avez dit vous-même, dimanche, que

vous aviez porté les derniers à un malade. » On lira avec plaisir dans *les Révélations d'un sacristain*, les portraits de la vraie et de la fausse dévote. « Les fausses dévotes, écrit M. Jean Grange, sont une des plus grandes plaies de la religion et de l'Église. » Le Père Brydaine, qui n'avait pourtant point, comme on dit familièrement, la langue à la poche, n'allait pas tout à fait aussi loin. Il les appelait, en son temps, la lèpre des sacristies. *Les Révélations d'un sacristain* sont suivies de deux nouvelles : *Une histoire campagnarde* et *les Sorciers de la Sologne*, où l'humour, l'esprit et le bons sens se donnent, au profit de la vérité, libre carrière. L'ouvrage de M. Grange doit être signalé au clergé comme un ouvrage de propagande.

— Passons aux romans historiques. Ce trimestre nous fournit *Homo sum*, par Georges Ebers ; *le Château de Lavardin*, par Alexandre de Salies ; *François le Balafré*, par Charles Buet ; *l'Hetman Maxime*, par Etienne Marcel ; *Le premier et le dernier amour de lord Saint-Albans*, par Charles d'Héricault.

8. — M. Georges Ebers, savant égyptologue, professeur à l'Université de Leipzig, connu par ses grands travaux d'érudition, s'est cette fois donné pour tâche de retracer les mœurs, les habitudes, la vie intellectuelle et matérielle des chrétiens des premiers siècles. De là *Homo sum*. Cette étude, dédiée à Alma-Taddéma, le peintre de la vie des anciens, a été composée sous une de ces impulsions irrésistibles que produisent en nous le grand, l'incompréhensible, le sublime. C'est tout à la fois un épisode de l'histoire de l'Église primitive et une page de l'histoire du cœur humain, histoire celle-ci éternelle et toujours nouvelle, quoiqu'elle soit vieille comme le monde ! Nous sommes au mont Sinaï, vers le milieu du troisième siècle de l'ère chrétienne : l'anachorète Paul, accusé de la faute d'un autre, accepte sans se défendre, le châtiment et la réprobation que cette faute entraîne. Son innocence n'est reconnue que sur les aveux mêmes du coupable. M. Ebers recherche par quelle voie, par quels mouvements, l'âme peut arriver à une pareille abnégation ; l'auteur qui est, croyons-nous, protestant, dit : « à une pareille apathie, à un aussi complet anéantissement de toute sensation. » Voilà pour le côté analytique et psychologique. Historiquement, M. Ebers donne les détails les plus curieux sur les habitants de cette partie de l'Orient — à l'époque où fleurissaient les thébaïdes du Sinaï. Il met en présence les deux civilisations : la civilisation chrétienne dans la personne des anachorètes, du sénateur Pierre et de ses deux fils, de l'évêque d'Alexandrie et de quelques autres types secondaires ; la civilisation païenne, dans la personne du centurion romain Phœbicius, de sa femme Sarona et de la petite Arabe Miriam. Le beau rôle est par lui laissé aux chrétiens, et il ne se peut voir de caractère plus an-

tipathique et plus abominable que Phœbicius. Cependant, les anachorètes, malgré leurs règles et leur solitude, ne sont point exempts de passions. L'ermite Paul, qui a failli succomber par la femme, succombe par l'orgueil. Il est vrai que son expiation est héroïque. L'ermite Etienne ne résiste pas, même en mourant, au plaisir de la vengeance. Il est vrai qu'il se venge de l'homme qui a brisé sa vie en lui enlevant sa femme. On devine la thèse de l'auteur : c'est que, même sous le régime cénobitique, l'homme ne meurt pas complètement à ses passions et que la fragilité humaine ne disparaît qu'avec la vie. En principe, la thèse est vraie; mais il ne faut pas la trop généraliser, car ce serait nier la sainteté et le surnaturel. Le docte professeur de l'Université de Leipzig a pris pour épigraphe de son livre ce vers de l'*Heautontimorumenos* de Térence : *Homo sum, humani nihil a me alienum puto.* « Je suis homme et rien d'humain ne m'est étranger. » Seulement, M. Ebers donne de cette sentence une interprétation toute différente. Il la traduit ainsi : « Je suis homme, et je crois l'être en tout et pour tout. » C'est peut-être cela, au fond, que le poète latin a voulu dire.

9.— *Le Château de Lavardin*, de M. Alexandre de Salies, nous transporte en plein quinzième siècle. Le pont-levis est baissé : entrons dans l'imposante demeure féodale de Jean VIII, comte de Vendôme. Voici le comte lui-même, sérieux et grave, suivi de ses écuyers et de ses hommes d'armes. Il va rendre ses devoirs à Mme Jeanne de Laval, sa mère, douairière de Lavardin. Mme Jeanne de Laval ne dédaigne pas de filer le rouet — comme le faisait, en son temps, la reine Berthe : elle a auprès d'elle sa charmante pupille, la rieuse Blanche. Le comte de Vendôme s'avance le front soucieux : il annonce à madame sa mère que le roi Louis XI a le projet de s'emparer de son château de Lavardin. C'est un puissant seigneur que Jean de Vendôme ; mais c'est un roi très habile que Louis XI, et il n'est pas scrupuleux dans le choix des gens qui sont à sa solde. Les deux traîtres qui travaillent pour lui dans le château de Lavardin ont nom : celui-ci, Pierre Maillé, un estafier de Gascogne, vrai gibier de potence ; celui-là, le sire d'Aurignac, un gentilhomme ruiné par le jeu. Le comte de Vendôme a pour lui les gens de ses domaines, tous fidèles et dévoués. Ils sont commandés par le sire de Ginesty, une fine lame et une tête résolue. Grâce à ce gentilhomme, les projets de Louis XI n'aboutissent pas ; le comte de Vendôme conserve son indépendance, et la main de Blanche est accordée au sire de Ginesty. Dans une suite de tableaux, plus ou moins pittoresques, M. Alexandre de Salies fait défiler sous nos yeux toute la vie féodale en 1472 : la guerre, avec ses meurtriers assauts ; les tournois, avec leurs chevaleresques attraits ; la chasse, avec ses émotions souvent terribles ; les repas pantagruéliques, la

prière après le couvre-feu, les jeux des hommes d'armes, les chanteurs, les ménestrels, les bohémiens, la liesse populaire. M. de Salies est un de nos plus méritants érudits de province. On lui doit des ouvrages qui font autorité pour l'Anjou et le Vendômois. Citons, entre autres : l'*Histoire de Foulques Nerra, comte d'Anjou ; le Château de Vendôme ; Monographie de Trôo* (Loir-et-Cher) ; — *les Prieurés et le cartulaire de Marmoutier*. Il a voulu essayer de mettre de l'érudition dans le roman : la tentative est louable. Mais elle aurait pu mieux réussir. M. de Salies n'a pas su ou n'a pas voulu tirer de son sujet tout le parti et tout l'intérêt possibles. Nous le renvoyons comme à des modèles, aux romans moyen âge de Walter Scott et du bibliophile Jacob.

10. — Le Bret, dans son *Histoire de Montauban* (livre III, 2e édition, in-4, 1578), écrit ceci à propos de François de Guise, surnommé le Balafré : « Le duc, estant au lict de la mort, voulut voir son assassin qu'il n'avoit jamais connu. Il luy demanda, s'il luy avoit fait quelque déplaisir. Poltrot luy ayant répondu que non, le prince le pressa de luy dire pourquoi il l'avoit assassiné ; à quoi Poltrot repartit que ce qu'il en avoit fait n'estoit que pour procurer quelque advantage à sa religion : et alors le duc lui dit : — « C'est une fort mauvaise religion que celle qui porte à de si étranges actions. La mienne, au contraire, m'enseigne que nous devons pardonner à nos ennemis. C'est pourquoi je te pardonne de tout mon cœur... » Grand mot de ce grand homme ! L'assassinat du vaillant capitaine qui joua un rôle si puissant dans les guerres de religion est l'élément principal du récit de cape et d'épée que M. Charles Buet vient de publier sous le titre de *François le Balafré*. L'histoire ici se mêle à la fiction, mais la fiction ne détruit pas la vérité historique. Fiction et vérité concourent à l'intérêt de l'action. Très étudié, bien mené et bien déduit, le le drame de M. Charles Buet se lit jusqu'à la fin sans monotonie et sans aridité. Les figures imposantes du grand duc de Guise, de Catherine de Médicis et de Coligny, envisagées à un point de vue tout à fait nouveau, y prennent une place aux côtés d'Enguerrand l'armurier (le baron de la Coudrée), de la gentille Agnès, du père Thierry, ligueur exubérant, et de l'original Coqueluchon, véritable création qui est à l'honneur à M. Charles Buet — tout en ne faisant pas oublier le fameux Chicot d'Alexandre Dumas père. La bataille de Dreux, le massacre de Vassy, les émeutes parisiennes, les complots des protestants, les aventures de Poltrot de Méré donnent du mouvement, à cette ancienne page de nos annales. L'épisode de l'assassinat de François de Guise et le récit de sa dernière heure constituent deux tableaux d'un effet saisissant. M. Charles Buet est heureusement doué pour le roman historique. Nous ne saurions trop l'engager à poursuivre un genre d'études qui lui réussit si bien. *François le Balafré* est dédié à

l'auteur de *Christophe Colomb*, au comte Roselly de Lorgues. Ceux qui aiment les comparaisons peuvent rapprocher le roman de M. Buet d'une production de même nature, qui vient de paraître, *la Nièce du Balafré*, de M. Ernest Falignan.

11. — Les Cosaques de la Podolie et de l'Ukraine subissent avec rage le joug des Russes. La Russie a pu vaincre ces peuplades fières; elle ne les a pas domptées, et, dans l'âme des petits-fils de Mazeppa, brûlent toujours, comme dans un foyer inextinguible, les vieilles idées de liberté et d'indépendance. L'hetman Maxime Nekrasa a hérité de tous ces souvenirs et de toutes ces traditions. Il a pris du service dans l'armée russe ; mais c'est à contre-cœur et avec l'arrière-pensée de bien connaître ses ennemis pour mieux les vaincre un jour. Au milieu des campements du Caucase et des délices de Tiflis, le capitaine Maxime parle sans cesse de l'Ukraine avec son vieux serviteur Semenko, et rêve constamment de la patrie absente. L'amour de la belle princesse Praxède le fait hésiter un moment, mais la patrie l'emporte. Revenu parmi les siens, Maxime Nekrasa est salué, acclamé, porté en triomphe : « Le voici, le voici le fils de nos hetmans, avec ses assawules ! Il vient s'unir à nous, nous aider à reconquérir notre liberté ! » Maxime, en effet, appelle aux armes les enfants de l'Ukraine, les frères de la steppe ; mais il paye de la vie sa courageuse et hardie tentative. M. Paul Deroulède, dans son beau drame de *l'Hetman*, a traité un sujet à peu près semblable. Cela n'empêche pas le roman de Mme Etienne Marcel d'avoir son originalité propre et sa valeur réelle. *L'Hetman Maxime* est une œuvre complexe, à la fois historique et psychologique. Elle dénote de la part de l'auteur une grande connaissance des populations slaves. Parmi les types crayonnés par Mme Etienne Marcel, il faut signaler Thecla Madjeska, riche Ukranienne de cinquante-cinq ans. Elle ne va jamais sans son bréviaire, manuscrit cartonné en bleu, qui forme le plus singulier répertoire qui se puisse imaginer. Cela débute par une prière pour l'abondance des récoltes ; puis vient le récit de la mort de Sowinski, tué dans l'église de Wola ; après cela, un secret pour acclimater les abeilles, un autre pour exterminer les punaises, un autre pour faire des confitures. On y trouve encore un traité en vers sur les présages météorologiques, quelques préceptes moraux en forme de proverbes, la meilleure manière de mariner les prunes et de fumer le saumon, un résumé des exploits de Jean Sobieski, l'inventaire des richesses de Notre-Dame de Berdyczew, enfin une dissertation sur l'élevage des poules d'Inde. Avec cet effrayant manuscrit, qu'elle consulte sans cesse, Thecla Madjeska mène tout à la baguette, bêtes et gens, et dirige à elle seule le plus immense douaire de l'Ukraine. — Mme Etienne Marcel a pareillement intercalé dans son œuvre de très belles légendes.

En voici une d'une poésie semi-orientale, la Légende du Roi des serpents : « Au centre de précipices ténébreux, entre de noirs rochers couverts de mousse, le roi des serpents a caché son palais. — Là où le gouffre devient abîme, où la nuit devient chaos, où l'immensité devient néant, éclate soudain une flamme éblouissante, une phosphorescente lumière. — C'est l'abîme qui s'entr'ouvre, c'est le palais qui s'illumine et qui laisse voir l'un après l'autre son portique d'opale, sa galerie d'émeraudes, sa salle de rubis, sa rotonde de cristal, son sanctuaire de brillants. — Opales, émeraudes, rubis, saphirs, cristaux, brillants sont les trésors du roi-serpent, et le roi-serpent les garde. — Son corps est long, flexible, d'un vert glauque, revêtu d'une cuirasse d'écailles d'or; ses deux yeux étincellent comme deux étoiles rouges; sa tête plate se recourbe comme le bec d'un faucon, et lorsqu'il darde sa langue, on dirait qu'il fait flotter un long ruban de feu au bout d'un sceptre; ça et là, des anneaux de diamant entourent sa cuirasse d'une éblouissante auréole. — Le roi-serpent parle toutes les langues; il souffle à ses élus les mots mystérieux qui font jaillir les trésors dans les cavernes, le naphthe dans les rochers, les sources dans les prairies, la tendresse dans le cœur des jeunes filles. — Mais le roi-serpent ne souffre pas que leur regard s'élève au ciel, et, bien qu'il soit lui-même fier et audacieux et que des ailes de papillon s'agitent sur son cou, il devra toujours ramper et ne s'élèvera jamais plus haut que le gazon de la terre. »

12. — Voulez-vous inspirer à un esprit droit une haine bien sentie pour la Révolution, faites-lui lire le roman historique en deux volumes de M. Charles d'Héricault : *En 1792, le premier et le dernier amour de Lord Saint-Albans*. La lecture de cette œuvre d'imagination, d'où la terrible réalité se dégage si puissamment, a produit sur nous le même effet que *la Révolution*, de M. Taine, cet énergique et irréfutable réquisitoire ! Et nous ne sommes cependant qu'en 1792; mais l'heure fatale a sonné des flancs fuligineux de laquelle va sortir 93. C'est surtout le côté cosmopolite de la Révolution qu'a étudié M. Charles d'Héricault. Il groupe, décrit, fait agir et mouvoir les sinistres préparateurs des journées sanglantes : Maillard, Fréron, Tallien, Anacharsis Clootz, le Prussien Platzoll. Le héros principal du livre, le jeune Anglais lord Saint-Albans s'est passionné pour les idées nouvelles, et, dès l'explosion révolutionnaire, il se hâte de passer en France pour assister au triomphe de ses doctrines. Hélas ! il ne tarde pas à être désabusé : ce qu'il croyait être la générosité, la liberté, la justice, lui apparaît sous les traits hideux de la trahison, du despotisme et de la terreur. Lord Saint-Albans avait, avant son départ d'Angleterre, épousé une Irlandaise du nom d'Ellen, morte, après quelques mois de mariage, d'une maladie étrange et mystérieuse.

En France, lord Saint-Albans apprend qu'Ellen a succombé victime d'une machination infernale dont Anacharsis Clootz a été le principal instigateur. En France, lord Saint-Albans fait encore une autre découverte : il rencontre Hélène de Beaurevoir dont les traits lui rappellent ceux de l'objet de son premier amour — et il reporte sur la seconde Hélène tout ce qui lui reste de sa première tendresse. Hélène de Beaurevoir appartient à une famille des plus dévouées à la monarchie : l'influence du milieu et les formidables événements dont Paris est le théâtre changent totalement le cours des idées de lord Saint-Albans. Il devient, avec les Beaurevoir, le baron de Batz, l'abbé de Moy, le dévoué Cornélius O'Toole, le fidèle et excentrique sir John, l'un des plus intrépides soutiens du trône qui croule. Il ne nous est pas possible d'analyser en détails les dramatiques épisodes qui forment comme la parure de l'action principale. Disons seulement que jamais on n'avait décrit avec autant de verve indignée les intrigues nombreuses que les clubs révolutionnaires de Paris nouèrent, en 1792, avec les clubs révolutionnaires d'Angleterre ; jamais on n'avait donné un tableau plus vivant de l'anarchie qui régnait en province à cette époque ; jamais on n'avait fait mieux ressortir le triste rôle joué dans l'œuvre de destruction par les francs-maçons, les illuminés et les espions. C'est un historien sérieux qui s'est fait romancier pour la circonstance ; ce n'est pas un romancier qui prend à la légère le titre d'historien. Pas une scène de son livre qui ne démontre jusqu'à quel point les lois divines et humaines furent foulées aux pieds par les acteurs du drame démagogique. On est ému, empoigné, secoué, convaincu, et l'on sort de là plus fort et mieux armé contre l'envahissement de certaines idées insalubres. *En 1792* est incontestablement le meilleur roman de l'auteur des *Mémoires de mon oncle*, des *Cousins de Normandie* et de *Thermidor*.

— Nous voici aux romans de mœurs, lesquels sont souvent d'une moralité douteuse ; aux romans réalistes, dont l'invraisemblance est parfois des plus choquantes ; aux romans judiciaires, mis à la mode par Émile Gaboriau et Ponson du Terrail. Des romans de ces divers genres, récemment parus, et qui méritent analyse, il faut noter *le Fils de Coralie*, par Albert Delpit ; *la Vie et la mort d'un clown*, par Catulle Mendès ; *les Étrangleurs*, par Adolphe Belot ; *la Lanterne rouge*, par Pierre Zaccone ; *le Crime de l'Opéra*, par Fortuné du Boisgobey ; *l'Ame murée*, par Paul Perret ; *Robert Burat*, par Jules Claretie ; *le Roman de deux bourgeois*, par Albéric Second ; *Un coquin d'oncle*, par Frédéric Thomas ; *la Maison des Deux-Barbeaux*, par André Theuriet ; *Un coin de village*, par Camille Lemonnier ; *Nelly des Alouettes*, par Céline Malraison ; *la Guerre au château*, par Mme Thuret. Le reste ne vaut pas la peine qu'on en parle.

13. — *Le Fils de Coralie*, de M. Albert Delpit, comme *le Fils naturel*, de M. Alexandre Dumas, et *les Fourchambault*, de M. Émile Augier, essaye de résoudre le problème social des naissances illégitimes. Il y a plus : M. Albert Delpit, imbu des théories de l'auteur du *Demi-Monde*, nous montre la courtisane, tâchant de se réhabiliter, non par l'amour ou le mariage, mais par la maternité. Voici le sujet du *Fils de Coralie :* Un jeune lieutenant d'artillerie en garnison à Montauban va danser quelquefois dans une des meilleures maisons de la ville, celle de M. Godefroy l'antiquaire. Daniel (c'est le nom de cet officier) devient épris de la jeune Édith, la fille de M. Godefroy, et la demande pour femme. Le lieutenant Daniel est un enfant naturel ; il l'avoue sans fausse honte ; mais il possède une fortune de neuf cent mille francs, et une tante doit lui en laisser le double. C'est, en outre, un cœur droit, honnête et loyal, fort estimé de tous ceux qui le connaissent. M. Godefroy l'accepte comme son gendre. La tante qui a servi de mère à Daniel vient assister au contrat. Elle se présente chez les Godefroy, s'y rencontre avec un M. de Bruniquel, candidat évincé de la jeune Édith, et tout à coup, à la stupeur générale, tombe évanouie. Vous avez déjà, lecteurs, deviné l'énigme ! Cette prétendue tante, qui se fait appeler Mme Dubois, n'est autre que la mère de Daniel, Coralie, une courtisane autrefois bruyante, disparue du demi-monde depuis une quinzaine d'années. On va se demander : mais pourquoi même aux yeux de Daniel, cette mère se fait-elle passer pour une tante ? Pourquoi ce mensonge et cette comédie ? Ah ! voilà : Coralie a préféré la fortune et la honte à la pauvreté et à l'honneur. Puis, devenue riche, elle a rêvé de rentrer dans la vie régulière au moyen de son fils et n'a qu'un désir, conclure pour lui un mariage qui assurera son œuvre. Elle l'a, au surplus, séparé d'elle et de sa vie de désordres, dès l'âge de raison de l'enfant — lui laissant ignorer qui était sa mère. Elle l'a fait élever dans les principes de l'honneur le plus rigide. Tout sourit à ses vues. Mais Coralie propose, et le romancier dispose. La vue de M. de Bruniquel qui, jadis à Paris, s'est ruiné pour elle, dérange tous les plans de la courtisane mère. Bruniquel dévoile, en effet, la vérité aux Godefroy. Le mariage d'Édith et de Daniel est naturellement rompu. C'est alors que Daniel, pour la première fois, est instruit du mystère de sa naissance. Coralie lui avoue tout et se jette à ses pieds en lui demandant pardon : « Tu es ma mère, lui dit Daniel très simplement, relève-toi. Quoi que tu aies fait, je suis forcé de t'absoudre. — Tu ne me maudis donc pas ? — Je ne puis pas te maudire, reprend Daniel d'une voix tristement émue, puisque je suis ton fils. Que d'autres t'accablent, moi, je te pardonne ; que d'autres te méprisent, moi je te respecte : tu es ma mère. » Alors, l'ancienne courtisane s'accuse ; elle ne sait même pas qui est le père de Daniel ;

elle refuse son pardon ; elle lui raconte qu'elle l'a abandonné dès l'enfance ; mis en nourrice, puis interné au collège ; elle n'a quitté la vie irrégulière que le jour où Daniel, sorti de l'École polytechnique, s'est fait remarquer par son intelligence, ses travaux et sa bonne conduite. D'ordinaire, c'est la mère qui met de nobles sentiments dans l'âme de son fils ; cette fois, c'a été le contraire. Quoi qu'il en soit, aux révélations de Coralie, Daniel voit tout crouler : honneur, bonheur, espérance. L'ancienne courtisane quitte Montauban, se fait carmélite et expie dans la pénitence ses égarements. Le roman est fini — il devrait l'être du moins. Eh bien ! pas du tout — et cela est d'autant plus regrettable que le dénoûment inutile, imaginé par M. Albert Delpit, jure esthétiquement avec l'ensemble de l'œuvre : il est même inconvenant et inexcusable. Édith, qui a tout appris, sacrifie son honneur à elle pour épouser Daniel. Un soir, devant l'élite de la société montalbanaise réunie dans un bal, elle dit tout haut : « Un mariage entre Daniel et moi est nécessaire ; le lieutenant a été mon amant. » Par ce mensonge publiquement proféré, le mariage, en effet, devient nécessaire — et il se fit, mais aux dépens de qui ? sinon de la famille Godefroy, désormais avilie. Il eût été préférable — et ici l'esthétique s'accordait avec la morale — que Daniel acceptât bravement la solidarité et la responsabilité des fautes de sa mère. Ce dénoûment gâte tout le côté généreux et loyal du caractère de Daniel. C'était bien la peine de le hisser jusqu'à l'héroïsme pour la rabaisser ensuite au niveau des âmes les plus bourgeoisement égoïstes. L'œuvre de M. Delpit n'en est pas moins une œuvre remarquablement vigoureuse. Il y a des scènes, principalement l'entrevue de Coralie et de M. de Bruniquel, l'explication entre Coralie et son fils, qui, transportées sur le théâtre, seraient d'un effet très dramatique. Il y a des types de provinciaux excellents, notamment la sœur de M. Godefroy, Césarine, qui a appris à lire à Édith dans les romans de chevalerie et qui tient l'*Ipsiboé* du vicomte d'Arlincourt pour le chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre. Il y a des paysages méridionaux de la plus grande vérité, principalement une description saisissante de Montauban, la ville moyen âge émergeant comme un îlot au milieu des vagues dans une mer de feuillage, ville qui tient à la fois de l'Italie et de l'Espagne.

14. — J'oubliais de dire que la lecture du *Fils de Coralie* ne convient pas aux jeunes personnes. Il faut néanmoins rendre justice à M. Delpit : il a traité le plus délicatement possible une thèse extrêmement risquée. Sous la plume d'un disciple de Zola, pareil sujet fût devenu une ordure. *La Vie et la mort d'un clown*, de M. Catulle Mendès, est quelque chose d'approchant. Un seul épisode est supportable : l'idylle des chastes amours d'Henry Cardoz et d'Ève-Ange-Lys. Mais il nous faut prendre certaines précautions pour raconter l'action principale. Un

clown, nommé Papiol, ancien forçat, rencontre aux environs de Toulouse la fille d'un hobereau campagnard, qui, dépravée par de mauvaises lectures, se donne à ce misérable. La chute volontaire et bestiale d'Arabelle de Villaudric, Messaline de quinze ans, tel est le point culminant de la fortune de Papiol : l'échafaud, tel est le trapèze final de l'ancien forçat. Entre ces deux étapes, la diabolique odyssée de Papiol se déroule au milieu de femmes perdues, de joueurs, d'escrocs, de policiers, d'empoisonneurs et d'assassins... Pouah ! Ce pître émancipé est tout simplement repoussant, — et les rutilances du style de M. Catulle Mendès ne sont pas une circonstance atténuante. C'est un livre malsain, dans toute la force du terme, bien que — dans le deuxième volume — la complice de Papiol manifeste un semblant de repentir, fasse un mariage avantageux avec un riche banquier et se transforme, au dénoûment, en républicaine vertueuse. Pour les moralistes, quelques pages de ce livre peuvent avoir une certaine utilité : ce sont les pages consacrées aux maisons de jeu dans les villes d'eaux. Par de nombreux exemples, l'auteur montre jusqu'à quel degré d'avilissement arrivent les hommes que possède le démon de la roulette. — Le démon de l'ivrognerie ne produit pas de plus épouvantables ravages.

15, 16 et 17. — M. Adolphe Belot paraît en avoir fini décidément avec les *Femmes de feu*. Depuis quelque temps, il se confine dans les romans judiciaires. *Les Étrangleurs* et le volume qui leur fait suite, *la Grande Florine*, appartiennent à cette catégorie. Ces titres semblent indiquer une association de bandits ; en réalité, il n'y en a qu'un, Jagon. Ce Jagon est clerc de notaire. Il étouffe dans son lit un vieux capitaine retraité, M. Guérin, lui vole 500,000 francs, et, après mille péripéties, est pris, jugé, condamné à mort. Par une faveur inespérée, la peine de l'étrangleur Jagon est commuée, tandis que sa fille épouse un certain Lorenz, qui a trempé dans le meurtre de M. Guérin. Lorenz n'est pas tranquille ; il s'affuble de tous les déguisements pour échapper à la justice. Mais la police lui dépêche ce que, dans l'argot de la rue de Jérusalem, on appelle *un mouton*. Ce mouton est la grande Florine qui, pour se faire épouser, persuade à Lorenz que sa femme le trompe. Celui-ci finit par le croire et tue sa femme. Il passe en cour d'assises et il est acquitté. Mais, au moment où il va être rendu à la liberté, Jagon son beau-père, sort du bagne, l'accuse de l'avoir aidé dans le meurtre de Guérin et le fait condamner. La grande Florine se jette dans un étang et meurt étranglée dans les herbes. M. Adolphe Belot a introduit dans son drame la personnalité de M. Claude, le célèbre chef de la police de sûreté sous le second Empire.

La police joue aussi un grand rôle dans *la Lanterne rouge*, de

M. Pierre Zaccone. Ce roman-ci est un roman de morgue. Il a été inspiré par les récents exploits des Billoir, des Prévost et autres charcuteurs de femmes. On a coupé en morceaux, dans les environs de Clamart, deux Valaques, le prince Krapelès et sa fille Nida. Celui qui a fait le coup est Marcus le Tsigane. Ce Marcus se civilise, habite Paris et est connu dans le Higl-life sous le nom du duc de Palmarès. C'est, au fond, un monstrueux scélérat, chef d'une douzaine de bandits, les Ricordi, les Spavento, les Medina, les Benoit, dont les assassinats, les vols, les empoisonnements, les rapts et autres crimes répandent l'épouvante dans la banlieue parisienne. Un jeune homme, Raymond de Santa-Fé, lequel n'est autre que le fils de Marcus le Tsigane vient à bout de la terrible association et joue dans le roman un rôle identique à celui du prince Rodolphe des *Mystères de Paris*.

On appelle romans populaires des œuvres comme *la Lanterne rouge*, de Pierre Zaccone ; *les Étrangleurs*, de M. Adolphe Belot, et *le Crime de l'Opéra*, de M. du Boisgobey, qui nous avait habitués à mieux et qui s'est laissé aller à écrire une œuvre où dominent aussi les aventuriers, où l'assassinat se perpètre mystérieusement dans une loge de théâtre, où s'enchevètrent les complications, les quiproquos et les mystères, où de faux généraux et de faux médecins chassent la pièce de cent sous en compagnie de fausses marquises et de femmes entretenues ; on appelle, disons-nous, ces sortes de romans à assassinats, à vols, à escroqueries, à empoisonnements, à guet-apens, des romans populaires. Tant pis ! Car cette littérature rocambolesque, ces physiologies de l'escarpe sont pour le peuple une bien mauvaise nourriture. Rien n'est plus fait pour l'abêtir, que ce vitriol. Rien n'obscurcit davantage son sens moral que ces pages imprégnées de sang. C'est ainsi qu'on l'habitue au mépris de la vie humaine, à l'homicide et au suicide. C'est ainsi que, — contrairement à l'intention des auteurs qui croient simplement, et c'est le cas actuel, faire œuvre dramatique et intéressante, — l'on contribue à peupler les bagnes et les morgues.

18. — Il faut de la vertu, mais pas trop n'en faut, dit un vieux proverbe. C'est de cette idée que s'est inspiré un auteur, jusqu'ici plus heureux dans le choix de ses conceptions, M. Paul Perret, en écrivant *l'Ame murée*. Cette « âme murée » habite le corps d'Yves Mériadec de la Pénissière, juge d'instruction dans une grande ville de l'Ouest de la France, fils de Henri-François de la Pénissière, ancien président en retraite, tous les deux, père et fils, descendant d'une illustre et antique famille de robe. Mériadec de la Pénissière n'a que trente ans — et on dirait un homme qui a passé la soixantaine. Il n'a jamais eu de jeunesse, il n'a jamais regardé une femme en face, il a une crainte effarée du mariage, il ne rit jamais, il ne prend aucun

plaisir, il ne se livre à aucune distraction, il évite même les promenades, il ne connaît que sa maison, le palais et l'église. On a surnommé ce magistrat, sec, austère, sévère, inabordable et inaccessible aux petites misères humaines, le saint de bois. M. le président de la Pénissière, un peu dix-huitième siècle, un peu talon rouge, homme du monde, spirituel causeur, nature aimante et aimable, finit par avoir honte et horreur de monsieur son fils. Il faut dire, à sa décharge, que le pauvre père est sans cesse en butte, à propos de l' « âme murée, » aux joyeux quolibets de la douairière de la Hairie, une cousine pour la malice de la célèbre duchesse de Coislin, et aux railleries passablement risquées du baron de Largentaye, célibataire, ancien garde du corps de Charles X, pratiquant ensemble (suivant son originale devise : *Fidèle et salé*) la servitude noble des convictions et la plus diabolique liberté de langage. Il arrive cependant un jour où le président de la Pénissière met en demeure le « saint de bois » de contracter mariage, pour la perpétuation du nom et de la famille. On songe à Mlle Isabelle de la Hairie. Voilà que tout à coup un mystère se découvre. L'austère juge d'instruction est père d'une fille : fruit d'amours illicites avec une courtisane, Sillette. Découvert, M. Mériadec de la Pénissière n'en reste pas moins un homme incompréhensible. En se mariant, il renonce à Satan, à ses pompes et à ses œuvres : ce qui est très bien. Mais ce qui est très mal, c'est qu'il ne se préoccupe pas plus de l'enfant de Sillette que s'il n'était absolument pour rien dans son existence. Il faut que ce soit le président de la Pénissière qui répare cette injustice. Donatienne, c'est le nom de l'enfant, est élevée au couvent de la Providence. Dans le même couvent arrive bientôt, mais plus jeune, une autre Donatienne, fille légitime, celle-ci, de Mériadec de la Pénissière et d'Isabelle de la Hairie. La première est robuste et forte; la seconde est malingre et maladive. Les deux Donatiennes se prennent d'affection : elles sont inséparables — et, quand la fille de Sillette quitte le couvent, la fille d'Isabelle de la Hairie meurt de chagrin. Mériadec de la Penissière, l'âme murée, devient fou. Telle est l'action principale ; elle serait d'un puissant intérêt si elle n'était pas embroussaillée dans une foule d'épisodes pour le moins inutiles et d'une moralité douteuse : par exemple la passion platonique d'Isabelle de la Hairie pour un assassin romanesque et le mariage de Sillette avec un gentilhomme, dont la famille remonte aux croisades. Il faut aussi établir quelques réserves sur la donnée de l'œuvre. M. Paul Perret fait de Mériadec de la Pénissière un homme d'une dévotion rigoureuse et d'une piété exaltée ; or, le saint de bois n'est, au fond, qu'un hypocrite, un mauvais père, un cœur de marbre, un homme en définitive abominable. Vous voyez d'ici la conclusion que peuvent tirer du fait les gens malintentionnés! M. Paul Perret, qui publie dans le *Moniteur*

universel de si remarquables critiques littéraires et qui juge avec tant de justesse les insanités contemporaines, a trop d'esprit et de bon sens pour ne pas comprendre la portée de sa distraction. Nous espérons que s'il met en scène, dans son prochain roman, un personnage vraiment pieux, il le donnera tel qu'il doit être et que saint François de Sales veut qu'il soit, dans ses *Lettres à Philothée*. Laissons le *Tartufe* à Molière. Si le grand comique revenait au monde, il se garderait bien aujourd'hui de prendre son type parmi les gens d'église.

19. — C'est également une « âme murée » dans son genre que le *Robert Burat* de M. Jules Claretie. La mère de ce Burat fait la courtisane, et son père se tue en apprenant les désordres de sa femme. Quant à lui, sombre, froid, concentré, un René démocratique, il vit au collège sans camarade, à l'école de droit sans ami, et entreprend sans soutien la lutte pour l'existence. Plus tard, le hasard met sur ses pas une coquette, Mme de Gèvres, qui brise son avenir. Il se trouve que cette Mme de Gèvres est la femme séparée de Pierre Thévenin, un associé de Robert Burat pour la publication d'une bibliothèque républicaine à l'usage des classes populaires. Dès ce moment, la vie de Robert Burat est un enfer : il cherche à briser les liens qui l'attachent à la sirène perfide, mais la force lui manque. Un jour, bonheur inespéré ! la délivrance lui arrive de la province. L'oncle Germain veut faire marier Burat avec sa cousine Henriette. Burat ne demande pas mieux, et le voilà en route pour Bergerac. Mme de Gèvres le suit, s'attache à ses pas, ne le quitte pas d'une minute. Alors, exaspéré, Robert Burat assassine la femme de Pierre Thévenin. Il est condamné à mort par la cour d'assises de la Dordogne et meurt en prison, de la rupture d'un anévrisme. Triste histoire, en somme ! Rien de chrétien dans ce livre dont le dogme de la fatalité assombrit à peu près toutes les pages — sauf celles qui concernent la cousine Henriette et l'oncle Germain. Celui-ci est la figure vraiment originale du roman. Libre penseur, libre parleur, enragé démocrate, l'esprit bourré de systèmes, l'humeur bizarre, rugueuse, fantasque, l'oncle Germain a, au fond, l'âme très haute — et c'est un cœur excellent. Lui, collectionneur passionné, numismate fanatique, n'hésite pas à vendre sa belle collection de monnaies pour faire une dot à sa nièce. Il se sépare en pleurant, mais enfin il se sépare des deniers d'argent de Philippe-Auguste, des agnels d'or de Louis XI, des testons de François Ier, des ducatons de Milan, des sols de Louis XIV, des liards de Louis XV, des écus de six livres de M. de Calonne, des médailles de Charlemagne, de Boccace, d'Erasme, de Rabelais, de Calvin, de Diane de Poitiers, de Catherine de Médicis, de Marat et de Robespierre, qui lui ont coûté tant d'argent, tant de soins et tant de peines. Il va même jusqu'à sacrifier la perle, l'oiseau rare, le phénix de la numismatique

(il n'en reste que trois en France), un franc d'or de saint Louis, qui vaut douze cents livres et qui fut donné à l'oncle Germain par un brave curé de campagne. Qu'en dites-vous? Malgré ses excentricités républicaines, l'oncle Germain n'est point un méchant homme — et si *Robert Burat* ne contenait que des excentriques de ce calibre, il mériterait des éloges sans réserves. Mais les tendances du livre sont sujettes à contrôle et à critique. Seule, la préface est de tous points recommandable. C'est un manifeste vigoureux et sincère contre le naturalisme et l'école Zola. M. Jules Claretie s'élève avec énergie contre ceux qui flattent les instincts bas, qui se complaisent dans les grossièretés voulues et les fadeurs écœurantes, et qui rassassient de leurs tableaux orduriers les libertins. A ses yeux, le naturalisme, qui a la prétention d'être quelque chose comme l'introduction de la méthode scientifique dans la littérature, n'est ni nouveau ni original : c'est tout simplement la mauvaise queue du réalisme, la vieille doctrine de l'art pour l'art, le romantisme du ruisseau. Des éperons retentissants du romantisme de 1830, le naturalisme a fait de sales crochets de chiffonnier. « Notez, dit M. Claretie, que le naturalisme ose s'appeler la science, lui qui n'a en vérité ni idées générales, ni idées généreuses. La science! avec Arago et Humboldt, elle embrasse le monde. Pourquoi la réduire à l'étude microscopique des fucus et de la sanie? » Il ne faut pas confondre d'ailleurs le naturalisme avec le naturel. Le naturel, c'est la vérité; le naturalisme, c'est le grossissement, le gonflement, l'exagération, la caricature de la vérité. Les romanciers naturalistes osent se dire les disciples de Balzac, alors qu'ils ne sont que les copistes de Restif de la Bretonne. Certains de leurs tableaux relèvent même directement de la police correctionnelle, et on ne saurait les comparer qu'à ces immondes lithophanies qui se vendent dans les « chastes » boutiques de Baden-Baden. Ils ne peignent pas l'homme, ils décrivent des cas pathologiques, cherchent le fin des fins des fumiers et lèvent minutieusement la carte du Sale. Ce qu'il y a d'exorbitant, c'est que ces écrivains se donnent comme faisant une œuvre morale. M. Claretie définit cette école par deux mots des frères de Goncourt, un peu verts, mais très justes : « La canaille littéraire. » Bravo, M. Claretie, pour cette volée de bois vert! — Vous auriez pu rappeler aussi le mot si connu de Voltaire; car, après *l'Assommoir* et *Nana*, ce mot, malgré sa cynique crudité, reste toujours le mot vrai pour caractériser le naturalisme.

20. — Aimez-vous à rire, de ce rire franc et joyeux qui est la santé de l'esprit et qui ne laisse pas de remords, lizez *le Roman de deux bourgeois*, de M. Albéric Second. Ces deux bourgeois sont deux originaux qui habitent au quatrième dans la même maison, et qui se dé-

testent sans se connaître. Verdelot est un vieux bibliothécaire, et Jacoblet, son ennemi, fut jadis ténor et commis-voyageur. Verdelot, qui travaille à son grand ouvrage de *l'Influence des plumes de fer, de l'encre bleue et du papier mécanique sur la littérature française pendant le dix-neuvième siècle*, Verdelot se lève de très grand matin, déclame tout haut ses périodes et empêche de dormir son voisin Jacoblet, qui se couche tard et se lève de même. Naturellement, Jacoblet veut se venger d'un voisinage aussi contrariant. Sachant que Verdelot se couche de bonne heure, il achète un cornet à piston et en joue toute la nuit. Verdelot achète à son tour une serinette, et se met à en jouer avec acharnement. Fureur réciproque, exaspération mutuelle, colères bleues. Ce n'est pas tout : Verdelot et Jacoblet se rencontrent sans cesse dehors, au restaurant, en tramway, en omnibus, au théâtre, et toujours sans se connaître. Il en résulte que ces deux hommes qui, dans leur quatrième, se vouent à chaque minute aux sanglantes Euménides, sont, dans la rue, les meilleurs amis du monde : de là une série de cocasseries, de mystifications et d'aventures désopilantes : enfin — car il faut bien que cela finisse — il arrive une heure où le quiproquo se dissipe, le malentendu disparaît, et Verdelot et Jacoblet, chacun d'eux stupéfait de retrouver dans l'autre son ennemi nocturne, se jurent une amitié éternelle. Tout cela est dit, raconté, exposé à la bonne franquette, sans la moindre prétention, avec une ingéniosité charmante. Le récit est émaillé de toutes sortes de digressions piquantes et de divagations spirituelles. En une certaine page, M. Albéric Second nous prédit, pour un jour qui ne serait pas trop éloigné, la guérison du mal de la politique — de cette politique haineuse et inféconde qui abêtit le peuple le plus spirituel de la terre. Puisse M. Albéric Second être bon prophète ! Ailleurs, l'auteur du *Roman de deux bourgeois* énumère les procédés souvent bizarres qu'emploient quelques écrivains pour appeler l'inspiration. Le chapitre est des plus curieux. Ainsi, Balzac se gorgeait de café noir, Voltaire aussi ; Alfred de Musset (pour son malheur, hélas !) s'abreuvait d'absinthe ; Roger de Beauvoir avait recours au vin de champagne ; Jules Janin n'eût jamais plus de verve qu'après sa partie de domino, surtout s'il avait battu son adversaire ; la présence de plusieurs angoras ronronnant à ses côtés ouvrait à l'imagination de Théophile Gautier des horizons merveilleux ; Alphonse Karr préfère aux plus suaves mélodies le bruit des vagues déferlant sur le galet ; Émile Augier et Eugène Labiche ont poudré les pages de leurs meilleures comédies avec la cendre grise de pipes savamment culottées ; Guilbert de Pixérécourt a combiné les trames les plus noires de ses mélodrames, à la campagne, devant l'aubépine en fleurs, sur le bord des prairies constellées de blanches marguerites ; Barbey d'Aurevilly n'a jamais trempé sa plume

dans de l'encre noire, et il lui faut des mixtures rouges, jaunes, bleues ou vertes; Octave Feuillet ne tolère personne au dessus de sa tête. Nous en passons, car la nomenclature est encore longue — ce qui ne veut point dire qu'elle ne soit pas intéressante. Pour conclure, *le Roman de deux bourgeois* ne vaut pas sans doute *les Demoiselles du Ronçay*, ouvrage dont le *Polybiblion* a dans le temps rendu compte et qui a été couronné par l'Académie française ; mais, dans le genre comique, c'est ce que l'on peut désirer de plus honnête. Rien n'y offense la morale la plus chatouilleuse. Il existe un vaudeville très gai intitulé : *les Jeux de l'amour et du hasard ;* on pourrait, avec *le Roman de deux bourgeois*, en faire un plus gai encore, et surtout moins risqué, sous ce titre : *les Jeux de la haine et du hasard*. C'est du bon Paul de Kock, moins les couleurs grasses, les grivoiseries et les équivoques.

21. — *Un coquin d'oncle*, de M. Frédéric Thomas, est aussi, quoique moins moral, dans la note gaie. Il y a un oncle passablement méprisable, le baron Amador de la Briffe ; il y a un neveu, Philippe de Lanta, oiseau insouciant et folâtre ; il y a un précepteur, dom Guerlus, sorte de hibou qui fait, entre les deux, le plus plaisant contraste. Le baron, pauvre et ruiné, est un disciple d'Épicure ; le précepteur est un disciple de Pythagore ; le neveu, très riche, n'est le disciple de personne : c'est un amoureux, à la recherche de l'étoile polaire. Elle lui apparaît dans la personne d'une jeune veuve un peu pimbèche, mais, somme toute, fort attrayante — Dame Lysimène de Vertamy. Le baron, qui est tuteur de son pupille et administrateur de sa fortune, a tout intérêt à ce que Philippe de Lanta se marie le plus tard possible. Il s'emploie de son mieux à ce genre de tutelle. Songez donc! Plus de neveu, plus d'argent, et partant plus de bonne chère. Quel triste sort pour ce gourmand! Mais notre coquin d'oncle a compté sans l'amour et sans les vingt ans de Philippe. Celui-ci se moque des précautions du baron, et, grâce au bon concours d'un ami, le docteur Eustache de Rozel, il plante là Épicure, Pythagore, oncle et précepteur, et se jette dans les bras de Lysimène. L'oncle tempête, murmure, se fâche ; mais il faut bien qu'il en passe par là. Il est vrai qu'il n'a pas trop à se plaindre, le scélérat! Dans son contrat de mariage, Philippe de Lanta stipule que le baron de la Briffe restera son intendant, le gouverneur de ses biens, l'administrateur de sa fortune — et ce coquin d'oncle qui ne rêvait, depuis l'apparition de Lysimène, que vaches maigres, comprend qu'il y aura encore de beaux jours pour sa gourmandise. Beaucoup d'entrain dans ce récit humoristique.

22. — M. André Theuriet est ce qu'on peut appeler — pardon du néologisme — un pastelliste. Il déteste les tons criards, les couleurs trop voyantes, les coups de scalpel. Son observation s'exerce d'ordinaire sur des sujets champêtres et ses descriptions savent tenir un riant

juste-milieu entre le réalisme des outranciers et le byzantinisme des impuissants. On a comparé les romans de M. Theuriet à un frais bosquet de lilas où l'esprit se repose. Il y a du vrai dans la métaphore. Le style de l'auteur de *l'Automne dans les bois*, du *Mariage de Gérard*, de *la Fortune d'Angèle*, du *Filleul du marquis*, de *Raymonde*, de *Claude Bouet*, du *Don Juan de Vireloup* et des *Impressions d'un forestier*, procède en ligne directe de Jean-Jacques Rousseau et George Sand. « Il est, dit M. Frédéric Godefroy, de la bonne école. Sa langue est saine, franche, correcte, ni archaïque, ni néologique, colorée et imagée, sans surcharge, ni recherche. Presque toutes ses pages sont émaillées de ces expressions délicates et trouvées qui peignent les sentiments et les choses avec autant de vérité que de poésie, et que l'on voudrait comme de belles fleurs, réunir en gerbe. » Il faut aussi louer M. André Theuriet de son patriotisme : au lieu de choisir des types un peu partout, il s'est limité à son pays de Bar-en-Barrois, qu'il connaît si bien, à sa Lorraine dont il aime la vie calme, l'air vif et salubre, les grands bois humides et la vigoureuse population. Telles sont les qualités de M. André Theuriet. Pourquoi faut-il qu'elles soient gâtées par un grave défaut — un défaut d'autant plus grave qu'il porte non sur la forme, mais sur le fond? Chaque fois que M. Theuriet met dans ses conceptions un triste sire, un vilain monsieur, il en fait un « dévot » ou « un clérical. » Cela peut plaire au *XIXe Siècle*, où M. Theuriet compte des amis; mais, aux yeux de ceux qui, en ce temps où les chrétiens sont livrés aux bêtes et où l'on vilipende les choses les plus respectables, déplorent comme nous ces lâches sacrifices aux passions du jour, de pareilles tendances paraissent déplorables — surtout quand on les trouve sous la plume d'hommes d'esprit et d'écrivains distingués. Cela est attristant et cela diminue la joie de goûter sans mélange la beauté de leurs récits et la grâce de leurs descriptions. Ainsi, dans *la Maison des Deux-Barbeaux*, le traître du drame, le personnage repoussant est un jeune substitut, sorte de Don Juan à principes religieux et conservateurs; ainsi, dans *le Sang des Finoël*, les mégères de l'histoire sont deux vieilles dévotes acariâtres et hargneuses! Il était pourtant si simple de présenter les deux harpies sans les affubler du voile de la dévotion, et de ne pas parler des principes religieux et conservateurs du Don Juan dans une question où ils n'ont que faire! — A cela près, *la Maison des Deux-Barbeaux* et *le Sang des Finoel* renferment d'exquises délicatesses, des pages ravissantes. Dans *la Maison des Deux-Barbeaux*, M. André Theuriet nous introduit au sein d'une famille de négociants, de Villotte en Barrois, où se sont conservées toutes les traditions, tous les anciens usages. *La Maison des Deux-Barbeaux* est une maison de drogueries tenue par deux vieux garçons, Hyacinthe et Germain

Lafrogne. Eux sont le corps, mais l'âme est dans la tante Lénette, adorable figure de vieille fille qui ne s'est pas mariée pour servir de mère à ses neveux — et un peu aussi pour ne pas voir péricliter les Deux-Barbeaux. Rien de plus touchant que l'affection qui unit les neveux et la tante ; rien de plus patriarcal que cet intérieur; rien de plus respectable que la tante Lénette, ajoutant soigneusement, chaque soir, ainsi que le recommandent MM. Le Play et Charles de Ribbe, quelques pages de plus à son *Livre de famille*. Malheureusement, la tante Lénette vient à mourir, Germain Lafrogne se marie — et, par suite des légèretés de sa femme et des stratégies séductrices de Xavier Duprat, le Don Juan en question, l'antique harmonie qui, de temps immémorial, régnait aux Deux-Barbeaux, se trouve rompue. Heureusement, la pauvre femme, coupable seulement d'inconséquence, finit par attendrir son mari à force de soins intimes donnés à la gestion du ménage, à force de respect pour les traditions de foyer des deux frères. La réconciliation s'opère et tout rentre dans l'ordre. — *Le Sang des Finoel*, de moins longue haleine que *la Maison des Deux-Barbeaux*, est une histoire triste et mélancolique. Elle peut se résumer en deux mots : Aimée Finoël, forestière par sa mère, a gardé, quoique élevée dans les villes, le souvenir des pays rustiques dont la description a bercé son enfance. Orpheline, elle quitte Paris pour le village maternel. Là, recueillie par deux vieilles laides tantes qui la détestent et la jalousent, Aimée se voit si malheureuse qu'elle déserte le hameau et va se réfugier dans les bois, chez le vieux Finoel, son grand-père. Cette jolie fleur de serre, transplantée en pleine nature, est brisée par le brutal caprice d'un viveur. Abandonnée et désillusionnée, la fille des Finoel meurt de cet abandon et de cette désillusion, mais elle meurt au moins dans la cabane de l'ancêtre, en face des hêtres et des chênes aux enivrantes senteurs, aux ramures puissantes. *Le Sang des Finoel* touche par certains côtés au fatalisme.

23. — Dans *le Sang des Finoel*, nous sommes initiés aux mœurs rudes des charbonniers lorrains ; dans *Un coin de village*, M. Camille Lemonnier, un autre paysagiste, nous initie aux mœurs non moins rudes des paysans brabançons. L'auteur d'*Un coin de village* a dédié son livre à M. Léon Cladel. Nous ne comprenons pas le sens de cette dédicace : il existe, en effet, entre les rusticités flamandes de M. Lemonnier et les paysanneries quercynoises de M. Léon Cladel, une différence radicale. Autant celui-ci est crû dans ses expressions et libre dans ses récits, autant l'écrivain brabançon, du moins cette fois, est réservé, délicat, nuancé — sans cesser pour cela d'être exact, vrai, pittoresque. Tout se passe en tout bien tout honneur, entre de braves gens, comme le gros Kobe Snipzel et la commère Catherine Wild, comme le jeune Lamme et la petite Roose Slim. L'histoire dé-

bute par un quiproquo, c'est-à-dire que le gros Kobe, qui approche de la cinquantaine, veut enlever à Lamme, son neveu, le cœur et la main de sa fiancée ; mais, grâce à l'intervention de la sorcière Hidelidel Hopsasa, il en retourne tout autrement. Si rapprochés qu'ils soient de la France, les paysans brabançons ne ressemblent nullement aux paysans de nos contrées, et l'étude qu'en fait M. Lemonnier en est d'autant plus originale. Il s'exhale de ce roman un parfum de terroir du meilleur aloi. Il n'est pas jusqu'à la vieille Hopsasa, la sorcière, la *souquelaire*, comme on dit en Brabant, qui ne donne au roman de M. Lemonnier un attrait de plus, cette sorcière n'empruntant rien à celles que, depuis Shakespeare, la littérature romanesque aime à faire figurer dans ses inventions. Somme toute, ce n'est pas l'œuvre du premier venu.

24. — On connaît cette paraphrase du *Beatus ille qui procul negotiis* d'Horace :

> Heureux qui se nourrit du lait de ses brebis
> Et qui, de leur toison, voit filer ses habits,
> Qui ne sait d'autre mer que la Marne ou la Seine
> Et croit que tout finit où finit son domaine.

C'est pour n'avoir pas suffisamment médité ce gracieux quatrain du poète Segrais que Nelly Laurent, de la ferme des Alouettes, échoue comme une voleuse sur les bancs de la cour d'assises. Elle avait pourtant tout à souhait, la jeune Normande. Fille unique, adorée de ses parents, mais trop volontaire, trop capricieuse, elle voulut être une grande dame. On la mit à Rouen dans un pensionnat de riches demoiselles. Première faute. Elle y prit le goût de la toilette. Au lieu de la donner en mariage à un brave cultivateur de Pont-de-l'Arche ou de Bourgtheroulde, on la maria à un médecin des environs de Caen. Seconde faute. Nelly Laurent, devenue Mme Dubreuil, voulut marcher de pair avec telle marquise ou telle comtesse qui l'admettaient à leurs soirées. Le pauvre Dubreuil se tuait de travail pour subvenir aux fantaisies de sa femme. Mais la vanité est un gouffre. L'argent ne suffisait pas. Mme Dubreuil déroba, avec effraction, 6,000 francs dans le secrétaire d'une de ses amies, et, pour ce, fut condamnée à quatre ans de réclusion. Dubreuil s'expatria avec Paula, sa fille. Il fit fortune en Amérique ; puis, un jour, pris de pitié, il revint en France, et recueillit sa femme au sortir de prison. Le crime avait été grand, l'expiation fut complète. Nelly Dubreuil édifia par sa conduite toutes ses compagnes de captivité. Aujourd'hui, le ménage Dubreuil exploite une ferme aux environs de Lyon ; il a changé de nom, et nul ne reconnaîtrait Nelly des Alouettes dans la douce, bonne et dévouée Mme Fleury. De ce roman émerge une idée, qui est au fond une idée chrétienne, évangélique : c'est que l'homme, tant qu'il est sur la terre, peut se réhabiliter de n'importe quelle faute, par le travail, la vertu, la bonne conduite et

le repentir. A tout péché miséricorde. Mme Céline Malraison a tiré de cette idée tout le parti possible, et son œuvre, aussi bien écrite que bien pensée, doit prendre rang parmi les romans foncièrement honnêtes.

25. — Nous en dirons autant de la *Guerre au château*, de Mme Thuret. En fait d'honnêteté et de délicatesse, quand les plumes féminines veulent bien s'en mêler, nul ne réussit mieux. Dans *la Guerre au château*, l'action est beaucoup plus compliquée que dans *Nelly des Alouettes*. C'est un chassé-croisé de brouilleries, de dépits amoureux, de scènes de jalousie — le tout provoqué par une belle cousine, dont l'amour a été dédaigné, et qui s'est installée dans l'aristocratique demeure des comtes de Beyanes. A la fin tout s'apaise, grâce à l'excellent ménage Deformont qui, au milieu de ces batailles, ne cesse de jouer le rôle de pacificateur. Mais si honnêtes qu'ils soient, ni *la Guerre au château*, ni *Nelly des Alouettes* ne sont des livres destinés aux bibliothèques paroissiales. Je ne vois, pour ce trimestre, dans cette dernière catégorie, que *les Révélations d'un sacristain*, de M. Jean Grange ; *le Roi Polycarpe*, de M. Henri Cantel ; *Un libre penseur*, de M. Fredonnet ; *François le Balafré*, de M. Charles Buet ; *Fantômes bretons*, de L. du Laurens de la Barre, et les *Légendes de Trianon et de Fontainebleau*, de Mme Julie O. Lavergne. De ces derniers volumes, il me reste à dire un mot : ce qui m'amène aux *Contes et Nouvelles*.

26. — Voici d'abord un recueil de Mme Judith Gautier, composé de quatre nouvelles : *André Ivanovitch*, *la Batelière du fleuve Bleu*, *l'Ile déserte*, *l'Esprit chagrin*, — le tout réuni sous ce titre : *les Cruautés de l'amour*. Dans *Adolphe*, Benjamin Constant en avait écrit les amertumes ; Mme Judith Gautier va jusqu'aux cruautés. Chacun son goût. C'est d'ailleurs, à peu de chose près, la même chose. Les cruautés dont Mme Judith Gautier se fait l'historiographe se ressemblent sous toutes les latitudes — en Russie, en Chine, en Amérique, à Paris : théâtres divers, mêmes comédies ou mêmes tragédies. Rien de bien remarquable, sauf *la Batelière du fleuve Bleu*. Dans ce conte, Mme Judith Gautier parle de la Chine en poète — et, en certains endroits, on dirait qu'elle a dérobé, pour s'en servir fidèlement, la riche palette de son père, l'auteur du *Capitaine Fracasse*.

27. — Les *Drames mystérieux*, de M. Guy de Charnacé, sont au nombre de six : *Lord Fairville*, *Les deux anneaux*, *la Fille de l'insurgé*, *Un sphinx*, *Françoise*, *les Meyer*. Le premier de ces drames a le double tort d'être fort scabreux et de trop rappeler le Conte de *Jean-de-l'Ours*, et le *Lokis* de Prosper Mérimée. Le cas de lord Fairville, qui a l'âme d'un homme et le corps d'un orang-outang, relève directement de la physiologie. C'est d'une monstruosité révoltante — et qui n'est même pas scientifique. M. Guy de Charnacé a-t-il voulu popula-

riser les ridicules théories de ceux qui prétendent que l'homme descend du singe? Nous ne le pensons pas : l'auteur, dans ces autres ouvrages, n'ayant jamais posé en athée et en darwiniste. Ce doit être le produit d'une gageure. Il n'y a pas à en louer le gagnant. On ne saurait nier que la question des influences héréditaires n'ait préoccupé M. de Charnacé dans le sujet de ses six nouvelles. Cette préoccupation n'est pas que dans *Lord Fairville :* on la retrouve dans *les Deux anneaux*, histoire de deux orphelins, fille et garçon, qui vont se marier quand ils découvrent qu'ils sont frère et sœur ; dans les *Meyer*, biographie de deux familles sorties de la même souche — l'une pauvre l'autre riche, chacune s'alliant avec son propre sang, celle-là produisant des enfants superbes, celle-ci donnant le jour à des êtres rachitiques ; dans *la Fille de l'insurgé*, drame navrant où l'on voit la fille d'un des assassins du général de Bréa se développer avec tous les mauvais instincts de sa race, accueillir par la haine les bienfaits d'honnêtes bourgeois qui lui donnent le pain et le couvert, voler ses bienfaiteurs, les quitter pour aller vivre avec un ouvrier peintre, compagnon de son père dans les sanglantes journées de Juin, trahir pour le dernier des voyous un homme de cœur qui lui donne sa main, hériter de sa fortune par le crime et finalement épouser un Antinoüs de barrières. Le *Sphinx* est moins tragique. Le Sphinx est une princesse qui se cache sous un nom d'emprunt et qui, sur le point d'aimer et de trahir son secret, s'échappe sur la haute mer. Françoise est une fille du peuple, dont le caractère n'est pas moins odieux que celui de Sophie Frélard, la fille de l'insurgé. L'auteur des *Drames mystérieux* part de ce principe que « mauvais sang ne peut mentir, » et qu'il y a, dans les bas-fonds sociaux, de telles perversités morales qu'il est inutile de parlementer avec elles. Il faut les réduire et les empêcher de nuire... par la force. Nous n'y contredisons pas.

28. — Le Nord ancien était le pays des sagas héroïques, des contes fantastiques, des fables et des légendes ; le Nord moderne ne dédaigne ni les romans de longue haleine, ni les contes humoristiques. Les meilleurs conteurs danois, suédois, norwégiens et finlandais sont Andersen, Auguste Blanche, Frédérika Bremer et J.-L. Runeberg. Leurs œuvres sont peu lues en France. M. Léouzon le Duc, qui est familier avec les populations de la Baltique, a pris à cœur de vulgariser chez nous leur littérature. Aujourd'hui, il vient de traduire une série de nouvelles qui donnent de cette littérature des échantillons variés. Citons la *Veillée de Noël*, qui renferme les plus piquants détails sur la célébration du Christmas en Finlande ; *Carl Utter*, un franc éclat de rire, qui éclate en plein quartier latin, au milieu des étudiants de Stockolm ; *les Deux Jumeaux*, petit drame intime, plein de sentiment, d'exquise poésie et de tendresse émue ; *le Sonneur d'église et le Diable*,

eau-forte à la manière d'Hoffmann ; *le Fossoyeur*, sombre récit où la réalité coudoie la fantaisie et qui est un chaleureux réquisitoire contre les inhumations prématurées ; enfin, la pièce de résistance, *Nadeschda*, histoire d'une jeune esclave russe, mariée à un grand seigneur, persécutée par une affreuse belle-mère, tourmentée par un beau-frère jaloux, et dont le sort ressemble trait pour trait à celui de Geneviève de Brabant. En voilà pour tous les goûts.

29. — En son temps, le *Polybiblion* a rendu compte d'un étrange volume de Sacher-Masoch, intitulé : *le Legs de Caïn*, et d'où se dégageait, avec des allures byroniennes, le plus désespérant athéisme. Aujourd'hui, le Charles Nodier des Petits-Russiens nous surprend le plus agréablement du monde. Son *Nouveau Job* est un récit absolument chrétien, d'un souffle religieux très sincère. C'est la biographie d'un paysan galicien. Théophile Pisarenko, qui souffre en ce monde tout ce qu'il est humainement possible de souffrir et dont la vie rappelle exactement celle du patriarche de la terre de Hus. La mort lui enlève successivement sa femme et ses enfants ; les sauterelles ravagent ses récoltes et le réduisent à la misère ; l'inondation emporte sa chaumière ; le seigneur de son village le fait atteler à une charrue comme une bête de somme ; ses amis le tournent en dérision ; une maladie mystérieuse le tient cloué sur son grabat : tout le monde le fuit et l'abandonne ; tout le monde, même sa seconde femme, l'accable d'injures. A chaque épreuve, à chaque tourment, à chaque humiliation, Pisarenko se contente de dire, comme Job : « Que la volonté de Dieu soit faite ! » Tant d'héroïque résignation ne devait pas rester sans récompense. En effet, autant la première partie de l'existence du Galicien avait été misérable et triste, autant la seconde partie est brillante et prospère. Pisarenko voit chez lui l'aisance renaître ; ses récoltes sont abondantes ; son fils, l'enfant de sa seconde femme, est le meilleur étudiant de l'école d'agriculture de Vienne ; les amis reviennent nombreux autour de Pisarenko ; il est élu d'abord au Landtag (assemblée provinciale), puis au Reisdstag (assemblée nationale) ; il représente les paysans de la Galicie à la cour d'Autriche ; il défend énergiquement leurs droits devant la Diète ; l'empereur d'Autriche le comble d'honneurs et de prévenances ; respecté de tous, le nouveau Job, majestueux vieillard, est la providence des populations qui habitent entre Kolomea, Zoblotow et Sniatyn. Dans ses souffrances, Pisarenko, qui ne connaissait d'autres livres que celui du Créateur, la nature, avait coutume de dire : « Pourquoi se tourmenter à essayer de comprendre les mystères de Dieu ? Nous ne sommes que d'hier, nous ignorons tout et notre vie est une ombre qui passe. » Dans le bonheur, sa philosophie religieuse ne l'a pas abandonné, et, à chaque joie nouvelle, il dit encore, comme autrefois à chaque malheur : « Que le nom de Dieu soit béni ! »

Le Nouveau Job est suivi d'une petite nouvelle, *le Laid*, qui n'a ni le même intérêt ni la même portée. Le *Nouveau Job* est également un plaidoyer en faveur des paysans petits-russiens : M. Sacher-Masoch démontre que, dans la Galicie, les seigneurs sont tous du parti polonais, tandis que le menu peuple, au contraire, est fidèlement attaché à l'empereur d'Autriche. Il a tout à souffrir de l'aristocratie polonaise où règnent beaucoup d'usages empruntés à la féodalité, et il ne reçoit de la cour de Vienne que des bienfaits : exemption de tailles, justice gratuite, abolition du robot (sorte d'hommage très humiliant), protection impartiale, M. Sacher-Masoch, parlant de l'archevêque Leswinowitsch, l'un de ceux qui ont plaidé à la cour de Vienne la cause des Galiciens, rend de lui le témoignage suivant : « Cet éminent prince de l'Église fut enlevé trop tôt à l'admiration et à l'estime de ces concitoyens. Aussi savant que profondément pieux, diplomate habile et par-dessus tout homme d'honneur, ce prélat ne sera jamais oublié parmi les paysans de Galicie dont il a toujours défendu les droits. » Le patriotisme local rend parfois cependant injuste M. Sacher-Masoch envers l'aristocratie galicienne, et *le Nouveau Job* contient à ce propos des scènes d'une brutalité et d'un réalisme qui nous paraissent empreints de beaucoup d'exagération. Que ne pouvons-nous avoir à louer que des pages parfaites ? Comme celle-ci, par exemple : « Dans son enfance, Théophile Pisarenko accompagnait un soir le curé du village pour porter le saint-viatique à un garde forestier qui demeurait loin de l'église. Il marchait en avant avec sa robe rouge et son surplis blanc, agitant de temps à autre sa petite clochette. La neige tombait avec violence. Tout à coup, aux mugissements de la tempête se joignit un son particulier, rappelant à la fois, les cris d'un enfant abandonné et les rauques aboiements d'un chien qui a perdu sa piste. — C'est un énorme chien, dit l'enfant, montrant dans le brouillard une tête avec des yeux enflammés. Tiens, encore un autre ! — Ce sont des loups, mon fils, répondit doucement le vieillard qui se mit à réciter des prières. Recommande ton âme à Dieu... Ils se croyaient perdus : une bande de ces terribles carnassiers, tourmentés par la faim, défilait lentement. Le courageux acolyte se signa et fit retentir sa sonnette avec une vigueur inaccoutumée. On eût dit qu'il voulait prendre à témoin la nature entière et pénétrer les loups de respect pour les choses saintes. — C'est le Saint-Sacrement, faites place ! semblait dire le petit messager métallique.... Et voilà que les carnassiers se rangèrent sur les bords de la route, et, lorsque les deux hommes les eurent devancés, ils suivirent à petits pas, tête baissée. C'était une singulière procession ! L'enfant, le premier, agitant toujours sa clochette, le prêtre après lui, portant le Saint-Sacrement, puis les bêtes de la forêt, muettes et comme terrifiées par la surprise. Ils arrivèrent

ainsi à la maison du garde. » —N'est-ce pas que c'est là une page supérieurement belle ? Il s'en trouve d'autres du même genre : celles notamment où l'auteur énumère les pieuses coutumes et les superstitions populaires de la Galicie. Dans ce pays, tout primitif, on croit encore à la maïka, fée bienfaisante, au dib, lutin du foyer, et à la russalka, sorte d'ondine capricieuse qui attire dans les rivières les jeunes hommes pour les étrangler sous les eaux avec ses cheveux d'or. Coïncidence curieuse! En Galicie, Noël se dit *Kolendy*, absolument comme en Provence *Kalendau*. Cela ferait supposer dans les deux races la même alluvion romane.

30. — On doit pareillement à M. Sacher-Masoch un original bouquet de Nouvelles juives et petites-russiennes. Le titre général est celui-ci : *A Kolomea*, probablement parce que Kolomea est le lieu où se dénoue l'action de la plupart de ces contes. Comme dans ses autres productions, ce sont ici les juifs et les paysans de la Galicie que l'auteur aime à peindre. Ainsi, dans *Pinstchew et Mintschew*, nous avons affaire à deux Israélites qui passent soixante ans de leur existence à ergoter sur le Talmud, l'un en rechignant, l'autre en goguenardant, comme qui dirait Héraclite et Démocrite. Dans *Abe Nahum*, nous assistons à l'odyssée de deux enfants d'Israël dont l'un, le garçon, devient journaliste, et dont l'autre, la fille, finit en courtisane. Dans *Aldona*, c'est encore une jeune juive poursuivie par les loups et que son sang-froid fait reculer. L'*Ours amoureux* est une débauche d'esprit de fort mauvais goût dont un prêtre galicien est le héros. *Le Roi de Pologne* est un pauvre fou qui se croit le descendant des Ladislas et de saint Casimir. *Adam Kosabroki* est une sorte de philosophe et de poète sans le savoir, qui fuit les femmes comme la peste. Celles-ci se vengent en vraies filles d'Eve, et jouent à cet Adam sauvage mille tours pendables. — *Magasse le Watacheko* correspond à un brigand mystérieux des monts Karpathes, qui fait songer au Vieux de la Montagne. Encadrés dans ces récits, deux paysages d'un genre opposé : D'abord *la Fête des moissonneurs*, qui offre, dans ses détails mi-chrétiens et mi-païens (Cerès couronnée d'épis et portée en triomphe à l'église), de larges traits de ressemblance avec un tableau célèbre de Léopold Robert, *la Fête des moissonneurs dans la campagne romaine ;* ensuite *Un jour et une nuit dans la steppe*, esquisse puissamment tracée, d'un grand effet. En résumé, dans chacun de ces contes, de jolis détails de mœurs, des paysages bien réussis, des types d'un relief inoubliable. Mais, pas plus comme fond que comme forme, ils ne sont comparables au *Nouveau Job*. C'est, dans l'œuvre de Sacher-Masoch, l'étude la mieux finie, la plus brillante.

31. — *Les Fantômes bretons*, de M. du Laurens de la Barre, ne mentent pas à leur titre. Tout y est diabolique ou céleste, fantastique

ou surnaturel. *L'Homme emborné* qui se voit enfermé dans un cercle magique où l'a conduit sa cupidité ; *la Chaise en enfer*, *le Garde-chasse du diable*, *les Poires d'or*, *la Jument maigre* (symbole de la destinée humaine) ; *Trémeur ou l'homme sans tête ; le Nain noir* (Katel-Kollet), tout cela sent bien sa Bretagne — cette Bretagne bretonnante des Barzas-Breiz, des chants bardiques et de Merlin l'Enchanteur. Dans plusieurs de ces Légendes, M. du Laurens de la Barre, le vieux conteur de Coat-Ar-Roch, rappelle les luttes que le christianisme fut obligé de livrer contre le druidisme expirant — acculé dans son dernier refuge, l'Armorique. Des légendes, *le Pousseur de la Dourdu* est la plus remarquable. Elle a bien surtout le cachet antique — et il faut remonter aux contes mystérieux des vieux âges pour retrouver quelque chose de semblable à Igilt, la brune aux yeux bleus, qui conduisait ses soupirants de vant l'eau noire de la Dourdu et leur disait : « Il me faut de l'or ; ce gouffre en est pavé ; celui-là sera mon époux qui pourra m'en apporter charge d'homme ! » La plupart des *Fantômes bretons* de M. du Laurens de la Barre avaient paru déjà dans le *Journal de Rennes*, la *Revue de Bretagne* et le *Messager de la Semaine*. Les amis de la littérature bretonne lui sauront gré de les avoir publiés en volume. Le livre reste ; le journal, comme son nom l'indique, a le sort des insectes dont parle Aristote, ces éphémérides du Pont-Euxin qu'un lever et un coucher de soleil voyaient naître et mourir.

32-33. — Sous la première Restauration, le couplet suivant était fort à la mode :

Dans les jardins de Trianon,
Je cueillais des roses nouvelles ;
Mais, hélas ! les fleurs les plus belles
Avaient péri sous le glaçon.
J'ai beau chercher les dons de Flore :
Les hivers les avaient détruits.
Je ne trouvais que des soucis
Qu'humectaient les pleurs de l'Aurore.

L'auteur des *Neiges d'antan*, Mme Lavergne, s'est inspirée de ce refrain mélancolique. Mais elle a été plus heureuse que le poète royaliste. Elle a trouvé à Trianon, à Saint-Germain et à Fontainebleau, des roses odorantes, des lys blancs comme neige, des œillets dont le grand Condé n'eût pas dédaigné de parer sa boutonnière, des fleurs charmantes enfin. Ces fleurs sont des légendes ; mais les légendes ont bien leur utilité. Savourez les *Légendes de Fontainebleau*, et vous en apprendrez autant sur la reine Christine de Suède et le meurtre de Monaldeschi, sur l'Ermite de Franchard (grand seigneur devenu sylvain à la suite de peines de cœur), sur Moretta (la moricaude filleule de Marie-Thérèse d'Espagne, reine de France), sur Marjolaine et le chasseur noir, que dans les volumineux *Mémoires* de

Mme de Motteville et du duc de Saint-Simon ! Méditez les *Légendes de Trianon*, et vous verrez se dérouler devant vous, avec ses joies et ses douleurs, toute la vie de Marie-Antoinette ! Trianon est, en effet, le lieu de France qui parle le plus de la reine-martyre. Il y a là encore les vestiges et le souvenir du moulin, de la laiterie, de la chaumière et des arbres de la Reine. Les principales Légendes de Trianon, racontées par Mme Lavergne, sont les suivantes : *l'Aurore*, dont le petit Wolfgang Mozart est le héros principal; *l'Anémone*, *le Pastel du roi Louis XIII*, *Louise de Lafayette*, *le Coucher du soleil*, tableau rapide, mais bien rendu, de la vieillesse de Louis XIV; *Pauvre Jacques*, où la princesse Élisabeth est représentée en fermière de Montreuil; *La dernière rose*, pauvre petite rose rouge, donnée un jour, entre deux haies, dans un chemin de traverse, par une femme du peuple à Marie-Antoinette, et que celle-ci, sous le coup d'un pressentiment qui était une prophétie, baptisa du nom de *Flos Martyrum*; enfin, *le Vannier de Chevreloup*. A notre sens, *le Vannier de Chevreloup* est la perle du recueil. Ce vannier était un centenaire, gagnant sa vie à tresser des corbeilles. Un jour, il reçut la visite de Marie-Antoinette, qui lui amena le jeune dauphin pour lui apprendre à faire des paniers. Le vieux vannier, respectueusement, n'aquiesça pas à cet étrange désir : « Je refuse, Madame, » dit-il, en se levant, à l'auguste visiteuse. « Nous vivons dans des temps où le métier de roi est « dur et difficile. Monseigneur le Dauphin n'aura pas trop de toute sa « vie pour l'apprendre. Que Votre Majesté pardonne à la franchise du « plus âgé et du plus dévoué de ses sujets ! Mais, quand les rois veulent « faire la besogne du peuple, le peuple est grandement tenté de faire la besogne des rois. » Et le vieillard se rassit. Quelques années plus tard, en 93, le vannier centenaire qui savait si bien dire la vérité vivait encore, mais donnait si peu de signes de connaissance que ses enfants parlaient hardiment devant lui de toutes les tristes nouvelles qui venaient de Paris. Un soir cependant, le 21 janvier, Noël Pannier, son fils, revenant de Versailles, tout pâle, dit tout haut à sa femme : « Ils ont guillotiné le Roi ! » A ces mots, l'ancêtre, qui semblait dormir, se redressa subitement, retrouva sa voix tremblante, et lentement récita le *De Profundis*. Puis il retomba dans son fauteuil pour ne plus se relever. Il était mort. Par ces quelques lignes, on peut juger du talent de Mme Lavergne. Elle excelle à faire revivre le passé; elle accentue le vrai sens des épisodes historiques; sa plume colorée évoque, dans leur réalité, les grandes figures d'autrefois et en fait comme des apparitions parlantes. Mme Lavergne nous annonce comme devant bientôt paraître : *les Stuarts à Saint-Germain*, *Charles-Edouard en France*, *Charlotte Corday*. Qu'elle ne nous fasse pas trop attendre. Ses récits seront les bienvenus, messagers de joie, de paix

et de consolation. Le présent est si triste qu'il y a une réelle volupté à s'en distraire. Et quoi de plus propre à nous détourner des misérables préoccupations du moment que la légende, cette fleur de l'histoire.

FIRMIN BOISSIN.

THÉOLOGIE

Manuel biblique, *ou cours d'Écriture sainte à l'usage des séminaires.* Paris, Roger et Chernowiz, 1880. *Ancien Testament*, par F. VIGOUROUX, prêtre de Saint-Sulpice. Tome Ier. *Introduction générale. Pentateuque.* In-12 de VIII-542 p.— *Nouveau Testament*, par M. BACUEZ, prêtre de Saint-Sulpice. Tome IV. *Les Apôtres : Histoire, Doctrine, Prophéties.* In-12 de 688 p. Prix : 3 fr. le volume.

Atlas historique et géographique de la Bible, destiné à faciliter l'intelligence de l'Écriture sainte et de l'histoire biblique, mis à la hauteur des découvertes faites de nos jours en Palestine, dans la péninsule sinaïtique et parmi les ruines de l'Assyrie et de Babylone, composé de sept planches in-fol., par le Dr RICHARD RIESS. Fribourg-en-Brisgau, Herder; Paris, Haar ; Lyon, Georg. — Prix : 3 fr. 50.

Le *Manuel biblique*, si bien inauguré par le travail de M. Bacuez relatif aux saints Évangiles (voir t. XIV, p. 327), s'est grossi récemment de deux volumes. Il n'en manque plus qu'un seul, le second, dont M. Vigouroux s'occupe activement, et qui traitera de tous les livres de l'Ancien Testament à partir de Josué. Nous posséderons en France, quand il aura paru, un traité élémentaire d'exégèse, que l'Allemagne elle-même pourra bien nous envier.

I. — M. Vigouroux ne sait produire que des chefs-d'œuvre ; car c'est vraiment un chef-d'œuvre que ce tome premier du *Manuel*, consacré à l'Introduction générale et au Pentateuque. On y reconnaît sans peine le savant auteur de *la Bible et des découvertes modernes.* Cependant, c'est sous un nouveau jour qu'il se présente à nous. Autre chose est l'ampleur de développements que comporte une étude approfondie sur tel ou tel sujet, autre chose la concision d'un manuel. Mais, de part et d'autre, on sent le maître en exégèse. Nous savons avec quel intérêt l'on suit à Saint-Sulpice le cours de M. Vigouroux : les milliers d'élèves nouveaux que va lui donner le *Manuel biblique* trouveront que l'enseignement écrit du docte professeur ne le cède en rien sous ce rapport à son enseignement oral. Il réalise à la lettre, s'il ne l'a pas tacitement adoptée, la devise du Hollandais van Alphen : *Mijn leeren is spelen*, ma façon d'instruire est une récréation. Son livre, même dans les passages les plus techniques, n'a rien de la sécheresse d'un abrégé. Après quelques excellents conseils sur l'étude de l'Écriture sainte (p. 1-22), il étudie les graves questions de l'inspiration (p. 23-56) et du canon biblique (p. 57-117). Tout ce qui

se rapporte aux textes originaux et aux versions de la Bible, aux divers sens et à l'interprétation de la parole de Dieu est ensuite exposé (p. 118-214). L'introduction générale se termine par une histoire sommaire de l'interprétation de l'Ancien Testament, sobrement mais admirablement racontée (p. 215-256). En tête du Pentateuque, nous trouvons, sous forme d'introduction particulière (p. 257-313), quelques dissertations qui roulent presque toutes sur des questions brûlantes, notamment sur l'authenticité des cinq livres de Moïse. Les chapitres suivants sont consacrés à la cosmogonie mosaïque (p. 314-354), au premier homme (p. 355-414), au déluge (p. 415-441), à la table ethnographique des peuples et à la tour de Babel (p. 443-457), aux patriarches (p. 458-470), enfin à Moïse et à sa législation (p. 519-538). Nous devons nous borner à ce rapide sommaire ; toutefois, nous le répétons, l'auteur ne pouvait offrir plus de choses sur un espace si restreint.

II. — Le tome second, de M. Bacuez (quatrième du *Manuel*), digne en tous points de son frère aîné, s'occupe des Apôtres, c'est-à-dire des livres saints qui les concernent ou qui furent composés par eux. De ces livres, l'un est historique (les Actes), un autre est prophétique (l'Apocalypse) ; tout le reste est didactique. L'auteur a suivi cette division très naturelle, partageant son volume en trois sections : l'histoire (p. 14-138), la doctrine (p. 139-518), la prophétie (p. 519-570). La seconde partie est de beaucoup la plus considérable : les quatorze épîtres de saint Paul et les sept lettres dites catholiques y sont tour à tour étudiées avec une grande richesse de détails. M. Bacuez insiste à bon droit sur l'enchaînement des pensées : il pose de temps à autre des jalons que le novice trouvera bien précieux, spécialement pour l'étude de saint Paul. Peut-être pourrait-on souhaiter qu'il y eût ajouté un plus grand nombre de ces idées générales qui aident le lecteur à s'élever au sommet des questions, afin de les envisager un instant dans leur ensemble, avant de descendre dans la mêlée des notes particulières.

Il y a environ dix ans, dans l'enthousiasme inconsidéré de sa jeunesse, celui qui écrit ces lignes parlait avec feu, devant quelques amis, du projet qu'il nourrissait audacieusement de fonder, à lui seul au besoin, une *Revue* biblique. Il reçut en réponse ces décourageantes paroles : Soit, mais vous pourrez prendre pour *motto* : *Vox clamantis in deserto!* Depuis dix ans, les choses ont bien changé, et — le succès de ce bel ouvrage en fait foi — l'on ne prêche plus dans le désert quand on parle d'Écriture sainte aux catholiques français. Que Dieu en soit béni !

— « Dans la lecture de chacun des livres de la Bible, il faut avoir sous les yeux un atlas biblique. Il est impossible de bien comprendre les

livres historiques de l'Ancien et du Nouveau Testament, les prophètes, un certain nombre de psaumes, sans une connaissance exacte de la géographie de la Palestine. » Ainsi commence, dans le Manuel biblique (t. I, p. 10), le douzième des conseils de M. Vigouroux pour l'étude de l'Écriture sainte. Il est accompagné d'une note qui recommande tout particulièrement le *Bibel-Atlas* de M. Riess. Cet atlas a déjà trouvé en France de nombreux amis; mais il en trouvera certainement de plus nombreux encore, grâce à l'heureuse idée qu'a eue l'éditeur de faire traduire, pour ceux d'entre nous qui ignorent l'allemand, soit les titres généraux des cartes, soit les expressions techniques et les notes répandues çà et là dans les planches. Puisse cet air franchement gaulois l'introduire dans mille nouvelles bibliothèques! Il le mérite, car il est très-complet, d'une parfaite exactitude, et d'un prix vraiment bien modéré. L. Beuvray.

Essai sur la mythologie égyptienne, par Paul Pierret, conservateur au musée égyptien du Louvre. Paris, Vieweg, 1879, gr. in-8, autogr. de 83 p.

La mythologie égyptienne est un des problèmes les plus difficiles que nous offre l'interprétation des textes écrits et des monuments figurés de l'empire des Pharaons. Le nombre des divinités est si considérable, la détermination de leurs attributs manque tellement de précision, qu'il a été, jusqu'à ces derniers temps, à peu près impossible de les classer et de leur attribuer leur place hiérarchique; il en est encore de même aujourd'hui pour le panthéon chaldéo-assyrien. Il y a quelques années à peine, M. Grébaut a montré, dans son étude sur l'*Hymne à Ammon*, du musée de Boulaq, l'importance capitale que jouait le soleil dans les mythes religieux des Égyptiens. Les bases posées par M. Grébaut furent le point de départ d'études subséquentes, notamment de celle que nous signalons aujourd'hui, et qui a fait l'objet d'une lecture à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

M. Pierret vient d'établir succinctement, et à l'aide de nombreux textes hyéroglyphiques, le système complet de la religion égyptienne, telle qu'elle subsista depuis Ménès jusqu'à la conquête romaine. Ce qui paraissait un dédale inextricable, devient, dans le système de M. Pierret, d'une simplicité merveilleuse; ce qui, d'après les Grecs, n'était que superstitions grossières, se transforme en une religion qui, dans son principe, s'élève à une conception de la divinité, presque chrétienne. Les Égyptiens, d'après des textes multipliés, croyaient à un Dieu unique, sans second, infini, éternel, omnipotent, créateur de toutes choses, invisible et se confondant avec la vérité même. Les nombreuses statues qui peuplaient les temples et qui ornent nos musées,

n'étaient que les symboles des diverses manifestations de l'Être suprême. La plus éclatante manifestation de Dieu sur la terre était le soleil; Dieu, pour se montrer aux hommes, se dissimulait derrière l'éclat éblouissant du soleil, qui s'appelait alors Ammon-Râ. « Toute la mythologie égyptienne réside dans ce qu'on peut appeler le drame solaire; il se compose de plusieurs actes qui sont la naissance de l'astre à l'orient, son parcours diurne, sa disparition à l'horizon occidental, sa traversée nocturne de la région infernale et sa réapparition à l'orient. A chaque acte de ce drame, le Dieu change de nom, sans rien perdre de son individualité et de sa toute-puissance. Ce sont ces rôles divers qui constituent le panthéon égyptien. » Osiris est le soleil sous l'horizon; Isis personnifie l'espace dans lequel le soleil prend naissance; et Horus, fils d'Osiris et d'Isis est le soleil levant et rajeuni. Tous les autres dieux prennent de même leur place dans la course du soleil et personnifient ses attributs : le soleil, manifestation matérielle de Dieu, tel est le fond de la religion égyptienne.

Au lieu de se renfermer exclusivement dans l'étude des textes hiéroglyphiques, nous eussions voulu voir M. Pierret, arrivé à cette synthèse de dix années de recherches, aborder des questions aussi difficiles et peut-être plus délicates que celles qu'il a traitées. La mythologie égyptienne est capitale dans l'histoire des religions, parce que la civilisation égyptienne, la plus vieille du monde, nous reporte au berceau de l'humanité. Il serait, par conséquent, de la plus haute importance de rechercher si la religion égyptienne dérive d'un monothéisme primitif et plus parfait dont elle ne serait que la dégradation; ou bien si, comme l'affirme M. Maspéro sans en fournir aucune preuve, elle représente le perfectionnement d'un paganisme antérieur. Il serait non moins intéressant de faire une étude comparative des religions égyptienne et assyrienne, afin de rechercher si elles dérivent l'une de l'autre, ou si elles ne sont que deux branches détachées d'un tronc commun. Dans tous les cas, elles se sont fait des emprunts, puisque Bel et Reshep se retrouvent dans le panthéon égyptien. A ces questions se rattachent les plus graves problèmes touchant le monothéisme primitif de l'humanité, les migrations et les fusions des premières races humaines, etc., problèmes qui ne seront éclaircis nettement que lorsque de nouveaux textes auront été mis au jour, à moins qu'ils ne soient définitivement insolubles. Er. B.

JURISPRUDENCE

A Draft of Code Criminal Law and Procedure, by Edward Dillon Lewis. London, 1879, in-8 de 644 p. — Prix : 26 fr.

Dans le discours du trône qu'elle prononça à l'ouverture de la session du Parlement de 1878, la reine d'Angleterre annonça le commencement d'une codification générale des lois anglaises et promit, au nom de son ministère, de déposer dans un délai rapproché un premier projet de code pénal. Ce projet, qui était l'œuvre du criminaliste le plus éminent de l'Angleterre, Fitzjames Stephen, parut en effet dans l'année 1878 sous le titre de *Criminal code* (*Indictable offences*) *Bill*. Il était divisé en deux parties : la première consacrée au droit pénal proprement dit, la seconde à la procédure criminelle. Mais il n'envisageait que les infractions les plus importantes (*indictable*) laissant de côté les délits moins graves, que nous appelons des contraventions. De nombreuses réformes étaient apportées aussi bien à l'ancienne loi commune (*common law*) qu'aux précédentes dispositions des statuts (*statute law*). Circonstance étonnante, qu'on ne s'explique que par le caractère pratique du droit anglais et par les habitudes générales de ce peuple parfois conservateur à l'excès, ce projet passa pour ainsi dire inaperçu. Au lieu de le critiquer, d'en faire valoir les améliorations, d'en signaler les défauts, la nation parut ne pas s'en préoccuper, comme si elle n'avait pas le droit et le devoir de concourir avec son Parlement à cette œuvre pleine de difficultés et de périls.

M. Lewis fut un des rares jurisconsultes qui eurent le courage de prendre la plume pour exposer leurs idées et faire valoir leurs réclamations. Son livre est un nouveau code. Il embrasse le même domaine juridique que le projet de 1878, et il nous présente une succession d'articles très clairs et très nets. Dans une préface de 75 pages, l'auteur a indiqué les principaux changements qu'il avait apportés à la loi actuelle, en y ajoutant ses motifs et la réponse aux objections qu'on pourrait lui adresser. La partie qui a rapport à la procédure est peut-être la plus intéressante. M. Lewis demande : 1° l'établissement d'une haute cour de justice criminelle avec une cour d'appel ; 2° l'abolition du grand jury, dont l'inutilité saute à tous les yeux, et qui aurait déjà dû être supprimé en 1849 : il est difficile de comprendre pourquoi ni le premier projet du gouvernement de 1878, ni le second qui vient de paraître en 1879, n'admettent ni l'un ni l'autre une réforme aussi nécessaire au point de vue de la sécurité publique qu'à celui de la rapidité et de l'économie de la procédure ; 3° des modifications dans l'acte d'accusation et dans la loi sur les preuves (*evidence*); 4° l'interrogatoire de l'accusé. Bentham a déjà montré depuis longtemps que cette étrange coutume anglaise de ne pas interroger l'accusé, coutume ré-

cente dont l'origine ne remonte pas au-delà du dix-septième siècle, donnait toute facilité au coupable d'échapper à la justice sans jamais être utile à l'innocence. Aussi paraît-on aujourd'hui d'accord pour l'abroger. Mais on ne sait quelle forme donner à l'interrogatoire. Lewis propose de ne pas faire prêter serment à l'accusé, et de le laisser, pour le reste, interroger comme un témoin ordinaire par les deux avocats, suivant la méthode de la *cross examination;* 5° la constitution d'un jury mixte qui a beaucoup d'analogie avec le jury écossais, et qui serait formé en partie de jurés ordinaires et en partie de jurés spéciaux; 6° la création d'un jury scientifique qui nous semble très curieux. Voici le texte de l'art. 728 qui établit ce jury : « Dans toute cause dans laquelle le jugement est confié à un jury spécial ou mixte, si la preuve scientifique (*scientific evidence*) offre plus de difficultés que d'ordinaire, la haute cour de justice criminelle, ou l'un de ses juges, peut, avec le consentement des deux parties, ordonner que le jury sera composé d'un certain nombre de jurés possédant des connaissances scientifiques spéciales. »

Le travail de M. Lewis, dont nous venons de donner une rapide esquisse, est des plus intéressants pour tous ceux qui s'occupent de la grande réforme qui s'opère actuellement en Angleterre. On aime à y trouver une certaine indépendance, je dirais même une certaine hardiesse, qui fait un peu trop défaut aux deux projets du gouvernement. Ce n'est pas seulement une codification qu'il faut à l'heure présente, c'est en même temps une refonte sérieuse de cette ancienne législation, dont plusieurs détails sont mieux en harmonie avec les coutumes du quatorzième siècle qu'avec celles du dix-neuvième.

Nous avons été étonné de ne trouver, ni dans les projets du gouvernement, ni dans celui de M. Lewis, aucune disposition qui précisât d'une manière nette les rapports qui existent entre le juge et le jury. Cette difficile question du fait et du droit, qui a donné lieu naguère à un si remarquable débat au parlement italien, mériterait d'être examinée et approfondie par les juristes anglais. Il ne faut pas l'oublier, c'est là un des points faibles de la théorie du jury, et un des motifs pour lesquels nous avons vu l'Allemagne ressusciter hier l'ancienne organisation échevinale. J. Van Den Heuvel.

BELLES-LETTRES

Filologia. Letteratura siciliana, *nuovi studi* di Vincenzo di Giovanni. Palerme, P. Lauriel, 1879, in-8 de VIII-422 p. — Prix : 4 fr.

Il y a longtemps que, dans cette revue (t. IX, p. 26), nous avons rendu compte de deux volumes auxquels M. Vincenzo di Giovanni vient d'ajouter de nouvelles études. Elles avaient, pour la plupart, paru dans

différents périodiques, et leur réunion fait une suite toute naturelle à l'ouvrage que nous rappelons, et qui lui-même se composait de morceaux détachés mais formant un ensemble. M. di Giovanni entend donner ainsi, non une histoire littéraire de sa patrie, mais des matériaux qui serviront à l'écrire et à montrer le grand rôle que, du treizième au dix-septième siècle, la Sicile eut dans le développement intellectuel de l'Italie. Comme le remarque l'auteur, tous les sujets se trouvent abordés dans ces trois volumes; il n'est guère que le théâtre dont il ne soit point parlé, et c'est une lacune qui sera comblée plus tard. On comprendra qu'en raison de la variété et de la quantité des questions traitées, il nous est impossible de nous arrêter particulièrement à chacune des dissertations de M. di Giovanni. Il en est dont l'analyse et les observations qui naîtraient chemin faisant tiendraient une place dont nous ne pouvons disposer pour l'œuvre entière. Tel serait certainement le discours sur la langue vulgaire employée par les plus anciens poètes siciliens. Nous le signalerons aux critiques qui se sont occupés du fameux *contrasto* de Ciullo d'Aleamo, et de l'influence provençale en Sicile. TH. P.

Onserer Lider a Gedichter an onserer Letzeburger-deitscher Sproch, de Landsleit an der neier an der aler Hemecht gewidemt, gesammelt an erausgin vun N. GONNER. (*Nos poésies et chansons en dialecte luxembourgeois,* dédiées à nos compatriotes de l'ancienne et de la nouvelle patrie, réunies et éditées par N. GONNER). — Dubuque, dans l'Etat de Iowa, impr. de la *Luxemburger Gazette*, 1879, in-8 de 104 p.

On a accusé le catholicisme d'affaiblir l'esprit national ; ce reproche absurde est en contradiction avec les faits les plus évidents. En voici un qu'il est bon de signaler : une feuille catholique fort répandue dans les États de Iowa, d'Illinois, de Minnesota et de Wisconsin, la *Gazette luxembourgeoise*, ayant à donner une prime à ses abonnés, leur offre une anthologie de la poésie luxembourgeoise, et c'est une entreprise patriotique, s'il en fût, que celle d'unir l'ancienne et la nouvelle patrie dans une même pensée, comme elles le sont dans le présent recueil, où les œuvres des Luxembourgeois d'Amérique figurent sans trop de désavantage à côté de celles des poètes du Grand-Duché. Le Nouveau Monde y est représenté par MM. N.-E. Becker, J.-B. Bertrand et surtout N. Gonner, qui exprime si bien sa touchante nostalgie, et qui conserve du pays natal un souvenir si attendri (p. 55) :

Si j'avais revu la ville
Et le petit pays de Luxembourg, je serais satisfait,
Et, remerciant Dieu de tout cœur, je fermerais volontiers les yeux.

La part de l'Europe est naturellement beaucoup plus considérable

dans le recueil; MM. Lentz et Dicks y tiennent, comme de juste, la plus grande place; Fr. Majerus, Fendius, Gangler, Pierret, Krein, n'y figurent chacun que pour une pièce; A. Meyer, le fondateur de la littérature luxembourgeoise, eût mérité qu'on lui empruntât plus de deux fables; il est vrai que sa poésie n'est pas toujours consolante. Il y a aussi deux chansons villageoises et quelques poésies anonymes. L'éditeur ne se dissimule pas qu'il a fait bien des omissions; pour combler les lacunes, il fait appel aux collectionneurs de publications en dialecte luxembourgeois, et il promet, soit un second fascicule, soit une nouvelle édition plus complète. Son idée est excellente, il serait bon de rendre accessible aux amateurs nombre de pièces publiées dans des recueils ou en feuilles volantes, et qui sont devenues introuvables.

E. Beauvois.

The miracle play of Hassan and Husain, collected from oral tradition by colonel sir Lewis Pelly; revised with explanatory notes by Arthur N. Wollaston. London, Allen, 1879, 2 vol. in-8 de 303 et 352 p.— Prix : 35 fr.

Nous sommes redevables à deux personnes des splendides volumes que je recommande ici à nos lecteurs. Sir Lewis Pelly, le traducteur, a occupé successivement divers postes importants dans l'Orient; après avoir séjourné aux Indes, il fut attaché en 1859 à la légation anglaise en Perse, et, quatre ans plus tard, il se rendit au golfe Persique en qualité de résident politique. Durant cet intervalle, il avait eu souvent l'occasion d'entendre réciter ou de voir représenter le drame qui contient la description des malheurs d'Hassan et Husain, et il s'était dit que, pour les érudits de l'Europe, ou simplement même pour les *dilettanti* à l'affût du neuf, la traduction de ce singulier poème dramatique devrait être un intéressant sujet d'étude. Par une circonstance aussi heureuse qu'inattendue, sir Lewis Pellly fit la connaissance d'un Persan qui avait été longtemps employé comme professeur d'art dramatique et *souffleur ;* il le chargea de recueillir et de mettre par écrit ces différentes scènes du drame d'Hassan et Husain; aidé ensuite par deux ou trois collaborateurs il en fit la traduction, et il chargea plus tard M. Wollaston de le publier sous la forme qui lui paraîtrait la plus convenable. Remercions donc à la fois M. Wollaston et sir Lewis Pelly de nous avoir procuré un ouvrage qu'un petit nombre de personnes sans doute pourraient aborder dans l'original, mais dont la version anglaise est accessible aux lecturs français tant soit peu cultivés.

M. le comte de Gobineau a déjà donné à ses compatriotes un avant-goût du mystère qui forme le sujet du présent article, et si jamais monument littéraire a mérité d'être popularisé comme type national, c'est bien ce roman dialogué en *cinquante-deux* scènes, où non seule-

ment la poétique de Boileau est violée, mais encore où les hardiesses les plus inouïes de l'école romantique sont dépassées. Ne nous parlez ici ni d'unité de lieu ni d'unité d'action ; le poète ne se contente pas de les ignorer, il les rejette, il les abolit ; et la seule loi qu'il observe, c'est de faire intervenir à chaque instant Mahomet et sa famille, même quand le *nodus* est à peine *dignus vindice*.

Afin de faciliter au lecteur l'intelligence de la pièce, un autre collaborateur de sir Lewis Pelly, M. le docteur Birdwood, y a ajouté, sous forme de préface, un résumé sur les origines du schisme des *Shyites*. Il n'est pas nécessaire que j'entre ici dans des particularités que chacun peut trouver sans peine dans la première histoire du mahométisme venue ; je me bornerai à dire que Hassan et Husain étaient deux frères, fils d'Ali et de Fatime, fille de Mahomet. Après la mort d'Ali, tué à Koufa, l'an 660 de l'ère chrétienne, Hassan fut élu calife (le cinquième), et, au bout de six mois de règne, il consentit à abdiquer en faveur de son compétiteur Moaviah, afin d'éviter l'effusion du sang. Un des fils de Moaviah, craignant néanmoins qu'il ne se repentît un jour de sa générosité, l'empoisonna en 669. Les *Shyites* l'avaient toujours connu comme l'*imaum*, ou chef légal de la religion mahométane ; à sa mort, le titre passa à Husain, et celui-ci, quittant la Mecque après le décès de Moaviah, se rendait à Koufa (680), sur l'invitation des habitants, pour y être investi de la dignité de calife, quand il fut arrêté et mis à mort, aux environs de Bagdad, par les soldats du fils de Moaviah, Yezid, qui avait déjà pris soin d'usurper le souverain pouvoir. Tel est, en gros, l'épisode autour duquel les rapsodes *shyites* ont groupé un nombre extraordinaire de légendes et d'anecdotes, de même que les trouvères et les jongleurs du moyen âge européen ont développé les données des cantilènes primitives, et *revu, corrigé et considérablement augmenté* les maigres traditions qui restaient sur Roland et sur le roi Arthur.

La représentation du *mystère* d'Hassan et Husain est donc à la fois un événement littéraire et un acte religieux ; il faut en lire les détails dans la très intéressante dissertation du docteur Birdwood ; il faut voir le *moullah* montant en chaire et récitant, sur un mode funèbre, le programme de la pièce. « O fidèles, » s'écrie-t-il, « prêtez une oreille attentive et ouvrez vos cœurs pour déplorer les souffrances et les maux de Sa Hautesse l'*imaum* Ali, le vice-régent du prophète ; que les larmes coulent de vos yeux comme une rivière, au récit des malheurs survenus à Leurs Hautesses les bien-aimés *imaum* Hassan et Husain, les premiers entre cette brillante jeunesse qui fait l'ornement du paradis ! »

Après un intervalle de plusieurs siècles, l'effet de cet appel n'a pas encore diminué ; l'enthousiasme des *Shyites* est toujours le même ;

les spectateurs sanglotants se lèvent d'un mouvement spontané, et se frappant la poitrine, entonnent à l'unisson la lamentation suivante : *A Ali! Ai Hassan; Ai Husain, Ai Hassan, Ai Husein, Husein, Hah!* C'est une explosion de douleur qui irait jusqu'à la frénésie, si un chœur ne paraissait en scène pour faire l'exposition du drame.

Sur cinquante-deux épisodes, sir Lewis Pelly n'a publié que trente-sept, nombre plus que suffisant pour donner une idée de la légende. Le premier volume en comprend dix-sept; chaque scène est précédée d'un argument où le sujet représenté est décrit, quand cela est possible, par un auteur qui a traité *ex professo* de l'histoire politique et religieuse de l'islamisme. Ainsi, les noms de Muir (*Life of Mahomet*), Price (*Chronological retrospect of Mahommedan history*), etc., revenant à chaque instant, donnent une sorte de garantie aux sommaires, et ajoutent à l'ouvrage un surcroît d'intérêt. Les notes, réduites au strict nécessaire, font beaucoup d'honneur à M. Wollaston, parce que la tentation était grande de se lancer dans des digressions à perte de vue, et d'étouffer le texte sous des commentaires indigestes et oiseux. Chaque volume est précédé par une liste des personnages, et le second est terminé par un index alphabétique.

Lord Macaulay, M. Mathieu Arnold et plusieurs autres critiques ont déjà appelé l'attention des hommes de goût sur le mystère d'Hassan et d'Husein; nous ne saurions qu'ajouter notre témoignage à celui de nos prédécesseurs, et, comme prétexte pour se renseigner sur les origines de l'islamisme, tout autant que comme simple récréation littéraire, une lecture sérieuse de ces deux beaux volumes ne saurait trop être recommandée. GUSTAVE MASSON.

Mandarine, par Mlle Z. FLEURIOT, ouvrage illustré de 96 vignettes sur bois, par C. Delort. Paris, Hachette, 1880, gr. in-8 de 316 p. — Prix 5 fr.
Franchise, par Mme COLOMB, ouvrage illustré de 113 vignettes dessinées sur bois, par C. Delort. Paris, Hachette, 1880, in-8 de 334 p. — Prix : 5 fr.

Brigitte Langallon, ou plutôt Mandarine,— car c'est sous ce sobriquet qu'elle est connue — est la fille d'un capitaine de vaisseau qui, en Chine, l'a confiée à des religieuses; au moment où elle revient en France et retrouve son père, celui-ci meurt dans un naufrage. Mandarine, restée seule, et délaissée par sa famille, est recueillie par un vieux matelot, nommé Christophe, garde maritime à Kernanret, sur les côtes de Bretagne. Un instant, une de ses tantes la prend chez elle ; mais la pauvre enfant y est si malheureuse qu'elle retourne à Kernanret. C'est là qu'elle mène une vie assez triste, n'ayant d'autre instruction que celle que lui donne un vieux mendiant, à demi-idiot, et d'autres plaisirs que les visites qu'elle fait au château de Kernanret, à la famille Davrancourt. Mais, un jour, un vaisseau en détresse est

sur le point d'être jeté à la côte ; Mandarine le voit, et va, malgré la tempête, prévenir les pilotes qui amènent le navire au port. La famille Cadreville, ainsi préservée de la mort, s'intéresse à sa libératrice, et ses efforts, joints à ceux de M. Davrancourt, lui obtiennent une place dans la maison de la Légion d'honneur, à Saint-Denis. C'est là que nous la laissons ; mais les jeunes lectrices de Mlle Z. Fleuriot espèrent bien que ce ne sera pas pour longtemps, et que le *Journal de la Jeunesse* ne tardera pas à leur donner la suite des aventures de Mandarine.

— Avec *Franchise*, nous sommes en plein moyen âge et en pleine féodalité. Franchise est une épée, seul héritage, laissé par un vaillant soldat à son fils Aimery. L'enfant est recueilli par le sire de Rulamor, qui lui fait apprendre les armes. Bientôt la guerre éclate. Hugues de Rulamor part avec son fidèle Aimery pour rejoindre les seigneurs poitevins soulevés contre Richard Cœur-de-Lion ; mais il ne tarde pas à être tué dans un guet-apens, par Jehan de Rochaigue. En mourant, il donne à Aimery le fief de Valpierreuse, et lui recommande sa femme et sa fille. Le jeune écuyer n'a garde de manquer à cette recommandation, et un jour que le seigneur de Maulignage, suzerain des Rulamor, veut forcer la veuve d'Hugues à donner sa fille Agnès en mariage au meurtrier de son mari, Aimery survient, provoque Jehan et le tue en combat singulier. La conséquence du duel est tout naturellement le mariage du vainqueur avec Agnès de Rulamor, et ainsi finit cette dramatique et touchante histoire, qui n'a pas moins ému et intéressé les abonnés du *Journal de la Jeunesse* que les précédents récits de Mme Colomb. M. DE LA R.

Pensées philosophiques et religieuses du comte Joseph de Maistre, choisies et coordonnées par le Père H. DE VALROGER, de l'Oratoire, ouvrage posthume, revu et complété par l'abbé A. DE VALROGER, prêtre de Saint-Sulpice. Paris, Sauton, 1879, in-12 de 285 p. — Prix : 3 fr.

Joseph de Maistre, par LOUIS MOREAU. Paris, V. Palmé, 1879, in-12 de 543 p. — Prix : 4 fr.

La P. de Valroger avait préparé un recueil des pensées qu'il regardait comme les « meilleures » du comte de Maistre. La mort est venue interrompre son œuvre, mais non pas la briser, puisque son frère — que la mort a frappé lui-même récemment, — s'est chargé de continuer le travail et de l'offrir complet au lecteur. Évidemment les ouvrages du grand penseur chrétien sont difficiles à lire pour les jeunes intelligences, qui n'en peuvent saisir que d'une façon imparfaite l'admirable profondeur. Aussi des pensées choisies sont-elles chose excellente. Le P. de Valroger nous donne des extraits de l'*Examen de la philosophie de Bacon* sur l'induction, le syllogisme et

la méthode scolastique, des fragments de psychologie sur la différence de l'homme et de la bête (cette question, remise en honneur au dix-septième siècle, par Descartes, et qu'a si magistralement traitée Bossuet), sur la vraie notion de la liberté, cette grande chimère de notre époque, et sur la source des contradictions de l'espèce humaine, belle paraphrase du fameux vers d'Ovide :

..... *Video, meliora proboque ;*
Deteriora sequor.

On ne pouvait parler du comte Joseph sans rappeler ses idées sur la création, les causes finales, et l'action de la Providence ; n'est-ce pas là, en effet, le sujet des *Soirées de Saint-Pétersbourg*. Puis vient un examen de ces philosophes fameux: Sénèque, pour la plus haute morale de l'antiquité, proche qu'il était de la venue du Verbe « lumière du monde; » Plutarque, philosophe gracieux et doux; Bacon, innovateur téméraire; Locke, aussi ennuyeux que peu connu réellement. — Il y a un parallélisme triomphant à établir entre la poésie religieuse des Grecs et celle des Hébreux : qui ne s'émeut aux accents sublimes de David, et qui connaît encore Pindare ? — Enfin, des mélanges théologiques qui intéresseront tout particulièrement le lecteur, car ils nous offrent la solution de questions encore controversées et pendantes ; on peut puiser dans ces pages éloquentes des armes victorieuses sur la nature de la Papauté et ses rapports avec l'Église. Si la réfutation des doctrines jansénistes n'est plus nécessaire de nos jours, on lira du moins avec profit l'exposé du schisme grec et des sectes protestantes.

En résumé, petit livre qui sera utile, en faisant aimer les théories du grand philosophe, et en répandant ses principales pensées. Le P. de Valroger aura donc comblé une lacune, et procuré une facilité à ceux à qui le temps nécessaire fait défaut pour une lecture de longue haleine ; et c'est de quoi nous devons lui être reconnaissant.

—Rarement la mémoire d'un homme fut en butte à plus de critiques et de colères que celle de Joseph de Maistre. Mais, par une fortune singulière, que de bizarres contrastes dans ces appréciations ! Tandis que les uns, dans une affirmation qui a fait fortune depuis plus d'un demi-siècle, ne veulent voir en lui que le « prophète de la loi du sang » et couvrent d'anathèmes ses théories sur la puissance du Saint Siège et l'organisation de la société, d'autres, au contraire, en font l'apôtre des doctrines les plus révolutionnaires, et se plaisent à trouver en lui un précurseur des adversaires du pouvoir temporel. Cette différence si tranchée permet de faire justice plus facilement du mérite des critiques ; et l'on serait tenté de leur renvoyer ce conseil de Trufaldin. dans l'*Étourdi* de Molière :

Mettez pour *nous* jouer vos flûtes mieux d'accord.

C'est pour réfuter ces deux systèmes que M. Moreau a écrit son livre, avec beaucoup d'ardeur, de feu et d'enthousiasme. Tour à tour il passe en revue les premiers critiques du philosophe savoisien : Lamartine, qui, dans son *Cours de littérature* déclame contre Joseph de Maistre, qu'il accuse d'être halluciné, d'avoir écrit non des livres, mais des pamphlets ; de prendre le style de Rousseau (?) et de faire appel à la force brutale ; — Sainte-Beuve qui, dans ses *Portraits littéraires*, produit une appréciation plus courtoise, mais veut attribuer à une innovation de J. de Maistre les doctrines qu'enseigne l'Église catholique ; — M. de Saint-Priest (*Discours de réception à l'Académie française*), aux attaques violentes et acerbes contre celui qu'il accuse d'être un ennemi de la société moderne en général et de la France en particulier (parce qu'il en dévoile les défauts).

Le seul adversaire véritablement sérieux, c'est Ballanche ; grand cœur, belle intelligence, mort dans le sein de l'Église catholique, mais qui, trop souvent aveuglé par l'orgueil et la présomption, a avancé des théories singulières (entre autres, les archéophiles, et les néophides). — M. Moreau, qui sent là un penseur sérieux et honnête, suit attentivement les arguments des « Institutions sociales, » et de la « Palingéosesie, » sur l'avenir de la société. — Le monde moderne est, par sa nature, irrémédiablement séparé de l'ancien, pense Ballanche ; — mais alors comment espérer une fusion entre deux éléments essentiellement opposés ? — Ballanche croit aussi, que la miséricorde de Dieu, de nos jours, a, sinon remplacé, du moins absorbé sa justice, et que l'homme n'a plus besoin de rachat. — Une thèse semblable devait s'anéantir devant la doctrine si nettement et si chrétiennement exposée dans les *Soirées*.

L'autre système qui fait du comte Joseph un révolutionnaire, date de 1858. C'est Albert Blanc, docteur de Turin et créature de Cavour, qui en fut le promoteur en publiant la *Correspondance diplomatique*. Sur ses traces, marche M. Binault qui, dans la *Revue des Deux Mondes*, reproduisit longuement ce portrait d'un de Maistre panthéiste et saint-simonien. — Comme le dit spirituellement M. Moreau, ils prennent notre auteur contre la lettre, et non à la lettre ; et il réfute avec un soin jaloux les accusations d'une théocratie rêvée... « au milieu de rébellions universelles, » les déclamations contre la réversibilité des peines et le péché originel.

Mais ce n'était pas tout de réfuter des adversaires, l'auteur nous trace un excellent portrait du grand écrivain : penseur catholique, philosophe orthodoxe, logicien invaincu. Ce n'est ni un « prophète du passé, » ni un visionnaire de l'avenir, mais une vaste intelligence qui, après avoir vu les maux de la société dévoyée, et en avoir prédit, en quelque sorte, les désastreuses conséquences, est amené par la force

de son génie à proclamer le seul remède : la religion; la seule puissance qui les puisse conjurer : Rome.

Éclairé par une foi vive, soutenu par une vaste érudition et de patientes recherches, M. Moreau a rigoureusement défendu un des plus grands esprits de ce siècle, et de longues années consacrées à cette apologie nous ont valu un bon livre de plus.

CHARLES GEOFFROY.

Noël Ducreux [1853-1876]. Bourg, imp. Villefranche, 1878, 2 vol. in-8 de XI-295 et 479 p.

D'heureuses circonstances ont fait tomber dans nos moins ces deux volumes de lettres de Noël Ducreux, monument d'amour paternel élevé à la mémoire d'un fils qui était toute sa vie. Quelle âme d'élite, quel cœur généreux, quelle ardeur pour le bien, quelle précocité d'intelligence, quelle élévation, quelle douce pureté, quelle délicatesse et quelle noblesse de sentiments percent dans ces lettres écrites à des parents, à des amis, à son confident et directeur! Nous assistons à toutes ses luttes intérieures : nous prenons part à ses souffrances, nous partageons toutes ses angoisses au sujet de la sublime vocation qu'il poursuit et contre laquelle s'élèvent sans cesse de nouvelles difficultés, matérielles incapables d'abattre son courage et d'arrêter sa persévérance. Sa bonne volonté échoue contre une frêle santé qui interrompt à chaque instant ses études, l'oblige à des déplacements incessants pour chercher des climats plus doux que ceux du Lyonnais, pour essayer de nouvelles eaux. Malgré tout, le mal ne fait que s'aggraver sans affaiblir ses espérances. Il raconte avec esprit ses voyages, décrit bien les pays, met en scène ses compagnons d'infortune ou de plaisir, et rattache tout ce qu'il dit à quelques pensées élevées. Il touche un peu à tous les sujets : religion, morale, littérature, politique même, et l'on est étonné de la maturité d'esprit et de style de ce jeune homme mort avant d'avoir atteint sa vingt-troisième année.

Ce livre n'est point destiné au public : c'est un sanctuaire de famille, où le père a réuni tous les souvenirs de son fils pour lui et pour ceux qui l'ont connu et aimé. Et cependant Noël Ducreux est bon à connaître pour tout le monde; que de parents seraient heureux de pouvoir le proposer comme modèle à leurs enfants! Mais, pour le public, pour des étrangers, il y aurait à faire disparaître beaucoup de détails qui n'intéresseront pas, d'autres qui sont inutiles, et à supprimer bien des répétitions. R.

HISTOIRE

Mongolie et pays des Tangoutes, par N. de Prjévalski, ouvrage traduit du russe avec l'autorisation de l'auteur par G. du Laurens, membre de la Société de géographie de Paris, précédé d'une préface de M. E. Delmas-Morgan et d'une introduction du colonel Yule, traduites de l'anglais avec l'autorisation des auteurs, par J. Belin de Launay et contenant 42 gravures sur bois et 4 cartes. Paris, Hachette, 1880, gr. in-8 de LXI-344 p. — Prix : 10 fr.

La haute Asie a été longtemps inexplorée ; sauf un voyageur du treizième siècle, Marco Polo, les seules notions qu'on eût sur ce pays étaient celles qu'on devait aux missionnaires, toujours vaillants pour accroître le royaume de Dieu, et dont le plus célèbre a été le P. Huc. C'est cette terre inconnue qui a tenté le capitaine, depuis lieutenant-colonel de Prjévalski. Passionné pour les sciences naturelles, il avait demandé à être employé en Sibérie ; il y passa deux ans, revint à Saint-Pétersbourg, y publia d'intéressantes *Notes sur l'Oussouri*, et en repartit pour la haute Asie avec un seul compagnon de route, le lieutenant de Peltzoff. Pendant trois ans, les deux intrépides compagnons luttèrent contre des difficultés de toute sorte et particulièrement contre le manque de ressources suffisantes ; ils y suppléaient autant que possible par la chasse. Après avoir vu leurs plans dérangés par la guerre civile, après avoir fait des pointes hardies dans des régions sauvages et avoir dû une fois même revenir à Pékin reprendre des forces et des fonds, ils finirent par arriver au but de leur voyage : « pénétrer, dit M. de Prjévalski, jusqu'au Koukou-Nor, puis dans le Thibet septentrional et presque dans la vallée supérieure du fleuve Bleu. » C'est le récit de ces efforts et de ces découvertes, fort curieuses au point de vue de la géographie et de l'histoire naturelle, que M. du Laurens a traduit du russe, et livre aujourd'hui au public. M. de Prjévalski, malheureusement, n'a pas su se défendre des préjugés de sa race contre le catholicisme, qu'il compare sérieusement au lamaïsme. Il a aussi taxé d'inexactitude, et presque révoqué en doute les récits du P. Huc ; mais ici il s'est réfuté lui-même ; car ses propres descriptions concordent parfaitement avec celles de l'illustre missionnaire.

M. de la R.

The Emperor Julian : *Paganism and Christianity, with genealogical, chronological and bibliographical appendices.* By Gerald Henry Rendall, M. A., Fellow of Trinity College, Cambridge. London, Deighton and Bell, 1879, in-8 de XII-299 p.

Ce volume a remporté dernièrement le prix dans un des concours annuels de l'Université de Cambridge, et il a tout de suite obtenu une

place distinguée parmi les meilleurs travaux de biographie religieuse que l'Angleterre ait vu paraître depuis longtemps. Français et Allemands ont déjà, à plusieurs reprises, écrit l'histoire de Julien l'Apostat, et tout le monde connaît les ouvrages de Neander, Schulze et Mangold au delà du Rhin, et de MM. Lamé et Desjardins chez nous; chose étrange! l'Angleterre seule semblait avoir oublié cette figure extraordinaire de l'empereur romain, et, comme le remarque M. Rendall, on eût dit que le souvenir de Gibbon effrayait ceux que pouvait attirer d'ailleurs l'importance du sujet. Enfin M. Rendall lui-même a voulu aborder la tâche, et il s'en est acquitté avec le plus grand succès.

Une introduction de vingt pages nous décrit d'abord l'état du paganisme au moment où la prédication de l'Évangile vint renouveler la société, et lui montrer son but, ses conditions d'existence et ses véritables destinées. Une transformation complète eut lieu dans la vieille théologie du peuple romain; de patriotique qu'elle était à l'origine, elle devint essentiellement cosmopolite; et tandis qu'au faîte du système paraissait la déification de l'empereur, autour de cette figure imposante se groupaient, dans un éclectisme bizarre, les traditions grecques, les mystères de l'Orient et les doctrines des diverses écoles philosophiques. Vis-à-vis de cet état de choses, la jeune Église chrétienne faisait de rapides progrès; M. Rendall décrit avec beaucoup de soin la politique religieuse de Constantin; il nous montre ensuite les tristes résultats de la ligne de conduite adoptée par Constance, et, en opposition à la théorie de M. Beugnot, il établit qu'habilement exploité par des courtisans avides et hypocrites, l'empereur, renonçant de plus en plus à ses maximes de tolérance, encouragea les disputes religieuses, afin de se poser en une sorte de *ductor dubitantium* et d'assumer une quasi-infaillibilité. Lorsqu'il a ainsi exposé le lieu de l'action et évoqué devant nous les principaux personnages du drame, M. Rendall s'attache à Julien l'Apostat, pour ne plus le quitter; il nous raconte l'histoire de sa jeunesse et de sa première éducation (chap. II), examine en détail ses opinions religieuses (chap. IV-VI), son administration (chap. VII), et les formes diverses que revêtit son antagonisme à la foi chrétienne (chap. VIII). Le chapitre X nous montre les idées personnelles qu'il se faisait du christianisme et de l'Église naissante; dans le chapitre suivant, nous voyons ce qu'il pensait véritablement de l'hellénisme, et les raisons qui le poussaient à désirer le rétablissement d'un système dont l'éclat avait passé pour toujours, et à qui il ne restait plus aucune influence véritable. Enfin, sous le titre significatif: *Vicisti Galilæe!* nous avons (chap. XI) l'épilogue de la tragédie et la conclusion de l'ouvrage. M. Rendall a eu soin d'enrichir son volume d'excellentes notes; il y

a ajouté des tableaux généalogiques et chronologiques, un catalogue raisonné et très complet de ce que les Allemands appellent la *littérature du sujet*, sans compter les notes imprimées au bas des pages.

Un des chapitres les plus intéressants du volume de M. Rendall est, sans contredit, le dernier, où il s'attache à tracer une appréciation aussi impartiale que possible de l'empereur Julien. Lorsque les détails que le temps nous a conservés sur un personnage historique sont rares ou discordants ; lorsque la profondeur des desseins de ce personnage échappe à notre investigation ; lorsque son caractère moral, enfin, présente un mélange de bien et de mal si enchevêtré qu'il est extrêmement difficile d'en distinguer les éléments constitutifs, il est naturel, il est inévitable que les opinions soient contradictoires, et que les critiques portent dans les sens les plus divers. Il n'en est pas ainsi pour Julien l'Apostat ; les documents contemporains abondent ; nous avons à notre disposition le témoignage de ses amis aussi bien que les accusations de ses ennemis ; ses lois, ses édits, ses discours, sa correspondance : tout cela existe, et jamais pourtant, semble-t-il, l'histoire n'a produit un homme dont le caractère a suscité tant de controverses, ou donné lieu à des jugements si opposés. Tandis que le poète chrétien Prudence le décrit comme

Ductor fortissimus armis,
Conditor et legum, celeberrimus ore manuque.

les positivistes, d'un autre côté, inscrivent son nom sur leur calendrier à côté de celui de Napoléon, comme destiné à la réprobation universelle. M. Rendall trouve, dans la politique de l'empereur, dans ses succès et ses revers, la justification de ces deux points de vue, et il conclut que le règne de l'apostat fut, pour l'Église, un véritable bienfait. A la mort de Constance, en effet, elle était dans une situation fort critique. Les conciles de Séleucie et de Rimini avaient déjà (A. D. 359) abandonné l'*Homousion* de celui de Nicée ; selon toute probabilité, si Constance avait vécu plus longtemps, c'en était fait de l'orthodoxie ; un succès rapide et inespéré avait corrompu l'Église ; les principales vertus chrétiennes s'étaient transformées en vices, ou se trouvaient obligées de fleurir dans la solitude. L'accession de Julien, selon la remarque fort sensée de M. Rendall, produisit sur le christianisme l'effet d'un désinfectant ou d'une médecine énergique ; elle purifia l'Église, réforma tout, doctrine, mœurs, culte, cérémonies, et ramena les prélats orthodoxes à la direction des affaires. Grâce à l'union intime de l'Église et de l'État, ou plutôt à la confusion des deux pouvoirs, le christianisme s'était, pour ainsi dire, *paganisé*, et l'esprit du monde, formaliste, intrigant et hypocrite, tendait de plus en plus à se substituer à cette piété humble, mais sincère et vivante, qui devrait caractériser les chrétiens seuls dignes de ce nom. Julien remit

indirectement toutes les choses à leur place, et il devint évident pour les observateurs les moins perspicaces qu'entre l'hellénisme et l'enseignement de l'Évangile il y avait, non pas de simples différences verbales, mais un abîme infranchissable.

Je n'ai pas le loisir de pousser plus loin mon examen de l'important ouvrage dont nous avons à remercier M. Rendall, et en particulier d'analyser le beau chapitre qu'il a consacré à la discussion des théories néo-platoniciennes ; mais j'en ai assez dit, ce me semble, pour le signaler à l'attention de tous ceux de nos lecteurs qui s'occupent de l'histoire ecclésiastique. GUSTAVE MASSON.

Chronique d'Abou Zakaria, traduite et commentée par ÉMILE MASQUERAY. Paris, Ch. Delagrave, 1879, in-8 de LXXIX-412 p.

La chronique d'Abou Zakaria n'est qu'une partie d'un manuscrit intitulé : *Histoire des imam ibadites* ; le reste du volume est rempli de biographies et de traditions analogues à nos *Vies des saints*. Cette première partie nous donne l'histoire des ancêtres de nos Mozabites, depuis l'imamat d'Abou'l-Khottab jusqu'aux premières prédications d'Abou-Abdallah-Mohammed-ben-Bekr. Le jeune savant qui en publie la traduction, d'après le texte arabe, n'a pas négligé de noter, dans l'introduction, les difficultés qu'il a éprouvées pour se les procurer. Félicitons-le de ce succès, car le livre contient une série de faits omis par Ibn-Khaldoun, l'historien des dynasties berbères.

On comprend, sous le nom de Mozabites ou Beni-Mzâb, une population établie dans sept villes, dont Rardâiâ est la capitale. Ils appartiennent à la race autochtone et parlent la langue berbère ; mais leur dialecte diffère de ceux des Kabyles et des Chaouïas. Ils sont situés au sud de Lagouat, dans le Sahara. M. Masqueray s'est proposé d'étudier les origines, auparavant si obscures, de ce groupe religieux, dont les sectateurs, nombreux dans toutes nos villes algériennes, sont des modèles de rigorisme et de probité commerciale. Le livre qu'il publie ne présente qu'une partie des renseignements qui formaient le *desideratum ;* mais il sera suivi de la chronique du cheikh Ahmed, et probablement de plusieurs autres ouvrages relatifs à cette espèce de protestantisme africain que réprouvent les autres musulmans.

Si l'on considère que Ibn-Khaldoun, qui consacre seulement une page à Abderrahman-ben-Roustem et quelques lignes à Abd-el-Ouahhâb, semble ignorer absolument les imams ibadites à partir de Felah, on appréciera mieux l'importance du présent document, grâce auquel nous est rendue, avec mille détails, l'histoire d'une secte qui contribua, plus qu'aucune autre, à distinguer les Berbères des Arabes. Nous remarquons, en effet, que M. Masqueray, dans l'intérêt de son

sujet, s'efforce de dissiper les erreurs répandues sur la société théocratique des Beni-Mzâb. C'est ainsi qu'en voyant, il y a quelques années, le cheikh Bâbâ, doyen des docteurs de Rardâïa, jouir d'une grande autorité personnelle, on avait supposé qu'il était regardé, en quelque sorte, comme le grand-prêtre du pays, tandis que l'Oued-Mzâb actuel, au lieu de former une principauté religieuse, consiste en une agglomération de républiques religieuses.

Mais voici une question dont s'est occupé sérieusement Berbrugger, l'un des premiers explorateurs de l'Oued-Mzâb, et qu'il n'a traitée que dans des notes éparses : c'est la ressemblance qui existe entre la doctrine des habitants de l'Oman et celle des Mozabites. M. Masqueray connaît personnellement deux Mozabites fort instruits, qui ont complété le pèlerinage de la Mecque par un voyage dans l'Oman ; ces personnages lui ont affirmé que l'organisation religieuse de l'Oman est absolument celle du Mzâb, avec cette légère différence que l'imamat s'y est conservé tel qu'il était en Afrique au temps de Ben-Roustem et de ses successeurs. Il ajoute (p. XLVII) : « Tout ce que l'on dit du Mzâb peut être dit de l'Oman. Tous les livres religieux du Mzâb se rencontrent dans l'Oman, tous les docteurs de l'Oman suivent la tradition ibadite au même titre que ceux du Mzâb, du Djebel Nefous et de l'île de Djerba... Une bonne part des livres de droit qui sont entrés dans l'abrégé intitulé *Nil*, lequel est aujourd'hui le code religieux des Mozabites, provient de l'Oman. » Rien n'est plus exact que cette observation, et ce qui le prouve, c'est qu'en 1878 le gouvernement de l'Algérie reçut une députation de savants de Zanzibar, dépendance de l'Oman, qui venaient lui demander l'autorisation de visiter leurs frères de l'Oued-Mzâb.

M. Masqueray nous pardonnera sans doute si nous terminons ce compte rendu, d'une brièveté forcée, par un mot de critique, qui ne diminue en rien notre estime pour son excellent travail. Les étymologies adoptées par lui pour expliquer le mot *Mzâb* sont loin de présenter des titres suffisants, et certainement les arabisants n'accepteront ni l'expression *Meshab* (p. LXXXI), ni le substantif *Mizâb* (p. 318), attendu qu'ils s'appuient, l'un sur une faute d'orthographe, l'autre sur une légende inventée à plaisir par les indigènes. D'abord, il y a beaucoup de hardiesse à écrire, en parlant de la chronique d'Abou-Zakaria, qu'elle est l'histoire des compagnons de l'œuvre « *Sahab-ed-daaoua*, » et que le nom par lequel les Ibadites d'Afrique se désignent, n'est pas sans analogie avec celui de *Beni-Meshab*. Si M. Masqueray s'était rappelé que le pluriel de l'adjectif *sâheb* est *ashâb*, et que, d'autre part, *Meshab* ne représente Mzâb, ni pour les yeux, ni pour les oreilles, il se serait bien gardé de risquer une pareille assertion. En second lieu, le sentiment de l'idiome arabe aurait

dû lui faire préférer la forme *chel el-mizâb*, « les gens de la gouttière, » à la forme *Beni-Mizâb*, qui n'a aucun sens. Quant à la définition du terme *halka* (p. 253), elle a le défaut d'être trop recherchée : il valait mieux s'en tenir au sens propre « cercle de disciples, » lequel est usité aussi bien dans les ordres religieux que dans les écoles publiques.

AUG. CHERBONNEAU.

Authenticité du grand testament de saint Remi, par l'abbé DESSAILLY, membre de l'Académie de Reims. Paris, J.-B. Dumoulin, 1879, in-8 de 424 p.

On sait que c'est à l'époque carlovingienne que remonte la tradition qui veut que saint Remi ait laissé un testament. Les écrits d'Hincmar renferment ce qu'on appelle le *petit* testament, tandis que Frodoard nous a conservé le *grand* testament de l'évêque de Reims. Ces documents, ou au moins le dernier de ces documents, sont-ils authentiques? Remontent-ils jusqu'à saint Remi? C'est l'affirmative qu'a voulu établir M. l'abbé Dessailly, s'insurgeant ainsi contre le verdict prononcé unanimement par les Bénédictins, les Bollandistes et toute l'école historique moderne. On croyait avoir démontré, par des raisons historiques, diplomatiques et autres, que le testament de saint Remi est apocryphe; M. l'abbé Dessailly, abordant de front la discussion de tous les arguments invoqués, les renverse comme en se jouant, et trouve même l'occasion de plaisanter agréablement sur les bévues des Bollandistes ou des Bénédictins. Il serait trop long de suivre l'argumentation serrée de l'auteur contre les prétentions scientifiques des écrivains de *l'école gallicane* (!). Sa conclusion se termine ainsi : « Il y a impossibilité intrinsèque et absolue de l'interpolation du testament de saint Remi, » parce que « cette interpolation serait une flétrissure pour l'église de Reims, » qui a cru au testament pendant tout le moyen âge.

S'il est de mon devoir de dire ici que M. l'abbé Dessailly a consacré quatre cent vingt pages à défendre une cause malheureuse et irrévocablement condamnée, je ne veux point prétendre par là que son livre soit absolument sans valeur. Il a soigneusement étudié les textes carolingiens qui forment la base de son étude ; le pseudo-testament contient les noms de cinquante-deux villages dont l'identification est précieuse pour la géographie historique. M. l'abbé Dessailly a, à ce point de vue, heureusement rectifié quelques-unes des identifications proposées par Quérard, Louis Paris et d'autres. Je signalerai aussi le chapitre consacré au culte de saint Remi en France, chapitre qui pourrait être plus développé, mais qui ne contient pas moins, en germe, les éléments d'un ouvrage qui serait des plus intéressants au point de vue des traditions du moyen âge.

ER. B.

La Révolution à Péronne. 1re série. *Fêtes, cérémonies et réjouissances.* 1789-1804 — 2e série. *États généraux de 1789 ; doléances du tiers-état, de la noblesse et du clergé du bailliage*, par M. Gustave Ramon, membre titulaire non résident de la Société des antiquaires de Picardie. Péronne, Quentin, 1878, 2 vol. in-8 de vii-174 et xxx-190 p.

M. G. Ramon a pris pour épigraphe de sa première série ce vers d'Horace

Nunc pede libero pulsanda tellus.

On sautait, en effet, beaucoup à Péronne pendant la première République. Les fêtes catholiques avaient été abolies ; on avait, en revanche, les fêtes de la Raison, puis celles de l'Être suprême, puis celles de l'Agriculture, des Victoires, de la Liberté, des Époux, de la Jeunesse, de l'Opinion, sans oublier la grande Sans-culottide. Le cérémonial variait peu ; des hommes en carmagnole, des femmes en robe blanche avec une ceinture tricolore, des guirlandes de verdure, des discours patriotiques, et, pour couronner le tout, « des danses où l'on voyait la joie répandue dans tous les cœurs. » On dansa pour le Directoire, on dansa pour le Premier Consul, et l'on finit par danser pour l'Empire. Ce sont les programmes et les procès-verbaux de ces fêtes que reproduit M. Ramon.

La seconde série, qui, à vrai dire, devrait plutôt être la première, est consacrée aux États généraux de 1789. Elle contient les procès-verbaux des séances des divers ordres et le texte officiel de leurs cahiers. Sauf quelques points relatifs à des intérêts locaux, ces cahiers ressemblent à ceux du reste de la France. Ils sont une preuve de plus de l'unanimité du mouvement qui entraînait alors les esprits, et un nouveau sujet de regret pour l'aveuglement fatal qui fit si tôt dévier ce mouvement et rompit cette unanimité. Toutes les réformes souhaitables étaient indiquées d'un commun accord par les cahiers, et le roi n'aspirait qu'à les réaliser. « Il n'était pas besoin de la Révolution pour autoriser ce qui s'était préparé sans elle, » a dit un auteur non suspect, M. Quinet. Et M. Ramon ajoute, dans l'excellente introduction dont il a fait précéder son étude, introduction où il nous permettra, toutefois, de regretter le jugement beaucoup trop sévère porté par lui sur l'ordre de la noblesse, — M. Ramon ajoute justement : « La nation, comme le roi, ne demandait que des réformes, et, suivant la belle expression du comte de Chambord, on allait lui *imposer une révolution.* »

M. de la Rocheterie.

Types révolutionnaires. *Étude sur Fouché*, par le comte de Martel, ancien préfet. Paris, Plon, 1879, 2 vol. in-12 de xxiv-570 et x-422 p.— Prix : 10 fr.

La première partie de cette étude, rééditée aujourd'hui, a déjà paru il y a six ans ; elle concernait les origines et les diverses missions de

Fouché à Nevers et à Lyon. La seconde partie, qui voit le jour pour la première fois, a trait à la part prise par le futur duc d'Otrante au 9 Thermidor. Cette part, suivant M. le comte de Martel, fut très mince; Fouché n'était pas homme à braver Robespierre en face; il se contentait d'intriguer dans l'ombre. Mais, à ce propos, et pour bien démêler le rôle de son triste héros, l'auteur a été amené à étudier à fond la journée du 9 Thermidor; il a lu et relu les œuvres des contemporains; il a surtout compulsé persévéramment les archives, et, grâce à ses recherches opiniâtres, il est arrivé à rétablir la vérité sur certains points défigurés ou obscurcis par la plupart des historiens. Comme M. Ch. d'Héricault, qui a publié sur ce même sujet, on se le rappelle, un livre d'une érudition profonde, il démontre que Robespierre, au moment de sa chute, n'avait nullement l'intention de faire cesser la Terreur; il donnait, au contraire, une impulsion plus vive et plus sanguinaire encore aux tribunaux et aux commissions révolutionnaires. A vrai dire, ses ennemis ne valaient pas mieux que lui, et si, après l'avoir renversé, ils arrêtèrent les massacres quotidiens, c'est qu'ils furent entraînés malgré eux par le mouvement de l'opinion. Mais ce qui les détermina à entrer en lutte avec Robespierre, ce fut tout simplement la peur : ils se sentaient menacés par le dictateur, jaloux de toute autre influence que la sienne, et, pour n'être pas tués, ils tuèrent. Pas plus que lui, d'ailleurs, ils n'étaient hommes d'action ou hommes de gouvernement, et leurs fautes, pendant ces mémorables journées, n'eurent d'égales que les fautes de Robespierre et de ses amis. Au surplus, le tyran, comme on l'appelait alors, n'avait pas dans Paris une autorité aussi grande qu'on le supposait et que les historiens l'ont dit depuis. Ses partisans, en somme, étaient assez rares; M. de Martel le montre par une série de documents sans réplique, et si les Comités de salut public et de sûreté générale avaient montré un peu d'énergie et d'initiative, la Commune eût été vaincue sans lutte. Ce livre est moins un récit qu'un résumé et une discussion de documents. M. de Martel s'excuse lui-même d'avoir été empêché, par de vives souffrances, de mettre à son œuvre la dernière main; mais, telle qu'elle est, elle offre un vif intérêt à tous ceux qu'attirent la recherche consciencieuse et la conquête laborieuse de la vérité sur un des points les plus controversés de notre histoire et les plus exploités par l'école révolutionnaire.

M. DE LA ROCHETERIE.

Documents inédits sur les États généraux, tirés des archives de Vitry-le-François et publiés avec une introduction et des notes, par G. HÉRELLE. Paris, Champion, 1879, in-8, de 260 p. — Prix : 5 fr.

Depuis Augustin Thierry, on a beaucoup écrit sur les États généraux, et on a accordé, avec raison, une importance considérable aux

documents originaux qui concernent ces assemblées. Un fait digne de remarque et qui ressort de tous ces travaux, c'est que rarement les États ont rempli la mission qui leur était assignée et ont répondu aux espérances fondées sur leur réunion. Convoqués par la royauté dans des circonstances difficiles, mandataires de la province et chargés de ses doléances, ils ont presque toujours été un embarras pour la royauté, et n'ont donné satisfaction à aucune des revendications provinciales. Cependant, dans les archives de ces grandes assises nationales, dans les délibérations des assemblées préliminaires des bailliages, dans les cahiers des trois ordres, se trouvent consignées des doléances, des requêtes qui trahissent souvent un malaise social, et, en tout cas, sont l'expression la plus fidèle des vœux de la nation. C'est à ce titre surtout que ces documents sont intéressants.

Les pièces que publie M. Hérelle se groupent en deux séries : celles qui se rapportent aux États généraux qui ont précédé la fin du dix-huitième siècle, et celles qui concernent l'assemblée de 1789. La première série débute par un acte de Regnault Doucet, lieutenant général du bailli de Vermandois au siège de Châlons, qui constate que Louis XI, avant sa mort, avait eu le projet de convoquer les États généraux pour leur faire ratifier le traité conclu en 1482 avec Maximilien d'Autriche. Nous remarquons ensuite les lettres patentes adressées par Charles VIII au bailli de Vermandois pour la convocation des États de 1484. Pour la période qui suit la fondation de Vitry-le-François (1545), nous signalerons, dans la publication de M. Hérelle, une lacune d'autant plus grave qu'elle est volontaire. Vers 1820, un érudit champenois, M. de Torcy, avait passé trente ans de sa vie à recueillir toutes les pièces d'archives intéressant l'histoire de sa province : il mourut sans publier ses travaux, mais son manuscrit à été conservé. Il est d'autant plus précieux qu'il renferme la copie d'un grand nombre de documents relatifs aux États généraux, aujourd'hui perdus. On remarque dans ces copies, dit M. Hérelle, des corrections orthographiques, des restitutions de mots mal écrits, qui prouvent qu'elles ont été revues et collationnées à diverses reprises ; malheureusement, cette compilation est faite sans critique : « on y trouve tout, mais rien en ordre. » C'était le cas de mettre ces documents en ordre et de les publier ; M. Hérelle a reculé devant la tâche, et il se contente de donner de ces pièces une analyse sommaire. Nous sommes ainsi privés du mandement de François II au bailli de Vitry pour la convocation des trois ordres, en 1561 ; du texte des remontrances, plaintes et doléances du bailliage à cette occasion. Il en est de même pour des documents de la plus haute importance relatifs aux États de 1576 et de 1588 ; le sommaire qu'en a donné M. Hérelle ne peut qu'augmenter nos regrets. En passant aux États de 1614, nous

mentionnerons, entre autres, les cahiers du clergé du bailliage de Troyes; puis un certain nombre de pièces concernant les projets d'États de 1649 et de 1651, et qui éclairent quelques points de l'histoire de la Fronde.

Nous n'insisterons pas sur les documents relatifs à 1789; dans les cahiers du bailliage de Vitry, comme dans tous ceux qu'on a publiés jusqu'ici, on ne rencontre pas une ligne qui soit un appel à une réforme complète de nos institutions. Cette courte analyse suffira pour montrer que le livre de M. Hérelle, important pour l'histoire locale, apporte à l'histoire générale, malgré les lacunes que j'ai signalées, un contingent de faits secondaires qu'on sera désormais tenu de ne pas négliger. Er. B.

Histoire de Paris et de ses monuments. Quatrième édition, comprenant les derniers événements et les monuments nouveaux, par Eugène de la Gournerie. Tours, Mame, 1880, gr. in-8 de 420 p. — Prix : 5 fr. 50.

De belles gravures et un excellent texte, telle est l'*Histoire de Paris et de ses monuments* publiée par la maison Mame, et qui vient d'arriver à sa quatrième édition. L'histoire de Paris, non pas seulement l'histoire politique, mais l'histoire sociale, non pas seulement l'histoire des rois et du gouvernement, mais l'histoire de la population depuis le jour où la petite tribu des *Parisii* s'établissait dans une île de la Seine, jusqu'à notre temps. C'est une série de tableaux des plus curieux, pleins de couleur locale, où l'on voit naître et se développer toutes ces institutions dont quelques-unes ont atteint leur épanouissement à notre époque, dont les autres ont sombré dans le naufrage de la Révolution. Après l'histoire de Paris, qui est presque l'histoire de la France, vient l'histoire et la description des principaux monuments; les églises d'abord, depuis Notre-Dame jusqu'à l'église encore inachevée du Sacré Cœur; puis les monuments civils, les Tuileries, l'Hôtel-de-Ville, le palais de la royauté et le palais du peuple, dont l'accord, comme sous saint Louis, sous Henri IV et sous Louis XIV, a fait la grandeur de la France, dont le désaccord, pendant la Ligue et pendant la Révolution, a été une cause de trouble et de ruine; car c'est à Paris plus encore qu'ailleurs peut-être qu'on sent combien notre vieille royauté a fait la France. Enfin, pour clore le volume, l'Opéra et la Roquette, la Roquette sanctifiée par le martyre des otages. Est-ce avec intention que M. de la Gournerie a rapproché ces deux noms et ces deux monuments? Est-ce à la Roquette que doit aboutir cette civilisation luxueuse et molle dont l'Opéra est le symbole et plus éclatant? M. de la R.

Die Universitæt Paris und die Fremden an derselben im Mittelalter. *Ein Beitrag zur geschichte dieser hohenschule*, von Dr Alexander Budinszky, profess. an der Universitæt Cernowitz (*Les Étrangers à l'Université de Paris au moyen âge. Pour servir à l'histoire de cette haute école*). Berlin, 1876, in-8 de IX-234 p.

L'auteur de cette intéressante étude, aujourd'hui professeur à l'Université de Cernowitz, en Bucowine, l'a présentée d'abord sous forme d'une thèse à l'École des chartes, dont il avait suivi les cours; plus tard, il la publia en volume séparé, mais enrichie de nombreuses additions. S'il n'est pas le premier à traiter ce sujet, personne, avant lui, ne l'a fait avec tant d'ampleur et de soin. Un coup d'œil rapide sur le livre suffit pour se convaincre des recherches que lui a dû demander son travail. Des ouvrages imprimés et des documents inédits ont été également mis à contribution. Les archives de la Sorbonne lui ont été d'un grand secours ; aussi, donne-t-il, dans la préface, un aperçu sommaire des pièces assez nombreuses qui y sont contenues et se rapportent au sujet en question.

L'ouvrage se compose de quatre chapitres, dont les trois premiers servent comme d'introduction au quatrième, le plus étendu de tous, puisqu'il occupe les deux tiers du volume. L'auteur commence par faire connaître l'importance de l'Université de Paris au moyen âge ; l'influence qu'elle a exercée alors sur les pays étrangers (ch. I.). Il en retrace ensuite l'organisation, eu égard aux diverses nations qui y étaient représentées (ch. II), ce qui le conduit à donner, en abrégé, l'historique des neuf collèges destinés à recevoir les étrangers et que voici : collèges Danois, d'Upsala, de Scara, de Lincœping, collèges allemand, anglais, écossais, lombard et collège de Constantinople.

Après ces notions préliminaires, vient une longue série des étrangers les plus remarquables qui ont étudié à l'Université, depuis sa fondation jusqu'au commencement du seizième siècle. On comprend que le choix soit ici de rigueur, car le dénombrement de tous ceux dont les registres universitaires conservent les noms eût été aussi interminable que fastidieux. Cette partie de l'ouvrage, la plus essentielle de toutes, se divise en sept paragraphes correspondant à autant de nations diverses et disposés dans l'orde suivant; Grande-Bretagne, Allemagne, Pays-Bas, Italie, Espagne et Portugal, Scandinavie, les pays slaves avec Hongrie et Grèce. Après une courte notice biographique sur chaque individu, l'auteur indique les sources où l'on pourrait puiser des renseignements plus abondants. Depuis la publication de son livre, quelques-uns de ces personnages ont donné lieu à des monographies nouvelles; par exemple, le cardinal Jean Torquemada (qu'il ne faut pas confondre avec l'inquisiteur du même nom), a été l'objet d'une excellente étude faite par l'abbé Lederer et couronnée par l'Université de Wurzbourg. Mais il en est aussi que l'auteur n'a

connus qu'imparfaitement; ainsi, pour Maxime le Grec, moine du Mont-Athos, qui a passé la plus grande partie de sa vie en Russie, M. Budinszky se borne à citer Schafarik, en passant sous silence tout ce que les auteurs russes ont écrit sur ce savant grec, si connu dans l'histoire littéraire de leur pays.

Un grand nombre de noms paraissent dans ce livre pour la première fois; on les chercherait en vain dans le grand ouvrage de M. du Boulay, et on les distingue à l'astérisque qui les accompagne. En somme, le travail de M. Budinszky est fait consciencieusement et il sera consulté pendant longtemps; il l'eût été bien davantage, s'il était traité en français; il est même à regretter qu'un semblable livre reste ignoré du public français, qui devrait s'y intéresser le plus, puisqu'il s'agit d'une des plus célèbres institutions de France. J. Martinov.

Memoir of the Life of Admiral sir Edward Codrington, with Selections from his Public and Private Correspondence. Edited by his Daugther, Lady Bourchier. With Portraits and other Illustrations. London, Longmans; Green and C°, 1879, 2 vol in-8 de 512 et 617 p.

L'amiral Codrington a pris part aux guerres maritimes de la Révolution et de l'Empire, a ensuite commandé en chef sous la Restauration dans les mers de Grèce, et livré la bataille de Navarin. Attaché, au début de sa carrière, au célèbre Howe, il fut plus tard l'un des lieutenants de l'illustre Nelson. Aussi ses lettres, qui forment à vrai dire presque tout le texte des deux gros volumes publiés par sa fille, et qui sont venus récemment à notre connaissance, présentent un réel intérêt pour les gens du métier et les historiens.

Embarqué dès l'âge de treize ans, dans le milieu le plus corrupteur, Codrington est poussé à boire par ses camarades et ses chefs immédiats. « Je sentis que je devenais passionné de grog, a-t-il écrit; aussitôt je résolus de n'en plus boire une seule goutte, et, malgré mes tentateurs, je tins parole. » En cet enfant, vous avez là tout l'homme dont l'extraordinaire force de volonté fera jusqu'à la fin l'admiration de ses compagnons et de ses chefs.

Ses lettres de Trafalgar expliquent bien la certitude du triomphe de Nelson, par l'enthousiasme qu'inspira ce grand homme dès la première heure à tous ses subordonnés. « Que je sorte vivant ou mort de la bataille, écrit-il la veille, c'est affaire de chance; mais que j'en sorte sans déshonneur, c'est mon affaire à moi; et j'ai peu d'appréhension en cela, tant est grande ma confiance en mon vaisseau et en mon excellent amiral. » « On ne craignait pas de lui déplaire, écrit-il de Nelson le lendemain, chacun tremblait de ne pas lui plaire. » Quand une armée entière est possédée de tels sentiments, l'issue de la lutte n'est pas douteuse. Nous ne l'avons que trop appris à nos dépens.

L'heure capitale de la vie de Codrington, c'est pendant la campagne

de Grèce, en 1827-28. Il y joua un grand rôle qui rendit son nom célèbre. Aussi les documents sur ce sujet forment-ils la plus grande partie des deux volumes. Il n'a pas manqué de détracteurs pour rabaisser la victoire de Navarin et la dépeindre comme une boucherie sans gloire où les Turcs sont les victimes et les alliés de vrais barbares. Mais, après cette lecture, il est de toute évidence que la flotte mahométane a commencé le feu avec la préméditation la plus calculée pour amener la destruction des chrétiens qui ont déployé là un rare héroïsme. Tout cet épisode est plein d'intérêt. Codrington excita une vive admiration chez tous les officiers russes et français. Il y eut un moment solennel. Placé tout au centre du feu ennemi, son vaisseau amiral, l'*Asia*, disparut sous les flammes des navires ottomans et on le croyait perdu, quand, tout d'un coup, on le revit sauf, au milieu des débris, avec Codrington, seul et droit sur sa poupe. Russes et Français, qui regardaient pleins d'angoisses, battirent des mains et l'acclamèrent avec enthousiasme. Lui, de son côté, exprimait les plus vifs éloges pour l'amiral de Rigny et la plus grande admiration pour le capitaine Hugon. C'est la première heure de l'entente cordiale entre marins de France et d'Angleterre !

En toute cette campagne, Codrington se montra un homme supérieur et digne des grands commandements. Peint par ses lettres intimes, il peut être offert en modèle à tous les marins. D'une décision de caractère et d'une énergie extraordinaire, d'une probité sans tache, il apparaît toujours dominé par le sentiment du devoir. Ferme et sévère, il est cependant plein de bonté pour ses inférieurs. Ses collègues, et jusqu'aux ennemis vaincus par lui, lui adressent les éloges les plus chaleureux et les témoignages les plus flatteurs. Fier, franc et désintéressé, d'une tendresse touchante pour sa famille, il semble accompli comme homme public et privé. Sa fille a bien fait de publier ces documents si honorables pour son père. Puisse maintenant une plume habile en profiter pour écrire une biographie pleine d'intérêt et d'enseignements utiles.

G. P.

Histoire d'Ottar Jarl, *pirate norvégien, conquérant du pays de Bray en Normandie, et de sa descendance*, par le comte DE GOBINEAU. Paris, Didier, 1879, gr. in-18 de 450 p. — Prix : 4 fr.

Grâce à ses talents de conteur, qu'il a manifestés dans les genres les plus divers : récits historiques, relations de voyages, fictions romanesques, M. le comte de Gobineau a su mettre à la portée des gens du monde des recherches généalogiques que l'on abandonne trop volontiers aux érudits. Le grand public ne se doute pas de l'intérêt que présentent les histoires de familles, trop rares chez nous, tandis qu'elles sont une des branches les plus importantes de l'ancienne littérature scandinave; mais on peut s'en faire une idée en lisant ces

épisodes nombreux et ces anecdotes amusantes, et en voyant défiler ces figures variées, depuis le farouche corsaire et l'insatiable routier jusqu'à l'actif marchand et au paisible laboureur. Que d'enseignements dans les vicissitudes qui abaissent les descendants du seigneur féodal à la condition de modestes plébéiens! L'auteur a écrit à ce sujet une page éloquente et émue; mais, quoiqu'il ne puisse moins faire que d'être touché du sort de personnages auxquels il tient de si près, il ne aisse pas que de les juger avec une sereine impartialité. Pourquoi faut-il qu'il se lance dans des considérations à perte de vue sur l'atavisme et prétende retrouver dans les fils, à mille ans de distance, les traits qui caractérisaient les ancêtres? Il faudrait d'abord bien connaître ceux-ci pour faire leur portrait, et voir si la copie ressemble à l'original. Mais, avec les rares documents qui datent de la période carlovingienne, comment reconstituer des figures dont il ne reste que des traits incohérents? C'est une tâche qui dépasse les forces du plus profond érudit. Mais l'auteur n'est pas embarrassé pour si peu : sachant qu'un seigneur de Gournay s'appelait Odo et supposant, sans la moindre preuve, qu'il était d'origine scandinave, parce que le pays de Bray fait partie de la Normandie, il l'assimile avec un corsaire quelconque nommé Ottar, et lui attribue des faits qui, s'étant passés de 843 à 911, pourraient bien appartenir à plusieurs homonymes. Allant plus loin, il suppose que cet Ottar était le fameux Ohthere, Norvégien du Hâlogaland, connu par la relation de ses voyages dans la Baltique et les mers Arctiques, que nous a conservée le roi Alfred le Grand. Or, cette supposition est absolument gratuite; rien n'indique que le pirate et l'explorateur fussent de la même famille; aussi le profond historien norvégien P. A. Munch a-t-il eu soin de ne pas les confondre. Notre auteur aurait bien fait d'imiter cette réserve. Loin de là, il rattache non moins conjecturalement les Gauvain, Govinot, Gobineau, de Gournay, à la famille seigneuriale de Gournay et celle-ci à la dynastie suédoise et norvégienne des Ynglings. Pendant qu'il était en si bon chemin, il aurait tout aussi bien pu faire d'Odo de Gournay un descendant d'Ottar le jeune, fils d'Innstein et héros du *Hyndluljod;* ce poème, l'un des plus beaux de l'ancienne Edda, lui eût permis de faire remonter sa généalogie aux plus célèbres héros des traditions septentrionales : Jœrmunrek ou Hermanaric, fondateur de l'immense empire des Goths; le franc Sigurd, les Burgondes Gunnar et Hœgné, Ivar Vidfadmé et Harald Hilditanne, etc., etc. Quand on prend du galon, on n'en saurait trop prendre; si notre spirituel généalogiste avait appliqué cet axiome jusqu'au bout, il aurait enrichi son ouvrage de quelques-unes des plus belles traditions qui nous aient été conservées par les Eddas et les Sagas. C'est cette fois qu'il aurait pu se dire fils d'Odin, sans que la critique historique pût se montrer plus sévère à son égard!

EUG. BEAUVOIS.

Notizie storiche archeologiche di Tarquinia e Corneto, per Luigi Dasti. Roma, typografia dell' Opinione, 1878, in-8 de 518 p., avec cartes.

L'histoire de la civilisation étrusque est encore obscure. On a fouillé avec plus ou moins de méthode les grandes nécropoles de la Toscane ; le musée de Florence, le Louvre renferment des suites intéressantes de monuments provenant de Caere ou de Tarquinies, mais l'étude de ces richesses archéologiques a tenté jusqu'ici peu de savants. Cependant la sympathie publique semble se réveiller, et le magistral mémoire consacré récemment par M. François Lenormant aux vases noirs de l'Étrurie, ramènera l'attention des archéologues français vers ces intéressantes séries. En Italie, les musées locaux ont été établis dans les villes où se font les découvertes les plus importantes ; celui de Corneto est aujourd'hui un des plus riches. On ne saurait prendre de meilleur guide pour le visiter que le livre remarquable récemment publié par le chevalier Dasti, l'honorable syndic de la ville. Après avoir étudié l'origine du peuple étrusque et rappelé brièvement ce que les auteurs anciens nous en ont appris, il cherche à établir, par d'ingénieux rapprochements, que des émigrants asiatiques et africains lui ont apporté les bienfaits de la civilisation. Il pense que Tarquinies était la capitale des douze lucumonies étrusques ; ses ouvriers prirent une part active à la construction des grands édifices de Rome. L'histoire de Tarquinia-Corneto pendant le moyen âge, les biographies des citoyens illustres qui ont vu le jour dans cette ville forment d'intéressants chapitres d'histoire locale ; mais c'est surtout dans la troisième partie de l'ouvrage que l'intérêt devient plus vaste et plus saisissant, quand l'auteur aborde l'étude des monuments étrusques et des objets d'art découverts dans la vaste nécropole depuis le commencement du siècle. En 1871, la municipalité de Corneto a décidé la création d'un musée, que les fouilles, dirigées avec une louable ardeur par l'auteur même de l'ouvrage que nous signalons, ont placé au premier rang pour la spécialité qu'il représente. On trouvera dans ce livre une description minutieuse des richesses contenues dans ce musée, et un relevé de toutes les inscriptions antiques découvertes dans la localité. Un magnifique plan de la cité de Tarquinia-Corneto et de ses environs accompagne ce beau volume. M. Dasti n'est pas seulement un savant archéologue, c'est aussi un patriote. Aussi a-t-il trouvé, dans sa nature méridionale et dans l'amour du sol natal, des accents émus et poétiques qui adoucissent l'aridité du sujet qu'il traite et rendent fort attachante la lecture de son œuvre.

A. H. de V.

BULLETIN

Grains de sagesse à l'usage des jeunes gens, par le R. P. Champeau, supérieur de l'Institution de Sainte-Croix, à Neuilly. Paris, Palmé, 1878, in-12 de 454 p. — Prix : 3 fr.

Le R. P. Champeau est comme le semeur de l'Évangile; les grains de sagesse qu'il destine aux jeunes gens fructifieront suivant le terrain dans lequel ils tomberont. Ce sont des conseils pour les diriger dans la vie, tirés de sa longue expérience de l'éducation, puisés dans son cœur de prêtre et d'ami de la jeunesse. Il les accompagne dans les différentes périodes de l'éducation première, secondaire, supérieure, dans la famille, au collège. Il s'arrête au moment où l'on fait généralement choix d'une carrière pour leur parler de la vocation, où le caprice et l'ambition ont souvent plus d'influence que la voix de Dieu ; il les prémunit contre le danger du déclassement et les guide dans les carrières les plus suivies, donne les avis qui conviennent à chacune, tant au point de vue des études qui y conduisent que des devoirs particuliers qui en découlent, des dangers auxquels elles exposent : le sacerdoce, la magistrature, les sciences morales, la médecine, les sciences naturelles, le commerce, l'industrie, l'armée, la marine et l'agriculture. Puis, quand ils sont livrés à eux-mêmes dans le monde, ils le trouvent encore leur rappelant et précisant leurs devoirs envers Dieu, la patrie, la famille, leur traçant des règles pour leurs relations avec leurs amis et dans la société, « les conseillant pour leurs lectures et les engageant à entrer dans les associations chrétiennes qui décupleront leur force de résistance contre le mal. Le R. P. Champeau emploie le ton familier avec ses lecteurs ; il entremêle ses conseils de traits qui les expliquent et les font pénétrer plus avant dans l'esprit. » R.

Institutions qui protègent l'atelier et la famille ouvrière. Rapports présentés au Congrès d'Angers (1-5 septembre 1879). Paris, Dillet, 1879, in-12 de 209 p. — Prix : 1 fr. 40.

C'est au P. Ludovic, capucin, que l'on doit la publication de ce volume, dont une partie est son œuvre. Il a fondé à Angers une société dans le but de rapprocher les chrétiens : patrons, consommateurs, ouvriers. Il leur rappelle leurs devoirs de confraternité spirituelle qui doivent les porter à s'entr'aider : comme moyen pratique, il dresse des listes d'ouvriers catholiques, de patrons catholiques, et il les distribue dans les familles chrétiennes afin qu'elles leur donnent l'assistance du travail. A côté de cette œuvre, il y a des bureaux de placement chrétiens, des banques populaires où l'ouvrier dépose ses économies et où, au besoin, il trouve des avances, des caisses de famille qui ne sont autre chose que des sociétés de secours mutuelles chrétiennes, et les confréries de métier destinées à relier ensemble les ouvriers. L'idée mère de toutes ces œuvres est d'affirmer et de rendre efficace la solidarité chrétienne et de montrer que si l'Église a pour mission de s'occuper des intérêts spirituels de ses enfants, elle ne néglige pas leurs intérêts matériels. Nous recommandons vivement la lecture de ces rapports qui touchent au problème si menaçant de la question sociale et émettent les idées les meilleurs peut-être pour arriver à la solution pacifique. On est sûr de ne pas s'égarer quand on a la charité pour guide. Il y a des conseils dont chacun peut faire son profit particulier, sans qu'il soit besoin de constituer les

œuvres dont il est traité. Les auteurs sont le P. Ludovic, M. Babeur, M. Hervé-Bazin, professeur d'économie politique à l'Université catholique d'Angers, M. Chaumier, agent de change, M. Blancart, et M. Krafft. R. DE ST.-M.

Le Socialisme, par J. BRAC DE LA PERIÈRE, licencié en droit. Paris, Baltenweck, 1880, in-12 de 172 p. — Prix : 1 fr.

Ce petit livre, très substantiel, contient un exposé exact des différentes manifestations du socialisme et le décrit dans son expression actuelle et vivante, l'*Internationale*. M. de la Perière donne des détails fort précis sur l'organisation de la redoutable société, et montre l'imminence du danger par des citations toutes récentes et très bien choisies des principaux journaux révolutionnaires. Ce danger se présente surtout du côté des révolutionnaires qui veulent préparer graduellement l'avènement du socialisme par une série de mesures dirigées par une Assemblée parlementaire omnipotente contre la religion, la famille, la propriété, les droits acquis des créanciers de la dette publique. L'auteur fait preuve d'un véritable sens politique en indiquant cet élément si important de la politique présente. L'idée mère du socialisme, les causes morales et économiques qui ont rendu possible son explosion actuellement sont fort bien exposées. Nous n'aurions également qu'à louer les pages où l'auteur montre l'impossibilité pratique d'appliquer les utopies socialistes, s'il n'avait commis une singulière inadvertance à la page 109. Il montre fort bien que les socialistes, s'ils réussissaient à s'emparer de la direction de la société se trouveraient en présence du redoutable problème de la population et qu'ils seraient dans l'impossibilité de le résoudre pacifiquement et moralement. M. de la Perière rappelle à bon droit comment le catholicisme concilie merveilleusement toutes les difficultés pouvant résulter de l'écart entre l'accroissement de la population et celui des subsistances. Mais pourquoi qualifie-t-il de *solution protestante* la colonisation ou émigration ? En établissant un bon régime domestique, le catholicisme favorise aussi bien l'émigration, témoins les grandes œuvres colonisatrices des Espagnols, des Irlandais et des Français de l'ancien régime. Ce n'est là, nous en sommes assurés qu'une inadvertance dans la rédaction. Nous la relevons, parce que l'auteur pourra la faire disparaître dans les nouvelles éditions que son excellent écrit aura assurément. Dans cette espérance, nous lui signalerons également de nombreuses *coquilles* dans les noms des auteurs anglais et allemands. C. J.

La Chimie expliquée à mes enfants. *Cours complet et raisonné à l'usage des établissements d'enseignement primaire et des aspirants au brevet supérieur*, par J. LECLERC, agrégé des sciences physiques, professeur au lycée de Nice. Paris, Bray et Retaux, 1879, in-18 j., de 316 p.— Prix : 3 fr.

M. Leclerc n'est pas un inconnu pour les lecteurs du *Polybiblion*. Dans le tome XXV, page 129, vous avons rendu compte de sa *Physique expliquée à mes enfants*, à laquelle le volume actuel vient donner un pendant également recommandable. Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous disions alors du but que s'est proposé l'auteur, de sa méthode, des qualités dont il fait preuve. La chimie lui offrait un terrain non moins favorable que la physique et plus riche encore peut-être en applications à la vie de tous les jours; sans cesser d'être élémentaire, il a su être complet, trop complet, dirions-nous volontiers, si le livre n'était véritablement destiné qu'à un public d'enfants. Il est au courant des découvertes les plus récentes, telles que la solidification de l'hydrogène.

Ce que nous pouvons ajouter, c'est que beaucoup de journaux et revues ont parlé avec éloges du premier ouvrage, que plusieurs de NN. SS. les évêques ont rendu hommage à l'excellent esprit qui y règne, et que certainement l'ouvrage actuel ne mérite pas moins ces éloges et ces encouragements. Nous aimerions que l'auteur, dans une prochaine édition, fît entrer quelques indications sur les moyens simples à l'aide desquels un jeune amateur peut se construire les appareils les plus essentiels et faire beaucoup d'expériences intéressantes. E. V.

Du vin. *Ses propriétés, sa composition, sa préparation, ses maladies et les moyens de les guérir, ses falsifications et les procédés usités pour les reconnaître,* par C. Husson, pharmacien de 1re classe à Toul, etc. Paris, Asselin, 1877, in-18 de 204 p. et 5 pl., avec figures dans le texte.—Prix : 4 fr.

Le Lait, la crème et le beurre, *au point de vue de l'alimentation, de l'allaitement naturel, de l'allaitement artificiel et de l'analyse chimique,* par le même. Paris, Asselin, 1878, in-18 de 249 p. — Prix : 4 fr. 50.

L'ouvrage de M. Husson sur le vin est un résumé très sérieusement fait et fort instructif de ce qui a trait à cette boisson dont le rôle est si important en bien ou en mal dans les société humaine. Toutefois, ainsi que la qualité de l'auteur et la nature toute spéciale des mémoires qu'il a présentés à l'Académie des sciences et à diverses sociétés savantes permettent de le prévoir, toutes les questions n'y sont pas traitées avec un égal développement. Il est un peu sommaire sur la vigne, le raisin et la vinification, très complet, au contraire, sur ce qu'on peut appeler la chimie du vin, et notamment sur les falsifications. Ceux qui, à un titre quelconque, peuvent avoir à s'occuper de celles-ci, y trouveront des indications précieuses. Or, qui n'a pas à s'en occuper, au moins à titre de victime ? D'ailleurs, en dehors du domaine de la chimie, le lecteur y trouvera toujours des renseignements intéressants et une science de bon aloi.

— De même et plus encore que pour le vin, c'est surtout en chimiste et en hygiéniste que M. Husson envisage le lait. Ici, il laisse même entièrement de côté la question de la production ou de la préparation. Mais il donne des détails complets et intéressants sur la composition du lait et de ses dérivés, la crème et le beurre, sur leurs usages et leur action dans l'organisme humain, sur leurs falsifications et les moyens de les reconnaître. Peut-être ceux qui le liront simplement en curieux le trouveront-ils un peu technique, mais l'ouvrage offrira aux médecins et aux experts un résumé exact de ce qu'ils ont besoin de connaître sur la matière, aux jeunes mères et aux personnes charitables qui s'occupent de l'enfance des enseignements précieux sur des questions d'une importance fondamentale pour elles. E. V.

Guide du naturaliste préparateur et du naturaliste collectionneur, par G. Capus, attaché au Muséum d'histoire naturelle. Paris, J.-B. Baillière, 1879, in-12 de 344 p. avec 100 fig.

Élégant résumé, suffisant sous son petit volume pour donner au moins les indications générales que chacun pourra compléter ensuite pour les études spéciales qu'il voudra poursuivre. Tout ce qui se rapporte à la recherche ou à la capture, à la conservation ou au classement des collections, est indiqué aussi bien pour les minéraux et les fossiles que pour les plantes et les animaux. Ce qui concerne les végétaux et les insectes est particulière-

ment soigné. Enfin les deux derniers chapitres donnent de curieux détails sur les collections d'organismes vivants, dans les aquariums, vivariums, terrariums....., et sur les reproductions par dessin, photographie ou sculpture. A. D.

Manuel de minéralogie, par M. L. Portes, pharmacien en chef de l'hôpital de Lourcine. Paris, Doin, 1879, in-18 de 366 p. et 44 fig. — Prix : 5 fr.

Ce petit traité, destiné aux élèves en pharmacie, est partagé en six livres fort inégaux : propriétés géométriques, physiques et optiques, avec des notions claires de cristallographie ; — propriétés chimiques, avec l'analyse spectrale et l'usage du chalumeau ; — notions de géologie indispensables pour comprendre l'origine et la répartition des minéraux ; — classification, d'après la méthode Delafosse, combustibles, métaux, pierres ; — étude des espèces réunies par groupes dérivant d'un même métal ; — enfin tableau pratique pour aider à la détermination des minéraux. C'est, en somme, un utile résumé qui peut servir comme mémento en tous temps, et surtout au moment d'un examen. A. D.

Histoire des littératures étrangères, par Louis Hallberg, professeur à la faculté des lettres de Toulouse. Paris, Lemerre, 1879, petit in-12 de 382 p. — Prix : 2 fr. 50.

Depuis quelques années, on s'occupe beaucoup plus qu'on ne le faisait autrefois des littératures étrangères ; aussi nous empressons-nous d'annoncer une publication destinée à les mieux faire connaître. Elle débute par un volume consacré aux descendants des Scandinaves et à l'Allemagne. Le tome suivant comprendra la littérature anglaise, la littérature anglo-américaine et celle des peuples slaves. Les Grecs et les Italiens viendront ensuite, enfin les Espagnols, les Portugais, et les Brésiliens fermeront la marche. Le volume que nous avons sous les yeux nous donne une opinion très favorable de cet ouvrage. L'auteur tout en avouant qu'un livre de ce genre ne saurait être en général qu'un livre de seconde main, nous avertit qu'il est pourtant des parties, celles notamment où sont examinés les auteurs de premier ordre, pour lesquels il a voulu agir avec plus d'indépendance. Tout en consultant les critiques les plus compétents, c'est par lui-même qu'il a tenu à juger les grands écrivains. M. Eugène Hallberg a le style élégant, simple et lucide, ses appréciations sont impartiales et justes. Tout son livre nous a paru dans un très bon esprit. Ajoutons que, publié chez Lemerre, il est imprimé par Quantin, et qu'il forme un charmant volume digne à tous les points de vue d'obtenir une bonne place même dans les bibliothèques. Th. P.

Précis historique et chronologique de la littérature française, par A. Bougeault. 8e édition. Paris, Delagrave, 1880, in-12 de VIII-448 p. — Prix : 3 fr.

Il a été souvent parlé dans le *Polybiblion* (t. III, p. 291, 519 ; t. VI, p. 538) des travaux de M. Bougeault. Son *Précis historique et chronologique de la littérature française* vient d'arriver à sa huitième édition ; nous ne pouvons que renvoyer nos lecteurs à ce que nous en avons dit précédemment, en faisant remarquer que l'auteur semble avoir bien voulu prendre quelques-unes de nos remarques en considération, ainsi il a modifié son appréciation de Collin d'Harleville (p. 283), rectifié une petite erreur de prénom au sujet de Lacre-

telle (p. 365), etc. Quant à d'autres observations que nous avons faites, à propos d'Alain Chartier, par exemple, elles n'ont pas cessé de nous paraître fondées. Nous l'avons dit dans notre premier article, une partie fort intéressante du *Précis de la littérature française* est celle qui a rapport aux contemporains; mais le lecteur, suivant ses sympathies, pourra y trouver quelques oublis; il pourra demander pourquoi il y est parlé de M. Coppée, et pourquoi M. Theuriet y est omis, pourquoi on ne s'y est souvenu ni de Sully-Prudhomme, ni d'Achille Millien, ni de bien des écrivains qui ne lui sembleront pas séparés par de longues distances de ceux de leurs confrères dont le nom a été rappelé. Au reste, comme nous le disions, il n'appartient qu'à l'avenir de se prononcer sur le mérite des auteurs contemporains. Après tout, on ne peut accuser M Bougeault d'être incomplet parce qu'il a voulu se renfermer dans certaines limites, seulement, il faut bien le reconnaître, il est difficile d'établir la ligne de démarcation entre l'obscurité et la célébrité. A propos des jugements de M. Bougeault sur les contemporains, jugements en général justes, nous dirons que, dans une neuvième édition, nous voudrions ne pas lire que l'*Histoire des deux Restaurations*, de M. de Vaulabelle, est un *excellent travail* (p. 365). TH. P.

Versi e Prose di GIUSEPPE FAZZINI. Palerme, 1879, in-8 de 180 p. — Prix : 2 fr.

Giuseppe Fazzini naquit en Sicile, à Salaparuta, le 4 novembre 1839. Ses goûts le portaient vers les lettres. Par obéissance pour son père, il étudia la médecine. Il est mort prématurément en 1874. Il fut pendant trois ans l'élève de M. Vincenzo di Giovanni, qui a donné ses soins au volume que nous annonçons et l'a fait précéder d'une notice sur le jeune auteur. Ce volume comprend d'abord les poésies de Fazzini, dans lesquelles règne un grand sentiment religieux et où domine une inspiration mélancolique. La seconde partie du livre renferme les *Prose*. On y remarque surtout l'*Étude sur le matérialisme contemporain*. En lisant ce recueil, on s'associe aux regrets que M. di Giovanni donne à son ancien élève. TH. P.

On the history, system and varietes of turkish poetry, by J. W. REDHOUSE, esq. Leipzig, Otto Schulze, 1878, in-8 de 61 p.

Dans cet opuscule, M. Redhouse s'est imposé la tâche de traiter deux questions qui n'ont ensemble aucun rapport, et qu'on s'étonne de voir accolées. L'une forme le titre principal, l'autre n'est que le sous-titre : *With a notice of the islamic doctrine of the immortality of woman's soul in the future state*, et n'occupe en réalité que huit pages. M. Redhouse prend en main la défense des Turcs, au point de vue intellectuel; mais il n'est pas le premier qui ait eu cette idée. Avant lui, De Hammer avait mis en relief les productions littéraires et scientifiques de cette nation, par de nombreuses citations consignées dans son *Histoire de l'empire ottoman*. Nous n'avions pas besoin de la dissertation de M. Redhouse pour savoir que les Turcs ont du goût pour la versification, malgré la pauvreté de leur idiome. S'ils ont réussi quelquefois dans le chant d'amour et dans l'élégie, il est aisé de reconnaître que c'est la poésie mystique qui a obtenu les préférences de leurs littérateurs les mieux inspirés. Seulement, leurs compositions ne diffèrent pas de celles qui émanent de la muse arabe et persane : mêmes sujets, même rhétorique. Dans l'œuvre d'Izzet Mola, M. Redhouse a choisi plusieurs morceaux remplis d'images, que la paraphrase anglaise ne rend qu'imparfaitement : *My paraphrase is*

lameness itself in comparaison. Ce sont des odes, où l'élégance de la forme égale la profondeur des idées. On lit avec plaisir celle qui est intitulée *le Miroir*, et qui commence par ces vers :

My mirror shows that matter's forms are but a passing shade;
With its mute tongue it incalculates the truth that all must fade.

Toutefois, nous sommes loin de partager l'opinion de l'auteur et d'admettre avec lui qu'un choix de quelques strophes finement écrites puisse constituer une littérature chez un peuple. Il faut des hommes de génie. A propos d'une élégie composée par Fazil en l'honneur d'une dame anglaise (p. 30), M. Redhouse entreprend de réfuter l'erreur, si répandue en Europe, « que les musulmans regardent la femme comme privée d'âme. » Il compulse le Koran; il y trouve plus d'un verset où Mahomet parle des *vraies croyantes* et fait briller à leurs yeux la perspective du paradis. Naturellement, il les transcrit tout au long (p. 7). Mais nous nous permettrons de dire que les orientalistes qui parcourront l'opuscule de M. Redhouse connaissent les idées déposées dans le Koran, et demeureront indifférents devant cet étalage d'érudition. A. C.

Usi natalizi, nuziali e funebri del popolo siciliano, descritti da G. Pitrè. Palerme, Pedone-Lauriel, 1879, in-12 de 173 p. — Prix : 4 fr.

A M. G. Pitrè, qui, avec tant de patience et d'érudition, a réuni les chants et les contes populaires de sa patrie, il appartenait d'écrire ce très curieux volume sur les usages des Siciliens. Il y avait en quelque sorte préludé par divers articles insérés dans des périodiques italiens. M. Pitrè nous raconte ici ce qui se passe en Sicile, aux trois grandes époques de la vie, à la naissance, au mariage et à la mort. On a été frappé de l'analogie que, dans des pays fort éloignés les uns des autres, offrent de vieux chants, des contes, des proverbes, des traditions, ces ressemblances existent aussi très fréquemment pour les usages, et nous voudrions avoir l'espace nécessaire pour indiquer de singuliers rapprochements. Ce sont là des confrontations qui ont leur importance au point de vue historique et qui doivent aider à débrouiller la généalogie des peuples. Nous ne pouvons nous arrêter ici à ces intéressants parallèles. Nous ne pouvons guère qu'indiquer le volume de M Pitrè. Nous ne dirons pas qu'il est le complément des autres travaux de l'auteur, un érudit aussi jeune et aussi infatigable n'est pas près de déposer la plume; mais nous ajouterons qu'il occupe une bonne place dans la grande collection que Pitrè consacre à sa patrie. Sous ce rapport, il est à regretter non que l'éditeur Pedone-Lauriel ait fait de ce livre un charmant volume, mais que ce volume ne puisse faire que deux cent-soixante heureux. Th. P.

Libres propos d'un touriste, par Henri Villard. Paris, V. Palmé, 1880, in-8 de 68 p. — Prix : 1 fr.

Ce livre est de ceux dont on peut dire : peu de mots et beaucoup de pensées; il est l'œuvre d'un esprit droit et d'un catholique convaincu; il est divisé en six lettres écrites aux mois de septembre et octobre derniers, pendant un voyage fait par l'auteur à Dinard, et sont adressées à un ami. Chaque lettre porte un titre qui montre à lui seul combien, sous une forme familière, les questions traitées ont d'élévation. M. Villard touche à tout ce qui nous préoccupe aujourd'hui dans le passé, dans le présent, dans l'avenir. Il suit la révolution dans sa marche et il nous laisse entrevoir le gouffre où nous pousse la franc-maçonnerie victorieuse. A. de B.

Papes et Sultans, par Félix Julien. Paris, Plon, 1880, in-18 j. de VIII-322 p. — Prix : 3 fr. 50.

Papes et sultans sont deux noms qui ne paraissent point faits pour aller ensemble; cependant une coïncidence de malheur frappant le pape dans Pie IX, le sultan dans l'envahissement de son empire par les Russes, les a réunis dans la pensée et dans le livre de M. Julien, qui les montre comme les deux termes de cette éternelle question d'Orient, à laquelle il s'intéresse en qualité de chrétien et de Français, et où il a eu sa petite part d'action comme marin pendant l'expédition de Crimée. Remontant jusqu'à l'époque de l'apparition des Turcs, il développe le rôle civilisateur des papes se mettant à la tête des puissances chrétiennes pour résister aux Musulmans; il rappelle les noms de Jean XXII, de Clément VI, de Nicolas V, de Pie II, de Sixte IV, de Léon X, de Paul III, de Pie V et de beaucoup d'autres. Il s'appuie des remarquables travaux, presque inconnus à Rome, du P. Guglialmotti, des Frères Prêcheurs, sur l'histoire de la marine pontificale. La France, la fille aînée de l'Église, a joué aussi, avec plus ou moins de suite, un grand rôle dans cette question d'Orient. Sa voix, autrefois prépondérante, a perdu beaucoup de son influence; mais si, comme nation, son rôle est plus effacé, elle est toujours représentée par ses missionnaires, par ses sœurs de charité, qui restent là où l'uniforme de nos soldats a disparu. Telle est l'idée générale de ce livre où l'histoire et l'anecdote se mêlent aux vues politiques sous l'inspiration des sentiments chrétiens et patriotiques les plus accentués. — R.

Histoire de l'Autriche-Hongrie depuis les origines jusqu'à l'année 1878, par Louis Léger, professeur à l'École spéciale des langues orientales; ouvrage contenant quatre cartes. Paris, Hachette, 1879, gr. in-18 j. de II-642 p. — Prix : 4 fr.

L'Autriche-Hongrie, par Xavier Roux, membre du Conseil général des Hautes-Alpes. Paris, Palmé, 1879, gr. in-18 de XX-262 p. — Prix : 3 fr.

Il n'est pas de puissance qui attire plus l'attention en ce moment que la monarchie austro-hongroise. Voici encore deux volumes qui lui sont consacrés. Le premier contient son histoire depuis son origine jusqu'à nos jours. Il fait partie de la collection d'histoire universelle publiée sous la direction de M. Duruy. L'auteur, M. Léger, professeur à l'École spéciale des langues orientales, se préoccupe moins « de la politique extérieure des princes autrichiens que de la destinée des peuples soumis à leur domination.» Il raconte l'histoire de ces peuples depuis leur origine et, à vrai, dire n'envisage la monarchie autrichienne que dans ses rapports avec eux. Cette conception, il faut bien le dire, enlève à son œuvre une certaine unité en n'en faisant qu'une série d'histoires successives assez difficiles à relier. Elle a de plus l'inconvénient de lui faire attacher une importance exagérée dans le passé à cette question des nationalités qui est une question toute moderne. Il n'en a pas moins fait, grâce à ses connaissances toute spéciales des langues orientales, une œuvre très curieuse et très savante, trop savante même parfois; car l'orthographe qu'il adopte pour les noms déroute souvent notre orthographe usuelle. Malheureusement aussi M. Léger n'a pas su se défendre de préjugés regrettables contre l'Église catholique, et nous avons de nombreuses et graves réserves à faire sur la partie religieuse de son livre, notamment sur ce qui concerne l'hérésie des Hussites.

— Nous n'étonnerons pas nos lecteurs en leur disant que nous n'avons pas — loin de là — le même reproche à adresser à M. Xavier Roux;

son étude sur l'Autriche-Hongrie est conçue dans le sentiment chrétien le plus orthodoxe. Son œuvre n'est point faite au point de vue historique, mais au point de vue social. Il envisage successivement les diverses classes de l'Autriche, le clergé, l'aristocratie, la bourgeoisie, le peuple, et il trouve, dans le patriotisme de toutes ces classes, cimenté par des convictions religieuses profondes et par un ardent dévouement à la dynastie, la cause principale de la vitalité de cet empire composé pourtant de tronçons si disparates. Le chapitre consacré aux ouvriers est particulièrement curieux. L'Internationale n'existe pas en Autriche, les grèves ne s'y propagent pas, grâce aux soins que les patrons prennent des ouvriers au double point de vue matériel et moral. Malheureusement la foi du peuple est chaque jour battue en brèche par la presse, presque tout entière entre les mains des juifs, et aussi par l'instruction publique, dont l'organisation, due aux fâcheux règlements de 1868 et de 1869, ne fait qu'une part insignifiante à l'enseignement religieux. L'Autriche si catholique, réagira-t-elle contre cette déplorable tendance? C'est le secret de l'avenir et celui de la durée de la monarchie. M. DE LA ROCHETERIE.

Bibliothèque des écoles et des familles. 1. *Voyages dans l'Indo-Chine et la Chine*, par THOMSON. 2. *Les Etats-Unis d'Amérique*, par DIXON. 3. *Deux ans chez les Esquimaux*, par FRANCIS HALL. Paris, Hachette, 1880, 3 vol. de 192 p. chacun, à 1 fr. 50.

Voici trois nouveaux volumes de cette curieuse *Bibliothèque des écoles et des familles* inaugurée cette année par la maison Hachette. Avec Thomson, nous sommes encore dans l'extrême Orient. Parti en 1861, Thomson a exploré successivement l'île du prince de Galles, le royaume de Siam, la Cochinchine, la Chine, à Hong-Kong, Canton, Amoy, Nankin, Pékin, et l'île Formose. Observateur et artiste, il a recueilli, çà et là, d'intéressants détails et de curieuses photographies. Son récit, abrégé par M. Vattemare, fera le pendant et le complément de l'ouvrage du même auteur sur le Japon. — M. Dixon nous transporte en Amérique; il parcourt les États-Unis à une époque particulièrement intéressante, peu après la terrible guerre de sécession, et les scènes auxquelles il assiste, les détails de mœurs qu'il observe montrent sous un jour nouveau cette grande lutte qui a failli détruire l'œuvre de Washington. Ce n'est pas que les appréciations de M. Dixon soient toujours complètement justes, et M. Vattemare, qui est ici le rédacteur, comme pour l'œuvre de Thomson, est souvent obligé de les rectifier. Mais le livre est toujours intéressant, plein d'originalité et d'*humour*. — Quant à Francis Hall, c'est un de ces hardis voyageurs qui partirent à la recherche des équipages de John Franklin. Ce qu'il fallut de constance, à cet homme, simple forgeron, devenu marin par amour de la science, pour persévérer jusqu'au bout dans son entreprise, ce qu'il dépensa de courage pour surmonter la fatigue, dans ces régions désolées, ce qu'il eut d'obstacles à vaincre et de périls à braver, il faut, pour l'apprécier, lire son livre, ou du moins l'abrégé que nous en donne Mme H. Loreau. Il y a là des détails qui attachent et des pages qui font frissonner, ne fût-ce que de froid. — Ces trois nouveaux volumes de la *Bibliothèque des écoles et des familles* sont dignes de leurs aînés. Ajoutons que, comme eux, ils sont illustrés de charmantes gravures, empruntées, pour la plupart, au *Tour du Monde*. M. R.

Mœurs et caractères des peuples. — Asie, Amérique, Océanie. Nouveaux extraits de divers auteurs, par RICHARD CORTAMBERT, secrétaire honoraire de la Société de géographie, attaché à la bibliothèque nationale. Paris, Hachette, 1880, in-8 de XII-290 p. — Prix : 5 fr.

Le nouveau volume de M. Richard Cortambert, sur les *Mœurs et caractères des peuples*, est consacré à l'Asie, à l'Afrique et à l'Océanie. Il est, comme le précédent, composé d'extraits de divers auteurs. La plupart des voyageurs qui ont parcouru ces trois parties du monde ont été mis à contribution, depuis Hippocrate jusqu'à M. de Hubner, en passant par Lamartine et Th. Gautier. Ce sont des morceaux souvent brillants, mais qui, en somme, ne laissent à l'esprit que des notions assez incomplètes ; la vue d'ensemble manque un peu. Tel qu'il est, cependant, ce volume constitue une lecture amusante et suffisamment instructive pour les jeunes lecteurs auxquels il s'adresse. De jolies gravures, tirées du *Tour du Monde*, ajoutent encore à son intérêt. M. R.

VARIÉTÉS

BIBLIOGRAPHIE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

(Suite.)

—

Lettre encyclique de N. T. S. P. le Pape Pie IX, datée de Gaëte, 2 février 1849 : *Ubi primum nullis.*

Lettres apostoliques du 1er août, et du 6 des ides de décembre 1854, ou Bulle dogmatique *Ineffabilis.*

—

Theologica de Immaculata Conceptione B. M. V. dissertatio, auct. Jos. Maria DIEZ DE SOLLANO, in alma Mexicea universitate doct. theol. — 1849, Mexico, in-8.

Dictamen sobre la Immaculada Conception de la Virgen Maria. — 1849, Guadalajara, in-8.

Dictamen de la universitad literaria de Guadalajara, sobre la Conception Immaculada de Maria santissima. — 1849, Guadalajara, in-8.

Démonstration de l'Immaculée Conception, par Mgr PARISIS, évêque de Langres... — 1849, Paris, Lecoffre, in-8.

Question de l'Immaculée Conception, délibération de la Commission chargée de l'examiner. — 1849 [s. l.], in-4.

Sur la lettre encyclique de N. S. P. le Pape Pie IX, du 2 février 1849, *concernant la doctrine de l'Immaculée Conception de la très-sainte Vierge.* — 1849 (s. l. n. d.), in-18.

In lode di Maria santissima, senza macchia concetta, dissertazione panegyrica del P. Angelo BIGONI. — 1849, Venise, in-18.

Dissertazione di un prete della congregazione dell' Oratorio di Venezia, nella quale ritenutosi che Maria SS. sia stata preservata dell' atto d'incorrere nella colpa d'origine nel primo istante della infusione dell' anima sua nel suo corpo, findiasi di mostrare che sia stata preservata altresi da ogni debito di contrarla. — 1849, Venise, typ. Armena, in-8.

Pro B. M. V. Conceptione dogmatice Immaculata definienda, ad Pium P. O. M. Archiepiscopi Teatini votum, quo expenduntur Romanæ sedis Ordina-

tiones, Episcopatus Magisterium et fidelium Sensus, insuper horum omnium invariata Praxis. — 1849, Teate, typ. Vella, in-8.

Voto umilissimo della Trevigiana diocesi, innalzato dal suo vescovo, ad illustrazione e difesa del privilegio specialissimo di un Immaculato Concepimento, conceduto all' eccelsa Nostra Signora... — 1849, Trévise, typ. Andreola, in-8.

These, en que se sustenta et prova, con toda a evidencia, a purcza da Immaculada Conceiçdo de Maria SS, por son muy fervoroso e creente devoto fidelio Honorio da Silva dos Santos Pereira, natural do Rio de Janeiro. — 1850, Rio Janeiro, in-8.

Dissertatione de D. Gaetano Martorelli, arcidiacono della cattedrale di Osimo, *sull' opportunità del tempo di dichiarar dogma di fe l'Immaculato Concepimento di Maria SS.* — 1850, Recanati, in-8.

Pro solemni ac pridiana commemoratione dici festi Immaculatæ Conceptioni Beatæ Mariæ Virginis dicati, proque ipsomet Immaculato Conceptu dogmatice definiendo; duplex Episcopi S. Marci atque Bisianen ad Pium P. O. M. votum. — 1850, Naples, in-18.

Dictamen sobre el mysterio de la Immaculada Concepcion de Maria SS., presentado por el Dr *Jose Raphaël* Aguila, al M. J. Y. V. Cabildo ecclesiastico, en 25 Marzio de 1850. — 1850, Durango, in-12.

Discurso sobro la Immaculada Conceptione de Maria, dedicado a S. M. la Reina D. Isabella II, por el Cardenal de Romo, arzobispo de Sevilla. — 1850, Séville, in-8.

Mémoire sur la question de l'Immaculée Conception de la très-sainte Vierge, par le Révér. Père Dom Prosper Guéranger, abbé de Solesmes. — 1850, Paris, in-8.

L'Orbe cattolico a Pio Nono P. M. esulante da Roma, 1848-1850. — 1850, Naples [all' Uffizio della « Civiltà cattolica »], 1 vol. in-8.

Cenni sulla Immacolata Concezione di Maria Vergine, Madre de Dio e Regina dell' universo, compilati dall' avv. Cesare Fondora.— 1850,Lucques, typ. Tom. Torcigliani, in-8.

Purissimæ Virginis Mariæ Dei genitricis Conceptus, quomodo Immaculatus biblico του πρωτευαγγελίου *(protevangelii) testimonio statuendus? Brevis disquisitio theologico-critica,* presbyteri veneti Petri Bigaro. — 1850, Venise, in-8.

Pareri dell' Episcopato Cattolico, di Capitoli, di Congregazioni, di Universita, di personnagi ragguardevoli, ecc. ecc. sulla definizione dogmatica dell' Immacolato concepimento della B. Vergine Maria, rassegnati alla Santità di Pio IX. P. M. in occasione della sua enciclica, data da Gaëta, il 2 febrajo 1849. —Recueil des plus importants, en 10 vol. in-8, publié à Rome (coi tipi della « Civiltà cattolica, ») 1851-1854, et dont voici les divisions : 1re part., tomes I-III : *Réponses des évêques à l'encyclique du 2 fév.* 1849 ;— 2e part., tome IV : *Adresses des chapitres, des ordres religieux et des simples fidèles ;* — 3e part. tomes V-IX : *Opuscules divers; Extraits des Conciles provinciaux; Lettres pastorales; Supplément aux Réponses des évêques ;* — 4e part., tome X : *Première partie du* « Silloge monumentorum..... » grec, lat. cité ci-dessous. — Les « *Pareri* » contiennent, entre autres œuvres et opuscules, des ouvrages antérieurs à la définition du dogme, et en outre, dans le tome IX, les *Actes épiscopaux* qui remontent au temps du pontificat de Grégoire XVI, ou aux premières années du pontificat de Pie IX, sur le même sujet.

Enchiridion super duodecim momenta fundatum ex quibus exurgit triumphus B. Mariæ Virginis, matris Dei, in originali peccatum, auctore can. hon. Dominico Cerri, theol. jurisque can. professore. — 1851, Turin, in-8.

Ragionamento, dedicato all' Immacolata Concezione di Maria Vergine. — 1851, Turin, in-18.

Dissertatione dell' arcipreto Agostino Opitz, *nella diocesi di Vratislavia* [traduction d'une dissertation en allemand publiée à Breslau]. — 1851, Rome, in-8.

Decreta synodi plenariæ Episcoporum Hiberniæ apud Thurles habitæ anno MDCCCL. — 1851, Dublin, gr. in-8.

Acta et decreta Concilii provinciæ Turonensis in Rhedonensi civitate celebrati anno MDCCCXLIX [Décret XXIV : *De Beata Virgine*]. — 1851, Tours, in-8.

Concilium provinciæ Avenionensis, Avenione habitum anno Dom. MDCCCXLIX, *mense Dec.* — 1851, Avignon, in-4.

Dictamen dell' Illustr. e Rev. azobispo de Santiago sobre la declaraccion dogmatica del privilegio de la Immaculada Conception. — 1852, Saint-Iago de Chili, 1 vol. in-8.

Essai historique sur l'Immaculée Conception de la T. S. V., par l'abbé Daras. — 1852, Paris, Bray, in-18.

Acta et decreta Concilii provinciæ Burdigalensis in urbe Burdigala celebrati anno MDCCCL. — 1852, Bordeaux, in-4.

Concilium provinciæ Senonensis, Senonis habitum anno MDCCL. — 1852, Sens, in-4.

Decreta Concilii provinciæ Bituricensis Claromontii in civit. Arvernorum celebrati anno MDCCCL. — 1852, Bourges, gr. in-8.

Della definibilità della Concezione Immacolata di Maria, dissertatione theologica del P. *Pietro* Gual, M. O. attuale guardiano del collegio di Propaganda Fede in Ocopa, *volgarizzamento dallo spagnuolo del P. Marcellino da Averza,* M. O. prof. di eloq. sacr. in Ara-Cœli. — 1852, Rome, gr. in-8.

Novenario e panegyrico della Immacolata Concezione di Maria Vergine, del P. Antonio de Regnano, M. O. — 1852, Prato, in-8.

Della origine, progressi e stato presente del culto e festa dell' Immacolatissimo e santissimo Concepimento della grande genitrice de Dio Maria, e della sua dogmatica definizione; ricerche storico-chronologico-critiche. Per F. Agostino-Pacifico, di Maria addolorata alcantarino. — 1852, Naples, in-8 [de 1000 pp., édité et répandu aux frais de S. M. le roi des Deux-Siciles, dans son royaume et à l'étranger].

Ordinis cisterciensis, pro dogmatica ferenda sententia super mysterio Immaculatæ Conceptionis B. V. M. elucidata libello. Per Dom Theobaldum Cæsari, monac. Cisterc. cœnobii D. Bernardi in alma urbe Abbatem, totiusque ordinis Procurat. general. — 1852, Rome, in-8.

Defensio Immaculatæ Conceptionis B. M. V. ex rationibus theologicis. — 1852 (s. l.), in-8.

De natura et gratia admirabilis et purissimæ Conceptionis Deiparæ V. Mariæ, elucidationes polemicæ, ad dogmaticam proxime ferendam sententiam, utiliter congestæ... Auct sacerd. hispano D. Raymondo Martinez y Febrer, cath. narniensis can. atque in semin. dogm. et mor. theol. moderatore. — 1852-1854, Teramo, 5 vol. in-8.

Sechs Reden über die Unbefleckte Empfangniss der allerseligsten jungfrau Maria von P. Georg. Gaillard. — 1853, Soeft, in-8.

De utilitati et ratione sufficienti ad dogmaticam definitionem, super Immaculato Deiparæ Mariæ Conceptu... Elucidatio sacra... Auct. D. Raym. Martinez y Febrer. — 1853, Teramo, in-8.

Triumfo de la Verdad, en justa defenso del misterio encumbrado de la Concepcion sin mancha, contra un dictamen que pretende negar à la Madre de

Dios este privilegio escelso y su definilibidad... [par le P. *Luiz* Godinez Garcia, Observantin]. — 1851, Madrid, Nic. de Castro Palomino, in-8, tome I. — Ouvrage non terminé.

Defensa del misterio de la Immaculada Conception de Maria SS. [Publiée d'abord sous forme d'articles dans la revue sévillane « La Cruz, » sous le nom du comte Del Valle de S. Juan]. — 1853, Séville, Juan Moyano, in-8.

Congruenze sociale di una definizione dogmatica sull' Immacolato Concepimento della B. V. M. [Série d'études parues dans la revue de Rome « La Civiltà cattolica, » pendant les derniers mois de l'année 1853]. — 1853, Rome, in-8.

Breve riposta alle principali obbiezioni che si oppongono alla definizione dogmatica del mysterio dell' Immacolata Concezione di Maria Santissima, per Mgr Bruni, vescovo di Urgento. — 1853, Rome, in-8.

Breve expositione degli atti della commissione speciale, stabilita della Santita di N. S. sull' argomento dell' Immacolata Concezione di Maria santissima. — 1853, Rome, impr. Pontificale, in-fol. de 72 p.

Das Geheimniss der Unbefleckten Empfangniss in harmonie mit offenbarung und Vernunst. — 1854, Munster, in-8 [pièce].

Petit Manuel d'instruction et de prières pour le jubilé de 1854. — 1854, Paris, in-18.

Le Jubilé de 1854 et les enfants de Marie; par le R. P. Chaignon, de la Société de Jésus. — 1854, Lyon, in-32.

L'Immaculée Conception de la S. V. par le R. P. Maurel, de la Soc. de Jésus. — 1854, Lyon.

Une étude sur le mystère de l'Immaculée-Conception, par un membre de l'Oratoire. [Dédiée aux gens du monde]. — 1854, Paris, Douniol, in-8.

De B. V. M. Immaculata Conceptione in Genesi prædicata, in evangelio edicta, breve argumentum, utinam grave. Auctore C.-J. — 1854, in-8.

De immaculato Deiparæ conceptu ejusque dogmatica definitione in ordine præsertim ad scholam thomisticam et institutum FF. Prædicatorum; auctore P. M. Francisco Gaude, procurat. gen. ejusd. ordin. ac rect. pontificii seminarii pii. — 1854, Rome, Caj. Bertinelli, 1 vol. in-8.

Riflessioni in proposito della definizione dommatica sull' Immaculato Concepimento della SS. Vergine [instruction populaire par le professeur Costa, prêtre romain]. — 1854, Rome, in-12.

SS. D. N. Pii div. Providentia Papæ Pii IX allocutiones habitæ in consistorio secreto die prima et nona decembris anno 1854. — Rome, 1854, in-8.

L'Immacolata Concezione di Maria, cennirari per un sacerdote umbro. — 1854, Rome, typ. Salviucci, 1 vol. in-8.

Sylloge monumentorum, ad mysterium Virginis Deiparæ illustrandum, cura et industria Antonii Ballerini, S. J. — Tome Ier, 1854, Rome, imp. de la Propagande. Tome II, 1856. (Recueil grec-latin des monuments rares ou inédits sur l'Immaculée Conception. — Réimprimé, de 1855 à 1857, par Lecoffre, Paris, 2 vol. in-8].

De Immaculato Deiparæ semper Virginis Conceptu, Caroli Passaglia, sac. S. J. *commentarius.* — 1854-1855, Rome, 3 vol. in-4; et 1855, Naples, Joseph Dura, 1 vol. in-4 de 2104 p. sans la préf. et les tabl. (Recueil puisé, avec le concours du R. P. Schrœder, dans les livres liturgiques des Églises orientales, et dans les homélies et les sermons des SS. Pères. L'ouvrage du P. Passaglia a été traduit en français, par l'abbé Ducret; et publié chez L. Vivès, à Paris (tome Ier, 1855; in-8).

Breve relazione di quanto si è operato della Santità di nostro signore Pio Papa IX, e de' sentimenti manifestati dall' episcopato e dai consultori, sull'

argomento dell' Immacolata Concezione di Maria santissima.— Rome, 1854, in-4.

Narratio actorum SS. D. N. Pii, P. M. super argumento de Immaculato Deiparæ Virginis Conceptu. — Rome, 1852, in-8. (Abrégé latin du précédent.)

Belehrungen und Betrachtungen über die unbefleckte Empfangniss... nach dem franzhsoschen des ehrwündigen *P, Chaignon,* von ein priester der diocese Mainz. — 1855, Mayence, in-12.

Die Verehrung der allerseligsten jungfrau Maria im allgemeinen und insbesondere in ihrer unbefleckten Empfangniss, zumeist nach den ausspruchen der heiligen, von Joseph Locherer. — 1855, Augsbourg, in-12.

Die lehre von der unbefleckten Empfangniss der seligsten jungfrau Maria, dargestellt für gebildete catholiken, von Heinrich Denzinger. — 1855, Wursbourg, in-12.

Die unbefleckte Empfangniss der seligsten jungfrau Maria als glan benslhere der hl. katolisken Kirche, von Jos. Haan, S. J. — 1855, Paderborn, in-12.

Die unbefleckte Empfangniss der seligsten jungfrau Maria, von J. Ming. — 1855, Shaffouse, in-12.

Die Marienverehrung in ihrem grunde, und nach ihrer mannigfaltigen Kirchlichen erscheinnug, mit besonderer Rucksicht auf die vom papst Pius IX am 8 dec. 1854 ausgesprochene glanbenslehre der Kirche von der unbefleckten empfangnisss Mariens. — 1855, Paderborn, in-12.

Lehrfats und dogma der unbefleckten empfangniss Maria, zur feier des 8 dec. 1854. Von P. Karl Brandes. — 1855, Einsideln, in-8.

Marienkalender mit beigefugten historischen erlanterungen.— 1855, Colbentz, in-8.

Feier der dogmatischen entcheidung bezuglich der unbefleckten Empfangniss der seligsten jungfrau und Gottes-mutter Maria, wie sie in der diocese Saint-Polten gehalten worden, dargestellt von Mathias Jos. Binder. — 1856, Saint-Hippolyte (Autriche), gr. in-8.

Official documents connected with the definition of the dogma of the Immaculate Conception of the blessed Virgin Mary, in latin and english, with a complete list of the cardinals and prelates present in the basilica of St-Peter, the 8 dec. 1854. — Baltimore, 1855, John Murphy, in-8.

The Immaculate Conception of the mother of God, an exposition, by Mgr Ullathorne. — 1855, Baltimore, John Murphy, in-12.

An explanation of the doctrine and definition of the Immaculate Conception with a meditation, by P. Faber.— 1855, Baltimore, John Murphy, in-32.

The Immaculate Conception of our lady, a historical sketch of the discussions on this dogma with a preliminary solution of the questions concerning it, by a catholic priest. — 1855, John Murphy, Baltimore, in-18.

The Immaculate Conception of the most blessed Virgin Mary, a dogma of the catholic church, by M. Bryant. — 1855, Boston, Patrick Donahoe, in-12.

The eight of dec. 1854 ; some account of the definition of the Immaculate Conception of the most blessed mother of God, dogmatic bull of his holiness, and a preface, by a priest of the diocese of Westminster. — 1855, Londres. T. Jones, in-12.

Mary our Immaculate mother, by one of her children. — 1855, Londres, Richardson, in-12 [broch. de 44 p.].

The Chain of the Fathers, witnesses for the doctrine of the Immaculate Conception of the blessed Virgin Mary, mother of God, by Husenbeth. — 1855, Londres, Richardson, in-12 [broch. de 34 p.].

The Immaculate Conception, an essai, by Rev. Michael Tormey. — 1855, Dublin, James Duffy, in-12.

Cuddesden V. Vatican, or a Lawyer's demurrer to the bishop of Oxford's complaint againt the Immaculate Conception and wordship of the blessed Virgin Mary... [par M. Joly Jerome.] — 1855, Londres, in-12; [pièce].

La Définition dogmatique de l'Immaculée Conception; traduit de l'Italien par Maréchal. — 1855, Courtrai, Beyaert, in-18.

Définition dogmatique de l'Immaculée Conception. [Extrait des Précis historiques]. — 1855, Bruxelles, Vandereydt, in-18.

Neuvaine en l'honneur de l'Immaculée Conception, par le P. Denis, S. J. — 1855, Tournai, Casterman, in-32.

Manuel des dévots à l'Immaculée Conception, par l'abbé Delbos. — 1855, Tournai, Casterman, in-32 [de 384 p.].

Trois questions dogmatiques au sujet de l'Immaculée Conception, par Collaes, prêtre. — 1855, Bruxelles, Fouyteyn, in-18.

L'Immaculée Conception de Marie dans ses figures prophétiques... [par le même]. — 1855, Bruxelles, in-18.

Souvenir de la proclamation du dogme à Bruxelles, par Josse Cels. — 1855, Bruxelles, Goemaere, in-8.

Collège Notre-Dame, à Tournai : Souvenir du 8 Décembre 1854. — 1855, Tournai, Malo, in-12.

Courte dissertation sur la manière de représenter, par les peintures, le mystère de l'Immaculée Conception de la très sainte Vierge, par son Em. le cardinal Sterckx, archev. de Malines. — 1855, Malines, Van Velsen, in-18 [pièce].

Resena historica acerca de los fundamentos, devocion, controversia y festividad de la Immaculada Concepcion de Maria SS. antes de ser definido de fé este misterio, y defensa de esta definicion contra sus impugnadores, por Basilio Sebastian Castellanos de Losada. — 1855, Madrid, in-8.

Una pagina de la historia de la M. N. y M. L. ciudad de Jerez de la Frontera. Festas religiosas. Memoria escrita por D. Manuel Perez y De Molina, licenciado en jurisprudencia. — 1855, Jerez, in-8.

Memoria presentada a la inclita orden de S. Juan de Jerusalem, por los caballeros D. Louis Perez Rico, D. Joaquin de Azpiazu æ Cuenca, y don Fernando Martinez de Vallejo, individuos que han compuesto la Comision, nombrada por la assemblea, para dispouer y preparar todo lo concerniente a la solenne funcion... — 1855, Madrid, in-8.

Solennes fiestas que, en Barcelona, celebraron los RR. PP. Franciscanos esclaustrados en union con los RR. PP. Dominicos... y la V. O. T. serafica... — 1855, Barcelonne, in-8.

Funciones solemnes... — 1855, Séville, in-8.

Homenaje de gratitud... — 1855, Manrèze, in-8.

Funcio religiosa... — 1855, Cordoue, in-8.

Breve descripcion... — 1855, Palma, in-8.

Corona poetica, que algunos alumnos del seminario conciliar de Vich ofrecen a su excelsa y amada reina Maria SS., en las solennes feistas de la Immaculada Concepcion. — 1855, Vich, broch. in-12.

Justo homenage, que consagra a Maria SS. la academia de San Thomas de Aquino. — 1855, Vich, broch, in-8.

La Croyance générale et constante de l'Église touchant l'Immaculée Conception de la B. V. Marie, prouvée principalement par les constitutions et les actes des Évêques, par l'enseignement des Pères et des Docteurs de tous les temps; par le cardinal Gousset, archevêque de Reims. — 1855, Paris, Lecoffre, in-8 de 820 p.

(La fin à la prochaine livraison.)

CHRONIQUE

Nécrologie. — M. Michel Chevalier, qui vient de mourir au château de Montplaisir, près Lodève, le 29 novembre, était né à Limoges, le 13 janvier 1806. Fils d'un petit commerçant, élève de l'École polytechnique, ingénieur des mines, le célèbre économiste qui devait plus tard agir si puissamment sur nos intérêts par les traités de commerce de 1860, commencement de réalisation des théories du libre-échange, débuta dans la carrière en se laissant séduire par les idées de Saint-Simon et d'Enfantin. Il les défendit vigoureusement dans l'*Organisateur* et dans le *Globe;* il comparut en Cour d'assises comme étant un des *cardinaux* du *Père suprême*, et fut condamné comme gérant du *Globe* (1832). Revenu à des idées plus pratiques, il partit pour l'Amérique, avec la mission d'étudier les voies de communications. En 1836, il entra au Conseil d'État comme maître des requêtes, et fut député (1845), conseiller d'État (1852), et sénateur (1860). C'est sous sa direction qu'ont été publiés les rapports sur l'exposition universelle de Londres (1862), et les rapports sur l'exposition universelle de Paris (1867) En 1840, il avait été pourvu de la chaire d'économie politique au Collège de France, qu'occupait Rossi. Il avait été appelé, en 1851, à remplacer M. Villermé à l'Académie des sciences morales et politiques. Il était l'un des fondateurs et des présidents de la Société des économistes. Voici la liste de ses principales publications : — *Lettres sur l'Amérique du Nord* (1836) ; — *Les Intérêts matériels en France* (1838) ; — *Histoire et description des voies de communications aux États-Unis* (1839) ; — *Les Fortifications de Paris. Lettre de M. le comte Molé* (1841) ; — *De l'industrie manufacturière en France* (1841) ; — *Lettres sur l'inauguration du chemin de fer de Strasbourg à Bâle* (1841) ; — *De la question de l'intervention dans les travaux publics du gouvernement fédéral et des gouvernements particuliers d'État dans l'Amérique du Nord* (1842) ; — *Cours d'économie politique fait au Collège de France* (1842-1850) ; — *Essai de politique industrielle, souvenirs de voyage ; France, République d'Andorre, Belgique, Allemagne* (1843) ; — *Comparaison des budgets de 1836 et de 1843* (1843) ; — *L'Isthme de Panama* (1844) ; — *Lettres sur l'organisation du travail* (1848) ; — *Question des travailleurs, l'amélioration des ouvriers* (1848) ; — *L'Économie politique et le socialisme. Discours prononcé au Collège de France* (1849) ; — *La Liberté aux États-Unis* (1849) ; — *L'Exposition universelle de Londres, considérée sous les rapports philosophique, technique, commercial et administratif, au point de vue français* (1851) ; — *Chemins de fer* (1852) ; — *Examen du système commercial connu sous le nom de système protecteur* (1852) ; — *Examen des principaux arguments des prohibitionnistes* (1857) ; — *De la baisse probable de l'or* (1859) ; — *L'Expédition du Mexique* (1862) ; — *Enquête sur l'exploitation et la construction des chemins de fer* (1863) ; — *Le Mexique, ancien et moderne* (1863) ; — *Le Monopole de la liberté* (1867) ; — *L'industrie et l'octroi de Paris* (1867) ; — *La Richesse considérée au point de vue morale et politique* (1868) ; — *La Constitution de l'Angleterre* (1869) ; — *Comment une nation rétablit sa prospérité. Erreur qu'elle doit éviter* (1871) ;— *Turgot et la liberté du travail* (1873) ; — *Étude sur Adam Smith et sur la fondation de la science économique* (1874) ; — *Des moyens, pour un État, de refaire ces finances. La Liberté du travail* (1875) ; — *Les Brevets d'invention examinés dans leurs rapports avec le principe de la liberté du travail, et avec le principe de la liberté des citoyens* (1878). Il a écrit dans la *Revue des Deux*

Mondes, dans le *Journal des Économistes*, dans le *Journal des Débats*, et a donné des articles dans un *Dictionnaire de l'économie politique*.

— M. Auguste-Humbert-Philippe-François Preux, chevalier de la Légion d'honneur, ancien magistrat, membre et ancien président de la Société d'agriculture, sciences et arts de Douai, etc., né à Douai (Nord), le 20 juillet 1822, est mort à Paris, le 28 novembre 1879. Entré dans la magistrature en 1849, M. Preux, après avoir occupé de nombreux postes dans les ressorts d'Amiens et de Douai, était parvenu aux fonctions de procureur général à Limoges et, en dernier lieu, à Riom. Après avoir refusé en 1878 d'accepter la même position à le cour d'Auch, il était venu se fixer dans sa ville natale, où il se livrait exclusivement dès lors à ses études d'histoire et d'archéologie, lorsqu'il a été enlevé instantanément par une affection du cœur. On lui doit un grand nombre de mémoires et de notices, dont voici la liste : Sceau de l'hôtel des nobles à Douay (*Recueil des travaux de la Société de sphragistique*, t. II, p. 33-40); — Essai sigillographique sur l'abbaye du Saint-Sépulcre de Cambray (*Id.*, t. III, p. 197-211); — Lettre à M. Forgeais, sur une charte de Barthélemy de Laon, en faveur de l'abbaye d'Anchin (*Id.*, t. IV, p. 25-30); — Lettre à M. le Dr Le Glay sur les gravures de la *Flandria Illustrata* de Sanderns (*Bulletin de la commission historique du Nord*, t. V, p. 86-89); — L'Université de Douai à la prise de cette ville en 1710 (*Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts de Douai*, 2e série, t. V, p. 133-158); — Rapport sur le concours d'histoire [1861] (*Id.*, 2e série, t. VI, p. 45-53); — Rapport sur le concours d'histoire [1863] (*Id.* 2e série, t. VII, p. 31-39); — Lettre à M. de Coster sur quelques jetons et méreaux (*Revue de la numismatique belge*, 3e série, t. IV, p. 330-347); — Jetons français relatifs à la paix des Pyrénées et au mariage de Louis XIV avec l'infante d'Espagne (*Id.* 4e série, t. III, p. 121-139); — Lettre sur les jetons au type du Puits (*Id.*, non signé); — Inventaire des sceaux relatifs à Saint-Omer qui se trouvent aux archives départementales à Arras (*Bulletin de la Sociéte des antiquaires de la Morinie*, 13e année, p. 261 p.); — Chartes relatives à la collégiale de Lillers (*Id.*, *id.*, p. 268); — Lettres sur quelques cartes armoriales de la Belgique (*Annales du bibliophile belge et hollandais*, t. II, p. 144); — Les Bannis de Douai et la franchise de saint Pierre d'août (*Souvenirs de la Flandre wallonne*, t. I (1861); — Fragments d'épigraphie locale; — Le Gouvernement français et l'échevinage de Douai en 1669; — Le Collier de Jean Sans-Peur (*Id.*); — Anciens artistes douaisiens : peintres sculpteurs, peintres verriers (*Id.*, t. II); — Médailles et méreaux; — Résurrection d'un grand artiste : Jehan Bellegambe, peintre du retable d'Anchin : — Un passeport périmé; — Souvenirs du siège de Douai en 1710 (*Id.*); — Gilles Petit, écrivan lillois du dix-septième siècle (*Id.*, III); — Le Graveur Guillaume du Mortier; — Jacques Le Saige, le Pèlerin; — L'Avouerie de Rumaucourt (*Id.*); — Le nouvel an au temps jadis (*Id.* t. IV)) — Jehan Marlart, le peintre bigame; — Manufactures des ville et châtellenie de Lille, en 1764 (*Id.*); — Fragments d'épigraphie (*Id.*, t. V); — Notice sur la famille douaisienne Théry de Gricourt et sur ceux de ses membres qui ont cultivé les beaux-arts (*Id.*, t. VI); — Essai d'iconographie religieuse douaisienne (*Id.*, t. VIII); — Correspondance de M. Le Febvre d'Orval avec MM de Chamillart et Voisin, de 1706 jusqu'en 1712 (*Id.*, t. XV). [Plusieurs de ces articles ont été tirés à part, quelques-uns ne sont pas désignés.] — Jetons des états de Bourgogne (*Annuaire de la Société française de numismatique*, 1867); — Armorial comique (*Revue nobiliaire*, t. IV. p. 337); — Extraits d'un manuscrit de la cour d'appel de Douai (*Bul-*

letin du comité flamand de France, t. VII); — De la sûreté des personnes au moyen âge dans le nord de la France et principalement dans la Flandre wallonne; — Discours prononcé à l'audience de rentrée de la cour de Douai en 1861 (*Douai, Wartelle*, in-8, 58 p.); — La Justice civile et criminelle dans les cahiers de 1789. Discours de rentrée de 1864 (*Douai, Wartelle*, in-8, 72 p.); — De la naturalisation Discours de rentrée de 1869 (*Douai, Six*, 1869, in-8, 58 p.); — Installation de M. Preux, en qualité de procureur général près la cour d'appel de Limoges. Discours (*Limoges, Ve Ducourtieux*, 1875, in-8); — Nouveau guide à l'étranger dans Douai (*Douai, Crépin*, 1862, in-18, non signé, en collaboration avec M. le Dr Maugin fils). M. Preux laisse, en outre, de nombreux travaux manuscrits sur l'histoire du Nord, sur l'archéologie et le numismatique, ainsi qu'une biographie des chevaliers de Saint-Michel, depuis le dix-septième siècle. — Marsy.

— Nous donnons bien tardivement une notice sur un homme qui a sa place marquée dans ce recueil tant par ses œuvres que par le concours qu'il a donné à la société d'où est sortie notre revue. Sa modestie, compagne du mérite, avait organisé autour de lui la conspiration du silence et nous n'avions pu recueillir sur lui des renseignements suffisants pour intéresser nos lecteurs. Nous les puisons aujourd'hui dans la *Revue du Lyonnais*. Jean-Baptiste de Sevelinges, qui est mort à Charlieu (Loire), le 26 août dernier, était né le 28 juin 1807 à Boyer, dans le même département. Issu d'une très honorable famille du pays, qui lui apportait les ressources nécessaires pour ne pas avoir à se préoccuper de l'avenir, il se livra à l'étude des questions sociales soulevées par les événements qui se déroulaient sous ses yeux. Son esprit élevé, dirigé par un cœur droit et généreux, trouva la solution dans la pratique de la charité chrétienne et dans l'observation du décalogue. Il écrivit d'abord une étude intitulée : *Du bonheur dans ses rapports avec l'état actuel de la société* (Roanne, Ferlay, in-18). En 1853, il publia un *Projet de société de charité, applicable dans toutes les localités, ou de l'organisation de la charité privée* (Roanne, Ferlay, in-18). Dans un autre genre, il avait donné, en 1849, un curieux *Essai sur la mobilité des Français depuis la fin du dernier siècle* (Roanne, Ferlay, in-18), et publié à Paris *La Vérité* (in-8). Son amour pour son pays et son goût pour l'étude lui ont fait donner un concours actif à la réorganisation du musée et de la bibliothèque de Roanne, à laquelle il a légué ses notes, ses manuscrits et tous ses livres ne faisant pas double emploi. C'est à la même inspiration que sont dues ses œuvres historiques : *Notes sur les antiquités de Charlieu* (Roanne, Perisse, in-12); — *Notice historique, archéologique et géologique sur la ville et l'arrondissement de Roanne*, rédigée en collaboration avec M. Alphonse Coste, lue au vingt-neuvième Congrès scientifique de France (Roanne, 1862, in-16), et destinée d'abord à paraître dans un almanach local dont il avait formé le projet demeuré inexécuté ; — *Histoire de la ville de Charlieu depuis son origine jusqu'en* 1789 (Roanne, Sanzon, 1856, in-8), complétée par des *Eclaircissements sur la géographie de la ville et du territoire de Charlieu*, publiés dans la *Revue du Lyonnais*, qui s'honorait de le compter parmi ses collaborateurs.

— Le *Polybiblion* vient de perdre un de ses collaborateurs les plus dévoués en M. Bronislas Zaleski, qui vient de mourir à Menton, le 2 janvier. Il était parmi nous le représentant de la Pologne catholique. Un des premiers, il nous a assuré son concours qui ne nous a jamais fait défaut. De la bibliothèque polonaise dont il était le conservateur, il nous envoyait avec une régularité et une exactitude, qui doublent leur valeur toutes les notes con-

cernant la bibliographie polonaise et des articles nécrologiques sur ses compatriotes. Son tour est venu d'avoir une notice nécrologique; nous en réunissons les matériaux et espérons pouvoir prochainement donner d'intéressants détails sur ce savant, ce travailleur, qui était en même temps un fervent catholique et un homme de bonnes œuvres.

— M. Alexandre Jouve, né à Lyon en 1805, vient de mourir dans sa ville natale le 13 décembre. Ancien avocat, son nom est resté attaché à celui du *Courrier de Lyon*, un des principaux organes de la presse lyonnaise qu'il dirigea depuis sa fondation (1832) jusqu'en 1874. On lui doit un *Essai sur la peine de mort ou la peine de mort considérée dans ses rapports avec le droit et l'intérêt de la société* (Lyon, Boboeuf, 1831, in-8).

— M. Jean-Baptiste Carnandet, né à Baigneux-lès-Suisse, en 1820, vient de mourir. Sorti de l'école primaire de son village, pour entrer au petit séminaire de Plombières-lès-Dijon, il étudia quelque temps la médecine, et entra définitivement dans le journalisme à Chaumont. Durant vingt ans, il y dirigea l'*Union*, collabora et fonda une foule de revues, publia un grand nombre de documents séparément ou dans le *Trésor des poésies rares et curieuses de la Champagne et de la Brie*, écrivit quelques biographies, celles de MM. de Lespérut, Godart, de NN. SS. Darboy et Morlot. Il s'était retiré en 1869 à Airey-sur-Seine, où il établit une nouvelle imprimerie, qui se transporta à Saint-Dizier après l'invasion. Il donnait en même temps son plus large concours aux œuvres.

— M. Louis-Auguste Rothe, l'un des Danois qui connaissaient le mieux notre langue, est mort à Sorœ (Sélande), le 28 décembre 1879. Né le 7 décembre 1795, à Copenhague, il embrassa d'abord la carrière militaire et devint lieutenant d'artillerie. Ayant habité la France pendant trois ans, il fut nommé, en 1822, lecteur de langue et de littérature française à l'Académie de Sorœ, et il occupa ce poste jusqu'en 1849, où il obtint sa retraite avec le titre de professeur. Il publia une traduction française du *Résumé de l'histoire universelle*, par H. F. J. Estrup (Sorœ, 1826), et écrivit dans notre langue un ouvrage estimé : *les Romans du Renard, examinés, analysés et comparés, d'après les textes manuscrits les plus anciens* (Paris, 1845, in-8). On lui doit aussi plusieurs ouvrages en danois : *Sur les Druides et leur doctrine* (Copenhague, 1828, in-4); — *Recherches sur Holger Danske ou Ogier le Danois* (Ibid., 1847, in-4); — *Matériaux pour la biographie de Christian Rothe* (Ibid., 1854, in-8); — plusieurs brochures et des articles dans les revues et les journaux. — E. B.

— M. Ignace Chauffour est mort à Colmar, le 6 décembre 1879. Né en 1808, fils d'un avocat légitimiste, il embrassa la carrière paternelle et se signala, dès ses premières années de robe, par des succès extraordinaires. En 1848, il fut envoyé à l'Assemblée constituante par 35,000 suffrages. Il y vota avec la gauche, et, le 24 novembre, il donna sa démission pour reprendre sa place au barreau de sa ville natale. Il est auteur de : *Affaire de la ville de Strasbourg contre les communes de Barr*, etc. (s. l. n. d., in-8); — *Conclusions pour le préfet du Haut-Rhin, contre la duchesse de Poix et la marquise de Châtillon* (Colmar, 1847, in-4); — *Réponse aux observations publiées par M. E. Detroyes (sur les biens de saint Thomas)* (Colmar, 1856-1857, 2 vol. in-8 et in-4); — *Quelques mots sur les cours colongères d'Alsace* (Colmar, 1866, in-8, tiré à 20 ex.); — *Courte réponse à M. l'abbé Hanauer* (Colmar, 1866, in-8); — *Résumé et conclusion de ma discussion sur les colonges* (Colmar, 1866, in-8).

— En décembre est mort à Strasbourg : M. C. A. Krœner, ancien conservateur adjoint du Musée d'histoire naturelle, auteur de : *Aperçu des oiseaux de l'Alsace et des Vosges* (Strasbourg, Derivaux, 1865, in-8).

— Mme Louis Figuier, née Julie Bouscaret, née à Montpellier en 1829, est morte à Paris, le 5 décembre ; elle est auteur de plusieurs drames et romans, dont la *Revue des Deux Mondes* a donné les prémices à ses lecteurs : *Mos de Lavène* (1859); —*Nouvelles languedociennes* (1861) ; — *Les Sœurs de lait* (1861); — *Le Gardien de la Camargue* (1862) ; — *La Prédicante des Cévennes* (1864) ; — *L'Italie d'après nature* (1868) ; — *Guttemberg*, drame (1869) ; — *Les Pelotons de Clairette*, comédie (1872) ; — *Le Presbytère*, drame (1872) ; — *La Vie brûlée*, comédie (1872) ; — *Les Pilules de M. Brancadar*, comédie (1874); — *L'Enfant*, drame (1874) ; — *La Fraise*, comédie (1874); — *Le Pied-à-terre*, comédie (1874); — *La Dame aux lilas blancs* (1875) ; — *Barbe d'or*, drame (1876).

— On annonce encore la mort : de M. de Cardaillac, membre de l'Académie des beaux-arts, mort le 14 décembre, à Paris; — de M. John Campbell Makenzie, directeur du *Golignani's Messenger*, mort le 6 décembre; — du général Cavalli, sénateur italien, membre de l'Académie des sciences de Turin, inventeur des canons rayés, mort à Turin à l'âge de soixante-douze ans.

Institut. — *Académie française.* — Dans sa séance du 17, l'Académie a procédé au renouvellement de son bureau, qui se trouve ainsi composé pour le premier trimestre de 1880 : M. le duc d'Aumale, directeur; M. Henri Martin, chancelier.

Académie des inscriptions et belles-lettres. — L'Académie, dans sa séance du 2 janvier, a procédé au renouvellement de son bureau, qui se trouve composé de MM. Ed. Le Blant, président; Pavet de Courteille, vice-président.

Académie des sciences. — Dans sa séance du 5, l'Académie a procédé au renouvellement de son bureau, qui se trouve composé de MM. Becquerel, président, et Wurtz, vice-président.

L'Académie a élu M. le colonel Perrier, membre dans la section de géographie et de navigation, en remplacement de M. du Tessant, décédé.

Académie des beaux-arts. — L'Académie a procédé au renouvellement de son bureau, qui se trouve composé de MM. Jules Thomas, président, et Lesueur, vice-président.

— L'Académie des beaux-arts, dans sa séance de samedi 3 janvier, a, sur la demande des auteurs, ouvert les plis cachetés des partitions auxquelles des mentions honorables avaient été accordées dans le concours Rossini. Le pli inscrit sous le n° 27, et portant pour épigraphe : « Rossini, gloire immortelle ! » a fait connaître le nom de M. Henri Maréchal ; cette première mention avait été accordée à l'unanimité des suffrages. Le pli inscrit sous le n° 28, et ayant pour devise : « Ses jours, qu'ils ont osé proscrire, » a fait connaître le nom de M. Georges Pfeiffer.

Académie des sciences morales et politiques.— Dans sa séance du 6 décembre, l'Académie a élu correspondant, dans la section de philosophie, M. Di Giovanni, membre de l'Académie royale de Palerme, en remplacement de M. Fichte, décédé.

— Dans sa séance du 3 janvier, l'Académie a procédé au renouvellement de son bureau, qui se trouve composé de MM. Levasseur, président; Caro, vice-président.

Faculté des lettres de Paris. — M. Emile Thomas, ancien élève de l'École normale, agrégé des lettres, a soutenu à Paris, le 17 décembre, ses thèses pour le doctorat ès lettres. Les sujets étaient : *De Vaticinatione in Græcorum tragœdia; — Essai sur Servius et son commentaire sur Virgile.*

— M. E. Joyau, ancien élève de l'École normale, professeur de philosophie au lycée de Limoges, a soutenu à Paris, le 26 décembre, ses thèses pour le doctorat ès lettres. Les sujets étaient : *Platonis Protogoras sive socratica de natura virtutis doctrina; — De l'Invention dans les arts, dans les sciences et dans la pratique de la vertu.*

— Par décret du 31 décembre, une chaire de langues et littératures de l'Europe méridionale est créée à la faculté des lettres de Paris. M. Gebhart, professeur de littérature étrangère à la faculté des lettres de Nancy, en a été nommé titulaire.

Faculté de droit de Paris. — Par décret du 31 décembre, une chaire de droit constitutionnel a été créée à la faculté de droit de Paris. M. Jalabert, doyen de la faculté de droit de Nancy, en a été nommé titulaire.

Muséum d'histoire naturelle. — Par décret du 31 décembre, M. Rouget, professeur de physiologie à la faculté de médecine de Montpellier, a été nommé professeur de physiologie générale au Muséum, en remplacement de M. Claude Bernard, décédé.

— Par décret du 31 décembre, une chaire de pathologie comparée a été créée au Muséum d'histoire naturelle. M. Bouley, membre de l'Institut en a été nommé titulaire.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 5 décembre, M. Natalis de Wailly a présenté le *Costume au moyen âge, d'après les sceaux*, que vient de publier M. Demay, sous-chef de la section historique aux Archives nationales. M. E. Renan a présenté *la Préhistoire en Algérie*, par M. Pélagaud, et M. Léopold Delisle a présenté les deux premiers volumes de l'édition des *Mémoires de Saint-Simon*, donnés par M. de Boislisle, dans la collection des grands écrivains de la France, et *les Travaux bibliographiques de* 1867 *à* 1878, de notre collaborateur M. G. Pawlowski, rapport fait pour le Congrès bibliographique international tenu en 1878. — Dans la séance du 12, M. A. de Longpérier a fait une communication sur un vase d'argent antique, découvert en Champagne, et exposé l'année dernière au Trocadéro, par son propriétaire, M le baron R. Seillière. — M. Ravaisson a fait une communication sur le piédestal antique de la statue de la Victoire, découvert à Samothrace par M. Champoiseau. M. Heuzé a communiqué un travail sur les terres cuites babyloniennes, conservées au musée du Louvre. — Dans les séances du 19 et du 26, M Alexandre Bertrand a communiqué un mémoire sur un autel antique païen trouvé à Saintes, et M. le docteur Lagneau a lu un mémoire sur un projet de carte ethnographique de la France. — Dans la séance du 26, M. Geffroy a annoncé un travail de M. Paul Durrieu, élève de l'École française de Rome, qui a pu reconstituer la série des relations diplomatiques de la France et de l'Italie sous Charles VI. — M. Beandouin a envoyé l'estampage de plusieurs inscriptions phéniciennes.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 6 décembre, M. Egger a fait une communication sur les *Économiques* d'Aristote. M. Fustel de Coulanges a achevé la lecture de son mémoire sur la propriété à Sparte. — Dans la séance du 13, M. Ch. Vergé

a donné lecture d'un mémoire de M. G. Gaberel, sur Henri IV et Genève. — Dans les séances des 13 et 27, M. Flammermon a continué la lecture de son mémoire sur la réforme judiciaire du chancelier Maupeou. — Dans la séance du 20, M. Ch. Giraud a lu un nouveau fragment de son étude sur la maréchale de Villars. — Dans la séance du 27, M. Ad. Vuitry a lu un nouveau chapitre de son ouvrage sur *les Finances de l'ancienne monarchie*, traitant du gouvernement et des dépenses à la fin du treizième siècle et au commencement du quatorzième.

Concours. — La Société académique de Boulogne-sur-Mer met au concours : 1° Une médaille d'or de la valeur de 400 francs à décerner en 1880 à l'auteur du meilleur mémoire historique concernant la province du Boulonnais ; — 2° Une médaille d'or de la valeur de 400 francs à décerner en 1880 à l'auteur du meilleur mémoire concernant la géologie du Boulonnais, l'industrie du pays ou la topographie de la ville et de ses environs ; — 3° Une médaille d'or de la valeur de 100 francs à décerner en 1880 à la meilleure pièce de vers sur un sujet laissé au choix de l'auteur. — Les mémoires devront être adressés *franco* au secrétaire de la Société académique, à Boulogne-sur-Mer, 59, rue de l'Amiral-Bruix, au plus tard le 31 août 1880.

Historische Jahrbücher. — Nous sommes heureux d'être des premiers à signaler la fondation de la nouvelle revue destinée à servir d'organe à la section historique de la *Gœrres-Gesellschaft*. Tout ce qui concerne cette association, dont les travaux et les efforts tendent au même but que la Société Bibliographique, doit vivement intéresser nos lecteurs. Le projet de fonder une revue historique avait été discuté pour la première fois lors de l'Assemblée générale tenue à Cologne en août 1878. Nous nous rappelons la faveur avec laquelle il fut accueilli ; c'est que le projet répondait au besoin pressant qu'éprouvait l'Allemagne catholique de posséder un organe central pour les sciences historiques. En effet, dans le prodigieux développement qu'ont pris, au dix-neuvième siècle, ces sciences, les catholiques allemands se sont en effet laissés devancer par leurs adversaires. Ce n'est point cependant que les grands historiens leur manquent ; le génie de Gœrres vaut la pénétration d'esprit et l'érudition des Ranke et des Waitz ; et les travaux du Dr Janssen peuvent soutenir sans défaveur la comparaison avec ceux de l'archiviste von Sybel et de la pléiade des écrivains de l'*Historische Zeitschrift*. Mais ils semblent avoir ignoré jusqu'à ce jour le secret de se grouper, de former un faisceau de toutes leurs forces éparpillées, de fonder une école dont les travaux s'imposent au monde savant et avec laquelle il y ait désormais à compter. La *Gœrres-Gesellschaft* a compris la faiblesse de cette situation et la nécessité de fournir un point de ralliement aux travailleurs chrétiens disséminés sur tous les points de l'Allemagne et peut-être découragés par cet isolement. Par la création d'une revue historique offrant un sérieux caractère scientifique, elle a voulu, comme elle le dit dans un langage empreint d'une noblesse toute chrétienne, « fournir la preuve formelle que la foi et la science se donnent la main sur le terrain des recherches historiques, que la conception chrétienne de l'histoire, loin d'être un obstacle à la construction méthodique de cette science peut, au contraire, contribuer au succès des études et des travaux dans ce domaine. »

La première livraison des *Annales historiques* (*Historisch Jahrbücher*) aura paru au moment où nos lecteurs liront ces lignes. La revue sera trimestrielle, elle comptera environ 40 feuilles d'impression par an et coûtera 12 marks

(15 francs) au public, 8 marks (10 francs) aux membres de la *Gœrres-Gesellschaft*. De nombreux collaborateurs ont déjà promis leur concours à la nouvelle revue, éditée chez Theissing, à Münster, sous la direction du Dr G. Hüffer. Citons parmi eux, et un peu au hasard : le conseiller de légation A. de Reumont, le baron de Helsert, le P. Battinger, le Dr Janssen, auteur de « l'Histoire du peuple allemand depuis la fin du moyen âge ; le Dr Cardauns, ancien agrégé d'histoire à l'université de Bonn, rédacteur de la *Kœlnisch Volkszeitung;* le Dr Falk, le Dr Pastor, collaborateur de la *Revue des questions historiques;* le Dr Norrenberg et le Dr Bruder, lequel s'occupe plus spécialement d'histoire sociale ; le Dr Hipler, le Dr Kaufmann, etc., etc. Il serait superflu d'allonger cette liste ; nous aurons à retrouver plus tard tous ces noms et bien d'autres encore dans les *Annales historiques*. — Ch. Dejace.

Société de généalogie et de biographie dano-norvégienne (*Samfund for dansk-norsk Genealogi og Personalhistorie*). — Cinquante-trois savants, archivistes, ecclésiastiques, fonctionnaires, officiers, médecins, etc., dont vingt-sept Norvégiens et vingt-six Danois, viennent de publier les statuts provisoires de cette société et de faire appel aux souscripteurs. Leurs noms respectés et la situation scientifique de beaucoup d'entre eux nous fournissent la garantie qu'il ne s'agit pas là d'une de ces entreprises vénales qui ont déconsidéré les études généalogiques, mais d'une œuvre patriotique et sérieuse. Il est temps, en effet, que les deux peuples, si longtemps amis, travaillent de concert à rassembler des matériaux pour la biographie de leurs hommes distingués. Ils se sont laissé devancer dans cette direction par deux autres peuples qui faisaient aussi partie de la grande confédération du Nord, les Suédois et les Finnois, qui publient de volumineux dictionnaires biographiques. Les inscriptions, les pierres tombales disparaissent ; beaucoup d'anciens registres de baptême, de mariage et de décès, qui ne remontent d'ailleurs pas au-delà de 1617, sont incomplets ; mais il y a d'autres sources de renseignements, nombreuses et abondantes, et la nouvelle société ne manquera pas de besogne pour une longue série d'années. Elle doit publier une revue trimestrielle, des tables généalogiques et des biographies ; toutes ces publications seront distribuées aux membres moyennant une souscription annuelle de 8 fr. 40, plus 2 fr. 10 pour le diplôme. — E. B.

Les Devises des vieux poètes. — M. Gustave Mouravit vient de publier une brochure remarquable par le format, par la bonne mine et plus encore par l'excellence de la rédaction (*Poètes et bibliophiles. Les Devises des vieux poètes. Étude littéraire et bibliographique.* Paris, Morgand et Fatout, 1879, in-4 de 46 p., tiré à 100 exemplaires). C'est avec l'érudition la plus ingénieuse et l'esprit le plus délicat que M. Mouravit nous entretient de l'amour des livres, à la fois si vivement et si sagement ressenti par lui, en dépit du vieux dicton (*amare et sapere...*) ; des fervents bibliophiles d'autrefois et d'aujourd'hui, parmi lesquels il salue d'une façon particulière Guillaume Colletet et Charles Nodier ; de l'aimable savant qui l'a précédé dans les recherches auxquelles il s'est livré avec tant de patience, d'habileté et de bonheur, M. Prosper Blanchemain, etc. Il énumère ensuite, en les accompagnant de fines observations, les devises classées par ordre alphabétique (de l'*Ab æterno* de Claude Esternod, jusqu'au *Y presche le salut*, de Charles Pynselet), de plus d'une centaine de nos vieux poètes. Le recueil de ces devises, pour la plupart ignorées de tout le monde à peu près, est fort curieux, et je connais peu de chapitres d'histoire littéraire aussi agréables à lire. Donnons-en comme échantillon, un tout petit passage qui contient à la fois une utile

rectification et une bonne nouvelle (p. 31, note 6) : « C'est à tort que les *Supercheries littéraires* (2e édit., t. Ier, col. 318) donnent ce nom [Ant. de Arena] comme le pseudonyme d'Ant. de la Sable; c'est la simple traduction latine d'Antoine d'Arène, vrai nom de l'auteur. Voir la notice publiée par M. Augustin Fabre : *Antonius Arena*, 1860, in-16, p. 51 et suiv. Conférez au sujet de notre devise, page 13. G. Colletet avait écrit aussi une *Vie d'Ant. d'Arena*, qui est restée inédite ; j'en possède une copie et je la publierai prochainement. » — T. de L.

Une traduction italienne de l'Imitation de Jésus-Christ. — Le P. François Delti, des Frères mineurs conventuels de Bergame, vient de publier une étude sur l'Imitation, avec une traduction italienne intercalée de commentaires sur les versets (*Della Imitazione di Christo, del Venerabile Giovanni Gersen da Cavaglia abbate, benedettino di Santo Stefano in Vercelli. Versione italiana con reflessioni intercalate, preceduta d'una introduzione di studio complessivo* di fra Francesco Delti. min. conventuale, maestro di scura teologia. Bergamo, Carlo Colombo, 1879, gr. in-8 de 540 p., et un portrait de Gersen). L'*étude* sur l'Imitation ne compte pas moins de 130 pages; la nouvelle traduction italienne est faite sur une ancienne édition latine imprimée à Bergame. L'auteur était préparé par toute une vie d'études aux réflexions ascétiques et morales; un long enseignement de la rhétorique et de la philosophie, des traductions estimées de classiques anciens lui rendaient facile la partie littéraire de son œuvre.

Une biographie de Vicente Garcia. — A ceux de nos lecteurs, assez nombreux, qui s'intéressent à ce qui se passe au-delà des Pyrénées, nous indiquerons un travail sur Vicente Garcia, recteur de Valfogona (*Su biografia, juicio critico de sus obras*, Tortosa, Salvador Isuar, 1879 in-8 de 67 p.). Vicente Garcia est peu connu hors de l'Espagne ; Ticknor ne lui a consacré qu'une petite note. Il mérite un peu plus de célébrité ; c'est ce que nous prouve la notice en question. Elle a pour auteur Don Joaquin Rubio y Ors, le poète de *lo Gayter del Llobregat*, qui manie aussi bien la langue castillane que la catalane, et la prose que les vers, et dont le nom a plus d'une fois apparu dans le *Polybiblion*. D. J. Rubio y Ors, tout en rendant justice au talent de Vicente Garcia, ne dissimule pas que la décence peut avoir à se plaindre de plus d'une des productions du recteur de Valfogona, et écrit une excellente page (p. 33) sur le respect que les auteurs devraient avoir pour leurs lecteurs. Né vingt-neuf ans après la mort de Rabelais, Vicente Garcia laissa, comme ce dernier, des œuvres qui contrastent avec les fonctions exercées par lui; mais il faut faire la part de l'époque, et ne pas juger ces contradictions avec la rigueur qu'elles mériteraient de nos jours. Au concours ouvert, le 3 septembre dernier, par la Société de la jeunesse catholique, le travail de M. Rubio y Ors a reçu le prix décerné par l'Ayuntamiento de Tortosa.

Le *CINQ MAI* de Manzoni. — On sait quelle ode magnifique Manzoni a écrite sur la mort de Napoléon et sous ce titre : *Il Cinque Maggio*. Cette admirable poésie semble avoir, en Espagne, excité encore plus d'enthousiasme qu'en France, et cet enthousiasme dure après bien des années; nous en avons la preuve dans le présent volume : *El cinco de Mayo famosa oda italiana di* Al. Manzoni, *nueva traduccion española*, par don José Llausas, de la Academia de buenas letras de Barcelona. Barcelone, Jaime Jepus, 1879, petit in-8 de 133 pages. Don José Llausas a tenté tout nouvellement de faire passer l'ode italienne dans des vers espagnols, reproduisant exactement le

rythme de l'original; il a réussi dans cette œuvre ardue, et l'on peut dire que le mouvement et la grandeur des strophes de Manzoni se retrouvent dans cette remarquable traduction. Elle n'était pas, tant s'en faut, la première tentative de ce genre faite en Espagne. Don José Llausas a été précédé par six autres poètes, parmi lesquels il y en a d'éminents, et dont il donne les traductions à la suite de la sienne. On peut se livrer à une très intéressante étude de comparaisons entre ces diverses interprétations, dont les unes sont moins exactes que les autres, mais qui offrent presque toutes de réelles beautés. Un de ces poètes, Marti y Falguera, ne s'est pas contenté de faire passer l'ode en strophes castillanes, il l'a aussi traduite en vers catalans. Des notes sur les divers sens à donner au texte, des considérations sur les variantes qui ont été proposées complètent ce volume, que nous recommandons aux *dilettanti* littéraires. — Th. P.

Lettres sur les patois. — M. A. Gazier, docteur ès lettres, professeur au collège Rollin, vient de publier un recueil que voudront lire tous les amis de la philologie française (*Lettres à Grégoire sur les patois de France*, 1790-1794. *Documents inédits sur la langue, les mœurs et l'état des esprits dans les diverses régions de la France, au début de la Révolution, suivis du rapport de Grégoire à la Convention et de lettres de Volney, Merlet-Laboulaye, Pougens, Urbain Domergue, etc., avec une introduction et des notes.* Paris, Pedone-Lauriel, in-8 de 353 p.). Grégoire, dès 1790, ayant conçu la pensée d'anéantir les patois, ne négligea rien, comme s'exprime M. Gazier (p. 6), pour connaître à fond ces idiomes qu'il voulait immoler aux nécessités de la politique : il envoya de tous côtés une circulaire pour obtenir des renseignements. C'est la collection des réponses qui, de tous les points de l'horizon, arrivèrent entre les mains du fameux conventionnel, que nous présente le savant professeur. Il n'a certes pas eu tort de penser que circulaire et réponses piqueraient la curiosité des lecteurs qui, suivant sa spirituelle remarque, goûteront un malin plaisir en songeant que tant d'efforts pour amener la destruction des dialectes flétris injustement, sous le nom de patois, devaient aboutir un jour à les faire mieux connaître. Les lettres publiées par M. Gazier furent écrites (dialectes du Midi) de Montpellier, de Carcassonne, du Rouergue, de la Guyenne, de la Gascogne, du Périgord, de l'Auvergne, du Limousin, du Dauphiné, de la Provence, et (dialectes du Nord) de la Franche-Comté, de la Bourgogne, de l'Alsace, du duché de Bouillon, de la Picardie, du Berry, du Poitou, de la Bretagne. Au nombre des réponses les plus importantes, il faut placer celles de l'ex-capucin Chabot (l'indignité du personnage, comme dit M. Gazier, n'ôte rien à la valeur de son œuvre), du bénédictin Chaudon, qui résidait à Mézin (Lot-et-Garonne), de Bernadau, l'historien bordelais, d'Achard, le bibliothécaire de Marseille, du professeur Oberlin, de Le Quinio, etc. Dans l'appendice (p. 289-348), on trouve, outre le Rapport de Grégoire à la Convention et diverses lettres postérieures à 1792 plus haut énumérées, des documents divers, notamment une table de pièces imprimées en patois ou sur le patois, réunies par Grégoire, des poésies patoises, etc. D'assez nombreuses notes, rédigées tantôt par M. Gazier, tantôt par des spécialistes qui ont répondu à son appel avec non moins de zèle que leurs devanciers répondirent à l'appel de Grégoire, fournissent sur bien des points d'excellents renseignements, non seulement bibliographiques, mais même biographiques, et c'est ainsi, par exemple, qu'est rectifiée (p. 59) une erreur qui se trouve partout, l'erreur qui fait mourir Chabot à trente-cinq ans, quand il en avait trente-huit. — T. de L.

Récentes publications de la librairie Charavay. — Nous signalerons, parmi

les récentes publications de MM. Charavay frères, un gracieux recueil de récits (*Légendes de Fontainebleau*, par Mme Julie O. Lavergne, 1880, gr. in-18 de 309 p.); une collection de pièces rares (*Archives des corporations des arts et métiers, documents collectionnés et réimprimés par les soins de Georges-Claudius* Lavergne (1879, 3 fascicules gr. in-8); enfin une étude sur le chef-d'œuvre d'un des plus renommés conteurs italiens (*Giulleta et Romeo, nouvelle de Lugi da Porto, traduite par Henry* Cochin (in-16 j. de LVI-194 p.). — Nous aurons tout dit sur le recueil de Mme J. O. Lavergne, quand nous aurons rappelé qu'un de ses précédents recueils, *les Neiges d'antan*, a été honoré des éloges de Mgr Mermillod, et quand nous aurons ajouté que les quatre récits de son nouveau recueil (*Christine de Suède, l'Hermite de Franchard, Moretta, Marjolaine*), ont les mêmes ravissantes qualités. — La publication de M. G. C. Lavergne est aussi sérieuse que celle de Mme J. O. Lavergne est attrayante. Le premier fascicule est rempli par un important mémoire à consulter sur l'existence des six corps et la conservation de leurs privilèges (1776). On trouve dans le second un extrait de la *Gazette de France* du 22 mars 1776, l'édit de suppression des jurandes et communautés, le discours du président d'Aligre au lit de justice tenu à Versailles par le roi le 12 mars 1776, des extraits des procès-verbaux des séances tenues à la chambre des comtpes par Monsieur, et à la cour des aides par le comte d'Artois, le 19 mars, pour l'enregistrement de l'édit portant suppression des jurandes et maîtrises. Le troisième fascicule renferme un discours prononcé par l'avocat général Séguier, de l'Académie française, au lit de justice du 12 mars 1776, discours précédé d'une notice fort bien faite sur l'éloquent magistrat. Ce fascicule, qui est dédié au comte Albert de Mun, est orné dans l'édition d'amateur, laquelle est tirée à petit nombre d'exemplaires sur papier de Hollande, d'un fort beau portrait de Séguier, gravé par Cochin et reproduit par la photogravure de Gillot. Nous ne pouvons trop recommander les *Archives des Corporations* à tous ceux qui s'occupent d'économie politique et aussi à tous les curieux qui aiment à posséder des pièces rares parfaitement publiées. — On doit savoir gré à M. H. Cochin d'avoir appelé l'attention sur la source d'un des plus admirables drames de Shakespeare, d'avoir remis en lumière « une des plus belles nouvelles du quinzième siècle italien, un des plus charmants tableaux de l'exquise civilisation de cet heureux siècle. » *Avant-propos, préface, traduction, notes, tables*, tout est excellent dans *Giulietta e Romeo*, mais ce que l'on y remarquera le plus, c'est l'étude sur Luigi da Porta et sur l'époque où vécut le conteur Vicentin, mise en tête de la nouvelle qui inspira Shakespeare. Il y a là les plus ingénieux aperçus sur la renaissance italienne : M. Cochin s'y montre à la fois fin critique et brillant écrivain. Le volume est enrichi de deux planches gravées, de diverses reproductions d'œuvres d'art, de monuments, de paysages, et l'on peut dire que l'Italie du quinzième siècle ne revit pas moins dans les illustrations de M. Fernand Calmettes que dans les récits de M. Cochin. — T. de L.

Ordinacions du comté d'Empurias. — Sous ce titre : Ordinacions del comtat d'Empurias (Montpellier, Hamelin frères, 1879, in-8 de 40 pages), un des membres les plus distingués de l'Académie des belles-lettres de Barcelone, M. Andreu Balaguer y Marino vient de publier un intéressant travail, qui avait reçu une médaille d'or au concours philologique et littéraire des langues romanes. Les *Ordinacions* du comté d'Empurias forment un petit code de police rurale et urbaine, composé de 92 articles. C'est un document précieux pour l'histoire du moyen âge et à la fois pour la langue catalane du quinzième siècle. M. Balaguer y Marino a publié ces antiques règlements

avec beaucoup de soin. Il les a fait précéder d'une savante notice accompagnée de notes abondantes et suivre d'un glossaire contenant des mots qu'on chercherait en vain dans le dictionnaire de Pere Labernia. — Th. P.

Une chanson populaire piémontaise. — M. Cesare Foa a publié à Padoue (Prosperini, 1879, in-8 de 24 pages) un intéressant travail sur une chanson populaire piémontaise qui, jusqu'ici, n'avait pas été imprimée. Elle en rappelle une qui est très répandue dans presque toutes les provinces de France et que, dans son curieux volume, *Elsæssiches Volksbüchlein* (p. 105), M. Stoeber a publié sous ce titre, qu'on retrouve aussi dans les *Instructions du comité pour le recueil des chants populaires de France : le Conjurateur et le Loup*. La version alsacienne commence ainsi :

Il y a un loup dedans un bois,
Le loup ne veut pas sortir du bois.

M. Stoeber a donné une pièce allemande sur le même sujet (p. 31). Dans d'autres versions, les plus nombreuses, il s'agit comme dans le chant piémontais, d'une chèvre ou d'un chevreau. M. de Marcellus a trouvé en Grèce un chant enfantin qui n'est pas sans analogie avec celui-ci (*Chants populaires de la Grèce*, p. 226). M. Foa établit très bien les ressemblances et les différences qui existent entre la chanson italienne et ses nombreux similaires. Chose singulière, ce chant figure avec quelques variantes dans le rituel hébraïque, pour la fête de Pâques. M. Foa pense que les juifs ont du l'emprunter à la poésie populaire, laquelle à son tour, le leur a repris, avec les modifications subies dans ce passage du rituel hébreu. — Th. P.

— Le culte des Anglais pour leur grand dramaturge vient de se manifester par une décision de la Société shakespearienne de Cliffton. Elle a divisé entre ses membres l'étude des œuvres de Shakespeare, à de nombreux points de vue, dont l'énoncé ne laisse pas que d'être assez curieux. Ainsi les comités désignés auront à étudier, dans les œuvres du grand écrivain, les sources de l'histoire, la mesure et la composition, la grammaire, l'art scénique, la critique catholique, les rapports historiques, les allusions classiques, mythologiques et même obscures, les comparaisons et métaphores, l'habillement et les coutumes sociales, les plantes et animaux, la géographie, la loi et l'héraldique, la médecine et chirurgie, la musique, la démonologie et la sorcellerie, la première représentation dramatique, les monnaies, poids et mesures, les divertissements et passe-temps, les jeux de mots et railleries, les arts et sciences, les anachronismes, les mots et phrases remarquables.

— On annonce la publication, à Münster, d'un splendide volume ayant pour titre : *Monuments d'art et d'histoire du district de Harum*, en Westphalie. C'est le premier d'une série qui paraîtra successivement, par les soins de la société provinciale de Münster, sur les monuments de cette contrée, depuis les temps préhistoriques jusqu'à nos jours. Le volume publié donne l'histoire de chaque monument d'après les historiens, les manuscrits, les traditions, les souvenirs locaux recueillis par l'auteur, le Dr Nordhoff, dans chaque ville et chaque village du dictrict. Les illustrations, au nombre de plus de 130, consistent en gravures sur bois et en photographies. Elles commencent par les monuments des temps préhistoriques, et donnent ensuite les spécimens les plus remarquables des édifices de l'époque chrétienne. Cette collection offre la perfection de l'art jointe à l'exactitude des recherches.

— Le docteur Hommel, professeur à l'Université de Munich, fait un cours d'histoire de Babylone et d'Assyrie, d'après les monuments, devant un nombre considérable d'auditeurs. Il s'occupe aussi de la préparation d'un

petit dictionnaire assyrien, qui contiendra tous les mots usités dans les inscriptions dont l'interprétation a été fixée avec certitude.

— Les travaux bibliographiques sur les auteurs célèbres ne se ralentissent pas en Angleterre. L'auteur de la *Bibliographie de Ruskin*, M. Richard Herne, va publier la *Bibliographie de Dickens*, renfermant par ordre chronologique tous les écrits en prose et en vers de l'illustre romancier, publiés de 1834 à 1870.

— L'administration du *British Museum* a fait photographier l'acte d'hypothèque de la maison de Shakespeare à Blackpriars, écrit de sa main. Elle vend l'exemplaire deux schellings.

— M. le comte de Limminghe vient de faire paraître le deuxième et dernier volume de la *Cronicque du pays et conté de Namur* par P. de Groonendal, dont nous avons signalé à nos lecteurs la première partie.

— L'ouvrage de R. P. Hernaez (*Coleccion de Bulas y privilegios de America*), que nous avons signalé, dans notre livraison de novembre, aux lecteurs du *Polibyblion* est du prix de 50 fr., et on peut se le procurer à Paris, à la librairie de la Société Bibliographique, à Poyane (Landes), chez Mendia, et à Madrid, chez M. Tribe, Calle de los Dos Amigos, 3.

Publications nouvelles. — *La Sainte Bible (le livre des Rois)* T. II, par l'abbé Lasètre, (in-8 Lethielleux). — *La Sainte Bible (le livre de la Sagesse)*, par l'abbé Lasètre (in-8, Lethielleux) — *Conseils d'enseignements*, par E. Bersot (in-12, Hachette). — *De la Révocation des actes faits par le débiteur*, par Louis Pellouin (in-8, Mayenne, Poirier-Béalu). — *Le Socialisme chrétien*, par C. Perin (in-8, Lecoffre). — *Le Socialisme*, par Brac de la Perière (in-12, Baltenweck). — *Dictionnaire de l'Industrie et des arts industriels*, par O. Lami et A. Tharel (fascicules 1, 2, 3, 4) in-4, librairie du Dictionnaire, Paris. — *Etude sur la crise agricole*, par J de Marliave (broch. in-8, Picard). — *Rhythmi et Carmina*, par Ramisi Tonaris (in-8, Jouaust). — *Poémes : Jeannette ; L'Enragé*, par Léon Barracand (in-12, Lemerre). — *Les Jours de tristesse et de soleil*, par H. de Saint-Cyr (in-12, L. Bouton). — *Lucie Rodey*, par H. Gréville (in-12, Plon). — *Trilogie de Faust*, par A. S (broch. in-8, Douniol). — *Le Divorce*, par Mme Bourdon (in-12, Dillet). — *Roland*, par Marc Calmon (in-12, Bray et Retaux). — *Seule dans Paris*, par Mme Bourdon (in-12, Allard). — *Œuvres choisies de Champfort*, par de Lescure (in-12, Jouaust).— *Œuvres de Diderot*, par Paul Albert (5 vol. in-12, Jouaust).— *Notes sur la Poésie religieuse de Lamartine*, par l'abbé P. A. Sanvert (in-8, Mâcon, Protat frères). — *Historiæ seu Vitæ Sanctorum*, par Surius (vol. XI, in-8, Turin, Pietro Marietti). — *Saint Eloi*, par l'abbé Moret (in-12, Moulin Desrosiers). — *La Compagnie de Jésus, jugée par l'Eglise universelle*, par l'abbé Badts de Cugnac (in-12, société de Saint-Augustin, à Lille). — *Discours de Mgr l'Evêque d'Angers en l'honneur du général de Lamoricière* (broch. in-8, Roger et Chernowitz). — *Un voyage à la mer polaire*, par F. Bernard (in-8, Hachette). — *Nos vraies conquêtes*, par Levy (in-8, Hachette). — *Les Peuples de l'Afrique*, par Alglave (in-8, Germer-Baillière). — *Pérou et Bolivie*, par Wiener (in-8, Hachette). — *Voyage de Charles-Quint par la France*, par René Macé (in-12, Picard). — *La Commission Brutus Magnier à Rennes*, par H. de La Grimaudière (in-8, Nantes société des Bibliophiles bretons). — *Lettres à Grégoire*, par A Gazier (in-8, Durand-Pedone). — *Rome Italienne* par Francis Wey (in-4, Hachette). *Histoire de France*, par Edm. Demolins, t. XI-XII (in-32, libr. la Soc. Bibliogr.). Visenot.

Le Gérant : L. Sandret.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

INSTRUCTION CHRÉTIENNE ET PIÉTÉ

1. *Petites Méditations à l'usage de la jeunesse*, par le P. HENRI FOURNEL, de la congrégation de Notre-Sauveur. Au Pèlerinage de Vaux, par Pouilly (Meuse), 1879, in-18 de 459 pages. Prix : 2 fr.; par la poste, 2 fr. 30. — 2. *Cours de Conférences religieuses* faites aux élèves de la première division du lycée Louis-le-Grand, d'après un programme approuvé par S. E. le Cardinal Guibert, archevêque de Paris : par M. l'abbé TILLOY, docteur en théologie et en droit canon, chanoine honoraire de Lorette, officier d'Académie, ancien premier aumônier du lycée Louis-le-Grand. Paris, Palmé, 1879, 2 volumes in-12 de LXIX-435-424 pages. Prix : 6 fr. — 3. *Sujets de circonstances*, ou Plans d'instructions, par l'abbé STEPHEN TRUCHOT, ancien curé-archiprêtre de Saint-Germain-du-Plain, chanoine prébendé d'Autun. Paris. L. Vivès, 1878-1879, 2 volumes in-12 de 468-448 pages. Prix : 6 fr. — 4. *Le Dogme de la mort*, ses splendeurs, ses délices ; destiné à ceux qui souffrent : par B. GASSIAT, Protonotaire Apostolique, docteur en théologie et en droit canon, curé de Marnes. Paris, Œuvre de Saint-Paul, rue de Lille, 51, 1879, plaquette in-12 de 48 pages. Prix : 50 cent. — 5. *Le Sacré-Cœur et le précieux sang de Jésus*, par A. RICHE, de la congrégation des Prêtres de Saint-Sulpice. Paris, Plon et Baltenweck, 1879, in-18 jésus de XXV-156 pages. Prix : 2 fr. — 6. *Les fonctions de l'organe cardiaque dans les phénomènes de la sensibilité affective*, par A. RICHE, de la congrégation des Prêtres de Saint-Sulpice. Paris, Plon, 1879, in-18 jésus de XXII-156 pages. Prix : 1 fr. 25. — 7. *La journée du petit Enfant chrétien*, par la Vicomtesse DE PITRAY, née DE SÉGUR. Paris, Gaume, sans millésime, in-18 de VII-238 pages. Prix : 1 fr. — 8. *L'année de la Première-Communion*, par Mme la comtesse DE FRANCOLINI. Paris, Roger et Chernoviz, 1879, in-24 de VIII-519 pages. Prix : 1 fr. 75. — 9. *La Médaille miraculeuse de Marie Immaculée*, ou *les Espérances de l'Eglise*, par le R. P. HUGUET, S. M. Saint-Dizier (Haute-Marne), H. Briquet. 1879, piqûre in-32 de 44 pages. Prix : 15 cent. — 10. *Vertu miraculeuse du Scapulaire*, démontrée par des traits de protection, de conversion et de guérison merveilleuse, par LE MÊME. Nouvelle édition. Saint-Dizier, Briquet, 1879, in-32 de 44 pages. Prix : 15 cent. — 11. *Vertu miraculeuse des sept Douleurs et des sept Allégresses de saint Joseph*, démontrée par un grand nombre de traits inédits, par le R. P. HUGUET. Nouvelle édition, augmentée. Saint-Dizier, Briquet, 1879, in-32 de 42 pages. Prix : 15 cent. — 12. *Le bonheur d'une bonne Première-Communion*, démontré par des exemples, par le R. P. HUGUET. Saint-Dizier, Briquet ; Paris, J. Vic; Tournay, Mme Casterman, 1879, in-32 de 42 pages. Prix : 15 cent.— 13. *Le malheur d'une Première-Communion sacrilège*, démontré par des exemples, par LE MÊME. 6e édition. Mêmes adresses, 1879, in-32 de 44 pages. Prix : 15 cent. — 14. *Pensées et maximes* du R. P. W. FABER, traduites de l'anglais par *Lérida Geofroy*, avec une préface par *Léon Gautier*. Paris, Palmé, 1879, très petit in-32 de XIV-341 pages. Prix : 1 fr. 25. — 15. *La Via della perfezione nella vita religiosa*, dell' abat LEGUAY : versione italiana del sac. don *Giuseppe Pizzardo*. Saint-Pierre-d'Aréna, Nice, Marseille, maisons de don Bosco ; Paris, Lathielleux, 1879, in-18 de 550 pages. Prix : 90 cent. — 16. (*Piccola Biblioteca del Soldato*). *Ammonimenti al Soldato per farsi prode e felice*, confermati con esempj. Turin, Mariette ; Paris, Lethielleux, 1879, 2 vol. in-32 de 168-190 pages. Prix : 1 fr. — 17. *Guida del Soldata al tribunale de Penitenza e alla sacra Mensa, con ragioni ed esempi*. Mêmes adresses, 1879, in-32 de 200 pages. Prix : 50 cent. — 18. *Uno Spettro terribile che el Soldato da coraggioso non deve punto temere*. Mêmes adresses, 1879, in-32 de 153 pages. Prix : 50 cent. — 19. *Le Livre de celui qui souffre*, par M. l'abbé F. CHEVALIER, prêtre de la maison du Bon-Pasteur à Nantes. Paris, Haton, 1879, 3 volumes in-12 de 374-414-360 pages. Prix : 9 francs.

Malgré les attaques incessantes et multiformes de la presse incrédule ou corruptrice, en dépit d'une atmosphère morale absolument dissolvante, le mal n'a pas encore fait tous les ravages qu'on devait redouter de telles causes, du moins si nous en jugeons par l'état de la

librairie religieuse. Elle continue de publier journellement ou de réimprimer les livres les plus chrétiens : apologétique, instruction de la jeunessse, recueils de prières, vies des saints, explications du catéchisme, conférences religieuses de tous les genres et pour toutes les situations. Ces livres, apparemment, se vendent et circulent, sans quoi ils ne trouveraient point d'éditeur. Nous aimons à signaler ce symptôme, en commençant le compte-rendu d'aujourd'hui. « Un bon « livre, dit quelque part Balzac, est une victoire remportée tous les « jours. »

1. — Voici de *Petites Méditations à l'usage de la jeunesse*, que nous pouvons recommander aux lecteurs à qui elles sont destinées. Non seulement tout y est pieux, doctrinal, pratique, mais la rédaction est simple, facile, sans recherche d'idées au-dessus de cet âge. L'auteur, le P. Henri Fournel, a déjà donné un volume spécial du même genre pour la première enfance. Celui-ci est assez étendu pour servir durant plusieurs années, surtout lorsqu'on en fait usage moins pour apprendre quelque chose de nouveau en ces matières que pour se mieux pénétrer des principes de la conduite chrétienne, et se rappeler les vérités essentielles. Il y a aussi une riche variété dans les sujets. Ainsi, ce qu'on ne fait pas ordinairement dans les livres analogues, le *Credo* est médité d'un bout à l'autre, et même avec développement. Viennent, après cela, les sacrements, le décalogue, la prière, le propre du temps qui embrasse toute l'année catholique et parcourt à peu près tout l'Évangile. Il y a aussi le chemin de la croix, le propre des saints, et enfin ce qui regarde les circonstances particulières où l'on peut se trouver, telles que les premiers indices d'une vocation sacerdotale, l'état militaire, la carrière de l'enseignement, la vie du célibat, le mariage, l'état religieux, et même les situations mauvaises : on n'a pas oublié les serviteurs, les ouvriers, l'industrie, les agriculteurs. En tout, plus de cinq cent chapitres. Plusieurs s'étonneront peut-être que, dans un tel ouvrage, écrit pour la jeunesse, on ait jugé bon d'introduire (p. 423) une méditation proposée à une fille de mauvaise vie : *non erat his locus*. Nous en dirons autant de l'examen de conscience d'un roi par Fénelon (p. 428). Se faire trop complet peut devenir un défaut. Observons encore que la méthode manque de régularité : tantôt c'est la forme ordinaire d'une méditation divisée en plusieurs points, ailleurs une simple lecture courante. Enfin, n'eût-il pas été utile de terminer par une résolution pratique formulée en quelques mots ? C'est ce qui se fait communément en pareil cas, et même on y ajoute une pensée à retenir comme la fleur spirituelle, le bouquet, de la méditation. Laisser ce soin au jeune lecteur c'est, dans le plus grand nombre des cas, compter sur lui plus que ne le veut l'expérience.

2. — Avec le *Cours de Conférences* de M. l'abbé A. Tilloy, aumônier

du lycée Louis-le-Grand, nous entrons dans un tout autre ordre de pensée. Cet ouvrage est supérieur; c'est un livre de marque, nous allions dire un monument de savoir, de discussion, d'apologétique, autant que de belle éloquence. On n'écrit pas avec plus de style, de mouvement et de solidité. Ces *Conférences* ne sont point un cours complet de religion, une explication du catéchisme, comme les ouvrages, connus et estimés, de MM. Gaume, Guillois, Turcan, Rua, Hauterive, Bluteau : c'est une revendication élevée et savante des enseignements de la foi contre les attaques de l'incrédulité et de l'hostilité contemporaines. M. l'abbé Tilloy, versé dans ces graves études, s'adresse à des esprits cultivés, à la veille d'être mûrs, capables de suivre des raisonnements sérieux et serrés. « Puis-je oublier, dit-il dès la première page, que cette « jeune et intelligente famille de Louis-le-Grand était hier encore la « mienne ? qu'hier encore, associé au dévouement et aux travaux des « hommes éminents qu'un choix distingué vous a donnés pour maîtres, « j'avais ma part de collaboration à l'œuvre commune? qu'hier encore « j'exerçais au milieu de vous un apostolat de l'ordre le plus élevé, « puisqu'il avait pour objet de vous initier à la science de la religion, « à cette science supérieure de la vie qui est tout ensemble le fonde- « ment essentiel et le couronnement obligé de toute éducation sé- « rieuse et vraiment morale ? » — Ce qu'il a voulu par ses solides instructions, c'est empêcher les nuages malsains de se former sur les âmes, le verbe de l'iniquité ou de l'erreur d'étouffer dans la jeunesse qui s'ouvre à l'avenir le verbe éternel descendu du ciel, le sophisme ou les demi-vues de prévaloir contre la vérité démontrée et victorieuse. Noble travail, combat vraiment sacerdotal. L'auteur le dit ouvertement : dans le tumulte et le conflit des systèmes contradictoires qui tous, par des chemins divers, aboutissent à la négation des dogmes religieux et des lois essentielles de la raison, il y a plus qu'un intérêt de curiosité à soumettre ses systèmes au contrôle d'un examen sévère et à défendre les vérités fondamentales, compromises par le radicalisme d'une critique qui a d'autant plus de prises sur des esprits jeunes et impressionnables qu'elle se proclame l'expression de la pensée nouvelle et de l'esprit scientifique. Il importe de réduire ces prétentions à leur juste valeur, et d'enlever à cette critique, renouvelée des époques les plus troublées de l'histoire de l'humanité, les titres qu'elle s'attribue sans droit, et sous lesquels elle dissimule le mensonge et l'inanité de ses assertions. C'est pourquoi, s'engageant à la suite des représentants les plus bruyants de la philosophie dite contemporaine, et visant plus particulièrement les systèmes qu'elle oppose au christianisme, M. l'abbé Tilloy s'appliquera à en démontrer l'indéniable fausseté, et cela en dévoilant la perversité de leur principe, le vice de leur méthode, la contradiction de leurs hypothèses, l'immoralité des

conséquences qui en découlent. Par contre, ou plutôt parallèlement, il prouvera que les dogmes chrétiens, mis en regard de ce qui prétend à les remplacer, expriment la doctrine la plus conforme aux instincts de notre nature, aux lois essentielles de la raison, ainsi qu'aux données de l'expérience et du simple sens commun. Car, et à bon droit, M. Tilloy n'écarte pas la raison; c'est à elle qu'il en appelle en tout argument, comme à l'instrument que Dieu nous donna pour la conquête du vrai, ou son maintien dans les esprits. S'il est démontré que Dieu a parlé, l'œuvre fondamentalement raisonnable est de s'incliner devant lui; la révolte n'est que faiblesse d'intelligence ou perversion du cœur. Dieu, cause première, raison souveraine et infaillible, créateur du monde que sa providence régit, conserve, gouverne en maître indépendant; l'âme humaine, immatérielle et immortelle, libre, douée de volonté et d'élection, unie momentanément au corps mais distincte de lui, supérieure à lui; puis tout l'ordre religieux et moral reposant sur ces vérités; les rapports de Dieu avec le monde, les manifestations surnaturelles de son action sur l'univers et dans l'humanité, les lois et les devoirs qui en résultent : voilà les sublimes fondements de toute doctrine sage, logique, lumineuse. Le reste n'est que supposition, tâtonnement, bégaiement sans but, sans expression, sans fruit. On attaque, c'est vieux comme la passion, mais on ne détruit pas. — Cet ouvrage s'occupe aussi d'autres erreurs qui touchent plus directement au gouvernement de la vie pratique : il s'agit de démontrer que, l'existence présente n'étant pas le tout de l'homme, il importe extrêmement de ne se point méprendre sur les conditions des destinées futures et finales. Le sommet de la vie nous en dérobe le déclin. Tant que l'on ne fait que gravir, découvrant à tout pas des perspectives nouvelles, la course est belle, riante, parfumée comme un printemps; bientôt, à la descente, ce ne sont plus guère qu'aspects décolorés, devoirs austères, déceptions et regrets. Ici encore, en faisant toucher du doigt la fragilité de ce qui passe si vite et sans remède, l'enseignement religieux offre seul des conclusions conformes aux données de la raison et du sens commun. Foi, espérance, amour, il y faut cela, et il n'y faut pas moins, si l'on veut affranchir son esprit de cette fluctuation de pensées, de cette mobilité d'opinions, qui poussent tant d'hommes à déserter toutes les causes pour adorer en vaincus des dieux inconnus d'eux jusque-là, à sacrifier les principes et les devoirs aux circonstances et à l'intérêt égoïste. C'est encore la science de la religion qui suscitera ces convictions inébranlables, ces certitudes dogmatiques et morales, qui protègent la dignité humaine contre les apostasies, les petitesses, les défaillances. La doctrine chrétienne communique ces certitudes-là parce que, s'appuyant simultanément sur la foi et sur la raison, elle imprègne l'esprit de véri-

tés positives et sûres comme l'autorité infaillible dont elles émanent, évidentes comme tout ce qui a été prouvé.—« Vous comprendrez que, « dans ce noble et grand pays de France, où s'agitent de si hautes « questions, où se débattent de si graves intérêts, où tous les hommes « de tête et de cœur peuvent jouer un rôle si beau, vous aurez mieux « à faire que de flatter les passions de la foule, et d'obtenir à ce prix « une popularité suspecte. » — On voit, par ces idées-mères, quelle est la portée et quel est le mérite des deux volumes de M. l'abbé Tilloy. Ils renferment vingt et une conférences ou *leçons*, dont les sujets sont les suivants. L'importance et la nécessité de l'étude de la religion, l'indifférence en telle matière étant déraisonnable dans son principe, funeste dans ses conséquences, suspecte dans ses causes. Les systèmes qui excluent la religion du domaine de la science : scepticisme absolu, positivisme, et tout ce qui s'y rattache. Méthode à suivre dans les études religieuses, et comment cette méthode conduit à la certitude. — Ces préliminaires établis, nous courons à la thèse fondamentale, à la pierre angulaire, l'existence de Dieu. Nous rencontrons sur ce terrain quatre classes de preuves : historique, physique, métaphysique, morale. Mille questions philosophiques arrivent forcément, et l'auteur n'en esquive aucune. — Après l'existence de de Dieu, ses attributs ; et tout de suite l'action extérieure de sa toute-puissance, la création. Ici plus encore, que de questions ! La genèse chrétienne, la genèse panthéiste, la genèse matérialiste ; hétérogénie, transformisme, etc. — La Divinité gouverne nécessairement son œuvre : que penser des objections du déisme ? Mais voici l'être le plus parfait de la terre, l'homme. Étudions-le dans sa constitution, ses facultés, sa conscience, sa responsabilité, ses devoirs nombreux ; assurons-nous de la spiritualité de son âme, de son libre arbitre, de son immortalité. Ici, la thèse si contredite, et pourtant si fortement établie, de l'unité de l'espèce humaine, en dépit des polygénistes. Deux autres chapitres : les systèmes positiviste, matérialiste et idéaliste jugés par leurs conséquences ; la Providence spéciale et la prière. — Nous devons signaler plusieurs appendices : l'esprit humain et ses problèmes ; l'intelligence, ses facultés et ses opérations, la vérité objective ; la philosophie chrétienne et celle qui ne l'est pas ; la genèse de l'erreur ; le criticisme, l'hégélianisme, l'idéalisme de M. Vacherot, le naturalisme ; l'animisme, l'organisme ; le panthéisme, le fatalisme, le stoïcisme, le nihilisme, etc. — Nous ne supposons point que l'habile et docte auteur s'arrête en tel chemin, et qu'il n'achève pas ce cours de conférences, sur un domaine où ni horizons, ni matériaux, ni opportunité ne manquent. En attendant, nous affirmons qu'il a droit, dès aujourd'hui, à la reconnaissance de la jeunesse, et nous dirons même, à celle de quiconque aime les travaux sérieux en tels sujets.

3. — Tout autres sont les discours ds M. l'abbé Truchot intitulés *Sujets de circonstance*. Courts, pieux, bien divisés, simples de rédaction, mais surtout très riches en matières, ils s'adressent exclusivement à un auditoire peu soucieux de philosophie et de science, et qui demande tout bonnement à être édifié. On voit aisément dans ces pages que l'auteur a un long usage du ministère paroissial, et qu'il en connaît les besoins et les ressources. Peut-être eût-il pu supprimer, à l'impression, des détails personnels, tel que celui-ci (p. 2 du t. Ier) : « Dimanche dernier, il y avait quatre-vingts communions de mères de famille » ; et ailleurs, « Monseigneur » en tête d'une homélie, sans autre éclaircissement, et sans que le sujet se rapporte à la mission du pontife. Les textes des discours se présentent sans indication de source, ce qui ne permet pas de recourir aussitôt au contexte, souvent si important, pour préciser le vrai sens; et même ces textes sont parfois rapportés inexactement. — La brièveté, avons-nous dit, est le caractère dominant de ces discours : deux ou trois pages, quatre au plus ; de dix à quinze minutes pour les prononcer. Ce ne sont donc point des sermons, à proprement parler, non pas même des prônes, mais des homélies ou exhortations. On y trouve, du reste, un bon fonds, et parfois des divisions qu'il est facile d'exploiter et d'étendre. Dans les deux volumes réunis, deux cent vingt-sept sujets, plus trente et une *lectures*, traduites librement des Méditations du P. Busée sur la passion du Sauveur. Elles peuvent servir pour la prière du soir, qu'à l'église on fait ordinairement chaque jour pendant le carême. — Il est, dans tout cela, un certain nombre de sujets qu'un curé de paroisse aimera à rencontrer : par exemple, la veille du jour de l'an, les souhaits de bonne année aux fidèles, l'apostolat de la femme chrétienne, les écoles et les catéchismes, la saison d'hiver, les conversations, la moisson, les devoirs des aubergistes ; six allocutions pour la cérémonie du mariage, quatre pour la fête de Pâques; les dimanches avant et après la fête patronale. Le reste se compose des sujets communs du dogme et de la morale.

4. — L'homme est né pour vivre, et rien ne l'épouvante à si bon droit que la mort. Tout ce qui peut le fortifier à l'endroit de ce terrible passage sera toujours bien venu auprès de nous. Et il n'y a que le chrétien qui puisse dire avec saint Paul : *Cupio dissolvi*. Il le dit, au surplus, avec une entière conviction. Saint Ambroise n'a-t-il pas composé tout un traité qu'il intitule *De bono mortis*? Telles sont les vues que M. l'abbé B. Gassiat rappelle à ses lecteurs dans la brochure dont on a lu plus haut le titre : *Le dogme de la mort;* et qui n'est que la reproduction d'un discours adressé par lui aux fidèles confiés à ses soins. « Ce petit discours, dit-il, a fait du bien à celui qui l'a écrit; il « a instruit, en les édifiant, ceux qui eurent l'occasion de l'entendre :

« puisse-t-il apporter quelque adoucissement aux âmes affligées qui « le liront ! » Or, dans ces pages il ne s'agit pas seulement de laisser venir à nous, sans épouvante, la cruelle visiteuse, mais de sourire à ses *splendeurs*, à ses *délices*. Ces deux derniers mots conviennent-ils de tout point? Nous eussions préféré *consolation* et *douceur* : car, on a beau raisonner, même aux yeux de la religion la plus ferme, la mort n'a rien de *splendide*. Le ciel où elle nous permet de pénétrer, soit; mais elle! — Le discours se lit avec plaisir; il est bien écrit, bien divisé, abondant en citations et notes intéressantes. Il y a aussi des idées élevées. « L'unique force de la mort réside dans le péché : retranchez le « péché, et la mort reste sans force. Or, la mort quotidienne morale « est la destruction détaillée du péché. Chacun de ses coups ôte donc « à la mort une énergie, une puissance; elle la démolit pièce à pièce, « jusqu'à complet anéantissement. » (P. 23). Et par contre : « Est-ce « qu'en redoutant la mort on l'évite? Est-ce qu'en vivant mal on la « prévient en sa faveur? A quoi aboutissons-nous en nous acharnant « à vivre? à multiplier nos fautes; à enlaidir la mort, à la rendre « plus famélique, plus féroce. » (P. 31).

5. — C'est une haute et sainte matière que le *Sacré Cœur* et le *Précieux Sang de Jésus*, matière qui exige autant de précision théologique et mystique que de tendre piété. M. l'abbé A. Riche, qui s'est fait connaître depuis longtemps par d'excellentes publications, et qui appartient à la savante compagnie de Saint-Sulpice, était mieux que personne en situation de nous diriger dans une étude de ce genre. Par un premier opuscule, dont nous aurons à parler tout à l'heure, il avait soutenu cette opinion que, si le cœur n'est pas un simple organe de la vie végétative, il n'est pas non plus l'organe instrumental de l'affection et de l'amour en nous. Ce ne serait pas davantage à l'ensemble du système nerveux que l'on doit attribuer les phénomènes de cette sensibilité affective, et le grand sympathique en particulier n'aurait aucun droit de les revendiquer. Maintenant, à moins d'admettre que l'organe de l'amour est dans tout l'organisme, il n'y a plus que le cerveau auquel on puisse rapporter cette attribution : et telle est, en effet, la conclusion de M. l'abbé Riche. En d'autres termes, l'organe cérébral, sous l'influence du système nerveux, serait le co-principe et l'instrument de l'âme dans les phénomènes de la sensibilité affective. C'est comme si, prenant la comparaison du galvanomètre, on disait que la pile est le cerveau, les fils les nerfs, et l'aiguille le cœur. « Quand l'affection se produit au cerveau, il survient aussitôt des mo- « dications qui se communiquent aux nerfs, allant de cet organe au « cœur; ces modifications y sont très réelles, mais elles y demeurent « insaisissables : c'est seulement au cœur qu'elles se manifestent sensi- « blement : le cœur, comme l'aiguille aimantée, se trouble, s'agite et se

« montre affolé. » (P. 5.) Cette opinion, qui paraît nouvelle, ne l'est pas. Benoît XIV, au siècle dernier, en parlait comme d'une idée assez répandue, vers laquelle il inclinait lui-même. C'est aussi la manière de voir du docteur Vulpian dans ses *Leçons sur le système nerveux*. Muratori, autorité considérable, enseigna la même chose à Modène, et Claude Bernard a écrit : « Quant au cœur, il n'est pas plus le siège « de nos sentiments que la main n'est le siège de notre volonté : le cœur « est un instrument qui concourt à l'expression de nos sentiments « comme la main concourt à l'expression de nos volontés. » Tout viendrait donc du cerveau, siège ou instrument direct de l'âme, et le cœur ne serait que l'organe sur lequel il agit spécialement dans ses mouvements effectifs. Il n'en reste pas moins l'universel et vrai symbole de l'amour, symbole fondé sur les relations qui existent entre le cœur et les diverses affections de l'âme, par l'influence nerveuse cérébrale qu'il reçoit le premier. Avoir le cœur gros, le cœur brisé, sont toujours des expressions exactes, aussi bien que celle du cœur léger. Le cœur n'est-il pas appelé, par Harvey, l'empereur et le roi de l'organisme humain? Un grand cœur, c'est vraiment la nature supérieure. — Ces préliminaires remplissent le premier chapitre de M. l'abbé Riche ; et nous avons dû les relever avec quelque détail, parce qu'ils ne rentrent point dans les idées courantes, et avaient été naguère l'occasion d'une polémique entre écrivains religieux. Ils donnent aussi la mesure et la manière de l'auteur, qui n'aime pas à s'arrêter aux surfaces, ni à enrichir de sa personne les processions de la routine et du convenu. Esprit chercheur et sagace, il ne prend pied que sur un sol affermi. — Son présent livre est divisé en trois parties : Sacré-Cœur, Précieux Sang, liturgie qui les honore. — Dans la première, on voit successivement la raison théologique, catholique, rationnelle même, de l'adoration spéciale du Cœur du Sauveur; l'excellence incomparable du Cœur de Jésus dans l'ordre naturel ; puis la partie historique, origine et développement du culte rendu à ce Cœur divin. Un chapitre précise exactement, ce qui n'est jamais superflu, l'objet positif de ce culte. Et ces pages remarquables se couronnent par des considérations, encore plus précieuses, sur la plaie du côté de Notre-Seigneur. A la seconde partie, qui roule sur le Sang du Sauveur, les choses sont approfondies avec le même soin, et nous trouvons tout un cours sur le sang de l'homme, la circulation qui le promène dans toutes les parties du corps, l'horreur que tous nous professons pour le sang répandu, et enfin ce que fut le sang de Jésus-Christ, avec des recherches sur ce que l'histoire et la tradition peuvent nous dire des reliques de ce sang sacré. Ces reliques seraient assez nombreuses, paraîtrait-il. Un historien du dix-septième siècle indique les églises où, de son temps, on croyait en posséder : Paris depuis saint Louis,

Rome à Saint-Jean-de-Latran et à Sainte-Croix-en-Jérusalem, Mantoue, Troyes en Champagne, Saint-Maximin de Provence, Billom en Auvergne, l'abbaye de Sainte-Marie de La Rochelle, Lucques en Toscane, Fécamp en Normandie, l'abbaye de Wingarten en Bavière. Il est bien probable que, à l'exception de deux ou trois, ces reliques sont plutôt les restes de sang miraculeux, sorti de certaines hosties consacrées, ainsi qu'on le lit en cent lieux des vieux auteurs. Il va sans dire que la présence de ces reliques, pour être bien justifiée, se sépare facilement des légendes plus ou moins hardies ou poétiques inventées par des chroniqueurs amis des suppositions et des bonnes histoires à conter dans les veillées. — Afin que son livre devienne également un manuel de piété, M. l'abbé Riche donne la troisième partie à la liturgie : c'est-à-dire qu'il y rassemble les messes propres du Sacré-Cœur et du Précieux-Sang, leur office selon le rite romain, les Litanies du Sacré-Cœur, et un acte de consécration approuvé par Pie IX.

6. — Il ne faut pas être surpris que nous introduisions ici, au milieu d'ouvrages de piété et d'instruction chrétienne, un autre volume du même auteur qui semble, par son titre, destiné à un groupe différent : *Les fonctions de l'organe cardiaque dans les phénomènes de la sensibilité affective* : car ce livre des *fonctions* est justement le point de départ et la base de celui que nous venons d'analyser ; il en est, selon l'expression de M. Riche, le piédestal. Il fait partie des divers travaux de l'auteur pour l'exposition chrétienne des merveilles de la création. C'est là qu'il établit à fond sa doctrine sur le siège de l'amour dans l'organisme humain. S'il y avait un reproche à exprimer, ce serait la solennité un peu forcée de la marche en général. Les six chapitres aboutissent à soutenir que le cœur, non plus que le grand sympathique, ne sont point les organnes de la sensibilité affective, et à considérer le cœur et le cerveau dans leur action réciproque. On y voit encore de curieuses choses sur le cœur dans le langage scientifique, philosophique, religieux et populaire, et sur les emblêmes adoptés pour le représenter. « Quand un homme aura le courage de « se dévouer pour sa patrie, au mépris des souffrances et de la mort ; « quand il sera prêt à tous les sacrifices plutôt que de trahir la justice « et la vérité ; quand surtout il sera bon jusqu'à se prodiguer pour « ceux qui souffrent, nous le dirons avec la conscience publique : C'est « un homme de cœur ! Oui, c'est un homme de cœur ! non pas parce « que son cœur sera l'instrument dont l'âme se servira pour produire « ces grandes choses, mais parce que ses pensées et ses sentiments y « auront leur contre-coup et leur glorieux retentissement, parce que « son cœur se modifiera d'après leur influence, et parce qu'il deviendra « le centre de leurs manifestations extérieures et sensibles. Ce cœur

« sera d'ailleurs, pour l'organisme tout entier, le principe d'une vie « généreuse dans un sang glorieux. Honneur donc à celui qui le sen- « tira battre dans sa poitrine ! C'est un homme qui sait vouloir, c'est « un grand cœur : *Corde magno et animo volenti* (*Machab.* I, 3). » (P. 150).

7. — Venons à la *Journée du petit Enfant chrétien*, de Mme de Pitray, née de Ségur. Cette honorable et pieuse famille de Ségur a tant fait pour l'enfance ! et toujours dans le but le plus chrétien, sous les formes les plus capables d'attirer cet âge aimable. Il n'est pas toujours aussi aisé qu'on le croit de se faire comprendre des enfants ; ils ont leur portée d'esprit, leurs images naturelles, leur manière d'envisager ce qui les entoure, leur langue même. « On parle enfant comme on parle français », disait spirituellement Mme la comtesse de Ségur. C'est ce que la plupart de ceux qui ont écrit pour les enfants n'ont pas suffisamment entendu. La *Journée du Chrétien*, entre autres, n'a jamais été arrangée pour eux. « J'ai essayé de faire un modeste accom- « pagnement au bon *Livre de Messe* des petits enfants de ma chère « mère, et aux excellents livres de mon frère aîné pour les enfants. « Puisse cet ouvrage être agréé par les parents de ceux pour lesquels « j'écris ! puisse-t-il être de quelque utilité, et m'obtenir des prières « que je sollicite pour ceux qui m'ont précédée dans la tombe, pour « ceux qui me restent et pour moi ! » (P. VI). Ce sont des prières, des avis, une direction détaillée, avec des notes explicatives partout où le moindre mot pourrait n'être pas compris. Le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo*, le *Confiteor*, les *Commandements*, sont disposés en alinéas tout-à-fait bien imaginés pour rendre la récitation intelligente. Seulement, il n'aurait point fallu ajouter au texte de la Salutation angéliqne le mot *immaculée :* ce texte étant fixé par l'Église, nul n'a le droit de le modifier en quoi que ce soit. Outre les éclaircissements et les prières, Mme de Pitray a utilement réuni une série de petites méditations pour un mois entier. Il importe beaucoup, en effet, que de très bonne heure on s'habitue à la lecture pieuse du matin et à celle du soir, principalement en un temps comme le nôtre, où rien ne parle plus de Dieu dans les conditions extérieures de la vie, et où l'approvisionnement spirituel s'épuise si vite. Ainsi, ce petit manuel est très-louable. L'éditeur a tort de cacher la date de publication.

8. — Mme la comtesse de Francolini a également en vue les enfants, et surtout les jeunes filles, dans son *Année de la Première-Communion*. Ce livre est approuvé par LL. EE. les cardinaux Donnet de Bordeaux et Mathieu de Besançon. Les explications de toutes sortes y abondent comme dans celui de Mme de Pitray. C'est un point sur lequel il nous plaît d'insister ; il est capital à nos yeux. Les enfants gagnent singulièrement, et toute leur vie s'en ressent, à n'employer pas un mot, à

ne pas subir une idée, sans en concevoir entièrement et très nettement la nature. Les parents et les maîtres trouveront donc dans ce manuel des prières pour le matin, le soir, le cours de la journée, pour la Messe en suivant la passion du Sauveur; puis, comme variété utile, ce qu'on appelle « l'Ordinaire de la Messe; » et, à la suite, les vêpres du dimanche, les complies, la bénédiction du Saint-Sacrement, les psaumes de la pénitence et le chemin de la croix. A partir du mois de novembre, ce sont des entretiens préparatoires, trois par semaine, en tout vingt-et-un, se terminant par une élévation du cœur à Dieu. Les sujets en sont: le catéchisme et la manière d'en profiter, l'âme responsable et immortelle, Jésus-Christ et la rédemption, la morale qui doit présider à toutes nos actions, le péché, la prière, etc. : le tout un peu au hasard, sans ordre rigoureux. De là on passe aux exercices spéciaux de la retraite, avec les plus beaux cantiques usuels, qu'il eût été bon de commenter, ainsi qu'on l'a fait dans un autre ouvrage plus ancien, et autrement considérable, le *Bon Ange de la Première-Communion*. La Confirmation ne pouvait être oubliée. — Un petit *Mois de Marie* des enfants qui se préparent vient très à propos enrichir l'œuvre utile et pieuse de Mme de Francolini. — Au résumé, et pour dire toute notre pensée, le livre est plutôt pieux que doctrinal ; les choses y sont parfois traitées d'une manière trop générale. Ici et là, quelques exagérations ; par exemple celle-ci, p. 34. « Vous êtes l'ennemie de Dieu ; « et, si, dans ces derniers jours, il vous eût appelée à comparaître de- « vant lui, c'eût été pour vous faire entendre l'arrêt d'une condam- « nation éternelle... » Que de charmants innocents à qui une telle perspective causera non pas de la contrition mais une injuste terreur ! — La jeunesse ne peut plus se plaindre, certes, qu'on l'oublie dans les régions de la plume ; jamais on n'écrivit tant pour elle, jamais elle n'eut des ressources aussi variées pour ses études comme pour son âme.

— 9. Le R. P. Huguet est véritablement infatigable. On a recommencé à s'occuper avec une plus vive attention de cette *médaille miraculeuse* qui, en 1830, fut révélée à une sainte religieuse de Paris, et précéda comme providentiellement la définition dogmatique de la conception immaculée de la Très-Sainte Vierge. A ce fait se joignent des prédictions fort graves sur l'avenir de la société, prédictions dont le souvenir s'est tout à coup réveillé aux approches de l'année 1880, signalée comme une époque décisive. Voilà de quoi le P. Huguet nous entretient dans sa nouvelle brochure. On ne juge pas d'un livre d'après le nombre des pages ou le développement plus ample de la matière : celui-ci est sérieux et intéressant autant qu'un volume considérable ; il est plein de faits, rédigé avec ordre, portant à la piété. « Au milieu des cruelles épreuves de l'Église et de la pa-

« trie, nous avons mis notre confiance dans le secours de la Très-
« Sainte Vierge, parce qu'elle a toujours aimé la France. Notre his-
« toire, pendant quinze siècles, n'est que le sublime récit des bien-
« faits que nous avons reçus de l'auguste Mère de Dieu. Le passé
« nous répond de l'avenir, et le présent est plein de manifestations
« touchantes de sa bonté. Il suffit d'un regard pour voir que Marie
« est aujourd'hui penchée tendrement sur la France, et qu'elle s'ap-
« prête à la soulever de terre, comme dans ce magnifique tableau de
« Raphaël où l'on voit la Vierge-Mère qui se penche sur le berceau
« de l'Enfant Jésus, pendant que celui-ci se soulève et lui tend les
« bras. Hélas ! ce n'est pas d'un berceau, ni dans toutes les grâces
« de l'innocence et de la jeunesse que nous essayons de nous soulever,
« mais bien de la couche de nos humiliations et de nos douleurs,
« malades affaiblis par des longues crises. »

10, 11. — Les deux autres brochures du P. Huguet, *Vertu miraculeuse des sept douleurs et des sept allégresses de S. Joseph*, *Vertu miraculeuse du Scapulaire*, ont été rédigées de la même façon, dans le même but, celui d'une facile propagande parmi les fidèles. Les répandre sera assurément une très bonne œuvre. On les lit avec d'autant plus d'intérêt qu'ils sont remplis d'histoires, et d'histoires bien racontées. *Brevius iter per exempla.* Les notions nécessaires y occupent d'ailleurs la place qui leur est due. Ajoutons que, parmi les récits, il en est bon nombre de tout à fait contemporains.

12, 13. — Nous n'avons guère autre chose à dire des deux autres brochures suivantes, marquées en tête de notre article, et relatives à la *Première-Communion*, bien ou mal faite, œuvres aussi du P. Huguet. Ce sont, au surplus, des réimpressions d'écrits auxquels bon accueil a été accordé par les enfants, les catéchistes, les parents. L'auteur procède par histoires, exemples, récits, qu'il commente au besoin. Il est certain que ces opuscules, bien imprimés, d'un volume très restreint et d'un prix minime, ont déjà fait et sont appelés à faire encore un bien très-sensible dans les familles, les écoles et les paroisses.

14. — L'un des plus inattendus spectacles de notre siècle est, sans contredit, cette floraison magnifique de l'Église catholique dans la protestante Angleterre ; floraison qui a conduit certains esprits, non des moins distingués, à prédire pour un délai rapproché la conversion de la nation entière. Ce n'est point encore, il est vrai, une question de nombre ; mais le nombre n'est pas la loi morale de ce monde, et les grands mouvements ne partent guère d'en bas. Les esprits qui, chez nos voisins, ont été touchés appartiennent à l'élite des intelligences. Newman, Wiseman, Faber, Manning, voilà des noms qui sonnent haut. Léon XIII ne jetait-il pas récemment la pourpre romaine sur les épaules de l'illustre Newman ; récompense digne de

tels mérites! *Faber* nous est connu, en France, par les traductions de ses divers ouvrages, si goûtés du public religieux, si bien venus auprès des philosophes et si chéris en même temps des âmes tendres. Nul, à notre avis, ne poétisa aussi bien les sévères et grandes leçons de la religion, nul n'embellit de plus de fleurs le chemin du perfectionnement spirituel; le cœur se dilate à ces souffles chauds et pleins de vie. M. Léon Gautier, admirateur compétent de ces livres, en a composé naguère un volume intitulé *Esprit du P. Faber*, dont nous avons parlé à son heure. Mais voici que les Anglais, plus pratiques encore, ont imaginé quelque chose de mieux : ils ont cherché dans le P. Faber autant de pensées vives et utiles à l'âme qu'il y a de jours dans l'année, et ont attaché une de ces pensées à chacun de ces jours. C'est ce calendrier pieux que Mlle Geofroy vient de traduire pour nous dans *Pensées et maximes du P. William Faber*. L'idée n'en est pas neuve, puisque nous avions depuis un siècle l'*Heureuse année* en italien et en français, et encore *Une fleur chaque matin dans le parterre de la vie spirituelle;* seulement, cette idée étant excellente, on a bien fait de l'appliquer à un tel écrivain, à un tel maître. Dans ce petit livre, charmant bijou de typographie (ce qui ne nuit à rien), le lecteur retrouvera le P. Faber tout entier, c'est-à-dire, observe M. Léon Gauthier, un grand théologien qui ne peut cesser d'être un grand poète, et un grand poète qui ne peut cesser d'être un grand théologien. Où sont-ils les esprits médiocres, les rhéteurs sans fond, qui prétendent que la théologie ne saurait être poétique ? Autant voudrait dire que la vérité n'a pas le droit d'être belle. « Mettre le « rhythme et la couleur au service du vrai, tel est tout le secret, et, « pour ainsi parler, toute la définition de la poésie. C'est ce que le « P. Faber a fait durant toute sa vie. Quelle musique dans cette lan- « gue, dont les traductions françaises ont tant de peine à exprimer la « grâce ! et quelles images, quels tableaux, quels paysages! jamais, « jamais, on n'a vu à ce degré le sentiment de la nature. » (P. VII). Et, en même temps que le théologien et le poète, nous avons le mystique, le docteur des évolutions les plus délicates et les plus intimes de l'âme chrétienne. « Ce P. Faber, a-t-on dit de lui, est un maître « écorcheur : il a des pinces étranges pour saisir les fibres les plus « tenues et les plus cachées sous la peau, qu'il enlève dextrement. » Le succès de ce petit et beau livre est assuré. Grâce aux prières, liturgiques et autres, dont on l'a complété, il peut servir d'eucologe et de paroissien à double fin : l'oraison et l'assistance aux divins offices.

15. — La *Via della Perfezione nella vita religiosa* parut en français en 1842, avec l'approbation de l'Archevêque de Paris et de l'Évêque de Bayeux. L'auteur en était M. l'abbé Leguay, directeur de plusieurs

communautés religieuses de Paris. Dans son approbation, datée de juin 1841, Mgr Affre recommande ce très bon livre à tous ceux pour qui il a été composé, d'abord, et puis à tous les ecclésiastiques voués au ministère des aumôneries. La traduction italienne que voici est écrite avec facilité. Elle est l'œuvre d'un chanoine de Savone, et fait partie de la collection, déjà fort étendue, des ouvrages édités, à Turin, Gênes (Saint-Pierre-d'Aréna) et Nice, par les orphelinats de don Bosco, le S. Vincent de Paul de nos jours, soutenant courageusement les quarante mille enfants que sa charité lui a fait adopter dans ses divers établissements. A ce titre, acheter les volumes édités par don Bosco, c'est s'associer au bien immense accompli par ce véritable homme de Dieu. — Quant à la *Via della Perfezione*, M. l'abbé Leguay y parle moins de lui-même qu'il ne fait parler les maîtres. Deux parties. Dans la première, la vie religieuse considérée comme une séparation du monde et des faux biens de la terre : il y est question, avec détails, enseignements et conseils, des trois vœux communs à tout institut approuvé, des règlements et des constitutions. Dans la seconde, la vie religieuse considérée comme un état d'union à Dieu : essence et pratique de la vie intérieure, sanctification des actions journalières; épreuves, écueils, périls de la vocation; tout ce qui concerne cette vocation, dans ses premiers indices, son affermissement, ses développements, ses illusions possibles, ses appuis, et le reste.

16, 17, 18. — Ces trois numéros renferment trois petits et gracieux volumes de la *Biblioteca del Soldato*, dont nous dirons à peine un mot, la langue italienne, dans laquelle ils sont écrits, les rendant sans objet pour nous, du moins sous leur forme actuelle. L'auteur, qui a du mouvement et même de l'éloquence, ne veut pas que le militaire soit le seul, en notre temps de *manuels* pour tous les états, à n'avoir pas le sien. Il lui enseigne que, soldat ou non, tout homme a son salut à faire, le bien à opérer autour de lui, et qu'il sera heureux en proportion du soin apporté à ce double objet, unique au fond. Il lui fait estimer sa vocation guerrière, et, le suivant à la caserne, à l'exercice, dans les sorties, se fait son bienveillant et bien inspiré cicérone. Les traits et anecdotes ne sont point négligés : c'était capital. Le volume consacré à la réception des sacrements devient un conseiller, un catéchiste, et à la fois un eucologe. Peut-être ferait-on bien de nous donner en français ces quatre opuscules, dignes d'une traduction.

19. — *Le livre de celui qui souffre* ! n'est-ce pas le livre de tout le monde ? Qui donc sur la terre est à l'abri des plus poignantes douleurs? Quel est celui à qui le besoin de consolation fut étranger? La souffrance est une de ces lois terribles et mystérieuses dont aucune explication ne peut être fournie par la philosophie, la simple pensée

humaine ; il y faut les lumières de la foi divine. Elles seules, vraiment, soulèvent le voile ; elles seules communiquent au cœur sa force, parce que sur chacun de leurs rayons on lit espérance. Retenu lui-même dans une dure solitude par la persistance de la maladie, M. l'abbé J. Chevalier s'est nourri de ces méditations, a creusé ce problème et n'a pas voulu que l'inaction s'ajoutât pour lui à la retraite et à l'isolement. Son sujet, il le creuse dans tous les sens; les horizons de l'amertume, il les sonde tous ; les déchirements du cœur, il les analyse et les scrute dans les plus secrètes et leurs plus sanglantes plaies ; mais aussitôt, levant les yeux au ciel, par-delà le domaine présent, il aperçoit et dénonce l'immortelle réparation. On se prend, avec lui, non plus seulement à se résigner, mais à estimer, aimer, désirer l'épreuve. Car, nous dit-il, elle apporte avec elle mille beaux avantages : la volonté de Dieu nous trouvant dociles, c'est-à-dire grands et généreux, notre âme se trempant à fond, se détachant du périssable que de toute nécessité il faudra bien quitter un jour, expiant les infirmités du passé, préservant celles de l'avenir, nous garantissant par conséquent les joies promises aux larmes chrétiennement versées, la couronne aux combats noblement soutenus, à l'innocence recouvrée. Il n'y a pas, croyons-nous, sur la matière, d'ouvrage aussi étendu que celui-ci : trois volumes entiers! On eût fait mieux, à notre avis, de les réduire à deux, sans rien diminuer du texte. Il est écrit d'un style ferme, élégant, agréable, et surtout pénétrant. C'est un traité complet, où ne manquent point les exemples intéressants. Nous partons du fait de la souffrance au sein de l'humanité : souffrance dans les sens, dans l'intelligence, la volonté, le cœur, la conscience, la mémoire, dans tout l'être en un mot. Nous en examinons l'intensité, l'universalité, la durée, et aussi les lois : toutes les douleurs s'enchaînent, mais en même temps toutes sont proportionnées à notre situation, à nos forces, à notre vocation. La Providence n'y abandonne rien à des causes aveugles. Et maintenant, revenons à la source et au principe. Pourquoi la souffrance imposée à cet être chétif, l'homme qui n'a d'aspirations que pour le bonheur, de vie que dans l'ample expansion de toutes ses facultés et puissances natives? Les solutions ont été cherchées et proposées. La solution satanique, qui fait de nous un jouet de l'esprit mauvais, ne satisfait point ; la solution manichéenne, qui s'en rapproche en admettant un dieu du mal, est insensée ; le panthéisme ne dit rien qui tienne debout ; la métempsychose, sans preuves, sans autorités, n'est qu'un rêve, un délire ; le matérialisme ajoute à mes épreuves en leur ôtant motif et but, tout espoir possible ; le socialisme incohérent n'est pas même en état de faire une phrase raisonnable sur ma délivrance. En développant ces idées, le digne auteur y rattache quantité de notions

et de discussions historiques et philosophiques intéressantes à recueillir. — Force sera donc de se tourner vers la religion, et de lui demander à elle aussi, son mot. Et elle le donne : péché originel, révolte première! et puis, transmission de cette faute aux descendants par un sang désormais maladif et vicié ; et puis encore, les fautes personnelles, délibérées, nombreuses, qui s'y ajoutent incessamment, appelant l'expiation, le rétablissement de l'équilibre brisé entre le Créateur qui commande et la créature tenue à obéir. — Et voilà la situation. Indispensable est donc le médecin : l'humanité crie vers lui de tous les points de l'abîme où elle se roule en pleurant du sang. D'où viendrait-il? Levez la tête : il a été promis d'en haut, par delà les collines éternelles, et il va arriver. Arriver! depuis dix-huit cents ans nous l'avons vu. Jésus est le restaurateur du monde, il l'est également pour le monde physique ; jamais il ne se montre à la fois plus homme et plus Dieu que devant la souffrance. C'est tout son Évangile, à le bien prendre. *Cœci vident, claudi ambulant, le prosi mundatur, surdi audiunt, pauperes evangelizantur...* Cela ne suffit pas encore : Jésus béatifiera la douleur; il voudra s'y soumettre lui-même. « Heureux les pauvres en esprit, heureux ceux qui pleurent, qui sont persécutés, qui ont faim et soif de la justice! malheur aux riches, à ceux que le monde applaudit. » Et il s'exposera lui-même aux persécutions, à la pauvreté, au délaissement. Il léguera sa croix à sa mère, à ses apôtres, à son Église ; les meilleurs de ses disciples, les saints, seront, volontairement et par choix, en perpétuel état d'immolation. — Telle est la marche puissante, forte et doctrinale de M. l'abbé P. Chevalier. De ces hauteurs, il s'incline vers l'être souffrant, et lui trace sa route. Croyez en Dieu et dans sa providence, croyez à la vie future et à l'immortalité de l'âme : à cette vie future et à cette immortalité dont le livre redit les preuves en détail. Alors vous sentirez votre cœur s'affermir dans la résignation, la patience deviendra votre bouclier, et, disant un définitif adieu au sensualisme, vous accepterez le partage royal de l'austérité, vous aimerez à vous soumettre et à souffrir. Sur ce rivage vous attendent les clartés sûres, l'énergie victorieuse, la perfection morale, l'expiation indispensable, le mérite nécessaire, la gloire finale qui le couronne. — Du reste, continue le pieux écrivain, le mal physique et le mal moral ont en ce monde un principe d'existence et d'harmonie ; le rire et les larmes s'appellent mutuellement, et Dieu sait tirer le bien du mal même. — Telle est la fidèle mais trop courte analyse de ce livre substantiel, solide, fortifiant. Le stoïcisme s'écria un jour : « Douleur, tu n'es qu'un mot! » C'est pure forfanterie. La douleur est une réalité, et, pour qui la veut comprendre, un bienfait. V. Postel.

POÉSIE

1. *Notre-Dame des Poètes*, choix de poésies lyriques composées en l'honneur de la Vierge Marie, traduites en vers par Ernest Lafond. Paris, Palmé, 1879, in-18 j. de VIII-207 p. Prix : 2 fr. — 2. *Missel poétique*, suivi de Messe de Mariage, Vêpres, Chemin de la Croix, etc., par Séphardsy. Paris, Palmé, 1879, in-18 j. de 195 p. Prix : 2 fr. — 3. *Tyrtée*. Traduction nouvelle, par A. Profillet (de Mussy). Texte et préface de Klotz, avec eau-forte de G. Morel. Paris, 1879, in-12 de 120 p. Prix : 2 fr. 50. — 4. Jules Slowacki : *La peste au désert à El-Arish*, traduction en vers français par Venceslas Gasztowt. Paris, imp. Jouaust, 1879, in-12 de 24 p. Prix : 1 fr. — 5. *Feuilles au vent*, poésies, par Eugène Le Mouël. Paris, Lemerre, 1879, in-18 j. de 161 p. Prix : 3 fr. — 6. *Les Pervenches*, par Georges Gourdon, éd. ornée d'un frontispice de L. Dubois, avec lettres, etc., gravées par L. Bouton. Paris, Bouton, 1879, in-16 de 91 p. Prix : 3 fr. 50. — 7. *Poèmes : Jeannette, l'Enragé*, par Léon Barracand. Paris, Lemerre, 1878, in-18 j. de 177-108 p. Prix : 3 fr. 50. — 8. *Souvenirs et Récréations*, par Ernest Héritte. Paris, Jouaust, 1879, in-12 de 283 p. Prix : 3 fr. 50. — 9. *Les Pittoresques*, par Georges Eekoud, ornées de cinq eaux fortes par Henri Houden. Paris, Jouaust; Bruxelles, Merzbach et Falk, 1879, in-12 de 160 p. Prix : 5 fr. — 10. *La Plainte*, par Edouard Bodin. Paris, Lemerre, 1879, in-18 j. de 123 p. Prix : 3fr. — 11. *La Trilogie de Faust*, par A. S. Paris, Douniol, 1880, in-8 de 111 p. Prix : 2 fr. — 12. *Entr'actes poétiques*, poésies déclamées dans les représentations des Cercles, etc. par Henri Baju. Limoges, Barbou, 1879, in-12 de 126 p. Prix : 2 fr. — 13. *Les Chants du réveil* (1871-1879), par Pierre Mieusset. Paris, Jouaust, 1879, in-12 de 119 p. Prix : 2 fr. 50. — 14. *Péchés de Jeunesse*, premières poésies, par Eugène Hubert. Paris, Jouaust, 1879, in-12 de 170 p. Prix : 2 fr. 50. — 15. *Les Folioles*, par Alexandre Huré. Paris, Jouaust, 1879, in-16 de 273 p. Prix : 5 fr. — 16. *Les Heures de Soleil*, par Jules Bailly, de la Soc. philotechnique, Paris, Ghio, 1880, in-12 de 169 p. Prix : 6 fr.

1. — *Notre-Dame des Poètes!* Tel est le titre d'un des plus aimables volumes que nous ait donnés depuis longtemps la librairie Palmé. L'auteur, M. Ernest Lafond, a réuni les principales pièces de vers consacrées à la louange de la Sainte Vierge dans les littératures étrangères, et a résolu ce problème difficile de rendre fidèlement, en excellents vers français, leur physionomie originale. Les nations défilent les unes après les autres devant le trône de la Reine du Ciel, lui portant le poétique tribut de leur génie. Voici l'Espagne avec sa poésie toute de couleur et d'éclat, représentée par Calderon, Lope de Vega, et les *Litanies du Prisonnier*, de Luis de Léon, admirablement mises en relief par leur rythme; le Portugal avec les sonnets du grand et infortuné poète Camoëns; l'Italie avec le mysticisme symbolique, si pénétrant et si imagé, de Dante, de Pétrarque, de Tasse; l'Allemagne et l'Angleterre avec la grâce brumeuse et voilée des littératures du Nord; enfin la Pologne, qui représente les langues slaves dans cet harmonieux concert à la louange de Marie. Félicitons M. Lafond d'avoir, comme il le dit lui-même, « attaché à cette auréole des poètes de la Vierge » les poètes qui l'ont chantée, « malgré l'exclusion dont elle est l'objet dans leur culte ou dans leur philosophie, » tels que Milton, Byron, Gœthe, Schiller, H. Heine. Douce est en effet notre surprise, quand nous rencontrons cet hommage au dogme catholique dans certains passages de *Faust*, par exemple, ou dans un des chants les plus libres de *Don Juan*. — Le volume est terminé par d'intéressantes analyses et des extraits traduits en prose du pre-

mier drame chrétien, la *Passion du Christ*, composé par saint Grégoire de Nazianze, et de la *Virgen del Sagrario*, par Calderon ; des notices sur les divers poèmes consacrés à la Vierge ou à l'enfance de Jésus, par le vieux poète Gonzalo de Berceo, la religieuse Roswitha, le P. Ceva, Sannazar, Vida, le P. Patrignani, etc.; et quelques notes biographiques sur les auteurs cités. M. Ernest Lafond dédie à la mémoire du comte Lafond, son neveu, enlevé prématurément aux lettres, cet ouvrage dont ils avaient conçu le plan ensemble. Ajoutons que les amis du comte Lafond y trouveront avec plaisir l'élégante traduction qu'il a faite de deux sonnets de Vittoria Colonna.

2. — C'est à coup sûr une heureuse idée qu'a eue M. Séphardsy de mettre en vers les principales prières de l'Église et les principaux chants liturgiques, et d'en composer ce qu'il appelle un *Missel Poétique*. Mais l'œuvre était ardue, et l'auteur s'excuse d'avoir failli quelquefois. Ce n'est point en effet une petite difficulté que de s'attaquer aux Psaumes de Vêpres, aux Psaumes de la pénitence, au *Te Deum*, aux Hymnes et aux Antiennes de la sainte Vierge. Dans les Hymnes surtout, nous avons constaté l'inconvénient d'avoir choisi l'hexamètre pour rythme uniforme de tout ce *Missel :* ils sont écrits dans leur texte en mètres lyriques, dont le mouvement n'est pas du tout reproduit par le grand vers français, nécessairement lent et majestueux. Nous ferons quelques réserves au sujet de la perfection du style et de la richesse de la rime ; nous trouvons lourds des vers comme les suivants, traduits d'un passage bien connu du psaume *In Exitu :*

> Pourquoi bondissiez-vous et montagne et colline,
> Comme un bouc, un agneau que la fureur domine?

La meilleure partie du livre, à notre avis, consiste dans les méditations du Chemin de la Croix. Mais elles sont un peu effacées par les fort beaux vers sur les mêmes sujets, publiés par M. Leconte de Lisle, dans la 2e édition, devenue fort rare, de ses *Poèmes et poésies* (Poulet-Malassis, 1857).

3. — C'est encore à la traduction en prose des fragments de Tyrtée, donnée par l'auteur des *Poèmes Barbares*, que nous songeons naturellement en parcourant la traduction que vient d'en faire paraître M. Profillet (de Mussy), professeur au lycée de Rouen. Cette traduction, écrite en ïambes français, qui reproduisent assez bien le mouvement du mètre élégiaque de l'original, remplace dignement, il est vrai, celles que nous avions déjà, de Poinsinet de Sivry, publiée au siècle dernier, et de Firmin-Didot (1826). Mais nous regrettons que l'auteur n'ait pas voulu s'astreindre à suivre de plus près le texte et à en rendre l'énergique concision. Heureusement il a eu la bonne pensée de grossir son petit volume du texte même des quatre morceaux complets et des huit petits fragments qui nous restent de

l'œuvre autrefois considérable du poète guerrier. Le texte adopté est celui de C.-A. Klotz, de 1764. — On ne peut admettre la comparaison entre Rouget de l'Isle et Tyrtée. La *Marseillaise* n'a aucune valeur littéraire, pas même dans le *Couplet des enfants* composé par l'abbé Pessonneaux; sa seule beauté consiste dans la musique qui l'accompagne : or, nous ne pouvons nous rendre compte de la musique qui devait accompagner les distiques du poète grec. — Deux poésies originales ouvrent et ferment la traduction, dédiée à V. Hugo. Nous n'étonnerons personne en disant que ce n'est point un simple goût de lettré qui a poussé M. Profillet à ce travail : l'auteur a trouvé que les chants du vieux poète excitant au combat les jeunes gens de Sparte, aux premiers temps de la Grèce historique, pouvaient servir encore à faire vibrer quelques cordes patriotiques au cœur de la jeunesse française d'aujourd'hui.

4. — M. V. Gasztowt nous donne la traduction en vers français du poème polonais de Jules Slowacki, *la Peste au désert*. Un vieillard du Liban, campé à El-Arish, en Basse-Égypte, raconte à un voyageur comment ses huit enfants et sa femme lui ont été successivement enlevés par « l'ange noir de la peste. » Le ton, nécessairement monotone du récit, est relevé par l'expression résignée des paroles de l'infortuné père. La traduction, écrite dans une langue très correcte, est dédiée au romancier Kraszewski.

5. — Abordons à présent les œuvres originales. Nous ne pouvons mieux commencer cette revue qu'en présentant à nos lecteurs le volume qu'un jeune et sympathique poète, M. Eugène Le Mouël, intitule trop modestement *Feuilles au Vent*. Ce volume aurait gagné à être retardé de deux ou trois ans : si l'auteur, qui a vingt ans, n'avait pas cédé à cette tentation des jeunes poètes de se faire connaître trop tôt, il nous eut offert l'œuvre d'un talent plus mûr et d'une personnalité plus affirmée. Toutefois, c'est un joli défaut que d'être jeune, et, si l'on a souvent les défauts de ses qualités, M. Le Mouël a certainement les qualités de son défaut, c'est-à-dire la grâce, la fraîcheur de l'inspiration, et, ce qui vaux mieux encore, l'honnêteté d'une jeunesse restée chrétienne. Dans cet ordre d'idées, nous signalerons spécialement *le Clocher de petite ville*, *Quand je serai bien vieux*, la pièce de la page 133 sur une ordination, et *les Petits Paysans*, tableau qui rend à merveille la physionomie des fermes normandes. Nous aimons moins, en revanche, nous n'aimons même point du tout les récits en vers libres, où l'auteur se laisse aller trop volontiers à la trivialité de l'expression (le mot « binette » est employé deux fois); il est très difficile d'ailleurs de réussir dans ce genre archaïque des vers libres, où La Fontaine seul a excellé. Malgré quelques traits curieux, nous blâmons à la fois, au point de vue litté-

raire, le récit qui nous transporte en pleine cour des Miracles, et le morceau des petits amours écrite dans le goût de Dorat. L'auteur s'affranchit aussi par endroits de la loi qui préside à l'entrelacement des rimes masculines et féminines. Mais ces critiques ne s'appliquent point aux vraies bonnes pièces du volume ; celles-ci portent la marque d'un talent réel, et nous confirment dans notre opinion que, si l'auteur avait attendu quelque temps, il nous aurait donné pour son livre de début autre chose que des *Feuilles au Vent*.

6. — Beaucoup des éloges et des critiques que nous adressons au volume de M. Le Mouël peuvent s'adresser également à celui de M. Gourdon. Une certaine inexpérience de la composition se manifeste encore dans ce livre d'ailleurs aimable. Nous n'aimons pas à retrouver dans les strophes, intitulées *Yvonne*, le second hémistiche d'un vers fameux de V. Hugo,

Ver de terre amoureux d'une étoile,

ni une pensée finale équivalente à celle du célèbre sonnet d'Arvers. Dans la première strophe d'une pièce dédiée à M. de Pontmartin, l'auteur désigne la Vénus de Milo sous le simple nom de Vénus ; il faut lire toute la pièce pour comprendre cette strophe. Mais nous aimons beaucoup les morceaux qui ont pour titre *le mie Prigioni*, *le Collier de Berthe*, *Le dernier Souvenir*, *Loin du pays*, où l'auteur rappelle avec un charme pénétrant ses souvenir de Saintonge, le *Sonnet* sur la mort de la reine Mercédès, et enfin *la Chanson du Tonnelier*, d'une excellente facture. Les *Pervenches* sont dédiées à M. Sully Prudhomme, que le jeune poète appelle « son cher et illustre maître ; » elles sont enrichiés de lettres et de culs-de-lampe qui rappellent les livres ornés de la Renaissance. Ajoutons, à titre de renseignement, que M. Gourdon est l'auteur de Vers sur la mort du Prince Impérial, qui se sont vendus à Paris autour d'une photographie du Prince. — Nous souhaitons de grand cœur aux deux sympathiques débutants, dont nous venons de parler, le courage au travail, et, par le travail, le succès dont ils sont dignes.

7. — Les deux poèmes familiers que nous donne M. Barracand, sont réunis, on ne sait pourquoi, en un seul volume, avec deux paginations distinctes. Le premier, *Jeannette*, a pour sujet les honnêtes amours d'une paysanne et d'un conscrit, que la guerre de 1870 enlève à sa fiancée. Les divers personnages du récit se rencontrent et meurent ensemble, pendant la Commune, à la barricade de Neuilly. Le fiancé de Jeannette, Sylvain, soldat de l'armée régulière, est tué par son frère François, qui ne le reconnaît pas et qui meurt à son tour, frappé dans les rangs des insurgés. Jeannette, qui est allée rejoindre Sylvain jusque sous les murs de Paris, se trouve à Neuilly pour le voir mourir et expirer sur son corps. Il reste un troisième frère, Baptistin, le

prêtre, qui reçoit sur le champ de bataille la confession de François repentant et va porter aux vieux parents la nouvelle de la mort de leurs fils. L'auteur profite de ce cadre pour faire passer sous nos yeux des tableaux, qui sont parfois des hors-d'œuvre, de Paris et de la province pendant la guerre. La politique intervient souvent, et ne fait pas aussi mauvaise figure qu'on pourrait le craindre. Nous avons remarqué notamment de beaux vers (p. 103), d'une inspiration modérée, sur le régime impérial. — Nous dirons peu de chose de *l'Enragé*, le second poème : c'est l'histoire des amours d'une marquise et d'un précepteur, sur laquelle nous aurions trop de réserve à faire au point de vue moral.

8. — Est-ce que la poésie de salon, qui faisait les délices de l'hôtel de Rambouillet, et dans laquelle, de nos jours, le pauvre Emile Deschamps a laissé son talent si délicat, reprendrait vogue dans notre société démocratique? C'est ce que tendrait à faire croire le volume que donne M. Héritte, consul de France à Dublin, et qui est presque entièrement composé de pièces de circonstance et d'intimité, écrites à Amsterdam, à Elseneur et en Irlande, pendant le cour de sa carrière diplomatique. Un nombre étonnant d'acrostiches, une longue boutade sur *la Crinoline* (1855, neiges d'antan !), » des madrigaux, etc., forment la partie que l'auteur appelle *Simplicitas*, c'est-à-dire ses vers de jeunesse. Nous y relevons des titres curieux : *Joint à un panier de pêches envoyées à une dame qui les avait vivement désirées* (5 vers) ; *En envoyant un flacon de vieille porcelaine de Chine, garni de sel anglais, à une jeune amie dont les yeux étaient toujours très cernés par suite de migraines* (8 vers). Le style est encombré de prosaïsmes et d'inversions forcées, qui témoignent de l'usage fréquent des langues étrangères. Dans la deuxième partie, *Maturitas*, on peut remarquer une pièce écrite à moitié dans le goût des petits vers de Voltaire, et destinée au Concours académique sur *la Poésie de la Science*, une description de l'établissement hydrothérapique de Sant Ann's Hill (comté de Cork), et une page émue sur l'immortalité et la révélation. M. Héritte dédie ce livre à son fils en termes touchants, et dit modestement au public :

> Je n'écris pas pour l'assistance,
> Mais simplement pour m'occuper.

— 9. Aux lecteurs qui aiment le bizarre et qui ne sont pas trop scrupuleux en moralité, nous pouvons signaler *les Pittoresques* de M. Eckoud. Si l'auteur n'a cherché, comme il le dit, qu'à éviter le banal, il semble y avoir réussi, bien que certains de ses préjugés contre la religion n'aient rien d'absolument original. Le volume se compose de *Sonnets fantaisistes et réalistes*, de trois *Sonnets hippiques*, dont la cadence imite d'une façon curieuse le pas, le trot et le galop

du cheval, et de quelques courts poèmes, parmi lesquels nous avons remarqué *la Chanson de l'homme fort*, histoire d'un portefaix du quai d'Anvers. Suivent trois compositions de plus longue haleine : *Raymonne*, idylle qu'essaie de troubler le seigneur de Gisors, au nom du prétendu droit dont a fait justice M. L. Veuillot; *une Vierge folle*, invraisemblable aventure qui paraît avoir pour but de jeter l'odieux sur la virginité chrétienne ; enfin *la Guigne*, la pièce de résistance du volume. C'est le récit des amours malheureuses d'un maçon, le Veloureux, et d'une bouquetière anversoise, la Guigne, triste nature dépravée à quinze ans. Ce poème est gâté, à vrai dire, par des trivialités, des descriptions d'une excessive sensualité et d'un réalisme brutal, par des fautes de syntaxe, telles que la continuelle suppression de *pas* dans la négation composée *ne... pas*, et l'emploi au transitif de verbes intransitifs (p. 142, trépigner les parquets, etc.) ; mais il ne manque ni de couleur, ni d'originalité.

10. — Nous avons constaté, dans le volume intéressant à plus d'un titre de M. Ed. Bodin, une étonnante analogie de forme et d'inspiration avec un autre poète de la même école, M. Léon Dierx, dont nous analysions dans notre dernier compte rendu le talent nuageux, empreint d'une douloureuse mélancolie et d'un sentiment tout particulier des choses de la nature. M. Bodin souffre d'être, comme ses semblables, aux prises avec l'éternel désir de l'infini; de là le titre et le sujet de son livre, *la Plainte*. Il serait assez difficile de préciser les doctrines philosophiques du poète : la première pièce est nettement panthéiste ; plus loin la personnalité divine paraît non moins nettement affirmée. Ce qu'il y a de certain, c'est que, n'admettant point la déchéance originelle de l'homme, il se débat aux prises avec l'insoluble problème de l'âme humaine dans sa grandeur et dans son impuissance ; enfin, dans la très belle pièce des *Invaincus*, la dernière du livre, malgré le nom de Dieu qu'il salue à la fin, on voit bien qu'il ne reste plus à l'auteur d'autre ressource que le blasphème :

> La résignation est la vertu du lâche;
> Il est d'un noble cœur de rester indompté.

Nous regrettons d'autant plus le caractère anti-chrétien de cet ouvrage que nous en apprécions davantage la forme poétique. Celle-ci est en effet fort remarquable, bien que l'on puisse lui reprocher quelques vers mal coupés, quelques néologismes malheureux (l'adjectif *profus*, le verbe *envoiler*), et certaines pièces où l'idée manque parfois sous les images.

11. — La *Trilogie de Faust* est une suite de scènes détachées et de dialogues entre Faust, Méphisto, Napoléon et les génies de l'humanité. C'est d'abord le Faust de Gœthe qui paraît, et le début se trouve imité de la seconde partie du poème allemand. Disons en passant

que ce poème et la *Divine Comédie*, sont, aux yeux de l'auteur, les deux seuls « qui puissent être, jusqu'à un certain point, comparés à la Bible. » Napoléon intervient ; Faust fait en sa présence le procès de son règne et recueille finalement les suffrages de tous les génies. Dans la deuxième partie, le *Faust anglais* (celui de Morlawe) essaye en vain de lui disputer la suprématie. Dans la troisième, ce rôle est joué par le *Faust français*, héros encore inédit d'un livre « beaucoup vanté depuis plusieurs années dans certains journaux et patronné par M. Victor Hugo. » Nous croyons reconnaître le *Faust* de M. Vacquerie. Les génies bafouent les théories du Faust français sur la liberté, le progrès indéfini, etc. Il appelle à son aide son maître lui-même ; c'est en vain : les génies et la muse de l'histoire flétrissent *la Nouvelle légende des siècles*, en empruntant ses arguments à M. Saint-René-Taillandier, et le *Faust allemand* reste vainqueur. Viennent enfin de curieuses notes autobiographiques, où l'auteur, qui signe A. S., prend à parti V. Hugo et les républicains. Il termine en annonçant « une suite de plusieurs milliers de vers, qui sera intitulée Euphorion, fils de Faust, où se trouvera une scène dramatique et religieuse d'une soixantaine de vers, au nombre de ses plus beaux, » pour laquelle il réclame avec instance « la collaboration d'un grand musicien. »

12. — A un public tout spécial s'adresse le recueil de M. Henri Baju, qui a pour titre *Entr-actes Poétiques*, et qui contient des pièces patriotiques et religieuses destinées à être déclamées dans les représentations des Cercles d'ouvriers, des collèges religieux et des patronages. Nous n'avons donc pas le droit d'être bien sévères au point de vue de la forme, et de reprocher à l'auteur d'écrire dans une langue déjà vieillie ou de se servir de rimes et d'hémistiches trop communs depuis Lamartine. On peut regretter cependant des amplifications sans couleur, telles que le passage du récit de *Castelfidardo*, que nous trouvons à la page 51, et qui pourrait s'appliquer à toute espèce de bataille ancienne ou moderne. Plusieurs des poèmes réunis sous le titre de *Varia* ont été mentionnés aux Jeux Floraux. Nous nous réservons de revenir sur ce volume d'un auteur déjà bien connu pour ses charmantes comédies en prose, jouées dans les cercles et les collèges.

13. — Dans *Les Chants du réveil*, c'est la note patriotique qui domine. Soit que M. Mieusset évoque dans ses vers la guerre prussienne et ses horreurs, soit qu'il se réjouisse du grand spectacle donné par la France relevée de ses ruines à l'époque de l'Exposition universelle ; qu'il célèbre *Vercingétorix*, le héros de Gergovie et d'Alise, ou l'humble fille de la charité, *Sœur Marthe ;* qu'il évoque *Prométhée et la Poésie de la science*, dans un poème qui a été certainement composé pour le concours de l'Académie française de 1879, ou même que, sur

un ton moins lyrique, il remercie l'Académie de Besançon, de l'avoir admis dans son sein : c'est toujours le sentiment de la patrie qui l'inspire. Le poète est Franc-Comtois et ne le laisse point ignorer. La langue et les rythmes dont il se sert sont déjà un peu usés ; mais il a le droit d'être fier d'avoir toujours écouté la voix de sa Muse qui lui disait :

Poète, chante Dieu, la France et la Comté.

14. — Les *Péchés de jeunesse*, de M. Eugène Hubert, sont pour la plupart des romances et des chansonnettes, les unes et les autres dans le goût de l'école de Béranger, ce qui laisserait supposer que la jeunesse de l'auteur ne date pas d'hier, mais d'avant-hier. Quelques titres appuieront notre opinion : *Cueillons les roses* (romance) ; *Si j'étais millionnaire* (chansonnette) ; *Ma Voisine* (boutade), etc. Le début des *Adieux à ma mansarde* est d'un mouvement heureux, ainsi que la traduction de quelques ballades d'Uhland. Mais ce petit livre aurait dû être allégé d'une pièce que l'auteur intitule lui-même « histoire grivoise, » et de quelques strophes injurieuses à l'adresse du général Changarnier, « sur l'interpellation du 18 novembre 1872. » Celles-ci surtout contrastent avec le reste du volume, et ne servent point à justifier le jugement que porte l'auteur sur ses propres vers :

Je n'ai pas le talent d'un maître,
Mais j'en ai toute la ferveur.

15. — Pourquoi M. Huré n'a-t-il pas laissé dans ses cartons toute la première partie des *Folioles*, qu'il intitule *Regain de Collége ?* Peut-être parce qu'il a senti que là se trouvaient ses vers les mieux frappés. Mais cela ne fait point excuser la description pas mal licencieuse, dans le ton d'Alfred de Musset, d'une débauche de lycéens un jour de sortie. Le volume aurait gagné à être élagué de différents morceaux grivois, qui donnent tout d'abord au lecteur une très fausse idée de la véritable inspiration du poète. Cette inspiration s'épure peu à peu, à mesure que les pages se déroulent, jusqu'à devenir toute chrétienne dans les dernières. Le volume donne ainsi un exact tableau de la vie de la plupart des hommes, qui passent graduellement des effervescences de la jeunesse à la gravité de l'âge mûr, et reviennent, après de nombreux écarts, à la religion de leur enfance. Dans cette seconde partie, nous signalons : *Les Petits-Fils de Rolla ; David Livingstone ; Au roi Alphonse XII sur la mort de la reine Mercédès*, et une méditation adressée à la *Vierge*. — Le livre a pour épigraphe ces mots de Perse : *Quis leget hæc ? Nemo.* N'est-ce point, hélas ! la devise de la poésie contemporaine ?

16. — Le très fort volume qui contient les poésies de M. Jules Bailly, de 1854 à 1879, mérite de nous retenir plus longtemps. C'est le second recueil que donne l'auteur, le premier ayant paru en 1853.

Les *Heures du Soleil* sont les visites de la Muse, au milieu des ennuis et des tristesses de l'existence ; ces heures ont été fréquentes dans la vie de M. Bailly, qui est un vrai poète, un poète doué de deux qualités rarement réunies, le sentiment et la couleur. La couleur abonde surtout dans certaines descriptions de la première partie du volume, intitulée : *Tableaux, Portraits et Paysages ;* nous citerons : *Salon d'Artiste*, qui rappelle Th. Gautier, et *la Ville du Rêve*, qui procède directement de V. Hugo. Le sentiment domine dans la partie qui a pour titre *Les Deuils ;* on y voit un père, résigné chrétiennement, cueillir sur la tombe de ses deux filles tous les bouquets du souvenir. Une pièce y est consacrée à la reine Mercédès, dont la mort a, nous l'avons vu, inspiré plusieurs poètes. Dans les poésies réunies sous le titre de *Patria*, l'auteur célèbre à la fois sa patrie de naissance, la Belgique, et sa patrie d'adoption, la France, dont il a ressenti, comme un fils, toutes les blessures. La partie du volume qui comprend *Grèce et Rome*, et surtout *Juvenilia*, ne nous paraît pas à la hauteur des précédentes. Mais le poète rachète le récit de trop nombreuses amours d'étudiants par la belle pièce où il met en opposition la Muse chrétienne et la Muse païenne. Le volume se ferme sur une série de tableaux empruntés à la vie de *Paris*. Pour mieux lui témoigner le cas que nous faisons de son livre, nous devons signaler à l'auteur quelques taches : *Croix* et *décroît* (p. 56), *bas* et *grabat* (p. 454) ne riment pas; p. 299 : les deux noms de Lesbie et de Tibulle sont associés à tort : quand on parle de Tibulle, c'est le souvenir de Délie qui est évoqué; p. 423 : l'auteur craint-il d'écrire, ce qui donnerait un sens à son antithèse :

L'Ève des jours nouveaux, vierge et mère à la fois,

au lieu de « sainte et mère à la fois. » Enfin nous lui reprocherons l'abus des énumérations et des longues périodes (ex.: p. 358, p. 463); il y est entraîné par la grande fréquentation de V. Hugo, qui paraît être son auteur favori, et dont il compare les *Contemplations* aux chefs-d'œuvre de Milton et de Dante. Hâtons-nous d'ajouter qu'il se sépare du maître sur les doctrines et ne le suit pas non plus dans sa métrique : le vers est toujours harmonieux, l'intention toujours saine.

P. DE NOLHAC.

THÉOLOGIE

Les Béatitudes de la vie chrétienne, *ou la dévotion du Sacré-Cœur*, par Mgr BESSON, évêque de Nîmes, Uzès et Alais. Paris, Bray, 1879, In-18 j. de IX-378 p. — Prix : 3 fr.

En 1873, c'est-à-dire au moment même où de grands pèlerinages ébranlaient la France chrétienne et la portaient, en flots pressés, vers des sanctuaires vénérés, Mgr Besson publia seize discours sur le *Sacré-*

Cœur de l'Homme-Dieu. Ces discours éloquents, où l'éminent évêque s'efforçait d'établir ce qu'on pourrait appelait *les convenances de la dévotion au Sacré-Cœur*, par rapport à notre époque et à notre France, ne faisaient guère qu'étudier l'aspect extérieur de cette dévotion si chrétienne et si française. Aujourd'hui le prélat nous convie « à entrer plus avant dans le cœur adorable de Notre-Seigneur, pour en sonder la beauté profonde et en apprécier les inappréciables vertus.» Mais ce n'est pas une contemplation inerte et purement spéculative qu'il nous propose : « c'est une application personnelle des paroles et des exemples de notre divin maître à faire à notre propre conscience : c'est une leçon à recevoir pour nous connaître, nous confondre, nous corriger et nous sauver. » Aussi un tel livre n'est-il pas fait simplement pour être lu par les amateurs de beau langage, mais encore et surtout pour être goûté et médité par les chrétiens. Il comprend trente discours, correspondant aux trente jours du mois de juin : c'est donc un véritable *mois du Sacré-Cœur*, et certainement l'un des plus consolants, des plus pratiques et des plus virils que l'on ait encore écrits. Les deux premiers discours sont deux méditations préliminaires et préparatoires, où l'orateur fait ressortir la nécessité pour les chrétiens de renouveler leur cœur et leur esprit, c'est-à-dire de se refaire un cœur pur et un esprit droit, et montre d'une façon générale que les grâces et les vertus qui jaillissent du Sacré-Cœur pourront nous procurer seules ce double bienfait, parce que nous ne trouverons que dans le Sacré-Cœur l'élévation, la générosité, la force pour combattre et vaincre les infirmités de notre nature déchue. A l'école de ce cœur divin, nous apprendrons toutes les vertus, et nous trouverons le secret du bonheur qui en est dès ici-bas la récompense. L'orateur passe alors en revue les vertus que nous a recommandées le Sauveur, et refait, pour ainsi dire, au point de vue de la dévotion au Sacré-Cœur, une vive et forte paraphrase du touchant discours sur la montagne. Tous ces discours sur la *pauvreté*, la *douceur*, les *larmes*, le *zèle*, la *miséricorde*, la *pureté*, la *paix*, la *persécution*, la *foi*, sont pour nous d'une application immédiate et journalière; nous y trouvons à chaque instant des conseils très bien appropriés à la situation présente, et dont il nous sera très facile de tirer dans la pratique le meilleur profit. Le *Bonheur du Ciel* clôt, naturellement, cette série de *béatitudes:* il sert de texte à un discours très émouvant, bien fait pour ranimer notre courage et nous consoler des tristes spectacles de la terre. Nous signalons à nos lecteurs cet excellent livre, moins dogmatique et moins instructif peut-être que les précédents ouvrages du savant évêque de Nîmes, mais plus touchant, plus pratique, sans être pour cela moins littéraire et moins éloquent. Nous sommes sûr qu'il sera lu avec plaisir et fera beaucoup de bien.

P. Talon.

JURISPRUDENCE

Droit canon, par le Dr Fréd. H. Vering, professeur des deux droits à l'Université de Heidelberg. (Fait partie de la *Bibliothèque théologique du dix-neuvième siècle*, rédigée par les principaux docteurs des universités catholiques.) Traduction de l'abbé P. Belet. Tome Ier. Paris, Victor Palmé, 1879, in-8 de x-723 p. — Prix : 7 fr. 50.

Le cours de droit canon dont la librairie Palmé offre la traduction au public français ne ressemble pas à ceux qui sont répandus parmi nous. « Il contient, outre le droit ecclésiastique catholique, le droit ecclésiastique protestant. Notre dessein, dit l'auteur, était, tout à la fois, de satisfaire aux nécessités académiques des universités allemandes et de mettre en regard des principes du droit catholique, les déviations et les divergences du protestantisme, afin de montrer comment on a essayé, de nos jours surtout, d'imposer à l'Église catholique les principes du droit ecclésiastique protestant. » Tel est le but général de l'auteur. Dans le présent volume, il donne d'abord les notions générales, puis la bibliographie du droit canonique dans l'Introduction. Le premier livre, le seul renfermé dans le tome Ier, est intitulé : « Source et histoire extérieure du droit ecclésiastique. » Il traite, en premier lieu, de son développement historique, et fait connaître ensuite les sources du droit ecclésiastique catholique actuel. Il expose brièvement la situation ecclésiastique et politique du moyen âge ; il s'appesantit ensuite sur les affaires politiques et religieuses de chaque pays, depuis le commencement du dix-neuvième siècle jusqu'à nos jours. Il est le premier qui ait ainsi tracé un tableau d'ensemble, dans lequel on trouve quantité de détails nouveaux. Le concile du Vatican y est étudié avec soin et ampleur. Qu'on juge par là combien ce travail, fait par un maître dans la matière, peut être utile à un grand nombre de personnes qui ont à s'occuper des questions traitées à un point de vue pratique dans cet ouvrage, et dont on ne trouve nulle part ailleurs les éléments de solution, réunis et groupés ensemble. Les lecteurs français pourraient craindre cependant qu'un *Cours* composé en Allemagne, par un Allemand et pour des Allemands, ne renfermât pas suffisamment, en détail, ce qu'il nous est utile de connaître, en France, pour les affaires canoniques de notre pays. Mais ils n'ont pas à craindre cet inconvénient, grâce au traducteur : il a comblé les lacunes par des additions considérables, qui suppléent à tout ce que le Dr Vering n'avait point dit en écrivant dans un autre pays. La partie qu'il a le plus développée est la situation religieuse de l'Autriche et de la Hongrie. Ce qu'il dit de la situation religieuse de l'Alsace-Lorraine est douloureusement instructif. Il s'occupe, en-dehors de l'Allemagne, qu'il étudie avec le plus grand soin, de la

France, du Luxembourg, de la Hollande, de la Belgique et de la Suisse, mais non des autres pays. Ce nouveau volume de la *Bibliothèque théologique*, d'une science vaste et solide, et d'ailleurs bien traduit, est appelé à rendre de grands services pour l'étude des rapports de l'Église et de l'État, aujourd'hui plus importante que jamais.

L. M.

SCIENCES & ARTS

L'Article 7 devant la raison et le bon sens *ou les contradictions de M. Jules Ferry*, par le R. P. Félix, de la Compagnie de Jésus. Paris, Victor Palmé, 1880, gr. in-8 de xi-189 p.— Prix : 2 francs.

Quand se plaide un grand procès, on peut présumer aisément quelle est celle des deux parties qui a pour elle le bon droit : il suffit d'examiner la façon dont les avocats ont respectivement rempli leur tâche. Avoir des défenseurs modérés et courtois, des adversaires violents et mal élevés, c'est en effet la double marque à laquelle on reconnaît infailliblement une cause juste. A ce point de vue, dans le grand procès qui est en instance devant le Sénat, on peut dire que les congrégations religieuses en général, et les Jésuites en particulier, ont irrévocablement gagné leur procès, quelqu'ait été d'ailleurs la sentence des premiers juges, et dût-elle se trouver confirmée en appel. Nul ne saurait contester, en effet, que les défenseurs des congrégations incriminées aient seuls gardé, dans leurs plaidoieries, les courtoises traditions de l'esprit français. D'un côté on a injurié, on a calomnié, on a falsifié, on a dénoncé ; de l'autre on a rétabli la vérité, on s'est défendu sans aigreur et sans colère, avec ce calme que donne seul le sentiment du bon droit. La plaidoirie du P. Félix, s'ajoutant à tant d'autres plaidoieries éloquentes, n'est pas faite pour modifier cette appréciation : car elle est marquée au coin de cette modération pleine de force et de cette logique profonde et vive qui sont comme les caractères distinctifs de l'illustre conférencier de Notre-Dame. D'autres avaient discuté les textes allégués et défendu sur ce terrain un peu spécial et technique la morale et l'enseignement dénoncés par les accusateurs avec une hypocrite audace. Le P. Félix prend la question de plus haut et envisageant *l'article 7* des hauteurs de la raison et du bon sens, il prononce une condamnation appuyée de considérants sévères que les fameuses *ovations spontanées* n'effaceront pas. Le pauvre *article* fait vraiment une bien triste figure et projette sur la physionomie de son auteur de bizarres et singuliers reflets !

L'œuvre du P. Félix se divise en huit lettres. La première, intitulée *M. Jules Ferry et l'article 7*, est comme une lettre préliminaire,

dans laquelle l'écrivain adjure le ministre de lui faire connaître les raisons pour lesquelles il prétend, sous le régime même du droit commun, exclure du droit commun des citoyens français et frapper d'ostracisme une fraction considérable des enfants de la France, et avec eux la très grande majorité des pères et mères de famille que porte la patrie française. Le révérend père se croit d'autant mieux fondé à poser au ministre cette question indiscrète, que l'article 7 lui paraît être en contradiction formelle avec les principes que M. Jules Ferry a toujours inscrits sur son drapeau. A quelque point de vue qu'on examine cet article *légendaire*, la contradiction éclate en effet : « L'article 7 devant le *droit paternel ;* l'article 7 devant le *droit d'État;* l'article 7 devant l'*unité française ;* l'article 7 devant le *cléricalisme* et le *jésuitisme :* l'article 7 devant la *liberté* et le *droit commun;* c'est toujours la même chose : la contradiction, encore la contradiction et toujours la contradiction. » Les sept lettres qui suivent le démontrent d'une façon victorieuse.

Le *droit du père de famille* est, en effet, en matière d'enseignement et d'éducation, un droit essentiel, primitif, antérieur à tout droit purement humain : le bon sens le proclame, M. Jules Ferry le reconnaît, et l'article 7 en est la violation flagrante : première contradiction. Quant au *droit de l'État*, opposé au droit paternel, il est ici purement dérisoire : en cette matière, l'État n'a pas de droit essentiel résultant de son institution, et, sauf la volonté contraire manifestée par les pères de familles, le rôle de l'État se borne, ainsi que son droit, à un rôle et à un droit de police et de surveillance, dans l'œuvre essentiellement *domestique* de la formation de l'enfance. Il est, en vertu de son institution, obligé de garantir et de protéger la liberté de la famille; mais il n'a et ne peut avoir le droit de la confisquer. M. Jules Ferry, défenseur des droits de l'État contre les droits de la famille : deuxième contradiction.

Il est vrai que le ministre invoque, pour mutiler la liberté de l'enseignement, l'intérêt de l'unité française, comme si *les deux Frances* qu'il représente comme une conséquence nécessaire de la liberté de l'enseignement, n'étaient pas une pure chimère évoquée par son imagination. D'ailleurs, en toute hypothèse, pourrait-il en faire le motif d'une confiscation légale de la liberté, sans tomber lui-même dans la plus énorme des *contradictions?* c'est la *troisième*.

La *quatrième contradiction* éclate dans la prétention, tant de fois émise, de respecter et même de servir le *catholicisme*, en répudiant et en écartant de l'enseignement le *cléricalisme*, sans qu'on ait pu jamais définir ce qu'on veut désigner par ce mot barbare. Ou le cléricalisme n'est rien autre chose que le catholicisme, ou c'est un pur fantôme? Dans les deux cas, pourquoi l'article 7?

Le fantôme du *jésuitisme* n'est pas plus sérieux et les allégations dont il est l'objet sont elles-mêmes un tissu de contradictions.

Mais c'est surtout dans la septième et la huitième lettre que le P. Félix nous montre M. Ferry professant, exaltant publiquement certain principe, lui reconnaissant la certitude de l'axiôme et la valeur d'un dogme, et venant ensuite, dans la pratique, lui infliger de solennels démentis. S'il est en effet un axiôme cher à l'école révolutionnaire, c'est celui de l'égalité dans la liberté, c'est celui du droit commun : or, l'article 7 donne à ce principe le plus outrageant soufflet, et il faut en vérité beaucoup d'audace pour qu'un homme, se disant le représentant de la société moderne, revendique, à ce titre même, le droit de violer sans pudeur le principe fondamental sur lequel la société moderne repose. Car on aura beau dire et beau faire, la liberté n'existe pas, le droit commun n'existe pas, là où toute une catégorie de citoyens se trouve, de par la loi et sans condamnation préalable, exclue de la participation aux libertés communes. C'est le règne de l'arbitraire et du privilège qui recommence : on fait le lit de la dictature, et, comme l'a dit un libéral, M. Laboulaye, le dictateur viendra.

Ces deux dernières lettres sur la *liberté* et le *droit commun* sont particulièrement décisives, et il est impossible, après les avoir lues, qu'aucun homme sincère conserve au sujet de l'article 7 la moindre illusion.

En terminant, le P. Félix rappelle fort à propos l'exemple de ces pays libres de l'Amérique où la religion et la République vivent en paix dans la pratique sincère de la liberté. Ce n'est pas par des lois liberticides qu'en France on ralliera les catholiques à la République. Il serait temps, en vérité, si l'on veut acclimater ce régime sur notre sol, de *cesser une guerre sans utilité et sans grandeur, et de revenir à la paix sur la base du droit commun.* Tel est, en résumé, ce beau livre qui restera, quelle que soit l'issue de la lutte, soit que nous le gardions comme un drapeau après la victoire, soit que nous le portions à la face du monde, comme une protestation immortelle du droit et de la liberté vaincus, contre une de ces dépossessions violentes que la prescription ne légitime jamais. P. Talon.

Mon Secret. Traduit de Pétrarque, par Victor Develay. Paris, Librairie des Bibliophiles, 1879, 3 vol. petit in-32 de xxx-100, 133 et 187 p. — Prix : 9 fr.

On ne connaît pour ainsi dire que la moitié de Pétrarque, le Pétrarque italien, l'amant de Laure, le poète des sonnets. Ses œuvres latines sont restées dans l'oubli. Elles sont intéressantes à bien des titres cependant. Elles sont aussi le produit d'un esprit des plus émi-

nents; elles sont la curieuse preuve de la perpétuité de la tradition romaine dans le moyen âge italien; quelques-unes d'entre elles, enfin, sont l'indispensable commentaire à joindre aux sonnets. Tel est surtout le livre intitulé *Secretum*, livre qui, jusqu'à présent, n'avait pas été rendu en français, et que M. Victor Develay a fait passer dans notre langue avec une habileté dont il a donné d'autres preuves, notamment dans sa traduction de l'*Éloge de la folie*, d'Erasme, dont nous avons jadis parlé ici-même.

Avec son goût pour l'antiquité, Pétrarque s'était fait le contemporain de ses plus illustres écrivains; il vivait dans leur commerce, il aimait à leur adresser des lettres; dans le *Secretum*, il s'est donné saint Augustin pour interlocuteur. L'ouvrage se compose de trois dialogues où l'auteur des *Confessions* et l'auteur des *Sonnets* s'entretiennent de la misère des passions humaines, et surtout d'une passion vivement ressentie par l'un et l'autre. Pétrarque avoue et déplore son amour pour Laure, et saint Augustin lui adresse de vives admonestations sur sa faiblesse et ses entraînements. Le *Secretum*, avec la *Vita nuova*, est un de ces premiers livres d'analyse de sentiments devenus si communs dans la littérature moderne. Après l'avoir lu, il n'y a ni à douter — comme on l'a fait — de l'existence de Laure, ni à douter de l'amour de Pétrarque et de la pureté de cet amour, conservé platonique par la vertu même de celle qui l'inspirait, plus que par la vertu de celui qui l'éprouvait. Ce n'est pas une passion fictive qui aurait pu faire naître tant de vers, et qui aurait eu sa trace si prolongée dans une production philosophique et érudite tel que le *Secretum*.

M. Develay a fait précéder sa traduction de quelques pages où il met en évidence l'intérêt du livre qu'il nous fait si bien connaître. Ces trois petits volumes font partie de cette délicieuse collection d'éditions diamant dans laquelle ont déjà paru tant de petits chefs-d'œuvre trop négligés.

Est-ce que M. Develay ne pensera pas à nous donner un jour un choix des lettres de Pétrarque? Un tel recueil aurait de l'importance, non seulement pour la connaissance du poète, mais aussi pour celle du temps où il vécut. L'histoire ferait souvent son profit d'un tel livre. J'ai parcouru jadis quelques-unes de ces lettres, et il me semble qu'elles renferment de précieux détails sur la vie au quatorzième siècle, sur les diverses contrées que visita le poète. Certes, les historiens de Pétrarque, l'abbé de Sade, M. Mézières, ont profité de cette correspondance; mais offerte avec un certain ensemble, elle aurait, je le crois, un véritable attrait.

TH. DE PUYMAIGRE.

Leçons de politique positive, professées à l'Académie des belles lettres, par S. V. Lastaria, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire du Chili, ancien ministre de l'intérieur au Chili, etc. Ouvrage traduit de l'Espagnol, par Elisée de Rivière, avocat, et L. de Mikorski. Paris, librairie espagnole et américaine de Denné, 1879, in-8 de 460 p. — Prix : 8 fr.

Les publications politiques et économiques des différentes nuances de l'école positiviste se multiplient notablement et le ton modéré dans lequel elles sont écrites, la vigueur avec laquelle elles luttent contre certaines utopies du socialisme et défendent la liberté du travail, leur donnent une importance incontestable. Toutefois elles ne peuvent s'adresser qu'à un très petit nombre d'intelligence. En effet, les lecteurs de pareils livres doivent être à la fois assez sérieux pour suivre le langage obscur et le procédé *idéologique* de ces écrivains, malgré les prétentions au *positif*, et, en même temps, être assez dépourvus de connaissances historiques et d'études générales pour se laisser prendre à la grossière pétition de principes qui est la base des théories d'Auguste Comte. Tous ces défauts et toutes ces qualités de l'école se retrouvent dans le livre de M. Lastaria.

Fidèle disciple du maître, jusqu'à la fondation du *culte de l'humanité* exclusivement, il part de la distinction des trois états théologique, métaphysique et positif. L'humanité progressant sans cesse arrive nécessairement à l'État positif, etc... Il décrit le gouvernement qui convient à l'Etat positif. Ce ne peut-être, selon lui, qu'une république semblable à celle des États-Unis. Il traduit l'expression anglaise de *self-governement* par celle de *sémécratie*, et paraît compter beaucoup sur ce néologisme pour assurer la fortune de ses idées dans l'Amérique du sud.

Il pose ensuite, comme une découverte du positivisme, la distinction de la Société et de l'État. La Société a trois organes : la famille, le municipe, l'État. Évidemment, cette distinction lui donne une supériorité notable sur les systèmes socialistes; mais il y a longtemps qu'elle est faite par tous les théologiens catholiques, et qu'elle a été réalisée, dans les âges de foi, par les libres gouvernements de la République chrétienne.

Il ne faut pas trop se fier au libéralisme de M. Lastaria. Quoique suivant la théorie de Stuart Mill (*Principes d'économie politique*, livre V, chap. XI, § 8) il fasse de l'enseignement des sciences et des arts, une fonction de la Société et non une fonction de l'État, il est bien moins sincère que son maître. Selon lui, la *non-intervention* de l'État doit être renvoyée au jour où l'humanité sera pleinement arrivée à l'*état positif*, où l'on sera définitivement sorti de l'*état théologique !*

La même hypocrisie se retrouve dans son projet de réglementation du droit de suffrage. Il le veut général, mais *proportionnel*, et aboutit

comme conclusion pratique à la représentation des minorités, telle qu'elle a été formulée par Hare et qu'elle est pratiquée actuellement au Danemark pour les élections de la chambre des seigneurs : seulement il demande l'exclusion du suffrage de tous les gens qui ne sont pas indépendants, des femmes mariées, des fils de famille et..... des *affiliés des sectes ou confessions religieuses !!!* Grattez un peu le philosophe positiviste, vous trouvez l'homme de parti révolutionnaire.

En résumé, comme exposé de la politique positiviste, l'ouvrage n'a rien de neuf, et l'on peut seulement signaler comme dignes de remarque les chapitres sur l'organisation du gouvernement et sur celle du municipe : ce sont de bons exposés de la constitution des États-Unis.

Le véritable intérêt du livre a été pour nous dans quelques indications, disséminées dans l'ouvrage, sur la situation des républiques latines de l'Amérique du sud. Un ami de l'auteur, M. Médardo Rivas, ancien ministre plénipotentiaire des Etats-Unis de Colombie au Venézuela, nous donne aussi quelques indications dans la préface enthousiaste qui précède le livre. Mais ce que nous avons été heureux de constater, c'est que, dans le propre pays de l'auteur, au Chili, la *réaction*, selon son langage, a depuis de longues années triomphé de la révolution et paraît inébranlable (v. p. 62 à 70). La vitalité extraordinaire dont ce pays fait preuve en ce moment, sa supériorité sur les républiques voisines, sont des faits *positifs* qui ont une valeur démonstrative plus forte que les 500 pages de M. Lastarria. C. J.

Léonard de Vinci et la statue de Francesco Sforza, par Louis Courajod. Paris, Champion, 1879, in-8 de 52 p. (imprimé sur papier de choix avec lettres ornées, 10 médaillons, 9 pl. à pleines pages). — Prix : 10 fr.

On sait que Léonard de Vinci est l'auteur d'une statue équestre, aux proportions gigantesques, de Francesco Sforza, duc de Milan, mort en 1466 ; mais il est également avéré que ce colosse fut détruit de bonne heure, et avant qu'on eut songé à le reproduire par la peinture, la sculpture ou de toute autre manière ; reste à savoir, cependant, s'il ne serait pas possible de retrouver quelque part un modèle de ce chef-d'œuvre. Les biographes du grand peintre et la plupart des auteurs qui ont traité des beaux-arts au point de vue historique, se prononçaient jusqu'ici pour la négative. M. Louis Courajod, un de nos collaborateurs, conservateur au Musée du Louvre, a eu l'heureuse chance de découvrir en 1877, au cabinet des estampes de Munich, un dessin reproduisant ladite statue équestre de Francesco Sforza. Or il lui sembla alors que ce dessin *avait été modelé* par Léonard de Vinci lui-même. Notre savant collaborateur s'empressa naturellement de faire part de sa découverte au monde savant et artis-

tique. Il s'attendait bien à trouver des contradicteurs et ne demandait pas mieux qu'à être éclairé, et au besoin, s'il était dans l'erreur, détrompé. Les contradicteurs de fait ne lui ont pas manqué : ils se sont levés en assez grand nombre, mais les preuves que les uns et les autres avaient à alléguer, n'ont nullement paru convaincantes à l'auteur de la découverte. C'est pourquoi il croit devoir maintenir son assertion. De là le présent travail, qui a pour but de fortifier les preuves déjà données, principalement au moyen d'une étude raisonnée des modifications successives de la pensée de Léonard de Vinci. L'auteur, appuyé sur cette base, s'applique à montrer que les fins de non recevoir qu'on lui a opposées sont sans force et sans valeur.

Tel est tout l'objet de l'écrit, sur lequel nous appelons l'attention du public. Il témoigne, de la part de son auteur, d'une grande sureté de jugement et de logique, de recherches étendues et des plus consciencieuses, d'une connaissance approfondie du sujet et en général de toutes les questions qui se rattachent aux arts de la peinture et de la sculpture. Les gravures qui accompagnent le texte ne laissent rien à désirer sous le rapport de la netteté et de la perfection. Elles serviront comme de pièces de conviction et permettront au lecteur de juger la question par lui-même, et de donner gain de cause à qui de droit. DOM FRANÇOIS PLAINE.

BELLES-LETTRES

Dictionnaire samoa-français-anglais et français-samoa-anglais, *précédé d'une grammaire de la langue samoa,* par le P. L. VIOLETTE. Paris, Maisonneuve, 1880, in-8 de 468 p.

Les besoins du ministère ont, de tout temps, obligé les missionnaires catholiques à se familiariser avec les langues des peuples qu'ils évangélisaient; mais, le plus souvent aussi, l'exiguïté de leurs ressources premières, obligeaient les bons Pères à laisser en manuscrit le résultat de leurs recherches philologiques.

Il convient de rendre cette justice aux Pères Maristes que leur ordre se distingue par une préoccupation constante des intérêts scientifiques. Nous devons à ces religieux une foule d'ouvrages écrits dans les différents dialectes de l'Océanie, ainsi que bon nombre de publications philologiques; aucune, toutefois, ne nous paraît avoir l'importance du dictionnaire qui nous occupe en ce moment. Il avait bien paru, sur l'idiome de Samoa, un dictionnaire rédigé par les missionnaires protestants, mais bien moins complet que celui du P. Violette. Ce dernier peut passer pour un inventaire aussi exact que possible de la langue samoane ; cette dernière, du reste, mérite d'être considérée

comme la clef des autres dialectes polynésiens, et se distingue entre toutes par son caractère éminemment archaïque. Pour n'en citer qu'un exemple, elle a conservé l'emploi de sifflantes qui ne se retrouve plus dans le langage de Taïti, d'Hawaï, ni dans le Maori. Ceci, au reste, s'explique sans peine, puisque c'est sans doute de Samoa que partirent, à des époques différentes, ces nombreux essaims d'émigrants qui peuplèrent les archipels orientaux. Mais nous ne voulons pas nous étendre davantage sur l'œuvre du P. Violette ; les quelques mots qui précèdent suffisent à en révéler toute l'importance au point de vue scientifique. H. C.

Nouvelle bibliothèque classique. Paris, librairie des bibliophiles, 1879. — Corneille, t. V, 1 vol. in-18 de 297 p. — Œuvres choisies de Diderot, 5 vol. in-18 de 281, 374, 311, 300 305, et 336 p. — Œuvres choisies de Chamfort, 2 vol. in-18 de xxxix-308 et 324 p. — Prix de chaque vol. : 3 fr.

Le *Corneille* dont nous avons annoncé la publication, et qui est dû aux soins de M. Victor Fournel, vient d'être terminé par un cinquième volume. C'est le recueil le plus complet qui ait paru des œuvres choisies du poète. Il part de *Médée* et arrive à *Sertorius* et à *Pulchérie*. Nous avons dit déjà combien, sur un sujet tant de fois traité, M. Fournel avait su être neuf et intéressant dans l'introduction placée en tête du tome Ier. Nous ajouterons que des notes courtes et précises sont placées à la fin de chaque volume. Malgré toute l'attention apportée à cette édition, nous y avons remarqué l'omission d'un vers. Dans *Cinna*, acte premier, scène II, Émilie dit :

> Mon esprit en désordre à soi-même s'oppose,
> Je veux et ne veux pas, je m'emporte et je n'ose...

Dans le texte du nouveau Corneille, le second vers a été oublié. Un carton pourrait aisément rendre à ce malheureux vers le compagnon qui lui manque.

— Diderot a suivi Corneille dans cette collection. Peut-être lui a-t-on fait la place un peu large. Le premier volume contient les contes et des mélanges, le second le théâtre, mortellement ennuyeux, du philosophe ; mais on ne pouvait laisser de côté des pièces qui ont fait époque dans notre histoire dramatique. Cette première partie a été confiée à M. Paul Albert. Les volumes suivants renferment la correspondance de Diderot avec Mlle Voland. C'est toujours dans sa correspondance, faite sans préoccupation du public, que l'homme se montre le mieux. M. Jouaust a préféré les lettres à deux romans célèbres qui ne peuvent, comme il le dit, être imprimés en entier que lorsqu'ils ont pour eux l'excuse de figurer dans des œuvres complètes. Un sixième volume, qui d'abord ne devait pas être publié, renferme un morceau sur les femmes, écrit à l'occasion d'un livre de Thomas,

le Neveu de Rameau, des pensées détachées sur la peinture et les *Recherches sur l'origine et la nature du beau*. On sait que Diderot inaugura en France la critique d'art. On ne pouvait songer à donner ses *salons* d'une trop grande étendue, mais les pensées sur la peinture résument, sous une forme attrayante, les opinions de l'auteur sur cet intéressant sujet, et l'on a parfaitement fait de les accueillir dans ces œuvres choisies.

— Comme le remarque très justement M. de Lescure, Chamfort a conservé quelque chose de la réputation qu'il eut au siècle dernier, non grâce aux œuvres qui la lui valurent alors, mais grâce à des pensées heureuses, à des anecdotes, à des portraits qu'on trouva dans ses papiers après sa mort. Comme auteur, son bagage est peu considérable : une sorte de berquinade, *le Marchand de Smyrne*, un *Éloge de La Fontaine*, une *Dissertation sur l'imitation de la nature*, voilà ce que M. de Lescure a trouvé de plus saillant parmi les œuvres proprement dites de Chamfort. Ce qui fait l'attrait de ces deux charmants volumes, ce sont, bien qu'il y en ait bon nombre de faibles et d'insignifiantes, les pensées et les anecdotes dont nous parlions tout à l'heure. Elles avaient déjà été publiées — non pas toutes — mais elles ne l'avaient pas été en aussi bon ordre. M. de Lescure les a, sous des titres spéciaux, classées en diverses séries, et une table aide à retrouver la répartie piquante, le fait singulier, la réflexion juste qui vous ont frappé au passage. Il y a toutefois deux pensées que je croyais fermement de Chamfort, — c'est sans doute une erreur de ma mémoire — et que je n'ai pas rencontrées. La première est celle-ci : « Les gens faibles servent d'avant-garde à l'armée des méchants. » Chamfort n'aurait eu que trop l'occasion de formuler cet apophthegme si vrai encore de nos jours, lui que le dégoût de la révolution, dont il avait d'abord été l'un des séïdes, conduisit au suicide. M. de Lescure a parfaitement raconté toutes ces désillusions et ce désespoir dans la notice fort intéressante placée en tête de la nouvelle édition. La seconde pensée est moins profonde, mais elle est jolie : « L'esprit court les rues, mais si vite que peu de personnes l'attrapent. » Que la pensée soit ou non de lui, Chamfort l'attrapait souvent cet esprit difficile à atteindre, et c'est ce qui fait le charme de beaucoup des pages volantes qui composent ses œuvres posthumes. J'ai dit que M. de Lescure avait pu les augmenter de quelques anecdotes et de quelques maximes inédites ; il ne s'est pas exagéré l'importance de cette dernière glane ; en effet, pour la plupart, elles sont inférieures à ce qu'on connaissait. On trouve parmi elles (t. II, page 83), une singulière histoire, une sombre mystification que le baron de Besenval et l'auteur de *Paris, Versailles et les Provinces* ont racontée de leur côté.

Ces deux volumes sont intéressants comme appendice à l'histoire

du dix-huitième siècle ; ils sont souvent amusants, ils offrent enfin des pensées qui placent Chamfort au nombre de nos moralistes de second ordre. Mais l'hostilité à la religion et la liberté du langage doivent les faire interdire à bien des lecteurs. La même réserve doit être faite — et plus sévèrement encore — pour les œuvres choisies de Diderot.

Th. DE PUYMAIGRE.

Sitting-Bull, *le Héros du désert. Scènes de la guerre indienne aux États-Unis,* par JOSEPH BOURNICHON. Tours, Cattier, 1879, in-8 de 308 p. — Prix : 3 fr.

Nous ne sommes pas, en général, partisan des romans historiques. A en juger par la plupart de ceux qui ont été publiés, ce genre d'ouvrage semble plutôt fait pour travestir l'histoire que pour nous aider à la connaître. Toutefois, il y a quelques exceptions à la règle : c'est ce que prouverait au besoin l'intéressant ouvrage que nous annonçons. Le fond du récit est ce qu'il y a de plus historique au monde ; tout au plus l'auteur s'est-il, à la façon des écrivains de l'antiquité, permis de composer les discours qu'il place dans la bouche de ses héros. M. Bournichon nous fait le récit détaillé de la dernière guerre indienne ; nous en avons déjà parlé dans un précédent numéro, à propos d'une notice de notre érudit collaborateur M. Godefroid Kurth, consacrée à Sitting-Bull, le grand chef des tribus indiennes coalisées contre leurs oppresseurs Américains. Nous ne nous étendrons donc pas sur ce sujet ; rappelons seulement que les États-Unis ont reçu là une leçon cruelle, mais bien méritée, et dont malheureusement ils ne sauront sans doute pas profiter.

S'il nous reste peu de chose à dire, au sujet du guerrier indien, il nous reste du moins à parler de l'ouvrage de M. Bournichon ; nous ne pouvons que louer la manière dont le plan en a été conçu. Les caractères, notamment celui du général Custer, nous ont semblé vivants et bien tracés : peut-être trouverions-nous quelque chose d'un peu romanesque dans la peinture de celui de Sitting-Bull et dans les récits de ses exploits, mais il faut avouer que le sujet y prêtait assez. Nous recommandons surtout au public la lecture de l'appendice ; la question indienne nous y a parue traitée de main de maître. Impossible de le parcourir sans éprouver un sentiment de véritable sympathie pour ces malheureux peaux-rouges qui, en définitive, n'ont d'autre tort que de défendre le sol de leur patrie. Quant à la conduite du gouvernement américain, qui se propose purement et simplement l'extermination de la race indigène pour s'emparer de son territoire, elle peut se résumer en deux mots : cruauté et hypocrisie. Bien différente avait été la conduite de nos missionnaires catholiques qui, au Canada ; étaient parvenus à vaincre l'humeur sauvage des indigènes et à trans-

former ces farouches guerriers en membres utiles de la société coloniale.

Ce que le catholicisme avait accompli sur les bords du Saint-Laurent, lui seul aurait pu le faire également dans les solitudes du Far-West ; malheureusement son action se trouve systématiquement entravée par l'action des sectes protestantes, qui chassent nos prêtres des réductions par eux formées, pour les remplacer par leurs propres prédicants. Nous espérons que ce bref compte rendu donnera aux lecteurs une idée suffisante de l'intérêt qu'offre le livre de M. Bournichon.

H. DE CHARENCEY.

Œuvres du seigneur de Cholières. Édition préparée par ED. TRICOTEL, notes, index et glossaire, par D. JOUAUST, préface par P. LACROIX. Paris, librairie des bibliophiles, 1879, 2 vol. in-8 de XXVI-341 et 391 pages. — Prix : 10 fr. le volume.

Le nom de l'auteur des *Après-dînées* et des *Matinées* est presque inconnu, et, malgré de patientes recherches de M. Paul Lacroix, sa vie reste à peu près ignorée. Il vivait dans la seconde partie du seizième siècle et dans les premières années du dix-septième ; il fut marié et peu heureux en ménage. De quelle province était-il ? Exerçait-il une profession ? Quelle était sa famille ? Où était cette seigneurie de Cholières ? Avait-il un autre nom que ce nom de terre ? Pourquoi ce titre assez singulier de seigneur ? Se l'est-il donné à l'exemple de Tabourot prenant celui de seigneur des Accords ? Voilà ce que l'on ne sait pas. Le seigneur de Cholières a publié les *Matinées* en 1585, et les *Après-dînées* en 1587. Ces deux livres, dont l'un est comme la suite de l'autre, se composent de dissertations mises dans la bouche de divers personnages, — dissertations roulant en général sur les sujets les plus scabreux. C'était une forme très en faveur. C'est celle que Castiglione a donnée à son *Cortigiano*, Beroalde de Verville au *Moyen de parvenir*, Noël du Fail aux *Entretiens d'Eutrapel*. Ce n'est pas au premier que Cholières peut être comparé, mais plutôt aux deux derniers, dont il a toute la licence. Un autre goût du seizième siècle était celui des réminiscences historiques, qui forment le fond des *Diverses leçons* de Pierre de Messie, et qui ont fourni à Montaigne tant de faits, tant d'anecdotes empruntés surtout à l'antiquité. Cholières aime aussi à étaler une érudition de ce genre ; mais, bien que les titres de ses chapitres puissent faire souvenir de ceux des *Essais*, il ne se rattache pas à Montaigne par la profondeur, la justesse des idées, l'originalité charmante du style : c'est Rabelais et non Montaigne qui a exercé sur lui le plus d'influence, mais ce qu'il a surtout pris à Rabelais, c'est justement ce qu'on ne voudrait pas y voir. En résumé, l'œuvre du seigneur de Cholières était dans l'oubli, et n'aurait pas mérité d'en

être tirée si elle n'avait un intérêt pour la connaissance du seizième siècle, si l'on n'y trouvait des locutions, des proverbes assez curieux, si, au point de vue philologique, elle n'avait pas une certaine importance. Cette édition avait été préparée par M. Tricotel; nous avons déjà parlé des recherches faites par M. Paul Lacroix, qui en forment la préface, enfin M. D. Jouaust y a joint des notes, un index et un glossaire faits avec beaucoup de soins. Nous nous permettrons une toute petite observation, relative à l'auteur présumé de la *Celestina* (t. Ier, p. 331) : Juan de Mena doit être complètement écarté, mais, à côté de Rodrigo Cota, il fallait citer Fernando de Rojas, qui fut, pour le moins, le continuateur de ce célèbre roman dialogué.

Nous n'avons pas besoin de prévenir nos lecteurs que les œuvres du seigneur de Cholières ne doivent occuper qu'un coin peu accessible d'une bibliothèque; mais elles offrent une lecture trop peu amusante pour être un livre fort dangereux.

TH. DE PUYMAIGRE.

HISTOIRE

Description géographique, historique et archéologique de la Palestine. Troisième partie. *Galilée.* Tome Ier, avec une carte détaillée, par M. VICTOR GUÉRIN. Paris, Ernest Leroux, 1880, gr. in-8 de 530 p. (imprimé à l'imprimerie nationale). — Prix : 12 fr.

Ce volume, qui fait suite à cinq tomes précédents que M. Guérin a déjà publiés sur la Palestine, trois sur la Judée et deux sur la Samarie, contient une étude très complète de toutes les villes et bourgades, soit renversées, soit encore debout, de la Basse-Galilée. L'auteur y décrit même jusqu'aux moindres villages, pensant à juste titre qu'une contrée aussi célèbre, qui a eu le privilège d'avoir été le théâtre des principales scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament, et d'avoir été pendant quelques années la patrie et la résidence de N. S. J. C., devait être explorée en tout sens et retracée ensuite avec la plus religieuse exactitude. M. Guérin a donc, durant de longs mois, dans le courant de sa dernière mission en Palestine, parcouru méthodiquement la région qui était le but de ses recherches, ne laissant aucune montagne, aucune colline même, sans la gravir, et retrouvant sur les pentes ou sur le sommet de chacune d'entre elles les traces et les monuments plus ou moins détruits des différentes populations qui ont tour à tour habité le pays. Ces ruines appartiennent, en effet, quelquefois à toutes les époques et à toutes les civilisations, ruines chananéennes, judaïques, byzantines, ou datant seulement de la domination des Croisés, enfin ruines d'une époque plus récente encore. Témoins muets, mais néanmoins pleins d'enseignements divers pour

qui sait les interroger et les comprendre, elles sont là, à moitié ensevelies sous la végétation sauvage qui les recouvre, comme autant de couches superposées et successives des siècles et des peuples évanouis. Il va sans dire que les localités qui ont été marquées par les miracles, le passage ou le séjour du Messie, ont été, de la part de M. Guérin, l'objet d'une attention toute particulière, par exemple Nazareth, Naïm, Cana, le mont Thabor, Capharnaüm, Bethsaïda, Corozaïn, Magdala, Tibériade, la montagne des Béatitudes, les deux emplacements de la Multiplication des sept pains et des cinq poissons, tous les alentours enfin de la petite mer de Galilée, tant de fois sillonnée par la barque de Notre-Seigneur. A propos de ces lieux à jamais immortels, l'auteur se pose et s'efforce de résoudre toutes les difficultés que la critique a soulevées de nos jours, et les détails dans lesquels il entre, sont un véritable commentaire topographique des Évangiles.

M. Guérin n'oublie pas non plus de faire revivre, chemin faisant, tous les souvenirs des croisades qu'il rencontre sur sa route. Il nous donne, notamment, sur Saint-Jean-d'Acre et sur la plaine qui l'environne, des renseignements très circonstanciés qui permettent de mieux comprendre les différents sièges que cette place, qui est encore la clef militaire du pays, a eu à soutenir dans l'antiquité, au moyen âge et de nos jours. Tous ceux qui s'occupent d'études bibliques et de l'histoire des croisades trouveront donc, dans le nouvel ouvrage de M. Guérin, des documents précieux, patiemment recueillis sur les lieux mêmes. Dans quelques mois paraîtra un second volume, actuellement sous presse, et traitant, avec les mêmes détails, de la Haute-Galilée.

J. DE M.

The Gold-Mines of Midian and the Ruined Midianite Cities. *A fortnight's tour in North-Western Arabia*, by RICHARD F. BURTON, membre de l'Institut égyptien. London, C. Kegan Paul and C°, 1878, in-8 de 398 p.

Le voyage que M. Richard F. Burton a entrepris sous le patronage du vice-roi d'Égypte avait surtout pour but une exploration de l'ancien pays des Madianites, si célèbre dans l'Écriture Sainte. Mais M. Burton a donné à sa relation une forme pittoresque qui en fait à la fois un récit de voyage et un livre d'archéologie, à côté de la partie consacrée à l'étude géologique du terrain : c'est en quelque sorte la continuation du livre que l'auteur a publié sous ce titre : *Pilgrinage to El-Medinah and Meccah*. Le voyageur part d'Alexandrie, dont il décrit les monuments, le confortable des hôtels, les mœurs des habitants ; il visite ensuite le Caire dans les plus intimes détails, puis se dirige sur Suez, où il enrôle, en mars 1877, la troupe qui doit explorer avec lui la vieille terre Madianite. Débarqué à El-Muwaylah, il visite toute la

côte, en s'enfonçant peu dans les terres, jusqu'à Makna, la capitale moderne de ce pays désolé. Dans ce voyage, qui ne dura que seize jours, M. Burton a constaté l'existence de six grands établissements miniers exploités par les anciens ; il a trouvé l'or, l'argent, le zinc, la galène argentifère, l'antimoine et le soufre dans le porphyre et le granit des montagnes de la contrée. Il se fait peut-être illusion sur les résultats de son exploration, en prétendant qu'il a trouvé une Californie ; il semble néanmoins, d'après la relation de M. Burton, que les anciennes mines mériteraient d'être exploitées de nouveau.

J'ai dit plus haut que M. Burton n'avait pas négligé le côté archéologique ; en effet, il signale des ruines de plusieurs villes qui ont dû jadis être importantes, et dont la principale industrie était sans doute l'exploitation des mines ; il a relevé aussi, durant son court séjour, quelques inscriptions qui éclaireront probablement sur le peuple qui a habité ce pays ; malheureusement elles sont fort mal reproduites dans l'ouvrage de M. Burton ; les caractères paraissent se rapprocher beaucoup de ceux des inscriptions du Safa, récemment déchiffrées par M. Halévy. Quant aux rapprochements que fait M. Burton de ses découvertes avec le texte biblique, et particulièrement avec le ch. XXXI des *Nombres*, on sait combien il faut se mettre en garde contre l'imagination trop vive des Anglais ; pourtant le résumé de l'histoire des Madianites que je trouve dans le livre de M. Burton, n'est pas trop conjectural et peut être soumis au jugement d'une critique sévère. Quoiqu'il en soit, la constatation de l'existence d'anciennes mines dans le pays de Madian pourra avoir une portée considérable pour l'histoire des antiques civilisations de l'Orient ; elle éclaircira plus d'un passage obscur des inscriptions égyptiennes et assyriennes : c'est en cela surtout que la découverte de M. Burton mérite d'attirer l'attention des érudits. ERN. B.

Saint Michel et le Mont Saint-Michel, par Mgr GERMAIN, évêque Coutances et d'Avranches, M. l'abbé P.-M. BRIN, directeur au grand séminaire de Coutances et M. Ed. CORROYER, architecte. Ouvrage illustré d'une photogravure, de quatre chromolithographies et de deux cents gravures. Paris, Firmin-Didot, 1880, in-4 de 552 p. — Prix : 20 fr.

La piété, la science et les arts se sont concertés pour élever dans ce volume un monument à la gloire de saint Michel, le protecteur de la France et du Mont-Saint-Michel, une de nos merveilles artistiques. La maison Firmin-Didot n'a eu qu'à suivre ses traditions pour leur faire bon accueil et mettre à leur disposition ses presses et ses artistes. L'élément religieux est représenté, par Mgr Germain, évêque de Coutances et d'Avranches, dans le diocèse duquel s'élève la fameuse abbaye. Dans un noble et beau langage, s'élevant parfois à la plus

pénétrante éloquence, il retrace le rôle de saint Michel dans le plan divin : c'est l'histoire du glorieux archange vainqueur de Satan ; c'est le dogme des anges et leur mission rappelés à notre génération terre à terre et positive. Saint Michel toujours le protecteur de l'Eglise et de la France ; son intervention se manifeste dans les moments de crises. Il apparaît dans des circonstances mémorables pour ranimer le courage des chrétiens : les apparitions du Mont-Gargan en Italie, et du Mont-Tombe en France, sont les plus mémorables, et elles donnent une grande extension à son culte. De la dernière est sortie l'abbaye du Mont Saint-Michel, d'abord centre de prières et d'études, puis but d'un pèlerinage national où nos rois se sont rencontrés avec les populations laborieuses des villes et des campagnes, et où les pèlerins affluent de nouveau. — M. l'abbé Brin, après quelques considérations sur saint Michel, qui rentrent un peu dans le sujet traité par Mgr Germain, fait l'histoire du Mont Saint-Michel depuis l'apparition dont fut gratifié saint Aubert, — histoire particulièrement intéressante depuis la fondation de l'abbaye et pendant la période révolutionnaire. Forteresse, abbaye, prison, elle a joué un rôle important dans notre histoire. L'auteur dégage la vérité de la légende, raconte avec intérêt, mais laisse le regret de ne pas voir indiquée le plus souvent la source des citations qu'il fait. Il intitule la partie qu'il a traitée : « Saint Michel dans l'histoire et la littérature. » La littérature est reléguée dans l'appendice, et représentée par un certain nombre de pièces de différents siècles, en l'honneur de saint Michel ; nous devons également à M. l'abbé Brin la partie consacrée aux documents iconographiques.

A l'habile architecte, auteur d'un grand ouvrage sur le Mont Saint-Michel, incombait la tâche de faire la description des merveilles du Mont Saint-Michel, de tracer l'histoire du monument et de sa restauration.

Les pièces justificatives sont pour la plupart consacrées à la littérature : nous noterons toutefois la liste des chevaliers qui défendirent le Mont Saint-Michel au quinzième siècle, une note sur un atelier monétaire, et des documents se rapportant à l'époque de la Révolution. Ajoutons que toutes les pièces justificatives sont relevées dans la table.

Nous ne saurions énumérer tous les sujets qui ont servi à l'illustration et qui ornent ce beau volume ; nous dirions volontiers que rien n'y manque : représentations du glorieux archange et de la belle abbaye, sceaux, médailles, personnages qui ont marqué dans son histoire, événements dont l'abbaye a été témoin, etc. Nous tenons pourtant à signaler plusieurs dessins qui sont tirés de la riche collection de M. Didot.

René de Saint-Mauris.

The Jesuits, their fondation and history, by B. N. — London, Burns and Oates, 1879, 2 vol. in-8 de 400 et 351 p. — Prix : 15 francs.

Dans ce temps où l'attention publique est fixée sur les Jésuites, une histoire populaire de la Compagnie ne peut être que très opportune. Aussi avons-nous vu avec un singulier plaisir la publication du livre intitulé : *The Jesuits, their fondation and history*. C'est court, complet, bien conçu. Deux volumes du meilleur goût, du meilleur style, pleins de vérité calme et de noble simplicité. Tout est bien, tout est juste, tout est à sa place. L'histoire est intègre, le récit attachant, la phrase précise. En un mot, c'est une belle et bonne œuvre, qui restera.

L'ouvrage est divisé en chapitres, suivant l'ordre très naturel qu'offrait la succession des chefs de la Société. Le généralat de saint Ignace (1541-1558) et celui de ses trois successeurs immédiats (Laynez, saint François de Borgia, Éverard Mercurien et Claude Aquaviva) occupent le premier volume ; le second comprend les quinze généralats suivants, depuis Mutius Vitelleschi (1615), jusqu'au P. Pierre Beckx, supérieur général actuel, qui la gouverne depuis 1853.— Dans l'intérêt de l'ordre, outre cette grande division chronologique, l'auteur a constamment en vue la division de la Société par provinces, ce qui lui permettait de mieux grouper les événements. En parcourant cette longue série de tableaux, on voit que l'auteur a mis à profit les travaux les plus récents sur la matière.

Mais la partie la plus neuve et la plus intéressante du livre est celle qui concerne la province anglaise et ses nombreux martyrs : les Campian, les Briant, les Walpole, les Garnett, les Arrowsmith et tant d'autres. L'auteur avait sous la main des documents entièrement originaux, tels que les *Records of the English Province of the Society of Jesus*, mine inépuisable de pièces officielles tirées patiemment des archives de l'État, et récemment publiées par le P. H. Foley. Les ouvrages de l'aimable et savant P. Morris, surtout son livre intitulé *The Troubles of our catholic Fathers*, ont aussi fourni leur contingent. Le tout, nettement coordonné, a été distribué en quelques chapitres du plus haut intérêt et d'une facture irréprochable.

Nous croyons devoir appeler l'attention de l'auteur sur certaines erreurs qui lui ont échappé et qui peuvent être considérées comme des fautes de typographie. Ainsi, dans le second volume, on lit : Kore*n* pour Kore*u* (t. II, p. 282) ; Lele*n* pour Lele*u* (288) ; Sur*yu* pour Sur*in* (252) ; Ma*n*noir pour Ma*u*noir (48). Il fait grand honneur à Mascaron de le placer à côté de Bossuet, Fléchier et Bourdaloue, parmi les plus célèbres orateurs (45) ; c'est en 1796 et non en 1798 qu'est morte Catherine II (282). Siestrienciewicz, évêque de Mohelon, n'a été rien moins qu'un ami sincère de la Compagnie (286). L'auteur l'aura confondu avec Benislawski, son évêque suffragant, auparavant jésuite.

Exprimons ici un vœu. Cette partie de l'histoire des persécutions religieuses en Angleterre est trop riche et tout à la fois trop peu connue parmi nous pour que nous n'éprouvions pas le désir de voir bientôt paraître en France un livre populaire sur ce sujet si intéressant. Mieux que personne l'auteur, dont la plume habile est également exercée dans les deux langues, peut nous donner cette jouissance et réaliser nos désirs. Aussi est-ce avec une entière confiance que nous attendons la publication de ce second travail, qui fera connaître sur le continent un nom déjà cher, de l'autre côté du détroit, aux amis de la religion et des lettres. VICTOR BAUDOT.

Histoire de France, *période contemporaine* (1830-1875) par LOUIS, GRÉGOIRE, professeur d'histoire au Lycée Fontanes. Tome Ier. Paris, Garnier, 1879, gr. in-8 de 514 p. — Prix : 7 fr. 50.

Le premier volume de cet ouvrage comprend l'histoire des cinq premières années du règne de Louis-Philippe, jusqu'à l'entrée aux affaires de M. Thiers comme président du cabinet, le 22 février 1836. Le gouvernement de la Restauration y est attaqué; la Révolution de 1830 y est glorifiée ; on reproche au gouvernement issu de cette Révolution d'avoir eu « le seul tort et malheur de n'avoir pas assez étendu les droits politiques ; » de « n'avoir pas assez cédé » aux républicains, dont les idées obtiennent souvent les sympathies de l'auteur; de « n'avoir vu enfin le pays que dans le pays légal, les électeurs et les députés. » Reprenons. L'auteur trouve que la Restauration fut un gouvernement aussi maladroit que rétrograde, » et il juge « ses tendances funestes ; » il poursuit en la Restauration un « gouvernement aristocratique et clérical, qui voulait que le clergé redevînt un corps politique et que la grande propriété fût reconstituée; » gouvernement où « la Royauté aurait été appuyée sur une noblesse propriétaire du sol et un clergé maître absolu et intolérant des esprits. » M. Grégoire le croit ainsi, prenant peut-être des articles de tel ou de tel publiciste, de M. de Frenilly par exemple, pour le programme du gouvernement royal; mais c'est là un procédé contraire à toute critique. L'auteur exprime des passions et des jugements qui avaient cours évidemment au moment de 1830, mais les adopter, en 1880, ce n'est pas là parler le langage de l'histoire. Cinquante années d'expérience, d'études, de réflexion, ont éclairé sur ce point les meilleurs esprits: « C'est sans motifs avouables que l'ancienne royauté a été détruite en 1830, » a écrit dans un beau livre M. Dunoyer, dont M. Grégoire ne récusera pas le libéralisme ; « En face de l'abîme ouvert en 1848, a écrit un autre publiciste, ancien orléaniste, quel fondateur de la Monarchie de 1830 hésiterait à reconnaître que jamais tentative n'a plus directement compromis les idées, les intérêts et

les personnes qu'elle était appelée ou à consacrer ou à servir ? » Et un autre encore a écrit : « il n'est pas aujourd'hui un homme politique de quelque valeur qui ne déplore cette révolution de 1830. » M. Grégoire n'est pas de ces hommes : il ne paraît pas soupçonner qu'il y a d'autres jugements que les siens à formuler sur cette époque et qu'il y aurait eu alors à tenir une autre conduite que celle adoptée, pour être utile à la liberté et servir la France. Là où MM. Guizot, Dunoyer, de Carné, etc., ont reconnu des entraînements malheureux, l'auteur n'aperçoit qu'un acte irréprochable. M. Grégoire a encore devant lui la fantasmagorie d'un parti de la contre-révolution, d'une « lutte entre le parti de l'ancien régime, de la royauté du droit divin, de la domination du clergé, des classes privilégiées et les partisans des grands principes proclamés par la Révolution, » et tout est jugé à ce point de vue. Ne nous étonnons plus après cela si l'auteur, au lieu d'apprécier comme elle doit l'être la lutte pour la liberté de l'enseignement religieux, y voit « le combat de l'Église et de ses doctrines religieuses, politiques et sociales, non pas seulement contre l'Université, mais contre l'état moderne, contre la société nouvelle avec toutes ses conditions d'existence, » assertion contenant une très fausse appréciation, d'abord des intentions, et ensuite des faits les plus évidents. Quant aux détails, l'auteur se dit persuadé que « le drapeau tricolore avait disparu avec la grandeur et la gloire du pays, » alors qu'il avait disparu en 1814 et en 1815 dans la honte de deux invasions amenées par lui dans notre pays. Dire que « proclamer Henri V eût été proclamer une guerre civile épouvantable, » alors que cette solution, M. Guizot l'a dit, eut été la plus constitutionnelle et la plus heureuse; énoncer que « jamais révolution ne fut plus spontanée, plus populaire, plus véritablement nationale » que celle de 1830, alors que toutes les révolutions de 1848, de 1851, etc. ont reçu les mêmes qualifications, c'est, je le répète, parler le langage des vainqueurs de 1830. — Quelques inexactitudes pourraient être signalées. Le château de Liellelwort doit être appelé le château de Lullworth. Ce n'est pas en août 1831 qu'eut lieu le procès de l'école libre devant la Cour des Pairs, mais le 19 septembre. La Mennais ne fonda pas l'*Avenir* le Ier septembre 1830 : ce fut le 20 août que le prospectus du journal fut lancé, et le premier numéro parut le 16 octobre, etc., etc. — Ce que j'ai dit suffit pour montrer le caractère de l'ouvrage que j'examine ici : je regrette ces graves défauts, car évidemment l'auteur a bien étudié son sujet, il fournit des renseignements, et, dans son exposition, il fait preuve de talent. Puisse ce talent réel donner à l'auteur l'intelligence des faits dont nous subissons les conséquences, et cette conviction à laquelle sont arrivés MM. Guizot, Dunoyer, etc., que la monarchie traditionnelle seule peut assurer l'autorité et que la foi seule assurera la liberté. H. DE L'E.

Documents sur l'histoire de la Révolution en Bretagne. *La Commission Brutus-Magnier à Rennes*, par Hippolyte de la Grimaudière. Nantes, Société des bibliophiles bretons et de l'histoire de Bretagne, 1879, in-8 de 178 p., tiré à 400 exemplaires.

L'histoire de la Révolution s'écrit chaque jour : grâce à d'infatigables chercheurs, les archives provinciales livrent leurs secrets, et l'on sait aujourd'hui ce que valaient ces hommes que des écrivains de parti pris qualifient de géants. La Bretagne, plus que toute autre contrée, à raison même de la lutte glorieuse qu'elle avait entreprise, a eu à souffrir des proconsuls de la Convention. Ce que Carrier a fait à Nantes, Brutus-Magnier a essayé de le faire à Rennes, dans des proportions moins tragiques sans doute, et avec de moindres horreurs, mais avec la même cruauté. En cinq mois, la commission qu'il présidait a fait périr deux cent soixante-cinq personnes, dont vingt femmes. « L'aimable » guillotine, — le mot est de Magnier — était en permanence sur la place du Palais, à moins qu'elle n'allât à Fougères « expédier une pacotille de gueux,» ou que la commission ne fit un « voyage civique et révolutionnaire » à Saint-Aubin-du-Cormier, devenu, pour la circonstance, Montagne-la Forêt. Ni femmes ni enfants n'étaient épargnés, et la commission accompagnait ses jugements de déclamations grotesques et sanguinaires. « Celui qui veut la liberté et l'égalité, disait-elle, doit voir *avec plaisir* tomber sous le glaive vengeur les têtes des scélérats qui composaient l'infâme armée ci-devant catholique et royale. » Quand Magnier n'avait pas le temps de choisir lui-même ses victimes, il envoyait une liste en blanc au concierge de la prison, en le chargeant de lui envoyer « du gibier de guillotine. » Avec de tels sentiments, on devine en quelle estime de tels hommes devaient tenir le bourreau. Lorsqu'on donna à Rennes une fête pour célébrer la prise de Toulon, le « vengeur du peuple » fut invité à s'associer au banquet fraternel qui termina la journée, entre les juges et les représentants du peuple. M. de la Grimaudière a raison de le dire, ce Brutus-Magnier dont M. Claretie dans ses *Derniers montagnards*, à voulu faire un héros, n'était qu'un niais et odieux personnage.

De curieuses pièces justificatives, et parmi elles un document sinistre, la liste de toutes les victimes de la commission Brutus-Magnier, complètent ce volume. Ajoutons qu'il est imprimé avec un luxe typographique du meilleur goût, et qui fait le plus grand honneur aux habiles éditeurs des presses desquels il est sorti.

Maxime de la Rocheterie.

L'Eglise et l'Etat sous la Monarchie de juillet, par Paul Thureau-Dangin. Paris, Plon, 1880, gr. in-18 de VIII-497 p. — Prix : 4 fr.

Le nouvel ouvrage de M. Thureau-Dangin est des plus intéressants. Nous y trouvons réunie l'histoire, jusque-là éparse en bien des volumes, des questions de liberté d'enseignement et de liberté religieuse, agitées sous le règne de Louis-Philippe, et soutenues par les catholiques avec un si admirable élan, à la tribune et dans la presse. On y voit comment, après 1830, l'irréligion fut partout maîtresse, et comment le catholicisme apparaissait comme un vaincu ; puis, soudain, comment il se fit dans plus d'un esprit un retour vers les idées religieuses, retour provoqué par les excès de cette même irréligion qui croyait au triomphe. Une partie de la jeunesse s'enrôla dans la société de Saint-Vincent de Paul, et vint s'asseoir au pied de la chaire de Notre-Dame. Elle fut enflammée par la parole des Lacordaire et des Ravignan, et par celle qu'à la Chambre des Pairs devait faire retentir le comte de Montalembert. Alors le clergé, plein de réserve après 1830, se rapprocha peu à peu de la Monarchie de juillet, pour obéir à l'impulsion et aux conseils de la Cour romaine ; de son côté le gouvernement remplaça les vexations du début du règne par plus de condescendance. Puis il y avait partout lassitude, désenchantement, et les esprits supérieurs inquiets se tournaient vers la religion. Il aurait donc semblé que la conciliation dût se faire sur cette question de la liberté d'enseignement, réclamée en 1828 par les libéraux lorsqu'ils étaient dans l'opposition, inscrite alors dans la Charte, mais reniée par eux lorsqu'ils furent arrivés au pouvoir et que les catholiques la réclamèrent. On se fera difficilement une idée de la vivacité avec laquelle fut menée la lutte de 1841 à 1845. D'abord, la querelle parut n'avoir en vue que le monopole de l'Université et l'esprit peu religieux de son enseignement, mais bientôt les catholiques agrandirent la ligne de bataille en se plaçant résolûment, les uns après les autres, sur le terrain du droit commun, invoquant en leur faveur les droits de l'Église comme les libertés publiques. Rome, cependant, garda longtemps le silence, sans approuver ni encourager la conduite du nouveau parti religieux. Le gouvernement en profita, et en répétant toujours que c'était la queue du parti de Lamennais, il obtenait à l'endroit des Jésuites, haineusement attaqués et vivement défendus, des concessions inattendues. Les projets de 1844, de 1847, sur la liberté d'enseignement étant beaucoup moins libéraux que celui de 1836 ; rien ne faisait prévoir une solution prochaine. Mais l'ébranlement de 1848 précipita tout. M. Cousin allait demander le salut aux évêques, et M. Thiers ne voyait ce salut que dans l'enseignement du clergé, reconnaissant que, jusque-là, il avait fait fausse route. Les catholiques, après avoir repoussé toute transaction au moment où

elle pouvait cacher une défaillance, comprirent à ces signes que l'heure de la conciliation était venue. Sous l'initiative et l'impulsion de M. de Falloux, la loi de 1850, en mettant un terme aux luttes de l'Université et des catholiques, fit triompher leurs doctrines, et assura ainsi à la France, par la fondation de nombreuses écoles religieuses, cette élite de jeunes hommes et d'hommes déjà mûrs qui est pour l'avenir notre meilleure espérance.

Tel est, en ses grandes lignes, le sujet de l'ouvrage digne d'éloges de M. Thureau-Dangin. Presque tous les faits étaient connus ; mais ils étaient restés cachés pour le grand nombre des lecteurs, et il y avait à les rappeler et à les grouper intérêt pour l'histoire et profit pour la vérité. Il y a là mille détails curieux qui tiennent l'attention en éveil, et où on apprendra beaucoup. Appuyé toujours sur les documents, et puisant dans les livres contemporains, dans les correspondances des détails piquants, M. Thureau-Dangin a le talent de faire revivre des situations trop oubliées. Il fait la part du blâme et la part de l'éloge ; sans dissimuler les actes coupables et les paroles malheureuses, l'auteur apporte cependant dans ses jugements une grande et très grande indulgence. Il recherche toujours, pour les accusés dont il examine la cause, les circonstances atténuantes, et trouve dans les entraînements d'une opinion pervertie, l'explication et souvent l'excuse des timidités, des défaillances et des préventions du gouvernement de Juillet. M. Thureau-Dangin a écrit un bon livre, et il l'a écrit dans un style qui donne à la lecture un charme de plus.

H. DE L'E.

Anciens évêchés de Bretagne, histoire et monuments, par GESLIN DE BOURGOGNE et A. DE BARTHÉLEMY. *Diocèse de Saint-Brieuc*, Saint-Brieuc, Francisque Guyon, 1855-1879, 6 vol. in-8 de LXXX-436, 552, CCLIX-374, 459, XVI-377, 436 pages et 9 planches. — Prix : 45 fr.

Tout récemment ont paru les deux volumes qui terminent ce bel ouvrage, commencé il y a vingt-cinq ans, et interrompu dans le cours de sa publication par des incidents étrangers à la volonté des auteurs. L'un de ceux-ci, celui qui a pris la plus grande part à cette vaste composition, est mort au moment où il en traçait les dernières pages. L'ouvrage, tout en étant exclusivement consacré au diocèse de Saint-Brieuc, touche cependant par mille points à l'histoire de toute la province. Dans les premiers volumes est traité l'*Evêché* avec ses divisions ecclésiastiques, le catalogue historique des évêques, l'administration religieuse ; puis l'histoire civile de la ville et de sa banlieue ; les guerres de la Ligue, la Chouannerie, la Révolution, écrites d'après des

documents que les historiens n'avaient pas employés jusqu'ici. Viennent ensuite les abbayes, assez nombreuses. Les auteurs ont multiplié les pièces justificatives de telle manière que l'ouvrage contient une masse de documents inédits ajoutant un riche appoint aux textes déjà édités par les Bénédictins et par M. Haureau.

Les deux derniers volumes qui viennent d'être livrés au public, et qui, à la rigueur, forment un tout, sont consacrés à la Bretagne féodale et militaire, principalement en ce qui concerne l'ancien diocèse de Saint-Brieuc; mais on comprend que l'étude approfondie de la féodalité dans un diocèse breton jette une grande lumière sur celle de toute la province. Chacun des grands fiefs est étudié dans ses origines et dans ses modifications : ici on se trouve en présence de sujets, qui, jusqu'à ce jour, avaient été négligés. Quelques anciens auteurs avaient composé des recueils généalogiques au point de vue des familles; mais on ne s'était pas occupé du fief lui-même, de la terre; les historiens et les diplomatistes trouveront de nombreuses indications dans ces pages. On peut signaler aussi un long chapitre, enrichi de preuves inédites transcrites *in extenso* ou analysées, sur les Templiers et les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem en Bretagne ; encore un sujet qui avait été discuté maintes et maintes fois, et qui, dans cet ouvrage, paraît définitivement traité. Il serait à souhaiter que, dans chaque province, la question des ordres religieux et militaires fût aussi clairement élucidée.

Le dernier volume est complété par des tables détaillées : l'une d'elles contient les noms de lieux et d'hommes que mentionnent, les quelques centaines de chartes et d'actes publiés dans l'ensemble de l'ouvrage. H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

El Archivo municipal de Vich, *su historia, su contenido, su restauracion.* Memoria escrita y presentada al M. I. Ayuntamiento constitucional de esta ciudad, por D. JOSÉ SERRA Y CAMPDELACREU. Vich, Ramon Anglada y Pujals, 1879, in-8 de 207 p.

Ce mémoire a été fait avec beaucoup de soin. Il contient, après des considérations générales sur les archives, après des détails sur leur formation, sur la faveur que tous les gouvernements qui se sont succédés en Espagne n'ont cessé de leur témoigner, l'histoire particulière de l'*Archivo municipal* de la ville de Vich depuis l'année 1470 jusqu'à nos jours. M. Serra y Campdelacreu décrit ensuite les divers lieux où l'*Archivo* fut installé, et présente un projet pour sa restauration, projet où sont examinées toutes les conditions propres à produire des résultats satisfaisants. A cette première partie succède le catalogue raisonné des manuscrits et chartes que possèdent les archives municipales. Quatre de ces documents sont donnés intégralement, et sont suivis

de leur traduction en espagnol et de commentaires. Ce sont : un acte de donation faite en 1191 par l'évêque Raimondo, intéressant comme renseignement de la juridiction temporelle alors exercée par les prélats ; une confirmation des privilèges de la ville de Vich accordée par D. Jaime, en 1315 ; un privilège pour battre monnaie accordé par D. Juan II en 1461 ; enfin une lettre par laquelle Philippe II, en 1568, exposait à la municipalité de Vich que de graves raisons le contraignaient à retenir prisonnier son fils, le sérénissime prince Don Carlos. Cette lettre est une véritable circulaire, et fut sans doute adressée à toutes les villes ; mais il est curieux de voir un roi aussi absolu que Philippe II se croire obligé d'entrer dans de pareilles confidences avec ses sujets.

Le mémoire de M. Serra y Campdelacreu a été imprimé par ordre de l'*Ayuntamiento* (sorte de conseil général), auquel il avait été adressé. Il méritait cet honneur. Il serait bien à désirer qu'on publiât ainsi des travaux sur les archives de toutes les villes d'Espagne. Ce serait mettre les historiens sur la voie de précieux documents, restés souvent ignorés. TH. P.

Armorial historique et archéologique du Nivernais, par le comte DE SOULTRAIT. Nevers, Michot, 1879, 2 vol. in-8 de 282 et 313 pages, avec 31 planches gravées, et de nombreux bois intercalés. — Prix : 40 fr.

Voici un ouvrage qui peut être présenté comme un excellent modèle à suivre ; il ne s'agit pas ici d'un simple recueil héraldique composé pour enregistrer, avec plus ou moins de complaisance, les armoiries des familles d'une province. L'Armorial historique et archéologique du Nivernais est un livre qui est, avant tout, une œuvre d'érudition. Les anciens jetons, les monuments, ont fourni à l'auteur des éléments précieux du travail ; on peut dire que la position sociale des familles, au point de vue de l'amour-propre nobiliaire, est parfaitement mise au second rang, sinon négligée, et nous ne nous en plaignons pas.

Après avoir donné la liste des membres de l'ordre de la noblesse, en Nivernais, en 1789, M. de Soultrait énumère les châtellenies de cette province ; il passe ensuite à la description raisonnée des armoiries des comtes et ducs de Nevers, de l'évêché, du chapitre et du doyenné, des évêques de Nevers et de Bethléem, des communautés religieuses, des villes et des corporations des familles.

Au point de vue héraldique, les descriptions nous ont paru très exactes, de même que les planches très habilement gravées. M. de Soultrait a grand soin de ne pas attribuer d'armoiries à des personnages qui vivaient antérieurement au dernier quart du douzième siècle. Seulement, en admettant, sans preuves matérielles, que Guillaume IV

fut le premier comte de Nevers qui ait pris un blason, il remonte peut-être un peu trop haut; je pencherais plutôt pour Gui (1168-1176), ou même pour Guillaume V (1176-1181); il serait curieux de rechercher s'il n'y avait pas eu quelque motif pour que les armes du comté de Nivernais fussent à peu près semblables à celles du comté de Bourgogne.

Comme M. P. de Courcy et M. Bouillet, en Bretagne et en Auvergne, M. de Soultrait a complété son livre par un dictionnaire héraldique qui permet, par les pièces des écussons, de recourir aux familles qui portaient ceux-ci; c'est la meilleure table que l'on puisse faire, et, à chaque instant, on reconnaît, dans le Catalogue des sceaux des Archives nationales, rédigé par M. Douët d'Arcq, combien ce complément facilite les recherches.

M. de Soultrait avait déjà publié un Armorial du Nivernais, que l'on ne peut se procurer que difficilement aujourd'hui; celui-ci, bien plus complet, composé avec plus d'érudition, quoique en dise l'auteur, est un ouvrage nouveau, qui fera honneur à la Société nivernaise sous les auspices de laquelle il a été publié, et à l'érudit qui a eu la patience de l'entreprendre. A. DE B.

Histoire de la maison des Bouteiller de Senlis, par André DU CHESNE. Paris, Dumoulin, 1879, in-8 de 136 p. — Prix : 5 fr.

André du Chesne a dressé de nombreuses généalogies qui ne forment pas moins de 59 volumes manuscrits de la Bibliothèque nationale; les plus importantes ont été publiées par lui en sept volumes, très recherchés aujourd'hui, et qui font, jusqu'à un certain point, autorité. Les travaux d'A. du Chesne ne sont pas faits avec la critique exigée à cette heure dans les recherches de cette nature; mais ils sont aussi parfaits que l'on peut le demander à un érudit du dix-septième siècle; il ne faut pas oublier que le but proposé était, alors, encore plus l'illustration des familles que l'intérêt de l'histoire; aujourd'hui c'est le contraire.

En publiant la généalogie, jusqu'ici inédite, de la maison des Bouteiller de Senlis, M. L. Sandret a commencé une série que nous espérons lui voir continuer; il a une ample matière dans le *Fonds Duchesne*. Le texte du savant historiographe royal est fidèlement reproduit, et nous n'avons que deux regrets à exprimer. Le premier es que l'on n'ait pu éditer les pièces justificatives réunies par l'auteur, pièces qui auraient certainement fait connaître des actes dont les originaux sont perdus; le second regret est que M. Sandret, si compétent, si consciencieux en pareille matière, n'ait pas tenté de compléter, dans l'avant-propos, le travail d'A. du Chesne, en éclaircissant les origines certaines des Bouteiller. C'est surtout dans les premiers degrés des maisons étudiées par l'auteur que l'on a besoin

aujourd'hui de préciser les faits. Telle qu'elle est, l'histoire de la maison des Bouteiller de Senlis est très utile, et beaucoup plus complète que le résumé donné dans les *Grands officiers de la Couronne*.

A. DE B.

Collection Aug. Dutuit. *Antiquités, médailles et monnaies, objets divers exposés au Palais du Trocadéro en* 1878. Paris, A. Lévy, 1879, in-4 de 191 p. et 35 pl.

En feuilletant le magnifique livre publié par MM. Dutuit, on fait, naturellement, une réflexion pénible. On s'étonne, en effet, de voir les trésors d'art réunis presque périodiquement en France, aux Expositions, laisser si peu de souvenirs durables, si peu de matériaux précieux pour les savants et pour les collectionneurs. Que reste-t-il aujourd'hui de l'Exposition de 1878, qui a coûté tant d'argent? On n'a pas même songé à faire un simple catalogue comme celui de M. Darcel, en 1867, à cette dernière exhibition.

On n'a pas même, ainsi que cela fut pratiqué, donné aux amateurs qui prêtaient généreusement leurs collections, un souvenir de gratitude; en présence de millions dépensés, on a distribué des médailles d'or, symbolisées par une reproduction en papier, ornée de signatures qui n'ont même pas la chance de devenir des autographes recherchés. Disons-le franchement, en 1878, on a totalement oublié d'utiliser pour la science les matériaux dont on était encombré, et aussi de donner quelque grandeur à l'œuvre entreprise ; l'Exposition a fini comme un bazar, d'une façon mesquine et prosaïque.

On n'en doit que plus de reconnaissance aux collectionneurs éclairés qui n'ont pas reculé devant des sacrifices considérables pour laisser un souvenir durable de la part prise par eux à cette immense Exposition, qu'ils ont rendue magnifique. Dans le volume que nous signalons ici, orné de gravures, de chromolithographies, de phototypies parfaites, nous retrouvons des bijoux antiques, des bronzes, des terres cuites, des vases peints, des monuments en verre, des monnaies grecques et romaines, des monnaies royales de France, des médailles artistiques; en un mot, une partie des trésors amassés, avec un discernement et un goût exquis, par M. Aug. Dutuit. Viennent ensuite les objets qui appartiennent à M. Eug. Dutuit : des terres cuites de Luca della Robia, des faïences italiennes, des spécimens d'orfèvrerie du seizième siècle, des émaux de Limoges, des verreries de Venise, des bronzes d'art, des pièces d'ancienne argenterie française; des faïences de Perse, la croix processionnelle de Bagafa, roi d'Abyssinie.

N'oublions pas que chacun des 592 objets décrits dans ce volume est accompagné d'une notice complète, bien que sobrement rédigée, qui classe le livre parmi les ouvrages d'érudition que l'on ne saurait

trop consulter; il suffit de dire que toute la partie antique (159 numéros) est due à M. François Lenormant, et la numismatique à M. Feuardent. A. DE B.

BULLETIN

Le Livre de la louange divine, *contenant le Psautier et les Cantiques*, traduits sur la *Vulgate*. Paris, Rocher; Amiens, Delattre-Lenoel, 1879, in-32 de XIV-548 p. — Prix : 3 fr.

La traduction du Psautier que nous présentons aux lecteurs du *Polybiblion* est fidèle. Les notes qui l'accompagnent sont bien choisies. Toujours elles désignent les versets qui ont fait adapter tel psaume à telle fête. Un petit sommaire, placé à la tête de chacun d'eux, fait connaître la substance des commentaires des saints Pères et des auteurs ecclésiastiques. Dans une courte préface, la traduction donne quelques notions préliminaires sur le rôle principal du Psautier dans la liturgie, et montre, avec le cardinal Bona, qu'il est vraiment le *Livre de la louange divine*. Viennent ensuite des règles simples et claires sur l'*accentuation* du latin, sur la manière de *phraser* en observant la distinction des mots et des membres de phrases, qui peut seule rendre la prononciation latine intelligible et agréable à l'oreille.

A la fin de ce petit volume, qui a le format d'un livre de messe et qui est bien imprimé, se trouvent plusieurs tables fort utiles aux personnes pieuses qui aiment, dans leurs paroisses ou dans les églises des communautés, à suivre le chant et la psalmodie. La première indique les psaumes employés aux offices, tous les jours de la semaine, aux différentes heures canoniales et dans les solennités de l'année liturgique, comme aux fêtes des saints; la deuxième est une table analytique des psaumes, pour trouver, dans un instant, ceux qui sont le plus appropriés aux dispositions actuelles de l'âme ou à telle circonstance de la vie; la troisième, par ordre alphabétique, permet de les chercher, avec la plus grande facilité, par le mot qui les commence. Cet élégant petit volume doit être le *Vade mecum* et le compagnon inséparable du paroissien. THÉOPHILE DE VILLIERS.

Fleurs de Doctrine et de Piété, extraites des œuvres de Mgr CH. GAY, auxiliaire du cardinal Pie. Poitiers et Paris, Oudin frères, 1879, in-18 de 421 p. — Prix : 1 fr. 50.

On doit des remerciements au pieux auteur qui a composé un tel recueil. Rien de banal : tout y est cordial, élevé, édifiant et bon. Au parfum de ces *Fleurs*, l'âme a conscience qu'elle quitte la terre; les senteurs qu'elle respire viennent de plus haut. Ce n'est que sur les cimes que l'on rencontre toutes ces choses si douces à la fois et si substantielles. Dans les six beaux volumes publiés par Mgr Gay, on a fait un choix habile et heureux des pensées les plus originales et les plus fécondes. On les a rangées sous quelques titres qui rappellent, à eux seuls, ce qu'il y a de plus important dans la vie chrétienne. Quelques-uns paraissent vagues : je citerai notamment les 16, 17, 27, 46, 47, et d'autres encore. Il ne suffit peut-être pas d'inscrire : *Jésus-*

Christ, Marie, de l'Eglise; on désirerait, comme cela arrive presque toujours ailleurs, un mot qui précisât l'aspect sous lequel le mystère sera présenté. A part cette réserve, ce petit livre est excellent. Il ira aux âmes humbles, cachées, leur apportant paix et lumière. P. L.

Agenda du chrétien, par le R. Marin de Boisleyve, S. J. Nouvelle édition considérablement augmentée. Paris, Vic, 1880, in-18 de 279 p. — Prix : 1 fr. 25.

Cet *Agenda* est un complément du paroissien et de l'Eucologe qui doit déjà posséder le lecteur. Il ne s'occupe que de proposer des exercices pour la sanctification de chaque jour, les uns quotidiens, les autres ne revenant pas chaque jour. C'est la prière, l'audition de la messe, la méditation, la lecture spirituelle, l'examen. On y trouve des conseils pour ces divers exercices, des sujets de méditation, de très bonnes indications pour des lectures pieuses. La seconde partie est plus particulièrement consacrée à la confession et aux moyens de la bien faire, aux indulgences avec l'énumération de celles qui sont les plus faciles à gagner, aux pratiques et aux associations qui en sont le plus richement dotées par l'Église et qui sont les plus propres à entretenir et réchauffer la dévotion. V. M.

Sanctifiez le dimanche, par le R. Marin de Boisleyve, S. J. Paris, Vic, 1880, in-18 de 63 p.

Cette nouvelle brochure, ajoutée à tant d'autres sur la question du devoir dominical, a ce caractère particulier qu'elle étudie moins les principes, supposés connus, qu'elle ne résout les objections faites le plus souvent. Elle donne de bons conseils pratiques suivant la position que l'on occupe et les corrobore par des exemples frappants. Une partie est consacrée à l'Union pour la sanctification du Dimanche. Beaucoup d'esprits pourront être ébranlés sinon ramenés par les traits rapportés; et nous ferons bien de profiter des règles de conduite tracées par ce pieux et spirituel auteur.

V. M.

Questions posées aux examens à la faculté des lettres de Douai, pour la partie scientifique du baccalauréat ès lettres, pendant les sessions de 1879, 1878, 1877, 1876. Douai, Albert Duramou, 1879, in-18 de 96 p. — Prix : 3 fr.

Les Examens du baccalauréat ès lettres à Douai. Simple aperçu dédié à tous les candidats. Douai, Albert Duramou, 1879, in-8 de 13 p. — Prix : 25 c.

Ces deux brochures répondent à la même préoccupation et tendent au même but : justifier les plaintes des candidats et des familles à propos de questions posées tout à fait en dehors du programme, les unes mêmes fort déplacées, qui témoignent dans les professeurs un esprit tout à fait laïque ; le manque de bienveillance est également visé par les auteurs. La seconde brochure est un recueil d'articles publiés dans la *Gazette de Douai* et faisant ressortir, par des citations de questions et de réponses, les abus signalés. L'autre n'est qu'un recueil de questions relevées par les assistants et relative à la partie scientifique. Cet ouvrage se recommande naturellement aux candidats qui aspirent à passer leurs examens à Douai; il s'adresse aussi au public spécial qui s'intéresse à l'instruction publique, à l'usage que l'université fait de ses droits, aux réformes à introduire. Y. M. R.

Etudes au jour le jour sur l'éducation nationale, 1871-1879, par Félix Pécaut. Paris, Hachette. 1879, in-18 j., de XII-312 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ce volume est composé d'articles publiés dans le journal le *Temps*. Ils ont le mérite de donner le reflet du jour où ils ont paru; mais ils sentent promptement l'action du temps; ils touchent à toutes les graves questions de l'éducation sans en traiter une à fond et ont beaucoup de peine à former un ouvrage sur l'éducation. Il s'en faut que l'auteur soit un ignorant sans talent: c'est un oiseau qui voltige d'un sujet à l'autre, gazouille d'un côté tandis qu'il donne un coup de bec toutes les fois qu'il se présente à l'esprit quelque chose de clérical. Son libéralisme, qui paraît très sincère et dépasse de beaucoup celui des partisans, du laïque et de l'obligatoire, est en réalité, par la logique des principes, plus pour la forme que pour le fond. Nous croyons que les Anglais ne se prendraient pas à ses apparences et comprendraient parfaitement et Mgr Dupanloup et M. Chesnelong (p. 9). Toutes les questions d'enseignement sont abordées, tous les peuples passés en revue; mais il ne faut chercher dans ces causeries ni renseignements bien précis, ni plan bien arrêté. Aussi nous n'engagerons pas nos lecteurs à l'étudier; il y a tant d'ouvrages plus nourris sur la question! Ce que nous tenons à faire connaître, c'est l'esprit de l'auteur. Sa bannière n'est ni ultramontaine, ni catholique, ni socialiste, ni positiviste, ni enfin d'aucune secte, « mais simplement française, laïque, libérale (p. 7); » il rit de l' « impuissance bavarde où se complaît le peuple réputé le plus spirituel de la terre (p. 9) » avec plus de justesse que du parti clérical « qui n'acceptera jamais la légitimité du doute et de la diversité religieuse (p. 53). » La perle dans cet ouvrage sur l'éducation nationale est cet aveu : « Je sais aussi que l'histoire de France, prise dans son ensemble, est peu propre à servir de moyen d'éducation libérale (p. 280); » il se peut, mais elle reste très propre pour une éducation nationale et française.

R. de St-M.

Le Collège royal Bourbon d'Aix, sous la direction des Jésuites, 1621-1763, par le chanoine F. Guillibert. Aix, Sardat et Makaire; Paris, Lecoffre, 1879, in-8 de 48 p. — Prix : 1 fr. 50.

Ce travail n'est qu'un discours de distribution de prix, mais ce discours, très littéraire de forme, porte en même temps le cachet d'une érudition de très bon aloi. La congrégation romaine, interprète du concile de Trente, avait dit, en parlant des jésuites, à propos du choix des maîtres à donner à la jeunesse : *Et si reperiantur jesuitæ, cæteris anteponendi sunt.* En parlant l'historique du collège Royal-Bourbon d'Aix, M. l'abbé Guillibert a voulu chercher dans un cas particulier l'explication d'une aussi glorieuse préférence : les jésuites, en fin de compte, ne sont nulle part mieux défendus que dans ce discours, qui n'est nullement un plaidoyer. C'est en 1621, en exécution de lettres royales très flatteuses, que les jésuites prirent possession du collège royal d'Aix; après quelques difficultés, *fruits pardonnables de petits intérêts froissés et dérivant la plupart de l'esprit de clocher*, le Parlement enregistra les lettre royales : ses préventions à l'égard des jésuites furent d'ailleurs si vite et si complétement oubliées, qu'en 1656 il rendait un arrêt en vertu duquel les *Provinciales* de Pascal furent brûlées par la main du bourreau. Pour devenir le défenseur des jésuites, il lui avait suffi de les reconnaître. Les jésuites purent donc se mettre à l'œuvre. L'auteur rappelle quelques-uns des professeurs qui illustrèrent le collège, et chez qui le patriotisme fut toujours à la hauteur de l'intelligence et du dévouement.

Après avoir parlé des maîtres, M. Guillibert parle de leur méthode d'enseignement et n'a nulle peine à en démontrer la supériorité, et à prouver la vérité de la parole de Bacon, quand il disait : « En fait d'instruction, voyez les jésuites, il ne se peut rien faire de mieux. » Après le travail, les jeux : car chez les jésuites on sait à la fois, chose rare! travailler et s'amuser. L'auteur nous donne sur les fêtes du collège quelques détails curieux et pleins de charme. La fin du discours est triste : c'est la persécution et l'exil récompensant un siècle et demi d'efforts et de dévouement. Les jésuites quittèrent le collège, mais leurs héritiers ont recueilli avec un soin jaloux leurs traditions glorieuses. Ce discours en est un témoignage. Je promets une heure charmante au savant comme au lettré qui le lira. P. Talon.

Les Jésuites au tribunal de la Chalotais et de M. Bertrand Robidou, rédacteur en chef de l'*Avenir de Rennes*. — *Examen du compte rendu des constitutions*, précédé d'une préface et suivi de divers éclaircissements, par M. Alphonse Poirier, rédacteur de la *Bretagne* de Rennes, ancien élève des jésuites. Nantes, Libaros, 1879, in-32 de xxxvii-132 p. — Prix : 40 c.

On ne se lasse pas de réédiler les anciens libelles contre les jésuites; il ne faut pas se lasser d'y opposer les triomphantes apologies qu'on écrivit pour les réfuter : car elles n'ont pas cessé d'être péremptoires et décisives. M Bertrand Robidou, se sentant peu riche de son propre fonds, a cru utile de publier une nouvelle édition du *Compte rendu* de la Chalotais, en l'agrémentant d'une préface qui ne brille ni par la science ni par la charité. M. Poirier, qui connaît les jésuites et qui les aime, a relevé le défi, en réimprimant la réponse faite par le savant Père Griffet au libelle de la Chalotais. Toutes les assertions mensongères et toutes les appréciations inexactes du *Compte rendu des Constitutions des jésuites*, sont relevées là avec cette modération qui, dans toutes les discussions, est l'inséparable compagne de la vraie science. Quant aux attaques que M. Robidou avait enchâssées dans sa prose médiocre, M. Poirier y répond en quelques pages vives et pleines de bons sens, dans lesquelles il exerce, aux dépens du savoir, de la sincérité, de la modération et du libéralisme de M. Robidou, de très légitimes représailles. D'ailleurs, un écrivain qui confond l'*Edit de Nantes* avec la *Révocation de l'Edit de Nantes*, et reproche comme un crime à Louis XIV une mesure dont les historiens font à Henri IV un titre de gloire, n'est pas un adversaire bien redoutable, et M. Poirier a raison de ne pas s'occuper trop longtemps de lui. Ce petit livre se termine pas la reproduction du discours de Henri IV sur les jésuites, et par trois notes sur les *Monita secreta*, les *Extraits des assertions* et la *Banqueroute du P. de Lavalette*. En somme, cette brochure est bonne à répandre, et, dans la lutte présente, les défenseurs de la vérité pourront en tirer le meilleur profit. P. Talon.

La Compagnie de Jésus jugée par l'église universelle, par Albert de Badts de Cugnac. Lille, Société de Saint-Augustin (Desclée, de Brouwer et Ce), 1879, in-8 de vi-206 p. — Prix : 2 fr. 50.

On a cité, jusqu'à l'abus, quelques appréciations injustes ou simplement sévères, émises par des personnages d'ailleurs respectables sur la Compagnie de Jésus. Mais on se garde bien de faire la contre-épreuve, et de produire les témoignages bienveillants qu'elle n'a jamais cessé de recevoir, de bouches autorisées, dans le cours de son existence plus de trois fois séculaire.

Juger une institution ou un homme sans avoir entendu d'autre voix que celle des témoins à charge, c'est tout simplement une forfaiture, heureusement atténuée bien souvent par l'ignorance de celui qui a rendu l'arrêt. M. de Badts de Cugnac ne veut plus qu'à l'égard des jésuites on puisse désormais invoquer pareille excuse, et il a réuni, dans un volume élégant, les appréciations formulées à leur sujet par les papes, les saints, les évêques, le clergé, les religieux, tous ceux en un mot qui ont autorité dans l'Église. Assurément, dans la question, leur appréciation a bien quelque poids. Or, ces témoignages, dans leur expression variée, se résument par des encouragements et des louanges qui sont la gloire et la justification de la Compagnie de Jésus. Les sophismes n'obscurciront pas cette auréole, et l'on saura désormais qu'attaquer les jésuites en prétendant honorer l'Église, c'est faire preuve de sottise ou d'hypocrisie. Que M. *** choisisse. Quant à nous, nous remercions M. de Cugnac de l'avoir mis dans cette alternative à laquelle il ne saurait plus raisonnablement échapper. P. Talon.

Les Deux Frances, *radicaux et catholiques*, par E. d'Avesne. Paris, Jules Gervais, 1880, gr. in-18 de 347 p. — Prix : 3 fr.

M. E. d'Avesne, bien connu par son courageux petit livre : *La Franc-maçonnerie et les projets Ferry*, si rapidement parvenu à sa 24e édition, fait aujourd'hui la réponse la plus décisive à la parole aussi injuste qu'impudente d'un ministre révolutionnaire : « La liberté d'enseignement ne peut exister sans créer deux Frances. » — « Deux Frances, dit-il, vous le voulez, eh bien, soit! Voyons quelle est la vraie, quelle a été la plus désintéressée, la plus courageuse, la plus dévouée en 1870. » Le thème n'est pas neuf, mais ce qui l'est tout à fait, ce sont les documents, les pièces officielles, les dépêches télégraphiques dans lesquels le camp radical se dépeint si bien lui-même, et l'auteur est allé les puiser aux sources authentiques. La France chrétienne, le dévouement du clergé, des religieux, des frères, des sœurs, des élèves congréganistes remplissent la seconde partie du volume. On y retrouve tout l'héroïsme de la vieille France; on admire, on applaudit, on se sent fier, et, tout à coup, on est saisi d'une poignante douleur, et l'on se demande s'il est bien vrai que ce soit là l'histoire d'un condamné; s'il est bien vrai qu'une Chambre qui rouvre la France aux complices des assassins de la rue Haxo, va chasser de l'école les maîtres des Charette, des Troussures et des Verthamon! Ce livre peut donc ouvrir bien des yeux, faire tomber bien des illusions; nous lui souhaitons tout le succès qu'il mérite. V.

La guerre, par A. Salières. Paris, Dumaine, 1879, in-12 de 308 pages. Prix: 3 fr. 50.

L'auteur commence par nous représenter la guerre comme une loi nécessaire, fatale, inévitable de l'humanité, mais au fond comme une grande injustice et une affreuse calamité. La guerre a des causes naturelles, politiques et sociales, et des causes secondaires : toutefois, la cause principale est dans la nature viciée de l'homme, qui est encore aujourd'hui ce qu'il était sous Adam. Le sauvage des temps primitifs se battait à coup de poing. Le civilisé des temps modernes se bat à coup de canon. Le progrès est dans l'instrument, non dans l'homme, et le progrès moral seul pourrait amener la paix sur la terre. « Le bien-être matériel, a dit M. Le Play, ne s'accorde pas toujours avec les mœurs; l'abondance et l'oisiveté ne sont pas

un progrès, puisque ces choses amènent la corruption et la mollesse. Le vrai progrès est le progrès moral. » On a dit que la guerre était contraire à la religion, à la morale, au bonheur, à la nature, à la justice, au progrès, et cependant, de tout temps, on a fait la guerre au nom de la religion, de la morale, du bonheur, de la nature, de la justice, du progrès.

Après avoir passé en revue les diverses phases de la guerre, son histoire en France, son influence sur les mœurs, les leçons qu'on en peut tirer, l'auteur conclut par ces mots: *Si vis pacem, para bellum.* Il faut à la guerre une préparation matérielle, une préparation intellectuelle, une préparation morale. Au lieu de s'énerver dans des rêves humanitaires, on doit chercher à rester forts, tout en restant justes. L'armée doit être entourée de considération et d'estime. Une nation doit comprendre que le goût général pour le métier des armes est une garantie de salut bien supérieure au culte des intérêts matériels; elle doit se rappeler quels maux se réserve un peuple pour qui la science de la guerre devient un fardeau. Mais aussi, de même que la moralité de l'homme est la plus sûre condition de son bonheur, de même que la moralité des peuples est la meilleure garantie de la paix qu'ils désirent. Soyez virils et vertueux, vous serez respectés et libres. *Voulez-vous éviter la guerre? Ne la méritez pas.* A. W.

Notes sur le service dans les Etats-majors en campagne, par André Mariotti. Paris, Dumaine, 1880, in-8 de 290 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ce livre est plus qu'un aide-mémoire, car, outre les données numériques relatives aux divers services de l'état-major, il entre dans des considérations et des appréciations d'un ordre très élevé sur le rôle, les aptitudes, les connaissances, l'esprit militaire et la valeur morale des officiers de ce corps. Il suffira de citer les autorités sur lesquelles l'auteur s'appuie, pour le suivre avec confiance dans les voies qu'il indique; Grimoard, Bronsart, von Schellendorf, Sobieski, de Brack, Napoléon, Frédéric II, Jomini, de Rouvre, général Thiébault, général Berthaut, général Lewal. C'est avec de tels guides que nous passons successivement en revue les qualités spéciales nécessaires à un bon chef d'état-major, les fonctions inhérentes à chaque emploi particulier, les reconnaissances, les missions, les règles du droit des gens, les relations avec l'ennemi; l'organisation, la marche et l'installation des troupes en campagne, les diverses formations de combat pour l'offensive et la défensive. Les officiers d'état-major et les officiers studieux de toutes armes ne peuvent manquer de bien accueillir un traité aussi complet et aussi consciencieux. A. W.

L'armée allemande, par Ed. Gillet, officier d'infanterie territoriale. Paris, Dumaine, 1880, in-12 de 92 p. — Prix : 1 fr.

Cette brochure indique assez complétement les ressources militaires de la Prusse, en tant que chiffres. Dans une courte préface, l'auteur fait justement remarquer que la solidité de l'armée allemande repose surtout sur sa valeur morale: tout est mis en jeu pour exciter au plus haut degré l'émulation du soldat allemand et pour le rendre fier de porter son uniforme. C'est ainsi que tout est calculé pour éviter les non-valeurs, physiques ou morales, dans une armée dont le budget est un lourd fardeau pour un pays pauvre comme l'Allemagne. Un appendice intéressant donne un aperçu du fonctionnement

des armées envahissantes, lorsqu'elles occupent un territoire conquis : on y voit que c'est surtout par la terreur qu'elles sont parvenues à se maintenir en France pendant l'hiver de 1871. A. W.

L'Angleterre et l'Exposition de 1878, par Clovis Lamarre et Léon Pajot. Paris, Delagrave, 1878, in-12 de IV-286 p. avec un plan. — Prix, 1 fr.

Bien que l'aperçu général sur l'histoire d'Angleterre occupe une place un peu trop grande sans offrir aucune vue originale, les données contenues dans cet ouvrage fournissent quelques détails utiles sur les produits anglais. Mais on regrette de voir attribuer une trop petite part à l'outillage et aux procédés des industries mécaniques, si largement représentées à la section anglaise, notamment par les machines à vapeur. On aurait peine, en outre, à admettre les critiques un peu vives qui s'adressent à l'Exposition de 1867. Si la surface construite en était moindre alors, la belle ordonnance, et le classement méthodique, la variété des aspects et la grâce des abords en ont fait le mérite, et n'ont été prisées à leur juste valeur qu'en 1878. Sur le côté financier de la dernière exposition, il serait au moins superflu d'insister : on sait ce qu'elle a coûté ; et quant aux matériaux dont on avait voulu rendre l'utilisation aisée par la substitution des formes carrées au dessin ovale de l'ancien palais, ils demeurent encore dans le plus triste abandon.

A. W.

Etude sur la crise agricole et les traités de commerce, par J. de Marliave. Paris, A. Picard, 1880, in-8 de 63 p. — Prix : 1 fr.

Cette *étude* est un exposé très clair, tracé avec une remarquable impartialité, de la situation faite à l'agriculture française. En face du commerce étranger et surtout de la production de l'Amérique, notre travail national se trouve, en raison des charges qui lui sont imposées, de plus en plus menacé par des importations croissantes, à des taux inférieurs à nos prix de revient. L'auteur conclut à la nécessité d'une protection modérée pour nos produits contre la concurrence étrangère. Ce mémoire, écrit en fort bon style, avec une grande sobriété, sera lu avec un vif intérêt par tous ceux qui se préoccupent à juste titre de la fortune de la France. C. V.

Station agricole de Grignon, *Culture du champ d'expériences pendant les années* 1875, 1876, 1877, 1878, par Dehérain, professeur à l'école d'agriculture de Grignon et au Muséum d'histoire naturelle. Paris, G. Masson, 1879, in-8 de 164 p. — Prix : 2 fr. 50.

Ce compte rendu d'expériences faites avec le plus grand soin, sous la direction de professeurs éminents, des professeurs de Grignon est du plus haut intérêt, nais trop scientifique pour être à la portée du plus grand nombre des cultivateurs. Ces travaux, encore incomplets, vu la brièveté de la période où ils ont été exécutés sur un terrain spécial, ne permettent guère de donner des formules absolues pour l'emploi des engrais expérimentés. Néanmoins, on peut en tirer deux conclusions pratiques très importantes. L'une est que, dans le plus grand nombre des cas, l'avantage reste au fumier de ferme ; l'emploi des substances chimiques devant être fait avec beaucoup de circonspection pour compléter les éléments manquant au sol, ces éléments de fertilité, si vantés par les prospectus des fabricants, étant

fréquemment d'un prix trop élevé par rapport à leur produit ; l'autre observation confirme la pratique de plus en plus admise et constate l'avantage des fumures faibles souvent répétées sur les fumures plus fortes à longue période. C. V.

Destruction du phylloxera de la vigne, par l'hygiène naturelle, *ainsi que par la culture de la vigne, basée sur les engrais insecticides et reconstituants.* Mémoire présenté à M. le ministre de l'agriculture, etc., par J. P. Mazaroz. 2e édition. Paris, Germer-Baillière, 1880, in-8 de 80 p. — Prix : 2 fr.

Les ravages produits sur la vigne par le phylloxera imposent le devoir de ne négliger aucun des systèmes pouvant conjurer ou atténuer ce désastre. L'auteur de ce *Mémoire*, dont le titre un peu long, exprime assez bien la pensée attribuée comme beaucoup d'autres expérimentateurs, la maladie dont souffre la vigne non pas à un accident produit par l'introduction des cépages américains, mais bien plus à l'anémie produite par l'épuisement sans restitution suffisante des sels indispensables à la végétation normale. Il prescrit, pour espérer un succès sérieux, de combattre le fléau à la fois par des insecticides et par des *engrais* appropriés, rendant à la vigne les éléments enlevés annuellement par les récoltes. Il demande une mesure, réclamée depuis longtemps par les agriculteurs prévoyants, une loi interdisant, d'une manière absolue, la destruction des oiseaux insectivores (et ils le sont presque tous). Leur disparition imminente, si on n'y porte remède, menace toute l'agriculture de désastres semblables. Il prescrit l'emploi, à larges doses, d'engrais à base de sel, de chaux et de potasse, celui de la chaux ayant servi à l'épuration du gaz, des résidus de la distillation du pétrole etc. et il mélange ces engrais chimiques (c'est là l'idée nouvelle lui appartenant en propre) avec des amers végétaux abondants et non employés, résidus de tannerie, marrons d'inde, écorces vertes de noix, etc., à la fois *insecticides et reconstituants.*

Ces idées paraissent justes et pratiques ; toutefois, il manque à la théorie de l'auteur la consécration d'expériences concluantes et de résultats certains et aussi des chiffres précis, établissant la possibilité de trouver ces engrais, dont il donne plusieurs formules, en quantité suffisante à des prix inférieurs aux résultats espérés. Néanmoins, il y aurait, croyons-nous, avantage à employer cette méthode tout à fait rationnelle. C. V.

La culture maraichère pour le Midi et le Centre de la France, *traité pratique*, par A. Dumas. Paris, Rothschild, 1880, gr. in-18 br. de 400 pages avec 186 gravures. 4e édition. — Prix : 3 fr. 50.

Cet ouvrage élémentaire est parfaitement conçu, bien écrit, fort, et contient beaucoup de matières en un petit nombre de pages ; il est spécialement écrit pour la région du Midi. L'auteur, contrairement aux habitudes suivies dans la composition des livres d'horticulture, s'est, pour ainsi dire, restreint au strict nécessaire des plantes qui composent habituellement un jardin potager, il a peut-être même exagéré la sobriété en en négligeant quelques-unes d'un usage général, et rentrant dans le cadre limité qu'il a choisi. Les préceptes qu'il donne sont essentiellement pratiques et faciles à comprendre pour les esprits les moins cultivés. J'appellerai particulièrement l'attention sur le chapitre remarquable consacré à la taille des arbres fruitiers. S'appuyant sur un raisonnement irréprochable et une longue pratique toujours couronnée de succès, l'auteur recommande d'une manière absolue la taille

hâtive, c'est-à-dire faite avant l'hiver comme la plus en rapport avec le travail de la végétation. L'exécution matérielle de l'ouvrage, typographie et gravures, ne laisse rien à désirer, de même que dans un grand nombre d'ouvrages traitant les diverses branches de sciences naturelles, et de leurs applications, dont l'éditeur Rothschild a depuis longtemps la spécialité. Si c'est un mérite secondaire, il n'en est pas moins très apprécié, et ce petit volume peut être considéré comme un type à imiter pour des ouvrages vraiment pratiques. C. V.

Les Machabées, *poème*, par l'abbé A. J. Lafargue. Paris, Lecoffre; Bordeaux, Féret, 1880, in-12 de 100 p. — Prix : 1 fr. 50.

Voici un poème dramatique qui conviendrait parfaitement aux représentations scéniques de nos collèges chrétiens et de nos œuvres ouvrières. M. l'abbé Lafargue, qui n'en est pas à ses débuts dans la carrière poétique, puisqu'il remportait en 1873 la plus haute récompense au concours de l'Académie de Bordeaux, raconte « en très beaux vers » (le mot est d'un juge fort compétent, Mgr de la Bouillerie), les combats des premiers martyrs de la persécution d'Antiochus, et le début de cette lutte de géants engagée par Mathathias et ses fils, pour affranchir leur pays et venger l'honneur de Dieu. C'est une œuvre toute pénétrée de la flamme patriotique et religieuse, et bien faite pour consoler les cœurs et ranimer les courages en ces tristes temps qui n'ont que trop d'analogie avec ceux où les Machabées surent lutter et vaincre. Nul doute que le poème de M. l'abbé Lafargue n'obtînt auprès des jeunes gens le plus légitime succès. Les applaudissements enthousiastes ne manqueraient pas, et, ce qui vaut mieux, les nobles sentiments de foi et de dévouement germeraient dans tous les cœurs. Nous en avons pour garant ce que l'éminent coadjuteur de Bordeaux écrivait à l'auteur : « La meilleure mission du poète est d'élever les esprits et d'enflammer les courages; vous l'avez dû remplir avec un vrai talent. » E. A.

Mélodies dédiées aux pensionnats et aux familles chrétiennes, par P. Fourez. Tournai, 1879, chez l'auteur, 25, rue de Cologne.

Les belles romances sont rares, comme les bons livres. Il s'en publie tous les ans des milliers, et, sur ce nombre, il en survit à peine deux ou trois; les autres meurent en naissant, et le monde n'en va point plus mal. Les mélodies de M. Fourez sont, nous l'espérons, de celles qui resteront. L'auteur sans viser outre mesure à l'originalité, a su mettre dans son œuvre les qualités qui assurent le succès. Il y a de l'ampleur et de la majesté dans le « Cheval du Bédouin », de la suavité et de l'ampleur dans le « Rossignol », de la mélancolie et du sentiment dans l' « Étoile du soir » et dans l' « Aveugle-né ». Toujours l'accompagnement est soigné, la mélodie nette, franche et remarquablement phrasée. Des puristes reprocheraient peut-être à M. Fourez de se renfermer trop sévèrement dans un premier dessin, et de faire, pour ses transitions, un trop fréquent emploi d'accords altérés; mais ce sont là des taches légères, et qui disparaissent quand on considère non pas l'ensemble, mais chaque romance en particulier. Il faut de la hardiesse pour publier des mélodies après Schubert; toutefois nous remercions M. Fourez d'avoir édité les siennes; c'est un service rendu aux pensionnats et à la jeunesse chrétienne. Les mélodies de Schubert sont généralement moins morales qu'harmonieuses, et ceux-là seuls sont capables de les goûter qui ont déjà une certaine culture musicale. Celles de M. Fourez, au con-

traire, peuvent être comprises de tout le monde et mises entre les mains de tout le monde ; elles sont simples et chrétiennes avant tout. C'est un des plus jolis cadeaux qu'on puisse offrir comme étrennes aux jeunes musiciens.

L. J.,
de l'Oratoire.

Notes sur la poésie religieuse de Lamartine, par l'abbé P. A. Sanvert. Mâcon, typ. Protat, 1880, in-8 de 222 p.

M. l'abbé Sanvert a étudié dans Lamartine un côté qui n'avait pas été attentivement examiné jusqu'ici. Il a voulu nous montrer combien le poète était religieux et cherche les traces de son amour pour la divinité dans les *Méditations*, les *Harmonies*, *Jocelyn*, la *Chute d'un Ange*. C'est l'inspiration religieuse qui a dicté à Lamartine ses plus beaux vers, ses stances les plus éclatantes. C'est ce que M. Sanvert démontre, par un grand nombre de citations heureusement choisies et bien mises en relief : Chemin faisant, M. Sanvert rencontre quelques observations curieuses, c'est ainsi qu'il nous indique (p. 47,) l'influence que les poèmes apocryphes d'Ossian ont eu sur Lamartine. C'est ainsi encore qu'il reproduit une série de vers-maximes (p. 67) qu'on ne remarque pas assez, dans l'ensemble mélodieux d'où ils sont tirés. En dépit de l'inspiration religieuse des œuvres de Lamartine, nous ne savons pas si sur de jeunes imaginations l'effet en serait toujours salutaire. Il y règne un découragement, un mélancolique dégoût de la vie qui peuvent être funestes. qui ont quelque chose d'énervant; l'esprit de résignation chrétienne faisait défaut au poète et l'on sent cette absence dans ses poésies. M. Sanvert est un lettré et le laisse parfois un peu trop voir, il se rappelle trop tout ce qu'il a lu et ses pages s'émaillent peut-être trop de citations emprunt ées de tous côtés. Quelquefois son style se ressent un peu des habitudes déclamatoires de la chaire; enfin, certaines appréciations sont contestables, comme, par exemple, quand il nous dit : « Lamartine a un accent qu'on aime à prêter aux troubadours du moyen âge. » Il n'y a, certes, aucune espèce d'analogie entre les poètes de la langue d'oc et l'auteur des *Harmonies*.

J. de Villemory.

Les Merveilles du Mont-Saint-Michel, par Paul Féval. Paris. Victor Palmé, 1879, in-18 j. de 402 p. — Prix : 3 fr.

La célèbre abbaye du Mont-Saint-Michel a une origine surnaturelle et des annales réellement merveilleuses. Il n'est donc pas étonnant que M. Paul Féval ait intitulé son livre : *Les Merveilles du Mont-Saint-Michel*. Il nous raconte d'abord la fondation miraculeuse de l'abbaye et la vie édifiante et laborieuse des premiers moines. Puis, rattachant certains faits glorieux de l'histoire de France à l'histoire du monastère lui-même, il décrit, avec verve mais toujours avec exactitude, le rôle civilisateur et chrétien joué par les abbés du Mont-Saint-Michel au moyen âge, sous Philippe-Auguste, sous Philippe-le-Bel, pendant l'invasion anglaise, sous la Renaissance et pendant les guerres de religion. Le dernier chapitre est empreint d'une mélancolie profonde; cela se conçoit, il est consacré à la décadence du monastère, à sa profanation et à sa sécularisation. *Les Merveilles du Mont-Saint-Michel* ne sont parait-il, que la préface d'une épopée nationale et catholique dans laquelle M. Paul Féval racontera, de sa plume brillante, imagée et militante, les *Gesta Dei per Francos*. Nous souhaitons que l'éminent écrivain puisse mener à bonne fin son entreprise. La préface nous permet de préjuger de la sublimité et de la beauté du poème. M. Paul Féval a voué un culte à l'archange

saint Michel qu'il appelle l'Ange de la Patrie. Il lui a consacré dans son ouvrage quelques pages exquises qui tiennent à la fois de la *Légende dorée* de Jacques de Voragine et de la *Vie des Saints* du père Ribadeneira. F. B.

Friedrich-Carl von Savigny, par Enneccerus. Marbourg, 1879, in-8 de 80 p. — Prix : 1 fr. 60.

Le 1er février 1879, l'Allemagne scientifique célébrait le 100e anniversaire de la naissance du plus illustre de ses jurisconsultes, de Frédéric-Charles de Savigny. L'université de Marbourg tenait à se distinguer dans ce concert d'éloges, car c'est là que Savigny s'est formé comme étudiant et comme professeur. M. Enneccerus qui fut chargé de prononcer, à l'occasion de cette fête, le discours d'honneur, vient de le publier, en y ajoutant, sous la forme d'appendice, une série de lettres des plus intéressantes du grand jurisconsulte. Les premières pages nous retracent à grands traits les diverses périodes de cette vie si pleine d'enseignements et de nobles exemples, de cette activité incroyable qui trouvait le temps, tout à la fois, d'enseigner, de siéger au Conseil d'État, d'occuper un ministère et de publier toute une série d'ouvrages qui resteront, pour les siècles futurs, autant de chefs-d'œuvre. Le professeur Enneccerus étudie ensuite l'influence que Savigny a exercée sur son siècle, le progrès qu'il a fait réaliser à la science en donnant le branle à l'école historique, et en lui assignant une direction et un but digne de ses efforts. Il analyse avec une remarquable exactitude sa théorie de l'origine du droit qui constitue le principe fondamental de tout son système, et qui explique sa lutte contre Thibaut et sa vigoureuse opposition à une nouvelle codification du droit civil. Le seul reproche que nous pourrions faire à l'auteur, c'est d'envisager avec trop de faveur l'influence de cette école historique, qui fut presque exclusivement romaine, et négligea parfois, avec un air de dédain, les besoins et les soucis de notre époque.

J. Van den Heuvel.

La Guerre aux jésuites ou les Jésuites et la persécution, par le R. P. Félix. Sixième édition. Paris, Roger et Chernoviz, in-18 de 71 p. — Prix : 30 cent.

Nous n'avons qu'à signaler cette reproduction, en un format de propagande, d'un éloquent et solide discours prononcé il y a deux ans par le R. P. Félix, en l'église de Jésus, à Paris, pour la fête de saint Ignace et où il démasque avec la vigueur de sa logique le plan des ennemis de l'Église. Nous en avons déjà parlé en son temps (t. XXII, p. 255). Si on avait pu le croire prophète à l'époque où il parlait, on reconnaît sans peine qu'on est arrivé à la triste réalité. Cette défense n'a pas vieilli contre une attaque qui est toujours la même. La réponse aux trois questions, comment on nous attaque, qui nous attaque, pourquoi on nous attaque, est toujours la même. Les ennemis de l'Église et de la Compagnie de Jésus sont bien imprudents de lui fournir de si belles occasions de se glorifier et de montrer qu'elle n'a fait que grandir dans les persécutions que son fondateur demandait pour elle et qui ne lui ont jamais fait défaut. R.

Le Chrétien. Appel au peuple de Dieu. — *Acte premier : Défense de MMes Jules Ferry, Bert et Cie, pas de Jésus,* par Me Petit-Jean, clérical-radical, Avocat du diable. — *Acte second : Défense des Universités libres du*

Christ contre l'Université obligatoire de César, par Me Petit-Jean, avocat de Notre-Dame. — Paris, Librairie générale, boulevard Hausmann, 72, 1880. 2 vol. in-12 de 48 p. et de XII-246 p. 1 fr. 50. — Prix : 1 fr. 50.

— De tous les livres écrits pour la liberté de l'enseignement, voici certainement le plus original. Nous sommes dans la nouvelle Athènes, où se débat un grand procès tour à tour jugé, en première instance au Phyx (lisez la Chambre des députés), en appel à l'Aréopage (lisez le Sénat), en cassation au Parthénon, lieu énigmatique encore, dont un troisième acte nous donnera prochainement le secret. En première instance, le théâtre, (car nous sommes en pleine comédie) représente à la fois le ciel, la terre et les enfers sociaux. L'archonte, polémarque (M. Gambetta) préside l'affaire devant un auditoire très divers, car nous y trouvons le Pape, les saintes Femmes, l'archonte Eponyne (M. Grévy), l'archonte Roi (M. Martel), le préfet de la Seine, le Grand Turc, directeur des Beaux-Arts, l'Innominato, poète, les citoyens Ferry, Bert, Barodet et Cantagrel, le général Cambronne, Madrier de Montjoyeux licteur, saint Fouettard, clérical jacobite, etc., enfin M. Desiré Laverdant, greffier : c'est l'auteur du livre. Me Petit-Jean, clérical-radical, est avocat du diable en première instance, c'est-à-dire qu'il plaide pour M. Ferry et ses complices. Nous ne résumerons pas son argumentation qui est, à coup sûr, sinon très amusante, au moins très drôle, et entrecoupée par les nombreuses et pittoresques interruptions de l'assistance. Il en ressort que Jules Ferry n'est ni laid, ni bête, ni méchant, et qu'en mangeant du jésuite il croit rendre service à Dieu ; les cléricaux sont au contraire incivils, impérieux, réactionnaires, ennemis acharnés de la République, par conséquent, ne méritant pas la liberté aussi ; malgré les efforts de l'honnête catholique libéral, Nicodème, la suppression de la liberté est votée à une immense majorité.

Après un entr'acte occupé par une partie de domino chez l'archonte Eponyne (M. Grévy), le procès est porté en appel devant l'aréopage, présidé par l'archonte Roi (M. Martel). L'auditoire n'a pas changé : seulement Me Petit-Jean plaide maintenant la cause de la liberté. Après avoir démontré que l'Église n'est nullement l'adversaire de la République, le spirituel avocat décoche, sur la gratuité, l'obligatoire et la laïcité, ses traits les plus mordants, prend fait et cause pour les jésuites et les disculpe en termes plaisants du relâchement dont on les accuse. Finalement, la cause de la liberté triomphe à une voix de majorité, celle de M. Jules Simon. Je ne veux pas essayer de donner une idée de ce livre curieux, spirituel assurément, plein de verve, mais d'une lecture un peu difficile. Il y a là un mélange de bouffon et de sacré qu'il est permis de blâmer, et l'auteur a maintes fois dessiné une caricature là où il eût été mieux de tracer un portrait exact. J'hésite d'ailleurs à prononcer un jugement, car la pensée de l'auteur n'est pas toujours bien saisissable. J'aime mieux m'en remettre au lecteur en signalant à son attention cette défense, de forme nouvelle, de la liberté d'enseignement.

P. Tallon.

Les Hommes de la Constituante. *Barnave*, par Anatole de Gallier. Paris, Rouquette ; Lyon, Brun, 1880, in-12 de 54 p.

Ce volume est le premier d'une collection des hommes de la Constituante ; il est consacré à l'une de ces personnalités dangereuses dont la mémoire a été gratifiée d'une réhabilitation trop facile. M. Anatole de Gallier évite cet excès. Sans être injuste envers Barnave, il le montre tel que le dépeignent ses propres aveux et les documents contemporains. Après avoir lu ce travail

consciencieux, on répète le jugement de Malouet : « C'était un jeune homme ardent, présomptueux, qui prétendait à la gloire de fonder la liberté en France, et qui a toujours marché en avant jusqu'à ce que les crimes et les malheurs publics aient fait cesser son ivresse en excitant ses remords. » Centre gauche, centre droit, Barnave pouvait être honnête ; mais quand de tels honnêtes gens se repentent, l'histoire ne leur doit que la pitié.

JUST DE BERNON.

VARIÉTÉS

BIBLIOGRAPHIE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

(Fin.)

Élévations sur l'Immaculée Conception de Marie, par L. M. PIN. — 1855, Paris, Jourdon, in-18.

Nouvel office de l'Immaculée Conception, composé par ordre de Pie IX, en latin et en français, avec une notice sur la Promulgation du Dogme... les litanies de l'Immaculée Conception... — 1855 Paris, Camus, in-18.

Des joies et des espérances de l'Église après la définition dogmatique, par le comte Henri de RIANCEY. — 1855, (Paris), in-18.

Glorification de la Vierge Immaculée; diocèse de la Rochelle, par M. l'abbé PETIT, chan. hon. — 1855, La Rochelle, Deslandes. in-8.

Glorification de la Vierge Immaculée, son heureuse influence. — 1855, Paris, Lanier, in-18.

Lettres à une dame russe sur le Dogme de l'Immaculée Conception, par le P. GAGARIN, S. J. — 1855-1857, Paris, Casterman, in-32.

Lettres sur l'Italie, souvenirs du 8 Décembre 1854. par M. Noël DE MIRE. — 1855, Lyon, Bauchu, in-8.

Cronaca delle feste, celebrate in Roma, per solennizzare la definizione dommatica dell' Immacolata Concezione... Descritta dal professore D. Stephano CICCOLINI. — Orvieto, 1855, in-8. [Ouvrage non terminé.]

Riflessioni, cenni storici e Bolla dommatica della Immacolata Concezione della Madre di Dio. — 1855, Turin, in-18.

Istruzione sull' Immacolato Concepimento di Maria SS. e sulla dommatica definizione di esso. — 1855, Pistoie, in-18.

Collezione di devotissime preghiere da recitarsi nella R. chiesa Constantiniana della Magiore in Palermo. — 1855, Palerme, typ. Barcellonna, in-4.

Misterio e Decreto dell' Immacolato Concepimento della Madre di Dio, solennizzati nella real cappella Palatina, Ragionamento historico di Alessio NARBONE, S. J. — 1855, Palerme, typ. de Fr. Lao, in-4.

Sull' Immacolato Concepimento della B. V. M. Sei sermoni detti nella cattedrale di Crema. — 1855, Milan, imp, de l'archevêché, in-8.

Solemnità per la definizione dogmatica dello Immacolato Concepimento, por Alessio NARBONE, S. J. — 1855, Palerme, in-4.

Della parte, presa della città di Parma, al gaudio cattolico, per la dommatica definizione... particolaramente con un solenne triduo nella basilica cattedrale ; narrazione storica. — 1855, Parme, Rossi-Ubaldi, in-8. [broch. de 30 p.]

Ricordo delle feste piemontesi. — 1855, Turin, Ribotta, broch. in-18.

Feste Torinesi al Santuario della Consolata. — 1855, Turin, Gaëtano Marietti, broch. in-18.

Solenne festo... in vignale. — 1855, Cazal, Andr. Casaccio, broch. in-18.

I fatti della città ed del archidiocesi di Oristano. — 1855, Cagliari, Timon, broch. in-8.

Notizie dei fatti nella diocesi d'Ivrea per occasione della definizione. — 1855, Ivrée, in-4.

Notizie dei fatti nella diocesi di Cagliari. — 1855, Cagliari, in-8.

Solenne adunanza in onore della Immacolata Concezione di Maria Vergine, tenuta dagli Arcadi, nella grande aula dei conservatori, in campidoglio, il di VIII dicembre MDCCCMIV. — 1855. Rome, imp. de la Chambre Apostolique, in-4.

Raccolta di prose e versi in onore dell' Immacolata concezione di Maria Vergine. Rome, 1855, impr. Tibertine, in-8.

In honorem Immaculatæ Deiparæ Conceptionis, ab universo clero veneto IX congregationum, in æde principe Mariæ formosæ celebratæ. Nonnulla carmina latina et italica, cum inscriptione. — 1855, Venise, Laur. Gaspari, in-4.

Serto di fiori, per lo Immacolato Concepimento di M. V. — 1855, Naples, in-8.

Sull' una Immacolata : prose e poesie del canonico Nicolas Bascero. — 1855, Naples, in-8.Du même, même date et même lieu : *Votiva epigrammata.*

Inno, di canonico Giuseppe Vago. — 1855, Naples, in-8 [pièce].

Elegia [lue dans l'Acad. Pontaniana]. — 1855, Naples, in-8 [pièce].

Le Laudi di Maria, florilegio di poeti italiani di ogni secolo, di Giovanni Finazzi, can. teolog. della cathedr. di Bergamo. — 1856, Milan, in-8.

Alla maggior gloria di M. SS. Immacolata. [Recueil polyglotte de poésie]. — 1855, Vérone, gr. in-8.

Sulle relazione della pittura e della poesia colla sentenza dogmatica dell' Immacolato Concepimento di Maria Vergine, discorso del prof. Giuseppe Tacci. — 1855, Sinigaglia, in-8 [pièce].

Die unbefleckte Empfængniss der seligsten Jungfrau Maria. Eine dogmatische Abhandlung zunæchst für gebildete Katholiken, von J. Einal. — 1756, Aubersbourg, in-8 [broch. de 44 p.].

Die heiligen Geheimnisse Mariae der jungfræulichen Gottesmutter, in einer Reihe von Predigten dargestellt, von D. Joh. Theod. Laurent, Bischof. — 1856 Mayence, 2 vol. in-8.

Liebfrauen-Predigten. von P. Ludwig Fritz. — 1856, Schaffhouse, 2 vol. in-12.

La Vierge Immaculée, patronne de la Belgique, ou Témoignages... recueillis dans les annales belges depuis les temps les plus reculés..., par le R. P. Speelman, S. J. — 1856, Tournai, Casterman, 2 vol. in-18.

La Parole de Pie IX, ou la douleur, la joie et l'espérance de l'Église, conférences prêchées en 1854, par le P. Dechamps...— 1856, Bruxelles, Goemaere, in-8.

Iconographie de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie, par Mgr Malou, évêque de Bruges. — 1856, Bruxelles, Gœmarre, in-8.

Maria Immaculada. Recuercos historicos y afectuosos desahagos que luego despues de haberse definido dogmaticamente, el misterio de la Concepcion Immaculada de SS. Virgen Maria, escribio D. Joaquin. Roca y Cornet. — 1856, Barcelone, Jose Ribet, in-8.

Armonias angelicas a la Immaculada Concepcion de Maria Santissima, novenaria par D. Juan Marty y Canto, presb. 1855, Barcelone, broch. gr. in-8 [50 p. de paroles et musique]. — Du même : *Mes lirico de Maria : los cancioneros de Monserrat.* [Paroles et musique]. — 1856, Barcelone, gr. in-8.

Congrès scientifique de France; 22e session : tenue au Puy en Septembre 1855. [Tome Ier p. 738-741, et tome II, p. 625-628 : Notice de M. Aymard, sur

cette question du programme : Les confréries religieuses littéraires et artistiques... de N. D. du Puy...] — 1856, Le Puy, Marchessou, 2 vol. gr. in-8.

La Dommatica definizione dell' Immacolato Concepimento della B. V. M., apologetico per Domenico Gualco... — 1855-1856, Gênes, 2 vol. in-8.

Il dogma della Immacolata, ragionamenti del sacerdote Alimonda. — 1856, Gênes, Gaët. Schenone, in-8.

Il Domma dell' Immacolato Concepimento... di S. Em. Rev. il signor Card. Franc. Gaude, trad. dal prof. Salv. Cumbo. —1856, Rome, Typ. des Sciences, in-4.

L'Immacolato Concepimento, Pio IX, ed il cattolicismo, per cura del dottor Gian Domenico Mazzota di Antonino, da Filadelfia, *con* 31 *sermoni dell' Immacolata.* — 1856, Naples, Gius. Cuerrera, in-8.

Il sacro Domma dello Immacolato Concepimento, ragione del miglioramente della morale, lavore del caval. Nic. M. Santoro, s.-intendente di Barletta. — 1856, Naples, imp. du Fibreno, in-4.

Memorie intorno alla festa della Purissima Concezione di Maria Vergine SS., che si celebra annualmente da' tre stamenti del regno di Sardegna.—[S. l. n. d.] in-8.

La fede et la devozione a Maria sempre Immacolata, dichiarata e proposta coi sentimenti e colle parole de' SS. Padri, da Luigi Parodi. — 1856, Rome, imp. de la « Civiltà Cattolica, » in-12.

La Verità e la Bugia, ossia la definizione dell' Immacolata e il libre del prete Anastasio Donetti.— 1856, Rome, imp. de la « Civiltà cattolica, » in-12.

Les Polonais à N.-D. des Victoires. Lettre à Son Em. le cardinal Villecourt, par le P. Ielowicki. — 1856, Paris, in-8.

Descripção da Solemnidade, que per occasião da publicação da bulla dogmatica, sobre o mysterio da Immaculada Conceição de Maria SS. mandou celebrar o Exc. e Rev. S.N.R. Romualdo Antonio de Sexias, *Archebispo metropolit. e Primaz do Brazil, no dia* 8 *Dec. de* 1856. — 1857, Bahia, in-8.

L'Immaculée Conception de la bienheureuse Vierge Marie, considérée comme dogme de foi, par Mgr Malou, évêque de Bruges.— 1857, Bruxelles, Gœmaere, 2 vol. in-8. (La plupart des ouvrages antérieurs au dix-neuvième siècle sont analysés dans ce recueil.)

L'Immaculée Vierge Marie, par le P. Lagiet, oblat de l'Imm. Conception. — [1857], Paris et Lyon, Pelagaud, in-18.

Ave, salutations à Marie Immaculée, nouveau mois de Marie, par M. l'abbé Sagette ; précédé de l'*Exposition du dogme de l'Immaculée Conception,* par le P. Faber. — [1857,] Paris, Bray, in-18.

Neuvaines à Marie et livre complet de prières, par M. l'abbé C. M. Le Guillou. — 1857, Paris, Ambr. Bray, 1 vol.

Traité historique et dogmatique de la définition du dogme de l'Immaculée Conception de la S. Vierge, dédié à Mgr Parisis, par l'abbé Robitaille, chan. titul. d'Arras.— 1857, Arras, Lefranc, in-12.

L'Immaculée Conception au point de vue rationel, par Arthur de Grandeffe. — 1857, Paris, Lacour, in-8.

Dell' Immacolato Concepimento di Maria e della sua dommatica definizione, dialogo polemico famigliare, con appendice di pie pratiche, di Giov. Finazzi. — 1857, Milan, imp. de l'Archevêché, in-12.

Conferenze pacifiche per la soluzione di alcuno difficoltà, interno al Dogma dell' Immacolata Concezione, ecc. publicate, dal Sacerd. Giuseppe Carpanetti, prof. di theolog. nel semin. vesc. di Pavia. — 1857, Pavie, Fusi [in-8].

Undici discorsi e conferenze intorno all' Immacolato Concepimento di Maria SS., del R. P. Caggione. — 1858, Paris, Gaume, in-8.

La Congregacion de Ripoll. — 1859, Vich, imp. Valls, 1 vol. in-8.

Le Mois de Marie de l'Immaculée Conception, par le P. Gratus, de l'Oratoire. — 1859, Paris, Doniol, in-8.

Exaltation de saint Joseph dans le Mystère de l'Incarnation. Définition réelle du dogme de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie : Traité sur les cultes israélite et protestant, par un laïque [F. Labrusse]. — 1859, Paris, Dentu, in-8.

Le Vittorie della chiesa. — 1859, Milan, 1 vol. in-8.

Rime di vario metro sulle laudi lauretane, del canonico Gaëtano Rosetti. — 1859, Bertinroo.

Katholska Kyrkans Lara om Marias obeflackade aflelse emot Biskop Fahlcrantz' Inkast sarskildt aftryck af katholska Larans sanning. — 1859, Stockholm, Trycks hos G. E. Ljünggren, in-8.

El Mes de la Immaculada Concepcion. — 1860. Madrid, in-8.

La España a la Immaculada, documentos 700. — 1860, Madrid, in-8.

Notice sur la collection des documents relatifs à la définition du dogme de l'Immaculée Conception de la très-sainte Vierge qui sont conservés dans la cathédrale de Notre-Dame du Puy [par M. l'abbé Marie-Dominique-Henri Sire, directeur au grand séminaire de Saint-Sulpice, à Paris]. — 1860. Le Puy. Marchessou, in-8. (Indicateur précieux, rédigé par l'auteur même de la collection qu'il décrit et qui nous a fourni presque tous les renseignements propres à cette notice, depuis le commencement du dix-neuvième siècle.)

Metodo elemental de canto llano, obra compuesta y dedicado à la immaculada reina de los Angeles Maria, por D. Juan Garcia, presbitero. — 1862, Valence, Imp. José Ruis, in-8.

L'apparition à la Grotte de Lourdes en 1858. — 1862, Paris, Lecoffre, 1 vol.

Orationes habitæ coram SS. D. N. Pio IX, et Carmina. — 1862, Rome, in-8.

De Immaculata Deiparæ Conceptione — Hymnologia Græcorum.— 1862, Rome, Lib. de la Propagande, in-8.

Saint Thomas et l'Immaculée Conception. — 1863, Paris, Poussielgue-Rusand, 1 vol.

Il Giubileo Pontificale di Sua Santità Papa Pio Nono. — 1871, Rome, typ. Monaldi frères, 1 vol.

Pio Nono, Pensieri di Paolo Mencacci, romano. — 1874, Rome, in-8.

Le Puy et Rome. — Souvenirs et monuments du 8 *décembre* 1854. — 1876. Paris, E. Plon, in-8 [br de 36 p.]

Bibliothèque monumentale... des quatre cents traductions manuscrites de la Bulle de l'Immaculée Conception faites par les soins de M. l'abbé Sire. — 1878, Paris, in-8 [br. de 44 p.]

Notre-Dame de Lourdes, l'Immaculée, la Toute Sainte Mère de Dieu, à Rome et à Paris (1877-1878). — 1879, Saint-Cloud, in-8 [br. de 28 p. avec vignette.]

Rhythmi et carmina variis è monumentis excepta, in honorem Mariæ Virginis Immaculatæ; anno primi ejus jubilæi. — 1879, Parme, ex off. Fiaccadoriana, in-8 [tiré à 200 exempl.]

Le triomphe de l'Eglise et le salut de la France par la Sainte-Vierge Immaculée et le Souverain-Pontife infaillible... par G. L., prêtre. — 1879, Paris, in-16.

L'année jubilaire de l'Immaculée Conception, du 8 *décembre* 1879 *au* 8 *décembre* 1880, *et les espérances de l'Eglise et de la France...* par l'abbé F.-J. d'Ezerville. — 1779, Paris, Œuvre de S. Paul, in-12.

Marie, Mère de Dieu et toujours Vierge, a été conçue sans péché. — Pensées en prières, par le L. P. M. Xavier de Franciosi, S. J. — 1879, Paris, chez Taranne, in-12 avec gravure.

L'Immaculée Conception, cantate à la *Très Sainte Vierge, paroles de*

M. l'abbé Delor, *musique de* Cécilio Charreire. — 1879, Paris, J. Hielard. in-4.

L'Immaculée Conception... Mélodies,..; musique de l'abbé W. Moreau.— 1879, Paris et Poitiers, in-4.

Cantate de Luigi Morini, 2er prix du concours ouvert par le Comité catholique de Lille. — 1870, [Rome, in-4.]

La Pieuse croisade, ou la médaille de l'Immaculée Conception, par le R. P. Devon, S. J. — 1879, Moulins, in-32.

Le Premier jubilé de l'Immaculée Conception, mandement de S. E. le cardin.-archevêque de Paris..., avec préface par R. P. Largent, de l'Oratoire. — 1879, Paris, Poussielgue, in-32.

Mandements et lettres pastorales de NN. SS. les Archevêques et Evêques d'Avignon, Agen, Arras, Autun, Châlon et Mâcon, Angoulême, Bayonne, Besançon, St-Flour, Langres, Laval, Limoges, Le Mans, Nancy et Toul, Reims et Vannes, à l'occasion du 25e anniversaire de la Proclamation de la Bulle Ineffabilis.

Mensaje a la virgen Immaculada, per el primer jubilio de la definicion dogmatica. — 1879, Barcelone, in-16.

Discurso que en la veladu religiosa artistico-litteraria, celebrada el 8 de decembro de 1879 en el Palace Arzozispal de Sevilla pronuncio el Illo. S. Dr. D. Servando Arboli. — 1880, Séville, in-16.

Un grand Monument catholique, par M. de Toystot. — 1880, Paris, in-8.

OUVRAGES OPPOSÉS AU DOGME DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

Lettre à N. S. P. le pape Pie IX, sur l'impossibilité d'un nouveau dogme de foi, relativement à la conception de la S. V., par M. l'abbé Laborde. — 1854, Paris, Dentu, in-12. [broch. de 27 p.]

La Croyance à l'Immaculée Conception ne peut devenir dogme de foi; en réponse aux divers écrits qui ont paru de nos jours sur cette controverse, et discours sur quelques fausses légendes touchant la dernière partie de la Passion de N.-S. J.-C.; par l'abbé Laborde. — 1854, Paris, Dentu, in-12.

Proposta di alcune difficoltà, che si oppongono alla definizione dogmatica della Immaculata Concezione. — Turin, impr. du Progrès, in-12.

Lettera di un sacerdote cattolico ai vescovi della chiesa di Dio, per representar loro che la sentenza dell' Immacolata Concezione della B. Vergine Maria non può essere definita dottrina di fede cattolica. — 1854, Turin, impr. du Progrès, in-8 [broch. de 64 p.]

Die Frage der unbefleckten Empfængniss nach dem französischen der Eduard Laboulaye bearbeitet. — 1855, Berlin, in-8 [broch. de 55 p.]

Papst Pius IX und sein dogma von der unbefleckten empfangenis der jungfrau Maria, nach der geschichte beleuchtet, von einen protestanten. — 1855, Leipzig, in-8 [broch. de 71 p.].

Ehrenrettung der seligen jungfrau Maria, der mutter unsers Hern und Heilander Jesu-Christi, gegen die pabstlichen verunglimpfungen, von Wimmer, prediger. — 1855, Brême, in-8, [broch. de 70 p.]

The novelty and nullity of the papal dogma of the Immaculate Concepcion, preached in Grace church, Baltimore, 24 march 1855, by A. Coxe. — 1855, Baltimore, imp. James frères, fin in-8.

The blessed Virgin vindicated; preached in St-Lukes church, Baltimore 25 march 1855, by the rev. Ch. W. Rankin. — 1855, Baltimore, imp. J. Robinson, in-8.

Christ and not the Virgin Mary, the dead of the new creation .. preached in

Mount Calvary church, Baltimore, 25 march 1855, by the rev. Cornelius E. SWOPE. — 1855, Baltimore, imp. J. Robinson, in-8.

The new papal dogma false and superstitious, tow sermons delivered in chapel of the college of Saint-James (Maryland); one by RUSSELL, the other by HEREOOT. — 1855 [Baltimore], in-8.

Rome : her new dogma and our duties, a sermon preached before the university at St-Mary's church. Oxford, by SAMUEL, lord Bishop of Oxford. — 1855, Oxford et Londres, John Henry Parker, in-12 [broch. de 40 p.].

Nulidad de la definition dogmatica de Su Santitad Pio IX, acerca del misterio de la Immaculada Conception [signé : J. J.V. T. (José Jimenez y. TEIXIDO)].— 1855, Madrid, imp. del' Europe, in-8 [broch. de 32 p.].

Un nouveau dogme. Histoire de l'Immaculée Conception, par M. Alphonse PEYRAT. — 1855, Paris, librairie nouvelle, in-8.

Un dogme nouveau concernant la Vierge Marie [sermon prêché dans le temple de l'Oratoire] par Athanase COQUEREL. — 1855, Paris, Cherbulliez, in-12 [broch. de 34 p.]

Du Pape, à propos de l'Immaculée Conception, par M. PUAUX. — 1855, Rochefort, Mercier. in-8 [pièce].

Rome à Paris, lettre à Mgr l'Archevêque, par M. BUNGENER. — 1855, Paris, Cherbulliez, in-12 [pièce].

Observations d'un théologien sur la bulle de Pie IX, relative à la conception de la S. V. — 1855, Paris (chez les principaux libraires), in-8 [broch. de 75 p.].

L'Observateur catholique [revue mensuelle]. — 1855 (et suiv.), Paris, Huet, in-8.

La Questione dell' Immacolata Concezione della B. M. V. trattata e decisa da S. Bernardo, S. Tomasso e S. Bonaventura, con note ad aggiunte, di un sacerdote cattolico. — 1855, Turin, imp. de l'Union typogr., in-12.

Il dogma del 8 decembre, lettere del prete Atanasio DONETTI ; *ai veri amatori della religione.* — 1855, Bellinzona, Colombi, in-12.

Cattolische antwort auf die papastliche bulle über die empfangniss Maria, von Thomas BRAUK, priester zu Holzkirchen in Niederbaiern, bisthum Passau.— 1856, Ottenburg, in-8.

Relation et mémoire des opposants au nouveau dogme de l'Immaculée Conception et à la bulle Ineffabilis, par M. l'abbé LABORDE. — 1856, Paris, Dentu, in-12.

Herderlyk onderrigt van dem aartbisschop van Utrecht en de Bisschoppen van Harlem en Deventer over de onbevlekte der H. Maagd Maria. — 1856, Utrecht, J. A. Van Woestenberg, in-8. [Œuvre de NN. SS. Van BUNL, DERKAMP et Van SANTEM].

Juicio doctrinal sobre el decreto Pontefico, en que se declara articulo de fe catolica que la Gran Madre de Dios fuè preservada de la mancha del peccado original, escrito par un teologo de los de Cuatro al Cuarto. — 1857 [s. l.],in-8.

Etudes sur le nouveau dogme de l'Immaculée Conception : l'Immaculée Conception devant l'Ecriture sainte et la tradition des Pères; — De la fête de l'Immaculée Conception; — Observations sur le dernier ouvrage de Mgr l'évêque de Bruges; publié par les auteurs des « Essais sur la réforme catholique. » — 1857, Paris, Chamerot, in-8.

On trouvera aussi dans le *New York Church Review* (fév. 1849), et dans le *Siècle*, la *Presse*, le *Journal des Débats*, de l'année 1854, les articles de *Cerberus Coxe*, et de MM. Alphonse Karr, Alph. Peyrat, Edouard Laboulaye, contraires au dogme qu'il était donné à Pie IX de proclamer.

— En même temps que les journaux catholiques ont prêté leur concours filial à la propagation du dogme de l'Immaculée Conception, ils ont réfuté

les erreurs contenues dans ces protestations heureusement rares; on les consultera donc aux dates correspondantes; nous signalerons cependant les périodiques suivants d'une façon plus expresse :

Ami (L') de la religion : — 21 août 1849 ; — 5 octobre 1850 ; — 28 janvier et 11 février 1851 ; — 7 décembre 1854 (art. de M. l'abbé Sisson) ; — 9 déc. 1854 (art. de M. l'abbé Cognat) ; — 1er août 1857 ; — 27 et 30 oct. 1857 (art. de M. l'abbé Sisson); — 13 et 23 janvier 1858 (art de M. l'abbé Quinard.)

Annales catholiques de Genève : — avril 1855.

Annales de la Propagation de la foi;—tome XXVIII, p. 377;—tome XXX, p. 26.

Armonia (L') de Turin : — 18 mars 1857.

Catholic mirror, de Baltimore : —31 mars, 12 et 26 mai, 2, 9, 18, 23 juin 1855 (art. du P. Fr. Xav. Kuaekstedt, S. J.).

Civiltà (La) cattolica :—7 oct., 2 déc. et 5 fév. 1854 ; — 5, 20 janv. 1855 ; — 4 oct. 1856 ; — 18 avril, 6, 9 déc. 1857.

Correspondant (Le) : — 25 janvier 1855 (lettre de M. Alex. de St-Albin) ; — 10 décembre 1879.

Cruz (La), de Séville : — (Organe particulier du culte de Marie, auquel est consacré chaque numéro de décembre) : tome IV, p. 127 (réponse au journal *El Latigo*); — tome V, p. 71 (réponses au journal *La Europa*); p. 198, 458;— tome VI, p. 25, 137, 194 (réponse au journal *La Juventud liberal*); p. 273 ; — tome X, p. 770.

Dublin (La) Review : — oct. 1856.

Précis historiques : — 1er mars, 1856.

Revue (La) catholique de Louvain : —janv. et déc. 1855 ; — fév. 1856.

Univers (L') : —30 et 31 août 1854 (art. du P. Lannurien ;—7 déc. 1854 (art. du P. Gagarin); — 15 déc. 1854, 26 janv. et 12 mars 1855 (art. de M. l'abbé Cornet, en réponse aux journaux protestants d'Allemagne : *La Kreuzzeitung, la Gazette d'Augsbourg, la Gazette d'Elberfeld, la Gazette du Weser, le Temps de Berlin*); — 6 juin et 18 déc. 1855 (art. du P. Sturm); — 2 mars et 21 avril 1857; — 5, 7 juillet, 23, 26 oct. 1857 (art. de M. l'abbé Cornet); — 7 août et 7 sept. 1857 (art. de Dom Pitra); — 8 déc. 1879 (n° consacré tout entier à l'histoire de l'Immaculée Conception). F. E.

LES LANGUES ET LES LITTÉRATURES FRANÇAISE ET ALLEMANDE DANS LE GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

« Les Luxembourgeois ont de tout temps montré qu'ils pouvaient s'appliquer à l'étude des différentes sciences et toujours ils ont été sous ce rapport à la hauteur de leurs voisins. » Dernier discours de S. A. R. le Prince Henri des Pays-Bas, prononcé à la séance de l'Institut R. G.-D. le 13 novembre 1878).

L'idiome national (1) du Grand-Duché étant resté inculte jusqu'en 1849, et n'ayant d'ailleurs jamais été répandu hors des étroites limites du pays, les autorités, ainsi que les écrivains du Luxembourg, ont dû recourir à des langues étrangères, aussi bien pour communiquer avec les habitants que pour les relations internationales. Bien que le Grand-Duché ait le même souverain que la Néerlande, le hollandais n'y a jamais été en usage, non plus que le flamand, même pendant la longue union du Luxembourg avec les Pays-Bas catholiques. C'est le latin qui a été la première langue littéraire usitée dans le bassin de la Sûre et il continua à être employé concurremment avec le

(1) Il a été l'objet d'une étude spéciale dans ce recueil, t. XXVI, octobre 1879, p. 340-346.

français et le moyen ou le haut allemand, pendant tout le moyen âge et jusque dans les temps modernes. Même après que le gouvernement y eut renoncé, les Jésuites s'en servaient encore pour l'enseignement dans leur florissant collège de Luxembourg, et leurs élèves devaient le parler même pendant les récréations. De nos jours, l'abbé M. N. Muller a écrit de belles odes saphiques en l'honneur de la sainte Vierge, une idylle et des chronogrammes dans la langue universelle de l'église catholique; c'est en latin que le professeur A. Namur lui a adressé des félicitations jubilaires (1841), que l'abbé Kleyr a félicité Mgr Adames de sa consécration (1863), que le vicaire apostolique J. Th. Vander-Nôot a publié ses *Monita ad Clerum*, que A. Namur et J. N. Bourggraff ont écrit l'un une dissertation (1855), l'autre un programme archéologique (1839), enfin que J. A. Diehl a traduit la *Cloche* de Schiller, dans le mètre de l'original, avec la rime et en observant les règles de la quantité (1862).

Malgré ces faits exceptionnels, le latin est depuis longtemps une langue morte dans le Luxembourg. Au douzième siècle, le français lui succéda sans pourtant le supplanter: la plus ancienne charte luxembourgeoise en notre langue date de 1198 (1); la plus ancienne en allemand est un traité du 27 septembre 1248, conclu à Thoron sur la Moselle inférieure par des princes allemands et il ne concerne le Luxembourg que parce que le comte de ce pays y est désigné comme arbitre. Ce n'est guère qu'au XIVe siècle que l'allemand commence à être écrit dans le Luxembourg même, d'ailleurs assez rarement et seulement dans les actes privés; le latin et le français continuaient à être les langues du gouvernement; ce n'est pas un comte ami de la France, comme l'était Jean l'Aveugle, roi de Bohême, qui aurait préféré l'allemand; il ne se servait de cet idiome que dans ses traités avec les princes de l'Empire, mais presque jamais dans ses relations avec les Luxembourgeois. Ses fils au contraire et ceux de ses descendants qui avaient en Allemagne leurs principaux intérêts, se servirent aussi souvent de l'allemand que du latin. Mais, sous les ducs de Bourgogne, Philippe le Bon et Charles le Téméraire, qui avaient réuni et cherchaient à rattacher le Luxembourg le plus fortement possible à leurs autres duchés, comtés et seigneuries des Pays-Bas, le français reprit le dessus et il conserva la qualité de langue du gouvernement sous les régimes les plus divers, aussi bien sous la domination espagnole que sous celle de l'Autriche. Et c'était naturel : le Duché faisait désormais partie d'un nouveau tout, le cercle de Bourgogne, à peu près indépendant de l'Empire et où les populations wallonne et française furent presque toujours en majorité. Lorsqu'elles tombèrent en minorité, par suite de la cession à la France de la Franche-Comté, de l'Artois, du Cambrésis, d'une partie du Luxembourg, du Hainaut et de la Flandre, le pli était pris ; l'usage ancien fut maintenu et le français conserva ses privilèges dans le Luxembourg, aussi bien que dans les provinces purement wallonnes. Il ne le perdit même pas en 1839, lorsque le Grand-Duché eut été réduit à sa partie orientale où les paysans parlent un dialecte germanique. Par un rescrit du 17 novembre 1841, le Roi Grand-Duc ordonna que toutes les écritures concernant l'administration fussent rédigées en français, à l'exception de celles qui touchaient à la forteresse fédérale et à la Confédération germanique. Ce règlement ne

(1) Editée dans *Publications de la Société pour la recherche et la conservation des monuments historiques dans le Grand-Duché*, in-4. t. VI, p. 71. Cfr XIV, p. 71; XXII, p. XVIII-XIX; — J. B. Wolff, *Recherches historiques sur la langue administrative du pays de Luxembourg* dans *Programme de l'Athénée R. G. D. de Luxembourg* 1842-3; — *Table chronologique des chartes et diplômes*, publiée par M. Wurth-Paquet, passim.

fut naturellement pas abrogé lorsque la Confédération eut été dissoute et que les grandes puissances eurent reconnu le Luxembourg comme État autonome et neutre (Traité de Londres du 11 mai 1867). La *Constitution* du 18 octobre 1868, actuellement en vigueur, porte que « l'usage des langues francaise et allemande est facultatif et ne peut être limité (§ 23) ». Aussi les fonctionnaires doivent-ils posséder les deux langues (*Arrêtésur l'organisation et le service des bureaux*, 8 février 1878, § 5). Dans l'enseignement il est fait une part égale à l'allemand et au français comme langues véhiculaires ; le choix des manuels et des livres de classe est fait en conséquence (*Réglement général de l'enseignemeut supérieur et moyen*. Arrêté du 7 juin 1861, § 11).

Ce rapide aperçu fait comprendre pourquoi la langue et la littérature nationales ont été jusqu'ici si peu cultivées dans le Grand-Duché, tandis que les langues et littérature française et allemande y ont été et y sont encore en honneur. Toutefois l'allemand, bien que employé depuis des siècles, dans les actes publics et surtout dans les transactions privées, est d'importation récente comme langue littéraire. Pendant les trois derniers siècles, bien peu de livres allemands ont été composés dans le Duché de Luxembourg ou sont sortis de ses presses actives ; leur nombre a augmenté à mesure que diminuait celui des publications latines; mais malgré de réels progrès depuis un demi-siècle, il est encore loin d'égaler celui des livres français. Au reste, il n'y a pas de ligne de démarcation nettement tracée entre les deux langues ; elles figurent l'une à côté de l'autre dans la plupart des recueils et beaucoup d'écrivains, comme les abbés J. P. Maeysz, Fr. Muller, Kleyr, Engling, Schœtter et les professeurs J. B. Wolff, P. D. Joachim, Ch. Faber, se sont servis de l'une et de l'autre.

Le Grand-Duché de Luxembourg, réduit au tiers à la suite des trois démembrements de 1659, 1815 et 1830, n'a aujourd'hui que 258,600 hectares et environ 210,000 habitants; sa population correspond à celle d'un gros arrondissement et sa superficie à celle de deux petits. Notre examen ne doit pas porter sur les nombreux luxembourgeois, comme Altmeyer, A. Lentz, A. Meyer, Jean-Pie Namur, Thyes, J. Britz, Funck-Brentano etc. etc., qui ont émigré en Belgique, en France, beaucoup plus rarement en Allemagne, ou qui ont fondé des colonies dans les États de Iowa, Illinois, Minnesota, Wisconsin; il ne doit comprendre que les écrivains luxembourgeois qui sont dans le pays, ou les quelques étrangers qui s'y sont établis et y ont publié leurs œuvres. Ainsi restreint le sujet n'est guère étendu; il n'offre pas moins de grandes difficultés; car les savants du Grand-Duché qui ont réuni tant de documents pour la statistique matérielle , ont presque totalement négligé de recueillir les faits qui nous aideraient à dresser la statistique intellectuelle. En outre, l'obligation du dépôt légal n'existe pas dans le Grand-Duché et il n'y a par conséquent pas de recueil pour y consigner les titres des ouvrages imprimés. Si l'on veut connaître ceux-ci, il faut recourir aux journaux et surtout à la liste bibliographique des ouvrages offerts aux sociétés savantes. Il n'y a pas non plus d'histoire récente ni complète de la littérature luxembourgeoise. L'estimable mémoire du professeur J. Neumann sur les *Auteurs luxembourgeois* (dans *Programme de l'Athénée*. 1856 in-4) ne s'étend pas jusqu'au dix-neuvième siècle, et la *Typographie luxembourgeoise* par le président Wurth-Paquet (*Publications de la Société archéologique*, T. II, VII, VIII) s'arrête également vers 1800. On ne trouve donc de renseignements surles écrivains contemporains du Grand-Duché que dans les précieux rapports de A. Namur sur les travaux de la Société d'archéologie et deses membres, dans les notices bibliographiques des journaux et surtout

dans la volumineuse biographie luxembourgeoise du Dr Neyen. Ces ressources sont insuffisantes; il restera sans doute des lacunes dans le présent essai ; mais tel quel il donnera une idée passablement exacte de ce que les Luxembourgeois ont produit dans quarante ans de labeur intellectuel.

Leur pays est trop petit pour faire vivre des littérateurs de profession: aussi n'y en a-t-il pas; on y trouve en revanche plusieurs institutions fort propres à susciter des travaux scientifiques et littéraires: les sociétés savantes, les corps constitués, l'Athénée, les progymnases et d'autres écoles. — La *Société pour la recherche et la conservation des monuments historiques dans le Grand-Duché de Luxembourg* (1), fondée en 1845, a déjà fourni une longue carrière, d'abord comme compagnie isolée jusqu'en 1867 (2), ensuite comme *Section historique* de l'Institut R. G. D. de Luxembourg, à partir de 1868 (3). Les deux autres sections sont formées de la *Société des sciences naturelles et mathématiques*, fondée en 1850, et de la *Société des sciences médicales*, fondée en 1866. Elles publient également l'une des *Annales* depuis 1853 et un précieux recueil d'observations météorologiques, l'autre un *Bulletin*. La *Société pour la restauration de l'église de Saint Willibrord à Echternach*, qui a déjà accompli une grande partie de son œuvre, publie aussi des comptes rendus de ses assemblées générales. Il y a en outre une *Société R. G. D. d'agriculture*, fondée en 1846, dont le *Bulletin mensuel* est arrivé à sa 31e année en 1879, et un *Cercle agricole et horticole*, fondé en 1852, dont la série d'*Annales* commence en 1854. La *Commission gouvernementale d'agriculture*, réorganisée en 1843, publie un *Rapport général*, dont le t. X, paru en 1877, correspond à l'année 1875, on y trouve tous les renseignements désirables sur la situation agricole du Grand-Duché. La *Chambre de Commerce*, organisée en 1841, donne tous les trois ans un *Rapport général sur la situation du commerce et de l'industrie*. Certaines municipalités, comme celle de la ville de Luxembourg font imprimer leur *Rapport sur l'administration et la situation des affaires communales*. La *Chambre des députés*, de même que les assemblées qui l'ont précédée, sous d'autres noms, a un *Compte rendu de ses séances*, et le Gouvernement, outre son *Mémorial législatif et administratif*, qui contient les actes officiels, publie, tous les trois ans, un *Exposé de la situation administrative du Grand Duché*, et, tous les cinq ans, un *Exposé de la situation administrative des communes*.

L'Athénée de Luxembourg est plus qu'un lycée, parce qu'il a vingt cours supérieurs de sciences et de lettres qui correspondent à ceux de nos facultés; aussi plusieurs de ses professeurs sont-ils de véritables savants, comme on peut s'en assurer en parcourant les programmes annuels, qui doivent être accompagnés d'un mémoire écrit par l'un d'eux et qui leur fournissent tout à la fois l'occasion et le moyen de traiter les questions les plus diverses: monographies historiques, biographies, notices littéraires, mémoires de géographie, de mathématiques, de physique, d'histoire naturelle. Les progymnases de Diekirch et d'Echternach, l'école normale de Luxembourg et quelques écoles primaires supérieures, ont aussi des programmes qui ne sont pas de simples listes d'élèves, mais qui contiennent de bons travaux des maîtres. Le clergé, influent et considéré dans le pays, compte parmi ses membres nombre d'hommes lettrés ou érudits qui, à l'instigation de leur

(1) On l'appelle souvent par abréviation *Société archéologique*.

(2) Les 22 volumes de cette première série portent le titre de *Publications de la Société pour* etc.

(3) Il y a déjà 11 volumes dans cette série; les 8 premiers in-4, les 3 suivants gr. in-8, à partir de 1876.

évêque, ont formé une *Association pour l'art chrétien* ; celle-ci se compose de trois sections, architecture, sculpture, musique, et publie un recueil depuis 1841.

CHRONIQUE

Nécrologie. — M. Louis-Gabriel-Léonce Guilhaud de Lavergne, sénateur inamovible, mort à Paris le 6 janvier, était né à Bergerac le 24 janvier 1819. Il fit ses premières armes dans la littérature, écrivant dans la *Revue du Midi* de Toulouse, se faisant admettre maître ès jeux floraux, et obtint une chaire, qu'il n'occupa pas, à la faculté des lettres de Montpellier pour l'enseignement de la littérature étrangère. C'était en 1838. Il quitta la province, vint à Paris, où il entra au conseil d'État, devint sous-directeur au ministère des affaires étrangères, puis député dans nos diverses assemblées, et enfin sénateur. Il se tint assez en dehors de la politique de 1848 jusqu'en 1851. En 1853, il fut nommé membre de l'Académie des sciences morales et politiques en remplacement de M. Léon Faucher. Il occupa la chaire d'économie rurale à l'institut agronomique de Versailles (1850-1852). Ses travaux les plus importants sont consacrés à des économies politiques. En voici la liste : *Dictionnaire encyclopédique usuel* (1841-42), publié sous le pseudonyme de Ch. Saint-Laurent ; — *Essai sur l'économie rurale de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande* (1854) ; — *Économie rurale de la France depuis* 1789 (1860) ; — *La Constitution de* 1852 *et le décret du* 24 *novembre* (1861) ; — *Les Assemblées provinciales sous Louis XVI* (1861) ; — *Éloge historique de M. le duc Decazes* (1863) ; — *La Banque de France et les banques départementales* ; *suivi d'une notice historique sur la Caisse d'escompte avant* 1789 (1865) ; — *L'Agriculture et la population en* 1855 *et* 1856 (1865) ; — *Le Marquis de Chastellux* (1865) ; — *L'Agriculteur et l'Enquête* (1866). — Il a donné une active collaboration au *Journal des Économistes* et à la *Revue des Deux Mondes*.

— Mgr Louis-Anne Dubreuil, mort le 13 janvier, sur le siège archi-épiscopal d'Avignon, était né à Toulouse le 18 janvier 1808. Après de brillantes études dans sa ville natale, et au petit séminaire de l'Esquille, au grand séminaire sous la direction des prêtres de Saint-Sulpice, il fut appelé par Mgr d'Astros à enseigner la rhétorique au petit séminaire de Polignan. En même temps, il cultivait la poésie, ses œuvres furent plusieurs fois couronnées aux concours des jeux floraux. Elles lui valurent le titre de mainteneur et plus tard, il fut admis à l'académie des félibres de Provence. De Polignan, il passa à l'école de Sorrèze, où il occupa avec éclat la chaire d'éloquence et de philosophie. En 1842, il fut nommé par Mgr de Montpellier directeur du petit séminaire de Saint-Pons. Il fut appelé à l'évêché de Vannes le 5 juin 1861, et le 23 octobre 1863 transféré à Avignon. Ses œuvres consistent principalement dans ses lettres pastorales. Nous citerons ses lettres sur *l'Envahissement de Rome par le gouvernement italien* (1870) ; — *sur le Sacré-Cœur* (1871) ; — *sur les Reliques de sainte Anne* ; — *sur Pie IX* (1878). — La dernière qui soit sortie de sa plume est sans doute sa lettre d'adhésion du 1er janvier, à la bulle *Æterni Patris*.

— Le 5 janvier s'éteignait à Paris un écrivain distingué, un des représentants de la presse les plus honorés pour leur talent et pour leur caractère. M. Poujoulat terminait au milieu de sa famille en pleurs, soutenu par les espérances éternelles, consolé par les bénédictions de l'Église, sa longue carrière, toute entière consacrée au travail, au culte du bon, du vrai et de

l'honnête. Demeuré inébranlablement fidèle aux convictions de sa jeunesse, il n'a cessé de les faire respecter, en mettant la pratique d'accord avec les principes, les défendant sans relâche et sans défaillance, avec beaucoup de modération et avec une exquise courtoisie dans la forme. Ses ouvrages sont nombreux : ils touchent à tous les sujets : histoire, voyages, romans, littérature, philosophie, religion, politique. Mais ils se tiennent tous par un lien commun qui répond à l'unité de sa vie : ils convergent vers l'apologie de la religion et de la monarchie française. Il avait rapporté de ses nombreux voyages, une grande fraîcheur d'images et il avait acquis de le commerce des anciens et des maîtres du grand siècle, une remarquable pureté et un netteté de style à laquelle il joignait une ampleur, nous dirons presque une majesté qui s'accordait avec son caractère et ses allures. Il appartenait à cette phalange de vaillants et fidèles défenseurs de la religion et de nos traditions nationales, où l'on comptait Michaud, Nettement, Laurentie, Riancey et dont les représentants ne se laissent point décourager par les vides qui se font autour d'eux. L'Église perd en M. Poujoulat un fils dévoué, la France un de ses citoyens les plus désintéressés, les plus amoureux de sa gloire et de sa prospérité, la cause de la royauté un de ses meilleurs serviteurs.

M. Jean-Joseph-François Poujoulat était né le 26 janvier 1808, à la Fare (Bouches-du-Rhône), d'une famille originaire du Dauphiné. Après avoir fait ses études à Aix, il vint en 1826 à Paris, où il fit la connaissance de Michaud, qui se l'attacha pour ses travaux sur les Croisades et le fit entrer à la *Quotidienne*, — depuis l'*Union*, — à laquelle il a collaboré assiduement. Il visita avec son maître, en 1830 et en 1836, la Grèce, Constantinople, l'Asie-Mineure et Jérusalem, et fit plus tard des excursions en Afrique et en Italie, où il récolta de nombreux matériaux utilisés dans ses ouvrages. En 1848, le département des Bouches-du-Rhône le choisit pour un de ses représentants à l'Assemblée constituante et à l'Assemblée législative. Il a publié avec Michaud *La Correspondance d'Orient* (1833-1835, 7 vol. in-8) ; — *Histoire des Croisades* (1838, 6 vol. in-8), dont il a donné une nouvelle édition (la 6e) avec une *Notice* sur Michaud (1840-1848) et dont une édition abrégée avait paru en 1838 (2 vol. in-12) ; — et *Nouvelle collection de mémoires pour servir à l'histoire de France depuis le treizième jusqu'au dix-huitième siècle* (1836-1838, 32 vol. in-8) ; — *Notice sur Jeanne d'Arc* (1837). Il a publié seul : *Bédouine*, roman (1835), couronné par l'Académie française, en 1836 ; — *Toscane et Rome. Correspondance d'Italie* (1839) ; — *Histoire de Jérusalem. Tableau religieux et philosophique* (1841-1842, 2 vol., couronné par l'Académie en 1842) ; — *Religion, histoire, poésie*, recueil d'articles (1843) ; — *Histoire de saint Augustin* (1844, 3 vol. in-8), couronné par l'Académie française (1846) ; — *Études africaines* (1846, 2 vol. in-8) ; — *Histoire de la Révolution française* (1847, Mame, 2 vol. in-8) ; — *La droite et sa mission* (1848) ; — *La France et la Russie à Constantinople. La Question des Lieux-Saints* (1853) ; — *Lettres sur Bossuet adressées à un homme d'État* (1854) ; — *Le cardinal Maury* (1855) ; — *Fondation d'un noviciat de franciscains en France* (1852) ; — *L'Œuvre du Rachat* (1852) ; — *Littérature contemporaine* (1856) ; — *Vie de Mgr Sibour Augustin* (1858, 4 vol. in-8) ; — *Le P. de Ravignan* (1859) ; — *Le Pape et la liberté* (1860) ; — *Lettre à M. Dupin* (1860) ; — *Les Associations ou congrégations religieuses. Seconde lettre à M. Dupin* (1860) ; — *Réponse à la circulaire de M. le Ministre des affaires étrangères relative à l'encyclique du Pape* (1860) ; — *Les Droits du Pape. Réponse à la brochure : Le Pape et le Congrès* (1860) ; — *Lettre à M. de Persigny à propos de la Société de Saint-Vincent de Paul* (1861) ;

M. Charles de Briancez (1861) ; — *Réponse à la brochure de M. de la Guéronnière* (1861) ; — *Épîtres et évangiles* (1862) ; — *La France, Rome et l'Italie*, *Examen de la vie de Jésus*, de M. Renan (1863) ; — *Histoire de France* de 1814 à 1848 (1865-1867, 4 vol. in-8) ; — *Études et portraits* (1868) ; — *Souvenirs d'histoire et de littérature* (1868) ; — *Variétés littéraires* (1868) ; — *Vie du frère Philippe* (1875) ; — *Les folies de ce temps en matière de religion* (1877). — M. Poujoulat a donné une *introduction* à une *Relation d'un séjour de plusieurs annees à Beyrouthen* par M. H. Guys (1847) ; — à une *Notice sur Mgr Matheo Nakar, archevêque du Mont-Riban* (1819 ; — aux Œuvres de Reboul, réunies par M. de Fresne ; — à *Don Carlos VII et l'Espagne Carliste* du comte de Valras (1876) ; — une *préface à la vérité sur la Syrie* par M. Poujoulat (1861) ; — à la *Vie de Jésus-Christ racontée à la jeunesse*, par Mlle Zoé de la Ponneraye (1875). Une lettre à *Monsieur le comte de Chambord et la France à Niesbaden* par M. de Villemessant (1850) ; — au *Fablier chrétien* de M. Rayet (1853) ;— Il a envoyé à l'assemblée des catholiques tenue à Paris, en 1879, un rapport sur la *situation de l'Orient et de Terre-Sainte*, inséré dans le compte rendu. Le *tract* publié par la Société bibliographique, sous ce titre : *Les Frères des Écoles chrétiennes*, est tiré d'un de ses articles. Dans la belle collection des *classiques* publiée par la maison Mame; sous sa direction, il a donné plusieurs notices sur Bosuet, Boileau. Il a donné dans la *Revue des Deux Mondes* : *Lettre à Michaud sur Argos et Mycènes* (1er mai 1832) ; — *Gaza, lettre sur la Palestine* (1er octobre 1834) ; — *Visite à Lattaquié* (15 avril 1835) ; — Dans *le Correspondant ; Les Bossuétines. Lettres à un homme d'Etat sur Bossuet* (25 avril 1854) ; — *Sur le dogme de l'Immaculée-Conception* (25 novembre 1854) ; — *De l'État des doctrines en Judée et en Orient au temps de Jésus-Christ, Considérations sur l'enseignement chrétien* (25 octobre 1855) ; — Il a également collaboré aux *Sensitives*, album des salons (1845) et au *Musée des familles* La maison Guérin de Bar-le-Duc a publié (1865-1873, 27 vol. in-4). Les œuvres complètes de saint Augustin traduites, pour la première fois en français sous sous la nirection de M. Poujoulat et de M. l'abbé Raulx.

— M. Jules-Claude-Gabriel Favre, membre de l'Académie française, sénateur du Rhône, ancien ministre, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats du barreau de Paris, est mort à Versailles, le 20 janvier. Il était originaire de Lyon, où il vit le jour le 21 mars 1809. Entré dans la vie avec les bénédictions de l'Église catholique, il en est sorti en passant par un temple protestant. Il eut plus d'unité dans sa vie politique, car sa carrière s'ouvre en 1830, où il prend part à la Révolution, ayant à peine terminé ses études de droit à Paris. Il se fit inscrire au barreau de Lyon (1830), et ne se fixa à Paris qu'en 1835. La Révolution de 1848 le fit secrétaire général du ministère de l'Intérieur, dont Ledru-Rollin était titulaire. Depuis il fut membre de presque toutes nos assemblées législatives. Il y entra sous l'empire en 1858, et compta parmi les *cinq* membres de l'opposition. Faut-il rappeler qu'il fut vice-président du gouvernement de la Défense Nationale et ministre des affaires étrangères? M. Jules Favre occupait une des premières places au barreau de Paris : plusieurs fois, il fut appelé au bâtonnat (1860-1861). Les questions de séparation de corps, les affaires politiques étaient sa spécialité. Ses plaidoyers aussi bien que ses discours ont eu un grand retentissement. Il avait un talent d'une étonnante souplesse ; maître de sa parole, il s'élevait parfois à la plus émouvante éloquence et excellait à glisser sous les fleurs les plus brillantes de la rhétorique, les traits les plus mordants. Mais Quintilien n'aurait pas dit de lui : *Pectus est quod disertos facit*. Malgré ou à cause des rares qualités dont il était pourvu, M. Jules Favre demeurera une des plus

tristes personnalités de notre temps : le moindre châtiment que puisse lui imposer la postérité, c'est l'oubli. Il avait été élu, en 1867, membre de l'Académie française, en remplacement de M. Cousin. Nous citerons parmi ses œuvres : *De la Coalition des chefs d'atelier de Lyon* (1833, brochure) ; — *Anathème* (1833) ; — *Une Biographie contemporaine* (1837), dont il n'a paru que deux livraisons ; — *La liberté de la Presse* (1849) ; — *Le Gouvernement de la Défense Nationale* (1872) ; — *De la Réforme judiciaire* (1876). Il a écrit plusieurs volumes de vers qui n'ont pas été mis dans le commerce, le *Trait d'Union*, l'*Arbre et l'Écorce*, *Dis-moi qui tu hantes*, proverbes joués chez l'auteur en 1865 et 1866, imprimés, mais pas dans le commerce ; — *Psychée*, poème (1864, Paris, imp. Jouaust). Parmi ses plaidoyers et discours, nous rappellerons : *Sixième procès du Précurseur* (1833) ; — *Affaire Ladvocat et Boullenois* (1837) ; — *Discours du bâtonnat. Défense de Félix Orsini* (1866) ; — *Plaidoirie devant la Cour d'Appel de Paris, pour les héritiers de feu Charles Guillaume Naundorf* (prétendu Louis XVII), *contre le comte de Chambord*), 1874 Paris, Chevalier). Sa dernière œuvre, quoique peu importante, mérite d'être indiquée parce qu'elle a paru le jour même de ses obsèques, dans la *République française*, sous la signature X., et qu'elle n'est autre qu'un article bibliographique consacré à l'éloge d'un ouvrage traduit par Mme Jules Favre.

— Mme Ida-Marie-Louise-Gustave, comtesse de Hahn-Hahn, vient de mourir le 12 janvier au couvent du Bon-Pasteur, à Mayence. Elle était née le 22 juin 1805, à Tresson, dans le grand-duché de Mecklembourg-Schwerin. Après une enfance peu heureuse, elle contracta avec son parent le comte Frédéric de Hahn-Hahn une union qui ne lui procura pas plus de bonheur : elle aboutit au divorce en 1829. Elle trouva un adoucissement à ses chagrins dans la culture des lettres et les voyages, et plus tard une consolation dans le catholicisme, qu'elle embrassa avec ferveure, en 1850 ; ce fut le cardinal de Diepenbrock, qui lui ouvrit les portes de l'Église romaine. Son abjuration eut lieu le 26 mars, dans l'église Sainte-Edwige, à Berlin. Depuis cette époque elle n'a écrit que des ouvrages apologétiques ou ascétiques et des romans chrétiens qui ont eu beaucoup de succès et qui ont été presque tous, sinon tous, traduits en Français. Nous pouvons citer : *Poèmes* (1835) ; — *Nouveaux poème* (1536) ; — *Nuits vénitiennes* (1836) ; — *Chants et poésies* (1837) ; — *Scènes de la société* ; — *De l'autre côté des montagnes* (1840) ; — *Lettres de voyage* (1841) ; — *Souvenirs de France* (1842) ; — *Lettres orientales* (1844) ; — *De Babylone à Jérusalem* (1854), où sont exposés les motifs de sa conversion ; — *Une voix de Jérusalem* (1856) ; — *Les Pères du désert* (1860) ; — *Guirlande à Marie* (1860) ; — *Les Martyrs* (1860) ; — *Maria Regina* (1862) ; — *Quatre portraits* (1862) ; — *Les Amants de la Croix* (1864) ; — *Ben David* (1864) ; — *La Comtesse Faustine* (1864) ; — *Doralice* (1864) ; — *Pérégrin* (1865) ; — *Deux Sœurs* (1865) ; — *Eudoxia* (1867) ; — ajoutons *la Vie de saint Augustin ; — la Vie de sainte Zite ;* — une traduction d'une partie des œuvres de sainte Thérèse.

— M. Adolphe-Marie-Pierre, comte de Circourt, qui fut notre collaborateur dans ce recueil depuis la première année de son existence, est mort à la Celle-Saint-Cloud (Seine-et-Oise), le 17 novembre 1879. Plus préoccupé de faire valoir les autres que de se faire valoir lui-même, il ne figure pas dans les recueils où se font inscrire tous ceux qui aspirent à la célébrité, c'est pour nous un motif de plus de conserver ici son souvenir et de lui payer le tribut de nos regrets. Le comte de Circourt était né à Bonxières-aux-Chênes (Meurthe), d'une famille d'origine lorraine, le 22 septembre 1801. Il fit ses études à Besançon. Il entra au ministère de l'Intérieur en 1821, devint chef

de bureau en 1828, et seconda M. le comte de la Bourdonnaye, dont il était chef de cabinet. Il quitta le ministère avec lui pour passer à la sous-direction politique du ministère des affaires étrangères. La révolution de 1830 le fit rentrer dans la vie privée. En 1848, Lamartine l'envoya à Berlin, le 4 mars, porteur de la fameuse circulaire du 2 mars, pour y remplir sans titre officiel avec son seul crédit personnel, la mission de surveiller les événements dans l'esprit de cette circulaire. Il fut rappelé à la fin de mars 1848 et remplacé par Emmanuel Arago à titre officiel. Là se termina sa carrière politique. Sa carrière littéraire commença vers 1831, par un article publié dans la Bibliothèque universelle de Genève dont il est demeuré un collaborateur assidu. Il a dispersé ses travaux dans une foule de revues : la *Revue des Deux-Bourgognes*, les *Annales Franc-Comtoises*, la *Revue contemporaine*, les *Annales des voyages*, auxquelles il est resté fidèle, la *Revue française et étrangère*, la *Revue moderne*, la *Revue de Paris*, la *Revue britannique*, la *Revue des Deux-Mondes*, (*La Suisse en 1847 : des révolutions, et des parties de la Consifération helvétique* 15 mars 1847), le *Correspondant* (divers articles bibliographiques : 15 mai 1843, 25 juillet 1868, 25 février 1870), la *Correspondance littéraire*, l'*Athenæum*, la *Revue des questions historiques* le *Polybiblion*, qui reçut sa collaboration à partir du 1868 et où il s'occupait spécialement de la littérature étrangère. Il a donné, en 1850, dans l'*Opinion publique*, une relation de son voyage en Russie; en 1854, un *Essai sur l'ancienne Egypte* (tiré à 15 exemplaires) et la traduction de l'*Histoire de l'action commune de la France et de l'Amérique pour l'indépendance des Etats-Unis*, par Bancroft, avec une conclusion du traducteur (1876). Il laisse un certain nombre de travaux manuscrits, mais dont aucun ne paraît destiné à la publicité. Il était membre de l'Académie de Besançon et de la Société historique de Massachussets.

— Au moment où l'année commençait, le 1er janvier, un sympathique écrivain, M. Charles de Gaulle, quittait ce monde où il avait travaillé et chrétiennement souffert durant toute sa vie ; il mérite d'être connu et nous remercions M. Gaidoz des renseignements qu'il nous a fournis pour nos lecteurs sur celui qui fut son ami et son collaborateur dans la *Revue celtique*. M. Charles de Gaulle était neveu de M. d'Hardivilliers qui fut professeur de dessin du duc de Bordeaux et de Mademoiselle en 1830, et accompagna la famille royale en Écosse et en Bohême. Né le 31 janvier 1837, à Valenciennes, où sa famille était en passage, il fut presque au sortir de l'adolescence frappé de paralysie. Il avait heureusement l'amour de l'étude et son goût le portait vers les langues celtiques. Sans quitter son fauteuil, il réussit à apprendre à Paris le breton et le gallois. Il a composé plusieurs poésies bretonnes dont quelques-unes ont été publiés par la *Revue de Bretagne et de Vendée* (mai 1864); les poètes bretons le considéraient comme un des leurs et lui se plaisait à prendre le titre de « barde du pays de *Gaule*. » Il rêvait la résurrection des langues celtiques comme langues littéraires et nationales et l'union des peuples celtiques en une sorte de fédération morale. Aussi prit-il une part active à la préparation du congrès celtique international qui se tint à Saint-Brieuc en 1867 et acceptat-il d'être secrétaire d'une société de poètes bretons ayant à leur tête M. de la Villemarqué et prenant le titre de Confrérie de Bretagne, *Breuriez Breiz*. Ses principaux travaux ont paru dans la *Revue de Bretagne et de la Vendée*. Une partie a été réunie en 1864 sous le titre : *Les Celtes au XIXe siècle; appel aux représentants actuels de la race celtique*. Il en donnait un en 1865 (liv. d'octobre), sur le mouvement de renaissance de la littérature bretonne, suivi en 1866 (avril) d'une revue des

plus récentes productions de la littérature bretonne, et en 1872 une étude sur M. Rio (tirée à part). La *Revue celtique* avait aussi sa collaboration; le tome II (p. 263), contient en sur un supplément avec dictionnaires bretons. Il travaillait aussi avec son père aux *Nouvelles littéraires*.

— M. André-Alphonse Duléry de Peyramont, né à Sauviat (Haute-Vienne), le 7 novembre 1804, est mort le 24 janvier à Versailles. Entré dans la magistrature en 1830, comme substitut du procureur du roi à Limoges, il a été mis à la retraite en 1877 comme conseiller à la cour de cassation. Il a été député de la Haute-Vienne en 1842, 1846 et 1871; il fut élu sénateur de ce département le 30 janvier 1876. Nous ne citerons pas ses discours et rapports; nous n'indiquerons que son discours de rentrée, qu'il prononça en qualité de procureur général à Angers sur *la cherté des subsistances et des moyens d'y remédier* (9 mars 1846).

— M. Marthe-Camille Bachasson, comte de Montalivet, né à Valence le 25 avril 1801, est mort le 4 janvier au château de La Grange, près de Sancerre (Cher). Il avait été admis à l'Ecole polytechnique, dont il est sorti pour entrer à l'Ecole des Ponts et Chaussées. Fils d'un ancien ministre de l'empire créé pair par Louis XVIII, il hérita sous la Restauration d'un siège à la Chambre des Pairs avant que son jeune âge lui permît d'en profiter sous le gouvernement de juillet, et plus tard ministre de l'intérieur, de l'instruction publique et des cultes et intendant de la liste civile, il sollicita et obtint de la République, le 13 février 1879, un siège au Sénat au moment où la vieillesse rendait l'inamovibilité illusoire. Il avait été élu en 1840 membre libre de l'Académie des beaux-arts. Il a écrit: *Un jeune pair de France aux Français de son âge* (1827); — *Le roi Louis-Philippe et la liste civile* (1851); — *Rien! Dix années de gouvernement parlementaire* (1862); — *Les libéraux de 1830 et les élections de 1877* (1878). — *Un heureux coin de terre. Saint-Bouize et Conarges* (département du Cher) (1878). Il a écrit dans la *Revue des Deux-Mondes, le roi Louis-Philippe et sa liste civile* (1er octobre et 1er novembre 1850); — *Réponse à une lettre du prince Napoléon Bonaparte sur l'article du 1er octobre* (15 octobre 1860); — *Souvenirs de la monarchie parlementaire* (15 juin 1864). — *La confiscation sous Napoléon III, souvenirs historiques* (1er décembre 1871). Il laissait des *Mémoires*.

— M. Antoine-Agénor-Alfred, duc de Gramont, né le 14 août 1819, à Paris, y est mort le 15 janvier. Elève de l'École polytechnique, il débuta dans la carrière des armes, qu'il quitta en 1840 avec le grade de sous-lieutenant. Il entra dans la diplomatie en 1852, et représenta la France à Cassel, à Stuttgart, à Turin, à Rome et à Vienne. Il était ministre des affaires étrangères lors de la déclaration de guerre en 1870. Une partie des rares publications qu'on lui doit se rapportent à la justification de sa conduite dans ces circonstances solennelles. — *La France et la Prusse avant la guerre* (1872); — *Passé et présent, étude d'histoire contemporaine* (1875, in-8), paru sous le pseudonyme d'Andréas Mémor. Il a écrit aussi: *Etude sur les tarifs comparés du service postal en France et en Angleterre* (1874).

— M. Léon Roulland, né à Chartres, le 27 octobre 1837, est mort à Paris le 28 janvier 1880; il fut reçu archiviste-paléographe le 12 janvier 1863, après avoir soutenu une thèse dont le sujet était *La foire Saint-Germain* (1176-1789). Il fut nommé auxiliaire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres le 26 février 1869, en remplacement de M. Janin, démissionnaire, et archiviste aux Archives nationales, le 30 mars 1872. Outre sa thèse, il a publié, dans le tome III des *Mémoires de la*

société de l'histoire de Paris (1876), p. 192-218, un article fort intéressant intitulé : *La foire Saint-Germain sous les règnes de Charles IX, de Henri III et de Henri IV.* Il préparait depuis fort longtemps un livre sur les foires en général et sur celle du Lendit en particulier. De ce travail, il avait, dans les derniers temps de sa vie, extrait plusieurs chapitres qu'il avait intitulés : *Les reliques de la passion à l'abbaye de Saint-Denis;* il les étudiait dans leurs rapports avec le document latin désigné sous le titre de *Iter Jherosolimitanum,* qu'il pensait être de la fin du onzième siècle, et aussi avec les chansons de geste et surtout avec *Le voyage de Charlemagne à Jérusalem.* Ces extraits, formant un volume, allaient paraître suivis de l'*Iter Jherosolimitanum*. On espère que ce travail pourra être retrouvé dans les papiers de M. L. Roulland, et cela est d'autant plus à désirer qu'il était arrivé, assure-t-on, à des résultats nouveaux et importants sur ces questions d'histoire littéraire. — A. B.

— M. l'abbé Joseph-Mathias Noirot, est mort à Paris le 24 janvier. Il était né à Latrecey, dans la Haute-Marne, le 24 janvier 1793. Il fit ses études à Langres et à Dijon et occupa de 1827 à 1852 la chaire de philosophie du lycée de Lyon ; durant ce long espace de temps il vit se grouper autour de lui toute une génération d'hommes qui, depuis, ont marqué dans le monde et ont toujours été fiers d'avoir été ses élèves. Nous pouvons citer MM. Frédéric Ozanam, de Laprade, Fortoul, de Parieu, Ponsard. Quand l'âge le força de prendre sa retraite, il vint se fixer à Paris, et là, sous l'impulsion de deux amours qui ne l'ont jamais quitté, celui de la jeunesse et celui de la philosophie, il enseigna encore la philosophie à un petit nombre de privilégiés qui se réunissaient au Cercle catholique du Luxembourg. Etudiants en droits, étudiants en médecine, jeunes gens du monde, etc., s'estimaient heureux d'avoir un tel maître pour fortifier leur esprit avant d'aborder une carrière. Ce n'est qu'en 1874 que sa santé l'obligea à suspendre ses conférences. Il a peu ou point écrit ; nous ne connaissons de lui que ses *Leçons de philosophie professées au lycée de Lyon,* publiées par M. J.-B. Tissandier (1852, in-8. Lyon, Brun ; Paris, Desobry). Mais il a formé un grand nombre de fervents disciples et son enseignement a laissé des traces plus profondes que beaucoup d'ouvrages. Il avait été nommé inspecteur général de l'enseignement primaire en 1852, puis de l'enseignement secondaire et recteur de l'Académie de Lyon en 1854. Il était membre de l'Académie de Lyon.

— M. Jean-Baptiste-Prosper Blanchemain, né à Rouen le 16 juillet 1816, est mort au château de Longefont (Indre), le 25 décembre. Il fit son droit, fut reçu avocat en 1838, travailla au ministère de l'intérieur avant de se livrer à ses goûts de poète et de bibliophile. Il avait obtenu deux mentions à l'Académie française en 1837 et en 1843, et fut reçu maître ès jeux floraux en 1853. Il était membre de la Société des bibliophiles. On a de lui : *Poèmes et Poésies* (1853), qui lui ont valu un prix Montyon en 1878 ; — *Foi, Espérance et Charité* (1853) ; — *Idéal, Poèmes et Poésies* (1857) ; — *Poètes et amoureuses, portraits littéraires du seizième siècle* (1877, 2 vol. in-8). Il avait donné en 1858, ses *Poésies complètes* ; l'éditeur Lemerre vient de mettre en vente une nouvelle édition de ses œuvres. M. Blanchemain a en outre publié : *Les Œuvres poétiques de Vauquelin des Yveteaux, poète normand du dix-huitième siècle* (1854) ; — *Les Œuvres inédites de Ronsard* (1855) ; — *Les Œuvres complètes de Pierre de Ronsard* (1856-1868) ; — *Les Œuvres poétiques de François Maynard, œuvres inédite, la Philandre* (1864) ; — *Œuvres poétiques de Guy de Tours,* avec préfaces et notes par Prosper Blanchemain (2 vol.) ; — *Œuvres poétiques d'Amadys Jamyn....* publiées

avec notice par Prosper Blanchemain (2 vol.); — *Ève et ses incarnations*, sonnets et eaux-fortes réalistes, par Antoine Monnier, avec un prologue en vers, l'*Idéal féminin*, par Prosper Blanchemain; — *Le Pancharis de Jean Bonnefons*, notices, notes et traduction par P. Blanchemain. Il venait d'achever les préface et notes des *Mimes, enseignements et proverbes*, de J. A. de Baïf, qui vont paraître sous peu.

— M. Charles-Henri-Etienne-Edmond Desnoyers de Biéville, mort le 1er janvier, à Paris, était né dans cette ville le 31 mars 1814. Elève de l'École de Saint-Cyr en 1832, il quitta bientôt l'épée pour la plume et débuta dans la littérature dramatique en 1836, sous le nom de sa mère, de Biéville. Il entra le 26 mai 1836, à la rédaction du *Siècle*, où il était chargé des comptes rendus dramatiques. Voici la liste de ses œuvres, et la plupart en collaboration avec Théaulon, N. Fournier, Bayard, Scribe, etc. *L'Homœopathie* (1836); — *Le Saute-ruisseau* (1838); — *La Vie de garçon* (1838); — *Phœbus ou l'Ecrivain public* (1839); — *Juliette* (1840); — *Les Enfants de troupe* (1840); — *Le Flagrant-Délit* (1841); — *Talma en congé* (1842); — *L'Huissier amoureux* (1843); *Le Héros du marquis de quinze sous* (1843); — *Les Dévorants* (1843); — *La Gardeuse de dindons* (1845); — *La Contrebasse* (1845); — *Les Nuits blanches* (1847); — *Le Phare de Bréhat* (1847); — *Éric le fantôme* (1848); — *Gardée à vue* (1849); — *Les Deux Aigles* (1850); — *Si Dieu le veut* (1851); — *Les Enfants de la balle* (1852); — *Un Fils de famille* (1853); — *Le Meunier, son fils et Jeanne* (1854); — *Sur la terre et sur l'onde* (1854); — *Préparation au Baccalauréat* (1854); — *La Bégueule* (1855); — *Les Fanfarons de vice* (1855); — *Le Dessous des cartes* (1855) :— *Ce que deviennent les roses* (1857); — *Rêves d'amour* (1859); — *Les Deux rats* (1861).

— La Russie a perdu son historien le plus célèbre, Serge Michaïlovitch Soloviev, décédé le 16 octobre dernier. Il était né à Moscou, en 1820, étudia au gymnase d'abord, puis à l'Université de la même ville. Après avoir passé à l'étranger deux ans, il obtint la chaire d'histoire russe à l'Université de Moscou et l'occupa avec distinction presque jusqu'à la fin de sa vie. Son œuvre capitale, celle où aboutissent toutes ses autres publications et qui placera son nom à côté de celui de Karamzine, est l'*Histoire de Russie depuis les temps les plus anciens*. Soloviev en donnait régulièrement un volume par an, pendant vingt-huit ans (1851-1879), et il mourut après avoir terminé, en manuscrit, le vingt-neuvième volume qui s'arrête à l'année 1773. — Son grand mérite est d'avoir présenté l'histoire de son pays dans un ensemble parfaitement coordonné, et d'après des documents dont il donne ordinairement de nombreux extraits et qu'il connaissait à fond. Outre la charge de professeur, Soloviev avait le titre d'académicien et était directeur du Musée d'armes.

Voici la liste de ses publications : *De l'étude des langues classiques comme moyen indispensable pour mieux connaître sa propre langue* (Moscou, 1838); — *Examen critique de la notice Scandinavomanie et ses adorateurs* (Vénéline, 1842); — *Novgorod dans ses rapports avec les grands princes* (M. 1845); — *Sur le sens des mots : impôt noir* (1845); — *Mœurs des anciens Russes depuis Jaroslav Ier jusqu'à l'invasion des Mongols* (1846); — *Relations de famille entre les princes de l'ancienne Russie* (1846); — *Histoire des rapports mutuels entre les princes russes et la maison Rurik* (thèse de doctorat) (M. 1847); — *Coup d'œil sur l'état du clergé russe avant le milieu du treizième siècle* (1847); — *Droit de préséance (on miestnitchestovo)* (1847); — *Revue des principaux ouvrages d'histoire russe publiés en 1846* (M. 1847); — *Esquisse historique de la petite Russie avant son accession à la Russie sous le tsar Alexis* (1849); — *Mœurs, coutumes et croyances des slaves païens, surtout de ceux d'Orient* (1850); — *Influence de la situation*

géographique sur l'histoire de Russie (1850) ; — *Aperçu d'histoire russe sous les petits-fils d'Iaroslav* (1851) ; *Les paysans dits Odnodvortzi* (1851) ; — *Histoire de Russie depuis les temps les plus anciens* (1851-1879) (vingt-huit volumes in-8) ; — *Aperçu historique des institutions administratives de Russie avant Pierre le Grand* (1852) ; — *Esquisse historique d'histoire russe depuis Théodor Ivanovitch jusqu'à Michel Romanov* (1847-1852) ; — *Une ville russe au dix-huitième siècle* (1853) ; — *Notice géographique sur la Russie du douzième au dix-septième siècle* (1853-1854) ; — *Karamzine et ses travaux littéraires* (1853-1856) ; — *Gerhard-Frédéric Muller* (1854) ; — *De la continuation de l'histoire de Tatistchev* (1855) ; — *Les historiens russes au dix-huitième siècle* (1855) ; — *Discours sur Jean Schouvalof* (1855) ; — *T. N. Granovski, professeur à l'Université de Moscou. Notice nécrologique* (1856) ; — *Sigismond Wasa et son élection au trône de Pologne* (1856) ; — *L'ancienne Russie en face de l'Europe occidentale* (1856) ; — *De la controverse au sujet de la commune villageoise* (1856) ; — *L'Europe orientale au seizième siècle (ou Examen des ouvrages de l'évêque Macaire sur l'histoire de l'église russe, de Smirnav : Histoire de l'académie gréco-slave de Moscou, et des documents sur une ambassade russe en Pologne en 1673-77.* (M. 1856) ; — *Les Bratchinas* (1856) ; — *Auguste Schlotzer historien* (1856) ; — *Examen du Récit de voyage, par Parthénius* (1856) ; — *Les Confesseurs russes de l'instruction publique au dix-septième siècle* (1857) ; — *Les pourparlers d'Ostrojsk* (en 1615-1617) (1857) ; — *A propos de la plus ancienne affaire de préséance* (1857) ; — *L'Industrie et le commerce russes au seizième siècle* (1857) ; — *Les marchands de Moscou au dix-septième siècle* (1858) ; — *De quelques manuscrits et livres rares du seizième et dix-septième siècle, relatifs à l'histoire de Russie* (1858) ; — *Examen de l'histoire de Pierre le Grand, par Oustrialov* (1858) ; — *Discours prononcé sur la tombe de Koudriavtsev* (1858) ; — *L'Angleterre au seizième siècle* (1858) ; — *Lettres historiques sur les trois périodes de la noblesse russe* (1858 et 1859) ; — *Description de la cathédrale du Novgorod* (Sainte-Sophie) (1858) ; — *Les Cosaques de l'Ukraine avant Khmelnitski* (1859) ; — *L'Union, la cosaquerie et le raskol, ou l'examen critique des ouvrages ; Bogdant Kmelnitski (par Kostomarov), Histoire de l'union lithuanienne, par Kojaloovitsch, le Raskol et le Zemstvo, par Stchapov* (1859) ; — *L'Hetman Vigawski* (1859) ; — *Relations diplomatiques entre Moscou et la Lithuanée au seizième siècle* (1859) ; — *Manuel d'histoire russe* (1859 et 1860) ; *Le faux tsar Alexis (Ivan Kléopine)* (1860) ; — *Récits d'histoire russe* (1860) ; — *Livre jugé nécessaire à Moscou au seizième siècle* (1860) ; — *Les princes Souzdalski-Schouiski* (1861) ; — *Posochkov et son école* (1861) ; — *Alexis Bestoujev-Rumine* (1725-54) (1861) ; — *Le moine Samuel (une page d'histoire du raskol)* (1862) ; — *Histoire des actualités (Examen de Jean Sousasine, par Kostomarov)* (1862) ; — *La chronique russe à l'usage des commençants* (1862) ; — *Encore à propos d'Arsène Macievitch, archevêque de Rostov* (1862) ; — *Lazare Baranovitch archevêque de Tchernigov* (1862) ; — *L'Europe à la fin du dix-huitième siècle* (1862-1863) ; — *Histoire de la chute de Pologne* (1863) ; — *Une note sur Napoléon Ier et la Pologne* (1863) ; — *L'œuvre communale au dix-septième siècle* (1863) ; — *Mstislas le Brave* (1864) ; — *Le Jubilé centenaire de Lomonosov* (1865) ; — *L'Epoque des congrès* (1866-1867) ; — *Observations sur la vie historique des peuples* (1866-1876) ; — *La politique russe dans la guerre de succession d'Autriche* (1867) ; — *A la mémoire de l'historiographe de Russie (Karamzine)* (1866) ; — *Daniel Romanovitch, prince de Galicie* (1867) ; — *Pierre Ier sur la mer Caspienne* (1868) ; — *Progrès et religion* (1868) ; — *Cours d'histoire moderne* (1869) ; — *Les Conseils d'empire en Russie au dix-huitième siècle* (1870) ; — *Bizance au dixième siècle* (1873) ; — *L'empereur Alexandre Ier. Politique et diplomatie* (1877) ; — *Pozzo di Borgo* (1879) ; — *Les origines russes* (1877).

— M. Nicolas-Auguste Galimard, mort le 17 janvier, à Montigny-les-Cormeilles (Seine-et-Oise), était né à Paris, le 25 mars 1813. Elève de Auguste Hesse, Ingres et Foyatier, il a donné un grand nombre de toiles, depuis 1836, qui ont figuré dans les diverses expositions et travaillé à la décoration de plusieurs églises. Il a écrit : *L'Art des vitraux*, dans l'*Artiste;* des biographies, dans les *Annales* de la société libre des beaux-arts; — *Les Salons* (1849, 1850, 1852), dans la *Patrie;* — *Le Daguerréotype théâtral;* — *Le Voleur* et *La Revue des Beaux-Arts*, sous les pseudonymes de Judex et de Dicaster; — *Les Deux propriétaires*, dialogue en vers (1859); — *Les Artistes contemporains* (1860); — *Portrait de la sœur de charité* (1861); — *Remerciments adressés à S. M. Victor-Emmanuel* (1862); — *Peintures murales de l'église Saint-Germain des-Prés*, par H. Flandrin (1864).

— M. Jean-Louis Gonzalle, né à Reims en 1815, vient de mourir le 29 septembre. Cordonnier par nécessité, puis employé dans l'administration des hospices, il était poète par goût : On lui doit *Poèmes et Satires*, ; — *l'Euménide* (1847); — *La Muse prolétaire* (1843); — *Le vin de Champagne* (1859); — *Les Coups de fouets;* — *A bas les masques* (1863); et aussi des odes à l'empereur et à l'impératrice qui ne l'empêchaient pas d'être républicain, et une *Histoire* inédite des hôpitaux de Reims.

— M. l'abbé Charles Hannesse, curé-doyen d'Ay, est mort à Sermesse le 17 septembre. Il était né à Rethel en 1825. Ordonné prêtre en 1848, il enseigna quinze ans au petit séminaire de Reims, se retira dans une cure, à Fismes, pour rétablir sa santé compromise par les fatigues de ses fonctions, puis après la guerre n'hésita pas à se remettre sur la brèche pour relever le collège de Rethel. On lui doit plusieurs ouvrages : l'*Histoire et description de Notre-Dame de Reims* (1861) avec collaboration de M. l'abbé Cerf (2 vol. in-8); — l'*Histoire de sainte Macre, vierge et martyre, patronne de Fismes* (Reims, 1866, in-18); — *Confrérie de sainte Macre en 1726, son origine, ses statuts, son histoire, membres de la confrérie en 1726* (1865, in-8). L'Académie de Reims a couronné, en 1864, un mémoire de lui sur le *Sacre*, demeuré inédit. En 1867, il inséra dans le *Bulletin* du diocèse une *Note* sur le titre d'Excellence que portent les archevêques de Reims. Il laisse en manuscrit une *Monographie de l'église d'Ay* et des discours prononcés durant son professorat.

— M. Ernest Varenne de Fenille, vice-président du Conseil de préfecture de l'Ain, né à Bourg le 14 septembre 1819, est mort le 28 octobre. On lui doit un livre sur la *Chasse à la Bécasse* et des *Pensées et réflexions* qui ont paru dans la *Revue littéraire de l'Ain* (1876-1877).

— M. Benjamin Rampal, né à Marseille en 1812, mort à Paris, journaliste et traducteur des *Cours d'économie politique à l'usage des ouvriers et des artisans*, de Schultze-Delitsch (Guillaumin, 1874).

— M. Charles-Camille Hertz, fondateur et ancien secrétaire général de la Société de géographie commerciale de Paris et du Congrès de géographie qui s'est tenu à Paris en 1878, vient de mourir. On lui doit: *La Conquête du globe, géographie contemporaine, d'après les voyageurs, les émigrants, les commerçants. Les Pôles* (Paris, Tolmer, 1879, gr. in-8).

— M. Gustave Klotz, mort le 24 janvier, était né à Strasbourg le 30 novembre 1810. Il se forma à la science de l'architecture dans les ateliers Vaudoyer. En 1835, il fut nommé architecte de la cathédrale. Il se multiplia après le siège, pour réparer les terribles dégâts que le bombardement avait causés. Il est mort après avoir vu son œuvre à peu près terminée. Il a rendu compte des réparations dans deux *Rapports* adressés l'un au maire Küss, l'autre au maire Lauth (Strasbourg, 1871, 1872). Le *Bulletin de la Société*

pour la *conservation des Monuments historiques d'Alsace* porte aussi trace de son activité.

On annonce la mort : de M. Alexandre-Emile Pépin Le Haurelel, décédé à Paris le 20 décembre, à 62 ans, docteur en droit, lauréat en 1843 du concours établi entre les docteurs pour son *Histoire de l'Emphytése*, ancien membre de l'Assemblée législative ; — de M. Bressant, ancien élève de l'École Normale supérieure, professeur au lycée Louis Le Grand, éditeur, en collaboration avec M. Rey, d'une édition classique des Fables, de Lessing, né à Paris en 1822, mort le 28 janvier ; — de M. Sidney Renouf, journaliste, mort à l'âge de 81 ans, à Authon (Sarthe) ; — de M. Victor-Amédée Thiriot, né à Nancy le 1er mars 1826, mort à Paris le 6 février, ancien procureur général à Lyon, conseiller à la cour de cassation, auteur d'une *Etude sur J. G. Thouret* 1862, in 8), discours de rentrée à la cour de Rouen ; — de M. Louis-Félix-Henri Le Sérurier, né à Saint Quentin (Aisne), le 28 juin 1829, mort à Paris le 6 février 1879, conseiller honoraire à la cour de cassation, ancien procureur général et premier président à Orléans, auteur du discours de rentrée prononcé à Orléans sur *l'Institution de la Magistrature* (1841, in-8) ; — de M. l'abbé Debaise, l'explorateur subventionné par l'Etat, mort à Oudjiji sur le lac Tanganyika ; — de M. Mullbacher, directeur du Journal *Le Nord;* — de M. Perron, fondateur du *Petit-Caporal* et rédacteur en chef de *l'Avant-garde*, mort à Paris le 6 février ; — de M. Lambert de Lacroix, ancien secrétaire de la rédaction du *Moniteur Universel* (1367-1870), mort victime de l'accident du chemin de fer de Clichy-Levallois, le 3 février ; — de M. Ferdinand-Philippe-Auguste Kreber, né à Sainte-Marie-aux-Mines (Haut-Rhin), le 5 décembre 1830, ancien architecte de Tarn-et-Garonne, archiviste paléographe de la promotion de 1857, après la soutenance d'une thèse sur *les cours colongères en Alsace;* — de M. Claude-Lazare-Adolphe, baron Pigenat, mort à la cour de Sommont (Saône-et-Loire), le 22 janvier, auteur des *Considérations sur les causes de l'agrandissement de la Prusse et de la décadence de la France* (1871).

Institut. — *Académie française.* — L'Académie française a procédé, le 15 janvier, à la réception de M. Taine, élu en remplacement de M. de Loménie décédé. C'est M. J.-B. Dumas qui a répondu au discours du nouvel académicien.

Académie des sciences morales et politiques. — Dans sa séance du 31 janvier, l'Académie a nommé membre dans la section de morale, en remplacement de M. Louis Reybaud, décédé, M. Ernest Havet, professeur au collège de France, par 24 voix contre 6 à M. de Pressensé et 2 à M. Antonin Rondelet.

Académie des beaux-arts. — L'Académie met au concours pour 1881 la question suivante : Définir l'influence de l'étude de la nature sur le style traditionnel dans l'art de la peinture en Italie, depuis l'époque de Giotto jusqu'à la fin du dix-septième siècle (prix : 3,000 fr.) Les mémoires devront être envoyés avant le 31 décembre 1880.

Dans sa séance du 31, l'Académie a élu correspondant, dans la section de peinture, M. Michel Dumas, de Lyon, en remplacement de M. Swertz, décédé.

Collège de France. — Par décret du 10 janvier, il a été créé au Collège de France, une Chaire d'histoire des religions. M. Albert Réville en a été nommé titulaire.

Museum d'histoire naturelle. — Par décret du 10 janvier, il a été créé au Museum, une Chaire de physiologie végétale. M. Déhérain, aide naturaliste en a été nommé titulaire.

Concours. — La Faculté de droit de Paris met au concours pour le prix Rossi (2,000 fr.), 1881, la question suivante : Législation civile. Des relations juridiques entre les patrons et les ouvriers. Les manuscrits doivent être déposés au secrétariat de la Faculté avant le 31 mars 1881.

Faculté des lettres de Paris. — M. l'abbé L. Bourgain, élève de l'école des Carmes, a soutenu ses thèses pour le doctorat devant la Faculté des lettres de Paris, le 28 janvier, les sujets étaient : *Matthœi Vindocinensis ars versificatoria.* — *La Chaire française au douzième siècle d'après les manuscrits.*

École Nationale des Chartes. — La Séance de soutenance des thèses pour obtenir le diplôme d'*archiviste-paléographe*, a eu lieu le 19 janvier. Les sujets étaient : *Recherches sur les grands jours de Troyes, sous Charles V et Charles VI*, par Paul Chevreux. — *Introduction au cartulaire de Saint-Spire de Corbeil, suivie du cartulaire*, par E. Couard-Luys, licencié ès lettres, attaché aux archives du département de Seine-et-Oise. — *La mort d'Aimeri de Narbonne, ou la bataille des Sagittaires, chanson de geste du treizième siècle, texte critique*, par Joseph Couraye Du Parc. — *Étude sur le gouvernement et l'administration de la ville d'Orléans (du douzième au dix-huitième siècle)*, par Charles Estienne. — *Essai sur la preuve testimoniale dans les lois germaniques de la première race*, par Auguste Giraudin, avocat à la Cour d'appel de Paris. — *Les Intendants de province; origine et premier progrès de leur institution* (1550-1631), par Gabriel Hanotaux. — *Étude critique sur le Rosier des guerres*, par Jean Kaulek. — *La Franche-Sergenterie des chapitres cathédraux et des collégiales, et en particulier la Franche-Sergenterie du chapitre de Reims*, par Henri Loriquet. — *Étude sur la vie et l'administration de Maurice de Sully, évêque de Paris* (1160-1196), par Victor Mortet, licencié ès lettres. — *La Provence de 1245 à 1252 (premières années du règne de Charles Ier)*; par G. Philippon, licencié ès lettres et en droit. — *Conon de Béthune, trouvère (douzième et treizième siècles)*, par Gilbert Rouchon. — *Le liber brevium de Martin V*, par Raymond Teulet.

Voici le rang dans lequel les candidats ont été admis : 1. Mortet; 2. M. Courage Du Parc; 3. M. Loriquet; 4. M. Rouchon; 5. M. Giraudin; 6. M. Couard-Luys; 7. M. Kaulek; 8. M. Chevreux; 9. M. Estienne; 10. M. Teulet; 11. M. Hanotaux; et hors rangs, M. Philippon, de la promotion précédente.

Université catholique de Paris. — M. l'abbé de Broglie a ouvert le 29 janvier, à l'Université catholique, son cours sur l'Histoire des cultes non chrétiens. Il se propose de montrer par l'histoire des faux cultes les plus répandus qu'ils ne sont pas comparables au christianisme et descendant des généralités à une étude plus spéciale, il arrivera à une éclatante démonstration de la supériorité de notre religion. La leçon d'ouverture a été fort applaudie et a témoigné dans le nouveau professeur un remarquable talent. Il est à noter que c'est un établissement libre vivant des ressources de la charité qui inaugure ce cours de *religion comparée* avant que l'Etat, qui dispose des ressources du budget, l'ait organisé au Collège de France.

Commission de géographie historique de l'ancienne France. — Par un arrêté en date du 20 janvier, une commission a été instituée par le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, sous le titre de « Commission de Géographie historique de l'ancienne France ». Cette Commission aura pour mission d'achever les travaux commencés par la commission de la topographie des Gaules : les cartes de la Gaule indépendante, de la Gaule soit sous

la domination romaine, soit à l'époque franque et féodale, les cartes spéciales indiquant la position des monuments mégalithiques, la découverte de monnaies gauloises, les bornes militaires, les diverses couches ethniques qui ont contribué à la formation de la nationalité française. Elle devra aussi terminer le catalogue général des monnaies gauloises et donner, d'après les nombreux documents recueillis, une édition de la *Notice des provinces et des cités de la Gaule*. La Commission de géographie historique de l'ancienne France fera avec le concours des correspondants du comité, des archivistes et des instituteurs, un relevé de tous les noms de lieux dits figurant au plan cadastral de chaque commune ; elle dressera un inventaire des *pouillés* pour préparer ultérieurement un *Recueil général* des pouillés de France et recueillera les textes itinéraires du moyen âge, ainsi que les dictons relatifs aux régions, aux villages, etc. Elle devra, en un mot, centraliser tout ce qui peut toucher à la topographie historique de la France, depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789.

Sont nommés membres de cette commission : MM. Henri Martin, membre de l'Académie française, sénateur, président ; Léon Renier, membre de l'Institut, vice-président; Anatole de Barthélemy, membre du comité des travaux historiques, secrétaire ; Alexandre Bertrand, directeur du musée national de Saint-Germain, secrétaire; Alfred Maury, membre de l'Institut; F. de Saulcy, membre de l'Institut ; Ch. Robert, membre de l'Institut; E. Desjardins, membre de l'Institut; Aug. Longnon, répétiteur de géographie historique à l'école pratique des hautes études ; Ant. Héron de Villefosse, attaché à la conservation des monuments antiques au musée du Louvre ; Hamy (le docteur), aide naturaliste au Muséum d'histoire naturelle ; G. de La Noë, chef de bataillon du génie, commandant de la brigade topographique.

Société des études juives.— Une nouvelle société littéraire vient d'être fondée à Paris, sous la présidence de M. le baron James de Rothschild. Elle a pour objet de favoriser le développement des études relatives à l'histoire et à la littérature du judaïsme, se renfermant exclusivement dans le domaine de la science, écartant par conséquent toute œuvre de polémique et d'édification religieuses. Dans ce but, la société publiera : 1° Une revue périodique (trimestrielle); 2° Une série d'ouvrages originaux, d'anciens textes, de traductions, etc., sous le titre de *publications de la Société des études juives*. En outre, elle se propose d'encourager les publications rentrant dans le même domaine, d'avoir des conférences et lectures, afin de créer une bibliothèque. — Sch.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 2 janvier M. Joachim Menant a fait une nouvelle communication au sujet du cylindre assyrien sur lequel il avait précédemment lu un mémoire. — Dans la séance du 9, M. le baron de Witte a lu un mémoire sur un miroir étrusque trouvé aux environs de Crotone. — Dans la séance du 16, M. Gaston Paris a continué son étude sur les voyelles atones dans les langues romanes. M. Théodore-Henri Martin a continué la lecture de son mémoire sur les hypothèses astronomiques des anciens. — Dans la séance du 23, M. Ernest Desjardins a communiqué un mémoire de M. Tissot sur ses explorations en Tunisie, dans la vallée de la Medjerda. M. Senart a lu un mémoire sur la révision des inscriptions de Acoka-Pigadase. — Dans les séances du 23 et du 30, M. Siméon Luce a fait une communication sur la situation faite par la guerre de Cent Ans aux habitants de Domrémy et de Vauconleurs, lors de

la mission de Jeanne d'Arc. — Dans la séance du 30, M. Michel Bréal a fait une communication sur le texte qui nous est parvenu du chant des frères Arvalen. M. Ferdinand Delaunay a lu une note sur l'origine et la signification de l'emblème du poisson dans le symbolisme chrétien.

Lectures faites a l'Académie des Sciences morales et politiques. — Dans les séances des 3, 10, 17 et 24 janvier, M. Félix Rocquain a donné lecture d'un mémoire sur les premiers abus du pouvoir théocratique et la naissance de la curie romaine. — Dans les séances des 10 et 17, M. Ad. Vuitry a achevé la lecture de son mémoire sur le régime financier de la France sous l'ancien régime. — Dans la séance du 31, M. Duruy a lu une note sur un travail de notre collaborateur M. d'Arbois de Jubainville, inséré dans la *Revue archéologique*, sur la question de la suppression violente ou de l'extinction progressive de l'institut druidique. M. Giraud a commencé la lecture d'un mémoire sur le salon de la marquise de Lambert.

l'Édition pontificale des œuvres de saint Thomas d'Aquin. — Dans un *Motu proprio* du 18 janvier, S. S. Léon XIII règle les conditions pratiques relatives à la publication des œuvres complètes de saint Thomas. Nous en extrayons les passages suivants : « Pour que l'honneur en soit assuré à Notre auguste ville de Rome, Nous voulons que l'édition dont Nous parlons soit faite par l'imprimerie de la Sacrée-Congrégation de la Propagande, déjà célèbre par d'autres publications considérables et de grand mérite. Pour veiller et pour présider à ce travail, Nous nommons trois cardinaux de la sainte Église romaine, savoir : Antonin de Luca, préfet de la Sainte-Congrégation des Études ; Jean Siméoni, préfet de la Sacrée-Congrégation de la Propagande, et Thomas Zigliara, de l'Ordre des Dominicains, profondément versé dans la doctrine de saint Thomas. Qu'ils pourvoient à ce que tous les ouvrages sans exception du Docteur Angélique soient intégralement publiés, et qu'ils les fassent suivre des célèbres commentaires de Thomas de Vio, cardinal Cajetan, sur la *Somme théologique*, et de François de Sylvestris, le Ferrarien, sur la *Somme contre les Gentils*. Qu'ils veillent soigneusement aussi à la beauté et à la correction typographiques et à l'heureux choix de tous les détails d'exécution. Quant aux frais, Nous donnons de notre chef trois cent mille lires italiennes pour subvenir aux dépenses immédiatement nécessaires. Pour les dépenses ultérieures, Nous voulons qu'elles soient faites par la Sacrée-Congrégation de la Propagande, qui se remboursera, jusqu'à concurrence des frais, sur le produit de la vente des ouvrages. Si ce produit donne un excédant, Nous voulons qu'il soit employé tout entier à la publication des écrits de ceux qui ont le mieux commenté les Œuvres de saint Thomas. Quels sont ces meilleurs commentateurs? Nous laissons aux cardinaux que Nous avons nommés le soin d'en décider ; Nous avertissons seulement qu'il faut donner la préférence aux écrivains dont la doctrine devra produire plus de fruits et paraîtra mieux répondre aux besoins de notre temps. »

Deux brochures de M. Adolphe Magen. — Une des deux brochures du savant secrétaire perpétuel de la Société des sciences et arts d'Agen intéressera surtout les amis des choses historiques (*Une lettre inédite de Henri IV*. Agen, imprimerie F. Lamy, 1879, grand in-8 de 11 p.), et l'autre intéressera surtout les amis des choses bibliographiques (*Notice sur un exemplaire en velin enluminé de loreloge de dévotion*, Agen, même imprimerie, 1879, in-8 de 45 p.) L'original de la lettre du roi de Navarre appartient aux archives du château de Saint-Léonard, près de Saint-Clar de Lomagne. Cette lettre, écrite à Néracle 18 juin 1879, est adressée à *M. de Bendeac, gentilhomme ordinaire de*

ma chambre. (C'était Bernard de Montaut, troisième fils de Jean Marc de Montaut, baron de Montaut et de Benac, et de Madeleine d'Andouins), roule sur le démantèlement de Langon par le maréchal de Biron, injuste et violente mesure dont le futur Henri IV se plaint avec énergie. Importante comme document historique, la lettre est remarquable par sa rédaction, et on y relève notamment cette phrase touchante (p. 9) : « Sachant bien qu'à l'affligé ne fault point donner d'affliction ». Citons encore ce passage qui montre la sagesse du roi en face d'un adversaire tel que le lieutenant général de Henri III dans la Guyenne : « Je voy bien qu'il fault que je patiente et soufre plusieurs paroles que je luy pourrois débattre et contredire, ce qui ne feroict qu'altérer la paix et tranquillité publique que je désire sur toutes les choses du monde voir establye en mon gouvernement ». — La notice sur le manuscrit intitulé : *Loreloge de devotion, composé en Françoys par maistre Jehan Quentin, docteur en théologie, pénitencier de Paris*, renferme les plus ingénieuses observations. M. Magen décrit les vingt-sept miniatures qui décorent le manuscrit qu'on lui a confié et les quatre *ex-libris* consignés sur les gardes de ce manuscrit; il retrace rapidement la biographie des possesseurs successifs du précieux exemplaire; il reproduit une naïve prière en vers inscrite en regard d'une vignette représentant sainte Madeleine ; enfin il résume ainsi une étude où la sagacité ne brille pas moins que l'érudition : le livre qui vient d'être décrit a d'abord appartenu à l'évêque de Luçon Milon d'Illiers, lequel le fit enrichir de miniatures ; des mains de ce prélat il passa aux mains de Françoise Madeleine de Balaguié Montsalès, abbesse de Saint-Sernin d'Aveyron; antérieurement à l'année 1592, Suzanne Daillon du Lude, devenue, par la mort de son premier mari (Jacques de Balaguié-Montsalès) et par de secondes noces, comtesse de Caylus, entra en possession de ce livre; enfin, à la date précitée, il fut donné par la même personne à Bernard Ruffus, sous-prieur du monastère des Frères mineurs d'Agen, alors en visite au château de Estillac, le château où le maréchal Blaise de Montluc était mort quinze ans auparavant. Les deux brochures de M. Magen, imprimées sur beau papier, sont tirées l'une et l'autre à 50 exemplaires. — T. DE L.

LES FOUS LITTÉRAIRES. — Le bibliophile qui n'est pas moins connu sous son nom d'emprunt (*Philomneste Junior*) que sous son propre nom, semble avoir voulu justifier, par la publication de son nouveau travail (*Les fous littéraires. Essai bibliographique sur la littérature excentrique, les illuminés, visionnaires*, etc. Bruxelles, Gay et Doucé. 1880, in-12 de XI-227 p., imprimé à 500 exemplaires numérotés, tous sur papier teinté), ces paroles de Charles Nodier : « J'ose dire que s'il y a encore un livre curieux à faire au monde en bibliographie, c'est la bibliographie des fous. » Reprenant un sujet incomplètement traité par un érudit allemand, Adelung, et par un érudit belge, Octave Delepierre, et utilisant les notes recueillies par Quérard pour son *Encyclopédie du bibliothécaire*, Ph. Junior, « dont le zèle infatigable aborde tous les points de la science des livres, » comme lui-même le dit si bien (p. 25) de M. Paul Lacroix, a réuni dans son *Essai* les renseignements les plus piquants, rangés par ordre alphabétique, sur les visionnaires de tous les temps et de toutes les nations qui ont fait de la littérature. La marche est ouverte par d'Aché, né à Namur en 1748, qui se regardait comme fils aîné du Dauphin, père de Louis XVI; elle est fermée par le mathématicien Horn Wronski, l'auteur du *Messianisme*. Si l'on tient compte des *Additions* (p. 201-270), le dernier nom serait celui de la quakeresse américaine Ferminah Wilkinson, qui, à partir de 1782, se rendit célèbre par les plus extravagantes prédications, et si l'on tient compte du *Supplément* (p. 224-227), ce

serait celui d'un homme fort mêlé aux choses de la politique, M. Guyot-Montpayroux, qui a présenté un de ses écrits comme lui ayant été dicté par Dieu lui-même, et qui, naguères encore, appartenait à une assemblée où il ne serait peut-être pas très difficile de trouver d'autres personnages qui divaguent. A côté de ces noms brillent cent autres noms parmi lesquels on peut citer ceux d'Angelouvent (Nicolas-Joubert), du saint-simonien Barreau, de de Reigny, de Berbiguier, l'homme aux farfadets, d'Adrien Beverland, de Bernard Bluet d'Arbères, de Jacob Boehme, d'Antoinette Bourignon, de John Bunyan, de Jérôme Cardan, de J. M. Chassaignon, de Desmarets de Saint-Sorlin, de Gustave Drouineau, de J.-Ed. Du Monin, de Prosper Enfantin, de Robert Fludd, du fameux poète Paulin Gagne, de Ganneau, dit le *Mapah*, de Gérard de Nerval, de Victor Hennequin, de la baronne de Krudener, de Beffroi Jean Lahadie, de Mlle Suzanne Labrousse, de Pierre de Lancre, d'Isaac de la Peyrère, de Charles Lassailly, de Népomucène Lemercier, de Pierre Leroux, de Jules Michelet, de Simon Morin, de Louis de Neuf-Germain, de Paracelse, de Guillaume Postel, de Restif de la Bretonne, de Jean Reynaud, du marquis de Sade, de Saint-Martin, dit le *philosophe inconnu*, de Joseph Smith, le fondateur de la secte des Mormons, d'Emmanuel Swedenborg, de Geoffroy Vallée, de Lucilio Vanini. Des circonstances toutes particulières me permettent d'indiquer au consciencieux chercheur une omission dont bien peu de lecteurs auraient pu s'apercevoir : lui qui mentionne (p. 194) Pierre Michel Vintras, il a oublié un des disciples du faux prophète normand, M. Pierre François Delestre, mort en 1851, qui professa longtemps la rhétorique au collège royal de Cahors, et qui, après avoir donné une excellente traduction de Virgile (Paris 1832, voir *Manuel du libraire*. t. V. col. 1305), publia deux brochures que je tiens de sa main, intitulées : *Apologie de l'œuvre de miséricorde* (Cahors, chez tous les libraires, juillet 1844); *Pensées d'un enfant de l'œuvre de miséricorde, suivies de prières en partie révélées* (*Ibid.* novembre 1844). — T. DE L.

L'ART EN SAINTONGE ET EN AUNIS. — Voici encore une belle publication provinciale, destinée à faire connaître les richesses archéologiques d'une région de la France sur laquelle, jusqu'à ce jour, on n'avait presque rien; nous avons annoncé, il y a quelque temps, le projet de M. l'abbé Laferrière; ce projet est aujourd'hui exécuté et nous nous empressons d'annoncer l'apparition de la première livraison (in-4°, Toulouse, Hébrad.) L'auteur est un érudit laborieux, dévoué à son pays natal. Le premier volume sera consacré au diocèse de la Rochelle et de Saintes; la première livraison, que nous avons sous les yeux, concerne l'abbaye des Bénédictins de N.-D. de Saintes, fondée au onzième siècle pour succéder à un monastère plus ancien. Une notice archéologique et historique, sobre mais précise, met le lecteur au fait de ce qu'il doit savoir sur le passé de cette abbaye et sur son état actuel; l'auteur y a joint la liste des abbesses et la description héraldique des armoiries de chacune d'elles; les planches exécutées par le procédé héliographique reproduisent le monument avec une rare perfection; on retrouve le beau clocher roman de N.-D., son riche portail, le lutrin (quinzième siècle) de l'église Saint-Palais de Saintes. Les autres planches annexées à cette livraison donnent le château de Pons, magnifique donjon qui semble contenir des fragments antiques; le texte ne paraîtra que dans un fascicule prochain. Nous faisons les vœux les plus sincères pour que les hommes de goût, et le patriotisme local soutiennent M. l'abbé Laferrière dans la tâche, lourde et honorable, qu'il s'est imposée. — A. DE B.

LA REVUE TRIMESTRIELLE. — Sous ce titre : *Revue trimestrielle des intérêts*

religieux, sociaux, politiques et économiques de la France, vient de paraître une nouvelle Revue qui a pour directeur M. Armand Fresneau, sénateur du Morbihan, et qui compte, au nombre de ses collaborateurs, MM. Lucien Brun, sénateur; l'abbé Baunard, professeur d'éloquence sacrée à l'Université catholique de Lille ; A. de Lapparent, ingénieur des mines, vice-doyen de la Faculté des sciences à l'Université catholique de Paris; Amédée de Margerie, doyen de la Faculté des lettres et professeur de philosophie à l'Université catholique de Lille; Théodore Pavie, professeur de littérature à l'Université catholique d'Angers; Charles Périn, correspondant de l'Institut, professeur d'économie politique à l'Université catholique de Louvain; Jules-Marie Richard, ancien élève de l'École des Chartes; dom Chamard, de l'ordre de Saint-Benoît. Son programme embrasse toutes les questions religieuses et politiques, artistiques, scientifiques, philosophiques, historiques et littéraires. Le premier numéro contient, entre autres articles; le *Problème du travail*, par Ch. Perin; *la Liberté d'enseignement devant la Chambre des Députés*, par A. de Margerie; *Donoso Cortès*, par l'abbé Baunard; *la Science et l'apologétique chrétienne*, par A. de Lapparent; *1789 et 1879, improvisations législatives de deux assemblées en matière religieuse*, par J. M. Richard. Le prix de l'abonnement et de 10 fr. par an.

Les de fructu ou gachefuots de Sahune. — On entend par *de fructu* un banquet, ou, selon Puretière, un pique-nique; *gachefuot*, mot provençal qui a plusieurs formes, offre le même sens. A Sahune, localité de l'arrondissement de Nyons, l'usage imposait au prieur du lieu l'obligation d'en donner cinq par an aux habitants. Un contrat, passé en 1597 entre le prieur et les gens de Sahune, abolit cet usage, parce que le prieur avait été ruiné ou à peu près par la réforme. L'acte existe encore; M. Lacroix l'analyse dans le *Bulletin de la Société départementale d'archéologie de la Drôme* (32e liv., p. 79-83). C'est un texte curieux pour ceux qui voudront écrire l'histoire de la gaïté au moyen âge, sous le régime de l'oppression féodale. — Bernon.

Publications périodiques russes. — D'après l'*Annuaire de la presse russe*, le nombre des journaux et recueils périodiques qui se publient actuellement en Russie est, pour tout l'empire, de 608, sur lesquelles 417 paraissent en langue russe, 54 en polonais, 10 en français, 40 en allemand, 3 en latin, 11 en lette, 7 en esthonien, 2 en finnois, 4 en hébreu, 7 en arménien, 3 en géorgien et 4 en tartare. On compte en outre 46 journaux dans le grand-duché de Finlande. Sur les 417 journaux russes, 155 ont un caractère officiel; ils se répartissent ainsi: 70 journaux de province, organes de l'administration locale, 40 journaux diocésains, 19 publications officielles dépendant des ministères de l'empire (y compris 9 recueils de circulaires) et 26 journaux du sénat, des préfectures, des conseils municipaux, de la police. Les autres journaux restants, écrits en toutes langues, se répartissent comme suit: Publications des corporations savantes (universités et académies) 9, journaux de théologie et de droit-canon 27, journaux de droit et recueils officiels des lois de l'empire 12, journaux de finance et de commerce 11, de sciences militaires 11, d'histoire et d'archéologie 9, de géographie et d'ethnographie 4, d'histoire naturelle et de mathématiques 16, de médecine, pharmacie et art vétérinaire 22, d'agriculture 21, de chasse, de sport et de jeu 4, d'architecture et de génie 7, de linguistique 4, de technologie 7, de pédagogie 17, journaux d'enfants et feuilles populaires 19, de plus, journaux politiques, littéraires, économiques hebdomadaires ou quotidiens : 65 en

russe, 15 en polonais, 3 en français, 17 en allemand, 8 en lette, 8 en esthonien, 2 en hébreu, 8 en géorgien, tatare et arménien, 27 en suédois et finnois; revues littéraires, scientifiques et politiques 17, dont 9 en russe; 19 publications de lecture légère, dont 10 en russe; 20 journaux illustrés, dont 9 en russe; 10 journaux humoristiques, dont 6 en russe; 13 journaux des beaux-arts, 11 journaux de bibliographie, 12 journaux de mode et 28 recueils de renseignements divers.

Journaux anglais. — Il paraît actuellement, dans le Royaume-Uni, 153 journaux quotidiens. A Londres, on n'en compte que 18; dans les provinces il en paraît 94: 3 se publient dans le pays de Galles; 21 en Ecosse, 16 en Irlande et 1 à Jersey. Dans ce nombre, 78 sont des feuilles du matin et 75 du soir. 70 coûtent 1 penny (0 fr. 10), 69 un demi-penny; et les 14 autres varient de prix entre 1 denier 1/2 à 3 deniers (de 0 fr. 15 à 0 fr. 30). Au point de vue des opinions, ces journaux se répartissent ainsi: 65 libéraux, 42 conservateurs et 46 indépendants ou neutres. *(Prinster's Register.)*

La Librairie Allemande en 1879. — D'après le relevé qui vient d'être adressé en Allemagne, le nombre des publications nouvelles faites par la librairie allemande pendant l'année 1879, a été de 14,179, contre 13,912 en l'année précédente. C'est la pédagogie (livres d'école, gymnastique, etc.) qui a fourni le plus grand nombre d'articles, savoir: 1,741; l'année précédente, il en avait été, il est vrai, publié 1,775 sur la même matière. Viennent ensuite la jurisprudence et la politique avec 1,683 publications: la théologie: 1,304; les belles-lettres, 1,170; les sciences naturelles, chimie et pharmacie: 841; la médecine: 732, etc.

— La Société historique russe vient de charger le savant professeur J.-G. Grote de publier les lettres de l'encyclopédiste Grimm, adressées à l'impératrice Catherine II. M. Grote a déjà publié, en 1878, les lettres de Catherine II à Grimm, et ces lettres jettent beaucoup de lumière sur le caractère et le génie de la grande souveraine. La collection des lettres de Grimm est loin d'être aussi complète que celle des lettres de l'impératrice. Cinquante seulement ont pû être retrouvées, soit dans les archives impériales, soit dans la collection du comte Vorontsow. Elles serviront cependant de précieux commentaire à la correspondance de l'impératrice Catherine II.

— M. le docteur E. Bougard, qui a publié en 1866 un volume considérable, intitulé *Bibliotheca Borvonicnsis,* continue à faire paraître de charmants petits volumes qui reproduisent des plaquettes rares relatives à l'histoire de Bourbonne-les-Bains et au pays de Langres. Nous avons sous les yeux la *Relation du grand incendie arrivé à Bourbonne-les-Bains en Champagne, le* 1er *de Mars* 1717, et les *opuscules (vers et prose) de Pierre Constant, jurisconsulte et poète Lengrois au seizième siècle.* Cette dernière publication commence la série d'une *Bibliothèque champenoise* à qui nous souhaitons la bienvenue. M. le docteur Bougard que, tout récemment, la Société des antiquaires de France a admis au nombre de ses collaborateurs, est un éditeur curieux et consciencieux qui accompagne ses réimpressions de notes et d'introductions rédigées avec soin et critiques. — A. de B.

— On annonce la publication d'une nouvelle revue d'érudition qui doit paraître sous les auspices de l'Académie romaine des conférences, historico-juridiques du palais Spada, à Rome. Patronnée par S. S. Léon XIII, elle compte parmi ses collaborateurs MM. de Rossi, C. L. Visconti, le P. Bruzza, Camillo Rè. Elle a pour titre: *Studi e documenti di storia et diritto,* et se trouvera à Paris, à la librairie Thorin

— D'après *La Gazette des Femmes*, il y aurait en France 1,700 femmes de lettres : les deux tiers sont nées en province, surtout dans le midi ; un tiers à Paris. Un millier écrivent des romans ou des histoires pour la jeunesse ; 150 des ouvrages de pédagogie ; 200 sont poètes, le reste, soit environ 350, se partage entre divers genres.

— La librairie Calvary, de Berlin, publie un supplément à son *Catalogue d'ouvrages de philologie classique, grecque et romaine* (in-8 de 79 p.), en vente chez elle aux prix marqués. Le catalogue complet comprend six parties, envoyées *franco* au prix de 3 marks la collection ou de 50 pfennigs chaque partie : auteurs grecs (84 p.) ; auteurs latins (86 p.) ; épigraphie, paléographie, numismatique (en trois fascicules de 60, 20, 32 p.) ; encyclopédie et méthodologie philologique (plusieurs fascicules sous presse) ; histoire des lettres grecques et latines, etc. ; histoire, géographie, archéologie.

— Notre collaborateur M. H. de Charencey, vient de publier deux nouvelles études, l'une sur le bas-relief de la croix de Palenqué et le manuscrit Troano ayant pour titre : *Déchiffrement des écritures calculiformes* (Alençon, E. de Broisse, 1879, in-8 de 32 p. avec figures), — l'autre se rattachant aussi à l'archéologie américaine est intitulée : *Le Fils de la Vierge* (Le Havre, imp. Lepelletier, 1879, in-8 de 28), où il conclut, après avoir rapporté un grand nombre de traditions, que la croyance à un héros libérateur né d'une Vierge a existé dans la plus haute antiquité chez une foule de peuples de l'ancien monde et se retrouve en Amérique.

— M. Fayet, inspecteur d'Académie en retraite, publie chez D. Dumoulin un travail considérable sur l'instruction primaire dans le département de la Haute-Marne, où il a exercé les fonctions de recteur de l'Académie départementale. Il est intitulé : *Recherches historiques et statistiques sur les communes et les écoles de la Haute-Marne* (XXXII-388 p. in-18), et embrasse toute la période comprise dans le dix-huitième et le dix-neuvième siècle.

— L'éditeur Augé, de Rouen, prépare un bel ouvrage de luxe : *Rouen illustré*, pour lequel il a le concours de MM. Paul Allard, l'abbé Loth, le vicomte R. d'Estraintot, P. Baudry, N. Beaurain, J. Adeline, J. Félix, L. Palustre, Ch. de Beaurepaire, F. Bouquet et Charles Deslys pour le texte. Il sera orné de 24 eaux-fortes par Adéline, Brunet-Debaisne, Nicolle et Toussaint, et paraîtra en 12 livraison in-4, de 3 fr. 50.

— Nous avons sous les yeux le premier numéro d'*Il Bibliofilo, giornale dell arte antica in estampe e scritture e* né *loro accessorii e ornati*, publié à Florence sous la direction de M. Ch. Lozzi ; ce recueil paraît chaque mois par fascicules de 16 p. gr, in-8 à 2 col., et coûte 6 fr. pour l'Italie, et 8 fr. pour l'étranger.

— On annonce l'apparition du premier volume d'un ouvrage auquel M. le commandant Bourelly, directeur des études à l'école de Saint-Cyr, qui vient d'être révoqué, travaillait depuis de longues années. Il porte ce titre : *Le Maréchal de Fabert*. Étude historique d'après ses lettres et des pièces inédites, tirées de la Bibliothèque des archives nationales et du ministère des affaires étrangères, du dépost de la guerre, etc. Le premier volume (1599-1652), est mis en vente à la librairie Didier ; il sera suivi d'un second, et les loisirs qu'on vient de faire à l'auteur en hâteront, nous l'espérons, la publication.

— La dernière partie du tome XXIII des *Publications de la section historique* de l'Institut royal grand-ducal de Luxembourg vient de paraître (Luxembourg, Back, 1879). Elle comprend les chartes de la famille de Reinach. Elle se termine par une table due aux soins du professeur Van Verwecke.

— A partir de 1880, la *Revue de théologie catholique* d'Innsbruck publiera

un bulletin où seront annoncées gratuitement toutes les publications catholiques que les éditeurs ou les auteurs adresseront *franco* à la direction. Comme la langue française est enseignée dans tous les établissements d'Allemagne, ces annonces gratuites seront très-utiles aux librairies catholique de France.

— Les journaux catalans nous apprennent qu'un littérateur français, M. Savinne, prépare, avec l'autorisation de l'auteur, une traduction de l'*Atlantida*, le beau poème de Jascinto Verdaquet dont le *Polybiblion* a parlé à diverses reprises.

— On lit dans le *Rafregna Settimanale* que M. Aubart, auteur d'une étude sur Leopardi, vient de publier en français la première traduction complète de ce poète.

— On va publier prochainement une traduction allemande de l'ouvrage de M. le chanoine Moulart, professeur à l'Université de Louvain, sur l'*Église et l'État*.

— Le premier volume d'un travail véritablement magistral sur le droit privé en vigueur en Allemagne vient de paraître à Tübingen. Il est intitulé : *System des Deutschen Privatrechts.*, et a pour auteur M. Paul von Roth, le savant professeur de Munich.

— Ceux qui s'intéressent au droit anglais, apprendront avec plaisir que l'éminent jurisconsulte, J.Fitzjames Stephen, prépare une nouvelle édition de son magnifique ouvrage : *General View of the criminal Law*, qui a paru en 1863, et qui était introuvable depuis plusieurs années.

— On annonce, pour le 25 février, l'apparition d'un important ouvrage de M. François Lenormant, professeur d'archéologie à la Bibliothèque nationale : *Les Origines de l'histoire d'après la Bible et les traditions de l'Orient antique*. Ce volume qui va paraître, et ne compte pas moins de 600 pages, va *de la création de l'homme au déluge*. Il est précédé d'une traduction nouvelle des onze premiers chapitres de la Genèse faite sur le texte hébreu.

— M. le baron de Calonne, vice-président de la Société des Antiquaires de Picardie, vient de publier un intéressant ouvrage sur *la vie municipale au quinzième siècle*, que nous ferons connaître très prochainement à nos lecteurs.

— On annonce un ouvrage de Paul Féval : *Pas de divorce*, en réponse à M. Alexandre Dumas, qui vient de se faire si tristement l'auxiliaire de M. Naquet.

Publications nouvelles. — *Les Psaumes de David*, par M. Mossée (in-8 Séguin);— *Les Hymnes du bréviaire romain*, par l'abbé Pirmon (2 vol. in-12, Poussielgue) ; — *Le Divorce*, par l'abbé Millet (in-12, Cotillon) ; — *La Société au treizième siècle*, par M. Lecoy de la Marche (in-12, Palmé) ; — *La Saint-Barthélemy*, par M. l'abbé Lefortier (in-12, Palmé) ; — *Catherine de Médicis*, (in-12, Plon) ; — *Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV*, par M. Chéruel, T. III (in-8, Hachette) ; — *Mémoires de Saint-Simon*, publiés par M. de Boislille, Tome I et II (in-8, Hachette) ; — *La vénérable Mme Louise de France*, par l'abbé Gillet (in-8, Gervais) ; — *La marine des anciens*, par l'amiral Jurien de la Gravière (in-12, Plon) ;— *Œuvres choisies de Savonarole* publiées par le R. P. Bayonne (3 vol. in-12, Poussielgue) ; — *Les Jésuites instituteurs*, par le P. Ch. Daniel (in-12, Palmé) ; — *La vie municipale du quinzième siècle*, par le baron de Calonne (in-8, Didier) ; — *Saint Paul*, par M. Worms (in-8, Soussens) ; — *Vie de la mère Antoinette d'Orléans*, par M. l'abbé Pitel (in-8, Haton) ; — *Deux diplomates : le comte Raczinski et Donoso Cortès*, par le comte d'Adhémer d'Antioche (in-8, Plon) ; — *Coutumes*

et institutions du Maine et de l'Anjou, par Beautemps-Beaupré, T. III (in-8, Durand et Pédone-Lauriel) ; — *Le Trésor*, par F. Coppée (in-12, Lemerre) ; — *Un mariage à l'étranger*, par Marie Maréchal (in-12, Firmin-Didot) ; — *De l'unité nationale*, par le comte de Falloux (in-12, Sauton) ; — *Histoire de la philosophie du droit*, par M. Chauffard (in-8, Thorin) ; — *Histoire de la philosophie en France*, par M. Ferraz, tome II (in-8, Didier) ; — *Essai sur les pouvoirs des gouverneurs de province*, par M. E. Marx (in-8, Thorin) ; — *Histoire de la machine à vapeur*, par H. Thurston (2 vol. in-8, Germer-Baillière) ; — *Études critiques sur l'histoire de la littérature française*, par M. Brunetière (in-12, Hachette) ; — *Promenade dans l'Inde et à Ceylan*, par M. E. Cotteau (in-12, E. Plon) ; — *Histoire du luxe dans l'antiquité*, par M. Baudrillart, tome III (in-8, Hachette) ; — *La ligue de l'enseignement*, par M. de Moussac (in-12, lib. de la Soc. Bibl.). VISENOT.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS.

Sanctus Petrus de Alta Petra. — Où était situé le monastère *Sancti Petri de Alta Petra ordinis cluniacensis?* Quels ouvrages pourrait-on consulter pour le trouver?
A. T.

Noblesse oblige. — Pourrait-on me dire dans quel ouvrage ou dans quel article de journal, et en quelle année, M. Alfred Nettement a établi que le dicton *Noblesse oblige*, que tant de gens croient si vieux, a été pour la première fois mis en circulation, au commencement de ce siècle, par le duc de Lévis ?
T. DE L.

Chansons sur les dragons. — Il en existe une au sujet des dragons « qui font sonner leurs gros talons, » d'un autre côté nous lisons dans la *Nouvelle Revue*, qu'en 1812, à Bordeaux, on chantait « A bas ! à bas les dragons — Qui font demi-tour par escadron — Impertinence que les troupiers châtiaient à coups de bottes et de plat de sabre. — De fait, il était souverainement injuste et absurde d'accuser de lâcheté ces cavaliers peu disciplinés par suite des misères de longues et rudes campagnes, mais qui, rappelés d'Espagne à la Grande Armée, firent en 1813, dans les plaines de la Saxe, rudement sentir aux coalisés le poids des vieux sabres qu'ils rapportaient de la Castille, et, qui, en 1814, exécutèrent dans la Champagne, des charges héroïques. — Pourrait-on, donner les autres vers des deux chansons que nous signalons ? M. T.

Budgets des différents gouvernements français. — Où trouver la différence progressive du budget sous la monarchie légitime, la monarchie de 1830, le dernier Empire et la République actuelle ? H. DELANIN.

Ouvrages sur les Lombards. — Quelle est l'édition la plus complète de l'*Histoire des Lombards* de Paul Diacre? Quelles sont, outre cet écrivain, les sources les plus autorisées? Quels ouvrages ont paru sur les Lombards, soit en France, soit à l'étranger ? Dans quelles archives de France ou d'Italie peut-on trouver des chartes et autres documents relatifs à la période lombarde ? Comte M. C.

Hospitaliers en Bourgogne. — Où trouver des documents sur l'établissement des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem dans la province de Bourgogne, notamment aux environs d'Avallon et de Vezelay (Yonne) ? Quelles sont en particulier les origines de la commanderie de Pontambert ?
Abbé RAVEREAU.

La race finnoise. — Où trouverait-on des renseignements, dans des publications françaises ou étrangères, sur la race finnoise, son histoire, ses évolutions, ses migrations, les peuples modernes qui en descendent et en général tout ce qui concerne cette race au point de vue historique, géographique, ethnographique, littéraire, etc ?

BOUGEAULT.

Le Calligraphe Fyot. — Possède-t-on quelques détails sur la vie de cet écrivain qui « portait à un très haut degré le talent d'imitation des anciens caractères et qui, selon l'usage de tous les temps, a contribué à la fortune des marchands de livres sans faire la sienne? Ce pauvre homme est mort de faim sur une poignée de paille. » Les ventes Méon et Chardin ont offert un certain nombre de ces copies exécutées par Fyot sur vélin ; M. de Soleinne s'était attaché à placer dans sa riche bibliothèque dramatique toutes celles qu'il avait réussi à acquérir (Voir son catalogue, très habilement rédigé par le bibliophile Jacob (M. Paul Lacroix),les numéros 582,590,592,621,625,642,646,687, etc. Il paraît qu'il a existé deux Fyot, frères, sans doute, car les numéros 585 et 684 portent par Fyot aîné ; au n° 574, on lit « par Fyot jeune. » C'est un point à éclaircir. E. B.

Le point du jour et le silence. — Ce sont deux portraits célèbres de Nattier, le premier de Mme de la Tournelle qui fut plus tard la fameuse duchesse de Châteauroux; le second de sa sœur la marquise de Flavacourt. M. Edmond de Goncourt, qui parle de ces portraits dans un livre sur la *Duchesse de Châteauroux et ses sœurs*, dit qu'ils sont perdus. Est-ce exact ? N'a-t-on point gardé la trace de ces deux chefs-d'œuvre de Nattier ? V.

Publications allemandes trimestrielles. — Quelles sont les principales publications périodiques trimestrielles (dans le genre de la *Edinburgh Review* et de la *Quarterly Review* en Angleterre), qui se publient dans les pays de langue allemande (Autriche, Bavière, Prusse, Wurtemberg, etc.) ? B. P. B.

Le Gérant : L. SANDRET.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PUBLICATIONS RÉCENTES SUR L'ÉCRITURE SAINTE

1. *Bibelkunde für Præparanden-Anstalten und Lehrer-Seminare* (*La Science de la Bible pour les écoles préparatoires*), von Dr ANDREAS BRÜLL. Zweite, vermehrte und verbesserte Auflage. Freiburg im Breisgau, 1879, in-8 de 120 p. — 2. *Geographie von Palæstina.* Zum Schulgebranche (*Géographie de Palestine pour l'usage des écoles*), von Dr DOMINICUS KORIOTH. Mit vielen Holzschnitten und zwei Karten. Dritte Auflage. Même librairie, 1879, in-8 de 84 p. — 3. *Système du monde d'après l'Ecriture Sainte,* par M. P. GIGUET. Paris, Plon, 1880, in-12 de 71 p. — 4. *Les Livres des Rois. Introduction, critique et commentaires,* par M. l'abbé CLAIR, traduction française par M. l'abbé BAYLE. Paris, Lethielleux, 1879, 2 in-8 de 420 et 588 p. Prix pour les souscripteurs : 15 fr. 40; pour les non-souscripteurs : 22 fr. 10. — 5. *Conférences sur le Livre de Job,* par le P. HENRI DEMANTE, de la Compagnie de Jésus. Paris, Soussens, 1879, in-8 de VIII-360 p. Prix : 3 fr. 50.— 6. *Les Psaumes de David,* traduction littérale et juxtalinéaire présentant le mot à mot français en regard des mots hébreux correspondants, accompagnés d'une petite grammaire hébraïque et du *Dictionnaire des racines,* par M. B. MOSSÉ, officier d'Académie, rabbin du ressort d'Avignon. Avignon, Seguin, 1879, gr. in-8 de 440 p. — 7. *L'Ecclésiaste de Salomon,* traduit de l'hébreu et annoté par M. l'abbé RAMBOUILLET. Paris, Palmé, 1879, in-12 de XI-48 p. Prix : 1 fr. — 8. *Le Livre de la Sagesse,* introduction critique, traduction française et commentaire, par M. l'abbé H. LESÊTRE. Paris, Lethielleux, 1880, in-8 de 147 p. Prix pour les souscripteurs : 2 fr. 60; pour les non-souscripteurs : 3 fr. 80. — 9. *Die Prophetie des Joel und ihre Ausleger von den æltesten Zeiten bis zu den Reformatoren* (*La Prophétie de Joel et ses commentateurs*). Eine exegetisch-kritische und hermeneutisch-dogmengeschichtliche Studie von ADALBERT MERX. Beigegeben ist der æthiopische Text des Joel bearbeitet von Prof. Dr A. DILLMANN. Halle, Buchhandlung der Waisenhauses, 1879, in-8 de VIII-458 p. — 10. *Commentar über das Evangelium des heiligen Mætthaus* (*Commentaire sur l'Evangile de saint Matthieu*), von Dr PAUL SCHANZ, Professor der katholischen Theologie an der Universität Tübingen. Freiburg im Breisgau, Herder, 1879, in-8 de 562 p. Prix : 8 fr. 75. — 11. *Evangile selon saint Marc,* introduction critique et commentaire, par M. l'abbé CL. FILLION, prêtre de Saint-Sulpice, professeur d'Écriture sainte au grand séminaire de Lyon. Paris, Lethielleux, 1879, in-8 de 229 p. Prix, pour les souscripteurs : 3 fr. 60; pour les non-souscripteurs : 5 fr. — 12. *Evangelium nach Johannes* (*L'Évangile selon saint Jean*), übersetzt und erklärt von Dr DANIEL BONIFACIUS VON HANEBERG, Bischof von Speyer. Redigirt, ergänzt und herausgegeben von Dr PETER SCHEGG, t. II. Munich, Stahl, 1880, in-8 de 710 p. — 13. *Gesù Cristo, studi storici* del canonico LUIGI AROSIO. Con incisioni nel testo e corredati da carte geografiche e piani topografici. Milan, Dumolard, 1878, 2 vol. gr. in-8 de XLII-769 et 754 p. — 14. *Les Evangiles et l'histoire,* par PIERRE-VICTOR, docteur ès-lettres. Paris, Charpentier, 1879, in-12 de III-318 p. Prix : 3 fr. 50. — 15. *Saint Paul, sa vie, ses missions, sa doctrine,* par MARCELLIN ARNAULD, avocat, avec l'approbation de Son Eminence le cardinal Pie, évêque de Poitiers. Paris, Soussens, 1879, in-8 de XII-487 p. Prix : 6 fr. — 16. *Commentarius in Epistola Sancti Pauli ad Romanos,* excerptus e tractatu de gratia Christi, auctore R. P. RAPH. CERCIA, S. J., editio nova. Paris, Lethielleux, 1879, in-8 de 109 p. Prix : 1 fr. 50. — 17. *Das Trostschreiben des Apostels Paulus an die Hebræer* (*L'Ecrit de consolation de saint Paul aux Hébreux*), kritisch wiederhergestellt und sprachlich, archäologischund biblisch-theologisch erläutert, von JOH. R. BIESENTHAL, Dr Philos. et Theol. Leipzig, Fernau, 1878, in-8 de XII-362 p. — 18. *Rudimenta linguæ hebraicæ* scholis publicis et domesticæ disciplinæ brevissime accomodata scripsit Dr C. H. VOSEN. Quinto edidit, retractavit, auxit Dr FR. KAULEN. Fribourg en Brisgau, Herder, 1879, in-8 de IV-128 p. Prix : 2 fr. 25.

1. — Il existe en Allemagne des livres élémentaires destinés à répandre, parmi les catholiques, la connaissance de la Bible ; il est

utile de les faire connaître en France. Nous en signalerons aujourd'hui deux, publiés l'un et l'autre par le célèbre éditeur de Fribourg, M. Herder. Le premier, *la Science de la Bible*, a pour auteur le Dr Brüll et est approuvé par l'autorité diocésaine de Fribourg. Il donne d'abord des notions générales, sur la Sainte-Écriture ; il prend ensuite un à un tous les livres de l'ancien Testament, en analysant brièvement le contenu et relevant les principales prophéties messianiques qu'ils renferment, — p. 46, par une faute d'impression, on renvoie, pour une prophétie messianique d'Osée, à III, 15 au lieu de III, 5; — il résume de même le contenu de tous les livres du nouveau Testament; dans les Épîtres, il met en évidence les principaux points de doctrine. Après avoir ainsi donné une idée sommaire de la Bible, l'auteur fait connaître le pays où elle a été écrite et où se sont passés les événements qu'elle raconte; l'archéologie sacrée et enfin le calendrier, les poids, mesures et monnaies et un tableau chronologique général des principaux faits bibliques. C'est un résumé substantiel très bien fait.

2. — Le Dr Korioth, sans entreprendre une Géographie sacrée complète, donne cependant à cette partie de la science des Saintes Écritures plus de développements que ne l'a fait M. Brüll : ce que ce dernier condense en 15 courtes pages M. Korioth l'expose en 80 grandes pages. Il étudie d'abord la géographie physique, puis la géographie politique de la Palestine; un appendice est consacré aux pays voisins : l'Égypte, l'Arabie, la Babylonie, la Mésopotamie, l'Assyrie, la Syrie et la Phénicie. Son travail est exact, instructif, très utile pour apprendre à connaître les terres bibliques. Une table alphabétique des noms de lieux permet de les retrouver facilement dans le livre; deux cartes coloriées, l'une de la Palestine vue à vol d'oiseau, l'autre, topographique de tout le pays, avec une carte supplémentaire, sur une plus large échelle, de Jérusalem et de ses environs, permettent de graver, au moyen des yeux, et de localiser dans la mémoire ce que l'on a appris dans le texte. Des gravures sur bois contribuent au même résultat : elles intéressent et instruisent en même temps. Quelques-unes ont seulement le tort d'être un peu fantaisistes : ainsi, page 32, la mer d'airain est représentée comme une fontaine et les taureaux qui la portaient deviennent des tuyaux artistiques, lançant l'eau par la gueule. Dans un travail de ce genre, l'auteur ne pouvait tout dire. N'aurait-il pas bien fait cependant de donner deux ou trois lignes à Ur, la patrie d'Abraham, dans le paragraphe sur la Babylonie, au lieu de se borner à en mentionner simplement le nom, accidentellement, en traitant de la Mésopotamie?

3. — M. Giguet, dans le *Système du monde d'après l'Écriture-Sainte*,

fait ressortir la beauté et l'excellence du récit de la création par Moïse. On lit avec beaucoup de plaisir ces courtes pages où éclate la foi du chrétien et où l'on reconnaît, en outre, la main exercée d'un vieux littérateur; toutefois, le savant y trouve maintes choses à reprendre. M. Gignet réunit d'abord sous le titre : l'*Univers*, un certain nombre de textes divers qui parlent de la grandeur et de la puissance de Dieu dans la création. Il prend ensuite l'œuvre de chacun des jours de la création, reproduit le texte de la Genèse dans une traduction française et l'explique à sa manière.

4. — M. l'abbé Clair, le commentateur de Josué et des Juges, dans la Bible publiée par l'éditeur Lethielleux, continue à expliquer les livres historiques. Il a donné le livre des Rois en deux gros volumes. Le tome Ier contient une préface qui n'a pas moins de 222 pages, — une bonne moitié du volume, — et le commentaire du premier livre; le tome II contient le commentaire des second, troisième et quatrième livres. La Préface traite bien un grand nombre de questions intéressantes. Elle traite séparément des deux premiers et des deux derniers livres des Rois. 1° Sujet, contenu et but des livres de Samuel, leur authenticité; leur intégrité, véracité et canonicité; leurs sources; les écoles des prophètes; l'évocation de l'ombre de Samuel par la sorcière d'Endor; les commentateure. 2° Sujet, but, division et contenu des IIIe et IVe livres des Rois; authenticité, véracité, intégrité, canonicité, sources; le temple de Salomon; Ophir; le culte des veaux d'or; Elie et Elisée; chronologie des rois et enfin un appendice contenant le canon de Ptolémée et la liste des éponymes assyriens. M. Clair aurait pu peut-être resserrer un peu plus ce qu'il dit dans sa Préface et soigner davantage son style, mais on le lit avec intérêt et, ce qui vaut encore mieux, avec fruit : on est heureux de trouver là, réunies ensemble, les réponses à toutes les questions les plus importantes que soulèvent les livres des Rois. Le commentaire est également satisfaisant. Il est néanmoins regrettable que la correction laisse à désirer; les fautes d'impression y sont assez nombreuses et, dans plusieurs cas, le lecteur aura grand peine à les corriger.

5. — Les *Conférences* du P. Demante *sur le livre de Job* ne sont pas un commentaire proprement dit de ce livre, mais elles nous le font très bien connaître et nous montrent quelle utilité nous pouvons en retirer pour la direction de notre conduite. L'auteur en explique lui-même parfaitement le caractère en disant qu'elles ne sont ni une discussion, ni une polémique, mais un exposé, une explication, une méditation d'où sortent des applications pratiques à toute la vie chrétienne. Elles nous montrent le texte sacré par le côté qui est, après tout, le plus important, celui de l'édification. Il est bon d'étudier scientifiquement

la parole sacrée, il est meilleur encore de la goûter et de la pratiquer. Notons, d'ailleurs, que l'édification n'exclut pas ici la science mais, qu'au contraire, l'une et l'autre s'appuient et se soutiennent mutuellement. Le P. Demante ne reproduit pas le texte de Job, mais il suppose qu'on l'a constamment sous les yeux. Il fait très bien ressortir toutes les leçons qui en découlent et son livre mérite d'être recommandé à toutes les classes de lecteurs. Page 241, nous lisons, au sujet de Béhémoth et de Léviathan : « Quels sont les êtres vivants que nous pouvons reconnaître sous ces traits hideux et terribles? On ne peut le dire avec certitude. Les uns veulent que ce soit l'éléphant et la baleine ; selon d'autres, ce sont plutôt l'hippopotame et le crocodile. » Nous aurions été plus affirmatifs. Les travaux des naturalistes et des exégètes modernes nous semblent avoir tranché définitivement la question en faveur de l'hippopotame et du crocodile.

6. — Un certain nombre de personnes studieuses et amies des Saintes Lettres, sont bien aises, sans être hébraïsants de profession, de pouvoir se rendre compte de ce qu'est le texte original des Psaumes, ce livre si important de la Bible, si cher à toutes les âmes chrétiennes. Elles trouveront dans le livre de M. Mossé ce qu'elles désirent. Il a fait pour nos chants sacrés ce que d'autres ont fait pour les chefs-d'œuvre de la littérature grecque et latine, une traduction française mot à mot juxtalinéaire. Il donne d'abord les règles générales de lecture et de traduction hébraïques, c'est-à-dire une véritable petite grammaire hébraïque abrégée, en 24 pages grand in-8 ; il donne ensuite la traduction littérale de chaque psaume. Chaque page est partagée en deux colonnes, chaque mot hébreu remplit une ligne avec le mot français qui en est la traduction et l'indication de la racine hébraïque pour les verbes, ressource et indication précieuse pour ceux qui ne sont pas forts en langue hébraïque. Avec un tel secours et sous la conduite d'un tel guide, l'intelligence de Psaumes n'offre plus aucune difficulté sérieuse.

La traduction n'est accompagnée d'aucun commentaire. Elle est généralement bien faite. On ne pourrait que lui reprocher quelquefois un excès de littéralité. Ainsi, dans le psaume 1, M. Mossé traduit : « Non ainsi les méchants mais comme la paille légère laquelle *l'emportera* le vent » ce qu'on appelle le futur hébreu et qu'il rend par le futur équivaut certainement ici à notre indicatif présent. Dans les nombreux titres de Psaumes où on lit : *Mizmor ledavid*, il traduit : « Psaume *à* David » ou « *pour* David », au lieu de : Psaume de David. Au Psaume II, au lieu de traduire : « de peur qu'il ne s'irrite et que vous ne périssiez », il dit : « peut-être s'irriterait-il et vous périrez »; c'est sans doute afin d'éviter d'unir aux verbes la négation qui ne paraît en hébreu que dans le mot *pen*, mais le sens n'est plus aussi clair

et la nuance de la pensée n'est pas parfaitement rendue. Il eût été aussi à désirer que la numérotation des versets eût été conservée : l'usage du livre eût été plus facile, l'absence de cette indication dans les longs psaumes, comme dans le Ps. CXIX, est un embarras. L'ouvrage se termine par un dictionnaire des racines. La composition et la publication de ce travail est due aux conseils de M. l'abbé Bayle, mort professeur d'éloquence sacrée à la Faculté de théologie d'Aix.

7. — S'il est un livre biblique dont la lecture puisse convenir plus spécialement à nos temps troublés, c'est bien celle de l'Ecclésiaste, qui nous fait toucher comme du doigt le néant de la vie et des jouissances humaines. M. l'abbé Rambouillet, après M. l'abbé Motais et M. l'abbé Gilly, vient d'en publier une traduction nouvelle, faite sur le texte original. Elle est fidèle, claire et correcte. Le traducteur n'a pas cherché à établir dans l'œuvre de Salomon un ordre rigoureux qui ne s'y trouve pas, mais il met en relief la filiation des idées et montre les rapports logiques qui rattachent les unes aux autres les diverses parties et produisent l'unité du livre. Il fait ressortir l'enchaînement des pensées en groupant dans des paragraphes distincts les versets qui se rapportent au même sujet et en donnant un sommaire analytique de chaque chapitre.

Le procédé de composition adopté par l'auteur sacré a fourni aux incrédules un prétexte pour l'accuser de scepticisme et d'épicuréïsme. M. l'abbé Rambouillet, le venge de cette injuste accusation dans sa préface et dans sa traduction, accompagnée de notes explicatives. On pourrait faire quelques difficultés contre quelques-unes de ses observations, ainsi, le sens figuré *aux yeux de* attribué à la préposition hébraïque *be*, p. 12, ne peut être appuyée d'aucune preuve, mais à part un très petit nombre d'exceptions sans importance, sa version est inattaquable. Elle est presque toujours élégante. Remarquons seulement que le mot *festiner* nous paraît bien familier pour être employé comme l'a fait le savant traducteur, ch. X, 16, p. 39 : « Malheur à toi, terre, dont les princes festinent dès l'aurore. »

8. — M. l'abbé Lesètre, après avoir commenté les Proverbes, continue à nous expliquer les livres sapientiaux et il vient de nous donner la Sagesse. Dans la préface, il traite successivement du titre, du texte et de la division du livre, donnée sous forme de tableau synoptique ; de son unité et de son intégrité ; de son auteur et de l'époque où il a vécu : de sa canonicité et de sa doctrine ; des commentateurs qui l'ont précédé dans son œuvre. Il donne ensuite le texte de la Vulgate avec une traduction française élégante et facile et des notes sobres, variées et agréables à lire, émaillées de citations intéressantes, empruntées aux meilleurs écrivains sacrés et profanes. Toutes les difficultés du texte sont bien expliquées, ordinairement en recourant

à l'original grec. L'impression est très correcte et digne sur ce point des plus grands éloges. Le titre allemand du Commentaire de Schmid sur la Sagesse est cependant mal donné, p. 25.

9. — M. Adalbert Merx a publié sur la prophétie de Joel un travail considérable, dont l'esprit laisse quelquefois beaucoup à désirer, mais qui est une mine presque inépuisable de renseignements sur le sujet qu'il traite. Après avoir recherché dans l'introduction à quelle époque vivait Joel et tracé les règles d'après lesquelles il veut l'expliquer, l'auteur, dans une première partie, donne le texte hébreu sans points voyelles, avec un *apparatus criticus* et la traduction allemande ; il la fait suivre de quelques remarques critiques et exégétiques ; dans une seconde partie, nous avons l'histoire de l'interprétation de Joel, d'abord dans les premiers siècles chrétiens, Théodore de Mopsueste, S. Ephrem, Théodoret, S. Cyrille, S. Jérôme, le pseudo-Ruffin, Junilius, Cassiodore, puis au moyen âge. L'auteur passe alors aux commentateurs juifs et en particulier à Raschi, Aben Esra, Kimchi, Abarbanel. Revenant aux commentateurs chrétiens, il parle de Nicolas de Lyra, d'Albert le Grand, etc. Les auteurs protestants viennent ensuite, Luther et Calvin. Un appendice contient la version éthiopienne de Joel, publiée par M. Dillmann. L'histoire de l'interprétation du petit prophète tient dans ce livre beaucoup plus de place que l'explication du petit prophète lui-même, mais c'est une contribution très importante à l'exégèse. Si l'on avait des œuvres semblables sur tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, il deviendrait facile de faire une histoire complète et suivie de l'interprétation de la Sainte-Ecriture.

10. Le Dr Schanz, professeur d'Ecriture-Sainte à l'université de Tubingue, où il a succédé au Dr Aberle, vient de publier un commentaire sur l'Evangile de S. Mathieu. La préface est datée de la fête de cet apôtre, le 29 septembre 1879. Il se propose de prouver, contrairement à l'opinion des rationalistes et même d'un certain nombre de croyants trop enclins à prêter la main aux prétendus critiques, que le premier de nos évangiles est une œuvre d'un seul jet, composée par un seul évangéliste, sur un plan suivi, avec unité. C'est ce qu'il démontre en s'attachant principalement à faire ressortir cette unité de plan, s'appuyant tout à la fois sur la tradition et sur la science, en montrant l'accord des Pères avec la saine critique. Il fait ainsi connaître, chemin faisant, les passages les plus intéressants des auteurs ecclésiastiques sur le premier de nos évangiles synoptiques. Il ne néglige ni l'étude critique du texte, quand elle est utile, ni, à plus forte raison, le côté dogmatique du commentaire auquel il accorde, au contraire, comme il convient, une large place. — Dans l'introduction, il nous dit ce qu'on sait sur S. Mathieu ; il traite de la langue

originale de son évangile ; des rapports qui existent entre cet évangile et les deux autres synoptiques ; du but qu'il s'est proposé en l'écrivant, de l'époque et du lieu de sa composition, de son contenu et de sa division ; il donne enfin la bibliographie du sujet. — Le Dr Aberle commente ensuite successivement les trois parties de l'évangile : 1° l'enfance et la préparation à la vie publique ; 2° la vie publique de Jésus-Christ en Galilée ; 3° son voyage à Jérusalem, sa passion, sa mort et sa résurrection. Le commentaire est fait avec beaucoup de science, les nombreux passages des Pères qu'il cite, dans leur langue originale, sont intéressants. On peut ne pas partager toujours toutes ses opinions, mais on a beaucoup à apprendre avec lui.

11. — En quittant le commentaire du Dr Aberle sur saint Mathieu pour passer à celui de M. Fillion sur saint Marc, on demeure en compagnie des exégètes allemands, car M. Fillion les cite constamment, mais il a eu soin de les habiller à la française et de leur donner bonne tournure. Il commence, en suivant la marche ordinaire, par nous faire connaître la vie de saint Marc, l'authenticité de son Evangile, son intégrité, son origine, la langue primitive dans laquelle il a été écrit (le grec), la date et le lieu de la composition (après l'an 67, à Rome), le caractère de cet écrit, le plan, la division et les principaux commentaires. M. Fillion commente ensuite le texte même de saint Marc. Il le fait avec le plus grand succès. Son commentaire est une œuvre hors ligne. Son commentaire de saint Matthieu, précédemment publié, a reçu l'accueil le plus favorable de la part de tous les hommes compétents. Son commentaire de saint Marc a un égal mérite. Nous avons fait plusieurs fois sur ce travail une expérience qui nous a paru décisive en faveur de son excellence. Toutes les fois qu'une question quelconque sur les Evangiles de saint Matthieu ou de saint Marc s'est présentée à notre esprit, nous en avons trouvé la réponse et une réponse satisfaisante, dans les livres de M. Fillion. La même épreuve, tentée sur d'autres commentaires, quelques uns fort célèbres, n'avait pas produit les mêmes résultats et n'avait pas également été couronnée de succès. Le savant auteur a en effet tout prévu, et non seulement il a pensé à tout mais il résout tous les problèmes avec un rare bonheur, évitant en même temps et la diffusion de quelques exégètes et la sécheresse de quelques autres. Une chose nous avait cependant déplu dans le commentaire de saint Matthieu, c'est la part, trop large à notre avis, donnée à la réfutation des opinions d'allemands inconnus ; que nous importe ce qu'ils ont pu penser ou dire ? Cela nous est pour le moins très indifférent. Ce que nous désirons, ce que nous aimons, c'est de connaître la véritable pensée de l'Evangile. C'est avec un véritable plaisir que nous constatons dans le

nouveau commentaire, l'absence de ce qui, à nos yeux, était un véritable défaut.

12. — Nous avons rendu compte du premier volume du commentaire de l'Évangile de saint Jean par feu Mgr Haneberg, évêque de Spire, publié et complété par le Dr Schegg professeur d'Écriture sainte à l'université de Munich. Le second volume, contenant la fin de ce travail, chap. x-xxi, vient de paraître. Il offre, comme le précédent, une lecture instructive et bienfaisante. C'est un véritable trésor d'exégèse et d'enseignement théologique. Le Dr Schegg a mis beaucoup du sien dans ce volume et en le terminant, il aurait bien pu dire : *Exegi monumentum*. Le savant professeur catholique tient incontestablement un des premiers rangs parmi les exégètes de l'Allemagne ; il a publié des travaux remarquables sur plusieurs livres de l'Ancien Testament, mais la grande œuvre de sa vie, c'est l'explication des Évangiles. Il l'a commencée il y a vingt-cinq ans ; il y met la dernière main, dans ce second volume sur saint Jean où il recueille pieusement les notes laissées par son ami, après avoir publié lui-même tout seul les commentaires sur saint Matthieu, sur saint Marc et sur saint Luc et une vie de Notre-Seigneur dans laquelle il a condensé le résultat de ses longues études sur le texte sacré des Évangiles. Nous avons déjà observé, en parlant du premier volume sur saint Jean, que ce qui distinguait surtout avantageusement le nouveau commentaire, c'était la manière dont la partie théologique y était traitée ; nous recommandons particulièrement aux lecteurs, dans le nouveau volume, l'explication théologique des discours de la Cène.

13. — M. le chanoine Arosio n'a pas étudié un seul évangéliste séparément, il les a étudiés tous les quatre ensemble, il les a fondus en un seul tout, et avec les paroles même du texte, il a fait un récit suivi, des quatre tableaux, un seul tableau. Tout ce qu'a dû faire de recherches, prendre de peines, l'auteur du travail magistral que nous avons sous les yeux, pour le mener à bonne fin, il est impossible de le dire. On peut bien assurer que c'est là une œuvre de foi et de piété en même temps que d'érudition et de science, une œuvre inspirée par le cœur en même temps que par l'esprit. L'auteur est allé en Terre-Sainte pour relire les récits évangéliques sur les lieux mêmes ou s'étaient accomplis les évènements qu'ils racontent, les mieux comprendre et les mieux exposer, mais les travaux qu'il a faits dans son cabinet pour s'acquitter dignement de la tâche qu'il s'était imposée ont été assurément plus longs et plus fatigants que le voyage d'Orient lui-même. A-t-il réussi dans l'exécution de son plan aussi complètement que le méritaient tant de soins et d'efforts? On peut répondre qu'oui, malgré quelques critiques de détail qu'il nous semble nécessaire d'indiquer. M. Arosio, dans son introduction, nous fait connaître les

quatre évangélistes, puis il reproduit, en italien, le texte même des quatre évangélistes, coordonné, comme nous l'avons dit de manière à former un tout suivi. Pas un seul mot d'explication n'est inséré dans le texte sacré, mais des notes, au bas des pages, expliquent, comme dans un commentaire ordinaire, tous les endroits qui demandent quelque éclaircissement. Le texte évangélique est divisé en chapitres et à la suite de chaque chapitre sont placées des notes considérables, historiques, archéologiques, géographiques, théologiques, formant de véritables dissertations et remplies de science. Elles ont cependant un inconvénient, peu grave, il est vrai, mais réel, c'est qu'elles brisent le fil de la lecture et nuisent à l'unité du travail. Un autre défaut à relever dans cette œuvre, c'est la double répétition du texte évangélique à chaque page de la concorde : il est reproduit deux fois identiquement, en gros caractères au haut de la page, en petits caractères au milieu ou au bas. Cette reproduction a pour but d'indiquer auquel des quatre évangélistes est emprunté le texte sacré, mais on ne voit pas pourquoi l'auteur ne s'est pas contenté de l'indiquer par des renvois, sans imprimer deux fois la même chose. Il faut reconnaître d'ailleurs que ce reproche ne porte que sur l'exécution matérielle et n'atteint nullement le fond de l'ouvrage, qui est un véritable trésor de renseignements pour tout ce qui touche à l'histoire de Notre-Seigneur et à son époque. Des tables diverses placées à la fin des volumes, des tableaux synoptiques distribués dans le corps de l'ouvrage, de nombreuses cartes de la Palestine et de chacun des voyages de Jésus-Christ, des plans et des gravures contribuent à rendre ce grand ouvrage encore plus complet et plus utile : c'est une sorte d'encyclopédie des Évangiles.

14. — Bien différent du travail du chanoine Arosio est celui de l'écrivain qui signe Pierre-Victor. Au lieu de faire la concorde des quatre Évangiles, il veut en établir la discordance. Ses *Évangiles et l'histoire* ont paru en partie dans le journal *Le XIXe Siècle ;* c'est dire assez dans quel esprit ils sont rédigés. L'auteur avoue qu'il écrit dans un but politique et contre le clergé ; il proteste d'ailleurs qu'il rend pleine justice aux vertus que la religion catholique inspire mais dont elle a le tort de croire être le promoteur unique ; il déclare qu'il laisse dans le camp qu'il combat de vieux amis et de chers souvenirs et qu'il ne veut froisser personne ; nous lisons cependant, p. 159, des phrases comme celle-ci : « Lorsque notre cher et vénéré maître, M. Havet, en défendant le livre de Renan, a dit ce mot qui ne lui a jamais été pardonné, qu'il était inutile de discuter avec les théologiens, parce que ce qu'ils cherchent ne sont pas des *raisons* de croire, mais des *prétextes*, il a dit simplement la plus incontestable de toutes les vérités, celle que confirme chaque pas que l'on fait dans les explications de l'Église ! »

Pour justifier de telles paroles, l'auteur recueille toutes les contradictions apparentes qu'on rencontre dans les Évangiles et qu'on a cent fois expliquées et il conclut de là, après avoir attaqué saint Augustin, saint Jérome, etc., que la religion est « scientifiquement sans valeur, » p. 282. Si l'on voulait relever toutes les erreurs qui se rencontrent dans le livre de M. Pierre-Victor, et montrer quelle en est la valeur scientifique, la liste serait longue. Pour montrer quelle est la compétence de l'auteur et l'étendue de ses connaissances, il suffit de citer une note de la p. 61. Parlant de saint Polycarpe et de ses souvenirs, qu'il appelle les souvenirs d'un enfant de chœur d'une dizaine d'années, il met en note : « La *Patrologie* reconnaît elle-même qu'il avait douze ans au plus : Dissertation II sur Irénée ! »

15. — Un avocat catholique, M. Marcellin Arnauld, a consacré plusieurs années d'études à saint Paul, et, après cette longue préparation, il nous raconte la vie et les œuvres du grand apôtre. L'auteur connaît très bien son sujet, il l'aime et le fait aimer. On le suit avec plaisir, on s'attache à cette grande figure dont il nous trace si bien le portrait ; sa doctrine est exacte, et l'on est même surpris de rencontrer dans un homme du monde tant de connaissances théologiques. C'est cependant beaucoup plus un livre historique qu'un livre doctrinal. M. Arnauld, dans le chapitre XIX, se prononce pour le voyage de saint Paul en Espagne. On pourra trouver qu'il allègue les arguments en faveur sans réfuter suffisamment les arguments contraires et qu'il donne à plusieurs des passages qu'il cite une portée beaucoup plus grande qu'ils ne l'ont en effet. La question est intéressante et digne de discussion, mais le seul témoignage réellement ancien que rapporte M. Arnauld, celui de saint Clément, pape, dit seulement que « Paul arriva jusqu'aux extrémités de l'Occident. » L'historien de saint Paul en conclut tacitement que l'apôtre des Gentils était allé en Espagne, mais le texte ne le dit pas : c'est peut-être là simplement une locution oratoire, et l'on n'a pas plus le droit d'en conclure qu'elle affirme un voyage en Espagne qu'en Gaule ou dans la Grande-Bretagne. M. Arnauld cite également plusieurs textes de saint Jérôme. Tous, un excepté, sont aussi vagues que celui de saint Clément ; un seul, sur Isaïe, XI, indiqué par l'auteur, mais non reproduit, porte expressément : « Per Pamphiliam, et Asiam et Macedoniam et Achaiam... ad Italiam quoque, *et ut ipse scribit, ad Hispanias,* alienigenarum *portatus est navibus.* » Tout critique conviendra que ce passage est peu concluant, parce que saint Jérôme s'appuie sur l'Epître aux Romains, xv, 28 ; or, dans cet endroit, saint Paul ne dit pas *qu'il est allé* en Espagne, mais qu'il *a intention* d'y aller, *proficiscar,* ce qui est bien différent. Nous ne prétendons pas qu'il n'a pas réalisé son projet, mais M. Arnauld ne nous semble pas l'avoir établi rigoureuse-

ment. Ceci n'est, du reste, qu'un point assez accessoire dans le beau travail qui nous est présenté, sous le patronage du cardinal Pie.

16. — On sait combien l'Epitre de saint Paul aux Romains est riche en enseignements théologiques. L. P. Cercia a voulu l'expliquer et la commenter à ce point de vue, en s'attachant surtout à faire ressortir la doctrine du grand apôtre sur la grâce. Il s'est donc moins proposé de faire œuvre d'exégète que de faire œuvre de théologien ; il laisse, par suite, de côté, toutes les questions d'histoire et de philologie qui se rattachent à l'Epitre de saint Paul, il se borne à en faire l'exposition analytique, à en montrer l'enchaînement et la suite des idées et à en exposer la doctrine. Par là, d'ailleurs, il considère ce monument précieux de notre foi sous son jour le plus important. Il fait connaître d'abord le but de l'Epitre et son agencement, il reproduit ensuite le texte latin chapitre par chapitre, et fait suivre chaque chapitre de son commentaire théologique, en reprenant, dans son explication, chaque groupe de versets. Cette explication est claire et précise, malgré l'obscurité et les difficultés de la matière : elle sera également utile aux exégètes et aux théologiens. Le commentaire se termine par une sorte d'analyse logique de l'Epitre aux Romains.

17. — Le Dr Biesenthal, partant de cette idée que le meilleur moyen de comprendre un auteur, c'est de le lire dans sa propre langue, et de se transporter en quelque sorte chez lui,

> Wer den Dichter will verstehen
> Muss in Dichters Lande gehen,

a traduit l'Epitre aux Hébreux en hébreu et il l'explique ainsi, verset par verset, d'après sa traduction hébraïque. Ce procédé lui a réussi ; il est parvenu à faire comprendre plus aisément un certain nombre de passages, comme l'ont reconnu tous les critiques allemands et anglais qui se sont déjà occupés de son livre, et lui ont fait le meilleur accueil. Assurément, le texte hébreu donné par M. Biesenthal ne peut avoir la prétention d'équivaloir à un original, mais la version est faite avec le plus grand soin, et souvent il était assez facile à un hébraïsant exercé de retrouver les mots qui avaient été dans la pensée de saint Paul. Nous disons de saint Paul. L'auteur admet que c'est bien cet apôtre qui est l'auteur de cet Epître et il en donne des preuves qui sont décisives, contre tous les rationalistes qui le nient. Outre la question d'authenticité, l'introduction, de même que le commentaire, contient bon nombre d'excellentes choses, malgré quelques taches qu'on pourrait relever çà et là. — En remontant à l'original hébreu, M. Biesenthal propose quelques corrections qui sont loin d'être certaines, mais qui sont fort ingénieuses. Ainsi, (Heb., VII, 5), il voudrait qu'on lût ΛΕΥΙΝ au lieu de ΛΑΟΝ, parce que les prêtres juifs recevaient la dîme des Lévites, non du peuple, (p. 186), etc.

18. — Terminons ces compte-rendus en annonçant une nouvelle édition de la *Grammaire hébraïque* de Vosen, bien connue des hébraïsants. Elle se divise en trois livres : le premier forme l'introduction, et s'occupe de l'histoire et de l'écriture de la langue hébraïque ; le second comprend la grammaire proprement dite, les parties du discours étudiées chacune séparément et la syntaxe ; le troisième est pratique : il renferme des paradigmes, des morceaux choisis en hébreu, et un dictionnaire expliquant tous les mots contenus dans les morceaux choisis. — La nouvelle édition a été notablement améliorée par le Dr Kaulen. Il l'a mise au courant des derniers travaux sur la grammaire hébraïque, et il en a fait disparaître les obscurités de rédaction qu'on reprochait aux premières éditions. C. J.

PUBLICATIONS MÉDICALES

1. *Dictionnaire annuel des progrès des sciences médicales*, par M. P. Garnier, 15e année. 1879. Paris, Germer Baillière, 1880, in-18 de 548 p. Prix : 7 fr. — 2. *L'Année médicale*, 1879. *Résumé des progrès réalisés dans les sciences médicales*, publiée sous la direction du docteur Bourneville, Paris, E. Plon, 1880, gr. in-18 de 417 p. Prix : 3 fr. 50. — 3. *Annuaire de thérapeutique, de matière médicale, de pharmacie et d'hygiène*, par A. Bouchardat. Paris, Germer Baillière, 1879, in-32 de 250 p. Prix : 1 fr. 50. — 4. *Le miracle et les sciences médicales*, par le P. de Bonniot, S. J. Paris, Didier, 1879, in-18 de 403 p. Prix : 3 fr. 80. — 5. *La métalloscopie, la métallothérapie ou le Burquisme*, conférences faites à l'hôpital de la Pitié, par le docteur Dumontpallier. Paris, Adrien Delahaye, 1880, in-8 de 43 p. Prix : 1 fr. 50. — 6. *Traitement des maladies nerveuses, affections rhumatismales, maladies chroniques*, par le docteur A. Arthuis. 3e édition. Paris, Adrien Delahaye, 1880, in-18 de 150 p. Prix : 5 fr. — 7. *Etudes de chirurgie dentaire. Application du Polyscope et de la galvanocaustie aux affections de l'appareil dentaire*, par E. Brasseur. Paris, J. B. Baillière & fils, 1879, in-8 de 90 p. Prix : 3 fr. — 8. *Analyse physiologique des éléments de la parole. Voyelles et consonnes, mécanisme de leur prononciation*, par le docteur Artur Chervin. Paris, J. B. Baillière & fils, 1879, in-8 de 49 p. Prix : 2 fr. — 9. *Le Médecin du foyer*, par le docteur Saffray. Paris, Hachette, 1879, in-32 de 182 p. Prix : 50 c. — 10. *Premiers secours aux empoisonnés, aux noyés, aux asphyxiés aux blessés en cas d'accident et aux malades en cas d'indisposition subite*, par E. Ferrand, pharmacien. Paris, J. B. Baillière & fils, 1878, in-18 de 288 p. Prix : 3 fr. — 11. *Hygiène et éducation de la première enfance* (Publication de la Société française d'hygiène). Paris, hôtel de la Société d'encouragement, 44, rue de Rennes, 1879, in-18 de 36 p. — 12. *Cours de médecine opératoire*, par le docteur J. A. Fort, professeur libre d'anatomie, à l'école pratique de la Faculté de médecine de Paris. 97 fig. dans le texte. Paris, Adrien Delahaye, 1880, gr. in-18 de 404 p. Prix : 6 fr. — 13. *Manuel de pathologie interne*, par le Dr J. A. Fort, avec la collaboration du Dr Guichet. Paris, V. Delahaye, 1879, in-18 de 500 p. Prix : 6 fr. — 14. *Manuel d'hygiène publique et privée*, par le docteur Armand Paulier. Paris, O. Doin, 1879, gr. in-18 de 775 p. Prix : 8 fr. — 15. *Les lois de la circulation du sang, enseignées par l'anatomie comparée, l'embryologie et l'observation clinique*, par H. Pidoux, membre de l'Académie de médecine. Paris, Asselin. 1879, gr. in-8 de 380 p. Prix : 7 fr. — 16. *Essai de physiologie générale appliquée à l'étude de la vie et de la mort*, par le docteur Elie Gouhert. Paris, G. Masson, 1879, in-12 de 132 p. Prix : 4 fr. — 17. *Etude médico-légale sur les blessures*, par Ambroise Tardieu, professeur à la Faculté de médecine de Paris. Paris, J. B. Baillière & fils, 1879, in-8 de 474 p. Prix : 6 fr. — 18. *Etude médico légale sur les testaments contestés pour cause de folie*, par le docteur Legrand du Saulle, médecin de la Salpêtrière, etc. Paris, V. Adrien Delahaye, 1879 in-8 de 624 p. Prix : 9 fr. — *Traité classique et pratique de la phthisie pulmonaire et des maladies tuberculeuses des divers organes*, par le docteur H. Lebert. Paris, V. Adrien Delahaye. 1879, in-8 de 604 p. Prix : 10 fr. — 20. *Traité de l'auscultation médiate*,

par LAENNEC. Edition de la Faculté de médecine de Paris, entièrement conforme à la 2e édition publiée par Laënnec, en 1826. Paris, Asselin, 1879, gr. in-8 de 1,000 p. Prix : 8 fr. — 21. *Traité pratique d'auscultation suivi d'un précis de percussion*, par BARTH et HENRI ROGER. 10e édition. Paris, P. Asselin, 1880, in-18 de 750 p. Prix : 7 fr. — 22. *Traité théorique et clinique de percussion et d'auscultation, avec un appendice sur l'inspection, la palpation et la mensuration de la poitrine*, par E.-J. WOILLEZ, membre de l'Académie de médecine. Paris. V. Adrien Delahaye, 1879, gr. in-18 de 780 p. avec 101 fig. intercalées dans le texte. Prix : 10 fr. — 23. *Les Chambres de torture de la science, recueil de faits soumis au public*, par ERNEST VON WEBER; traduit de l'allemand par ELPIS MELENA. Paris, Ernest Leroux, 1880, in-8 de 72 p. — 24. *Les Tumeurs adénoïdes du pharynx nasal*, par le docteur B. LŒWENBERG. Paris, V. Adrien Delahaye, 1879, in-12 de 75 p. Prix : 2 fr. — 25. *Société française de secours aux blessés des armées de terre et de mer. Le matériel de secours de la Société à l'Exposition de* 1878. *Manuel pratique de transport et d'hospitalisation rationnelle et rapide des blessés et des malades*, etc., par le docteur A. RIANT, secrétaire, membre du Conseil. Ouvrage contenant 101 fig. 2e édition. Paris, J. B. Baillère & fils, 1879, in-8 de 185 p. Prix 4 fr.

1-3. — L'année qui vient de s'écouler a-t-elle donné à la médecine une abondante moisson de faits nouveaux et d'applications pratiques? C'est ce que MM. Garnier et Bourneville se sont donné pour mission d'indiquer à leurs lecteurs. Le premier poursuit depuis quatorze ans la publication de son *Dictionnaire annuel des progrès des sciences médicales*, où il donne, par ordre alphabétique, un résumé des principaux travaux de l'année. C'est une idée heureuse et féconde qui a inspiré cet ouvrage, et l'accueil sympathique que lui a fait le public médical est une preuve de son utilité. Cependant, M. Bourneville a pensé qu'on pouvait faire mieux, puisqu'il publie à son tour, sous le titre d'*Année médicale*, une revue du même genre. Par le fait, il a su éviter plusieurs fautes dans lesquelles M. Garnier était tombé : ainsi, plus d'ordre alphabétique dont la rigueur, dispersant de l'A au Z les éléments d'un même sujet, empêche de discuter dans leur ensemble bien des questions connexes. On a tâché, au contraire, de réunir tout ce qui se rapporte à un groupe scientifique commun; de là, les divisions de l'ouvrage en chapitres consacrés chacun à l'une des branches de la médecine, anatomie, physiologie, maladies du cœur, thérapeutique, chirurgie, etc... C'est là déjà un grand avantage sur le dictionnaire Garnier; mais la véritable supériorité est dans le choix des rédacteurs. Le *Dictionnaire annuel* nous donne, en effet, les appréciations d'un seul écrivain, qui, malgré toute sa science, ne peut être universel, et manque forcément de compétence sur plusieurs questions. Tandis que l'*Année médicale* est le résultat d'un travail collectif. Chaque article y est confié à la plume d'un rédacteur particulier; chaque sujet est traité en toute connaissance de cause par un spécialiste qui a acquis une légitime autorité sur la question et peut en parler savamment. On pourrait souhaiter cependant que cette œuvre fût confiée à d'autres mains, car elle émane des bureaux du *Progrès médical*, journal dévoué aux théories positivistes; mais de deux maux il faut choisir le moindre, et nous nous plaisons à constater que l'*Année médicale* écarte toutes les questions de polémique religieuse

et politique — ce à quoi ne nous avait pas habitué le Dr Garnier. Pour lui, au contraire, chaque sujet amène des allusions mal déguisées; son horreur des jésuites est telle qu'il ne peut rendre compte d'une expérience manquée ou d'une théorie avortée sans en accuser les ténébreuses menées du cléricalisme ou les excès du 16 Mai. Espère-t-il abriter son insuffisance derrière l'article 7? Est-ce plutôt une réclame?... Peut-être. Dans ce cas, il ne peut que nous savoir gré de la lui faire retentissante en proclamant son radicalisme et sa haine de la religion. Une publication du même genre, mais faite à un point de vue plus spécial, est celle du professeur Bouchardat. Son *Annuaire de thérapeutique* n'est plus une nouveauté, et son long succès, affirmé par une carrière de quarante années, est un sûr garant de sa haute valeur. Toutes les conquêtes de la thérapeutique y sont signalées, et au besoin discutées, avec une compétence à laquelle bien peu de gens peuvent prétendre. C'est de la science pure, cette fois, sans prétention politique, c'est la bonne.

4. — En s'attaquant au cléricalisme à propos de médecine, le Dr Garnier ne fait, du reste, que tomber, comme bien d'autres, dans un lieu commun rebattu, et souvent exploité par la presse radicale : « La science est en opposition directe avec la religion. » Cette ineptie a passé à l'état d'axiome chez les lecteurs des feuilles rouges. Ils seraient fort embarrassés de dire en quoi consiste cette opposition, mais ils n'en continuent pas moins à prétendre qu'eux seuls ont le droit de parler au nom de la science. — Encore un monopole revendiqué par ces amis de la liberté! Ils appuient surtout leurs prétentions sur les sciences naturelles, dans lesquelles ils croient trouver le plus d'arguments contre la religion. Est-il besoin de dire que jamais aucun fait n'a été signalé, qui ne puisse s'accorder avec les vérités enseignées par l'Eglise. C'est uniquement en sortant du domaine précis des faits, pour entrer dans celui des hypothèses; c'est en voulant tirer des conséquences générales d'observations partielles et incomplètes, que certains esprits, se disant cependant *positivistes*, ont émis des conclusions fantaisistes hostiles à nos croyances. Chaque fois, l'expérience a démontré le peu de fondement de ces théories et de ces systèmes, qui s'écroulent tous, dès qu'on les soumet à une épreuve pratique. N'est-ce pas ainsi, pour ne citer que les plus célèbres, que la théorie de l'évolution de Darwin est venue échouer, quand il s'est agi d'accorder ses conclusions avec les données positives, fournies par M. de Barrande sur le terrain Sélurien de Bohême; que les prétentions de M. de Mortillet à faire remonter l'homme jusqu'à l'époque tertiaire, et sa classification des silex taillés, se sont piteusement écroulées devant les fouilles de nombreuses stations paléolithiques françaises, ou celle de Schliemann à Issarlick. Et ainsi de

suite. Il en sera de même chaque fois que les catholiques prendront la peine de descendre sur le terrain de discussion choisi par leurs adversaires, celui des sciences naturelles, que jusqu'à présent ils ont malheureusement trop négligé. Le R. P. de Bonniot vient de donner une nouvelle preuve de ce qu'on peut faire en suivant cette voie, dans son beau livre *Le Miracle et les Sciences médicales*. Comme il le dit si bien, à propos de physiologie et de pathologie : « Il serait à souhaiter que maints philosophes et maints théologiens eussent le soin d'en recueillir quelque chose : certaines notions d'ordre plus élevé, y gagneraient en exactitude. » Espérons que ce souhait finira par se réaliser. L'ouvrage du R. P. de Bonniot est bien fait, du reste, pour montrer quel intérêt peut présenter ce genre d'études. Le profond savoir théologique de l'auteur, uni à la connaissance parfaite de la physiologie et de la pathologie nerveuses, lui permettent d'aborder en toute connaissance de cause la discussion des apparitions et des extases, au point de vue physiologique. Dans la première partie, il étudie l'hallucination, son siège, son origine, et la distingue de la sensation et des apparitions. C'est un travail fort remarquable, admirablement couronné par l'examen scientifique de la mission de Jeanne d'Arc. Nous recommandons en particulier au lecteur les pages charmantes qui ont trait à la vierge de Domrémy. Un cœur de Français et de chrétien les a dictées, une main de savant les a écrites.

L'étude des extases est ensuite abordée, et fournit au R. P. l'occasion de venger la théologie mystique, des attaques que le rationalisme a dirigées contre elle, en la défigurant sous le nom de mysticisme. Puis, il établit les différences qui distinguent l'extase vraie de la catalepsie, de l'hystérie et des fausses extases résultant d'un état pathologique ou d'une influence aragnétique ; et il termine par la description du magnétisme animal. On comprend toute l'importance de ce livre, qui prend à l'école positiviste ses propres armes, les retourne contre elle, et démontre scientifiquement l'existence du miracle. Tous les esprits sérieux et impartiaux trouveront le plus grand intérêt à la lecture de ces pages.

5. — En terminant, le R. P. de Bonniot signale les curieuses expériences que M. Charcot fait à l'hospice de la Salpétrière sur les hystériques. Elles méritent en effet d'appeler l'attention. Nous trouvons la relation de quelques-unes d'entre elles dans une brochure du Dr Dumontpallier, intitulée : *La Métalloscopie, la Métallothérapie ou le Burquisme, conférences faites à l'hôpital de la Pitié*. Voici en quoi elles consistent : Etant donnée une malade atteinte de paralysie hystérique, — c'est-à-dire d'une affection, d'origine nerveuse, caractérisée par la diminution de la motilité, la perte de la sensibilité et l'abaissement de la température dans tout ou partie du corps — si on applique sur

les points atteints des plaques métalliques, on voit disparaître, en quelques minutes, les troubles qui constituaient l'affection. Malheureusement l'amélioration obtenue n'est pas durable, et au bout de très peu de temps les phénomènes de paralysie reparaissent.

Tous les métaux n'agissent pas indistinctement sur les malades, et telle hystérique qui sera soulagée par l'application du cuivre, restera complétement insensible à l'action de l'argent. A chaque tempérament convient un métal différent. Ces faits intéressants avaient déjà été observés par le Dr Burq. Dès 1848, il les avait portés à la connaissance du public médical; mais, soit indifférence, soit mauvaise volonté, personne n'avait pris garde à ses communications. Enfin l'heure de la justice sonna pour lui : sur sa demande, la société de biologie nomma une commission chargée de contrôler les résultats obtenus. MM. Charcot, Luys et Dumontpallier furent désignés, et ils ne tardèrent pas à se convaincre de la réalité des faits annoncés. Le sujet leur parut même si intéressant, qu'ils poussèrent plus loin leurs expériences. Bien leur en prit, car ils constatèrent de nouveaux et importants phénomènes. Mais laissons la parole au Dr Dumontpallier.

« ..... La remarque du Dr Gellé fut pour moi une révélation : immédiatement, je pris une malade dont je connaissais la sensibilité métallique, je lui appliquai le métal sur le côté anesthésique (insensible), et au fur et à mesure que je voyais la sensibilité revenir de ce côté, je le voyais disparaître du côté opposé dans les points homologues. Par conséquent, ce que la malade avait gagné d'un côté, elle le perdait d'un autre côté. Le phénomène du *transfert* de la sensibilité était découvert. Mais que se passe-t-il ensuite ? Car, me direz vous, guérir une malade du côté gauche pour la rendre malade à droite, c'est une curiosité scientifique ou expérimentale, et voilà tout. Eh bien, le phénomène du transfert disparait après deux, trois ou vingt quatre heures et les choses reviennent à leur état primitif, le côté malade redevient insensible, et le côté sain recouvre sa sensibilité normale. » — Comme on le voit, l'écueil de la métalloscopie se trouvait, jusqu'à ce moment, dans le peu de fixité des phénomènes d'amélioration. Peu d'heures après le retour de la sensibilité, et malgré l'application persévérante des métaux, la maladie reprenait le dessus et les parésies revenaient. Heureusement, la commission, dans une nouvelle série d'expériences, parvint à fixer les phénomènes produits. Après avoir ramené la sensibilité dans le bras d'une malade, par l'application d'une plaque d'or, on superposa à ce métal une plaque de cuivre, et tant que les deux métaux restèrent en contact avec la peau, on ne vit plus reparaître l'anesthésie. Dès ce moment, la métalloscopie, de simple expérience de laboratoire passait à l'état de méthode thérapeutique; elle pouvait prétendre au soulagement

des malades. — Le Dr Burq avait déjà inauguré du reste une autre application thérapeutique des métaux, application qui, sous le nom de *métallothérapie*, eut à subir un grand nombre d'objections, mais dont la valeur a été confirmée aussi par la commission de la Société de biologie. M. Dumontpallier en énonce ainsi le principe : « Quand un métal a agi par son application à la surface de la peau, quand il a ramené la sensibilité, la force musculaire et la température, c'est ce même métal qu'il faut donner à l'intérieur pour obtenir des résultats semblables et continus. » Par exemple, si une plaque d'or a fait disparaître l'anesthésie, on fera absorber au malade de l'or sous une forme quelconque, généralement du chlorure d'or. Au bout d'une huitaine de jours de ce traitement, on constatera le retour de l'amélioration observée lors de l'application externe du métal. Mais tandis que la première était passagère, celle-là aura le grand avantage d'être continuée et d'aboutir à la guérison. Ne dirait-on pas que le Dr Burq a fini par découvrir l'or potable, à la poursuite duquel couraient les alchimistes du moyen âge, et dont ils prétendaient faire la panacée universelle ? Après tous ces faits, il est naturel de se demander quel peut être le mode d'action des métaux ; question embarrassante et dont la réponse se fera probablement attendre longtemps. Cependant, il est permis de supposer que l'application ou l'ingestion des métaux amène la production de courants électriques, auxquels sont dus les phénomènes observés. On est d'autant plus autorisé à le croire, que des expériences récentes ont démontré que les aimants avaient une action à peu près analogue. Quoi qu'il en soit de l'explication, le « Burquisme » a ouvert à la thérapeutique une nouvelle voie. Elle ne tardera pas, espérons-le, à être explorée. Il est nécessaire, en effet, avant de porter un jugement définitif sur cette méthode, que la clinique soit venue confirmer les premières expériences. On doit, dans tous les cas, féliciter le Dr Dumontpallier de s'être fait le champion et le vulgarisateur du Burquisme, qui peut rendre de grands services au médecin dans le traitement des maladies nerveuses.

6. — Les névroses sont aussi combattues efficacement par l'application directe de l'électricité sous sa forme dynamique. L'électricité statique, employée pendant le dernier siècle, a été abandonnée depuis la découverte des courants d'induction. Il paraît cependant qu'elle peut donner de bons résultats, si nous en croyons le Dr Arthuis, qui lavante, à l'exclusion de l'autre, dans une brochure intitulée *Traitement des maladies nerveuses, affections rhumatismales, maladies chroniques*. Peut-être, en effet, a-t-on eu tort d'abandonner absolument l'électricité de la bouteille de Leyde ; mais il faut se garder des réactions violentes du genre de celle souhaitée par le Dr Arthuis. Il ne demande rien moins que la destruction de toutes les piles. Nous ne serons pas

aussi radical que lui, et, avant d'admettre ses conclusions, nous attendrons que l'expérience soit venue les confirmer.

7. — Les *Études de chirurgie dentaire*, de M. Brasseur, sont consacrées à la description d'un petit appareil d'éclairage électrique, qui permet d'introduire un foyer lumineux dans une cavité profonde, telle que la bouche, et en facilite ainsi l'examen médical. C'est l'application à la thérapeutique d'un instrument construit par M. Trouvé, et appelé Polyscope. Il est basé sur la propriété que possède un courant électrique de dégager de la chaleur dans un circuit voltaïque de petite section, et de rougir un fil de platine. Cette idée avait déjà été exploitée par le Dr Millot qui, en 1867, tenta d'introduire dans l'estomac des animaux une source de lumière pouvant lui permettre d'examiner les organes par transparence. Il fut obligé de renoncer à ce procédé, parce que le fil de platine rougi produisait des effets de calorification beaucoup trop intenses pour être supportés facilement dans l'estomac. Le nouvel appareil, qui rayonne une très faible quantité de chaleur, échappe à cet inconvénient, et pourra peut-être permettre de reprendre les tentatives de M. Millot. En attendant, il peut rendre de nombreux services à l'art du dentiste.

8. — « Qu'est ce que tu fais quand tu dis U? » disait M. Jourdain à Nicole. — « Je dis U » — « Oui: mais quand tu dis U, qu'est ce que tu fais? » — « Je fais ce que vous me dites. » Il paraît que la question n'est pas aussi facile à résoudre que le supposait Nicole, si nous en jugeons par le nombre des auteurs qui s'en sont occupés, et les flots d'encre qu'elle a fait verser. Les physiciens, les linguistes, les physiologistes et jusqu'aux musiciens l'ont remise sur le tapis. Depuis le Bourgeois gentilhomme, chacun a produit son opinion sur le mécanisme de la prononciation des voyelles et des consonnes, chacun a établi une classification plus ou moins compliquée, et cependant personne n'est arrivé à mieux dire que Molière : « Quand tu dis U, tu allonges les lèvres en dehors, et approches la machoire d'en haut de celle d'en bas ; U vois-tu ? Je fais la moue : U. » Toutes les théories de Müller, de Fournié, de Vaïsse, etc., ne nous donneront pas une explication meilleure. Nous avouons même n'en pas savoir beaucoup plus long après la lecture de la brochure de M. le Dr Arthur Chervin : *Voyelles et consonnes, mécanisme de leur prononciation.* Il y a cependant dans cet ouvrage des recherches savantes; surtout en ce qui concerne la prononciation des diphthongues, et leur décomposition. C'est une étude fort aride en elle-même, mais dont les résultats sont précieux, puisqu'elle permet, en donnant une idée exacte de l'émission des sons, d'arriver à corriger les défauts de prononciation. Les succès obtenus dans le traitement du bégaiement par M. Chervin sont une preuve de l'excellence de sa méthode.

9-10. — En écrivant le *Médecin du foyer*, le Dr Saffray a eu pour but de publier un petit manuel dont les conseils puissent permettre à chacun de s'improviser au besoin garde-malade. C'est du moins ce qui ressort de la lecture de sa préface. Aussi, nous attendions-nous à trouver dans cette brochure des notions médicales simples, pratiques, mises sans prétention à la portée de tout le monde. Nous y étions d'autant plus autorisés que M. Saffray dit en commençant : « La médecine proprement dite, considérée comme science et comme art, ne peut se simplifier pour être mise à la portée de tout le monde. Son domaine est trop vaste pour qu'on le resserre dans le cadre d'un manuel. Un livre de cette nature est *d'autant moins utile qu'il cherche à être plus complet.* » Comment se fait-il que M. Saffray ait pris exactement, dans le développement de son livre, le contre-pied des réflexions si sages qu'on vient de lire ? Il s'est donné un mal infini pour faire tenir toute la médecine en 150 pages. Anatomie, physiologie, pathologie, thérapeutique, tout y est passé en revue ; et ce qui y manque le plus est précisément ce qu'on devrait y trouver.

Si encore l'auteur se bornait à un étalage inoffensif de science, nous n'aurions rien à y reprendre ; mais nous nous permettrons de lui signaler certaines fautes graves. Ainsi, il appuie d'une façon toute particulière sur la thérapeutique, et il indique un traitement à suivre pour chaque maladie. C'est méconnaître les lois les plus élémentaires de la clinique : celle-ci enseigne que le médecin n'a pas à traiter des maladies, mais des malades, et qu'à chaque tempérament convient une médication différente, modifiable suivant la marche, la nature et les formes de l'affection. Tout l'art du médecin consiste à discerner l'opportunité de tel ou tel traitement, et M. Saffray voudrait, en trois lignes, trancher cette difficulté qui arrête tous les jours les cliniciens les plus habiles ! Ainsi, à propos de la pneumonie, le *Médecin du foyer* enseigne qu'on la traitera par « des préparations de digitale pendant quatre ou cinq jours, puis du tartre stibié, sans s'inquiéter des vomissements, purgatifs. Pour un vieillard on donne immédiatement le tartre stibié ». Nous livrons cette médication à l'appréciation des médecins, et nous affirmons qu'elle donne au public l'idée la plus fausse du traitement de la fluxion de poitrine. Il y a un danger réel à mettre entre les mains du premier venu des médicaments qui ne sont autre chose que des poisons violents, et qui peuvent devenir entre ses mains aussi dangereux qu'une arme entre celles d'un enfant. M. Saffray ne fait cependant pas autre chose d'un bout à l'autre de son livre. Il aurait dû plutôt, ce nous semble, vérifier avec plus d'attention les théories qu'il émet ou les conseils qu'il donne. C'est ainsi que nous trouvons à la page 2 que « la cellule est l'origine de la vie ». Singuliers principes de physiologie générale ! Plus loin (page 90), nous

apprenons que la plèvre peut être comparée « à un matelas d'air ». Voilà une nouvelle manière d'envisager les séreuses qui ne manquera pas de révolutionner le monde médical. Page 37, on engage le lecteur à préparer les sinapismes « en faisant bouillir la moutarde ». Tout le monde sait au contraire qu'on ne doit employer pour cet usage que de l'eau froide.

Les reproches que nous faisons au *Médecin du foyer* ne s'adressent pas spécialement à lui, mais à tous les livres du même genre. Nous pouvons en dire autant d'une publication récente et à peu près semblable du Dr Bourneville (*Manuel pratique de la garde-malade et de l'infirmière*). On ne peut pas vulgariser la médecine; c'est une science trop vaste et trop complexe. Par conséquent, toutes les publications qui tendront à la résumer seront forcément incomplètes, et par cela même inutiles sinon nuisibles. Les seuls livres pratiques sont ceux qui indiquent les soins à donner dans des cas simples, ou les premiers secours à apporter d'urgence à la suite d'un accident, en attendant l'arrivée du médecin. Il vient précisément d'en paraître un qui remplit ces conditions : nous le devons à M. E. Ferrand, et il a pour titre : *Premiers secours aux empoisonnés, aux noyés, aux asphyxiés, aux blessés en cas d'accident, et aux malades en cas d'indisposition subite.* Beaucoup de méthode, des descriptions claires et courtes et de nombreuses gravures, qui facilitent l'intelligence du texte, en font un excellent manuel. La première partie est consacrée à l'étude des empoisonnements. Dans la seconde, l'auteur s'occupe des asphyxies produites par les gaz irrespirables, la pression, la strangulation, la submersion, etc., et il indique les principaux moyens à leur opposer. Nous signalerons en particulier la description des pratiques employées pour provoquer la respiration artificielle, et « les conseils d'un nageur émérite » pour le sauvetage des noyés. Plus loin, M. Ferrand s'occupe des accidents de la rue, de l'usine, de l'atelier, puis il donne un court aperçu des maladies à invasion subite, telles que les vertiges, les syncopes, les insolations, les indigestions, les apoplexies, etc. Ce petit livre peut rendre de très grands services surtout aux habitants de la campagne, où la distance ne permet pas toujours de recourir immédiatement à l'assistance d'un médecin.

11. — La Société française d'hygiène publie de son côté une petite brochure, d'une quarantaine de pages, qui donnera, nous n'en doutons pas, de bons résultats. A la suite d'un concours ouvert par elle sur l'importante question de l'hygiène et de l'éducation de la première enfance, elle a chargé MM. Blache, Ladreit de Lacharrière et Ménière d'utiliser les matériaux contenus dans les dix mémoires qui répondaient le mieux au programme proposé. Les mères trouveront dans le manuel, né de cette collaboration, d'excellents conseils concernant

l'allaitement, le sevrage, la dentition, les soins corporels, les promenades, la vaccine, etc., etc. Nous sommes persuadés que, si cette brochure était répandue partout, on arriverait à diminuer notablement la mortalité des nouveaux-nés. La Société d'hygiène a, du reste, pris ses mesures pour la propagation de ce petit livre : il est délivré gratuitement à toutes les mères de famille, ouvrières, garde-malades, et même aux personnes s'intéressant à un degré quelconque à l'hygiène de l'enfance. En peu de temps, la première édition a été épuisée; on vient d'en tirer nne seconde à 10,000 exemplaires, et déjà ce petit tract a été traduit en italien, espagnol, anglais, flamand, etc. Nous lui prédisons le plus grand succès.

12. — Un professeur libre d'anatomie, M. le docteur Fort, dont les conférences, bien connues des étudiants, attirent chaque année à l'école pratique de Paris un grand nombre d'auditeurs, vient de publier un *Cours de médecine opératoire*. M. Fort s'est donné pour tâche, depuis un certain nombre d'années, de mettre entre les mains des étudiants des ouvrages clairs, succincts et méthodiques, qui puissent leur faciliter l'étude toujours si aride à l'origine des sciences médicales. Il a fait paraître successivement des manuels d'histologie, d'anatomie descriptive, de pathologie chirurgicale et de physiologie, qui ont eu le plus grand succès. Ils sont entre les mains de tous les étudiants, et on peut dire, sans exagération, que c'est lui qui, depuis quinze ans, a enseigné l'anatomie à la nouvelle génération des médecins. Aussi, est-ce un véritable évènement dans le monde des écoles que l'apparition de son *Traité de médecine opératoire*. Il répond entièrement, du reste à l'attente du public et peut avantageusement soutenir la comparaison avec les nombreux ouvrages analogues qui étaient déjà entre les mains des chirurgiens et des élèves. Le chef des travaux anatomiques de la Faculté de Paris, M. Farabœuf, avait commencé, lui aussi, une publication du même genre ; mais elle s'est arrêtée, nous ne savons pour quelle cause, à l'étude de la ligature des artères. Du reste, la lecture de cet ouvrage, remarquable au fond par sa méthode, est rendue horriblement difficile, et pour ainsi dire impossible, par le style de l'auteur. M. Fort, au contraire, joint à sa science, à sa parfaite méthode qui rappelle celle de M. Lisfranc et à la clarté de son exposition une diction élégante. On ne saurait trop féliciter l'auteur du soin qu'il a mis à étudier son style, à une époque où les ouvrages scientifiques sont encombrés du charabias allemand, et où la langue française est le plus souvent traitée sans aucun respect. Ce livre est donc recommandable à tous les points de vue, d'autant plus qu'on y trouvera, à côté de la description des méthodes opératoires, l'étude des nouveaux pansements adoptés aujourd'hui en chirurgie.

13. — Un autre ouvrage récent du même auteur est son *Manuel de*

pathologie interne, C'est un résumé très exact de toutes les maladies, écrit dans un style concis qui a permis de renfermer, sous un petit volume, un très grand nombre de matières. Ce livre sera d'une réelle utilité pour les étudiants, qui pourraient s'en servir d'aide-mémoire, à la veille d'un examen, ou y faire une étude préparatoire avant d'aborder les traités spéciaux. Nous y remarquons surtout l'introduction qui comprend deux chapitres sur l'examen du malade et sur les autopsies, pleins d'utiles conseils pour les jeunes étudiants.

14. — La librairie Doin, encouragée par le succès qu'obtint l'année dernière, le *Manuel de thérapeutique* du docteur Armand P. Paulier, publie un nouveau volume du même auteur. Il s'agit cette fois d'hygiène. Cette science, qui intéresse à un si haut degré la santé publique, est très étendue : elle s'occupe de tout ce qui a trait à la vie matérielle de l'homme depuis la nourriture qu'il prend jusqu'aux vêtements qui le recouvrent ; depuis la profession qu'il exerce jusqu'aux voyages qu'il peut entreprendre ; depuis les habitudes de sa vie privée jusqu'aux exigences de sa vie publique. On comprend donc qu'il soit difficile de réunir dans un petit nombre de pages des connaissances aussi variées. M. Paulier s'est admirablement acquitté de sa difficile mission. Il a même trouvé le moyen d'éviter les longues énumérations que lui imposait l'espace un peu limité de son cadre ; ou du moins, il est arrivé à les grouper et à les encadrer si heureusement, qu'elles passent presqu'inaperçues. Certaines pages sont fort intéressantes et peuvent trouver des lecteurs en dehors du public médical, auquel semble s'adresser plus spécialement ce volume. Ainsi tout ce qui a trait à l'hygiène publique sera, croyons-nous, bien accueilli d'une foule de gens ; entre autres l'article intitulé démographie, où se trouvent réunis beaucoup de faits curieux, au point de vue de l'augmentation ou de la diminution de la population en France et à l'étranger. Il serait à désirer que les pages qui se rapportent aux habitations publiques ou aux questions de voieries, fussent lues par beaucoup de nos édiles, auxquels la consécration du suffrage universel n'a pas suffi à inculquer la science de l'hygiène.

15. — Le Dr Pidoux est un des défenseurs les plus autorisés du vitalisme. Chaque fois qu'il s'est agi de protéger cette doctrine contre les attaques des positivistes, il n'a pas manqué d'élever la voix, et nous le retrouvons aujourd'hui encore sur la brèche, à propos des *Lois de la circulation du sang*. La partie la plus intéressante de son nouveau livre est, sans contredit, l'introduction. Il y malmène fort le déterminisme de Claude Bernard et l'école physiologique actuelle. On retrouve dans ces pages la verve caustique et abondante qui caractérisait ses discours à l'Académie de médecine, lorsqu'il y combattait les orateurs positivistes. Pour eux, la physique, la chimie,

la mécanique suffisaient à donner l'explication de tous les faits vitaux; tandis que M. Pidoux proclamait les vérités essentielles dont il veut faire la base de la philosophie médicale; vérités que Dubois (d'Amiens), luttant à côté de lui, résumait en citant ces paroles de Buffon : « Formés de terre et de poussière, nous avons avec la terre et la poussière des rapports communs : l'étendue, l'impénétrabilité, la pesanteur..... ; mais ces rapports qui nous lient à la matière ne font point partie de notre être.....; c'est l'organisation, c'est la vie, l'âme qui fait proprement notre existence. » De ces doctrines, M. Pidoux a tiré des conséquences qu'il expose dans le corps de son ouvrage. Elles nous semblent quelque peu exagérées. Nous ne croyons pas qu'elles découlent nécessairement du vitalisme, et qu'en adoptant les prémisses posées par M. Pidoux on soit forcément obligé d'admettre ses conclusions. Ces dernières tendent, en effet, à bouleverser de fond en comble la physiologie et la pathologie modernes, car M. Pidoux ne veut tenir aucun compte des résultats obtenus par la méthode expérimentale. Il tente une révolution peut-être trop radicale, et nous craignons fort qu'il ne soit pas suivi dans cette voie

16. — « C'est le propre de notre profession, dit le Dr Elie Goubert dans sa préface, de penser à faire profiter autrui de tout travail qui nous a paru de quelque utilité pour tous. » Voilà donc la raison d'être de son *Essai de physiologie générale appliquée à l'étude de la vie et de la mort*. C'est son diplôme de docteur et la fatalité qui ont fait de M. Goubert un écrivain, et l'ont obligé d'abord à publier un traité sur le ver solitaire, et maintenant à faire de la philosophie. Hélas! quelle philosophie!! M. Goubert est positiviste ou organiciste, comme on voudra, peut-être ne le sait-il pas bien lui-même. Dans tous les cas, il appelle Bichat *le maître*. Mais tout en professant pour lui le plus grand respect, il le trouve bien *vieux;* ses théories ne sont plus au courant des découvertes modernes, elles sont tout au plus bonnes à mettre au panier, et il est grand temps de modifier tout cela. Bichat avait défini la vie : « l'ensemble des fonctions qui résistent à la mort; » cela sent beaucoup trop encore la vieille école. A une science nouvelle, il faut des définitions nouvelles; voici celle de M. Goubert : La vie est une propriété de la matière organisée, mise en état de la manifester par le fait du contact du sang, jouissant de ses propriétés!!! » Nous avons vainement cherché à comprendre, et nous décernerons volontiers une récompense honnête à qui pourra nous apporter le sens de ce galimatias. Le lecteur nous saura certainement gré de nous borner à cette citation, car tout est de la même force dans cet opuscule. La physiologie, sur laquelle prétend s'appuyer l'auteur, y est aussi indignement outragée que la grammaire et le bon sens, et nous ne nous sentons pas le courage d'entreprendre la réfutation d'une thèse des-

tinée à disparaître sans bruit sous la poussière de l'étalage d'un bouquiniste.

17-18. — Nous avons à signaler cette année deux importants ouvrages de médecine légale : un traité posthume d'Ambroise Tardieu, et une étude du Dr Legrand du Saulle sur les testaments contestés pour cause de folie. — La dernière œuvre de Tardieu est empreinte, autant que les précédentes, du caractère d'originalité qui distinguait l'esprit de l'éminent médecin légiste. Toujours la même science, la même clarté dans l'exposition d'une question; toujours ces vives saillies qu'il aimait à prodiguer, pour mettre en relief les points principaux de son sujet et jeter une brillante lumière sur la discussion. L'éloge de Tardieu n'est plus à faire. Son nom fait autorité et, en signalant une nouvelle œuvre de lui, on peut à coup sûr en annoncer le succès. Sa dernière œuvre est une *Etude médico-légale sur les blessures*. Cette question se trouvait seulement indiquée jusqu'à présent dans les traités d'ensemble de médecine légale, et n'avait pas encore été l'objet d'une monographie étendue. Du reste, personne n'avait songé à l'envisager à un point de vue aussi général que Tardieu. Il étudie les blessures dans leurs causes et leurs conséquences, tour à tour à propos de l'homicide volontaire et de l'homicide par imprudence. Dans cette dernière catégorie se trouvent rangés tous les accidents auxquels on est journellement exposé : les accidents de chemin de fer, de voiture, de chasse, les explosions, les incendies, et en général tous ceux qui peuvent être amenés par les terribles engins dont dispose notre civilisation. La plupart des grands procès criminels dont ont retenti les annales judiciaires de ces dernières années y sont aussi rapportés, depuis l'assassinat de Victor Noir par P. Bonaparte et l'affaire Praslin, jusqu'au crime de Troppmann. Ce livre est appelé à rendre les plus grands services aux médecins légistes, aux avocats et aux magistrats. Tous y trouveront des renseignements précieux, les uns pour les expertises, les autres pour leurs plaidoieries et les derniers pour la juste appréciation des faits qui leur sont journellement soumis. L'autorité d'un homme comme Tardieu n'est pas de celles qu'on puisse dédaigner. Son appréciation aura toujours une grande valeur, et pourra être invoquée avec fruit dans toutes les questions de médecine légale.

Nous ferons la même observation au sujet du livre de M. Legrand du Saulle. Son *Etude médico-légale sur les testaments contestés pour cause de folie* apportera aussi une grande lumière sur une question qui intéresse au plus haut degré la fortune publique. Ce livre s'adresse aux mêmes lecteurs que celui de Tardieu. Il aura, nous n'en doutons pas, un succès semblable. Certainement il n'est pas écrit avec la même facilité et la même verve que celui de l'éminent professeur de la

Faculté de Paris; mais si le style de M. Legrand du Saulle est quelque peu amphigourique et pompeux, son ouvrage se recommande par des qualités sérieuses qui le feront certainement apprécier. Cet auteur n'est du reste pas le premier venu; les tribunaux font souvent appel à ses connaissances de médecin aliéniste, et il a conquis dans cette branche de la science une notoriété qu'on ne saurait lui contester. Dans ces dernières années plusieurs travaux de lui ont été signalés, parmi lesquels on peut citer : *La Folie devant les tribunaux*, *Le Délire des persécutions*, *La Folie du doute*, etc... la plupart couronnés par l'institut. Son nouvel ouvrage est d'autant plus intéressant qu'il aborde un sujet absolument nouveau. Jusqu'à présent on avait étudié l'aliéné vivant; on commentait ses faits et gestes, dont tout le monde pouvait être témoin; on analysait les manifestations multiples de son délire et ses actes criminels : « la scène change aujourd'hui, dit le Dr Legrand du Saulle. L'aniéné vient d'expirer : je pénètre auprès de son cadavre, je m'empare de l'expression écrite de sa volonté dernière, j'interroge scientifiquement ses conceptions délirantes d'outre tombe, et je contrôle l'usage qui a pu être fait d'une souveraineté suprême, départie seulement à quiconque est sain d'esprit. » On voit quel intérêt présente cette étude où sont accumulés des masses de documents pleins d'enseignements. Ce sont des comptes rendus des procès célèbres, des testaments contestés, des enquêtes et contre enquêtes de médecin légiste, des plaidoieries d'avocat, et enfin des textes de jugement rendus par tous les tribunaux et toutes les cours françaises. L'ouvrage débute par un exposé du testament en général et de ses différentes formes; puis, après l'étude préliminaire de cette question de droit, il entre dans des développements importants sur la faculté de tester et sur toutes les circonstances accidentelles, passionnelles ou pathologiques, qui peuvent influer à un moment donné sur l'intelligence, la volonté et la liberté du testateur. — On est surtout frappé, pendant la lecture de ce livre, de la grande timidité montrée par les tribunaux, toutes les fois qu'ils ont eu à apprécier des dispositions entachées de délire ou considérées comme telles. Ils ont témoigné d'un respect profond, mais parfois excessif, pour la liberté de tester. Cela s'explique par la difficulté où ils se trouvent d'apprécier l'état mental du testateur. Les troubles de l'intelligence ne se manifestent souvent que par un léger symptôme, dont on ne peut dévoiler l'existence qu'à la suite d'études spéciales et approfondies sur la matière. Dans ces circonstances, la science du droit et la plus grande honnêteté ne suffisent pas pour porter un jugement éclairé; il faut encore être familiarisé avec la pathologie. L'ouvrage de M. Legrand du Saulle permettra aux magistrats d'étudier une foule de points délicats sur lesquels on ne saurait trop insister.

19. — On a beaucoup discuté sur l'origine, le développement et le traitement de la phthisie pulmonaire. Depuis ces dernières années surtout les études les plus sérieuses ont été entreprises sur ce sujet en France et en Allemagne ; grâce à Dieu, elles ont produit d'heureux résultats. Le médecin est maintenant beaucoup mieux armé que par le passé contre ce terrible fléau, qu'on peut à bon droit considérer comme le plus redoutable ennemi de l'espèce humaine. S'il ne lui est malheureusement pas possible de guérir les poitrinaires parvenus à une période avancée de leur maladie, il peut souvent enrayer le mal à ses débuts, ou le prévenir chez les jeunes gens qui en sont menacés. Le Dr Lebert, ancien professeur de chirurgie médicale à Zurich et à Breslau, a contribué pour sa part à amener de notables progrès dans la connaissance des affections tuberculeuses. C'est surtout à l'époque où la France lui donnait l'hospitalité, qu'il a poussé ses recherches avec le plus d'activité. Il les a continuées avec non moins de succès pendant son séjour dans les différentes stations d'hiver du littoral méditerranéen. Son *Traité clinique et pratique de la phthisie pulmonaire* qui vient de paraître, presque au moment même où l'on annonçait la mort de l'éminent professeur, est comme le résumé de tous ses travaux antérieurs sur ce sujet. Il en résulte une œuvre essentiellement originale, qui a pour principal mérite d'être le fruit d'une longue expérience. — On peut y signaler certainement de nombreuses lacunes, parmi lesquelles la plus regrettable est assurément le manque absolu de bibliographie. Il est difficile de faire avec un sans gêne plus complet table rase des travaux de ses devanciers et de ses contemporains ; mais ce défaut est racheté par de nombreuses qualités. Parmi les chapitres intéressants, nous signalerons en particulier ceux qui ont trait à l'hygiène des tuberculeux, et à l'emploi des cures climatériques, si profitable à une certaine classe de malades. — On ne se contente plus aujourd'hui de traiter les poitrinaires chez eux, ou de les envoyer passer dans un climat chaud une partie de l'hiver. On a fait une étude plus approfondie des climats, et on est arrivé à reconnaître que, dans des cas déterminés, les climats chauds et l'habitation sur le bord de la mer étaient plutôt nuisibles que favorables. A certains malades, il faut au contraire l'air vif et oxygéné des montagnes, en même temps que les faibles pressions atmosphériques. Pour répondre à cette indication des stations hivernales ont été établies dans des régions élevées ; c'est ainsi qu'ont été successivement créés les *sanitoria* de Goebersdorf, en Silésie ; de Davos, dans le Haut-Prœtigau ; de St-Moritz, dans l'Engadine, etc.... où pendant tout l'hiver une épaisse couche de neige couvre le sol. Le froid y est parfois très-intense, mais le climat toujours égal ; et au milieu du jour l'atmosphère est assez rechauffée par le soleil pour permettre aux malades de se promener et même de s'asseoir dans les endroits abrités du vent.

Ce n'est du reste pas seulement de nos jours, ainsi que le rappelle M. Lebert, qu'a été reconnue la valeur du séjour des tuberculeux dans les vallées montagneuses durant l'hiver: Galien envoyait déjà les poitrinaires riches de Rome à Tabiac, situé sur le haut des montagnes, entre Naples et le golfe de Palerme. Depuis longtemps aussi, dans l'Amérique du Sud et dans les Indes Anglaises, on adresse les tuberculeux aux sanitoria des montagnes, dont les plus célèbres sont, pour l'Amérique, Mexico et Santa Fé de Bogota ; et pour l'Asie, les stations de l'Himalaya et du Ghatte. Comme on le voit, la climatologie est devenue dès maintenant une science complexe, que le médecin doit connaître. A ce point de vue, le traité de la phthisie pulmonaire de Lebert contient des pages fort intéressantes sur toutes les stations hivernales de l'Europe, qu'il a pu étudier et dont il juge la valeur avec beaucoup d'autorité. Signalons, en terminant, un point de thérapeutique très controversé en France : il s'agit de l'emploi par M. Lebert, dans le traitement des affections tuberculeuses, des préparations de fer associées ou non à l'iode. Cette méthode s'éloigne de la pratique d'un certain nombre de médecins français, qui considèrent le fer comme étant nuisible aux phthisiques.

20. — Il y a loin des doctrines de M. Lebert, qui proclame la curabilité de la phthisie pulmonaire à tous ses degrés, à celle de Laënnec qui, tout en découvrant. par la puissance de son génie, les signes les plus certains de cette cruelle maladie à ses diverses périodes, ne croyait guère à sa guérison. « Les observations de Bayle, et les miennes, écrivait en 1826, l'immortel inventeur de l'auscultation, prouvent suffisamment que l'idée de guérir la phthisie pulmonaire au premier degré est une illusion. » Quoiqu'une observation plus attentive ait permis d'en appeler sur ce point spécial d'un jugement si rigoureux, l'œuvre de Laënnec n'en reste pas moins l'un des plus étonnants témoignages de la puissance de l'esprit humain. Aussi, devons-nous applaudir à la décision de la Faculté de médecine de Paris qui a rendu un éclatant hommage à la mémoire de cet illustre médecin en réimprimant son admirable traité de l'*Auscultation médiate* « L'œuvre de Laënnec, disent les nouveaux éditeurs, est de celle dont on doit maintenir respectueusement, non l'esprit toujours vivant, mais la lettre. » On ne saurait trop applaudir à ce langage. — Le nom de Laënnec domine tous les noms de la médecine contemporaine. Son immense découverte de l'auscultation a transformé la pathologie et la clinique ; et on peut dire que rien de comparable n'a été fait depuis la découverte de la circulation du sang par Harvey. Comme l'a dit un éminent publiciste : c'est le grand événement médical du dix-septième siècle ; c'est l'éternel honneur de la médecine française. » Aussi, sommes-nous heureux de pouvoir enregistrer l'acte pieux et patrio-

tique de la Faculté de médecine. Les nouveaux venus y songent si rarement aux morts, qu'il est bon de signaler cet acte de justice. Nous nous permettrons seulement une légère critique : la Faculté a reproduit religieusement et intégralement l'œuvre de Laënnec, telle que le maître l'avait livrée au public en 1826. Depuis, deux éditions avaient été données successivement par Mériadec, Laënnec et Andral qui, par l'addition de notes, les avaient mises au courant de la science. Nous comprenons qu'on n'ait pas jugé à propos de reproduire ces dernières éditions, bien que le grand Andral ait continué dignement l'œuvre de Laënnec ; mais pourquoi n'avoir pas confié à un de nos éminents pathologistes parisiens le soin d'annoter le texte primitif, et de le mettre ainsi en rapport avec les connaissances actuelles ? L'auscultation a fait de notables progrès depuis 1826 ; en les signalant dans le cours de l'ouvrage, et en montrant ainsi combien avait été féconde la découverte du maître, on aurait, ce nous semble, élevé un monument encore plus digne à sa mémoire. Un autre avantage aurait été celui d'éditer non plus seulement un ouvrage intéressant pour l'histoire de la médecine, presque une curiosité, mais un livre d'étude, dans lequel le praticien et l'étudiant auraient trouvé le dernier mot de la science contemporaine, à côté des descriptions et des conseils du créateur de la méthode. On nous fait espérer que cette lacune sera peut-être comblée.

21-22. — Depuis Laënnec, de nombreux auteurs ont tenté de reprendre l'œuvre du maître. Les mieux avisés se sont contentés de donner au public des résumés succincts d'auscultation. Ce sont eux qui ont eu le plus de succès, comme tous les vulgarisateurs en général : c'est ainsi que la jeune génération médicale s'est formée avec le *Précis d'auscultation* de Barth et Roger. La dixième édition de cet excellent manuel vient de paraître ; mais des deux auteurs M. Henri Roger est le seul survivant, et pour la nouvelle publication il s'est adjoint le fils de son regretté collaborateur. Il est probable que le succès si légitime obtenu par ce livre se continuera, bien qu'un nouveau concurrent vienne d'entrer en lice. Il s'agit d'un des médecins les plus distingués des hôpitaux de Paris, le docteur Woillez, dont la longue expérience et la science sont bien connues. Dans son *Traité théorique et clinique de percussion et d'auscultation*, il ne se contente pas, comme d'autres, de l'exposition de la technique des bruits d'auscultation. Après avoir fait ce premier travail théorique, il groupe ces bruits par maladie et les étudie dans leur milieu naturel. C'est là le côté original de son travail. Nous recommandons en particulier ce qui a trait à l'auscultation des maladies du cœur. L'auteur a pris un soin spécial de se mettre dans cette étude au courant des conquêtes les plus récentes de la science. Un peu plus de clarté dans les descrip-

tions comme dans le mode d'exposition, et la critique ne trouverait rien à reprendre à ce livre. M. Woillez a insisté tout spécialement sur la partie historique de son sujet ; on y trouve quelques renseignements fort curieux. C'est ainsi que nous y apprenons qu'un auteur anglais, Robert Hooke, avait eu, en 1680, comme le pressentiment des services que pourrait rendre l'auscultation. Mais c'était en tremblant qu'il avançait son opinion : « Il ne serait pas impossible, écrit-il, de découvrir les modes de mouvement et d'action des corps par les sons qu'ils font entendre... Je sens la rougeur me monter au front quand je considère avec quel dédain la plupart des hommes accueilleront ce que je vais dire : j'ai trouvé un peu plus que de l'encouragement en constatant, par l'expérience, que j'entendais parfaitement les battements du cœur de l'homme, comme c'est la chose commune d'entendre le va et vient des gaz dans les entrailles et autres petits vaisseaux, *comme l'état des poumons se révèle par le bruit de la respiration.* » C'est un aperçu resté stérile, il est vrai, mais qui n'en fait pas moins honneur au philosophe anglais. Il fallait le génie de Laënnec pour découvrir tout le parti qu'on pouvait tirer de cette idée.

23. — On a entrepris l'année dernière, en Angleterre, une très vive campagne contre les physiologistes. Sous le prétexte que les expériences de ces savants, faites sur des animaux vivants, n'étaient qu'un jeu barbare et cruel, sans aucune utilité pour la science, on a tenté d'obtenir du parlement une loi interdisant les vivisections sur le territoire de la Grande-Bretagne. Une brochure, intitulée *Les Chambres de torture de la science*, nous apporte en France un écho affaibli de cette lutte. L'auteur en est M. Ernest von Weber, vice-président de la Société protectrice des animaux à Dresde, et le traducteur Mme de Schwartz, qui se dissimule derrière le pseudonyme euphonique d'*Elpis Melena*. Nous retrouvons dans ces feuilles tous les arguments, depuis longtemps réfutés, et sans cesse représentés par les sensibles protecteurs des animaux. Il est facile cependant de se convaincre que la vivisection est une nécessité qui s'impose avec autant de force que celle de tuer les animaux pour les manger. Personne ne songe à interdire la chasse elle est cependant aussi barbare, et ne trouve d'autre excuse que le plaisir des disciples de saint Hubert et la satisfaction des gourmets. Tandis que la vivisection est indispensable aux progrès de la physiologie, partant de la médecine, et se trouve motivée par les grands intérêts de la santé publique. Que m'importe de sacrifier mille chiens, si je peux, à ce prix, sauver la vie d'un homme. Il y a là une question de conscience. Elle saute aux yeux des gens que n'aveugle pas le parti pris. Au lieu de susciter des entraves aux vivisecteurs, on devrait être reconnaissant à ces hommes qui, pour se rendre utiles à leurs semblables, ne reculent pas devant ce que leur besogne peut avoir de répugnant et d'attristant.

Ce n'est pas, en effet, de gaîté de cœur, qu'on se décide à martyriser un pauvre animal pour étudier, dans ses organes tous palpitants, les grands phénomènes de la vie. Le physiologiste, pas plus qu'un autre, ne reste insensible aux cris des malheureuses victimes qui gémissent sous son couteau ; mais, soutenu par l'idée de servir les intérêts supérieurs de la science, et de soulager les souffrances des pauvres malades, il s'efforce de ne pas voir le sang qui couvre ses mains, et de conserver son sang-froid devant le spectacle qu'il a sous les yeux. — Un des grands reproches adressés aux vivisecteurs par M. von Weber, est d'élever une génération de médecins durs et cruels, dont le cœur ne se laisse toucher par aucune misère. Nous nous rappelons avoir vu un chirurgien sensible selon le cœur de M. von Weber. La vivisection devait lui être certainement inconnue : il coupait une jambe à un malheureux blessé, et semblait aussi impressionné qu'un conscrit allant au feu pour la première fois. Tout à coup, au moment le plus critique, la tête lui tourne, l'instrument s'échappe de ses mains — il s'évanouit. Pendant ce temps, la vie du malade s'échappait avec son sang. Heureusement, un de ces hommes « au cœur dur » et au « moral abruti par les spectacles d'amphithéâtre, » se trouva là, qui, maître de lui, put continuer l'opération et sauver le blessé. Si ce chirurgien dut, à l'habitude des vivisections, d'avoir conservé son impassibilité, nous n'avons qu'à le féliciter d'en avoir pratiqué. Du reste, le reproche de M. von Weber porte à faux : tous les médecins ne sont pas vivisecteurs. Sur mille, on en trouverait tout au plus deux qui aient exécuté ces expériences de laboratoire, et ceux-là s'adonnent à la science physiologique pure, ne soignent jamais de malades, et par conséquent leur « endurcissement » ne peut nuire à personne. Le plus grave argument de M. von Weber consiste à prétendre que les vivisections sont inutiles au progrès des sciences médicales. Une semblable affirmation ne peut être soutenue que par une personne absolument ignorante des choses de la médecine. Il suffit de feuilleter l'histoire de cette science, pour se convaincre que, sans les vivisections, l'art de guérir serait encore dans l'enfance. Pour ne citer que les résultats connus de tous : Harvey aurait-il découvert la circulation du sang? Claude Bernard aurait-il reconnu les fonctions du foie? Chauveau et Marey seraient-ils arrivés à établir les lois des mouvements du cœur? Fevrier, Huxley, Hitzig auraient-ils déterminé les centres moteurs de la surface cérébrale? Évidemment non. Par suite, les médecins ignoreraient encore la nature d'un grand nombre de maladies, et seraient impuissants à les soulager, souvent à les guérir. Cette vérité est tellement évidente, qu'il est inutile d'insister davantage pour convaincre le lecteur que la brochure de M. von Weber est une œuvre de parti pris, qui ne mérite aucune attention.

24. — Les *tumeurs adénoides du pharynx nasal* sont étudiées avec soin par le docteur Lœwemberg, qui en fait une description approfondie, et consacre à leur influence sur l'audition, la respiration et la phonation, des observations fort intéressantes. Il décrit, en terminant, un nouveau procédé opératoire de ces tumeurs, que nous recommandons aux médecins spécialistes.

25. — On ne peut parler de secours aux blessés sur les champs de bataille, sans que l'opinion publique s'émeuve justement. C'est, qu'en effet, les lamentables souvenirs de la campagne de 1870-71 sont encore dans toutes les mémoires : les blessés français abandonnés sur le terrain, recherchés seulement de longues heures après la bataille, secourus quelquefois plusieurs jours après ; l'absence des objets de pansement les plus élémentaires, la pénurie de médicaments, le manque de moyens de transport, l'insuffisance numérique du corps médical, tout cela forme, dans l'histoire de cette époque, un ensemble rendu plus saisissant encore par le contraste des armées allemandes. Là, tout avait été prévu et organisé de longue main ; les ambulances établies avec une entente parfaite des nécessités du combat ; des compagnies de brancardiers agrégées à chaque brigade, toujours prêtes à marcher dans la ligne même des combattants, toujours en mesure de déployer un brancard auprès de chaque homme tombé sur le terrain, toujours assurées de pouvoir diriger le blessé sur les arrière-lignes, où les convois d'ambulances attendaient, où les pansements urgents étaient pratiqués sans retard et où les évacuations sur l'intérieur du pays mettaient les malades à l'abri d'agglomérations anti-hygiéniques et fatales.

La *Société française de secours aux blessés* veut aujourd'hui, dans la mesure de ses forces et de ses attributions, se mettre en état d'éviter les errements de la dernière campagne. Elle avait rendu alors de véritables services, autant qu'on en pouvait attendre, du moins, de l'élan généreux de gens chargés à la hâte d'organiser une vaste administration. L'improvisation en matière de service de santé ne donne pas de meilleurs résultats qu'en matière d'intendance et de recrutement. Il y avait donc eu des oublis inévitables, et trop apparents, hélas ! des retards forcés, un manque d'ordre dans le service qui répondait lui-même au manque d'ensemble dans les opérations militaires. C'était le vice de l'époque plus encore que celui des ambulances. — Il fallait faire oublier tout cela et préparer sa revanche à l'exemple de notre vaillante armée elle-même. C'est à quoi s'est appliqué le conseil de la Société et ses délégués, sous l'habile et infatigable impulsion de son Président, Mgr le duc de Nemours. — Un nouveau livre, publié par le Dr A. Riant, sur le matériel de la Société de secours à l'exposition de 1878, un vrai *Manuel pratique de*

transport et d'hospitalisation rationnelle et rapide des blessés et des malades en temps de guerre, nous montre les progrès accomplis par la croix rouge française depuis 1870. Nous n'imposerons pas au lecteur l'énumération aride des matières contenues dans cette intéressante brochure; nous l'y renvoyons avec l'assurance de la voir bientôt entre les mains des hommes soucieux de s'initier à une œuvre patriotique, ouverte au concours de tous, et ayant aujourd'hui, en vertu de règlements officiels, sa place déterminée dans les cadres de l'armée. Tout le monde ne peut être, à coup sûr, directeur d'ambulance, médecin ou brancardier; mais tout le monde peut contribuer par son concours charitable à rendre efficace l'action de ces derniers. Nombre de gens ont, pendant la dernière guerre, ouvert leurs portes aux blessés, et installé dans leur *home* de petits hôpitaux : ceux qui voudraient les imiter, dans un avenir que le moindre incident peut rendre prochain, trouveront, dans le livre de M. le Dr Riant, des explications pratiques, rendues plus claires encore par des planches démonstratives et de nombreuses illustrations. EMM. DE BOURGADE.

THÉOLOGIE

Tractatus de Vera Religione, par A. LEBOUCHER. Paris, Berche et Tralin, 1880, in-12 de VIII-261 p. — Prix : 2 fr. 50.

Le *Polybiblion* a rendu compte d'un ouvrage que M. l'abbé Leboucher avait publié précédemment, sous le titre de *Tractatus de Ecclesia Christi*. Le traité *De Vera Religione* est la préface du précédent. L'ordre logique eût demandé que la présente publication précédât la première ; les nécessités de son enseignement obligèrent M. Leboucher à faire paraître d'abord son traité *De Ecclesia*. Maintenant l'œuvre est complète, et le lecteur, après avoir trouvé dans le présent volume les preuves qui établissent la nécessité d'une religion révélée et son existence, pourra aborder avec plus de fruit celui où l'auteur démontre que l'Église catholique est seule gardienne de cette vérité.

Donner avant tout des notions claires, mais en même temps complètes, voilà l'idéal de l'auteur ; il ne croit cependant pas que la clarté oblige à supprimer certaines questions plus difficiles. Il faut que, de nos jours, l'apologiste chrétien établisse, d'une manière solide et scientifique, les propositions qu'il avance, car, des adversaires acharnés et bien armés, profiteront du moindre défaut dans son raisonnement, de la moindre faiblesse dans ses preuves, pour tirer de là les conclusions les plus sévères contre sa doctrine.

La méthode scholastique sera d'un grand secours à l'auteur pour

conserver toujours cette vigueur de raisonnement et cette fermeté d'attitude. Saint Thomas sera le guide et le maître du théologien, et bien souvent les propres paroles du docteur angélique viendront éclairer les plus obscures et les plus difficiles questions. Ce n'est pas à dire pour cela que M. Leboucher ne connaît point les objections contemporaines et ne sait point y répondre. S'agira-t-il de l'authenticité de nos livres saints? il exposera rapidement le système de nos adversaires ; sa réfutation sera brève et il renverra aux auteurs spéciaux. S'agira-t-il du nouveau Testament? le livre savant de M. Wallon viendra à son aide pour réfuter les théories de M. Renan. Le même procédé de discussion lui servira dans la question du surnaturel.

Voici, du reste, le plan général du livre. Dans une partie préliminaire, l'auteur examine la théologie dans son objet, et indique sa place au milieu des sciences. Distincte de la foi, car elle est une science et non une vertu surnaturelle, elle se divise en théologie dogmatique, morale, positive, scholastique, selon son objet ou sa méthode.

En tête de toute théologie doit se poser cette question : La théologie a-t-elle un objet? Existe-t-il une religion révélée et, par conséquent, des dogmes que le théologien puisse étudier? La réponse à cette question est l'objet du traité *De Vera Religione*.

Nous nous trouvons en présence de plusieurs religions qui prétendent être la véritable. Chrétiens, Juifs, Mahométans, Païens proclament leurs droits. Pour lesquels déciderons-nous?

Il nous faut examiner premièrement toutes les notions nécessaires à la solution du problème ; savoir que penser de la religion naturelle, du surnaturel, du miracle, de la prophétie, de la possibilité d'une révélation faite par Dieu à l'homme. Sur tous ces points, il nous faut encore des règles sûres, qui nous servent à distinguer le vrai du faux, l'apparence de la réalité. La première partie du traité *De Vera Religione* répond à tous ces points d'interrogation.

Appliquer ces règles avec la rigueur de la logique à l'étude du christianisme, tel est l'objet de la seconde partie. Dans un premier chapitre, l'auteur établit l'authenticité, l'intégrité et la véracité de l'ancien et du nouveau Testament; dans un second, il montre le Christ centre de la révélation mosaïque, Messie promis par les prophètes; enfin, dans un troisième, il établit la divinité de la religion chrétienne par les miracles de Jésus-Christ, ses prophéties, la rapidité admirable de la propagation de la foi chrétienne et la constance des martyrs qui ont donné leur sang pour témoigner de leur croyance.

On le voit, la chaîne des raisonnements n'est point interrompue, et tout se tient d'un bout à l'autre de l'ouvrage.

L'auteur se signale, du reste, par les qualités qu'avait déjà fait connaître le traité *De Ecclesia*. Son style est simple et clair, ses raisonnements sont faciles à suivre. Malheureusement, ce compte rendu est un hommage funèbre, car l'auteur a été ravi à l'affection de la jeunesse qu'il instruisait et aux travaux qu'il avait entrepris pour la gloire de Dieu, par une mort prématurée, qui a causé la plus vive douleur au diocèse de Séez, et à tous ceux qui avaient pu apprécier le dévouement laborieux de M. l'abbé Leboucher. E. B.

Cours de Conférences religieuses *faites aux élèves de la première division du lycée Louis-le-Grand*, d'après un programme approuvé par S. Em. le cardinal Guibert, archevêque de Paris, par M. l'abbé Tilloy, docteur en théologie et en droit canon. Paris, Victor Palmé, 1873, 2 vol. in-12 de LXIX-435 et 424 p. — Prix : 8 fr.

Jamais il n'a été plus nécessaire qu'à l'heure présente d'établir sur une base psychologique la démonstration des vérités religieuses. Cette méthode s'appuie ainsi sur l'identité de l'objet et du sujet et sur les données de l'expérience. M. Tilloy a parfaitement compris l'importance de ce procédé. Il avait à parler devant un auditoire de jeunes gens instruits et « dont l'esprit était déja ouvert au bruit de critique religieuse qui se faisait autour d'eux. » La démonstration entreprise devait être sérieuse et concluante, ou bien il valait mieux ne pas l'aborder : une demi-réponse soulève de nouveaux doutes. L'auteur explique lui-même la marche qu'il a choisie. « Pour atteindre ce but, dit-il, j'ai suivi les déviations les plus considérables de la philosophie contemporaine, et, visant plus particulièrement les systèmes qu'elle nous oppose, je me suis appliqué à en démontrer la fausseté, en dévoilant la perversité de leur principe, le vice de leur méthode, la contradiction de leurs hypothèses et l'immoralité de leurs conséquences. J'ai montré également que les dogmes fondamentaux de la foi, mis en regard des systèmes qui prétendent les remplacer, expriment la doctrine la plus conforme aux instincts de notre nature, aux lois essentielles de la raison, ainsi qu'aux données de l'expérience et du sens commun (t. Ier, p. 7).

M. l'abbé Tilloy est fidèle à ce plan, et l'on comprend dès lors quel intérêt présentent ces deux volumes de conférences. Positivisme, doctrines de la Genèse matérialiste, théorie de l'hétérogénie, transformisme, panthéisme, tous ces systèmes sont nettement exposés, ramenés à leurs points principaux, confrontés avec les principes sur lesquels on veut les appuyer, toujours convaincus de fausseté, souvent même à l'aide des faits invoqués par les adversaires. Comme le conférencier n'avance rien qu'il ne prouve, l'esprit est satisfait de voir les sciences, qu'on essaie de tourner contre la religion, fournir

les réponses les plus solides pour sa défense. Enfin, des Appendices sérieusement travaillés complètent cette série de vingt et une leçons.

Nous ne saurions signaler en détail tout ce qui mérite d'être loué dans ces deux volumes; il sera plus tôt fait de présenter à l'auteur quelques observations sur des points accessoires : nous les soumettons à son jugement. Il nous semble que la définition, citée tome Ier, p. 7, et tirée de saint Thomas (*Sum, théol.* t. Ier, q. 1, art. 7), est plutôt la définition de la théologie que celle de la religion. Peut-être aurait-il été possible de résumer avec plus de clarté encore le positivisme dont la réfutation est, d'ailleurs, fort bien faite. Nous aurions aimé plus de précision dans la définition du surnaturel (tome Ier, p. 89), surtout parce que la question est difficile. — Nous croyons qu'on peut ne pas admettre la manière dont l'auteur établit sa preuve de l'existence de Dieu par l'*idée* de l'infini : mais il n'y aurait que quelques phrases à modifier pour rendre cette sixième leçon une des plus intéressantes de l'ouvrage. On peut faire à l'atomisme plus de concessions que n'en fait M. Tilloy, et la méthode est bonne d'accorder à un système tout ce qu'on peut lui accorder. Enfin, la réponse aux objections du déterminisme pourrait être plus philosophique.

Nous n'aurions même pas signalé ces quelques points si nous ne savions comment un théologien, et, mieux encore, un prêtre zélé pour les âmes, accepte volontiers ce qui peut rendre plus parfaite une œuvre déjà si bonne, et qui, nous n'en doutons pas, portera la lumière et la conviction dans bien des intelligences.

P.-M.,
de l'Oratoire.

JURISPRUDENCE

Le Tribunal et la Cour de cassation. *Notices sur le personnel* (1791-1879), recueillies et publiées avec l'autorisation de M. le garde des sceaux, par les soins du parquet de la cour. Paris, imprimerie nationale, 1879, in-8 de LXXVI - 557 p. avec une gravure.

Ce volume considérable est dû à M. L. de Raynal, qui en a recueilli les matériaux alors qu'il était procureur général près la cour de cassation; il en a achevé la publication lorsque les vicissitudes de la politique lui ont fait des loisirs. La position qu'occupait l'auteur, le grand corps auquel il a consacré ce travail, lui ont valu les honneurs de l'imprimerie nationale. Il ne s'agit ici que du personnel de la Cour de cassation. L'*introduction* expose le mode de nomination et de recrutement depuis la création du tribunal de cassation, organisé par la loi du 1er décembre 1790, avec des considérations sur les avantages et les inconvénients des divers systèmes successivement adoptés. Une

première partie, qui va depuis l'origine jusqu'à la Constitution de l'an XIII, est due à M. Renouard, alors conseiller à la Cour.

Après cette intéressante étude, émanant d'écrivains bien au fait de la question, vient une série de notices sur tous les membres de la cour, divisées en deux parties, de 1791 à 1804 et de 1804 à 1879, et classées par rang de dignité, en suivant l'ordre chronologique : premiers présidents, présidents, conseillers, etc. Après eux viennent le parquet (commissaires du gouvernement, procureurs généraux, avocats généraux), et tous les fonctionnaires qui s'y rattachent (greffiers, secrétaires du parquet, conservateurs de la bibliothèque). Ces notices donnent les états de services et la biographie de chaque personnage.

Parmi les différents documents renfermés dans l'appendice, nous signalerons tout particulièrement ceux qui sont désignés sous le titre de *Bibliographie*. On y trouve la liste des discours de rentrée ; — des ouvrages et écrits divers concernant le tribunal et la Cour de cassation ; — des lois et règlements qui les concernent ; — des ouvrages de droit et de jurisprudence composés par les membres de la Cour. Une liste alphabétique des noms propres rend la recherche très-facile.

Cette simple énumération indique suffisamment la somme considérable de renseignements réunis dans ce volume, et d'autant plus précieux qu'ils reconstituent l'état du personnel brûlé dans l'incendie de la Commune. Nous nous plaisons à nommer avec M. de Raynal les principaux collaborateurs : M. Gabriel Richou, ancien élève de l'École des chartes et conservateur de la bibliothèque de la Cour de cassation, et M. Mortet, qui vient de sortir le premier de l'École des chartes. R. S.

SCIENCES

Principes de Sociologie, par Herbert Spencer. Traduit de l'anglais par F. Cazelles et J. Gerschel. Paris, Germer-Baillière, 1878-1880. 2 vol. in-8 de 624 et 424 p. — Prix : 15 fr.

Dans l'ensemble de l'œuvre d'Herbert Spencer, ces deux volumes se présentent comme l'application à la science sociale de la méthode ou plutôt des hypothèses qu'il a formulées dans *les premiers principes*. Quatre volumes, ainsi qu'il le rappelle, ont traité de *l'Évolution organique*, « deux plus spécialement des phénomènes physiques que nous présentent les aggrégats vivants de toutes classes, végétaux et animaux (*principes de biologie*) » et les deux autres « des phénomènes plus spéciaux qu'on appelle psychiques et que manifestent les états organiques les plus développés (*Principes de psychologie*). »

M. Herbert Spencer aborde cette fois l'*évolution superorganique*, pour employer son langage, c'est-à-dire l'étude des *sociétés*. Quelques pages sont consacrées à l'étude des sociétés d'insectes et de quelques associations de mammifères que l'auteur a visiblement l'intention de présenter comme une forme de l'*évolution sociétaire* dans la série des êtres. Mais, des faits mêmes qu'il cite, un économiste déduit promptement deux caractéristiques qui établissent entre ces sociétés animales et les sociétés humaines toute la distance de deux règnes distincts, à savoir: 1° l'absence de tout changement dans la proportion de ces sociétés animales vis-à-vis des autres espèces et du monde physique; 2° l'absolue immutabilité de leurs procédés de travail.

M. Spencer passe de là à l'étude des *facteurs des phénomènes sociaux*, qu'il divise en *externes*, c'est-à-dire provenant de la nature des lieux, et *internes*, c'est-à-dire provenant de l'homme lui-même. L'exposition qu'il fait de l'influence de la nature des lieux sur le développement économique est fort intéressante, et l'on y trouve bien des faits de nature à établir, contrairement à l'hypothèse préconçue de l'auteur, qui est un progrès constant, la possibilité du passage de l'état civilisé à l'état sauvage, de la décadence et de la dégradation pour certaines races (t. I, p. 55 à 59).

L'origine de l'état sauvage, voilà en effet le point central de ces deux volumes et de ceux qui sont destinés à les suivre. M. Herbert Spencer part de la supposition que les sauvages actuels, qui sont disséminés sur un certain nombre de points du globe, sont des survivants de l'état primitif de l'humanité. Les coutumes contraires à la morale et à l'ordre social de ces sauvages sont classées par lui dans un ordre de *série* qu'il suppose représenter les différents degrés ascendants par lesquels les races civilisées actuelles ont successivement passé. M. Spencer appuie cette supposition uniquement sur les découvertes de silex taillés et de débris d'ossements faites dans certaines régions. Mais il omet complètement de réfuter les objections si sérieuses qui ont été faites à cette interprétation. Bien plus, il passe absolument sous silence l'argument si considérable que fournissent en sens contraire les traditions de tous les peuples Aryens, des Sémites, des Touraniens, des Mexicains, des Péruviens, des Chaldéens et des Egyptiens. Ces traditions s'accordent toutes à placer au début de l'humanité un état d'élévation morale et de paix sociale, et elles ont en elles-mêmes une garantie d'authenticité en ce qu'elles font concorder cette supériorité morale avec un état de simplicité matérielle lié à la vie pastorale ou à l'agriculture primitive. Devant des faits si considérables, les observations faites — souvent bien superficiellement — sur des groupes très peu nombreux, fort dispersés, et ne présentant aucune contiguïté géographiques, perdent beaucoup de leur importance.

La répétition d'un certain nombre de coutumes, monstrueuses à notre point de vue, chez certaines peuplades situées à des latitudes très-diverses, s'explique par le fait que la nature morale étant permanente, ses aberrations doivent toujours se produire selon des lois identiques. Cette donnée, sur laquelle est basée la tératologie, explique assurément beaucoup mieux les faits allégués par M. Lennan et sir John Lubbock que l'hypothèse de la survivance.

M. Herbert Spencer en voulant appliquer cette supposition à la manifestation du sentiment religieux et à la famille, rencontre deux redoutables adversaires dans M. Max Müller et sir Henri Sumner Maine, qui l'un et l'autre, avec leur haute autorité scientifique, démontrent que la notion du Dieu vivant et créateur et l'organisation de la famille ont existé dès le commencement de l'humanité dans toutes les races que l'on peut observer.

Selon M. Herbert Spencer, l'idée de Dieu s'est lentement dégagée de la sensation du *double* que l'on voit dans le rêve, et la famille a été une combinaison qui s'est formée presque fortuitement d'un état primitif de promiscuité chez les peuples industriels. Nous ne pouvons que mentionner ici ces deux controverses, qui remplissent chacune près d'un demi-volume. Nous avertissons cependant le lecteur, qu'il ne trouvera pas dans l'ouvrage de M. Spencer les éléments de décision. Les faits contraires à sa thèse sont généralement passés sous silence.

En relevant ces omissions, nous n'entendons pas incriminer la bonne foi de l'auteur. Il se sépare de ses confrères en socialisme scientifique, en établissant très-nettement le caractère primordial et essentiellement humain de l'appropriation privée et exclusive (t. II, p. 252 et 254).

On retrouve également la même indépendance des consignes de parti dans quelques unes des vues que M. Herbert Spencer émet sur la direction probable que prendra l'évolution par laquelle l'humanité est emportée selon lui.

La famille monogame sera maintenue, dit-il, et il faut espérer même qu'elle sera fortifiée, que son action sera étendue. Le mouvement pour l'émancipation des femmes et des enfants, tel qu'il s'est produit aux Etats-Unis, est excessif selon lui. Le mouvement rythmique, pour emprunter ses expressions, qui a réagi contre leur soumission légale dans les âges précédents, s'est trop prolongé et appelle un mouvement en retour. Comptant beaucoup sur le développement des sentiments *altruistes* comme conséquence du progrès général, il en attend une société où les mariages ne seront plus subordonnés à des considérations d'intérêt, et où l'affection des enfants pour leurs vieux parents égalera celle des père et mères pour leurs jeunes enfants. Mais ce résultat ne peut être atteint que si l'éducation reste l'apanage exclusif des parents

(t. II, pp. 420 à 431). La confier à l'Etat, selon la tendance actuelle, c'est entraver le progrès. Voilà une vue vraiment libérale. Ailleurs M. Herbert Spencer l'indique encore mieux quand il dit que le cercle d'action de la famille doit, selon la formule du progrès, se développer de plus en plus au détriment de celui de l'Etat, et que rien ne serait plus funeste que de confondre le principe d'organisation de la famille et celui de l'Etat (t. II, pp. 351, 354). Mais, à côté de ces idées fort justes, d'autres points de vue, et ils sont en grand nombre, soulèveraient de légitimes réserves.

Quand il dit (t. II, p. 412) que l'évolution de la famille doit avoir pour objet le bien-être des individus, et par conséquent que la supériorité est acquise aux sociétés produisant un nombre seulement suffisant d'enfants bien doués moralement et physiquement nous entrevoyons certaines théories de la population, esquissées déjà par lui dans l'*Introduction à la science sociale* et qui laissent Malthus bien en arrière.

Que veut dire encore l'auteur, quand il prétend que la société de l'avenir devra regarder le travail comme un moyen et non comme un but, ainsi que le fait la société actuelle ?

C'est là une vérité fondamentale qui est exposée depuis longtemps dans tous les livres d'économie politique.

Nous voilà en plein sur le terrain de cette science. Elle est, en effet, comprise dans le cadre que M. Herbert Spencer trace de la *sociologie*. Il y fait entrer à la fois, et fort justement à notre sens, l'organisation de la famille, celle de l'Etat, l'étude des qualités intellectuelles de la race et la production de la richesse, qu'il comprend sous les noms d'*appareil producteur*. « Non-seulement, dit-il, toutes les organisations énumérées ci-dessus, la domestique, la politique, l'ecclésiastique, la cérémonielle, l'industrielle exercent l'une sur l'autre une influence par leurs actions respectives et non-seulement elles subissent l'influence quotidienne des états de la langue, du savoir, de la morale, des arts, mais celles-ci sont chacune influencées par elles et subissent chacune l'influence de toutes les autres. Entre ces groupes nombreux du phénomènes, il existe un *consensus* (t. II, p. 590).....

De fines remarques économiques se trouvent çà et là, au milieu de dissertations d'un caractère bien différent; nous aurons à y revenir quand paraîtront les volumes qui compléteront ceux-ci. Cl. J.

Les institutions sociales et le droit civil à Sparte, par M. Claudio Jannet. 2e édition revue et augmentée. Paris, Pedone-Lauriel, 1880, in-8 de 156 p. — Prix : 4 fr.

La science sociale ne se compose pas uniquement de théorie pure : il appartient à l'histoire de confirmer ses principes et d'éclairer ses erreurs. Aussi les grandes républiques de l'antiquité, leur législation,

leur économie intérieure ont-elles été depuis longtemps l'objet d'études approfondies. L'ouvrage que M. Jann et vient de rééditer a le double mérite de résumer sur plusieurs points, et de rectifier heureusement sur d'autres, les grands travaux publiés sur les antiquités de Sparte, tant à l'étranger que dans notre pays : et si le texte annonce une intelligence pénétrante, les notes témoignent d'une érudition aussi sûre qu'étendue.

Entrant dans la voie tracée par les découvertes de l'ethnologie et de la philologie comparées, M. Jannet explique les institutions spartiates, non pas seulement par certains détails des poèmes homériques, mais encore par les coutumes des plus anciens rameaux de la race aryenne. Parmi les décrets communément attribués à Lycurgue, il en est un, et ce n'est pas le moins célèbre, qu'à l'exemple de Grote il regarde comme apocryphe : c'est celui qui distribuait, dit-on, entre tous les Spartiates les terres de la Laconie. L'objection tirée de l'inégalité des fortunes, dans les siècles qui suivirent, n'a pas une grande valeur : mais il est à coup sûr digne de remarque qu'avant Polybe et Plutarque aucun auteur n'ait cité le partage des terres et l'égalité des possessions foncières comme les bases des institutions lacédémoniennes.

Bonnes ou mauvaises, ces institutions se perpétuèrent pendant plusieurs siècles, et ce fut là une des causes de la prépondérance de Sparte : tout y était combiné de telle sorte que les idées nouvelles ne pussent arriver aux jeunes générations. Le droit était essentiellement coutumier; le patrimoine foncier était inaliénable, et des mesures de tout genre, les unes acceptables, les autres blâmables et même odieuses, s'opposaient à l'extinction complète des familles, de même qu'à un accroissement jugé excessif. Un pareil État était évidemment organisé pour s'étendre par la guerre, plutôt que pour recevoir et développer les germes précieux de la science, de l'art et de la poésie.

Dans son dernier chapitre, M. Jannet nous fait assister à la décadence de Sparte, décadence inévitable, lorsque les antagonismes de classes, longtemps contenus par un équilibre tout artificiel, éclatèrent avec violence, lorsque les *syssities* ou repas publics, créés, comme il le montre, pour atténuer l'inégalité des fortunes, eurent dégénéré en clubs politiques, lorsque la cupidité eut introduit dans la classe dirigeante le luxe et l'insolence, surtout lorsque une dépopulation effrayante eut transformé les cités en déserts. On vit se succéder sans relâche des révolutions sanglantes, jusqu'au jour où l'épée de Rome pacifia la Grèce de même qu'elle allait pacifier le monde.

Un helléniste de profession relèverait plus d'une faute d'impression dans les citations grecques : mais le lecteur français saura gré à

M. Jannet d'un travail qui a valu à son auteur de très honorables suffrages, et qui jette une vive lumière sur les bases de la vie morale et de la vie économique dans l'antiquité. C. Huit.

L'homme, sa nature, son âme, ses faculté et sa fin, *d'après la doctrine de saint Thomas d'Aquin*, par Mgr de la Bouillerie, archevêque de Perga, coadjuteur de Bordeaux, Paris, Victor Palmé, 1879, gr. in-8 de xi-335 p. — Prix : 6 fr.

Ce livre répond parfaitement à son titre : le point de départ des nombreux et intéressants problèmes qu'il discute est la question de la matière et de la forme, ou, pour parler plus rigoureusement, de l'unité de la forme substantielle dans l'homme.

On répète souvent que ce sont là des disputes de mots et qu'on doit laisser les arguties. Nous sommes parfaitement d'avis qu'il faut ménager son temps et son encre s'il ne s'agit que d'une terminologie. Mais nous ne devons pas oublier que les mots sont les signes des idées : et dans le grave débat où Mgr de la Bouillerie apporte l'autorité d'un talent incontesté, il y a tout autre chose qu'une question de termes et d'expressions : il y va de l'idée.

La doctrine de saint Thomas sur la matière et la forme est-elle en contradiction avec les découvertes de la Physique de la Chimie? L'auteur ne le croit pas : il est loin d'être le seul de son avis, et il faut reconnaître que l'appendice intitulé : *Étude sur la doctrine thomiste*, embarrassera plus d'un partisan de l'Atomisme et du Dynamisme.

Là, l'objection est clairement formulée, aussi clairement résolue ; et comme à un vigoureux raisonnement se joignent des preuves tirées des sciences elles-mêmes, nous ne voyons pas ce qui manque à l'argumentation pour être concluante.

S'appuyant sur les principes de saint Thomas, Mgr de la Bouillerie part des notions élémentaires d'acte, de puissance, de substance, d'accident, de matière et de forme, pour arriver à définir la nature de l'homme. Il démontre ensuite l'unité de l'âme dans l'homme : il est curieux de lire, à côté de ce chapitre, les pages que M. Th. Henri Martin a écrites sur cette question dans son livre : *Les Sciences et la Philosophie* (Essai iv). Puis viennent les preuves de la spiritualité et de l'immortalité de l'âme créée immédiatement par Dieu. Cette âme est destinée à être unie à un corps : il faut donc consacrer un chapitre à l'étude du corps, et un autre à la mort, qui doit briser, pour un certain temps, l'unité substantielle de l'homme.

L'auteur revient ensuite à l'âme elle-même : il en examine les facultés, l'intelligence en particulier, et là nous retrouvons la doctrine thomiste du système de l'intellectualité humaine. Après avoir parlé brièvement des facultés qui dépendent de l'intelligence, comme la

raison, la conscience, etc., il convenait de donner une place à une analyse de la vérité et de l'erreur, et de montrer comment l'homme comprend ce qui est au-dessous, de lui, en lui et au-dessus de lui. La volonté, la liberté, les relations mutuelles de l'intelligence et de la volonté ne pouvaient être oubliées. Enfin, il était intéressant d'étudier l'âme de l'homme dans la recherche du bien suprême et de poursuivre cette analyse jusqu'au terme bienheureux où l'âme, par la lumière de gloire, verra ce Dieu auquel l'unit maintenant la grâce.

Si l'éminent prélat veut nous permettre une observation, nous dirons que nous aurions voulu voir les notions d'acte et de puissance plus minutieusement analysées, et la définition de la vie plus profondément scrutée. Ce sont les points fondamentaux. Quant à l'objection qu'une telle étude serait bien abstraite et qu'il serait difficile de la mettre à la portée des lecteurs ordinaires, nous répondrons que le talent de Mgr de la Bouillerie a surmonté heureusement de plus grandes difficultés.

P. M.,
de l'Oratoire.

Le Mariage. *Conférences prêchées dans la chapelle de l'Oratoire,* par Mgr Isoard, auditeur de rote pour la France, aujourd'hui évêque d'Annecy. Paris, V. Palmé, 1880, in-12 de 365 p. — Prix : 3 fr.

Les six conférences sur le mariage, prêchées l'an passé, à la chapelle de l'Oratoire de Paris, par Mgr l'évêque d'Annecy, viennent de paraître. C'est pour les gens du monde le meilleur commentaire de l'Encyclique *Arcanum.*

Mgr Isoard est évêque, et, à ce titre, il se sait tenu de suivre le précepte de l'Apôtre : *Prædica verbum ; insta opportunè, importunè* (II Tim. iv, 2). Il attaque en face les erreurs du jour sans s'arrêter jamais aux scrupules de l'opportunisme. La question du mariage et du célibat (p. 3-61) est la première qu'il examine : à ceux qui accusent l'Église de préconiser un état contre nature, il oppose franchement, avec les raisons du célibat chrétien, les canons du concile de Trente, Le mariage civil et le mariage religieux font l'objet de la seconde conférence (p. 65-111), qui aboutit à cette formule, condamnation d'autres opinions courantes : « L'acte auquel tous les Français catholiques sont obligés de se soumettre avant de se marier, acte que la loi appelle mariage, n'est pas le mariage (p. 83). » La troisième conférence est consacrée au divorce (p. 115-180) ; elle se résume, si je ne me trompe, dans les lignes suivantes : « Si c'est l'État qui fait le mariage, il a le droit de lui donner des lois, et il peut concéder le divorce ; si c'est Dieu qui crée le lien que contractent les époux en se mariant, c'est Dieu aussi qui dit quelle est la force et la durée de l'engagement

(p. 130). » C'est donc le mariage civil qui rend le divorce possible et peut-être nécessaire dans une loi sécularisée. Les trois dernières conférences ont, au point de vue de la polémique, une moindre actualité, mais non pas en soi une moindre importance. Égalité de la femme et de l'homme (p. 183-234), croissez et multipliez (p. 237-295), le respect (p. 299-332) : ces sujets donnent lieu à des considérations plus intimes et plus pratiques sur la vie conjugale. Du reste, ils touchent encore à des questions d'intérêt général : la malédiction des unions consanguines (p. 276), au sujet desquelles est citée la parole souveraine de Pie IX : « La dispense doit être quelquefois accordée; mais les nombreuses demandes qui se font d'ordinaire devraient être repoussées (p. 286) ; » et l'odieux calcul de la stérilité systématique, combattu dans un long développement qui se termine par cette sentence énergique : « Tuer celui qui est, ou empêcher qu'il ne soit, c'est un même crime (p. 293). »

Dans cette analyse rapide, j'ai dû laisser de côté un grand nombre d'enseignements précieux : notamment sur la nécessité pour les chrétiens de se familiariser avec la doctrine du péché originel sans laquelle il n'y a plus de morale chrétienne (p. 28), sur les mal mariés (p. 153), sur la force du socialisme contre la vérité (p. 42), sur le principe de la loi (p. 80, 88, 149). Mais plus je cite, plus je m'aperçois d'omissions commises : il me faut renvoyer au livre tout entier. C'est le seul moyen de faire connaître exactement quels trésors il renferme.

JUST DE BERNON.

Pas de divorce! *Réponse à M. Alexandre Dumas*, par PAUL FÉVAL. Paris, V. Palmé, 1880, in-12 de 365 p. — Prix : 3 fr.

Un auteur dramatique, plus connu jusqu'ici par ses pièces à thèses que par sa compétence dans les sujets de morale religieuse, M. Alexandre Dumas, posait, il y a quelques semaines, la *Question du divorce* (Paris, Calman Lévy, 1880, in-8° de 417 p.) devant l'opinion comme M. Naquet la pose devant les Chambres : ou, pour mieux dire, à ce propos il se mettait lui-même en scène avec une naïve outrecuidance. Si le personnage eût été plus appétissant, ce serait sa meilleure comédie. Son réjouissant monologue nous vaut du moins la bonne fortune d'une réponse de M. Paul Féval : le divorce au point de vue de l'histoire, du droit naturel, de la morale, de la politique, du droit positif, de la religion, le tout en une langue alerte, précise, pénétrante. Le volume est d'hier, et déjà il compte six éditions. Le jugement sur le *poseur* de la question est sévère mais mérité : « Vous, Dumas, vous trébuchez dans la flaque des calomnies banales (p. 21.) » Concluons : « A votre place, n'ayant rien à donner aux vraies femmes, en échange de leur Dieu, sinon des paroles inconsidérées et de bonne vente, je leur laisserais Dieu pure-

ment et simplement. Elles vous en sauraient gré (p. 28.) » Puis M. Paul Féval aborde le problème. Tour à tour il réfute les sophismes, les erreurs historiques, les erreurs de doctrine, les mensonges, les calomnies dont M. Dumas, pour le plus grand triomphe de la *vis comica*, s'est fait le complaisant écho. Le polémiste est doublé d'un apôtre qui s'entend à ramener le pécheur : « J'aurais voulu, dit-il, finir sur une page qui m'avait charmé dans ce volume où il y a un peu de bien et beaucoup de mal : la page de la Première Communion. Je ne puis la retrouver, parce que le livre n'a ni division ni table. Je dirai donc seulement que l'impression qui m'en reste est délicieuse de fraîcheur. M. Dumas a aimé Dieu un jour, et ce bonheur supérieur à tous autres a beau prendre fin, la trace n'en périt jamais (p. 359.) » — Ce passage sera-t-il pour M. Alexandre Dumas le coup de grâce ou le coup de la grâce ?

JUST DE BERNON.

La vérité sur le Coucou, par O. DES MURS, membre de l'Académie royale des sciences de Lisbonne, etc. Paris, Klincksieck, 1879, in-8 de VI-296 p. — (Fait partie de l'*Ornithologie du dix-neuvième siècle, Histoire naturelle de la famille des Coucous.*) — Prix : 5 fr.

Cet ouvrage est caractérisé par ce titre : *Ornithologie du dix-neuvième siècle.* Le coucou d'Europe, ou *coucou gris*, et tous ses congénères d'Espagne, d'Afrique et du monde entier, sont successivement et minutieusement étudiés. Chacun se plaît, au retour des beaux jours, à entendre les deux notes claires qui composent le chant du coucou, résonner dans les bois parmi les feuilles naissantes. Mais on connaît moins les mœurs étranges, les allures mystérieuses de l'oiseau qui produit ce chant. Sa reproduction, particulièrement, malgré les observations attentives et répétées des naturalistes, est encore mal connue. On sait que le coucou d'Europe pond généralement dans le nid des petits oiseaux. Mais les coucous d'Afrique et d'autres parties du monde sont parfois plus soigneux, et on connaît des espèces qui couvent. C'est ce que constate M. des Murs, en passant en revue une soixantaine d'oiseaux qui représentent l'espèce des coucous dans le monde entier. Le coucou d'Europe confie-t-il toujours son œuf aux rouge-gorges ou aux fauvettes, ou ce fait est-il seulement le plus fréquent ? Ce parasite ne couve-t-il jamais ? Telle est la question que pose M. des Murs en conclusion. Et il la pose à tous ceux qui peuvent porter un fusil au moment de l'arrivée du coucou, car il suffira alors, comme le savant auteur le dit fort bien, de voir par l'état du plumage de l'oiseau si le coucou a couvé, et de signaler clairement ce fait au monde scientifique, en soumettant l'oiseau à l'examen de personnes compétentes, pour faire faire un pas à l'ornithologie moderne. L'ornithologie du dix-neuvième siècle n'est

pas celle des savants seulement ; c'est celle de tous les amis de la nature. JOSEPH D'AUBECOURT.

Les Oiseaux sauvages, *noms vulgaires, dictons, proverbes, légendes, contes et superstitions,* par EUGÈNE ROLLAND. Paris, Maisonneuve, 1879, in-8 de XVI-422 p. (Tome II de la *Faune populaire de la France*). — Prix : 7 fr.

L'auteur nous donne dans cet ouvrage un curieux recueil de vieux contes, de légendes antiques sur les oiseaux sauvages. Il en court des centaines, dans nos campagnes, de ces dictons bizarres sur les oiseaux, fruits de longues observations faites par des générations entières de paysans. Mais qui les connaîtrait si M. Rolland ne les avait recueillis ? Quel ornithologiste, quel chasseur ne lui sera reconnaissant de lui devoir le nom scientifique d'un volatile inconnu, appelé de n'importe quel nom bizarre par un paysan ? Il est enfin, dans cet intéressant ouvrage, un côté littéraire qui n'est pas sans importance. Nombre de poètes campagnards ont chanté les oiseaux, ces êtres gracieux et poétiques, sans cesse en mouvement et pleins d'activité. Mais qui connaît ces productions, en patois ou en vieux français, de génies originaux et agrestes ? Les auteurs et leurs amis ! Heureusement M. Rolland a joint aux noms scientifiques, suivis des noms donnés dans les campagnes, les récits et morceaux poétiques que l'on a fait sur chacun des oiseaux sauvages de France. Que le recueil soit complet, on ne peut le dire ; ce serait presque impossible, mais tel qu'il est, il ne laisse pas d'être fort précieux et très-intéressant ; chacun, d'ailleurs, peut apporter sa pierre à l'édifice, et il sera facile à l'auteur d'insérer dans une édition prochaine les noms, légendes, contes et dictons que des lecteurs auraient pu recueillir et ne pas rencontrer dans son ouvrage. JOSEPH D'AUBECOURT.

BELLES-LETTRES

Répertoire assyrien. *Traduction et lecture,* par ED. DE CHOSSAT. Lyon, Perrin et Marinet, 1879, in-4 de 184-204 p.

Cet ouvrage se compose de deux parties : le dictionnaire et le syllabaire ; nous allons d'abord parler du dictionnaire. M. de Chossat, qui a une parfaite conscience de l'état relativement peu avancé de la philologie assyrienne, ne présente son œuvre que comme un *répertoire*, c'est-à-dire une simple liste de mots classés alphabétiquement, sans aucun changement dans leur forme : les substantifs indifféremment au singulier ou au pluriel, à l'état construit ou absolu, et les verbes au temps et à la personne où on les trouve dans les textes. Rien n'est moins scientifique qu'un pareil procédé. Un *Dictionnaire* aurait ramené les mots à leur racine, aurait suivi l'ordre des lettres de

l'alphabet hébraïque ou arabe, puisque l'assyrien est une langue sémitique, et aurait permis ainsi, en groupant sous un même vocable tous les mots de même racine, de contrôler le sens assigné à chacun d'eux par les assyriologues. Mais un dictionnaire de la langue assyrienne n'est pas encore réalisable aujourd'hui, et tous les savants, si l'on en excepte l'essai infructueux de Norris, se sont bornés à confectionner des glossaires spéciaux. Il ne faut donc point blâmer M. de Chossat de n'avoir pas entrepris une œuvre qui serait prématurée : son travail est une compilation dans laquelle il donne les mots assyriens écrits en lettres françaises, en les accompagnant des divers sens que les assyriologues leur ont attribués ; l'auteur ne dit même pas quel sens lui paraît préférable, et il n'indique pas toujours à quelle forme grammaticale se rapportent les mots ; il a, de plus, écarté les noms propres, parce que leur lecture, pour la plupart, n'est pas définitivement fixée. On peut regretter qu'une œuvre si considérable soit impersonnelle à un tel degré ; néanmoins, elle est appelée à rendre de réels services aux commençants, qui trouveront, dans ce répertoire, un guide pour leurs premières traductions ; elle sera utile aussi aux maîtres de la science, qui constateront, au premier coup d'œil, les sens plus ou moins variés attribués à un mot par leurs devanciers.

Quant au syllabaire autographié qui forme la seconde partie du livre de M. de Chossat, il n'est pas autre chose qu'un *répertoire* pour les signes, comme son dictionnaire est un répertoire pour les mots. C'est une refonte d'un syllabaire publié, il y a quelques années, par l'auteur. M. de Chossat y a compris tous les signes assyriens, babyloniens et archaïques, avec leurs variantes, ce qui lui fournit un total de quinze cent neuf signes. Il me semble qu'en cherchant à être complet, l'auteur est devenu obscur. Je ne critiquerai pas son système de classement en six catégories de dix classes chacune ; l'ordre adopté par Sayce et par Delitzsch est bien préférable. Je crois, en outre, que M. de Chossat eût été bien inspiré en dressant deux syllabaires ; l'un pour les signes assyriens, l'autre pour les signes babyloniens ; le syllabaire babylonien, si l'on excepte l'essai de M. Ménant dans sa grammaire, est encore à faire. Il eût été bon aussi de diminuer considérablement le nombre des signes, en ramenant à leur forme normale des variantes peu caractérisées ou qu'on rencontre rarement. Tous ces desiderata empêcheront le répertoire de M. de Chossat d'être préféré aux excellents syllabaires de MM. Sayce et Delitzsch. Sur les quinze cents signes enregistrés, il en est la moitié, au moins, qu'on ne rencontre jamais dans les inscriptions historiques et dont les commençants ne doivent pas s'embarrasser la mémoire ; les assyriologues de profession, de leur côté, ont rarement recours aux syllabaires,

leur longue habitude des textes leur suffit. Je ne veux pas critiquer la valeur plus ou moins contestable de certains signes : mon but a été seulement de donner un aperçu général du livre de M. de Chossat, et je dois dire, en terminant, qu'il faut savoir gré à l'auteur d'avoir dressé, en quelque sorte, le bilan actuel des études assyriologiques : c'était un travail aussi ingrat qu'utile, et si l'on peut reprocher à l'auteur quelquefois le manque de clarté et de méthode, on ne lui refusera, à coup sûr, ni la conscience ni l'érudition. ERN. B.

Recueil Clairambault-Maurepas. *Chansonnier historique du dix-huitième siècle*, publié avec introduction, commentaires et notes, par ÉMILE RAUNIÉ, archiviste-paléographe, orné de portraits à l'eau-forte, par Rousselle. Tome I. Paris, Quantin, 1879, in-12 de CXXXV-156 p. — Prix : 10 fr.

Bien des peuples ont dans des chants populaires comme un vaste répertoire de leurs traditions historiques. On connaît les romances de l'Espagne, les chants de l'Ukraine, ceux de la Serbie, ceux des Albanais. Là les grands évènements, les hommes illustres ont laissé leurs traces. En France, il n'y a, pour ainsi dire, pas de poésie nationale, si par ces mots on entend des chants qui glorifient les antiques souvenirs du pays. Toutefois, chez nous, une poésie d'une tout autre espèce, légère, ironique, a gardé, à sa manière, la mémoire de bien des évènements et de bien des personnages. Si nous n'avons ni romances, ni bylines, ni ballades héroïques, nous avons la chanson, ce vaudeville de l'histoire, la chanson, pour laquelle il n'existe pas plus de héros que pour les valets de chambre. Elle a dû toujours fleurir chez nous avec le même caractère moqueur, mais c'est à partir de l'époque où le pouvoir devint plus personnel qu'elle s'est surtout développée ; Aussi a-t-on pu définir l'ancien régime : une monarchie absolue tempérée par des chansons. — *Et tout finit par des chansons*, disait Beaumarchais au dénouement de son *Mariage de Figaro*. Seulement, plus tard elles furent le *Ça ira* et *la Carmagnole*, et il n'y a pas trop à s'en étonner quand on lit celles qui ont précédé et préparé ces chants révolutionnaires. Elles remplissent une énorme quantité de volumes manuscrits, que possède la Bibbliothèque nationale, et qu'on connaît sous la dénomination de recueil de Clairambault et recueil Maurepas. Un grand nombre de ces vers sont indécents, sans aucune compensation. D'autres ont une réelle importance, et peuvent véritablement être joints comme appendices à de graves ouvrages. Ils ont été mis à profit et par Walckenaer et par Victor Cousin. Ce sont les morceaux de ce genre dont la librairie Quantin vient de commencer la publication, sous le titre fort juste de *Chansonnier historique*. Le caractère sérieux de cette publication — sérieux en dépit de toutes les choses très légères qui s'y trouvent — est parfaitement mis en

évidence dans une bonne préface de M. Émile Raunié, préface que suit une remarquable étude sur la Régence. M. Raunié est un écrivain impartial autant qu'érudit, et il en donne encore de fréquentes preuves dans de nombreuses notes placées au-dessous des textes.

Ce premier volume contient les pièces relatives à la fin du règne de Louis XIV et au commencemeet de la Régence. C'est là qu'on peut lire les odieuses diatribes qui s'acharnèrent à la mémoire de Louis XIV, les fameux *J'ai vu*, attribués à Voltaire.... Et dans cet affreux concert de malédictions, un seul poète a osé être juste, et s'est écrié, en faisant une heureuse allusion à l'emblème du grand roi :

Pourquoi donc, insensés, par les traits les plus lâches,
Jusque dans le tombeau, troublez-vous son sommeil,
Il avait ses défauts, le soleil a ses tâches
Mais il est toujours le soleil.

A Sainte-Hélène, comme le fait remarquer M. Raunié, Napoléon exprimait la même pensée : « Le soleil lui-même n'a-t-il pas des tâches? Louis XIV fut un grand roi; c'est lui qui a élevé la France au premier rang des nations. Depuis Charlemagne, quel est le roi de France qu'on puisse comparer à Louis XIV sous toutes ses faces? »

A partir des couplets infâmes que les malheurs de la fin d'un règne si longtemps glorieux inspirèrent contre Louis XIV, on peut prévoir une révolution. Elle va être hâtée par toutes les turpitudes de la Régence et du règne de Louis XV, dont une foule d'épigrammes et de couplets offrent des reflets souvent trop cyniques. Ce n'est pas toutefois le recueil Clairambault, s'arrêtant à 1759, qui a fourni à M. Raunié tous les matériaux de sa collection : c'est grâce à de patientes recherches dans d'autres chansonniers qu'il est parvenu à la prolonger jusqu'en 1789.

Le *Chansonnier historique* ne formera pas moins de vingt volumes, ornés chacun de cinq portraits gravés à l'eau-forte par M. Rousselle. Le tome premier renferme ceux de Clairambault et de Maurepas, qui firent réunir les chansons dont les recueils portent leurs noms, du Régent, de Michel Le Tellier et du cardinal de Noailles. Ils sont d'une parfaite exécution, et dignes du beau livre où ils ont pris place.

TH. DE PUYMAIGRE.

Anthologie provençale. *Poésies choisies des troubadours, du dixième au quinzième siècle*, par l'abbé A. BAYLE, avec une notice sur l'auteur par J.-B. SARDOU. Aix, Macaire, 1879, in-12 de XV-285 p. — Prix : 3 fr.

Nous avons entretenu les lecteurs du *Polybiblion* de l'*Histoire de la Poésie provençale au moyen âge*, mais les louanges si méritées que nous donnions à ce livre ne sont point parvenues à son auteur. Il était enlevé par une mort prématurée au moment où paraissait notre article. M. l'abbé Bayle a laissé des regrets que M. J.-B. Sardou, le

père de l'auteur dramatique si connu, a exprimé dans une notice émue, placée en tête du volume dont nous voulons parler. M. Sardou qui, voilà quelques années, a publié la *Légende de saint Honorat*, du vieux poète nicois Raymond Féraud, était à même d'apprécier les travaux du prêtre modeste et savant dont le dernier ouvrage, celui que nous venons de lire, est encore consacré à la littérature provençale.

Cet ouvrage a pour but de nous familiariser avec la langue des troubadours, et certes, tandis qu'en Allemagne des professeurs s'occupent tant de cet idiome et des poètes qui l'employaient, c'est bien le moins qu'en France nous ayons quelques notions d'un sujet si intéressant pour notre littérature. L'anthologie commence par un abrégé très clair de la grammaire provençale. Viennent ensuite les morceaux choisis. L'abbé Bayle, pour conduire le lecteur méthodiquement du plus facile au plus difficile, les a placés dans un ordre ascendant allant du quinzième au dixième, siècle et d'abord il a donné trois fragments en prose, plus aisés à entendre que la poésie. Ils sont, comme toutes les pièces du recueil, accompagnés d'une traduction littérale, et l'auteur s'était proposé de placer, en outre, à la fin du livre une liste de tous les mots qui s'y rencontrent, avec renvois aux pages et aux vers où ils se trouvent. La mort n'a pas permis à l'abbé Bayle d'ajouter ce complément à son volume.

La première poésie date de 1496; les deux dernières appartiennent au onzième siècle. Ce sont une prière à la Vierge et un fragment d'un poème sur Boèce. Entre ces deux dates nous trouvons quelques-uns des vers des poètes les plus en renom : Bertrand Carbonel, Pierre Cardinal, Giraud Riquier, Pierre Vidal, Folquet de Marseille, Bertrand de Born, Bernard de Ventadour. Inutile de dire qu'une large place n'a pas été accordée aux poésies amoureuses, l'auteur ayant voulu que son anthologie eût toute la réserve d'un livre de classe. Cette retenue, qu'on ne peut qu'approuver, devait enlever à l'auteur de brillants matériaux, il a néanmoins su composer son choix d'une manière intéressante et il donne bien une idée générale de la poésie provençale.

L'anthologie est le complément indispensable du livre qui l'a précédée et maintenant, grâce à l'abbé Bayle, un des plus importants chapitres de notre histoire littéraire est accessible à tous les lecteurs.

TH. DE PUYMAIGRE.

Poesie in dialetto siciliano, *con alcune di altri poeti mineoli*, per PAOLO MAURA. Una prefazione di L. CAPUANA, e un facsimile, Milan, Brigola, 1879, in-12 de XIX-170 p. — Prix : 2 fr. 50.

Outre la poésie née dans le peuple, chantée par lui, propagée par lui, composée par des hommes illettrés, la vraie poésie populaire, il

y en a une autre qu'on pourrait appeler la poésie populaire artistique et qui, s'exprimant dans des patois, se rattache par sa langue aux basses classes de la société. Cette dernière a souvent produit des œuvres remarquables. Nous ne citerons point, parmi elle, *Mireio*, parce que l'idiome de Mistral est mieux qu'un dialecte, et parce que lui est un grand poète. Nous ne citerons pas non plus Jasmin, Goudouli, Meli, parce qu'ils appartiennent à la haute littérature ; mais bien des provinces nous offriraient des noms caractérisant la branche dont nous parlons, Broudex pour le patois messin, Rancher pour le niçard, par exemple. Un de ces poètes intermédiaires me semble être Paolo Maura, des œuvres duquel M. Capuana vient de publier une nouvelle édition. Maura naquit en 1638 et mourut en 1711. D'après la tradition, il aima une jeune fille de la famille Meniscalco, ce qui lui valut d'être enfermé dans le château de Piazza et ensuite dans une prison de Palerme. Un petit poème, *la Pigghieta*, écrit avec verve et originalité, le vengea de ses persécuteurs. M. Capuana nous donne cet opuscule, et le fait suivre de poésies de genres divers. Viennent après cela les œuvres d'un poète qui portait le nom même de l'éditeur de ce joli volume, Orazio Capuana. Sa vie fut très avantureuse ; il fut mêlé aux troubles de Naples lors de la sédition de Masaniello, et son attachement à la cause de Philippe IV fut récompensé par le titre de baron. Ses poésies n'ont rien de populaire que la langue ; on y sent le travail et l'absence de sentiments vrais ; il ne se jette pas toutefois dans les exagérations à la mode de son temps.

Deux autres poètes employant le dialecte de leur pays natal, Ottavio Del Buglio et Michel Amodeo, sont fort inférieurs à Capuana et surtout à Maura, après lesquels ils ont trouvé place dans le volume qui nous occupe. Le petit poème d'Amodeo sur la mort de Philippe II et l'avènement de Philippe III au trône d'Espagne, s'il n'a pas grande valeur littéraire, peut avoir un certain mérite historique.

Avec les stances des *analfabeti*, comme disent les Italiens, nous revenons ensuite à la poésie populaire. Plusieurs de ces stances avaient, d'ailleurs, été déjà publiées par Vigo. Vigo a donné aussi les chants qui terminent le volume, mais il a été trompé par une supercherie. Le nouvel éditeur déclare savoir de bonne source qu'ils sont une falsification littéraire dont l'auteur veut rester inconnu. Le coupable ne serait-il pas M. Capuana lui-même ? En tout cas, le pastiche est bien réussi. TH. DE PUYMAIGRE.

La poésie de Pindare et les lois du lyrisme grec, par M. ALFRED CROISET, maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris. Paris, Hachette, 1880, in-8 de XVI-458 p. — Prix : 5 fr.

Nous possédions sur Homère, sur les tragiques grecs, sur Aristo-

phane des études qui, à certains égards, pouvaient passer pour définitives : un travail semblable nous faisait défaut pour Pindare, l'un des plus célèbres d'entre les poètes grecs, et cependant le moins généralement goûté et compris. C'est assez dire combien le savant livre de M. A. Croiset est assuré d'être le bienvenu auprès de tous les amis des lettres anciennes.

Comme le titre même l'indique, il se divise en deux parties, d'inégale importance. La seconde, où l'auteur examine successivement l'esprit de la poésie pindarique, et l'art de Pindare, offre des développements du plus haut intérêt. Sur la destinée humaine, sur la puissance et la perfection de la divinité, le vieux poète a des pensées qu'on pourrait croire empruntées aux prophètes : « il écrit d'un style déjà tout philosophique des vers où les images sensibles elles-mêmes ne sont plus qu'un voile transparent derrière lequel apparaît la plus sévère notion de la nature divine (p. 189). » Certains critiques modernes, appliquant aux strophes de Pindare les règles d'un formalisme exagéré, y ont introduit, tantôt une logique beaucoup trop rigoureuse, tantôt un excès de symbolisme. M. Croiset, dans une discussion ingénieuse, prouve combien il est périlleux de disserter ainsi en érudit sur une poésie d'un essor si hardi et si capricieux.

Mais la première partie, consacrée aux lois du lyrisme grec, est celle qui a dû coûter le plus à l'auteur : c'est aussi celle dont il peut être le plus justement fier. Depuis un quart de siècle, l'érudition allemande a creusé ce sujet avec une infatigable activité : et plus d'un problème, que l'on désespérait de résoudre, touche aujourd'hui à sa solution.

M. Croiset rappelle qu'en Grèce la poésie lyrique parfaite, appelée à prêter une âme et une voix aux grandes cérémonies du culte et aux solennités nationales, n'était pas lue seulement, mais chantée et dansée. Toutefois, dans cet ensemble de trois arts harmonieusement associés, c'était la poésie qui gardait le premier rang. La symétrie des évolutions du chant devait se reproduire dans le rhythme destiné à les diriger : l'épode venant s'ajouter à la strophe et à l'antistrophe, permit, en variant le dessin rhythmique et mélodique du poème, d'en reculer les limites sans tomber dans la monotonie. L'accompagnement musical, où n'entraient que la cithare et la flûte, avait une simplicité pleine de grandeur.

D'ailleurs la variété presque infinie, non pas seulement des tours poétiques, mais des rhythmes, des dialectes, des légendes locales et des mythes traditionnels, ouvrait le plus vaste champ à l'imagination du poète : ce qui ne veut pas dire que la composition lyrique fût affranchie de toute espèce de loi. M. Croiset combat avec raison le préjugé moderne qui fait du lyrisme l'œuvre d'un entraînement irréfléchi

et d'un enthousiasme aveugle. Pindare en particulier est un génie qui tient par des liens très forts et très étroits à son pays et à son temps, et on ne le comprendra jamais mieux qu'en le replaçant à sa date dans l'histoire littéraire et politique de la Grèce.

Ce qu'Otfried Müller avait habilement résumé dans son *Histoire de la littérature grecque*, M. Croiset l'a développé avec une érudition étendue, puisée à l'école des meilleurs maîtres. Quelques parties auraient pu être abrégées sans notable inconvénient; néanmoins le livre entier se fait lire avec plaisir, et les remarques ingénieuses, les rapprochements littéraires qu'il contient en doublent pour ainsi dire le prix.

C. Huit.

Lettres de Henri Perreyve à un ami d'enfance (1847-1865). Paris, Gervais, 1880, in-12 de xv-416 p. — Prix : 4 fr.

Ce nouveau recueil de *Lettres* sera accueilli avec faveur par tous les amis et tous les admirateurs qu'a laissés l'abbé Perreyve. Elles sont le complément de la première publication : *Lettres de l'abbé Henri Perreyve*, 1850-1865 (in-12, 1872). « L'ami d'enfance » qui ne se fait connaître que par ses initiales, C. (Charles) P. sera facilement deviné par les habitués de la famille intellectuelle et religieuse à laquelle tenait l'abbé Perreyve. Il a surtout en vue la jeunesse, désirant continuer auprès d'elle, par l' « apostolat de la publicité, » le fécond apostolat que, de son vivant, exerçait son illustre ami par son caractère, par son talent, par sa vertu; une mort prématurée ne l'a pas interrompu, car elle l'a comme entouré d'une auréole. Nous retrouvons là tout l'abbé Perreyve : sa grâce, ses élans enthousiastes, ses illusions libérales, son esprit, son cœur, sa gaîté, sa piété, son goût pour les grandes choses, son patriotisme, son désir de faire le bien, de se rendre utile. Il se montre au naturel dans ses épanchements intimes. De naïfs et spirituels récits de voyage, d'une soirée au cirque, d'un examen, sont toujours accompagnés de quelques pensées élevées, de sentiments généreux qui corrigent ce que l'on pourrait trouver puéril dans certains détails. A côté de son admiration juvénile pour Rachel dans Phèdre, de la description de l'habitation achetée par son père, de l'impression que lui ont causée les courses de taureaux en Espagne. Il raconte son séjour à Rome, les premiers sentiments de sa vocation sacerdotale, son passage au noviciat de Flavigny, etc. Avec quelle vigueur il flétrit le coup d'État! Que dirait-il de ce que nous voyons?... Dans la seconde partie de sa correspondance, qui embrasse sa vie sacerdotale, nous le voyons en relation avec le P. Lacordaire, avec M. de Montalembert, soignant les blessés de l'armée d'Orient à Marseille, racontant simplement ses succès, luttant pour accepter de bon cœur la volonté de Dieu. Toutes

es lettres ont, du reste, un titre qui en indique le sujet et qui est reporté à la table. Elles sont touchantes, simples, poétiques, pleines de piété et d'amour de Dieu : elles nous transportent dans une atmosphère sereine, salutaire pour les âmes. En considération du but poursuivi par l'éditeur, nous regrettons les lettres sur les lectures (p. 49), et sur la vie monastique (144); car les appréciations du jeune homme, sans inconvénient dans l'intimité du tête à tête, perdent ce caractère lorsqu'elles sont livrées au public, et que l'auteur est élevé sur un piédestal d'où ses actes paraissent des exemples à imiter et d'où ses paroles semblent tomber comme des oracles. Y. M. R.

HISTOIRE.

Les Catacombes de Rome, par le comte Henri de l'Épinois. Seconde édition. Paris, V. Palmé, et libr. de la Société Bibliographique, 1879, in-12 de 282 p. — Prix : 2 fr. 50.

Après la *Rome souterraine* de M. Paul Allard, voici le petit livre de M. de l'Épinois sur les catacombes qui atteint sa seconde édition. C'est un bon signe. L'intérêt s'attache évidemment de plus en plus aux études d'archéologie chrétienne. M. de l'Épinois a largement contribué à en répandre le goût et à en faire apprécier l'importance. Qui veut s'initier rapidement à l'archéologie chrétienne, à sa bibliographie, à sa méthode, à ses principaux résultats, aux ressources qu'elle offre à l'apologiste et à l'historien, trouvera, dans ce petit livre, de quoi se satisfaire, sans se mettre trop en frais de temps et de lecture.

Cette seconde édition reproduit les divisions de la première; çà et là l'auteur a fait quelques retouches, surtout d'après le troisième volume de la *Roma sotterranea* et les quatre dernières années du *Bullettino* de M. de Rossi. Il me permettra de lui reprocher d'avoir fait disparaître les jolies planches qui ornaient sa première édition; cette disparition doit tenir à quelque accident, car l'auteur renvoie souvent à des planches numérotées qu'on cherche, hélas! en vain. A la dernière page, une note avertit le lecteur qu'elles n'ont pas été gravées, et qu'on en fera *peut-être* un tirage à part. Ce *peut-être* n'est guère consolant. — Je réclame aussi contre la suppression d'une page excellente sur la question du vase de sang. — Il serait utile, à la troisième édition, de laisser à dom Guéranger sa conjecture sur le *centurion* Corneille, identifié ou apparenté tout au moins avec le *sénateur* Pudens. Un centurion sénateur, ou allié à un sénateur, cela n'a pas dû se voir souvent; du reste, la qualité de sénateur donnée à Pudens mériterait elle-même une démonstration. — Au commencement du chapitre v, j'ai constaté avec regret le dédoublement du célèbre jurisconsulte Domitius Ul-

pianus en deux personnes, dont l'une, identifiée avec l'empereur Domitien († 96), emploie l'autre († 228) à des travaux de codification. Il sera bon de rapprocher ces fragments d'un même préfet du prétoire ; l'histoire de la législation contre les chrétiens ne pourra qu'y gagner. Du reste, M. de l'Épinois, préoccupé surtout de la condition légale des monuments chrétiens, s'est peu occupé des lois relatives aux personnes ; à cet égard, les travaux de M. Le Blant et de M. Aubé en France, de M. Wieseler et de M. Overbeck en Allemagne, auraient pu lui fournir des notions utiles à donner dans un ouvrage comme le sien.

Voilà bien des critiques. M. de l'Épinois ne se trompera pas sur le sentiment qui me les a inspirées. Comme je fais des vœux ardents pour la diffusion de son livre, je suis tenu en conscience de lui souhaiter en même temps la perfection. Un livre élémentaire doit être parfait ; il s'adresse à des personnes de bonne volonté, mais qui ne sauraient le contrôler. Leur confiante inexpérience est chose à respecter.

L. Duchesne.

Histoire critique des règnes de Childerich et de Clodovech, par W. Junghans, traduite par M. Gabriel Monod. Paris, Viewegg, 1880, in-8 de xv-165 p. — (37e fasc. *de la Bibliothèque de l'École des Hautes-Études*). — Prix : 6 fr.

Ce livre, d'une importance de premier ordre pour les origines de notre histoire, est l'œuvre d'un jeune érudit allemand, mort professeur à l'université de Kiel, en 1865, à l'âge de 31 ans. Si la forme en est aride et d'une lecture difficile, ce défaut, secondaire dans une œuvre d'érudition, est racheté par l'exactitude minutieuse de la critique et la clarté de la traduction, qui en font un modèle irréprochable pour l'étude des sources historiques du moyen âge. M. Monod n'a rien changé au texte de Junghans, mais il a ajouté des notes qui le complètent et quelquefois le rectifient, et surtout une introduction courte, mais précise, sur les sources des règnes de Childéric et de Clovis.

Il serait trop long d'analyser les différentes parties de cet ouvrage, où les faits sont chronologiquement soumis à la vérification la plus scrupuleuse. Il serait également difficile de prendre en défaut ce tableau des éléments historiques et des éléments légendaires du récit de Grégoire de Tours et des vies de saints contemporaines. Nous signalerons seulement, d'une manière générale, quelques points sur lesquels on pourrait ne pas partager l'opinion de l'auteur et du traducteur, qui se sont peut-être, parfois, laissés entraîner à un excès de sévérité. Le rôle attribué par Grégoire de Tours et les auteurs du sixième siècle, à Egidius, dans l'histoire de Childéric, peut-il être ab-

solument taxé de légendaire ? Est-il bien certain que Grégoire ait tiré sa narration « de quelque ancien chant qui, de son temps, circulait de bouche en bouche, » et que « la Religion et la Mythologie des anciens Germains aient dû influer sur la formation d'un poème tel que celui-ci ? » S'il y a quelques invraisemblances et quelque chose de légendaire dans l'histoire de Childéric et d'Egidius, il est bien hypothétique de l'expliquer par un souvenir du mythe de Vuotan. Dans le récit de la guerre contre les Alamans et contre les Bourguignons, le critique moderne est, ce semble, trop porté à signaler l'invraisemblance et l'incohérence des faits : il serait plus sage de déplorer simplement le manque d'informations qui, si elles étaient plus nombreuses, élucideraient, sans doute, bien des points qui paraissent contradictoires. Junghans aurait pu, ailleurs, faire mieux ressortir que la situation sociale des Romains ne fut pas changée sensiblement sous la domination franque ; ce fait résulte de ce que l'arrivée des Francs ne peut être considérée comme une invasion de barbares : depuis des siècles, des tribus franques servaient comme auxiliaires sous les aigles romaines, vivaient de la vie politique et sociale de l'empire, faisaient des empereurs, et la rivalité de Clovis avec Syagrius n'eut guère plus d'importance, aux yeux des populations de la Gaule, que les compétitions qui s'élevèrent, cinquante ans à peine auparavant, entre les différents prétendants à l'empire. On peut encore trouver que M. Monod a corrigé par une note trop brève (p. 122) ce que dit Junghans du caractère germanique de la royauté de Clovis. Enfin, nous nous permettrons de n'être pas de l'avis de l'auteur et du traducteur sur le changement adopté dans l'orthographe des noms propres. Chez quelques auteurs, ce travers est une affectation d'érudition qui ne trompe personne : tel n'est point le cas ici ; mais, pour la masse du public, ces formes archaïques prêtent à la confusion, sans compter qu'elles ne parviendront jamais à prévaloir sur les formes généralement adoptées. Si l'orthographe nouvelle pouvait seulement invoquer le prétexte d'une restitution certaine, on comprendrait la réforme ; mais les mots *Chlodowech*, *Chlotachar*, *Chrotechilde*, etc., ne sont pas, d'une manière certaine, les véritables formes anciennes des noms francs. Grégoire de Tours a varié lui-même dans l'orthographe qu'il a adoptée ; les diplômes mérovingiens ne renferment pas de formes aussi bizarres que celles-là ; quant aux monnaies, elles portent *Clotharius*, *Charibertus*, *Childebertus*, etc., mots qui justifient suffisamment les formes vulgaires d'aujourd'hui. De plus, si l'on veut rétablir les anciens noms propres, il faut être absolu et ne pas changer seulement des noms arbitrairement choisis. Pourquoi conserver sa terminaison latine au mot *Adovakrius* ? pourquoi dire *Avitus*, *Cæsarius* quand on dit *Eloi*, *Remi*, *Grégoire* ? etc. Je pense donc que si une pareille réforme est

à la mode dans l'érudition allemande, ce n'est pas une raison suffisante pour l'introduire chez nous.

Dans la pensée de M. Monod, l'*Histoire de Childerich et de Chlodovech* ne doit être que le début d'une série de travaux critiques sur l'histoire de France, travaux originaux exécutés par la Conférence qu'il dirige à l'École des Hautes-Etudes. Nous lui demanderons de ne point faire trop attendre ces études si importantes pour l'histoire des deux premières races et aussi pour l'époque de la formation de la féodalité. Il faut qu'il prenne garde de se laisser devancer par les Allemands, qui étudient soigneusement cette période de notre histoire; et, en effet, à côté du livre de Junghans, on pourrait citer, de l'autre côté du Rhin, un certain nombre de travaux du même genre et aussi remarquables, surtout pour la période carolingienne.

Ern. B.

La Société au treizième siècle, par A. Lecoy de La Marche. Paris, V. Palmé, 1880, in-12 de x-379 p. — Prix : 3 fr.

Le treizième siècle est l'âge d'or du moyen âge. Personne n'était mieux placé que M. Lecoy de La Marche pour en résumer l'esprit, les idées, les mœurs. Les travaux couronnés par l'Institut, et dus à la plume du savant professeur à l'Université catholique de Paris, l'avaient préparé à jeter un coup d'œil d'ensemble sur l'époque de saint Louis, qu'il connaît dans ses plus intimes détails, et qu'il a étudiée sous des aspects nouveaux. Dans ce volume, écrit pour les gens du monde, avec une remarquable facilité de style, l'auteur, après avoir tracé le plan et le cadre de son étude et décrit succinctement l'état matériel et intellectuel des différentes classes de la société, fait un tableau piquant et original de la cour et de l'opinion publique. Puis il trace une monographie de l'ouvrier, de la femme, du prédicateur; ses deux derniers chapitres sont consacrés au théâtre et aux bains. L'Eglise met l'ouvrier en honneur, et lui applique le principe si fécond de l'association, dont on s'est fait depuis une arme contre elle : la corporation est la chevalerie des ouvriers, et elle a son principe religieux dans la confrérie. La femme, l'esprit orné de connaissances variées, libre de prendre ou de refuser un époux, était regardée par l'Église et par la société, comme l'égale de son mari ; la chaire et l'influence du prédicateur sont traitées avec une compétence toute spéciale : le sermon, éminemment instructif et démonstratif, s'attaquait avec une grande vivacité aux vices et aux travers des grands. Enfin, l'étude sur le théâtre montre l'originalité naïve des mystères et du drame liturgique, principalement d'après les savants travaux de M. Marius Sepet. Quant au chapitre plein de verve sur les bains, M. Lecoy de La Marche a voulu réfuter, au moyen des textes et des

écrits du temps, cette accusation de Michelet : « La malpropreté de nos pères fut l'origine de la diffusion de la lèpre ; pas un bain durant mille ans ! » Consolons-nous, nos pères n'étaient point hydrophobes, et les « hostels des estuves, les rues des estuves » ou autres appellations de cette nature, sont encore aujourd'hui une preuve, avec les textes des conciles et les règlements de police des villes, que la malpropreté ne fut point de mode et de rigueur pendant dix siècles en France. ERN. B.

Histoire de l'abbaye d'Avenay, par LOUIS PARIS, bibliothécaire d'Epernay. Tome II. Paris, Alph. Picard, 1879, in-8 de 511 p. — Prix des 2 vol. 14 fr.

Nous n'avons pas cherché à dissimuler la satisfaction que nous a causée l'étude du premier volume de cet ouvrage. Le second n'est pas moins riche en renseignements utiles. Dans sa modestie, l'auteur parle de l'insuffisance de son ouvrage ; il sera sur ce point seul de son avis. Le second volume, dont nous terminons la lecture, donne tous les documents désirables, comme les lecteurs qui voudront bien suivre le compte rendu que nous allons essayer le verront clairement. Les cinquante premières pages sont consacrées à raconter l'histoire de l'abbaye d'Avenay, durant l'administration de Mme Marguerite Cossart d'Espiés, qui occupa le siège abbatial durant l'époque si intéressante des dernières années du dix-huitième siècle, de 1770 à 1790, et qui eut la douleur de survivre à la ruine de son monastère. — Le reste du volume renferme une foule de documents, dont l'intérêt est varié comme les sujets qui y sont traités. Les éclaircissements sur saint Trézain sont courts, il est vrai, mais ils sont d'autant plus précieux qu'ils ajoutent aux données fournies par les Bollandistes (*Februarii*, t. II, p. 53-55). Avec le onzième siècle, M. L. Paris rencontre des sources vraiment neuves et inédites, et il y puise abondamment. Le cartulaire de l'abbaye d'Avenay, conservé à la bibliothèque municipale de Reims, lui offre une centaine de chartes, dont il nous donne le texte entier. Les premières de ces chartes sont du milieu du onzième siècle, les dernières du commencement du quatorzième. De cette date jusqu'au milieu du seizième siècle, nous avons des extraits nombreux d'un inventaire qui nous fait connaître environ deux cents chartes remplies de faits nouveaux pour l'histoire, surtout pour l'histoire de Champagne. — Avec le seizième siècle finissant, nous entrons dans la période sinistre des guerres de religion : l'incendie et la dévastation de l'abbaye d'Avenay sont parfaitement décrits par les procès-verbaux des visites faites peu après par l'autorité civile elle-même. Comme le domaine féodal de l'abbaye s'étendait encore sur plusieurs lieux voisins dont les noms ne sont pas inconnus, Dormans, Ay, Suippes,

l'auteur trace un tableau des ravages de ces guerres dans tous les environs d'Épernay, et fait connaître l'état de ces contrées durant la Ligue. Pour être plus exact, il faut dire que l'auteur présente tous les éléments pour retracer ce tableau d'après des documents originaux presque tous inédits. — Avec le dix-septième siècle, nous rencontrons les abbesses Françoise de la Marck, Françoise de Beauvilliers, Benedicte de Gonzague, Marie Cauchon de Treslon, Marie-Éléonore Brulart de Sillery ; avec les abbesses viennent leurs familles et la société élégante du dix-septième siècle. Les lettres fournies en grand nombre, les actes de diverses natures font connaître des détails nouveaux sur plusieurs des hauts personnages de l'époque la plus brillante pour la société française. Signalons ce qui concerne les visites pastorales de Charles-Maurice Le Tellier, l'ouverture de la châsse de saint Remy, et des inventaires des revenus de l'abbaye remplis de données positives sur l'état des terres et des personnes : les économistes peuvent en tirer une foule de renseignements précieux. — Les documents fournis par le gouvernement de Marguerite-Françoise de Boufflers, de Charlotte-Julie de Boufflers et de Marguerite de Cossart d'Espiés présentent bien le même genre d'intérêt, sous le rapport de la connaissance des revenus et de l'administration des biens et des terres, sur l'état de plusieurs familles vraiment historiques, sur d'autres qui sont surtout connues en Champagne. Quelques-uns des faits rapportés par M. Louis Paris se rattachent à des questions d'une grande importance : ainsi, il donne le procès-verbal d'une assemblée des notables de Mutigny, village de moins de quatre-vingts habitants, pour donner au concours la place de maître d'école, et cela, cinquante ans avant la Révolution. — Les documents sur ce grand événement sont reproduits en grand nombre, mais ils ne sont jamais trop nombreux, tant ils sont riches en leçons pour nous qui sommes condamnés à voir l'application des principes posés dans ces jours d'énivrement. N'oublions pas de signaler les quelques pages dans lesquelles M. Louis Paris expose, avec autant de solidité que de lucidité, les vrais principes sur la propriété religieuse. DOM PAUL PIOLIN.

Les Colonies françaises, par PAUL GAFFAREL, professeur à la Faculté de Dijon. — Paris, Germer Baillière, 1880, in-8 de 423 p. — Prix : 5 fr.

L'introduction de cet ouvrage est excellente : elle indique en traits incisifs, mais largement tracés, les vrais principes moraux et matériels de la colonisation. L'ouvrage lui-même dénote de précieuses qualités d'exposition ; malheureusement cette exposition, que nous louons sans réserve, fait tort au reste du livre : celui-ci n'est qu'un sommaire descriptif sur nos colonies ; l'introduction promettait autre chose. Ce disparate est d'autant plus sensible que s'il est un sujet mal connu en

France, c'est notre histoire coloniale ; l'auteur le dit avec beaucoup de raison dans son introduction, mais pourquoi s'est-il contenté de le dire? Mieux eût valu n'en point parler, car il fait naître des préoccupations qu'il ne satisfait point, et le lecteur qui eût trouvé son exposé clair, méthodique, exact, ne s'en contente plus, et le trouve insuffisant. L'auteur a, de plus, une passion malheureuse pour *la concurrence vitale*, qui lui sert à résoudre aisément bien des difficultés. Aujourd'hui cependant, les faits coloniaux et les lois qui président à la croissance ou à la décroissance des populations sauvages sont assez connus, pour qu'il soit inutile de recourir à ce mythe ingénieux, mais un peu romanesque de la concurrence vitale, qui rappelle trop ici la *vertu dormitive* des médecins de Molière. Un autre horizon se fût sans doute ouvert devant M. Gaffarel, s'il eût présenté une étude comparée des colonies qui s'opèrent par transformation, et de celles qui s'opèrent par imagination pure et simple.

Mais, en tout ceci, nous trouvons des lacunes plus que des fautes. Cet ouvrage offre dans son ensemble un résumé bien écrit et facile à lire ; la classification des matières est méthodique, claire et soutenue; deux chapitres, celui du Sénégal et celui de la Cochinchine, sont particulièrement bien traités et intéressants.

Si les limites trop restreintes de ce livre n'ont pas permis d'y faire entrer des recherches plus approfondies et plus neuves, on y trouve du moins, avec une grande abondance, en tête de chaque chapître, l'indication des auteurs et des sources diverses où chacun peut puiser à son gré ; c'est un travail très sage, très méritant, auquel trop peu d'auteurs, malheureusement, savent se plier. Quelques indications utiles sont omises ; c'est presque inévitable, mais plusieurs de ces omissions sont fort à regretter : c'est à peine s'il est question des travaux si nombreux de Jules Duval; son travail sur le Sénégal n'est même pas mentionné.

Nous en dirons autant pour M. Margry, l'éminent archiviste de la Marine, l'homme le plus autorisé de notre époque sur l'histoire de nos colonies, dont M. Gaffarel ne parle qu'en passant ; il ne dit même pas un mot de M. Moreau de Saint-Méry, le père de notre histoire coloniale, dont les travaux imprimés et manuscrits rendent encore aujourd'hui les plus éminents services aux érudits; nous n'avons pas non plus vu mentionner l'ouvrage considérable publié en 1837 et 1838 par l'amiral Rosamel sur la statistique des Colonies françaises. Nous ne citons que ces noms, parce que ce sont des noms de maîtres, plus utiles à étudier qu'aucuns autres, mais ces critiques incidentes ne peuvent altérer en rien la valeur propre du livre de M. Gaffarel, qu'il sera toujours bon et agréable de lire et de consulter.

Edm. Rameau.

Geschichte des deutschen Volkes *seit dem Ausgang des Mittelalters* (*Histoire du peuple Allemand depuis la fin du moyen âge*), par JOHANNES JANSSEN. Fribourg, Herder, 1878-1879, 2 vol. gr. in-8, de XVIII-615 et 587 p. — Prix : 6 m. 30 pf. le vol.

Deux volumes ont déjà paru de l'*Histoire du Peuple Allemand*, du docteur Janssen. C'est à partir de la Renaissance que M. Janssen prend le récit des événements. Le premier volume est un tableau de la société allemande à cette époque. On y voit et l'œuvre du passé et les germes de l'avenir dans le mouvement intellectuel, l'organisation sociale, la situation politique. Rien ne fait mieux comprendre le rôle de l'Église au moyen âge dans la civilisation de l'Europe, rien ne montre mieux les causes de la révolution qui allait éclater. Cette leçon n'était pas du goût de tous : autour d'un livre qui faisait justice de tant de préjugés, on a tenté d'organiser la conspiration du silence et du dédain, et si les rapports qui m'ont été faits sont exacts, le ministre Falk aurait déclaré M. Janssen coupable d'une apologie du catholicisme, et, comme tel, déchu à jamais du droit d'enseigner dans une université allemande. Aujourd'hui le ministre est passé et le livre subsiste. Des éditions fréquentes témoignent d'un succès toujours croissant. Un Français ne lira pas sans un douloureux retour sur le présent ce qui est dit de la politique de nos Rois à l'égard de l'Allemagne et de nos désirs du Rhin (*Franzosische Rheingelüste*). Mais du moins ces appréciations font voir que, chez M. Janssen, le catholique est aussi un patriote : nouvelle leçon pour de plus ou moins illustres contemporains.

Le second volume, consacré aux commencements de la Réforme, va jusqu'en 1525 : cette date est le terme de la Révolution sociale. Il n'est pas moins instructif que le précédent. Un premier livre traite du parti de la Révolution jusqu'au Reichstag de Worms (1521) : Erasme, chef des humanistes de la nouvelle école ; et dans cette école, les plus illustres, Mutian, son mépris de l'Église et de ses enseignements ; Reuchlin, ses études cabalistiques, le débat qu'il soulève, sa soumission finale au Saint-Siège ; Hutten, ses mœurs libertines, ses satires contre les moines auxquels il prête gratuitement ses mœurs ; Luther, ses fraternels rapports avec les humanistes, tels que Hutten, avec les brigands, tels que le chevalier de grand chemin (Raubritter) Franz de Sickingen. Le second livre embrasse les quatre années (1521-1524) qui s'écoulent depuis le Reichstag de Worms jusqu'au commencement de la Révolution. Le troisième est l'histoire de cette Révolution : ses causes générales, son caractère, son cours, ses suites. Tous ces faits sont connus. Il y a toutefois, dans le récit de M. Janssen, des points de vue nouveaux et surtout de précieux détails dispersés auparavant dans un grand nombre de publications.

Œuvre d'érudition et en même temps œuvre de vulgarisation, l'*Histoire* de M. Janssen sert à ce double titre les intérêts de la vérité.

JUST DE BERNON.

Histoire du diocèse et de la principauté de Liège *pendant le dix-septième siècle*, par J. DARIS. Liége, L. Demarteau, 1877, 2 vol. in-8. — Prix : 8 fr.

Parmi les savants qui ont fait de l'histoire de Liège l'objet de leurs études, M. le chanoine Daris occupe, sans aucun doute, l'un des premiers rangs. Il continue dignement la grande tradition de ces écrivains ecclésiastiques qui furent, dans les siècles antérieurs, nos historiens nationaux : les Fisen, les Foulon et les Bouille n'auraient pas à rougir de celui qui a poursuivi leur œuvre : ils reconnaîtraient, dans ses ouvrages, la plupart des qualités qui distinguent les leurs, la patience, l'érudition, l'exactitude, la sincérité et le patriotisme.

Le dernier livre de M. Daris vient se rattacher à celui publié en 1868 par le même auteur : *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège*, 1724-1852 (4 vol. in-8). Dans cet ouvrage, l'éminent historien s'occupait d'une époque que M. Borgnet, seul, pour ainsi dire, avait étudiée avant lui, et encore en partie, dans son *Histoire de la Révolution liégeoise de 1789* (Liège, 1865, 2 vol. in-8). Quant à l'époque antérieure à la Révolution, les recherches de M. Daris étaient entièrement neuves; il avait fait revivre ces générations qui virent les dernières années de l'indépendance liégeoise. De plus, il avait complété et rectifié en plus d'un point le livre de M. Borgnet, écrit principalement au moyen de la correspondance des *Patriotes* et dans un esprit d'apologie systématique.

L'histoire de Liège au dix-septième siècle était un peu mieux connue : Cependant, un seul regard jeté sur les deux volumes dont nous rendons compte permettrait de constater le grand nombre de renseignements nouveaux qu'ils apportent. Les règnes agités d'Ernest, de Ferdinand, de Maximilien de Bavière sont traités avec une abondance de détails, à laquelle il faut désespérer d'ajouter. On remarquera le soin spécial avec lequel a été étudiée la question tant controversée de l'assassinat du bourgmestre Laruelle et de l'intervention de la politique française qui joua, à cette époque, un rôle si important dans les affaires liégeoises. Le fameux règlement de 1688, par lequel Maximilien de Bavière aurait donné le coup de mort aux libertés municipales dans la principauté, n'est pas l'objet d'un examen moins attentif.

Mais ce ne sont pas seulement les événements politiques qui arrêtent M. Daris; le cadre de ses recherches est beaucoup plus vaste; c'est

l'époque tout entière, les institutions et les hommes qu'il s'efforce de peindre : le monde ecclésiastique l'attire surtout, ce monde qu'il faut connaître, si l'on veut se faire une idée exacte des derniers temps de la principauté.

La qualité dominante des ouvrages de M. le chanoine Daris, c'est l'étonnante variété de renseignements qu'ils renferment : quelque soit l'objet de vos recherches, instruction publique, institutions de bienfaisance, administration, etc., etc., les six volumes consacrés jusqu'ici par le savant écrivain à l'histoire de Liège vous fourniront une riche moisson de documents, d'indications de toute espèce. Mais cette abondance a un inconvénient; elle gène la marche du récit et rend difficile la création d'une œuvre d'art. On a plus d'une fois reproché à l'auteur son dédain pour l'art : peut-être trouvera-t-on que ces reproches ont quelque fondement. Il n'en demeure pas moins vrai que les ouvrages de M. le chanoine Daris sont et resteront le guide de tous ceux qui voudront étudier l'histoire de Liège.

HENRI FRANCOTTE.

Relacion del viaje hecho por Felipe II en 1585 a Zaragoza, Barcelona y Valencia, escrita por Henrique Cock y publicada de real orden por A. MOREL-FATIO y ANTONIO RODRIGUEZ VILLA. Madrid, 1876, in-8 de XVII-314 p.

Jornada de Tarazona hecha por Felipe II en 1592, recopilada por Henrique Cock, publ. par LES MÊMES. Madrid, imp. de Tello, 1879, in-8 de XXIII-138 p.

Lettres écrites de Madrid en 1666 et 1667, par Muret, attaché à l'ambassade de Georges d'Aubusson, archevêque d'Embrun, publiées par MOREL FATIO. Paris, Picard, 1879, in-8 de 80 p. — Prix : 3 fr.

Bien que le premier des livres dont nous venons d'écrire les titres ait paru il y a déjà quelque temps, nous sommes obligé d'en parler en même temps que du second, auquel il se rattache et qui le complète. L'auteur de ces ouvrages était un hollandais, Henri Cock. Il quitta sa patrie pour aller à Rome, et se rendit ensuite en Espagne, où, après avoir d'abord été au service du duc de Feria, il entra dans les archers de Philippe II, auquel il ne cessa de montrer un profond attachement et le plus fidèle dévouement. Ce Cock, jusqu'ici bien peu connu, n'était pas un illettré ; on a de lui une correspondance latine qui nous le montre en relations avec André Schott, l'auteur d'ouvrages souvent consultés : *Hispaniæ bibliotheca*, *Hispaniæ illustratæ scriptores ;* et avec Pierre Pantin, le collaborateur de Garcia de Loaysa, pour la *Collectio conciliorum Hispaniæ.* Cock a composé d'autres livres que la *Relacion* et la *Jornada ;* et parmi eux des poésies latines et un *Chronicon memorabilium omnium Hispaniæ, multorum*

historicorum in margine authoritatibus illustratum. Il fournit aussi des articles au grand ouvrage que Georges Braun publia sous ce titre : *Civitates orbis terrarum in aes incisæ et excusæ et descriptione topographica morali et politica illustratæ.*

Ce n'est pas sans peine que MM. Morel-Fatio et Antonio Rodriguez Villa sont parvenus à reconstituer la biographie dont nous ne rappelons que quelques traits, et la préface de la seconde publication a servi, sur ce point, à compléter ce qui avait été dit en tête de la *Relacion.* Ce journal se trouve dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale, où il se présente sous deux rédactions, l'une latine, l'autre castillane, probablement postérieure. Le sujet en est le voyage que Philippe II fit en 1585 en Aragon, en Catalogne et à Valence. Cock se fait l'historien minutieux de cette excursion. Il s'informe soigneusement de l'origine des villes qu'il traverse, de leurs ressources, de leur gouvernement. Il manque de critique, ce qui n'est pas étonnant pour un homme de son époque, il accueille trop facilement les légendes qu'on lui débite, mais il a un grand esprit d'observation. Les descriptions de fêtes, de danses, de jeux de cannes, de cérémonies diverses animent à chaque instant son livre, en présentant une foule de détails qu'on ne retrouverait dans aucun autre chroniqueur.

Cette appréciation est applicable au premier comme au second livre de Cock. La *Jornada de Tarazona* existe aussi à la Bibliothèque nationale, où ses éditeurs l'ont découverte postérieurement à la *Relacion.* La *Jornada* est le récit du voyage que Philippe II fit à Tarazona, où les Cortès furent réunies en 1592. Il ne faut pas chercher, dans les pages de Cock, des considérations sur les graves circonstances qui provoquèrent la réunion de ces Cortès. Il importerait peu, du reste, comme le remarquent MM. Morel-Fatio et Antonio Rodriguez Villa. de connaître, sur ces grandes affaires, l'opinion d'un homme fort incompétent. Ce qu'il faut chercher ici, comme dans la *Relacion,* ce sont des tableaux de mœurs, des renseignements historiques, statistiques, ethnographiques, d'autant plus précieux qu'ils sont transmis par un témoin oculaire.

Les relations de Cock ont aussi leur valeur au point de vue chronologique. A défaut d'une collection de dépêches et de chartes, les historiens de Philippe II sont forcés de recourir à des itinéraires de ce genre pour connaître les dates précises du séjour du roi en telle ou telle ville, et certains faits plus ou moins importants négligés par les historiens. Comme le remarquent leurs éditeurs, les deux livres de Cock, malgré des détails insignifiants ou puérils, sont curieux, et peuvent être très utiles. Le gouvernement espagnol les a jugés ainsi, puisque c'est par ordre royal qu'ils ont été imprimés. Outre les préfaces, que nous avons largement mises à contribution, en écrivant cet

article, MM. Morel Fatio et Antonio Rodriguez Villa ont joint à leur édition des notes, des appendices et des tables détaillées.

C'est encore l'Espagne qui a fourni la matière d'un opuscule dont il nous reste à parler, mais l'Espagne prise à une époque un peu plus rapprochée de nous. Un Français né à Cannes, un prédicateur qui jouit d'une certaine renommée est l'auteur des lettres que vient de publier M. Morel-Fatio, et qui furent écrites de Madrid, en 1666-1667. Elles étaient restées inédites, et sont conservées à la Bibliothèque nationale. Muret, leur auteur, avait accompagné, en Espagne, notre ambassadeur, l'archevêque d'Embrun, et c'est à Michel de Marillac qu'il adressa la relation de son voyage. Muret est peu favorable à l'Espagne; comme la plupart des Français, qui voudraient que tous les pays fussent modelés sur le leur, il est choqué à chaque instant par des mœurs, des usages nouveaux pour lui. Ses lettres sont, du reste, intéressantes et amusantes ; elles sont dignes d'avoir place à côté de celles de Mme de Villars et de la relation de Mme d'Aulnoy. — On y trouve le récit d'une tragique aventure (p. 72), qui est exactement le sujet dont un Allemand, Zacharie Werner, a fait un célèbre drame : *Le 24 Février*.

TH. DE PUYMAIGRE.

Augustin Bonetty, fondateur des « Annales de philosophie chrétienne. » *Sa vie, ses travaux, ses vertus, ses derniers moments*, par M. l'abbé DEDOUE, chanoine, doyen du chapitre de Paris. Paris, au bureau des *Annales*, chez Bray et Retaux et chez E. Gaume, 1879, in-8 de 104 p. — Prix : 1 fr. 50.

M. l'abbé Dedoue a voulu rendre un pieux hommage à la mémoire de M. Bonnetty, dont il fut un des plus anciens et des plus intimes amis. Il nous a donné la biographie complète de l'homme éminent, du chrétien convaincu, de l'infatigable écrivain qui a su fonder et diriger pendant de si longues années cette œuvre magistrale, les *Annales de philosophie chrétienne*.

Au point de vue bibliographique, le travail de M. l'abbé Dedoue n'est pas moins utile, car il a eu soin de donner la liste détaillée des œuvres de M. Bonnetty, et de les analyser avec une grande sagacité.

Mais ce qui nous a surtout frappé dans ces pages destinées à faire revivre une chère mémoire, c'est le caractère de touchante amitié qui s'y rencontre à chaque ligne. Déjà âgé et presque aveugle, M. l'abbé Dedoue a retrouvé assez de force et d'énergie pour rendre à son ami ce devoir suprême. « Un autre, peut-être, dit-il, s'en acquitterait mieux que moi, y apporterait plus d'art, plus de talent, mais nul ne mettrait plus de sincérité et d'abandon. Je ne dirai rien que je n'aie vu, entendu, que je ne sache parfaitement, je laisserai parler les faits plus encore que mon cœur. M. Bonnetty a été la moitié de ma vie,

dimidium vitæ meæ, que dis-je! nos deux vies ont été tellement unies qu'elles ne forment en quelque sorte qu'une seule vie, et qu'il est impossible de parler de l'une sans que l'autre vienne à chaque pas s'y mêler. »

On comprend quelle est la véracité et l'intérêt d'une biographie rédigée dans de pareilles conditions : nous y avons retrouvé tel que nous l'avons connu l'admirable M. Bonnetty, et il nous a semblé qu'il revivait encore au milieu de nous, tant le portrait que trace M. l'abbé Dedoue est frappant de ressemblance. E. Demolins.

BULLETIN

Faut-il croire? par le P. Marin de Boylesve, S. J. Paris, Haton, 1880, in-12 de 62 p. — Prix : 50 cent.

Cet opuscule est vraiment un petit chef-d'œuvre de force, de logique et de clarté. Pas de phrases ; l'auteur va droit au but, et il faut, bon gré mal gré, que le lecteur y arrive avec lui. Après avoir élucidé, en quelques pages brèves et vives, les grands problèmes de l'existence de Dieu et de la destinée de l'homme, le P. de Boylesve explique d'une façon très neuve et très originale ce qu'il faut entendre par le surnaturel; puis il établit *la possibilité de la révélation qui nous introduit dans l'ordre surnaturel, la possibilité du miracle et de la prophétie qui attestent la révélation, enfin le fait même de la révélation, d'abord par l'argument invincible de la prescription, puis par l'autorité de la Bible.* Dès lors il n'est plus possible d'être incrédule, *le problème est résolu : il faut croire.* Je ne sais si le P. de Boylesve en écrivant ce magistral petit traité, a voulu faire un livre populaire : mais ce que j'affirme, c'est que nombre de gens fort intelligents et instruits y trouveront beaucoup à apprendre. Car, dans ces pages si pleines de bon sens, et écrites d'une plume si vigoureuse et si française, éclate une connaissance approfondie des grands problèmes religieux et moraux qui ont une influence décisive sur la conduite de notre vie. Aussi, ne saurais-je trop vivement recommander ce petit livre, dernier-né d'une famille déjà nombreuse à laquelle le monde chrétien est redevable de tant de bienfaits. P. Talon.

Rhythmi et carmina *variis e monumentis excerpta in honorem Mariæ Virginis Immaculatæ anno primi ejus jubilæi MDCCCLXXIX.* Parme, Imprimerie Piceadorienne, 1879, in-8 de 64 p. tiré à 200 exemplaires.

Il était digne de la ville de Parme, qui s'est montrée si fidèle au culte de Marie Immaculée et qui lui a dressé des monuments littéraires très importants, de fêter l'une des premières l'anniversaire jubilaire de la proclamation de la bulle *Ineffabilis.* Cette fois elle a fait appel à ses anciens poètes, et pour célébrer encore les louanges de la Reine du ciel, elle réédite vingt petits opuscules poétiques antérieurs au douzième siècle, et signés des noms de J. B. Palavicini, Fr. Damascène Blondius Pomponi Taurelli, Jérôme Alexandre, Thomas Ravasinus, Ramirius Tonanius, abbés, seigneurs, évêques et membres d'associations littéraires, bien inspirés d'avoir choisi pour sujet de leurs beaux vers la Pureté éternelle de Marie. Une introduction, fournie par l'*Apocalipsis nova* du bienheureux franciscain Amédée, présente au lecteur

cette guirlande poëtique ; le volume se termine par une prière à la très-sainte Vierge, empruntée au Parmesan Grapaldus, celui que le Pape Jules II couronna lui-même à Rome, pendant l'année 1612. — Les deux cents exemplaires de cette publication précieuse seront bientôt une rareté d'un grand prix.

F. E.

La Douleur, par A. Blanc de Saint-Bonnet. Paris, V. Palmé, 1879, in-12 de xxxi-307 p. — Prix : 3 fr.

Ce livre, qui vient d'arriver à sa troisième édition, a paru pour la première fois en 1848. Il a obtenu un succès bien mérité, et nous n'avons plus à louer M. Blanc de Saint-Bonnet des hautes considérations qu'il a exprimées avec un vrai talent d'écrivain. Il a voulu expliquer, justifier la douleur, montrer comment elle purifie l'âme et l'élève vers Dieu. Tout l'ouvrage est consacré à l'exposition, au développement de cette pensée, et à chaque instant l'auteur jette d'éclatants rayons dans les ombres de ce mystère. Ce volume est excellent et reparait bien à propos. « Les causes d'afflictions, comme le remarque M. Blanc de Saint-Bonnet, se multiplient de nos jours, pendant que les organes débilités et les cœurs, sans doute, plus faibles, nous trouvent moins disposés à prendre un parti héroïque. En général, les âmes avaient autrefois plus de force, et quant à celles qu'enivrait l'impression de beau, on ne les voyait point s'évaporer dans une vaine littérature ou de vains soupirs, comme le font à cette heure tant d'écrivains, d'artistes et de rêveurs. »

Les inquiétudes du temps présent, plus grandes encore que celles de l'époque où le livre parut pour la première fois, jettent les esprits dans un découragement dont de philosophiques et pieuses réflexions peuvent seules triompher. « Nous ne possédons plus assez Dieu, dit M. Blanc de Saint-Bonnet, telle est la cause de nos souffrances et l'origine de nos malheurs (p. 142). »

A ceux qui souffrent, — à tout le monde — on ne peut trop recommander la lecture de cette apologie de la douleur; elle est le remède contre le désespoir.

Th. P.

Exposé élémentaire de l'Économie politique, *à l'usage des Ecoles*, par Emile Worms, professeur à l'École de droit de Rennes, avec une introduction par E. Levasseur. Paris, Marescq, 1880, in-12 de xvi-703 p. — Prix : 6 fr.

Ce livre est plutôt un traité scientifique qu'un ouvrage élémentaire, malgré son sous-titre. Il n'en a que plus de valeur à notre point de vue. M. Worms appartient à cette catégorie d'économistes qui réduisent toute l'économie politique presqu'exclusivement à la notion de l'échange. Nous regardons cette conception de la science comme beaucoup trop écourtée, et croyons qu'il y faut faire entrer l'étude de toutes les forces qui, dans l'homme, la famille et la nation, sont les véritables causes actives de la production de la richesse. Les lois de l'usage de la richesse ne nous paraissent pas non plus devoir en être séparées. Mais, étant donné le point de vue de l'auteur, qui est celui de l'école de Manchester, il a parfaitement rempli son cadre, et ses solutions sont généralement dictées par une appréciation juste du caractère permanent et naturel des lois économiques.

L'ouvrage a, de plus, un intérêt particulier : c'est d'être composé d'après les divisions et les procédés des économistes allemands. Il peut ainsi initier les lecteurs français à la terminologie et aux analyses quintessenciées des éco-

mistes d'Outre-Rhin. Cette qualité dégénère même en défaut, car M. Worms ne prend pas la peine de traduire suffisamment les exemples qu'il emprunte aux écrivains allemands, et son style est parfois tellement mélangé d'expressions et de tournures tudesques qu'il en devient obscur et fatiguant à lire. C. J.

La Ligue de l'enseignement. *Histoire, doctrines, œuvres, résultats et projets,* par Jean de Moussac. Paris, Librairie de la Société Bibliographique, 1880, in-12 de 284 p. — Prix : 2 fr. 50.

Les événements qui se déroulent sous nos yeux, au point de vue de l'instruction, ne sont point l'effet du hasard. Ils sont préparés depuis longtemps par les agissements qui se sont produits déjà sous l'Empire et dont la Ligue de l'enseignement a été l'inspiratrice : c'est elle qui a dirigé les efforts, c'est elle qui triomphe aujourd'hui. Elle a pris toutes les formes, se parant du masque de la modération, de l'intérêt public, de l'amour de la vérité auprès des uns, avouant franchement son but à d'autres, auprès desquels elle n'avait pas besoin de ménagements. Elle a ainsi attiré à elle d'honnêtes gens dont le patronage lui était nécessaire devant le public, tandis qu'elle avait son entrée libre dans toutes les loges maçonniques. Elle a eu l'audace d'inscrire sur ses listes des évêques et des prêtres, et l'habileté de séduire des catholiques.

M. Jean de Moussac découvre courageusement ses batteries en puisant son histoire dans ses bulletins et ses documents officiels ; en exposant les doctrines perversives, aux points de vue religieux, moral et politique, qu'elle veut faire prévaloir ; en signalant ses procédés pour s'insinuer partout, quand elle ne peut s'imposer ; pour recruter des adhérents et en montrant les tristes résultats qu'elle a déjà produits dans les contrées placées sous son occulte et tyrannique domination.

Originaire de la Belgique et issue de la franc-maçonnerie, la Ligue de l'enseignement s'est établie en France en 1866, et passait dès 1868 en Algérie pour contrebalancer l'influence que prenait Mgr Lavigerie par ses œuvres catholiques et françaises en faveur des orphelins. Quelle triste page de notre histoire écrit là M. de Moussac ! Puis, à l'aide de la franc-maçonnerie, elle se répand dans le monde entier et fait accepter sa doctrine des écoles sans Dieu. Elle ne recule devant aucuns moyens : ne transforme-t-elle pas en instrument de propagande le traditionnel et chrétien arbre de Noël ? Ne se sert-elle pas, comme centre d'action, des orphéons, des gymnases ?

M. de Moussac, après son exposé très net et très authentique, ne laisse plus de place qu'aux dupes de bonne volonté. Mais en même temps, il montre aux conservateurs, aux catholiques qui ont pour eux la vérité et le nombre, des exemples de zèle, d'activité, de persévérance et d'organisation, qu'ils peuvent imiter dans une certaine mesure. Il est sans doute peu ou point de nos lecteurs qui aient à se détacher de la Ligue de l'enseignement ; mais il en est plus d'un qui lui prête un concours, inconscient sans doute, en adoptant pour l'éducation de leurs enfants des livres qu'elle inspire et qu'elle patronne, sans s'apercevoir du poison qu'ils infiltrent dans les âmes. Que les révélations si positives de M. de Moussac soient un avertissement pour eux comme il doit l'être pour tous les catholiques. Nous espérons avec Mgr de la Bouillerie qu'elles seront, « pour beaucoup de chrétiens, la voix de l'Apôtre : Réveillez-vous, vous qui dormez. » R. de St-M.

La liberté d'enseignement devant la Chambre des députés, par Amédée de Margerie, doyen de la faculté des lettres à l'Université catholique de Lille. Paris, librairie de la Société bibliographique, 1880, in-18 de 72 p. — Prix : 60 cent.

M. de Margerie nous donne ici un écrit *pro domo sua*, une fine, vive et spirituelle réfutation des discours prononcés à la Chambre des députés contre la liberté d'enseignement. Le savant doyen de Lille répond admirablement au rapporteur et aux orateurs, en montrant les faits, et en faisant connaître les hommes. Si par un côté, *La liberté d'enseignement* est une brochure de circonstance, elle ne perdra rien de son actualité tant que les mêmes hommes resteront au pouvoir, tant que les mêmes doctrines seront en honneur, défendues dans la presse et à la tribune et appliquées par le gouvernement. C'est une des plus saisissantes réfutations que nous connaissions.

R.

Les Jésuites instituteurs de la jeunesse française au dix-septième et au dix-huitième siècle, par le P. Ch. Daniel, de la Compagnie de Jésus. Paris, V. Palmé, 1880, in-18 j. de 306 p. — Prix : 3 fr.

Ce livre est inspiré par les circonstances actuelles et par l'ouvrage de M. Gabriel Compayré : *Histoire critique des doctrines de l'éducation de France*, dont nous avons rendu compte ici (T. XXVI, p. 46) et constaté la partialité et l'ignorance, en ce qui concerne les jésuites, malgré les couronnes que lui a décernées l'Institut et les rapports favorables de MM. Bersot et Gréard. Le P. Daniel, qui n'est point à ses débuts dans les questions d'enseignement, relève ses erreurs et comble ses lacunes dans ce nouvel ouvrage. Il refait l'histoire de ses frères, qui l'ont précédés dans la carrière d'instituteurs de la jeunesse, et montre, pièces en mains, que les proscrits de 1762, qui seront peut être les proscrits de demain, ont tous mérité la haine des impies par l'excellence de leurs méthodes. Ce n'est point un panégyrique tendant à prouver que tout ce qui a été fait a été bien fait, que rien de mieux ne pouvait être tenté, mais un simple exposé, avec les preuves et les noms à l'appui, d'où ressort nettement cette conclusion que les Pères de la Compagnie de Jésus se sont toujours tenus au courant des progrès accomplis, et que pour l'histoire, la géographie, la langue française, ils ne se sont pas montrés inférieurs à leurs rivaux. Le P. Daniel a écrit un chapitre intéressant de l'histoire de son ordre et de l'histoire de la pédagogie ; il rappelle beaucoup de noms et de faits ignorés, et s'il ne parvient pas à convaincre les calomniateurs, il tourne à leur confusion les armes dont ils s'étaient servis, en réhabilitant complétement les Jésuites à ce point de vue particulier. Nous sommes certain que beaucoup de ceux qui n'avaient pas besoin d'être convaincus apprendront ici beaucoup de choses. Les noms de Sirmond, Labbe, Peteau, Brumoy, Buffier, Porée, Daniel, Tournemine, Bouhoucs et de beaucoup d'autres qui n'étaient connus que des érudits, auront désormais une signification pour eux.

R. S.

Les Jésuites et l'Education, par Albert de Badts de Cugnac. Paris, 25, rue de Vaugirard ; Lille, Société de Saint-Augustin, 26, rue Royale, 1879, in-8 de 150 p. — Prix : 1 fr. 50.

Le Patriotisme des Jésuites, par le même. *Ibid.*, in-8 de vi-104 p. — Prix : 1 fr.

Ces deux brochures sont d'un ardent et dévoué ami des Jésuites, qui est

inspiré par un cœur reconnaissant, mais laisse plus parler les faits que ses sentiments. On accuse les Pères d'être incapables d'élever la jeunesse, d'avoir de mauvaises méthodes, de donner une éducation anti-française, etc. M. de Cugnac répond par les témoignages émanant des sources les plus sérieuses, des autorités les plus considérables; il rappelle quelques-unes des illustrations scientifiques de la Compagnie de Jésus, sans oublier les Bollandistes. Il cite les journaux anglais, allemands et américains, il s'adresse aux protestants comme aux catholiques, il en appelle aux Conseils généraux, à leurs anciens élèves qui ont partout signé des protestations énergiques et indignées. Il n'a eu qu'à choisir parmi les documents.

— Son rôle a été le même quand il a voulu défendre le patriotisme des Pères et de leurs élèves. Trois chapitres lui ont suffi. *Le patriotisme militaire des Jésuites* (sous l'ancienne monarchie, au Canada, en Algérie, dans la guerre d'Orient, dans la guerre de 1870); *le patriotisme des Jésuites jugé par nos rois et nos grands capitaines* (depuis Henri II jusqu'à l'Empire; aux généraux Saint-Arnaud, Pelissier, Palikao); *le patriotisme des anciens élèves des jésuites*. C'est comme un trophée de documents d'où ressort la plus éclatante apologie. Nous signalerons particulièrement la longue liste des anciens élèves des divers collèges de Jésuites qui ont versé leur sang dans la dernière guerre (p. 85-97). M. de Cugnac a fait là une excellente œuvre dont il faut savoir tirer parti. R. S.

Histoire d'un Livre, par C. Delon. Paris, Hachette, 1879, in-8 de 223 p. (*Bibliothèque des écoles et des familles.*) — Prix : 1 fr. 50.

Combien de ceux qui aiment les livres et même de ceux qui en écrivent, ne savent pas comment ils se font matériellement. Voici un volume, modestement destiné aux écoles et aux jeunes gens, qui peut intéresser un public autre encore et qui est tout à fait propre à dissiper cette ignorance dont nous parlions. M. Ch. Delon y prend l'histoire du livre *ab ovo*. L'écriture et le livre avant l'impression, l'invention de l'imprimerie, le papier, les caractères, l'impression, le livre illustré, la reliure, la librairie, les bibliothèques, tels sont les sujets que l'auteur traite dans une série de chapitres ornés de nombreuses gravures. Aujourd'hui que tout le monde peut être appelé à faire imprimer quelques lignes, l'exemple d'une épreuve corrigée (p. 147), avec l'explication de tous les signes usités, peut être utile à bien des personnes et leur faire éviter ces déplorables coquilles qui donnent parfois à la phrase un sens grotesque. Cela peut remplacer le *Guide du Correcteur* de M. Tassin qui s'adresse surtout aux compositeurs, qui est excellent, mais trop détaillé quand on est pas du métier, comme on dit, quand on ne se fait imprimer qu'accidentellement. Peut-être aurions-nous voulu dans les derniers chapitres un peu plus de détails sur les bibliothèques publiques de Paris et la manière de les mettre à contribution. Mais nous oublions que l'*Histoire d'un Livre* n'a pas la prétention d'être autre chose qu'un ouvrage élémentaire. Comme tel, l'auteur ne devant donner que des notices justes à ses jeunes lecteurs, ce livre ne devrait pas renfermer (p. 71) une assertion déjà souvent démontrée sur l'ignorance de Charlemagne qui n'aurait pas été en état de signer son nom. Un passage mal compris d'Eginhard a donné lieu à ce conte mis en circulation par l'abbé Velly. Nous avons parlé d'*épreuves* tout à l'heure, celles de l'*Histoire d'un Livre* n'ont peut-être pas été toujours revues assez attentivement : la fin de la page 46, par des transpositions de lettres, n'est pas plus claire que les hiéroglyphes dont elle traite : « En voici des, aveux colonnes leur traduction. » Jean de Villemory

De vaticinatione vaticinantibusque personis in Græcorum tragœdia, *thesim proponebat* Æm. Thomas. Paris, E. Thorin, 1879, in-8 de III-108 p. — Prix : 3 fr.

La forme et le style de cette thèse latine prêteraient à plus d'une critique : mais ce n'est pas ici le lieu d'une pareille discussion. En revanche, la question traitée n'est pas sans importance. L'auteur, amené par son sujet à étudier la notion de Dieu chez les trois grands tragiques d'Athènes, a montré sous quelles fausses couleurs on avait d'ordinaire envisagé le rôle de la fatalité dans leurs drames.

Eschyle appartient à une génération dont la foi robuste n'a point encore été entamée par l'enseignement des sophistes : aussi, quel pathétique religieux dans le délire prophétique de Cassandre, dans l'évocation de l'ombre de Darius, et surtout dans l'obstination indomptable de Prométhée à taire le secret dont la révélation ferait triompher son mortel ennemi, le maître des dieux ! Chez Sophocle, la divinité nous apparaît sous des traits plus clémens et plus purs : mais la divination, réduite aux proportions d'un art purement humain, ne joue plus qu'un rôle secondaire. Enfin les attaques d'Euripide contre les croyances populaires laissent pressentir les sarcasmes et les railleries qu'il dirigera contre les devins, traités par lui de fourbes et d'imposteurs. En quelques années une révolution complète s'est produite dans l'esprit hellénique.

La divination en elle-même, avec les oracles qui s'y rattachent, et dont l'importance politique dans le monde païen a été si considérable, pouvait fournir la matière d'un travail approfondi. Il était réservé à M. Bouché-Leclercq, récemment appelé à la Sorbonne, de traiter dans toute son étendue le sujet intéressant que M. Thomas s'est borné à effleurer.

C. H.

De codicibus mss. græcis Pii II *In bibliotheca alexandrino-vaticana schedas excussit* H. Duchesne. Paris, Thorin, 1880, in-8 de 34 pages. — (*Bibliothèque des écoles françaises d'Athènes et de Rome.*) — Prix : 1 fr. 50.

De nos jours, qu'il s'agisse de philologie ou d'histoire, la critique, lasse de procéder par tâtonnements et par conjectures, cherche des bases plus solides ; et dans l'espoir de découvrir, sinon des textes nouveaux, du moins de nouvelles copies de textes connus, elle explore avec un redoublement de zèle les collections où se trouvent les reliques du passé. C'est ainsi que M. l'abbé Duchesne, dont la réputation comme érudit n'est plus à faire, vient de publier le catalogue sommaire, et néanmoins très instructif, des manuscrits grecs ayant appartenu autrefois au Pape Pie II, et depuis déposés dans une des salles du Vatican. Plus de 70 auteurs s'y trouvent représentés et, dans le nombre on voit figurer, non seulement des parties considérables de l'Ancien et du Nouveau Testament, de nombreux fragments des Pères, des vies de saints, mais encore, ce qu'apprendront avec plaisir les amis de l'antiquité classique, les premiers chants de l'*Iliade*, les harangues et plaidoyers de Démosthènes, les œuvres d'Archimède, l'*Alexandra* de Lycophron, le *Manuel d'Epictète* par Arrien, et six livres du *Commentaire* de Proclus sur le *Parménide*. Quelques-uns de ces manuscrits sont de la fin du moyen âge : d'autres remontent au dixième et même au neuvième siècle, ce qui ajoute singulièrement à leur prix.

C. H.

Estudio critico-bibliografico sobre Anacreonte, por Don Antonio Rubio y Lluch. Barcelone, Subirana, 1879, in-8 de 171 p.

L'influence d'Anacréon a été tellement grande, tellement persistante, qu'une étude sur lui, sur le genre auquel il a donné son nom, ne pouvait se renfermer dans la Grèce antique et devait embrasser une bonne partie de la plupart des littératures. C'est ainsi que M. Antonio Rubio y Lluch a compris le travail dont nous voulons dire quelques mots. Après avoir raconté ce que l'on sait sur le poète, défini le caractère de ses petites odes, discuté l'authenticité de quelques-unes d'entre elles, M. Rubio y Lluch arrive à l'examen des différents textes et à l'indication des principaux ouvrages composés sur Anacréon. Peut-être, dans cette longue nomenclature, une place était-elle due à un beau volume de M. d'Attel, l'un des traducteurs de poète de Théos. M. Rubio raconte ensuite ce qu'a été l'influence d'Anacréon en Grèce, à Rome et dans les littératures modernes.

La seconde partie du livre est consacrée spécialement à l'Espagne, aux travaux fort nombreux qui y ont été composés sur Anacréon, elle forme une espèce dependant à un remarquable volume que Menendes Pelayo a intitulé : *Oracio en Espana*. M. Rubio termine son étude par des considérations fort justes sur l'anomalie qu'il y aurait à vouloir continuer un genre qui appartient à une autre civilisation et qui ne peut plus avoir qu'une existence superficielle, factice, en contradiction avec nos croyances, nos mœurs et nos idées. Th. P.

Histoire de France, par M. Edmond Demolins. Tome IX-XII. Paris, librairie de la Société bibliographique, 1879-1880, 2 vol. in-32 de 252 et 237 p. (*Bibliothèque à 25 centimes.*) — Prix : 50 c. le vol.

M. Edmond Demolins vient de terminer l'*Histoire de France* populaire entreprise pour la *Bibliothèque à 25 centimes* et dont la publication a été commencée en 1877. Il a mené cette œuvre de front avec une édition plus développée que nous pourrions qualifier de classique, et dont deux volumes ont déjà paru (2 vol. in-12 de 490 et 410 p.), qui vont jusqu'à 1461. Notre collaborateur, M. Marius Sepet, les a appréciés dans ce recueil (t. XXIII, p. 436). Les deux nouveaux petits volumes dont nous avons à parler, vont de 1461 à 1789, époque à laquelle s'arrête M. Demolins, parce que l'histoire de la Révolution a déjà été faite pour cette collection par M. Emmanuel de Saint-Albin (3 vol. in-32). Cette période embrasse « la Renaissance et le protestantisme » et « la monarchie moderne. » Ces simples titres indiquent déjà comment l'auteur sait ramener une époque à une idée générale, et ceux qui le liront verront que s'il sait grouper les faits de manière à bien donner la physionomie d'une époque, sans encombrer la mémoire par la multiplicité des dates et des événements, il n'arrive pas moins à ce résultat par la manière dont il raconte, intercalant habilement dans son texte des extraits des auteurs contemporains, chroniques et mémoires. Ce procédé donne plus de vie et de variété à la narration ; la lecture est plus intéressante et plus fructueuse, car ce ne sont pas des faits que l'on retient, mais des idées, des notions exactes sur nos institutions, sur les événements qui ont fait notre France. Nous ne voulons pas résumer ces deux volumes, si pleins d'événements importants et passionnants, et appréciés à la lumière de la raison guidée par le patriotisme : le règne de Louis XI, l'établissement du protestantisme, les guerres de religion, la Saint-Barthélemy, la Ligue, Louis XIII, Louis XIV, et l'apogée de la monarchie moderne, sa décadence sous Louis XV et Louis XVI, amenée par la corruption des mœurs et des idées et l'ébranle-

ment des institutions. Nous serions tenté de reprocher à M. Demolins, d'être peut-être trop sévère pour Turgot, qui ne nous trouvera pourtant pas parmi ses défenseurs, et de juger le siècle de Louis XIV un peu trop d'après nos idées et nos institutions actuelles, ne se rendant peut-être pas un compte suffisamment exact des difficultés à vaincre, frappé qu'il est de la mauvaise solution qu'elles ont eues. M. Demolins ne parle pas toujours le langage populaire, employant des termes compréhensibles seulement pour les personnes doués de certaines connaissances. Ainsi p. 207 (t. XI-XII) « un grand nombre d'abbayes en proie à la commende » ne dira pas grand chose tandis que la phrase précédente représentant les évêques dépensant « à la cour les énormes bénéfices, » ne sera pas ou sera mal comprise. S. M.

De l'Unité Nationale, par le comte DE FALLOUX, de l'Académie Française. Paris, H. Sauton, 1880, in-18 de 93 p. — Prix : 1 fr. 25.

Il paraît que l'unité nationale est très gravement menacée par la liberté : du moins Louis XIV l'a dit pour justifier la révocation de l'édit de Nantes; Napoléon Ier l'a dit pour justifier l'établissement du monopole; M. Ferry, césarien comme eux (là s'arrête d'ailleurs la ressemblance), le répète pour défendre ses projets liberticides contre la réprobation qu'ils ont partout soulevée. C'est à cette prétention que M. de Falloux a entrepris de répondre.

Le travail de l'éminent académicien se divise en trois parties. Dans la première, il s'efforce de démontrer par des exemples historiques que l'unité nationale est devenue plus étroite à mesure que les pouvoirs ont su la rendre plus chère aux cœurs français en identifiant sa cause avec celle de la liberté : « *c'est un des caractères de notre civilisation que d'avoir de mieux en mieux compris, de mieux en mieux pratiqué les conditions de l'unité moderne, en nous conduisant, d'étape en étape, de l'unité nationale dans la contrainte à l'unité nationale dans la liberté.* » L'Edit de Nantes avait fortifié l'unité française; sa révocation l'a compromise; la persécution révolutionnaire faillit la submerger dans le sang des échafauds, le Concordat la fit surgir à nouveau du sein des ruines et l'assit sur les fortes bases de la liberté religieuse. Que M. Ferry se garde bien de recommencer la révocation de l'édit de Nantes; il n'est pas de taille à en prévenir les désastreux résultats. Dans sa deuxième partie, l'auteur établit que la famille et la société exercent une influence bien autrement décisive que l'éducation du collège sur la direction que prennent les idées et les sentiments des générations nouvelles; s'attaquer à la liberté d'enseignement c'est donc jouer bien inutilement un rôle odieux et tyrannique : à cette triste besogne, on recueillera beaucoup de honte et l'on n'atteindra pas le résultat que l'on poursuit.

En troisième lieu, la liberté supprimée, c'est la persécution qui s'impose pour un avenir plus ou moins prochain, c'est la vieille guerre au Christ qui recommence. Or, l'histoire nous l'apprend, « *la guerre des dieux* ne triomphe qu'une heure, le règne de Dieu revient toujours. » Mais il faudra traverser un *abominable avenir* où toutes les promesses libérales du passé vont sombrer dans un triste naufrage.

Le livre se termine sur ces vues prophétiques qui sont peut-être l'histoire de demain. Tel est le nouvel écrit de M. Falloux. Il contient certainement des appréciations contestables : mais il est écrit avec un grand charme. et je connais plusieurs hommes d'Etat qui tireraient un double profit de sa lecture : ils verraient comment on peut être à la fois Français, patriote et libéral sincère; ils apprendraient ce que c'est d'écrire et de parler français.

P. TALON.

CHRONIQUE

Nécrologie. — M. le général de division Jules-Arthur Morin, membre de l'Institut, directeur du Conservatoire des Arts-et-Métiers, est mort à Paris le 7 février. Né dans cette ville le 17 octobre 1795, il entra à l'École polytechnique en 1813, prit part à la défense de la capitale en 1814 et passa ensuite à l'école d'application de Metz pour en sortir officier d'artillerie en 1819. Il y revint bientôt comme professeur, fut adjoint à Poncelet, et se voua dès lors aux études expérimentales de mécanique qui l'ont placé à l'un des premiers rangs dans la science. Ses principaux travaux eurent pour objet : *La Comparaison entre les différents moteurs des usines* (1828) ;— *Memorial d'artillerie* (3e numéro); — *La vérification des lois du frottement*, établies autrefois par Coulomb (1831);— *La pénétration des projectiles dans divers milieux et la rupture des corps par le choc* (en collaboration avec Piobert, 1835); — *Les Moteurs hydrauliques*, dont il mesure l'effet à l'aide d'un frein de Prony perfectionné (1835). — *La Théorie des machines à vapeur et en particulier des machines locomotives* (1838), travail important, car la machine à vapeur, jusque-là mal comprise, était fort critiquée; — *La résistance de l'eau* (en collaboration avec MM. Piobert et Didion, grand-prix de mathématiques, 1838); — *Les Moteurs hydrauliques Turbines* (1839); — le célèbre *Mémoire sur divers appareils chronométriques et dynamométriques*, couronné par l'Académie des sciences (prix Montyon, mécanique, 1839), et consacré aux appareils enregistreurs, aujourd'hui universellement employés, sur lesquels les phénomènes s'inscrivent eux-mêmes ; — *Le tirage des voitures et la dégradation des routes* ; — *Les Pendules balistiques* (1839);— *La résistance au roulement des corps les uns sur les autres et les réactions élastiques* (1841). M. Morin publia encore, en 1846, les *Leçons de mécanique pratique à l'usage des cours de mécanique du Conservatoire des Arts-et-Métiers*, puis son grand ouvrage sur *la Ventilation*, *l'Enquête sur l'enseignement professionnel*, *l'Aide-mémoire de mécanique pratique*, enfin, en collaboration avec M. Tresca, un *Traité des machines à vapeur*. Il a donné en outre une foule de notes, importantes et variées, aux *Comptes rendus* et a pris une part active, avec M. Tresca, depuis 1871, aux travaux de la commission internationale du mètre. M. le général Morin avait remplacé Coriolis à l'Académie des science en 1843 ; nommé directeur du conservatoire des Arts-et-Métiers en 1849, il concourut à la préparation de l'Exposition universelle de 1855, à Paris. Il était grand officier de la Légion d'honneur depuis 1854. — A. D.

— M. Pierre-Ernest Bersot, membre de l'Institut, mort à Paris le 1er février, était né à Sugères (Charente-Inférieure), le 22 août 1826. Après avoir fait ses études à Bordeaux, il entra à l'École normale, fut reçu agrégé de philosophie en 1839, et nommé professeur de philosophie au collège de Rennes. Il devint, en 1840, secrétaire de M. Cousin, pendant la durée de son ministère. Il passa ensuite au collège de Bordeaux, à la Faculté des lettres de Dijon et au collège de Versailles. Démissionnaire en 1852, il se consacra à l'enseignement privé et à l'étude. Il rentra dans l'enseignement après le 4 septembre. Il avait été nommé directeur de l'École normale supérieure le 1er octobre 1871. Reçu docteur ès lettres à la Sorbonne en 1843, il avait été élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques le 23 juin 1866, en remplacement de M. G. de Beaumont. Il était attaché à la rédaction du *Journal des Débats* depuis 1859, et a écrit dans la *Revue des Deux-Mondes* et dans la *Liberté de penser*. On lui doit : *Doctrine de saint Augustin sur la Liberté et la*

Providence, thèse (1843); — *Du Spiritualisme et de la Nature* (1846); — *La Philosophie de Voltaire*, avec une introduction et des notes (1848); — *Études sur la Philosophie du dix-huitième siècle* (1851); — Le même ouvrage, abrégé (1852); — *Essai sur la Providence* (1853); — *Mesmer et le Magnétisme animal, les Tables tournantes et les esprits* (1853); — *Essai sur la Providence*, augmenté (1855); — *Études sur le dix-huitième siècle*. Étude générale. Études particulières (1855); — *Lettres sur l'Enseignement secondaire*. Première à troisième lettres (1857); — *Littérature et Morale* (1861); — *Questions actuelles. Enseignement, Décentralisation, du Merveilleux, le Libéralisme catholique, de la Propriété littéraire* (1862); — *Essais de Philosophie et de Morale* (1864); — *Trois séances du Conseil municipal de Versailles, publicité des délibérations*, brochure (1866); — *La Presse dans les départements*, brochure (1867); — *Libre philosophie* (1868); — *Morale et politique* (1868); — *Études et discours* (1868-1878); — *Conseils d'enseignement* (1880).

— M. Adolphe Granier de Cassagnac est mort le 31 janvier au château de Couloumé, près de Plaisance (Gers). Il était né le 12 août 1806 à Bergelle. La littérature fut sa première passion : il était un romantique ardent. Ses premiers essais parurent dans les journaux du Midi; une de ses pièces, *Épître à moi-même*, fut couronné en 1829 par l'Académie des Jeux floraux. Venu à Paris en 1832, il entra au *Journal des Débats* sous la direction de M. Bertin, à la *Revue de Paris* par la protection de Victor Hugo, et fut attiré à la *Presse* par M. de Girardin. Le journalisme lui servit d'entrée dans la carrière politique : il écrit dans le *Globe*, fonde l'*Époque* (1845) est rédacteur en chef du *Pouvoir* (1850), collabore assiduement au *Constitutionnel*, est l'un des créateurs du *Réveil* (1857), qui n'eut qu'une existence éphémère, devient rédacteur en chef du *Pays*, qu'il abandonne pour y revenir en 1866 avec son fils, M. Paul de Cassagnac, et dirige l'*Écho de la Presse*, devenu la *Nation* en 1863. Il entra au Corps législatif en 1852, et était membre de la Chambre actuelle des députés. M. Granier de Cassagnac a écrit un grand nombre d'ouvrages littéraires et historiques : *Affranchissement des esclaves par l'éducation religieuse*, brochure (1837); — *Histoire des classes ouvrières et des classes bourgeoises* (1837); — *Histoire des classes nobles et des classes anoblies* (1840); — *L'Émancipation des esclaves*, brochure (1840); — *Danaë*, roman (1840); — *Voyage aux Antilles françaises* (1842-1844); — *Idée du christianisme sur l'esclavage*, brochure (1844); — *Histoire des causes de la Révolution française* (1850); — *Histoire du Directoire* (1851-1863); — *Récit populaire des événements de décembre* 1851, brochure (1851); — *Œuvres littéraires*, recueil d'articles de journaux (1852); — *Histoire de la chute de Louis-Philippe, de la Révolution de Février et du rétablissement de l'Empire* (1857); — *La Reine des prairies* (1859); — *Antiquité des patois, antériorité de la langue française sur le latin* (1859); — *Les Girondins et les Massacres de Septembre* (1860); — *L'Empereur et la démocratie moderne* (1861); — *Histoire des origines de la langue française* (1872); — *Le 16 mars à Chislehurst* (1874); — *Histoire populaire illustrée de l'empereur Napoléon III* (1874-1875); — *Histoire de la colonne Vendôme* (1875); — *Le Secret du chevalier de Médrane* (1877).

— M. l'abbé Adolphe-Charles Peltier, curé de Bézannes et chanoine de Reims et de Saint-Denis de la Réunion, vient de mourir. Il était né à Doué-La-Fontaine, au diocèse d'Angers, en 1800. Vicaire, professeur de philosophie, curé de Vauchrétien et de Bézannes, sa vie a été tout entière absorbée par le ministère ecclésiastique et les études théologiques. On pourra apprécier les travaux de ce simple curé de campagne par la liste que nous en donnons : — *Défense de l'Église et de son autorité contre un opuscule intitulé :*

« *L'État et les cultes*, par M. l'abbé A..., ancien professeur de séminaire » (sans date); — *Dictionnaire universel et complet des conciles tant généraux que particuliers, des principaux synodes diocésains, et des autres assemblées ecclésiastiques les plus remarquables*, composé sur les grandes collections de conciles les plus estimées, etc. (1847); — *La Théodicée chrétienne de M. Maret, comparée avec la théologie catholique* (1852); — *Traité de la puissance ecclésiastique dans ses rapports avec les souverainetés temporelles* (1857, 2 vol. n-8); — *Affaire de Louvain, traditionalisme et ontologisme, pour faire suite aux lettres du R. P. Deschamps* (1863); — *Lettres au R. P. Deschamps et pièces relatives à la question du traditionalisme*, 2e édition, augmentée des documents les plus récemment publiés sur la même matière, et d'une *Étude approfondie de l'ontologisme* (1863); — *La Doctrine de l'encyclique justifiée par elle-même au double point de vue de la foi et de la raison* (1865). M. l'abbé Peltier a publié une édition des *Opera omnia* de saint Bonaventure, 15 vol. in-4; — *Œuvres de saint Alphonse-Marie de Liguori*, évêque et docteur de l'Église, traduites de l'italien et mises en ordre par MM. les abbés Vidal, Delalle et Bousquet. Nouvelle édition revue et corrigée par M. l'abbé A.-C. Peltier, chanoine honoraire de Reims et de Saint-Denis de la Réunion, dont les tomes XVI à XIX viennent de paraître. Il a traduit du latin : le *Grand Catéchisme* de Canisius (7 vol. in-8), et de l'italien : *Traité de la puissance ecclésiastique*, de Bianchi ; — l'*Antifebronius ou la Primauté du Pape*, du P. Zaccarina, et le *Protestantisme et la règle de foi*, du R.P. J. Perrone (3 vol. in-8). Il a rédigé une table générale pour les *Sermons* de Louis de Grenade, et pour les *Sermons* du P. Lejeune (10 vol. in-8).

— Le R. P. Louis Dominique Champeau, premier assistant général de la congrégation enseignante de Sainte-Croix, ancien supérieur de collège au Mans, à Nevers, à Orléans, supérieur de Notre-Dame de Sainte-Croix à Neuilly, est mort le 28 février, à Neuilly (Seine), à l'âge de soixante-deux ans. On peut dire que toute sa vie a été consacrée à l'éducation, tant comme directeur d'établissement que comme écrivain. La longue quoique incomplète liste de ses œuvres donnera une idée de sa laborieuse et féconde carrière. Il a écrit : *Fables et morceaux divers, choisis dans nos meilleurs auteurs et annotés pour l'usage des classes élémentaires* (1857); — *Manuel de piété, à l'usage des maisons d'éducation, avec 400 cantiques* (1857); — *Manuel des retraites et missions, contenant les exercices, des moyens pour en profiter et des conseils pour atteindre à la perfection* (1857); — *Méditations à l'usage des maisons d'éducation* (1857); — *Des bienséances sociales au point de vue chrétien* (1858); — *Choix de dialogues en vers et en prose* (1858); — *Principes de lecture et de déclamation*, avec des figures et de nombreux exercices annotés, principalement à l'usage des maisons d'éducation (1858); — *Le Pape, Rome et le monde* (1859); — *Fabliaux à l'usage des enfants* (1862); — *Entretiens sur la vie de la sainte Vierge présentée en 31 belles gravures, d'après les plus grands maîtres; avec des histoires, des anecdotes et des légendes* (1863); — *Mois de la sainte enfance de Jésus* (1863); — *Étrennes de l'Enfant Jésus à ses petits frères les enfants des hommes* (1863); — *La Vie du Sauveur du monde, présentée sous son véritable jour et vengée des attaques de l'impiété contemporaine*. Ouvrage illustré de 44 gravures sur acier, d'après les grands maîtres (1865); — *Vie de saint Joseph, époux de la très sainte Vierge Marie et père nourricier de Notre-Seigneur Jésus-Christ* (1866); — *De l'Éducation dans la famille, le collège et les institutions* (1868); — *Nouveau mois de Marie à l'usage des dames qui veulent imiter la sainte Vierge* (1868); — *Nouveau mois de saint Joseph, époux de*

Marie et père nourricier de Jésus, patron de l'Église universelle (1873); — *Vertus et défauts des jeunes filles.* 2 vol. (1873); — *Grains de sagesse à l'usage des jeunes gens* (1878). — Le R. P. Champeau a publié une nouvelle édition de la « *Doctrine chrétienne de Lhomond.* » Il a publié, sous le pseudonyme de Théophile d'Antimore : — *Les Petits travers du temps présent* (1863); — *Petits portraits de grandes dames, pris au sortir de la messe de midi* (1863); — *Petits portraits de grands messieurs, catholiques plus ou moins sincères* (1863); — *Petits portraits. L'Orgueil* (1863); — *Petits portraits de grandes demoiselles en l'an de grâce* 1864 (1864); — *Petits portraits d'avares* (1864); — *Petits portraits de voluptueux* (1864); — *Petits portraits de mondains, ou l'Évangile interprété par le monde* (1864); — *Petits portraits de gourmands et de paresseux* (1864); — *Petits portraits d'envieux, de jaloux et de soi-disant têtes vives* (1864); — *Petits traits de haute extravagance chez d'illustres écrivains au dix-neuvième siècle* (1865); — *La Réforme par les dames* (1865); — *La meilleure des prophéties* (1871); — *Petits portraits*, réunion en un volume de ces précédents opuscules (1878, in-12).

— M. l'abbé Le Petit, secrétaire de la Société française d'archéologie, est mort à Tilly-sur-Seulles (Calvados), le 24 janvier dernier. Né à Caen, le 24 prairial an II (12 juin 1794), il était entré en 1812 au séminaire de Saint-Sulpice et avait reçu la prêtrise en 1817. Nommé immédiatement vicaire à Tilly-sur-Seulles, il ne devait plus quitter cette paroisse, dont il fut nommé curé-doyen le 15 avril 1851. L'élévation de son esprit, l'étendue et la variété de ses connaissances, la distinction de ses manières, le désignaient pour des postes plus importants; mais le vénérable prêtre ne voulut jamais consentir à quitter l'humble église dont il était le restaurateur et le bienfaiteur. Il n'avait pas d'ambition, et, comme l'a dit un de ses biographes, « il aimait et préférait à tout la vie des champs, et il s'y était attaché, sans tourner ses regards vers les régions plus hautes, mais où l'on rencontre rarement des éléments de paix avec soi-même et avec les autres. » Dès l'origine, M. l'abbé Le Petit fut un des collaborateurs les plus dévoués de M. de Caumont, auquel l'unissaient les liens de la plus sincère affection. Il était secrétaire de la Société française d'archéologie depuis 1841, inspecteur de l'Association normande, et membre d'un grand nombre de compagnies savantes françaises et étrangères, et notamment de la Société royale des architectes et archéologues portugais. M. l'abbé Le Petit a peu écrit; on n'a de lui que quelques rapports insérés dans le *Bulletin monumental;* mais il n'en a pas moins puissamment contribué au progrès des études archéologiques par les communications qu'il faisait chaque année aux Congrès scientifiques, qui le comptaient au nombre de leurs membres les plus assidus et les plus écoutés. Que de monuments n'a-t-il pas sauvés de la ruine par sa persévérance? Que d'églises dont les heureuses restaurations sont dues à ses conseils éclairés? Dans la vaste correspondance qu'il entretenait avec un grand nombre d'antiquaires et d'ecclésiastiques, on trouverait bien des passages qui seraient utilement publiés. Il était chanoine honoraire des églises cathédrales de Reims et de Bayeux, et chevalier des ordres royaux du Christ de Portugal et de la Couronne d'Italie.

— M. Pierre-Émile Carrey, député de Seine-et-Oise, est mort à Paris, le 9 février. Il était né en septembre 1820. D'abord avocat, il fut, de 1844 à 1848, sous-bibliothécaire de la Chambre des pairs. Il avait été chargé en cette qualité, en 1847, de négocier un échange annuel des documents parlementaires entre le sénat de Washington et la Chambre des pairs. Il a eu une mission dans l'Amérique du sud en 1852 et suivit en 1857 l'expédition de

Kabylie. On lui doit : *Recueil complet des actes du gouvernement provisoire* (1848) ; — *Récits de Kabylie, campagne de* 1857 (1858) ; — *Grandeur et avenir des États-Unis* (1867) ; — *Le Pérou. Tableau descriptif, historique et analytique des êtres et des choses de ce pays* (1875) ; — *Questions d'aujourd'hui et de demain; Sous-Préfectures, Réforme administrative, Liberté civile, Colonisation, Cléricalisme* (1878) ; — divers romans : *L'Amazone* (1856 et suiv.) en quatre parties ; *Huit jours sous l'Équateur. Les Métis de la Havane. Les Révoltés du Para. La Dernière des N'hambahs ; — Les Aventures de Robin-Jouet* (1863), et divers articles dans le *Moniteur*.

— M. Charles-Georges DE WAECHTER, jurisconsulte allemand, est mort le 15 janvier. Né le 24 décembre 1797 à Marbach sur le Neckar, il avait fait ses études aux lycées d'Esslingen et de Stuttgard et aux universités de Tubingue et de Heidelberg. D'abord professeur suppléant à la faculté de droit de Tubingue, il devint professeur titulaire en 1822, recteur (1825), vice-chancelier (1829-1830) et plus tard chancelier. Dans l'intervalle, il avait occupé une chaire de droit à l'université de Leipzig (1833), où il retourna en 1852 comme professeur de droit romain. On doit à ce savant jurisconsulte un grand nombre d'ouvrages sur le droit germanique : *Manuel du droit germanique romain* (1825-1826) ; — *Les Peines et les Prisons du Wurtemberg* (1832) ; — *Dissertation sur le droit pénal* (1835) ; — *Le Droit commun de l'Allemagne* (1844) — *Mémoires sur l'histoire de l'Allemagne, plus particulièrement sur l'histoire du droit pénal de l'Allemagne* (1845) ; — *Manuel du droit particulier du royaume de Wurtemberg* (1845-1846) ; — *Commentaires pour le droit particulier romain, germanique et wurtembergeois* (1845-1846) ; — *Critique du plan du Code civil pour le royaume de Saxe* (1853), etc., etc. M. de Waechter avait été membre et président des États de Wurtemberg, conseiller d'État et conseiller intime, membre de la Diète constituante de la confédération de l'Allemagne du Nord.

— M. le baron DE GALEMBERT est mort le 14 février, au château d'Etteveaux, commune de Poil (Nièvre), à l'âge de soixante ans. Il vivait loin du bruit et du mouvement des grandes villes, occupé de sa nombreuse famille, d'améliorations agricoles, de l'administration de sa commune, remplissant avec dévouement et conscience les fonctions de délégué cantonal jusqu'en 1878. En même temps, il cultivait les arts et les lettres. On lui doit des poésies, de nombreux articles politiques dans le *Conservateur de la Nièvre*, une brochure sur le système héréditaire et le système électif ; et des *Souvenirs d'un voyage de Sicile* (1861, in-12).

— M. Isaac-Adolphe CRÉMIEUX, né à Nîmes le 30 avril 1796, est mort à Paris le 10 février. Élève du collège Louis-le-Grand, à Paris, il fit son droit à Aix et se fit inscrire au barreau de cette ville. Il vint à Paris succéder à M. Odilon Barrot dans sa charge d'avocat à la cour de cassation, et conquit bien vite une des premières places parmi les avocats de Paris. Ses succès oratoires lui ouvrirent la carrière politique. Il entra à la Chambre en 1842, et fut membre, en 1848, du gouvernement provisoire, en 1870 du gouvernement de la défense nationale. Il était sénateur inamovible. Nous citerons de lui : *Défense de Jules Mirès* (1861) ; — *Liberté individuelle, arrestations et séquestrations illégales* (1867) ; — *Consultation et addition à la consultation* (1867) ; — *Gouvernement de la défense nationale. Actes de la défense nationale*, Ire partie. *Actes de la délégation à Tours et à Bordeaux.* IIe partie. *Compte rendu de M. Crémieux. Ministère de la justice* (1871). On a publié de lui : *Liberté! Plaidoyers et Discours politiques d'Adolphe Crémieux*, mis en ordre par Émile Bionne (1869, in-12). Il fut un des rédacteurs du *Code constitutionnel* (avec M. Blason)

1835, in-4) et du *Répertoire du droit commercial* de 1830 à 1837 (8 vol. in-8), en collaboration avec Patorni.

— M. Ferdinand Henaux, né à Liège vers 1815, vient de mourir dans sa ville natale. On lui doit beaucoup de travaux historiques sur son pays : *Description historique et topographique de Liége* (1837) ; — *Esquisse d'une géographie historique du pays de Liége* (1840, in-8) ; — *Études historiques et littéraires du pays wallon* (1843, in-8) ; — *Tableau de la constitution liégeoise* (1844, in-8) ; — *La Croix de Verviers* (1845, in-8) ; — *Essai sur l'histoire monétaire du pays de Liége* (1845, in-8, Liège) ; — *Considérations sur l'histoire monétaire du pays de Liége* (1846, in-8, Bruxelles) ; — *Le Berceau de Charlemagne* (1848, in-8, Liège) ; — *Sur la naissance de Charlemagne à Liége, recherches historiques* (1848, in-8) ; — *Histoire du pays de Liége* (1851 ; 2e éd. 1857 ; 3e 1874) ; — *Histoire de la bonne ville de Vizé* (1853) ; — *Recherches historiques sur la fabrique d'armes de Liége* (1858) ; — *Constitution du pays de Liége* (1859) ; — *Histoire de la bonne ville de Verviers* (1859) ; — *Notice sur le pont des Arches à Liége* (1859) ; — *La Houillerie du pays de Liége* (1861) ; — *Roland* (notice historique) (1863). La *Revue de Liége* et le *Bulletin du bibliophile belge* ont publié divers travaux de lui. Il a donné sous les pseudonymes de N. O., d'André Meurret et de Napt, des esquisses de voyages, des romans et des critiques littéraires.

— M. E. Sollier, directeur de l'enregistrement à la Rochelle, vient de mourir dans cette ville à l'âge de cinquante-six ans. Il était originaire du département de Seine-et-Marne. On lui doit un *Dictionnaire du timbre et de l'enregistrement en ce qui concerne les actes administratifs et la comptabilité des communes et des établissements publics* (1860, in-8). Il était membre de la Société d'archéologie de Seine-et-Marne, et a donné plusieurs notices, publiées dans les *Mémoires* de cette société, sur *un autographe de Colbert*, sur la *Léproserie de Moret*, sur la *Fameuse négresse de Moret*. Il recueillait des matériaux pour écrire l'histoire de cette ville, travail qu'il n'a pu achever.

— M. Soliman Lieutaud, né le 7 février 1795, à Gouville (Seine-Inférieure), est mort à Paris le 25 décembre. Graveur, il s'était adonné à l'iconographie ; il recherchait les portraits gravés et en a recueilli un grand nombre auxquels il joignait des notes sur le sujet et sur l'artiste. Il a légué ses inappréciables collections à la Bibliothèque nationale. On lui doit la publication de catalogues importants : *Liste alphabétique des personnages nés dans l'ancien duché de Lorraine, celui de Bar et le Verdunois*, dont il existe des dessins, gravures et lithographies. Avec l'indication du format et le nom des artistes (1852), dont une deuxième édition a paru en (1863) ; — *Liste des portraits dessinés, gravés et lithographiés des députés à l'Assemblée nationale de* 1789, avec l'indication de leur format et le nom des artistes auxquels ils sont dus, précédés d'une courte notice biographique sur chaque personnage (1854) ; — *Recherches sur les personnages nés en Champagne dont il existe des portraits dessinés, gravés ou lithographiés*. Liste des portraits, noms des artistes dont ils sont l'œuvre, indication du format, précédés d'une courte notice biographique (1856). Il a également publié une deuxième édition de la *Liste alphabétique de portraits français gravés, de Lelong*.

— M. le comte Xavier Korczak-Branicki, est mort à Syout (Haute-Égypte). Il était né vers 1815. Il appartenait à la nationalité polonaise ; son père était général, et lui-même fut lieutenant des hussards de la garde impériale et aide de camp du czar. Mais il fit de l'opposition à son souverain, qui le condamna aux travaux forcés en Sibérie et à la confiscation de sa fortune. Il vint alors grossir la colonie polonaise à Paris, rendit de grands services à ses compa-

triotes par sa générosité, et se fit enrôler dans la franc-maçonnerie, dont il devint un des dignitaires. Il se fit naturaliser français en 1854, et s'est occupé d'opérations financières. Il a écrit : *l'Impôt sur le capital libérateur de la contribution de guerre* (1871); — *Libération de la France par un impôt sur le capital* (1870); — *La politique du passé et la politique de l'avenir, esquisse d'une constitution* (1876); — *Les nationalités slaves* (1879). Il avait fondé en 1849 un journal démocratique : *La Tribune des peuples.*

— M. Adelardo Lopez de Ayala, président de la Chambre des députés d'Espagne, est mort le 30 décembre à Madrid, à l'âge de quarante-neuf ans. Homme politique, nous n'avons pas à apprécier son rôle; comme littérateur, il a produit des œuvres dramatiques qui lui assignent une des premières places dans le théâtre espagnol et lui ont ouvert les portes de l'Académie. Nous citerons le *Tejado de Vidrio*, le *Tanto por ciento*, la *Consuelo*, — *Hombre de Estado.*

— Est mort à Vienne (Autriche), le 24 janvier, Karl Mayreder, membre de la Société orientale allemande, secrétaire de la Société anthropologique, et membre correspondant de la Société d'ethnographie de Paris. Ce savant, enlevé à la fleur de l'âge (29 ans), préparait un travail très étendu sur la bibliographie des proverbes de toute les nations anciennes et modernes; il avait réuni à cet égard de fort importants matériaux. On se souvient de l'appel qu'il nous a fait en 1877 et du concours qui lui ont donné nos lecteurs (voir t. XIX, pp. 192, 280, 287, 384, 474, 477, 560; XXI, XXII, etc.).

— M. Hyacinthe de Fourmont, né à Grenoble en 1805, est mort le 24 janvier à Nantes, où il occupait, depuis 1848, la place de sous-bibliothécaire. On lui doit : *Analyse développée des discours et conférences de M. l'abbé Combalot* (1841, in-12); — *la Jeunesse de Henri de Bourbon* (1841, in-12); — *Annales universelles, contenant l'histoire du monde et de la création. Jésus-Christ* (1848, in-folio, 38 tableaux); — *Histoire de la Chambre des comptes de Bretagne* (1854); — *l'Ouest aux Croisades* (1864-1867, 3 vol. in-8).

— M. Léonce Reynaud, inspecteur général des ponts et chaussées, est mort au mois de février à Paris. Né en 1803, à Lyon, il était entré en 1821 à l'École polytechnique, d'où son esprit d'indépendance le fit exclure. Il s'occupa alors d'architecture, et voyagea en Italie pour se perfectionner dans cet art. Il se fit affilier aux Sociétés secrètes et prit alors une part active à la Révolution de Juillet. Le nouveau gouvernement le fit entrer dans le corps des ponts et chaussées, et lui confia la chaire d'architecture à l'École polytechnique : il l'a occupée durant trente années et a condensé son enseignement dans son *Traité d'architecture* (1550-1558, 2 vol. in-4). De 1846 à 1878, il a dirigé le service des phares, qui lui doit de sérieux perfectionnements. On a de lui un *Mémoire sur l'éclairage et le balisage* (1864). Il a coopéré aux *Travaux publics de la France* et à l'*Atlas des ports maritimes de la France.*

On annonce encore la mort : de M. Ernest Dottain, ancien élève de l'École normale, rédacteur du *Journal des Débats*, mort le 17 février à Paris, ancien professeur d'histoire au lycée de Rennes et auteur d'un *Cours d'histoire ancienne* (1855) et de la *Question Suisse* (1860); — de M. Frédéric Kreyssig, mort le 20 décembre, auteur d'une histoire de la littérature française et d'un ouvrage sur Shakspeare; — de M. l'abbé J. G. Henry, né le 14 décembre 1803, à Mollac (Finistère), mort le 12 février à Quimperlé, qui s'est beaucoup occupé de la langue bas-bretonne; — de M. Poisle-Desgranges, mort à 57 ans, le 28 décembre 1879, auteur d'une vingtaine de volumes de poésie et de romans; — de M. Pierre-Antoine Favre, doyen honoraire de la faculté des sciences de Marseille, correspondant de l'Académie

des sciences, section de chimie, mort à Paris le 17 février, né à Lyon en 1813, auteur de l'*Aide mémoire de chimie à l'usage des lycées* (1864); — de M. Émile Jay, membre de la Société d'économie charitable, avocat, décédé à Paris à l'âge de cinquante-quatre ans, auteur de : *De la jouissance des droits civils au profit des étrangers* (1855), et de *Législation russe* (1858); — du Dr Lindemann, mort le 20 décembre, à Niederekrüchten, dont il était curé, auteur d'une *Histoire de la littérature allemande;* — de M. Paul Sainte-Olive, né à Lyon en 1799, auteur de : *Les coups de plume, satires* (1858); et de *Mélanges historiques sur Lyon* (1864); — de M. Charles-Henri Godet, mort le 16 décembre dernier, à Neuchâtel, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, botaniste neuchâtelois, auteur de la *Flore du Jura*, l'un des membres honoraires du Club jurassien; — de M. Karl de Tscharner, mort le 30 décembre, à Berne, à l'âge de soixante-sept ans, longtemps rédacteur du *Bund* de Berne, conseiller national, etc.; — du colonel Hermann Regfried, mort au commencement de décembre à Berne, dont le nom est associé à la publication de la *Carte de Suisse* de Dufour. La moitié presque de la superficie de la Suisse a été relevée par lui à l'échelle de 1 : 25,000; — de M. Charles Mourain de Sourdeval, né à Nantes en 1880 mort, à Saint-Gervais (Vendée), le 18 décembre, auteur des *Études Gothiques* (1841); de *Mélanges hyppologiques* (1850), d'un livre sur le *Cheval* (18.... Hetzel), d'articles dans des revues et journaux et éditeur des *Œuvres poétiques d'André de Rivaudeure* et du *Rapport au roi* par Charles Colbert de Croissy; — de M. Just Albert Duboul membre de l'Académie de Bordeaux, mort dans cette ville le 22 février, auteur de quelques mémoires dans le recueil des travaux de cette Société, se rapportant surtout à des questions philosophiques, et d'un volume de poésie.

Institut. — *Académie française.* — L'Académie a procédé le 19 février à la réception de M. le duc d'Audiffret-Pasquier élu en remplacement de Mgr Dupanloup. C'est M. de Viel-Castel qui a répondu au récipiendaire.

— Dans sa séance du 26, l'Académie française a procédé, à l'élection de deux académiciens en remplacement de MM. Silvestre de Sacy et Saint-René Taillandier.

M. Labiche a été élu en remplacement de M. Silvestre de Sacy. Il y a eu deux tours de scrutin. : 1er *tour.* MM. Labiche, 15 voix; Maxime du Camp, 11; Laboulaye, 3; Monselet, 1; Wallon, 1; J. Barbier, 2; une abstention. — 2e *tour.* MM. Labiche, 19 voix; Maxime du Camp, 14; Laboulaye, 1.

M. Maxime du Camp a été élu en remplacement de M. Saint-René Taillandier. Il a eu quatre tours de scrutin : 1er *tour.* MM. Maxime du Camp, 9; Laboulaye, 6; M. Wallon, 6; M. de Mazade, 6; M. P. de Saint-Victor, 5; M. Ratisbonne, 1. — 2e *tour.* M. Maxime du Camp, 10 voix; M. Laboulaye, 8; M. Wallon, 7; M. P. de Saint-Victor, 6; M. de Mazade, 3. — 3e *tour.* M. Maxime du Camp, 14 voix; M. Laboulaye, 8; M. Wallon, 8; M. P. de Saint-Victor, 3; M. de Mazade, 1. — 4e *tour.* M. Maxime du Camp, 18 voix; M. Laboulaye, 6; M. Wallon, 5; M. P. de Saint-Victor, 5.

Académie des sciences. — L'académie a tenu sa séance publique annuelle le 1er mars, sous la présidence de M. Daubrée. La séance a été occupée par un discours du président, la proclamation des prix décernés pour 1879 et des sujets proposés pour les années suivantes, et par l'éloge de M. Belgrand, académicien libre, lu par M. J Bertrand, secrétaire perpétuel.

Voici la liste des prix décernés par l'Académie : — *Mécanique.* — Prix

extraordinaire de six mille francs, prorogé de l'année 1880. — Prix Poncelet, à M. Moutard. — Prix Montyon (pas décerné). — Prix Dalmont, à M. Collignon. — Prix Plumey (pas décerné). — Prix Fourneyron (pas décerné). Le concours est prorogé à l'année 1881. — *Astronomie.* — Prix Lalande, à M. C.-H.-F. Peters, de Clinton (Etats-Unis). — Prix Valz, à M. Trouvelot. — Prix Damoiseau (pas décerné). Un encouragement de mille francs à M. Souillart. — *Physique.* Prix L. Lacaze, à M. Le Roux. — Prix Vaillant (Concours prorogé à l'année 1881). — *Statistique.* — Prix Montyon, à M. V. de Saint-Genis. La commission accorde : à M. Borius le rappel du prix qu'il a obtenu en 1875, un encouragement de la valeur de quatre cents francs à M. G. Le Bon, et une mention très honorable à M. Bonnange. — *Chimie.* — Prix Jecker. Le prix est partagé de la manière suivante : M. Riban obtient quatre mille francs, M. Bourgoin quatre mille francs, M. Crafts deux mille francs. — Prix L. Lacaze, à M. Lecoq de Boisbaudran. — *Géologie.* — Grand prix des sciences physiques, à M. Filhol. Une récompense de mille francs à M. Lemoine. — *Botanique.* — Prix Barbier (pas décerné). Un encouragement de mille francs à M. le docteur Manouvriez. — Prix Alhumbert (concours prorogé à l'année 1881). — Prix Desmazières, deux encouragements de sept cent cinquante francs chacun, à M. Crié et à M. le docteur Leuduger-Fortmorel. — Prix Bordin (concours prorogé à l'année 1881). — *Anatomie et zoologie.* — Grand prix des sciences physiques (concours prorogé à l'année 1881). — Prix Savigny (pas décerné). — Prix Thore, à M. Edouard Brandt. — *Médecine et chirurgie.* — Prix Montyon. La commission décerne trois prix à MM. Dujardin-Beaumetz et Audigé, à M. Tillaux et à M. Auguste Voisin. Elle accorde trois mentions honorables : à M. Rochefontaine, à M. Lecorché et à M. Simonin, et cite honorablement dans le rapport MM. Azam, G. Delaunay, Grasset, Gréhant, Poncet, Porak, Riembault. — Prix Bréant, un prix de cinq mille francs à M. Toussaint. — Prix Godard, la commission décerne deux prix, de 1,000 francs chacun, à MM. Alph. Guérin et Ledouble. — Prix Chaussier, à M. Ambroise Tardieu. — *Physiologie.* — Prix Montyon. (Physiologie expérimentale), à M. François-Franck. — Prix L. Lacaze, à M. le docteur Davaine. — *Prix généraux.* — Prix Montyon (arts insalubres), à MM. Boutmy et Faucher. Un encouragement de mille cinq cents francs est accordé à M. le docteur Haro. — Prix Cuvier, à M. Studer. — Prix Trémont, le prix est décerné à M. Thollon. — Prix Gegner, le prix est décerné à M. Gaugain. — Prix Laplace. Le prix est décerné à M. C.-M. Walckenaër, sorti le premier, en 1879, de l'Ecole polytechnique et entré à l'Ecole des mines. — Un prix de trois mille francs est décerné à M. William Crookes pour l'ensemble de ses expériences.

Académie des Beaux-Arts. — Dans sa séance du 7 février, l'Académie a élu correspondant dans la section d'architecture, M. Strohm, à Saint-Pétersbourg, en remplacement de Rüloff, décédé.

Dans sa séance du 14, l'Académie a élu M. le duc d'Aumale, membre libre, en remplacement de M. le comte de Cardaillac, décédé.

École normale supérieure. — Par décret du 17 février, M. Fustel de Coulanges, membre de l'Institut et professeur d'histoire du moyen âge à la faculté des lettres de Paris, a été nommé directeur de l'École normale supérieure, en remplacement de M. Bersot, décédé.

Faculté des lettres de Paris. — M. Edgar Zévort, ancien élève de l'École normale, professeur au lycée Henri IV, a soutenu le 21 février, devant la faculté de Paris, ses thèses pour le doctorat ès lettres. Les sujets étaient :

De Gallicanis Imperatoribus ; — Le marquis d'Argenson et le ministère des affaires étrangères.

M. E. Fernique, ancien élève de l'École normale, ancien membre de l'École française à Rome et professeur au collège Stanislas, a soutenu le 1er mars, devant les facultés des lettres de Paris, ses thèses pour le doctorat. Les sujets étaient : *De regione Marsorum ; — Etude sur Preneste, ville du Latium.*

Congrès. — Le troisième congrès littéraire international se tiendra cette année à Lisbonne et coïncidera avec les fêtes du centenaire de Camoëns.

— La réunion des délégués des Sociétés savantes et des beaux-arts aura lieu à la Sorbonne du 31 mars au 3 avril.

Concours. — M. Isaac Pereire consacre une somme de 100,000 francs à un concours ouvert par l'intermédiaire de la Société des gens de lettres sur les quatre questions suivantes :

Première question. — 1° Rechercher les meilleurs moyens d'arriver à l'extinction de paupérisme, la charité, malgré les efforts les plus généreux, étant impuissante à le faire disparaître.

Etudier notamment dans ce but: 1° Le développement et la généralisation de l'instruction publique à tous les degrés; 2° Le développement du travail au moyen de l'organisation du crédit étendu à toutes les classes de la société; 3o L'organisation de la prévoyance pour la vieillesse et l'institution générale des caisses de retraite au profit de tous les travailleurs, au moyen d'une contribution imposée aux chefs des diverses entreprises et à tous les patrons; cette contribution qui constitue une réserve pour l'avenir, étant le complément nécessaire du salaire des travailleurs et devant former la base de combinaisons analogues à celles qui sont appliquées aux assurances et à la création des rentes viagères. On devra apprécier à ce sujet les institutions de cette nature créées par les compagnies de chemins de fer. On indiquera les transformations qu'auraient à subir les institutions actuelles d'assistance publique ou privée et les créations que nécessiterait le nouvel ordre de choses.

Deuxième question: Rechercher le meilleur système d'instruction publique à tous les degrés, comprenant l'instruction primaire, l'instruction secondaire et professionnelle, et l'instruction supérieure. Ce système devra préparer tous les citoyens aux fonctions qu'ils ont à remplir dans la société, développer tous les talents et toutes les aptitudes, dans la triple direction des beaux-arts des sciences, et de l'industrie, assurer le meilleur classement des individus suivant leurs capacités, la division rationnelle des fonctions et leur direction dans un but commun. L'instruction à tous ses degrés constituant une dette de la société envers tous ses membres, le principe de la gratuité, dégagée de toute contrainte, devra être appliquée sans restriction à l'instruction primaire, à l'instruction secondaire et professionnelle, et à l'instruction supérieure.

Mise à la portée de tous les citoyens, l'instruction s'imposera d'elle-même et deviendra obligatoire pour tous par le seul fait de sa nécessité dans toutes les conditions de la vie sociale. On pourra utilement consulter le rapport de M. de Talleyrand sur l'instruction publique, présenté à l'Assemblée nationale les 10, 11 et 19 septembre 1791 ; on devra également étudier les systèmes en vigueur aux États-Unis, constater le développement qu'y a reçu l'instruction publique, les sommes considérables consacrées à ce service et le rôle important qu'y jouent les femmes en raison de leur aptitude spéciale pour l'éducation.

Troisième question: Étudier l'organisation du crédit le plus propre à développer le travail sous toutes ses formes et à commanditer les travailleurs de toutes classes. On étudiera à ce point de vue, la constitution des banques établies sur le principe de la mutualité qui a produit en Allemagne de si grands résultats, et qui doit procurer aux travailleurs le crédit au meilleur marché possible, en les faisant profiter directement de tous les avantages de la circulation fiduciaire. On étudiera aussi les moyens d'assurer la réduction successive du taux de l'intérêt et la transformation des rentes perpétuelles en rentes viagères.

Quatrième question: Etudier la réforme des impôts en vue de la simplification, de l'économie des moyens et de la réduction graduelle et successive des contributions indirectes, notamment des droits de douane et d'octroi destinés à disparaître les premiers. Le revenu net d'une nation, après prélèvement de tous les frais de production, étant la seule base, l'unique source de l'impôt, examiner si l'on ne pourrait pas se dégager de toute complication et ramener aux termes les plus simples la perception de l'impôt en demandant au revenu net les ressources aux dépenses publiques, soit au moment de sa formation, soit lorsque, par son accumulation successive, il est passé à l'état de capital et est devenu le fond de la richesse nationale. On pourrait alors recourir : *Au revenu :* Soit directement par un impôt unique sur l'ensemble des revenus, comme certains États de l'Europe, soit indirectement, comme en France, sous la forme des quatre contributions directes et de l'impôt sur les valeurs mobilières, en exemptant de cette charge tout prélèvement sur le nécessaire du peuple; *Au capital* : 1o Au moyen de prélèvements gradués sur les successions collatérales ou directes, en dégageant, par compensation, la propriété, dans la mesure des besoins du contrôle de l'État et de la garantie des tiers, des droits de mutation, de timbre ou d'enregistrement. Ces prélèvements devraient être répartis en plusieurs années de manière à en atténuer la charge et à apporter le moins de trouble possible dans la jouissance des biens transmis par héritage. 2o Par l'emploi des emprunts pour aider à la réforme des impôts et pour accomplir toute œuvre reproductive comme celle de l'éducation et celle des travaux publics, en concentrant sur ce mode de placement tous les fonds des caisses d'épargne et de retraite. Il sera bon de s'inspirer dans cette étude des travaux de Vauban, de Quesnay et de Turgot.

Pour chaque sujet, il y a un prix de 10,000 fr. — Deux prix de 5,000 fr. — Deux mentions de 2,500 fr. Les mémoires devront être adressés avant le 31 décembre aux bureaux de la *Liberté*, 146, rue Montmartre à Paris.

— L'Université de Munich met au concours l'histoire de la gravure sur bois en Allemagne. Le prix est de 3,000 marcks (3,750 fr.). Les manuscrits seront reçus jusqu'au mois de janvier 1883.

Mandements pour le carême. — Agen : La doctrine chrétienne. — Aire : Parallèle entre les principales doctrines de la religion et les assertions de ses ennemis. — Aix : Les avantages de la persécution. — Ajaccio : La corruption du cœur cause de l'aveuglement de l'esprit.— Alby : Le patriotisme chrétien. — Amiens : Le salut. — Angers : Exhortation à profiter, selon l'esprit de l'Église, des grâces attachées à l'observance des pratiques du Carême. — Angoulême : L'esprit de l'Église et sa justification à l'égard de la société contemporaine. — Arras : Le devoir de la confession. — Auch : La pénitence. — Autun : Les circonstances dans lesquelles les catholiques ont le droit et le devoir de se défendre.— Avignon : La pénitence. — Bayonne :

La vie chrétienne. — Beauvais : L'existence de Dieu. — Belley : L'oubli du Dieu. — Besançon : La Famille : (quatrième instruction : de l'éducation chrétienne.) — Blois : Jésus-Christ doit être pour nous, la voie, la vérité et la vie. — Bordeaux : Considérations générales sur la religion.— Cambrai : Le ministère ecclésiastique. — Carcassonne : Le mariage chrétien.— Chalons : De la nécessité de la religion dans l'éducation. — Clermont : Du moyen de sanctifier le carême, notamment par le jeûne, la prière et l'aumône. — Coutances : Le bienfait de la foi. — Digne : La nécessité de la prière. — Evreux : La vocation à l'état ecclésiastique. — Fréjus : Le purgatoire et la confrérie de Notre-Dame du Suffrage. — Grenoble : L'œuvre de réparation intellectuelle, morale et sociale demandée par S. S. le Pape Léon XIII. — Langres : La primauté du siège apostolique. — La Rochelle : L'aumône. — Laval : La loi du dimanche. — Le Mans : Dieu est la vie de nos âmes par la vérité et la charité. — Le Puy : L'assistance chrétienne des malades et des mourants en vue d'une sainte mort. — Limoges : L'éducation. — Luçon : La mission du clergé et les devoirs qu'elle impose aux fidèles. — Lyon : La sanctification du dimanche. — Marseille : La nécessité de l'instruction chrétienne. — Meaux : La pensée de l'éternité. — Montauban : L'oubli du salut. — Montpellier : La dévotion envers saint Joseph, patron de l'Église universelle. — Moulins : L'oraison dominicale (suite). — Nancy : La pénitence. — Nantes : L'oubli de Dieu — Nevers : La nécessité de la prière.— Nice : Le prêtre.— Nîmes : La passion du jeu. — Orléans : Sur la douloureuse situation de ceux qui ne pratiquent pas.— Pamiers : La perte du temps.— Paris : Les écoles sans Dieu. — Périgueux : Le mariage (suite des des mandements précédents).— Perpignan : Les fruits de la libre-pensée dans l'éducation, le mariage et la mort. — Poitiers : Quelques considérations sur les caractères présents de la lutte. — Quimper : Nécessité de s'instruire des vérités de la foi catholique, non seulement pour savoir les mettre en pratique, mais encore pour les enseigner et les défendre au besoin. — Reims : L'éducation religieuse des enfants. — Rennes : La nécessité de connaître et d'étudier Notre-Seigneur Jésus-Christ. — Rodez : Du respect qui est dû à la religion, à ses ministres et ses institutions.— Rouen : La Foi. — Saint-Brieuc : Les universités catholiques. — Saint-Claude : Adieux à ses diocésains. — Saint-Dié : La mission et les bienfaits de l'Église au point de vue de la société civile. — Saint-Flour : Sanctification du temps du carême et conseils pour les temps présents. — Saint-Jean de Maurienne : L'Eglise et la Révolution. — Soissons : L'éducation chrétienne. — Sens : La pensée de la mort. — Tarentaise : Léon XIII et sa mission providentielle. — Toulouse : Les écoles sans Dieu. — Tours : La connaissance de Jésus-Christ. — Troyes : L'Église, société des fidèles. — Tulle : La véritable paix. — Valence : Les devoirs des catholiques dans les circonstances présentes. — Vannes : L'enseignement chrétien (communication de l'encyclique *Æterni Patris*). — Versailles : La nécessité de l'instruction chrétienne dans les écoles.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 9 février, M. Léopold Delisle a fait une communication sur le Livre d'Heures du duc de Berry, conservé à la Bibliothèque de Bruxelles. M. Siméon Luce a continué la lecture de son mémoire sur la situation faite par la guerre de Cent ans aux habitants de Domremy et de Vaucouleurs, lors de la mission de Jeanne d'Arc. M. Senart a continué la lecture de son mémoire sur les inscriptions de Açoka-Pigadasi. — Dans la séance du 13, M. Joseph Reinach a fait une communication au sujet de deux bas-reliefs en pierre provenant de Palmyre. —Dans les séances des 13 et 20, M. Desjar-

dins a continué la lecture du mémoire de M. Tissot. — Dans la séance du 20, M. de Rosny a fait une communication sur une figure de bronze trouvée au Pérou dans une sépulture indienne. — Dans la séance du 27. M. Ch. Homolle a rendu compte de ses fouilles à Delos. M. Duruy a donné lecture d'un chapitre de son *Histoire des Romains* sur l'organisation administrative.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 7 février, M. Ch. Vergé a fait une communication au sujet de l'ouvrage de M. Metman, avocat général à Orléans, sur les législations européennes relatives aux débits de boissons alcooliques. Dans les séances des 7 et 28 février, M. Baudrillart a commencé la lecture d'un rapport sur la condition des populations agricoles de la France, celui-ci consacré à la Picardie. — Dans la séance du 14, M. Levasseur a lu un résumé de la statistique de l'instruction primaire de 1829 à 1877, extrait du rapport présenté par la commission de statistique pour l'enseignement primaire, au mois de janvier 1880. — Dans les séances des 14, 21 et 28, M. Paul Gide, professeur agrégé à la faculté de droit de Paris a commencé la lecture d'un mémoire sur la condition de l'enfant naturel et de la concubine dans la législation romaine. — Dans la séance du 21, M. Vacherot a lu un fragment d'un travail de M. Nolet, professeur de philosophie à la faculté de Montpellier sur les maitres de Kant.

Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque vaticane. — On sait qu'une commission a été nommée par S. S. le Pape Léon XIII, sous la présidence de Son Eminence le cardinal Pitra, bibliothécaire de la sainte Église, pour l'impression du catalogue des manuscrits de la bibliothèque vaticane. Il n'est pas de bibliothèque dont les catalogues soient plus nombreux et plus soignés. L'histoire en remonte au célèbre Platina. Son catalogue, composé au quinzième siècle, et ceux du seizième, sont dignes de la publicité. Les savants en ont souvent parlé, notamment Greith (*Spicilegium vaticanum*) et Reumont *Archivio storico italiano*, VIII, 132). D'autres ont été compilés du dix-septième siècle à nos jours. En 1620, les frères Rinaldi avaient déjà achevé les six premiers volumes de leur grand catalogue des manuscrits latins : le tome VII fut composé dans les années suivantes. Vers la même époque, les trois tomes grecs furent composés. La bibliothèque Palatine, transportée en 1623 d'Heidelberg à Rome, fut décrite en deux volumes, l'un latin, l'autre grec. L'Urbinate et l'Alexandrine, données par Christine de Suède, furent décrites, la première en trois volumes latins et un volume grec; la seconde, en un volume latin et un volume grec. Tous les manuscrits en langues orientales furent décrits en un volume spécial. Ce fut l'œuvre de Nicolo Alemanni, Leone Allacci, Felice Contelori, Luca Olstenio, Emmanuele Schelstrato. L'activité du dix-huitième siècle ne fut pas moins fructueuse. La fin de ce siècle et le commencement du dix-neuvième se signalent par la continuation du catalogue latin, etc.

Un cours de langues et de littératures romanes. — Notre collaborateur, M. l'abbé Couture, a commencé à la faculté libre des lettres de Toulouse, un cours de langues et de littératures romanes qui obtient le succès le plus mérité. Le professeur de langues et littérature romanes a entrepris l'histoire de la Renaissance des lettres dans l'Europe latine. Il s'est occupé particulièrement de l'Espagne et de l'Italie, mais en les comparant toujours avec la France. Son but est de suivre fidèlement, dans ses origines et dans ses progrès jusqu'au dix-septième siècle, chacun des facteurs de ce mouvement littéraire qu'on est convenu d'appeler Renaissance : l'étude de l'an-

tiquité classique, le renouvellement des littératures nationales et le travail de l'esprit nouveau dans le domaine scientifique et religieux. Le cours de l'année scolaire 1879-1880 sera consacré tout entier à la renaissance italienne du quatorzième siècle. Pétrarque, à bon droit nommé « le père de toute la culture moderne, » sera le centre et le lien des sujets d'étude qu'offre cette période de l'histoire littéraire des nations romanes. Le professeur consacre de plus, chaque semaine, à l'*étude de la langue d'oc* une conférence non publique, qui a un double objet : 1° exposition méthodique de la grammaire, avec indication sommaire des origines latines, des points de comparaison avec les autres langues romanes et surtout avec la langue d'oui, et des caractéristiques dialectes des principaux patois du midi de la France ; 2° explication d'un morceau de prose ou de poésie qui servira de texte à des remarques philologiques, et à quelques notions d'histoire littéraire, d'esthétique et de métrique provençales.

Le livre d'heures du duc de Berry. — M. Léopold Delisle a communiqué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, une note intéressante sur le Livre d'Heures du duc de Berry, conservé à la Bibliothèque de Bruxelles. Ce livre contient vingt grandes peintures représentant le duc Jean à genoux entre ses deux patrons, saint Jean et saint André, des scènes tirées des Évangiles et concernant particulièrement la Passion. Ces tableaux sont l'œuvre de deux peintres d'un grand talent, mais dont chacun se recommande par des qualités particulières. L'artiste auquel sont dues les peintures des pages 10 et 11 est le même que celui qui a tracé les vingt-quatre tableaux d'un autre manuscrit du duc de Berry, le psautier latin-français n° 13091 du fonds français à notre Bibliothèque nationale, et qu'un inventaire de 1401 nomme » maistre André Beaunepveu ». André Beaunepveu a eu l'insigne honneur d'être cité par Froissart comme le plus habile des artistes qu'entretenait le duc de Berry dans son château de Mehun-sur-Yèvre, en 1390. « Car dessus ce maistre Andrieu, dont je parle, n'avoit pour lors meilleur ne le pareil en nulles terres, ne de qui tant de bons ouvraiges feust demouré, en France ou en Haynnau, dont il estoit de nacion, et ou royaume d'Angleterre. » André était aussi habile à manier le ciseau que le pinceau. Ce fut lui que Charles V chargea de diriger, en 1364, les ouvriers qui travaillaient aux tombes royales de l'abaye de Saint-Denis.

Quel est l'auteur des dix-huit autres tableaux du livre d'heures de Bruxelles ? M. Delisle trouve dans l'inventaire de la librairie des ducs de Bourgogne de 1420 (document inédit conservé à la Bibliothèque nationale), la description d'un livre d'heures qui concorde très exactement avec celle d'un volume qui se lit dans l'inventaire de 1401 des livres et joyaux du duc de Berry. Une note de cet inventaire nous avertit que le volume fut donné au duc de Bourgogne. De plus, le document nomme Jacquemart de Odin comme l'auteur des « enluminures » dudit livre d'heures. En 1420, le volume se trouve donc à Dijon dans la succession de Jean-sans-Peur ; il passe alors entre les mains de Marguerite de Bavière, est inventorié de nouveau en 1424, et, depuis cette époque, a subi les destinées de la meilleure partie de la librairie des ducs de Bourgogne : il fait aujourd'hui l'ornement de la Bibliothèque royale de Belgique. Au lieu de Jacquemart de Odin, il faut peut-être lire Jacquemart de Hesdin, ainsi que le porte un fragment de compte du duc de Berry.

Le dépôt légal des ouvrages. — Nous ne sortirons pas de notre rôle en signalant une pétition adressée à la Chambre des Députés, par M. V. Lieutaud, bibliothécaire de la ville de Marseille, renouvelant un vœu émis par e Congrès des orientalistes réunis à Marseille en 1876, envoyé à la Chambre,

et renvoyé par elle au ministère de l'intérieur. M. Lieutaud demande qu'une disposition législative oblige tous les éditeurs de province à déposer, en plus des deux exemplaires déjà exigés, un exemplaire de toutes leurs publications à la bibliothèque du chef-lieu du département où l'ouvrage aura paru. Cette disposition mettrait à la disposition des gens les plus intéressés les publications locales, et serait une mesure conservatrice dans le cas où un accident atteindrait les collections de la Bioliothèque nationale. Cette pétition, comme la première, a été renvoyée au ministre de l'intérieur (voir *Journal Officiel* du 4 mars, col. 2548).

Il y aurait certainement beaucoup d'améliorations à introduire dans l'exécution du dépôt légal. Nous ne pouvons entrer ici dans le détail ; on nous permettra seulement de rappeler le vœu émis à ce sujet par notre Congrès bibliographique international de 1878 :

« Le Congrès émet le vœu : que des améliorations seront apportées en France à l'organisation du dépôt légal de la librairie, afin d'obtenir le dépôt certain et rapide des productions des imprimeries françaises. Sans entrer dans des détails d'administration qui ne sont pas de son ressort, le Congrès croit de son devoir de signaler, comme un des moyens les plus certains, l'envoi fait directement par l'imprimeur à l'administrateur de la Bibliothèque nationale d'*un* exemplaire de chacune des publications exécutées dans son établissement. Cet exemplaire serait envoyé par la poste en franchise, et la date de cette expédition serait constatée par un récépissé délivré gratuitement par le receveur des postes du bureau d'expédition. Le second exemplaire continuerait à être, mais dans la même forme, adressé au préfet du département, afin d'être transmis par lui au ministère de l'intérieur (*Compte rendu*, p. 52). »

Correspondance de Pierre le Grand. — En Russie, une commission a été instituée naguère auprès du ministère de l'Instruction publique, commission qui s'occupe, depuis 1872, de préparer les matériaux pour la publication de la correspondance de Pierre le Grand. Une subvention de 8,000 roubles a été accordée à cet effet. L'ouvrage, qui comprendra des notes et des commentaires ajoutés aux lettres, doit paraître à Saint-Pétersbourg dans le courant de cette année. Des caractères spéciaux ont été fondus pour l'impression du volume (l'ouvrage n'aura en effet qu'un volume), à la fonderie qui dépend de la seconde section de la chancellerie privée. « L'édition sur papier ordinaire sera tirée, dit-on, à 1,200 ou 1,500 exemplaires, deux cents autres, pour édition de luxe, seront réservés tant pour la famille impériale que pour des distributions à faire à des souverains et des chefs d'États, ou à de grands établissements scientifiques en Russie et en Europe.

La Bibliothèque astor a New-York. — On sait combien, aux États-Unis, il se fait de donations généreuses pour les établissements littéraires et scientifiques. C'est ainsi qu'a été créé à New-York la grande bibliothèque Astor, une des plus belles et des plus riches de l'Amérique du Nord, fondée par un opulent habitant de cette ville, feu John Jacob Astor. Le fils a contribué également à doter et à enrichir la création de son père, et le petit-fils vient à son tour, dit l'*Academy*, de marcher sur les traces de son aïeul et de son père, en donnant à l'institution un terrain pour s'agrandir ; en outre, il a promis des fonds pour construire une annexe qui augmentera de près de la moitié l'espace de l'établissement actuel.

La somme donnée par le premier Astor, pour la fondation d'une bibliothèque publique à New-York, se montait à 400,000 dollars (deux millions de francs). Parmi les membres du conseil d'administration qu'il établit, figu-

rait Washington Irving. L'établissement fut ouvert le 1er avril 1853, avec 80,000 volumes choisis, rangés et méthodiquement classés.

Deux ans après, l'espace était insuffisant : le second Astor offrit généreusement d'y pourvoir, et le bâtiment se développa sur une façade de 110 pieds.

La somme dépensée en achat de livres, qui n'était en 1849 que de 27,000 dollars (135,000 francs), s'élevait en 1869, c'est-à-dire vingt-ans après, à 240,000 dollars (1,200,000 francs).

Grâce aux libéralités du troisième Astor, celui qui existe actuellement, la valeur de la propriété appartenant à la bibliothèque est aujourd'hui de plus de 5,000,000 de dollars (25 millions de francs). Le fonds pour l'entretien de la bibliothèque est de 421,000 dollars, par conséquent supérieur à 2 millions de francs, et le nombre de volumes est de près de 200,000.

La fondation et le développement de cette institution constituent peut-être quelque chose d'unique dans l'histoire des établissements analogues.

Un mémoire inédit du cardinal de Richelieu. — M. Armand Baschet a fait une bien précieuse découverte quand, en feuilletant, à la Bibliothèque Nationale, les registres du fonds Clairambault, il a mis la main sur le document dont il vient de donner une édition non moins excellente que luxueuse (*Mémoire d'Armand Du Plessis de Richelieu, évêque de Luçon, écrit de sa main, l'année* 1607 *ou* 1610, *alors qu'il méditait de paraître à la Cour, publié d'après l'original inédit, avec informations et notes.* Paris, Plon, 1880, grand in-8 de 50 p., imprimé à 400 exemplaires sur papier de Hollande et à 10 exemplaires sur papier Whatman). M. Baschet, en son *Avant-propos*, raconte sa trouvaille avec le joyeux enthousiasme du chasseur décrivant une de ses plus belles prouesses ; il y détermine avec beaucoup de sagacité la date probable (1610) de cet écrit « de la jeunesse du prélat, qui, de son étroit évêché de Luçon, devait plus tard, après maints orages, prendre si haut vol que l'on peut dire qu'il a plané pendant vingt ans durant pour la grandeur de l'État, sur les destins de la France. » Les *Traductions et maximes que je me suis donné pour me conduire à la Cour* sont parfois minutieuses, parfois naïves ; mais M. Baschet a bien raison de dire que ces « feuillets brouillonnés par la main du jeune Armand du Plessis de Richelieu » présentent en leur ensemble « un caractère particulier d'intérêt, » et qu' « il s'en détache une saveur qui est loin d'être commune. » Une lettre de M. Hanotaux à l'éditeur (p. 27-36) est suivie (p. 37-48) d'un travail de M. Baschet, intitulé : *Aperçu relatif à l'état de divers papiers conservés par le cardinal de Richelieu et qui, aujourd'hui, se trouvent épars en divers recueils* (p. 37-48). Ce travail, où abondent les renseignements nouveaux, est couronné par l'expression d'un vœu auquel s'associeront tous les amis de l'histoire. M. Baschet estime que le moment est venu de donner une nouvelle édition des *Mémoires* de Richelieu d'après les deux exemplaires manuscrits que les Archives des Affaires étrangères possèdent de cet ouvrage, édition dont serait chargée la Société de l'Histoire de France. — T. de L.

Cérémonies de noel. — Dans une brochure que nous avons sous les yeux : (*Le Costumaure del Natale.* Rome, librairie centrale, 1880. In-8 de 20 p.). M. Sabatini a étudié les usages, les cérémonies diverses qu'en tous les pays provoque le jour de Noël. Il s'occupe d'abord des diverses contrées de l'Italie et fait ensuite des excursions dans toute l'Europe. La dernière partie de ce travail est relative aux chants que ramène cette grande fête. Nous pensions y voir plus de développement, car ces chants, contrairement à un dire de Max-Buchon, qui les limitait à la France, existent presque partout. Nous en

avons trouvé de charmants dans un *Cancionero* imprimé à Alcala en 1588, M. Sabatini, d'ailleurs, nous en a donné un fort remarquable qui est populaire en Lombardie, et l'a fait suivre de sa gracieuse mélodie.

Bibliothèque de F.-V. Raspail. — Le catalogue de la bibliothèque T.-V. Raspail, rédigé avec soin par M. A. Labitte, comprend deux mille deux cent dix-sept numéros ; il mérite d'être conservé, car, indépendamment d'une nombreuse réunion d'ouvrages relatifs aux sciences naturelles et à la révolution française, il contient des notes nombreuses tracées par le propriétaire de tous ces volumes. Une de ces notes, n° 1781, est curieuse ; elle atteste la monomanie qui possédait le cerveau de Raspail à l'égard des Jésuites. Il s'agit du livre de Tissot (cité au *Manuel du libraire*) : *Compte rendu aux sans culottes de la République française, par très haute, très puissante et très expéditive dame Guillotine.* C'est la liste des cent à cent cinquante individus que le tribunal révolutionnaire envoyait chaque jour à l'échafaud ; le livre était parfaitement en harmonie avec la situation en 1794 ; le frontispice représentait une image bien chère aux Jacobins, des piles de têtes coupées. Raspail eut l'idée de faire graver sur le dos de la reliure : *Horreurs jésuitiques*, et il ajouta : « La gravure est une monstruosité dont la production n'a pu germer que dans le cerveau de cette infernale société qu'aucun lien de famille ou d'amitié ne rattache à l'humanité. » Faire du narrateur très véridique des exploits quotidiens de *Dame Guillotine* un membre de la société de Jésus, c'est à coup sûr ce dont personne ne s'était avisé. — V. C.

Graveurs de portraits en France. — Nous avons sous les yeux un opuscule intitulé : *Les graveurs de portraits en France, Catalogue raisonné de la collection de portraits de l'école française, appartenant à M. A.-F. Didot*, ouvrage posthume, par M. Alkan aîné (Paris, imprim. Em. Martinet, 1879, gr. in-8, 39 p.). L'auteur, ancien typographe, est à coup sûr un des hommes les mieux renseignés sur tout ce qui concerne l'histoire de l'imprimerie parisienne, dans ses moindres particularités ; quelques écrits sortis de sa plume attestent sa compétence à cet égard. Il vient de s'attacher à extraire de l'ample catalogue de portraits énumérés par M. Didot, ceux qui reproduisent les traits de libraires, d'imprimeurs, de graveurs, de bibliothécaires français et étrangers : il joint à ce relevé des notes qui forment la majeure partie de sa brochure et que tous les bibliophiles liront avec plaisir. M. Alkan nous apprend que, depuis quelques années, il s'occupe d'un ouvrage sur un des plus célèbres éditeurs de Paris au dix-septième siècle, Sébastien Cramoisy. En attendant, il insère dans ses annotations de curieux détails sur des typographes en renom : Plantin, Garamond, Vitré et autres, sur l'infatigable abbé de Marolles, sur le banquier Jaback, un curieux *de bon aloi*, sur le rimeur Loret, dont la *Muse historique* comprend 400,000 vers environ, barroques et naïfs, mais précieux pour l'histoire des débuts du règne de Louis XIV. Disons en passant que nous avons vu chez M. Ch. Lefebvre, libraire à Bordeaux), un manuscrit de cette *Gazette*, et cette copie présente de très nombreuses et curieuses variantes avec le texte imprimé. N'oublions pas la note de la page 57, relative à M. de Gauffécourt, homme d'esprit et de goût, lié avec Voltaire et Rousseau, et qui, habitant une charmante demeure près de Genève, se fit auteur et s'amusa à imprimer et relier lui-même ses productions qu'il eut le tact de rendre très peu nombreuses, et dont il ne tira, qu'une douzaine d'exemplaires.

Livres mis a l'Index. — Un décret du 13 janvier 1880, de la Congrégation de l'Index condamne les ouvrages suivants : *Éléments de morale universelle à l'usage des écoles laïques*, par G. Tiberghien, professeur à l'Université de

Bruxelles (Bruxelles, 1879); — *Les commandements de l'humanité ou la vie morale sous forme de catéchisme populaire;* — *Los Mandiamentos de la Humanidad ó la vida moral en forma de catecismo segun Krause,* par G. Tiberghien, professor de la Universidad libre de Bruselas, traducida par Alejo Garcia Moreno, doctor en filosofia. Puebla, Reimpressa en el hospicia 1879. Opera predamnata ex Reg II. Ind. Trid. Quocumque idiomate. — Zeffirino Falcioni. *Coup d'œil sur le christianisme, par un franc-maçon, disciple de la philosophie, ancien secrétaire de la chapelle pontificale* (Paris, 1879). — *L'umilta gallicana, difessa coll' uno e coll' altro Diritto da molti porprorali componenti la Sacra Congregazione dei Vescovi e Regolari, ecte, a carico e vitupero dei reverendi sacerdoti Jullion, Maurice Defourny, Devy ed altri.* (Tip. Londra). — *Omelia, che i cattolici di tutto il mondo decicano in segno di stima a sua Eccelenza Reverendissima Monsignor Langenieux, Arcivescovo di Reims* Gallicano, 1879. Damnantur ut libelli famosi. — Terenzi Mamiani. *La religione dell' Avvenire overo : Della Religione positiva et perpetua del genere umano.* (Libri sei. vol. in-16. Milano, Fratelli Treves editori, 1880). — *Critica delle Rivelazioni, mistica dottrina del pastore Gionata Heuerley di Chlareston,* frammenti pubblicati da Terenzio Mamiani in appendice al suo libro « La religione dell' Avvenire. » Milano ect., 1880).

Mélanges de décorations religieuses. — Un recueil curieux par sa spécialité, intéressant pour un grand nombre de personnes, et dont l'exécution est bien soignée est celui qu'a fondé, en 1877, M. L. de Farcy, sous le titre de *Mélanges de décorations religieuses* (Ballu, 14, rue de la Poissonnerie, à Angers. In-folio, 4 livraisons par an, avec gravures, lithographies, chromolithographies, photographies et patrons). Parmi les nombreux ouvrages d'art publiés depuis de longues années, aucun ne traitait de la décoration des églises pour les fêtes religieuses. M. de Farcy s'est proposé de combler cette lacune, en donnant, non seulement des dessins réduits de tentures, d'arcs-de-triomphe, de reposoirs, etc..., mais encore des patrons de grandeur naturelle et des planches imprimées en couleur pour en faciliter l'exécution. Cette partie toute pratique de la publication est accompagnée de notices archéologiques relatives aux tentures, aux vases sacrés et au mobilier des églises au moyen âge principalement. De nombreux objets d'art religieux, appartenant aux meilleures époques, sont décrits et reproduits, afin de servir de modèle aux sculpteurs, brodeurs, orfèvres et autres artisans qui s'occupent de mobilier religieux. On ne saurait trop encourager cet effort pour maintenir dans les saines traditions de l'art et du goût les personnes qui s'occupent de la décoration des églises. De cette publication, M. L. de Farcy a détaché un *Recueil d'objets d'art religieux principalement du douxième au dix-huitième siécle. Broderie, menuiserie, orfévrerie* (31 planches avec texte explicatif).

Natur und Offenbarung.— Cette revue mensuelle illustrée (Münster, Aschendorff) existe depuis vingt cinq ans. Le premier programme de la revue était de s'opposer à l'abus qu'une philosophie matérialiste et athée fait des résultats positifs de la science. Ce n'étaient pas les faits qu'elle devait discuter, mais le point de vue subjectif et arbitraire des savants matérialistes. Elle l'a fidèlement suivi, et l'heureuse influence de son action a été reconnue : Par S. E. le nonce apostolique archevêque de Tarsos (cf. 4e année, 1858, déclaration de la rédaction), par feu Mgr l'évêque de Münster (feuille épiscopale du diocèse), no 5 de la 4e année, Münster, 18 avril 1858), tout dernièrement enfin, par la *Ciencia cristiana* de Madrid. Deux choses recommandent en France ce recueil à l'attention des catholiques : le soin apporté à sa

rédaction qui lui permet de lutter contre tout l'orgueil de la libre-pensée, la modicité de son prix (8 marks, 10 fr. par an) qui le met à la portée de tous. — Bernon.

Parenté de la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque. — Une brochure portant ce titre, et due à M. Mamessier, curé de Dompierre-les-Ormes (Saône et-Loire) (2e édition, Autun, Déjussieu, in-8 d'environ 200 p.), a mérité à son auteur les titres de membre titulaire de la Société Eduenne et de correspondant de l'Académie héraldique et généalogique de Pise. D'après ce travail, fruit de patientes investigations, le lieu d'origine de la famille Alacoque est Audour, hameau de la commune de Dompierre-les-Ormes; cette famille appartenait à la haute bourgeoisie; ses armes parlantes étaient *d'argent à un coq d'or en chef, et en pointe un lion de même armé et lampassé de gueules;* la sainte serait née au village de Lhautecour. On voit par ces indications que la *Parenté de la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque* est le complément nécessaire de toutes les biographies de la bienheureuse. — Des Roches.

Zurcher Taschenbuch. — Le *Zürcher Taschenbuch* (*Almanach de Zürich*) pour 1880, publié par une société historique de Zürich, *Gesellschaft Zürcherischer Geschichtsfreunde,* contient d'importants travaux d'histoire locale, sur Hans Kaspar Schweizer et sa femme Magdalena Hess, sur la déportation à Bâle, en 1799, de membres du gouvernement de Zürich, sur l'album d'un jeune Zürichois du dix-septième siècle, etc. On s'associera volontiers au vœu de la commission de rédaction, de voir enfin publier tant de manuscrits qui dorment encore dans l'oubli et qui sont souvent d'une si haute valeur pour l'exacte connaissance du passé.

— M. Alexandre de Salies, dans ses *Notes sur les trois Lavardins de l'ancien diocèse du Mans* (Mamers, 1879, in-8, extrait de la *Revue historique et archéol. du Maine*) étudie une question géographique fort controversée par les savants du Maine. L'ancien diocèse du Mans renfermait trois localités du nom de Lavardin : Lavardin-sur-Loir, le Vieux-Lavardin, près de Mézières, et le Nouveau-Lavardin ou Lavardin-Tussé. Il montre que les Beaurevoir de Bretagne n'ont point possédé Lavardin-sur-Loir, quoi qu'en dise le « Dictionnaire topographique et historique de la Sarthe, » mais bien au contraire Lavardin près Mézières; ce dernier Lavardin existait bien longtemps avant l'arrivée des Beaumanoir. M. de Salies réfute aussi des erreurs de M. de Pétigny, dans son *Histoire du Vendomois*, et il établit que c'est à Lavardin-sur-Loir, et non dans les autres localités du même nom, que Charles VII fit un séjour, en mars 1848, pendant le siège du Mans.

— Le Tome II de la *Bibliotheca orientalis* vient de paraître. Il contient tous les ouvrages publiés sur l'Orient dans le courant de l'année 1877 : langues, religions, antiquités, littératures, histoire, géographie, tout y est compris, et l'ensemble forme un répertoire des plus utiles aux orientalistes. On y trouve non seulement les livres et les tirages à part, mais encore les articles de revue. Cette entreprise faite sous la direction des libraires Otto Schulze, à Leipzig ; Trübner, à Londres; E. Leroux, à Paris ; Westerman, à New-York, est internationale et aussi complète que possible. Le rédacteur, M. Karl Friederici a compris dans son cadre non seulement l'Asie ancienne et moderne, mais encore l'Afrique toute entière. — Ern. B.

— Dans sa *notice sur un sceau de Landfriede du quatorzième siècle* (Extrait des *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, T. XXXIX) M. Aug. Prost étudie un sceau de la bibliothèque de Vienne (Autriche) portant pour légende : *S. de l'aicort fais contre cialz que a jour et à droit ne volroient venir.*

Il s'agit donc d'un accord dont l'objet est de contraindre les gens tombés en différend à vider leur querelle par les voies de droit et non par le recours à la force. Ces ligues pour la paix publique s'appelaient en Allemagne *Landfriede*, paix du pays. M. Prost étudie ces associations et annonce qu'il publiera prochainement un livre sur *les Institutions de paix*.— Ern. B.

— M. Eug. Beauvois vient de donner le tirage à part de son rapport lu à la Société d'Histoire, d'archéologie et de littérature de Beaune, sur *les Peintures murales du quinzième siècle dans l'église de Corberon* (Beaune, Batault-Morot). Ces peintures se trouvèrent cachées sous une couche de badijon que M. Beauvois fit délicatement enlever; il se trouva alors en présence de fresques mutilées du quinzième siècle. Les armes retrouvés de Jean-Baptiste Bouton, le dernier seigneur de Corberon, montrent aussi que ce personnage fit décorer l'église à la fin du quinzième siècle. Les plus anciennes de ces peintures sont celles qui ont le mieux bravé les outrages du temps; ce sont aussi les seules qui aient une valeur artistique.

— Notre collaborateur, M. Gustave Masson, professeur de littérature française au collège de Harrow on the Hill, près de Londres, vient de publier, sous le titre des *Vieilles chroniques de l'Europe*, un livre où il a réuni tous les vieux chroniqueurs suivant l'ordre des temps et des faits, accompagné d'une notice sur les auteurs, sur leurs œuvres et leur caractère. Les chroniqueurs français y ont une large part, depuis Grégoire de Tours jusqu'à Commines, et les notices sur Éginhard, Joinville et Froissard sont des plus importantes. Nous reviendrons sur cette intéressante publication.

— Sous ce titre : *Rome; description et souvenirs, chapitre complémentaire; Rome italienne* (in-4 de 52 p.), M. Francis Wey a donné à son livre sur Rome un supplément orné de nombreuses gravures, qui est indispensable non seulement aux personnes qui possèdent le volume, mais aussi aux voyageurs nombreux qui, chaque année, vont visiter la ville éternelle. M. Wey s'était occupé d'abord de *Rome pontificale :* dans ce supplément il parle de *Rome italienne*. Il n'est pas possible de prendre un guide plus sûr, plus spirituel et mieux informé ; nous avons entendu des voyageurs qui, à plusieurs reprises, étaient allé à Rome, s'étonner, en feuilletant ce supplément, d'y trouver une foule d'indications utiles, qui leur avait manqué. — A. de B.

— M. Gaston des Godins de Souhesmes met en souscription chez un éditeur d'Alger, un ouvrage sur *Le Mariage*.

— On annonce la publication d'un nouveau livre du Dr Schliemann, intitulé *Ilion, le pays des Troyens*. L'infatigable explorateur y donne un compte rendu de ses dernières recherches dans la plaine de Troie. Quatre cents plans et dessins servent d'illustration à ce livre.

— Le *British Museum* a acquis environ un millier de tablettes et fragments de terre cuite avec inscriptions, venant de Babylone. Il s'y trouve une tablette de Samsu-Irba, monarque babylonien demeuré inconnu, lequel fut probablement un des rois qui régnèrent entre Cambyse et Darius. Un autre fragment offre la représentation d'une des portes de Babylone.

— Il existait à Londres une *Société psychologique de la Grande-Bretagne*. Malgré l'importance de son titre et de son objet, elle n'a pu se maintenir, et dans une assemblée générale de ses membres, il a été décidé qu'elle ne survivrait pas à l'année 1879.

— Notre poète Villon vient d'être l'objet d'une traduction anglaise par par M. Payne; son travail va être publié avec une étude critique et biographique.

— L'administration du *British Museum* a terminé la reproduction en fac-

similé du texte du nouveau Testament, compris dans le tome IV du célèbre manuscrit Alexandrin. Les trois premiers tomes renfermant l'Ancien Testament sont en préparation.

— L'administration de la bibliothèque du *British Museum* vient de donner un exemple que les grandes bibliothèques de Paris devraient bien imiter. Des appareils électriques ont été placés dans les salles de lecture, et donnent une lumière que refuse souvent le soleil dans les après-midi d'hiver. Ce mode d'éclairage, exempt du danger d'incendie, permet de laisser ouvertes les salles de lecture jusqu'à sept heure du soir.

— M. Gachard, le savant conservateur des archives de Bruxelles, vient de publier le cinquième volume de la correspondance de Philippe II, sur les affaires des Pays-Bas.

— M. John O'Hayan publie à Dublin une traduction en vers de la *Chanson de Roland.*

— Le nom du grand dramaturge anglais continue à être le sujet de vives contestations entre ses savants compatriotes. Faut-il l'écrire Shaxpere, ou Shakspere au Shakespeare? Les avis sont partagés, et de nombreuses brochures se publient pour la défense des divers systèmes. En attendant le jugement définitif de la querelle, on va publier une nouvelle édition de ses œuvres, que Gustave Doré s'est chargé d'illustrer.

— Une société formée en Angleterre pour la réforme de l'orthographe a fait appel aux inventeurs de projets, qui ont répondu au nombre de vingt-cinq. Avant de prononcer sur le mérite des concurrents, il a été decidé d'établir des comités dans les provinces pour recueillir tous les faits, et toute les opinions propres à éclairer la question.

— Un éditeur de Dieppe, M. Paul Leprêtre, prépare une nouvelle édition de l'*Histoire ecclésiastique de la province de Normandie*, par Ch. Trigan, curé de Digoville, et docteur de Sobonne, parue en 1756-1761. Elle comprendra huit volumes in-8. Les six premiers reproduiront les quatre volumes in-4 de la première édition ; les deux derniers contiendront les observations de l'auteur, les additions et les tables.

Publications nouvelles. — *Le Livre de la Nature*, par Schoelder, traduit par Welter (2 vol. in-12, Reinwald). — *Pas de divorce*, par Paul Féval (in-12, Palmé). — *Les Constitutions de la France*, par Hélie. Tome III (in-8, Marescq aîné). — *Essai d'une nouvelle déclaration des droits de l'homme*, par Delagrange (br. in-8, V. Palmé). — *Annuaire de l'enseignement libre pour* 1880 (in-18, Gaume). — *Manuel d'une corporation chrétienne*, par L. Harmel. (in-12, Mame et fils, Tours). — *Radicaux et cléricaux*, par Saint-Genest (in-16, ill., libr. de la Soc. Bibl.). — *Les Sœurs de charité*, par E. M. de Lyden (in-12, Dentu). — *Le roman d'Aquin, ou la conqueste de la Bretagne*, par le roi Charlemaigne, chanson de geste publiée par F. Joüon des Longrais (in-8, Société des Bibliophiles Bretons). — *Élévations poétiques et religieuses*, par Maria Jenna, 3e édit. (in-12, Poussielgue frères). — *Recueil Clairambault-Maurepas, chansonnier historique du dix-huitième siècle* (2 vol. in-12, Quantin). — *Contes de toutes les couleurs* (in-12, Dentu). — *Amours fragiles*, par V. Cherbulie (in-12, Hachette). — *Le Mariage d'Odette*, par A. Delpit (in-12, Plon). — *Les Rêves de Marthe*, par Maryan (in-12, Didot). — *Jeanne de Dampierre*, par le marquis de C..... (in-12, Téqui). — *Lettres de Réa Delevoix*, par Desglez (in-12, Didier). — *Aventures du capitaine Couguindeau*, par Mérinoz (in-12, Dentu). — *Aventures d'Isidore Brunet*, par Tuadlam (in-12, Dentu). — *Étude sur l'histoire des institutions primitives*, par sir H. Summer Maine (in-8, Thorin). — *Histoire de la Papauté* (*Persécution contre le christianisme*),

par l'abbé Castan (in-8, Palmé). — *Histoire de la Papauté (moyen âge)*, par l'abbé Castan (in-8, Palmé). — *Saint Jean-Baptiste*, par Ernest Razy (in-8, Téqui). — *Saint François d'Assise*, par le P. Léop. de Cherancé (in-12, Poussielgue frères). — *Un Jurisconsulte au seizième siècle*, par H. Pignot (in-8, Larose). — *Le P. Ch. Antoniervier*, par l'abbé Moccand (2 vol. in-12, Téqui). — *Essai sur Servins*, par E. Thomas (in-8, Thorin). — *Géographie*, par Strabon. Tome III (in-12, Hachette). — *Deux ans dans le pays des épices*, par A. de Pina (gr. in-18, Quantin). — *Le dernier des ducs normands*, par G. le Hardy (in-12, Caen, Le Blanc-Hardel). VISENOT.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS

Histoire de l'Irlande. Quels ouvrages ont été publiés en langue française sur ce sujet? F. R.

Armoiries d'Antoine de Bourbon. — Le P. Anselme, au tome Ier de son *Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, p. 143, donne pour armoiries à Antoine de Bourbon le blason de la maison d'Albret; or, une sculpture récemment trouvée à Abbeville représente l'écusson de Jeanne d'Albret, devenue veuve, porté, au 1er de Bourbon-Vendôme et au 2e d'Albret. On demande donc des preuves à l'appui de l'assertion héraldique du P. Anselme.

Comte DE G.

Libussa et la Révolte des femmes de Bohême. — Où trouver des renseignements sur Libussa et la révolte des femmes de Bohême? TH. C.

Monseigneur Bruté de Rémur, évêque de Vincennes. (Etats-Unis). — Où pourrait-on trouver des documents et renseignements le concernant? B. R.

Antonia d'Astonac. La bienheureuse Antonia d'Astonac, morte vers 1750 était carmélite au monastère de Vetrolle, diocèse de Literbe. Sa vie a été récits. On demande quand, par qui et quel éditeur?

R. P. P.

RÉPONSES

La race finnoise (XXVIII, 192). — En attendant une bibliographie plus complète de la Finlande, qui se trouvera dans le 2e volume du *Répertoire des sources historiques*, voici quelques indications distribuées chronologiquement : — TORFÆUS [Torfesen] (Thormod.), Historia Vinlandiæ antiquæ; Hæniæ, 1705, pet. in-8; — TOERNER (F.), De origine et religione Fennorum; Upsalæ, 1728, in-8; — BAYER (G. S.), Museum Finicum; Petropoli, 1730, 2 vol. in-8; — GENET, Recherches sur l'ancien peuple Finois [traduit du danois]; Strasbourg, 1778, in-12; — PORTHAN (Henr. Gabr.), Sylloge monumentorum ad illustrandam historiam Fennicam pertinentium; Aboæ, 1802-4, 11 part. in-4, 176 p.; RUHS (P.), Finnland und seine Bewohner; Leipzig, 1809, gr. in-8; — GERSCHAU (P. v.), Versuch über die Geschichte des Grossherzogthums Finnland; Odensee, 1821, in-8; — LÉOUZON-LEDUC, La Finlande, son histoire primitive, sa mythologie, sa poésie, *etc.*; Paris, 1845, 2 vol. in-8; 1848, in-8; — TENGSTROEM (R.), Anthologie Finsk, eller Samling af valda Skaldestycken af finska Fœrfattere fræn ældre till nyare Tider; Abo, 1845, t. Ier, in-8, port.; — ARWIDSSON (Ad. Iwar), Handlingar till upplysning af Finlands hæfder; Stockholm, 1846-54, 7 vol. in-8; — GRŒNBLAD (Edw.), Nya kællor till Finlands medeltids historia; Kœpenhamn, t. Ier, 1857, in-8. — W. KONER indique en outre, dans son *Repertorium* (Berlin, 1852), sous les numéros 9549 et suiv. du t. Ier, 5299 et 13693 et suiv. du t. II, bon nombre d'articles de revues relatifs au peuple finnois.

Romans. ULYSSE CHEVALIER.

Sanctus Petrus de Alat Petra (XXVIII, 191). — *Mouthier-Haute-Pierre* (Doubs), abbaye du diocèse de Besançon, qui existait dès 870 et figure encore en 1096; un instant habitée par des chanoines réguliers, elle devint (avant 1125) un prieuré de la congrégation de Cluny et fut en dernier lieu une dépendance du grand séminaire de Besançon. Voir MARRIER, *Bibliotheca Cluniacensis*, 1614, col. 1742, et le nouveau *Gallia Christiana*, 1860, t. XV, col. 137-8.

Romans. ULYSSE CHEVALIER.

Publications allemandes trimestrielles (XXVI, 284; XXVIII, 192). — L'énumération complète et détaillée de ces recueils se trouve dans un volume intitulé : *Deutscher Zeitschriften-Katalog. Systematisch geordentes Verzeichniss der in Deutschland, Oesterreich-Ungarn und der Schweiz erscheinnenden wissenfchaftlichen und unterhaltenden Zeitfchriften, Jahrbücher, Kalender; Abhandlungen und Jahresberichte Gelehrter Gesellschaften und wissenschaftlicher Vereine, Kanglisten, Adress-und Staatshandbücher;* Leipzig, J. J. Weber, 1873, pet. in-8 de XX-216 p., que j'ai sous les yeux; mais dont il doit exister une édition plus récente.

Romans. ULYSSE CHEVALIER.

Les Hospitaliers en Bourgogne. (XXXVIII, 191).— On trouve des documents sur les maisons hospitalières de l'Avallonnais aux archives de l'Yonne. Consulter l'Annuaire de l'Yonne, le Cartulaire de l'Yonne en 3 volumes, les bulletins des Sociétés d'Etudes d'Auxerre et d'Avallon.

Aux archives de Chastellux quelques titres mentionnent la maison de Pontauber. Voir aussi Courtepée.

H. C.

Ouvrages sur les Lombards (XXVIII-191). — La dernière édition de l'*Historia Longobardorum* de Paul Warnefrid est celle de MINGE, dans sa *Patrologie latine*, t. XCV (1851), col. 413 et suiv., qui reproduit textuellement celle de MURATORI, *Rerum italiarum scriptores* (Milan, 1723), t. Ier, part. Ire, p. 395-511; et le dernier travail pour l'établissement d'un texte critique dans une nouvelle édition est celui de G. WAIZ, dans *Neues Archiv der Gesellschaft für ælttere deutsche Geschichtskunde* (Hanovre, 1876), t. Ier, p. 533-66 et 607; voir au surplus l'article de PAUL dans le 3e fascicule du *Répertoire des sources historiques*. — Dans l'impossibilité de donner ici la bibliographie de l'histoire des Lombards, je me bornerai à signaler la *Bibliografia enciclopedica Milanese* de Franc. PREDARI, Milano, 1857, in-8 de XVI-696 p.; les quatre Mémoires historiques et critiques sur les Lombards, de GAILLARD, insérés dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXXII (1768), p. 370-403, t. XXXV (1770), p. 769-807, t. XLIII (1786), p. 311-28 et 329-44; la 1re partie, du t. II (1723) des *Rerum Italicarum scriptores* de MURATORI; le *Codice diplomatico Longobardo* dal 568 al 774, de Carlo TROYA, Napoli, 1852-5, 6 vol. in-8; les Edicta regum Langobardorum, publiés par Car. a VESME dans les *Historiæ patriæ monumenta*, Taurini, 1855, in-folio, CXIJ-510 p.; reproduits par Frider. BLUHME dans PERTZ, *Monumenta Germaniæ historicæ*, Leges (Hanovre, 1868), t. IV in-folio, et tirés à part., *ibid*, 1870, in-8, III-224 p.; le *Codex diplomaticus Longobardiæ* (712-1000), publié par Giul. PORRO LAMBERTENGHI dans la même collection des *Hist. patr. monum.*, 1873, in-folio, XXVII [38-] 1952 col.; enfin le travail de C. CANTU, *Degli studj storici in Lombardia*, dans l'*Archivio storico Lombardo* (1874), t. Ier, p. 5-17.

Romans. ULYSSE CHEVALIER.

Brizeux (XXV, 556). — M. Julien Duchesne professeur de littérature française à la faculté de Rennes, a prononcé le discours d'ouverture (1879) qui avait pour sujet : *Etude sur Auguste Brizeux, son caractère et sa poésie*. Ce discours est publié.

Les mariages contractés à Gretna-Green (XXVI, 284). — Ces mariages avaient encore lieu de 1860 à 1864. Il y avait même à cette époque, sur la côte Est, dans un village de la frontière, un concurrent au forgeron de Gretna-Green. C'était un français, prisonnier de la guerre d'Espagne, resté en Angleterre et mort à l'époque dont nous parlons. Il s'était fait marieur et mariant aussi bien qu'un autre.

Il y eut en même temps un procès très scandaleux à Edimbourg qui souleva la question de ces sortes de mariage. Un officier d'artillerie avait rencontré à bord du paquebot de Douvres à Calais une Irlandaise; il s'en suivit une liaison qui aboutit à un mariage moitié clandestin dans une chapelle catholique en Irlande. L'officier, considérant ce mariage « comme une farce, » vint se marier à Edimbourg dans une famille honorable. L'irlandaise l'attaqua devant la Cour. L'avocat général, depuis lord Barcaple, mort aujourd'hui, qui devait porter la parole, témoignait de son embarras de déterminer combien il y avait de manières de se marier en Ecosse. Tout ce qui, de près ou de loin, implique un gagement ou consentement, constitue mariage. Ainsi lire ensemble dans la même Bible. JULES C.

— On peut consulter l'ouvrage de M. Jules Quicherat, directeur de l'Ecole de Chartes : *De la formation française des anciens noms de lieu. Traité pratique, suivi de remarques sur les noms de lieu fournis par divers documents* (Paris, Franck, 1867, in-12).

L'étymologie des noms de lieux (XXVI, 559). Un excellent ouvrage, qui fut publié en 1861 par rapport au Nord et dont les autres départements voudraient avoir tous l'équivalent, est dû à M. Manier (de la Bassée), à qui un autre livre a valu une des récompenses de l'Institut. Une étude relative aux communes du Hainaut se recommande de la réputation d'érudits des deux messieurs Grangagnage, le député de Bruxelles, et le premier président, G. G. G. G. dit Nicolas. La Flandre orientale a été étudiée ensuite au même point de vue dans les derniers tomes de mémoires de la Société savante, d'Ypres dont les publications sont pour la plupart réunies en volumes. Un in-octavo de 140 pages, qu'un collaborateur distingué du correspondant s'est plû à analyser (Voy. *Table méthodique* de M. l'abbé Drapier) signale, à titre de spécialiste, M. A. Honzé. — M. Jules Quicherat a étendu à un travail de ce genre ses remarquables élucubrations. M. Hippolyte Cocheris, le conservateur de la Bibliothèque Mazarine, est devenu le maître de la matière par le second de ses entretiens sur la langue française : *Origine des noms de lieux*. C'a été pour l'auteur dont il s'agit le prélude indispensable du livre qu'il prépare sur les questions d'onomatologie proposées par feu M. Hase, aux élèves de l'Ecole des Chartes, pour sujet de prix. Un article sur le double nom des villes de l'antiquité a été extrait des Mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres par le *Magasin pittoresque* (année 1839, t, VII, p. 170).

HERCULE BOURDON.

Le Gérant : L. SANDRET.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

ROMANS, CONTES ET NOUVELLES

1. *Nana*, par Emile Zola. Paris, G. Charpentier, 1880, in-12 de 524 p. 3 fr. 50. — 2. *Madame Felicia*, roman imité de l'anglais, par Adolphe Racot. Paris, Maurice Dreyfous, 1880, in-18 j., de 370 p. 3 fr. — 3. *Ariane*, par Ouida, roman traduit de l'anglais, par B. Buisson. Paris, Hachette, 1880, 2 vol. in-18 j., de 260 et 285 p. 2 fr. 50. — 4. *Les Amours fragiles*, par Victor Cherbuliez. Paris, Hachette, 1880, in-18 j. de 332 p. 3 fr. 50. — 5. *Lettres de Réa Delcroix*, par Marie Desyles. Paris, Didier, 1880, in-12 de 406 p. 3 fr. 50. — 6. *Le péché de la Générale*, par Charles Mérouvel. Paris, Dentu, 1880, in-18 j. de 426 p. 3 fr. — 7. *Le neveu du Chanoine*, par Alfred du Pradeix. Paris, Eugène Plon, 1880, in-18 j. de 304 p. 3 fr. 50. — 8. *Lucie Rodey*, par Henry Gréville. Paris, Eugène Plon, 1880, in-18 j. de 307 p. 3 fr. — 9. *Le Divorce*, par Mme Bourdon. Paris, C. Dillet, 1880 (nouvelle édition), in-12 de 224 p. 2 fr. 50. — 10. *L'Automne d'une femme*, par Mme Claire de Chandeneux. Paris, Eugène Plon, 1880, in-18 j. de 300 p. 3 fr. — 11. *Sans cœur*, par le même auteur. Paris, Eugène Plon, 1879, in-18 j. de 320 p. 3 fr. — 12. *Folle?* par le même auteur. Paris, Eugène Plon, 1879, in-18 j. de 312 p. 3 fr. — 13. *Les Rêves de Marthe*, par M. Maryan. Paris, Firmin Didot, 1880, in-12 de 336 p. 3 fr. — 14. *Œuvres posthumes* de Mlle Marie Maréchal (*Un mariage à l'Etranger*). Paris, Firmin Didot, 1879, in-12 de 305 p. 3 fr.; *La famille Tolozan*. Paris, C. Blériot, 1879, in-18 de 294 p. 2 fr.: *Mademoiselle des Charmeilles*. Paris, Th. Olmer, 1879, in-12 de 302 p. 3 fr.) — 15. *Michel Marion*, par le comte de Saint-Jean. Paris, Dentu, 1879, in-18 j. de 322 p. 3 fr. — 16. *Margaret la Transplantée*, par Mlle Thérèse-Alphonse Karr. Paris, Lecoffre, 1879, in-12 de 280 p. 2 fr. — 17. *La Fiancée du proscrit*, par César Pascal. Paris, Brassart, 1880, 2 vol. in-12 de 332 et 380 p. 6 fr. — 18. *La peste de Marseille*, par Mary-Lafon. Paris, Calmann Lévy, 1880, in-12 de 313 p. 1 fr. 25. — 19. *Voyages et aventures du capitaine Marius Cougourdan*, commandant le trois-mâts, la *Bonne-Mère*, du port de Marseille, par Eugène Mouton (Mérinos). Paris, Dentu, 1880, in-12 carré de 40 p. papier de luxe, couverture parcheminée, avec un portrait de Marius Cougourdan, gravé à l'eau-forte. 3 fr. — 20. *La première aventure de Corentin Quimper*, par Paul Féval. Paris, Victor Palmé, 1880, in-12 de 340 p. 3 fr. — 21. *Les secrets de l'Océan; Le capitaine Ferragus*, par Alexandre de Lamothe. Paris, Ch. Blériot, 1880, in-12 de 360 p. 3 fr. — 22. *Les dix millions de l'Opossum rouge*, par Louis Boussenard. Paris, Maurice Dreyfous, 1879, in-12 de 320 p. 3 fr. — 23. *Les cinq cents millions de la Begum*, suivi des *Révoltés de la Bounty*, par Jules Verne. Paris, Hetzel, 1880, 1 vol. in-12 de 362 p. 3 fr. 50. — 24. *Aventures surprenantes d'Isidore Brunet*, par Eugène Tnadlam (Maldant). Paris, Dentu, 1880, in-12 de 464 p. 3 fr. 50. — 25. *Le bouquet de lin*, par V. Vattier. Paris, V. Palmé, 1879, in-12 de 308 p. 3 fr. — 26. *Contes et histoires*, par Remy d'Alta-Rocca. Paris, Ve Magnin, 1880, in-12 de 265 p. 2 fr. 50.

1. — L'*Assommoir* est dépassé, et ce n'est pas peu dire. Il nous semblait qu'on ne pouvait aller plus loin dans l'immonde. Ici même, nous donnâmes la dégoûtante iliade de Coupeau comme « le dernier mot de la littérature stercoraire. » *Nana* vient de faire mentir nos prévisions. M. de Pontmartin a dit de *Nana* : « Ce n'est pas un roman, c'est une ordure qui salit à la fois la République des Lettres et les Lettres de la République. » Malgré ses crudités de langage et l'obscénité de certaines descriptions, l'*Assommoir* ne manquait ni de force, ni d'observation, ni de vraisemblance : la morale elle-même prenait au dénouement sa revanche, terrible et vengeresse. Dans *Nana*, rien

de pareil : c'est une série de tableaux érotiques qui se suivent avec monotonie et se ressemblent désespérément, quelque chose comme le « Musée secret » de la prostitution, dont M. Émile Zola dévoile froidement et délibérément à ses lecteurs toutes les turpitudes. Cela pue et sue le vice à chaque ligne. Nana est la courtisane de bas étage, la Circé du ruisseau, près de laquelle. ensorcelés comme les compagnons d'Ulysse, les hommes dépouillent honneur, délicatesse, dignité, sentiment, raison. Elle est fille de Gervaise et de Coupeau, et par là se rattache aux ivrognes de l'*Assommoir*. Elle avait poussé dans un faubourg, sur le pavé parisien ; puis, fière de sa beauté toute bestiale, elle s'était engagée dans un théâtre pour figurer la *Blonde Vénus*. La voilà commençant son ignoble métier : que de hontes, que d'ignominies, que de bassesses ! C'est le comte Muffat de Béville qui, pour cette insatiable créature, ruine sa famille, jette le trouble et l'infamie dans son ménage et finit dans l'idiotisme ; c'est Vandeuvres qui triche au jeu et se brûle la cervelle ; c'est le banquier Steiner, se lançant, pour les caprices de Nana, dans le plus véreux agiotage ; c'est la Faloise, un provincial, qui laisse aux pieds de l'infâme idole tout son bon sens et toute sa fortune ; ce sont les deux Hugon, Philippe et Georges, dont l'un devient criminel et l'autre fou. Qui encore ? La liste est interminable, et avec les cadavres des victimes, on élèverait une pyramide plus haute que l'ossuaire de Morat. Telle est cette histoire malpropre, d'où la préoccupation vraiment littéraire est absente. Il serait difficile de trouver deux pages entières qui ne renferment ni un mot ordurier ni une idée obscène. Je me trompe : on peut citer la dernière page. Ce n'est pas immoral, mais ce n'en est pas moins répugnant et infect. Nana vient de mourir de la petite vérole, et M. Zola nous présente le cadavre de la courtisane défiguré, horrible, sans nom : « Une lumière vive éclaira brusquement le visage de la morte. Ce fut une horreur. Toutes ses amies frémirent et se sauvèrent. Nana resta seule, la face en l'air, dans la clarté de la bougie. C'était un charnier, un tas d'humeur et de sang, une pelletée de chair corrompue, jetée là, sur un coussin. Les pustules avaient envahi la figure entière, un bouton touchant l'autre ; et flétries, affaissées, d'un aspect grisâtre de boue, elles semblaient déjà une moisissure de la terre sur cette bouillie informe où l'on ne retrouvait plus les traits. Un œil, celui de gauche, avait complètement sombré dans le bouillonnement de la purulence ; l'autre, à demi ouvert, s'enfonçait comme un trou noir et gâté. Le nez suppurait encore. Toute une croûte rougeâtre partait d'une joue, envahissait la bouche qu'elle tirait dans un rire abominable. Et sous ce masque horrible et grotesque du néant, les cheveux gardant leur flambée de soleil coulaient en ruisselant d'or. Vénus se décomposait. Il semblait que le virus pris par elle dans les

ruisseaux sur les charognes tolérées, ce ferment dont elle avait empoisonné un peuple, venait de lui remonter au visage et l'avait pourri. » — Le livre termine là. Que vous en semble? Est-ce que le dégoût ne vous monte pas au cœur? En ce qui nous concerne, après avoir lu *Nana*, nous éprouvions comme une sorte de désir de relire Berquin, Nicolas Bouilly, Madame Cottin, Ducray-Duminil, *Estelle et Némorin*, *L'Enfant de la Forêt* et *Malek-Adel*.

Certes, nous sommes loin de méconnaître le talent de M. Émile Zola : il en est pétri. Mais, depuis quelques années, à quoi l'emploie-t-il? A décrire le laid? non : l'ignoble. Il s'y complaît : les seuls parfums qu'il goûte sont ceux qui répugnent à tous les odorats : à plaisir, il plonge sa plume dans les cloaques. Il semble joyeux quand il peut s'écrier : voyez quel ulcère! voyez quelle dépravation! remarquez ces vilenies! respirez ces puanteurs! — Tel de ses personnages, par exemple l'impresario Bordenave, ne parle de son théâtre qu'en se servant du mot grossier qui, dans l'argot de la plèbe, désigne les mauvais lieux; la nommée Satin ne peut ouvrir la bouche sans faire concurrence à M. Margue; le cabotin Fontan est uniformément crapuleux. Et M. Zola, cette fois encore, se réclame de Balzac. Sans doute, Balzac a mis plusieurs fois en scène le monde interlope, et sa *Torpille* est bien de la famille de Nana; mais si les situations où se meuvent les personnages de l'auteur de la *Comédie humaine* sont souvent scabreuses, quelle différence dans le style et dans le langage! Non, monsieur Zola, Balzac n'est pas votre ancêtre littéraire : l'auteur d'*Eugénie Grandet*, parrain de *Nana*, fi donc! Vos ancêtres intellectuels sont Casanova de Seingalt, Andréa de Nerciat et Restif de la Bretonne.

Une autre prétention de M. Zola est d'être un écrivain moral. Cela rappelle le marquis de Sade, sous-intitulant les *Malheurs de la Vertu* sa production la plus immonde. Un écrivain moral pourrait prendre pour sujet de ses études les dépravations contemporaines; mais il se garderait bien d'en reproduire les tableaux de la façon bestiale, cynique et malsaine qui distingue M. Zola. Il pourrait peindre les mœurs des femmes de théâtre, mais il aurait assez le respect de la vérité pour voir en elles autre chose que des Messalines exclusivement. Orphée, dit-on, fut déchiré par les Bacchantes. M. Zola est bien heureux de vivre en plein dix-neuvième siècle : s'il eut été contemporain d'Alcibiade et qu'il eut parlé des tragédiennes grecques comme il a parlé des actrices parisiennes, on lui eut fait un mauvais parti, très certainement. Jamais les femmes de théâtre n'avaient été traînées sur une pareille claie, et il faut réduire à leur juste valeur ces exagérations monstrueuses, sans quoi il serait impossible de ne pas tenir toutes les comédiennes en profond mépris. Pour M. Zola, l'artiste est un mythe :

il n'y a que le cabotin. Comment expliquer maintenant le scandaleux succès de *Nana?* L'ouvrage en est à sa cinquantième édition — et, le jour de la mise en vente, la foule était plus nombreuse devant la porte de l'éditeur, qu'elle ne l'a jamais été devant l'Opéra quand on donne du Meyerbeer ou devant le Théâtre-Français quand on joue du Corneille. Cette littérature *in naturalibus* où les sens jouent le rôle qui n'est dû qu'aux passions, où la matière est divinisée, où l'amour chaste est bafoué, où l'idéal est vilipendé, où dominent la nudité, la saleté, le proxénétisme, serait-elle réellement l'expression de la société actuelle? Il faut distinguer : des voix autorisées ont dit naguère qu'il y avait aujourd'hui deux France. Il y a aussi deux sociétés : celle qui croit, prie et travaille; celle qui blasphème, ricane et jouit. Eh bien! oui, la littérature Zola est réellement l'expression de cette dernière. Elle se compose de gens qui n'ont pas d'autre dieu que celui que les païens adoraient à Lampsaque. Il ne faut donc pas s'étonner que les *Nanas* se tirent à 60,000 exemplaires. C'est d'ailleurs un signe des temps, et on n'assiste à d'aussi désolants spectacles qu'aux heures hybrides et aux époques troublées. En des jours réguliers, ou la justice mettrait bon ordre à l'exhibition, ou le bon sens général ferait justice du scandale.

2.— Mais sortons de cette atmosphère pestilentielle. Voici une œuvre d'une honnêteté profonde, d'une réelle portée morale et d'un puissant intérêt dramatique : c'est *Madame Felicia.* Trop modeste, l'auteur, M. Adolphe Racot, nous dit que le roman qu'il vient de publier est « imité de l'anglais ». Des imitations de ce genre sont des créations véritables. Il est possible que M. Racot ait prit le sujet de *Madame Felicia* dans quelque conteur anglais. Mais ce sujet il l'a fait sien ; il lui a imprimé sa personnalité ; il lui a donné ce coup de pouce français qui marque à jamais un livre dans sa physionomie déluréc, son attrait irrésistible, son allure libre, sa pittoresque saveur. D'ordinaire, les romans anglais s'embarrassent dans les thés, les sandwichs, les biscuits, les révérends, les institutrices et autres broussailles. Dans *Madame Felicia*, rien de tout cela : pas de prône, pas de digressions inutiles, pas de détails puérils. Une action dramatique et bien posée qui se déroule logiquement et aboutit à un dénouement aussi imprévu que terrible. M. Adolphe Racot s'est souvenu de cette devise des anciens : *Semper ad eventum festina.* Telle était aussi la devise d'Alexandre Dumas père, et c'est ce qui fait sa supériorité sur tous les romanciers de notre époque. Cela n'exclut ni la réflexion originale, ni l'aperçu vrai, ni l'émotion attendrissante, ni même les tableaux exquis et les paysages pénétrants. On ne s'y endort pas, voilà tout. — Qu'est-ce que Madame Felicia? Une fière coquine. Sous le nom de Rosemonde, elle roucoule des grivoiseries dans les

cafés-concerts de New-York, lorsqu'elle fait la connaissance d'un certain major de table d'hôte, mâtiné d'escroc, lequel l'emmène dans le Canada et la présente aux officiers de l'armée anglaise comme sa fille. Rosemonde se compose un extérieur de circonstance et joue les ingénues. Le lieutenant Gordon Caryll s'y laisse prendre : il aime follement l'ex-danseuse, dont elle ignore le passé honteux, la demande en mariage à son prétendu père et l'épouse. Quelque temps après, le major tombe gravement malade. Sur le point de mourir, bourrelé de remords, il dévoile à Gordon Caryll l'épouvantable mystification dont il a été l'objet ou plutôt la victime. Celui-ci se sépare à jamais de Rosemonde et retourne en Angleterre ; mais son histoire y est connue ; la presse s'en est occupée. Aussi, quand Gordon Caryll se présente chez sa mère, c'est une malédiction qui l'accueille. Le lieutenant donne sa démission et s'expatrie. De longtemps on n'entend plus parler de lui. Cependant Rosemonde a résolu de se venger : elle confie sa fille Donny à une paysanne de Québec et vient à Londres où elle débute, sous le nom de Madame Felicia, sur un théâtre de genre. Gordon Caryll, lui aussi, éprouve à la longue le besoin de voir sa mère. Peintre distingué, connu sous le pseudonyme de Loskley, il expose au Salon des tableaux qui font sensation, et, en même temps, convaincu que sa première femme a péri dans un accident de chemin de fer, il offre son cœur et sa main à la fière et charmante fille du général Forester. Personne encore, ni sa fiancée France Forester, ni son ami, Térence Dennyson, ni Eric Dinely, son cousin, ni Crystal Higgins, femme d'Eric, tous personnages qui jouent dans le drame un rôle essentiel, ne reconnaissent dans le peintre Loskley, l'ancien lieutenant Gordon Caryll. Madame Felicia, qui a fait acheter un des tableaux du peintre, ne se doute pas elle-même que l'auteur de la *Séparation* est son mari. Ce n'est qu'à Paris, où a lieu le dénouement, que tout se dévoile. Madame Felicia joue aux Variétés la *Sorcière d'or*. Gordon Caryll est dans une loge. Jugez de sa stupeur en reconnaissant Rosemonde : de la scène, Rosemonde l'a reconnu aussi. C'est alors qu'elle complète froidement sa vengeance : elle l'avait atteint dans sa mère, dans ses parents, dans ses amis ; c'est maintenant à sa fiancée qu'elle s'adresse afin de rendre le mariage impossible. Gordon Caryll s'incline devant la fatalité ; mais il réclame Donny, sa fille, qui est venue de Québec à Paris et que Madame Felicia tient cruellement sequestrée dans ses appartements. Rosemonde aurait triomphé dans un dernier crime, sans le juste châtiment que lui inflige la femme d'Eric Dinely, jalouse des assiduités de son mari auprès de la comédienne. Au moment où celle-ci, revenant du théâtre, rentre dans ses appartements, Crystal la saisit à la gorge et l'étouffe dans ses doigts de fer. Le matin, quand on pénètre

dans la chambre, Felicia est un cadavre ; Crystal est une folle. — Désormais rien plus ne s'oppose au bonheur de Gordon Caryll et de France Forester. La folie de Crystal n'est pas inguérissable. Donny retrouve une famille, et Térence Dennyson l'amitié d'Eric, son frère. Ce Dennyson est la figure la plus sympathique du livre : une de ces créatures, douces et bonnes, fortes et pures, qui éprouvent sans cesse le besoin de se dévouer pour les autres — et celui-ci pousse le dévouement jusqu'à l'héroïsme, jusqu'à détruire les titres de son majorat, afin de ne pas dépouiller son frère qui ignore le mystère de sa naissance et le prend pour un orphelin recueilli par charité chez les Dinely. Mais ceci n'est que l'accessoire : le principal, c'est l'odyssée de l'abominable Felicia ; c'est le développement du *Nosce furens quid fœmina possit* du poète antique. Quant au style, il est à la fois élégant et sobre, rapide et nerveux le style d'un écrivain sûr de lui, maître de ses pensées, qui ne cherche pas, en sacrifiant au mauvais goût du jour, des succès douteux et déshonorants.

3. — Si dans *Madame Felicia* l'intérêt va toujours croissant, on ne saurait en dire de même d'*Ariane*, un roman tout à fait anglais, tout ce qu'il y a de plus anglais, quoique l'action se passe à Rome. L'auteur d'*Ariane* est connu sous le pseudonyme d'Ouida. Nous avons ici même fait l'éloge de *Pascarel*, sa première œuvre et c'était une œuvre réellement remarquable, tandis qu'*Ariane* nous paraît au-dessous du médiocre, et il ne se peut rien lire de plus mortellement ennuyeux. Figurez-vous un savetier romain qui se croit issu de la noble famille Quintilia, une petite juive qui sait le grec, le latin et ne reconnaît d'autre dieu que Jupiter Capitolin ; un sculpteur jaloux, Maryx ; un poète ampoulée, Hilarion, qui met à mal la juive Gioja et l'abandonne. Tout ce monde-là disserte, disserte encore, disserte toujours, sur Apollon Sandalarius, la voie Flaminienne, le portique d'Octavie, les Dieux et les Déesses, les Satyres et les Nymphes, le Forum, les Rostres et le Janicule. Ce sont des païens fanatiques : ils ne vivent que de l'ancienne Rome ; le catholicisme est pour eux l'abomination de la désolation. Deux citations suffiront pour donner une idée des tendances anti-chrétiennes de ce roman. Parlant du moine dominicain Jérôme Savonarole, l'auteur d'*Ariane* dit : « Savonarole était un ascète à l'esprit étroit et qui prêchait les *misérables* croyances qui ont *dépouillé la terre de toute beauté* ». Ailleurs, nous trouvons cette tirade ampoulée et contradictoire : « Rome qui a vu passer Jupiter et Aidoneus qui ne sont plus maintenant que des noms dans la bouche des hommes ; Rome qui a vu l'Olympe disparaître comme un rêve de la nuit ; Rome qui a tué le Nazaréen et qui a vu Borgia et Aldobrandini s'arroger en son nom des droits souverains sur la terre et dans le ciel même ; Rome qui a vu les

nations périr sans laisser de traces et les divinités mourir comme des papillons, Rome vit encore et charme toujours le monde par la magie éternelle de son nom. » Mais, ô sophiste, d'où lui vient précisément cette magie, sinon des grands souvenirs que vous méconnaissez indignement ? Nous renvoyons Ouida — non à Gémisthe Pléthon et aux polythéistes de la Renaissance—mais au livre du *Pape*, au *Parfum de Rome* et à l'*Histoire de l'Église universelle*. Ce ne serait pas de trop pour l'empêcher d'emboucher à chaque instant la flûte à sept trous, la syringe de Pan, et de chanter Apollon Sandalarius sur le mode achaïque.

4.— *Ne quid nimis*. Rien de trop. Cette excellente devise de Phèdre le fabuliste, M. Victor Cherbuliez l'a très intelligemment appliquée pour son compte dans le *Roi Apépi*. Lui aussi s'occupe de l'antiquité, de l'Égypte ; mais au lieu de disserter interminablement sur le grammate Ammon, sur Amen Apt la véridique, sur Phtah-Sokari, sur le grand Tum, sur la réputation usurpée de Sésostris, sur la gloire d'Apépi, roi des Hycsos, il glisse, il effleure, il passe — et préfère nous raconter les naïvetés d'Horace de Penneville, les roueries de son oncle le marquis de Miraval, et les coquetteries de la belle Madame Corneuil. C'est bien plus amusant. On devine de quoi il retourne : Mme Corneuil, une jeune veuve de 22 ans, a rencontré dans ses excursions un égyptologue forcené, M. de Penneville, naïf comme tous les savants et affligé de cent mille livres de rentes. Stylée par sa mère, une bourgeoise soi-disant honnête qui frise la coquinerie, Mme Corneuil feint de partager l'enthousiasme d'Horace de Penneville pour les hiéroglyphes, les pyramides et le Nil, pére des crocodiles. Charmé , séduit , enivré , Horace devient amoureux de la coquette — et songe à... l'épouser. Mme de Penneville mère n'entend pas de cette oreille ; elle envoie en ambassade son frère, le marquis de Miraval, avec des instructions fort précises tendant à arracher le naïf égyptologue des griffes de la reine Apépi.....non, de Mme Corneuil. Le marquis de Miraval est un ancien diplomate : il a 65 ans, bon pied, bon œil, bon estomac, et des cheveux qu'il ne s'avise jamais de teindre ; c'est un aimable sceptique qui regarde vivre les autres, riant sous cape de leurs sottises et disant : « Je n'en fais plus, mais je les comprends toutes. » Il manœuvre si bien qu'il parvient à faire croire à Mme Corneuil qu'Horace est un niais et que lui, le marquis de Miraval, serait un mari bien autrement sortable. La coquette se laisse prendre à l'amorce — et, au dénouement, il arrive ceci : qu'Horace de Penneville est allé rejoindre sa mère et que le marquis de Miraval rit au nez de Mme Corneuil et de son intrigante mère. Tout cela est très original, plein d'esprit, d'ironie, d'aisance et de bonne humeur. Il y a en M. Victor Cherbuliez quelque chose de l'extrême

ténuité d'analyse qui jadis mirent Marivaux à une place à part dans la littérature française. Son vieux diplomate est d'un art achevé ; la mère de Mme Corneuil, Mme Veretz, est d'une vérité absolue. Cette madame Veretz ne fait qu'apparaître dans le roman ; mais elle en dit long sur le rôle que joue « la mère » dans un certain monde féminin. Il ne s'agit pas ici de la mère de famille, honorée et respectée, de l'aimable et tant aimée grand'maman, de l'aïeule vénérée et vénérable. Il s'agit de la « mère » dans le monde des actrices, des veuves en disponibilité, des coquettes et des frivoles à l'affut d'un riche mariage. Ces mères-là arrivent à ne plus être que les humbles satellites, les servantes non-gagées, les chiens couchants et parfois aussi les mauvais génies de mesdames leurs filles. Tout cela n'est qu'indiqué dans le *Roi Apépi*, mais l'est suffisamment pour nous initier à certaines mœurs de notre époque. Au *Roi Apépi* se joignent deux Nouvelles : *Le Bel Edwards* et les *Inconséquences de M. Drommel*. Le tout a pour titre : *Les Amours fragiles*. Dans le *Bel Edwards*, M. Cherbuliez raconte les aventures de John Wilkes Booth, l'assassin d'Abraham Lincoln. Les *Inconséquences de M. Drommel* sont une fine satire du pédantisme, de l'orgueil et de l'outrecuidance des Allemands. Ce Drommel qui se croit infaillible, qui se dit être d'une essence supérieure, qui méprise les Français, qui cherche la synthèse, réhabilite les voleurs, se voit, à un moment donné, voler son argent et son honneur. Si quelques scènes étaient moins risquées, cette nouvelle serait un petit chef-d'œuvre.

5. — Il y aurait une réelle imprudence à mettre entre les mains d'une jeune fille les *Lettres de Réa Delcroix* à Virgile d'Oult. La passion et l'imagination y parlent un langage qui, pour être sincère, n'en a pas moins son danger. Ces lettres s'arrêtent à la fin de 1870. Une note nous apprend que, cette année-là, Virgile d'Oult prit part à la terrible guerre : il y fut grièvement blessé. Réa mourut de la blessure de Virgile d'Oult — et celui-ci, guéri comme par miracle, alla dans un cloître ensevelir le souvenir de Réa Delcroix. Est-ce bien un roman ? Les Lettres que publie Mme Marie Desyles ont-elles été réellement écrites ? Nous ne saurions le dire ; mais, vraies ou non, œuvre de passion ou œuvre d'imagination, ces Lettres — réserves faites sur certaines tendances — dénotent une intelligence supérieure. Il n'y est pas continuellement question d'amour : Réa Delcroix communique à Virgile d'Oult ses impressions, ses sentiments, ses idées sur l'art, la politique et la littérature. Voici quelques-uns de ses jugements : « Le génie de Victor Hugo ressemble à une forêt. Il est touffu, inextricable, plein d'obscurités et de lumières, de hurlements et d'harmonies. Oui, il est la forêt, d'autres hommes sont des cîmes, comme Lacordaire. » Réa Delcroix n'éprouve aucune sympathie pour Alfred de Vigny : « J'ai lu *Eloa*, dit-elle, et diverses poésies d'Alfred de Vigny. Je ne l'apprécie

et ne l'aime guère ; sa forme est belle, pure, exquise souvent, mais il lui manque ce je ne sais quoi qui enlève l'admiration. » En quatre lignes, elle juge George Sand : « Je trouve superbes les *Lettres d'un Voyageur* ; je déteste *Jacques*, comme je déteste les notes fausses. Cette femme de talent n'a pas le génie de la vérité ni d'esprit dans le goût. » Ceci est pour Balzac : « Le style de Balzac charrie lourdement sa pensée ; les paillettes d'or chez lui sont mêlées à la bourbe. » — Réa Delcroix, avec une insistance voulue, manifeste à tout propos de l'antipathie pour Cabanel, Victorien Sardou, Louis Veuillot et Napoléon III. Elle a de la religion ; mais c'est une sorte de religion sentimentale, fort commode, peu gênante et pas du tout pratiquante. L'amour, naturellement, est son thème favori; elle en donne des définitions innombrables. Celle-ci nous a paru la mieux réussie : « L'amour « est un divin mensonge qui se fait croire, un mystère deviné et ja- « mais connu, une mélodie sans paroles. » Le style des *Lettres de Réa Delcroix*, quoi qu'ardent et passionné, est toujours chaste et trouve parfois des délicatesses admirables. Mais, je le répète, ce n'est pas là un livre de lecture à l'usage des jeunes filles.

6. — Il en est de même du *Péché de la Générale*, de M. Charles Mérouvel. Ce péché, inutile de le dire, est le péché d'adultère. Le général comte de Branville, âgé de 68 ans, fait la folie d'épouser la toute jeune Gabrielle Desgranges, fille d'un banquier de Nantes. Celle-ci finit par être infidèle à la foi donnée et son complice n'est autre que le capitaine Robert Pontis, un fils naturel du général, mais dont la naissance, sauf pour le comte de Branville, est enveloppée de mystère. Robert Pontis, s'étant une nuit, introduit furtivement dans le château de Traniac, en Limousin, où habite la générale, se voit barrer le chemin par l'intendant Marcas, qui lui tire à bout portant un coup de fusil et l'étend raide mort. Le général de Branville succombe à la douleur et quitte ce monde en pardonnant à sa femme. Laide et vilaine histoire, que ne rachètent ni le talent, ni le style. Çà et là, pourtant, quelques paysages bien réussis du Haut-Limousin, cette Sibérie du centre de la France.

7. — Combien nous préférons à ce *Péché de la Générale*, œuvre vulgaire et peu morale, le *Neveu du Chanoine*, de M. Alfred du Pradeix ! Il y a aussi deux jeunes cœurs en présence : Claude Ravasson, et Mme d'Onfroy (Sabine des Combels). Mais s'ils côtoient l'abîme, ils n'y tombent pas ; et rien n'est irréparable, grâce à la vigilance du curé de Barlandès, l'oncle de Claude, qui sauve les imprudents. Sabine retrouve la paix de l'âme auprès de son mari transformé, et Claude Ravasson qui a été successivement timide précepteur au château des Combels, étudiant en droit à Paris, et brillant avocat au barreau de Cahors, s'appelle aujourd'hui le père Flavien,

de l'ordre de Saint-Dominique. L'étude est hardie, çà et là trop brûlante ; mais il y a du souffle et du tempérament. Les mœurs du Quercy sont décrites sans exagération, avec puissance et vérité. Le bon chanoine Ravasson pousse l'affection pour son neveu jusqu'à l'héroïsme ; Eucharis d'Onfroy, dont l'embonpoint majestueux forme une plaisante antithèse avec l'image de la nymphe que son prénom évoque, est le type de la petite bourgeoise de province anoblie par le mariage ; Sabine des Combels donne une très exacte idée de ces jeunes filles capricieuses dont l'éducation s'est faite un peu trop souvent à l'école buissonnière ; Christian Lambert se pose en blasé, en sceptique — et au fond c'est un croyant, un croyant malheureux, qui, pour ne pas montrer ses souffrances intimes, met un masque devant son âme ; le marguiller Tamponnet, demi paysan, demi-lettré, incarne en sa personne le dévouement que rien n'arrête, que rien n'affaiblit, que rien ne lasse, et qui souvent l'aveugle au point de ne lui faire voir partout que des francs-maçons et des membres de l'Internationale. Tous ces personnages ont été pris sur le vif, et on s'aperçoit qu'ils ont, à leur insu, réellement posé devant le peintre.

8. — Le mot de divorce n'est pas une seule fois prononcé dans le livre de Mme Henry Gréville, *Lucie Rodey*, et pourtant il n'est autre chose qu'une thèse en faveur des idées chères à M. Alexandre Dumas fils et à M. Alfred Naquet. Les intentions de l'auteur se devinent dès les premières pages. Mme Henry Gréville met en présence deux ménages mal assortis. Lucie Béruel, jeune fille sérieuse, constante et aimante, a épousé Max Rodey, jeune homme à la mode, viveur et volage ; Georges Varin, âme profondément honnête, digne et ferme, s'est marié avec Berthe Loiseau, frivole, vicieuse, évaporée, sans cœur. Qu'arrive-t-il ? C'est que Max Rodey trompe cyniquement sa femme avec la femme de Georges Varin. Lucie, froissée dans son honneur et dans ses sentiments, se sépare de son mari ; Georges Varin, par la même raison, se sépare de sa femme. Georges et Lucie sont attirés l'un vers l'autre par les mêmes goûts, des malheurs identiques et mutuelle sympathie ; mais, comme tous les deux sont vertueux, ils s'aiment sans manquer à leurs devoirs, et attendent une issue favorable qui n'arrive pas. L'idée religieuse étant ici totalement absente, il est évident que la souffrance de ces deux âmes, si bien faites pour se comprendre, doit être immense et qu'elles accueilleraient la loi du divorce comme une délivrance. Et cependant, le divorce, même en ce cas, serait la pire des solutions.

9. — Pour s'en convaincre, on n'a qu'à lire le roman si beau et si chrétien de Mme Bourdon, qui trouve, en présence des revendications actuelles de la Révolution, un regain des plus opportuns et une incontestable utilité. Le *Divorce*, de Mme Bourdon, est l'antithèse de *Lucie*

Rodey. La thèse tend à démontrer la nécessité de la dissolubilité du mariage ; l'antithèse expose éloquemment la nécessité du mariage indissoluble. Odile Paulus et Guido Walmeire se sont épousés par amour. La lune de miel est loin d'être une lune rousse, et, dans le commencement, tout marche, comme on dit vulgairement, sur des roulettes. Mais peu à peu, la différence des caractères se dessine, les incompatibilités d'humeur s'accentuent, les froissements réciproques se multiplient, l'orgueil s'en mêle. Ce ne serait rien si le ménage était chrétien ; mais il ne l'est pas. Aussi, la loi belge autorisant le divorce, Odile Paulus et Guido Walmeire s'adressent aux tribunaux pour en bénéficier. Le divorce est légalement prononcé. La dignité d'Odile qui, au fond, aimait profondément son mari, l'empêche de convoler à de secondes noces : il est vrai que celui qui demandait la main de la divorcée était un abominable matérialiste, un affreux solidaire. Guido Walmeire, au contraire, se remarie avec une aventurière allemande, qui le ruine, le déshonore, l'afflige et finalement le mène au tombeau. Trop heureux encore, le pauvre homme, de pouvoir mourir entre les bras de sa première femme qui, revenue à la pratique de la religion, grâce aux bons conseils d'une amie d'enfance, soigne Walmeire dans sa dernière maladie, lui pardonne et adopte son fils — le fils de l'allemande. Mais Odile Paulus a compté sans la barbare loi du divorce : cet ange qu'elle adore, qu'elle élève catholiquement, lui est un jour enlevé par un major berlinois, protestant fanatique, qui vient d'épouser la seconde femme de Guido Walmeire, la mère de l'enfant. Quelles tristes conséquences ! Tout à côté, Mme Bourdon a placé le ménage Sarclaès, ménage sincèrement chrétien : parfois (un ciel constamment pur est contre nature) quelques nuages s'élèvent ; mais cela ne dure pas. La femme est si douce, le mari si raisonnable qu'on finit par se réconcilier dans l'amour des enfants, et tout est dit. Excellent ouvrage, que nous ne saurions trop recommander : outre l'action qui porte en elle-même sa moralité, il renferme de sages, judicieuses et fortifiantes réflexions. Celles-ci entr'autres : « Avec le divorce, dit Mme Bourdon, le mariage perd toute sa majesté ; il n'est plus ce lien sacré, inviolable, qui doit se continuer dans une meilleure vie ; ce n'est qu'un caravansérail, une tente dressée pour quelques heures. L'indissolubilité est la pierre angulaire du mariage. Le divorce en est la négation : il fait passer les enfants de famille en famille, partout étrangers, partout malheureux, pauvres parias, errants loin du foyer domestique qu'un orage a bouleversé. » Il paraît que le sage Solon aurait manqué de sagesse, quand il a dit : « Marie-toi avec celui qui te ressemble, car lorsqu'on ne se ressemble pas, on se heurte. « Mme Bourdon est d'un avis contraire. Deux caractères identiques ne s'entendront jamais bien. Pour faire bon mé-

nage, il est essentiel que les qualités de l'un des deux conjoints tempèrent les défauts de l'autre, que la patience de la femme, par exemple s'oppose comme un bouclier aux vivacités du mari, et que la prudence de l'époux vienne en aide à l'intelligence inexpérimentée de l'épouse. C'est une loi morale, qui, du reste, a pour analogue cette loi physique : les électricités de même nom se repoussent, les électricités de nom contraire s'attirent. — Il n'y a pas cependant que des réflexions austères et graves dans le *Divorce* de Mme Bourdon ; il y a aussi de l'humour, de la fantaisie et quelques belles pages sur la Belgique, cette Italie du Nord. A vol d'oiseau, l'auteur nous promène du port d'Anvers aux Flandres opulentes, des mines du Hainaut aux riantes campagnes du Brabant, du château féodal de Baudoin-Bras-de-Fer aux fabriques d'armes de Liége, des paysages pittoresques de la Sambre aux attrayantes solitudes du Luxembourg prolongement de la Forêt-Noire.

10, 11, 12.— Mme Claire de Chandeneux est infatigable : elle vient de publier, coup sur coup, l'*Automne dune femme*, *Sans cœur* et *Folle?* trois romans qui, malgré certains défauts, ne puisent pas du moins leur originalité dans les descriptions ordurières ni dans les peintures d'un monde ignoré des honnêtes gens. L'*Automne d'une femme* est l'histoire d'une créole, d'une veuve encore jeune, la comtesse Césarine d'Anglejean, dont les salons de Bordeaux saluent l'esprit mordant et la grâce souveraine. La comtesse d'Anglejan sacrifie les plus doux sentiments, les plus impérieux devoirs, au culte d'une jeunesse bruyante. Pour être plus adulée, plus fêtée, plus libre, elle devient mauvaise mère et abandonne son enfant, sa fille Emmeline, aux soins de braves campagnards, les Rovelou, des environs d'Arcachon. Fort heureusement, ces Rovelou se trouvent être d'honnêtes gens et d'excellents chrétiens : ils élèvent Emmeline un peu à la paysanne, mais en même temps, ils développent en elle toutes les qualités du cœur, tous les trésors de l'âme. La mère, cependant, cédant au qu'en dira-t-on, finit par rappeler sa fille auprès d'elle. Ce sont d'abord des scènes de jalousie, de mauvais procédés, d'odieuses récriminations. Mais Emmeline est si bonne, si douce, si respectueuse et si aimante que l'intraitable créole se modifie insensiblement, et qu'elle meurt avec le regret d'avoir méconnu ses devoirs, renié son sang et gaspillé sa vie. Emmeline d'Anglejean épouse Robert de Madiran, le fils d'un ami de feu son père.— *Sans cœur*, est un drame fort mouvementé : Sabine Forster, l'héroïne, a la figure d'un ange et l'âme d'un démon. Autour d'elle se dénoue une erreur judiciaire des plus compliquées, qui captive fortement l'attention. Dans *Folle*, Mme Claire de Chandeneux fait apparaître, avec toute sa laideur morale, une cruelle marâtre qui néglige la fille de son mari au profit de son fils à elle : elle la maltraite, la calomnie et publie partout qu'elle a perdu la raison. Patience ! Devenue veuve, la marâtre man-

que un riche mariage, tandis que la prétendue folle, la pauvre Cendrillon, épouse un jeune ingénieur fort riche et plein d'avenir. Nous négligeons les personnages secondaires du récit — dont les portraits sont tracés avec une certaine vigueur et dans un bon style. *L'Automne d'une femme, Sans cœur* et *Folle?* font honneur à la plume qui a écrit les *Ménages militaires.*

13. — Encore l'éternelle odyssée de l'institutrice, qui se termine par un noble mariage! Hâtons-nous de dire cependant que, dans les *Rêves de Marthe* de Mme Maryan, ce dénouement n'arrive qu'après beaucoup de souffrances, beaucoup d'épreuves, et que si Marthe épouse un gentilhomme, c'est un gentilhomme pauvre. La circonstance est positivement atténuante. Cette Marthe est la fille d'un peintre de talent et d'une femme supérieure. Elevée très-aristocratiquement, dans un des meilleurs couvents de Paris, on lui pardonne ses rêveries, ses tristesses, ses mélancolies, ses antipathies, lorsqu'après la mort de ses parents, elle est obligée de vivre prosaïquement à Saint-Brieuc, chez un de ses oncles — dont la famille est pleine de vertus, mais manque de distinction. Changeons d'ennui, disait dans ses vieux jours le roi Louis XIV. Marthe quitte son oncle et entre comme institutrice chez le comte de Stumberg : elle espère y trouver un peu plus de gaieté, sinon de bonheur. C'est tout le contraire : elle a simplement changé d'ennui, comme le Roi-Soleil; son élève, Florence, lui cause mille contrariétés ; la comtesse, une dunquerkoise de la petite bourgeoisie, que le comte de Stumberg, veuf en premières noces, a uniquement épousé à cause de sa beauté, l'accapare à chaque minute pour lui raconter ses misères conjugales. La pauvre Marthe ressemble à l'inca Montézuma : elle est loin d'être sur un lit de roses. Cependant tout s'éclaircit, tout s'aplanit: la comtesse rentre en grâce auprès du comte de Stumberg; la petite Florence, qui l'avait prise en haine, parce qu'*elle n'était pas de son monde* (voyez-vous cette orgueilleuse de dix ans?) ne peut plus se passer d'elle, et Marthe, l'intitutrice souffre douleur, voit enfin réaliser son rêve : elle épouse Raymond du Vaulquier. Il y a dans ce roman quelques scènes d'intérieur véritablement réussies : ce sont les pages où Mme Maryan décrit la vie modeste, utile et humble, des parents de la comtesse de Stumberg. Le père de la comtesse, bouquiniste à Dunkerque, était un savant. Tous les collectionneurs et tous les gens instruits de la ville le connaissaient : souvent le soir, il se formait autour du comptoir une réunion d'hommes distingués, discutant un point d'histoire douteux, un texte obscur ou une question d'archéologie, et écoutant avec déférence le modeste érudit dont le jugement était aussi droit que sûr. Le bon bouquiniste initiait sa fille à la science et lui enseignait même le latin. La comtesse de Stumberg n'était cependant pas un bas bleu ; mais c'était une

femme savante et une femme d'esprit. Le comte, de son côté, avait reçu une instruction brillante. Peut-être cela ne fut-il pas étranger à leurs brouilles de ménage. C'est une erreur de croire que les hommes considèrent comme essentiel à leur bonheur le besoin d'avoir à leurs côtés une femme très-spirituelle ou très-savante. M. de Bonald l'a dit avec raison : « Un homme et une femme de trop d'esprit font rarement bon ménage. » Mme Maryan a montré la vérité de cet axiome dans le ménage Stumberg. Le ménage Desarbres, au contraire est un ménage modèle : il est vrai que Mme Desarbres a cela de commun avec la Lucrèce des Tarquins et la reine Berthe au grand pied, c'est qu'elle ne croit pas déroger en filant de la laine.

14. — Il n'est pas encore trop tard pour dire un mot des dernières œuvres de Mlle Marie Maréchal, enlevée trop tôt à la littérature catholique. Ces œuvres sont : *Mademoiselle de Charmeilles*, *la Famille Tolozan* et *un Mariage à l'étranger*. La donnée de *Mademoiselle de Charmeilles* est un peu hardie : il s'agit du baron de Hoguendorf, le héros du roman, qui veut bravement se remarier sans être sûr que sa première femme, soit réellement morte. Cela amène des craintes, des anxiétés, des complications que l'auteur débrouille très-finement. A un moment donné, l'indienne Flora dont le pauvre baron se croyait veuf apparaît tout à coup, et voilà les châteaux en Espagne d'Andréa de Charmeilles dispersés comme des ombres fugitives. Il ne lui reste pas d'autre ressource que d'entrer en qualité de dame de compagnie dans la maison de lady Arabelle Douglas, une anglaise excentrique, attachée aux antiques usages. Cette Arabelle a un neveu, lord Douglas de Wadistock, sur qui la beauté de Mlle de Charmeilles a fait une impression profonde : il se propose de lui offrir son cœur et sa main, lorsque le baron de Hoguendorf arrive cette fois, avec un authentique certificat constatant la mort de la terrible indienne, et prie Mademoiselle de Charmeilles de vouloir bien tenir ses promesses. Celle-ci ne demande pas mieux. On pourrait tirer de cet imbroglio une charmante comédie. — *La Famille de Tolozan* et *un Ménage à l'étranger* ne méritent pas les mêmes éloges. Les Tolozan sont de braves provinciaux ruinés qui viennent à Paris chercher fortune et qui, grâce à leur bonne conduite, y trouvent l'aisance. *Le Mariage à l'étranger* nous rappelle une fois de plus les tristes péripéties de la guerre de 1870 et nous fait assister aux persécutions subies par une française Isabelle Dailly, qui, sans dot, a voulu épouser un riche allemand. Dans les deux cas, rien de neuf ni de bien intéressant. Abordons les romans historiques.

15, 16, 17, 18. — Il en est quatre que nous pouvons signaler pour le quart d'heure : *Michel Marion*, par le comte de Saint-Jean (pseudonyme sous lequel se cache une Nantaise qui manie la plume sans embarras);

Margaret la Transplantée, par Mlle Thérèse-Alphonse Karr (la fille du célèbre littérateur, aujourd'hui jardinier à Saint-Raphael et moraliste au *Moniteur universel*); *La fiancée du proscrit*, par César-Pascal, et la *Peste de Marseille*, par Mary-Lafon. — Le premier, *Michel Marion*, est un épisode de la guerre de l'indépendance bretonne. L'action se passe en partie sous la reine Anne. Animé d'un patriotisme local invincible, Michel Marion sacrifie toute sa fortune à sa chère Bretagne. Il arme en guerre ses vaisseaux de commerce, équipe un bataillon à ses frais et vient à Nantes soutenir le siége de cette ville. Le duc de Bretagne meurt après la fatale journée de Saint-Aubin : Anne lui succède et lutte trois ans sans argent, sans allié, presque sans troupes contre le roi de France. On connaît l'issue de cette lutte: Anne de Bretagne épouse Charles VIII et son duché est à jamais réuni à la couronne. Michel Marion, resté breton quand même, meurt fou.— C'est aussi la lutte pour la liberté et l'indépendance qui forme le sujet principal de *Margaret la Transplantée*. Il s'agit des Irlandais luttant contre les fanatiques un partisans de Cromwel; les Irlandais furent vaincus et transplantés d'une région à l'autre de leur île. Parmi les victimes de la guerre se trouve lord Netterville et sa petite-fille Margaret. Rien de plus triste que le récit de leurs malheurs, de leurs pérégrinations et de leurs fatigues. Margaret n'y résisterait pas si elle n'était soutenue par l'amour qu'elle a su inspirer au brave O'More dont elle partage après la mort de son aïeul, les exploits et les dangers, la bonne et la mauvaise fortune. Ce récit, dont les épisodes sont empruntés aux vieilles chroniques irlandaises, respire les plus nobles sentiments, le plus chevaleresque héroïsme. — Il y a aussi des malheureux, des exilés, des vaincus dans la *Fiancée du Proscrit* de M. Pascal; mais l'auteur, un protestant, a sacrifié à ses haines la vérité historique. Nous ne prendrons pas contre lui la défense des Dragonnades ni des excès qui souillèrent la guerre contre les Camisards. Mais si M. Pascal s'imagine nous faire accroire que ceux-ci furent à l'abri de tout reproche, il se trompe. Les noms de Cavalier et de Roland sont encore maudits dans toutes les Cévennes. La partialité de l'auteur de la *Fiancée du Proscrit* est telle que Fénelon lui-même ne trouve pas grâce devant ses anathèmes. S'appuyant sur trois lignes du médisant Saint-Simon, il en fait un fourbe, un hypocrite, un despote. Tous les catholiques du roman sont d'affreux scélérats — sauf un curé, François Bion ; il est vrai que dans la dernière partie du récit, le curé des Martelles a jeté sa soutane aux orties et tonne au Désert contre l'idolâtrie papistique. Les sympathies de M. César Pascal pour ce curé s'expliquent. Le sujet peut se résumer en deux mots : une famille protestante des environs de Nîmes est persécutée pour cause de religion et ses biens sont confisquées au profit d'une certaine marquise de Derford. Le proscrit est

un prédicant nîmois, Fulcran Rey ; sa fiancée a nom Esther de Lisleau. Après la mort de Fulcran Rey, elle s'expatrie en Angleterre. Il y avait là un sujet fécond en péripéties dramatiques, à la condition de ne pas en faire un pamphlet. Un écrivain artiste eut su éviter cet écueil, mais, pour M. César Pascal, les haines de religion ou de parti passent avant l'esthétique. Un romancier qui en est là, quoiqu'il entreprenne, ne s'élèvera jamais au-dessus du médiocre. — Voici, par exemple, M. Mary-Lafon. Sans être sectaire comme M. César Pascal, il a voulu flatter certaines tendances aujourd'hui fort en vogue et dans la *Peste de Marseille*, il s'est appliqué à affubler du manteau de la religion le personnage le plus vicieux et le plus repoussant de son drame. Qu'en résulte-t-il? C'est que, cette faute, si facile à éviter, déprécie absolument une œuvre qui n'est certes pas sans mérites. A quoi bon faire de l'intendant Germain un dévôt? Il a bien assez de vices sans le gratifier encore du vice de l'hypocrisie. C'est un vrai monstre que ce Germain : il vole son maître, escroque, pille, tue. Sa punition est terrible : il ne l'a pas volée. Le Juif Isaac et le forçat Jaffard sont ses dignes acolytes. Mais à côté de ces repoussantes figures, que de braves gens! Le ménétrier Bontemps, Michel le Pastour, Nore, l'enfant trouvée, Sylvine de Saint-Cyr, le chevalier Roze et Georges de Durfort. Celui-ci est vraiment sublime : on accuse son père d'être à la tête de faux monnoyeurs. Le fait est vrai. Pour sauver le marquis de Durfort, Georges se donne comme le coupable, et le parlement de Toulouse le condamne au bagne. Commencé en Languedoc, le roman se dénoue à Marseille, l'année de la terrible peste de 1722. M. Mary-Lafond a consacré quelques belles pages au dévouement de l'immortel Belzunce.

19. — La « Peste de Marseille » (c'est le roman que je veux dire), nous servira de transition pour faire connaître aux lecteurs du *Polybiblion* un marseillais des plus extraordinaires, le capitaine Marius Cougourdan, commandant le trois mâts la *Bonne-Mère*, du vieux port phocéen protégé par Notre-Dame de la Garde. Marius Cougourdan a-t-il réellement existé? Est-ce simplement une création romanesque de son biographe, Mérinos (Eugène Mouton), ? Il y a peut-être, dans les *Voyages et Aventures* de l'original capitaine, un mélange égal de fantaisie et de la réalité; mais ce que je sais bien, c'est que ces « Voyages » et que ces « Aventures » renferment tout-à-la fois du merveilleux et du terrible, du courage et de l'audace, de la gaiété et de la tristesse, de la ruse et de la bonhommie, de la tragédie et de la comédie, de l'élégie et du drame, du rire et des larmes, de la philosophie et de la religion. Marius Cougourdan est un héros souvent, un corsaire parfois, un sacripant à certaines heures, un loup de mer toujours ; mais il est si bon, si naïf, si généreux, il aime tant la Bonne-

Mère, Notre-Dame de la Garde, qu'on lui pardonne aisément ses peccadilles et même ses gros péchés. Qui n'a pas lu les « Aventures » du capitaine Marius Cougourdan, du port de Marseille, ne saurait avoir une idée, même approximative, de ce que le soleil avec tous ses feux, la mer avec toutes ses tempêtes, peuvent faire d'un homme, lorsque cet homme est né rue Pavé-d'Amour au bas de la légendaire Cannebière. Et maintenant qu'importe que Lazare-Marius Cougourdan ait ou non existé ? Don Quichotte non plus n'a pas existé, ni don Juan, ni Faust ; ils n'en vivent pas moins immortels dans la mémoire des peuples.

Mérinos ne s'est pas contenté de nous donner le portrait à l'eau-forte de l'enragé capitaine : il nous le décrit encore tout au long dans le premier chapitre de l'ouvrage et nous le montre allant en pélerinage, le 15 août 1825, au sanctuaire vénéré qui domine Marseille. La colline de Notre-Dame de la Garde n'était pas, comme aujourd'hui, sillonnée en zigzag de routes adoucies et sablonneuses. On y arrivait par un chemin raide, escarpé, caillouteux, à peine accessible aux piétons. Un jour, au Gabon, Cougourdan se vit aux prises avec un énorme orang-outang : il lutta bravement, mais, *in petto*, il promit à la Bonne-Mère, s'il en réchappait, de lui apporter douze cierges de dix livres dans une calèche tirée par six mules blanches. Il en réchappa, et il fit comme il avait promis. Le jour de l'Assomption 1825, Marseille vit ce spectacle inouï : une calèche attelée de six mules blanches et poussée par une dizaine de vigoureux matelots gravit la célèbre colline. Dans la calèche, un homme à figure joviale, bien bâti et bien rablé, vêtu d'un habit de drap bleu à bouton d'or, d'un gilet de satin jaune, d'un pantalon de nankin et d'un énorme chapeau tromblon en castor gris, était majestueusement assis, soutenant de ses larges mains gantées de blanc un cierge allumé, gros comme la cuisse : c'était le capitaine Marius Cougourdan. Que dites-vous de la chose ? Ah! par exemple, n'allez pas croire que, malgré sa piété pour la Bonne-Mère, le capitaine fut un saint Louis de Gonzague ! vous seriez dans l'erreur. Il n'y a qu'à lire ces épisodes de sa vie : *Le Matelot écossais*, *le Cheveu de la femme blonde*, *le Bouquet*, pour se convaincre que Marius Cougourdan a largement payé son tribut aux faiblesses humaines. En lui s'incarne puissamment le type aujourd'hui disparu de cette vieille et forte race d'intrépides capitaines marins dont le « grand baile de Suffren », comme on dit là-bas, et Surcouf en Bretagne furent l'idéal, et qui, tour à tour guerriers et négociants, pirates et patriotes, ont sillonné les mers en y pourchassant l'Anglais, en y semant l'épouvante et en même temps les traits éblouissants de leur esprit endiablé, de leur courage surhumain et de leur gaîté formidable. On dirait un nou-

veau Persée. Cougourdan s'en va sur les océans et les continents ; ici écrasant le terrible kraken, poulpe gigantesque dont les tentacules étreignent d'un bout à l'autre le trois-mâts la *Bonne-Mère* ; là, tremblant devant une mouche, l'infernale mouche noire des tropiques ; ailleurs, abattant des tigres au milieu d'une montagne de cadavres pantelants ; plus loin, domptant les fantômes et se riant des tempêtes. Cela tient de la féerie et de l'épopée — et, au milieu de ces récits palpitants d'intérêt, une perle, un chef-d'œuvre : *Le premier pèlerinage du capitaine...* C'était en 1793 : il était parti pour les mers des Indes en 1789 et n'avait pas le moindre soupçon de ce qui s'était passé en France dans l'intervalle. Sur le grand-mât de la *Bonne-Mère* flottait le drapeau blanc. Quelle n'est pas la stupéfaction de Cougourdan, en approchant de Marseille, de voir que la ville est pavoisée de drapeaux tricolores et même de drapeaux rouges ! Dans sa naïveté, il se figure que les Mecklembourgeois (qui avaient alors un drapeau à trois couleurs) se sont emparés de la Cannebière. Il en est là de ses réflexions, lorsque, dans un canot, arrive le président du Comité du salut public, un vieux birbe, crasseux et mal peigné, qui vient arrêter Cougourdan comme royaliste et conspirateur. Arrêter Cougourdan, ah bien oui ! Le loup de mer en a vu d'autres. Il s'arrange de telle façon qu'il retient le montagnard prisonnier sur la *Bonne-Mère* (avec ordre, s'il bouge, de faire sauter la Sainte-Barbe), descend à terre, épouvante à lui tout seul les représentants du peuple, se moque de la Montagne, reproche à ses compatriotes leur lâcheté, et, le front haut, sans peur, sans crainte, va visiter, comme si de rien n'était, le sanctuaire, hélas ! dévasté de sa Protectrice.

Cougourdan a navigué depuis 1785 jusqu'en 1835. Dans cette période de cinquante ans, il n'a pas passé en tout trois ans sur la terre — de sorte qu'on peut dire qu'il a passé quarante-sept ans entre le ciel et la mer, ce qui doit lui faire pardonner bien des fautes. Un autre motif d'indulgence à invoquer en sa faveur, c'est sa piété envers Notre-Dame de la Garde. « Cette piété, dit Mérinos, était absolument aveugle ; et c'est par là qu'elle peut donner une idée de ce que, sous les nombreuses avaries dont la fortune de mer l'avait criblée, valait au fond l'âme du capitaine. Là, comme dans une Sainte-Barbe à l'abri des tempêtes de la vie et des griffes de ce b... de Satan ainsi qu'il l'appelait dans ses angoisses de conscience, Marius avait un sanctuaire où, toute radieuse de puissance et de beauté, resplendissait l'image de cette créature céleste qui remplaçait pour lui la mère, la sœur, l'épouse dont il n'avait jamais connu la douce affection. Dans le danger comme dans la prospérité, il croyait la voir étendre ses bras sur lui et lui sourire du haut des cieux ; lorsqu'il avait commis quelque péché d'une énormité particulière, il tremblait et lui demandait pardon, de

sorte qu'on peut dire en vérité que devant celle qu'il appelait « la bonne mère » il est resté petit enfant jusqu'à son dernier jour ». Pauvre Cougourdan ! il valait mieux que sa conduite.

2° — On nous pardonnera d'avoir un peu longuement analysé les *Voyages de Marius Cougourdan*. C'est que le livre en vaut réellement la peine. Il tient d'Homère, de l'Arioste, de Swift, de Sterne, d'Hoffmann et d'Edgar Poë. Le capitaine raconte, dans le langage pittoresque des Marseillais, avec une énergie singulière de relief et de couleur ; mais il a eu pour sténographe un maître écrivain. Les *Voyages de Marius Cougourdan* peuvent être rangés parmi les romans d'aventures. Il faut placer dans la même catégorie la *Première aventure de Corentin Quimper*, de Paul Féval. Ce Corentin est un breton bretonnant de Saint-Malo qui travaille d'abord dans l'épicerie, qui se faufile sournoisement dans un vaisseau prêt à lever l'ancre et qui, sans aller bien loin, se voit le jouet des événements les plus incroyables. Etes-vous triste ? Avez-vous le spleen ? L'abominable politique vous a-t-elle rendu maussade ? Lisez *Corentin Quimper* ; si votre rate n'est pas désopilée, il faut y prendre garde, vous êtes sérieusement malade. *Corentin Quimper* est un éclat de rire de la première à la dernière ligne.

21, 22. — *Les Secrets de l'Océan* et *le capitaine Ferragus*, de M. A. de Lamothe; *les Dix millions de l'Opossum rouge*, de M. Louis Boussenard ; *les Cinq cents millions de la Begum*, de M. Jules Verne, et *les Aventures surprenantes d'Isidore Brunet*, de M. Eugène Tadlam, sont des romans scientifiques. M. Jules Verne, ici nommé, a mis ce genre à la mode. Sur les traces du maître a voulu marcher, avec un esprit meilleur puisqu'il est religieux, M. de Lamothe, et il y a réussi. Nous avons déjà montré combien sont intéressants et instructifs *le Secret du pôle* et le *Cap aux ours* du vaillant collaborateur de l'*Ouvrier*. *Les Secrets de l'Océan* et *le capitaine Ferragus*, présentent le même attrait et la même utilité. On y apprend une foule de notions sur les phénomènes océaniques, sur les animaux et les végétaux que la mer recèle, sur les cyclones, les tempêtes, la profondeur des eaux, les poissons volants, les éponges, les perles, que sais-je encore? — M. Louis Boussenard, de son côté, dans les *Dix millions de l'Opossum rouge* nous fait traverser l'Australie à la suite de ses héros ; ils marchent à la découverte d'un territoire qui s'étend entre le 135e et le 137e degré de longitude Est, et du 19e au 21e de latitude Sud. Le but de ce long et difficile voyage est la recherche d'un trésor de dix millions confiés par le père des voyageurs à un ancien convict écossais qui a reçu des sauvages australiens ce sobriquet de l'*Opossum rouge*, à cause de son énorme barbe rousse. A cette heure, des Français, reniés par les politiciens de France, prennent aussi possession d'une de ces îles loin-

taines : nous voulons parler des colons du *Chandernagor*, de ceux qui ont eu foi dans l'entreprise du marquis de Rays; mais ce n'est pas uniquement pour de l'or qu'ils vont débarquer au Cap-Breton : c'est pour y fonder une nouvelle France, très indépendante et très chrétienne.

23, 24.— Il y a deux ans, le *Tour du Monde* a publié, de M. Rousselet, un remarquable récit de voyage dans les Indes. Il y était question de l'immense trésor d'une « bégum. » C'est le nom donné dans l'Indoustan à l'épouse favorite d'un rajah, quelque chose comme une sultane Validé en Turquie. M. Jules Verne est parti de cette donnée pour établir les principaux épisodes de son roman : *Les cinq cents millions de la Bégum*. Le roman sert de prétexte à une foule de digressions sur les mœurs des Indiens, la flore, la faune et les curiosités naturelles de l'Indoustan. A la suite se trouve une Nouvelle : *Les Révoltés de la Bounty*, dont l'action se passe en Amérique. Ici le positif domine, l'utilitarisme fait loi. — C'est tout le contraire dans les *Aventures surprenantes d'Isidore Brunet*, de M. Tnadlam (lisez : Maldant, un ingénieur distingué). Modeste employé au ministère des finances, honnête, probe, naïf, confiant, Isidore Brunet a épousé une femme qui est le vice incarné, la scélératesse même. Elle fuit à l'étranger avec son complice, un comptable qui vole les fonds dont il a la garde et qui s'arrange de façon à faire tomber tous les soupçons sur le pauvre Isidore. Il est emprisonné et serait perdu, sans une providence mystérieuse, qui le protège et veille sur lui : c'est le père Mathéus, un vieux savant, alchimiste, spagyriste, magnétiseur, initié à tous les secrets des sciences kabbalistiques. Une fois libre, Isidore Brunet est recueilli par le père Mathéus, qui l'initie à ses arcanes, lui enseigne le pourquoi des choses, le fait voyager en esprit dans les astres et — ce qui ne gâte rien — lui lègue la plus grande partie de sa fortune. Voilà le cadre. Ce cadre embrasse des éléments divers : Séances de magnétisme, cas de somnambulisme naturel, vie des plantes constitution de la terre, astronomie, aviation, physiologie, langue universelle, théogonie, animisme. Nous en passons : la nomenclature serait trop longue. Certaines théories de l'auteur sont sujettes à caution : il mêle çà et là les données de la science aux imaginations de Fourier et de Jean Reynaud. Mais, dans l'ensemble de l'ouvrage, il se montre franchement spiritualiste et réfute énergiquement les définitions matérialistes que MM. Ch. Robin et Littré introduisirent, il y a quelques années, dans le célèbre *Dictionnaire de médecine*, de Nysten. Nous retiendrons de M. Tnadlam les deux axiomes qui suivent : « Le matérialisme, s'affublant du manteau de la science, est le plus grand ennemi du genre humain ; c'est un cancer moral qui ronge, sans répit, tout ce qu'il y a d'instinctivement bon et d'élevé dans notre nature. »

Et ailleurs : « Pour vivre heureux ici bas, le point essentiel est de savoir placer les jouissances de l'esprit qui sont toujours grandes et pures au-dessus de celles du corps qui ne nous donnent presque constamment que mécompte, dégoût ou lassitude. » Comme c'est vrai !

25, 26. — Terminons en signalant deux recueils de *Nouvelles : Le Bouquet de Lin*, de M. V. Vattier; *Contes et histoires*, par Rémy d'Alta-Roca (pseudonyme d'une femme de bon esprit et de bon sens qui a pris la plume pour donner sous le voile de l'apologue, quelques excellents conseils à ses petits enfants.) *Le Bouquet de Lin*, histoire de deux amoureux bretons, et qui sert de titre au recueil de M. Vattier, contient sept autres Nouvelles destinées à la jeunesse, qui sont : *L'Éventail d'ivoire*, *l'Anneau de la duchesse Anne*, *le Rêve de Nataly*, *le Souvenir de Jennie*, *les Aventures d'un chardonneret*, *les Van-Eyck*, *Elisabeth Gros-chien-noir*. Narrations bien conduites, style élégant, sentiments élevés, forment les qualités principales de ce gracieux volume. Il n'y a pas de choix à faire dans les *Contes et histoires* de Rémy d'Alta-Roca. Il faut tout lire, car tout est charmant, attrayant, exquis. Voici les titres de ces contes : *Les aventures d'un petit cheval*, *Pierre Desgranges*, *Jean-Marie et sa petite sœur Jeannette*, *Le Trésor perdu*, *Réséda*, *Charité*, *La Maison de l'étang des Joncs*, *Le Jardin d'Alice*, *La Poule qui va plaider*. Tous contiennent une leçon morale (vertu à pratiquer, défaut à éviter), donnée à la bonne franquette et parfaitement applicable à l'enfance. *Le Jardin d'Alice*, par exemple ! N'est-ce pas de la morale en action que l'exemple de cette orpheline devenant, par goût, par amour du travail, par un vrai sentiment de la nature, un génie en horticulture et la providence des braves femmes qui l'ont recueillie dans son abandon ? — Aimez-vous les apologues ? Lisez *La Poule qui va plaider* et les *Aventures d'un petit cheval*. Quant à *Réséda*, c'est un ravissant conte de fées que Charles Perrault eut signé avec plaisir et qui inspirerait au crayon de Gustave Doré les fantaisies les plus éblouissantes. FIRMIN BOISSIN.

THÉOLOGIE

De la théologie scolastique, par le P. H. RAMIÈRE, professeur de théologie à la Faculté catholique de Toulouse. 2e *édition*. Toulouse, Sistac et Boubée ; Paris, Lecoffre, 1880, in-8° de IX-100 p.

Voilà plus de vingt ans que le R. P. Ramière publiait pour la première fois son mémoire sur la *Théologie scolastique* dans les *Études religieuses* des PP. Daniel et Gagarin. Une apologie ou un éloge aussi absolu de la scolastique était alors une nouveauté ; le recueil

même qui lui ouvrait ses pages ne paraissait pas toujours y adhérer sans réserve, et une polémique survint du dehors, où l'auteur fut traité de sensualiste. L'appui lui vint d'abord de Rome, où le mouvement néoscolastique, favorisé surtout par la *Civiltà cattolica*, ne tarda pas à obtenir les plus authentiques encouragements de l'autorité suprême ; il lui vint aussi, nous nous en souvenons, du zèle d'une science laïque, contestable à quelques égards, mais profondément dévouée à la doctrine catholique : le docteur Tessier inséra tout entier l'essai du P. Ramière dans son *Art médical*. Aujourd'hui la thèse de l'éminent jésuite n'est plus contestée nulle part, dans l'enseignement théologique. Ce n'était pas une raison d'abandonner à l'oubli un plaidoyer qui garde une vraie utilité, malgré le changement des circonstances. Il s'agissait alors de convertir certains esprits : il s'agit aujourd'hui de les édifier, de les éclairer, de les affermir. Cette nouvelle édition, dédiée « au docteur angélique saint Thomas, modèle et patron des théologiens, et protecteur spécial de l'Université de Toulouse, » a d'ailleurs sa raison d'être dans les fonctions actuelles du savant et pieux auteur. « Appelé à l'insigne honneur d'occuper une chaire de théologie dans l'université de saint Thomas, il a voulu, — dit-il lui-même, — en rééditant ces pages, donner à ses élèves un aperçu général du caractère de son enseignement, mêler son humble voix au concert par lequel le monde catholique fait écho à la voix du vicaire de Jésus-Christ, et offrir au docteur angélique l'hommage d'un dévouement dont la constance garantit la sincérité. » Il faut recommander ce petit livre à tous les esprits qui s'appliquent aux études de théologie et de philosophie chrétienne. C'est un discours apologétique, je l'ai dit : on y verra développés, avec une solidité et une clarté parfaites, d'abord le but, l'objet et la méthode de la théologie scolastique, puis sa portée scientifique et religieuse, enfin les réponses qu'elle oppose aux reproches injustes ou exagérés qu'on lui adresse. On pourra désirer autre chose : pour notre part, nous aurions voulu des notions plus précises sur la formation de la scolastique avant saint Thomas, sur la diversité de ses écoles, sur sa décadence, etc. Mais évidemment le P. Ramière n'a pas voulu nous donner un mémoire historique sur ce beau et intéressant sujet, et nous n'avons pas le droit de lui en faire un reproche ; car ce qu'il nous offre est excellent et d'une incontestable utilité.

Léonce Couture.

Die eucharistische Wandlung *und die Epiklese der Griechischen und orientalischen Liturgieen.* (*La conversion eucharistique et l'Epiklesis dans les liturgies grecques et orientales*), par le Dr Joseph-Théodore Franz, directeur au séminaire de Wurtzbourg, 2e édition, approuvée par l'évêque de Wurtzbourg. Wurtzbourg, ***, 1880, 1 vol. in-8° de vi-93 et vi-203 p.

Les liturgies grecques et orientales contiennent une invocation au Saint-Esprit, que l'on désigne habituellement, pour plus de brièveté, sous le nom d'Epiklesis. Cette invocation n'est pas conçue dans les mêmes termes dans les diverses liturgies, mais dans toutes elle contient deux parties essentielles. Dans la première, le célébrant demande au Saint-Esprit de descendre sur l'autel pour changer le pain et le vin au corps et au sang de Jésus-Christ ; dans la seconde, il s'adresse au Saint-Esprit comme au dispensateur de la grâce. En outre, cette invocation, dans toutes les liturgies, ne précède pas la consécration, mais la suit. Il en résulte que le célébrant semble considérer la consécration comme non avenue. Aussi, dans l'opinion qui a fini par prévaloir chez les Grecs et les Russes schismatiques, la consécration n'a pas lieu en vertu des paroles de Notre-Seigneur : *ceci est mon corps ; ceci est mon sang*, ni au moment où le prêtre les prononce, mais au moment de l'Epiklesis. Ils supposent qu'en vertu de cette invocation, le Saint-Esprit descend sur l'autel et opère la consécration. C'est, on le voit, une erreur des plus graves et qui doit avoir les conséquences les plus importantes.

Mais, laissant de côté les schismatiques, la question a un grand intérêt pour les catholiques eux-mêmes, car ces liturgies sont d'origine catholique et l'Epiklesis présente une difficulté qu'il n'est pas permis de laisser de côté. Aussi elle a été l'objet d'études et de recherches multipliées de la part des théologiens catholiques, qui ont proposé un grand nombre de solutions plus ou moins satisfaisantes. Le docteur Franz est le dernier en date, et nous voudrions faire connaître le très-remarquable volume qu'il a consacré à l'Epiklesis.

Le grand mérite du Dr Franz est d'avoir compris que le point important était de mettre hors de toute contestation cette vérité, que la consécration s'opère en vertu des paroles de l'institution et au moment où ces paroles sont prononcées par le célébrant. Cette thèse, une fois solidement établie, on peut résoudre plus ou moins bien la difficulté tirée de l'Epiklesis, sans que la doctrine fondamentale en soit ébranlée.

Dans la première partie, l'auteur s'attache uniquement à prouver que Notre-Seigneur, dans la dernière cène, a consacré le pain et le vin par ces paroles : ceci est mon corps ; ceci est mon sang. Il passe en revue toutes les objections et toutes les difficultés qu'on peut faire et les résout d'une manière très-satisfaisante.

Dans la seconde partie, il démontre que le prêtre, à la messe, opère la consécration par les paroles mêmes dont Notre-Seigneur s'est servi lors de l'institution de l'Eucharistie. Cette thèse est étudiée sous toutes ses faces et mise dans tout son jour. La démonstration est aussi solide que complète. Lorsque la conviction est formée sur ce point, la question de l'Epiklesis n'a plus qu'un intérêt secondaire. En supposant même que la solution donnée laisse à désirer, cela n'a pas grande importance.

C'était certainement la meilleure marche à suivre. Disons maintenant quelques mots de la solution proposée par le Dr Franz.

Il observe d'abord que les trois personnes de la sainte Trinité participent au mystère de l'Eucharistie, comme au mystère de l'Incarnation, comme à toutes les actions de la divinité *ad extra*, pour employer le terme de l'école. Il fait remarquer que les Pères de l'Eglise les plus anciens et les plus autorisés aiment à rapprocher la pensée de Jésus dans la crèche de la pensée de Jésus caché sous les voiles eucharistiques. Or, si l'ange a pu dire à Marie, dans le mystère de l'Incarnation, le Saint-Esprit descendra sur vous, de même les saints Pères aiment à faire intervenir le Saint-Esprit dans la consécration. Dans la liturgie qui porte le nom de saint Jean Chrysostôme, le célébrant, avant de porter le pain et le vin de la crédence sur l'autel pour y être consacrés, se recommande aux prières du diacre, qui lui répond : le Saint-Esprit descendra sur toi et la vertu du Très-Haut te couvrira.

Quand on songe que c'est au Saint-Esprit qu'est spécialement attribuée la dispensation de la grâce, et que la sainte Eucharistie est le centre et le foyer d'où découlent toutes les grâces, on se rend bien compte du sentiment qui a réuni en présence de l'Eucharistie la pensée du Saint-Esprit dispensateur de la grâce de la pensée du Saint-Esprit opérant la consécration. Il n'y a rien dans tout cela qui contredise en quoi que ce soit la doctrine en vertu de laquelle la consécration est opérée par les paroles de l'institution.

Mais, dira-t-on, pourquoi l'Epiklesis est-elle placée après la consécration ? L'Eglise parle à l'Eternel pour qui le passé et l'avenir sont également présents ; mais elle est elle-même soumise aux conditions du temps; elle ne peut pas dire tout à la fois, et pour montrer les divers côtés du mystère de l'Eucharistie, elle doit les développer successivement. L'invocation au Saint-Esprit, contenue dans l'Epiklesis, se rapporte au moment de la consécration, quoique le prêtre n'en fasse mention que plus tard. Elle ne pouvait trouver place au moment de la consécration ; dès lors, il importe peu qu'elle soit placée avant ou après. Le Dr Franz observe que, dans plusieurs circonstances, l'Eglise parle au présent de ce qui est passé. Ainsi, le pontifical romain met dans la bouche de l'évêque, après qu'il a administré le sacrement de

Confirmation, une invocation par laquelle il supplie le Saint-Esprit de descendre sur ceux qu'il vient de confirmer. Cette prière se rapporte au sacrement déjà conféré.

Le jugement particulier suit immédiatement la mort, et le sort du trépassé est aussitôt fixé pour l'éternité. Cependant, le jour des obsèques, l'Eglise prie pour que cette âme ne tombe pas entre les mains de l'ennemi et qu'elle n'encoure pas les peines de l'enfer. Ici encore la prière, faite au présent, a en vue le passé.

Le Dr Franz cite d'autres exemples sur lesquels nous n'insistons pas. Notre but est uniquement d'appeler l'attention des théologiens sur ce savant ouvrage qui est en même temps la réfutation de celui que le Dr Hoppe, de Braunsberg, a publié sur la même question, il y a seize ans. (*Epiklesis*, Schaffouse, Hurter, 1864.)

Mais nous ne terminerons pas sans remarquer de quelle façon le Dr Franz parle du Dr Hoppe. Il est impossible d'imaginer un langage plus charitable, plus respectueux, empreint d'une plus grande délicatesse. Il est à souhaiter que toutes les discussions théologiques soient faites sur ce modèle. G.

Aux jeunes gens. *Conseils du R. P. Olivaint*, recueillis par le P. Ch. Clair, de la Compagnie de Jésus. Paris, Palmé, 1880, in-18 jésus de xxiv-414 p. — Prix : 3 fr.

Un nombre incalculable de calomniateurs, dont *un* eut du génie, se sont acharnés, à grands renforts de textes falsifiés ou tronqués, à démontrer que les jésuites ont enseigné de tout temps une morale corruptrice. Il serait long, mais facile de répondre à ces ennuyeux pamphlets : cependant les jésuites ou leurs amis ont eu la patience de le faire quelques fois. Mais la plupart du temps, ils se sont bornés à montrer les saints ou les docteurs sortis de leurs rangs : il est certain, en effet, que la morale qu'ont mis en pratique saint Louis de Gonzague et saint Stanislas Kostka, qu'ont prêchée Bourdaloue et Ravignan, passera difficilement aux yeux des hommes de bon sens pour une morale relâchée, et si ceux qui l'attaquent étaient un beau jour condamnés à y conformer leur vie, ils ne seraient probablement plus tentés de la trouver trop facile.

Quoi qu'il en soit, c'est surtout par leurs exemples et par leurs enseignements que les jésuites ont répondu à leurs insulteurs : les *Conseils aux jeunes gens* apportent à cette apologie, déjà quatre fois séculaire, l'appoint d'un argument auquel ne saurait résister aucun homme de bonne foi. Nous ne sommes plus en face ici d'un théologien discutant des subtilités d'école ou sondant pour les guérir des plaies morales auxquelles les médecins des âmes devraient seuls toucher : non ! un jésuite, de notre siècle, sorti de l'Ecole Normale, ouvert à

toutes les grandes choses, dévoué à la religion et à la patrie, désireux de servir leur cause sainte, apôtre en attendant d'être martyr, réunit des jeunes gens autour de lui, leur parle, leur signale les dangers qui les attendent dans la vie où ils viennent d'entrer, leur montre la route du devoir, et leur enseigne comment on devient des hommes de caractère sur lesquels la France et l'Eglise puissent toujours compter. Il serait difficile, même au falsificateur le plus effronté, de trouver des traces de morale relachée dans ces pages vigoureuses où ne sont épargnées aucune des fausses maximes dont s'autorisent tant de lâchetés et tant de faiblesses. Le P. Olivaint est un puissant tacticien qui poursuit l'ennemi, de poste en poste, jusqu'à ce qu'il le force à demander grâce et à s'avouer vaincu.

Malheureusement ce livre ne nous révèle que ses plans de bataille, et le général n'est plus là. Cependant les courtes instructions qu'il nous a laissées gagneront encore bien des victoires. Lisons-les, relisons-les, méditons-les surtout ; il y a dans ces pages, qui sont comme le testament d'un martyr, une énergie toute virile dont la saine influence nous rendra plus vigoureux et plus forts. Ce livre devrait être le manuel et le *vade-mecum* de toute la jeunesse chrétienne : il mériterait aussi d'attirer l'attention de ceux qui rêvent d'améliorer notre système d'éducation et d'enseignement, et je suis sûr que la France serait toujours fière des hommes qui se seraient formés à ses leçons.

P. Talon.

JURISPRUDENCE

Les Constitutions de la France, *avec un commentaire*, par M. Faustin-Adolphe Hélie, juge au tribunal civil de la Seine. 4e et dernier fascicule, p. 985 à 1468. Paris, Marescq aîné, 1880. in-8°. — Prix : 18 fr.

Cet ouvrage, nous l'avons déjà dit, ne contient pas seulement les constitutions, nombreuses hélas ! que la France s'est donnée, il renferme aussi les principales lois relatives au culte, à la magistrature, aux élections, à la presse, aux associations et réunions, à l'administration départementale et communale. Ce fascicule commence à la Révolution de 1830 ; la dernière loi est celle du 30 novembre 1875, sur l'élection des députés. Il y a une table générale des matières par ordre alphabétique ; j'aurais voulu trouver également la table de toutes les lois insérées dans le corps de l'ouvrage. L'auteur donne d'abord le texte complet de la loi et ensuite un commentaire. Si on le considère au point de vue juridique, ce commentaire contient des informations toujours précieuses : l'auteur y résume la loi et l'explique avec précision. Si on le considère au point de vue historique, je dirai que dans le récit qui relie toutes ces lois et forme pour ainsi

dire un résumé historique de notre histoire contemporaine, les faits sont bien groupés, présentés avec netteté, mais que les appréciations de ces faits, tantôt justes, tantôt défectueuses, sont souvent aussi complètement fausses, à mon avis du moins. L'auteur écrit que « la politique extérieure de la Restauration avait été anti-nationale » alors que le caractère national de la politique de la Restauration nous semble au contraire incontestable ; l'auteur veut bien du moins trouver cette politique « fière et loyale. » Le gouvernement de 1830 siégea-t-il pendant dix-huit ans « au milieu des humiliations et des outrages » dans le concert des « puissances aristocratiques qui opprimaient l'Europe ? » L'auteur n'est-il pas bien sévère en appelant M. Guizot un « esprit lourd et obscur » ? Si la République, en 1848, « fut proclamée sans droit, » M. Hélie nous dit que «le coup d'Etat du 2 décembre fut juste et légitime comme celui du 18 brumaire, » « légitime et sans reproche. » L'auteur fait à diverses reprises le plus long éloge de « Napoléon III qui régna pour la justice et pour le bien du peuple français et du genre humain et pour l'honneur de la France. » Plusieurs pourraient y contredire et l'auteur leur fournirait lui-même ses propres paroles pour donner un démenti à ce jugement. Ne dit-il pas quelque part, et avec grande raison, que « les affaires publiques furent moins bien conduites que la France l'avait espéré » ? N'est-ce pas en effet l'empereur qui a voulu et signé les traités de commerce de 1860 ? Or selon l'auteur « le libre échange est funeste à la famille, à la société, il relâche la nationalité, augmentant les vices de la démocratie et contredisant le christianisme ; » il « entraîne les mœurs dans une voie contraire à la monarchie et aux traditions nationales ; » que deviennent donc alors les éloges sur la justice, le bien, l'honneur du peuple français et du genre humain ? L'expédition du Mexique fut « malheureuse et injuste. » Le dénouement de la guerre entre l'Autriche et la Prusse en 1866 « nous enlève la prépondérance dont nous jouissions » et l'auteur parle alors de « l'humiliation de la patrie ; » or ne vient-il pas de nous prouver que dans cette guerre l'empereur « avait protégé et favorisé la Prusse ? » Ce n'est pas que l'auteur soit opposé à l'unité de l'Allemagne, loin de là « l'unité de l'Allemagne que la Prusse recherchait avec son propre agrandissement était, nous dit-il, conforme à la justice et aux principes de 1789. » (On ne s'attendait guère à voir 89 en cette affaire) ; et il s'élève contre le discours où M. Thiers soutint « la politique immorale qui aurait mis obstable à l'unité nationale des Allemands. » Je rencontre ensuite ces phrases que « la France, par les fautes de son gouvernement et par ses propres fautes, était tombée dans le désordre politique et social ; » je lis que « le désordre social était plus grave que le désordre politique, » que « nous trouvions dans les fautes de

notre gouvernement la jouissance de nos mauvaises passions ; » plu loin je vois que « dans la capitale une erreur prodigieuse (dans le système des travaux publics) faisait déborder tous les maux, » et alors je me demande comment ces appréciations concordent avec les éloges sans bornes donnés d'abord au gouvernement impérial. J'a encore une réserve importante à faire. L'auteur admet très bien que le pouvoir temporel soit nécessaire à l'indépendance du pouvoir spirituel, mais il est très disposé à limiter l'étendue de ce pouvoir temporel aux limites restreintes que Napoléon III lui assignait. Ceci est encore peu de chose, mais les appréciations sur Pie IX sont-elles justes? On s'affligera de l'entendre appeler « un esprit étroit et fanatique, despote sans frein, entêté dans les opinions les plus ultramontaines, etc... » qui « faussait (*sic*) la constitution de l'Eglise, faisait des catholiques une secte etc... » et dont « le long pontificat fut un des plus funestes à l'Eglise. » M. Hélie déclare qu'il a écrit son livre « par amour de Dieu et de la justice et par zèle pour sa patrie » qu'il n'y a pas « tracé ou omis un mot, ni pour injurier, ni pour plaire. » M. Hélie est de bonne foi, je n'en doute pas, mais qu'il reste jurisconsulte et analyste, nous louerons alors son exactitude et sa science, car s'il veut apprécier les faits et juger la politique, il nous paraît que ses arrêts ne sont pas ceux de l'histoire et de la vérité.

H. DE L'E.

SCIENCES

Solis intelligentiæ lumen indeficiens seu immediatum Dei ut entis summi internum magisterium, per F. JUVENALEM ANNANIENSEM, ord. capucc., quondam th. lec. *Editio altera* cui præfationem adjecit Jul. FABRE D'ENVIEU, prof. Sorb. Parisiis, E. Thorin, 1878, in-8° de XXXIX-371 p. — Prix : 5 fr.

Un capucin du Tyrol, auteur de plusieurs ouvrages oubliés mais qui eurent en leur temps, à la fin du XVIIe siècle, une réputation légitime, devient aujourd'hui, par un retour singulier des choses d'ici-bas, l'avocat inattendu d'une école regardée généralement comme battue sur le terrain de l'orthodoxie. Nous n'entrerons pas sur le terrain de cette polémique, trop délicate pour notre tâche de simple analyste, et d'ailleurs trop envenimée par des passions naturellement surexcitées dans une longue lutte. Le livre que M. l'abbé Fabre d'Envieu réédite, comme un appui pour la doctrine qu'il a défendue dans son *Cours de philosophie* et dans deux brochures qu'il rappelle et que nous aimerions mieux lui voir oublier, est théologique autant et plus que philosophique ; il mérite toute l'attention des esprits sérieux. Il portait dans l'édition originale (Aug. Vendelic., 1686, in-4°) ce

titre un peu prolixe : *Solis intelligentiæ, cui non succedit nox, lumen indeficiens et inextinguibile, illuminans omnem hominem venientem in hunc mundum, seu immediatum Christi crucifixi internum magisterium, quo Veritas immutabilis omnes intus docet sine strepitu verborum, per sanam doctrinam, a Veritate auditum non avertentem.* L'éditeur actuel nous raconte avec une émotion sincère combien il fut heureux, en 1847, de rencontrer ce livre à Inspruck et d'y goûter ce platonisme chrétien et ce parfum de piété qui recommandent les belles pages de notre Malebranche ; rien ne démontre, d'ailleurs, que les récits de l'illustre oratorien aient été connus du P. Juvénal. Celui-ci est un vrai scolastique, peu soucieux de l'élégance du style, et nullement hostile à la tradition philosophique de l'École. Ses thèses les plus platoniciennes sont appuyées sur les doctrines du moyen-âge, en même temps que sur les livres saints et les Pères de l'Église ; et si saint Bonaventure semble avoir ses préférences, saint Thomas d'Aquin est invoqué souvent avec le même respect. Il admet l'*intellect agent* et lui attribue la même fonction que le torrent des scolastiques : rendre les choses intelligibles ; mais il ajoute à son action, en s'appuyant sur le docteur angélique, l'illumination immédiate de Dieu. Il nous semble que le trait caractéristique de sa doctrine consiste simplement à dire que la *lumière objective*, qui concourt à tout acte intellectuel et en fait la certitude, est, au fond et *realiter*, Dieu lui-même. Mais l'auteur maintient en même temps que nous ne voyons pas l'essence divine et que nous n'arrivons à la connaissance de Dieu que par voie d'abstraction. Au reste, la hardiesse de son langage dans ces difficiles matières lui avait donné quelques scrupules, et c'est pourquoi il revient sur beaucoup de ses expressions, pour les bien expliquer, dans un appendice important (p. 342-352 ; voir surtout p. 343-5.) Nous remercions M. l'abbé Fabre d'avoir reproduit ce morceau et bien d'autres passages également décisifs dans son édition *diminuée* ; mais nous regrettons l'absence de certains articles, dont il nous donne loyalement les titres ; par exemple, dans le chap. IX, nous aurions bien voulu voir le P. Juvénal répondre à ces objections : avec le magistère immédiat de Dieu, il n'est plus besoin d'intellect agent ni d'espèces intelligibles. Il nous semble que les ontologistes s'en passent en effet, mais le savant capucin n'est pas évidemment tout à fait de leur école. Le nouvel éditeur a d'ailleurs agi en toute loyauté et ses suppressions n'ont eu que deux motifs : « *Ne scilicet in nimiam volumen istud molem excresceret et ut emptorum crumenæ parceretur.* » Il n'a rien changé ; il n'a pas même ajouté une seule annotation. C'est ce qu'il déclare dans une longue et intéressante préface, que nous ne devons pas discuter ici. Nous regrettons que M. l'abbé Fabre y maintienne l'ontologisme comme la seule philosophie oppo-

sée au sensualisme, ce qui donne une singulière idée de la doctrine philosophique presque unanimement acceptée aujourd'hui dans les écoles catholiques. Il est vrai qu'il appelle parfois *ontologisme* tel ou tel système qui nie la vision naturelle de l'essence divine, par exemple celui de l'opuscule de saint Bonaventure, publié par le R. P. Fidèle de Fanna. Mais il paraît admettre toujours, quant à lui, cette vision, et il confond très injustement l'intellectualisme scolastique avec le sensualisme le plus décrié, le plus impuissant à démontrer l'existence de Dieu. Léonce COUTURE.

La Science contemporaine et le dogme de la Création *ou la grande méprise du* XIXe *siècle, à propos du Vitalisme chimique, du Darwinisme et du Préadamisme,* par l'abbé Eug. PESNELLE, Dr en théologie, prof. à la Fac. de Bordeaux. Leçons prononcées pendant l'exercice 1878-1879. Paris, Didier, 1879; gr. in-8° de 480 p. — Prix : 8 fr. 50.

Contestacion a la Historia del conflicto entre la Religion y la Ciencia de Juan G. Draper, por el O. Fr. Tomas CAMARA, prof. del col. de Agustinos Filipinos de Valladolid. Valladolid, Gaviria y Zapatero, 1879, gr. in-8° de xx-579 p.

Raison de ma foi religieuse, par M. l'abbé E. BARTHE, chan. hon. de Rodez. Paris, V. Sarlit, 1880, in-12 de xx-472 p. — Prix : 4 fr.

On sait qu'une prétendue science contemporaine fort en crédit repousse toute explication religieuse ou spiritualiste du mystère de notre origine, et prétend rendre raison de l'homme et du monde par les seules forces de la matière. C'est, par conséquent une nécessité de l'apologétique, en même temps qu'elle expose et défend la vérité traditionnelle, de combattre les prétentions d'une science hostile et de la poursuivre dans tous les détails de ses systèmes. Peu d'hommes se sont mieux acquittés de cette tâche difficile que le savant professeur de dogme de la Faculté de théologie de Bordeaux, M. l'abbé E. Pesnelle, dans son cours de l'exercice scolaire 1878-79. Nous ne saurions trop le féliciter d'avoir su, pour le bien de tous, non seulement réunir les matériaux considérables de son enseignement, les disposer avec ordre, les soumettre à une critique à la fois large et rigoureuse, donner à son exposition et à ses discussions une forme vive et pleine d'intérêt, mais encore écrire et publier ces leçons, qui méritent d'obtenir du grand public le même accueil sympathique que l'auditoire de M. Pesnelle accorde à sa parole. Ces vingt-cinq leçons forment un ensemble très harmonieux, très étendu et très solide. Peut-être l'unité, si nécessaire à toute œuvre littéraire, y est-elle un peu systématiquement exagérée. Le savant professeur regarde le vitalisme chimique comme l'erreur centrale et universelle de la fausse science de ce temps; dès lors, le transformisme et le préadamisme (c'est le nom sous lequel il réunit tous les systèmes de

chronologie géologique et préhistorique hostiles à la Bible) ne seraient que des hypothèses invoquées à l'appui de cette vaine explication de l'origine de la vie et de l'âme par de simples combinaisons moléculaires. Il y a peut-être des transformistes qui ne sont pas matérialistes; il y a certainement des *préadamistes* qui sont étrangers à l'école athée. Mais qu'importe? la discussion de M. l'abbé Pesnelle garde toute sa force contre chacun des trois systèmes ou groupes de systèmes qu'il expose et combat successivement.

Il démontre dans sa première partie l'impossibilité de toute explication de l'ordre du monde et des phénomènes de la vie par de pures forces mécaniques. La réfutation du déterminisme physiologique nous a particulièrement frappé : il était difficile de mieux suivre dans sa marche subtile la théorie qui remplace le libre-arbitre par des réactions nerveuses transformant en actes *réflexes* les impressions reçues du dehors par l'organisme. Ces dix premières leçons, moins neuves peut-être que les suivantes, se recommandent, non seulement par l'importance majeure de leur objet, mais par l'union assez rare du sens métaphysique et de l'esprit scientifique positif.

La réfutation du darwinisme n'a pris que cinq leçons (XI-XX) : exposition, discussion théorique du principe de la sélection, discussion par les faits, origine simienne de l'homme; partout on constate, avec l'aveu des transformistes eux-mêmes, le caractère purement hypothétique du système. Comment se fait-il donc que des hommes d'une grande valeur scientifique soient darwinistes? L'auteur répond à cette question dans sa leçon XVe; comme il le démontre avec une grande sagacité d'observation, « les deux idées préconçues qui expliquent chez beaucoup de savants contemporains l'attachement *a priori* pour l'évolution, sont : la *nécessité* de tout expliquer par la matière, puis, quelle est la substance unique, et *l'impossibilité scientifique* de l'opinion des théologiens qui expliquent le monde par une causalité inconnaissable à laquelle ils ne donnent d'autre appui que les prétendues révélations d'un berger juif (p. 284). » L'habile professeur n'a pas de peine à battre en brèche, avec les armes de la saine philosophie et du bon sens, ces deux préjugés éminemment antiscientifiques.

La troisième partie, consacrée à la géologie, à la paléontologie, à l'anthropologie préhistorique, était assurément la plus difficile à mener à bien, vu la multitude des faits et des hypothèses et l'absence de système arrêté, même provisoirement, dans la science contemporaine, sur ce terrain mouvant et tout plein de mystères. Nous n'affirmons pas que les conclusions de M. Pesnelle, quand il va au-delà d'une fin de non-recevoir contre des assertions aventurées, atteignent toujours à la certitude scientifique; ses pages sur l'identité de la race aryaque et des troglodytes de l'âge de pierre, ses inductions philologiques ne

dépassent peut-être pas les limites de la probabilité. Mais il démontre bien (et cela suffit) que rien de contradictoire au récit mosaïque ne résulte jusqu'à ce jour des découvertes sérieuses et des inductions légitimes de la science.

— L'ouvrage de Draper sur la guerre entre la science et la religion (*History of the conflict between religion and science*), fit scandale à son apparition, en 1873, et il ne tarda pas à obtenir une belle place dans un certain ordre de publications scientifiques, favorisées surtout par des influences étrangères à la science. Mais si l'on parla beaucoup pendant quelque temps du pamphlet irréligieux du professeur de New-York, on finit à bref délai par en parler fort peu, et il nous semblait presque oublié, lorsque nous avons reçu d'Espagne le beau travail consacré à sa réfutation par le R. P. Camara, du collège des Augustins de Valladolid. Qu'on se garde cependant de croire cet ouvrage inutile : les objections de Draper gardent au moins le mérite de toucher à peu près tous les points de la science contemporaine qui peuvent troubler la foi, trop souvent peu éclairée, des chrétiens du dix-neuvième siècle; et d'ailleurs, l'habile apologiste n'a pas tant affaire à l'ouvrage original qu'à la traduction espagnole. Or celle-ci, publiée et propagée par l'école krausiste ou hispano-germanique et par son organe, *la Revista contemporanea*, n'est que trop propre à pervertir les intelligences, surtout parmi la jeunesse universitaire de la Péninsule. Ce n'est pas que le traducteur ait un grand mérite de langue ou de science ; c'est pitié de voir le savant religieux de Valladolid démontrer qu'il a travaillé, non sur l'original, mais sur une version française, et qu'il n'a su éviter ni les non-sens, ni les barbarismes de noms propres, sans compter les outrages de toute sorte qu'il inflige à l'idiôme castillan. Mais la secte, qui a partout le privilège d'en imposer et de s'imposer, fait accepter l'œuvre au nom de la science; et le grand mérite de l'éloquente et docte *Contestacion*, c'est qu'on y trouve, reprise en sous-œuvre, toute cette curieuse histoire des conflits entre la religion et la science, et que sur chaque point un jugement sûr s'y allie à une érudition à la fois très étendue et très choisie. Ainsi, dès le second chapitre, *Origine de la science*, nous voyons le P. Càmara parfaitement au courant des dernières discussions sur le texte d'Orose relatif à la bibliothèque d'Alexandrie, ainsi que sur le meurtre d'Hypatie; dans le cinquième chapitre, les difficiles questions sur l'histoire de l'averroïsme musulman ou chrétien, sont traitées avec la même science et le même sens droit. De plus, l'auteur unit à une irréprochable orthodoxie une connaissance exacte de l'état actuel des études scientifiques; et dès lors il suffit, pour recommander son œuvre aux apologistes et à tous les chrétiens éclairés, d'indiquer les principaux termes du prétendu conflit entre la foi et la science : l'unité de Dieu et le dogme

trinitaire (et à ce propos mahométisme); l'origine de l'âme et les sciences physiologiques; la figure de la terre et les idées cosmogoniques de la Bible et des Pères (et là-dessus, procès de Galilée et de Bruno); l'âge du monde et de l'homme d'après la Bible d'une part, et, d'autre part, d'après les sciences géologiques et préhistoriques; l'infaillibilité doctrinale et la liberté philosophique; le miracle et l'ordre cosmique; le catholicisme et la civilisation moderne, fille de la science. La *crise imminente* est étudiée dans les dernières pages avec la ferme raison du philosophe chrétien, qui sait apercevoir, au milieu des malheurs du temps, la main de Dieu toujours étendue sur le monde, et démontrer la nécessité, pour la civilisation moderne elle-même, de cette protection maternelle de l'Église, dont S. S. Léon XIII a si éloquemment exposé les bienfaits.

— A côté de ces apologies détaillées où l'objection scientifique est disséquée minutieusement, il y a place pour l'apologie plus sommaire qui exclut l'erreur surtout par des motifs supérieurs et généraux, mais décisifs et plus appropriés à la portée et aux habitudes de la majorité des esprits. Tel est le caractère de cet excellent livre : *Raison de ma foi religieuse*, publié ces jours-ci, avec les plus flatteuses approbations d'une douzaine de prélats. M. l'abbé Barthe mérite bien les éloges et les félicitations qui lui viennent de si haut. Il a su éviter toute discussion métaphysique trop abstruse, tout appareil d'érudition technique, toute difficile discussion de science, et pourtant l'erreur scientifique totale est bien atteinte par son élégant et modeste manuel. Les arguments n'y affectent pas la forme hérissée de l'école, mais ils se produisent dans toute leur force, sous le vêtement le plus simple ; les citations n'y sont pas accumulées, mais il est rare que l'auteur ne tombe pas juste, en chaque matière, sur le texte le plus frappant et le plus décisif. Le plan même et l'idée-mère de l'ouvrage sont des plus heureux. L'auteur, c'est-à-dire un chrétien raisonnable (car il ne s'agit pas ici de mémoires personnels), veut se rendre raison de sa foi : il y parvient par une sorte de méditation, de *discours* intime, rapide et varié, dont les trois parties se dessinent très nettement et se subdivisent avec la même rigueur méthodique en une foule de chefs secondaires, sans sécheresse et sans ennui. Voici les trois questions qui déterminent les grandes lignes de ce dessin : « La raison me défend-elle d'adhérer à aucun des systèmes anti-catholiques ? — La raison me permet-elle de croire à la doctrine catholique ? — La raison m'oblige-t-elle à cette croyance ? » Les systèmes éliminés dans la première partie de la discussion, comme renfermant ou entraînant des contradictions insoutenables, sont l'athéisme, le panthéisme, le matérialisme, le darwinisme, le positivisme, le fatalisme, le scepticisme religieux, la libre-pensée, la morale indépendante, le déisme, l'indifférentisme, le protestantisme.

— Les mystères vengés de tout reproche d'opposition à la raison dans la seconde partie, sont : la Trinité, l'Incarnation, la Rédemption, l'Eucharistie, l'enfer, l'ordre surnaturel, le péché originel, la nécessité du baptême, la prédestination, la résurrection du corps, l'infaillibilité doctrinale, la soumission de la raison à la foi, la maxime : *hors de l'Église point de salut.* — Enfin la *démonstration* de la divinité de l'Église qui succède à cette excellente *préparation catholique*, se divise ainsi : preuves indirectes, par les merveilleux caractères exclusivement propres au catholicisme, dans l'ordre intellectuel et dans l'ordre moral ; preuves directes, par les miracles dans ces deux ordres (prophéties, enseignement de Jésus-Christ ; établissement de son royaume ici-bas), et aussi dans l'ordre physique (miracles de Jésus-Christ et des saints). Nous n'aurions pas admis, pour notre part, dans un tableau où tout doit briller d'une irrésistible évidence, tel miracle qui n'est pas attesté par des contemporains (la résurrection de Pierre Milès); nous aurions écarté, comme dépourvus d'un caractère d'authenticité absolue, des textes pris dans les Conversations de Napoléon Ier sur la religion chrétienne. Mais ces menus détails enlevés, le livre subsiste en son entier, et il constitue une excellente apologie, à la fois très complète et très brève, très solide et très claire ; un des livres qu'il importe le plus de répandre pour la préservation ou la guérison des intelligences d'une instruction moyenne, peut-être même des intelligences les plus cultivées. LÉONCE COUTURE.

Traité élémentaire d'économie politique, contenant les principes généraux, l'étude de la législation économique et les statistiques officielles, par F. HERVÉ BAZIN, docteur en droit, professeur d'économie politique à l'Université catholique d'Angers. Paris et Lyon, Lecoffre, 1880, in-12 de 439 p. — Prix : 4 fr.

Il est possible que les manuels, précis, abrégés et autres ouvrages de cette sorte soient, pour les hommes de talent qui les écrivent, une assez ingrate besogne, parce que toute discussion approfondie leur y est interdite, et qu'ils ne peuvent qu'indiquer, esquisser et ébaucher. Toutefois, posséder assez bien son sujet pour en coordonner, en proportionner toutes les parties, réussir à faire court, quand le savoir de l'auteur et l'étendue du sujet rendaient si facile de faire long, ce n'est pas un mince mérite ; et puisqu'il faut, enfin, des traités élémentaires, celui-ci nous paraît aussi complet, aussi clair, aussi bien distribué qu'il le pouvait être. Aucun sujet n'est omis, dans l'immense champ que l'auteur s'est proposé de parcourir, et il a suppléé à ce qu'il ne pouvait dire par l'indication des sources ; qu'il s'agisse du libre-échange, des emprunts publics, de la population, ou de toute autre de ces questions toujours résolues et toujours renouvelées, les discussions sont

analysées et résumées, et l'opinion personnelle de l'auteur s'en dégage sous une forme précise et claire. Nous n'avons pas à ajouter que M. Hervé-Bazin, élève de M. Ch. Périn, disciple aussi, sur plus d'un point, de M. Le Play, n'entend jamais faire abstraction, dans ses études économiques, de la loi morale ; il va plus loin : il ne néglige pas non plus la loi religieuse, et l'on trouvera dans son livre, au sujet, par exemple, du prêt à intérêt, des pages fort instructives sur la législation ecclésiastique. Sans doute on peut regretter que plusieurs points ne soient pas plus discutés et plus développés, mais alors l'ouvrage n'eût plus été un *Traité élémentaire*.

L'auteur nous a tracé l'ensemble du tableau; il nous reste à souhaiter qu'il veuille bien en approfondir complétement quelque partie : c'est un service qu'il nous donne le droit d'attendre de lui.

R. DE LA S.

La transformation des moyens de transport, *et ses conséquences économiques et sociales*, par ALFRED DE FOVILLE, ancien élève de l'Ecole polytechnique, chef de bureau au ministère des finances (ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques). Paris, Guillaumin, 1880, in-8 de XXXIII-460 p. — Prix : 7 fr. 50.

Toute invention qui modifie brusquement les conditions économiques ou politiques, produit deux ordres de conséquences : les unes peu nombreuses mais immédiates, les autres indirectes mais variées. L'application de la vapeur au transport des voyageurs et des marchandises, l'emploi de l'électricité pour la correspondance, le perfectionnement des anciens moyens de locomotion ont tout d'abord réalisé l'accélération des transports et l'abaissement des frais : on a gagné du temps et de l'argent. Mais, à la suite de ces deux avantages, se sont développées des conséquences lointaines sur le nivellement des prix, la prospérité industrielle, le mouvement commercial, le déplacement des populations, et même sur les mœurs et les arts. Avec une autorité que justifiaient de précédents travaux couronnés par l'Académie des sciences morales et fort remarqués du public savant, M. de Foville a traité son sujet, en lui donnant toute l'ampleur qu'il comporte, et l'a divisé en deux parties qui répondent à la distinction que nous venons d'établir. L'auteur passe en revue : l'accélération des transports, depuis les lents voyages de Mme de Sévigné jusqu'au *Lightning train* qui a parcouru en quatre-vingt-cinq heures, avec une vitesse moyenne de soixante-cinq kilomètres, l'immence espace entre New-York et San-Francisco ; — le prix des voyages par terre avec, les questions de tarifs, moyens, spéciaux ou différentiels qui intéressent à si haut degré l'industrie ; — l'avenir des tarifs, dont le perfectionnement de l'outillage empêchera sans doute le relèvement, malgré l'augmenta-

tion de la main-d'œuvre ; — la sécurité des voyages, plus grande, pour les 400,000 individus transportés chaque jour par nos grandes lignes, que pour le millier de voyageurs des messageries d'autrefois, la plus grosse part des accidents étant subie par le personnel des Compagnies ; — les routes et la navigation intérieure dont il importe de terminer le réseau ; — les transports maritimes, qui profitent aujourd'hui de moteurs plus puissants et de routes plus courtes. Il examine ensuite la circulation dans les villes, à Paris depuis les premières voitures à itinéraires fixes, en 1662, jusqu'aux tramways à vapeur ; — la poste, qui commence au douzième siècle par un service de messageries périodiques et qui, depuis l'Union postale de 1875, taxe à vingt-cinq ou trente-cinq centimes les lettres des deux mondes ; — enfin la télégraphie, qui aura bientôt établi autour du globe entier un système nerveux toujours en éveil.

La deuxième partie est consacrée à étudier les effets indirects : d'abord sur les prix, qui tendent à s'équilibrer d'un pays à l'autre par la facilité des relations ; — sur l'agriculture dont les conditions sont profondément modifiées maintenant que les produits les plus encombrants, le grain comme la viande, peuvent s'échanger à de grandes distances ; — sur l'industrie et le commerce, qui en tout pays prennent un vif essor, bien plus par la création du réseau ferré et l'ouverture du marché intérieur que par la liberté commerciale et les exportations lointaines ; — enfin, car on ne peut tout analyser, sur la législation commerciale, le budget et la fortune publique ; sur la fortune privée et le mouvement de la population appelée vers les villes ; sur les mœurs et les arts, l'organisation politique et administrative, et, pour finir, sur la paix et la guerre.

Nous aurions plus d'une critique à faire aux conclusions sociales de l'auteur, surtout dans ces derniers chapitres, s'il ne fallait dans une telle œuvre soigneusement distinguer les documents statistiques qu'il est si précieux de trouver ainsi réunis, et les appréciations personnelles dont il est si facile de les séparer. Disons seulement que, par ce temps de canons Krupp et de fusils Gras, quand les chemins de fer sont devenus un élément militaire de premier ordre, il faut avoir une foi singulièrement robuste dans le progrès pour croire avec M. de Foville que le perfectionnement des moyens de transport et la liberté commerciale amèneront prochainement le règne de la fraternité universelle. « Le militarisme est mort, la guerre va mourir, » dit-il avec une joie généreuse. Hélas ! jadis l'honneur était le mobile des actions des hommes et le dévouement était récompensé par le respect de tous. Avec l'affaissement des caractères et l'amoindrissement des volontés, la richesse est devenue le seul but que l'on poursuive, le seul mérite dont on tire vanité. Dans la France qu'on nous prépare en substituant la

législation usuelle au catéchisme, bientôt la loi de Dieu et l'amour de la patrie céderont le pas au Code pénal et à la cote de la bourse, et « la guerre sera morte. » Mais alors, que Dieu sauve la France !

A. Delaire.

Album de statistique graphique, publié par la direction des cartes plans et archives et de la statistique graphique au ministère des travaux publics. Paris, Imprimerie nationale (et Dunod), 1879, petit in-folio, 12 planches. — Prix : 6 fr. 50.

Il est souvent malaisé et toujours pénible de dégager des chiffres qu'entasse la stastistique, quelques résultats nets et précis. On risque fort de s'égarer dans le dédale des tableaux ou dans la comparaison des moyennes. Non seulement il faut consacrer beaucoup de temps à poursuivre un but difficilement accessible, mais on éprouve plus de peine encore quand on doit interroger des documents écrits dans un autre idiome ou des mesures exprimées par d'autres unités. Au contraire, la statistique graphique qui résume les faits par des dessins, cartes, courbes, diagrammes... peint aux yeux les phénomènes et en fait ressortir les lois. On comprend donc que, malgré de nombreux tatonnements et quelque confusion dans sa marche, la nouvelle méthode obtienne des succès croissants, en fournissant avec rapidité des documents rigoureux et en les traduisant dans une langue universelle. La direction des cartes, plans et archives, au ministère des travaux publics, vient de commencer ses publications en donnant un album de statistique graphique qui, à l'aide de douze planches, en apprend plus que de gros livres sur le tonnage des routes, des canaux ou des ports ; sur le tonnage ou les recettes des chemins de fer ; sur l'histoire financière des grandes compagnies de Lyon, d'Orléans, du Nord, de l'Est ; ... sur le mouvement des ports de commerce, enfin sur le commerce général (importation et exportation). De substantielles légendes accompagnent chaque planche et permettent, par exemple, de savoir aisément, sur le cours des actions ou le taux du revenu chez les diverses compagnies, l'influence de la fusion des entreprises premières, de la concession de nouvelles lignes, des émissions d'actions ou des perturbations politiques. Il aurait été très intéressant de comparer entre eux des documents de ce genre, réunis pour des époques différentes ; c'eût été un élément certain pour étudier la transformation des moyens de transport avec ses conséquences principales. Sachons gré du moins à l'habile direction des cartes et plans de cette innovation instructive, et espérons que, d'année en année, l'album de statistique graphique s'enrichira de documents précieux.

A. Delaire.

BELLES-LETTRES

Souvenirs poétiques de l'École romantique, 1825 à 1840, *précédé d'une notice biographique sur chacun des auteurs contenus dans ce volume*, par M. Ed. Fournier. Portrait sur acier, par M. Margeot. Paris, Laplace, Sanchez et Ce, 1880, in-12 de IV-536 p. — Prix : 3 fr. 50.

Réunir dans un volume un choix fait dans les œuvres des poètes de l'école romantique qui ont brillé de 1825 à 1840, telle a été l'idée inspiratrice de ce joli volume. Pour les lecteurs qui furent les contemporains de cette phase glorieuse, il y a grand plaisir à retourner ainsi vers des années de jeunesse ; pour ceux qui sont venus plus tard, il y a là souvent une révélation des choses inconnues et les gracieux matériaux de toute une étude littéraire. Elle est singulièrement facilitée, cette étude, par les fines et judicieuses observations que M. Édouard Fournier a jointe à cette anthologie, d'abord dans quelques pages de préface, et ensuite dans des notices biographiques et surtout critiques sur chacun des poètes qui ont fourni des fleurs à ce charmant bouquet. En quelques lignes, on trouve là, appréciés d'une manière souvent fort remarquable, tour à tour les hommes obscurs ou trop oubliés, et les hommes les plus illustres de la littérature moderne, Lamartine, Hugo, Musset; mais toujours M. Fournier se borne à les envisager comme poètes seulement. On est étonné parfois de rencontrer des noms qui ont dû tout leur éclat à la prose et à la poésie qu'on n'eût guère cru ceux qui le portèrent plus en état d'écrire des vers que Mallebranche, Michelet, Balzac, Saintine, J. Janin, G. de Nerval, Georges Sand. — Quelques oublis ont pu avoir lieu, quelques admissions ont pu être rendues trop faciles par d'amicales relations; enfin, suivant ses prédilections, le lecteur pourra trouver que la place a été faite un peu courte à ses auteurs favoris ; pris en goût de relire du Lamartine, du Musset, du Laprade, on est un peu contrarié de voir, en tournant la page, tarir subitement la source de poésie ou l'on commençait à s'abreuver. Mais enfin il n'en pouvait être autrement. Il fallait bien que les illustres se sacrifiassent pour faire place aux moins connus, ou aux inconnus dont la résurrection est un des charmes, une des curiosités, une des surprises de ce volume. — M. Éd. Fournier a montré de louables scrupules dans le choix des morceaux recueillis par lui. Ainsi, dans *la Curée*, ces magnifiques iambes de Barbier qui semblent écrits d'hier, tant les caractères sont restés les mêmes, il a par quelques points remplacé un passage où le poète avait des crudités à la Juvénal. Je ne veux pas dire cependant que les *Souvenirs poétiques de l'École romantique* puissent être lus par des jeunes filles : la jolie légende de *la Neige*, d'Alfred de Vigny, s'y opposerait peut-être. En signalant

l'insertion de cette pièce et la suppression de quelques vers de la *Curée*, je crois indiquer assez exactement dans quelle mesure a lieu la réserve que M. Fournier s'est imposée. — Quelques erreurs seraient à signaler : ainsi Mme Jules Mennessier-Nodier, que M. E. Fournier nous dit être morte, habite Fontenay-aux-Roses.

JEAN DE VILLEMORY.

La littérature allemande dans les temps modernes, par FERDINAND LOÏSE. Paris, Sandoz, 1879, in-8° de 399 p. — Prix : 6 fr.

M. Loïse réunit dans ce livre des études dont la première partie a paru en 1875 et qui s'arrêtaient à Martin Opitz. Nous avons, dans le *Polybiblion* (t. XVI, p. 229), rendu compte de ce début, non sans nous sentir un peu irrité de la partialité que l'auteur montrait à l'Allemagne victorieuse. Le nouveau volume de M. Loïse prend la littérature allemande à la fin du seizième siècle, mais n'accorde que de rapides mentions aux écrivains de genre divers qui se succédèrent jusqu'au dix-septième. A vrai dire, deux auteurs seulement, Klopstock et Lessing, ont été soigneusement examinés par le critique belge ; son ouvrage, pour que le titre en soit justifié, appelle donc une suite où l'on devra voir apparaître Wieland, Schiller, Goethe, Tieck, Hoffman, Werner, Schlegel, etc., etc. Mais peut-être M. Loïse hésitera-t-il à parler de nouveau d'œuvres dont quelques-unes ont déjà été l'objet de travaux approfondis. Avec Klopstock, il était plus à l'aise, parce que, si l'on a beaucoup vanté la *Messiade*, si on la cite encore, on ne l'a jamais guère lue. M. Loïse a donné une analyse détaillée de ce poème, d'un accès si difficile, et nous semble en porter un jugement très sain. M. Loïse, dans ce nouvel ouvrage, a conservé les qualités et les défauts que nous avons remarqué dans celui qui l'a précédé ; il a souvent de l'éclat, des pensées heureuses, mais souvent aussi un style prétentieux et diffus. Il a pris aux allemands l'habitude des longues phrases : on pourrait en signaler de démesurées. Le sentiment religieux, catholique même, est toujours très-vif chez M. Loïse ; ses opinions politiques sont vagues ; ainsi, à propos de Klopstock, M. Loïse fait intervenir Lamartine, et nous le montre guidant son pays dans la *voie du progrès, faisant avec un livre une révolution, préparant l'avènement de la vraie démocratie, appaisant la multitude avec la froideur de sa parole* (p. 166). — N'a-t-on pas dit, bien mieux, que Lamartine avait fait comme un pompier qui allumerait un incendie pour avoir le plaisir de l'éteindre. Mais, hélas ! le feu a couvé sourdement. Trop souvent M. Loïse mêle à son sujet des digressions qui lui sont complètement étrangères ; il perd ainsi bien des pages et déroute l'attention de son lecteur.

Le reste du volume est consacré à Lessing qui, critique remarquable, poète dramatique éminent, prépare la voie à Schiller et à Goethe. TH. P.

HISTOIRE

L'Égypte; *Alexandrie et le Caire*, par G. EBERS. Traduction de Gaston MASPERO, professeur au Collége de France. Paris, Firmin-Didot, 1880, in-4° de 388 pages et 335 gravures. — Prix : 50 fr.

Cet ouvrage arrive à propos, au moment où s'accentue en Égypte une transformation destinée à modifier profondément les usages de ce pays et à en effacer rapidement les monuments et les souvenirs; c'est l'heure dernière qu'il ne faut pas laisser sonner sans chercher activement à fixer et à vulgariser tout ce qu'il y a à voir et à étudier dans cette contrée à laquelle se rattachent les plus anciens souvenirs de l'histoire. Il est à remarquer que cette transformation, d'autant plus regrettable qu'elle est inintelligente, se manifeste justement alors qu'il est permis de soulever le voile épais qui a longtemps et mystérieusement caché l'Égypte historique et archéologique. De tous côtés, en Occident, les savants s'en occupent; les gens du monde eux-mêmes, s'apercevant que, sans grande peine, grâce aux travaux des érudits, ils peuvent saisir quelque chose de précis sur l'ancienne Égypte, se tournent avec faveur de ce côté. Seuls les gouvernements placés à la tête du mouvement scientifique montrent une certaine tiédeur économique à encourager les recherches ; dans le pays même, l'indifférence est incompréhensible. Tout dernièrement, dans un journal, je lisais que le gouvernement égyptien allait arracher aux Pyramides des matériaux destinés à de vulgaires constructions ; autant vaudrait prendre la Sainte Chapelle de Paris pour bâtir une gare!

Un livre de vulgarisation sur l'Égypte ne pouvait être mieux composé que par M. Georges Ebers, le savant professeur de Leipzig, connu également par sa science et par ses romans historiques, déjà traduits dans plusieurs langues ; M. Ebers sait allier la science, l'érudition la plus solide, aux qualités brillantes de l'imagination ; peut-être, dans l'édition allemande, l'imagination et la sentimentalité sont-elles poussées un peu trop loin ; mais l'édition de MM. Didot est heureusement une traduction en couleurs françaises, qui rend un égal service à l'auteur et à ses lecteurs. On a entre les mains un livre très agréable à lire, dans lequel on n'a pas à craindre de voir répéter des erreurs séculaires accréditées un peu partout, ni de s'arrêter parfois étourdi par des sécheresses de savant.

Le premier volume — il y en aura un second pour le Caire moderne et la Haute Egypte — traite d'Alexandrie pendant la période antique

et la période moderne, du Delta, de la terre de Gosen, de Memphis et des Pyramides, enfin du Caire, depuis ses origines jusques à sa décadence sous l'influence de la domination turque. Tantôt M. Ebers trace à son lecteur un itinéraire qui donne le désir d'aller voir ce qu'il décrit et explique si bien ; tantôt il résume avec clarté l'histoire du pays, depuis les temps les plus reculés jusque sous les règnes des califes Fatimites et Eygoubites et les sultants mamelouks. Il ne faut pas songer à résumer un pareil volume, il faut le lire ; que l'on soit voyageur, archéologue, historien ou simple curieux, on y trouve un charme attachant qui vous permet de vous mettre au courant des questions réservées jusqu'à ce jour aux érudits de profession.

Si l'œuvre laisse prise à la critique; celle-ci porte sur la forme plutôt que sur le fond. Le livre est enrichi de nombreuses gravures, très bien exécutées, trop finies parfois, comme il arrive pour les artistes allemands ; mais on ne sait pas toujours de quels types procèdent ces gravures. Voilà, par exemple, au frontispice de *Alexandrie antique*, une restitution de l'Heptastade qui reliait la ville à l'île de Pharos, puis une autre restitution du célèbre phare : ce n'est nulle part, dans l'ouvrage, que l'on peut apprendre que le dernier dessin est composé d'après une fresque de Pompeï; mais le premier? — Je note aussi pas mal d'illustrations d'un goût contestable, ou dues à la simple fantaisie, qui tiennent une place où l'on aurait aimé à trouver bon nombre de monuments inédits d'Alexandrie et du Caire, déjà croulants. Que nous font le portrait plus ou moins véridique d'Alexandre-le-Grand, de Moïse sauvé des eaux, le repos de la sainte Famille, la chanteuse favorite du Sultan, les épisodes de vie de Cléopâtre?... Généralement ces compositions reflètent le ciel brumeux de nos pays; on y cherche vainement la vraie lumière de l'Orient, ses ombres légères et diaphanes ; l'artiste a l'habitude de la pluie et du brouillard. Nous aurions bien mieux aimé que l'on nous retraçât plus sérieusement les murailles d'Alexandrie, et que l'on multipliat des vues, des types et des détails archéologiques comme ceux que nous avons pu admirer, dessinés d'après nature par MM. Jules Bourgoin, Paul Chardin et Mauss.

Une lacune grave encore est l'absence de cartes géographiques : la seule qui soit annexée au volume est insuffisante; on regrette de ne pas avoir un plan d'Alexandrie antique, non plus que du Caire ancien; celui-ci est indispensable pour se diriger dans la capricieuse et charmante irrégularité des vieux quartiers, qui font contraste avec la régularité parisienne des quartiers neufs.

Comme M. Mommsen, M. Ebers a eu la bonne fortune de trouver en France un traducteur; et celui-ci est aussi érudit en égyptologie que fin littérateur ; l'auteur lui a donné sa confiance scientifique, et

M. Maspero a pu insérer dans le livre des détails intéressants qui ne se trouvent ni dans le texte allemand, ni dans la traduction italienne.

P. S. — Nous ne croyons pas commettre une indiscrétion en disant à nos lecteurs qu'il est sérieusement question de publier un ouvrage sur l'Égypte, dans lequel on trouvera les charmants et fidèles dessins de M. Paul Chardin. Le texte est préparé par M. Arthur Rhoné, bien connu par un livre aujourd'hui épuisé. Tous deux ont fait récemment un long voyage pour recueillir, avec conscience, des notes et des croquis. A. DE B.

La Saint-Barthélemy et les premières guerres de Religion en France, *leur caractère, leurs causes, leurs auteurs,* par M. l'abbé LEFORTIER, 2me édition, revue et augmentée. Paris, V. Palmé, 1879, in-12 de 464 p. — Prix : 3 fr.

La Saint-Barthélemy est un de ces mots que l'impie aura toujours à la bouche et que les personnes, ou de mauvaise foi, ou ignorantes, emploieront toujours comme le résumé de toutes les accusations d'intolérance et de fanatisme qu'elles portent injustement contre l'Église; aucune démonstration ne servira à éclairer les esprits haineux; mais les esprits droits pourront trouver à s'instruire en reconnaissant combien on les trompe. Aussi dès la première livraison de la *Revue des questions historiques,* un écrivain de talent, honnête et consciencieux, M. G. Gandy avait-il donné un travail important sur la Saint-Barthélemy qui offre le dernier mot des connaissances historiques actuelles sur la fameuse nuit, ce qui l'a précédée et ce qui l'a suivie. On n'ajoutera rien, — à moins de découvertes inespérées, — à ces pages où tous les documents sont cités ou analysés, et on ne modifiera guère les conclusions que le savant auteur a posées.

Peut-être eut-il été bon de s'en tenir à ce travail de M. Gandy; M. l'abbé Lefortier est néanmoins entré dans la lice. Après avoir exposé l'état des esprits au seizième siècle et le caractère de l'Église, concernant les excommuniés et les hérétiques, M. l'abbé Lefortier signale les tendances et l'esprit propre du protestantisme, révolte contre l'autorité qui poussait à la dissolution des mœurs, au socialisme, et à la sédition. Les nombreux excès commis par les protestants en France viennent d'avance faire la contrepartie de toutes les cruautés que l'on voudra reprocher aux catholiques. On doit se rappeler sans cesse que le pouvoir n'avait pas encore commencé les répressions sanglantes contre les protestants en France que déjà la Réforme avait déployé contre les catholiques tous les genres de despotisme : en 1520, c'est Christian II; en 1525, c'est Albert de Brandebourg; en 1527, c'est Gustave Wasa, en Suède, et Œcolampade à Bale, etc. En France, les protestants avaient, en 1560, 1561, 1562, puis en 1567 et 1569, commis

tous les excès, et versé le sang des catholiques avec des raffinements de cruautés inouis. Pourquoi oublier ces faits pour ne se souvenir que de la Saint-Barthélemy ? M. l'abbé Lefortier le fait remarquer, et il voit justement dans toutes ces atrocités antérieures, non pas la justification, mais l'explication du crime que la politique seule inspira. Après ces préliminaires, qui occupent 150 pages, l'auteur aborde directement son sujet. Il examine si le crime fut ou non prémédité, et comme M. Gandy, il démontre que la pensée de l'exécuter naquit soudain, dans un moment de trouble et de frayeur, à la suite du coup manqué pour se débarasser de Coligny. M. l'abbé Lefortier raconte les scènes du massacre à Paris et son contre-coup en province. Il s'attache surtout à prouver que la religion ne prit aucune part au crime, non seulement la religion, mais le clergé, dont aucun membre n'apparaît ni dans la délibération, ni dans l'exécution. Aussi la conclusion dernière est toujours celle-ci : la politique seule inspira la résolution d'une femme ambitieuse, qui trouva alors pour la servir les passions exaltées du peuple. Les citations sont nombreuses; mais il faut rappeler que l'indication des sources doit-être très précise. Sans doute il y en a ici de très satisfaisantes; mais quelques autres laissent à désirer. Ce n'est pas assez de citer un ouvrage : il faut noter le volume et la page; le titre d'un ouvrage en latin, comme celui du P. Theiner ne peut être donné en français, etc. Ce sont là de petites choses, mais il est plus correct de ne pas les omettre.— Cette publication contribuera à répandre sur ce malheureux événement de la Saint-Barthélemy, les notions exactes auxquelles la science est arrivée, et à réfuter ainsi les récits passionnés des pamphlétaires.

H. DE L'É.

Souvenirs du règne de Louis XIV, par le comte de COSNAC (*Gabriel Jules*). T. VII. Paris, librairie Renouard, 1880, in-8 de 480 p.— Prix : 7 fr. 50.

Nous avons déjà si souvent ici donné aux *Souvenirs du règne de Louis XIV* les éloges qui leur sont dus, qu'il nous semble superflu de redire encore une fois tout le bien que nous en pensons. Contentons-nous donc de déclarer que le septième volume est en tout point digne de ses aînés, et indiquons rapidement ce que l'on y trouvera. M. de Cosnac y retrace surtout la singulière histoire de la fronde bordelaise, du mois d'avril 1653 au mois de juillet de la même année. Jamais encore autant de détails ne nous avaient été fournis sur les mille incidents de ces quatre mois. Le tableau est aussi vivant que complet. M. de Cosnac, continuant à ne pas imiter les auteurs qui font des livres avec les livres, travail facile autant qu'inglorieux, a puisé les principaux éléments de son récit dans les profondeurs de

nos dépôts publics, et particulièrement dans les profondeurs de ce mystérieux dépôt du ministère des affaires étrangères, où si peu de chercheurs ont pu pénétrer jusqu'à ce jour

(D'amis favorisés, à peine un petit nombre),

et qui semble avoir été gardé, de notre temps comme autrefois, par les vieux et jaloux dragons des Hespérides. C'est par centaines que M. de Cosnac a recueilli des pièces que nul n'avait encore songé à consulter. Grande a été sa peine ; grand aussi sera son succès. Que de clartés nouvelles, en effet, ses vaillantes recherches répandent à flots sur l'alliance des frondeurs de Bordeaux avec l'Angleterre, sur les démarches à Londres des représentants du prince de Condé et du représentant du roi de France, sur l'attitude de Cromwell et sur celle de Mazarin en face des résolutions de la capitale de la Guyenne, sur les menées des chefs des révoltés bordelais, sur le rôle joué par Lenet, par Daniel de Cosnac, par l'abbé de Guron de Rechignevoisin, le futur évêque de Tulle, par La Rochefoucauld, par le duc de Saint-Simon, par le comte de Marsin, par le marquis de Chouppes, par Guillerague, par le comte d'Estrades, par le marquis de Théobon, par don Louis de Haro, par le duc de Vendôme, par le marquis de Sauvebeuf, etc ! L'histoire générale profite non moins largement que l'histoire provinciale des précieuses découvertes du savant écrivain. Dans les petites, comme dans les grandes choses, M. de Cosnac est, en quelque sorte, un perpétuel *redresseur*, et, pour ne prendre que deux exemples qui nous sont offetrs par les premières pages de son livre, il rétablit (p. 6), dans un document qu'a publié M. Aimé Champollion (*Mémoires* de Lenet), le nom de *Vilars*, le fameux chef de l'Ormée, qui avait été lu de *Vicars*, et rectifie (p. 3) un grave anachromisme commis par M. Guizot à l'occasion de la députation envoyée en Angleterre par la ville de Bordeaux. Parmi les documents les plus curieux auxquels l'élégant commentaire de M. de Cosnac forme comme un cadre d'or, nous signalerons des lettres de Louis de Bourbon, prince de Condé, de M. de Bordeaux, l'ambassadeur de France à Londres, de Pierre Lenet (une de ses lettres démontre l'authenticité, souvent contestée, *des Mémoires* de Mme de la Guette), de Mgr de Guron, du comte de Toulongeon, le frère cadet du maréchal de Gramont, du duc de Saint-Simon, du duc de Candalle, du maréchal Godefroy d'Estrades, du comte de Fiesque, etc. Quelques-unes de ces lettres, l'auteur l'a ignoré, avaient déjà paru par nos soins, dans les *Archives historiques du département de la Gironde;* mais ce recueil, en dehors de la province à laquelle il est consacré, a si peu de lecteurs, et le livre de M. de Cosnac, au contraire, en trouvera tant et partout, que la seconde édition de tels et tels de ces documents aura presque pour tout le monde la saveur de ce qui est nouveau. Nous nous reprocherions de

ne pas appeler l'attention sur les richesses de l'*Appendice* (p. 233-456), où l'auteur, tantôt revenant en arrière, avoue loyalement et répare parfaitement certains petits péchés de commission ou d'omission, au sujet desquels il dit avec autant d'esprit que de modestie (p. 395) : « M. Guizot a beaucoup écrit, donc il doit lui être beaucoup pardonné ; nous faisons valoir ces circonstances atténuantes pour nous-mêmes qui, bien qu'ayant écrit bien moins, pouvons avoir besoin d'une indulgence proportionnelle ; » et où tantôt il réunit diverses pièces d'un haut intérêt qui n'ont pu trouver place dans le récit, et qui en sont l'éclatante justification, pièces parmi lesquelles nous citerons seulement trois lettres inédites du maréchal de Turenne au cardinal Mazarin et une lettre inédite de Fabert au même personnage.

T. DE L.

La vénérable Louise de France, *fille de Louis XV, en religion Mère Thérèse de Saint-Augustin*, par l'abbé CYRILLE GILLET, docteur en théologie, du diocèse d'Orléans. Paris, Douniol, 1880, in-8 de XX-565 p. — Prix : 7 fr. 50.

C'est seulement en 1873 que le pape Pie IX déclara *Vénérable* la sainte fille de rois qui avait préféré les austérités du Carmel à toutes les jouissances que procurait le voisinage d'un trône. Morte en 1787, Louise de France, dont bien des événements auraient dû faire oublier les modestes vertus, n'avait cessé de vivre dans le souvenir et la vénération de beaucoup de cœurs. Déjà, au milieu de la Révolution, l'abbé Proyart avait publié sur elle une biographie qui se recommande par une sévère exactitude et qui s'appuie sur les documents contemporains les plus authentiques. Une autre histoire, écrite par une religieuse de l'ordre, avait eu pour but principal d'édifier les âmes qui vont au Carmel. On aurait pu croire que le sujet était épuisé. M. l'abbé Gillet vient de le renouveler et de le rajeunir, pour ainsi dire, par une étude complète qui, en remettant la fille de Louis XV dans son cadre naturel, embrasse toute la seconde moitié du dix-huitième siècle.

Nous n'avons point la prétention d'analyser ici cet ouvrage considérable, dont tout l'intérêt consiste dans les détails historiques, les rapprochements, les traits de mœurs. M. Gillet s'est adressé à tous, et il a composé avec amour et avec talent un travail dans lequel chacun pourra puiser, soit l'impression la plus édifiante, soit le renseignement le plus curieux ou le plus utile. Son livre se divise en deux parties : la vie de Mme Louise de France dans le monde et sa vie dans le cloître, et le contraste entre ces deux existences si diverses est moins grand qu'on ne le croirait au premier abord. Tant il est vrai que la vertu sait toujours se faire sa juste place !

L'auteur a soigneusement cousulté tous les mémoires du temps ou toutes les publications les plus récentes capables d'éclairer son histoire ; il a eu, de plus, la rare bonne fortune d'avoir communication de la correspondance inédite de la princesse avec le cardinal de Bernis, alors ambassadeur à Rome. Peut-être aurait-il pu tirer un plus grand parti de ces quatre-vingts lettres que les archives du château de Saint-Marcel conservent, avec beaucoup d'autres, comme le précieux témoignage de la valeur d'un homme illustre, dont le caractère véritable est aujourd'hui encore assez vivement contesté. Mais il a mieux aimé sans doute ne point trop sortir de son sujet et laisser à l'ami qui lui avait fourni ces curieuses pièces l'honneur d'en faire ressortir quelque jour toute la valeur historique. Quoiqu'il en soit, le volume que vient de publier M. l'abbé Gillet est un de ceux dont la lecture, attachante et instructive, ne saurait être trop recommandée ; il prouve une fois de plus combien il y a de travail et de science dans un modeste presbytère de village, loin de toutes les ressources érudites ; et le mérite est encore doublé par le nombre des difficultés vaincues. G. B. DE P.

Lord Palmerston, sa correspondance intime, *pour servir à l'histoire diplomatique de l'Europe de* 1830 *à* 1865, traduite de l'anglais, précédée d'une introduction et suivie d'un appendice, par AUGUSTUS CRAVEN. Deuxième partie, 1848-1865. Paris, Didot, 1879, in-8° de 660 p. — Prix : 8 fr.

Rien ne peut mieux nous faire pénétrer dans la pensée des hommes d'Etat que leurs correspondances intimes, écrites pour expliquer, résumer, commenter leurs dépêches officielles. Il faut se découvrir là tout entier, parler à cœur ouvert, afin d'expliquer aux agents qui traduiront votre pensée en actes, où l'on veut aller, par quelles voies on veut arriver et quels écueils la prudence commande d'éviter. Nul plus que Lord Palmerston n'avait l'esprit prompt à se décider, net dans ses résolutions, lucide dans ses explications. Une lettre de Lord Palmerston sur une question politique, et il a parlé de presque toutes, vous la fait parfaitement comprendre, tant il est clair et précis dans son analyse. La politique de Lord Palmerston a été souvent et à bon droit sévèrement jugée; mais il semble que ses effets aient été parfois plus loin que sa pensée. Les principes qu'il pose en thèse générale sont excellents: l'honnêteté, dit-il, est la meilleure politique ; il faut combattre pour la liberté et la justice, etc..... Les actes n'ont pas été toujours d'accord avec la pensée, ou plutôt la pensée n'entrevoyait la justice que sous un certain point de vue. Palmerston appuyait tous ceux qui inscrivaient ces grands mots sur leur drapeau, et il ne paraissait pas croire aux passions révolutionnaires, ni com-

prendre le but qu'elles poursuivaient. Palmerston est toujours un élève de Canning : il joue avec le feu si le feu peut être utile à l'Angleterre. Ainsi, les évènements révolutionnaires de 1848 n'étaient, selon lui, que le fruit des fautes commises par les souverains absolus. Evidemment c'est ne voir là qu'un des côtés de la question. Palmerston poursuivait l'affranchissement de l'Italie de l'ingérence de l'Autriche : c'est très bien, mais il est dur à l'excès pour le prince de Metternich, qui « n'a visé, dit-il, qu'à être un chiffre au milieu de zéros et par conséquent la ruine d'une époque ; jaloux de tout talent, de toute connaissance chez les individus et de toute vie dans les peuples et les nations, il a réussi pendant un temps à barrer et arrêter le cours du progrès humain. » Aussi Palmerston affichait-il le plus profond dédain pour « la pratique habituelle des disciples de l'école de Metternich, qui est de persister à affirmer des faits qu'ils savent être faux, mais qu'ils désirent être vrais, dans la persuasion absurde qu'à force d'être répété le faux peut devenir vrai. La conséquence de ce système, c'est que ceux qui en sont les dupes règlent leur conduite sur des données entièrement erronées.» Ces reproches sont justes; mais là où Palmerston se trompe, c'est en croyant qu'il n'y a que les disciples de Metternich qui puissent les mériter.

Très libéral, Palmerston est plus qu'indulgent pour ceux qui compromettent et exploitent le nom de liberté. D'un autre côté, s'il a combattu pour l'émancipation des catholiques en Angleterre, « acte de saine politique, dit-il, et de stricte justice, » il conserve sur beaucoup de questions ses préjugés protestants. Ainsi il refuse d'admettre à Londres un ecclésiastique en qualité de nonce pontifical ; il dit sérieusement que « la nationalisation et la localisation de l'Eglise catholique dans chaque pays serait un grand point gagné et un pas matériel fait dans le progrès de la société humaine ; » il est convaincu aussi que « tôt ou tard Rome deviendra une république, car il y a des éléments naturellement répulsifs entre un peuple qui raisonne et un gouvernement ecclésiastique établi, » montrant ainsi, d'une part, qu'il n'a pas la moindre notion de ce qu'est l'Eglise catholique, et, d'autre part, qu'il admet comme un axiome ce qu'il désire être vrai. Aura-t-il été bon prophète en déclarant que « la suprématie papale, spirituelle et temporelle, a reçu une attaque de laquelle elle ne pourra jamais se relever ? » L'avenir nous le dira ; mais, au sujet du passé, il n'a pas été un historien exact, lorsqu'il écrit que « la Réforme était en Europe un mouvement fait autant pour renverser une oppression politique que pour donner la liberté à la conscience religieuse. » Palmerston ne parle-t-il pas ici comme les disciples de l'école dont il se moque, qui affirment des faits faux parce qu'ils désirent qu'ils soient vrais?

On voit, par ces deux exemples pris au milieu d'autres, ce qu'il peut y avoir de défectueux dans la pensée et par conséquent dans la politique de Lord Palmerston; néanmoins ce livre est des plus utiles à connaître et à étudier pour pénétrer dans le cœur de la politique anglaise, et nul plus que Palmerston ne fut passionné pour l'Angleterre, pendant ces trente-cinq années de 1830 à 1865. (Voir pour le 1er volume, *Polybiblion*, t. XXIII, p. 323.) Il est en même temps d'une lecture agréable. MM. Bulwer et Ashley ont relié toutes les lettres par des notices qui mettent au courant des questions, et M. Augustus Craven a certainement bien mérité de l'histoire contemporaine en traduisant dans notre langue, qu'il connaît si bien, car le style est vif et élégant, des lettres politiques qui demeureront d'importants documents. Outre les lettres de Palmerston, on rencontre ici des notes curieuses : une de Lord Normanby sur la Révolution de février, une autre sur le coup d'Etat de 1851 et ses suites, etc. H. DE L'E.

Deux diplomates. Le comte Raczynski et Donoso Cortès, marquis de Valdegamas. *Dépêches et correspondances politiques*, 1848-1853, publiées et mises en ordre par le comte ADHÉMAR D'ANTIOCHE. Paris, E. Plon, 1880, in-8 de XXXII-334 p. — Prix : 7 fr. 50.

Le comte Raczynski, ministre de Prusse à Lisbonne en 1842, puis à Madrid en 1848, s'était lié intimement avec le comte d'Antioche, ministre de Sardaigne à Madrid. En mourant (1874), il lui légua tous ses papiers : c'est de cette mine précieuse, qui ne pouvait être exploitée d'aillers qu'avec une certaine réserve, que sont tirés les documents qui forment la base du livre que nous annonçons. Ils se rapportent à une période toute récente, aux années qui ont suivi la révolution de 1848. Dans un premier chapitre, l'auteur nous transporte en Espagne, où, à la date du 22 avril, le roi de Prusse venait d'appeler le comte Raczynski à le représenter; il y arriva le 2 juin, et nous trouvons dans ses dépêches à sa cour, dans la correspondance échangée entre lui et Donoso Cortès, le tableau de l'Espagne sous le ministère de Narvaiz qui gouvernait despotiquement une nation « corrompue jusqu'à la moëlle des os, en bas comme en haut », et qui, au jugement de Donoso Cortès, était fatalement condamnée à périr. Dans un second paragraphe, c'est la politique générale de l'Europe qui est exposée. La Révolution de février est à la veille d'éclater. Dans une dépêche du 15 février 1848, Raczynski trace un remarquable tableau de la situation et exprime la pensée qu'il n'a guère lieu d'espérer que l'habileté des gouvernements puisse triompher de ce qu'il appelle « la folie des opinions et des efforts des faux prophètes et des docteurs malfai-

sants. » La Révolution, sous quelque forme qu'elle se présente, n'a pas d'adversaire plus déterminé que le diplomate prussien, dont la clairvoyance se trouve rarement en défaut. Toutes les pages du livre attestent à la fois cette haine bien justifiée et cette intelligence de la situations. Donoso Cortès se rencontre avec Raczynski dans ses appréciations; cependant, plus pessimiste que son ami, il est aussi plus disposé à accueillir certains expédients politiques : tous deux saluent avec joie l'avènement de Louis Bonaparte et le regardent au début comme un adversaire de la Révolution; mais, tandis que Donoso Cortès prend longtemps au sérieux le futur empereur, Raczynski ne tarde pas à l'apprécier à sa juste valeur. L'un et l'autre sont également hostiles au régime parlementaire : « Ce sont toujours les mêmes hommes néfastes, écrit Raczynski le 30 juin 1849 : Thiers, Dufaure, Passy, Émile de Girardin, et Guizot lui-même, qui aident à la confusion des idées et empêchent le triomphe de la raison... Ils n'ont rien appris et rien oublié; ils parlent bien, écrivent mieux encore, mais ce n'est jamais pour servir la cause du vrai et du bien. » Et plus loin (2 août) : « Je crains en France les Thiers, etc., beaucoup plus que les Ledru-Rollin et les Proudhon; car ce sont les premiers qui empêchent les Français de s'entendre et de rentrer dans le vrai. » Il apprécie très-justement la politique de Louis-Philippe et compare « nos monarchies républicaines à un fleuve qui charrie des glaçons, et la position d'un roi constitutionnel à celle d'un homme qui passerait sa vie à sauter d'un glaçon sur un autre. »

Le chapitre II nous ramène d'abord en Espagne, où nous assistons à la chute de Narvaez et aux embarras qu'éprouve le ministère Bravo Murillo jusqu'à sa chute (20 décembre 1852). Mais c'est surtout la politique générale, envisagée en 1851 et 1852 par les deux éminents diplomates, qui fixera l'attention du lecteur. Donoso Cortès est à Paris; il ne voit plus en présence que « Louis Bonaparte et la Révolution, » et il déclare que le « parti légitimiste a cessé de vivre du jour où il a adopté ce qu'on est convenu d'appeler les conquêtes de 1789. » Il constate que « les destinées de l'Europe sont celles de la France, » et il appelle le coup d'Etat de tous ses vœux. Tandis que Raczynski déclare que « l'avènement de Henri V pourrait seul clore l'ère de toutes les péripéties révolutionnaires, » son ami ne veut pas de la Restauration monarchique, car si Changarnier triomphe, et s'il rappelle Henri V, ce sera *Henri V parlementaire*. — « Je persiste à croire, répond Raczynski le 15 décembre 1851, que le jour viendra où la France tendra les mains vers Henri V, mais je suis loin de prévoir à quel moment. » — Après le décret de confiscation du 22 janvier, Donoso Cortès se rallie à cette opinion : « Henri V sera roi de France, écrit-il; le Président prendra des mesures plus socialistes encore;

quand le péril augmentera pour lui, il voudra à tout prix gagner les masses, il jettera dans le bouleversement cette malheureuse nation, frustrée dans ses espérances. » Qu'on lise encore la lettre de Donoso Cortès du 24 mai 1852, et les lettres de Raczynski des 9 novembre 1852 et 7 juillet 1856, et l'on verra avec quelle sûreté de coup d'œil était appréciée la politique néfaste qui devait conduire la France à la ruine, avec quelle merveilleuse sagacité étaient prévues les phases qui devaient marquer le second empire et aboutir à la chute de Napoléon III.

Nous félicitons le comte Adhémar d'Antioche d'avoir si bien utilisé ces précieux documents qui, en nous faisant apprécier l'élévation et la justesse de vues des deux diplomates, nous permettent de mieux connaître la situation de l'Europe dans ces années troublées de 1848 à 1852, où les idées révolutionnaires, un moment triomphantes, furent comprimées par la force. Nous y apprenons que les hommes sont impuissants à sauver les sociétés, en dehors des vrais principes : dès la fin de 1852, Louis-Napoléon apparaissait au comte Raczynski devenu fatalement, de *sauveur*, *envahisseur* et *ravageur*, et l'homme d'Etat annonçait l'apparition future du prince ayant mission « de guérir toutes les plaies et de clore la série des péripéties révolutionnaires en France. » — « Un jour, ajoutait-il, il sera désiré par son peuple par tous les souverains, par toutes les nations. » G. DE BEAUCOURT.

La Prusse et la France devant l'histoire. *Essai sur les conséquences de la guerre de* 1870-1871, par A. LEGRELLE. Nouvelle édition, revue et augmentée. Paris, A. Cotillon, 1880, in-8° de XII-951 p. — Prix : 7 fr. 50.

Ce travail considérable, moitié philosophique, moitié historique, ne paraît pas pour la première fois : il a subi des transformations successives et peut à bon droit se dire « augmenté. » De plus, il était jusqu'ici resté anonyme, bien que l'auteur ne puisse que gagner à se faire connaître. Son œuvre est, en effet, très personnelle, et doit nécessairement porter la responsabilité de conclusions très pessimistes. M. A. Legrelle a-t-il tort de penser que l'influence de la France, comme nation, est irrévocablement perdue, et que nous sommes destinés à marcher à grands pas vers une décadence immédiate? Cette grave question serait longue à discuter, et il faut espérer qu'elle n'est pas encore résolue. Mais le livre de M. Legrelle est important à d'autres points de vue ; et chacune de ses parties est digne d'attention.

Il traite d'abord du « droit des gens pendant la guerre, » et ce chapitre n'est qu'une longue énumération de tous les actes de barbarie, de brigandage, d'illégalité que les Allemands se sont permis en

France durant leur victorieuse invasion. Ces faits, présentés avec modération, ne sont pas niables ; peut-être devrait-on ajouter, sans songer pour cela à leur trouver une excuse, qu'ils sont inséparables de la guerre elle-même. — La seconde partie est consacrée à l'examen de « l'Allemagne et la Prusse chez elles, » sous le rapport du développement excessif de la puissance militaire, du despotisme persécuteur du pouvoir, de l'accroissement de la corruption. Mais ces vices n'empêchent pas les « progrès de la race germanique au dehors, » et ces progrès se font particulièrement au détriment de la France. — Enfin, dans un dernier chapitre, l'auteur montre M. de Bismarck profitant de tous les incidents de notre politique intérieure pour nous écraser davantage et nuire autant que possible à notre relèvement.

Tel est le trop rapide résumé d'une publication qui embrasse beaucoup de sujets à la fois, et les traite forcément d'une façon un peu confuse ; mais l'ensemble est intéressant, plein d'informations justes et digne des plus sérieuses méditations. G. B. DE P.

Origens y fonts de la nacio Catalana, par SALVADOR SANPERE y MIQUEL. Barcelone imprimerie de la *Renaissance*, 1878, petit in-quarto de 5 feuilles.

L'auteur prend la Catalogne au refroidissement de la nébuleuse terrestre, et la suit pendant les périodes géologiques, mentionnant avec soin les *polypiers*, les *rhizopodes*, les *crinoides*, etc., qui furent ses premiers habitants. C'est peut-être remonter un peu haut dans le préhistorique, mais personne ne s'en plaindrait si cet aperçu géologique ne contenait, sur la formation des calcaires et le dépôt des houilles, certaines théories en désaccord absolu avec les données actuelles de la science ; nous conseillons notamment à l'auteur de renoncer à sa roche *brûlant comme de l'amadou* et allumant des incendies sur terre. Passons sur le paradis terrestre établi en Catalogne à la fin de la période quaternaire, sur la période glaciaire qui vint mettre fin à cet âge d'or où les arbres tendaient aux bienheureux Catalans leurs branches chargées des fruits les plus savoureux, et étudions la doctrine ethnologique qui fait le fond de l'œuvre.

Tout l'ouvrage repose sur le mythe d'Hercule tyrien ; les Phéniciens des bords de la mer Erythrée envahissent l'Egypte ; ils la civilisent, et plus tard une colonie en part, qui passant par la Lybie, vient aborder au détroit de Gadès, s'empare de la péninsule ibérique, y établit sa civilisation, ses mœurs, son alphabet, etc.; d'où cette conclusion : Phéniciens, Lybiques ou Ibères sont synonymes. Pour soutenir cette théorie, l'auteur s'appuie, d'une part, sur des monuments figurés des inscriptions et de monnaies, et, d'autre part, sur un nombre considérable de

citations empruntées aux meilleurs auteurs. Tout cela serait parfait mais..... presque tous les monuments mentionnés par M. Sanpere y Miquel sont notoirement faux; tels sont notamment le fameux sépulcre égyptien de Taragone, les inscriptions polylingues et les monuments du *Cerro de los santos*, que nous avons pu voir au Trocadéro, pendant l'exposition de 1878; dès 1852, M. de Longpérier, après avoir étudié ces monuments sur place, a déclaré sans ambages que c'étaient là des monuments de fabrication moderne, qui devaient être absolument rejetés par tous les travailleurs sérieux. Tous ceux qui, après lui, les ont étudiés ont confirmé ce premier jugement, et nous ne croyons pas qu'il y ait, en dehors de l'Espagne, personne qui osât s'appuyer sur de pareils fondements pour établir une théorie aussi *nouvelle*. Passons maintenant aux citations. Le système employé par M. Sanpere consiste à prendre dans un ouvrage des lambeaux de phrases, qu'il place bout à bout, de façon à faire parfois dire à un auteur le contraire de sa pensée; c'est ce qu'il a fait notamment pour M. Lenormant, qui doit être fort étonné des conclusions que l'on tire de ses ouvrages. Ce procédé, commode avec les ignorants, a généralement peu de succès dans le monde de la science, et nous doutons fort que M. Sanpere y Miquel ait à s'applaudir de l'avoir si largement employé. En dernière analyse, ou peut dire de cet ouvrage qu'il doit être laissé en Catalogne avec les mirifiques monuments qu'il décrit amoureusement; nous ne pensons pas que les *Origens y fonts de la nacio Catalana* changent en rien les idées des savants au sujet des Ibères et de la Catalogne.

L'ouvrage est écrit en Catalan; et, à ce propos, qu'on nous permette, en finissant, de nous élever contre cette tendance regrettable qui consiste à introduire de nouveaux dialectes dans la langue scientifique; la langue n'y gagne rien, et le livre y perd énormément. Le catalan, qui est d'ailleurs une fort jolie langue, se prête admirablement bien à la poësie, à la littérature, au roman; mais les néologismes scientifiques la dénaturent sans avantage pour elle; d'autant mieux que tout le monde en Catalogne comprend l'Espagnol, et qu'en Espagne même bien des personnes ne savent pas le Catalan; où en serions-nous si les languedociens, les auvergnats, les provençaux, les gênois, les piémontais se mettaient à publier des ouvrages scientifiques dans leurs dialectes respectifs? Quel est le polyglotte qui pourrait se tenir au courant des publications nouvelles? De pareils essais ne doivent être encouragés par personne.

Ed. Blanc.

Ludwig Pfyffer und seine Zeit *(Louis Pfyffer et son temps)*. Ein Stuck französischer und schweizerischer Geschichte im 16 Jahrhundert, von Dr A. Ph. von Segesser. Tome Ier. Bern, Wyss, 1880, in-8 de 666 p.

Le nom de M. de Segesser n'est pas inconnu aux lecteurs du *Polybyblion* : ils savent que M. de Segesser occupe l'une des premières places parmi les hommes d'État de son pays et que sa voix a toujours été l'une des plus écoutées dans les débats politiques auxquels il a été mêlé. Le parti conservateur lui doit en grande partie sa réorganisation après les tristes événements de 1848, et le reconnaît aujourd'hui encore comme l'un de ses chefs. M. de Segesser n'est pas seulement un homme d'État : les loisirs que les affaires lui ont laissés ont été des loisirs studieux ; il a abordé, d'une main toujours active en dépit des années, la plupart des grandes questions contemporaines, et l'un de ses derniers écrits a même reçu les honneurs d'une traduction française.

La Vie de Louis Pfyffer doit être rangée parmi les travaux les plus importants et les plus remarquables qui aient paru en Suisse depuis plusieurs années. Nous le signalons ici avec d'autant plus d'empressement qu'il offre, pour l'histoire de la France au seizième siècle, un intérêt tout spécial. Louis Pfyffer n'a guère laissé en France de traces de son passage : il est à peine cité dans le récent ouvrage de M. Dareste (*Histoire de France*, t. IV), et cependant il a joué un rôle considérable dans toutes les campagnes menées sous Catherine de Médicis contre les huguenots. Il se signala dans la campagne contre Lyon en 1562, dans les batailles de Jarnac, de Saint-Denis, de la Roche-Abeille et de Moncontour. Tout l'honneur de la retraite de Meaux, en 1567, lui revint. Ses six mille Suisses constituaient la force principale de l'armée catholique ; dans les combats, leurs longues piques offraient aux calvinistes un mur de fer infranchissable. Composé d'après la correspondance de Louis Pfyffer, le livre de M. de Segesser est, selon l'expression allemande, une précieuse *contribution* à l'histoire militaire de cette époque. On y trouvera le récit circonstancié des campagnes entreprises contre les Huguenots ; on y trouvera aussi les plus curieux détails sur les relations de la France avec les auxiliaires suisses et spécialement avec la ville de Lucerne.

La biographie de Louis Pfyffer, naturellement, n'offre pas moins d'intérêt pour l'histoire intérieure de la Suisse. Appréciée en elle-même, l'œuvre de M. de Segesser peut être considérée comme un véritable modèle de biographie. Le héros et l'époque sont l'un vis-à-vis de l'autre dans de justes rapports. La scène n'est pas toujours occupée par le même acteur, et tous les épisodes auxquels il est étranger n'ont pour but que de le faire mieux connaître. C'est ainsi qu'on lira avec

plaisir le tableau de la situation de la France à la mort d'Henri II, l'exposé des tendances politiques des différents cantons suisses à l'époque de la Réforme, les hautes considérations sur la politique générale du temps, qui empruntent un intérêt particulier à la longue expérience acquise par l'auteur dans le maniement des affaires.

Il faut aussi rendre justice à la sincérité de cette biographie, qui n'est pas un panégyrique jaloux, ne trouvant des vertus que dans son héros, ni une apologie systématique où tous les torts sont effacés, toutes les fautes atténuées ou dissimulées.

Le tome II paraîtra prochainement; il retracera la vie de Louis Pfyffer dans sa patrie, dans cette Lucerne qui a été pour lui moins ingrate que sa patrie adoptive. HENRI FRANCOTTE.

Cartulaire ou Recueil de Chartes et documents inédits de l'Ancienne Collégiale de saint Paul, *actuellement cathédrale de Liège.* Liège, Grandmont et Douders, 1878, in-8 de 700 pages, orné de planches, avec fac-simile d'écriture, sceaux, monogrammes, etc. — Prix : 10 fr.

Depuis la destruction de l'illustre église de Saint-Lambert, c'est l'ancienne collégiale de saint Paul qui a été élevée au rang d'église cathédrale de Liège. Bâtie au xe siècle par l'évêque Pracle, et mêlée plus d'une fois, pendant le cours de son existence, aux évènements les plus importants de l'histoire liégeoise, cette belle basilique avait une histoire pleine d'intérêt bien avant l'époque où elle fut revêtue de la dignité de cathédrale. Elle a trouvé un historien dans un de ses chanoines, M. Hirnister, dont je blesserai peut-être la modestie en le nommant ici, car les excellents ouvrages qu'il a consacrés à sa chère cathédrale ne sont signés d'aucun nom. Je dis les ouvrages, parceque, avant la publication du présent cartulaire, M. Hirnister avait donné, en 1867, un *Essai historique sur l'église de Saint-Paul*, qui, sous ce titre sans prétention, constitue une monographie précieuse et pourrait être considéré comme ayant épuisé la matière. Ce n'était, au contraire, qu'un premier pas. La cathédrale n'avait pas de cartulaire ; les chartes originales étaient éparpillées un peu partout, et c'est à force de patience et de recherche qu'on avait pu recueillir celles qui avaient été utilisées dans l'*Essai*. M. le chanoine Hirnister fut assez heureux pour réunir à la longue un total de plus de quatre cents chartes, dont il nous offre le texte dans ce volume. Ce n'est pas, il a soin de nous en prévenir, un cartulaire complet; mais c'est du moins tout ce qu'il a été possible de découvrir, et il n'est pas probable que le recueil actuel soit jamais appelé à être augmenté considérablement. La première en date des chartes de saint Paul est de 1086; la dernière est de 1775. Le douzième siècle est représenté dans le recueil par vingt-

quatre documents, et le treixième par soixante-seize. Une bonne table alphabétique des noms de personnes et de lieux termine le volume, qui, malheureusement, tiré à un petit nombre d'exemplaires, deviendra bientôt une rareté dans le commerce. On assure que M. le chanoine Hirnister, après ces deux importantes publications, ne croit pas sa tâche finie, et qu'il va publier une nouvelle édition de l'*Essai*, dans laquelle il mettra à profit tous les renseignements nouveaux qu'il a pu recueillir dans les douze dernières années, et dont le *cartulaire* nous offre la substance. Toute sa modestie ne pourra pas empêcher alors que cet *Essai* ne soit bel et bien un livre définitif, et je crois pouvoir ajouter que, dès maintenant, il y a peu d'églises en Europe qui puissent se vanter d'avoir des annales aussi soigneusement rédigées, et des titres aussi savamment classés que ceux de Saint-Paul de Liège, grâce à M. le chanoine Hirnister. GODEFROID KURTH.

BULLETIN

Conférences sur le Christianisme, prêchées pendant les Stations de Carême de 1877 et de 1878, dans l'église Saint-Antoine des Quinze-Vingts à Paris, par l'abbé G. FRÉMONT. Paris, Berche et Tralin, 1879, in-12 de 406 p. — Prix : 3 fr.

Si M. l'abbé Frémont avait prétendu faire une œuvre dogmatique, nous aurions bien des choses à dire sur ses Conférences : la part accordée aux éloges serait grande, mais nous nous verrions obligé d'ajouter un grand nombre de restrictions. Son but n'a pas été d'écrire une démonstration rigoureuse. Il a voulu, dans une série de Conférences prêchées aux ouvriers du Faubourg Saint-Antoine, exposer les vérités fondamentales de la religion et instruire des âmes trop souvent négligées. M. l'abbé Frémont parle avec son cœur : et son cœur est généreux, animé d'un zèle véritable et plein de compassion pour la misère de ce pauvre peuple auquel on veut ravir son Dieu. A ce point de vue, nous sommes heureux d'avoir à féliciter l'auteur de ce volume, sans être contraint de mettre aucune restriction à nos éloges. Mais M. Frémont est trop noblement ambitieux pour se contenter de si peu ; ajoutons donc que son zèle a déjà trouvé la meilleure récompense : la joie de voir un bon nombre de ces chers ouvriers s'approcher de la table sainte aux Fêtes de Pâques. C'est la preuve la plus convaincante que ce livre est un livre excellent.

P. M.,
de l'Oratoire.

Annuaire de l'Enseignement pour 1880. Cinquième année. Paris, Gaume, 1880, in-18 de 532 p. — Prix : 3 fr.

C'est avec plaisir que nous annonçons ce cinquième volume d'une publication aussi utile qu'intéressante. Il est conçu sur le même plan que les précédents et fournit le même genre de renseignements. Nous n'avons plus à en donner le détail. Nous signalerons seulement, cette année, des notices par ordre alphabétique sur les congrégations vouées à l'enseignement primaire et sur leurs établissements (p. 180-259), et un historique de la liberté de l'enseignement depuis 1850.

Il n'est pas besoin d'insister sur l'inappréciable utilité de ce recueil, tant pour les maîtres chrétiens que pour les pères de familles. Ce qu'il faut désirer avant tout, c'est qu'il se répande et qu'il s'améliore chaque année. Or, les auteurs paraissent plus se préoccuper de donner des documents nouveaux que de corriger les erreurs et de combler les lacunes des précédentes années. Nous ne croyons pas qu'il ait été tenu compte de nos observations de l'année dernière (t. XXVI, p. 70), sauf pour la *Semaine religieuse d'Autun*. Nous les renouvelons donc. Nous insistons pour qu'on ne donne pas aux Frères des écoles chrétiennes le nom de « Frères de la doctrine chrètienne,» qu'ils n'ont *jamais* porté (p. 179). Nous voudrions que les renseignements donnés fussent, chaque année, mis au courant des mutations survenues. L'*Annuaire* tient compte de récentes nominations d'évêques, mais il ne range pas LL. EE. NN. SS. Desprez et Pie parmi les cardinaux français (p. 23, 25, 417); Mgr Soubiranne est à la fois auxiliaire d'Alger et évêque de Belley (p. 24, 25); on croirait que NN. SS. Bertaud et Lacroix (p. 418, 419) occupent encore les sièges de Tulle et de Bayonne. Depuis plusieurs années M. Hirsch n'est plus directeur de l'école de Cluny (p. 61). — M. Petit, supérieur du Petit Séminaire de Vaux (p. 342); M. Faivre (p. 108); M. l'abbé Duchêne (p. 282), sont morts. L'école Saint-Bertin n'est pas un Petit Séminaire (p. 282), et elle compte plus d'un membre de la congrégation de Saint-Bertin (p. 460). La nécrologie est trop incomplète (p. 500); on s'explique difficilement la mention nécrologique contenue dans les éphémérides (p. 454). La Faculté de théologie de Poitiers eût été bonne à indiquer.

S.

Le choix d'un état. *Ars et Métiers propres aux femmes*, par Mademoiselle Lillia Richard. Paris, Téqui. (Œuvre de Saint-Michel), 1879, in-12 de 466 p. — Prix : 2 fr.

Mademoiselle Richard a écrit un ouvrage d'un grand intérêt et d'une grande utitité pour les mères de famille, les maîtresses de pension et les institutrices. Elle a réuni, sur les divers métiers accessibles aux femmes, les renseignements, accompagnés de conseils, qui sont nécessaires pour guider dans le choix d'un état. Elle fait connaître les difficultés du métier, ses avantages, les gains ordinaires, les chômages, et elle a bien soin de ne pas négliger le côté moral. Il n'y a pas d'état qui soit par lui-même moral ou immoral; mais il en est qui présentent plus ou moins de danger, par l'organisation des ateliers, l'isolement ou l'agglomération des ouvrières, la confusion ou la séparation des sexes, l'éloignement de la famille, etc. Il en est aussi qui exigent des qualités morales particulières, comme pour remplir les fonctions d'institutrice. Mademoiselle Richard dit tout cela en très bons termes, dans un style que l'on voudrait peut-être plus simple et plus soigné, avec des traits qui rompent un peu la monotonie de l'énumération et facilitent la lecture d'un ouvrage qui pourrait n'être qu'un dictionnaire à consulter. Nous n'ajouterons que l'indication des principales divisions de ce livre : Etats se rattachant à l'aiguille; — à l'industrie ménagère; — à la librairie; — aux métaux; — aux objets de luxe; — à l'industrie manufacturière; — à l'agriculture et à l'administration des fermes : — au commerce; aux arts libéraux; — à l'enseignement; — Emplois de faveur. — Il nous paraît que rien n'est oublié.

Y.

La Révolution maîtresse d'école. *Étude sur l'instruction laïque, gratuite et obligatoire,* par le R. P. Rouvier, de la Compagnie de Jésus. Paris, Oudin ; Avignon, Seguin, 1880, in-12 de 513 p. — Prix : 3 fr. 50.

La Révolution, qui aspire à l'asservissement du monde, veut se faire maîtresse d'école, afin d'arriver plus facilement à s'emparer de toutes les générations. A l'entendre, c'est elle qui a inventé l'instruction ; pour séduire, elle met en avant la gratuité ; pour affirmer ses principes, elle établit la « laïcité, » qui n'a de sens que comme exclusion de Dieu et de toute idée religieuse ; pour vaincre toutes les résistances, elle proclame l'obligation. Cette tactique, qui ne manque pas d'habileté, est parfaitement dévoilée par le P. Rouvier, lequel montre en même temps l'origine des trois termes du programme, la fausseté de ces prétendus principes et les conséquences déplorables qu'aurait leur application. Il rectifie la statistique fantaisiste dressée par M. Paul Bert, — qui n'est pas plus heureux dans ses chiffres que dans ses citations, — pour prouver la supériorité morale des maîtres laïques sur les congréganistes. Les « lois existantes » l'arrêtent un instant, pour lui permettre d'en faire justice. Puis, passant de la théorie à la pratique, il s'attaque au nouveau projet de loi sur l'instruction primaire, dont un des résultats serait d'exclure de l'enseignement toutes matières religieuses et toutes personnes faisant profession de religion. Il fait aussi une intéressante excursion dans la législation étrangère, et ajoute aux faits, chiffres et documents produits dans le cours de l'ouvrage, un grand nombre de pièces justificatives (p. 412 à 510).

Tous les arguments donnés par le P. Rouvier sont déduits avec netteté et précision, appuyés par la statistique, par les documents officiels, par les rapports, peu suspects de partialité, fournis par l'administration. Ils sont présentés sous une forme qui rend la lecture facile et persuasive.

R. de St-M.

Petites questions sur la liberté d'enseignement, par le P. Marin de Boylesve, S. J. Paris, Haton ; Le Mans, Leguicheux-Gallienne, 1880, in-18 de 34 p. — Prix : 0 fr. 20 c.

Dans cette brochure, le P. de Boylesve traite, sous une forme incisive, avec une logique serrée, d'une façon très claire et très nette, diverses questions touchant aux droits de l'État, des pères de famille, de l'Église dans l'éducation et l'enseignement, au prétendu antagonisme qui existe entre l'État, la société moderne et le clergé, à la situation actuelle du clergé dans l'État, etc. Nous signalerons particulièrement la manière dont il réfute la prétention des partisans de l'État omnipotent à s'emparer de l'instruction de la jeunesse, sous prétexte que d'elle dépend l'avenir de la Société. S.

Conseils d'enseignement, de philosophie et de politique, par M. Ernest Bersot, membre de l'Institut. Paris, Hachette, 1879, in-12 de 100 p. — Prix : 1 franc.

Le monde où nous vivons offre le triste spectacle d'hommes éclairés et intelligents qui, tout en repoussant comme inutile ou compromettant l'appui des croyances religieuses, se flattent de trouver dans la raison une solution à tous les problèmes, un remède à tous les maux du présent. M. Bersot, mort récemment, était un de ces sages du siècle, que les leçons répétées de l'expérience ne peuvent tirer de leur illusion. Il y aurait maint passage à reprendre dans son livre, mais nous accordons qu'en général l'intention est

excellente. Comment ne pas approuver quand on lit ? « La démocratie doit se défier de sa force. Quand un pouvoir est fondé sur le consentement de tant de volontés, il peut être tenté de se croire tout puissant, que le peuple fait le juste et l'injuste et qu'il n'y a de droits que ceux qu'il permet... La nature humaine, la liberté humaine existent avant les sociétés et les gouvernements. » Ou encore : « Si Napoléon Ier avait vécu et réussi, il ne serait resté qu'une société officielle à qui l'État aurait dit chaque matin ce qu'elle devait penser et qui aurait fidèlement suivi la consigne... Quand l'État en arrive là, c'est une tyrannie insupportable (p 17). » Ce besoin perpétuel d'agitations et de bouleversements, ce dédain de toutes les traditions, la dépendance où certains électeurs tiennent leurs députés et les députés leurs ministres, autant de tendances subversives de l'heure actuelle, qui sont traitées par l'auteur comme elles le méritent.

Sur le terrain philosophique, son apologie en faveur de Cousin et de l'éclectisme est rédigée avec un véritable talent, et la peinture qu'il nous trace des systèmes et des philosophes contemporains a toute la fidélité d'une photographie. Je ne cite qu'en passant et pour mémoire deux articles, l'un sur le baccalauréat, l'autre sur le concours général. Les élèves les plus forts de nos lycées seront enchantés du second, et les autres auront des raisons pour ne pas être par trop mécontents du premier. Somme toute, beaucoup de conseils utiles dans un petit volume ; mais, parmi ceux auxquels ils s'adressent, combien peu voudront en profiter ? C. Huit.

L'Expulsion des Jésuites et des autres religieux au nom des lois existantes, par Antonin Lirac. Paris, Librairie de la Société bibliographique, 1880, in-18 de 72 p. — Prix : 0 fr. 50.

On connaît ces fameuses « lois existantes, » devant lesquelles disparaît la liberté des citoyens ; on croit du moins les connaître, après en avoir lu l'énumération dans quelques documents officiels, et l'on tremble à la pensée de leur application possible. Cette énumération n'a-t-elle pas pour but « de faire illusion aux profanes » et « de compenser, par la quantité, la qualité qui fait défaut? Un seul article de loi, bien clair, bien décisif, ferait mieux l'affaire. » C'est ce qui ressort clairement de l'examen juridique et historique fait par M. Ant. Lirac des lois et décrets de 1790, de 1792, de l'an X, de l'an XII, de 1828, de 1832, des articles 291 et 292 du Code pénal, et même des anciens arrêts du Parlement, pour ceux qui aiment à remonter au-delà de 1789. Ce n'est pourtant pas une œuvre de jurisconsulte à la forme savante, mais ennuyeuse. C'est une brochure aux allures vives, où tout est bien mis en relief et que comprendront les intelligences les plus ordinaires. Tout lecteur de bonne foi « reconnaîtra qu'il n'y a rien, absolument rien, qui interdise à un Français de se faire et de se dire dominicain, oratorien, ou même jésuite. » R. S.

Du Divorce, par A.-F. Ozanam. Paris, Lecoffre, 1880, gr. in 8° de 24 p. — Prix : 1 fr.

En 1848, un ministre demanda le rétablissement du divorce. Sa proposition arma contre elle l'honnêteté publique. Parmi les attaques qu'elle subit, il en est peu de plus illustre que les articles d'Ozanam, publiés dans les numéros des 6 et 8 juin 1848 de l'*Ere nouvelle*. Cet écrit, qui fait partie des *Œuvres complètes*, vient d'en être détaché et de paraître en brochure pour les besoins du jour. Aux mêmes tentatives il faut opposer les mêmes défenses. M. Naquet n'a pas réussi à rajeunir la question : ce qu'Ozanam écrivait il y a

trente ans n'a pas vieilli. Aux légistes qui ne voient dans le mariage, comme dans tout autre contrat, qu'un accord de volontés humaines, les catholiques répondront toujours qu'à cet accord Dieu intervient, en fait un sacrement, et en forme ainsi un lien qui ne peut plus être brisé par la volonté contraire des parties. Faut-il admettre que, « par une économie qui peut se justifier, » le magistrat est en droit de recevoir « la déclaration des époux comme un acte purement civil ? » Non, sans doute, et si le divorce rentrait dans nos lois, il ne serait pas téméraire d'y voir un châtiment de nos illusions à cet égard. On pourrait alors répéter avec Ozanam : « Le Dieu *qui n'efface que pour écrire* ne broie si durement les peuples que pour les régénérer (p. 24) ; » car ce serait sans doute, pour tous les catholiques hésitants, le point de départ d'une irrésistible réaction contre le mariage civil. JUST DE BERNON.

Questions municipales. *La liberté des cimetières*, par A. M. BÉRENGER, avocat. Marseille, Laveirarié, 1880, gr. in-8 de 16 p. — Prix : 1 fr.

Par arrêté du maire de Marseille, en date du 31 octobre 1879, les manifestations religieuses étaient interdites dans les cimetières de la commune, « notamment les 2 *ou* 3 novembre, *jour* de la fête des Morts. » Cet acte de tracasserie subalterne, fait pour édifier sur les connaissances de son auteur en matière de calendrier et d'orthographe, fut ratifié par le préfet. On m'épargnera la peine de nommer ces deux autorités : *Quærant et querantur posteri.* C'est leur décision qui nous a valu, de la part de M. Bérenger, avocat, une consultation où est établie la thèse suivante : « Les catholiques peuvent toujours et à toute époque, dans l'intérieur de leurs cimetières, se livrer à toutes les pratiques de leur culte, sous la surveillance de l'autorité épiscopale, absolument comme dans l'intérieur de leurs temples. » Cette consultation, déja publiée par le *Journal de Marseille* et la *Gazette du Midi,* vient de paraître en brochure : c'est une bonne arme de défense contre les attaques du radicalisme. JUST DE BERNON.

Des projets de désorganisation des Conseils de fabrique, par C. DE BAULNY, docteur en droit. Paris, Librairie de la Société bibliographique, 1880, in-18 de 103 p. — Prix : 0 fr. 60.

En décembre 1879, janvier et février 1880, M. de Baulny a donné dans le *Français*, sur les projets de désorganisation des conseils de fabrique annoncés par la majorité de la basse Chambre, une suite d'articles qu'il publie aujourd'hui en brochure, avec d'utiles compléments. L'ancien maître des requêtes au Conseil d'État a facilement raison de la finasserie politique des députés. Il démasque leurs intentions et coupe court à leurs échappatoires. Projet de M. Labuze, dont la témérité et la maladresse sont tels que, même à la Chambre, des doutes se sont élevés parmi ses similaires sur la possibilité d'en tirer une loi (p. 54); projet de désorganisation des services paroissiaux substitué au projet Labuze, mais digne d'avoir le même auteur; projet du ministre des cultes, plus habile, mais plus dangereux pour la liberté de la charité et de l'enseignement religieux (p. 61); projet tendant à enlever aux fabriques le droit de fonder des écoles (p. 77); réformes qu'une administration tracassière veut introduire dans la comptabilité (p. 85) : tels sont les points examinés. La conclusion est nette : « *Le cléricalisme, voilà l'ennemi!* a dit le chef effectif du gouvernement. La paroisse est une des plus vieilles et des plus solides forteresses de ce prétendu ennemi. Il faut donc la démolir. » Que la nécessité de défendre la liberté de l'Ecole ne nous endorme donc pas sur les dangers que court l'existence de la Paroisse. JUST DE BERNON.

Manuel d'une corporation chrétienne, par Léon Harmel. Seconde édition. Tours, Mame, 1879, in-12 de 538 p. — Prix : 2 fr.

Nous avons déjà signalé cet ouvrage lorsqu'il parut en 1877 (t. XX, p. 149). Cette nouvelle édition, à si court intervalle, d'un ouvrage tiré à grand nombre justifie notre appréciation, que nous n'avons qu'à renouveler. M. Harmel a profité des observations qui lui ont été faites, et a amélioré son *Manuel*, pour le fond comme pour la forme, en même temps qu'il l'a augmenté notablement. Nous citerons de plus grands développements sur la corporation du Val des Bois, de nouveaux documents dans l'appendice, l'index alphabétique très amplifié, une liste des livres cités et un tableau résumant pour l'œil tout le système de la corporation chrétienne. En tête se trouvent des lettres approbatives qui rendent inutiles toutes nos recommadations : un bref de S. S. Pie IX, un de S. S. Léon XIII, des lettres très explicites de NN. SS de Reims, de Poitiers et d'Angers, et une lettre du comte de Chambord. C'est avec un tel patronage que se présente le *Manuel d'une corporation chrétienne* : nous avons confiance que, grâce à lui, il pénétrera de plus en plus parmi les industriels et parmi tous ceux qui emploient des ouvriers dans les villes. S.

Causeries sur l'histoire de France, par Alfred Nettement, suivies d'une causerie sur la Révolution, par Mlle Marie-Alfred Nettement. Paris, Lecoffre, 1879, 2 vol. in-12 de 297 et 293 p. — Prix : 4 fr.

Ces *Causeries*, si nous ne nous trompons, ont été écrites pour les lecteurs ou mieux pour les lectrices d'un excellent journal hebdomadaire, *la Semaine des familles*, dont Alfred Nettement a été l'un des fondateurs et le premier directeur. Ce renseignement n'est pas sans importance pour expliquer le caractère de l'ouvrage. Ce n'est point une œuvre d'érudition, non plus qu'une œuvre d'imagination : ce sont bien de véritables causeries sur quelques-uns des faits les plus importants de notre histoire : les croisades, la féodalité, le moyen âge, la Ligue, la Fronde, le règne de Louis XIV et la Révolution. La dernière est due à la plume de Mlle Nettement, et nous sommes assuré que, si elle ne le disait point, la plupart des lecteurs se seraient mépris sur leur véritable auteur. Nous ne lui ferons qu'un reproche, c'est d'évoquer, — en bons termes, d'ailleurs et dans une excellente pensée, — le souvenir de Mlle de La Vallière au milieu des douloureux événements de 1792 (II, 227).

L'auteur suppose une réunion de personnes sérieuses, dont les femmes ne sont pas exclues, qui passe ses soirées à la campagne à deviser sur l'histoire de notre pays : on aborde les points qui soulèvent des discussions ; les uns parlent pour, les autres parlent contre, et des esprits plus calmes et plus modérés trouvent la vérité au milieu d'assertions qui semblent s'exclure. Ceux qui ont connu Alfred Nettement savent qu'ils ne trouveront là l'apologie, ni de la Ligue, ni de la monarchie absolue. Ce qui, à nos yeux, caractérise et recommande ces causeries, c'est que l'auteur ne se pose pas en homme de son siècle pour juger les événements : il les juge en contemporain et il arrive ainsi à les expliquer; en les faisant comprendre, en les mettant sous leur jour vrai, il fait disparaître ce qui choque les hommes de 1880 et les fait apprécier plus sainement et plus exactement. C'est un genre d'ouvrage qui nous paraît très bien répondre à un des besoins pressants de notre temps. R. de St-M.

Chronologie de l'histoire de France, *accompagnée d'un tableau synoptique à signes conventionnels*, par une communauté religieuse. Bourgoin, F. Moulin, 1879, in-18 de 40 p.

La communauté du monastère de Sainte-Ursule à saint Jean de Bournay (Isère) vient de faire imprimer ces quelques pages, où les faits principaux de l'Histoire de France, accompagnés de leur date, mise en vedette dans une colonne, sont classés par siècle. Ces faits nous paraissent bien choisis, et les élèves y trouveront le résumé de leurs leçons. Le tableau synoptique est disposé par siècle : chaque siècle forme cent petits carrés, divisés en section de vingt-cinq chacune ; un signe, ou deux, ou trois, sont mis dans les carrés, qui correspondent ainsi à chaque année d'un siècle. J'admire l'imagination qu'il fallu pour diversifier les 85 signes employés pour désigner le commencement d'une guerre, sa fin, un siège heureux, un siège malheureux, un traité onéreux, et ce n'est pas une petite affaire que de retenir les signes que les faits représentent. Il y a des mémoires qui peuvent être aidées de cette mnémonique, dont d'autres se trouveront effrayées. Le principal avantage, croyons-nous, est de fixer l'attention et de présenter en une page le résumé de quinze siècles. H. DE L'E.

Souvenirs de Paris et de Londres, par E. DE AMICIS. Ouvrage traduit de l'italien par Mme J. COLOMB. Paris, Hachette, 1880, in-12 de 314 p. — Prix : 3 fr. 50.

Nous avons dit, ici même, avec quel plaisir nous avons lu *l'Espagne* de M. de Amicis. Le souvenir que nous a laissé ce livre nous a fait ouvrir avec empressement le nouveau volume du voyageur italien. Nous y avons trouvé la même richesse de descriptions, la même pointe d'originalité, la même préoccupation d'analyser des sentiments intimes. Cette analyse est parfois portée à l'excès dans cet autre volume. Trop souvent le voyageur est beaucoup plus occupé de ce qui se passe en lui que de ce qu'il a autour de lui, et cet examen de ses pensées, de ses sensations, arrive à de vraies minuties, comme lorsque, sur un pont de Londres, il nous raconte qu'il se mit à songer à un livre, qu'à Turin, il a prêté à un de ses amis et qu'on ne lui a pas rendu. M. Victor Hugo et M. Zola occupent une place énorme dans ce voyage, l'un de la page 98 à la page 161, l'autre de la page 161 à la page 220. Ces deux trop longues études ont du reste, au milieu d'une exagération de louanges, quelques bonnes appréciations. Ainsi les défauts de M. V. Hugo sont, dans un endroit, assez vivement caractérisés, mais par quel redoublement d'enthousiasme l'auteur rachette cet instant de franchise ! Pour prendre un terme de peinture, il en fait un repoussoir à une recrudescence d'admiration.

M. de Amicis ne fait pas des Parisiens un portrait très flatteur, mais il y a du vrai dans ce portrait. Les Français ont du moins une qualité qu'un espagnol, Dias de Gomez, leur reconnaissait déjà au quinzième siècle : ils sont accueillants et hospitaliers. Ils le sont à tel point que, j'en suis certain, si M. de Amicis revient en France, il n'y trouvera aucune trace de rancune pour ses médisances. Nous avons déjà félicité Mme J. Colomb du talent avec lequel elle a traduit *l'Espagne*. Elle s'est, cette fois, non moins bien acquitté de sa tâche difficile. TH. P.

Le Théâtre chez soi. *En scènes, S. V. P. Proverbes*, par PAUL CÉLIÈRES Paris, Hennuyer, in-12 de 368 p. — Prix : 3 fr. 50.

Il est difficile d'écrire des pièces gaies, interressantes et qui puissent être

jouées par des jeunes gens; il est plus mal aisé certes de composer de petites œuvres de ce genre, que de travailler pour de véritables acteurs. Dans cette dernière situation, que de choses, comme intrigues, comme dialogues, on peut se permettre, et qu'il faut s'interdire scrupuleusement dans le premier cas. M. Paul Célières a triomphé des difficultés, il a réussi à nous donner un volume renfermant d'amusants proverbes, dans lesquels pas une ligne, pas un mot ne sont à supprimer. La donnée de ses petites pièces est suffisante pour captiver l'attention, les caractères y sont bien tracés, les dialogues y sont vifs, spirituels, vrais, pleins de traits, d'heureuses réparties. Les spectateurs de ces petites comédies prendront à leur représentation autant de plaisir que leurs acteurs. Parmi les pièces qui composent ce joli recueil, nous citerons en première ligne : *Petite étincelle engendre grand feu ; Bon renom vaut un héritage,* et *Absent le chat, les souris dansent.* Théodore Leclercq, le maître du genre, a fait un proverbe sous ce dernier titre, et ce souvenir ne fait point de tort aux scènes fort gaies que le même dicton a inspirées à M. Célières. J. DE V.

Promenade dans l'Inde et à Ceylan, par C. COTTEAU, membre de la Société de géographie. Paris, Plon, 1880, in-18 de 432 pages. — Prix : 4 fr.

On a beaucoup écrit sur l'Inde; mais peu de grands ouvrages sur ce sujet sont aussi intéressants et aussi complets que ce petit volume. Il ne s'agit pourtant que d'une simple promenade; c'est le nom que M. Cotteau donne à son voyage. Parti le 6 octobre 1878, il était de retour en France le 13 février. Mais en ces quatre mois, il en a vu plus que bien d'autres touristes en un an. Cinq fois il a traversé l'Inde et l'Indoustan d'une mer à l'autre; il a exploré le Nizam, le Mysore, le pays des Rajpoutes, parcouru Ceylan, gravi l'Himalaya et fait une apparition dans trois de nos établissements français, misérables restes d'un vaste empire. Toutes les villes célèbres de l'Inde, Madras, Calcutta, Bombay, Lucknow, Cawnpore, Delhi, Lahore, ont reçu sa visite, et, dans les grands monuments, bien peu lui ont échappé. Il a admiré le Taj d'Agra, les rochers de marbre de la Nerbrudda, les cavernes d'Ellora et la pagode de Chillambara. Assurément, son temps a été bien employé; il a beaucoup vu et il a bien vu. Et de toutes ces excursions, il nous a donné un récit simple, sobre, et très attachant. On se prend à aimer avec lui ce pays de l'Orient, avec son ciel éblouissant et son architecture étrange, et nous ne serions pas étonnés que plusieurs des lecteurs de M. Cotteau ne fussent tentés de l'imiter et d'aller faire à leur tour une *promenade* à Ceylan. Nous nous en féliciterions s'ils l'imitaient jusqu'au bout, et si de leur voyage ils nous rapportaient des volumes aussi intéressants que le sien.

M. DE LA R.

Notes d'un globe-trotter. — Course autour du monde. — *De Paris à Tokio, de Tokio à Paris,* par EMILE D'AUDIFFRET. Paris, Plon, 1880, in-18 de 378 p. — Prix : 4 fr.

Tokio n'est plus aujourd'hui qu'un faubourg de Paris. On s'ennuie en France, on va se distraire au Japon. C'est ce qu'a fait M. Emile d'Audiffret : Blasé sur les plaisirs de Paris, il est allé en demander d'autres à ce qu'on appelait jadis l'Extrême-Orient. C'est l'affaire de six semaines : on s'embarque à Marseille le 25 août, on traverse le canal de Suez, et l'on débarque le 9 octobre à Yokohama En route, on a vu danser les almées à Port-Saïd, donné un coup-d'œil à Aden, fait une excursion à Ceylan, visité Singapour

et Saïgon. De Yokohama on va s'installer à Tokio, la capitale du Nippon. Des lettres de recommandation en ont ouvert les portes, et l'on y retrouve, dans le personnel des légations, d'anciens camarades des boulevards et de nouvelles connaissances qui ne tardent pas à devenir de vieux amis. La vie est douce à Tokio; entre temps on fait quelques excursions dans les environs, et l'on visite divers établissements du gouvernement, toujours ouverts sans difficultés aux Français par les Japonais, très-sympathiques à la France. Au bout de quatre mois, on revient en Europe, mais en passant par l'Amérique, qu'on traverse à toute vapeur de San-Francisco à New-York. On a dîné chez Bignon la veille du départ; on déjeûne chez Bignon le lendemain de l'arrivée. Tel est ce livre, auquel il ne faut demander ni de graves renseignements politiques, ni des observations bien profondes, mais qui est plein d'entrain et d'humour, et qui toutefois, croyons-nous, n'aurait rien perdu à être écrit sur un ton et dans un style moins légers. M. DE LA R.

La première Caravane d'Arcueil, *récit du voyage de la Caravane scolaire de l'école Albert-le-Grand pendant les vacances de l'année* 1878, par MM. EUG. EBEL et G. MULEUR, illustré par MM. Scott, Ferdinandus, Baude, Dalang, Tenaille, d'après les croquis de M. Léon Sichler. Paris, V. Lecoffre, 1879, in-8 de x-217 p. — Prix : 4 fr.

Ce volume contient le récit de la première caravane scolaire organisée en 1878 par les RR. PP. Dominicains d'Arcueil, sous le patronage du Club alpin français. Le récit est dû à la plume de deux des jeunes gens qui ont fait partie de l'expédition. Il est conduit avec beaucoup de verve et d'*humour*. Lec auteurs nous promènent successivement de Paris à Coublevie, de Coublevie à Vairon, de là à Châlais, à la Grande-Chartreuse, à Grenoble, à Uriage et à Belledonne; nous les accompagnons ensuite à Saint-Gervais, à Chamounix et au lac Majeur. Florence forme la dernière étape de ce voyage, qui a duré en tout un mois et un jour. L'excursion a porté ses fruits, et le but que les RR. PP. se proposaient en l'entreprenant a été complètement atteint. — On s'intéressera au voyage de ces jeunes bacheliers, et on lira avec infiniment de plaisir ces pages écrites avec chaleur et dans un style excellent. P.

VARIÉTÉS

LES LANGUES ET LES LITTÉRATURES FRANÇAISE ET ALLEMANDE DANS LE GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

(Suite.)

On le voit, la plupart de ces publications ont un caractère national; elles ont surtout pour but de faire connaître le pays. Grâce à elles, il est aussi facile d'étudier celui-ci que pas une autre circonscription de même étendue ou de même catégorie. Les écrivains, tout aussi bien ceux qui ont collaboré à ces recueils que ceux dont les ouvrages ont été publiés à part, ont principalement traité les sujets intéressants leurs compatriotes. Il est fort rare qu'ils aient abordé les questions générales. On en pourra juger par le bref exposé qui suit :

En matière de théologie, nous ne trouvons que : *la Religion catholique dans son dogme et sa morale* par le chanoine Nic. Wies (1855-1862. 3 vol. in-8) ; les *Conférences tenues au séminaire de Luxembourg* par l'abbé Ratte (1869) et quelques livres de piété du curé J. Linden. — Relativement à l'instruction publique, presque tous les ouvrages élémentaires usités dans des écoles, à l'exception des dictionnaires, ont été composés par des Luxembourgeois : Joachim, J. B. Wolf, Clomes, J. Schœtler, J. A. Blaise, J. P. Kirsch, A. Godart, J. P. Michaëlis, Bodson, Martha, J. Tautges. Ce dernier, qui écrivit *Contre les concours d'instituteurs* (1868), publia successivement deux journaux pédagogiques : *Luxemburger Schulblatt* (1863-4) et *Fortschritt*. Un recueil du même genre, mais moins éphémère, est le *Schulbote*. On doit au curé-doyen J. Majerus un *Manuel de pédagogie et de méthode ;* à l'abbé Kleyr, la *Vérité sur les pensionnats communaux* (1857) et au Dr L. Housse, une brochure *Sur la question universitaire* (1867). Pour connaître l'état passé et présent de l'instruction publique, il faut recourir aux programmes, aux journaux scolaires et aux ouvrages suivants : *Manuel des fondations de bourses d'études instituée en faveur de Luxembourgeois*, par J. P. Koltz (1858) ; — *Les Bourses d'études fondées près de l'ancien collège des Jésuites à Luxembourg*, par A. Namur (1847) ; — *Chronique de l'ancien collège de Luxembourg*, par l'abbé M. N. Muller (1838) ; — *Histoire de l'instruction moyenne à Echternach* (1855) et *Enseignement de l'économie politique à l'école d'agriculture du Grand-Duché* (1865), par l'abbé Fr. Muller.

Ce dernier, qui était directeur de l'école moyenne et industrielle d'Echternach et professeur d'économie politique et de législation rurale à l'école d'agriculture de la même ville, nous servira de transition pour passer à la jurisprudence, car il a écrit sur *l'Importance de la possession annale* (1862) et donné un excellent *Précis de la législation rurale en vigueur dans le Grand-Duché de Luxembourg* (1860). On doit à l'archiviste M. Hardt une œuvre capitale, l'édition d'*Anciens records de justice* [1] avec de savants commentaires ; — à son obligeant successeur, P. Ruppert, un code fort bien fait des *Lois et règlements sur l'organisation politique et administrative du Grand-Duché de Luxembourg* (1878, 1 vol. in-18) ; — au Président Wurth-Paquet un *Recueil d'édits, ordonnances, réglements et déclarations, decrétés dans le ci-devant pays-duché de Luxembourg et comté de Chiny en matière des bois et forêts* (1835) ; — à A. J. Sturm, un *Recueil de lois, réglements, ordonnances, tarifs, sur le service médical dans le Grand-Duché* (1870) ; — à L. A. Fendius, un *Code des droits de timbre* (1855) et un *Code des droits de succession et de mutation par décès* (1861), matières également traitées par X. Schon, dans le *Journal de l'enrégistrement et du notariat pour le Grand-Duché de Luxembourg*, qu'il publia de 1847 à 1853. Le procureur général V. Jurion a écrit sur les *Justices de paix dans le Grand-Duché* (1861) ; — le conseiller d'État Ch. Munchen, sur la *Constitution luxembourgeoise et les couvents* (1873) ; — A. Funck, des *Observations au sujet de la révision du Code pénal dans le Grand-Duché* (1863) ; — enfin J. P. Ferron, une *Etude du droit coutumier luxembourgeois* (1867) et le *Pauvre au prétoire* (1861).

La morale et la philosophie, étant des sciences générales, n'ont été l'objet que de quelques travaux : *Usage et abus des boissons spiritueuses*, par l'abbé D. Kalbersch (1854, 2 vol. in-8) ; — la *Philosophie des sciences naturelles*, (1865), par l'abbé J. M. Kleyr, — et la *Philosophie des monuments historiques* (1873), par le chanoine J. Engling. En fait de politique et de diplomatie on

[1] *Luxemburger Weisthümer*, 1868-70. 1 fort vol. in-8.

n'a à citer qu'un seul ouvrage [1], mais fort bien écrit et des plus remarquables, par un éminent homme d'État qui a donné d'éclatantes preuves de son patriotisme et de son habileté en 1867 et 1871.

Les questions économiques, commerciales et industrielles ont été traitées dans les ouvrages suivants : *L'Économiste du Grand-Duché de Luxembourg*, par E. Tedesco (1863) ; — *Quelles sont les relations commerciales qui conviennent au Grand-Duché*, par P. E. Dams (Arlon, 1841) ; — *De l'amélioration de l'industrie dans la province de Luxembourg*, par Ém. Reuter (1875) ; — *Chemin de fer de ceinture du Grand-Duché de Luxembourg*, par P. E. Majerus (1867) ; — *De l'avenir de Grevenmacher considéré au point de vue industriel*, par Ch. Arendt (1862) ; — *l'Indépendance nationale et nos chemins de fer* (1871) ; — *Question monétaire du Grand-Duché de Luxembourg* (1870) ; — le *Pont sur la Moselle à Remich*, par N. Gonner (1861). — L'ingénieur J. Ed. Urbain a publié, outre le *Rapport de l'association des ingénieurs luxembourgeois sur les différents modes de disposer des mines concessibles dans le canton d'Esch-sur-l'Alzette* (1872) et le *Compte rendu de la sixième et septième assemblées générales des ingénieurs luxembourgeois* (1873), deux ouvrages de technologie : *Guide pratique pour le puddlage du fer et de l'acier* (1868), et *Guide pratique pour le tracé des cannelures des cylindres de laminoires à fers profilés* (1871).

Les sciences naturelles, qui sont cultivées par une société active et zèlée, ont un organe spécial dont il a déjà été question. Outre l'ouvrage de F. A. Tinant (*Flore luxembourgeoise*, 1836, in-8), la botanique a été l'objet de plusieurs mémoires : *Plantes subspontanées et naturalisées de la flore du Grand-Duché de Luxembourg* (1861), *Prodromes de la flore du Grand-Duché de Luxembourg* (1re partie, phanérogrammes, 1873) et *Guide du botaniste* (1877), par J. P. Koltz ; — *Description des orchidées du Grand-Duché* (1864), par Meyer. — *La faune du pays de Luxembourg* a été étudiée par Alph. de Lafontaine (oiseaux 1865 ; mammifères, 1re partie, 1868) ; et la géologie par les professeurs Nic. Wies et Moris, auteurs de la *Carte géographique du Grand-Duché* (1877) et de plusieurs savants mémoires. — Bien que les agronomes du Grand-Duché aient encore trois recueils spéciaux à leur disposition, et en aient même eu un quatrième, le *Programme de l'École agricole d'Echternach* (1857-1868), où le directeur de l'établissement, Ch. Faber, et les professeurs H. Eltz, M. L. Hagen, Fr. Muller ont déposé le fruit de leurs recherches, quelques-uns d'entr'eux ont pourtant publié des ouvrages à part : *Leçons agronomiques* (Diekirch, 1852, in-8), par Ch. Faber, ouvrage adopté dans les écoles de la Prusse Rhénane ; — *l'Élève du bétail* (1850) par le même ; — *Notices historiques sur la situation agricole du Grand-Duché*, par E. Fischer (2e édit. 1860 ; trad. en allem. par J. P. Kirsch, Luxembourg, 1863). — Le *Bulletin de la Société des sciences médicales du Grand-Duché* suffit aux adeptes ; mais, avant la fondation de ce recueil, quelques ouvrages de thérapeutique ont été publiés séparément par le Dr Schmidt (*Sur la phrenitis*. Utrecht, 1844 ; notice et rapports sur les bains de Mondorf), et le Dr Gloner (*le Choléra à Luxembourg en* 1866). — Les mémoires de physique et de mathématiques paraissent généralement dans les *Annales de la Société des sciences* et dans les *Programmes* de l'Athénée et des progymnases. Le directeur de l'Athénée, De Colnet d'Huart, a étudié la chaleur, l'électricité, les mouvements des atomes et des molécules ; J. P. Michaëlis, les équations et les courbes ; Nic. Bodson, l'algèbre, et l'abbé Fr. Muller, la trigonométrie sphérique.

Outre les mémoires publiés dans l'*Organe de la Société pour l'art chrétien*,

[1] *Le Grand-Duché de Luxembourg et le traité de Londres*, par E. Servais, ancien plénipotentiaire luxembourgeois à la conférence de Londres en 1867. Paris, 1879, in-8.

il a paru quelques brochures et notices relatives aux beaux-arts, notamment : *Sur l'architecture* (1869), les *Châteaux de S. A. R. le prince Henri* (1868), les *Peintures de l'ancienne maison Merjai* (1859), par Ch. Arendt qui a en outre fourni plusieurs articles sur ce sujet aux *Publications* de la Société archéologique ; — *Sur quelques anciens bâtiments d'Echternach*, par Brimmeyr (1849) ; — les *Vitraux qui décorent la nef de l'église de Notre-Dame de Luxembourg* (1862), par Muller ; — quelques *Monographies de l'église Saint-Willibrord à Echternach*, par A. Mullendorf et Clasen (1870), A. Hartmann (1858) ; — et *Catalogue des objets d'art composant le musée de J. P. Pescatore*, par A. et F. Dutreux (1872).

La lexicographie est fort négligée : il n'existe même pas de bon dictionnaire de l'idiome luxembourgeois ; celui de Gangler est fort insuffisant ; quant aux grammaires ce ne sont que des traités élémentaires, à l'exception des études de P. Klein et de Hardt sur la langue luxembourgeoise [1]. Ce dernier a aussi cherché à fixer l'*Orthographe officielle des noms propres* (*Public.* T. X, XIII). Parmi les autres travaux de linguistique, il faut citer en première ligne l'*Essai étymologique sur les noms de lieux du Luxembourg germanique*, par le gouverneur G. Th. I. de Lafontaine (dans *Public.* de la Soc. archéol. T. IX, X, XII-XV, XVIII, avec des additions de M. Stronck, t. XXVI), travail étendu et fort sérieux, mais sur un sujet trop obscur (les étymologies celtiques) pour être complètement élucidé. — Th. Gœrens a signalé les *Fautes que les Luxembourgeois commettent ordinairement contre la grammaire allemande* (dans *Schulbote*, 1867) ; — enfin, le directeur du progymnase d'Echternach, M. Michel, a écrit sur *le Manuscrit de Pline le naturaliste, conservé à la bibliothèque de l'Athénée de Luxembourg*, des recherches suivies de variantes (1865).

Les œuvres purement littéraires ne peuvent être nombreuses dans un pays où la plupart des écrivains ne se servent pas de leur langue maternelle. Ce sont plutôt des étrangers établis dans le Grand-Duché qui ont publié des poésies allemandes, comme Ernest Koch, professeur à l'Athénée, à qui sa nouvelle patrie doit seulement quelques pièces de circonstance (ses *Vigiles* et ses *Nouvelles* ayant paru à Cassel) ; Th. von Cederstolpe, officier prussien, qui donna un petit volume de *Sagen von Luxemburg poetisch bearbeitet* (Luxembourg, 2e édit., 1852, in-18). Pourtant, quelques Luxembourgeois de naissance ont aussi chanté en langue allemande ; mais il est à noter que les plus remarquables sont du nombre de ceux qui ont cultivé l'idiome national, soit comme poètes, tels que M. Lentz [2] et M. Rodange [3], soit comme linguistes, tel que P. Klein [4]. — Les versificateurs français sont encore moins nombreux. L'abbé M. N. Muller, l'un des Luxembourgeois qui ont le mieux manié la langue française, a écrit quelques poésies religieuses originales et traduites ; l'abbé Kleyr a traduit en vers le *Dies iræ* et le *Miserere* (1864) ; — le professeur Michelis a publié des *Chansons* (1856) et V. Klein, des recueils intitulés *Fleurs et pleurs*, *Épisodes* (1855). — L'éloquence est représentée par les *Discours de S. A. R. le prince Henri des Pays-Bas* [5] ; ceux de quelques députés et avocats ; les discours de rentrée du procureur général V. Jurion ; les sermons du P. J. Ambr. Zobel, les allocutions de l'abbé M. N. Muller et

[1] Il en a déjà été question dans la notice sur cet idiome.
[2] A la fin de *Spass an Iersch* (p. 296-307). Luxembourg, 1873, in-8.
[3] *Gedichte auf unser geliebtes Fürstenpaar Prinz und Prinzessin Heinrich der Niederlande* Luxembourg, 1873, in-18.
[4] *Gedichte aus dem Nachlasse, von Peter Klein*. Luxembourg, 1856, in-18.
[5] Recueillis et publiés par Aug. Bruck. Luxembourg, 1879, in-18.

Festrede de Ch. Müllendorf (1862). — On ne saurait guère citer d'autres fictions en prose que *Rigobert* (1857), par Grég. Buchfild, pseudonyme de J. P. Kirsch.

Il n'y a pas encore de bonne histoire générale du pays de Luxembourg : celle du notaire Pierret († 1737), en 1 vol. in-fol., avec 2 vol. de documents et 2 d'appendices, qui passe pour être la meilleure, est encore inédite, quoique elle mérite toujours d'être imprimée. Il est vrai qu'elle a été reproduite presque intégralement et mot à mot, mais par fragments disposés sans ordre et noyés dans les hors-d'œuvre du P. Berthollet [1]. L'*Historia Luxemburgensis* de l'abbé Bertels [2] est beaucoup mieux digérée malheureusement ce n'est qu'un résumé trop ancien. L'*Histoire du duché de Luxembourg*, par Marcellin Lagarde (Bruxelles, 2 vol. in-18), encore plus abrégée, n'est pas fondée sur l'étude des sources. Le *Précis historique et chronologique du pays de Luxembourg* (1805, in-18), par M. Fr. H. Christiani; — le *Précis chronologique de l'histoire de la ville et du Grand-Duché de Luxembourg*, par l'abbé J. P. Maeysz (1819 et 1827, in-18), et sa traduction française avec additions, par P. D. Joachim (1828); — le *Tableau analytique et chronologique des principaux faits de la ville et du Grand-Duché de Luxembourg* [3], par J. Ulveling (1832, 2e édit., 1842) ; — enfin *Die Geschichte des Luxemburger Landes* (1842, 2e édit., 1855), du Dr Jos. Paquet, et *Die Hauptsachen der Luxemburger Geschichte* (1839) du même, ne sont que des manuels. Le dernier, destiné aux élèves de l'Athénée, est le mieux digéré et il a le mérite d'indiquer les sources à consulter. Vu le besoin pressant d'une nouvelle histoire du Luxembourg, la Société archéologique avait proposé un prix pour le meilleur ouvrage sur ce sujet, mais elle n'a pu le distribuer faute de concurrents. C'est qu'en effet la tâche est effrayante, si l'on veut la remplir selon les exigences de la critique contemporaine, et aucun de ceux qui sont en état de traiter le sujet n'a le courage de s'en charger dès aujourd'hui, à cause des études préliminaires qu'il reste à faire et des lacunes qu'il faut combler. Néanmoins, les savants luxembourgeois ne restent pas inactifs; seulement ils se sont partagés le travail, les uns traitent d'une manière littéraire quelques parties de cette histoire, les autres approfondissent les sources, recueillent les documents, discutent les points obscurs et écrivent d'excellentes monographies A la tête des premiers, il faut placer l'abbé J. Schœtter, professeur à l'Athénée et secrétaire de la section historique de l'Institut R.G.-D., à qui l'on doit le plus beau livre qui existe sur le bon et chevaleresque *Jean, comte de Luxembourg et roi de Bohême* [4], notre glorieux allié de Crécy. Ce ouvrage considérable est en allemand ; mais l'auteur, qui écrit également bien le français, n'a pas voulu faire de jaloux ; il a donc commencé en notre langue une ample et consciencieuse Histoire du Duché de Luxembourg et du comté de Chiny au dix-huitième siècle. La première partie (Guerre de trente ans) a été couronnée par l'Académie d'archéologie de Belgique et publiée dans ses *Annales* (t. XXIII. Anvers, 1877, in-8). Les trois suivantes ont paru

[1] *Histoire ecclésiastique et civile du duché de Luxembourg et comté de Chiny*. Luxembourg, 1741-43, 8 vol. in-4.

[2] Cologne, 1605, in-4, rééditée avec luxe par Brimmeyr et Michel. Luxembourg, 1856, in-8.

[3] Complété par deux notices du même sur la période de 1839 à 1848, et celle de 1848 à 1867, dans les tomes XII et XXII des *Publications* de la Société archéologique. On trouve aussi, dans le tome XXX de ce recueil, un *Aperçu chronologique des principaux faits politiques et administratifs de* 1850 *à* 1875, par Ch. Arendt.

[4] *Johann, Graf von Luxemburg und Kœnig von Bœhmen*. Luxembourg, 1865, 2 vol. in-8. Le même historien publie un *Cours d'histoire universelle*, dont il a déjà paru deux parties (Temps ancines et moyen âge, 1873, 1876).

dans les *Publications de la section historique de l'Institut de Luxembourg* (t. XXX-XXXII). Il est à souhaiter que cet ouvrage de première main soit continué sur la même échelle jusqu'à nos jours; ce serait une excellente base pour la future histoire générale du Luxembourg. Passons aux œuvres de pure érudition. EUG. BEAUVOIS.

(*La fin à la prochaine livraison*).

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — La Russie et le monde slave savant viennent de faire une très grande perte. Dans la nuit du 20 au 21 février, le vétéran des slavistes, Ismaïl Ivanovitch SREZNEVSKI, a terminé sa longue carrière, toute vouée à la culture des lettres et des antiquités slaves. Il était né en 1812, à Jaroslavl, et avait fait ses premières études dans la maison paternelle; il les termina en 1829, en étudiant le droit à l'université de Harkov, où son père était professeur. Les années suivantes, le jeune Sreznevski prit du service dans l'administration locale, tout en cultivant les lettres et en continuant de s'occuper d'économie politique et de statistique. Il enseigna même ces dernières sciences à l'université de Harkov pendant quelque temps (1837-1839); mais son attrait pour les études slaves l'entraîna complètement, et à partir de 1840, année de son voyage scientifique dans les pays slaves, il n'écrivit plus que sur des matières relatives à la slavistique. En 1842, il occupa la chaire des langues slaves à l'université de Harkov, avec un succès si éclatant, qu'en 1847 on l'appela à la chaire de Saint-Pétersbourg, devenue vacante par la mort de Preiss, son compagnon de voyage et d'études. L'année suivante, il obtint la même chaire à l'Institut pédagogique, et en 1849, l'Académie des sciences (section de la langue et de la littérature russe), l'admit dans son sein. Ce choix fut pleinement justifié : l'activité féconde que développa Sreznevski dans sa nouvelle charge, les écrits nombreux qu'il a composés durant sa longue carrière académique, auraient suffi seuls pour assurer l'honneur de la savante corporation. — Ainsi, depuis 1852 jusqu'en 1863, il dirigeait les recueils périodiques que publiait la section sous le titre de *Bulletins* (Izvèstïa) et de *Mémoires savants*, et il y fit paraître une foule de travaux plus ou moins considérables, surtout dans les *Bulletins*, devenus, grâce à lui, un véritable répertoire de slavistique. En même temps, il faisait des comptes rendus, souvent très-étendus, des ouvrages présentés au concours des prix Demidov, Ouvarov et Lomonossov, sans parler de ce qu'il écrivait dans les recueils des diverses sociétés savantes, par exemple dans les *Bulletins de la société archéologique de Saint-Pétersbourg et de Moscou, de la société géographique*, qui le comptaient parmi ses membres, dans les *Antiquités chrétiennes* de Prohorov, dans la *Revue de l'Instruction publique* et ailleurs. La liste de ses écrits, dressée par M. Bytchkov, l'an dernier, à l'occasion du 50e anniversaire de sa vie littéraire, en compte 340, dont plusieurs assez volumineux; encore doit-on la compléter, l'infatigable travailleur ayant imprimé depuis lors de nouveaux travaux. De plus, il laissa en manuscrit deux importants ouvrages, dont l'un sur la *paléographie slave;* l'autre, qui devait servir de couronnement à tous ses travaux, est un *Dictionnaire historique de la langue russe*. — L'autorité qu'il a acquise par ses œuvres, marquées au coin de la solidité et de l'exactitude la plus rigoureuse, s'accrut singulièrement par l'enseignement oral qu'il distribua comme professeur, durant quarante

ans ; par la formation de nombreux disciples, parmi lesquels on compte aujourd'hui des savants remarquables. Aussi, on peut dire que Sreznevski a posé des fondements solides des études slaves en Russie, et qu'il en a assuré les développements ultérieurs. Son nom sera placé à bon droit à côté des noms de Dobrovsky, Schafarik, Vostokov, Kopitar et Miklosich.

Voici, d'après M. Bytchkov, les publications de Sreznevski, distribuées par ordre chronologique : — 1831, *L'Almanach d'Ukraine :* Harkow ; — 1832, *Chansons slovaques.* Ibid.; — 1833-1836, *Antiquité Zaporogienne ;* — 1834, *Palei,* récit. *Chansons Zaporogiennes*; — 1835, *Jolkiewski et les Ukrainiens* (1596-1597). — *Ivan Barabache.* — *Martinetz. La Chronique Ukrainienne* (1640-1657); — 1836, *Major ! Major !* épisode de la vie de Skovoroda. — *Barserkis*, récit du temps de Bogdan Chmelniçki ; — 1837, *Rapsodia sonatina.* — *Essai sur la théorie des sciences politiques, son essence et son objet ;* — 1838, *Recueil d'Ukraine,* — *Introduction dans la statistique des états européens*, discours d'ouverture. — *Martin, le canonnier*, récit. — *Les Diètes* (Snêmy) ; — 1839, *Rapprochement des religions des Persans et des Égyptiens,* — *Aperçu historique de l'organisation civile de l'Ukraine Sbobodska.* — *Essai sur les éléments comparés de la statistique et de l'économie politique:* — 1840, *Tradition dalmato-serbe relative au Kral Radoslav.* — *Conjecture touchant l'Evangéliaire* (slavon) de Reims, — *Extraits du mss. de Kraledvor,* concernant les croyances et les cérémonies religieuses. — *Les Cosaques.* — *Haidamaques dans la guerre contre les Uniates* (1595-1654); — 1841-1843, *Trois rapports au ministre de l'instruction publique sur son séjour à l'étranger ;* — 1841, *La littérature chez les slaves d'Illyrie*, lettre à Hanka. — *Les dialectes slaves.* — *Les Réziens*, lettre à Hanka; — 1841-1842. *Lettres au même sur les slaves Illyriens*; — 1842, *La littérature illyrienne et le Monténégro,* lettres à Hanka; — 1843, *L'Université de Harkov durant l'année académique de* 1842-1843; — *Examen du livre de Schafarik, sur l'ethnographie slave.* — *Conférences publiques sur les slaves.* — *Notice nécrologique de Kvitka.* — *Les uscoques de Joumbor;* — 1844, *Esquisse historique de la littérature serbe en Lusace.* — *Examen du voyage en Italie* (Cestopis), par Kollar. — *Examen de l'ouvrage de Kostomarov intitulé : Importance historique de la poésie populaire russe;* — 1845, *Les dialectes slaves et les principaux traits de leur affinité phonétique;* — 1846, *Notice sur les imprimeries bulgares.* — *De l'adoration du soleil chez les anciens slaves.* — *Vouk Karadjitch* — *Esquisse biographique.* — *L'architecture sacrée chez les slaves payens.* — *Les sanctuaires et les rites sacrés des slaves payens.* — *Examen critique des éditions du Texte du sacre;*—1847, *Croyance à l'immortalité de l'âme chez les slaves payens.* — *Le manuscrit de Kraledvor et le jugement de Luboucha*, par Sokolov. — *La statistique de l'Empire d'Autriche.* — *Lettre à Venceslas Hanka sur la littérature bulgare.*— *Recherches sur le culte divin chez les slaves payens.* — *Coup d'œil sur l'état actuel de la littérature chez les slaves d'Occident ;* — 1848, *L'ancienne écriture des slaves.* — *Examen du dictionnaire slavon et russe, édité par l'Académie.* — *Recension de la traduction serbe du Nouveau Testament*, faite par Vouk Karadjitch ; — 1849, *Pensées sur la langue russe.* — *Programme du cours de philologie slave à l'Université de Saint-Pétersbourg.* — Examen du *Voyage en Turquie d'Europe*, par Grigorovitch. — *Carte ethnographique d'Europe avec un texte explicatif;* — 1850. *Les gorodistchas dans les pays slaves ;* — 1851, *Matériaux pour servir à la géographie de la langue russe.* — *Nouveaux travaux dans le domaine de la philologie slavonne.* — *Examen des ouvrages: Quatre dictionnaires parallèles*, de Reiff; *Essai de grammaire russe comparée,* par Davidov; *Excursion au monastère de Cyrille-Belozerski,* par Schevyrev ; *Les Dieux de Retra,* par Kollar; — 1852, *La Russie hongroise.*

— *De l'écriture glagolitique.* — *Lectures historiques sur la langue et la littérature* (russes). — *Recherches sur les anciens monuments de la littérature paléoslave.* — *Notices sur les travaux de Ceinova, relatifs aux Kachoubes;* de Nossovitch, relatifs au dialecte blanc-russien; *sur le dictionnaire de la langue lithuanienne,* par Nesselman ; sur les *publications relatives à la grammaire comparée des langues slaves;* — 1853, *Une charte bulgare du treizième siècle.* Cet écrit et presque tous les suivants ont paru dans les divers recueils de l'Académie. — *Les anciennes vies des princes russes des dixième et onzième siècles.* — *Travaux du métropolitain Théodose.* — *Recherches sur les annales Novgorodiennes*; — 1853-1866. *Anciens monuments glagolitiques, in-8 de 292 p. avec 10 feuilles de calques.* — *Les particules verbales;* — 1853-1863. *Notices bibliographiques sur 478 livres* (Dans les Isvestia); — 1854, *Monuments littéraires du onzième siècle avant St Vladimir.* — *Traités avec les Grecs.* — *Revue des principaux dictionnaires contemporains.* — *Anciennes relations des Russes avec l'Asie méridionale.* — *Nouveau mss. de Cyrille de Tourov.* — *Notice sur le dictionnaire petit-russien d'Afanasiev.* — *Récit de la prise de Constantinople par les Turcs;* 1855, *Dixième homélie de saint Grégoire de Nazianze,* texte et commentaire. — *L'Évangile glagolitique de Zograph.* — *Les Rojenitsi chez les slaves et les autres peuples.* — *Analyse du livre intitulé: Chansons des divers peuples,* trad. par Berg; — 1856, *Voyage d'Athanase Nikitine au delà des trois mers,* (1466-1467). — *De l'ancienne langue russe.* — *Les slaves occidentaux.* — *Souvenirs de Nadejdine, notice biographique.* — *Analyse* du livre de Bodianski sur *l'origine de l'écriture slavonne;* — 1857, *Recherches paléographiques sur les monuments russes.* — *Le poème Zadonstchina.* — *Analyse du dictionnaire slavon* de Vostokov. — *Mater Verborum* du musée de Prag ; — 1858, *Un sermon de saint Cyrille le philosophe d'après un évangile d'Ipek* (en Serbie), du quatorzième siècle. — *Notices sur les photographies de Sévastianov.* — *Remarques sur le cours élémentaire de la langue russe ;* — 1859, *Observations sur l'opinion de Jacques Grimm touchant le dictionnaire.* — Le codex Sinaiticas. — Calques *photographiques des mss. du couvent de la Nouvelle-Jérusalem,* par Amphiloque. — *Analyse des ouvrages : Esquisse d'histoire littéraire des anciens contes et récits russes,* par Pypine ; *Histoire de la langue serbe d'après les monuments écrits en cyrillique,* par A. Maikov; *L'indicateur de la sacristie et de la Bibliothèque patriarcales de Moscou,* par l'archimandrite Sawa ; — 1859-1860 ; — 1860, *Des dictionnaires français, à propos de celui de Poitevin :* — *De l'étude du russe dans le bas âge.* — Analyse de l'ouvrage de Lamanski : *Les slaves en Asie-Mineure, en Afrique et en Espagne;* — de Hilferding; *Voyage en Herzégovine, en Bosnie et dans l'ancienne Serbie.* — *La charte donnée par le grand prince Mstislas et son fils Vsevolod au couvent de Saint-Georges de Novyorod en* 1130; — 1861, *De la prosodie épique des chansons. Notice nécrologique sur Saveliev.* — *Souvenirs de Hanka, et revue de ses travaux philologiques et archéologiques.* — Analyse du livre de Pékarski *: La science et la littérature en Russie du temps de Pierre le Grand;* — 1861-1863, *Anciens monuments de la langue russe* avec un atlas de calques ; — 1862, *Les anciens chanteurs religieux* (Kalikis) *en Russie.* — Examen du livre de Bezsonov sur le même sujet. — *Lectures sur les anciennes chroniques russes.* — *Le Codex parisiensis des homélies de saint Grégoire de Nazianze.* — *Le Ménologe de l'empereur Basile, du dixième siècle.* — *Le discours de Daniel l'exilé* (Zatotchnik), d'après le mss. de Copenhague. — *Un antimension de* 1149 ; — 1863, *Un ancien calendrier russe,* d'après les Ménes du onzième au treizième siècle. — *Anciennes images des ss. Boris et Gleb.* — *Une ancienne châsse bysantine.* — Travaux de l'archimandrite Amphiloque relatifs au pandecte d'Antioche. —

Analyse critique du *dictionnaire des noms propres slaves*, par Marochkine :— 1864, *Anciens livres russes*. esquisse paléographique. — *Anciens monuments littéraires des slaves sud-ouest*. — *Souvenirs de J. Grimm, de J. Saharov*.— *Travaux de Paul Stroiev*. — *Aperçu des travaux scientifiques de Vostokov*; — 1864-1879, *Notices sur des monuments peu connus ou inconnus*, 2 vol. in-8 ; — 1865, *Observations philologiques de Vostokov*, éditées au nom de l'Académie. — Biographie de Vouk Karadjisch. — Mémoire sur les travaux d'Undolski et de Pekarski. — Examen du livre : *Chansons recueillies par Rybnikov*. — *Discours prononcé à l'occasion du centenaire de Lomonassov* ; — 1866, Notice sur les travaux de M. Bytchkov, académicien. — Remarques sur le dictionnaire des dialectes slaves et sur les travaux de Schleicher. — Examen critique des livres de Nossovitch : *Dictionnaire du dialecte de la Russie blanche; Index alphabétique des anciens mots recueillis dans les actes historiques de la Russie occidentale*. — Analyse de l'ouvrage de Pohilevitch, intitulé : *Topographie du gouvernement de Kiev* : — 1867, *Aperçu des matériaux pour servir à la paléographie slavo-russe*. — *Lettres sur l'orthographe russe*. — *Slavische Lexicographie* (dans le Centralblatt de Schmaler). — *Esquisses anglaises de littérature russe*. — *Anciennes images du prince Vladimir et de la princesse Olga*. — Collections de l'évêque Porphyre ; — 1867, Rapport sur la première adjudication du prix Lomonossov (ou examen de la *Description des mss. slaves de la bibliothèque synodale de Moscou*, par Gorski et Nevostrouiev). — Analyse critique du livre de Sawaitow, intitulé : *Description de l'ancien mobilier, des costumes et des armures des tzars*; — *Anciens monuments slaves en écriture youssée*.— *Travaux de l'Académie des sciences et des arts d'Agram*, — *Mémoire sur les travaux savants du métropolitain Eugène*; — 1869, *Souvenirs du Musée de Prague*, à l'occasion de son 50e anniversaire. — Lectures sur la langue de Krylov. — Examen de l'ouvrage : *Description de Kiev*, par Zakrevski ; — 1870, Notice sur le livre de Makouchev : *Recherches sur les monuments historiques et les historiens de Raguse*. — Mémoire sur *Les coutumes funéraires des slaves payens*, par Kotlarevski. — Examen des livres : *Revue des chronographes russes*, par A. Popov ; — *Les saints Cyrille et Méthode, apôtres des slaves*, par E. Golubinski ; — 1871, *Remarques sur la cryptographie russe*. — *Remarques sur l'étude de la langue et de la littérature russes dans les écoles moyennes*. — *Pendectes de Nicon de la Montagne noire*, d'après une version russe du douzième siècle. — *Le Nomocanon serbe des treizième et quatorzième siècles*. — 1872, — *Les mss. slaves du British Museum et de la bibliothèque d'Oxford*. — *Examen du livre de Pavlov; Le Nomocanon slavo-russe primitif*. — *Notice sur la description des mss. de Hloudov*, faite par Popov ; — 1873, *Correspondance de Vostokov*, mise en ordre chronologique et annotée, 1 vol. in-8. — *Légendes de l'antechrist d'après les versions slavonnes* ou examen du livre de Nevostcouiev sur le même sujet. — *Chrestomathie historique du droit russe*, par Vladimirski-Boudanov.—*Notice sur les Travaux de P. Sawaitov*; — 1874, Examen du livre de Nikolski : *Les antimensia de l'église russe*. — *Quelques considérations sur l'état actuel de l'archéologie russe*; — 1875, Alexandre Tourguenev, souvenirs (1785-1845), — Notice sur *les Monuments de l'antiquité russe dans les provinces occidentales de l'Empire* (1868-1864), par Batuchkov.— *Aperçu des travaux relatifs aux anciens monuments littéraires*. — *Sainte Sophie de Cple, d'après le récit d'un pèlerin russe*, de la fin du douzième siècle; — 1876, *D'un mss. glagolitique de l'académie de Kiev*. — *Etudes paléographiques sur les monuments de l'écriture grecque*. *Vouk Karadjitch*, nouvelle esquisse biographique. — Mémoire sur les travaux des Potebnia relatifs à la langue

russe (10e dsstribution du prix Lomonossov); — 1877, *Introduction encyclopédique dans la philologie slave. — De la Serbie contemporaine*, à propos du livre de Miletchevitch intitulé : *La principauté serbe. — Souvenirs de Paul Stroiev;* — 1878, *Notice sur les travaux d'Alexandre Vesselovski.* — Examen du livre de Baudoin de Courtenay : *Le cathéchisme Rézien* comme appendice à la phonétique des patois réziens, suivi de notes et d'un glossaire. — Notes supplémentaires sur *les Glosses tchéques de Mater Verborum*, par Patera. — *A la mémoire de Bodianski, de Grigorovitch et de Preiss. — Fragments d'un ancien missel glagolitique transcrits en lettres cyrilliques.* — Les Slaves du Frioul. — Observations sur le livre de Guédéonov : *Les Varègues et les Russes.* — Compte rendu du livre : *Description de la Bibliothèque de la Nouvelle Jérusalem*, par l'archimandrite Amphiloque. — Légende du jugement de Luboucha; — 1879, *Notices sur des monuments peu connus ou inconnus* (numéros 81-90 de la série), in-8 de 194 p. — J. Martinov.

— Au tribut de regret que nous avons déjà accordé (t. XXVIII, p. 86) à la mémoire de notre collaborateur M. Zaleski, nous sommes en mesure d'ajouter une notice dont les éléments sont dus à une bienveillante communication de son ami, M. Ladislas Chodozkiewitz, son collègue à la Société d'histoire et de littérature polonaise, et son successeur à la direction de la bibliothèque polonaise. M. Bronislas Zaleski était né vers la fin de 1819, ou au commencement de 1820, à Baczkowicze, propriété de sa famille, dans le district de Sluck en Lithuanie. Pour éviter de le mettre dans des écoles dirigées par des russes, ses parents lui firent faire ses premières études à la maison paternelle. Il les compléta à l'Université de Dorpat, où les cours étaient faits en allemand : ce fut pour lui l'occasion de se perfectionner dans l'étude de cette langue : il s'y fit inscrire à la faculté de droit. C'était en 1836. Deux ans plus tard éclatait la conspiration de Konarski : sous prétexte d'y avoir participé, il fut exilé à Wilna et jeté dans les cachots, d'où il passa, par suite de la commutation de sa peine, dans les bureaux du gouverneur de Czernigow. Rentré dans sa patrie en 1845, l'âme mûrie par la souffrance et par l'étude, il fut délégué par ses concitoyens comme membre de la commission instituée pour vérifier la situation des paysans dans le domaine de l'État en Lithuanie. Ces travaux, que son cœur généreux faisait tourner au profit des populations rurales, furent interrompus par une nouvelle conspiration, celle de Roer. Bien qu'il désapprouvât tous ces mouvements, dont il prévoyait les funestes conséquences, il en fut une des premières victimes. Il retourna dans les cachots de Wilna. Après un séjour de deux ans, qui compromit sa santé, il fut incorporé comme simple soldat dans un régiment d'infanterie d'Orenbourg, où se trouvaient un certain nombre de ses compatriotes. Sa brillante conduite dans une affaire qui fut très chaude lui valut les épaulettes d'officier. Il avait un très beau talent de dessinateur, qui le fit remarquer du gouverneur d'Orenbourg : celui-ci le prit pour donner des leçons à ses enfants. Le général Perowski, qui succéda à M. Obrontchef, lui continua les bonnes grâces de son prédécesseur, l'attacha à l'état-major de l'expédition de Khïva, et le chargea de prendre les positions et les vues militaires de ce pays de steppes. C'est là que M. Zaleski recueillit les matériaux de *La Vie des steppes des Kirghises, descriptions, récits et contes*, qu'il a publiée à Paris. Ce ne fut qu'après la mort de l'empereur Nicolas qu'il put revoir sa patrie. Ses compatriotes le délégnèrent au comité central de l'empire siégeant à Saint-Pétersbourg. Ses fonctions le mirent en relation avec un monde qui lui inspira le plus grand dégoût, et fit naître en lui le désir de s'expatrier. Une union qui devait lui apporter le bonheur, et dont la triste et prompte

rupture mit le comble à ses douleurs, ne servit qu'à hâter sa décision. En 1860, on le trouve à Rome, si pleine d'attraits et d'enseignements pour les chrétiens comme lui : il y grava une belle eau-forte représentant l'intérieur du Colysée. Quelques mois plus tard, il vint se fixer à Paris, où se sont écoulées les vingt dernières années de sa vie. Il y vécut modestement, mais utilement, pour le soulagement et la consolation de ses compagnons d'exil, pour l'honneur et la gloire de sa patrie. Il était un des membres les plus actifs et les plus influents de la Société d'histoire et de littérature polonaise, dont il devint secrétaire, en même temps que directeur de la Bibliothèque polonaise, après la mort de M. Ignace Plichta. Il travaillait comme un bénédictin : ses premières œuvres furent des eaux-fortes; mais sa santé le força d'y renoncer; c'est le même motif qui lui fit, à la fin de 1879, aller chercher un climat plus doux que celui de Paris; il alla à Menton, où il devait trouver la mort le 2 janvier: mais c'était la fin de son exil.

Voici la liste de ses œuvres: *Lettres d'un étudiant lithuanien* (en français) (Paris, Dentu, 1861. broch.); — *Michel Bakounine et son appel à ses amis russes et polonais*, par un lithuanien, en polonais (Paris, 1862, broch.). — *Quelques mots au sujet d'une lettre écrite du pays sous le titre « la Cause polonaise en 1861 »* (en polonais) (1862, broch.); — *la Vie des steppes Kirghizes, description, récits et contes*, album, avec illustrations à l'eau-forte de 22 gravures (Paris, Vasseur, 1865); — *les Chefs-d'œuvre de Jacob Ruisdael*, notices et eaux-fortes, avec le catalogue détaillé des peintures et estampes du maître (Paris, 1868, gr. in-8, avec 5 gravures); — *Comptes rendus des travaux de la Société d'histoire et de littérature*, 1866-1867; 1869-1870; 1870 à 1872; (en polonais) (1867, 1870, 1872, Paris, in-8); — *l'Émancipation des paysans en Lithuanie* (en polonais) (Paris, 1868); — *le Général Zamoiski*, notice nécrologique (en polonais) (Paris, 1869, in-8); — *Rome, capitale du royaume d'Italie*, anonyme (en polonais) (Cracovie, 1871, in-12); — *la Correspondance intérieure du roi Stanislas Auguste pendant les années* 1784 *à* 1794, (en polonais) (Posnanie, 1872); — *Louis Orpiszewski, de* 1870 *à* 1875 anonyme (en polonais) (Cracovie, 1875); — *la Vie d'une lithuanienne de* 1827 *à* 1874, *tirées de ses lettres et notes*, cordonnées par ***, (en polonais) (Posnanie, 1876, in-8); — *Le P. Jérôme Kaisiewicz, notice nécrologique tirée des notes et lettres du défunt* 1872-1873, (en polonais) (Posnanie, 1878, in-8); — *le Prince Adam Czartoryski, comme ministre des affaires étrangères en Russie*, (en polonais) (Cracovie, 1878). Il venait de livrer à l'impression les premiers feuillets d'un travail considérable sur la *Vie du prince Adam Czartoryski*, lorsque la mort est venu l'atteindre. M. Bronislas Zaleski a donné en outre beaucoup d'articles, notamment dans l'*Annuaire* de la Société d'histoire et de littérature polonaise dont il fut le rédacteur de 1866 à 1878, et des notices nécrologiques dans le *Polybiblion*.

— M. Eugène Jacquot, dit de Mirecourt, du pays où il était né le 17 novembre 1812, vient de mourir loin du bruit, à l'archevêché d'Haiti, le 13 février, après avoir fait parmi nous beaucoup de tapage. Il avait fait ses études dans les petits séminaires de Chatel et de Saint-Dié, et au lieu d'entrer dans les ordres, il établit un pensionnat à Chartres. Il se fit ensuite homme de lettres, en prenant le nom de sa ville natale. Il fit un éclat en 1845, en dénonçant dans *la Maison Alexandre Dumas et Compagnie, fabrique de romans*, les emprunts que Dumas faisait dans des œuvres qu'il signait de son nom seul. Plus tard, il publia les *Contemporains*, cent biographies (1854-1858), dont plusieurs lui attirèrent des poursuites judiciaires, puis une feuille hebdomadaire du même titre, auquel fut substitué celui de *La Vérité pour tous*,

féconde en procès pour lui et ses éditeurs. Depuis longtemps, on ne parlait plus de lui que pour annoncer sa mort. Il avait renoncé à la vie agitée et orageuse du polémiste et aux luttes bruyantes qui avaient fait sa renommée. Il s'était consacré à Dieu, et depuis deux ans était entré dans les ordres. Il exerçait son ministère à Haiti. Voici la liste de ses publications : *La Lorraine* (1839-1840), en collaboration avec M. Leloup de Charroy; — *La Famille d'Arthenay* (1840); — *Le Lieutenant de la Minerve* (1841); — *Les Inconvénients d'un vilain nom*, dans la *Silhouette* (1841); — *Madame de Tencin*, avec Marc Fournier (1847 2 vol. in-8); — *Les Confessions de Marion Delorme* (1851-1852); — *La Dernière marquise* (1853, 8 vol. in-8); — *Mémoires de Ninon de Lenclos* (1854, 4 vol. in-8); — *Le Mont-de-Piété* (1854); — *Un roué du Directoire* (1854); — *La Table tournante*, avec Champfleury (1854); — *La Fille de Cromwell* (1855, 4 vol. in-8); — *Les Libertins* (1855, 2 vol. in-8); — *Paris la nuit* (1855); — *Sortir d'un rêve* (1855); — *Le Pêcheur de Naples* (1856); — *La Bourse, son abus et ses mystères* (1858); — *Lettres à Prudhon* (1858; — *Massaniello. Le marquis de Noireastel* (1858); — *Blanche Rienzy* (1859); — *Les Contes de la famille* (1859); — *La Marquise de Courcelles* (1859, 4 vol. in-8); — *Les Vrais misérables* (1862); — *Nos voisins les Anglais. Simples notes dédiées aux visiteurs de l'Exposition de Londres* (1862); — *Le Petit-fils de Pigault-Lebrun; réponse au Fils de Giboyer* (1863); — *Une histoire sous Robespierre* (1863); — *La Bourse et les signes du siecle* (1863); — *La queue de Voltaire* (1864); — *Avant, pendant et après la Terreur*, écho des gazettes françaises indépendantes publiées à l'étranger de 1788 à 1794, 3 vol. parus (1865); — *Dictionnaire des sciences catholiques*, 2 vol. parus in-8, (1865); — *Histoire contemporaine. Portraits et silhouettes au dix-neuvième siècle*, 4 vol. gr. in-8 (1866-1867); — *Les Contemporains. Portraits et silhouettes au dix-neuvième siècle* 140 vol. in-32 (1867-1872); — *André le sorcier* (1873); — *Un assassin* (1873); — *Le Fou par amour. La Clef de communication. Histoire d'une jeune fille et d'un rosier. Carle Vanloo* (1874); — *Le Mari de Mme Isaure. Une actrice d'un jour* (1874); — *Un mariage sous la Terreur* (1874).

— M. l'abbé Jean-Baptiste Boudrot, né le 25 mai 1819, à Fixlay (Côte-d'Or), est mort le 27 janvier à Beaune. Il sortait d'une de ces robustes et religieuses familles agricoles qui font la force et l'honneur de la France. Il cultivait les terres de ses parents, en même temps qu'il recevait les notions de de son curé qui devaient le préparer aux fonctions ecclésiastiques. Il fut ordonné prêtre le 23 décembre 1843. Après avoir exercé le saint ministère dans les paroisses de Saint-Nicolas de Beaune, d'Étormay, de Poinçon-le-Larrey (12 décembre 1852), il fut nommé second aumônier de l'Hôtel-Dieu de Beaune (avril 1864). M. l'abbé Boudrot aimait les recherches et l'étude, et avait le goût de l'histoire et de l'archéologie. Il explora les environs de Beaune et a signalé les richesses archéologiques et artistiques que renferment les sanctuaires du voisinage. Il fouilla les archives si précieuses de l'Hôtel-Dieu de Beaune; c'est là qu'il a trouvé le *Martyrologe de l'insigne collégiale de Beaune*, qu'il a publié dans les Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Beaune; le manuscrit du roman en prose de *Girart de Rossillon*, qu'il a déchiffré, et qu'il vient de publier avec le concours de MM. Cyrot et de Montille; on lui doit une monographie de *Notre-Dame-Trouvée* de Pouilly en Auxois. Il préparait une *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Beaune*. Il en a achevé la partie descriptive dont un fragment a été publié : *Le jugement dernier, rétable de l'Hôtel-Dieu de Beaune*. La partie historique n'est malheureusement qu'ébauchée.

— M. le docteur Thomas-Louis-Jérôme Auzoux, si connu par ses pièces

anatomiques qu'on a vues dans toutes les expositions, est mort le 6 mars. Il était né le 7 avril 1797, à Saint-Aubin d'Ecroville (Eure). Reçu docteur en médecine en 1822, il obtint dès cette époque une récompense de l'Institut et de l'Académie de médecine pour ses essais, remontant à 1819, de modelage, à l'aide d'une pâte de son invention, de toutes les parties du corps humain. Il a donné le nom d'anatomie plastique à son système, qu'il a appliqué aux êtres du règne végétal. Son procédé a puissamment contribué à la vulgarisation des sciences anatomiques et physiologiques. Cette découverte et ses applications ne sont pas l'unique titre scientifique du docteur Auzoux. Il a encore écrit : *Leçons élémentaires d'anatomie et de physiologie humaine et comparée* (1839) ; — *Des tares molles et osseuses dans le cheval* (1853) ; — *Phénomènes physiques de la vie dans l'homme et les animaux au point de vue de l'hygiène et de la production agricole* (1857, 2e édition) ; — *Insuffisance des chevaux forts et légers, du cheval de genre et de luxe* (1860, in-8). On lui doit encore des mémoires sur la *Vipère*, sur le *Choléra-Morbus* ; sur les *Moyens de rendre l'étude de l'anatomie moins insalubre.*

— M. Lucien-Clément Lazare, qui vient de mourir, était né à Paris le 7 octobre 1811. Ancien employé de la ville de Paris, il s'est spécialement consacré à des études sur Paris, et a fourni à l'administration des mémoires importants dont les conclusions ont été adoptées pour les travaux de Paris. Il avait fondé en 1848, avec son frère, M. Félix Lazare, la *Revue Municipale*, qui fut supprimée en 1861. Il traitait des questions de Municipalité parisienne dans le journal *la Patrie*. Il a écrit : *Dictionnaire administratif et historique des rues de Paris et de ses monuments* avec M. Félix Lazare (1844, in-8), avec un supplément en 1849 ; — *Paris, son administration ancienne et moderne. Etudes historiques et administratives* (1855, in-12) ; — *Légendes parisiennes* (1862, in-12) ; — *Études municipales. Les quartiers pauvres de Paris* (1869) ; *Le Vingtième arrondissement* (1870) ; — *La France et Paris. Etudes historiques et municipales* (1872, in-8).

— M. Guillaume-Philippe Schimper est mort à Strasbourg le 20 mars. Il était né le 8 janvier 1808 à Dossenheim. Ses premières études furent consacrées à la théologie, il se donna ensuite aux sciences naturelles. En 1839, il fut nommé directeur du musée d'histoire naturelle de Strasbourg et plus tard professeur de géologie et de minéralogie à la faculté des sciences ; il résigna ces dernières fonctions après la guerre et se consacra exclusivement au musée. Il était depuis 1854 correspondant de l'Académie des sciences. On lui doit : — *Bryologia Europea S. genera museorum Europeorum monographia illustrata*, avec MM. Bruch et Gumbel (6 vol., 1836-1855, Strasbourg) ; — *Monographie des plantes fossiles du grès bigarré de la chaîne des Vosges*, avec M. A. Mougeot (1841, Strasbourg, in-4o) ; — *Mémoire pour servir à l'histoire naturelle des sphagnum* (1854, Paris) ; — *Recherches anatomiques et mosphologiques sur les mousses*, thèse de botanique (1849, Strasbourg, in-4o) ; — *Stirpes normales bryologiæ Europeæ* (1844-1854, Strasbourg) ; — *Palaontologica alsatica* (1854, Strasbourg) ; — *Corollarium bryologiæ Europeæ* (1856, Stuttgart) ; — *Histoire de la formation des sphaignes* (1858 ; — *Synopsis museorum Europeorum* (1860, Stuttgart) ; — *Le terrain de transition des Vosges* avec M. Koechlin-Schlumberger : la partie paléontologique (1862, Strasbourg) ; — *Traité de paléontologie végétale*, 3 vol. in-8 (1867-1869, Paris) ; — Il a aussi pris part à la traduction des *Alpes, description pittoresque de la nature et de la Faune alpestre*, de Frédéric de Tschudi (1858, Strasbourg).

— M. Louis-Joseph-Gabriel de Chenier, neveu du poëte, vient de mourir à Jouy-en Josas. Il était né à Paris le 14 septembre 1800. Il avait été avocat

et chef de bureau de la justice militaire au ministère de la guerre. On lui doit : *Manuel des conseils de guerre* (1831) ; — *Guide des tribunaux militaires ou législation criminelle de l'armée, précédée de notions sur le droit en général et du précis du droit militaire chez les Romains et en France, depuis le commencement de la Monarchie jusqu'à la Révolution de* 1789 (1838, 2 vol. in-8 ; 1853, 3 vol. in-8) ; — *La vérité sur la famille de Chenier* (1844) ; — *Manuel des parquets militaires* (1848) ; — *Eloge historique du Maréchal Moncey, duc de Conégliano* (1848) ; — *De l'Etat de siège, de son utilité et de ses effets* (1849) ; — *Histoire de la vie militaire, politique et administrative du maréchal Davout, duc d'Aüerstaedt, prince d'Eckmukl* (1866, in-8), au sujet de laquelle la famille du général le Sénéal lui intenta un procès en rectification (1869) ; — *Œuvres poétiques d'André Chénier, avec une notice et des notes*, par M. Gabriel de Chénier (1874, 3 vol. Lemerre). Il a écrit dans la *Revue des sciences militaires* et le *Dictionnaire d'administration* de M. Block.

— L'Allemagne catholique a perdu un des meilleurs défenseurs de la cause de l'Eglise en la personne du chanoine Wilhelm Molitor, mort à Spire le 12 janvier. Né le 24 août 1819, à Zweibruchen, dans le Palatinat, le jeune Molitor commença ses études chez un de ses parents, qui lui apprit les premiers éléments du latin ; il passa ensuite dans une école publique, et après avoir obtenu, en 1833, son diplôme de bachelier, il fut envoyé à l'Université de Munich. Fils d'un conseiller à la cour de Zweibruchen, frère d'un jurisconsulte, il fut d'abord entraîné vers l'étude du droit, et exerça, en 1841, les fonctions de secrétaire des deux chambres du gouvernement départemental à Spire. Presqu'en même temps, il publiait des poésies qui ne faisaient pas présager le futur consulteur du concile du Vatican : *Kygnost*, drame ; *la Belle Fille de Zweibruchen ; le saut d'une Vierge*, publiés sous un pseudonyme en 1844 ; puis, en 1846, les *Domlieder*, chansons et romances sur la cathédrale de Spire. Ce n'est qu'en 1849 qu'il quitta le service de l'État pour se consacrer à celui de l'Église. Il fut ordonné prêtre le 15 mars 1851, nommé vicaire à Schifferstads, peu après vicaire à la cathédrale de Spire, en même temps que son évêque le jugeait digne d'être conseiller ecclésiastique. Le 20 décembre 1857, il fut institué canoniquement capitulaire de la cathédrale de Spire. Il venait alors de publier deux ouvrages « sur la procédure canonique contre les ecclésiastiques, » « sur la sentence de l'évêque *ex informata conscientia*, » qui, en 1859, furent suivis par un « exposé sur l'immunité de la cathédrale de Spire. » L'évêque de Spire, Mgr Weiss, gardait constamment Molitor auprès de lui comme secrétaire ; il lui conféra aussi la charge de *subcustos* et de pénitentiaire. Plus tard, il reçut la place du *summus custos* et en 1864, du Siége Apostolique, le titre de docteur en théologie. Pendant quelque temps il fut professeur d'homilétique et d'histoire de l'art ecclésiastique, en même temps qu'il occupait la chaire sacrée dans la cathédrale. Citons parmi ses publications homilétiques des « discours sur l'éloquence sacrée, » en 1860 ; « les vierges prudentes ; » une série de sermons de carême en 1872 ; son sermon célèbre à l'occasion de l'anniversaire de son évêque, en 1867 ; ses sermons funèbres à l'occasion de la mort du roi Max II de Bavière, en 1864, et de son ami, l'éminent le Dr Nardini, en 1861. — Il excella de même dans le domaine des sciences sacrées par sa traduction des constitutions dogmatiques du concile du Vatican, et par son « histoire du dernier concile œcuménique ; » par son illustration des décrétales d'Innocent III (*Per Venerabilium*) ; par la continuation du livre sur Pie IX commencé par Hulskamp ; par sa biographie du

cardinal Reisach et la part qu'il prit à l'ouvrage éminent de Widmer « sur Rome. » Il traduisit aussi l'*Imitation de Jésus-Christ*.

Il favorisait de toutes ses forces les sociétés catholiques, surtout la Société pour la confection de vêtements sacrés, destinés aux églises pauvres, la Société de la presse catholique diocésaine et la Société des cercles d'ouvriers. Pour ces trois sociétés, il publia des ouvrages en 1864 et 1867.

Outre ses poésies, nous devons citer encore quelques ouvrages en prose : *deux réponses* (1864) ; — *sur le théâtre* (1866) ; — l'excellente critique du *Faust* de Goethe, en 1869, et son livre : *le vicaire de Friedheim*, 1877.

Sa renommée comme poëte catholique s'est propagée bien au-delà de sa patrie. En 1861 paraissait de lui : *Emmanuel;* — *Magdelana* (1863) ; — *l'affranchie de Néron* (1863) ; — *Julien l'apostat* (1867) ; — *Claudia Procla* et *le rêve de Noel* (1867) ; — *La Maison de Nazareth* (1873) ; — *le favori de l'empereur* (1874) ; — *les trois mages* (1877) ; — *les jeux dramatiques* (1878). Son dernier volume de poésie qui, à sa mort, n'avait pas encore paru, est intitulé : *la fleur de Sicile*.

Elu député dans les dernières élections pour les Chambres bavaroises, il reconnut qu'il n'était pas fait pour la politique, et il s'en retira bientôt. Il se trouva mieux à sa place parmi les consulteurs, à Rome, pour la préparation du Concile, car il était défenseur enthousiaste des droits de l'Eglise et de la grandeur de la papauté.

— Le P. Victor Drevon, né le 22 septembre 1820, vient de mourir à Rome, où l'avait appelé la cause de la béatification du P. de la Colombière. Il était entré dans la Compagnie de Jésus le 13 mars 1843. Depuis plusieurs années, il résidait à Paray-le-Monial, et prenait une grande part à l'œuvre des pélerinages qui attirent tant de monde dans cette petite ville. Il est le fondateur de l'œuvre de la communion réparatrice, qui a une quantité innombrable d'associés dans le monde entier ; il voulait fonder un musée eucharistique à Paray. Il a eu le temps de réunir des éléments précieux, et le *Polybiblion* lui a fourni son petit contingent pour la partie bibliographique. Nous empruntons à la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, la liste suivante de ses œuvres : *Le cœur de Jésus consolé dans la sainte Eucharistie, par la pratique de la communion réparatrice* (1860). — *Court exposé de l'œuvre de la Communion réparatrice*, avec un *supplément* (1863). — *Pieux rendez-vous donné aux amis du cœur de Jésus* (1864). — *Le cœur de Jésus consolé dans la sainte Eucharistie* (1866). — *La communion réparatrice offerte au sacré cœur de Jésus* (1869). — *Vie et martyre du Père Jacques Salez et du frère Guillaume Sautemouche*, par le P. Odo de Gossey. Nouvelle édition augmentée (1869). — *Lettre du directeur de l'œuvre de la Communion réparatrice* (1871). — *Les trésors de la crèche* (1873).

— Le 13 décembre dernier s'éteignait à Bonn, à l'âge de quatre-vingt cinq ans, un vétéran de la science, qui se rattachait par des liens et des sympathies multiples à notre pays. Les catholiques surtout lui doivent un pieux et reconnaissant souvenir, car il a été, comme professeur de droit ecclesiastique, un des plus utiles pionniers du grand mouvement de rénovation chrétienne qui a signalé la première moitié du dix-neuvième siècle. Nous empruntons cette appréciation et la plupart des renseignements qui vont suivre à une notice anonyme qu'on dit être d'un ancien élève de l'illustre professeur.

Ferdinand Walter était né le 30 novembre 1794, à Wetzlas, d'une famille originaire d'Alsace. Son père, employé dans l'administration domaniale des princes de Salm-Salm, s'était transporté sur la rive droite du Rhin à l'époque où la ville de Senones, chef-lieu des possessions de la maison de

Salm en France, fut incorporée au département des Vosges. Le jeune Walter fit en partie son éducation au collège français de Cologne; il l'interrompit pour prendre les armes et défendre son pays; puis, après la chute de Napoléon, il alla à l'université d'Heidelberg, où il prit ses grades, et où il commença à professer le droit, comme *privat docent*, en 1818. Dès l'année suivante, il fut appelé à occuper une des chaires de l'université de Bonn, de création récente. En 1848 et en 1849, il fut envoyé comme député à Berlin, et s'y montra fidèle aux idées monarchiques et conservatrices. Il revint à son enseignement, qu'il ne quitta plus qu'au moment où la perte de la vue le força à se retirer. Il avait été élu, le 22 janvier 1848, correspondant de l'académie des sciences morales et politiques en remplacement de Pinheiro Ferreira. Nous citerons, parmi ses publications, ses *Leçons de droit canon ou Manuel du droit ecclésiastique de toutes les confessions chrétiennes* (1822, Bonn), traduit en français par Roquemont (1841); — *Corpus juris Germanici antiqui* (1824, Berlin); — *Histoire du droit romain* (1840) dont une partie a été traduite par M. Laboulaye (*Histoire de la procédure civile*, 1841), et une autre par J. Picquel-Darnesme (*Histoire du droit criminel*, 1863); — *Histoire du droit allemand* (1853); — *Système général du droit privé allemand* (1854).

— M. le docteur Tibulle Desbarreaux-Bernard, né à Toulouse en 1798, est mort dans cette ville le 15 février. C'était un bibliophile distingué, ainsi que le prouvent les ouvrages qu'il nous a laissés. Il montra beaucoup d'ardeur à défendre les prétentions de la ville de Toulouse comme ayant été le lieu d'impressions de divers volumes portant l'indication de *Tolosa* et imprimés au quinzième siècle. Divers bibliographes, entre autre M. Hubeaud, de Marseille, les attribuent à la ville espagnole de Tolosa. Nous citerons de lui : *Notice bibliographique sur Pierre Fabre, médecin à Toulouse au dix-septième siècle, avec quelques aperçus sur le spagyrisme* (1847, in-8, Toulouse, Douladoure); — *Les lanternistes : essai sur les réunions littéraires et scientifiques qui ont précédé à Toulouse l'établissement de l'Académie des sciences* (1858, in-8. Toulouse, Chauvin); — *La chasse aux incunables* (1864, in-8, Toulouse, Chauvin); — *L'imprimerie à Toulouse aux quinzième, seizième et dix-septième siècles* (1864, in-8, Toulouse, Chauvin); — *Etude bibliographique sur l'édition du Speculum quadruplex de Vincent de Beauvais, attribuée à Jean de Mentel ou Mentelin, de Strasbourg* (1871, in-8, Paris, Techner); — Son dernier grand travail est le *Catalogue des incunables de la bibliothèque de Toulouse* (gr. in-8 de LXXXIII p.), publié avec luxe aux frais de la ville. Cet inventaire, rédigé avec beaucoup de soin, décrit 281 ouvrages différents; il est accompagné de 25 planches fort bien gravées.

On annonce encore la mort : de M. Jacques-Pierre-Charles Camusat-Busseroles, mort à Paris le 17 mars à l'âge de soixante-dix ans, ancien conseiller à la cour d'appel, auteur d'un *Code de police de la chasse*, commenté par M. Camusat-Busseroles, revu et annoté par M. Frank-Carré (1841); — de M. Emerand de la Rochette, fondateur de l'*Espérance du peuple* de Nantes, mort à l'âge de soixante dix-sept ans. — De M. Russel, président de l'Université Irlandaise de Maynooth, mort le 26 février; — de M. Zinin, chimiste russe correspondant de l'Académie des sciences; — de M. David Sutter, qui a ouvert à l'Ecole des beaux-arts un cours libre d'Esthetique et a publié : *Philosophie des beaux-arts appliquée à la peinture* (1858); — *Nouvelle théorie simplifiée de la perspective* (1859); — *Esthétique générale appliquée* (1865).

Institut. — *Académie française*. — L'Académie a renouvelé son bureau, qui se trouve ainsi composé pour le second trimestre : M. V. Sardou, directeur; M. Taine, chancelier.

Académie des Beaux-Arts. — Dans sa séance du 6 mars, l'Academie a elu M. Barbet de Jouy académicien libre, en remplacement de M. de Montalivet, décédé.

Congrès. — *Congrès Archéologique de France.*— La quarante-septième réunion de la société française d'archéologie, fondée par M. de Caumont, aura lieu à Arras, le 29 juin 1880 et les huit jours suivants. Le programme, qui vient d'être distribué, comprend principalement des questions relatives à l'histoire et à l'archéologie du Nord de la France. Une large part y est faite aux études bibliographiques. Nous y signalerons notamment :

1. — Faire connaître les travaux qui ont été accomplis depuis un demi-siècle, dans les deux départements du Pas-de-Calais et du Nord, pour la conservation des monuments et objets d'art et pour les études archéologiques. — Analyser, en particulier, ce qui a été fait par la Commission des Monuments historiques du Pas-de-Calais : Bulletin, Statistique monumentale, Dictionnaire historique et archéologique, Epigraphie. — Dire ce qui a été fait, au même point de vue, par l'Académie d'Arras, l'Académie de Boulogne, la Société des Antiquaires de la Morinie, la Commission historique du Nord, les Sociétés de Douai, de Valenciennes, de Cambrai, etc., etc. — Dire ce qui a été fait, dans cet ordre d'idées, par l'initiative individuelle, par les Revues et les livres. — Donner une ou plusieurs biographies des hommes qui se sont distingués par leur zèle dans cet ordre de services, et qui ont été à ce point de vue, les bienfaiteurs de la contrée. — Dresser le catalogue de toutes les œuvres archéologiques publiées depuis un demi-siècle dans la contrée : livres, dissertations, articles importants de Recueils de Sociétés ou de Revues. En un mot, donner exactement la bibliographie archéologique du Nord et du Pas-de-Calais. — Citer, comme exemple bon à imiter, ce que la Belgique a déjà fait dans ce sens.

18. — Possède-t-on, dans la contrée, quelque manuscrit remontant aux époques franque et mérovingienne? — N'y a-t-il pas des différences chronologiques dans l'emploi des lettres onciales et des lettres gothiques, entre les contrées du Nord et celles du centre de la France? Quelles seraient les règles à suivre, à ce point de vue, dans l'assignation de l'époque d'un monument graphique dont la date est ignorée?

28. — De l'utilité de publier un catalogue raisonné des objets d'art qui existent dans la contrée, avec les développements convenables et les dessins nécessaires.

29. — Étudier les moyens propres à développer le goût et la connaissance de l'archéologie. — De la fondation d'écoles archéologiques dans le genre de celles qui fonctionnent à Gand et à Lille. Instructions détaillées sur ces écoles et leur mode de fonctionnement.

30. — De l'utilité des études iconographiques. — Dans quel sens doivent être conçus les ouvrages qui traitent de ces matières?

32. — De l'utilité des expositions spéciales, surtout des expositions régionales, plus pratiques et plus instructives que les autres. — Historique et souvenirs des principales expositions du Nord de la France et de la Belgique.

Le secrétaire général du Congrès est M. le chanoine Van Drival, et nous trouvons parmi les noms des membres du bureau, après celui de M. Palustre, directeur, ceux de MM. Deschamps de Pas, le comte de Marsy, Paul Lecesne, A. de Cardevacque, etc.

Des excursions seront organisées à Saint-Omer, Douai et Tournai.

A l'occasion du cinquantième anniversaire de l'indépendance natio-

nale, un congrès littéraire sera tenu à Bruxelles, dans le courant du mois d'août 1880. Ce Congrès sera appelé à discuter une série de questions se rattachant à chacun des quatre ordres distincts désignés ci-après : 1° *Les droits des écrivains* (Traductions. — Adaptations. — Représentations théâtrales. — Droits des héritiers. — Conventions internationales) ; 2° *La condition des écrivains* (Associations littéraires. — Concours. — Moyens d'encouragement et de propagation) ; 3° *Le rôle de la littérature dans l'émancipation intellectuelle* (Enseignement littéraire. — Conférences. — Lectures. — Bibliothèques populaires. — Critique littéraire) ; 4° *La littérature considérée comme art* (Classicisme. — Romantisme. — Réalisme. — Naturalisme).

Les membres adhérents payent une cotisation de 10 francs.

Le Congrès est exclusivement national, mais on y admettra les notabilités étrangères qui consentiraient à venir rehausser les travaux du Congrès de l'éclat de leur autorité et de leur nom. Le comité d'organisation est présidé par M. Van Bemmel, directeur de la *Revue de Belgique*.

— Le cinquième congrès archéologique aura lieu à Tiflis, en 1881. D'après la *Gazette* (russe) *de Saint-Pétersbourg*, on a résolu d'ouvrir le congrès le 20 août, et il durera trois semaines. Il sera divisé en huit sections, ayant à s'occuper des questions suivantes : 1° monuments primitifs; 2° monuments païens et classiques; 3° monuments chrétiens; 4° monuments musulmans; 5° monuments des beaux-arts; 6° monuments littéraires; 7° linguistique ; 8° géographie historique et ethnographie.

Bureau des longitudes. — Par décret du 28 février, M. Faye a été nommé président du Bureau des longitudes; M. l'amiral Paris, vice-président; M. Bréguet, secrétaire-trésorier.

Conservatoire des arts et métiers. — Par décret du 17 février, M. Charles-François Mangon, membre de l'Institut, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, professeur au Conservatoire des arts et métiers et à l'Institut national agronomique, a été nommé directeur du Conservatoire des arts et métiers en remplacement du général Morin, décédé.

Concours. — La Fédération Belge des œuvres ouvrières catholiques institue un double concours pour la publication de deux *Recueils de chansons populaires anciennes*, l'un en flamand, l'autre en français. Chaque recueil devra comprendre au moins 50 chansons et 25 airs différents. Le premier prix, pour chacun des deux recueils, consistera en une médaille en vermeil, 100 fr. en espèces et 50 exemplaires du recueil ; le 2e, en une médaille en argent et 50 fr. en espèces. Les recueils couronnés seront imprimés aux frais de la Fédération. Les manuscrits doivent être envoyés, avant le 1er octobre 1880, à M. l'abbé Struyf, 17, Vieux-Marché, à Louvain. Nous reproduisons textuellement les art. 3 et 5 du programme du concours :

« Art. 3. Les chansons seront populaires, c'est-à-dire d'un style et d'une mélodie accessibles à la classe ouvrière ; elles auront un caractère religieux patriotique, moral, instructif ou récréatif. Les *cantiques* proprement dits sont exclus du concours.

« Art. 5. Le texte et les airs de chansons doivent être anciens, c'est-à-dire avoir déjà été imprimés et publiés d'une manière quelconque, soit isolément, soit collectivement. Les concurrents auront soin de tenir compte des droits de propriétés tant littéraire que musicale. »

Lectures faites a l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Dans la séance du 5 mars, M. Duruy a continué la lecture de son chapitre de l'*Histoire des Romains* sur les réformes religieuses et financières d'Auguste.

— Dans les séances des 5 et 12, M. Ph. Berger a donné lecture d'un mémoire sur le mythe de Pygmalion et le dieu phénicien Pygmée. — Dans les séances des 5, 19 et 24, M. E. Desjardins a achevé la lecture du mémoire de M. Ch. Tissot, sur ses explorations dans la vallée de Bagradas. — Dans les séances des 12 et 24, M. Fr Lenormant a commencé la lecture d'un mémoire sur la cosmogonie Phérécyde et son origine phénicienne. — Dans la séance du 19, M. Pavet de Courteille a communiqué une notice sur le manuscrit ouïgour de la bibliothèque nationale. M. Léon Heusey a communiqné une note sur une peinture d'un vase grec de la Cyrénaïque, conservé au Musée du Louvre. M. le baron de Witte a communiqué une note de M. Constantin Carapanos sur une statuette en bronze d'Apollon trouvée à Tarente. — Dans les séances des 12 et 19, M. Ferdinand Delaunay a achevé la lecture du mémoire de M. Th. Henri Martin, sur les hypothèses astronomiques des anciens. — Dans la séance du 24, M. Benloew a fait une communication au sujet de plusieurs pièces de poésie albanaise.

Lectures faites a l'Académie des Sciences Morales et Politiques. — Dans la séance du 6 mars, M. Ch. Giraud a commeucé la lecture d'une note en réponse au mémoire de M. Paul Gide, sur la condition de l'enfant naturel en droit romain. — Dans les séances des 6 et 13, M. Cl. Dareste, correspondant de la section d'histoire, a donné lecture d'un mémoire sur la *Correspondance personnelle du comte de Bernstorf avec le duc de Choiseul*, 1759 à 1766, publiée récemment à Copenhague. — Dans les séances des 13 et 20, M. Baudrillart a continué la lecture de son rapport sur la condition des populations agricoles de la Picardie. — Dans la séance du 20, M. Paul Janet a lu une étude sur les qualités de l'esprit.

La Presse nihiliste a Paris. — Parmi les signes du temps, on doit ranger l'apparition en France de la presse nihiliste; elle n'est encore qu'à ses débuts, mais soyez certain qu'avant peu, elle se produira, certaine de l'impunité, avec une audace toujours croissante. En attendant, divers libraires annoncent : *Alexandra, Lettres d'une nihiliste*, avec le portrait de l'auteur; — *La Religion et la Révolution sociale*, par Michel Bakounine, annoté par Arthur Arnould (membre de la Commune): c'est un amnistié, M. Elisée Reclus, dont les opinions ultra-radicales sont bien connues, qui se charge de revoir et de classer les écrits du socialiste russe.

La *Revue britannique* (février 1880) a donné de curieux détails sur Bakounine qui, né en 1814, parcourut l'Allemagne et la France, se lia avec Proudhon, revint en Russie, prit part à des conspirations, fut déporté en Sibérie, parvint à s'évader, se fixa en Suisse, et mourut à Berne il y a quelques années. Les théories de Bakounine, qui vont être répandues en France de tout côté, en attendant (chose parfaitement certaine) qu'on les mette en pratique, se réduisent à l'anéantissement de tout ce qui subsiste de la société actuelle; il pousse à ses dernières limites la thèse que nos radicaux n'admettent encore qu'en partie ; citons quelques lignes prises au hasard :

« Détruire la superstition religieuse par l'instruction, par les associations, par des moyens d'action et de propagande est chose impossible ; une croisade intellectuelle ne l'abolira pas ; il faut une révolution sociale...

« N'avez-vous pas lu les mots mystérieux et effroyables de *Liberté, Égalité, Fraternité*, gravés sur le frontispice du temple élevé à la Liberté par la Révolution française? N'avez-vous pas senti que ces mots signifient le renversement complet de l'édifice social d'aujourd'hui ? »

Bakounine pose comme vérité absolue le principe de la négation, qu'il appelle la base de toute intelligence ; dans un discours prononcé à la Ligue

internationale de Berne, il réclame l'abolition de l'État, celle de toute religion quelconque et de tous droits héréditaires. On reconnaît la main de Bakounine dans divers écrits répandus par des agents mystérieux : *le Catéchisme de la Révolution, l'Épître aux officiers russes*; *le Meurtre politique ; l'Obéissance passive, absolue du révolutionnaire envers ses chefs.*

Bruxelles est un foyer très actif de publications révolutionnaires ; on en fait le dépôt, à Paris, chez des libraires dont on nous donne les noms et les adresses ; on y voit, entre autres écrits : *Revendication sociale, confidence faite par le F.·. Fleury de l'Or... de Paris* (sur le frontispice une vignette représentant un triangle surmonté d'un bonnet de la liberté, avec une devise dont le sens se devine sans peine : *Pas de devoirs sans droits*). Citons aussi le *Roman du Curé* (titre qui dispense de commentaire) et les *Tablettes du libre-penseur.* Le *Journal de la Librairie* prend la peine, fort superflue, de nous annoncer que la vente de ces ouvrages est autorisée en France ; la chose va sans dire. Il nous a précédemment informé que d'autres productions belges (amas d'ignobles impiétés, arrosées de tirades ultra-radicales) ont obtenu du ministre de l'intérieur la levée de l'interdiction qui naguère les frappait. Quant aux immondes productions de la librairie belge, quant aux dégoûtantes ordures qu'elle enfante sans relâche, on se les procure très facilement à Paris; le gouvernement ferme les yeux. Nous avons devant les yeux d'ignobles catalogues ; on nous dispensera de citer aucun titre.

L'Histoire de France dans les archives privées de la Grande-Bretagne. — Le 2 avril 1869, la reine Victoria établissait un comité de neuf membres, porté plus tard à onze, chargé de recueillir, dans les archives privées du Royaume-Uni, toutes les pièces d'un intérêt historique qu'on voudrait bien leur communiquer. Cette commission a présenté, en 1878, aux deux chambres du Parlement, son cinquième rapport. M. le baron de Schickler a relevé et publié, dans le *Journal des Savants*, toutes les indications pouvant intéresser l'histoire de France. Il vient de publier à part, en un volume grand in-8° de 87 p., le résultat de ses investigations. — Nous ajouterons que le rapport de la commission des manuscrits historiques, qui doit être présenté, cette année, au Parlement, signale l'existence en Angleterre de collections de manuscrits de la plus haute importance. Depuis le précédent rapport sur les travaux de cette commission, la collection du comte d'Ashburnam, qui est depuis longtemps considérée comme une des plus belles du royaume, a été livrée aux investigations de la commission. Pour en dresser un inventaire satisfaisant, il faudra une mise de fonds considérable pendant quelques années, mais la richesse des matériaux historiques et littéraires qui sont mis à la disposition des savants compensera amplement ces dépenses. — Un autre travail très important pour la connaissance approfondie des règnes d'Élisabeth et de Jacques Ier, c'est le « Catalogue des manuscrits du marquis de Salisbury à Hatfield, » entrepris au mois d'avril dernier par la commission, et qui exigera probablement aussi quelque temps. En réalité, les travaux en cours d'exécution sont trop considérables pour que la commission puisse entreprendre, quant à présent, l'inspection de nouvelles collections.

Deux découvertes historiques de M. Renan. — On lit dans la *Revue des Deux-Mondes*, n° du 1er mars 1880, pages 107-136, un travail de M. Renan, intitulé : *La Papauté hors de l'Italie; Clément V.* L'auteur suit assez exactement Od. Raynaldi, et surtout l'écrit publié sur le même sujet, dans la *Revue des questions historiques*, par le très regretté Boutaric. Dès les pre-

mières lignes, toutefois, M. Renan prend ses précautions vis-à-vis des lecteurs, et les prévient qu'il n'écrit pas pour défendre les intérêts catholiques : précaution superflue. Nous ne voulons pas nous arrêter à l'examen du travail entier de M. Renan; il nous suffira de demander à connaître sur quel document s'appuie l'auteur pour dire (p. 122) que Gilles Aicelin, archevêque de Narbonne, remit sa dignité de chancelier de France entre les mains du roi le 23 septembre 1307 ; tous les auteurs, à notre connaissance, disent que Gilles Aycelin tint le sceau de chancelier seulement du 27 février 1309 au mois d'avril 1313. En l'année 1307, la dignité de chancelier était remplie par Pierre des Grès, *Pétrus de Gressibus*, évêque d'Auxerre, — Un peu plus loin (p. 129), M. Renan prétend que Geoffroi du Plessis, évêque de Bayeux, écrivit un mémoire très violent contre les abus de la cour pontificale. A l'époque dont il s'agit (1310), le siège épiscopal de Bayeux était occupé par Guillaume Bonnet (1306-1312). Ce nom de Geoffroi du Plessis ne se lit pas dans la liste des évêques de Bayeux. Le nom de Geoffroi ne s'y trouve que pour un prélat fort douteux, Geoffroi de Salagnac, 1373. Enfin, Geoffroi du Plessis est un personnage parfaitement connu; Raynaldi nous dit qu'il fut l'un des ennemis les plus acharnés du Saint-Siège : en effet, ce fut l'un de ces juristes auxquels Philippe le Bel eut recours, et qui n'avaient pas plus de conscience que leur maître. — P. P.

L'INVENTAIRE DES AUTOGRAPHES DE M. FILLON. — Tout le monde sait que M. Benjamin Fillon avait formé une collection d'autographes qui était une des plus considérables de toute l'Europe. Cette collection, dispersée aux enchères, revivra du moins dans la splendide publication intitulée : *Inventaire des autographes et documents historiques réunis par M. Benjamin* FILLON, *décrits par* ÉTIENNE CHARAVAY, archiviste paléographe (Paris, librairie Charavay frères, 1878-1879, 2 vol. in-4, papier de Hollande, de XII-239 et 381 p.). Le tome I renferme six séries : *initiateurs et inventeurs, chefs de gouvernement, hommes d'Etat, Révolution française, navigateurs et explorateurs, savants et érudits;* le tome II en renferme quatre, beaucoup plus abondantes : *écrivains, artistes dramatiques, architectes, sculpteurs ; peintres et graveurs ; musiciens.* M. Charavay s'est surpassé dans la rédaction du catalogue rationnel et méthodique de tant de pièces d'une valeur inappréciable. Aidé des notes du possesseur de la collection, il a si bien décrit toutes ces pièces, que, comme il le déclare (p. XII), son travail est « destiné à rendre de grands services aux érudits et aux curieux. » L'habile imprimeur Motteroz a parfaitement secondé M. Charavay, et les *fac-simile* (qui sont au nombre de plusieurs centaines), ne laissent, ainsi que les ornements des deux volumes, rien à désirer. Nous connaissons peu de lecture plus attachante que celle de ces six cents pages où, avec de courtes, exactes et piquantes notices biographiques sur tous les personnages les plus célèbres des temps modernes, on trouve la reproduction la plus fidèle des signatures de Savonarole, de Bernard Palissy, de Rabelais, de Paolo Sarpi, de Galilée, de T. H. Renaudot, de Pierre de Fermat, de Pascal, de Newton, de Bichat, de Boucher de Perthes, de Louis XI, de Catherine de Médicis, de Marie Stuart, de Valentine de Milan, du biliophile Jean, duc de Berry, de Louis XIV, des rois d'Angleterre Richard III et Henri VIII, de la reine Elisabeth, de Cromwell, de Charles-Quint, de son fils don Carlos, de Washington, du cardinal Jean Balue, de Ph. de Commynes, du cardinal de Richelieu, du P. Joseph, de Laubardemont, de Mazarin, de Fouquet, de Colbert, de Law, de M. de Bismarck, placé par un spirituel hasard auprès de Machiavel et de Cavour, de Dumouriez, de Mme Roland, de Guadet et de Vergniaud, de Danton, de Marat,

de Charlotte Corday, de Robespierre, de Bernier, de Chardin, d'Amerigo Vespucci, de Cujas, de dom B. de Montfaucon, de Pic de La Mirandole, d'Amyot, de Ronsard, de Pibrac, de la Noue, de Montaigne, de Brantôme, de d'Aubigné, de Malherbe, de Voiture, de Scarron, du cardinal de Retz, de la Fontaine, de Molière, de Mme de Sévigné, de Fénelon, de Saint-Simon, de Voltaire, de Vauvenargues, de Beaumarchais, de J. de Maistre, de Chateaubriand, de P. L. Courrier, de Béranger, de La Mennais, de Guizot, de Lamartine, de Victor Hugo, de Mérimée, d'Alfred de Musset, de M. Louis Veuillot, de Baudelaire, de Bembo, de Torquato Tasso, de Manzoni, de Milton, de Sterne, de Lord Byron, de Dickens, etc. Souvent les pièces les plus importantes ou les plus curieuses sont données *in extenso*, soit en *fac simile*, soit en caractères ordinaires. Parfois M. Charavay a recours aux citations ou aux analyses, mais ces citations sont toujours si bien choisies et ces analyses si bien faites, que cela vaut presque la reproduction intégrale. En un mot, l'ouvrage, au point de vue scientifique, est aussi remarquable qu'au point de vue typographique. — T. DE L.

LES JUIFS DE LA ROUMANIE. — Le 1er Mars 1880, M. Georges Djuvara a fait à la société d'ethnographie, sous la présidence de M. Carnot, sénateur, une conférence sur la question des Juifs de la Roumanie. « Donner en bloc des droits politiques à 400,000 Juifs, a-t-il dit, c'eût été nous suicider. » Tous ceux qui connaissent la Roumanie partageront cette idée. Que faire alors du principe d'égalité? « Il ne s'agit pas, quand un danger imminent menace le pays, de faire de la philosophie humanitaire. » Cette affirmation est courageuse, mais le conférencier ajoute : « Les Roumains ont toujours prouvé leur attachement aux institutions libérales, et leur admiration pour les beaux principes que nous a légués votre grande Révolution. » Plus logique, M. Djuvara eût franchement condamné un système dont l'application peut « conduire votre patrie à la ruine. » N'insistons pas sur un rapprochement entre l'exclusion politique qui frappe les Juifs Roumains et l'art. 7 de la loi Ferry : chez un Français, ce serait une impertinence; chez M. Djuvara c'est seulement la preuve qu'il ignore la situation. Sa conférence, du reste, est instructive (Paris, chez l'auteur, 48, rue Gay-Lussac, gr. in-8o de 31 p.). Elle contient en appendice une bibliographie du sujet. — BERNON.

TEXTES SANSCRITS DÉCOUVERTS AU JAPON. — On annonce la découverte, au Japon, de textes sanscrits qui sont destinés à éclairer d'un jour nouveau l'histoire du Bouddhisme en Chine et au Japon. Ces manuscrits, transportés, il y a environ mille huit cent ans, de l'Inde en Chine, étaient disparus depuis cette époque. Il y a quelques années, le Dr Tekins envoya à M. Max Müller, professeur à l'Université d'Oxford, un petit vocabulaire imprimé au Japon ; ce vocabulaire contenait des mots sanscrits, traduits en chinois, et transcrits, lettre pour lettre, en japonais. Ce fait prouve qu'à une certaine époque le sanscrit avait été étudié au Japon. Un peu plus tard, un prêtre bouddhhiste du Japon vint en Angleterre apprendre le sanscrit aux leçons de M. Max Müller. De retour dans son pays, il rechercha les manuscrits sanscrits, et, en décembre dernier, un savant prêtre bouddhiste, Shuntai Tshikawa, envoya à M. Max Müller un livre contenant un des textes sacrés de sa religion, dans le sanscrit original. Le livre est écrit avec les caractères du vieil alphabet du Népaul, chaque mot étant transcrit en lettres japonaises et traduit en chinois. Le texte est un original sanscrit inconnu d'un Sûtra, traduit en chinois quatre cents ou peut-être deux cents ans après Jésus-Christ ; il contient une description du paradis bouddhiste, remplaçant,

chez les bouddhistes du Nord, le Nirvâna de Boudha. On espère que de nouvelles richesses du même genre seront bientôt signalées au Japon.

Deux brochures de M. L. Jarry. — M. L. Jarry, membre des trois sociétés savantes d'Orléans, nous donne à la fois deux brochures où tout est à louer : la forme, qui est des plus agréables, comme le fond, qui est des plus instructifs (*Dom Géron, bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, sa vie et ses travaux littéraires d'après sa correspondance inédite.* Orléans, Herluison, 1879, grand in-8 de 56 p.; — *Les suites de la Fronde. La guerre des Sabotiers de Sologne et les Assemblées de la Noblesse*, 1653-1665. Orléans, Herluison, 1880, gr. in-8 de 172 p.) — La notice sur dom Géron, extraite du tome IV des *Lectures et mémoires de l'Académie de Sainte-Croix*, nous fait fort bien connaître le laborieux auteur de la *Bibliothèque des écrivains de la ville, du diocèse et du duché d'Orléans.* M. Jarry s'est surtout servi, pour écrire cette notice, des lettres écrites par Dom Géron à Polluche et à Jousse, conservées en la bibliothèque publique d'Orléans, et de la correspondance du vénérable bénédictin avec Moreau, garde du Cabinet des chartes, conservé en la Bibliothèque nationale. L'Académie de Sainte-Croix se propose de publier une sérieuse et complète *Biographie orléanaise.* Souhaitons à ce recueil beaucoup de notices aussi bien faites que celle qui vient d'être consacrée par M. Jarry à Guillaume Géron, né à Orléans en 1700, mort à Saint-Benoît-sur-Loire, le 27 avril 1767. — L'étude sur *la guerre des Sabotiers de Sologne* est extraite des *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.* M. Farcy a été conduit à raconter les suites de la Fronde dans l'Orléanais par des recherches entreprises afin d'éclaircir un point de numismatique locale : l'existence d'un atelier de liards royaux à Meung-sur-Loire, en 1655. Ce détail de la fabrication des liards, jusqu'à ce jour complétement inconnu, se rattache à un ensemble de mesures qui soulevèrent une résistance à main armée parmi les populations de la Sologne. M. Jarry a mis bien des particularités nouvelles dans son récit de l'insurrection des Sabotiers, dont le chef, Gabriel de Jaucourt, seigneur de Bonnessons, fut décapité. Ces particularités sont empruntées aux mémoires et aux recueils épistolaires du temps, notamment à la correspondance de Guy Patin, à diverses pièces rares qui ont échappé à l'attention de l'auteur de la *Bibliographie des Mazarinades*, mais surtout à divers documents inédits qui proviennent presque tous des collections de la Bibliothèque nationale. Les plus importants ont été reproduits *in-extenso*, au nombre de vingt-cinq, à la fin du volume (p. 148-172). T. de L.

Divus Thomas. — Une société de théologiens, sous la direction de Mgr Scalabrini, évêque de Plaisance, vient de fonder une revue latine, *Divus Thomas commentarium Academiis et Lycœis scholasticam sectantibus inserviens.* Le titre en dit assez l'objet et le caractère. Le premier numéro a paru le 7 mars 1880, jour de la fête du docteur angélique. C'est un cahier de 24 p. in-folio à deux colonnes. Outre le programme, une note sur la nécessité d'une nouvelle édition de Saint Thomas, l'indication de difficultés à résoudre, et une sorte de courrier des académies thomistes, il contient : 1° Le commencement d'un commentaire de la question XII, *Sum. Th. I*, par le nonce Signoriello : c'est un des plus graves problèmes de l'onthologie; 2° Une introduction à l'étude de la philosophie, sous forme de commentaire de l'encyclique *Æterni Patris*, par le Dr Van Weddingen, de Belgique. Cette revue est mensuelle; si ses ressources le permettent, elle paraîtra deux fois par mois. Afin d'être à la portée de tous ceux qui cultivent la philosophie, elle ne coûte que 4 fr. par an pour l'Italie, et 5 fr. pour l'étranger. On s'abonne à Plaisance, chez G. Tedeschi. — Bernon.

Nouvelle édition des mémoires de Villars. — Dans sa séance du 6 avril, le conseil de la Société de l'histoire de France, a décidé la publication d'une nouvelle édition des *Mémoires du maréchal de Villars*. C'est M. le marquis de Vogüé, membre de l'Institut, qui a pris l'initiative de ce projet. Ayant recueilli par héritage tous les papiers du maréchal de Villars, il était mieux placé que personne pour apprécier l'intérêt et l'utilité d'une édition nouvelle; en même temps qu'il pourra rétablir le texte dans son intégrité, il sera à même d'y ajouter d'importants compléments, tirés principalement de la correspondance du maréchal. L'ouvrage, dont il a accepté d'être l'éditeur, sera publié en six volumes, ainsi divisés, *Mémoires*, 4 volumes; *Choix de lettres*, 2 volumes.

Un volume avec la signature de Michel de Montaigne.—L'illustre auteur des *Essais* avait l'habitude d'écrire son nom au bas du frontispice des livres qui lui appartenaient; les bibliophiles recherchent avec empressement les volumes auxquels cette particularité donne un prix spécial; on en connaît vingt-cinq à trente; un catalogue récemment publié par MM. Morgand et Fatout, libraires à Paris, vient d'en signaler un, resté inconnu jusqu'ici : *Bref discours de l'excellence et dignité de l'homme*, par Pierre Bouaystuau Paris, 1558), volume de fort peu de valeur en condition ordinaire. Mais cette fois, grâce à l'autographe qu'il présente, et grâce aussi à une très riche reliure, il est coté 2,400 francs, prix que quelques personnes pourraient regarder comme un peu élevé.

—Le catalogue que nous citons offre, d'ailleurs, un choix fort remarquable de livres précieux; les titres sont souvent accompagnés de notes instructives (voir entre autres : Baudel, *Histoires tragiques;* Desportes, *Œuvres*, 1611; les *Dictz des sages*; Desternod, l'*Espadon satyrique;* Glen, *du Debvoir des filles*, 1597, etc. N'oublions pas — ce qui ne se rencontre jamais, ce nous semble, dans d'autres catalogues de ce genre, — des fac-simile de frontispices de livres d'une haute valeur: les *Œuvres de Corneille*, première partie, 1648 (2 vol. petit in-12, 3,000 fr.); les *Marguerites de la marguerite des princesses*. Lyon, 1547 (in-8°, 2,600 fr.); Molière, le *Festin de Pierre*. Amsterdam, 1685 (in-12, 1,000 fr.); *Œuvres de Racine*. Paris, 1676 (édition originale complète, 2,000 fr.); le *Salve dalkimie*. Dijon (vers 1553), opuscule de huit feuillets, en vers, livret farci de latin dont on ne connaissait guère que le titre et qui est une épitre satirique adressée au fameux Michel Servet; l'auteur est resté inconnu.

La première livraison (col. 1-416), de la *Bibliographie générale des Gaules*, par M. Ch. Emile Ruelle, bibliothécaire à la Bibliothèque sainte Geneviève, vient de paraître. L'ouvrage formera un volume grand in-8 de plus de 800 pages, divisé en quatre livraisons. Le prix pour les souscripteurs, est de 20 fr. La souscription sera close le 15 mai, et le prix de l'ouvrage porté alors à 30 fr. — On souscrit à la librairie de la Société Bibliographique.

— Nous avons reçu, sous la forme d'un fascicule orné de nombreuses gravures, l'annonce de la publication, à Nantes, d'un recueil périodique consacré à l'Art dans les départements de l'ouest. *La Bretagne artistique* doit paraître mensuellement, à dater du 1er juillet, par cahiers de 2 feuilles in-8 jésus. Nous souhaitons de tout cœur la bienvenue à cette revue, qui ne peut manquer de rendre de grands services, et qui, réunissant les hommes intelligents de toutes nuances sur un terrain où chacun peut s'entendre, tend à un but vraiment national. Il faut avoir été en Bretagne pour se faire une idée de tout ce qu'il y a encore d'inédit et d'original dans cette province, au point de vue artistique. Nous sommes ici en présence d'une tentative de

décentralisation utile et judicieuse, — Le prix de l'abonnement (chez M. Mennier, 1, place Royale, à Nantes) est de 48 francs par an; chaque livraison comprendra 32 pages et 12 gravures, dont plusieurs hors texte. — A. DE B.

— L'*Exploration, Revue des conquêtes de la civilisation sur tous les points du globe,* fondée et dirigée pendant plusieurs années par le regretté Ch. Hertz, paraît désormais à la librairie de la Société bibliographique, sous la direction de M. Paul Tournafond. Ce recueil hebdomadaire, qui compte déjà quatre années d'existence, tient ses lecteurs au courant de toutes les découvertes et de toutes les nouvelles géographiques. La rédaction est en relations suivies avec les sociétés géographiques françaises et étrangères, et relate avec exactitude et rapidité tous les faits qui peuvent étendre et compléter la connaissance du globe, faciliter et améliorer les relations scientifiques et commerciales. — Chaque numéro, composé de 32 pages gr. in-8, contient une carte, un plan ou une gravure hors texte. Le prix de l'abonnement est de 25 francs pour Paris, et de 30 francs pour les pays étrangers faisant partie de l'Union postale.

— M. Léonce Pingaud vient de publier sous ce titre : *Un avocat dijonnais à Besançon de* 1746 *à* 1748 (J.-B. Fromageot) (Besançon, imp. Dodiviers, 1880, in-8 de 35 p.), une intéressante étude sur un compatriote ignoré de Piron, son collègue à l'Académie de Dijon. Ce spirituel et caustique bourguignon, janséniste comme tous les parlementaires, nous révèle, dans ses vers et ses lettres, des détails curieux sur la Société de province au dix-huitième siècle. L'auteur y relève (p. 1) une erreur de Quérard (*France littéraire*) qui attribue au fils des œuvres du père, Antoine Fromageot.

— M. l'abbé Deschamps, vicaire général de Châlons, livre au public, avec l'autorisation de l'auteur, trois lettres de M. Barthélemy Saint-Hilaire (*Trois lettres de M. Barthélemy Saint-Hilaire, de l'Institut, aujourd'hui vice-président du Sénat,* adressées à M. l'abbé Deschamps, vicaire général de Châlons, Châlons, Martin; Paris, Leroux; in-8 de 11 p. — Prix : 75 c.). Elles portent ces dates: 1860, 1879 et 1880. Leur intérêt réside dans ce qu'elles sont une apologie, peu suspecte sous la plume de l'honorable sénateur, du christianisme comparé au Bouddhisme, et une condamnation implicite de la création de la chaire de la science des religions au collège de France, étude « dont les matériaux ne sont pas suffisamment élaborés, » et du choix du titulaire, M. A. Réville.

— L'ouvrage sur le *Mariage,* par M. des Godins de Souhesmes, dont nous annoncions la mise en souscription dans notre dernière livraison, aura pour titre : *Le Mariage, considéré au point de vue de la famille humaine, et des destinées de l'homme et de la femme.* Parmi les titres des chapitres, nous trouvons : Transformations successives qu'a subi le mariage ; — du mariage depuis le moyen-âge jusqu'à nos jours; — Historique du contrat de mariage; — Critique des mariages contemporains; — Instruction et éducation de la femme, et naturellement : le Divorce. L'éditeur est M. Numa Bothier, 15, rue des Consuls, à Alger. L'ouvrage formera un volume in-8° de 400 pages et sera du prix de 5 francs pour les souscripteurs.

— Le *Bulletin de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis* continue ses communications. Le dernier numéro (janvier 1880), outre les procès-verbaux des séances et les rapports faits à l'assemblée générale du 30 décembre, nominations et élection, contient la nécrologie, des nouvelles relatives aux nouveaux journaux, aux conférences faites dans la région, aux sociétés savantes, et une riche et intéressante collection de variétés, de questions et de réponses.

— Le tome II des *Mémoires de Nicolas Goulas,* publiés par M. Constant,

sous les auspices de la Société de l'histoire de France, va être mis en distribution. Il comprend les années 1643 à 1648. — Parmi les volumes sous presse, et dont une partie sera mise en distribution en 1880, nous citerons : le t. II, de la *chronique de Le Fèvre de saint Remy;* le t. X de Brantôme, *les Actes des évêques de Cambrai;* le t. III des *Mémoires de la Huguerie* et le t. III de la *Collection des auteurs grecs.*

— Le tome II du *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, formé par Auguste Bernard, complété, revisé et publié par M. Alexandre Bruel, va paraître incessamment; il renfermera les documents compris entre 955 et 986. Le public érudit apprendra avec satisfaction que le comité des travaux historiques vient de voter l'impression de trois autres volumes, qui poursuivront l'œuvre de 987 à 1200. — U. C.

— M. Raoul de Rochebrune vient de publier le résultat des *Dernières fouilles de la sépulture du légionnaire romain*, découverte au bourg de Jart en Vendée (Niort, Clouzot, in-8° de 15 pages). Les objets en fer et en bronze mis au jour complètent l'armement du soldat, que M. de Rochebrune croit être un légionnaire romain. Ce sont : un manche de poignard, une lance, un javelot, un fer de flèche, quelques pointes en fer, avec des anneaux de dimensions diverses. A la suite de la description de ces monuments, M. de Rochebrune rend compte également de fouilles archéologiques exécutées dans les lieux dits de Bel-Esbat, La Rochette, les Granges-Cathers, et qui ont donné des objets de l'époque gallo-romaine.

— Il paraît, à Angers, 3, rue du Cloître-Saint-Martin, une nouvelle revue mensuelle : l'*Union économique, journal des intérêts populaires*. Son but est de « faire connaître les institutions économiques fondées dans le but de secourir les classes ouvrières et de seconder le travail chrétien. »

— Le P. Ingold, de l'Oratoire, prépare un *Essai de bibliographie oratorienne*. Le premier fascicule vient de paraître, il comprend les lettres A-C.

— Mgr Isoard, évêque d'Annecy, vient de publier une *Lettre au clergé de son diocèse touchant la direction qu'il convient de donner aux études et aux lectures* (Annecy, F. Abry et C. Burnod, 1880, in-8 de 55 p.). L'éminent prélat y traite du *journal* et du *livre*, avec une autorité et une compétence incontestables, qui donnent un grand poids aux conseils et aux conclusions contenues dans son travail.

— Il vient de se fonder à Saint-Dizier une société des sciences, arts, littérature, industrie et agriculture, qui a pour président M. Charles de Hédouville.

Allemagne. — La seconde livraison du premier volume des *Annales du Reichsgericht* vient de paraître à Leipzig, chez Duncker et Humblot, par les soins du Dr Hans Blum. Elle contient un grand nombre de décisions du Reichsgericht en matière pénale et civile. Cette collection se recommande aux juristes aussi bien qu'aux profanes.

— On vient de faire à Fribourg en Brisgau une curieuse trouvaille : celle d'un manuscrit que les connaisseurs rattachent avec certitude au huitième siècle. Il contient les Psaumes de David, et comme il porte les indices de l'écriture mérovingienne et carlovingienne, il est sans doute venu d'un monastère d'Outre-Rhin. Seules les bibliothèques de Hiedelberg et Donaueschingen possèdent des manuscrits plus anciens. (*Germania.*)

— La librairie Velhagen et Klasing, à Bielefeld et Leipzig, publie une *Histoire allemande* par L. Staeke, avec des appendices imprimés en couleur, des cartes historiques et des copies d'authentiques dans le texte. L'ouvrage

comprendra cinq livraisons de 4 marks chacune. La publication en sera terminée dans l'année.

— *La prière de Claus von der Flühe* : tel est le titre d'une image de piété qui vient de paraître chez Georg Stilke, à Berlin. Cette œuvre d'art est due au talent d'Hermine Stilke. Elle se compose de trois champs : en haut une vue des Alpes; dans la lettre intiale G, la glorieuse apparition du bienheureux Nicolas à genoux. Le champ du milieu, plus grand que les autres, montre deux roses dans la lettre initiale H; le champ inférieur représente encore une vue des Alpes et ferme tout. La croix qui s'étend à gauche, au-dessus de la lettre H, détruit peut-être la symétrie, et les deux croix qui entourent la légende auraient dû être remplacées aussi par autre chose. D'ailleurs la feuille est réussie et se recommande pour être donnée en cadeau. La prière est ainsi conçue : *Seigneur, donnez-moi ce qui me conduit; à vous Seigneur, ôtez-moi ce qui me sépare de vous*; *Seigneur, ôtez-moi à moi-même et donnez-moi tout à vous.* (*Germania.*)

— Don Maur Linter, archiviste du monastère de Reigern, en Moravie, entreprend la publication d'une revue consacrée à l'histoire et à la statistique de l'ordre des Bénédictins.

—M. Félix Dahn, de Kœnigsberg, prépare une bibliographie des ouvrages concernant l'histoire des anciens germains et l'époque de la grande invasion, à l'exclusion des ouvrages purement philologiques.

Angleterre. — M. John Bailey a fait une intéressante découverte relativement à Richard de Bury, l'auteur du *Philobiblion*. Dans les lettres de nomination comme doyen de Wels, en 1322, il est désigné sous les noms de Richard de Bury, *alias* de Saint-Edmond. Ce dernier nom est celui qui se trouve sur le rôle des chambellans de Chester pour l'année 1321. Mais ni P. Leycester, ni les éditeurs qui l'ont suivi, n'ont soupçonné l'identité du chambellan avec l'homme qui fut ensuite le gouverneur du prince de Galles, depuis Edouard III, lequel le fit lord trésorier d'Angleterre et évêque — comte de Durham. Il était d'usage chez les ecclésiastiques, lorsqu'ils occupaient des charges importantes, de prendre comme surnom le nom du lieu de leur naissance. C'est ainsi que l'auteur du *Philobiblion*, connu d'abord sous le nom de Richard d'Aungerville, ensuite sous celui de Saint-Edmond (peut-être à cause de son monastère) fut, dans ses dernières années, appelé Richard de Bury (aujourd'hui Bury Saint-Edmond), à cause du lieu de sa naissance. (*Academy.*)

— Le révérend M. W. Kolbe, de la Société des Missions de Londres, a préparé, en manuscrit, un dictionnaire anglais-herero. Le dialecte herero est parlé sur la côte orientale d'Afrique, de l'Equateur au cap de Bonne-Espérance.

— Le révérend J. Stevenson va publier les mémoires de Nau, secrétaire de Marie Stuart. Ils renfermeront en substance le récit de la vie de la malheureuse reine, et surtout des détails précieux touchant les points qui ont soulevé tant de controverses.

— M. Coventry Patmore a offert à la bibliothèque du *British Museum* un exemplaire imprimé sur vélin de l'édition des œuvres de saint Thomas d'Aquin, publiée à Rome en 1570, en 17 volumes in-folio. C'est probablement, d'après Brunet, l'ouvrage le plus considérable qui ait été imprimé sur vélin. Cet exemplaire appartint au Pape saint Pie V, qui en fit présent à Philippe II, roi d'Espagne. Il fut placé dans la bibliothèque de l'Escurial, d'où il disparut lors de l'invasion française sous Napoléon Ier. Il fut en dernier lieu acheté par le révérend Ch. Williams, vicaire de Hendon, qui le fit relier en 31 volumes, en maroquin rouge.

— Le sixième volume des *Souvenirs de la province anglaise de la Compagnie de Jésus*, par le P. Foley, va paraître à Londres. Il a été principalement composé d'après des documents originaux et inédits tirés du Collège anglais de Rome par la commission royale des manuscrits historiques. Ces documents comprennent les annales de ce collége, l'état des étudiants, et le livre des pélerins de l'ancien hospice anglais établi à Rome. Le collége et l'hospice furent fondés en 1580 par Grégoire XIII pour les Jésuites anglais, dans les mains desquels ils sont demeurés près de deux cents ans. Durant cette période, le collège reçut 1500 étudiants, appartenant aux familles catholiques d'Angleterre.

Belgique. — L'approche du cinquantenaire de l'indépendance nationale fait éclore en Belgique une foule de publications, brochures, journaux illustrés, etc. C'est ainsi que M. Théodore Juste, l'historien sinon le plus brillant, au moins le plus fécond du pays, réédite par livraisons, à la librairie Muquardt, *son Histoire du Congrès national, précédée de considérations sur la Constitution belge*, par M. Émile de Laveleye.

— M. Goovaerts, d'Anvers, vient de publier un livre sur l'origine des gazettes et des publications périodiques. Il prétend avoir établi que Abraham Verhoeven, né à Anvers le 22 juin 1850, fut non-seulement le premier gazettier d'Europe, mais encore l'inventeur des publications illustrées. Le premier numéro qui, par hasard, soit tombé dans les mains de M. Goovaerts, contient un récit de la bataille d'Eeckeren, livrée le 17 mai 1605. Le numéro du 14 avril 1609 nous apprend que le prix de chaque exemplaire était de deux sous. Depuis 1611, la publication du journal de Verhoeven devint plus régulière, et, en 1622, 179 numéros avaient paru en tout.

— Une nouvelle revue populaire d'astronomie et de météorologie, intitulée *Ciel et Terre*, paraît depuis le 1er mars à Bruxelles, sous la direction de plusieurs météorologistes distingués de l'Observatoire royal. Cette revue semi-mensuelle a pour but d'exposer, dans un langage accessible à tous, ce que la science connaît sur la structure et le mouvement de l'univers, et de tenir le lecteur au courant des nouvelles conquêtes qui se font chaque jour dans ce champ de recherches si vaste et encore si peu exploré. Chaque livraison comprend 24 pages in-8°. Le prix de l'abonnement est fixé pour la Belgique à 8 francs; pour l'étranger à 10 francs.

— La *Semaine des étudiants de Louvain* annonce que M. Léon de Monge, professeur à la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Louvain, se dispose à publier son cours de littérature française, consacré spécialement aux dix-septième et dix-huitième siècles.

— Les *Études politiques sur les principaux événements de l'Histoire romaine*, de feu M. Paul Devaux, viennent de paraître à Bruxelles, à la librairie Muquardt, et à Paris à la librairie Hachette 2 vol. in-8°. Nous parlerons prochainement de cet important ouvrage.

— MM. les abbés J. et V. Barbier publient en collaboration, chez Wesmael Charlier, à Namur, une *Histoire de l'abbaye de Floreffe, de l'ordre de Prémontré*. Le second volume, contenant les chartes et documents inédits, paraîtra prochainement.

Italie. — Le Pape a nommé une commission de cardinaux, sous la présidence du cardinal Pecci, pour examiner le projet de l'organisation d'une nouvelle congrégation de cardinaux, relativement aux affaires de la presse. Cette commission aura le caractère d'un bureau central de la presse catholique de tous les pays.

— Les archives papales se sont enrichies récemment de trésors inestimables.

Entre autres documents précieux, on cite des lettres autographes des cardinaux Farnèse, Sfondrate, Pole, de saint Charles Borromée, de saint Pie V et de plusieurs des principaux dignitaires du Concile de Trente. Cette acquisition est due aux recherches du cardinal Hergenröther.

— Le *Polybiblion* a déjà annoncé le *Dizionario biografico degli scrittori contemporanei*, qui paraît à Florence chez les successeurs de Le Monnier, sous la direction d'un écrivain éminent, M. Angelo de Gubernatis, qui fut le directeur de la *Rivista Europea*, et dont nous avons souvent parlé. Ce dictionnaire ne s'occupant que des écrivains, est, pour cette catégorie de célébrités, plus complet et souvent plus détaillé que celui de Vapereau, où des notices sont consacrées à des personnages ayant acquis une notoriété n'importe dans quelle direction. L'œuvre de M. de Gubernatis est déjà arrivée à la lettre L. L'ouvrage, qui formera deux volumes grand in-8°, ornés de plus de 300 portraits, coûtera 25 francs hors de l'Italie. Sous bien des rapports, M. de Gubernatis peut s'éloigner de nos opinions; mais le grand travail entrepris par lui nous semble néanmoins mériter d'être signalé, et, par la quantité des informations qu'il donne, peut rendre bien des services. Il nous a d'ailleurs semblé rédigé avec impartialité. Un livre pareil ne peut prétendre du premier coup à être irréprochable; c'est du reste ce que reconnaît M. de Gubernatis; des oublis, des erreurs sont inévitables. — En parcourant les livraisons éditées, nous avons remarqué quelques omissions, quelques inexactitudes. Ainsi on chercherait vainement dans le *Dizionario* les noms du P. Félix, de M. Antoine de Latour, d'un italien dont les voyages ont beaucoup de succès, M. de Amicis. Ainsi l'article qui est au-dessous du nom d'A. de Circourt confond complètement la vie de cet homme si érudit, si distingué, avec celle de son frère, non moins érudit, non moins distingué lui-même : elle attribue au premier la carrière et les ouvrages du second. — Des pages complémentaires seront consacrées à remplir les lacunes et à rectifier les erreurs. Nous reviendrons sur cette importante publication quand elle sera terminée. Nous nous bornons, aujourd'hui, à la signaler à l'attention du public lettré.

— A Naples, ce n'est pas seulement Virgile qui passe pour avoir été un grand magicien, comme Comparetti l'a dit dans son livre *Virgilio nel medio evo*. On raconte aussi dans cette ville les prodiges opérés par un autre enchanteur du nom de Pietro Baillardo. Les aventures de celui-ci ont inspiré un poème et une œuvre dramatique. M. Sabatini, très-occupé de traditions et de chants populaires, a pensé (*Abelardo ed Eloisa, secondo la tradizione popolare*, recherche di F. Sabatini. Roma, E. Mueller, 1880 in-8, de 126 pages), que ce Pietro Baillardo pourrait bien être notre fameux Pierre Abeilard, singulièrement transformé par une succession de légendes. Avec cette préoccupation, M. Sabatini a songé d'abord à un chant breton où l'on trouve le nom de la victime de Fulbert et celui d'Héloïse ; mais des doutes sur l'authenticité complète de ce morceau empêchent l'auteur de lui donner une grande importance. Quant au poème italien qu'il reproduit, il ne doit pas être fort ancien, et n'est pas d'une forme vraiment populaire ; il est écrit en octaves, mais il a été composé sur des récits antérieurs. Dans ces traditions on ne trouve pour ainsi dire rien qui semble avoir un point de départ dans la vie d'Abeilard, mais la ressemblance des noms est pourtant assez singulière, et quand on songe combien la vérité peut s'altérer par les transmissions orales, on comprend les recherches de M. Sabatini. S'il ne réussit pas à faire une pleine lumière sur cette question, il est du moins parvenu à écrire une brochure qu'on lit avec intérêt, tout en y trouvant des digressions en dehors du sujet.

— Une grève d'ouvriers typographes a empêché la *Bibliographia italiana* de publier sa livraison du 24 février.

—Les deux premiers volumes de la *Bibliographica romana*, publiée par le soin du ministère de l'Agriculture d'Italie, vont bientôt paraître. Ce recueil important formera six volumes.

Suisse. — Voici, d'après la *Bibliographie de la Suisse*, la statistique du mouvement littéraire en Suisse pendant l'année 1879 : encyclopédies, collections, critique littéraire, bibliographie, 20 ; Théologie, prédication, livres de prières et de piété. 188; jurisprudence, politique, statistique, etc , 153 ; médecine, art du vétérinaire, 46; sciences naturelles, chimie, pharmacie, 63 ; philosophie, 3; pédagogique, livres d'école, gymnastique, 138; livres pour la jeunesse, 35 ; philologie, 15 ; histoire, biographies, mémoires, correspondances, 112 ; géographie, voyages, 30 ; mathématiques, astronomie, 9 ; art militaire, science du cheval, 25; commerce, industrie, 20; bâtisse, machines, chemins de fer, mines, navigation, 17; silviculture, chasse, économie domestique et rurale, jardinage, 39 ; belles-lettres (romans, poésies, théâtre, etc.), 96 ; beaux-arts (peinture, musique, etc.), sténographie, 28; écrits po. pulaires et calendriers, 88 ; mélanges, 23 ; cartes, panoramas, plans, 25- Total 1172. — Parmi ces ouvrages, on en compte 789 en Allemand, 345 en français, 13 en italien, 2 en roman, 5 en latin, 6 en anglais, 10 en russe, 1 en hollandais, 1 en polonais. A l'étranger, il a paru environ 110 ouvrages traitant exclusivement ou en partie de la Suisse, dont 70 en allemand, 27 en français, 8 en anglais, 4 en italien, 1 en espagnol.

— On signale l'apparition, chez Herder, à Fribourg, des deux ouvrages suivants: *Chosroœ Magni Episcopi Monophysitici Explicatio precum Missæ e lingua Armenica in Latinam versa*, per Dr P. Vetter, prix : 1 mark 20 pf.; *Realencyclopædie der christlichen Alterthümer*, publiée avec la collaboration de nombreux spécialistes, par J. O. Kraus, prix : 1 mark 80 pf. la livraison. Le *Polybiblion* compte revenir sur ce dernier ouvrage.

Russie. — *La Gazette de Moscou* signale un travail récemment exécuté aux archives principales du ministère des affaires étrangères à Moscou, et qui est aussi remarquable sous le rapport de l'art que sous le rapport scientifique. C'est la reproduction, à la demande du gouvernment suédois, de deux documents historiques des années 1419 et 1505, qui appartiennent auxdites archives et concernent les rapports de la Suède avec la Pologne.

— Une commission spéciale, nommée par le gouvernement russe, s'occupe, depuis 1872 de la publication de la correspondance du Czar Pierre-le-Grand. La collection contiendra douze à quinze cents lettres.

Publications nouvelles. — *L'autre vie*, par l'abbe Élie Méric (2 vol. in-12, Palmé). — *Traité de chimie biologique*, par Ad. Wurtz (in-8, G. Masson). — *Histoire des Coléoptères de France*, par le Dr Seriziat (in-12, Firmin-Didot). —*Des obligations alimentaires dans la famille*, par Édouard Teissier (in-8, Marescq aîné).—*La Révolution maîtresse d'école*, par le P. Rouvier (in-12, Séguin). — *Du Divorce*, par F. Ozanam (in-8, Lecoffre) — *L'Etudiant d'aujourd'hui*, par Valery Radot (in-12, Hetzel). — *L'Année scientifique et industrielle*, par Louis Figuier; 23e année (in-12, Hachette). — *Fleur des eaux*, par A. de Lamothe (in-12, Blériot frères). — *Henri-René*, par J. Alone (in-12, Plon). — *L'Héritage de Jean Tourniol*, par Fortuné du Boisgobey (in-12, Plon). — *Rosa Trevern*, par M. Maryan (in-12, Firmin-Didot).—*L'Amour au village*, par Camille Pistié (in-12, Ollendorf). — *Les Dieux antiques*, par Fox (in-8, Rothschild).—*Le Sceptre de la tribu de Juda*, par l'abbé Augustin Léman (in-8, Jules Vic). — *Albert le Grand et Saint Thomas d'Aquin*, par l'abbé Reinhard de Liechty

(in-12, Victor Palmé). — *Histoire du luxe privé et public*, par H. Baudrillart, tome IV (in-8, Hachette). — *Les États provinciaux de la France centrale*, par A. Thomas (2 vol. in-8, Champion). — *Un ambassadeur libéral sous Charles IX et Henri III*, par Édouard Frémy (gr. in-8, Ernest Leroux). — *Le marquis d'Argenson et le Ministère des affaires étrangères*, par Edgar Zevort (in-8, Germer-Baillière). — *Le maréchal Davout*, par Mme de Blocqueville, 3e partie (in-8, Didier). — *Une héroïne de la charité au dix-neuvième siècle*, par le P. Marcel Bouix (in-8, Lecoffre). — *Dictionnaire de biographie contemporaine*, par Ad. Bitard (gr. in-8, Léon Vanier). — *Frédéric Chopin*, par Mme Audley (in-12, Plon). — *La jeunesse de Fanny Kemble*, par Mme Aug. Craven (in-12, Didier). — *L'Heptaméron des nouvelles*, par Paul Lacroix (2 vol. in-12, Librairie des Bibliophiles). — *Les œuvres de Bernard Palissy*, par Anatole France (in-12, Charavay frères). — *Le faux chevalier de Warwick*, par Paul Lacroix (in-12, Librairie des Bibliophiles). — *Deuils et Joies*, par Oscar Coomans (in-12, Librairie des Bibliophiles). — *Le Tyrol et le pays des Dolomites*, par Jules Leclercq (in-12, Quantin). — *Etudes politiques sur les principaux événements de l'histoire Romaine*, par Paul Devaux (2 vol. in-8, Hachette). — *L'Ancienne Rome*, par le général Favé (in-8, Hachette). — *La Russie et le Nihilisme*, par Pierre Frédé (in-12, Quantin). — *La prochaine guerre*, par L. Seguin (in-12, Boulanger). — *De 1789 à 1814. Quinze ans de Révolution* (par le marquis de Biencourt), (gr. in-18, illustré, libr. de la Société bibliographique).

VISENOT.

ERRATA.

Page 261, art. *Histoire d'un livre*, ligne 22, au lieu de *démontrée*, lisez : *démentie*.

P. 280, ligne 46, au lieu de : *Costumaure*, mot qui n'a de sens dans aucune langue, lisez : *Costumanze*.

P. 286, *Armoiries d'Antoine de Bourbon*, ligne 10, au lieu de : *porté*, lisez : *parti*.

Antonia d'Astonac, ligne 4, au lieu de : *Lilerbe*, lisez : *Viterbe;* ligne 5, au lieu de : *récits*, lisez : *écrite*.

P. 288. La note sur l'ouvrage de M. Quicherat doit être reportée à la suite de celle sur l'*Etymologie des noms de lieux*.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS.

Deux livres classiques dans les petites écoles avant la Révolution : *Les sept trompettes et le Pedagogue chrestien.* — Dans un procès verbal de visite de l'école de Gujan (Gironde), du 14 octobre 1691, conservé aux archives de l'archevêché de Bordeaux, se trouve le passage suivant : « Et nous estans informez dudit sieur régent, quels livres ses escholiers lisaient à l'escole, nous a dit qu'il ne souffroit que ses escholiers leussent d'autres livres que l'*Introduction à la vie dévote* et *Les sept trompettes*, et des *Heures* pour les commençans. » L'usage de ce livre persistait dans nos campagnes à la fin du XVIIIe siècle; car le pitoyable historien bordelais Bernadau (je devrais dire, le plagiaire), dans sa réponse au questionnaire de Grégoire sur les Patois (décembre 1790) (*Lettres à Grégoire sur les Patois de France*, 1790-1794, publiées par A. Gazier. Paris, Durand et Pedone-Lauriel, 1880, 1 vol. in-8, p. 143),

dit que, parmi les paysans de son département, il a trouvé assez communément le *Paroissien Romain*, les *Sept tempêtes*, ouvrage ascétique d'un pitoyable genre etc...»Il veut parler évidemment du même ouvrage.

Je ne connais d'autre livre portant ce titre que celui-ci : « *Septem tubae sacerdotales, sive selecti septem Patrum tractatus... opus primum à J. M. Horifio collectum.* Lugduni, 1693, in-4. » Or, il est clair que cet ouvrage ne peut être celui qui servait à apprendre à lire dans les écoles.

Brunet ne donne à cet égard aucune indication, non plus que la dernière édition du *Dictionnaire des Anonymes* de Barbier.

Quelqu'un des lecteurs du *Polybiblion* connaîtrait-il l'ouvrage dont parlent notre procès verbal et Bernadau?

Même question pour le *Pédagogue chrestien*. Un chanoine d'Arras, Hennebert, dans sa réponse au questionnaire de Grégoire (*Lettres à Grégoire sur les patois*, p. 259) en fait mention en ces termes : « Je crois qu'on a proscrit (dans les écoles) avec raison le *Pédagogue chrestien* et *les Sept trompettes*. » Veut-il parler du *Pédagogue chrestien, ou la manière de vivre chrestiennement* (quelques éditions portent : *Le vray pédagogue chrestien*), *par le P. Philippe d'Outreman, de la Compagnie de Jésus*, » plusieurs fois réimprimé, in-4 et in-12? E. A.

Bibliographie du Syllabus. — On désirerait connaître les ouvrages publiés pour et contre le *Syllabus?* A. D.

Légendes populaires et lyriques. — Existe-t-il des recueils de légendes populaires et lyriques de divers pays? Quels sont ces recueils? S.

Ponctuation. — Quelle est l'histoire la plus minutieuse et la plus autorisée de la ponctuation? W. P. G.

Les Manuscrits de l'abbé Bonardy. — Sait-on ce qu'ils sont devenus? D'après le Dictionnaire de de Barral, le savant bibliothécaire du cardinal de Noailles aurait composé une *Bibliothèque des écrivains de Provence* et un *Dictionnaire des anonymes et pseudonymes* qui n'ont jamais été publiés. A. I.

RÉPONSES

L'Instruction primaire avant 1789 (X, 60, 123; XI, 182, 247; XII, 193; XXII, 283; XXV, 383). 1. Fayet. *Recherches historiques et statistiques sur les communes et les écoles de la Haute-Marne.* Paris, D. Dumoulin, 1879. 1 vol. in-8. — 2. *Ministère de l'Instruction publique. Statistique rétrospective. Etat récapitulatif et comparatif, indiquant par département, le nombre des conjoints qui ont signé l'acte de leur mariage aux dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième siècles. Documents recueillis par M.* L. Maggiolo. (*Extrait de la statistique de l'Instruction primaire*, II), s. l. n. d. (Paris, 1879) 8 pp. in4. — 3. L. Maggiolo. *De l'enseignement primaire dans les Hautes-Cévennes avant et après* 1789. Nancy, Berger-Levrault, 1879, br. in-8. — 4. Célestin Port. *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire.* Angers, 1869 et s., 3 vol. gr. in-8. Indique pour chaque commune les dates où l'on a pu constater l'existence des petites écoles avant la Révolution. — 5. Plessier. *Histoire d'une école gratuite de filles à La Ferté-Gaucher* (*Seine-et-Marne*). Paris, 1873, br. in-8. —Mordacq. *Notes pour servir à l'histoire de l'instruction primaire dans le département du Nord.* 1873, br. in-8. — 7. *Les femmes et les béates de la Haute-Loire vengées des fausses allégations de M. J. Ferry, dans la séance du* 17 *mars* 1879. Le Puy, Frédier, 1879, br. in-8. Cette brochure traite des congrégations religieuses du diocèse du Puy, dont plusieurs existent depuis le dix-septième siècle, et donne d'intéressants détails sur l'Instruction des filles avant la Révolution. — 8. E. Bouchard. *Histoire du collège de Moulins.* Donne des indications sur un certain nombre d'écoles rurales de l'Allier. —9. P. Antonini. *L'Instruction gratuite et obligatoire décrétée par les conciles, Ecoles, universités*, etc. Paris, Dentu, 1879, br. in-8. — 10. Comte Douglas. *L'Instruction primaire, laïque et obligatoire; ce qu'elle fut avant* 1789, *ce qu'elle est aujourd'hui, ce qu'on en veut faire.* Paris, Féchoz, 1789, br.

in-8. — 11. Ancelot. *Instruction et éducation*. Paris, Blériot, 1880, 1 vol. in-12. — 12. Ch. Compayré. *Histoire critique des doctrines de l'éducation en France depuis le seizième siècle*. Paris, Hachette, 1879. 2 vol. in-8.

13. L'abbé de Préville. *L'hospice et les écoles de Morée au dix-septième siècle* (*Bulletin historique et archéologique du Vendômois*, t. XVIII, 1878). — 14. Graillot. *Etude sur l'enseignement primaire dans la Bourgogne* (*Bulletin de l'Instruction primaire de Saône-et-Loire*, 1878, n. 24). — 15. Choron. *Recherches historiques sur l'instruction primaire dans le Soissonnais* (*Bulletin archéologique de Soissons*, t. XVIII, p. 118 seq.; t. XX, p. 241 seq.) — 16. Delayant. *Notes pour servir à une histoire de l'Instruction publique à la Rochelle* (*Mémoires de l'Académie de la Rochelle*, 1868, p. 58 seq.) — 17. Milfaut. *Recherches sur l'Instruction publique à Mâcon* (*Annales de l'Académie de Mâcon*, t. XIII, 1876.) — 18. Dupuy. *Les écoles et les médecins en Bretagne au quinzième siècle* (*Bulletin de la Société académique de Brest*, 1877-78, p. 324-353). — 19. Boutillier. *Requête d'un maître ès arts, candidat à la maîtrise des écoles de Nevers* (*Bulletin de la Société nivernaise*, 2e série, t. VI, 1874).

20. *Les petites écoles au dix-huitième siècle* (*Chroniques du Languedoc*, juillet 1879.) — 21. A. de Besancenet. *L'Instruction gratuite en Lorraine au seizième siècle* (*Défense* du 8 mai 1879). — 22. L. Duval. *Les écoles protestantes d'Alençon* (*Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, juillet 1879.) — 23. *Un instituteur en* 1761 (*Gazette anecdotique*, 15 déc. 1879.) — 24. Analyse d'une lecture faite à la Sorbonne, par M. de Lauweyrens : *Le prévôt de N.-D. et le magistrat dans le gouvernement des écoles à Saint-Omer en* 1366 (*Revue des Soc. savantes*, mars-avril 1878.) — 25. Analyse des mémoires de M. L. Maggiolo sur la *Statistique rétrospective de l'Instruction primaire* et de M. de Dion sur l'*Instruction publique dans la ville de Montfort-l'Amaury du treizième siècle à la Révolution* (*Journal officiel* du 17 avril 1789.) — 26. Analyse des mémoires de M. L. Maggiolo sur *le pouillé scolaire du diocèse de Toul*, de M. l'abbé Galabert, sur *les prêtres dans les campagnes au moyen-âge*, et de M. Creutzer sur le *Rôle des intendants dans les affaires concernant l'intruction primaire en Lorraine* (*Journal officiel* des 1er et 2 avril 1880. — 27. Mgr Perraud. *Histoire de l'instruction primaire dans le diocèse et la ville d'Autun; Discours prononcé à la distribution des prix des écoles des frères le* 16 *août* 1879. Paris, Gervais, in-8 20 pages. — 28. F. de Champagny, *Le Siècle des préjugés*. La 5e partie de cet article traite de l'instruction primaire (*Correspondant*, 25 décembre 1879.) — 29. *Rapport sur l'histoire de l'Instruction primaire* (*Congrès bibliographique international*) Paris, Librairie de la Société Bibliogr., 1879, in-8, p. 276-286. — 30. *L'Enseignement public dans le diocèse de Langres au dix-huitième siècle* (*Trésor des pièces rares de la Champagne*, t. I, p. 17.) — 31. A. de Boislisle. *Correspondance des contrôleurs généraux des finances avec les intendants des provinces*, t. I. Paris, Impr. nationale, 1874 (*passim;* voir l'excellent index analytique). — 32. *Annales parlementaires*, publiées par Mavidal et Laurent. Paris, P. Dupont, t. I à VI (Cahiers de 89). — 33. *Lettres à Grégoire sur les patois de France*, publiées par A. Gazier. Paris, Durand et Pedone-Lauriel, 1880, 1 vol. in-8. Grégoire avait envoyé dans tous les départements où il existait des patois, une circulaire et un questionnaire, dont les articles 31-34 concernent l'enseignement primaire. Les réponses de ses correspondants qui doivent, d'ailleurs, être lues avec précaution (j'en ai la preuve dans la lettre concernant la Gironde) donnent des renseignements sur les écoles de l'Aude, de l'Aveyron, du Gers, du Lot-et-Garonne, de la Gironde, de la Dordogne, du Puy-de-Dôme, du Jura, de l'Ain, du Pas-de-Calais, de la Haute-Vienne et des provinces de Bas-Languedoc, de Berry et de Bretagne. E. Allain.

Histoire de l'Irlande (XXX, 285). — En restreignant la question aux ouvrages français, voici un essai, probablement incomplet, de bibliographie sur ce sujet : — Alemand (Louis Aug.). Histoire monastique

d'Irlande. Paris, 1699, in-12. — Beaumont (Gust. de). L'Irlande sociale, politique et religieuse. Paris, 1839, 2 vol. in-8; 4e édit., id., 1840. 2 vol. in-8; 7e édit., rev. et corr., id., 1862-63. 2 vol. gr. in-18. — Brunet (Gust.). Livres relatifs à l'Irlande, publiés sur le continent, dans *Serapeum* (1853), t. XIV, p. 213-8. — Gaidoz (H.). Du prétendu nom d'île sacrée, anciennement donné à l'Irlande, dans *Revue celtique* (1873), t. II, p. 252-51. Hauréau (Barth.). *Singularités historiques et littéraires* (1851), p. 1-35. — Histoire de la révolution d'Irlande arrivée sous Guillaume III. Amsterdam, 1591, in-12. — Lamontagne (P.). Histoire d'Irlande depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'acte d'union avec la Grande-Bretagne, traduit de l'anglais de M. J. Gordon. Paris, 1808, 3 vol. in-8. — Lasteyrie (Jules de). L'Irlande au cinquième siècle, le Senchus-Mor, les origines du fénianisme, dans *Revue des Deux-Mondes* (1865), 8e série, t. LX, p. 257-90. — Le Clerc (Vict.). Poème sur la conquête de l'Irlande (1725), dans *Histoire littéraire de la France* (1856), t. XXIII, p. 339-45. — [Liron]. *Singularités historiques et littér.* (1738), t. I, p. 138-41. — Mac. Geoghegan (Jacq.). Histoire de l'Irlande ancienne et moderne, tirée des monuments les plus authentiques. Paris, 1758-53, 3 vol. in-4. — Pichot (Améd.). L'Irlande et le pays de Galles. Paris, 1850, 2 vol. in-8. — Relation de la campagne d'Irlande en 1591, sous le commandement du général de Gingel. Amsterdam, 1593, pet. in-8

Ulysse Chevalier.

— On peut encore consulter : *Études sur l'Irlande contemporaine*, par Mgr Perraud (1862); — *Histoire criminelle du gouvernement anglais depuis les premiers massacres de l'Irlande jusqu'à l'emprisonnement des Chinois*, par Elias Régnault (1841); — *Histoire de l'Irlande depuis son origine jusqu'en 1842*, par Elias Régnault (1846); — *Histoire légendaire de l'Irlande*, par L. Trachet de Barneval (1856); — *L'Irlande au dix-neuvième siècle*, par J. Joseph Prévost (1843, in-4); — *L'Irlande et le pays de Galles; Esquisse de voyages, d'économie politique, d'histoire, de biographie*, par Amédée Pichot (1850); — *L'Irlande, son origine, son histoire et sa situation présente*, par H. de Chavannes et Huillard-Bréholles; — *Documents pour servir à l'histoire de l'Eglise catholique en France et en Irlande*, par le marquis de Regnon (1845); — — *Coup d'œil historique et statistique sur l'état passé et présent de l'Irlande*, par César Moreau (1828, in-8).

— La Bibliothèque nationale de Paris doit posséder tous les ouvrages en langue française qui concernent l'Histoire de l'Irlande; ils sont énumérés dans le catalogue systématique des ouvrages relatifs aux Royaumes-unis de Grande-Bretagne et d'Irlande, dont un exemplaire autographié est mis à la disposition du public dans la salle de lecture. E. B.

Armoiries d'Antoine de Bourbon (XXXVIII, 286). — Je ne pense pas que l'on puisse avoir, sur le blason de Antoine de Bourbon, de meilleures indications que celles que fournissent ses monnaies comme roi de Navarre. Or, un demi écu, frappé au nom de Jeanne, en 1564, c'est-à-dire pendant son veuvage, porte au revers un écu parti des armes du défunt et de celles de la reine : au 1er, *Navarre* et *Bourbon*; au 2e l'écusson donné par le P. Anselme. Les monnaies frappées du vivant d'Antoine portent : écartelé, au 1er, de *Navarre*, au 2e et 3e, de *Bourbon*, au 4e, de *Béarn*. C'est là, évidemment le blason personnel d'Antoine de Bourbon. A. de B.

Etymologie des noms de lieux (XXVI, p. 559). — Consulter : I. Chotin (A.-G.). Etudes étymologiques sur les noms de villes, bourgs, etc., de la province de Brabant. Bruxelles, 1859, gr. in-8, 248 p. — II. Chotin (A.-G.). Etudes étymologiques sur les noms de villes, bourgs, etc., de la province de Hainaut. Tournai, 1857, in-8, 260 p.

Edgard Lebizay.

Le Gérant : L. Sandret.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

THÉATRE CONTEMPORAIN

1. *Le gentilhomme citoyen, comédie en quatre actes et en vers*, par M. Ernest de Calonne, représentée pour la première fois, à Paris, sur le troisième Théâtre-Français le 29 octobre 1878. Paris, Brasseur jeune, 1878, in-8 de 162 p. Prix : 3 fr. — 2. *Les Mirabeau, drame en cinq actes, sept tableaux*, par M. Jules Claretie, représenté pour la première fois sur le Théâtre des Nations le 31 octobre 1879. Paris, Tresse, 1880, in-8 de 162 p. Prix : 2 fr. — 3. *Anne de Kerviler, drame en un acte, en prose*, par M. Legouvé, de l'Académie française, représenté pour la première fois sur le Théâtre-Français le 27 novembre 1879. Paris, Calman-Lévy, 1880, petit in-8 de 47 p. Prix : 1 fr. 50. — 4. *Le trésor, comédie en un acte et en vers*, par M. François Coppée, représentée pour la première fois sur le Théâtre de l'Odéon, le 20 décembre 1879. Paris, Lemerre, 1880, petit in-8 de 45 p. Prix : 1 fr. 50. — 5. *Le fils de Coralie, comédie en quatre actes, en prose*, par M. Albert Delpit, représentée pour la première fois sur le Théâtre du Gymnase le 16 janvier 1880. 2e édition. Paris, Ollendorf, 1880, petit in-8 de 120 p. Prix : 2 fr. — 6. *Daniel Rochat, comédie en quatre actes, en prose*, par M. Victorien Sardou, représentée pour la première fois sur le Théâtre-Français le 16 février 1880. Paris, Calman-Lévy, 1880, gr. in-8 de 215 p. Prix : 4 fr. — 7. *Les noces d'Attila, drame en quatre actes, en vers*, par M. le vicomte de Bornier, représenté pour la première fois sur le Théâtre de l'Odéon le 23 mars 1880. Paris, Dentu, 1880, gr. in-8 de 107 p. Prix : 3 fr. 50. — 8. *Richelieu, drame politique en cinq actes*, par M. le comte Eugène de Porry. 2e édition. Paris, Techener, 1879, in-18 de 72 p. Prix : 2 fr. — 9. *Louis XI en belle humeur, comédie en deux actes, en vers*, par M. Auguste-Robert. Paris, Ollendorf, 1879, petit in-8 de 84 p. Prix : 1 fr. 50. — 10. *Les petits grands hommes, comédie en cinq actes et en vers*, par M. Emile Triboulet. 8e édition. Paris, Tresse, 1879, petit in-8 de 123 p. Prix : 2 fr. — 11. *Rêveries sur la tragédie. Vertige, comédie en trois actes, en vers*, par M. Louis Vébé. Paris, librairie des bibliophiles, 1879, petit in-8 de 112 p. Tiré à 100 exemplaires. Prix : 10 fr. — 12. *En forêt, comédie en un acte, en prose*, par M. de Saint-Michel, Angers, imprimerie Lachèse et Dolbeau, 1878, in-8 de 54 p.

Jusqu'à présent cette *Revue* ne s'est pas occupée des œuvres théâtrales. C'était une omission à réparer, car plusieurs de ces œuvres appartiennent à la littérature et souvent à la littérature la plus élevée. Aujourd'hui même le *Polybiblion* va rompre à l'égard des productions dramatiques un silence gardé trop longtemps. Elles ont au moins autant de droit à l'attention que les romans et plus qu'eux peut-être indiquent l'état de la société et le courant des idées. Je ne saurais, on le comprend, embrasser le mouvement complet de la scène française. Je négligerai donc le fatras des productions qui encombrent les théâtres secondaires, ne m'attachant qu'aux ouvrages ayant une valeur ou une prétention littéraires, s'adressant par conséquent aux intelligences et pouvant avoir une action sur elles. Mais, à côté de ces ouvrages, il en est d'autres auxquels le *Polybiblion* ne peut refuser la publicité pas plus qu'aux autres livres qui lui sont adressés, je veux parler des œuvres dramatiques dont les auteurs n'ont pas obtenu la représentation ou, pour des raisons quelconques, ne l'ont pas sollicitée. Je com-

mencerai par les pièces jouées, et je suivrai, comme étant le plus simple, l'ordre des dates de la première représentation de chacune d'elles.

1. — Le Gentilhomme citoyen. — A en juger par cet échantillon, le troisième théâtre français ne doit pas être d'un accès trop farouche. Il s'agit d'un gentilhomme de vieille souche qui s'est fait démocrate et a inculqué ses idées à son fils Robert. Défenseur de la veuve et de l'orphelin, celui-ci doit plaider pour un certain docteur, brochurier démagogue, qu'un article par trop teinté de rouge conduit en cour d'assises. Mais le docteur a une fille, ange de douceur et d'innocence, dont s'éprend le jeune avocat. Il veut l'épouser, et il croit qu'il n'a qu'un mot à dire à l'auteur de ses jours et de ses opinions pour obtenir son consentement : or, il y a loin de la prédication aux actes. Le vieux gentilhomme ne veut pas d'une plébéienne pour belle-fille et d'un duo de paternité avec un acquitté de cour d'assises. La situation n'est pas neuve, tant s'en faut, mais enfin, même rebattue, il y avait là une idée dont une parure pouvait dissimuler quelques rides. Hélas! l'exécution laisse beaucoup à désirer. C'est une suite de scènes non fondues, mais comme juxta-posées. Les personnages tournent à tous les vents; il n'est pas un caractère qui ne se démente; l'amoureux lui-même renoncerait à son beau feu si monsieur son père ne changeait au bon moment. Dans l'ensemble comme dans le détail, on trouve ce quelque chose de guindé, de gauche, de non pondéré qui trahit l'inexpérience absolue. La forme poétique n'est pas, en outre, toujours irréprochable; dans ce vers, par exemple :

Nous croyons, nous, que tous les hommes sont des hommes....

« Nous que tous » ne caresse guère l'oreille. Le poète place aussi très souvent, sans élision, le mot *que* à la fin du premier hémistiche, ce qui n'est pas correct.

Est-ce à dire que ces quatre actes sont absolument sans valeur ? Ce serait trop sévère. Quelques germes de talent apparaissent çà et là: à côté de vers qui n'illustreraient pas un mirliton, il en est qui ont une facture heureuse et expriment bien une idée juste. Que l'auteur, qui doit être jeune, très jeune, ne se décourage donc pas.

2. — Les Mirabeau. — M. Jules Claretie, talent incontestable, esprit modéré, appartient à l'école démocratique, qui doit en être fort honorée. Je n'ai point à lui demander compte de la pensée politique qui a présidé à l'élaboration des *Mirabeau*. Il sait, apparemment, ce qu'il faut au public auquel il s'adresse pour en obtenir l'applaudissement, et il le sert suivant ses goûts. Mais la question d'art réclame aussi ses droits, et c'est la seule que je veuille aborder. M. Claretie a tenté une entreprise toujours difficile, celle de demander à l'histoire

d'hier de risquer sur un théâtre ses personnalités trop connues. Sans doute un auteur choisit son cadre dans une époque donnée, mais, plus elle est rapprochée, moins il doit en prendre les figures saillantes pour en faire ses héros. Il ne peut, en effet, les peindre d'après nature, car un drame n'est ni une biographie ni un portrait en pied, et la fiction fait toujours mauvais ménage avec la vérité. S'il les grandit, il les surfait; s'il les rapetisse, son œuvre même en est amoindrie ; dans les deux cas, il y a protestation. Il faut la longue durée pour l'évocation des noms consacrés. Les Atrides sont assez loin de nous pour avoir pu tenter le génie de tant de poètes, mais les Mirabeau en sont bien près pour les produire aux feux de la rampe; et ici la difficulté se complique d'un essai d'apothéose et de réhabilitation. N'est-il pas trop tôt, vraiment, pour réhabiliter Mirabeau ?

M. Claretie, dans une préface très sincère, très bien faite, indique la source où il a puisé. C'est à un livre qui porte le même titre que son drame, et qui est signé par M. de Loménie, l'académicien, mort récemment, qu'il a emprunté plusieurs situations de son drame. Aussi, ces emprunts ne sont-ils guère qu'un découpage auquel manque l'unité d'action. L'auteur s'efforce trop laborieusement de justifier son titre collectif en nous imposant un chassé-croisé continu de Paris à la Provence et de la Provence à Paris, pour faire défiler devant nous le ban et l'arrière-ban de ses héros, le père, l'oncle et les deux fils. Il met en présence le chef de la maison et son fils aîné, et les mettre en présence, c'est les mettre aux prises. Mais le terrible marquis qui a plusieurs fois fait enfermer son mauvais sujet d'héritier présomptif, était, d'après M. Claretie, beaucoup plus intraitable pour lui de loin que de près. Du moins, dans ces rencontres, le père tolère dans le langage du fils des audaces que l'histoire ne ratifie guère. Cependant, on a de ces entretiens des récits très complets ; mais M. Claretie avoue loyalement dans sa préface qu'il a essayé vainement d'adapter à son dialogue les paroles textuelles du redoutable marquis. Je le crois bien ! elles eussent fait du grand Mirabeau un trop petit garçon devant l'auteur de ses jours, et cela aurait nui à son prestige scénique ; tant il est vrai que la réalité détonne toujours dans la fiction !

J'ai la bonne fortune de pouvoir ajouter que le profil du bailli, frère du chef de la race, et celui du vicomte, connu sous le nom épicurien de Mirabeau-Tonneau, frère puiné du grand orateur, sont agréablement dessinés, et jettent sur l'ensemble un peu sombre, surtout un peu déclamatoire, quelques notes gaies, naturelles et aimables. Aussi, n'en déplaise à l'auteur, je crois bien que je préfère, au moins sur les planches, le Mirabeau-Tonneau au Mirabeau-Tonnerre.

Le premier est spirituel, tout d'une pièce,amusant; l'autre fatigue,

empêtré dans sa pose sans relâche. Je sais bien que c'est là un éréthisme de situation, un effet de parti pris ; il faut, coûte que coûte, exalter « le marchand de phrases, » comme l'appelait son père, qui le connaissait bien ; il faut accomplir ce tour de force de le laver de sa fange, tout en le hissant sur un piédestal. Mais c'est précisément le piédestal qui laisse trop voir le nettoyage.

Insister sur la probité de Mirabeau, c'est aussi trop défier l'histoire. Il se peut qu'il fut intègre un jour, mais il ne faut pas faire croire que l'exception a été la règle. Une des scènes épisodiques qui abondent dans cet ouvrage montre Caron de Beaumarchais agioteur, brasseur d'affaires troubles, venant proposer au héros criblé de dettes de défendre, dans un écrit payé cent mille livres, je ne sais quelle banque à suçoirs qu'il a attaquée dans un pamphlet. Mirabeau repousse cette offre par trop cynique. Mais cette contrefaçon du tableau d'Hippocrate refusant les présents d'Artaxercès me paraît à la fois peu habile et injuste ; peu habile, car s'il est quelque chose d'avéré historiquement, c'est la vénalité du célèbre orateur révolutionnaire ; injuste, car enfin l'auteur du *Mariage de Figaro* est aussi, pour M. Claretie et ses coreligionnaires, un ancêtre à célébrer... Et pourquoi sacrifier le moins compromis au profit du plus véreux ?

Du drame en lui-même, si drame il y a, j'ai peu à dire. Ce qui concerne l'éternel féminin se résume dans la rivalité de deux des maîtresses de Mirabeau, qui en a eu tant. La délaissée jette à l'eau la nouvelle favorite, et voilà toute la part des cœurs sensibles.

En somme, ces sept tableaux, dont l'un remonte à 1784 et l'autre finit à l'aurore de 1789, sont moins une pièce qu'un prétexte à déclamations, une succession de décalques politiques, une sorte de lanterne magique. On peut louer l'habileté de la mise en scène, abstraction faite des défauts inséparables de ce genre d'exhibitions à tirades, le charme presque toujours soutenu du style, le mérite littéraire qui n'abandonne jamais M. Claretie. En faisant réussir, même devant une foule sympathique à ses idées, une pièce conçue dans ces conditions ingrates il a prouvé, d'ailleurs, les ressources de son esprit et la souplesse de son talent.

3. — Anne de Kerviler. — Ce drame n'a qu'un acte, et cet acte n'a guère qu'une scène, mais qui développe une situation très forte. Le comte de Kerviler, un breton, a épousé une jeune fille qui lui a avoué qu'elle a donné son cœur à un autre. Très épris, l'imprudent gentilhomme a passé outre. Les guerres de Vendée éclatent. Un jour le comte, chef royaliste de renom, est serré de près par les bleus ; il va succomber quand l'un des siens le couvre de son corps et reçoit le coup qui lui était destiné. Moréac, le généreux inconnu, tombe blessé grièvement. Il est transporté à Bressuire, dans la demeure du comte, et

sa femme s'installe à son chevet. Mais les républicains reviennent en forces et s'emparent de la ville. Le blessé y est resté, parce qu'il a été impossible de transporter un mourant ; mais ce mourant est revenu à la vie. Moréac est le premier amour d'Anne de Kerviler. L'intimité est longue, elle est dangereuse pour l'honneur du mari, elle a les conséquences qu'on peut prévoir. Cependant les blancs ont repris l'offensive ; à leur tour, ils investissent Bressuire. Un soir, le comte se glisse dans la ville pour passer quelques heures avec sa femme ; mais il a été vu. Un sergent républicain est chargé d'opérer son arrestation. Il s'enquiert près de la jeune femme, il menace, il fait rage : au fond il est moins terrible qu'il n'en a l'air. Il veut connaître la cachette du comte, mais c'est pour le sauver. Moréac, qui ignore ses bonnes intentions, apparaît : il se dit le comte de Kerviler, pour lequel il se dévoue en récidive. Avec le sergent, c'est un assaut de générosité. Tous ces gens-là sont des sauveteurs enragés. Hélas ! le vrai comte a voulu s'échapper, et il est pris Quel est donc le véritable Kerviler ? Pour tout concilier, le commandant républicain, qui ne plaisante pas, donne l'ordre de les fusiller tous les deux. Mais Moréac a un poids sur la conscience ; il demande un prêtre qui lui est refusé ; il va donc paraître devant Dieu sans l'absolution dernière ? Son désespoir de pieux breton éclate devant le comte qui va mourir avec lui. C'est la scène capitale. Kerviler, ému de cette douleur si respectable, rappelle à son ami la pratique des chrétiens primitifs. Faute d'un ministre de Dieu, dans les périls extrêmes, ne se confessaient-ils pas les uns aux autres ? Pourquoi ne pas les imiter ? Kerviler entendra les aveux du pécheur et l'absoudra au nom de Dieu. Mais Kerviler est le dernier homme auquel Moréac puisse ouvrir son cœur : l'homme qu'il a trahi peut-il être son juge, et s'il avoue l'attentat, peut-il en être absous ? Anne survient et complique la situation. Les réticences de Moréac, l'effroi de la jeune femme ouvrent enfin les yeux du comte. Au lieu de pardonner, il condamne ; au lieu d'absoudre, il va maudire. Mais n'a-t-il pas assumé la mission du prêtre ; l'homme, en lui, ne doit-il pas disparaître devant le mandat sacré ? Un mot le rappelle au sentiment de son devoir. — Mon père, dit le coupable, en fléchissant le genou devant lui..., et le mari outragé fait place au chrétien revêtu d'un sacerdoce volontaire. Il étend les mains sur le coupable, il pardonne, et il absout.

Cependant les blancs ont dessiné leur attaque ; ils ont déjà forcé l'une des portes de la ville. C'est le secourable sergent qui vient annoncer cette nouvelle aux condamnés. — Fuyez ! dit-il, tous nos soldats combattent, les issues sont libres. Mais non, Kerviler s'élance sur un groupe de républicains qui barrent le passage aux fugitifs, et est frappé mortellement. Il s'est arrangé pour mourir en favo-

risant la fuite de Moréac. Les deux amants seront réunis. Troisième ou quatrième dévouement, non des moins méritoires, mais, peut-être, un peu surhumain ! Cette scène finale est habilement amenée, j'entends celle de la confession ; la terreur y est ménagée dans une gamme savamment ascendante, et l'on peut dire que toute la pièce est là. Il faut reconnaître pourtant que cette situation tragique a un point de départ bien risqué. On ne comprend guère ce mari qui expose sa vie et assume une terrible responsabilité comme guerrier pour être reçu par sa femme avec la froideur accoutumée dont il se plaint ; on admet encore moins ce chef royaliste abandonnant son poste juste quand la bataille va s'engager. Mais quel auteur est arrêté par une invraisemblance amenant une scène réussie, et ne fait bon marché de la cause, pour obtenir l'effet... l'effet dramatique?

4. — Le Trésor. — Cette petite comédie repose des boursufflures à la Mirabeau, des sentiments montés sur des échasses. Presque tout y est sain, naturel et aimable. C'est une idylle, soit, un peu cousine germaine... non, issue de germaine des belles histoires que M. de Florian, doublé de M. Bouilly, a fait admirer à nos aïeules. Il n'y manque que les moutons enrubannés ; encore bêlent-ils à la cantonnade, puisque le gentilhomme ruiné du *Trésor* n'est plus qu'un simple fermier sur *le sien*..., comme on dit au village. Seulement ses brebis sont, à coup-sûr, moins blanches et moins savonnées que celles que conduisait la houlette d'Estelle et de Némorin.

Le héros de M. Coppée est un gentilhomme dont les aïeux avaient un duché-prairie. Après la tourmente révolutionnaire, il revient dans son château, mais moins délabré que sa fortune ; quelques lopins qui ont échappé à la confiscation, et qu'il cultive, le font vivre maigrement. Il partage cependant sa pauvreté avec son ancien précepteur, un abbé-poète, revenu de l'exil sans sou ni maille, avec sa nièce Véronique. Il va sans dire que la jeune personne aime le duc Jean qui aime ailleurs. Épris d'une fille noble et riche, sa misère l'a fait éconduire, et il vient d'apprendre que son infidèle va épouser un traitant; la douleur qu'il en éprouve enlève tout espoir à la pauvre Véronique. Mais un de ces incidents qui n'arrivent à point qu'au théâtre, change la face des choses. Il est beaucoup question, dans les archives de la famille du jeune duc, d'un trésor caché dans le château. Un brasier allumé par Véronique dans le foyer seigneurial fait choir une pierre, derrière laquelle gît le fameux trésor, pas d'or monnayé, mais des lacs de rubis, des rivières de diamants. Jean sera heureux : il épousera celle qu'il adore ; mais la triste Véronique entrera au couvent ; elle annonce cette résolution à Jean. Celui-ci se trouble, il interroge son cœur, il comprend que celle qu'il aime ce n'est plus la fille hautaine et opulente qui l'a délaissé, mais la simple et aimante enfant

dont il devine enfin le secret : il lui offre sa main ; mais puisqu'il peut reprendre son rang, puisqu'il est redevenu riche, elle refuse, elle lui dit :

.....Non, monsieur Jean,
Je n'aime point un duc, j'aimais un paysan,
J'avais droit de rêver, — mais tout beau rêve cesse, —
D'être fermière un jour, jamais d'être duchesse ;
Et ce qu'avec ivresse hier j'eusse accepté,
Tout mon cœur le repousse à présent par fierté.

Survient le cher oncle, tout affairé. C'est un fureteur de parchemins, et il a fait une trouvaille à son tour. Un rescrit vermoulu lui a appris que l'un des ancêtres du duc Jean, compagnon d'Henri IV, a vendu les joyaux de sa maison pour payer, à la veille de la journée d'Arques, l'arriéré de solde des lansquenets du roi presque mutinés ; mais il en a fait fabriquer d'exactement semblables par un joaillier. Ce qui prouve que le straus était fort perfectionné au temps du Vert-Galant, ou que M. Coppée aurait, peut-être, pu renoncer à ce moyen de dénouement, historiquement un peu risqué. Mais vétille que cela ! toujours est-il que la seconde découverte répare le mal qu'a fait la première et arrange tout. L'heureux Jean, doublé d'un philosophe, restera pauvre, tout en possédant, en Véronique, un vrai trésor.

Cet acte unique se raconte en quelques lignes, et se lit ou s'écoute avec plaisir et émotion. C'est une symphonie écrite dans les notes tendres, avec beaucoup d'esprit à la clé. Les détails sont jolis, finement traités ; les caractères des trois personnages bien dessinés. Véronique est une touchante figure ; cet abbé-poète, avec ses dix-sept tragédies inédites et ses prétentions aux élégances du passé, est très divertissant ; il est adorable en exhalant les regrets que voici :

En quel temps vivons-nous ?
Un Laroche-Morgon ne pouvoir à son aise
Epouser qui lui plaise..... allons ! quatre-vingt-treize
Triomphe, le bon goût se meurt et tout avec.
Monsieur talent s'habille en vrai costume grec...
La pauvre vieille France a péri tout entière.
Personne ne sait plus tenir sa tabatière,
Prendre sa prise ainsi, — le geste était charmant ! —
Puis, d'une pichenette, au sabot, lestement,
Enlever du tabac jusqu'au plus mince atôme.
— Cela n'a l'air de rien... c'est un grave symptôme :
De notre décadence il est le précurseur
Et l'on dira de moi c'est le dernier priseur !

Au point de vue dramatique et poétique, le *Trésor*, digne frère puiné du *Luthier de Crémone* marque un progrès sur la première manière de M. François Coppée. Son début au théâtre, le *Passant*, très justement applaudi, d'ailleurs, avait pourtant des témérités de forme, sur-

tout des abus d'enjambement qui allaient jusqu'à l'incorrection. Ses productions plus récentes sont aussi plus châtiées; un bien petit nombre de rimes du *Trésor* ne sont que suffisantes ; les autres sont conformes aux exigences, peut-être exagérées, du Parnasse contemporain. La rime est esclave, a dit Boileau; cela pouvait être vrai de son temps ; du nôtre, c'est le poète qui obéit... J'en atteste les dieux de l'harmonie moderne, Hugo, Gauthier, Coppée; mais j'en excepte Lamartine et Musset, illustres bardes, médiocres rimeurs.

5. — Le Fils de Coralie. Les lauriers de l'auteur de la *Dame aux Camélias*, des *Idées de madame Aubray*, etc., ont sans doute tenté M. Albert Delpit. Sa comédie apporte une note de plus à la gamme paradoxale dont détonne le théâtre moderne. Il est triste d'avoir à dire que la réhabilitation du vice et de ses conséquences sociales soit passée à l'état d'instrument presque infaillible de succès sur nos scènes parisiennes. Ce qui est certain, c'est que, pourvu que l'auteur ait à son service les qualités requises de mise en œuvre, il fera accepter, haut la main, les thèses les plus risquées. Il pourra impunément donner à une fille-mère un époux qui n'est pas le père de son enfant, sauf à faire applaudir par le même public le conseil qu'il donne à un mari que sa femme trompe : *tuez-la*, un pardon trop peu indulgent, ou une rigueur trop peu chrétienne.

M. Albert Delpit, du moins, ne réhabilite les gens qu'à la seconde génération. Sa comédie peut être racontée en quelques lignes. Daniel est un jeune capitaine d'artillerie, brave et loyal comme son épée. Il aime une jeune fille comblée de tous les dons, y compris ceux de la fortune, et il en est aimé lui-même, et millionnaire, et il doit en outre hériter d'une tante riche, la seule famille qu'il possède; mais cette tante, il ignore qu'elle est sa mère, mais quelle mère ! C'est une de ces créatures qui se font des rentes avec les dépouilles de leurs adorateurs. Elle a su capitaliser sa honte et le million de son fils en est le produit. Daniel, irréprochable lui-même, mais fils de Coralie, épousera-t-il la pauvre enfant qui lui a donné son cœur? Toute la pièce de M. Delpit est là. Le père d'Édith, la jeune enamourée, n'a hésité qu'un instant à donner sa fille à un bâtard, mais il la reprend au fils de Coralie. La contradiction n'est-elle pas flagrante ? Si les fautes sont absolument personnelles, le fils d'une telle mère en est-il moins innocent? Mais Édith n'accepte pas l'arrêt paternel. La ville entière connait le cas de Daniel, il n'importe. Cette fille résolue qui ne sait pas, dit-elle, ce que c'est qu'un amant, impose à son père et à tous les siens un mari de son choix ; il est vrai que la mère coupable s'ensevelit dans un couvent, et que Daniel renonce à une fortune si ignoblement gagnée. Il donne même sa démission d'officier, et cette démission donnée est la condamnation de cette pièce et de ce

mariage. Daniel pourra avoir sa lune de miel, mais il aura l'opinion contre lui.

Cette opinion est-elle si injuste dans ses sévérités ? Il faut passer par-dessus les froissements particuliers pour répondre à cette question. Il est des règles d'ordre qui s'imposent à l'état social parce quelles impliquent des conditions de durée. Une société, pour vivre, a besoin d'être protégée contre les envahissements de ce qui la désagrège. Notre société moderne, après tout, est bonne personne. Elle baisse débonnairement, imprudemment, peut-être, les yeux devant certain manquement qu'elle serait forcée de flétrir, mais il ne faut pas que le scandale éclate et que l'exception risque de faire école. Alors, elle s'arme de ses foudres, et bien plus qu'au prétoire, c'est au salon et dans la mansarde qu'elle trouve ses justiciers ; c'est par instinct de conservation.

L'auteur a beau dire : il y a des responsabilités héréditaires. Le cas de Daniel est poignant ; mais celui d'un fils à qui l'inconduite maternelle a transmis un sang vicié et répulsif l'est-il moins ?... Plaignons ses malheurs privés, mais ne nous élevons pas contre la nécessité des expiations qui assurent le salut commun.

Il y a du talent, beaucoup de talent dans *le Fils de Coralie*. Les situations sont bien amenées, quelques types accessoires sont agréablement mis en relief, quelques scènes—entre autres celle du contrat qui fait découvrir le passé de la courtisane,—sont très habilement filées. La pièce a réussi, c'est tout dire. Elle a fait pleurer, d'ailleurs, et les larmes, comme le rire, désarment. Que de succès de ce genre sont affaire de batiste plus ou moins mouillée ! Mais, qui me dira combien, parmi les spectateurs sensibles qui ont acclamé la pièce de M. Delpit, donneraient leur fils ou leur fille à la fille ou au fils de *Marguerite Gauthier* ou de *Nana*... surtout hélas ! si ce fils et cette fille avaient rejeté la souillure d'une fortune si mal acquise ?

6. — Daniel Rochat. Cette comédie, la dernière en date de l'œuvre célèbre de M. Victor Sardou, est un défi que l'auteur s'est posé à lui-même, à la fécondité de sa verve, aux ressources de son esprit. Ce qui l'a tenté, sans doute, c'est la difficulté de faire accepter au théâtre, devant le grand public, ses propres idées sur une question d'actualité brûlante. On peut dire que la fée des tempêtes a présidé à la naissance de Daniel Rochat; mais c'est l'auteur, lui-même, qui l'avait appelée. Aussi, l'orage prévu s'est-il déchaîné quand l'œuvre a pris un corps au feu éclatant de la rampe. Le bruit discourtois des clefs forcées a étonné les échos de la maison de Molière ; mais il n'est pas défendu de croire que M. Sardou comptait bien un peu sur le stimulant des sifflets pour accentuer l'ardeur des applaudissements. La première représentation, et même les suivantes, ont été un champ

de bataille, tout au moins un épisode, de la grande guerre déclarée aux vieilles croyances. L'auteur en est sorti vainqueur, car il est resté maître de l'affiche, ce qui, au théâtre, est le signe et le gage du triomphe.

Est-ce une approbation que j'entends donner à cette intrusion sur la scène des questions de l'ordre religieux ? Nullement. Je crois, au contraire, que s'il est un domaine interdit aux critiques ou aux apothéoses du théâtre, c'est bien celui-là. Certains ouvrages, conçus dans un bon esprit, soulèvent des polémiques ou même des querelles, ce qui est toujours fâcheux ; il en est d'autres qui, sans heurter de front la pensée religieuse, lui sont pourtant dommageables, en s'attaquant aux faiblesses ou aux ridicules de ce qu'ils appellent la gent dévote ; ils ne sont que plus dangereux quand ils ont de l'entrain et de la gaieté, comme le *Mari à la campagne*, par exemple, — ou qu'ils donnent habilement et de parti-pris satisfaction aux préjugés et aux haines des libres-penseurs, comme le *Fils de Giboyer*. Il ne m'est même pas prouvé du tout que le prototype du genre *tartufe* ait rempli exclusivement le but qu'il poursuivait de flageller l'hypocrisie. Les coups de férule donnés trop largement n'ont pas seulement atteint ce qu'ils visaient; on ne m'ôtera pas de l'idée que ce magnifique produit du génie a été plus nuisible qu'utile à ce qui est respectable. Représenté, il y a deux siècles, devant Louis XIV et sa cour, il a pu être applaudi sans inconvénients devant cet auditoire d'élite. C'est un chef-d'œuvre qui charme encore, de nos jours, les lettrés et les délicats. Mais le gros public n'est accessible qu'aux idées simples, et passe à côté des correctifs. Tartufe est pour lui un homme qui murmure sans cesse des pâtenôtres, qui parle de sa haire et de sa discipline. Ce qui ne l'empêche pas de commettre vilenies sur vilenies.

Vous épousiez ma fille et convoitiez ma femme ! Vrai ou faux, c'est un dévot, rien qu'un dévot pour les intelligences qui n'aiment pas les complications, et un peu de la boue qui est jetée à l'hypocrite rejaillit sur les sincères. *Daniel Rochat*, qui n'est pas une composition de premier ordre comme *Tartufe*, est moins compromettant peut-être, car la pensée qu'on expose est claire, facilement assimilable, et elle met, après tout, les rieurs du bon côté.

Ce mérite de la clarté, dans le nouvel ouvrage de M. Sardou marque même une évolution, ou si on l'aime mieux, un progrès dans la manière du maître. Il aimait trop le compliqué, l'enchevêtré, le touffu, témoin ses *Pattes de mouche*, *la Famille Benoîton*. Cette fois, la donnée principale se détache en vigueur sur l'ensemble, et pourtant les parties accessoires et épisodiques sont traitées avec un soin infini, peut-être avec une recherche de style exagérée. Le premier acte pétille, à la lettre; mais il sent l'huile un peu trop. Pas une réplique qui

ne soit un trait cherché et qui éclate. On dirait semées de pétards les planches sur lesquelles s'agitent les personnages. Ils ne peuvent faire un pas sans provoquer une explosion. Il est vrai que c'est l'exposition, et qu'il est toujours bon d'en sauver l'aridité. Mais ce trop grand luxe d'esprit machiné trahit l'effort.

Les personnages secondaires forment un groupe très réussi, très curieusement étudié. Il y a là de l'observation du meilleur crû. Mistress Bowers, surtout, ce type de protestante propagandiste qui fourre partout, sous les portes, dans les poches, jusque dans les coiffes de chapeau, des brochures de sa façon, est très vraie et très divertissante. Un ami de collège de Daniel Rochat, Fargis senior, le chrysale, ou le desgenais de l'œuvre est un raisonneur sensé qui a le mérite de ne pas être encombrant. Esther, la jeune sœur de l'héroïne, est une figure de miss anglo-américaine qui flirte avec une audace inquiétante, tout en faisant de l'humanitarisme de compte-à-demi avec sa tante, et même avec son patito. Tous ces personnages encadrent à merveille l'action dramatique qui se résume en controverses plutôt qu'en évènements bien définis.

Daniel Rochat est un français, ayant une grande situation parlementaire et politique, chef de majorité, radical et libre-penseur. Le lecteur a toute facilité pour mettre un nom sur une individualité ainsi définie. Le héros visite la Suisse sous un nom d'emprunt, car les démocrates à tous crins aiment fort à singer les grands seigneurs, fut-ce par l'incognito. Il fait la rencontre de deux jeunes personnes, filles d'un père anglais et d'une mère américaine, ce qui leur donne un double droit à cette indépendance d'allures qui est le privilège incontesté du beau sexe anglo-saxon. Les deux sœurs en usent si bien qu'elles voyagent seules, laissant leur tante mistress Bowers composer ses brochures dans sa villa des bords du lac de Genève. Léa, l'aînée, et Daniel Rochat s'éprennent l'un de l'autre. Il n'a guère fallu plus de huit jours pour cela. Au bout de la huitaine, les deux amoureux se donnent rendez-vous à Ferney, où une fête commémorative est organisée en l'honneur de Voltaire. Le fougueux radical y prononce un discours qui lui vaut une ovation enthousiaste, et c'est par les cris qui saluent l'éminent orateur que Léa apprend le vrai nom de celui qu'elle aime. Daniel Rochat sollicite et obtient, séance tenante, la main de Léa Henderson.

Au second acte, on se marie. Et quand je dis qu'on se marie, c'est du mariage civil dont j'entends parler. Et quel mariage! Il est bâclé, non à la mairie, mais dans le salon de M. Fargis, ami de Daniel, aux accords du piano, au milieu des éclats de rire. Il paraît qu'en Suisse, pays libre, les choses peuvent se passer de la sorte... quand il s'agit de marier un gros bère. Il va sans dire que l'égalitaire député fran-

çais accepte, sans broncher, le bénéfice d'un privilège si aristocratique. Mais, après la cérémonie, se glisse un invité, de noir vêtu, cravaté de blanc. Cela commence à se gâter. — Quel est ce personnage, Léa ? demande Daniel déjà inquiet. — Mais le révérend Klarke, le pasteur qui va nous marier tantôt. Et par ce mot commence le vrai drame.

Daniel s'estime suffisamment marié, Léa ne se croit pas mariée du tout. Daniel déclare qu'il ne peut renier ses principes, mentir à son passé, trahir son parti en courbant la tête sous la bénédiction d'un Dieu auquel il ne croit pas. Mais Léa invoque les droits de sa conscience, elle ne peut sans s'avilir, sans offenser le ciel qui n'est pas vide pour elle, se passer du serment prononcé au pied de l'autel. C'est à prendre ou à laisser. Daniel passera par le temple, ou il ne franchira jamais le seuil de la chambre nuptiale. Daniel s'étonne, s'irrite, récrimine. Quoi ! cette jeune fille qui applaudissait à ses tirades sur Voltaire ! Quoi ! cette tante qui le félicitait de son discours de Narbonne où il tonnait contre l'idolâtrie d'une procession catholique..., ce sont elles qui, aujourd'hui, exigent l'union devant un prêtre !

Mon Dieu, oui, et c'est l'erreur de Daniel qui est étrange, incompréhensible. Fargis le lui dit nettement : « Pas de prêtre et pas d'église ! » Cela veut dire pour une protestante : « Place au pasteur, gloire au temple ! » Mais c'est l'auteur qui est ici en cause. Il fait son héros libre-penseur, mais loyal. Donc, s'il avait connu l'exigence du service religieux, il s'en serait expliqué d'avance avec Léa. Mais pourquoi n'a-t-il pas provoqué cette explication ? Il s'en est rapporté à un propos de mistress Bowers, dont l'apostolat pieux le fait sourire, et la pièce ne repose que sur une sorte de restriction mentale de cette tante, férue de prosélytisme religieux, c'est-à-dire sur une pointe d'aiguille. Le quiproquo est, du reste, réciproque, et pour l'auteur le défaut de la cuirasse est double. Léa et mistress Bowers avaient trop entendu Daniel déclamer contre les choses saintes, en faveur de Voltaire et de toutes les négations, pour ne pas soupçonner un athée en lui. Comment ! un mariage est convenu et l'on n'en règle pas d'un commun accord les formalités. Il n'est même pas question de la partie religieuse à laquelle Léa tient tant et Daniel si peu ? N'est-ce pas dépasser les bornes de la convention, c'est-à-dire de l'invraisemblance scénique ? Mais passons.

Au premier mot échangé entre les demi-époux, l'intérêt est résumé ainsi : Daniel ira-t-il ou n'ira-t-il pas au temple ? — Il ira ! disaient au Théâtre français, les applaudissements ; — Il n'ira pas ! répondaient les sifflets. Et le fait est que les applaudissements ont eu raison, car Daniel Rochat a consenti finalement à être marié par le pasteur, et c'est Léa qui ne s'est plus soucicée d'achever le mariage....

Le jour, ou plutôt la nuit qui a suivi le refus de Daniel, on le voit se

glisser dans l'appartement de Léa. Il y vient dans un but coupable. Il espère emporter la situation de haute lutte, par une scène de séduction, par une surprise des sens. La vaillante fille résiste, pourtant. Alors il accepte une transaction : le mariage religieux s'accomplira la nuit, non à la lumière du soleil; mais il pose une condition : la bénédiction nuptiale sera donnée sans publicité aucune, de manière à pouvoir être niée au besoin. Léa, indignée, refuse, et pour elle sa nuit solitaire porte conseil. Elle a honte de ce marchandage auquel l'a soumise Daniel. Le bien-aimé s'est montré dur, égoïste ; il a perdu son prestige près d'elle...

Le lendemain, le séïde de Daniel Rochat, son ami politique, se fait son tyran. Craignant de le voir faiblir, il a commencé, à son insu, une procédure de divorce. Cela se passe encore ainsi dans la libre Helvétie. On se marie, on divorce, on se prend, on se quitte. Pour Daniel et Léa, il ne s'agit plus que d'apposer sur l'acte préparé deux signatures. Mais l'amour de Daniel se révolte. Il fait appel au cœur de Léa, mais vainement. Il est prêt à se rendre au temple, il s'avoue vaincu. Léa répond froidement qu'elle ira à l'autel si Daniel l'exige, mais ce sera pour tenir la promesse qu'elle lui a faite. Daniel comprend, enfin, qu'il n'est plus rien pour elle, et il lui dit : Signez!

La toile tombe sur ce mot.

Telle est, en substance, cette comédie, qui a suscité tant de critiques et de protestations. L'auteur, cependant, en avait écarté tout ce qui pouvait lui donner un caractère aigu et provocateur. L'action se passe à l'étranger; le catholicisme n'est en cause qu'indirectement; la lutte est entre la libre-pensée militante et le déisme protestant. Sans doute, M. Sardou ne s'est pas fait illusion sur l'efficacité de ces précautions. Il savait que, malgré tout, le fanatisme anti-chrétien se sentirait atteint et crierait sous les lanières; mais les apparences étaient sauvées par les modérations de forme. J'ai dû insister sur les inconvénients des thèses de ce genre introduites au théâtre. Cette réserve faite, je reconnais que l'inspiration de M. Sardou est bonne et son but louable. Qu'on ajoute le charme d'un esprit prodigue, d'une inspiration aimable, d'un tour de dialogue savoureux, et l'on comprendra le succès non encore épuisé de cet ouvrage.

7. Les Noces d'Attila. — Il n'y a, dit-on, que le premier pas qui coûte. Dans le monde, c'est possible ; au théâtre, c'est différent. Le second succès y est plus difficile à obtenir que le premier. Et cela se comprend. Le coup d'essai, on l'a caressé avec amour, on lui a donné tout ce dont on est capable, surtout on y a mis le temps. Mais le triomphe grise. On se remet à l'œuvre avec trop de confiance, on ne creuse pas assez l'idée, et l'ouvrage, achevé trop hâtivement, n'a pas les qualités et le fini du précédent. Tel n'est pas le cas de M. de Bornier. Il

y a des années entre la *Fille de Roland* et les *Noces d'Attila*, années bien employées à chercher, à sentir, à suivre le précepte de Boileau. Aussi, ces deux tragédies ont un mérite éminent, et ont mérité à l'heureux auteur une double couronne. Il ne faudrait même pas me presser beaucoup pour me faire dire que, si j'avais à choisir entre la pièce du début et la dernière en date, c'est peut-être à celle-ci que je donnerais la palme.

Toutes deux procèdent un peu trop à coups de tirades. Il y a dans la *Fille de Roland* des parties languissantes par l'excès des développements. Une tragédie met en présence et en lutte des sentiments violents. Or, la passion qui bouillonne ne laisse pas si longtemps la parole à l'interlocuteur. Elle la lui arrache et de ce cliquetis des répliques nait l'angoisse tragique que refroidit la longueur des discours. Il est vrai que les tirades de M. de Bornier sont belles et frappées, ce qui désarme la critique ; mais l'abus en est plus atténué dans *les Noces d'Attila*. L'action vivement engagée se déroule avec ampleur, avec un intérêt qui va grandissant et qui fait vibrer les cordes héroïques de l'âme. On se sent en présence de ce qu'il y a en elle de plus fort et de plus élevé. C'est en quoi excelle, du reste, l'éminent poète.

L'histoire n'a que des informations incomplètes sur la vie et surtout sur la fin du terrible roi des Huns. D'après quelques auteurs il serait mort tout bonnement de maladie, comme feu M. de la Palisse, ce qui est peu de mise au théâtre. Mais d'après une légende plus secourable aux poètes, il aurait, au contraire, péri de mort violente. Molière et Alexandre Dumas père ne sont pas les seuls à prendre leur bien où ils le trouvent. M. de Bornier a fait comme eux, et a choisi naturellement la donnée dramatique. Il l'a même poussée aux dernières limites du noir et du tragique, et c'était encore son droit.

Le drame commence sur les bords du Danube où l'armée des Huns est campée. Elle vient de porter partout le ravage et la désolation. Ses principaux chefs se partagent les dépouilles conquises du vieux monde. Herric, roi des Burgondes et sa fille Hildiga sont au nombre des prisonniers. Les deux fils d'Attila se disputent l'infortunée princesse. Leur père les met d'accord en les gardant pour lui, en leur donnant même son palais pour demeure, ce qui est bien généreux pour ce despote sanguinaire. Mais la complaisance qu'il met à écouter les objurgations du vieux roi Herric à ses compagnons de captivité, les prédictions que fait celui-ci aux vaincus d'un retour de fortune, répond moins encore à l'idée qu'on se fait et que l'auteur veut donner d'un caractère indomptable et féroce. Passe encore si « le fléau de Dieu » avait eu un intérêt quelconque à écouter les harangues du royal prisonnier ; mais lui permettre, sans l'interrompre, de réciter cinquante-six vers, pas un de moins, où il est passablement maltraité, et

cela uniquement pour l'heur de l'entendre, c'est donner vraiment une trop haute idée de la patience de ce tyran.

Je conviens, du reste, que cette coulée de vers a de fort belles parties. Certains passages sont toujours, au théâtre, ardemment applaudis. Ceux-ci, entr'autres, où il s'adresse aux captifs :

Nous avons combattu pour Dieu, pour la patrie;
Notre âme est torturée, elle n'est point flétrie,
Et nous pouvons encore après ce triste adieu
Livrer d'autres combats pour la patrie et Dieu.
Bien souffrir, c'est combattre, et bien mourir, c'est vaincre,
Ne vous laissez donc pas ébranler et convaincre,
Si l'on vous dit bientôt : le ciel est contre vous
Et la patrie est loin... — La patrie est en nous!
On ne la perd jamais quand on garde son culte,
Quand on prévoit sa gloire après la longue insulte ;
Oui, pour sauver, enfin, ce grand peuple éperdu,
Surgira dans la nuit quelqu'un d'inattendu :
Le monde frissonnant sous le fléau qui marche
Ne voit que le déluge aujourd'hui... Je vois l'arche !

et ceci :

Attila, roi des Huns, qui toi-même te nommes
Fléau de Dieu, prends garde à cette heure où nous sommes ;
Quand un homme conduit par la céleste main
A, pour les temps nouveaux, balayé le chemin,
Dans sa joie insensée et son orgueil barbare
Il croit avoir détruit le monde... il le prépare !
S'il veut aller trop loin d'un seul pas, un seul jour,
L'aile du châtiment le renverse à son tour ;
La victoire n'est pas seulement infidèle
Elle sait se venger quand on abuse d'elle !
Si tu n'as pas compris ma parole, c'est bien,
C'est que Dieu veut te perdre et l'homme n'y peut rien !

Y a-t-il dans ces vers une allusion à des catastrophes récentes? Si l'auteur ne l'y a pas mise, le public l'y découvre chaque soir, et la souligne par ses acclamations. Mais, sauf la petite chicane que je lui ai faite, la tirade, fort belle, n'en avait pas besoin pour être applaudie légitimement.

Attila attend la princesse Honoria, sœur de l'empereur de Rome, dont il a demandé la main. Mais l'ambassadeur Maximin vient seul. Son maître a donné à son intendant la jeune princesse que le roi des Huns voulait prendre pour épouse. Fureur du tyran. Si Honoria ne divorce pas et ne lui est point livrée, la guerre recommence. A quoi Maximin répond :

Oui, tu nous a vaincus, tu peux nous vaincre encor,
Nous pourrons te livrer nos richesses, notre or,
Nos colonnes de bronze et d'airain revêtues,
Une ville de marbre, un peuple de statues,
Nos temples, nos palais, nos vaisseaux, nos soldats,
Nos empereurs, nos dieux, mais nos femmes, non pas !

La réponse est fière, mais « nos dieux » est peut-être ici de trop.

L'énumération qui précède suffisait, sans y joindre le condiment du blasphème.

Maximin est mieux inspiré quand il dit à Attila, menaçant l'empereur de sa vengeance :

Fais cela, si tu veux ! tu peux choisir en somme
Le chemin qui te plait pour aller jusqu'a Rome,
Ou celui d'Annibal, ou celui de Brennus ;
Mais plusieurs qui l'ont pris ne sont pas revenus !
Rome, par toi surprise et d'abord stupéfaite
Te fit du moins payer assez cher sa défaite ;
Nous sommes avertis, cette fois ; nous avons
L'expérience amère et nous te la devons.
Ta première victoire est due à nos discordes,
Mais reviens, désormais, pousse vers nous tes hordes
Et ce peuple blessé par lui-même souvent
Tu le retrouveras uni, libre et vivant !

Ici, l'allusion est plus claire encore, et les spectateurs la saisissent avec des transports redoublés. Je n'ose m'élever contre ces élans d'un patriotisme sincère, mais la rigueur des principes me force à dire qu'une œuvre faite pour durer ne doit jamais chercher un élément de succès dans l'appel à des passions, même légitimes, évoquant des faits contemporains...

Désappointé, hors de lui, et pourtant de plus en plus généreux, Attila laisse partir l'ambassadeur Romain, stupéfait, à juste titre, de tant de mansuétude;car,pour prix de sa délicate mission,il avait accepté d'avance le sort de Régulus. Mais il faut à l'orgueil du roi des Huns une épouse de sang royal, et, précisément, il en a une sous la main. La fille du roi des Burgondes prendra la place que dédaigne la sœur de l'empereur des Romains. Or, Hildiga refuse. Elle a un amour au cœur. Walter, un guerrier franc de grand renom, est venu proposer au farouche vainqueur l'échange de ses deux prisonniers royaux contre un gros tas d'or, et le vainqueur a gardé, sans vergogne, le tas d'or, les captifs et Walter. Enfin ! voilà du bon Attila ! c'est le dévoué Walter qu'aime la jeune princesse, et elle en est aimée. Mais le despote veut être obéi. Hildiga se soumettra à son sort ou son père et tous les captifs périront sous ses yeux. A la bonne heure ! on retrouve enfin l'Attila authentique ! Toutefois, il reste un espoir à l'infortunée. Le second fils d'Attila, Ellak, de mœurs plus douces que son aîné, veut sauver Herric, sa fille et Walter. Un projet de fuite est arrêté ; il doit s'accomplir pendant la nuit prochaine, qui, par la brusque résolution du tyran, doit être la nuit des noces d'Attila. Cependant Hernock a eu vent du complot, il vient le dénoncer à son père sans pouvoir en désigner l'auteur. Attila le cherche avec rage. Walter lui est particulièrement suspect. Tandis que le vieil Herric et ses compagnons, ne comprenant pas le dévouement d'Hildiga qui se sacrifie pour leur

salut, l'accablent de leurs mépris et de leurs malédictions, Walter seul a ployé le genou devant elle et a rendu hommage à sa vertu. Le tyran l'interroge. Il cherchait l'auteur d'un complot de fuite nocturne ; il trouve en Walter un rival. Le franc aime Hildiga, il le dit hautement, et prononce ainsi son arrêt de mort. Qui le frappera ? demande le roi. — Moi ! dit Hernock. Walter est entraîné et tombe... à la cantonnade, sous les coups de ce digne aîné du fléau de Dieu.

Dès lors Hildiga, atteinte au cœur, ne vit plus que pour la vengeance, et le moment de l'assouvir est proche. En vain Ellak lui propose d'accomplir leur projet de fuite. Elle s'y refuse. Il comprend quel but elle poursuit, quel attentat elle médite. Elle avoue tout. Ellak peut la dénoncer. Elle ne faiblira ni pour le châtiment, ni pour la vengeance. Ici, je l'avoue, je ne m'explique pas trop l'attitude du second fils du roi. C'est le personnage doucereux, sensible, ayant quelque chose d'humain dans cette famille de tigres royaux, et c'est lui qui commet, en somme, le crime le plus atroce. Ne dément il pas son caractère quand, en laissant Hildiga assouvir son ressentiment, il accepte pour lui l'horreur du parricide ?.. Il est vrai que son père le maudit; mais, d'abord, ce n'est pas une raison pour le laisser massacrer; ensuite, quel besoin avait-il de lui avouer que, lui aussi, comme Walter, il aimait la reine ? Il est vrai encore qu'Attila prononce l'arrêt de mort de la mère d'Ellak, la seconde femme répudiée du monstre couronné ; mais c'est Ellak lui-même, qui par son imprudent et inutile aveu, déchaîne ces nouvelles fureurs. Le forfait du doux Ellak est-il suffisamment justifié ?.. Il y a là, peut-être, un excès dans l'horrible qui n'ajoute rien, qui enlève peut-être quelque chose à la grandeur épique du dénouement.

Hildiga frappe le roi avec sa propre hache. On va l'entraîner pour l'expiation. Mais, tout sanglant, Attila sort de sa tente. La reine, dit-il, est innocente. C'est lui-même, qui dans un moment de vertige, s'est frappé. Et c'est encore l'orgueil qui lui dicte cette déclaration mensongère. Chez les Huns, la mémoire d'un homme qui meurt sous les coups d'une femme est flétrie, ses enfants déshérités. Attila veut s'épargner ce déshonneur ; il n'échappe pas aux hontes de la défaite. De grands cris s'élèvent ; ce sont les captifs révoltés qui ont égorgé leurs vainqueurs ivres. Attila expire en écoutant leur chant de triomphe, morceau lyrique d'une grande beauté, mais qui allanguit le dénouement. L'auteur l'a compris, d'ailleurs, car son livre indique une variante qui rend ce dénouement plus rapide et plus saisissant.

On sait que ce sujet a tenté Corneille. Mais son *Attila*, œuvre d'une trop longue décadence, n'est guère rappelé que par la boutade d'un célèbre satirique. M. le vicomte de Bornier a considéré cette figure du fléau de Dieu sous un autre aspect que le grand tragique. La

comparaison me mènerait trop loin. En dépit des quelques critiques que j'ai pu me permettre, et qui, elles-mêmes, sont peut-être contestables, l'*Attila* joué à l'Odéon est une composition qu'un grand souffle anime, d'où se dégagent les sentiments les plus nobles et les conceptions les plus épiques ; elle est de celles qui relèvent une époque moralement et littérairement.

En résumé, le mouvement littéraire qui embrasse les deux dernières années n'est point à mépriser, surtout si l'on considère que le succès a été aux ouvrages dont l'inspiration est saine et élevée. Il est vrai que je m'en suis tenu au dessus du panier, laissant le fretin au fond. Mais c'est quelque chose qu'on puisse dire de trois ou quatre compositions qu'elles sont une élite et qu'elles font honneur à la scène française.

Il me reste à jeter un coup d'œil très sommaire sur quelques pièces non représentées, je dirais refusées, si l'un au moins des auteurs ne se croyait en droit de réclamer. Sur ces cinq ouvrages, quatre sont écrits en vers. Ce qu'on ne veut ou ne saurait écrire en prose, souvent on le chante. Mais il y a chanson et chanson.

8. — Richelieu. Ce drame met en scène les grandes figures de nos annales au commencement du dix-septième siècle. Louis XIII et Richelieu sont naturellement au premier plan. L'épisode mis en œuvre est la lutte inégale du malheureux d'Effiat, cet étourneau, avec l'éminence rouge. D'intrigue amoureuse, peu ou prou. Nous en sommes avertis, d'ailleurs. Un drame politique ne peut avoir rien de bien passionnant. Ce que je puis dire de l'œuvre, c'est que sa prosodie est suffisante et qu'elle suit pas à pas la thèse historique généralement acceptée. C'est bien le Louis XIII dominé par son ministre, c'est le vrai Richelieu abattant à peu près tout ce qui restait de féodalité pour former une France nouvelle, et aussi, aurait pu ajouter l'auteur, pour asseoir sur les ruines qu'il faisait son autorité et sa gloire. Le *Richelieu* de M. le comte de Porry est froid et compassé. C'est, si l'on veut, une amplification qui eût mérité un prix en Sorbonne, et qui d'ailleurs, nous apprend l'honorable auteur « a obtenu la médaille d'or (1re classe) au concours de littérature internationale fondé à Milan, sous la direction et présidence de M. le chevalier-comte de Foucaut-Daugnon. »

9. — Louis XI en belle humeur. Ce petit ouvrage a failli être joué au second théâtre Français, s'il vous plait. Pourquoi non ? L'Odéon et d'autres scènes non moins fières ont accueilli des pièces qui certainement ne valent pas celle-là. Mais l'auteur, parait-il, ne brille pas par la vertu de patience. Sa préface nous explique que sa pièce était reçue, mais qu'il ne crut pas devoir attendre « le délai fixé pour la représentation. » Il a donc retiré son manuscrit, se contentant de

le faire imprimer. Il a eu raison, car son Louis XI est vraiment de belle et joyeuse humeur, et la lecture en est agréable. Il y aurait, peut-être, à relever quelques propos trop vifs, ou d'un goût douteux, à chicaner l'auteur sur le choix qu'il a fait du sombre Louis XI pour en faire le héros, ou le *deus ex machina* d'une aventure joyeuse; mais, à cela près, ces deux actes sont d'une facture aimable, le vers est facile, le trait de bon aloi. Le sujet n'a rien de bien compliqué. Un jeune barbier-chirurgien, qui porte, par surcroît le même nom que le fameux Olivier-le-Daim, est amoureux de la fille d'un gentilhomme que sa lancette a sauvé de male-mort et que veut épouser son terrible homonyme. Louis XI apprend quelle folie amoureuse et sénile médite son barbier en titre, et il s'arrange pour s'amuser à ses dépens. L'incognito du roi, le nom identique des deux rivaux, la malice du vieux monarque en « belle humeur, » tout cela amène une suite de scènes gaillardement conduites, de quiproquos divertissants. Finalement, Louis XI unit les deux amants, à la barbe du vieux raseur. Si M. Auguste Robert est jeune, il a certainement de l'avenir au théâtre.

J'arrive à la partie pénible de ma tâche. Que dire de ces deux compositions étranges : *les Petits grands hommes*, *les Vertiges*, qui ahurissent le lecteur par des audaces de forme et de fond et déconcertent la critique en lui faisant trop beau jeu ?

10.— Les Petits Grands Hommes. La couverture annonce huit éditions. L'auteur aurait-il commencé par la huitième, comme ces enfants qui veulent s'engager dans le régiment des colonels ? Après cela, la pièce a été écrite en 1877; elle met en scène un usurpateur vaincu par un phraseur patriote, elle prétend, sans doute, à l'allusion politique... Ce luxe de lecteurs et d'éditions s'explique-t-il par certaines curiosités malsaines? Il s'agit, ai-je dit, d'une tentative d'usurpation qui échoue. Eh bien ! brodez sur ce thème d'interminables rêvasseries humanitaires, des déclamations contre les médiocrités prétentieuses, une intrigue amoureuse à dormir debout, et vous aurez toute la pièce. Encore cette rapide analyse ne peut-elle donner une idée, même lointaine, de ce qu'est, en réalité, ce fatras de tirades banales, de situations grotesques, de versification à faire dresser les cheveux. Ah! c'est l'auteur qui a pris au sérieux certain précepte que je rappelle plus haut. C'est bien pour lui que la rime est esclave. *Danger* et *mareher*, *idée* et *destinée*, *utopie* et *folie*, il fait rimer tout cela sans broncher, et c'est peu auprès du décousu des scènes, de la gaucherie des développements, du poncif mal digéré de l'ensemble, L'auteur a du souffle et de l'ardeur, incontestablement. Mais, comme un sanglier qui brise tout sur son passage, il va droit devant lui, foulant aux pieds tout ce qui le gêne, règles, bon goût, convention scénique. *Les petits grands hommes*

sont dédiés, sans phrases, à M. Gambetta ; est-ce une épigramme ? ou l'auteur raille-t-il, comme M. Jourdain faisait de la prose.. sans le savoir ?

11. — Rêverie sur la Tragédie. Vertiges. Rêverie ! Vertige ! au moins l'auteur ne nous prend pas en traitre. Son livre semble écrit par un sphinx pour être lu par des devins ; il débute par la dédicace suivante : *A mon frère !*

J'ai jeté notre nom dans la folle mêlée
Des orgueilleux espoirs
Et tu m'avais dit : Va !... mais dans l'onde troublée
Sans même ces plis noirs,
Rictus de son oubli, qu'à la pierre qui roule,
Dans son funèbre accueil
L'abîme ouvre, puis ferme, on sombre ! notre honte,
Pour tous n'a pas de deuil !

Avez-vous compris ? Eh ! bien ! tout du long de ce volume c'est aussi clair que ça. Mais, enfin, il y a autre chose encore ? Oui, une préface-rêverie qui est aussi une nébuleuse, et dans la comédie il y a un rudiment d'intrigue. C'est une duchesse avec son duc ; la duchesse a une nièce qui sera comtesse et un adorateur qui est un comte, lequel a pour rival un marquis... Toute la seigneurie de France y passe ! et Dieu sait comme tout ce monde blasonné s'adonne aux méditations, élévations, flagellations, déclamations, surtout aux digressions. Il n'y a pas jusqu'à l'ingénue qui ne ratiocine à perdre haleine, le tout dans le style sybillin de la dédicace. L'auteur vise sans doute à la profondeur ; et, en effet, il est profond comme un puits au fond duquel on ne voit goutte. Il a d'ailleurs, beaucoup de lecture et trop de reminiscences, mais il lui arrive d'indiquer en notes les sources où il puise, et c'est ce qu'il y a de plus net dans son œuvre; il aspire évidemment à pétiller, à s'élancer vers la nue, comme les fusées : mais les pièces d'artifice trop embrumées ratent.

Malgré tout, il y a dans ce poète touffu, sinon l'étoffe, au moins la vocation d'un penseur ; il aime à remuer des idées, ou ce qu'il prend pour des idées ; mais pourquoi leur donner cet accoutrement grotesque ? est-ce une gageure ? C'est vraiment dommage de donner un si beau papier et un tel luxe typographique à un volume si singulier ; c'est vraiment trop richement encadrer « le vide qui danse », « le jarret coupé de l'extase », « la foi qui doute de son œil », « l'écho sans cri » qui trouve moyen d'être « haletant. »

12 — En Forêt. En qualifiant son œuvre de folie-vaudeville, l'auteur eût à coup sûr justifié son titre. La gaieté y est exhubérante, les personnages quelque peu bouffons, mais dans ses directions plaisantes l'observation est d'assez bon aloi. M. de Saint-Michel est assurément

un homme d'esprit, très mêlé au siècle, plus disposé à rire qu'à pleurer de ses travers; il a de la verve, mais parfois un peu trop gauloise, de l'esprit et beaucoup, mais qu'il fourvoie dans des rencontres insuffisamment propres. Je ne lui reprocherai pas d'avoir réédité le dialogue de Vadius et de Trissotin, car c'est par cet emprunt, sans doute, que l'auteur entend justifier le titre de comédie donné à la pièce, mais je lui chercherai querelle pour avoir trop assaisonné au gros sel une pochade qui pouvait rester amusante et spirituelle sans tourner à la charge.

De ces dernières lectures se dégage une réflexion finale. C'est que les barrages ont du bon, c'est qu'il y a loin des pièces qu'on joue à celles qu'on refuse, et qu'en lisant celles-ci on s'incline avec reconnaissance devant les comités de lecture les plus rébarbatifs, et devant toutes les censures préalables... l'officielle comprise. V V.

OUVRAGES POUR LA JEUNESSE

1. *Les gens de bonne volonté*, par J Girardin. Paris, Hachette, 1880, in-8 de 222 p. illustré. Prix : 1 fr. 50. — 2. *Petits contes alsaciens*, par J. Girardin. Paris, Hachette, 1880, in-8 de 192 p. illustré. Prix : 1 fr 50. — 3. *Choix de fables de La Fontaine*. Paris, Hachette, 1880, in-8 de 192 p illustré. Prix : 1 fr. 50. — 4. *Nos vraies conquêtes*, par M. Albert Lévy. Paris, Hachette, 1880, in-8 de 192 p. illustré. Prix : 1 fr. 50. — 5. *Petites nouvelles*, par Mme Colomb. Paris, Hachette, 1880, in-12 de 192 p. illustré. Prix : 1 fr. — 6. *Contes pour les enfants*, par Mme Colomb. Paris, Hachette, 1880, in-12 de 192 p. illustré. Prix : 1 fr. — 7. *Néridah*, par M. Wilfrid de Fonvieille. Paris, Hachette, 1880, 2 vol. gr. in-18 de 308 et 300 p. illustré de 80 vignettes par Sahib. Prix : 4 fr. 50. — 8. *Sous les lilas*, par Miss Alcott. Paris, Hachette, 1880, gr. in-18 de 300 p. illustré de 23 vignettes par Mme S. Lepage. Prix : 2 fr. 25. — 9. *Daniel*, par Mme Jeanne Marcel. Paris, Hachette, 1880, gr. in-18 de 274 p. illustré de 45 vignettes sur bois Prix : 2 fr. 25. — 10. *L'oncle Boni*, par Mlle de Martignat. Paris, Hachette, 1880, in-18 de 346 p. illustré de 42 vignettes dessinées par Gilbert. Prix : 2 fr. 25. — 11. *Les deux reines*, par Mme de Stolz. Paris, Hachette, 1880, gr. in-18 de 307 p. illustré de 32 vignettes dessinées par G. Delort. Prix : 2 fr. 25. — 12. *Tranquille et Tourbillon*, par Mlle Zénaïde Fleuriot, gr. in-18 de 303 p. illustré de 45 vignettes dessinées par M. Ferdinandus. Prix : 2 fr. 25. — 13. *Récits et nouvelles*, par Paul Depelchin. Paris, librairie de la *France illustrée*, 1880, gr. in-18, 138 p. Prix : 2 fr. — 14. *Le pauvre mystérieux*, par M. Firmin de Tigremont. Paris, librairie de l'*Ami des campagnes*. 1880, gr. in-18 de 242 p. Prix : 2 fr. — 15. *Un échange*, par Mlle Célanie Carissan. Paris, Téqui, 1880. gr. in-18 de 322 p Prix : 2 fr. — 16. *Souvenirs d'une glaneuse*, par Mme Marie O'Kennedy. Paris, 1880, petit in-12 de 103 p. Prix : 2 fr.

Il fut un temps où le genre de récit que l'on nomme la *Nouvelle* jouit en France d'une faveur marquée. Les premiers, parmi les grands noms littéraires, leur devaient une partie de leur célébrité. Un récit concentré, finement écrit, suffisait alors à la réputation d'un homme. Le *Mouchoir bleu* faisait le tour du monde. Les éditeurs, toujours prêts à suivre le goût du public, publiaient non-seulement des volumes, mais des bibliothèques de *Nouvelles*. On trouvait à la fois dans ces œuvres charmantes, la finesse des critiques, l'habileté des romanciers, l'enchantement de style des poètes. On fermait le livre sur un

récit attendri. On n'éprouvait en lisant ni la curiosité avide qui porte à tourner les feuillets avec hâte, afin de connaître tout de suite le dénouement du roman, ni le trouble causé par l'émission d'idées malsaines. La *Nouvelle* était obligée à une excessive réserve. On lui demandait le charme, la sensibilité, la grâce. Aujourd'hui, ce genre de récit a perdu une partie de sa vogue, sans qu'il soit possible d'en expliquer la raison. L'écrivain en compose seulement pour certains recueils dont le mode de publicité ne comporte pas de longs récits. Les éditeurs affirment que le public recherche moins les *Nouvelles* que les volumes dans lesquels se déroule une action unique et dramatique. Eh bien ! le public a tort. Forcément il reviendra à la *Nouvelle*. Après avoir lu les romans dans lesquels se succèdent les événements imprévus, il comprendra le charme que l'on peut trouver dans une histoire racontée simplement, et qui repose à la fois le cœur et l'esprit. Qu'on ne s'y trompe point, d'ailleurs, il est bien plus difficile d'écrire une *Nouvelle* qu'un roman. La délicatesse du sujet à choisir, l'étude des caractères, l'absence presque complète du dialogue, dont les romanciers font si souvent abus, sont autant d'obstacles dont les littérateurs doivent successivement triompher. Tel écrivain qui combine des péripéties étranges et mouvementées, échouera dès qu'il s'agira de raconter une histoire simple, honnête et touchante. Oui, nous en sommes certain, on reviendra à la *Nouvelle*, injustement dédaignée.

1. — Nous n'en voulons pour preuve que le plaisir avec lequel nous nous avons lu le volume de M. Girardin : *Les hommes de bonne volontés* Ces récits n'ont d'autre prétention que celle d'encourager à l'étude, à la pratique de la charité. Les héros de ces nouvelles sont pour la plupart des petits, des humbles, des délaissés. Partis d en bas, dénués de tout, ils possèdent un seul bien : la bonne volonté ; l'ardent désir de rester honnêtes au milieu des difficultés, des tentations de la vie, une louable ambition de parvenir, d'échapper à la misère par le travail, et d'arriver à l'art grâce à une suite de constants efforts. Ils luttent, ils souffrent; les chemins épineux, difficiles, s'aplanissent lentement sous leurs pas ; mais les obstacles à vaincre doublent leur courage, et le succès finit par couronner leurs efforts. Cette lecture est à la fois attachante et saine. Sans avoir de lien entre eux, les héros de ces *Nouvelles* ont cependant une parenté réelle qui tient à leur honnêteté. Non point cette honnêteté banale qui parfois se contente de la négation du mal : mais l'honnêteté active, vivante, dévouée, passionnée comme les grandes vertus. *L'église de Sainte-Luce*, *le Marchand de paniers*, *José Toras le charbonnier*, *l'Enfant prodigue*, *le dîner du dimanche*, sont autant de tableaux exquis et vrais, peints avec sobriété et sureté. On n'analyse point ces nouvelles, elles y per-

draient. L'action y tient moins de place que les sentiments. On les déflorerait en essayant de les raconter.

2. — Les *Petits Contes Alsaciens*, du même auteur, destinés à des lecteurs plus jeunes, possèdent le grand et rare avantage d'intéresser par le récit d'événements possibles. Tous les caractères y sont vrais. Les écoliers à qui on les destine voient passer sous leurs yeux de véritables enfants, et non de jeunes petits hommes. On ne leur parle pas une langue puérile ; on ne cherche pas non plus à écrire pour eux des pages trop sérieuses. Tout est simple, vrai, naïf et charmant dans ces récits, et M. Girardin peut être considéré comme un des auteurs comprenant le mieux ce qui convient pour aider au développement des jeunes cœurs et des jeunes intelligences.

3. — Ces deux livres font partie d'une série de volumes ayant pour titre : *Bibliothèque de l'Ecole et de la Famille*. Afin de le justifier dès les premières publications MM. Hachette viennent de donner une charmante édition des meilleures fables de La Fontaine, illustrée avec esprit.

4. — Les *Vrais Conquêtes* de M. Albert Lévy sont toutes pacifiques, et retracent l'histoire des inventions auxquelles les sciences doivent leurs progrès; la société, les merveilles imprévues qu'elle est appelée à constater chaque jour ; le commerce, un nouvel essor. Ce volume écrit avec l'élégance et le pittoresque qui enlève son aridité à la leçon, ne traite que d'un certain nombre de d'inventions : l'histoire de l'éclairage, de la vapeur, la découverte de la planète Le Verrier; des articles intéressants sur l'aimant, la boussole, le télescope; enfin des études explicatives sur les instruments nouveaux, ayant pour but une transmission instantanée de la pensée, soit au moyen de l'écriture, soit à l'aide du son, complète ce livre intéressant. Le *Téléphone*, le *Phonographe*, le *Microphone* n'auront plus de secrets pour les lecteurs, quand ils auront lu l'ouvrage érudit de M. Lévy. De nombreuses gravures sur bois intercalées dans le texte rendent visibles les explications scientifiques. Ce volume, nous n'en doutons pas, sera fort apprécié. A une époque où les inventions se multiplient, on ne saurait les vulgariser trop vite, et faire pénétrer trop rapidement dans les masses les merveilles qui chaque jour excitent notre surprise et notre admiration.

5. 6. — Mme Colomb, une des fidèles collaboratrices du *Journal de la jeunesse* se montre la digne émule de M. Girardin. Comme lui elle se plaît à écrire des Nouvelles et laisse volontiers tomber de sa plume de courts récits. Une grande délicatesse de sentiments se retrouve dans toutes ses œuvres. Dans son volume *Petites Nouvelles*, celle qui a pour titre : la *Bibliothèque de feu Martinau* est un véritable bijou. L'histoire de cette veuve qui conserve comme une reli-

que les livres de son mari, et finit cependant par les vendre, afin de permettre à un étudiant pauvre de continuer ses études, émeut jusqu'aux larmes. Toutes les exquises délicatesses du cœur y sont peintes, analysées avec une sensibilité pénétrante. Avec les *Petits Amis de Sturm* nous pénétrons non plus dans la maison d'un savant, mais dans la niche d'un honnête chien, autour duquel s'abattent sans crainte les moineaux frileux. *Les Orphelins*, *A qui l'Héritage*, *Après le dîner*, *l'Invalide* sont autant de pages ayant le grand mérite d'intéresser et de moraliser tout ensemble. S'il est difficile d'écrire un livre intéressant des hommes faits, les jeunes lecteurs sont peut-être plus exigeants encore — Les *Contes pour les enfants*, du même auteur, présentent une série de petits tableaux d'intérieur complètement réussis.

7. — *La Bibliothèque rose illustrée* s'est enchirie d'une collection de livres nouveaux, présentant des qualités diverses. Dans *Néridah*, M. Wilfrid de Fonvieille a tenté de démasquer les supercheries du magnétisme et du spiritisme. Cet ouvrage un peu long eut gagné à n'avoir que les proportions d'un seul volume. Les aventures du crédule John Hartley se trouvent répétées d'une façon presque identique dans divers chapitres. John Hartley s'est rendu aux Indes afin de conduire Suzanne sa femme bien-aimée sous un climat capable de rétablir sa santé délabrée. En effet, une amélioration sensible se manifeste, et peu après son arrivée aux Indes, Suzanne donne le jour à une mignonne créature que l'on appela Néridah. John était absent quand la petite fille vint au monde, et il pressa à la fois dans ses bras deux êtres également frêles et chers. Tout à la joie qui lui emplissait le cœur, il n'entendit que vaguement les bruits circulant autour de lui, et tendant à lui insinuer que Suzanne ayant perdu son enfant, presque immédiatement après sa naissance, lui avait substitué une petite fille étrangère. Le bonheur de la jeune mère, la joie de son mari étaient trop complets pour rester durables. Un indien fanatique persuadé qu'il se rendrait ses dieux favorables, en prouvant sa haine à des chrétiens ennemis de sa race et de sa religion, cacha dans la chambre de la jeune femme, un serpent cobra, reptile dont la blessure est mortelle. La jeune femme mourut d'une façon presque foudroyante. Désespéré, ne se sentant pas le courage de vivre dans un pays où il avait été si heureux, John Hartley résolut de revenir en Angleterre. Il y était à peine arrivé, lorsqu'un jour, au moment où il s'apprêtait à monter en chemin de fer, aux environs de Londres, il se vit dérober une montre ayant appartenu à sa femme, et à laquelle il tenait comme à une relique. A partir de ce moment, des intrigants de bas étage, unis pour le mal, et avides de trouver des dupes assez riches pour leur permettre de faire fortune, s'attachent à ses pas, et progressivement s'emparent de son esprit. John Hartley ne retrouve pas seulement le bijou dérobé,

grâce à la somnambule et à son complice ; ces deux misérables lui promettent que, grâce à leur pouvoir magnétique et spirite, ils lui procureront des manifestations d'outre-tombe, Suzanne lui parlera, lui prendra la main, lui apportera des dons mystérieux, et daignera régler sa vie, comme au temps où elle existait près de lui. Quelques tours de prestidigitation habile, une grande dose d'effronterie, la faiblesse d'un esprit troublé par le chagrin servent d'une façon absolue les projets des misérables. Ils persuadent à John Hartley que Néridah n'est pas sa fille, et que Suzanne exige le renvoi immédiat de l'étrangère qu'elle introduisit frauduleusement dans la famille. John Hartley chasse Néridah qui va demander asile à son cousin et à son oncle, Henry et Alfred Hartley. Ceux-ci lui promettent de démasquer les imposteurs et de lui rendre la tendresse de son père. Les misérables pris en flagrant délit de supercheries et d'escroqueries s'estiment heureux d'échapper à un procès flétrissant, en avouant la longue série de leurs impostures. Histoire un peu longue, mais écrite d'une plume alerte.

8. — L'amour de la famille, très développé chez les Anglais leur a fait trouver des tableaux exquis et des livres charmants, chaque fois qu'il s'agit de raconter les scènes de la vie enfantine. *Sous les lilas*, de miss Allott, retrace les aventures d'un pauvre petit clown, échappé d'un cirque nomade, en compagnie de son chien. Accueilli dans une bonne et honnête famille, les progrès de Bàn, ses efforts pour s'instruire et devenir un brave et laborieux garçon remplissent les 300 pages d'un livre peu rempli d'événements, et devant tout son charme à la vérité des scènes, et à la sincérité des caractères.

9. — *Daniel*, par Mme Jeanne Marcel, est également l'histoire d'un enfant. Sa mère étant morte, le père, marin au service de l'État, se voyant dans l'impossibilité de s'occuper lui-même de son éducation, le confie à la famille Christophe. Ces braves gens l'accueillent avec joie, et se prennent tout de suite à l'aimer. Il n'en est point de même de Jérôme, orphelin adopté par eux qui, jaloux et méchant, fait retomber sur le nouveau venu ses propres méfaits, en attendant qu'il le charge de ses fautes. A mesure qu'il grandit, sa corruption augmente, il finit par abandonner la maison de son bienfaiteur, au moment où le vieux tailleur affaibli par l'âge et par l'excès de travail, commence à avoir besoin de son aide. La misère s'abat progressivement sur le pauvre ménage ; la maison va être vendue, les vieillards chassés, quand le père de Daniel arrive. Il apprend aux vieillards que, loin de les oublier, il leur a régulièrement adressé des sommes capables de leur faire goûter le repos et l'aisance : ces sommes avaient été dérobées par Jérôme, qui, d'ingrat est devenu voleur. A ce livre d'une grande moralité on ne reproche que quelques négligences de style.

10. — L'*Oncle Boni*, par Mlle de Martignat, appartient à cette famille de bourus bienfaisants, et de prétendus égoïstes, qui n'ont d'autre tort que celui de ne point s'inquiéter s'ils possèdent un cœur. Ils commencent par en nier l'existence, quitte à la prouver avec usure. Cet oncle Boniface, appelé Boni par ses intimes, apprend du notaire de sa famille, que son neveu Régis de Nanjac le nomme son héritier. A l'attendrissement excité par cette nouvelle, succède bientôt une violente colère. M. Boniface de Nanjac arrive même à soupçonner une mystification, quand il comprend que l'unique dépôt confié à sa bonté est la veuve de Régis et ses enfants. Cette nièce qu'il n'a jamais vue qui, sans son consentement est entrée dans la famille, qu'il est certain d'avance de ne point aimer, il ne la verra jamais. N'osant cependant refuser de venir en aide aux orphelins, il leur permet d'habiter le château de Nanjac, se promettant seulement de n'y mettre jamais les pieds, et de considérer la femme et les enfants de Régis comme des étrangers. Le hasard, la curiosité, rapprochent l'oncle Boni de ses neveux, il sauve l'un de la mort, il soigne l'autre, il en vient à s'intéresser à tous ; puis comprenant qu'on l'aime avec un désintéressement d'autant plus grand qu'il a caché son nom et sa fortune, son cœur se dilate, et lui-même met fin à cette épreuve. L'oncle Boni finit par s'estimer heureux d'adopter la famille de son neveu, et ramène à Paris les orphelins et la veuve. Il se trouve dans ce livre des scènes charmantes; la variété bien tranchée des caractères est suivie avec grand soin. Les jeunes lecteurs seront ravis par cette lecture très simple, mais très attrayante.

11. — *Les deux Reines* de Mme de Stolz ne sont point des princesses, mais de mignonnes enfants adoptées par deux familles amies, éprouvant à un égal degré le désir, le besoin de se dévouer à de petits êtres qui deviendront plus tard la joie de leur vieillesse. L'une des enfants est d'une beauté accomplie ; elle se nomme Olga ; l'autre moins jolie s'appelle Paule. Dans la maison de leurs parents d'adoption, elles seront reines au même titre, mais chacune d'elles se servira de son pouvoir d'une façon bien différente Olga étourdie par le bruit que fait sa beauté, en arrive à l'adoration d'elle-même; Paule se croyant laide s'applique à s'instruire et chaque jour développe en elle des qualités nouvelles. La vanité de l'une s'offre à la modestie de l'autre. Olga n'a d'autre culte qu'elle-même, Paule s'oublie sans fin pour autrui. Quand arrive l'âge de marier les jeunes filles, un riche parti se présente. Olga d'abord préférée ne tarde pas à voir se changer en inquiétude l'enthousiasme de son fiancé. Peut-être la beauté d'Olga triompherait-elle en dépit des défauts de la jeune fille, mais un soir, à l'heure où celle-ci se dispose à partir pour le bal, en essayant une coiffure devant la cheminée, elle se trouve sou-

dainement environnée de flammes. Sa beauté détruite, sa vie compromise l'obligent à réfléchir. Paule, restée près d'elle comme un ange gardien, lui parle de Dieu et des devoirs négligés, et quand Olga retrouve la santé et la fleur de son visage, tout en elle est si changé qu'elle se juge et place la main de Paule dans celle de Léonce. Ce volume est certainement le meilleur qu'ait écrit Mme de Stolz.

12. — *Tranquille et Tourbillon*, par Mlle Zénaïde Fleuriot, présente également les oppositions de deux caractères très tranchés. La baronne de Val-Argand a cru devoir prendre chez elle, avec l'intention de l'adopter plus tard, sa nièce Béatrix que, par raillerie, elle appelle Mlle Tranquille. La douceur de l'enfant ne tarde pas à lui paraître monotome, et lassée d'avoir toujours près d'elle une créature voisine de la perfection, elle mande chez elle un neveu bruyant, égoïste, qui ne tarde pas à torturer Tranquille. Il faut longtemps à la baronne pour s'apercevoir des défauts de Victor-Tourbillon. C'est seulement pendant une maladie grave où il lui devient possible d'apprécier d'une façon complète ces deux caractères, que la baronne retrouve le sentiment de la justice, renvoie Tourbillon au collège et adopte Béatrix. Les enfants liront avec fruit ce volume écrit pour eux, avec l'esprit d'observation propre à Mlle Fleuriot qui excelle à peindre les scènes enfantines.

13. — M. Paul Depelchin a publié, dans la *France illustrée*, un grand nombre de charmantes nouvelles pleines d'observations et d'humour : *Frère et Sœur*, la *Descente de Sceaux*, la *Légende du Nuage*, le *Donneur d'eau bénite*, sont des pages attrayantes, dont l'esprit n'exclut ni la leçon morale ni la sensibilité. — Est-ce que l'analyse de ces livres ne prouve pas que l'on aurait raison de revenir à la nouvelle qui intéresse sans fatiguer? S'il faut à ce sujet refaire l'éducation du public, il appartient aux éditeurs de se charger de ce soin.

14. — Le volume ayant pour titre le *Pere Branchu*, n'est point l'histoire d'un homme, mais plutôt celle d'une forêt. Le brave bûcheron dont le nom sert de titre au volume, conduit ses hôtes à travers les mystères et les merveilles des bois qu'il étudie et qu'il admire d'une façon naïve ; tandis qu'un homme de cœur et de science lui révèle ce qu'il ignore, et complète les connaissances que le Père Branchu avait des insectes, des oiseaux et des plantes des bois. Ce livre ne sera suivi d'aucune autre œuvre de ce travailleur infatigable; M. de la Blanchère vient de mourir, et la jeunesse studieuse regrettera un de ses auteurs favoris.

15, 16, 17. — Le *Pauvre mystérieux*, qui donne son nom au volume de M. Firmin Trigrenont, est une nouvelle fort courte. Le livre entier en contient dix-neuf. On peut le mettre dans toutes les mains. — Les livres semblables à un *Echange*, par Mme Célanie Carissan, sont

assez rares pour qu'on les remarque. C'est une œuvre charmante et saine, écrite avec soin et à laquelle nous prédisons un succès mérité. Les sentiments délicats, le charme intime de ce volume ne permettent pas de le détailler. L'auteur est fort jeune, mais sa première œuvre est déjà plus qu'un essai, et jamais elle ne saurait avoir de meilleur encouragement que les sympathies qui ont accueilli son début. — Comme le dit M Alfred Nettement dans la préface du petit livre de Mlle O'Kennedy : *Souvenirs d'une glaneuse*, la seule unité de ce livre composé de sujets divers est dans « l'enthousiasme du beau ; le goût du vrai, l'amour du beau qui se retrouvent à chaque page. » Cette richesse suffit à le faire accepter, les jeunes filles passeront en le lisant une heure charmante. RAOUL DE NAVERY.

THÉOLOGIE

La colombe du Tabernacle, par le R. P. H. KINANE. Ouvrage approuvé par douze évêques. Traduit de l'anglais par LÉRIDA GEOFROY. Paris, Palmé, 1880, in-16 de xv-480 p. — Prix : 4 fr.

Le sacrement de nos autels est le trésor le plus précieux de l'Eglise et le centre de toutes ses affections, puisqu'il contient Jésus lui-même qui est notre Tout. Les âmes chrétiennes ne pourront jamais aimer et vénérer autant qu'elles le devraient Notre-Seigneur présent dans le Saint-Sacrement. Augmenter dans le cœur des fidèles cet amour et cette dévotion pour le Dieu du tabernacle, tel a été le but ou plutôt, pour employer ses propres expressions, l'*œuvre d'amour*, que s'était proposée le pieux auteur du beau livre dont nous parlons ici. Bien que la tâche ne fut pas aisée, vu le grand nombre d'ouvrages déjà existant sur le même sujet, toutefois il l'a accomplie avec un rare succès, puisque son livre a atteint en Angleterre vingt-cinq éditions ; et, ce qui vaut mieux, a mérité l'approbation de douze évêques dont l'un Mgr Leahy, l'a même honoré d'une préface.

Nous sommes heureux de pouvoir invoquer le témoignage de l'éminent archevêque de Cashel, parce qu'il rend nos éloges superflus. Voici en quels termes ce vénérable prélat parle du livre, en le recommandant fortement à ses diocésains : « D'une piété naïve et simple, il est destiné à se trouver entre les mains de chacun, sans exception. Tous, les savants comme les ignorants, y trouveront des motifs d'édification et de perfectionnement spirituel. Quiconque lira avec attention les pieuses instructions dont ces pages sont remplies, arrivera à mieux connaître le don de Dieu, le plus précieux de ses bienfaits ; il le recevra dévotement et aura part aux grâces qui jaillissent jusqu'à la vie éternelle et qui y conduisent. Les cœurs sincères apprendront dans ce livre à aimer plus ardemment Notre-Seigneur dans la Sainte-

Eucharistie, à le recevoir plus fréquemment et dans de meilleures dispositions, à le visiter plus souvent. à assister plus régulièrement et plus dévotement à la messe : et si ces pratiques se répandent dans quelques paroisses, elles attireront les bénédictions du ciel sur le peuple. Ce petit livre, appelé avec raison la *Colombe du tabernacle*, est bien fait pour répandre cet esprit de piété ; avec la grâce de Dieu, il accomplira plus de bien que ses dimensions ne semblent l'annoncer. » (Préf. XIV).

On doit donc savoir gré à Mlle Geofroy d'avoir donné au public français le moyen de goûter l'excellent ouvrage de l'archidiacre de Cashel. Nous sommes convaincus que cette nouvelle publication aura du succès non moins que les *Contes des Anges*, les *Pensées et* les *Maximes du P. Faber* ou la *Vie de Jésus-Christ*, par le P. Coleridge, que Mlle Lérida Geofroy avait également traduits de l'anglais.

Le passage de la préface cité tout à l'heure résume le fond du livre. Nous ajouterons seulement que, dans les premiers chapitres qui lui servent comme de préliminaires, l'auteur établit un parallèle saisissant entre l'Incarnation et le Saint-Sacrement, entre le divin Enfant et la Sainte Hostie, entre la vie cachée de Notre-Seigneur à Nazareth et celle qu'il continue de mener, tous les instants, au sein du tabernacle, enfin entre le calvaire et l'autel. Le troisième chapitre est consacré à la *santa Casa* de Lorette. La Sainte Eucharistie considérée comme sacrement et sacrifice, la communion sacramentelle et spirituelle, la communion fréquente et les visites au Saint-Sacrement, font, avec les aspirations et la pratique de la présence de Dieu, le sujet des chapitres suivants. On remarquera dans celui qui traite de la présence réelle, les pages où l'auteur invoque la tradition de l'Eglise irlandaise. Il y cite, entre autres, le *Slowe Missal*, manuscrit que les plus savants docteurs irlandais disent ne pas être postérieur au sixième siècle, et dans lequel la plus grande partie du canon de la messe ressemble mot à mot à celui du Missel romain d'aujourd'hui (p. 118). Le manuscrit appelé *Bobbio Missal*, que saint Colomban, apôtre irlandais, avait laissé à ses disciples d'Italie établis au couvent de Bobbio, atteste la même ressemblance, ainsi que l'*Exposition des cerémonies de la messe*, petit traité appartenant au cinquième ou au sixième siècle et traduit de l'ancien gaélique (p. 119). Saint Colomban vivait au sixième siècle. Dans la vie des saints d'Irlande, on trouve des preuves nombreuses de la doctrine catholique sur la présence réelle. L'auteur en produit plusieurs, tirées de la vie de saint Patrice, et parmi lesquelles on nous permettra de relever la suivante. A propos de la mort de ce grand saint, décédé de 472, à l'âge de cent onze ans, il est dit (p.129) : « Quand l'heure de la mort approcha, il reçut le sacrement des mains de Mgr Tassach, et, sur l'avis de l'ange Victor, il reçut le viati-

que de la vie éternelle » (*Vita tripartita*). Le texte latin rapporte le fait dans des termes qui nous paraissent plus exacts ; les voici : *Admonitus ergo ab Angelo custode sui, S. Thasach episcopo discipulo ejus ministrante, mysteriis divinis se munivit*, etc. (Act. SS. Mart., t. II, p. 576 n. 167). — Signalons encore l'*Horloge eucharistique* (p. 181 et suiv.), ou le tableau indiquant les pays et les heures successives de la journée où la divine Victime est immolée sur les autels, et vérifiant ainsi les paroles du prophète Malachie : « Depuis le soleil levant jusqu'au soleil couchant, mon nom est grand parmi les Gentils ; et en tout lieu on offre une oblation pure à mon nom (Ch. I, v. II). Ajoutons, que chaque chapitre se termine par une réflexion pieuse et une résolution ; au reste, toutes les pages de ce charmant livre respirent une piété à la fois tendre et solide, deux qualités qu'on ne trouve pas toujours alliées dans les ouvrages modernes de spiritualité.

Quant à l'exécution matérielle elle ne laisse rien à désirer : illustration, chromos, lettres ornées encadrements tirés en rouge, culs de lampe, rien n'a été négligé pour rendre le volume attrayant aussi aux yeux des lecteurs. On dirait que l'éditeur ait voulu rivaliser avec l'auteur, en faisant comme lui une œuvre d'amour plutôt qu'une tâche vulgaire. J. M.

Œuvres spirituelles choisies de Jérome Savonarole, collationnées et traduites sur le texte original, par le R. P. Emmanuel-Ceslas Bayonne. Tomes II et III. Paris, Poussielgue, 1880, 2 vol. gr. in-18 de 295 et 362 p. — Prix : 6 fr.

Après le volume où, appuyé sur de nombreux documents, le P. Bayonne nous avait présenté sous un jour si intéressant, si nouveau, si vrai, la vie de Jérôme Savonarole, voici deux volumes composés de traités et de lettres dus à la plume de l'illustre dominicain. Nous retrouvons ici le tribun, mais aussi le religieux fervent, l'âme d'élite qui a vers Dieu les plus ardentes aspirations et contre le vice les plus véhémentes indignations. Les traités sont en général courts ; voici les titres : De la vie des veuves, de l'oraison mentale, exposition de l'oraison dominicale et de la salutation angélique, quelques poésies religieuses ; des méditations sur les psaumes 79, 50 et 30, une lamentation contre les tièdes. Tous ces traités ont déjà vu le jour, plusieurs comme les Méditations sur les Psaumes et l'oraison dominicale ont été traduits en français en 1672 par le P. Chahut, de la Compagnie de Jésus, et la Prière pour l'Église l'a été en 1867 par M. E. Cartier; mais d'autres sont traduits ici pour la première fois. Les sentiments sont pieux, on y sent une âme ardente et forte. A la fin de ces traités, le P. Bayonne a inséré un ancien récit des derniers moments de Savonarole : rien de plus émouvant que la mort de ce grand moine. Les

lettres sont rangées sous divers titres : Il y a seize lettres ou écrits sur la vie religieuse, offrant des conseils essentiellement pratiques, six lettres adressées à sa famille, vingt et une lettres de direction ou d'affaires, trente et une lettres concernant son apostolat et sa vie publique. J'ajoute qu'il y a une lettre adressée par le P. Dominique de Pescia aux religieux de Fiesole. Une ou deux de ces lettres seulement sont inédites, mais presqu'aucune n'avait été traduite en français et toutes ont été revues auparavant sur le texte original, souvent plus correct que letexte imprimé dans les divers ouvrages où elles gisaient dispersées. Cette publication du P. Bayonne est donc un service rendu aux âmes pieuses qui trouvent réunies ainsi des lettres et des traités difficiles à se procurer, mais elle a aussi une grande valeur historique, parce que l'âme de Savonarole s'y découvre toute entière et qu'après avoir lu ces pages, tout échauffées du souffle de l'a mour divin, il est impossible de n'être point incliné en faveur de ce grand religieux, persécuté par des impies et des voluptueux, qui injustement le mirent à mort. C'est l'impression que ressentira toute personne qui étudiera de près aux sources pures que nous présente le P. Bayonne, cette figure du célèbre dominicain, étrange si l'on veut, mais dont la physionomie à part commande à tout le moins l'attention et le respect. H. DE L'E.

JURISPRUDENCE

Les Institutions administratives en France et à l'étranger, par M. J. FERRAND, ancien Préfet ; Paris, Cotillon et Guillaumin 1879. in-8 de 343 p. — Prix : 6 fr.

Dès les premières lignes d'une brève introduction, M. Ferrand nous fait connaître son but et son programme ; il se propose d'appeler l'attention sur une des causes les plus puissantes et les moins aperçues de nos révolutions depuis 1814 : la coexistence dans nos institutions et l'entière incompatibilité de la centralisation administrative et du système parlementaire. C'est un point que l'auteur développe (chapitres I et II) en un tableau concis, mais saisissant, des vicissitudes diverses et de l'état actuel de notre droit administratif. Le chapitre III est consacré à l'étude des législations étrangères. M. Ferrand nous montre comment les principaux peuples de l'Europe qui pratiquent le régime constitutionnel, ont su accommoder aux principes de ce régime leurs institutions locales et obvier à ses dangers par des dispositions qui sont toutes utiles à connaître, et dont plusiers seraient bonnes à imiter. Puis, l'auteur examine « au moyen de quelles réformes nous pourrions faire cesser l'antinomie existant entre notre système administratif et notre système politique. » Il ne ménage pas les critiques aux deux lois de 1871 sur les conseils généraux, et de

1876, sur le mode de nomination des maires, dont il résume ainsi les effets : « Depuis 1871-1876, tel est le régime de nos institutions locales, que ces institutions ne peuvent plus, comme naguère, servir au gouvernement d'instrument d'assimilation et de contrainte, mais qu'elles ne peuvent pas davantage servir au pays, comme l'exigerait notre état politique actuel, d'instruments d'initiation et d'apprentissage. »

Au lieu de cette fausse décentralisation, la solution consisterait à ne laisser au pouvoir central que la direction des intérêts généraux, en un mot, ce qui constitue le service de l'Etat lui-même. On voit immédiatement les changements qui en résulteraient dans la situation et le rôle des agents du pouvoir central, préfets et maires. Le conseil général, pour le département, le conseil municipal. pour la commune, entreraient en pleine jouissance de la gestion directe ; l'exécution serait confiée à des délégations nommées par ces conseils. Au surplus, la législation devrait être différente pour les villes et les communes rurales ; à l'égard de ces dernières, il y aurait lieu « de compléter l'organisation en vigueur par la création, au chef-lieu de canton, d'un nouveau centre d'efforts communs, de culture administrative et politique, de contact. » Les recettes et dépenses se rapportant à des objets d'intérêt purement local devraient cesser de figurer au budget de l'Etat. Notons encore (pages 201-204) de très judicieuses considérations sur l'adjonction des plus imposés aux conseillers municipaux. L'expérience et la longue pratique administrative de l'auteur donnent à ses conclusions une autorité toute spéciale. Ainsi que le disait M. Drouyn de Lhuys en présentant cet ouvrage à l'Académie des Sciences morales, « il est rare que des écrivains qui traitent de pareils sujets à un point de vue doctrinal aient pu se livrer à une étude assez approfondie des faits pour justifier leurs généralisations par des données positives. » Cette condition, si difficile à obtenir et si essentielle, est admirablement remplie par M. Ferrand, dont le livre, nous citons encore M. Drouyn de Lhuys, « témoigne à toutes les pages d'un sincère amour du bien et d'une patriotique recherche de la vérité. »

A. DE CLAYE.

SCIENCES & ARTS

Les erreurs modernes, par l'abbé DESORGES, ancien professeur de philosophie et de théologie, curé de Sainte-Elisabeth, à Versailles, Paris, Vivès, 1878, in-8 de VII-677 p. — Prix : 7 fr.

Les erreurs modernes ; sont nombreuses ; mais elles se ramènent toutes au rationalisme qui se subdivise en diverses branches, sans doute; mais il n'en est pas moins le tronc unique d'où sortent toutes les fausses

doctrines de notre siècle. Aussi M. l'abbé Desorges consacre-t-il son premier livre au rationalisme. Il nous montre en lui l'ennemi du christianisme; ce qu'il a produit avant Jésus-Christ et depuis Jésus-Christ; il en conclut son impuissance et son caractère irrationnel, et il en fait toucher du doigt les dangers en signalant ce qu'est la morale indépendante qui en procède. Après avoir ainsi fait le portrait du rationalisme et établi sa fausseté dans un premier livre, l'auteur, dans un second, justifie le dogme catholique de la création contre les athées et les panthéistes. Les chapitres VII-XIV traitent spécialement les sujets suivants : la cosmogonie biblique et les sciences naturelles ; l'hexaméron d'après la Bible et la géologie ; l'antiquité du genre humain d'après la Bible et la chronologie ; le déluge mosaïque et la géologie ; la Bible en face de la paléontologie et de l'astronomie ; l'unité de l'espèce humaine et le polygénisme. Le livre troisième a pour sujet le miracle et les origines doctrinales du christianisme devant la science moderne ; le livre quatrième, le positivisme et le darwinisme; l'origine simienne de l'homme et les générations spontanées.

On voit, par ce simple énoncé, combien les matières dont s'occupe M. l'abbé Desorges soit intéressantes et utiles à étudier. La manière dont il les expose, dont il réfute l'erreur et justifie la vérité, satisfera tout lecteur sérieux. L'auteur a un style ample et naturel, clair et facile à comprendre ; il écrit généralement sur un ton oratoire. On pourrait lui reprocher peut-être d'être un peu en retard sur quelques questions scientifiques, mais la solidité de ses démonstrations n'a rien à en souffrir. Il donne d'ailleurs au lecteur une foule de détails intéressants qui aident à graver plus profondément et plus aisément dans la mémoire les faits qu'il expose et sur lesquels repose son argumentation.

L'ouvrage de M. Desorges s'adresse aux hommes qui ont une certaine culture intellectuelle (p. 386). Ce n'est pas une réfutation populaire des erreurs courantes; c'est une réfutation très sérieuse, quoique d'ordinaire assez brève; très solide aussi, quoiqu'elle ne comporte pas toujours les développements qui ne seraient à leur place que dans un traité spécial. L. M.

Les Congrégations religieuses en France, *leurs œuvres et leurs services,* avec une introduction par EMILE KELLER, député. Paris, Poussielgue, 1880, gr. in-8 jésus de LIV-736 p. — Prix : 18 fr.

Une statistique officielle a récemment donné le dénombrement des congrégations religieuses en France, sans se préoccuper des œuvres auxquelles elles se consacrent et des services qu'elles rendent à notre pays : il appartenait à un éditeur chrétien de combler cette regrettable lacune. Tel a été le but de la librairie Poussielgue en faisant

paraître l'ouvrage qui a pour titre : *Les Congrégations religieuses en France, leurs œuvres et leurs services.* Ici pas de phrases, pas de déclamation, mais des chiffres, des faits, d'autant plus éloquents qu'ils sont exposés avec moins d'artifice. Une vaste enquête a été entreprise sous les yeux de nosseigneurs les Évêques; les congrégations et communautés religieuses sont venues tour à tour apporter leur témoignage; l'affaire est instruite maintenant; le procès-verbal vient de paraître : nous le signalons à l'attention des hommes de bonne foi; qu'ils le prennent, qu'ils le lisent et qu'ils jugent.

On a accusé les ordres religieux de ne servir à rien : leurs œuvres répondent d'une façon plus triomphante que les discours; on les a accusés de manquer de patriotisme : la simple énumération des services qu'ils ont rendus à la France, soit à l'étranger, soit dans les colonies, soit sur notre sol même à l'heure terrible des désastres de la patrie, suffit à ruiner cette accusation mensongère, en montrant que le patriotisme n'est nulle part si vivant et si fécond que dans les cœurs où il s'allume au pur foyer de la chasteté, de la pauvreté et de l'obéissance chrétienne. Telle est, en effet, la conclusion qui ressort de la lecture de ces tableaux, où l'on a simplement consigné, dans des colonnes distinctes, le nombre des enfants instruits dans les écoles, et des personnes assistées dans les établissements hospitaliers de toutes catégories, les services rendus à la France, tant à l'étranger que dans les colonies, les services rendus pendant la dernière guerre, enfin les faits les plus intéressants qn'on a pu glaner dans l'histoire des congrégations. M. Keller a résumé dans une éloquente introduction les œuvres des congrégations depuis trois siècles, et mis en lumière les bienfaits que leurs mains généreuses ont épanchés sur notre pays. A la fin du livre, des tables fort bien faites permettent de retrouver les congrégations ou les diocèses sur lesquels le lecteur veut être immédiatement renseigné.

En un mot, ce livre sera précieux à un double titre : il facilitera la défense en mettant une arme puissante aux mains des amis de la liberté et de la justice; il désarmera peut-être l'attaque en montrant aux ennemis de bonne foi les ruines irréparables que leur victoire accumulerait sur le sol de notre pauvre France. A ce double point de vue, il contribuera, nous l'espérons, au triomphe du droit sur la force, de la liberté sur l'oppression. Il aura le mérite, du moins, d'établir nettement les responsabilités : les ordres religieux pourront s'en remettre ensuite au jugement de la France. P. Talon.

Richard Cobden, *notes sur ses voyages, correspondances et souvenirs* recueillis par Mme Salis Schwabe, avec une préface par M. de Molinari. Paris, Guillaumin, 1879, in-8° de xvi-380 p. Prix : 6 fr.

Ce volume se compose pour la plus grande partie de lettres adressées par M. Cobden à M. et à Mme Salis Schwabe, pendant les voyages qu'il fit à diverses reprises pour la propagation de ses principes économiques. Elles forment comme une histoire du libre échange pendant les dix-huit années qui s'écoulent de 1846 à 1864. Les lettres qu'il adressait à ses amis pendant son séjour à Paris dans l'automne de 1859 révèlent bien des détails curieux sur les négociations secrètes d'où est sorti le fameux traité de commerce du 23 janvier 1860. Quelques lettres du baron de Bunsen, l'ambassadeur de Prusse à Londres, laissent échapper quelques aperçus précieux sur ce groupe des hauts gouvernants du monde, où Palmerston, Napoléon III, Cavour préparaient les plus graves événements politiques, en causant avec Cobden, Enfantin, Michel Chevalier, et en s'enquérant soigneusement de ce que pensaient et feraient Mazzini et Garibaldi.

Nous ne croyons pas cependant que Cobden ait appartenu, comme ses interlocuteurs, au haut personnel des sociétés secrètes. En sa double qualité de protestant et d'anglais, il était assurément plein de préjugés à l'égard des gouvernements catholiques, ce qui ne l'a pas cependant empêché de célébrer la prospérité remarquable dont la Toscane jouissait avant 1848 sous ses souverains légitimes. L'ardeur avec laquelle il s'intéressait aux *congrès de la paix* nous semble avoir été sincère naïve dirions-nous. La vraie physionomie de Cobden est celle de l'*homme d'une idée* : ce fut sa force, et c'est aussi l'honneur de l'esprit anglais de ne pas décourager de tels homme par le scepticisme et le ricanement.

Parmi les lettres de Cobden, plusieurs témoignent de la perspicacité avec laquelle il présageait le prodigieux développement économique des Etats-Unis et les changements qui peuvent en résulter dans l'équilibre de la civilisation occidentale.

Enfin signalons un intéressant échange de correspondances entre MM. Schwabe et le pasteur Maurice, au sujet d'un essai de *socialisme chrétien* que ce dernier voulait tenter avec les meilleures intentions du monde. Ce sont de généreuses utopies, qui tendent de temps à autre à reparaître, et contre lesquelles il faut toujours invoquer les leçons de l'expérience et du bon sens.

Une notice de Mme Schwabe placée à la fin du volume nous apprend qu'il est vendu au profit d'une école établie à Naples pour élever des jeunes filles pauvres, en dehors de tout enseignement théologique et de toute différence de culte, c'est-à-dire d'une création de *la ligue de l'enseignement*.

Cl. J.

Manuel encyclopédique du commerce, rédigé par MM. Pigeonneau, professeur d'histoire et de géographie au Lycée Louis-le-Grand et à l'École des sciences politiques; Lévy, inspecteur général de l'Instruction publique; E. Cadet, docteur en droit; F. Cadet, professeur d'économie industrielle; Jeanne, professeur de mathématiques; G. Lévy, de la Banque de Paris et des Pays-Bas, avec le concours d'un grand nombre de commerçants, d'industriels et de banquiers. Paris, Fouraut et fils, gr. in-8 de 1772 p. — Prix, broché : 25 fr.

Le livre publié par M. Pigeonneau et ses collaborateurs est un ouvrage considérable, renfermant une masse imposante de faits, de chiffres et de renseignements, et dont nous devons indiquer les divisions principales. Après une introduction générale, viennent, en une série de traités distincts : notions sur l'histoire du commerce; — principes d'économie industrielle et commerciale; — géographie commerciale et statistique, régime du commerce dans tous les pays du monde; — dictionnaire des marchandises, indiquant, pour plus de 1,200 matières, les différentes espèces ou qualités, les lieux de provenance, les prix et poids moyens (en 1878), le régime douanier, etc.; — arithmétique commerciale; — nomenclature et comparaison des monnaies, poids et mesures de tous les pays; — traité du change; — applications usuelles de l'arithmétique (règles sur les mélanges et alliages, jaugeage et curage, assurances, intérêts composés, opérations de bourse, etc.); — tenue des livres et comptabilité; — traité des comptes généraux en participation; — traité de correspondance commerciale; — traité de législation commerciale et industrielle (effets de commerce, sociétés commerciales, faillites, assurances maritimes, brevets d'invention, travail des enfants, établissements dangereux ou insalubres, etc.); — rapports du commerce avec la douane; — enfin, un dictionnaire des termes usuels du commerce et des tables des matières.

Cet ouvrage est consacré aux commerçants et rédigé à un point de vue technique; les discussions théoriques y tiennent moins de place que les renseignements pratiques d'usage journalier; les auteurs ne se sont proposé d'écrire qu'un livre simple, exact, sans prétentions scientifiques, présentant dans un ordre méthodique, des renseignements précis et immédiatement applicables. L'ouvrage, néanmoins, sera peut-être moins utile encore aux gens du métier « qu'aux hommes politiques, journalistes, fonctionnaires, simples curieux, qui n'auront qu'à ouvrir ce volume pour se procurer en quelques minutes sur tel détail de statistique ou de législation, sur telle expression spéciale, sur tel produit peu connu, des renseignements sérieux et récents qui leur auraient coûté peut-être des heures de travail et d'ennui. »

Nous nous permettrons, en vue d'une deuxième édition, de signaler aux auteurs deux points qui accroîtraient, nous le pensons, la valeur de leur ouvrage : un peu plus de détails dans la table alphabétique,

et l'indication plus complète des sources, documents spéciaux, ou traités de longue haleine, auxquels le lecteur désireux d'approfondir pourrait se reporter. R. DE LA S.

Le livre de la nature, *ou Leçons élémentaires de physique, d'astronomie*, etc., par le Dr FRÉDÉRIC SCHOEDLER, directeur de l'École industrielle, traduit sur la 18e édition allemande, par ADOLPHE SCHELER et HENRY WELTER. Paris, Reinwald, 1879. 2 vol. in-8 de 520 et 743 p., avec 1026 fig. dans le texte, 2 planches astronomiques et 2 planches coloriées. — Prix : 12 fr.

Le Livre de la nature est une sorte d'encyclopédie élémentaire des sciences physiques et naturelles. Les deux volumes se divisent, le premier en trois parties distinctes, suivies chacune de sa table spéciale des matières, le second en quatre parties. La physique, l'astronomie et la chimie font le sujet des trois divisions du premier tome, et le tome II comprend la minéralogie, la géologie, la botanique et la zoologie. L'auteur, un Allemand, a écrit en allemand ; mais c'est de la traduction française de son ouvrage que nous nous occupons ici. Elle est due à deux écrivains différents : M. Adolphe Scheler pour le premier volume, M. Henri Welter pour le second.

Jetons un rapide coup d'œil sur chacun de ces traités successifs, non sans avoir préalablement fait mention d'une sorte d'introduction philosophique et de classification des connaissances étudiées dans le *Livre de la nature.*

La *Physique* est envisagée dans une large acception : non-seulement elle traite des branches nécessairement inhérentes à cette science, telle que l'étude du son, de la chaleur, de la lumière, de l'électricité, etc., mais elle comprend la météorologie générale et donne, à l'occasion des questions de l'équilibre et du mouvement, les notions élémentaires les plus usuelles de la statique et de la mécanique. — La division consacrée à l'*Astronomie* ne traite que de l'astronomie physique et débute par un exposé des notions de géométrie élémentaire indispensables à l'intelligence de cette science. Cette partie du livre nous a paru un peu écourtée ; cependant tous les faits généraux de cosmographie et d'uranographie qui font aujourd'hui partie du bagage scientifique des personnes lettrées, y sont exposés et expliqués avec clarté. — La *Chimie*, tant inorganique qu'organique, est exposée, surtout la première, avec beaucoup plus de développements, bien que l'auteur s'excuse de n'avoir pu tout dire, ayant dû taire bien des faits non encore suffisamment élucidés par la science, et se borner à en effleurer seulement beaucoup d'autres. Les figures à l'appui du texte sont au nombre de 212 pour la *physique*, de 70 avec deux grandes planches pour l'*astronomie*, et de 75 pour la *chimie*.

Le second volume s'ouvre par la *Minéralogie*, et comprend la description des minéraux (cristallographie), l'énoncé de leurs propriétés physiques et chimiques, et enfin leur classification en métalloïdes, métaux légers, silicates, métaux lourds, composés organiques (79 figures dans le texte). — Nous passons ensuite à la *Géologie*, que l'auteur divise en *géognosie*, ou étude des roches; en nomenclature des systèmes de roches composant les diverses assises de l'écorce terrestre; en *cosmogonie* terrestre, ou synthèse de la formation du globe (204 figures dans le texte et 2 planches coloriées). — Suit la *Botanique*, comprenant, sous la rubrique : *Botanique générale*, un traité assez complet de physiologie végétale; et, sous celle de *Botanique spéciale*, la distribution géographique des plantes sur le globe, l'histoire de la classification végétale, et enfin l'exposé de la classification qui a cours aujourd'hui (237 figures dans le texte). — La *Zoologie* vient la dernière, et occupe presque autant de place, à elle seule, que les trois divisions précédentes. Elle débute par une étude, nécessairement abrégée, mais comprenant toutes les données essentielles de l'anatomie et de la physiologie animale, en prenant pour point de départ la structure de l'organisme humain. La description des divers ordres et familles d'animaux accompagne leur classification (225 fig. dans le texte) : peut-être pourrait-on relever, dans certains détails de cette dernière, quelques complications qu'on eût pu éviter, comme la suppression de l'ordre des pachydermes, par exemple, remplacés par les deux ordres des *multongulés* et des *solipèdes*, et la suppression de la classe des batraciens rangée parmi les reptiles, en deux ordres, *anoures* et *urodèles*. Nous n'aimons pas non plus voir ranger l'homme en tête dés mammifères pour y former l'ordre des *bimanes*. Avec M. de Quatrefages, nous voulons pour lui un règne à part, supérieur aux trois autres, le *règne humain*.

Hâtons-nous de dire que cette place, que l'auteur a adoptée pour l'homme dans sa classification, n'implique chez lui aucune tendance matérialiste. Ses convictions spiritualistes et théistes sont, au contraire, nettement accusées dans chacune des sept ou huit divisions de son ouvrage. Celui-ci est un traité (ou plutôt un ensemble de traités) élémentaire, clairement écrit, appuyé de démonstrations faciles à saisir, excellent pour donner aux simples lettrés, sur chacune des sciences qu'il aborde, des connaissances nécessaires à la lecture des ouvrages spéciaux; et il peut être un utile *memento* pour les hommes de science dans les branches dont ils ne font pas leur spécialité habituelle.

JEAN D'ESTIENNE.

Traité théorique et pratique d'Apiculture mobiliste, par T. Sourbé. Paris, A. Quantin, 1880, in-8 de 221 p. — Prix : 3 fr.

Sans nous prononcer sur le mérite respectif des deux écoles d'apiculteur *fixistes* et *mobilistes* (c'est-à-dire partisans des cadres *fixes* ou *mobiles* dans les ruches,) nous dirons que le présent traité d'apiculture nous paraît clair, méthodique et composé d'enseignements essentiellement pratiques. L'auteur, sans doute par la chaleur qu'il apporte à soutenir la cause des cadres mobiles, contre celle des cadres fixes, fait penser involontairement à la querelle des *gros boutiens* et des *petits boutiens* dans le royaume de Lilliput ; mais ce n'est là qu'un détail sur l'ensemble de son livre, et d'ailleurs la raison qu'il donne et les faits qu'il invoque à l'appui de sa préférence pour les rayons mobiles paraissent sérieux et concluants.

Après une *Introduction*, qui renferme les vues générales de l'auteur sur l'industrie de l'apiculture et les ressources considérables, suivant lui, à tirer de son extension, l'ouvrage débute par une sorte de petit traité d'entomologie des abeilles : description détaillée des diverses parties, des divers organes de l'insecte ; ses métamorphoses, la distinction des *mâles*, des *mères* et des *ouvrières* rendues neutres par l'atrophie des ovaires ; la pathologie des abeilles, ou description des maladies auxquelles elles sont sujettes et des moyens de les préserver ou de les guérir ; enfin la désignation des ennemis de ces utiles insectes (guêpe, frelon, fourmi, araignée, libellules ; — crapaud, lézard, salamandre, couleuvre, — hirondelle, pivert, mésange, rossignol, moineau, — souris, mulot, fouine, putois, etc.).

Après les abeilles, la ruche : différentes sortes de ruches : verticale, horizontale, mixte, chaude, froide, mobile. Puis organisation du rucher et de tout ce qui s'y rattache : installation, exposition, espacement, achat et transport des essaims, traitement à leur faire subir, cueillette des essaims nouvellement formés, etc. etc. Le rucher une fois installé et organisé, les soins doivent lui être continués, et ces soins sont variés et nombreux, parfois compliqués et délicats.

En apiculture, comme en toute autre culture, il ne suffit pas d'assurer et d'exploiter la récolte; il faut aussi pourvoir à la régénération et à la propagation : l'essaimage artificiel doit donc compléter l'essaimage naturel, en régulariser le fonctionnement. L'auteur, grand partisan de la race d'abeilles jaunes dites italiennes, consacre quelques pages à expliquer les moyens d'*italianiser* le rucher, c'est-à-dire d'y substituer peu à peu la race italienne à la race commune. Il se lance ensuite dans les théories darwiniennes, appliquées à l'apiculture, et prétend en tirer des résultats pratiques très sérieux. Nous ne nions pas que, dans des limites raisonnables certains procédés de sélection artificielle, comme la mise en jeu des influences de l'hérédité ou de la

consanguinité, ne puissent amener des améliorations de race; mais, dans ces limites rationnelles et pratiques, les théories de M. Darwin sont hors de cause, croyons-nous.

L'exposition complète et détaillée de la série des travaux de l'apiculture réservés à l'automne complète ce traité, qui se termine par deux ou trois pages sur la « jurisprudence apicole » et sur la série des espèces botaniques que recherchent les abeilles en France.

Ce petit livre est un résumé, un traité précieux pour les personnes qui, habitant la campagne, ont l'excellent esprit de s'intéresser aux travaux que comporte un tel séjour. SALTUS.

BELLES-LETTRES

Dictionnaire Encyclopédique Français-Allemand et Allemand-Français, par CHARLES SACHS. T. I. Berlin, Langenscheidt, 1869-1874, in-8, de XXIV-XVI-1630 p. — T II. Berlin, Langenscheidt, 1875-1880, in-8 de XXIV-XXXII-2119 p. — Prix : du 1er vol. 28 mk., (35 fr.) ; — du 2e vol., 38 mk. (45 fr.)

Ce grand dictionnaire, dédié à M. Littré, mérite d'être connu et apprécié en France, quoiqu'il ait été plus spécialement rédigé pour le public Allemand. Son caractère particulier est en effet d'être un dictionnaire encyclopédique, c'est-à-dire de donner tous les mots des deux langues, non seulement quand ce sont des néologismes ou des expressions populaires, mais aussi lorsque ces mots appartiennent au langage technique d'un métier ou d'une science. Les progrès de l'industrie, et le développement scientifiques créent tous les jours un grand nombre de néologismes nécessaires, qui sont une cause d'embarras quand il s'agit soit de comprendre un texte étranger, soit de traduire son propre texte dans une langue étrangère. Les langues actuelles sont aussi menacées d'une invasion d'un autre genre : les mots de la langue populaire, souvent même de l'argot, s'introduisent peu à peu dans la langue générale, soit par les œuvres de l'école naturaliste, soit, à la suite de causes politiques, par l'influence des « nouvelles couches » et de leurs journaux.

Le travail des lexicographes est donc l'œuvre de Pénélope. Les dictionnaires les plus complets ne le sont que pour un temps : au bout d'une génération, et souvent plus tôt, on y constate des lacunes qui sont le fait du temps. En ce qui concerne les langues allemande et française, le grand Dictionnaire de l'abbé Mozin, le plus riche de tous, date du commencement du siècle : Peschier l'a refait et complété à deux reprises. Mais cette œuvre est depuis longtemps déjà insuffisante.

Les savants qui ont travaillé sous la direction de M. Sachs ont visé

principalement à être complets et précis. En feuilletant au hasard la partie Française-Allemande, nous avons pu nous convaincre qu'au point de vue de l'enregistrement des mots, ils sont plus complets que tous les dictionnaires, même celui de M. Littré. En ce qui touche les mots populaires, nous regrettons que dans cette même partie (Français-Allemand) le désir d'être complets les aient rendus indulgents pour des expressions vraiment trop grossières. Mais cette recherche de la minutie est un mérite pour la partie technique, pour la nomenclature des arts, des métiers et des sciences, qui est très développée dans ce dictionnaire.

Une impression serrée et nette, quoique un peu fine, un système heureux d'abréviations et de signes (mais qui demande déjà une certaine connaissance des deux langues allemande et française) ont permis à l'éditeur de condenser l'œuvre en deux volumes, l'un de 1,630 p. l'autre de 2,119 p. in 4 en 3 colonnes, — ce qui est vraiment faire tenir une masse encyclopédique sous un petit volume. C'est sans doute dans l'espoir de vendre son livre ailleurs qu'en Allemagne que l'éditeur en a soigné la rédaction typographique qui est tout à fait remarquable. Tout en s'adressant en première ligne au public Allemand, le dictionnaire de M. Sachs doit être également le bien venu du public Français. Il rendra les plus grands services aux personnes qui amenées par leurs études ou leurs occupations à lire de l'allemand éprouvent l'ennui d'être arrêtées par un mot rare, par un terme technique. H. G.

Essai sur Servius et son commentaire sur Virgile, d'après les manuscrits de Paris et les publications les plus récentes, par M. Emile Thomas, agrégé des lettres. Paris, Thorin, 1880, in-8 de xvi-358-xxxii p. — Prix : 8 fr.

On ne dira plus que l'érudition est absolument délaissée en France. Nos savants, les jeunes surtout, s'y consacrent avec ardeur, et ils ont sur leurs rivaux étrangers l'inappréciable avantage d'apporter dans ces recherches la vivacité et la clarté de l'esprit français. Laissant à d'autres la tâche facile de célébrer les mérites de Virgile, M. Thomas a pris pour lui la mission ardue de soumettre à un sévère examen les commentateurs du grand poète. Or, le plus célèbre de tous, celui à qui sont attribuées les scolies si variées qui nous sont parvenues, est un grammairien du nom de Servius, qui florissait à Rome comme professeur de littérature, vers la fin du quatrième siècle. L'ouvrage qui contenait ses notes sur Virgile n'a pas cessé depuis de se grossir par des interpolations ou des additions plus ou moins habiles, et le premier effort de M. Thomas a tendu à éliminer tout ce qui ne paraissait pas avoir appartenu au livre original. Puis il discute la

valeur des réflexions grammaticales, juridiques, archéologiques du véritable Servius, et précise le caractère général de son commentaire. Un appendice donne le catalogue des manuscrits et des éditions de ces scolies, dont quelques-unes tout au moins ont pour les modernes un véritable prix.

Ce volume, comme on doit s'y attendre, est écrit sans aucune prétention littéraire : mais d'autres mérites le recommandent, et il est appelé à rendre de réels services à tous les interprètes et traducteurs de Virgile. C. Huit.

Variétés morales et littéraires, par Paul Albert, professeur au Collège de France. Paris, Hachette, 1879, gr. in-18 de 371 p. — Prix : 3 fr. 50.

Il n'était pas rare autrefois qu'un écrivain éparpillât si généreusement son œuvre en brochures, en articles de journaux ou de revues, qu'il devînt souvent difficile de retrouver et de rassembler ces précieux fragments, quand sa réputation était définitivement établie par le jugement de la postérité. Nos contemporains ne laisseront que le moins possible aux éditeurs futurs les joies de trouvailles inattendues ou les regrets de pertes irréparables : ils recueillent eux-mêmes avec un soin pieux tout ce qui tombe de leur plume. C'est ainsi que s'est formé d'une préface arrachée à son livre, d'un compte rendu coupé dans un journal, d'un discours d'ouverture que ne suit aucun cours, et de deux ou trois autres pièces du même genre, le volume de M. Paul Albert intitulé : *Variétés morales et littéraires*. La postérité sera satisfaite d'une telle attention, et la critique actuelle ne se mettra pas en frais de méchancetés pour de simples réimpressions.

Le professeur de littérature moderne au Collège de France ne se contente pas, on le sait, d'être homme de talent et d'érudition ; il a sacrifié aux dieux du succès : il est athée avec élégance et révolutionnaire de bon ton. Sa philosophie flotte entre le platonisme, l'épicurisme et le stoïcisme. S'il parle de « l'admirable doctrine du stoïcisme, » il s'écrie : « Saluons-la avec vénération et reconnaissance ! » Quant au christianisme, ce n'est, paraît-il, qu'une « doctrine égoïste, faite pour des moines, non pour des hommes et des citoyens. » Nous voilà renseignés : M. Paul Albert ne veut pas que nous ignorions son manque de religion, et trouvant évidemment à cette constatation une satisfaction particulière, il la réitère si souvent qu'on voudrait pouvoir lui dire : « Mais, cher monsieur, c'est entendu, c'est convenu, ce n'est même pas aussi extraordinaire que vous semblez l'imaginer ; l'athéisme court les rues... et revenons à nos études littéraires. » Il a pourtant pris fantaisie à M. Paul Albert de se faire hagiographe et d'esquisser de saint Martin une silhouette plus réaliste que vraie. Dépouillé de

son auréole, le pauvre saint n'est plus qu'un homme de basse condition, ignorant, malpropre, un type de vrai démocrate. Ses vertus même ne servent qu'à mieux faire ressortir les vices du clergé gaulois de l'époque. Quand M. Paul Albert entreprend de nous faire connaître Alexandre Vinet, dont la valeur littéraire lui semble méconnue en France, il ne nous montre dans cet écrivain que le protestant dissident. Ce qui l'intéresse dans Racine, c'est le janséniste. Il va plus loin : dans une étude sur Ducis, il cherche à faire passer le bonhomme pour un révolutionnaire, non-seulement de 89, mais de 93, et pourtant Ducis l'était si peu qu'il refusa les faveurs de Napoléon. En revanche l'étude sur Diderot n'est qu'un panégyrique.

M. Paul Albert clôt son volume par le discours qu'il a prononcé à l'ouverture du cours de littérature française moderne au Collège de France. Après avoir rappelé combien ses prédécesseurs tenaient plus de place que lui dans le monde des lettres, il expose le sujet de son cours : origines du romantisme. Il prétend trouver ces origines dans le dix-huitième siècle, dans Rousseau, dans Diderot, quoiqu'il soit « arrivé trop souvent au romantisme, surtout à ses débuts, de railler le dix-huitième siècle... Il ne fallait pas essayer de bafouer ou de diffamer Voltaire : cela porte malheur (!) » Ainsi Lamartine procèderait de Voltaire, Musset de Jean-Jacques, Victor Hugo de Delille ou de Florian. Ce discours d'ouverture promet des révélations. Aucun sujet ne peut donc empêcher M. Paul Albert de revenir, au moment où il en semble le plus éloigné, à son thème favori : l'éloge perpétuel de l'incrédulité et de la révolution. Cette petite manie dégoûtera bien vite plus d'un lecteur, qui aurait eu plaisir à suivre, loin des polémiques actuelles, de leurs mesquineries et de leurs mensonges, un écrivain élégant, de beaucoup de lecture et d'un esprit d'ailleurs distingué.

EMM. DE SAINT-ALBIN.

La propagande des encyclopédistes français au pays de Liège (1750-1790) par M. HENRI FRANCOTT. Bruxelles, 1880, in-8 de 234 p. Prix : 3 fr.

Essai historique sur la propagande des encyclopédistes français en Belgique au XVIIIe siècle par J. KÜNTZIGER, Bruxelles, 1879, in-8 de 169 pages. Prix : 3 fr.

Ces ouvrages sont deux mémoires envoyés en réponse à la question suivante, que la classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique avait inscrite au programme du concours pour 1879 : « Les encyclopédistes français essayèrent, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, de faire de la principauté de Liège le foyer principal de leur propagande. Faire connaître les moyens qu'ils employèrent, et les résultats de leurs tentatives au point de vue de l'influence qu'ils exercèrent sur la presse périodique et sur le mouvement littéraire en

général. » Le jury désigné par l'Académie pour apprécier les deux mémoires, donna la palme à celui de M. Francotte ; mais un de ses membres, connu pour sa mauvaise habitude de juger les concurrents d'après la couleur de leurs opinions politiques, fit une telle opposition, que l'Académie crut devoir mettre tout le monde d'accord en couronnant les deux mémoires *ex æquo*. Il n'est pas douteux que le public littéraire ne casse ce jugement, et ne fasse siennes les conclusions dûment motivées du rapporteur principal, M. Leroy, en faveur de M. Francotte.

Son mémoire s'ouvre par un tableau de la situation du pays de Liège vers le milieu du XVIIIe siècle. L'antique principauté, qui avait eu ses jours de gloire et ses années de puissance, était plongée alors dans cette espèce de somnolence sénile qui accompagne la décrépitude et qui annonce la mort : elle ne devait sortir un instant de cette prostration fatale que pour se débattre et périr dans les ardeurs de la fièvre révolutionnaire. L'identité de cette situation dans toutes les principautés ecclésiastiques de l'époque a quelque chose de saisissant, et ouvre un vaste domaine aux réflexions philosophiques de l'historien.

M. Francotte, qui s'en tient à son sujet, signale les causes locales et particulières auquel Liège devait cette torpeur intellectuelle et cette inertie politique ; il montre, dans le désœuvrement des citoyens, dans leur prospérité matérielle, dans la mollesse d'un gouvernement paternel ou plutôt paterne, dans le vide même de ces esprits mobiles et curieux, autant de circonstances qui devaient favoriser le progrès de l'esprit nouveau. Liège était merveilleusement préparé pour l'enseignement des encyclopédistes, lorsque ceux-ci lui envoyèrent leurs premiers écrivains. Le coryphée de la bande s'appelait Pierre Rousseau. L'auteur nous raconte les aventures de ce personnage et nous montre l'influence qu'il exerça. Tour à tour à Liège, à Bruxelles, à Bouillon, dirigeant dans cette dernière ville une société typographique des plus prospères, ballotté entre la tendresse aveugle des gouvernants et l'hostilité clairvoyante du clergé, Rousseau, avec son *Journal encyclopédique*, fut dans les provinces belges le propagateur le plus actif et le plus heureux du voltairianisme religieux. En regard de ces efforts hardis et infatigables pour saper toutes les bases sur lesquelles reposaient les mœurs publiques, l'auteur nous montre un souverain sans vigueur et sans intelligence, le prince-évêque Velbrück qui, tout en restant sincèrement religieux, se laissa gagner par les théories des encyclopédistes et réalisa l'idéal dont ils prétendirent longtemps se contenter : le prêtre enfermé et libre dans son église, et les francs-maçons maîtres partout ailleurs ! Les effets d'une telle situation ne tardèrent pas à se faire sentir : Pierre

Rousseau n'avait propagé que l'irréligion voltairienne ; d'autres apportèrent aux Belges les théories politiques du *contrat social*, et familiarisèrent les esprits avec l'idée de la Révolution. Ce rôle échut principalement, parmi nous, à Lebrun et à son *Journal général de l'Europe*. Autour de ces deux Français, on vit bientôt surgir une légion de pamphlétaires, de journalistes, de brochuriers indigènes ou étrangers, se ruant à qui mieux mieux à l'assaut des vieilles croyances et des vieilles institutions. Le liégeois Bassenge est le type le plus complet de ces déclamateurs. Comme toujours, comme partout, les conservateurs liégeois courent aux armes quand déjà la ville est prise. Dans un chapitre plein d'intérêt, M. Francotte nous raconte les efforts désespérés *des défenseurs du trône et de l'autel*, qui combattent pour l'honneur plutôt que pour la victoire.

Parmi eux, l'abbé de Feller apparaît au premier rang ; sa science, son talent d'écrivain, son intrépidité, son indomptable énergie imposent le respect,et si l'on peut reprocher au polémiste ses excès de langage, il n'est que juste de reconnaître qu'en cela il imitait l'exemple de ses adversaires, qui n'avaient pas comme lui l'excuse d'une juste indignation contre des blasphèmes odieux. Liège est ainsi le champ clos où l'esprit nouveau se trouve pour la première fois aux prises avec la résistance de l'esprit ancien. Voilà ce qui donne à ce sujet tout à fait local un intérêt universel, et vaudra à ce mémoire au moins autant de lecteurs en France qu'en Belgique.

Nous ne saurions trop signaler le charme soutenu de l'exposition, la pénétration avec laquelle sont étudiées les causes et les influences, le talent avec lequel les faits sont groupés et condensés. Les personnages principaux, Rousseau, Velbrück, Feller, sont peints par un portraitiste ingénieux à saisir les moindres nuances de la physionomie, et l'appréciation des écrits du temps atteste, comme le dit fort bien un des rapporteurs, un sens littéraire peu commun, L'auteur a, en outre, une singulière maturité d'esprit, une distinction et une élégance rares dans le langage, une sûreté de jugement et un calme parfait dans l'appréciation des hommes et des choses, enfin, une absence totale de déclamation juvénile. Peut-être y aurait-il lieu de lui reprocher le soin trop scrupuleux, je dirais presque l'affectation qu'il met à faire preuve de son impartialité dans un sujet où il est impossible de ne pas prendre parti. Ne s'est-il pas trouvé, cependant, des critiques qui n'ont tenu aucun compte à M. Francotte de sa modération et qui, parce qu'il n'aboie pas à la soutane, ont reconnu en lui un ennemi à combattre ?

— Ces critiques ont dû être plus satisfaits du mémoire de M. Küntziger. On ne reprochera pas à celui-ci de dissimuler ses sympathies, ou de sacrifier ses préférences personnelles au désir d'être juste en-

vers des adversaires. M. Küntziger semble avoir voulu prendre en toutes choses le contrepied de son concurrent. — Ardent champion du philosophisme et ennemi déclaré de l'Église catholique, il a fait de la cause des encyclopédistes sa cause personnelle. Il ne prend pas la peine d'apprécier et d'examiner ; pour lui tous les défenseurs de la religion sont condamnés d'avance comme fanatiques et obscurantins ; tous les soldats de l'encyclopédie les plus mal famés reçoivent de sa main un certificat de vertu. Mais ce qui fait l'originalité de M. Küntziger et le distingue de la multitude des champions de la même cause, c'est qu'il est sincèrement et profondément convaincu de son impartialité. Et de fait, c'est de la manière la plus impartiale du monde qu'il répand son indignation philosophique sur tous les adversaires de l'encyclopédie. Les mots Église catholique, épiscopat clergé et autres, ne figurent dans son travail qu'accolés à ceux de fanatisme, cagotisme, fureur, cris de rage, ambition, etc., etc ; les prêtres ne trouvent grâce à ses yeux que lorsqu'ils sont apostats ou qu'ils ont jeté le froc aux orties. Ce zèle libre-penseur ne se dément pas même alors que l'auteur se croit placé entre les héros de ses prédilections et les lois les plus élémentaires de la morale. M. Le Roy déclare n'avoir pu revenir de son étonnement, en le voyant louer un homme aussi taré que Sabatier de Castres, et ne pas trouver une parole pour flétrir le commerce de livres obscènes que le parti des philosophes se permettait en Belgique. Ces distractions s'expliquent de la manière la plus naturelle du monde, si l'on se rappelle le principe de M. Küntziger : tout ce que les encyclopédistes ont fait contre la religion et l'ordre social est digne d'admiration, tout ce que le clergé et les bons religieux ont fait pour la défense de l'Église et de la société est exécrable. Si parfois l'enthousiasme philosophique de l'auteur frise l'odieux, d'autre fois il prend une nuance de naïveté qui égaie la lecture de son travail. Est-il possible de lire sans sourire des lignes comme celles-ci : « Chamfort, auteur de deux belles comédies et d'une tragédie non moins remarquable, intitulée : *Mustapha et Zéangir* (p. 55) ? » Et celles-ci, qui désarmeront la colère du lecteur le plus impatient : « Le *Journal encyclopédique* savait toujours garder une juste mesure. Dans sa critique, il se montrait toujours modéré, judicieux et impartial, sachant rendre justice à tout le monde, même à ses adversaires. Ce n'était pas un journal de parti ; il n'avait en vue que la science ; il ne combattait que pour le triomphe de la raison, de la vérité et de la justice (p. 57). » Qu'aux yeux de M. Küntziger, les *Lettres édifiantes* soient remplies de faits controuvés (p. 63) : que tous les écrits du clergé contre l'Encyclopédie ne soient que « d'odieux libelles n'offrant aucun intérêt (p. 93) ; » qu'au contraire les écrits des révolutionnaires

brillent par autant de talent que d'esprit, « soient aussi *bien* écrits que *bien* pensés (p. 93); » que Raynal enfin soit pour lui un illustre « représentant de la philosophie moderne (p. 83), » tout cela n'a rien qui doive surprendre de la part d'un admirateur de *Mustapha et Zéangir*. Mais quand je vois dans le même ouvrage les plus fanatiques et les plus haineux adversaires du christianisme, tels que les Diderot, les Dalembert les Condillac, les Volney, les Helvétius et jusqu'à Dupuis et aux d'Holbach, transformés en apôtres de la *tolérance chrétienne* (p. 11), alors, je l'avoue, le livre me tombe des mains; et je perds le courage de continuer ma marche à travers ce fouillis d'énormités et d'extravagances.

Je me garderai cependant de traiter le jeune écrivain comme il a traité lui-même les ennemis de sa religion et de son pays et de méconnaître les qualités réelles de son travail. Il a étudié son sujet ; sa narration est claire, intéressante ; son exposition méthodique, son plan judicieux. Si la haine de l'Église ne lui offusquait entièrement la vue, et si, avec une naïveté à peine croyable, il ne prenait pour des parangons de vertu les plus répugnants proxénètes du XVIIIe siècle, il arriverait à faire un historien et un écrivain de valeur, au lieu de n'être jusqu'à présent qu'un disciple attardé de l'*Encyclopédie*, et comme le disait ce pauvre Gilbert, qu'un *fanatique criant contre le fanatisme*.

GODEFROID KURTH.

HISTOIRE.

Les grandes leçons de l'antiquité classique, *Orient, Athènes Rome,* par M. A. PELLISSIER, professeur de l'Université. Paris, Hachette et Ce, 1880, in-12 de IV-564 p. — Prix : 3 fr. 50.

L'Antiquité, son histoire et son influence, par M. ROYANNAIS-SAINT-CYR, préparateur aux examens du baccalauréat. Paris, chez l'auteur, 1880, in-8 de XII-426 pages. — Prix : 7 fr.

Aujourd'hui la guerre est déclarée à l'antiquité classique, trahie par ceux-là même qui avaient mission de la défendre : on ne parle de rien moins que de la déposséder à peu près complétement du rôle qu'elle joue depuis quatre siècles dans l'éducation de la jeunesse française. Il convient donc de faire le meilleur accueil aux esprits cultivés qui s'obstinent, en dépit de l'entraînement universel, à mettre en lumière les leçons de tout genre qu'on peut demander à l'étude des anciens.

Remercions en particulier M. Pellissier de nous donner autre chose et mieux qu'une simple histoire de la littérature gréco-romaine : joignant la critique morale à la critique littéraire, et le portrait des hommes à l'analyse des œuvres, il fait une place dans son livre aux vicissitudes des croyances, des institutions et des mœurs : c'est ainsi qu'il instruit sans cesser de plaire et d'intéresser. Les citations sont

nombreuses et, sauf exceptions, judicieusement choisies. Nous avons bien là sous les yeux, dans un petit volume, un tableau vivant et complet de l'antiquité, depuis les temps préhistoriques jusqu'au triomphe du christianisme, et l'ouvrage pourrait parfaitement s'intituler : *Considérations sur la grandeur et la décadence de l'esprit païen.*

Les premières pages sont consacrées aux Egyptiens et à leur civilisation bien supérieure par certains côtés à celle des Hellènes, puis aux peuples de l'Orient, à l'école desquels les Grecs se sont formés à la pratique des arts et de l'industrie. Quant aux Grecs eux-mêmes, M. Pellissier juge avec raison que ce qu'ils ont eu de grand, ce fut l'esprit plutôt que le caractère : ils ont laissé à Rome le soin de nous apprendre les moyens de fonder et d'assurer la grandeur politique d'un État.

Ne pouvant suivre pas à pas l'auteur, je me bornerai à signaler comme un des plus remarquables, le chapitre sur le théâtre athénien : c'est ainsi, et non en dissertant doctoralement sur des textes d'Aristote, qu'on peut espérer de ramener l'attention sur ces brillantes créations du passé. Je ne crois pas, avec M. Pellissier, qu'Alexandre soit l'idéal du monarque, ni que l'histoire ait placé Périclès bien au-dessus d'Alexandre : en général, l'auteur prête un peu au reproche d'avoir fait aux anciens la part trop belle ; dire que « toutes les œuvres grecques sont des manifestations de l'idéal, » et qu'à Athènes « le sentiment qui dominait tous les autres était l'amour de l'humanité partout et toujours, » c'est s'exposer à plus d'un démenti. Rendons d'ailleurs à l'auteur cette justice que, s'il ne fait nulle part étalage de ses convictions chrétiennes, il les affirme à l'occasion avec une franchise qui lui fait honneur, et qui lui a dicté notamment une protestation énergique contre la propagande irréligieuse et impie du dix-huitième siècle (p. 356).

Quant au style, il est digne d'un ami de l'atticisme, mot qui restera, dit M. Pellissier, comme le nom de la fleur la plus délicate de l'esprit. Il est rare qu'on se heurte à des phrases affectées comme la suivante : « La raillerie d'Aristophane, c'est le coup de fouet qui pousse en avant, c'est le cri aigu du coq qui appelle la lumière et lève les yeux vers le soleil (p. 252). »

— L'ouvrage de M. Royannais, quoique d'un format plus étendu, ne traite que d'une période plus restreinte, et s'arrête à la mort de Socrate. L'auteur avoue lui-même modestement que sa part d'originalité est infiniment petite : il cède en effet la parole, tantôt aux anciens eux-mêmes, tantôt aux plus autorisés d'entre les critiques modernes. Dans une série de chapitres qui se succèdent plutôt qu'ils ne s'enchaînent, il étudie successivement les oracles et les mystères, Homère et sa morale, les sept sages et leurs préceptes, les essais

aventureux des premiers philosophes, l'ascendant extraordinaire des sophistes, la lutte persévérante de Socrate contre ces hardis novateurs : de longs extraits d'Hérodote et de Thucydide nous font connaître tout à la fois ces historiens et l'état des esprits dans la Grèce de leur temps. Enfin, un appendice inattendu contient sous ce titre : *Le Bonhomme Richard*, des leçons imitées de celles de Socrate, par Franklin.

M. Royannais présente à ses lecteurs les anciens que l'on rencontre dans son travail, comme « une société ravissante et curieuse, où l'on passerait volontiers de longues heures à entendre discourir de poésie, de vertu et d'héroïsme : » toutes choses qui, au dire de plusieurs, commencent à n'être plus de notre temps. C. Huit.

Der Kaiser Theodosius der Grosse *(L'empereur Théodose le Grand)*, von Dr A. Guldenpenning und Dr J. Ifland. Halle, Niemeyer, 1878, in-8° de vi-240 pages.

Les deux auteurs de ce livre se sont partagé le travail de la manière suivante : M. Güldenpenning a rédigé la préface (p. 1-44), consacrée à l'étude des sources, M. Ifland a écrit le texte proprement dit, mais seulement jusqu'à la victoire de Théodose sur Maxime (388); à partir de ce moment jusqu'à la mort de Théodose (395), il a repassé la plume à son collaborateur.

Le chapitre des sources est divisé en deux parties, correspondant aux sources païennes et aux sources chrétiennes. Parmi celle-ci, je regrette de ne pas voir figurer le petit poème contre Nicomachus Flavianus, retrouvé par M. L. Delisle dans le célèbre manuscrit de Prudence de la Bibliothèque nationale, publié par M. Morel dans la *Revue archélogique* (1868, juin et juillet) et commenté par M. de Rossi dans son *Bulletin* (1868, p. 49 et suiv.). Il est étrange aussi qu'on n'ait pas consacré quelques pages à l'épigraphie. Sauf ces deux points, le dépouillement paraît complet. Je dois y signaler une étude intéressante sur les rapports entre Socrate et Sozomène, M. Güldenpenning a toute raison d'affirmer que Sozomène est un plagiaire de Socrate : il serait facile d'ajouter bien des preuves à celles qu'il en a données. Sozomène, cependant, tout en copiant Socrate, a quelquefois usé directement des mêmes documents que son modèle, et plus largement que lui. D'autres fois, il a eu à sa disposition des pièces que ne connaissait pas Socrate, par exemple, dans l'affaire du semi-arianisme depuis le synode d'Ancyre (358) jusqu'à celui de Constantinople (360). Une étude sur les sources des deux historiens jumeaux reste encore à faire ; elle serait d'un grand intérêt pour l'histoire du IVe siècle ; on peut en dire autant de Théodoret, sur lequel M. Güldenpenning passe très rapidement.

Le récit est clair et simple, disposé suivant l'ordre des temps, ce qui parfois produit une certaine aridité. Les auteurs ne citent jamais *l'Église et l'Empire romain au quatrième siècle* de M. le duc de Broglie ; on voit par les premiers mots de la préface qu'ils ne connaissent pas ce livre, car ils croient que leur sujet n'a pas été traité depuis Gibbon. Cette lacune dans leurs informations est très regrettable ; le livre du duc de Broglie est de ceux qu'il n'est pas permis d'ignorer.

Leur point de vue est sans doute quelque peu différent de celui de M. de Broglie ; cependant, il faut reconnaître qu'ils ont fait de grands efforts pour arriver à une exacte impartialité. Je ne puis en donner une meilleure idée qu'en transcrivant ici le jugement très modéré par lequel l'ouvrage se termine : « Si nous laissons à Théodose le surnom de *Grand*, ce n'est pas parce que le premier il fut sur le trône non pas seulement *auditor sed factor verbi*, mais parce qu'il éleva résolument le christianisme à la situation de religion d'état et compléta ainsi ce que Constantin le Grand avait commencé ; c'est parce qu'il vit tout aussi clairement la nécessité d'introduire les Barbares dans l'empire en décomposition, de purifier et de régénérer par eux la sève affaiblie du monde romain, sans cependant, comme on le fit plus tard, négliger de les tenir en bride. En ces deux choses consiste l'importance historique de Théodose. »

Çà et là quelques expressions trahissent une grande inexpérience des choses ecclésiastiques, par exemple l'abus de l'adjectif nicéen (*Nicaener*), qui du sens d'*orthodoxe* passe souvent à celui d'intolérant, d'adversaire fanatique de la religion païenne et de ses temples. L'histoire du très peu nicéen Marc, évêque d'Aréthuse, montre pourtant que les orthodoxes n'avaient pas le monopole de l'ardeur contre le paganisme ni des haines de ses derniers tenants. Je regrette aussi de voir les Valentiniens rangés (p. 168) parmi les sectes judéo-chrétiennes; mais ne nous égarons pas dans le détail, d'autant plus que, malgré ses louables qualités, l'ouvrage des deux savants allemands n'a pas chance de se répandre beaucoup en ce pays : la place est trop évidemment prise par M. le duc de Broglie. L. Duchesne.

Die kirchlichen Reunionsbestrebungen während der Regierung Karls V *(Les tentatives d'union dans l'Église sous le règne de Charles-Quint)*, d'après les sources, par le Dr Ludwig Pastor. Fribourg Herder, 1879, gr. in-8 de xvi-607 p. — Prix : 6 marks.

Une partie de cet ouvrage n'est autre que la thèse de doctorat de M. Pastor. Il l'a complétée, à la suite d'un voyage en Italie, grâce aux textes qu'il a pu consulter, soit à la bibliothèque vaticane, soit ailleurs. Son dessein est de raconter toutes les tentatives d'union faites à différentes époques, notamment celles de Spinola, de Molanus,

de Leibniz et de Bossuet : son récit, dans le présent volume, est restreint au règne de Charles-Quint.

M. Pastor est élève de Janssen, et quoique jeune, — il est né en 1854, — il a déjà la manière du maître. Un critique littéraire lui reprocherait en fait d'allemand quelques néologismes qui trahissent l'habitant de Francfort. Je préfère relever son habileté, toute à la Janssen, à encadrer dans le récit les documents qu'il cite. On vit ainsi avec l'époque qu'il raconte, on en voit les personnages, on les entend. La forme ne fait rien perdre au fonds. Depuis l'ouvrage du protestant Hering, en 1836, aucun travail d'ensemble n'avait paru sur la matière. L'emploi des documents postérieurement publiés, et l'étude directe que l'auteur a faite des sources, donnent donc à son livre tout l'attrait de la nouveauté. Après un coup d'œil sur les origines de la réforme (1518-1521), il raconte successivement les efforts tentés à Augsbourg en 1530 ; la question du concile, agitée de 1530 à 1539 ; les expectants et le parti du milieu, de 1530 à 1540 ; les divergences de vues entre le pape et l'empereur sur la question de l'union ; l'assemblée de Hagenau et la conférence de Worms ; l'essai de Ratisbonne ; les tentatives d'union depuis la conférence de Ratisbonne jusqu'à l'ouverture du concile de Trente, de 1541 à 1545 ; la seconde conférence de Ratisbonne de 1546 ; l'intérim de 1548 ; enfin le triomphe définitif du schisme en 1555.

D'utiles indications se retrouvent à chaque page : sur l'essence du protestantisme, qui n'est pas dans telle doctrine nouvelle, mais dans le principe que l'Église dépend de l'État, et qui réduit ainsi la question dogmatique à une question de juridiction ; sur l'union entre les tendances particularistes des princes allemands et les tendances schismatiques des docteurs allemands ; sur l'attitude de Charles-Quint, notamment à l'époque de la confession d'Augsbourg, et sur la question de savoir si, au Reichstag d'Ausbourg en 1530, il songea à prendre contre les protestants des mesures de rigueur. Un fait curieux à relever, c'est qu'à l'origine les chefs de la Réforme ne songeaient pas à faire un schisme : ils ne parlaient que de la correction des abus. C'est peu à peu qu'ils se sont habitués à l'hérésie, comme les gallicans de l'ancien régime sont devenus les chrétiens constitutionnels de la Convention, comme de nos jours le catholicisme libéral a donné naissance au vieux catholicisme. L'esprit d'erreur procède toujours ainsi : il respecte d'abord l'orthodoxie, pour mieux tromper ceux qui manquent de vigilance.

Just de Bernon.

Gli ultimi Trent'anni, da Cesare Cantu. Torino, Unione tipografico Editrice, 1879, in-12 de 423 p.

Ce volume est destiné à continuer l'*Histoire universelle* du même auteur. Ce n'est pas un précis, et c'est moins le récit détaillé des faits si nombreux en ces dernières années, qu'une vue d'ensemble sur les événements et une suite de réflexions amenées par ces événements qui ont troublé si profondément les peuples européens. Après avoir parlé de l'Italie, de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre, de la Russie, de l'Afrique, de l'Asie, de l'Amérique, l'auteur reprend toutes ces nations pour constater leur état présent, et termine par un aperçu sur les érudits et les artistes qui ont alors vécu. Il n'y a pas de divisions bien tranchées, et tout est quelque fois un peu mêlé. M. Cantù, on le sait, a pour l'Italie libre et indépendante, comme pour la religion catholique, les élans les plus chaleureux : un souffle ardent de foi et de patriotisme anime toutes ses pages et donne de l'originalité à sa pensée et à son style. Arrière l'autrichien, dit-il, qui se mêle de nos affaires, mais arrière aussi les sectaires qui sacrifient leur Dieu à leur patrie. Aussi repousse-t-il « ces chevaliers errants du désordre, qui mêlent honteusement la charlatanerie aux nobles sentiments de patrie et de nationalité. » Ce grand amour pour la nation italienne n'enlève-t-il pas quelquefois à son expression indignée contre les forfaits de ce temps, quelque chose de sa vivacité? Il loue beaucoup, il ne blâme pas assez. Ne semble-t-il pas qu'il admette, je ne sais quelles circonstances atténuantes pour les entreprises coupables à l'aide desquelles on formait cette unité qui n'a pas trouvé encore le moyen de s'établir, en respectant le droit et la justice, douloureux problème qui pèse sur l'Italie et les hommes qui y ont dans le cœur le double amour de la patrie et de l'Église. M. Cantù le sent bien : pour refaire l'Italie, dit-il, personne ne nie qu'on ait employé les artifices de Machiavel ; s'il trouve à présent que l'Italie moralement s'améliore, ce qui pourra paraître douteux, il ne présente pas cependant des données bien nettes pour permettre l'alliance de l'État italien avec la liberté et de l'indépendance de l'Église. M. Cantù excelle à faire revivre les situations : on retrouve dans ces pages un souvenir et comme un écho des sentiments divers qui ont agité les peuples. La politique contradictoire de Napoléon III vis-à-vis du Pape est signalée; on respire d'abord l'ivresse qui saisit les italiens, lorsque princes et peuples étaient unis en 1847 pour assurer les réformes nécessaires, puis la haine qui peu à peu s'empara de ces peuples pour attaquer les princes, refuser la liberté religieuse, rendre l'Église esclave, alors que peu auparavant ils réclamaient son concours et la proclamaient souveraine. La pensée de l'auteur est quelque fois subtile : qu'est-ce que cette opposition entre les libéraux qui cherchent le vrai et les théo-

sophiles qui cherchent le bon? mais encore que la trame des faits ne soit pas serrée, qu'on n'en aperçoive que les sommets, on rencontre, de nombreuses statistiques qui ont leur intérêt et portent leur instruction. Vous avez là le détail des biens appartenant aux ordres religieux et au clergé séculier en Italie, vous apprenez qu'on y a vendu pour 1,122 millions de biens immeubles, appartenant aux églises, que sur 7,615,896 personnes ayant vingt ans, il y a seulement 605,000 électeurs, dont 368,750 votèrent seuls en 1876. Comme tous les ouvrages de Cantù, celui-ci apprend beaucoup, il rappelle beaucoup de choses. On n'est pas étonné de voir cet esprit vif et ouvert déplorer ce qu'il nomme « la malheureuse formule : ni électeurs, ni élus » car pour lui, publiciste et député, il voudrait toujours être sur la brèche, pour assurer à sa patrie les bienfaits de la religion et assurer à la religion la liberté qui lui est due. H. DE L'E.

Le dernier des ducs de Normandie, *étude de critique historique sur Robert Courte-Heuse*, par GASTON LE HARDY, vice-secrétaire de la Société des Antiquaires de Normandie. Caen, Le Blanc-Hardel, 1880, in-8° de 184 p.

L'auteur de ce travail, publié d'abord dans le tome IX supplémentaire du *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, s'est proposé de « reconstituer la vraie figure du dernier des ducs souverains de Normandie, outrageusement défigurée par les plumes officieuses aux gages de son bourreau.» On a reproché en effet au vieil historien Orderic Vital d'avoir apporté une certaine partialité dans le récit des faits relatifs à Robert Courte-Heuse, afin d'atténuer les torts de Henri Beau-Clerc à l'égard de son frère aîné. Cette partialité est indéniable. M. Gaston Le Hardy, appliquant heureusement les sûrs procédés d'une critique rigoureuse, en donne de nouvelles preuves et c'est là, à notre avis, le principal mérite et la vraie portée de son travail. Il était moins facile peut-être de refaire le portrait ressemblant de Robert Courte Heuse. L'insuffisance des sources contemporaines et la préoccupation de réhabiliter un héros malheureux et méconnu étaient deux obstacles que l'auteur n'a pu éviter et qu'il ne paraît point avoir surmontés complètement. En opposant aux insinuations d'Orderic Vital les preuves certaines de la *loyauté* et de la *vaillance* du duc de Normandie, il eût été juste de laisser aux défauts du duc Robert la large place qui leur appartient dans l'histoire, même après une épuration sévère des textes contemporains. Guillaume de Malmesbury, qu'on ne peut accuser d'hostilité et au témoignage duquel M. le Hardy a fait souvent appel pour contredire Orderic Vital, s'accorde avec ce dernier à reconnaître au duc de Normandie ce manque de résolution, cette légèreté et cette faiblesse de caractère qui durent avoir sur sa

destinée une influence prépondérante et qui peuvent expliquer son inhabileté politique, cause principale de ses malheurs. M. le Hardy, qui a cité en note les textes contenant ces constatations importantes, a eu le tort de les passer sous silence dans son étude et de n'en tirer aucun parti. Trop préoccupé de suivre le terre-à-terre des faits et de mettre en lumière les manifestations du courage de Robert Courte-Heuse, il s'est abstenu de toute remarque désobligeante pour le duc de Normandie et a négligé de rattacher les effets aux causes. C'est ainsi qu'il trouve *explicable* la révolte de Robert, alors âgé de 24 ans, contre son père et ses frères, pour un motif incontestablement futile. L'expédition du duc en Terre-Sainte, que M. le Hardy présente avec raison comme une preuve du courage chevaleresque de son héros, fut aussi, ce qui n'a pas été remarqué, une faute politique grave qui contribua puissamment à faciliter l'usurpation de Henri Beau-Clerc. Les textes s'accordent en effet à prouver que ce dernier sût exploiter habilement l'absence du prétendant légitime à la couronne d'Angleterre.

Sous le bénéfice de ces observations, il serait injuste de ne pas reconnaître la grande valeur de cette étude, remplie de remarques critiques d'un réel intérêt et qui a le mérite incontestable de faire justice des accusations nombreuses portées contre Robert par Orderic Vital et répétées depuis dans tous les ouvrages de seconde main. Le lecteur pourra trouver comme nous les appréciations de M. Le Hardy trop favorables au duc de Normandie et parfois incomplètes ; mais comme nous il rendra pleine justice aux qualités sérieuses du nouvel historien de Robert Courte Heuse et lui saura gré d'avoir rectifié au profit de la vérité historique la biographie du dernier des ducs Normands. G. B.

Œuvres du cardinal de Retz, nouvelle édition, par MM. A Feillet, J. Gourdault et R. Chantelauze. Tome cinquième. Paris, Hachette, 1880, in-8° de xi-660 pages. Prix : 7 fr. 50 (*Collection des grands écrivains de la France.*)

Le nouveau volume de la grande édition des œuvres du cardinal de Retz contient d'abord la fin des *Mémoires*, dont le texte et les commentaires ont été établis successivement par MM. Alphonse Feillet et Jules Gourdault. M. R. Chantelauze s'est chargé de continuer l'édition pour les autres œuvres, et il nous donne déjà dans ce cinquième volume les *Pamphlets* du cardinal durant la Fronde, ceux dont il s'est reconnu l'auteur et ceux qu'on peut lui attribuer avec vraisemblance. Ces derniers sont imprimés en plus petits caractères. En appendice, sont reproduits trois opuscules qui ne sont certainement pas de Retz, mais dont les deux premiers lui ont été attribués, et dont le troisième

a un rapport intime avec deux de ses propres factums. Le volume se termine par une double version de la *Conjuration de Fiesque*, l'une d'après l'édition de 1665, l'autre d'après une édition de 1682, que n'indiquait jusqu'ici aucune bibliographie, et qui a été découverte par M. Georges Lequesne. Cette version nous offre un texte remanié de fond en comble, probablement par le cardinal lui-même. Nous avons à peine besoin de dire quel intérêt offrent, pour les historiens et pour les bibliographes, les nombreuses notes qui accompagnent les opuscules publiés par M. Chantelauze et les *Notices* qui les précèdent. La compétence spéciale de l'éditeur est suffisamment connue. Mais nous devons signaler tout particulièrement sa *Notice générale sur les pamphlets*, qui ne contient pas moins de vingt-sept pages en petit texte, et où l'on trouvera de très précieuses indications sur cette constante guerre de plume, sur cet échange perpétuel de projectiles imprimés, qui est l'un des traits caractéristiques de la Fronde. M. Chantelauze nous fait connaître dans son *Avertissement* quelle sera la matière des volumes suivants, consacrés aux *Œuvres mêlées* de Retz et à sa correspondance. Il y paie aussi un juste tribut de reconnaissance et d'éloge à l'éminent directeur de la *Collection des grands écrivains*, M. Adolphe Régnier, à la mémoire de son fils aîné et au zèle patient de M Henri Régnier, son second fils, qui ont été et qui sont pour les éditeurs des *Œuvres du cardinal de Retz* des collaborateurs si effectifs et si précieux. MARIUS SEPET.

L'Histoire de France depuis 1789 jusqu'en 1848, racontée à mes petits enfants, par M. GUIZOT, leçons recueillies par Mme DE WITT, née Guizot. Paris, Hachette, 1878-1879. 2 vol. gr. in-8, illustrés de 11-731, 789 p. — Prix : 50 fr.

Cet ouvrage forme la suite de l'*Histoire de France racontée à mes petits enfants*. M. Guizot attachait une grande importance à bien faire connaître et juger les événements accomplis dans ces quatre vingts dernières années et son cours était sans cesse commenté et complété par ses conversations. Mme de Witt, fille de M. Guizot, a recueilli ces enseignements destinés d'abord à sa famille parce qu'elle a cru et avec raison qu'ils seraient utiles pour tous. Le récit commence en 1789 et se termine en 1848. Toutes les époques ne sont pas traitées avec le même développement. Ainsi le premier volume s'arrête en 1808, c'est-à-dire, comprend l'histoire de dix-neuf années, le second comprend l'histoire de quarante années : dans ce second volume, l'histoire des cinq dernières années de l'Empire se déroule en 410 pages, l'histoire des quinze années de la Restauration est traitée en 230 pages et l'histoire des dix-huit années du règne de Louis-Philippe ne comprend que 114 pages. M. Guizot a sans doute pensé que ses *Mémoires pour*

servir à l'histoire de mon temps compléteraient ce que le récit aurait ici de trop sommaire. Un excellent index alphabétique et analytique, qui rend faciles toutes les recherches, termine ces deux volumes, illustrés par cent quatre gravures sur bois, d'un mérite inégal il est vrai, où la ressemblance des portraits laisse souvent beaucoup à désirer. Le récit a une allure vive qui soutient l'attention; les jugements sont en général courts; quelquefois ils sont absents; ils sont évidemment dictés par un esprit élevé en dehors des préjugés de secte : je n'en citerai que deux ou trois exemples. La constitution civile du clergé, « œuvre imprudente des passions philosophiques et de la science des théoriciens, » est bien jugée comme « un des plus persistants et des plus dangereux éléments de l'anarchie » contenant « en germe l'oppression et la persécution. » Au sujet de Mirabeau, l'auteur dit fort bien que « ce fut son malheur et son juste châtiment d'avoir accompli le mal qu'il voulait faire et d'avoir succombé à l'entrée d'une voie nouvelle et différente... Il avait entraîné les hommes à la révolution, il avait abusé du don magnifique de l'éloquence... Ses vices avaient souvent faussé son jugement en faussant sa conscience, » et trop tard il ouvrit les yeux « sur l'abîme vers lequel il avait poussé la monarchie et avec la monarchie, la France. » Lorsque l'auteur raconte « la lutte sourde que soutenait l'empereur contre la volonté consciencieuse, » de Pie VII, il voit très bien que le despote a rencontré dans sa marche un point d'arrêt : « à Rome, la conscience du Pape, en Espagne les passions d'un peuple soulevé; » ces jugements excellents sont nombreux. Sur quelques points on pourrait noter des réserves à faire. Ainsi je trouve qu'en blâmant avec raison les excès désignés avec exagération sous le nom de terreur blanche, l'auteur n'a pas assez dit les excès qui, trois mois auparavant, avaient été commis pendant les cent jours contre les royalistes et amené ainsi des représailles. Je doute qu'en y réfléchissant de sang-froid on nomme toujours l'adresse des 221 députés, en 1830, « le dernier et suprême effort des hommes honnêtes et prévoyants qui redoutaient le renversement de la monarchie. » Il me semble que plusieurs pourraient au contraire parler ici d'imprévoyance. Il faudrait effacer cette phrase où la Société de Jésus est représentée comme « fondée au seizième siècle pour la défense du pouvoir absolu dans l'ordre spirituel et peut-être un peu dans l'ordre temporel. » Mais ces taches fâcheuses sont rares après tout et il est certain que la lecture de l'ouvrage élève l'esprit, trempe l'âme, parce que toujours l'amour de la patrie, de la liberté, de la morale, respire dans ces pages. Même lorsqu'on ne peut souscrire aux opinions de l'auteur on se sent en présence d'un esprit élevé qui n'abaisse point l'histoire aux allures d'un pamphlet et qui même lorsqu'il se trompe est sincère.

H. DE L'E.

BULLETIN

Prières pour le mois de Marie, précédées d'une lettre de Mgr l'archevêque de Reims. Paris, Sauton, 1880, in-32 de 111 p., avec une grav. — Prix : 1 fr.

L'auteur de ce petit livre cache son nom, mais il ne peut dissimuler ni sa charité, qui destine le produit de la vente de son ouvrage à la colonie de Mettray, ni sa piété et son esprit délicat et élevé, qui paraissent à toutes les pages. Il donne, pour chaque jour du mois de Marie, de très courtes considérations (quatre pages au plus) sur un acte, sur une parole de la Vierge. C'est une bonne pensée par jour, allant au cœur, éclairant l'esprit et ayant une application pratique dans la vie. Une forme coquette vient ajouter aux charmes de cet opuscule, recommandé par Mgr Langénieux.

S.

Léon XIII et sa mission providentielle. Lettre pastorale de Mgr C. E. Turinaz, évêque de Tarentaise, avec un bref du souverain Pontife. Paris, E. Plon, 1880, in-8° de 90 p. — Prix : 1 fr.

C'est à Rome même, où Mgr Turinaz a prêché l'Avent à Saint-Louis des Français, que l'éminent prélat a écrit cette lettre pastorale, où il a fait, selon les paroles de l'*Osservatore Romano*, « l'exposé le plus clair et le plus complet qui ait encore paru des actes et des desseins du Pape Léon XIII. » Et l'importance de cette lettre a été rendue plus considérable encore par l'envoi d'un bref du Saint-Père à l'évêque de Tarentaise, en date du 2 février. Nous félicitons donc l'éditeur de l'avoir mise à la disposition du public français et nous ne doutons pas qu'elle ne reçoive un accueil empressé. La lecture fera un très grand bien et dissipera plus d'un préjugé. G.

Tableau des peines en matière correctionnelle au point de vue de l'application de l'article 463, par Paul Marion, avocat. Paris, A. Rousseau, 1880, in-4 de 39 p.

L'auteur indique, pour chaque *délit*, l'article du Code pénal qui le punit ; le *minimum* de la peine principale et de la peine accessoire dont il est frappé, soit en cas de récidive, soit sans récidive : deux tableaux semblables reproduisent les mêmes indications pour les délits de presse et les délits punis par des lois spéciales. Cet opuscule peut être utile pour les Juges et les magistrats du parquet. X.

L'Économie politique à l'école primaire, *Petit Manuel pratique*, par Ambroise Rendu. Ouvrage couronné par le Conseil général de Seine-et-Oise à la suite du concours ouvert en 1878. Paris, Pédone-Lauriel, 1880, in-12 de 214 p. — Prix : 75 cent.

Le titre même de cet ouvrage indique l'objet auquel il répond, et après l'avoir lu, nous souscrivons complétement au jugement très favorable qu'a porté sur lui le rapporteur au Conseil général, M. Frédéric Passy. Toutes les questions de l'économie politique y sont traitées sous la forme de dialogues entre un instituteur et ses élèves pendant des promenades de vacances. Le style en est clair sans manquer d'agrément, parfois même, il s'élève et s'anime. En un mot, ce volume nous paraît très propre à être compris par de bons élèves, qui auraient déjà parcouru le cadre de l'enseignement pri-

maire. A ce titre il a sa place marquée dans les bibliothèques scolaires et populaires à côté de l'excellent *Ouvrier Économiste* de feu M. d'Armaillac (in-18, Oudin). Quant aux doctrines, ce sont celles de l'économie politique classique. M. Ambroise Rendu, dans une des premières causeries, parle en fort bons termes de Dieu et de la Providence; mais, gêné probablement par les conditions du concours, il ne sort pas de ce qu'un universitaire appelait pour excuser son embarras, la *neutralité spiritualiste*. Ce n'est pas assez, selon nous, et nous regardons comme absolument insuffisante la démonstration économique des droits du capital et de la propriété héréditaire, et de la légitimité de l'inégalité des conditions, si on ne l'appuie pas sur les dogmes chrétiens acceptés dans toute leur portée. Mais il n'y a pas, nous-a-t-il semblé, un seul mot contraire à ces vérités supérieures dans le petit ouvrage de M. Rendu, et comme toutes ses démonstrations sont celles de la raison et du bon sens, deux choses fort malmenées de notre temps, sa propagation nous paraît fort utile. CL. J.

Les doctrines des Congrès ouvriers de France. *Paris, Lyon, Marseille*, par OLIVIER de CEINMAR. Paris, E. Plon, 1880, gr. in-18 de 100 p. — Prix : 3 fr.

Les trois congrès ouvriers, qui se sont succédé depuis 1876 ont été l'expression, accentuée graduellement selon un plan préconçu, du mouvement socialiste, à la renaissance duquel nous assistons depuis 1866. M Olivier de Ceinmar, qui a suivi avec beaucoup de sagacité tous les agissements d'où sont sortis ces congrès et qui a assisté à leurs séances, a eu l'heureuse pensée de résumer les thèses qui en sont sorties et de préciser les positions d'attaque prises contre la société par ses ennemis. Après une introduction, où il esquisse l'histoire et la physionomie générale des congrès, il présente dans une série de chapitres détachés le résumé de leurs décisions et des rapports qui les ont précédés. Ce résumé est fait d'après les comptes-rendus officiels de ces congrès et est composé des extraits même des rapports qui ont été adoptés. Nous ne saurions trop louer cette méthode : le lecteur a ainsi sous les yeux les textes mêmes et l'on peut voir ce que les socialistes modernes veulent faire de la *femme*, de *l'enfant*, de *la propriété*, *du travail et du salariat*, *des chambres syndicales*, de *l'association* etc. M. de Ceinmar aura rendu un véritable service non seulement au public, mais encore aux hommes d'étude en réunissant tous ces documents, qu'il était fort difficile de se procurer dans les journaux radicaux du temps. Dans une dernière partie il présente quelques considérations inspirées par la doctrine sociale catholique et les sains principes économiques sur les divers points du programme socialiste. Après tant de folies coupables, on est heureux de trouver la pensée ferme, le coup d'œil lucide et le dévouement chaleureux d'un homme de cœur et de sens. C'est, en effet, dans le retour à la pratique des enseignements de l'Eglise, dans la restauration du régime politique traditionnel du pays, dans la résidence rurale, dans le patronage des propriétaires et des chefs d'atelier que M. Olivier de Ceinmar voit le remède à la crise actuelle. Son excellent livre acheminera, nous en sommes sûrs, bien des esprits dans cette voie ; nous y regrettons seulement quelques expressions qui dépassent certainement la pensée de l'auteur et que la théologie est en droit de contester. V.

La Morale des Jésuites, par Albert de Badts de Cugnac. Lille, Société de Saint-Augustin (Desclée, de Brouwer et Cᵉ), 1879, in-8 de IV-99 p. — Prix : 1 fr.

L'article 7 est rejeté... pour le moment; mais il en viendra, déjà même il en est venu d'autres, qui seront défendus par les mêmes arguments que le défunt, et contre lesquels il est bon, par conséquent, de garder des armes. Voilà pourquoi nous ne pensons pas qu'il soit trop tard pour recommander l'opuscule de M. de Cugnac sur *la Morale des Jésuites*. On n'a rien tant attaqué que la morale des Jésuites, et l'on peut voir s'étaler aux vitrines de nos libraires, tels livres pesants sortis de la plume de *calomniateurs sans génie*, et traitant pour la centième fois cet antique sujet. M. de Cugnac y a répondu par avance. Après avoir montré la mauvaise foi de quelques menteurs plus ou moins illustres, l'auteur étudie en détail les principaux griefs allégués contre l'institut de saint Ignace : Sa « morale corruptrice, » son « esprit d'intrigue et d'ambition, » ses « richesses, » son « hostilité envers la société moderne, » son « obéissance à un étranger, » M. de Cugnac mets à néant tout ce fatras. La conclusion expose la vraie morale des Jésuites à l'aide de témoignages qui achèvent de mettre le lecteur en état de se former un jugement motivé sur la question des vices et du relâchement prétendus de la Compagnie de Jésus. Tel était le but que se proposait M. de Cugnac. Il l'a obtenu, croyons-nous, mais le nombre considérable de citations dont se compose presque exclusivement son livre, en rendent la lecture un peu difficile. C'est là un recueil de documents précieux, dont on trouvera facilement l'emploi dans les luttes prochaines. Merci à M. de Cugnac de nous l'avoir donné.

P. Talon.

Les lois existantes. *Conte indien traduit de l'Indoustan*, par H. Oddon. Paris, Victor Lecoffre, 1880. In-8 de 50 p.

Ceci est, sous la forme d'un conte indien, la plaisante histoire de l'exhumation des lois existantes. Sous une forme légère et spirituelle, ce petit livre contient une saisissante leçon. Il a suffi en effet, à l'auteur de donner à certains noms une tournure indoustane, d'affubler certains personnages importants des défroques des rajahs des bords de l'Indus pour couvrir de ridicule les agissements, que d'aucuns continuent à trouver fort raisonnables, parmi le peuple le plus spirituel de l'univers. La plaisanterie est une arme excellente pourvu d'ailleurs que les autres ne soient pas négligées. *Chutria, Dharma et Chakili* sont certainement plus ridicules encore que méchants : le jour où beaucoup de français en seront convaincus, ces potentats seront bien prêts de voir leur règne finir sur les bords de... l'Indus. C'est dans cet espoir que nous signalons à nos lecteurs le *Conte indien* de M. Oddon. Ils serviront la cause de la justice et du bon sens en le faisant beaucoup lire.

P. Talon.

Ceci et cela, *Idées d'un rustique*, par un rural. Paris, V. Palmé, 1878, in-12 de XIII-294 p. — Prix : 2 fr.

Le titre que nous venons de transcrire n'est certes pas ambitieux : mais il cache un livre tout à fait charmant. Le *rural*, dont il s'agit ici, connait évidemmment très bien la *grande ville* et la société qui s'y agite, et, dans la tranquillité de sa retraite, il fait de l'une et de l'autre une satire toujours spirituelle et fine, avec une teinte de mélancolie qui en augmente le charme.

Le premier objet qui s'impose à son étude c'est Paris, ce Paris dont Louis Veuillot nous fit jadis respirer les âcres *odeurs :* le portrait n'est pas flatté, mais il est ressemblant, et il est tracé avec une verve étincelante d'une plume qu'a fait frémir plus d'une fois la colère qui inspira Juvénal. C'est ensuite l'*éternel Prudhomme*, puis *nos femmes, nos enfants*, le *citoyen Flussard*, commis-voyageur, *nos paysans*, dont les silhouettes défilent devant nous avec leurs ridicules nettement accusés par l'impitoyable satire. Que d'observations charmantes et fines dans *Les devoirs des heureux, La police du malheur, Les prix de vertu, Ce que nous coûte un voleur, Le Progrès, Les lettres en notre temps*. Je ne jurerais pas qu'on n'y pût trouver ça et là quelques paradoxes, mais ils sont assaisonnés d'une façon si agréable qu'on n'éprouve aucune peine à les pardonner. Que le lecteur fasse comme moi : qu'il prenne les *idées d'un rustique* et je lui promets, en compagnie de cet aimable et spirituel *rural*, quelques heures charmantes. *Experto crede Roberto.*

P. Talon.

Le Patriotisme, par Paul Lacombe. Paris, Hachette, 1878, in-18 jésus de 238 p. — Prix : 2 fr. 25.

Parmi tous les volumes qui composent la *Bibliothèque des Merveilles*, je n'en connais pas qui démontre d'une façon plus péremptoire à quelles difficultés on se butte quand on veut écrire des livres qui puissent être mis entre les mains de tout le monde sans courir le risque de déplaire à aucun lecteur. Le patriotisme, quel beau sujet, et combien M. Lacombe le rappetisse et le diminue en le réduisant à n'être à peu près que l'ensemble des charges de l'*Association patriotique* à laquelle chaque citoyen est redevable d'avantages si nombreux. Partant de ce point de vue étroit, nous ne nous étonnerons pas que l'auteur ne trouve en finissant d'autres conclusions que des considérations vagues et banales sur le peu que pèse une individualité en face de cette somme énorme de travaux et de peines que représente la série des générations passées, futures et présentes. « *Autant vaut dans une forêt l'une des feuilles de l'année.* » Entre ces deux termes, l'auteur raconte les traits les plus saillants du patriotisme dans l'antiquité, au moyen âge et dans les temps modernes. Léonidas, Miltiade, Vercingétorix, les bourgeois de Calais, Jeanne d'Arc, Winkelried, Vauban, Pitt, Washington, les volontaires de 92, Manin passent tour à tour devant les yeux du lecteur qui, je le crains, ne s'enthousiasmera guère dans la contemplation de cette très éclectique, mais très-morne galerie. Nous ne dirons rien de ces récits historiques sinon pour protester contre la place amoindrie que Jeanne d'Arc y occupe. Que l'auteur le veuille ou non, Jéanne d'Arc est surtout une héroïne chrétienne et ce n'est pas en lui enlevant cette auréole qu'il la grandira.

Le livre de M. Lacombe n'est pas un mauvais livre : c'est même un livre bien fait, mais un livre neutre, qui ne peut pas faire de bien. Ce n'est pas à ce pâle foyer que le patriotisme se réchauffera. P. Talon.

Conférence sur les voies de communication de la Gaule-Belgique, et principalement de l'ancien pays de Liége, *avant et pendant la domination romaine ;* par Fr. Crousse ; Bruxelles, 1879, in-8 de 77 p. avec une carte.

Le major Fr. Crousse vient de publier l'intéressante conférence qu'il avait faite, à l'institue cartographique militaire, sur les voies romaines de la

Gaule-Belgique. On a publié maint mémoire sur cette question, et cependant le sujet est si intéressant, les découvertes journalières sont si nombreuses que l'étude en est loin d'être épuisée : M. Crousse a résumé d'une manière claire et précise ce que nous connaissons sur les voies et communications existantes en Belgique à l'époque de la domination romaine. Il émet d'abord quelques idées fort justes sur les voies de communication les plus naturelles ; telles que la mer, les fleuves et les rivières : il tache de faire comprendre comment pouvaient se faire les communications à l'époque gauloise. Les chapitres sur la construction des voies romaines, leur but et leur importance, sur les sources écrites qui nous ont laissé la description de cet immense réseau de communications qui embrassaient tout l'empire (table de Peutinger, Itinéraire d'Antonin) sont des plus intéressants et généralement fort exacts. Quelques mots sur le plan capitolin de Rome auraient pu faire mieux comprendre ce que devait être le grand plan d'Agrippa. L'auteur décrit ensuite les grandes routes qui existaient dans la Gaule-Belgique et dont le centre était à Bavai d'où partaient huit grandes voies militaires. Dans un chapitre consacré aux voies secondaires, M. Crousse étudie spécialement les diverticula qui ont pu exister dans l'ancien pays de Liége. Ici certaines réserves pourraient être faites ; et l'on pourrait se demander si la découverte d'une tombe romaine ou même d'une villa est un témoignage sufisant pour nous autoriser à admettre qu'une diverticulum passait par l'endroit où la découverte a eu lieu. Quoi qu'il en soit, la plupart des assertions de l'auteur me paraissent très admisibles et sa brochure résume, en général, fort bien l'état actuel de nos connaissances sur la question qu'il a traitée. ADOLF DE CEULENEER.

Le vade-mecum de l'officier envoyé en cantonnement, par EMILE REUTER, capitaine au 11e de ligne. Bruxelles, 1880, in-12 de VII-153 p.

Le titre de ce livre dit assez à qui il est destiné et dans quel but il a été écrit. Mais ce qu'il ne dit pas, ce sont les recherches statistiques et géographiques qu'il a nécessitées, et le soin avec lequel elles ont été mises en œuvre. Laissons de côté tout ce qui a trait à l'art militaire, et mentionnons surtout le travail de l'auteur sur les ressources de la Belgique (p. 52-59). La Belgique consacre 268,000 hectares à la culture du froment à celle de l'épeautre 60,000 ; 12,000 seulement à celle du méteil ; 292,000 à celle du seigle ; 24,000 à celle du sarrasin ; 45,000 sont emblavés d'orge ; 220,000 d'avoine, etc., etc. Il y a en Belgique 277,000 chevaux, 726,000 bêtes à cornes, 500,000 moutons, etc., etc. On y compte plus de 2,000 brasseries et environ 450 distilleries, etc.

Celui qui serait désireux de connaitre l'industrie de la Belgique en dehors des grands centres de population (l'auteur laisse toutes les communes de plus de 500 âmes), pourra parcourir la liste des 443 localités que cite M. Reuter, et dont il donne la population, en même temps qu'il en fait connaître l'industrie et le commerce. Cette liste est aussi instructive qu'intéressante. (p. 59-94), Ce livre, véritable manuel pour les officiers, fait honneur à M. Reuter, et lui mérite des éloges, pour l'usage qu'il sait faire de ses loisirs. X.

Histoire abrégée de la littérature latine, par l'abbé J. Verniolles, chanoine honoraire de Tulle, supérieur du petit séminaire de Servières. Paris, 1880, Delagrave, in-12 de 208 p. — Prix : 2 fr. 75.

Peu de prêtres, certainement, ont mieux mérité de l'enseignement chrétien que le modeste et savant auteur de ce petit volume. Non content de diriger avec un admirable succès la maison, à la prospérité de laquelle il s'est consacré, il a voulu étendre à tous le bienfait d'une science acquise par un persévérant labeur. Son *Cours de littérature,* sa *Rhétorique,* son *Manuel de traduction,* sont en possession d'une réputation justement méritée : on retrouvera en parcourant sa dernière publication, la même conscience dans les recherches, la même clarté dans l'exposition, et surtout cet esprit élevé qui s'applique à juger à la lumière de l'Évangile, toutes les productions littéraires, sans jamais excuser par le culte du beau le mépris du bien Dans ce tableau sommaire des lettres latines, chaque écrivain occupe une place en rapport avec son importance, et s'il y a certains jugements qu'une érudition sévère pourrait compléter, il n'y en a aucun qu'elle voudrait réformer. Toutes les maisons d'éducation chrétienne seront particulièrement reconnaissantes à l'auteur, de la résolution qu'il a prise de ne point se borner aux seuls auteurs païens. Comme le dit M. Verniolles, « au moment où les beaux génies qui avaient illustré la littérature profane sont remplacés par des écrivains médiocres ou de mauvais goût, les Pères de l'Église paraissent, et ils donnent à des idées nouvelles, une expression pleine d'éloquence et de majesté. » Puisse cette conviction pénétrer dans les âmes, pour le plus grand bien de la jeunesse de nos écoles, si cruellement menacée aujourd'hui dans sa foi ! C. Huit.

Molière's. Werke (*Œuvres de Molière*) *mit deuts. Comment. Einleit. u. Exeursen,* herausgg. von Dr Adolf Laun, Professor. *XII L'Impromptu de Versailles — Le Mariage forcé. — Le Sicilien. — La Comtesse d'Escarbagnas.* Leipzig, Leiner; Paris, Sandoz, 1879, in-8 de 176 p.

Nous avons déjà eu plusieurs fois occasion de signaler ici l'intéressante édition des *Œuvres de Molière,* publiée en Allemagne par M. Laun. Un nouveau volume contenant quatre des petites comédies de notre grand comique vient de paraître. Les commentaires, introductions et annotations en allemand ne sont évidemment pas destinés à rendre de grands services au public français, mais ils contiennent tout ce qu'il faut pour faciliter aux lecteurs allemands l'intelligence du texte et leur donner une idée exacte du théâtre de Molière. Emm. de Saint-Albin.

Peintres et statuaires romantiques. *P. Huet. Petits romantiques. — L. Boulanger — A. Préault — Klagmann. — C. Dutilleux. — E. Delacroix. — Th. Rousseau. — O. Tassaert. — T. F. Millet.* — etc., par Ernest Chesneau. Paris, Charavary frères, 1880, 1 vol. in-18 J. de 336 p. — Prix : 3 fr. 50.

Le recueil des notices biographiques de M. Ernest Chesneau est fort intéressant, et il sera lu avec plaisir en dehors même du monde spécial pour lequel il semble surtout avoir été fait. L'habile disciple de Théophile Gautier a connu la plupart des peintres et statuaires dont il s'occupe; il a interrogé les contemporains de ceux qu'il n'avait pas eu l'occasion de voir de près; on ne trouve donc guère dans son livre que des témoignages directement recueillis. Ce qui donne à ce livre une valeur plus grande encore, c'est que M. Chesneau a mêlé à ses récits un grand nombre de documents inédits qui

les confirment et les complètent. C'est ainsi que le consciencieux biographe publie plusieurs lettres fort curieuses du grand paysagiste Paul Huet, qui fut son ami intime, des pensées extraites du carnet d'un autre de ses excellents amis, Auguste Préault, deux lettres d'Eugène Delacroix et une lettre de Corot adressées à Constant Dutilleux, quelques fragments des notes laissées par ce dernier artiste, d'importants extraits des agenda d'Eugène Delacroix, qui, on le sait, maniait la plume aussi bien que le pinceau, trois lettres de Jean François Millet, etc. Les appréciations de M. Chesneau sont toujours telles qu'on pouvait les attendre d'un de nos meilleurs critiques d'art. Ajoutons, pour nous placer sur un terrain particulièrement cher à cette *Revue*, que le livre renferme d'excellentes indications bibliographiques, et que, par exemple, on y remarque (p. 252-257) la plus abondante énumération des livres, notices ou simples articles publiés sur Eugène Delacroix.

T. DE L.

Los Damas d'Arago, per SALVADOR SANPERE Y MIQUEL. Barcelone, imprimerie de la Renaixensa, 1879, in-12 de 248 p. — Prix : 12 réaux.

On sait que le fameux Agrippa de Nettesheim a écrit un traité sur la préexcellence du sexe féminin. M. Sanpere y Miquel a fait une sorte de concurrence au savant du seizième siècle. Son livre débute aussi par une apologie de la femme et il revendique pour elle l'égalité des droits et des devoirs. Cet avant-propos est suivi d'une étude sur la femme au quatorzième siècle. Il ne faudrait pas croire que dans le reste de son livre l'auteur n'ait cherché qu'à montrer des héroïnes fortifiant ses théories par l'exemple de leurs vertus. Sibilia Fortia, Constance d'Aragon, sont fort loin d'être des modèles : « Lumière et ombres, dit-il ; mais les ombres sont comme celles que produit le soleil, ombres qui n'obscurcissent pas sa clarté et ne refroidissent pas sa féconde chaleur. » (p. 43). La plus longue et la plus intéressante partie du volume de M. Sanpere y Miquel a pour objet Yolande de Bar, femme de Jean d'Aragon, sur laquelle ont souvent été consultés, les documents inédits des archives de la couronne d'Aragon. Peut-être l'auteur aurait-il bien fait de jeter aussi un coup d'œil sur les chroniqueurs français. Pour n'en citer qu'un, Froissart parle à plusieurs reprises d'Yolande (Ed. Kervyn de Lettenhove, t. XII, pp. 59, 332 ; t. XIV, p. 37 ; t. XV, pp. 32, 33, 81). Il est peut-être à regretter que M. Sanpere ne se soit pas borné à vouloir faire un livre d'histoire. M. Sanpere a beaucoup lu et s'est trop rappelé ses lectures, il y a abus de citations dans son volume et de citations souvent étrangères à son sujet. Quelle nécessité de parler de l'*Evolutionisme* dans une longue note et ensuite de Darwin? Malgré cette attention sympathique accordée à son système peu conciliable avec la foi, M. Sanpere, en diverses circonstances, nous devons le reconnaître, s'exprime en chrétien (p. 49 entr'autres). Parmi les auteurs dont M. Sanpere invoque l'autorité, et bien des fois sans motif, il en est en assez grand nombre qui ne méritent que peu de confiance et dont l'érudition est plus que superficielle.

JEAN DE VILLEMORY.

La Russie et le Nihilisme, par M. PIERRE FRÉDÉ. Paris, Quantin, 1880, in-12 de 303 p.

Le tableau que l'auteur nous trace de la société russe, — de l'administration, de l'armée, des mœurs domestiques, du clergé, — est profondément triste ; tout ne serait absolument que désordre des mœurs et vénalité. La

crainte du Knout serait le seul lien social de cette grande agglomération de peuples divers, dispersés sur un immense territoire. Le Nihilisme, et c'est là sa conclusion, sort spontanément d'une pareille désorganisation; c'est l'exaspération de la haine et de la vengeance d'un peuple opprimé. M. Frédé ne justifie pas pour cela les crimes du Nihilisme. Il n'appartient nullement à l'école révolutionnaire, car il attribue cette épouvantable désorganisatiou de la Russie autant à l'impuissance religieuse de l'Église russe schismatique, qu'à l'influence corruptrice du Tchin, imaginé par le génie despotique de Pierre le Grand. Selon lui, la Russie n'a même pas la force matérielle et militaire qu'on lui attribue. L'immensité de son territoire, encore peu peuplé et peu riche, le désordre de ses finances enlèvent à ses armées toute puissance d'agression, et les succès péniblement achetés de la dernière guerre ont été dûs uniquement au défaut de résolution du cabinet anglais. On nous dit que M. Pierre Frédé a habité vingt ans la Russie. Malgré cela, il nous paraît peu connaître les classes populaires. Quelques erreurs sur l'organisation sociale des paysans nous le font penser. Cependant nous devons noter que ses jugements, si différents de ceux de M. Le Play, s'en rapprochent sur un point important; comme lui, il regarde l'abolition générale du servage comme n'ayant pas amélioré la situation matérielle du paysan, et comme ayant gravement désorganisé les rapports sociaux. Ajoutons que le grand nombre d'anecdotes fantastiques, et le style de pamphlet auquel l'auteur se laisse aller, lui enlèvent beaucoup de son crédit. Des conclusions aussi graves auraient besoin, pour être acceptées, d'être appuyées sur des faits mieux établis et sur discussion plus approfondie. CL. J.

VARIÉTÉS

LES LANGUES ET LES LITTÉRATURES FRANÇAISE ET ALLEMANDE DANS LE GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

(Fin).

Sous l'impulsion vigoureuse de la Société archéologique, aujourd'hui section historique de l'Institut, de précieuses collections d'antiquités et de médailles ont été formées, des fouille sont été faites, des monuments ont été restaurés, un plus grand nombre encore dessinés et décrits, de sorte que l'on pourrait déjà composer un ouvrage d'ensemble sur les antiquités du Grand-Duché. Un de ceux qui connaissaient le mieux ce sujet, le professeur Antoine Namur, secrétaire-conservateur de la Société archéologique, avait commencé à publier, en 1867, dans le journal l'*Union* de Lux., plusieurs articles sur les antiquités celtiques du Grand-Duché; il se proposait de les remanier et d'en faire un volume intitulé le *Luxembourg préhistorique;* malheureusement ce travail fut interrompu par la maladie, puis par la mort (31 mars 1869). L'œuvre de Namur n'en est pas moins très-importante. Outre ses rapports annuels, présentés à la Société archéologique pendant 22 ans, et remplissant 948 p. in-4, il a fait paraître dans les *Publications* trois mémoires sur le *Camp romain de Dalheim*, sept sur des sépultures gallo-romaines et franques du Grand-Duché, et plusieurs autres sur des sujets variés. Il a de plus donné à part des *Renseignements sur les arts et l'industrie dans le pays de Lux. à l'époque gallo-romaine* (1869) et une dissertation *De lacrymatoriis* (1855).

Son émule le plus fécond est le vénérable chanoine J. Engling, longtemps professeur à l'Athénée et président de la Société archéologique (1853-1873), dans les *Publications* de laquelle il déposa les fruits de son érudition pro-

fonde et variée, savoir : dix mémoires sur les stations ou sépultures romaines du Tossenberg, d'Altrier, de Mersch, de Waldbillig, Heffingen et Steinfort, de Hasenlei, de Burscheid, du Burgkap, de Wolfsberg et de Junglinster ; trois sur les autels et les temples payens, notamment de Berdorf, et de Fenningen ; quatre sur les anciennes figures et pierres sculptées cinq sur des antiquités chrétiennes du G.-D. : fonts baptismaux, sépultures, chasses, arbres de la sainte Vierge, clochers fortifiés ; trois sur des sujets divers (la situation malheureuse du pays au temps des trente tyrans, les anciens fers à chevaux et trois pains antiques). — On trouve aussi dans les *Publications* une dizaine de courtes notices de l'architecte Ch. Arendt et un mémoire intéressant du même sur les *Mosaïques romaines du duché* (T. XXXII) ; un autre de G. Munchen et deux de Dondelinger. Ph. Knaff a traité des *Antiquités celtiques et romaines de Grevenmacher* (1854), et le Dr A. Neyen, à qui ses compatriotes doivent tant de travaux originaux, a édité les *Luciliburgensia sive Luxemburgum romanum* du R. P. J. Alex. Wiltheim (Lux. 1842. 336 p. in-4 avec 99 pl.), ouvrage d'autant plus précieux que les antiquités d'après lesquelles il a été écrit ont en grande partie disparu.

Il y a quelques années on pouvait compter dans le G. D. jusqu'à quatre numismates distingués ; mais trois d'entr'eux sont morts dans l'espace de cinq ans : en 1869, A. Namur, qui avait écrit sur les trouvailles d'Ettelbruck, de Bittbourg, de Reichlange, et sur des monnaies romaines, franques et luxembourgeoises (le tout dans les *Publications* et *Mélanges de numismatique belge*) ; — en 1871, G. Th. I. de Lafontaine, qui avait formé une belle collection de médailles romaines, papales, luxembourgeoises [1], et se proposait de publier la description de ces dernières ; mais il fut si peu satisfait des 24 planches qu'il avait fait graver pour accompagner son mémoire, qu'il ne donna pas suite à ce projet. Il n'a écrit que sur une trouvaille de monnaies faites à My (2). Peut-être sera-t-il donné à M. H. Eltz de mener à bonne fin le projet en question, de même qu'il a achevé une longue publication commencée par le médecin prussien Ch. Gust. Elberling (1797-1873) sur les *Exemplaires les plus importants de sa collection de médailles romaines* (*Public.* XVIII-XXIX). On doit en outre à H. Eltz deux monographies numismatiques : *Monnaies luxembourgeoises frappées à Marche* (1869) et *Sur un dépôt de monnaies du quinzième siècle*, découvertes à Clemency (1877).

La paléographie et la diplomatique ont également été l'objet de travaux qui méritent d'être connus de l'Europe entière ; c'est d'abord la *Table chronologique des chartes et diplômes relatifs à l'histoire de l'ancien pays-duché de Luxembourg et comté de Chiny*, par le président Wurth-Paquet (T. XIV, XXXII des *Publications*), immense répertoire qui commence à l'année 1198 et s'étend aujourd'hui jusqu'à Charles le Téméraire ; on y trouve non-seulement le titre ou l'analyse sommaire des pièces, mais souvent aussi des extraits ou même des reproductions *in-extenso*, avec l'indication des archives d'où sont tirés des documents et des recueils où quelques-uns ont été édités. Outre ce travail de bénédictin, le même savant a publié : *Table analytique des chartes et documents concernant la ville d'Echternach* (1867-68. 2 part. in-18) ; — *Chartes de la famille de Reinach déposées aux archives du Grand-Duché* (1877-1879. 2 vol. in-8) ; — *Chartes luxembourgeoises* variées dans (*Public.* T. VII, XIV). On doit à ses jeunes émules : l'archiviste P. Ruppert, la *Régistrature du Conseil provincial pour les patentes, commissions et serments*, 1544-

[1] *Catalogue d'un beau cabinet de médailles romaines, délaissé par M. de Lafontaine de Luxembourg*. Gand, 1872, in-8.
[2] *Annales de la Société historique d'Arlon*. 1849, in-8.

1792 (*Public.* XXIX), et le professeur N. van Werveke, *la Table chronologique des chartes et documents concernant la loi de Beaumont conservés aux archives de Luxembourg* et *Lettres de fief des Pays-Bas données par l'empereur Ferdinand III*, publiées sur l'original (*Public.* XXXII).

En fait d'épigraphie et de sigillographie on ne peut citer que quelques notices parues dans les *Publications* : *Inscriptions votives et statues romaines trouvées à Géromont*, par A. Namur (T. VI); — *Nouvelle lecture et explication du fragment d'inscription de Junglinster*, par J. Engling (XXXII); — *Revue sphragistique luxembourgeoise*, par H. Gomand (VII). — Les travaux biographiques et généalogiques sont au contraire extrêmement nombreux; il n'est peut-être pas de petit pays qui puisse se flatter de posséder un ouvrage aussi complet et aussi consciencieusement exécuté que la *Biographie luxembourgeoise* (1) du Dr Aug. Neyen. On doit aussi à ce laborieux écrivain : *Notice historique sur la famille de Wiltheim* (1842); — *Henri, fils de Conrad le Salique* (1846); — *La Maison baronale von der Feltz ou de la Rochette* (*Publ.* XXI). Il serait trop long d'énumérer tous les travaux de ce genre qui ont paru dans les *Programmes* et dans presque tous les volumes des *Publications* de la Société archéologique; il suffit de mentionner ceux qui ont été publiés à part : *Notice sur le frère Abraham de l'abbaye d'Orval et les tableaux qui lui sont attribués*, par A. Namur (2e édit. 1860); — *Vie et œuvres d'un déporté, l'abbé J. Wagner, d'après ses mémoires*, etc., par l'abbé P. Freyman (1861); — *La Légende et l'histoire de Faust*, par le Dr L. Housse (1863); — *Souvenir de Mme Dutreux* (1856) et *Notice biographique sur J. P. B. Dutreux* (1862), par A. Dutreux; — *Jean l'Aveugle* (1872) et la *Princesse Amélie des Pays-Bas* (1876), par A. Knaff; — *Notice biographique de Guillaume II* (1877), par J. Joris; — *Le prince Henri des Pays-Bas*, par Ch. Arendt (1879); — *Ernest Koch, sa vie et ses œuvres*, par le professeur J. P. Henrion (1878). L'infatigable activité du chanoine J. Engling s'est aussi tournée de ce côté; on lui doit : *Les confesseurs de la foi sous la République française*, d'après les sources (1859); — *Le baron H. Hartart de Rollingen, prince évêque de Spire* (1865); — *Le séjour de Gœthe à Luxembourg en octobre 1792* (1874); — *Voyage de Napoléon Ier dans le département des Forêts en 1804* (1875); — *J. von Gœres et le pays de Luxembourg* (1875). Le savant écrivain n'a pas été moins fécond comme hagiographe; il a traité de l'*Apostolat de saint Willibrord* (1863); — de *Saint-Ouen, l'un des premiers apôtres du Luxembourg* (1865); — de *Saint Bernard, l'une des lumières du Luxembourg* (1876); — de *Saint Grein ou Quirin* (1866); — du *Culte rendu à saint Donat dans le Luxembourg* (*Public.* XVIII). Les autres hagiographes sont les abbés : H. Weber, *Vie de sainte Monique, née Marguerite de Busbach* (1835, 2e édit. 1857) *et martyre de saint Adrien* (1851); — M. Coner, *Vie de saint Willibrord* (2e édit. 1840; — Noël, *Sainte Cunégonde de Luxembourg* (1856); — C. Klein, *Vie de saint Schetzel ou Ghislain ermite du Grünenwald* (1860); — P. Clasen, *le Bienheureux Pierre de Luxembourg, cardinal et évêque de Metz* (Diekirch, 1866); — Langer, *Vie et martyre des saints Quirin, Firmin et Ferréol et des Trois Vierges* (1867); — *La Vie de la vénérable Yolande de Vianden*, par Alex. Willtheim a été traduite du latin en allemand par Stheres (1841). — L'histoire ecclésiastique n'a été qu'ébauchée dans quelques notices des *Publications* de la Société archéol. : T. XI, *Vue sur la composition d'une histoire du culte chrétien dans le Luxembourg*, par

(1) Histoire des hommes distingués originaires de ce pays, considéré à l'époque de sa plus grande étendue ou qui se sont rendus remarquables pendant le séjour qu'ils y ont fait. 1re édition 1860-61, 2 vol. in-4, réimprimée sans changements en 1876, et augmentée d'un supplément, 1876-78, 1 vol. in-4.

G. Th. I. de Lafontaine; XXXII; *Commencements du Christianisme dans le Grand-Duché*, par le Dr Peters; et dans quelques monographies; — *Histoire du culte de la sainte Vierge, comme patronne de la ville et du pays de Luxembourg*, d'après les sources (1855), par A. Amherd; — *Catalogue des abbés d'Echternach*, par Michel (1845); — *Marie Protectrice du chêne* ou *l'Église et l'école de la montagne de la sainte Vierge*, près d'Ansembourg (1857).

Deux hommes d'État se sont occupés de l'histoire des institutions; J. Ulveling, dans ses *Notices sur l'ancien magistrat de la ville de Luxembourg; — Sur les anciens treize maîtres et les corporations des métiers de la ville de Luxembourg; — Charges locales sous la féodalité et impôts communaux depuis* 1795 (dans *Public.* T. XIII, XIV et XXV); et E. Servais, dans ses remarquables études sur la dictature, la censure et la justice criminelle à Rome et sur les lois agraires au temps des Gracques (*Public.* XVII-XIX et XXI). — L'histoire militaire n'a guère été abordée que par des officiers fédéraux en garnison à Luxembourg : F. W. Engelhardt (*Histoire de la ville et de la forteresse de Luxembourg*, 1849); — A. Crusius (*La Campagne d'hiver en Hollande, Brabant et Flandres* 1813-14, d'après les sources, 1865); — J. Coster (*Histoire de la forteresse de Luxembourg*, 1869). — On a déja parlé des travaux de MM. Neumann, Wolff et Wurth-Paquet sur l'histoire littéraire ou la bibliographie; il faut encore mentionner dans ce groupe les mémoires de ce dernier savant sur les *Anciennes archives de la ville de Luxembourg* et le *Liber Aureus d'Echternach* (dans *Public.* T. III, IV, XVI et XVIII); — Le *Rapport sur les archives du gouvernement par l'archiviste*, L. Deny (1855); — Le *Jubilé de Schiller à l'Athénée*, par le Dr Housse (1859); — *Éclaircissements sur l'Amaranthe d'Oscar von Redwitz*, par E. Koch (1857); — *Catalogue des livres et des manuscrits de la bibliothèque de Luxembourg*, par le Dr Nic. Clasen (1846); — *Catalogue de la bibliothèque de l'Athénée* (1855), par A. Namur, qui a aussi donné d'excellentes notices sur les manuscrits et les incunables de Luxembourg (dans *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 2e série. T. IV, et dans *Bulletin du bibliophile belge*, t. I-IV et XV; — Enfin *Catalogue de la bibliothèque de Luxembourg* (1873).

Aucune branche d'études n'a donné lieu à tant de monographies que l'histoire des localités et des monuments; la topographie historique du Grand-Duché est en bonne voie; que ceux qui s'en occupent persévèrent dans leurs patriotiques efforts et bientôt le passé de chaque ville, seigneurie, paroisse du Grand-Duché sera mieux connu que dans aucune autre contrée, Le Dr A. Neyen a publié les histoires de la seigneurie de *Meysembourg* (1845) des villes de *Vianden* (1851), de *Bistogne* (1868), des châteaux d'*Ambra ad lucum* (1853) et d'*Amberloux* (1854) et des recherches sur *Ober-Wampach*, *Esch-sur-la Sûre*, *Jamoigne*, la maison et seigneurie de *Brandenbourg* (dans *Public.* T. VI, X, XXVIII-XXX; — Le chanoine J. Engling a traité en général des anciens monuments subsistant dans le Grand-Duché; et en particulier des paroisses de *Waldbillig*, *Nommern* et *Michelau* (*Public.* VI, III, XXI et XXIV), de l'église *Notre-Dame* à Luxembourg, de la seigneurie de *Heringen* et du *Marscherwald* (*Public* XI, XX et XXII); — Le président Wurth-Paquet a donné des notices d'*Esch-sur-l'Alzette* (1845, trad. en allemand par J. V. Kolbach, 1871), de *Foetz*, de *Schœuecken*, de *Wormeldange*, et écrit sur les localités disparues et sur les noms de la ville de Luxembourg (*Public.* V, VIII, XXI et XXIII). On doit à l'abbé J. B. Reichling, une *Histoire de l'ancienne abbaye de Clairfontaine* (1867); — à J. Ulveling, une série d'articles sur la forteresse, les refuges, les transformations de la ville de Luxembourg et le siège de 1814 (dans *Public.* XXIII-XXXI) et sur les anciennes marches (XXIX-

XXXII); — à Ph. Knaff, des notices sur *Grevenmacher* (1867) et *Echternach* (1867). — L'abbé Fr. Muller, a écrit sur l'*Hôpital d'Echternach* (1864); — A. Mullendorff, sur l'*Église Saint-Willibrord, à Echternach* (1863); — H. Eltz, sur l'*Abbaye de Saint-Willibrord et la procession des Saints dansants à Echternach* (1861); — A. Namur, sur la *Basilique de Saint-Willibrord, à Echternach* (1866); — Schack, sur l'*Hospice civil Saint-Jean, à Luxembourg* (1860). Il y a en outre dans les *Publications*, des mémoires sur la seigneurie de *Berg*, par Linden; — Sur la paroisse de *Frisingen*, par Heynen; sur *Bigenville* par Blaise; sur *Weimerskirche*, par Klein, sur *Hossert*, par Laplume; — *Garnich*, par Schack; — *Grosbous*, par Nauert; — L'*Église Saint-Michel à Luxembourg*, par Breisdorff; — Sur les paroisses de *Brandenbourg* et de *Colpach*, par Harpes; — Celle d'*Ospern* par Ch. Arnedt; — Celle de *Weimerskirche*, par G. Th I. de Lafontaine; — Sur *Mœstroff*, par Schaack, et sur *Stadtbredimus*, par Edm. de Lafontaine (T. IV, VI, VIII, XI, XII, XXIX, XXXII).

Voici encore les titres de monographies variées qui n'ont pu trouver place dans les catégories précédentes : Les *Aborigènes du Luxembourg et leur religion*, par N. Wies (1849); — *Dissertation sur l'histoire primitive du Luxembourg*, par J. Schœtter (1859); — *La Gaule Belgique et les limites de ses dialectes*, par M. Stronck (*Public.* XXIV); — L'*Ancienne divison politique du duché de Luxembourg*, par Joachim (1841); — *Séjour des légions de César dans le Luxembourg*, par Speck (*Public.* XVIII); — L'*Ancien état de la culture dans les Ardennes et la vie des paysans du Luxembourg*, par H. Eltz (1867); — *Introduction des pommes de terre, Établissement du cadastre* et *Conflits entre les comtes de Luxembourg et les archevêques de Trèves*, par G. Th. I. de la Fontaine (*Public.* VII, XVI, XVII); — *Luttes du Luxembourg avec l'évêché de Trèves et les duchés de Bar et de Lorraine; Invasion du Luxembourg par Valeran comte de Saint-Pol*, par J. Ulveling (*Public.* XXVIII, XXX); — *La Liquidation entre les Pays-Bas et le Grand-Duché de Luxembourg*, par E. Servais (*Public.* XXII); — *Les Événements de Dudelange en* 1794, par Wolff (*Public*, II) et la *Guerre des Gourdins* (Kloeppelkrieg), par J. Engling (3e édit. 1858); — *Révolte et défaite du régiment d'Anhalt* et *Mort tragique du baron de Feltz* (*Public.* VIII), par Wurth-Paquet; — *Les Procès de sorcellerie*, par Breisdorff (*Public.* XVI); — *La Confrérie armée de Saint-Sébastien à Luxembourg* 1402-1866, par Ch. Gemen (1866); — *Notices et anecdotes tirées des archives du château d'Erpeldingen*, par Stehres et Fr. Muller (1842-1843); *Les Restes de Jean l'Aveugle de* 1798 *à* 1838, par Boch-Buschmann.

Nous n'avons pas d'autres relations de voyage à enregistrer que : *Souvenir du séjour de la famille royale dans le Grand-Duché* (1853) et *Relation du pèlerinage à Notre-Dame de Luxembourg des R. P. professeurs et des élèves du Collège de Saint-Clément à Metz* (1860), par M. N. Muller; — Enfin, *Souvenir de notre excursion sur la Moselle* (1853); car le pittoresque *Itinéraire du Luxembourg germanique*, par le chevalier l'Évesque de la Bousse-Mouturie (1844, 1 vol. in-8), est d'un français. Les Luxembourgeois ont jusqu'ici négligé la géographie, même de leur propre pays; pour en avoir quelques notions il faut recourir à la *Table alphabétique des villes, bourgs, villages etc., du Grand-Duché* (1847, in-4), à l'*Album pittoresque du Grand-Duché*, par J. B. Fresez (1857) et aux *Manuels de géographie* de P. Clomes (1839) et de J. A. Blaise (6e édit. 1876), et au *Luxembourg, pays et habitants* de N. Grœvig (1867, in-4). Quant à la statistique, il y a d'excellents matériaux dans le *Mémorial* et les autres ouvrages officiels mentionnés précédemment.

Nous en avons fini avec les énumérations qui seraient bien fastidieuses, si elles ne servaient à guider quelques chercheurs et à donner d'utiles ensei-

gnements aux penseurs aussi bien qu'aux érudits. Elles prouvent que presque toutes les branches des connaissances humaines sont cultivées dans le Grand-Duché et que la vie intellectuelle y est extrêmement développée. Ce fait incontestable doit donner à réfléchir à ceux qui croient, sur la foi de prétendus observateurs, que le Catholicisme est l'ennemi des lumières et que les pays catholiques sont voués à une irrémédiable décadence. Le Luxembourg est un des États où la religion est le plus respectée ; le clergé y enseigne non-seulement le dogme et la morale, mais il joue encore un très grand rôle dans l'instruction laïque ; beaucoup d'ecclésiastiques sont professeurs à l'Athénée et aux progymnases, membres des Sociétés savantes, et tiennent un fort bon rang dans les sciences et les lettres. Beaucoup d'entr'eux ne font pas moins d'honneur à leur pays qu'à leur ordre ; c'est à eux pour une bonne part que le Grand-Duché doit ses progrès dans la littérature ; qu'on les supprime et la bibliographie sera réduite de plus de moitié. Voilà ce que nous apprend un sérieux examen des faits.

Autre enseignement à en tirer : la multiplicité des langues en usage dans le pays a peut-être émoussé les facultés poétiques des Luxembourgeois, mais elle n'a certes pas nui à leur développement intellectuel : autant de langues tu sais, autant d'hommes tu vaux, dit la sagesse des nations. C'est qu'en effet la difficulté vaincue donne à l'homme éprouvé une énergie inconnue de ceux qui n'ont pas eu d'obstacles à surmonter. L'étude est la gymnastique de l'esprit ; aussi les Luxembourgeois, qui parlent trois langues, sont-ils en état de concourir avec les peuples les plus civilisés, et ceux d'entr'eux qui émigrent s'élèvent souvent aux meilleurs postes dans les pays étrangers. Une population si instruite et si bien douée peut vivre de sa propre vie ; elle n'a pas besoin de ses voisins pour la gouverner ; sachant elle-même conduire ses affaires avec sagesse et habileté, marchant avec prudence dans la voie du progrès, tout en restant attachée à sa religion comme à ses vieilles traditions, améliorant le sol qui la nourrit et ayant su se mettre au niveau des nations les plus éclairées, satisfaite de sa condition et n'aspirant pas à un meilleur sort, elle fait autant et plus pour la civilisation que si elle était absorbée dans un grand empire. Eug. Beauvois.

II

FRAGMENTS D'UN PORTRAIT INÉDIT DE LOUIS XIV PAR SAINT-SIMON

Nous devons à l'obligeance de M. de Boislisle la communication d'un des plus curieux fragments lus par lui à l'assemblée générale de la Société de l'histoire de France dont il est question plus loin. Nous sommes heureux d'offrir la primeur à nos lecteurs de cet incomparable portrait du *grand Roi*.

« Louis XIV eut de grandes qualités, qui brillèrent d'autant plus qu'un extérieur incomparable et unique donnait un prix infini aux moindres choses. Une taille de héros ; toute sa figure si naturellement imprégnée de la plus imposante majesté, qu'elle se portait également dans les moindres gestes et dans les actions les plus communes, sans aucun air de fierté, mais de simple gravité ; proportionné et fait à peindre, et tel que sont les modèles que se proposent les sculpteurs ; un visage parfait, avec la plus grande mine et le plus grand air qu'homme ait jamais eu. Tant d'avantages relevés par les grâces les plus naturelles incrustées sur toutes ses actions, avec une adresse à tout singulière ; et, ce qui n'a peut-être été donné à nul autre, il paraissait avec ce même air de grandeur et de majesté en robe de chambre, jusqu'à n'en

pouvoir soutenir les regards, comme dans la parure des fêtes ou des cérémonies, ou à cheval, à la tête de ses troupes. Il avait excellé en tous les exercices, et il aimait qu'on les fît bien. Nulle fatigue, nulle injure du temps ne lui coûtait, ni ne faisait d'impression à cet air et à cette figure héroïque; percé de pluie, de neige, de froid, de sueur, couvert de poussière, toujours le même. J'en ai souvent été témoin avec admiration, parce qu'excepté des temps tout à fait extrêmes et rares, rien ne le retenait d'aller tous les jours dehors, et d'y être fort longtemps. Une voix dont le son répondait à tout le reste; une facilité de bien parler et d'écouter courtement et mieux qu'homme du monde; beaucoup de réserve, une mesure exacte suivant la qualité des personnes, une politesse toujours grave, toujours majestueuse, toujours distinguée suivant l'âge, l'état, le sexe, et, pour celui-ci, toujours un air de cette galanterie naturelle. Voilà pour l'extérieur, qui n'eut jamais son pareil, ni rien qui en ait approché.....

« Si Louis XIV s'est trop plu aux trophées de ses conquêtes, il faut que toute l'Europe avoue qu'elle s'est enfin vue forcée de lui accorder le nom de Grand, que la flatterie lui avait annoncé si tôt, par la manière dont il a porté les malheurs de sa dernière guerre et ceux que sa vieillesse a éprouvés dans sa famille. Quelle distance de ces temps si longs de prospérité, où il ne tint qu'à lui de perdre la république des Provinces-Unies, et dont les fruits furent, en divers temps, d'annexer à sa couronne la moitié de la Flandre Autrichienne, la Franche-Comté, Strasbourg et les deux Alsaces, de changer en province de son royaume, par l'aveu de toute l'Europe, la simple protection et l'usage de la jouissance des Trois Évêchés et de la province de la Sarre, enfin d'avoir mis un des fils de son fils sur le trône d'Espagne et de tous ses vastes États; quelle distance, dis-je, de ces temps si longtemps florissants, et la situation où il se trouva depuis 1705 jusqu'en 1712, accablé des plus funestes revers et d'une cruelle famine, hors de pouvoir de continuer la guerre ni d'obtenir la paix, réduit à écouter les propositions les plus dures, de reculer jusqu'au point de la paix des Pyrénées, et de la trouver même supportable sans l'accablante condition qui lui fut imposée, ou de se charger de détrôner totalement son petit-fils dans un temps court et limité, ou de permettre aux armées ennemies de traverser la France pour aller en Espagne, et, dans l'un et l'autre cas, donner des places de sûreté! A peine respirait-il d'un danger si funeste et du mépris que les Hollandais avaient fait de son ministre des affaires étrangères couru lui-même jusque dans La Haye, puis de ses ambassadeurs envoyés à Gertruydemberg, à peine vit-il son salut par le traité de Londres, qui fit celui d'Utrecht (mais encore avec quelles restitutions de places, de ports, de pays, de perte de commerce, et de démembrement de la monarchie d'Espagne), que ce prince voit périr sous ses yeux son fils unique, une princesse qui seule faisait toute sa joie, ses deux petits-fils, deux de ses arrière-petits-fils, et périr de manière à le percer des plus noirs soupçons, à lui persuader de tout craindre pour lui-même et pour l'unique rejeton qui lui restait, et dans la première enfance, d'une si nombreuse et si belle postérité. Parmi des adversités si longues, si redoublées, si intimement poignantes, sa fermeté, c'est trop peu dire, son immutabilité, demeura tout entière : même visage, même maintien, même accueil; pas le moindre changement dans son extérieur; mêmes occupations, mêmes voyages, mêmes délassements, le même cours d'années et de journées, sans qu'il fût possible de remarquer en lui la plus légère altération. Ce n'était pas qu'il ne sentît profondément l'excès de tant de malheurs : ses ministres virent couler ses larmes, son

plus familier domestique intérieur fut témoin de ses douleurs; partout ailleurs, sans paraître insensible, il se montra inaltérable et supérieur à tout, sans la plus petite affectation, et sans espérances déplacées. Il parlait comme à son ordinaire, ni plus ni moins, avait le même air, déclarait les mauvaises nouvelles sans détour, sans déguisement, sans plainte, sans accuser personne, courtement et majestueusement, comme il avait accoutumé. Un courage mâle, sage, supérieur, lui faisait serrer entre ses mains le gouvernail parmi ces tempêtes, et, dans les accidents les plus fâcheux et les temps les plus désespérés, toujours avec application, toujours avec une soumission parfaite à la volonté de Dieu et à ses châtiments. C'est le prodige qui a duré plusieurs années, avec une égalité qui n'a pas été altérée un moment, qui a été l'admiration de sa cour et l'étonnement de toute l'Europe, et que la joie du succès de la négociation de Londres, qui, contre toute espérance, l'arracha à des affres si terribles et si longues, ne le changea pas le moins du monde..... »

CHRONIQUE

Nécrologie. — M. Eugène Henri Le Brun Dalbanne est mort à Troyes, le 23 avril 1880, à l'âge de 66 ans. Après s'être fait recevoir avocat à Paris, il revint dans sa ville natale, où il acheta une étude de notaire, qu'il devait bientôt céder pour se livrer entièrement à ses goûts artistiques et littéraires. Dans les sociétés et les commissions où il fut appelé à siéger, il ne cessa pas de rendre des services éclairés, que ses collègues apprécièrent en le nommant à diverses reprises président de la société Académique et de la société d'horticulture de l'Aube. Membre du conseil de fabrique de la Cathédrale, conservateur du musée de peinture et de sculpture, il s'occupa avec autant de zèle que de compétence du classement et de l'accroissement des collections confiées à ses soins. Il ne se lassa pas d'étudier et de faire connaître les richesses du trésor de la cathédrale, les chefs-d'œuvre des grands artistes troyens, les tableaux du musée dont les auteurs étaient inconnus. M. Le Brun ne se contentait pas de décrire dans un style élégant et souple les œuvres d'art de la ville qu'il habitait; il avait formé lui-même une collection remarquable, dans laquelle il faut citer particulièrement deux beaux tableaux de Henry Janssens et un admirable panneau de Memling. La plupart de ses travaux ont été publiés dans les *Mémoires de la Société Académique de l'Aube*. En voici la liste : *Rapport sur l'établissement des frères des écoles chrétiennes dans la ville de Troyes*, 1852, in-8; — *Le Portefeuille archéologique de la Champagne*, 1851-1861, in-4, (en collaboration avec MM. d'Arbois de Jubainville et Gaussen); — *Souvenirs de la société des amis des arts de l'Aube*, 1853, in-8 de 26 p. — *Notice sur la châsse de Nesle-la-Reposte*, 1859, in-8 de 27 p.; — *La Grille de l'Hôtel-Dieu de Troyes*, 1860, in-4 de 34 p.; — *Recherches sur l'histoire et le symbolisme de quelques émaux du trésor de la cathédrale de Troyes*, 1862, in-4 de 59 p. avec planches; — *Notice sur la châsse de Saint-Loup de Troyes*, Imp.-impériale, 1863, in-8 de 15 p.; — *Le Trésor de la cathédrale de Troyes*, 1864, in-8 de 43 p.; — *Les Bas-reliefs de Saint-Jean-au-marché de Troyes*, 1864, in-8 de 79 p.; — *Les aumônières du trésor de la cathédrale de Troyes*, 1864, in-8 de 12 p.; — *Coup d'œil sur le musée de Troyes*, 1864, in-8 de 29 p.; — *Souvenirs de la société d'horticulture de l'Aube*, 1864, in-8 de 36 p.; — *Étude sur Henry Janssens*, 1865. (Extrait de la *Gazette des Beaux-arts*); — *Le Bacchus de Troyes*, 1866, in-8; — *Les savants de Troyes et l'Académie de Châlons au*

dix-huitième siècle, 1873, in-8 de 19 p.; — *Les tableaux des inconnus au musée de Troyes*, 1873, in-8 de 26 p.; — 2e *Bas-relief de l'ancien hôtel des Tournelles*, 1873, in-8 de 14 p.; — *L'Exposition d'Alsace-Lorraine*, 1875, in-8 de 83 p.; — *Le Docteur Auguste Guichard*, 1875, in-8 de 20 p.; — *Une page de l'histoire de Saint-Cyr*, 1875, in-8 de 22 p.; — *Le Portrait de Catherine Du Chemin, femme de François Girardon*, 1876, in-8 de 21 p.; — *Le Portrait de François Sneyders au musée de Troyes*, 1876, in-8 de 14 p.; — *Le peintre de Lyen au musée de Troyes*, 1876, in-8 de 12 p.; — *Le Bacchus de Troyes*, 1876, in-8 de 13 p.; — *Étude sur Pierre Mignard, sa vie, sa famille et ses œuvres*, 1878, in-8 de 248 p.; — *Les pierres gravées du trésor de la cathédrale de Troyes*, 1880 in-8 de 150 p.

M. Le Brun Dalbanne a laissé en outre des notices biographiques, des discours prononcés à des distributions de prix et à des séances publiques, qu'il serait trop long d'énumérer; il comptait donner à la société Académique, au moment où la maladie l'a saisi, un travail sur les descendants de Mignard, et il préparait depuis longtemps sur le grand sculpteur troyen Girardon une étude analogue à celle qu'il avait consacrée à son illustre compatriote Mignard.

— M. Pierre-René-Marie-Henri Moullin de la Blanchère vient de mourir subitement, pendant une excursion qu'il faisait au Havre. Il était né à la Flèche (Sarthe), le 2 mai 1821. Il avait fait ses études aux Lycées de Caen et d'Alençon et à Sainte-Barbe. Entré en 1841 à l'École forestière, il quitta l'administration forestière en 1848, pour se consacrer à l'histoire naturelle. Ses observations ont porté spécialement sur les poissons et la pêche fluviale, et elles ont cela de particulier qu'il a mis à leur service ses connaissances pratiques en photographie. En 1855, il abandonna Nantes, où il s'était retiré depuis 1848, pour venir exploiter à Paris un atelier de photographie : il a reçu du Ministre du Commerce mission de reproduire, par la photographie, les différents types de poissons et les aménagements de nos établissements de pisciculture. On lui doit un bon nombre d'ouvrages scientifiques et de vulgarisation. Voici la liste des principaux : *L'Art du photographe* (1859, 2e édit., 1861); — *Du Collodion sec* (1860); — *Monographie du stéréoscope* (1861); — *Répertoire encyclopédique de photographie* (1862-1867, 6 vol. in-8), revue; — *La Photographie des commerçants* (1863); — *Les Ravageurs des forêts* (1865), avec le Dr Eugène Robert; — *Oncle Tobie, le Pêcheur* (1866); — *Culture des plages maritimes* (1866); — *Plantes et animaux, récits familiers d'histoire naturelle* (1867); — *Les Aventures de la Ramée et de ses trois compagnons* (1867); — *Nouveau dictionnaire général des pêches* (1867, in-4); — *La Pêche aux bains de mer* (1868); — *Voyage au fond de la mer* (1868); — *Amis et ennemis de l'horticulture* (1869); — *L'esprit des poissons* (1870); — *Les oiseaux utiles et les oiseaux nuisibles* (1870); — *Manuel pratique d'acclimatation* (1872); — *Les chiens de chasse* (1875); — *Les oiseaux-gibier* (1875); — *Les Ravageurs des vergers et des vignes* (1875); — *Histoire naturelle pittoresque, Mémoires d'une ménagerie, Frosch et Pecopin* (1876); — *Les plantes dans les appartements* (1877); — *Le Club des Toqués, aventures sous-marines, sublunaires et autres* (1878); — *Les États-Unis et l'Exposition de 1878*, avec M. Clovis Lamarre (1879); — *Le Père Branchu, histoire de la forêt* (1879); — *Les idées de Monsieur Bras-d'Acier* (1880, in-8). M. de la Blanchère a écrit dans la *Lumière*, le *Magasin pittoresque*, les *Trois règnes de la nature*, le *Journal de la ferme*, le *Journal pour tous*, le *Journal d'agriculture*, l'*Exposition universelle illustrée*, le *Soleil*, le *Figaro*, le *Clocher*.

— M. Henri Baudot, président de la Commission des antiquités du dépar-

tement de la Côte-d'Or, est mort à Dijon, le 21 mars. Né à Seurre en 1779, il fut reçu avocat en 1823. Vivant dans un milieu où l'on cultivait les arts et les lettres, il renonça promptement au barreau; il fit un voyage en Italie pour se perfectionner le goût, et vint se mettre au service de M. Fevret de Saint-Mesmin, le créateur du Musée municipal de Dijon. Il fut admis en 1833 dans la Commission des antiquités, en devint bientôt secrétaire, puis président, à la mort de M. de Chambures : il était aussi membre de l'Académie des sciences de cette ville. On lui doit un certain nombre de mémoires et de rapports sur les fouilles qu'il a faites. Voici l'indication des principaux : *Description de la chapelle de l'ancien château de Pagny, précédée de détails historiques sur ce château et les seigneurs qui l'ont possédé* (1842) ; — *Rapports sur les découvertes archéologiques faites aux sources de la Seine* (1845, in-8); — *Éloge historique de Bénigne Gagnereaux* (1847, in-8) ; — *Rapport sur les fouilles ordonnées par la Société, sur l'emplacement de la villa gallo-romaine de Landunum ;* — *Rapport sur la colonne de Cussy* (1852, in-8) ; — *Mémoires sur les sépultures des barbares de l'époque mérovingienne, découvertes en Bourgogne et particulièrement à Charnay* (1860, in-8) ; — *Rapport sur la découverte des peintures murales de l'église de Bagnol* (1865, in-4) ; — *Notice sur les vases en verre représentant des combats de gladiateurs ;* — *Addition aux fouilles de Charnay* et enfin un *Coup d'œil sur l'inhumation et l'incinération chez les peuples de l'antiquité*. M. Baudot préparait un catalogue du musée archéologique, qu'il n'a pu achever. Il avait lui-même une collection fort remarquable, et on doit à son zèle la conservation de beaucoup de monuments anciens, dans la Côte-d'Or.

— M. Georges Aimé Boulengé est mort le 23 mars 1880, âgé de 62 ans, à Nancy, sa ville natale. Entré dans les ponts-et-chaussées à sa sortie de l'école polytechnique, M. Boulengé, après avoir été ingénieur à Metz et à Pontivy, fut nommé ingénieur en chef du Pas-de-Calais. Il occupa ces fonctions jusqu'à l'époque de sa retraite, arrivée au mois de décembre 1879. C'était un archéologue fort distingué; il maniait le crayon aussi bien que la plume; c'était de plus un homme d'un charmant esprit et d'une grande et à la fois aimable piété. Il a publié de très nombreux articles dans la *Revue d'Austrasie* et les *Mémoires de l'Académie de Metz* dont il fut membre titulaire pendant son séjour dans cette ville. Il a donné aussi plusieurs communications intéressantes aux *Mémoires de la Société des antiquaires de France* à laquelle il appartenait comme associé correspondant.

— M. l'abbé Louis Saglier, né à Griselles (Côte-d'or) en 1816, est mort le 10 avril à Paris, chez les Frères de Saint-Jean de Dieu dont il était aumônier. On lui doit : La *première chanson de Gallet*, comédie-vaudeville, (1850) ; — *Olympia*. Anecdote grecque, (1853) ; — *Le théâtre en famille*, (1855) ; — *Voyage d'un enfant à Paris*, (1869) ; — *Vie de Saint-Jean de Dieu avec l'histoire sommaire de la fondation et du développement de son ordre*, (1877, in-8).

— Mlle Charlotte-Louise Westergaard, née à Aalborg (Jutland), le 27 février 1826, est morte le 6 avril 1880 à Copenhague, où elle avait fondé et dirigeait une florissante école de jeunes filles. Ayant des connaissances linguistiques fort étendues, qu'elle avait développées dans de fréquentes excursions en Allemagne, en Suisse, en France, en Angleterre; elle enseignait elle-même les langues. Outre ses rapports annuels sur son établissement et diverses traductions de l'anglais, elle a publié diverses brochures : *Guide des visiteurs au musée Thorvaldsen* (Copenhague, 1851 ; — *Le Caractère national poétique de la tragédie française et les causes de la défaveur qu'elle a subie quelque temps* (1853) ; — *Poètes anglais*, I, Chaucer (1853) ; — *La prononciation anglaise ;* — *Choix de morceaux anglais* (1867). — E. B.

— M. Hother Tolderlund, littérateur danois, né à Nakskov (île de Laaland), le 2 décembre 1820, est mort à Copenhague, le 9 avril 1880. Dès 1841, il publia un petit recueil de poésies lyriques, sous le pseudonyme de Viggo Lan. Plus tard, devenu médecin militaire, il signa ses écrits des initiales Dr H. Ayant fait campagne et tenu garnison dans le Sleswig pendant les deux guerres de 1848-1850 et de 1864 et pendant l'intervalle, il décrivit la nature et les mœurs de cette contrée et la prit pour théâtre de ses narrations, dans *Récits de campagne* (Copenhague, 1851) et *Esquisses* (ibid., 1855). Le soin de sa santé l'ayant forcé de faire de fréquents voyages dans sa patrie, en Allemagne, en Bohème, en Suisse, en Suède, en Italie et même en Egypte, il en rapporta le sujet de nouvelles publications : *Tableaux de voyage* (1855); — *Nouvelles* (1860, 2e série, 1863); — *De la patrie* (1873); — *Tableaux de l'Orient, du Sud et du Nord* (1876), sans parler de ses nombreux feuilletons et articles dans le *Journal illustré* de Copenhague, le *Calendrier national du Danemark*, le journal *Fadrelandet*, auquel il était spécialement attaché depuis 1870. Il a traduit et imité en français beaucoup d'articles empruntés à la *Revue des Deux Mondes*; on ne lui a pas rendu la pareille chez nous; c'était pourtant un écrivain de goût et d'un style soigné, un conteur spirituel dont les agréables récits laissent au lecteur une bonne impression. Aussi plusieurs d'entre eux ont-ils été traduits en allemand, en anglais et en suédois. — E. Beauvois.

— M. Paul Devaux, ancien membre du Congrès belge de 1830, de la Chambre des représentants et du conseil communal de Bruges, né à Bruges en 1801, est mort à Bruxelles le 30 janvier 1880. Il débuta dans la vie politique en publiant, de 1824 à 1830 une série d'articles dans le journal liégeois *la Politique*, dont M. Ch. Rogier était rédacteur en chef. Ce journal, dont le titre originaire était le *Matthieu Laensberg*, servait d'organe à l'opposition libérale contre le gouvernement hollandais. Envoyé au Congrès national par les électeurs de Bruges, Devaux fit partie du comité de constitution et proposa d'adopter la Monarchie comme forme gouvernementale. On le retrouve plus tard à la Conférence de Londres en qualité de négociateur du traité des vingt-quatre articles. Entré à la Chambre des représentants en 1831, il y exerça toujours comme partisan du libéralisme une grande influence. La rupture de l'Union de 1830 est son œuvre : Selon lui le parti catholique devait exister mais à condition de rester à l'état d'éternelle minorité. Devaux n'était pas cependant irréligieux; il avait voté la loi de 1842 sur l'instruction primaire et, depuis 1863, retiré de la vie publique, il avait maintes fois désapprouvé les violences du libéralisme belge, qu'il voyait s'acheminer fatalement vers le radicalisme. Sa fin a été très chrétienne, conforme à la dignité de son caractère et à l'élévation de son esprit. Les titres littéraires de M. Devaux sont aussi nombreux et plus solides que ses titres politiques. De 1839 à 1846, il publia dans la *Revue nationale*, dont il fut le fondateur, une collection d'articles qu'il réunit plus tard en volum sous le titre : *Les partis parlementaires et le pouvoir en Belgique*. Membre de l'Académie royale de Belgique (classe des lettres) depuis le 10 janvier 1846, il est auteur de plusieurs mémoires, notamment d'un *Mémoire sur les guerres médiques*. Ses nombreux rapports sur les travaux envoyés aux concours académiques se distinguent par la clarté, l'élégance et la sobriété du style. Ce sont de véritables modèles du genre. En dehors du bulletin de l'Académie, Devaux publia diverses brochures politiques, notamment en 1861, celle portant pour titre : *Du suffrage universel et de l'abaissement du cens électoral*, et en 1867 : *Quelques réflexions politiques au sujet de la réor-*

ganisation de l'armée. Aveugle depuis quelques années et aidé comme Milton par sa fille, qui, la plume à la main recueillait pieusement sa pensée, il publia en 1874 son œuvre capitale : *Etudes politiques sur les principaux événements de l'histoire de divers peuples anciens et modernes et sur l'influence de la guerre et de la paix.*

— M. Adolphe-Jean-Baptiste Lacan, né à Clamecy (Nièvre), en 1810, inscrit au barreau de Paris depuis 1831, membre du conseil de l'ordre depuis 1846, batonnier en 1872 et 1873, est mort le 11 avril; il était auteur d'un *Traité de la législation et de la jurisprudence des théâtres* (1853, 2 vol in-12), avec M. Ch. Paulmier.

Institut. — *Académie française.* — L'Académie française, dans la séance du mardi 13 avril, a rendu son jugement dans le concours d'éloquence dont le sujet était l'Eloge de Marivaux. Elle a décerné le prix à M. de Lescure.

Académie des sciences morales et politiques. — Dans sa séance du 24, l'académie a élu membres, dans la section d'économie politique, en remplacement de M. Michel Chevalier, décédé, M. Léon Say, par 30 voix contre 2 données à M. Juglar et 2 bulletins blancs; en remplacement de M. Léonce de Lavergne, décédé, M. Maurice Block, par 18 voix contre 17 donnés à M. V. Bonnet.

Collége de France. — Par décret du 1er mai, M. Paul Leroy-Beaulieu, membre de l'académie des sciences morales et politiques, a été nommé professeur de la chaire d'économie politique, en remplacement de M. Michel Chevalier, décédé.

Faculté des lettres de Paris. — M. Antoine Dupuy, ancien élève de l'école normale, professeur au lycée de Brest, a soutenu ses thèses pour le doctorat devant la faculté des lettres de Paris, le 24 avril. Les sujets étaient : *De Græcis romanorum amicis aut præceptoribus.* — *La réunion de la Bretagne à la France.*

Missions scientifiques. — Ont été chargés de missions scientifiques : en Angleterre, M. Menant, pour poursuivre ses études sur les cylindres assyro-chaldéens; — en Italie, M. Maurice Faucon, pour rechercher des documents sur la domination française à Asti pendant le quinzième siècle; — en Syrie, M. Lortet, pour pratiquer des fouilles dans une ancienne nécropole phénicienne.

Congrès. — Quelques journaux français et étrangers ayant émis, au sujet de la réunion du congrès littéraire international, des informations contradictoires, le comité exécutif de l'association nous prie d'annoncer que, sur la demande de nombreux intéressés et après entente avec le gouvernement portugais, la date du congrès a été reportée du 1er juin au 20 *septembre prochain.*

— Le congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique, tiendra sa neuvième session du 20 au 29 septembre, sous la présidence d'honneur de sa majesté D. Ferdinando II. La cotisation est de douze francs. Les adhésions doivent être adressées à M. Car los Ribeiro, secrétaire général du comité d'organisation, 83, R. das Amoreiros, à Lisbonne. D'après un article du règlement, la langue française est seule admise pour les communications verbales pendant les séances et dans les publications des comptes rendus des congrès et des mémoires qui y sont joints.

Société de l'Histoire de France. — La *Société de l'Histoire de France* a tenu le mardi 4 mai son assemblée générale annuelle, sous la présidence

de M. Bordier, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque Nationale, président de la Société pour l'exercice 1879-80. Après une allocution de M. le Président, M. Desnoyers a présenté son rapport sur les travaux de la Société depuis sa dernière assemblée générale; on a entendu ensuite le rapport de MM. les Censeurs sur les comptes des recettes et des dépenses faites pendant l'année 1879; la séance s'est terminée par une fort intéressante communication dans laquelle M. de Boislisle a fait connaître de très curieux fragments inédits de Saint-Simon, qui ont obtenu un vif succès et ont été à plusieurs reprises soulignés par les applaudissements de l'auditoire. Ces fragments ont été tirés principalement de l'*Éloge du duc de Bourgogne*, et de l'ouvrage intitulé : *Parallèle des trois rois Bourbons*, concernant Henri IV, Louis XIII et Louis XIV. L'admirable portrait de Louis XIV a surtout excité le légitime enthousiasme des assistants. — Les membres sortants du conseil ont tous été réélus, ainsi que les deux censeurs, à savoir : *Membres :* MM. de Boislisle, Boulatignier, Lair, de la Villegille, A. Maury, de Puymaigre, de Ruble, Vuitry, de Watteville, de Witte; — *Censeurs :* MM. Letellier-Delafosse et Moranvillé.

Réunion des sociétés savantes a la sorbonne. — La dix-huitième session des Sociétés savantes et des Sociétés des beaux-arts des départements a eu lieu du 31 mars au 5 avril. — La nomenclature des lectures et communications faites s'élève au nombre de 112, dont: pour la section d'histoire et de philologie, 26; pour la section d'archéologie, 20; pour la section des sciences, 25; pour les deux sections de l'enseignement et de l'histoire de l'art, 41.

Voici la nomenclature des communications faites·

Section d'Histoire et de Philologie: *L'Emancipation des Juifs devant la Société royale des sciences et arts de Metz en* 1787 *et M. Rœderer,* par M. Cahen, grand rabbin d'Alger, de la Société archéologique de Constantine; — Mémoire sur *les Prêtres dans les campagnes au moyen âge*, lu pour M. l'abbé Galabert, de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne; — Exposé de *l'utilité de la méthode comparative appliquée à l'étude étymologique des noms de lieux,* par M. Longnon; — *Plan de la publication du Pouillé scolaire du diocèse de Toul,* par M. Maggiolo, de l'Académie de Stanislas; — *Etude sur le cartulaire inédit de la Trinité de Vendôme,* par M. G. Rigollot, de la Société archéologique de Vendôme; — *Dépenses du duché de Nivernais, d'après des documents originaux,* par M. Lehugeur, secrétaire-général de la Société académique de Maine-et-Loire; — *Marc Vulson de la Colombière, auteur de la « Science héroïque », et ses ancêtres,* par M. Révillout, de la Société archéologique de Montpellier; — *Corbarieu et ses seigneurs,* par M. Moulenq, de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne; — *Essai historique sur les états du Périgord* (1368-1651), par M. de Montégut, de la Société historique et archéologique du Périgord; — *Introduction à un essai sur les états provinciaux du Quercy,* par M. Baudel, de la Société des études du Lot; — *La Communauté des apothicaires-épiciers de la ville de Blois,* par M. Belton, de la Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher; — *Le Régime parlementaire au XVIIIe siècle. L'abbé Terray et les états réunis à Morlaix en* 1772, par M. Dupuy, de la Société académique de Brest; — *Documents inédits sur Philippe de Commynes,* par M. Fierville, président de la Société havraise d'études diverses; — *Le Prieuré de Saint-Laurent de Montfort,* par M. de Dion, secrétaire de la Société archéologique de l'arrondissement de Rambouillet; — *La chapelle d'argent, de Jean Charmolue, doyen de Saint-Clément de Compiègne* (1641-1793), par M. de Mouchy, de la Société historique de Compiègne; — *La Réception à seigneurie, ou le serment de prince des comtes de Flandres et*

d'Artois à Saint-Omer, de 1127 *à* 1677, par M. de Lauwereyns de Roosendaele, de la Société des antiquaires de Morinie; — *Une mission militaire en Prusse en* 1786, par M. Jules Finot, de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône ; — *La Rivalité de l'élection en chef de Saintes et de l'élection particulière de Barbezieux,* par M Jules Pelliron, de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis; — Allocution de M. de Boislile membre du comité *sur le projet du Recueil des Mémoires des Intendants,* dont la rédaction lui est confiée; —Notion sur l'*étude des patois par les savants de province,* par M. Meyer, membre du comité ; — *La République de Genève dans ses rapports avec la monarchie française jusqu'à la Révolution,* par M. Combez; — Un chapitre de l'*Histoire du commerce aux échelles du levant et de Barbarie,* par M. de Grammont, président de la société historique algérienne ; — *Henry de Rohan en Saintonge,* par M. Denys d'Aussy de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis; *Les Intendants de Lorraine et leur action sur l'instruction publique dans cette province,* par M. Creutzer, de l'Académie de Stanislas de Nancy; — *De l'origine des écoles militaires. — Les compagnies de Cadets,* par M. Taphanel, de la Société des sciences morales, lettres et arts, de Seine-et-Oise ; — *De quelques idées contenues dans le « Traité du choix et de la méthode des études » de Claude Fleury,* par M. Damien, de la Faculté des lettres de Clermond-Ferrand.

Dans la section d'archéologie : *Mémoire sur des Silex taillés et emmanchés de l'époque mérovingienne,* par M. Millescamps, de la Société archéologique de Senlis; — *Etat actuel des découvertes sur l'emplacement de l'ancienne cité romaine de Cemenelum,* par M. F. Brun, secrétaire de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes ; — *La statuette d'Oyonnax,* par M. Vingtrinier, de la Société littéraire et archéologique de Lyon; — *Une inscription romaine sur bronze mentionnant les eaux thermales de l'Helvétie,* par M. Castan, secrétaire honoraire de la Société d'émulation du Doubs ; — *Nîmes et ses tombeaux chrétiens,* par M.Albin Michel, de l'Académie de Nîmes; — *Sur deux cachets d'oculistes romains trouvés à Sens,* par M. Julliot, de la Société archéologique de Sens; — *L'autel mérovingien de Vouneuil-sous-Biard,* (*Vienne*), par M. le chanoine Barbier de Montault, de la Société des antiquaires de l'Ouest; — *Le Châtelier,* par M. l'abbé Nogués, de la commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure; — *Note sur la découverte d'un vase de bronze dans un tumulus de la commune de Morthomiers* (*Cher*), par M. Albert des Méloires, de la Société des antiquaires du centre ; — *L'Hypogée-Martyrium de Poitiers,* par M. Camille de la Croix, de la Société des antiquaires de l'Ouest; — *Le château, la chapelle funéraire et le mausolée des ducs d'Epernon, à Cadillac,* par M. Braquehaye, président de la Société archéologique de Bordeaux; — *Notice sur quelques objets de l'émaillerie limousine,* par M. Rapin, vice-président de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze; — *Sépultures gauloises de Courtisols* (*Marne*) *et découverte d'un torque avec figure humaine,* par M. Morel, correspondant du Ministère de l'Instruction publique; — *Encore l'autel de Lyon et l'amphithéâtre du jardin des plantes à Lyon,* par M. le baron Raverat, président de la Société littéraire et archéologique de Lyon; — *Observations sur deux nouveaux spécimens de casque gaulois à forme conique, découverts par M. Edouard Fourdriguier, de Suippes,* (*Marne*), par M. Alexandre Bertrand; — *De la confection de cartes cantonales pour le département de la Vendée, au point de vue géographique et archéologique,* par M. Benjamin Fillon, correspondant du Ministère de l'Instruction publique à la Cour-de-Saint-Cyr en Talmendais (Vendée); — *Projet de vulgarisation des sciences préhistoriques*

et géologiques dans les écoles communales, qar M. le vicomte de Pulligny, de la Société libre d'agriculture, sciences et arts de l'Eure ; — *L'origine des armoiries de l'église de Besançon; Etudes sur quelques sceaux inédits de douzième, treizième et quatorzième siècles,* par M. Jules Gauthier, secrétaire-adjoint de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon; — *Notice sur une station préhistorique, avec atelier de silex, de l'époque de la pierre polie, aux environs de Compiègne, près le village de Rémy,* par M. le Dr Lesguillons, de la Société historique de Compiègne ; — *Le monument de Portieux et ses similaires,* par M. F. Voulot, de la société d'émulation des Vosges.

Section des sciences : Explication des deux premières livraisons d'un *Atlas de la flore actuelle des environs de Paris et de Reims* et des *moulages de la faune eocène inférieure des environs de Reims,* par M Lemoine (Dr), professeur à l'école de médecine de Reims ; — *Enquête faite sur le kif ou haschich, en Algérie, par les soins du Dr E. Bertherand,* secrétaire-général de la Société des sciences physiques, naturelles et climatologiques d'Alger ; — *De la caducité des crochets et du scolex lui-même dans certaines espèces de ténias,* par M. Mégnin, de la Société de Montbéliard ; — *Transformation des monosulfures alcalins en polysulfures,* par M. Filhol, de la Faculté des sciences de Toulouse ; — De la *Mortalité des enfants de 0 à 2 ans dans la ville de Brest* (1877-1879) *de ses causes et des moyens d'y remédier. Synthèse des préjugés bretons concernant l'hygiène et les maladies des enfants,* par M. le Dr Caradec fils, de Brest ; — *La marche de l'adaptation pour le vol et la station debout chez les animaux, en général, à propos de la photographie d'un exemplaire d'Archæopteryx macroura Owen,* par M. Carl Vogt, professeur à Genève ; — Note sur une nouvelle opération appelée *névrotomie optico-céliaire,* par M. le Dr Aimaignac, de Bordeaux ; — *Analyse d'une histoire géographique du Touat,* par M. Mac-Carthy président de la Société de climatologie d'Alger, par M. le capitaine Bordier ; — *Mémoire sur des espèces d'algues marines,* par M. Bertot, de Caen ; — *Observations sur l'évaporation de l'eau, sur l'influence de la terre et sur l'évaporation des plantes* par M. Masure, de la Société d'horticulture d'Orléans ; — *Propositions pour la création d'un photométre-type,* par M. Léon Vidal, délégué de la Société de statistique de Marseille ; — *Mémoire sur une nouvelle espèce de musaraigne de Mayotte,* par M. Troussart de Villevêque (Maine-et-Loire) ; — *Considérations sur les calculs que comporte le calendrier grégorien,* par M. Allegret, de l'académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon ; — *Résultats d'études sur la capillarité,* par M. Debrun, préparateur à la Faculté des sciences de Bordeaux ; — *Recherches sur les radiations calorifiques,* par M. Crova, de la Faculté des sciences de Montpellier ; — *Aperçu de la condition de l'hiver* 1879-1880 *à l'observation météorologique du Pic-du-Midi,* par M. le général Nansouty ; — *Marche des cyclones et formation du mistral, dans la vallée du Rhône,* par M. Pomard, vice-président de la commission météorologique de Vaucluse ; — *Lecture sur les particularités que l'hiver de* 1879-1880 *a présentées à Clermont et au Puy-de-Dôme,* par M. Alluard, directeur de l'observatoire du Puy-de-Dôme ; — *Examen de l'action d'un milieu humide, étudiée spécialement chez les ouvriers mineurs,* par M. Paul Fabre, de Commentry ; — *Du dosage des matières organiques des eaux,* par M. G. Lechartier, de la Faculté des sciences de Rennes ; — *Histoire de la découverte d'une larve de muscide dans la moelle allongée d'une jument de cinq ans,* par M. Sirodot, doyen de la faculté des sciences de Rennes ; — *Considérations sur la distribution des échinides fossiles,* par M. Cotteau, de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne ; — *Transmission du calorique au travers des métaux au moyen des vibrations,* par M. Jules Olivier ; — *Sur le prétendu cercle dorsal vasculaire décrit dans les*

astéries par Tiedemann, par M. S. Jourdain ; — *Dosage de l'azote total dans les matières organiques,* par M. Et. Havart, chef des travaux chimiques à la Faculté de médecine de Lyon.

Les sections de l'histoire et de l'enseignement de l'art, dont les comités ont été créés l'an dernier ont donné occasion à MM. les délégués de lire les « mémoires » suivants : par M. Charvet, vice-président de la société académique d'architecture de Lyon, sur *l'influence de l'école de dessin de Lyon au dix-huitième siècle et au commencement du dix-neuvième,* — par M. Bouillon-Landais, conservateur du Musée de Marseille, *Etude sur le musée de Marseille* ; — par M. Abraham Tancrède) conservateur du musée de Château-Gonthier, *sur les Expositions d'art en province (Maine et Anjou)* ; — par M. Boutry, président de l'Union artistique du Pas-de-Calais, sur *l'Etat de l'enseignement du dessin,* dans ce département ; — par M. Gaston Lebreton, conservateur du musée céramique de Rouen, *sur les Attributions données à quelque stableaux du musée de Rouen* ; — par M. Trenca, directeur du Cercle choral et du Cercle musical de Chambéry, sur *l'Enseignement musical en Savoie* ; — de M. Francis Jacquier, membre de la Société des beaux-arts de Rouen, une étude sur *l'Art décoratif en province* ; — M. Contensou, de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, traité de *l'Etat de la musique dans le département de Tarn-et-Garonne* ; — M. Léon Vidal, de la Société de statistique de Marseille, entretient ses auditeurs de la *Nécessité d'une réglementation relative à l'admission dans les bibliothèques, collections et musées d'œuvres graphiques présentant des conditions de durée certaines.* — On entend encore : de M. Hervé, membre d'honneur de la musique de Remiremont (Vosges), une étude sur *les sociétés musicales d'harmonie et de fanfare au point de vue général* ; — de M. Jolibois, secrétaire perpétuel de la société des sciences, arts et belles-lettres du Tarn, une lecture sur *les musées, l'enseignement du dessin et l'inventaire des richesses d'art dans le département du Tarn* ; — de M. Devaux, de la Société havraise d'études diverses, communication de son étude sur *une méthode de l'enseignement du dessin* ; — les travaux de M. Edmond Michel, de la Société archéologique de l'Orléanais, sur *les Tischbein, peintres allemands, dans leurs relations avec l'école française* ; — de M. le Dr Adrien Sicard, secrétaire-général de la Société de statistique de Marseille, sur les *Origines du château Borély et du musée d'archéologie de Marseille* ; — M. Parrocel, de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Marseille donne connaissance de quelques fragments d'une *Biographie développée de l'architecte Paul Coste* ; — M. Levé lit une *note sur une vierge conservée à l'église Saint-Nicolas de Coutances,* de M. Quenault, de la Société académique du Cotentin. — Une autre lecture est faite ensuite : par M. Durieux, son auteur, secrétaire-général de la société d'émulation de Cambrai, sur *les peintres Vermay.* — M. Auguste Castan, secrétaire honoraire de la Société d'émulation du Doubs, fait déposer sur le bureau sa Notice, imprimée sous le titre : *Le mot de l'énigme d'un tableau de l'église de Lavèze, près de Besançon* ; — M. Charles Marionneau, correspondant du comité de Bordeaux, sa *Biographie de l'architecte Louis,* en épreuves ; — Le comité de l'histoire de l'art reçoit encore les *monographies de la cathédrale de Poitiers,* par M. Théodore Véron ; — de *l'église* de l'abbaye royale d'Hautecombe en Savoie, par M. Blanchard ; — des *édifices publics* de l'arrondissement de Gaillac, par M. Rossignol ; — des *églises de Vétheuil, de Gassicourt, de Limay, de l'ermitage Saint-Sauveur, et de la bibliothèque de Mantes,* par MM. Alphonse Durand et E. Grave ; — M. Georget, secrétaire de la Société des arts réunis de la Mayenne fait lecture d'une Notice sur *les diverses expositions organisées à Laval* ; — M. le chanoine Carle, du comité

de l'art chrétien, à Nîmes, lit une étude sous le titre : *Le coffret de Saint Firmin*; — M. Vasseur, de la société des sciences, lettres et arts de Seine-et-Oise, une biographie sur *musicien-compositeur Cohn de Blamont*; — M. Dussol, du comité départemental des richesses d'art du Lot, communique une étude de M. Cangardel, du même comité, sur *la tour de Duez à Cahors*; — M. de Nesly, de la société libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure, fait l'exposé de ses observations sur *les lois de l'ornementation de la Renaissance*; M. Baungart lit deux notes : l'une de M. Rabut, du comité départemental de l'Inventaire des richesses d'art de la Savoie, sur *le Caducée de Lemenoum*; — l'autre de M. Cifolelli, directeur de l'école municipale de musique du Havre, sur *les sociétés musicales du Havre et des environs*; puis M. de Montaiglon fait connaître les travaux de MM. Dubourg, conservateur du musée de Honfleur, sur *l'enseignement du dessin* : — Dietrich, président de la société d'émulation de Belfort, sur un *Dyptique conservé à l'hôpital civil de Belfort*;—Aug. Castan, sur la *Table sculptée de l'hôtel-de-ville, de Besançon*;— Edouard Forestié, secrétaire de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, *Histoire de la céramique dans le département de Tarn-et-Garonne*. — Il nous faut énumérer aussi les études de MM. Emile Traver, de la société des beaux-arts de Caen (*Notes sur François Bonnemer, de l'académie royale de peinture et de sculpture* [1638-1689]); — Henry Brocard, secrétaire de la Société historique et archéologique de Langres (*Les origines de la cathédrale de Langres et le style de transition*);—De Mély, de la Société archéologique d'Eure-et-Loir (*Etude sur la majolique italienne*); — Parrocel (*L'architecte Henry Espérandieu*); — Théodore Véron, directeur de l'école des beaux-arts de Poitiers (*Notice sur l'antiquaire Florimont Bonsergent*); — Grave (*La fontaine de Mantes*); — Lenthéric, ingénieur des ponts-et-chaussées (*Découverte de la Vénus de Nîmes*);—Berluc-Perussis, président de l'Académie d'Aix (*Quelques anciennes faïenceries de la Haute-Provence*).

Le distribution des récompenses a eu lieu le 3 avril. Elles ont été ainsi réparties. *Section d'histoire* : Dijon, Académie des sciences et belles-lettres, 1,000 francs; — Saintes, Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, 1,000 francs ; — Valenciennes, Société d'agriculture, sciences et arts, 1,000 francs—*Section d'Archéologie:* Constantine, Société archéologique du département de Constantine, 1,000 francs; — Nice, Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes, 1,000 francs; — *Section des sciences:* Médailles d'or à MM. Dr. Crevaux, chirurgien de la marine l'Exploration de l'Amérique équatoriale); Crova, professeur à la Faculté des sciences de Montpellier et Violle professeur à la Faculté des sciences de Lyon. (Travaux de physique) ; Pierre, directeur du Jardin zoologique de Saïgon, (Flore de la Cochinchine) Chantre, sous-directeur du musée d'histoire naturelle de Lyon, Falsan, à Collonge-sur-Saône — (Etudes sur les anciens glacier. du Rhône); — Médailles d'argent : MM. Collot, professeur à la faculté des sciences de Montpellier, (Travaux de géologie), Haller, maître des conférences à la Faculté des sciences de Nancy, et Isambert, professeur à la Faculté des sciences de Poitiers ; (Travaux de chimie), Lemoine (Dr) professeur à l'école de médecine de Reims (Travaux de paléontologie), de Mercey (Léon de), à Hyères, et Œhbert, bibliothécaire à Laval (Travaux de géologie) ; Renard (Adolphe), professeur à Rouen (Travaux de chimie), Souillart, professeur à la faculté des sciences de Lille (Travaux d'astronomie mathématique). En outre, diverses nominations d'officiers de l'instruction publique, d'officier d'académie, et cinq de chevaliers de la Légion d'honneur.

Sociétés savantes. — Le nombre des membres de la Société de géographie de Paris, y compris les membres correspondants, était de 1,915 au 31

décembre 1879, tandis qu'il n'était que de 303 en 1864. Il n'a cessé de s'accroître régulièrement pendant cette période de quinze années. Le chiffre de 1,915 sociétaires comprend 212 membres à vie, 175 membres appartenant à l'armée, 143 membres appartenant à la marine, 120 à la diplomatie ; 33 membres de l'Institut et 27 dames ; 1,237 membres résident à Paris ou dans le département de la Seine, 258 hors de France. Tandis que le nombre des sociétaires de province est aujourd'hui de 396, il n'était en 1864 que de 34, répartis sur 22 départements. Le nombre de départements dans lesquels ne résidait pas un seul membre de la Société s'élevait à 66 en 1864, à 50 en 1869 ; il est aujourd'hui réduit à 10.

— La Société de géographie a tenu sa séance solennelle-annuelle le 16 avril, sous la présidence de l'amiral-baron de La Roncière Le Noury. La grande médaille d'or a été décernée au professeur Nordenskjold ; la médaille d'or, au docteur Crevaux, médecin de la marine, pour son voyage de la Guyane aux Amazones ; la seconde médaille d'or à M. l'abbé Desgodins pour ses explorations aux frontières du Thibet, de 1855 à 1877. La Société de géographie a procédé au renouvellement de son bureau qui se trouve ainsi composé pour 1880-1881 : Président : M. le vice-amiral de La Roncière Le Noury ; Vice-présidents : MM. A. Milne Edwards, de l'Institut ; le colonel Laussedat. Scrutateurs : MM. J.-B. Pasquier ; le lieutenant de vaisseau L. Brault. Secrétaire : M. le docteur Harmand. Ont été nommés membres du conseil de la Société : MM. C. Janssen, de l'Institut ; J. Jackson, F. Fournier, C. de Ujfalvy, G. Perin, député.

— La Société Bibliographique de Paris vient d'atteindre le chiffre de *cinq mille* sociétaires.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 7 avril, M. Ernest Desjardins a donné lecture d'une lettre de M. Tissot, sur une inscription latine récemment trouvée à Souk-el-Kmis sur la route de Carthage à Bulla-Regia. M. Georges Perrot a lu une lettre de M. Foucart, directeur de l'école d'Athènes, sur une inscription du cinquième siècle trouvée à Eleusis. M. Léopold Delisle a fait une communication sur un nouveau manuscrit du grand Coutumier. M Benloew a achevé la lecture de son travail sur la poésie albanaise. — Dans les séances du 2 et du 16, M. Charles Jourdain a donné la lecture d'un mémoire sur les commencements de la marine militaire en France, sous le règne de Philippe le Bel. — Dans la séance du 9, M. Ravaisson a fait une communication sur les monuments funéraires des grecs. — Dans la séance du 16, M. Deloche a lu une dissertation sur un anneau cachet d'or mérovingien orné d'une cornaline gravée antique. M. le docteur Lagneau a terminé son mémoire sur quelques dates reculées, intéressant l'ethnologie de l'Europe occidentale. — Dans la séance du 23, M. Geffroy, directeur de l'Ecole française à Rome, a annoncé la découverte à Pompeï d'une statuette de bronze, une des plus belles qu'on ait rencontrée jusqu'à présent. — Dans les séances des 23 et 30 avril, MM. Wailly a donné la lecture d'un mémoire sur l'orthographe des *amans* ou notaires de Metz.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 4, M. Giraud a fait une communication au sujet des récentes publications de M. Armand Baschet : *Mémoire d'Armand du Plessis de Richelieu, évêque de Luçon, écrit de sa main, l'année* 1607 ou 1610, *alors qu'il méditait de paraître à la cour*. M. Picot a présenté les *Questions constitutionnelles* de M. W. E. Gladstone, traduites par M. Albert Gigot. — Dans la

séance du 10, M. Emile Beaussire a lu un mémoire sur l'introduction à l'étude du droit naturel.—Dans les séances des 17 et 24, M. Franck a lu un mémoire sur Joseph de Maistre, à propos du livre de M. Ferraz sur l'histoire de la philosophie en France au dix-neuvième siècle, et M. Baudrillart a continué la lecture de son mémoire sur les populations agricoles de Picardie. — Dans les séances des 24, M. Fustel de Coulanges a fait une communication au sujet de deux ouvrages de M. Edgard Zevort, sur le marquis d'Argenson et les empereurs Gaulois. M. Henri Martin a présenté des observations sur les mêmes ouvrages.

Répertoire des sources historiques du moyen age. — On se souvient de la sensation causée dans le monde savant par l'apparition des deux premiers fascicules de cet admirable travail, dû à la prodigieuse érudition et au labeur infatigable de notre collaborateur, M. l'abbé Ulysse Chevalier. « Je ne sais, disait M. Léopold Delisle à l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres (séance du 20 avril 1877) si dépouillement aussi considérable a jamais été entrepris et si jamais le luxe des citations a été poussé aussi loin. L'œuvre de M. l'abbé Chevalier deviendra un livre classique, auquel les historiens devront journellement recourir. » On sait que la partie du *Répertoire* en cours de publication est celle qui a trait aux *personnages historiques*. Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que le troisième fascicule qui conduit l'ouvrage jusqu'à la lettre O, vient d'être mis en distribution. Le prix de l'ouvrage est de 20 fr. Il sera porté à 30 fr. après l'apparition du 4e fascicule. On souscrit à la librairie de la Société bibliographique.

Bibliographie des Gaules. — Sous ce titre : *Bibliographie des Gaules, répertoire systématique et alphabétique des ouvrages, mémoires et notices concernant l'histoire, la topographie, la religion, les antiquités et le langage de la Gaule jusqu'à la fin du cinquième siècle*, notre savant confrère M. Ch.-Emile Ruelle, bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève, livre au public un important ouvrage, rédigé sous les auspices de la commission de topographie des Gaules et déjà honoré d'une médaille de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (Prix de bibliographie savante fondé par Ch.-J. Brunet.) — « Le dépouillement des principales bibliographies antérieures, nous dit l'auteur dans son *Avertissement*, de presque toutes nos collections académiques conservées à la Bibliothèque des Sociétés savantes et d'innombrables catalogues français ou étrangers, m'a permis de réunir plus de dix mille titres d'ouvrages qui se rattachent par divers points à l'histoire des Gaules; et encore ce résultat est-il loin de me paraître définitif, si tant est que, dans une telle matière, ce but puisse jamais être atteint. L'essentiel, au surplus, n'est pas de tout indiquer, mais plutôt de mettre sur la voie des sources, et si une pensée réconfortante a été nécessaire pour mener ce travail aride au point où il est parvenu, c'est celle-ci, que, même dans cet état encore imparfait, il peut déjà donner aux travailleurs la patience d'attendre qu'on l'améliore. »

La *Bibliographie des Gaules* se compose de deux parties : 1° Catalogue méthodique, où les matières, *indiquées sommairement*, sont disposées de façon à former, suivant le cas, des groupes systématiques ou topographiques; 2° Catalogue alphabétique, donnant sous le nom de chaque auteur, le détail *aussi complet que possible*, de ceux de ses travaux qui se rapportent à nos origines.

La première partie se subdivise en cinq séries : 1re série. *Généralités;* 2e *Questions topographiques*; 3e *Départements;* 4e *Régions;* 5e *Etranger*. Dans cette première partie, les articles ont été classés d'après les indications de matière ou de lieu contenues dans leurs titres.

La 1re série (*généralités*) se décompose en vingt sections : 1re *Introduction;* 2e *Bibliographie;* 3e *Histoire de la Gaule;* 4e *Guerre des Gaules* (59-51 av. J.-C.); 5e *Religion et Philosophie : A.* Paganisme, *B.* Druides, *C.* Ascia, *D.* Christianisme; 6e *Institutions et Mœurs : A.* Institutions, *B.* Mœurs et usages; 7e *Topographie;* 8e *Itinéraires. Voies romaines;* 9e *Archéologie générale et variée;* 10e *Antiquités préhistoriques : A.* Études diverses, *B.* Antiquités lacustres; 11e *Art gaulois et gallo-romain;* 12e *Monuments dits celtiques;* 13 *Monuments divers;* 14e *Sépultures;* 15e *Sciences et Industrie : A.* Science, *B.* Industrie, *C.* Céramique, *D.* Météorologie. Lieue gauloise; 16e *Archéologie militaire : A.* Questions diverses, *B.* Camps et forts, *C.* Armes; 17e *Numismatique : A.* Numismatique générale, *B.* Numismatique gallo-romaine, *C.* Numismatique gallo-grecque, romaine et gallo-romaine, *D.* Sphragistique; 18e *Épigraphie : A.* Inscriptions diverses, *B.* Inscriptions gauloises, *C.* Inscriptions latines, *D.* Table de Claude; 19e *Linguistique : A.* Langue gauloise, *B.* Questions diverses, *C.* Langue celtique d'Outre-Manche; 20e *Histoire littéraire : A.* Questions diverses; *B.* Écrivains nés ou ayant résidé dans les Gaules.

L'ouvrage formera un vol. in-8 raisin à 2 colonnes, imprimé sur papier collé d'environ 800 pages, disposé typographiquement pour faire suite au *Manuel du Libraire.* Son prix est de 20 fr. en souscription. Après le 15 mai, la souscription sera close et le prix de l'ouvrage sera porté à 30 fr. — Il est tiré *cinquante exemplaires sur papier de choix*, en souscription, à 30 fr., — et après la souscription close, à 45 fr.

La *Bibliographie des Gaules* paraîtra en 4 livraisons de 200 pages chacune. Le premier fascicule a paru.

Nous sommes heureux d'annoncer la faveur avec laquelle ce précieux ouvrage a été accueilli. Plus de *quatre cents exemplaires* sont déjà placés. On souscrit à la librairie de la Société bibliographique.

Bibliographie générale de l'Astronomie. — Sous ce titre : *Bibliographie générale de l'Astronomie, ou catalogue méthodique des ouvrages,* des *mémoires et des observations astronomiques,* publiés depuis l'origine de l'imprimerie *jusqu'en* 1880, MM. J. C. Houzeau, directeur de l'observatoire de Bruxelles et A. Lancaster, bibliothécaire de cet établissement, vont faire paraître un ouvrage dont le premier fascicule est au moment d'être livré à l'impression. Il serait superflu d'insister sur l'utilité d'un pareil travail. Quant à l'exécution, le nom et la haute compétence des auteurs offrent déjà les meilleures garanties ; le programme et le spécimen que nous avons sous les yeux prouvent en outre qu'ils ont envisagé leur sujet d'une manière aussi large qu'intelligente. L'ouvrage sera divisé en trois parties : *Ouvrages, mémoires, observations.* La deuxième partie, comme plus actuelle, paraîtra la première. Ce n'est pas une simple liste par noms d'auteurs ou par titres d'ouvrages. Les matières sont distribuées méthodiquement par grandes divisions et dans celles-ci par articles, tels que : *Polémique au sujet du mouvement de la Terre ; Anneau de Saturne ; Stabilité du système planétaire,* etc. Dans chaque article on a suivi l'ordre chronologique. Aux titres, on a joint des analyses sommaires des écrits, et des indications bibliographiques. L'ouvrage entier formera trois forts volumes grand in-8o à deux colonnes, qui paraîtront par fascicules de 300 à 400 pages. Le prix est de trente centimes par feuille d'impression de 16 pages. Les souscriptions doivent être adressées aux auteurs, à Bruxelles. Elles détermineront le chiffre du tirage.

Carte de France a l'échelle du cent millième. — Les lois du 21 mai 1863 et du 11 juillet 1868 ont provoqué, en France, une extension considérable du réseau des voies de communication : il se construit, en effet, par an,

environ 12,000 kilom, de chemins vicinaux, ainsi que de nombreux chemins de fer, canaux, etc. Des efforts ont été tentés dans la plupart des départements pour produire des documents géographiques en rapport avec ce développement remarquable, comme on a pu en juger par l'Exposition faite en 1878, par le ministère de l'intérieur, de cartes de toute nature, départementales, d'arrondissement, de canton, dressées par le service vicinal. Ces cartes offraient cependant le grave inconvénient d'être établies à des échelles et sur des types différents, rendant difficile toute comparaison ; de plus, elles perdaient forcément de leur intérêt au bout d'un certain temps, ne pouvant être tenues au courant des progrès accomplis. Frappé de ces considérations, le ministère de l'intérieur a résolu d'entreprendre une œuvre conçue d'après un plan unique, tenue constamment à jour, et à laquelle prendrait part le personnel des 5000 agents-voyers, appelés par la nature de leurs fonctions à fouiller le terrain jusqu'en ses moindres replis. Telle est l'origine de cette carte de France au 100,000me. Elle est gravée en quatre couleurs, le bleu pour les eaux, le vert pour les bois et les forêts, le rouge pour les routes et chemins et la population, le noir pour toutes les autres indications; elle est présentée en feuilles de format maniable, de 0 m. 28 c. sur 0 m. 38 c. en moyenne, établies suivant les parallèles et les méridiens, ce qui donne immédiatement l'orientation. L'échelle, 1 centimètre pour un kilomètre, rend facile l'évaluation des distances. Une légende complète est annexée à chaque feuille. Les voies de communication sont indiquées suivant leur catégorie et leur état, en lacune ou construites. Les 20 premières feuilles sont en vente à la librairie Hachette, 112 autres sont à la gravure et 355 en préparation. Le prix de chaque feuille est de 75 centimes.

La continuation de l'histoire des Etats de Heeren et Ukert. — Une réunion des collaborateurs de l'*Histoire des Etats européens*, éditée par F. A. Perthes à Gotha, a eu lieu le 29 septembre 1879. On voit, par les délibérations, que cette grande entreprise touche à sa fin. De l'*Histoire de Grèce* du professeur Hertzberg vient de paraître un volume de tables qui termine l'ouvrage. Un second volume de l'*Histoire de France contemporaine* par le professeur K. Hillebrand à Florence, conduit le récit jusqu'en 1848 ; les volumes suivants paraîtront à court intervalle. La nouvelle édition de l'*Histoire des Pays-Bas* du professeur Th. Wenzelburger a un premier volume paru ; le second est sous presse. L'*Histoire de Bavière*, du conseiller aux Archives S. Riezler, dont le premier volume paraissait dernièrement, sera continuée dans les années suivantes. L'*Histoire d'Espagne*, si longtemps interrompue, va être reprise par le professeur Schirmacher, qui en donnera cette année un volume. De l'*Histoire des Etats de l'Église*, du Dr M. Brosch de Venise, le premier volume est imprimé. Le professeur G. Thomas s'occupe de l'*Histoire de Venise*. Le conseiller aux archives P. Stalin vient de terminer le premier volume de l'*Histoire de Württemberg*. Les travaux pour les *Histoires de Prusse, de Russie, de Pologne, de Suède, de Danemark*, sont continués régulièrement. On espère que l'*Histoire d'Allemagne*, dont les divers périodes sont répartis entre plusieurs savants, sera terminée en 1882 ; la publication en commencera l'année prochaine. Le professeur A. Huber, d'Innsbruck, a entrepris l'*Histoire de l'empire d'Autriche* en six volumes. Des *Histoires de Hongrie* et de *Bohême* sont projetées.

Historisches Jahrbuch. — Une nouvelle revue historique vient de paraître en Allemagne : l'*Historiches Jahrbuch*, publication trimestrielle du comité historique de la Gœrres-Gesellschaft. Elle a pour objet de « servir de moyen

littéraire de réunion aux historiens pour lesquels le Christ est le centre de l'histoire, et l'Église catholique l'institution voulue de Dieu pour l'éducation du genre humain. Du reste elle ne poursuit pas une tendance directement apologétique. Les non-catholiques sont admis comme collaborateurs, pourvu que rien dans leurs travaux ne blesse le principe qui vient d'être rappelé. » Les deux premières livraisons contiennent, entre autres, les travaux suivants : *Papiers du cardinal d'York,* par Reumont; *Horace Nelson devant Naples en juin* 1799, par Helfert; *Le patriarchat métropolitain de Constantinople et l'Église Bulgare, au temps de l'Empire latin de Bysance,* par Ratting er; *Le développement de la chevalerie chrétienne,* par Weiss; *Les décrets d'élection d'Etienne III et d'Etienne IV,* par Niehues ; *De la chute des corporations au temps de l'absolutisme; Bonifatius, une recherche d'étymologie et de diplomatique,* par Will; *Lettres inédites pour l'histoire de Berenger de Tours,* par Bishop; *L'année de la consécration de S. Lindger comme premier évêque de Münster,* par Diekamp; *Un diplôme carolingien discuté de l'an* 907, par Braumüller; *Pour l'histoire des bibliothèques publiques en Allemagne de Guttenberg à* 1520, par Falk; *Une race de princes allemands en Italie et au Levant,* par Reumont. Le prix de la Revue est de 12 marks, 8 marks pour les membres de la Gœrres-Gesellschaft. La rédaction est payée à raison de 48 marks la feuille, soit 3 marks (3 fr. 75) la page. Theissing, éditeur, à Münster. Rédacteur en chef, Dr Georg Hüffer. — Bernon.

Manuscrits inédits de Saint-Simon. — Les premières recherches entreprises dans le dépôt des affaires étrangères ont déjà permis de retrouver une notable partie des papiers de Saint-Simon, dont l'accès avait été interdit au public depuis un siècle passé. Nombre de volumes sont actuellement communiqués aux travailleurs, et voici très sommairement les titres ou les sujets des principales œuvres inédites qui, selon toutes les probabilités, vont être mises successivement au jour : *Le Parallèle des trois rois Bourbons* (Henri IV, Louis XIII, Louis XIV); Les *Mémoires sur la cour d'Espagne* en 1701 et 1721, et sur la renonciation de Philippe V; Le *Mémoire sur la convocation des États généraux*; Des sommaires chronologiques et des filiations généalogiques de la troisième race; Des notes historiques et anecdotiques sur les ducs et pairs, sur les officiers de la couronne, sur les familles alliées à la maison royale, sur les personnages marquants du règne de Louis XIV; Les Mémoires sur les princes légitimes et autres pièces politiques, projets de gouvernement, etc.; La Correspondance; L'Ambassade de Saint-Simon en Espagne; etc., etc.

Une partie de l'*Ambassade en Espagne* vient d'être publiée chez Quantin, par M. Edouard Drumont. Le reste des papiers inédits sera l'objet d'une publication très considérable, pour laquelle M. Faugère, ancien directeur des archives des affaires étrangères, a traité avec MM. Hachette et Cie, éditeurs et possesseurs, comme on le sait, des *Mémoires de Saint-Simon.* Cette publication, ne contenant que les textes seuls, sans notes ni commentaires, sera poussée très rapidement. Le premier volume, entièrement rempli par le *Parallèle des trois rois Bourbons.* doit paraître le 26 mai; les autres volumes suivront sans interruption, de six semaines en six semaines. On peut donc espérer que toutes les parties les plus importantes du fonds Saint-Simon se trouveront, avant la fin de l'année, entre les mains des lecteurs et des travailleurs. Ce sera un fort utile et précieux contingent de matériaux nouveaux pour l'édition critique et commentée des *Mémoires.* et le tome III, actuellement sous presse, pourra en bénéficier sans retard.

Les Poésies de saint Paulin de Nole. — M. Émile Châtelain, actuelle-

ment répétiteur de philologie latine à l'École des Hautes-Études, vient de donner une *Notice sur les manuscrits des poésies de saint Paulin de Nole*, suivie d'observations sur le texte. (Paris, Thorin, 1880, in-8 de 98 p.; forme le 14e fascicule de la *Bibliothèque des écoles françaises d'Athènes et de Rome*). On y trouve la description de douze manuscrits des poésies de saint Paulin avec une collection minutieuse du *Palatinus* 235, du huitième siècle, le plus ancien de tous. Ce manuscrit et deux autres sont maintenant en Italie; il y en a cinq à Paris; les autres sont à Saint-Pétersbourg, à Bruxelles, à Munich et à Saint-Gall; M. Châtelain n'a pas vu ces derniers. Saint Paulin paraît avoir été peu copié pendant le moyen âge. M. Châtelain a sans doute, quoiqu'il ne le dise pas, dépouillé les catalogues des bibliothèques françaises de province; cependant les travailleurs locaux feront bien de vérifier s'il ne lui est pas échappé quelque manuscrit. Une recherche de ce genre, consacrée à l'un des poètes chrétiens les plus importants, serait un meilleur emploi du temps que vingt déclamations contre les auteurs *profanes*. La seconde partie du travail de M. Châtelain contient environ cent quarante corrections au texte reçu, mais encore très corrompu, de saint Paulin. Ces corrections, toujours accompagnées d'une discussion paléographique et grammaticale, sont d'excellents spécimens des procédés de la critique verbale. Si je ne me trompe, elles ont figuré l'année dernière parmi les exercices pratiques de l'École des Hautes-Études. — L. Duchesne.

Origines du drame moderne. — Sous ce titre : *Essai sur les Origines du drame moderne en France* (Paris, Pédone-Lauriel, 1879, in-8 de 209 pages) M. Charles Formentin, licencié-ès-lettres et en droit, a publié une intéressante étude sur une partie du mouvement dramatique au dix-huitième siècle. Il s'agit de la réaction qui se produisit alors contre la tragédie classique, de l'avénement du drame historique et du drame bourgeois, et enfin des nouveaux principes esthétiques que tentèrent de faire prévaloir sur cette matière Diderot, Beaumarchais et Mercier. M. Formentin signale avec raison le lien qui rattache ces essais et ces théories aux idées soutenues de notre temps par l'école romantique et aux œuvres qu'elle a produites. On peut lui reprocher son adhésion trop entière et sans réserves suffisantes aux doctrines de cette école, comme aux théories dramatiques de Diderot et de Beaumarchais, qui mêlèrent à quelques vues justes beaucoup d'idées fausses. Mais son travail, fait avec soin et qui contient de bonnes analyses, sera très utile à consulter pour l'histoire du théâtre en France. Nous devons signaler particulièrement ici l'*Index bibliographique* placé à la fin.

Deux anciens plans de Thérouanne. — La destruction de Thérouanne fut l'un des épisodes les plus célèbres des longues guerres de la France et de l'Espagne au seizième siècle ; Charles-Quint se vengea sur la malheureuse ville de l'échec que ses troupes avaient éprouvé peu de temps auparavant devant Metz ; il la fit ruiner de fond en comble. Cette circonstance donne un intérêt particulier à la découverte récemment faite par notre collaborateur M. Jules-Marie Richard aux archives du Pas-de-Calais, et dont il a voulu faire profiter le public par la publication d'une brochure intitulée : *Anciens plans de Thérouanne*, publiés avec documents inédits, (Paris, Champion, 1879, in-8 de 27 pages avec planches) ; l'un des deux plans dont il s'agit est antérieur à la destruction de la ville. M. Richard a donné dans le texte qui accompagne ses fac-simile d'intéressants détails sur ce cruel événement et sur la topographie de Thérouanne et de ses environs. C'est à ce double objet que se rapportent les cinq documents inédits, tirés des archives du Pas-de-Calais, qu'il a joints comme *pièces justificatives* à son travail.

Relations commerciales du géographe Mercator et de l'imprimeur Plantin. Le dernier *Bulletin de la société de géographie d'Anvers*, (t, IV, p 327-366. 1880) renferme un curieux travail du docteur J. Van Raemdonck (auteur d'études bien connues sur Mercator) faisant connaître les relations commerciales qui ont existé entre Gérard Mercator et Christophe Plantin. On trouve, dans ce mémoire, rédigé d'après les documents conservés au musée Plantin à Anvers, de nombreux détails sur le prix de vente en gros des cartes de Mercator, sur les débouchés et les comptoirs de l'imprimerie Plantinienne de 1558 à 1603. On peut ainsi, grâce à cette publication, joindre à l'œuvre de Mercator plusieurs cartes aujourd'hui perdues et dont pourtant Plantin lui a acheté des centaines d'exemplaires et notamment la *Carte de la Palestine*, celle de l'*Europe* en six feuilles, qui eut deux éditions et une grande carte d'Angleterre. Les comptes de l'imprimerie Plantinienne nous font voir aussi que c'était chez Plantin que Mercator achetait le papier et le carton nécessaires à la publication de ses cartes et que c'est celui-ci qui lui fournissait également les livres dont il avait besoin pour établir les bases de ses travaux géographiques. — Cte de M.

Relations entre la France et la régence d'Alger. — M. H. D. de Grammont a entrepris de nous faire connaître, à l'aide de monographies successives, l'histoire des relations qui ont existé entre notre pays et Alger pendant tout le XVIIe siècle. Nous possédons déjà les deux premières parties de ce curieux travail (*Les deux canons de Simon Dansa*, 1608-1628. Marseille, Lebon, grand in-8° de 47 p., 1879)— *La mission de Samson Napollon*, 1628-1633 (*Ibid.* grand in-8° de 92 p., 1880). M. de Grammont s'est servi, pour retracer ces deux épisodes, de nombreux documents inédits, puisés à des sources diverses, notamment à la Bibliothèque nationale, à la Mazarine, à la bibliothèque d'Inguimbert (à Carpentras), et surtout aux archives de la Chambre de commerce de Marseille. Il a encadré tous ces documents dans un récit clair, animé, très agréable à lire, et ses deux brochures ne sont pas moins intéressantes qu'instructives. C'est l'éloge qui leur a été donné devant l'Académie des Inscriptions par un homme d'autant de goût que d'érudition, qui connaît à fond l'histoire des pays orientaux, M. Defrémery. Une troisième partie, non moins riche en choses nouvelles, va bientôt suivre les premières, car l'auteur, qui est un travailleur non moins ardent que consciencieux, ne veut se reposer que le jour où il aura entièrement mis entre nos mains le considérable travail qui n'avait pas encore été fait et que l'on ne refera pas.

Publications nihilistes. — Les publications nihilistes se poursuivent en Italie; un roman d'un des chefs de la Secte : *Comment faire?* a paru à Milan; un autre écrit très violent a vu le jour en italien; on en annonce la traduction française. Le parti mazzinien, encore redoutable, fortement organisé en sociétés secrètes,se rallie complètement aux doctrines des révolutionnaires russes. Le *Journal de la Librairie* contient,presque dans chaque numéro,l'annonce de l'autorisation d'entrée en France accordée à des ouvrages qui étaient interdits. Il est inutile d'ajouter que ces publications belges, encouragées par l'administration française, sont des amas d'impiétés révoltantes et d'obscénités. Il suffirait d'en transcrire les titres; nous ne le ferons pas. D'un autre côté, des éditeurs parisiens, spéculant sur le scandale, se montrent les dignes émules de certains libraires étrangers; nous sommes revenus aux tristes jours du Directoire, lorsque les plus ignobles ordures se montraient à tous les étalages et figuraient sur maint catalogue.

Les diplomates écrivains. — Quelque courte que soit l'élégante plaquette,

tirée à quelques exemplaires seulement, que nous avons sous les yeux, (*Les diplomates écrivains*, par M. de Mofras, ministre plénipotentiaire. Paris, 1880, in-8° de 13 p.), elle ne laisse pas que d'être intéressante. D'abord elle nous apprend qu'en vertu du nouveau règlement du 6 avril 1880, on pourra désormais consulter les archives du ministère des affaires étrangères et y faire des extraits des documents allant jusqu'au 14 Septembre 1791, au lieu de 10 Mai 1774, date de la mort de Louis XV, comme cela a été accordé par le réglement de 1874. Toutefois, à partir de la nouvelle date jusqu'au traité de Paris du 30 Mai 1814, on ne sera admis qu'à la lecture seule des pièces. En d'autres termes, le nouveau règlement rend accessibles les documents relatifs à la période de la Révolution et de l'Empire. En parlant de la Commission des archives diplomatiques, M. de Mofras regrette de ne pas y voir siéger M. Léopold Delisle, l'éminent administrateur-général de la Bibliothèque nationale ; ce regret sera partagé par tout le monde savant. Ensuite M. de Mofras donne les noms des diplomates français qui ont en même temps cultivé les lettres et laissé des ouvrages. La liste de leurs noms occupe seule deux pages entières. Les lecteurs seront bien aise d'apprendre que l'auteur de la notice dont il s'agit se propose d'étudier un des hommes politiques qui ont le plus honoré la diplomatie française, c'est-à-dire M. de Vergenne, celui qui, après avoir été ambassadeur à Constantinople et en Suède, accomplit le grand acte de la reconnaissance des Etats-Unis d'Amérique, proclamée en 1776. Nous souhaitons que M. de Mofras, qui est un des membres du Comité des travaux historiques, réalise son projet promptement.

Vente de la bibliothèque du comte Octave de Béhague. — Cette vente, qui a eu lieu au mois de mars, fera époque dans les fastes de la bibliomanie. On n'avait jamais vu les prix s'élever à de pareilles hauteurs. Il est vrai qu'il s'agissait de volumes somptueusement reliés, soit par les plus habiles artistes du siècle dernier, soit par leurs rivaux actuels. Les ouvrages illustrés par les maîtres du XVIIIe siècle continuent d'être l'objet de luttes acharnées; il faudrait citer une très grande partie des 1,985 articles du catalogue ; nous nous bornerons à quelques exemples : *Les Lunettes des princes*, par J. Meschinet (Paris, 1528, petit in-8), 2,200 fr. — *L'Escole de Salerne*, en vers burlesques (1651, petit in-12), 16,100 fr. La reliure, un des chefs-d'œuvre de Trautz Bauzonnet, entre pour une très large part dans ce prix énorme ; ce volume, imprimé à Leyde par les Elzevier, est un des plus rares de leur collection. Exemplaire Solar, payé 775 fr. en 1860. — *Le Diable boiteux*, par Le Sage (1756, 3 vol. in-12), 4,900 fr. Exemplaire en grand papier de Hol, lande aux armes de Mme de Pompadour. — *Facétieux devis et plaisants contes*- par le sieur du Moulinet, Paris, 1612, in-18, 7,100 fr. — *Choix de chansons*, mises en musique par M. de la Borde (Paris, 1773, 4 vol. gr. in-8), 5,600 fr. Les jolies gravures, d'après J.-M. Moreau, donnent depuis quelques années un très grand prix à ce recueil ; la poésie est très médiocre. — *Œuvres de Molière* (Paris, 1674-75, 7 vol. in-12), la première édition où les œuvres de Molière, publiées de son vivant, ont été recueillies en corps d'ouvrage et avec une pagination suivie, 5,300 fr. — *Œuvres de Molière* (Paris, 1773, 6 vol. in-8), 4,700 fr., fig. de Moreau, avec et avant la lettre.— *Les Caractères*, par de La Bruyère (1743, 2 vol. in-12), 4,550 fr. Prix excessif, dû à une fort belle reliure de Padeloup, relieur de Louis XV. Ce même exemplaire avait été adjugé à 83 fr. en 1839 et à 550 fr. en 1868. — *Le Pastissier François*, Amsterdam, L. et D. Elzevier, 1655, petit in-12, 3,000 fr. Petit volume dépourvu de tout intérêt, mais c'est une des plus rares productions des célèbres

typographes hollandais. — *La Chasse royale*, composée par le roy Charles IX (Paris, 1625, in-8), 12,600 fr. Exemplaire payé 1,100 fr. en 1874 à la vente de M. le baron J. Pichon. — *La Vénerie*, par Jacques du Fouilloux (Poitiers, 1567), 4 parties in-4, 4,000 fr. — *Œuvres de Clément Marot*, La Haye, 1700, 2 vol. petit in-12, 3,120 fr. Une belle reliure de Boyet, excellent artiste de la première moitié du dix-huitième siècle, explique ce prix. Payé 560 fr. vente Brunet. — *Les Songes drolatiques de Pantagruel* (1565, petit in-8). Ce recueil de figures grotesques inspirées par la lecture de Rabelais, est d'une extrême rareté, 2,600 fr. exemplaire adjugé à 775 fr. vente Solar. — Plutarque. *Vies et Œuvres morales*, 1567, 12 vol. in-8; armes de France; signature de Racine sur le premier volume, 4,200 fr. — Estampes d'après Moreau; costumes de l'époque de *Louis XVI*, 1776 et 1783; 24 gravures avant la lettre, avec une portion du texte dont on ne connaît que quatre exemplaires, 17,000 fr. — *Contes des Fées*, par Ch. Perrault. Paris, 1781, in-12, papier de Hollande, 4,200 fr. — *Mémoires de M. de Pontis*, 1678, 2 vol. in-12, 2,600 fr. à cause d'une belle reliure de Boyet. En condition ordinaire, cet ouvrage se payerait tout au plus quelques francs. — *Histoire de Gustave-Adolphe*, Paris, 1686, in-12, 1,305 fr. Exemplaire aux armes du duc et de la duchesse de Montansier, payé 160 fr. vente Pichon.

Prix courant des livres rares. — La vente de la bibliothèque d'un amateur Lyonnais (M. Paradis) a été la plus importante de la saison, assez pauvre d'ailleurs à ce point de vue ; nous signalerons, à titre de renseignement, quelques ouvrages qui ont été adjugés au delà de 1,000 fr, ; il est inutile d'ajouter qu'il ne s'agit que de fort beaux exemplaires, élégamment reliés. *Missale romanum*. Venetici, A. de Zanchus, 1506, in-fol. 3,050 fr. Exempl. aux armes du cardinal de Gonzague , payé en 1859, 91 liv. st. (2,259 fr.), à l'une des ventes Libri à Londres. — Bonifacius papa. *Liber sextus decretalium*. Moguntiæ, P. Schoffer, 1470, in-fol. Exempl. sur peau vélin, 1120 fr. — *Essais* de Montaigne. Paris, Abel d'Angelier, 1588, in-8, 2,000 fr. *Le Musée français*. Paris, 1803. 4 vol. in fol. fig. avant la lettre, 2,450 fr. — *Galerie du Palais-Royal*, 1786-1808. 3 vol. in-fol., fig. avant la lettre. 3,400 fr. — *Le Livre du roy Modus et de la reine Racio*. Chambéry, 1486, in-fol. 4,000 fr. Cet exempl. avait été payé 5,000 fr. à la vente de M. Potier. — *La Nef de santé avec le gouvernail du genre humain* Paris, A. Vérard. *s. d.*, In-fol. 5,000 fr. (acheté pour M. le Baron J. de Rothschild. — *L'Adolescence clémentine, autrement les Œuvres de Clément Marot*. Anvers, 1539, in-8, 1,100 fr. — *Le Palais des Nobles dames*, par Iehar du Pré, s. l. ni d. 1780 fr. — *Envers et ryme* de Baïf. Paris, 1572-73, 4 vol. in 8, 1,250 fr. Il est très rare de trouver réunis ces quatre volumes, publiés séparément. — *Les diverses Poésies de la Fresnaye Vauquelin*. Caen, 1612, petit in-8, 3,050 fr. Exempl. payé 3,105 fr. Vente Sainte-Beuve. — *Le Tombeau de Marguerite de Valois*. Paris, 1551, petit in-8. Très rare et curieux recueil de vers ; exempl. adjugé 700 fr. Vente W. Martin en 1869. — *Marguerites de la Marguerite des princesses*. Lyon, D. de Tournas, 1547, 2 vol. in-8, 2,500 fr. Exempl. payé 1,450 fr. Vente S. Ch. Brunet en 1869. — *Fables de La Fontaine*. Paris, 1753-1759, 4 vol. in-fol., fig. d'Oudry, 2,110 fr. — *Choix de Chansons* par de Laborde, 1773. 4 tom. en 2 vol. in-8. 3,900 fr. Cet exempl. avait été adjugé 81 fr. en 1853 à la vente De Bure. Témoignage frappant de la hausse qui s'est déclarée sur les livres de ce genre. — *Télémaque*. Paris, Didot, 1796. 2 vol. gr. in-18, grand papier vélin superfin, fig. triples, 2,050 fr. — *La Mer des histoires*. Paris, P. Le Rouge, 1488, 2 vol. in-fol, 1450 fr. — *Les Hommes illustres qui ont paru en France*, par Perrault. Paris, 1696, 2 vol. in-fol., 1,258 fr.

Presque toujours les prix d'adjudication ont été supérieurs à ceux que ces mêmes exemplaires avaient atteint dans des ventes précédentes.

— M. Léopold Delisle vient de faire paraître, en un fort volume in-8°, des *mélanges de paléographie et de bibliographie,* accompagnés d'un atlas, comprenant 8 fac-simile en héliogravure.

— Notre collaborateur M. Léon Gautier vient d'achever l'impression du tome III de ses *Epopées françaises,* qui forme un magnifique volume gr. in-8° (de XVI-808 p.). Dix notices et analyses nouvelles ont été ajoutées dans ce volume, qui est entièrement refondu, et pourrait être considéré comme un livre nouveau. Il ne reste plus à publier que les tomes II et IV pour terminer ce magnifique ouvrage, qui met enfin dans une pleine lumière les origines et l'histoire de notre littérature nationale, et qui sera un véritable *monument* — mot tant prodigué, mais qui a ici sa raison d'être.

— Une nouvelle série de la *Revue des sociétés savantes* (la 7e) a été inaugurée avec l'année 1879. Mais nous regrettons d'avoir à signaler la lenteur avec laquelle paraissent les fascicules de cette *Revue :* nous n'avons encore que les trois premiers de l'année 1879, qui n'achèvent pas le premier semestre de cette année.

— Les articles publiés dans le *Polybiblion* et contenant la *Bibliographie de l'Immaculée Conception,* dressée, sous la direction de M. l'abbé Sire, par notre collaborateur M. Escard, viennent d'être réunis en un fascicule de 18 pages, gr. in-8, tiré à petit nombre, et qui se trouve à la Librairie de la Société Bibliographique (prix : 1 fr.).

— Nous réparons une omission involontaire en annonçant la publication de l'admirable discours prononcé par Mgr Freppel, évêque d'Angers, dans la cathédrale de Nantes, lors de l'inauguration du monument érigé en l'honneur du général de La Moricière (Paris, A. Roger et Chernoviz, gr. in-8 de 27 p. — Prix : 1 fr.) Rarement l'éloquence chrétienne s'est élevée plus haut, et ces pages doivent être lues et relues par tous ceux qui ont le culte du beau et du vrai.

— M. Vapereau entreprend une cinquième édition de son *Dictionnaire universel des contemporains.* La dernière édition remontait à 1869. L'auteur met les notices au courant, en retranche et en ajoute, et fond dans son œuvre le *supplément* publié en 1872 par M. Léon Garnier. L'ouvrage comprendra dix fascicules. Deux déjà ont paru : ils s'arrêtent au général DE CHABRON.

— M. l'abbé Julien Laferrière, chanoine de La Rochelle, vient de publier la 3e livraison de son ouvrage sur l'*Art en Saintonge et en Aunis.* Cette livraison comprend, comme texte, la suite de la monographie de l'abbaye Notre-Dame de Saintes et neuf héliogravures exécutées d'après les photographies faites par l'auteur; elles représentent : l'entrée principale du donjon de Pons ; un calice du XVIIe siècle provenant de Sainte-Colombe de Saintes 5 planches consacrées au château d'Usson, monument curieux de la Renaissance, qui n'était pas connu des archéologues jusqu'à ce jour; 2 planches de l'église d'Arcy-en-Pons.

— M. Philibert le Duc publie un grand ouvrage sur l'*Histoire de la Révolution dans l'Ain* ; il ne comportera pas moins de quatre ou cinq volumes in-18. Le premier volume est déjà paru chez Francisque Martin-Bottier, à Bourg-en-Bresse.

— M Albert Babeau, l'auteur du *Village sous l'ancien régime,* arrivé déjà à sa seconde édition, va publier incessamment une nouvelle étude municipale sous le titre de *La Ville sous l'ancien régime.*

ALLEMAGNE. — Le professeur Burchard a soumis au comité bibliographique

du Club scientifique de Vienne un modèle de fiche pour catalogues. Il espère voir son système adopté dans les différents pays par les libraires, les bibliothécaires et les possesseurs de collections. Pour plus d'explications, on peut s'adresser à M. Carl Fromme, imprimeur de la cour, à Vienne.

Angleterre. — La société des missions anglaises et américaines va terminer la publication en langue japonaise du recueil liturgique de l'église anglicane, le livre de la prière commune ; *The book of common prayer.*

— Une collation de l'édition sixtine des Septante, avec le texte du manuscrit du Sinaï, édité par Tischendorf, et celui du manuscrit du Vatican, par Vercellone et Cozzan, vient d'être publiée en Angleterre par le docteur Nestle, comme supplément des diverses éditions des Septante de Tischendorf.

— Un congrès international d'un nouveau genre se tiendra à Londres, à l'automne prochain. C'est celui des réformateurs de l'ortographe.

— La troisième partie du *Catalogue des périodiques et mémoires anglais et étrangers de la bibliothèque bodleienne,* vient de paraître.

— On annonce, chez Murray, la prochaine publication du T. VIII de la *Civil and political correspondance of the duke of Wellington,* et d'un ouvrage de M. A. Stevens intitulé : *Madame de Staël, a study of hert life and times.*

— Le Record office vient de faire paraître un nouveau volume des *Croniques et anchiennes istories de la Grant-Bretaigne* de Jehan de Wavrin, dû aux soins de M. William Hardy.

—Une importante découverte vient d'être faite par M. Marsh aux archives du Royaume, à Londres : c'est une pièce écrite de la main de Charles 1er, datée de 1631, et qui se trouve être identique avec la seconde prière de l'Eikôn Basiliké. Ce manuscrit est de la plus haute importance pour déterminer le véritable auteur de ce livre célèbre, surtout quand on rapproche la date du manuscrit de celle de la publication du livre. Un article de M. Marsh sur cette découverte, dit l'*Athenœum*, paraîtra dans le numéro de l'*Antiquary* du mois de mai.

Belgique. — Notre collaborateur M. Ad. De Ceuleneer vient de publier un important mémoire sur Septime Sévère, couronné en 1874 par l'Académie royale de Belgique. Nous en parlerons prochainement.

— La jeune *Société bibliographique belge* fondée par des membres de notre Société bibliographique, vient de publier son premier *bulletin,* rédigé par son intelligent secrétaire, M. Henri Francotte. Le rapport constate que la Société, après avoir eu à lutter pendant les deux années écoulées contre des difficulté nombreuses, se trouve aujourd'hui en pleine prospérité. Elle a ouvert un concours bibliographique, et elle a publié le *Grand almanach belge* pour 1880. Le nombre de ses membres s'est élevé à 120, mais ce chiffre est encore bien insuffisant, et il est temps que l'on comprenne en Belgique l'importance d'une œuvre qui a pour but de *mettre les catholiques à la tête du mouvement intellectuel.*

— La maison Hector Manceau, de Mons, annonce la prochaine publication d'une *Bibliothèque belge pour la vulgarisation des sciences et des arts.* Cette bibliothèque comprendra 50 volumes in-18 de 250 à 300 pages, avec nombreuses gravures sur bois. Parmi les collaborateurs, on remarque les noms de MM. Crépin, Plateau, Van-Beneden fils, Houzeau, Hymans, etc. Ce sera la seconde entreprise de ce genre que la Belgique aura vu dans le cours d'un demi siècle. L'*Encyclopédie populaire* de M. Jamar, dont tous les volumes sont épuisés aujourd'hui, avait eu un succès qui est de bon augure pour M. Marceaux.

— La librairie Muquardt annonce, comme étant sous presse, une *Histoire de la Belgique au commencement du dix-huitième siècle,* par M. Gachard, membre

de l'Académie et de la Commission royale d'histoire. L'ouvrage formera 1 vol. in-8 d'environ 500 pages, et le prix de la souscription est fixé à 7 fr. 50.

Espagne. — Il s'est formé en Catalogne une association d'excursions scientifiques qui semble en pleine activité, et dont les travaux produiront des résultats intéressants. Nous avons reçu l'acte de la session publique d'inauguration de cette société, ainsi que plusieurs bulletins mensuels publiés par ses soins.

— *La Renaixensa*, citant notre article sur le cours de langue et de littérature romane professé avec tant de succès par notre collaborateur l'abbé Couture, à l'Université catholique de Toulouse, exprime le désir de voir des chaires analogues s'établir en Espagne et souhaite que d'érudits professeurs s'occupent des idiomes catalan, basque, galicien, etc.

— Le tome VI de la *Bibliothèque juridique des auteurs espagnols* vient de paraître. Il contient les conférences que le marquis de Pidal a faites à l'Athénée de Madrid.

— On vient de publier à Madrid (imprimerie de José Garcia), en un volume de 400 pages, les *Annales de la Noblesse d'Espagne*.

— On vient de faire paraître dans la même ville les tomes 72 et 73 de la *Coleccion de documents ineditos de la historia de España*.

— Les revues espagnoles vantent un volume de tragédies catalanes publiées par M. Victor Balaguer. On y retrouve le beau sujet de Roméo et Juliette sous ce titre : *Los Esponsales de la Muerta*. Les deux tragédies les plus remarquables sont, paraît-il, *le Comte de Foix et Rayon de lune*.

— Nous avons reçu deux numéros d'un recueil qui semble devoir succéder à la *Revue des bibliothèques et musées*, dont la disparition a été bien regrettée. *El Boletin historico* est publié sous les auspices de MM. José Villiam y Castro, Ed. de Hinojosa, Allende Salazar, M. Gesta y Leceta. Le jeune et très savant Marcelino Menender Pelayo est au nombre des rédacteurs de ce nouveau recueil.

Grèce. — On annonce la prochaine publication du premier volume de la collection des *Documents inédits sur l'histoire de la Grèce au moyen âge*, confiée aux soins du Dr C. N. Sathas par le gouvernement grec. L'ouvrage sera divisé en deux séries, dont la première renfermera des documents tirés des archives de Venise du xve siècle. La préface est écrite en français.

Hollande. — Un jeu d'esprit littéraire vient d'être publié à Amsterdam. Il consiste en trois récits, dans chacun desquels les auteurs n'ont fait entrer qu'une seule voyelle, a, e et o. Il n'y a que la langue hollandaise qui puisse permettre un pareil tour de force.

Italie. — Un grand nombre de manuscrits, dont quelques-uns sont très précieux, viennent d'être découverts par le P. Manciano, de l'ordre des Bénédictins, dans l'abbaye de Subiaco. On cite entre autres des manuscrits de saint Thomas d'Aquin, tels que les bibliographies de plusieurs saints, un cours entier de sermons de carême, plusieurs *quæstiones disputatæ*, dont trois sont inédites : les deux premières traitent de l'immortalité de l'âme. Le P. bénédictin a trouvé aussi plusieurs manuscrits des disciples de saint Thomas, écrits sous la dictée du maître. L'authenticité des manuscrits de saint Thomas a été constatée et affirmée par les meilleurs paléographes. L'écriture du saint a été photographiée et comparée aux autographes qu'on possède à la Bibliothèque vaticane, à la Bibliothèque nationale de Naples et à celle de Mont-Cassin. Les uns et les autres ont été reconnus pour être de la même main. Les bénédictins de Subiaco ont fait photographier quelques-uns des manuscrits découverts par le P. Manciano.

— Le continuateur des *Annales ecclésiastiques* de Baronius, le P. Gén. Calenzio, savant oratorien, a déjà terminé les manuscrits de 6 volumes in-folio, prêts à mettre sous presse. Ils comprennent une période de six années, les règnes des papes Sixte-Quint, Urbain VII, Grégoire XIV et Innocent IX, et renferment une grande quantité de documents inédits, entr'autres environ deux cents brefs de Sixte-Quint. Les règnes de Clément et de Léon XI occuperont six autres volumes.

Russie. — D'après le journal russe *Molva*, la société de géographie de Saint-Pétersbourg a l'intention de publier, à l'occasion du 3e centenaire de l'occupation par les Russes de la Sibérie, un grand ouvrage sur cette dernière contrée. Cet anniversaire est, paraît-il, prochain. En outre de cet ouvrage, il sera publié également un répertoire de toutes les publications et même de tous les articles qui ont été écrits sur la Sibérie, en langue russe.

— Une société savante est en formation à Saint-Pétersbourg, sous le nom de *Société des amateurs de la poésie*. Son but est l'étude des poètes russes et étrangers, anciens et modernes. Elle entreprendra la publication de traductions de morceaux choisis dans les chefs-d'œuvre de la littérature poétique de toutes les nations accompagnées d'essais sur les auteurs.

Suisse. — Le docteur Boos, de Bâle, a offert au gouvernement de ce canton de publier les documents de son histoire. Le Conseil a agréé cette offre et deux de ses membres ont été chargés d'en surveiller la publication. L'ouvrage contiendra plus de 500 documents inédits.

Turquie. — La *Revue critique* annonce qu'une commission a été chargée par le gouvernement turc de dresser le catalogue des manuscrits des principales bibliothèques de Constantinople.

Afrique. — La capitale de l'île de Madagascar possède six publications périodiques dont les quatre premières sont en langue magache : — *Les bonnes paroles*, 3,500 exemplaires par mois; *Riz et miel*, 3,000; *le Conseiller*, 700 par trimestre; *L'ami des enfants*, 2,000 par mois; les deux autres sont en anglais.

Asie. — Un livre français sur l'histoire de l'étude des langues étrangères à Péking s'imprime dans cette ville, par les presses de la mission lazariste. L'auteur est M. Deveria, secrétaire de la légation française en Chine. Sous la dynastie Ming, les chinois n'étudiaient dans les écoles que les langues du peuple limitrophe; aujourd'hui on enseigne l'anglais, le français, l'allemand et le russe.

— Le *Code napoléon* vient d'être traduit et publié en chinois par M. Billequin, professeur dans un collège de Péking.

Publications nouvelles. — *Philosophie du droit Pénal*, par Ad. Franck (in-12, Germer Baillière); — *La Séparation des pouvoirs*, par Fuzier-Herman (in-8, Maresq aîné); — *De la Certitude et des Formes récentes du Scepticisme*, par Robert (in-12, Thorin); — *La Métaphysique*, par Th. Desdouits (in-12, Thorin); — *Résumé d'un cours d'économie politique*, par Louis Arnault (in-12, Rousseau); — *Les Nébuleuses*, par Amédée Guillemin (in-12, Hachette); — *Les doctrines des congrès ouvriers de France*, par Olivier de Ceinmar (in-12, Plon): — *Étude sur Préneste*, par Emmanuel Fernique (in-8, Thorin); — *Correspondance de Madame Duchesse d'Orléans*, publiée par Ernest Jaeglé (2 vol. in-12, Quantin); — *Vie de madame Molé*, par le marquis de Ségur (in-12, Retaux); — *Anatole Feugère*, par Paul Blanchemain (in-12, Putois-Cretté); — *La Conquête de la Bretagne par le Roy Charlemagne* in-8, Société des Bibliophiles); — *La dot réglementaire*, par Mme Claire de Chandeneux (in-12, Plon);

— *Corbeille d'histoires*, par Paul Féval (in-12, Palmé) ; — *Le mendiant noir*, par Paul Féval (in-12, Palmé); — *La Rustaude*, par Mlle Zénaïde Fleuriot (in-12, Palmé); — *Un rêve accompli*, par Mme Mathilde Bourdon (in-12, Delhomme et Briguet); — *Anne du Valmoët*, par M. Maryan (in-12, Bray et Retaux); — *Nelly des allouettes*, par Mme Céline Malraison (in-12, Didier); — *La Maison Blanche*, par Céline Malraison (in-12, Douniol); — *Martine : histoire d'une sœur ainée*, par Vattier (in-12, Palmé); — *Caritas* par le Dr Binder (in-12, Téqui); — *Feuilles poétiques pour la jeunesse*, par Emile Kauffmann (in-8, Dupont); — *Les noces d'Attila*, par le Vte Henri de Bornier (in-8, Dentu); — *Les origines de l'histoire*, par François Lenormant (in-8, Maisonneuve); — *Inscriptions doliaires latines*, par Ch. Descemet (in-8. Thorin); — *Recherches archéologiques sur les Iles Ioniennes*, par Othon Riemann (in-8, Thorin); — *La Marine des anciens*, par le vice-amiral Jurien de la Gravière, 2e partie (in-12, Plon); — *Généralats du Cardinal de Bérulle et du P. de Condren*, par S. Cloyseault (in-12, Sauton) ; — *Archives de la Bastille*, publiées par M. Ravaisson, t. IX, (1702-1710) (in-8, Durand et Pedone Lauriel); — *La ville sous l'ancien régime*, par Albert Babeau (in-8 Didier); — *Recherches historiques et statistiques sur les communes et les écoles de la Haute-Marne*, par M. Fayet (in-8, Dumoulin); — *La Normandie, passé et présent*, par M. Baudrillard (in-8, Hachette); — *Le général Dommartin*, par Alfred de Besancenet (in-12, Téqui); — *Souvenirs de la présidence du Maréchal de Mac-Mahon*, par Ernest, Daudet (in-12, Dentu); — *La Suisse pittoresque*, par Paul Fribourg (in-8, Mame); — *Du Rhin au Nil*, par Fortuné Du Boisgobey (in-12, Plon); — *Trois mois en Croatie*, par Lyudevit Prijateli (in-12, Chio); — *La comédie politique en Europe*, par Daniel Johnson (in-12. Plon); — *Dictionnaire universel des Contemporains*, par G. Vapereau, nouvelle édition. 1er et 2e fascicules (in-8, Hachette); — *Esquisses à la mémoire de Monseigneur Dupanloup*, par Mme Dubois de la Rue (in-8, Duval). VISENOT.

ERRATA.

Dans la livraison de mars du *Polybiblion*, article sur l'*Anthropologie provençale*, p. 250, on a dit que M. J. B. Sardou, auteur de la préface de ce livre, avait précédemment publié la *Légende de saint Honorat*. C'est M. A. L. Sardou qui a mis au jour ce vieux poème. Il habite Nice, et c'est lui qui est le père du célèbre écrivain dramatique. Son homonyme habite Marseille. L'identité des noms et la ressemblance des études faites de part et d'autre sur la littérature provençale, ont causé cette erreur.

Livraison d'avril. Dans le compte rendu des *Souvenirs poétiques de l'Ecole romantique*, une phrase a été rendue inintelligible, p. 326, ligne 16. Nous la rétablissons : « On est étonné de rencontrer parfois des noms qui ont dû tout leur éclat à la prose. On ne supposait guère que Michelet, Balzac, Saintine, J. Janin, Gérard de Nerval eussent écrit plus de vers que Mallebranche. »

Même article, même page, ligne 23, au lieu de *pris en gout*, lisez : *mis en goût*.

Le livre analysé page 342 est du chanoine THIMISTER et non HIRMISTER.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS.

Robert, comte d'Artois. — Le corps de Robert, comte d'Artois, frère de saint Louis, tué à la bataille de Mansourah, a-t-il été rapporté en France? Un tombeau lui fut-il élevé? Où? R.

Le mystère de la vengeance N.-S.-J.-C. — Connaît-on l'auteur du mystère de la *Vengeance N.-S. Jésus-Christ*, qu'on dit avoir été représenté à Metz en 1437 (Migne, *dict. des Mystères*), et qui fut imprimé trois fois dans la seconde moitié du quinzième siècle, chez Jehan Petit, Vérard (1491) et Trepperel? — Connait-on des manuscrits de ce mystère? R.

L'école d'Alexandrie. — Quels sont les auteurs qui ont traité de l'école d'Alexandrie, notamment de saint Clément d'Alexandrie et d'Origène? Existe-t-il quelque étude sur l'école théologique dans l'Eglise, c'est-à-dire une étude comparée sur l'école d'Alexandrie, l'école de St-Augustin et de St-Cyprien, la scolastique du moyen-âge, les théologiens de la Renaissance et contemporains? B. del M.

Nobiliaires écossais. — Existe-t-il des nobiliaires écossais ou ayant trait aux familles nobles d'Ecosse? — On en demande une nomenclature complète. A. H.

Histoire d'Écosse. — Où trouve-t-on la bibliographie de tous les ouvrages relatifs à l'histoire d'Ecosse? A. H.

Hygiène scolaire. — On demande les renseignements bibliographiques les plus complets sur les ouvrages relatifs à l'hygiène scolaire et spécialement à l'hygiène des écoles primaires. P. V.

RÉPONSES.

La race finnoise (XXVIII, 192-286). — Aux ouvrages déjà anciens qui sont cités t. XXVIII, p. 286, il en faut ajouter beaucoup d'autres, qui sont énumérés dans la *Littérature finnoise*, 1544-1877. *Catalogue alphabétique et systématique*, par V. Vasenius. Helsingfors, 1878, in-8, 264 p. Malheureusement cet excellent ouvrage ne comprend que les publications en langue finnoise; les plus importantes et les plus récentes en langue suédoise sont indiquées dans une notice sur le *Mouvement littéraire en Finlande dans les dix dernières années*, lue au *Congrès bibliographique international* tenu à Paris, du 1er au 4 juillet 1878 et publiée dans le *Compte rendu des travaux*, 1879, gr. in-8, p. 193-200. — Quant aux nombreux ouvrages et mémoires sur la même race parus en Russie et en Hongrie, il faut recourir aux bibliographies de ces pays. — L'*Historia Vinlandiæ antiquæ*, par Torfæus, Copenhague (Hafnia), 1705, in-8, ne concerne pas la Finlande, mais bien le Vinland ou Pays de la vigne, ancienne colonie scandinave située sur le littoral nord-est des Etats-Unis d'Amérique. Eug. Beauvois.

Les Hospitaliers en Bourgogne (XXVIII, 191 et 287). — Le texte d'une enquête, faite en 1333 par Jean de Paroy (de Paredo), sur la valeur des rentes et des revenus des biens de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, a été publié par M. Anatole de Charmasse, dans *État des possessions des Templiers et des Hospitaliers en Mâconnais, Charollais, Lyonnais, Forez et partie de la Bourgogne*. Autun, 1878 43 p. in-8, extrait des *Mémoires da la Société éduenne*, Nouv. série, t. VIII.

Libussa et la révolte des femmes en Bohême (XXX, 285). — Les *Deutschlands Geschichtsquellen in Mittelalter* de M. W. Wattenbach (3e édit. Berlin, 1874) mentionnent d'assez nombreux articles sur le célèbre *Libussin Sand* (jugement de Libussa), t. II, p. 352; entre autres celui de Jos. Dobrowsky, dans le *Wiener Jahrbuch der Literatur*, 1824, t. XXVII, p. 88-119.

Ulysse Chevalier.

Budgets des différents gouvernements français (XXVIII, 191). — Le *Compte général de l'administration des finances*, publié chaque année par le gouvernement,

renferme, dans les documents annexés, le mouvement complet des budgets depuis 1814. Dans le dernier *Compte général* publié, celui de 1876, ce travail occupe les pages 527 à 590

— On peut consulter aussi les *Annuaires de l'Economie politique*, de M. Block.

Monseigneur Bruté de Rémur, evêque de Vincennes, (XXVIII, 287). — La *Revue de Bretagne et de Vendée*, qui se publie à Nantes, a fourni des documents sur Monseigneur Bruté de Rémur. Le P. bénédictin N. Jansions, de l'abbaye de Ligugé, est allé en Amérique, dans le but de réunir les matériaux nécessaires à une étude sur ce prélat. Il y est mort laissant aux mains des bénédictins du pays, bon nombre de documents vainement réclamés par ceux de Ligugé. D'autre part, la famille de Mgr Bruté existe à Rennes, aujourd'hui représentée par le digne docteur Bruté de Rémur, près duquel M. B. R. sera toujours le bien venu. LE ROSEAU.

— On peut consulter : BARBEREY (Mme de). *Elisabeth Seton et les commencements de l'Eglise catholique aux Etats-Unis*, 3e édition. Paris, Poussielgue, 1872, 2 vol. in-12, particulièrement, t. II, les notes 13 et 14. — BABAD (l'abbé). *Vie de Madame E. A. Seton*, par le Rév. White (traduction). Paris, Lecoffre, in-12. — AUBINEAU (Léon) *Les Serviteurs de Dieu* (1873, 3e édition). — ROPARTZ. *La vie et les œuvres de M. Jean Marie Robert de La Mennais* (1874). — BAYLEY. *Memoirs of the right reverend Simon Wm. Gabriel Bruté, DD. first bishop of Vincennes.* With sketches describing his recollections of scenes connected with the french revolution and extracts from his journal, by the Rt Rev. James Roosevell Bayley, DD., bishop of Wewark. New-York. D. et J. Sadlier et Cie, 164 Willam Street, 1861, in-8 de 223 p., avec un portrait. — LA GOURNERIE (Eugène de) *Lettres inédites de J. M. et F. de La Mennais, adressées à Mgr Bruté, ancien évêque de Vincennes (Etats Unis), et précédées d'une Introduction.* Nantes, Forest et Grimaud, 1862, in-18 de LXI-178 p. — On trouvera aussi des renseignements dans la collection des *Annales de la propagation de la Foi.* R.

Chansons sur les dragons (XXVIII, 191. — Voici quelques couplets d'une chanson se rapportant aux indications données par M. T.

Les hussards en campagne, les hussards (*bis*)
N'ont pas peur des boulets de canon
Font pas demi-tour comme les dragons.
Les hussards en campagne, les hussards.

—

Ils vont à la cuisine les hussards (*bis.*)
Manger les poules et les dindons,
Laissant les os pour les dragons
Les hussards en campagne, les hussards.

—

Les hussards, en campagne, les hussards (*bis*)
Sont plus aimables que les dragons,
Font pas sonner leurs gros talons
Les hussards en campagne, les hussards.

Voilà tout ce dont j'ai gardé le souvenir ; j'avais appris ces couplets d'une vieille bonne qui avait vu 1815, et cela se chante sur un air de fanfare qui devait être très favorable à la marche. Je le ferai volontiers connaître à M. T. s'il en exprime le désir. M.

— On doit trouver dans la *Semaine des familles* (année 1867 ou 1868) le couplet suivant ;

Quand ils sont en campagne, les dragons (*bis*)
N'ont pas besoin de gros talons
Pour enfoncer les escadrons,
Les dragons, les dragons, les dragons.

Une personne aujourd'hui âgée d'environ soixante-dix ans se rappelle avoir entendu chanter ce couplet. Elle en ajoute même deux autres que voici :

Quand le régiment sonne, je m'en f...! (*bis*)
Mourir aujourd'hui ou demain
N'est-ce pas toujours la même fin ?
Je m'en f...! je m'en f...! je m'en f...!

—

Quand ils sont à la halte, les houzards (*bis*)
Mangent canards, poulets, dindons,
Laissent les os pour les dragons,
Les houzards, les houzards, les houzards.

— Je crois qu'on trouverait à ce sujet quelque chose dans les *Variétés militaires* du baron A. du Casse (Paris, Th. Olmer, 1879, in-12). O. R.

Le Gérant : L. SANDRET.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE

1. *Histoire de la psychologie, les trois grandes crises morales de l'humanité, examen critique des doctrines du matérialisme* (Malthus, Darwin, Comte, Helmholtz, etc.), par AMÉDÉE-H. SIMONIN, auteur du *Matérialisme démasqué*. Paris, Didier, 1879, gr. in-18 de 484 p. Prix : 5 fr. — 2. *Platon et Plotin, étude sur deux théories philosophiques*, par A. MATINÉE, Dr ès-lettres. Paris, Hachette, 1879, in-18 de XII-162 p. Prix : 2 fr. — 3. *De la Métaphysique, introduction à la métaphysique d'Aristote*, par BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE, membre de l'Institut. Paris. Germer-Baillière, 1879, in-12 de 190 p. (*Biblioth. de philos. contempor.*). Prix : 2 fr. 50. — 4. *Etude sur la vie et les œuvres de Geo. Berkeley, évêque de Cloyne*, par A. PENJON. Paris, Germer-Baillière, 1878, 1 vol. in-8 de 448 p. Prix : 7 fr. 50. — 5. *J. Locke, sa vie et son œuvre*, d'après des documents nouveaux, par HENRI MARION, professeur de philosophie au lycée Henri IV. Paris, G. Baillière, 1878, in-18 de VII-155 p. (*Biblioth. de philos. contemp.*). Prix : 2 fr. 50. — 6. *Le fondement de la morale*, par ARTHUR SCHOPENHAUER, trad. de l'allemand par A. BURDEAU, professeur agrégé de philosophie. Paris, G. Baillière, 1879, in-18 de VIII-196 p. (*Biblioth. de philos. contemp.*). Prix : 2 fr. 50. — 7. *Le pessimisme au XIXe siècle. Leopardi, Schopenhauer, Hartmann*, par E. CARO, de l'Académie française. Paris, Hachette, 1878, in-18 de III-398 p. Prix : 3 fr. 50. — 8. *La philosophie de l'histoire en Allemagne*, par ROBERT FLINT, professeur à l'Université d'Edimbourg, traduit de l'anglais par LUD. CARRAU, professeur de philosophie à la Faculté de Besançon. Paris, G. Baillière, 1878, in-8 de 447 p. (*Biblioth. de philos. contemp.*). Prix : 7 fr. 50. — 9. *La morale anglaise contemporaine, morale de l'utilité et de l'évolution*, par M. GUYAU, ouvr. cour. par l'Académie des sciences morales et politiques. Paris, G. Baillière, 1879, in-18 de XII-420 p. (*Biblioth. de philos. contemp.*). Prix : 7 fr. 50. — 10. *M. Littré et Aug. Comte*, par ANDRÉ POËY. Paris, G. Baillière, 1879, in-18 de XII-244 p. (*Biblioth. positiviste*). Prix : 3 fr. 50. — 11. *Les malheurs de la philosophie*, études critiques de philosophie contemporaine, par le P. DE BONNIOT, S. J. Paris, Bray et Retaux, 1879, in-8 de X-398 p. Paris : 6 fr. — 12. *De la philosophie sociale*, études critiques, par A. BERTAULD, sénateur, professeur à la Faculté de Caen. Paris, G. Baillière, 1877, in-18 de VIII-171 p. (*Biblioth. de philos. contemp.*). Prix : 2 fr. 50. — 13. *La philosophie expérimentale en Italie*, par ALF. ESPINAS, maître de conférences à la Faculté de Douai. Paris, G. Baillière, 1880, in-18 de 189 p. (*Biblioth. de phil. contemp.*). Prix : 2 fr. 50. — 14. *Dell'essere e del conoscere, studii su Parmenide, Platone e Rosmini*, di G. BURONI, p. d. M., prof. de filos. e di lingua greca. Torino, Stamp. reale, 1878, in-fol. de 439 p.

1. — Si nous plaçons l'*Histoire de la psychologie* en tête des nombreux ouvrages relatifs à l'histoire de la philosophie qui seront examinés dans cet article, ce n'est pas son mérite qui nous y oblige ; c'est uniquement l'étendue chronologique du sujet que M. Am.-H. Simonin a voulu traiter. Il embrasse toutes les doctrines sur l'âme, depuis les plus anciennes écoles philosophiques jusqu'au matérialisme contemporain, que l'auteur a bien raison de considérer comme la grande erreur et le grand péril de notre époque. Malheureusement ce travail est destiné à servir d'introduction à une certaine psychologie au-dessous de toute critique, qui est déjà connue de nos lecteurs (voyez notre tome XIX, page 99) ; et c'est précisément cette psycho-

logie qui sert de critérium à M. Simonin pour juger les systèmes antérieurs au sien. De plus, l'érudition, non moins indispensable pour une enquête de ce genre que le sens métaphysique, ne lui fait pas moins défaut : il a lu beaucoup, et nous ne mettons en doute ni la bonne foi ni la conscience qu'il a portées dans son œuvre ; mais il n'a presque jamais abordé que des travaux de vingtième main, et c'est tout dire que M. Figuier est l'une des autorités qu'il invoque le plus ordinairement, même au sujet des philosophes grecs. Il suffit d'ailleurs de citer quelques-uns des jugements de M. Simonin, pour être dispensé de toute discussion : « Thalès est l'homme le plus complet, et le génie le plus profond et le plus mâle (s'il est permis de s'exprimer ainsi) de tous les temps antiques (page 149). » Pythagore, qui « n'a jamais mérité le titre de philosophe que l'histoire lui a décerné, » avait un « caractère et des vues jésuitiques (pages 160-171.) » Platon pousse aussi loin que possible « les aberrations de l'esprit humain » et la manie de métaphysiquer (pages 176-178.) » La psychologie d'Aristote est ou le matérialisme ou « un patois absolument inintelligible (page 194). » L'école d'Alexandrie « ne doit compter pour rien dans la vraie histoire intellectuelle... de l'humanité (page 212.) » Saint Augustin, le « docte et loquace » saint Augustin, et les autres Pères de l'Eglise : incohérences, aberrations, partialité et fanatisme (page 243). La scolastique, « sorte de misère honteuse pour l'esprit humain, » ne « contenait rien et n'a rien donné (p. 250.) » Descartes, « au lieu de résoudre le problème de la psychologie, ou d'aider à le résoudre, n'a fait que l'embrouiller (p. 311). » Leibniz s'évertue « pour établir la conformité de la foi avec la raison, pour mettre d'accord le feu et l'eau (p. 334). » La « macédoine » que Bossuet a faite relativement aux facultés de l'âme « est absolument oiseuse et inexacte. » La métaphysique de Malebranche « est aussi nulle que ridicule (p. 349.) » Et le sensualisme du dix-huitième siècle et Kant et Hegel sont aussi maltraités ! Mais rien n'égale, à part son aversion très louable pour les doctrines malthusiennes et évolutionnistes, celle que M. Simonin a conçue, par le malentendu le plus grossier, pour tous les théologiens, qu'il accuse d'enseigner « que la raison n'est rien, qu'elle ne peut rien par elle-même, etc. » Il est vrai qu'ils enseignent tout le contraire, mais l'auteur ne s'en doute pas. — Il serait superflu d'insister : il est clair que ce livre ne compte pas quant à l'érudition ; pour la doctrine et la critique, il vaut juste autant que le traité de psychologie du même auteur, que nous avons eu déjà la tâche pénible d'apprécier. Hâtons-nous de passer à des travaux qui vaillent la peine d'un examen.

2. — Un modeste et savant universitaire a consacré ses loisirs à étudier, après tant d'autres, l'un des points les plus importants et les

plus délicats de la philosophie antique : les *idées* de Platon et la dialectique de ce philosophe, comparée à celle de son disciple infidèle Plotin. Dans le mince volume intitulé : *Platon et Plotin*, M. Matinée a su mettre des recherches consciencieuses et des résultats assez neufs et très remarquables. Nous nous contenterons d'indiquer les parties les plus essentielles de ce beau mémoire, que nous recommandons à tous les amis de la vraie philosophie. — Le premier chapitre, *Platon devant la critique contemporaine*, nous montre combien il reste à faire à la critique sérieuse, après les nombreux travaux de l'école éclectique sur le platonisme. M. Matinée se plaint de n'avoir pu consulter le chapitre de Zeller sur Platon, la traduction de M. Bontroux en étant encore à la période antérieure de la philosophie grecque. Mais il a bien lu et discuté tous les travaux français dignes d'attention, et il en résulte que le sens de la dialectique platonicienne n'est pas encore bien démêlé. Pour M. Cousin, les *idées* de Platon sont des notions générales abstraites, excepté la plus haute de toutes ; et MM. Jules Simon et Vacherot ont pris pied de cette interprétation pour montrer quelque contradiction ou incohérence dans la construction platonicienne. Pour M. Janet, qui a certainement raison contre les auteurs précédents, toutes les idées sont des réalités, les vraies réalités, et la dialectique de Platon est ontologique et non purement logique ; mais il restait à prononcer sur le rapport du bien avec les autres idées, et des idées avec Dieu. M. Fouillée a mis la main à l'œuvre et il a tout coordonné, mais M. Matinée ne s'accorde pas avec « les juges les plus compétents » qui « assurent que le dernier mot de la discussion » est dans ces deux gros livres, où il a même de la peine à retrouver et à suivre le vrai Platon. Il reproche surtout au brillant interprète de faire de l'idée à la fois Dieu, sa pensée et son œuvre, ce qui est alexandrin peut-être, mais ce qui n'est ni une doctrine claire, ni, sans doute, la vraie pensée de Platon.— Dans son second chapitre, l'auteur sépare, avec une dextérité et une profondeur peu ordinaires, la conception des alexandrins de celle du maître ; il montre fort bien que Plotin a porté un parti pris de mysticisme dans l'exégèse platonicienne et qu'il a faussé la plupart des termes du problème qu'il reprend en sous-œuvre, pour aboutir à un idéalisme, quoi qu'on veuille dire, incohérent et inacceptable. Au terme de la dialectique ainsi comprise, toute réalité échappe, et comme le dit M. Matinée, dans une page charmante succédant à beaucoup de pages sévères, la raison humaine ressemble « à l'imprudente colombe dont parle Kant, qui croirait voler plus à l'aise si elle s'élevait au-dessus de l'air... Allons, douce gémissante, un dernier effort ; déchirez ce lourd rideau de nuages. Par-delà vous trouverez le bien, le beau ; c'est là qu'est l'amour. — Peut-être ; mais, hélas ! je me

sens défaillir (p. 112). » — Dans le dernier chapitre, *Dialectique et théologie dans Platon*, l'auteur, dégagé des rêveries néoplatoniciennes, retrouve le procédé de Platon arrivant par les idées au Dieu suprême. Il révèle les vrais rapports de la dialectique et de la théodicée dans le divin philosophe. Tout se relie, tout se coordonne, sans vague mysticisme, sans antinomies panthéistes ; mais il reste des lacunes, de graves erreurs, qui proviennent, au fond, de ceci : « Platon, malgré tout son génie, n'a pu échapper au dualisme qui pèse d'un poids si lourd sur toute la philosophie païenne. » Ce qui amène assez naturellement la phrase sur laquelle se ferme le volume : « Si Platon païen a été un homme à ce point extraordinaire, que serait-ce donc aujourd'hui qu'un Platon chrétien ? » Ce court aperçu laisse de côté toute discussion métaphysique, et par conséquent les plus clairs mérites de ce modeste travail ; nous espérons pourtant qu'il suffira pour inspirer à tous les amis des profondes discussions philosophiques, à tous les admirateurs de Platon, à tous ceux qu'intéresse l'union de la métaphysique et de la religion, le désir de connaître et d'apprécier par eux-mêmes cette étude critique si solide et si vivante.

3. — M. Barthélemy Saint-Hilaire vient d'achever son œuvre d'interprète de la philosophie d'Aristote, en ajoutant aux vingt volumes de sa traduction publiés déjà et dont plusieurs sont épuisés, les trois volumes de la *Métaphysique*, « traduite en français, précédée d'une introduction et accompagnée de notes perpétuelles. » Il a de plus donné une édition séparée de l'introduction, qui offre, en effet, un intérêt assez particulier pour aller à d'autres mains qu'à celles qui feuilletteront l'œuvre la plus haute et la plus difficile du philosophe de Stagire. Cette introduction comprend deux parties, d'étendue à peu près égale, la première sur la Métaphysique d'Aristote, l'autre sur la métaphysique en général.

La Métaphysique d'Aristote a mérité son renom d'obscurité ; mais cette obscurité vient, non seulement du caractère sévère du style et de la nature du sujet, mais encore de « l'incurable désordre dans lequel cet ouvrage est arrivé jusqu'à nous. » Ce sont les termes de M. Barthélemy, et il nous est permis, en y souscrivant, de regretter qu'il n'ait pas apprécié en quelque lieu de ce travail les efforts des commentateurs du moyen âge et des temps modernes pour en faciliter l'intelligence. Il aurait trouvé là une bonne occasion de rendre justice à certaines écoles catholiques, dont ses lecteurs pourront difficilement, en lisant sa seconde partie, soupçonner le dévouement aux études métaphysiques. Il juge du moins avec une admiration parfaitement justifiée la philosophie première du « maître de ceux qui savent, » si longtemps méconnue, aussi bien que sa logique, par l'ingratitude des modernes. Il fait ressortir en particulier la justesse de la défini-

tion donnée par Aristote de la science par excellence (II) et la valeur de sa polémique contre les sceptiques (V), fondée sur l'étude du principe de contradiction (VI), dont la théorie paraît lui appartenir en propre, quoique ce principe même eût été sans doute énoncé par des philosophes antérieurs, et même nié : car « on n'est pas tenu de penser tout ce qu'on dit, » remarque très bien M. B.-Saint-Hilaire. La polémique d'Aristote contre les nombres de Pythagore (III) est décisive, mais elle a le tort de négliger une trop grande partie de l'enseignement pythagoricien. Celle qu'il a dirigée contre les idées de Platon (IV) est, en somme, injuste, Platon n'ayant pas cru à des idées ou types séparés des choses, n'ayant pas fait davantage des idées, les éléments mêmes des êtres, etc. C'est le point où le philosophe de Stagire est le plus sévèrement jugé par son interprète français, qui n'a pas non plus des éloges sans restriction pour la théorie aristotélicienne de la substance : la définition en est admirable ; mais même avec la théorie des quatre causes qui les complète, les analyses de la *Métaphysique* et des *Catégories* sur ce point capital « sont plus logiques que métaphysiques, et même grammaticales autant que logiques (p. 69). » La sublime théodicée d'Aristote (VIII) offre encore, on le sait, en ce qui concerne la Providence, une lacune d'autant plus grave que la philosophie avait déjà résolu ce problème par l'organe de Platon.

Dans sa seconde partie, M. Barthélemy Saint-Hilaire esquisse d'abord l'histoire de la métaphysique depuis son auteur jusqu'à Hegel. Il y aurait beaucoup à dire sur cette étude, où Aristote est toujours maintenu à la hauteur de ses plus illustres rivaux ; remarquons seulement que Descartes est apprécié avec une admiration qui pourra sembler excessive chez un aristotélicien ; que Spinosa est déclaré *n'avoir rien* de Descartes ; enfin que l'entreprise critique de Kant est dite « avoir radicalement échoué, » et même être désormais oubliée ; ce qui nous paraît, au moins en fait, une erreur évidente, le criticisme ayant des représentants assez marquants à l'heure actuelle, même en France. Nous n'aurions, après cela, que des éloges à donner à M. B.-Saint-Hilaire pour sa défense de la métaphysique contre ses divers ennemis, s'il ne mettait dans le nombre l'Église elle-même, qu'il calomnie évidemment : en refusant à la raison le pouvoir de s'élever d'elle-même jusqu'aux vérités surnaturelles (p. 118), l'Eglise ne lui impose d'autres limites que celles de sa nature propre et ne lui interdit aucune recherche métaphysique. Mais le savant critique n'a sur la nature des religions et sur les rapports naturels de la religion et de la philosophie que des notions fausses et, Dieu merci, bien démodées depuis Cousin.

4. — La philosophie de Berkeley n'a paru jusqu'à ces derniers

temps qu'une de ces folies sérieuses, raisonnées, qui tiennent leur rang dans l'histoire des idées, à cause de leur connexion logique avec telle ou telle conception primordiale, mais qui ne sauraient faire école, ni fournir un élément positif à la science. Les temps sont bien changés : le triomphe apparent des théories matérialistes semble avoir assuré un regain inattendu à la cause du système le plus opposé, de l'idéalisme qui ne compte absolument pour rien, qui nie comme purement fantastique et même inconcevable, la substance étendue. De là, l'intérêt tout nouveau qui s'attache au représentant le plus élevé, le plus sympathique aussi, de ce spiritualisme exclusif. Aussi le livre de M. Penjon se recommande-t-il, non seulement par ses analyses des œuvres de l'évêque de Cloyne, non seulement par des détails nouveaux en France sur sa biographie, mais encore et surtout par les conclusions dogmatiques de cet essai, conclusions qui n'ont étonné personne dans le monde universitaire où elles se sont produites et auxquelles, sans doute, M. Lachelier, à qui le livre est dédié, n'a pas fait mauvais accueil.

Nous ne dirons rien de la narration et de l'analyse, sinon qu'elles sont fondues dans une exposition continue, qu'on lit avec charme. La vie de Berkeley est curieuse à plus d'un titre ; ses préoccupations métaphysiques ne l'empêchent pas de vivre avec ses contemporains, de faire de longs voyages, d'aller même essayer un établissement aux îles Bermudes. Sa correspondance, surtout ses lettres d'Italie, ont fourni à M. Penjon de curieuses citations, qui jettent une variété piquante dans un livre où les analyses métaphysiques doivent naturellement tenir la plus grande place. Toute cette partie biographique fait aimer le bon évêque de Cloyne ; elle a d'ailleurs, de ce côté de la Manche, tout le charme de la nouveauté, quoique l'auteur n'ait eu qu'à la prendre toute venue dans les travaux de M. Fraser, dernier éditeur de Berkeley.

Les pages consacrées aux traités philosophiques seront peut-être aussi neuves pour beaucoup de lecteurs, quoique les plus importants, à part les premiers essais de jeunesse, aient été traduits en français. Mais y a-t-il eu beaucoup de lecteurs pour ces livres, admirablement faits pourtant, l'*Alciphron*, les *Dialogues d'Hylas et de Philonoüs* et les *Recherches sur les vertus de l'eau de goudron* ? (Ce dernier traduit en français par Boulier, parut à Amsterdam en 1743, bien que M. Penjon n'en dise rien.) Quoi qu'il en soit, les analyses fidèles et lucides du nouveau biographe de Berkeley sont un excellent moyen de s'initier à cette doctrine, qui se dérobe toujours un peu, malgré le talent vraiment platonicien de l'écrivain anglais, à l'intelligence la plus attentive.

Mais ce qui étonnera le plus tous ceux qui n'ont pas suivi de près ou

de loin l'enseignement philosophique de l'Ecole normale depuis une douzaine d'années, c'est la conclusion du critique français. Il établit comme une vérité désormais acquise à la science, qu'une sensation ne permet jamais d'affirmer au-delà d'elle-même ; quant à l'existence de l'objectif immatériel, il pense que Berkeley n'a sérieusement travaillé à la démontrer que dans la *Siris* (*Recherches sur l'eau de goudron*), tandis que ses écrits précédents aboutissaient à un monisme subjectif; et même le dernier développement de sa pensée ne pouvait logiquement éviter une sorte de panthéisme spiritualiste. Kant est le continuateur logique de Berkeley, qu'il a cependant traité de fou : « Encore l'affirmation de l'existence des *noumènes* marque-t-elle plutôt un pas en arrière qu'un progrès (p. 428). » Mais ce qui paraît évident à M. Penjon, c'est que le procédé subjectif de Berkeley s'impose aujourd'hui, même à ceux qui se croient le plus éloignés de son idéalisme, et que ses résultats ne sont écartés que par défaut de clairvoyance ou de fermeté logique. « L'idéalisme a pour lui sa simplicité et surtout la nécessité avec laquelle il s'impose à l'esprit, lorsque l'esprit prend dans sa conscience personnelle le point de départ de ses recherches. Or, depuis Descartes et après les travaux de Berkeley et de ses successeurs, nous ne voyons pas de quel droit il prendrait ailleurs son point de départ (p. 444). » Comme si le fait primitif de la perception sensible ne donnait pas avec une certitude immédiate et absolue l'*objet matériel* en même temps que le *sujet conscient !* Et où aboutira le subjectivisme sinon au néant, en cosmologie et en théodicée ? On ne le dissimule pas : « la métaphysique ne doit plus dépasser les bornes d'une théorie de la connaissance subjective. — De l'impossibilité de rien *savoir* de ce qui n'est pas nous ou nos modifications personnelles, nous concluons à la nécessité de *croire*, mais pour des raisons purement morales, à l'existence d'autres esprits seulement, Dieu et nos semblables (p. 446). » On pensera ce qu'on voudra de la solidité des croyances morales et religieuses associées à la métaphysique du subjectivisme. Pour nous, la lutte engagée contre le matérialisme grossier, mais bruyant et envahissant, par une école dont on saisit ici la tendance et l'aboutissement, nous paraît, malgré des talents et une honnêteté incontestables, une vraie dérision, et nous ne voyons pas du tout que le monisme idéaliste offre à la morale et à la société d'autres garanties que le monisme matérialiste.

5. — Jean Locke, toujours admiré, lu, étudié en Angleterre, n'est plus guère abordé directement en France, où l'on n'a pas même donné une seule édition de ses œuvres depuis 1829. Parmi les publications d'outre-Manche qui ont enrichi notablement dans notre siècle sa biographie, il faut citer au moins les deux vies, formant chacune deux forts volumes, fournies de fragments inédits, et publiées l'une

en 1827 par lord King, descendant d'un cousin de Locke, l'autre en 1876, par M. Fox Bourne. C'est surtout cette dernière, étude patiente, minutieuse, *documentée*, comme les Anglais les aiment et savent les faire, qui a fourni à M. Marion les matériaux de ce petit volume, où la *Vie de Locke* tient autant de place (p. 1-78), et même offre un plus vif intérêt de nouveauté que la seconde partie (p. 79-144) consacrée à son *Œuvre*. C'est une utile contribution à l'histoire de la philosophie, même après le long chapitre sur Locke qui termine le premier volume de l'*Histoire de la philosophie anglaise* de M. de Rémusat, chapitre (pour le dire en passant) que M. Marion passe entièrement sous silence, aussi bien que le volume publié par M. Cousin sur la doctrine de l'empiriste anglais. Au reste, la biographie de Locke se trouve déjà d'une façon assez complète dans la notice de Coste et dans l'*Eloge* inséré par son ami Jean Le Clerc au tome VI (p. 342-412) de sa *Bibliothèque choisie*. Je viens de relire ce morceau intéressant après l'agréable et judicieux travail de M. Marion, et je dois dire qu'il n'a rien perdu pour cela de son prix, le nouveau biographe ayant négligé des détails pleins d'intérêt pour courir à ce qui était encore inédit en France. Ainsi, de nouveaux renseignements nous sont fournis, sinon sur les premières années de Locke, toujours assez obscures, au moins sur ses premiers essais, renfermant, comme s'exprime M. Marion, « le point de départ de sa pensée, » et regardant surtout les rapports de la religion et de la politique. On lira aussi avec plaisir des détails curieux sur les longues études médicales de Locke et (ce qui est presque la même chose) sur les phases diverses de sa frêle santé. Les médecins de notre temps s'étonneront peut-être du traitement prescrit au philosophe phtisique, qui s'en trouva fort bien, par son ami l'illustre Sydenham : ce traitement consiste dans l'exercice prolongé du cheval, avec pleine liberté en voyage pour le boire et le manger. Mais les parties neuves de cette biographie les plus intéressantes pour nous, ce sont les extraits des journaux et correspondances de Locke relatifs à son séjour en France, à Montpellier surtout, pendant cinq années entières (1675-1679). Il serait même bien à désirer que toutes les notes du célèbre observateur concernant notre pays fussent traduites en français, quoiqu'elles ne doivent être lues qu'avec quelque réserve.

L'étude doctrinale de M. Marion sur Locke n'est dépourvue elle-même ni d'intérêt ni de portée. Quelques détails nous y paraissent contestables. En démontrant l'originalité de son auteur, le critique a raison de faire valoir le peu d'étendue de ses lectures, ainsi que l'influence supérieure de son tempérament, de son éducation et de son milieu, et de réduire de beaucoup la part que l'on fait quelquefois à Bacon et à Hobbes, dans la genèse philosophique de leur successeur.

Mais il n'est pas aussi sûr que Locke tienne peu de Descartes : outre l'éveil de son génie qu'il doit aux ouvrages du philosophe français, il y a des points d'attache indéniables entre les deux systèmes, par exemple la théorie des qualités premières et secondes des corps, à laquelle M. Marion n'a pas accordé le moindre souvenir. Ses réserves au sujet de l'utilitarisme exclusif des *Pensées sur l'éducation* nous paraissent fort insuffisantes ; et nous aurions nous-même à en faire d'assez graves sur le libéralisme politique du philosophe anglais, que M. Marion a le tort d'admirer de fond en comble ; mais il a bien raison de le préférer à l'absolutisme du *Contrat social*, que d'autres professeurs contemporains prétendent remettre en honneur. L'écrit de M. Marion se termine par un tableau, utile à l'histoire littéraire, où se trouvent distribués, selon l'ordre chronologique, en trois colonnes : 1° les écrits de Locke publiés avant notre siècle ; 2° et 3° ceux qu'on doit à lord King et à M. Fox Bourne.

6. — Le livre de Schopenhauer sur le *Fondement de la morale*, traduit et très bien traduit par M. A. Burdeau, peut être classé parmi les ouvrages de critique philosophique, bien que l'auteur ait surtout visé à établir, pour la première fois, la morale sur son vrai fondement. Outre qu'il ne peut intéresser, en dehors de l'école empiriste, qu'à titre de document historique, il renferme beaucoup de pages, et ce sont assurément les plus curieuses, qui ont pour objet de discuter et de renverser la morale rationaliste de Kant et de Fichte. Ce traité, réuni à l'*Essai sur le libre arbitre*, dont la *Bibliothèque de philosophie contemporaine* a donné aussi une traduction française, constitue l'ensemble de la morale de Schopenhauer ; mais, pris à part il présente un tout indépendant, digne de quelque attention, et qui l'a obtenue. Il fut composé pour répondre à une question proposée en 1839 par l'Académie des sciences de Copenhague, comme l'*Essai sur la liberté* avait été écrit l'année précédente pour un concours ouvert par l'Académie de Drontheim (Norwège) ; ce dernier avait obtenu le prix ; l'autre fut écarté comme ne marquant pas assez (ce qui était le plus essentiel) le lien de la morale et de la métaphysique, comme essayant avec peu de succès d'asseoir la morale sur la sympathie, enfin comme plein de graves inconvenances de ton contre d'éminents philosophes contemporains. Outré de sa déconvenue, Schopenhauer, dit fort bien son traducteur, « avec cette souplesse propre aux vaniteux, pour qui une défaite n'est jamais l'occasion d'un retour sur eux-mêmes, se fit gloire de son insuccès. » Et on peut ajouter que son outrecuidance servit à sa popularité ; car il devint bientôt célèbre, tandis que son livre fondamental, le *Monde comme volonté et comme objet de représentation*, publié depuis plus de vingt ans, l'avait laissé dans son obscurité.

Schopenhauer a donc prétendu poser pour la première fois l'éthique sur son vrai fondement, et pour cela il a cru devoir, avant tout, éliminer l'*impératif catégorique* de Kant, qui, sous ce nom ou sous le titre plus simple et plus populaire de *loi morale*, s'est glissé partout depuis un demi-siècle. Cette popularité irrite le fantasque penseur. Il veut enlever enfin cet oreiller commode. « Kant était l'inventeur de cette belle chose, dit-il; il s'en était servi pour chasser d'autres erreurs plus grossières; il s'y reposa donc : cela était juste et nécessaire. Mais d'être réduit à voir, sur cet oreiller qu'il a arrangé et qui depuis n'a cessé de s'élargir, se rouler à leur tour les ânes, cela est dur : les ânes, je veux dire ces faiseurs d'abrégés que nous voyons tous les jours, avec cette tranquille assurance qui est le privilège des imbéciles, se figurer qu'ils ont fondé l'éthique, parce qu'ils ont fait appel à cette fameuse *loi morale* qui, dit-on, habite dans notre raison, et parce qu'après cela, avec leurs phrases embrouillées qui ont l'air de traîner une queue de robe à leur suite, ils ont réussi à rendre inintelligibles les relations morales les plus claires et les plus simples : durant tout ce travail, bien entendu, pas une fois ils ne se sont demandé sérieusement si en réalité il y a bien une telle *loi morale*, une sorte de Code de l'éthique gravé dans notre tête, dans notre sein, ou dans notre cœur (p. 11). » La citation est un peu longue, mais elle donne l'idée du ton ordinaire de Schopenhauer et elle peut dispenser d'une longue analyse de sa discussion. L'impératif catégorique de Kant lui paraît absurde précisément parce qu'il est catégorique ou absolu : tout impératif doit prendre son point d'appui dans une volonté supérieure; aussi les philosophes antérieurs à Kant qui n'étaient pas purement eudémonologistes, appuyaient-ils la forme impérative de leur morale sur la volonté d'un Dieu démontré ailleurs ; il n'y avait point là d'inconséquence. Contradictoire en lui-même, le principe de Kant se détruit encore, et par son analyse en prétendus *concepts purs à priori*, « des concepts qui ne contiennent rien..., des coquilles sans noyau (p. 27), » et par sa formule souveraine : « Agis d'après une maxime telle que tu *puisses vouloir* la voir ériger en loi universelle, etc. », formule qui revient, d'après le rude critique, à l'*égoïsme* pur et simple, malgré l'idéal de prétendue dignité morale qui couronne tout ce travail perdu. En somme, la morale de Kant, c'est au fond la vieille morale théologique, revêtue d'un vain appareil de philosophie. « Kant, avec son talent de se mystifier lui-même, me fait songer, conclut Schopenhauer, à un homme qui va dans un bal travesti, qui y passe sa soirée à faire la cour à une beauté masquée et qui pense faire une conquête : elle, à la fin, se démasque, se fait reconnaître, c'est sa femme (p. 72). » Si la critique au fond n'est pas originale, on ne saurait du moins refuser cette qualité à la forme dont elle est revêtue.

Quant à la théorie de Schopenhauer, elle n'est pas si neuve qu'on pourrait s'y attendre. Après avoir insisté sur le caractère acquis, incertain et variable de la conscience, sur la divergence des instincts, sur les tendances immorales qui se révèlent dans l'âme pareilles aux esprits infernaux du Pandémonium de Milton; après avoir posé en principe que la morale doit faire abstraction « de tout dogme religieux, de toute hypothèse transcendante, » et prendre pied sur « l'expérience soit extérieure, soit intérieure (p. 112), » il identifie la *moralité* de nos actes avec leur caractère *désintéressé*; il trouve l'origine des motifs désintéressés dans l'instinct de la *pitié*, d'où les deux vertus de justice et de charité. — Quant au fondement métaphysique de cette loi morale induite de l'expérience, il ne coûte pas beaucoup de recherches au panthéiste allemand : « c'est un seul et même être qui se manifeste dans tout ce qui vit (p. 188). » En somme, morale naturaliste fondée sur la sympathie, entachée de déterminisme, incapable de fonder l'*obligation*, et qui ne trouve l'originalité que dans l'audace de ses attaques, souvent heureuses, mais surtout violentes et même grossières, contre le pur rationalisme de la métaphysique des mœurs léguée par Kant à la plupart des écoles actuelles.

7. — Schopenhauer est plus connu par sa métaphysique et par son étrange pessimisme que par sa morale; aussi a-t-il la principale part dans les analyses et les discussions du livre publié par M. E. Caro sous ce titre : *Le Pessimisme au XIXe siècle;* il est même presque seul en cause, avec son héritier infidèle, M. de Hartmann, à partir du troisième chapitre de cet intéressant volume, que l'auteur nous donne comme une étude sur « une maladie intellectuelle, mais privilégiée, » une étude « plus de curiosité psychologique que d'utilité publique. » Il ne veut nier cependant ni les prétentions dogmatiques de cette triste école, ni les tentatives d'application qui se sont produites et se produisent encore en Allemagne et en Russie pour la honte et l'effroi de la civilisation. — Le premier chapitre, « le pessimisme dans l'histoire, » constate que le dégoût et la condamnation de la vie ne furent dans l'antiquité que des accidents, bien que l'épicurisme, un certain épicurisme du moins, ait pu aboutir logiquement à ces conclusions. M. Caro défend en particulier contre les interprétations intéressées des pessimistes certaines paroles des anciens sages et certains dogmes chrétiens ; il ne trouve que dans le bouddhisme un appui sérieux, un antécédent proprement dit, pour cette maladie essentiellement moderne du pessimisme. — Cette maladie ne se développe nulle part avec plus de franchise et de spontanéité que dans Leopardi, objet d'une étude extrêmement remarquable, dont l'auteur a fait le second chapitre de son livre. Leopardi est le poète du pessimisme ; il en est aussi le philosophe, quoi qu'en ait dit, dans un ouvrage d'ailleurs

très digne d'attention, un critique français, M. Aulard ; sa théorie de l'*infelicità*, de l'infortune attachée fatalement à l'existence, forme un tout assez raisonné, assez complet, pour qu'on lui attribue une portée philosophique. Leopardi a traversé, avant d'aboutir à ce terme déplorable, les trois stades de l'illusion fixés par Hartmann, quoique dans un ordre différent : l'illusion religieuse, l'illusion du bonheur personnel, l'illusion humanitaire et patriotique ; mais, à vrai dire, sauf sa période trop courte de foi sincère et ardente, il a plutôt entrevu et décrit que partagé les deux illusions du bonheur personnel et du bonheur collectif dans le monde présent. Tous les sophismes de Schopenhauer contre la civilisation, l'amour, la philosophie, sont déjà, sous une forme admirable tantôt d'esprit, tantôt d'énergie passionnée, dans les vers et dans les dialogues du poète de Recanati ; seulement Leopardi, en cela plus philosophe, c'est-à-dire moins déraisonnable que le penseur allemand, ne prétend pas trouver le principe métaphysique de ce mal universel, et n'y cherche pas un remède dans une absurde réaction contre la volonté éternelle. — Le reste de l'ouvrage, presque tout, est consacré à exposer et à discuter le pessimisme d'outre-Rhin (non sans quelques pointes en France : M. Renan, Mme Ackermann, etc.). Le principe en est pleinement incompréhensible dans la *volonté* sans idée de Schopenhauer, rigoureusement contradictoire dans le monisme-dualisme de l'*Inconscient* de Hartmann. Les arguments de l'un et de l'autre philosophe contre la vie humaine, malgré leur éloquence et de nombreuses vérités de détail, ont toujours le défaut d'éliminer, d'oublier, de nier même le beau et le noble, qui brillent à côté du laid et du bas dans la réalité. Quant aux remèdes qu'ils proposent, c'est le suicide de la race dans Schopenhauer (et de là de hideuses pratiques indiquées à la p. 245), c'est un absurde espoir d'anéantir le monde entier par effort volontaire dans Hartmann. — La discussion de M. Caro est partout ferme autant qu'élégante, et ce livre est un nouveau service rendu, après tant d'autres, par l'éminent professeur à la cause de la raison.

8. — Le *Polybiblion* a déjà rendu compte de la partie relative à la France du travail de M. R. Flint, professeur à l'Université d'Edimbourg, sur les diverses tentatives de philosophie de l'histoire qui se sont produites jusqu'à ces derniers temps (*Polyb.*, t. XXIII, p. 514) ; et notre collaborateur, M. H. de l'Epinois, en posant de graves réserves au sujet des préjugés de religion et de race du savant écrivain, a reconnu la haute valeur de son œuvre. La même appréciation peut s'appliquer au volume sur la *Philosophie de l'histoire en Allemagne*, que M. Lud. Carrau a traduit avec la même fidélité et le même talent de style que le volume précédent. Peut-être les erreurs politiques et religieuses sont-elles moins nombreuses et moins graves dans cette

partie du travail de M. Flint; en revanche les mérites d'analyse et de discussion y sont encore supérieurs, ou du moins plus éclatants pour le commun des lecteurs français, peu au courant des types d'histoire systématique conçus par la savante et rêveuse Allemagne, depuis Lessing jusqu'à Hegel, depuis Hegel jusqu'à Bunsen et Hermann. Aussi faut-il assigner dans les bibliothèques d'histoire, comme dans celles de philosophie, une place importante à ce livre, où l'on trouve sous une forme grave, mais nullement dépourvue de vie et d'agrément, l'analyse patiente, fidèle et raisonnée d'une foule de systèmes qui ont eu leur influence sur le développement de la littérature historique et philosophique, peut-être même à quelque égard sur les événements. Un chapitre préliminaire, fort court, mais substantiel et assez neuf, résume le progrès accompli en Allemagne dans l'art d'écrire l'histoire depuis les essais des chroniqueurs luthériens et réformés jusqu'à Jean de Müller, précurseur et modèle des historiens qui ont assuré de nos jours à l'historiographie germanique la première place, ou peu s'en faut, dans la littérature européenne. — Les premiers linéaments d'une philosophie de l'histoire dans ce pays ont été tracés par Leibnitz, le grand initiateur scientifique; ses idées de continuité et d'optimisme ont poussé dans la voie de la systématisation des faits historiques deux de ses disciples, Iselin, auteur des *Conjectures philosophiques sur l'histoire de l'humanité* (1764), et Wegelin, à qui l'on doit cinq mémoires mal écrits, mais fortement pensés, sur la philosophie de l'histoire (1770-76). — Toutefois Lessing (ch. III) semble ouvrir la voie aux pionniers de cette difficile carrière par son livre, si peu satisfaisant pour une raison sévère, mais si élevé, si *suggestif*, sur l'*éducation du genre humain*. Cette éducation se fait par la double révélation de la religion et de la raison ; malheureusement, la notion de la religion est peu orthodoxe et celle de la raison peu claire dans ce grand écrivain, et en restant suspendu entre la foi et la libre pensée, il a pris une position également étrangère à la religion et à la science. — Herder, par ses *Idées sur la philosophie de l'histoire*, a été un vulgarisateur, un apôtre de cette étude attrayante ; mais il lui a fourni peu d'éléments solides, n'offrant ni un corps de doctrine un peu complet, ni une démonstration sérieuse, ni une riche collection de faits analysés. — Kant a imprimé à la science une impulsion notable par sa critique profonde et, dans un ordre plus spécial, par les pages qu'il a consacrées à déterminer les conditions d'un *organisme*, et plus particulièrement encore par divers travaux historiques et surtout son essai intitulé : *Idée d'une histoire universelle*. Son influence se fait sentir dans les beaux ouvrages historiques de Schiller et surtout, en un sens plus systématique et plus faux, dans Fichte, dont les travaux sur l'histoire sont gâtés par une hypothèse absolument

gratuite et insoutenable sur une lutte primitive et constante entre le peuple rationnel ou *normal* et les *barbares*. — Schelling, pendant sa première période (ch. VII), porte dans la philosophie de l'histoire la même habitude de création arbitraire que dans le reste de sa philosophie: appeler l'histoire un poème divin du genre épique ou tragique, c'est à merveille, pourvu, dit le bon sens anglais de M. Flint, « qu'il soit entendu que c'est là une figure de rhétorique, une comparaison propre à rendre plus claire une idée. » Schelling a le mérite de mettre en relief, dans la succession des faits, l'ordre supérieur et divin et la conciliation de la liberté et de la nécessité ; mais sa division de l'histoire en trois périodes, celles du destin, de la nature et de la providence, est une conception purement poétique, sans sérieux appui ni dans la raison, ni dans la réalité. — Dans la direction tracée par ce maître si influent, Gœrres, dont le vrai et solide mérite de publiciste catholique échappe à M. Flint, ne se refuse pas les hypothèses et les fantaisies poétiques dans ses tableaux du développement de l'humanité; Fréd. Schlegel manque également de rigueur scientifique malgré l'intérêt et la grandeur de ses belles leçons, que le critique analyse avec assez de sympathie, en dépit des profonds dissentiments politiques et surtout religieux que l'on devine. — Il a aussi des sévérités, mais tempérées par des éloges peut-être exagérés, pour Krause, qui a porté dans la philosophie de l'histoire une rigueur de procédés inconnue avant lui, qui a voulu appliquer rigoureusement à l'évolution historique les lois de l'organisme, mais qui a de son côté introduit dans la science bien des éléments de haute fantaisie, malgré ce qu'offre de séduisant sa division générale des âges de l'humanité en trois périodes : enfance, avec un monothéisme vague, mais vif et pur ; croissance, en trois moments : envahissement du polythéisme, monothéisme abstrait (moyen âge), libéralisme en lutte avec le passé (c'est notre époque) ; enfin, harmonie et progrès jusqu'à une humanité cosmique et« solaire ! » C'est l'avenir.— Hegel a naturellement les honneurs du plus long chapitre (XI, p. 260-334) de ce livre ; M. Flint accorde beaucoup d'attention aux élucubrations audacieuses du célèbre idéaliste : il est très éloigné d'accepter l'*a priori* et l'esprit d'hypothèse qui dominent dans son œuvre ; mais il est séduit, peut-être trop vivement parfois, par la facilité avec laquelle Hegel saisit, manie et transfigure les faits. Au total cependant la vérité philosophique et la liberté humaine gardent leurs droits, et le critique réprouve, par exemple, dans le maître, comme il l'a déjà fait dans le disciple (Cousin), la formule des trois états de l'humanité : Infini — Orient ; Fini — Grèce et Rome; conciliation — Europe moderne. — Les deux derniers chapitres sont consacrés, l'un à la dernière période de Schelling, réagissant, par une étude toujours trop arbitraire des religions et des faits, contre

le fatalisme hégélien ; à Bunsen, essayant noblement de montrer Dieu dans l'histoire et de fondre avec elle la philologie et la philosophie ; à Lasaulx, couronnant de belles tentatives de systématisation spiritualiste par une idée peu consolante et heureusement fort contestable, sur le déclin inévitable des nations par l'épuisement de leur somme de vitalité; l'autre à trois disciples de Herbart, Lazarus, Lotze et Hermann ; M. Flint rend justice à l'étendue et au sérieux des recherches de ces trois savants, qui ont entre autres mérites celui d'écarter résolûment les données hégéliennes ; mais il marque aussi ce que leurs assertions ont parfois, à leur manière, d'hypothétique et de faux. Par exemple, quand M. Lotze déclare que c'en est fait de l'Eglise, si elle ne consent pas à sacrifier à la libre pensée ses bases surnaturelles, dogmes définis et miracles, le critique anglais proteste et s'étonne qu'un homme comme M. Lotze « ait porté un jugement si sommaire sans avoir le moins du monde essayé de le motiver (p.424).» Arrêtons sur cette impression favorable ce trop rapide examen d'un ouvrage solide, intéressant, tout à fait recommandable, sauf les réserves que nous avons déjà posées et qu'expliquent la nationalité et la religion de l'éminent auteur.

9. — Nous avons annoncé dans le temps que le prix décerné par l'Académie de sciences morales et politiques à M. Lud. Carrau dans le concours de 1874 sur l'examen critique de la morale utilitaire avait été partagé entre ce savant professeur et un écrivain alors encore inconnu, M. J.-M. Guyau. Les termes dont l'éminent rapporteur du concours, M. Caro, se servait pour caractériser ce second lauréat, « un talent dans sa première fougue et son premier éclat, » devaient inspirer le désir de voir paraître le travail de M. J.-M. Guyau ; et, en effet, quand il a été publié, après une assez longue attente, plus que justifiée par l'étendue et l'importance de l'œuvre et par l'extrême jeunesse de l'auteur, il a excité plus que de l'intérêt, des discussions vives et passionnées. Je parle de la première partie seulement du mémoire couronné; cette première partie, consacrée surtout à Épicure et poursuivant l'histoire de la morale de l'intérêt jusqu'à notre siècle sous ce titre : *La morale d'Épicure et ses rapports avec les doctrines contemporaines*, a été regardée, non sans quelque motif, comme une apologie de l'épicurisme ; et si nous n'en parlons pas plus au long, c'est que l'édition en est épuisée, sans qu'un exemplaire en soit venu entre nos mains. Mais la seconde partie, qui a paru l'an dernier sous ce titre : *La morale anglaise contemporaine, morale de l'utilité et de l'évolution*, forme un tout parfaitement distinct et mérite un sérieux examen par la valeur et l'influence des systèmes en question, autant que par l'érudition et le talent de l'écrivain qui les expose et les critique. Exposition et critique sont ici nettement séparées, et la deuxième par-

tie est même plus étendue que la première. Selon l'auteur, « exposer et critiquer sont deux choses absolument différentes, opposées même, et qu'il ne faut jamais mêler. Celui qui critique une doctrine doit mettre autant d'ardeur à en marquer les points faibles que celui qui l'expose à en découvrir les qualités (p. VI). » Ces derniers mots annoncent une exposition éminemment sympathique : elle l'est en effet, et M. Guyau prête peut-être quelquefois à ses auteurs plus de suite et de logique qu'ils n'en ont eu, et surtout il est disposé à leur faire plus de concessions que nous ne voudrions ; mais ces concessions n'en sont pas moins volontaires et réfléchies.

Dans cette *Exposition des doctrines*, Bentham, Stuart Mill, H. Spencer tiennent le plus de place et représentent les changements caractéristiques produits dans la morale anglaise utilitaire ; sous ce titre, nous rangeons aussi, comme une espèce dans son genre, la morale de l'évolution : car, bien que ces deux écoles soient aujourd'hui, en fait, hostiles l'une à l'autre, elles peuvent et doivent se rapprocher et se réunir, comme M. Guyau le montre fort bien. — M. Caro, dans son rapport de 1874, après avoir signalé le mérite très élevé du candidat « dans l'interprétation et la restitution des doctrines tant anciennes que modernes, » notait à ce point de vue ses pages sur la morale de Bentham, assez opposées à l'interprétation de cette doctrine donnée par M. Jouffroy. Reste à savoir si la critique du dernier interprète, malgré sa préparation excellente et sa pénétration exceptionnelle, n'embellit pas un peu l'original. Quoi qu'il en soit, voici le point délicat de l'utilisme de Bentham comme de tous les utilismes : le philosophe, parti de la recherche du plaisir comme base de la morale, condamnant même (ce que ne faisait pas Epicure) tout sacrifice sans compensation, prétend bien ne pas rester dans l'égoïsme, mais passer de l'égoïsme à la bienveillance universelle : c'est par la sanction sociale et par la sympathie qu'il justifie ce passage, sans aucune confusion d'idées. Le caractère de sa morale est ensuite le calcul des quantités de plaisir ; c'est une vraie arithmétique, et la vertu consiste à bien juger des résultats, — éventuels, lointains, qu'importe ? — de tous les résultats de l'acte à poser ; un faux calcul en ce genre constitue l'immoralité. Sur cette morale s'élève une *politique utilitaire* modérée, ingénieuse, savante même, qui mérite quelque étude, même de la part de ceux qui se flattent à juste titre de s'appuyer sur une base plus solide. — Stuart Mill diffère en plus d'un point de Bentham. Celui-ci mettait l'intérêt à la base de la morale, non sans y attacher la sympathie ; Stuart Mill veut établir une conscience morale, mais bien distincte de celle des *intuitionnistes* (spiritualistes), une conscience morale dérivée de l'égoïsme lui-même et cependant ayant pour but et pour critérium le bien universel. L'*association* opère cette difficile évo-

lution : une *idée* de mérite, de gloire, de bien, *attachée* à tel ou tel objet, par lui-même répugnant à l'égoïsme, le lui rend désirable ; et ainsi de l'égoïsme central rayonne comme un foyer secondaire : le plaisir du bonheur d'autrui ; et ce foyer secondaire peut, par l'éducation, devenir plus puissant que le foyer principal. Par suite de ce progrès, qui est la morale même, l'agent libre ne cherche plus son bonheur personnel, mais celui de tous. Mais, dit fort bien M. Guyau, « si le bonheur est le vrai but de l'existence..., pour atteindre ce but, est-il sage de se diriger à l'opposé? » La politique et la législation joueront évidemment dans ce système un rôle prépondérant. Stuart Mill prétend les fonder sur des principes scientifiques, c'est-à-dire positifs, bien que son but soit de créer et de faire accepter un idéal supérieur, qui doit même avoir l'efficacité d'une religion, que dis-je? dépasser infiniment la puissance qu'aucune religion ait jamais exercée sur les âmes. Seulement, il reste étrange que des moyens scientifiques aboutissent à une illusion, car enfin l'association d'idées dans laquelle Mill place la moralité est une illusion ; d'ailleurs, dans l'état social qu'il suppose et qui justifie ou plutôt nécessite tous les devoirs, tous les intérêts sont déjà fusionnés et rigoureusement solidaires, et le philosophe n'a pas pensé à dire comment la moralité peut nous obliger, en attendant cet idéal évidemment fort éloigné. — Dans Herbert Spencer (préparé logiquement, plutôt que chronologiquement par Darwin), un changement plus considérable se produit dans la morale anglaise. Le déterminisme universel englobe la morale. L'évolution transforme fatalement les sentiments égoïstes en sentiments altruistes, vraie loi morale, non pas obligatoire au sens de la vieille philosophie, mais déterminante en vertu d'une sanction naturelle. La constitution morale de l'homme s'élabore peu à peu par l'expérience et se transmet par l'hérédité ; le gouvernement, qui doit être à la fois le résultat et la condition normale de la moralité achevée, sera une démocratie, « où l'autorité sera réduite au minimum et la liberté portée au maximum, » et, comme le dit M. Guyau, qui a probablement en ceci le même idéal, « où la nation sera le vrai corps délibérant, faisant exécuter ses volontés par des délégués chargés de mandats impératifs, de telle sorte que chaque individu se gouverne réellement lui-même. »

Quelque rapide que soit cette analyse, nous insisterons encore moins sur la deuxième partie du livre de M. Guyau, intitulée *Critique*. Elle est d'ailleurs aussi remarquable que la première. Après avoir montré (liv. I) que les deux méthodes morales qu'on s'est habitué à opposer l'une à l'autre, méthode inductive, méthode intuitive, ne peuvent pas plus échapper l'une que l'autre, si elles veulent être complètes, à la reconnaissance de quelque principe transcendant, le jeune auteur discute les systèmes utilitaires avec une grande patience d'analyse et

une rare sagacité de rapprochement, au point de vue de la fin, de l'obligation, de la sanction morales. — Livre II : fin morale et critérium. En acceptant comme fin, sans preuves (car il n'y en a pas), soit avec Bentham le bonheur de l'individu, soit avec St. Mill le bonheur social par des moyens empiriques, soit avec Spencer le même bonheur social par des moyens nécessaires, il n'y a pas de critérium fixe, il n'y a pas de règle universelle pour y atteindre : la *quantité* des plaisirs est un rêve pythagoricien, la qualité est équivoque et variable; Stuart Mill avoue lui-même la variabilité des sentiments altruistes, et si H. Spencer nous offre un système d'universelle nécessité, il n'a pas cependant trouvé la loi qui détermine le rapport de nos actes à l'équilibre universel. — Dans le IIIe livre (*de l'obligation morale*), les lacunes du principe de Bentham sur l'identité naturelle des intérêts, les contradictions du principe de St. Mill sur l'association artificielle, par la pensée, des intérêts et des sentiments, l'utopie de son organisation sociale et de sa religion utilitaire, le vice irrémédiable de la morale déterministe fondée sur un instinct que la réflexion doit naturellement affaiblir et détruire, sont développés avec le même talent et la même force contenue. — Dans le dernier livre, M. Guyau démontre l'insuffisance de l'utilisme pour fonder la responsabilité personnelle et pour justifier la sanction sociale.

Nous n'avons pas marchandé l'éloge au savant écrivain. Nous admirons, comme M. Caro, « sa science puisée aux sources, sa fécondité inépuisable d'argumentation, la variété de ses points de vue, ses conclusions décisives et par surcroît l'éloquence, celle qui résulte du mouvement de la pensée et qui répand la lumière avec l'émotion partout où elle se porte. » Mais il faut ajouter que la critique de M. Guyau paraît accepter l'évolution, et se montre beaucoup plus hostile à la morale chrétienne, ou fondée sur une religion quelconque, qu'à celle de l'utilisme; enfin il ne prétend corriger et compléter cette dernière que par un vague principe de bien idéal, de libre volonté et d'immanence. Il est difficile de parler de ce qu'il y a de plus respectable au monde avec plus de légèreté et d'outrecuidance que M. Guyau. Il dira, sans autre forme, que l'ordre des sœurs garde-malades (c'est le nom qu'il donne aux filles de Saint-Vincent-de-Paul) est « l'un des rares ordres religieux qui aient eu quelque utilité (p. 320). » Il établira comme un axiome que toutes les religions prétendues révélées, « s'appuyant sur le miracle et le mystère, s'appuient sur l'irrationnel, sur l'absurde, comme l'avouent Tertullien et Pascal; » que « tout dogme est foncièrement immoral en lui-même, » et que, par la raison contraire, il n'y a pas de système philosophique qui offre le moindre danger (p. IV, X). Il suffit, pour juger la valeur morale et religieuse de ce travail, à plusieurs égards si remarquable, de signaler ces énormités. A un tout

autre point de vue, à titre de simple curiosité, je signalerai, sur la responsabilité morale et la justice mathématique de M. Littré, et sur les divers fondements métaphysiques proposés, au point de vue utilitaire, pour une sanction absolue de la loi morale (y compris l'idée d'un Dieu *altruiste*), — deux discussions importantes analysées dans le sommaire d'un chapitre (p. 334-335), et qui ne se trouvent pas du tout dans le chapitre lui-même ; M. Guyau ne dit pas pour quelle raison il les a supprimées, ni s'il les réserve pour quelque autre publication.

10. — Nous avons dit ailleurs que M. André Poëy s'est voué à la « vulgarisation du positivisme, » et qu'il a entrepris à cet effet la publication d'une bibliothèque positiviste dont le premier volume, bon à consulter pour l'histoire de l'école, le montrait disciple absolument fidèle d'Aug. Comte et en opposition avec M. Littré. Cette situation s'accuse avec des traits bien autrement vifs et personnels dans le second volume de la collection. A vrai dire, le volume intitulé : *M. Littré et Auguste Comte*, ne sort pas des limites d'une attaque directe et d'une critique de détail des assertions de M. Littré sur ce que celui-ci a cru voir d'irrégulier, de dévoyé dans la vie et dans l'œuvre de son maître. Nous nous garderons d'entrer pour notre part dans des questions personnelles, que nous laisserons le soin d'élucider aux futurs historiens du positivisme. Il peut être utile d'indiquer à titre de renseignements biographiques le contenu des trois chapitres de la *Première partie* de ce volume. Dans le premier, M. Poëy défend vivement la mémoire du fondateur de l'école contre sa veuve qui l'a déclaré « athée, fou et libertin, » et contre M. Littré qui s'est fait l'appui de Mme Comte, à moins qu'on n'aime mieux dire avec le violent écrivain, que c'est Mme Comte qui a été l'aide de M. Littré, lequel sans elle « n'aurait rien produit en philosophie positive. » Dans le second, il justifie son groupe (les positivistes orthodoxes ou lafitistes, qui ont aujourd'hui pour organe la *Revue occidentale*), et surtout son livre précédent, contre l'hétérodoxie de M. Littré et contre le compte rendu tardif, paterne, mais perfide, de la *Revue positive*, qu'il accuse d'avoir accouché ce jour-là d'une *souris enragée*. Dans le troisième, l'auteur discute les points d'appui de M. Littré dans son jugement sur l'état mental du maître : l'utopie de la Vierge mère, et d'autres utopies, exposées comme telles et qui n'en sont pas moins pour M. Poëy des inventions très sages et très utiles, le mysticisme et la lecture de l'*Imitation de Jésus-Christ*, la conception du triumvirat religieux, la folie... Il est difficile, je ne dis pas d'accepter, mais de comprendre la foi enthousiaste de l'auteur en l'infaillibilité d'Aug. Comte ; peut-être n'aura-t-il pas moins de peine à faire passer son appréciation de M. Littré, empruntée dans les termes à M. de Bismarck : « Une grande incapacité méconnue. » Nous croyons pourtant

qu'elle est à peu près juste, quant à la métaphysique ; c'est une autre affaire en philologie, et quand M. André Poëy déclare que le positivisme et le réalisme vont sous peu démolir le dictionnaire de Littré, il se fait une illusion déplorable, non-seulement sur la valeur de ces deux écoles, mais sur l'objet et l'essence même d'un travail tel que celui qui a consacré la réputation philologique de son adversaire. — La *deuxième partie* du livre est employée presque tout entière à défendre le positivisme comtiste contre l'objection essentielle du réformateur. M. Littré a cru que, depuis 1845, sous diverses influences et surtout celle de Mme Clotilde de Vaux, le maître était sorti de la voie scientifique si puissamment ouverte et suivie jusqu'alors par lui-même ; qu'il était passé de la méthode objective à la méthode subjective, ce qui enlèverait toute valeur à ses derniers travaux. M. Poëy prétend, au contraire, justifier par la méthode réelle, non comprise de son adversaire, ce changement de procédé : la méthode réelle a les deux « outils, » l'objectif et le subjectif, et Aug. Comte a usé de l'un et de l'autre pour le mieux jusqu'à la fin, de sorte qu'il a fondé et constitué, par exemple, la sociologie, aussi bien que les autres branches de l'encyclopédie positive. Le dernier chapitre est consacré à montrer que M. Littré, pour combler cette prétendue lacune dans l'œuvre du fondateur, n'a fourni que des promesses d'abord, puis des fragments sans consistance, un vrai « sociogachis » revêtu de onze néologismes, *sociodynamie*, *sociergie*, *sociauxie*, *sociomérie*, etc., qu'il n'a pas osé lui-même introduire dans le Supplément de son Dictionnaire.

11. — Ce n'est plus une question personnelle ou une querelle d'école qui nous retient sur le terrain du positivisme, avec le spirituel et solide travail publié par le P. de Bonniot sous ce titre : *Les Malheurs de la philosophie*. L'éminent critique marque bien à plusieurs reprises les discussions qui se sont produites au sein de la petite église d'Auguste Comte et signale notamment les deux sectes positivistes commandées, l'une par M. Littré, l'autre par M. Laffitte ; mais il se préoccupe surtout de l'esprit de l'école positive en général, dans la méthode, dans la morale et dans la religion. C'est la première partie de l'ouvrage ; non que le positivisme ait la meilleure place dans la spéculation philosophique du moment, mais parce qu'il représente la négation contemporaine dans sa source, et sous sa forme la plus nette et la plus radicale. La psychologie naturaliste et matérialiste de certains savants qui sont, de fait si ce n'est de nom, les alliés des positivistes, occupe le second livre. Le troisième est consacré à la cosmologie et à la théodicée, ou pour mieux dire à l'athéisme des savants du même bord. Le quatrième renferme, sous le nom de *Philosophie solitaire*, trois discussions curieuses : l'une contre la psychologie moléculaire de M. Siérebois, l'autre contre le panthéisme spiri-

tualiste de M. de Fonroque, la troisième contre le monadisme ou panpsychisme de M. Durand (de Gros); nous ne reviendrons pas sur ces trois sujets, dont deux ont été touchés ici même dans le temps ; nous dirons même très peu de chose des trois premiers livres du P. de Bonniot, juste assez pour donner quelque idée de l'importance des questions et de la valeur de la critique.

Les six chapitres qui épuisent l'étude du positivisme (ou le premier livre), forment, ce me semble, quatre études diverses d'un égal intérêt d'exposition et de discussion : 1° le positivisme dans ses principes et sa notion générale de la science et de la philosophie, avec une piquante notice préliminaire sur la vie et l'œuvre du fondateur ; 2° la morale positiviste dans M. Littré y compris sa triomphante formule A = A. ; 3° la propagande positiviste, surtout dans le *Catéchisme* de M. Pichard et les *Mémoires d'un imbécile* de M. Noël ; 4° la religion positiviste avec son plaisant rituel, son schisme et ses variations. Tout cela est étudié de près et a son prix, même à titre de simple information ; mais c'est surtout la vigueur logique qui recommande presque toutes ces pages ; tout au plus pourra-t-on reprocher à l'auteur d'abuser un peu de ses avantages en acculant sans cesse les philosophes qu'il combat à l'absurde, mal dissimulé par les pétitions de principe et le galimatias ; mais n'est-ce pas leur faute plutôt que la sienne?

Le P. de Bonniot analyse avec la même netteté et critique avec la même force le *sensationnisme* de M. Taine dans son livre l'*Intelligence ;* ni les éléments de la connaissance, ni la perception, ni la mémoire, ni la science ne sont expliqués dans les pages brillantes du philosophe naturaliste, et son critique ne craint pas de conclure qu'il n'est pas fait pour l'étude des idées : « C'est en vain qu'il veut être architecte, il n'est que décorateur. » — Dans une seconde étude du deuxième livre, sur la psychologie cérébrale de M. Luys, à travers l'appareil des faits et des explications physiologiques de ce nouvel adversaire de la vérité, l'auteur va d'un pas sûr au nœud de la question, que le matérialisme ne dénouera jamais : l'incompatibilité essentielle du mouvement et de la pensée.

Toutefois la vigueur logique et la compétence scientifique du P. de Bonniot triomphent encore mieux au troisième livre, où le monisme est déjoué dans tous ses efforts pour éliminer l'âme et Dieu. Le P. de Bonniot ne soutient pas que la vie simplement dite soit irréductible aux lois physico-chimiques; mais il le nie résolûment de la vie intellectuelle, de la mémoire, de la conscience, par la raison que « le moins ne contient pas le plus, ni le changeant l'immuable, ni la nuit le jour. » Quant à expliquer sans Dieu le commencement de la vie, c'est où les évolutionnistes échouent misérablement : car ils n'ont

avancé à l'appui que des hypothèses absolument antiscientifiques et des faits controuvés (témoin le défunt *Bathybius*) ; et leur fît-on toutes les concessions que la science leur refuse, ils ne pourraient se passer du *fiat* créateur. « Le monisme se fonde sur la science, mais comme une maladie sur le courant de la vie ; ce n'est qu'une corruption engendrée par une science encore bien jeune, précisément à cause de la faiblesse qui accompagne tout ce qui est jeune ; l'accroissement et la virilité la feront disparaître pour toujours (p. 300). » Les belles découvertes de M. Béchamp sur les *microzymas* viennent encore renforcer cette doctrine de la nécessité de la création, en montrant la persistance de la vie dans des cas où une observation superficielle voyait le passage d'un pur résidu organique à l'existence d'un animal vivant.

Il est impossible d'avoir une logique plus serrée et plus alerte que le savant jésuite ; il y joint au besoin la grâce et l'esprit, peut-être même, ça et là, avec trop de luxe : il y a telle page où le lecteur en éprouve de l'embarras et de l'éblouissement. Mais c'est un défaut pardonnable, et qu'il serait d'autant plus déplacé d'exagérer qu'à ces qualités brillantes s'allie, non-seulement la solidité de la doctrine, mais encore l'originalité scientifique. L'auteur indique lui-même dans sa préface plusieurs points où il croit, non sans raison, avoir innové avec quelque succès. Nous recommandons surtout, à ce point de vue, ses aperçus touchant l'instinct « aveugle dans l'individu et intelligent dans la nature » ou dans l'espèce (p. 67-70), et l'ingénieux et savant paragraphe intitulé : Comment le cerveau est l'auxiliaire de la pensée (p. 220-228). En somme, ce beau volume a sa place marquée, et une place d'honneur, dans la bibliothèque de tous les hommes intéressés à connaître et à juger le mouvement scientifique de ce temps dans ses rapports avec la religion et la philosophie.

12. — Le petit livre publié par M. A. Bertauld sous ce titre : *De la philosophie sociale*, avec cette rubrique accessoire : *Études critiques*, a le défaut de promettre, vaguement il est vrai, plus qu'il ne peut donner. Il renferme tout simplement sept articles de journal ou de revue, dont aucun ne présente de vues bien originales et surtout de discussions approfondies. M. Bertauld prend pour criterium certaines idées morales et sociales, qu'il oppose au besoin à toutes es théories contraires, mais qu'il ne démontre nulle part. Il aime mieux s'attarder à citer ou à résumer les idées qui lui agréent dans les auteurs qu'il examine. Aussi n'y a-t-il que des réserves de pur détail dans son analyse étendue et à plusieurs égards instructive de l'*Introduction à la science sociale* d'Herbert Spencer. C'est encore un morceau intéressant, quoique dépourvu d'originalité, que son article intitulé : *La science sociale et lord Macaulay ;* le travail de

M. Bertauld a consisté ici à extraire des divers écrits de l'éminent historien ses vues générales sur le progrès civil et politique. Il lui emprunte en particulier, avec une complaisance marquée, « les véritables et impérieuses raisons qui commandent à un homme politique de ne pas faire d'efforts pour détruire, pour ébranler une religion établie... Ce que Macaulay, conclut-il, dit de l'église d'Angleterre pour l'Angleterre, de l'église d'Écosse pour l'Écosse, de l'église catholique pour l'Irlande, l'homme politique ne peut-il pas le dire du catholicisme pour la France (p. 76-78) ? »

Ce sont là les deux pièces de résistance du volume, et elles ont plus de valeur comme analyse que comme critique. Nous ne signalerons que deux ou trois des morceaux qui suivent et qui ont moins d'étendue et d'intérêt. Au docteur Strauss et à sa dernière philosophie religieuse, le critique reproche de confondre l'obligation morale avec le droit de la contrainte politique et de tendre à la destruction de la liberté ; — à la morale *positive* du Dr Clavel, de n'être que la vieille théorie utilitaire, avec des efforts illogiques, pour fonder l'obligation sur l'altruisme, identifié très abusivement avec la conscience ; — à M. Caro de ne pas distinguer suffisamment le droit de la morale. Il y a quelque chose de fondé dans cette critique : par malheur M. Bertauld la justifie très incomplètement lui-même par une théorie d'une simplicité séduisante, mais trompeuse. Il croit avoir tout dit, en séparant le *devoir social* du *devoir moral*, celui-ci fondé sur l'idée du *bien*, celui-là sur l'idée du *juste*, ce dernier seul exigible par la société, l'autre n'ayant de sanction que dans la conscience. Que d'à-peu-près dans tout cela! Tout vrai *devoir* est *moral* et dépend avant tout de la conscience ; l'idée du *bien* est l'idée morale par excellence, et cependant elle ne s'identifie pas avec celle du *devoir* : n'y a-t-il pas le *bien vertueux non obligatoire*, à côté du *bien commandé*? — Arrêtons-nous là; c'est assez pour conclure que M. Bertauld est loin de joindre à son talent assez médiocre d'analyste et d'écrivain une théorie solide et complète du droit et du devoir. Les deux idées favorites qui reviennent sans cesse sous sa plume dans tout ce travail sont : 1° la distinction absolue de l'ordre politique et de l'ordre moral; 2° la nécessité politique du respect pour le christianisme, respect qui doit s'allier à l'esprit laïque, de plus en plus prononcé, du gouvernement.

13. — Les lecteurs un peu au courant d'un mouvement prétendu philosophique de ce temps-ci, savent à peu près ce que désigne l'épithète d'*expérimentale* dans le titre du livre récent de M. Espinas sur une école ou un groupe d'écoles italiennes. Il déclare lui-même qu'il aurait mieux dit *philosophie naturaliste ;* il avoue pourtant que les savants dont il a résumé ici les travaux ne sont pas indifférents, comme prétendent l'être nos positivistes, aux problèmes de métaphysique : il ne

leur en fait pas d'ailleurs un reproche, étant de ceux qui pensent que la philosophie doit garder ou plutôt prendre un rôle prépondérant dans la vie, et par conséquent donner quelque réponse aux inévitables questions qui dominent la vie. L'*Introduction* placée en tête de ce mémoire renferme tout un manifeste, fort travaillé et fort explicite sur l'évolution philosophique. M. Espinas y a voulu montrer la sérieuse importance de ces «répertoires méthodiques et développés» des travaux d'une école ou d'un groupe déterminé : il cite comme exemple, à très juste titre, les deux livres de M. Th. Ribot sur la psychologie anglaise et sur la psychologie allemande contemporaines ; mais, pour le dire en passant, il est loin d'avoir atteint la précision et la richesse d'exposition de ce modèle ; à la vérité, c'est peut-être la faute de ses auteurs autant que la sienne. Mais enfin il pouvait prouver sa thèse, j'entends l'utilité d'analyses philosophiques étendues et intelligentes, sans nous livrer toute une théorie sur la continuité, la spontanéité, le déterminisme du progrès en art, en poésie et surtout en philosophie. Voici la formule presque complète de cette théorie, dans les termes mêmes de l'auteur : «Une école philosophique est un groupe plus ou moins étendu, plus ou moins complexe d'idées et de systèmes d'idées, qui a son individualité distincte dans la suite des idées et des systèmes, mais qui surgit d'un fond continu où il puise ses origines et trouve son explication. Ce groupe est un tout organique ; toutes les parties en sont liées et conspirent ; il se développe, il s'accroît et se distingue par son importance, comme par le rapport de plus en plus étroit de ses parties, des groupes environnants ; il cesse d'exister quand il cesse d'en être distinct. Les lois qui président à ses destinées sont celles de toute vie sociale. Il n'est qu'un moment dans l'évolution de la conscience d'un peuple (p. 13).» Tout cela, si vous en ôtez le fatalisme, n'est peut-être pas si nouveau qu'il en a l'air. Ce qui est plus caractéristique, c'est que l'utilité de ces études, de ces statistiques des écoles de philosophie, résulte encore, au jugement de M. Espinas, de cette observation : «Dans l'état actuel de la raison humaine, il n'y a guère d'autre moyen de vérification pour les doctrines philosophiques que leur extension même et le nombre des esprits qui les acceptent (p. 17).» Criterium *des majorités!* On a tant combattu le criterium *du succès ;* y a-t-il une différence ? Au reste, avec le déterminisme naturaliste, accepté par M. Espinas comme par les auteurs qu'il nous fait connaître, il est clair que ce résultat est inévitable : il ne reste que les faits bruts, qui se mesurent et se comptent, dès qu'il n'y a plus de raison pour juger, ni de liberté pour choisir.

La première partie, *les Origines*, aurait dû porter le simple titre d'introduction. Elle n'a d'autre visée que de préparer la seconde, qui est l'objet propre du livre, l'auteur s'étant préoccupé à peu près uni-

quement de faire connaître le naturalisme italien de ce temps-ci. Dans ces pages préliminaires (31-68), les antécédents de cette école sont exposés en deux chapitres. I° la méthode expérimentale; M. Espinas nous la fait voir ouverte par Galilée (qui est à peine nommé, et suivie surtout par les nombreux disciples de Condillac dans la Péninsule, qui aboutissent à deux célèbres économistes et idéologues, Gioia et Romagnosi. C'est à merveille ; mais il faut une évidente préoccupation pour représenter ensuite le grand mouvement philosophique italien de notre siècle, marqué par les noms de Rosmini et de Gioberti, comme un pur accident, expliqué par cette formule commode : «il fallait que l'unité italienne se fît (p. 40) ; » pour rattacher la philosophie napolitaine au naturalisme, tandis que l'*idée* y tient toujours une place privilégiée, d'où la persistance de l'hégélianisme. C'est encore, à notre avis, une grande illusion de croire que le scepticisme incohérent et haineux d'Ausonio Franchi ait porté quelque atteinte au spiritualisme, et cela «aux applaudissements du grand public (p. 40.)» Le public italien n'a guère accordé aux attaques du malheureux écrivain que cette banale curiosité toujours assurée au scandale. 2° Sous le titre d'*école de Romagnosi*, M. Espinas fait connaître un peu mieux, mais toujours très sommairement, l'excentrique philosophie de l'histoire de Ferrari, brisant la carrière du progrès en stades arrêtés de trente ans et trois mois ; et la théorie moins arithmétique, mais moins nette, de M. Cattaneo, ramenant la science de l'Etat à une psychologie sociologique, et la ligne du progrès à une résultante des efforts partiels divergents, sous la loi supérieure de la nécessité physiologique et cosmique.

Dans l'*Etat actuel* (deuxième partie du livre, p. 69-187), les analyses prennent plus de place, et elles méritent d'être consultées par les maîtres qui ne peuvent recourir à la source. Le critique a cru devoir envisager successivement, en trois chapitres, la philosophie générale, la biologie, la sociologie. Nous ne dirons que peu de chose du premier chapitre et presque rien des deux autres, trop peu différents de ce que seraient les mêmes sujets étudiés en France. — Le premier italien qui ait hardiment introduit le naturalisme en métaphysique paraît être un milanais, M. Gabelli, dans des articles de 1865 et 1866, et dans son livre de 1869 : *L'homme et les sciences morales*. Son mérite consiste à avoir combattu deux croyances, qui sont en effet la base des sciences morales, si les sciences morales ne sont pas une branche pure et simple de la physique : la croyance au *libre arbitre*, et la croyance au caractère nécessaire et divin de la *justice ;* et par là, il a conquis les éloges les plus chauds de M. Espinas. M. Villari, le grand historien, s'est mis à la tête du positivisme de son pays, mais en réservant une place, il est vrai mal définie, à la métaphysique, à la

poésie et à la foi. Plus spécialement philosophe, le napolitain M. Angiulli, passé de l'hégélianisme à l'évolution, reproche au positivisme français et anglais de laisser aux entités supérieures une existence au moins possible : il prétend pour sa part les éliminer de la façon la plus radicale. Moins rigide peut-être, mais plus subtil et plus *suggestif*, M. Ardigò (un prêtre dévoyé comme Ausonio Franchi) obtient la plus large place dans les analyses de M. Espinas. Il nous semble marquer le point où le naturalisme se noie dans son extrême opposé, l'idéalisme ; car il admet l'absolue identification de l'être et de la pensée. — Nous ne suivrons pas le critique dans le chapitre, d'ailleurs si important, de la biologie. Nous le verrions constater avec joie le progrès du naturalisme dans ce nouveau domaine, insister à l'occasion pour maintenir qu'il n'y a pas de différence absolue entre l'homme et la bête, recueillir avec un respect qui ferait sourire en moins grave matière les conclusions prétendues scientifiques de fantaisistes comme Mantegazza, et de dogmatiques comme Herzen, et se pâmer ensuite sur la « sobriété d'induction » de ses amis d'outre-monts ! (p. 142) — Dans les pages relatives à la sociologie, il suffira d'appeler l'attention sur les nouveautés morales et criminalistes de MM. Ardigò et Lombroso, résultat de la négation du libre arbitre, et sur les théories de l'enseignement de M. Angiulli et de bien d'autres. La science, seul agent de progrès, est distribuée par l'Etat, on le pense bien, et M. Espinas n'a pas assez d'applaudissements pour la lutte déclarée sur ce terrain par le gouvernement national au parti théocratique, c'est-à-dire à quiconque admet encore l'autorité religieuse ou seulement la raison et la liberté, ces vieilleries métaphysiques.

14. — La philosophie de Rosmini, que M. Espinas compte pour rien dans le mouvement philosophique de l'Italie contemporaine, y tient toujours, en réalité, une place très considérable et bien justifiée par la portée de l'œuvre encyclopédique du philosophe de Rovereto. Une preuve entre mille, c'est que l'Académie royale des sciences de Turin mettait au concours, il y a peu d'années, une étude sur la théorie de la connaissance dans Rosmini, comparée aux systèmes anciens et modernes dont elle peut être utilement rapprochée, et que ce concours a produit au moins une œuvre d'un ordre très élevé par l'érudition comme par le sens métaphysique. Le P. G. Buroni, helléniste et philosophe également distingué, a placé au titre de son mémoire les noms de Parménide et de Platon à côté de celui de Rosmini. Toutefois, c'est bien ce dernier qui est l'objet proprement dit de ce grand travail, malgré les interprétations importantes et quelquefois neuves que le docte lazariste fournit çà et là pour tel ou tel texte difficile et controversé des œuvres de Platon ou même des fragments poétiques de Parménide. Nous n'accepterions pas aussi

aisément que le P. Buroni, le vers idéaliste d'après lequel « être et penser sont une même chose. » Mais le zélé rosminien ne craint pas d'appuyer de toutes ses forces sur cette conception de l'être, constituant le capital, la loi, l'essence même de l'intelligence. C'est l'objet de son premier livre, où il réfute les théories sensistes au profit de l'innéité de l'être (*l'essere*, non pas *l'ente*); il n'ajoute pas *possible*, comme son maître : *possible* est une détermination particulière et ultérieure de l'idée primitive. Ce n'est pas le seul point où le P. Buroni corrige Rosmini, ou plutôt (à son sens) le perfectionne quant à l'expression; car il se croit très fidèle à son esprit, et par là même à l'esprit de la vraie philosophie ancienne et nouvelle, qui est profondément distincte de l'idéalisme, avec lequel ses adversaires voudraient l'identifier (p. 85 ss). — Les livres II et III sont employés à développer la théorie rosminienne de la synthèse primitive, ou union de l'idée d'être avec les sensations, qui constitue la *perception des choses réelles*, et à la défendre contre les objections. Dieu veuille pourtant que l'apologiste n'excite pas, lui aussi, des plaintes nouvelles, par des formules au moins étranges, par exemple celle-ci: toutes choses existent dans l'Esprit premier (divin), et dans les esprits seconds (créés). « Non pas, dit-il lui-même, que la pierre, la chair et les autres choses senties soient dans l'esprit, mais seulement leur *existence*, qui est purement intelligible et n'est par conséquent que dans l'esprit... (p. 151). » — L'étonnement des lecteurs vulgaires augmentera au IVe livre, sur l'*idéation* ou la perception des idées, qui sont, pour Rosmini (en cela plus vrai platonicien que Gioberti, selon son interprète), l'*être* même des choses et leurs essences, dont le fond commun est l'être simplement dit, identique à la pensée. Du reste, le P. Buroni trouve jusque dans un texte d'Empédocle un appui à la théorie du maître; à plus forte raison insiste-t-il sur l'exemplarisme de Platon, et il faut recommander à tous ceux qui étudient le *divin* philosophe, les pages du savant lazariste sur la μετέξις et la μίμησις dans le platonisme (p. 260 ss.) A une autre école, il suffit de signaler des pages sur l'*intentio universalis* de saint Thomas et sur « la principale erreur des néo-scolastiques, » qui s'écartent du vrai sens du Docteur Angélique dans la théorie des universaux. — Nous indiquons sans juger ; mais nous ne dissimulerons pas qu'en admirant la profondeur et la subtilité du docte écrivain, nous avons rarement senti nos difficultés disparaître, malgré l'abondance de ses éclaircissements. Ceci soit dit surtout du Ve livre, la théodicée cosminienne, réduite au concept de l'être, qui fournit les deux preuves de l'existence de Dieu auxquelles toutes les autres se ramènent : l'idée comme *moyen* entre le fini, qu'elle dépasse, et Dieu (preuve *a posteriori*); l'idée comme *être*, nécessaire et éternelle (preuve *a priori*). — Mais encore une

fois, nous n'avons ni le temps, ni l'ambition de discuter sérieusement une grande et noble philosophie, qui n'a échoué, si elle a échoué, qu'à l'écueil de toute spéculation : l'explication du mystère de l'existence. Nous recommandons le mémoire du P. Buroni, comme une des meilleures expositions de cette philosophie, bien qu'il n'en traite directement qu'une des parties essentielles ; comme une amélioration et un progrès des théories rosminiennes ; comme une contribution notable aux études critiques sur les métaphysiciens anciens et modernes; en somme, comme une œuvre qui fait le plus grand honneur à la science et à l'esprit philosophique d'un excellent religieux italien, en dépit des préjugés courants, sur l'incompatibilité absolue qui règnerait entre la docilité de la foi catholique et l'indépendance de la recherche scientifique. Quant à l'attitude du P. Buroni en face des thomistes de la *Civiltà cattolica* et de la *Scienza italiana*, elle n'ôte rien à son respect philosophique pour saint Thomas, qu'il croit mieux interpréter que ses adversaires, bien qu'il paraisse difficile d'adapter à la doctrine de l'illustre docteur les théories de l'idée innée, de la synthèse primitive et de l'idéation. Mais il nous sera permis de regretter que dans ces polémiques, qui peuvent tourner au progrès de la vraie philosophie, l'auteur, oubliant la modération ordinaire de son langage, en vienne quelque part à nommer ses respectables adversaires *infestatori* (on nous dispensera de traduire) *della filosofia e teologia cattolica sotto la maschera del nome di san Tommaso.*

Léonce Couture.

THÉOLOGIE

L'Esprit-Saint, *dons et symboles*; conférences prêchées en tournée de confirmation, par Mgr Landriot, archevêque de Reims. Paris, Victor Palmé, 1879, in-12 de VII-477 pages. — Prix : 3 fr. 50.

Les éditeurs de ces conférences ne se sont pas trompés en croyant qu'elles sont appelées à faire du bien aux âmes, à mettre davantage en lumière la grandeur et la bonté de Dieu, et à réaliser ainsi, même après la mort de l'auteur, ce qui fut la grande et unique ambition de sa vie (*Avant-propos*). Est-il nécessaire de faire remarquer, en outre, combien de chrétiens — nous ne voulons pas parler seulement des ignorants — n'ont du Saint-Esprit qu'une science très imparfaite, quand ils n'en ont pas une idée fausse? Sans doute ils ne répondraient point, comme il fut un jour répondu à saint Paul : « Nous ne savons même pas s'il y a un Saint-Esprit. » Mais, en dehors d'une connaissance fort superficielle et de quelques notions très vagues, sont-ils beaucoup mieux instruits? Eh bien ! les conférences de Mgr Landriot sont faites pour donner cette science aux moins avancés, et, en même

temps, pour ouvrir de larges horizons au chrétien plus éclairé, au théologien accoutumé à interroger l'Ecriture-Sainte et les Pères de l'Eglise. On y trouvera la profondeur et la simplicité, la spéculation la plus haute et les applications les plus pratiques. Il suffirait de lire les conférences sur le don de Crainte et sur le don de Science pour se rendre compte de la manière de Mgr Landriot. Telle page est d'une délicatesse charmante ; telle autre, la page par exemple, sur les personnes pieuses qui ont le talent « de faire dire au bon Dieu à peu près ce qu'elles veulent » (*don de Conseil.*, p. 193), laisse percer une fine et douce ironie. Souvent une émotion sincère vient animer le style d'une chaleur pénétrante : on sent l'amour, un grand amour des âmes. Partout c'est une doctrine sûre, élevée, mise cependant à la portée des intelligences les plus ordinaires. Un danger semblait inévitable, le danger de se répéter : l'écueil a été évité. Enfin nous avouerons simplement que certaines négligences de style, dont l'auteur aurait certainement débarrassé son livre si la mort lui en eût laissé le loisir, ne choquent pas autant que paraissent le craindre ceux qui ont publié ces conférences. P. M. de l'Oratoire.

La Mystique divine, *distinguée des contrefaçons diaboliques et des analogies humaines. — Les Phénomènes mystiques*, par M. l'abbé J. Ribet, professeur de théol. au séminaire d'Orléans. Paris, Poussielgue, 1879, 2 vol. in-8 de xvi 512 — et 652 pages. — Prix : 14 fr.

La plupart des chrétiens, même les plus instruits, ignorent profondément cette science supérieure que les Docteurs ont nommée la théologie mystique. Ils savent d'une manière générale que Dieu se plait à élever à un état sublime les âmes parfaites; ils ont lu dans les vies des saints le récit des faits surnaturels qui accompagnent ordinairement cet état et le manifestent; plusieurs connaissent quelques-uns des écrits des plus grands maîtres de la Science mystique, saint Bonaventure, sainte Thérèse, saint Jean de la Croix, mais ils ignorent qu'il existe une théologie mystique, coordonnant ces faits merveilleux, en établissant les lois, exprimant, avec les paroles de la terre, les choses les plus intimes du ciel. Il faut d'ailleurs reconnaître que les livres qui traitent de ces matières sont peu propres à en répandre la connaissance. Quelques-uns, même parmi les plus excellents, manquent de méthode et de clarté ; les autres ont été composés surtout à un point de vue pratique, afin de diriger les confesseurs dans les jugements qu'ils portent ou les conseils qu'ils donnent pour les cas particuliers; enfin, il en est beaucoup où le choix des exemples n'a pas été fait avec la sévère critique que l'on est en droit d'exiger. Or les faits empruntés à l'histoire des âmes privilégiées ont en ceci la plus haute importance ; car la théologie mystique procède ordinairement

d'une façon contraire à la théologie dogmatique et remonte du fait à la loi.

M. l'abbé Ribet s'est proposé de nous donner une véritable Somme, — complète et scientifique, — de la *théologie mystique*. Il divise en deux parties la matière si vaste et si complexe qu'il étudie : les phénomènes de l'ordre mystique, les causes diverses de ces phénomènes. Les deux volumes déjà parus, dont nous rendons compte ici, traitent seulement des phénomènes mystiques. Ces phénomènes sont d'une telle variété qu'il semble impossible de les grouper en un ordre logique ; l'auteur y a réussi cependant, et nous ne saurions trop l'en féliciter : la méthode lumineuse qui permet au lecteur de ne pas s'égarer un seul instant en des chemins si ardus est certainement un des plus rares mérites de ce livre. Il y a tout d'abord un phénomène fondamental, qui est l'essence de la vie mystique, c'est la *contemplation :* M. Ribet l'étudie dans une première partie ; après l'avoir considérée d'une manière générale, il en dit les degrés, il décrit les rudes épreuves que l'âme doit subir avant de parvenir à cet état. La seconde partie traite des autres phénomènes de la vie mystique; ils sont groupés en trois ordres, intellectuel, affectif et corporel.

Tel est le plan de cette œuvre magistrale : il a le mérite d'embrasser toute la matière et de la diviser d'une manière si naturelle que le lecteur le moins familiarisé avec ces choses peut, sans nul labeur, trouver aussitôt le point particulier qu'il veut étudier et en reconnaître la place précise dans le tout. Un autre mérite du livre de M. Ribet, c'est la clarté du langage. Sans doute il parle la langue des grands mystiques : ici, comme en toute science, il y a des termes qui s'imposent; mais l'auteur a soin de définir les mots qu'il emploie et il n'emploie ces expressions toutes particulières que lorsque la nécessité l'y contraint. On voit partout et toujours qu'il sait avant tout se faire entendre de ses disciples et qu'il craint de leur laisser dans l'esprit des idées vagues ou incomplètes. Enfin cet ouvrage témoigne de lectures vraiment prodigieuses. Il n'est que le résumé substantiel et méthodique des innombrables livres qu'ont écrit les auteurs mystiques et des vies des saints que les Bollandistes ont publié dans leur gigantesque compilation. M. Ribet cite toujours intégralement au bas des pages les textes importants sur lesquels il appuie sa doctrine; les prêtres trouveront là un inépuisable trésor de science sacrée. Les exemples sont choisis avec le plus sage discernement. Il y a, presqu'à chaque page, des faits extraordinaires, mais les autorités sur lesquelles ils sont appuyés ont une telle valeur qu'aucun catholique ne les rejettera.

Nous souhaitons grandement que ce beau livre se répande parmi les prêtres, qui tous, selon la parole de l'Ecriture, doivent avoir la science

du langage mystique, *prudentem eloquii mystici,* et aussi parmi tous les chrétiens qui doivent tenir à honneur de connaître l'action de Dieu, en ce qu'elle a ici bas de plus relevé et de plus semblable au ciel. Nous espérons bientôt saluer la suite de cet important ouvrage et voir achevée la *Somme mystique* : elle manquait jusqu'alors à ceux qui veulent admirer la science sacrée en ses pleins développements.

E. Pousset.

SCIENCES

Histoire des Coléoptères de France, par le Dr Sériziat, précédée d'une *Introduction à l'étude de l'Entomologie*, par M. Ch. Naudin, membre de l'Institut, à l'usage des Collèges, des Institutions de jeunes gens des Ecoles Normales Primaires, etc. Ouvrage adopté par le Conseil de l'Université. Paris, Firmin Didot, 1880, in-12 de vi-276 p. — Prix : 3 fr. 50.

Après une préface où l'auteur fait ressortir l'utilité de son livre, comme guide pour les commençants, et annonce ce qu'il développera par la suite, vient l'Introduction sur l'étude de l'Entomologie. M. Naudain donne les divisions générales de la classification du règne animal, et s'étend ensuite sur les caractères des insectes proprement dits, puis sur la classification de ce règne, dont l'étude « nous conduit jusqu'aux régions les plus élevées de la pensée, et nous fait voir au-delà de ces mécanismes vivants, variés à l'infini, la Providence, souverainement intelligente et souverainement sage, qui les fait mouvoir. » On entre ensuite dans le livre proprement dit, qui parle successivement de la classe des Coléoptères, de leur conservation, de leur classification, et donne la description des principales espèces de Coléoptères de France. Une table de classement et une table alphabétique des genres, terminent et complètent cet excellent ouvrage, indispensable aux jeunes gens qui veulent se livrer à l'étude des Coléoptères. De nombreuses figures, intercalées dans le texte, en complètent les descriptions, de telle façon qu'au bout de peu de temps un jeune amateur peut arriver à déterminer lui-même et à classer la plupart de ses insectes.

Joseph d'Aubecourt.

Les Papillons de France. *Histoire naturelle, — Mœurs, — Chasse,— Préparation, — Collections.* Paris, Rothschild, 1880, in-8° de iii-268 p., avec 110 vignettes et 19 chromolithographies. — Prix : 7 fr.

Après avoir constaté (*Guide du jeune naturaliste*) la variété et la beauté infinies des papillons, l'auteur étudie l'organisation des insectes en général, leur division, l'organisation de l'ordre qui l'occupe en particulier ; puis il s'occupe successivement, comme le titre l'indique, des métamorphoses des Papillons, des différentes chasses qu'on peut faire, de leur préparation et de leur conservation,

et de la classification des papillons de France en particulier, comprenant l'étude et la description d'un grand nombre des lépidoptères de notre pays. Une table alphabétique des Figures, Familles, Genres et Espèces décrites et le recueil des 19 chromolithographies terminent ce bel ouvrage. En constatant qu'il n'est suffisant qu'au début, mais qu'il sera certainement de la plus grande utilité aux jeunes collectionneurs, nous exprimerons le regret de ne trouver d'éloges que pour les ressources admirables de la nature et non point pour la puissance infinie de Dieu. Ajoutons que l'auteur eût procuré une facilité de plus à l'étude des lépidoptères s'il avait donné les dimensions de ceux de ces insectes qui ne sont pas figurés, sinon de tous.

JOSEPH D'AUBECOURT.

La pisciculture fluviale et maritime en France, par JULES PIZZETTA. *Descriptions, pêches, lois, repeuplement des rivières, élevage des poissons, des écrevisses et des sangsues : L'ostréiculture en France*, par DE BON. Paris, J. Rotschild, 1880, in-8o de 472 p., avec 212 gravures. — Prix : 4 fr. (*Bibliothèque du Gentleman*).

La fécondation artificielle du poisson est du vieux neuf, comme beaucoup des choses de ce monde. Les Chinois la connaissaient dès la plus haute antiquité; les Romains la pratiquaient à grands frais pour la satisfaction de leur sensualisme; au moyen âge, des moines de France en ont usé pour le repeuplement de leurs nombreux étangs; au siècle dernier, le suédois Sund et l'allemand Jacobi ont réussi dans quelques essais de pisciculture sans que leurs procédés aient fait école en dehors d'eux. Ce n'est qu'en 1842 que deux pêcheurs des Vosges, absolument illettrés, Remy, d'abord, puis son ami Gehin, qu'il associa à ses travaux, fondèrent, grâce à une observation sagace et à une patience à toute épreuve, on peut dire de toutes pièces, l'art piscicole. Leur tentative fit bientôt assez de bruit pour que le gouvernement s'en émût ; il désigna une commission de savants pour en déterminer la valeur ; de ce jour-là, la pisciculture scientifique était inaugurée, et quelque temps après, l'établissement d'Huningue la mettait en pratique. Tout le monde connaît les excellents résultats qu'il obtint, sous la direction d'un ingénieur d'initiative et de talent, M. Coste, qui s'y fit un nom. Des entreprises similaires ne tardèrent pas à se fonder à l'étranger; il en existe, aujourd'hui, à peu près dans toutes les contrées de l'Europe, et un grand nombre de cours d'eau sont, à l'heure qu'il est, en voie de repeuplement. Le livre de M. Pizetta est un traité intéressant sur la matière. Au point de vue historique, il a des informations très curieuses; sous le rapport technique, il est aussi complet que possible. C'est un guide sûr pour tous ceux qui voudraient entreprendre de revivifier nos eaux, qu'une avi-

dité imprévoyante a, sur tant de points, stérilisées. — Mais ce livre ne s'adresse pas seulement à ces quelques rares spécialistes : il aura une autre clientèle autrement nombreuse, car il ne se contente pas d'indiquer les moyens de multiplier le poisson, il enseigne encore les façons de le prendre. Il aura donc pour lui la classe nombreuse des amateurs de pêche. Ce volume, très bien imprimé, dans un format élégant, reproduisant toute la législation fluviale, enrichi de planches qui servent utilement aux démonstrations, est aussi réussi dans la forme qu'utile au fond. Il comprend, en outre, un traité d'ostréiculture, moins étendu que le livre sur la fécondation artificielle, mais implicite, tout en restant condensé. V. V.

BELLES-LETTRES

Manuel de Philologie classique, par Salomon Reinach, ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de l'Université. Paris, Hachette. 1880, in-8 de 405 p. — Prix : 7 fr. 50.

Ce livre s'impose à l'attention de nos lecteurs, pour sa valeur intrinsèque d'abord, et aussi pour ce qu'il révèle. Si autrefois on pouvait reprocher aux directeurs de l'Ecole normale de trop cultiver chez leurs élèves l'amour de la forme, aujourd'hui il n'en est plus ainsi : les horizons sont élargis : la science véritable s'unit à l'art d'écrire et de parler : l'École normale a ouvert ses portes aux innovations imposées par les nécessités présentes. La preuve en est dans ce volume qu'offre au public intelligent M. Salomon Reinach, qui, l'an passé, était encore élève de l'Ecole normale. Je crois l'exemple très bon pour nos Facultés catholiques. Le *Manuel de philologie* est partagé en douze livres, dont voici les titres : *Objet et Histoire de la Philologie; Bibliographie de la Bibliographie; Epigraphie, Paléographie, critique des textes; l'Art antique et son histoire; Numismatique; Grammaire comparée du sanscrit, du grec et du latin; Histoire politique et littéraire, philosophie et sciences de l'antiquité* (*Bibliographie*) *; Musique et orchestique des anciens; Métrique des anciens; les Antiquités de la Grèce; Antiquités romaines; Mythologie.* On le voit, sous ce mot de Philologie, M. Reinach embrasse beaucoup de choses : en définitive, il regarde la Philologie au sens des Allemands, comme la science de l'antiquité et de tout ce qui touche à l'antiquité. C'est la première fois qu'en France on publie un tel ouvrage : et on ne peut refuser au jeune agrégé une érudition très vaste et très variée, qui ne reste étrangère à aucune des connaissances classiques. Il peut se rendre le témoignage qu'il a bien mérité des travailleurs présents et à venir, en leur offrant cette encyclopédie presque complète. M. Reinach, en effet, donne le catalogue des principaux ouvrages relatifs à chaque genre d'études :

il résume l'état actuel de la science sur chacune des questions qu'il aborde. C'est substantiel, exact, toujours au courant des découvertes les plus récentes. M. Reinach a pris comme cadre de son travail le *Triennium philologicum* de Freund, édité chez Violet, à Leipzig (1874-76). Il l'a dépassé; son livre montre comment on peut « *savoir à la française.* » Est-ce à dire qu'il soit parfait, qu'il n'y ait point de modifications à introduire? M. Reinach lui-même ne le pense pas, puisqu'il appelle, dans sa préface, les critiques sérieuses et faites pour l'amour de la vérité.

A la page 8, M. Reinach cite en note une ligne de M. Karl Hillebrand; « Au dix-septième siècle, les progrès du jésuitisme, dus aux guerres de religion, tuèrent la philologie en France. » Tel n'est pas l'avis de notre commun maître, M. E. Benoîst, professeur à la Sorbonne, lorsque, dans la préface de son admirable Virgile, il rend hommage au P. La Ruë, ce jésuite du dix-septième siècle (T. I, p. XL.; T. II, p. III). C'est un jésuite, le P. Labbe, qui provoqua la publication de la *Byzantine*, et parmi ses collaborateurs, on n'a pas encore oublié les PP. Poussines et Maltret. Je citerai encore le P. Vigier, auteur du manuel : *De Præcipuis Græcæ dictionis Idiotismis*, dont M. Egger a fait un si grand éloge. (*De l'Hellénisme en France.* T. II, p. 54.) Je réclame aussi contre une autre note de M. Reinach, qui suit celle indiquée plus haut : « l'esprit voltairien, dit-il, fit le reste au dix-huitième (siècle). » De cet arrêt par trop absolu, j'en appelle, après M. Reinach, lui-même, aux *Mémoires* de notre Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, où, trop souvent, l'Allemagne est venue prendre un bien qui ne lui appartenait pas. — Je regrette de ne pas voir cité parmi les savants du seizième siècle, Beatus Rhenanus, une des gloires littéraires de l'Alsace, qui découvrit l'unique manuscrit de Velleïus Paterculus, et en donna l'édition *princeps* en 1520.

J'aurais désiré qu'en parlant de Mommsen, M. Reinach mît ses lecteurs plus en garde contre la partialité implacable de cet historien, et son esprit de dénigrement de la race latine, dont Cicéron a payé tous les frais (p. 17, note). Dans la *Revue des catalogues des manuscrits* déposés dans les bibliothèques, M. Reinach aurait pu nommer celui de Kelle pour la bibliothèque de Prague. Je regrette aussi que M. Reinach n'ait point donné un aperçu historique de l'odyssée de nos manuscrits français : les plus beaux que possèdent Berne, Heidelberg, et d'autres villes d'Allemagne proviennent de nos abbayes bénédictines : c'était le cas de parler de Pierre d'Orléans. Il fallait ne pas omettre, un autre ouvrage de Freund, très utile, surtout pour l'interprétation de Cicéron : la *Schüler-Bibliothek.* L'indication des comptes-rendus de quelques Académies me paraît aussi nécessaire. Beaucoup trop sommaire est le résumé de grammaire comparée : il

est impossible de faire tenir en quelques pages, d'une manière utile, la théorie de la déclinaison et de la conjugaison.

A côté de Nægelsbach, pourquoi ne mentionnerait-on pas Berger, dont la *Stilistique*, courte et précise, renferme de précieuses remarques? M. Reinach ne s'est-il pas souvenu de la *Palæstra Ciceroniana* de Seyffert? A propos de Laocoon, on aurait pu rappeler (p. 81, note 2) que Sadolet, évêque de Carpentras, sous Léon X, avait décrit en de fort beaux vers latins le groupe de marbre, tel que nous l'avons aujourd'hui. Mais l'espace me fait défaut pour suivre ainsi M. Reinach dans des détails minutieux. Ma réserve la plus sérieuse porte sur la conclusion du livre au sujet du christianisme, dont la victoire, dit M. Reinach, *n'est pas un triomphe de l'esprit sémitique : c'est une renaissance de l'esprit aryen* (p. 358). M. Reinach me permettrait-il de lui rappeler le proverbe latin : *Ne sutor supra crepidam?* Ce n'est pas en passant, et d'une façon aussi sommaire, que le philologue doit se prononcer sur une question très grave, très délicate et très complexe. M. Reinach est d'ailleurs trop intelligent pour croire que son jugement sur ces choses soit irrévocable. Puisse un jour venir où, laissant de côté le *sémitisme et l'aryanisme*, il connaîtra la lumière de la pleine vérité ! Dieu récompense toujours les âmes de bonne volonté ; M. Reinach est de ce nombre.

PAUL LALLEMAND,
Prêtre de l'Oratoire.

Early Chroniclers of Europe. France, par GUSTAVE MASSON. Londres, Society for promoting Christian Knowledge, 1880, petit in-8° de XII-370 p.

Dans ce volume, publié sous les auspices de la Société pour le développement de la foi chrétienne, M. Gustave Masson a eu le dessein de vulgariser les notions nécessaires pour remonter aux sources de notre histoire nationale pendant le moyen âge. Son travail est fait d'après les publications les plus autorisées : *Bibliothèque de l'Ecole des chartes, Histoire littéraire de la France, Journal des Savants*, ouvrages de MM. Aubertin et Monod. Des index chronologique, biographique et géographique, en facilitent l'usage. Les matières sont distribuées en vingt un chapitres : le premier traite des ouvrages d'Eusèbe et des chronographes antérieurs à Grégoire de Tours ; le dernier se termine à Robert Gaguin, employé à des négociations par trois rois, Louis XI, Charles VIII et Louis XII, et qui ferme la série des écrivains du Moyen-Age : ses successeurs appartiennent à la période de la Renaissance. Dans l'intervalle, du VIe au XVIe siècle,

que de sources importantes pour notre histoire ! Ce sont les chroniques carolingiennes, les premières chroniques capétiennes, et, avec les historiens des croisades, les premiers créateurs de la prose française. N'est-il pas douloureux de voir cette tentative pour vulgariser notre gloire nationale se produire à l'étranger, et offrir à la jeunesse anglaise des notions dignes d'être en France le premier patrimoine intellectuel de tous ceux qui prétendent à la noble tâche de faire rentrer leur pays dans la voie de ses traditions?

JUST DE BERNON.

Gino Capponi, *i suoi tempi, i suoi studi, i suoi amici.* Memorie raccolte da MARCO TABARRINI. Firenze, Barbèra, 1879. In-12 de VII-376 p. avec portrait.

Le nom du marquis Gino Capponi, mort en 1876, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, a eu un grand retentissement en Italie. Florence, Rome et d'autres cités lui ont donné des lettres de bourgeoisie et nul personnage n'est passé par Florence sans aller présenter son hommage à ce noble vieillard, qu'une cécité prématurée rendait encore plus intéressant. Cependant Capponi ne fut pas un homme d'Etat, et s'il devint un moment ministre en 1848, ce ministère fut de courte durée ; il ne fut pas un orateur ou un écrivain de premier ordre, mais par sa position de naissance et de fortune, par les relations que lui valut son amour pour la liberté de son pays, il devint un initiateur, ou du moins il offrit un exemple intellectuel à toute cette génération qui, dédaigneuse du passé, supportant avec peine le présent, aspirait à un autre avenir. La nature paresseuse et craintive de Capponi s'inquiétait des ardeurs de son entourage et cherchait à les modérer : il ne fut jamais un conspirateur, et détesta toutes les intrigues des sectaires : grand seigneur libéral et libre penseur, tout en conservant un fond d'idées chrétiennes, aimé des gens de lettres, leur Mécène et leur protecteur, il rêva, prépara, applaudit les évènements qui donnèrent à son pays d'autres destinées. Comme les conspirateurs, il s'attristait à la pensée de voir l'Italie « sous le joug des Allemands et des prêtres et d'une masse de peuple digne des uns et des autres. » Ami de Balbo, dont il approuvait franchement les *Speranze d'Italia*, d'Azeglio qui lui lisait avant l'impression ses *Casi di Romagna*, programme politique plus que récit historique ; lié avec Libri, Tommaseo, Alfieri, Matteucci, il cherchait à intéresser l'opinion publique à la cause italienne, encourageait toutes les initiatives, et applaudissait à la guerre contre l'Autriche, à la défense de Rome contre les Français, etc...; se résignant facilement aux faits accomplis dont il n'avait pas cependant approuvé les projets. Il eut néanmoins le courage de se séparer de

beaucoup de ses amis en votant, au nom de la liberté, contre les lois détruisant les corporations religieuses, en écrivant, au nom de la morale, sur la nécessité de la sanction religieuse pour parfaire le contrat civil du mariage. Sous plus d'un rapport, on le voit, Capponi était un modéré; il admettait qu'on renversât les divers gouvernements pour former une patrie italienne, mais il tenait aussi à ce que, dans cette patrie, il y eût de la morale dans les sentiments et de la dignité dans les caractères. M. Marco Tabarrini, dans son récit de la vie de l'homme influent dont les Italiens libéraux sont si fiers, a donné un ouvrage très-intéressant, grâce aux nombreux renseignements qu'il a réunis, aux lettres de Capponi, de Balbo, d'Azeglio, de Confalonieri, etc... qui y sont insérées, et qui font mieux connaître encore les hommes qui, en Italie, eurent action sur les idées d'où sont sortis les évènements que nous avons vu s'accomplir. Les opinions de M. Tabarrini sont, en général, celles de Capponi. Il combat cependant ce qu'il dit en faveur du mariage religieux, reprochant à Capponi de ne pas se faire une idée exacte des conditions morales de la société présente... c'est évidemment s'égarer. Mais M. Tabarrini, qui ne trouve pour louer la religion de Capponi que ces mots : « Il était croyant, mais non comme les femmelettes et les sacristains, » emploie de ces expressions malheureuses, si chères à une génération qui compromettait par l'absence de convictions religieuses éclairées la cause nationale qu'elle voulait servir. Tabarrini se demande en terminant pourquoi Capponi ne fut pas ce qu'il aurait pu être, et nous, nous demandons comment il se fait que le fils du si fidèle et si dévoué ami du grand-duc de Toscane, proscrit par la Révolution, et de la chrétienne si fervente qui priait Dieu de retirer la vie à son fils s'il devait l'oublier et embrasser les maximes du monde, comment, dis-je, il se fait qu'il n'a pas tenu à honneur de garder ces nobles traditions de foi religieuse et politique, comment il a pu en rougir, les délaisser, pour adopter les aspirations de la Révolution qui chasse les souverains légitimes et veut détruire le catholicisme. Il y a là de ces mystères qui sont insondables, de ces problèmes que l'on se pose en tremblant, mais dont la réponse donnerait l'explication de plus d'un événement et serait la véritable philosophie de l'histoire de notre temps. Ce qui manque aux hommes d'aujourd'hui, c'est la connaissance et le respect des droits de Dieu dans la Société. On voit ce que ce livre peut laisser à désirer, mais on y trouvera une foule de renseignements recueillis avec zèle et disposés avec art par un écrivain de talent. H. DE L'É.

HISTOIRE

Pérou et Bolivie, par Charles Wiener. Paris, librairie Hachette, 1880, gr. in-8, de 796 pages avec plus de 1100 gravures, 27 cartes et 18 plans. — Prix : 25 fr.

En 1875, le Ministère de l'instruction publique chargeait M. Georges Wiener d'une mission archéologique et ethnographique au Pérou et en Bolivie, mission qui s'est terminée en 1877. On peut dire que l'auteur n'a pas perdu son temps pendant ces deux années. Le beau volume édité par la maison Hachette contient le fruit de ses recherches. Il renferme de nombreuses cartes, des plans et des centaines de gravures qui font passer tour à tour sous les yeux du lecteur étonné les types, les costumes, les produits naturels et industriels du pays, les plus remarquables spécimens de l'architecture locale, et surtout les restes importants des civilisations éteintes. La première partie contient le récit du voyage de l'auteur : elle est remplie de faits et d'anecdotes curieuses qui permettent de juger l'état du pays, les mœurs des habitants, les coutumes, l'art et la religion. La deuxième partie, intitulée : *Notes archéologiques*, comprend une étude tout à fait scientifique des vestiges matériels du passé; les dessins dont elle est accompagnée reproduisent des monuments recueillis dans les fouilles ou photographiés dans les musées et les collections de l'Amérique méridionale. Parmi les dessins, on remarquera particulièrement les reproductions d'anciennes étoffes trouvées dans les sépultures, étoffes décorées d'ornements géométriques ou de figures humaines régulièrement répétées qui font penser à ces vieilles tentures byzantines dont plusieurs de nos églises conservent encore de beaux spécimens. La céramique offre aussi un sujet inépuisable d'études. Nulle part, mieux qu'au Pérou, on ne saurait observer une variété plus extraordinaire de formes : vases imitant des fruits, vases imitant des animaux, vases reproduisant des images humaines et particulièrement des hommes ou des femmes accroupis, dont les types, il faut l'avouer, sont toujours laids et disgracieux; ces poteries sont fréquemment rehaussées de couleurs parmi lesquelles on n'employait guère que le blanc jaunâtre, le rouge brun et le noir. Il est fâcheux que l'auteur soit sorti du terrain géographique ou purement archéologique, pour exprimer des idées fausses sur le rôle de l'église catholique au Pérou. Aucun homme de bonne foi ne voudra s'associer à sa manière de voir au sujet des procédés violents des missionnaires, et il ne fera croire à personne que c'est à l'instigation des ministres d'un Dieu de paix qu'on a égorgé les récalcitrants qui refusaient de recevoir le baptême (p. 717). Si de pareils faits se sont produits, l'Église n'y est pour rien,

M. Wiener peut en être sûr, et elle n'a jamais employé, comme il le dit, la violence et la ruse pour introduire la croix au Pérou.

TONY DE CHARTROUGES.

Annales de l'ordre de Sainte-Ursule, *formant la continuation des Annales du même institut.* Clermont-Ferrand, librairie Thibaud, 1856-1879, cinq volumes in-8 de XVI-712; 693, XII-708, 774 et 583 p.. — Prix :30 fr.

Deux grandes familles religieuses sortirent, au seizième siècle, de la lutte de l'Église et du protestantisme : l'une se consacra à élever les jeunes gens dans d'innombrables collèges fondés par elle en tout pays, l'autre adopta les jeunes filles et créa le véritable pensionnat de la femme. Les deux ordres, Jésuites et Ursulines, étaient approuvés et bénis par le Souverain-Pontife la même année, 1535. Sainte Angèle Mérici, simple fille sans science et sans richesse, mue par sa foi active, par le désir de prémunir son sexe contre les influences hérétiques et contre le relâchement général de ce temps, se met à la tête de jeunes personnes animées des mêmes sentiments, les forme d'abord à la vie intérieure et détachée, puis à la pratique de l'enseignement, et ouvre à Brescia cinq ou six écoles gratuites, sous le patronage de la glorieuse martyre sainte Ursule, déjà protectrice des universités de Paris, de Vienne, de Coïmbre. Comme saint Vincent de Paul allait bientôt le tenter, Angèle rêve un ordre de femmes sans clôture, allant faire leurs classes dans les quartiers, vivant la plupart au milieu de leur familles, se réunissant pour la prière, les délibérations, les exhortations et les avis. Nous avons dit mal à propos un *ordre*, c'est plutôt une *congrégation*. Angèle morte, saint Charles Borromée est frappé du but, de la pensée et des résultats conquis en dépit de mille obstacles : il appelle à Milan un essaim d'Ursulines, révise leurs règles en partie, et les veut cloîtrées. Le principal essor de la congrégation, devenue dès lors un ordre, date de cette intervention, de cette adoption. Les filles d'Angèle se répandent promptement en Italie, en Allemagne, en Hollande, en France. Chez nous, elles trouvent leur épanouissement complet. A Avignon, à Paris, à Bordeaux, à Toulouse, elles créent des communautés enseignantes, qui bientôt sont enviées par toutes les provinces, par tous les centres importants. C'est une floraison merveilleuse, que nous-même racontions dernièrement dans notre *Histoire de sainte Angèle Mérici et de tout l'ordre des Ursulines*, et qui démontre une fois de plus, et magnifiquement, la puissance de l'Église catholique dans les régions du beau, du grand et du bon. L'Amérique reçoit les ferventes institutrices au siècle suivant; elles prennent possession du Canada au nom de l'éducation chrétienne et française. Les premiers temps de notre colonisation canadienne

sont pleins de leur action, véritablement héroïque, ainsi qu'on peut e voir dans les quatre volumes in-8 publiés à Québec même, en 1866: les *Ursulines de Québec depuis leur établissement jusqu'à nos jours.*

A l'époque de la Révolution, les Ursulines possédaient en France plusieurs centaines de maisons : elles furent fermées, pillées, confisquées, et les sœurs jetées sur le pavé, en prison où à l'échafaud. Il en périt un certain nombre de la main du bourreau. Quand l'ordre fut rétabli, plusieurs Ursulines survivantes se réunirent de nouveau, en différents endroits, et tentèrent de faire revivre leur ordre. Ce ne fut pas sans des difficultés propres à décourager des cœurs poussés par un autre sentiment que celui de l'apostolat : il fallait tout racheter, tout meubler, trouver des vocations, attirer la confiance d'une génération saturée d'impiété et qui avait d'autant plus besoin de cette assistance chrétienne. Bonaparte approuva en 1806, par un décret spécial, bien que provisoire, l'ordre de Sainte-Angèle, et songea même à lui confier l'institution naissante des Filles de la Légion d'Honneur. Les progrès de la renaissance, en dépit de tout, ont été assez rapides : les Ursulines possèdent actuellement en France environ cent trente maisons, indépendantes, du reste, les unes des autres, suivant les anciens règlements.

C'est le détail de cette résurrection que nous offrent les cinq volumes dont on vient de lire le titre, dus aux soins des Ursulines de Clermont, l'une des communautés les plus importantes de l'ordre, et celle peut-être qui a fait le plus pour sa restauration. Du reste, bien que la France y occupe le rang principal, les fondations des autres pays, depuis près d'un siècle, y sont rapportées avec le même développement. C'est comme un voyage religieux et pittoresque à travers le monde, avec ce charme particulier que chaque article a été rédigé sur les lieux, et reflète absolument la couleur du pays et des gens. Que de beaux exemples en tout cela ! quelle piété, quel zèle, quel renoncement toujours ! que de grandeur parfois ! et plus encore, que de bien accompli, et jusqu'en Océanie ! que d'industries touchantes pour gagner et fixer dans la vertu et dans l'étude de jeunes et si légers esprits ! Ces industries constituent un des côtés attrayants du volumineux recueil ; les maîtres et maitresses y peuvent apprendre beaucoup. Les simples curieux ne regretteront pas les heures dépensées à cette lecture. Et quant aux communautés, de quelque ordre qu'elles soient elles y trouveront d'innombrables exemples de perfection, de haute perfection, disons-nous, et à tous les âges de la vie. Car, nous devons aussi relever ce point, les *Annales* comprennent quantité de biographies de sœurs contemporaines, qui ont le droit, assurément, d'être présentées à des religieux et à des religieuses comme des modèles

achevés. L'ouvrage se termine par un tableau de toutes les maisons d'Ursulines existant actuellement dans le monde. V. Postel.

Papiers inédits du duc de Saint-Simon. *Lettres et dépêches sur l'ambassade d'Espagne.* Insroductions par Edouard Drumont. Paris, A. Quantin, 1880, in-8 de 411 p. — Prix : 7 fr. 50.

Il y a trois mois à peine que les manuscrits de Saint-Simon sont enfin sortis de leur longue et obscure captivité, grâce à une mesure libérale de M. le ministre des affaires étrangères; et déjà plus d'un érudit s'est jeté sur eux comme sur une proie, avec un empressement qui doit réjouir singulièrement là-haut le vaniteux duc et pair. M. Ed. Drumont est arrivé mauvais premier dans cette course un peu folle; et, tout en publiant avec exactitude la correspondance relative à l'ambassade extraordinaire d'Espagne en 1721, il s'est donné le plaisir de la faire précéder d'une double préface assez tapageuse, évidemment destinée au gros public. Avec un langage et une verve plus dignes des petits journaux que de la grande histoire, il n'épargne à personne ses attaques très directes, et mêle un peu toutes les questions, sans apporter à aucune des témoignages bien nouveaux.

Ce que nous dit l'auteur sur l'histoire des papiers du duc et des infortunes que la routine administrative leur a fait subir, avait été exposé déjà, avec plus de sagacité et de sang-froid, dans une œuvre considérable de M. Armand Baschet présente à toutes les mémoires. (V. le *Polybiblion* de 1874, t. XI, p. 161.) Quant aux quolibets qu'il adresse aux divers conservateurs des archives des affaires étrangères et aux ministres eux-mêmes, il serait plus aisé d'en justifier le fond que d'en accepter la forme. Une observation analogue s'applique à l'introduction spéciale qui traite des deux projets de mariage que le Régent avait chargé Saint-Simon de faire ratifier par Philippe V. Sans parler des anecdotes grivoises, propres à réjouir les lecteurs ordinaires du *Figaro* ou du *Gil-Blas*, que M. Drumont se plait à rappeler, on ne voit pas vraiment ce que ces tirades sur une scène des *Rois en exil* de M. Daudet ou une allusion, aux intrigues galantes de Napoléon III avec Marguerite Bellanger, viennent faire dans un travail qui a la prétention d'étudier sérieusement un épisode intéressant du commencement du dix-huitième siècle. Son jugement sur le cardinal Dubois, — que nous n'avons pas d'ailleurs la pensée de défendre, — est présenté avec le même sans-façon et la même outrecuidance toute démocratique.

La correspondance de Saint-Simon avec son gouvernement, ses lettres particulières au duc d'Orléans et à Dubois, qui sont ici publiées pour la première fois, ont évidemment de la valeur; mais elles au-

raient eu besoin d'être mieux mises en relief et accompagnées de quelques notes précises, et nourries de recherches comme les vrais travailleurs savent en orner leurs productions de documents inédits. Mais il aurait fallu pour cela plus de temps qu'un copiste et un imprimeur n'en mettent à préparer un volume de quatre cents pages; et l'auteur semblait uniquement préoccupé d'arriver avant tous les autres et de faire plus de bruit qu'eux. Il faut reconnaître que, jusqu'à un certain point, il a atteint son but; mais nous ne voyons pas ce que l'histoire de la négociation des mariages du jeune Louis XV avec l'infante et du prince des Asturies avec Mlle de Montpensier, ce que la renommée de Saint-Simon et même ce que le talent de M. Édouard Drumont ont bien pu y gagner. G. B. DE P.

Le Maréchal Davout, prince d'Eckmühl, raconté par les siens et par lui-même, par A. L. D'ECKMUHL, MARQUISE DE BLOCQUEVILLE. II. *Années de commandement.* — III. *La Russie et Hambourg.* Paris, Didot, 1879-1880, 2 vol. in-8 de II-476 et 564 p. — Prix : 7 fr. 50 le volume.

Mme la marquise de Blocqueville poursuit l'œuvre vraiment filiale qu'elle a entreprise; après les « années de jeunesse » du maréchal Davout (voir t. XXV, p. 517), les « années de commandement. » C'est une réponse aux attaques dont le maréchal a été l'objet de la part de plusieurs historiens, et en particulier de M. de Vaulabelle. Cette réponse, Mme de Blocqueville la demande à son père lui-même, à ses papiers les plus intimes, et particulièrement à sa correspondance avec sa femme. L'histoire générale n'a que peu de chose à glaner dans cette publication; l'histoire personnelle du prince d'Eckmühl y est en revanche toute tracée: le maréchal s'y peint sous des traits qu'on ne soupçonnait pas: mari tendre et dévoué, plein de délicates prévenances pour sa femme et sans cesse occupé de lui faire plaisir. Ajoutons que cette tendresse n'altère en rien ni la prévoyance de l'homme de guerre, ni la fermeté de l'administrateur, ni la vaillante impétuosité du soldat. Citons un trait piquant rapporté par Mme de Blocqueville sur le compte d'un vieil ami de son père, le général de Trobriand. C'était en 1815; le général, alors colonel de Trobriand, avait été chargé d'une dépêche pour le général allemand Thielmann, qui, de Saxon, était devenu Prussien et ennemi de la France. Thielmann prit connaissance de la dépêche, écrivit sa réponse, puis la remit à Trobriand, en ajoutant d'un air de hauteur dédaigneuse : « N'oubliez pas que que nous, Allemands, nous nous battons pour l'honneur, tandis que vous autres, Français, vous vous battez pour de l'argent. » Trobriand, piqué au vif, reprit avant de sortir, sans saluer: » C'est possible, général;

chacun se bat pour ce qui lui manque! » Le mot était sanglant, il ne fut pas relevé; mais de longtemps le Prussien ne le pardonna pas à l'officier français.

Le troisième volume de Mme la marquise de Blocqueville n'a pas moins d'importance que les précédents. Il aborde deux parties mal connues et contestées de la vie du maréchal Davout: la campagne de Russie et le siège de Hambourg: la campagne de Russie où la jalousie de Napoléon a réduit le prince d'Eckmühl a un rôle plus effacé; le siège de Hambourg où le vainqueur d'Auerstaedt a maintenu, le dernier, contre les efforts de l'armée russe, le drapeau français en Allemagne. C'est à cette occasion surtout que la calomnie s'est acharnée contre le maréchal. On l'a accusé de violences, voire même de déprédations. Le mémoire justificatif adressé par Davout à Louis XVIII, et que Mme la marquise de Blocqueville a eu la bonne pensée de réimprimer dans ce volume, réduit ces accusations à néant. Le maréchal a adouci, dans la mesure du possible, et autant que le permettaient les intérêts de l'armée et de la place confiées à sa vigilance, les ordres terribles et souvent sanguinaires de l'empereur. Il a dû sans doute avoir recours plusieurs fois à des mesures rigoureuses; mais ces mesures, une impérieuse nécessité les commandait, et le maître en avait exigé même de plus violentes; le maréchal, lui, n'a fait que le *mal nécessaire;* c'est le mot dont il se sert, et que les faits justifient. La défense de Hambourg, non moins que sa conduite pendant la désastreuse retraite de Russie, ajoutent de nouveaux fleurons à la gloire du prince d'Eckmühl. Mais si Davout sort plus grand de ces deux campagnes et des documents livrés au public par la persévérante et touchante admiration de sa fille, l'empereur en est amoindri. Rien de plus mesquin que cette pitoyable jalousie qui, dans de pareilles heures de crise, lui fait laisser à l'écart l'intrépide et habile lieutenant auquel il devait tant de services et de succès.

Une chose pourtant nous touche plus encore peut-être, dans ce volume, que la gloire militaire de Davout: c'est la révélation de son caractère, tel qu'il apparaît dans sa correspondance avec la maréchale. Après le guerrier, sans cesse appliqué à l'instruction de ses troupes, nous aimons à voir le père et l'époux, s'arrachant un instant à ces préoccupations absorbantes pour songer à sa femme, à ses enfants, si loin de lui, dont le souvenir le poursuit au milieu de ses travaux et vient doucement caresser ses rêves. Parmi tant de bruits de guerre, le cœur se repose sur ces charmantes scènes de famille. Le soldat, pourtant, n'abdique pas dans le père. N'envoie-t-il pas par exemple à sa femme le manuel des sous-officiers, pour être placé dans les mains de son petit Louis, lorsqu'il saura épeler? L'enfant avait deux ans, et le vainqueur d'Eckmühl voyait déjà en lui un futur maréchal. Étrange

ironie de la destinée : au moment où Davout recommandait de faire de son fils un bon serviteur du roi de Rome, l'empereur préparait cette désastreuse guerre de Russie qui allait ruiner l'empire, renverser sa dynastie, et le précipiter lui-même avec son fils dans l'exil.

M. DE LA ROCHETERIE.

Histoire de la Restauration, par M. C. DARESTE. Paris, Plon, 1880. 2 vol. in-8 de IV-524 et 504 p — Prix : 15 fr.

Ces deux volumes forment un ouvrage de valeur. Si l'histoire de la Restauration a été souvent écrite en pamphlet, on entend ici une voix grave et mesurée, L'auteur ne veut adopter ni « l'injuste légende qui avait travesti après 1830 les actes et les souvenirs de la branche aînée, » ni s'arrêter « aux illusions des légitimistes fidèles, trop disposés, dit-il, à croire les temps qu'ils regrettaient plus exempts qu'ils ne le furent de fautes et d'agitations inévitables. » Les hommes intelligents savent parfaitement qu'il y a eu des fautes et quelles sont ces fautes, mais ils estiment aussi que le principe politique d'hérédité monarchique sur lequel s'appuyait la Restauration lui donnait, vis-à-vis de l'Europe, une force que rien ne peut remplacer, et lui aurait donné à l'intérieur, pour développer les libertés publiques, une puissance invincible si les passions n'étaient venues détruire le trône de la famille incontestable. M. Dareste ne reconnaît peut-être pas assez cette force, quoiqu'en énumérant « les hommes d'État de premier ordre » qui servirent le gouvernement, il dit que, « grâce à eux, la Restauration a pu fonder les bases du gouvernement parlementaire, administrer avec sagesse, relever les finances et reprendre dans les conseils des souverains une attitude qui n'était permise qu'aux héritiers de la vieille monarchie. » M. Dareste trouve que « la Restauration eut le malheur de ne pas organiser solidement un grand parti de gouvernement, » et cela est vrai; mais il eut fallu pour cela oublier quelques dissidences secondaires, empêcher les royalistes de se livrer entre eux à des récriminations absurdes, engageant ainsi une guerre fratricide, détestant celui qui n'avait pas exactement et sur tous les points leurs opinions à l'égal de l'ennemi déclaré de la monarchie, si ce n'est davantage. Cette désunion des royalistes fut mortelle, car malheureusement elle était entretenue par les princes qui auraient dû l'apaiser. Mais ce qui fut surtout coupable, ce que M. Dareste condamne justement, c'est l'opposition de l'extrême gauche : « L'histoire, dit-il, sera de plus en plus sévère pour l'opposition de l'extrême gauche, hostile sous toutes ses formes à un régime dont elle sapait les bases sans scrupule. Elle ne le sera pas moins, continue-t-il, pour l'opposition de l'extrême droite, c'est-à-dire du groupe des royalistes qui n'avaient pas le sens des nécessités du gouvernement. » J'aurais

désiré également voir M. Dareste blâmer certains actes et certaines attitudes du centre gauche qui découvrirent la Royauté et laissèrent l'ennemi la renverser. Le centre gauche a été, à toutes les époques, un des principaux artisans de nos malheurs. Sur plusieurs points nos jugements ne seront pas d'accord avec ceux de l'auteur. Ainsi on trouvera difficilement que « les ordonnances de 1828 eurent l'avantage de faire rentrer le clergé sous la loi commune, » et il n'est pas certain, comme le pense M. Dareste, qu'en 1830 « Henri V n'eut pu être proclamé sans guerre civile. » Si on a reconnu depuis, que la royauté d'Henri V et la régence du duc d'Orléans eussent été la solution la plus constitutionnelle et la plus politique, la faute de l'avoir repoussée incombe surtout à ceux qui eurent alors la direction de l'opinion, et voulurent renverser les Bourbons qu'ils détestaient pour s'établir à leur place et creuser entre eux et la nation des abîmes qu'il eût été sage de combler. Peu d'époques offrent à l'observateur plus de sujets d'instruction que ces quinze années de la Restauration. Là on voit, en un cadre restreint, toute l'histoire de nos luttes et comme le drame, souvent plus terrible mais jamais plus vivant, de nos dissensions intérieures. Il eut fallu si peu pour les apaiser! il eut fallu penser au mot profond de M. de Villèle : « Le roi sans les royalistes se perd ; les royalistes sans le roi se perdent, » et alors les royalistes se seraient unis au lieu de s'anathématiser réciproquement ; il eut fallu que les libéraux respectassent le roi au lieu de le mépriser, il eut fallu que tous, princes, royalistes, libéraux, missent en action, dans leur conduite politique des principes de vérité et de justice. La lecture du livre de M. Dareste, fait avec talent, laissera évidemment une bonne impression en faveur de ce gouvernement de la Restauration qui releva la France épuisée par vingt-cinq ans de révolution et de guerres sanglantes. Seulement je ne voudrais pas que, tout en reconnaissant que « les fautes des gouvernants furent, en 1830, la cause déterminante » de leur chute, on en prit trop aisément son parti en disant : ils ont mérité leur sort. Cette morale politique serait funeste. Il faut que le trône en France redevienne indiscutable ; sans cela nous serons sur une mer de sable mouvant, où rien ne pourra se fixer et où, sans fondement, tout viendra à crouler. H. de l'E.

Histoire de l'abbaye de Floreffe, *de l'ordre de Prémontré*, par l'abbé Joseph Barbier, curé de Liernu, membre de la Société archéologique de Namur, membre de l'Académie d'archéologie de Belgique, de la Société académique de Cherbourg, etc., et l'abbé Victor Barbier, ancien professeur au séminaire de Floreffe. Namur, imprimerie de Ad. Wesmael-Charlier, 1880, in-8 de xvi-519 p.

Située à deux lieues seulement de Namur, sur la rive droite de la Sambre, l'abbaye de Floreffe occupe une place considérable dans l'his-

toire ecclésiastique et civile des Flandres et de la Belgique. MM. Joseph et Victor Barbier, associant leurs efforts, ont retracé une histoire fidèle de cet illustre monastère. Il suffit de parcourir leur ouvrage pour prendre une idée de l'étendue des recherches qu'ils ont dû s'imposer, et ces recherches ont d'autant plus d'importance pour les lecteurs, et surtout les lecteurs étrangers à la Belgique qu'elles ont été faites dans des manuscrits aux archives de l'État à Namur, à Bruxelles, au séminaire de Namur ou dans ses dépôts particuliers. Les auteurs n'ont pas négligé les documents déjà imprimés en grand nombre et dont plusieurs sont d'une importance capitale. Il était nécessaire d'ailleurs, pour donner aux faits et aux caractères leur véritable couleur, d'avoir toujours présent à l'esprit le tableau des événements qui se déroulaient autour de l'abbaye. Les auteurs n'ont pas manqué de fournir les renseignements indispensables sous ce rapport, et ils l'ont fait avec une réserve digne de servir de modèle. Le soin principal de MM. Barbier est de faire connaître la vie intérieure de l'abbaye de Floreffe, et ils le font de la manière la plus claire, en suivant l'ordre des temps depuis la fondation de l'abbaye en l'année 1121, par saint Norbert lui-même, jusqu'à la mort de M. Jacquemain, dernier survivant des religieux de Floreffe, qui s'éteignit le 2 septembre 1850, à l'âge de 80 ans et dix mois.

Par son antiquité, par ses possessions territoriales, par le nombre toujours considérable des chanoines qui l'habitèrent, Floreffe fut l'un des centres les plus importants de la vie religieuse dans les Pays-Bas. « En étudiant attentivement, disent MM. Barbier, l'histoire de cette illustre abbaye, on remarque qu'elle est une de celles où la régularité s'est le mieux conservée. Pendant près de sept siècles, on ne voit que quelques années de relâchement, au quatorzième. A toutes les autres époques, il suffit de ranimer le zèle sans qu'aucune réforme importante y devint nécessaire. Le bien paraît s'être opéré continuellement dans cette maison, d'une manière tranquille et sans bruit. Elle n'a guère fourni de religieux qui se soient fait un nom dans l'histoire, mais elle a procuré, dans ses commencements, de fervents apôtres et, plus tard d'excellents pasteurs, qui ont, animé la foi et soutenu la piété, et qui, sans viser à l'éclat, n'en ont que plus efficacement travaillé a étendre le royaume de Dieu, et avec lui, tous les biens qui en sont les fruits. — Que l'esprit véritablement religieux ait continué à régner à Floreffe jusque dans les derniers temps, il n'en faut pas d'autre preuve que la vie édifiante tenue dans le siècle par tous les membres de cette nombreuse communauté, lorsque l'impiété révolutionnaire, les eut chassés de leur abbaye..... »

Ce premier volume sera suivi d'un autre volume, réservé pour les pièces justificatives. On peut déjà juger, par les renvois, de l'intérêt

que présentera ce recueil; pour ceux qui aiment à étudier l'histoire dans ses sources véritables, ces documents sont toujours remplis d'une riche moisson de renseignements. Aussitôt que ce volume sera paru nous en rendrons compte.

Dom Paul Piolin.

Dictionnaire numismatique, *pour servir de guide aux amateurs, experts et collectionneurs de monnaies romaines impériales et grecques coloniales avec indication de leur degré de rareté et de leur prix actuel au XIX-siècle*, par Alexandre Boutkowski. Leipzig, Weigel, 1877-1880, 16 livraisons in-8° de 1,056 pages avec gravures sur bois dans le texte.

Le but de cet ouvrage est suffisamment indiqué dans le titre qu'on vient de lire. Pour l'atteindre, l'auteur offre la liste la plus complète qui existe des monnaies romaines, impériales et grecques coloniales, en suivant l'ordre chronologique, et en donnant, sur chaque personnage historique, ainsi que sur les emblèmes que porte le revers, des explications faites avec beaucoup d'exactitude et d'érudition. Il n'y a jusqu'à présent que seize livraisons de publiées ; mais on peut déjà se faire une idée du plan adopté par l'auteur et de la méthode qu'il suit. Il ne se borne pas à la description technique des monnaies ; le plus souvent, il y joint des notices géographiques, historiques et littéraires, où l'on trouve une foule de données intéressantes et peu connues sur les écrivains, les artistes, les graveurs qui illustrèrent chaque règne, depuis Pompée et César jusqu'au cinquième siècle de notre ère, avec lequel l'ouvrage doit se terminer. Sans être numismate, on prend plaisir à lire ces commentaires dont la variété délasse ; d'autant que leur abondance ne dégénère point en prolixité. Les spécialistes eux-mêmes y apprendront quelque chose de nouveau, s'il est vrai, comme l'auteur l'affirme, que son *Dictionnaire* met au jour plusieurs monuments numismatiques appartenant à des villes dont on ignorait l'existence, par exemple Césarée en Bithynie, Bubon, Ilistra et autres. Toujours est-il que le travail de M. Boutkowski, quand il l'aura achevé, sera un des répertoires les plus utiles et les plus complets, qu'il facilitera l'étude de l'organisation de l'Empire romain, de ses provinces et de ses villes ; et qu'on ne saurait lui refuser le mérite de l'originalité, sans parler des recherches immenses que suppose une pareille tâche, poursuivie sans relâche durant quatorze ans. Depuis un siècle, on fait des traités sur la numismatique avec des livres ; l'auteur du nouveau dictionnaire est à l'abri de ce reproche. Il suffit de parcourir les livraisons déjà parues pour se convaincre qu'on n'a pas devant soi une œuvre de compilateur. Sans cesse on y rencontre des monnaies, ou *inédites*, ou complètement inconnues dans les ventes, ou bien qu'on chercherait en vain dans Mionnet. De

ces dernières il y en aura 2,700. Non-seulement l'auteur donne — ce qui va sans dire — la substance des travaux réputés classiques de Mionnet, d'Eckhel, de Cohen, de Mommsen, de Riccio, de Millin, de Sabatier, de Vaillant, de Saulcy et autres ; mais, de plus, il y a consigné les fruits de ses propres études, ainsi que les résultats des découvertes faites dans la dernière trentaine d'années, et qui ont considérablement enrichi la science numismatique. On voit que ces études lui sont familières. qu'il est parfaitement au courant de tout ce qui a été publié de meilleur sur les mêmes matières, soit en France et en Angleterre, soit en Allemagne et en Russie. Il raconte lui-même dans la préface qu'afin de satisfaire sa passion pour la numismatique, il lui a sacrifié tout, fortune, carrière, plaisirs, jusqu'à se réduire à un dénuement voisin de la détresse ; qu'encouragé par le célèbre numismate Cohen, il redoubla d'efforts pour mener à bout le grand travail conçu depuis longtemps et qu'après 14 ans de labeurs obstinés il réussit enfin à le terminer. Le fait est que, pour passer en revue toutes les collections importantes qui existent en Europe, pour dépouiller tous les catalogues des musées, ceux des amateurs, des marchands et des ventes publiques des deux derniers siècles, il faut être animé d'une véritable passion pour les recherches de cette sorte. Un travail pareil à celui de M. Boutkowski ne saurait prétendre à la perfection ; la critique y trouvera plus d'une chose à reprendre ; les spécialistes surtout reprocheront à l'auteur des digressions, des empiétements trop fréquents, pour ne pas dire continuels, sur le domaine des autres sciences, sans parler de certaines lacunes ou inexactitudes peu importantes d'ailleurs. Ils diront avec raison, par exemple, qu'au lieu de donner une dissertation sur les idoles de pierre connues sous le nom de *Kamennyïa baby*, et qu'on trouve en grand nombre dans la Russie méridionale, mais dont la signification est encore incertaine, l'auteur aurait mieux fait d'expliquer les abréviations des légendes qui en ont souvent grandement besoin et qui exigent un commentaire d'autant plus que l'ouvrage manque de table des abréviations. — Toutefois, il ne serait pas juste de vouloir interdire à l'auteur toute excursion dans les domaines voisins ; à moins qu'on ne veuille le condamner à une sèche nomenclature et à une ennuyeuse terminologie technique, ce qui ne ferait point le compte des amateurs et rebuterait les non-spécialistes.

Nous souhaitons que l'œuvre de M. Boutkowski, si bien commencée, et si recommandable quant au fond et quant à l'exécution matérielle, avance rapidement, et qu'elle arrive bientôt au terme tant désiré par tous ceux qui s'intéressent à la numismatique. J. M.

BULLETIN

De la réforme des ateliers, *par la protection organisée des travailleurs chrétiens.* Rapport lu au Congrès de Chartres le 11 septembre 1878, par F.-J. Hervé-Bazin. Angers, Lachèse et Dolbeau, in-18 de 23 p. — Prix : 60 cent.

De l'Union de l'épargne et du crédit, *pour améliorer la condition des travailleurs. (Banque populaire d'Angers).* Rapport lu au Congrès d'Angers le 2 septembre 1879, par F.-J. Hervé-Bazin. Angers, Lachèse et Dolbeau, in-12 de 22 p. — Prix : 60 cent.

Des deux brochures que M. Hervé-Bazin publie aujourd'hui, la première est consacrée au patronage moral qui incombe au patron industriel, la seconde est une monographie des banques populaires : toutes deux décrivent ces efforts dont il parle dans son récent *Traité élémentaire d'économie politique*, efforts qui, « encore peu connus, mériteraient de l'être davantage : ils renferment la solution pacifique et chrétienne de très-graves questions sociales.» — Heureuse la génération qui abordera sous la conduite d'un tel maître l'étude ardue des problèmes économiques et sociaux : elle joindra l'expérience aux principes et sortira de l'école tout armée pour la lutte !

Just de Bernon.

Les décrets du 29 mars 1880 *sur les congrégations religieuses non autorisées. Etudes rétrospectives sur les consultations de MM. H. de Vatimesnil et Berryer et l'adhésion motivée de M. Bertauld.* Paris, Durand et Pedone-Lauriel, 1880, in-8 de 23 p. — Prix : 1 fr.

Cette étude, extraite de la *France judiciaire* du 1er mai 1880, a pour objet de faire connaître « deux raretés bibliographiques, » qui peuvent contribuer « à rassurer les consciences troublées par les décrets du 29 mars, et donner espoir à ceux qui auront la noble et haute mission de revendiquer hautement, pour les congrégations religieuses non reconnues, comme pour tous autres citoyens français, le droit de s'associer d'intérêt et de vivre au nombre de plus de vingt dans un domicile commun. » — Aujourd'hui, comme en 1845, la question est la même; aux singes des voltairiens d'autrefois on peut encore dire ce que Vatimesnil et Berryer disaient à leurs ancêtres : « Dans cette lutte que vous engagez contre la liberté de conscience, votre rôle sera odieux, vos moyens dérisoires, et votre défaite certaine. »

Just de Bernon.

Les congrégations religieuses devant la loi. *Décrets du 29 mars* 1880, par Georges Graux. Paris, Cotillon, 1880, in-12 de v-238 p. — Prix : 2 fr. 50.

M. Georges Graux. avocat à la Cour d'appel, conseiller général du Pas-de-Calais, ancien chef du cabinet du ministre de la justice et des cultes, vient de se faire le méchant avocat d'une méchante cause ; la défense des décrets du 29 mars restera attachée à son nom comme les décrets eux-mêmes à la mémoire de ceux qui les ont signés. Il y a des taches qui ne se lavent pas.

Ce n'est pas ici le lieu d'entamer avec M. Graux une discussion théorique, et d'attaquer l'argumentation par laquelle il prétend établir l'*applicabilité*

des textes cités dans le dispositif des décrets. Retenons toutefois qu'il reconnaît l'inapplicabilité de l'art. 291 (p. 81.) Des conclusions de son plaidoyer nous ne citerons que celle-ci : « Sans doute il serait profondément regrettable de voir assis sur les bancs de la police correctionnelle des hommes qui ont toujours été entourés de respect. Mais que le parti clérical ne se fasse pas d'illusions ! Les sympathies de l'opinion publique ne seraient pas pour les prétendues victimes, insurgées contre les droits de l'État ; l'opinion publique serait *tout entière* du côté du gouvernement, soucieux de sa dignité, de ses devoirs et de son autorité. Force doit rester à la loi (p. 213.) » — Si vous n'êtes pas satisfaits, religieux non autorisés, vous formez contre le Gouvernement de la République une coalition qui « a bien moins le souci de la religion que l'ambition du pouvoir (p. v.) » La spécialité de M. Graux au barreau doit être de plaider les causes d'office ; nous lui conseillons d'y retourner. JUST DE BERNON.

Les congrégations religieuses en France, *leurs œuvres et leurs services*, par EMILE KELLER, député. Paris, Poussielgue, 1880, in-12 de 64 p. — Prix : 20 cent.

Cette brochure est un tirage à part, dans un format populaire, de la belle introduction mise, par M. Keller en tête de son ouvrage sur *les Congrégations religieuses en France*, dont nous avons parlé dans notre livraison de mai. C'est un rapide et éloquent tableau des œuvres accomplies par les congrégations religieuses dans les trois derniers siècles, et des services rendues par elles à la religion, à l'humanité et à la France. V.

Le Conseil de fabrique de Buzeville, par JEAN GRANGE. Paris, Palmé, 1880, in-18 de 71 p. — Prix . 50 c.

On connait le projet de loi de M. Labuze sur les conseils de fabriques auxquels il veut faire revêtir l'uniforme laïque. M. J. Grange le juge par ses résultats. Il le suppose voté et appliqué, et nous introduit dans le conseil de fabrique de Buzeville où le curé est seul de son bord : les nouveaux conseillers, convaincus que leur mission n'est pas de seconder leur curé, discutent tous les articles du budget, témoignent d'une ignorance bien naturelle sur les choses du culte, et finalement en entravent l'exercice en ne votant pas les crédits nécessaires. La mise en scène est très bonne ; il y a de l'esprit et de l'entrain. Mais nous nous demandons si l'auteur ne fournit pas aux conseillers qui voudront faire opposition à leur curé des moyens qu'il est inutile de suggérer. Aussi ne serait-il pas sans inconvénient de donner cette piquante critique à tous lecteurs sans distinction. R.

Causeries scientifiques (18e année); par H. DE PARVILLE. Paris, Rothschild, 1879, in-18 de VIII-459 p. et 253 fig. — Prix : 5 fr.

L'Année scientifique (23e année), par L. FIGUIER. Paris, Hachette, 1880, in-18 de 562 p. — Prix : 3 fr. 50.

L'ouvrage de M. de Parville est un compte-rendu détaillé de l'Exposition universelle de 1878. Difficultés de l'entreprise, construction des palais, au Champ-de-Mars et au Trocadéro ; visites méthodiques à travers les galeries, études minutieuses des progrès accomplis depuis 1867 ; tout est réuni pour offrir un tableau fidèle de cette fête mémorable du travail et de l'industrie.

L'auteur a groupé dans ce cadre l'examen des questions de science pratique et il a traité avec un soin particulier les applications relatives aux chemin, de fer et à la télégraphie.

M. Figuier ne s'est point écarté d'un plan justifié par plus de vingt ans de succès. Comme dans les volumes précédents, on trouve ici un grand nombre de notices qui instruisent en amusant, qui enregistrent au jour le jour mainte invention, et que viennent encadrer des chapitres plus développés. Citons parmi les sujets principaux : les nouveaux téléphones et le service téléphonique en Amérique; l'éclairage électrique; la découverte de trois métaux, le *norvégium*, le *samarum* et le *scandium:* enfin parmi les voyages, car la géographie réclame partout une des premières places, l'expédition du professeur Nordenskiold et le passage du Nord Est, la question du percement de l'Isthme de Panama, et celle du chemin de fer trans-saharien. Saluons, au milieu d'une nécrologie trop longue, les noms de Paul Gervais de Michel Chevalier, des docteurs Tardieu, Chauffard, Gubler, Piorry, Trélat, Chenu, et du promoteur du percement du Saint-Gotthard, M. Louis Favre, mort avant l'heureux achèvement de son œuvre.

A. D.

La Création évolutive, par le comte Bégouen. Toulouse, Privat, 1879, in-8 de 59 p. — Prix : 1 fr. 50.

Souvent aujourd'hui de bruyants conflits s'élèvent entre les interprétations séculaires de nos traditions et les sciences enivrées de leurs progrès rapides. Mais plus d'une fois, après avoir combattu un peu à tort et à travers, on a reconnu que les vérités scientifiques mieux comprises, loin de contredire nos croyances sacrées, tantôt leur demeurent étrangères, tantôt modifient seulement le commentaire facultatif par lequel les générations successives ont tenté de suppléer à la concision des documents. En ce qui concerne par exemple la création de l'Univers, est-il nécessaire, pour rendre hommage à l'Eternel, de faire abstraction du temps et de tout attribuer à des actes instantanés d'une volonté capricieuse qui ne suivrait aucun plan? De même pour l'origine des êtres : ne peut-on penser que la cause créatrice, pour modeler une espèce nouvelle, s'est servie des formes préexistantes plutôt que de créer de toutes pièces un type souvent à peine différent de ceux qui l'avaient précédé ? Telles sont les principales questions que M. le comte Bégouen discute avec une logique serrée dans ses raisonnements et une connaissance variée des faits scientifiques. Pour lui, le monde est créé par l'acte continu d'une volonté toute-puissante, et les modifications qu'il subit sont l'indice de la nature contingente de la matière; les phénomènes d'évolution ne sont pas le résultat d'une force inhérente aux choses, et les lois du transformisme, vraies en partie, sont l'instrument de la vérité divine. Enfin la loi du progrès est une évolution dirigée par Dieu et le rôle de l'homme ne s'explique que par la présence d'une âme immortelle. Cette étude substantielle sera lue avec intérêt, même par ceux qui, en face du problème des origines, avouent non sans noblesse l'ignorance de la science humaine, et ne craignent pas de répéter avec un maître éminent, M. de Quatrefages : « Nous ne savons pas. »

A. D.

Arithmétique pratique, *suivie d'un grand nombre d'exercices à l'usage des classes élémentaires*, par les RR. PP. Varroy et Le Bail, de la Compagnie de Jésus, Lille et Bruges, Société de St-Augustin (Desclée, de Brouwer et Cie), 1879, in-16 de 165 p. — Prix : 1 fr. 50.

Dans les classes de lettres, l'étude de l'arithmétique se fait trop souvent

à contre-cœur par les écoliers, comme l'enseignement se donne sans goût par les professeurs de grammaire. L'*Arithmétique pratique* y remédiera, si les enfants n'ont pas mauvaise volonté, ou les maîtres, trop de répugnance. Ce livre est clair, concis, exact. Bien que la théorie n'y soit pas admise, les définitions et les règles ont été choisies avec soin et il n'y aura rien à changer, lorque l'élève arrivera à l'arithmétique raisonnée et au calcul supérieur. Nous ne saurions trop recommander cette méthode pour les ouvrages classiques élémentaires. Dans les hautes classes, il est plus facile d'ajouter un couronnement à un édifice élevé sur de bonnes bases, qu'à redresser et à transformer une construction défectueuse.

A. Hamy.

Tableaux de Cosmographie, *à l'usage du Baccalauréat*, par le R. P. Varroy, S. J. Lille, Desclée, de Brouwer et Cie, petit in-4, 18 tableaux synoptiques. — Prix : 1 fr. 75.

De toutes les méthodes d'enseignements, la plus utile est celle des Tableaux synoptiques. Elle empêche le professeur de s'écarter d'un ordre déterminé et le force à parler avec la dernière précision. Quant aux élèves, ce système facilite singulièrement leur tâche, soit en leur fournissant un résumé exact des cours qu'ils suivent, soit en leur offrant à tous une forme condensée pour la revue des matières avant les examens, la substance des principales questions. Aussi, ce système, quand il est possible, est-il toujours accueilli avec faveur. Les tableaux synoptiques du R. P. Varroy permettent de se passer de tout livre, car on y trouve un abrégé complet de cosmographie élémentaire où ne manquent aucune définition, aucune preuve, ni aucun résultat important. A notre époque, on exige tant des candidats aux divers examens, qu'ils n'ont pas le temps matériel de résumer leurs cours, et qu'ils ne peuvent se préparer à l'examen dans les auteurs, tous incomplets ou trop longs. Les Tableaux viennent en aide à l'insuffisance du temps, et nous ne saurions trop louer les professeurs intelligents qui, rompant avec la routine et l'habitude, essaieront l'ouvrage dont, après une heureuse expérience, nous leur conseillons l'adoption. A. Hamy.

Recherches sur l'Equitation militaire, par un ancien soldat (Alexandre Gaume). Paris, Tanera, 1880, in-12 de xxviii-275 p.— Prix : 3 fr.

Montrer que les écrivains militaires du dernier siècle qui ont traité de l'équitation, ont à peu près dit tout ce qu'il y a de pratique sur cet art; qu'ils ont enseigné toutes les vérités utiles dans un langage simple, clair et rempli de bonhomie; prouver que les écrivains modernes leur ont beaucoup emprunté, souvent sans les nommer, et qu'ils s'attribuent l'invention de choses parfaitement connues avant eux, tel est le but de ce livre. L'auteur jette un coup d'œil sur la dissemblance qui existe entre l'équitation, dans la vie civile, où elle est affaire de luxe et d'agrément, et dans la vie militaire où elle constitue un devoir professionnel. Dans le premier cas, c'est un plaisir et un indice de fortune, sans importance intrinsèque. Ce n'est même pas un art, on en a soigneusement banni toute étude. Au point de vue militaire, la question n'est pas la même. Il ne s'agit point de se promener à cheval, mais de combattre à cheval. Il n'est pas question de diriger un véhicule, il y a une arme à manier. M. Alexandre Gaume étudie très longuement la méthode Baucher, où viennent en somme aboutir

les prétendues découvertes modernes. Il l'analyse au point de vue militaire et constate qu'elle est impraticable dans l'armée. Ni la position du cavalier, ni les assouplissements exagérés de l'encoulure et de l'arrière-main, ni le peu de temps consacré à l'allure si usuelle du trot, ni la théorie du rassembler, ni les procédés à employer pour les sauts d'obstacles, ne peuvent être appliqués avec profit dans une cavalerie où l'équitation doit être toute *en avant*. Les derniers chapitres sont remplis d'extraits et de citations prouvant qu'on trouve dans les écrits des écuyers militaires du siècle, tout ce qui est nécessaire à un officier pour arriver au plus haut degré de l'instruction équestre qui convient à l'arme de la cavalerie.

ALF. DE BESANCENET.

Le Golfe de Gascogne (*Pays basque-Pyrénées*), par J. B. DASCONAGUERRE. Pau, Méncticre, 1880, in-12 de 228 p.

M. Dasconaguerre, déjà avantageusement connu par un premier ouvrage, les *Échos du Pas de Roland* (Paris, 1867), vient d'en publier un second où il décrit « à vol d'oiseau, » suivant sa modeste expression, mais, en réalité, d'une façon très complète, la partie des Pyrénées qui est située sur les bords du Golfe de Gascogne. Ce n'est pas la première fois que ce beau pays, où se trouvent Bayonne, Biarritz, Saint Jean-de-Luz, les ruines de Bidache etc, a tenté la plume d'un écrivain : peu étaient aussi bien préparés que l'auteur de ce livre à raconter son histoire et ses usages, à analyser sa langue, à dépeindre ses paysages. M. Dasconaguerre est basque, en effet, et il connaît mieux que personne les richesses de sa langue maternelle et les mœurs de sa race; appelé par ses fonctions à sillonner la contrée en tous sens, il a pu en étudier pendant de longues années les hommes et les choses; enfin un style d'un éclat tout méridional lui permet d'embellir ses descriptions et ses récits. Les touristes trouveront donc dans ce volume un guide aussi sûr qu'attachant, si on peut donner le nom de guide à une œuvre qui a évidemment une portée plus haute. En même temps, les amateurs du pays et de la langue basques (et ils sont nombreux) seront heureux de lire une foule de détails curieux sur ce peuple et cette langue dont la persistance à travers les siècles fournit un des plus intéressants problèmes d'histoire et de linguistique. X.

Macédoine. En Tunisie, *anecdotes de voyages*, etc., par M. ACHILLE FOUQUIER. Paris, librairie des Bibliophiles, 1880, in-8 de 300 p. — Prix : 7 fr. 50.

Ce volume, écrit sans prétention et remarquable par la beauté de l'impression, est un des plus intéressants qui soit sorti de la plume féconde de M. Fouquier. Sa description de la Tunisie surtout ne manquera pas de piquer la curiosité du lecteur. Certainement ce ne sont pas les relations qui nous manquent sur ce petit coin de l'Afrique, mais rarement il avait été visité par un observateur plus curieux et plus sagace. Etudes de paysages, études de mœurs, détails sur le gouvernement et l'administration du pays, l'on trouve de tout dans l'ouvrage de M. Fouquier ; l'on voit d'une manière frappante ce que peut devenir un magnifique pays livré à l'incurie musulmane. — Parmi les personnages que visita M. Fouquier nous citerons le général Khereddine qui, à un moment, attira sur lui les yeux de toute l'Europe. Appelé à Constantinople afin de réformer les finances et l'administration Turques, il se donna beaucoup de mal, mais sans arriver à un résultat satisfaisant. Aussi la besogne était-elle bien ardue et nous doutons que le plus grand politique de la chrétienté eût beaucoup mieux réussi. La Macédoine,

pour rester fidèle à son titre, se termine par quelques pensées détachées; plusieurs nous ont paru ingénieuses et finement exprimées ; citons entre autres la suivante : « Avant 89, la France était gouvernée par des hommes de foi, elle l'a été ensuite par des hommes de loi ; aujourd'hui, grâce au progrès, nous avons pour gouvernants des hommes qui n'ont ni foi ni loi. »

H. DE CHARENCEY.

Deux ans dans le pays des Épices (*Iles de la Sonde*), par le COMTE A. DE PINA. Paris, Quantin, 1880, gr. in-18 de 324 p. — Prix : 3 fr.

Bien des voyageurs vont aujourd'hui dans l'extrême Orient; mais bien peu vont « au pays des Épices. » On visite la Chine et le Japon; ce sont les pays à la mode, et une excursion à Pékin ou à Yeddo a remplacé le classique voyage en Suisse. Mais on ne visite guère les îles de la Sonde. Et, à vrai dire, les possesseurs européens de ces îles n'y encouragent guère; la législation coloniale des Hollandais est aussi prohibitive et exclusive que possible ; il faut un permis spécial pour résider à Sumatra ou à Java, et ce permis ne s'obtient qu'avec les plus extrêmes difficultés. M. le comte de Pina, qui a réussi à l'obtenir, et a résidé deux ans dans ce pays, n'en est pas d'ailleurs aussi enthousiaste que plusieurs touristes, qui n'en avaient parcouru que les côtes. Les splendeurs si vantées de Batavia l'ont laissé froid. Ce qu'il a étudié avec plus de soin, et ce qu'il décrit en détail, c'est le régime administratif des Hollandais. Le chapitre sur le « système des cultures » aux îles de la Sonde et le gouvernement du maréchal Daëndels et le général Van den Bosh est très complet; celui qui traite de l'histoire de la Compagnie des Indes ne l'est pas moins; enfin, on trouve dans ce volume, avec des descriptions curieuses des mœurs des populations indigènes, des renseignements intéressants sur le royaume d'Atchin, et la guerre meurtrière des Hollandais, qui n'est pas terminée avec les Atchinois. C'est un livre sérieux, sérieusement composé et sérieusement écrit.

MAXIME DE LA ROCHETERIE.

Note à propos d'un Mémoire sur l'évangélisation des Gaules, *et spécialement sur la Mission de Saint-Julien au Mans*, par le R. P. MARIN DE BOYLESVE. Le Mans, Leguicheux-Gallienne, 1879, in-8 de 15 p.

Au mois de novembre dernier (t. XVI, p. 428.), j'ai rendu compte à cette même place, d'une brochure de M. l'abbé de Meissas en réponse à une note du P. Marin de Boylesve sur *l'Évangélisation des Gaules et en particulier sur la Mission de saint-Julien au Mans*. C'est cette dernière note que je signale aujourd'hui à l'attention des lecteurs de cette Revue. Un dissentiment s'est élevé entre les deux savants : il est juste que nos lecteurs soient tenus au courant des divers incidents de cette lutte courtoise, afin qu'ils puissent en connaissance de cause en apprécier les résultats et proclamer le vainqueur. La note du R. P. Marin de Boylesve a deux parties : dans la première, il accumule les témoignages en faveur de l'apostolicité des églises des Gaules; dans la seconde, il s'efforce de prouver que l'Eglise du Mans a partagé ce glorieux privilège et que, dès le premier siècle, saint Julien a fait entendre la bonne nouvelle aux Cénomans. Cette brochure est certainement bien faite : les arguments se pressent comme pour fermer toute retraite à l'adversaire et le forcer à confesser sa défaite : le P. Marin de Boylesve manœuvre bien, il connaît son champ de bataille et il combat en vaillant *capitaine*. Mais tous les coups qu'il donne sont-ils également sûrs ? toutes les armes dont il se sert sont-elles également bien trempées ? je n'oserais le dire. Il donne en faveur de sa thèse certaines raisons de *convenance* qui ont leur

valeur certainement, mais qui, quand il s'agit de prouver un fait, ne me semblent pas absolument décisives. En somme, la conclusion de sa première partie est identique à celle de M. de Meissas, c'est à savoir « *que le Christianisme pénétra dans les Gaules dès ses débuts.* » Mais à quoi bon discuter si longtemps, quand on est d'accord ?

Dans la question de l'aspostolicité de l'église du Mans, le P. Marin de Boylesve s'appuie encore sur quelques arguments de *convenance* qui ne peuvent suffire à établir une thèse historique : il produit d'ailleurs d'autres textes dont il s'autorise, pour conclure, que sa thèse a pour elle l'autorité d'une tradition imposante aussi bien par le nombre que par l'invariabilité de ses témoignages. En somme l'issue du combat me paraît toujours douteuse et le lecteur peut à son gré embrasser l'un ou l'autre parti. Sous quelque drapeau qu'il se range, je n'oserai pour mon compte décider, dans l'état présent des choses, s'il a tort ou s'il a raison. P. Talon.

Évangélisation des Gaules. *Répliques à deux Bénédictins de l'école légendaire touchant la question de Saint-Julien du Mans*, par l'abbé de Meissas. Paris, Sauton; Le Mans, Ed. Monnoyer, 1880, in-8 de IV-62 p. — Prix : 50 cent.

Cette brochure se rattache d'une façon très étroite à la *Note* du P. Marin de Boylesve que nous apprécions plus haut. C'est un incident nouveau de cette intéressante querelle et nos lecteurs nous sauront gré de le leur faire connaître. Les R. R. P. P. Dom Chamard et Dom Piolin comptent parmi les défenseurs les plus autorisés de l'apostolicité des églises des Gaules en général et de l'église du Mans en particulier. C'est en effet dans leurs ouvrages que le P. Marin de Boylesve avait puisé la plupart de ses arguments. La réplique de l'abbé de Meissas les atteignait donc en pleine poitrine, et ils ont cru de leur devoir d'entrer à leur tour en lice. C'est à réfuter leurs deux notes, que M. l'abbé de Meissas a eu d'ailleurs la loyauté de reproduire intégralement, qu'est consacrée cette nouvelle brochure.

Dom Chamard s'attache surtout à rectifier l'explication donnée de certains textes anciens dont on a essayé d'affaiblir le témoignage, et de se défendre d'une opinion qu'on lui a peut-être trop légèrement prêtée sur la *surabondance des évêchés* en Gaule au premier siècle. Dom Piolin s'efforce de mettre en lumière les principaux arguments qui militent en faveur de l'apostolicité de l'église du Mans et passe en revue les textes divers qui servent de fondement à sa thèse. Cette note, disons-le en passant, est très bien faite; elle est claire, nette, rédigée avec beaucoup de modération et de courtoisie. M. l'abbé de Meissas est moins calme : ses répliques sont très vives et très mordantes, peut-être un peu aux dépens de la charité. Il faut lui rendre cette justice qu'il ne passe sous silence aucun des arguments qui lui sont opposés. Ou les textes dont ses adversaires s'autorisent n'ont pas la portée qu'ils leur donnent, ou les témoignages divers qu'ils invoquent ne résistent pas à une critique sérieuse et l'historien a le devoir de les récuser. Telles sont du moins les conclusions qui se dégagent de ses deux répliques. En finissant, il appelle de ses vœux le temps où *c'en sera fait du règne des arguments vides*, car alors *les procédés de mauvais aloi cesseront d'être praticables, et l'école légendaire aura vécu.* Ces vivacités sont au moins inutiles. Mais nous admirons sincèrement l'ardeur que l'auteur apporte à l'étude de questions difficiles, et si beaucoup, adversaires ou amis, suivent

son exemple, nous verrons bientôt se réaliser son vœu final auquel nous souscrivons de tout cœur : *La vérité est grande, elle prévaudra* !

P. Talon.

Catherine de Médicis, 1519-1589, Paris, Plon, 1880, gr. in-18 de xix-301 p. — Prix : 3 fr. 50.

Quel est l'auteur de ce travail sur Catherine de Médicis ? A coup sûr c'est un esprit intelligent, net, modéré, connaissant les hommes et les choses du seizième siècle. Tout en faisant la part des vices et des vertus de la reine, l'auteur relève « le trait vraiment distinctif de cette figure fuyante et capricieuse qui est le sentiment ardent, on peut dire implacable de sa personnalité. » Tous ses actes n'ont eu d'autre mobile qu'elle-même. « C'est pour elle-même qu'elle a pendant trente ans lutté sans trêve et sans repos. » Le bien de l'État, l'intérêt de la religion, le salut du royaume n'a été pour elle que des hors-d'œuvre. » Toutefois rejeter sur cette princesse la responsabilité des crimes et des lâchetés morales de son époque serait, nous dit l'auteur, « porter un jugement inéquitable et imparfait. » Il invoque donc comme circonstances atténuantes les mœurs du seizieme siècle, les passions ardentes, les ambitions insatiables qui, de 1559 à 1588, ont assailli le trône. D'ailleurs on ne saurait sans injustice se refuser à reconnaître les grands services qu'elle a rendus à la France. On peut dire hardiment, écrit M. de Reumont, que c'est Catherine de Médicis qui a empêché la monarchie française de se décomposer dans le combat si long qu'elle a soutenu contre les Guises d'une part et les huguenots de l'autre. Néanmoins, malgré les qualités, les grâces, les côtés délicats et distingués de sa nature, l'auteur ne peut « s'empêcher de déclarer en finissant que le sentiment qui prévaut en lui, à l'endroit de cette princesse,, et celui d'une invincible antipathie. » Le fait du massacre de la Saint-Barthélemy, qui forme pour ainsi dire le point culminant de cette vie, occupe ici une grande place. L'auteur établit que « la pensée de se débarasser de Coligny n'impliquait nullement dans la pensée de Catherine le massacre des protestants, » et que « l'intérêt de la religion n'a pas pesé du poids d'une plume dans les résolutions de la reine-mère, et qu'en faisant massacrer l'amiral et les huguenots, ce n'étaient ni les ennemis du Pape et de l'Église, mais les adversaires de son pouvoir et les ennemis de sa personne qu'elle entendit frapper. » Dans un appendice, nous trouvons quatre pièces curieuses extraites des archives du ministère des affaires étrangères. Le livre est écrit en un style simple et clair. H. de l'E.

Histoire de l'Europe, de 1610 à 1787, par T. Toussenel, ancien professeur d'histoire au lycée Charlemagne. Paris, Ch. Delagrave, 1879, in-12 de vii-572 p. — Prix : 4 fr.

Après avoir, pendant vingt-cinq ans, enseigné l'histoire aux générations qui, de 1831 à 1859, se sont succédé au lycée Charlemagne, M. Toussenel s'est décidé à réunir ses cours dans le volume que nous annonçons. Il embrasse l'histoire de l'Europe dans une période de près de deux siècles, période intéressante s'il en fut, période de transformation d'où devait dériver l'Europe moderne. Le volume de M. Toussenel part d'Henri IV, pour arriver presque à la fin du règne de Louis XVI. Il faut rendre justice à la clarté avec laquelle l'auteur a su dérouler tant d'événements, passant tour à tour de la France à l'Angleterre, de l'Allemagne à l'Italie, de l'Espagne à la Russie. *Il*

faut louer aussi l'impartialité dont M. Toussenel nous paraît en général faire preuve. Nous avons cependant sur ce point quelques réserves à faire. L'auteur a un peu facilement accepté les préventions modernes contre les Jésuites, et sa sympathie pour les Jansénistes s'accuse ouvertement à la page 267. Louis XIV n'avait pas tort de voir en eux des *Huguenots déguisés* (p. 268.) Il y a encore dans le volume de M. Toussenel une autre sympathie qui nous choque un peu : sans prétendre que de douloureux souvenirs puissent inspirer des jugements iniques, nous nous demandons si M. Toussenel ne fait pas de Fréderic II un portrait trop flatté (p. 409). Si l'auteur est bien favorable au roi philosophe, il sait être très-sévère à l'égard de ses protégés; il apprécie parfaitement tous les dangers, toutes les contradictions de l'école des encyclopédistes, et cite avec à-propos un bon passage de M. Gérusez sur leurs doctrines néfastes (p. 429). Ce n'est pas seulement l'histoire des faits, on le voit, que M. Toussenel a entreprise dans son livre ; il traite aussi celle de l'esprit, des arts, de la littérature, des sciences, et ce ne sont pas là les moins bonnes pages qu'il écrit. Des sommaires faits avec soin précèdent chaque chapitre et résument le procédé de M. Toussenel, qui est d'enseigner les faits les uns par les autres, au lieu de se borner à les amener les uns après les autres. T. DE P.

La prochaine guerre, par L. SÉGUIN. Paris, Boulanger, 1880, in-12 de 400 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. Séguin pouvait faire un livre de valeur, en s'en tenant aux données numériques qu'il a recueillies avec beaucoup de soin. Mais, emporté par sa partialité, il n'a fait qu'un pamphlet. Là encore nous retrouvons cette accusation banale, toujours vieille et toujours renouvelée, que nous devons nos défaites à la trahison de nos généraux tout autant qu'à leur incapacité. A ce compte, nous sommes fous de nous imposer tant de sacrifices pour notre réorganisation militaire. Pourquoi ne pas avouer virilement que nous n'étions pas prêts et que tout le monde chez nous était coupable : les gouvernants, qui ne tenaient pas compte des progrès accomplis chez nos voisins, et la nation elle-même, qui leur refusait son concours, quand ils voulaient sortir de leur inaction. A-t-on oublié les 30 millions refusés au maréchal Niel pour l'armement de la mobile, les forfanteries puériles du début de la guerre et les forfanteries coupables qui en ont marqué la fin ? Ce n'est pas en insultant les généraux d'Aurelles de Paladines, Vinoy et Changarnier, en disant que le général Manteuffel est un militaire sans valeur et que M. de Moltke a commis des fautes stratégiques impardonnables, qu'on peut être pris au sérieux. Ces fanfaronnades deshonorent un livre : le public honnête les réprouve et en laisse toute la responsabilité à l'auteur. M. Séguin est mieux inspiré quand il analyse l'organisation de l'état-major allemand et les causes de sa force, quand il fait ressortir les avantages du recrutement régional, quand il demande que toutes les capacités soient admises aux emplois militaires, sans distinction de parti. Nous l'approuvons aussi dans ses appréciations sur l'inanité des alliances sur lesquelles nous pourrions compter. A. W.

VARIÉTÉS

LES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE VATICANE

d'après M. J.-B de Rossi.

On sait que S. S. Léon XIII a récemment institué une commission pour la publication du catalogue général des manuscrits du Vatican. M. J.-B de Rossi, nommé secrétaire de cette commission, prélude à ses opérations par une esquisse de l'histoire des catalogues actuels de la bibliothèque pontificale. Nous donnons ici une analyse de ce travail, publié dans l'*Aurora* des 13 février, 25, 27, 28 et 29 avril de cette année.

Le savant auteur indique d'abord les difficultés spéciales qu'offre une semblable publication en rappelant les discussions du congrès international des bibliothécaires tenu à Londres en 1877. A la bibliothèque nationale de Paris, dit-il, qui, par le nombre des manuscrits, vient sur la même ligne que la bibliothèque vaticane, la publication a commencé en 1739, et depuis le quatorzième volume, paru en 1744, elle n'a pas été continuée. Pour reprendre pratiquement le fil interrompu depuis cent vingt ans, M. Léopold Delisle a dû, présentement du moins, réduire les catalogues à de très courtes et très simples formules. Telle est la méthode employée dans les autres grandes bibliothèques d'Europe, comme nous le voyons dans les inventaires classiques publiés en Allemagne, en Autriche, en Angleterre.

L'état des catalogues de manuscrits est tellement défectueux dans beaucoup de bibliothèques que ces catalogues font l'objet d'écrits spéciaux et étendus en Belgique, en Hollande, en France, en Espagne, en Italie, en Suisse, en Allemagne. Il est utile de parler de la publication des manuscrits de la bibliothèque vaticane non pas isolément, mais par rapport à la bibliographie critique. Il deviendra évident que cette publication a suivi la même marche à Rome que les autres pays de l'Europe.

« Les inventaires et catalogues antérieurs au XVIIe siècle, continue M. de Rossi, eurent d'ordinaire pour but moins l'intérêt littéraire et scientifique que celui des propriétaires des bibliothèques. Détruites et dispersées par les invasions barbares, les bibliothèques publiques de l'époque impériale furent remplacées par celles des églises. L'Eglise de Rome, dès les premiers siècles, avait son *scrinium*, ses archives, ses bibliothèques. Dès le quatrième siècle se forment celles des monastères, richement pourvues de manuscrits sacrés et profanes. Au point de vue de l'ordre, de la décoration, de l'éclairage, les bibliothèques ecclésiastiques du VIe siècle soutiennent assez bien la comparaison avec les bibliothèques modernes. La nuit, elles étaient éclairées par des lampes mécaniques, *quæ humano ministerio cessante prolixe custodiebant uberrimi luminis claritatem* ; de jour et de nuit, des horloges mesuraient le temps aux travailleurs. La bibliothèque romaine de S. Grégoire *in clivo Scauri* offrait le long des murs les manuscrits et les portraits des auteurs. De telles collections ne pouvaient manquer d'avoir des catalogues : en fait, nous en possédons qui remontent au-delà de l'an mil. Ce sont de précieux monuments pour l'histoire littéraire. De ce genre est une intéressante collection concernant les monastères du Rhin au IXe siècle, conservée dans le *Vat. Pal.* 1877. Dans ces catalogues apparaissent déjà la classification par ordre de matières et les

tables alphabétiques. Leur exactitude est telle qu'à leurs descriptions on reconnaîtrait les manuscrits qui ont survécu.

« Au XIVe siècle, les bibliothèques publiques étaient tombées dans un état déplorable ; celui des bibliothèques des basiliques et des églises cathédrales n'était pas meilleur. A Rome, les luttes de la Papauté contre l'Empire eurent d'irréparables résultats non-seulement pour les bibliothèques, mais pour les archives du siége apostolique confiées à partir du XIIe siècle au trésorier. Il faut relever, au temps de Nicolas IV (1288-1291), la mention des *gazophylacia antiquorum monasteriorum Romæ*, contenant *libros et privilegia ex papyro scripta et litteris non intelligibilibus, nam figuræ nec ex toto græcæ nec ex toto latinæ erant.* Ils étaient en ancien cursif latin comme les papyrus de Ravenne : inintelligibles pour les paléographes du temps, ils devaient prendre en défaut les savants du XVe siècle. Il ne reste aucune indication de catalogues véritables concernant les anciennes bibliothèques et les *scrinia* de l'Eglise romaine du Moyen Age.

« Pendant le séjour des Papes en France, les archives, contenant des regestes, des diplômes et des documents de tout genre furent transportées avec le trésor du Saint-Siège d'abord à Assise, puis à Avignon. En 1327, Jean XXII en ordonna l'inventaire à Assise. En 1336-1339, en 1367, en 1369, furent dressés à Avignon des catalogues authentiques, dont le dernier a été édité par Muratori. On connaît les faveurs des Papes pour la Renaissance. A Avignon, les Papes eurent une bibliothèque publique ; les savants, notamment Pétrarque, purent en profiter. L'antipape Benoît XIII transféra au château de Peniscola, en Catalogne, une grande partie de la bibliothèque pontificale d'Avignon ; le catalogue des manuscrits qui y furent portés en 1408 est conservé dans le ms. latin 5156 A de la bibliothèque nationale de Paris. Après le schisme d'Occident, bon nombre de ces manuscrits, au lieu de revenir à Rome, furent donnés au collège fondé à Toulouse par le cardinal Pierre de Foix et dispersés pendant le XVIIe siècle. Nicolas V voulut réparer ces pertes et ouvrit à l'usage de toute la cour la célèbre bibliothèque dont les contemporains dirent des merveilles. Giovanni Tortelli en fit le catalogue qui est perdu. Pour l'enrichir, des érudits furent envoyés *ad diversas extremasque mundi partes*. Calixte III fut accusé d'avoir dispersé ce trésor, accusation écartée par M. Eugène Müntz (*L'héritage de Nicolas V, Gazette des beaux-arts*, 1877, p. 423). Nous avons dans le ms. Vat. 4939 le catalogue authentique des manuscrits de Nicolas V, conservé par Callixte III. M. Müntz l'a publié. L'entreprise de Nicolas V fut complétée par Sixte IV, qui distingua définitivement la bibliothèque publique de la bibliothèque secrète, c'est-à-dire des archives et de la bibliothèque privée du souverain Pontife. Elle fut classée par ordre de matières et d'écrivains. Demetrio Lucense, sous les ordres de Platina, en fit l'inventaire. Burcard Struve, le bibliographe d'Iéna, en eut des copies et en publia des extraits. D'autres catalogues furent dressés sous Innocent VIII et Léon X, au XVe siècle et au commencement du XVIe. On pouvait non-seulement se servir des manuscrits sur place, mais les emporter à domicile.

Le Vatican eut beaucoup à souffrir du pillage de Rome par les troupes du connétable de Bourbon. Un nouveau catalogue des manuscrits en trois gros volumes fut dressé sous les pontificats de Paul III et de Jules III. L'accroissement des richesses exigeait un nouveau volume. Pie IV avait fait rassembler des livres en toute langue. Dans la seconde moitié du XVe siècle, la bibliothèque s'augmenta de beaucoup d'ouvrages, et entre autres de ceux qu'avait

réunis Fulvio Orsini qui en avait fait un inventaire conservé dans le manuscrit Vatican 1205.

Sous le court pontificat de Marcel II, on annexa à la bibliothèque la célèbre imprimerie vaticane. On appliqua alors une allocation particulière aux ouvrages grecs. Mais, ce ne fut qu'en 1575 qu'on en mit au jour un essai de catalogue attribué à Jérôme Wolf ; il fut quadruplé en 1597 par David Hoeschel. Les tables des manuscrits grecs du Vatican, furent au XVIe siècle, répandues par de nombreuses copies. En 1608, A. Possevino dans son *Apparatus sacer* fit imprimer deux tables des manuscrits grecs des principales bibliothèques. En 1636, Kircher publia le catalogue des manuscrits coptes; en 1675-1693, Bortolocci publia celui des manuscrits hébreux. C'était peu si l'on pense aux trésors de la Vaticane et aux quinze volumes de catalogues rédigés au XVIIe siècle. Mais les temps de pareilles entreprises n'étaient pas encore venus. A la fin de la première partie du XVIe siècle on s'occupa, tâche plus aisée, de l'inventaire des bibliothèques moins considérables.

Dans la seconde moitié du XVIIe siècle, une des bibliothèques les plus importantes était la Césarienne de Vienne. Lambek en fit un ample commentaire descriptif. On chercha alors à suppléer au manque de catalogues imprimés des bibliothèques en publiant des abrégés des inventaires manuscrits. Sandero commença. On lui doit la *Bibliotheca Belgica manuscripta*. Ed. Bernard compila les deux volumes de ses *Catalogi mss. Angliae et Hiberniae*. Montfaucon voulut faire plus que Sandero et que Bernard; il pensa à embrasser toutes les bibliothèques dans la *Bibliotheca bibliothecarum manuscripta*. Il mit largement à contribution le Vatican pour cette grande entreprise. Il y fit des extraits non seulement des sept volumes alors existants du catalogue latin mais aussi des plus anciens inventaires des manuscrits grecs.

Au commencement du XVIIIe siècle, la *Bibliotheca bibliothecarum* ne pouvait satisfaire entièrement les désirs des savants ni répondre aux progrès de la bibliographie des manuscrits. Dans tous les pays cultivés, on préparait pour les mettre sous presse les catalogues particuliers des meilleures collections de manuscrits de toute langue, avec un grand luxe de notes et de descriptions. L'index des manuscrits grecs de la bibliothèque palatine du Vatican fut publié à Florence, en 1705, par Sylburg. Rome ne tarda pas à s'associer à ce mouvement. De 1719 à 1728, G. S. Assemani publia les trois tomes de la *Bibliotheca orientalis Clementina Vaticana*. Le même savant, par les ordres de Clément XI, enrichit le Vatican d'une quantité de précieux ouvrages.

Innocent XIII ordonna de préparer pour l'impression le catalogue entier des manuscrits en toute langue, grand travail dont les trois premiers volumes virent le jour sous les auspices de Benoît XIV. Étienne et Joseph Simon Assemani avaient entrepris ce gigantesque ouvrage ; mais ils avaient trop compté sur leurs forces ; ce ne pouvait être un labeur individuel. En 1768, un incendie détruisit les dix premières feuilles du tome IV; les Assemani se découragèrent, la douleur causée par cette perte, l'âge, la difficulté des travaux, le manque de collaborateurs et de successeurs, les évènements politiques qui survinrent, interrompirent l'œuvre si vaillamment commencée.

Dans notre siècle, le célèbre Mai voulut reprendre l'œuvre des Assemani ; il en fit imprimer les suppléments pour les manuscrits de langue orientale dans sa *Scriptorum veterum nova collectio*. Il donna, en outre, dans un tome séparé, le catalogue des papyrus égyptiens. Il se proposait aussi de publier le tome premier du catalogue grec préparé par les Assemani, mais la mort ne lui permit pas d'exécuter tant de doctes projets.

Les inventaires du Vatican furent encore le sujet des travaux de savants

étrangers notamment de plusieurs savants allemands : Blume, Greith, Bethmann. L'Ecole française de Rome a déjà publié dans le même ordre d'idées deux monographies, l'une de M. Elie Berger sur les manuscrits de Richard le Poitevin, l'autre de M. l'abbé Duchesne sur le fond grec de Pie II.

Voilà où en étaient les choses au moment où Léon XIII succéda à Pie IX. « Le zèle du nouveau pape, dès les premiers jours de son pontificat, excitait aux grandes entreprises littéraires et activait les employés de la bibliothèque apostolique. Le très éminent bibliothécaire de la sainte Église, le cardinal Pitra, illustre successeur de Mai, qui comme lui a découvert et publié de précieux textes inédits, fit sans retard à Léon XIII la proposition d'une entreprise si digne de son règne et de notre époque. L'œuvre fut décrétée, elle est commencée. »

Le programme actuel, loué par les hommes les plus compétents, diffère de celui qui avait été arrêté autrefois et que l'expérience a démontré devoir être interminable. On s'est éloigné du plan des Assemani pour adopter la forme plus simple devenue classique en pareille matière. Les inventaires déjà existants seront la base de l'œuvre ; toute superfluité sera écartée, toute lacune comblée, tous les manuscrits seront revus un à un et confrontés avec les descriptions laissées par les prédécesseurs. Les notices historiques, l'examen critique de la valeur de chaque manuscrit sont réservés pour plus tard.

La bibliothèque, outre les livres, possède de riches et nombreux cabinets d'objets antiques, du moyen âge et des temps modernes. Ils seront le sujet d'un article particulier.

Cette ébauche de l'histoire des inventaires du Vatican est en même temps celle de l'histoire de la bibliothèque elle-même. Sur celle-ci on a beaucoup écrit ; mais le baron de Reumont trouve qu'il y a encore bien à faire. L'auteur du travail que nous analysons rassemble depuis longtemps les matériaux nécessaires pour décrire les vicissitudes de cette vaste collection L'impression des catalogues du Vatican dit-il en terminant, sera une excellente occasion de montrer le fruit quel qu'il soit, de ces études. Dans cette histoire de la Vaticane, ce sera une grande et glorieuse époque que celle du Pontificat de Léon XIII qui, héritier du docte amour de Nicolas V, de Sixte IV, de Clément XI, de Benoit XIV, pour les nobles études, permet libéralement à tous l'usage des trésors littéraires du siège apostolique, amassés par la continuelle munificence de ses illustres prédécesseurs. Si Nicolas V et Sixte IV furent les créateurs de la bibliothèque vaticane, Léon XIII couronnera l'œuvre en en publiant entièrement les inestimables catalogues. »

CHRONIQUE

Nécrologie. — Une mort imprévue a enlevé le 18 mai, à l'Eglise et à la France, une de leur gloire et une de leurs espérances en la personne de S. E. Louis-François-Désiré-Edouard Pie, évêque de Poitiers, cardinal prêtre du titre de Sainte-Marie de la Victoire. Il venait encore de prononcer, le 17, à Angoulême, dans une assemblée d'hommes d'œuvres provoquée par le Bureau diocésain, un de ces discours qui portaient dans les âmes les lumières de la foi et les ardeurs de la charité, lorsqu'au milieu de son repos Dieu le rappela subitement à lui, pour le faire jouir du repos éternel, et lui décerner la palme accordée aux combattants morts les armes à la main.

Le cardinal Pie était né le 20 septembre 1815, à Pontgoin, au diocèse de Chartres, de parents chrétiens occupant une très humble position. Sa tendre piété et son intelligence précoce le firent distinguer de bonne heure par son curé, qui le prit en affection, et lui enseigna les premiers éléments du français et du latin. Il acheva son éducation au petit séminaire de Chartres, et fut envoyé aux frais du diocèse au séminaire de Saint-Sulpice, où il parcourut de la manière la plus brillante toute la carrière des études littéraires, philosophiques et théologiques. Il quitta Paris pour recevoir l'onction sacerdotale à Chartres des mains de son évêque, monseigneur Clausel de Montals, aux ordinations de la Trinité en 1839; il fut aussitôt nommé vicaire de la cathédrale, puis en 1844 il reçut des lettres de vicaire général. Cette même année, il prononça l'*Eloge de Jeanne d'Arc* dans la cathédrale d'Orléans à la fête commémorative du 8 mai (Orléans, Jacob, 1844, in-8, de 41 p. réimp. en 1850) : son panégyrique est, dit-on, le premier où il ait été fait allusion à la canonisation de l'héroïne. M. de Falloux, ministre de l'instruction publique, le proposa pour l'évêché de Poitiers en 1849 ; nommé le 23 mai, il fut préconisé le 26 septembre et sacré le 25 novembre. Sa Sainteté Léon XIII l'a préconisé cardinal dans le consistoire du 12 mars 1879.

« Dès son séjour à Saint-Sulpice », dit monseigneur Duquesnay, évêque de Limoges, qui fut son condisciple, « il révéla deux qualités maîtresses de sa vie publique : la solidité de son jugement et la variété de ses connaissances, puis la grâce incomparable de sa porole. Nul ne répondait comme lui aux questions de ses maîtres, nul n'argumentait avec une telle logique, nul n'avait comme lui la mémoire richement fournie des textes de l'Ecriture et des Pères... Trois nobles et religieux sentiments le caractérisaient dès lors et jusqu'à la fin : le respect pour un vieil évêque, sa piété filiale pour sa mère (morte il n'y a que quelques mois, qu'il a toujours entourée de respect et à laquelle il n'a cessé de prodiguer ses caresses d'enfants, au milieu de ses grandeurs), sa tendre dévotion pour Notre-Dame de Chartres. C'est l'Église, la famille, la patrie dans leurs personnifications les plus augustes et les plus saintes. Il a été et restera l'homme de l'Eglise Universelle, un évêque diocésain modèle, et par son savoir et son éloquence, l'une des gloires de la France. Il s'est signalé entre tous par la pureté de son orthodoxie, par sa fermeté à revendiquer les droits de l'Église, par son inviolable attachement au Saint-Siège apostolique. »

Tenu en rigueur par le pouvoir civil, il n'a cessé de défendre courageusement les droits de l'Église et du Saint-Siège. Avec une liberté toute apostolique et par des paroles restées célèbres, il stigmatisa l'audace sacrilège de ceux qui avaient préparé et favorisé l'invasion des Etats-Pontificaux. Nous avons encore présente à la mémoire son instruction patorale en réponse à la brochure de M. de la Guerronière, en 1861, qui fut déférée comme d'abus au conseil d'Etat pour les allusions, trouvées dans ses citations de l'Écriture, à la conduite de l'Empereur à l'égard du Saint-Siège. Au concile du Vatican, comme président de la commission *de fide*, il a pris une part prépondérante dans la définition de la vraie doctrine au sujet de Dieu, de l'Église, de l'autorité et de l'infaillibilité du souverain Pontife. « Il a été, dit encore monseigneur Duquesnay dans son Éloge funèbre, une lumière et une puissance. Dans le monde entier son nom fait autorité. Pasteurs et fidèles lisent et admirent ses lettres pastorales, ses instructions synodales, ses incomparables homélies. »

Sa carrière épiscopale est caractérisée par des visites pastorales incessantes, la distribution de la parole de Dieu avec une inépuisable abondance,

la consécration de 121 églises, l'introduction de nombreuses familles religieuses dans son diocèse, la création d'une congrégation diocésaine de prêtres auxiliaires sous le nom d'Oblats de Saint-Hilaire, des encouragements constants aux innombrables œuvres de zèle et de charité comme l'a été le dernier acte de sa vie, l'établissement d'un haut enseignement théologique confié aux Pères de la Compagnie de Jésus.

Les œuvres du cardinal Pie sont considérables; elles sont marquées par un rare talent d'écrivain et d'orateur, le charme de la diction, la profonde connaissance de l'écriture, des Pères et de la théologie. « Je ne vois personne absolument personne, dit encore Mgr Duquesnay, qu'on puisse, à l'heure présente, mettre au dessus de lui comme savoir et comme art de bien dire et de bien écrire. » Elles se composent de discours de circonstances: consécrations épiscopales, consécrations d'églises, sermons de charité, homélies, panégyriques, éloges funèbres, discours à l'occasion de pélerinages, mariages et réunions d'œuvres, etc., d'instructions et de lettres pastorales. Nous n'aurions, pour donner la longue liste de tout ce qui a été recueilli, qu'à copier la table de ses œuvres. Elles ont eu déjà trois éditions. La première (1858) n'avait que trois volumes in-8; la seconde (1865) en avait cinq; la troisième (1876-1877) (Paris et Poitiers, Oudin) en a huit; elle est terminée par une table générale. Depuis, un neuvième volume a paru, comprenant les discours, homélies, panégyriques, éloges funèbres, lettres pastorales, mandements, etc. postérieurs à 1874. Ce devait être le premier d'une nouvelle série (1879, Poitiers et Paris, Oudin, in-8 de 733 p.) Le même éditeur a donné en 1878 un premier volume des *Œuvres choisies*, comprenant les *Instructions synodales sur les principales erreurs du temps présent*, suivies de l'*Instruction synodale sur la première constitution dogmatique du concile du Vatican* (in-8 de XII-603 p.).

Nous nous contentons de relever, un peu au hasard, quelques titres d'œuvres publiées à part : *Discours à la cérémonie du couronnement de Notre-Dame de Chartres, le 31 Mai* 1855 (1855, in-8, Oudin); — *Eloge funèbre de Mme la marquise de la Rochejaquelein* (1857, in-8, Oudin) ; — *Eloge funèbre de Mgr Claude Hippolyte Clausel de Montals, ancien évêque de Chartres, suivi d'une notice biographique* (1857, in-8, Garnier) ; — *Discours prononcé dans l'Eglise cathédrale, à l'occasion du service solennel pour les soldats de l'armée pontificale morts pendant la guerre* (1860, gr. in-8, Oudin); — *Réponse à S. Exc. M. Billauet, ministre-commissaire du gouvernement dans la discussion de l'adresse* (1862, in-8, Oudin) ; — *Lettres à S. Exc. M. le comte de Persigny, ministre de l'intérieur* (1863, in-8, Oudin).

Le cardinal Pie laisse une correspondance considérable, qui offrirait un vif intérêt si elle pouvait être publiée. On cite, parmi ses travaux inédits, dont ses exécuteurs testamentaires feront certainement profiter le public, un grand nombre d'Homélies, un *Aperçu historique sur le rôle des Eglises de l'Orient*, un *Essai sur le concile du Vatican*, une *Vie de Saint-Louis*, son patron, composée avant son élévation à l'épiscopat.

— La ville et le diocèse de Toulouse viennent de faire une perte immense dans la personne du R. P. Caussette, vicaire général de Son Eminence le cardinal Desprez, et délégué général des évêques de la région du Sud-Ouest auprès de l'Institut catholique de cette ville. Jean-Baptiste Caussette naquit à Fonsortes, près Toulouse en 1819; après avoir reçu les premiers éléments des sciences humaines sous la direction du curé de son village, il vint les compléter à Toulouse au petit séminaire de l'Esquile, où il eut pour professeur de rhétorique l'abbé Dubruil, plus tard archevêque d'Avignon, comme

se plaisait à le rappeler, il y a quelques mois à peine, Mgr Besson, évêque de Nîmes, dans son éloquente oraison funèbre de ce prélat Toulousain. Attaché au petit séminaire de l'Esquile, comme professeur, il y passa plusieurs années; et c'est dans ce temps que ses goûts littéraires commencèrent à se donner libre cours. Porté vers l'esthétique par les plus fortes tendances de son âme, ou, pour parler comme lui-même, vers le dilettantisme de l'art, il devait se sentir peu fait pour les soins plus positifs du ministère paroissial. Aussi, en 1844, accepta-t-il avec bonheur la vie de missionnaire dans la Congrégation des prêtres du Sacré-Cœur, que venait de restaurer Mgr d'Astros. C'est dans cette société de missionnaires que se sont écoulées les trente-six années de cette brillante carrière d'apôtre et d'orateur. Comment retracer en quelques lignes les labeurs et les succès de ce ministère évangélique qui s'étendit depuis les exercices de missions données aux plus humbles populations des campagnes, jusqu'aux stations de l'Avent et du Carême, prêchées dans les plus illustres églises de Paris, de Rome et des principales villes de France? Comment dire l'éclat de tant de discours de circonstances et le fruit de plus de cinquante retraites ecclésiastiques, après lesquelles les évêques lui décernaient des titres d'honneur avec leurs louanges autorisées? Dès sa promotion au siège de Toulouse en 1859, Mgr Desprez s'empressa de se l'attacher comme vicaire général. En 1875, après le vote de la loi qui rendait à la France la liberté de l'enseignement supérieur, le R.P. Caussette fut investi par les évêques de la région des pouvoirs les plus étendus pour la création de la future Université du Sud-Ouest. L'œuvre avait trouvé en lui un digne ouvrier : avec l'ampleur de ses idées, il en mesurait toute l'importance; avec son âme de Français et de prêtre, il calculait d'avance les fruits qu'elle devait porter pour l'Église et pour la patrie. Longtemps avant la création de l'Institut catholique, en 1864, le R. P. Caussette avait été nommé mainteneur de l'Académie des jeux floraux, où sa place était marquée par ses succès oratoires et son remarquable talent d'écrivain. Cette brillante carrière s'est terminée le mercredi 12 mai, après une courte maladie, qui n'inspirait pas de craintes sérieuses à ses débuts, et qui l'a enlevé en quelques heures. Le P. Caussette était âgé de soixante et un ans. Voici la liste de ses principaux ouvrages : *Vie du cardinal d'Astros* (1853, in-8); — *Dieu et les malheurs de la France* (1 vol. in-8) 1871,); — *le Bon sens de la foi* (1872, 2 vol. in-8); — *Ananie, ou le guide de l'homme dans son retour vers Dieu* (1872, 2 vol. in-12); — *Mélanges oratoires* (1876, 2 vol. in-8); — *Manrèse du prêtre* (2 vol. in-12). Au moment où la mort l'a frappé, le P. Caussette était sur le point de livrer à l'impression un nouvel ouvrage, qui devait avoir pour titre : *Marthe et Marie*, et dans lequel il devait faire pour les femmes ce qu'il avait si bien fait pour les hommes dans son livre d'*Ananie*. — E. Cantillon de la Couture.

— M. le général Joseph Vinoy est mort à Paris le 30 avril 1880; il était né à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs (Isère) en 1800. Après avoir fait ses études au petit séminaire de Grenoble, il entra dans la carrière militaire, comme engagé volontaire dans la garde royale en 1823. Il resta vingt ans en Algérie, dont il sortit avec le grade de colonel; il fit la campagne de Crimée comme général de brigade; il commandait une division dans la guerre d'Italie, et un corps d'armée au début de la guerre de 1870. Nous ne pouvons que rappeler sa retraite sur Paris, sa conduite pendant le siège et la Commune comme général en chef de l'armée de Paris. Il fut, après la défaite de la Commune, nommé par M. Thiers grand chancelier de la Légion d'honneur, poste dont il venait d'être relevé. Le général Vinoy a publié : *Siège de Paris,*

campagne de 1870-1871 (1872); — *L'armistice et la commune* (1872); — *L'armée française en* 1873 (1874).

— M. l'abbé Anne-Michel Houssaye, né à Paris en 1834, vicaire de l'église Sainte-Madeleine à Paris, chanoine honoraire d'Autun, est mort à Paris le 15 mai. Élève de l'Université, M. Houssaye était entré au séminaire après avoir terminé ses études classiques au lycée Bourbon. Doué d'un grand talent de parole et de plume, ayant toutes les qualités qui attirent et séduisent, les vertus qui charment et qui imposent, esprit ouvert à tout ce qui est grand, noble et beau, dévoré d'ardeur pour le salut des âmes et la régénération de la patrie, il semblait appelé à une carrière des plus fécondes, tandis qu'un corps trop frêle pour soutenir le poids de l'activité et du zèle qui le brûlaient et une implacable maladie entravèrent ses efforts et limitèrent son action. Trop peu étendue, elle fut profonde surtout sur les jeunes gens, qui venaient à lui, et auxquels son caractère était très sympathique. Obligé de renoncer à la prédication, où il obtenait le genre de succès qui flatte le plus le cœur du prêtre, il se mit à écrire, et on lui doit, *la Vie du cardinal de Bérulle*, en trois volumes : *M. de Bérulle et les Carmélites de France* (1872); — *Le P. de Bérulle et l'Oratoire de Jésus* (1873); — *Le cardinal de Bérulle et le cardinal de Richelieu* (1874) avec un appendice; — *Les Carmélites de France et le cardinal de Bérulle,* courte réponse à l'auteur des *Notes historiques* (1878), ouvrage qui obtint les suffrages de l'Académie : le deuxième prix Gobert lui fut décerné en 1876 et maintenu en 1877. M. l'abbé Houssaye a écrit dans le *Correspondant* (25 octobre 1874), sous le titre de *Un Livre de spiritualité*, un article bibliographique sur le premier ouvrage de Mgr Gay : *De la vie et des vertus chrétiennes.* Il a aussi donné la préface des œuvres de Mgr Baudryt Il laisse bien des œuvres inachevées; on nous fait espérer qu'elles ne seron pas perdues pour le public chrétien.

— M. Adrien Gastambide, président de Chambre à la Cour de Cassation, né à Paris le 15 avril 1808, est mort le 15 mai. Il était entré dans la magistrature en 1833, comme substitut à Mantes. Il avait été avocat général à Caen en 1844, puis procureur général à Amiens (1849) et à Toulouse (1854). Il était arrivé à la Cour de Cassation, comme conseiller, en 1863. Il fut le fondateur de la conférence Molé, qui a servi de champ d'expérience à beaucoup d'hommes politiques de notre temps. M. Gastambide a écrit : *Traité des contrefaçons* (1837, in-8). — Discours de rentrée, à la Cour de Caen : *De l'application des circonstances atténuantes* (1846); à la Cour d'Amiens : *Institution de la magistrature* (1849); *De l'amour de la vérité* (1852); à la Cour de Toulouse : *De la justice criminelle*, (1857) : *Conseils aux jeunes avocats* (1859, in-8). — *Historique et théorie de la propriété des auteurs* (1862, in-8). — *Rapport à la Cour de Cassation au nom de la commission chargée de l'examen de la proposition de loi relative à l'organisation des Cours d'Assises* (1873, in-4). Il a publié, dans la *Revue pratique de droit Français*, un article sur la responsabilité des communes (T. V), dans la *Revue critique de législation et de jurisprudence*, une dissertation sur l'attentat aux mœurs prévu par l'article 334 du code pénal (T. IX).

— M. Gustave Flaubert est mort à Croisset, près Rouen le 8 mai. Né dans cette ville le 21 décembre 1821, il y fit de bonnes études classiques, qu'il compléta par celles du droit et de la médecine, — il était fils et frère de médecin, — avant de se donner tout entier à la littérature. Il débuta en 1857 par un roman réaliste, donné dans la *Revue de Paris*, *Madame Bovary,* qui fut poursuivi comme contraire aux bonnes mœurs. Il a

donné dans le même genre *Salammbo* (1862) et l'*Education sentimentale*, *Histoire d'un jeune homme* (1869) qui l'ont posé comme un des maîtres de l'école réaliste. Il a encore publié : *La tentation de Saint-Antoine*, drame philosophique (1874) ; *Le Candidat*, comédie (1874) et *Trois contes* (1877). On lui doit aussi une *notice* en tête des *Dernières chansons de Louis Bouilhet* (1872) et une *Lettre à la municipalité de Rouen au sujet d'un vote concernant Louis Bouilhet* (1872). Il mettait la dernière main à un nouveau roman au moment où la mort l'a frappé. Il avait publié dans la *Vie moderne : Château du cœur.*

— M. Louis Narcisse Fournier est mort à Paris le 24 avril. Il était né le 24 novembre 1809. A l'âge de 22 ans, il débuta par deux pièces : *les Secrets de Cœur* et *la Poupée*. Depuis il a donné un grand nombre de comédies, de vaudevilles et de drames, le plus souvent en collaboration, quelques romans et des articles dans plusieurs revues, notamment dans la *Revue britannique*. Il était chevalier de la Légion d'honneur et examinateur au Théâtre français et au Vaudeville. Nous citerons parmi ses œuvres : *Un grand orateur* (1837) ; — *Les suites d'une faute* (1838) ; — *Un roman intime* ; — *Le bonheur d'être fou* ;— *L'homme au masque de fer* ; — *Le jeune père* ; — *Un mari qui n'a rien à faire* ; — *Les absences de Monsieur* ; — *Pénicaut le somnambule* ; — *M. Candaule ou le roi des maris* ; — *La partie de piquet* ; — *Le mal de la peur ; Struensée ou la reine et le favori* ; — *A la belle étoile ;* — *Alexis Petrovich* ; — *Histoire d'un espion politique.*

— M. Vincent-Jean-Ferdinand-Joseph-Ignace de Jankowitz de Jeszenicze, né le 23 mars 1820 à Duna Pentelé (Hongrie), est mort à Besançon le 7 mai dernier. Venu en France à l'âge de dix-sept ans, il contribua, durant la période qui s'étendit de 1849 à 1860, par des correspondances politiques adressées à un journal hongrois, à la renaissance politique de sa patrie d'origine. Dans sa patrie d'adoption, il cultivait la peinture avec succès, et se livrait à des recherches sur l'histoire et la philosophie de l'art, qui devaient aboutir à un grand ouvrage sur l'art chrétien, resté inachevé. Ce sont des fragments ou des études préliminaires de ce travail qui ont paru successivement sous les titres suivants : *L'Exposition des Beaux-Arts à Besançon* (1860.)—*Le Salon de* 1864 (Extrait des *Annales Franc-Comtoises*) — *Coup d'œil sur le salon de* 1865 (id.) — *Etude sur l'histoire philosophique de l'art* (Discours de réception à l'Académie de Besançon, 1873).

— M. Jean-Gustave Bertrand, né à Vaugirard-Paris le 22 décembre 1834, est mort à Paris le 8 février. Il sortit de l'École des chartes avec le diplôme d'archiviste paléographe, qui lui fut décerné le 11 novembre 1856, après la soutenance d'une thèse dont le sujet était la *Monographie de l'orgue*. Il fut nommé, par arrêté du 17 mai 1865, membre du comité des travaux historiques et des sociétés savantes dans la section d'archéologie. Il était également membre de la Société pour l'encouragement des études grecques. Le ministère de l'instruction publique le chargea de plusieurs missions littéraires en Russie. Il y recueillit les notes d'après lesquelles il a publié un *Catalogue des monuments français de la bibliothèque de Saint-Pétersbourg* (voir la *Revue des Sociétés savantes*, 1873.) Il était en dernier lieu directeur du Théâtre des Nations.

— On annonce encore la mort, de M. Léon-François Ratel, né à Vire en 1811 : mort récemment à Bernay, professeur et poète dont les poésies vont être publiées sous les auspices de la société libre de l'Eure ; — de M. Ch. Donat, professeur au lycée de Montpellier, ancien élève de l'école française de Rome, auteur d'un mémoire sur les sarcophages chrétiens primitifs, et qui avait entrepris d'importants travaux sous la direction de M. J.-B. de Rossi ; —

de M. Luneau, ancien député, mort à Bouin (Vendée), qui a publié avec M. Edouard Gallet : *Documents sur l'île de Bouin (Vendée) précédés d'une notice historique* (1874), et qui a légué toute sa fortune pour servir au développement de l'enseignement laïque ; — de M. Guichard, conservateur du musée de Lyon, professeur à l'école municipale de dessin de cette ville, mort à 74 ans ; — de M. Louis de Kerjégu, député de Brest, agronome distingué, auteur de discours remarquables à la Chambre sur les questions agricoles, membre de la société des Bibliophiles bretons, mort subitement le 14 avril, dans la gare de Brest, à l'âge de 68 ans ; — de Madame la comtesse de Spaur, née Batthyoni, femme de l'ancien ambassadeur de Bavière à Rome, qui, en 1848, contribua à sauver Pie IX des mains des révolutionnaires, morte à Bakitza (Autriche) ; auteur d'une relation des événements auxquels elle a pris part ; — de M. le baron Fernand de Marescot, mort à Paris à l'âge de 35 ans, le 30 mars ; auteur d'une édition de Beaumarchais. — de M. A. W. Schulgen, auteur d'un grand nombre de publications consacrées à l'art chrétien, qui vient de mourir à Dusseldorf à l'âge de 65 ans.

Institut. — *Académie française.* — Le jeudi 13 mai, l'Académie a procédé à l'élection d'un membre en remplacement de M. Jules Favre, décédé. M. Rousse, avocat, a été élu. Il y a eu deux tours de scrutin. Le nombre des votants n'était que de 35, MM. Littré et Duvergier de Hauranne étant absents pour cause de santé, MM. Labiche et Maxime du Camp n'ayant pas pu prendre part au vote avant leur réception, qui n'a pas encore eu lieu. — 1er tour : MM. Rousse, 13 voix ; Manuel, 11 ; de Bornier, 9 ; Oscar de Vallée, 1 ; Paul de Saint Victor, 1.— 2e tour, MM. Rousse, 18 ; Manuel, 13 ; de Bornier, 3 ; Oscar de Vallée, 1.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Dans la séance du 21 mai, l'Académie a nommé auxiliaire de l'Académie M. Elie Berger, ancien élève de l'Ecole pratique des hautes études et membre de l'Ecole française de Rome.

Académie des Sciences. — Dans sa séance du 31 mai, l'Académie a élu membre titulaire dans la section de mécanique, en remplacement de M. le général Morin, décédé, M. Bresse, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées et professeur de mécanique à l'École polytechnique, par 32 voix, contre 22 à M. Maurice Lévy et 2 à M. Boussinesque.

Académie des Sciences Morales et Politiques.— Dans la séance du 22, l'Académie a nommé membre dans la section de morale, en remplacement de M. Bersot, décédé, M. Emile Beaussire, par 23 voix, contre 7 à M. de Pressensé et 2 à M. Hippeau.

— Dans la séance du 22, l'Académie a décerné à M. Léon Ollé-Laprune le prix du budget, qui avait pour sujet l'exposition et l'appréciation de la doctrine morale qui ressort de l'analyse comparée des morales d'Aristote.

Faculté des Lettres de Paris. — M. l'abbé Carel, professeur de rhétorique au petit séminaire de Saint Nicolas a soutenu, le 30 avril, ses thèses pour le doctorat ès-lettres. Les sujets étaient (thèse latine) : *Le dialogue de Saint-Méthode, intitulé le Festin des Vierges* ; — *Vieira, sa vie et ses œuvres.*

— M. Henri Marion, professeur de philosophie au lycée Henri IV, a soutenu le 7 mai ses thèses pour le doctorat ès-lettres. Les sujets étaient : *Franciscus Glissonius quid de natura substantiæ, seu vita naturæ senserit, et utrum Leibnizio de natura substantive cogitandi quidquam contulerit* ; — *De la solidarité morale.*

— M. Amédée Mercier, agrégé de grammaire et des lettres, professeur au lycée de Nantes, a soutenu ses deux thèses pour le doctorat le 28 mai. Les

sujets étaient : *De neutrali genere quid factum sit in Gallica lingua* ; — *Histoire des participes français.*

Concours. — L'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, classe des beaux-arts, met au concours, pour 1881, les sujets suivants : 1o Faire l'histoire de l'architecture qui florissait en Belgique pendant le cours du quinzième siècle et au commencement du seizième, architecture qui a donné naissance à tant d'édifices civils remarquables, tels que halles, hôtels de ville, beffrois, siéges de corporations, de justices, etc. Décrire le caractère et l'origine de l'architecture de cette période. — 2o Faire une étude critique sur la vie et les œuvres de Grétry, étude fondée autant que possible sur des documents de première main ; donner l'analyse musicale de ses ouvrages, tant publiés que restés en manuscrit ; enfin, déterminer le rôle qui revient à Grétry dans l'histoire de l'art au dix-huitième siècle. — 3o Déterminer, en s'appuyant sur des documents authentiques, quel a été,— depuis le commencement du quatorzième siècle jusqu'à l'époque de Rubens inclusivement, — le régime auquel était soumise la profession de peintre, tant sous le rapport de l'apprentissage que sous celui de l'exercice de l'art, dans les provinces constituant aujourd'hui la Belgique. Examiner si ce régime a été favorable ou non au développement et aux progrès de l'art. — 4o On demande la biographie de Théodore-Victor Van Berckel, graveur des monnaies belges au siècle dernier, avec la liste et la description de ses principales œuvres, ainsi que l'appréciation de l'influence que cet éminent artiste a pu exercer sur les graveurs de son époque. Les mémoires doivent être adressés francs de port, avant le 1er juin 1881, à M. J. Liagre, secrétaire perpétuel, au Palais des Académies.

— Dans la séance publique annuelle de la *Société des études historiques*, tenue sous la présidence de M. Camille Doucet, secrétaire perpétuel de l'Académie française, le dimanche 9 mai, M. Bougeault a lu le rapport sur les mémoires présentés au concours du prix Raymond, dont le sujet était : l'*Histoire des origines et de la formation de la langue française.* M. Arthur Loiseau, docteur ès-lettres, agrégé de l'Université, professeur au lycée de Vanves, a obtenu une médaille d'or, accompagnée d'une récompense de 800 francs. MM. Donnaud du Plan, professeur à l'École navale de Brest, et M. Philippe Jules Le Coultre, licencié ès-lettres, professeur au gymnase cantonal de Neufchâtel (Suisse), ont obtenu chacun une mention honorable.

— La Société protectrice des animaux met au concours pour 1881 la question de la vivisection des animaux. Expériences sur les animaux vivants. Les auteurs devront, en appréciant les faits les plus anciens, comparer les avantages et les inconvénients de la vivisection. Les ouvrages doivent être inédits. Ils doivent être envoyés avant le 1er mars 1881 au secrétariat, 84, rue de Grenelle, à Paris. Le prix est de 1500 fr., plus 500 fr. pour l'impression du mémoire couronné.

Missions scientifiques et littéraires. — Le ministre de l'instruction publique vient de donner les missions scientifiques et littéraires suivantes : M. René Bréon a été chargé d'une mission en Irlande, afin de continuer dans ce pays ses études géologiques. M. Victor Lieutaud, bibliothécaire de la ville de Marseille, a été chargé d'une mission en Espagne, à l'effet d'étudier les bibliothèques de la Péninsule, leur installation, leur aménagement, leur importance, leurs richesses, leurs catalogues, etc. M. Gustave Lombard, ancien officier français, a été chargé d'une mission en Abyssinie et dans le royaume de Choa, à l'effet d'étudier ces pays au point de vue de la

statistique, de la topographie et de leur organisation civile et militaire. M.le docteur Fort, professeur libre d'anatomie à l'école pratique de la Faculté de médecine de Paris, a été chargé d'une mission dans l'Amérique du Sud, à l'effet d'étudier à Buenos-Ayres, Montevideo et Rio-de-Janeiro l'enseignement des sciences anatomiques, physiologiques et chirurgicales.

— Notre collaborateur, M, Schwab, de la Bibliothèque nationale, a été chargé d'une mission bibliographique dans la Bavière et dans le Wurtemberg. Il s'attachera exclusivement à l'étude des incunables orientaux.

La Commission des archives du Ministère des affaires étrangères. — Nous empruntons à la *Revue politique et littéraire* les renseignements suivants sur les travaux et les intentions de cette commission. Elle se propose de dresser un inventaire des documents conservés dans le dépôt. Cet inventaire ne doit pas comprendre la correspondance politique avec les agents accrédités par la France à l'étranger, qui occupe treize mille volumes in-folio. Cette série est presque complète depuis 1624. Elle est divisée par pays, et les dépêches sont rangées par ordre chronologique. Divers fonds, dont le dépôt s'est accru, ont grand besoin d'être débrouillés. A leur entrée aux archives, ces collections formaient des groupes séparés. Est-ce incurie ou mauvaise méthode? Quoi qu'il en soit, la commission a trouvé ces fonds complètement en désordre. Cette répartition malhabile retarde la découverte de manuscrits signalés à la direction des archives. La commission a pensé que son premier soin devait être de mettre l'ordre dans ce chaos. Son examen doit porter sur 3,416 volumes, desquels il faut retrancher ceux qui renferment des pièces postérieuses à 1814. En définitive, le nombre des volumes à inventorier ne dépasse guère trois mille. Divers plans d'inventaire sollicitaient l'attention. La commission s'est décidée pour un inventaire très bref. Elle pense que ce mode de procéder permettra de publier l'inventaire avant la fin de cette année. Abordant un autre ordre d'idées, la commission a examiné le mode de publication des documents appartenant au dépôt. Ici encore plusieurs systèmes étaient en présence ; la commission s'est arrêtée à celui dont elle espère les meilleurs résultats. Les publications projetées s'adressent à une clientèle de lecteurs plus nombreuse que la *Collection des documents inédits ;* la commission a donc pensé qu'il serait facile de confier cette publication à un libraire, en lui imposant certaines obligations, et en lui assurant le privilège d'une souscription pour un nombre d'exemplaires déterminé. La dépense annuelle de ce système est évaluée à une vingtaine de mille francs. L'impression du catalogue, rédigé par les soins du ministère, devra être faite par l'imprimerie nationale. Déjà la commission a fixé le plan de la publication par laquelle elle se propose de débuter. C'est un *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France dans les principaux Etats de l'Europe.* L'ensemble de ces instructions présente la tradition politique de la France. Cette tradition ne commence qu'à la paix de Westphalie. Le recueil négligera les instructions ayant pour but une négociation particulière. La commission pense que cette publication comprendra environ douze volumes. Le plan que nous venons d'exposer a été adopté par la commission dans sa séance du 28 avril. Chacun trouvera profit dans l'application de ce système, et nous souhaitons de voir une œuvre de si haute importance réalisée le plus tôt possible.

L'Académie de saint Thomas d'Aquin. — Le 7 mai a été inaugurée à Rome l'académie de saint Thomas d'Aquin, fondée par le pape Léon XIII pour expliquer et propager la doctrine de ce saint et pour diriger l'impression de ses

œuvres complètes. Vingt cardinaux, plusieurs évêques et prélats, de nombreux élèves des divers séminaires de Rome assistaient à cette cérémonie. Le cardinal Joseph Pecci a lu le discours d'inauguration, consacré à saint Thomas et à sa doctrine. Son but, disent les statuts, est d'expliquer, de défendre, de propager la doctrine de saint Thomas, surtout sa doctrine philosophique, et d'observer avec le plus grand soin tout ce qui a été indiqué dans l'Encyclique *Æterni Patris*. L'académie s'occupera particulièrement : d'unir ses travaux et ses efforts à ceux des autres académies du même genre, afin de restaurer partout la philosophie chrétienne sur les bases de l'enseignement de saint Thomas d'Aquin ; de se procurer des relations avec les œuvres et les revues les plus célèbres qui traitent de sujets philosophiques, afin de suivre de près le mouvement scientifique dans toutes les contrées, de publier au besoin des écrits et des livres, soit pour réfuter les erreurs qui tendent à s'insinuer, soit pour élucider et propager la doctrine philosophique ; de se consacrer avec le plus grand soin à former des docteurs qui soient tout à fait capables d'enseigner la philosophie scolastique.

L'Académie se compose d'un conseil supérieur, d'académiciens et d'élèves. Le conseil supérieur se compose de cinq personnes (LL. EE. le cardinal Pecci et le cardinal Zigliara ; Mgr Boccali, camérier secret participant de Sa Sainteté, le R. P. Liberatore, de la Compagnie de Jésus, et le professeur Talamo, professeur de philosophie au Lycée pontifical de l'Apollinaire), qui veilleront à atteindre le but de l'Académie, et qui tiendront, à cet effet, des réunions spéciales toutes les fois qu'il le faudra. Les académiciens seront nommés par le conseil ; ils ne dépasseront pas le nombre de trente ; dix d'entre eux seront choisis parmi les savants de la ville, dix dans le reste de l'Italie, et dix autres à l'étranger. Des jeunes gens ayant achevé leurs études philosophiques seront choisis par le conseil pour former la classe des élèves de l'Académie.

Académie des jeux floraux. — On vient de publier le *Recueil de l'Académie des Jeux floraux* 1880 (in-8° de XII-375 pages). La première partie comprend les ouvrages couronnés et distingués dans le concours : 27 ouvrages en vers sur 746 présentés, et 2 discours en prose sur 23. Parmi les ouvrages en vers, il faut mentionner : *Byron*, ode ingénieuse et délicate qui a obtenu un *œillet* ; *la Chanson des blés*, harmonieuse, émue, variée, qui a obtenu la *violette*, prix du genre ; *Brennus*, légende gauloise, œuvre ferme et mouvementée, qui a obtenu une *violette réservée ; Consummatum est*, poème religieux où le sentiment est profond, qui a obtenu un *souci réservé ; les Oiseaux législateurs*, fable qui a obtenu un *œillet ; Sa Majesté Bébé*, dithyrambe qui a obtenu un *œillet*. Parmi les discours en prose, ayant pour sujet l'*Éloge du comte Charles de Montalembert*, celui de M. l'abbé Deydon a obtenu une *violette réservée*, celui de M. E. Besson, un *souci réservé ;* le premier est une œuvre consciencieuse, oratoire et complète ; le second est vif, imagé, mais moins égal à lui-même. Dans la deuxième partie sont les discours, rapports et travaux divers des mainteneurs et maîtres. On y remarque l'*Éloge* de M. le marquis de Villeneuve-Arifat par M. le comte de Toulouse-Lautrec, œuvre ingénieuse et d'un grand charme de style ; *le Remerciement*, de M. Charles de Raymond-Cahusac, où les qualités dominantes sont la fermeté de la pensée, la concision de la langue, et l'élévation du point de vue chrétien, choisi pour résumer à grands traits les derniers siècles de notre littérature ; la *réponse*, aussi finement spirituelle qu'éloquente et animée, faite à ce remerciement par M. de Belcastel ; divers ouvrages en prose ou en vers, aussi distingués par le sentiment ou la verve que par l'atticisme de la forme ; un

gracieux et trop court *Éloge de Clémence Isaure*, par M. Bladé ; enfin le *Rapport sur le concours de* 1880 par M. le comte F. de Rességuier, secrétaire perpétuel, travail où la souplesse et la grâce le disputent à la variété des aperçus et au courage des allusions, où la langue est facile et charmante comme la pensée, et que d'unanimes applaudissements ont accueilli.

Société archéologique et historique de l'Orléanais.— La séance de distribution des médailles aux lauréats du troisième concours quinquennal, fondé par la générosité de M. Boucher de Molandon, a eu lieu le 8 mai, sous la présidence de M. Egger, et a dignement clôturé la journée consacrée à la fête de Jeanne d'Arc. M. E. Bimbenet a retracé dans son discours l'histoire de la société depuis sa fondation en 1848. M. Tranchan, inspecteur d'Académie honoraire, a fait un rapport sur les douze mémoires envoyés pour le concours, d'abord sur les sept mémoires dus à trois auteurs qui, unanimement, ont été jugés dignes de se partager *ex æquo* le prix de mille francs affecté au concours : *La Bibliothèque Chartraine*, par M. L. Merlet, archiviste d'Eure-et-Loir; — les *Recherches sur l'ancien chapitre cathédral de Sainte-Croix*, et l'*Etude sur l'Enseignement primaire dans la ville et l'arrondissement d'Orléans avant* 1789, par Mlle F. de Villaret ; — l'*Etude du grec à Orléans ;* — le *Catalogue analytique des* 238 *manuscrits de Saint-Benoît-sur-Loire, conservés en notre bibliothèque publique ; — l'École épiscopale d'Orléans et l'Ecole de Saint-Benoît au XIIe siècle ; — la Réforme et la Ligue à Orléans* par M. Cuissard, professeur. Il a signalé ensuite les *Souvenirs Orléanais, de la Guienne et de la Gascogne*, par M. Dupré, ancien bibliothécaire de Blois, auquel a été décernée une mention très honorable avec médaille d'argent, pareille à celle des premiers prix. Il a ensuite rendu compte des quatre mémoires auxquels ont été accordées des mentions honorables avec médailles de bronze : *Genabum*, par M. le docteur Charpignon ; — *Le Protestantisme dans le Blésois*, par M. L. Belton, avocat à Blois ; — l'*Étude sur le premier auteur du Roman de la Rose*, par M. Félix Guillon ; — la *Monographie du village de Bouilly* (Loiret), par M. J. Poquet, instituteur. M. Egger a terminé la séance par un discours et par l'annonce d'un nouveau concours pour 1885.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 7 mai, M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, a envoyé des détails sur le tombeau qui vient d'être découvert dans les terrains de la Farnésine ; M. Miller a communiqué une note sur un nouveau fragment inédit d'Euripide. — Dans la séance du 14, M. de la Villemarqué a communiqué une note sur des gloses bretonnes anciennes; M. de Mas Latrie a lu un mémoire sur les Inquisiteurs d'État à Venise. — Dans la séance du 21 mai, M. Menant a lu un mémoire sur le Mythe androgyne et les cylindres Assyro-caldéens ; M. Siméon Luce a continué la lecture de son mémoire sur l'élection au scrutin de deux chanceliers de France sous Charles V. — Dans les séances des 7 et 21 mai, M. Revillout a lu un mémoire sur le roi Amasi et les mercenaires; M. Arthur de Boislisle a communiqué une note sur les papiers de Saint-Simon récemment mis à la disposition des érudits par le ministère des affaires étrangères. — Dans la séance du 28, M. Edmond Gauthier, greffier au tribunal de Loches, a fait connaître la découverte de chartes antérieures au dizième siècle dans des couvertures de registres de l'année 1831 ; M. Tissot a informé de la découverte d'une inscription latine du septième siècle à Carthage ; M. Deloche à lu une note sur l'explication d'une formule inscrite sur plusieurs monnaies mérovingiennes ; M. Barbier de Meynard a commencé la lecture d'une notice sur le poète

persan Saadi ; M. Schlumberger a lu la première partie d'un travail sur deux chefs normands du onzième siècle dans l'armée byzantine.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 1er mai, M. Baudrillart a fait une communication sur le livre de de M. Charles Louandre : *La noblesse française sous l'ancienne monarchie.* — Dans la séance du 8, M. E. Levasseur a fait une communication au sujet d'un *stéréogramme* construit par la direction de la statistique du royaume d'Italie ; — Dans les séances des 1er et 8 mai, M. Georges Picot a donné la lecture de son mémoire sur les manuscrits du duc de Saint-Simon conservés depuis 1760 aux archives du ministère des affaires étrangères, et récemment communiqués. — Dans la séance du 15, M. Baudrillart a continué la lecture de son mémoire sur la situation des populations agricoles dans la Picardie. — Dans les séances des 22 et 29, M. Nourrisson a lu un mémoire sur les idées d'esprit et de matière dans la philosophie de Bacon.

Les Lettres chrétiennes. — La Société de littérature chrétienne de saint Paul dont, l'année dernière, nous avons annoncé la fondation à Lille, publie une nouvelle Revue : *les Lettres chrétiennes.* Revue d'enseignement, de philologie et de critique, elle donnera quelques-uns des cours littéraires les plus remarquables de nos facultés catholiques, et traitera toutes les questions qui intéressent l'histoire et les méthodes d'enseignement ; elle appliquera aux langues et aux littératures de l'Eglise toutes les ressources de l'érudition contemporaine ; elle s'occupera des textes orientaux, grecs ou latins, de d'épigraphie, de l'archéologie, de la littérature romane ; elle donnera une revue critique de l'érudition française et étrangère. *Les Lettres chrétiennes* auront la collaboration de MM. Paul Allard, Allain, des RR. PP. Bénédictins de Solesmes et de Ligugé, du R. P. Ed. Bouvy, de l'Assomption, de MM. Et. Cartier, Ulysse Chevalier, Félix Clément, Léon Gautier, Fr. Godefroy, René Kerviler, C. de Harlez et Lamy (de Louvain), Pimont, de Puymaigre, Puyol (de la Sorbonne), de Resbecq, Talbert, Tougard, Van Weddingen, James Weale, Willems, de plusieurs Pères de l'Oratoire, etc., etc... Elles paraissent tous les deux mois, à partir de mai 1880, par fascicules in-8 raisin de dix feuilles au moins, soit cent-soixante pages. Le prix de l'abonnement est de dix-huit francs pour la France et vingt-deux francs pour l'étranger. Les bureaux sont à Lille, 5, rue des Poissonneaux, et à Paris, 3, rue de l'Abbaye, chez MM. Gaume.

Les revues Franciscaines. — Nous empruntons au *Pélerin de Paray-le-Monial* la liste des Revues publiée par les fils de saint François d'Assise. Elles sont au nombre de seize. Ce sont, en Italie : les *Piccole letture Francescane* (*Petites lectures Franciscaines*), en Sicile ; *la Carità* (*la Charité*) l'*Eco di San-Francesco* (*l'Echo de Saint-François*) et *l'Orfanello* (*le petit Orphelin*) à Naples ; le *Cuore di Jesù* (*le cœur de Jésus*), à Florence ; le *Settimo Centenario della nascita di San Francesco* (*le septième Centenaire de la naissance de Saint François*), à Assise ; les *Letture Francescane* (*Lectures Franciscaines*), à Cuméo ; les *Annali Francescani* (*les Annales Franciscaines*), à Milan. — En France : les *Annales Franciscaines*, à Paris ; l'*Année franciscaine*, à Caen ; la *Revue Franciscaine*, à Bordeaux. — En Belgique, Le *Messager de Saint-François*, à Saint-Trond. — En Angleterre : les *Annals franciscans* (*Annales Franciscaines*), à Londres. — En Espagne : la *Revista Franciscana* (*Revue Franciscaine*), à Barcelone. — En Autriche ; la *Sancti Francisci Glochtein* (*la cloche de Saint-François*), à Inspruck, et les *petites Fleurs des Jardins de Saint-François*, à Goritz. La plus répandue de ces publications est la *Cloche de Saint-François* d'Inspruck, qui compte 12,000 abonnés. Parmi toutes ces revues, *la Carita* de Naples est scientifique, religieuse et littéraire ; le *Settimo*

centenario a pour but unique de préparer le grand centenaire de 1882. *L'Eco di San Francesco*, la plus remarquable des revues italiennes, est non seulement le guide et le conseiller des Tertiaires isolés, mais prétend encore les tenir au courant du mouvement catholique, littéraire, scientifique et artistique. Toutes les autres publications n'ont qu'un but : faire mieux connaître et répandre plus largement l'esprit de Saint-François.

M. Alfred Fouillée et l'enseignement congréganiste. — Un écrivain dont il a été déjà question ici (*Polybiblion*, XXIII, 530 ; XXV, 188), et dont les travaux donnent en Allemagne (*Literarisches Centralblatt*, 1879, n° 26, col. 829) une assez triste idée de l'enseignement officiel de la France, M. Alfred Fouillée, adresse à l'enseignement congréganiste le reproche suivant: «L'habitude de l'amplification oratoire, qui commence à disparaître des collèges de l'Université, subsiste encore toute entière dans les séminaires et les établissements congréganistes où aucune thèse ne paraît trop étrange pour être soutenue, « amplifiée » et embellie. Nous nous rappelons avoir eu à corriger, comme examinateur au baccalauréat, une dissertation d'un élève de ces établissements qui était un modèle du genre. Le sujet donné était le suivant : « Les perfections que l'on a toujours attribuées à Dieu sont celles de *nos âmes* élevées à l'infini ; » l'élève avait entendu *celles de Mozart*. Sans concevoir le moindre doute sur ce sujet, il s'était mis à démontrer éloquemment, selon toutes les règles de l'amplification, que Dieu est un Mozart céleste. » (*Revue des Deux-Mondes*, mai 1880, p. 355). Il est fâcheux pour de M. Alfred Fouillée que sa mémoire d'examinateur ne lui ait rappelé aucune des bévues commises aux épreuves de baccalauréat par les élèves de l'Université. — Bernon.

Un nouveau traité de rhétorique. — Deux jeunes gens qui ont eu la trop grande modestie de ne nous livrer que leurs initiales, viennent de protester avec autant de goût que d'esprit contre la façon d'écrire... ou plutôt de ne pas écrire de M. Emile Zola et de ses disciples (*Petit traité de littérature naturaliste d'après les Maîtres*. Paris, L. Vanier, 1880, in-18 de 205 p.). Le travail des jeunes critiques est des plus piquants. En regard des préceptes d'autrefois, dictés par la raison même, ils ont placé une foule de citations empruntées au chef de la nouvelle école et à ses étranges émules. Rien n'est plus frappant que le contraste ainsi établi entre ce qu'il aurait fallu dire, d'après les règles, d'après les exemples des grands écrivains, et ce qui a été dit par des hommes qui, amoureux d'un bruyant et scandaleux succès, ressemblent à ces pauvres diables qui, pour attirer l'attention des passants sur leur marchandise, déchargent un pistolet en pleine rue. La fine et pénétrante ironie des auteurs du *Petit traité de littérature naturaliste* venge la cause du bon sens et de la langue, mieux que ne le ferait la plus sérieuse dissertation. Nous ne saurions donc trop recommander la lecture de ces pages où d'excellentes choses sont dites avec la verve la plus amusante. Digne par son habile rédaction, comme par son but élevé, des encouragements de l'Académie française, l'opuscule de MM. B. et H. fera encore mieux aimer cette pure et noble langue, consacrée par tant de chefs-d'œuvre, langue que peuvent bien profaner, de temps à autre, des journalistes, des romanciers aussi peu soucieux des convenances du style que des autres convenances, mais qui restera admirée, glorifiée, quand depuis bien longtemps aura péri tout souvenir de l'auteur de l'*Assommoir* et de *Nana*. — T. de L.

Les œuvres de Bernard Palissy. — Les éditions originales des divers traités de Bernard Palissy sont introuvables. L'édition in-4° de 1777 est rare et coûteuse. L'édition donnée par Cap, en 1844, a disparu de la circu-

lation. Il était donc bien temps que les œuvres de celui qui ne fut pas seulement un merveilleux artiste, mais encore un charmant écrivain, fussent réimprimées. (*Les œuvres de Bernard Palissy, publiées d'après les textes originaux avec une notice historique et bibliographique et une table analytique*, par Anatole France. Paris, Charavay frères, 1880, petit in-8° de xxvi-499 p.) Avec quelle facilité on lira ces cinq cent pages aux caractères si nets, au texte si bien établi, éclairées par une notice historique et bibliographique où ont été condensés, sous la forme la plus vive et la plus heureuse, tous les renseignements qu'avaient pu recueillir les précédents biographes, et notamment notre excellent collaborateur M. Louis Audiat! L'élégant volume de 1880 ne nous rend pas seulement la *Recepte véritable* de 1563 et les *Discours admirables* de 1580, mais nous donne, en outre, un opuscule qui paraît pour la première fois dans une édition des œuvres complètes de B. Palissy, le *Devis d'une grotte pour la Reyne, mère du Roy*, dont le manuscrit fut découvert à la Rochelle par M. B. Fillon qui le publia dans les *Lettres écrites de la Vendée*. M. France a joint au précieux recueil, pour que rien n'y manquât, une *Table analytique* dressée avec un soin extrême, et qui fournit, sous chaque nom de chose, d'homme et de lieu, l'indication précise de tout ce que contiennent les œuvres de l'immortel *inventeur des rustiques figulines*. — T. de L.

Le livre d'heures d'Antoine de Lorraine. — On vient de trouver, dans une bibliothèque particulière de Dijon, un curieux livre d'heures enluminé. Il porte la date de 1533, et a été fait pour le duc Antoine de Lorraine, comme l'indiquent les chiffres, armes et devises (*J'espère avoir*) souvent reproduits dans les enluminures. Les miniatures, les vignettes et les encadrements sont d'un beau travail, avec de la finesse et de l'originalité. Ce qui donne un grand prix à ce livre, c'est un genre particulier d'ornementation. A partir du verso de la feuille 19 (le manuscrit en compte 93), l'artiste a peint les blasons de tous les princes lorrains, avec une légende indiquant à qui ils appartiennent; il remonte jusqu'aux temps pour ainsi dire préhistoriques. C'est ainsi qu'on voit, folio 28 vo, les armes d'Aberon, fils de Clodius (d'or à trois crapauds de sable); folio 29, celles d' « Argout, la fille Dagoubert »; folio 32, celles de Clotilde, fille de Chilpéric. On est autorisé à croire que l'artiste auteur de ce livre d'heures, est François Oudot, peintre et enlumineur, demeurant à Metz, auquel le duc Antoine, par mandement adressé, à la date du 24 octobre 1537, au gouverneur de ses salines de Dieuze, fit délivrer un muid de sel, « pour les agréables services qu'il nous a faits, tant enluminant nos heures que faisant autres ouvrages de son art. » Ce livre en parchemin mesure 0m 22 sur 0m 145.

Vente d'autographes. — On vient de vendre à l'hôtel Drouot la collection de M. Emile Michelet, contenant des pièces historiques et des manuscrits de poètes du dix-huitième siècle. Voici les prix des principaux numéros. Un document émanant de la Fontaine, 150 fr.; une lettre de Kléber sur la victoire d'Héliopolis, 23 fr.; une lettre de Benjamin Franklin, 77 fr.; quatre épîtres de Mme de Genlis, 70 fr.; une fable autographe de Florian, 45 fr.; une lettre de Guillotin, 30 fr.; une lettre du sculpteur Houdon, 65 fr.; deux lettres de Hortense Beauharnais 32 et 50 fr.; une de Victor Hugo, 21 fr.; une de la princesse de Lamballe, 26 fr.; une de Mme de Lespinasse, 23 fr.

Signes du temps. — Tandis que l'infâme *Semaine anti-cléricale* poursuit librement le cours de sa publication, toute une littérature, sortie de la plume de son directeur ou de celle d'écrivains *ejusdem farinæ*, est lancée dans la circu-

lation. Le *Feuilleton* du *Journal de la librairie*, en date du 5 juin, annonce, comme « le plus grand succès du jour, » *le Fils du Jésuite, roman anti-clérical*, par Léo Taxil, paraissant en livraisons illustrées à 10 cent., à raison de deux livraisons par semaine, avec un tirage (annoncé) de TROIS CENT MILLE EXEMPLAIRES. On réimprime *l'Affaire Léotade* en une brochure in-18 qui fait partie d'une *Bibliothèque anti-cléricale* à 60 centimes, où sont traités les sujets suivants : *A bas la calotte. La chasse aux corbeaux. C'est nous qui fouettons ces vieux polissons. Jocrisses de sacristie. Soutanes grotesques. Friponneries religieuses. Almanach anti-clérical. La clique noire. Prêtres, Miracles et Reliques.* Voilà la littérature du jour !

— Les éditeurs rivalisent d'activité pour la publication des manuscrits de Saint-Simon. Tandis que M. Drumont publie *l'Ambassade en Espagne*, dont il est parlé plus haut, M. Faugère nous donne, à la librairie Hachette, le premier volume des *Ecrits inédits de Saint-Simon*, contenant le *Parallèle des trois premiers rois Bourbons*, dont nous avons inséré un court fragment — consacré à Louis XIV — dans notre dernière livraison. Nous ne pouvons aujourd'hui qu'annoncer cette intéressante publication, sur laquelle nous reviendrons dans le numéro de juillet; mais nous pouvons dire dès à présent qu'elle se présente avec une toute autre garantie de bonne exécution que celle de M. Drumont.

— Sous ce titre : *Des quartiers de noblesse*, le chevalier de la Phalecque vient de publier, dans le *Bulletin historique de la société des Antiquaires de la Morinie*, une intéressante notice où il rappelle l'étymologie et l'origine de l'expression, et explique par des exemples et des tableaux la nature des quartiers de noblesse. Un tirage à part (Saint-Omer, Fleury-Lemaire, 1880, in-8 de 25 p.) en a paru depuis : malheureusement les fautes d'impression y sont nombreuses.

— Plusieurs publications intéressantes viennent de paraître sur le Lyonnais : une monographie, due à M. de La Chapelle : *Histoire judiciaire de Lyon et des départements du Rhône et Loire et du Rhône depuis 1790. Documents relatifs aux tribunaux de district, de département et d'arrondissement* (Lyon, Georg, in-8); — *L'Eglise collégiale de Saint-Jean-Baptiste, à Saint-Chamond*, par M. Maurice de Boissieu (Lyon, Brun. in-8) ; — *Les manuscrits Bouhier, Nicaise et Piersel de la Bibliothèque du Palais des arts*, par M. Caillemer, doyen de la faculté de droit (Lyon, Mourin-Rusand, in-8), rapport sur un certain nombre de manuscrits venus de la Bibliothèque de Troyes, oubliés à Lyon, et réclamés pour la Bibliothèque nationale par le ministre de l'instruction publique.

— On annonce la prochaine publication, à la librairie Poussielgue, d'une *Vie de M. le vicomte de Melun*, par M. l'abbé Baunard, professeur aux facultés catholiques de Lille.

— Le tome VIII des *Mémoires-journaux de Pierre de l'Estoile*, contenant le *Journal de Henri IV* de 1602 à 1607, vient d'être mis en vente à la librairie des Bibliophiles.

— On annonce l'apparition prochaine des importants mémoires du marquis de Sourches, conservés dans les archives de M. le duc des Cars, qui vont être l'objet d'une publication faite par la librairie Hachette, sous la direction de M. Arthur Bertrand, ancien élève de l'École des chartes.

— On sait que l'illustre auteur des *Essais* apposait sa signature sur les livres. Quelques biographes, notamment M. le docteur Payen et M. G. Brunet, se sont attachés à dresser le catalogue des volumes auxquels cette

circonstance donne un prix spécial. On en connaît une quarantaine (et il en reste encore bien d'autres à découvrir); la bibliothèque de la ville de Bordeaux en possède une vingtaine, et tout récemment on vient d'en découvrir un autre dont voici le titre : *Della reunione del regno di Portogallo alla corona di Castiglia;* l'auteur de cet in-4 de 265 feuillets, imprimé à Bologne en 1585, est un gentilhomme génois : Girolamo de Franchi Gunestugi. X.

— Le *Polybiblion* du mois d'avril (p. 371), relevant une bévue de M. Renan, dit que, l'an 1307, la dignité de chancelier de France était remplie par Petrus de Gressibus, évêque d'Auxerre. La même assertion se trouve dans Moréri. Toutefois les *Registres capitulaires* de l'église de Chartres donnent ce *Petrus de Gressibus* comme chancelier de l'église de Chartres, en ces mêmes années, avant son élévation au siège d'Auxerre.

— Le *Bulletin* trimestriel de la Société des *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, n° d'avril, outre les procès-verbaux, notices nécrologiques nouvelles, rapport du secrétaire du Comité des travaux historiques à la suite duquel lui a été décerné au concours des sociétés savantes des départements une médaille de mille francs, contient le dépouillement des archives d'une commune rurale, Eschebrunes près Pons, où l'on voit, entre autres, en 1776, une pétition des habitants demandant un deuxième maître d'école dans la paroisse ou village de Meussac, « les fonds destinés par le testament de feu M. de Courserac pour l'entretien d'un maître d'école pouvant suffire à deux; » la lettre d'un notaire de Tonnay-Charente, patrie de Mme de Montespan, demandant aux représentants du peuple en mission (1794), du temps pour « extirper tous les signes de féodalité » de son étude; les noms de lieux et d'hommes pendant la période révolutionnaire, et deux actes, l'un par lequel un comte de Courbon-Blenac déclare vouloir désormais s'appeler *Unité Lalande*, « tant les noms qu'il porte sont et doivent être odieux à un sans-culotte républicain, » et l'autre, un prêtre nommé Fèvre, de Cognac, brûle ses lettres de prêtrise pour « avoir la gloire de se débêtiser, » et prend le nom de Marat; enfin différents renseignements sur les présidiaux de Marennes et de Cognac, l'entrée du cardinal de Sourdis à Paris, en 1602, etc.

Allemagne. — La première livraison de 1880 de la *Zeitschrift der Deutschen Morgenlændischen Gesellschaft* contient, en supplément, l'analyse et la critique de tout ce qui a été publié sur l'Orient depuis octobre 1876 jusqu'au mois de décembre 1877. Ce supplément, qui comprend deux fascicules, a pour titre : *Wissenschaftlicher Jahresbericht über die Morgenlændischen Studien;* il est rédigé par MM. E. Kuhn et A. Socin. C'est, au point de vue critique comme au point de vue bibliographique, un travail aussi complet que possible.

Angleterre. — La dixième livraison des fac-simile publiée par la Société paléographique de Londres, récemment publiée, contient des fragments des œuvres de Philodème et de Métrodote, retrouvés dans les ruines d'Herculanum, un fragment sur papyrus du huitième livre de l'*Iliade*, et d'autres manuscrits grecs du dixième au quinzième siècle. La série latine renferme des spécimens des tablettes de cire récemment découvertes à Pompéi, du Palimpseste du Vatican de la *République* de Cicéron, du quatrième siècle; de manuscrits écrits en Angleterre au huitième et au neuvième siècle, etc.

— Le R. P. Foley prépare une publication intitulée : *Collectanea Provinciæ Angliæ Soc. Jesu*, ou Catalogue des membres de la Province d'Angleterre de la Compagnie de Jésus, depuis les premiers temps jusqu'en 1879, avec une

liste de plus de 800 faux noms pris par des religieux de l'ordre pour se dissimuler dans les temps de persécution.

— Une publication importante, relative aux anciennes liturgies chrétiennes, se prépare par les soins du Dr Swainson, professeur à Cambridge. Il s'est procuré le fac-simile d'un fragment de rouleau contenant la liturgie de saint Jacques, qui avait attiré l'attention de Monaldini en 1733. Le fragment intermédiaire qui existait à cette date a péri depuis. Cette perte est d'autant plus regrettable que ce fragment devait avoir contenu, sur le verso, le commencement de la liturgie de saint Marc. Le même Dr Swainson a également recouvré une copie des cinq liturgies du fameux manuscrit Rossano. L'édition critique de ces précieux documents sera complétée à l'aide des manuscrits du *British Museum* et de Paris.

— La Société de l'enseignement chrétien de Londres prépare une série de monographies sur les systèmes principaux de la philosophie ancienne. Vont bientôt paraître : *Le Stoïcisme*, par le rév. W. W. Capes; le *Platonisme*, par N. L. Nettleship; L'*Epicuréisme*, par W. Wallace, et l'*Aristotélisme*, par le rév. J. G. Smith.

— Le tome V du catalogue des médailles orientales du *British Museum*, par Stanley Lane Poole, vient de paraître. Il renferme la description des médailles appartenant aux diverses dynasties mahométanes du nord de l'Afrique, de l'Espagne et du Maroc, depuis la conquête des Almoravides. A la suite se trouve la description d'une quarantaine de médailles de l'Yémen, dont la plupart sont uniques. Le tome VI, comprenant les monnaies mongoles, est sous presse.

— Le Dr J. Geikie va faire paraître un ouvrage intitulé : *L'Europe préhistorique*. L'auteur traite des principaux changements du climat et de la géographie survenus dans notre continent depuis le commencement de la période quaternaire.

Espagne. — M. Amador de Los Rios vient de publier un ouvrage intitulé : *Inscriptions arabes de Cordoba y de Sevilla*. Il est composé de deux volumes. Dans le premier, l'auteur retrace l'histoire de la Mosquée de Cordoue d'après les chroniques arabes et espagnoles et les travaux des orientalistes modernes ; puis il donne les inscriptions arabes de la Mosquée de Mansour et celles des pierres sépulcrales conservées, soit au musée provincial, soit dans les collections particulières ; une liste des califes omeydes d'Espagne, et la description des monnaies frappées en Andalousie. Le second volume renferme les inscriptions relevées sur les monuments de Séville.

— Le R. P. Fidel Fita, jésuite espagnol, vient de découvrir à Santiago de Compostelle un manuscrit du milieu du douzième siècle, contenant un dictionnaire Basque-navarrais. Ce travail serait antérieur de près de trois siècles aux plus anciens documents connus en langue basque ; il est donc de la plus grande importance pour la philologie. Les savants ne peuvent que désirer la prompte publication de ce manuscrit.

— Une *Revue des sciences historiques* paraît à Barcelone; elle a surtout pour objet l'archéologie en Catalogne. Le principal article du 1er numéro est une *Contribution à l'étude de la religion des Ibères*, par M. Sampère y Miguel. L'auteur s'efforce d'établir leur origine Égypto-Phénicienne, d'après les restes découverts à Elo et dans d'autres localités de l'est de l'Espagne.

Hollande. — Un comité composé de ministres, de grands dignitaires, de savants et d'amateurs, s'est formé à la Haye, sous la protection de S. M. le roi des Pays-Bas, pour organiser une exposition d'objets historiques et archéologiques relatifs : 1° à la maison d'Orange-Nassau; 2° à l'h

raldique, à la généalogie et à la sigillographie ; 3° au blason dans l'art et l'industrie. Bien que, par leur nature, les objets d'art soient les plus propres à figurer à cette exposition, ce ne sont pas les seuls qui y seront admis ; il y aura aussi, dans chaque section, des divisions spéciales pour les documents écrits : les diplomes, les livres, les tableaux généalogiques, et à ce titre le projet en question mérite d'être signalé aux lecteurs du *Polybiblion*, non-seulement à ceux de l'étranger, mais encore aux français, les ancêtres de Guillaume-le-Taciturne ayant certainement laissé des traces de leur long séjour dans les bassins de la Saône et du Rhône. L'exposition sera ouverte probablement aux mois d'Août et de Septembre. Les communications peuvent être adressées, à la Haye, à MM. le baron du Tour van Bellinghave, président; le procureur général A. J. T. H. Van den Bergh, vice-président, et A. A. Vorsterman van Oijen, secrétaire. — E. B.

Hongrie. — La ville de Szegedin, qu'une inondation de la Theiss a si cruellement éprouvée, est déjà à moitié reconstruite. Un don magnifique vient de lui être fait. Le docteur Carl Somogyi, grand-prévôt du chapitre de Gran, archevêque primatial de Hongrie, a offert à la municipalité de Szegedin 70,000 volumes comprenant des ouvrages littéraires et scientifiques dans toutes les langues de l'Europe. Il a constitué, en outre, pour cette bibliothèque, une rente annuelle de 2,500 fr. destinée à l'acquisition de livres nouveaux.

Italie. — M. Geffroy, directeur de l'école française de Rome, écrit à l'Académie des inscriptions et belles-lettres que l'*Académie d'histoire et de droit*, instituée par Léon XIII au palais Spada, vient de faire paraître ensemble les deux premiers fascicules d'un recueil trimestriel intitulé : *Studi e documenti di storia e diritto* (in 4, chez Thorin, à Paris). Ce recueil comprendra une double série, l'une de dissertations, l'autre de documents d'archives. Le présent volume s'ouvre par une étude de M. J.-B. de Rossi sur le célèbre éloge de Turia. On sait que nous devons à ce savant d'avoir le premier reconnu et rapproché les fragments dispersés de ce texte classique. M. Mommsen en a donné la première édition, en restituant les lacunes ; mais M. J.-B. de Rossi en donnera dans ce recueil une lecture nouvelle, de nouvelles restitutions, un nouveau commentaire. Il retrace dans cette dissertation l'histoire des divers fragments et montre l'intérêt de ce morceau au triple point de vue historique, juridique et littéraire. Vient ensuite une dissertation de M. C. L. Visconti sur deux pièces fort rares de la galerie numismatique du Vatican, un *quinipondius* ou *quincussis*, dont on ne connaît que quatre exemplaires, et un *tripondius* ou *tressis*, qui est unique. Les études purement juridiques sont représentées : 1° par un travail de M. Alibrandi sur des fragments du livre V des *Réponses* de Papinien, que donne un parchemin mutilé du Vatican avec des notes du célèbre jurisconsulte Paul et des gloses entre les lignes ; M. Krüger les avait publiés incomplètement ; 2° par une étude de M. Camillo Re sur un nouveau manuscrit du commentaire de Bulgarus (milieu du XIIe siècle) au titre des Pandectes *De regulis juris*. L'archéologie chrétienne est représentée par une dissertation de M. H. Stevenson sur la basilique de S. Sinforosa, sur la voie Tiburtine. Sous le titre de *Documents*, le nouveau recueil commence la publication de deux manuscrits importants : *Les Statuts des marchands de Rome*, qui remontent au treizième siècle, et le *Registre de l'église de Tivoli*. Ce dernier, l'un des plus précieux manuscrits de l'archive vaticane, contient des documents tels que la charte de fondation et de dotation de l'église S. Maria in Cornuto, de Tivoli, par le goth Valila, en 471. C'est la plus ancienne charte connue.

Publications nouvelles. — *La sainte Bible*, par l'abbé Trochon (in-8, Lethielleux); — *Conférences sur le saint Évangile*, par l'abbé Chevallier (in-8, Martin et Audier) ; — *L'Œuvre des six jours*, par l'abbé Pioger (in-12, Haton); — *Esquisse d'une théologie du cœur*, par l'abbé Félix Lenoir (in-12, Palmé); — *La Préparation à la mort*, par le P. Eugène Pladys (in 12, Gaume); — *Le canoniste contemporain*, par l'abbé Grandclaude (in-8, Lethielleux); — *Traité élementaire de Physiologie*, par J. Béclard (gr. in-8, Asselin) ; — *Précis du cours d'économie politique*, par Paul Cauwès (in-8, Larose); — *De la vanité des institutions fondées par le sophisme*, par Louis Revelière (in-12, Lecoffre); — *Histoire de l'éducation et de l'instruction*, par Frédéric Dittes (in-8, Drouin); — *Dictionnaire des professions, ou guide pour le choix d'un état*, par E. Charton (in-8, Hachette); — *Souvenirs entomologiques*, par J. H. Fabre (in-12, Delagrave); — *Chasse à tir*, par le vicomte de Hédouville (in-12, Plon); — *Le Matériel de secours de la société de secours aux blessés à l'exposition de* 1878, par le Dr A. Riant (in-8, imprimerie nationale); — *Notions d'Hygiène, à l'usage de tous les établissements d'instruction*, par le Dr A. Raimbert (in-12, Delagrave); — *Hygiène scolaire*, par A. Riant (in-12, Hachette); — *Les Bains d'Europe*, par Joanne et Le Pileur (in-12, Hachette); — *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, par F. Godefroy (gr. in-8, Vieweg); — *Remarques sur la langue française*, par Vaugelas (2 vol. in-8, Baudry); — *Grammaire arabe*, par C. S. Caspari (2 vol. in-8, Uricœchea); — *Vieira, sa vie et ses œuvres* par l'abbé Carel (in-12, Gaume); — *Notice historique sur Just de Silenen*, par l'abbé Ch. Bellet (in-8, Brun); — *Les Épopées françaises*, par Léon Gautier, 2e édition, t. III (gr. in-8, Palmé) ; — Œuvres de Molière, t. V (*Les grands écrivains de France*) (in-8, Hachette); — *Les Parvenus*, par Paul Féval (in-12, Palmé) ; — *La belle étoile*, par Paul Féval (in-12, Palmé) ; — *Les Chantenay*, par André Barbes (in-12, Palmé) ; — *Le Couvent de Marienberg*, par Jules Gourdault (in-12, Hachette) ; — *Marthe et Marie*, par Michel Auvray (in-12, Dillet) ; — *Trop jolie*, par André Gérard (in-12, Plon); — *Angèle*, par Pierre Chateaugay (in-12, Caffard) ; — *Le Procès de l'Absent*, par S. Blandy (in-12, Firmin-Didot) ; — *France, Algérie et Colonies*, par O. Reclus (in-12, Hachette); — *La France*, par M. Block (in-12, Hetzel); — *Le Département*, par M. Block (in-12, Hetzel) ; — *La Commune*, par M. Block (in-12, Hetzel) ; — *La Nouvelle Grenade*, par Le Moyne (2 vol. in-12, Quantin) ; — *Voyages et aventures dans la Colombie anglaise*, par F. Whymper (in-8, Hachette) ; — *La Méditerranée*, par J. H. Bennet (in-12, Asselin) ; — *Mer Rouge et Abyssinie*, par Denis de Rivoyre (in-12, Plon); — *L'Ours du Nord*, par Léouzon Le Duc (in-12, Dreyfous) ; — *Les Sociétés secrètes et la Société, ou Philosophie de l'histoire contemporaine*, par M. Deschamps, 2e édit. (2 vol. in-8) ; — *L'Année archéologique*, par Anthyme Saint-Paul (in-8°, Quantin) ; — *L'Année artistique*, deuxième année, par Victor Champier (in-8, Quantin) ; — *La Marine à l'Exposition universelle de* 1878, par ordre du ministre de la Marine (2 vol. gr. in-8, avec atlas, Gauthiers-Villars); — *Ambroise Paré*, par Eug. Müller (in-12, Hachette); — *Le Philosophe sans le savoir*, par G. d'Heylli (in-12, librairie des Bibliophiles) ; — *Promenades archéologiques, Rome et Pompéi*, par Gaston Boissier (in-12, Hachette) ; — *La Mort de Louis XIV*, par E. Drumont (in-12, Quantin); — *Archives de la Bastille*, par François Ravaisson. T. XI (in-8, Pedone-Lauriel) ; — *Papiers inédits du duc de Saint-Simon*, avec une introduction, par E. Drumont (in-8, Quantin); — *La Ville sous l'ancien régime*, par Albert Babeau (in-8, Didier); — *Les trois Frances*, par Ubald de Chanday (in-8, Palmé).

Visenot.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS.

Le Livre d'Enoch. — Existe-t-il une traduction française de cette production, à laquelle fait allusion un passage de l'Epître de l'apôtre saint Jude, et dont le texte fut, à la fin du siècle dernier, retrouvé en Abyssinie par un célèbre voyageur anglais, Bruce? Quels sont les ouvrages qui donnent quelques informations sur ce livre curieux en raison des détails qu'il fournit sur les opinions répandues parmi les Juifs deux ou trois siècles avant l'ère chrétienne? P. S.

Le grand Lama. — Où trouverait-on quelques informations authentiques sur ce souverain du Tibet, foyer de la religion bouddhique? On a débité à son égard bien des fables et il serait temps de revenir à la réalité des faits. De toutes les régions de l'Asie, le Tibet est une des moins connues depuis le voyage de Turner, publié en 1799. F. H.

Le Livre des dépenses du roi Louis XI. — Un manuscrit in-4 sur velin, portant ce titre, a figuré à la vente des livres de A. Monteil, l'auteur de l'*Histoire des Français des divers états aux cinq derniers siècles*; nous le retrouvons au très gros catalogue (23,208 numéros) du libraire Henry C. Bohn, de Londres, 1841, n° 13,549. Pourrait-on savoir ce qu'il est devenu et s'il est entré dans quelque dépôt public? Il était signalé comme offrant un grand intérêt. T. B.

Ouvrages sur le pays de Gap. — Existe-t-il des ouvrages historiques biographiques et nobiliaires sur le pays de Gap et la petite ville de Veynes en particulier, et quels sont-ils? R. DE L.

De septem itineribus æternitatis. — Connaît-on, parmi les ouvrages ascétiques du moyen-âge, un opuscule ayant pour titre : *De septem itineribus æternitatis*, et quel en est l'auteur? B.

Une question soulevée par M. Urquardt. — Un anglais, M. Urquardt, avait étudié la question de la Restauration de l'influence de la Papauté dans le droit public, et le Concile du Vatican avait paru vouloir s'en occuper. — Où en est cette question aujourd'hui? Quelqu'un, ou quelque société en poursuit-il l'étude? — M. Urquardt, qui est mort, avait-il publié ou a-t-il laissé quelques documents à ce sujet? Quels sont-ils? B. P. B.

RÉPONSES.

Histoire d'Ecosse (XXVIII, 479). — Les livres relatifs à ce sujet forment tout le chap. XIV du *Catalogue* (autographié) de l'Histoire de la Grande-Bretagne à la Bibliothèque nationale (cotes Nm, 1-328). Il serait beaucoup trop long d'énumérer ici ces 328 numéros.

Noblesse Ecossaise (*ibid.*). — Au même catalogue, chap. XXII, 52 (cotes Nu, nos 8 à 16). SCH.

Etymologie des noms de lieux (XXVI, 559; XXVIII, 228). Voir CHOTIN, *Etudes étymologiques sur les noms de la Flandre Occidentale*. Ypres, 1877, in-8. E. LEBIZAY.

Deux livres classiques dans les petites écoles avant la Révolution (XXVIII, 381). — J'ai eu en ma possession un exemplaire du livre des *Sept trompettes ;* je l'ai donné à la bibliothèque du Prytanée militaire à la Flèche, où l'on peut le consulter. C'est l'œuvre d'un religieux de la Flèche, au XVIIe siècle, dont le nom se trouve sur le titre de l'ouvrage. JOSEPH DENAIS.

— Voir *De l'instruction publique au moyen âge* (VIIIe au XVIe siècle), Mémoire en réponse à la question suivante : « Quel a été l'état des écoles et autres établissements d'instruction publique en Belgique, jusqu'à la fondation de l'Université de Louvain? Quels étaient les matières qu'on y enseignait, les méthodes qu'on y suivait, les livres élementaires qu'on y employait et quels professeurs s'y distinguèrent le plus aux différentes époques? » par Charles Stallaert et Philippe Van der Haeghen (couronné par l'Académie royale de Belgique, le 6 mai 1850). Bruxelles et Leipzig, Hiessling, Schnei et Comp. 1854, in-8, 141 p.
P. LEBIZAY.

TABLE MÉTHODIQUE

DES OUVRAGES ANALYSÉS

THÉOLOGIE

Ecriture Sainte. Manuel biblique, ancien testament (*F. Vigouroux*) 41
Nouveau testament (*l'abbé Bacuez*) 42
Bibelkunde für Præparanden-Anstalten und Lehrer-Seminare (*Dr Andreas Brüll*). 193
Les livres des Rois, traduction par (*l'abbé Bayle*), introduction par (*l'abbé Clair*). 195
Conférences sur le livre de Job (*P. Henri Demante*) 195
Les psaumes de David (*B. Mossé*). 196
L'Ecclésiaste de Salomon (*l'abbé Rambouillet*) 197
Le livre de la Sagesse (*l'abbé H. Lesêtre*) 197
Die Prophetie des Joel und ihre Ausleger (*Adalbert Merx*). . . . 198
Commentar über das Evangelium des heiligen Mathœus (*Paul Schanz*) 198
Evangile selon Saint-Marc (*l'abbé Cl. Fillion*) 199
Evangelium nach Johannes (*Dr Daniel Bonifacius von Haneberg*) . 200
Commentarius in Epistola Sancti Pauli ad Romanos (*R. P. Raph. Cercia*) 203
Das Trostschreiben des Apostels Paulus an die Hebræer (*Joh. R. Biesenthal*). 203
Gesù Christo, studi storici (*Luigi Arosio*) 200
Les Evangiles et l'histoire (*Pierre-Victor*). 201
Saint Paul, sa vie, ses missions, sa doctrine (*Marcellin Arnauld*) . 202
Atlas historique et géographique de la bible (*Dr Richard Riess*). . 42
Geographie von Palestina zum Schulgebrauche (*Dr Dominicus Korioth*) 194
Rudimenta linguæ Hebraïcæ (*Dr C. H. Vosen*). 204
Système du monde d'après l'écriture sainte (*M. P. Giget*). . . . 194
Histoire des religions. Essai sur la mythologie égyptienne (*Paul Pierret*). 43
Théologie dogmatique et morale. Tractatus de vera religione (*A. Leboucher*). 224
Die eucharistiche Wandlung und die Epiklese der Griechischen und orientalischen Liturgien (*Dr. Théodore Franz*) 311
De la Théologie scolastique (*P. H. Ramière*) 309
Cours de conférences religieuses (*l'abbé Tilloy*) 226
Conférences sur le Christianisme (*l'abbé G. Frémont*). 343
L'Esprit-Saint (*Mgr Landriot*). 508
Faut-il croire ? (*P. Marin de Boylesve*) 257
Sanctifiez le dimanche (*R. Marin de Boylesve*). 150
Ascétisme. Les Béatitudes de la vie Chrétienne (*Mgr Besson*). . . 121
La mystique divine (*l'abbé J. Ribet*). 509
Fleurs de doctrine et de piété, extraites des œuvres de (*Mg. Ch. Gay*) 149
Le livre de la louange divine. 149
Agenda du chrétien (*R. Marin de Boylesve*) 150
Aux jeunes gens (*P. Ch. Clair*). 313

La colombe du tabernacle (*R. S. H. Kinane*) 412
Œuvres spirituelles choisies de Jérome Savonarole (*R. P. Emmanuel-Beslas Bayonne*) 414
Le livre de celui qui souffre (*l'abbé F. Chevalier*). 110
La via della perfezione nella vita religiosa (*l'abbé Leguay*) . . . 109
Pensées et maximes (*R. P. W. Faber*) 108
Le malheur d'une Première-Communion sacrilège (*R. P. Huguet*). 108
Le bonheur d'une Première-Communion (*R. P. Huguet*). . . . 108
Vertu miraculeuse des sept Douleurs et des sept Allégresses de Saint Joseph (*R. P. Huguet*) 108
Vertu miraculeuse du scapulaire (*R. P. Huguet*) 108
La médaille miraculeuse de Marie Immaculée (*R. P. Huguet*) . . 107
L'année de la première-communion (*la comtesse de Francolini*). . 106
La journée du petit enfant chrétien (*la vicomtesse de Pitray*) . . 106
Le dogme de la mort (*B. Gassiat*) 102
Sujets de circonstances (*l'abbé Stephen Truchot*). 102
Cours de conférences religieuses (*l'abbé Tilloy*) 98
Petites méditations à l'usage de la jeunesse (*P. Henri Fournel*). . 98
Uno Spettro terribile che el Soldato da coraggioso non deve punto temere. 110
Guida del Soldata al tribunale de Penitenza e alla sacra Monsa. . . 110
Ammonimenti al Soldato per farsi prode et felice 110
Culte du Sacré-Cœur. Le Sacré-Cœur et le précieux sang de Jésus (*l'abbé A. Riche*) 103
Les fonctions de l'organe cordiaque dans les phénomènes de la sensibilité affective (*l'abbé A. Riche*). 105
Culte de la Sainte Vierge. Prières pour le mois de Marie . . 441
Rhythmi et Carmina in honorem Mariæ. 257

JURISPRUDENCE

Droit constitutionnel. Les constitutions de la France (*M. Faustin-Adolphe Hélie*) 314
Les institutions administratives en France et à l'Etranger (*J. Ferrand*) 415
Droit civil. Du divorce (*A F. Ozanam*) 346
Droit pénal. Tableau des peines en matière correctionnelle au point de vue de l'application de l'article 463 (*Paul Marion*). . 441
A Draft of Code Criminal Law and Procedure (*Edward Dillon Lewis*) 45
Droit administratif. Le tribunal et la cour de cassation (*L. de Raynal*). 227
Questions municipales (*A. M. Bérenger*) 347
Droit canon. Droit canon (*Dr. Fréd. H. Vering*) 123

SCIENCES ET ARTS

Philosophie. Solis intelligentiæ lumen indeficiens seu immediatum Dei ut entis summi internum magistrum (*Juvenal Ananiensis*). . 316
L'homme, sa nature, son âme, ses facultés et sa fin (*Mgr de la Bouillerie*). 233
Analyse physiologique des éléments de la parole (*Dr. Artur Chervin*) 210
Raison de ma foi religieuse (*l'abbé E. Barthe*) 318
Contestacion a la Historia del conflicto entre la Religion y la Ciença de Juan G. Draper (*Thomas Camara*). 318

La science contemporaine et le dogme de la Création (*l'abbé Eug. Pesnelle*) 318
Le miracle et les sciences médicales (*P. de Bonniot*). 206
Dell' essere e del conoscere (*G. Ruboni*). 506
La philosophie expérimentale en Italie (*Alf. Espinas*). 503
De la philosophie sociale (*A. Bertauld*). 502
Les malheurs de la philosophie (*P. de Bonniot*). 500
M. Littré et Aug. Comte (*A. Poey*). 499
La morale anglaise contemporaine (*Guyau*). 495
La philosophie de l'Histoire en Allemagne (*R. Flint*). 492
Le pessimisme au XIVe siècle (*E. Caro*) 491
Le fondement de la morale (*A. Schopenhauer*) 489
J. Locke, sa vie et son œuvre (*Henri Marion*) 487
Etude sur la vie et les œuvres de G. Berkeley (*Penjon*). 485
De la métaphysique, introduction à la métaphysique d'Aristote (*Barthélemy-Saint-Hilaire*) 484
Platon et Plotin (*Matinée*). 482
Histoire de la psychologie (*Amédée Simonin*) 481
Morale. La douleur (*A. Blanc de Saint-Bonnet*) 258
Pas de divorce (*Paul Féval*) 235
Le mariage (*Mgr Isoard*) 234
Le patriotisme (*Paul Lacombe*) 444
Le choix d'un état (*Mlle Lillia Richard*) 344
Grains de sagesse à l'usage des jeunes gens (*R. P. Champeau*). . . 70
Enseignement. Annuaire de l'enseignement pour 1880. 343
Etudes au jour le jour sur l'éducation nationale (*Félix Pécaut*). . . 131
Les Examens du baccalauréat ès-lettres à Douai 150
Questions posées aux examens à la faculté des lettres de Douai. . 150
Conseils d'enseignement, de philosophie et de politique (*Ernest Bersot*) . . , ... 345
Politique. Les erreurs modernes (*l'abbé Desorges*). 416
De l'unité nationale (*comte de Falloux*) 264
Les congrégations religieuses en France (*Emile Keller*) 417
La guerre (*A. Salières*) 153
Leçons de politique positive (*S. V. Lastaria*). 128
Science sociale. Principes de Sociologie (*Herbert Spencer*). . . . 228
Le Socialisme (*J. Brac de la Périère*) 71
Les institutions sociales et le droit civil à Sparte (*Claudio Jannet*). 231
Les doctrines des congrès ouvriers de France (*Olivier de Ceinmar*). 442
Société française de secours aux blessés des armées de terre et de mer (*Dr A. Riant*) 223
Manuel d'une corporation chrétienne (*Léon Harmel*) 348
Institutions qui protègent l'atelier et la famille ouvrière (*P. Ludovic*). 70
De l'union de l'épargne et du crédit (*Hervé-Bazin*). 535
De la réforme des ateliers (*Hervé-Bazin*). 535
Richard Cobden (*de Molinari*). 419
Economie politique. Album de statistique graphique publié par la direction des travaux publics). . , ... 325
Traité élémentaire d'économie politique (*F. Hervé-Bazin*) . . . 322
Exposé élémentaire de l'économie politique (*Emile Worms*). . . 258
L'économie politique à l'école primaire (*Ambroise Rendu*). . . . 441
Histoire naturelle. Le livre de la nature (*Dr. Frédéric Schœdler*). 421
Manuel de minéralogie (*L. Portes*) 73
La métalloscopie, la métallothéraphie ou le Burquisme (*Dumont-Pallier*) 207
La chimie expliquée à mes enfants (*J. Leclerc*) 71
Guide du naturaliste préparateur et du naturaliste collectionneur

(*G. Capus*). 72
La création évolutive (*comte Bégouen*). 531
Physiologie et zoologie. Essai de physiologie générale (*Dr. Elie Goubert*). 215
Les lois de la circulation du sang (*H. Pidoux*). 214
Les chambres de torture de la science (*Ernest von Weber*) . . . 221
Histoire des coléoptères de France (*Dr. Sériziat*). 511
Les papillons de France (*le Dr. Sériziat*) 511
Les oiseaux sauvages (*Eugène Rolland* 237
La vérité sur le coucou (*O. des Murs*). 236
Economie rurale. Station agricole de Grignon (*Dehérain*). . . 155
La culture maraichère pour le midi et le centre de la France (*A. Dumas*) 156
Du vin (*E. Husson*) 72
Destruction du phylloxera de la vigne, par l'hygiène naturelle (*J. S. Mazaroz*) 156
Le lait, la crême et le beurre (*C. Husson*). 72
Traité théorique et pratique d'Agriculture mobiliste (*Sourbé*) . . 423
La Pisciculture fluviale et maritime en France (*Jules Pizetta*). . . 512
Industrie, commerce. Manuel encyclopédique du commerce (*Pigeonneau*) 420
L'Angleterre et l'Exposition de 1878 (*Clovis Lamarre et Léon Pajot*). 153
La transformation des moyens de transport (*Alfred de Foville*). . 323
Etude sur la crise agricole et les traités de commerce (*J. de Marliave*) 155
Médecine. Dictionnaire annuel des progrès des sciences médicales (*P. Garnier*) 205
L'année médicale (*Bourneville*) 205
Annuaire de thérapeutique (*Bouchardat*) 205
Traitement des maladies nerveuses par le docteur (*A. Arthuis*). . 209
Etudes de chirurgie dentaire (*E. Brasseur*) 210
Le médecin du foyer (*Saffray*). 211
Premiers secours aux empoisonnés, auxasphyxiés etc. (*E. Ferrand*). 211
Hygiène et éducation de la première enfance (*Société d'hygiène*). . 212
Cours de médecine opératoire (*Dr. J. A. Fort*) 213
Manuel de pathologie interne (*Dr. J. A. Fort*) 213
Manuel d'hygiène publique et privé (*Dr. Armand Paulier*). . . 214
Etude médico-légale sur les blessures (*Ambroise Tardieu*). . . . 216
Etude médico-légale sur les testaments contestés pour cause de folie (*Dr. Legrand*) 216
Traité classique et pratique de la phthisie pulmonaire (*Dr Lebert*). 218
Traité de l'auscultation médiate (*Laennec*). 219
Traité théorique et clinique de percussion et d'auscultation (*E. J. Woillez*). 220
Traité pratique d'auscultation (*Barthe et Henri Roger*). 220
Les tumeurs adénoides du pharynx nasal (*Dr. B. Lavenberg*). . . 223
Mélanges scientifiques. Causeries scientifiques (*H. de Parville*). 536
L'année scientifique (*L. Figuier*) 536
Art militaire. Notes sur le service dans les Etats-majors en campagne (*André Mariotti*). 154
Le vade-mecum de l'officier envoyé en cantonnement (*Emile Reuter*) 445
L'armée Allemande (*Ed. Gillet*) 154
Recherches sur l'Equitation militaire (*Alexandre Gaume*). . . . 532
Mathématiques. Arithmétique pratique (*R. PP. Varoy et Le Bail*). 531
Tableau de cosmographie (*R. P. Varroy*) 532
Beaux-Arts. Peintres et statuaires romantiques (*Ernest Chesneau*). 446
Léonard de Vinci et la statue de Francesco Sforza (*Louis Courajod*). 129

BELLES-LETTRES.

Philologie. Dictionnaire samoa-français-anglais et vice-versa (*P. L. Violette*). 130
Répertoire Assyrien (*Ed. de Chossat*). 237
Dictionnaire Encyclopédique Français-Allemand et Allemand-Français (*Charles Sachs*). 424
Manuel de philologie classique (*Salomon Reinach*) 513
Poésie. Recueil Clairambault-Maurepas (*Emile Raunié*) 239
Les Machabées, poème (*l'abbé A. J. Lafargue*). 157
Notre-Dame des poètes, traduite en vers par (*Ernest Lafond*). . 113
Missel poétique (*Séphardsy*) 114
Tyrtée (*A. Profillet*) 114
La peste au désert à El-Arisch mis en vers par *Venceslas Gastowt*) (*Jules Slowacki*). 115
Feuilles au vent (*Eugène Le Mouël*). 115
Les Pervenches (*Georges Gourdon*). 116
Poèmes : Jeannette l'Enragée (*Léon Barracand*). 116
Souvenirs et récréations (*Ernest Héritte*) 117
Les Pittoresques (*Georges Eekoud*) 117
La plainte (*Edouard Bodin*) 118
La Trilogie de Faust (*A. S.*). 118
Entr'actes poétiques (*Henri Baju*) 119
Les Chants du réveil (*Pierre Micusset*) 119
Péchés de jeunesse (*Eugène Hubert*). 120
Les Folioles (*Alexandre Huré*) 120
Les heures du soleil (*Jules Bailly*). 120
Poésie étrangère. Anthologie provençale (*l'abbé A. Bayle*). . . 240
Poésie in dialetto siciliano (*Paolo Maura*). 241
Théâtre. Molière's Werke (*Dr Adolf Laun*) 446
Le gentilhomme citoyen, comédie en quatre actes et en vers (*Ernest de Calonne*). 385
Les Mirabeau, drame en cinq actes, sept tableaux (*Jules Claretie*) . 386
Anne de Kerviler, drame en un acte, en prose (*Legouvé*). . . . 388
Nana (*Emile Zola*). 289
Le Trésor, comédie en un acte et en vers (*François Coppée*). . . 390
Le Fils de Coralie, comédie en quatre actes, en prose (*Albert Delpit*). 392
Daniel Rochat, comédie en quatre actes, en prose (*Victorien Sardou*) 393
Les Noces d'Attila, drame en quatre actes, en vers (*le vicomte de Bornier*) 397
Richelieu, drame politique en cinq actes (*Eugène de Porry*). . . 402
En Forêt, comédie en un acte, en prose (*De Saint-Michel*). . . . 404
Louis XI en belle humeur, comédie en deux actes, en vers (*Auguste Robert*). 402
Les petits grands hommes, comédie en cinq actes et en vers (*Emile Triboulet*). 403
Rêveries sur la tragédie. Vertige, comédie en trois actes, en vers (*Louis Vébé*). 404
Le Théâtre chez soi (*Paul Célières*). 349
Romans et Nouvelles. Les Rois en exil (*Alphonse Daudet*) . 5
Le Roi Polycarpe (*Henri Cantel*). 11
Alcide Dubocage (*Louis Mangeot*). 12
Les Ribboniens (*Stuart Trench*). 13
Un libre penseur (*Théophile Fredonnet*) 14
Le Roman d'une nihiliste (*Ernest Lavigne*). 13
Les Révélations d'un sacristain (*Jean Grange*). 15

Homo sum (*Georges Ebers*). 16
Le Château de Lavardin (*Alexandre de Saliès*). 17
François le Balafré (*Charles Buet*). 18
L'Hetman Maxime (*Etienne Marcel*). 19
Le premier et le second amour de lord Saint-Albans (*Charles d'Héricault*) 20
Le Fils de Coralie (*Albert Delpit*). 22
La vie et la mort d'un clown (*Catulle Mendès*). 23
Les Etrangleurs, la grande Florine (*Adolphe Belot*). 24
La Lanterne rouge (*Pierre Zaccone*). 25
Le Crime de l'Opéra (*Fortuné du Boisgobey*). 25
L'Ame murée (*Paul Perret*). 25
Robert Burat (*Jules Claretie*). 27
Le Roman de deux bourgeois (*Albéric Second*). 28
Un Coquin d'oncle (*Frédéric Thomas*). 30
La Maison des deux Barbeaux ; le sang des Finoel (*André Theuriet*). 30
Un coin de village (*Camille Lemonnier*). 32
Nelly des Alouettes (*Céline Malraison*). 33
La guerre au château (*Mme E. Thuret*). 34
Les cruautés de l'amour (*Judith Gauthier*). 34
Les Drames mystérieux (*Guy de Charnacé*). 34
Nouvelles du Nord (*Léouzon-le-Duc*). 35
Le Nouveau Job, le Laid (*Sacher-Masoch*). 36
A Kolomea, contes juifs et petits russiens (*Sacher-Masoch*). . . . 38
Fantômes bretons (*E. Du Laurent de la Barbe*). 38
Légendes de Fontainebleau (*Mme Julie O. Lavergne*). 39
Légendes de Trianon (*Mme Lavergne*). 39
Madame Félicia (*Adolphe Racot*). 292
Ariane (*Ouida*). 294
Les Amours fragiles (*Victor Cherbuliez*). 295
Lettres de Réa Delacroix (*Marie Desyles*). 296
Le Péché de la Générale (*Charles Mérouvel*) 297
Le Neveu du Chanoine (*Alfred du Pradeix*). 297
Lucie Redey (*Henry Gréville*). 298
Le Divorce (*Mme Bourdon*). 298
L'Automne d'une femme (*Mme Claire*). 300
Sans cœur (*Mme Claire de Chandeneux*). 300
Les Rêves de Marthe (*M. Maryan*). 301
Un Mariage à l'étranger (*Mlle Marie Maréchal*). 302
Michel Marion (*comte de Saint-Jean*). 302
La Fiancée du Proscrit (*César Pascal*). 302
Margaret la Transplantée (*Mlle Thérèse-Alphonse Karr*). . . . 302
La Peste de Marseille (*Mary-Lafon*). 302
Voyages et Aventures du capitaine Marius Cougourdan (*Eugène Mouton*) 304
Les secrets de l'Océan ; le capitaine Ferragus. (*A. de Lamothe*) . 307
Les dix millions de l'Opossum rouge (*Louis Boussenard*) 307
Les cinq cents millions de la Begum (*Jules Verne*). 308
La Première aventure de Corentin Quimper (*Paul Féval*). . . . 307
Aventures surprenantes d'Isidore Brunet (*Eugène Taudlam*) . . . 308
Le Bouquet de lin (*V. Vattier*). 309
Contes et histoires (*Remy d'Alta-Rocca*). 309
Sitting-Bull (*Joseph Bournichon*). 133

Ouvrages pour la jeunesse.

Mandarine (*Mlle Z. Fleuriot*) . 50
Franchise (*Mme Colomb*). 51
Mélodies dédiées aux pensionnats et aux familles chrétiennes (*P. Fourez*). 157
Les gens de bonne volonté (*Girardin*). 406

Petits contes alsaciens (*Girardin*). 407
Choix de Fables de La Fontaine. 407
Nos vraies conquêtes (*Albert Lévy*) 407
Petites nouvelles (*Mme Colomb*). 407
Contes pour les enfants (*Mme Colomb*). 407
Néridah (*Wilfrid de Fonvieille*) 408
Souvenirs d'une Glaneuse (*Mme Marie d'Okennedy*). 411
Un échange (*Mlle Célanie Carissan*). 411
Le Pauvre mystérieux (*Firmin de Tigremont*). 411
Récits et nouvelles (*Paul Depelchin*). 411
Tranquille et Tourbillon (*Mlle Zénaïde Fleuriot*). 411
Les deux Reines (*Mme de Stolz*) 410
Sous les Lilas (*Miss Alcott*). 409
Daniel (*Mme Jeanne Marcel*). 409
L'oncle Boni (*Mlle de Martignat*). 410
Cinq mois chez les Français d'Amérique (*H. de Lamothe*). . . . .

Histoire et critique littéraire. Onserer Lider a Gedichter an onserer Letze burger-deitscher Sproch (*N. Gonner*). 47
Filologia. Letteratura siciliana (*Vincenzo di Giovanni*). 46
The miracle play of Hassan and Husain (*Lewis Pelly*). 48
Histoire des littératures étrangères (*Louis Hallberg*). 73
Précis historique et chronologique de la littérature française (*A. Bougeault*). 73
On the history, system and varietes of turkish pœtry (*J. W. Redhouse*). 74
Mon Secret (*Pétrarque, trad. par Victor Develay*). 126
Notes sur la poésie religieuse de Lamartine, par l'abbé (*P. A. Sanvert*). 158
La poésie de Pindare et les lois du lyrisme grec (*Alfred Croiset*). 242
De vaticinatione vaticinantibusque personis in Græcorum tragœdia (*Œm. Thomas*). 262
Estudio critico-bibliografico sobre Anacreonte (*Don Antonio Rubio y Bluch*) 263
Souvenirs poétiques de l'Ecole romantique, 1825 à 1840 (*M.-Ed. Fournier*) 326
La littérature allemande dans les temps modernes (*Ferdinand Loise*) 327
Essai sur Servius et son commentaire sur Virgile (*Emile Thomas*) . 425
Variétés morales et littéraires (*Paul-Albert*). 426
Histoire abrégée de la littérature latine (*l'abbé J. Verniolles*). . 446
La propagande des Encyclopédistes français, au pays de Liège (*Henri Francott*). 427
Essai historique sur la propagande des Encyclopédistes Français en Belgique, au dix-huitième siècle (*Küntziger*). 427
Early chroniclers of Europe, France (*Gustave Masson*). 515
Gino Capponi (*M. Tabarrini*). 516
Epistolaires. Lettres de Henri Perreyve 244
Lettres écrites de Madrid en 1666 et 1667 (*Muret*). 254
Polygraphes. Pensées philosophiques et religieuses du comte Joseph de Maistre, revue et complétées par l'abbé (*A. de Valroger*). 51
Joseph de Maistre (*Louis Moreau*). 52
Versi e Prose (*Giuseppe Fazzini*). 74
Nouvelle bibliothèque classique. 131
Œuvres du Seigneur de Cholières (*D. Jouaust*). 134

HISTOIRE.

Topographie. Conférence sur les voies de communication de la

Gaule-Belgique, et principalement de l'ancien pays de Liège (*Fr. Crousse*). 444
Géographie et Voyages. Description géographique, historique et archéologique de la Palestine (*Victor Guérin*). . . . 133
L'Egypte ; Alexandrie et le Caire (*G. Ebers*). 328
The Gold-Mines of Midian and the Ruined Midianite Cities (*Richard Burton*) 136
Mongolie et le pays des Tangoutes (*N. de Prjévalski*), précédé d'une préface (*E. Delmas-Morgan*), et d'une introduction (*Colonel Yule*). 55
Pérou et Bolivie (*Ch. Wiener*). 518
Le Golfe de Gascogne (*J.-B. Dasconaguerre*). 533
Souvenirs de Paris et de Londres (*E. de Amicis*). 349
Macédoine. En Tunisie (*Achille Fouquier*). 533
La première Caravane d'Arcueil (*Eug. Ebel et G. Muleur*). . . . 351
Du Rhin au Nil (*F. du Boisgobey*). 540
Deux ans dans le pays des Epires (*Conte A. de Pina*). 534
Deux ans chez les Esquimaux (*Francis Hall*). 77
Les Etats-Unis d'Amérique (*Dixon*). 77
Voyages dans l'Indo-Chine et la Chine (*Thomson*) 77
Promenade dans l'Inde et à Ceylan (*C. Cotteau*). 350
Notes d'un globe-trotter. — Course autour du monde (*Emile d'Audiffret*) 350
Mœurs et caractères des peuples, Asie, Amérique, Océanie (*Richard Cortambert*) 78
Histoire ecclésiastique. Les Catacombes de Rome (*Henri de l'Epinois*) 245
Hagiologie. Saint Michel et le Mont Saint-Michel (*Mgr Germain*). . 137
La vénérable Louise de France (*l'abbé Cyrille Gillet*). 333
Ordes religieux. Annales de l'ordre de Sainte-Ursule. . . . 519
The Jesuits, their fondation and history (*B. N.*). 139
Les Jésuites instituteurs de la jeunesse française au dix-septième et au dix-huitième siècle (*P. Ch. Daniel*). 260
Le collège royal Bourbon d'Aix, sous la direction des Jésuites (*le chanoine F. Guillibert*). 131
Histoire de l'abbaye d'Avenay (*Louis Paris*). 249
Histoire de l'abbaye de Floreffe (*Joseph Barbier*). 325
Les congrégations religieuses en France (*Emile Keller*). . . 417, 530
Histoire ancienne. L'antiquité, son histoire et son influence (*Royannais-Saint-Cyr*) 431
Les grandes leçons de l'antiquité classique (*l'abbé Pelissier*) . . 431
Histoire romaine. The Emperor Julian Paganism and Christianity (*Gerald Henry Rendall*) 55
Histoire du moyen âge. Der Kaiser Theodosius der Grosse (*Dr Guldenpenning*) 433
Geschichte des deutschen Volkes (*Johannes Janssen*). 252
Papes et Sultans par (*Félix Julien*) 76
Chronique d'Abou Zakaria (traduite et commentée par *Emile Masqueray*) 58
Histoire moderne. Die Kirchlichen Reunionsbestrebungen wärend 434
der Regierung Karls V (*Ludwig Pastor*). 434
Gli ultimi Trent'anni (*Cesare Cantù*) 436
Histoire de l'Europe de 1610 à 1787 (*T. Toussenel*). 536
Histoire contemporaine. Lord Palmerston, sa correspondance intime (*Augustus Craven*). 334
Deux diplomates ; le comte Baczinski et Donozo Cortès, marquis de Valdegamas (*Adhémar d'Antioche*). 336
Ludwig Pfyffer und seine Zeit (*Dr A. Ph. von Segesser*). 341

La Prusse et la France devant l'histoire (*A. Legrelle*). 338
Questions contemporaines. Léon XIII et sa mission providentielle (*Mgr Turinaz*). 441
La guerre aux Jésuites ou les Jésuites et la persécution (*R.P. Félix*). 159
L'expulsion des Jésuites et des autres religieux au nom des lois existantes (*Antonin Livac*) 346
La Compagnie de Jésus jugée par l'Eglise universelle (*Albert de Badts de Cugnac*). 152
Le patriotisme des Jésuites (*Albert de Badts de Cugnac*). 260
La Morale des Jésuites (*Albert de Badts de Cugnac*). 443
Les Jésuites et l'éducation (*Albert de Badts de Cugnac*). 260
Les Jésuites au tribunal de la Chalotais et de M. Bertrand Robidou (*Alphonse Poirier*) 152
Les lois existantes (*H. Oddon*). 443
Les décrets du 29 Mars 1880. 529
La ligue de l'enseignement (*Jean de Moussac*). 259
L'article 7 devant la raison et le bons sens (*R. P. Félix*). . . . 124
Le Chrétien. Appel au peuple de Dieu (Opuscule sur les Lois Ferry, *M. Savirdant*). 159
La liberté d'enseignement devant la Chambre des députés (*Amédée de Margerie*) 260
Petites questions sur la liberté d'enseignement (*R. P. Marin de Boylesve*) 345
La Révolution maîtresse d'école (*R. P. Rouvier*). 345
Les congrégations religieuses (*Georges Graux*). 529
Les deux Frances (*E. d'Avesne*). 153
La prochaine guerre (*L. Séguin*). 537
Libres propos d'un touriste (*Henri Villard*). 75
Des projets de désorganisation des conseils de fabrique (*C. Bauluy*). 345
Ceci et cela (*Un rural*). 443
Le conseil de fabrique de Buzeville (*Jean Grange*) 530
Histoire de France. Histoire de France (*Edmond Demolins*), . . 263
Histoire de France (*Louis Grégoire*). 140
L'Histoire de France depuis 1789 jusqu'en 1848 (*Guizot*). . . . 439
Causeries sur l'Histoire de France (*Alfred Nettement*). 348
Chronologie de l'Histoire de France 349
Notes à propos d'un mémoire sur l'évangélisation des Gaules (*R. P. Marin de Boyslève*). 534
Evangélisation des Gaules (*l'abbé de Meissas*) 535
Authenticité du grand testament de saint Remi (*l'abbé Dessailly*). 60
Histoire critique des règnes de Childéric et de Clodovech (*W. Junghans*) 246
La Société au treizième siècle (*A. Lecoy de la Marche*). 248
Catherine de Médicis ( ). 536
La Saint-Barthélemy et les premières guerres de Religion en France (*l'abbé Lefortier*). 330
Œuvres du cardinal de Retz (*Feillet*). 438
Souvenirs du règne de Louis XIV, tome VII (*le comte de Cosnac*). . 331
Papiers inédits du duc de Saint-Simon, lettres et dépêches sur l'ambassade d'Espagne (*Edouard Drumont*) 521
Les hommes de la constituante (Barnave *Anatole de Gallier*). . . 160
Types révolutionnaires. Etude sur Fouché (*le comte de Martel*). . 61
Documents sur l'histoire de la Révolution en Bretagne (*Hippolyte de la Grimaudière*). 142
La Révolution à Péronne (*Gustave Ramon*). 61
Le Maréchal Davout, prince d'Eckmühl (*la marquise de Bloequeville*). 522
Histoire de la Restauration (*C. Dareste*). 524

L'Eglise et l'Etat sous la Monarchie de Juillet (*Paul Thureau-Dangin*) 143
Documents inédits sur les états généraux (*G. Hérelle*) 62
Histoire des Provinces. Histoire de Paris et de ses monuments (*Eugène de la Gournerie*) 64
Die Universitæt Paris und die Fremden an derselben im Mittelalter (*Dr Alexander Budinsky*) 65
Anciens évêchés de Bretagne, histoire et monuments (*Geslin de Bourgogne et A. de Barthélemy*) 144
Le dernier des ducs de Normandie (*Gaston le Hardy*) 437
Les Merveilles du Mont-Saint-Michel (*Paul Féval*). 158
Les colonies françaises (*Paul Gaffarel*) 250
Histoire étrangère. Memoir of the Life of Admiral sir Edward Codrington (*Lady Bourchier*) 66
Histoire de l'Autriche-Hongrie depuis les origines jusqu'à l'année 1878 (*Louis Léger*) 76
L'Autriche-Hongrie (*Xavier Roux*) 76
Histoire du diocèse et de la principauté de Liège (*J. Daris*) . . 253
Cartulaire ou Recueil de Chartes et documents inédits de l'ancienne Collégiale de Saint-Paul (*le Chan Thimister*) 342
Origens y fonts de la nacio Catalane (*Salvador Sampere y Miquel*) 339
Relacion del viage hecho por Felipe II en 1585 a Zaragoza (*Henrique Cock*) 254
Jarnada de Tarazona hecha por Felipe II en 1592 (*Henrique Cock*) 254
La Russie et le nihilisme (*Pierre Frédé*). 447
Histoire Nobiliaire Armorial historique et Archéologique du Nivernais (*Comte de Soultrait*). 146
Histoire de la maison des Bouteiller de Senlis (*Andre du Chesne*) . 147
Archéologie. Notizie storiche archeologiche di Tarquinia e Corneto (*Luigi Dasti*) 69
Numismatique Collection Aug. Dutuit. Antiquités, médailles et monnaies, objets divers exposés au Palais-du-Trocadéro en 1878. 148
Dictionnaire numismatique (*Alex. Boutkowki*. 527
Biographie. Histoire d'Ottar Jarl (*le comte de Gobineau*) 67
Las Damas d'Arago (*Salvador Sampere y Miquel*) 447
Friedrich-Carl von Savigny (*Enneccerus*) 159
Augustin Bonnetty, fondateur des « Annales de Philosophie » (*l'abbé Dedoue*) 256
El Archivo municipal de Vich (*D. José Serra y Campdelacreu*) . . 145
De codicibus mss. græcis Pii II (*H. Duchesne*). 262
Histoire d'un livre (*C. Delon*). 261

TABLE DES AUTEURS

Albert (Paul). 426
Alcott (Miss). 409
Alta-Rocca (Remy d'). . . . 309
Amicis (E. de) 349
Antioche (Adhémar). 336
Arnauld (Marcellin) 202
Arosio (Luigi). 200
Arthuis (A.) 209
Audiffret (Emile d') 350
Avesne (E. d'). 153
Bacuez (l'abbé). 42
Badts de Cugnac (Albert de). . 443
Bailly (Jules) 120
Baju (Henri). 119
Barracand (Léon) 116
Barbier (l'abbé Joseph). . . . 525

Barthe (l'abbé T.). 318
Barthélemy (A. de) 144
Barthélemy-Saint-Hilaire. . . 484
Baulny (C. de). 347
Bayonne (R. S. Emmanuel-Ceslas) 414
Bayle (l'abbé) 195, 240
Bégouen (comte). 531
Belot (Adolphe). 24
Bersot (Ernest). 345
Bérenger (A. M.) 347
Bertauld (A.). 502
Besson (Mgr). 121
Biesenthal (Joh. R.). . . . 203
Blanc (A.) 258
Blocqueville (marquise de). . 522
Bodin (Edouard). 118
Boisgobey (Fortuné du). . 540 25
Bonniot (P. de). . . . 206, 502
Bornier (le vicomte de). . . . 397
Bouchardat 205
Bougeault (A.). 73
Bouillerie (Mgr de la) 233
Bourchier (Lady) 66
Bourdon (Mme). 298
Bourneville. 205
Bournichon (Joseph) 138
Boussenard (Louis). 307
Boutkowski (Alex.). 527
Boylesve (S. Marin de). . . . 345
Brasseur (E.) 210
Brüll (Andreas). 193
Buroni (G.) 506
Budinsky (Dr Alexander). . . 65
Buet (Charles). 18
Burton (F.). 136
Calonne (Ernest de) 385
Camara (Thomas) 318
Cantel (Henri). 11
Cantu (Césare). 436
Capus (G.). 72
Carissan (Mlle Célanie). . . . 411
Caro (E.) 492
Ceinmar (Olivier de) 442
Célières (Paul) 349
Cercia (R. P. Raph.) 203
Champeau (R. P.) 70
Chandeneux (Mme Claire de). 300
Charnacé (Guy de). 34
Chesne (André du). 147
Chervin (Dr Artur). 210
Cherbuliez (Victor). 295
Chesneau (Ernest) 446
Chevalier (l'abbé F.). 110
Chossat (Ed. de) 237
Clair (P. Ch.). 313
Claretie (Jules) 27, 386
Cock (Henrique). 254
Colomb (Mme). . . . 51, 349, 407
Coppée (François) 390
Cortambert (Richard) 78
Cosnac (le comte de). 331
Cotteau (C.) 350
Courajod (Louis). 129
Craven (Augustus). 334
Croiset (Alfred). 242
Crousse (Fr.) 444
Cugnac (Alb. de Badts de), 152, 260
Daniel (P. Ch.) 260
Dareste (O. C.) 524
Daris (J.). 253
Dasconaguerre (J. B). 533
Dasti (Luigi) 69
Daudet (Alphonse). 5
Dedoue (l'abbé) 256
Dehérain 155
Delon (C.). 261
Delpit (Albert). 22, 392
Demante (P. Henri) 196
Demolins (Edmond) 263
Depelchin (Paul). 411
Dessailly (l'abbé) 60
Desorges (l'abbé) 416
Desyles (Marie) 296
Develay (Victor). 126
Drumont (Edouard). 521
Duchesne (H.). 262
Dumas (A.) 156
Dumont-Pallier 207
Eekoud (Georges). 117
Ebel (Eug.) 351
Ebers (Georges) 16, 328
Enneccerus 159
Epinois (Henri de). 245
Espinas (Alf.). 503
Faber (R. P. W.). 108
Falloux (le comte de) 264
Fazzini (Guiseppe). 74
Feillet (A.). 338
Félix (R. P.) 124, 159
Ferrand (E.) 211
Ferrand (J.) 415
Féval (Paul). . . . 158, 235, 307
Figuier (L.). 536
Fillion (l'abbé Cl.) 199
Fleuriot (Mlle Z.) 50, 411
Flint (Robert). 492
Fonvielle (Wilfrid de). . . . 408
Fort (Dr J. A.) 213
Fouquier (Achille) 533
Fourez (P.). 157
Fournel (P. Henri). 98
Fournier (Ed.) 326
Foville (Alfred de) 323
Francolini (Mme la comtesse de). 106

Francott (Henri) 427
Franz (J. Th. Dr) 311
Frédé (Pierre). 447
Fredonnet (Théophile). . . . 13
Frémont (l'abbé G.) 343
Gaffarel (Paul). 250
Gallier (Anatole de). 160
Garnier (P.). 205
Gassiat (B.). 102
Gastowt (Venceslas). 115
Gaume (Alexandre). 532
Gauthier (Judith) 34
Gay (Mgr Ch.). 149
Germain (Mgr). 137
Geslin de Bourgogne. 144
Giguet (M. P.) 194
Gillet (Ed.). 154
Gillet (Cyrille) 333
Giovanni (Vincenzo di). . . . 46
Girardin. 405, 407
Gobineau (le comte de). . . . 67
Gonner (N.). 47
Goubert (Dr Elie) 215
Gourdon (Georges). 116
Gournerie (Eugène de la). . . 64
Grange (Jean) 15
Graux (Georges) 529, 530
Grégoire (Louis). 140
Gréville (Henri). 298
Grimaudière (Hippolyte de la). 142
Guérin (Victor). 133
Guillibert (F.) 131
Guldenpenning (Dr A.). . . . 433
Guyau. 495
Hallberg (Louis). 73
Halle (Francis) 77
Haneberg (Dr Daniel Bonifacius von) 200
Harmel (Léon). 348
Hélie (F. Ad). 314
Hérelle (G.). 62
Héritte (Ernest). 117
Héricault (Charles d'). 20
Hervé-Bazin 222, 322, 529
Hubert (Eugène). 120
Huguet (R. P.) 107, 108
Huré (Alexandre) 120
Husson (C.). 72
Jannet (Claudio). 231
Janssen (Johannes). 252
Isoard (Mgr). 234
Jouaust (D.). 134
Julien (Félix) 76
Junghans (W.). 246
Juvenal (F.). 316
Karr (Thérèse-Alphonse). . . 302
Keller (Emile). 417, 530
Kinane (R. P. H.). 412
Korioth (Dr Dominicus). . . . 194
Kuntziger (J.). 427
Lacombe (Paul). 444
Laennec. 219
Lafargue (A. J.). 157
La Fontaine. 407
Lafond (Ernest) 113
Lamarre (Clovis). 513
Lamothe (Alexandre de). . . . 307
Landriot (Mgr) 508
Lastaria (S. V.). 128
Laun (Dr Adolf.). 446
Laurens de la Barbe (E. du) . 38
Lavergne (Mme Julie). 39
Lavigne (Ernest). 14
Le Bail (R. R.) 531
Leboucher (A.) 224
Lebert (Dr) 218
Lecoy de la Marche (A.) . . . 248
Leclerc (J.). 71
Lefortier (l'abbé) 330
Leger (Louis) 76
Legouvé. 388
Leguay (l'abbé) 109
Legrand (Dr) 216
Legrelle (A.) 338
Le Hardy (Gaston). 437
Lemonnier (Camille) 32
Le Mouel (Eugène). 115
Leouzon-le-Duc 35
Lesêtre (l'abbé H.). 197
Lévy (Albert) 407
Lewis (Edward) 45
Lirac (Antonin) 316
Lœvenberg (Dr B.). 223
Loïse (Ferdinand) 327
Ludovic (P.). 70
Malraison (Céline). 33
Mangeot (Louis). 12
Marcel (Étienne) 19
Maréchal (Mlle Marie) 302
Margerie (Amédée de) 260
Martignat (Mlle de) 410
Marcel (Mme Jeanne). 409
Marliave (J. de). 155
Marion (Paul). 441
Marion (Henri). 487
Marin de Boylesve (R.). . . . 150
Marion (Henri). 487
Marin de Boyleyve (P.) . . . 257
Mariotti (André). 154
Martel (le comte de). 61
Masson (Gustave) 515
Matinée (A). 482
Mary-Lafon 302
Maryan. 300
Masqueray (Emile). 58
Maura (Paolo). 241

Mazaroz (J. P.) 156
Meissas (l'abbé de). 535
Mendès (Catulle). 23
Merx (Adalbert). 198
Mieusset (Pierre). 19
Moreau (Louis) 152
Mossé (B.) 196
Moussac (Jean de). 259
Mouton (Eugène). 304
Muleur (G.). 351
Muret 254
Murs (O. des). 236
Nettement (Mlle Marie-Alfred). 348
Oddon (H.) 443
O'kennedy (Mme Marie). . . . 411
Ouida. 294
Ozanam (A. F.) 346
Pajot (Léon) 153
Paris (Louis) 249
Parville (H. de). 485
Pascal (César). 302
Pastor (Dr Ludwig). 434
Paulier (Dr Armand) 214
Pécaut (Félix). 131
Penjon (A.). 485
Perière (J. Brac de la). . . . 71
Pellissier (A.). 431
Pelly (Lewis) 48
Perret (Paul). 25
Perreyve (Henry) 244
Pesnelle (Eug.). 318
Petit-Jean 159
Pidoux (H.). 214
Pierre (Victor). 201
Pierret (Paul). 43
Pigeonneau 420
Pina (comte A. de) 534
Pitray (la vicomtesse) 106
Pitré (G.) 75
Pizzetta (Jules) 512
Poey (André) 499
Poirier (Alphonse). 152
Porry (Eugène de). 402
Portes (L.). 73
Pradeix (Alfred du). 297
Prjévalski (N. de). 55
Profillet (A.). 114
Racot (Adolphe). 292
Rambouillet (l'abbé 197
Ramière (P. H.). 309
Ramon (Gustave). 61
Raunié (Emile) 239
Raynal (L. de) 227
Redhouse (J. W.). 74
Reinach (Salomon). 513
Rendall (Gerald Henry). . . . 55
Rendu (Ambroise). 441
Reuter (Emile). 445
Riant (Dr A.). 223
Ribet (l'abbé J.). 509
Richard (Mlle Lillia) 344
Riche (A.) 103, 105
Riess (Dr) 42
Robert (Auguste). 402
Roget (Henri)). 220
Rolland (Eugène) 237
Rossi (J. R.) 545
Rousseau (A.) 441
Rouvier (R. P.). 345
Roux (Xavier) 76
Royannais-Saint-Cyr 431
Rubio y Beluch (don Antonio). 263
Sacher-Masoch. 36, 38
Sachs (Charles). 424
Saffray (Dr) 211
Saint-Jean (comte de) 302
Saint-Michel (de). 404
Salies (Alexandre de). 17
Salières (A). 153
Salvador Sanpere y Miquel. . 447
Sanpere y Miquel 339
Sanvert (P. A.). 158
Sardou (Victorien). 393
Schwabe (Mme Salis) 419
Schanz (Paul) 198
Schœdler (Dr Frédéric). . . . 421
Schopenhauer (Arthur) 489
Second (Albéric). 28
Segesser (Dr A. Ph. von). . . 341
Séguin (L.) 537
Séphardsy. 114
Sériziat (le Dr) 511
Serra y Campdelacreu (José D.) 145
Simonin (Amédée-H) 483
Soultrait (comte de). 146
Sourbé (T.) 423
Spencer (Herbert) 228
Stolz (Mme de) 410
Tabarrini (Marco) 516
Tardieu (Ambroise) 216
Theuriet (André). 30
Thomson 77
Thomas (Frédéric) 30
Thomas (Em) 262, 425
Thuret (Mme E.). 34
Thureau-Dangin (Paul) 143
Tigremont (Firmin de). . . . 411
Tilloy (l'abbé). 98, 226
Tnadlam (Eugène). 308
Toussenel (T.) 536
Trench (Stuart) 13
Triboulet (Emile) 403
Truchot (l'abbé Stephen). . . 102
Turinaz (Mgr). 441
Valroger (A. de) 51
Varroy (R. P.). 531

Vattier (V.). 309
Verniolles (l'abbé J.) 446
Verne (Jules). 308
Vering (Fréd. H.) 123
Vébé (Louis). 404
Vosen (Dr C. H.). 204
Villard (Henri) 75
Violette (P. L.). 130
Weber (Ernest von) 221
Wiener (Charles). 518
Witt (Mme de). 439
Woilliez (E. J.). 220
Worms (Emile de) 258
Zaccone (Pierre). 25
Zola (Emile). 289

TABLE DES VARIÉTÉS

Bibliographie de l'Immaculée Conception, dressée par M. F. Escard (suite et fin), 78, 161. — Les langues et les littératures Française et Allemande dans le Grand Duché de Luxembourg, par M. E. Beauvois, 197, 351, 448. — Fragments d'un portrait inédit de Louis XIV, par Saint-Simon, 453. — Les manuscrits de la Bibliothèque Vaticane, d'après M. J. B. de Rossi, 538.

TABLE DE LA CHRONIQUE

Nécrologie : Auzoux (Thomas-L. J.), 362. — Ayala (A. L. de), 271. — Baudot (Henri), 456. — Bersot (Em.), 265. — Bertrand (J. G.), 546. — Blanchemain (Prosper), 177. — Blanchère (H. de la), 456. — Boudrot (l'abbé J. B.), 362. — Boulengé (G. A.). 457. — Camusat-Busseroles (J. S. Ch.), 366. — Cardaillac (de), 88. — Carnandet (J.-B.), 87. — Carrey (Pierre-Emile), 268. — Caussette (le R. P.), 543. — Champeau (le R. P.), 267. — Chauffour (Ignace), 87. — Chenier (L. J. G. de), 363. — Chevalier (Michel), 84. — Circourt (A. M. S le comte Adolphe de), 174. — Crémieux (Ad. I.-A.), 269. — Desbarreux-Bernard (T.), 366, — Desnoyers de Biéville (Edm. Ch.-H.), 178. — Devaux (Paul), 258. — Dottain (Ernest), 271. — Drevon (le R. P.), 365. — Duléry de Peyramont (A.), 176. — Dubreuil (Mgr.), 171. — Duboul (J. A.), 272. — Favre (P. A.), 271. — Figuier (Mme Louis), 88. — Flaubert (Gustave), 552. — Fourmont (H. de), 271. — Fournier (L. N.), 545. — Galembert (le baron de), 269. — Galimard (Aug.), 180. — Gastambide (Adrien), 546. — Gaulle (Charles de), 175. — Godet (Ch. H.), 272. — Gonzalle (J. L.), 180. — Gramont (le duc de A. A.), 176. — Granier de Cassagnac (Ad.), 266. — Hahn-Hahn (la comtesse de), 174. — Hannesse (l'abbé Ch.), 180. — Henaux (Ferdinand), 270. — Henry (l'abbé J. G.), 271. — Hertz (Ch.), 180. — Houssaye (l'abbé), 545. — Jankowitz de Jeszenicze (V. J. F.). 546. — Jay (Emile), 272. — Jouve (Alexandre), 87. — Klotz (Gustave), 180. — Korczak-Branicki le comte X.), 270. — Kreyssigi (Frédéric), 271. — Kroenœr (C. A.), 88. Lacan (A. J. B.), 459. — Lavergne (Léonce de), 171. — Lazare (L , 363. — Le Brun Dalbanne (E. H.), 455. — Le Petit (l'abbé), 268. — Lieutaud (Soliman), 270. — Lindemann (Dr.), 272. — Mayreder (Karl), 271. — Mirecourt (Eugène de, 361. — Molitor (le chan.), 364. — Montalivet (le comte de), 176. — Morin (J.-A.), 265. — Noirot (l'abbé), 177. — Peltier (A. C.), 266. — Pie (le cardinal), 541 — Poisle-Desgranges , 271 . — Poujoulat J.-J. F.), 171. — Preux A.), 85. — Rampal (Benjamin), 180. — Regfried (Hermann , 272 . — Reynaud (Léonce), 271, — Rochette E. de la), 366. — Rothe (L. A.), 87. — Roulland (Léon), 176. — Russel, 366. — Saglier (Louis), 457. — Sainte-Olive (Paul), 272. — Schimper (G. Sh.), 363. — Séve-

LINGES (B. de), 86. — SOLIVIER S. M.), 178. — SOLLIER (E.), 270. — SOURDEVAL (Ch. de), 272. — SREZNEVSKI (Ismaïl), 356. — SUTTER David), 366. — TOLDERLUND (Hother), 458. — TSCHARNER (Karl de), 272. — VARENNE DE FENILLE (Ernest), 180. — VINOY (le général), 544. — WALTER (Ferdinand), 365. — WŒCHTER (Ch. G. de), 269. — WESTERGAARD (Mlle Th. L.), 457. — ZALESKI (Bronislas, 360. — ZININ, 366.

Institut, 88, 181, 272, 366, 459, 547.

Faculté des lettres, 89, 182, 273, 547.

Faculté de droit, 89.

Collège de France, 459.

Ecole des Chartes, 182.

Ecole normale supérieure, 273.

Conservatoire des arts et métiers, 368.

Bureau des Longitudes, 368.

Muséum d'histoire naturelle, 89, 181.

Académie des jeux floraux 550.

Académie de Saint-Thomas d'Aquin, 549.

Université Catholique de Paris, 182.

Commission de Géographie Historique de l'Ancienne France, 182.

Commission des Archives du Ministère des affaires étrangères 549.

Concours, 90, 182, 274, 368, 548.

Congrès, 274, 367, 459.

Missions scientifiques et littéraires, 459, 548, 549.

Sociétés savantes, 91, 183, 459, 464, 550.

Réunion des Sociétés Savantes à la Sorbonne, 460.

Assemblée générale de la Société Bibliographique.

Lectures faites à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 89, 183, 276, 360, 465, 551.

Lectures faites à l'Académie des sciences morales et politiques, 89, 184, 277, 369, 465, 552.

Mélanges philologiques et littéraires : Lettres sur le patois, 93. — Les devises des vieux poètes, 91. — Une traduction italienne de l'imitation de Jésus-Christ, 92. — Les poésies de Saint-Paulin de Nole, 469. — L'Edition pontificale des œuvres de saint Thomas-d'Aquin, 184. — Le Cinq Mai de Manzoni, 92. — Une chanson populaire Piémontaise, 93. — Un cours de langues et de littératures romanes, 277. — Textes sanscrits découverts au Japon, 372. — Origines du drame moderne, 470. — Les diplomates écrivains, 471. — *Guilletta e Romeo*, de Luigi da Porto. — Dom Giron, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, 373. — Légendes de Fontainebleau, 94. Un nouveau traité de rhétorique, 553. — Les œuvres de Bernard Palissy., 553.

Mélanges géographiques et historiques. — Les de Fructu ou Gache-fuots de Sahune, 187. — Carte de France à l'échelle du cent millième, 467. — Deux anciens plans de Thérouanne, 470. — Cérémonies de Noël, 280. — L'histoire de France dans les Archives privées de la Grande-Bretagne, 370. — Une lettre inédite de Henri IV. — Un mémoire inédit du cardinal de Richelieu, 280. — Les suites de la Fronde : Guerre des sabotiers de Pologne, 373. — Manuscrits inédits de saint Simon, 469. — Nouvelle édition des mémoires de Villars, 374. — La continuation de l'histoire des Etats de Heerne et Ukert, 468. — Correspondance de Pierre le Grand, 279. — Parenté de la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, 283. — Relations entre la France et la régence d'Alger, 471. — Un avocat dijonnais à Besançon de 1746 à 1748, 375. — Les Juifs de la Roumanie, 372. — Deux découvertes historiques de M. Renan, 370. — Une biographie de Vicente Garcia, 92. — Ordinacions du comté d'Empurias, 94

Mélanges archéologiques et artistiques : Dernières fouilles de la sépulture du légionnaire romain, 376. — L'Art en Saintonge et en Aunis, 186. — Graveurs de portraits en France, 281. — Mélanges de décorations religieuses, 282. — Monuments d'art et d'histoire du district de Harum, 95.

élanges bibliographiques : Répertoire des sources historiques du moyen âge, 466. — Bibliographie des Gaules, 466. — Bibliographie générale de l'Astronomie, 467. — Catalogue des manuscrits de la bibliothèque vaticane, 277. — La Bibliothèque Astor à New-York,

279. — Le livre d'heures du duc de Berry, 278. — Le livre d'Heures d'Antoine de Lorraine, 564. — Un exemplaire en vélin de *loreloge de dévotion*, 184. — Les Fous littéraires, 185. — La Bibliothèque de F.-V. Raspail, 281. — Vente de la Bibliothèque du comte Octave de Béhague, 472. — Prix courant des livres rares, 473. — L'inventaire des autographes de M. Fillon, 371. — Vente d'autographes, 554. — Un volumeavec la signature de Michel de Montaigne, 374, 555.

Publications périodiques : Historisches Jahrbuch, 90, 468. — Archives des corporations des arts et métiers, 94. — La Revue trimestrielle, 186. Natur und Offenbarung, 282. — Zurcher Taschenbuch, 283. — La Revue Britannique, 369. — Divus Thomas, 373. — Le Bulletin de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, 375. — L'Exploration, Revue des conquêtes de la civilisation sur tous les points du globe, 375. — Les Revues Franciscaines, 52. — Les lettres chrétiennes, 552. — Publications périodiques russes, 187.

Nouvelles littéraires : France, 95, 188 et suiv., 283 et s., 375 et s, 473 et s., 556 et s. — Allemagne, 95, 188 et s., 376 et s., 474 et s., 556 — Angleterre, 95, 96, 284 et s., 377 et s., 475, 556 et s. — Autriche, 500. — Belgique, 96, 189, 284, 378, 475, 557. — Espagne, 96, 189, 476, 500. Hollande, 476, 557. — Hongrie, 500. — Italie, 188 et s., 378 et s., 476 et s., 558. — Russie, 188, 380, 477, 500. — Suisse, 380, 477. — Turquie, 477. — Afrique, 477. — Asie, 477.

Mandements pour le carême, 275.

Le dépôt légal des ouvrages, 278.

Livres mis à l'Index, 281.

Publications nihilistes, 369, 471.

Revues et journaux, 93, 188, 283, 376 et s., 874, 558.

Publications nouvelles, 96, 190, 283, 380, 477, 558.

Errata, 381, 478.

TABLE DES QUESTIONS ET RÉPONSES.

Alexandrie (l'école d'), 479.

Antonia d'Astonac, 286.

Bourgogne (hospitaliers en), 191, 479.

Bourbon (Armoiries d'Antoine de), 286, 384.

Bonardy (Manuscrits de l'abbé), 382.

Brizeux, 287.

Bruté de Rémur (Mgr), évêque de Vincennes), 286, 480.

Budgets des différents gouvernements français, 191 479.

Dragons (Chansons sur les), 191, 480.

Ecoles : Deux livres classiques dans les petites écoles avant la Révolution, 381, 560.

Ecosse (Histoire d'), 479, 560.

Enoch (Le livre d'), 560.

Etymologie des noms de lieux, 288, 284, 560.

Fyot (le calligraphe), 192, 560.

Gap (Ouvrages sur le pays de).

Hygiène scolaire, 479.

Instruction primaire avant 1789, 382.

Irlande (Histoire de l'), 286, 383.

Lama (Le grand), 560.

Légendes populaires et lyriques, 382.

Libussa et la Révolte des femmes de Bohême, 286, 479.

Lombards (Ouvrages sur les), 191.

Louis XI (Le livre des dépenses du roi, 560.

Mariages contractés à Gretna-Green, 287.

Mystère de la vengeance de N. S. J. C., 479.

Noblesse Ecossaise, 479, 560.

Noblesse oblige, 191.

Petrus de alta Petra (Sanctus), 191.

Saint du jour et le silence (le), 192.

Publications allemandes trimestrielles, 192.

Race finnoise (la), 192, 286, 479.

Robert, comte d'Artois, 479.

Syllabus (bibliographie du), 382.

Septem itineribus æternitatis (de), 560.

Urquardt (question soulevée par M.), 560.

Le Gérant : L. Sandret.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

POLYBIBLION

REVUE

BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

Juillet 1880. T. XXIX, 1

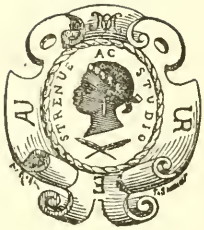

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE JULES MOUREAU.

POLYBIBLION

REVUE
BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME DOUZIÈME

(VINGT-NEUVIÈME DE LA COLLECTION)

PARIS
AUX BUREAUX DU POLYBIBLION
35, RUE DE GRENELLE, 35

1880

POLYBIBLION
REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

ROMANS, CONTES ET NOUVELLES

1. *Le Couvent de Mariemberg, récit du XIIIe siècle*, par WILHELMINE DE HILLERN, traduit de l'allemand par JULES GOURDAULT. Paris, Hachette, 1880, in-18 j. de 330 p. Prix : 3 fr. 50. — 2. *L'Héritage de Jean Tourniol*, par FORTUNÉ DU BOISGOBEY. Paris, E. Plon, 1880, in-18 j. de 408 p. Prix : 3 fr. 50. — 3. *La Revanche de Marguerite*, par CHARLES DESLYS et JULES CAUVAIN. Paris, E. Dentu, 1879, in-18 j, de 312 p. Prix : 3 fr.—4. *La Russie rouge*, par VICTOR TISSOT et CONSTANT AMÉRO. Paris, Dentu. 1880, in-12 de 552 p. Prix : 3 fr. 50.— 5. *Le Mariage d'Odette*, par ALBERT DELPIT. Paris, E. Plon, 1880, in-18 j. de 322 p. Prix : 3 fr. 50. — 5. *Henri-René*, par F. ALONE, Paris, E. Plon, in-18 j. de 222 p. 3 fr. — 7. *Trop jolie*, par ANDRÉ GÉRARD. Paris, E. Plon, in-18 j. de 236 p. Prix 3 fr. — 8. *La Chimère*, par ERNEST CHESNEAU. Paris, G. Charpentier, 1880, in-12 de 300 p. Prix : 3 fr. 50. — 9. *Madame Lise*, histoire parisienne, par MAURICE DRACK. Paris, J. Perois, 1879, in-12 de 296 p. Prix : 3 fr. — 10. *Renée*, avec une préface à la mémoire de George Sand, par HENRI AMIC. Paris, Ollendorf, 1879, in-18 j. de 300 p. Prix : 3 fr. 50. — 11. *Mauroy*, par AMÉDÉE DELORME. Paris, Ollendorf, 1879, in-18 j. de 330 p, 3 fr. 50. — 12. *Derelictus*, par J. TESSEYRE. Paris, Didier, 1879. in-12 de 298 p. Prix : 3 fr. — 13. *Angèle*, par PIERRE CHATEAUGAY. Issoire, imprimerie Caffard, 1880 in-8 de 260 p. Prix : 1 fr. 50. — 15. *Le Fils du garde-chasse*, par LOUIS COLLAS, ouvrage couronné par le Ministère de l'intérieur. Paris, Dentu, 1880, in-18 j. de 302 p. Prix : 3 fr. — 12. *La Fiancée du condamné*, par EUGENE VOUAUX, instituteur de la maison centrale de Clairvaux. Paris, Paul Dupont. 1880, in-12 de 315 p. 1 fr. 50. — 16. *Mère Saint-Ambroise*, Souvenirs d'une sœur de charité, par JEAN GRANGE. Paris, René Haton, 1880, in-12 de 210 p. Prix : 2 fr, — 17. *Au milieu des loups*, par LÉON NOBLE. Paris, Téqui, (Bibliothèque Saint-Michel). 1880, 2 vol. in-12 de 374 et et 386 p Prix ; 6 fr. — 18. *Fantômes bretons*, contes et légendes, par E. DU LAURENS DE LA BARRE. Paris, C. Dillet, 1879, in-12 de 250 p Prix : 3 fr. — 19. *Récits vendéens*, par EMILE GRIMAUD. avec une introduction en vers par VICTOR de LAPRADE, de l'Académie française. Paris. Lecoffre, 1880, in-12 de 250 p. Prix 2 fr. — 20 *Contes de toutes les couleurs*, par MM. EDMOND ABOUT, ALTAROCHE. ADOLPHE BELOT, CHAMPFLEURY, ARSÈNE HOUSSAYE, etc., etc., avec une préface de Victor Hugo. Paris, Dentu, 1880, in-18 j. de 456 p. Prix : 3 fr. 50.

1. — L'auteur du *Couvent de Mariemberg* jouit en Allemagne d'une grande célébrité. Je ne sais qui a appelé Mme Wilhelmine de Hillern, la George Sand d'Outre-Rhin. L'appellation est fausse : sans doute, par la richesse des descriptions, par son profond sentiment de la nature, par son style à large et poétique allure, l'auteur de la *Fille au Vautour* et du *Couvent de Mariemberg*, peut être mis en parallèle avec l'auteur de *Mauprat* et de la *Comtesse de Rudolstadt*. Mais, chez les deux écrivains, les procédés et la tournure d'esprit sont absolument différents. George Sand, dans presque toutes ses œuvres, laisse voir ses instincts de raisonneuse et de prêcheuse ; les sujets historiques ne vont pas à son tempérament ; il lui faut une thèse à soutenir, un système à faire prévaloir — et le côté faussement mystique, sentimental et panthéistique l'emporte toujours sur le côté vivant, mouvementé, dramatique. Dans Madame Wilhelmine de Hillern, c'est tout le contraire : l'histoire ne lui déplait pas, surtout l'histoire du moyen âge ; elle aime à rajeunir les vieilles chroniques ; elle s'attache à poé-

tiser les choses les plus vulgaires ; elle recherche, pour ainsi parler, les situations pathétiques, singulières, pour ne pas dire violentes. Ce n'est pas que ses romans ne soient souvent un plaidoyer en faveur d'une thèse plus ou moins acceptable ; mais le plaidoyer est plutôt dans les faits que dans les raisonnements, plutôt dans les actes que dans les paroles et la plaideuse n'est jamais rigoureusement exclusive.

Ainsi, il est manifeste que le dernier mot du *Couvent de Mariemberg* est la condamnation des institutions monastiques elles-mêmes. Il ressort de la lecture du livre cette conclusion que la vie religieuse est une violation des lois naturelles. L'auteur a mis en scène des moines bénédictins du treizième siècle ; mais il ne les a étudiés, très certainement, qu'avec des préventions luthériennes ou philosophiques. Il fait de l'ensemble de ces moines (à quelques lumineuses et sympathiques exceptions près) des Jansénistes avant l'heure. Son Correntian, le type du moine austère et rigide, est un être monstrueux ; et puis, où Mme Wilhelmine de Hillern a-t-elle vu que les moines condamnaient comme criminelles les relations conjugales, à moins qu'elle ne confonde les religieux catholiques avec les sectateurs de Montan ? Où a-t-elle pris qu'ils considéraient la nature, œuvre de Dieu, comme chose maudite ? Enfin, n'est-ce pas noircir à plaisir et calomnier ces pauvres bénédictins de Mariemberg que de les rendre complices des folies fanatiques d'un Correntian, conseillant à un jeune moine de se crever les yeux afin de ne pas être induit en tentation par la vue des beautés extérieures ? — Ces restrictions nécessaires faites, il ne nous en coûte pas de reconnaître que le *Couvent de Mariemberg* est un roman supérieurement écrit et souverainement attrayant. Le sujet est celui-ci : La comtesse de Reichemberg, soupçonnée à tort d'infidélité, est chassée par son mari. Elle accouche au milieu de la neige, d'un enfant maudit dès sa naissance. Recueillie par les Hospitaliers de Saint-Valentin des Bruyères, la pauvre mère leur recommande son enfant et les prie de le porter, quand elle sera morte, chez les bénédictins de Mariemberg où son frère, Conrad de Ramütz, fait, en ce moment, son noviciat. Les Hospitaliers accomplissent consciencieusement les vœux de la mourante. L'enfant est admis dans le cloître. On lui trouve une nourrice parmi les femmes des serfs de l'abbaye ; on le baptise du nom de Donat et, une fois sevré, l'héritier de Reichemberg est élevé avec les Bénédictins, suivant leur règle, vivant de leur vie studieuse et solitaire. L'enfant, devenu adolescent, a dans les veines un sang fougueux, ardent ; il est doué d'une âme expansive et tendre : en un mot, il n'est pas fait pour l'état religieux. Il n'en prononce pas moins des vœux. Hélas ! le jour de son ordination est l'aurore de sa chute. Ce jour là, le couvent reçoit la visite d'une de ses puissantes protec-

trices : la duchesse Meinhardt arrive avec une belle dame d'honneur, Hildegarde, qui, plus qu'il ne faut, s'attache aux pas du jeune moine ; Donat, certes, ne pêche que par les yeux et sait s'arrêter à temps. Mais son esprit faible, torturé de scrupules, se laisse envahir par d'affreux remords. Il se croit infidèle à ses devoirs et, pour fuir dorénavant les tentations, il écoute les épouvantables conseils de Correntian et, avec un compas, se crève froidement les deux yeux. Cependant, le comte de Reichemberg a fini par acquérir la preuve que son épouse, injustement chassée du foyer conjugal, n'était pas coupable. Il apprend que cette martyre lui a laissé un fils et que ce fils est moine dans le couvent de Mariemberg. Il accourt pour lui rendre la liberté ; mais, quand il aperçoit Donat ainsi mutilé, sa colère ne connait plus de bornes. Il jure de revenir avec ses hommes saccager l'abbaye et la détruire de fond en comble. On envoie, en le faisant accompagner par un frère, l'aveugle Donat auprès de la duchesse Meinhardt pour implorer sa haute protection, dans cette menaçante conjoncture. En route, Donat rencontre une petite bohémienne, créature étrange, aimante et douce, d'une beauté qui s'ignore, chantant des airs mystérieux, moitié femme, moitié fée, un mélange bizarre de sauvage et d'angélique. Beata s'offre à conduire l'aveugle qui a perdu son compagnon. Ici commence toute une odyssée ravissante et qui ne mériterait que des éloges si le dénouement était tout autre. Ce charme qui attire Donat vers Beata a d'abord sa source dans un sentiment pur, chaste et parfaitement avouable. Mais les sens ne tardent pas à parler — et, quoique Donat ne brise pas matériellement ses vœux, ce Jocelyn du treizième siècle n'en meurt pas moins, nourrissant au fond de son cœur un amour coupable. Le dénouement indique le danger du livre : quoi qu'il fasse, l'homme, aux yeux de l'auteur du *Couvent de Mariemberg*, n'est pas maître de sa destinée. Et la liberté, et les volontés humaines, qu'en faites-vous donc ? Donat succombe, parce qu'il l'a bien voulu.

J'ai dit que la détestable thèse, plutôt indiquée que réellement soutenue dans ce roman, avait trait à l' « inutilité des institutions monastiques » et à leur « contradiction avec les lois naturelles. » Il ne faudrait pas croire pourtant que les Bénédictins du couvent de Mariemberg nous soient tous offerts sous des couleurs repoussantes et antipathiques. Loin de là ! L'auteur s'efforce d'établir entre eux les plus gracieux contrastes. Nous sommes dans la salle des délibérations. Il s'agit de savoir si on doit adopter ou renvoyer l'enfant de la comtesse de Reichemberg. Tous les religieux sont assemblés. Le père-abbé préside du haut de sa stalle séculaire. C'est le moment choisi par Mme Wilhelmine de Hillern pour nous faire faire connaissance avec le personnel de l'abbaye. Voici d'abord frère Béro, le doyen de la

communauté, homme modeste, éclairé, inflexible sur les principes, bienveillant pour les hommes. A gauche, est frère Conrad le Taureau, moine pris dans les rangs du peuple, d'une simplicité d'enfant, mais d'une force herculéenne. A droite est assis frère Conrad de Ramütz, le moine-gentilhomme, fier, noble, majestueux ; des peines de cœur l'ont jeté dans le cloître. Puis, vient le terrible frère Correntian, l'épouvante des novices, exténué de macérations, toujours pour les choses implacables, jamais pour la miséricorde. Plus loin, frère Engelbert le peintre, qui excelle aux écritures symboliques ; frère Candide le préchantre, très dévot à sainte Cécile ; frère Porphyre, le sculpteur, qui cisèle en artiste les croix funéraires, les autels et les madones ; frère Cyriaque, pour qui la langue hébraïque n'a pas de secrets. Dans ce coin-là, silencieux et grave, quel est ce petit moine ratatiné, à la tête chauve et grise ? C'est frère Eusèbe, le botaniste, l'astronome et le médecin de l'abbaye. Celui-là connaît les vertus des simples, prédit les révolutions des astres, éloigne du couvent les épidémies léthifères. On l'appelle : « Le Sage. » Et quand un novice lui pose une question indiscrète, il se contente de lui répondre, en souriant, par cette devise de Pline l'Ancien : *Multa latent in majestate naturæ.* Tout près de lui se tient frère Wyso : celui-ci, c'est l'érudit, le philosophe. Tête enjouée, légèrement rabelaisienne, avec des yeux pétillants d'esprit et de malice sous des sourcils grisonnants, frère Wyso remplit les fonctions de légiste et d'historiographe ; moine bon vivant, il ne croit pas qu'il soit nécessaire de nasiller pour que la prière soit agréable à Dieu ; son franc-parler effarouche quelquefois ses confrères ; il serait même un peu porté sur sa bouche et, à l'occasion, ne dédaignerait pas les délices permises de la table ; mais son immense érudition rend les plus grands services à l'Église, et sa conduite, sur les points essentiels, échappe à tout blâme. Il faudrait être Correntian pour exiger davantage. Que dites-vous de ce personnel ? N'est-ce pas un crime que de faire détruire par des reitres un asile qui compte des hommes si remarquables et si recommandables ?

Le *Couvent de Mariemberg* contient des descriptions de toute beauté. Donnons comme spécimen la page où l'auteur décrit l'arrivée de la bourrasque de neige dans les hautes landes du Tyrol : « Un moment, se taisent les vents hurlants et sifflants qui, chaque nuit, mènent en tout sens leurs ébats sinistres. Mais alors du fond de l'horizon arrive je ne sais quoi d'innommé : c'est d'abord un grondement assourdi, pareil au bruit d'un chariot qui roulerait lentement ; puis, c'est un fracas qui va se rapprochant de plus en plus, quelque chose d'invisible et d'insaisissable qui pourtant vous écrase et ébranle la terre jusqu'en ses fondements. Cela grossit peu à peu comme un souffle de colère qui s'amasse au fond d'une poitrine pour éclater d'autant plus

terrible en un cri de fureur et d'anéantissement. C'est la bourrasque de neige qui s'élance du Grand-Orteler sur la lande nue et tremblante. » Schiller. Pouschkine et Sacher-Masoch ont aussi décrit les rafales de neige ; mais je ne sache pas qu'ils l'aient fait avec autant de vérité, de poésie et de puissance,

2. — Il y a dans l'*Héritage de Jean Tourniol*, de M. Fernand du Boisgobey, de l'idylle, de la comédie et du drame. Ce Jean Tourniol, Tourniol du Mazet, est un limousin qui a fait fortune dans les gabelles. Il vient mourir à Sauviac, son pays natal; mais l'apoplexie a été si prompte que le vieux ladre n'a pas le temps de dévoiler à ses deux enfants, Martial et Jeanne, le nid où gîte son trésor. Ce trésor est à Paris, chez un fermier-général qui répond au nom de M. de la Beaudonnière. Martial et Jeanne savent seulement par ouï-dire que la fortune de leur père, qui jamais ne leur donna une piastre, est à Paris et que cette fortune est immense. Paris ! c'est si loin, et la ville est si grande. N'importe ! sur les conseils du brave Nassou, autrement dit Jean des Galets, un garde-chasse du marquis de Tersannes, qui fait la cour à Jeanne Tourniol, mais pour le bon motif, les enfants de l'ancien gabelou prennent le coche et partent pour la capitale. Que d'aventures, doux Jésus! et que de mésaventures. Très certainement ils seraient restés en route, sans Nassou, providence invisible, qui les suit de loin et les arrache des mains des faux-sauniers, des contrebandiers, des malandrins. Le pauvre Martial surtout est complètement ahuri. Il est vrai que cette petite futée de Jeanne a de l'esprit et de la sagacité pour deux. Ce qui n'empêche pas qu'à son arrivée à Paris elle ne tombe dans un affreux guet-apens qui lui a été dressé par le fils du fermier-général La Beaudonnière. Martial, lui-même, qui s'est laissé dévaliser, qui copie des minutes chez un procureur et qui trouve encore le temps d'envoyer des bouquets à la gentille Mlle de Clérec. Martial lui-même se voit berné, honni, vilipendé, mystifié. Ici encore apparait le *Deus ex machina*, l'intrépide Nassou. Grâce à lui et à son bon maître, le marquis de Tersannes, Martial Tourniol retrouve sa petite sœur — miraculeusement préservée de toute atteinte à l'honneur. — Jeanne épouse Nassou, et Mlle de Clérec devient Mme Martial Tourniol du Mazet. Tout le monde est heureux. Et l'héritage ? Ma foi, l'héritage est perdu pour les héritiers : maître Frouin, autrement dit M. Eustache, un coquin fieffé, qui connaissait tous les secrets du vieux Tourniol, est parvenu à s'en emparer en surprenant la bonne foi de M. de la Beaudonnière. Mais, bast ! La fortune est-elle donc si nécessaire au bonheur ? L'*Héritage de Jean Tourniol* offre un tableau très exact de la vie de Paris dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Ce roman est, à notre avis, un des meilleurs qui soient sortis de la plume de M. du Boisgobey, le brillant auteur des *Collets noirs*.

3. — Dans les œuvres d'imagination pure, la collaboration est-elle une bonne chose? On pourrait répondre : non, après avoir lu la *Revanche de Marguerite*, de MM. Charles Deslys et Jules Cauvain. On ne retrouve pas ici les qualités qui distinguent spécialement M. Charles Deslys : la vivacité de l'action, la vérité des caractères, la sobriété du style et principalement cette profonde honnêteté d'exposition dont *Sœur Louise* et l'*Aveugle de Bagnolet* possèdent le charme pénétrant. La *Revanche de Marguerite* peut se raconter en deux mots : Déshonorée par un capitaine de vaisseau qui abuse indignement de l'hospitalité, et mise en demeure d'épouser son séducteur, Marguerite rejette la main du misérable et lui rend sa liberté. Tout cela, coupé par des épisodes maritimes, des combats à la diable, des espiègleries de fumiste — dues celles-ci à deux farceurs de matelots qui jettent un peu de gaité dans le récit.—On peut y lire également quelques pages assez bien venues sur les désastres du premier Empire et la chute de Napoléon. Le magnétisme joue aussi un rôle dans la *Revanche de Marguerite*. C'est un des moyens mis en œuvre pour la séduction. Mais l'idée n'a rien de bien neuf : on la trouve, tout au long exposée, dans *Balsamo* d'Alexandre Dumas père et dans la *Science funeste*, d'Anna-Marie (Mme la comtesse de Hautefeuille.)

4. — Qui nous délivrera... des Grecs et des Romains? Non!... des Russes et du Nihilisme? Après le prince Lubomirski, M. Ernest Lavigne, Mme Henry Gréville, Mlle Augusta Coupey, on croyait en avoir fini avec une matière battue et rebattue comme plâtre. Nous ne parlons pas d'Yvan Tourgueneff. Celui-là est Russe, et la Russie lui a inspiré des chefs-d'œuvre. Nous ne blâmons que l'engouement des romanciers français qui s'obstinent à creuser un filon épuisé et dont on ne peut plus extraire que des scories. Lisez la *Russie rouge* de MM. Victor Tissot et Constant Améro. Certes, le talent ne fait pas défaut aux jeunes auteurs : leur œuvre en surabonde. D'où vient que cette œuvre manque d'attrait? Cela vient du sujet en lui-même qui suinte l'ennui. Allez donc vous intéresser aux dépravations d'une Olga Platitzine qui joint au métier d'espion celui de femme à la mode ; aux tapageuses excentricités d'une miss Chrysocale qui singe Fanny Lear, si elle n'est pas Fanny Lear elle-même ; aux grossièretés d'un colonel Boulaieff; aux projets moroses d'un prince Platon qui, pour favoriser le nihilisme, se déguise en guèbre ; à des étudiants comme Fédor qui, froidement, assassinent les maréchaux-de-camp et les généraux de l'Empire ; à des mauvais sujets comme Yvan le vagabond qui trahit son parti, ses amis, abandonne sa famille et ne se convertit réellement à la cause populaire que lorsque, pour lui, arrive l'heure de l'expiation. Tout cela a été peint et repeint. Il n'y a réellement d'original dans la *Russie rouge* que le personnage d'Andreï l'apôtre. Celui-là tient pour

la rénovation sociale. mais pas sans idée religieuse. Sur ce point essentiel, il se sépare des nihilistes. Belle et grande figure, dominant sur toutes les sectes qui pullullent de Novogorod à Pétersbourg : buveurs de lait, champions de l'esprit, millénaires, que sais-je encore? Louons pareillement, comme très réussis, l'épisode des ébats nautiques d'Irina Séménovna, qui ouvre le livre, et la procession, au couvent d'Ostroma, des Icons ou Saintes Images. Le reste se perd dans des complications inextricables. Fermons le livre et relisons des mêmes auteurs, les *Aventures de Gaspard von der Gomm*, qui nous en apprennent sur Berlin et la Prusse autant et plus que le *Diable boîteux* sur Madrid et l'Espagne.

5. — Les résultats de l'éducation religieuse et de l'éducation libre-penseuse : telle est la donnée du *Mariage d'Odette* de M. Albert Delpit. Un savant à la mode du jour, athée convaincu et de bonne foi, a eu d'un double mariage deux filles : Germaine et Odette. Les deux sœurs s'aiment beaucoup, mais ne se ressemblent guère. François Laviguerie (c'est le nom du savant) a éloigné de lui Germaine chez laquelle il a reconnu le tempérament maternel, et l'a confiée aux soins de Mme de Rozan, une parente pieuse sans bigoterie qui élève la jeune fille dans les principes de la religion chrétienne. Lui s'est chargé de l'éducation d'Odette en qui il se voit revivre. On devine quelle est cette éducation de la part d'un homme qui ne croit qu'à la matière. Il a inculqué à Odette ses doctrines les plus desséchantes ; il lui a donné pour unique armure ce qu'il appelle la science. Il en résulte qu'Odette, la mieux douée, est précisément celle qui succombe de la façon la plus honteuse, tandis que Germaine, le cœur simple, l'âme naïve, dont la douce piété n'inspire à Laviguerie qu'une dédaigneuse commisération, reste pure et immaculée et devient réellement la femme forte dont parlent les Proverbes. Germaine, revenue chez son père après la mort de sa tante, apprend qu'Odette est recherchée en mariage par Paul Frager, un jeune homme qui lui a été présenté à Naples, et qu'elle aime de toutes les forces de son âme. Elle pourrait dire son secret ; mais ce serait peut-être briser le cœur d'Odette et la rendre malheureuse. Elle se tait et se sacrifie au bonheur de sa sœur qui, finalement, ne le mérite guère. Qu'arrive-t-il, en effet? Paul Frager est le fils d'une créole qui s'est mariée en seconde noces avec le peintre Claude Sirvin, l'auteur de la *Mort de Beaurepaire*. Or, avant son mariage avec Paul Frager, Odette a brûlé d'un amour coupable pour ce Sirvin. On pourrait croire que le mariage moraliserait cet esprit indompté et qu'elle ne penserait plus au peintre. Il n'en est rien : la passion impure se réveille chez Odette plus ardente que jamais, et des relations criminelles, presqu'incestueuses, puisque Sirvin est le parâtre de Paul Frager, ne tardent pas à s'établir entre Mme Frager et le cynique artiste. Quel frein

pourrait donc arrêter Odette dans ses débordements et ses turpitudes? La religion, elle n'en a pas; Dieu, elle n'y croit pas ; la morale indépendante, elle n'en a cure. Pour s'étourdir dans son incestueux adultère, elle ne manque pas d'invoquer les théories que professe son père. Elle en appelle à Darwin, disant : « La créature humaine est fatalement condamnée à suivre son instinct; » à Spencer, auteur de cet axiome : « La volonté n'est rien contre la nature »; à Jean-Jacques Rousseau, écrivant dans son *Héloïse* : « La sincérité du sentiment efface la faute ;»à son père enfin, se faisant gloire d'enseigner qu'«après la vie il n'y a plus rien. »

Avec de tels principes, on va généralement très loin, et Odette ne s'arrête pas sur le chemin de la honte, et il arrive une heure où, abandonnée par son complice, chassée par son mari, elle n'a d'autre refuge que la chambre virginale de sa sœur Germaine.

L'entrevue est des plus pathétiques. Odette, farouche et sombre, ne parle que de suicide et néant ; Germaine toujours miséricordieuse, toujours résignée, essaie de faire revenir Odette à de meilleurs sentiments en parlant à la femme sans Dieu de repentir, de pardon et d'espérance. A ce moment, François Laviguerie, le père, le membre de l'Institut, pénètre auprès d'elles. « Le savant était tout pâle, écrit M. Delpit. Il tenait une lettre dans sa main tremblante, et Odette n'eut qu'à y jeter les yeux pour reconnaître l'écriture de son mari. Sans doute, Paul avait révélé à son beau-père toute la vérité. — Toi ! c'est toi qui a commis ces crimes, s'écria le philosophe en regardant sa préférée, son orgueil. Ah ! malheureuse ! — Odette touchait la porte pour sortir. Elle se retourna d'un bond : Vous n'avez rien à me reprocher, vous, mon père, dit-elle d'une voix éclatante. Ah ça, comment m'avez-vous élevée, je vous prie? Qu'est-ce que vous m'avez mis dans l'âme, dans l'intelligence, dans le cœur ? Dans la vie de toute femme, il y a une heure où la tentation arrive, une heure où elle se sent entraînée vers le mal comme vers un gouffre. Les autres ont du moins une force pour les soutenir ; moi je n'ai pas trouvé une seule branche pour me raccrocher ! J'ai appelé à mon secours. Personne n'est venu ; j'ai regardé le ciel, vous m'aviez enseigné qu'il était vide. — Elle continua avec une exaltation folle : Je sais d'avance tout ce que vous pourriez me dire ! Mon déshonneur est public ; le monde m'a chassée, et je connais toutes les injures qu'il jettera sur mon nom ! Je suis tombée si bas que, si je n'avais pour sœur l'adorable fille qui est là, je n'aurais pas trouvé une seule main tendue vers mon abjection. Eh bien, cette abjection est votre ouvrage, mon père, et vous pouvez en être fier ! Dieu, l'âme, l'éternité, le crucifix, la vierge, des mômeries, soit ! mais mômeries qu'il faut laisser aux femmes, car elles sont bien abaissées et bien faibles sans ces croyances aux véri-

tés immortelles. — Farouche, elle fit un pas pour sortir : — Odette. Odette, où vas-tu ? s'écria le malheureux frappé en plein orgueil. — Où je vais ? répondit-elle. Où vont les désespérés dont l'honneur est perdu, dont le nom est flétri et qui ne croient à rien, ni au bien, ni à la vertu, ni à la justice ! — Je vais où vont les filles comme moi élevées par des hommes comme vous, dans la boue ! — Et elle s'en alla sans regarder en arrière, laissant son père à demi-fou de désespoir. Germaine priait. »

N'est-ce pas, lecteurs, que ce dénouement est superbe ? Les belles scènes de ce genre abondent dans le *Mariage d'Odette*. Citons encore celle où le vieux Laviguerie, rendant enfin justice au dévouement, à l'héroïsme et aux célestes vertus de Germaine, se repend de l'avoir méconnue, et, gravement, plein de respect, s'incline devant elle en lui disant : « Ma fille, je vous demande pardon ». *Le fils de Coralie* avait valu à M. Albert Delpit des éloges unanimes : ils étaient outrés, à notre humble avis, et il y avait sur cette œuvre de sérieuses critiques à faire. *Le Mariage d'Odette* est une œuvre bien supérieure : par la peinture des caractères, par la vigueur du style, par l'élévation des pensées, par la moralité profonde de la thèse elle-même, on peut dire que le *Mariage d'Odette*, si l'auteur n'avait pas tant insisté sur certaines situations scabreuses, serait une œuvre véritablement exceptionnelle. Il y a là le sujet d'un drame contemporain d'une réalité saisissante, et très certainement il aurait plus de succès et produirait une meilleure impression que le trop vanté *Daniel Rochat*, de M. Victorien Sardou. Forcément, le public y verrait l'odieux et le danger de l'éducation matérialiste et, avec l'auteur, conclurait à la nécessité d'un idéal religieux aussi bien pour la société que pour la famille. La leçon est frappante, et ce drame est l'éclatante condamnation des désastreux systèmes que les Jules Ferry et les Paul Bert veulent introniser dans l'enseignement public. Félicitons M. Albert Delpit d'avoir, lui aussi, sous la forme populaire du roman, combattu ces innovations avec une conviction peu commune.

6. — Dans le clan libre-penseur, les partisans du divorce sont nombreux. Il n'en est pas de même pour la recherche de la paternité. Ces grands humanitaires qui trouvent — et ils n'ont pas tout à fait tort — que notre Code ne protége pas suffisamment la femme, se gardent bien d'aborder une réforme qui procède de l'esprit chrétien. Aussi arrive-t-il que l'introduction de la recherche de la paternité dans nos lois n'est demandée que par les écrivains religieux. Il faut ranger dans cette catégorie l'auteur d'*Henri René*. La plume qui a écrit *Henri René* signe : F. Alone. Evidemment, c'est un pseudonyme, et un pseudonyme qui doit venir d'Angleterre. Le livre n'en est pas moins sincère et chrétien. Il nous dit le dévouement d'une orpheline, Alix

Delmarre, que sa fortune et sa beauté destinaient au mariage, mais qui, faute d'avoir laissé parler son cœur à temps, s'est définitivement cantonnée dans les œuvres de charité et les bonnes œuvres — en cela d'ailleurs admirablement secondée par un vieux magistrat, son parrain, M. de la Rivière. Un soir, en rentrant chez elle, Alix Delmarre trouve dans sa chambre un tout petit enfant, déposé là pendant son absence. Elle s'empresse de l'adopter et lui donne le nom d'Henri-René. Plus tard, elle découvre la mère et la retire de l'égoût où l'avait précipitée l'abandon de son lâche séducteur. Elle recueille Madeleine, la relève, l'admet dans sa maison comme auxiliaire — à une condition pourtant, c'est qu'elle ne se fera pas reconnaître de son fils, tant que l'expiation et la purification ne seront pas complètes. Henri-René a terminé ses études classiques. Il se rend à Paris pour faire son droit. Depuis longtemps, il a oublié le passé de sa mère ; mais la fatalité de la faute pèse sur lui quand même. Il ne tarde pas à s'en apercevoir, le jour où il demande la main de celle qu'il aime et dont il se croit aimé, Mlle de Romainville. Une fin de non-recevoir, froide et polie, lui donne à comprendre que l'illégalité de sa naissance est un obstacle insurmontable à cette union. La guerre de 1870 éclate. Désespéré, Henri-René s'engage comme volontaire et se bat comme un lion. Blessé à mort, il a la consolation de quitter cette triste vie dans les bras purifiés de sa mère. Quant au séducteur, il s'est marié ; il vit honoré et tranquille, sans le moindre remords de conscience. D'aucuns connaissent peut-être le secret de sa triste jeunesse. Mais personne ne le lui impute à crime. Ainsi le veulent le Code et la morale — la morale du monde et de l'égoïsme !

7. — Ce qui fait le désespoir et le malheur d'un grand nombre de jeunes filles, c'est leur laideur. Songez donc ! une laideron sans fortune. Qui peut s'intéresser à elle dans une société qui n'a souci que des apparences ? La laideron pauvre, si la religion lui manque et qu'elle n'aime pas le couvent, n'a guère d'autre perspective que de coiffer sainte Catherine. Tout autre est le cas de Denise Resve : ce qui fait son malheur et son désespoir à elle, c'est d'être trop jolie. Orpheline à dix-huit ans, fille d'un commandant tué à Solferino, Denise Resve a reçu une éducation des plus distinguées. Dans ces conditions, une seule carrière honorable s'ouvre devant elle : la carrière d'institutrice. On l'envoie d'abord chez le vicomte de Trécœur, en Nivernais. Le vicomte, en mésintelligence avec sa femme, est un ancien boulevardier qui s'ennuie à mourir dans le Morvan. Il est frappé de la beauté de l'institutrice et ce don Juan sur le retour s'avise de corrompre le cœur de Denise Resve en se faisant lire tout une série d'ouvrages dont la bibliothèque du château n'est que trop abondamment fournie. Il ne faudrait pas croire qu'il arrive du coup aux publications immorales. Non ! cela

est très habilement gradué. *Paul et Virginie*, pour commencer; puis, le *Faust*, de Goëthe, le *René* de Chateaubriand, l'*Adolphe*, de Benjamin Constant, et enfin George Sand, la George Sand de la première manière. Heureusement la jalousie de la vicomtesse se révolte de ces intimités. Elle y met fin, en signifiant son congé à Denise Resve. Il était temps. La naïve jeune fille n'allait pas tarder à perdre son « ignorance. » De Trécœur, elle passe chez les Duvernay. Là encore, on la trouve « trop jolie » et, après un mois de séjour, on la renvoie brusquement parce que le fils de la maison, sans qu'elle s'en doutât, l' « honorait de ses œillades langoureuses. » Voilà Denise Resve, obligée de chercher un autre poste. Elle le trouve en Écosse, chez lord Mac Appley. Ici, toujours, l'influence de la beauté lui porte malheur. Mais, cette fois, c'est elle-même qui, pour se maintenir dans le devoir, retourne en France. De poste en poste, lasse, découragée, Denise doute de la Providence et veut se laisser mourir. Mais la Providence veillait sur elle et voulait, en un jour, la dédommager de toute une jeunesse de douleurs, de souffrances et de mécomptes. Denise Resve épouse M. de Kervalon — un quinquagénaire, mais un homme de cœur, un brave homme dans la force du terme. Ce dénouement rappelle celui du *Paradis de neige*, de Mme Émile de Girardin. N'importe! les sacrifices continuels et la perpétuelle abnégation de Denise méritaient très certainement une pareille récompense. André Gérard, l'auteur de *Trop Jolie* est un pseudonyme, et ce « joli » roman est l'œuvre d'une femme. Rien ne l'indique formellement; mais cela se devine.

8-9. — La *Chimère* de M. Ernest Chesneau est une œuvre à prétentions philosophiques et idéalistes, non dans l'action en elle-même qui a pour pivots deux cœurs épris l'un de l'autre, de la façon la plus irrégulière, et pour dénouement le suicide fictif d'un des héros en rupture de morale; mais, dans les digressions, dans les épisodes. Ce roman est, en effet, un prétexte à discussions artistiques. L'auteur, sous ce rapport, fait preuve d'une réelle compétence. Ajoutons que son esthétique se réclame absolument du spiritualisme. C'est un mérite par le temps qui court. En art, les idées émises par M. Ernest Chesneau dans la *Chimère*, sont saines et vraies; nous n'en dirons pas autant des sentiments intimes de ses personnages. Ce sont néanmoins de petits saints, si on les compare aux principaux acteurs de la vilaine histoire que M. Maurice Drack nous raconte, sous ce titre : *Madame Lise*. Inutile de la redire. Ce qui se dégage le plus clair du roman de M. Maurice Drack, c'est la préoccupation de l'auteur de flatter les passions antireligieuses. Deux hommes jouent dans son œuvre un rôle équivoque : M. Brugnon et l'abbé Vincent. M. Drack n'a pas manqué de les peindre sous les couleurs les plus odieuses. Une seule page est

à louer dans ce livre : c'est celle dans laquelle, entouré de jouisseurs et de sceptiques, l'anglais Freeman combat avec énergie les théories malthusiennes et prouve que l'intérêt bien entendu des familles est d'avoir le plus d'enfants possible. Freeman voudrait que chaque père fût, comme les anciens patriarches, un chef de tribu, groupant, à la Noël, autour de sa table, une lignée de quarante enfants et petits-enfants. Outre que les enfants sont une grande force sociale, ils sont pareillement la couronne et la joie de la vieillesse, et la réforme des mœurs n'a pas d'autre solution que le développement de la famille. L'économiste Freeman n'invoque, à l'appui de sa théorie, que des arguments profanes ; mais ils concordent absolument avec la loi divine. N'est-ce pas un Docteur de l'Église qui a dit que les nombreux enfants étaient une bénédiction du ciel?

10-11. — M. Henri Amic se déclare, dans *Renée*, un disciple de George Sand. C'est bientôt dit ; mais ce disciple a encore fort à faire pour être digne du maître, littérairement parlant. Sa *Renée*, histoire de deux amies de pension, dont l'une, coquette, frivole, sans cœur, a tous les bonheurs ici-bas, même et surtout les plus illicites, tandis que l'autre, sérieuse, sensée, honnête, meurt de souffrance après une vie de sacrifices, est loin d'être un chef-d'œuvre. M. Amic fera bien de méditer les conseils suivants : « Ne pas se hâter; ne pas imiter ces gamins de lettres, ces vibrions de la littérature qui se croient des gaillards, parce qu'ils impriment des billevesées ou des platitudes; pour produire un peu de miel, il faut avoir sucé toutes les fleurs de la prairie. » Les conseils susdits sont du maître lui-même dont M. Amic se proclame le disciple. — M. Amédée Delorme, lui, ne se proclame le disciple de personne. Ce qui n'empêche pas que son œuvre de début, *Mauroy*, ne soit une œuvre composée avec beaucoup d'art, où l'intrigue est ingénieusement menée, où abondent les descriptions gracieuses, les réflexions humoristiques et parfois profondes. Le vicomte de Mauroy s'ennuie au château paternel ; il a pourtant une charmante voisine, Berthe d'Arzane. Mais Mauroy est jeune : il veut voler de ses propres ailes. Le voilà à Paris, presque en dépit de son père. Là, il faillit devenir la proie d'une coquette sans cœur et sans âme. Berthe d'Arzane, justement froissée, retire au vicomte de Mauroy la parole donnée et accueille favorablement les avances du marquis de Pierrad. Les apparences sont contre le vicomte. Il est temps qu'il quitte Paris, sans quoi adieu pour jamais la petite Berthe. Mauroy sait enfin, au moment psychologique, se débarrasser d'un semblant de relation coupable qui, pour lui, ne fut guère qu'un cauchemar. Il reintègre la maison paternelle; tout s'explique, et, une bonne et brave tante aidant, les malentendus se dissipent : Berthe d'Arzane devient la vicomtesse de Mauroy, Et le marquis de Pierrad? Le marquis de

Pierrad, se délivrant par générosité chevaleresque, d'un duel qui paraissait inévitable, reconnait que le dépit, quoiqu'en ait dit Molière, n'est pas toujours de l'amour — et il s'en va, faisant contre mauvaise fortune bon cœur. Le style de M. Amédée Delorme est pur, clair, discrètement élégant, toujours de bonne compagnie. L'auteur n'écrit pas pour les jeunes pensionnaires ; mais il ne force pas la note et sait se garder des crudités de langage avec un soin scrupuleux. De temps à autre, des aperçus d'une originale fraîcheur, dans le genre de celui-ci, à propos des montagnes : « Des sommets, tout est charmant ; sans que les couleurs perdent de leur vivacité, les teintes s'adoucissent, se fondent ; en montant, les bruits semblent s'harmoniser, et soi-même on respire un air plus léger et plus pur. On voit tout cependant ; mais les détails vulgaires échappent : c'est en quelque sorte le fini de l'art dans la nature. » *Mauroy* n'est pas, sans doute, le fini de l'art dans le roman ; mais c'est une très intelligente et très louable tentative.

12-13. — Oh ! la sensiblerie, la fadaise, quels plus antipathiques défauts dans un livre d'imagination ! Ces défauts se trouvent, à côté de précieuses qualités, dans *Derelictus*, de M. J. Tesseyre. On croyait en avoir fini avec ces amitiés malsaines entre frère et sœur dont le « Réné » et l' « Amélie » de l'auteur du *Génie du Christianisme* nous ont offert, dans le temps, le lamentable spécimen. M. Tesseyre a cru de bon goût de rééditer de pareilles antiquailles. Son Ludovic de Taraldi, qui veut se tuer parce que sa sœur Irène est morte, et qui s'éprend d'amour platonique pour la femme d'un médecin parce que cette femme ressemble à Irène, nous ferait presque excuser les brutalités de l'école réaliste. Le dénouement de cette fausse sentimentalité est un désespoir sans issue, pareil à celui du poète Leopardi et le suicide est le dernier mot de ce désespoir. — Il y a une situation à peu près semblable dans l'*Angèle*, de M. Pierre de Chateaugay ; mais l'auteur a du moins le bon esprit de laisser mourir son héroïne de sa belle mort, sans en avancer le terme. On comprend, du reste, que l'âme quitte ce monde avec joie, lorsqu'elle a enduré des tortures semblables à celles d'Angèle Portant. Fille d'un riche banquier ruiné par de malheureuses spéculations, elle se voit, à quinze ans, obligée de s'expatrier avec sa famille et d'aller chercher un refuge à la misère dans l'île Bourbon. Pendant la traversée, Angèle perd son père. A peine débarquée dans la colonie, sa mère meurt. Voilà l'orpheline sans amis, sans ressources. Le hasard la met cependant en présence d'un parent de sa famille. Celui-ci recueille l'orpheline, et un jour lui offre sa main. Le cœur d'Angèle n'est pas libre. Elle aime un étudiant en médecine, Émilien. Le protecteur d'Angèle finit par comprendre la profondeur de cette affection : il rend à Angèle toute sa liberté. Rien

ne s'oppose plus à son bonheur, lorsqu'Emilien périt victime d'un horrible accident. Le roman d'*Angèle* doit être l'œuvre d'un débutant : il y a des longueurs, des digressions oiseuses, des réflexions inutiles qui embroussaillent le récit ; on y trouve des négligences qui dénotent une plume encore inexpérimentée. Mais il y a aussi de la vie, de la jeunesse, et les descriptions plantureuses que M. Chateaugay nous donne de la nature tropicale se lisent avec plaisir. Nous louerons aussi le charmant épisode, la touchante histoire, le dévouement mêlé de tendresse du petit nègre Spahis qui, au péril de ses jours, sauve Angèle d'une mort affreuse. On voudrait effacer de ce livre, honnête au fond, une phrase accusant le clergé de la Réunion de manque de charité et de sécheresse de cœur. C'est inutile au récit, et c'est une calomnie toute gratuite : le clergé de la Réunion est à la tête de toutes les œuvres de bienfaisance, et, dans les épidémies, dans les cyclones, qui ravagent parfois l'île-jardin, il n'a jamais cessé de donner des preuves de son zèle et de son dévouement.

14-15. — Le félibre Roumanille a publié, en langue provençale, une très ingénieuse et en même temps très morale comédie, sous ce titre : « *Se n'en fasien un avouca!* » « Si nous en faisions un avocat ». Il s'agit d'un paysan du Comtat et de sa femme qui se tuent de travail, se privent de tout et finalement se ruinent, pour faire de leur fils un avocat — lequel devient un soldat de l'émeute et meurt au bagne. S'ils en avaient fait un laboureur ou un vigneron, le fils des Sauvaire serait mort, chargé d'ans, honoré, respecté, dans sa métairie de l'Isle-sur-Sorgues. C'est un peu — car le dénouement diffère — l'histoire de Jean Renaud, le fils du garde-chasse du baron d'Alboval. Son père, aveuglé par l'affection paternelle, encouragé aussi par la faiblesse du baron, a laissé son fils Jean devenir l'inséparable compagnon d'Henri d'Alboval, le fils de son maître. Il a mis Jean au même collège et s'est saigné les deux veines pour donner à cet enfant une éducation des plus soignées, fort au-dessus de sa condition. Jean est loin de correspondre à tant de sacrifices. Il part pour Paris, entraînant avec lui Henri d'Alboval, renie le nom de sa famille, prend induement le titre de vicomte d'Esparville, se livre au jeu, à l'agiotage, à la débauche, fait des dupes et vit d'expédients. Henri d'Alboval, complètement ruiné, se retire du gouffre et se remet au travail. Jean Renaud poursuit le cours de ses exploits honteux : escroc, assassin, il échoue devant la cour d'assises et se voit condamné à cinq ans de prison. La prison métamorphose le fils du garde-chasse : il en sort un tout autre homme. D'abord il reprend son nom de Renaud, donne aux pauvres l'argent mal acquis, se réconcilie avec son vieux père, travaille, expie et finit par un très honnête mariage. *Le Fils du garde-chasse* est une œuvre morale et qui porte au bien. Elle honore la

plume distinguée de M. Louis Collas, notre collègue de la Société bibliographique. Il y a dans le *Fils du garde-chasse* des types vrais, bien observés et dessinés avec vigueur : notamment, le vieux Renaud, cœur débordant de tendresse, mais inflexible sur le point d'honneur et ne transigeant jamais avec le devoir. C'est pareillement un caractère des plus sympathiques, malgré ses fredaines, que le jeune Henri d'Alboval. Quand il a dévoré son patrimoine, il a le courage de se faire maçon pour gagner sa vie — et l'on assiste à ce curieux spectacle d'un gentilhomme, la semaine, maniant la truelle, et, le dimanche, fréquentant les musées pour compléter son instruction. On trouvera enfin dans le *Fils du garde-chasse*, des notions très exactes sur le régime des prisons, et, à ce point de vue, le roman de M. Louis Collas doit être placé à côté de la *Fiancée du condamné*, de M. Eugène Vouaux, qui, fort longuement aussi et avec beaucoup de compétence, s'est occupé de la question. D'après M. Vouaux, il y a deux catégories de prisonniers : les pervers et les égarés. Pour les premiers il n'y a pas grand espoir d'amélioration morale ; ils sortent même quelquefois de la prison plus mauvais et plus systématiquement corrompus. Pour les égarés, c'est autre chose : ils peuvent redevenir honnêtes, obtenir leur réhabilitation et reprendre leur place dans la bonne société. Sous Louis-Philippe, l'ancien forçat Postolle obtint de l'académie française le prix Monthyon. Le *condamné* de M. Vouaux, Isidore Baratier, appartient à cette dernière catégorie. Dans sa vieillesse, Baratier le colporteur est devenu comme qui dirait un autre Petit-Manteau-Bleu. Providence de ceux qui souffrent, il arrête dans ses projets criminels un certain Jarville qu'il a connu au bagne et qui va se faire pendre en Amérique. Grâce au colporteur, son pupille, Georges Martinval, peut épouser Marie la jeune sequestrée que Jarville faisait indûment passer pour sa fille. Le roman de M. Vouaux a obtenu un prix au concours ouvert pour les bibliothèques pénitentiaires. Il a pour épigraphe ces mots : « Il n'est pas une chûte, sauf la mort, dont l'homme ici-bas ne puisse se relever ». C'est absolument conforme à la doctrine évangélique.

16-17. — Vous avez probablement connu la Mère Saint-Ambroise ? Si oui ou si non, lisez tout de même ses *Souvenirs* de vaillante sœur de charité, mis au net par son biographe Jean Grange ; vous ne perdrez pas votre temps, et vous retirerez de cette lecture les plus salutaires impressions. Mère Saint-Ambroise a quatre-vingts ans, une apparence de corps, mais une âme de héros, un cœur d'apôtre et un sourire d'ange. Sa devise est celle d'un général illustre : *Res, non verba.* Fille d'un grand seigneur voltairien et d'une chrétienne fort tiède, elle devina la piété, quand elle était jeune, refusa les plus riches partis et s'enrôla sous la bannière de Saint-Vincent-de-Paul. Quelle

vie, mes enfants ! Ce n'est pas de la Mère Saint-Ambroise, par exemple, que l'on peut dire : elle a été inutile. La religion seule peut inspirer et soutenir ces dévouements de toutes les heures, de toutes les minutes. Création et direction d'écoles, d'orphelinats, de salles d'asile, de bureaux de bienfaisance, de patronages, que ne lui doit-on pas ? Partout, toujours, en classe, à l'hospice, au chevet des mourants, se sacrifiant pour autrui, rendant le bien pour le mal, donnant l'exemple non-seulement des vertus chrétiennes, mais encore des vertus naturelles qui sont la bonté, la générosité, l'ordre, la propreté, la prudence, l'économie et l'amour du travail. Et dire qu'il se trouve des Français assez dénués de sens moral pour calomnier, injurier, vilipender ces saintes femmes ! c'est honteux, tout simplement. Aussi recommandons-nous *Mère Saint-Ambroise*, de M. Jean Grange, comme un excellent livre de propagande. On ne saurait trop le répandre, surtout parmi le peuple. N'allez pas croire d'ailleurs que ce soit un livre ennuyeux et morose. Au contraire ! il est écrit avec finesse, esprit, humour. Et l'anecdote n'y fait pas défaut. En voici deux bien à propos : Un inspecteur fit un jour aux élèves de Mère Saint-Ambroise cette question : « Qu'est-ce que la Vierge ? » Les enfants étaient habitués à dire : La Sainte-Vierge. L'inspecteur n'obtint pas de réponse. Il renouvelle sa question. Alors une fillette de 13 ans se lève et, d'un air espiègle et malicieux, lui dit : « Monsieur, c'est un des douze signes du Zodiaque ». — Un autre jour, ce fut la Mère Saint-Ambroise elle-même qui donna tout-à-fait une leçon de politesse et une leçon d'érudition à un délégué cantonal. Trouvant sur la table de la sœur une *Imitation de Jésus-Christ*, le délégué prit le livre et interpella Mère Saint-Ambroise : « Qu'est-ce que c'est que ça ? » — « Ça, répliqua la sœur, se souvenant d'un mot très heureux de Fontenelle, c'est le plus beau livre qui soit sorti de la main des hommes, puisque l'Evangile n'en vient pas. « Qui fut penaud ? je vous le laisse à deviner.

— Un livre à répandre également parmi le peuple, la *Bibliothèque Saint-Michel* nous l'offre sous ce titre : *Au milieu des loups*. Ces loups dont M. Léon Noble nous retrace la vilaine physionomie sont des bipèdes à face humaine. Ils s'appellent : Landrin, le forgeron, qui, d'honnête ouvrier, d'excellent époux et de bon père, devient, à la suite des mauvaises lectures et des fréquentations malsaines un ivrogne, un monstre sans nom, bourreau de sa femme, trafiquant de ses enfants ; il signor Biandelli, l'exploiteur horrible qui dresse à mendier de petits orphelins et vit de leur cueillette dans le luxe et la débauche ; Ménard, le pharmacien libre-penseur et son épouvantable mère, plus mécréante encore ; Ragot, le marchand de vins, un faux bonhomme qui légitime ses coupables amalgames par la plus drôle des

casuistiques; la comtesse Dontrowski, ancienne couturière, avare, féroce, impitoyable. C'est au milieu de ces loups que le pauvre petit Jacques est successivement obligé de vivre. Heureusement pour lui, lorsque Landrin son père l'abandonne, Jacques rencontre dans M. de Kervéan un protecteur généreux, bienfaisant et chrétien qui lui apprend à connaître Dieu. Jacques se lance plus tard au milieu des loups, fortement armé pour la lutte. Bien lui en vaut ; car les épreuves de l'orphelin souffre-douleur sont telles qu'il n'y résisterait pas s'il ne puisait dans ses croyances une force surhumaine. Il meurt jeune sur un lit d'hôpital, mais résigné, consolé, presque joyeux. Les premières pages d'*Au milieu des loups* ressemblent, avec la grossièreté en moins, aux premières pages de l'*Assommoir*. Le ménage de la blanchisseuse Madeleine tordant le linge avec autant de vigueur que Claude le forgeron, son mari, tordait le fer, rappelle le ménage de la blanchisseuse Gervaise et du zingueur Coupeau. Rassurez-vous! Le style de M. Léon Noble (un pseudonyme encore) ne fera rougir personne : c'est du bon réalisme. L'auteur s'est inspiré de la devise des anciens : *Homo homini lupus;* mais il n'oublie jamais cette autre devise des mêmes anciens : *Maxima debetur puero reverentia.*

18. — Depuis les *Barzas-Breiz* du vicomte Hersart de la Villemarqué, la Bretagne bretonnante a vu surgir des phalanges d'érudits, de chercheurs, de romanciers et de poètes, qui ont pris à tache de recueillir les légendes les moins connues, les traditions les plus mystérieuses de la vieille terre des chênes. Un de ces poètes, un de ces conteurs amoureux du passé, M. du Laurens de la Barre, habite Coat-ar-Roch. Il paraît qu'il est dans un domaine privilégié, car la gerbe de contes, de légendes et de nouvelles qu'il nous donne sous le titre de *Fantômes bretons* est des plus riches et des mieux fournies. Dépouillons-la, nous y trouverons : *Une chaise en enfer*, le *Garde-chasse du diable*, les *Poires d'or*, la *Jument maigre*, *Trémeur*, le *Nain noir*, l'*Homme emborné* (enfermé dans un cercle magique), *Katel-Kollet* et le *Pousseur de la Dourdu*. Dans tous ces récits, le fantastique domine. Ils ont paru, en partie, avant leur publication en volume, dans la *Revue de Bretagne*, le *Journal de Rennes* et le *Messager de la Semaine*. Tous n'ont pas la même valeur littéraire, mais tous sont d'une irréprochable moralité. Il en est un : le *Pousseur de la Dourdu*, que l'on peut considérer comme le chef-d'œuvre du genre. La Dourdu (en breton ancien : l'eau noire) est un gouffre d'aspect sinistre située au bas de la rivière de Morlaix. Ce gouffre est dominé par les ruines d'un château-fort. Aux temps de l'enchanteur Merlin, ce donjon était habité par un vieux seigneur avare et pauvre, et par sa fille Igilt, une brune dont les yeux bleus avaient l'attirance du gouffre lui-même. De connivence avec son père, Igilt conduisait ses soupirants devant la Dourdu et

leur disait : « Il y a de l'or dans cet abîme, celui qui ira le chercher sera mon époux. » Tous plongeaient, mais il n'en revenait aucun. Un jour Igilt voulut plonger aussi ; mais elle ne revint pas non plus. Sur ce thème étrange, M. du Laurens de la Barre a brodé une nouvelle, mêlée de fantaisie et de surnaturel, qui eut fait le bonheur de Charles Nodier et d'Hoffman. Çà et là, dans le livre, des poésies sur la mer, la nuit, le temps, la lune, les nuages, les cimetières. C'est trop *Nuit d'Young* : nous préférons les *Fantômes*.

19. — Il y a aussi des vers dans les *Récits Vendéens* de M. Émile Grimaud ; mais l'auteur des *Fleurs de Vendée*, des *Fleurs de Bretagne*, des *Chants du Bocage* a, comme poète, depuis longtemps, fait ses preuves. Aussi ne lui ferons-nous pas un crime d'avoir enguirlandé ses Nouvelles en prose : *Le Fils du garde-chasse*, la *Métairie brûlée*, *Fleurs-de-Lys et Travot*, *Un Déjeuner républicain*, de deux vigoureuses poésies en l'honneur de Jean Chouan, ce partisan légendaire dont Victor Hugo lui-même glorifiait tout récemment les ardentes convictions. Inutile d'ajouter que les *Récits Vendéens* de M. Émile Grimaud ont tous pour sujet un épisode de cette guerre contre la Convention que Napoléon Ier appela une guerre de Géants. Le conteur fait revivre, avec une intensité de relief et une vérité frappantes, les figures populaires de Cathelineau, de Lescure, de La Rochejacquelein. Il nous redit la reprise de *Marie-Jeanne* sur les Bleus, à la bataille de Fontenay (Marie-Jeanne était une pièce de canon que les Vendéens considéraient comme leur palladium). Il cloue au pilori de l'histoire les atrocités commises par ces généraux de contrebande, ivrognes, ignorants et lâches, les Ronsin, les Rossignol, les Huché, que la Convention avait lancé contre le Bocage. La fiction ici est au service de la vérité, et c'est avec raison que Victor de Laprade a pu dire au conteur :

> A d'autres les romans frivoles,
> Les vers plaintifs ou damerets,
> Les larmes qu'on verse en paroles,
> Les petits tableaux indiscrets.
> Vous avez eu plus haute idée
> Que tous ces rimeurs fainéants ;
> Vous avez choisi la Vendée
> Et ses batailles de géants.

La Vendée a porté bonheur à M. Émile Grimaud ; son recueil de Nouvelles est aussi intéressant et il nous paraît plus historiquement exact que les récits de même genre de l'auteur des *Lettres Vendéennes*.

20. — Terminons cette Revue par les *Contes de toutes les couleurs*. Le titre ne ment pas : parmi ces couleurs, il en est d'éclatantes et de splendides, comme celles qui rayonnent de l'*Histoire d'un âne*, d'Arsène Houssaye (éloquent et chrétien plaidoyer en faveur des animaux

utiles, inoffensifs et doux) ; des *Bêtes au bon Dieu*, d'Eugène Muller (naïve légende moyen âge); du *Facteur rural*, de Louis Collas ; du *Combat des Trente* (le combat où l'intrépide Beaumanoir, blessé et mourant de soif, but son sang), de Victor Champion ; de l'*École buissonnière dans les Cévennes*, de Ferdinand Fabre. Mais les autres, les couleurs qui entourent le *Grain de plomb*, l'*Oncle Armand*, *Une aventure chez les Bédouins*, le *Haschich* (un sujet épuisé par le docteur Lallemand, Théophile Gautier et Charles Baudelaire), la *Chasse au débiteur*, *Capoulat*, le *Café Victor*, l'*Éditeur des Romantiques*, etc., quelles grisailles ! — Et cependant ces tableautins valent encore mieux que deux de leurs voisins, dont les couleurs sont plus qu'insignifiantes : elles sont désagréables. Nous faisons allusion à l'*Amour pèlerin*, de M. Altaroche, et aux *Strophes sur le Palais-Royal*, de M. Henri de Lacretelle. Le premier, une vieille plume ébarbée de l'ancien *Charivari*, se gausse balourdement des pèlerinages, de Marie-Alacoque et des Belcastels de province. Le second se croit obligé de terminer sa bluette poétique sur le Palais-Royal par ce quatrain :

Le seul plaisir assez commun,
Sous ces arceaux mélancoliques,
Est d'entrevoir Monsieur de Mun
Allant aux cercles catholiques.

Il y a des gens qui appellent cela de l'esprit : ils ne sont pas difficiles.

FIRMIN BOISSIN.

SCIENCES

Précis du cours d'Economie politique professé à la faculté de droit de Paris contenant avec l'exposé des principes l'analyse des questions de législation économique par PAUL CAUWÈS, agrégé à la faculté de droit de Paris. Paris, Larose, 1880, demi-vol. in-8 de 290 p. — Prix : 4 fr.

Résumé d'un Cours d'économie politique, par M. Louis ARNAULT, professeur d'économie politique à la Faculté de droit de Toulouse. Paris, A. Rousseau, 1880, in-12 de 340 p. — Prix : 3 fr.

Le demi volume que nous annonçons achève l'ouvrage assez considérable dans lequel M. Cauwès a développé son cours et dont nous avons déjà parlé (t. XXIII, p. 26) : des tables générales bien faites se rapportant aux deux volumes le complètent. Dans cette partie, consacrée aux attributions de l'État en matière de travaux publics et aux finances, M. Cauwès se trouvait sur un terrain qui lui est familier depuis longtemps. La législation économique spéciale au pays où l'on vit a, en pareilles matières, une importance qui l'emporte en fait sur l'observation et l'analyse des lois économiques générales. Aussi, ce demi-volume nous parait la meilleure partie de tout l'ouvrage et nous croyons qu'elle échappera aux critiques si acerbes que les économistes orthodoxes ont adressées aux premiers fascicules. Nous le

louons tout particulièrement pour notre part d'avoir signalé le caractère de contrat sacré que présente l'indemnité annuelle touchée par le clergé catholique en représentation des biens dont il a été spolié en 1791 et dont le Concordat a seul pu sanctionner l'aliénation. Nous lui savons gré aussi de montrer, comme l'a fait si bien avant lui M. Leroy Beaulieu, dans son *Traité des Finances*, le péril qui menace les finances de la France si l'on persiste dans des appels au crédit qui engagent l'avenir au delà de ses forces. Le volume se termine par une revue sommaire des écoles et des doctrines économiques dans laquelle l'auteur fait très bien ressortir les mérites de la grande œuvre d'Adam Smith. Arrivé aux temps modernes, il signale l'appel que font les *Katheder-Socialisten* à l'intervention de l'État en matière économique. Ce sont des sujets délicats et on ne saurait trop regretter que nos écrivains modernes ne recourent pas davantage aux principes si nets que contiennent sur ce sujet les traités de droit naturel de nos théologiens et de nos moralistes catholiques, à commencer par Saint-Thomas d'Aquin et Suarez, à finir par Taparelli et le père Jouin.

— Le *Résumé* de M. Louis Arnault est un excellent ouvrage élémentaire d'économie politique, court mais substantiel, sage dans ses idées mais original dans la forme, et, ce qui est mieux encore, animé, rempli d'un bout à l'autre par un esprit chrétien qui s'affirme très franchement. M. Arnault a une vue fort nette de ce qu'est l'économie politique dans l'ensemble de la science et c'est là ce qui fait la valeur principale de son livre. Il dit modestement que son livre est destiné exclusivement aux étudiants obligés de passer des examens ; nous croyons au contraire que les personnes, qui désirent avoir une vue d'ensemble de l'économie politique, auront plaisir et profit à le lire. Nous le louerons particulièrement d'avoir introduit quelques digressions sur des sujets spéciaux au pays dans lequel il écrit, notamment sur *les différents modes de faire valoir dans le pays toulousain, sur les différents régimes matrimoniaux au point de vue de l'épargne, sur l'émigration des populations des campagnes vers les villes*. M. Arnault a montré qu'il était un homme d'esprit comme de science en ne jetant pas son livre dans le moule des programmes qui s'élaborent à la société d'économie politique ou à l'École des ponts et chaussées. Nous devons cependant faire au point de vue scientifique des réserves sur quelques points. M. Arnault se prononce contre la liberté de tester, contre le libre échange, contre une révision des lois relatives au taux de l'intérêt par des arguments tirés presque exclusivement de ce que nous appellerions le préjugé légal : après avoir affirmé si bien le caractère permanent des lois économiques naturelles contre les *Katheder-Socialisten* allemands et belges, il ne fallait pas s'en défier si

fort dans la pratique. M. Arnault nous dit qu'il est à la fois professeur d'économie politique et chargé d'un cours d'enregistrement, d'hypothèques et de notariat. Ce second enseignement a évidemment un peu déteint sur le premier et nous souhaitons qu'à l'avenir il se consacre exclusivement à la science sociale.

BELLES-LETTRES

Dictionnaire Français-malais, par M. l'abbé P. Favre, professeur à l'École nationale des langues orientales vivantes. Paris, Maisonneuve, 2 vol. gr. in-8. — Prix : 50 fr.

Cet ouvrage, qui vient de paraître, fait suite à un autre de même nature : *Dictionnaire Malais-Français*, aussi en deux volumes in-8. et est complété par une *Grammaire de la langue malaise*, langue généralement parlée dans l'extrême Orient, dans tout l'archipel Indien et dans une partie de l'Océanie.

Les cinq volumes forment l'ensemble le plus complet de livres élémentaires qui ait paru jusqu'à présent pour l'étude de cette langue. Le *Dictionnaire Malais-Français* contient les mots malais en caractères arabes, avec leur prononciation figurée en lettres latines, leur étymologie, leur sens propre et figuré, avec un grand nombre d'exemples ; puis une partie de philologie comparée faisant connaître les langues de l'archipel Indien et de l'Océanie dans lesquelles les mêmes mots se retrouvent, avec les changements qu'ils y ont subis, soit dans le sens, soit dans la prononciation : enfin des remarques toutes les fois que le mot a une origine commune avec son correspondant dans les langues indoeuropéennes. Le *Dictionnaire Français-Malais* contient les mots français d'un usage général, un grand nombre de locutions et d'idiotismes de la langue française, ainsi que les proverbes les plus connus, traduits en malais avec les caractères arabes et leur prononciation en lettres latines.

La grammaire, précédée d'une introduction et suivie de notes philologiques, traite d'abord de la langue malaise d'après ses éléments constitutifs, et indique ensuite tout ce que les langues étrangères y ont ajouté. Elle complète cette œuvre importante, véritable travail de bénédictin, qui fait autant honneur à son auteur qu'à l'érudition française. X.

Jeanne d'Arc, *tragédie latine*, par Nicolas de Vernulz, traduite en français par M. Antoine de Latour. Orléans, Herluison, 1880, petit in-8 de 246 p.

Nicolas de Vernulz, professeur d'éloquence et historiographe impérial, est un des savants qui ont le plus honoré l'université de Louvain au dix-septième siècle. Né en 1583 et mort en 1649, il parvint trois fois

aux honneurs du rectorat et laissa une réputation aussi intacte comme individu que brillante comme littérateur. Se reposant des doctes labeurs du professorat dans la pratique de la poésie latine, bien préparé par l'étendue de ses connaissances historiques à ne produire que des compositions sérieuses, il laissa derrière lui, parmi de nombreux ouvrages, un certain nombre de tragédies en vers iambiques, écrites dans une langue pure et d'une versification élégante. La plupart sont consacrées au développement de sujets empruntés à l'histoire et traitées avec un louable respect de la vérité. Une d'entre elles présente, par le choix de l'héroïne qu'elle met en scène, un intérêt auquel nul en France ne saurait rester indifférent. Elle est consacrée à la gloire de Jeanne d'Arc.

Lorsque Vernulz l'écrivit en 1629, cette admirable histoire avait déjà inspiré plus d'un poète. Le quinzième siècle avait chanté la glorieuse Pucelle par la voix de Christian de Pisan, d'Antoine Astezan, de Martin le Franc, de Martial d'Auvergne, de l'auteur du *Mystère du siège d'Orléans*. Le seizième siècle avait vu paraître le poème de Valeran de Varaniis et l'*Histoire tragique* du P. Fronton du Duc. Enfin, en 1612, Jean Hordal, par la publication en prose latine d'une histoire de Jeanne d'Arc sérieusement étudiée, avait fourni des éléments d'instruction sûrs aux auteurs que ce grand sujet pouvait tenter encore. C'est à ce livre que Vernulz emprunta les traits principaux de sa tragédie et il réussit ainsi à produire une œuvre qui échappe à tout reproche au point de vue de la doctrine. Il s'efforça, dans un cadre fort resserré, de grouper les événements accumulés dans cette courte et prodigieuse période de la mission de la Pucelle, en tenant par-dessus tout à honneur de respecter l'exactitude des faits et la vérité des caractères. Rien n'est donné à la fantaisie ni à l'imagination. Le caractère merveilleux de la tragédie ne réside qu'en son sujet même, et c'est à cette simplicité de moyens, à cette absence de tout ce qui serait fiction ou invention que l'œuvre doit la plus grande partie de l'intérêt qu'on y trouve.

A côté de ces qualités de sincérité et de probité historique, on y rencontre un défaut, presque inséparable du fait d'être écrite en vers latins, un langage pompeux et emphatique mis à la place de la noble simplicité du vieux français : de plus la nécessité de réunir en cinq actes des événements nombreux réalisés dans des lieux très divers, amène quelque confusion et raccourcit outre mesure des scènes dignes de recevoir plus de développement. Telle qu'elle est, avec ses titres à la critique et à l'éloge, la tragédie de Nicolas de Vernulz était bien tombée dans l'oubli. Ce qui subsistait des deux éditions de 1635 et de 1656 ne sortait guère des rayons les plus poudreux de quelques bibliothèques. Un des meilleurs esprits de notre temps, dont la modestie

égale la science, M. Antoine de Latour a pensé qu'une œuvre consacrée à la gloire de Jeanne d'Arc méritait un regain de publicité, et qu'elle n'était pas indigne de reparaître sous une forme française, qui la mît à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs. Il a exécuté cette pensée dans les conditions les mieux faites pour faire revivre honorablement le nom de Vernulz, avec l'association, ou pour mieux dire, sous le patronage du sien. Notre sainte héroïne est l'objet d'un vrai culte de la part de M. de Latour. Déjà à bien des reprises, il a touché à cet admirable sujet et toujours il l'a fait avec bonheur. Faut-il rappeler autre chose que sa participation à l'œuvre si touchante et si charmante de Marie Edmée, l'*Histoire de notre petite sœur Jeanne d'Arc?* Cette fois encore, un plein succès couronnera son labeur. Dans son épitre dédicatoire à Mgr l'évêque d'Orléans, il a écrit une admirable page d'histoire littéraire ; sa traduction, aussi élégante que fidèle, fait ressortir les qualités du texte latin et sait rendre ses défauts moins choquants. Ce n'est pas à lui qu'on appliquera le banal proverbe *Traduttore, traditore :* pour remplacer le second mot, il faut en créer un autre qui exprime l'idée toute contraire.

M. Herluison s'est montré comme toujours un éditeur plein de goût et de soin. Il a ajouté aux mérites de cet intéressant ouvrage un attrait de plus, que les bibliophiles sauront apprécier comme il convient. DE B.

Leggende popolori siciliane in poesia, reccolte ed annalite da SALVATORE SALOMONE MARINO. Palerme, Pedone Lauriel, 1880, in-12 de XXIX-436 p. — Prix : 5 fr.

M. Salvatore Salomone Marino continue les curieuses recherches qu'il a inaugurées par la publication de chants populaires siciliens et par celle d'une célèbre légende : *La baronne de Carini.* Il a, en 1877, réuni plusieurs de ces petits poèmes qui, dans sa patrie, sont connus sous le nom de *Storie*, et qui avaient déjà été imprimés, mais dont les exemplaires étaient d'une grande rareté. Aujourd'hui il nous donne un nombre considérable de légendes versifiées, recueillies de la bouche même du peuple. Est-ce à dire que toutes appartiennent réellement à ce qu'on appelle la poésie populaire? Nous ne le pensons pas, ni M. Marino non plus ; quelques-unes ont eu évidemment des auteurs non complètement privés d'instruction, mais ceux de ces chants-là sont devenus populaires par la facilité avec laquelle les classes illettrées les ont adoptés. Comme le remarque M. Marino, deux notes prédominent dans ces légendes ; un sentiment religieux et moral très développé, mais qui n'empêche point la satire de s'attaquer à certains ministres du culte, un sentiment patriotique très vif, la haine de toute tyrannie, l'aspiration à la liberté, mais non à l'anarchie, au radica-

lisme, car par tradition comme par caractère le peuple sicilien est monarchique (p. XXI). Les sujets traités dans les légendes sont fort divers. Quelques-uns, en petite quantité, *Cecilia*, par exemple (p. 38) viennent de l'Italie du Nord. D'autres sont relatifs à des épisodes locaux, à des traditions indigènes, à des histoires de bandits. C'en est une bien singulière que celle de Paolo Curuzza qui, après avoir eu des démêlés avec la justice, se fit bandit, forcé de partir pour l'Amérique, il vint sous un faux nom s'établir à Livourne, y épousa une jeune fille de bonne famille et finit, grâce à une amnistie, par retourner dans sa patrie (p. 292). Si plusieurs des légendes peuvent remonter fort loin, d'autres sont récentes comme les vers sur Murat (p. 218), ou d'hier comme la pièce sur la mort de Victor Emmanuel et de Pie IX, pièce qui est fort curieuse parce qu'on voit s'y associer le sentiment religieux et le sentiment monarchique dont M. Marino a parlé dans sa préface (p. 372), parce qu'on les y voit s'unir tous deux pour déplorer, en même temps, la perte du persécuteur et du persécuté. Quelques productions ont été inspirées par l'histoire des peuples voisins telle est la poésie — qui du reste, de même que certaines autres, n'a pas le caractère de la légende — sur les événements de notre première révolution (p. 206).

M. S.-S. Marino a fait suivre presque toutes les pièces qui composent son volume de notes détaillées où sont indiqués de fréquents rapprochements. Ces rapprochements, il n'en a pas cherché les sujets en dehors de l'Italie, et il les eût d'ailleurs trouvés très peu nombreux dans les poésies populaires d'autres pays. Au commencement du livre se trouve une nomenclature intéressante des différents ouvrages que l'auteur a eu l'occasion de consulter ou de citer. Ce nouveau travail apporte bien des renseignements, bien des révélations sur la féconde contrée qui fut toujours si lettrée, si poétique et où de notre temps ont été produits tant d'œuvres intéressantes et érudites.

TH. DE PUYMAIGRE.

Contes populaires de la Haute-Bretagne, par M. PAUL SÉBILLOT, Paris, Charpentier, 1880, gr. in-18 de 360 p. — Prix : 3 fr. 50.

Je crois que pendant le temps que j'ai mis à lire ce volume, et il m'intéressait assez pour que je ne m'attardasse pas, l'édition a disparu ; heureusement qu'avec M. Charpentier les nouvelles éditions éclosent rapidement et que M. Sébillot, du reste, fait espérer de nouveaux volumes. Tout ce qui touche à la littérature populaire a un intérêt particulier, surtout dans les pays où cette littérature est composée de légendes et de chansons qu'il est urgent de conserver par la tradition écrite. Je ne sais pas de lecture plus attachante

que ces petits contes et récits, naïfs, parfois gouailleurs, parfois gaulois, dans lesquels on retrouve des réminiscences de tous les siècles, de tous les peuples.

La littérature populaire de la Bretagne bretonnante a déjà été le sujet des recherches de plusieurs érudits. MM. de la Villemarqué et Luzel en ont publié des recueils qui sont dans toutes les mains. La Bretagne française, le pays gallot, comme on le désigne ordinairement, n'avait encore vu que deux ou trois auteurs qui aient essayé de faire connaître quelques-uns de ses contes. M. Sébillot a fait une récolte plus riche et, dans son premier volume, il nous donne soixante six pièces. Celles-ci sont classées en quatre séries : *Féeries et aventures merveilleuses*, *facéties et bons tours*, *diableries*, *sorcelleries et contes divers*.

Ce volume peut être lu par tout le monde ; les quelques pages où la plaisanterie est un peu vive, sont rares et ne peuvent guère scandaliser les lecteurs qui affectent une certaine pruderie ; de ces plaisanteries il ne reste au cœur aucune impression malsaine. Il est peu d'entre nous, qui n'ait sur sa table, ou traînant un peu partout, chaque jour, des journaux honnêtes et des revues graves, où l'on trouve des pages bien autrement malsaines et délétères que ces quelques gauloiseries dont l'impression dure le temps d'un éclat de rire. Si j'insiste sur ce point, c'est que je suis parfois surpris de la facilité avec laquelle, obéissant à des conventions, certaines personnes prennent des airs effarouchés pour une plaisanterie, et lisent de sang froid, ou regardent placidement, des livres et des images singulièrement malsains.

Il est permis d'adresser un reproche à quelques éditeurs de littérature populaire bretonne qui ont *arrangé* les contes et chansons ; ils ont un peu poli l'œuvre originale, quelquefois ils y ont ajouté des fleurs de leur propre fond, ou bien ils ont interprété plus ou moins heureusement. M. Sébillot, comme M. Luzel, du reste, a conservé à ses récits leur forme originale ; nous avons, dans son livre, les récits tels qu'il les a entendus, sans rien changer au fond, sans rien changer à la forme, sauf ce que la grammaire exigeait ; il a même renoncé par excès de discrétion, ajouter des notes qu'il lui eut été facile de multiplier. Plus tard, on trouvera dans ces contes, la matière de travaux d'ensemble importants. A. DE B.

Proverbes et devinettes populaires recueillis dans l'Armagnac et l'Agenais, par M. J. F. BLADÉ. Paris, Champion, 1880, gr. in-8 de xv-235 p. — Prix : 8 fr.

Si pendant trop longtemps, en France, on a négligé la littérature populaire, cet oubli est maintenant largement réparé. De tous les

côtés on a réuni les chants rustiques ; les contes ont été recueillis sur divers points. M. E. Cosquin a fait de ceux de la Lorraine, une étude à rendre jaloux les érudits de l'Allemagne. M. Bladé a publié les contes de l'Agenais. Voilà quelques mois, cet infatigable écrivain mettait au jour une série de poésies populaires françaises de l'Armagnac; aujourd'hui il nous donne un volume de proverbes et de devinettes, texte gascon et traduction française. Avant lui, sept publications avaient été consacrées à la parémiologie de la Gascogne : nous en avons l'ensemble dans le nouveau recueil; mais M. Bladé s'est efforcé de ne donner asile qu'à des proverbes originaux par le fond ou tout au moins par la forme. Il est du reste assez rare que le fond des proverbes soit original; ainsi M. di Giovanni en a, depuis quelques années, réuni un certain nombre fournis par la Sicile; quantité d'entre eux se retrouvent dans bien d'autres pays ; même remarque est à faire pour les dictons portugais imprimés dans le *Cancioneiro* de Braga et le *Portugiesische Volkslieder* de Bellermann. Même remarque serait à faire pour toutes les collections de cette espèce. Les ressemblances singulières qui existent entre les chants et les contes se rencontrent souvent aussi pour les aphorismes populaires. M. Bladé a disposé les siens en cinq séries.— Proverbes météorologiques, agricoles, et relatifs au calendrier. — Proverbes historiques et géographiques. — Proverbes relatifs aux arts-et-métiers. — Proverbes religieux et moraux. — Formulettes et locutions proverbiales. En face de chaque proverbe gascon se trouve la traduction française. Chaque adage porte un numéro. « Si, dit avec raison, M. Bladé, ce procédé venait à se généraliser, les travaux de parémiologie comparée seraient notablement facilités et abrégés. » Dans des notes marginales, les références avec les recueils analogues en langue provençale sont rapidement indiquées; mais à cause de l'absence de ce numéro, on n'a pu donner habituellement que le chiffre des pages, laissant aux lecteurs la peine de rechercher la ligne à comparer.

Les *devinettes* ou *énigmes*, très répandues aussi dans tous les pays, ont fourni à M. Bladé la fin de son volume; il nous en donne cent quarante-et-une. Il les fait précéder d'une bibliographie intéressante, mais qu'il n'a pas la prétention de croire complète. En note, sont signalées les ressemblances que les devinettes de l'Agenais et de l'Armagnac présentent avec celles qui ont été recueillies en Allemagne, en Angleterre, en Italie, en Sicile, en Catalogne et dans diverses provinces de France. On peut dire que ce volume, soigneusement exécuté, est le digne complément des travaux si nombreux que la littérature populaire de la Gascogne a précédemment inspirés à M. Bladé.

Th. de Puymaigre.

L'Heptaméron, réimprimé par les soins de M. Jouaust, avec une notice des notes et un glossaire par Paul Lacroix, conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal. Paris, librairie des bibliophiles, 1880, 2 vol. in-8 de xxxvi-390 et 345 p. — Prix : 10 fr. le volume.

Si la sœur de François Ier a laissé une réputation sans tâche, — il est vrai que ce fut dans un siècle où les noms de *vertueuses et honnestes dames* semblent avoir été assez prodigués — son œuvre principale ne jouit pas, tant s'en faut, d'une aussi bonne renommée. Elle est si mal famée, au contraire, que nous n'avons besoin d'en prévenir personne : l'*Heptaméron* ne peut être admis que dans des bibliothèques peu scrupuleuses. Nous n'avons pas du reste à revenir sur un livre si connu, nous n'avons qu'à en annoncer une nouvelle édition. Elle a été faite avec le soin, le luxe, le goût dont M. Jouaust nous a donné déjà tant de modèles. M. Paul Lacroix est l'auteur de notes, index, glossaires qui terminent l'ouvrage, et d'une notice sur Marguerite d'Angoulême par laquelle il débute. Cette notice ne pouvait guère redire que ce que l'on savait déjà. Nous y voyons que la Marguerite des Marguerites, admirablement douée, parlait avec élégance l'allemand, l'anglais, l'italien et l'espagnol, qu'elle entendait le grec et le latin, qu'elle eut pour les prédicateurs huguenots des sentiments de bienveillance auxquels M. Lacroix s'associe un peu trop, et qu'enfin elle finit par mourir avec tous les témoignages d'un vif repentir et franchement réconciliée avec la foi catholique. Peut-être le bibliophile Jacob aurait-il pu rajeunir ce sujet un peu usé par une étude sur le style et les mérites littéraires de l'*Heptaméron*, sur les recueils analogues qui l'ont précédé, sur les données historiques qui s'y retrouvent. Tout cela est à peine effleuré dans une *Note bibliographique et analytique*. Des considérations de diverses espèces pouvaient naître du livre même : ainsi c'est au milieu des plus beaux paysages des Pyrénées que se trouvent réunis les voyageurs dont les récits variés sont censés avoir formé la matière de l'*Heptaméron*. Et bien ces torrents, ces montagnes, ces vallons, ces cascades ne semblent avoir absolument rien dit à l'imagination de l'auteur. Dans ce silence à leur égard, il y a une curieuse preuve de l'indifférence avec laquelle furent si longtemps contemplés les plus admirables sites. Un peu plus tard, dans son voyage à travers l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, Montaigne de même se montre complètement insensible à ce qui, depuis, a excité l'enthousiasme de tant de voyageurs. Il y aurait peut-être une intéressante étude à faire sur ce sujet et l'on n'y devrait pas oublier le prologue de l'*Heptaméron*, comme apportant un témoignage de plus du peu d'influence que l'aspect de la nature exerçait sur les esprits.

Th. de Puymaigre.

HISTOIRE

Description géographique, historique et archéologique de la Palestine. Troisième partie, *Galilée*. T. II, par Victor Guérin. Paris, Ernest Leroux, 1880, gr. in-8 de 563 p. (imprimé à l'Imprimerie nationale). — Prix : 12 fr.

Ce volume, qui fait suite aux six tomes précédents déjà publiés par M. Victor Guérin, sur la Palestine ; — trois sur la Judée, deux sur la Samarie, et un sur la Basse-Galilée, — contient une étude très complète de la Haute-Galilée, dont l'auteur nous fait connaître jusqu'aux moindres villages, après les avoir préalablement examinés avec soin. Conformément à la méthode adoptée par l'auteur, il nous donne sur l'état actuel des nombreuses localités, au fur et à mesure qu'elles se présentent dans son récit, des détails courts, mais précis; puis, quand ces localités sont mentionnées dans la Bible ou dans quelque autre ouvrage de l'antiquité, il résume sur chacune d'elles tous les renseignements fournis par l'histoire. Beaucoup de ces villes, bourgades ou simples villages avaient été jusqu'ici à peine explorés et ne présentent plus qu'un amas de ruines au milieu d'épaisses broussailles. Les villes de la côte qui appartenaient à l'ancienne Phénicie, et notamment Tyr et Sidon, ont été également de la part de M. Guérin, l'objet d'un examen attentif; avec lui, nous gravissons les cîmes les plus escarpées du Grand-Hermon, et de son point culminant, qui domine la mer de 2.800 mètres, le voyageur nous fait embrasser du regard presque toute la Palestine. Là se trouvent les débris d'un très ancien temple, consacré jadis à Baal-Hermon; saint Jérôme en parle comme étant encore en grand honneur de son temps, parmi les païens.

M. Guérin termine ce volume par une page que nous reproduisons ici, parce qu'elle formule nettement les principes qui l'ont dirigé lui-même dans ses différentes pérégrinations en Palestine.

« Quelques lecteurs, dit-il, trouveront probablement que je suis entré dans des détails trop minutieux, en signalant les ruines les moins importantes et les hameaux les plus insignifiants. J'ai cru, en outre, devoir indiquer mes itinéraires avec une précision presque mathématique, afin de permettre aux explorateurs futurs de contrôler plus facilement mes assertions. Mais ceux qui pensent qu'une pareille contrée ne saurait être étudiée trop à fond et que des détails précis et exacts sont préférables à des phrases vagues et générales, me pardonneront, je l'espère, le soin consciencieux que j'ai apporté à mes recherches et à la rédaction de mes notes. De même que l'interprète de la Bible doit tenir compte du moindre iota du livre sacré, ainsi l'explorateur de la Palestine ne doit, à mon avis, rien omettre

dans ses investigations. Il doit se rappeler qu'il étudie une terre sainte entre toutes, théâtre des plus grands événements qui se soient accomplis dans le monde, et qu'il peut compléter ou justifier par ses observations personnelles, les données de la Bible, en servant de témoin à la Révélation elle-même, honneur insigne que lui imposent les plus religieuses recherches. Tels sont les principes qui m'ont guidé et soutenu dans mes différents voyages en Palestine. Depuis 1852, je l'ai, à plusieurs reprises, sillonnée dans tous les sens. Mon unique ambition a été de contribuer, selon mes faibles moyens, à jeter une nouvelle lumière sur un pays qui, dans les desseins de la Providence, a été choisi pour préparer par son histoire et voir ensuite se réaliser dans son sein le grand mystère de la Rédemption. De plus, en même temps que le chrétien y foule, à chaque pas, les vestiges des augustes personnages qui ont été la figure anticipée du Messie, et les traces infiniment plus vénérables encore du Messie lui-même, le Français y rencontre également partout les souvenirs toujours vivants de l'occupation et des exploits de ses aïeux. A ces deux titres, et comme chrétien et comme Français, je me suis particulièrement attaché à cette terre, berceau de ma foi et lambeau détaché de ma patrie, et je me suis imposé la tâche de la mieux faire connaître à tous ceux pour qui la Religion et la patrie sont chères. » J. DE M.

Cinq mois chez les Français d'Amérique, par H. DE LAMOTHE. Paris, Hachette, 1879, in-8° de IV — 368 p.

Voici un livre très intéressant, très bien fait, très instructif, disons même, très amusant; néanmoins il serait impossible d'en rendre un compte méthodique par une raison singulière, c'est que dans ce siècle où l'on parle tant de science et de géographie, il n'y a pas un homme sur mille qui sache à peu près de quoi il est question, dut-on le choisir parmi les lettrés et même les savants. Est-ce donc, direz-vous, une matière si abstraite, et tout-à-fait étrangère à nos mœurs, à nos habitudes, et à nos relations ordinaires ? Non, il s'agit d'une colonie française sortie de nos mains il y a un siècle ; depuis cette époque, sa population s'est multipliée 30 fois par elle-même, on y a conservé avec un culte filial, la langue française, la religion catholique, les lois françaises, on y a tout sacrifié à l'amour de la Patrie. Nous y avions laissé 70,000 âmes, leurs descendants sont près de deux millions ; leur expansion étend ses ramifications tout autour d'eux, ils ont fait reculer le cercle de colonies Anglaises qui environnait cette petite France nouvelle, et cependant parmi nous nul ne connait leur histoire, il faut bien le dire, et quelques personnes à peine soupçonnent leur existence : « Tout le monde en France, dit M. de Lamothe, a plus ou moins entendu parler d'O'Connell et de François Deack, mais il n'y

a pas même une mention de quelques lignes dans la plupart de nos dictionnaires biographiques, pour Papineau qui fut le chef des Canadiens Français dans leur lutte contre leurs conquérants..... il ne lui a manqué pour être populaire parmi nous, que d'appartenir à une autre race que la nôtre ». L'auteur aurait pu ajouter que nous nous intéressons aux Grecs, aux Bulgares, aux Italiens, aux Polonais, voire même aux Nègres d'Haïti, mais que nous ne nous sommes jamais inquiétés des branches de la famille Française existant hors de l'Europe; nous ne connaissons ni l'île de France, ni les Antilles, ni la Louisiane, ni le Canada. En fait, nous ne nous préoccupons que des faits qui coincident avec nos passions, ou notre curiosité du moment; les révolutions passent, mais les caractères restent, et nous ne valons pas mieux que du temps de Jules César.

M. de Lamothe, qui est un de ces hardis reporters que nos grands journaux envoient à travers le monde, a courageusement bravé cette ignorance, il a osé nous parler de ce que nous ne connaissions pas, et il l'a fait avec un mérite tout particulier, celui d'une parfaite indépendance d'esprit dans ses appréciations : notre voyageur en effet est un libre penseur très radical, mais avant tout, c'est une nature primesautière et franche qui fait parler ses émotions sans calcul et sans esprit de parti ; s'il a le culte de ses opinions propres, il a aussi celui de la Patrie, celui du bien et du juste, sous quelque aspect qu'ils se présentent. Aussi, a-t-il jugé les Canadiens en bon patriote et en homme sage ; il a vu en eux, non pas seulement des catholiques fervents, auxquels il n'aurait pas sans doute ménagé les critiques, mais un groupe de Français pleins d'énergie, de vitalité et d'intelligence, faisant honneur à la métropole, et propres à grossir l'importance du nom Français ; leur situation et leur caractère lui ont donc inspiré le plus vif intérêt. Ceci est fort remarquable, car c'est peut-être le premier libre penseur, qui ait su, parmi nous, apprécier et juger les Français de la Nouvelle-France à leur juste valeur : les uns, chez lesquels l'esprit de parti est doublé par l'ignorance des préjugés, les ont dédaigné comme un rejeton sans importance de la famille française ; les autres plus perspicaces, mais encore plus fanatiques, ont critiqué jusqu'à leur énergie, raillé leur lutte contre les Anglais, ne leur laissant pour toute perspective, que de se fondre bon gré mal gré dans la masse Anglo-Saxone. Si les limites d'un article le permettaient, nous pourrions raconter ici les mésaventures d'un journaliste Canadien, se présentant dans les bureaux du *Siecle*, à Paris ; elle serait digne de couronner la bêtise proverbiale de ce journal ! Le Canadien sortit de ces bureaux ému jusqu'à la colère, mais comme il se trouverait bien vengé aujourd'hui par les récits de M. De Lamothe : celui-ci reconnait volontiers l'ignorance communément répandue en France sur nos

anciennes colonies, il sait même railler au besoin les bévues critiques que nous commettons chaque jour, en appréciant ces contrées d'après les habitudes, les opinions, les préjugés contractés sur l'asphalte des boulevards !

Ajoutons que ce livre présente avec netteté les péripéties de la lutte patriotique soutenue par les Canadiens, leur prodigieux accroissement, leur consolidation, leur expansion : ils sont aujourd'hui plus de 1,500,000, et d'après la marche qu'ils suivent, ils seront plus de deux millions dans dix ans, par leur pression ils déplacent ou transforment les colonies Anglaises qui les entourent, et depuis 20 ans, ils envahissent lentement mais solidement le Nord des Etats-Unis ; c'est la seule colonie française, qui ait non-seulement soutenu la concurrence des Anglo-Saxons, mais qui les ait surmontés et éliminés, étant en contact avec eux.

Voila une lecture aussi instructive qu'attrayante, que nous recommandons à tous ceux qui veulent connaître l'Amérique sans exhibition et sans voiles, en dehors des soucis politiques de M. de Tocqueville, et des racontars de M. Laboulaye ; — ce livre est un complément des études que M. Claudio Jannet a publiées avec tant de succès sur les Etats-Unis ; il est vrai et il est nouveau, deux qualités qui ne sont pas toujours associées. E. Rameau.

Le Mal et le Bien, *Tableau de l'histoire universelle du monde païen et du monde chrétien.* — III. *La Société chrétienne.* — IV. *La Révolution.* Paris, Palmé, 1880, 2 volumes in-8 de 362 et xv-432 pages. — Prix : 10 fr.

Les lecteurs du *Polybiblion* me pardonneront de venir si tard les entretenir de deux volumes qu'un grand nombre auront déjà lus. Au milieu du fiévreux tourbillon des agitations contemporaines, les œuvres de longue haleine se font de plus en plus rares, et s'il faut féliciter M. Loudun du choix de son sujet, on doit lui savoir un gré infini des longues et sérieuses méditations qu'il lui a consacrées. Quoi de plus propre à fortifier les âmes ébranlées par la renaissance universelle du paganisme que le parallèle entre le regne du mal et celui du bien, entre la cité des hommes et la cité de Dieu !

Le premier volume de M. Loudun nous a fait assister à la lente et irrémédiable décadence du monde païen (XX, 217) : le second, au développement graduel des peuples chrétiens (XXIII, 132). Le troisième, heureux complément de celui qui précède, nous apprend comment les institutions chrétiennes protègent tout à la fois l'autorité de celui qui commande et la dignité morale de ceux qui obéissent : cette décentralisation si vantée et si inutilement réclamée de nos jours existait d'elle-même autrefois.

En ce qui touche l'état intellectuel, l'auteur fait ressortir avec vigueur, dans un tableau d'une véritable éloquence, l'activité féconde

de ces siècles qu'une certaine école, au mépris de l'évidence, persiste à appeler « la nuit du moyen âge. » L'Église était seule alors à conserver et à distribuer la science : mais quel professeur de Sorbonne, au dix-neuvième siècle, a pu se vanter d'avoir un auditoire comparable à celui qui, sur la place Maubert, se pressait autour des grands docteurs contemporains de saint Louis? En ce temps-là, dit très bien M. Loudun, « l'enseignement n'était pas imposé à ceux qui le reçoivent, ce qui est une tyrannie, mais exigé de ceux qui le donnent, ce qui est un acte de vertu. » Je ne puis que signaler en passant un remarquable chapitre sur les Pères de l'Église, et une belle et profonde analyse de l'art gothique, auquel nous sommes redevables de tant de merveilles.

Faut-il peindre la gravité de mœurs et la chaste intimité de la famille chrétienne, la bravoure héroïque du soldat chrétien, les délassements et les fêtes des populations chrétiennes, la grandeur si admirable de la société française au dix-septième siècle, le dévouement incarné dans la Sœur de charité et la Petite sœur des pauvres! Voilà autant de tableaux où M. Loudun a mis non-seulement son talent, mais son âme tout entière : un incrédule lui-même ne pourrait s'empêcher d'applaudir.

Et maintenant, de tant de grandes et belles choses, pourquoi les unes ont-elles disparu, pourquoi les autres sont-elles si violemment menacées? Ouvrez le quatrième volume du *Mal et du Bien*, il contient la réponse. C'est la Révolution qui est venue détruire l'œuvre de Dieu, continuée par l'Église. Les uns la font dater de 1792, les autres de 1789 : quelle erreur! elle est vieille de plusieurs siècles, elle a eu ses représentants au moyen âge : la Renaissance, la Réforme, le Gallicanisme ont été entre ses mains autant de leviers redoutables. Bien avant Rousseau, bien avant Voltaire, on pouvait entendre les grondements sourds du volcan qui a fait explosion à la fin du dix-huitième siècle.

M. Loudun ne s'est pas contenté d'effleurer ce redoutable sujet : il l'a creusé sous toutes ses faces. C'est qu'en effet, il y a une politique révolutionnaire, mère de l'anarchie et de la tyrannie, et celle-là, nous la connaissons tous ; mais à côté d'elle, lui donnant la main et lui préparant les voies, il y a une philosophie, une morale révolutionnaire, mère de la licence et de l'impiété, et nous ne nous en défions pas assez. A ce titre, j'ose dire que les derniers chapitres de ce quatrième volume sont singulièrement instructifs. Les noms propres sont même inutiles : le lecteur avisé reconnaît aussitôt, ici « ce pèlerin de la philosophie, de l'ordre des mendiants, » là, cet académicien sceptique, en quête perpétuelle « du curieux, de l'élégant, du délicat, » plus loin, l'homme d'État qui pense et écrit que les devoirs sont « utiles, » mais que les droits et les libertés sont « nécessaires. »

Politiques ou rhéteurs, les Girondins n'ont jamais servi qu'à faciliter l'avènement des Jacobins.

Des généralisations un peu hâtives, certaines citations au moins superflues, des conclusions qui s'égarent parfois au delà des prémisses, voilà les défauts de détail qu'un lecteur méticuleux pourrait relever dans ces deux volumes : à distance, ils disparaissent dans la grandeur de l'ensemble. Le style n'a rien de la gravité académique : il porte l'empreinte d'un esprit original qui pense par lui-même et trouve fréquemment pour s'exprimer des comparaisons saisissantes. Il y a en particulier une peinture de l'état social à la veille de la Révolution (tome III, page 54), qui rappelle les pages les plus célèbres de Juvénal; mais c'est un Juvénal chrétien.

Les temps sont mauvais et M. Loudun est trop pénétrant pour ne pas apercevoir aux quatre coins du ciel les signes avant-coureurs d'une effroyable tempête ; il semble nous crier : « Tout est perdu. » C'est le propre du croyant, appuyé sur les promesses divines, d'espérer contre toute espérance ; et après nous avoir ouvert les yeux sur l'immensité du péril, l'auteur dans le volume qui va suivre, nous laissera sans doute entrevoir à l'horizon des jours plus heureux.

C. Huit.

L'Archiprêtre. *Episodes de la guerre de Cent ans*, par Aimé Chérest, vice-président de société des sciences historiques de l'Yonne. Paris, Claudin, 1880, in-8 de IV-413 pages. — Prix : 7 fr. 50.

La France, pendant la seconde moitié du quatorzième siècle, a éprouvé des fortunes diverses qui ne sont pas sans analogie avec les événements contemporains, et il semble que, depuis quelques années, les érudits se soient attachés avec une sorte de prédilection, à l'étude de cette époque de notre histoire. M. Aimé Chérest nous présente aujourd'hui un travail très intéressant et, croyons-nous, très complet sur le célèbre Arnaut de Cervole si connu sous le nom étrange de *l'archiprêtre*, dans les derniers temps du règne du roi Jean et au commencement de celui de Charles V. Dans nos biographies et dans nos historiens, Arnaut de Cervole n'est guère signalé que comme un des chefs les plus redoutés de ces *compagnies* qui durant plusieurs années furent pour la France un fléau non moins funeste que l'invasion étrangère et que la peste noire, et les notices de MM. de Zurlanben et Barjavel n'avaient guère amendé la légende assez défavorable qui s'est formée autour de son nom. M. Chérest, sans le réhabiliter complètement, présente néanmoins sous un jour moins désavantageux la figure du célèbre routier que le duc de Bourgogne appelait son *conseiller et très cher compère* et auquel le roi de France avait donné le titre de chambellan. L'histoire proprement dite

de l'archiprêtre est assez courte. Depuis la bataille de Poitiers, où sa notoriété commença, jusqu'à sa mort arrivée en mai 1366, elle ne remplit qu'une espace de dix années, auxquelles M. Chérest a consacré un fort volume enrichi d'un certain nombre de pièces inédites. Nous regrettons de ne pouvoir dans ce résumé, rendre un compte circonstancié d'un récit dont l'intérêt, malgré certains détails un peu arides, se soutient sans cesse, et qui fournit sur le rôle des *compagnies* des données souvent nouvelles et toujours précises. Nous n'étonnerons pas nos lecteurs en disant que M. Chérest est souvent amené à rectifier les assertions de Froissart qui restera toujours un peintre inimitable des mœurs chevaleresques, mais dont le témoignage historique a perdu une grande partie de son poids auprès des érudits modernes. La bataille de Brignais, replacée aujourd'hui à sa date véritable de 1362, cesse d'être l'assaut d'un camp retranché situé au sommet d'une montagne imaginaire d'où les routiers écrasent l'armée royale sous une avalanche de pierres. Cette armée commandée, non par Jacques de Bourbon, mais par le comte de Tancarville, et occupée au siége de Brignais, fut surprise par une attaque brusque et imprévue des *compagnies* qui se termina par la déroute des assiégeants. Il y aurait encore à rectifier, sinon à effacer entièrement, la page où Froissard parle d'une prétendue expédition entreprise par le duc de Bourgogne contre le comte de Montbéliard en août ou septembre 1364, époque où il est facile de le suivre tant à la cour du roi de France, que dans le double voyage qu'il fit en Normandie pour réduire le fort de Moulineaux. La liste donnée par l'auteur des chroniques des capitaines de compagnies ayant accompagné du Guesclin en Espagne et qui durent y pénétrer dès les premiers jours de janvier, est rendu très suspecte lorsqu'on voit plusieurs d'entre eux s'attarder sur les rives de la Saône et remonter vers le Nord à la fin du même mois, et l'un d'eux, le Bourg Camus, prolonger son séjour en Bourgogne jusqu'à la fin de l'expédition. M. Chérest, qui donne une note inédite relative au traité de Corcoudray, paraît d'ailleurs avoir ignoré la publication de la pièce originale, faite par M. Gauthier en 1876 (Notice sur la baronnie d'Etrabonne. Besançon, Jacquin). En résumé, l'étude pour laquelle cet auteur a mis à contribution des sources trop peu utilisées avant lui, donne une idée plus exacte du caractère et des procédés de ces capitaines d'aventure qui jouèrent un rôle malheureusement trop notable dans la première période de la guerre de Cent ans, et cet Arnaut de Cervole qui eut du moins le mérite rare de ne pas porter au plus offrant le secours de son épée et de rester toujours *bon français*. Elle met surtout en relief la sollicitude souvent trop méconnue du gouvernement royal à défendre les populations contre les périls de tous genres qui les menaçaient et l'infatigable activité avec laquelle les

agents royaux réussissaient à maintenir le cours d'une justice à peu près régulière et à atteindre les plus audacieux coupables. Grâce à la forte organisation qu'elle avait reçue de la royauté, la nation put surmonter la plus formidable des crises, réparer assez promptement des désastres qui semblaient devoir entraîner sa ruine et conserver, même au milieu des plus terribles revers, parmi les peuples européens, ce premier rang qu'elle ne pouvait perdre que par l'abandon de ses traditions séculaires et l'oubli des conditions qui ont fait sa grandeur.

T. L.

Les États provinciaux de la France centrale sous Charles VII, par Antoine Thomas, archiviste-paléographe, élève de l'Ecole de Rome. Paris, Champion, 1879, 2 vol. in-8° de 371 et 338 p. — Prix : 12 fr.

Si les États généraux de l'ancienne France ont été l'objet de nombreux travaux, il n'en est pas de même des États provinciaux, et sauf deux ou trois ouvrages ou mémoires, savoir ceux de M. Just Paquet (*Institutions provinciales, communales et corporatives*, 1834), de M. Laferrière (*Mémoires sur l'histoire et l'organisation comparée des États provinciaux aux diverses époques de la monarchie jusqu'en* 1789, pub. en 1860), et enfin de Bergier et de D. Verdier Latour sur les États généraux et plus particulièrement sur *les Etats provinciaux d'Auvergne*. 1789, on ne connaît guère d'ouvrages sur cette partie de nos institutions. Il faut donc dès l'abord savoir gré au jeune et laborieux érudit qui n'a pas craint d'aborder une tâche ardue afin de puiser aux sources, c'est-à-dire dans les archives, à peu près tout ce que l'on peut savoir aujourd'hui de nos anciens États provinciaux de la France centrale, savoir de l'Auvergne, du Franc-Alleu, du Bas Limousin, du Haut Limousin et de la Marche. A défaut des archives mêmes des États, qui ou n'ont pas été formées, ou ont été dispersées, et des archives communales, qui lui ont à peine fourni quelques registres, l'auteur a puisé largement dans celles de la Chambre des Comptes de Paris à laquelle aboutissaient jadis toutes les questions de finances traitées par les États, et il a étudié avec succès les dépôts des Archives nationales et de la Bibliothèque nationale, qui a recueilli tant de quittances et de pièces de comptabilité, mises depuis peu à la disposition des érudits.

Après l'étendue et l'exactitude des recherches, nous louerons chez M. Thomas la bonne ordonnance du sujet et la clarté de l'exposition. Il a nettement circonscrit son cadre et l'a divisé en trois parties d'inégale importance, que nous examinerons successivement. La première relative à la constitution et à l'organisation des États est précédée d'une introduction dans laquelle l'auteur examine en passant la question de l'origine des États provinciaux. Abandonnant l'opinion

ancienne et classique qui les fait dériver du régime féodal, il se rallierait plutôt au système qui fait remonter à la royauté l'origine commune des États provinciaux et des États généraux, mais avec quelque réserve.

L'auteur a choisi pour limites de son travail les années 1418 à 1451 ; ce n'est pas à dire qu'il n'y ait pas eu avant et après ces dates des sessions d'États provinciaux dans la France centrale ; il en cite pour l'Auvergne dès Philippe VI, et pour le Limousin dès 1355, mais ils n'ont pas fonctionné régulièrement. Au contraire, en 1418, il y eut un réveil des libertés provinciales sous la double influence de l'abolition des anciens impôts par Charles VII, qui reconnaissait ainsi implicitement aux États le droit d'en voter de nouveau, et de la nécessité d'organiser la défense contre les Anglais, dans le Midi. Pendant cette période, les États des provinces du centre furent régulièrement convoqués par Charles VII pour obtenir le vote de l'impôt. C'est ce fait que M. Thomas a mis en lumière, au moyen d'un catalogue des sessions, appuyé sur des textes authentiques et presque tous inédits. Après 1451, la royauté, devenue plus forte, se passe des États provinciaux, comme elle avait fait des Etats généraux. La première partie du travail de M. Thomas en est aussi la plus importante, c'est l'exposition détaillée et méthodique de l'histoire des États provinciaux pendant une période de trente-quatre années environ. On n'attend pas de nous que nous donnions le résumé de ces 174 pages dans lesquelles il étudie tour à tour la constitution et l'organisation des États (chapitre Ier.) ; les attributions des États provinciaux, (chapitre II) ; les bornes de ce compte-rendu n'y suffiraient pas. Une des difficultés du sujet, que M. Thomas a habilement résolue, c'était de parler à la fois de quatre ou cinq provinces voisines, mais différentes par leurs traditions et leur régime particulier, car la condition des États n'était pas uniforme dans l'Auvergne par exemple et dans le Limousin ; il a su montrer le caractère propre de chaque province et les points de ressemblance, sans que l'on ait trop à s'apercevoir de quelques répétitions inévitables. Dans son chapitre Ier, l'auteur examine comment étaient composés les États, par qui ils étaient convoqués, l'élection des membres, les indemnités qui leur étaient allouées, la tenue des États, son siége, sa durée, la forme des délibérations, et enfin le rôle et les fonctions des commissaires du roi.

Le chapitre II est consacré aux attributions des États ; elles étaient de trois sortes, les attributions politiques, parmi lesquelles l'auteur place d'abord le vote de l'impôt, et aussi « des deniers mis sus outre le principal », qui étaient en réalité un impôt pour les besoins de la province, car M. Thomas fait remarquer avec raison que le roi qui ne craignait pas de lever quelquefois de fortes sommes pour les be-

soins généraux, avait peur que la province ne s'appauvrit en votant des fonds pour ses besoins particuliers et refusait souvent de l'y autoriser. De là le moyen détourné employé par les États provinciaux. Une autre attribution politique des États mise en lumière par l'auteur, est le droit de faire des traités d'alliance avec les provinces voisines et même avec les Anglais, qui occupaient ce pays. Un sujet sur lequel M. Thomas s'est étendu avec beaucoup de détails nouveaux, ce sont les attributions administratives des États provinciaux, qui consistaient dans la répartition de l'impôt, l'administration des frais outre ce principal et la vérification des comptes du receveur. Après le vote de l'impôt, en effet, c'était là leur prérogative la plus importante, aussi mirent-ils autant de vigilance et de fermeté à le conserver que le gouvernement employa d'habileté à le leur enlever ; dès qu'ils l'eurent perdue, leurs sessions n'eurent plus leur raison d'être.

La seule attribution législative que les États eurent jamais, fut celle de présenter à la royauté des suppliques, des *doléances*, comme les nomme justement M. Thomas, et il en cite un exemple frappant, ce sont les cahiers présentés au roi en 1442, à Bressuire, par les États d'Auvergne, cahiers qui renferment avec l'énoncé des griefs, l'exposé des remèdes efficaces à y apporter.

L'influence des États provinciaux (chapitre III) peut être envisagée à divers points de vue. Si au point de vue politique, elle fut presque nulle, en revanche, leur action sur les finances fut importante, et M. Thomas l'a bien fait apparaître. Elle se résume en ceci, que les États cherchèrent à rendre plus équitable l'assiette de l'impôt direct, en obtenant en partie la *réformation des feux*, qui était à peu près ce que nous appellerions aujourd'hui la révision du cadastre ; qu'ils réussirent à remplacer au moins momentanément en Auvergne, les aides par la taille ; et dans les autres provinces, la Marche, le Limousin, par l'*équivalent aux aides ;* enfin qu'ils trouvèrent moyen de racheter par des impôts indirects, certains droits de la royauté, tels que la convocation de l'arrière ban, et l'envoi de commissaires enquêteurs, etc.

Mais l'action la plus utile des États provinciaux fut celle qui s'exerca au profit de la défense territoriale, soit qu'ils votassent des fonds pour défendre les villes contre les Anglais ; soit qu'ils organisassent, comme cela eut lieu en Auvergne, de 1430 à 1438, une milice provinciale contre les routiers, que trop souvent on était réduit à éloigner à prix d'argent, soit enfin qu'ils aidassent le Roi dans son projet de réorganisation de l'armée et surtout de la cavalerie, et qu'ils consentissent à se charger des lourdes dépenses du casernement et de l'entretien d'un certain nombre de lances dans chaque

province ; les États firent preuve alors d'un véritable patriotisme en acceptant cet impôt si écrasant, que le roi diminua vers 1451, au moment où les États provinciaux perdaient leur importance. Ceci nous amène au dernier chapitre du travail de M. Thomas, qui en renferme la conclusion.

La guerre avec les Anglais se trouvant terminée, le Roi n'eut plus besoin des États provinciaux pour voter les impôts de la guerre et dès lors, il se dispensa de les convoquer; quant à l'impôt des gens de guerre, il en confia l'assiette et la répartition, non plus à des commissaires, mais à des officiers royaux, aux élus de la Haute et de la Basse Auvergne ; et dans les pays qui n'avaient point d'élus, comme le Limousin et la Marche, on en créa en 1451. Les États existèrent encore, mais leur fonctionnement fut modifié, car même pour les sommes outre le principal et pour celles qui étaient nécessaires pour les besoins de la province, il fallut l'autorisation du Roi. Il resta aux États le droit d'adresser au Roi des doléances. A partir de cette époque, remarque M. Thomas, le Languedoc resta pays d'État, mais les provinces du centre, qui avaient tant de ressemblances avec lui, devinrent pays d'Élection. C'est donc à Charles VII qu'il faut faire remonter la responsabilité de cette transformation, qui eut, dans la suite, notamment sous le régime des intendants, aux dix-septième et dix-huitième siècles, des résultats si funestes pour ces provinces.

Nous n'ajouterons que quelques mots sur le reste de l'ouvrage de M. Thomas. La seconde partie qui renferme le catalogue des sessions est précédée d'une introduction sur l'étendue du territoire des provinces de la France centrale pourvues d'États, qui est rendue sensible par une carte teintée en plusieurs couleurs, placée en tête du volume. On remarquera que les subdivisions ecclésiastiques dominent dans le Limousin (archiprêtrés), tandis qu'en Auvergne, les titres de ces subdivisions sont purement civils (prévotages).

L'auteur a pu retrouver pour l'Auvergne 49 sessions, de 1419 à 1459 ; pour le Franc-Alleu, 7, de 1435-1446 ; pour le Limousin en général, 3, de 1421-1438 ; pour le Bas-Limousin 23, de 1419-1450 ; pour le Haut-Limousin 36, de 1420 à 1451 ; et enfin pour la Marche, 23 sessions de 1420 à 1451. Il a indiqué en note, au bas des pages, toutes les pièces qu'il a pu réunir sur chaque session.

La troisième partie renferme soixante-six notices sur les commissaires du roi auprès des États provinciaux, notices qui révèlent des faits nouveaux sur ces personnages, qui étaient pour la plupart des membres du Grand Conseil, du Parlement, de la Cour des Aides ou de la Chambre des Comptes, des Secrétaires du roi, etc. C'est pour ces petites biographies que M. Thomas a utilisé avec persévérance et succès les richesses du Cabinet des titres de la Bibliothèque Nationale.

Enfin, le second volume, qui renferme les pièces justificatives, est publié avec le soin qui caractérise un ancien élève de l'Ecole des Chartes. Des tables analytiques, et une longue table alphabétique complètent cet ouvrage, qui fait grand honneur à son jeune et déjà savant auteur.

A. Bruel.

Un Ambassadeur libéral sous Charles IX et Henri III. — Ambassades à Venise d'Arnaud du Ferrier, d'après sa correspondance inédite (1563-1567, 1570-1582), par Edouard Frémy, premier secrétaire d'ambassade. Paris, Leroux, 1880, gr. in-8 de IX-427 p. — Prix . 10 fr.

Arnaud du Ferrier naquit à Toulouse, vers 1508; il compléta à l'Université de Padoue ses études de droit, auxquelles il s'adonna avec tant de succès, qu'il fut considéré comme l'un des jurisconsultes les plus distingués de son temps. Il professa d'abord à Bourges, puis à Toulouse. Il entra dans la magistrature comme conseiller au Parlement de Toulouse; il fut installé en la même qualité, le 11 février 1551 (v. s.), à celui de Paris, où il ne tarda pas, le 12 février 1555, à devenir président de la Chambre des enquêtes. C'est en cette qualité qu'il prit part à la fameuse mercuriale de 1559, à la suite de laquelle il se déroba, par la fuite, à la Bastille, où furent enfermés ceux qui, comme lui, avaient manifesté leur sympathie pour le protestantisme.

L'Hospital, nommé chancelier, lui rendit ses honneurs et dignités, et le choisit comme l'un des trois ambassadeurs qui représentèrent la France au Concile de Trente, où il se fit remarquer, le 22 septembre 1563, par un discours des moins mesurés, qui décida le départ de l'ambassade. Cette rupture entrait sans doute dans les vues de l'Hospital, car il approuva du Ferrier, et le nomma ambassadeur à Venise, poste qu'il conserva de 1563 à 1567, et de 1570 à 1582. Il fut alors rappelé en France, et donna une nouvelle preuve de ses opinions protestantes, en acceptant de tenir les sceaux du roi de Navarre; mais il refusa de faire au parti huguenot, une adhésion formelle que Du Plessis Mornay comptait transformer en un manifeste bruyant. Il allégua pour cause de son refus, sa crainte de mécontenter Henri III, et de perdre les quatorze mille écus qui lui restaient dûs sur son ambassade. Il mourut en 1585.

M. Frémy n'a fait qu'esquisser toute cette biographie, et la qualification de « *Libéral* » qu'il donne à son héros, dès le titre de son livre, indique suffisamment au lecteur que son travail n'est point fait en faveur du parti catholique. M. Frémy a surtout étudié du Ferrier comme ambassadeur ; il est parvenu à retrouver sa correspondance complète et, en y faisant de larges emprunts, il a tracé un curieux tableau de la période écoulée entre 1563 et 1582. Malheureusement,

il s'est abstenu systématiquement de nous donner les sources des dépêches; il n'en a même pas indiqué les dates, de sorte que son livre ne saurait servir de point de départ à de nouvelles recherches. Ceux qui sont convaincus, — contrairement à l'opinion de M. Frémy, — qu'au seizième siècle, la lutte était bien réellement le fait de la différence des cultes; ceux qui voient plutôt un huguenot qu'un « *libéral* » dans le héros de la mercuriale, dans le précepteur désigné pour Charles IX, par les protestants, le 15 mars 1560 (v. s.); dans le chancelier du roi de Navarre, pourront avoir le désir, sinon de contrôler les citations, du moins d'en étudier le contexte; ils rencontreront (p. 9) l'énumération en bloc de plus de douze registres qui renferment la correspondance de l'ambassadeur, et trouveront sans doute cette indication beaucoup trop vague.

Cette grave omission enlève une grande partie de sa valeur à ce travail qui, fait sur les textes originaux, contient des détails nouveaux et est intéressant à lire.

Il est une chose toutefois que nous pouvons louer sans réserve : c'est la parfaite exécution typographique de ce magnifique in-octavo.

ARTHUR BERTRAND.

Correspondance de Madame, duchesse d'Orléans, Traduction et notes, par M. ERNEST JAEGLÉ. Paris, Quantin, 1880, 2 vol. in-12 de x-378 et 377 p. — Prix : 6 fr.

La *Correspondance de la duchesse d'Orléans* est un ouvrage fort curieux, mais il n'est pas destiné à tous les lecteurs, il s'en faut. Écrit au jour le jour, sans prétention aucune, rassemblant toutes les anecdotes du moment, peignant les mœurs avec une grande fidélité, ce livre que l'auteur n'avait jamais eu l'intention de faire et qu'on a extrait de ses nombreuses lettres, offre un tableau singulièrement animé d'une époque fort intéressante. Élisabeth de Bavière se peint elle-même de la manière la plus vivante : peu élégante de sa personne, plutôt laide que belle, d'un embonpoint considérable, toujours coiffée de travers, se consolant des froideurs de son mari dans l'intimité de deux perroquets, d'un serin et de huit petits chiens, moins catholique que huguenote, adorant les spectacles, dormant aux sermons, d'une conduite irréprochable du reste, se complaisant à la lecture de *Cléopâtre* et de l'*Astrée*, regrettant sa bonne choucroute allemande et l'air vif de Heidelberg, relatant, et non sans verve mais trop librement, toutes les nouvelles, tous les évènements, peu *flatteuse* d'humeur, on croit voir cette originale princesse qui fut la belle-sœur de Louis XIV et qui eut pour fils le Régent.

C'est tout l'intérieur de la cour de Louis XIV qu'on aperçoit dans cette correspondance si abondante; mais il faut le reconnaître, le

peintre n'est pas toujours bienveillant ; les souvenirs des guerres du Palatinat, les rancunes germaniques ont pu rendre la duchesse sévère et même injuste. Toutefois Louis XIV qu'elle aimait, qu'elle respectait, apparaît souvent dans ces lettres avec une réelle grandeur ; la duchesse parle d'une manière émouvante des derniers moments du roi, de son courage, de son calme envers la mort, des préparatifs qu'il ordonnait comme s'il se fut agi de régler un simple voyage (T. II, p. 168).

A côté de détails historiques, les lettres de la duchesse d'Orléans offrent une quantité de moindres particularités assez curieuses. Des personnages qui ont joué un rôle important sous Louis XIV, les médecins, ne sont pas bien traités par la duchesse. Elle se complait à enregistrer leurs bévues : ainsi racontant que M. de La Trémoille mourut après avoir été saigné dix fois de suite, elle ajoute que les docteurs voulant connaître quelle maladie l'emportait, firent son autopsie et furent fort surpris en ne lui trouvant plus une goutte de sang dans les veines (T. II, p. 27). Mais si Elisabeth de Bavière ne croit guère à la faculté, elle a pourtant une foule de petits remèdes infaillibles, les emplatres de Nuremberg (T. II, p. 13) le cachou indien (T. Ier, p. 336), le sel d'Epsom (T. II, p. 552) et surtout contre la sciatique une merveilleuse bague que lui avait donnée le maréchal de Tessé : « Dans cette bague est enchassé un ongle de lièvre de telle façon que le doigt est en contact avec l'ongle. Depuis que je porte cette bague je n'ai plus rien senti. » (T. II, p, 141).

M. Ed. Fournier aurait pu trouver dans la correspondance de la duchesse d'Orléans quelques éléments pour son livre *le Vieux neuf*. Nous voyons par exemple qu'en 1701, l'évocation des esprits était aussi en vogue qu'au beau temps du spiritisme (T. Ier, p. 222) et qu'en 1718 on inventa un petit appareil ayant la forme d'une montre, que l'on mettait dans sa poche et qui indiquait les distances parcourues : voilà donc cent soixante-deux ans que le podomètre était connu, et on le croyait né d'hier.

Ce n'est pas la première fois qu'on demande à la duchesse d'Orléans les matériaux d'un livre intéressant. Les lettres à la princesse de Galles et à d'autres illustres correspondants avaient déjà formé le sujet de nombreux extraits à Marmieux en 1788, à Schoubart en 1823, à Monmerqué et Buzoni en 1832, à Brunet et à M. A. Rolland en 1863.

Il y a un an, M. de Ranke fit paraître dans le sixième volume de son *Histoire de France* un choix de lettres de Madame à sa tante la princesse Sophie de Hanovre. Auparavant, un professeur de Stuttgart, M. Holland, avait mis au jour la correspondance complète avec les raugraves. Ce sont ces publications qui ont fourni les fragments si

bien traduits dont M. Ernest Jaeglé a composé les deux volumes dont nous venons de parler. Ajoutons qu'ils ont été publiés avec beaucoup de soin et qu'ils se terminent par un excellent index.

TH. DE PUYMAIGRE.

Mémoires, documents et écrits divers laissés par le prince de Metternich, publiés par son fils le prince RICHARD DE METTERNICH, classés et réunis par M. A DE KLINKOWSTRŒM. 2e édition. Paris, E. Plon 1880, 2 vol. in-8 de XIV-372 et VII-545 p. — Prix : 18 fr.

Le prince de Metternich n'a pas voulu écrire une histoire suivie de sa vie et de ses travaux, mais il a entendu seulement donner des indications, qui pourraient éclairer ceux qui viendraient après lui sur ce qu'il avait voulu faire ou éviter. Fidèle à mes devoirs envers mon pays, dit-il, je n'ai fait entrer dans ce manuscrit rien qui se rapporte aux secrets d'Etat, mais par contre, j'y ai consigné bien des faits qu'il vaut mieux révéler que laisser dans l'oubli. La publication entreprise par son fils le prince Richard de Metternich sera divisée en quatre parties : la première partie qui commence à 1773, date de la naissance de Metternich, et va jusqu'en 1815, est la seule encore parue : elle comprend les deux volumes que nous avons sous les yeux. La seconde époque ira de 1816 à 1848 ; la troisième de 1848 à 1859, date de la mort du chancelier. Une quatrième partie se composera de documents divers qui ne se prêtaient pas à une division par ordre chronologique. Le premier volume déjà publié est presque tout consacré à l'autobiographie de Metternich. Cette autobiographie se compose elle-même de deux ou trois fragments. Il a suffi de réunir et d'intercaler les différents textes originaux pour former un ensemble complet, qui embrasse la première époque de la vie du célèbre ministre. Ces fragments sont des *Matériaux pour servir à l'histoire de ma vie publique*, mémoires écrits par Metternich en 1844 ; ces mémoires s'arrêtent à l'année 1810. La suite qui s'y rattache est la *Clef de ma maniere de voir et d'agir pendant la durée de mon ministère de* 1809 à 1848 : ce sont également des mémoires écrits par Metternich en 1852. Enfin un manuscrit intitulé l'*Histoire des alliances* de 1813 à 1815, écrit en 1829, donne des détails plus complets que ceux qui sont dans la partie correspondante de la *Clef*. Des notes de l'éditeur permettent de reconnaître dans le texte, aux endroits voulus, le commencement et la fin des différentes parties de l'autobiographie. Quarante pages avant la fin de ce premier volume comprennent des fragments de lettres écrites par Metternich à sa femme en 1797. Le second volume est entièrement consacré aux documents, c'est à dire aux dépêches, mémoires et instructions rédigés par Metternich lui-même sur toutes les questions agitées pendant cette période, de 1800

à 1815. Que dire de ces deux volumes, si ce n'est que la vie de l'éminent homme d'Etat a été tellement mêlée aux affaires de l'Europe que c'est l'histoire européenne qui nous occupe toujours? Les renseignements abondent : l'histoire y puisera certainement plus d'un trait, et recueillera plus d'un jugement. Sur toutes les questions, il faudra revoir ce que l'on sait et le corroborer avec les données nouvelles qui tombent dans le domaine public. Les documents très bien choisis sont tous extrêmement intéressants. Les hommes du passé revivent dans ces pages, parce qu'on montre admirablement comment ils ont agi, ce qu'ils ont fait et pourquoi ils l'ont fait. Il n'y a pas ici de paroles inutiles : tout a sa portée, tout est net, clair comme l'esprit de celui qui écrivait ; aussi la lecture d'une page des *Mémoires*, ou d'un des documents qui y sont annexés, instruit plus sur les hommes et les choses du temps que bien d'autres récits. La mémoire de M. de Metternich gagnera à cette publication. On reconnaîtra en lui un esprit droit, très ouvert à toutes choses, voyant de haut, ennemi des bassesses, des ruses, s'appuyant sur l'honnêteté. Le personnage de Napoléon — et je me sers à dessein de ce mot personnage pour exprimer ce qu'il y a eu de théatral chez ce grand homme — est pris sur le vif : il est jugé et n'imposera plus. Les mensonges révolutionnaires sur la Restauration, en 1814 en 1815, reçoivent ici pièces en mains quelques bons démentis etc. Peu de livres publiés depuis longtemps offrent en un mot une lecture plus solide, plus instructive.

H. DE L'E.

Promenades archéologiques. *Rome et Pompéi*, par GASTON BOISSIER. Paris, Hachette, 1880, gr. in-18 de VIII-384 p. — Prix : 3 fr. 50.

Le livre de M. Gaston Boissier n'est pas, à proprement parler, une nouvelle publication. Il reproduit les articles très remarqués que l'auteur avait fait paraître dans la *Revue des Deux-mondes :* mais en réunissant en volume ces premières études, M. Boissier les a mises au courant des nouvelles découvertes, de façon à présenter l'état exact des fouilles de Rome et de Pompéi à la fin de 1879. Les plans, dont un inédit, qui sont joints à ce volume, en facilitent beaucoup la lecture : il est à regretter cependant qu'on n'ait pas cru devoir y ajouter un plan du cimetière de Calliste et un plan de Pompéi.

Les *Promenades archéologiques* sont plutôt une œuvre de vulgarisation scientifique qu'une œuvre d'érudition, et bien qu'elles aient été écrites surtout pour les hommes du monde, elles n'en seront pas moins lues avec plaisir par les savants.

M. Boissier est en effet un guide expérimenté, un cicerone aimable, et l'on ne peut que se réjouir de voyager en aussi bonne compagnie. Ne croyez pas cependant que l'auteur vous mène à travers Rome et vous

en décrive toutes les antiquités. Son plan est beaucoup plus restreint. L'ouvrage comprend six parties, dont les trois premières se rapportent à Rome proprement dite. Mais avec ces quelques chapitres nous embrassons d'un regard l'histoire romaine. C'est en effet le forum romain témoin de toutes les grandeurs et de toutes les vicissitudes de la République et demeurant toujours, malgré les nouvelles fouilles, l'objet des éternelles discussions des archéologues. C'est aussi le Palatin sur lequel ont été retrouvés les vestiges de la *Roma quadrata* de Romulus et les ruines considérables des palais des empereurs, depuis la maison d'Auguste jusqu'au palais de Septime-Sévère. « C'est une étude de comprendre et de connaître Rome, dit fort bien M. Boissier, une étude qui exige du temps et demande quelques efforts » ; mais il faut aussi savoir s'en tenir aux probabilités et attendre patiemment, pour décider de certains points douteux, que le temps ait apporté de nouveaux éléments dans le débat. C'est avec cette prudence que procède M. de Rossi en poursuivant dans les catacombes les recherches qui ont illustré son nom. M. Boissier nous donne sur les cimetières de Rome et sur leur histoire un résumé exact et intéressant ; il a eu raison d'y joindre des explications sur la méthode scientifique de M. de Rossi. Il est, en effet, peu de découvertes qui aient été pressenties et prévues avec autant de sagacité et de justesse que celles qui ont été accomplies depuis quelques années dans les catacombes. Les antiquités chrétiennes sont devenues aujourd'hui une science qui, pour être moins classique que d'autres, n'en repose pas moins sur les données les plus certaines. C'est ainsi qu'elle a porté la lumière sur une foule de questions fort obscures et qu'elle a rendu aux actes des martyrs, malgré les interpolations qu'ils ont subies, une partie de la confiance que la critique du dix-huitième siècle avait cherché, sans preuves suffisantes, à leur enlever.

Tivoli et Ostie peuvent être considérés comme se rattachant très intimement à la vie de Rome : le premier de ces deux pays a reçu en effet bien des Romains en quête de repos et de tranquilles plaisirs, et le plus illustre de tous, l'empereur Hadrien. Quant à Ostie, c'était une ville de commerce, le port de Rome et la clef de ses approvisionnements. A ce titre, elle a joué un rôle important sous l'empire. Il était naturel que l'attention des savants se portât sur Tivoli et sur Ostie et qu'on cherchât à reconstituer le régime économique de Rome et à jeter un regard curieux sur la vie privée d'un empereur en vacances. La villa d'Hadrien à Tivoli fournit à M. Boissier l'occasion de poser cette question : les romains ont-ils compris et aimé la nature? et de répondre affirmativement dans quelques pages pleines de charme et d'observation. Certes, les Romains n'ont pas aimé comme nous les paysages désolés ou les âpres beautés des contrées alpestres. Mais si nous y

regardons de près, faut-il nous flatter de leur être supérieurs à cet égard, ainsi que le pense M. Boissier? Parmi les voyageurs et les touristes qui se rendent religieusement dans ces sites renommés, combien n'y apportent qu'une admiration de commande et ne consentent à contempler cette sauvage nature que si on l'a d'avance un peu apprêtée et presque adoucie? Les sites que les Romains choisissaient nous montrent qu'ils ont aimé la nature : ils ont aussi aimé les jouissances faciles de la vie, et rien ne nous fait mieux pénétrer dans leur existence intime que les ruines des villes ensevelies par le Vésuve. Le chapitre que M. Boissier a consacré à Pompéi est sans contredit le plus intéressant de son ouvrage. Félicitons particulièrement l'auteur de nous avoir fait mieux connaître les peintures et les œuvres d'art qui embellissaient les maisons de Pompéi et de nous avoir mis au courant des consciencieux travaux que l'Ecole allemande a publiés sur cette matière. Ce côté artistique, si séduisant dans les études archéologiques, est traité par M. Boissier avec beaucoup de talent : le lecteur éprouvera de vives jouissances en lisant les dernières pages du volume, et son seul regret sera de les trouver si courtes.

G.-M. Tourret.

L'Année archéologique, *Calendrier archéologique*, — *Centenaires*, — *Revue de l'année en France et à l'étranger*, — *Bibliographie*, — *Sociétés savantes*, — *Documents administratifs*. Année 1879. par Anthyme Saint-Paul. Paris, Quantin, 1880, in-8 de 340 p. — Prix : 7 fr. 50.

L'*Année archéologique* est la transformation, après trois années de succès croissant, de l'*Annuaire de l'archéologue français*. Elle ne se borne plus à la France seulement, et ses renseignements sont plus complets et plus variés. Le sous-titre que nous venons de copier indique ses grandes divisions. Le *Calendrier* donne des noms de saints ayant occupé une place dans l'histoire avant le quinzième siècle, avec les dates, et un mot pour rappeler ce qu'ils ont été : fondateurs d'ordres, constructeurs de monuments, patrons d'Églises, etc.; il est accompagné d'*Ephémérides* ayant toutes pour objet, soit un fait historique, soit un fait archéologique, comme la fondation, restauration, destruction ou découverte d'un monument. Aux quantièmes du calendrier actuel sont ajoutés les quantièmes romains (calendes, nones, ides) qui permettent de rapporter au système moderne les dates données dans d'anciens documents. — Les *Centenaires* pour 1880 remontent à cent vingt ans avant Jésus-Christ. — L'*Archéologie française en* 1879 est une revue qui embrasse l'archéologie au salon, les congrès et réunions, les découvertes, les explorations, les restaurations de monuments et la nécrologie. — L'*Archéologie à l'étranger* est conçue sur le même plan, mais dans des proportions moins vastes. —

Nous signalerons, dans les *Mélanges*, une bonne étude sur Viollet Le Duc, avec sa bibliographie, pour laquelle l'auteur renvoie à notre recueil, et la liste précieuse, pour la première fois donnée, des thèses de l'École des chartes. — La *Bibliographie* indique les ouvrages principaux parus dans l'année, relève dans les recueils d'Académie, revues et journaux, les travaux relatifs à l'archéologie, et donne quelques comptes rendus. — Dans le chapitre des *Sociétés savantes*, on trouve la mention d'un grand nombre de Sociétés savantes, avec une liste de leurs membres ; en tête figure l'Académie des inscriptions : des listes moins longues auraient fourni de la place à des renseignements plus complets sur les sociétés et surtout sur leurs travaux. — Dans les *renseignements et documents administratifs*, nous trouvons le rapport de M. Viollet Le Duc sur le classement des monuments historiques de la France.

Cette analyse suffit à faire connaître toutes les ressources que présente aux travailleurs l'*Année archéologique*. L'esprit mesuré, l'érudition sûre et variée, la persévérance et le soin consciencieux de l'auteur ne feront que l'améliorer chaque année, et lui vaudront la reconnaissance et le concours de tous les amateurs d'études archéologiques. La confiance de l'auteur dans l'avenir, — ce qui fait son éloge, — se manifeste par un vaste projet que nous ne saurions trop l'encourager à réaliser : celui de publier une chronique archéologique, relevant siècle par siècle, année par année, tous les évènements pouvant intéresser un archéologue. V.

Sigillographie du Périgord, par Ph. de Bosredon. Périgueux, impr. Dupont, 1879, in-4 de 328 p. et 5 pl. lith.

Nous félicitons la Société historique et archéologique du Périgord d'avoir entrepris la publication de l'ouvrage consacré par M. de Bosredon à l'étude des sceaux de la province ; le vœu que nous avons déjà émis différentes fois, se réalise peu à peu ; la série des livres relatifs à la sphragistique française est chaque année augmentée d'un ou de plusieurs volumes. L'auteur ne se dissimule pas que son recueil ne doit pas être complet ; mais il forme un tout qui, plus tard, pourra être augmenté d'un supplément. Tel qu'il est, avec ses quatre cents types, il mérite de voir le jour et de prendre une place honorable dans les bibliothèques.

M. de Bosredon a suivi la méthode adoptée par M. Douet d'Arcq ; elle est excellente. Chaque sceau est décrit à sa date, et la provenance en est indiquée exactement. On passe en revue, successivement, les sceaux des comtes de Périgord, puis ceux des villes, des sénéchaussées et des sénéchaux, des cours de justices, des différents officiers de juridictions, des seigneurs, des évêques de Périgueux et de Sarlat, des officialités, des chapitres et des églises paroissiales,

des vicaires généraux, archiprêtres, archidiacres, curés et chapelains, prélats d'origine périgourdine, abbés. Un paragraphe est consacré à certains sceaux qui, bien que trouvés dans le pays, n'ont peut-être pas appartenu à des périgourdins. Un chapitre complémentaire comprend des notes, des éclaircissements et des rectifications qui ne doivent pas être passés sous silence. Un fait qui paraît assez surprenant est l'absence de sceaux antérieurs au treizième siècle ; le plus ancien, portant des armoiries, est de 1224.

M. de Bosredon expose avec une parfaite impartialité les différentes opinions qui se sont manifestées au sujet du type gravé sur le sceau de 1204 de la cité municipale de Périgueux ; la présence d'un aigle éployé n'est pas encore définitivement expliquée. Il y a, je crois, une étude particulière à faire sur la valeur symbolique de l'aigle à l'époque où plusieurs communautés municipales l'ont pris comme emblême ; si je ne faisais pas la part du peu d'habileté du graveur, je douterais un peu que l'oiseau du sceau de Périgueux fût un aigle. Très satisfaits du beau volume qu'ils doivent à l'érudition de M. de Bosredon, ses lecteurs font des vœux sincères pour que l'auteur puisse leur fournir bientôt un supplément, et qu'alors il y ajoute une étude générale sur la sigillographie périgourdine ; personne n'y est mieux préparé que lui. A. DE B.

De Noord-Nederlandsch Gildepenningen, *wetenschappelijk en historisch beschreven en afgebeeld* door M. JACOB DIRKS. Ustgegeven door Teyler's Tweede Genootschap (*Les Méreaux et médailles des corporations de la Hollande*). Haarlem, 1878, 2 vol. in-8 de XIV-467 et VIII-422-63 p. et atlas petit in-fol. (1879) de 143 pl. lithogr.

En 1778, Pierre Teyler van der Hulst consacra, par testament, sa fortune, qui était considérable, à des fondations scientifiques de diverse nature réunies dans la ville de Harlem. Les revenus de la fondation Teyler sont employés en partie à l'éntretien d'une bibliothèque, d'un cabinet de physique et d'histoire naturelle, et d'un musée de peinture, en partie aussi à la mise au concours de questions relatives à la théologie, aux sciences et aux lettres et à la publication des mémoires couronnés.

L'ouvrage de M. le Dr J. Dirks, relatif aux méreaux et médailles des corporations de la Hollande, doit sa publication à cette fondation. Couronné il y a quelques années, le mémoire de M. Dirks est devenu un ouvrage considérable en deux vol. in-8, accompagnés d'un atlas petit in-folio, comprenant 143 planches, renfermant plus de mille figures. Chargé depuis de longues années, par l'Académie royale des sciences d'Amsterdam, de la continuation du grand ouvrage de Van Loon, M. Dirks était mieux que tout autre à même de traiter d'une manière

complète de l'histoire numismatique de ces Gildes qui ont joué un si grand rôle aux deux derniers siècles dans l'histoire des villes des Pays-Bas. Non content du reste de décrire toutes les médailles de ces associations, l'auteur a réuni et fait reproduire dans les planches les insignes de corporations, ces bijoux si curieux que nous retrouvons sur les portraits de Rembrandt et de Hals, et qui offrent de remarquables types de l'orfèvrerie hollandaise du dix-septième siècle.

Au point de vue iconographique et pour l'étude des arts et métiers, les planches du recueil de M. Dirks offrent un grand intérêt et nous initient aux procédés de nombreux métiers. Depuis les ateliers de fabrication de pipes, les imprimeries, et tout ce qui touche à la navigation et au commerce maritime, jusqu'aux traineaux attelés et aux pompes à incendie, tout se trouve dans cette série où les méreaux funèbres nous donnent même de nombreuses variétés de catafalques.

Une publication analogue à celle que vient de faire M. Dirks avait été entreprise en Belgique par M. Minard van Hoorebeke, qui avait préparé une *Description des Méreaux et Jetons de Présence des Gildes et Corps de Métiers*, mais rien n'avait encore paru en 1875, à l'époque de la mort de l'auteur, et tout portait à croire que cet événement mettrait fin à ce projet. Il n'en a pas été ainsi toutefois, et, de 1877 à 1879, trois parties, comprenant les méreaux de Gand, des Pays-Bas, du Brabant et de la Flandre, ont été mises au jour par les soins de la veuve de M. Minard.

Cette publication n'a pas coûté moins de 40,000 francs, mais comme le dit M. Dirks, qui n'en a eu connaissance qu'après l'achèvement de son livre, son importance aurait été doublée « si l'on avait mis le manuscrit, avant de le livrer aux mains de l'imprimeur, sous les yeux de spécialistes en méreaux de la Belgique et des Pays-Bas, pour corriger les fautes commises dans la description, l'explication et surtout l'arrangement et l'attribution de quantité de pièces. »

Dans l'appendice placé à la fin du second volume, et reproduit dans la *Revue numismatique Belge* de 1880, à laquelle nous empruntons les lignes qui précèdent, le savant numismate hollandais a cru devoir indiquer les additions, fort peu nombreuses du reste, que lui fournissait cette description, et surtout rectifier un certain nombre des indications fautives que le manque de documents avait souvent amené M. Minard van Hoorebeke à donner.

Nous n'avons qu'un regret à exprimer au sujet du livre de M. Dirks, c'est qu'écrivant surtout pour ses compatriotes, il ait été forcé d'employer la langue hollandaise, et que, par suite, les renseignements fort intéressants que renferme cet ouvrage ne se trouvent accessibles qu'à un très petit nombre de savants de notre pays.

Comte de Marsy.

Inventaire des Archives de Bruges, par L. Gilliodts van Severen. Section première, treizième-seizième siècles. Tomes I à VI, et un volume d'introduction. Bruges, 1871-1878, 7 vol. in-4. — Prix : 140 fr.

La ville de Bruges a joué un rôle prépondérant dans l'histoire de la Flandre, et ses fastes, remplis de péripéties diverses, ont mille points de contact avec la politique des nations étrangères. Au moyen âge, la vieille cité flamande servait de trait d'union entre les pays méridionaux et les régions septentrionales, et ses relations commerciales et industrielles avaient pris un tel essor qu'on avait pu lui donner à juste titre le nom de Venise du Nord. Aussi les archives de Bruges contiennent-elles des trésors dont l'utilité est incontestable, non seulement pour connaître les annales locales, mais encore pour apprécier l'état de la civilisation dans toute l'Europe occidentale.

M. Gilliodts van Severen, conservateur de ce précieux dépôt, a voulu mettre ces richesses au jour, et les difficultés d'une entreprise aussi longue, aussi délicate, n'ont pu l'arrêter un seul instant. Il s'est tracé un large plan : il a résolu de publier d'abord les documents politiques du treizième au seizième siècle; une deuxième section comprendra les pièces relatives aux corporations et aux ghildes brugeoises; enfin l'œuvre sera terminée par l'inventaire des chartes postérieures au seizième siècle.

La première partie de ce volumineux recueil est aujourd'hui terminée. Parcourez cette vaste collection, et vous pourrez juger sainement les graves événements qui, depuis l'avènement de Gui de Dampierre jusqu'à la majorité de Philippe le Beau, eurent la Flandre pour théâtre et qui influèrent si profondément sur les destinées de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne. L'apogée des libertés communales, les luttes incessantes entre princes et bourgeois, la décadence des institutions primitives, de même que le règne de la maison de Bourgogne, l'accroissement de sa puissance et sa chute prématurée, ressortent de cet ensemble de pièces officielles avec une incomparable netteté. Les actes relatifs à la Hanse Teutonique constituent un code de commerce international, tandis qu'une multitude d'autres documents nous initient au plus intime de la vie religieuse, judiciaire, administrative, militaire et artistique de ces temps reculés.

L'authenticité de toutes ces chartes a été minutieusement contrôlée; leurs obscurités ont été dissipées par de patientes recherches; chaque document a été rapproché du texte de nos vieux chroniqueurs. Aussi cet ouvrage, dès son apparition, a été accueilli par tous les amis du passé avec une faveur marquée, et grâce à cette publication, une foule d'erreurs, de points de vue vicieux disparaîtront bientôt de l'histoire de Flandre.

M. Gilliodts van Severen ne s'est pas borné à tirer de l'oubli ces

richesses presque inconnues jusqu'à lui. Il a, dans son introduction, longuement et savamment traité du calendrier, de la paléographie, de la sigillographie, bref de toutes les matières dont la connaissance est indispensable pour l'intelligence des manuscrits du moyen âge. Il s'est surtout livré à l'examen approfondi du génie de la langue flamande, il en a scruté les origines, il en a retracé toute l'histoire. Ici l'auteur a prouvé que s'il est un éditeur consciencieux et critique, il sait aussi utiliser les sources, exposer l'état de la science, élucider les questions les plus controversées.

M. Gilliodts van Severen nous promet de continuer son travail. Puisse son activité, stimulée par le succès, nous livrer bientôt les deux dernières sections de son recueil. Il aura rendu aux chercheurs un service signalé et il aura puissamment contribué à l'entier éclaircissement des antiquités nationales. LÉON LAHAYE.

Essai de bibliographie oratorienne, par le P. A. M. P. INGOLD, bibliothécaire de l'Oratoire. *Imprimés*, premier fascicule (A-C). Paris, Sauton et Féchoz, 1880, gr. in-8 de 40 p. (tirage à 100 exemplaires).

Bibliothèque oratorienne. Généralats du cardinal de Bérulle et du P. de Condren. *Première partie du Recueil des Vies de quelques prêtres de l'Oratoire du* P. CLOYSEAULT, publié par le R. P. INGOLD, précédé d'une lettre du T. R. P. Pététot à S. E. le cardinal Howard. Paris, Sauton, 1880, gr. in-18 de LI-458 p. — Prix : 4 fr.

Le R. P. Ingold a voulu combler une regrettable lacune en faisant pour l'Oratoire « un travail analogue à ceux que des maîtres dans le genre ont achevé depuis longtemps sur les autres ordres religieux. » Il rappelle, dès les premières lignes de son *Essai*, que l'on peut être fier des travaux oratoriens, et qu' « avoir produit, en moins de deux siècles, 450 auteurs dont beaucoup sont éminents par la science autant que par la vertu, c'est ce qui explique en partie la juste renommée de l'Oratoire. » Après avoir énuméré les essais de bibliographie oratorienne qui ont précédé le sien, le savant bibliothécaire de la maison de la rue du Regard donne successivement le catalogue des publications imprimées des PP. Adry, Desmolets et Lelong, comme des meilleurs bibliographes des autres ordres, notamment des PP. de Backer et C. Sommervogel. Il déclare que son but est de préparer, en rassemblant ces pages, les matériaux d'une bibliographie définitive de l'Oratoire, ajoutant avec une modestie qui va jusqu'à l'injustice que ce travail *encore très imparfait* a besoin d'être complété par les indications des érudits sous les yeux desquels il tomberait. Nous doutons que cet appel amène beaucoup de renseignements supplémentaires, et, pour notre part, nous ne voyons à relever, en ces quinze premières monographies, qu'un tout petit oubli. Le R. P. Ingold n'a pas mentionné (article *Amelotte*) trois lettres de cet oratorien

qui ont paru dans le *Bulletin du Bouquiniste* du 15 mai 1869 (p. 275-278), lettres signées *Amelote* (sans redoublement de T).

La *Bibliothèque oratorienne*, qui doit se composer de vingt volumes environ, ne pouvait être plus heureusement inaugurée que par la publication de l'important ouvrage du P. Cloyseault. Tout est à recommander dans ce premier volume : la reproduction du portrait du cardinal de Bérulle, gravé par Audran; l'éloquente lettre du T. R. P. Pététot, supérieur général de l'Oratoire, à Son Eminence le cardinal Howard, protecteur de la Congrégation; la *Préface*, rédigée par le R. P. Paul Lallemand, et où il est si bien parlé des travaux de M. Nourrisson, de Mgr Perraud, de l'abbé Houssaye, du P. Ingold; la *notice* sur le P. Cloyseault, où des renseignements nouveaux s'ajoutent aux renseignements que l'on possédait déjà; l'ouvrage même de ce pieux écrivain, qui a retracé de si fidèles et de si attachantes biographies de Pierre de Bérulle (p. 1-89); d'Odet de Saint-Gilles (p.91-105); de Jean-Baptiste Romillion (p. 107-135); de Guillaume Gibieuf (p. 137-153); de Michel Le Fèvre (p. 155-169); de Guillaumo Dodo (p. 171-177); de Charles de Condren (p. 179-315); d'Eustache Gault (p. 317-340); de Jean-Baptiste Gault (p. 341-387); de César Issautier (p. 889-395); d'Antoine Romans (p. 397-414); de Jérôme Vignier (p. 415-419); de Philippe-Emmanuel de Gondy (p. 421-448); enfin, les notes très sobres, mais très sûres, du consciencieux éditeur, notes en grande partie puisées dans les documents inédits conservés aux Archives nationales, à la bibliothèque d'Aix (manuscrits du P. Bicaïs), à la Bibliothèque nationale (manuscrits du P. Adry), à la Bibliothèque de l'Oratoire, etc.

On ne saurait donner trop d'encouragements au R. P. Ingold, qui met tant de zèle, tant de soin au service des deux nobles entreprises sur lesquelles nous appelons la plus sympathique attention de nos lecteurs, et nous résumerons tous nos éloges en disant ici que ce qu'il a si bien commencé, soit comme bibliographe, soit comme éditeur, non moins bien il le continuera, non moins bien il l'achèvera, ajoutant ainsi un nom de plus à la glorieuse liste des grands travailleurs de l'Oratoire.

T. DE L.

Dictionnaire de biographie contemporaine française et étrangère, *contenant les noms, prénoms, pseudonymes de tous les personnages célèbres du temps présent, l'histoire de leur vie, de leurs actes et de leurs œuvres, la date de leur naissance et des principaux événements de leur carrière,* etc., augmenté d'un *supplément* comprenant les additions et changements divers survenus pendant l'impression par AD. BITARD. Paris, Léon Vanier, 1880. in-4 de 1198 p. sur deux colonnes. — Prix : 12 fr.

Dictionnaire universel des contemporains, *contenant toutes les personnes notables de la France et des pays étrangers avec leurs noms,*

prénoms, surnoms et pseudonymes, le lieu et la date de leur naissance, leurs familles, leurs débuts, leurs professions, leurs fonctions successives, leurs grades et titres, leurs actes publics, leurs œuvres, leurs décrets et les indications bibliographiques qui s'y rapportent, les traits caractéristiques de leur talent, etc. Ouvrage rédigé et tenu à jour avec le concours d'écrivains de tous les pays, par G. Vapereau. Cinquième édition. Paris, Hachette, 1880. In-4, sur deux colonnes, cinq fascicules parus, de 960 p. — Prix : 3 fr. le fascicule (il y en aura dix).

Si nous avons scrupuleusement transcrit ces longs titres et sous-titres, c'est qu'ils donnent une idée exacte du but des ouvrages et nous dispensent de les analyser, en nous laissant la tâche assez sérieuse d'apprécier le mode d'exécution.

C'est un mérite à M. Bitard d'avoir tenté de lutter contre le *Dictionnaire des contemporains*, et une habileté d'avoir profité, pour lancer son essai, du moment où M. Vapereau, tout aux jouissances de la vie publique, oubliait de rajeunir son œuvre; l'habileté eut été plus grande s'il n'eût pas adopté la même couleur. Nous ne reprocherons pas à un débutant qui ne veut pas être plagiaire, d'être moins complet que le *Dictionnaire des contemporains*, lequel ne donne pourtant pas des notices sur tous les personnages dont s'occupe M. Bitard, de sorte que les deux Dictionnaires ne font pas absolument double emploi ; mais il aurait dû être plus concis, plus sobre d'appréciations, plus correct et plus digne dans la forme (voir art. About, Pasdeloup, etc.).

Quand nous critiquons les appréciations, ce n'est point parce qu'elles nous choquent souvent au point de vue religieux et au point de vue politique; c'est que ce n'est pas là ce qu'on cherche : on demande surtout à ces recueils des renseignements positifs, qui seront beaucoup plus utiles et plus goûtés que des tirades de journalistes ou de pamphlétaires. L'histoire d'un certain soufflet donné par un député radical méritait-elle une demi-colonne? Nous aurions voulu aussi que M. Bitard fît la place moins large aux célébrités tapageuses et passagères du monde artistique et fût moins parcimonieux à l'égard des personnalités sérieuses. Le *Dictionnaire de biographie contemporaine* est de 1877; il est augmenté d'un supplément assez considérable, mais dont les renseignements ne nous paraissent pas dépasser les derniers mois de 1877. L'auteur peut se préparer à une nouvelle édition qui coïncidera avec la réédition de Vapereau.

— En effet, M. Vapereau commence la publication d'une cinquième édition vivement désirée, car la dernière remontait à 1870, et qui sera promptement terminée. Cinq livraisons sur dix ont déjà paru : elles s'arrêtent au comte Victor Hugo. C'est une œuvre rajeunie par des notices nouvelles, par des suppressions et par des additions aux anciennes notices. Mais la révision a-t-elle été faite assez scrupuleusement, et les additions sont-elles toutes justifiées? Bien des

notices n'ont pas été mises à jour et pour les publications nouvelles des auteurs et pour leurs actes nouveaux; nous ne voyons pas enregistrées les morts de Cham et de Michel Chevalier; nous retrouvons une faute que nous signalons pour la troisième fois dans l'article Alphonse de Calonne : Belval, au lieu de *Belleval;* quant aux notices nouvelles, nous ne nous en plaindrions pas si quelques-unes, dont la simple lecture témoigne qu'elles n'ont aucune raison d'être, ne prenaient la place d'absents que l'on regrette. M. Vapereau fait comme un annuaire où prennent place toutes les personnes occupant certaines positions; c'est ainsi que « nous avons cru devoir prendre, autant que possible, sans exception, notre parlement représentant aujourd'hui le souverain? » (Nous trouvons M. du Bodan à l'article Guillo;) et parmi les élus du suffrage universel, il en est qui, sans être dépourvus de mérite et à quelque opinion qu'ils appartiennent, n'ont aucune notoriété et sont moins connus que leurs concurrens vaincus d'aujourd'hui dont il n'est pas question. Nous avons encore à signaler des lacunes regrettables : citons MM. Léon Aubineau, Albert Babeau, Baudon, Adolphe de Circourt, l'abbé Christophe, les abbés Daras et Hubault, etc., etc., qui n'ont pas le même éditeur que M. Vapereau. Quand il y a des notices sur plusieurs personnages de la même famille, comme pour les Abattucci, pourquoi ne pas reproduire le nom de chacun en tête de chaque notice. Le général Gagneur a sa notice à la fin de l'article de sa belle-sœur. Nous apprécions beaucoup le *Dictionnaire des contemporains* auquel le *Polybiblion* recourt sans cesse; nous profitons avec plaisir de ses précieux renseignements patiemment recueillis. M. Vapereau peut en user de même vis-à-vis du *Polybiblion* qui serait heureux de lui être utile. Quant à l'esprit général de l'ouvrage, il suffit de dire que l'auteur reconnait pour son plus utile auxiliaire M. Ferdinand Hérold, aujourd'hui préfet de Seine.

René de Saint-Mauris.

BULLETIN

La première aube, *ou l'Évangile et l'Ancien Testament, raconté aux petits enfants,* par Mme O. Delphin-Balleyguier. Ouvrage approuvé par plusieurs prélats. Nouvelle édition revue, corrigée et ornée d'un grand nombre de vignettes. Paris, Périsse frères, 1880, in-12 de 383 p. — Prix, cartonné : 2 fr.

Mme Delphin-Balleyguier a entrepris d'adapter au jeune âge l'Ancien Testament et l'Évangile. Elle a composé ainsi près de deux cents récits gradués et variés, écrits dans cette langue que la mère seule sait parler à l'enfant. Quand je songe aux absurdes contes de fées avec lesquels on a bercé et endormi notre enfance, je comprends mieux le service que rend un livre comme celui que je présente en ce moment aux lecteurs du *Polybiblion.* C'est une erreur de croire qu'il ne faut offrir aux enfants que des abrégés d'histoire secs et ennuyeux, et que les ouvrages plus développés ne convien-

nent qu'à la jeunesse ou à l'âge mûr. Au contraire, les narrations, avec leurs scènes variées, leurs détails circonstanciés, leurs épisodes dramatiques sont le véritable aliment du jeune âge ; les faits se gravent dans la mémoire par le charme même du récit. C'est pour avoir compris et réalisé ce plan que le volume de Mme Delphin-Balleyguier peut être offert à toutes les mères comme le premier ouvrage de lecture à placer entre les mains des enfants.

Le volume est précédé d'une préface du R. P. Largent, de l'Oratoire, et accompagné des approbations les plus flatteuses de l'archevêque de Paris, des évêques de Valence, de Nevers, d'Autun et de Versailles. Il se présente donc au public avec toutes les garanties de doctrine et de composition capables de le recommander. Ajoutons qu'un grand nombre de vignettes forment, pour les yeux, un enseignement qui explique et complète celui du texte. Dans de pareilles conditions, nous pouvons prédire à ce charmant volume, le plus éclatant et le plus durable succès. EDMOND DEMOLINS.

Dieu, l'Homme et la Religion, par l'abbé TÉNOUGI, chanoine honoraire de Marseille, Paris, Sarlit, 1880, in-8o, de 280 p. Prix : —3 fr. 50.

Cet ouvrage est divisé en quatre parties : la première a pour objet la réfutation du matérialisme ; la seconde, celle de l'athéisme ; la troisième, celle du déisme ; dans le quatrième livre, l'auteur étudie le récit des Evangiles et conclut à la divinité de Jésus-Christ. Comme le dit Monseigneur l'évêque de Marseille, « ce livre réunit à la fois une grande exactitude de doctrine, une dialectique forte et serrée, et un choix d'arguments et de considérations qui répondent très bien aux besoins et aux erreurs de notre temps. » Pourtant, ces arguments n'ont rien de nouveau. Pour l'apologétique de l'Évangile, l'auteur s'en est tenu à la méthode ancienne. Elle a son utilité : les attaques cependant sont très scientifiques ; elles descendent dans les détails de la philologie, de l'archéologie, de l'histoire, de la numismatique. Cet ordre de connaissances parait avoir été quelque peu négligé par l'auteur, lorsqu'il réfute nos adversaires. Le style est ferme ; il ne manque ni d'élégance, ni de vivacité. On pourrait condamner ça et là quelques alliances de mots trop hardies ou inusitées. P. L.

Les Nations frémissantes contre Jésus-Christ et son Eglise, par l'abbé Joseph LÉMANN. 3e édition. Paris, Lecoffre, 1880, in-12. Prix : — 2 fr.

De l'enthousiasme ; le souffle de l'apôtre ; l'espérance en l'avenir ; un ardent amour de la France, d'Israël et de l'Eglise ; une intelligence émue des besoins de nos sociétés modernes ; une science loyale des saintes Écritures ; un langage vibrant et éloquent, auquel on pourrait reprocher ça et là un excès de lyrisme et de coloris : telles sont les qualités qui recommandent le nouveau livre de M. l'abbé Lémann. Jésus-Christ y est étudié comme le Désiré des nations, devenu ensuite le méprisé des nations ; le Précepteur des nations renvoyé par les nations ; la Pierre fondamentale que les nations rejettent. — Puis, M. Lémann constate que les nations se décomposent, parce qu'elles ont apostasié : il salue dans le clergé le seul gardien de l'alliance avec Dieu, et, dans l'Église catholique, la libératrice des nations : il termine en montrant dans Jésus-Christ le principe de la ruine et de la résurrection pour le peuple Juif. — Dirai-je que la pensée, dans ces discours émouvants, semble dépasser parfois les bornes d'une juste

proportion ? Dirai-je encore que ça et là les développements y sont trop oratoires, sans être soutenus par des faits sérieusement établis ? Ces légères taches n'ôtent rien à la valeur de ce livre qui, d'ailleurs, se présente sous le patronage de nombreuses approbations épiscopales. P. L.

Principes fondamentaux : 1° sur les Rapports de l'Eglise et de l'Etat ; 2° sur la liberté et l'organisation de l'Enseignement, par M. l'abbé Moigno. Paris, Blériot, 1880, in-12 de 155 p. — Prix : 1 fr. 50.

C'est à l'article 7 que nous devons la réédition de cette excellente brochure, parue en 1846. Même après les éloquentes discussions entendues au Sénat, et après le rejet du fameux article, elle est intéressante. L'auteur y traite de l'*Expulsion des Jésuites*, et cela, avec un bon sens dont les raisonnements sont indiscutables. Ce petit livre a donc son actualité : de plus il se vend pour une bonne œuvre. A ce double titre, nous le signalons avec plaisir à nos lecteurs. P. L.

L'Église par le P. Marin de Boylesve, S. J. Seconde édition corrigée par l'auteur. Paris, Haton, 1879, in-18 de 93 p. — Prix : 60 cent.

Le Pape, par le même. Seconde édition, *idem*, *idem*, 70 p. — Prix : 60 cent.

Béhémoth et Léviathan, par le même, *idem*, *idem*. 1880, 19 p. — Prix : 20 cent.

Les deux premiers opuscules font partie d'un cours de religion, développé dans une série de conférences reproduites aujourd'hui en volumes séparés, à l'usage surtout de la jeunesse des écoles. Les précédents volumes étaient consacrés au *Triomphe de la foi*, à la *Trinité*, à la *Création*, à un *Coup d'œil sur l'homme considéré comme couronnement de la création*, et à *Jésus-Christ d'après l'ancien Testament*. Dans celui-ci, le vaillant apologiste, avec sa vigoureuse dialectique, étudie l'Église, son institution et ses caractères (unité, sainteté, catholicité et apostolicité) qui ne se retrouvent que dans l'église romaine, tandis que les autres églises chrétiennes, soit schismatiques, soit protestantes, ne présentent que la négation de ces caractères essentiels. La conclusion péremptoire, pour ceux qui admettent l'Évangile, est que l'Église romaine est la seule veritable Église.

Le fondement de cette Église, c'est le Pape, chef suprême, docteur infaillible, sans quoi il serait incapable d'être le vicaire de Jésus-Christ, de diriger la barque de Pierre. Ce qu'est le pape d'après l'Évangile, ce qu'il est d'après la tradition, tels sont les deux premiers points étudiés par le P. de Boyslesve. Il établit ensuite sa suprématie et son infaillibilité et en fixe les limites. La dernière partie est consacrée à la juridiction pontificale.

Le troisième opuscule du P. de Boyslesve est une paraphrase des textes de Job sur Béhémoth, la bête dans le sens le plus bestial, et Léviathan, l'animal rampant. Les allusions au temps présent abondent dans ces pages, critiques sanglantes des impies et des révolutionnaires, leçons sévères aux libéraux et à ceux qui veulent transiger avec la vérité : tout le monde trouvera quelque chose à y prendre pour son usage personnel. V. M.

L'Eglise et l'Etat dans la Constitution Belge, par Albert Nyssens. Paris, Arthur Rousseau, 1880, in-8° de 110 p. — Prix : 2 fr. 50.

On se fait assez généralement une idée inexacte de la situation qui a été créée en Belgique à l'Église catholique par la Constitution de 1830. On est tenté de croire, sur la foi des publicistes les plus autorisés, que le culte catholique vit dans ce petit coin de terre sous le régime de la séparation absolue de l'Église et de l'État. C'est là presque un axiome, et M. Geffcken, dans l'étude historique qu'il vient de publier à Berlin, *Staat und Kirche*, s'y est laissé prendre tout comme les autres. Rien n'est plus faux cependant. Le système de la séparation absolue au lieu d'être en Belgique une loi constitutionnelle, est tout simplement une aspiration politique, une thèse du parti « libéral, » qui fit pour la première fois son apparition en 1859 dans une étude de M. Bara, alors agrégé de l'Université de Bruxelles, aujourdhui ministre de la justice. Quelques années plus tard, M. Laurent consacra à la nouvelle interprétation l'appui de son style ardent et de sa logique serrée. Et ainsi on en arriva à méconnaître la véritable théorie du Congrès, et à lui substituer un régime véritablement oppressif. Il faut lire dans le livre de M. Nyssens avec quelle ingénieuse habileté ces jurisconsultes rationalistes ont déduit de leur principe, non seulement le retrait des privilèges dont jouissent les cultes, mais encore la suprématie réelle du pouvoir civil sur le pouvoir ecclésiastique, dans les moindres questions où l'action de l'Église se trouve en contact avec celle de l'État.

Les catholiques n'ont opposé à ces dangereuses doctrines que des protestations vagues et isolées. C'était permettre à leurs adversaires de prétendre à la victoire et de vanter leur thèse comme la vérité. Aussi ne fallait-il pas s'étonner, il y a quelques jours, de rencontrer dans les documents diplomatiques échangés entre le Saint-Siège et le gouvernement Belge, à propos de l'enseignement primaire, — documents qui ont fait le tour de la presse européenne, — de fréquentes allusions au système de la séparation de l'Église et de l'État.

Apparaissant au milieu de ces circonstances, le livre de M. Nyssens a un double mérite. D'abord il pose la question, montre quelle en est la difficulté et quelles en sont les conséquences. Pour beaucoup de personnes qui demeuraient dans un certain vague, ou qui acceptaient de confiance la solution libérale et soi-disant constitutionnelle, cette exposition, aussi nette que rigoureuse, sera un véritable trait de lumière. Son second avantage, c'est de ruiner de fond en comble l'interprétation de MM. Bara et Laurent, et de démontrer avec une surabondance de preuves qui ne laisse plus rien à désirer, que jamais l'idée de la séparation absolue n'a été dans l'intention de la grande majorité des hommes politiques de la Belgique, ni avant la Révolution de 1830, ni au Congrès national, ni pendant la longue série d'années qui sépare 1830 de 1848. Le système réellement adopté par la Constitution doit être exprimé par cette formule : « Indépendance réciproque de l'Église et de l'État avec protection de l'État pour les cultes. »

L'étude de M. Nyssens nous a frappé par la remarquable clarté avec laquelle la conclusion est mise en relief, et par le ton si calme et si digne qui préside à toute la discussion. Nous ne pouvons que joindre nos éloges à ceux de la presse catholique belge, qui a salué de ses applaudissements unanimes ce beau travail et adopté la formule qu'il propose, et nous le recommandons en France à tous ceux qui s'interessent aux grandes questions politiques et religieuses de l'étranger.

J. Van den Heuvel.

Faut-il brûler nos morts? *La crémation devant le respect des morts, l'hygiène et la médecine légale*, par le Dr A. Riant. Paris, J.-B. Baillière, 1879, in-8 de 16 p. — Prix : 1 fr.

Si le respect des morts interdit la crémation, il est loin d'être prouvé que ce procédé soit recommandé par l'hygiène; la médecine légale le réprouve comme amenant la suppression du corps de délit en cas de meurtre ou d'empoisonnement. Telle est la thèse développée avec conviction par le Dr Riant. Elle est conforme à nos mœurs, mais il n'en est pas moins utile de la défendre : qui nous dit que, demain peut-être, on ne l'attaquera pas au nom des lois existantes? Just de Bernon.

Le plébiscite des pères de famille. *Lettre de Vindex à M. le Ministre de l'Instruction publique.* Paris, Palmé, 1880, in-18 de 108 p. — Prix : 50 cent.

On parle beaucoup de suffrage universel, de l'opinion publique pour diriger un gouvernement du pays par le pays. Vindex demande pourquoi on n'applique pas ce principe à la question des écoles. Il constate que l'opinion se montre de la façon la plus incontestable favorable à l'enseignement congréganiste: quelle manifestation plus sincère que celle de tous ces parents qui continuent à envoyer leurs enfants aux écoles congréganistes, qui se cotisent pour les entretenir là où les subventions municipales leur sont retirées ! C'est un intéressant récit des faits les plus marquants, à Paris et en province, qui ont signalé la résistance des pères de famille à l'envahissement du laïcisme. R. S.

Famille et Divorce, par l'abbé Vidieu. 2e édit., *avec une réplique au livre de M. Alexandre Dumas.* Paris, Dentu, 1880, in-12 de xii-253 p. — Prix : 3 fr.

L'ouvrage de M. l'abbé Vidieu, dont la première édition a provoqué la verve facile de M. Alexandre Dumas, a obtenu le succès qu'il mérite. Il y a déjà plusieurs mois qu'il en est à sa seconde édition, et nous regrettons de n'avoir pas été mis à même d'en parler plus tôt. Une première partie est consacrée aux arguments pour l'indissolubité du lien conjugal, une seconde à la solution des objections. Un dernier chapitre, sous le titre de *Réplique à M. Alexandre Dumas fils*, a déjà paru dans le *Figaro* du 8 février. On ne sait ce qui distingue le plus le livre de M. l'abbé Vidieu : de la haute compétence du docteur en théologie, ou du ton de charité dont le prêtre ne se départit jamais à l'égard de son adversaire. Just de Bernon.

Réforme efficace de la magistrature, proposée par un juge républicain. Paris, Cotillon, 1880, in-32 de 185 p. — Prix : 1 fr.

M. Constant Fenet, juge à Perpignan, tient à faire savoir qu'il est *juge républicain* : c'est ainsi qu'il signe un projet de réforme *efficace* de la magistrature. L'efficacité n'en est pas contestable, du moins par ce temps-ci, et pour l'auteur. C'est un homme au diapason officiel. Qu'on en juge : sous l'Empire et au 16 mai, les procureurs et les juges de paix étaient des *faussaires d'élections* (p. 19) ; la magistrature actuelle, recrutée sous l'Empire, ne craint pas de manifester des sentiments hostiles au gouvernement (p. 57) ; le magistrat « d'une nature droite et probe » ne se fera pas tour à tour « légitimiste, orléaniste, bonapartiste, républicain, par intérêt personnel..., il donnera sa démission (p. 56) » afin de laisser la place à M. Fenet et à ses amis. Conci-

liez, si c'est possible, cette exhortation avec le reproche adressé aux régimes monarchiques d'avoir travaillé à faire que la justice, au lieu d'être un pouvoir indépendant, ne fût qu'un rouage de la machine administrative, un moyen d'action politique, un *instrumentum regni* (p. 11). Il est vrai que ce reproche est entre guillemets dans le texte, ce qui suppose une citation, mais M. Fenet adopte évidemment la pensée de l'écrivain qu'il cite : nous ne le croyons pas assez *jésuite* pour faire une distinction à cet égard, et nous nous garderons de lui appliquer nous-même ce qu'il dit (p. 21) du *magistrat jésuite* : « Il est le serviteur de toutes les violences et de toutes les injustices. » Nous laissons à ses lecteurs le souci de cette besogne. JUST DE BERNON.

L'Etat et les Congrégations religieuses. *Etude d'histoire et de droit sur les décrets du 29 mars et les lois existantes,* par UN MAGISTRAT. Paris, Quantin, 1880, in-12 de 84 p. — Prix : 1 fr.

Tandis que la France entière lit la consultation de Me Rousse et en adopte les conclusions, un sectaire anonyme, qui prend la qualité de magistrat et cherche ainsi à compromettre l'honneur de la magistrature française, entreprend la défense du double attentat commis le 29 mars par ceux dont la fortune politique est le châtiment des *conservateurs*. Ce factum a paru dans la *Bibliothèque parlementaire*, collection publiée par M. Eugène Pierre, et qui jusqu'ici n'avait guère fait parler d'elle : il est fâcheux qu'elle commence ainsi. La discussion traîne, la phrase est lourde et louche, rien de saillant qu'une forte odeur de mauvaise foi bête et hargneuse. En dehors de l'auteur et de ses souteneurs, le livre ne sera pas lu. JUST DE BERNON.

Le Concordat et les articles organiques, étude sur la situation légale de l'Eglise en France, par le marquis DE SÉGUR, ancien conseiller d'Etat. Paris, librairie de la Société bibliographique, 1880, in-18 de 72 p. — Prix : 60 cent. (*Questions du jour.*)

Ce qu'est le concordat, ce que sont les articles organiques, leur histoire, leur lettre et leur esprit, tels sont les points traités par la plume expérimentée de M. le marquis de Ségur qui, dans sa longue carrière administrative, a fait une étude particulière de ces questions. Non seulement il apprend à beaucoup de lecteurs qui en parlent et en écrivent sans les connaître, les règles qui déterminent les rapports entre l'Église et l'État, mais surtout il montre avec la dernière évidence la différence capitale, quoique souvent méconnue officiellement, entre le Concordat, contrat passé entre deux puissances, et les Articles organiques, œuvre d'un seul, qui s'appliquent à tous les cultes reconnus, et que leur auteur a lui-même abrogés et modifiés en plus d'un point. Le premier est « une œuvre d'apaisement et de liberté ; » les autres sont « une œuvre contradictoire, une arme déloyale forgée contre l'Église, dans le seul but de donner aux ennemis du christianisme une satisfaction apparente et d'inspirer au clergé et au peuple catholique une crainte salutaire. » S.

Histoire de la Commune, par ADRIEN SOISY. Paris, librairie de la Société bibliographique, 1880, in-32 de 125 p. — Prix : 25 cent. (*Bibliothèque à 25 centimes.*)

C'est le simple récit des événements qui ont marqué la douloureuse époque à laquelle restera attaché comme un stigmate le nom de la « Com-

mune ». L'auteur a principalement pris M. Maxime Du Camp comme guide. Il n'a qu'à exposer les faits pour intéresser et pour faire sentir la leçon qui en découle. Son travail est divisé en cinq chapitres : La Commune avant 1871 ; — Le 18 mars ; — Le Comité central ; — La Commune ; — La catastrophe. Une plume alerte et fine donne du relief et de la vie à ces tableaux, et il nous semble qu'il n'est pas de temps plus opportun pour les mettre sous les yeux du public que celui où bien des victimes identifient leur cause avec celle des complices, pour jeter complaisamment un voile sur des crimes dont les auteurs se font encore gloire, et qu'ils ne craindraient pas de commettre de nouveau. H.

La résistance légale aux décrets du 29 mars, par M. de Bellomayre, ancien conseiller d'État. Paris, librairie de la Société bibliographique, 1880, in-18 de 22 p. — Prix : 10 cent.

La légalité des congrégations non autorisées et la consultation de M. Rousse, par E. d'Avesne. Paris, librairie de la Société bibliographique, 1880, in-18 de 46 p. — Prix : 15 cent.

La première brochure est la reproduction de la remarquable conférence faite à Moulins, par M. de Bellomayre. Il y pressentait la conduite du gouvernement, connue aujourd'hui, dans l'application des décrets, en faisait ressortir les déplorables conséquences comme premier pas dans la voie de l'arbitraire et de la persécution, et traçait aux catholiques la marche à suivre, qui est la résistance légale, hommage de bons citoyens à la loi dont ils réclament la protection, dont ils demandent l'application.

La seconde est comme le résumé et la vulgarisation de la fameuse consultation de M. Rousse, que l'auteur destinait surtout aux hommes de loi, et que M. d'Avesne, avec le talent, la clarté, la chaleur qui lui ont déjà valu un si grand succès pour d'autres publications de propagande, dégage de ses formes juridiques pour en faire ressortir les points principaux, les plus propres à agir sur l'esprit public : à savoir que les congrégations non autorisées ont une existence parfaitement légale, que l'exécution des décrets est une atteinte au droit, un coup de force et de violence qui ouvre la porte au régime de l'arbitraire. On ne saurait trop faire connaître ces deux brochures. V. M.

Mémoire pour la défense des Congrégations religieuses, *suivi de notices sur les Instituts visés par les décrets du 29 mars.* Paris, Poussielgue, 1880, in-8 de 358 p. — Prix : 3 fr.

C'est ici la voix des persécutés qui s'élève, au moment où on va les frapper, non pour demander grâce, mais pour dire ce qu'ils sont : elle emprunte une singulière éloquence tant aux circonstances dans lesquelles elle se fait entendre qu'à la forme remarquable dont elle se revêt. Aucun nom ne paraît, mais des écrivains qui expriment ainsi de si belles pensées, de si nobles sentiments, ne sont pas les premiers venus. L'introduction (p. 5-16) explique le motif du mémoire, pourquoi les religieux préfèrent le régime du droit commun, de la liberté, à celui de la dépendance par une autorisation que l'on promet mais qu'on n'assure pas ; elle constate et affirme l'union de tous les ordres religieux dont la cause est la même : ils ne demandent pas à être reconnus mais à être connus. Le *Mémoire* commence cette tâche en exposant ce que sont les congrégations religieuses, d'après la doctrine catholique (11-42) et d'après l'histoire (43-64). L'éloquent orateur qui prend la plume ici pour

faire connaître au monde qui l'ignore le religieux si décrié, a écrit une apologie de la vie religieuse, destinée à éclairer, non seulement les ignorants, mais encore beaucoup de catholiques qui ne se croient ni mondains ni ignorants. Le religieux est un homme qui, par état, tend à la perfection de la charité, en pratiquant les trois conseils évangéliques de pauvreté, de chasteté et d'obéissance auxquels il s'engage par des vœux. L'auteur explique la portée de ces vœux et leur conséquence, s'arrête à démontrer l'importance des ordres contemplatifs, méconnue par beaucoup de chrétiens, et détruit toutes les idées fausses qui ont cours : que le religieux est un être désillusionné de la vie par des déceptions, un parasite, un rêveur, un paresseux s'exemptant des charges qui incombent à tout bon citoyen, etc. Le rôle des ordres religieux dans l'histoire est traité par un autre écrivain dans la seconde partie. La vie religieuse, née avec le christianisme, s'est développée avec lui. Les ordres religieux surgissent à mesure qu'il est un besoin nouveau à satisfaire ; ils sont les apôtres de la civilisation : ils défrichent les terres incultes, éclairent les intelligences, adoucissent les mœurs barbares, créent les villes, et combattent l'erreur sous toutes les formes. L'époque de leur épanouissement est celui des grands siècles. Un tel passé suffirait pour garantir l'avenir. Pour montrer que les religieux sont restés fidèles à leurs traditions et à leur maison, le *Mémoire* est suivi de notices sur chacun des ordres religieux d'hommes non reconnus, au nombre de quarante-sept, divisés en chanoines réguliers, moines, ordres mendiants, clercs réguliers et congrégations ecclésiastiques. René de Saint-Mauris.

Mémoire pour le rétablissement en France de l'ordre des frères prêcheurs, par le R. P. H. D, Lacordaire, de l'Académie française. Paris, Poussielgue 1880, in-12 de 103 p. — Prix : 40 cent.

Des associations religieuses, 1845-1880 par Mgr Dupanloup. Paris, Poussielgue, 1880, in-32 de 61 p. — Prix : 20 cent.

Qu'est-ce qu'un religieux ? Qu'est-ce qu'un Jésuite ? par un Franc-Gaulois. Paris, Vic, 1880, in-18 de 15 p. — Prix : 20 cent.

Les deux premières brochures dont on vient de lire le titre, ne sont que des réimpressions, avec quelques suppressions, d'ouvrages déjà anciens que leurs auteurs semblent avoir écrit pour notre temps. Peut-on rien lire de plus beau et de plus concluant que le chapitre du P. Lacordaire sur la « légitimité des ordres religieux dans l'Etat ? » Avec quelle force et quelle évidence, il fait ressortir les hostilités de l'Etat contre tout ce qui est religieux : on reconnaît toutes les sociétés, excepté celles qui ont un caractère religieux ; on reconnaît tous les engagements excepté ceux qui sont pris au nom de Dieu et qu'on appelle des vœux. Les chapitres suivants font connaître l'ordre des Frères prêcheurs, et par là donnent une idée de ce que sont ces redoutables ordres religieux. On n'y trouve rien qui ne puisse inspirer l'admiration et la reconnaissance.

— L'écrit de Mgr Dupanloup a été provoqué par le rapport de M. Thiers (en 1845) et la discussion à la Chambre des pairs d'un projet de loi sur l'enseignement, où l'on se proposait d'exclure les professeurs appartenant à des congrégations religieuses. On voulait exiger des personnes qui voulaient ouvrir une école d'enseignement secondaire une déclaration qu'ils n'appartenaient à aucune congrégation religieuse. Nous avons fait du chemin depuis. Mais toutes les raisons que donne Monseigneur Dupanloup, et qu'il exprime dans un langage si pénétrant et si vif, pour flétrir cette intrusion dans le domaine de la conscience par l'exigence de cette déclaration, pour protester au nom

de la religion, du patriotisme et du bon sens contre cette exclusion des congrégations religieuses, peuvent à plus forte raison s'appliquer aux faits dont nous sommes témoins.

— Le Franc-gaulois s'élève dans des sphères plus sereines, pour montrer que le religieux est l'opposé du mondain, et que la loi ni la force ne peuvent rien contre lui. Que serait une loi qui défendrait de ne rien posséder et qui ordonnerait de posséder, qui défendrait le célibat et qui ordonnerait le mariage, qui défendrait d'obéir et qui ordonnerait de faire tout ce qu'on veut ? Quant à la force, elle ne peut rien sur les âmes. L'auteur explique ensuite la haine spéciale qu'inspire la Compagnie de Jésus, à cause de son nom, de son esprit de soumission à l'autorité, et de son œuvre d'éducation de la jeunesse. R.

Manuel des œuvres. *Institutions religieuses et charitables de Paris et principaux établissements pour recevoir des orphelins, des indigents et des malades de Paris.* Paris Poussielgue, 1880, in-18 jésus. de VIII-556 p. — Prix : 3 fr. 50.

Manuel des œuvres et des institutions catholiques pour la ville de Saint-Etienne. Saint-Etienne, Chartier et Le Henaff, 1880, in-12 de 172 p. — Prix : 2 fr.

Nous nous empressons de signaler la nouvelle édition du *Manuel des œuvres* de Paris et pour Paris, qui vient de paraître, et dont l'anonyme auteur rend un signalé service tant aux pauvres qu'aux personnes charitables. C'est la cinquième édition : la première, comme nous l'apprenons dans la vie du vicomte de Melun, tout récemment parue, est de 1841 ; elle était l'œuvre de M. de Melun, ainsi que la seconde, qui fut donnée en 1852 ; il dirigea la publication des troisième (1867) et quatrième (1877) ; la dernière est, à peu de choses près, la reproduction de la quatrième, en tenant un compte aussi exact que possible des modifications survenues dans les œuvres, leur constitution et leur personnel. Il faut toutefois indiquer un chapitre nouveau, le quinzième : œuvres hospitalières et charitables pour les indigents des cultes dissidents La table alphabétique des matières est aussi plus complète. Pour ceux qui n'ont pas encore pratiqué ce volume, nous leur dirons qu'on y trouve, rangées par catégories — enfance, orphelinats, jeunesse, infirmes, prévoyance, réhabilitation, etc., toutes les œuvres existant à Paris ou pouvant être utilisées pour les malheureux venant de Paris, avec les adresses, but, fonctionnement, conditions d'admission, etc. Nous n'insistons pas sur ce côté utilitaire. Nous ne ferons qu'indiquer les données ici fournies au statisticien, à l'économiste, à l'apologiste de la religion, comme aussi à l'historien, qui y trouvera un inventaire précieux à plus d'un titre par les temps que nous traversons.

— Paris n'est pas la seule ville qui ait son *Manuel des œuvres*. Nous avons eu son temps (XXVI, 556), appelé l'attention sur ce qui a été fait à Marseille, et nous venons de recevoir un manuel du même genre pour la ville de Saint-Etienne. Bien qu'il n'intéresse directement qu'un public assez restreint, il a son importance au point de vue du mouvement religieux et charitable qu'il constate. Il comprend cinquante-cinq notices, divisées en œuvres générales de l'Eglise, œuvres nationales, œuvres diocésaines et œuvres paroissiales et locales. R. S.

Assemblée des catholiques. *Neuvième année* (18, 19, 20, 21 et 22 mai 1680). Paris, Jules Le Clère, imprimeur, 1880, in-12 de xx-376 p. — Prix : 3 fr.

Ce volume est le compte-rendu de la réunion de catholiques, autrefois Congrès catholique, qui s'est tenue, à Paris dans le mois de mai. La presse proprement dite n'y a occupé qu'une petite place ; elle n'est représentée que par un rapport du R. P. Delaporte sur les œuvres de bons livres pour les lecteurs payants. Les questions plus palpitantes de la liberté des congrégations religieuses, de la liberté de la charité, des moyens légaux de résistance aux empiétements de l'Etat, toutes celles que soulèvent les projets de loi soumis aux délibérations des Chambres ont tout naturellement absorbé l'attention. Il suffit de citer les noms des orateurs : MM. de Belcastel, Lucien Brun, Chesnelong, Depeyre, Keller, de Margerie, Robinet de Cléry, et de rappeler les rapports de M. Michel Cornudet sur le vœu national, de M. Jonglez de Ligne sur le Denier des écoles catholiques de Lille, de M. Huit sur la Société des études catholiques, de M. de Claye sur la Société générale d'éducation et d'enseignement, de M. Mascarel sur les conseils de fabrique, de M. Lerolle sur les quêtes à domicile, de M. Paul Besson sur le droit de vivre en communauté, de M. E. Guyot sur les moyens de résister aux attaques de la presse etc., etc., pour être assuré d'y trouver des travaux aussi intéressants et actuels que remarquables pour le fond et pour la forme, où le renseignement utile est donné avec une chaleur communicative qui engage à en tirer parti. V. M.

Etude politique. M. le Comte de Chambord. *Correspondance de* 1841 à 1879. Cinquième édition, augmentée de plusieurs lettres et d'une table analytique. Genève, Grosset et Trembley ; Paris, Palmé ; Bruxelles, Albanel, 1880, in-18 de VII-402 p. — Prix : 1 fr. 50.

Sans aborder ici le terrain politique, nous pouvons constater que le caractère de M. le comte de Chambord est rarement apprécié avec justesse, parce qu'il est trop peu connu Aussi était-il nécessaire de mettre à la disposition du public un recueil complet des lettres et autres documents émanés de la plume du royal exilé. Cette publication sera d'autant plus appréciée qu'une bonne table analytique résume toutes les lettres, et indique, pour chaque question, les passages où l'on trouvera l'appréciation faite ou la solution donnée. S.

Précis d'un cours de littérature. *Principes généraux et Poétique*, par Ch. Urbain Lyon, Vitte et Perrussel ; Paris, J, Vic, 1880, in-12 de 400 pages. — Prix : 3 fr. 50

Voici un livre sérieusement fait, et qui répond à un besoin réel ; les nombreux traités de ce genre, parus jusqu'à ce jour, sont à peu près tous surannés et trop obstinément fermés aux théories nouvelles généralement admises aujourd'hui. M. Ch. Urbain a fait entrer dans son livre assez largement, mais toujours avec discrétion, les données incontestables de la science contemporaine. Tel chapitre, celui de la poésie lyrique par exemple, est un résumé des travaux allemands et de livres tout récents, tel que le *Lyrisme de Pindare*, par M. Alf. Croiset. L'ouvrage est composé de deux parties : 1° *Etude des facultés littéraires. Principes généraux.* 2° *Poétique*, et de quelques chapitres supplémentaires. La seconde partie est la plus neuve et la mieux soignée. Il y a là d'excellentes choses. En fait d'innovations heureuses, citons encore les tables d'auteurs à consulter, que l'auteur a

placées à la fin de chaque chapitre, généralement bien dressées, sinon également fournies ; une histoire abrégée de la poétique et une liste de sujets à traiter en fait de questions littéraires. Ces parties sont composées principalement en vue du baccalauréat, quoique l'ouvrage soit destiné plus spécialement aux élèves moins avancés. Le livre n'est pas encore parfait, sans doute, et s'améliorera dans les éditions postérieures. M. Urbain pourrait transporter le chapitre *de la moralité littéraire* au chapitre préliminaire, dans lequel il discute le véritable objet de l'art. Il serait bon aussi de faire disparaître quelques négligences, telles que : « dans ce but, » *passim ; diversifié* pour *partager*, p. 21, etc. G. R.

Du Rhin au Nil, *carnet de voyage d'un Parisien*, par Fortuné du Boisgobey. Ouvrage illustré de dix gravures. Paris, Plon, 1880, gr. in-18 de 350 p. — Prix : 4 fr.

Nous connaissions M. Fortuné du Boisgobey comme un habile et fécond romancier ; nous le connaissons maintenant comme un charmant touriste. Il part, il va où le pousse sa fantaisie, du Rhin au Nil, d'Allemagne en Turquie, de Turquie en Palestine, de Palestine en Égypte, et son récit est comme son voyage, plein d'imprévu, d'humour et d'entrain. Pas de prétentions, de simples notes, mais des notes prises sur le vif, tantôt gaies, tantôt émues. M. du Boisgobey n'aime pas Berlin, avec sa raideur toute militaire ; il lui préfère Vienne, mais il lui préfère surtout Constantinople, avec son panorama splendide, sa population bigarrée, sa mer étincelante, ses promenades si pleines de charmes, et cette liberté d'allures dont on ne jouit pas dans tant d'autres pays réputés plus libres. Le séjour du touriste sur les rives de Bosphore est évidemment la partie de son voyage qui l'a le plus séduit. Mais celle qui l'a plus touché a été l'excursion en Palestine, à travers les lieux sanctifiés par la vie et la mort du Sauveur ; si le goût de l'artiste a eu quelques désillusions, notamment dans l'église du Saint-Sépulcre, la foi du pélerin n'a eu que de douces et pures satisfactions, et ce n'est qu'à regret qu'il a dit adieu à la cordiale hospitalité des Pères Franciscains pour gagner les bords du Nil. C'est là que nous le laissons, c'est là que nous espérons le retrouver un jour. Nous avons eu trop de plaisir à le suivre dans ce qu'il appelle lui-même « sa première étape, » pour ne pas souhaiter le suivre — et le plus tôt possible — dans une seconde. M. de la Rocheterie.

Excursions en Afrique, *d'après les récits des Missionnaires*, recueillis, et mis en ordre par Henri Van Looy. Paris, Ve H. Casterman, 1880, gr. in-8 de 330 p. avec carte. — Prix : 3 fr. 50.

Assurément il y a peu d'unité dans ce livre : fait à coups de ciseaux par un intelligent compilateur, il constitue bien moins une pièce unique qu'une mosaïque brillante, composée de mille morceaux de marbre très divers. Mais M. Van Looy a su si bien choisir et coordonner ses matériaux, qu'il en a fait en réalité un très bon livre, très instructif, très intéressant, et dont ne se font même pas une idée ceux qui n'ont jamais lu que de vulgaires aventures de voyages. Après trois chapitres préliminaires, où sont donnés quelques détails généraux sur la situation actuelle de l'Afrique et sur les explorations religieuses dont elle a été le théâtre, M. Van Looy nous entraîne, à la suite des missionnaires, dans un émouvant voyage à travers le Zanguebar, les deux Guinées, l'Abyssinie, le pays des Gallas, la Sénégambie,

le Dahomey, la Mission des Whydals, la côte de Benin, Madagascar, l'Afrique centrale. Ce livre vient bien à propos au milieu des discussions qui nous agitent : car il montre, non par des phrases, mais par des actes héroïques de dévouement, que les prêtres et les religieux catholiques sont les meilleurs patriotes, et que nul ne s'entend mieux qu'eux à servir sous toutes les latitudes et sous tous les cieux la grande cause de la civilisation et de la France. P. Talon.

Guide aux eaux thermales de Bourbon-Lancy (*Saône et Loire*). **Wiesbaden français.** Macon, Protat, 1880, in-18 de 130 p. — Prix : 2 fr.

Les eaux fort anciennes de Bourbon-Lancy, — on prétend que César vint s'y reposer après la bataille d'Alésia, — se rajeunissant par une nouvelle organisation, un nouveau guide vient en faire connaître les charmes et les vertus souveraines aux malades, et à ceux qui ne le sont pas. L'auteur, M. Albert de Surigny, qui ne se dévoile que dans l'avant propos, rappelle tous les souvenirs historiques, indique toutes les curiosités du voisinage, donne des analyses des eaux, et tous les détails importants sur leur efficacité, avec les renseignements techniques et pratiques, en promettant une édition plus complète pour l'année prochaine. Y.

Pensées choisies du R. P. Lacordaire, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, extraites de ses œuvres, et publiées sous la direction du R. P. Chocarne, du même ordre. Paris, Poussielgue, 1879, 2 vol. in-32 de xvi-368 et 435 pages. — Prix : 4 fr.

Cela a été une excellente idée d'extraire des œuvres de l'un de nos plus grands orateurs des séries de pensées, et de les classer méthodiquement suivant l'ordre des sujets auxquels elles se rapportent. Une douzaine de chapitres nous offrent ainsi une quantité de réflexions, d'une haute portée pour la plupart, et forment une lecture aussi attachante que fortifiante. Des choix analogues avaient été faits dans les livres d'éminents esprits, dans ceux du comte de Maistre, par exemple. Les pensées de celui-ci ont peut-être plus de relief, une forme plus précise, une expression plus inattendue, plus originale que celles du P. Lacordaire ; mais ces dernières, d'une essence toute philosophique, sont bien profondes ; pour les goûter entièrement, il ne faut pas les lire trop vite, il faut réfléchir un moment, méditer même, et alors on les voit devenir comme lumineuses. Combien de réflexions du P. Lacordaire semblent écrites d'hier! Citons-en quelques-unes : « Quand Dieu veut ramener les nations à lui, il pousse l'erreur à son dernier terme, là où il est visible qu'elle ne peut rien et qu'elle n'est rien, ou plutôt il la laisse aller toute seule ; car l'erreur va de soi-même au néant. Alors se pèse le destin des peuples : contraints de choisir entre ce qui est et ce qui n'est pas, de croire à tout ou à rien, il faut qu'ils meurent ou qu'ils retournent à la vérité (t. Ier, p. 189). » — « Le matérialisme est une passion de se rabaisser pour faire à son corps une bauge libre dans l'univers (t. Ier, p. 201). » — « En dehors du christianisme, il n'y a point de société possible, si ce n'est une société haletante entre le despotisme d'un seul et le despotisme de tous (t. II, p. 194). » — « La France est un pays qui n'a pas compris une seule fois en trois cents ans ce que c'est que la liberté, pays où quelques-uns ont peur de la masse, tous de l'inégalité des rangs, et où ces deux idées forment la somme

totale de la philosophie présente (t. II, p. 288). » Nous voudrions citer trop de passages de ces deux bons et charmants volumes. Nous y renvoyons nos lecteurs, beaucoup d'entre eux feront de ce recueil leur *vade mecum*.

TH. P.

VARIÉTÉS

GLOSSAIRE DU MORVAN [1]

L'utilité et l'intérêt de l'étude des patois n'est plus à démontrer depuis longtemps déjà. Le succès qui accueille les travaux de divers genres sur le parler populaire témoigne d'une attention générale et soutenue, non seulement chez les spécialistes, mais encore dans la haute littérature et même dans le grand public. Le prix que l'Académie française a décerné au *Glossaire du Morvan* est plus qu'une récompense ou une distinction aussi honorable que méritée; c'est un signe des temps, une sanction caractéristique du réveil qui s'opère dans les études nationales.

A ce titre, l'ouvrage de M. de Chambure mérite d'être examiné avec soin. C'est certainement le travail le plus considérable qu'ait paru jusqu'ici sur l'un de nos patois. Le volume compte en effet plus de mille pages format in-4°, dont XXII p. d'*Introduction*, 1*-54* p. de *Notes grammaticales et bibliographiques*, et 966 p. pour le *Glossaire* proprement dit, suivi de deux *Appendices* sur lesquels nous aurons à revenir.

Cette abondance est par elle-même un défaut, en ce sens qu'elle ne peut s'obtenir que par un luxe de citations, d'anecdotes et de digressions plus ou moins étrangères au sujet, noyant les lignes principales du monument sous la masse touffue des appliques, au grand détriment de la pureté du dessin et de la précision scientifique que l'on est en droit d'exiger aujourd'hui en matière de philologie. Rendant pleine justice à la somme considérable de recherches et de travail que l'auteur a dépensée pour recueillir et coordonner les éléments de son œuvre, appréciant à sa valeur l'exactitude des définitions, la richesse des exemples et surtout la concordance vraiment luxuriante des synonymes en usage dans toute la région romano-française, nous devons cependant regretter que ces matériaux n'aient pas été mis en œuvre d'une façon plus discrète, plus sobre, et, pour dire le mot, plus méthodique. C'est en effet par la méthode que pèche ce volume si consciencieusement élaboré.

Dans une telle masse de documents, rien ne serait plus aisé pour le critique, mais aussi plus fastidieux pour le lecteur, que de relever nombre d'erreurs étymologiques ou d'infractions aux règles de la science philologique. Il suffira de s'en tenir aux lignes générales, et de marquer par quelques exemples typiques le genre de défectuosité qui dépare ce beau travail.

Dans le chapitre qui, sous le titre impropre de *Notes grammaticales*, traite de la dérivation des mots et plus spécialement de la morphologie, l'auteur a suivi mal à propos l'ordre alphabétique des lettres.

S'il avait classé ses matériaux en deux grandes divisions : l'une pour les

[1] *Glossaire du Morvan. — Étude sur le langage de cette contrée, comparé avec les principaux dialectes ou patois de la France, de la Belgique wallonne et de la Suisse romande*, par E. DE CHAMBURE. Paris et Autun, 1878, deux tomes en un volume in-4°. — Prix : 25 fr.

voyelles étudiées séparément dans leurs diverses modalités toniques, l'autre pour les consonnes groupées selon leurs affinités organiques ou aspirées, gutturales, labiales, dentales, liquides propres et nasales, — ces notes si touffues eussent été d'un seul coup éclaircies et éclairées, les faits particuliers à l'idiome mis en meilleur jour, et les accidents de phonétique locale mieux accusés.

Ce plan n'ayant pas été suivi par l'auteur, il n'y a pas lieu d'insister davantage; nous nous bornerons à signaler *exempli causa* quelques-unes des erreurs où l'a entraîné le vice de sa méthode. — Lettre A : c'est confondre les faits de dérivation ou de flexion avec ceux de formation des mots que de ranger sous une même rubrique des formes comme *a* pronon (= *il*), et *a* (*ai*, *e*) pure voyelle prosthétique dans *a*-lunette, *ai*-guian, *ai*-lunette, (fr linotte, gland, lunette).Cette erreur se reproduit au début même du Glossaire, et d'une façon plus grave encore, puisque c'est une répétition de ce qui a été dit aux *notes grammaticales*, et qu'en tout cas il n'y a aucune raison valable pour qu'un répertoire lexicologique entre dans le détail de la flexion, soit casuelle, soit temporelle, pour rassembler sous un même chef et sans ordre logique des faits de nature aussi diverse.

Le premier mot du Glossaire est naturellement A. Eh bien! ce seul signe graphique est noté indistinctement sous une seule rubrique : 1° comme pronom *a ul* = *il*); 2° comme lettre pure formant diphthongue avec *i* (*aibri*, *aivocai*); 3° comme article (*a* = au); 4° comme son substitué à celui de la voyelle *e* (*guarre*, *piarre*, *tarre*).

Même confusion pour les autres voyelles.

L'étude des formes telles que *keurier*, *peurier*, *conteur*, *ormise* n'affecte pas la voyelle *E*, mais bien la consonne *R;* mieux encore ces modifications formales et leurs analogues trouveraient leur place logique dans un chapitre spécial traitant des faits de prosthèse, d'épenthèse, d'apocope, etc... C'eût été à la fois plus clair et plus court.

« *I* remplace *l* au commencement de certains mots : *iard*, *iasse iesse*, » (fr. liard, liasse, liesse). Non pas; il va de soi que dans tous ces mots *i*, existant concurremment avec *l*, ne peut pas « remplacer » cette dernière lettre. Ce n'est plus à la voyelle *i* que nous avons affaire, mais à la semi-consonne *y*, au yot.

O. Cette voyelle redoublée à la syllable tonique : *poo*, *toot*, *noos*, *cçore* (fr. pour, tout, nous, chose), n'est qu'un artifice de notation imité de La Monnoye en ses *Noëls;* mais là où M. de Chambure fait erreur, c'est lorsqu'il abrite cette orthographe sous l'autorité de formes historiques de l'ancienne langue telles que *poor*. Ce mot compte pour deux syllabes, et ne peut sous aucun prétexte être cité par analogie au morvandeau *poo poor*, qui est notre préposition « pour », bourguignon « por ». Il en est tout juste de *poor* = *paor paeur* « peur », comme de *aage* = *cage* «âge » : c'est une allittération dialectale, un adoucissement par négligence de prononciation. Dans *épos*, « épais, » *o* n'est pas pour *ai*, mais bien pour *oi :* l'ancien francais disait *espois*, accentué à l'origine sur l'*o*; cette prononciation s'est maintenue çà et là avec l'éviction de la voyelle *i*, d'où le morvandeau *épos* et le messin *pos* (et même *pas*), identique pour la finale aux infinitifs *valor*, *recevor*, *savour*, dans lesquels l'*o* n'a jamais pu représenter le fr. moderne *ai*. On voit quelle confusion peut engendrer la méconnaissance des lois de l'accentuation et des procédés de dérivation — Sans quitter le son *o*, à mieux dire *oi*, je rencontre rangés pêle-mêle sous une seule rubrique, une foule de mots dans lesquels la diphthongue *oi* provient de sources aussi diverses que possible :

noige, ensoigne, soicher, groinge, roiche, troincher..., chacun de ces mots argue d'une origine différente pour le caractère qui leur est commun à tous. — Ce qui est dit p. 30* sur la désinence en *o* au singulier de l'imparfait, ne dénote qu'une connaissance très-confuse des dialectes et des diverses périodes linguistiques de l'ancien français.

Comment aussi ne pas relever cette ligne si peu scientifique : « *u* devient *i* dans plusieurs temps des verbes. Ainsi pour le verbe avoir : « î airo, » j'aurai, « î airais, » j'aurais ?

Le vague dans la doctrine, et par suite l'imperfection de la méthode, est surtout sensible dans le *Glossaire* qui, par sa nature même, doit être, non seulement un répertoire, mais encore un instrument de précision. A grande économie de temps et de peine, l'auteur eût pu s'épargner maintes digressions, maintes répétitions et doubles emplois qui grossissent inutilement le volume. Il n'a pas fait usage non plus de numéros d'ordre pour différencier les divers sens d'un même mot, d'où trop souvent est née une grave confusion, par suite de la réunion pêle-mêle, sous un même chef d'article, de plusieurs mots étrangers l'un à l'autre par le sens et par l'étymologie, quoique homophones dans la prononciation locale. Ainsi *andain*, « landier, chenet, » n'a aucun rapport avec *andain*, « enjambée » du faucheur, en Bourgogne *andée* et *ordon :* la première de ces acceptions se rattache au bas-latin *anderius*, d'où nous avons fait, avec la prosthèse de l'article « landier » ; tandis que la seconde dérive du type qui a donné entre autres l'italien *andare*, « marcher, aller ». Est-ce à dire que M. de Chambure ignore cette diversité d'origines (auxquelles il en ajoute une troisième de son chef, à savoir le vieux fr. *andeus, andous*, « l'usage des chenets les ayant dès l'origine accouplés dans le foyer ») ? Non certes ; car chacune de ces acceptions est reprise et étudiée de la bonne façon sous les mots *landié* et *désandener* « défaire les andains, les étendre sur le pré pour faire sécher. » Il y a donc double emploi, et combien de fois répété pour les cas analogues dans tout le cours de ce volumineux travail !

Le luxe des citations n'est qu'un vice de plus, surtout alors que les exemples allégués appartiennent tous à l'ancienne langue, à toutes ses périodes, et dans tous ses dialectes indistinctement. Que dire encore lorsque ces citations ont trait, comme c'est le cas ici pour *andeus andous* « tous les deux, » à un vocable absolument étranger à celui qui fait le sujet de l'article ? Combien d'autres suppressions analogues il y aurait à faire, au grand profit de l'ouvrage ? Nous ne voulons point en signaler davantage, notre dessein étant moins de relever les côtés faibles d'un travail d'ailleurs si consciencieux, que d'indiquer d'une façon générale la méthode qui doit présider aux études de ce genre.

C'est dans cet ordre d'idées qu'il faut relever, pour en demander la suppression, ce qui est dit de la réduction du groupe final *eau ai* en *ea à : bea bà* « beau », *và* « veau », *Liernà* « Liemais »..., étudiée sous le mot *au* « eau », — ou encore de la finale *ie* dans les participes féminins, comme par exemple au mot *aicouchie* « accouchée » : « l'*ée* de la terminaison se prononçait » souvent en *ié* dans l'ancienne langue » (suivent les citations). C'est mal exprimé, et en tout cas *non erat hic locus*. Les constatations de cet ordre n'appartiennent pas au lexique, mais à la grammaire.

De même des mots comme *aiguieu*, doivent être étudiés d'abord, pour la forme, au chapitre de la prosthèse, puis pour le sens être renvoyés sous le primitif *guieu* « glu. » Je doute d'ailleurs que le mot existe autrement qu'ac-

compagné de l'article défini; on dit *lai guieu* qui se note (l') *ai guieu*, mais dit-on et pourrait-on dire *une* aiguieu ? ? Si le mot n'existe pas par lui-même, il n'a aucun droit à figurer à titre personnel au glossaire.

La préoccupation étymologique — le grand écueil des « patoisants » — a entraîné l'auteur beaucoup trop loin, et le plus souvent hors de son sujet. C'est ici surtout qu'il faut être sobre et savoir se restreindre dans l'usage de ses richesses : l'abondance est nuisible qui ne s'obtient que par des rapprochements téméraires ou des digressions à perte de vue. Un seul exemple pour montrer jusqu'où peut s'emporter le zèle d'une érudition intempestive. Nous le prenons toujours dans la lettre A, au mot *ailiré*, dont le sens est « uni, poli, glissant. » Dans les deux colonnes remplies par l'étude de ce vocable, se déroulent successivement sous nos yeux l'histoire, la signification et l'étymologie d'un grand nombre de termes dont la plupart n'a aucun rapport avec le mot qui fait l'objet de l'article. Voyons ce défilé : *aliver* (terme supposé) est identifié avec *aliser*; soit, mais il fallait s'en tenir là. A quoi bon invoquer le vieux français *alis* au *Roman de la Rose* et au *Romancero francois*, dont la langue n'a rien de commun, que je sache, avec l'idiome du Morvan ; puis vient l'*alisier* ou *alier* et ses fruits l'*alise* ou *alie* ; l'adj. *lis* « d'où alis avec la prosthèse de l'a » (!) ; la sorte de pain dite *alis;* encore *lis* et *delis* = lisse ; puis les vents *alisés ;* le *lis*, fleur, et ses dérivés *liseron*, *liset*, *lisette* ; puis *lie*, *lisc* (boue, sable limoneux), *lessive* ; de rechef la fleur du *lis ;* enfin, pour couronner le tout, la citation du vers d'Horace... *adhuc sub judice* lis *est*.

Ce genre d'esprit, par trop facile, dégénère trop souvent en pointes d'un goût douteux, comme à l'article *Lionne* (*la*) prononciation populaire du nom de rivière « l'Yonne ». Cette forme était intéressante à relever et à ajouter aux mots de la langue commune où l'article s'est agglutiné (*lierre*, *loriot*, *landier*, *lendemain*...) La toponomastique en fournirait beaucoup d'autres cas (Lille, Laval, Dax), que les nombreuses lectures de M. de Chambure eussent pu aisément lui suggérer, à la place des phrases qu'on regrette de trouver dans un ouvrage d'intention scientifique. «... Beaucoup de nos paysans, en « répétant l'article, transforment en bête féroce un honnête et paisible cours « d'eau. Il faut signaler ce grotesque malentendu pour rassurer les tou- « ristes étrangers au pays... » Suivent des considérations phonétiques et étymologiques que nous ne relèverons pas. Mais en vérité, est-ce bien en l'an de grâce 1879 que l'on devrait s'attendre à rencontrer de pareilles choses dans un ouvrage de philologie ? Au moins La Monnoye, s'il rapporte quelque facétie sur le même accident de langage qui, dans le populaire dijonnois, transforme la rivière l'*Ouche* en la *Louche*, a-t-il pour excuses l'époque où il écrivait et la nature même du glossaire par lequel il élucidait ses *Noéi*. C'était le temps des « amusements et récréations philologiques. »

Faut-il encore citer l'article Dodo, où se montre une recherche d'érudition bien étrangère au sujet ? « *Dôdo*, nom propre très usité pour Claude. Le « Dôdo », le Claude. A la fin d'une charte de l'an 920, on trouve parmi les « signatures des témoins celle du lévite Dôdo. Dôdo est-il là pour Claude ? « Les témoins sont tous inscrits sous leurs noms de baptême. » — Le signataire, à titre de témoin, du document ci-dessus visé, s'appelait dans le cours de la vie familière « Dodo », nom bien fréquent dans les Chansons de Geste. Quant au *Dôdo* du Morvan, il répond au bourguignon *Yaudôt* pour *Gliaudot*, diminutif de « Claude ». En Bourgogne, les *iaudots* sont les méchants petits

couteaux d'enfants à manche de buis évidé en sifflet, qui se fabriquent en immense quantité à Saint-Claude du Jura.

La recherche de l'esprit en étymologie peut entraîner fort loin et provoquer des erreurs graves, du genre de celle qui se laisse relever au mot *matrosse*, « la maîtresse de maison, la bourgeoise », comme nous disons communément en Bourgogne. Au cours de l'article se lisent ces lignes : « Au « treizième siècle, les ducs de Bourgogne percevaient une redevance en « grains qu'on appelait la *mâtrosse* ou *matroce*, parce qu'elle devait être dé- « posée sur les greniers de la duchesse à Rouvres. » Analogie erronée ! Ici *mâtrosse* ne désigne ni la duchesse ni aucune autre « maîtresse, » mais bien la quantité de grains provenant du partage de la récolte à *moitié* fruit ; en d'autres termes, le bourguignon *mâtrosse* répond au messin *moiterasse* « culture par moitié, mitayage », comme *tercerasse* s'applique à un mode de culture moins favorable au colon, puisqu'il ne prélevait que le « tiers » du fruit.

Rien de plus légitime que de rapprocher les termes correspondants des patois congénères, qui peuvent souvent avoir maintenu une forme moins fruste, et donner ainsi la solution d'une difficulté parfois impraticable dans un idiome qui serait étudié isolément. C'est surtout par la synonymie du vocabulaire patois que le travail de M. de Chambure acquiert une haute valeur; c'est par là qu'il sera très-profitable aux patoisants. Mais nous devons faire observer qu'il faudrait là encore une critique plus pénétrante et plus sévère. Toutefois il serait excessif de la demander, tant que la notation graphique du patois ne sera pas réduite en un formulaire général, à la fois assez large pour reproduire toutes les variétés d'un même son, et assez précis pour ne plus laisser de marge à l'hésitation ou à la fantaisie des écrivains locaux. On a déjà quelques bons essais en ce genre : ceux de M. Joret pour le patois bessin, et de M. Rolland pour le langage des environs de Metz. La question d'orthographe, ou plutôt de notation, est d'une importance extrême pour l'étymologie, et, par suite, pour la connaissance précise de la signification du mot dénaturé.

C'est ainsi qu'un grand nombre de termes explétifs (adverbes, conjonctions) sont formés par la contraction de plusieurs mots ayant eu, à l'origine, chacun sa valeur propre, qu'il s'agit de dégager, afin d'assigner leur part respective dans l'acception actuelle du mot composé. Il y suffit souvent d'un accent bien placé, d'une apostrophe indiquant heureusement l'élision d'une voyelle primordiale : tout s'éclaire, et les divers éléments constitutifs reprennent chacun leur rang selon leur mérite personnel. Je ne citerai à l'appui qu'un exemple, l'interjection AINNOMA qui exprime le doute. L'auteur rapproche le lorrain *nome* (que certain érudit local fait remonter au latin *nunc?*) L'explication littérale de ce vocable se note ainsi : *n'ô me*, ancien français « n'est (ce) mie » = n'est-ce pas ? L'usage a si bien soudé ces trois mots qu'ils n'en forment plus qu'un seul : *nom ? noume ?* La particule *mie* (*me*), servant à renforcer la négation, s'est maintenue dans le patois lorrain à l'exclusion du français moderne « pas, point », dans les phrases de construction négative. Elle s'est agglutinée au verbe d'une façon si complète qu'elle parait en faire partie intégrante ; et en fait, ni les *Bucaliques messines*, ni le *Chan Heurlin*, ni antérieurement la comédie de *Flippe Mitono* ou l'idylle de la *Grausse Enwaraye*, n'ont songé à l'en détacher. On écrit et on imprime comme on prononce : *in pourâme* « je ne pourrais pas, » *in vranm* « nous n'irons point. » — Un autre exemple de contraction populaire, qui doit avoir ses analogues dans plusieurs patois, est fourni par le messin *tiosse*,

que Jaclot (*Almanach du lorrain peint par lui-même*) explique simplement « qui ? »; oui bien, mais pour le critique, le lexicographe, *tiosse* est la notation populaire et locale de la phrase interrogative « qui est-ce ? »

Par ce peu d'exemples, on voit avec quelle intensité se maintient dans le patois cette tendance à l'éviscération des mots, qui est un des caractères généraux des langues romanes en général, et en particulier de la langue française. Un glossaire patois est un cadre tout naturel pour recueillir et expliquer ces déformations étranges en apparence, mais en somme légitimes et foncièrement organiques.

Le *Glossaire du Morvan* est suivi d'une *table alphabétique* et d'un *appendice* reproduisant la traduction de la Parabole de l'Enfant prodigue. Du premier de ces suppléments, il n'y a rien à dire, sinon qu'on ne voit guère l'utilité de la table d'un dictionnaire où les mots sont répétés tous et chacun dans l'ordre même qu'ils occupent dans l'ouvrage. M. de Chambure s'est-il inspiré d'un précédent ? Et quel est-il ? Ne serait-ce pas La Monnoye ? — que M. de Chambure dénomme presque toujours La Monnaye, comme si la prononciation des noms propres n'était pas immuable de sa nature, alors surtout que le titulaire a pris la précaution d'en avertir la postérité par une plaisante équivoque sur l'homophonie de la syllabe finale de son nom avec l'appellation d'un volatile de basse-cour (*mon-oye*) ! La Monnoye donc a fait suivre le commentaire alphabétique de ses *Noei* d'une table, non pas « du » glossaire, mais « sur le » glossaire. Et puisqu'aussi bien l'érudit dijonnais est fréquemment mis à contribution par M de Chambure — à très juste titre d'ailleurs, — nous ne pouvons mieux faire que de citer ici les lignes explicatives mises en tête de ce second répertoire : « Quoique le glossaire qu'on vient de donner, étant « rangé par ordre alphabétique, soit lui-même une table, cependant comme « dans les articles dont il est composé, il entre évidemment plusieurs re- « marques curieuses, on croit faire plaisir au Lecteur, de les lui offrir ras- « semblées sous un nouvel alphabet, à la faveur duquel il lui sera plus aisé « de les trouver. » (Edition de 1720, p. 406, ou p. 404 d'un autre exemplaire de la même édition, la quatrième). Certes, les remarques curieuses ne font pas défaut à l'ouvrage de M. de Chambure, loin de là. Mais son travail aurait beaucoup gagné à tirer à part ces richesses, disséminées et comme noyées dans la masse du *glossaire*, pour en composer une table spéciale, avec renvoi à l'article respectif. De cette façon, le lecteur diligent eût été informé qu'il trouverait l'étymologie de HARICOT, par exemple, sous le mot TIRE ; et celles de ROSSE, HARIDELLE et HART — avec plus de 200 dérivés dont encore HARICOT — sous le verbe ROUCHER....

Le volume se termine par le texte de la parabole de l'Enfant prodigue, traduite dans les trois variétés du patois morvandeau de Saulieu, d'Arleuf et de Château-Chinon. Cette dernière version reproduit le texte bien connu qui figure dans les Mémoires de la Société Celtique. Il faut féliciter M. de Chambure d'y avoir joint les deux variantes des régions bourguignonne et nivernaise, et souhaiter qu'il donne bientôt le recueil complet qu'il annonce (p. 965) des « notables échantillons » de l'idiome morvandeau. Ce qui l'en a empêché « pour cette fois, c'est la crainte de donner à ce volume déjà bien pesant un développement démesuré. » Ce serait mauvaise grâce d'insister sur le défaut de proportion aussi consciencieusement reconnu par l'auteur. Nous aimons mieux prendre acte de sa promesse de réunir en un recueil plus facile à manier les monuments de la littérature morvandelle dont de trop rares fragments apparaissent çà et

là dans le *Glossaire*. Un travail de ce genre peut et doit donner place à tout ce qui sert à éclairer les traditions, les légendes, les mœurs et les usages locaux. M. de Chambure nous semble particulièrement apte à mettre en œuvre ces matériaux historiques et littéraires. La publication de ce consciencieux *Glossaire* est la meilleure préparation qu'on puisse désirer pour mener à bien l'entreprise nouvelle qu'il a promise, et que nos lecteurs attendent de son zèle et de son amour pour la littérature populaire de cette région du Morvan, si peu connue jusqu'à lui.

François Bonnardot.

CHRONIQUE

Nécrologie. — M. Hippolyte-Philibert Passy, membre de l'Institut, est mort à Paris le 1er juin. Il était né à Garches (Seine-et-Oise), le jour où Marie-Antoinette montait sur l'échafaud, le 16 octobre 1793. Entré à l'école de Saumur en 1809, il en sortit pour faire les dernières campagnes de l'Empire, entre autres la campagne de Russie. Il brisa son épée à la chute de l'Empire, passa quelque temps en Amérique, où se dessina sa vocation pour les études économiques, et il revint en France chez son père, à Gisors, où il refit et continua, pendant dix ans, les études qui devaient le préparer aux différents postes auxquels il fut appelé. Rédacteur du *National*, il fut porté aux affaires par le courant d'où sortit la Révolution de 1830. Nous le voyons dès 1830 député, rapporteur du budget en 1831 et 1832, plusieurs fois ministre des finances sous le gouvernement de juillet et la présidence de Louis-Napoléon Bonaparte. Il était membre de l'Assemblée législative lors du coup d'Etat qui le rendit à ses études. Dès 1833, il avait été nommé correspondant de l'Institut, et le 7 juillet 1838, il fut élu à l'Académie des sciences morales et politiques, membre de la section d'économie politique et de statistique, après la mort du prince de Talleyrand. Il était non seulement un des membres les plus anciens de l'Institut, mais un des plus actifs et des plus assidus. Il était président de la Société d'économie politique, de la Société de statistique, de la Société des institutions de prévoyance et de la Société de tempérance. Rédacteur du *Journal des économistes*, il a donné, en dehors des travaux publiés dans ce recueil : *Etude sur l'aristocratie* (1826) ; — *Des systèmes de culture et de leur influence sur l'économie sociale* (1846, 2e édit. 1853) ; — *Des causes de l'inégalité des richesses* (1848) qui fait partie des petits traités publiés par l'Académie des sciences morales et politiques ; — une *Introduction* à la traduction de l'ouvrage de Minghetti sur les *Rapports de l'Economie politique avec la morale et le droit* (1863) ; — *Des formes de gouvernements et des lois qui les régissent* (1872 ; 2e édition, 1876).

— M. Antoine-Joseph-Elisée-Adolphe Blanc de Saint-Bonnet, né à Lyon en 1815, vient de mourir dans cette ville le 8 juin. Il avait fait ses études sous la direction de l'abbé Noirot, cet éminent professeur de philosophie auquel nous rendions naguère un dernier hommage ici-même. C'est de lui sans doute qu'il tint l'excellente méthode qu'il l'a conduit si avant dans ses études philosophiques. Ballanche l'a compté parmi ses disciples, et lui, qui a passé sans bruit, laisse à son tour d'autres disciples qui tenteront d'agrandir le sillon qu'il a tracé. Il débuta à l'âge de vingt-cinq ans par un grand ouvrage de métaphysique en trois volumes, et l'on peut dire que dans sa carrière, il a parcouru tout le domaine de la philosophie et de la politique. La maladie ne l'a pas arrêté, et la douleur qu'il connaissait déjà pour l'avoir

chantée, a été la compagne de ses derniers jours : ses deux filles venaient, à peu d'intervalle, de le précéder dans l'Eternité; il l'a accueillie en chrétien, et comme une amie. Esprit original et vigoureux, il s'est élevé à une hauteur où l'élite des intelligences peut seule le suivre ; il se distingue par l'élévation des pensees et la sûreté de la doctrine. Il a écrit : *De l'union spirituelle, ou de la société et de son but au-delà des temps* (1841, 3 vol. in-8 ; — *La douleur* (1848, 3e édition en 1879). — *De la restauration française.* Mémoire présenté au clergé et à l'aristocratie (1851, gr. in-8; nouvelle édition en 1873). — *L'infaillibilité* (1861, in-8) ; — *La légitimité* (1873, gr. in-8) ; — *La loi électorale et les deux chambres, suivant la théorie du livre de la légitimité* (1875, in-8) ; — *Le dix-huitième siècle. — Préliminaires du livre de la chute* (1878, in-4 de XI-174 p.), qui n'a pas été mis dans le commerce préface d'un grand ouvrage inachevé. — On lui doit aussi un travail sur *la Raison, sur l'affaiblissement de la raison et la décadence en Europe.* Il a écrit dans l'ancien *Unive* et dans le *Monde ;* nous citerons enfin ses articles sur *la base réelle de la philosophie* et *l'infini* et *l'infinitésimal.* Nous n'avons nulle part trouvé trace d'une collaboration à la *Revue des Deux-Mondes* que lui attribuent certains biographes.

—M. Edouard Fournier, né à Orléans le 15 juin 1819, est mort à Paris le 10 mai. Il fit ses études dans sa ville natale et y débuta dans la littérature par des feuilletons publiés dans le journal *Le Loiret*, en 1842. Depuis, il a écrit des pièces de théâtre, des ouvrages d'érudition et a donné sa collaboration à un grand nombre de journaux, revues, recueils et publications. Nous en donnons une liste aussi complète que possible. — *La Musique chez le peuple, ou l'Opéra national, son passé et son avenir sur le boulevard du Temple* (1847, in-12), devenu dans une nouvelle édition, faite avec le concours de Léon Kreutzer : *Essai sur l'art lyrique au théâtre*, (1849) : — *Souvenirs historiques et littéraires du Loiret* (1847, Orléans). — *Essai historique sur l'orthographe* (brochure, 1849). — *Histoire des Hôtelleries et des Cabarets*, avec M. Francisque Michel (1850, 2 vol. gr. in 8) ; — *Un prétendant portugais au treizième siècle. Lettre à MM. d'Antas, secrétaire de la légation de S. M. T. F., à Paris, sur don Antonio, prieur de Crato ; suivie d'études sur un prédicateur portugais à Paris, en 1610. La Rosalinda, et l'origine portugaise de la Fiancée du roi de Garbe* (1851, in-12) ; — *Christian et Marguerite*, comédie avec Paul Mercier (1851) ; — *Album de l'Eglise abbatiale de Saint-Benoît-sur-Loire, de l'Eglise de Germigny-des-Prés, et des châteaux de Sully et de Châteauneuf* (1851, gr. in-4, Orléans); — *Le roman du village*, comédie avec Paul Mercier (1853) ; — *Paris démoli. Mosaïque de ruines* (1853, in-12) ; — *Histoire de l'Imprimerie et de la Librairie* (dans le *Livre d'or des métiers*) (1854, in-18) ; — *Les deux Epagneuls*, opéra-comique (1854) ; — *Les lanternes, histoire de l'ancien éclairage de Paris ; suivi de la réimpression de quelques poèmes rares* (1854, in-8 ;) — *Le Roman bourgeois ;* ouvrage comique. Nouvelle édition, avec des notes historiques et littéraires ; précédée d'une notice, par M. Charles Asselineau (1854, in-16, Jannet) ; — *L'Esprit des autres* (1855) ; — *Le Chapeau du roi ;* opéra comique (1856, in-12) ; — *L'Esprit dans l'histoire. Recherches et curiosités sur les mots historiques* (1857, in-18, Dentu) ; — *La Charmeuse* ; opéra comique en un acte (1858, in-12) ; — *Le vieux neuf, Histoire ancienne des inventions et découvertes modernes* (1859, 2 vol. in-18) ; — *L'hôtesse de Virgile*, comédie (1859) ; — *Enigmes des rues de Paris* (1859, in-18) ; — *Titus et Bérénice ; opérette bouffe en un acte, musique de M. Léon Gastinel* (1860, in-12, librairie nouvelle) ; — *Histoire du Pont-Neuf* (1861, 2 vol. in-12) ; — *Le Paradis trouvé ;* comédie (1862) ; — *Corneille*

à la butte Saint-Roch ; comédie, précédée de notes sur la vie de Corneille, (1862) ; — *Le jeu de paume, son histoire et sa description. Notice suivie d'un traité de la courte paume et de la longue paume, des biographies des principaux paumiers, etc ; accompagnée de* 16 *pl. photographiées* (1862, in-4. Aubry) ; — *Le Roman de Molière, suivi de fragments sur sa vie privée, d'après des documents nouveaux* (1863, in-18) ; — *La fille de Molière* ; comédie en vers (1863 in-12) ; — *Chroniques et Légendes des rues de Paris* (1864, in-18) ; — *L'art de la reliure en France aux derniers siècles* (1864, in-12) ; — *Racine à Uzès; comédie avec notes*, d'après des documents nouveaux ou inédits (1865, in-12) ; — *La Comédie de Jean de la Bruyère* (1865, 2 vol. in-18) ; — *La valise de Molière*, comédie suivie de fragments peu connus (1868) ; — *Guttemberg*, drame (1868) ; — *Le Théâtre français des XVI*e *et XVII*e *siècles* (1872) ; — *Les Prussiens chez nous* (1872) ; — *La vraie farce de Maître Pathelin*, en trois actes (1872) ; — *Histoire de la butte des Moulins, suivie d'une étude historique sur les demeures de Corneille à Paris* (1877, in-18). — Il a donné dans le *Paris à travers les âges* (Paris, Didot), en cours de publication, la première, la troisième, la septième et la dixième livraison, qui vient seulement d'être mise en vente : L'*Hôtel de ville* (1876), *Le Louvre* (1877), *le Pont-neuf et le Palais de Justice* (1879), *le Palais Royal* (1880).

Outre ces publications originales, M. Edouard Fournier a publié : *Variétés historiques et littéraires*, Recueil de pièces volantes rares et curieuses, en prose et en vers, revues et annotées par M. Edouard Fournier, (1855-1859, 10 vol. in-16) ; — *Le roman bourgeois* de Furetière ; — *Les caquets de l'accouchée ;* — *Les chansons folastres et récréatives de Gaultier Garguille, comesdien ordinaire de l'hôstel de Bourgongne* (1859, in-16) ; — *Les lettres inédites de la Marquise de Créqui ;* — *Le théâtre français avant la Renaissance ;* — les *Œuvres* de Boileau, de Piron, de Regnard (1875), de Beaumarchais (1876), avec des notices importantes ; — une *Notice* sur Dulaure, en tête de la nouvelle édition de l'*Histoire de Paris ;* — *Le livre commode des adresses de Paris pour* 1692, par Abraham de Pradel (1880, 2 vol. in-12).

M. Edouard Fournier a en outre collaboré à une foule de journaux, revues et collections : Le *Journal des Théâtres* (1853), la *Patrie* (1856), le *Siècle*, l'*Estafette*, le *Constitutionnel*, le *Moniteur universel*, le *Figaro*, le *Gaulois*, la *France*, l'*Illustration*, la *Revue française*, la *Revue des provinces*, l'*Encyclopédie du XIX*e *siècle*, le *Dictionnaire de la conversation*, l'*Histoire des villes de France*, etc. Il a été plusieurs fois lauréat de l'Académie, et avait été nommé en 1872, bibliothécaire du ministère de l'intérieur.

— M. Charles-Raymond de Coynart, né à Dreux le 11 mars 1806, est mort à Dijon le 22 mai 1880. Entré à l'école spéciale militaire de Saint-Cyr le 1er octobre 1824, il en sortait deux ans après pour entrer le 1er juin 1827 à l'école d'état-major. Lieutenant le 1er octobre 1830, capitaine le 2 janvier 1833, M. de Coynart fut longtemps attaché à la carte de France. Passionné de l'amour de son état, il avait été frappé des nécessités nouvelles que l'invention des chemins de fer imposait à l'art militaire ; il sut attirer sur ces importantes questions l'attention des chefs de l'armée. Désigné par le mérite de ses premiers travaux, il reçut l'importante mission d'étudier les applications qui en avaient été faites à l'étranger. Il en fut récompensé par sa mise à l'ordre du jour du dépôt de la guerre. Il fut appelé à faire partie de la première commission de règlement pour l'embarquement des troupes par chemin de fer. Il en fut l'âme, et la théorie qu'il rédigea alors est encore la base des réglements en vigueur. Chevalier de la Légion d'honneur le 22 avril 1847, à la suite de ses travaux sur la carte de France, il fut

nommé officier le 24 décembre 1833; il avait été dans l'intervalle promu au grade de chef d'escadron, après sa mission en Allemagne en 1851; le grade de lieutenant-colonel récompensa enfin la part qu'il prit à l'organisation du service des transports dans la campagne d'Italie Nommé chef du bureau historique du dépôt de la guerre, M. de Coynart se trouva tout naturellement amené à prendre parti dans cette question d'Alise, qui divisa pendant si longtemps les érudits et les historiens militaires. Les brochures qu'il publia à ce sujet lui ouvrirent les portes de la commission de la carte des Gaules. Une retraite prématurée l'ayant amené à Dijon, il fut reçu membre de la Commission des antiquités le 12 juin 1868, et membre de l'Académie le 6 janvier 1869. Il prit dès lors une part active aux travaux de ces deux compagnies, où ses nombreuses communications ont toujours été accueillies avec grand intérêt. — M. de Coynart publia dans les mémoires de la commission archéologique : *Etude sur le ferrage des chevaux*; — *Rapport sur les fouilles entreprises sur le territoire de Beneuvre, en collaboration avec M. Lory*; — *Examen du mémoire de M. H. Defay : Etude sur la bataille qui a précédé le blocus d'Alésia*. — Il a écrit sur cette question d'Alésia : *Étude historique, topographique et militaire sur la cité gauloise d'Alésia* (dans le *Spectateur militaire* du 15 novembre 1856); — *le Siége d'Alésia* (dans le *Spectateur militaire* du 15 février 1857); — *l'Alésia de César laissée à sa place. Lettre à M. Quicherat* (1857); — *Archéologie militaire. Alésia* (dans le *Moniteur de l'armée*, 21 janvier, 11 février, 1er et 6 mars 1862); *Réponse aux articles de MM. Quicherat et Delacroix sur Alésia* (dans le *Moniteur de l'armée* du 6 mai 1862). On lui doit en outre : *Transports d'une armée russe sur les bords du Rhin par les chemins de fer de Czenstochow à Cologne* (1850, in-8); — *Réglement concernant le transport des troupes de toutes armes par les chemins de fer* (1856, in-8 avec 14 pl.); — *Note sur les conditions générales des transports de troupes par les chemins de fer* (1856, in-8, extrait du *Journal des armes spéciales*); — *Précis de la guerre des Etats-Unis d'Amérique* (1867, in-8, extrait du *Spectateur militaire*); — *les Frontières de la Prusse* (1869, in-8); — *la Guerre de Dijon*, 1870-1871. *Relation militaire* 1872, Dijon, Lamarche, in-8 de 90 p.) qui a eu deux éditions.

— M. Hippolyte Croses, né à Albi le 1er mars 1804, vient de mourir dans sa ville natale le 14 mai, emportant tous les regrets que mérite un fervent chrétien et un homme de bien. Après de fortes études de latin et de droit, il rentra à Albi, comme juge auditeur, à l'âge de vingt-cinq ans. La Révolution de 1830 l'ayant arraché de son siège, il se livra à des recherches historiques et à des travaux archéologiques. Il a été plusieurs fois maire d'Albi (1830, 1877); durant dix-huit ans, il a représenté le canton d'Albi au Conseil général. Rentré dans la magistrature, il a pris sa retraite comme président du tribunal en 1874. Il était correspondant du Ministère de l'instruction publique. On lui doit : *Monographie de l'église cathédrale de Sainte-Cécile d'Albi* (2e édition, 1850; 4e, 1873); — *Biographie des évêques et archevêques d'Albi* (1850-1861); — *Monographie de l'insigne collégiale de Saint-Salve d'Albi* (1857); — *Monographie de l'ancienne cathédrale de Saint-Alain de Lavaur* (1863); — *Répertoire archéologique du département de Tarn* (1865). qui a été couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres; — *Le Diocèse d'Albi, ses évêques et archevêques* (1878, Toulouse, Duclos; Paris, Didron). Il a réédité avec des notes : *la comtesse d'Isemboury*, par Antoinette-Salvan de Salies.

— M. Paul Albert, professeur au collége de France, est mort à Paris le 21 juin; il était né le 14 décembre 1827. Brillant élève du lycée Louis-le-

Grand, il entra à l'École Normale en 1848, fut reçu agrégé en 1851 et docteur ès-lettres en 1858. Il a professé la rhétorique à Dijon et au lycée Louis-le-Grand, la littérature ancienne à la faculté des lettres de Poitiers. De là il rentra à l'École Normale, comme maître de conférences de littérature, et fut appelé à remplacer M. de Loménie dans la chaire de littérature française au Collège de France en 1878. Il était également professeur de littérature française à l'Ecole de Saint-Cyr. M. Paul Albert s'était fait remarquer sous l'Empire par le concours apporté par lui, au moyen de conférences qui ont fait beaucoup de bruit, à M. Duruy, dans sa campagne pour l'enseignement secondaire laïque des filles. On a de lui : *De pœsia quartæ christiana post Christum natum secula*, thèse (1878) ; — *Saint Jean Chrysostome considéré comme orateur populaire*, thèse couronnée par l'Académie française (1858) ; — *Les poètes et la religion en Grèce*, discours (1863) ; — *La poésie*, leçons faites à la Sorbonne pour l'enseignement secondaire des jeunes filles (1869) ; — *La prose*, id. (1870) ; — *Histoire de la littérature romaine*, qui a obtenu un prix Montyon (1871, 2 vol. in 8) ; — *La littérature française depuis ses origines jusqu'au dix-huitième siècle* (1872-1875, 3 vol.) Il a donné une édition critique des *Lettres de Ducis* (1878), et publié en 1879 sous le titre de *Variétés morales et littéraires*, un recueil d'articles de journaux et de discours.

— M. Eugène Poitou, conseiller honoraire à la cour d'appel d'Angers, officier de la Légion d'honneur, est mort à Toulon, le 1er février. Né à Angers, le 9 février 1815 ; successivement substitut à Laval, au Mans, à Angers et juge à Angers (1848), il y devint en 1856 conseiller à la Cour. Il obtint en 1852 une mention à l'Académie française pour l'*Eloge de Bernardin de Saint-Pierre;* en 1855, il partagea avec M. Lefèvre-Pontalis le prix d'éloquence dont le sujet était : *Discours sur la vie et les écrits du duc de Saint Simon.* L'année suivante, il obtenait le premier accessit du concours d'éloquence pour l'*Eloge de Vauvenargues.* La même année, il concourut pour la question suivante, proposée par l'Académie des sciences morales et politiques : *Exposer et apprécier l'influence qu'a pu avoir en France, sur les mœurs, la littérature contemporaine, considérée surtout au théâtre, et dans le roman.* Il obtint le prix et publia le mémoire couronné sous ce titre : *Du roman et du théâtre contemporain et de leur influence sur les mœurs* (Paris et Angers, in-8, 1857 ; 2e éd. in-12, 1858). Il a publié depuis : *Un hiver en Egypte* (1859, Tours, Mame, in-8) ; — *les Philosophes contemporains et leurs systèmes religieux* (1864, Paris, Charpentier, in-12.) ; — *Voyage en Espagne* (1868, Tours, Mame, in-8.) ; — *La liberté civile et le pouvoir administratif en France* (Paris, Charpentier, in-12 1869). Il a collaboré, en outre, à la *Revue des Deux-Mondes*, où il a donné deux articles sur le duc de Saint-Simon et sur Balzac à la *Revue nationale*, à la *Revue de l'Anjou*, etc ; il a réuni ses principaux articles en un volume sous ce titre : *Portraits littéraires et philosophiques* (Paris, Charpentier, in-12. 1868).

M. David Thomas Ansted, savant géologue anglais, vient de mourir. Né à Londres en 1814, il avait étudié à l'Université de Cambridge, et avait été nommé en 1840, professeur de géologie au King's College ; en 1845, lecteur en géologie à l'Institut militaire des Indes à Addiscombe, et professeur de géologie au collége des ingénieurs civils à Putney. Il était depuis 1844 vice-secrétaire de la société de géologie, et appartenait à la société royale de Londres. Il s'est principalement occupé de l'application de la géologie à l'industrie et spécialement à l'industrie minière. Il laisse un grand nombre d'ouvrages et de mémoires, dont plusieurs ont été traduits en français : *Geology, introductory, descriptive and pratical* (1844) ; — *Geologist's Text-*

Book (1845) ; — *The ancient World* (1847) : — *Goldsecker's Manual* (1849) ; — *Elementary course of geology, mineralogy and physical geography* (1850) ; — *Scenery, science and art* (1854) ; — *Geological science* (1855) ; — *Geological gossip* (1860) ; — *Short trip to Hungary and Transylvania* (1862) ; — *The channel Islands* (1862) ; — *Great Stone Book of nature* (1863) ; — *Correlation of the natural history sciences* (1863) ; — *The Ionian Islands* (1863) ; — *The application of geology to the arts and manufactures* (1865) ; — *Physical geography* (1867) ; — *The World we live in* (*Le monde où nous vivons*, traduction française, 1871, in-18. Bruxelles [Londres]) 1869 ; — *The Earth's History, or first lesson in geology* (1869) ; — *Two thousand questions on physical geography* (1870). On lui doit les articles : *Physical Géography* dans le « Manuel de la science géographique;» *Physical Geography* et *Geology* dans le «Dictionnaire de la science, de la littérature et des arts », des rapports sur les expositions de 1861 et 1862, puis une collaboration active à beaucoup de revues et de recueils, notamment au Journal trimestriel de la société géologique dont il dirigea les débuts en sa qualité de vice-secrétaire.

M. William-Hallowes Miller, savant minéralogiste anglais, vient de mourir à un âge avancé. Né en 1803, il avait fait ses études à l'Université de Cambridge, dont il devint agrégé en 1826. Il a occupé la chaire de minéralogie après le docteur Whewell, et fut élu en 1838 membre de la société royale de Londres. Plusieurs de ses travaux sur la minéralogie et la cristallographie sont des ouvrages classiques, qui ont été traduits en français et en allemand ; il s'est aussi spécialement occupé, avec mission du gouvernement, des étalons des poids et mesures. Nous citerons parmi ses mémoires : *Les faux arcs en ciel* ; — *Les cristaux de l'acide borique* ; — *La construction des étalons de la livre impériale* ; — *Traité de cristallographie.*

— M. Benjamin Nadault de Buffon, né à Montbard le 2 février 1804, est mort à Paris le 19 juin. Petit neveu du fameux naturaliste, il sortit de l'école polytechnique dans le corps des ponts et chaussées. Il fut nommé, en 1842, chef de la division du service hydraulique au ministère des travaux publics, ingénieur en chef en 1843, puis professeur d'hydraulique agricole à l'École des ponts et chaussées en 1851. Il a été chargé de plusieurs missions officielles, notamment pour rechercher les moyens de prévenir les inondations, et en Italie, où il a étudié la science des irrigations, qu'il a vulgarisée en France. Il avait également fait des études spéciales sur la culture dans la Sologne, dans la Camargue et sur les dunes. M. Nadault de Buffon était collaborateur des *Annales des ponts et chaussées*, du *Journal d'agriculture pratique*, de *l'Encyclopédie du XIX siècle*, et était membre de la Société centrale d'agriculture. Voici ses principales publications : *Considérations sur les communications intérieures* (1289, in-4) ; — *Considérations élémentaires sur les trois systèmes de communications intérieures, au moyen des routes, des chemins de fer et des canaux* (1840, in-4) ; — *Des Usines sur les cours d'eau : développement sur les lois et réglements qui régissent cette matière* (1840-1841, 2 vol. in-8; nouvelle édition, 1874) ; — *Des canaux d'arrosage de l'Italie septentrionale, dans leur rapport avec ceux du midi de la France. Traité théorique et pratique des irrigations envisagées sous les divers points de vue de la production agricole, de la science hydraulique et de la législation* (1843-1844, 3 vol. in-8); — *Hydraulique agricole. Applications. Les canaux d'irrigation de l'Italie septentrionale envisagés sous les divers points de vue de la science hydraulique, de la production agricole et de la législation* (1843-44, 2e édit. 1861, 2 vol. in-8) ; — *Cours d'agriculture et d'hydraulique agricole, comprenant les principes généraux de l'économie rurale et les divers*

travaux d'amélioration du régime des eaux dans l'intérêt de l'agriculture, tels que curages, élargissements, redressements, endiguements, dessèchement des marais et terres inondées, assainissement des terrains humides ou détériorés par les filtrations, drainage, irrigations, limonages, etc. (1853-1858, 4 vol. in-8); — *Hydraulique agricole. Des submersions fertilisantes, comprenant les travaux de colmatage, limonage, irrigations d'hiver* (1867, in-8); — *Hydraulique agricole. Des alluvions modernes, comprenant de nouveaux documents sur les travaux de colmatage et de limonage ainsi que des notions générales sur les alluvions marines et leurs principales utilisations* (1873, in-8).

— M. Louis-Emile-Edmond Duranty, né à Paris le 5 juin 1833, vient d'y mourir le 9 avril. On lui doit quelques romans, des articles de critique artistique dans divers journaux et revues : *Paris-Journal*, le *Figaro*, la *Gazette des Beaux-arts*, la *Revue de Paris*, la *Revue libérale*, la *Revue de France*, la *Vie parisienne*, etc. Il avait créé en 1856 avec MM. J. Assézat et H. Thulié, un journal éphémère, *le Réalisme*, qui était venu avant son temps. Voici les titres de quelques-unes de ses œuvres : *Le malheur d'Henriette Gérard* (1861); — *La cause du beau Guillaume* (1862); — *Le théâtre des Marionnettes du jardin des Tuileries* (1862, gr. in-8 avec dessins de l'auteur) ; — *Les combats de François Duquesnoy* (1873); — *Les séductions du chevalier Navoni* (1876) ; — *La nouvelle peinture* (1876, *broch.*) ; — *Les six barons de Septfontaines* (1878).

— M. Marie Escudier, né à Toulouse en 1811, est mort à Paris dans le courant d'avril. Frère de Léon Escudier, il s'associa à toutes ses œuvres de librairie et de littérature. Les deux frères vinrent à Paris en 1845 et fondèrent en 1846 la *France médicale*. On leur doit des *Etudes biographiques de chanteurs contemporains* (1840) ; — *Dictionnaire de musique* (1844) devenu dans une nouvelle édition le *Dictionnaire de musique théorique et historique* (1854) ; — *Le Proscrit ou le Corsaire de Venise*, tragédie lyrique (1845) ; — *Les deux Foscari*, tragédie lyrique (1846) ; — *Rossini, sa vie et ses œuvres* (1854) ; — *Vie et mœurs des plus célèbres cantatrices*. Ils ont dirigé, en 1858, le *Révéil*, avec M. Granier de Cassagnac. M. Marie Escudier a été rédacteur du *Pays*. Il a écrit dans le *Figaro* sous le nom d'*Un diplomate*.

— M. Joseph Schneller, mort le 19 décembre 1879, à Lucerne, naquit à Strasbourg le 20 décembre 1801, et fut nommé en 1837 archiviste de la ville de Lucerne, fonctions qu'il remplit jusqu'à sa mort. Il est auteur de : *Die Bischœfe von Basel, Ein chronoligischer Nekrolog*, Zug, (1830); — *Melker Russen des Jüngern Eidgenœssische Kronik*, Bern ,(1838); *Luzern's, Sanct Lucas Bruderschaft* Luzern, (1861). — *Mittheilungen aus mittelalterschen Kalenderein der Schweiz*, dans : Schneller et Margoll, *Liturgia sacra*, 5 parties, Lucerne, 1831-1844. Schneller fut aussi un des principaux rédacteurs de la Revue : *Der Geschichts freund*.

— M. Edouard-Alphonse-Antoine, baron Aymard, général gouverneur de Paris, né le 30 janvier 1820 à Villemoustausson (Aude), est mort à Paris le 10 juin. Entré à l'école de Saint-Cyr en 1838, il fit un chemin rapide et fut promu au grade de général en 1864. Il a pris une part brillante aux campagnes de Crimée, du Mexique et de France. Il était en 1870 dans le corps du maréchal Bazaine. Il fut promu le 28 septembre 1873 au commandement du 16e corps, à Montpellier et, par décret du 14 février 1878, il fut nommé gouverneur de Paris en remplacement du général de Ladmirault. Il laisse, dit-on, plusieurs ouvrages manuscrits sur les questions militaires : *Paris, camp retranché* ; — *Des réformes à apporter au corps de l'intendance* ; — *Du service des éclaireurs en campagne*.

On annonce encore la mort : du R. P. Horner, de la congrégation du Saint-Esprit, vice-préfet apostolique du Zanguebar, originaire du diocèse de Strasbourg, mort le 8 mars, à Cannes, où il était pour rétablir sa santé compromise par son long séjour (depuis 1863) dans la mission du Zanguebar, et dont on a publié : *Voyage à la côte orientale d'Afrique, pendant l'année* 1866, par le R. P. Horner, accompagné de documents nouveaux sur l'Afrique, publié par M. Gaume (1872, in-12) ; — de M. Henri Lemoine, ancien rédacteur du *Monde*, rédacteur en chef de l'*Ordre et de la Liberté* de Caen et du *Courrier de la Dordogne*, mort à Périgueux, à peine âgé de 30 ans, le 5 juin ; auteur d'un ouvrage inédit prêt à paraître sur l'*hérédité royale et les constitutions françaises depuis* 1789 ; — de M. Charles-Gabriel-Ernest, comte de Chamberet, né à Frontenay (Jura), mort au château de Montfort, près de Charlieu (Loire), le 29 avril 1880, dans sa 74e année ; ancien élève de l'école polytechnique, ingénieur des ponts-et-chaussées, ancien directeur de l'école des sciences et arts industriels de la Martinière à Lyon, auteur de : *Les inondations en France* (1856, in-8, Mallet-Bachelier, à Paris); — de M. David Sutter, né à Genève en 1811, mort à Paris le 1er mars, ancien professeur à l'école des Beaux-Arts, auteur de *Nouvelle théorie simplifiée de perspective* (1859), d'une *Philosophie des beaux-arts appliquée à la peinture* (1858), d'une *Etude sur l'enseignement de la sculpture chez les Grecs*, d'une *Esthétique générale et appliquée des règles de la composition dans les arts plastiques*, in-4, (1865); — de M. Hippolyte Piron, mort à Paris le 20 mars, auteur d'un grand nombre de nouvelles publiées dans le *Bulletin* de la Société des gens de lettres, des *Crimes de la paresse* et des *Mystères de la rue Cassette*, donnés dans la *Patrie*, et de l'*Ile de Cuba*.

Institut. — *Académie française*. — Dans sa séance du 24 juin, l'Académie a procédé au renouvellement de son bureau, qui se trouve ainsi composé pour le prochain trimestre : M. J. Simon, directeur; M. Mézières, chancelier.

— Dans sa séance du 3 juin, l'Académie a décidé que le sujet pour le prix d'éloquence à décerner en 1882 serait l'éloge de Rotrou.

— Elle a décerné un des prix Thérouane (de 1,500 fr.) à M. Victor du Bled pour son *Histoire de la monarchie de Juillet*.

— L'Académie a décerné le prix Archon Despérouses (Philologie romane), à MM. de Lespinasse et Bonnardot, anciens élèves de l'Ecole des chartes, nos collaborateurs, pour le *Livre des métiers d'Etienne Boileau*, qui fait partie de la collection de l'Histoire de Paris publiée sous les auspices de la municipalité parisienne. Ce document, dont on connaît depuis longtemps l'importance est placé en tête du Recueil général des statuts des métiers et corporations ouvrières que les auteurs sont chargés de continuer jusqu'à l'abolition des jurandes. La collection complète formera plusieurs volumes et fournira des matériaux très précieux pour l'histoire du régime corporatif de la classe ouvrière à Paris.

— Dans sa séance du 17, l'Académie a décerné le prix Bordin à M. Baudrillart, pour son *Histoire du luxe privé et public depuis l'antiquité jusqu'à nos jours*. Elle a partagé le prix Marcellin Guérin, de 5,000 fr., entre M. Decharme, pour sa *Mythologie de la Grèce antique*; M. Paul Stapfer, pour son livre sur *Shakespeare et l'antiquité*, et M. Ernest Bertin, pour son livre sur *Les Mariages dans l'ancienne Société française*.

Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans sa séance du 28 mai,

l'Académie a décerné à M. Henri Cordier le prix Stanislas Julien, pour l'ouvrage intitulé : *Bibliotheca Sinica.*

— Dans sa séance du 4 juin, elle a attribué à M. Jules Quicherat, directeur de l'Ecole des chartes, le prix Jean Reynaud, prix de dix mille francs, décerné chaque année par une des cinq sections de l'Institut pour le travail le plus méritant qui se sera produit pendant une période de cinq ans.

— Dans sa séance du 11 juin, elle a décerné : 1° à M. G. Demay, auteur du *Costume au moyen âge d'après les sceaux* (édité par D. Dumoulin), le premier prix Gobert ; 2° à M. Molinier, auteur d'études sur les états du Languedoc, le second prix Gobert.

— Dans sa séance du 25, sur le rapport de M. de Longpérier, elle a décerné le prix Duchalais (Numismatique du moyen âge) à M. Louis Blancard, archiviste des Bouches-du-Rhône, pour son *Essai sur les monnaies de Charles Ier, comte de Provence.*

Académie des sciences. — Dans sa séance du 7 juin, l'Académie a nommé correspondant, dans la section de chimie, M. Chancel, recteur de l'Académie de Montpellier.

Académie des sciences morales et politiques. — Dans sa séance du 5 juin, l'Académie a nommé membre libre, en remplacement de M. Léon Say, démissionnaire, M. Boutmy, directeur-fondateur de l'Ecole libre des sciences politiques. Il y a eu deux tours de scrutin. Au premier tour ont obtenu : MM. de Butenval, 14 voix ; M. Boutmy, 18 ; M. Nadault de Buffon, 6 ; Villefort, 2. Au second tour, MM. Boutmy, 21 ; de Butenval, 18 ; Nadault de Buffon, 1.

— Dans sa séance du 5 juin, elle a accordé une récompense de 1,000 fr. sur le prix Léon Faucher, à M. Antonin Roulliet, déjà lauréat de l'Académie, pour son mémoire sur la vie et les travaux de L. Wolowski.

— Dans sa séance du 12 juin, l'Académie a décerné le prix pour le concours Bordin, dont le sujet était : *Exposer les modifications qui, depuis le commencement du siècle, ont été introduites en France et à l'étranger dans les lois relatives aux titres négociables par la voie de l'endossement,* etc. à M. Daniel Touzaud, ancien magistrat.

— Dans sa séance du 19 juin, l'Académie a rendu son jugement dans le concours du prix du budget qui avait pour sujet : *De l'extradition : exposer la matière de l'extradition des malfaiteurs. Rechercher comment le principe de l'extradition s'est successivement développé, etc.* L'Académie a décerné le prix, de la valeur de 1,500 fr. — à M. Marie-Clément-Paul Bernard, conseiller à la cour d'appel de Dijon. — Elle a décerné un second prix, de la valeur de 1,200 fr., à M. Etienne Metman, ancien substitut du procureur général à Orléans. L'Académie a en outre accordé deux mentions honorables, la première au mémoire inscrit sous le n° 14, avec l'épigraphe : *Damus civi jus competere exigendi a civitate, ut ipsum defendat. etc.*, la seconde au mémoire portant le no 6, et ayant comme devise : *Jurisprudentia est divinarum atque humanarum rerum notitia, etc.*

Académie des Beaux-Arts. — L'Académie, dans sa séance du 11 juin, a décerné le prix Bordin à M. Marius Vachon, pour son ouvrage sur l'*Art français pendant la guerre de* 1870-1871 *et la Commune.*

Faculté des lettres de Paris. — M. Léon Ollé-Laprune, maître de conférences à l'école normale supérieure, a soutenu le 4 juin ses thèses pour le doctorat. Les sujets étaient : *De Aristoteleæ ethices fundamento.* — *De la certitude morale.*

— M. P. Clairin, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, a soutenu le 12

juin ses thèses pour le doctorat. Les sujets étaient : *De haruspicibus apud Romanos ; — Du génitif latin.*

— M. Noël Valois, licencié ès lettres et en droit, archiviste paléographe, a soutenu le 19 juin ses thèses pour le doctorat. Les sujets étaient : *De arte scribendi epistolas apud Gallicos medii œvi scriptores ; — Guillaume d'Auvergne.*

— M. Colsenet, agrégé de philosophie et professseur au lycée de Lille, a soutenu le 23 juin ses thèses pour le doctorat. Les sujets étaient : *De mentis natura Spinoza quid senserit ; — Etude sur la vie inconsciente de l'esprit.*

Concours et prix. — La Sociélé des études historiques met au concours pour la fondation Raymond, les questions suivantes :

Pour 1881 : 1° Histoire des institutions de prévoyance en France. Un premier prix de 1,500 fr. — Un second prix de 500 fr.

2° Histoire de l'architecture et des habitations privées en France, depuis la Renaissance jusqu'en 1830. Un prix de 1,000 francs.

Pour 1882 : Histoire des provinces danubiennes, depuis l'invasion des Turcs jusqu'au traité d'Unkiar-Skelessi. Un prix de 1,000 francs.

Les mémoires manuscrits devront être adressés à M. le comte de Bussy, administrateur, 40, rue Gay-Lussac, à Paris, avant le 1er janvier de l'année du concours.

Missions. — Des bourses de voyage, d'une durée de six mois, ont été allouées à notre collaborateur M. Paul Fournier, archiviste paléographe pour l'Irlande, et à M. Poiré, docteur en droit, pour l'Angleterre.

Assemblée générale de la Société bibliographique. — L'assemblée générale de la Société bibliographique s'est tenue le 26 mai, sous la présidence de M. Chesnelong, sénateur. La séance a été occupée par un rapport de M. de Beaucourt, président, une communication de M. Robinet de Cléry sur la Ligue de l'enseignement, et une éloquente allocution du président. Nous trouvons dans le rapport la constatation des progrès de la Société qui a admis près de 800 membres nouveaux en 1879, l'annonce de plusieurs publications nouvelles et de la continuation des collections commencées. Nous citerons le premier volume d'une série de *Questions controversées de l'histoire et de la science*; et l'*Exploration, revue des conquêtes de la civilisation sur tous les points du globe*, revue hebdomadaire publiée désormais sous les auspices de la Société, et sous la direction de M. Paul Tournafond.

Société bibliographique de Rome. — Le chanoine Giuseppe Bertocci, bibliothécaire de l'Académie de l'Arcade à Rome, vient de lancer le programme d'une nouvelle Société bibliographique. « Elle se propose, dit-il, de donner, sous le titre de *Repertorio bibliographico*, le compte rendu de tous les ouvrages imprimés en Italie au dix-neuvième siècle. Elle publiera à cet effet, un Bulletin mensuel, où il sera rendu compte spécialement des ouvrages envoyés en don à la Société. La Société se compose d'un nombre illimité d'associés. Chaque associé a le droit d'insérer dans le *Repertorio* le compte-rendu d'un ouvrage de lui ou d'un autre, pourvu que l'article soit conforme au règlement que fixera un conseil de direction de cette publication, et qu'il ne contienne rien de contraire à la religion catholique. — Tout associé paiera une cotisation annuelle de 5 francs, exigible tous les deux ans, à partir de la constitution définitive de la Société. — Tout associé pourra se procurer au prix d'impression un exemplaire du *Repertorio*. — Dès que mille adhésions au moins auront été obtenues, la Société sera constituée. — Une fois ce nombre de mille adhésions obtenu, le chanoine Bertocci s'en

gage à convoquer les associés, lesquels, quel que soit le nombre de membres présents, élira un conseil de 12 membres qui feront un règlement et chargeront des personnes compétentes de la rédaction du *Repertorio*. » — On peut adresser les adhésions au chanoine Bertocci, à Rome, via della Valle, 54.

Sociétés savantes. — La Société du Cercle parisien de la Ligue de l'enseignement a été reconnue comme établissement d'utilité publique par décret du 4 juin.

— La Société d'ethnographie de Paris vient également d'être reconnue comme établissement d'utilité publique.

— M. l'abbé Esnault, au Mans; M. Cazalis de Fondouce, à Montpellier, et M. Rupin, vice-président de la Société historique et archéologique de Brives ont été, par arrêté du 11 juin, nommés correspondants du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 4 juin, M. Barbier de Meynard a achevé la lecture de sa notice sur la vie du poëte Sandi ; M. G. Schlumberger a achevé la lecture de son mémoire sur les deux chefs normands des armées byzantines au onzième siècle. — Dans les séances des 4 et 11, M. d'Arbois de Jubainville a donné lecture d'un mémoire sur la hiérarchie sociale en Irlande, d'après le Senchus Mor. — Dans la séance du 11, M. Geffroy, directeur de l'École de Rome, a informé qu'un membre de l'École, M. Thomas, vient de découvrir dans un manuscrit de la fin du douzième siècle des fragments d'un historien qu'on suppose être Trogue Pompée (voir plus bas); M. Ch. Robert a lu une note de M. Dezeimeris sur une inscription trouvée récemment à Bordeaux. — Dans la séance du 18, M. Siméon Luce a terminé la lecture de son mémoire sur l'élection au scrutin de deux chanceliers de France sous le règne de Charles V; M. Anatole de Barthélemy a lu un mémoire sur une monnaie gauloise inédite en argent, de Lucterius, chef cadurq, trouvée à Cusance (Lot). — Dans la séance du 25, M. E. Desjardins a lu, au nom de M. le commandant Mowat, une note sur trois inscriptions de Souk-el-Khmis, de Carthage et de l'Oued-Atmenia qui ont été récemment communiquées à l'Académie; M. Bréal a communiqué de la part de M. Casati deux inscriptions etrusques trouvées à Torignoni en 1880; M. Joseph Halévy a commencé la lecture d'un mémoire sur une inscription relative à la prise de Babylone par Cyrus.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans les séances des 5 et 12 juin, M. Larombière a lu un mémoire sur le régime dotal et la coutume de la Haute-Marche. — Dans la séance du 19, M. Henri Martin a lu un mémoire de M. d'Arbois de Jubainville sur les assemblées publiques de l'Irlande. — Dans la séance du 26, M. Levasseur a fait une communication en présentant le deuxième et troisième volumes de la seconde édition de l'*Histoire de l'esclavage*, de M. Wallon; M. le secrétaire perpétuel a commencé la lecture d'un mémoire de M. Magy sur la théorie de la connaissance selon l'École associationniste.

Découverte d'un manuscrit du douzième siècle. — M. Antoine Thomas, membre de l'École française de Rome, vient de découvrir, dans un manuscrit de la fin du douzième siècle, des fragments considérables d'un historien de l'époque classique, relatifs à Alexandre le Grand. M. Thomas croit pouvoir estimer, dès maintenant, que cet historien ne peut être que Trogue Pompée. L'examen du style, qui est certainement de la bonne époque, avec des traits de rhétorique et des récits légendaires, et l'intéressante correspondance des expressions et des faits qui se retrouvent presque identiques

dans le récit de Justin (abréviateur de Trogue Pompée) et dans ces pages, laissent difficilement place à une autre conjecture. Le plus long fragment se compose dans le manuscrit de 16 colonnes de 37 lignes ; il correspond à la première moitié environ du livre de Justin. Il y en a un de quatre colonnes sur la mort d'Alexandre ; les autres, moins étendus, se rapportent aux livres IX et XII de Justin. M. Thomas a envoyé la copie de ces fragments à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — *P. S.* Il résulte d'un nouvel examen, qu'il s'agit non de fragments de Trogue Pompée, mais d'une singulière interpolation du texte de Justin, mettant en œuvre des passages de Cicéron, de Sénèque, de Tacite, de Quinte-Curce, de Solin, de Julius Maximus. Quelques morceaux semblent provenir de sources aujourd'hui perdues.

Découvertes de chartes dans des reliures de registres. — Dans sa séance du 17 octobre 1879, l'Académie des inscriptions et belles-lettres, à propos d'une communicaiion de M. Léopold Delisle, au nom de M. Delaville le Roux, a eu l'occasion de s'occuper des chartes antérieures à l'an mil, découvertes au tribunal de Loches, sur les couvertures des registres de l'état civil. M. Edmond Gauthier, greffier du Tribunal de Loches, vient de faire une nouvelle découverte de même nature. Les registres de l'état civil de l'arrondissement de Loches, pour l'année 1831, sont couverts d'une feuille de mauvais carton, et sur le dos on a collé une bande de parchemin. « Ayant remarqué, dit-il, sur l'un d'eux un morceau de parchemin couvert d'écriture du dixième siècle, et, me souvenant de la trouvaille que j'avais faite l'année dernière, et qui avait donné lieu à la communication de M. Delisle, j'examinais les autres registres, et, sur les cent trente-six qui sont au Greffe de Loches, j'ai été assez heureux pour découvrir cinquante-trois fragments de toutes dimensions, se rapportant à trente-quatre chartes, dont vingt et une du dixième siècle, deux du onzième, six du douzième et cinq du treizième. La notice de M. Delaville le Roux constatait naguère l'existence de vingt pièces originales antérieures à l'an mil : ce nombre est aujourd'hui doublé. Trois de ces chartes portent des signatures ou fragments de signatures en caractères grecs. La plupart contiennent de nombreuses notes tironiennes. Malheureusement, les chartes sont fort incomplètes ; quelques-unes ne se composent que de lambeaux de trente centimètres de long sur trois ou quatre de large. Mais j'ai pu rapprocher plusieurs de ces fragments, et reconstituer en partie quelques-uns des titres auxquels ils appartiennent, et fixer la date d'une quinzaine d'entre eux. Il serait possible de les compléter encore. Il y a dans les soixante-huit communes de l'arrondissement de Loches un double registre de l'année 1831. Ces soixante-huit registres devront donner une vingtaine de fragments, dont le rapprochement avec ceux que je possède amènerait une restauration à peu près complète de plusieurs chartes. Bien plus, si les recherches pour ce seul registre de 1831 se poursuivaient dans les mairies des arrondissements de Tours et de Chinon, et dans les greffes de ces deux villes, il est évident que l'on retrouverait encore une quantité considérable de ces précieux et si rares documents, dont le relieur a fait un si déplorable usage. »

Depuis, grâce à la publicité donné à la découverte de M. Gauthier, M. Gilet, juge au Tribunal de Chinon, a été conduit à examiner les registres de l'état civil conservés au Greffe du Tribunal. Des parchemins, noyés dans le cartonnage des registres, et non encore dégagés, portent quatre chartes du dixième siècle, datées de 940, 960 et 978, presque toutes relatives à des donations.

Histoire et statistique de l'Instruction primaire a Troyes depuis la Révolution jusqu'a nos jours. — M. Thévenot, de la Société Académique de l'Aude, publie sous ce titre (*chez Lacroix à Troyes*, in-8 de 79 p. et 1 pl.), une intéressante brochure, qui complète très bien les travaux de feu Boutiot et de M. Babeau. Ceux-ci avaient arrêté leurs recherches à 1790. Cette époque est le point de départ du mémoire de M. Thévenot. On y trouvera uniquement des faits racontés, sans réflexion quelconque, dans l'ordre chronologique. Sûrement les faits sont ce qu'on recherche avant tout dans un travail de ce genre; mais quelques réflexions n'auraient pas été de trop, surtout aux dernières pages, où l'on voit éclater l'odieuse intolérance de la municipalité de Troyes à l'endroit des congréganistes : Augmentation progressive des traitements des maîtres et maîtresses laïques, maintien du traitement dérisoire des frères et des sœurs, puis suppression d'une partie des écoles religieuses. Le paragraphe consacré à l'histoire des écoles de Troyes pendant la Révolution (p. 7-22), est fort intéressant en lui-même Mais on aimerait à avoir l'opinion de l'auteur sur les belles choses qu'il raconte. Peut-être M. Thévenot a-t-il pensé que les faits parlaient suffisamment d'eux-mêmes. Il est certain que ses recherches sont une très bonne contribution à l'histoire de l'instruction primaire pendant la période révolutionnaire. On y trouvera une preuve de plus de cette vérité, si bien démontrée par M. Victor Pierre dans le numéro du 1er avril 1880 de la *Revue des questions historiques*, que la Révolution n'a su que désorganiser l'enseignement primaire sans réussir à rien rétablir. Du reste, à Troyes comme ailleurs, le peuple fut absolument réfractaire à l'enseignement officiel, et malgré les odieuses tracasseries de la municipalité et du directoire du département, qui plus d'une fois fermèrent les écoles où l'on ne consentait pas à fêter le décadi et à se servir des livres républicains, les écoles privées regorgeaient et les instituteurs publics mouraient de faim dans leurs classes vides. La lettre désolée du citoyen Geoffroy, « instituteur par pouvoir du jury d'instruction » (p. 19), en est la preuve. Un discours du Maire de Troyes du 18 pluviôse an XI (p. 21-22), est aussi un témoignage fort remarquable de la décadence de l'enseignement populaire pendant la période révolutionnaire. Il constate que l'instruction primaire est beaucoup moins florissante qu'avant la Révolution. Les anciennes écoles de charité étaient fréquentées par 7 ou 800 enfants. Les écoles communales n'en réunissent que 300, et leur dispensent un enseignement fort inférieur à l'ancien. Le maire et le conseil municipal, à l'unanimité, concluent en demandant le retour des filles de Saint-Vincent-de-Paul. Il faudra bien que notre Révolution scolaire finisse par là ! — E. Allain.

Les Cronicques de Normendie. — Les *Cronicques de Normendie*, de Guillaume Le Talleur, sont le plus ancien livre, imprimé à Rouen, qui porte à la fois et le nom de l'imprimeur et la date de l'impression. Il n'en existe qu'*un seul exemplaire en France*, et un autre à Vienne (Autriche). Nous sommes heureux d'annoncer leur réimpression, avec variantes et additions fournies par divers manuscrits, et avec une introduction et des notes par M. A. Hellot, notaire honoraire.

Les *Cronicques* de Guillaume Le Talleur se composent de deux parties distinctes : La première, qui se termine au règne de Philippe-Auguste, n'est qu'un résumé ou un extrait de Guillaume de Jumièges, de Robert Wace, et de la *Chronique de Reims* (ou *Récits d'un Ménestrel de Reims*) ; elle n'offre guère, par suite, qu'un intérêt purement littéraire. La seconde, qui va de 1223 à 1450, est, au contraire, une œuvre absolument originale, de

grande valeur historique, suite ou complément nécessaire de la *Chronique de P. Cochon*, éditée par M. Ch. de Beaurepaire pour la Société de l'Histoire de Normandie, et de la *Chronique des quatre premiers Valois*, éditée par M. Siméon Luce pour la Société de l'Histoire de France.

Cette seconde partie, — la seule qu'on se propose de rééditer, — se compose elle-même de trois œuvres distinctes : La première, finissant à la mort de Charles VI, se trouve à la fin de quelques-uns des manuscrits des *Chroniques de Normandie*, et contient notamment l'histoire de la conquête anglaise de 1415 à 1422; — la seconde, qui s'étend de 1422 à 1444, *n'existe nulle part manuscrite;* par suite, l'édition de Guillaume Le Talleur a tout le mérite d'une source originale pour les événements de cette période, par exemple pour la bataille de Verneuil en 1424, la prise du château de Rouen par Ricarville en 1432, l'insurrection des Cauchois en 1436, etc.; — la troisième (ce qui n'a pas été signalé jusqu'ici) n'est autre que le *Recouvrement de Normendie*, du héraut Berry. C'est la plus ancienne édition de ce récit, et la réimpression annoncée sera la première qu'on en aura fait *en France* (Godefroy ayant publié, en 1653, la *Chronique de Charles VII* par Berry, et non, spécialement, le *Recouvrement de Normendie*).

Les notes ajoutées au texte démontreront combien étaient sûres, en général, les informations des auteurs des *Cronicques de Normendie*. Elles contiendront de nombreux éclaircissements, — une étude nouvelle sur l'entreprise de Ricarville (*plusieurs documents inédits*). — et des renseignements, pareillement *inédits*, sur plusieurs familles historiques normandes, telles que celles de Thomas Basin, évêque de Lisieux, de Charles Desmarets, capitaine de Dieppe, et des Crespin, de Saane, de Clamorgan, de Clère, de Braquemont, de Béthencourt, etc., etc.

Les *Cronicques de Normendie* formeront un volume in-8 raisin, de plus de 300 pages, imprimé pour le texte en caractères elzéviriens, avec lettres rouges dans le titre et avec lettres ornées en tête de chacun des 110 chapitres. Il ne sera tiré que 150 *exemplaires numérotés et signés* (dont 1 sur papier de Chine, 5 sur papier Whatman et 144 sur papier vergé). Le prix de l'exemplaire sur papier vergé est de 15 francs pour les Souscripteurs.

Suspension de la publication des Études des PP. jésuites. — On sait que depuis de longues années, les pères de la compagnie de Jésus publiaient un recueil mensuel, intitulé : *Études religieuses, philosophiques, historiques et littéraires*. Les mesures violentes de dispersion accomplies dans la journée du 30 juin vont avoir pour conséquence de priver le public de cette intéressante revue. Voici la circulaire qui nous est adressée, et que nous reproduisons avec un sentiment de tristesse qui sera partagé par nos lecteurs :

« Par suite de l'exécution des décrets du 29 mars, le siège de la rédaction des *Etudes* est suprimé.

« Les rédacteurs dispersés se voient réduits à la nécessité de suspendre leur publication.

« Nos abonnés pourront, à partir de ce jour, retirer le surplus de ce qu'ils ont payé pour leur abonnement ; ils voudront bien s'adresser pour cet effet à la librairie Lecoffre, 2, rue Bellecour, Lyon.

« Aussitôt que les circonstances permettront de reprendre la publication de notre Revue, une circulaire en donnera avis à tous nos anciens souscripteurs.

« *Pour le directeur des Etudes,* Le Gérant : Sommervogel. »

Espérons que cette suspension forcée sera de courte durée, et que bientôt il nous sera donné de saluer la réapparition d'un recueil qui rendait de si éminents services à la science catholique.

Les lettres chrétiennes. — La première livraison des *Lettres chrétiennes* a paru, après un léger retard. Parmi les articles qu'elle contient, signalons l'*Histoire littéraire de la théologie*, par M. Duilhé de Saint Projet, de l'Université catholique de Toulouse; l'*Enseignement au moyen âge*, par M. Lecoy de la Marche, de l'Université catholique de Paris; *La jeunesse de saint François d'Assise*, par M. l'abbé L. Le Monnier; *Les érudits français au dix-neuvième siècle*, par M. Frédéric Godefroy; *Le plan de l'Imitation*, par l'abbé Ed. Puyol, professeur à la Sorbonne; *De l'accentuation et de la prononciation au point de vue liturgique*, par le R. P. Dom Potier, et une très intéressante lettre de notre collaborateur M. l'abbé Ulysse Chevalier (de Romans) : *De l'utilité et des conditions de la critique d'érudition.*

La Revue des documents historiques en 1879. — M. Etienne Charavay, archiviste paléographe, publie, depuis 1874, un recueil de pièces curieuses et inédites, avec notes et commentaires, recueil qui forme, chaque année, un beau volume imprimé sur papier de Hollande par C. Motteroz. Le volume de 1879 (202 p. grand in-8), orné de nombreux fac-simile et de deux portraits, est bien certainement un des plus intéressants de toute la collection. Les documents les plus variés, dont quelques-uns proviennent des archives de Milan et de Venise, semblent s'y donner rendez-vous. Citons : une lettre de Bourdelot, le médecin de la reine Christine, au docte Ménage (20 novembre 1657), où il est discrètement question du meurtre de Monaldeschi ; une lettre de Chamillart au duc de Vendôme, qui renferme d'importantes instructions militaires de Louis XIV (25 septembre 1708) ; une lettre du roi de Naples, Frédéric III, à la reine Anne de Bretagne, écrite du château de Plessis-lez-Tours ; diverses lettres de Mlle Clairon ; un billet de Philippe V, roi d'Espagne à Mme de Maintenon (9 janvier 1702) ; une très piquante lettre du maréchal de Villeroy au prince de Vaudemont (17 mars 1722) ; une petite lettre de M. Thiers à Cauchois-Lemaire (1824) ; deux lettres d'Honoré de Balzac, qui manquent au recueil publié chez Calmann Lévy ; une lettre du baron de Grimm au comte de Vergennes en faveur de Mlle de Belzunce, petite-fille de Mme d'Epinay (18 avril 1783) ; une lettre du cardinal de Bourbon, le roi Charles X des ligueurs (16 mai 1590) ; une lettre du prince de Polignac à son père (2 avril 1815) ; une lettre du roi de Prusse Frédéric-Guillaume III à son frère (7 mai 1825) ; une lettre du cardinal Alberoni au Régent (16 septembre 1715) ; une lettre de l'empereur d'Allemagne Joseph II à Louis XV (7 avril 1768) ; une lettre du maréchal Brune au Ministre de la guerre (1er mai 1815) ; une lettre du général Bernadotte au général Bonaparte (8 mars 1797) ; un reçu de vaisselle d'argent donné par Gabrielle de Bourbon, princesse de la Trémoille (24 janvier 1486) ; une charte de Louis VII, roi de France, en faveur de l'abbaye de Saint-Vandrille (1177) ; des instructions données par Louis XIII au chevalier de Montigny allant, à la tête d'une flotte, protéger les intérêts français au Canada (14 avril 1630) ; une lettre de saint Vincent de Paul au comte de Chavigny (27 janvier 1651 ; une lettre du cardinal Consalvi au ministre de l'intérieur Chaptal (1er septembre 1805) ; deux lettres de la mère d'André Chénier ; une lettre de Charles VIII au collège des cardinaux, leur recommandant la nomination à l'évêché d'Orange de Pierre Carré ; une lettre du général Moreau (8 octobre 1797) ; un brevet de l'ordre du Porc-Epic (11 mars 1441) ; une lettre du maréchal de Villars sur l'équipement de la cavalerie (29 avril 1733) ; une lettre du poète Saint-Lambert (janvier 1785) ; une lettre de l'abbé Montesquiou (20 novembre 1820) ; des documents relatifs à une exécution de bri-

gands en Vermandois (1479-1480); aux dépenses de la duchesse d'Orléans (1751-1756); à la suppression des Académies en 1793; aux théâtres sous la République; aux privilèges des artilleurs de Paris en 1442; au Théâtre Italien en 1784; au voyage du prince de Dombes en Hongrie (1717); à la condamnation d'un soldat pour blasphème (1631); à l'emprisonnement de Fouquet à Pignerol; aux reliques de la mère de l'empereur Constantin, sainte Hélène; aux provisions de vins de Beaune faites par Jean Sans Peur, duc de Bourgogne; aux bals masqués à Paris en 1834; à l'organisation de la police par Fouché en 1799; à la biographie de quatre membres de la famille Guérin, tous artistes; à la corporation des peintres verriers de Paris en 1585; aux bijoux du cardinal de Lorraine; à la confrérie de Saint-Fiacre à Paris (27 février 1544), etc. — T. DE L.

LA MORT DE LOUIS XIV. — Tout le monde connaît le récit de la mort de Louis XIV par Saint-Simon. En voici un autre qui, pour n'avoir pas les qualités de style qui distinguent les productions du terrible duc, n'en sera pas moins très utile aux historiens. Il est l'œuvre des sieurs Anthoine, porte-arquebuse du Roi de père en fils, et comptés parmi ses garçons de chambre. En rédigeant le *Journal historique ou récit fidèle de ce qui s'est passé de plus considérable pendant la maladie et à la mort de Louis XIV, roi de France et de Navarre*, ils se montraient fidèles à une tradition de famille, car déjà un Anthoine avait écrit une *Histoire de ce qui s'est passé à la maladie et mort du roi Louis XIII*, qui existe manuscrite, en double exemplaire, à la Bibliothèque de Saint-Germain en Laye. Le récit de la mort de Louis XIV, signalé et analysé en 1865, par M. Julien Travers, d'après une copie possédée par la bibliothèque de Caen, vient d'être publié, d'après une autre copie appartenant à M. Victorien Sardou, le célèbre auteur dramatique, par M. E. Drumont (*La mort de Louis XIV journal des Anthoine, publié pour la première fois avec introduction et un frontispice d'après Cochin*. Paris, Quantin, 1880, in-12 de XLVIII-156 pages, tiré à 550 exemplaires numérotés, dont 50 sur papier de Chine et les autres sur papier de Hollande). L'introduction, où se trouvent d'utiles indications et quelques observations justes sur les défauts de Saint-Simon, est écrite, non sans talent et sans verve, mais de ce style à la fois prétentieux et déluré, trop à la mode aujourd'hui dans la presse, et qui, en tout cas, ne convient point à la dignité de l'histoire.

PANFILO CASTALDI. — Dans une chronique inédite de Feltre, on lit que « Panfilo Castaldi, jurisconsulte et poète célèbre, florissait à Feltre, en 1456, lequel, *comme on le recueille dans les anciens mémoires de notre patrie*, inventa l'art d'imprimer des livres. C'est de lui que l'apprit Faust de Cobourg, qui habitait avec lui à Feltre pour apprendre le latin, et qui, de retour en Allemagne, l'exerça à Mayence et acquit ainsi auprès de quelques-uns la réputation de premier inventeur, quoiqu'il n'ait trouvé que le moyen de mouiller les feuilles, pour rendre l'impression plus facile. » — Je crois que la nouvelle gloire attribuée à l'Italie ne se fonde pas sur d'autre preuve ou d'autre témoignage, et, si je ne me trompe, ce Panfilo Castaldi ne se trouve nommé dans aucun autre document. Un billet que nous trouvons dans l'*Archivio di Stato* a donc quelque valeur : il est adressé au duc de Milan par un Johannes Simonetta, et est daté de Milan, 6 mars 1472. Il parle d'un *Pamphilo de Castaldis*, médecin, qu'il qualifie de *maestro da libri dal stampo*. Or, en 1470, il y avait à Trévise (même province de Feltre) des livres imprimés par Gerardo de Lisa, c'est-à-dire une année après que Giovanni da Spira avait commencé à imprimer des livres à Venise.

— Le *Moniteur du Bibliophile* (juin 1880) contient un certain nombre de

documents inédits sur Voltaire, publiés par M. E. Campardon. Ces documents, extraits des Archives nationales, sont pour la plupart fort curieux. Nous citerons, par exemple, le procès-verbal de la saisie d'une édition de la Henriade; une plainte de Voltaire au sujet d'une brochure intitulée : *Essai d'apologie des auteurs censurés dans le Temple du Goût de M. de Voltaire;* différents procès-verbaux de saisie des *Lettres philosophiques;* une plainte de François Jore, de Rouen, contre Voltaire, qui l'avait couvert d'injures.

— M. E. Miller a présenté à l'Académie des inscriptions et belles-lettres un petit manuscrit grec en parchemin, contenant l'évangile de saint Luc et, en regard, la traduction arabe. Le livre est daté de l'an du monde 6551, c'est-à-dire de l'an 1043 de notre ère. L'écriture arabe est africaine. Les manuscrits arabes de cette époque sont excessivement rares, surtout ceux qui portent leur date.

— La sténographie, qui prend de si grands développements aujourd'hui, a enfin son historien. Déjà le sujet avait été abordé par M. Jules Tardif dans sa thèse à l'École des chartes sur les notes tironiennes (1850-1851), qui fait le fond de son *Mémoire sur les notes tironiennes* présenté à l'Académie des inscriptions et belles-lettres (1852, imp. Nationale, in-4 de 67 p., extrait des mémoires présentés par divers savants, 2e série, t. III). Le nouvel historien est M. Guénin, dont l'ouvrage a pour titre : *Recherches sur l'histoire, la pratique et l'enseignement de la sténographie.*

— M. l'abbé C. F. Culas, curé d'une petite paroisse rurale du diocèse de Belley, donne un bon exemple dans la publication de ses *Souvenirs paroissiaux et notes diverses*, 1841-1879, de la paroisse de Dompsure (Bourg, imp. J. M. Villefranche, 1880, in-18 de 86 p.) C'est la suite d'un travail plus historique : *Notice sur les curés et la paroisse de Dompsure* (Bourg, Bottier, 1867, in-18 de 56 p.), qui avait été rédigé sur les archives, les registres paroissiaux et autres documents, et d'une *Notice sur la nouvelle église de Dompsure* (Bourg 1878). Ce ne sont que des souvenirs, sauvés désormais de l'oubli, se rattachant aux petits événements de la paroisse depuis l'installation de l'auteur : les morts méritant d'être relatées, les donations faites à l'église et aux pauvres, les nominations de maires, d'instituteurs, etc., les travaux exécutés sur la commune, la température, les orages, les incendies, les inondations, les visites des évêques, les missions, les produits des récoltes, les épidémies, etc., etc. C'est une excellente idée, bien propre à ranimer et entretenir l'amour du clocher, et nous pouvons ajouter que son exécution est à la portée de tout le monde.

— M. l'abbé Tollemer, le savant auteur des *Origines de la charité*, vient de publier une seconde édition du *Journal manuscrit d'un sire de Gouberville et du Mesnil-au-Val, gentilhomme campagnard, au Cotentin de* 1553-1560 (Rennes et Paris, Champion, 1880, in-12). De ce journal, où l'auteur note jour par jour tous les actes, tous les incidents, et jusqu'aux moindres détails de sa vie, on tire une foule de faits (prix des denrées, salaire des ouvriers, procédés d'exploitation rurale, etc.), qui permettent d'apprécier la condition des différentes classes de la société dans le Cotentin, et aussi leurs mœurs et leurs sentiments.

— M. A. de la Borderie publie des documents importants pour l'histoire littéraire de l'ordre de Saint-Benoit : c'est la *Correspondance historique des Bénédictins bretons et autres documents inédits relatifs à leurs travaux sur l'Histoire de Bretagne* (Champion, in-8).

— M. le docteur A. Noulet a tiré du riche cabinet de M. le docteur Desbar-

reaux-Bernard, dont nous annoncions récemment la mort, plusieurs pièces rares, menacées de disparaître, et il les publie sous le titre de *Las nompareilhs Receptas per far las femnas tindentas, risentas, plasentas...* avec une introduction, des notes et un glossaire (Toulouse, Privat ; Paris, Maisonneuve, 1880, in-8 de VIII-100 p.).

— Sous ce titre : *Catherine d'Aragon et les origines du schisme anglican*, M. Albert du Boys, le savant auteur de l'*Histoire du droit criminel*, vient de publier un ouvrage considérable, fruit de recherches longues et approfondies, où il établit que le schisme qui donna naissance à l'église anglicane « s'imposa par une pression gouvernementale jusqu'alors à peu près sans exemple dans nos âges moderne. » Nous en parlerons prochainement.

— La librairie Ern. Leroux met en vente le premier fascicule de l'*Histoire grecque* de M. Ernest Curtius, traduit de l'allemand par M. A. Boucher-Leclercq. L'ouvrage paraîtra en 30 livraisons à 1 fr. 20, et formera 5 volumes.

— On annonce la publication très prochaine de la *Correspondance des amis de la marquise de Balleroy* (1704-1724), d'après les manuscrits autographes conservés à la Bibliothèque Mazarine. Cet ouvrage formera 2 volumes in-8. Les noms des Caumartin, des d'Argenson, des Breteuil, etc., c'est-à-dire des personnages les plus considérables du dix-huitième siècle, ne peuvent manquer de donner un grand intérêt à cette importante publication.

Allemagne. — Les vingt universités d'Allemagne ont compté 20,172 étudiants pendant le semestre d'hiver 1879-1880. Berlin est à la tête de la liste, avec 3,608, et Rostock vient en dernier lieu, avec 198. De ces 20,172 étudiants, 8,624 ont suivi les cours de philosophie; 5,132 les cours de droit; 3,761 ceux de médecine et 2,655 ceux de théologie.

Amérique. — La librairie du Congrès américain, Ainsworth R. Stofford, publie un *American Almanac and treasury of facts* contenant, pour 1880, la statistique officielle des Etats-Unis. L'édition populaire contient 228 pages et coûte 25 *cents*.

— Nous recevons de Montréal deux des nouvelles revues pédagogiques qui viennent remplacer le *Journal de l'Instruction publique*, supprimé. L'une, *l'Ecole primaire, journal d'éducation et d'instruction*, est dirigée par M. J.-B. Cloutier, de l'Ecole normale de Laval, et paraît deux fois par mois en livraisons de 12 pages in-12, sur deux colonnes (Mercier et Cie, éditeurs). Elle est purement pédagogique, donne les documents officiels, des conseils aux maîtres, des modèles de devoirs avec les corrigés, des problèmes, etc. Les neuf numéros que nous avons sous les yeux nous permettent d'apprécier l'excellent esprit de ce recueil, les bonnes méthodes qu'il propage, et sa rédaction variée. Son prix est d'une piastre par an.

L'autre, le *Journal de l'Education*, est mensuel, d'un format plus grand et du prix d'un dollar (J.-B. Rolland, éditeur). Il traite également toutes les questions qui intéressent les instituteurs : documents officiels, pédagogie, devoirs, etc. Il prend un peu partout ce qu'il trouve bon, conférences et articles puisés dans d'autres recueils, et donne des faits divers.

Angleterre. — Parmi les récentes acquisitions de la bibliothèque Egerton, du *British Museum*, se trouve un précieux manuscrit de la *Divine comédie* de Dante, petit in-folio sur papier, écrit en 1370, lequel appartenait auparavant à Antoine Panizzi, le correspondant de Prosper Mérimée. Ce volume est chargé de notes de différentes mains et de diverses époques.

— Le professeur Sayce prépare une histoire du déchiffrement des inscriptions cunéiformes, qui sera publiée par la *Clarendon Press*.

— On annonce la publication prochaine du second volume de l'*Histoire de l'Eglise d'Angleterre depuis l'abolition de la juridiction romaine*. Ce volume embrasse la période écoulée de 1538 à 1548 ; il contient le récit détaillé de la suppression des monastères, des négociations de Henri VIII avec les protestants, et des persécutions qui ensanglantèrent les dernières années de son règne.

— Une société est en formation en Angleterre pour poursuivre un ensemble de fouilles dans les sites principaux de l'ancienne Egypte. Une femme, Miss Edwards, va entreprendre un voyage de conférences aux Etats-Unis, dans le but de recueillir des fonds.

— Le *Camden Society* vient d'accepter, dit l'*Academy*, l'offre faite par un professeur, M. Pauli, de publier deux volumes des « Comptes de la garde-robe » de Henry de Derby, qui fut plus tard le roi Henry IV d'Angleterre. Ce sont les comptes tenus pendant que ce prince voyageait dans la Prusse, la France, la Lithuanie et d'autres parties de l'Europe. Ce livre donnera de curieux détails, au point de vue de l'histoire et des mœurs, sur l'état de ces pays pendant les dernières années du quatorzième siècle.

Espagne. — Un écrivain espagnol dont le nom a déjà bien des fois été rappelé dans le *Polybiblion*, M. Joaquin Rubio y Ors vient de publier (*Brunequilde a la sociedad Franco galo romano*. Barcelone, Jeime Jepus, 1880. in-8 de 193 p.), une étude sur Brunehaut dont il a donné lecture à l'Académie royale de Barcelone, de laquelle il est aujourd'hui le doyen et le président. Bien des fois déjà on a essayé de réhabiliter les princesses visigothes; c'est ce que M. Huguenin a tenté de faire dès 1833, et il n'était pas le premier; mais je ne crois pas que l'apologie ait jamais été aussi loin que cette fois. On ne peut guère douter du reste, qu'il n'y ait eu de grands excès dans les accusations. M. Rubio y Ors fait remarquer avec raison que les plus illustres contemporains de la reine d'Austrasie, Grégoire de Tours, Fortunat, Grégoire-le-Grand n'en ont guère parlé qu'avec éloges, tandis que la tradition hostile semble s'être formée un peu plus tard, et que tout ce qui a été dit des crimes de Brunehaut n'est qu'une répétition, qu'une amplification de l'auteur anonyme de la vie de saint Didier et de Frédégaire. M. Rubio y Ors rappelle encore que la reine d'Austrasie, en favorisant les idées romaines dut froisser les sentiments des Francs. Où M. Rubio y Ors me paraît s'avancer beaucoup, c'est quand il parle d'un témoignage populaire prenant avec énergie la défense de Brunehaut la grande, et venant aider l'historien dans son œuvre de tardive justice. Nous avons habité des contrées où d'anciennes chaussées sont encore appelées *chemins de Brunehaut*, mais ce vague souvenir semble être la seule trace que la princesse visigothe ait laissé, et encore dans la mémoire du peuple la notion était-elle assez confuse pour, en certains points, avoir fait de la reine un roi. Quoi qu'il en soit, et sans absoudre la reine d'Austrasie de tous les méfaits à elle imputés, on peut penser que l'écrivain catalan est plus près de la vérité que les historiens qui se sont inspirés des préjugés franks. On lit avec intérêt son étude, justement à cause de la chaleur avec laquelle il se fait le champion de l'ennemie de Frédégonde.

Hollande. — Un savant écrivain hollandais, M. J. S. Putman, qui, à diverses reprises, s'est occupé de l'ancienne littérature espagnole, et qui, en 1872, a publié une bonne brochure sur le *Voyage au Parnasse* de Cervantes (*Cervantes Reis naar den Parnassus*; Utrecht Dekker, in-8 de 100 pages, vient de faire paraître une longue étude sur Calderon et ses principales œuvres dra-

matiques (*Studien oer Calderon en zijne Geschriften*. Utrecht. J. L. Beijers, in-8 de 490 pages). Ce travail semble fait avec beaucoup de soin. Après une courte notice sur le poète, un coup d'œil sur l'ensemble de ses œuvres, arrivent l'examen et l'analyse de ses pièces les plus célèbres. L'auteur n'a négligé la lecture d'aucun des critiques qui se sont occupés du même sujet. Souvent un texte espagnol est confronté avec des traductions allemandes, anglaises, françaises. M. Putman a traité avec prédilection du drame *El Magico prodigioso*, une des productions les plus originales de Calderon. Ce livre nous paraît mériter d'être recommandé, mais il est à regretter que la langue dans laquelle il est écrit soit accessible à si peu de lecteurs.

Italie. — *Académie de Saint-Thomas-d'Aquin*. Nous avons parlé XXVIII, p. 549) de l'inauguration et de l'organisation de l'académie de Saint-Thomas, fondée à Rome par Léon XIII. Voici les noms des savants appelés par le pape à faire partie de cette académie. — Pour Rome : le P. Mazella, de la compagnie de Jésus; le P. Gaudenzy, des Frères prêcheurs; le professeur Lorenzelli, le professeur Binvelker, l'éminent Jean Fabri, le Rév. François Satolli, le Rév. Ernest Fontana. — Pour l'Italie : le chanoine Nunzio Signoriello, le professeur Joseph Prisco, le P. Hyacinthe Rossi, des Frères prêcheurs ; le P. Cornoldi, de la compagnie de Jésus; le professeur Rubini, le professeur Liverani. — Pour l'étranger: le docteur Albert Stœckl, le docteur François Morgolt, le P. Kleutgen, de la compagnie de Jésus ; Mgr Henri Sauvé, recteur de l'Université catholique de Lille; le professeur L. R. Bourquard, Mgr Zéphirin Gonzalez, évêque de Cordoue ; le professeur Orti y Lara, le professeur Cocoran.

— M. Raffaele Castelli a publié en 1877 une remarquable et remarquée traduction en vers des *Fastes* d'Ovide. Il nous donne comme une suite à ce travail, en faisant paraître le premier livre des *Tristes* (*Delle Tristezze d'Ovidio*, Pistro, Montaina, 1880, in-8 de 70 p.). Dans cette difficile entreprise, M. Castelli montre les qualités d'éloquence et à la fois de précision qui avaient heureusement signalé son essai. Sa traduction est fidèle, sans toutefois que M. Castelli se soit imposé l'obligation de rendre le vers par le vers, comme chez nous M. Chautard l'a fait souvent, et avec tant de succès, pour Horace. Dans une préface, M. Castelli apprécie en bon critique, l'œuvre qu'il a résolu de produire ainsi, sans rien dissimuler des défauts qu'on peut lui reprocher. Il a joint à sa traduction des notes détaillées.

— Nous avons reçu du même écrivain une brochure sur les croyances et usages populaires siciliens (*Credenze ed usi popolari siciliani*. Palerme, Montaina e comp., in-8 de 65 p.). Ces recherches ont paru dans le *Nuove effemeridi* et ajoutent quelques renseignements à ce que Pitrè, Avolio et Guastella ont déjà donné sur les fées, les sorcières, les remèdes merveilleux, les augures, les cérémonies nuptiales, etc., etc.

— L'Académie d'études historico-juridiques fondée par Léon XIII, va publier une Revue trimestrielle, intitulée : *Studii e documenti di storia e diritto*, et dirigée par C. Re et G. Salti. Ce sera l'organe de cette Académie, véritable école pratique de hautes études d'histoire et de philosophie.

Publications nouvelles. — *Conférences de Notre-Dame de Paris. Exposition du dogme catholique*, par le R. P. Monsabré (in-12, Baltenweck). — *Instructions synodales sur les principales erreurs du temps présent*, par Mgr Pie (in-8, Oudin). — *Œuvres spirituelles choisies de Jérome Savonarole*, par le R. P. Emmanuel-Ceslas-Bayonne (in-12, Poussielgue frères). — *Histoire des revélations et communications divines*, par J. A. Bernard (2 vol. in-12, Téqui). — *Exemples de vie chrétienne offerts aux jeunes gens*, par C. Fatine (in-12, Vitte

et Perrussel). — *Mécanisme du budget de l'État*, par Gaston Bergeret (in-8 Quantin). — *Encyclopédie juridique, ou exposition organique de la science du droit privé, public et international*, par H. Ahrens (gr. in-8, Ernest Thorin). — *Codes de la propriété industrielle*, par Ambroise Rendu (in-12, Durand et Pedone Lauriel). — *Études sur l'inamovibilité de la Magistrature*, par Albert Desjardins (in-12, Durand et Pedone Lauriel). — *Le Concordat, les congrégations religieuses* (in-12, Dupont). — *Mémoire pour la défense des congrégations religieuses* (in-8, Poussielgue frères). — *Les Bases de la Morale évolutionniste*, par Herbert Spencer (in-12, Germer-Baillière). — *Le Divorce, étude morale*, par Mme Suzanne (in-12, Ghio). — *La démographie figurée de l'Algérie*, par le Dr René Ricoux (in-8, Masson). — *Vœux exprimés par la Chambre de commerce de 1872 à 1879* (gr. in-8, Bordeaux, A. Bellier). — *Le Collège Sainte-Barbe-Rollin*, 1828-1839, par Étienne-Gallois (in-12, Didier). — *Les Jésuites à Angoulême*, par A. de Massougnes (in-8, Chasseignac). — *Le Monde physique*, par Amédée Guillemin (gr. in-18, Hachette). — *L'Écrevisse, introduction à l'étude de la zoologie*, par H. Huxley (in-8, Germer-Baillière). — *Les Carillons de Noël*, par Fulbert Dumonteil (in-12, Palmé). — *Paille et grain*, par André Le Pas (in-12, Palmé). — *Les Drames à toute vapeur*, par Camille Debans (in-12, Plon). — *Une Princesse russe*, par E. Gonzalès (in-12, Plon). — *Moralités, Poésies*, par A. J. de la M. (in-12, Librairie des Bibliophiles). — *La Majorité de Mlle Bridot*, par Ch. Deslys (in-12, Plon). — *Dette d'Honneur*, par Paul Saunière (in-12, Plon). — *Le Roman d'un brave homme*, par Edmond About (in-12, Hachette). — *Le Conseiller Renaud*, par Th. Vibert (in-12 Ghio). — *Le Mari*, par Ernest Daudet (in-12, Plon). — *En petit comité*, par MM. Ed. About, E. d'Auriac, etc. (in-12, Dentu). — *L'Héritage de Xénie*, par H. Gréville (in-12, Plon). — *L'Honneur des Champavayre*, par Mme Claire de Chandeneux (in-12, Plon). — *Les Cachettes de Marie Rose*, par Fortuné du Boisgobey (2 vol. in-12, Dentu). — *La Main coupée*, par F. du Boisgobey (2 vol. in-12, Plon). — *Le Démon des Montchevreuil*, par M. de Lescure (in-12, Dentu). — *Vipère*, par Charles Joliet (in-12, Dentu). — *La Russie rouge*, par Victor Tissot et Constant Améro (in-12, Dentu). — *Les Soirées de Quimper*, par H. de la Blanchère (in-12, Dillet). — *Jenny-les-bas-rouges; un Notaire qui politique*, par Alfred de Bersancenet (in-12, Téqui). — *Les Voyages de Camoens*, par Raoul de Navery (in-12, Hennuyer). — *Lettres de la baronne de Gerando* (in-12, Didier). — *Rémo, souvenir d'un frère* (in-8, Librairie des Bibliophiles). — *Les Plateaux de la balance*, par Ern. Helio (in-12, Palmé). — *Œuvres choisies de A. Rivarol*, publiées avec une préface de M. de Lescure (2 vol. in-12, Librairie des Bibliophiles). — *Nouveau Dictionnaire de géographie universelle*, par Vivien de Saint-Martin, 14e fascicule (in 4, Hachette). — *Vie des saints du diocèse d'Amiens*, par l'abbé Jules Corblet (in-12, Delattre-Lenoel). — *La Vie merveilleuse du Père Bernardin Realino*, par Séguin (in-12, Vitte et Perrussel). — *Un Ami de saint François de Sales, Mgr Camus, évêque de Belley* (in-8, Vitte et Lutrin). — *Histoire de France*, par Edmond Demolins, t. III in-12, Librairie de la Société bibliographique). — *Écrits inédits de saint Simon*, par P. Faugère, t. I (in-8, Hachette). — *Considérations sur la France*, par J. de Maistre, avec préface de M. René Bazin (in-16, Librairie de la Société bibliographique). — *Le Volontariat de 1793*, par le baron Robert du Casse (in-12, Dillet). — *Napoléon Ier : ses institutions civiles et administratives*, par Amédée Edmond-Blanc (in-8, Plon). — *Lord Beaconsfield et son temps*, par Cucheval-Clarigny (in-12, Quantin). — *Répertoire politique*, par Ch. Valframbert (in-12, Quantin). — *Histoire populaire de la Lorraine dédiée à la France*, par V. Henrion (in-12, Dupont). — *Paris et ses fortifications*, par Eug. Ténot (in 8, Germer-Baillière). — *Croquis algériens*, par Charles Jour-

dan (in-12, Quantin). — *La Côte barbaresque et le Sahara*, par le prince J. Lubomirski (in-12, Dentu). — *De Venise à Erohsdorf*, par le marquis de Belleval (in-12, Dentu). — *Le Vicomte Armand de Melun*, par l'abbé Baunard (in-8, Poussielgue frères). — *Théâtre d'adolescents*, par Ad. Carcassonne (in-12, Ollendorff). — *Actualités militaires*, par un fantassin (in-18, Ghio).

VISENOT.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTION.

Expédition des Catalans en Grèce. — Un jeune savant espagnol, M. Antonio Rubio y Lluch, nous prie de demander dans quels ouvrages on pourrait trouver des détails sur l'expédition des Catalans en Grèce. M. Rubio connait ce qui a été dit par Stopf, Outremanse, Brochart, Du Cange, de la Guilleterie, Le Beau, Buriguy. Il désire surtout savoir si récemment on s'est, en France, occupé de la domination latine en Orient et de l'expédition catalane. Th. P.

RÉPONSES.

Le grand Lama (XXVIII, 560). — Les ouvrages sérieux relatifs à l'organisation politique et religieuse du Thibet sont peu rares; nous pouvons mentionner. *An acount of the embassy to the Thibet*, by S. Furner, London, 1790, in-4, et l'ouvrage de M. Feer; *Le Thibet, le Bouddhisme et la langue thibétaine*, Paris, 1864. On peut aussi consulter la grande géographie de Karl Ritter, malheureusement des 20 volumes, mis au jour de cette vaste publication (restée inachevée), il n'a été traduit de français que ce qui concerne l'Afrique (1836, 3 vol. in-8). Or, cette partie est aujourd'hui très audessous des connaissances acquises. D. C.

Voir aussi *Souvenirs d'un voyage dans la Tartarie, le Thibet et la Chine*, en 1844, 1845 et 1846 (2 vol. in-8, Paris, Le Clère). V. P.

Le livre d'Enoch (XXVIII, 560). — Cette production, remarquable à divers titres, a été traduite en français et insérée dans le tome Ier du *Dictionnaire des ouvrages apocryphes* qui fait partie de l'*Encyclopédie théologique*, éditée par l'abbé Migne. L'évêque anglican R. Laurence en publia à Oxford, en 1821, une traduction anglaise, réimprimée en 1823, et il mit au jour, en 1838, le texte éthiopien. Un des plus illustres orientalistes français, Silvestre de Sacy, rendit compte dans le *Journal des Savants* du travail du prélat anglais. Un érudit allemand, Dillmann, a donné, d'après la révision de divers manuscrits, un texte plus exact que celui de Laurence, et divers savants d'Outre-Rhin se sont exercés sur cette composition, où l'allégorie joue un grand rôle.

Le *Journal asiatique*, (janvier 1867, p. 91), donne des détails sur une traduction hébraïque du livre d'Enoch, accompagnée d'un commentaire; elle est utile pour l'explication de quelques passages presque inintelligibles dans le texte éthiopien. Consulter Ewald, *Geschichte des Volkes Israël*, 3e édition, t. III, p. 155, et le mémoire de M. F. Robiou : *Origine du prétendu livre d'Enoch* (*Annales de philosophie chrétienne*, février 1862. Déjà M. Bonnety avait, dans ces mêmes *Annales* (sept.-oct. 1838), parlé du *Livre* en question, et donné une traduction des premiers chapitres. Nous mentionnerons encore Ewald : *Ueber den Buch Enoch* (Gœttingen, 1855), travail dont M. Nicolas a rendu compte dans l'*Athenæum français*, 22 mars 1856, et le *Frazer's Magazine*, 1833, t. VIII, p. 511. T.B.

Le Gérant : L. SANDRET.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

INSTRUCTION CHRÉTIENNE ET PIÉTÉ.

1. *Commentaires sur plusieurs passages du saint Evangile et des autres livres sacrés*, par M. l'abbé COULIN, prêtre, missionnaire apostolique, chanoine honoraire de Marseille. Paris, Tournay et Leipzig, Casterman, 1880, 2 vol. in-18 de IX-626 et 694 p. Prix : 5 fr. — 2. *Esquisse d'une théologie du cœur, ou Harmonies de la doctrine catholique avec le cœur de l'homme*, par l'abbé FÉLIX LENOIR. Paris, Palmé, 1880; in-12 de 509 p. Prix : 3 fr. 50. — 3. *Le Crucifix*, par l'abbé A. DURAND. Paris, Palmé; Grenoble, A. Cote, 1880, gr. in-18 de XXXII-255 p. Prix : 1 fr. 75. — 4. *Etude sur les lettres de sainte Térèse de Jésus*, par l'abbé JAMES CONDAMIN, professeur à l'Université catholique de Lyon. Lyon, Imprimerie catholique, rue de Condé, 1879, in-18 jésus de 114 p. Prix : 1 fr. 50. — 5. *Quelques mots sur les lettres spirituelles de saint Alphonse de Liguori*, par le MÊME. Bar-le-Duc, E. Pinel, 1880, in-18 jésus de 50 p. Prix : 60 c. — 6. *Le Mois de Mai à la campagne, ou la Vie de la Sainte Vierge exposée familièrement au peuple*, par un Bon Curé. Paris-Auteuil, Imprimerie des Apprentis-Orphelins, 1879, in-18 de VI-442 p. Prix : 1 fr. 50. — 7. *Couronne liturgique : une pensée sur chaque jour de l'année*, par M. l'abbé AUBÉ. Paris, Jules Vic, 1880, in-18 de 132 p. Prix : 40 c. — 8. *Le Scapulaire du Sacré-Cœur*, par E. DES BUTTES. Paris. Tolra, 1878, in-18 de 68 p. Prix : 25 c. — 9. *Conseils*, par Mme BOURDON. Paris, Tournay et Leipzig, Casterman, 1879, in-18 de 333 p. Prix : 75 cent. — 10. *Nouveaux Conseils*, par LA MÊME. Mêmes librairies, 1879, in-18 de 375 p. Prix : 75 cent. — 11. *Le Glaive des désarmés* (*notre Union de prières*), par PAUL FÉVAL. Paris, Palmé, 1880, piqûre in-32 de 35 p. Prix : 10 cent. — 12. *Officium parvum B. Mariæ Virginis, et Officium Defunctorum, cum septem Psalmis pœnitentialibus*. Turin, Marietti: Paris, Lethielleux et Féchoz, 1880, in-18 de 283 p. Prix : 1 fr. — 13. *Manuale vitæ spiritualis*, continens LUDOVICI BLOSII *Opera spiritualia selecta*, curâ et studio Caroli NEWSHAM, cum præfatione Em. et Rever. cardin. WISEMAN. Mêmes librairies, 1880, In-18 de 576 p. Prix : 3 fr. — 14. *Allons au ciel*: Manuel de l'âme pieuse, 2me édition, revue et modifiée. Paris, Wattelier ; Lille, *Œuvre de Saint-Augustin*, 1880, in-12 de XI-619 p. Prix : 3 fr.

1. — Le nom de M. l'abbé Coulin est bien connu de ceux qui sont familiarisés avec les livres de piété. Trente-cinq volumes sont déjà sortis de cette plume, et plusieurs ont été réimprimés. Ce nouvel ouvrage forme un cours d'exhortations pieuses sur les principes de la dévotion et la pratique de la vie spirituelle. Il ne faudrait donc pas, se laissant prendre au titre, y chercher des études d'exégèse : l'auteur nous donne un nouveau manuel de lectures chrétiennes et de méditations, tiré des instructions qu'il adresse régulièrement, soit au cours des fêtes soit dans les retraites annuelles, à l'auditoire rangé autour de sa chaire, à Marseille. Le caractère de sa parole est la solidité unie à une grande clarté de forme ; l'expression est nette, juste, toujours digne ; les pensées se suivent, s'appellent, se déroulent dans un ordre excellent, et s'adressent habituellement au cœur, avec les accents d'une dévotion douce et recueillie. L'auteur, pour offrir une vue d'ensemble de son travail, part de ce principe que Dieu est admirable dans les saints, c'est-à-dire dans les âmes d'élite dont la mission est de vivre dans une union plus intime avec le Créateur, et d'attirer dans ce courant les âmes de leurs frères. Mais les saints n'ont

pas tous le même caractère. Deux catégories principales apparaissent : ceux qui, depuis l'enfance, ont persévéré dans la justice sont les élus *par préservation ;* les autres, entrés dans les voies de la pénitence après avoir failli, sont les saints *par réparation.* Or, à chacun de ces états correspondent, évidemment, des obligations spéciales, et toutes les obligations se résument à observer scrupuleusement la loi divine. Au fond, par conséquent, les prescriptions générales s'imposent à tous. Tous doivent méditer les vérités éternelles, s'en nourrir. M. l'abbé Coulin rappelle, en débutant, ces idées premières, et s'applique ensuite à y solliciter son lecteur, en lui présentant les sujets de réflexion qu'il juge les plus propres à l'affermir dans l'œuvre de sanctification. Bien que les matières ne soient point distribuées dans l'ordre d'un traité, elles se suivent cependant assez rigoureusement. Au total, c'est un tableau complet des directions et des devoirs de la vie chrétienne. — Dieu et l'homme, les rapports essentiels entre ces deux termes, la nécessité de nourrir notre âme de la vérité, qui est son vrai pain, nous arrêtent d'abord. L'auteur possède si bien l'Ecriture sainte et les Pères, les écrivains ascétiques, il en fait un si excellent usage, qu'on le suit avec intérêt et un charme toujours nouveaux. Ses conseils sur la langue chrétienne, comment on se tait et comment on parle, sont à recommander. Nous n'indiquerons pas, on s'y attend, toute la série de ces lectures ; bornons-nous à quelques chapitres. Il y en a trois ou quatre sur le précepte d'écouter Jésus-Christ, de le regarder, de le suivre, de se tenir à ses pieds ; d'autres sur Nazareth ou la vie cachée et laborieuse, le *Magnificat,* la Sainte Vierge, le corps de l'homme et le vrai temple de Dieu, le bon pasteur, le bon larron, l'état religieux, la fête de Noël, la première béatitude, une ligne du testament de Jésus-Christ (Femme, voici votre fils); le Saint-Esprit, la volonté divine, etc. — Ces deux volumes seront donc un aliment nouveau et substantiel pour la piété chrétienne. Ils peuvent suffire pour une année entière de lectures saintes ; et même les prédicateurs y découvriront des plans et des éléments assez riches pour leurs instructions.

2. — *L'Esquisse d'une Théologie du cœur*, par M. l'abbé F. Lenoir, se rapproche du même but, bien que la forme et l'objet direct en soient tout autres. L'auteur a été frappé de la petite place réservée au cœur dans l'étude spéculative des choses de Dieu. A côté de la théologie de l'esprit, il voudrait qu'on plaçât, dans les séminaires, la théologie du cœur. Menant ces deux études de front, on aurait la lumière complète. C'est, du reste, le principe en vigueur dans tous les séminaires, sous la forme des oraisons, conférences spirituelles, lectures et exercices pieux, qui s'adressent surtout au cœur. L'innovation proposée porterait donc, au résumé, sur peu de chose, et

d'ailleurs elle ne peut concerner que l'élève isolé, agissant dans son for intérieur et pour son profit personnel. L'auteur manquerait peut-être, en quelques endroits, de précision et d'exactitude dans les termes. Ces matières de spiritualité doivent être touchées avec une extrême attention, Ainsi, peut-on dire que la révélation est pour nous « le soleil *dans toute sa splendeur*? (p. 1) » N'est-ce pas affaire de l'autre vie que cette plénitude de la vision, et y pouvons-nous prétendre ici-bas ? Quelques pages plus loin (p. 7) : « Nous affirmons en Dieu tout ce qui est parfait, nous nions en lui tout ce qui en nous est limité. » La pensée se devine, mais le langage pèche : car enfin, dans l'homme, raison, sensibilité, prudence, bienveillance, et le reste des meilleurs attributs, sont limités : irons-nous, pour cela, dire qu'en Dieu, il n'y a ni bienveillance, ni prudence, ni sensibilité, ni raison ? — Partant donc de ces données, qui ont leur prix, notre auteur parcourt et expose les principaux mystères de la religion, envisagés par le cœur. Il le fait vraiment avec un grand charme, soit pour la vivacité des pensées, soit pour la justesse des aperçus, soit pour l'entraînement du style. Il aime les citations, les multiplie, les coordonne toujours à propos, ce n'est pas une des moindres richesses du livre, divisé en douze chapitres. C'est, premièrement, Dieu qui nous a donné l'être, qui nous environne de son amour, qui nous gouverne en père : voilà bien le domaine du cœur ! Après Dieu, nous descendons à nous considérer nous-mêmes, dans la dignité et la grandeur de notre création d'abord, et puis dans les misères où nous plongea la chute. Un Sauveur nous est alors envoyé : nous arrêtons nos regards sur ce visage adorable ; cette divinité devient l'objet de méditations pleines d'admiration et de reconnaissance ; la logique du cœur nous la démontre plus invinciblement, peut-être, que ne fait la sévère scolastique, pourtant si forte ici. Nous nous arrêtons sur cette figure, centre et expression finale, la plus élevée, des desseins éternels sur nous ; voici les consolations qu'elle nous apporte, voici les prédilections qu'elle accuse. Nous recommandons les pages 147-149 sur l'impuissance de la philosophie, de la sagesse des meilleurs moralistes, de l'inspiration des poètes attendris, à doter l'âme d'un seul principe capable d'adoucir les douleurs de la vie ; tandis que le Sauveur se joue, pour ainsi dire, dans ce miracle des miracles. C'est une occasion de parler aussi un peu de la société aux abois : elle ne peut vivre que de fraternité, et elle n'aura la fraternité que dans le christianisme, en écoutant le Crucifié. Or, pour aller à lui, nous tenir auprès de lui, tout recevoir de lui, les moyens nous sont prodigués : la prière, les sacrements, surtout la Pénitence et l'Eucharistie. La famille divine de l'Evangile est là toujours, d'autre part ; elle est immortelle, avec ses magistrats sans interruption renouvelés par le sacerdoce, avec

son peuple sans cesse introduit par le baptême, avec ses doctrines chaque jour prêchées, ne recevant du temps ni modification ni outrage, faisant incessamment luire aux yeux les redoutables et en même temps fortifiantes leçons des fins dernières. — « Voilà ce que dévoile la théologie du cœur, conclut M. l'abbé Lenoir (p. 494). En général, elle ne prouve pas les dogmes, mais elle en montre les mystérieuses convenances, et à ce titre elle doit être considérée comme la parure du christianisme. Sans doute cette parure n'est pas indispensable; on pourrait s'en passer; mais elle embellit tout, elle donne aux vérités religieuses un attrait irrésistible. Pourquoi, disait M. Cousin, ne met-on pas tout son zèle à chercher et à faire voir les belles harmonies de l'âme et de la foi? Il y a là-dessus des choses admirables dans les Pères de l'Eglise. »

3. — L'ouvrage de M. l'abbé M. Durand, — curé de La Tronche, au diocèse de Grenoble, et déjà connu pour différents écrits religieux,— le *Crucifix*, est à la fois un traité, une histoire et un manuel de piété. Le prêtre, comme le fidèle auront grand profit à sa lecture. Nous aurions aimé que l'auteur, dans ses citations, ne se contentât point si souvent du titre des livres auxquels il fait des emprunts. L'occasion de cette publication, précédée d'un mandement de Mgr l'Évêque de Grenoble sur l'érection de la confrérie du Crucifix dans son diocèse, a été le couronnement de Notre-Dame de la Salette par le Souverain-Pontife en 1879, couronnement qui, par le genre de révélation qu'il rappelait lui-même, conduit à la pensée d'une association de pénitence. Qu'est-ce donc que le Crucifix ? que représente-t-il ? a-t-il été compris et honoré à toutes les époques de l'Église ? comment le devons-nous vénérer? Tel est le sujet de l'auteur, qui n'a ménagé ni les documents curieux ni les aperçus solides. Il ne fuit point la légende, les traditions locales, auxquelles on peut accorder plus ou moins de crédit historique, mais qui portent ordinairement à une piété légitime elle-même.— C'est ainsi que, dans un premier chapitre, il nous parlera de la croix avant le christianisme, comme symbole religieux. Il la découvre dans des récits chinois véritablement curieux, et, à la suite de Tertullien, dans l'attitude de Jacob bénissant les deux fils de Joseph; comme aussi dans le détail du signe d'adoration usité chez les païens de Rome, dans le sacrifice qui précédait les batailles, dans l'usage d'élever les bras en croix durant la prière, posture conservée dans l'attitude de la déesse *Pietas publica*. L'Égypte la grave fréquemment en ses hiéroglyphes, et les symboles hiératiques du Nouveau-Monde la montrent à leur tour. Ce qui importe ici davantage, c'est la croix au lendemain du Calvaire. Elle est portée aux Indes par saint Thomas, comme l'attestent des monuments irrécusables ; sainte Madeleine la dresse dans sa grotte de Provence ;

à Pavie, dès le premier siècle, une petite église est construite en forme de croix ; insultée par des juifs à Beyrouth (c'est saint Athanase qui raconte le fait), une croix les convertit par ses prodiges. Un chapitre, le troisième, parle d'un crucifix, longtemps conservé à Tongres, qui aurait appartenu à la Sainte Vierge. M. l'abbé Durand a toutefois oublié de s'occuper des Catacombes, dont les peintures s'attachent à des sujets consolants et négligent l'image de la croix. Il nous fait assister au triomphe du signe rédempteur avec Constantin, et plus tard, quand il s'occupera du bois sacré, lui-même redira l'histoire de sa découverte par sainte Hélène, à laquelle il joindra des renseignements précieux sur les divers fragments qui en sont conservés dans les pays catholiques, ainsi que sur les autres reliques de la passion. Son livre rend témoignage à des recherches considérables et bien dirigées ; bien rédigées aussi, car ce style est pur, digne, de bonne école. — Parmi les apparitions de la croix, il ne pouvait négliger celle qui, en 363, à Jérusalem, confondit l'apostat Julien. Il nous rappelle de même celle du 17 décembre 1826, à Migné en Vendée, et la double croix brillant sur les épaules de Marie, dans le fait miraculeux du Pontmain, au commencement de 1871. Puis viennent des notions sur tant de crucifix miraculeux signalés dans les vies des saints et dans les descriptions et monographies locales. Sous le titre des « crucifix vivants » (p. 67), voici l'histoire de tous les stigmatisés, depuis saint Paul jusqu'à notre contemporaine Louise Lateau, du Bois-d'Haine en Belgique. — La partie de l'exhortation et de la méditation, disséminée dans l'ouvrage, paraîtra également riche. On y trouve l'explication du Crucifix, des cinq plaies, du signe de la croix, du chemin de la croix, et enfin, dans une série d'excellents chapitres, le crucifix de l'âme triste, le crucifix de l'infirme, le crucifix du pécheur, le crucifix du mourant, le crucifix de la tombe... « Le crucifix de la « tombe, c'est une mère veillant, pendant qu'il dort, sur le berceau de « son enfant. Elle est là pour écarter tout danger, mais aussi pour « donner son premier sourire au moment du réveil, et recevoir à son « tour les premières caresses. Le crucifix garde ma tombe, pour dire « lui-même au chrétien qui dort : Réveillez-vous : c'est moi, ne « craignez pas. (p. 249). » Et enfin, à l'heure du dernier jugement, regardez au ciel : c'est la croix étincelante pour l'éternité !

4. — Saluons tout d'abord, dans l'opuscule de M. l'abbé Condamin, professeur à l'Institut Catholique de Lyon : *Etude sur les lettres de sainte Thérèse*, une rare élégance de typographie. Au *Polybiblion*, on n'est point insensible à ce genre de mérite, que Rollin estimait autant que nous, même pour les simples livres classiques. L'auteur se sert de la traduction des œuvres de la Sainte par le père Marcel Bouix, qu'il « traite de texte définitif (p. IX). » Cette traduction, au

contraire, suivant nous, serait toute à revoir. Parcourant les lettres de la grande Réformatrice du Carmel, M. l'abbé Condamin admire combien il s'y rencontre de lumières, de vie intense, et plus encore avec quelle perfection, sans nulle part en avoir la pensée, elle se dépeint. La lettre est le plus indiscutable document sur lequel s'appuie l'appréciation de la personne ; on se présente là sans fard, sans calcul, sans pose, sans prétention ; par conséquent, on est bien soi. Quant à Thérèse, « encombrée d'occupations, fréquemment souffrante, « harcelée par le muletier qui réclamait le courrier pour se mettre en « route, elle ne suffisait à tout qu'à la condition de n'écrire assez habi- « tuellement qu'à tire d'aile. Mais faut-il s'en désoler ? N'est-ce point « la bonne manière quand il s'agit de correspondance, et le commerce « épistolaire s'accommoda-t-il jamais de la recherche du style ou des « raffinements de la pensée ? Ayez votre esprit naturel, sans plus ; « laissez vos sentiments se produire tout à l'aise ; ne visez pas à la « phrase, racontez ; ne discourez point, parlez à cœur ouvert : et vos « lettres seront exquises. Et les lettres de sainte Thérèse le sont « pour ce motif (p. 67).» Sa pénétrante intelligence et son cœur si élevé, si large, si actif, si généreux, s'y donnent carrière et s'y déploient à chaque phrase ; et, joignant à tout cela une imagination sublime et riche, elle ajoute au charme natif des choses l'éclat et la vivacité des couleurs tout espagnoles dont elle use pour les exprimer. « En d'autres termes, elle est artiste, et se révèle peintre et poète autant qu'écrivain ». On sait d'ailleurs que ses écrits sont un texte classique de langue castillane.—L'auteur s'attache, après ces données générales, à tracer le caractère et le portrait moral de sainte Thérèse. C'est, avant tout, chez elle un sentiment constant du néant des choses de la terre : elle ne comprend pas qu'une âme spirituelle et immortelle tende à quoi que ce soit de périssable et de grossier. Il lui faut donc chercher plus haut « l'ami véritable. » Dieu. Dieu et l'âme, voilà tout ce qui reste quand on a rompu les entraves qui retenaient à la terre. Il s'agit de monter toujours, appuyé sur le bras divin tendu vers nous. Dans cette ascension abondent les difficultés : loin de les redouter, envisagez-les comme les heureuses conditions de la victoire ; matez de plus en plus la nature, qui s'est inscrite parmi vos ennemis ; aimez la souffrance qui délivre, la douleur qui expie, le renoncement qui discipline et cuirasse, et qui, en outre, vous clouent sur la croix avec votre maître : là, vous n'aurez plus rien à craindre. Toute sainte Thérèse est dans ces lignes. C'est ce que nous fait voir successivement M. l'abbé Condamin. — Nécessairement, une telle exposition demande, si rapide qu'elle soit, plus d'une excursion dans l'histoire de la sainte, surtout dans la réforme par elle entreprise, de l'ordre du Carmel. Le livre y puise un intérêt de plus. On insistera

encore sur ce que, amenée à assurer les vocations. Thérèse exige de ses religieuses. Elle entend s'entourer d'âmes généreuses, avides de rechercher la sainteté par la voie du sacrifice, immolées sans retour au but du Carmel : et ce but, elle l'indique : supplier pour les besoins de l'Église, gémir et réparer pour ceux qui oublient Dieu et qui l'offensent, compenser par sa propre fidélité l'infidélité de tant d'autres, expier pour eux, s'intéresser de préférence aux âmes sacerdotales, à qui est remis le trésor des divines miséricordes ici-bas. Un point à remarquer dans ces leçons et indications, c'est l'insistance pour qu'on n'admette aucune professe qui laisse le moins du monde à désirer quant au jugement. Ce bon sens, qui jadis était le sens *commun*, lui paraît, à juste droit, indispensable à ses sœurs. « Ce qui « fait, à mon sens, dit M. Condamin, le charme exquis de ses *Lettres*, ce « n'est, à proprement parler, ni sa haute sagesse, ni son énergie, ni ses « vertus : c'est à la fois tout cela, c'est son âme. Sainte Thérèse est « attachante parce qu'elle nous raconte son âme (p. 112). »

5. — Nous avons de M. l'abbé Condamin une autre étude du même genre, mais plus courte, sur les *Lettres spirituelles de saint Alphonse de Liguori*. Les Œuvres de ces deux saints, observe-t-il, vont également bien au tempérament de notre génération malade : celles de sainte Thérèse parce qu'elles transportent du premier coup dans les régions sereines où le cœur oublie la terre, et s'éprend pour Dieu de tendresses infinies ; et celles du grand Docteur Alphonse parce qu'il s'y montre d'une façon étonnante l'enfant de son siècle, et qu'il y est plein de cette charité intelligente qui rend comme impossibles, dans la question du salut, aussi bien les illusions que le désespoir. — Dans la collection des Lettres où puise M. Condamin, c'est l'universalité qui surprend. Saint Alphonse de Liguori ne repousse personne, répond aux plus humbles comme aux plus haut placés ; ses correspondants sont des prêtres, des marchands, des religieux, de bons soldats, des jeunes gens demandant avis et conseils. Quel que soit, du reste, le destinataire, la lettre du saint respirera le même caractère, la même physionomie : l'alliance d'une mansuétude extrême avec beaucoup de logique, en sorte que la plus inépuisable bonté y est toujours jointe à une force de « persuasion irrésistible (p. 16). » La brochure de l'auteur a pour objet de relever ces idées, et, dans sa brièveté, inspirera au lecteur le désir de recourir souvent à saint Liguori.

— Le *Mois de mai à la campagne* est traduit de l'italien, sur un texte dont le succès a été grand chez nos voisins. Qu'on ne se figure point un Mois de Marie selon les plans ordinaires, c'est-à-dire avec divisions méthodiques : texte de l'Écriture, méditation en plusieurs points, retour sur soi-même, histoire édifiante, prière, résolution, bouquet spirituel. Ici nous avons un petit drame de famille. La scène

est dans un village aux environs de Gênes. Une famille, composée de la mère et de ses deux enfants, un petit garçon et une petite fille, est venue y passer la belle saison. En Italie, on se garderait d'oublier la Sainte Vierge lorsque reviennent les fleurs du printemps : les enfants proposent donc de faire les exercices dans l'oratoire de la maison ; dom Gaétan, le bon prêtre qui donne des leçons, dira les instructions, non pas tous les jours, puisqu'il vient plus rarement, mais chaque fois qu'on le possédera. De cette combinaison résulte l'ouvrage, qui, au fond, convient à toutes les époques de l'année. C'est pieux, simple, pratique. La traduction est facile, malgré quelques taches de langage, dont nous citerons une seule (p. 75), « Et toi, Charles, prends garde *de* ne rien dire... » Absolument le contraire de ce qu'on veut, puisque l'expression revient à : « Garde-toi bien de te taire. » Nous estimerions aussi que, dans la composition, la part de dom Gaétan manque un peu de dignité : c'est un second dom Abondio, qui a toujours peur, qui n'ose parler, que les enfants même doivent encourager et féliciter, devenant à leur tour son juge. Nous ne sommes point habitués, en France, à concevoir de cette manière les situations.

7. — M. l'abbé Aubé, vicaire à la cathédrale de Versailles et directeur de la *Semaine religieuse* du diocèse, a réuni en un petit volume, sous le titre de *Couronne liturgique*, une série de pensées, une par jour, pour toute l'année. Notre époque frivole et agitée, dit-il, n'aime ni les gros volumes ni les sermons trop longs : à coup sûr, elle ne se plaindra pas de la durée de ceux-ci, car les plus prolixes n'occupent pas une demi-page in-32. « Les prédications en trois lignes que nous offrons à nos lecteurs, dans une forme aussi vive, aussi substantielle que possible, ont plus de chance de se faire écouter. » Le reproche qu'on leur pourrait faire c'est de n'être pas toujours précisément assez *liturgiques*, telles que les promet le titre, et de ne pas se borner à la piété pratique. Exemple, à l'octave des SS. Innocents : « La persécution actuelle, qui s'attaque à l'enfance, a son type dans Hérode. L'Église, comme Rachel, pleure sur ces âmes innocentes qu'on veut arracher de ses bras. » En outre, beaucoup de citations latines ne sont pas traduites, et plus d'un lecteur en souffrira. Un appendice de quelques pages renferme des notes manuscrites laissées par dom Guéranger sur la piété bien entendue ; c'est un excellent couronnement pour un opuscule utile et bien fait dans l'ensemble.

8. — Nous avons peu de chose à dire sur *Le Scapulaire du Sacré-Cœur*, dû à M. des Buttes et approuvé par Mgr l'Archevêque de Toulouse. C'est un de ces manuels courants qu'on voudrait voir entre toutes les mains chrétiennes. A côté des détails spéciaux au scapulaire en question, on trouvera l'histoire des scapulaires en géné-

ral, et même un chapitre sur l'Apostolat de la Prière et sur la Ligue du Cœur de Jésus, née des malheurs présents.

9 et 10. — Maintenant, deux petites miniatures de livres : les *Conseils* et les *Nouveaux Conseils*, par Mme Bourdon. Cela tient dans la main fermée ; c'est imprimé avec quelque soin ; des filets rouges encadrent chaque page. Le texte est celui de plusieurs articles parus dans le *Journal des Demoiselles*, et s'adresse aux jeunes filles et aux dames. L'auteur leur fait part de ses pensées, de son acquit, de ses lectures, sur la bonne tenue de la vie et sur les vertus qui la sanctifient dans le monde. Elle voudrait voir en elles des âmes de prière, en ce temps où l'iniquité règne ; des femmes sérieuses, point esclaves de la tyrannie de la toilette ; modérées dans leurs paroles, dans leurs goûts, dans leur conduite ; jalouses de conserver ce trésor si menacé par le remue-ménage moderne, et qui est l'esprit de famille ; animées de bienveillance, de politesse et de charité envers chacun ; zélées pour l'éducation de leurs enfants, ce suprême devoir ; adonnées aux bonnes œuvres, comme un préservatif autant qu'un devoir ; maintenant fermement leurs principes religieux, et pour cela, veillant sur ces lectures, aujourd'hui si répandues, qui sont le poison des âmes, des intelligences, des mœurs publiques, et qui dégradent tout ce qu'elles touchent ; des femmes scrupuleuses sur l'observation du dimanche, et employant d'ailleurs utilement et noblement tous leurs jours. — Le second volume poursuit la série de ces avis et conseils, un peu au hasard des sujets : au début d'une année, la politesse, les domestiques et les devoirs envers eux, le travail des femmes, les projets d'avenir quant au mariage, l'amour de la vie de famille, quelques défauts particuliers, l'inégalité d'humeur, etc. Nous avons remarqué un excellent chapitre : le langage. « On ne tient plus du tout à honneur de parler bien. avec élégance, d'une manière nette et délicate ; on abaisse et on corrompt son langage sans regret, alors qu'on emploie tant d'art, de temps et d'argent, à orner et embellir sa taille et son visage (p. 249). » Et l'auteur cite bon nombre de ces expressions vulgaires et communes que la bonne société n'a pas su arrêter à sa porte. Ce point a plus d'importance qu'on ne croirait à première vue. La tenue distinguée de l'esprit n'est point un médiocre souci, et la parole qui la manifeste doit être digne comme elle.

11. — Au milieu des épreuves, des maux, des déceptions, des cruelles incertitudes présentes, les catholiques resserrent les liens qui les unissaient, et ont entrepris une véritable croisade de prières. On peut certainement dire que rien d'aussi fraternel et d'aussi beau ne s'était vu encore. C'est cette force d'union dans la supplication que M. Paul Féval, ce talent si vivant, appelle *le Glaive des désarmés*, et qu'il vient célébrer dans une brochure où tous les traits portent.

Le parti de l'irréligion s'est beaucoup amusé des catholiques s'en remettant à Dieu de leur cause, comme s'il y avait encore un Dieu! M. Féval s'adresse à ces bonnes gens, de haute et basse domesticité, et leur dit sans gêne ce qu'il a sur le cœur à l'endroit de leur pauvreté notable, littéraire, philosophique, politique. Quels portraits! quels coups de fouet! quels éclairs! On dévore cela de la première ligne à la dernière sans pouvoir poser pied. « Il y a ici, dit Paul Féval. un mystère d'histoire naturelle qui prête à la gaieté des curieux, qui force la commisération des charitables : la bête ne conduit point sa queue, c'est sa queue qui la pousse. La hure, invalidée, ne fait jamais qu'obéir au mandat impératif de l'appendice caudal. » — « Ils espèrent qu'ils auront le temps... le temps de quoi, cependant? Le temps de dîmer sur les plus sots, d'exploiter l'incorrigible badauderie des coureurs d'argent, de bâillonner les sincères, d'opprimer les tranquilles, de marcher sur la tête des humbles, de trôner en satrapes, de jouir gloutonnement, et de mener, en un mot, la copieuse bombance qui boursoufle le ventre ci-devant efflanqué des tribuns parvenus. Ces bâtards de la liberté ne se bornent jamais, en effet, à étrangler leur mère, ils la mangent, et cela maigrit leur cœur tout en gonflant leur bedaine... N'allez pas vous figurer que Nabuchodonosor soit heureux : il se meurt bientôt de mélancolie, si Dieu tarde à le changer en bête (p. 7). » Il faut voir, dans la brochure, au rang des ennemis de la prière, les citoyens John Lemoinne, Ferry et autres grands hommes, et la leçon qu'ils reçoivent. Pages, au résumé, étincelantes de verve et de vérité.

12. — Nous n'avons point d'analyse à faire de l'*Officium parvum*, suivi de l'Office des défunts, des sept psaumes de la pénitence et des litanies des saints, édités par la librairie Marietti de Turin. Il suffit d'annoncer ce volume, d'une bonne exécution, et qui a pourtant l'inconvénient d'un format trop grand pour un manuel.

13. — Quant à l'édition du *Manuale vitæ spiritualis* de Louis de Blois, elle est mieux exécutée encore. Le sous-titre porte : *Ad usum præsertim studiosæ juventutis*. Plût à Dieu que la jeunesse fît de tels ouvrages ses compagnons, ses conseillers, au lieu de se perdre dans d'indignes et vides romans! Louis de Blois est un des docteurs les plus estimés de la vie spirituelle; il connaît admirablement les âmes, a scruté tous les mystères de Dieu, et sait en parler avec clarté, mouvement et sagesse.

14. — Terminons par un livre de douce et solide piété qui vient d'être réimprimé avec les plus élogieuses approbations de onze évêques. *Allons au ciel* est l'œuvre d'une âme qui a souffert, médité, prié, et dont toutes les aspirations se sont tournées vers Dieu. Le livre n'est point signé, mais il doit sortir d'un cœur de mère; on le

sent vibrer à chaque page. Et ce cœur ne parle pas seulement de lui-même, sous son impression particulière; familiarisé avec les meilleurs auteurs spirituels, surtout avec les Pères de l'Église, il les cite avec le plus heureux à propos. « L'ouvrage, dit Mgr l'Évêque de Verdun, convient à tous les états, aux situations les plus diverses; mais les âmes qui ont connu les souffrances et les mécomptes de la vie y trouveront un parfum plus suave, de résignation et de sainte confiance.» La matière est divisée en sept livres, dont le premier, composé de vingt-six chapitres, embrasse les grandes vérités de la religion dans ce qu'elles ont de plus pratiques. Le second est formé de considérations, élévations et prières pour les principales fêtes de l'année. Puis, aux livres suivants, les entretiens de l'âme avec Notre Seigneur, l'âme au Calvaire, l'âme dans ses divers états et besoins. Toute une partie est consacrée à des formules de préparation et d'action de grâces pour la communion; suivies d'un recueil assez riche de prières diverses, qui n'ont rien de banal, se font remarquer par la hauteur de l'idée et la tendresse de l'expression. — Nous pouvons bien ajouter que ce parfait ouvrage est aussi un modèle de typographie elzévirienne et de beau papier; on ne lui a pas épargné les soins extérieurs qu'il méritait.

V. Postel.

THÉATRE A L'USAGE DES FAMILLES, DES MAISONS D'ÉDUCATION ET DES ŒUVRES

1. *Théâtre chrétien d'éducation*, par le R. P. G. Longhaye, de la Compagnie de Jésus. Tours, Mame, 1879, in-8 de 432 p. Prix : 3 francs. — 2. *Bouvines*, trilogie en vers avec chœurs, par le R. P. G. Longhaye. 2e éd. Tours, Mame, 1879, in-16 de 109 p. Prix : 40 c. — 3. *Le Théâtre des jeunes filles*, par A. de Chauvigné. Paris, Olmer, in-12 de 319 p. Prix : 3 fr. 50. — 4. *Rolland*, drame en 4 actes et en vers, par M. l'abbé Calmon, professeur de seconde au petit séminaire de Montfaucon (Lot). Paris, Bray et Rétaux, 1878, in-18 de 160 pages. Prix : 2 fr. 50.— 5. *Le Livre d'heures*, proverbe en un acte et en vers, par le R. P. Bailly S. J. Le Mans, Leguicheux-Gallienne, s. d., in-18 de 28 p. Prix : 25 cent. — 6. *Le Trait d'union*, proverbe en un acte et en vers, par le R. P. Bailly S. J. Le Mans, Leguicheux-Gallienne, s. d., in-18 de 35 p. Prix : 25 cent. — 7. *Samuel*, tragédie en 5 actes et en vers, par M. Etienne Bonneau. Paris, E. Plon et Ce, 1877, in-18 de 128 p. Prix : 2 francs. — 8. *Saint Louis prisonnier en Egypte*, tragédie en 5 actes et en vers, par M. l'abbé Nourry, professeur au petit séminaire de Séez. Paris, Berche et Tralin, 1879, in-12 de 121 p. Prix : 2 francs. — 9. *Théâtre d'enfants*, petites comédies en vers à l'usage des familles et des pensionnats, par Adolphe Carcassonne, 9 pièces formant un volume. Paris, Jules Rouff, 1878, in-18 de 213 p. Prix : 2 francs. — 10. *Théâtre des adolescents*. par Adolphe Carcassonne. Paris, Ollendorff, 1880, in-12 de 310 p. Prix : 3 fr. 50. — 11. *Théâtre choisi des œuvres de jeunesse, cercles et patronages et des maisons d'éducation*, par M. Hervo. Paris, Blériot, s. d., in-18. (Ce recueil comprend six séries se vendant séparément; 1re série : *Les Horloges de Pornic*, comédie en 3 actes. s. d., 107 p. Prix : 1 fr. 50; 2e série : *La corvée de pain* et les *Plaideurs*, comédie de Racine, spécialement adaptée au théâtre de jeunes gens. s. d., 113 p. Prix : 1 fr. 50. 3e série : *Le sergent*, comédie-drame en 2 actes; *Les Garennes de Clisson*, comédie en 2 actes, s. d., 121 p. Prix : 1 fr. 50; 4e série : *La 1re Etape*, pièce en 2 actes, s. d., 69 p. Prix : 1 fr. 50; 5e série : *Louis Brune, le sauveteur de Rouen*, drame historique en 4 actes, s. d., 98 p.

Prix : 1 fr. 50 ; 6e série : *Les exploits de Bidel; Les sept métamorphoses du souffleur.* s. d., 104 p. Prix : 1 fr. 50. — 12. *Nouveau théâtre dédié à la jeunesse chrétienne*, par Mlle Girard, maîtresse de pension à Paris. Nouvelle édition avec chants et musique, Paris, Victor Sarlit, s. d., in-12 de 325 p. Prix : 3 francs. Ce recueil comprend les pièces suivantes : *La fille de Jephté; La répétition d'Athalie; La jalousie; Les Bohémiennes.* Chaque pièce se vend séparément au prix de 80 c. — 13. *Nouveau théâtre de la jeunesse*, scènes et dialogues pour les fêtes de pensionnats de jeunes filles avec couplets et musique, par Mme Manceau. Paris, Victor Sarlit., in-12, de 315 pages. Prix : 3 francs. Ce recueil contient 7 pièces fort gaies, qui se vendent séparément chacune avec musique 0 fr. 60 : *Le Prix de vertu; La Belle-mère et la Belle-Fille; La Sainte Catherine; La Fille inconnue; Les Jeunes Filles corrigées; La Tante inconnue;* Dialogues, etc. — 14. *Fabiola*, d'après le roman anglais du cardinal Wiseman, drame en 6 actes en prose, avec chants pour servir aux récréations des pensionnats de demoiselles, par J. de la Magdeleine. Paris, Victor Sarlit, s. d., in-18 de 94 p. Prix : 80 cent. — 15. *Sainte Geneviève*, bergère, patronne de Paris, drame en 5 actes, pour servir aux récréations de jeunes filles, par J. de la Magdeleine. Paris, Victor Sarlit, s. d., in-18 de 36 p. Prix : 80 cent.—16. *Charades et proverbes en action*, par Mme la comtesse Drohojowska. Paris, Victor Sarlit, s. d., in-18. Prrix : 3 fr. Ce recueil comprend : *Les vacances*, s. d., 20 p. Prix : 60 c.; *Les bons maîtres font les bons serviteurs*, s. d., 12 p. Prix : 60 c.; *Foi, Espérance et Charité*, s. d., 15 p. Prix : 60 c.; *Une matinée littéraire*, s. d., 31 p. Prix : 60 c.; *L'hiver mis en jugement*, s. d., 39 p. Prix : 60 c.; *Si la parole est d'argent, le silence est d'or.* s. d., 28 p. Prix : 60 c.—17. *L'apostasie et le martyre*, drame en trois actes et en prose, par l'abbé de Cabanoux. Paris, Ve Mollie, s. d., in-18 de 75 p. Prix : 1,35 c. — 18. *Daniel, ou la fin de la captivité et le rétablissement du temple de Jérusalem*, drame en 3 actes et en vers, par M. l'abbé Bernard. Paris, Victor Sarlit, s. d., in-18 de 95 p. Prix : 80 cent. — 19. *La goutte de sang*, drame chrétien en un acte, par M. Henri Baju. Limoges, Charles Barbou, 1880, in-18 de 47 p. Prix : 40 cent. — 20. *Rural et citadin*, comédie en 2 actes, par le même, 48 p. Prix : 40 cent. — 21. *La saint Lundi*, comédie en un acte, par le même, 45 p. Prix : 40 cent. — 22. *Les fêtes de catéchisme.* Petits drames pour les catéchismes de persévérance. Première série. Catéchismes des filles, par M. l'abbé Th. Mouchard, du diocèse d'Orléans. Paris, Palmé, 1880, in-12 de 420 p. Prix : 3 fr.

1. — Sous le titre de *Théâtre chrétien d'Education*, le R. P. Longhaye a réuni la plupart des pièces en vers qu'il a composées pour les collèges et les sociétés de jeunes gens et qui ont déjà obtenu à la représentation un grand et légitime succès. La meilleure partie du volume comprend trois tragédies en cinq actes. Les sujets, bien choisis, sont tirés de trois époques différentes de l'histoire du Christianisme ; mais partout l'auteur trouve le moyen de donner d'une façon saisissante des leçons de vertu, d'héroïsme et de foi. La première met en scène *Jean de la Valette*, grand maître de l'ordre de Malte, pendant le long siège de 1565. Les Turcs s'emparent du fort Saint-Elme. Mais le Bourg, ancienne capitale de l'île, où sont enfermés les derniers chevaliers et leur chef, résiste encore jusqu'au moment où les vaisseaux envoyés par Philippe II sont signalés à l'horizon. Cette vue donne du courage aux assiégés et leur permet de repousser les troupes ottomanes. L'intrigue repose sur la jalousie du commandeur La Cerda pour le grand maître, jalousie qui le pousse à la trahison : vaincu par la clémence de La Valette et par l'exemple héroïque de son jeune neveu, il revient combattre sous l'étendard chrétien afin d'effacer son crime. — La deuxième tragédie, *Connor O'Nial*, nous transporte au bord des lacs d'Irlande, en 1549, à l'époque de la résistance de ce courageux pays à la persecution religieuse commencée

par Henri VIII. Avec la troisième enfin, nous sommes à la cour de Domitien, en 96 après J.-C. Elle met en scène la famille des *Flavius* Flavius Domitien, Flavius Clemens, son parent, converti au christianisme, et les deux fils de Clemens, que l'empereur avait un moment destinés à lui succéder. L'auteur a supposé à ces deux jeunes gens des noms que ne fournit pas l'histoire. Il est encore à côté de l'histoire dans certains autres détails ; mais le développement général est vrai, et donne, ce qui est l'essentiel, une impression exacte de l'époque. Ces trois drames sont écrits dans un style sévère, qui rappelle plutôt l'auteur de *Polyeucte* que l'auteur de *Hernani*. Nous croyons que la dernière scène du IVe acte de *Jean de La Valette*, où le grand maître conduit ses pères au combat pour la cause de l'Eglise, doit produire un grand effet à la représentation. — Les trois comédies qui suivent sont empruntées à notre histoire littéraire. Quelques-uns des plus grands écrivains du XVIIIe siècle sont sous nos yeux dans le *Souper d'Auteuil* : Molière, La Fontaine, Boileau, etc. Dans *Richelieu homme de lettres*, où Corneille joue le principal rôle, nous assistons aux querelles littéraires des cinq auteurs, qui versifiaient sur les plans du cardinal. Enfin, dans la dernière pièce, *A Ferney*, qui nous paraît la plus intéressante, nous voyons Voltaire et sa cour attendre en vain la flatteuse visite de l'empereur Joseph II. Nous signalerons à l'auteur une apparence de contradiction entre les derniers vers de la page 397 et les premiers de la page 424. La plupart des détails sont d'ailleurs consciencieusement tirés des documents contemporains et de la correspondance du *patriarche*, ainsi que l'indiquent les notes placées au bas des pages.

2. — Avant de quitter le P. Longhaye, disons un mot d'une trilogie avec chœurs, intitulée *Bouvines*, qui n'a pas trouvé place dans son grand recueil, et qui nous a frappé par son souffle patriotique très puissant. Elle fait mieux comprendre cette grande victoire de Bouvines « qui fut catholique autant que nationale, car l'Eglise était menacée autant que la France. » Chaque acte a son titre spécial : le premier a pour but de nous montrer *les Vassaux* en révolte contre leur roi ; dans le deuxième apparaît au premier plan la figure de Philippe-Auguste, *le Roi*, mettant, avant la bataille, son épée sous la protection de Dieu ; dans la troisième enfin, c'est *la France* elle-même qui est en scène, ce sont les communes qui décident du succès de la journée et permettent au roi de déployer, dans sa clémence envers les révoltés, toute la grandeur de son caractère.

3. — Encouragé par le succès de son *Recueil dramatique* à l'usage des jeunes gens, M. A. de Chauvigné a eu l'heureuse idée de publier un *Théâtre des jeunes filles*. Le volume s'ouvre par quelques indications précises et pratiques sur la façon d'installer un petit théâtre, d'ap-

prendre et d'interpréter les rôles. Puis viennent les comédies : toutes renferment une idée morale, d'un ordre plus ou moins élevé, mais toujours facile à saisir. Dans le *Meilleur prix*, par exemple, la scène est un pensionnat : plusieurs jeunes filles discutent sur la supériorité du prix d'histoire, de littérature ou d'arithmétique, mais une d'entre elles, la Lady Sensée du petit cercle, leur fait comprendre que le plus beau prix, c'est le prix de sagesse. La deuxième comédie, la plus longue du volume et la plus sérieuse, est un épisode de la vie de Marie Leczinska, en deux actes. Il y a même une pièce intitulée *Ruth et Noémi*, que l'auteur décore du sous-titre de drame biblique ; nous l'aimons moins, car à de tels sujets la familiarité de la prose ne convient pas autant que la majesté du vers. M. de Chauvigné met ensuite sous nos yeux l'*Hôtel de la Boule-Noire* et l'intérieur de la loge de concierge de Madame Gras-Menu, où se déroulent les plus folâtres péripéties. Dans quelques-unes, le goût du lecteur délicat n'est pas toujours satisfait : le goût du spectateur pourra l'être cependant, si elles sont rendues avec la réserve nécessaire. Des scènes à deux et même à un seul personnage permettent de se servir de ce recueil en toutes circonstances ; nous croyons qu'il peut être utilisé même en dehors des maisons d'éducation, auxquelles il paraît spécialement destiné.

4. — M. l'abbé Calmon ne pouvait choisir un meilleur sujet. La belle figure de Roland, entourée de l'auréole de la légende et émergeant du sein de ce grand siècle de Charlemagne, séduira encore longtemps les poètes et les littérateurs restés fidèles aux traditions chrétiennes et glorieuses de notre passé : cependant, nous avons cru remarquer que, dans l'ensemble de ce drame, le style manque parfois d'éclat et de grandeur ; ce qui est particulièrement regrettable lorsqu'une pièce est écrite en vers et qu'elle emprunte son action à une épopée. La variété dans les scènes n'est pas non plus suffisamment observée : la présentation des personnages est incomplète et le langage que l'auteur leur prête n'est pas toujours dans la situation des rôles. Le dialogue manque souvent de solidité ; les réponses et les réparties sont difficilement contenues dans les quelques vers qui les emprisonnent et la pensée ne jaillit pas claire et précise. Nous nous heurtons en passant à une expression qui tranche d'une façon trop naturaliste :

Après avoir sur moi VOMI ton insolence.

Malgré les défauts que nous venons de signaler, nous sommes heureux de constater la correction de la versification ; si le vers n'est pas toujours harmonieux et poétique, il est construit d'après toutes les règles de la prosodie. Quelques tirades nous ont paru pleines de souffle et de vigueur. M. l'abbé Calmon nous pardonnera notre sévé-

rité, dont il trouvera l'excuse dans les souvenirs brillants de la *Fille de Roland* de M. de Bornier.

5, 6. — *Le Livre d'heures* et *le Trait d'Union* sont deux perles littéraires détachées d'un riche écrin ; ces compositions, d'une grâce exquise et d'une simplicité touchante, ne sauraient être les fruits des premiers essais du R. P. Bailly. La lecture attachante du *Livre d'Heures* vous fait éprouver les douceurs d'une émotion pure et saine. Ici, pas d'intrigue compliquée, pas de grandes passions mises en mouvement. Tout est simple et naturel. La trame se déroule sans secousse violente, dans un style plein de douceur et d'harmonie. Lionel est absent depuis sept ans du logis paternel. Il arrive à l'improviste. Il se cache dans la chambre de sa mère pour mieux préparer la joie du retour. Il entend marcher. Hélas ! ce sont des étrangers qui entrent. « Il faut effacer ces lignes et ce nom, » s'écrie l'un d'eux en désignant un livre d'Heures. En un instant, Lionel apprend que son père s'est ruiné au jeu et que le patrimoine est devenu la proie du vainqueur. Ce vainqueur, Lionel l'a devant les yeux. Il le supplie :

. . . . . Ce livre que voilà
C'est celui de ma mère où mon œil épela
Les premières leçons d'amour et de courage.
. . . . . .
J'ose vous demander quelques feuilles jaunies
Où ma mère écrivit quatre lignes bénies.
Dernier souvenir d'elle et de tout mon passé ;
Tout un monde d'amour par la mort effacé.

Cette satisfaction lui est refusée. On va le chasser, lorsqu'un enfant intervient. Le cri de cette jeune âme attendrie réveille les remords. Le spoliateur ouvre ses bras à Lionel, il lui rend un foyer perdu et une famille. — Il faut lire ce charmant petit proverbe pour en saisir toutes les délicatesses et les beautés. Je me permettrai cependant de faire observer à l'auteur, qu'au point de vue de l'effet scénique, son dénouement trop brusque et pas assez justifié, nuit à la perfection de cette pièce de vers.

— *Le Trait d'union*, d'une conception moins sentimentale, charme également par l'élévation de la conclusion et des intentions morales. Ici trois gentilshommes se prennent de querelle. Ils veulent se séparer après avoir vécu pendant vingt ans sous le même toit. Tout à coup, un enfant, le fils d'un ancien compagnon d'armes, frappe à la porte du manoir. Il implore protection. Il est jeune, sans défense, sans famille. Le chevalier, le comte et le marquis sont gagnés. L'amour de cet enfant les rapproche ; car ils veulent tous trois protéger sa faiblesse en souvenir de son père : ils se réconcilient. *Ceux qu'en-*

chaînent un devoir s'aiment jusqu'à la mort. Voilà le proverbe. — Nous espérons que le P. Bailly voudra bien un jour nous ouvrir plus largement ses portefeuilles et nous permettre d'admirer les richesses qu'ils doivent contenir.

7. — La Tragédie de *Samuel*, de M. Étienne Bonneau, a obtenu, en 1876, le prix du concours ouvert par l'Union des œuvres ouvrières. Cette tragédie biblique est d'une bonne facture. Nous ne pouvons mieux l'apprécier qu'en citant le rapport du jury : La conception du sujet, la manière dont la pièce est conduite, l'aisance de la versification, la facture variée, souple et nerveuse, l'élévation lyrique des chœurs, tout dans cette pièce dénote une main qui sera avant peu celle d'un maître. Nous avons un poète chrétien. » L'auteur de *Samuel* a pour lui l'avenir et le talent. « C'est le premier essai d'un jeune homme de vingt-deux ans, » nous dit-il dans sa préface. L'accueil fait à son premier-né est un précieux encouragement pour M. E. Bonneau. Il s'est révélé poète chrétien... Talent, comme noblesse, oblige.

8. — La tragédie de *Saint Louis* de M. l'abbé Nourry n'a pas la valeur littéraire de la précédente. Elle est peut-être plus classique de forme, mais la conception de l'œuvre est moins brillante : l'échaffaudage des scènes moins bien équilibré et moins solidement assis. Il nous est difficile de juger l'effet que cette tragédie pourrait produire sur la scène, mais, à la lecture, elle se présente sous la forme d'une bonne page d'histoire écrite en vers.

9. — Dans les neuf pièces de vers qui composent le *Théâtre d'enfants* de M. Adolphe Carcassonne, la richesse des expressions, l'harmonie poétique du vers, la pureté et l'élévation, morale des sentiments sont habilement mises en œuvre pour captiver les jeunes intelligences et pour plaire aux esprits sérieux. Citons les deux plus remarquables de ces petites scènes à deux ou trois personnages. *La lettre au bon Dieu* et *Un prêt sur gage*. Pourquoi l'auteur a-t-il laissé échapper de sa plume, dans *Un prêt sur gage*, une note discordante de scepticisme, impardonnable dans un recueil écrit pour l'enfance?

Courage ! *s'il est vrai* que Dieu rend ce qu'on donne.

10. — Le *Théâtre d'adolescents* du même auteur comprend six comédies en 1 acte et en prose; trois comédies en 1 acte et en vers et cinq monologues en morceaux de déclamation. Le père et la mère de famille, les chefs d'institution de demoiselles, ou de jeunes gens trouveront dans ce recueil des pièces d'une exécution facile, pleines d'entrain et d'esprit de bon aloi. Le fond et la forme sont scrupuleusement respectés. Le style alerte et décidé, est exempt de toutes recherches prétentieuses.

Nous remarquons parmi les pièces en prose de ce recueil : *le Maître d'études, une paire de soufflets;* parmi les pièces en vers : *René*, et *au profit des pauvres*, et parmi les monologues : *l'Alphabet* et *la Leçon de géographie.*

11. — Les pièces qui composent le Théâtre choisi de M. A. Hervo manquent en général de facture dramatique et de cette *vis comica* sans laquelle toute comédie s'éloigne du but qu'elle veut atteindre. Citons toutefois la 5e série, où l'auteur, dans son drame de *Louis Brune*, a su tirer parti d'une vie modeste et héroïque. Le choix du personnage principal, emprunté à la classe populaire, est une heureuse pensée, puisque M. Hervo s'adresse dans son théâtre à l'ouvrier. Louis Brune, de Rouen, était un commissionnaire sur le port. Au péril de sa vie, il sauva plus de quarante personnes tombées dans les flots. Sa ville natale lui fit élever un monument après sa mort. — Mais, d'un autre côté, dans la pièce des *Plaideurs* de Racine, spécialement arrangée pour les cercles de jeunes gens et d'ouvriers (2e série), pourquoi M. Hervo laisse-t-il subsister en entier, au premier acte, cette partie de la tirade de Dandin ?

> Qu'est-ce qu'un gentilhomme ? Un pilier d'antichambre.
> Combien en as-tu vus, je dis des plus huppés,
> A souffler dans leurs doigts dans ma cour occupés ?

Les personnes placées à la tête des cercles d'ouvriers et qui assisteront à cette représentation pourront penser, comme nous, que cette critique, d'une époque éloignée, restera incomprise le plus souvent des intelligences peu lettrées. Elle ne peut donc que produire un fâcheux effet. C'est un oubli de M. Hervo, qui, nous l'espérons, voudra bien le réparer.

12, 13. — Les recueils de Mlle Girard et celui de Mlle Manceau renferment plusieurs petites pièces qui, bien apprises et bien déclamées par des jeunes filles, peuvent leur faire passer très agréablement quelques instants de récréation. Citons dans le théâtre de Mlle Girard : *La fille de Jephté, les Bohémiens*, et dans celui de Mme Manceau : *La Fille inconnue, Les jeunes filles corrigées.*

14, 15. — Le drame de *Fabiola* de M. de la Magdeleine est tiré du roman du cardinal Wiseman. L'auteur a bien su tirer parti des situations qui pouvaient être employées pour la composition d'un drame écrit en vue des jeunes personnes. *Sainte Geneviève*, par le même auteur mérite aussi tous nos encouragements.

16. — Madame la comtesse Drohojowska a écrit des charades et des proverbes en action. Ce sont des tentatives consciencieuses et qui méritent d'être encouragées.

17.— La tragédie de M. l'abbé de Cabanoux : *l'Apostasie et le martyre* emprunte également son sujet à *Fabiola*. L'auteur a détaché de l'action

générale du roman une succession de tableaux pieux qui constituent les scènes de sa tragédie. Cette pièce trouvera ses interprètes et son auditoire dans les petits séminaires, pour lesquels elle paraît écrite. Nous voyons en effet sur la scène le Saint Sacrement et un Pape, dont la présence ne serait pas sans inconvénient sérieux devant un auditoire ordinaire.

18. — Si le *Daniel* de M. l'abbé Bernard manque de portée dramatique, le style de ce drame biblique est soigné et atteste la conscience littéraire de l'auteur.

19, 20, 21. — Le drame chrétien que M. Baju vient de faire paraître sous ce titre : *La Goutte de sang*, témoigne, avec ses nouvelles comédies : *Rural et Citadin* et *la Saint Lundi*, d'une fécondité dont profiteront les patronages et les cercles d'ouvriers, mais qui entraîne quelques négligences de forme. M. Baju, dans ses drames, sait faire naître la véritable et saine émotion ; ses comédies ont parfois de la verve et de l'entrain. Dans l'un et l'autre genre on reconnaît une plume qui sait écrire pour le théâtre.

22. — On a essayé souvent de donner aux « fêtes de catéchisme » l'attrait de représentations théatrales, jouées par les jeunes filles. Mais la difficulté est grande pour l'organisation de ces pièces, dont les sujets sont exposées à être tour a tour dangereux ou pleins d'ennui. Un jeune vicaire de talent a employé ses loisirs à composer dans ce but de petits drames qu'on peut jouer avec de faibles ressources et un nombre peu considérable de personnages. Ce sont des dialogues simplement écrits, guidés par une trame claire et rapide, et mettant en scène les leçons de vertu inspirées par Dieu à nos grandes saintes ou à nos grandes héroïnes. La fuite en Égypte, le Martyre de sainte Agnès, sainte Clotilde, sainte Élisabeth de Hongrie, Jeanne d'Arc, Blanche de Castille, tels sont les principaux sujets choisis par M. l'abbé Mouchard. Chacun est précédé d'une courte notice historique, rappelant en quelques mots les évènements auxquels il est fait allusion et le caractère des personnages qui y figurent. Bien entendu les femmes ont seules des rôles. Cet essai, qui se présente sous les auspices de compétentes approbations, nous semble destiné à rendre de véritables services aux maîtresses de pensions et aux écoles supérieures, aussi bien qu'aux catéchismes. Des livres de ce genre, très communs en Angleterre ou en Allemagne, nous ont jusqu'à présent fait défaut; et il faut remercier l'auteur d'avoir très heureusement comblé cette lacune.

VISENOT.

PUBLICATIONS DE LA GŒRRES-GESELLSCHAFT

1. *Erste Vereins-Schrift für* 1878. Dr P. Haffner : *Eine Studie über G. E. Lessing*. Cologne, Bachem, 1878, gr. in-8 de 112 p Prix : 2 fr. 80. — 2. *Zweite Vereins-Schrift für* 1878. Dr Fried. Kayser : *Eine Nilfahrt*. Cologne, Bachem, 1878, gr. in-8 de 104 p. Prix : 2 fr. 80. — 3. *Dritte Vereins-Schrift für* 1878. Dr J.-B. Heinrich : *Clemens Brentano*. Cologne, 1878, Bachem, gr. in-8 de 112 p. Prix : 2 fr. 80. — 4. *Erste Vereinsschrift für* 1879. Fr. Hettinger : *Die Theologie der gœttlichen Komœdie des Dante Alighieri in ihren Grundzügen*. Cologne, Bachem, gr. in-8 de 142 p. Prix : 2 fr. 80. — 5. *Zweite Vereinsschrift für* 1879. Dr Fr. Falk : *Die Druck-Kunst im Dienste der Kirche*, zunächst in Deutschland, bis zum Jahre 1520. Cologne, Bachem, gr. in-8 de 112 p. Prix : 2 fr. 25.

Nous avons promis, en analysant le dernier rapport annuel de la *Gœrres-Gesellschaft*, de revenir sur les publications les plus récentes éditées par cette société. Ces publications ne sauraient passer pour des livres populaires proprement dits. Ce n'est point qu'elles s'adressent à un public restreint de savants et d'érudits; ce sont plutôt des brochures à la fois littéraires et instructives, écrites dans un style dont la clarté n'exclut pas l'élégance et destinées à satisfaire aux besoins intellectuels de cette portion nombreuse de lecteurs déjà familiarisés avec les travaux de l'esprit. Elles ont pour elles, dans le monde de la pensée, ce que nous pourrions appeler les classes moyennes, et ce milieu n'est certes point celui où elles sont appelées à faire le moins de bien et à exercer l'influence la moins heureuse. Les auteurs, on le remarquera, évitent de traiter des sujets de polémique journalière et de prendre part, d'une manière directe, aux luttes passionnées et aux controverses de l'heure présente. C'est sur le vaste terrain de la philosophie, de la littérature et de l'histoire qu'ils se proposent de combattre la science hostile à la religion, de relever ses erreurs et de remettre en lumière les principes éternels de la vérité catholique.

I. La série des publications pour l'année 1878 débute par une étude critique sur Lessing, signée d'un des noms littéraires les plus connus et les plus hautement appréciés de l'Allemagne catholique. Après les travaux et les recherches des Gervinus, des Ritter et des Schwarz, qui ont fait connaître Lessing comme littérateur, philosophe et théologien, il semblait qu'il n'y eût plus rien à glaner sur ce champ déjà si souvent parcouru. Le Dr Haffner a su toutefois renouveler le sujet et faire ressortir puissamment, dans une brochure d'une centaine de pages, la figure originale de cet homme qu'on se plait à représenter « comme le patriarche du rationalisme (*Aufklærung*), le pionnier des temps nouveaux, un des plus brillants coryphées de la nation allemande. »

Que penser de ces éloges enthousiastes? Quelle place Lessing tient-il dans l'histoire de la littérature et de la civilisation allemande? Quelle influence a-t-il exercée sur sa nation, on pourrait même dire

son siècle? Ce sont là les questions intéressantes que le Dr Haffner examine et résout dans son travail.

Il cherche à étudier, dans son héros, le secret « de la civilisation protestante moderne. C'est à son nom surtout que se rattache cette crise décisive à la suite de laquelle le protestantisme de la Réforme s'est transformé en ce protestantisme tout différent des temps nouveaux. Son activité intellectuelle est le point de départ du développement de la littérature protestante en Allemagne. » A ce point de vue, la biographie de Lessing devient un chapitre de l'histoire de la civilisation du peuple allemand et offre un intérêt d'une portée supérieure.

C'était une tâche délicate que celle de nous faire assister aux évolutions de cet esprit primesautier, naturellement ouvert à toutes les choses de l'intelligence, à la fois littérateur, critique, dramaturge, philosophe et théologien; de le suivre dans les domaines divers où s'exerçe son activité; de démêler les influences prédominantes qu'il subit; de caractériser son rôle et de déterminer avec précision la place qu'il occupe dans le mouvement général des idées au dix-huitième siècle.

On lira surtout avec intérêt les pages consacrées au théâtre de Lessing, à l'examen de sa *dramaturgie* et à l'analyse critique de ses principales œuvres, aujourd'hui encore au répertoire en Allemagne. *Miss Sara Sampson*, *Minna von Barnhelm*, *Emilia Galotti*, *Nathan le Sage* font époque dans l'histoire de la poésie allemande, et, malgré de nombreuses imperfections, la lenteur de l'action, la lourdeur du dialogue et surtout le ton déclamatoire et philosophique, comptent parmi les productions les plus estimées du théâtre allemand. — En philosophie, Lessing occupe une position toute spéciale, sans doctrine bien arrêtée, sans méthode fixe, flottant entre le déterminisme de Leibniz et le panthéisme de Spinoza, subissant à la fois l'influence de l'École écossaise personnifiée dans Shaftesbury et du scepticisme français représenté par Bayle; c'est un penseur qui se complait, comme le remarque Gœthe, dans la contradiction et le doute. Il en est de même du théologien. Sa théologie est une théologie sans dogmes. « Ou bien vous devez rester fidèle à l'esprit de Luther, écrit-il à son adversaire, le pasteur Gœtze, et en ce cas, vous n'êtes point autorisé à limiter le principe du libre examen; ou bien vous devez méconnaître la légitimité de la Réforme et alors vous n'avez plus qu'à retourner au pape. » Toute l'audace théologique de Lessing est résumée dans ce dilemme. Il n'est point difficile, après cela, de connaître le secret de la faiblesse du protestantisme moderne et de se rendre compte de cet émiettement de doctrines et de ce fractionnement de sectes que prédisait déjà Bossuet.

Nous aimons, en passant, à rendre hommage à la noblesse et à

l'élévation d'idées dont s'inspire la critique du Dr Haffner ; à égale distance des vaines déclamations comme d'une *objectivité* trop indulgente (pour employer une expression familière à la langue allemande), elle sait conserver la dignité d'allures et la sérénité que donne le sentiment de convictions religieuses nettement arrêtées. C'est un véritable modèle de ce que peut et doit être la critique catholique digne de ce nom.

II. Le sujet de la seconde publication : *Un voyage sur le Nil*, présente un moindre intérêt. On y trouvera quelques descriptions attachantes des principaux monuments, des antiquités et des musées de l'Égypte. L'auteur y entremêle agréablement le tout d'observations et de détails sur la civilisation du peuple, la condition sociale des habitants, les mœurs et les coutumes.

III. La critique catholique ne doit point s'en tenir à des études purement *négatives* comme celle du Dr Haffner, analyser les systèmes, les idées, les œuvres des individualités les plus éminentes de la science indifférente ou hostile à la religion ; elle doit encore travailler à ce qu'un publiciste a si bien qualifié d'*œuvre de restitution*. Trop longtemps nous avons négligé nos grands hommes ; trop longtemps nous avons laissé éclipser leur gloire et leur nom par je ne sais quelles illustrations de contrebande. Nous expions aujourd'hui les conséquences de cette négligence coupable. La jeunesse studieuse, le grand public, et, dans ce grand public se trouve hélas ! nombre de catholiques, s'imaginent que le talent, la science, la supériorité intellectuelle sont l'apanage exclusif de l'indifférentisme et de la libre pensée. Il est plus que temps de réagir contre cette erreur déplorable et de faire briller nos trésors, jusqu'ici laissés dans l'ombre.

C'est ce qu'a fait l'historien Baumstark pour la littérature espagnole, dans une publication déjà ancienne de la *Gœrres-Gesellschaft*. C'est le même but qu'a poursuivi le Dr Heinrich en écrivant la biographie de Clemens Brentano, à l'occasion du centenaire du poète. Même après l'ouvrage plus volumineux et plus complet de *Diel et Kreiten*, cette biographie est la bienvenue. Comme le dit l'auteur avec une modestie charmante, « les quelques traits de cette esquisse feront mieux saisir l'ensemble du grand tableau et permettront d'en jouir plus complètement. » On pourrait peut-être reprocher à cette esquisse de manquer de relief et de vie. La perspective est négligée et les objets se confondent dans une teinte un peu grisâtre. La biographie est écrite au moyen de lettres, de fragments, de poésie et autres documents inédits, et appartient à ce genre d'ouvrages accueillis depuis quelque temps avec une faveur marquée en France comme en Allemagne. Brentano vivait à la grande époque des Gœthe, des Schiller, des Gœrres et des Stol-

berg. C'est assez dire le parti que fournissait à l'écrivain le milieu brillant dans lequel se meut son personnage. Il en a profité pour écrire un beau chapitre sur le cercle d'Iena-Weimar et pour retracer à grands traits l'état des esprits en Allemagne pendant cette période féconde et agitée qui sert de transition du dix-huitième siècle au dix-neuvième.

IV. — On peut dire de la *Divine Comédie* ce que Grimm disait de Faust : « C'est une œuvre universelle qui a cessé d'appartenir à un pays pour devenir l'héritage du genre humain. » Le *sacro poema* partage, avec quelques productions supérieures du génie de l'homme, comme l'Iliade, Hamlet ou la tragédie de Gœthe, le rare privilège d'exciter, sans jamais l'épuiser, notre curiosité ; il est de tous les siècles comme il est de toutes les langues ; on le traduit et retraduit, on le commente, et l'on trouve encore, Dieu merci, malgré Voltaire, de nombreux admirateurs de ce chef-d'œuvre, proclamé *stupidement extravagant* par celui qui ne craignait pas de traiter Shakespeare de barbare.

De toutes les questions soulevées par l'étude de ce grand poème, la plus intéressante peut-être est celle qui concerne le poète lui-même. Que n'a-t-on pas fait de Dante? tantôt un croyant, tantôt un incrédule, un démagogue ou un esprit autoritaire, un théologien orthodoxe ou un hérétique. Aroux va jusqu'à le transformer en révolutionnaire et en socialiste. Étrange destinée de certains hommes et de certaines œuvres! Chaque époque, chaque génération veut y trouver le reflet de ses propres aspirations, de ses tendances et de ses idées! On consultera avec plaisir et avec fruit, sur ce sujet, le dernier chapitre du nouvel et intéressant ouvrage de M. Hettinger : *La théologie de la divine comédie*. Après avoir étudié, dans une série de paragraphes, les vues de Dante sur Dieu et le monde, les anges, le premier homme, le Paradis et la faute, la rédemption, Marie la mère de Dieu, les vertus chrétiennes, la grâce, l'Église et les sacrements ; après avoir montré par des textes nombreux, sur tous ces points, la parfaite conformité de doctrine du poète avec les écrits et les enseignements des grands théologiens du treizième siècle et notamment de saint Thomas d'Aquin, M. Hettinger examine et passe au crible d'une critique pénétrante les divers essais renouvelés de nos jours pour métamorphoser le chantre de Béatrix en précurseur de la Réforme, en adversaire de la papauté, en ennemi de cette Rome dont la louve sanguinaire et implacable du premier chant, serait, dit-on, l'emblême.

Il ne lui est pas difficile de réduire à néant « ces extravagances » dont les Gœschel, les Feuerlein et les Pfleiderer se sont faits les derniers défenseurs, et de montrer que toutes les tentatives de *protestantisation* de la *Divine Comédie* reposent en dernier lieu sur l'intelli-

gence imparfaite du poète et du dogme catholique. Qu'après cela, l'ancien Guelfe devenu Gibelin ait conservé l'indépendance de ses opinions politiques, que son poème soit rempli de hardiesses contre les papes, d'allusions aux événements du jour, de protestations et de reproches contre les abus qui s'étaient glissés à cette époque dans l'Église, personne ne le contestera et ne pourrait le contester. Cette liberté si grande dont il use ne porte toutefois aucune atteinte à son orthodoxie; Dante est et restera le grand poète catholique, « le poète de la théologie : »

Theologus Dantes, nullius dogmatis expers.

Il fallait, pour écrire le savant commentaire que nous donne M. Hettinger, une connaissance approfondie de la théologie de saint Thomas et de la philosophie scolastique, une possession complète du chef-d'œuvre de Dante, un sens critique et une pénétration d'esprit peu ordinaires. Nul, mieux que l'éminent professeur à la faculté de théologie de Würzbourg, déjà familiarisé par son enseignement et par ses travaux antérieurs avec ce sujet, n'était à même d'aborder cette étude et d'enrichir d'un livre excellent la littérature de la *Divine Comédie*.

V. — Quelle a été la position du clergé vis-à-vis de l'invention de Gutenberg? quel usage a-t-il fait de l'imprimerie pour l'éducation du peuple? Est-il vrai, comme on s'est plu souvent, dans une haine ignorante, à l'affirmer, que l'Église, ennemie de tout progrès, ait entravé les développements de l'art nouveau, et qu'impuissante à contenir l'expansion formidable donnée par cette invention à l'esprit humain, elle ait suivi le mouvement d'un œil jaloux et craintif? La courte mais substantielle brochure du Dr Falk répond victorieusement à toutes ces questions, et fait table rase des erreurs, des préjugés et des mensonges historiques accumulés depuis plus d'un siècle sur ce sujet. On y verra comment, dès les débuts de l'imprimerie, les papes, les cardinaux, les évêques, tout ceux qui avaient rang et puissance dans l'Église, protégèrent l'invention nouvelle, regardée comme un don de Dieu : *Beneficium vere divinum;* comment ils favorisèrent, dans toute l'Italie et dans toutes les villes épiscopales, l'établissement de presses ; comment, dès avant la fin du quinzième siècle, plusieurs prêtres et une foule de monastères dont les noms nous ont été conservés fondèrent et dirigèrent eux-mêmes des imprimeries.

Une partie spécialement intéressante de la publication du Dr Falk est celle où il passe en revue les ouvrages destinés à satisfaire la piété et les intérêts religieux de l'époque. Ce travail de bibliographie religieuse ne comprend que les ouvrages de langue allemande : *Évangiles du dimanche*, *Vie des Saints*, *Légendes*, *Manuels de confession et de pèle-*

rinage, et s'arrête à l'an 1520. Il permet toutefois de constater l'activité déployée par le clergé, et la promptitude avec laquelle il avait profité de l'invention nouvelle pour l'instruction et l'éducation religieuses du peuple. L'auteur défend sa thèse avec une surprenante diversité de preuves, une abondance de faits minutieusement cherchés et scientifiquement établis, nous pourrions ajouter une précision un peu sèche et un peu aride. On aurait aimé à le voir, profitant d'une manière plus heureuse et plus littéraire des matériaux rassemblés par sa patiente et louable érudition, fondre le tout dans un ensemble harmonieux, et présenter au lecteur un ouvrage d'une lecture à la fois attrayante et instructive.

Nous n'ignorons pas les difficultés et les dangers de semblables essais ; mais notre critique est inspirée par le désir de faire sortir ce livre, auquel l'auteur donnera probablement une suite, du cercle restreint où, sous cette forme, il restera confiné, et de le répandre dans le grand public, auprès duquel il servira si utilement la cause de la Vérité.

CH. DEJACE.

THÉOLOGIE

Early history of the Athanasian Creed (*Histoire primitive du symbole de saint Athanase*); *the results of some original Research upon the subject*, with an appendix containing four ancient commentaries, three of which are now printed for the first time, etc. By G. D. W. OAMMANEY, M. A. Vicar of Draycot, Somerset. Londres, Rivingtons, 1880, in-12 de xv-409 p.

M. Oammaney a déjà publié un savant et intéressant travail sur *Le Symbole de saint Athanase, examen des théories récentes sur sa date et son origine*. Ce premier ouvrage, dont le *Polybiblion* a rendu compte, avait pour but d'établir l'antiquité du symbole de saint Athanase, nié par le Dr Swainson, qui en rapportait la composition aux huitième et neuvième siècles, et par M. Ffoulkes, qui prétendait que c'était une pièce apocryphe, publiée par Charlemagne au neuvième siècle. Les juges les plus compétents n'hésitèrent pas à déclarer que les arguments apportés par M. Oammaney contre ses adversaires étaient décisifs. Non content néanmoins de cette victoire, le savant auteur a voulu la rendre, pour ainsi dire, encore plus visible à tous les yeux par de nouvelles preuves, résultat des recherches les plus consciencieuses et les plus sérieuses. Il a compulsé les publications anciennes et les manuscrits de la Bibliothèque nationale de Paris, de la Bibliothèque publique de Troyes, du British Museum et de la Bodléienne à Oxford, et il a fait partout des découvertes du plus grand prix. Son nouvel ouvrage a pour but de les faire connaître et de compléter ainsi

le premier. Nous n'en donnerons pas ici la nomenclature : cela nous mènerait trop loin et nous devons renvoyer le lecteur au livre lui-même. Nous nous bornerons à résumer ses conclusions, afin que chacun puisse se rendre compte de la haute portée de ce travail.

Le Symbole dit de saint Athanase, est l'un des principaux de l'Église catholique. Les prêtres doivent le réciter le dimanche à prime, quand ils font l'office du jour. Il tient, dans l'histoire de la théologie, une très large place, à cause de sa clarté, de sa précision et des dogmes nombreux et détaillés qu'il formule. Depuis les travaux de l'illustre bénédictin français Bernard de Montfaucon, la plupart des critiques s'accordent à reconnaître qu'il n'est pas l'œuvre de saint Athanase, quoiqu'il en porte le nom. On admet communément qu'il a été composé en latin, en Gaule, et tiré en grande partie des œuvres de saint Augustin. Les partisans du développement humain de la doctrine de l'Église prétendent qu'il est de date relativement récente ; M. Oammaney nous paraît établir, par les preuves paléographiques les plus incontestables, qu'il est du milieu du cinquième siècle environ, de 430 à 440 ; c'est ce que démontrent les copies manuscrites de ce symbole, les anciens commentaires qu'on en possède, les canons qui s'y rapportent, les homélies ou sermons qui le citent. La plupart des manuscrits étudiés par M. Oammaney étaient demeurés inconnus à ceux qui ont traité avant lui la question. Plusieurs sont publiés en appendice à la fin de l'*Histoire primitive du symbole de saint Athanase*. L'auteur probable, mais non certain, du symbole de saint Athanase est, d'après M. Oammaney, saint Vincent de Lérins, moine de l'abbaye dont il porte le nom. Il mourut en 450. On remarque entre le symbole et son célèbre *Commonitorium*, écrit en 434, de grandes analogies de pensées et d'expression ; elles ne sont cependant pas telles qu'elles n'aient pu être imitées de saint Vincent par un autre écrivain.

Quoi qu'il en soit, dès une très haute antiquité, on commença à attribuer le symbole à saint Athanase. Un manuscrit de l'ancien Oratoire de Troyes, conservé maintenant dans la Bibliothèque de cette ville, prouve qu'on l'attribuait au grand docteur Alexandrin, dès le sixième siècle. Tout porte néanmoins à croire que le premier qui lui avait donné le nom de saint Athanase n'avait pas eu l'intention de tromper les lecteurs, mais avait placé, par incurie ou par erreur, le nom du grand athlète, dont il exprime bien d'ailleurs la doctrine, en tête de cette profession de foi.

Elle entra de bonne heure dans les offices liturgiques. Un canon d'Autun, porté du temps de saint Léger dans un synode de cette ville, vers 670, prescrivait aux prêtres de l'apprendre par cœur. Plus tard, on le trouve à la fin des Psautiers, avec les Cantiques qu'on chantait dans l'office divin. L'antiquité et l'autorité du symbole de saint

Athanase est ainsi mise hors de toute contestation sérieuse. M. Oammaney, en se livrant aux longues et très minutieuses recherches qu'il a résumées dans son livre, a rendu un véritable service à l'histoire de la théologie ; il a tranché définitivement la question, sinon dans tous ses détails, au moins dans son ensemble. L. M.

Grundlinien der Patrologie (*Eléments de Patrologie*), *zunæchst für seine Zuhœrer gezeichnet*, von Joseph Schmid, Lyceal professor in Dillingen a. D. Mit Approbation des hochw. bischœflichen Ordinariates Augsburg. Friburg im Brisgau, Herder, 1879, in-8 de viii-100 p.

Voilà un livre excellent de tous points, dont il serait bien désirable qu'on donnât une traduction française, pour qu'elle pût servir à l'enseignement de la Patrologie dans les cours des grands séminaires. Méthode, concision, clarté, précision, exactitude, toutes ces qualités d'un livre élémentaire sont réunies dans l'opuscule sans prétention du Dr Schmid. Il s'est borné à résumer les grands ouvrages de nos savants érudits français, dom Ceillier, Dupin, et les Patrologies publiées dans notre siècle par Moehler, Permaneder, Fessler et Alzog — dont la librairie Palmé a récemment publié une traduction, — mais il a fait ce résumé avec la science et l'habileté d'un professeur accompli. Rien d'inutile, et, en même temps, rien d'important n'est omis. L'introduction donne la notion de la Patrologie, fait connaître son importance, son histoire littéraire et sa division. Une première partie étudie la patrologie en général : 1o les témoins de la tradition, c'est-à-dire les écrivains ecclésiastiques, les Pères de l'Eglise et les docteurs de l'Eglise ; 2o l'autorité des Pères de l'Eglise en général, de quelques uns d'entre eux en particulier, en matière de foi et de mœurs, dans l'explication des Saintes Ecritures, en ascétique et en matière pastorale ; 3o la critique patrologique ; sa notion ; causes des interpolations, des altérations et de la perte des œuvres des Pères ; règles à suivre dans l'application des principes de la critique ; 4o de l'usage qu'on doit faire des saints Pères, en général, en matière dogmatique, en morale et spiritualité, en exégèse ; du choix des Pères, conditions et règles à suivre pour les lire avec fruit ; 5o moyens à employer pour bien comprendre les Pères ; causes des difficultés que présente leur étude ; moyens scientifiques et littéraires qu'il faut employer pour en triompher.

La seconde partie est consacrée à l'étude même des Pères. Une première période embrasse les Pères apostoliques jusque vers 150 ; saint Clément de Rome, saint Barnabé, saint Ignace d'Antioche, saint Polycarpe de Smyrne, Papias, l'auteur de la lettre à Diognète et Hermas. La seconde période s'étend de 150 à 325, la troisième de 325 à 461, et la quatrième de 461 jusque vers 700 où elle s'arrête. Nous

ne pouvons pas énumérer tous les auteurs qui y sont étudiés, ils sont en trop grand nombre ; qu'il nous suffise de remarquer que, quoiqu'il y ait des omissions volontaires, elles ne sont pas importantes. Un Français regrettera cependant que saint Eucher n'y ait pas été mentionné ! Saint Philastre aurait pu être indiqué, de même que quelques autres qui ne méritaient pas sans doute un article à part, comme tous ceux que M. Schmid a admis dans sa nomenclature, mais ils auraient pu être groupés ensemble et caractérisés d'un mot. N. O.

Les Dieux antiques. *Nouvelle mythologie illustrée d'après George W. Cox et les travaux de la science moderne*, à l'usage des lycées, pensionnats, écoles et des gens du monde, par M. S. Mallarmé, professeur au lycée Fontanes. Ouvrage orné de 260 vignettes reproduisant des statues, bas-reliefs, médailles, camées. Paris, J. Rothschild, 1880, in-8 de xvi-320 pages. — Prix : 7 fr.

On a parlé souvent de l'utilité qu'aurait un petit traité de mythologie antique, résumant, à l'usage de l'enseignement secondaire et des gens du monde, les grands travaux de l'érudition contemporaine. On a dû se contenter jusqu'à présent de manuels fort imparfaits ou de dictionnaires arides et difficiles à consulter, L'ouvrage dont nous allons parler voudrait essayer de combler cette lacune ; malheureusement, regardé comme médiocre en Angleterre, il ne pourra passer en France pour excellent, même avec la traduction, les remaniments et les additions de M. Mallarmé. On y passe en revue les mythes des anciennes religions de l'Inde, d'après les Védas, les mythes norses ou des anciennes religions du nord de l'Europe ; enfin, et c'est ici la partie essentielle du livre, les mythes grecs et romains. D'abord, l'Olympe et les douze grands Dieux, puis les divinités secondaires, les héros, les mythes inférieurs, tels que Cabires, Harpies, Satyres, Nymphes, Lares, Pénates, etc. ; en dernier lieu les grandes épopées où les dieux jouent un rôle important, comme la guerre de Troie et l'expédition des Argonautes. Le plan, ainsi qu'on en peut juger, est bon, mais l'exécution est singulièrement défectueuse. Loin de donner une idée d'ensemble et une conception nette, précise du système théologique des anciens, l'auteur se perd dans des considérations philosophiques sur des divinités qu'il décrit à peine, les unes à la suite des autres, sans dégager le lien qui les unit, en un mot, sans montrer *le système*. Son livre a donc tous les inconvénients d'un dictionnaire sans en avoir aucun des avantages. M. Mallarmé ne paraît pas, d'ailleurs, s'être bien rendu compte de ce qu'est la mythologie dans l'antiquité, car il la définit ainsi : « La mythologie est simplement le recueil des on-dit, par lesquels les hommes d'autrefois se contèrent tout ce qu'ils voyaient ou entendaient dans le pays où ils vécurent. » De plus, M. Mallarmé, qui a voulu mettre le livre de Cox au courant « des travaux de la science

moderne. » semble ignorer, parmi ces travaux, les plus essentiels, comme ceux de Guignaut, Maury, Lenormant, de Witte, pour ne parler que de la France. Ses notes sur la transcription des noms mythologiques n'ont aucune portée ; enfin, les poésies de Lecomte de Lisle, Victor Hugo et Théodore de Banville, loin de compléter son œuvre, achèvent de la défigurer.

La critique ne trouvera véritablement à louer dans cet ouvrage que l'exécution typographique, ainsi que le choix et la reproduction des nombreuses gravures qui font du livre une véritable œuvre d'art ; les vignettes sont généralement bien choisies, aussi bien au point de vue archéologique qu'au point de vue artistique ; il est regrettable qu'elles soient accompagnées d'un commentaire défectueux. ERN. B.

SCIENCES

Histoire de l'Éducation et de l'Instruction, par le Dr FRÉDÉRIC DITTES, trad. par A. REDOLFI. Paris, Drouin, 1889, in-8 de 288 p. — Prix : 4 fr.

M. Dittes, directeur du *Pædagogium* de Vienne, et l'un des nombreux disciples du pédagogue rationaliste Diesterweg, a divisé son livre en deux parties. Il traite rapidement dans la première, sorte d'introduction, des peuples anciens (Chinois, Japonais, Indiens, Égyptiens, Perses et Israélites, Grecs et Romains) ; puis, dans une seconde partie, qui est, à proprement parler, l'ouvrage entier, il abandonne l'histoire générale pour ne s'occuper que des Allemands. Le titre du livre est donc beaucoup plus vaste que le sujet traité. Était-il bien utile de traduire en français une histoire qui ne touche point directement à la France et qui est conçue dans un esprit qu'on s'explique peut-être à Vienne, mais qui, parmi nous, n'est qu'un anachronisme, une sorte d'écho des divagations de M. Bert ? Notre littérature est si pauvre en histoires générales de la pédagogie, que la traduction de cet ouvrage, malgré les immenses lacunes qu'il présente, malgré l'erreur du point de vue, aurait pu constituer un service rendu à la science française, à une double condition : 1° que le traducteur se fût donné la peine de faire comprendre, par une introduction et par des notes, l'étrange radicalisme de M. Dittes ; 2° qu'il eût apporté quelque soin, quelque correction dans son travail. Voyons ce que contient et ce que vaut l'ouvrage par lui-même, avant d'apprécier la traduction.

Il sera toujours difficile, même en se restreignant, pour la période moderne, à un seul groupe d'États, de résumer en trois cents pages la direction pédagogique suivie dans le monde entier depuis des siècles. Le sujet est si vaste et demande tant de précision et de réserve ! M. Dittes est à la fois tranchant et confus. Ses assertions sont trop générales

lorsqu'il s'agit des doctrines morales, et trop peu nourries de faits lorsqu'il s'agit de l'organisation, du fonctionnement et des résultats. Quelques renseignements lui suffisent pour édifier des théories que rien ne justifie. Son livre n'est qu'une série de prétendus axiomes; rien de pris sur le vif, pas même une étude quelque peu sérieuse du mécanisme scolaire. Que l'on compare, par exemple, l'excellent petit travail que M. de Curzon a publié, l'année dernière, dans l'*Annuaire de l'Union de la Paix sociale* (1879) sur l'organisation de l'enseignement en Chine, avec le chapitre consacré par M. Dittes aux Chinois. M. de Curzon expose avec clarté l'organisation administrative qui, dans l'Empire du Milieu, sert à la diffusion de l'instruction; il détermine les relations de cette organisation avec l'individu, avec la famille, avec l'Etat : on obtient ainsi une idée définitive du sujet traité. Chez M. Dittes, rien que des généralités ambitieuses et souvent creuses, des phrases prétentieuses recouvrant des pensées vulgaires. C'est l'application de ce système de l'histoire sans les faits qu'on voudrait imposer à la France. Sans doute l'auteur connaît les méthodes proprement dites, et l'on voit, dans son livre, l'homme appliqué à la pratique pédagogique; ses aperçus sont souvent ingénieux, quelquefois justes, ainsi, par exemple, la distinction présentée (p. 21) entre l'enseignement qui n'offre qu'*un objet d'étude* et l'enseignement vrai qui offre un moyen de *culture intellectuelle et morale*. Mais pourquoi ce pédagogue instruit se laisse-t-il emporter par des hypothèses ethnographiques les plus vaines? Pourquoi se borne-t-il à répéter les doctrines du système le moins soutenable en pédagogie, le système positiviste? Il eût été difficile sans doute d'établir sur chaque point de l'histoire pédagogique des synthèses légitimes, et les faits auraient souvent dérangé le système préconçu, mais il est si aisé de ne pas avoir de système! La famille a été et sera, de tout temps et partout, la première école; il fallait donc étudier son organisation dans chacun des grands peuples de l'antiquité, et caractériser les différences et les analogies de cette organisation comparée; on se serait ainsi placé dans la réalité : ce travail, vraiment utile, reste à faire. Quelques détails biographiques sur les grands pédagogues allemands sont à peu près les seuls renseignements un peu précis que l'auteur consente à donner; mais, même dans ces biographies quelquefois assez vives, rien de bien nouveau, rien qu'on ne trouve d'ordinaire et sans recourir aux œuvres spéciales, dans les livres de science générale, comme la *Nouvelle Biographie* de Didot.

Pour M. Dittes, deux ennemis ont arrêté et arrêtent encore le développement humain : l'alliance séculaire des pouvoirs religieux et civil contre la lumière et la liberté, et le militarisme : c'est le mot d'ordre de la Maçonnerie. Naturellement, l'Église catholique est la puissance

la plus dangereuse qui se soit jamais armée contre la lumière et la liberté ; mais l'Église n'est pas seule attaquée. Toute croyance religieuse paraît être une ennemie pour l'auteur qui, à la croyance, oppose la science naturelle. Les développements donnés à cette idée, contenus surtout dans l'introduction et dans les premières pages de la deuxième partie, sont du pédantisme le plus transcendental; rien n'arrête ce singulier croyant, pas même la contradiction des faits. Voici quelques-unes de ses affirmations historiques ou doctrinales : « L'Église du moyen âge attachait souvent peu de valeur à l'instruction du peuple ». « L'erreur fondamentale de la pédagogie chrétienne est dans le dogme du péché originel. » — « On ne peut pas faire dériver une théorie de l'éducation de l'idée de Dieu ». C'est Rousseau sans son déisme. Aussi quelle incohérence dans le récit! A la page 95, l'Église est dénoncée comme négligeant l'instruction populaire; mais, à la page 103, l'auteur reconnaît que « le programme d'instruction des écoles de saint Benoît embrassait tout le système d'enseignement, depuis les éléments jusqu'aux systèmes scientifiques. » Autre contradiction : l'Église est signalée (p. 109) comme ayant, après Charlemagne, laissé tomber les institutions scolaires établies par ce grand homme ; mais à la page 110, on constate que le clergé ne « laissa pas s'évanouir l'idée de Charlemagne », et, à la page 111, on voit les écoles ecclésiastiques « faire sans doute un grand progrès depuis Charlemagne et se multiplier énormément. »

On pourrait fournir de très nombreuses preuves de semblables contradictions. D'autres défauts dénotent peu de connaissance du passé des institutions scolaires. Ainsi, sur ce grand fait de l'établissement des universités du moyen âge qui domine toute l'histoire de l'instruction dans les temps modernes, M. Dittes passe rapidement, se bornant à poser, comme des vérités acquises, ce qui est le contraire de la réalité la mieux établie. A ses yeux, les Universités représentent la culture *laïque*, le mouvement scientifique tel que l'entend aujourd'hui le rationalisme. Il suffit de se reporter aux travaux de MM. Thurot, Jourdain, Quicherat, etc, pour juger combien de pareilles assertions sont erronées. Les Universités du moyen âge, représentant l'esprit et la culture *laïques*, alors que, même au dix-huitième siècle, la question de savoir si l'Université de Paris était un corps ecclésiastique ou civil était controversée! Toute la partie moderne de l'ouvrage, consacrée à l'Allemagne, n'est qu'une apologie du protestantisme et de ses œuvres. Là où des établissements, très intéressants sans doute, comme ceux des frères Moraves, mais en réalité secondaires par rapport au développement général qui, en Allemagne, fut très multiple, occupent douze ou quinze pages et sont étudiés avec détail, les grandes congrégations catholiques enseignantes, comme celle des Dominicains, dont l'orga-

nisation pédagogique a été le prototype de l'organisation des Universités (M. Thurot l'a démontré), sont à peine nommées, et les Jésuites n'obtiennent que deux petites pages ; il est vrai que, dans ces deux pages, sont condensées les plus grossières injures, les plus ineptes calomnies.

L'ouvrage de M. Dittes est donc un livre de secte, non une œuvre scientifique sérieuse. Malgré tout, l'idée d'une vue d'ensemble sur l'histoire des écoles aurait pu servir, car l'auteur, nous le répétons, connaît les méthodes, et puis les faits, quelque petite que soit la place qu'on leur laisse, quelque violents que soient les préjugés d'un historien, ne peuvent pas toujours être dénaturés. Malheureusement, le traducteur a fait une œuvre à ce point défectueuse qu'on ne saurait tirer aucun parti utile de son travail. Au lieu d'adoucir et de rectifier par des notes impartiales les excès dogmatiques et historiques de l'auteur, M. Redolfi, qui paraît ignorer les éléments de la langue française, ne donne que le texte, et à ce texte il impose le plus bizarre accoutrement. Il dit avoir mis beaucoup de soin à la correction de ses épreuves ; c'est heureux, mais on va se convaincre que jamais ouvriers typographes, fussent-ils suisses ou belges, ne peuvent être responsables de tant de fautes, et que c'est bien au manuscrit qu'il faut s'en prendre. Beaucoup de phrases sont incompréhensibles à force d'incorrection : celle-ci par exemple, à propos de la translation au Panthéon des restes de Rousseau : *Les adorateurs enthousiasmés du défunt* VOULUT *annuler le jugement qui* AVAIENT FAIT *les ennemis furieux du philosophe*. L'orthographe des termes les plus usuels est méconnue : les mots *comme* et *encore* s'écrivent avec un *s*. Et que de distractions singulières ! Au lieu d'*Israélites*, on lit *Jésuites* (p. 2). La syntaxe est à chaque ligne outragée : la *femme, compagne de l'homme, de* QUI *elle a les mêmes droits* (p. 94). Les règles des participes sont bouleversées ; les verbes actifs et les verbes neutres confondus, quant au mode de leur jonction à leur régime. Que de barbarismes, grand Dieu ! L'auteur dit : pour *se corrompirent*, *se corrompurent*, pour *se répandaient*, *se répand*issaient, pour *extorsions*, EXTORCATIONS, pour *désir*, DÉSIRE, etc. Un sujet au singulier a souvent son verbe au pluriel. Jusqu'aux chiffres arabes qui sont placés de travers. C'est ainsi que Thomas à Kempis est signalé comme décédé tout récemment, en 1874 ! Quant à Coménius, il est né le *38* mars ! Et c'est là un livre élémentaire ! Jamais on n'avait plus abusé de l'art de l'imprimerie. Nous ne serions pas étonné que M. Redolfi fût chargé par M. Ferry de la réforme de l'orthographe, qu'il écrit *ortographe*. Si M. Dittes, avec une certaine science de maître d'école, a les idées et les passions de M. P. Bert, M. Redolfi parle à peu près le français de l'ancien professeur de physiologie, aujourd'hui tout puissant au ministère de l'Instruction publique.

A. W.

Ensayos sobre religion y politica, par Joaquin Sanchez de Toca. Madrid, impr. de F. Maroto et fils. 1880. in-8° de 384 pages. — Prix : 32 réaux.

La religion et la politique sont inséparables l'une de l'autre. dit l'auteur. et tout homme qui voudra faire de la bonne politique devra la considérer en homme religieux ; de même. qui voudra étudier la religion. devra la considérer en homme politique. Partant de ces principes. M. Sanchez de Toca se montre coulant sur la politique : il admet. désire même, l'existence des partis. quelle que soit d'ailleurs la forme du gouvernement. car. dit-il. il n'est pas, pour un pays. de signe plus certain de décadence que de voir les partis se désintéresser de la chose publique. Il ne se fait donc. en principe. le champion d'aucun parti. mais il les adjure tous de laisser de côté les intérêts personnels pour ne songer qu'au bien public. Sur le terrain de la religion au contraire. il est intraitable : la religion se compose de vérités. de doctrines et de principes et la vérité ne peut ni transiger. ni reconnaître aucun droit à l'erreur ; la conscience comme la logique. dit-il, indiquent que sur le terrain dogmatique. celui qui est convaincu d'être dans le vrai. doit être intolérant et rebelle à toute transaction. parce qu'on ne peut concevoir qu'un principe soit faux et vrai en même temps et celui qui l'admet comme vrai doit impitoyablement rejeter comme faux tout ce qui le contredit.

Telle est la philosophie de l'auteur. tel nous allons le trouver dans les différents sujets qu'il traite et que nous allons rapidement passer en revue.

Dans la première partie. l'auteur fait un historique des vicissitudes du Saint-Siège. Tous ses malheurs proviennent, selon lui. des concessions qu'il a faites à l'esprit du siècle ; il eût peut-être été sauvé s'il eût strictement suivi les doctrines intransigeantes des Jésuites, « dernier boulevard. dernière espérance de la papauté ». et il en conclut que l'Europe ne peut vivre qu'autant que vivra la papauté. car seul le pape est capable de prendre en main le gouvernail du navire européen et de le conduire au port. Dans la seconde partie, il étudie les rapports de l'Église et de l'État, la séparation des deux pouvoirs. la liberté des cultes. et enfin quelles sont les règles que doit suivre un État dans ses rapports avec la religion et le culte de ses sujets ; on devine aisément quelles sont ses conclusions. La troisième partie est intitulée *l'unité de l'Italie et la papauté*. L'Italie sera grande. libre et une si elle sait respecter les droits de la papauté ; les papes ont toujours été les défenseurs naturels des peuples italiens. seuls ils sauraient donner à l'Italie la solidité et la grandeur qui lui font essentiellement défaut.

Vient ensuite une longue étude sur le caractère anti-chrétien de la

révolution moderne et sur son impuissance contre la religion, car l'esprit révolutionnaire, dont les essais de destructions seront impuissants à rien détruire, ne peut rien créer dans l'ordre religieux et se voit fatalement condamné à se dévorer lui-même. M. S. de Toca étudie la révolution et l'église en Espagne et leur situation respective en ce pays. L'Espagne, dit-il, est le pays d'Europe le plus sérieusement menacé de décomposition, car c'est celui qui a le moins su organiser ses forces de résistance et ses éléments de conservation, pour conjurer le péril que la révolution lui fait courir. Le chapitre suivant est consacré à la liberté de l'enseignement : comme, dans l'ordre actuel, il est impossible d'empêcher l'Etat d'avoir son enseignement et que, d'autre part, cet enseignement, donné par l'État, ne peut être orthodoxe, il faut, dit l'auteur soutenir les écoles chrétiennes et se liguer surtout contre l'instruction laïque, obligatoire et gratuite, qui n'est que l'*Instrumentum regni* du radicalisme ; c'est le moyen le plus direct et le plus sûr d'attirer violemment l'enfance dans le camp révolutionnaire, car l'école est aujourd'hui le gymnase où se produisent les plus grandes luttes sociales, et c'est dans le sanctuaire de l'enseignement que les secousses et les convulsions les plus terribles de notre époque se font le plus vivement sentir.

Dans les deux chapitres suivants, l'auteur étudie, trop longuement pour que nous puissions le suivre ici, la valeur du transformisme, qu'il nomme une doctrine vieille et rance ; le rationalisme et le matérialisme ; il faut, selon lui, beaucoup plus de foi pour accepter les principes de ces doctrines, que pour suivre simplement celles que nous ont transmises les Ecritures. Et l'ouvrage est terminé par une dernière étude intitulée : « Des craintes et des espérances sur les sociétés modernes ; » ses craintes sont qu'un pareil manque de foi ne peut que nous entraîner rapidement à la servitude et que le despotisme et l'omnipotence se substitueront à la foi, si l'Eglise ne nous secourt en ce péril extrême, car seule elle est capable de nous tirer de l'abîme.

Chacun des sujets traités en ce volume pourrait certainement fournir matière à un travail plus complet, mais l'auteur a pensé, non sans raisons, qu'au milieu du déluge actuel de livres et de brochures, un ouvrage un peu sérieux n'avait de chances d'être lu qu'à la condition d'être concis et intéressant. ED. BLANC.

Rapport présenté au nom de la commission internationale de viticulture, par M. G. VIMONT. Paris 1878, in-8, de 173 p.

Le phylloxera en 1879, mémoire adressé à M. Talabot, par M. G. VIMONT, Paris, 1880, in-8 de 44 p.

Petit manuel et calendrier phylloxériques, *à l'usage des vigne-*

rons de Champagne, par G. Vimont. Epernay, 1880, in-8 de 20 p. et une planche.

Tous ceux que les questions viticoles intéressent ont lu l'intéressant rapport présenté par M. Vimont au nom de la commission internationale de viticulture : on ne pouvait être plus précis, plus exact, plus complet. Le nouveau *rapport* présenté par M. Vimont à M. Talabot et le *Calendrier des vignerons* offrent les mêmes qualités, et ce dernier surtout donne les indications les plus pratiques. D'autres écrits sont sans doute nécessaires pour être au courant de toute la question du phylloxera; mais ceux-ci devront toujours être lus. Quelle question en effet que celle soulevée, il y a douze ans, par ce petit insecte !

En 1868 on a vu dépérir soudain quelques vignes situées au bord du Rhône. Qui les faisait périr? Après avoir beaucoup examiné et cherché, la loupe à la main, on a fini par découvrir un petit puceron dont la taille variait d'un quart de millimètre à un millimètre ; le puceron piquait la racine : l'écorce se boursouflait, la pourriture commençait, et par conséquent la vigne mourait.

La science a reconnu un phylloxera, et M. Planchon l'a nommé *vastatrix*, lui donnant, sans y penser sans doute, le nom même que la Bible donne à l'insecte qui, pour punir les péchés des hommes, devait ravager leurs vignes. Le fléau une fois constaté, comment l'arrêter? Chacun a présenté sa recette, on a fait des expériences de plus de cent procédés divers : tous ont été impuissants. Cependant le sulfure de carbone et le sulfo-carbonate de potassium — celui-ci très étendu d'eau — prolongeaient la vie de la vigne attaquée, mais leur injection était une opération délicate ; il y a eu bien des essais, plusieurs réussites, mais aussi plusieurs déceptions. Outre l'emploi de ces engrais chimiques, on a fait usage de la submersion, et il semble que le philloxera ait été très contrarié, si ce n'est éloigné, par ce procédé ; mais il n'est pas, dans le Midi surtout, à la portée de beaucoup de terrains. Que faire donc? On a pensé aux vignes américaines. Comment, pour sauver la vigne française, faire venir la vigne américaine, qui avait importé le phylloxera, lorsque cette vigne a pris place dans des collections d'amateurs! Cela paraissait absurde, et le bon sens condamnait cette opération. Cependant on a dit : quoique nous fassions, les vignes françaises sont à présent perdues : il y a déjà trop de phylloxeras : ils attaquent les racines. Ayons des racines que le phylloxera ne tue pas et sur ces racines nous grefferons nos boutures françaises. On a donc fait venir des plants américains, et ceux qui les ont fait venir, les vendant à beaux deniers, se sont faits de jolis revenus. Ce n'est pas que la vigne américaine soit indemne du phylloxera. Non, elle est aussi attaquée par l'insecte, quoique plus ou moins, selon les

espèces ; cependant elle résiste à la morsure des phylloxeras là où la vigne française succombe. Pourquoi cela? c'est à cause de la constitution même de la racine : la racine de la vigne française a de la moelle, est poreuse ; la piqure du phylloxera désorganise la moelle et amène la pourriture. La racine de la vigne américaine est ligneuse : le phylloxera la pique, mais cette piqure se cicatrice, et les radicelles nouvelles compensent la perte de la racine entamée, laquelle ne pourrit pas. Il y a des vignes américaines dont les racines succombent même à la piqure du phylloxera; ce sont en général les vignes du genre Labrusca ; les vignes des genres Œstivalis et Cordifolia résistent. Qui ne connaît, parmi les Œstivalis, le Jacquez au vin à triple couleur et à un titre alcoolique élevé, le Cunningham, l'Herbemont, le Rulander ; ces vignes peuvent donner directement du vin, mais la plupart des Cordifolia ne seraient que des porte-greffes. Ici commence une opération difficile : quel cépage américain s'accordera le mieux avec tel cépage français? L'expérience en décidera ; l'expérience résoudra aussi la question capitale pour les vignes américaines de l'adaptation au terrain.

Telles sont les questions examinées dans les rapports de M. Vimont et éclairées d'après les faits constatés par la commission. On aurait épargné bien des tâtonnements dans une question qui intéresse non-seulement la fortune des particuliers, mais la recette des impôts, si le gouvernement avait pu louer pour une ferme-école un domaine de deux cents hectares, l'avait planté en cépages de diverses espèces, et avait ainsi expérimenté en grand, d'une manière par conséquent décisive, au lieu de laisser les particuliers faire sur une très petite échelle des expériences, souvent peu concluantes, en raison de leur peu d'étendue. Toujours est-il qu'après avoir étudié la question, examiné les faits, juges souverains en cette matière, on peut conclure que, s'il faut encore de la prudence pour marcher à pas sûr, il serait puéril de ne pas vouloir marcher du tout. Là où il reste de la vigne, défendons-la dans les bons terrains par le sulfure de carbone, le sulfo-carbonate de potassium ou la submersion : là où il n'y a plus de vignes, mettons des plants américains, suivant le terrain qu'ils demandent. H. DE L'E.

BELLES-LETTRES

Grammaire arabe de C. P. Caspari, traduite de l'allemand et en partie remaniée par E. URICOECHEA. Paris, 1880, faubourg Saint-Honoré, 196, in-8 de 760 p. — Prix : 20 fr.

Si la connaissance de l'arabe ne se développe pas en Europe, ce

n'est pas aux grammairiens qu'il faudra s'en prendre, car les grammaires se sont multipliées assez rapidement, surtout en Algérie, où l'exemple de Bresnier avait donné l'impulsion. Toutes les tentatives qui ont pour but de faciliter une étude d'un si grand intérêt, méritent des éloges ou au moins de l'indulgence, C'est pourquoi nous venons exprimer quelques remarques sur la grammaire de M. Caspari, arrivée déjà à sa quatrième édition.

L'auteur de tout livre doit compte au public de son dessein, notamment lorsque, après l'illustre de Sacy, il se propose de traiter une matière qu'on pouvait croire épuisée; mais ici, il n'y a ni préface, ni avertissement, en sorte qu'il faut lire l'ouvrage tout entier pour chercher ce qu'y a gagné la science grammaticale. Nous avons eu la patience que comporte un pareil examen, sans obtenir la moindre satisfaction sous ce rapport. Au contraire, M. Caspari se lance dans les innovations, dès la première page; il change la prononciation de certaines lettres, en produisant des explications de nature à prouver qu'il n'en a pas la moindre idée. Ainsi le *r'aïn* est transformé par lui en *g* très guttural, tandis que cette lettre représente, chez les populations sédentaires, l'*r* grassayé des Provençaux, et chez les Bédouins, le *g* de *gazelle*; il oublie en outre de noter que beaucoup d'Arabes, ceux de Mascate, par exemple, confondent l'articulation de cette lettre avec celle du *kâf*. Pour le *sâd*, qui répond à notre *s* énoncé avec emphase, c'est-à-dire un peu plus fortement que le *sin*, il en fait un *s* prononcé *avec la partie antérieure de la langue placée contre le palais*. Mais laissons de côté ces détails pour arriver aux règles de la grammaire. Nous prenons au hasard. On lit, à la page 97 (Des formules d'admiration) : « *Ma afdala Zeïdan*, qu'est-ce qui fait exceller Zéid? Y a-t-il quelque chose qui puisse le faire exceller davantage? » Or, le monosyllabe *ma*, qui précède le verbe *afdala*, est une particule d'admiration avec le sens de *combien, oh! que...*, et le sujet, qui est Dieu, se trouve sous-entendu; d'où il résulte que la traduction exacte de la phrase est : « Que Zéid est excellent! » A la page 233, figure, sous la forme affirmative, une assertion relative à la préposition *bi*, qui constitue tout simplement une erreur. L'auteur écrit : « *Bi* se distingue de *fi* en ce que cette dernière particule, qui possède la force de la préposition allemande *in* avec le datif, et de la préposition latine *in* avec l'ablatif, désigne qu'une chose se trouve au milieu d'une autre, en est entourée de tous les côtés; tandis que la première, correspondant aux prépositions latines *prope*, *juxta*, *apud*, *ad*, et aux prépositions allemandes *bei*, *an*, indique qu'une chose se trouve tout près d'une autre, en touche la surface, y adhère. » Or, cette assertion est démentie par la suscription de tous les livres sortant des presses arabes, en voici le texte : *tobi'a bi-metba'at ed-daula*

et-tounicia bi-hadret-ha el-hamïa « imprimé dans l'imprimerie du bey de Tunis; *dans* sa capitale, la bien gardée, » etc. A cet exemple, qui contient deux fois la préposition *bi*, servant à déterminer l'endroit où une chose s'est faite, il convient d'ajouter une phrase, où cette particule marque la résidence : *Kan bi-Medina Soltân* « il y avait à Médine un sultan. »

Le chapitre des Prépositions aurait gagné à être complété par des citations empruntées aux bons écrivains. En effet, pour peu qu'on s'appesantisse sur les quelques acceptions attribuées ici à *bi*, on s'étonne des lacunes qui se produisent dans le cadre de cette particule, la seule qui nous occupe. On se demande comment il se fait que l'auteur ou le traducteur ait oublié de noter les significations suivantes qu'elle prend, soit dans la prose, soit dans la poésie : 1° *l'alternative : neharoun bi-neharin*, « tous les deux jours; » 2° *la marque : madrouboun bi'smihi* « frappé à son nom; » 3° *la condition, l'obligation : oua'l-Kaulou li'l-adjiri bi-iaminin* « le dire de l'ouvrier fera foi, à charge par lui de prêter serment; » — *zowidjet bi-ardhin* « on conclut son mariage en proposant pour son don nuptial des marchandises; » 4° *la nature des choses : oua hïa bil-lor'ati el-arabiati* « elle est rédigée en langue arabe; » 5° *le mélange, la fusion, l'identification : mottahidoun bi-makhlokati-hi* « identique avec ses créatures; » 6° *la simultanéité : matet bi-him el-euloumou* « avec eux ont péri les sciences; » 7° *l'opposition : or'lok baba-ka bi-oudjhi ' 'l-khâtifina* « ferme ta porte contre les voleurs; 8° *la formule : es-sir'atou bi-enkahtou oua zawadjitou* « la formule qui consiste en ces mots : Je t'accorde pour femme ou pour épouse une telle; » 9° *dans le sens de la préposition a'la : bena bi-ehlihi* « il a posé sa tente au-dessus de sa nouvelle épouse; » (Hariri, séance 32, p. 351; 1re édition). 10° *Dans le sens de la prépos. min : en iwarrakha bi-hidjrati en-nabii* « qu'il prit pour point de départ de la chronologie musulmane, la fuite du prophète; » 11° *avec le sens de la prépos. a'n : saala, saïlon bi-azabin ouaki'in li'l-kafirina* « quelqu'un a posé une question au sujet du châtiment qui frappera les infidèles. »

Le vocable *fa'l* a été adopté par les grammairiens arabes comme paradigme de toutes les formes dérivées d'une racine, non-seulement trilittère, mais encore quadrilittère, à l'aide de l'insertion de quelques lettres serviles, ou du redoublement d'une lettre radicale; ainsi, lorsqu'il est question d'un verbe trilittère, ils disent la lettre *fa* ou *aïn* ou *lam*, au lieu de dire la première, la deuxième ou la troisième radicale. C'est sur cette base, composée de lettres, à l'abri des accidents de la dérivation et de la permutation, qu'on a construit la technologie grammaticale, en sorte que, au lieu d'employer, par exemple, les expressions de participes ou d'adjectifs verbaux, on se sert des mots

fa'il et *mefo'ul*. Il faut être arabisant pour comprendre ce qu'il y a d'ingénieux dans ce système, qui permet aux commentateurs et aux scholiastes de simplifier leur langage, sans en compromettre la clarté. Erpenius, de Sacy, l'abbé Glaire, avaient respecté la tradition; ils avaient adapté à leurs traités cette méthode qui les rattache naturellement à la nomenclature commune à tous les écrits arabes. Croyez-vous que M. Caspari en ait tenu compte, et qu'il se soit conformé à l'usage en prenant *fa'l* comme type de la dérivation? Sans se préoccuper des inconvénients que présentera son innovation, il propose aux étudiants le verbe *kabal*, que le traducteur accepte et maintient (p. 31), à notre grand regret. Quant aux formes, la quatrième, qui n'est usitée que dans la langue écrite, aurait dû être signalée (p. 36) comme exprimant *le manque* ou *la privation*, témoin *aflasa* « n'avoir pas d'argent, ne pas posséder une obole, » du mot *fels*, ὀβολός. Quelque sévères que paraissent nos critiques, elles montrent suffisamment l'intérêt que nous a inspiré la lecture de la *Grammaire arabe* de M. Caspari, ce travail consciencieux dont nous aurions ignoré la valeur, sans la traduction publiée par M. E. Uricoechea.

Aug. Cherbonneau.

Les Epopées françaises. *Etude sur les origines et l'histoire de la littérature nationale*, par Léon Gautier. Ouvrage trois fois couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Seconde édition, entièrement refondue. Paris, Palmé, 1878-1880, 2 vol. gr. in-8 de XII-571 et XVI-808 p. — Prix du volume : 10 fr.

C'est en 1865 que M. Léon Gautier publia le tome premier des *Épopées françaises*. Les autres volumes le suivirent assez rapidement, et un prompt succès récompensa ce long travail, qui trois fois fut couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. L'auteur, satisfait des heureuses destinées faites à son livre, aurait pu se reposer dans ce légitime triomphe; mais, ayant à revoir ce livre pour une réimpression, il se mit à le remanier avec tant d'activité et de scrupule qu'en bien des parties son œuvre est devenue une œuvre nouvelle. Le premier volume de la seconde édition, paru en 1878, a été pour ainsi dire refait. Sur certains points, M. Gautier a modifié, sans aucune obstination, des opinions contestables. Ainsi ses idées sur la formation des chansons de gestes se rapprochaient de celles que Perrault avait jadis émises sur l'Iliade et sur l'Odyssée, considérées comme des agrégations de chants de courte haleine. Aujourd'hui M. Gautier va beaucoup moins loin et accepte cette conclusion plus vraisemblable : « Les chansons de gestes remplacèrent les cantilènes et développèrent les germes d'épopées que ces cantilènes pouvaient contenir. »

M. Gautier étudie d'abord les diverses sortes d'épopées. Il démontre

que le poème primitif appartient aux peuples jeunes, que des conditions, dont l'ensemble existe rarement, sont nécessaires à la création de ce poème, que ces conditions ne se trouvèrent réunies, en France, qu'au temps de Charlemagne. Le grand empereur, on le sait, prit soin de faire rassembler des chants héroïques et populaires, mais des chansons de gestes proprement dites, on n'en trouve pas de traces avant le onzième siècle. La chanson de Roland semble la plus ancienne ; mais avant ce poème, tel qu'il nous est parvenu, le prétendu neveu de Charlemagne avait déjà été célébré : un trouvère redisait ses exploits à la bataille d'Hastings.

M. Gautier rejette avec raison la supposition que les gestes antiques aient pu dériver des chroniques, tout en avouant qu'à l'époque de décadence plus d'un poème subit l'influence de la *Chronique de Turpin*. L'époque de splendeur et l'époque de dégénérescence de notre poésie épique sont très bien caractérisées ; les remaniements successifs des chansons de gestes sont nettement expliqués, de même que la manière dont elles se créaient et dont elles se répandaient. M. Gautier donne de curieux détails à ce sujet, ainsi que sur les questions rhythmiques. Il s'occupe ensuite de la difficulté d'établir un bon texte et des procédés différents qui ont été essayés pour y parvenir. Rien enfin de ce qui concerne le fond ou la forme de nos antiques poèmes n'a été négligé par notre savant collaborateur, et nous n'avons pu indiquer ici que très sommairement et très imparfaitement toutes les matières traitées dans ce premier volume.

M. Gautier le résume en montrant dans quel étrange dédain étaient tombées des œuvres dont la vogue avait été si grande. Après avoir été remaniées, chargées d'épisodes disparates, les épopées chevaleresques, au quinzième et au seizième siècles, furent mises en prose. Au dix-septième siècle, bien amoindries, bien altérées, elles se réfugièrent dans les petits volumes populaires que Jean Oudot publiait à Troyes sous le titre de « Bibliothèque bleue. » Cette littérature, jadis si florissante, semblait en grand discrédit. Des lettrés lui portèrent un dernier coup en accueillant dans la *Bibliothèque des Romans* les mensongères analyses que Tressau fit de nos vieux romans. Le jour de la réparation est arrivé, et dans les volumes auxquels ce premier tome sert d'introduction, on trouvera les analyses à la fois savantes, fidèles et intéressantes, de vieux poèmes trop longtemps négligés ou défigurés.

La réimpression, le remaniement du tome III des *Épopées françaises* a précédé, sous les yeux du public, le tome II, retardé par certaines considérations, et qui doit renfermer l'histoire externe des chansons de gestes. Le tome III, très attachant, très savant, contient toute la *Légende de Charlemagne*. Chose rare, ce gros volume s'adresse réellement à deux publics : l'homme seulement un peu lettré lira avec plai-

sir toutes les analyses de ces fictions qui ont charmé le monde ; le lecteur plus érudit consultera avec profit les immenses notes que M. Gautier a placées au bas de ses pages. C'est là que sont recherchés les dates des œuvres examinées, les noms de leurs auteurs, les influences historiques qui ont pu laisser leurs traces ; c'est là que sont indiquées les imitations que les littératures étrangères ont faites de ces poèmes, que sont exposées les opinions des critiques les plus compétents, de Milà y Fontanals, de Rajna et de bien d'autres écrivains. Il y a là un travail énorme, refait en grande partie, et qui a été exécuté avec beaucoup de clarté et de soin.

Ce qui a paru de la nouvelle édition des *Épopées françaises* a déjà été l'objet, non seulement de l'attention des critiques français, mais des examens approfondis de savants de diverses nations. Liebrecht a rendu longuement compte du tome premier dans la *Revue d'Heidelberg* (année 1878, p. 361) ; Milà y Fontanals a fait de même dans la belle revue espagnole *La Academia* (no 22). Tout en n'étant pas d'accord sur tous les points avec M. Gautier, le savant allemand et le savant castillan rendent une éclatante justice à ce grand travail. Le dernier fait une remarque que nous trouvons vraie ; après avoir donné à l'auteur des éloges bien mérités, il ajoute que la manière de M. Gautier semble parfois moins celle d'une œuvre destinée à la lecture qu'à un enseignement oral, fécond et animé, à cause de la variété de tons, de l'abondance d'expressions, de la répétition des idées et quelquefois de l'admission de beautés d'un genre moins sévère. On reconnaît, en effet, que l'écrivain est un brillant et facile orateur; quelquefois on voudrait lui demander un peu plus de concision, un peu moins d'exaltation. On est tenté de trouver que M. Gautier s'enthousiasme trop de certains paladins ; il a l'air de *croire que c'est arrivé;* son cœur bat plus vite quand il rencontre une image populaire représentant les quatre fils Aymon, et celui qui ne s'exprimerait pas respectueusement sur Roland aurait maille à partir avec l'auteur, comme je l'ai eu une fois avec Don Jose Amador de la Rios pour n'avoir pas parlé du Cid avec assez de révérence. Après tout, on aurait bien tort de reprocher ce feu, cet enthousiasme à M. Gautier. Sans cette ardeur, il n'aurait certes pu mener à fin une entreprise aussi ardue. Sans cet élan passionné, nous n'aurions pas un livre très savant, très intéressant, et ce livre, plus froidement écrit, semblerait probablement d'une lecture beaucoup moins facile.

TH. DE PUYMAIGRE.

Recueil Clairambault-Maurepas. *Chansonnier historique du dix-septième siècle*, publié par EMILE RANNIÉ, orné de portraits à l'eau-forte par Rousselle. Paris, Quentin, 1880. Tomes II III et IV, 3 vol. petit in-8 de 328, 288 et 302 pages. — Prix du vol. : 10 fr.

Le 11 février 1700, la duchesse d'Orléans, mère du régent, écrivait

à la duchesse de Hanovre : « J'ai un fort gros recueil de chansons que la bonne grande Mademoiselle me donna avant de mourir. C'est très amusant. A la cour de feu Monsieur, il y avait beaucoup de gens d'esprit qui en faisaient. Il y a des gens à Paris qui ont de dix à douze tomes de vieilles chansons et qui les conservent précieusement. En France on peut y étudier toutes les époques de l'histoire, vu qu'on chansonne tout. On peut y apprendre l'histoire de toute la cour, mieux que dans les livres, car dans ceux-ci on ne fait que flatter les personnes, tandis que celles-là relatent les choses telles qu'elles se sont passées en réalité, et de même que, pour l'histoire romaine, on s'appuie sur les médailles, de même en ce pays-ci on apprend la vérité vraie par les chansons : elles ne sont donc pas aussi inutiles qu'on veut bien le dire. » (*Correspondance de Madame*, traduite par Er. Jaeglé, t. I, p. 246.) Nous avons tenu à reproduire ces lignes, qui expliquent si bien le genre d'intérêt qu'offre la publication du *Chansonnier historique* et qui confirment ce que nous avons dit dans un premier article (*Polybiblion*, t. XI, p. 239). Mais si la duchesse d'Orléans prenait plaisir aux couplets réunis dans le recueil de la grande Mademoiselle, elle ne dut pas accueillir de même la plupart des vers que M. Raunié vient de publier, vers où Philippe d'Orléans est souvent traité d'une manière si odieuse. Les quatre premiers volumes du *Chansonnier historique* sont à peu près entièrement consacrés à la régence sur laquelle, nous l'avons déjà dit, M. Raunié a écrit une remarquable étude. Après toutes les infamies dont on poursuivit la mémoire de Louis XIV, les chansonniers célébrèrent d'abord avec transport les débuts du gouvernement nouveau ; mais le revirement fut assez prompt et nous voyons défiler, dans une longue série de couplets satiriques, tous les personnages de cette triste époque : princes, généraux, grands seigneurs, financiers, prélats, grandes dames, actrices. Nous retrouvons là tous les reflets des affaires du temps, tous les contrecoups des événements dont nos pères furent inquiets ou divertis. Avec le tome IV, qui complète la collection relative à la régence, la haine contre Philippe d'Orléans arrive à son comble, et, à des récriminations trop fondées ajoute contre lui des calomnies horribles. On chante joyeusement sa mort (p. 267) ; on raconte son entrée aux enfers (p. 272) ; on le met, pour la tyrannie et les crimes, au-dessus de Tibère et de Néron. A côté de toutes ces malédictions, le jeune roi inspire des chants pleins d'enthousiasme et d'espérance ; la maladie de Louis XV à Metz, sa guérison sont le sujet de nombreux vers, pleins des plus vifs sentiments d'affection et de respect (p. 55 et suiv). Hélas ! nous verrons, dans les volumes suivants, changer rapidement ces heureuses dispositions !

M. Raunié a continué à éclairer les textes qu'il donne par des

notes nombreuses. Quelques-unes, dans le tome III notamment, n'étaient pas nécessaires. Ainsi, bien que l'on ne fasse plus, comme jadis, une véritable étude de la mythologie, point n'était besoin de rappeler les rôles que jouaient les divinités de l'Olympe, de nous dire par exemple que Comus était le dieu des festins et de la joie (t. III, p. 44). Remarquons — la chose est assez rare aujourd'hui pour être indiquée — qu'à deux reprises, M. Raunié se montre juste envers les Jésuites (t. II, p, 249, note 1, t. III, p, 119, note 1). Nous le félicitons de cette impartialité, nous dirions presque de ce courage.

Nous ne pouvons, sur le soin avec lequel M. Raunié a publié le *Chansonnier historique*, que répéter ce que nous avons déjà dit. Nous ne pouvons de même, sur la belle exécution typographique du livre, que renvoyer à notre premier article. Nous devons aussi revenir à un avertissement déjà formulé et que certains morceaux, d'une extrême crudité, insérés dans le tome IV, rend plus nécessaire encore. Le *Chansonnier historique* ne peut, dans une bibliothèque, trouver place que dans un compartiment peu accessible et soigneusement fermé à clé. Il a évidemment un intérêt pour les hommes qui s'occupent d'histoire ; mais il est à craindre que des lecteurs moins sérieux n'y veuillent chercher tout autre chose que des renseignements sur les personnages et les événements du dernier siècle, et, nous devons le dire, c'est à ces lecteurs plus qu'aux premiers que, dans le tome IV surtout, quelques pièces paraissent s'adresser.

TH. DE PUYMAIGRE.

Vieira, sa vie et ses œuvres, par l'abbé E. CAREL, docteur ès-lettres, professeur de rhétorique au collége de Juilly. Paris, Gaume, 1879, in-12 de XII-460 p. — Prix : 4 fr.

Il est un pays qui, par l'origine de sa monarchie, se rattache à la France ; où l'influence française fut persistante au moyen-âge, dont l'histoire est pleine d'intérêt, qui eut un grand rôle dans le monde, qui possède une littérature très riche et que nous connaissons fort peu. Ce pays, c'est le Portugal. Il semble toutefois que, depuis quelque temps, cette singulière indifférence à l'égard d'une contrée si intéressante commence à diminuer. La fête qui vient d'avoir lieu en l'honneur de Camoens en est une preuve, et nous pouvons considérer comme un autre indice du même genre le livre qu'a publié M. l'abbé Carel. Vieira n'était cependant pas complètement inconnu chez nous. M. Ferdinand Denis ne l'avait pas oublié dans son *Résumé de l'histoire littéraire du Portugal*. Charles Magnin lui avait consacré une notice dans ses *Causeries et Méditations* (t. II, p. 272-394). « Antonio Vieira, disait ce critique, n'est pas seulement le premier prédicateur de sa nation, le Massillon du Portugal. L'universalité de son génie semble

rappeler Bossuet. » La *Biographie universelle* de Michaud, celle de Didot s'étaient souvenu aussi de l'éloquent jésuite, mais il méritait une étude plus étendue, et c'est cette étude qui vient d'être faite. Religieux exemplaire, écrivain infatiguable, orateur puissant, en avance sur son époque par ses idées larges et généreuses, Vieira, né à Lisbonne en 1608, mort au Brésil en 1697, remplit de vertus et de dévouement cette longue carrière et tint une large place dans l'histoire de son temps. Il fut non seulement un prédicateur des plus remarquables, un savant illustre, il fut aussi un homme d'action et un politique habile. Admis en 1640 dans le conseil de Jean IV, qui venait d'arracher sa patrie à la domination étrangère, il donna de sages avis sur la manière de résister aux Espagnols et sur l'attitude à conserver envers la Hollande. Ce fut alors aussi qu'il émit des pensées neuves et hardies sur l'impôt et son égale répartition entre tous les ordres. En même temps qu'il proposait des réformes administratives, il attaquait, — comme, au siècle suivant, le père Isla devait le faire en Espagne dans son *Frey Gerundio*, — le goût déplorable, le véritable gongorisme qui régnait dans la chaire. Il ne craignait pas non plus de vigoureusement gourmander la dépravation dont les hautes classes donnaient tant d'exemples. Avec plus d'énergie encore Vieira combattit l'esclavage des Indiens, sans s'inquiéter de provoquer le mécontentement des colons. Il faut lire dans le livre de M. Carel tout cet émouvant épisode. Une véritable émeute menaça le collège des Jésuites, depuis leur fondation exposés aux calomnies et aux persécutions les plus odieuses. Un magnifique discours de Vieira — M. Carel en donne de nombreux fragments — rétablit un calme momentané. Mais l'orage conjuré éclata en 1661 : des furieux dispersèrent les Jésuites et conduisirent Vieira dans une prison où il faillit mourir de faim. A notre grand regret nous ne pouvons indiquer que rapidement toute cette phase de sa vie. La conversion et l'émancipation des sauvages, tel semble avoir été le but constant de Vieira. Mais, s'il était un missionnaire entraînant, il ne savait pas moins exercer son influence dans les cours les plus civilisées. Il remplit avec succès les fonctions d'ambassadeur à Paris, à la Haye et à Rome. A son retour, il refusa un évêché : « Sire, dit-il au roi, dans tout son royaume votre Majesté n'a pas assez de mitres pour me tenter et me faire renoncer à ma robe de jésuite. »

Malgré son dévouement à son ordre, Vieira y fut l'objet de mécontentements, qui s'apaisèrent du reste et dont la cause n'était guère qu'un malentendu. Il devait bientôt être la victime de persécutions plus graves. A la suite de ses prédications à Lisbonne, il s'éleva des discussions entre lui et l'inquisition dont il avait signalé les abus. Nous croyons fort juste les observations de M. Carel sur ce tribunal qui n'avait pas craint de s'attaquer à sainte Thérèse. L'inquisition, en

Espagne et en Portugal, fut une institution bien plus politique que religieuse (p. 285), et, dans sa conduite à l'égard de Vieira, elle cachait sans doute la main d'un ministre, Castelmellor. Plus tard, du reste, dans un assez long séjour qu'il fit à Rome, Vieira reçut d'Innocent XI un bref qui le soustrayait à la juridiction du Saint-Office portugais, et ce Saint-Office fut lui-même frappé de suspense.

Ce séjour à Rome, les relations de Vieira avec la reine Christine, la transformation qu'il fit subir à son talent oratoire en s'exprimant dans la langue italienne, et en prenant un peu trop le genre d'esprit des *Seicentistis* forment un curieux chapitre.

Après une courte résidence en Portugal, Vieira retourna au Brésil où, comme nous l'avons déjà dit, il termina sa longue carrière. De cette vie si remplie, si agitée, nous n'avons pu indiquer que quelques points, et nous avons été obligé de négliger tout le côté littéraire. M. Carel l'a parfaitement mis en évidence par de nombreux emprunts faits aux livres si divers de l'illustre jésuite et dans lesquels on admire sans cesse l'érudition, la fécondité d'invention, la finesse et la sublimité des pensées. L'imagination est effrayée en songeant à la quantité de volumes que Vieira a laissés, et tous ses ouvrages n'ont pas été imprimés. « A voir ses écrits, comme le remarque M. Carel, on croirait que Vieira a passé sa vie loin de l'action, dans le silence du cabinet ; à considérer ses immenses travaux dans les deux mondes, on dirait qu'il n'a jamais écrit. » Se rattachant à la religion, à l'histoire et à la littérature, le livre de M. Carel réunit des genres d'intérêt très différents et, malgré quelques longueurs, offre une lecture fort attachante. TH. DE PUYMAIGRE.

Opere della Bibliotheca nazionale publicata dal cav. F. Le Monnier e successori, descritte ed illustrate da CAMILLO RAINERI BISCIA. Livourne, Vigo, 1880, in-8 de IX 405 p. — Prix : 5 fr.

M. Camillo Raineri Biscia nous a donné le catalogue de tous les auteurs italiens publiés par un célèbre imprimeur florentin, Le Monnier, et par ses successeurs ; ce catalogue forme un très gros volume. M. Camillo Raineri ne se contente pas d'ordinaire de décrire l'édition; le plus souvent il entre dans des détails critiques sur l'œuvre elle-même ; il ne le fait pas toujours avec une compétence suffisante. Ainsi, pour n'en citer que deux exemples, à propos de l'*Orlando*, de l'Arioste, il ne dit absolument rien des chansons de gestes françaises qui furent le point de départ des poèmes de Pulci, de Bojardo et de l'Arioste lui-même. A propos de Boccace, rien non plus sur les sources du Décaméron. Au lieu d'avouer que ce livre offre la trace de nombreux emprunts faits à nos fabliaux, M. Raineri Biscia prétend que, jalouses du recueil de Boccace, les nations voisines essayèrent mais

en vain de l'imiter (p. 24). Non content de grossir son livre par ces dissertations, M. Raineri Biscia l'a encore augmenté considérablement en y insérant des nouvelles de divers écrivains. Il en reproduit huit du Filicopo, puis il en prend une à Annibal Caro, une à Firenzuola, une à Luigi la Vista, deux à Ruberto Dati, une à Monti, une à Ippolito Nievo, une à Francesco Redi, trois à Paolo Segneri, enfin il termine son œuvre en mettant en prose un épisode de *Roland furieux*, celui d'Ariodent et de Genièvre.

On voit que le travail de M. Raineri Biscia est conçu d'une façon très singulière. Toutefois, après un premier moment de surprise, l'interpolation bizarre de tant de nouvelles au milieu d'un catalogue arrête le lecteur d'une manière assez agréable. Nous conviendrons aussi que plusieurs des notices de M. Raineri Biscia peuvent être consultées avec profit. TH. P.

HISTOIRE

Etude sur Préneste, ville du Latium, par M. EMM. FERNIQUE. Paris, Ern. Thorin, 1880, in-8 de 222 pages et 3 planches et un plan. — Prix : 7 fr. 50.

Ce livre est une thèse soutenue par l'auteur pour obtenir le grade de docteur ès-lettres ; il fait partie de la « Bibliothèque des écoles françaises d'Athènes et de Rome, » dont il forme le dix-septième fascicule. C'est une étude aussi complète que possible de l'histoire monumentale, religieuse et politique de l'une des plus célèbres villes du Latium, dont l'origine parait remonter au huitième siècle avant l'ère chrétienne. M. Fernique venant après Suaresius, Cecconi, Petrini et Knies, a pu utiliser les recherches de ses devanciers, mais il les a singulièrement dépassés par son étude approfondie des textes classiques, par sa critique sévère, et par l'examen de toutes les richesses archéologiques qu'il a eu à sa disposition,

L'histoire politique s'étend depuis les temps les plus reculés jusqu'au quatrième siècle de l'ère chrétienne. L'histoire religieuse offre un intérêt tout particulier à cause de la présence, à Préneste, d'un sanctuaire et d'un oracle célèbres : le temple aurait été élevé en l'honneur d'une déesse de l'ancienne mythologie latine qui semble personnifier l'idée de maternité ; on la désigna sous le nom de *Fortuna primigenia*, dans laquelle M. Fernique voit une divinité première ayant donné naissance à toutes les autres, même les plus grandes, comme Jupiter et Junon ; il établit très solidement qu'il faut bien se garder de confondre la Fortune latine, avec son homonyme des poètes et la Tyché des Grecs ; peut-être l'auteur aurait-il pu approfondir davantage le sujet et déterminer encore plus clairement ce qu'était la *For-*

tuna primigenia. Les pages consacrées à l'oracle sont d'autant plus intéressantes que le Latium, à la différence de la Grèce, ne contenait que deux oracles où les populations venaient demander la connaissance de l'avenir ; malheureusement, jusqu'à ce jour, les découvertes archéologiques ne sont pas venues encore compléter les indications fournies par les textes ; on a retrouvé de nombreux ex-voto, mais la terre n'a pas encore restitué une seule tablette de *sorts.*

La moitié de la thèse traite des ruines de Préneste ; M. Fernique passe en revue successivement l'enceinte cyclopéenne, la citadelle, le temple, la ville impériale, les villes suburbaines, les voies antiques, les souterrains, la nécropole. Une étude attentive, sur les lieux, donne à cette partie du travail une valeur toute particulière qui fait honneur à l'auteur ; on regrette seulement que, si une thèse ne comporte pas un grand luxe de planches, la Direction de la Bibliothèque des écoles de Rome et d'Athènes n'ait pas jugé à propos de compléter son dix-septième fascicule par des plans et des dessins indispensables. Soit pour la partie historique, soit pour la partie archéologique, on regrette de ne pas avoir le plan de la ville et du territoire de Préneste, ainsi que des détails de ce qui reste de son célèbre temple.

Le catalogue des antiquités prénestines tient 56 pages ; cet inventaire méthodique et dressé avec un grand soin, donne à la thèse de M. Fernique une valeur incontestable et classe son livre au rang le plus honorable dans toutes les bibliothèques d'archéologues.

A. DE B.

De l'autorité impériale en matière religieuse à Byzance, par A. GASQUET, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, professeur agrégé de l'Université. Paris, Thorin, 1880, gr. in-8 de 262 p. — Prix : 4 fr. 50.

Que les empereurs, devenus chrétiens, se soient persuadé avec peine qu'ils ne possédaient plus les prérogatives pontificales dont le paganisme les avait investis ; que les prélats courtisans qui déshonorèrent l'Église de Byzance, aient complaisamment subi le joug que César leur imposait, et couru même au devant de la servitude, ce sont là des faits indéniables ; si M. Am. Gasquet s'était borné à les établir, nous n'aurions eu qu'à louer son œuvre, tout en regrettant qu'un rayon n'en éclairât point parfois les pages un peu ternes. Mais bien des assertions inexactes ou erronées se mêlent à la thèse de M. Gasquet ; et, sur les points qui touchent de plus près à l'histoire ecclésiastique et à la théologie, son érudition est fréquemment en défaut. Sans doute, l'auteur avoue, en maint endroit, que l'Evangile a séparé les deux pouvoirs, le sacerdoce et l'empire, qui presque partout avant lui avaient été confondus dans les mêmes mains ; les textes patristiques que renferme son livre mettent un tel fait en pleine lumière ; mais ces

aveux et ces textes n'empêchent pas M. A. Gasquet de regarder l'autorité des empereurs en matière religieuse comme un droit qui ne fut contesté qu'assez tard. A l'en croire, l'empereur aurait été dans l'Eglise le législateur suprême et le juge en dernier ressort ; toute juridiction émane de lui, et c'est de lui que les décrets des conciles empruntent leur force obligatoire. Peu s'en faut même que l'empereur n'offre lui-même le sacrifice ; si M. Gasquet ne peut en faire un prêtre, du moins il en fait un diacre. Il est vrai qu'à ce diacre couronné, comme aux autres diacres, l'on refuse un droit que tous les diacres exerçaient dans la primitive Eglise, celui de donner aux simples fidèles la communion eucharistique ; M. Gasquet a lu mal un texte qu'il a cependant cité en note : « ne diaconus offerat, neque *presbytero* communionem exhibeat, » dit le dix-huitième canon de Nicée. Enfin si, vivant, l'empereur gouverne l'Eglise, mort, il reçoit d'elle des hommages qui perpétuent ceux que le paganisme décernait aux Césars défunts ; « la béatification succède désormais à l'apothéose ; » et l'oraison funèbre elle-même, fût-ce celle de Théodose par saint Ambroise, est « le commentaire et l'explication de l'apothéose. » Les rites et les vêtements du nouveau culte rappellent ceux de l'ancien ; les prières du *Trisagion* remplacent les antiques incantations qui devaient fléchir des divinités redoutables ; et parfois, on croirait que l'auteur applique à l'ordre religieux cette théorie de l'*évolution* que d'autres, dans un but qu'ils n'atteignent point, imposent à l'ordre physique comme la loi souveraine qui le régit.

Pour établir ou pour renverser une thèse, des faits sont nécessaires, des conjectures ou de pures négations ne sauraient suffire. Je vais expliquer mon assertion par un exemple. M. Gasquet ne conteste pas l'action importante, je puis ajouter incomparable, que la papauté a exercée dans l'Eglise ; lui-même reconnaît que la primauté romaine protégeait les patriarches byzantins en les surveillant et en les réprimant quelquefois. « Le schisme d'Orient, » a-t-il dit, « fut fatal à leur indépendance... En brisant le lien qui unissait Constantinople à Rome, (Photius) enleva à lui-même et à ses successeurs la suprême garantie d'indépendance qui leur restait. » Mais quelle était donc l'origine de cette primauté qui intervenait si résolument dans les affaires de l'Orient chrétien, et à laquelle recouraient, dans leurs épreuves, les évêques d'Alexandrie et de Constantinople, un Athanase, un Chrysostome, un Cyrille ? « La théorie la plus généralement adoptée par l'Eglise, » répond M. « Gasquet, est que le pape tient sa suprématie, non d'une source humaine, mais de Dieu, par l'intermédiaire du prince de apôtres, saint Pierre... Cette idée est relativement récente et n'avait point cours au premier siècle de l'Eglise... Ce fut une idée ingénieuse, sans doute, mais imprudente, que de donner à la puis-

sance pontificale une base si fragile et si incertaine. Nous rencontrons les premières traces de cette filiation dans les fausses décrétales publiées parmi les œuvres d'Isidore de Séville. » C'est à l'auteur qui parle sous le nom de Sixte II, que M. Gasquet attribue la première revendication de l'origine *pétrinienne*, du Saint-Siège ; c'est « sous Grégoire le Grand que l'idée prend corps. » Eh quoi ! saint Léon aurait été moins ferme que saint Grégoire dans l'affirmation des droits et de l'origine apostolique de son siège ! M. Gasquet n'a donc jamais feuilleté, même d'une main distraite, les sermons de ce grand pape ? Saint Cyprien n'a donc jmais parlé de la *Chaire de Pierre*; et saint Irénée n'a pas dressé le catalogue des évêques de l'Eglise romaine, depuis les apôtres qui la fondèrent, jusqu'à saint Eleuthère qui la gouvernait de son temps ? Or, saint Irénée est un personnage presque apostolique ; par saint Polycarpe son maître, il touche à saint Jean. Le silence du premier siècle aurait de quoi nous étonner, si ce siècle nous avait laissé des documents nombreux ; mais on sait combien rares et courts sont les écrits des Pères apostoliques. M. Gasquet explique par des concessions impériales la primauté romaine ; mais les empereurs eux-mêmes ont rattaché cette primauté à une origine plus auguste, témoin une *novelle* de Valentinien ; et c'était avant qu'aucune prérorogative eût été reconnue au siège de Rome par les Césars encore persécuteurs, que saint Irénée proclamait la *potentiorem principalitatem* de l'Eglise à laquelle saint Pierre avait présidé.

Je l'ai dit, en matière d'histoire ecclésiastique et de théologie, l'érudition de M. Gasquet n'est pas sûre. Qu'il ait attribué à saint Augustin l'*oportet et hœreses esse* de saint Paul, et à saint Ambroise la phrase célèbre dans laquelle saint Jérôme nous peint le monde étonné de se trouver arien, je n'en serai pas trop surpris. Qu'énumérant les adeptes des diverses hérésies, il ait distingué les eutychiens des monophysites, la distraction est plus forte. Mais qu'il ait confondu le concile d'Ephèse que présida saint Cyrille avec le conciliabule d'Ephèse qu'ensanglanta Dioscore, c'est ce qu'on se résigne malaisément à croire, même après l'avoir lu, et non dans un seul endroit du livre de M. Gasquet. De telles méprises ne laissent pas d'ébranler le crédit d'un historien et éveillent la défiance du lecteur sur les affirmations et les conjectures auxquelles on voudrait le gagner. H. A. L.

Mémoires-Journaux de Pierre de l'Estoile. Edit. pour la première fois complète etc. Tomes VII et VIII. Paris, libr. des Biblioph. 1879-1880, 2 vol. gr. in-8 de 387 et 420 p. -- Prix : 30 fr.

Deux nouveaux volumes des *Mémoires de l'Estoile*, publiés depuis six mois, viennent attester encore le zèle persévérant des érudits qui

ont entrepris cette grande œuvre. Les tomes VII et VIII (voir pour les précédents, *Polybiblion*, t. XIV, p. 420; t. XVI, p. 432; t. XIX, p. 249; t. XXII, p. 513; t. XXV, p. 142; t. XXVI, p. 152) contiennent le « Journal de Henri IV » de 1595 à 1601 et de 1602 à 1607. Nous avons dépassé la période troublée de la Ligue et de ses suites, qui avait fourni au chroniqueur tant de piquantes observations, rédigées dans le style de la *Satyre Ménippée*, dont l'Estoile était un des fervents adeptes. Mais la politique si habilement réparatrice de Henri IV donnait trop raison aux prévisions de l'auteur, pour qu'il pût cacher sa satisfaction et sa reconnaissance désintéressée à l'égard du souverain. Le mariage du roi avec Marie de Médicis occupe longuement la chronique, ainsi que les démêlés qui suivirent avec la marquise de Verneuil. On trouve surtout une foule de renseignements littéraires et « bibliographiques, » comme nous dirions aujourd'hui, sur les publications contemporaines. Enfin, n'oublions pas de dire que nous avons sous les yeux la reproduction de cette partie inédite, publiée en 1862 dans le joli volume de M. Halphen, et aussi que nous retrouvons les moindres variantes et les moindres omissions, rétablies avec le soin et le scrupule dont les savants éditeurs nous donneront jusqu'au bout des preuves si nombreuses. L'œuvre est à plus de moitié, et la partie la plus intéressante approche; on peut être assuré qu'elle tiendra tout ce qu'elle a promis.

G. Baguenault de Puchesse.

La vie municipale au quinzième siècle dans le Nord de la France, par le baron A. de Calonne, vice-président de la société des antiquaires de Picardie. Paris, Didier, 1880, in-8 de VIII-336 pages. Prix : 7 fr. 50.

Si M. de Calonne se fût contenté d'intituler son ouvrage : *La vie municipale au quinzième siècle dans la ville d'Amiens*, il eût évité tout reproche; mais il nous fait des promesses qu'il est loin de tenir : Abbeville, Montdidier, Laon sont à peine nommés dans cette étude sur la France septentrionale, et les quelques faits qui les concernent figuraient depuis longtemps déjà dans les histoires locales de Beauvillé, du P. Ignace et de Melleville ; de Reims ou de Saint-Omer, il n'est point même fait mention ; c'est en vain que l'on cherche un résumé comparatif des institutions municipales de nos grandes cités flamandes : Amiens seule attire l'attention de l'auteur. On lit, il est vrai, dans l'introduction, que cette ville « méritait d'être choisie comme le type des institutions municipales, » et que « les mêmes traditions, les mêmes usages, les mêmes règlements de police se retrouvent à peine modifiés dans tout le nord de la France ; » mais c'est là précisément ce qu'il était nécessaire de prouver.

Que l'on se garde, d'ailleurs, d'exagérer l'importance de cette critique. Mieux que personne, nous savons gré à l'auteur d'avoir cri-

conscrit le champ de ses études : c'est en approfondissant l'histoire locale sur certains points, bien plus qu'en énonçant des idées générales, souvent hasardées, que l'ont fait œuvre d'érudition. Augustin Thierry avait esquissé à grands traits les institutions municipales d'Amiens ; la lecture des nombreux registres où sont consignés les comptes des finances et les délibérations de l'échevinage a permis à M. de Calonne de compléter ses aperçus. C'est ainsi qu'il donne des fonctions du *mayeur* une idée plus avantageuse et plus juste ; introduit dans les salles de l'Hôtel de Ville, le lecteur assiste aux séances, voit les échevins s'occuper tour à tour du gouvernement de la cité et de la présidence des fêtes populaires. Le très curieux chapitre de l'alimentation, nourri de faits nouveaux, montre combien la prévoyance des municipalités du quinzième siècle s'étendait à tous les détails de la consommation, et l'emportait quelquefois sur les calculs des édiles modernes. Les prescriptions minutieuses de la police municipale étaient observées, parce que l'on respectait l'autorité. Aux pauvres, aux malades, aux enfants abandonnés, aux lépreux la charité publique prodiguait ses secours, dans plusieurs grands établissements de bienfaisance dont les aliénés seuls étaient exclus. Une milice communale protégeait l'indépendance de la cité jusque sous le règne de Charles VII. Le trésor était aux mains de quatre agents principaux, du grand compteur, du maître des présents, du payeur et du receveur des rentes, du maître des ouvrages, dont M. de Calonne explique en détail les fonctions et la manière de compter. N'oublions pas de signaler cinquante pièces justificatives, inédites pour la plupart, et qui jettent un nouveau jour sur les usages municipaux, sur les écoles, sur le théâtre, sur les tournois, sur l'industrie, sur l'art militaire, sur la perception des impôts, etc.

Si l'ouvrage de M. de Calonne présente une infinité de détails de mœurs d'un intérêt tout nouveau, il ne se recommande pas moins par la clarté de l'exposition : il offre un tableau saisissant de l'organisation municipale d'Amiens, à une époque qui est celle de son plus complet développement, et que l'on s'accorde à considérer aussi comme l'une des plus tristes de notre histoire. Aux plus mauvais moments des guerres civiles qui ensanglantèrent la France durant le quinzième siècle, les différents rouages de l'administration municipale fonctionnaient régulièrement à Amiens. « Jamais, pour employer les expressions de M. de Calonne, les bourgeois ne laissèrent ébranler la base de la constitution dictée par Philippe-Auguste et modifiée par Charles VI, constitution toujours respectée, toujours immuable, parce que nos ancêtres du moyen âge avaient cette faculté précieuse de l'homme politique qui consiste à savoir nettement ce qu'on veut et à nourrir des volontés longues et persévérantes. »

N. V.

Les bienfaits de la Révolution française, par Emile Garet, Paris, Marescq, 1880, in-8° de VIII-499 p. — Prix : 6 fr.

Voici un ouvrage qui se présente comme un livre de bibliothèque sérieuse et qui n'est qu'un pamphlet. Pour écrire un livre d'histoire, où donc M. Emile Garet, avocat, journaliste écrivant dans l'*Indépendant des Basses-Pyrénées*, a-t-il fait des études historiques et comment les a-t-il faites? A-t-il approfondi les publications des Guérard, des Pardessus, des Delisle, etc., ces savants qui sont l'honneur de l'érudition moderne ? Il est permis d'en douter : toujours est-il qu'il êst en désaccord avec toutes les données de la science, et qu'il en est encore à reproduire ces lieux communs dont, pour les égarer, on a saturé l'esprit de ceux qui ne peuvent apprendre. Avant 89, tout était abominable; la Révolution — et la Révolution seule — a apporté partout d'innombrables bienfaits. Voilà le thème. Avant 1789, le « roi, dit l'auteur, était l'arbitraire incarné.. ; il dirigeait à son gré une agglomération d'êtres humains tout comme la volonté individuelle préside au fonctionnement de l'organisme dans tout être humain ; avant 1789, les lois civiles n'étaient que confusion, les lois criminelles que barbarie ; bien entendu M. Garet affirme qu'on a « vainement nié « l'existence » du droit du seigneur ; avant 1789, l'instruction populaire lui semble « si arriérée et le travail industriel annihilé » etc. En un mot, « le peuple de France gémissait sous une épouvantable oppression. » Cinq cents pages sont consacrées à développer ces pensées. J'ai dit combien était faible la science de l'auteur; je n'indiquerai que par un mot combien est faux le point de vue où il se place. On ne voit pas — et c'est étrange pour des partisans du progrès — que ce n'est pas tout que d'opposer *avant* 89 à ce qui existe de nos jours, mais qu'il faut aussi comparer ce qui était dans le monde avant 89 avec ce qui se passait avant le Christianisme, ou avec ce qui se passe chez les peuples étrangers au Christianisme. On ne voit pas qu'il faut discerner ce qui est le propre de la Révolution d'avec ce qui est le résultat des idées chrétiennes imprégnées dans le monde, qui produisent alors des fruits sociaux, en dépit de la Révolution, bien que souvent à l'occasion de la Révolution. On confond ainsi à plaisir, sous le nom de Révolution, ce qui est la suite du mouvement de l'esprit chrétien, car enfin j'imagine bien, pour ne citer qu'un fait à l'actif de la Révolution, que ce n'est pas elle qui nous a donné, comme le dit M. Garet, la liberté de l'enseignement supérieur. Ce sont les catholiques qui ont conquis cette liberté que la Révolution leur refusait. Je m'arrête. — M. Garet a écrit son livre à l'intention d'un curé qui appartient « à la grande milice ultramontaine que Rome pousse à l'assaut de la civilisation moderne, » et qui « obéit à la parole qui condamne les horreurs du droit nouveau. » Aussi a-t-il soin de lui apprendre que « la terreur

révolutionnaire n'eut qu'à copier la terreur royaliste et cléricale ; » que « la culpabilité de Louis XVI était évidente, » etc., etc. On peut trouver là des phrases à l'usage des journalistes d'une certaine presse ; encore une fois ce n'est pas le langage de l'histoire, il s'en faut bien : il y a dans ce livre de la passion, beaucoup de passion, mais aucune critique et peu de science. H. DE L'E.

Les sociétés secrètes et la Société, *ou Philosophie de l'histoire contemporaine*, par N. DESCHAMPS. 2e édition entièrement refondue et continuée jusqu'aux événements actuels, avec une introduction sur *l'action des Sociétés secrètes au dix-neuvième siècle*, par M. CLAUDIO JANNET. Avignon, Séguin ; Paris, Oudin frères, 1880, 2 vol. in-8 de 335 et 685 p. — Prix : 15 fr.

Il n'est pas nécessaire d'insister auprès des lecteurs du *Polybiblion* sur l'utilité qu'il y a à connaître l'origine, l'histoire, la nature, les pratiques, les symboles, la situation de la Franc-maçonnerie et son influence sur la société moderne. Tel est le but qu'a poursuivi le P. Deschamps et qu'il a complètement atteint.

Cette seconde édition forme véritablement un ouvrage nouveau : le plan en a été remanié d'après un ordre plus méthodique ; les lacunes qui pouvaient exister ont été comblées ; enfin, M. Claudio Jannet a placé en tête de l'ouvrage une introduction sur l'action des sociétés secrètes au dix-neuvième siècle, qui est un tableau magistral.

Dans le livre premier, relatif aux doctrines de la Franc-maçonnerie et de la révolution, l'auteur recherche d'abord quelle est l'idée mère des sociétés secrètes. Il démontre ensuite que la Franc-maçonnerie poursuit la destruction de la religion, de la morale, de la famille, de la société civile et politique et de la propriété.

Dans le livre second, il aborde le côté historique et traite de l'action des sociétés secrètes dans l'histoire. Recherchant les origines de cette redoutable association, il les trouve, non dans les mystères de l'antiquité, mais dans le Gnosticisme, le Manichéisme, l'hérésie albigeoise et la doctrine des Templiers ; il suit ensuite les développements de la secte à travers le dix-huitième siècle, la montre poursuivant la destruction de l'enseignement chrétien et l'abolition de la Compagnie de Jésus, préparant et dirigeant la révolution dans toute l'Europe ; après 1815, créant la Charbonnerie, accomplissant la révolution de juillet, fomentant la guerre contre le pouvoir temporel des papes, favorisant l'internationale, le socialisme et le nihilisme russe ; en un mot s'associant à tous les conspirateurs pour ébranler et détruire le vieil ordre social.

On comprend quelle est, dans un moment comme celui que nous traversons, l'importance d'un tel ouvrage. Il arrive véritablement à son heure. Jamais on n'avait projetté sur la Franc-maçonnerie une lumière

plus vive, jamais on n'avait dévoilé d'une façon aussi complète, ses crimes et ses dangers. Nous félicitons M. Jannet d'avoir entrepris cette seconde édition du savant ouvrage du P. Deschamps; il a su, tout en respectant le texte, lui donner une forme nouvelle, et compléter ce que l'auteur, surpris par la mort, n'avait pu qu'ébaucher.

E. D.

Collection des principaux cartulaires du diocèse de Troyes, par M. l'abbé Ch. Lalore. Paris, Thorin et Champion, 1880, in-8 de cxiv-426 p. — Prix : 7 fr. 50.

Voici le cinquième volume d'une série de documents qui en comprendra neuf; les tomes VI et VII sont sur le point de paraître, et d'ici à un an on peut espérer avoir l'ouvrage complet. On ne peut qu'admirer l'activité infatigable avec laquelle un homme seul peut mener avec autant de rapidité la publication d'une aussi copieuse collection de textes; on a le droit d'en être d'autant plus surpris que, si je suis bien informé, je crois savoir que M. Lalore publie et prépare d'autres ouvrages, destinés à compléter, en ce qui touche le diocèse de Troyes, Thomassin et les *Acta Sanctorum*. Lorsque l'auteur aura ainsi édité tous ces documents, il aura sous la main tous les éléments d'une histoire du diocèse de Troyes.

Le tome V, que nous avons sous les yeux, contient les cartulaires du Chapitre de la cathédrale (Saint Pierre de Troyes) et les chartes de la collégiale de Saint-Urbain. Une introduction contient à la fois l'histoire de la constitution du Chapitre, et celle de la fondation et du domaine de la collégiale. Nous n'avons pas à insister sur l'intérêt qui est attaché à l'histoire du clergé de la cathédrale de Troyes et à celle de la fondation du pape Urbain IV. Nous regrettons seulement que l'auteur n'ait pas fait précéder chaque acte d'un titre court, en indiquant le sujet; il aurait facilité ainsi les recherches à ses lecteurs, qui sont obligés de feuilleter le livre entier pour chercher le document qui peut leur être utile. A défaut de ce titre, on aurait pu avoir, à la fin du livre, une table analytique et chronologique de toutes les pièces contenues dans le volume. Je sais que de copieuses tables tiennent 72 pages; mais on n'y trouve que des noms de personnes et de lieux, et ce n'est pas suffisant pour satisfaire la curiosité. Il faudra bien que M. Lalore ait la complaisance de donner à ceux qui posséderont ses neuf volumes un fil conducteur qui les empêche de se perdre dans ces archives. Si je me montre aussi exigeant, c'est que je parle au nom de tous ceux qui s'occuperont de l'histoire de la Champagne et qui ne pourront pas le faire sans les publications de M. Lalore. Il a un excellent modèle dans le dernier volume de l'*Histoire des comtes de Champagne*, de M. d'Arbois de Jubainville. Sans ce dernier volume, on

ne se retrouverait plus, à moins de longues recherches, dans cet ouvrage indispensable. Or, M. Lalore fait, pour l'histoire religieuse, ce que M. d'Arbois a fait pour l'histoire civile et féodale.

A. DE B.

Histoire populaire de la Lorraine, dédiée à la France, par M. Victor HENRION, inspecteur de l'enseignement primaire. Paris, Paul Dupont, 1880, in-12 de 418 p. — Prix : 3 fr.

En bon Lorrain qu'il est, M. Victor Henrion a pensé, et il a eu cent fois raison que l'histoire du duché de Lorraine, de ce pays si français avant de compter dans la France, de ce pays auquel se rattachent des noms comme ceux de René II, de Charles III et de Jeanne d'Arc, n'était pas suffisamment connue : il s'est dit que ses annales héroïques méritaient une nouvelle et plus large publicité.

L'histoire du duché est, en effet, marquée d'un tel caractère de noblesse et de chevalerie qu'il ne devrait pas être permis à un Français de ne pas en connaître au moins les traits principaux. Est-ce calomnier nos contemporains que de dire qu'il est loin d'en être ainsi ?

Et pourtant quels récits héroïques ne contient pas chaque page de ses annales ! Quelles preuves de dévouement à notre patrie n'ont pas donnés ces vaillants princes qu'on a vus, à la tête de leur belliqueuse chevalerie, verser leur sang sous la bannière de France, à Crécy, à Cassel, à Azincourt, à Pavie, à Marignan, partout où il y avait un péril pour le royaume des Lys !

L'histoire scientifique de la Lorraine n'est plus à écrire après M. Aug. Digot. Mais six volumes compacts sont longs à lire, au temps où nous sommes, et le besoin d'un résumé clair et lucide, à l'usage du peuple et des enfants, se faisait véritablement sentir. C'est cette lacune qu'a voulu combler M. Henrion. Il l'a fait avec conviction, avec talent, avec une parfaite connaissance des faits et même des dernières découvertes de l'érudition moderne : son livre est écrit dans un style simple, clair et non sans élégance.

Il a cru devoir, pour ne pas fatiguer l'attention des lecteurs, adopter le système des questions et des réponses, en mettant en scène un oncle qui professe et des neveux qui s'instruisent. Mais quels neveux ! quelle bonne volonté, quelle précoce justesse d'esprit, quelle somme de connaissances déjà acquises ! Voilà des élèves d'une espèce malheureusement rare et des neveux comme nous en souhaitons à tous les oncles, en France comme en Lorraine ! Dans des discussions familières, toute l'histoire du pays est passée en revue dans ses traits les plus saillants et accompagnée de réflexions morales et philosophiques qu'inspire le plus pur patriotisme. Nous espérons que la tentative

de M. Henrion sera couronnée d'un plein succès et que cet intéressant ouvrage aura de nombreux lecteurs. Il les mérite en tout point.

Nous ne voyons à lui adresser que des observations de peu d'importance, mais qui lui donneront la preuve d'une étude attentive. Sa généalogie des princes Lorrains fait descendre Charlemagne de Mérovée par Ansbert, gendre de Clotaire. Il ajoute, il est vrai : « croit-on. » Mais cette réserve n'est pas suffisamment accentuée, car rien n'est moins prouvé. Même observation au sujet de la filiation de Hugues Capet descendu de Pépin d'Héristal par Childebrand. M. Henrion est trop instruit pour ne pas savoir à quels excès d'invention se sont livrés les généalogistes du seizième siècle au sujet de la postérité de Charlemagne.

Enfin, il y a peut-être une affectation quelque peu forcée à gratifier chacun des ducs de Lorraine d'un surnom, alors que l'histoire n'a inscrit ce surnom sur ses tablettes que pour un petit nombre. Oui, elle dit avec M. Henrion, René le Victorieux, Antoine le Bon, Charles le Grand; mais, à part ceux-là et quelques autres, elle se contente de désigner nos princes par leur nom. La part de la critique est faite, tout le reste appartient à l'éloge. De B.

Armorial du département de l'Aube, par Alph. Roserot. Troyes, Denis-Bouquot, 1879, in-8 de 178 pages et 2 pl.

Ce livre, qui se recommande par son titre à tous ceux qui s'occupent de l'histoire de la Champagne, est dû à M. Roserot, déjà connu par des publications estimées sur la famille de Marisy et sur la convocation du ban et de l'arrière ban du bailliage de Troyes en 1473. Nous n'avons pas à insister sur l'intérêt qui s'attache aux travaux héraldiques de ce genre ; maintes fois nous avons fait connaître notre opinion personnelle à leur sujet et nous avons fait des vœux pour qu'ils se multipliassent. L'armorial du département de l'Aube comble très utilement une lacune. Dire que dès à présent il est complet, serait téméraire ; mais en l'état, il ne peut que mériter des éloges. Il comprend 845 articles, relatifs à la Champagne méridionale et au comté de Bar-sur-Seine.

L'introduction, trop courte à mon avis, ne contient que des renseignements indispensables. Toutefois le lecteur pourra regretter que l'auteur ne soit pas entré dans quelques détails sur les origines de plusieurs familles, sur les circonstances et l'époque où elle ont passé de la bourgeoisie dans la noblesse ; à Troyes ce sujet, encore inédit, est intéressant à étudier, et se rattache étroitement à la question de la transmission de la noblesse par les femmes; on pourrait y trouver l'explication de la similitude d'armoiries appartenant à des familles dif-

férentes. Je prends comme exemple les *Molé* et les de *Pelé*. Dans la convocation du ban de 1473, je les trouve parfaitement roturiers, marchands et payant la taille (nº 41) ; au milieu du seizième siècle on les voit ouvriers à la monnaie, comme vingt autres familles mentionnées dans l'*Armorial de l'Aube;* ne serait-il pas curieux, pour l'histoire, de suivre l'élévation progressive de ces familles ?

Une table des noms de lieux, qui donne l'énumération des fiefs cités dans l'ouvrage, et une autre table alphabétique des pièces héraldiques facilitent singulièrement les recherches. Nous faisons des vœux sincères pour que cette édition, une fois épuisée, M. Roserot entreprenne un ouvrage considérable, sur un plan plus vaste, du genre de celui que nous devons à M. le comte de Soultrait; ses connaissances personnelles, les riches archives qu'il a à sa disposition, les renseignements que chacun s'empressera de lui fournir le mettront à même de répondre à l'attente de tous ceux qui aiment à lire ses travaux.

A. DE B.

Milano durante la dominazione napoleonica, *giusta le poésie, le caricature ed altre testimonianze dei tempi.* Studio di GIOVANNI DE CASTRO. Milano, libreria fratelli Dumolard, 1880, in-12 de 397 p.

Lorsque l'on recherche comment les poètes ont compris et jugé les faits historiques qu'ils ont vu se dérouler sous leurs yeux, il ne faut certes pas prendre leurs paroles pour des arrêts, mais elles apportent un écho des impressions qui alors entraînaient les esprits : sans justifier ce qui ne peut être justifié, elles peuvent cependant expliquer plus d'une situation, et, à ce titre, l'historien doit en tenir compte. M. Giovanni de Castro connait parfaitement l'histoire littéraire de la Lombardie, et il a déjà indiqué comment les faits de l'histoire ont inspiré les œuvres des poètes. Ainsi il a montré ce que les chants populaires de Milan peuvent apporter de renseignements à l'histoire de ce pays avant le dix-neuvième siècle ; il a continué, dans *Milano e la Republica cisalpina*, cette étude, et celle que nous annonçons en est la suite. Les poètes étaient alors nombreux, Lattanzi, Ceroni, Foscolo, Gasparinetti, Monti, etc... Ceroni, soldat et poète comme Foscolo et Gasparinetti, est un satyrique mordant qui va jusqu'à attaquer Murat ; Lattanzi, après avoir été enragé contre les prêtres, devient un plat adulateur du pouvoir ; tous obéissent d'ailleurs aux sociétés secrètes, alors nombreuses et actives; tous, de quelque part qu'ils viennent, sont séduits par le génie de Napoléon ; ils s'exaltent au bruit de ses exploits et enrôlés sous sa fortune, ils épousent ses haines contre Pitt et l'Angleterre, et n'ont pas de mépris pour le despote qui déclare son divorce et tient le pape prisonnier. On voudrait surprendre cependant un cri de généreuse réprobation contre cet attentat religieux et social.

M. Giovanni de Castro en parle bien; il dit que les consciences en Italie en furent attristées, mais il ne cite aucun vers dicté par l'indignation. Souvent M. Giovanni de Castro parle des légions italiennes qui se sont si bravement battues en Allemagne et en Espagne : les poètes ont chanté leurs exploits, et on sent que M. G. de Castro a quelque plaisir à parler de ces soldats. Il parle souvent de Melzi, et cet homme d'Etat, si souvent attaqué, est ici justement réhabilité. Représentant de Napoléon, Melzi était, vis-à-vis de lui et contre lui, le défenseur du pays italien, il empêchait le plus d'abus, le plus de malversations qu'il était possible. Tout en les racontant comme un historien, M. G. de Castro n'applaudit pas à tous les dithyrambes des poètes : il sait très bien que Napoléon, « en apparence provoqué, était toujours provocateur; » que toutes ses actions étaient grandies par l'imagination ; que c'était un despote aveugle qui fit couler le sang à grands flots pour satisfaire son orgueilleuse ambition. L'auteur s'arrête à 1814 : on ne chante plus Napoléon ; un sonnet autrefois composé par Porta pour tourner en ridicule l'Empereur d'Autriche est à présent appliqué à l'Empereur des Français, grâce à d'indispensables changements, et, dans les cercles intimes, on traduit et on commente cet épigramme latin :

Napoleon Regum dedecus, furumque magister.
Quem tota abhorret progenies hominum
Attamen a cunctis laudari mandat et ambit,
Nec pudet heroem se celebrare virum.

et l'année 1813 a vu le réveil des peuples :

Nella vorago dell'eterno oblio
Vanne sepolto, e l'uom non ti rammenti
Che per gridar ; il Tartaro ti chiuda
Anno decimoterzo, anno di Guida.

Il manque à cet intéressant ouvrage une table des matières.

H. DE L'E.

Inscriptions doliaires latines. *Marques de briques relatives à une partie de la gens Domitia, recueillies et classées*, par CH. DESCEMET. Paris, Thorin, 1880, in-8 de 225 p ; nombreuses vignettes dans le texte. — Prix : 7 fr. 50. — (*Bibliothèque des écoles françaises d'Athènes et de Rome*, fascicule 15.)

Le travail de M. Descemet sur les inscriptions doliaires latines fera certainement avancer d'une manière notable la question du déchiffrement des *marques* dites *de potiers*, et toutes les personnes qui s'occupent de réunir et d'expliquer ces petits monuments voudront avoir entre les mains ce mémoire, qui deviendra pour elles un véritable manuel scientifique. Le volume contient une foule de renseignements disséminés dans des publications anciennes, dans des manuscrits, dans des livres étrangers, devenus rares. L'auteur, avec une persévérance,

un soin et un tact dignes des plus grands éloges, a su réunir ces documents épars; il les a classés et, en les rapprochant les uns des autres, il en a fait jaillir des étincelles, et, pour ainsi dire, une lumière nouvelle, destinée à éclairer toute cette partie encore obscure de l'épigraphie latine. Le mémoire actuel porte spécialement sur les briques sorties des grandes fabriques que la *gens* Domitia possédait aux portes de Rome; mais, chemin faisant, M. Descemet accompagne chaque transcription de mille détails qu'on ne saurait rencontrer ailleurs, sans parler de la préface et des notes nombreuses jointes à son savant travail. Le volume se termine par un catalogue des briques de la *gens* Domitia, conservées au Musée du Louvre; ce catalogue a été dressé par M. Ant. Héron de Villefosse; ce n'est qu'un chapitre détaché d'une notice plus étendue que le même savant prépare sur ces briques pour l'administration des Musées. A. DE B.

Vie de Frédéric Ozanam, *professeur de littérature étrangère à la Sorbonne,* par C. A. OZANAM, son frère, chapelain d'honneur de Sa Sainteté, missionnaire apostolique. Paris, Poussielgue frères, 1879, in-8 de XVI-644 p. — Prix : 7 fr. 50.

Dans quelque temps qu'il eût vécu, Frédéric Ozanam n'eût pas eu de peine à se concilier les sympathies de tous : mais, à notre époque, le contraste de cette foule de médiocrités malfaisantes qui s'élèvent tour à tour et disparaissent à notre horizon, ne peut qu'augmenter encore le charme de cette physionomie à la fois si distinguée et si pure. Frédéric Ozanam est mort à quarante ans ; mais je connais peu de vies aussi remplies que la sienne : écolier, étudiant, professeur de droit, professeur de rhétorique, professeur de littérature étrangère, il se fait toujours remarquer par son ardeur au travail, et de toute sa personne se dégage un charme irrésistible qui lui gagne tous les cœurs. Chrétien fervent autant que professeur éminent, il se mêle à toutes les grandes œuvres de notre siècle : il compte parmi les premiers adhérents de l'Œuvre des Conférences de Saint-Vincent de Paul et la pratique de la charité absorbe tous ses loisirs; il est un des promoteurs et des auditeurs les plus assidus des Conférences de Notre-Dame; l'Œuvre de Saint-François-Xavier trouve en lui l'un de ses orateurs les plus aimés ; il poursuit son chemin avec le même sourire et la même simplicité, sans paraître se douter qu'il écrit dans l'histoire contemporaine de la France une page immortelle, et l'approche de la mort, qui vient si prématurément frapper à sa porte, n'altère pas un instant la sérénité de cette âme candide et charmante. La vie d'Ozanam est un exemple précieux pour la jeunesse d'aujourd'hui, car elle nous crie à toutes ses pages : travaille, prie et ne désespère pas de la France! Remercions le frère de Frédéric Ozanam

d'avoir si bien fait revivre celui qu'il a tant aimé : son livre gagnerait peut-être à voir rejeter en appendice le premier chapitre sur les aïeux d'Ozanam et les détails un peu trop circonstanciés sur les travaux littéraires d'Ozanam écolier. Ce début est aride et parait long : mais que le lecteur ne se décourage pas, qu'il continue sa lecture jusqu'au bout, et je lui promets les plus douces émotions que puisse goûter une âme chrétienne. P. Talon.

Le vicomte Armand de Melun, *d'après ses mémoires et sa correspondance,* par M. l'abbé Baunard, professeur aux facultés catholiques de Lille. Paris, Poussielgue, 1880, in-8 de xvi-613 p. — Prix : 7 fr. 50.

M. l'abbé Baunard fait bien revivre la sympathique figure de M. de Melun tel que nous l'avons connu, et, pour le mettre dans le jour qui seul lui convenait, il l'a placé au milieu des œuvres de charité de notre temps dont il a été si souvent l'âme, l'inspirateur et le guide, de sorte qu'on a sous les yeux et l'histoire de l'homme et l'histoire de la charité. Afin que rien ne manque à la vérité du portrait, l'artiste s'est le plus souvent servi d'une photographie parfaite : nous voulons dire des lettres de M. de Melun et de ses mémoires, tristement interrompus par la mort de son fils, pour l'instruction duquel il les rédigeait, et repris, dans la dernière année de sa vie, pour utiliser le repos forcé auquel il était condamné, sans qu'il ait pû les revêtir de la forme définitive nécessaire pour une publication intégrale.

Ce n'est pas assez dire que nous retrouvons, dans cette biographie, M. de Melun tel que nous l'avons connu : il y a là des choses complétement neuves pour nous, et certainement pour la plus grande partie de nos lecteurs, notamment pour l'époque de sa jeunesse, de sa formation. Qui aurait cru que M. de Melun ait touché, juste ce qu'il faut pour s'en dégoûter, au jeu, aux opérations de bourse, qu'il ait été tourmenté de doutes sur la foi? Ces faiblesses dans un homme dont la vie a été consacrée à faire du bien à ses semblables, empêcheront de désespérer ceux qui n'ont pas d'abord opposé la même résistance au mal.

Dans la première partie de la vie de M. de Melun, notre attention a été plus particulièrement frappée des détails sur l'éducation universitaire, sur l'état des esprits dans la jeunesse des écoles pendant la Restauration, sur ses relations avec l'abbé de Rohan, Mme Swetchine, la sœur Rosalie, sur ses études et son entrée dans le monde, sur sa famille et spécialement sur son intimité avec son frère aîné et jumeau, qui s'aquitte si bien de la noble mission de porter un nom qui oblige. Dans ce qu'on pourrait appeler sa vie publique et charitable, car c'est tout un chez lui, il serait trop long déjà d'énumérer toutes les œuvres auxquelles il a donné le concours de son dévouement et de son intelli-

gence pratique. Nous ne pouvons donc que signaler tous les renseignements précieux que l'auteur fournit sur leur histoire, leur but, leur fonctionnement (qu'il nous permette de relever l'erreur qu'il commet souvent en appelant les disciples du B. de la Salle frères de la *doctrine chrétienne*). La vie parlementaire de M. de Melun est toute absorbée par les deux questions de la liberté d'enseignement et de la réforme de notre législation charitable. Nous aimerions à nous étendre sur les principes qui dirigeaient M. de Melun dans ses œuvres, mais nous devons nous borner à indiquer seulement quelques épisodes curieux : ses relations avec Louis Napoléon, les négociations à propos des mesures prises contre la société de Saint-Vincent de Paul, sa docile soumission au Concile, ses rapports avec le P. Gratry et le P. Hyacinthe. A côté de son cœur si élevé toujours disposé à ne voir que le bien, que de finesse et d'esprit dans ses appréciations des hommes et des choses, quelle droiture et quelle bienveillance dans ses jugements ! Avec quelques illusions bien honorables, quelle intelligence des besoins de nos temps troublés ? Les hommes du monde trouveront dans le Vicomte Armand de Melun un des leurs ; les personnes charitables un modèle et un guide ; tous ceux qui sentent battre en leur poitrine un cœur français apprendront de lui comment les vrais patriotes servent leur pays. RENÉ DE SAINT-MAURIS.

Les Elzévier. *Histoire et annales typographiques*, par ALPHONSE WILLEMS. Bruxelles, Van Trigt ; Paris, A. Labitte, 1880, gr. in-8 de CCLIX-604 pages. — Prix : 25 fr.

Deux grandes dynasties de typographes ont brillé au seizième siècle ; les Alde Manuce, à Venise, les Estienne à Paris ; le dix-septième siècle en a présenté une troisième, celle des Elzévier, en Hollande ; mais il y a une distinction à faire : les Alde, les Estienne étaient des érudits, d'infatigables travailleurs qui écrivaient beaucoup, qui les premiers mettaient au jour les chefs-d'œuvre de la littérature antique : Henri Estienne rédigeait un *Thesaurus linguæ græcæ* qui, bien dépassé depuis, reste le très estimable point de départ de la lexicographie hellénique ; les Elzevier se sont bornés au rôle d'industriels intelligents et actifs. Pendant un siècle environ, ils ont beaucoup produit ; il est sorti de leurs diverses officines des livres de tout genre, en latin, en français, en italien, parfois mais rarement en grec et en allemand. Ils ont édité des in-folio et des in-24, mais ce qui a fait leur gloire, c'est le format petit in-12, celui qu'ils ont habituellement adopté ; la netteté de l'impression, le choix attentif du papier et de l'encre, donnent à ces jolis volumes, si portatifs, un attrait qui les a toujours fait rechercher. Il y a d'ailleurs un choix à établir : les classiques latins, Virgile, Horace, Tite-Live, etc. sont vivement convoités ; les biblio-

philes attachent également un très haut prix aux éditions des bons ouvrages français (Commines, Charron et autres); certains volumes, auxquels on a donné une réputation de rareté qui paraît exagérée, ont été portés, dans la chaleur des enchères, à un prix qu'il est permis de qualifier d'extravagant : *le Pastissier françois*, Leyde, 1651, petit volume d'une exécution fort médiocre et dépourvu de tout intérêt, s'est élevé à 1050, 2,910, 3,255 et jusqu'à 4,555 francs. — En revanche les livres latins, en assez grand nombre, appartenant à la médecine, aux sciences physiques, aux controverses religieuses, ont une faible valeur lorsqu'ils sont en belle condition ; ils n'en ont pas du tout lorsque les exemplaires sont médiocres. C'est en 1592 que le nom d'Elzévier se montre pour la première fois sur le titre d'un volume imprimé (*Eutropii Historiæ Romanæ libri X*); après avoir travaillé longtemps à Leyde et à Amsterdam, cette famille laborieuse s'éteint en 1680 avec Daniel Elzevier, ne laissant que quelques descendants qui disparaissent bientôt dans l'obscurité. Il faut observer deux circonstances qui apportent une sérieuse complication dans la bibliographie elzévirienne; cédant à des considérants de prudence, ces typographes ont publié, sous des noms imaginaires de lieu et d'imprimeur, et quelquefois sans indication, des ouvrages de polémique politique qu'ils ne voulaient pas avouer, des contrefaçons parfois incorrectes d'ouvrages français; d'un autre côté on a mis sur leur compte un grand nombre de livres exécutés par des typographes hollandais ou belges (Abraham Wolfgank d'Amsterdam, François Foppens de Bruxelles et bien d'autres), livres qui offrent parfois les mêmes vignettes, les mêmes fleurons que les impressions elzéviriennes authentiques, et qui souvent ne leur cèdent en rien; c'est ainsi qu'on annexe à la collection les *Prophéties* de Nostradamus de 1660, les *Essais* de Montaigne de 1652, et une foule d'autres.

Profitant des travaux de ses devanciers et surtout de ceux de M. Pieters de Gand, les complétant, les rectifiant, M. Willems a mis au jour un ouvrage qu'on peut regarder comme le dernier mot de ce qu'il y a à dire à l'égard de la biographie des divers membres de la famille des Elzévier, et des impressions qui composent la collection qui porte leur nom, collection étendue, car elle ne compte pas moins de 2,179 articles dans le volume que nous signalons, et M. Willems en a écarté avec raison un assez grand nombre de livres imprimés en Hollande, mais nullement elzéviriens; de plus il s'est arrêté à 1680, quoiqu'il existe des livres postérieurs à cette date (notamment le Marot de 1700), que les bibliophiles, séduits par leur aspect attrayant et par des analogies réelles, font entrer dans la collection. X.

BULLETIN

Les Associations religieuses et le Droit moderne, par le R. P. Ollivier, de l'Ordre de Saint-Dominique et M. E. Rendu, ancien député. Paris, Poussielgue, 26 juin 1880, in-18 de 40 p. — Prix : 75 cent.

C'est un cri de désespoir jeté à la veille du 29 juin. Le P. Ollivier, partant de la définition de la liberté et de la vocation religieuse, donnée par le P. Lacordaire, démontre sans peine, qu'aucune loi civile ne peut en droit, atteindre le vœu religieux,et il établit, en fait, que depuis soixante ans, nul n'a mieux servi la Patrie que les Lacordaire, les Ravignan, les Captier, les Guéranger, les Gratry, etc. — M. Rendu s'est réservé le soin de répondre à l'objection tirée de la loi de Germinal et du décret de Messidor. Dans son *Discours sur l'organisation des cultes* qui est l'Exposé des motifs de la loi de Germinal, Portalis constate le rétablissement par le gouvernement de certaines Congrégations. Dans son *Rapport sur les associations religieuses de femmes* (24 mars 1807) il est plus explicite encore. Il écarte les *misérables objections* présentées contre les *institutions qui ont été renversées*, et fait cette déclaration importante. « L'expérience nous ramène tous les jours à des principes que nous avions trop légèrement abandonnés. » Quel est donc le sens du décret de Messidor an XII, ainsi placé entre ces deux textes de l'an X et de 1807 qui le contredisent en apparence ? M. Rendu démontre que ce décret loin de continuer la tradition des lois de 1790 et de 1792, en brise au contraire la trame, en substituant au système de la suppression, le système de l'autorisation par l'Etat. Tous les rapports de Portalis sont mis à contribution pour mettre en lumière cette vérité que la théorie de l'administration des Cultes du Consulat et de l'Empire, de cette administration qui a fait le Concordat, consiste à ne pas *contrarier* le développement des associations. Cette doctrine a été constante dans la France libérale, comme le prouvent les citations des discours de MM. de Broglie, Thiers, Jules Simon, et un extrait fort curieux et tout à fait topique, des *Misérables* de M. Victor Hugo. Sch.

La journée du 30 juin. *Expulsion des jésuites à Paris et dans les départements.* Paris, librairie de la société Bibliographique, 1880, in-18 de 62 pag. — Prix : 20 cent.

Ceci est le récit animé et véridique des faits accomplis à Paris, et partout où se trouvaient des maisons de jésuites, dans la journée du 30 juin. Cette brochure pourra sans doute recevoir d'utiles compléments, mais, telle qu'elle est, elle donne le tableau vrai et saisissant de ce triste et révoltant épisode de notre histoire contemporaine, auquel les âges futurs auront peine à ajouter foi, et elle ne saurait être trop répandue. G.

Les hommes noirs à travers le monde, par A. Delaire. Paris, librairie de la Société bibliographique, 1880, in-18 de 46 p. — Prix : 15 cent.

Ces *hommes noirs*, qu'on traque aujourd'hui en France comme des criminels dangereux, et qu'on met hors la loi, ces mêmes hommes remplissent le monde de leurs œuvres de charité et de bienfaits de tous genres. Faire connaître ces œuvres, retracer les bienfaits des congrégations religieuses

dans les divers pays, tet est le but de l'exposé si instructif de M. Delaire. Cet écrit arrive à son heure : c'est la grande voix de tous les peuples qui s'élève éloquemment, dans un concert unanime, en faveur des ordres religieuses. D.

Qu'est-ce que l'Instruction Laïque : *Simples réflexions*, par Frédéric Bouvier. Paris, librairie de la Société Bibliographique, 1880, in-18 de 36 p. — Prix : 15 cent.

Dans ces quelques pages, pleines de faits et de preuves, l'auteur démontre que l'instruction laïque n'est, pour tout dire en un mot, que la *déchristianisation* de la France. Ce ne serait pas seulement l'école sans Dieu, mais l'école contre Dieu. Des exemples pris dans notre histoire et dans celle de plusieurs autres nations, montrent quels seront les fruits d'un pareil enseignement. La partie la plus frappante et la plus utile de ce travail est celle où M. Rouvier, à l'aide de tableaux statistiques dont les chiffres sont inattaquables, réfute les principaux prétextes que l'on invoque ordinairement en faveur de l'instruction exclusivement laïque. Il conclut donc contre la laïcité, comme dans ses précédentes brochures il a conclu contre l'*obligation* et la prétendue *gratuité* de l'instruction publique. X.

Coup d'œil sur les deux Frances, par un Franc-Gaulois. Paris, Vic, 1880, in-18 de 24 p. — Prix : 30 cent.

Il y a deux Frances, a-t-on dit, et c'est l'Église qui par son enseignement les a créées. Donc il faut supprimer son enseignement ; or le franc-gaulois que cette sottise fait sortir de la retraite, en compte bien plus de deux. Il y a la France germanique et la France gauloise, des vainqueurs et des vaincus : c'est la théorie de M. H. Martin ; il y a la France des riches et la France des pauvres ; la France d'avant et celle d'après 89 ; la France révolutionnaire et la France anti-révolutionnaire. L'Église, au lieu de provoquer la division, a amené et maintenu la fusion des divers éléments dont se compose la France ; elle n'est ni celtique, ni gauloise, ni pour les pauvres, ni pour les riches, ni pour l'ancien régime, ni pour le nouveau. Elle est pour la vérité et combat impitoyablement l'erreur, sous quelque forme quelle se présente et elle ne cesse de travailler pour l'unité qui ne peut se faire que dans la vérité. X.

Traité de l'impôt foncier, *étude de législation financière et de pratique administrative*, par M. Georges Dufour, avocat à la Cour d'appel. Paris, Maresq, 1880, in-12 de 226 p. — Prix : 3 fr.

La collection des *Petits traités de finances populaires,* publiée par l'éditeur Maresq, vient de s'enrichir d'une excellente étude de M. G. Dufour sur l'*Impôt foncier*. Ecrite sans prétention, elle sera réellement utile au contribuable auquel elle fait connaître le mécanisme de l'impôt et donne le moyen de contrôler l'exactitude des sommes que l'état, le département ou la commune lui demandent de verser à leurs caisses. Les premiers chapitres s'occupent de la nature de la contribution foncière et de son mode d'assiette. L'auteur étudie ensuite la question du cadastre, peut-être apporte-t-il un peu trop de développement dans l'historique, bien fait du reste, des diverses modifications qu'il a subies : dans un ouvrage qui veut être populaire, on aurait pu glisser davantage sur ce point. Mais ce résumé est bien fait et

servira utilement à ceux qui voudront un peu approfondir la matière. Les chapitres I et II expliquent clairement le côté fort intéressant pour le contribuable, la manière dont sont réparties les sommes imposées et établies les cotes qui le concerne. Ils sont suivis de l'exposé des moyens qui sont en son pouvoir pour faire rectifier les erreurs qui se seraient glissées à son préjudice, et en même temps des dangers qu'il court, si sa négligence ou sa mauvaise volonté le mettent en retard dans le payement de l'impôt. M. G. Dufour fait ensuite un exposé sommaire de l'administration des contributions directes, résume les principales décisions du Conseil d'État en cette matière et enfin donne un formulaire assez complet des principaux modèles à suivre en cas de réclamations à faire à l'administration. Cette partie absolument technique et aride est cependant une des plus utiles du recueil. Le volume se termine par des extraits, sous forme d'annexe de la note publiée par le Ministère des finances sous la réforme cadastrale. Etait-ce bien utile au point de vue populaire ? G. DE S.

Beautés de la littérature ancienne, par Mlle de FRANCOLINI, auteur de plusieurs ouvrages d'éducation. Paris, Delagrave 1879, in-12 de 332 p. — Prix : 3 fr. 50.

Le titre suffit pour révéler le but de l'auteur : attirer les jeunes intelligences vers l'antiquité par un exposé intéressant des chefs-d'œuvre du génie grec et romain. Sur tous les problèmes de quelque importance, les jugements des grands maîtres sont fidèlement résumés : les citations, d'un choix en général heureux, sont encadrées dans le texte avec une ingénieuse facilité ; j'en voudrais même davantage, et la biographie, l'histoire proprement dite me paraissent occuper une trop large part de ce petit volume. Il est vrai que parmi les pages les plus vantées de la Muse païenne, il en est que leur moralité plus qu'équivoque empêche, selon le mot de l'auteur, « d'être à la portée de tous. » La lecture de la préface explique pourquoi les orateurs ont été traités moins généreusement que les poètes, pourquoi certains épisodes, celui de Nausicaa dans Homère, d'Orphée et d'Eurydice dans les Géorgiques, sont racontés avec une visible prédilection. En revanche le détail de l'exposition et la distribution des matières prêtent à plus d'une critique. Ainsi c'est par inadvertance, sans doute, que Ménandre précède Aristophane, tandis qu'Apulée nous est présenté (p. 23) comme ayant vécu au onzième siècle. D'où viennent ces néologismes bizarres, tels que ce mot de *polyergie* qui sert de titre au livre douzième et dernier ? Le système philosophique de Platon, à plus forte raison celui d'Aristote, font-il vraiment partie intégrante des beautés de la littérature ancienne ? Il me reste, sur ce point, quelques doutes, en dépit de mon respect pour ces deux grands génies. Des fautes d'impression regrettables (notamment pages 180 et 205) ont échappé à l'attention du correcteur.

C. HUIT.

Les Petits Chefs-d'Œuvre : 1. *Clavijo*, avec une préface de M. DE LESCURE. Paris, librairie des Bibliophiles, 1880, in-12 de XXVI-74 p. — Prix : 3 fr. — 2. *Le Philosophe sans le savoir*, avec une préface par M. G. D'HEYLLI, même librairie, in-12 de XXIII-102 p. — Prix : 3 fr. 50.

Les Chefs-d'Œuvre inconnus : 1. *Le Tombeau de Mlle de Lespinasse*, même librairie 1880, in-12 de XVI-91 p. — Prix : 6 fr. — 2. *Le Faux chevalier de Warwick*, même librairie, in-12 de VI-114 p. — Prix : 6 fr.

Nous avons déjà parlé plusieurs fois de la jolie collection que la librairie

des bibliophiles publie sous ce titre *Les Petits Chefs-d'Œuvre*. Elle vient de s'augmenter du mémoire de Beaumarchais sur les intrigues de Clavijo, épisode d'un tel intérêt dramatique que Gœthe eut peu de chose à faire pour le transporter sur la scène. M. de Lescure, dans une bonne notice, a parfaitement fait connnaître tous les détails relatifs à cette étrange affaire, et, avec beaucoup d'impartialité, a examiné et discuté les éléments plus ou moins romanesques dont Beaumarchais avait pu allonger son récit. On lira avec plaisir l'œuvre de Beaumarchais et les pages qui la précèdent.

Le Philosophe sans le savoir a suivi *Clavijo*. C'est M. Georges d'Heylli qui s'est chargé de présenter la pièce de Sedaine à un public qui en a un peu perdu le souvenir. Dans *le Philosophe sans le savoir*, le bon Sedeine, aussi sans le savoir, s'est montré grand auteur dramatique. C'est pour la première fois que la comédie-drame, dont le succès fut si grand, paraît d'après le texte original. La scène capitale de la pièce, avait été, par ordre de la censure, singulièrement modifiée, et la pièce avait été même interdite à cause de cette situation d'un père se faisant le complice de son fils pour violer les lois sur le duel. D'un bout à l'autre, d'ailleurs, la nouvelle édition offre des différences très notables et qui méritaient bien d'être connues.

Si nous n'avons que des éloges pour la série où vient d'être publié le *Philosophe sans le savoir*, nous louerons moins une autre collection de plaquettes sortant de la même librairie. Cette collection est charmante par l'impression, le papier, les caractères, les eaux fortes, mais il y manque une chose : *Les Chefs-d'Œuvre*. Les pages de d'Alembert et de Guibert, sur Mlle de Lespinasse, pouvaient encore avoir un certain intérêt, la femme qui les a inspirées ayant de son temps joué un rôle assez important; mais le *Faux chevalier de Warwick* ne méritait certes pas d'être tiré de l'oubli. Comment le bibliophile Jacob a-t-il pu comparer à *Manon Lescaut* un piètre roman, invraisemblable, sans style, sans étude de caractères, et qui ne rappelle tout au plus Faublas que de loin et par les plus mauvais côtés? C'est, paraît-il, un certain Dupré d'Aulnay qui écrivit à l'âge de quatre-vingts ans ce triste livre, auquel personne n'avait jamais fait attention avant M. P. Lacroix. — Méfions-nous de l'indulgence du bibliophile Jacob, et ne croyons pas trop que de vrais chefs-d'œuvre aient pu rester inconnus.

Th. P.

Anatole Feugère, *sa vie, ses œuvres, son enseignement*, par M. Paul Blanchemain. Paris, Putois-Cretté, 1880, in-12 de 266 pages, avec une eau-forte. — Prix : 3 fr.

Héritier des généreuses traditions de sa famille, Anatole Feugère était un de ces hommes trop rares qui, sans cesser d'être de leur temps, savent donner l'exemple d'une fidélité scrupuleuse aux croyances et aux pratiques de la vie chrétienne. Professeur au collège Stanislas, et plus tard suppléant au collège de France, il ne consentit jamais à séparer sa vie littéraire de sa vie religieuse : le volume si remarquable qu'il publia sur Bourdaloue peut être regardé comme le testament de cet esprit éminent, visiblement appelé à une brillante carrière. Déjà on le comparait à Frédéric Ozanam, et aucune louange ne pouvait lui être plus sensible. Chez lui la délicatesse des sentiments égalait la distinction de l'intelligence ; dans quelques-unes de ses lettres, l'amour chrétien a trouvé sa forme la plus gracieuse et la plus touchante : cruellement frappé dans ses affections les plus chères, il puisa dans sa foi le secret d'une résignation admirable, qui ne se démentit pas un instant, même en face de la mort. Et cependant, qu'il est cruel de mourir à

trente-quatre ans, au seuil de la célébrité! M. Blanchemain a parfaitement réussi, ce qui était son rêve, à faire revivre sous nos yeux l'ami si regretté dont il a voulu honorer et perpétuer la mémoire. J'affirme qu'aucun éducateur de la jeunesse n'achèvera la lecture de ce petit volume sans s'exciter secrètement à devenir meilleur et à redoubler de sollicitude dans l'accomplissement de sa haute mission. C. Huit.

La jeunesse de Fanny Kemble, par Mme Craven. Paris, Didier, 1880, in-12 de 285 pages. 2e édition. — Prix : 3 fr.

Au premier abord il pourra sembler étrange que Mme Craven se soit plu à faire d'une actrice le sujet d'un volume. Mais cette actrice fut une femme des plus distinguée, d'une conduite irréprochable, et sa biographie n'a rien du tout qui puisse rappeler la vie aventureuse des comédiennes françaises. Fanny Kemble est toute à ses devoirs de famille; chaque jour elle lit la Bible, et si elle parait sur les planches, c'est contre son gré, c'est par piété filiale, pour obéir à ses parents, pour les aider par son talent dans des difficultés de fortune. Fanny Kemble, du reste, malgré l'éclatant succès qu'elle obtint, n'aima jamais la carrière dramatique et plus tard elle concilia, son antipathie pour la scène et son amour pour Shakespeare en se bornant à faire d'admirables lectures publiques du grand poète. Mme Craven elle-même a plus d'une fois assisté à ces séances merveilleuses ; « entre la poésie de Shakespeare lue par soi-même et cette poésie déclamée, exprimée, modulée par une voix qui sans effort et sans affectation, possédait toutes les notes, il y existe une différence presque égale à celle qui existe entre une symphonie de Bethoven jouée au piano et cette même symphonie exécutée par tout un orchestre. » Fanny Kemble était de plus un remarquable écrivain; les mémoires d'où a été tiré ce volume en sont la preuve : ils sont remplis de beautés littéraires de tous genres, comme le dit Mme Craven, qui a si bien réussi à en faire passer une bonne partie dans ce livre, dont la lecture est attachante et qui peut être mis entre toutes les mains. Th. P.

La Méditerranée, *la rivière de Gênes et Menton,* par Jacques Henri Bennet. Paris, Asselin, 1880, in-18 de xi-438 p. avec cartes, vues, etc. — Prix : 7 fr.

C'est la reconnaissance qui a inspiré ce gros volume à M. J. H. Bennet. Ayant retrouvé la santé à Menton, il a consacré son talent d'écrivain et son érudition de médecin à célébrer les mérites de cette ravissante station. Mais est ce que la reconnaissance pour Menton n'a pas rendu l'auteur quelque peu injuste à l'égard de Hyères, Cannes, Nice, Monaco, de toutes ces féeries qui, des rives de la Méditerrannée font un jardin plus ravissant que celui d'Armide ? — Rien sur toutes ces villes si fréquentées, en revanche indications même minutieuses de ce qui concerne Menton et ses environs, au point de vue du climat, de la géologie, des rapports sociaux, de tout. En résumé, les personnes qui, effrayées par le souvenir du dernier hiver, voudront en 1880-1881 aller vers le pays du soleil, prendront ce beau volume, digne d'escorter les guides Joanne. J. V.

Saintes en Normandie, par Charles Auger. Saintes, impr. Loychon, 1880, in-8 de 134 p. — Prix : 2 fr.

L'opuscule que M. Charles Auger a intitulé un peu pompeusement *Saintes*

en Normandie, est le récit des opérations qu'un corps de francs-tireurs, organisé par la municipalité de Saintes, envoya dans cette province. Après les grandes épopées de la dernière guerre, voici les épisodes ; après les livres, la brochure ; après les corps d'armée, la compagnie. M. Charles Auger a cru qu'il fallait laisser le souvenir des opérations de cette petite troupe dont il fut le lieutenant, sous un capitaine qui, lui aussi, maniait l'épée et la plume. M. Auger expose très simplement les incidents de cette campagne où les francs-tireurs saintais, s'ils ne sauvèrent pas la France de l'invasion, contribuèrent, *pro virili parte*, à la défense de la Normandie et de la Bretagne. Le début est comique, et l'auteur retrace fort bien cet engouement inconsidéré qui nous faisait crier victoire à chaque défaite : tout le monde à Saintes veut sauver la patrie, s'enrôler, être franc-tireur, et triompher sans sortir de chez soi ni quitter ses pantoufles. Après des réunions nombreuses où l'on avait arrêté jusqu'à la couleur des boutons de l'uniforme, enfin on avait fixé le périmètre à protéger autour de la ville de Saintes, deux kilomètres environ. L'ennemi pouvait venir : on l'attendait, et certes, les plaines qu'arrose la Charente seraient pour longtemps couvertes de ses ossements blanchis. Mais un négociant de Saintes, père de famille, M. Louis Planty, propose de s'enrôler et de se mettre à la disposition du ministère de la guerre. Une seule voix répondit : l'auteur de ce récit. Moi seul, et c'est assez. Le capitaine Planty et son fidèle lieutenant Auger se mettent à l'œuvre ; en huit jours, ils ont réuni une cinquantaine de volontaires. On s'équipe ; on part ; on est à Tours, au Mans, à Conches, à Breteuil où l'on capture un hussard blanc, à Tillières-sur-Avre, à Nonancourt, à Dreux, à Damville, à Orbec, à Bernay, à Bourgtheroulde, aux Moulineaux, à Lisieux, à Mézidon, à Falaise, Argentan, Norrey, Aubigny, Giberville, Villers-Bocage, etc. ; ils prennent part aux combats des 30 et 31 décembre, de Château-Robert, Maison-Brûlée, Saint-Ouen-en-Gouberville et autres. Nous ne pouvons résumer tous les faits et gestes de la compagnie saintaise ; l'auteur les a dits, et il y a joint des pièces à l'appui. Nous félicitons M. Auger d'avoir eu cette bonne pensée. Il est toujours utile de rappeler le souvenir d'une belle action, et le dévouement désintéressé n'est pas si commun qu'il faille le négliger.

AUDIAT.

Rome nouvelle, par M l'abbé CALHIAT, chanoine honoraire, missionnaire apostolique, docteur en théologie et en droit canonique. Paris, Dillet, 1880, in-12 de 458 p. — Prix : 3 fr.

M. l'abbé Calhiat, qui a habité la capitale actuelle de l'Italie pendant cinq ans, connaît Rome à fond. Esprit cultivé, poète à ses heures, membre de la vieille académie des Arcades, où il fut le collègue de celui qui porte aujourd'hui le nom glorieux de Léon XIII, l'auteur du livre que nous annonçons était mieux que personne à même de nous donner une idée générale de la Rome d'aujourd'hui, comparée à la Rome d'hier. M. l'abbé Calhiat nous fait parcourir les rues, les musées, les églises et les monuments de toute sorte qui font encore de Rome la ville sans rivale, au point de vue des arts et des souvenirs historiques ; il nous décrit tout cela d'un style vif et plein d'originalité. Il esquisse d'une manière charmante les figures de Pie IX et de Léon XIII et sait, au besoin, rendre hommage aux qualités de la reine Marguerite, la femme de celui qui trône au Quirinal. Il a fait là un un excellent livre, qui peut et qui doit être entre toutes les mains.

G. DE DUBOR.

La Comédie politique en Europe, par Daniel Johnson, traduit de l'anglais par A. Mazon. Paris, Plon, 1880, gr. in-18 de 267 p. — Prix : 3 fr.

Deux amis, un Américain et un Français, se rencontrent à un théâtre de Denver-City, où l'Américain fait jouer une pièce politique : il s'agit de l'Allemagne depuis la guerre des duchés jusqu'en 1891. Les deux amis, placés à l'avant-scène, suivent les péripéties du drame, qu'ils interrompent parfois de leurs réflexions. Comme l'auteur l'annonce au prologue, le premier acte représente Bertrand et Raton, c'est-à-dire l'Autriche et la Prusse. Au second acte, Bertrand mange Raton. Au troisième, Bertrand guette un second Raton qui aurait dû l'empêcher de manger le premier. Et il le mange à l'acte suivant. Le cinquième acte offre un dénouement hypothétique : ce n'est pas la partie la plus heureuse de l'œuvre. Mais, dans les trois premiers actes surtout, il y a des scènes dont la *vis comica* rappelle la grande école des pamphlétaires anglais. — A ce titre la *Comédie politique* est plus qu'une œuvre de circonstance. Just de Bernon.

Charitas, épisode de la réforme, par le docteur Binder, traduit par J. de Rochay. Paris, G. Téqui, 1880, in-12 de 356 p. — Prix : 2 fr.

On a déjà signalé à nos lecteurs l'existence de l'ouvrage allemand du docteur Franz Binder (voir t. XXV, p. 352); nous sommes heureux de leur indiquer la traduction qui vient d'en être publiée. Charitas Pirkheimer, née à Nuremberg le 21 mars 1466, fut, le 20 décembre 1503, élue abbesse du couvent des Clarisses de cette ville, couvent qui n'admettait dans son sein que des filles de la cité. Pendant vingt années, son administration fut paisible et la docte abbesse, célèbre dans toute l'Allemagne, put administrer avec calme son paisible couvent, où la règle était restée pratiquée dans toute sa rigidité. Mais la Réforme arriva : le conseil de ville avait, l'un des premiers, adopté la nouvelle croyance; il s'empressa d'interdire impitoyablement tout autre culte que le protestantisme. Aussi, à partir de 1524, la persécution commença-t-elle pour le couvent. Tour à tour insidieuse et ouverte, hypocrite ou violente, elle ne se lassa jamais; cherchant à « désoler la patience » de ce pauvre troupeau dont la persévérance obtint du moins ce résultat : qu'il fut permis aux religieuses d'attendre la mort dans cet asile, dont elles ne voulaient pas abandonner les murs désolés. Au moment où les cœurs catholiques se serrent en songeant aux angoisses qui règnent dans les cloîtres français, ce livre est une véritable actualité. Quoi de plus réconfortant que le récit des luttes du passé ! Remercions M. de Rochay d'avoir mis celles de l'abbesse Charitas à la portée des lecteurs français.

A. Bertrand.

Goccie d'inchiostra, par Carlo Dossi. Roma, typografico italiano da L. Perelli, 1880, in-12 de 206 p. — Prix : 2 fr.

Sous ce titre : *Goccie d'inchiostra, Gouttes d'encre* M. Carlo Dossi a réuni tout une macédoine de fantaisies politiques, d'études humouristiques et artistiques, de bluettes et d'apologues — qui ont dû paraître d'abord dans quelque journal « libérâtre » de la Péninsule. En effet, toutes ces « gouttes » ont la brièveté et la « légèreté » aussi des articles écrits au courant de la plume par les voltigeurs de la libre-pensée. Non que ce soit mal venu et mal dit, au contraire ! M. Dossi connaît et parle admirablement la langue

de Boccace et de Manzoni. Mais il appartient à la nouvelle Italie, à l'Italie frondeuse, sceptique, voltairienne — et il ne se fait pas faute d'éclabousser de ses « gouttes d'encre » le Vatican et la Madone, qui ne s'en portent pas plus mal, et n'en sont pas salis le moins du monde. Sa meilleure « goutte » est le court récit d'un voyage en Suisse, sous ce titre : *Valichi di montagne*. Le reste ne vaut pas la peine d'une critique. F. B.

La miraculeuse chapelle de Notre-Dame du Chêne, par le R. P. Dom Paul Piolin, bénédictin de la Congrégation de France. Septième édition. Le Mans, Leguicheux-Gallienne, 1880, in-8; en vente à l'abbaye de Solesmes. — Prix de l'édit. in-8, 5 fr., et in-12, 1 fr.

Notre collaborateur Dom Piolin vient de faire paraître une septième édition de son ouvrage sur Notre-Dame du Chêne, pèlerinage voisin de l'abbaye de Solesmes (Sarthe). Dans une courte préface, l'auteur dit que le but unique qu'il se propose en publiant ce livre est de seconder la piété des fidèles qui viennent chaque année, en très grand nombre, du Maine, de l'Anjou, de la Touraine, et souvent de plus loin, visiter le sanctuaire de la Mère de Dieu. En le lisant, il est facile de constater qu'il ne s'est pas proposé d'autre objet. La méthode qu'il a suivie pour atteindre ce but est de raconter simplement les événements qui se rapportent au pèlerinage et les principaux miracles qui s'y sont accomplis, et dont il a été souvent lui-même le témoin. Les lecteurs qui recherchent des données historiques ne liront point sans profit ces pages, écrites avec une grande simplicité. Presque toute l'histoire de la contrée se rattache au sanctuaire de Notre-Dame du Chêne. On trouve en assez grand nombre les noms des familles les plus illustres du Maine et de l'Anjou. Inutile d'ajouter que les évêques d'Angers, de Laval, du Mans, les moines de l'abbaye de Solesmes se trouvent aussi mentionnés plusieurs fois. Le volume est orné de trois gravures représentant l'ancienne chapelle, la chapelle actuelle, construite il y a cinq ans, et la Madone miraculeuse, qui est du quinzième siècle. Il est en outre décoré d'écussons et de sceaux gravés. Victor Roger.

Un fantôme, *ou mémoires d'un chevalier errant et d'un bloc erratique*, par Norax. Toulouse, impr. P. Privat, 1880, in-16 de 45. p.

Une excursion géologique en Suisse, un incident de voyage, un rêve fantastique, une touchante histoire, forment la trame légère de ce récit. Sur les ailes de la fantaisie, l'auteur s'élève, effleurant mille choses d'un vol rapide et libre. Théories géologiques et observations piquantes, science et esprit, allusions fines et hypothèses physiques, poésie et géographie, tout se croise et s'entremêle dans cette petite plaquette, élégamment imprimée. Nous y avons remarqué une excellente appréciation de Darwin, un ingénieux rapprochement entre le daltonisme physiologique — ou la confusion des couleurs, — et le daltonisme psychologique — ou la diversité des sentiments et des impressions produites par le même objet ; — mais ce que nous préférons à ces digressions un peu multipliées et parfois un peu étranges, c'est le fond même de l'épisode, tracé d'une plume fine et charmante. Signalons quelques incorrections dans les citations anglaises : *Obsolutly* pour *absolutly*, *wath* pour *what*. X.

VARIÉTÉS

ESSAI SUR LA LITTÉRATURE ARABE AU SOUDAN

La notice que j'extrais du recueil biographique d'Ahmed Baba, n'eût-elle pour résultat que de prouver la participation des races noires à la vie intellectuelle, je ne regretterais point de l'avoir mise en lumière. Mais elle démontre heureusement plus d'un fait, et se rattache par une infinité de côtés à l'histoire générale du peuple arabe. Depuis une époque qu'il est difficile de déterminer, des déserts réputés infranchissables sont traversés, chaque année, par des troupes de pèlerins et d'étudiants « tolba », cheminant avec un pieux recueillement vers les lieux saints. On a vu les uns se fixer à La Mecque et à Médine, afin d'y entretenir et d'y satisfaire plus pleinement leur dévotion ; les autres, non moins préoccupés de la science que du culte, rechercher avec zèle les docteurs éminents de l'Arabie, de la Syrie et de l'Égypte, dans le but d'étudier, sous leur direction, les livres fondamentaux et de se perfectionner au contact de leur intelligence.

Révélation singulière et inattendue que celle d'un mouvement littéraire au cœur de l'Afrique, à Tombouctou! Nous possédions des documents sur les productions du sol et sur le commerce de cette contrée presque mystérieuse ; nous avions des renseignements sur les mœurs et les pratiques religieuses des indigènes; mais de leur vie intellectuelle quelques faibles notions nous étaient à peine parvenues. Ibn Batouta[1] est le seul écrivain qui nous ait transmis, dans son itinéraire, si détaillé, une description, où l'on peut suivre la marche lointaine de l'islamisme et de sa littérature à travers les peuplades de la Nigritie. Ce Berbère, devenu arabe autant par les idées que par la religion, avait eu l'honneur d'être chargé par le souverain du Maroc[2] d'une mission secrète auprès du sultan de Melli[3], nommé Mança Soleïmân. Il habita Melli, puis Tombouctou, au milieu de l'année 1354, en compagnie de musulmans originaires de l'ouest de l'Afrique et de quelques négociants égyptiens. Sa relation a l'avantage de nous initier aux coutumes singulières de la race noire. Mais ce qui nous intéresse le plus, c'est de voir qu'au milieu du quatorzième siècle, la science du Droit a pris assez d'extension parmi les indigènes, pour qu'il ne soit plus nécessaire de recruter les juges dans l'élément étranger. Ibn-Khaldoun rapporte avec fidélité les notes qu'il tenait des cheikhs Otman et Ibn-Ouaçoul; il se borne à ce compte rendu : c'est seulement dans ses Prolégomènes historiques qu'il fait une observation physiologique sur le caractère léger et très mobile des Nègres. Et la science serait réduite, il faut bien le dire, à ces matériaux incomplets, sans la découverte du livre d'Ahmed Baba, lequel forme la galerie des docteurs les plus distingués du rite malékite[4] jusqu'au seizième siècle, sous

1. Ibn Batouta était né au Maroc. Il consacra vingt-cinq ans de sa vie à parcourir le monde. La relation de ses voyages, qui forme quatre volumes, a été traduite en français par MM. Defrémery et Sanguinetti; elle occupe un rang honorable dans l'histoire de la géographie au moyen âge.

2. Abou Inan, de la dynastie des Mérinites.

3. Melli est la capitale du Soudan et la résidence du roi. Un quartier y est affecté à l'habitation des blancs. Ceux-ci se marient la plupart du temps avec des négresses.

4. Malek est le fondateur d'une des quatre sectes. C'est ce théologien qui disait laconiquement à ses disciples : « Dieu est assis sur son trone, c'est chose connue; le comment nous échappe; il est nécessaire d'y croire, et c'est une hérésie que de faire des questions à ce sujet. » *Essai sur l'hist. de l'islamisme*, par R. Dozy, p. 210.

le titre de *Tekmilet-ed-dibadje* «complément du Dibadje d'Ibn-Ferhoun. »

Loin de nous la prétention de reconstituer l'histoire de la littérature arabe dans le Soudan; nos ressources sont encore trop faibles et surtout trop restreintes pour espérer d'atteindre le but. Ce que nous essayons actuellement, sur la foi d'un docteur indigène, qui avait beaucoup lu et beaucoup voyagé, c'est d'esquisser les progrès du Koran parmi des populations languissantes dans l'inertie de la simple nature, séparées du reste de l'univers, en un mot, aussi ignorantes qu'ignorées; de constater l'influence exercée sur elles par l'islamisme : d'énumérer les écoles où l'on enseignait en même temps la langue de Mahomet, sa doctrine et son code, à des hommes avilis par le fétichisme; enfin d'expliquer la succession des faits par la nomenclature des professeurs et de leurs écrits; méthode défectueuse, sans doute, mais conforme au modèle que j'ai sous les yeux : le *Tekmilet ed-dibadje*. Ainsi Ahmed Baba nous ouvre des horizons nouveaux; il nous apprend des faits dont on ne soupçonnait point l'existence. Son livre contient entre autres quinze notices sur des docteurs, nés la plupart en Nigritie ou venus là pour la prédication[1], et se termine par son autobiographie, où on lit une courte note sur la prise de Tombouctou par les troupes marocaines, en 1593. Dans cette espèce de Répertoire, disposé par ordre alphabétique comme ceux d'Ibn Khallican et d'Ibn Ferhoun, il est question d'écoles fréquentées par un grand nombre d'étudiants; — de professeurs, écrivains eux-mêmes, expliquant en arabe les ouvrages consacrés par la tradition de l'imam Malek; — de bibliothèques[2] relativement considérables, œuvres des lettrés du Soudan; — et de princes noirs entourant les hommes de science de leurs encouragements et de leur bienveillance empressée. Le programme de l'instruction supérieure, au point de vue maléki, s'y trouve en entier : il est vrai qu'il faut l'y chercher la plume à la main, en puisant un peu dans chaque biographie. A part cette difficulté, qui est inhérente à la nature de l'ouvrage, on parvient à suivre la marche des principes répandus dans les masses par les grands écrivains de l'islam, et l'on remarque avec surprise que l'enseignement donné à la jeunesse de ces contrées avait atteint, déja, au quatorzième siècle, le niveau des universités de Cordoue, de Tunis, de Tlemcen, de Bougie et du Caire.

Parmi les événements politiques mentionnés dans le *Tekmilet ed-dibadje*, il en est un qui n'échappera certainement à l'attention de personne, c'est la conquête des États soudaniens par le général marocain Ahmed Zergoun; mais la brièveté du récit oblige à consulter l'ouvrage d'Abou Farès de Fichtala[3], qui a reproduit les différentes phases de cette expédition militaire avec une louable exactitude.

Quoique l'époque de l'introduction de l'islamisme dans une région où les chrétiens n'ont point tenté d'opérer des conversions, reste encore indéterminée, nous pourrions néanmoins la placer vers le troisième siècle de l'hé-

1. Ibn Batouta rapporte qu'il a rencontré aussi dans le bourg de Zaghéri quelques hommes blancs qui professaient la doctrine hérétique des Ibadhites. N'étaient-ce pas des négociants mozabites, venus par le Touat?

2. Nous possédons un volume du commentaire de Sidi Khelil par Berham, qui a fait partie de la bibliothèque d'un roi nègre. On lit sur le dernier feuillet : « Copié pour le sultan Ibrahim-ben-Bâkou, dans sa capitale, le 23 de djomada, l'an...' par Choaïb-ben-Youcef. » Dans la marge de ce feuillet sont écrits les mots suivants : « Acheté par Otman, à Kano, l'an 1066 (de J. C. 1657). »

3. Cet ouvrage, qui n'est autre chose qu'un livre d'hagiographie musulmane, s'intitule : *Sources de la pureté ou Vertus des chérifs*. De Slane en a publié un extrait dans la *Revue africaine*, 1856.

gire, en adoptant le témoignage d'Ibn Khaldoun, conçu en ces termes : « Les Lemtouna, une des peuplades qui portent le *lithâm* « voile », habitaient le désert et professaient le magisme : mais, dans le troisième siècle de l'hégire, ils embrassèrent la foi islamique. Ayant alors fait la guerre aux peuples nègres, leurs voisins, afin de les contraindre à embrasser la vraie religion, ils parvinrent à les soumettre et à fonder un puissant empire. » (De Slane, *Hist. des dynasties berbères*, t. II, p. 67.) Après la fièvre de prosélytisme qui a signalé cette période, c'est à peine si l'on saisit quelques indications dans les chroniques aussi arides que verbeuses de Maçoudi, d'Ibn Saïd et d'Ibn ad-Elberr. L'un s'étend avec complaisance sur la généalogie de chaque peuplade, les autres parlent de sa position topographique et de ses révolutions intérieures. C'est encore à Ibn Khaldoun qu'il faut recourir pour acquérir des données positives sur la vie intellectuelle de ce monde lointain. En 1393, il avait vu au Caire le cheikh Otman, muphti de Ghana[1], qui était venu avec toute sa famille dans l'intention de faire le pèlerinage. Il interrogea non sans profit les souvenirs de ce lettré, et en forma la substance du chapitre intitulé : *Histoire des rois du Soudan* (tome II, p. 110), où on lit le passage suivant : « Du temps des Almoravides, les habitants de Melli subjuguèrent les noirs des contrées voisines; ils vainquirent les Soussou et étendirent leur domination jusqu'à l'Océan atlantique. Ils professaient le mahométisme, et l'on dit que le premier d'entre eux qui se convertit à cette religion fut un roi appelé Bermendana. Ce roi ayant fait le pèlerinage de La Mecque, ses successeurs imitèrent son exemple... Mença Mouça, fils d'Abou Bekr, se distinguait autant par la sainteté de sa vie que par sa puissance; il alla en terre sainte, dans le courant de l'année 1324, et ayant rencontré à La Mecque le poète espagnol Abou-ishak-ibrahim-es-Sahili, mieux connu sous le nom de Toueidjen [2], il l'emmena avec lui dans le pays des Noirs. Dès lors Es-Sahili jouit de la faveur toute particulière du Sultan et la transmit comme un héritage à ses fils, qui la conservent encore. Ceux-ci établirent leur séjour à Oualaten[3], ville située sur cette partie de la frontière Mellienne qui regarde le Maroc. Toutefois ces renseignements ne sont pas les seuls qu'Ibn Khaldoun se soit procurés. Il avait consulté, à Honem, le cheikh Ouaçoul, ancien cadi de Kaokao [4]; et ce qu'il apprit de sa bouche prouve qu'à cette époque il existait de fréquentes communications entre le Nord et le centre de l'Afrique. Voici comment il s'exprime à ce sujet : « Le sultan Mença Mouça entretenait des relations amicales avec le sultan mérinide Aboul-Hacen, et les deux monarques s'envoyaient des présents par l'entremise de leurs grands officiers. Le sultan marocain fit même apprêter un choix des plus beaux produits de son royaume, et confia à Ali-ben-Ghanem, émir des Mâkil, le soin de porter ce cadeau vraiment royal au souverain des Noirs. Une députation, composée de personnages éminents, accompagna Ibn-Ghanem. La magnificence de l'envoi fut le sujet de toutes les conversations. Les successeurs des deux monarques héritèrent des mêmes sentiments de bienveillance mutuelle » [5].

Si le voyageur Ibn-Batouta, qui parcourut une partie de la Nigritie, vers

1. Ghana est une grande ville traversée par le Niger; elle a deux quartiers habités l'un par les musulmans, l'autre par les idolâtres.
2. Ibn Batouta vit son tombeau, à Tombouctou.
3. Ibn Khaldoun écrit Iwalaten. Cette ville est la première des dépendances de la Nigritie, que l'on rencontre en venant du Touat.
4. Koukou, suivant Aboulfé, da, et Gaoga, dans Léon l'Africain.
5. *Histoire des dynasties berbères*, tome 2, p. 114.

le milieu du XIVe siècle, décrit longuement les mœurs et les institutions de pays qu'il a vus, il a eu le tort de nous laisser ignorer la date précise de leur conversion à l'islamisme. Ce qu'il raconte ne se rapporte guère qu'au temps où il voyageait. Nous pouvons néanmoins tirer de sa relation un argument à l'appui de la thèse que nous exposons ; et cet argument c'est l'éloge qu'il fait de plusieurs nègres savants, tels que le cadi de Melli, nommé Abd-errahman.

Maintenant que nous voici arrivés à l'année 1357, c'est-à-dire à la date de la naissance du premier docteur soudanien dont parle le *Tekmilet ed-dibadje*, nous déroulerons, suivant l'ordre chronologique, les matériaux fournis par Ahmed Baba. Un numéro précède chaque biographie.

I. — Ahmed-ben-Ahmed-ben-Abderrahman, fils du doyen des docteurs de la province de Takrour, fut élève de l'imam Ibn-Merzoug le jeune. Il alla au Caire et y professa. On a de lui un abrégé du commentaire du *Djoumel*, ouvrage de son illustre maître. Il naquit en 1357 et il était encore vivant après l'année 1427.

II. — Abd-allah-ben-Ahmed-ben-Saïd-ben-Yahya-ben-Moawia-ben-El-Abbas, élève du cheikh El-Gouri, était de Zémora. Il se rendit à Oualaten, d'autres disent à Dehla, qui est une ville du Takrour[1] ; mais après y avoir professé pendant quelque temps, il retourna dans son pays. Quoique nous n'ayons point de données suffisantes sur la date de sa naissance, nous savons qu'il vivait encore dans le courant de l'année 1483. Il aimait la littérature et s'occupait spécialement de lexicologie. On a de lui une notice biographique des docteurs dont il avait suivi les leçons. L'ouvrage auquel il doit en grande partie sa renommée est le commentaire du *Chifa* du cadi Ayyâdh, dans lequel il a intercalé l'analyse du texte.

III. — Abdelaziz, le Takrourien, partit pour le pèlerinage de La Mecque, vers le milieu du quinzième siècle, et rencontra en Orient l'imam Aboul-Kacem-En-Nowaïri. Lorsque notre maître Mohammed Baghirou voulait vanter l'érudition d'Abd-elaziz, il disait que ce dernier avait cité devant les docteurs du Caire, les sources où Sidi Khelil avait puisé la matière des questions qui sont traitées dans le *Mokhtaçar* ou Précis de jurisprudence malékite ; trois articles seulement avaient échappé à son investigation. El-Hattâb lui a emprunté plusieurs observations qui figurent dans le *Mewaheb*. Soyouthi, l'égyptien, le cite dans la liste des traditionnistes, intitulée *Modjem*.

(*A suivre*). AUG. CHERBONNEAU.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — M. Paul-Edme DE MUSSET, frère aîné d'Alfred de Musset, est mort à Paris, le 17 mai. Il était né dans cette ville le 7 novembre 1804. Ancien élève du Lycée Charlemagne, il a écrit de très bonne heure des nouvelles et des romans qui se faisaient remarquer par la perfection du style. C'est dans ce genre qu'il a le mieux réussi ; ses pièces n'ont eu qu'un médiocre succès, et l'on a vivement critiqué les arrangements qu'il a fait subir aux pièces de son frère. Il était l'un des fondateurs de la Société des gens de lettres, dont il a été président. Il a écrit : *la Table de nuit*, *équipées pari-*

1. Le territoire du Takrour s'étend au nord du Niger ; sa population se divise en deux classes, dont l'une est sédentaire et habite les villes, tandis que l'autre mène la la vie nomade.

siennes (1832); — *Samuel* (1833); — *La Tête et le Cœur* (1834); — *Lauzun* (1835, 2 vol.); — *Anne de Boleyn* (1836, 2 vol.); — *le Bracelet* (1838); — *Mignard et Rigaud* (1839, 2 vol.); — *Guise et Riom* (1840, 2 vol. in-8); — *les Femmes de la Régence* (1841, 2 vol. in-8); — *Madame de Laguette* (1842, 2 vol. in-8); — *Course en voiturin* (*Italie et Sicile*) (1845, 2 vol. in-8, nouv. édit. 1851); — *les Nuits italiennes* (1848, in-8); — *Originaux du dix-septième siècle* (1848); — *Jean le Trouveur* (1849, 3 vol. in-8); — *le Maître inconnu* (1852, 3 vol. in-8); — *Livia*, suite du *Maître inconnu* (1852, 3 vol. in-8); — *Le nouvel Aladin*, suivi de *la Frascatane*, du *Biscéliais* et de *la Saint-Joseph* (1853, in-12); — *Nouvelles italiennes et siliciennes* (1853, in-12): — *Voyage pittoresque en Italie, partie septentrionale*, illustrations de MM. Rouargue frères (1855, gr. in-8 avec 24 vignettes); — *Voyage pittoresque en Italie, partie méridionale, et en Sicile*, illustrations de MM. Rouargue frères (1855, gr. in-8 avec 24 vignettes); — *Puylaurens* (1856, in-12); — *La Revanche de Lauzun*, comédie (1856, in-12); — *La Bavolette* (1858, in-12) suivi de deux autres nouvelles, *Fleuranges* et *Deux mois de séparation*; — *Christine, roi de Suède*, comédie (1858, in-12); — *Lui et Elle* (1860, in-12); — *Extravagants et originaux du dix-septième siècle* (1863, in-12); — *La Chèvre jaune*, histoire sicilienne (1870, in-12); — *Notice sur la vie de Gustave Ricard*, suivie du catalogue des œuvres de Ricard exposées à l'Ecole des beaux-arts le 1er mai 1873 (1873, in-8); — *Histoire de trois Menirques* (1876); — *Biographie d'Alfred de Musset, sa vie et ses œuvres* (1877); — *Une vie de diable* (1878). Il a publié dans le *National* une traduction des *Mémoires de Gozzy* et a rédigé le feuilleton dramatique de ce journal depuis 1848.

— M. Pierre-Paul Broca a été subitement frappé le 9 juillet; Il était né le 28 juin 1824, à Sainte-Foix-la-Gironde (Grande). Il fit à Paris, ses études médicales auxquelles son père l'avait préparé. Interne en 1844, docteur en 1849, agrégé en 1853, il a été successivement chirurgien des hôpitaux et hospices de Bicêtre (1861), de la Salpêtrière (1862), de Saint-Antoine (1865) de la Pitié (1867) et des Cliniques (1872). Il était entré à l'Académie de médecine en 1866 et a été professeur de pathologie chirurgicale et de clinique externe à la faculté de médecine de Paris. Il était l'un des fondateurs de la Société d'anthropologie (1876) dont il était secrétaire général. Il passait pour être un des représentants les plus distingués de ce qu'on appelle la science indépendante; mais la science humaine, qu'elle soit positiviste et indépendante, n'en est pas moins courte par quelque côté. M. le docteur Broca en est un témoignage frappant. Sans rappeler sa singulière théorie sur la croissance des poils, lui qui avait fait une étude spéciale de l'anévrisme, a été foudroyé par cette maladie, sans la prévenir, sans la prévoir. C'est à ses opinions que M. Broca dut d'être choisi par la gauche pour un siège au Sénat; il fut élu le 5 février en remplacement de M. de Montalivet, auquel il succéda dans son éphémère inamovibilité. M. le docteur Broca a publié : *Anatomie pathologique du cancer* (1852); — *De l'Etranglement dans les hernies abdominales et des affections qui peuvent le simuler*, thèse de concours pour l'agrégation en chirurgie (1853, in-8); — *Traitement des anévrismes par la compression indirecte* (1855, in-8); — *Des anévrismes et de leur traitement* (1856, in-8); — *Propriétés et fonctions de la moëlle épinière, rapport sur quelques expériences de M. Brown-Squard* (1856); — *Etudes sur les animaux ressuscitants, rapport lu à la Société de biologie les 17 et 24 mars* (1860, in-8 avec pl.); — *Recherches sur l'hybridité animale en général et sur l'hybridité humaine en particulier* (1860, in-8); — *Le volume et la forme du cerveau suivant les individus et les races* (1861); — *Instructions générales pour les re-*

cherches anthropologiques (1865, in-8);— *Traité des tumeurs* (1865-1869, 2 vol. in-8); — *Mémoires sur les caractères physiques de l'homme préhistorique et sur les ossements des Eyzies* (1869, in-8); — *L'Ordre des primates, parallèle anatomique de l'homme et des singes* (1870, in-8); — *Mémoires d'anthropologie* (1871-1877, 3 vol. in-8 avec planches); — *Instructions craniologiques et craniométriques de la Société d'anthropologie de Paris, rédigées par Paul Broca, secrétaire général de la Société d'anthropologie* (1875, in-8 avec 6 pl.); — *Sur l'origine et la répartition de la langue basque*; *Basques français et Basques espagnols* (1875, in-8 avec cartes et planche); — *Mélanges d'anatomie, de physiologie et de chirurgie, publiés par Paul Broca et E. Beaugrand* (1875, 2 vol. in-8 avec 17 planches); — *Topographie cranio-cérébrale* (1876, in-8); — *Les Troglodytes de la Vezère*, conférence publiée à la suite de la seconde édition de la traduction de l'*Homme préhistorique*, de Lubbock (1876, in-8, Germer-Baillière) ; — la *Préface* de *l'anthropologie* du docteur Topinard (1878, in-12), — et de la traduction du *Traité de médecine*, de Celse, par le docteur A. Vedrènes (1876); — *La Trépanation du crâne et les amulettes crânéennes à l'époque néolitique* (1877, in-8); — M. Broca a collaboré à l'*Anatomie descriptive du corps humain*, avec MM. Bonnamy, Brau, etc. (1841-1866, 6 vol. in-8); — au *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales;* — à l'*Encyclopédie générale;* — à la *Revue scientifique;* — à la *Revue d'anthropologie,* dont il était rédacteur en chef, et à beaucoup de recueils spéciaux de science et de médecine.

— M. Isaac Pereire, né à Bordeaux le 25 novembre 1806, est mort dans sa propriété d'Armainvilliers (Seine-et-Marne), le 12 juillet. Son père qui s'occupait de science et était dépourvu de fortune, éleva laborieusement ses enfants, et c'est aux sacrifices de leur mère, qui leur consacrait tous les produits de son petit commerce, qu'ils durent d'achever leur éducation. Les trois frères, Emile, Isaac et Thélephe, vinrent à Paris en 1823, et commencèrent par être simples commis dans la maison de M. de Rothschild. Ils entrèrent avec ardeur dans la secte Saint-Simonienne, se lancèrent dans les affaires, et arrivèrent à occuper une des premières places dans le monde financier. Ils relèvent d'un autre public que celui de notre recueil, pour l'appréciation de leur rôle dans nos grandes entreprises. Mais M. Isaac Pereire ne nous est pas étranger comme écrivain. Il a publié : *Leçons sur l'Industrie,* résumé d'un cours qu'il fit en 1831, à l'Athénée; — *La Banque de France et l'organisation du crédit en France* (1864); — *Principes de la constitution des banques* (1865); — *Politique industrielle et commerciale. Budget des réformes* (1877) ; — *La Question religieuse* (1879, in-8); — *La question des chemins de fer* (1879, in-8) ; — *Politique financière; La conversion et l'amortissement* (1879, in-8). On a aussi publié la *Déposition de MM. Emile et Isaac Pereire* dans l'enquête sur la banque de France (1866, gr. in-8). Nous rappellerons que, cette année, M. I. Pereire a mis à la disposition de la société des gens de lettres une somme de 100,000 francs, pour être distribuée en prix dans un concours dont nous avons donné le programme (t. XXVIII, p. 274).

— Mademoiselle Victorine Monniot est morte dans les premiers jours du mois de juillet, au couvent de la Compassion à Saint-Denis (Seine), où elle s'était retirée depuis quelque temps. Sa mort édifiante n'a pas fait plus de bruit que sa vie ; mais elle fera du bien par son exemple comme ses livres continueront à en faire par les excellents principes qu'ils contiennent. Mlle Monniot avait débuté par un chef d'œuvre, le *Journal de Marguerite*, que toute notre jeune génération a lu ou lira avec émotion : si ses autres œuvres n'ont pas atteint la même perfection, elles sont toutes marquées au coin du

talent, du bon goût et des sentiments chrétiens, et ont presque toutes atteint un nombre considérable d'éditions. Elle a écrit ; *Le Journal de Marguerite, ou les deux années préparatoires à la première communion* (1858, 2 vol. in-12, arrivé à sa 20e édition) ; — *Marguerite à vingt ans*; *suite et fin du Journal de Marguerite* (1861, 2 vol. in-12, 14 éditions) ; — *Madame Rosély, ou la marâtre chrétienne* (1864, 2 vol. in-12, 10 éditions) ; — *Nina l'incorrigible, ou la première confession* (1864, in-12) ; — *Délassement avec mes jeunes lectrices* (1870, in-12) ; — *La petite concierge* (1872, in-12) ; — *Raphaëla de Mérans* (1873, n-12) ; — *Notre-Seigneur Jésus-Christ. Etudes et méditations pour les jeunes filles* (1875, 2 vol. in-18) ; — *Simples tableaux d'éducation maternelle et chrétienne* (2 vol. in-12) ; — *Dieu et le prochain, ou la charité. Méditations pour les jeunes filles chrétiennes* (in-32) ; — *Coralie Delmont, ou l'orgueil vaincu par la charité* (in-12) ; — *La chambre de la grand'mère ou le bonheur dans la famille* (in-12, 7 édition) ; — *Le but de la vie, Caméléona, Flavie, Gertrude* (in-12) ; — *Anne Pigard ou le n° 202 de la rue de la Félicité* (in-12).

— M. Victor Borie, né à Tulle en 1818, est mort à Paris le 6 juillet. Il s'est fait connaître par sa collaboration au journal le *Siècle* et par ses ouvrages d'agriculture. Il était membre de la société centrale d'agriculture depuis 1866, et maire du sixième arrondissement de Paris. Il a publié : *Travailleurs et propriétaires* (1848, in-12) ; — *Les travaux des champs* (1857, in-12) ; — *La Question du pot au feu. Organisation du commerce des viandes* 1857, in-8) ; — *L'Agriculture au coin du feu* (1858, in-12) ; — *Les douze mois du calendrier agricole* (1860, in-8 avec 80 gravures) ; — *L'année rustique* (1862, in-12) ; — *Cours élémentaire d'agriculture première année. Définition des sols. Engrais. Amendements. Drainage. Irrigations. Labours* (1862, in-12) ; — *Le Pain* (1862, in-8) ; — *Animaux de la ferme, première série. Espèce bovine* (1863-1865, in-4) ; — *Les jeudis de Monsieur Dulaurier* (cours élémentaire d'agriculture, 1865, 2 vol. in-12) ; — *Le Patrimoine universel, avec une introduction par Michel Chevalier* (1865, in-8) ; — *Le mouvement agricole en* 1865, *revue des progrès accomplis récemment dans toutes les branches de l'agriculture* (1865, in-18) ; — *L'Agriculture et la liberté* (1866, in-8). Il était un des collaborateurs du *Journal d'Agriculture*.

— Le docteur Peter-Vilhelm Lund, célèbre naturaliste danois, est mort le mai 1880 à Lagoa Santa, dans la province de Minas Geraes (Brésil). Né à Copenhague le 14 juin 1801, il étudia d'abord la médecine, puis il s'occupa plus spécialement de zoologie, d'anatomie comparée et de botanique. Le soin de sa faible santé le conduisit à Rio de Janeiro en 1825, et il ne revint en Europe qu'en 1829, année où il obtint à l'université de Kiel le grade de docteur en philosophie. Bientôt il repartit pour le sud, alla passer l'hiver de 1829-1830 en Italie, visita ensuite la Sicile, passa l'hiver suivant à Paris, où il reçut des encouragements de Cuvier, retourna au Brésil en 1832, parcourut les provinces de Rio de Janeiro, St-Paulo, Goyaz et Minas Geraes pour y faire des recherches de botanique, et se fixa enfin à Lagoa Santa, dans le voisinage de remarquables cavernes qu'il a explorées. Ses mérites avaient été reconnus de bonne heure : dès 1831, il fut élu membre de l'académie des sciences de Danemark, et en 1839, nommé chevalier du Dannebrog. Il a publié de nombreux mémoires, dont quelques-uns sont fort importants ; voici la liste des principaux : *Physiologische Resultate der Vivisectionen neuerer Zeit* (Copenhague, 1825) ; — *De genere Euphones, præsertim de singulari canalis intestinalis structura in hocce avium genere* (*Ibid.*, 1829) ; — *Sur le système vasculaire des crustacés*, dans *Tidskrift for Naturvidenshaberne*, T. IV., traduit en allemand, en français, en anglais, en espagnol et en italien. — *Remar-*

ques sur la végétation sur les hauts plateaux à l'intérieur du Brésil, dans les *Mémoires d'histoire naturelle et de mathématiques de l'Académie des sciences de Danemark* (T. VI et à part, 1835, in-4°); — *Sur les grottes calcaires à l'intérieur du Brésil* et les fossiles que renferment quelques-unes d'entre elles (*Ibid.* avec 3 pl.) ; — *Coup d'œil sur la faune du Brésil avant la dernière révolution terrestre* (*Ibid.* T. VIII, et à part, 1841, avec 27 pl. ; continuation dans le T. IX, et tirage à part, 1843, avec 12 pl., et dans le T. XI, tirage avec 7 pl., 1845 ; — *Résultat des recherches dans les cavernes à ossements du Brésil* (*Ibid.*, T. XII, tirage à part avec 10 pl. 1846 ; — et des articles dans les *Annales des sciences naturelles* de Paris. 1re série, T. XXIII, XXV ; 2e série, T. I, XI, XII, XIII; dans de Oken, 1825, 1830 ; dans *Maanedskrift for Litteratur* T. VI ; dans *Dansk, Ugeskrift* de Schouw, T. II, VII et 2e série, T. III, IV. etc., etc. En 1845, il fit don à sa patrie de ses collections paléontologiques et elles se trouvent au Musée d'histoire naturelle de Copenhague. On trouve dans la *Berlingske Tidende*, (28 juillet 1880) d'intéressants détalls sur son séjour à Langoa Santa. — E. Beauvois.

— M. Paul Billard, conservateur-sous-directeur-adjoint au département des imprimés de la Bibliothèque Nationale, est mort à Paris le 21 avril, à peine âgé de 48 ans. « Entré en 1850 au département des imprimés, a dit M. Delisle, Paul Billard a pris la part la plus active à la rédaction de nos nouveaux catalogues, et il n'est resté étranger à aucune des innovations introduites chez nous dans les vingt-cinq dernières années. » Retenu à la salle de travail, où il mettait sa science et sa mémoire au service du public, il était encore chargé du service des acquisitions et du dépôt légal, et il trouvait encore le temps de mener à bonne fin la nouvelle édition du *Dictionnaire des ouvrages anonymes*. Il recueillait toutes les pièces relatives à 'histoire de la Bibliothèque.

— M. Borner, le marchand d'estampes universellement connu, est mort à Leipzig le 21 mai dernier ; il était né en 1836. Sa célèbre collection, qui se composait de plusieurs milliers d'estampes, provenant des ventes successives des collections de premier ordre, reste heureusement intacte. Les catalogues d'estampes qu'il a laissés sont la meilleure preuve et la meilleure attestation de ses hautes connaissances et de son goût pour le choix d'estampes qu'il mettait en vente. Après la mort de M. Rud. Weigel, c'est M. Borner qui dirigea les ventes d'objets d'art de Leipzig. — A. B.

On annonce encore la mort : de l'avocat Pierre Talini, rédacteur de la *Bassegna Nazionale*, mort à 24 ans, le 24 juin, à Lodi. écrivain de talent, dévoué à la cause du catholicisme, qui laisse des travaux destinés à être publiés dans la *Rassegna Nazionale* ; — de M. Lissajoux, correspondant de l'Académie des sclences dans la section de géométrie ; — de M Cobgkaert, correspondant de l'Académie des sciences dans la section de géométrie ; — de M. Fernand Lamy, rédacteur en chef du *Lot-et-Garonne*, mort à Lyon le 2 juin.

Institut. — *Académie française*. — L'Académie française a tenu le jeudi 5 août sa séance publique annuelle, sous la présidence du directeur, M. Sardou. Le secrétaire perpétuel, M. Camille Doucet, a lu le rapport sur les concours de l'année 1880. L'Académie a entendu ensuite la lecture des jugements de l'éloge de Marivaux, de M. de Lescure, qui a remporté le prix d'éloquence. Le discours de M. le directeur sur le prix de vertu a été lu ensuite. Nous donnons ci-après l'énumération des prix décernés et qui n'ont point été encore annoncés dans le *Polybiblion*.

Prix d'éloquence. — L'Académie avait proposé pour sujet du prix d'éloquence à décerner en 1880 : *Eloge de Marivaux*. Le prix a été décerné, comme nous l'avons déjà fait savoir, à M. de Lescure.

Prix Montyon, destinés aux ouvrages les plus utiles aux mœurs. — L'Académie a décerné deux prix de deux mille cinq cents francs : A M. Louis-H. Fréchette, demeurant à Montréal (Canada), pour un volume de poésies intitulé : *Les Fleurs boréales. Les Oiseaux de neige. Poésies canadiennes*, 1 vol. in-12 ; à M. Louis Legrand, auteur d'un ouvrage intitulé : *Le Mariage et les mœurs en France*, 1 vol. in-8. — Huit prix de quinze cents francs chacun: à M. O. Douen, auteur d'un ouvrage intitulé : *Les premiers Pasteurs du désert* (1685-1700), 2 vol. in-8 ; à M. Jules Gourdault, auteur d'un ouvrage intitulé: *La Suisse, études et voyages à travers les vingt-deux cantons*, 2 vol, gr. in-f° ; à M. Camille Flammarion, auteur d'un ouvrage intitulé : *L'Astronomie populaire* 1 vol. in-4 ; à M. Charles Edmond, auteur d'un roman intitulé : *Zéphyrin Cazavan en Egypte*, 1 vol. in-12 ; à MM. E. Texier et C. Le Senne, auteurs d'un roman intitulé : *Les Mémoires de Cendrillon*, 1 vol. in-12 ; à M. Emile Desbeaux, auteur d'un ouvrage intitulé : *Le Jardin de Mademoiselle Jeanne*, 1 vol. in-8 ; à M. Emile Hément, auteur d'un ouvrage intitulé : *De l'instinct et de l'intelligence*, 1 vol. in-8 ; à M. Maurice Girard, auteur d'un ouvrage intitulé : *Les Métamorphoses des insectes*.

Prix Gobert. — L'Académie a décerné le grand prix de la fondation Gobert à M. A. Chéruel, pour son ouvrage intitulé : *l'Histoire de France, pendant la minorité de Louis XIV*, 3 vol. in-8°. — Le second prix de la même fondation a été maintenu à M. l'abbé D. Mathieu, pour son ouvrage intitulé : *L'ancien Régime dans la province de Lorraine et Barrois* (1696-1789), 1 vol. in-8°.

Prix Thiers. — Le prix de trois mille francs, fondé par M. Thiers, a été décerné à M. E. Charvériat, pour son ouvrage intitulé : *Histoire de la guerre de Trente ans* (1618-1648), 2 vol. in-8°.

Prix Thérouanne. — Le prix Thérouanne, de la valeur de quatre mille francs, a été ainsi réparti : 1° Un prix de deux mille cinq cents francs, à M. Ernest Lavisse, pour son ouvrage intitulé : *Études sur l'histoire de Prusse*, 1 vol. in-8°; 2° Un prix de quinze cents francs, à M. Victor du Bled, pour son ouvrage intitulé : *Histoire de la Monarchie de Juillet* (1830-1848), 2 vol. in-8°.

Prix Langlois. — L'Académie a partagé ce prix, de la valeur de quinze cents francs, entre M. Amédée Tardieu, pour la traduction de la *Géographie de Strabon*, 3 vol. in-12, et M. José-Maria de Heredia, pour la traduction de la *Véridique Histoire de la conquête de la Nouvelle-Espagne*, de Bernal Diaz del Castillo, 2 vol. in-12.

Prix Jules Janin. — Le prix Jules Janin, de la valeur de trois mille francs, décerné pour la première fois cette année, a été ainsi réparti : 1° Un prix de deux mille francs, à M. F. Cass-Robine, pour la traduction en prose des *Satires de Perse et de Juvénal*, et de l'*Œuvre entière d'Horace*, 3 vol. in-12; 2° Un prix de mille francs, à MM. Eugène Rosland et E. Benoist, pour la traduction en vers des *Poésies de Catulle*, 1 vol. in-12.

Prix Archon-Despérouses. — L'Académie a partagé également le prix Archon-Despérouses, de la valeur de quatre mille francs, entre M. A. Chassang, pour son ouvrage intitulé : *Remarques sur la langue française*, par Vaugelas, nouvelle édition, 2 vol. in-8°, et MM. René de Lespinasse et François Bonnardot, pour une nouvelle publication du *Livre des métiers*, d'Etienne Boileau (XIIIe siècle), 1 vol. in-folio.

Prix Vitet. — L'Académie a partagé également ce prix, de la valeur de six mille huit cents francs, entre MM. André Theuriet et Albert Delpit.

Prix Maillé-Latour-Landry. — L'Académie a décidé que ce prix serait, dans les conditions de la fondation, décerné à M. Henry de la Madelène.

Prix Lambert. — L'Académie a décidé que ce prix serait, dans les conditions de la fondation, décerné à Mme veuve Anatole Feugère.

Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans sa séance du 16 juillet, l'Académie a accordé une récompense de 2,000 fr. sur le prix Bordin, qui n'a pas été décerné, à M. Ch. Schœbel. Le sujet du concours était l'*histoire des castes de l'Inde.*

— L'Académie a jugé le concours pour le prix du Budget dont le sujet était : *les contributions indirectes chez les Romains.* Le prix a été décerné à M. Cagnat, professeur au collège Stanislas, ancien élève de l'Ecole pratique des Hautes études. Un encouragement de 1,500 fr. a été accordé à M. Albert Vigier, professeur à la Faculté de droit de Grenoble.

— L'Académie a décerné le prix Delalande-Guerineau à MM. Jacques Normand et Gaston Raynaud, anciens élèves de l'Ecole des Chartes, pour leur édition d'*Aiol.*

— Dans la séance du 23 juillet, M. Gaston Paris, au nom de la commission des Antiquités nationales, fait connaître les résultats du concours. Trois médailles ont été décernées : 1° à M. Chérest (l'*Archiprêtre*), 2° à M. de Charmasse (*Cartulaire de l'évêché d'Autun*), 3° à M. Claudin (*Origines de l'imprimerie à Albi*). M. le secrétaire perpétuel est invité à demander à M. le ministre de l'instruction publique une quatrième médaille supplémentaire en faveur de M. Molinier (*Arnould d'Andrehem*). Les six mentions honorables réglementaires ont été décernées dans l'ordre suivant aux concurrents dont les noms suivent : 1° à M. de Bosredon (*Sigillographie du Périgord*), 2° à M. Ed. Blanc (*Epigraphie des Alpes-Maritimes*) ; 3° à M. Albanès (*La Vie de sainte Doneeline*) ; 4° à M. Boucher de Molandon (*La famille de Jeanne d'Arc*) ; 5° à M. de la Chauvelays (*Les armées de Charles-le-Téméraire*), 6° à M. Vaesen (*Juridiction commerciale de Lyon sous l'ancien régime*). Trente-cinq ouvrages figuraient au concours.

Académie des sciences. — Dans sa séance du 14 juin, M. Stas a été élu correspondant pour la section de chimie en remplacement de M. Zinin, décédé.

Académie des sciences morales et politiques. — Dans sa séance du 26 juin, sur le rapport fait par M. Jules Simon, au nom de la section de morale, l'Académie a adopté le sujet de concours suivant pour un des prix du budget de 1882 : « Exposer et discuter dans ses principes et dans ses applications la théorie des cas de conscience d'après l'école stoïcienne. » Le terme de ce concours est fixé au 1er juillet 1882.

— Sur le rapport fait par M. Levasseur, au nom de la section d'économie politique, l'Académie a adopté comme sujet de concours pour le prix Léon Faucher, la question suivante : « *Des associations coopératives.* — Programme : Les concurrents devront étudier le principe sur lequel reposent les associations dites coopératives, qu'elles aient pour but la production, l'achat de matières premières, la consommation ou le crédit. Ils devront retracer autant que possible l'histoire du mouvement coopératif en Amérique au dix-neuvième siècle. Ils devront, en suivant la méthode expérimentale, indiquer les causes qui ont fait réussir les unes et échouer les autres. Les concurrents n'auront pas à étudier les divers systèmes de salaires, de primes d'encouragement, connus sous le nom de « participations aux bénéfices » : ce système n'est pas compris dans le programme. Ils devront circonscrire leurs recherches aux associations formées entre ouvriers, entre agriculteurs et artisans, entre consommateurs ou entre marchands. Les con-

currents auront à indiquer l'influence que peut excercer l'application du principe coopératif sur la condition des associés. » Le terme de ce concours est fixé au 1er novembre 1882, date à laquelle les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut.

— L'Académie a décerné une mention honorable à M. Jules Rambaud, chargé du cours à la faculté de droit de Grenoble, dans le concours pour le prix Léon Faucher, dont le sujet était la vie et les travaux de L. Wolowski.

Académie des Beaux-Arts. — L'Académie a décerné le prix Bordin, de 3,000 fr., dont le sujet était l'histoire de la notation musicale depuis ses origines, à MM. Mathis-Lussy et Ernest David.

Faculté de lettres de Paris. — M. Berthold Zeller, ancien élève de l'École normale et professeur au Lycée Charlemagne a soutenu ses thèses pour le doctorat, le 3 juillet ; les sujets étaient : *De Dissolutione fœderis inter Henri. cum IV et C. Emmanuelem.* — *Richelieu et les ministres de Louis XIII.*

Missions scientiques. — M. N. Quellien est chargé d'une mission à l'effet de recueilltr en Bretagne la musique et les paroles des chansons populaires.

M. Maspero, professeur au collège de France, est chargé d'une mission en Italie à l'effet de recueillir dans les musées de Naples, Rome, Florence, Bologne et Turin, les documents nécessaires à la publication d'une histoire de l'Egypte.

M. A. Dozon, consul de France à Larnaca, est chargé d'une mission scientifique à l'effet de compléter dans les colonies albanaises de la Calabre, de la Sicile et de la Grèce, ses études de la langue albanaise.

Académie de Médecine. — Prix du concours. — Le 20 juillet, a eu lieu la séance annuelle de l'Académie de médecine, sous la présidence de M. Richet, puis la distribution des récompenses aux lauréats de la compagnie. Le prix de l'Académie, ainsi que ceux fondés par le baron Portal, Mme Bernard de Civreux, le docteur Ernest Godard, MM. Saint-Lager, Alfaro, n'ont pas été décernés. Voici les noms des principaux lauréats : Prix fondé par M. le docteur Capuron, à M. H. Cazin, médecin en chef. de l'hôpital maritime de Berk-sur-Mer. — Prix fondé par M. le docteur Barbier, Valeur : 6,000 fr. Le prix n'est pas décerné, mais l'Académie accorde, à titre d'encouragement, 3,000 fr. à MM. les docteurs A. Favre, de Lyon, et Féris, de Toulon. — Prix fondé par M. le docteur Desportes. — L'Académie ne décerne pas le prix, mais elle accorde un encouragement à M. le docteur Biot, de Mâcon. — Prix fondé par Mme veuve Henri Buignet-Lauriol. — M. le docteur Henry Armaignac, à Bordeaux. — Prix fondé par M. le docteur Amussat, Valeur : 1,500 fr. — Encouragement à M. Claude Martin, médecin à Lyon. — Prix fondé par M. le docteur Hard : 2,000 fr. — Partagé entre MM. les docteurs P. Diday et Loyon, de Lyon, et M. le docteur Legrand de Saulle. — Prix fondé par M. le docteur Ruts de Lavison : 2,000 fr. à M. le docteur Jousset (Alfred), à Lille ; 1,000 fr. à M. le docteur Lucien Bertholon, à Lyon. Médailles accordées aux auteurs des travaux relatifs à l'hygiène de l'enfance : MM. les docteurs Perron (Besançon), Anner (Brest) Finot (Vitteaux), Léon Dardenne, Rousseau, Mouribot, Hugoski, Amat, Bozon, Bedoin. Médaille d'or : M. le docteur Allaire M.édailles d'argent : M. Couttin, Géraud. Médecins vaccinateurs ; 1,500 fr, partagés entre MM. Thédan et Pugibet. Cent médailles d'argent ont été décernées, en outre, aux vaccinateurs qui se sont fait remarquer par le grand nombre de vaccinations qu'ils ont pratiquées et par les observations et mémoires qu'ils ont transmis à l'Académie.

La séance a été terminée par l'éloge de M. Andral, fait par M. Béclard, secrétaire-perpétuel.

Concours. — La faculté de droit de Paris a décerné pour la première fois le prix fondé par Mme la comtesse Rossi. Le prix pour le concours de législation civile dont le sujet était : « Apprécier la légitimité de l'hypothèque judiciaire et des institutions qui peuvent être proposées pour remplacer cette hypothèque, » a été décerné à M. Jules Challamel, docteur en droit, avocat à la cour de Paris. Cinq mémoires avaient été déposés.

Pour le concours de droit constitutionnel, trois mémoires ont été déposés; mais aucun n'ayant été jugé digne de ce prix, la question est remise au concours pour 1882. Les mémoires devront être déposés au plus tard le 31 mars 1882. Le sujet était : « Du rôle et des attributions des ministres dans le régime parlementaire (spécialement en Angleterre et dans les constitutions françaises. — Comparer avec le système admis aux États-Unis). »

— En exécution du legs de Mme la comtesse Rossi, la faculté de droit de Paris met au concours pour 1882 les questions suivantes : 1° *Législation civile :* Examiner la légitimité et l'utilité des restrictions mises par les lois françaises à la liberté de disposer et de s'obliger dans le but principal de protéger le disposant et le contractant, quoiqu'il n'appartienne à aucune des catégories de personnes légalement incapables. Comparer sur ce point, les législations étrangères avec les lois françaises; — 2° *Droit constitutionnel* : Des modes de suffrage adoptés en France depuis le 5 mai 1789 et à l'étranger pour la formation des assemblées politiques. La Faculté, sans limiter les recherches des concurrents, et sans leur indiquer le plan, leur signale les questions suivantes : Quelles sont les conditions de l'électorat? Quelles sont celles de l'éligibilité? Comment sont formés les collèges électoraux? Le suffrage est-il direct ou à plusieurs degrés? Le scrutin est-il secret ou public? Les électeurs votent-ils au scrutin uninominal ou au scrutin de liste? Quels sont les moyens qui ont paru propres à garantir aux minorités une représentation. — Les prix sont de 2,000 francs, les manuscrits devront être déposés au secrétariat de la faculté avant le 31 mars 1882.

— L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon met au concours la question suivante : « Recueil et appréciations critiques, avec preuves à l'appui, des chants populaires tant anciens que modernes du Lyonnais et des provinces limitrophes : Beaujolais, Forez, Nivarais, Dauphiné, Bresse, Maconnais. » Le prix, décerné sur la fondation Christin et de Ruolz, sera une médaille d'or de la valeur de 1,200 fr.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans les séances des 2, 9, 16 et 23 juillet, M. Edmond Le Blant a commencé la lecture d'un mémoire sur quelques actes des martyrs non compris dans les *Acta Sincera* de Dom Ruinart. — Dans les séances des 2 et 16, M. E. Halévy a achevé la lecture de son mémoire sur une inscription relative à la prise de Babylone par Cyrus. — Dans la séance du 9, M. Chevarrier, consul de France à Jaffa, a annoncé l'envoi d'estampages et d'un rapport sur des inscriptions trouvées à Jaffa et provenant en grande partie de la collection du baron Von Ustinowi de Jaffa; M. Ed. Le Blant a fait une communication sur trois inscriptions puniques, une épitaphe latine et l'empreinte d'un cachet envoyées par M. Guienot, de la Goulette; M. le baron de Witte a lu un mémoire sur une coupe peinte portant les signatures d'Hiéron et de Macron; M. Clermont-Ganneau a communiqué un mémoire sur un nouveau docu-

ment iconologique relatif au mythe d'Horus et de Saint-Georges.— Dans la séance du 16, M. Defrémery a lu une note sur un exemplaire non cartonné de la comédie de Destouches : le *Philosophe marié;* M. Rocquain a fait une communication sur un document récemment découvert concernant une pratique superstitieuse du moyen âge; M. Robert Mowat a fait une communication sur une poterie de la forme *Notella*, chargée d'une inscription gauloise, trouvée à Bavay. — Dans la séance du 23, M. Aug. Prost a lu une note sur deux autels dédiés au dieu Cissonius et à la déesse Moguntia; M. B. Haureau a lu une note sur quelques traductions de l'*Économique* d'Aristote. — Dans les séances des 23 et 30, M. Heuzey a lu un mémoire sur un vase en forme de tête casquée portant une inscription hieroglyphique.— Dans la séance du 30, M. Léon Renier a communiqué une centaine d'estampages d'inscriptions latines envoyés par Mgr Lavigerie, archevêque d'Alger; M. Prou a commencé la lecture d'un mémoire sur les *Automatopoïka* d'Héron d'Alexandrie; M. Eug. Revillout a commencé la lecture de la seconde partie de son mémoire sur la chronique démotique.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 3 juillet, M. Ch. Giraud a commencé la lecture d'un nouveau fragment de son étude sur la maréchale de Villars, ayant trait à ses rapports avec le Régent.— Dans les séances des 10, 17 et 31, M. J. Rambosson a lu un mémoire sur l'origine de la parole et du langage parlé. — Dans la séance des 17 et 31, M. Guillaume Depping a commencé la lecture d'un mémoire sur le chevalier de Jars, son histoire, son procès en 1638. — Dans les séances des 24 et 31, M. Jules Zeller a lu un chapitre de son *Histoire d'Allemagne* consacrée à la captivité de Richard Cœur-de-Lion en Allemagne.

L'Académie et le Canada. — On sait que le premier des prix Montyon, dans la section de la littérature, a été décerné par l'Académie à un Canadien, M. Fréchette. M. Camille Doucet a été vivement applaudi quand il a fait, en même temps que l'éloge de M. Fréchette, l'éloge du Canada, « ce pays que nous aimons et qui nous aime. » L'honneur accordé à un Canadien était cependant une grave dérogation à la règle qui préside au partage des prix Montyon. M. de Montyon a, en effet, stipulé dans sa donation que les prix ne seraient donnés qu'à des citoyens français. Il a fallu toute la diplomatie déployée par un honorable académicien pour convaincre la docte assemblée qu'un enfant du Canada pouvait être considéré comme un fils de France, sans que l'ombre de Montyon en fût scandalisée.

Une indiscrétion vient de nous apprendre comment le résultat désiré et ratifié par le public, a été obtenu. M. Xavier Marmier, le lettré délicat et le profond érudit que tout le monde connaît — nous devrions dire que tous les mondes connaissent, car M. Marmier fut un grand voyageur — se trouva, par un hasard providentiel pour M. Fréchette, chargé d'examiner un ouvrage intitulé *Poésies canadiennes*. « Canadiennes », ce mot frappa M. Marmier, qui a visité, exploré, étudié avec amour le pays que représentaient jadis ces deux noms : la Nouvelle-France et la Lousiane. Le savant académicien se souvint de la large part qu'il avait consacrée au Canada dans ses *Lettres sur l'Amérique*, et il se mit à lire avec attention le volume de M. Fréchette. Il y trouva de si beaux vers, des sentiments si élevés, il y sentit un souffle si français, qu'au jour du dépôt des rapports il demanda nettement le premier prix Montyon pour le Canadien Fréchette. Tout d'abord on lui opposa le règlement : M. Fréchette était un étranger. C'est alors que M. Marmier prit la parole et, avec une grande éloquence, il raconta l'histoire du Canada. Il apprit à ses honorables collègues que ce pays qui comptait, en 1764,

70,000 Français, en possède, aujourd'hui, plus de 1,200,000, dont la race anglo-saxonne, avec toute sa puissance d'absorption, n'a pu détruire la nationalité. La France ne gouverne plus, en effet, ces contrées qu'elle avait si noblement acquises, mais son œuvre y est restée. La littérature française s'y montre florissante. L'instruction s'y développe si rapidement qu'il y a plus d'écoles et d'élèves, selon la population, qu'il n'y en a dans les pays de l'Europe les plus avancés. Dans la province de Québec, particulièrement, la langue de la population catholique, de ses universités, de ses gymnases, de ses écoles professionnelles et de ses milliers d'écoles primaires, est la langue française, la claire et pure langue de nos temps classiques, qui n'a pas encore été corrompue sur les rives du Saint-Laurent par les néologismes des bords de la Seine. Enfin M. Xavier Marmier fut si pressant, si enthousiaste, si persuasif, que ses collègues abondèrent dans son sens et décernèrent le prix à M. Fréchette.

L'auteur des *Poésies canadiennes* est bien des nôtres, en effet. Il suffit, pour en être assuré, de relire ces quatres vers que M. Camille Doucet a dit avec un si grand charme :

Chez nous un sentiment qui ne saurait périr,
C'est l'amour du vieux sol qu'à bénir on s'obstine,
Du vieux sol poétique où chanta Lamartine,
Sol maternel pour qui nous voudrions mourir!

(*Moniteur universel*)

Les Pères jésuites de Saint-Louis a l'Académie des inscriptions. — Dans sa séance du 30 juillet dernier, l'*Académie des inscriptions et belles-lettres* a reçu de M. Léon Renier la communication suivante, qui nous paraît assez intéressante pour être reproduite d'après le compte rendu officiel :

M. Léon Renier. — Je demande de nouveau la parole pour porter à la connaissance de l'Académie des faits qui, sans doute, éveilleront sa sollicitude et ne peuvent manquer de provoquer son intérêt. J'ai reçu ce matin la visite de Mgr Lavigerie, archevêque d'Alger, qui m'a entretenu de tout ce que les PP. de Saint-Louis, établis à Carthage, notamment le P. Delattre, ont fait dans ces derniers temps pour favoriser les branches d'études qui nous sont propres. Ils ont commencé avec le plus grand succès des fouilles dans un cimetière romain qui n'avait jamais été exploré et où les urnes et les épitaphes sont encore à la place primitive : dans ce lieu ont été déjà recueillies plus de cent inscriptions, d'un caractère plus ou moins commun, et qui ont une grande valeur au point de vue de l'épigraphie et de l'histoire. L'Académie comprendra que je puis avoir des motifs de ne pas préciser davantage. M. le ministre de l'instructton publique (Mgr Lavigerie me l'a affirmé) trouvera auprès des PP. de Saint-Louis de Carthage les plus grandes facilités pour obtenir d'eux que leur trésor épigraphique soit envoyé en France et que leurs explorations, si fructueusement commencées, se continuent. Ils sont également disposés à nous remettre l'original de l'inscription de Souk et de Kœnis, dont vous avez pu apprécier l'importance. Il y a une circonstance qui rend les recherches des PP. de Saint-Louis particulièrement faciles et efficaces. Le devouement avec lequel ils se consacrent à soulager les misères et les maladies des habitants du pays leur a créé un véritable prestige de vénération. Les indigènes n'épargnent rien à l'occasion pour témoigner aux PP. de Saint-Louis leur reconnaissance : et c'est ainsi qu'en mettant au service de l'archéologie l'influence que leur assure la charité, ces religieux servent la science et honorent notre pays. Je demande que notre secrétaire perpétuel veuille bien, au nom de la Compagnie, écrire à M. le

ministre pour le prier de s'entendre avec les PP. de Saint-Louis au sujet de l'acquisition des inscriptions, qui sont précieuses, et de la continuation des fouilles, qui est extrêmement désirable.

M. Ernest Desjardins appuie la proposition.

M. Egger. — Permettez-moi de rappeler que Mgr Lavigerie est docteur de la faculté des lettres de Paris.

M. Léon Renier. — Et un élève de M. Leclerc.

P. Pavet de Courteille, président. — Le bureau est heureux de déférer au vœu de l'Académie, exprimé avec tant d'autorité par M. Léon Renier. Il sera écrit à M. le ministre dans le sens indiqué.

Monographie du dictionnaire de l'académie française. — Nous avons sous les yeux un écrit portant le titre qu'on vient de lire. Cette *Monographie* est un péché mignon de bibliographe endurci; c'est, en 80 pages in-8 (Paris, H. Delaroque), — non pas l'histoire, encore moins la monographie, mot froid sans application ici, — c'est le *Dictionnaire de l'Académie* en personne, se dressant d'un seul bloc de ses sept éditions, bloc informe, poussiéreux, mais vivant malgré ses 184 ans, et rajeuni par le ciseau du bibliophile ! Toutefois, ne déguisons rien : par quel inextricable enchevêtrement de dates, de notes, de chiffres, de renvois, d'extraits ne faut-il pas passer pour bien se mettre *au point* et embrasser le *monstre* d'un seul regard ! N'en pénétrons pas moins sans crainte dans ce dédale de recherches et de citations : un bon classement y sert de fil conducteur. D'abord l'introduction, véritable première partie, dans laquelle M. Courtat nous donne le travail complet des devanciers sur le *Dictionnaire de l'Académie*, et notamment, en 15 pages, une très-minutieuse condensation de toute l'histoire de Pellisson et de l'abbé d'Olivet, l'origine de l'Académie, le but de la création, la genèse du *Dictionnaire*, les projets sérieux de Vaugelas, les hallucinations de Chapelain qui voulait ramener la langue à je ne sais quelle classification scientifique où les mots, groupés par simples et dérivés, — comme les plantes le sont par famille et par genres en botanique — nous auraient présenté un véritable jardin des racines françaises, tout cela saute bien aux yeux du lecteur et le prépare à ce que l'auteur appelle « son travail personnel. » Ce travail, nous ne savons pas quel autre l'eût entrepris avant lui ; mais nous savons bien que personne après lui ne s'y risquera. C'est le panorama descriptif de toute la période littéraire embrassant, de 1694 à 1878, les sept éditions successives du *Dictionnaire de l'Académie*, flanquée chacune des innombrables pamphlets, contrefaçons, critiques — érudites ou bouffonnes — suscités à la docte compagnie par ses envieux, ses contradicteurs ou ses victimes ! C'est en un mot le tableau complet de la littérature lexicographique. Le procédé de l'auteur y tient du photographe et du statisticien. Il suppute les mots, rapproche les textes, dénombre les pages, met les éditions en regard et les changements en relief, signale les redites, ne fait pas grâce d'une voyelle. Le *Dictionnaire* vous apparaît dans la sextuple transformation de son texte, augmenté de ci, diminué de là, riche en 1718 de tant de mots, dont il perd tant en 1765 pour en retrouver tant d'autres en 1776 (avec le pourquoi et le comment de ces mille fluctuations des voyelles et des consonnes), biffant et restaurant sept fois de suite la même orthographe (comme pour amans et amants, où le T paraît, disparaît et reparaît d'édition en édition, plus plaisamment que la muscade dans un tour de gobelets) ; oscillant de l'ai à l'oi de l's au z dans les conditionnels et dans les participes passés des verbes, etc.; etc. ; Bref, l'orthographe française, ce protée insaisissable, saisi par le puissant objectif dans son évolution multiforme et désormais fixé *ne varietur* !

Le récit épisodique vient agrémenter par-ci par-là l'exposé et donner en même temps le sens historique et littéraire de l'époque. Nous citerons : l'épisode de Furetière, ce grand précurseur calomnié du *Dictionnaire de l'Académie* que M. Courtat venge texte en main, tout en blâmant ses indélicatesses ; — le procès Laveaux, demeuré fameux dans les annales de la librairie, — enfin le *Dictionnaire des Halles*, qui jette gaiement quelques *gros mots* parmi ces milliers de mots trop sérieux. M. Courtat appelle cette seconde partie « son travail personnel ; » de la troisième il eût pu dire que c'est son travail original. M. Courtat est animé d'un zèle régénérateur, d'une fureur novatrice qui le poussent à renverser de fond en comble toute l'économie de la langue écrite. Mais, plein d'égard pour ses lecteurs, il les avertit : « Les gens prudents doivent terminer ici la lecture de mon livre. » Témoin des innombrables et souvent ridicules défaillances de l'Académie dans la fixation de l'écriture des mots, M. Courtat la somme de « commander » enfin, et lui impose la dictature littéraire..., avec un plan tout préparé de réformes despotiques. Ce plan, bien que l'auteur s'en défende spirituellement par la citation d'un curieux travail de travestissement cacographique, ce plan n'est qu'un retour mitigé au phonétisme. M. Courtat dépense beaucoup de logique et de verve à le justifier. Il ne nous semble pas qu'il réussisse à le faire prévaloir. Entre l'identité parfaite de la prononciation et de l'écriture et l'orthographe actuelle, telle qu'elle est, il n'y a pas de milieu. Ou respectez le dieu jusqu'en ses caprices les moins explicables, ou décrétez qu'on écrira comme on prononce ! Nous comprenons les deux systèmes, nous ne comprenons pas de transaction entre eux. Accordons toutefois à M. Courtat le bénéfice des circonstances atténuantes. Personne n'avait encore mis en tel relief les incroyables variations de l'usage. Dégoûté des excès de la liberté, il est devenu réactionnaire. Mais sa création est une licence de plus, et si l'Académie prend la liberté grande de simplifier l'orthographe, au lieu de se faire l'humble vassale de ses arrêts capricieux, pourra-t-elle garder à son profit seul l'exercice de cette liberté ? de quel droit ? et si chacun s'en vient écrire comme il parle, combien de patois compterons-nous ? Enfin, n'oublions pas que les caprices orthographiques les plus déraisonnables en apparence, ont presque tous leur raison d'être dans l'étymologie ; par là, ils constituent les titres de noblesse de la langue. Un idiome, comme un peuple, ne naît pas sans aïeux ; c'est dans l'inexplicable incorrection de ses mots qu'éclate sa légitimité, parce qu'incompréhensible aux contemporains, cette incorrection signale par cela seul la paternité de l'idiome générateur. C'est donc, sans le vouloir, un 93 littéraire qu'inaugurerait M. Courtat. Pour un classique, comme il se fait gloire de l'être, il a certainement été plus loin que sa pensée. Son livre, d'ailleurs, plaide pour lui ; un travail aussi opiniâtre et aussi consciencieux n'a jamais été le fait des novateurs de cette espèce.

Les livres acquis par le ministère de l'instruction publique. — Tout le monde sait que, chaque année, le ministre de l'instruction publique souscrit à un certain nombre d'ouvrages, mais personne, on peut le dire, ne connaît quels sont les livres qu'achète l'Etat, personne ne sait ce qu'ils deviennent. Il y a cependant à cet égard une publication officielle, mais elle est enfouie dans les *comptes définitifs* de chaque exercice, volumes in-4° qui ne sont pas mis dans le commerce ; ils ne passent que dans un petit nombre de mains inattentives et insouciantes : nul ne les lit.

Nous avons sur notre table le dernier de ces *comptes* qui ait vu le jour ; il se rapporte à l'année 1876, et nous lui empruntons quelques détails.

Un état relatif aux souscriptions et acquisitions de 1875 indique 98 ouvrages ; ils rentrent pour la plupart dans la classe des beaux-arts ; le nombre des exemplaires achetés varie énormément ; le ministre fait l'acquisition de deux exemplaires du *Dictionnaire de la Langue française* de M. Littré ; il souscrit à trois cents exemplaires de la *Restauration des monuments de Pœstum* par M. Labrouste et à un nombre égal de la *Restauration de la basilique ulpienne*, par M. Lesueur. Le *Monde illustré*, la *Revue des Deux-Mondes*, doivent se contenter d'un seul exemplaire, ainsi que la publication de M. Goupil sur les *Décorations de l'Opéra*, tandis que le *Musée du conservatoire de musique* par M. Chouquet arrive au chiffre respectable de deux cents. La majeure partie des ouvrages acquis en 1875 reste encore à distribuer ; des écoles supérieures, quelques musées, les bibliothèques d'officiers de deux ou trois régiments, un certain nombre de particuliers figurent sur le relevé des distributions.

La somme consacrée à ces diverses acquisitions monte à 94,184 fr. Un autre état concerne la distribution des livres achetés et payés avant 1875 ; 150 numéros ; M. Charles Blanc est l'objet de faveurs toutes spéciales ; le ministre lui achète 350 exemplaires de son *Cabinet de M. Thiers ;* 154 exemplaires de la *Grammaire des arts du dessin* ; 80 exemplaires d'*Ingres, sa vie et ses ouvrages* ; ajoutez-y 90 exemplaires de l'*Art dans la parure et le vêtement.*

Parmi les ouvrages que les commis du ministère ont jugé dignes d'encouragements efficaces, on peut mentionner le *Traité de la perspective* de Pellegrin, 500 exemplaires (il en restait 489 au dépôt); la *Bibliographie des beaux-arts* de M. Vinet, 500 exemplaires, et la *Collection des romans grecs* (on ne dit pas de qui) 200 exemplaires. Deux ouvrages de M. Michiels : *Voyage d'un amateur en Angleterre*; l'*Architecture et la peinture en Europe*, 200 exemplaires chaque. Un livre d'une haute portée ; *Diplômes et chartes de l'époque mérovingienne*, publiés par un illustre archéologue, M. Letrone, avait été l'objet d'une souscription à 300 exemplaires ; 268 ont été distribués. En revanche, de nombreux ouvrages ont dû s'en tenir à une demande de dix exemplaires ; il n'en a été pris que cinq des *Cluverinistes* de M. Méreaux et du *Guide de l'amateur de faïence* de M. Demmin ; on s'en est tenu à un seul exemplaire pour les *Leçons de solfège* de M. Panseron. La valeur des ouvrages acquis avant 1875 et distribués dans le cours de cette année, monte à 41,815 fr.

Enfin un autre état se rapporte aux publications périodiques ou paraissant par livraisons, acquises avant 1875, et pour lesquelles il a été fait, cette année, des payements montant à 41,815 fr. L'*Art pour tous*, la *Gazette des beaux-arts*, la *Revue archéologique*, la *Flore ornementale* de M. Ruprich-Robert, l'*Histoire de la peinture flamande* de M. Michiels, 100 exemplaires chaque. Là aussi nous retrouvons M. Charles Blanc avec 148 exemplaires de l'*Histoire des peintres ;* M. Viollet le Duc, presque aussi heureux, obtient une souscription de 115 exemplaires à son *Dictionnaire du Mobilier.*

Nous nous sommes contentés de citer des faits, et nous nous garderons bien d'examiner les principes (s'il y en a) qui procèdent au choix des ouvrages subventionnés. — B.

Nouvelles sources de l'histoire de l'Orient latin. — Le comte Riant signale deux nouvelles sources de l'histoire de l'Orient latin. La première est la chronique de Philippe de Navarre, que l'on croyait perdue depuis le moyen âge. Sous le titre de *Gestes des Chiprois*, elle s'étend de 1138 à 1309. Le manuscrit qui la contient a été écrit en 1343 par un prisonnier nommé Jehan le Miège ; il comprend 237 feuillets et appartient à une bibliothèque

privée d'Italie. La seconde est une chronique de la principauté française d'Achaïe, différente *du livre de la princée de Morée*, publié par Buchon. Ce dernier ne s'étendait que jusqu'en 1304; le nouveau texte au contraire va jusqu'en 1380, et donne l'histoire d'une période sur laquelle on n'avait presque aucun renseignement. Il nous a été conservé dans une version espagnole qui fait partie d'un recueil très important, en deux volumes, écrit, en 1393 par ordre de Don Juan de Hérédia, grand-maître des Hospitaliers et seigneur engagiste de l'Achaïe. Ce recueil, qui avait été signalé au comte Riant par l'éminent orientaliste, Don Pascual de Gayangos, contient, traduits en Espagnol, plusieurs textes très importants pour l'Orient latin. Il appartient à une bibliothèque ducale de Madrid.

Saint-Denis de Paris. — Le nouveau mémoire publié par M. l'abbé Arbellot dans le *Bulletin archéologique et historique du Limousin* (t. XXVII, 1879, p. 197 à 309), sous ce titre : *Origines chrétiennes de la Gaule*, ch. I. *réfutation de Grégoire de Tours;* ch. II *Saint-Denys de Paris*, fait partie d'un ensemble d'études sur les origines du christianisme dans les Gaules, dont un premier mémoire, sur l'apostolat de saint Martial a autrefois ouvert la série. Ce nouveau travail donne le texte des actes primitifs et authentiques de saint Saturnin, dont la légende n'était connue de Saint Grégoire de Tours que par une version interpolée. Il est suivi d'une discussion magistrale des actes légendaires, *acta fabulosa*, et des actes Clémentins. L'auteur appelle les premiers plus exactement actes aréopagitiques, puisqu'ils établissent l'identité de saint Denys de Paris et de saint Denys l'aréopagitique ; il en poursuit la trace et les manifestations dans les viie, viie, et vie siècles; il s'attache ensuite aux documents qui font remonter la mission de saint Denys au pape saint Clément. De même que le texte des actes de saint Saturnin suivait le premier chapitre, de même en appendice au chapitre second, l'auteur donne une nouvelle édition tant des actes *aréopagitiques* de saint Denys que des actes *clémentins*. Pour les établir, il s'est naturellement servi des travaux précédents, mais avant tout il a mis à profit les manuscrits, dont plusieurs, fort anciens, étaient restés inconnus aux Bollandistes, aux Bénédictins, et aux autres éditeurs. — Le travail de l'abbé Arbellot est un modèle de discussion historique. Il relève le texte, en contrôle la teneur, suivant les diverses sources qui nous les ont transmis, et en établit scientifiquement l'authenticité ou l'interpollation. Sans acrimonie pour les partisans de l'opinion adverse, il les combat pied à pied, en réfute tous les arguments et réunit ses preuves, les classe et les ordonne comme un général habile fait de ses troupes. On s'étonne que la lecture de cette belle dissertation, appuyée sur des découvertes et des restitutions de premier ordre, ait été refusée par le comité de la section d'histoire aux réunions des sociétés savantes à la Sorbonne. — G. de S.

Livres mis a l'index. — La sacrée congrégation de l'Index a condamné, par un décret en date du 22 juin 1880, les ouvrages suivants : Alexandre Dumas fils. *La Question du divorce*. Paris, Calmann Lévy, éditeur, 1880. — *Maria al cruore dell'Italiano*. — *Manifestazioni di un eremita dell' Appennino, per servire di Seguito alle Glorie di Maria, scritte da Alfonso Liguori*. Firenze, tip. di G. Barbera, 1880. »

Le même décret annonce que les auteurs des ouvrages suivants viennent de se soumettre honorablement à la décision prise à leur égard par la sacrée-congrégation et ont réprouvé leurs livres : Aug. Callet. *L'Enfer*. Paris, 1861, ouvrage qui a été condamné par un décret en date du 6 juin 1865. Comte Charles-Jean-B.-A. *The spiritual body* (le corps spirituel, et *the Forty days*

(les quarante jours). Londres, 1878, opuscules qui ont été condamnés par un décret en date du 8 avril 1878.

Colonne de Catherine de Médicis. — M. Desnoyers a présenté à l'Académie des inscriptions, de la part de M. Anatole de Barthélemy, une notice sur la colonne de Catherine de Médicis à la halle. Cette colonne, qui existe encore près de la halle au blé, surmonte une fontaine d'origine plus moderne. Elle est l'œuvre de Jean Bullant, qui l'avait élevée par ordre de Catherine de Médicis, dans une des cours du nouvel hôtel (l'Hôtel de Soissons) que cette princesse avait fait construire sur l'emplacement des hôtels de Nesles, de Bohême et d'Albret. Dans cette notice, l'auteur a rassemblé, comme descriptions et dessins, tout ce qui se rattachait aux origines et aux vicissitudes de ce petit monument dont il est fait mention dans toutes les histoires de Paris. Cette colonne était et est encore surmontée d'une horloge et d'une sphère armillaire, que la tradition fait remonter jusqu'à Catherine de Médicis, qui l'aurait fait servir à ses observations astrologiques.

Un manuscrit de la bibliothèque du cardinal d'Amboise. — L'histoire de l'art rouennais, dit le *Journal de Rouen*, vient de s'enrichir d'un document intéressant, du moins en ce qui concerne la calligraphie et l'enluminure. C'est un manuscrit in-folio qui remonte aux premières années du seizième siècle, et fit partie de la bibliothèque du cardinal d'Amboise. Il a été offert à la bibliothèque de Rouen. Malgré ses trois cent soixante ans, il est dans un état de conservation tel, qu'on le croirait sorti tout récemment des mains qui le transcrivirent et l'ornèrent avec tant de délicatesse et de goût. Cet ouvrage est un traité de droit canon, écrit en latin, accompagné de gloses extrêmement curieuses par leur disposition ornementale. L'auteur ou plutôt le réformateur du texte, qui a placé son nom en tête de l'ouvrage : *Ego Bartholomœus*, était un Italien, Barthélemy de Brescia. Ce manuscrit, rouennais par son premier possesseur, le cardinal d'Amboise, l'est encore par le calligraphe aux soins duquel il fut confié par le prélat, dont il porte à la première page les armes et la devise. Le cardinal n'avait pas seulement fait venir d'Italie de très habiles calligraphes; il avait fait apprendre la calligraphie et l'enluminure à toute une corporation d'artistes rouennais, qu'il entretenait à grands frais dans sa bibliothèque, l'une des plus célèbres de ce temps-là.

Un manuscrit des Évangiles. — A l'une des dernières réunions de la Société des antiquaires de Londres, lord Asburnham a présenté un beau manuscrit des Évangiles, que l'on croit appartenir à l'époque carlovingienne. Ce volume, qui a été exposé dans une vitrine au centre de la salle, est du format in-quarto. Sa couverture est richement ornée d'orfèvrerie, dont la date remonte probablement au septième siècle, avec des incrustations d'émeraudes, de saphirs, de perles et d'autres pierres précieuses ; les intervalles sont remplis par des figures d'anges, de saints, d'animaux. Ces figures sont plus belles et plus grandes sur le côté supérieur du volume que sur le revers, et, comme l'a expliqué M. Nesbitt dans un Mémoire très complet, elles appartiennent au type allemand plutôt qu'à l'Italie ou à la France, et elles ne sont certainement pas byzantines. Il est probable, a-t-il dit, que quelques-unes de ces ornementations ont été exécutées par des missionnaires irlandais en Allemagne. Il regarde comme probable que le revers ou côté moins orné du volume est le plus ancien et appartient à la période carlovingienne, et que le côté opposé ou supérieur est l'œuvre d'une époque plus récente. Quelques travaux de restauration portent la date de 1594. M. Nesbitt exprime l'opinion que,

dans son état de perfection primitive, le volume était incrusté d'émaux et orné de plus de quarante émeraudes, escarboucles, etc.

M. Thompson a ensuite décrit l'intérieur du livre, qu'il ne croit pas devoir assigner à une période plus ancienne que la seconde moitié du dizième siècle. Il comprend 224 pages, où sont réunis les quatre Évangiles, décorées d'un petit nombre de lettres capitales, très simples en comparaison d'autres spécimens de la même date. Le manuscrit lui-même est intact et dans l'état le plus parfait de conservation. Il a été donné, vers l'an 980, à un couvent établi sur les bords du lac de Constance; on le portait en procession solennelle à une fête annuelle et dans quelques occasions extraordinaires. Le feu lord Ashburnham l'avait acheté de M. Boore. (*Journal de la librairie.*)

Tigellius et Guy Patin. — M. Ch. Nisard vient de publier en même temps une étude sur un personnage de l'antiquité (*Tigellius le chanteur*. Paris, 1880, 22 p. grand in-8°) et une étude sur un personnage du XVIIe siècle (*Guy Patin. Nécessité d'une édition de ses lettres*. Paris, 1880, 13 p. in-8°). Les deux études sont des plus spirituelles et des plus piquantes. Dans les vives pages consacrées au ténor du siècle d'Auguste, M. Nisard a glissé de gais souvenirs autobiographiques et de fines allusions. L'anecdote et l'épigramme, ces deux choses si aimées du lecteur français, surtout quand elles sont, comme ici, très bien tournées, rendent particulièrement agréable la lecture de *Tigellius le chanteur*. — La brochure sur Guy Patin et sur la dernière édition de ses lettres (1846, 3 vol. in-8°) démontre, de la façon la plus saisissante, l'urgente nécessité d'une édition nouvelle, où le texte serait enfin fidèlement et complètement donné, où le commentaire serait enfin, pour le lecteur dans l'embarras, un sérieux secours, une perpétuelle lumière. Tous ceux qui avaient examiné de près l'édition de M. Reveillé-Parise savaient qu'elle est à tous égards notoirement insuffisante, mais on n'avait pas encore prouvé avec tant de malicieuse insistance combien le confrère de Guy Patin a mal réproduit et mal annoté le texte qu'il s'était chargé de publier. M. Nisard énumère (avec observations et corrections) quelques-unes des phrases estropiées par M. Reveillé-Parise, et son énumération rectificative est bien amusante et bien concluante (p. 7-11). Les futurs éditeurs des *Lettres de Guy Patin* n'auront nul besoin de critiquer l'édition de leur devancier. La besogne est faite et de main de maître. A quand l'édition qui nous rendra un texte aussi pur que le texte de 1846 est infidèle, des notes aussi utiles et aussi exactes que les notes de 1846 sont insignifiantes et erronées? — T. de L.

Catalogue de la bibliothèque de Ticknor. — Tout le monde sait que M. Ticknor a écrit la meilleure histoire de la littérature espagnole. Pour mener à bonne fin cette grande entreprise, le savant américain avait réuni un nombre très considérable d'ouvrages relatifs à la péninsule hispanique et aux langues romanes. Le catalogue de cette collection, unique dans son genre, a été publié à Boston en 1879. Il forme un volume gr. in-8, à deux colonnes, de XV-476 pages. Ce beau volume, qui a été généreusement envoyé à beaucoup de littérateurs connus par des études analogues à celles de Ticknor, offre le plus grand intérêt à toutes les personnes qui s'occupent sérieusement de l'Espagne et du Portugal. C'est une immense et complète bibliographie de tous les ouvrages qui, à divers points de vue, traitent de ces deux pays.

— Sous le titre de : *Musées et Bibliothèques de Paris; idées et réformes*, M. Remain-Mornai vient de publier une brochure de 88 pages in-8, imprimées avec luxe, et dédiées à « *son Excellence* M. Jules Ferry. » M. Remain-

Mornai a beaucoup d'idées, qu'il espère voir adopter dans l'avenir, si elles effrayent aujourd'hui ; nous avons trop de confiance dans le sentiment de la méthode et de la critique en France, pour penser que jamais on puisse assister à la réalisation de ces théories singulières. Si M. Remain-Mornai avait conversé avec des hommes spéciaux, comme M. Léopold Delisle, M. A. Chabouillet, M. Alf. Maury, et vingt autres que nous pourrions nommer, il aurait certainement reconnu que ses idées, présentées avec la plus grande bonne foi, sont de simples utopies, fondées sur une connaissance incomplète de la matière ; de plus que leur réalisation apporterait un désordre regrettable au double point de vue de la science et des collections. Les *prélibations*, mot assez déplacé sous la plume de l'auteur, rappellent le grotesque préjugé du droit du seigneur. Nous nous demandons enfin quel grand intérêt M. Remain-Mornai peut trouver à la création d'un Musée des voitures? — Pourquoi les pharmaciens ne réclameraient-ils pas un musée spécial pour leur outillage?

— M. Paul Durrieu, membre de l'Ecole française de Rome, prépare, d'après des sources pour la plupart inédites, un travail d'ensemble sur les relations de la France et de l'Italie au temps de Charles VI. Il en a détaché quelques morceaux qui ont déjà paru dans la *Revue des questions historiques* et dans la *Bibliothèque de l'école des Chartes* ; ils donnent de curieux détails sur des évènements inconnus, et dans lesquels on peut trouver, sinon l'origine indirecte, du moins la première idée des grandes guerres d'Italie qui éclatèrent cent ans plus tard. Nous signalons dès à présent à nos lecteurs les deux curieux mémoires 1° sur *la prise d'Arezzo par Enguerrand VII, sire de Coucy* (1383), qui forme dans le tirage à part une brochure de 38 p. et 2° sur *le royaume d'Adria* (1393-94) qui, publié dans la livraison du 1er juillet de la *Revue des questions historiques*, sera tiré à part, avec des pièces justificatives.

— La quatrième livraison du quarantième volume des *Actes* de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux vient d'être mis au jour (in-8, 331-604 pp.). Une grande partie de ce volume est occupée par la continuation d'un travail fort étendu de M. Raulin, professeur de géologie à la Faculté des sciences de Bordeaux : *Observations pluviométriques faites dans la Neustrie;* le compte rendu de la séance publique du 19 février 1880 tient également une large place ; mais nous pouvons signaler deux mémoires d'un intérêt plus général : M. Leo Drouyn, toujours livré aux recherches les plus persévérantes sur l'histoire de la Guyenne, a communiqué une notice sur *André Merland, sieur de Mondenis, ou la Paix de la Fronde à Bordeaux;* de nombreux historiens ont raconté les démarches faites pour amener la pacification d'une province armée contre Mazarin ; tous ont oublié deux personnages qui ont joué un rôle considérable dans la conclusion de la paix, deux roturiers que le jeune Louis XIV ennoblit pour les récompenser de leurs courageux efforts. — M. Max. Collignon a donné lecture d'une *Etude sur le mythe de Galathée;* il montre que les légendes relatives aux divinités de la mer portent, mieux que toutes autres, l'empreinte du génie hellénique et présentent un caractère plus personnel. Après avoir signalé les diverses interprétations de la légende de Galathée, après avoir mentionné les divers monuments antiques qui le représentent, M. Collignon conclut en constatant qu'au fond de tous les mythes marins, on distingue la même idée de quelque chose qui échappe à l'homme et qui fuit devant lui.

— Voici les principaux mémoires contenus dans le dernier volume, de *Mémoires de l'Académie de Nîmes* (7e série, t. I (1878). Nîmes, imp. Clavel Ballivet, 1880, in-8 de 514 pages) : *Notes archéologiques*, découvertes faites à

Nîmes pendant l'année 1878, par M. Albin Michel; ces découvertes comprennent quelques inscriptions latines. — *Mémoire sur la céramique antique dans la vallée du Rhône,* par A. Lombard-Dumas (travail d'une assez grande étendue, 74 pages; il décrit un bon nombre de poteries gauloises proprement dites, de poteries tyrrhéniennes, (dénomination empruntée à Brongniart), de poteries gallo-romaines; les marques de fabrique au nombre de 180, sont reproduites sur sept planches une huitième planche donne des noms de potiers celtibériens, quelques-uns de ces noms mutilés et illisibles. Un appendice concerne des poteries samiennes trouvées en Sardaigne. En tout 26 planches. Les archéologues consulteront ce mémoire avec profit. — *Le collège de Nîmes,* par M. l'abbé P. Azars (encore un travail de dimension respectable : 124 pages. — *Sur l'initiative et les publications de la Société de la Diana,* par M. Léotard (la *Diana* est — bien des gens l'ignorent — le nom d'une grande salle située derrière l'abside de l'église collégiale de Notre-Dame d'Espérance, à Montbrison; elle paraît avoir été bâtie en 1300, sous le comte de Forez Jean Ier; à peu près ruinée, elle fut habilement restaurée de 1863 à 1866, et le 1er septembre de cette année, cette vieille salle des Etats de la province fut inaugurée par la Société historique et archéologique du Forez qui a pris le nom de ce monument et qui a déjà publié quatre volumes consacrés à l'archéologie et à l'histoire). — *Le moine de Montaudon,* par M. Ernest Sabatier (ce moine, qui fut aussi un poète nomade, tient une place distinguée parmi les troubadours qui ont illustré la muse provençale vers la fin du XIIe siècle, c'est-à-dire à l'époque où elle brillait de son plus vif éclat; ses écrits offrent de précieux renseignements sur l'histoire des mœurs et des coutumes féodales). — M. Eug. Bolze a consacré une trentaine de pages à l'examen de l'ouvrage de M. Gaston Boissier : *La Religion romaine d'Auguste aux Antonins*; le docteur Albert Puech a consigné le résultat de patientes et curieuses recherches dans un mémoire qui remplit 150 pages : *Les chirurgiens d'autrefois à Nîmes. Études historiques d'après des documents inédits.* Nous laissons de côté diverses notices de peu d'étendue, et des poésies, parmi lesquelles on remarque *lou Loù e la Cigogno,* imitation d'une fable bien connue de La Fontaine, par M. A.-H. Bigot; il faut la joindre à la collection déjà nombreuse et intéressante des apologues du bonhomme, qui ont passé dans nos divers dialectes provinciaux.

— Dans le numéro de la *Bibliothèque de l'École des Chartes* qui vient de paraître (t. XLI, p. 159 et 160), on lit des détails curieux sur les anciens livres liturgiques de la Suède. L'auteur de cet article publie un contrat du 23 février 1508, « qui jette la lumière la plus complète sur les conditions dans lesquelles s'exécutaient les livres liturgiques au commencement du XVIe siècle. » On y rencontre cette phrase: *Item... et quod predicta missalia imprimantur in bona litera, non caduca, correcta et planata, et prefationem* 25 *cum notis quadratis...* Ce point d'interrogation est placé là sans doute pour demander une explication qu'il n'est pas difficile de fournir. La préface dont il est parlé est cette partie de la messe chantée par le prêtre avant le *Sanctus* et avant le *Canon*, c'est-à-dire la partie la plus essentielle; elle se chante sur un ton particulier et qui varie selon le temps et l'office. Ce que le contrat ajoute veut dire que le chant de cette préface sera noté selon la notation romaine et non selon la notation gothique. La notation romaine emploie des notes de forme carrée, la notation gothique, que l'on employait beaucoup avant le XVe siècle et que l'Allemagne emploie encore quelquefois, affecte la forme de clous. — P. P.

— Il paraît, depuis le 2 juin, une nouvelle revue bi-mensuelle, *La Tribune catholique*, journal de la défense des intérêts religieux par la parole et par l'image, (90, boulevard Montparnasse à Paris). Son mode de défense par « l'image » a été inauguré dans le troisième numéro, celui du 1er juillet, par l'insertion dans la livraison d'une feuille d'images.

— Le bénéfice le plus clair et le plus réel de la fête soi-disant nationale du 14 juillet, à été l'insertion au *Journal de la librairie* d'assez nombreuses publications relatives à la prise de la Bastille : les unes sont en vers (et il est matériellement impossible de faire de la poésie plus pitoyable), les autres sont de la prose ayant des prétentions historiques ; voici le titre de l'une d'elles : *Histoire de la Bastille par un ancien publiciste, suivie d'un récit inédit de la prise de la Bastille, d'après les travaux de Michelet, Louis Blanc, Petrus Borel*, etc. — Les autorités font assez connaître dans quel sens est rédigée cette *Histoire;* s'appuyer sur Petrus Borel, le lycanthrope, l'auteur de *Madame Putiphar*, peut paraître assez étrange.

— Nous avons déjà signalé, comme signes du temps, la publication des productions ignobles sur lesquelles s'exerce une spéculation immonde ; transcrivons les titres de deux nouveaux ouvrages : *Crimes de la calotte, le trône et l'autel ; débauches et turpitudes des jésuites et des moines*, édition illustrée, 85 livraisons à 10 centimes ; — *les Ficelles noires ou les trucs des calotins, satire anti-cléricale.* — Quant aux écrits, qui sans appartenir exclusivement à l'œuvre anti-cléricaliste, se contentent de retracer les scènes les plus immorales, il est inutile de dire qu'ils se multiplient sans relâche : réimpressions d'ordures plus ou moins vieilles, livres nouveaux se disputant la palme du cynisme, rien n'y manque, et la troisième république se montre à cet égard au niveau de sa sœur aînée lorsque celle-ci, sortant du régime de la guillotine et des noyades, se plongeait dans les boues du Directoire.

— Parlant des feuilles à dessins obscènes qui pullulent actuellement en France et se montrent effrontément aux vitrines des libraires, le *Times* constate que ces sortes de publications atteignent des proportions « inconnues jusqu'ici dans aucun gouvernement régulier. Chaque jour, dit l'organe de la Cité, on voit surgir de nouvelles feuilles, dont toute la spécialité est de publier des articles ou des dessins contraires aux mœurs ; et, faute d'une répression énergique, on ne saurait dire où cela s'arrêterait. Il y a même telles feuilles de grand format qui ont dû leur succès rapide à cette sorte de littérature, et qui ont trouvé des souscripteurs dans toutes les classes du monde parisien : tous les matins on voit des jeunes filles et des femmes de la classe ouvrière, sur les trottoirs des quartiers les plus populaires, dépensant leurs petites épargnes à acheter des journaux qu'elles cachent avec soin, les réservant pour leur récréation du repas. »

— La *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* nous apprend que M. Lelong, ancien élève de l'Ecole, a inauguré le 22 mai à Angers un cours hebdomadaire et gratuit de paléographie qui réunit un nombre satisfaisant d'auditeurs. Nous ne saurions trop féliciter le jeune archiviste paléographe de sa très louable initiative et nous lui souhaitons beaucoup d'imitateurs.

Angleterre. — L'importante collection de livres connue en Angleterre sous le nom de Bibliothèque Sunderland, formée par le troisième comte de Sunderland, sous les règnes de la reine Anne et de Georges Ier, va être mise aux enchères au commencement de l'hiver prochain. Cette grande bibliothèque se compose d'environ 30,000 volumes ; elle est célèbre par les premières ou très anciennes éditions qu'elle renferme des classiques grecs et

latins. On y remarque des éditions très rares des grands écrivains de l'Italie, entr'autres le fameux Boccace de Valdarfer, imprimé à Venise en 1471 ; une magnifique collection de bibles anciennes dans toutes les langues, et un splendide exemplaire sur vélin de la première bible qui ait été imprimée avec date; beaucoup de livres extrêmement rares relatifs à l'Amérique ; une série de chroniques espagnoles et portugaises ; des histoires des comtés de l'Angleterre ; les premières éditions des poètes et prosateurs français ; une collection extrêmement nombreuse d'écrits anglais et français relatifs à la réforme et aux évènements politiques des seizième et dix-septième siècles ; une grande quantité de chroniques et de mémoires français, et un certain nombre de manuscrits.

L'*Athenæum* nous apprend qu'au nombre des derniers manuscrits achetés par le musée Britannique et provenant de la Bibliothèque Egerton, se trouve une *Divina Commedia*, écrite en 1379, et couverte à diverses époques de nombreuses annotations.

— Le rapport annuel sur la *Royal institution* d'Angleterre constate qu'en 1879 cette société possédait 2,125,000 francs, produit des dons et des cotisations. Elle a admis 49 membres nouveaux, et sa bibliothèque s'est enrichie de 787 volumes. Elle a pour président le duc de Northumberland.

Allemagne. — La riche et précieuse bibliothèque du célèbre historien Théodore Mommsen vient d'être en grande partie détruite par le feu. Elle contenait près de 40,000 volumes, que le savant avait mis toute sa vie à collectionner, et, à côté des livres, se trouvaient ses nombreux manuscrits sur l'histoire romaine et le droit. Plusieurs travaux, dont la publication était attendue avec le plus vif intérêt, et divers manuscrits précieux prêtés à Mommsen par des bibliothèques publiques sont devenus la proie des flammes. On cite, parmi les établissements qui perdent des exemplaires uniques, les bibliothèques de Berlin, de Vienne et d'Heidelberg. Quelques in-folio appartenant au premier de ces établissements et reliés en peau de truie ont seuls pu être sauvés. Il était trois heures du matin quand Mommsen a été réveillé par les cris de ses enfants. Il vit le feu et courut en toute hâte vers ses livres. Il a pu en sauver quelques-uns, mais au prix de fortes brûlures, qui le tiennent alité. Une des conséquences de cet accident sera probablement de faire interdire par les différentes administrations le prêt des manuscrits d'une valeur inestimable, comme les manuscrits uniques.

— Le musée germanique de Nuremberg offre aux typographes une collection des plus instructives, et qui s'enrichit chaque jour par les dons reçus; c'est une salle spéciale où se trouvent réunies et classées d'importantes collections d'imprimés de toutes les époques, depuis Gutenberg jusqu'à nos jours. On dit que les héritiers Barth, de Berlin, vont envoyer à ce musée la collection, qui leur a été laissée par le célèbre bibliomane, de toutes les affiches de théâtre placardées à Berlin de 1771 à 1878 ; cette collection est des plus curieuses au point de vue typographique (*Bulletin de l'imprimerie*).

— L'exposition internationale des arts et industries graphiques, qui devait avoir lieu à Leipzig en 1881, et pour laquelle plusieurs libraires de cette ville avaient déjà formé un comité, restera lettre morte, par suite de l'opposition qu'elle a rencontrée à l'assemblée générale des libraires de fin avril dernier.

Hollande — Le supplément au *Catalogue de la bibliothèque wallonne déposée à Leide* pour 1880, vient de paraître à Leide, chez Van der Hoeck. Cette publication, faite par ordre de la réunion des Églises wallonnes des

Pays-Bas, a pour auteur le Dr W. N. Du Rieu. C'est un volume in-8 de 50 pages. On y voit les acquisitions de la bibliothèque depuis 1878. Elles sont relativement considérables ; on y trouve d'importants documents pour l'histoire du protestantisme en France.

Publications nouvelles.— *La Sainte Bible. Les Machabées*, par l'abbé Gillet (in-8, Lethielleux) ; — *Œuvres de Mgr Freppel, évêque d'Angers*, tome V (in-8, Roger et Chernoviz) ; — *Le Retour à la foi par ses splendeurs*. par l'abbé Moigno (in-12, Blériot frères) ; — *Le pêcheur d'hommes*, par l'abbé Moigno (in-12, Blériot frères) ; — *Explication méthodique des Institutes de Justinien* tome II (in-8, Durand et Pedone-Lauriel) ; — *Traité de droit international public en temps de paix*, par Montanari-Revest (in-8, Larose) ; — *Traité théorique et pratique de la Naturalisation*, par Daniel de Folleville (in-8, Maresq aîné) ; — *Des sociétés en commandite par actions*, par Paul Mornard (in-8, Maresq aîné) ; — *Mélanges de droit, de jurisprudence et de législation*, par A. Valette (in-8, Maresq aîné) ; — *Des mariages contractés en pays étrangers d'après les principes du droit international et du droit civil*, par Al. Berger (in-8, Maresq aîné) ; — *Questions d'enseignement, études sur les réformes universitaires*, par Er. Bersot (in-12, Hachette) ; — *Les docteurs du jour*, par Brucker (in-12, Palmé) ; — *Les Plateaux de la Balance*, par Ernest Hello (in-12, Palmé) ; — *De l'application des lois de l'acoustique à l'étude des maladies du cœur* (in-8, Berger-Levrault) ; — *L'Œuvre gravé de Rembrandt*, par Francis-Seymour Haden (gr. in-8, Gazette des Beaux Arts) ; — *Jean Poigne d'acier*, par Attale du Cournau (in-12, Palmé) ; — *Les demi-mariages*. par Paul Perret (in-12, Plon) ; — *Bonasse*, par Mlle Zénaide Fleuriot (in-12, Lecoffre) ; — *Contes merveilleux*, par Adrien Duval (in-12, Palmé) ; — *L'oiseau de la prairie*, par Ch. Aug. Murray (2 vol. in-12, Palmé) ; — *Une vie manquée, souvenirs d'une vieille fille*, par Mme *** (in-12, Pillet et Dumoulin) ; — *La nièce du capitaine*, par J. Girardin (in-8, Hachette) ; — *Contes sans malice*, par J. Girardin (in-12, Hachette) ; — *Une voix de Bretagne*, par l'abbé Nicol (in-12, Forest et Grimaud) ; — *Guide-Roman au Mont-Dore*, par J. de Boisgrolau (in-12, librairie des Bibliophiles) ; — *Le tour du Monde il y a quatre siècles*, par Henry Vast (in-8, Hachettte) ; — *La vie et les voyages de Marco Polo*, par V. de la Blache (in-8, Hachette) ; — *Vie et voyage de Christophe Colomb*, par J. Girardin (in-8, Hachette) ; — *La terre de François Joseph et la mer de la Nouvelle-Zemble*. par J. Payer (in-8, Hachette) ;— *Voyages et aventures dans la Comlombie anglaise*, par Whymper (in-8, Hachette) ; — *A travers l'Australie*, par Vattemare (in-8, Hachette) ; — *Le Tourbillon Humain*, par Sophronyme Loudier (in-12, Hachette) ; — *Promenades dans les deux Amériques*, 1876-1877, par Ed. Cotteau (in-12, Charpentier) ; — *Conquête du Mexique*, par Prescott (in-12, Hachette) ; — *Histoire de l'armée française*, par Paul Lehugeur (in-8, Hachette) ; — *Sully*, par Lavisse (in-12, Hachette) ; — *Richelieu*, par Zeller (in-12, Hachette) ; — *Histoire de Turenne*, par G. Duruy (in-12, Hachette) ; — *Catherine d'Aragon, et les origines du schisme anglican*, par Albert Du Boys (in-12, Palmé) ; — *Histoire de l'Eglise de Genève*, par le chanoine Fleury (2 vol. in-8, Palmé) ; — *Le dénouement de l'histoire de Rama Outtara-Rama-Charita*, par Félix Nève (in-8, Er. Leroux) ; — *Albéric de Foresta, de la compagnie de Jésus*, par le R. P. de Chazournes (in-12, Poussielgue frères).

Visenot.

ERRATA

Livraison de juin, page 554, ligne 24, au lieu de *Oudot*, lire *Oudet*.

Livraison de juillet, page 27, ligne 23, au lieu de *popolori*, lisez : *popolari*, au lieu de *reccolte ad analite*, lisez : *raccolte ed annotate*.

Page 30, ligne 12, au lieu de *depuis quelques années*, lisez : *voilà quelques années*.

Page 47, ligne 18, lire *les abbés Daras et Darras, Hubault*.

Page 93, ligne 25, au lieu de *les princesses visigothes*, lisez : *la princesse visigothe*.

Même page, ligne 41, au lieu de *laissé*, lisez : *laissée*.

Page 95, ligne 28, au lieu de *d'éloquence*, lisez : *d'élégance*.

Même page, ligne 33, au lieu de *produire ainsi*, lisez : *reproduire, mais*.

Page 96, à la question, ligne 8, au lieu de *Outremanse*, lisez : *Outremann*.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS

La Marianne. — Quelle est l'origine et l'étymologie du mot *Marianne* (il s'agit de la République coiffée du bonnet phrygien) ?

G. DE D.

Les Fénétra ou Férétra. — Il existe dans notre midi des foires ou fêtes hebdomadaires qui durent environ deux mois (mars et avril) ; on les appelle *Fénétra* ou *Férétra*. Quelle est la véritable prononciation de ces mots ? Et quelle est l'origine de ces fêtes ?

G. DE D.

Saint Avertin. — Quels documents possède-t-on sur ce saint, qui aurait accompagné saint Thomas Becket au Concile de Tours, l'aurait assisté à l'office lorsqu'il fut assassiné, et serait venu se retirer en Touraine dans le lieu qui porte actuellement son nom ?

S.

Origine d'un texte latin. — Un lecteur du *Polybiblion*, versé dans la littérature ecclésiastique et latine du moyen-âge, pourrait-il m'indiquer l'origine du passage suivant, que je trouve incorporé dans un texte celtique du XIVe siècle ? Voici ce passage, avec toutes ses incorrections :

Qui venerunt angli
In natale dni
Mediai nocte in laudem
Cum pastoribus in Bethleem.
Niuem angli de celo
Cum Michaele anchangelo
Qui precedunt precelio
Erga animas in mundo.
Am niuem angeli.
Precedunt confirmati.
Unistrati baptizati.
Usque in diem judicii.
Quando fuit Christus crucifixus ut sibi
Ipsi placuisset, venissent ibi in auxilium,
Plusquam duodecim legiones angelorum
Toto orbe terrarum,
Jesus Christus videntem in agonia in mundo
Ut sint nostri auxilium
Duodecim milia miliantem
Ante tribunal stantem,
Qui laudantie laudantium
Tues mores rex regum.

H. G.

Velez de Guevara. — L'ancienne maison des *Velez de Guevara*, comtes d'Oñate, grands d'Espagne, subsiste-t-elle de nos jours ? — et si elle est éteinte, par quelles transmissions les comtes actuels d'Oñate ont-ils été substitués aux Velez de Guevara ? Existe-t-il une généalogie complète de cette famille, qui, d'après Saint-Simon, appartenait à la première grandesse d'Espagne ?

A. B. A.

Statistique des congrégations enseignantes en 1790. — Où pourrait-on trouver une statistique approximative des congrégations enseignantes existant en France en 1790 (nombre des religieux et religieuses, des maisons, et des élèves) ?

E. A.

RÉPONSES.

Légendes populaires et lyriques (XXVIII, 382). —*Légendes du Florival*, ou *la Mythologie allemande dans une vallée d'Alsace*, par l'abbé Ch. Braun. Guebwiller, J.-B. Jung, 1866, petit in-8.— *Histoire et topographie du canton de Gérardmer*, par l'abbé Jacquel, curé de Liezey. Plombières, imprimerie de J. C. Docteur, 1852, in-8.—*Légendes, curiosités et traditions de la Champagne et de la Brie*, recueillies par Alexandre Assier. Paris, Aubry, 1860, in-8. — *Antiquités de l'Argonne. Saint-Rouin*. Sainte-Ménehould, imprimerie de Poignée-Darnauld, 1842, in-8 de 58 pages. (Notice extraite de la *Revue de la Marne* journal de l'arrondissement de Sainte Ménehould. M. Gustave Neveux-Lemaire, aujourdhui premier Président de la Cour d'appel de Rouen, en est l'auteur.)— *Saint-Rouin et son pèlerinage*, par Jules Didiot, chanoine honoraire, conservateur de la bibliothèque de Verdun. Verdun. imprimerie de Ch. Laurent, 1872, in-18 de 229 p. — *Recherches historiques* sur la ville de Sens et ses environs, par Th. Tarbé. Sens, Tarbé, 1838, in-8. — *Légendes normandes*, recueillies dans l'arrondissement de Mortain par Hippolyte Sauvage, juge de paix. Angers, imprimerie Lachèze, 1869, in-8 de 126 p.—*Essai sur l'histoire de l'industrie du Bocage et de la ville de Vire*, avec des recherches sur les mœurs, les coutumes et les anciens usages des Bocains, par Richard Séguin Vire, Adam, gros in-18. s. d. (Le véritable auteur de cet ouvrage, comme de la plupart de ceux publiés par Richard Séguin, est l'abbé Lefranc, grand vicaire de Coutances, qui fut massacré aux Carmes en 1792. Richard Séguin était un sabottier de Vire, qui devenu possesseur des manuscrits de l'abbé Lefranc, les fit imprimer sous son nom. (Voir dans les *Supercheries littéraires dévoilées*, l'article Séguin, Richard, que Quérard qualifie carrément de voleur littéraire.) — *Histoire archéologique des Bocains*, contenant les antiquités naturelles, civiles, religieuses et littéraires du Bocage, par Richard Séguin. Vire, Adam, 1822, in-18. — *Journal d'un touriste en Basse-Normandie*, par F. Cazin, avocat. Vire, imp. de Barbot, 1863, in-8. — *La vie de Saint Maur*, abbé, avec l'histoire de ses miracles, imprimée par les soins des marguilliers en charge. Chartres, Garnier, 1833, in-32 de 48 p. (Ce petit volume se termine par le cantique de la vie et des miracles du glorieux Saint-Maur en 45 couplets sur l'air de *la Vallière*.) B. DE F.

Histoire d'Ecosse (XXVIII, 479, 560). — Le très important catalogue (23208 numéros), des livres d'assortiment de H. G. Bohn, de Londres (1841, grand in-8), indique 199 ouvrages différents relatifs à l'Ecosse et à son histoire.—Consulter surtout, dans le *Bibliographer's Manuel* de Lowndes, seconde édition, 1857-1861, l'article *Scotland*. B.

Le Livre d'Enoch (XXVIII, 560, XXIX, 96). — J'ai un exemplaire du livre d'Hénoch, sur l'*Amitié*, traduit de l'hébreu et accompagné de notes relatives aux antiquités, à l'histoire, aux mœurs, aux coutumes, à la langue ainsi qu'à la littérature des Israëlites anciens et modernes, par Aug. Richard, membre de la Société asiatique. Paris, Dondey Dupré et B. Duprat, 1878, 1 vol. in-8, impr. sur papier vergé.

L. G.

De Septem itineribus æternitatis (XXVIII, 560). — Le traité *de Septem itineribus æternitatis* se trouve parmi les *Opuscula minora* de S. Bonaventure; cependant les critiques tant anciens que modernes sont unanimes à déclarer que cette œuvre n'appartient pas au docteur Séraphique. Gerson lui-même est de cet avis. On attribue ce traité au frère Rodolphe de Bibrac, docteur saxon, de l'ordre des franciscains, que Wadding dit avoir vécu vers 1360. M. Berthaumier a traduit en français ce traité dans sa collection des œuvres spirituelles de S. Bonaventure publiée chez L. Vivès (t. VIII, p. 393). Servais Dirks,
des Récollets.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PUBLICATIONS RÉCENTES SUR L'ÉCRITURE SAINTE

1. *Biblische Hermeneutik* (*Herméneutique biblique*) von J. Chr. K. von Hofmann, weil. Professor der Theologie in Erlangen. Nach Manuscripten und Vorlesungen herausgegeben von W. Volck. Nördlingen, Beck, 1880, in-8 de x-267 p. Prix : 5 fr. 50.— 2. *Die Dikdukc ha-t'amin des* Ahron ben Moscheh ben Ascher *und andere alte grammatische, massoretische Lehrstücke zur Feststellung eines richtigen Textes der hebraischen Bibel*, mit Benutzung zahlreicher alter Handschriften zum ersten Male vollständig herausgegeben von S. Baer und H. L. Strack, Leipzig, Fernau, 1879, in-8 de xlii-95 p. — 3. *Die Apostelgeschichte und die Offenbarung Johannis* (*Les Actes des Apôtres et l'Apocalypse de S. Jean*) *in einer alten lateinischen Uebersetzung aus dem Gigaslibrorum*. Zum ersten Mal herausgegeben von Johannes Belsheim. Christiania, Mallings, 1879, in-8 de xix-134 p. — 4. *Das biblische Chronologie von Auszuge aus Ægypten bis zum Beginne des babyionischen Exils* (*La Chronologie biblique depuis l'Exode jusqu'au commencement de la captivité*) *Mit Berücksichtigung der Resultate der Ægyptologie und Assyriologie*. Von der theologischen Facultät zu Würzburg gekrönte Preisschrift, von Aloys Schaefer, Dr Theol. Münster, A. Russels, 1879, in-8 de 000 p. — 5. *Die assyrischen Ausgrabungen und das alte Testament* (*Les fouilles assyriennes et l'Ancien Testament*) von Dr Rudolf Buddensieg. Heilbronn, Henninger, 1880, in-8 de 76 p. — 6. *Histoire des révélations et communications divines, leur raison d'être*, par J. A. Bernard. Paris, Téqui, 1879-1880, 2 vol. in-12 de 485 et 509 p. Prix : 7 fr. — 7. *L'œuvre des six jours, en face de la science contemporaine*, question de l'ancienneté de l'espèce humaine, avec gravures, par M. l'abbé L. Pioger, du clergé de Paris. Paris, Haton, 1880, in-12 de xxii-337 p. — 8. *De Elohistæ Pentateuchi sermone commentatio historico-critica* scripsit C. V. Ryssel, Theol. lic., Phil. Dr. Leipzig, Fernau, 1878, in-8 de iv-91 p. — 9. *Les origines de l'histoire d'après la Bible et les traditions des peuples orientaux*, par Fr. Lenormant, De la création de l'homme au déluge. Paris, Maisonneuve, 1880, in-8 de xxii et 630 p. — 10. *Le sceptre de la tribu de Juda entre les mains de J.-C. ou le Messie venu*, par M. l'abbé A. Lémann, professeur d'Ecriture Sainte à l'Université catholique de Lyon. Lyon, Vitte et Perrussel; Paris, J. Vic, 1880, in-8 de xvi-185 p. — 11. *La Sainte Bible. Les Machabées*, introduction critique, traduction française et commentaires, par M. l'abbé Gillet. Paris, Lethielleux, 1880, in-8 de 307 p. Prix : 6 fr. 80; pour les souscripteurs, 4 fr. 60. — 12. *De re metrica Hebræorum*, disseruit P. G. Gietmann, S. J, Fribourg en Brisgau, Herder, 1880, in-8 de 135 p. Prix : 4 fr. — 13. *Das Salomonische Spruchbuch* (*Le livre des Proverbes de Salomon*) Uebersetzt und erklärt von Dr Aug. Rohling, Prof. der Theol. in Prag. Mayence, Fr. Kirchheim, 1879, in-8 de xliii-416 p. — 14. *Parabeln, Legenden und Gedanken aus Thalmud und Midrasch* (*Paraboles, légendes et pensées extraites du Talmud et du Midrasch*) gesammelt und geordnet von Professor Guiseppe Levi, aus dem Urtexte in's Deutsche übertragen von Ludwig Seligmann, Bezirkrabbiner zu Kaiserslautern. Deuxième édition, augmentée, Leipzig, Oscar Leiner, 1877, petit in-8 de xii-368 p. — 15. *Die Alexandrinische Uebersetzung des Buches Jesaias* (*La traduction d'Isaie dans les Septante*, von Dr Anton Scholz, Prof. der alttest. Exegese. (Eine Rectorsrede). Würzbourg, Leo Woerl, 1880, in-8 de 47 p. — 16. *Vaticinium quod de Immamecle edidit Jesaias*, VII, 1-ix, 6. Explicavit Conrad Justus Bredenkamp, pastor. Erlangen, Deichert, 1880, in-8 de 39 p. Prix : 1 fr. — 17. *La Sainte Bible. Les prophètes. Ezéchiel*, introduction critique, traduction française et commentaires, par M. l'abbé Trochon. Paris, Lethielleux, 1880. in-8 de 353 p. Prix : 7 fr. 80; pour les souscripteurs, 5 fr. 40. — 18. *Handelsgeschichte der Juden des Alterthums* (*Histoire du commerce des Juifs dans l'antiquité*). Aus den Quellen erforscht und zusammengestellt von Dr L. Herzfeld, Landesrabbiner von Braunschweig. Brunswick, J. H. Meyer, 1879, grand in-8 de viii-344 p. — 19. *Conférences de Notre-Dame de Paris. Exposition du dogme catholique. Vie de J.-C.*, par le T. R. P. J. M. L. Monsabré, des Frères Prêcheurs. Carême 1880. Paris, E. Baltenweck, 1880, in-12 de 390 p. — 20. *Das Geburtsjahr Christi* (*L'année de la naissance de J.-C.*) *Ein chronologischer Versuch mit einem Synchronismus über die Fülle der Zeiten und zwölf mathematischen Beilagen*, von Florian Riess, S. J. Fribourg en Brisgau. Herder, 1880.

in-8 de IV-267 p. Prix : 4 fr. 50. — 21. *Conférences sur le saint Evangile.* Première partie, comprenant la vie cachée de N. S. J. C., sa mission publique depuis son baptême jusqu'à la fin de l'automne de l'an 30 qui renferme le sermon sur la montagne, par M. l'abbé A. CHEVALLIER, du diocèse de Versailles. Paris, Martin et Audier, 1880, in-8 de 268 p.— 22. *Das Kreuz und die Kreuzigung* (*La croix et le crucifiement*). *Eine antiquarische Untersuchung nebst Nachweis der vielen seit Lipsius verbreiteten Irrthümer.* Zugleich vier Excurse über verwandte Gegenstände. Von HERMANN FULDA, Pfarrer zu Dammendorf bei Halle. Mit 7 lithographirten Tafeln. Breslau, Koebner, 1878, in-8 de X-348 p.— 23. *Der Brief an die Hebraer* (*L'Epître aux Hébreux*) Uebersetzt und erklärt von Dr LEONHARD ZILL. Mayence, Fr. Kirchheim, 1879, in-8, de XL-708 p. — 24. *Theodor von Mopsuestia und Junilius Africanus als Exegeten* (*Theodore de Mopsueste et Junilius Africanus considérés comme exégètes*), Nebst einer kritischen Textausgabe von des letzteren *Instituta regularia divinæ legis.* Von Dr HEINRICH KIHN, Prof. der Theol. an der Univ. Würzburg. Fribourg en Brisgau, Herder, 1880, in-8 de XI-528 p. 10 fr.

1. — Un traité d'herméneutique biblique, dans le sens strict du mot, est une chose rare. On connaît chez nous des traités d'herméneutique qui sont en réalité des introductions générales à l'étude de l'Ecriture Sainte. M. Volck vient d'en publier un à Nordlingen, qui est exclusivement consacré aux règles de l'interprétation de la Bible. Il a été publié d'après les manuscrits et les leçons de J. Chr. K. von Hofmann, le célèbre commentateur du Nouveau Testament. L'introduction donne d'abord la notion de l'herméneutique biblique, elle expose ensuite l'histoire de l'interprétation des Livres Saints et détermine enfin quel est le but de l'herméneutique biblique. Entrant alors dans son sujet même, l'auteur considère l'Écriture dans son ensemble, dans une première partie : I. L'Écriture telle qu'elle est possédée aujourd'hui par les chrétiens. 1° Caractère merveilleux de la Bible, relativement à son origine et à son contenu ; 2° caractère israélite de l'Ecriture dans son origine et dans son contenu ; 3° l'Écriture comme contenant l'annonce du salut. — II. L'Écriture dans son passé : 1° Son origine ; étendue du texte ; son but ; 2° Langues dans lesquelles est écrite la Bible ; 3° Histoire de l'origine de chacune des parties de la Bible. — La seconde partie considère la Bible dans ses parties. Une première section s'occupe de la division de l'Ancien et du Nouveau Testament et de la manière différente d'exposer l'un et l'autre. Une seconde et dernière section envisage la Bible comme le témoin du passé, du présent et de l'avenir.

Ce livre contient beaucoup de vues remarquables, les unes vraies, les autres fausses, les autres douteuses. Nous lisons par exemple p. 119-120 : « On a, notamment dans la Genèse, qui ne peut cependant pas être isolée, voulu distinguer des parties élogistes et jéhovistes et y reconnaître divers auteurs et diverses traditions. Mais l'unité de composition contredit une distinction si mécanique. » Voilà qui est bien, mais on nous dit aussitôt après : « Au contraire on verra certainement que les diverses parties qui composent la loi émanent de différents temps et de différentes mains. » Nous voyons, par ces derniers mots, comment le faux se mélange au vrai dans cet écrit.

En plus d'un endroit néanmoins brillent de véritables éclairs de lumière : l'auteur ne développe pas. son exposition est plus théorique et plus abstraite que ne l'aiment les lecteurs français, mais on comprend mieux certaines parties de la Bible en l'étudiant.

2. — Les études critiques ont pris un tel développement dans ces dernières années que l'on a conçu, de divers côtés, le projet de soumettre le texte massorétique de la Bible hébraïque à une révision critique. S. Fremdorff a publié, en 1876, la première partie d'un *Dictionnaire massorétique* ; Ch. D. Ginsburg a commencé une édition de *La Massore* qui ne doit pas comprendre moins de quatre volumes in-folio ; S. Baer a déjà donné plusieurs livres de la Bible hébraïque revus d'après les manuscrits. Le même S. Baer vient de publier, en collaboration avec H. L. Strack, les *Dikduke ha-t'amin* d'Ahron ben Moscheh ben Ascher. Ce sont d'importantes notes grammaticales et massorétiques. Une partie en avait été imprimée en 1516-1518, mais n'avait pas eu de nouvelle édition. M. Baer et M. Strack en préparaient, chacun de leur côté, une édition complète, depuis plusieurs années, quand, ayant appris qu'ils travaillaient l'un et l'autre dans le même but, ils résolurent de publier leur travail en commun, ce qu'ils viennent d'exécuter. L'introduction est l'œuvre de M. Strack ; le texte a été publié par M. Baer ; avec quel soin et quelle diligence, il faut l'avoir sous les yeux pour s'en rendre bien compte. Les *Dikduke ha-t'amin* ne s'adressent qu'aux hébraïsants, mais ils peuvent leur être fort utiles.

3. — Des savants distingués publient depuis quelques années, avec le zèle le plus louable, les manuscrits contenant les fragments des versions latines de la Bible, antérieures à celle de S. Jérôme, qui ont échappé au ravage des temps. L'histoire de ces versions, pourtant si intéressante et même si importante à divers points de vue, est encore si peu connue, qu'on discute, parmi les savants, pour savoir s'il en circulait plusieurs différentes, ou si une seule était universellement répandue dans l'Eglise latine, celle qui est si célèbre sous le nom d'ancienne Italique. Ce n'est que lorsque les publications du genre de celle de M. Belsheim, que nous annonçons aujourd'hui, se seront assez multipliées qu'on pourra faire enfin, d'une manière certaine, l'histoire des premières traductions de la Bible dans l'Eglise d'Occident. En attendant, elles sont déjà très précieuses pour la critique du texte sacré.

La Bibliothèque royale de Stockolm possède un manuscrit de proportions si gigantesques qu'on l'a dénommé *Gigas librorum* : il faut deux ou trois hommes pour le porter. On croit que les feuillets sont de peau d'âne. Leur longueur est de plus de 35 pouces, leur largeur de 18, de sorte que le livre ouvert a une largeur d'environ 36 pouces.

Le nombre des feuilles est de 309. Une note porte : *Iste codex* 3011 *folia continet*, mais 3011 paraît mis fautivement pour 311. L'écriture est une grande minuscule, bien lisible ; les mots sont séparés ; il y a quelques signes de ponctuation. Il est difficile de décider si tout le manuscrit est de la même main. Les parties profanes qu'on y trouve en même temps que la version de la Bible sont en caractères moins gros, et peut-être d'un autre scribe. Chaque page est divisée en deux colonnes, la plupart de 106 lignes chacune. Chaque phrase commence par une grande lettre ; chaque section a une lettre initiale de longueur variable ; quelques-unes sont de deux pouces ; quelques autres ont la longueur de la colonne entière ; ordinairement elles sont rouges, celles des Évangiles sont quelquefois dorées mais sans art. Dans l'incendie qui dévora le château de Stockolm en 1697, on sauva le manuscrit en le jetant par la fenêtre ; la reliure fut ainsi brisée en deux ; la reliure actuelle est de 1819. Une notice sur la couverture, datée de 1295, constate qu'il fut acheté à cette époque par l'abbaye de Brevnow, comme l'une des sept merveilles du monde, *propter sui immensitatem*. Il a été écrit entre 1224 et 1239. Il est à Stockolm depuis la paix de Westphalie. Il contient, entre autres nombreux ouvrages, l'Ancien et le Nouveau Testament. La version de l'ancien est celle de saint Jérôme, y compris sa traduction des Psaumes, qui n'est pas dans notre Vulgate. Dans le nouveau, la version des actes des Apôtres et celle de l'Apocalypse est différente de notre Vulgate. On n'avait trouvé jusqu'ici aucune traduction complète des Actes antérieure à saint Jérôme, et l'on n'avait pu publier l'antique version de l'Apocalypse qu'au moyen des citations du commentaire de Primasius. M. Belsheim a copié ces deux livres pendant l'hiver de 1877-1878, et en les publiant avec beaucoup de soin, a comblé une lacune importante dans les textes des anciennes versions latines. Le manuscrit ne contient pas naturellement notre division actuelle par chapitres et par versets, puisque cette division n'était pas adoptée quand il fut écrit, mais l'éditeur l'a néanmoins introduite avec raison dans son édition pour qu'on put s'en servir facilement. Il a, du reste, conservé l'orthographe de l'ancien scribe. On ne saurait décerner assez d'éloges aux travailleurs patients et consciencieux à qui nous devons cette publication. Elle se complète par une liste des variantes des autres livres du Nouveau Testament, du même manuscrit, comparé avec notre Vulgate actuelle. Avant cette publication, M. Belsheim avait déjà édité le *Codex aureus sive quatuor Evangelia ante Hieronymum latine translata.*

4. — La question de la chronologie de la Bible est importante, mais hérissée de difficultés de toute sorte. Le Dr Schæfer a entrepris de rassembler tous les éléments qui peuvent contribuer à l'éclaircir, de-

puis l'époque de la sortie d'Egypte jusqu'à la captivité de Babylone. Il n'a pas écrit spécialement pour les savants mais pour tous les gens instruits qui s'intéressent à la solution de ce problème. Il est donc entré dans tous les détails nécessaires pour mettre au courant chacun de ses lecteurs et lui fournir le moyen de juger par lui-même. Dans son introduction, il fait connaître les sources de la chronologie, la Bible d'abord, puis, en dehors de la Bible, Josèphe, Manéthon, les monuments égyptiens, le canon de Ptolémée, les fragments de Bérose et de ses abréviateurs, Hérodote, Ctésias et enfin les inscriptions cunéiformes. Dans la première partie, il étudie l'année hébraïque et la manière dont les Israélites déterminaient le temps ; la forme de l'année chez les Égyptiens et chez les Assyriens et tout ce qui s'y rapporte. Cette partie se termine par la reproduction du canon de Ptolémée et du canon des éponymes assyriens. M. Schæfer, à la suite de M. Oppert, admet une lacune dans le canon assyrien et la distinction de Phul et de Téglathphalasar, dont il fait deux personnages distincts. Dans la seconde partie, l'auteur examine en détail tous les points controversés de la chronologie biblique qui appartiennent à son sujet : il place l'exode en 1492 av. J. C., sous Ramsès II (il aurait mieux fait de la placer sous Ménephtah, ce qu'il regarde d'ailleurs comme admissible), l'avènement de Salomon en 1015, celui d'Achab en 919 ; Phul en 770 ; l'invasion de Sennachérib en 701 ; la maladie d'Ezéchias en 700 ; sa mort en 685-684, etc. Le système chronologique du Dr Schæfer ne nous paraît pas complètement satisfaisant ; il a accepté les idées de M. Oppert, et le *Polybiblion* (t. XXV, p. 105), a eu déjà occasion de dire que ces idées étaient plus ingénieuses que solides, mais néanmoins le travail du savant allemand est un recueil précieux et fort commode pour l'étude de toutes les questions qu'il traite.

5. — Les découvertes assyriennes ont, pour l'ancien Testament, une telle importance, qu'on ne se lasse point de les étudier, de les résumer et de travailler à les vulgariser. C'est ce que vient de faire encore M. Buddensieg dans *Les fouilles assyriennes et l'Ancien Testament*. Après avoir établi l'authenticité et la valeur des monuments de l'Assyrie, il fait l'histoire des fouilles et du déchiffrement des inscriptions ; il compare ensuite dans la Bible et l'épigraphie assyrienne le récit de la création, de la chute, du déluge, de la tour de Babel, de la campagne de Chodorlahomor et de l'histoire des rois ; il conclut enfin en montrant comment les fouilles assyriennes confirment la véracité de la Bible. Le résumé du Dr Buddensieg est substantiel et exact. Ce qu'il dit (p. 34) du dragon Tiamat est contesté avec plus ou moins de raison par plusieurs assyriologues, mais il s'exprime avec une réserve suffisante ; sa critique est aussi sage que modérée.

6. — L'*Histoire des révélations et communications divines*, par J. A.

Bernard, est un résumé de l'histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament, terminé par un coup d'œil jeté sur l'établissement du christianisme dans l'empire romain et en Gaule. L'auteur nous fait connaître d'abord à quelle occasion il a composé son livre : c'est à l'occasion du discours prononcé par M. Littré, le 8 juillet 1875, dans une réunion du grand Orient de France ; il se propose de réfuter, par l'exposé de l'histoire sacrée, les erreurs émises dans son discours par le chef du positivisme français ; il se propose plus encore de prouver l'accord de la science avec la Bible, et il consacre à ce sujet le premier volume presque entier. C'est même là, à notre avis, la partie la plus intéressante et la plus importante de son travail. Le second volume se compose, en grande partie, d'extraits des Saintes Écritures et n'est pour le reste qu'un tableau historique un peu sommaire, mais le premier traite avec les développements convenables toutes les questions, qui passionnent aujourd'hui tant d'esprits, le darwinisme et le transformisme, l'origine de la terre et de l'homme, l'antiquité de notre race, la longévité des premiers hommes, le déluge, etc. Le second volume pourra être très utile à certaines âmes et en particulier à celles qui sont chancelantes dans la foi, mais le premier intéressera sans doute un plus grand nombre de lecteurs. Il est rempli d'observations fines et piquantes et de détails curieux.

L'auteur ne fait aucun étalage d'érudition , parce qu'il n'écrit pas pour les savants, mais pour les gens instruits qui s'occupent des questions religieuses et philosophiques. Il fait néanmoins quelques citations. Ainsi, t. I, p. 254-256, il a reproduit l'inscription de Nabuchodonosor, telle qu'elle a été traduite, il y a déjà longtemps, par M. Oppert, lorsqu'on commençait encore à peine à déchiffrer les textes assyriens. On ne saurait faire un crime à M. Bernard d'avoir ignoré que cette traduction est inexacte, comme l'a reconnu depuis le traducteur lui-même ; il est à propos pourtant de le remarquer ici, pour que les lecteurs ne soient pas induits en erreur. « Par cette inscription, dit M. Bernard (p. 257), sont définitivement acquis à l'histoire et à la science... 3° La *confusion* du langage de ceux qui construisaient (la tour de Babel) et l'abandon qu'ils firent de l'ouvrage commencé. » Il fait allusion aux mots qui avaient été traduits à tort : « Les hommes l'avaient abandonné depuis les jours du déluge, *en désordre proférant leurs paroles.* » Ces derniers mots sont un contre-sens. Observons d'ailleurs que l'inscription de Nabuchodonosor, rapportée ici, n'en reste pas moins très importante pour l'histoire biblique, quoiqu'elle ne contienne pas tout ce qu'on avait cru y découvrir d'abord. — Une dernière observation : on est surpris (t. II, p. 232 et suivantes), de voir l'histoire de Daniel et de Nabuchodonosor, etc, racontée après celle d'Esdras et de Néhémie.

7. — M. l'abbé Pioger a consacré tout un volume à une partie du sujet traité par M. Bernard, à l'*œuvre des six jours*. L'auteur est déjà connu par un certain nombre de publications et en particulier par *La pluralité des mondes habités et le Dogme chrétien*. Le plan de son nouvel ouvrage est très simple. Il commence par un exposé de la question et par un certain nombre d'observations générales ; vient ensuite l'histoire de chacun des jours de la création. Un chapitre particulier a pour sujet l'antiquité de l'espèce humaine ; un autre la fin des mondes ; le dernier de tous est intitulé : *Où vont les mondes?* Le texte de la Genèse est donné en latin et en français, traduit sur l'Hébreu, en tête de chacun des chapitres où il doit être étudié.

L'exposition de M. l'abbé Pioger est intéressante ; quelques-uns trouveront cependant peut-être qu'elle n'est pas toujours suffisamment méthodique ; son livre est plein de renseignements curieux et de citations généralement bien choisies. — On pourrait lui reprocher d'avoir indiqué quelquefois ses sources d'une manière insuffisante, comme p. 72, Kurtz, *Bibel und Astronomia* ; à la p. 4, citant saint Augustin, on nous renvoie à *Comment. in Genes.*, lequel? Saint Augustin a commenté la Genèse, dans quatre ouvrages au moins, mais aucun d'eux ne porte le titre de *Comment, in Gen.*— De nombreuses gravures éclaircissent le texte. La doctrine est sûre et exacte. On pourrait cependant relever quelques détails contestables. Nous lisons p. XVII ; « La Bible nous a appris longtemps avant la science que... la terre est sphérique, ce qu'on a ignoré jusqu'au XVIe siècle. Isaïe dit : « C'est Dieu qui s'assied sur le globe de la terre : *qui sedet super gyrum terræ*, Isaïe, XL, 22. » On ne peut pas plus conclure rigoureusement de ce passage du prophète la sphéricité de la terre qu'on ne peut conclure de certains autres sa non-sphéricité. Les expressions bibliques de ce genre n'ont pas une portée scientifique, pas plus celles d'Isaïe que celles de Job ou des Psaumes nous représentant la terre comme une sorte de disque, soutenu par des colonnes, Job, IX, 6 ; Ps. LXXIV, 4 ; Job, XXXVIII, 4-6 ; Prov., VIII, 29, à la façon du toit plat des maisons orientales. — Nous lisons aussi p. 16 : « Saint Thomas... dit que le glaive de feu du chérubin qui défendait l'entrée du Paradis terrestre n'était autre chose que la zone torride, qu'on ne peut franchir à cause de la chaleur excessive du soleil... N'aurait-il point pensé plus juste, s'il eut dit que *cherub* signifiant *science*, le glaive de fer du chérubin était le remords du péché commis dans ce jardin. » Nous ne voudrions pas dire que le glaive du chérubin était le remords. Comment le remords aurait-il fermé l'entrée du Paradis terrestre? *Cherub* ne signifie pas science. Saint Thomas ne dit pas que le glaive du chérubin était la zone torride. — Nous ne mentionnerons plus qu'un autre passage. « Longtemps avant que la géologie eut fendu l'écorce terrestre

pour en surprendre les secrets, est-il dit (p. 37), les Pères et les docteurs de l'Église, avec une intuition qui fait le plus grand honneur à leur génie, avaient deviné que les six jours de la Genèse ne sont pas des jours de 24 heures, mais bien des périodes, des époques plus ou moins longues et d'une durée immense. » La vérité, c'est qu'aucun Père n'a dit que les six jours de la Genèse fussent des époques, des périodes. Quelques-uns ont dit seulement qu'ils n'avaient pas été de 24 heures. M. Pioger ne fait que répéter ici, il est vrai, ce que l'on entend dire souvent. C'est un motif de plus de signaler l'erreur, tout en reconnaissant le mérite de *l'Œuvre des six jours en face de la science contemporaine*.

8. — La question de l'origine du Pentateuque continue toujours à occuper les universités allemandes. M. Ryssel vient de publier en latin une dissertation, dans laquelle il se propose de réfuter les opinions du Dr Kayser, professeur à l'université de Strasbourg, sur la composition du Pentateuque. Il proteste de son respect pour l'autorité de la Sainte Écriture et son but est en effet de la défendre, dans une certaine mesure, en soutenant que le livre de l'Élohiste n'a pas été rédigé après la captivité de Babylone ; il fait cependant beaucoup de concessions à la critique négative. Il admet, entre autres choses, qu'on y trouve, surtout dans le livre des Nombres, quelques vestiges, peu importants, d'une époque postérieure à la captivité. Il résume ses conclusions dans les termes suivants : « Primum fieri non posse, ut liber Elohistæ(vel quælibet hujus libri particula) pertineat ad ætatem exilium subsequentem ; tum leges ad sacerdotum Levitarumque officia spectantes ab altera ætate profectas esse ; deinde libri Elohistæ partes maximas et gravissimas (id est, historias ac leges summas) ad origines litterarum gentis Israeliticæ referendas esse (p. 82). » Malgré les erreurs que contient la thèse de M. Ryssel, elle fournit de bons arguments contre une partie des théories des exégètes rationalistes et contient des renseignements précieux sur l'histoire de la critique du Pentateuque en Allemagne.

9. — M. François Lenormant, professeur d'archéologie à la bibliothèque nationale, a publié sur les *Origines de l'histoire d'après la Bible*, un premier volume qui s'étend de la création de l'homme jusqu'au déluge. Après une préface, dans laquelle l'auteur fait une profession de foi catholique accentuée, le volume s'ouvre par la traduction française des onze premiers chapitres de la Genèse, faite et bien faite sur le texte hébreu. On ne peut lui reprocher qu'une division arbitraire de ces onze chapitres en fragments élohistes et jéhovistes. Cette traduction est suivie d'une Etude comparative du récit biblique et des traditions parallèles : 1° la création de l'homme ; 2° le premier péché ; 3° les Kêroubîm et le glaive tournoyant ; 4° le fratricide et la fonda-

tion de la première ville ; 5° les Schètites et les Qaïnites ; 6° les dix patriarches antédiluviens ; 7° les enfants de Dieu et les filles des hommes ; 8° le déluge. A la fin se trouvent cinq appendices : 1° les récits cosmogoniques des chaldéens, babyloniens, assyriens et phéniciens ; 2° les révélations divines antédiluviennes chez les chaldéens ; 3° les textes classiques sur le système astronomique des chaldéens ; 4° des tableaux du calendrier chaldéo-assyrien et des autres calendriers sémitiques ; 5° le récit chaldéen du déluge, transcription du texte avec traduction interlinéaire.

On retrouve dans ce livre le savant connu, avec ses qualités et ses défauts : une vaste érudition poussée quelquefois jusqu'à l'encombrement, comme dans le chapitre du fratricide, dont la lecture finit par être fatigante, à cause de la multitude de détails dont il est surchargé : une propension presque irrésistible vers les idées aventureuses de certains rationalistes ; des hypothèses d'une grande hardiesse que rien ne justifie ; des témérités inquiétantes qui effraient l'orthodoxie ; et au milieu de tout cela des vues ingénieuses, profondes, de véritables découvertes qui viennent enrichir l'arsenal de l'apologiste, en lui fournissant des armes nouvelles pour la défense des Saintes Écritures. Mais le discernement du vrai et du faux n'y est pas toujours facile ; on ne doit pas, par conséquent, en conseiller indistinctement la lecture. Il faut se tenir particulièrement en garde contre les interprétations erronées de l'auteur sur le caractère historique des premiers chapitres de la Genèse.

10. — M. l'abbé Augustin Lémann a composé, sur la prophétie mesnanique de Jacob une monographie qu'un coup d'œil superficiel pourrait faire juger, un peu longue, mais qui est pleine de choses et aussi solide qu'intéressante. Après un préambule qui nous fait connaître les dispositions testamentaires et prophétiques du patriarche, une première partie nous montre qu'en vertu de ces dispositions le sceptre, suprême prérogative du droit d'aînesse, est transféré des mains de Ruben à Juda et à sa tribu. Le sceptre désigne une prééminence accompagnée d'autorité. Dans la seconde partie, nous voyons qu'il l'a conféré à Juda et à sa tribu en vue du Messie et pour être le signe de sa venue. Tous les termes de la prophétie concernant le Messie sont soigneusement et exactement étudiés. Le fameux mot de Jacob, *Schiloh* ou *Schellôh*, qui s'applique au Rédempteur futur, est expliqué dans le sens de *propriétaire*, c'est-à-dire celui à qui le sceptre appartient. Une troisième et dernière partie établit que le Messie est venu, puisque la tribu de Juda ne porte plus le sceptre.

M. l'abbé Augustin Lémann est professeur d'Écriture Sainte à l'Institut catholique de Lyon. C'est, si nous ne nous trompons point, le premier fruit exégétique de la renaissance de nos facultés catholi-

ques de théologie. Il est du plus heureux augure pour l'avenir. L'auteur possède pleinement sa matière, et il la traite avec une sûreté de science et un ampleur de développements digne d'éloges. On peut voir, par ce travail, qu'il n'est pas toujours nécessaire de recourir à la science allemande pour résoudre solidement une question biblique : M. Lémann ne lui fait presque aucun emprunt ; il s'adresse aux Pères, à la tradition, à ses anciens coreligionnaires, et cela lui suffit pour triompher. L'orateur se trahit parfois dans ces pages d'exégèse ; quelques mots éloquents leur donnent une saveur particulière et élèvent l'esprit tout en charmant l'imagination.

11. — M. l'abbé Gillet, curé de Linas, dans le diocèse de Versailles, après avoir commenté Tobie, Judith et Esther, nous donne aujourd'hui un commentaire des Machabées. Dans la préface, il jette tout d'abord un coup d'œil sur l'histoire des Hébreux depuis la captivité de Babylone jusqu'au temps des Machabées ; puis il traite successivement du contenu et de la concordance des deux livres des Machabées, des difficultés chronologiques, du caractère historique et littéraire, de l'auteur et du texte original, de l'authenticité et de la canonicité, des différents textes, des principaux commentateurs et enfin du troisième et du quatrième livre des Machabées. La préface est suivie du texte latin, de la traduction française et du commentaire proprement dit. La traduction n'était pas toujours aisée ; l'interprète s'en est tiré ordinairement avec succès ; quelques versets, cependant, ne sont pas rendus d'une manière très heureuse, par exemple le dernier : « comme *il est contraire* de boire toujours du vin ou de boire toujours de l'eau. » Le commentaire est un bon résumé de tous les meilleurs travaux sur les deux derniers livres historiques de l'ancien Testament. Ils offrent de nombreuses difficultés, M. Gillet les résout d'une manière très satisfaisante. Remarquons néanmoins, en passant, que ce qu'il dit, p. 19, pourrait être mal compris. « Quelques critiques, écrit-il, ont prétendu que l'auteur du premier livre ne s'était servi pour sa rédaction d'aucun document original écrit, parce qu'il n'y fait jamais allusion... Mais le silence gardé sur des documents écrits n'est pas une preuve qu'il n'en ait pas existé. Les livres des Rois, par exemple, ne citent jamais aucun document écrit, et cependant il est incontestable qu'ils reposent sur des documents de ce genre. » M. Gillet ne veut pas dire que les livres des Rois n'indiquent pas leurs sources, puisque, au contraire, ils y renvoient très fréquemment, II Reg., I, 18 ; III Reg., XI, 41, etc., mais les lecteurs ne seront-ils pas exposés à croire que ces livres ne « font jamais allusion » à « aucun document original écrit ? » Ne croiraient-ils même pas que le premier livre des Machabées ne cite ou ne rapporte aucun document écrit, s'ils ne voyaient pas, quelques lignes plus loin, « qu'il rapporte des docu-

ments » ? Les interprétations et annotations de M. le curé de Linas sont d'ailleurs généralement très justes. Ainsi, II Mac., I, 10, il observe avec raison que la date contenue dans ce verset s'applique à la première lettre et non à la seconde ; I Mac., I, 7, il explique très bien le *divisit regnum suum* d'Alexandre-le-Grand, que semblent contredire les historiens anciens, en disant que ce texte ne signifie pas qu'Alexandre distribua ses états à ses généraux, afin que chacun y fut roi dans son royaume, puisqu'il est dit plus bas, I, 10, qu'ils ne ceignirent le diadème qu'après la mort d'Alexandre, mais qu'Alexandre préposa à chaque province un de ses généraux comme gouverneur ou vice-roi. Ce qui est dit (p. 170-171) de la parenté des Juifs et des Lacédémoniens n'est pas très net, mais on doit avouer que la question est très difficile. En revanche, les objections que soulève le ch. VIII du premier livre des Machabées, au sujet de ce qui est raconté des Romains, sont clairement résolues. L'explication donnée (p. 208) du récit de la mort d'Antiochus, au contraire, ne nous parait pas heureuse. Le commentateur admet, avec Keil, que les choses ne se sont pas passées comme le raconte la lettre insérée dans le texte sacré, laquelle consignerait un faux bruit; à la p. 273, il ne mentionne pas la difficulté spéciale que crée I Mac., VI, 4, comparé avec II Mac., IX, 3, mais il répond néanmoins très bien aux difficultés que l'on fait contre ce passage. Le récit de la mort de Razias est parfaitement justifié (p. 299-300).

12. — Depuis quelques mois, la question de la métrique hébraïque occupe particulièrement les savants d'Allemagne. Un Père de la compagnie de Jésus, le P. Gietmann, vient de publier sur ce sujet un opuscule tout à fait digne d'attention. Dans une première partie, il expose les lois de la métrique hébraïque, telles qu'il les comprend ; dans une seconde, il donne la liste de tous les mots hébreux des proverbes de Job, des parties poétiques de l'Ancien Testament et des psaumes dont la ponctuation ou la prononciation massorétique doit être modifiée pour les plier aux règles poétiques qu'il a tracées dans la seconde partie ; une troisième partie contient de nombreux exemples de l'application de ces règles (p. 66-134) ; la prophétie de Jacob, le cantique de Moïse après le passage de la Mer Rouge, le cantique de Débora, l'élégie de David sur la mort de Saül et de Jonathas, la prière d'Habacuc et un très grand nombre de Psaumes y sont transcrits tout au long, en vers, d'un nombre de syllabes déterminées et accentuées, le plus souvent de sept syllabes, en caractères latins. Le travail du P. Gietmann est trop technique pour que nous puissions faire autre chose que le signaler à ceux que ces questions intéressent; ils y apprendront beaucoup et en seront très satisfaits, alors même qu'ils ne seraient pas d'accord avec lui sur plusieurs points de détail.

13. — Le Dr Rohling s'est aussi occupé de la métrique hébraïque dans son commentaire des Proverbes de Salomon. Il les a transcrits tout entiers, en vers de sept syllabes, à la fin de son livre (p. 386-415). Sa manière de scander les vers hébreux n'est pas toujours la même que celle du P. Gietmann. Celui-ci lui reproche, non sans raison, d'avoir corrigé ou changé en plus de cent endroits le texte hébreu, pour y trouver des vers heptasyllabiques, mais malgré ces hardiesses, son essai n'en a pas moins une véritable valeur. — Quant au commentaire même, il s'ouvre par une Préface où l'on est surpris de rencontrer un certain nombre de hors-d'œuvres, auxquels ne nous ont pas habitués les savants allemands, une réfutation du matérialisme et du système de Hackel, un second paragraphe intitulé : Le Christ n'est pas une fable, et un troisième : Le Christ n'est pas une tromperie. Il est vrai que le Dr Rohling a une liberté d'allures qui n'est pas commune au-delà du Rhin. La préface est suivie d'une introduction qui nous fait entrer réellement dans le sujet. Elle s'occupe successivement du titre et du caractère des Proverbes, de leur auteur (Salomon) et de la traduction des Septante. Chacun de ces points est traité brièvement et bien. Le livre lui-même est divisé en cinq parties, complétées par trois appendices. Première partie comprenant une préface I, 1-7 et neuf discours, correspondant à autant de chapitres, I, 8-IX. Deuxième partie; X-XXII, 16. Troisième partie, XXII, 17-XXIV, 22. Quatrième partie : XXIV, 23-34. Cinquième partie : XXV-XXIX. Appendices : 1o Proverbes d'Agur XXX ; 2o Proverbes de Lemuel, XXXI, 1-9; 3o La femme forte. XXXI, 10-31. Cette division est, pour le fond, la division ordinairement reçue. — Le Dr Rohling explique la première partie par groupes de pensées ou alinéa par alinéa, après en avoir donné la traduction allemande sur l'hébreu, vers par vers. Dans les autres parties, il explique presque toujours chaque proverbe isolément. Son commentaire est littéral. Il compare quelquefois les proverbes de Salomon à ceux des autres peuples (p. 209); il cite assez souvent des traductions françaises et anglaises du texte sacré ; on remarque çà et là quelques digressions (p. 88 et suivantes). Le livre des Proverbes est un de ceux qui sont le moins commentés. A ceux qui veulent se pénétrer des conseils du sage, on ne peut que recommander l'explication du Dr Rohling, écrite dans l'esprit le plus catholique et avec beaucoup de science.

14. — Mentionnons, à côté des Proverbes, un recueil qui ne peut en aucune façon leur être comparé mais qu'on peut lire cependant avec intérêt après le livre du Sage, parce qu'il peut l'éclaircir d'un certain côté et, d'un autre, en faire ressortir le caractère divin : c'est une sorte d'anthologie de *Paraboles, Légendes et pensées extraites et traduites de Talmud et des Midraschim*. Outre qu'elle nous permet d'a-

voir une idée de cette littérature rabbinique dont on parle tant, mais qui est, en réalité, fort peu connue, elle nous fournit, sous une forme intéressante, comme un résumé de la théologie et de la philosophie juives. Il est d'autant plus facile de s'en rendre compte que les morceaux choisis ont été rangés dans un ordre logique ; attributs de Dieu ; création ; révélation ; démonologie ; vertus religieuses ; ascétisme ; liturgie ; vertus morales ; vertus civiles ; arts et métiers ; mœurs et coutumes ; la ruine de Jérusalem ; traditions sur Adam, Noé, Abraham, Moïse et Aaron, etc.

Pour donner une idée de ce recueil, citons une parole attribuée au prophète Elie. Il rencontra un jour, dans ses voyages, un homme très versé dans les Saintes Écritures, qui, après beaucoup de précautions oratoires, lui posa la question suivante : « Maître, dans la loi sainte, il « est écrit que Dieu donna le pain à toutes les créatures et la nour- « riture aux animaux ; pourquoi ne donne-t-il pas aussi le pain à « l'homme ? — Mon fils, lui répondit le prophète, c'est la loi même « de la société que l'homme travaille et que Dieu bénisse l'œuvre de « ses mains. L'homme ne doit pas attendre cette bénédiction dans « l'oisiveté, car le travail est la loi de Dieu. La science, la réflexion, « la raison, sont l'héritage de l'homme et avec elles le travail. Enlève « à l'homme la réflexion et la raison ; ce sera un insensé, incapable « de se procurer les moyens de vivre ; il ressemblera alors en tout « aux animaux sans raison. » *Tana debe Eliahae.*

15. — Dans un discours de rectorat, le Dr Antoine Scholz a étudié la traduction d'Isaïe dans les Septante. Il a examiné : 1° d'après quels principes elle a été faite, et 2° sur quel texte. Ce sont là des questions qui n'avaient pas été jusqu'ici discutées. Gesenius, le seul savant qui s'en fut préoccupé, y a très inexactement répondu. Pour comprendre ce que nous allons dire, il faut se rappeler que la version des Septante est l'œuvre de traducteurs très divers, vivant à des époques diverses. La version grecque d'Isaïe a été faite en Egypte, probablement à Alexandrie et peut-être au commencement des guerres des Machabées. Elle suit d'ordinaire l'original mot pour mot ; elle conserve ou transcrit volontiers des mots hébreux, comme ἀβεβέκ, Is., XIX, 18, qui reproduit le mot hébreu en le modifiant. L'exemplaire hébreu qui servit à la traduction n'était point en tout conforme à notre texte massorétique ; il avait été écrit à la dictée, comme le prouvent les nombreuses variantes provenant de ce que le scribe avait mal entendu le lecteur. Le Dr Scholz justifie chacune de ses assertions par un certain nombre d'exemples judicieusement choisis et très curieux. Son travail est très ingénieux, et nous donne, pour employer la locution allemande, une contribution très utile à l'histoire critique de la célèbre version des Septante. A la suite du discours se trouvent près d'une

vingtaine de pages consacrées à la comparaison critique du texte hébreu et de la version grecque d'Isaïe : additions, changements, malentendus, etc.

16. — On a déjà publié un grand nombre de dissertations sur la prophétie d'Isaïe concernant Emmanuel, et l'on continuera sans doute longtemps à en publier encore. M. Bredenkamp vient d'en donner une nouvelle, solide dans sa brièveté relative : il montre très bien que le mot *almah*, qui désigne la mère d'Emmanuel, signifie une vierge, que cette *almah* n'est pas la femme d'Achaz ni du prophète, et qu'Emmanuel est le Messie. Nous ne pouvons pas résumer ici toute son exposition ; l'auteur l'a fait lui-même (p. 36-39). Il conclut en constatant l'accomplissement plein et entier de la prophétie d'Isaïe. — Une opinion de l'auteur, qui n'a du reste aucune liaison nécessaire avec l'interprétation de la prophétie d'Emmanuel, nous paraît au moins fort contestable : c'est son identification de Tabeel avec Tabrimmom et son hypothèse d'après laquelle Rasin est le fils de Tabeel dont parle Isaïe, comme Benhadad est le fils de Tabrimmon.

17. — L'obscurité du prophète Ezéchiel est, en quelque sorte, proverbiale. Nous ne pouvons pas dire que M. Trochon en a éclairci tous les passages, dans le nouveau commentaire qu'il vient d'en publier ; mais nous pouvons du moins assurer qu'il en rend la lecture plus facile et, généralement, plus intelligible. Ainsi, s'il ne peut pas nous apprendre où coulait le fleuve Chobar, sur les bords duquel le prophète eut sa fameuse vision des chérubins, ni où était situé Tel-abib, « Acervus novarum frugum », sa résidence ; s'il ne peut pas non plus préciser le sens ni expliquer tous les détails de la description des quatre animaux symboliques, le commentateur du moins nous la rend plus saisissable en nous apprenant qu'ils avaient une forme humaine par leur tête, qui était une tête d'homme, et qu'ils ressemblaient à l'aigle, au taureau et au lion, non par leur visage, mais par leurs ailes et leur corps. Il explique de même, d'une manière très simple et fort naturelle, un grand nombre d'autres passages d'Ezéchiel qu'on jugeait jusqu'ici très difficiles à comprendre. Le passage d'Ezéchiel, IV, 12, dont on a tant abusé, et dont abusent encore si fréquemment aujourd'hui les mauvais journaux et les impies, est justifié sans effort par la pure exposition du sens : « Le pain que mangera le prophète ne sera pas cuit au four, mais sous des cendres chaudes, comme c'est encore la coutume en Orient surtout dans les voyages. — Dieu ne commande pas à Ezéchiel de couvrir son pain d'ordure et de le manger dans cet état, mais simplement de se servir, pour le faire cuire, d'excréments au lieu de charbon. « En Orient, la bouse de vache est un combustible très usité. On comprend l'intention du prophète quand il lui substitue une matière inusitée, repoussante, et probablement moins efficace »

(Reuss). Il veut montrer par là la misère où sera réduit le peuple durant la captivité. » Les derniers chapitres d'Ezéchiel qu'on regarde universellement, et avec raison, comme très difficiles, sont aussi bien expliqués par M. l'abbé Trochon. Son commentaire est certainement le meilleur qu'on puisse recommander à un lecteur français. On pourrait y signaler peut-être quelques lacunes. Ainsi, on voit (p. 7), que quelques rabbins ont soulevé des objections contre le ch. XVIII, 20, parce que ce qu'on lit en cet endroit paraît en opposition avec le Pentateuque. Rabbi Eléazar ben Hanania a répondu, dit-on, à cette difficulté, mais on ne nous apprend pas quelle est sa réponse, qu'on désirerait connaître ; on va chercher dans le commentaire, et l'on n'y trouve rien non plus. Il est juste de convenir, d'ailleurs, que les commentaires sont toujours nécessairement incomplets. Ils sont souvent diffus, ce qui est plus grave ; M. Trochon a su éviter ce défaut, si commun à beaucoup de ses devanciers, et garder la juste mesure.

18. — Il n'existait pas encore d'*Histoire du commerce chez les Juifs dans l'antiquité*. Un rabbin de Brunswick, le Dr Herzfeld a comblé cette lacune. Son entreprise était difficile. Comment écrire une histoire pour laquelle les matériaux font presque totalement défaut? Nous ne dirons pas que l'auteur a triomphé de toutes les difficultés de sa tâche ; il a beaucoup accordé, trop accordé aux conjectures ; ses affirmations reposent trop fréquemment sur de pures hypothèses ; l'existence, par exemple, des marins de la tribu de Zabulon qui jouent un si grand rôle dans cet ouvrage, est au moins très problématique ; mais malgré des défauts qu'il est aisé à la critique de relever, il faut reconnaître que la *Handelsgeschichte* du Dr Herzfeld a un grand mérite et peut être très utile à étudier, non seulement au point de vue spécial dont elle s'occupe, mais pour l'intelligence d'un bon nombre de passages des livres historiques et prophétiques de l'Ancien Testament. Les uns et les autres contiennent un grand nombre d'allusions au commerce d'Israël ou des peuples voisins ; les livres des Rois et des Paralipomènes nous racontent les entreprises commerciales de Salomon, etc., l'histoire du rabbin de Brunswick est un véritable commentaire de toute cette partie de nos Livres saints. Dans l'introduction, elle réunit tout ce que l'on peut tirer du Pentateuque concernant le commerce juif avant Josué. Une première partie traite la matière depuis la conquête de la Terre Promise jusqu'à l'époque des Ptolémées : 1° de Josué jusqu'à Saül ; 2° sous Salomon : 3° de Salomon à la captivité ; 4° pendant la captivité ; 5° depuis la captivité jusqu'à la mort d'Alexandre le Grand et les cent années qui suivirent cette mort. La seconde partie embrasse la période qui s'écoula depuis l'an 230 avant Jésus-Christ jusqu'à l'époque talmudique : 1° Coup d'œil général sur cette époque ; 2° Produits naturels et industriels qui furent alors l'ob-

jet du commerce palestinien : 3° Géographie commerciale de la Palestine, etc. Deux appendices sont consacrés 1° aux poids, mesures et monnaies des Israélites, et 2° au prix des différents objets de commerce à cette époque. Une troisième partie a pour sujet le commerce des Juifs qui vivaient hors de Palestine jusqu'environ l'an 100 après Jésus-Christ ; elle s'occupe successivement des Juifs babyloniens, phéniciens, syriens, cypriotes, égyptiens, cyrénéens, éthiopiens, arabes, asiatiques de l'Asie mineure et européens. De nombreuses notes, quelques-unes fort considérables, complètent l'ouvrage. L'auteur y discute, en particulier, la question de l'emplacement d'Ophir et s'y prononce pour l'Arabie, avec assez peu de vraisemblance. M. Herzfeld avance, à cette occasion, une proposition fort étrange : il prétend que le chapitre X de la Genèse date de l'époque de Salomon, parce qu'il y est question d'Ophir ; d'après lui, ce seraient les marins de Salomon qui auraient communiqué à l'auteur de ce chapitre les renseignements qu'il nous donne sur l'Arabie. On voit par là que le savant juif n'a pas toujours su résister aux séductions de la critique négative. C'est une tache regrettable, qui dépare ce livre, qu'on lit avec un vif intérêt et avec fruit.

19. — Les *Conférences* du P. Monsabré à Notre-Dame ne sont pas, d'ordinaire, du domaine de ce compte-rendu Mais nous saisissons avec empressement l'occasion que nous offre le sujet choisi cette année par l'éminent orateur pour rendre hommage à sa science en même temps qu'à son éloquence. Il a exposé à ses auditeurs, pendant le carême dernier, la *Vie de Jésus-Christ*. Son exposition a été, sans doute, oratoire et non historique ou exégétique, mais il a su très habilement ranger dans un cadre oratoire, très naturel et très heureusement choisi, toute la vie du divin Sauveur. Son plan est vraiment admirable par sa simplicité : il conserve l'ordre chronologique des évènements, en même temps qu'il met en saillie tous les traits principaux du caractère du divin Maître, en nous montrant successivement en lui *l'enfant*, et les mystères qui accompagnent sa naissance ; *l'ouvrier* et le séjour à Nazareth avec les enseignements qu'il renferme ; *le docteur* et la divinité de sa doctrine ; *le thaumaturge et le prophète ; le martyr* et la passion ; *le triomphateur*, la résurrection et l'ascension. Plus on médite sur ce plan, plus on le trouve fécond ; il embrasse tout et il n'exclut rien, tout en laissant à l'orateur la plus entière liberté de choisir, à son gré, les développements qu'il jugera les plus propres à faire ressortir les traits de la figure divine dont il peint le portrait. C'est là une synthèse des Évangiles dont tous les prédicateurs pourront tirer un excellent parti, selon la mesure de leurs forces et de leurs talents, et en proportionnant leurs développements aux besoins de leur auditoire.

Le P. Monsabré a traité son sujet avec une grande richesse et un grand éclat de développements. Il a su trouver des couleurs nouvelles pour peindre des scènes qui avaient déjà exercé le pinceau des plus grands maîtres de la chaire. Quoi de plus frais, de plus délicat et de plus neuf que ce petit tableau dans lequel il nous représente la beauté de la maternité virginale de Marie : « J'ai vu les arbres de nos vergers se couvrir au printemps de fleurs blanches comme la neige ; qu'ils étaient beaux, leurs rameaux chargés d'espérance ; et l'automne venu, je les trouvai plus beaux encore, lorsqu'ils ployaient sous le poids de leurs fruits dorés ; mais depuis longtemps la fleur était flétrie, depuis longtemps la fleur était tombée. Le virginal rameau de Jessé porte ensemble le fruit et la fleur, le fruit parfait et la fleur toujours fraîche. »

Mais ce qui nous intéresse ici encore plus que l'orateur, c'est l'exégète. Le conférencier de Notre-Dame a très bien fait ressortir la vie du Sauveur d'après les Evangiles. Il a, de plus, joint à ses discours un *Index* et de savantes notes qui résolvent les difficultés des incrédules et discutent les questions litigieuses du texte avec sobriété mais avec clarté et solidité. Celle sur laquelle il revient le plus souvent est la date de la naissance de Jésus-Christ. A propos de la double généalogie de Jésus, dans saint Matthieu et dans saint Luc, après avoir présenté les deux explications principales, il se prononce pour l'opinion qui voit dans la généalogie donnée par saint Luc la généalogie de la Sainte-Vierge, et il la présente d'une manière très plausible. (Notons, en passant, que la citation de l'abbé Darras, faite par le P. Monsabré, dans cette note, (p. 18), contient une inexactitude, d'ailleurs sans conséquence : le mot *Joachim* ne s'est jamais prononcé *Jehovakim*, comme l'affirme l'auteur de l'*Histoire de l'Eglise*). — L'éloquent dominicain tire, dans le texte, un très beau parti oratoire de la conjonction de Jupiter et de Saturne et de ce qu'il appelle un jubilé sidéral, à l'époque de la naissance de Notre-Seigneur. Dans la note, il expose avec beaucoup de précision la question chronologique concernant la date de la naissance du Sauveur et en conclut l'existence de la conjonction dont il parle en l'an 747 de Rome. Plus loin, dans une autre note, il revient sur ce même sujet, à propos des mages et de la date de l'Epiphanie, et réunissant les deux opinions principales sur l'étoile qui les guida dans leur voyage, il conclut : « On peut fondre ces opinions en une seule et dire que les mages ont été avertis par le phénomène sidéral (de la conjonction des planètes) du prochain accomplissement d'une prophétie qu'ils connaissaient et qu'ils ont été conduits par une étoile miraculeuse jusqu'à la demeure de l'Enfant-Dieu. » Les paroles du texte sacré : *Usque dum veniens* [*stella*] *staret supra ubi erat puer*, Matt., II, 9, ne peuvent s'étendre en effet de la conjonction de Jupiter

et de Saturne. — Quoi qu'il en soit, du reste, de ce point, nous devons faire remarquer que le P. Monsabré, après avoir dit (p. 22) : « il faut prendre pour date (de la naissance de Notre-Seigneur) le 25 décembre 747 », (voir aussi p. 55), n'est pas aussi affirmatif p. (110-111 et 192) et hésite entre les années 747 et 749 de Rome. Ces hésitations ne doivent pas d'ailleurs beaucoup surprendre, car la question de la date de notre Notre-Seigneur est une des plus difficiles de la chronologie, comme nous allons le voir en examinant l'ouvrage du P. Riess, qui traite cette question *ex professo*.

20. — Depuis le commencement du sixième siècle, l'année de la naissance de Notre-Seigneur est devenue le point de départ de l'ère chrétienne. On en attribue universellement la fixation à un abbé d'un monastère de Rome, d'origine scythe, Denys le Petit (Dionysius Exiguus), mais on croit aussi communément qu'il s'est trompé dans ses calculs, en assignant l'an 752 de Rome comme celui de la naissance du Sauveur. Il est certain, dit-on, que ce chiffre est faux, car Jésus-Christ était né quand Hérode-le-Grand régnait encore, Matt. II, 1 ; or, Hérode était mort depuis un ou deux ans en 752. Telle est l'opinion générale, surtout depuis la publication de l'ouvrage célèbre de Sanclemente, *De vulgaris æræ emendatione libri quatuor*, (Rome, 1793). Un jésuite allemand, le P. Florian Riess, a entrepris de justifier le moine romain. Sanclemente, Ideler, le P. Patrizi, font naître Notre-Seigneur l'an 747 de Rome ; d'autres le font naître en 749 ; les uns et les autres le font, par suite, vivre sur la terre 36 ou 38 ans, au lieu des 33 ans qu'on lui attribue vulgairement. Le P. Riess ne lui donne pas 33 ans de vie, en conservant les chiffres ordinaires. Il place l'avénement d'Hérode au trône en 37 avant Jésus-Christ, 716 de Rome, et sa mort l'année de la naissance de Notre-Seigneur, 753 de Rome, ou plutôt l'année suivante, si l'on compte le 1er janvier comme le 1er jour de l'année. Tout le poids de la discussion porte, comme on le voit, sur la date de la mort d'Hérode. Nous n'avons pas la prétention de discuter ici cette question si difficile, dans laquelle non-seulement la critique historique mais aussi l'astronomie, à propos d'une éclipse, et la numismatique ont tour à tour à dire leur mot. Bornons-nous, en signalant la solution du P. Riess, de faire observer qu'elle mérite d'être sérieusement examinée et indiquons le contenu de son travail. Il recherche d'abord en quelle année est mort Hérode, puis en quelle année les mages sont arrivés à Bethléem, quelle est la date du baptême et de la mort de Jésus. Une troisième section est consacrée à la manière dont les chrétiens ont compté les temps. Les cent dernières pages de l'ouvrage sont remplies par des appendices : table chronologique depuis les dernières années des Hasmonéens jusqu'à la ruine de Jérusalem ; études diverses sur les éclipses de lune vers l'époque de la

naissance de Notre-Seigneur, sur les dates de la fête de Pâques, etc.

21. — M. l'abbé Chevallier, auteur d'un bon livre intitulé : *Récits évangéliques, unité, précision, harmonie des quatre textes, examen critique de l'ordre chronologique et synoptique des faits*, vient de nous donner la première partie de ses *Conférences sur le Saint-Évangile*. Elle comprend la vie cachée de Notre Seigneur Jésus-Christ et sa mission publique, depuis son baptême jusqu'à la fin de l'automne de l'an 30; elle se termine par le sermon sur la montagne auquel sont consacrées six conférences. L'auteur veut aussi faire connaître aux fidèles la suite complète de la vie de notre divin Sauveur en leur exposant les faits et en recueillant, sinon toutes les paroles, du moins les plus importantes du texte sacré. Il juge avec raison que les chrétiens ont besoin, aujourd'hui plus que jamais, qu'on leur montre, tel qu'il est, le Maître qui est la voie, la vérité et la vie. « La prédication habituelle s'adresse à quelques âmes le plus souvent, et se borne à des sujets, fort utiles et très pratiques sans doute, mais d'un cercle trop restreint. » M. l'abbé Chevallier élargit ce cercle, et désire s'adresser à tous. La première conférence a pour objet la connaissance de Jésus-Christ et la seconde les Saints-Évangiles : c'est comme la préparation et l'introduction à son sujet. Les suivantes traitent tour à tour les divers événements que raconte le texte sacré : Zacharie et Élisabeth, l'annonciation, la visitation, le mariage de la Sainte-Vierge, Noël et la Circoncision, l'Épiphanie, la Présentation et la Purification ; la fuite en Égypte, Jésus au milieu des Docteurs ; la vie active du Seigneur, son baptême, son séjour au désert; l'éternité du verbe; le triple témoignage de S. Jean-Baptiste; les premiers disciples; les noces de Cana; l'expulsion des vendeurs du temple; la Samaritaine (deux conférences); le séjour à Nazareth et enfin le sermon sur la montagne. Un grand nombre de conférences sont précédées d'une courte exposition historique qui lie la trame des faits et prépare l'intelligence des considérations présentées par l'auteur. Chaque conférence s'ouvre par un texte et un exorde et est divisée en un certain nombre de considérations. Elles sont naturellement beaucoup plus parénétiques qu'exégétiques ; la manière en est simple, sans prétention, à la portée de tous; elles peuvent facilement servir de sujet de méditation ; dénuées de tout appareil scientifique, elles ont uniquement pour but d'instruire et de porter à la pratique du bien par la vue des exemples de Notre-Seigneur, de la Sainte-Vierge et des autres saints personnages du Nouveau Testament.

22. — M. Hermann Fulda a publié sur *la croix et le crucifiement* une savante étude, dont le principal intérêt, on le comprend sans peine, provient de l'étroite liaison qui existe entre son sujet et la passion de Notre-Seigneur. Dans une première partie, l'auteur étudie la croix

païenne et dans une seconde la croix chrétienne, dans laquelle il étudie spécialement l'histoire du crucifiement du Sauveur. Les résultats de ses recherches sont en contradiction avec les données traditionnelles. Le Nouveau Testament ne nous apprend rien sur la forme de la croix, (comparez cependant Jean, XXI, 18-19). D'après M. Fulda, les usages de l'Orient, et plusieurs passages des anciens Pères établissent que la croix n'avait point de branches; c'était une simple potence, ou gibet, formé par un gros tronc d'arbre; les bras, tendus et élevés en haut, étaient fixés au poteau par les deux mains, percées chacune d'un clou; au-dessus des mains était l'inscription de la croix; le buste était appuyé, par le dos, contre le poteau; les jambes étaient repliées et les pieds attachés à l'arbre par une corde, non par des clous. On voit combien nous sommes loin de la représentation ordinaire du Crucifix. L'auteur, il faut d'ailleurs le remarquer, ne donne ces conclusions que comme *vraisemblables;* il reconnait expressément, p. 220, que « les preuves qu'il donne, considérées séparément, ne sont pas très fortes, » quoi qu'il prétende que, considérées dans leur ensemble, elles mettent, au moins pour lui, la question hors de doute. Nous sommes convaincu que beaucoup ne partageront pas son avis et penseront qu'on ne détruit pas une tradition fortement enracinée avec des vraisemblances. On peut apporter contre lui des arguments qui ne sont pas sans valeur et auxquels il ne répond pas d'une manière décisive. Par exemple, on ne peut guère contester que le signe *than*, dont parle Ezéchiel, IX, 4 et 6, n'eut la forme d'une véritable croix, + ou †. Or beaucoup de Pères ont vu dans ce signe une sorte de prophétie de la croix du Sauveur.

Il est juste d'ailleurs de reconnaître que l'ouvrage de M. Fulda est plein de science et d'érudition et qu'on peut y apprendre beaucoup. Tous ceux qui veulent étudier la question de la croix y trouveront tous les renseignements scientifiques qu'ils peuvent désirer. Dans des appendices, il traite, en particulier, de la manière dont on attachait les pieds des condamnés à la potence; il donne aussi une bibliographie complète des ouvrages publiés sur la croix et cette bibliographie n'est pas une simple nomenclature, mais une analyse critique des principaux d'entre eux. Sept planches lithographiées montrent à l'œil le crucifiement et les supplices analogues.

23. — Le Dr Leonhard Zill nous a donné un volumineux et solide commentaire de l'Epître aux Hébreux. Trois motifs, comme il nous l'apprend lui-même, l'ont porté à entreprendre ce grand travail : la haute importance dogmatique de cette Epître, la possibilité d'en développer la doctrine plus qu'on ne l'avait fait jusqu'ici et les attaques de la critique négative contre cet écrit de S. Paul. Il s'est donc attaché avec beaucoup de soin à faire ressortir la doctrine que contient cette

Epître et il la venge de toutes les attaques de l'incrédulité. Dans l'Introduction, il détermine d'abord à qui elle est adressée : c'est, d'après lui, les Juifs de Palestine, et spécialement ceux de Jérusalem. Peut-être serait-il plus exact de ne pas en exclure les Juifs d'Egypte et d'Alexandrie, et même, en général, tous les Juifs de la dispersion qui parlaient la langue grecque. — L'auteur reconnaît lui-même des allusions alexandrines dans cette Epître (p. 569, note). La persécution qui sévissait à Jérusalem fut, selon M. Zill, l'occasion de la lettre de S. Paul. Le sujet en est la prééminence du Nouveau Testament sur l'Ancien. Elle fut écrite d'abord, dit-il, en grec, non en hébreu ou syro-chaldaïque. Nous admettrions plus volontiers, pour concilier les divers témoignages de l'antiquité, qu'elle fut primitivement écrite dans les deux langues, parce qu'elle s'adressait et aux Juifs de Palestine, qui parlaient syro-chaldaïque, et aux Juifs non Palestiniens qui parlaient grec, de même que les documents des Ptolémées qui étaient écrits à la fois en deux langues, en copte et en grec. Dans le système de l'auteur en particulier, qui fait adresser la lettre aux Juifs de Jérusalem, on comprend difficilement que S. Paul qui parlait en hébreu à ses compatriotes, quand il était dans la capitale de la Judée, Act., XXI, 40, leur eut écrit en grec et eut même eu soin de leur écrire en un grec plus élégant que celui de ses autres Epîtres. Cette explication lève toutes les difficultés que suscite le caractère du style particulier de cette Epître : l'apôtre l'écrit en hébreu et il la traduit en grec avec un habile collaborateur. Elle date de quelques années avant la ruine de Jérusalem, et fut composée en Italie, vraisemblablement à Rome. Son importance dogmatique consiste principalement dans ce qu'elle nous apprend de la permanence du sacrifice de la croix, perpétué sur nos autels, et de l'excellence du sacerdoce de la loi nouvelle qui élève notablement le Nouveau Testament au-dessus de l'Ancien.

M. Zill, dans son Commentaire, reproduit, par groupes de pensées ou alinéas, le texte grec, et en donne une traduction allemande ; il l'explique et le développe ensuite, montrant la liaison et l'enchaînement logique des idées, interprêtant les mots et exposant la doctrine. Il met souvent à contribution la traduction syriaque pour éclaircir les paroles de S. Paul. Il cite fréquemment Estius. La plupart des observations purement philologiques et des variantes sont rejetées en notes au bas des pages. Tout en ne partageant pas chacune des idées et des interprétations de l'auteur, nous reconnaissons volontiers que son commentaire est excellent au point de vue dogmatique, exégétique, philologique et scientifique.

24. — Terminons ce compte rendu sur les publications bibliques par l'examen d'une étude du Dr Kihn sur Théodore de Mopsueste et Ju-

nilius Africanus, considérés comme exégètes. Théodore de Mopsueste a été, dans les premiers siècles chrétiens, le précurseur de nos modernes rationalistes. Né en 350 à Antioche, condisciple de S. Jean Chrysostôme dans les écoles de cette ville, mort en 428, il eut le malheur d'accepter et de propager un grand nombre d'erreurs, surtout relativement à nos Livres Saints : il a émis la plupart des idées fausses que soutiennent aujourd'hui les critiques incrédules contre les Écritures. On peut voir par là que l'étude de sa vie et de ses doctrines a un véritable intérêt d'actualité. Junilius Africanus est joint à Théodore de Mopsueste, dans le travail du Dr Kihn, parce qu'il nous reste de lui deux livres qui portent le titre : *De partibus Divinæ legis* ou plutôt, comme les intitule l'auteur lui-même : *Instituta regularia divinæ legis*, lesquels sont, d'après M. Kihn, une véritable introduction à la théologie biblique de l'Ancien et du Nouveau Testament d'après les principes de Théodore de Mopsueste. Le Dr Kihn était préparé mieux que personne à une étude comme celle qu'il nous donne aujourd'hui, parce qu'il nous a donné, il y a quelques années, sur l'école d'Antioche, dont Théodore fait partie, une publication remarquable. Son nouveau livre comprend trois parties : Théodore de Mopsueste comme exégète; Junilius Africanus et son abrégé d'introduction biblique ; parallèle de la théologie biblique de Théodore et de celle de Junilius. Le volume se termine par une édition nouvelle des *Instituta regularia divinæ legis*, avec les variantes. Les recherches de tout genre qu'a dû faire l'auteur pour la composition de son livre ont été très considérables, aussi est-il une vraie mine de renseignements précieux pour l'histoire et l'interprétation de la Bible. Que de personnages importants nous rencontrons dans ces pages, depuis la fondation de l'école exégétique d'Antioche qui nous est racontée au début, jusqu'aux savants éditeurs bénédictins du siècle dernier! Que de révélations ne nous fait-il point sur le Junilius Africanus dont M. Fritz disait, en 1850, dans le *Dictionnaire ecclésiastique* de Wetzer et Welte : « Junilius, évêque africain, florissait au milieu du sixième siècle. Sur sa vie, ses œuvres et le lieu où il a vécu aucune nouvelle n'est arrivée jusqu'à nous. » Ce livre est donc plein de choses nouvelles et solides, les conclusions paraissent justes et inattaquables; il fait le plus grand honneur à la science catholique en Allemagne. C. J.

RÉCENTS OUVRAGES DE JURISPRUDENCE

1. *Rudimenti di storia del diritto. Introduzione generale* da SAVERIO SCOLARI. Pisa, Nistri, 1879, in-8 de 51 p. Prix : 1 fr. — 2. *La statistica ed il diritto*, prelezione dell' AVV. MARIO DE MAURO. Catania, Galàtola, 1880. in-8 de 33 p. Prix : 1 fr. — 3. *Etudes sur l'histoire des institutions primitives*, par HENRY SUMNER MAINE, traduit de l'anglais par J. DURIEU DE LEYRITZ, précédé d'une introduction par D'ARBOIS DE JUBAINVILLE. Paris, Thorin, 1880, in-8 de XLIII-495 p. Prix : 10 fr. — 4. *De l'organisation juridique de la famille chez les Slaves du Sud et chez les Rajpoutes*, par H. SUMNER MAINE. Paris, Thorin, 1880, in-8 de 36 p. Prix : 2 fr. — 5. *Histoire du servage ancien et moderne*, par A. TOURMAGNE. Paris, Guillaumin, 1879, in-8 de VIII-611 p. Prix : 7 fr. 50. — 6. *Un jurisconsulte au seizième siècle. Barthélemy de Chasseneuz, premier commentateur de la coutume de Bourgogne et président du parlement de Provence, sa vie et ses œuvres*, par J.-HENRI PIGNOT. Paris, Larose, 1880, in-8 de VIII-321 p. Prix : 5 fr. — 7. *Traité de droit international public en temps de paix*, par CARNAZZA-AMARI, professeur de droit international à l'université royale de Catane, traduit en français et précédé d'une étude sur l'état actuel du droit de gens en Italie, par MONTANARI-REVEST, t. Ier. Paris, Larose, 1880, in-8 de XXXVIII-611 p. Prix : 16 fr. — 8. *Traité de l'annexion au territoire français et de son démembrement*, par RENÉ SELOSSE. Paris, Larose, 1880, in-8 de XIII-398 p. Prix : 6 fr. — 9. *Traité théorique et pratique de la naturalisation, études de droit international privé*, par DANIEL DE FOLLEVILLE. Paris, Marescq, 1880, in-8 de *f*-XVIII-817 p. Prix : 10 fr. — 10. *Explication méthodique des Institutes de Justinien*. Paris, Pedone Lauriel, t. Ier. 1878, t. II, 1880, 2 vol. in-8 de 875 et 1032 p. Prix: 18 fr. — 11. *Marcus Antistius Labeo. Das Rœmische privatrecht im ersten Jahrhunderte der Kaiserzeit*, par le Dr ALFRED PERNICE, 1er vol. Halle, librairie de l'Orphelinat, 1873, 2e vol. Halle, Max Niemayer, 1878, in-8 de X-518 p. Prix : 24 fr. — 12. *Essai sur les pouvoirs du gouverneur de province sous la république romaine jusqu'à Dioclétien*, par EDGARD MARX. Paris, Thorin, 1880, in-8 de VII-157 p. Prix : 3 fr. 50. — 13. *Organisation de la famille sous la législation romaine*, par J. OLLIVIER BEAUREGARD. Paris, Cotillon, 1879, in-8 de VI-135 p. Prix : 3 fr. — 14. *Systematisches Lehrbuch des osterreichischenallgemeinen Civilrechtes*. von LUDWIG SCHIFFNER. Vienne, Hölder, 1879, 1878, 1879, quatre cahiers parus, in-8 de VI-216 52, 106 p. Prix : 12 fr. — 15. *Droit civil. Parallèles à l'usage de MM. les Etudiants*, par ERNEST ANTOINE. Paris. Thorin, 1880, in-8 de IV-328 p. Prix : 5 fr. — 16. *Les institutions de la famille dans le Code civil italien*, par M. PACORET DE SAINT-BON. Grenoble, Baratier et Dardelet, 1878, in-8 de 77 p. Prix : 1 fr. — 17. *Des mariages contractés en pays étrangers d'après les principes du droit international et du droit civil*, par ALBERT VERGER. Paris, Marescq, 1880, in-8 de 94 p. Prix : 2 fr. 50. — 18. *Le projet de loi sur le divorce*, par GUSTAVE THÉRY, avocat au barreau de Lille. Lille, Desclée, 1880, in-8 de 19 p. Prix : 1 fr. — 19. *Le divorce, ce qu'il a été, ce qu'il doit être. Discussion des doctrines de M. Naquet. Nouveau plan de réforme*, par ALBERT MILLET. Paris, Cotillon, 1880, in-12 de X-379 p. Prix : 3 fr. 50. — 20. *Traité de la séparation de corps*, par N.-M. LE SENNE. Paris, Marchal, 1880, in-8 de XVI-387 p. Prix : 6 fr. 50. — 21. *Essais de droit positif généralisé. Théorie du patrimoine*, par G. VACHER-LAPOUGE. Paris, Thorin, 1879, gr. in-8 de 129 p. Prix : 3 fr. 50. — 22. *Le testament*, par un ANCIEN MAGISTRAT. Paris, Delagrave, 1880, in-18 de VI-81 p. Prix : 50 c. — 23. *Traité théorique et pratique de la propriété littéraire et artistique et du droit de représentation*, par EUGÈNE FEUILLET. Paris, Marchal, 1879, in-8 de X-741 p. Prix : 10 fr. — 24. *Etude sur la propriété littéraire et artistique*, par E. DELALANDE. Paris, Marescq, 1880, in-8 de 264 p. Prix : 5 fr. — 25. *Du jeu et du pari*, par LOUIS DE ROYER. Paris, Plon, 1878, in-8 de 225 p. Prix : 4 fr. — 26. *Des obligations alimentaires dans la famille à Rome et en France*, par EDOUARD TEISSIER. Paris, Marescq, 1880, in-8 de 334 p. Prix : 5 fr. — 27. *De la révocation des actes faits par le débiteur en fraude des droits de ses créanciers (Action paulienne)*, par LOUIS PELLOUIN. Mayenne, Poirier-Béalu, 1879, in-8 de 228-XI p. Prix : 3 fr. — 28. *Propriétaire et fermier devant la chasse et la pêche*, par GASTON JACQUINOT. Paris, Larose, 1880, in-12 de 71 p. Prix : 1 fr. — 29. *Philosophie du droit pénal*. par AD. FRANCK, 2e éd. Paris, Germer-Baillière, 1880, in-12 de 176 p. Prix : 2 fr. 50. — 30. *Principes généraux du droit pénal belge*, par J. J. HAUS, 3e éd. Paris, Thorin, 1879, 2 vol. in-8 de VIII-572 et 654 p. Prix : 20 fr. — 31. *Guide formulaire des experts et des officiers de police judiciaire en matière médico-légale*, par V. LAVAL et E. BENOIT. Paris, Larose, 1880, in-8 de VII-58 p. Prix : 2 fr. 50. — 32. *Etudes sur le code pénal*, par R. LAJOYE. Paris, Pédone Lauriel, 1879, in-12 de X-248 p. Prix : 3 fr. — 33. *Des sociétés en commandite par actions*, par PAUL MORNARD. Paris, Marescq, 1880, in-8 de II-335 p. Prix : 6 fr. — 34. *Etude sur les droits de la femme dans la faillite du mari*, par

EDGARD MARX. Paris, Thorin. 1880, in-8 de VII-124 p. Prix : 3 fr. — 35. *La séparation des pouvoirs d'après l'histoire et le droit constitutionnel comparé*, par E. FUZIER-HERMAN. Paris, Marescq, in-8 de IV-625 p. Prix : 8 fr. — 36. *Essai historique sur le conseil privé ou conseil des parties*, par GEORGES VACHER-LAPOUGE. Paris. Thorin, 1878, in-8 de 34 p. Prix : 1 fr. 50. — 37. *Le Concordat, Les Congrégations religieuses (Textes)*. Paris, Dupont, 1880, in-8 de IV-167 p. Prix : 2 fr. — 38. *Mécanisme du budget de l'Etat*, par GASTON BERGERET. Paris, Quantin, in-8 de VI-122 p. Prix : 3 fr. — 39. *Du travail des enfants et des filles mineures employés dans l'industrie. Commentaire de la loi du 19 mai 1874*, par MM. A. DE CHAUVERON et S. BERGE. Paris, Garnier, 1880, in-18 de 204 p. Prix : 1 fr. 25. — 40. *Elementi di diritto amministrativo*. par SALVATORE DI LUCA CARNAZZA. Turin et Rome, Loescher, 1880, in-8 de 443 p. Prix : 8 fr. — 41. *Tratado general de expropriacion por utilitad publica*, par D. JAVIER TORTY MARTORELL. Barcelone, Ramirez, 1879, in-4 de XVI-463 p. Prix : 8 *pecetas*. — 42. *La barbe et la liberté. Histoire, Lois, Principes et Intolérantisme*, par LÉON HENRY. Paris, Larose, 1880, in-8 de 95 p. Prix : 1 fr.

1. — De nos jours, dans la science et dans l'enseignement, l'histoire du droit en a remplacé la philosophie. On ne remonte plus aux principes rationnels des législations positives ; mais du moins on a cessé de s'en tenir aux étroitesses de l'exégèse. A l'étude des règles existantes on a joint celle de leur développement successif. Cette tendance ramènera par une pente nécessaire à chercher les causes de leurs variations et celles même de leur existence : les faits groupés par l'histoire serviront à une synthèse philosophique plus large et plus exacte. En attendant cet avenir, les chaires d'histoire du droit se multiplient. M. Saverio Scolari, chargé depuis 1871 de cet enseignement à l'Université de Pise, publie aujourd'hui son cours. L'ouvrage entier comprendra dix fascicules : il faut attendre, pour le juger, que la publication en soit achevée. Le premier fascicule nous apprend que pour obéir aux exigences du programme officiel. M. Saverio Scolari a dû ne traiter qu'accessoirement l'antiquité, et s'attacher principalement à l'histoire du droit en Italie depuis la chute de l'Empire d'Occident jusqu'aux codes modernes. C'est subordonner la science aux examens : voilà où l'on en est réduit là où l'Etat usurpe le monopole de l'enseignement. Les cours libres, dont l'éminent professeur proclame la nécessité (p. 41), ne sont évidemment qu'un insuffisant palliatif aux conséquences désastreuses d'un tel système. M. Saverio Scolari a peut-être le tort de ne pas le comprendre.

2. — On se rappelle que l'an passé, pour l'ouverture du cours de statistique qu'il professe à Catane, M. Mario de Mauro avait traité de la statistique et de ses limites (*Polybiblion*, t. XXV, p. 347). Sa leçon inaugurale pour le cours de 1879-80 vient de paraître ; elle a pour objet la statistique et le droit. Le droit en soi est quelque chose de nécessaire et d'absolu ; mais dans l'application qui doit en être faite aux diverses sociétés, c'est quelque chose de contingent et de relatif. Dans cette partie contingente de toutes les branches du droit public ou privé, la statistique peut éclairer sur l'opportunité des mesures à prendre et les résultats des mesures prises. Ainsi l'on verra, par le nombre respectif des mariages religieux et civils dans l'Etat subalpin

depuis 1866, que l'introduction du mariage civil fut une réforme prématurée (p. 13) ; cet aveu de M. de Mauro est d'autant plus précieux qu'il paraît partager sur le mariage civil l'erreur des régalistes. On ne peut du reste qu'applaudir sans réserve au jugement qu'il porte du chaos législatif où l'Italie est tombée depuis sa *glorieuse* régénération politique (p. 32), chaos tel

c'ha mezzo Novembre
Non giunge quel che fu d'Ottobre fili,

Evidemment, une attention plus grande aux révélations de la statistique eût évité aux patriotes italiens de douloureuses expériences. Mais la passion est aveugle, et c'est là son premier châtiment.

3. — Tous ceux qui cherchent la science du droit ailleurs que dans les textes officiels connaissent sir Henry Sumner Maine, l'éminent professeur à l'Université d'Oxford : son *Ancien droit considéré dans ses rapports avec l'histoire de la société primitive et avec les idées modernes*, traduit sur la quatrième édition anglaise par J. G. Courcelle-Seneuil (Paris, Durand et Pedone ; Guillaumin, 1874, in-8° de XXIV-377 p. Prix : 7 fr. 50), abonde en « vues nouvelles, dit le traducteur, aussi justes qu'ingénieuses sur le droit romain, sur le droit féodal, sur le droit anglais, et même sur le nôtre. » On y admire « une manière simple et large de considérer l'histoire du droit chez les peuples d'origine indo-européenne. » — Depuis, sir H. Sumner-Maine a publié, dans la *Revue générale du droit*, éditée par Thorin à Paris, des études sur les *Causes de la décadence de la propriété féodale en France et en Angleterre* et sur l'*Organisation juridique de la famille chez les Slaves du sud et chez les Rajpoutes*. La même librairie donne une traduction de ses *Études sur l'histoire des institutions primitives*, dans lesquelles il a réuni, en y faisant quelques additions, une série de leçons professées à Oxford.

Nouveaux matériaux pour l'histoire des institutions primitives ; l'ancien droit irlandais ; la parenté considérée comme fondement des sociétés ; la tribu et la terre ; le chef et l'aristocratie ; le chef et la terre ; anciennes divisions de la famille ; comment naissent et se propagent les idées primitives ; formes primitives de la procédure ; droit romain et droit teutonique : droit brehon (c'est-à-dire l'ancien droit irlandais, conservé et interprété par une caste de légistes héréditaires nommés *Brehons*) et droit hindou ; histoire primitive du régime des biens de la femme mariée ; la souveraineté ; la souveraineté et les empires : telles sont les divisions de l'ouvrage.

Par sa situation géographique, l'Irlande, sa race, ses institutions, sont longtemps restées pures de tout alliage étranger ; dans l'étude des coutumes aryennes, les coutumes irlandaises sont à ce titre un excellent terme de comparaison. Le recueil des lois irlandaises, publié

par le gouvernement d'Irlande, a donc été pour sir H. S.-M. d'un précieux secours. Malheureusement, dans ce recueil, la traduction qui accompagne le texte est souvent fautive, et, comme le remarque M. d'Arbois de Jubainville, le savant jurisconsulte s'est laissé quelquefois égarer par la traduction. Ce ne sont du reste que des erreurs de détail (cf. p. IV, VII, VIII). L'ensemble est au-dessus de tout reproche : par le régime agraire de l'Irlande, il éclaire le passage de la propriété collective à la propriété privée ; par le régime successoral, le droit de primogéniture ; dans le rôle du *cheptel*, en Irlande, il découvre une sorte de féodalité fondée sur la propriété mobilière. Les derniers chapitres sont consacrés aux idées primitives sur la souveraineté et le pouvoir législatif. On y remarquera un aperçu nouveau sur Bentham : tandis qu'en France on considère la jurisprudence analytique dont il est le fondateur comme un dérivé de la morale utilitaire, sir H. S.-M. pense que la morale utilitaire est une invasion regrettable de l'utilitarisme juridique dans les lois de la morale : aussi a-t-il pu, dans l'*Ancien droit*, témoigner de son admiration pour Bentham sans mériter l'injure qu'un normalien, M. Alfred Fouillée, dans un livre dont le *Polybiblion* a fait justice, lui adresse gratuitement en le classant parmi les adeptes de l'utilitarisme.

4. — L'*Organisation juridique de la famille chez les Slaves du sud et chez les Rajpoutes* sont un complément des *Institutions primitives*. En quelques pages, sir H. S.-M. y résume les données fournies par l'étude des Slaves du sud et des Indiens sur la formation et l'organisation de la famille primitive. De fréquents rapprochements avec la *gens* du Latium et la tribu des Sémites ouvrent à nos connaissances classiques et bibliques des aperçus nouveaux.

5. — De sir Henry Sumner Maine à M. Tourmagne, il y a loin, et passer des *Institutions primitives* à l'*Histoire du servage*, c'est tomber de haut et descendre bien bas. On ne sait trop ce dont M. Tourmagne ne parle pas, on ne peut deviner tous les auteurs qu'il cite : Mezeray, Voltaire, Guizot, le Polyptique d'Irminon, etc., etc. On dirait une gageure d'absurdité ; si cela est, M. Tourmagne a gagné son pari. Il a, ce me semble, la double prétention d'être historien et économiste : il peut devenir l'un et l'autre, mais il faut avant tout qu'il ait le courage de ne point parler de ce qu'il ignore. La féodalité n'est plus et ne reviendra pas : on doit être juste envers elle. Au XVIIIe siècle et même au début du XIXe, les abus provenant de sa décadence ont passionné contre elle. Aujourd'hui le manteau, usé jusqu'à la corde et devenu guenille, est définitivement mis au rebut. On peut donc sans inconvénient reconnaître que, pendant de longs siècles, il n'a pas été trop lourd aux épaules de l'humanité. C'est là un résultat définitif de la science moderne.

6. — La biographie de Barthélemy de Chasseneuz, ou Chassanée, premier commentateur de la coutume de Bourgogne, est en même temps une page de l'histoire de notre ancien droit : à ce titre le livre de M. Pignot trouve place dans un compte rendu de jurisprudence. Le chapitre Ier fait connaître la jeunesse de Chasseneuz, ses études dans les universités, ses emplois en Italie, sa vie en province ; le chapitre V le suit en Provence, où il coopère à la réformation de la justice, où il est témoin de l'invasion de Charles-Quint, où il se trouve mêlé à l'affaire des Vaudois, et où il meurt en 1541. Ses œuvres : *Commentaire sur la coutume de Bourgogne*, *Catalogue de la gloire du monde*, *Conseils*, sont étudiés dans les chapitres II, III et VI. L'analyse du *Commentaire* donne un tableau de l'état du droit coutumier de la Bourgogne : notons entre autres une excellente appréciation du contrat féodal. Chose remarquable chez un légiste, Chasseneuz n'en est pas l'adversaire : s'il « repousse les droits dont l'usurpation par les seigneurs avait aggravé la situation de leurs vassaux, il se fait du contrat féodal en lui-même, une idée conforme aux principes de subordination et de protection qui devaient en être la règle (p. 99). » Le *Catalogue de la gloire du monde*, « travail de vulgarisation encyclopédique (p. 199), » est une œuvre de polygraphe et non de jurisconsulte. Les *Conseils* sont une collection de soixante-dix-neuf consultations sur des matières de droit civil, criminel, féodal, canonique. Il est fâcheux que M. Pignot se soit borné à l'analyse du premier, traité fort curieux d'ailleurs, dans lequel Chasseneuz examine s'il est permis de frapper d'excommunication les animaux nuisibles. « Les autres nous montrent le jurisconsulte pratique dont les avis jouissaient dans le monde judiciaire, d'une autorité méritée (p. 227), » et lui ont valu de Paneirole cet éloge qui n'a pas été démenti par les contemporains : *Egregia post se responsa reliquit quæ in pretio habentur*.

7. — On a déjà parlé dans le *Polybiblion* et dans le présent compte rendu on parle encore de plusieurs ouvrages dûs à des professeurs de l'Université de Catane : le *Traité de droit international public en temps de paix*, du professeur Carnazza-Amari, traduit par M. Montanari-Revest, n'est pas le moins digne de notre attention. Nous n'en avons que le premier volume, et nous attenderons que l'ouvrage soit complet pour l'examiner en détail, mais il est bon, dès à présent, de signaler ce que le premier volume contient de louable ou de défectueux. — On peut reprocher à M. Carnazza-Amari de tomber dans le rosminisme : « Dieu, dit-il (p. 18), se manifeste à l'homme comme un être qui... n'a pas besoin de démonstration, parce qu'il est la base fondamentale, le principe de toutes les connaissances. » La phrase suivante : « Dieu a certainement établi les lois de l'ordre moral conformément à la justice et à la vérité ; mais il ne les a pas révélées maté-

riellement à l'homme, parce qu'il n'existe, entre celui-ci et son créateur, aucune communication sensible et visible (p. 35), » est tout au moins équivoque, et peut faire douter si M. Carnazza-Amari reconnaît la Révélation chrétienne. — Rendons-lui d'ailleurs justice : il reconnaît l'existence d'un droit naturel, et, chose remarquable chez un jurisconsulte, il pense que quand la loi positive viole ce droit naturel, elle cesse d'être obligatoire. « Soutenir le contraire serait concéder à l'homme le pouvoir de détruire la personnalité humaine, et lui conférer la faculté de bouleverser l'ordre naturel établi par Dieu (p. 45). » Mais quelle est l'autorité qui jugera, dans le monde moderne, si la loi blesse le droit ? — « Le principe des nationalités (p. 114) est le fondement du droit des gens. » Tout un chapitre est consacré, soit directement, soit par l'élimination des autres systèmes, à établir cette théorie. « On peut définir l'État : *toute multitude de familles réunies sous un gouvernement commun* (p. 196). » Dans cette définition, l'individu n'est pas considéré comme un élément primitif : c'est un progrès sur les idées françaises. — « Les solitaires de la Thébaïde étaient des hommes dépravés (p. 200). » Je renvoie, pour la critique de cette proposition, à la note du traducteur. — La définition de la nation (p. 223) a donné lieu à une polémique dont on trouve le résumé dans une note. — La dernière section du volume, consacrée aux droits et aux devoirs des États, se termine par un chapitre sur le principe de non-intervention qui se termine par une formule assez discutable : « La réalisation des nationalités supprimera les interventions. »

8. — Il est superflu de dire du bien d'un livre couronné par l'Académie de législation de Toulouse : telles sont les conditions dans lesquelles se présente au public le *Traité de l'annexion au territoire français et de son démembrement* de M. René Selosse. Divisé en deux livres, ce *Traité* expose dans le premier, sur les causes d'annexion et de démembrement, les principes de droit constitutionnel avant et après 1789, et les principes de droit naturel et de droit international; dans le second, sur les effets, l'ancien droit jusqu'en 1814, et le droit moderne : effets dans le droit public, effets dans le droit privé, examen de questions spéciales au démembrement. Quelques thèses paraîtront discutables : notamment la condamnation absolue de la conquête. En droit positif, l'auteur reconnait que la conquête passe pour légitime : c'est un indice qu'en droit naturel il est des cas où elle se justifie. Signalons, dans les causes d'annexion et de démembrement avant 1789, une ingénieuse distinction entre les causes provenant du roi et les causes provenant de la nation : avec un tel livre il est juste de finir par un éloge.

9. — On se souvient des scandaleuses aventures de la princesse de

Bauffremont et de l'étrange consultation donnée en faveur de cette femme par M. Daniel de Folleville : dans son *Traité théorique et pratique de la naturalisation*, ce légiste y revient (n. 379) pour combattre la théorie de la *fraus legis*, prise comme cause de nullité d'une naturalisation. Quelque opinion qu'on porte sur cette doctrine et sur ses conséquences, on consultera avec fruit les quatre études dont se compose le volume : *De la naturalisation envisagée comme faisant acquérir la qualité de français, avec un appendice sur l'acquisition de la qualité de français par la naissance ou l'origine; De la naturalisation envisagée comme moyen de faire perdre la qualité de français, et, plus généralement, de la perte de la qualité de français ; Des effets généraux de la naturalisation ; Législation comparée en matière de naturalisation.* Les renseignements abondent, les espèces sont nombreuses et correctement citées : c'est par là plutôt que par le fonds des idées que l'œuvre se recommande. C'est un cours publié, non un livre : grâce à l'introduction, on voit même que l'auteur n'a pas pris la peine de le démarquer.

10. — On a déjà parlé du premier volume de l'*Explication méthodique des Institutes de Justinien* (t. XXII, p. 494). Le second volume qui vient de paraître comprend la matière du IIIe et du IVe livre des *Institutes*. Aujourd'hui que l'ouvrage est complet, je répète ce que j'écrivais en 1878 : Il est fâcheux que M. Bonjean, qui travaillait sur les matériaux laissés par M. Lariche, ait éprouvé un scrupule à mettre ostensiblement son nom sur une œuvre qu'il a faite sienne par le soin apporté à la rédaction. — On remarquera que M. Bonjean n'adopte pas la thèse de M. Accarias sur la *stipulatio pœnæ*, sans toutefois réfuter l'argument que le savant professeur tire de deux textes qui paraissent décisifs (Cf. p. 296). — Toute une partie, la cinquième, consacrée aux voies de droit contre les décisions judiciaires, appel, supplique au prince, voies de nullité, voies de rescision, *revocatio in duplum*, est neuve, du moins pour les étudiants français. C'est le livre qui se recommande le plus à leur attention pour la prochaine année scolaire. Les autres auteurs sont cités et discutés : ce n'est pas un mince avantage, tant pour la science du romaniste en elle-même que pour la préparation des examens.

11. — L'histoire du droit s'est récemment enrichie d'une œuvre considérable : *Marcus Antistius Labeo, le droit privé des Romains au premier siècle de l'Empire*, par le Dr Alfred Pernice. L'auteur, professeur à Greifswald, puis à Halle, mérite de prendre rang, aux yeux des romanistes français, à côté de Puchta. Tracer, d'après les textes de Labéon, transmis par le Digeste et restaurés par la critique moderne, un tableau des institutions juridiques de Rome avant l'époque du droit classique : telle est la tentative de l'auteur. A ses yeux, ce

genre de recherches historiques est indispensable pour reconnaître « les éléments positifs du droit romain. » — Dans la personnalité de l'esclave, par exemple, dans la garantie légale qu'il obtient contre les mauvais traitements, y a-t-il un résultat de l'influence stoïcienne? Des textes de jurisconsultes postérieurs à Sénèque pourraient le faire croire, mais il est plus juste de rattacher ces dispositions aux idées primitives : si depuis Labéon, le tombeau de l'esclave est *locus religiosus*, déjà l'ancien droit sacré reconnaissait et fêtait des *manes serviles;* si l'empereur intervient entre le maître et l'esclave, déjà, au témoignage de Denys d'Halicarnasse, sous la république, le censeur jouait ce rôle (I, 113) : l'orgueil du portique n'a donc pas laissé, dans la civilisation de l'humanité, la trace féconde qu'y devait imprimer plus tard l'humilité chrétienne. — L'absence complète de représentation dans le droit primitif est attestée par Plaute : déjà, du temps de Cicéron, le principe fléchit, et l'on peut suivre dès lors, dans les textes de la littérature latine, les développements du principe contraire, auquel se rattachent deux institutions : le *jussus* et la *ratihabitio*. — Il est une autre théorie, celle de la faute, dont il n'est pas moins curieux de connaître l'histoire : M. Pernice fixe l'origine du concept *culpa* au dernier siècle de la République, et pense que toute l'époque impériale en élabore la formation (II, 232). — C'est d'ailleurs au système généralement admis que M. Pernice se rattache, mais, en raison d'une polémique engagée avec un autre savant, M. Voigt, il a cru devoir soumettre ce système à une nouvelle discussion : il y consacre plus de deux cents pages. — Toutes les autres institutions du droit, biens, contrats, délits, sont l'objet d'une critique également approfondie. C'est assez dire que l'œuvre de M. Pernice mérite en France mieux qu'un compte rendu : il est à souhaiter qu'une traduction la mette à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs.

12. — Les découvertes récentes de l'épigraphie sont une lumière nouvelle pour l'intelligence des textes classiques : en ce qui concerne les institutions de Rome, notamment de la province romaine, cette lumière est souvent la seule que nous possédions. L'*Essai* de M. Edgard Marx *sur les pouvoirs du gouverneur de province sous la république romaine et jusqu'à Dioclétien* résume avec une heureuse netteté les travaux antérieurs. Pouvoirs militaires et de police, attributions financières, travaux publics, attributions judiciaires, responsabilité du gouverneur : telles sont les grandes divisions qu'il a adoptées. Peut-être s'est-il trop borné aux recherches de M. Ch. Giraud : s'il avait mis à profit celles d'auteurs au moins aussi autorisés, son œuvre d'ailleurs consciencieuse n'eût rien perdu en intérêt et en originalité. Comme thèse de doctorat, son essai n'en est pas moins remarquable.

13. — L'étude de M. Ollivier Beauregard sur *l'Organisation de la*

famille sous la législation romaine est bien faite et bien écrite. Elle témoigne des bonnes intentions de l'auteur, qui a choisi ce sujet en raison des graves questions qui s'y rattachent : « Il n'est pas sans intérêt, dit-il, alors que plusieurs des principes fondamentaux de l'organisation moderne de la famille, se trouvent de nouveau mis en discussion, de se rendre compte de ce que les Romains, aidés de leur admirable intelligence juridique, adoptèrent à l'origine, modifièrent ensuite, et ce qu'ils avaient définitivement admis, lorsqu'ils furent parvenus au développement le plus parfait de leur Droit. » Tel le sujet est compris dans ces lignes, tel il est traité dans le travail de M. Ollivier-Beauregard.

14. — Le droit privé ou droit civil autrichien, dont la codification est en vigueur depuis 1812, fait l'objet d'un grand ouvrage encore inachevé d'Unger : *Système du droit privé autrichien général.* Sous la forme plus modeste d'un guide destiné aux étudiants, le *Manuel systématique du droit civil autrichien général* répond en Autriche à un besoin des écoles ; en France il est digne d'être recommandé à quiconque s'occupe de législation comparée. J'ai eu l'occasion de signaler un autre travail de M. Schiffner. Celui-ci, comme le premier, se publie par cahiers. Quatre ont déjà paru ; à l'exception des deux premiers, il y a pour chacun une pagination spéciale. Ce n'est encore qu'une partie du premier livre : principes généraux sur les règles du droit privé en soi et sur les rapports juridiques en général. Conformément au plan habituellement suivi en Allemagne, M. Schiffner étudiera successivement les droits de fortune immédiats ou réels, les droits d'obligation, les droits de famille entre vifs, les droits *mortis causa* (§ 34). C'est à peu de chose près le plan introduit, sinon acclimaté en France, par MM. Aubry et Rau. Dans la partie générale, après une introduction contenant l'historique de la codification, la critique du code de 1812 et la bibliographie, vient l'exposition des principes généraux sur le droit lui-même, ses sources et son emploi, sur les personnes, les choses, les registres de transcription foncière (*Grundbücher, Grundbuchsrecht*). Ces trois dernières sections sont d'un intérêt particulier ; dans la dernière on peut faire maintes comparaisons curieuses, soit avec nos anciennes coutumes de nantissement, soit avec notre régime actuel de transcription.

15. — L'idée de disposer les matières du droit en tableaux parallèles à l'usage des étudiants, pour leur faciliter sans doute l'épreuve de l'examen plutôt que l'acquisition de la science, a inspiré à M. Ernest Antoine un travail analogue aux nombreux ouvrages mnémotechniques de même genre. Il est difficile d'encourager une pareille publication. Elle offre au paresseux une aide commode, mais elle n'est pas faite pour relever chez nous le niveau intellectuel déjà si compro-

mis par les programmes de l'Université d'État. Les élèves des Universités catholiques n'auront pas à y recourir. Du reste, les *Parallèles* de M. Antoine sont bien faits : exactitude, correction, ils ont tout ce qui peut faire le succès d'une telle œuvre.

16. — *Les institutions de la famille dans le Code civil italien*, discours prononcé le 4 novembre 1878 par M. Pacoret de Saint-Bon, avocat général, à l'audience de rentrée de la cour d'appel de Grenoble, est une savante et judicieuse étude de législation. On sent, aux appréciations qu'elle contient, l'homme aussi propre à faire la loi qu'à en requérir l'application. L'élévation de l'âge de nubilité de quatorze et douze ans à quinze et dix-huit, inspiré par des considérations physiologiques, est peut-être « un empiètement de la collectivité sur l'individu (p. 19). » L'interprétation de l'art. 67, recours du futur majeur contre tout refus de consentement concernant la future mineure (p. 18), donne lieu en Italie à une grave controverse qui est à peine indiquée. La suppression des actes soi-disant respectueux est louée sans réserve, et si l'élimination trop prompte des aïeuls et l'émancipation hâtive des enfants est blâmée, les conséquences radicales du refus de consentement ne le sont pas moins comme portant atteinte au droit naturel et divin (p. 19). Une atteinte plus grave encore aux droits de l'individu, un empiètement sur le domaine de la conscience, c'est l'adoption du mariage civil : M. Crispi lui-même aurait désiré voir au titre du mariage, « un article qui mît l'accord entre la loi civile et la religion (p. 20-23). « Le divorce, résultat logique, suivant de bons esprits, de la nature purement contractuelle du mariage civil, a été repoussé pour des motifs qui se résument dans cette formule : *Quæ ab initio sunt voluntatis post factum fiunt necessitatis* (p. 24-27). Sur les autres points par lesquels le Code italien diffère du Code Napoléon, causes de séparation de corps, droit commun du régime matrimonial, aliénation de la dot, hypothèque légale de la femme, vente entre époux, enfants naturels, puissance paternelle, droit de succession, l'étude comparative suit son cours : on en tire une intelligence plus grande des deux législations et une plus nette formule des innovations qu'on est chez nous en droit de réclamer. C'est à ce double titre que se recommande dans son ensemble le travail de M. Pacoret de Saint-Bon.

17. — Un mémoire de M. Albert Verger, couronné par l'Académie de législation de Toulouse, traite *Des mariages contractés en pays étrangers d'après les principes du droit international et du droit civil.* L'auteur s'est aidé surtout de l'*Annuaire de la législation étrangère.* Son travail fait voir comment peu à peu les nations obéissent au mot d'ordre maçonnique : « rendre » de plus en plus « les lois et les institutions civiles indépendantes de toute idée et de tout pouvoir reli-

gieux. » M. Albert Verger salue avec enthousiasme la réalisation de ce programme, qui proclame « le grand principe de notre Constitution de 1791. » Aussi faut-il le louer de s'en être tenu à l'exposition des faits et d'avoir « volontairement évité les discussions purement théoriques ;... elles n'auraient pu, dit-il, qu'embarrasser notre course. » Nous sommes de son avis.

18. — Au dernier congrès catholique des diocèses de Cambrai et d'Arras, tenu à Lille en 1879, M. Gustave Théry a présenté un rapport sur le divorce : les circonstances actuelles imposaient en quelque sorte l'étude de la question. Après avoir établi que, de droit naturel comme de droit ecclésiastique, le mariage est indissoluble, M. Théry affirme que, par suite de la monstrueuse aberration du mariage civil, « la loi ne s'occupe pas du mariage, elle ne connaît que le concubinage, pour le réglementer diversement, suivant que, oui ou non, il lui aura été déclaré (p. 11). » De cette proposition qui scandalisera les régalistes, découle inévitablement cette conséquence : « Le mariage civil est actuellement, de par la législation française, indissoluble; on veut le faire déclarer dissoluble, nous n'y avons, du moins au point de vue des principes, cause d'opposition (p. 11). » Mais s'il est juste de mettre « qui que ce soit au défi de démontrer l'indissolubilité du mariage civil (p. 12), » il n'en faut pas moins rejeter le projet de loi de M. Naquet, qui permettrait « à un chrétien de violer les serments échangés en face de l'Église (p. 13). » La conclusion de M. Théry, adoptée par l'assemblée, est qu'il faut distinguer : maintenir l'indissolubilité du lien civil quand il y a eu mariage religieux, et restreindre la faculté du divorce à ceux qui, n'ayant contracté que l'union civile, vivent en état de concubinage légal. Cette distinction n'est guère satisfaisante : quand les chambres seront assez bien composées pour l'adopter, elle feront mieux de supprimer entièrement une institution qui souille nos lois et usurpe sur les droits de l'Eglise.

19. — Tout en combattant le principe du divorce. M. Albert Millet voudrait le permettre aux époux qui n'ont point d'enfants (p. 283). Il faut, pour apprécier ce système, ne pas oublier que l'auteur envisage seulement le contrat civil. « abstraction faite de toute idée religieuse, qui peut faire considérer le *sacrement* de mariage comme toujours indissoluble (p. 284). » Un contrat en effet n'a d'autre base que le consentement ; un consentement contraire peut le dissoudre. Mais verra-t-on dans l'existence des enfants un motif suffisant d'exception à cette règle ? Autant dire que l'existence d'enfants empêche les secondes noces. Après avoir lu *Le divorce, ce qu'il a été, ce qu'il doit être*, je répète : ce qu'il a été, le châtiment du mariage civil ; ce qu'il doit être, proscrit par la reconnaissance légale du sacrement.

20. La séparation de corps, assez justement nommée *le divorce des catholiques* dans un temps où la loi civile donnait aux autres le vrai divorce, est encore une question de circonstance : à ceux qui sont tentés de rétablir le divorce, il est bon de rappeler quels inconvénients entraîne ce divorce mitigé. Parmi ces inconvénients, il en est sans doute qui résultent de ce que le lien est maintenu, mais il en est plus qui résultent de ce qu'il est relâché. Dans son consciencieux *Traité de la séparation de corps*, M. N.-M. Le Senne commence par les relever avec chaleur et conviction. Vient ensuite l'étude juridique. Peut-être le style en est-il trop littéraire : le droit veut plus d'austérité dans la forme. Ce sont les paragraphes (ch. IV, sect. IV, §§ 1-7), consacrés aux effets de la séparation quant aux biens de la femme, qui me paraissent les meilleurs. Actes d'administration, actes d'aliénation du mobilier, actes d'aliénation des immeubles, engagements, autorisations à obtenir du mari ou de justice : sur tous les points qui sont pour ainsi dire le statut réel de la femme séparée, les textes et la jurisprudence sont l'objet d'une critique sûre et sagace. En appendice, on trouve l'opinion du tribun Carion-Nisas et le discours de Treilhard sur la loi relative au divorce, et une intéressante statistique des séparations de corps pour 1877.

21. — La *Théorie du patrimoine*, première série d'une suite de dissertations qui seront publiées sous le titre d'*Essais de droit positif généralisé*, permet d'apprécier la nature et la portée du talent de M. Vacher-Lapouge. La subtilité parfois captieuse du légiste s'y joint partout à une érudition de bon aloi. Une première partie est consacrée à la nature et aux évolutions du patrimoine d'après le droit commun ramené au droit français ; une seconde, au patrimoine en droit romain. Ce plan est peut-être défectueux : il m'eût paru préférable de distinguer plus nettement le côté philosophique et le côté historique, et dans ce dernier, de suivre l'ordre chronologique. Un certain nombre de thèses ne seront pas admises sans contestation, mais surtout dans le style une fâcheuse prétention à l'élégance et à l'originalité agacera trop souvent le lecteur. Concision, exactitude et clarté : voilà tout ce qu'on doit exiger d'un jurisconsulte, et même on est en droit d'exiger qu'il ne donne pas autre chose.

22. — *Le testament, son origine, son caractère, sa forme, ses effets*, par un ancien magistrat, fait partie d'une collection dont le titre, *Le droit pour tous*, indique assez le caractère. Œuvre de vulgarisation, « on en a banni toute controverse et on ne s'y est servi que de termes et de raisonnements qui puissent être aisément compris de tous. » — C'est dire à qui l'auteur s'adresse et de quelle utilité sera son travail.

23. — Quelle est la nature du droit de l'auteur sur son œuvre ?

quelles en sont les garanties ? Sous quelles conditions ces garanties existent-elles ? Problème nouveau dans la science du droit, ou plutôt problème qui a pris dans notre siècle mercantile une importance qu'il n'avait pas autrefois.

Avec M. Feuillet, vous aurez un *Traité théorique et pratique* sur la matière : droit des auteurs et objets auxquels il s'applique, œuvres littéraires, musicales, etc. ; contrefaçon, ce qui la caractérise, comment elle peut être réprimée ; droit de représentation ; droits des étrangers ; droit de surveillance des évêques. Un appendice donne les dispositions de la loi française et des lois étrangères.

24. — L'*Etude* de M. Delalande est un mémoire couronné par la Faculté de droit de Paris en 1875 : c'est assez dire que, si l'étendue en est plus restreinte, la valeur n'en est pas moindre. Propriété littéraire et artistique, législation française, conventions internationales et législations étrangères : telles sont les trois grandes divisions du travail. La matière est condensée, les indications sont nombreuses ; les vœux du Congrès de Bruxelles (1858) et des trois congrès de Paris (1878) sont reproduits.

25. — L'intéressante dissertation de M. Louis de Royer sur le *Jeu et le Pari* remonte à 1878. Ce n'est une raison d'en taire le mérite. Œuvre d'un homme jeune encore, mais dans lequel on reconnait déjà le jurisconsulte de race et l'écrivain formé à la bonne école, elle passe en revue les législations anciennes, la législation romaine, la législation française. Il eût été bon de parler des législations étrangères : c'eût été un moyen notamment de donner aux pages sur les projets de réforme relative aux marchés de bourse une valeur plus grande. On remarquera du reste la distinction proposée entre le marché réel et le marché fictif (p. 199). L'étude philosophique sur le jeu, à laquelle est consacré le premier chapitre, est digne d'un moraliste, et la profession de foi qui termine l'ouvrage ralliera tous ceux que le libéralisme n'a pas frappé d'une aveuglement irremédiable : « On n'est que trop disposé aujourd'hui à tolérer les mauvaises choses, sinon à les encourager. On est tenté de confondre la licence avec la liberté, et de cette confusion naissent de dangereuses erreurs. »

26. — Dans une étude sur les obligations alimentaires dans la famille à Rome et en France, M. Edouard Tessier donne, au sujet de l'antique constitution de la famille, d'intéressants détails puisés au livre bien connu de M. Fustel de Coulanges. On voit par là que l'école historique compte un adepte de plus. Ayant autrefois suivi le cours de M. Paul Gide, ce n'est certes pas moi qui blâmerai cette tendance. Toutefois l'*historisme*, si j'ose dire, ne doit pas faire tort à l'exégèse. D'après la loi 4 D. *De ventre in possessionem mittendo*, le maître serait tenu, s'il faut en croire M. Teissier, de fournir à ses esclaves « des

aliments proportionnés à leur condition p. 13.» Or la loi 4, § Ier. pour préciser, est ainsi conçue : *Servis quoque mulieris, qui necessarii sunt ad ministerium ejus, secundum dignitatem, cibaria præstanda sunt.* Que M. Tissier réfléchisse, et il verra : 1° qu'il s'agit d'esclaves d'une femme veuve; 2° que les aliments leur sont dûs, non par leur maîtresse, mais par l'héritier du mari, et cela en raison de la veuve, et non pour eux-mêmes; 3° que la dette d'aliments a pour mesure, non leur condition, mais celle de la veuve. Dans la partie consacrée au droit français, M. Tissier rachète ces inadvertances par une plus grande sûreté de vues.

27. — M. Louis Pellouin, avocat, docteur en droit, lauréat de la faculté de Rennes, est l'auteur d'une intéressante étude sur *La Révocation des actes faits par le débiteur en fraude des droits du créancier.* C'est un traité à peu près complet de l'action paulienne en droit romain et en droit français. Toutefois, citant un arrêt récent (Rennes, 6 avril 1875) qui, même en l'absence du *consilium fraudis*, admet l'action révocatoire en cas de renonciation à une succession, il se borne à dire que cette jurisprudence est nouvelle. « Malheureusement, ajoute-t-il, la Cour s'est contentée d'affirmer le principe sans le démontrer (p. 120). » La démonstration n'était pas à faire dans un arrêt, mais M. Louis Pellouin peut la trouver dans Aubry et Rau (4e éd., § 313, n. 18, IV, 135; — § 613, n. 36, VI, 417) : il a connu le premier passage de ces auteurs, qu'il cherche à refuter (p. 115); mais s'il s'était reporté au second, il n'aurait pas écrit que, dans l'hypothèse d'une renonciation à succession, la *généralité* des auteurs exige la fraude.

28. — En l'absence de clause formelle dans le bail, le fermier a-t-il le droit de chasse et de pêche sur le fonds affermé? A-t-il le droit de chasse et de pêche sur les terrains clos dépendant de son habitation? Telles sont les deux questions qu'examine M. Gaston Jacquinot dans *Propriétaire et Fermier devant la chasse et la pêche.* Disciple de M. Troplong, M. Jacquinot adopte avec une docilité peut-être excessive les idées du maître.

29. — Une nouvelle édition de la *Philosophie du droit pénal* de M. Adolphe Franck vient de paraître : c'est un heureux événement pour les lecteurs de la première édition, dont le succès, même auprès de ceux qui n'en admettent pas toutes les thèses, est un fait incontesté. Fondements du droit de punir, délits, peines : telles en sont les divisions principales. On sait que l'auteur réfute victorieusement les doctrines qui font découler le droit de punir de l'intérêt public, du droit de légitime défense, de l'art de guérir ou de la rétribution du mal pour le mal : mais triomphe-t-il également de la théorie de Joseph de Maistre? En donne-t-il même une idée exacte quand il la

formule ainsi : Le droit de punir est un droit mystique directement émané du ciel ou une délégation de la divinité? Et quand il établit que le droit de punir se confond avec le droit d'intimidation et le droit de réparation, ne laisse-t-il pas sans réponse la question de l'origine de ces droits? Dans le chapitre de l'usure le problème de la productivité du capital est restreint au cas du prêt à intérêt : c'est en amoindrir singulièrement l'importance.

30. — Certaines dispositions du droit pénal belge diffèrent du droit français ; la comparaison en est d'autant plus instructive que le fonds est le même : à cet égard les *Principes généraux du droit belge* de M. Haus, professeur à l'université de Gand, sont à consulter. On y trouvera, même au point de vue du droit pénal français, un grand nombre de solutions utiles, notamment une doctrine spéciale à l'auteur sur la suppression de part (I, 549). — Ajoutons que cette troisième édition est mise au courant des modifications apportées à la législation par les lois du 15 mars 1874 sur les extraditions, du 7 juillet 1875 qui punit les offres et propositions de commettre certains crimes, du 17 avril 1878 contenant le titre préliminaire du Code de procédure pénale, enfin par le Code électoral de 1878. « Le bienveillant accueil que le présent Manuel a reçu en Belgique et à l'étranger, dit l'auteur, nous imposait le devoir d'y apporter toutes les améliorations dont il nous paraissait susceptible. Ce devoir, nous l'avons rempli consciencieusement, dans la mesure de nos forces. »

31. — MM. V. Laval, médecin-major de l'armée, et E. Benoit, juge au tribunal de première instance de Mende, ont voulu, dans leur *Guide formulaire des experts et des officiers de police judiciaire en matière médico-légale*, combler une lacune de notre bibliographie juridique et médicale : ils ont condensé en quelques pages les notions théoriques et pratiques qui peuvent servir aux magistrats du ministère public, aux juges d'instruction et à leurs auxiliaires, aux médecins experts et leur rappeler brièvement les règles ou leur retracer exactement les modèles dont ils ont besoin chaque jour dans leurs actives et difficiles fonctions.

32. — M. Lajoye, avocat à la cour d'appel, est un esprit généreux. Son objectif est la formule de Beccaria : *La massima felicità divisa sul maggior numero.* Telle est l'idée qui lui a dicté ses *Études sur le code pénal.* Partisan de la peine de mort dont les adversaires ont, dit-il, « le respect de la vie humaine, même au détriment de la société (p. 25), » il veut, qu'en cas de parricide (p. 36) ou d'infanticide (p. 43), la question de préméditation soit posée au jury comme pour les autres crimes, et que la peine soit graduée en conséquence (p. 38, 46). D'autres propositions de réformes, substitution du régime cellulaire à la prison pour les condamnations au-dessous d'une année (p. 8),

création d'un jury correctionnel (p. 201), etc., permettent de comprendre comment, parlant de son œuvre, M. Lajoye a pu écrire la phrase suivante : « Les petits livres comme celui-ci doivent à l'exemple des éclaireurs d'une armée, aller en avant, sauf à ne pas être lus, s'ils viennent à s'égarer dans des sentiers impraticables (p. 99). » Son aperçu historique sur l'ordonnance de 1670 (p. 201) n'offre rien de nouveau : c'est un réquisitoire plus ou moins mérité contre la législation pénale de Louis XIV.

33. — De l'expression *Droit français*, placée en tête de la première page, il faut sans doute conclure que l'étude de M. Paul Mornard : *Des sociétés en commandite par actions*, est une thèse de doctorat. Règles du code civil sur la société, sociétés de commerce et spécialement sociétés par actions ; historique de la commandite par actions ; formalités pour sa constitution ; titres que peuvent émettre les commandites par actions ; administration ; actionnaires ; répartition des dividendes ; assemblées générales, formes de la publication ; nullités ; sanctions pénales ; compétence et procédure ; causes de dissolution ; liquidation ; partage ; prescriptions, condition légale des sociétés étrangères en France : telles sont les matières de dix-huit chapitres. Le dernier est consacré à des dispositions transitoires sur les conseils de surveillance, la conversion des commandites antérieures à la loi de 1867 en sociétés anonymes, et l'abrogation de la loi de 1856. Il est à regretter que M. Mornard n'ait pas donné plus de développement à l'histoire et à la législation comparée.

34. — M. Marx est plus recommandable encore comme jurisconsulte que comme érudit (cf. n° 12) : sa thèse française : *Étude sur les droits de la femme dans la faillite du mari*, est une recherche approfondie de législation et de droit comparé. Il admet que sur l'immeuble venu au failli par suite de partage, l'hypothèque légale de la femme est restreinte à la part que le mari avait dans l'indivision. Cette opinion a été soutenue par M. Blanche dans un célèbre article qui aurait dû être signalé. Il est fâcheux aussi que M. Marx adopte la distinction de M. M. Aubry et Rau entre le cas où les cohéritiers sont remplis en valeurs héréditaires et celui où ils sont payés en deniers du failli. Sans doute, en théorie, c'est une opinion irréprochable, mais en pratique ce serait donner lieu à des collusions dangereuses pour le crédit. — Un examen critique de la législation termine la thèse : on y remarquera l'idée, déjà mise en pratique à l'étranger, du concordat amiable précédant la déclaration.

35. — Le principe de la séparation des pouvoirs, qui domine tout notre droit, n'a encore fait l'objet d'aucune monographie : il faut savoir gré à M. Fuzier-Herman d'avoir tenté de combler cette lacune dans un long travail dont une partie, présentée à un concours de

l'Institut, a obtenu une mention honorable : la *séparation des pouvoirs* y est traitée au double point de vue de l'*histoire* et du *droit constitutionnel comparé*. Sans oublier les Gaulois, dont les institutions ont « disparu sans laisser de trace (p. 71), » ni les autres peuples de l'antiquité, chez lesquels, du moins les Grecs, il retrouve à l'encontre de Montesquieu « le principe même de la distinction des trois pouvoirs (p. 9), » il insiste sur le développement du principe dans les temps modernes. « Toutes ces choses, dit-il de l'organisation féodale, ont été décrites cent fois, et cent fois mieux que nous ne saurions le faire (p. 94). » La double origine des justices féodales, délégation primitive, chartes d'immunités, est indiquée avec précision (p. 98) ; mais c'est à tort qu'elles paraissent détachées de la souveraineté : si la justice fut attachée à la propriété noble, c'est que cette propriété emportait un démembrement de la souveraineté. Et à côté des deux sources des justices féodales il eût fallu en rappeler une troisième : la patrimonialité. La doctrine n'est pas toujours correcte : « Le Docteur angélique proclame bien haut que le pouvoir politique est de *droit humain*, ce qui ruine, avec la thèse du droit divin, celle de la suprématie temporelle du pape (p. 113). » Et plus haut (p. 111) : « Les papes ne manquèrent pas, d'autre part, de ces flatteurs nés pour perdre ceux qui les écoutent. » C'est à ce point de vue qu'est exposé le conflit de juridiction entre l'Eglise et l'Etat au moyen âge, ou plutôt, « pour ne pas employer une expression prématurée, » entre l'Eglise et « les puissances d'ordre laïc. » Ce scrupule d'expression est fondé, mais, dans une seconde édition, cette partie du livre de M. Fuzier-Herman gagnera à être retouchée ; je lui indique, pour s'éclairer, le travail de M. Paul Fournier : *Les conflits de juridiction entre l'Eglise et le pouvoir séculier* (*Rev. des quest. hist.*, avril 1880, XXVIII, p. 432). On peut admettre sans réserve que « le grand malheur de notre pays a été le manque d'élasticité des anciens corps sociaux (p. 199). » Ce *manque d'élasticité*, qui devait ruiner la constitution nationale, n'existe du reste qu'à la fin du dix-huitième siècle : tout se brise comme du bois mort parce que la sève de la vie chrétienne s'est retirée. Cette vérité paraît échapper à M. Fuzier-Herman, qui ailleurs cependant rend justice au christianisme, notamment à propos de l'esclavage (p. 24). L'approche de la Révolution lui trouble la vue, et au lieu des trois faux dogmes de 89, perfection originelle, égalité absolue, progrès indéfini, il parle « des vérités reconnues par les grands esprits du dix-huitième siècle (p. 200). » Parmi ces *vérités*, le principe de la souveraineté nationale exige que « celle des autorités qui émane plus directement » de cette souveraineté prenne « le dessus en définitive, » et dès lors le *veto* accordé au Roi est purement suspensif. Admettons que « cette combinaison est neuve, » mais

non pas qu'elle « est inspirée par une saine philosophie politique (p. 204). » Ceux qui l'ont inventée se sont crus plus sages que leurs pères : ils porteront devant leurs fils la responsabilité de la violation qu'ils ont commise du quatrième commandement. Logique avec lui-même. M. Fuzier-Herman blâme « l'octroi » de la charte et le sacrifice des « glorieuses couleurs auxquelles le pays est resté attaché pour jamais (p. 238). » Qui le lui a dit ? Et osera-t-il affirmer que, lasse enfin de ses discordes, la France n'arrivera pas un jour, plus proche peut-être que les sages ne le prétendent, à demander son salut, non pas à une « couleur » exclusive, mais à la couleur blanche, formée de la réunion spontanée de toutes les autres ? — En dehors de ces réserves, il faut reconnaître dans ce livre le fruit de recherches consciencieuses : les pages consacrées au droit comparé seront particulièrement utiles en France, où cette branche de la science juridique est encore si peu développée. On ne lira pas inutilement le paragraphe relatif à l'Angleterre que résume cette phrase instructive : « Ce qui paraît le plus frappant aujourd'hui dans l'état politique anglais, c'est non pas la séparation, mais plutôt l'intime cohésion, la fusion à peu près complète des pouvoirs législatif et exécutif (p. 513). »

36. — Quelles sont, dans l'histoire de notre organisation judiciaire, les origines, les transformations successives, et enfin, à la veille de la Révolution, la situation dernière du conseil des parties, cet avant-coureur et ce modèle de notre cour de cassation ? Tel est le gros problème que soulève M. Georges Vacher-Lapouge, et dont il résume la solution d'après Vidaillan (*Conseils du roi*), Denisart, la préface des *Olim* par Beugnot, le texte des ordonnances, Pasquier, et une compilation manuscrite de Marillac, archevêque de Vienne (p. 22). Les documents sur la matière abondent, et pourraient donner lieu à un travail important. Sans aucun doute M. Vacher-Lapouge serait à même de l'entreprendre : son travail actuel, dans les bornes modestes d'un discours de rentrée à la conférence des stagiaires de Poitiers, permet assurément de le dire.

37. — Tout le monde parle en ce moment du Concordat et des actes des divers gouvernements de la France relatifs aux congrégations, mais peu de personnes ne connaissent le texte. A côté des ouvrages de discussion, on consultera avec plaisir le volume publié par la librairie Paul Dupont : *Le Concordat, les Congrégations religieuses*, simple recueil de documents extraits des *Archives parlementaires*, cette collection unique « donnant *in extenso* tout ce qui a été écrit et dit dans les Chambres françaises de 1787 à 1860. » — Les actes relatifs aux congrégations, contenus dans ce volume, remontent à 1716 et vont jusqu'en 1834. On y trouve, malheureusement

écourté, l'arrêt du Parlement de 1761 contre les Jésuites : ce qu'en donne le P. de Ravignan dans son livre *De l'existence et de l'institut des Jésuites* est plus complet ; les nouveaux éditeurs n'ont pas reproduit entre autres certaine énumération désopilante de toutes les accusations portées contre la Compagnie de Jésus.

38. — A ceux qui veulent étudier la science financière, il est bon de recommander le *Mécanisme du budget de l'État*, par M. Gaston Bergeret. Ce livre, qui fait partie de la *Bibliothèque parlementaire*, dirigée par M. Eugène Pierre, leur donnera des notions indispensables pour approfondir une matière si ardue. La langue en est claire et précise. Mais il ne faut pas croire que si l'on s'en tient là on puisse avoir une vraie notion du budget : tout au plus en aura-t-on une idée. Encore cette idée sera-t-elle inexacte : il y a des choses qui ne se vulgarisent pas, et M. Gaston Bergeret, pressé par l'espace, a dû formuler dogmatiquement nombre de propositions qui ne se comprennent qu'à la suite de déductions longues et délicates. Si, comme il l'affirme, la connaissance au moins générale de ces questions est indispensable dans un pays de suffrage universel (p. IV), c'est peut-être l'argument le plus décisif contre ce genre de suffrage.

39. — La loi du 19 mai 1874 sur le travail des enfants et des filles mineures employés dans l'industrie a déjà été l'objet de nombreux travaux : sans rappeler les études de MM. Robiquet dans la *Revue générale du droit* et Morillot dans la *France judiciaire*, on peut citer l'ouvrage de MM. Nusse et Périn, et le *Guide* de M. Maurice, inspecteur divisionnaire. Le nouveau *Commentaire* de MM. de Chauveron et Berge, avocats à la cour d'appel de Paris, n'en sera pas moins une œuvre utile : profitant des écrits de leurs devanciers, mais ayant un but moins exclusif que MM. Nusse et Périn, qui ne s'adressent guère qu'aux fonctionnaires, aux publicistes, aux jurisconsultes, et une portée plus pratique que M. Maurice, dont les vues personnelles ne sont pas assez nettement séparées des dispositions légales, MM. de Chauveron et Berge se recommandent à tous ceux qui ont à appliquer la loi de 1874. Ils en donnent le texte, accompagné de notes, et suivi des règlements d'administration publique et des circulaires ministérielles dans l'ordre chronologique. Une table analytique fort développée (p. 185-200) facilite l'usage du volume.

40. — On trouvera, dans les *Elementi di diritto amministrativo* de l'avocat Salvatore di Luca Carnazza, professeur à l'Université de Catane, un précis du droit administratif italien. Aux deux grandes divisions de l'ouvrage, matières administratives et hiérarchie administrative, se rattachent des notions fondamentales sur l'Etat, les formes de gouvernement, la division des pouvoirs. Il faut noter les passages où l'auteur démontre que la société et la souveraineté en

général sont de droit naturel (p, 4), repousse l'instruction obligatoire (p. 95), et établit le droit de la liberté d'enseignement (p. 102). Citons d'après lui ces paroles du professeur Saredo : « Laissons aussi au clergé la liberté d'enseigner : par là, non-seulement nous respecterons le droit sacré qu'il possède, mais nous donnerons lieu à une lutte féconde en biens pour l'Etat. Je ne crains pas, je vous le confesse, les maux qu'on prétend inséparables de l'ingérence du clergé dans l'enseignement. Ce qui fait sa puissance, c'est le privilége ou la persécution. Laissez-le libre et égal en droits et en devoirs aux autres citoyens, et il ne sera puissant que pour le bien. » Le chap. XVIII, consacré à la question théorique et à l'organisation pratique en Italie du contentieux administratif, conclut à la suppression des tribunaux administratifs : l'exemple de l'Italie donne à cette conclusion une portée pratique qui pourrait exercer en France une utile réaction.

41. — L'expropriation pour cause d'utilité publique est régie en Espagne par la loi du 10 janvier 1879, qui complète la loi du 17 juillet 1836. Le *Tratado general de expropriacion* de D. Javier Tort y Martorell est plus qu'un commentaire de ces deux lois: outre la législation espagnole, l'auteur expose la théorie de l'expropriation et les dispositions des législations étrangères : France, Belgique, Italie, Angleterre, Prusse, Russie. Suivent les textes des lois espagnoles en vigueur. L'ouvrage, dédié au comte de Toreno, ministre *de Fomento* (agriculture, commerce et travaux publics), fait ressortir les hautes vues de l'homme d'état auquel l'Espagne doit la loi de 1879.

42. — On trouvera singulier qu'il soit question d'un livre sur la barbe dans un compte-rendu d'ouvrages de jurisprudence. Mais il ne faut pas oublier que la barbe, chez les magistrats et les avocats, a donné lieu à quelques décisions judiciaires. En réunissant ces décisions oubliées des arrêtistes, et en y joignant tout ce qu'ont pu dire sur la barbe les Pères de l'Eglise, les Conciles et les Papes, M. Léon Henry a fait une œuvre amusante à plus d'un titre. Sa double qualité de docteur en droit et de juge au tribunal civil de Niort paraîtra sans doute un peu grave pour un sujet aussi frivole, mais le lecteur indulgent et diverti ne songera pas à y voir, comme le tribunal d'Ambert, dans le port de la barbe, *une atteinte à la dignité de la justice* (p. 74-81).

BERNON.

THÉOLOGIE

Manuel biblique, *ou Cours d'Écriture sainte*, à l'usage des séminaires, par MM. BACUEZ et VIGOUROUX, prêtres de S. Sulpice. — *Ancien Testament*, par M. VIGOUROUX. Tome II : *Livres historiques, sapientiaux, prophétiques*. Paris, Roger et Chernoviz, 1880, in-12 de 636 p. — Prix : 3 fr.

Nous annoncions naguère aux lecteurs du *Polybiblion* la prochaine

apparition de ce volume, qui devait clore le *Manuel biblique*, fraternellement entrepris par MM. Bacuez et Vigouroux. Nous avons aujourd'hui la joie de leur apprendre le complet achèvement ,non seulement d'un bon ouvrage, mais d'une *bonne œuvre*, qui contribuera beaucoup, — nous en doutons moins que jamais après la lecture de ce nouveau tome. — à faire aimer chez nous et probablement au-delà de nos frontières les études bibliques. Ici, M. Vigouroux s'occupe de la plus grande partie de l'*Ancien Testament*, c'est-à-dire de tous les livres historiques, à part le *Pentateuque*, des livres sapientiaux ou poétiques, et des prophètes. Pour chaque livre il donne : 1° Une introduction qui en fait connaître l'objet, le plan général, l'auteur ou l'époque, l'authenticité, etc. ; 2° Des détails particuliers qui, pénétrant au cœur même du texte sacré, en commentent les principaux passages, en élucident les difficultés, en redisent les beautés, avec toutes les ressources anciennes et modernes de l'exégèse. C'est ainsi, par exemple, qu'à propos de la conquête de la Terre sainte par Josué, M. Vigouroux nous fournit un précis très intéressant de géographie palestinienne ; qu'il entre ailleurs dans de savants calculs chronologiques ; qu'il explique à diverses reprises l'organisation intime du peuple juif. On le voit, les aperçus généraux abondent, ce qui est d'une précieuse utilité. Les passages messianiques ont été naturellement l'objet d'une attention spéciale.Notons encore le soin avec lequel M. Vigouroux a signalé, pour chaque livre, les meilleurs commentaires catholiques. Nous aimons à le répéter, cet ouvrage, excellent dans sa simplicité, rendra d'éminents services à tous les amis de la Bible. Que les savants auteurs nous permettent donc de les remercier et de les féliciter. L. Beuvray.

Chosroæ Magni, episcopi monophysitici, explicatio precum missæ, e lingua armenica in latinam versa, per Dr. P. Vetter, repet. conv. Theol. Tubing. Fribourg en Brisgau, Herder, 1880, in-8 de xi-64. — Prix : 1 fr. 80.

Quoique les écrivains anciens soient nombreux dans l'église arménienne, on n'en connaît aucun qui ait expliqué les prières de la messe avant le milieu du dixième siècle. Le premier travail de ce genre qui soit parvenu jusqu'à nous est celui de Chosroès, évêque monophysite d'Andzevatseutz. On ignore la date de sa naissance, mais on sait qu'il mourut vers l'an 972. Il s'était d'abord marié, et eut trois fils, connus dans l'histoire de la littérature arménienne. Le second, Sahak, écrivit l'*Explication des prières de la messe* sous la dictée de son père, quand celui-ci était déjà évêque, en l'an 950. Cette explication est importante pour l'histoire de la liturgie, et plus encore pour l'histoire du dogme et en particulier de la foi de l'église arménienne à la présence réelle

de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. La doctrine de Chosroès n'est pas toujours irréprochable. Outre l'erreur des monophysites qu'il enseigne (p. 13, 36, 46), il ne s'exprime pas toujours non plus avec une parfaite exactitude concernant le sacrement de nos autels ; il pense, comme plusieurs autres théologiens de l'Orient, que la consécration a lieu, non pas au moment où le prêtre prononce ce que nous appelons les paroles de la consécration, mais l'*invocation*, *épiklésis*, des liturgies orientales ; il semble aussi, en quelques endroits, admettre l'impanation (p. 18, 29, 35, 36, 46) ; cependant l'erreur n'est que dans l'expression, non dans le fond de sa pensée, car, dans plusieurs passages, il admet la transsubstantiation, avec toute la précision et la clarté désirables, et emploie même le mot arménien qui correspond à *transsubstantiare :* » Credimus te, dit-il (p. 18), *commutare* (arménien : *phocharkes*) in incorruptibilitatem divinitatis tuæ hæc oblata. » Et p. 29 : « Eadem omnipotens... manus panem acceptum in corpus divinum *commutavit* (arménien : *phocharkeats*). » Page 36, il dit encore : « Merum panem et vinum in incorruptibilitatem corporis ac sanguinis Dei *transmutans* (arménien : *phophochelow*). » Dans d'autres endroits, Chosroès distingue nettement les *espèces* du pain et du vin du corps et du sang de Notre-Seigneur : « Sicut enim corporeis oculis nostris mysterium monstratur corporum habens speciem... » dit-il p. 50 ; et p. 33 : « *Videtur* enim panis et vinum, *scitur* corpus et sanguis Filii Dei. » Ces passages sont d'une extrême importance pour établir la foi des Églises orientales, au dixième siècle, à la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Le Dr P. Vetter, en nous donnant une bonne traduction latine de l'opuscule de Chosroès, a rendu un véritable service à la science théologique.

L. M.

SCIENCES

Questions d'enseignement. *Études sur les réformes universitaires*, par Ernest Bersot, ancien directeur de l'Ecole normale supérieure. Paris, Hachette, 1880, in-12 de 330 p. — Prix : 3 fr. 50.

Avant de mourir, M. Bersot a voulu que l'on dégageât, des neuf volumes publiés par lui, deux volumes d'extraits, l'un relatif aux questions d'enseignement, l'autre composé de ses principaux articles de critique *moraliste*. C'est le premier volume de ces *excerpta* qui paraît aujourd'hui. Il n'y a donc rien de neuf dans cette publication, et la plupart de ces écrits ont déjà été appréciés ici même. Il ne sera pas cependant sans intérêt de bien faire connaître un recueil que re-

commanderait à lui seul le renom d'homme d'esprit laissé par M. Bersot, mais qui acquiert une singulière importance de ce fait que ses éditeurs, en cela sans doute soutenus par l'administration, voudraient voir ce volume devenir une sorte de manuel des questions d'enseignement à l'usage des élèves de l'École normale supérieure.

Des quatorze morceaux que le nouveau recueil contient, les *Lettres sur l'enseignement*, quoique plusieurs fois publiées depuis 1857, sont, à coup sûr, le travail le plus important, et qui méritait le mieux les honneurs d'une réédition. Ces *Lettres* sont dirigées contre la bifurcation des études établie en 1852. La quatrième et dernière, qui parut en 1862 (les trois premières datent de 1857), résume la situation des études secondaires dans les écoles de l'État vers la fin du ministère de M. Rouland. M. Bersot y précise ses conclusions contre les principales dispositions du système de M. Fortoul, contre l'importance extrême donnée aux baccalauréats, contre la division des collèges en deux sections, contre la suppression des agrégations spéciales, contre le changement du nom de philosophie en celui de logique, etc. Les deuxième et troisième *Lettres*, l'une sur l'*Histoire du baccalauréat*, l'autre sur l'*Histoire des plans d'études*, quoique entachées de quelques erreurs de fait, conservent encore une certaine valeur. — Ces lettres, pleines d'humour, forment un tiers du volume.

Quelques articles de journaux et deux discours pour la rentrée de l'Ecole normale complètent le recueil. Le plus ancien des articles reproduits (1856-1857) est consacré à l'analyse des ouvrages de MM. Paul Janet et Prévost-Paradol, *la Famille* et *du Rôle de la famille dans l'éducation*. M. Bersot en prend texte pour comparer l'éducation privée avec l'éducation publique, concluant en faveur de l'enseignement public, assez faiblement et à condition que cet enseignement soit soutenu, amendé, vérifié par la famille. — Vient ensuite, à propos d'un Rapport de M. Baudouin sur l'enseignement spécial à l'étranger, un article sur les objets et les méthodes d'études que l'on pourrait utilement, soit développer, soit introduire en France. Pourquoi a-t-on intitulé pompeusement : *de l'enseignement populaire*, sujet bien vaste, ce petit article de quinze pages? Ce sont aussi de tout petits morceaux que ceux qui ont pour titre : *de l'abus du concours* (1865), *de l'abus des grands collèges* (1865), *une circulaire ministérielle* (1866), *le baccalauréat* (1878), *le concours général* (1879). M. Bersot y répète ce qu'on a dit si souvent contre les concours, contre les collèges trop nombreux, ce qu'il avait dit lui-même dans les *Lettres* contre le baccalauréat, et ceci en l'affaiblissant, car, en 1878, le Directeur de l'École normale n'a pas, on le sent bien, les mêmes franchises que le journaliste de 1857.

Ce n'est pas que dans la polémique du *Journal des Débats* (1856-1871)

M. Bersot ait fait autre chose qu'une critique assez agréable au Pouvoir. Il a des mots aimables pour M. Rouland, sous le ministère duquel sa campagne commence; avec M. Duruy, c'est de l'amitié tendre, c'est un continuel échange de bons procédés; la *Circulaire ministérielle* dont il vient d'être question, est celle par laquelle M. Duruy, en 1866, autorisait les proviseurs de Paris et de Versailles à envoyer au lycée du Hâvre, pendant les vacances, les élèves qui devaient passer ce temps au collège. Mais il faut bien reconnaître qu'après 1870, devenu personnage officiel, M. Bersot était tenu à plus de réserve, même envers ce baccalauréat qu'il avait si rudement mené et avec lequel il semble avoir tout d'un coup trouvé un *Modus vivendi* fort supportable, de sorte que s'il l'attaque jusqu'au dernier jour, c'est avec une modération de plus en plus courtoise. Les thèses de M.Bersot sont, d'ailleurs, peu nombreuses, et se reproduiront encore dans les articles qu'il reste à signaler : *l'enseignement secondaire en Angleterre et en Ecosse*, — à propos du livre de MM. Demogeot et Montucci, — charge à fond contre l'internat, contre la division par classes et non par cours, contre les devoirs trop multipliés; — *l'enseignement classique en France*, suite de la même étude sur l'Angleterre, mais où l'on entre dans le détail de la direction scolaire des objets d'études, des devoirs à supprimer ou à modifier ; — *de l'enseignement des Facultés*, petite esquisse d'un grand tableau qui aurait bien dû tenter le pinceau de M. Bersot. L'auteur y veut défendre l'enseignement oratoire, traditionnel dans les Facultés des lettres. Ce mode d'enseignement est aujourd'hui fort attaqué par des novateurs utilitaires qui ne voudraient plus, aux divers degrés de l'instruction, que des leçons d'érudition et de science positive. La cause était belle à défendre alors surtout qu'on prenait, comme type du professeur-orateur, M. Saint-Marc Girardin. Les motifs invoqués par M. Bersot, motifs de sentiment plutôt que de raison, n'auraient pas, je le crois, convaincu ses adversaires. Nous ne dirons rien des deux discours prononcés, en 1872 et en 1878, pour la rentrée de l'École normale; il y a là des détails d'intérieur, toute une politique de ménage dans laquelle il serait peut-être indiscret de regarder de près. Un seul fait à relever dans ces discours : M. Bersot reconnaît,en 1878, que, de 1870 à 1877, les ministres conservateurs se sont montrés tous très bienveillants pour l'École normale et pour sa direction ; c'est au moment où l'on constatait aussi la tolérance des conservateurs, que commençait ce que, par euphémisme sans doute, on a appelé l'épuration politique.

En somme, sous ce titre : *Questions d'enseignement*, qui semblait ouvrir de larges horizons,et que le sous-titre *: Etudes sur les réformes universitaires* ne restreignait que faiblement, on ne trouve dans

ce volume, à l'exception des *Lettres sur l'enseignement*, que des bribes, que des détails d'une pédagogie un peu arriérée. Les *Lettres* elles-mêmes ont vieilli ; ce n'est pas que l'esprit n'y pétille, l'esprit le plus vif et le plus leste ; mais quand chaque jour, à propos d'enseignement, on voit toucher aux bases mêmes de la vie sociale, à tous les droits civils et politiques ; quand, par les mesures déjà prises et par les attentats projetés, la conscience elle-même est atteinte dans ses plus intimes refuges, on ne peut plus se préoccuper beaucoup de la bifurcation et de ses effets, et l'on range volontiers les concours et les devoirs écrits parmi les choses secondaires. Il y a longtemps, d'ailleurs, que, dans l'enseignement libre, personne ne doute de la vérité des principales observations de pédagogie contenues dans ce volume. Les abus qui y sont signalés n'existent plus guère que dans les établissements de l'État, et, là encore, la cause est entendue ; la routine seule, la plus aveugle routine résiste sur quelques points. Les élèves de l'École normale n'auront pas lieu d'être flattés qu'on leur propose un pareil livre comme un manuel. SCH.

Vanité des Institutions fondées sur le Sophisme. *Mélanges*, par L. RÉVÉLIÈRE. Paris, Lecoffre, 1880, in-8 de 390 p. — PRIX : 7 fr. 50.

Cet ouvrage se compose d'une série d'études détachées, où l'auteur discute et développe certains systèmes, certaines théories dont l'application et surtout la glorification ont fait sortir la France des voies de sa tradition nationale. Ces études sont au nombre de cinq : *A quoi se réduit la Révolution de* 1830 ; *Des livres qui ont le plus nui à la Restauration* ; *De l'enseignement et de l'université ; De la véritable législation de la presse ; De la littérature considérée comme expression de la société.* Enumérer ces questions toujours si actuelles, c'est dire quel intérêt nous offre l'ouvrage qui leur est consacré, et dans lequel se retrouvent une grande maturité de jugement unie à un esprit délicat et sûr. L'auteur, mort aujourd'hui, a été un des magistrats les plus distingués au temps de la Restauration. Son fils, en publiant ces études inédites, a non-seulement fait une œuvre de piété filiale, mais il a encore rendu un service éminent à la cause des vérités sociales, car on ne saurait trop redire à nos contemporains les leçons que les hommes de la génération précédente avaient puisées dans les formidables événements de la grande Révolution, de l'Empire et du grand réveil national qui marqua la restauration de la monarchie. X.

El Estado moderno y la escuela cristiana, par le R. P. Riess, de la Compagnie de Jésus, traduit en espagnol par M. J. M. Orte y Lara. Madrid, 1879, in-8 de 450 p.

L'ouvrage du savant jésuite allemand a pour objet de rétablir la notion des droits de l'Église et de la famille en matière d'enseignement, contrairement aux prétentions de l'État, qui, sous l'influence de la secte maçonnique, prétend s'emparer de l'éducation des jeunes générations pour les jeter dans le moule révolutionnaire. Après avoir établi les principes de droit naturel qui dominent le débat, l'auteur, entrant dans le domaine des faits, examine si l'état actuel de la science et de la civilisation exige que le gouvernement dirige exclusivement l'éducation. Il montre victorieusement que l'enseignement chrétien est dans tous les ordres à la tête de la science, et que cet argument n'est qu'une feinte pour cacher l'attaque dirigée contre le christianisme et toute religion positive. Dans la suite de son ouvrage, le P. Riess étudie, dans les textes législatifs et dans les faits, les progrès de l'enseignement d'État en Italie, en Allemagne, en France, en Belgique, en Hollande, en Angleterre.

On voit par ces quelques lignes l'importance et l'actualité d'un pareil livre. M. Orti y Lara a été heureusement inspiré en le traduisant en espagnol. On a besoin, en effet, dans son pays, d'être fixé sur les principes, pour s'opposer, quand il en est temps encore, aux empiètements de la Révolution. Dès 1821, les Cortès insurgées de Cadix avaient édicté, contrairement à la constitution du pays et à tous les précédents, un projet de règlement général de l'instruction publique qui posait le triple principe de l'enseignement laïque, gratuit et obligatoire. Ce projet ne put pas aboutir ; mais, depuis les événements de 1832, le parti révolutionnaire cherche à le réaliser, non plus en bloc, mais en détail. Tel a été dernièrement l'objet d'un projet de loi présenté immédiatement après l'avènement d'Alphonse XII, le 12 mai 1877, et contre lequel les évêques ont protesté avec une énergique unanimité. Dans un appendice qui est son œuvre personnelle, M. Orti y Lara publie ces documents *in extenso*, et précise l'état de la question en Espagne. Son œuvre est doublement utile : elle éclairera l'opinion du monde catholique sur les dangers que court la religion en Espagne sous le régime actuel, et elle sera dans ce pays un avertissement nécessaire. *Principiis obsta :* voilà ce qu'on ne saurait trop répéter aux catholiques, en présence des manœuvres insidieuses de leurs ennemis. Cl. J.

L'Homme et les sociétés, leurs origines et leur histoire, par le Dr Gustave Le Bon (Première partie). Paris, J. Rothschild, 1880, in-8 de 520 p., avec 87 fig. — Prix : 8 fr.

On doit concéder à M. Le Bon qu'un profond changement s'est opéré, non-seulement dans le domaine matériel, mais aussi dans toutes les sphères de nos connaissances. On use sans cesse, et bien souvent on abuse du nom de la science. Beaucoup avec lui la croient propre à découvrir, dans chaque cas et pour tous les phénomènes de la nature, la cause déterminante, c'est-à-dire la loi invariable et sans exception. Ils pensent qu'elle fera évanouir sans retard les illusions auxquelles les croyances religieuses donnent le nom de Dieu et de Providence. D'après eux, d'ailleurs, le principe d'évolution explique sans obscurité les transformations du monde matériel, l'enchaînement des êtres et le développement de l'homme qui peut, à son gré, armé des ressources de science moderne, reconstruire l'image exacte du passé, et « grâce à la baguette magique, faire sortir du sein des âges les formes disparues. » Est-ce pour le bien et le bonheur des hommes? Il est au moins permis d'en douter, car M. Le Bon nous dit lui-même dans la conclusion de ce premier volume : « Une humanité à laquelle on enlèverait toutes ses croyances, dont on briserait tout idéal, et qui verrait nettement la réalité des choses, serait bientôt condamnée à périr. »

Mais quelque dangereuses que soient les doctrines hasardées qui s'écartent de la science positive, il est cependant utile de les étudier, comme on reconnait une route difficile afin de pouvoir en côtoyer les précipices sans vertige et sans chute. L'ouvrage de M. Le Bon est excellent à ce point de vue. L'auteur ne répudie aucune des hypothèses les plus aventureuses, et trouverait plutôt quelque pusillanimité dans la plupart des théories. D'ailleurs, il ne cite que les opinions des auteurs ou les interprétations des faits conformes à ses conceptions. Il ne s'attarde ainsi à aucune discussion, et procède par affirmations. S'agit-il de la fin de notre univers? il ne doute point qu'un jour, quand le ralentissement des planètes les aura fait tomber sur le soleil, ce monde éteint ne se rallume par le choc d'une étoile, et, nébuleuse nouvelle, ne recommence ces alternatives de vie et de mort dont le passé a vu, dit-il, d'incalculables répétitions. — S'agit-il de l'origine de notre espèce? il raconte, comme le plus naturel des faits divers, l'évolution des atomes qui, par un hasard heureux, aidé de la concurrence vitale et de la sélection sexuelle (?), a produit les protistes et les monères, les vers et les ascidies, les vertébrés et l'homme. Plus heureux que beaucoup d'autres, il n'est pas un instant arrêté par cette objection qu'un illustre savant, et des moins clérieaux, M. Tyndall, formulait avec tant d'autorité : « Pouvez-vous vous figurer ce qui fait

que de cette action mécanique, de ces atomes sans vie, se dégagent la sensation et la pensée... Ce qui me renverse, ce qui me confond, c'est votre assertion que de ce trémoussement physique sortent des choses aussi disparates que la sensation et la pensée. »— S'agit-il enfin de la naissance de l'histoire et du développement des sociétés ? M. Le Bon n'hésite pas à voir l'image de nos premiers parents dans les tribus sauvages les plus misérables, sans tenir compte des faits certains qui établissent que les peuplades de l'Océanie, par exemple, sont au contraire des émigrants dégénérés de peuples asiatiques beaucoup plus avancés. Il semble, comme l'a si bien dit M. de Lapparent, « que les régions qui ont connu l'âge de la pierre taillée formaient, autour des pays où la civilisation s'est développée de bonne heure, une zone extérieure, une sorte d'*auréole*, si un pareil mot pouvait s'appliquer à un aussi triste encadrement. »

Mais il n'y a pas lieu à discuter longuement l'œuvre de M. Le Bon, puisqu'il n'a pas la prétention d'exposer des idées personnelles. Il s'est appliqué seulement à réunir dans un même cadre tout ce qui, dans les recherches les plus incertaines, a trait au sujet qu'il avait choisi. Bornons-nous à en indiquer les divisions principales : Livre Ier : L'Univers (origine, matière, forces, développement des choses, cause première); livre II : Origine et développement des êtres (vie, mort, succession et transformation des êtres, ancêtres de l'homme) ; livre III : Développement physique de l'homme (antiquité de l'homme, races humaines, âges préhistoriques...); livre IV : Développement intellectuel de l'homme (système nerveux, sensations, actes réflexes, sentiments, instincts, volonté, intelligence, conscience). Nous aurons sans doute à revenir sur cet ouvrage quand l'auteur abordera la deuxième partie de son sujet : *Les sociétés, leurs origines et leur histoire.*

A. Delaire.

Recherches de paléontologie végétale dans le terrain houiller du Nord de la France, par M. l'abbé Boulay, professeur à l'Université catholique de Lille. Bruxelles, Hayez, 1879, in-8 de 68 p. et 2 pl.

Recherches de paléontologie végétale dans le terrain houiller des Vosges, par le même. Colmar, Ve C. Decker, 1879, in-8 de 48 p. et 2 pl.

Ces intéressants mémoires sont le complément des études précédentes du savant professeur. Son plus important travail, présenté comme thèse à la Faculté de Caen, et intitulé : *le Terrain houiller du Nord de la France et ses végétaux fossiles* (1876, in-4, avec cartes, coupes et pl. photographiques), comprenait trois parties : 1o une introduction sur la constitution des terrains houillers au nord de

l'Europe, où l'on s'étonne quelque peu de voir l'auteur rejeter la théorie des plissements latéraux; 2° une riche énumération de cent cinquante espèces végétales, en grande partie nouvelles; 3° enfin une étude sur la distribution de ces végétaux, qui semble indiquer, comme l'avait dit déjà M. Potier, que « l'aire où se sont déposées les diverses couches de houille s'est déplacée vers le sud en même temps que vers l'ouest. » Par de nouvelles recherches, M. l'abbé Boulay fait connaître avec détail, non-seulement la flore de l'ensemble du terrain houiller, mais celle de chaque système de couches. Ainsi, à Bully-Grenay, on se trouve en présence de trois massifs principaux de terrain houiller. Si l'on admet comme règle de classification que le charbon devient de plus en plus maigre à mesure qu'on s'enfonce dans la profondeur, on devra considérer ces trois massifs comme des lambeaux jadis superposés dont la réunion normale représenterait une puissance de 800 mètres au moins. Les caractères d'une flore riche et bien étudiée ont permis à M. Boulay de ne voir au contraire dans les trois massifs qu'une même série homogène, sans subdivisions, et appartenant aux assises les plus élevées du terrain houiller dans le nord de la France.

Ces mêmes terrains se sont développés sur le pourtour de la chaîne des Vosges, comme autour du plateau central, où ils ont été si rigoureusement classés dans les célèbres travaux de M. Grand' Eury. Seulement, dans les Vosges, la raideur des pentes et l'absence de soulèvement ne laissent au jour que les parties inférieures et pauvres des dépôts. L'étude des flores a été des plus instructives, en démontrant que ces divers lambeaux ne sont pas synchroniques : ceux de Saint-Hippolyte sont les plus anciens, et appartiennent au terrain houiller moyen de M. Grand' Eury : puis viennent les couches de Lalaye et Ronchamp, et au-dessus d'elles les affleurements de Roppe ; enfin le dépôt de Lubine appartient au terrain houiller supérieur.

Les beaux mémoires de M. l'abbé Boulay montrent une fois de plus, par leurs résultats, quelle lumière les études de paléontologie végétale apportent aux conceptions théoriques du géologue comme aux recherches pratiques du mineur. A. Delaire.

BELLES-LETTRES

Clef de l'interprétation hébraïque, *ou analyse étymologique des racines de cette langue pour servir à l'histoire de l'origine et de la formation du langage*, par M. Etienne de Campos Leyza. Paris, Leroux, 1879, in-8 de xv-611 pages. — Prix : 10 fr.

Nous ne nous arrêterons pas longuement sur cet énorme volume,

qui peut être cité comme un exemple des méprises auxquelles peut être entraîné un travailleur laborieux par une méthode scientifique défectueuse. C'est « la base onomatopéique » qui a servi de point de départ à l'auteur ; il résume, d'ailleurs, ainsi qu'il suit les résultats auxquels il est parvenu : « Un petit nombre de mots, environ soixante, forment la base de l'idiôme de Moïse, de David et de Salomon ; si l'on en déduit une huitaine d'entre eux qui sont susceptibles d'une décomposition ou analyse étymologique, ce nombre se réduira à environ cinquante, avec la circonstance remarquable que quarante environ, c'est-à-dire plus des deux tiers, sont évidemment de véritables onomatopées, qui sont parvenues, à travers les siècles et les régions diverses de l'ancien monde, à former une bonne partie de nos langues modernes par l'intermédiaire de nos ainées, les langues grecque et latine. » Pour arriver à déterminer ce petit nombre d'éléments dans la langue hébraïque, M. de Campos Leyza n'a point recours, comme on pourrait le croire, au système de la bilittéralité des langues semitiques ; il semble même ignorer absolument les travaux contemporains parus en Allemagne et en France à ce sujet ; il a trouvé un procédé beaucoup plus commode : la métathèse. « On aura lieu d'observer, dit-il, le rôle important que joue dans la langue hébraïque la métathèse ou transposition de lettres, ce qui s'explique en considérant la rareté ou plutôt le manque absolu, à ces époques primitives, des livres, des traités, des méthodes et des grammaires. » Ainsi quand, dans une racine trilittère ou bilittère, un des éléments embarrasse M. de Campos Leyza, il transpose et bouleverse à son gré ; avec un pareil procédé, il parvient à rapprocher des mots qui n'ont aucun rapport entre eux. L'onomatopée et la métathèse sont les deux éléments les plus dangereux et les plus difficiles à manier en matière de linguistique, et ils ne doivent être employés qu'à coup sûr et avec la plus extrême réserve. M. de Campos Leyza en a fait la base de son travail ; il suit de là que presque toutes ses étymologies sont vicieuses. Dans de pareilles conditions, il est inutile de citer des exemples. J'ajouterai seulement que le système de la dispersion des peuples qu'expose l'auteur dans sa préface est loin d'être prouvé ; enfin, si les langues sémitiques ont conservé entre elles beaucoup plus de rapports que les langues indo-européennes, cela tient, non point uniquement à ce qu'elles se parlaient dans des pays limitrophes, mais surtout à ce qu'elles n'écrivent pas les voyelles. On ne peut que regretter qu'un auteur, qui paraît connaître suffisamment la langue hébraïque, n'ait abouti qu'à élaborer une œuvre, consciencieuse sans doute, mais sans aucun crédit au point de vue scientifique.

Ern. B.

Grammaire pratique de la langue sanscrite, par C. de Harlez. Paris, Leroux; Louvain, Peeters, 1878, grand in-8 de 150 pages.

Tous ceux qui s'occupent de philologie comparée savent la large place que tient dans cette science la langue sanscrite. Quiconque veut s'initier aux secrets des transformations des idiomes qui nous touchent le plus près, le français, le grec, le latin, doit avoir une certaine connaissance du sanscrit : c'est comme la sœur aînée de toute la famille des langues indo-européennes, et elle nous fournit les renseignements les plus précieux, non-seulement sur elle-même et sur sa propre progéniture, mais aussi sur tous les rejetons de ses sœurs. M. le chanoine de Harlez, professeur à l'Université catholique de Louvain, déjà connu fort avantageusement par ses traductions de l'*Avesta* et par son *Manuel de la langue de l'Avesta*, s'est proposé de faciliter aux étudiants l'étude du sanscrit par une *Grammaire pratique* de cette langue. Le premier chapitre est consacré à la phonologie : alphabet, signes, groupes de consonnes, gouna et vridhi, accent ; le second aux lois euphoniques ; le troisième à la déclinaison ; le quatrième aux adjectifs ; le cinquième aux déterminatifs ; le sixième aux pronoms personnels ; le septième au verbe — par suite de je ne sais quelle erreur les chapitres VI et VII reparaissent en titre p. 92 et 100 ; — le chapitre huitième aux particules ; le neuvième à la formation des mots, et enfin le dixième à la composition des mots. Un appendice renferme le paradigme de la conjugaison sanscrite, l'exposition des particularités de la grammaire védique et les règles générales de l'accentuation. L'ouvrage se termine par deux pages de textes sanscrits, avec transcription en caractères latins. L'étude des détails et des difficultés de la langue a été réservée par l'auteur pour une seconde partie ; il n'a voulu donner ici aux commençants que ce qui leur était le plus utile et indispensable, afin de ne point surcharger tout d'abord inutilement leur mémoire— Dans les 23 premières pages, les lettres ou les mots sanscrits, imprimés en caractères originaux, sont accompagnés de leur transcription en caractères latins ; à partir de là, ils sont imprimés tantôt en dèvanâgari, tantôt en lettres latines, dans le premier cas sans transcription. M. de Harlez a évité d'embarrasser son travail de comparaisons linguistiques qui ne sont propres qu'à entraver la marche des commençants. Son exposition est claire, simple, en un mot élémentaire. On ne peut que recommander cette *Grammaire* à ceux qui veulent étudier le sanscrit. Elle mérite d'avoir, auprès des étudiants de langue française, le succès qu'a eu en Allemagne l'*Elementarbuch* du Dr Stenzler.

S. C.

Les Noëls. *Essai historique et littéraire*, par l'abbé Paul Terris, vicaire général de Fréjus. Paris, V. Palmé, 1880, gr. in-8 de 203 p. — Prix : 5 fr.

Dans le concours ouvert, en 1875, à Monteux (Vaucluse), pour célébrer le deuxième anniversaire séculaire de la mort du chantre populaire de la Nativité du Sauveur, Nicolas Saboly, en son vivant bénéficier de l'église Saint-Pierre d'Avignon, l'essai de M. l'abbé P. Terris sur la littérature des Noëls obtint une médaille d'or. Tous ceux qui liront cet essai confirmeront les suffrages des juges du concours. Le sujet, qui est des plus intéressants, a été traité par l'habile critique avec autant d'agrément que de savoir, et le seul reproche que l'on puisse adresser à ces pages si élégantes et si substantielles, c'est qu'elles sont trop peu nombreuses. Qu'il s'agisse de l'*Introduction*, où le spirituel écrivain a résumé et apprécié les travaux antérieurs, du chapitre des *Origines*, où il a raconté l'histoire des Noëls au moyen-âge, de l'étude sur les prédécesseurs, les contemporains et les successeurs de Saboly, où il nous présente successivement tous les Noëlistes qui ont brillé en France et même à l'étranger depuis le commencement du XVIe siècle jusqu'à notre époque, on voudrait plus de développements. Tant d'analyses si bien faites, tant de citations si bien choisies, tant de renseignements si bien trouvés, donnent un vif désir d'en avoir davantage encore. Il faudrait que cet essai, où abondent déjà les plus curieuses particularités, fut transformé en une de ces monographies minutieusement complètes qui ne laissent rien à désirer aux lecteurs les plus exigeants, chose qui sera facile à un aussi excellent travailleur que M. l'abbé Terris. En attendant cette transformation que nous promet le succès assuré de la publication actuelle, jouissons de tout ce que les lectures si vastes et si variées de M. l'abbé Terris ont répandu de trésors dans son *Essai*, que nous recommandons tout spécialement à l'attention des amis de la bibliographie. T. de L.

Hamlet, traduction par Th. Reinach. Paris, Hachette, 1880, gr. in-18 de XXXIII-427 p. — Prix : 3 fr. 50.

Hamlet était, parait-il, l'enfant bien-aimé de Shakespeare. La postérité a partagé cette prédilection du poète ; aussi son drame favori a-t-il été l'objet de nombreuses traductions et imitations. M. Th. Reinach ne s'est pas laissé décourager en comptant le nombre de ses prédécesseurs. Il a tenté de rendre la célèbre tragédie avec plus d'exactitude qu'on ne l'avait fait avant lui, d'en mieux reproduire l'aspect. Ainsi, il n'a pas hésité, dût cet essai produire un effet un peu étrange, à mêler la prose et les vers, comme Shakespeare l'a fait lui-même. M. Reinach nous a paru rendre et exprimer fidèlement la pensée du

poète; mais il ne s'exprime pas toujours heureusement ni poétiquement, témoin ces vers, et l'on pourrait en citer d'autres :

Et que penseriez-vous, ma chère Majesté,
Si j'étais plus secret qu'un pupitre *resté*.

Cette inversion est d'autant plus choquante que M. Reinach ne recule pas d'habitude devant l'emploi des enjambements, et que, grâce à eux, il pouvait aisément éviter une si fâcheuse construction de phrase.

La traduction d'Hamlet est précédée d'un avertissement où M. Reinach examine les tentatives de ses prédécesseurs. Vient ensuite une préface, dans laquelle il étudie les origines de la pièce et la pièce elle-même. Le volume est terminé par des notes relatives aux diverses interprétations du texte que M. Reinach a placé en regard de sa traduction.

J. DE V.

Histoire des révolutions de l'esprit français, de la langue et de la littérature française au moyen âge, ouvrage posthume de F. D. BANCEL, ancien représentant du peuple et député au Corps législatif, avec préface par ANTONY MÉRAY. Paris, A. Claudin, 1878, in-8 de XXV-296 p. — Prix : 6 fr.

Cet ouvrage contient une partie des leçons de littérature que fit en Belgique, où il avait dû se retirer à la suite des événements de 1851, un homme politique doué de talent oratoire, M. F. D. Bancel, qui, rentré en France à la fin du second empire, fut le rival heureux de M. Émile Ollivier, aux élections de 1869, dans la troisième circonscription du département de la Seine. Outre la préface de M. Antony Méray, qui s'est chargé de le mettre au jour après la mort de l'auteur, il est précédé d'une introduction intitulée : *Des transformations de l'esprit français au moyen âge* ; il est divisé en dix chapitres, dont voici les titres : I. Des origines de la langue. II. De la Provence et des Troubadours. III. Des Trouvères et des chansons de geste. IV. De la satire et de l'allégorie au moyen âge. V. Villehardouin, Joinville et Froissart. VI. Christine de Pisan, Gerson, Alain Chartier. VII. Charles d'Orléans, Olivier Basselin, François Villon. VIII. Des Mystères. IX. Des soties, farces et moralités. X. Philippe de Commines. Fin du moyen âge.

On doit louer, dans ce livre, un amour ardent pour nos antiquités nationales, mêlé d'ailleurs de tous les préjugés de l'école révolutionnaire, à laquelle appartenait M. Bancel, et un vif sentiment de patriotisme rétrospectif, auquel cette école, encline, comme on sait, à tout faire dater de 1789, est en général demeurée étrangère. Il contient des pages animées et intéressantes. Malheureusement l'auteur, élevé dans les idées de ce qu'on pourrait appeler l'*école oratoire* en littérature, ne

s'est nullement préoccupé de se mettre au courant des résultats acquis par les travaux de l'érudition sur les sujets qu'il aborde. Nous devons ajouter qu'au point de vue du goût littéraire, nous ne pouvons approuver ce que M. Antony Méray, dont nous respectons d'ailleurs l'enthousiasme pour la mémoire d'un écrivain qui fut sans doute son ami, appelle le « style de haute haleine » de M. Bancel. Les premières phrases de l'Introduction donneront une idée de cette éloquence trop romantique : « A l'aube des sociétés, lorsque s'éveille, en balbutiant, le génie des peuples, les poètes sont des prêtres ; toute parole sort du sanctuaire et s'y replonge ; toute pensée est enveloppée dans le dogme ; l'esprit humain s'affirme, à l'ombre des dieux. A peine affranchi des fatalités de la nature, atome cosmique du grand Tout, parcelle inconsciente des univers, l'homme se vêt de religion comme du lange sacré de son enfance. Nourrisson de l'inconnu, il presse, avec effarement, la mamelle éternelle, il s'enivre du lait de la création, il se réfugie en tremblant dans le sein de cette Isis mystérieuse, etc. » Évitons d'écrire ainsi. M. S.

Gino Capponi. *Sein Zeit und Lebensbild*, von Alfred von Reumont. Gotha, Friedrich Andreas Perthes, 1880, in-8° de xvi-458 p.

La vie des personnages contemporains qui ont eu une influence sur les événements est aujourd'hui souvent racontée par ceux qui les ont connus ou qui ont recueilli de près les secrets de leur cœur et de leurs pensées. On a alors de véritables mémoires intimes qui, en nous montrant pour ainsi dire le dessous des cartes, nous font parfaitement connaître les visées des hommes et des partis, leur valeur, le motif de leurs actes, leurs espérances, si ce n'est leurs illusions. Capponi devait être et a été un de ces hommes qui séduisent la plume d'un historien. M. Tabarrini a déjà donné en italien une vie dont nous avons rendu compte, et voici à présent un ouvrage de M. Alfred de Reumont, un de ces allemands épris du ciel de l'Italie qui ont vécu à Rome et à Florence, et ont ainsi pénétré fort avant dans la connaissance des hommes de ce pays. Ces deux ouvrages ne sont pas copiés l'un sur l'autre. Celui de M. de Reumont était très avancé lorsque M. Tabarrini, qui avait eu communication de papiers de famille, publia le sien. M. de Reumont s'appuye, depuis 1830 surtout, sur ses propres souvenirs, et comme il a vécu souvent dans l'intimité de Capponi, il fait parler Capponi lui-même, cite ses conversations, ses lettres. Il s'est servi, pour compléter son écrit, de celui de M. Tabarrini, mais il a aussi des faits, des notes qui eussent complété le livre de ce dernier. Tous deux s'accordent pour saluer, dans Gino Capponi, le modèle des

patriciens italiens, et un des hommes qui, sans occuper de grandes charges (Capponi ne fut qu'un instant ministre en 1848), ont eu sur leurs contemporains une grande influence.

Ce sont les idées qui préparent les faits. Capponi le savait, et il fit toujours appel aux idées pour obtenir la réalisation de ses désirs. Son intimité avec le libraire Vieusseux fut la source de ces fondations de l'*Antologia*, en 1821, revue autour de laquelle se groupèrent les littérateurs, les poètes, et de l'*Archivio storico italiano*, recueil paru en 1842, autour duquel se sont réunis des érudits, des savants qui, tous animés du même souffle, ont interrogé le passé, les yeux fixés sur le présent et l'avenir, car, à propos de toutes les questions d'histoire, ils n'ont cessé d'éveiller tous les désirs d'indépendance, d'unité pour la patrie italienne. C'est ainsi que l'influence de Capponi fut grande, car cette publication, qui réunit tant d'hommes intelligents, fut surtout son œuvre. Capponi, dès son plus jeune âge, désira la transformation politique de l'Italie, mais il resta néanmoins profondément toscan; ce fut même, comme le remarque M. de Reumont, une partie de sa force et de son individualité : il reste le dernier grand citoyen de Florence. Capponi ne cacha jamais ses sentiments, mais, d'un autre côté, jamais il ne prit part aux complots, aux conspirations par lesquels d'autres italiens cherchaient la réalisation de leurs rêves. Il était trop consciencieux pour souscrire aux programmes des sectaires et trop intelligent pour attendre d'heureux résultats de ces mouvements civils ou militaires. L'expérience des événements de Naples, du Piémont, de Milan, affermit en lui cette conviction ; en Toscane surtout il trouvait que les complots étaient de vains enfantillages. Doué d'excellentes qualités, Capponi eut aussi ses défauts : irrésolu, il manqua de sens pratique, faute peut-être d'avoir connu les difficultés de la vie. « Je discuterai avec Capponi, disait spirituellement un de ses amis, Giusti, après un fait accompli, pas avant.» L'habitude de se renfermer en lui-même a empêché Capponi, malgré l'hommage qu'on lui rendit, d'avoir, lors du mouvement de 1846, l'influence qu'il eût pu exercer. Le malheur le frappa cruellement : il devint aveugle, mais resta résigné. C'est que l'âme honnête de Gino Capponi était au fond chrétienne. Les désillusions ne manquèrent pas, et lui qui croyait au progrès politique uni à la foi et à la morale, il put entendre avec effroi le cri de ceux qui, sous prétexte de progrès, repoussent la religion et prennent l'anarchie pour la liberté. L'homme politique ne se développa pas ; l'écrivain ne donna pas tout ce qu'on attendait, mais Capponi recueillit le respect de tous.

Le livre de M. de Reumont est très intéressant, et riche en anecdotes; il fait connaître Gino Capponi et le temps où il a vécu;

il est digne de la plume du savant auteur de l'*Histoire de la ville de Rome* et de tant d'autres écrits remarquables. H. DE l'E.

HISTOIRE

Le saint voyage de Jérusalem du seigeur d'Anglure, publié par FR. BONNARDOT et AUG. LONGNON. Paris, Firmin Didot, 1880, in-8 de 178 p. (*Publ. de la Soc. des anc. textes français*). — Prix : 12 fr.

Ce pèlerinage, accompli à la fin du XIVe siècle était déjà connu par deux éditions ; l'une, de 1621, est introuvable ; la seconde, assez médiocre, de 1858, est facile à rencontrer. La Société des anciens textes français a cru, avec raison, devoir donner une édition définitive de ce document, en confiant à deux de ses membres, les plus autorisés, le soin de mettre en évidence tout ce qui peut y être utile à la philologie et à l'histoire. Les éditeurs primitifs ne s'étaient en rien préoccupés de ces deux points de vue.

Ajoutons d'ailleurs qu'au seul manuscrit connu jusqu'à ce jour, conservé à la Bibliothèque nationale, on en a pu joindre un second, appartenant à la Bibliothèque d'Épinal, rédigé en dialecte messin du XVe siècle : ces deux textes procèdent de manuscrits différents, et le second, plus exact en certains détails, est une adaptation faite, au point de vue de l'histoire messine, d'un récit dû au serviteur d'un baron champenois ; c'est dire que l'on a eu bien soin, dans le préambule et à la fin, de modifier le récit original de manière à le naturaliser messin. Inutile d'insister sur un fait analogue qui se passa en 1838, alors que le texte du manuscrit d'Épinal fut modernisé et arrangé de manière à servir à l'illustration fantaisiste de familles de Metz.

Le volume que nous avons sous les yeux se compose d'une préface, sobre bien que complète, mettant le lecteur au fait des manuscrits et du plan de l'édition ; du texte du pèlerinage, avec les variantes indiquées soigneusement en note ; d'appendices dans lesquels on trouve des citations destinées à expliquer et à compléter le texte du pèlerin ; d'un glossaire. Cette énumération donne une idée exacte de la part qui revient à M. Bonnardot dans cette publication.

M. Longnon s'était chargé d'une étude sur le principal personnage et le promoteur de l'expédition, ainsi que d'un *Index* général des noms d'hommes et de lieux.

En ce qui touche à la personnalité du sire d'Anglure, qui accomplit le pèlerinage de 1395, M. Longnon est arrivé à la déterminer, et, en même temps, à démontrer que, depuis 1621, on l'avait parfaitement ignoré ; il s'agit de Oger VIII d'Anglure, et non de Simon de Sarre-

bruch; M. Longnon saisit cette occasion pour donner une étude complète sur la généalogie historique des Anglure, l'une des familles féodales les plus importantes de Champagne; il appuie ses très nombreuses rectifications de pièces inédites d'un intérêt incontestable.

Je n'ai pas à insister sur le soin avec lequel est rédigée la table géographique et onomastique ; le nom de l'auteur est ici une garantie, et chaque article est accompagné d'une annotation précieuse aussi bien pour l'érudit qui ne sort pas de son cabinet que pour le voyageur qui a visité la Palestine. M. Longnon, en ce qui touche à l'identification des lieux traditionnellement honorés depuis le haut moyen âge, a eu quelquefois recours au *Guide indicateur des sanctuaires de la Terre sainte*, qui contient le résultat d'observations personnelles, faites patiemment et sans précipitation, depuis plus de 30 ans, par le frère Liévin.

J'estime qu'en agissant ainsi, il a été très bien inspiré, et c'est aussi l'opinion que j'ai entendu émettre par des voyageurs tels que MM. F. de Sauley et Victor Guérin. Mieux valait, certainement, recourir à l'œuvre d'un homme consciencieux qui, par son constant séjour en Palestine et son zèle infatigable, est au fait des localités, que d'employer des livres, plus académiques dans la forme, élaborés par de savants étrangers qui, sans sortir de chez eux, ont su coordonner les travaux des autres. A. DE B.

La Nouvelle Grenade, Santiago de Cuba, la Jamaïque et l'Isthme de Panama, par le chevalier A. LE MOYNE, ancien ministre plénipotentiaire. Paris, Quantin, 1880, 2 vol. in-12 de 311 et 307 p. — Prix : 6 fr.

Bien que par leur date ces récits nous reportent de quarante ans au moins en arrière, le tableau qu'ils tracent de la Nouvelle Grenade et des autres républiques hispano-américaines n'a pas vieilli. Au dire des juges les plus récents et les plus autorisés, aucune transformation importante ne s'est produite ni dans le caractère national, ni dans les œuvres de la nature, surtout pour ces provinces éloignées où les populations n'ont entre elles que des communications difficiles, à travers des marécages, des forêts ou des montagnes. La seule amélioration appréciable est l'accroissement du mouvement commercial et industriel entre Bogota et le cours inférieur du Rio Magdalena, grâce à un service de bateaux à vapeur qui remontent cette voie fluviale jusqu'à 200 lieues de la côte. Quant à la vie politique, ceux qui suivent d'un œil attentif la marche des événements dans ces pays, reconnaîtront avec M. Le Moyne que « les insurrections, les *pronunciamientos* s'y perpétuent comme des faits de leur vie ordinaire, et qu'il n'y a de changements que dans les noms des ambitieux plus ou moins ineptes qui s'agitent incessamment pour se disputer le pouvoir. »

Indépendamment de mainte aventure gaiement contée et de portraits finement tracés, à part les incidents de voyage, les descriptions de pays et les détails de mœurs, ces récits offrent un attrait réel et sérieux. Mêlé, en effet, à partir de 1828 à la vie politique de la Nouvelle Grenade, lié avec Bolivar et avec tous les hommes qui autour du Libérateur avaient joué un rôle dès le début des guerres de l'indépendance, M. Le Moyne retrace avec fidélité les crises qui ont accompagné la naissance des républiques hispano-américaines, et notamment de la Colombie, qui s'est elle-même bientôt divisée en trois États, l'Équateur, le Vénézuela et la Nouvelle Grenade. Rien ne montre mieux combien il est téméraire de vouloir donner à un peuple des institutions qui ne sont pas l'œuvre lentement élaborée de ses idées et de ses mœurs. Egarés par les conceptions théoriques du dix-huitième siècle, séduits par la prospérité des États-Unis et bientôt emportés par l'exaltation révolutionnaire, les partis politiques nés des ambitions personnelles ne songèrent qu'à décréter des constitutions démocratiques et fédératives. Mais, sous le gouvernement dégénéré des vice-royautés espagnoles, ces populations de créoles, de métis et d'indiens n'avaient ni les fortes mœurs religieuses, ni la solide organisation de la famille, ni la sévère discipline paternelle qui rendaient facile et fécond l'usage de la liberté dans la Nouvelle Angleterre. Aussi les républiques hispano-américaines se débattent encore dans une interminable succession d'insurrections militaires et de guerres civiles. Cette triste expérience serait de nature à rendre plus circonspects tous ceux qui, obéissant à des préoccupations théoriques, veulent imposer à une race une constitution qui ne convient ni à ses mœurs actuelles, ni à ses traditions séculaires.

Après un premier séjour de onze ans (1828-1839), M. Le Moyne est retourné à la Nouvelle Grenade, et cette fois il a consacré les premiers mois de son voyage à entrevoir Cuba et la Jamaïque, puis à visiter la province de Panama. Ces souvenirs l'amènent naturellement à discuter la question du percement de l'Isthme avec autant de compétence que d'à-propos. Toutefois nous regrettons vivement qu'aucune carte ne vienne éclairer le texte, en mettant sous les yeux du lecteur l'orographie et l'hydrographie peu connues de la Nouvelle Grenade, les divisions politiques longtemps flottantes de la Colombie, enfin les rapports naturels qui unissent les diverses contrées des deux Amériques.

A. Delaire.

Histoire du luxe privé et public depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, par H. Baudrillart, membre de l'Institut. Tomes III et IV. Paris, Hachette, 1880, 2 vol. in-8 de 704 et 740 p. — Prix : 15 fr.

Depuis longtemps on disserte sur le luxe, mais les controverses

théoriques dont il a été l'objet, sont demeurées trop souvent stériles. Suffit-il de dire de lui qu'il corrompt les mœurs, qu'il détruit la famille, qu'il ruine et renverse les États? Assurément, rien de plus certain: c'est une vérité vieille comme le monde. La question est d'en faire une application utile, et pour cela il faut sortir des généralités.

Oui, le mauvais luxe est essentiellement corrupteur et destructeur. Peut-on cependant contester qu'il existe un luxe honnête? Toute intelligence élevée, toute famille distinguée, toute société prospère tendent à un certain idéal; et, cet idéal, il est légitime qu'elles travaillent à le réaliser, selon les formes propres à leur temps, et selon la diversité des situations, pourvu qu'elles restent dans la mesure fixée par la loi supérieure du devoir. Malheureusement, en cette matière surtout, l'orgueil, les instincts sensuels, la vanité, la frivolité, provoquent bientôt des excès; et, si les forces morales ne sont pas plus puissantes que les passions, le mal déborde, la civilisation est compromise, et elle trouve sa perte dans ce qui avait fait sa splendeur.

Telle est la grande philosophie pratique qui se dégage du beau livre de M. Baudrillart sur l'histoire du luxe. Là est la pensée qui lui a fait entreprendre ses savantes études. Au lieu de généraliser, il particularise; il ne disserte pas, il expose. Le précepte qui commande de repousser les biens trompeurs et de s'attacher aux seuls biens réels et solides, ce principe éternel dans lequel se résume la science de la vie, est traité de suranné par le matérialisme contemporain. M. Baudrillart s'en empare, il projette sur lui une vive lumière, celle des faits, il le rajeunit par l'observation comparée des peuples anciens et modernes. Il ouvre une enquête, il y appelle le genre humain, il y donne la parole à l'expérience universelle. Mêlant la synthèse à l'analyse, et les éclairant l'une par l'autre, il nous offre en un mot le tableau le plus vaste qui ait été jamais tracé, sur les rapports du luxe avec les mœurs et les institutions, dans tous les siècles et dans tous les pays.

Déjà, nous avons apprécié ici ses deux premiers volumes (t. XXVI, p. 246). Il nous montrait la civilisation à son berceau, dès l'âge de pierre; il nous conduisait en Égypte, à Ninive, à Babylone, dans l'Inde, en Chine, à Tyr et à Carthage, chez les Hébreux, en Grèce et à Rome; et nous nous étions arrêté avec lui à Constantinople, dans la capitale du luxe byzantin.

Son œuvre vient de se compléter par le tome III qui est consacré au Moyen-âge et à la Renaissance, et par le tome IV où l'ère moderne, qui commence à Henri IV, se développe jusqu'à nos jours.

Au point où nous sommes, l'histoire devient presque un drame; elle prend la couleur et le relief des événements, des états sociaux, des régimes qui se succèdent et dans lesquels se traduit une lutte sans

cesse renaissante. D'une part l'ordre nouveau et tous les éléments de moralité, de vie et de progrès que porte en lui le christianisme ; de l'autre les désordres et les scandales du vieux paganisme, qui, à de certains moments, semble redevenir le maître des classes jouissant du pouvoir et de la richesse. — Les principales nations européennes y ont chacune leur place près de la nôtre : l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne, l'Angleterre, la Russie, figurent tour à tour sur la scène. L'action qu'elles exercent, ou les influences venues du dehors qui agissent sur elles, sont marquées à la date où elles se sont produites, et les États-Unis, non plus, ne sont pas oubliés, lorsque nous touchons à notre époque. Dans ce tableau d'ensemble, la France apparaît comme le centre vers lequel tout converge. Elle est, soit en bien, soit en mal, comme un vivant exemple, et ses expériences bonnes ou mauvaises décident du sort de la civilisation.

Les détails que M. Baudrillart nous fournit sur les Gallo-Romains, les Francs, les cours des rois mérovingiens et carlovingiens, ont leurs côtés pittoresques qui nous intéressent. Mais d'autres et de plus importants sujets nous attirent.

L'Eglise s'épanouissant dans le grand mouvement religieux du XIe siècle, et réalisant l'idéal du beau et du bien dans ses cathédrales, ses abbayes, ses monastères ; — la féodalité d'abord tutélaire et populaire, rappelant dans ses châteaux les mœurs des temps héroïques, s'entourant ensuite des pompes chevaleresques et, quand elle se corrompra, allant jusqu'à recourir à la violence, pour subvenir aux excès de son faste ; — les croisades débutant par les inspirations sublimes de la foi, et finissant par dégénérer en licence ; — l'affranchissement des communes, l'essor des libertés municipales, les progrès des industries urbaines, les villes de plus en plus prospères et abusant elles aussi de la richesse et de la force, au point d'être par moment en proie à des crises révolutionnaires ; — Au XIVe siècle, une démence de luxe où sombre la glorieuse France du XIIe et qui la livre aux Anglais et à la Jacquerie ; — plus tard, la renaissance littéraire du XVIe siècle, les merveilles des arts, accompagnées d'un nouveau débordement de corruption et d'affreuses guerres civiles ; — le règne réparateur de Henri IV, servant de prélude aux splendeurs de Louis XIV ; puis les dissolutions de Versailles, après cela un abîme qui se creuse, la révolution, et ce qui s'en est suivi.... quels spectacles ! quelles alternances frappantes de fécondes et de désastreuses époques ! M. Baudrillart nous les représente dans leurs contrastes ; il met en regard des accroissements de l'aisance générale, obtenus par la vertu et le travail, les éléments corrosifs qu'y mêlent les entraînements du vice ; et son sens délicat des choses morales, uni à sa science con-

sommée d'économiste, lui fait découvrir et définir, dans les états successifs du mauvais luxe, les signes auxquels se reconnaissent les désordres qui ont perdu les divers régimes.

Il nous serait difficile de signaler les remarquables aperçus et les mille particularités curieuses que renferme cette œuvre monumentale. La civilisation y est considérée et étudiée, sous ses aspects les plus brillants, et les arts s'y sont en quelque sorte donné rendez-vous, pour y resplendir du plus vif éclat. Un monde, dont les musées et les bibliothèques n'ont conservé que des débris épars, y renaît en entier sous nos yeux. Edifices publics et privés, habitations, mobilier, costumes, architecture, sculpture, peinture, orfèvrerie, céramique,... y révèlent des trésors qui nous éblouissent. M. Baudrillart a interrogé les sources, les comptes et inventaires, les journaux, mémoires, chroniques, relations diplomatiques, et une multitude d'ouvrages spéciaux.

Nous ne pouvons également qu'indiquer le chapitre final, dans lequel il caractérise et juge le luxe de notre temps, et où il en fait ressortir les périls redoutables. Le luxe du moyen âge était surtout fastueux, il se concentrait sur quelques points ; d'innombrables existences lui étaient étrangères : nous en avons acquis la preuve dans nos propres études. Le luxe contemporain vise exclusivement au bien-être, à la vie commode ; et il inocule aux petits, non moins qu'aux grands, il propage à tous les degrés et sous toutes les formes cette « *passion des aises,* » qui détend les ressorts de l'âme, y étouffe même le sens moral, et va jusqu'à anéantir la famille, en supprimant le mariage ou les enfants dans le mariage. Si favorable qu'il soit à la société moderne, M. Baudrillart, ne peut poser, sans en être troublé, cette question : « Valons-nous mieux que nos pères ? » Sa réponse doit être citée, et elle mérite d'être méditée : « Demandons-nous si nos vertus sont puisées à une source aussi haute, si dans la régularité de nos habitudes le calcul n'a pas la principale part, si le vrai, le bien et le beau, pour eux-mêmes, nous transportent au même degré, si enfin la distinction du bien et du mal n'a pas subi de déplorables éclipses. »

CHARLES DE RIBBE.

Souvenirs de la Présidence du maréchal de Mac-Mahon, par ERNEST DAUDET. Paris, Dentu, 1880, in-12 de VIII-313 p. — Prix : 3 fr.

Ce livre contient le récit de quelques-uns des épisodes de notre histoire politique pendant la présidence du Maréchal de Mac-Mahon : la crise ministérielle en mai 1874 ; les préliminaires du ministère Buffet en février 1875 ; l'élection des sénateurs inamovibles en dé-

cembre 1875; les origines de la guerre turco-russe ; la fin de la présidence de Mac-Mahon jusqu'à janvier 1879 ; la préfecture de police en 1878, tels sont les principaux points traités.

Les détails donnés sont, ou inédits, ou reproduits d'après divers journaux. Ceux que nous avons pu vérifier sont exacts, et tout nous porte à croire que les autres le sont également. Mais si le récit des faits est fidèle, la manière de présenter ces faits, le commentaire qui toujours les accompagne, soulèvera plus d'une juste réclamation. « Si ces pages ont un mérite, dit l'auteur, il réside surtout dans l'impartialité. » On ne peut s'abuser plus étrangement; car ce qui frappe à chaque moment, c'est précisément la partialité de l'auteur : il est partial pour le centre droit et le centre gauche, pour M. Decazes surtout, qui semble le héros du livre et dont l'influence, plus d'une fois fatale, est toujours justifiée; il est partial contre la droite et surtout l'extrême droite : l'auteur ne peut concevoir que des hommes aient en politique des principes; pour lui ce sont des passions, des préférences, et il voudrait naturellement que ces hommes sacrifiassent et ces préférences et ces passions. Ce livre, page brillante de publiciste, est un plaidoyer; ici il efface, là il accentue pour les besoins de la cause. L'auteur croirait-il sérieusement avoir écrit une page d'histoire? il se tromperait beaucoup; mais il ne peut le croire, car tout dans son livre prend une allure de plaidoyer : il tend sans cesse vers un but bien défini, et qu'il indique sans cesse, c'est de rallier tous les « conservateurs libéraux » à la République, une « république ouvertement conservatrice, » il est vrai, qui soit un « rempart contre le radicalisme, » et qui soit par eux « empêchée de rouler dans le sang ou l'imbécillité. » Et pourquoi donc vouloir rallier les monarchistes à la République? Parceque, dit l'auteur, la tentative de restauration monarchique a échoué en 1873. Cette raison est elle logique? Nous ne saurions répondre sans aborder le terrain politique, qui nous est interdit.

Lorsque l'on lit les raisonnements et les réflexions qu'amènent les faits, on se prend à chaque instant à regarder sur la couverture du livre la date de l'année où il a paru : on s'attend à y voir 1872 ou 1873... Mais en voyant la date de 1880, on s'étonne et on s'attriste; on s'étonne de voir un esprit, évidemment distingué, en être toujours à des illusions qui ne furent acceptables qu'un moment peut-être, et on s'attriste en constatant que les événements, avec leur éloquence souveraine, ne lui ont rien appris. H. DE L'E.

Les trois Frances, par le Père UBALD, Paris, Palmé, 1880, in-8 de 569 p., avec une lettre de Mgr FREPPEL. — Prix : 7 fr.

Dans un livre récent et qui obtint un succès si mérité, M. d'Avesne, nous avait montré, dans l'ordre des faits, la France catholique et la

France révolutionnaire : le R. P. Ubald reprend la comparaison au point de vue doctrinal et dans cet ordre d'idées ce n'est plus deux Frances qu'il faut compter, mais trois, ainsi définies par l'auteur: *La France satanique ou la révolution ; La France chimérique ou le libéralisme ; La France catholique ou la tradition.* A l'étude de chacun de ces points est consacré un livre de l'ouvrage, mais l'auteur nous avertit qu'il s'est particulièrement étendu sur le libéralisme ; et c'est avec raison, car les deux Frances opposées sont connues et nettement délimitées, on ne peut être à la fois révolutionnaire et catholique. Mais hélas ! Même après les cruelles leçons des dernières années, il est encore un certain nombre d'esprits abusés par les doctrines soit-disant libérales et qui rêvent une conciliation chimérique entre Dieu et Satan. A ceux-là il importait de montrer clairement que le catholicisme libéral n'est que le précurseur de la révolution, que ceux qui le soutiennent font, sans le savoir trop souvent, le jeu des intransigeants et des communalistes. C'est la tâche que le R. P. Ubald s'est proposée dans la seconde partie de son ouvrage : il attaque de front l'édifice des erreurs libérales, groupées sous trois chefs principaux : l'athéisme social, légal et gouvernemental, et n'en laisse pas une debout.

Ce livre vraiment remarquable par la profondeur de la pensée et la sûreté de la doctrine, emprunte une force invincible aux nombreuses citations dont il est enrichi. Pour achever, qu'il nous soit permis de dire avec l'illustre évêque d'Angers : « Je ne connais pas de livre où » les questions actuelles soient traitées avec plus d'ampleur. » V.

La ville sous l'ancien régime, par Albert Babeau. Paris, Didier, 1880, in-8 de 564 pages. — Prix : 7 fr. 50.

Le nouveau livre de M. Albert Babeau se distingue par les rares qualités que nous avons déjà eu occasion de signaler en parlant de son devancier (t. XXII, p. 155.) La *ville sous l'ancien régime* est décrite selon le même plan et avec le même talent que le village sous l'ancien régime. Les recherches y sont encore plus étendues, plus profondes ; une érudition consommée s'y déploie sous une forme à la fois magistrale et attrayante. Le tableau est bien conçu, bien éclairé, et dans son cadre hommes et choses, mœurs, lois, institutions, prennent un relief saisissant.

La science et l'art s'y combinent pour nous rendre présente une organisation, qui n'est plus que du domaine de l'histoire, organisation très complexe et difficile à étudier, plus difficile peut-être à exposer ; car les milliers de types, où l'on peut l'observer, semblent tous différer entre eux. Mais, telle est la sûreté de la méthode suivie par M. Babeau, il interroge les faits avec un tel esprit de précision, et il sait si bien

s'élever par eux aux idées générales, que les traits essentiels, se dégageant de la multiplicité des détails, viennent se fixer d'eux-mêmes.

La ville d'autrefois nous est donc retracée d'après les procédés des sciences exactes. Nous la voyons : elle est là sous nos yeux, se profilant sur une plaine ou au versant d'une colline, avec les clochers élancés de ses églises et son enceinte de murailles flanquées de tours ou couronnées de créneaux. Ces murailles sont un de ses apanages. Des milices bourgeoises dont le service est obligatoire veillent à leur défense, y font le guet et en gardent les portes. Des compagnies d'archers, d'arbalétiers, de canonniers, d'arquebusiers, concourent elles aussi à exercer la jeunesse au maniement des armes. Toute une institution militaire fut longtemps identifiée à celle de la cité. C'est que la cité avait une importance politique, elle envoyait des députés aux États généraux, elle était une sorte de citadelle pour le Tiers-Etat. Derrière ses murailles, se conservaient ses droits, ses privilèges, ses richesses, ses trésors intellectuels et artistiques ; et son étendard était le symbole des franchises séculaires formulées dans sa charte.

M. Babeau nous initie aux divers éléments qui la constituent, au personnel de ses classes dirigeantes, en tête desquelles se place une vieille bourgeoisie non moins jalouse de ses traditions que la plus ancienne aristocratie. Il nous dit comment elle s'administre, régit ses finances, et se trouve même chargée du recouvrement des impôts pour le compte de l'Etat. Il nous fait visiter son hôtel de ville, souvent orné avec magnificence, et nous introduit dans la grande salle où siègent les maire, consuls, échevins, où sont assemblés et délibèrent les conseils particuliers et les conseils généraux de chefs de famille. Sous sa conduite, nous voyons fonctionner ses juridictions, sa police, son édilité ; nous rencontrons partout des établissements hospitaliers, partout des écoles primaires et des collèges dans lesquels, grâce à de nombreuses et généreuses libéralités, les enfants du peuple sont admis gratuitement avec ceux des bourgeois. Des fêtes municipales, des solennités religieuses, sont pour les magistrats publics l'occasion de paraître au dehors dans l'éclat de leurs costumes, et pour toutes les classes de s'unir dans de communs sentiments d'harmonie et d'allégresse.

La ville n'est pas seule à présenter un tel spectacle. En elle, se groupent et s'échelonnent d'autres centres de vie et d'activité, des communautés professionnelles, des corporations de métiers... Chacun de ces corps, répondant à des intérêts distincts, jouit de certains droits, est tenu de remplir certains devoirs. Il n'en est point qui n'aient leur charte, leurs statuts, leur maison et leur bourse commune, leurs chefs élus, leurs assemblées, leur bannière, leur blason. Dans cette

ruche travailleuse, les communautés religieuses ne sont pas moins diligentes pour les œuvres d'un ordre supérieur. Consacrées à la prière, à la charité ou à l'instruction, elles sont les auxiliaires du clergé qui fait de l'institution paroissiale le cœur et l'âme de la cité.

Entre les groupes que nous venons d'indiquer, des rivalités peuvent se produire ; mais l'unité se maintient, sous l'égide des trois grands respects : 1° Respect de Dieu ; 2° respect du père ; 3° respect du souverain.

Quelle variété d'usages et de coutumes ! Quel curieux agencement d'institutions ! Quels ingénieux systèmes d'élection, dans lesquels les principes de conservation sociale se combinent avec la pratique des libertés locales ! Peu à peu, cependant, cette extrême diversité s'effaça. Le pouvoir central se montrait de plus en plus exigeant, sa fiscalité étendait partout son réseau ; ses agents et ses intendants s'attribuaient la suprême autorité, là où les magistratures municipales étaient naguère seules responsables. Aussi, les énergies individuelles finirent-elles par faiblir, et il ne resta que des apparences de libertés. M. Babeau marque les changements qui se produisirent alors dans l'état des villes, comme autant d'étapes par lesquelles nous sommes arrivés au régime moderne. Ses tableaux d'histoire, où les dix-septième et dix-huitième siècles sont surtout mis en scène, offrent en regard le fonds d'esprit d'autonomie et de tradition que la France avait gardé, et le nivellement que lui fit subir l'action administrative.

« L'ordre, dit-il, fut assuré par une administration éprise de régularité ; mais, trop souvent, la passion de l'ordre amena l'excès de l'autorité, et la tutelle remplaça le contrôle.»

Ici, il y aurait à ouvrir le chapitre des considérations et des conclusions. Nous nous garderons de le faire ; car il nous conduirait trop loin, et peut-être hors du point de vue où s'est renfermé l'auteur. « Notre cadre, observe M. Babeau, ne nous a pas permis de faire connaître l'état de la famille et de la société à cette époque. » Un jour, espérons-le, l'éminent érudit voudra compléter son œuvre sur ce point décisif. En attendant, remercions-le de nous avoir donné encore une fois un livre remarquable, et soyons-lui reconnaissant de lui avoir consacré un tel labeur. Il faut avoir pratiqué l'érudition par soi-même, pour comprendre le travail qu'ont dû lui coûter la recherche, la lecture, le classement et la mise en lumière d'un si grand nombre de textes puisés aux sources les plus sûres. CHARLES DE RIBBE.

La Normandie (*passé et présent*), enquête faite au nom de l'Académie des sciences morales et politiques, par M. H. BAUDRILLART, membre de l'Institut. Paris, Hachette, 1880, in-8 de XII-428 p. — Prix : 6 fr.

Etudier dans nos diverses provinces l'état moral et matériel de la population agricole, tracer pour chaque région une sorte de mono-

graphie grâce à des observations personnelles et méthodiques; recueillir ainsi assez de faits précis pour permettre une appréciation exacte du présent et une juste comparaison avec le passé : tel est l'objet d'une mission confiée à M. Baudrillart par l'Académie des sciences morales et politiques. On sait que l'éminent professeur du Collège de France a su faire toujours à la morale la première place dans les questions économiques. Nul mieux que lui n'était préparé à poursuivre pour nos populations agricoles, si difficiles à juger et si importantes à connaître, l'œuvre que M. L. Reybaud avait accomplie pour les populations manufacturières qui s'agitent dans les grands centres industriels.

M. Baudrillart a pris d'abord, pour sujet d'étude, la Normandie, dont la savante érudition de M. Léopold Delisle a tracé pour le passé un portrait analogue à celui qu'il s'agissait de peindre aujourd'hui. Les résultats de cette première enquête viennent de paraître. Dans ce travail, toute polémique est écartée et les doctrines tiennent peu de place. Recueillant des *faits*, l'auteur ne vise pas à mettre en évidence des *lois*. Il rappelle d'abord ce que fut au moyen âge en Normandie la formation des classes rurales, déjà « si habiles à discuter leurs intérêts.» En avance de deux cents ans, elles sont, dès le XIe siècle, en grande partie sorties du servage, et leurs droits sont garantis par des chartes. Au XIVe siècle, les Etats s'assemblent régulièrement chaque année, la population est sans doute aussi nombreuse qu'aujourd'hui, l'industrie s'unit à l'agriculture, grâce au clergé les écoles se multiplient, et sont «les populaires honnestes gens de vertus et de mesnaige» et « grands beuveurs en leurs festoiments.» Au XVIe siècle, la cervoise, le bière et le vin commencent à céder la place au cidre, mais l'intempérance des jours de fête n'exerce pas les terribles ravages de l'ivrognerie quotidienne de notre temps. Substitution des engagements variables et du travail salarié au servage et à la corvée, apparition du bail à ferme bien avant les crises provoquées par les grandes luttes contre les Anglais, tableau du manoir du sire de Gouberville au XIVe siècle, décadence et misère sous Louis XIV et Louis XV au rapport des intendants, développement des écoles et de la petite propriété avant 1789 ; tels sont les points les plus intéressants à étudier dans cette première partie. Abordant l'examen de la condition actuelle des populations, M. Baudrillart envisage d'abord leur état moral. Loin d'être un admirateur du temps passé, il aime à saluer notre siècle comme l'ère du progrès. Mais, observateur impartial, il ne peut refuser son attention à un double fait, qu'il signale comme « étrange, au milieu de tant d'incontestables accroissements de richesse et de bien être, » comme « humiliant en face de toutes les preuves qui attestent dans les campagnes le développement de l'instruction.» C'est d'une

part la *dépopulation*, qui s'accuse surtout dans les régions les plus prospères ; c'est de l'autre l'*alcoolisme*, ce vice endémique, cette forme nouvelle et désastreuse de l'intempérance. Tout un chapitre est consacré à étudier l'état intellectuel, c'est-à-dire l'instruction primaire et agricole dans les campagnes normandes ; constatant que les écoles sont plus fréquentées par les classes rurales que par les populations industrielles, l'auteur appelle de ses vœux le développement de l'enseignement primaire supérieur et la diffusion de l'enseignement agricole que vient enfin d'organiser une loi votée au Sénat sur la proposition de M. de Parieu. Quant à la condition matérielle, M. Baudrillart s'applique surtout à décrire des types de cultivateurs formés sous l'influence de telle nature de sol, de climat et de culture ; il dépeint ainsi les populations de l'Orne, l'herbager de la vallée d'Auge, le cultivateur des plaines du Calvados, le fabricant de beurre du Bessin, le paysan du Bocage, de l'Avranchin. — Dégageant ensuite des faits particuliers sagement généralisés, quelques vérités de statistique morale et économique, le savant académicien formule son appréciation sur les tendances de la propriété rurale et sur la situation des propriétaires, des fermiers et des ouvriers agricoles. Mais la prudence des jugements et la multiplicité des réserves rendent fort délicat de donner en quelques mots une conclusion que l'auteur n'a pas cru possible d'énoncer autrement qu'en disant : « Nous avons constaté les progrès. signalé les lacunes, dit le bien avec joie, le mal sans découragement... On peut pronotisquer sûrement pour cette vieille et vivace province, une carrière indéfinie de nouvelles améliorations.» A. Delaire.

Catherine d'Aragon et les origines du schisme anglican, par M. Albert du Boys. Paris, V. Palmé, 1880, in-8 de xlvii-574 p. — Prix : 7 fr. 50.

La crise morale d'un roi, aboutissant au changement de religion de tout un peuple, tel est le véritable sujet du livre que M. du Boys vient de consacrer à Catherine d'Aragon, première femme de Henri VIII. On aurait pu en faire une étude psychologique autant qu'historique ; mais l'auteur a tenu à ne rien laisser à la fantaisie, et c'est avec le plus grand scrupule qu'il a interrogé les textes et les documents, pour faire éclater la vérité dans tout son jour. Plus d'une question juridique était mêlée au tableau des désordres tardifs du roi d'Angleterre, et devait présenter un attrait particulier au savant écrivain qui a su si bien démêler la trame difficile de l'*Histoire du droit criminel des peuples modernes*.

Il avait affaire à un monarque retors, que les controverses théologiques n'effrayaient pas, et qui, avant de se déclarer chef indépendant d'une église nationale, s'était fait un titre de gloire de défendre

la papauté contre les attaques de Luther et du Protestantisme allemand. Catherine d'Aragon avait commencé par épouser Arthur, prince de Galles et frère aîné d'Henri. Les mesquines persécutions que le roi Henri VII fit subir à la fille de Ferdinand et d'Isabelle serviraient au besoin à établir la douceur et l'égalité de caractère de l'infante. Lorsqu'après la mort très prompte de son frère, Henri, devenu héritier de la couronne d'Angleterre, voulut épouser sa belle-sœur, il connaissait et avait pu apprécier ses rares qualités. Lui-même se chargea de presser le pape de lui accorder la dispense nécessaire pour épouser la veuve d'Arthur; et si la bulle de Jules II n'avait pas été suffisamment explicite, il était homme à s'en apercevoir. Et pourtant, c'est ce même prince qui, vingt-quatre ans plus tard, pris tout d'un coup d'étranges inquiétudes de conscience, déclare qu'il ne peut plus vivre avec Catherine, et use de tous les moyens de pression qu'il peut découvrir pour forcer le pape Clément VII à prononcer son divorce. Nous ne saurions résumer, même brièvement, les négociations si diverses auxquelles le cardinal Wolsey fut mêlé, avec une complaisance qu'il racheta plus tard par une fin courageuse; il nous est impossible de redire également les intrigues si connues d'Henri VIII avec Anne de Boleyn, qu'il épousa bientôt, en dépit des anathèmes de Clément VII, ou bien ses cruautés à l'égard de l'évêque Fisher et du cardinal Pole, quand, séparé de l'Église romaine, il prétendit assurer par la terreur sa suprématie religieuse. Tous ces détails se trouvent exposés d'une façon singulièrement attachante dans le livre de M. du Boys. L'auteur a tiré le meilleur parti de deux volumineux recueils de documents inédits, tant espagnols qu'anglais, publiés récemment à Londres par MM. Bergenroth et Brewer. Les faits qu'il expose laissent peu de prise à la critique et sont la plus éclatante condamnation de Henri VIII. On s'étonne seulement que l'Angleterre tout entière ait accepté aussi facilement un changement de religion uniquement motivé sur les débauches de son roi. Il n'y avait même pas alors, dans la Grande-Bretagne les abus ecclésiastiques, qui fournirent des armes aux partisans de Luther et que réforma le Concile de Trente; et cependant la résistance de la masse de la nation fut très peu vive. C'est un point intéressant, que nous aurions voulu voir éclaircir par la science historique si sûre de M. du Boys. Lui-même, du reste, nous fait espérer de nouvelles études sur ce grand sujet, qui ne manqueront pas de satisfaire toute notre curiosité et d'ajouter encore à notre reconnaissance.

G. Baguenault de Puchesse.

BULLETIN

Une méditation pour chaque jour de l'année, *d'après saint Alphonse de Liguori, docteur de l'Eglise*, par le R. P. Eugène Pladys, rédemptoriste. Paris, Gaume, in-18 de XII-663 p.— Prix : 3 fr.

Saint Alphonse de Liguori est incontestablement l'un des plus grands maîtres de la vie spirituelle. Le P. Eugène Pladys a donc eu une heureuse idée en découpant dans ses œuvres des fragments distribués suivant un ordre correspondant aux diverses périodes de notre année liturgique, de manière à fournir pour chaque jour une méditation appropriée aux solennités que l'on célèbre et à la période liturgique que l'on traverse. Ces méditations sont courtes et précises, et cependant pleines d'onction et toujours suivies d'une prière destinée à terminer, suivant l'usage, cet exercice pieux. *L'Avent, de Noël à saint Joseph, le Carême, Pâques et la Pentecôte, de la Fête du sacré-cœur à la fête de l'Assomption, de l'Assomption à l'Avent*, telles sont les grandes divisions de ce petit livre, qui parcourt, comme on le voit, le cycle liturgique bien complet. Le P. Pladys a eu soin, dans une courte préface, de donner quelques détails sur la façon dont on doit méditer : c'est la vieille méthode chrétienne, à laquelle il n'y a rien à changer, parce qu'elle est parfaite. Ce petit livre est de tous points excellent. J'y désirerais seulement des points de repère un peu plus nombreux. Beaucoup de bonnes divisions, c'est une des meilleures qualités que puisse posséder un livre. Pourquoi celui-ci en serait-il privé, quand il en possède déjà tant d'autres ?

P. Talon.

Jésus enseignant. *Considérations sur l'enseignement chrétien*, par Mgr Guiol, recteur des facultés catholiques de Lyon. Lyon, impr. catholique, 1880, in-18 de 105 p.

Cet opuscule renferme, dans sa petite dimension, de grandes leçons, relevées encore par la compétence et l'autorité de celui qui les donne. Après un rapide historique de l'enseignement catholique depuis le commencement du siècle, l'éminent auteur, s'adressant à tous ceux qui veulent instruire chrétiennement la jeunesse, malgré les obstacles de l'heure présente, leur conseille, pour réussir, de chercher uniquement dans l'Évangile la méthode de leur enseignement. Le Sauveur du monde, qu'a-t-il voulu enseigner avant toute chose ? *La science du salut*. En effet, la science humaine est un moyen et non un but. Il faut donc se pénétrer profondément de cette pensée, si l'on veut travailler fructueusement à l'éducation des générations nouvelles. Mais quel était le caractère principal de l'enseignement du Christ ? *La vérité*. Donc il est encore nécessaire de tout sacrifier à la recherche de ce qui est absolument vrai dans toutes les branches des connaissances humaines. Notre-Seigneur enseignait étant *assis, sedens docebat;* c'est-à-dire ayant la pleine possession de sa doctrine ; nous devons, à son exemple, ne jamais enseigner sans une préparation suffisante et une possession complète de notre sujet. Il ne cherchait point *sa propre gloire;* autre avis profond donné à tous ceux qui veulent instruire leurs frères; enfin il faisait toujours précéder son enseignement de la *prière*, cette source si féconde des illuminations de l'esprit, comme l'avouait saint Thomas d'Aquin au pieux Réginald. Ces principes sont aussi sûrs que féconds dans leur application. Il est à désirer que ce petit livre de Mgr Guiol rempli des plus fortes pensées et

des leçons de la plus sage expérience, soit médité par les professeurs de nos facultés catholiques et par tous ceux qui, à des degrés divers, dispensent l'enseignement dans les séminaires et les écoles chrétiennes. Il mérite à tous égards de devenir leur *Vade mecum*. D. Th. Bérengier, O. S. B.

Réponses aux questions d'un israélite de notre temps, par le R. P. Théodore Ratisbonne, missionnaire apostolique, supérieur des prêtres missionnaires de Notre-Dame de Sion. Paris, Palmé, 1878, in-12 de 88 pages.— Prix : 1 fr.

Dans cinq entretiens, écrits avec autant de simplicité et de clarté que de précision et de science, le R. P. Ratisbonne s'efforce de répondre aux objections qu'un israélite peut élever contre la religion chrétienne, et de renverser tous les obstacles qu'il a lui-même rencontrés dans le chemin par lequel il a dû passer pour aller du judaïsme au catholicisme, de l'erreur à la vérité, des ténèbres à la lumière. Ces entretiens sont successivement consacrés à démontrer la vérité de la religion chrétienne, à exposer les mystères qui sont la base de notre foi, la Trinité, l'Incarnation et la Rédemption, enfin à établir la légitimité de la mission de l'Eglise. Ecrits à un point de vue spécial, ils ont pour but principal de prouver que l'Eglise catholique seule porte en elle la réalisation des promesses divines que les juifs ont toujours conservées avec un soin jaloux. Mais ils ont en réalité une portée plus haute : car ils constituent en faveur de l'Eglise catholique la démonstration la plus triomphante et la mieux appropriée aux préoccupations scientifiques de notre époque. Un chrétien qui voudrait étudier sérieusement les questions d'exégèse religieuse qui passionnent de nos jours tant de savants, trouverait dans ce petit opuscule une base solide, sur lequel il lui serait aisé de construire à sa foi un abri derrière lequel il n'aurait plus à redouter nul assaut. Le P. Ratisbonne a donc rendu un nouveau et signalé service aux âmes chrétiennes ; nous désirons pour notre part et nous espérons que beaucoup voudront et sauront en tirer profit. E. de la D.

Paille et grain par André Le Pas. Paris, Palmé, 1880, in-12 de 335 p. — Prix : 3 fr.

Ces pages, écrites à moments perdus, l'auteur le dit lui-même, seront également lues à moments perdus ; car il est difficile de s'aventurer dans la lecture suivie d'un ouvrage où l'on se trouve sans guide. Il y a bien des chapitres ; mais c'est une division qui ne répond à rien de bien défini, et pas une table pour les rappeler. Puisque l'auteur voulait communiquer ses pensées au public, il aurait dû avoir plus d'attention pour ses lecteurs. S'ils tombent sur la paille, il est à craindre qu'ils ne recherchent pas le grain ; il y en a cependant, et de l'excellent, dans ce recueil de pensées détachées sur la morale, la philosophie, la religion, S'il est des pensées contestables, quintessenciées, il en est de fines, de profondes, de spirituelles, et partout l'on sent l'inspiration chrétienne. S.

Les Contes des anges, par le R. P. W. Faber, traduit de l'anglais, par Lérida Geoffroy. Paris, Palmé, 1879, in-8 carré de 123 p., orné d'une gravure et d'encadrements. — Prix : 4 fr.

Quatre contes sont contenus dans ce volume : *Le beau minuit ou les derniers enfants du monde ; — La mort de Philippe ou l'innocence qui souffre ; — Stella l'orpheline ou la bonté de Dieu ; — L'ange des saintes larmes ou le*

culte de la réparation. Le livre est coquet; le texte gracieux comme les enfants qui en sont les héros, comme les anges qui les assistent et les consolent; c'est éthéré comme il convient à des habitants des cieux. Mais nous avouons, à notre honte, trop terrestres pour bien apprécier ce langage mystique dans des contes. S. M.

Le Divorce, *étude morale,* par madame Suzanne ***. Paris Ghio, 1880, in-12 de 107 p. — Prix : 1 fr. 50.

Il m'est impossible de savoir si Mme Suzanne *** a autre chose que le prénom de commun avec la Suzanne du livre de Daniel. Toujours est-il qu'il n'y a que sa thèse, digne de l'auteur d'*Indiana*, qui fasse qu'en la lisant on pense à George Sand. Relevons d'ailleurs un aveu : « Si la loi se montre barbare, l'Église paraît plus clémente ; car, là où la loi n'accepte que trois cas pouvant motiver la demande en nullité, Rome en admet quatorze (p. 48). » Il est vrai que, quelque pages plus haut, Mme Suzanne *** a démontré sa complète ignorance de ce dont elle parle : « L'indissolubilité conjugale, dit-elle, ainsi supprimée ou approuvée par les papes et les conciles, suivant les temps et les besoins de leurs causes... (p. 24). « Il est difficile, devant cette assertion, de garder son sérieux. Just de Bernon.

La vocation d'Albert. *Leçons d'un père à son fils sur la constitution et la loi,* par Maxime Lecomte. Paris, Pedone-Lauriet, 1880, in-12 de 103 p. — Prix : 1 fr.

Quand le droit de suffrage sera étendu aux enfants, la *Vocation d'Albert*, suite d'entretiens où un père passe en revue l'idée du droit, le pouvoir social, la loi, les tribunaux ordinaires, les tribunaux d'exception, l'administration, les délits et les peines, la justice criminelle et la cour d'assise, sera peut-être un livre plus pratique pour le jeune âge que les récits tirés de l'Écriture Sainte; mais, jusque-là, j'aime à croire qu'à la *Vocation d'Albert*, les enfants continueront de préférer l'histoire de la vocation d'Abraham.

Just de Bernon.

L'Etudiant d'aujourd'hui, par René Vallery-Radot. Paris, Hetzel, 1880, gr. in-18 de 259 p. — Prix : 3 fr.

Comme écrivain, M. René Vallery-Radot n'est pas dénué de talent : son *Journal d'un Volontaire*, couronné par l'Académie, l'a déjà prouvé ; son *Etudiant d'aujourd'hui* le prouve encore. Ce n'est toutefois qu'un talent de second ordre Jamais sa petite taille ne se haussera jusqu'aux premiers prix. Dans l'*Etudiant d'aujourd'hui,* on suit pendant une année scolaire tous les types d'étudiants, dont le défilé, à la fin du volume, passe une dernière fois devant la porte de l'Ecole de droit : les conscrits de première année, les vaillants, les retardataires, les maraudeurs. Ces derniers, un pied à l'école et l'autre dans le feuilleton populaire, donnent lieu à un croquis du roman naturaliste. C'est, dans le livre entier, le morceau le mieux réussi ; le trait de la fin est à citer : « Pas la moindre imagination. Rien que des reproductions photographiques en cherchant de préférence les coins sales (p. 140). » — Deux passages sur le radicalisme catholique et les intrigues de couvent feraient croire que l'auteur a quelque rancune personnelle à vider. Mais la réalité de ses souvenirs ou toute autre cause l'empêchent de frapper fort : en voulant faire de l'odieux, il reste faible et plat. On ne saurait lui en vouloir. — La jeunesse des Écoles, telle qu'elle est dépeinte ici, offre de

l'honnêteté sans élévation, de l'énergie sans élan, de la vertu, il est vrai, mais une vertu dont on a coupé les ailes. Le vrai héros du roman, ou plutôt le type idéal de cette suite de tableaux, n'a eu « ni les indignations stériles, ni les étonnements candides pour les égoïsmes » qui ont tenté de s'emparer de lui (p. 255). « Dans la période de transition où se trouve engagée la France, dit-il, nos gouvernements successifs semblent ne pouvoir plus marcher que soutenus par deux béquilles qu'on pourrait désigner chacune par un nom : Faute de mieux et crainte de pis (p. 32). » Cette sagesse précoce ressemble fort à de la caducité. JUST DE BERNON.

Pourquoi ne pas se faire autoriser, par le R. P. MERCIER, des F. F. Prêcheurs. **Ce que nous sommes,** par le R. P. OLLIVIER, des F. F. Prêcheurs. Paris, Dentu, 1880, in-18 de 45 p.— Prix : 50 cent.

Les religieux sont des citoyens jouissant de moins de droits que les autres, ils ne se distinguent que par un acte religieux pour lequel ils ne relèvent que de leur conscience; ils n'ont donc aucun besoin d'autorisation. Ils préfèrent leur liberté à un privilège qu'on les sollicite de demander en leur laissant entrevoir un refus. Telles sont les principales raisons que met en avant le P. Mercier, pour arriver à cette conclusion que les religieux ne sont « ni des entêtés, ni des rebelles, ni même peut-être des maladroits, » en invitant le gouvernement à s'arrêter dans la voie où il est entré. Écrite avec verve, finesse, fermeté et modération, cette brochure fera tomber bien des préjugés. — Après lui, le R. P. Ollivier dit, dans ce langage aux fières et libres allures qu'on lui connaît, ce que sont les dominicains, ce qu'ils ont été, toujours fidèles à leur devise : « Pour Dieu, pour la France, et pour la liberté.» M.

Bons points instructifs, *Botanique.* Paris, Hachette (1880) 8 séries de 12 ff. coloriées, renfermées dans une enveloppe de toile.— Prix : 1 fr. 20 la série.

C'est une excellente pensée qu'a eue la maison Hachette de faciliter la vulgarisation de la science au moyen de *Bons points instructifs*, et nous espérons que l'essai que nous avons à signaler, en ce qui concerne la *Botanique*, ne sera point un fait isolé. Nous avons sous les yeux huit séries de 12 feuilles chacune, offrant la représentation coloriée d'une foule de plantes de fleurs et de fruits, due au pinceau de Mme Cresty. Toutes ne sont pas également réussies, mais l'ensemble est satisfaisant, et l'impression est exécutée avec beaucoup de soin par Fraillery. Au verso de chaque feuille on trouve une notice fort bien rédigée, et qui, sans avoir un caractère trop technique, donne les notions sur chaque plante. Nous regrettons qu'on n'ait point indiqué sur chaque enveloppe l'indication des gravures qu'elle renferme. C.

La Rage conjurée par l'œuvre de Saint-Hubert. *Manuel du Pèlerin de Saint-Hubert en Ardennes*, par F. HALLET, ancien aumônier à la maison pénitentiaire à Saint-Hubert. 2e édition, Paris Palmé, 1880, in-12 de 230 p. — Prix : 1 fr.

Tout le monde connaît le miracle continu qui, depuis des siècles, amène auprès du tombeau de saint Hubert en Ardennes des multitudes de pèlerins de tout pays. Ce que l'on connaît moins, c'est la manière dont on y guérit les malheureux menacés de la rage, les précautions hygiéniques qui doivent précéder et suivre l'opération de la *taille*, et les multiples ressources qu'en dehors du pèlerinage lui-même les fidèles peuvent trouver, contre un mal des

plus redoutables, dans des pratiques pieuses et traditionnelles dont l'efficacité a été établie par les siècles. La brochure de M. Hallet nous initie à tout cela; elle raconte dans ses grands traits la vie du saint, l'origine du monastère, et celle du miracle lui-même dont on voit déjà l'existence constatée dans un document du onzième siècle. Elle défend l'authenticité du miracle contre des dénégations sans valeur; elle entre dans les détails les plus minutieux sur le régime à garder par les malades; elle décrit avec le même soin la *taille* qui se pratique à Saint-Hubert; elle nous apprend en quoi consiste le *répit*, cet autre miracle plus étonnant encore que le premier, et enfin termine par des conseils où les personnes pieuses qui ne peuvent faire le pèlerinage trouveront d'amples sujets de consolation. Un recueil de prières et de pratiques de dévotion en l'honneur de saint Hubert est ajouté à cette excellente petite publication, dont je dirais volontiers qu'elle est un service rendu au genre humain : car partout où elle ira et où elle sera lue avec foi, elle multipliera le miracle que la miséricordieuse Providence renouvelle tous les jours à l'intercession du grand thaumaturge des Ardennes.

GODEFROID KURTH.

Le Paradis des noirs, *excursion sur les côtes de Guinée*, par CHARLES HERTZ. Paris, Tolmer, 1880, in-12 de 250 p. Prix : 3 fr. 50 (*Bibliothèque des Connaissances utiles.*)

M. Hertz désirait depuis longtemps faire un voyage au pays de Achantes; il en trouva l'occasion en 1877. Un explorateur hardi, nommé Bonnat, partait pour essayer l'exploitation des sables aurifères de l'Ankobrah. N'y avait-il par là, à côté de ces poudres d'or, des matières plus véritablement précieuses et d'un trafic plus durable? des gommes, des vernis, de l'indigo, des bois de travail? M. Hertz voulut s'en assurer par lui-même. Il partit. Mais il se heurta à tous les obstacles qui se dressent sur le passage des voyageurs : difficultés de transport, maladie, etc. Bref, il dut revenir sans avoir rien fait, C'est le récit de ces efforts infructueux que contient ce volume : récit intéressant, mais un peu trop fantaisiste parfois, et où l'on ne sait pas toujours si l'on a affaire à des réalités ou à des rêves de l'imagination de l'auteur.

M. R.

Les pays oubliés. La côte barbaresque et le Sahara, *excursion dans le vieux monde*, par le prince G. LUBOMIRSKI. Paris, Dentu, 1880, gr. in-18 de XXII-310 p. — Prix : 4 fr.

Le prince Lubomirski n'était connu jusqu'ici que comme romancier; on se souvient encore des succès obtenus dans le *Correspondant* par les récits où il révélait au public, sous une forme vive et attrayante, l'état social, alors si peu connu, de la Russie. Aujourd'hui il s'est fait touriste. Ses impressions de voyages auront-elles la même vogue que ses romans? Peut-être, car elles ont beaucoup des mêmes qualités : l'entrain, la couleur, le charme du récit, l'humour. Nous citerons en particulier la description très pittoresque d'une excursion en diligence de Batna à Biskra. Le prince Lubomirski voit beaucoup; il voit bien, nous dirons volontiers qu'il voit trop, car il entre dans une foule de détails sur certains points de la morale orientale qui ne permettront pas de mettre ce volume dans toutes les mains. Ce qui ne le permettra pas non plus, ce sont les étranges théories religieuses exposées par l'auteur dans son introduction et qui se reflètent dans le livre lui-même. M. R.

Mer rouge en Abyssinie, par Denis de Rivoiré. Paris, Plon, 1880, gr. in-18 de 308 p. — Prix : 4 fr.

Il y a déjà un certain nombre d'années que ce voyage a été fait. C'était au beau temps du prince, si connu par ses démêlés avec les Anglais, sa vaillante résistance et sa mort tragique, Théodoros. Mais alors le prince ne s'attaquait pas aux puissances européennes, il était en lutte avec un compétiteur indigène, et M. de Rivoire fut forcé un instant, bien à son corps défendant, de prendre parti dans la lutte. Il avait rencontré l'un des généraux de Théodoros, Haïlou, et il dut l'accompagner dans son expédition contre un corps d'armée de Goubésié. Mais ce n'était pas pour se mêler aux querelles de ces petits potentats noirs qu'il était venu en Abyssinie ; dès qu'il le put, il s'empressa de reprendre sa liberté et de recommencer ses excursions à travers un pays vraiment curieux et attachant. Il y a de grandes richesses inexploitées dans ces contrées,et la France aurait là de magnifiques relations à créer et un commerce avantageux à faire. Cela lui serait d'autant plus facile que les Abyssiniens ont des sympathies naturelles pour la France. Malheureusement les missionnaires sont à peu près les seuls qui portent là-bas les souvenirs et l'influence de notre patrie. Ils le font avec un admirable dévouement, auquel M. de Rivoire rend un juste hommage. Mais que peuvent-ils avec leurs faibles ressources, et pourquoi le gouvernement français ne cherche-t-il pas à fonder là un établissement durable, si bien préparé par ces humbles et zélés pionniers de notre civilisation ?

M. de la Rocheterie.

France, Algérie et colonies, par Onésime Reclus. Ouvrage illustré de 120 grav. sur bois. Paris, Hachette 1880, in-12 de 802 p.— Prix : 5 fr.50.

Le grand ouvrage de M. O. Reclus n'est point accessible aux petites bourses, et son format est un format de bibliothèque. C'est donc une très bonne pensée qu'a eue la maison Hachette en nous offrant, dans un compact in-12 de 800 pages, la substance d'un volume gr. in-8. On a voulu même y joindre l'attrait de l'illustration, mais en cela on n'a que médiocrement réussi, car, sous ce rapport, le volume n'est pas à la hauteur des publications de la maison Hachette, et le tirage des gravures est assez mal exécuté. — Voici quel est le plan du livre : I. *Etendue, nom, frontières.* — II. *Monts, plateaux, plaines,régions naturelles.* — III. *Fleuves, rivières et torrents, rivages, îles de la mer.* — IV, *Climats, vents, pluies.* — V. *Origine des Français.* — VI *La langue française en France, en Europe, dans le monde.* — VII. *Religions : catholiques, protestants, juifs.* — VIII *Accroissement du peuple français, Émigration.* — IX. *Les anciennes provinces.* — X. *Les départements.* — XI. *La Corse.* Puis viennent l'*Algérie* et les *Colonies.* — On sait quelles sont les idées de M. O. Reclus ; nous ne dirons pas qu'elles ne percent point dans son livre, mais les réserves qu'on peut faire sur ces tendances ne doivent point empêcher de rendre hommage à l'étendue des recherches, à la compétence de l'auteur, à l'abondance des renseignements de toute nature qu'il nous donne.

L. C.

Les Bains d'Europe. *Guide descriptif et médical des eaux d'Allemagne, d'Angleterre, de Belgique, d'Espagne, de France, d'Italie et de Suisse,* par Ad. Joanne et A. Le Pileur. 2e édit. entièrement revue et complétée, contenant une carte des bains d'Europe. Paris, Hachette, 1880, gr. in-18 de lxiii-656 p. — Prix : 12 fr.

L'ouvrage que nous annonçons est destiné à la fois aux malades et aux

médecins. Aux uns il fournira tous les renseignements techniques qui leur seront utiles, non-seulement pour étudier la question au point de vue scientifique qui n'est point précisément de leur ressort, mais aussi et surtout au point de vue géographique et pratique ; aux autres il donnera une vue générale de la matière et un excellent résumé de tout ce qui a été écrit sur chacune des stations thermales au triple point de vue des caractères physiques des eaux, de leur action physiologique, et de leur application aux diverses maladies. Une introduction est consacrée à l'étude des eaux minérales en général, au traitement, aux précautions hygiéniques à prendre soit aux eaux, soit aux bains de mer, aux divers séjours d'hiver. Puis viennent, dans l'ordre alphabétique, pour chaque contrée (Allemagne, Angleterre, etc) la liste des stations d'eaux, avec les indications les plus précises et les plus complètes sur chacune d'elles, et une *bibliographie*. Ce précieux guide est appelé à rendre les plus grands services, et nous pouvons dire que rien n'a été épargné pour le rendre un des plus intéressants et des plus utiles de la collection. L. C.

Le Quatorzième Centenaire de saint Benoît. *Sa vie, sa règle et son ordre*. Discours prononcés à Solesmes, les 4, 5 et 6 avril 1880, par Mgr Henry Sauvé, prélat de la maison de Sa Sainteté, recteur des Facultés catholiques d'Angers. Le Mans, Edmond Monnoyer, 1880, grand in-8 de 122 p. en vente à l'Abbaye de Solesmes (Sarthe). — Prix : 2 fr.

Les persécutions, de l'heure présente donnent une valeur toute spéciale aux publications qui concernent les ordres religieux; et, comme, dans cette armée sainte, il est naturel qu'il se trouve ce que l'on pourrait appeler des postes d'honneur, il est non moins opportun que des circonstances solennelles mettent actuellement en lumière, dans leur importance exceptionnelle certaines de ces congrégations, qui ont particulièrement honoré et servi l'Église. C'est le résultat que vient de produire la célébration du quatorzième centenaire de la naissance de saint Benoît, au mois d'avril dernier, dans la plupart des maisons Bénédictines, aussi bien dans l'ancien que dans le nouveau monde. Solesmes, où l'arbre planté par Benoît et renversé chez nous par la révolution a refleuri de nouveau, était marqué d'avance comme le théâtre nécessaire de fêtes éclatantes. Un intérêt spécial s'est attaché à la célébration, dans les deux familles Bénédictines de Solesmes, du Triduum solennel qui laissera de profonds souvenirs à tous ceux qui y ont pris part. Pendant trois jours, le vénéré recteur de l'Université catholique d'Angers a fait entendre à son assistance d'élite sa parole remplie de science et d'onction. Il lui a montré Benoît, le patriarche des moines d'Occident, béni de Dieu d'abord dans sa vie, puis dans sa règle, enfin dans son ordre. De ce triple point de vue, ce que Benoît a été, ce qu'il a fait, ce qu'est devenue sa nombreuse postérité dans l'Église et dans l'histoire, l'orateur a su tirer des enseignements précieux. Benoît a été, comme son nom le prédisait, béni dans sa vie marquée par l'exercice des vertus les plus héroïques, et les plus éclatantes faveurs du ciel ; béni dans cette constitution monacale qui depuis quatorze siècles a formé tant de saints et de savants; béni enfin dans cet ordre illustre dont on a pu dire avec raison : qu'entre tous les moines dont l'action s'est fait sentir au profit des sociétés humaines, les Bénédictins brillent au premier rang. Cette brève esquisse suffit pour faire apprécier le plan général. Ces trois discours, livrés à l'impression par les soins des Pères de Solesmes, sont devenus un volume dont la lecture charme, instruit et édifie tout à la fois. Les Bénédictins ne sont qu'un des rameaux, le

plus important, il est vrai, de ce grand arbre qui fleurit dans l'Église presque depuis son berceau. Est-il besoin, dès lors, d'ajouter que ces pages éloquentes vengent magnifiquement la grande famille religieuse tout entière des calomnies dont elle est aujourd'hui l'objet? A. DE RICHECOUR.

Histoire de l'éloquence ancienne et moderne, *rédigée en vue du baccalauréat* par UN PROFESSEUR DE RHÉTORIQUE. Paris, Berche et Tralin, 1880. in-12 de 324 p. — Prix : 3 fr.

Ce livre est comme tous les livres de même genre : il contient, sur les meilleurs orateurs anciens et modernes, depuis les Grecs jusqu'au Parlement allemand, des notices et des appréciations tirées pour la plupart de différents auteurs de critique littéraire. C'est donc un manuel pour servir à l'étude de l'éloquence : le manuel paraît bon. Il a toutefois une lacune : puisqu'on descend, du moins par un coup d'œil général, jusqu'au Reichstag, pourquoi ne rien dire des orateurs de la troisième République? Les meilleurs sont sans doute ses adversaires, mais il n'était pas inutile de parler d'eux. La partie la mieux faite est peut-être, grâce aux citations de Villemain, celle qui traite des orateurs anglais. JUST DE BERNON.

VARIÉTÉS

ESSAI SUR LA LITTÉRATURE ARABE AU SOUDAN

IV. — Makhlbuf-ben-Ali-oen-Saleh-El-Bilbali était profondément versé dans la science du droit et savait par cœur le texte des écritures saintes. On venait de tous les pays écouter ses leçons. Il n'avait, dit-on, commencé à s'instruire que dans un âge avancé. Le premier de ses professeurs fut le vertueux Abdallah-ben-Mohammed-Akit, frère de mon grand père. Il étudia auprès de lui, à Oualaten, la *Riçala* d'Ibn-abi-Zéid sur les principes du droit. Les premiers succès de l'élève lui valurent de tels encouragements, qu'ayant pris confiance en lui-même et résolu de compléter son instruction, il partit pour le Maroc, où il s'appliqua à écouter les leçons d'Ali-ibn-Râzi, qui professait dans la ville de Fez. Dès lors il acquit une véritable réputation par son érudition dans les sciences musulmanes, et excita l'admiration de ses contemporains. De retour au Soudan, il séjourna tour à tour à Kano, à Kachen et dans d'autres centres de population, où il fit des leçons publiques. Il eut des conférences sur différentes questions de jurisprudence avec le cheikh El-Akib-el-Ansamouni. Quand il arriva dans sa patrie, il se livra à l'enseignement ; mais les ressources scientifiques du Maroc l'avaient trop séduit pour qu'il en perdît le souvenir. Il traversa de nouveau les sables du désert et alla professer dans la cité, où il avait reçu les premières leçons. Malheureusement une main ennemie lui ayant versé du poison, il emporta la mort dans son sein et vint expirer à Tombouctou, en 1533.

V. — Ahmed-ben-Omar-ben-Mohammed-Akit-ben-Omar-ben-Ali-ben-Yahya, mon trisaïeul, naquit à Tombouctou ; il était de la tribu des Sanhadja[1]. Comme il avait accompli les devoirs du pèlerinage, on lui donnait le titre

1. Les Arabes ont changé le nom Sanaga en Sanhadja par des altérations successives. De Sanaga les Européens ont fait Sénégal.

d'El-hadj. Il était l'aîné de trois frères et le plus savant de la principauté. Non moins vertueux qu'érudit, il se conforma sans relâche aux préceptes de la Sounna [1]. Plein d'amour pour le prophète Mohammed, il aimait à chanter ses louanges, et faisait ses délices de l'ouvrage du cadi Ayyadh, lequel est intitulé : *Guérison de l'âme ou Description des qualités* de l'Elu. On peut dire que sa vie tout entière fut consacrée à l'étude Il était parvenu à acquérir une connaissance très nette de la grammaire, du style et de la métrique arabes : mais c'est surtout dans la science du droit qu'il excellait. Non seulement il composa plusieurs thèses intéressantes sur des sujets divers, mais encore il copia de sa main un assez grand nombre de livres.

A sa mort, on trouva chez lui sept cents volumes. Il eut, entre autres professeurs, son grand père et son oncle maternel, le cheikh Mokhtar, qui était un grammairien estimé. En 1475, il se décida à faire le pèlerinage. Lorsqu'il fut arrivé sur la terre sainte, il eut l'avantage de rencontrer Soyouthi et Khaled-el-Azhari, lequel passait alors pour le coryphée de la grammaire arabe. A son retour de La Mecque, il trouva sa patrie bouleversée par la guerre de l'hérétique Sini-Aâl [2].

Ahmed-ben-Omar se fixa d'abord à Kafou [3], puis dans d'autres villes de la Nigritie, où il professa avec autant de zèle qu'il en avait mis à s'instruire.

De tous les thaleb qui suivirent ses leçons, le plus remarquable sans contredit fut Mahmoud auquel il avait expliqué la *Modawwana* de Sahnoun [4] et d'autres traités de droit malékite. Il mourut en 1536, à l'âge de 80 ans. Le sultan du pays lui ayant proposé les fonctions d'imam, il ne voulut point les accepter. Ce premier refus le conduisit naturellement à refuser tout autre emploi : l'honneur de l'enseignement suffisait à son ambition. Voici un des effets miraculeux de la sainteté de ce chéikh ; je le cite tel qu'il m'a été raconté. Etant à Médine, il demanda l'autorisation de visiter le tombeau du prophète. Comme cette faveur ne lui avait point été accordée, il s'assit sur le seuil de la chapelle funéraire et se mit à réciter les litanies de l'Elu de Dieu. Aussitôt la porte s'ouvrit d'elle-même, et les assistants stupéfaits de ce prodige s'humilièrent devant Ahmed-ben-Omar et lui baisèrent les mains.

VI. — Abdallah-ben-Omar-ben-Mohammed-Akit-ben-Omar-ben-Ali-ben-Mohammed naquit en 1462 ; il était frère de mon grand-père et tirait son origine de la tribu des Meçonfites, fraction des Sanhadja. Autant que son érudition, la pureté de ses mœurs, son désintéressement et sa dévotion ont contribué à faire passer son nom à la postérité. Il mourut en 1522, à Oualaten, où il avait professé pendant longtemps. Quelque fussent d'ailleurs les mérites de ce cheikh, il ne manqua jamais de rattacher à la crainte de Dieu ses pensées et ses actes. On raconte plusieurs faits extraordinaires, qui dénotent que la grâce était descendue en lui.

VII. — Mohammed, fils d'Abdelkrim et petit-fils de Mohammed-El-Mrili, était né à Tlemcen dans le seizième siècle. Il joignit à une intelligence

1. La Sounna est pour les musulmans ce qu'est pour nous l'Imitation de N. S. Jésus-Christ.

2. Dans aucune partie de son livre, Ahmed Baba ne parle de ce bouleversement politique.

3. Il faut peut-être lire Kanou.

4. Sahnoun, l'un des plus grands jurisconsultes de l'Afrique, fut cadi à Kaïrouan, sous la dynastie des Aglabites, dans la première moitié du IIIe siècle de l'hégire. Le Digeste qu'il composa sous le nom de *Modawwana*, contribua à répandre la doctrine de l'imam Malek.

peu commune la passion de l'étude appliquée au dogme, et se distingua autant par sa piété que par son érudition. Ce qui est vraiment digne de remarque, c'est que les efforts de sa raison n'ont jamais atténué son respect, je dirai même son amour pour la *Sounna*, qui est la loi de Mahomet, ni modifié en rien son aversion pour les infidèles. Pendant son séjour dans la région du Touat[1], où l'autorité de sa parole lui avait acquis une influence énorme sur l'assemblée des notables, il provoqua la persécution des juifs. Bien plus, non content de les avoir réduits à l'avilissement en leur arrachant toute espèce de priviléges, il excita le peuple à les massacrer et à détruire leurs synagogues ; mais Abdallah-el-Asnouni, alors cadi du chef-lieu de la confédération, désapprouva hautement ces violences, qui ne pouvaient se justifier que par un excès de fanatisme. Les ouléma de Fez, de Tlemcen et de Tunis furent consultés sur la question, et il y en eut deux qui donnèrent raison à El-Mrili. L'un d'eux Mohammed-ben-Abdeljelil, cet imam de Tenès, auquel nous devons l'histoire des Beni-zeiyan [2], rédigea un long mémoire sur la légitimité de l'intolérance, l'autre qui est Mohammed-Es-Senouci, adressa au héros du Touat une épître commençant par ces mots : « Honneur à notre frère et ami Abou-abdallah-El-Mrili, le zélé docteur, qui dans ces temps de relâchement et de corruption a trouvé le courage de faire éclater sa foi au grand jour, en s'élevant contre les abus et en ramenant les esprits attiédis au sentiment de la vraie religion. Ce sera une gloire pour lui de s'être opposé avec tant d'énergie aux entreprises de la race juive (que Dieu l'écrase de sa réprobation !), et d'avoir renversé la synagogue qu'elle avait osé bâtir sur une terre musulmane. Lui seul a eu la constance de tenir tête aux gens que les intérêts mondains rendent sourds à la voix du prophète, et de les déférer au tribunal des ouléma. Or, je le déclare ici, personne parmi eux n'a mieux compris l'esprit de la question que l'imam de Tenès ; personne n'a montré plus d'indépendance dans la controverse ; personne enfin n'a puisé dans sa foi un mépris plus ferme des vaines considérations. » Mohammed-ben-Abdeljelil et Senouci ne furent pas les seuls qui prirent part à cette querelle religieuse ; il y eut encore Mohammed-er-Roça'a, muphti de Tunis, et deux autres docteurs de la même ville, qui sont le cadi Yahya-er-Romari et Abderrahman-es-Soboue. Dès que la décision de l'imam de Tenès fut remise, à Touat, entre les mains d'El-Mrili, celui-ci annonça le triomphe de son opinion à ses partisans et leur ordonna de procéder à la démolition de la synagogue; mais ce qu'il faut déplorer ici, c'est que l'excès du zèle le porta à mettre à prix la vie des juifs, et même à payer de sa bourse une prime de sept mitkals par tête, environ cent francs de notre monnaie. Après cet horrible massacre, à l'occasion duquel il avait composé contre les juifs et leurs adhérents, un chant qui débute par les louanges de Mahomet, El-Mrili quitta les oasis du Touat pour s'enfoncer dans le cœur du Soudan. Il parcourut successivement Tekra, Kachen, et Kanou. Dans les deux premières villes il enseigna publiquement la science du Koran ; dans l'autre il ouvrit un cours de jurisprudence. De là il passa à Kar'ou ou Tchiar'ou, suivant la prononciation locale, et fut invité par El-hadj Mohammed, qui en était le gouverneur, à rédiger une note sur différentes questions de droit. Il était depuis peu dans cette ville, lors-

1. La distance entre Rardaïa, la ville la plus méridionale de l'Oued-Mzab, et la première oasis du Touat, est d'à peu près 100 lieues. La route passe par Tegorarin, qui se trouve au tiers du chemin.

2. En 1852, l'abbé Bargès a publié la traduction de cette histoire, et il a inséré dans l'introduction une biographie de l'auteur que nous lui avons communiquée.

qu'on vint lui apprendre que son fils avait été assassiné par les juifs du Touat. Il repartit pour le nord, et mourut presque au moment de son arrivée. On a répandu le bruit qu'un juif qui avait osé uriner sur sa tombe, fut frappé de cécité au même instant.

Au dire de ses contemporains, El-Mrili était d'une nature hardie et entreprenante. Animé d'un zèle outré pour la doctrine du Koran, il employait son éloquence à fanatiser les populations ignorantes du Désert [1]. Le prédicateur du Touat avait eu pour maître le célèbre imam Abderrahman-Et-Taalébi, dont les cendres reposent, à Alger, dans la mosquée de Bab-el-oued, — et pour élève, El-Aakib-el-Ansamouni. Ses productions sont assez nombreuses. Voici le titre de celles qui sont parvenues à ma connaissance :

Mesbah-el-arouah fi ouçoul el-flah, Lampe des âmes ou Explication des principes de la bonne œuvre. Cet opuscule fut l'objet d'une critique sévère de la part de Senouci et d'Ibn Razi. — *Mour'ni en-nebil fi charah Mokhtaçar Khelil*, Manuel suffisant pour le thaleb intelligent ou Commentaire du code de Sidi Khelil. Le texte y est expliqué mot par mot, mais d'une manière excessivement concise. Le livre inachevé s'arrête au chapitre intitulé : Droits respectifs des femmes unies à un même mari. — *Iklil mour'ni en-nebil.* Développement du précédent ouvrage ; simple glose qui resta inachevée, — Commentaire du Code des ventes à terme d'Ibn-el-Hadjeb, avec des explications tirées d'Ibn-Abdesselâm et de Sidi Khelil. — *Talif fi'l-menciate*, sur la manière de réparer l'omission des prières satisfactoires. — Abrégé du *Telkis el-meftah* de Kazouini ; Figures de rhétorique. — *Meftah en-nadhar fi ilm el-hadits*, la Clef de l'examen ou Science des traditions mohammédiennes. Dans ce livre, El-Mrili critique certains passages du *Takrib* de Nawawi. — Commentaire du Traité de logique d'El-Khaunadji, intitulé El-djoumel « l'Ensemble ». — Prolégomènes de la logique. — Science des faits de l'intelligence humaine, de ses lois et de ses règles qui doivent en assurer l'exercice ; poëme didactique. — Trois commentaires du poëme précédent : le grand, le petit et le moyen. — *Tenbih er-râfeline ân makar el-lebsine bido'ua mekamat es-sa'arefine*, Avis aux gens de bonne foi qui se laissent duper par les prétendus marabouts. — Préliminaires de la langue arabe. — *Kitab el-fath el-moubine*, le Livre des horoscopes.— Commentaire de l'Introduction du Code de Sidi Khelil. — *El-bedr el-mounir fi euloum et-tefsir*, la Lune brillante ou Exposition des connaissances nécessaires pour l'interprétation du Koran. — *El-mimia*, poëme à la louange de Mahomet ; tous les vers y sont rimés en *mim* et affectés d'une voyelle brève comme ceux du *Borda*. — Notice biographique des professeurs d'El-Mrili. — Correspondance en vers et en prose avec Soyouthi sur la science qui apprend à raisonner. Ce dernier prétendait que le raisonnement est l'ennemi de la foi, et que la philosophie mène fatalement à contrôler la religion. — Fragment composé de notes sur le chapitre des ventes, d'après le code de Sidi-Khelil.

(*A Suivre*). AUG. CHERBONNEAU.

1. C'est peut-être à cette époque qu'il faut placer l'origine de cet esprit d'intolérance qui a fermé l'Afrique Centrale aux bienfaits de la civilisation, en repoussant les races plus éclairées et plus industrieuses.

CHRONIQUE

Nécrologie. — M. Henri Cohen, le savant numismate, employé au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale, est mort, le 17 mai dernier, à Bry-sur-Marne, à l'âge de 76 ans. Le goût de l'art et le vrai culte de l'antique ont été constamment placés par M. Cohen au-dessus de toutes les jouissances : son caractère ferme et très bienveillant à la fois l'a toujours tenu éloigné des coteries scientifiques et littéraires; s'il a obtenu des succès mérités, ce n'est point qu'il les ait brigués, mais parce qu'ils sont venus à lui. Son grand travail, par lequel il débuta dans le monde des sciences, est la *Description des monnaies de la République Romaine* (Monnaies consulaires), (Paris, 1857, in-4, avec 75 pl.), qui est aujourd'hui une œuvre classique et la monographie la plus complète de tout ce qui est connu dans le vaste champ de la numismatique ; plus tard, dans les intervalles des années 1859 à 1868, parurent successivement les 7 vol. in-8, avec nombr. pl., de sa *Description historique des monnaies frappées sous l'Empire Romain*, communément appelées médailles impériales, un autre chef-d'œuvre d'exactitude et de précision dans la description et la nouvelle classification de 30,000 médailles romaines, renversant tous les systèmes de ses prédécesseurs, Eckhel, Mionnet et Riccio. Avec la mise au jour de ces deux ouvrages, nous pourrons dire, sans exagération, que Cohen avait fait pour la numismatique ce que Linné avait fait pour l'histoire naturelle. Leur mérite scientifique est au-dessus de tout éloge; ils témoignent l'alliance du goût et du sentiment avec l'érudition, ce qui est chose infiniment rare. Cohen était de plus un bibliographe, un helléniste, et un critique distingué des œuvres musicales et de tout ce qui touche aux beaux-arts. Comme bibliographe, il s'est distingué par la publication de son livre intitulé : *Guide de l'amateur de livres à vignettes* (Paris, 1868, in-8), où il a le premier établi les prix de livres rares ornés d'estampes et de vignettes, au grand désespoir de certains libraires, qui, avant l'apparition de l'ouvrage de Cohen, abusaient quelquefois de la confiance des amateurs en se basant sur les appréciations inexactes faites avant lui dans d'autres recueils. Dans la *Gazette musicale*, la *Revue belge* et dans le feuilleton de l'*Indépendance belge*, on trouvera de nombreux articles consacrés par Cohen à la récension des œuvres musicales. Il a en outre rédigé la description des fameux cabinets numismatiques de Jules Greau, Badeigts, de Laborde et autres qui sont venus successivement s'émietter sous le marteau du commissaire-priseur parisien, et il prit une grande part à la rédaction du *Numismate*, ou bulletin périodique du marchand de médailles, de H. Hoffmann, dont il est paru 36 livraisons. Mais c'est surtout dans la correspondance intime que son esprit et son rare coup d'œil d'appréciation se faisaient jour. Nous avons vu Cohen, quatre jours avant sa mort, venir au Cabinet des Médailles pour corriger les épreuves de la seconde édition de sa *Description des monnaies impériales romaines;* mais, se sentant accablé par la vieillesse, il prévint, trois jours avant sa mort, un gardien du Cabinet des Médailles, qu'il ne viendrait plus à son poste. Il est aller mourir à Bry-sur-Marne, où demeure sa famille. On promet de publier sur lui une biographie détaillée.

— M. Eugène Machelard, professeur de droit romain à la Faculté de Paris,

est mort dans le mois d'août. Né à Carpentras, le 20 mars 1815, il fit ses études de droit à Poitiers. Après avoir obtenu le diplôme de docteur, il s'inscrivit au barreau de cette ville, et vint ensuite à Paris. Il a été professeur suppléant à la Faculté de Caen, puis à celle de Paris où il suppléa successivement MM. Bravard et Blondeau. En 1850, il obtint au concours la chaire de droit romain vacante par la mort de M. Ducaurroy. On a de lui : *Textes de droit Romain sur la possession, les hypothèques et les donations entre époux*, suivis d'un commentaire à l'usage des élèves de la Faculté de droit de Paris, pour le premier examen de licence (1855-1856, in-8); — *Dissertation sur l'accroissement entre les héritiers testamentaires et les colégataires aux diverses époques du droit Romain. Étude sur les lois Julia et Pappia Poppæa en ce qui concerne la caducité* (1860, in-8); — *Des obligations naturelles en droit Romain* (1861, in-8); — *Étude sur la règle catonienne en droit Romain* (1862, in-8); — *Théorie générale des interdits en droit Romain. Exposition détaillée des interdits possessoires* (1864, in-8); — *Examen critique des distinctions admises, soit en droit Romain, soit en droit Français en ce qui concerne les servitudes pédiales* (1868, in-8); — *Observations sur les Responsa prudentium* (1871, in-8) (Extrait de la *Revue de législation française et étrangère*); — *Examen de la Règle « Dies incertus conditionem in testamento facit »* (1873, in-8); — *Observations sur la corréalité* (1875, in-8) (Extrait de la *Revue de législation française et étrangère*).

— M. François-Séraphin, baron de Hauer, directeur du laboratoire de l'Institut géologique de Vienne (Autriche), est mort le 9 août. Né à Vienne, le 30 janvier 1822, il étudia à l'Université de cette ville et à l'École supérieure des mines à Schemnitz. Il fut attaché comme ingénieur aux mines de fer de Styrie, puis au musée des mines à Vienne. Il ouvrit, en 1844, un cours de paléontologie, et prit part à la fondation de l'Institut impérial de géologie, dont il devint directeur après la retraite de Haidinger, en 1867. Il était membre de l'Académie des sciences de Vienne; comme géologue, il jouissait d'une grande autorité. Parmi ses publications on peut citer : *Aperçu géologique des mines de l'Autriche* (1855); — *Géologie de la Transylvanie* (1855); — *Carte géologique de l'empire austro-hongrois* (1867-1872); — *La Géologie et son application à la connaissance des propriétés du sol en Autriche-Hongrie* (1875); il a fourni en outre un grand nombre de mémoires sur la géologie des Alpes et des Carpathes, sur les fossiles de formations triasique, liasique, etc., aux *Annuaires de l'Institut impérial géologique*, aux *Comptes-rendus et Mémoires* de l'Académie des sciences de Vienne.

— M. Marc-Antoine Gaudin, ancien rédacteur scientifique du *Siècle* et calculateur au Bureau des longitudes, vient de mourir. On lui doit un certain nombre d'ouvrages : *Mémoire sur les propriétés du Silice en fusion* (1841); — *Derniers perfectionnements apportés au daguerréotype* (1842, in-8), avec N. P. Lerebours; — *Recherches sur le groupement des atômes dans les molécules et sur les causes les plus intimes des formes cristallines* (1847, in-8); — *Résumé général du daguerréotype, photographie sur plaqués* (1852, in-8); — *Vademecum du photographe, notice abrégée du daguerréotype et de la photographie sur papier, avec un répertoire de chimie et de physique et un formulaire* (1861, in-12); — *Réflexions d'un chimiste philosophe sur les maladies épidémiques, la fièvre des marais, la fièvre jaune, la fièvre typhoïde, la variole, le choléra, la peste* (1865, in-8); — *L'architecture du monde des atômes dévoilant la structure des composés chimiques et leur cristallogénie* (1873, in-12).

— M. l'abbé Ferdinand Baudry, curé de Bernard (Vendée), membre de la Société des antiquaires de l'Ouest, est mort le 24 juillet. On lui doit : *Vie de Henri Borie, prêtre de la Société des missions étrangères, décapité pour*

la foi en Corée le 8 mars 1866 (1867, in-12); — *Puits funéraires gallo-Romains du Bernard* (*Vendée*) (1874, in-8 avec vignettes et 2 plans).

On annonce encore la mort : du Dr Ch. Aug.Fr. Peters, le célèbre professeur d'Astronomie à l'université de Kiel, mort le 8 mai à l'âge de 72 ans ; — du Dr R. Marggraff, ancien professeur de Beaux-Arts à l'Académie de Munick, mort le 28 mai à Fribourg en Brisgau ; — de M. Hyacinthe Firmin-Didot, frère de M. Ambroise Firmin-Didot, et son collaborateur dans la direction de leur maison, mort en son château de Chandai (Eure) à l'âge de 86 ans. — De M. le chanoine Martigny, le collaborateur de M. de Rossi, l'auteur du *Dictionnaire des antiquités chrétiennes* auquel nous consacrerons une notice détaillée.

Concours. — Un concours est ouvert, depuis le 1er mai 1880, à l'université de Strasbourg (prix Lamey). Le sujet proposé est l'*Histoire de bâtir les villes chez les Grecs*. On devra se servir non-seulement des sources littéraires et épigraphiques de l'antiquité, mais aussi du résultat des fouilles et des recherches sur les lieux. Les travaux peuvent être écrits en français, en allemand ou en latin ; ils doivent être déposés avant le 1er janvier 1884. La remise du prix aura lieu le 1er mai 1885 : il consiste en une somme de 2400 marks.

— En annonçant (p. 177) le concours ouvert par l'Académie de Lyon, nous avons omis de dire qu'il était pour l'année 1882.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans les séances des 6 et 13 août, M. Prou a achevé la lecture de son mémoire sur les *Automatopoïka* de Héron d'Alexandrie.— Dans la séance du 6, M. Ernest Desjardins a signalé, d'après M. Pomialowski, professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg, la découverte de deux diplômes militaires romains de Bulgarie. — Dans la séance du 20, M. Gaston Paris a lu un mémoire relatif à un épisode comique dans Aymeri de Narbonne ; M. Revillout a continué la lecture de la seconde partie de son mémoire sur la chronique démotique. — Dans la séance du 27, M. Egger a communiqué un mémoire sur la prononciation du grec ancien : M. Moise Schawb a soumis à l'académie une nouvelle inscription néo-punique récemment découverte en Tunisie ; M. Ferdinand Delaunay a continué la lecture du mémoire de M. Th. H. Martin sur les hypothèses astronomiques des anciens.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans les séances des 7 et 14 août, M. Rodolphe Dareste a lu un mémoire sur les anciennes lois suédoises. — Dans la séance du 7, M. Guillaume Depping a achevé la lecture de son mémoire sur le chevalier de Jars et son procès en 1638. — Dans la séance du 14, M. Vacherot a lu une notice sur le tome 1er de la 2e partie de l'*Histoire de la philosophie scolastique* de M. B. Hauréau. — Dans les séances des 14 et 21, M. Baudillart a repris la lecture de son mémoire sur la condition des populations agricoles en Picardie. — Dans la séance du 21, M. Callery a commencé la lecture d'un mémoire sur l'origine et les pouvoirs des États généraux de l'ancienne France. M. Léon Aucoc a commencé la lecture d'un mémoire sur les tarifs des chemins de fer et l'autorité de l'État. — Dans la séance du 28, M. L. Aucoc a achevé la lecture de son mémoire sur les tarifs de chemin de fer et l'autorité de l'État ; M. Baudrillart a continué la lecture de son rapport sur la condition des populations agricoles de la Picardie.

Les monumenta germaniæ. — Nous empruntons à le *Revue critique* l'analyse suivante du rapport, récemment publié par M. Waitz, sur les travaux des

professeurs qui collaborent aux *Monumenta Germaniæ*. — L'année dernière, ont été publiés dans la section des *Auctores antiquissimi* : 1° les *Corippi Africani grammatici libri qui supersunt*, p. p. J. Partsch : 2° le tome XXIVe ; 3° le *Brunonis de bello saxonico liber, editio altera*, p. p. W. Wattenbach ; 4° la *Chronica regia Coloniensis* (*Annales maximi Colonienses*) *cum continuationibus in monasterio S. Pontaleonis scriptis aliisque historiæ Coloniensis monumentis*. p. p. Waitz ; — dans la section des *Diplomata* : les documents des empereurs et rois allemands, 1er fascicule du 1er volume, les documents de Conrad I et de Henri Ier, p. p. Th. Sickel ; les fascicules I et II du t. V, avec des contributions de Arndt, Baumann, Bresslau, Dummler, Ewald, Foltz, Frensdorff, Gillert, Grandour, Heydenreich, Kœnig, Loserth, May, Mayr, Mommsen, Schum, Waitz, et Wattenbach : le fasc. III. du même volume, avec des contributions de Waitz, Ewald, Gilbert, Dümmler, Pauli et Liebermann. D'autres ouvrages sont sous presse ou très avancés, M. Mommsen qui dirige la section des *auctores antiquissimi* après avoir visité l'année dernière un certain nombre de bibliothèques de Suisse et d'Italie, a achevé l'édition de Jordanis et commencé celle des petites chroniques du cinquième au septième siècle. L'impression du *Jordanis* et celle des *Carmina* de Fortunat, entreprise par M. Leo, de Bonn, seront terminées dans le courant de cette année ; M. Peiper, de Breslau, a commencé celle d'*Avitus* et M. Seeck, celle de *Symmaque*. Les travaux sur Ausone, Cassiodore, Sidoine, se poursuivent ; M. Vogel, d'Ansbach, entreprend l'édition d'Ennodius. — Dans la section des *Scriptores*, on s'est attaché surtout aux tomes XXV et XIII ; M. Heller s'est occupé de l'*Ægidius* de Liège, des Généalogies des ducs de Brabant, de la chronique de Hainaut attribuée à Baudouin d'Avesnes, de la chronique de Gand de J. de Thirolde ; M. Holder-Egger, des *Chronica principum Saxoniæ* ainsi que de celles de Baudouin de Ninove et de Sifrid de Balnhausen. Pour le livre de Christian de Mayence, *de calamitate ecclesiæ Moguntinæ*, M. Reimer, de Marbourg, a pu consulter des manuscrits, assez récents, il est vrai, à Cheltenham et à Upsal. M. Wattenbach a édité une chronique autrichienne ; M. Waitz a travaillé à la plus grande partie du XIIIe vol. apportant des contributions aux annales des périodes carolingienne, saxonne et franconienne et publiant en outre pour la première fois, sous leur forme complète, les *Annales necrologici Fuldenses*, ainsi que des extraits abondants de sources anglo-saxonnes et anglaises, revus par MM. Pauli et Liebermann. Le volume sera continué par M. Simonsfeld, de Munich, et M. Schum, de Halle ; ce dernier a trouvé dans la bibliothèque du prince de Metternich au château de Kœnigswart au manuscrit inconnu du *Chronicon Magdeburgense*. — En ce qui concerne le XXVIe et le XVe vol., M. Thauer a trouvé à Admont beaucoup de documents manuscrits ; M. Krusch a presque achevé l'édition de Frédégaire ; M. Lichtenstein a travaillé à Vienne, à Admont et à Berlin, où l'on avait envoyé le manuscrit de Stockholm, pour la chronique rimée d'Ottokar. — M. Waitz, s'est rendu à Bruxelles, M. Heller à Paris et à Auxerre, MM. Lieberman et Maassen à Cheltenham, M. Pauli à Londres et M. Mommsen, à Milan ; quelques collations ont été faites par M. Mau à Rome, par M. Schœne, à Paris, etc. — Dans la section « *Leges* », la nouvelle édition des Capitulaires, par M. Boretius, de Halle, commencera à être imprimée, cette année même ; M. Zeumer est sur le point d'achever celle des recueils de formules ; pour l'édition des conciles de Franconie, M. Maassen, de Vienne, a comparé les deux manuscrits de Cheltenham. — Après la retraite du prof. Lœrsch, c'est M. L. Weiland, de Giessen, qui s'est chargé de la nouvelle édition du IIe vol. des *Leges*. — Dans la section des *Diplomata*, dirigée par M. Sickel

et où M. d'Ottenthal a remplacé le regretté M. Foltz, le Ier fascicule a été distribué, mais le Ier vol. a pu être imprimé. — L'édition des *Acta imperii sæculi XIII inedita*. p. p. MM. Winkelmann et Fickers, est entièrement imprimée, sauf les tables, et offre de nombreux matériaux pour l'histoire du temps et surtout celle de Frédéric II : elle renferme plus de mille numéros : 1-380; *Acta regum et imperatorum* 381-756, *Acta ad imperium et regnum Siciliæ spectantia*; 757-1001, *Acta Siculа* (*Registrum II Massiliensé*, *Formulæ magnæ Curiæ*, *Statuta officiorum*). — Dans la section *Epistolæ*, dirigée par M. Wattenbach, M. Rodenberg entreprend l'édition des copies prises par G. H. Pertz dans les Regestes du Vatican; le Ier vol., qui comprend l'époque d'Honorius III, est assez avancé pour que l'impression commence cet été ; en même temps sera publié le *Registrum* de Grégoire le Grand qui n'a été retardé que parce que M. Ewald a dû prolonger son séjour en Espagne et à son retour, comparer l'important manuscrit d'Adalhard retrouvé à Saint-Pétersbourg et revoir un recueil de lettres et de canons copiés à Londres par Bishop. — M. Dümmler, de Halle, a, dans la section *Antiquitates*, commencé l'impression du recueil des poésies carolingiennes. M. Baumann, de Donaueschingen, travaille aussi à l'édition des plus importants nécrologes avant 1300, d'après les diocèses, et en commençant par ceux de l'Alamannie.

Glossaire archéologique du moyen age et de la renaissance. — Sous ce titre, la Société Bibliographique se propose de publier un important ouvrage dû à un archéologue distingué, M. Victor Gay, ancien architecte du gouvernement, associé correspondant de la Société des antiquaires de France.

Ce répertoire archéologique du moyen âge et de la Renaissance, auquel l'auteur a consacré vingt années de recherches, contiendra, sous forme de Dictionnaire, un glossaire spécial donnant, outre l'explication des termes, une série de plus de trente mille textes originaux, avec figures d'après les monuments contemporains, la plupart inédits. Ce n'est point à proprement parler une histoire, mais une sorte de tableau où les érudits trouveront souvent, avec l'explication de mots aujourd'hui inusités ou mal définis, l'image des objets qu'ils expriment, et dans lequel les collectionneurs et les curieux rencontreront, sur ces mêmes objets figurés, les renseignements historiques qui lui manquent. Après les travaux de du Cange, des Bénédictins, après les essais de Monteil et les savantes publications archéologiques de notre époque, parmi lesquelles une mention spéciale est due au marquis de Laborde qui a suggéré à l'auteur la première pensée de son livre, il restait à les étendre et à les compléter par la comparaison des textes avec les monuments figurés, et à les expliquer les uns par les autres. Le *Glossaire*, uniquement puisé aux sources originales, contiendra, sous la rubrique de cinq mille mots, tout ce qu'il a été donné à l'auteur de rencontrer d'intéressant ou de peu connu dans les monuments de la littérature, de l'histoire, de l'art et des sciences durant une période généralement comprise entre l'époque Carlovingienne et celle de la Renaissance. L'une des tables qui termineront l'ouvrage rapporte à cinquante chapitres les matières principales disséminées dans l'ordre alphabétique et traitées au cours de l'ouvrage. Ces citations ainsi groupées permettront au lecteur de se faire l'idée, sinon la plus complète, du moins la plus exacte, des arts, de la paix et de la guerre, de l'industrie et du commerce, des mœurs, du costume, des usages religieux et des croyances. Outre cette table, on trouvera à la fin du dernier volume un vocabulaire et une nomenclature chronologique de tous les comptes et inventaires manuscrits cités ; enfin deux tableaux géographiques formeront une sorte de statistique des arts industriels et du commerce au moyen âge.

L'ouvrage formera 2 vol., gr. in-8 colombier, de 750 pages chacun, contenant plus de 1,200 gravures. Il paraîtra en dix fascicules de dix feuilles. à 7 fr. payable à la réception de chaque fascicule. On souscrit à la librairie de la Société Bibliographique. Outre l'édition en papier ordinaire, du prix de 70 fr., il y aura une édition de luxe in-4 en grand papier, du prix de 120 fr.

Manuscrits grecs de la Bibliothèque de Copenhague. — Nous trouvons dans la dernière livraison des *Archives des missions scientifiques* (seconde du tome VI, 3e série) un travail de M. Charles Graux (15 pages) sur *les Manuscrits grecs de la Bibliothèque royale de Copenhague*; il est d'autant plus intéressant pour les hellénistes que ces *codices*, au nombre de plus de cent, n'ont jusqu'ici été l'objet d'aucun catalogue imprimé; quelques notices succinctes sur certains d'entre eux sont éparses dans des publications danoises qu'on peut regarder comme inconnues au reste de l'Europe. En révélant leur existence, en signalant ce qu'ils offrent d'intéressant, M. Graux a rendu un service réel. On y rencontre des manuscrits bibliques des ouvrages des Saints Pères, saint Basile, saint Jean Chrysostome, saint Grégoire de Nazianze, des vies des saints, des commentaires sur Aristote, des recueils d'écrits hippocratiques (p. 158) et galiniques, un manuscrit de l'*Etymologicum magnum* que Gaisford n'a pas connu lorsqu'il a publié à Oxford, en 1848, (in-fol.), une fort bonne édition de cet ouvrage important ; le commentaire d'Eustathe sur l'*Odyssée*. Citons aussi des manuscrits de diverses pièces d'Euripide (M. Printz les a examinés et après en avoir parlé dans le *Rheinisches Museum*, t. XXX, 1875, p. 127 et suiv.) l'édition qu'il a entreprise de ce tragique, la *Média*, a paru à Leipzig en 1878. Mentionnons encore le *Plutus* d'Aristophane, Josèphe, *De Bello judaico*, des écrits sur l'optique, sur l'art militaire, l'*Introduction harmonique* d'Euclide ; des épigrammes (au nombre de neuf) inédites à ce que nous croyons de Jean le géomètre et de Stylianos (M. Graux les publie en entier, p. 185). Laissons de côté divers grammairiens, mais n'omettons pas les noms de Théocrite, de Pindare, de Plutarque. L'importante bibliothèque du comte de Thutt, léguée à la Bibliothèque royale, et dont il existe un catalogue imprimé (1795, 7 vol. in-4), possède aussi quelques manuscrits grecs que M. Graux n'a point manqué de signaler. Quatre planches reproduisent en fac-simile quelques fragments des manuscrits les plus importants au point de vue de la paléographie.

Un poème bearnais du dix-septième siècle. — MM. Hilarion Barthety, secrétaire de la Société des sciences, lettres et arts de Pau, et L. Soulice, bibliothécaire de la ville de Pau, viennent de nous donner un volume des plus intéressants (*Calvinisme de Béarn, poème béarnais de Jean-Henri Fondeville publié pour la première fois avec une notice historique et un dictionnaire béarnais français*. Pau, Léon Ribaut, 1880, grand in-8 de 166 p.). — Fondeville jouit d'une grande célébrité parmi les Béarnais. Cette célébrité, il la mérite par la verve spirituelle avec laquelle sont écrites ses poésies. Le *Calvinisme de Bearn, divisat en seys églogues*, n'est pas indigne de l'auteur de la *Pastourale deu Paysaa* trois fois imprimée. Remercions MM. Barthety et Soulice de nous avoir fait connaître, d'après le manuscrit unique conservé dans la bibliothèque de la ville de Pau, ce poème où l'ardent catholicisme de l'auteur résuma, en vers faciles et heureux, dans la seconde moitié du dix-septième siècle, les principales circonstances de l'introduction du Calvinisme en Béarn. Les traits piquants abondent dans les discours des trois interlocuteurs qui, comme les bergers de Virgile, échangent vivement leurs

souvenirs et leurs appréciations. Les tirades épigrammatiques se succèdent avec la rapidité d'un feu roulant. Le poème, curieux comme œuvre littéraire, est à interroger comme document historique; il a surtout une grande importance comme document philologique. Les savants éditeurs, qui l'un et l'autre avaient déjà maintes fois fait leurs preuves, ont mis en tête des satiriques églogues une excellente notice sur la famille et les œuvres de Jean-Henri de Fondeville, bourgeois de Lascar, avocat au parlement de Navarre, lequel était fils de Jean de Fondeville, ministre protestant converti. A la suite de « recherches multipliées » dans les archives des Basses-Pyrénées, MM. Barthety et Soulice ont reconstitué la biographie de celui qui avait été surnommé *Poeta facundus*, mais dont la vie était enveloppée de ténèbres qui semblaient devoir rester impénétrables. Il n'a pas fallu aux éditeurs moins de sagacité que d'érudition pour résoudre tous les problèmes de biographie et de bibliographie qui se posaient devant eux. Ajoutons que le *Dictionnaire béarnais-français*, dont le *Calvinisme de Béarn* est accompagné, permet aux profanes d'étudier facilement et sûrement un poème qui, comme le disent les éditeurs (p. 19), « peut compter à bon droit parmi les monuments les plus considérables de la langue béarnaise. » — T. DE L.

POÉSIES DES QUATORZIÈME ET QUINZIÈME SIÈCLES. — M. Eugène Ritter, professeur à l'université de Genève, avait déjà tiré du manuscrit 179 *bis* de la Bibliothèque de cette ville un certain nombre de pièces qui ont été insérées dans le *Bulletin de la Société des anciens textes*, dans le *Recueil de poésies françaises des quinzième et seizième siècles* de M. de Montaiglon et dans le *Recueil général des fabliaux* du même érudit. Après avoir donné ainsi le dessus du panier, M. Ritter a, suivant son expression, vidé le fond du sac en publiant en un élégant petit volume douze pièces de poésie, empruntées au même manuscrit. Malheureusement ces pièces sont toutes à l'état de fragments, à cause des lacérations dont le manuscrit a été l'objet (*Poésies des quatorzième et quinzième siècles*. Genève, H. Georg, 1880, in-8 de 72 p.). M. Ritter a très bien analysé et apprécié, dans sa préface, les douze morceaux dont il a donné un excellent texte, et tous les amis de notre vieille langue voudront lire un recueil qui, complètant les recueils déjà connus, est en tout point digne d'un éditeur qui passe à juste titre pour un des meilleurs philologues de la Suisse. — T. DE L.

UNE NOUVELLE COLLECTION HISTORIQUE. — La maison Hachette a entrepris de publier une petite collection dont le but est de présenter les faits de notre histoire d'après le texte même des écrivains contemporains des événements dont ils sont les narrateurs. C'est là une excellente méthode pour vulgariser la connaissance de nos historiens nationaux, et la Société bibliographique a déjà entrepris une œuvre pareille, sur un plan beaucoup plus vaste, par la publication de ses *Petits Mémoires sur l'Histoire de France*. Mais les volumes de la maison Hachette répondent-ils bien au but qu'on s'est proposé? M. Zeller, professeur d'histoire au lycée Charlemagne, vient de donner sous ce titre: *Les Francs mérovingiens, Clovis et ses fils*, un petit volume in-32 de 151 pages, contenant 14 gravures. Les auteurs que cite M. B. Zeller sont Sidoine Apollinaire, Grégoire de Tours, Fortunat, Frodoard, les Chroniques de Saint-Denis. M. Zeller a pris, dans ces récits anciens, divers passages, souvent sans rapport entre eux, qu'il a alignés les uns à la suite des autres, en les disposant, autant que possible, dans l'ordre chronologique. Les textes latins sont traduits en français; quant aux Chroniques de Saint-Denis, M. Zeller en a rajeuni un peu le texte, en mettant à la fin du volume un petit glossaire pour les mots archaïques qu'il a laissés subsister. Or, ce mélange

de textes latins traduits et de textes en vieux français font du volume un ensemble disparate qui nuit singulièrement à l'intérêt, sans compter que Frodoard et le moine de Saint-Denis sont loin des contemporains de Clovis. Il semble donc qu'il eût été préférable de former un volume composé exclusivement d'extraits de Grégoire de Tours, un autre volume d'extraits de Frodoard, etc.; par là le lecteur eût eu un aperçu de la chronique toute entière, en même temps qu'un récit d'un même style et d'une même composition. Quatorze gravures ornent le texte du livre de M. Zeller; elles sont bien choisies et reproduisent des monuments mérovingiens; nous citerons, par exemple, le fameux tombeau de Childéric Ier, trouvé à Tournai au siècle dernier, et qui renferme des objets mérovingiens si précieux. Ces illustrations, qui ne flattent point l'œil, ont du moins le mérite de la vérité historique, et elles sont, à ce point de vue, cent fois préférables aux gravures fantaisistes qui ornent trop souvent les livres d'histoire. — Ern. B.

La céramique péruvienne de Nancy. — Les travaux d'archéologie américaine sont encore assez rares pour que leur apparition mérite d'être signalée d'une façon toute spéciale à l'attention du public savant. Nous ne doutons point qu'il ne fasse bon accueil à une intéressante brochure due à la plume de M. Jules Renauld. Elle contient le résumé d'une lecture faite l'an dernier au congrès des américanistes, et l'on y trouve une description détaillée des objets de céramique péruvienne déposés au musée de Nancy (*La céramique Péruvienne de la Société d'études américaines fondée à Nancy*, notice descriptive avec planches, in-8 de 20 pages). On sait que cette ville, en effet, tend à devenir le centre des études américaines dans notre pays, on pourrait presque dire en Europe. Des planches bien dessinées contribuent à l'intelligence du texte. Nous n'entrerons point dans les explications toujours ingénieuses, et le plus souvent d'une incontestable exactitude, que donne l'auteur de la brochure. Les vases en question n'appartiennent pas tous, en effet, ni au même âge, ni à la même période de civilisation. M. Renauld nous semble avoir tiré du texte de Garciluso une conclusion peu exacte, en faisant de la coutume de déformer la tête des enfants, un caractère propre aux races primitives du Pérou. Les Qquichuas de l'époque Incasique, que M. Angrand range avec raison au nombre des *Têtes-plates* ou Toltèques Orientaux, l'avaient bel et bien conservée. Elle se maintint même après la conquête Espagnole, et il fallut que le concile de Lima l'interdit sous des peines sévères. En revanche, nous ne pouvons que nous associer aux regrets qu'inspirent à M. Renauld les continuels déplacements de la collection Américaine du Louvre. Elle mérite l'examen attentif de l'archéologue, sinon pour la beauté artistique des pièces qui la composent, du moins à cause de leur nombre et de leur provenance variée. Malheureusement, ces déménagements répétés la rendent peu accessible au public. — H. de Charencey.

Pétrarque et la Revue critique (XI, 198). Au sujet d'un mémoire sur les médailles du quinzième siècle (1430-1530), inséré dans le *Jahrbuch der Kœniglich Preussischen Kunstsammlungen*, M. Eug. Müntz fait « une dernière observation. M. Friedlander (p. 5), se conformant en cela à la tradition, rapporte que Pétrarque fut le premier qui collectionna les monnaies romaines. C'est là une légende dont il faut faire justice. J'ai prouvé... que dès 1435, c'est-à-dire près de vingt ans avant Pétrarque, le Trévisan Olivier Forzetta recherchait non-seulement les médailles.... » Tout le monde sait que Pétrarque mourut à Arqua le 18 juillet 1374; si nous relevons ce procédé facile de « faire justice » des légendes, c'est qu'il n'est que trop employé par certaine école. — U. C.

Jost de Silenen, ambassadeur de Louis XI et évêque de Grenoble. — Ce personnage, dont le nom a été diversement orthographié, vient de trouver en France un historien : M. l'abbé Charles Bellet lui consacre une *Notice* (Lyon, Auguste Brun, 1880, in-8 de xi-67 p.), qui formera, je crois, un chapitre de son *Histoire* (en préparation) *des Évêques de Grenoble pendant la période du moyen âge*. — Les auteurs français modernes, avant l'abbé Bellet, ne font que répéter sur Jost de Silenen ce qu'ont déjà dit au dix-septième siècle Chorier, Guy Allard, et le cardinal Le Camus : seul, M. Hauréau a publié deux pièces inédites relatives à sa chronologie ; encore sont-elles mal datées, et l'abbé Bellet a dû rectifier de ce chef la science du membre de l'Institut. Ce n'est pas le seul plaisir que nous ménage la courte et substantielle *Notice* du jeune érudit : elle nous montre ce qu'était un évêque de la Renaissance, et à ce titre elle intéresse l'histoire générale. Ce qui touche la nomination de Jost au siège de Grenoble et son excommunication est particulièrement instructif. J'ajoute que les numismatistes trouveront une reproduction de deux sceaux qui restent de lui. — Bernon.

Notes historiques sur la ville de Romans. — La brochure que M. le Dr Ulysse Chevalier vient de publier, sous ce titre, est bien mince (Vienne, Savigné, gr. in-8 de 29 p.), mais tout ce qu'il y a d'important dans l'histoire de Romans s'y trouve soigneusement recueilli ; elle s'ouvre par une description de cette charmante ville ; le résumé des annales de Romans commence au 2 octobre 837, jour où Bernard, quarante-neuvième archevêque de Vienne, fit la dédicace de l'église qu'il venait d'élever auprès du monastère par lui fondé sur la rive droite de l'Isère, et s'arrête au 2 avril 1814, jour où la ville fut prise par une division autrichienne. L'excellent résumé est complété par un tableau des *Entrées, passages et séjours à Romans de personnages historiques* (de l'an 842 à l'an 1852), et par une notice sur les *Principaux édifices et établissements de Romans*. La brochure, remarquablement imprimée, est enrichie de gravures (vue de Romans prise du côté de la rivière, armes de la ville, lettres ornées), et on peut dire qu'à tous égards elle est des mieux soignées. Quand on rapproche la nouvelle publication de M. le Dr Chevalier des récentes publications de M. l'abbé Ulysse Chevalier, son fils (*de l'utilité et des conditions de la critique d'érudition*, in-8, 1880 ; — *Répertoire des sources historiques du moyen âge*, troisième fascicule, gr. in-8, 1880), on ne peut assez admirer la noble activité des deux savants travailleurs. — T. de L.

— Sonnets inédits d'Olivier de Magny. — Notre collaborateur l'infatigable et heureux chercheur M. Tamizey de Larroque, a mis la main sur des sonnets inconnus d'un poète du seizième siècle, Olivier de Magny, dont les œuvres éditées sont déjà fort rares. Il les offre aujourd'hui aux amateurs (*Sonnets inédits d'Olivier de Magny* publiés avec avertissement et notes. Paris, A. Lemierre, 1880, in-12 de 38 p., forme le no 5 des *Plaquettes gontaudaises*). Ces pièces sont au nombre de dix-neuf : elles témoignent que l'auteur ne manquait ni d'indépendance de caractère, ni de noblesse de sentiment : ainsi il se permet de donner des conseils à Charles IX pour l'administration de ses états, et il ne ménage pas ses allusions aux excès de Henri III.

Le trésor de Laveyron. — Au printemps de cette année 1880, un cultivateur, en bêchant son jardin à Laveyron (Drôme), découvrit une urne gauloise qu'il brisa malheureusement et qui contenait 562 pièces appartenant toutes à une seule espèce de monnaie. « Ce sont des quinaires, imités du

monnayage de la République, dont le poids varie entre 1 gr. 90 et 2 gr. 50. Ils sont en argent fin et pas toujours de la même dimension. » Sur ce nombre, 424 appartiennent à la ligue formée contre Arioviste ; 75 aux Allobroges ; 61 aux Volkes arécomikes ; 1 aux Educéens et 1 aux Massaliôtes. M. le comte Fernand de La Sizeranne, qui a acquis la plupart de ces pièces, a pris soin de les décrire très exactement, et trois planches reproduisent les types principaux (*Le Trésor de Laveyron (Drôme)* par le comte Fernand de La Sizeranne. Valence, imp. de Chenevier, 1880, in-8° de 34 p.) Nous ne pouvons que signaler aux numismates cet intéressant mémoire, qui a déjà paru dans le *Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*. Cette description fournira aux érudits d'utiles renseignements. L'auteur a pris l'avis des hommes les plus estimés dans la science et ses assertions ont été d'avance examinées. Si quelques hypothèses peuvent paraître hasardées, au moins nous paraissent-elles en général fort plausibles. C'est en ces matières surtout que la comparaison est utile ; on ne saurait donc trop décrire et trop représenter. Un mot ici, une lettre là aident à confirmer ou à contredire des faits déjà connus. M. de La Sizeranne a donc fort bien fait de livrer à l'étude les pièces de cette importante découverte. — A.

— M. Alexandre Bruel vient de publier le tome II du *Recueil des Chartes de l'abbaye de Cluny*, qui fait partie de la *Collection de documents inédits sur l'Histoire de France*. Ce volume va de 954 à 987. Les Chartes sont éditées avec un très grand soin ; M. Bruel se montre archiviste et diplomatiste expérimenté ; il fournit sur le dixième siècle des documents du plus grand intérêt. Il doit donner trois autres volumes avec une introduction générale.

— M. le comte de Mas-Latrie vient de publier, dans la *Collection des documents inédits sur l'Histoire de France*, un recueil de traités, de conventions et d'actes concernant surtout les relations extérieures de la France et de Venise durant les quatorzième et quinzième siècles, sujet sur lequel il a dirigé de longues investigations et déjà donné plusieurs ouvrages. Ce volume comprend 28 documents. Nous y reviendrons.

— Le numéro de juillet du *Bulletin* de la Société des *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis* contient un important mémoire de M. le chanoine Barbier de Montault sur un ciboire saintongeois du quatorzième siècle, accompagné de deux gravures ; des articles sur le chevalier de Méré, un Rouget de Lisle poitevin, les présidiaux de Marennes et de Cognac ; les noms de lieux et d'hommes de la période révolutionnaire ; Barrère à Saintes, Martin de Laubardemont ; Guillaume de Passavant, évêque du Mans ; le nom de rue du Hâ ; l'imprimerie en Saintonge et Aunis ; la nouvelle édition des *œuvres* de Bernard Palissy, etc.

— Un *Comité d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse* vient de se fonder dans le diocèse de Valence, sous les auspices de Mgr Cotton. Il aura pour organe un *Bulletin*, qui paraîtra tous les deux mois (à partir d'octobre prochain), par livraisons de deux feuilles grand in-8 au moins ; le prix d'abonnement est de 3 fr. par an. Le Comité embrassera dans ses recherches les quatre diocèses de Gap, Grenoble, Valence et Viviers. Les communications doivent être adressées au secrétaire de la rédaction, M. l'abbé Ulysse Chevalier, à Romans (Drôme).

— Le dernier volume paru des *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-lettres de Toulouse* (huitième série, tome Ier, 1879, in-8, de 397 p.) contient treize mémoires, que nous allons indiquer rapidement : *L'Imprimerie à Toulouse au seizième siècle*, par M. Desbarreaux-Bernard. (Nul mieux que M. D. B., mort au mois de février dernier, n'était en mesure

de traiter un pareil sujet; on sait avec quel zèle, envisageant ce qui concerne la typographie au quinzième siècle dans la capitale du Languedoc, il s'était efforcé de démontrer que les livres imprimés avec le nom de *Tholosa* ou *Tholoza*, appartiennent à Toulouse, et non à la ville espagnole de Tolosa, comme l'ont affirmé quelques bibliographes au seizième siècle; ce sont surtout des livres de droit qu'enfante la typographie toulousaine; la théologie ne vient qu'au second rang, et ce n'est que vers 1570 que surgissent des éditions des classiques latins. Le plan de M. D. B. est de passer successivement en revue les imprimeurs toulousains du seizième siècle, et de discuter leurs productions; le travail publié en 1879 n'est que le commencement de ce répertoire; il ne concerne encore que quatre imprimeurs; il serait désirable qu'il fût continué au moyen des notes manuscrites du numéro 9). — *Etude biographique sur Nicolas Bachelier*, par M. B. Lavigne. (Il s'agit d'un artiste d'un talent très distingué, sculpteur et architecte, né vers 1485.) — *La Chambre de Toulouse au dix-huitième siècle*, par M. Rozy. — *La Torture, étude historique et philosophique*, par M. Victor Molinier. (Recherches intéressantes; la torture fut maintenue à Toulouse jusque vers la fin du siècle dernier; elle était très rude, elle se donnait soit par l'estrapade, imitée en Italie (*la corda*) soit au moyen de l'eau introduite de force dans l'estomac du patient; l'art du tortionnaire étant de faire subir à l'accusé des douleurs très vives, sans toutefois compromettre sa vie; il n'y réussissait pas toujours: en 1717 un orfèvre, accusé d'avoir recélé des objets provenant de vols sacrilèges, expira. Quoique dès 1780, Louis XVI eût aboli, en partie du moins, l'usage de la question, le Parlement fit appliquer en 1784 l'ordinaire et l'extraordinaire à une femme accusée d'avoir empoisonné son mari; on ne lui arracha aucun aveu, et ce ne fut que sur l'échafaud où elle allait périr qu'elle confessa sa culpabilité.) — *Rapport* concernant les collections laissées par M. Edward Barry; elles se composent de meubles anciens ou bahuts de confection toulousaine, de poids, d'objets sculptés, notamment en ivoire. — Note sur un pamphlet de la Beaumelle, signé le marquis de B*** (Belista) et attribué à Voltaire. — Dans la classe des sciences physiques et naturelles, on remarque, entre autres mémoires, des *observations sur les machines frigorifiques*, par M. de Planet; *Sur l'écoulement de l'eau à travers les corps poreux*, par M. Brundes; *Quelques expériences de physiologie végétale*, par M. Barthélemy, etc. N'oublions pas une *Etude sur la question des tours et des secours temporaires aux enfants assistés*, par M. le docteur Basset.

— Nous avons annoncé, dans le temps, la mort d'un travailleur très instruit et très zélé, M. Octave Delepierre, ce Belge qui vit s'écouler à Londres une grande partie de sa longue et honorable existence, et qui sut allier à des fonctions diplomatiques le goût de la société la plus choisie et l'étude féconde des sciences historiques. M. Trübner, chef d'une des plus importantes maisons de librairie de Londres, vient de publier au sujet de l'homme distingué dont il avait épousé la fille, un volume exécuté avec élégance, et qui n'entrera point dans le commerce; il est destiné exclusivement à quelques amis. C'est un petit in-4 de 70 p., avec portrait (*Joseph Octave Delepierre.* Born : 12 March 1802, Died : 18 August 1879, in Memoriam for Friends only.) Après des détails biographiques qu'il serait superflu de reproduire, vient, à partir de la page 27, la liste des nombreux écrits de M. Delepierre; le premier est daté de 1829, le dernier de 1876; ceux qui furent mis au jour jusqu'en 1846 se rapportent surtout à l'histoire de la Flandre (l'auteur était archiviste de la ville de Bruges); les autres (et il y en a parmi qui ne forment pas moins de deux gros volumes in-quarto) concernent surtout l'his-

toire littéraire et l'antiquité; tous méritent d'autant plus d'être recherchés que bon nombre d'entre eux, imprimés à petit nombre, n'ont pas été livrés au commerce. Indépendamment de ces livres, M. Delepierre inséra dans des publications périodiques, dans des recueils de diverses sociétés savantes, de nombreux articles dont M. Trübner a cherché à dresser la liste ; on y voit les preuves d'un esprit chercheur, s'attachant aux points obscurs de l'histoire, aux questions peu abordées, et donnant toujours sur ce qu'il envisageait les résultats de lectures fort étendues.

— Dans les *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon* (Classe des Lettres, tome XVIII. Lyon, 1879, in-8, de 396 p.) nous signalerons une notice de M. Léon Roux sur M. Sauzet.; *Quelques idées sur la Théogonie d'Hésiode* par M. Hignard (le vieux poète fournit les plus précieux renseignements sur les anciennes doctrines religieuses des Hellènes et parfois, sous des fables). *Quelques jours en Dalmatie et au Monténégro*, par M. l'abbé Neyrat.— *Un festival musical en Angleterre*, par le même (146e anniversaire, célébré en 1877, du festival de Gloucester). — *De l'architecture religieuse du quatrième au treizième siècle*, par M. Bresson. — *Les conditions du travail en France et les syndicats professionnels*, par M. Paul Rougier ; — *l'hospice des Enfants-Trouvés à Canton*, par M. Paul Guimet.

Allemagne. — L'incendie de la bibliothèque de M. Mommsen a causé des pertes irréparables. Des additions au T. X du *Corpus Inscriptionum latinarum*, contenant celles de la basse Italie (ouest), ont été entièrement détruites. Les quatre manuscrits de Jornandez, des bibliothèques de Heidelberg, Berlin, Vienne et Breslau, sont perdus. Pas un des livres de la bibliothèque particulière du savant archéologue n'a échappé aux flammes : une perte déplorable est celle du *Collectanea* et des ouvrages manuscrits de Mommsen, parmi lesquels se trouvait une *histoire de l'empire*, dont 3 volumes étaient achevés.

— Les éditeurs Teubner et Cie, de Leipzig publient un recueil intitulé : *Scriptorum græcorum qui christianam impugnaverunt religionem quæ supersunt*, édité par le professeur C. J. Neumann. Le troisième fascicule, qui va paraître, renferme les écrits de l'empereur Julien.

— Le 3e fascicule de l'*Historisches Jahrbuch*, publiés par la *Goerres Gesellchaft*, contient les articles suivants : *La correspondance du cardinal Contarini* pendant sa mission en Allemagne (1541), par le Dr L. Pastor ; — *La mission du cardinal Nicolas de Cusa, dans l'Allemagne du Nord* (1451), par M. Grube ; — *L'activité littéraire de l'abbé André de Saint-Michel*, par M. Wittmann.

— La librairie Velhagen et Klasing, à Leipzig et Bielefeld, annonce la prochaine apparition, en dix livraisons, des *Prosateurs français*, à l'usage des Ecoles, à des prix très réduits (de 60 à 90 pf.), pour chaque livraison.

— On annonce la prochaine publication de *Series abbatum* avec les *Fasti abbatissarum* et *præpositarum*, immense travail dont le 1er volume contiendra l'Allemagne et l'Autriche. Le succès est garanti d'avance, car il sera rédigé par les Dr. Posse, de Dresde, et Ewald, de Berlin, tous deux zélés collaborateurs des *Monumenta Germaniæ*.

Angleterre. — La librairie Macmillan, de Londres, va publier prochainement une biographie d'Etienne Dolet, poète et imprimeur à Lyon, brûlé comme athée en 1546. L'auteur est M. Richard Copley Christie, chancelier du diocèse de Manchester. Il a ajouté à son travail la liste des livres sortis des presses de Dolet.

— La bibliothèque du palais archiépiscopal de Lambeth est ouverte désor-

mais au public les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 10 heures à 4 heures en hiver, et de 10 heures à 5 heures en été. Les vacances dureront six semaines, du 1er septembre au 15 octobre.

— Le tome XII des *Memorie e documenti per servire alla storia di Lucca*, a paru récemment. (gr. in-4 de 466 p.) Il contient une *Histoire de la musique à Lucques*, par l'abbé L. Merci.

— Il paraît à Vérone, depuis le commencement de 1879, un recueil intitulé : *Archivo storico Veronese, Repertorio Mensile di studi e documenti di storia patria*, sous la direction de M. Osvaldo Perini. La collection forme par an quatre forts volumes ; l'abonnement est de 18 francs.

Russie. — Le Dr Harkavy, de la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, a découvert parmi la nouvelle collection de manuscrits acquise par cette bibliothèque, la plus grande partie du commentaire arabe sur Isaïe, par R. Saadyah-Gaon. On ne connaissait jusqu'ici que la traduction arabe de ce prophète.

Amérique. — Un livre des plus précieux vient d'être acquis par la bibliothèque de l'État de New-York. C'est le premier livre qui ait été imprimé dans cet Etat, il y a près de deux siècles, du temps des colons anglais, sous les règnes de Guillaume III et de Marie II. Il contient les textes des lois de New-York, et a pour titre : « Lois et Actes de l'Assemblée générale de la province de New-York de LL. MM., tels qu'ils ont été arrêtés dans diverses sessions dont la première a commencé le 9 avril *anno Domini* 1691, à New-York, imprimé par William Bradford, imprimeur de LL.MM. le roi Guillaume et Marie, 1694.» Il n'existe plus que cinq exemplaires de ce livre ; l'État de New-York l'a payé 8,000 fr. C'est un volume de 300 pages in-folio, simplement relié en basane. Parmi les dispositions législatives les plus curieuses qui y sont insérées, on remarque les suivantes : « Tout chrétien qui tuera un loup adulte sur les îles de Long ou de Staten recevra une récompense de 30 shillings ; il ne devra être tenu aucun compte du témoignage d'un esclave ; si plus de trois nègres s'assemblent, ils recevront cinquante coups de fouet sur le dos ; si un esclave est rencontré voyageant à 40 milles de la cité d'Albany sans son maître, il sera mis à mort. » (*Journal de la Librairie.*)

Publications nouvelles. — *De l'esprit du droit criminel*, par René Roland (in-8, Rousseau) ; — *Les Causeries d'un savant*, par Tissandier (in-8, Hachette) ; — *Quelques phénomènes atmosphériques*, par Jamin (in-8, Hachette) ; — *Souvenirs d'un vieux zouave*, par Blanc (2 vol. in-12, Téqui) ; — *Histoire des littératures étrangères*, par Eugène Halberg (in-12, Lemerre) ; — *Les Remords du Docteur*, par George Vautier (in-12, Thio) ; — *Une Rose Blanche au pays de Souabe*, par Mlle Thérèse Alphonse Karr (in-12, Dillet) ; — *La Malaisie*, par A. R. Wallace (in-8, Hachette) ; — *Voyages et découvertes des compagnons de Colomb*, par W. Irving (in-8, Hachette) ; — *Histoire de Du Guesclin*, par Debidour (in-12, Hachette) ; — *Le cardinal de Retz à Rome*, par Bozon (in-8, Plon) ; — *Questions controversées de l'histoire et de la science*, tome I (in-12, librairie de la Société bibliographique) ; — *Affaires de Guilhermy et baron de Ravignan*, (in-8, librairie générale). Visenot.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS

Guerre de partisans. — Quels sont les ouvrages les plus sérieux sur la guerre de partisans, sur les ruses et coups de main qui caractérisent ce genre de guerres? C. D.

Les frères Trudaine. — Quels ouvrages ou brochures pourrait-on consulter sur les deux frères Trudaine? C.

Ecrivains socialistes. — Y a-t-il un ouvrage donnant le résumé des doctrines des principaux écrivains socialistes de ce siècle et de la fin du siècle dernier? C.

Œuvres charitables du catholicisme. — Existe-t-il un ouvrage donnant le tableau des principales œuvres charitables du catholicisme, et les faisant connaître au moins d'une façon sommaire? C.

Répertoires bibliographiques. — On connaît le répertoire bibliographique des ouvrages de droit, par Warée. Existe-t-il des ouvrages analogues pour les autres branches de connaissances telles que histoire, théologie, sciences, etc., en excluant les tables méthodiques de Brunet? P. D. B.

Congrégations vouées à l'agriculture. — Quels sont les ouvrages où l'on pourrait trouver des détails sur les services rendus à l'agriculture par les diverses congrégations religieuses, et en particulier par les Trappistes?

RÉPONSES

Expédition des Catalans en Grèce (XXIX). — M. Rubio y Lhech ne paraît pas connaître les nombreux travaux de Buchon, qu'il devra dépouiller avec soin.

Il trouvera dans Hopf, *De historiæ ducatus Atheniensis fontibus*. Bonnæ, 1852, in-8, pp. 83-98 une bibliographie de toutes les sources (publiées avant 1852), qui peuvent l'intéresser. Depuis, Hopf a publié ses *Chroniques gréco-romanes* (Berlin, 1873, in-8) et son *Griechenland im Mittelalter*, 1867, in-4 (85me volume de l'*Encyclopédie* d'Ersch et Grabet).

Voir aussi le *Bulletin de l'Association des Etudes grecques*, 1879, p. 136, et G. Schlumberger, *Numismatique de l'Orient latin* (P. 1878, in-4) pp. 342-344. Comte R.

Libussa et la révolte des femmes en Bohême (XXVIII, 286, 479.) — La légende de *Loubousha*, et non *Libussa*, représente la révolte des Tchèkes (ou Bohêmes) contre l'influence allemande, sur le terrain du droit de succession. Ce poëme a été traduit plusieurs fois en français, en dernier lieu par Louis Leger : *Chants héroïques et chansons populaires des Slaves de Bohême* in-18, chez Lacroix et Verboeckhoven, Paris, 1866), et par Cyrille : *Voyage sentimental dans les pays Slaves* (in-18, chez V. Palmé, 1876).

A. D'AVRIL.

Le Calligraphe Fyot (XXVIII, 192). — Dans son catalogue de livres d'occasion du 15 février 1880, le libraire Baillieu (quai des Grands Augustins, 43), annonçait sous le nº 197, au prix de 30 fr., un manuscrit qui doit, il me semble, donner des renseignements sur le calligraphe Fyot; voici la description sommaire de ce manuscrit d'après le catalogue Baillieu

« *Réception des experts jurez, écrivains vérificateurs* depuis l'année 1570, époque de la fondation de cette corporation jusqu'en 1770, un vol. petit in-fol. parchemin. »

Le catalogue ajoute : « Manuscrit copié par Bédigis, calligraphe (champenois), d'après le registre original; il y a ajouté des notes historiques qui font connaître les auteurs, amateurs et autres artistes calligraphes anciens et modernes qui se sont distingués. »

Noblesse oblige (XXVIII, 191). — Cette maxime est du duc de Lévis,

pair de France et membre de l'Académie française; elle se trouve dans la première édition anonyme de son ouvrage intitulé : *Maximes et réflexions sur différents sujets de morale et de politique* (Paris, 1807, in-12). Cet ouvrage a eu cinq éditions. Nous ne connaissons pas l'article sur ce dicton publié par Nettement; mais sa paternité ne peut être déniée au duc de Lévis; outre qu'elle se trouve dans les cinq éditions de son ouvrage, cette maxime est citée, comme étant de lui, dans le *Dictionnaire* de Boiste, au mot *Obliger*.

A l'occasion de cette question, nous avons fait quelques recherches qui nous ont mis à même de constater que, si cette formule de *Noblesse oblige* ne se trouve pas posée en termes aussi concis, la plupart des auteurs qui ont traité des devoirs imposés à la noblesse, la consacrent en termes différents, mais toujours formels et équivalents, comme la première règle à observer par un gentilhomme. Nous pensons que les lecteurs du *Polybiblion*, liront avec intérêt les différentes formes sous lesquelles les docteurs de la science, anciens et modernes, ont exprimé cette maxime essentielle :

« Pour conserver la noblesse, dit M. Barbier de Felcourt (thèse pour le doctorat, 1867), il fallait vivre noblement, c'est-à-dire vivre pour des intérêts plus élevés que les intérêts matériels, prendre pour but et pour ressort de son existence, non pas la simple honnêteté, mais ce qui en est le superlatif, l'honneur. »

Dans son ouvrage des *Affaires d'Estat* (Paris, 1597), le président de Lalouette formulait la même règle en ces termes : « Tous ceux qui sont descendus des premiers nobles, ne seront point tenus au rang et qualité des nobles, et ne jouiront des droits, prérogatives et privilèges de noblesse, s'ils ne continuent la charge, vocation, profession et exercice de vertu de leurs pères et aïeuls.»

Florentin de Thiérriat, jurisconsulte Lorrain, qui vivait au commencement du XVIIe siècle, est plus concis dans son langage simple et naïf à la fois. « Vous n'avez, dit-il, de refuge « qu'au temple de la vertu; vos pa- « rents vous en ont battu le sen- « tier. » (*Trois traictez, scavoir : 1° De la noblesse de race, 2° De la noblesse civille, 3° Des immunitez des ignobles.* Paris, 1606. in-8.)

L'abbé Vialart (*Maison de Surgères*, in-fol, 1771) s'exprime en termes approchant de la formule du duc de Lévis : « Une naissance illustre est un engagement à des actions vertueuses. »

Toustain de Richebourg (*opuscule sans titre*) dit : « Gentilshommes, sou- « tenez les vertus de vos ancêtres par « vos propres vertus. »

Montesquieu, (*Esprit des Lois, liv. V, art.* 9) enseigne que, dans une monarchie « il faut que les lois travaillent à soutenir *cette noblesse dont l'honneur est, pour ainsi dire, l'enfant et le père.* »

La Chesnaye des Bois (*Dictionnaire historique des mœurs, usages et coutumes des Français*, V° Noblesse), développe en ces termes la maxime *Noblesse oblige:* « De quelque manière qu'on ait acquis *la Noblesse*, elle passe aux descendants de ceux qui l'ont obtenue; mais cette grâce les rend redevables envers l'Etat, et ils lui doivent les services personnels pour lesquels ils n'ont reçu prématurément une récompense si honorable et si utile, que pour les porter à donner aux autres sujets l'exemple de l'amour, de la fidélité, de l'attachement et du zèle que nous devons tous au roi et à la patrie. »

Enfin l'*Encyclopédie méthodique* (*jurisprudence*, V° Noblesse), en visant à la concision du duc de Lévis, est moins précise et plus vague dans sa formule ; elle dit : « L'honneur gouverne la noblesse. » B. DE F.

Le Gérant : L. SANDRET.

SAINT-QUENTIN, — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

HAGIOLOGIE ET VIES ÉDIFIANTES

1. SURIUS. *Historiæ seu vitæ sanctorum*, juxta optimam coloniensem editionem nunc vero ex recentioribus et probatiss. monumentis numero auctæ mendis expurgatæ et notis exornatæ quibus accedit Romanum martyrologium breviter illustratum Taurin. Presbytero e congr. clerr. regg. S. Pauli Curante, Augustæ Taurinorum, P. Marietti, 1880, in-4. vol. XI, november, 756, 915*-970* p. Prix : 10 fr. 50; — Vol. XII, december, 642, 971*-1112* p. Prix : 10 fr. 50; — Vol. XIII, indices generales, 205 p. Prix : 3 fr. — 2. *Santoral espanôl o Calendario de los santos y personas insignes en virtud desde los primeros siglos del cristianismo hasta nuestros dias en los dominios de España y Portugal*, por D. M. S. V. Publicada por la junta superior de la asociacion de catolicos en España. Madrid, compania de impressores y libreros, Bola, 8, A. Cargo de D. Agustin, Avrial, 1880, in-18 de XVI-367 p. Prix : 6 réaux. — 3. *Les vies des Saints pour tous les jours de l'année*, à l'usage de la jeunesse, par M. l'abbé TH. MOUCHARD, prêtre du diocèse d'Orléans. Paris, Lille, Lefort, 1879, 2 vol. in-12 de 388 et 348 p. Prix : 2 fr. 50. — 4. *Vie des Saints du diocèse d'Amiens*, par l'abbé JULES COBBLET. Amiens, Delattre-Lenoel, 1880, in-12 de XXIII-433 p. Prix : 3 fr. — 5. *Saint-Jérôme*, par le COMTE DE LAMBEL. Paris, Dillet, 1880, in-12 de X-312 p. Prix : 2 fr. — 6. *Saint-Eloi*, 588-659. *Les corporations ouvrières et le dimanche, les trois meilleurs amis de l'ouvrier*, par M. l'abbé J. J. MORET, curé de Montvicq. Moulins, Desroziers, 1879, in-18 de II-171 p. Prix : 1 fr. 50. — 7. *Saint François d'Assise*, 1182-1226, par le R. P. LÉOPOLD DE CHÉRANCÉ, de l'ordre des Frères mineurs capucins. Paris, Poussielgue, s. d. in-18 j., de XIX-504 p. Prix : 3 fr. 8. *La vie merveilleuse du vénérable P. Bernardin Realino, de la compagnie de Jésus*, par le P. L. SÉGUIN de la même Compagnie. Lyon, Vitte et Perrusel ; Paris, Vic, 1880, in-12 de XII-270 p. Prix : 2 fr. — 9. *Vie de la mère Antoinette d'Orléans, fondatrice de la congrégation de Notre-Dame du Calvaire*, par un religieux feuillant publiée avec une introduction et des notes par M. l'abbé PETIT, aumônier du Calvaire de Vendôme. Paris, Haton, 1880, in-8 de XVIII-576 p. Prix : 6 fr. — 10. *Recueil des vies de quelques prêtres de l'oratoire du* P. CLOYSEAULT, publié par le R. P. INGOLD. Paris, Sauton, 1880, in-18 j. de LI-458 p. Prix : 4 fr. — 11. *Vie de Mgr d'Authier de Sisgaud, évêque de Bethléem, fondateur de l'Institut des Prêtres du Saint-Sacrement pour la direction des séminaires et des missions*, par l'abbé NADAL, chanoine de Valence. Valence, Lanthéaume, 1879, in-8 de XXVII-534-VIII p. et une feuille de planches. Prix : 7 fr. — 12. *Vie de Mme Motté, fondatrice de l'Institut des Sœurs de la Charité de Saint-Louis* 1763-1825, par le marquis DE SÉGUR. Paris, Bray et Retaud, 1880, in-12 de VI-365 p. Prix : 3 fr. 50. — 13. *Vie de M. de Courson, XIIe supérieur du séminaire et de la compagnie de Saint-Sulpice*, par un prêtre de Saint-Sulpice. Paris, Poussielgue, 1879, in-12 de 630 p., avec un portrait. Prix : 4 fr. — 14. *Le Père Charles Antoniewicz, missionnaire de la Compagnie de Jésus*, par le docteur FERDINAND SPEIL, directeur spirituel du grand séminaire de Breslau, traduit de l'allemand avec l'autorisation de l'auteur, par M. l'abbé TH. MOCCAND. Collection Saint-Michel, Paris, Téqui, 1879, 2 vol. in-12 de 393-252 p. Prix : 4 fr. — 15. *Une femme forte ou Vie et lettres d'Irma le Fer de la Motte, en religion sœur François-Xavier*, décédée à Sainte-Marie des Bois (Indiana), publiées par une des sœurs, avec une préface par M. LÉON AUBINEAU. Paris, Lyon, Lecoffre, 1879, in-12 de XXXVI-516 p. avec 2 grav. Prix : 3 fr. 50. — 16. *Vie de M. l'abbé Dujarié, directeur aux séminaires de Séez et de Baltimore, aumônier de l'hospice d'Argentan* (Orne), par M. l'abbé LEROY. Tournai et Paris, 1877, gr. in-8 de 176 p. Prix : 2 fr. — 17. *Une héroïne de la Charité au dix-neuvième siècle*, par le P. MARCEL BOUIX, de la Compagnie de Jésus. Paris et Lyon, Lecoffre, 1880, in-8 de XIX-396 p. Prix : 6 fr. — 18. *Albéric de Foresta, de la Compagnie de Jésus, fondateur des écoles apostoliques. Sa vie, ses vertus et son œuvre*, par le P. R. DE CHAZOURNES, de la même compagnie. Paris, Poussielgue ; Chambéry, Perrin, 1880, in-12 de 359 p. Prix : 3 fr. — 19. *Notice biographique de la Rév. Mère Marie Saint Paul* (*Sidonie de Givenchy*), suivie d'une courte notice sur la Rév. Mère Saint Jean. Paris, Vic, 1879, in-18 de 104 p., avec une photographie. Prix : 1 fr. 25, fr. — 20. *Le Père Jeantier, ou l'apôtre des petits enfants*, par le R. P. Xavier-Auguste SEJOURNÉ, de la compagnie de Jésus. Poitiers

et Paris, Oudin, 1880, in-12 de 254 p. Prix : 2 fr. — 21. *Exemples de vie chrétienne offerts aux jeures personnes. Caroline Falin; — Pauline Teillon; — Benoîte Graven; — Marie Chevalier; — Marie Chambert; — Marie Régnier; — Marie Rousset; — Elisa Beaubaton*. Troisième série. Lyon, Vitte et Perrussel, 1880, in-12 de 350 p. Prix : 2 fr. — 22. *Une Victime volontaire. Notice sur Marie-Antoinette Duchemin*, par l'abbé GOUNELLE. Paris, Plon, 1880, in-12 de 72 p. (n'est pas dans le commerce.)

1. — C'est avec une grande satisfaction que nous annonçons l'achèvement de la nouvelle édition de Surius. Cette entreprise, au courant de laquelle nous avons scrupuleusement tenu nos lecteurs (XIII, 425, XVII, 255, XIX, 334, XX, 310, XXIII, 306, XXVI, 369) fait honneur à notre temps et à l'éditeur. Nous regrettons qu'il ait attendu la dernière page pour nous faire connaître ses collaborateurs, ou plutôt nous louons leur modestie. Le P. Camille Bracco, des clercs réguliers de saint Paul, a conduit le travail jusqu'au neuvième volume inclusivement. Il est mort le 23 juillet 1879, et son œuvre a été reprise par le P. Joseph Colombo, du même ordre, professeur au Collège royal de Charles-Albert.

L'ouvrage, complet aujourd'hui, comprend douze volumes de vies de saints ; un volume de Martyrologe Romain, qui a paru avec pagination spéciale, joint à chaque volume de l'œuvre de Surius, au gré de l'imprimeur, sans même qu'on ait pris soin de n'ajouter à chaque volume qu'exactement le mois correspondant, doit maintenant être séparé et relié à part. Les éditeurs l'ont annoté et le font suivre de quelques *addenda*. Un petit volume complémentaire donne la table des noms de saints par ordre alphabéthique, avec un index *rerum notabilium*.

Nous félicitons le P. Colombo d'avoir augmenté, dans les deux derniers volumes, les notes critiques sur le texte, sur certains passages au point de vue des indications historiques (voir notamment ch. XII, p. 248, 592 et 593) et géographiques. Si son prédécesseur n'eût cédé à un excès de modestie, cette nouvelle édition eut eu un tout autre caractère. La multiplicité même des notes fait ressortir l'inconvénient des renvois par des astériques au lieu de chiffres. Est-ce nous qui ne comprenons pas, ou l'éditeur qui se trompe ? On lit en note (T. XII, p. 5) : *Gallice*, Ouen. *vulgo* Eloi. *Gallice* et *vulgo* n'ont-ils pas le même sens ? Ouen et Eloi sont la forme française et populaire de *Audœnus* et d'*Eligius*. S'il en est ainsi, ne serait-ce pas une erreur de dire (T. XII, p. 63) : Lambertus *vulgo* Lambrecht. C'est Lambert qui est la traduction française de Lambertus, et nous croyons aussi la forme populaire. *Lienard* est bien une forme populaire de *Leonardus*, mais une forme locale moins répandue que Léonard (T. XI, p. 301). Nous trouvons même des notes bibliographiques. Ainsi un renvoi à la vie de sainte Élisabeth par M. de Montalembert (T. XI. p. 611). Quelques pages plus loin (624, note******), il faut lire *Epoisses* au lieu d'*Espoisse*. Notons le soin avec lequel l'édi-

teur indique les textes qu'il a retouchés et déplacés, tels que la vie de saint Grégoire le Thaumaturge, au 17 novembre.

Le tome de novembre contient plusieurs vies nouvelles ; celles de saint André Avellin (au 10 nov.) de l'ordre des Théatins, tirée de la bulle de canonisation de 1712 ; — de saint Didace (13 nov.), confesseur, également tirée de la bulle de canonisation (1588) ; — de saint Jean de La Croix (au 24) puisée à la même source (1726). Parmi les vies les plus importantes, nous citerons celles de saint Hubert, évêque de Liège (3 nov.) ; — de saint Malachie, de Clairvaux, évêque de Connerth en Irlande (3 nov.) ; — de saint Charles Borromée (4 nov.), la plus considérable de toutes, croyons-nous (p. 103 à 293), qui nous paraît introduite par le nouvel éditeur, bien qu'il n'y ait aucune indication à ce sujet ; — de saint Engelbert, archevêque de Cologne (7) ; — de saint Godefroy, évêque d'Amiens (8) ; — de saint Martin de Tours, par Sulpice Sévère (11) ; — de saint Laurent, archevêque de Dublin (13) ; — de sainte Élisabeth de Hongrie (19) ; — de saint Colomban, par Jonas (21) ; etc., etc. Au mois de décembre, nous remarquons saint Eloi, par saint Ouen (1) ; — saint Annon, archevêque de Cologne (4) ; — Saint-Sabas, abbé de Mutalasque en Cappadoce (5) ; — saint Nicolas, évêque de Myre (6) ; — saint Daniel Stylite (10) ; — sainte Anastasie, martyre (25) ; — saint Indès et sainte Domne, martyrs (28) ; — saint Marcel, de Constantinople (29) ; — saint Sylvestre (31).— La lecture sur l'Immaculée-Conception est empruntée à saint Epiphane, évêque de Chypre. Aucune indication à la table ne marque les vies nouvelles. Nous trouvons cependant (p. 221) des lettres apostoliques de Pie IX sur l'invention des reliques de saint Ambroise et des saints Gervais et Protais (1871).

2, — Ce *Santoral* espagnol et portugais, publié avec l'autorisation de l'ordinaire sous le patronage de l'Association des catholiques d'Espagne, est un irrécusable témoignage de la fécondité du catholicisme dans ce pays qui a eu l'avantage de conserver jusqu'à nos jours l'unité religieuse. C'est un martyrologe donnant à chaque jour le nom des saints portugais et espagnols, avec quelques mots seulement pour les qualifier. Dans des appendices sont énumérés par catégories, évêques, prêtres, religieux de tels et tels ordres, etc., les noms des saints qui n'ont point de jour fixé pour leur fête, et indiquent les documents où l'auteur est allé puiser les éléments de son travail. Nous le félicitons et nous prenons note de l'annonce d'un Catalogue des vies de saints espagnols et des chroniques religieuses, qui se prépare sous les auspices de l'Association des catholiques d'Espagne.

3. — M. l'abbé Mouchard s'adresse à un public tout autre que celui de Surius. Il écrit pour les enfants, et a parfaitement trouvé le chemin de leur intelligence et de leur cœur : on voit qu'il les connait

et qu'il les pratique. Il leur offre, pour chaque jour de l'année, une vie de saint, suivie de réflexions courtes, simples et d'une facile application, tirée du sujet et appropriée à ses jeunes lecteurs. C'est une lecture de deux pages. Les saints sont bien choisis, c'est-à-dire que M. l'abbé Mouchard prend ceux sur lesquels l'histoire nous fournit quelques détails; il raconte les traits saillants, les plus propres à frapper l'esprit. On ne trouve pas ici la monotonie qui règne dans beaucoup de recueils de ce genre : celui-ci peut être recommandé en toute assurance qu'il sera lu avec fruit et intérêt.

4. — La *Vie des saints du diocèse d'Amiens* est la forme populaire donnée par M. l'abbé Corblet à son *Hagiographie du diocèse d'Amiens*. Le cadre est restreint à tous les points de vue : il n'est question que des saints appartenant au diocèse d'Amiens, dans ses limites actuelles, par leur lieu de naissance, leurs titres, leur séjour prolongé ou leur mort ; ensuite on a supprimé toutes les dissertations savantes, toutes les controverses historiques et archéologiques, en un mot tout ce qui touche au champ de l'érudition dont l'auteur est un des explorateurs les plus distingués. Il ne s'agit ici que de récits, conduits suivant les règles de la saine critique, mais qui visent surtout l'édification des fidèles : c'est un livre pour lire dans les familles et dans les écoles; l'auteur est sobre même de réflexions pieuses, tenant plus à exposer avec vérité et intérêt des faits qui portent en eux leur enseignement, qu'à les amplifier par des considérations où l'écrivain est souvent devancé par le lecteur. M. l'abbé Corblet nous semble avoir parfaitement réalisé le but qu'il se proposait en donnant un livre bien écrit, exact, intéressant et édifiant. Soixante-trois notices sont consacrées à soixante et dix saints ; elles sont généralement courtes, par conséquent faciles à lire, et classées suivant l'ordre du calendrier; nous aurions aimé à voir cette classification reproduite dans la table, où les saints ne sont inscrits que par ordre alphabétique. Les vies de saint Anschaire, de saint Waast, du bienheureux Charles le Bon, de sainte Colette, de Saint-Géraud, de la bienheureuse Marie de l'Incarnation, de saint Firmin martyr, premier évêque d'Amiens, de saint Saulve, de saint Quentin, de saint Geffroy, notamment, peuvent être plus particulièrement recommandées. Nous ne devons pas passer sous silence l'*introduction* sur l'influence des saints dans la société et sur les miracles.

5. — En écrivant *Saint-Jérôme*, M. le comte de Lambel n'a eu d'autre prétention et d'autre désir que de faire un portrait populaire de cet illustre docteur de l'Église, dont la vie est pleine d'intérêt et d'enseignement. Il ne le présente pas sous un jour nouveau, d'après des documents inédits, mais tel qu'il était, d'après ses biographes et surtout d'après ses écrits, dans ce style simple, naturel,

facile, avec cette inspiration si profondément chrétienne et charitable qu'on remarque dans ses autres écrits. Il nous prouve qu'il n'y a pas seulement à admirer dans la vie de ce grand saint, mais qu'il y a beaucoup à profiter de ses exemples et de sa doctrine, et que la lecture de ses œuvres ne doit pas être réservée aux seules personnes faisant profession de haute piété. Saint Jérôme a brillé à une époque de luttes terribles pour l'Église et pour la société ; il eut surtout à lutter contre lui-même, et il fut un saint comme l'entendait le R. P. de Ravignan, lorsqu'il disait : « Qui est-ce donc qui fait un saint? Est-ce de n'avoir pas de défauts ? au contraire, c'est d'en avoir beaucoup, mais de les combattre sans cesse et de les réprimer. » Dans une intéressante narration, M. de Lambel déroule tous les actes de sa vie, ses voyages, ses travaux, ses controverses, ses fondations ; il montre son influence sur la société corrompue de l'empire romain, par la direction des femmes chrétiennes. Mais il raconte autant qu'il le peut d'après le saint lui-même, le citant souvent, de manière à faire connaître en même temps ses actions et ses œuvres : c'est ainsi qu'il donne de longs passages de ses oraisons funèbres, de ses conseils aux dames romaines, de ses lettres ; il reproduit, d'après la *Vie des Pères du désert*, l'histoire de saint Paul ermite et de saint Antoine. Nous nous permettrons de signaler à l'auteur une petite inadvertance. Il dit qu'au quatrième siècle la grammaire avait une importance qu'elle a perdu de nos jours (p. 5) ; mais il ajoute, et avec raison, que c'était le même mot, mais point la même chose, ce qui exclut toute possibilité de comparaison.

6. — Enhardi par le succès qu'a obtenu sa *Sainte-Barbe*, dédiée aux ouvriers et aux soldats, que nous annoncions l'année dernière (XXVI, 373) et qui est arrivée promptement à sa seconde édition, M. l'abbé Moret vient d'écrire la vie de *Saint Eloi*, dédiée aux ouvriers qui travaillent le fer et les métaux. Il n'a eu ici, pour être intéressant, qu'à traduire la vie du saint par saint Ouen. Il l'interrompt de temps en temps pour insérer de courtes réflexions à l'usage des lecteurs qu'il a en vue. Il se montre le vengeur de saint Eloi contre la chanson populaire qui le tourne en ridicule. Il fait suivre la biographie, qui est aussi bien une page de notre histoire qu'une page d'un livre édifiant, d'une étude sur les corporations ouvrières, dont il a puisé la substance dans la brochure de M, Léon Gautier publiée par la Société bibliographique dans la *Bibliothèque à 25 centimes;* d'observations sur le dimanche et les moyens de le passer utilement et agréablement, et enfin de considérations sur les trois meilleurs amis de l'ouvrier : le prêtre, le frère des écoles chrétiennes et la sœur de charité. M. l'abbé Moret est un narrateur et un sermoneur qu'on a grand plaisir à écouter. On voit qu'il ne s'est pas borné au simple

rôle de traducteur : même dans la vie de saint Eloi, il n'a jamais suivi servilement saint Ouen ; il a ajouté au texte en maints endroits, notamment pour le culte et les reliques de saint Eloi.

7. — Pour un saint aussi populaire que saint François d'Assise, il n'est guère besoin de s'excuser d'écrire à nouveau sa vie, car on est toujours sûr de trouver des lecteurs. Cependant le R. P. Léopold de Chérancé veut donner des excuses, et il en trouve une excellente dans l'usage qu'il a fait d'un précieux manuscrit, dont on connaissait l'existence, mais dont on n'avait encore découvert aucun exemplaire : il s'agit de la *Chronique des Frères mineurs* de Bernard de Besse, le secrétaire de saint Bonaventure, par conséquent le contemporain de saint François. L'étude de ce document lui a permis de constater que ces gracieuses *Petites fleurs* ou *Fioretti*, que beaucoup de critiques ne considéraient que comme une pieuse légende, ne sont très souvent que la reproduction intégrale de la chronique de Bernard de Besse. Mais l'auteur aurait pu mettre en avant d'autres excuses, comme son filial amour pour le père Séraphique et surtout par la manière dont il a travaillé pour le faire admirer, aimer et peut être imiter. Car nous souscrivons au jugement de Monseigneur Freppel le félicitant d'avoir écrit cette vie si instructive et si attachante. « Un style simple et pur, mais ne dédaignant ni le trait ni la couleur pour rester en harmonie avec un sujet si poétique par lui-même ; des aperçus pleins de justesse sur une époque où le crime côtoyait l'héroïsme ; des récits encadrés avec art dans la description des grandes scènes de la nature, avec un accent de piété bien fait pour rendre le caractère d'une vie dont l'amour de Jésus-Christ était le seul principe : tout cela ne manquera pas de captiver l'attention de vos lecteurs. Les nombreux fils de saint François trouveront un attrait tout particulier dans cette lecture : mais son charme séduira même les personnes du monde par ce caractère si bien rendu, de simplicité et de merveilleux du père Séraphique. » Cette vie n'est point au surplus exclusivement pieuse et édifiante. Le R. P. Léopold a fait le tableau d'une grande époque ; il a reproduit les traits d'un saint personnage qui a eu une influence considérable sur ses contemporains, il a écrit une page d'histoire : la vérité historique n'a pas besoin d'être arrangée pour être profitable aux âmes. Mais il faut des lecteurs qui ne redoutent pas le surnaturel, le merveilleux : il déborde ici : guérisons, visions, extases, stygmates, prédications aux animaux sont inséparables de saint François. Parmi les digressions, nous en devons noter une sur sainte Claire et les clarisses, l'autre sur le tiers ordre. Le dernier chapitre fournit des renseignements, trop discrets à notre avis, sur l'état de l'ordre au moment de la mort du fondateur, à l'époque de la révolution et de nos jours. Arrivé à son apogée au milieu du dix-hui-

tième siècle, il comptait alors 9.646 profès, répartis en 991 maisons : en vingt ans, grâce au jansénisme, le nombre des religieux était réduit en 1790 à 5,776. La Révolution les fit monter sur l'échafaud, en remplit les prisons et supprima l'ordre. Restauré depuis trente ans à peine, il compte déjà six cents membres, au moment où le soleil de la liberté, aux rayons duquel il se développait, est prêt à s'éclipser.

8. — Bien qu'il ait vécu à une époque éloignée de nous (1530-1616), le P. Bernardin Realino était peu connu. La cause de sa béatification est pendante cependant, et déjà un décret de Léon XII (1828) a reconnu l'héroïcité de ses vertus. La compagnie de Jésus peut en être fière, et l'on regarderait aujourd'hui comme un ennemi public ce saint homme que de son vivant une municipalité décrétait son protecteur. Ce n'était qu'un témoignage de reconnaissance envers un personnage qui avait comblé de bienfaits et de bénédiction la ville de Lecce. Il était là au poste que lui avait désigné la Providence : car toutes les fois que ses supérieurs l'appelaient ailleurs, des circonstances imprévues le retenaient. Sa vie dans le monde ne fut pas exempte d'orages ; il y reçut des honneurs qui auraient pu le séduire ; mais il ne résista pas à l'appel de la grâce. Il entra au noviciat de Naples en 1564 et dix ans après il entrait à Lecce, dont il ne devait plus sortir. Il devînt l'apôtre de cette ville, tout en dirigeant le collége qu'y tenait la compagnie. Il menait une vie vraiment merveilleuse par les résultats de conversions et de guérisons qu'il obtenait, et qui étaient la récompense de ses vertus et de son ardente piété. L'auteur de ce récit édifiant et réconfortant a puisé ses renseignements aux meilleures sources, dans les actes des procès de béatification, dans les dépositions des témoins, dans les œuvres du vénérable Realino, dans deux vies, l'une en latin, l'autre en italien, du R. P. Boero.

9. — Avec la mère Antoinette d'Orléans, nous pénétrons dans la société du dix-septième siècle, qui a produit tant de femmes distinguées, et celle-ci n'était pas une des moindres par sa naissance et par ses œuvres. Fille d'un prince du sang, Léonor d'Orléans, duc de Longueville, et de Marie de Bourbon, comtesse de Saint-Pol, des Bourbons-Vendôme, elle avait épousé Charles de Gondi, fils du duc et maréchal de Retz et frère du coadjuteur. Dès qu'elle fut libre vis-à-vis du monde par la mort de son mari, survenue en 1596, elle songea à se consacrer à Dieu pour vivre sous une règle sévère, dans la mortification, la pénitence et la prière. Elle entre d'abord, en 1599, au nouveau monastère réformé des Feuillantines, à Toulouse, qu'elle avait choisi comme étant le plus austère, le plus éloigné de sa famille, le plus inaccessible aux souvenirs avec lesquels elle rompait pour toujours. Appelée à être un des instruments de la rénovation religieuse, elle ne devait pas rester dans l'obscurité qu'elle cherchait.

Un bref du Pape et un ordre du roi la conduisirent à la fameuse abbaye de Fontevrault où elle fut coadjutrice de l'abbesse, Éléonore de Bourbon, tante de Henri IV. Ne s'y trouvant point à l'aise pour ramener les religieuses à l'exacte observance de la règle, elle obtint de pouvoir se retirer dans le prieuré de Lencloitre, dépendant de Fontevrault, où elle établit la réforme et prépara la fondation du monastère et de la Congrégation du Calvaire à Poitiers. C'est là qu'elle mourut en 1617.

Un de ses plus utiles auxiliaires fut le fameux père Joseph, le conseiller de Richelieu, l' « Eminence grise. » Il paraît là sous un jour nouveau. A tout ce que nous fait connaître l'auteur dans son récit, M. l'abbé Petit a ajouté dans son introduction une notice biographique, où il s'attache surtout à montrer le fervent religieux, le directeur des consciences, l'écrivain ascétique, doublé d'un homme politique consommé. On ne connait point l'auteur de cette vie inédite jusqu'à ce jour. Mais il est certain que c'est un religieux feuillant qui a écrit de 1641 à 1656. Il se préoccupe surtout de dévoiler les admirables vertus de la religieuse du couvent de Toulouse ; aux faits il joint ses propres réflexions, avec des considérations théologiques, en un style qui, sans manquer de simplicité, ni de dignité et d'ampleur, est souvent lourd et recherché. Son ouvrage est divisé en trois livres : le premier va de la naissance de Madame d'Orléans à son entrée au monastère de Lencloitre (1572-1611); le second va jusqu'à sa mort (1618); le troisième est consacré à ses vertus. Tout ce que peuvent goûter les âmes pieuses se trouve réuni là. L'historien démêlera dans le récit ce qui peut l'instruire sur l'état des congrégations religieuses et le mouvement de rénovation religieuse qui se manifeste à ce moment. Il appréciera surtout l'introduction et les notes de M. l'abbé Petit, l'éditeur du P. feuillant. L'introduction fait connaître la famille d'Antoinette d'Orléans et celle de son mari, et les deux monastères où s'est écoulée la plus grande partie de son existence : celui des Feuillantines de Toulouse et celui de Lencloitre; puis le P. Joseph. De nombreuses notes viennent éclairer le texte, et un appendice donne des documents qui n'ont pas pu entrer dans le corps de l'ouvrage, et une courte dissertation pour laver la mémoire d'Antoinette d'Orléans de la complicité que lui attribuent certains auteurs dans la mort du sieur de Quérolent, commandant du Mont Saint-Michel, lorsque Charles de Gondi y trouva la mort en voulant s'en emparer. Nous remarquons dans cet appendice le bref de Léon XII pour le rétablissement de la Congrégation du calvaire (14 novembre 1828). Il eût été intéressant d'y trouver des renseignements sur l'état actuel de la congrégation, qui n'est point connue partout, et M. l'aumônier de Vendôme était bien à même de satisfaire la curiosité légitime du lecteur.

10. — La publication du R. P. Ingold a déjà été signalée ici même (t. XXIV, p. 55); nous ne la revendiquons que pour la contribution qu'elle apporte à la piété. Le R. P. Cloyseault, en recueillant les vies de quelques pères de l'Oratoire, n'a pas eu la pensée de faire un travail d'érudition. Il n'y a qu'à le lire pour s'en convaincre : mais il le dit lui-même : « J'ai pensé uniquement à m'acquitter du devoir d'un écrivain ecclésiastique qui ne doit pas seulement songer à raconter les choses, mais dont le but principal doit être d'instruire ses lecteurs et de les porter à la piété (p. XLIX). » Si les vies qu'il a écrites ne sont pas celles de saints, dans la stricte acception du mot, quand on y voit figurer les noms du cardinal de Bérulle et du P. Ch. de Condren, on sait d'avance quels fruits d'édification on en peut tirer. Du reste, s'il n'est pas un critique, son éditeur l'est pour lui, et n'a pas négligé les notes.

11. Monseigneur d'Authier est un des apôtres les moins connus, mais non des moins zélés qui ont honoré le grand siècle par leurs vertus et leurs travaux, et qui ont contribué au renouvellement de la foi et à la réforme du clergé. M. l'abbé Nadal, qui appartient à l'un des diocèses où son action lui a le plus longtemps survécu, a fait une bonne œuvre, et par la même occasion un bon livre, en retraçant la vie édifiante de ce saint prélat : il s'en acquitte avec toute la scrupuleuse exactitude de l'historien et toute la foi du chrétien. Par la part considérable qu'il a prise à la création des séminaires, sous l'inspiration du concile de Trente, Monseigneur d'Authier méritait une place à part dans l'histoire du clergé de France. Il était né à Marseille en 1609, le sixième et dernier d'une famille distinguée, dans des circonstances qui faisaient pressentir la perfection à laquelle il était appelé. Élevé par les Jésuites à Aix, il se sentit de bonne heure attiré vers la vie religieuse. Mais au lieu d'entrer dans la Compagnie de ses maîtres, il fonda lui-même une congrégation, celle des prêtres du Saint-Sacrement, destinée à la direction des séminaires et des missions. Il l'établit d'abord à Aix, puis à Brignoles et à Marseille. Monseigneur de Lebéron, évêque de Valence, lui confia la création et la direction de son séminaire, qui a été le plus florissant de ses établissements. La congrégation s'établit ensuite à Thiers, où elle eut la direction du collège et où elle créa le séminaire. Le récit de ses diverses fondations, des missions dans les diocèses d'Aix, de Toulon, de Fréjus, de Valence, de Die, aux galères à Marseille, fait le fond de la vie de Monseigneur d'Authier, avec toutes les péripéties de la fondation de sa congrégation, approuvée par une bulle du pape Innocent X. On y trouve aussi l'analyse de ses ouvrages d'instruction chrétienne et de piété. M. l'abbé Nadal l'a fait suivre de l'histoire de la Congrégation qui n'a pas

survécu à la Révolution. Jamais elle n'a pu obtenir la reconnaissance légale de l'autorité royale; des divisions, l'indépendance de chaque communauté, l'imprudence avec laquelle avaient été acceptées des charges trop lourdes entravèrent ses dévéloppements. Les services qu'elle a rendus au clergé, aux séminaires et aux collèges n'ont pu la sauver. On trouve là beaucoup de renseignements intéressants sur l'état des esprits au point de vue religieux, sur le clergé, son recrutement et son éducation. Un nombre considérable de notes et de documents (26), se trouvent reproduits dans l'appendice (p. 443-533) et donnent une valeur historique sérieuse à un ouvrage qui aurait pu n'être qu'édifiant.

12. — Il y a dans la *Vie de Madame Molé* (1763-1825) deux aspects bien différents qui lui donnent un double caractère : celui d'une œuvre historique et celui d'une œuvre de spiritualité. Nous avons d'abord la femme du monde qui a connu toutes les grandeurs sous la monarchie, toutes les misères sous le régime de la Terreur, et toujours fidèlement unie à Dieu, ne s'est jamais donnée au monde. Ensuite paraît l'austère religieuse fondatrice d'un ordre qui répand l'instruction dans la Bretagne. Il suffit de donner les noms de Marie-Louise-Elisabeth de Lamoignon, fille du marquis de Basville, président à mortier du Parlement de Paris, et de son mari, Edouard-François-Mathieu Molé, comte de Champlatreux, pour qu'on sache qu'elle tenait à deux des familles les plus éminentes par leur rang et par leur vertu. Son éducation pieuse, favorisant son amour de la retraite et de l'étude, sous la direction de sa vertueuse grand-mère, Madame Berryer, ses bonnes œuvres, l'épouse et la mère chrétienne, sont les principaux traits qui nous conduisent jusqu'à la révolution. La scène se passe alors en émigration, à Paris, où revient le comte Molé pour sauver la fortune de ses enfants. Il est arrêté, puis délivré une première fois par son fidèle et dévoué domestique. Une seconde tentative, par l'offre d'un million à Fouquier-Tinville, attira cette réponse : « Que n'êtes-vous venu une demi-heure plus tôt ! La charrette est partie ! » Madame Molé est, à son tour, après l'exécution de son mari, jetée en prison avec ses enfants, et n'en sort qu'en 1795. Depuis son veuvage, elle avait pris la résolution de se consacrer à Dieu. Guidée par son ancien curé de Saint-Sulpice, M. de Pansemont, qui l'entraîna à Vannes lorsqu'il fut nommé évêque, elle fonda l'institut de charité de Saint-Louis, qui se voue à l'instruction des enfants et à l'œuvre des retraites. On ne pouvait trouver une plume mieux faite que celle de M. le marquis de Ségur pour nous initier aux admirables vertus de celle qu'on n'appelle plus que la mère Saint-Louis, pour nous faire connaître tout le travail de la fondation, ses épreuves, ses succès. Il reproduit quelques-unes des notes personnelles qu'elle

écrivait pour obéir à son directeur et des instructions qu'elle donnait à ses religieuses. On y sent une grande âme dévorée par l'amour de Dieu et la charité envers le prochain. Dans un appendice, M. de Ségur fait connaître l'état actuel de la congrégation.

13. — M. de Courson méritait de figurer dans cette galerie de tableaux représentant ces modestes mais pieux et éminents personnages fournis par la compagnie de Saint-Sulpice, pour l'honneur du clergé, la glorification de l'Eglise et le salut de notre patrie : il avait sa place marquée à côté de M. Mollevaut, de M. Faillon et de M. Hamon, pour ne parler que des contemporains dont les vies viennent d'être écrites. Ce sont des existences tout absorbées par les devoirs du ministère, où les évènements extraordinaires n'ont pas de place, où la curiosité ne trouve pas satisfaction, tandis qu'abondent les sages conseils corroborés par les bons exemples. M. de Courson aurait pu jouir des avantages du nom et de la fortune : ce ne fut pour lui que l'occasion d'être plus modeste et plus détaché, et pour son vertueux père de faire un plus grand sacrifice en donnant à Dieu son fils unique. Il l'avait préparé à cette vocation, qui le contrariait, en lui faisant donner une éducation sévère et chrétienne, qui n'étouffa pas du premier coup les saillies d'un caractère fort apprécié par ses camarades de pension. Parmi les principes qui le dirigeaient, nous trouvons celui d'une sage économie, dont il témoignait lorsqu'il écrivait : « Mes ressources sont dans l'économie à laquelle je me suis accoutumé dès l'enfance. Si mes parents et moi nous avons fait quelque bien, c'est en nous imposant des privations. » Nous pouvons aussi faire cette réflexion, pour la consolation de beaucoup de parents, que celui qui devait déployer tant de qualités supérieures ne fut, en somme, qu'un élève très ordinaire. Nous ne pouvons qu'indiquer la voie qu'il a suivie : élève de Saint-Sulpice, grand-vicaire de Mgr de Guérines, évêque de Nantes, aussitôt après son ordination en 1823, directeur du grand séminaire de Nantes, supérieur du séminaire d'Issy, puis supérieur de la compagnie de Saint-Sulpice : on admira partout sa modestie, la maturité de son jugement, l'inaltérable douceur et la fermeté de son caractère, ses grandes aptitudes pour la direction et l'administration. La jeunesse avait pour lui un attrait particulier : il s'est toujours préoccupé de son instruction, du choix des vocations et ses anciens élèves, qu'ils fussent entrés dans les ordres ou qu'ils vécussent dans le monde, continuaient à s'éclairer de ses conseils. L'auteur a reproduit souvent les avis qu'il donnait, d'après les notes nombreuses recueillies pour écrire cette vie et d'après les lettres qu'il a pu réunir. Bien des lecteurs, sans être ecclésiastiques, pourront en tirer un utile parti. Que de traits charmants de charité, quelles pages délicieuses sur son affection pour sa famille, sur ses rapports avec les

vieux domestiques ! Les époques de sa vie dont le récit offre le plus d'aliment à la curiosité sont celles des époques révolutionnaires : 1830 et 1832, où se passèrent des scènes de crochetage qui rappellent celles dont nous venons d'être témoins ; 1848 qui mit en évidence son calme et sa prudence. L'anonyme historien qui se dissimule sous le nom de sa compagnie, a su mettre à profit les matériaux amassés par un de ses prédécesseurs. Son livre est comme une prolongation du bien que fit M. de Courson, l'ami du général Bedeau. Il donne une courte notice sur presque tous les personnages, confrères ou autres, qui paraissent sur la scène. Nous avons à lui reprocher de trop négliger d'indiquer la date des années, à laquelle ne supplée pas la date du mois.

14. — L'intérêt de la vie du Père Charles Antoniewicz tient pour une bonne part à la sympathie qu'inspirent un ordre proscrit et une nation malheureuse : il était jésuite et Polonais, mais sa famille était d'origine arménienne. Lui-même, du reste, attire par son âme poétique, son cœur généreux, la vivacité de ses sentiments. Né à Lemberg, en 1807, il fut élevé par sa mère, devenue veuve alors qu'il était encore en bas âge. De bonne heure, il prend la plume pour exhaler les sentiments patriotiques et chrétiens qui débordent de son cœur. Puis il voyage, se livre aux travaux agricoles et se jette dans l'insurrection de 1836. Après la malheureuse issue, il s'engage dans les liens du mariage ; les bénédictions que Dieu lui réservait étaient des épreuves : il perdit successivement en bas âge tous ses enfants. Sa femme et lui se soumirent avec résignation : ils allaient tous deux se consacrer au service de Dieu, elle comme fille de la charité, lui dans la compagnie de Jésus. Sa femme mourut avant d'avoir pu réaliser son dessein; quant à lui, il entra au noviciat des jésuites à Starawies, où il prononça ses vœux en 1841; de là il alla faire ses études théologiques à Neu-Sander, et, à la faveur des circonstances, l'époque pour entrer dans le sacerdoce fut avancée : il fut ordonné prêtre en 1844, par Mgr Gutkowski, évêque de Podlachis, et dit sa première messe dans son pays natal, à Lemberg, où il fut envoyé en résidence pour se livrer à la prédication. En 1846, il exerça son ministère pacifique dans la Galicie, où il était venu dans sa jeunesse les armes à la main, puis dans les Karpathes, en 1847; ensuite il revînt à Lemberg, où il put assister sa sœur dans ses derniers moments. Il y séjourna jusqu'en 1848, où il subit la loi d'expulsion dirigée contre son ordre et contre les rédemptoristes. Puis nous le retrouvons, parcourant la Pologne, gagnant des âmes à Dieu par sa charité et sa parole, évangélisant Cracovie, la Haute-Silésie ; et enfin il termina sa carrière à Orba en 1852. Ces pages se lisent avec émotion; la charité et le zèle du missionnaire se communiquent au lecteur. Mais l'auteur abuse

parfois des citations, empruntées aux œuvres du R. P. Antoniewicz, qui allongent et coupent le récit. Elles transforment trop en une œuvre littéraire un ouvrage historique.

15. — Avant d'être *Une Femme apôtre*, Irma Le Fer fut une jeune fille au joli visage, coquette, paresseuse et exaltée. C'est la grâce qui l'a transforma. Elle nous fait connaître elle-même le merveilleux travail de sa sanctification, dans des lettres où elle se montre tout entière et qui n'étaient point écrites en vue de la publicité : correspondance pleine d'abandon, d'esprit, de naïveté, de traits primesautiers, souvent prétentieuse, dans sa jeunesse surtout, mais non dépourvue de charmes. La dernière de ses sœurs, Madame de la Corbinière, qu'elle avait tenu sur les fonds baptismaux et dont le baptême avait été pour elle l'occasion d'un premier pas dans la vie sérieuse, les a encadrés dans un récit pour former le livre que nous présentons à nos lecteurs avec M. Aubineau. Irma Le Fer de la Motte était la quatrième de douze enfants d'une chrétienne et honorable famille dont les rameaux se développaient autour de Saint-Servan. On se voyait beaucoup dans ce milieu, et l'on menait une vie patriarcale dont Irma décrit tous les agréments et tous les personnages, avec leurs qualités et leurs petits travers, en y mêlant de piquantes réflexions et des traits amusants. Ce fut aussi une vie de labeur; car lorsque 1830 eut amené la gêne dans cet intérieur, chacun dut se mettre à la peine pour rester à l'honneur. Irma se livra à l'étude pour servir à l'éducation de ses jeunes frères ; et en prenant des leçons de latin d'un saint prêtre, l'abbé Cardonnet, elle reçut de lui pour son âme une direction salutaire. Cette jeune fille romantique, qui avait toujours eu une grande répugnance pour la vie religieuse, y fut entraînée par le besoin qu'elle avait de se dévouer. Frappée des récits de l'évêque de Vincennes, elle s'était dit : « J'irai évangéliser les pauvres sauvages de l'Indiana ; » et elle entre dans la communauté des sœurs de la Providence de Ruillié-sur-Loir, que sa grand'mère, Mme de Guinguéné, avait établi chez elle, sans se douter qu'elle devait un jour lui enlever sa petite-fille. A ceux qui parlent des ruses employées pour attirer dans les communautés les jeunes filles de bonne maison, nous opposerons le récit de la première entrevue d'Irma avec la supérieure : « Après deux ou trois mots sur ma figure, elle me dit : « Ma petite fille, je crois que vous n'êtes pas vaine de ce « côté, mais vous avez trop de considération pour votre esprit...» Je devins rouge comme un coq : hélas ! du premier coup d'œil, elle avait deviné ma maladie, Elle m'engagea à ne plus tant faire l'aimable. J'étais consternée : mais je suis résolue à tout. Je lui ai proposé de devenir une grosse bête ; elle n'a pas voulu de cet arrangement (p. 83). » Irma va en Amérique avec cette sœur supérieure, qui lui disait des choses étonnantes du côté de ses vanités. » Elle se livre aux travaux

de l'apostolat ; Dieu bénit ses efforts, et sa correspondance suivie avec les siens nous fait connaître ses œuvres, le pays, les mœurs des habitants : elle présente un véritable intérêt de curiosité. Mais il faut y rechercher surtout les manifestations de la grâce, les pensées fortes et pieuses, l'expression d'une haute piété, que les esprits légers ne sauront pas toujours comprendre.

16. — En fait d'instruction et de leçons de piété, est-il rien de préférable à l'exemple, rien qui porte davantage au service de Dieu ? A ce titre nous présentons à nos lecteurs, aux laïques comme aux prêtres, la *Vie de M. l'abbé Dujarié*, directeur aux séminaires de Séez et de Baltimore, et plus tard aumônier de l'hospice d'Argentan. Ecrit par un confrère qui l'a bien connu, composée de faits qui se sont passés hier pour ainsi dire, dans notre société même, et parmi les événements que nous continuons de voir se dérouler, elle se recommande par un intérêt tout spécial. Que de vertu, quelle élévation de pensées, quel dévouement, quel amour de l'étude aussi, dans ce jeune et humble lévite ignoré du monde ! Il s'est consacré au bien, à la diffusion de la vérité, sans songer jamais à lui-même : ce n'est que le bien, ce n'est que la vérité qu'il aura en vue durant sa trop courte carrière. Le livre est enrichi d'anecdotes de tout genre, curieuses souvent, toujours instructives, ou touchantes. Conduit à Baltimore par son dévouement d'apôtre, l'abbé Dujarié fut contraint, par une santé qui n'avait jamais été forte, à revenir en France, où ses dernières années se passèrent au service des pauvres dans l'hospice d'Argentan. Le caractère dominant de cette vie donne en exemple une piété admirable, une piété d'ange, accompagnée de l'esprit de sacrifice. Tout ecclésiastique aura dans ce livre un manuel de lectures spirituelles fortifiantes. Nous ne pouvons nous empêcher de regretter le format insolite adopté par l'éditeur. Ce volume se termine par une autre notice sur Pierre Chambalu, clerc minoré du séminaire de Séez, notice déjà imprimée jadis, et qui avait fait du bien.

17. — L'*Héroïne de la charité* que nous présente le P. Marcel Bouix est la mère Élisabeth de Brugelles, de la congrégation des sœurs de Nevers, qui a rempli d'actes de dévouements sa longue carrière, tout récemment terminée (1784-1871). Ses premières épreuves furent de celles qu'on ne peut oublier, car elles viennent de la Terreur en 1793. Dieu lui ménagea les circonstances les plus heureuses pour qu'elle reçût une éducation chrétienne, dans sa famille, par l'entremise d'un saint religieux, puis chez les Ursulines de Saint-Papoul. Elle faisait déjà l'édification de Castelnaudary lorsqu'elle se sentit appelée à la vie religieuse. Elle entra chez les sœurs de Nevers, qui desservaient l'hôpital dont elle devint plus tard supérieure (1823), où elle reçut en 1813 la visite de Pie VII, et où elle se prodigua aux

blessés de la bataille de Toulouse. Elle fut pendant deux ans (1820-1821) supérieure générale de la congrégation et revint ensuite avec bonheur à l'hôpital de Castelnaudary, où elle est morte en odeur de sainteté le 1er février 1871. Aux actes extérieurs de vertus qui ne pouvaient passer inaperçus dans le monde, elle en joignait de tout intérieurs, que nous dévoile le P. Bouix : son héroïque mortification, sa charité, sa piété, son zèle pour le salut des âmes, qui lui valut le mérite de plusieurs conversions. Il nous fait connaître sa manière d'être avec les pauvres, avec ses religieuses ; il montre son cœur toujours profondément attaché à sa famille, sensible aux gloires et aux humiliations de sa patrie, partageant toutes les joies et toutes les douleurs de l'Église. A tous les détails relatifs à cette vénérable et admirable religieuse, l'auteur a joint des considérations sur les congrégations religieuses hospitalières et enseignantes, beaucoup de renseignements sur la congrégation de la mère de Brugelles, et des notices sur la sœur Rosalie et la sœur Nariskine, qui ont été ses dignes émules.

18. — Quelle douce et sympathique figure que celle du P. de Foresta, telle qu'elle était, telle que la reproduit le P. de Chazournes ! Ses camarades l'appelaient le saint et le considéraient comme un ange. Il en avait la candeur, la pureté, la douceur. Son nom rappelle celui d'une des familles citées comme type de fidélité à la religion de nos pères, à la monarchie traditionnelle. L'auteur ne craint pas de rappeler ces souvenirs; il nous raconte la vie du collège de Fribourg, où l'on allait chercher une éducation chrétienne, rare alors dans nos établissements en France ; il nous fait, pour notre plus grande édification, le compagnon du jeune novice près duquel on pense à saint Louis de Gonzague ; nous le suivons maître des novices, prédicateur de retraites, directeur de consciences; on nous initie à tous ses combats intérieurs, à toutes les bénédictions dont il était comblé, à toutes les vertus qui rayonnaient de son cœur sur tous ceux qui approchaient de lui, et où brillaient particulièrement l'humilité et la pureté ; le livre n'inspire pas seulement le désir de l'imiter, mais il en fournit encore les moyens. Une des parties les plus intéressantes est l'histoire des Écoles apostoliques, dont le P. de Foresta est le fondateur, de leurs merveilleux développements, des fruits qu'elles ont déjà produits et des espérances qu'elles donnent pour l'avenir du pays où elles sont nées. Faut-il s'étonner que les funérailles du P. de Foresta aient été un triomphe et que la bonne odeur de ses vertus ait produit des miracles?

19. — La mère Saint-Paul et la mère Saint-Jean appartenaient toutes deux au couvent des Oiseaux de Paris. Une de leurs sœurs a voulu fixer quelques-uns des édifiants souvenirs que leur mort récente n'a pas laissé au temps le loisir d'effacer. Elle fournit sur leurs fa-

milles, sur la manière dont elles ont été appelées à la vie religieuse, sur les vertus particulières dont elles ont donné l'exemple, des détails précieux pour ceux qui les ont connues, intéressants pour les autres et édifiants pour tous. On y voit réunis la pratique de l'amour de Dieu, de l'amour de la famille et de l'amour du prochain et surtout de la jeunesse, trois amours qui se fortifient au lieu de s'exclure. Il y a des traits charmants de simplicité, de confiance en Dieu, d'amabilité, d'esprit de pauvreté, d'amour de la règle, bons à graver dans la mémoire en attendant qu'on les traduise en actions.

20. — Voici un ouvrage dont le sous-titre donne bien le caractère essentiel : *Souvenirs de Saint-Acheul de Fribourg, du Passage (en Espagne), de Turin, de Bruxelles et de Vannes.* Car, à part les premières pages consacrées à l'enfance du P. Jeantier, à son éducation toute chrétienne et à sa vocation, et où l'on rencontre le P. Varin et Mme Barat, la fondatrice de la société du Sacré-Cœur, tout le reste du volume raconte la vie du P. Jeantier dans les différents collèges où il a passé toute son existence, malgré son apparente vocation pour les missions. Ce sont la plupart du temps d'anciens élèves qui viennent témoigner en faveur de leur maître, rappeler le bien qu'il leur a fait, révéler les pieuses industries de son zèle pour les porter au bien, entretenir leur piété et exciter leur charité. L'immense ascendant qu'il avait partout sur les enfants, et qu'il conservait sur les adultes, justifie sa méthode. Son exemple sera suivi avec fruit dans les maisons d'éducation ; à ce titre sa vie se recommande aux directeurs de jeunes gens ; elle sera pleine d'attraits pour ses anciens élèves, qui y trouveront beaucoup de noms de camarades, et des notices sur leurs anciens recteurs des collèges de Fribourg, Bruxelles et Vannes ; personne ne restera indifférent aux traits édifiants, aux pensées fines qui se trouvent à chaque page.

21. — Les *Exemples de vie chrétienne offerts aux jeunes personnes* sont une troisième série (la première est intitulée : *Exemples de vie chrétienne, ou Précis de la vie et de la mort de quelques congréganistes de Notre-Dame de Fourvières ;* la seconde : *Nouveaux exemples de la vie chrétienne*, 1853) ; ils sont empruntés aux Annales de la congrégation des jeunes filles de Fourvières, et font partie de la « Bibliothèque des enfants de Marie. » Une intéressante notice, communiquée au Congrès des œuvres ouvrières tenu à Reims, fait connaître cette congrégation, qui produit des fruits si édifiants. Les huit jeunes filles dont on raconte la vie n'ont rien fait d'extraordinaire qui soit capable d'attirer sur elles une attention curieuse ; mais elles donnent le fortifiant exemple de la vie chrétienne au milieu du monde, parmi les dangers de l'atelier, pendant la période difficile de la jeunesse, souvent en face de la misère. Il y a là de quoi séduire des cœurs honnêtes, des esprits déli-

cats, et un encouragement pour les enfants du peuple placés dans les mêmes conditions. Les âmes pieuses y puiseront un aliment salutaire : on profite toujours à voir comment dans les âmes la piété naît, se développe et se conserve. C'est bien le moment de montrer que la piété s'allie à toutes les conditions et contribue au bonheur de tous. C'est un livre très édifiant, où l'on sent la même inspiration que dans *Mon cher petit cahier*, du même auteur.

22. — Marie-Antoinette Duchemin fut une de ces âmes privilégiées dans lesquelles la grâce, ne trouvant aucun obstacle, agit en souveraine maîtresse et produit des merveilles que le vulgaire ne saurait ni comprendre ni apprécier. Le délicat et suave parfum qui s'exhale de cette vie séraphique sera un puissant stimulant pour les personnes adonnées à la piété : elles admireront, du moins, si elles ne peuvent imiter. Une telle abnégation, un tel goût pour la souffrance, un amour de Dieu si vif et si désintéressé, sont des faveurs qu'on peut désirer, mais qu'on ne saurait espérer sans présomption. Cette âme si pure s'était offerte en « victime volontaire » pour obtenir la conservation des ordres religieux menacés. L'auteur, qui a connu lui-même cette sainte jeune fille, s'aide beaucoup dans sa notice de ses « sentiments de retraite, » des notes écrites pour Dieu et pour son directeur, et des révélations de la tante qui lui a servi de mère. De sa vie, il dit peu de choses : commencée au Brésil en 1853, terminée à Paris en 1879, elle s'est écoulée sans incidents extérieurs dans la maison d'éducation dirigée par sa tante : les choses de ce monde y occupent peu de place ; tout y est pour Dieu. « Que toute ma vie, écrivait-elle, soit consacrée, soit usée, s'il le faut, à essayer de faire du bien aux âmes, malgré les obstacles que je pourrai rencontrer. » Et ailleurs : « Quand on aime le bon Dieu comme les saints savaient l'aimer, quand on ne voit partout que Jésus, plus on souffre, plus on lui ressemble ; plus on lui ressemble, plus on l'aime ; plus on l'aime, plus on est heureuse. »

VICTOR MORYAT.

II

II. ROMANS, CONTES ET NOUVELLES

1. Les disciples de M. Zola ; l'école naturaliste : J. K. HUYSMANS, *Les sœurs Vatard ;* LÉON HENNIQUE, *La Dévouée ;* VAST RICOUARD, *Séraphin et Cie ;* LÉON CLADEL, *Ompdrailles ou le Tombeau des lutteurs, Bonshommes, Crête-Rouge* et *N'a-qu'un-Œil ;* JEAN LA RUE, *Jacques Vingtras* (Tous ces romans, format in-18 jésus, de 300 à 320 pages chacun., ont été édités par la librairie Charpentier à Paris). — 2. *Le Roman d'un brave homme*, par EDMOND ABOUT. Paris, Hachette, 1880, in-18 j de 451 p Prix : 3 fr. 50. — 3. *Les Cachettes de Marie-Rose*, par FORTUNÉ DU BOISGOBEY. Paris, Dentu, 1880, 2 vol. in-18 j de 330 et 340 p. Prix : 6 fr. — 4. *Le Démon des Montchevreuil*, par M. DE LESCURE. Paris, Dentu 1880, in-18 j de 450 p. Prix : 3 fr. — 5. *Les Voyages de Camoens*, par RAOUL DE NAVERY. Paris, Hennuyer, 1880, in-18 j. de 357 p Prix : 3 fr. 50 — 5. *Les Robinsons de Paris*, par RAOUL DE NAVERY. Nouvelle édition. Paris, Blériot, 1880,

in-18 j. de 336 p. Prix : 3 fr. — 7. *La Fontaine aux Perles*, par PAUL FÉVAL. Paris, Palmé, 1880, in-12 de 318 p. Prix : 3 fr. — 8. *Les Errants de nuit*, par le MÊME. Paris, Palmé, 1880, in-12 de 342 p. Prix : 3 fr. — 9. *La Promesse de Marcelle*, par MICHEL AUVRAY. Paris, C. Dillet, 1880 in-12 de 260 p. Prix : 2 fr. — 10. *Rosette*, par CHARLOTTE-MARHVILLE. Paris, Téqui (Bibliothèque de Saint-Michel), 1880, in-12 302 p. Prix : 2 fr. — 11. *Jenny les-Bas-Rouges*, par ALFRED DE BESANCENET. Paris, Téqui (Bibliothèque Saint-Michel). 1880, in-12 de 394 p. Prix : 2 fr. — 12. *Les Troisièmes en avant*, par ADÉODAT LEFEBVRE. Paris, Bray et Retaux, 1880, in-12 de 244 p. Prix : 3 fr. — 13. *Nouvelles Veillées bretonnes*, par HIPPOLYTE VIOLEAU. Nouvelle édition. Paris, Blériot, 1880, in-18 de 268 p. Prix : 2 fr. — 14. *Jean Poigne-d'Acier. Récits d'un vieux Chouan*, par le vicomte OSCAR DE POLI. Paris, Palmé, 1880, in-12 de 350 p. Prix : 3 fr. — 15. *Le dernier des Réfractaires, La fin des bandits corses* (souvenirs d'un ancien magistrat), avec une préface de M. EMMANUEL GONZALÈS. Paris, Dentu, 1880, in-18 j. de 276 p. (série à 1 fr. le vol.). — 16. *Les Carillons de Noël*, par FULBERT DUMONTEIL. Paris, Palmé, 1880, in-18 j. de 260 p. Prix : 2 fr. — 17. *Nos Enfants*, par Mme DE MONTSAUNÈS. Paris, Téqui (Bibliothèque Saint-Michel), 1880, in-12 de 240 p. Prix : 2 fr. — 18. *Drames à toute vapeur*, par CAMILLE DEBANS. Paris, Eugène Plon, 1880, in-18 j. de 278 p. Prix : 3 fr. — 19. *Contes populaires de différents pays*, recueillis et traduits par XAVIER MARMIER de l'Académie française. Paris, Hachette, 1880, in-18 j. de 330 p. Prix : 3 fr. 50 (1).

1. — M. Emile Zola fait école, et les disciples du maître, qui ne l'égalent pas en talent, le dépassent de beaucoup en extravagances ordurières, en folies naturalistes. Voici, par exemple, un belge, M. J. K. Huysmans, dont la plume dévergondée ne recule devant rien, pas même devant la description de ce qui se passe dans certaines maisons. *Marthe*, le premier livre de cet écrivain sans vergogne, est la cynique et brutale histoire d'une prostituée. Ce serait manquer de respect à nos lecteurs que d'analyser cette production obscène. Du même auteur, nous avons *les Sœurs Vatard*, qui ne valent guère mieux, mais dont le sujet peut néanmoins s'avouer. Les deux Vatard, Céline et Désirée, sont brocheuses de leur état et coureuses de leur naturel. On les connaît dans le quartier pour leurs mœurs dissolues. L'aînée, la plus vicieuse, enseigne le mal à l'autre, en des termes qui relèvent de la police correctionnelle, et qui ne provoquent autre chose qu'un rire bestial sur les lèvres du père Vatard, un abruti et un ivrogne. La plus *vertueuse* des deux sœurs finit cependant par se marier ; mais elle apporte à son mari une couronne qui n'est pas celle d'une rosière. Tout le roman réside dans ce fait divers. Pas d'action, pas d'intrigue : des tableaux réalistes, des mœurs populacières, des conversations écœurantes, des drolesses malpropres que l'auteur, toute honte bue, voudrait nous faire accepter pour des femmes, des apostrophes de mauvais lieux reproduites dans un argot incompréhen-

1. Le manque de temps nous oblige d'ajourner à la livraison du mois de janvier 1881 l'analyse de divers romans qui nous sont parvenus à la dernière heure, — notamment : *Le mari*, par Ernest Daudet ; *La main Coupée*, par Fortuné du Boisgobey; *Vipère*, par Charles Joliet ; *Une princesse russe*, par Emmanuel Gonzalès ; *La majorité de Mlle Bridot*, par Charles Deslys ; *Une rose blanche au pays de Souabe*, et *Croquis irlandais*, par Mlle Thérèse Alphonse Karr ; les *Contes merveilleux*, par Adrien Duval ; *les Demi-Mariages*, par Paul Perret ; *l'Honneur des Champavayre*, par Claire de Chandeneux ; *l'Amour au village*, par Cyrille Fistié ; *la Rustaude*, par Mme Zenaïde Fleuriot ; *les Chantenay*, par André Barbes, et plusieurs autres romans et recueils de Nouvelles.

sible. M. J. K. Huysmans entre dans l'atelier de brochage des sœurs Vatard. Savez-vous ce qu'il y trouve? Vous ne le devineriez jamais. Il y trouve « une insupportable odeur de houille et de gaz..., une senteur forte de chèvres qui auraient gigoté au soleil, se mêlant aux émanations putrides de la charcuterie et du vin, à la puanteur rude des latrines, à la fadeur des papiers mouillés et des baquets de colle. » Inutile de poursuivre : les trois quarts du livre sont sur ce ton. De temps à autre cependant, l'auteur essaie de mettre de la poésie dans ses descriptions dégoûtantes, une poésie qui murmure sa chanson, le soir, dans les rues désertes, et par l'organe embaumé « d'une pissotière dont la bouche bouillonnée par la fleur du chlore chantonne doucement, éclairée par un bec de gaz. » Allons, c'en est trop. Que l'on nous ramème à Berquin, à Florian, à Madame Cottin, à Loïsa Puget, à la « Croix de ma mère, » et à tout son cortège de vieilles rengaînes !

Hélas ! notre tâche n'est pas finie, et nous avons encore d'autres dégoûts à surmonter dans ce voyage à travers le réalisme. *La Dévouée* de M. Léon Hennicque, est cousine-germaine des sœurs Vatard. Mêmes trivialités systématiques, mêmes crudités de termes, mêmes situations froidement immondes. Un horloger retiré des affaires est pris de la manie des inventions. Ruiné, il demande à sa fille cadette cinquante mille francs qui lui sont nécessaires. Celle-ci refuse. Que fait alors ce père dénaturé ? Il imagine d'empoisonner sa fille aînée et d'accuser la cadette du crime, en ayant soin de rendre l'accusation vraisemblable. L'horrible drame s'accomplit, et, le jour même où l'on guillotine sa fille innocente qui, par dégoût et apathie, ne le dénonce pas, l'exécrable père va se griser de caboulots en caboulots, et rentre chez lui ignominieusement ivre. Que c'est donc intéressant ! Tels sont néanmoins les drames de prédilection de l'école naturaliste. Comme dans *les Sœurs Vatard*, il y a dans *la Dévouée* un parti-pris de malpropretés et d'obscénités. Mentionnons, entr'autres pages, l'inévitable scène de l'ivressse des croque-morts, imitée de Champfleury, et la soirée dans laquelle le musicien Segurola ne craint pas de se livrer, devant un prêtre et des dames, aux descriptions anatomiques les plus indécentes.

Parmi les écrivains de la nouvelle école qui se plaisent à ne peindre que des gredins, des scélérats, des êtres vicieux et dégradés, comme s'il n'y avait que cela dans la nature et dans la société, il faut encore ranger deux jeunes débutants, MM. Vast-Ricouard. Ils se sont mis à deux pour faire du naturalisme, comme les Erckmann-Chatrian pour faire du roman prétendu national. MM. Vast-Ricouard ont déjà publié *Madame Bécart* et *Séraphin et Cie*. Madame Bécart est une sorte de Messaline bourgeoise, aux débordements de laquelle les auteurs con-

sacrent plus de 300 pages. Séraphin est un agioteur, un boursicotier, un homme d'argent, qui n'a pas d'autre idéal que la Bourse et d'autres distractions que la plus honteuse débauche. En résumé, deux créations répugnantes et vulgaires. — Au moins, avec M. Léon Cladel, nous ne restons pas continuellement dans ces marais putrides. Ce romancier procède bien de l'école de M. Zola ; mais il a, de plus que les Zolistes, un vrai, vif et profond sentiment de la nature. Léon Cladel excelle surtout dans les scènes rustiques, et M. Louis Veuillot lui-même salua, jadis, dans l'*Univers*, sa *Fête votive de Saint-Bartholomée-Porte-Glaive*. Il est regrettable de voir M. Cladel abandonner depuis quelque temps les paysans de son Quercy, pour se lancer dans le roman socialiste et ultra-révolutionnaire. A cet ordre d'idées appartiennent les dernières œuvres de l'auteur du *Bouscassié*, principalement les *Va-nu-pieds* (apologie des malandrins, des scélérats et des gibiers de potence) ; les *Petits cahiers* (série de Nouvelles, publiées à Bruxelles, en l'honneur des « martyrs » de la Commune et des « héros » de l'Orgie insurrectionnelle) ; *Crête-Rouge*, où se trouve cependant une émouvante description de la bataille de Champigny ; *N'a-qu'un-œil*, diatribe contre la noblesse et l'aristocratie sous l'ancien régime ; enfin, *Ompdrailles* et *Bonshommes*. Ce sont les deux productions les plus récentes de M. Léon Cladel. Ompdrailles est un hercule de foire dont le peuple du Midi acclame frénétiquement l'adresse et la force. Le « Tombeau des Lutteurs » ressemble à Samson. Dans la coulisse, il y a une Dalila qui lui coupe la chevelure. Adieu les combats en plein soleil, l'enivrement des vivats dans le cirque, les marches triomphales dans les arènes, les bruyantes acclamations de la foule ! Ompdrailles n'est plus qu'un cadavre. L'histoire serait des plus attachantes, si l'auteur n'avait pris plaisir à l'émailler de gros mots, d'épisodes libertins et d'allusions politiques. C'est comme dans *Bonshommes*. Le premier de ces faux « bonshommes » est un certain Titi Foissac, que l'auteur pose en parfait chrétien. Or, ce chrétien à la Cladel marie sa fille civilement et se fait enterrer de même. Thème à déclamations contre les dogmes et les croyances du catholicisme ! Le second est un professeur de la Faculté de Montpellier, athée et matérialiste. M. Cladel l'oppose à deux professeurs, ses collègues, tous deux spiritualistes. Naturellement, ce sont deux ignorants, deux crétins ; l'athée, au contraire, est un homme de génie, un Leibniz, une intelligence exceptionnelle. Vous voyez d'ici la thèse. Le troisième bonhomme est le poète Charles Baudelaire. Très curieuses pages sur le chantre des *Fleurs du Mal*. Elles valent, et bien au-delà, tout le livre : ce sont, d'ailleurs, les seules louables. M. Léon Cladel a parlé de Baudelaire en vrai lettré, en fin critique, avec une extraordinaire recherche de la forme et certaines curiosités d'idée et de

style tout à fait originales. Somme toute, M. Léon Cladel est un païen que parfois l'idéal tourmente, un jacobin qui aspire à la justice et que la passion politique rend aveugle, haineux et féroce.

Il est pourtant révolutionnaire à un degré moindre que Jean la Rue (l'ancien communard Jules Vallès). Celui-ci ne respecte plus rien ; il s'attaque directement à la molécule sociale, à la famille ; il insulte et vilipende sa mère... La mère ! ce qu'il y a ici bas de plus noble, de plus doux, de plus tendre, de plus vénérable ! La mère, être sacré, dont les faiblesses surtout devraient être soigneusement cachées par les enfants, et que l'on ne saurait maudire sans se maudire soi-même ! La mère, au souvenir de laquelle on a vu des forçats pleurer et s'amender, ne trouve pas grâce devant Jean la Rue. Il parle ainsi de la sienne : « Ma mère « était laide, grossière, mal vêtue, désagréable, acariâtre, avare, « vindicative, orgueilleuse, paysanne enfin ! Et moi, je la juge, et, « pour la punir du fouet qu'elle m'a donné quand j'étais tout petit, je « fais sa caricature ». N'est-ce pas le comble du cynisme, et peut-on voir quelque chose de plus révoltant que ce mauvais fils renouvelant ainsi le crime de Cham, d'un cœur léger, pour gagner de l'argent et faire du tapage ? Au surplus, la dédicace de *Jacques Vingtras* dit tout l'esprit de basse méchanceté dans lequel a été conçu ce roman autobiographique. Jean la Rue dédie son livre à tous ceux qui crevèrent d'ennui au collège ou qu'on fit pleurer dans la famille ; qui, pendant leur enfance, furent tyrannisés par leurs maîtres ou rossés par leurs parents. Fils d'une paysanne et d'un petit professeur du Puy-en-Velay, paysan lui-même, Jean la Rue a été certainement élevé à rebrousse-poils. Mais, de ce qu'il a été fouetté, de ce qu'il a subi (admettons-le) des punitions injustes, cela ne l'autorise nullement à traiter sa mère de mégère, à ridiculiser son père et à injurier ses professeurs. *Jacques Vingtras* est un livre impie, brutal, méprisant, un cri de rébellion préméditée contre la famille, contre l'éducation, contre toute espèce d'autorité, le cri enfin d'un futur membre de la Commune. Si, du moins, Jacques Vingtras était un révolté de bonne foi, il aurait une excuse : l'indignation contre l'injustice. Mais non : ses haines sont voulues ; il fait des mots, cultive le calembourg, et sa gaîté auvergnate n'est que du ricanement. Que de progrès n'a-t-il pas fait, sur le terrain démagogique, ce Jean la Rue, depuis le jour où il publiait dans le *Figaro* l'émouvant « Dimanche d'un jeune homme pauvre » et les amusantes excentricités de « Chaque-le-paliccare » ?

Nous demandons pardon à nos lecteurs de nous être un peu attardé dans les parages du réalisme. Mais l'école de M. Zola occupe aujourd'hui une telle place dans le monde littéraire, que nos études sur le roman contemporain eussent été incomplètes si nous avions passé sous silence les œuvres, même secondaires, de cette école qui, sous

prétexte de vérité dans le tableau, recommence tout simplement Andréa de Nerciat, le marquis de Sade et Restif de la Bretonne. On ne s'explique de pareilles aberrations que par l'absence totale de sens moral. Le réalisme a la prétention de photographier la nature, et il est tout ce qu'il y a de plus anti-naturel. Sa reproduction de la nature n'est que le côté animal et instinctif des types mis en scène. Il se fait gloire de ne rechercher que le « document humain, » et il ne voit de l'homme que la partie matérielle, les sens, la bête. Il se vante de dépoétiser la langue française ; en cela, il n'a pas tort — et ce n'est pas sans raison que M. de Pontmartin a, dans la *Gazette de France*, qualifié cette littérature « vomitive » de « littérature à la Margue. » Le réalisme enfin se prévaut de son cynisme et brave l'honnêteté : ne lui contestons pas cette qualité ; c'est la seule qu'il ait de commun avec le latin. Ah ! les « nouvelles couches » littéraires ont gagné du terrain, depuis *Madame Bovary*, condamnee par la magistrature du second empire !

2. — Passons, sans transition aucune, — car la distance est vraiment trop grande, — des romans naturalistes de l'école Zola au *Roman d'un brave homme*, de M. Edmond About. Ce « brave homme » selon l'Evangile du rédacteur en chef du *XIXe Siecle*, a nom Pierre Dumont. Il descend d'une humble famille de Tourangeaux : son père était charpentier, son grand'père avait été cultivateur, après avoir fait la campagne de 1792. Lui, le petit-fils, s'élève à une destinée plus haute. Lancé dans l'industrie, de simple employé il arrive à être contre-maître d'une fabrique de faïence, puis l'associé du patron, enfin patron lui-même. La thèse de M. About est celle-ci : avec de l'ordre, de l'économie, l'amour du travail, l'esprit de conduite, un ouvrier peut entrer dans les rangs de la bourgeoisie, et de la très haute bourgeoisie. Il n'est même pas nécessaire, selon M. About, d'avoir pour cela une grande intelligence, le génie des affaires et des aptitudes exceptionnelles. Son Pierre Dumont n'a, du moins, rien de tout cela. On le perdrait aisément dans la foule, et le front du héros ne dépasse pas le niveau commun Ce n'est pas lui qui trainerait les événements à sa suite et plierait les circonstances à sa fortune. Ce sont, au contraire, les circonstances qui travaillent à son profit et le conduisent doucement à la richesse et au bonheur. Pour tout dire, Dumont est quelque peu effacé, placide et abandonné. Mais, en revanche, il est bien entouré et traverse des milieux très favorables. Ainsi, il a derrière lui, dans l'excellent Basset, un bailleur de fonds anonyme, une protection invisible, qui répare délicatemen t ses sottises. Il a encore cette petite Barbe Bonafigue, avec sa figure éveillée et son bon sens, qui devient Madame Dumont gros comme le bras, et qui est tout à la fois le conseil, l'appui, la providence de ce mari débonnaire. De

ces détails, vous pourriez conclure, lecteurs, que le *Roman d'un brave homme* est l'idéal du genre. Détrompez-vous ! Pour la forme, c'est parfait. Le livre est écrit dans la nette, limpide et sobre langue de Voltaire. Mais nous ne saurions en approuver absolument les tendances. Sans doute, M. About a écrit ce roman pour sa fille, âgée de quinze ans, et dans le but louable de lui inspirer le culte de la patrie, l'amour de la famille, la passion du bien, le sentiment du droit, le respect du travail. Beau programme, belle morale certainement ! Mais c'est de la morale telle que la comprend le parti auquel appartient M. About, c'est-à-dire de la morale indépendante de toute idée religieuse, de la morale sans ce qui en fait le solide fondement et sans ce qui lui donne une sanction efficace. Les Dumont sont évidemment de fort braves gens, probes, économes, intelligents, patriotes et naturellement républicains de père en fils, depuis le volontaire de 92 jusqu'au soldat de Belfort. Ils n'ont qu'un défaut, et il est capital : aucun d'eux n'a l'air de se douter que Dieu existe, et on peut se demander si, Dieu supprimé, il y aurait beaucoup de Dumont sur la terre. Le programme de M. About manque donc de base, et mieux valent, pour faire de vrais honnêtes gens, les principes de l'Évangile enseignés par une mère à ses enfants, que ces mirifiques maximes de morale indépendante. La dignité humaine, le patriotisme, le sentiment du droit, dépouillés de ce qui constitue leur force et leur puissance, l'idée divine, sont des pointes d'aiguille. On peut essayer d'édifier là dessus des sociétés nouvelles ; on n'y réussira pas, et tôt ou tard la logique des basses convoitises détruira l'œuvre sociale.

3, 4.— M. Fernand du Boisgobey et M. de Lescure cultivent toujours avec succès le roman historique. Nous avons à signaler, du premier, *les Cachettes de Marie-Rose*, et du second, *le Démon des Montchevreuil*. Dans *les Cachettes de Marie-Rose*, nous sommes en pleine Vendée, au moment où l'insurrection royaliste touche à son dernier désastre, et où Carrier terrorise la ville de Nantes. M. du Boisgobey ressuscite, avec une effrayante vérité, les épouvantables noyades dont la Loire fut le théâtre et la complice. Il nous fait assister à des péripéties émouvantes de batailles entre les bleus et les blancs. Il nous montre, dans un camp et dans l'autre, de crânes et honnêtes figures — réservant seulement ses anathèmes pour les lâches et féroces danseurs de carmagnole. Une blonde et douce apparition traverse le roman : Denise, enfant d'une fille noble et d'un brave capitaine, possède l'âme tendre de sa mère et l'héroïsme de son père. C'est la Jeanne d'Arc de ces heures troublées. Tout à côté des épisodes historiques, se déroule un drame horrible qui ne mérite pas les mêmes éloges, et qui a pour point de départ un assassinat, un duel et un adultère. Hâtons-nous de dire que le châtiment du traître est terrible. L'héritage qu'il con-

voite, qu'il a su conquérir par le crime, va enfin lui échoir. Il est au fond de l'étang de Bouillon qui se déverse dans la mer. Rien qu'une vanne à baisser. Le misérable aperçoit les sacs, les cassettes : cinq à six millions. Il s'apprête à descendre dans l'eau. Impossible. L'eau l'exaspère. Il a été récemment mordu par un chien enragé, il est hydrophobe. En vain, il veut lutter contre le mal : il meurt dans les doubles tortures de la rage et de la cupidité inassouvie. De même, les autres acteurs du drame qui se joue dans *les Cachettes de Marie-Rose* disparaissent violemment. Un seul, Le Briantais, l'ami du vaillant vendéen Marigny, survit emporté dans le flot des batailles impériales. Tout ceci a lieu pendant les plus mauvais jours de la Révolution. — C'est à quelques années de distance, en 1814, à la Restauration, que nous transporte M. de Lescure. Son « Démon des Montchevreuil » n'est autre qu'un personnage bien connu en ces temps-là, le trop fameux Maubreuil. L'action du *Démon des Montchevreuil* s'ouvre le jour même de la rentrée des alliés à Paris. Tous les personnages du roman, présentés dans leur vérité pittoresque, sont des types de l'époque : le secrétaire Cabuche, souffleur ignoré du prince de Bénévent, la princesse Sciarra-Melfiore, Renée de Pierrefort, Olympe de Montchevreuil, l'abbé de Saint-Hélion, le chouan Kermolan. La fameuse intrigue des faux Dauphins, spirituellement déjouée par Louis XVIII, dans une scène des plus ingénieuses et des plus hardies, fournit un des plus intéressants épisodes. Le dénouement a pour théâtre la basilique de Saint-Denis, et pour moyen le soufflet appliqué par Maubreuil au prince de Talleyrand. Il nous faut cependant faire quelques réserves au sujet de certains jugements portés par l'auteur sur les hommes et les choses de la Restauration. L'hostilité sectaire n'inspire pas ses appréciations ; mais il y a parfois inconséquence et frivolité. Le romancier amuse, l'historien a çà et là de singulières distractions.

5, 6. — C'est pareillement du roman historique qu'a voulu faire Mme Raoul de Navery, dans *les Voyages de Camoens*. Elle prend l'illustre portugais dans son enfance, dramatise tous les actes importants de sa vie accidentée, le suit dans tous ses voyages, nous initie à ses luttes, à son exil, à ses naufrages, à son triomphe et à sa mort. Entre temps, des citations fort heureuses du poème qui a immortalisé Camoens, les *Lusiades* ; comme hors d'œuvre, des détails peu connus sur le cap des Tempêtes, le géant légendaire Adamastor, Goa la dorée, le roi de Pimenta, les côtes d'Arabie, les îles javanaises et la baie des Crocodiles. Est-ce du roman, est-ce de l'histoire ? Il y a un peu de l'un et de l'autre — et ce genre hybride ne donnera jamais lieu, sous la plume de Mme Raoul de Navery, à un de ces livres indiscutables, qui marquent un siècle et passent à la postérité. Tout bien considéré (dût-elle ne pas profiter de l'actualité des centenaires littéraires),

elle fera sagement de s'en tenir au roman pour de bon, au roman moderne par exemple, où elle réussit à merveille. Nous en avons la preuve dans *les Robinsons de Paris*, instructive et touchante histoire, publiée d'abord dans *l'Illustration pour tous*, et que l'on ne saurait trop propager parmi la classe ouvrière. Ces « robinsons, » Jean, Robert et Cricri, sont les fils de deux pauvres manouvriers de la campagne. Maclou et la mère Jeanne meurent. Leurs trois orphelins vont à Paris, à la recherche d'un oncle qui vient justement de partir pour l'Amérique. Elevés chrétiennement, Jean, Robert et Cricri s'empressent de remettre à un maire de village une forte somme d'argent qu'ils trouvent en route. Cela leur vaut un excellent certificat. Les voilà sur le pavé de la rue Saint-Jacques. Que résoudre ? La Providence leur apparaît sous les traits d'un jeune apprenti typographe, Marcel, le modèle des apprentis. Il a une mansarde à lui, maître Marcel, et il y installe ses protégés. Le bien vient en mangeant : comme si la nichée n'était pas assez nombreuse, un soir, d'un toit voisin, dégringole Friquet, un saltimbanque minuscule : un de plus. Tout ce petit monde obéit à Marcel et cherche à s'utiliser : le phalanstère en raccourci, moins les idées baroques de Fourier. Marcel passe typographe et gagne bientôt de fructueuses journées. Dorénavant, il ne craint plus pour l'avenir de sa famille adoptive. Les leçons de la salle d'asile cessent, et le typographe fait apprendre un état à chacun de ses « Robinsons. » Jean devient mécanicien, Robert menuisier, Cricri cordonnier. Et Friquet ! Friquet meurt ; c'est ce qui pouvait arriver de plus heureux au pauvre petit diable. Tels sont les héros du livre. Mme Raoul de Navery leur a donné pour protecteurs toute une escouade de braves gens : le chiffonnier Panier-Fleuri, Mlle Nicole, la mère Borie, le père Grimpereau. Si tous les ouvriers ressemblaient à ceux-ci, ce serait trop beau. L'auteur des *Robinsons de Paris* n'en a pas moins fait œuvre salutaire. L'exemple de ces déshérités ne produira jamais des fusilleurs d'otages et des brûleurs de bibliothèques. Il y a dans ce roman quelques pages d'érudites recherches sur le compagnonnage, que l'on confond souvent, mais à tort, avec la franc-maçonnerie.

7, 8. — M. Paul Féval poursuit, avec une infatigable persévérance, la publication de ses *Œuvres expurgées et soigneusement revues*. Dans la série viennent de paraître : *La Fontaine aux perles*, et *les Errants de nuit*. Ces « Errants » formaient une association mystérieuse, comme celle des fameux *Compagnons du silence*, qui, dans les commencements de ce siècle, terrorisèrent les Deux-Siciles — avec cette différence toutefois que les projets des Errants de nuit étaient moins élevés et leurs allures moins chevaleresques ; ce sont, en définitive, d'affreux bandits, des gens de sac et de corde, à la recherche du riche trésor des

Soleuvre, une vieille et noble famille des Ardennes. Ledit trésor est caché dans les étangs de l'ancienne abbaye d'Orval, qu'une prophétie célèbre remit, il y a quelque quarante ans, en renom. Les Errants s'associent avec trois coquins de leur espèce, les frères Legagneur. L'héritier des Soleuvre, brave et loyal gentilhomme, qui s'est battu comme un lion contre les ennemis de la France, se voit obligé de lutter contre cette camarilla. Et, malgré sa vaillance, il succomberait infailliblement, s'il n'était admirablement soutenu par un vieux soldat breton et sa courageuse femme, et par un loustic parisien qui jette une note gaie au milieu de toutes ces bagarres. Finalement, les Legagneur périssent dans une inondation ; les Errants s'éclipsent et se cachent, comme de vilains hibous qu'ils sont ; le vieux trésor n'est pas retrouvé ; mais Henri de Soleuvre découvre, en compensation, quelque chose de plus précieux : une charmante cousine qui devient pour lui la plus dévouée des femmes. Les *Errants de nuit* ont paru dans *l'Illustration pour tous*, où ils ont obtenu un succès aussi populaire que légitime. Quant à *la Fontaine aux perles*, c'est l'histoire d'une noble famille bretonne dégénérée. Les pères se battaient aux croisades et versaient leur sang avec Beaumanoir contre les Anglais ; les petits-fils sont chefs de brigands. Tous périssent de mort violente, sauf le plus jeune, le moins endurci dans le mal. Celui-là a conscience de la dégradation de sa race : il s'enrôle comme soldat, et refait, au péril de sa vie, le vieil honneur de son nom.

— Des romans que nous venons d'analyser, *les Errants de nuit* et *la Fontaine aux perles* de Paul Féval, *les Aventures de Camoens* et *les Robinsons de Paris*, de Mme Raoul de Navery, sont les seuls qui puissent prendre rang dans les bibliothèques paroissiales. Il faut y joindre : *La promesse de Marcelle*, de M. Michel Auvray ; *Jenny-les-Bas-Rouges*, de M. Alfred de Besancenet ; *Rosette*, de Mme Charlotte Mahrville ; *Les Troisièmes en avant*, de M. Adéodat Lefebvre, et quelques recueils de nouvelles, tels que *les Veillées bretonnes*, d'Hippolyte Violeau ; *les Récits d'un vieux chouan*, de M. Oscar de Poli ; *nos Enfants*, de Mme de Montsannès, et *les Carillons de Noël*, de M. Fulbert Dumonteil, dont il nous reste à dire un mot. Certainement, toutes ces productions ne sont pas des chefs-d'œuvre ; mais le fonds, qui est excellent, ne doit pas nous rendre trop sévère pour la forme. D'ailleurs, sans avoir le brillant et le clinquant des Théophile Gautier, des Gustave Flaubert et des Alphonse Daudet, les modestes conteurs dont nous parlons ont tous le souci de la morale et le respect de la langue française. Que peut-on exiger de plus d'écrivains qui travaillent pour l'enfance et la jeunesse ?

9. — Voici le sujet de *la Promesse de Marcelle*. Le comte Louis de Castelroche, orphelin et livré à lui-même, perd au jeu toute sa fortune.

Il congédie ses gens, vend ses meubles, brocante ses objets d'art, cède à un ami son riche appartement de la Chaussée d'Antin, et va, honteux comme un renard qu'une poule aurait pris, se réfugier en Franche-Comté, dans un vieux donjon qui fut le berceau de sa famille. S'il arriva maussade et mal content, je vous le laisse à penser. Il croyait trouver là-bas quelques vieux murs délabrés dans le genre du chateau de la Misère du *Capitaine Fracasse ;* il croyait n'avoir sous les yeux que des broussailles, des bruyères et des cailloux. Quel n'est pas son étonnement ? Il entre dans un château peu luxueux, c'est vrai, mais en fort bon état et très confortable ; il aperçoit de ses fenêtres, garnies de blancs rideaux, des champs de blé à perte de vue, des prairies verdoyantes, des vignes chargées de grappes. Auprès du comte de Castelroche, le marquis de Carabas est un bien petit seigneur. Qui donc a fait ces miracles ? Qui, sinon Marcelle ? Marcelle, la fille du vieil intendant Roger, qui accomplit une promesse, un vœu, si vous aimez mieux, celui de ne pas laisser dépérir la terre de Castelroche. Elle a vaillamment tenu sa promesse, la brave fille ! Elle met le comble à son dévouement en sauvant la vie au fils de ses anciens maîtres, si bien que celui-ci lui offre sa main et ses titres. Et on ne saurait l'en blâmer. N'avait-il pas, à Paris, failli épouser la fille d'un Lubin véreux qui l'avait engagé dans une entreprise plus que risquée. Marcelle le délivre de l'industriel et de son hypocrite Agnès. Non, non, le comte de Castelroche n'est pas à plaindre !

10, 11. — La « Bibliothèque de Saint-Michel, » fondée par le R. P. Félix, de la Compagnie de Jésus, est en plein fonctionnement. Histoire, littérature, voyages, romans, elle renferme tous les genres, hors les genres malsains et ennuyeux. Nous parlions naguère d'un roman fort remarquable : *Au milieu des loups*, publié par la « Bibliothèque. » Voici *Rosette*, de Mme Constance Marhville, et *Jenny les-Bas-Rouges*, de M. Alfred de Besancenet, qui méritent une mention non moins élogieuse. Rosette Garner a perdu sa mère : elle a douze ans à peine, deux sœurs plus jeunes qu'elle, un petit frère à peine sevré et un père ivrogne. Croyez-vous qu'elle se livre au désespoir? Nullement, elle a confiance en Dieu et se met résolument à l'œuvre. Dieu la bénit et la protège. D'excellente ouvrière, Rosette passe maîtresse couturière, et chez elle les pratiques abondent. Aussi, dans l'espace d'une dizaine d'années, a-t-elle élevé ses sœurs, fait apprendre un métier à son frère et converti son père. Quand sa tâche est finie, Rosette quitte le monde et entre chez les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul. Bien différente est Jenny-les-Bas-Rouges. Mécontente de son sort, envieuse, jalouse, s'en prenant à la Providence de n'être pas une grande dame, Jenny laisse fuir sans cesse les bonheurs réels pour courir après les chimères — et, comble des combles, la malheureuse se lance dans la

politique. Ce ne sont pourtant pas les bons conseils qui lui manquent : son curé, un vénérable vieillard, le docteur Saudrin, médecin des pauvres, essaient, par leurs bonnes paroles, de retenir Jenny dans le droit chemin. Rien n'y fait. Ne plaignons donc pas cette politiqueuse : si elle souffre, c'est qu'elle l'a bien voulu. Vous voulez du réalisme ; en voilà, et du bon et du vrai. Après *Jenny-les Bas-Rouges*, on lira avec plaisir le *Moulin de la Follette* et l'histoire d'un notaire qui change d'opinions comme de chemise, qui se pose en libre-penseur pour arracher la timbale de la députation et qui, malgré tout, n'est qu'un maître Jacques, berné dans son ménage, dupé dans sa famille et profondément ridicule.

12. — *Les Troisièmes en avant*, de M. Adéodat Lefebvre, peuvent être rangées dans la catégorie des romans scientifiques, mis à la mode par M. Jules Verne et christianisés par M. de Lamothe. Dans un cadre romanesque, M. Adéodat Lefebvre fait, avec esprit, ingéniosité et compétence, de la géographie, de l'archéologie, de l'histoire — et un peu aussi de l'apologétique catholique. Ses pérégrinations en troisième classe, de Paris à la Rochelle, le mettent en contact avec une foule de Gaudissarts dont il rétorque énergiquement les sottises, les calomnies et les sophismes. On devine que, dans ces pages alertes et vives, les jésuites les « ignorantins », le Vatican, sont souvent en cause. Les types portraicturés par M. Adéodat Lefebvre seraient dignes de figurer dans les musées Tussaud de la Bêtise humaine. Excellent ouvrage, à tous les points de vue.

13. — La Bretagne est le pays privilégié du conte et de la légende. Paul Féval, Emile Souvestre, Edouard Ourliac et Hippolyte Violeau y ont trouvé leurs meilleures inspirations. On vient de rééditer les *Nouvelles veillées bretonnes* du poétique auteur de la *Maison du Cap*. Preuve notoire de leur valeur. Ce qui distingue le talent de M. Hippolyte Violeau, c'est la grâce dans le style, la délicatesse dans les sentiments et la note profondément chrétienne dans les idées. Qualités rares, et que l'on trouve, à un éminent degré, réunies aussi bien dans les romans et les contes du poète breton que dans ses élégies et dans ses idylles. Il excelle pareillement dans les descriptions des paysages, des coutumes et des fêtes de sa chère Bretagne. C'est dans ces descriptions, d'une couleur locale si sincère, qu'il a versé le meilleur de son âme. Les *Nouvelles Veillées* comprennent, entre autres récits, *la Châtelaine de Comper*, *Emilienne*, *Laurence*, et *l'Oncle Benoit*. Dans *la Châtelaine de Comper* revit la vieille terre des chênes celle d'autrefois, du moyen-âge, avec ses terreurs et ses joies, ses superstitions et ses enthousiasmes, ses sorciers et ses fées, filles des anciens Druides. *Emilienne*, *Laurence*, *l'Oncle Benoit*, c'est la Bretagne moderne, croyante aussi, toujours dévotieuse à Sainte-Anne d'Auray, mais déjà

fortement entamée par l'Esprit moderne. Un curé de Morlaix, le recteur Jagu, qui mourut le 20 juillet 1707, interrogé, il y a plus de 150 ans, sur les destinées de sa terre natale fit cette singulière réponse que la tradition populaire a conservée : « La Bretagne, dit-il, gardera « la simplicité de ses mœurs, tant qu'elle ne sera pas sillonnée par « des chemins de fer. » L'abbé Jagu prévoyait la machine à vapeur. Elle est le véhicule du progrès matériel. Quant au progrès moral, c'est aux Bretons bretonnants à dire ce qu'il en est.

14. — Sous la Révolution, Bretagne et Vendée ont vaillamment combattu pour la même cause. Chouans et Vendéens ont ensemble fait le coup de feu contre les terribles armées de la Convention. Ce fut une lutte épique, gigantesque, homérique, et la matière, pour un écrivain consciencieux, est inépuisable. Un des héros les moins connus, mais non des moins braves, de cette guerre de géants, est peut-être Jean Plantegen. Le soir, à la veillée, dans les granges, il n'y a pas encore trente ans, ce vieux paysan, chevalier de Saint-Louis, descendant des Plantegenets d'Angleterre, racontait ses vaillants exploits et ses étonnantes prouesses. Il a été donné à M. Oscar de Poli, d'être son auditeur, et ce sont les *Récits de Jean-Poigne-d'Acier* dont il s'est constitué l'enthousiaste et intelligent propagateur. On frissonne à la lecture de ces brillants faits d'armes, de ces escarmouches, et de ces surprises qui s'appellent, fixés ainsi par le narrateur, *le Puits de la Jarjeays*, *le Coup de Saint-Jean*, *le Moulin de la Régrippine*. Nous voudrions pourtant ne pas trouver dans ce livre le chapitre intitulé : *La Croix aux liserons*. C'est le récit de la mort du conventionnel Audrein, évêque constitutionnel de Quimper. Sans doute, Audrein avait voté la mort de Louis XVI ; mais ces justiciers implacables qui, la nuit, au milieu de la neige, sur la lande déserte, font descendre du coche, l'évêque prévaricateur, et le fusillent sans autre forme de procès comme sans miséricorde, n'en commettent pas moins un assassinat, — et un assassinat qui n'a même pas la guerre pour excuse. Les *Récits d'un vieux chouan* sont précédés d'un important travail historique sur les Vendéens, par M. Attale du Cornau, une des plumes les plus autorisées de la presse conservatrice.

15. — Parmi les causes déterminantes de l'insurrection vendéenne, il faut très certainement ranger l'établissement de la conscription. La Bretagne et la Vendée accueillirent fort mal les lois martiales décrétées par les proconsuls de 93, et les deux provinces étaient complétement pacifiées, que le nombre des réfractaires, n'ayant plus le drapeau royaliste pour signe de ralliement, s'y maintenait toujours, dangereux, considérable, ce qui était désormais sans excuse. Ce n'est guère que vers 1848 que les réfractaires bretons ont définitivement disparu. Le dernier d'entre eux, le chef des réfractaires du Morbihan,

Gildas Le Diveat, vivait encore au printemps de 1879. Un ancien magistrat qui, par trop de modestie, garde l'anonyme, vient de publier l'extraordinaire histoire de ce morbihannais, bête plutôt qu'homme, lequel arrête les diligences, met les fermes à contribution, exécute les traîtres de sa bande, et tient en échec la force armée pendant des années entières. L'auteur du *Dernier des réfractaires* a eu, comme juge, maille à partir avec ce Le Diveat, qui ressemblait physiquement à la fouine et en avait l'étrange parfum. Il nous raconte ses aventures inimaginables avec une vérité d'impression saisissante. C'est court, une simple Nouvelle d'une centaine de pages ; mais c'est neuf, vivant, accentué, particulièrement original. On croirait lire du Mérimée, un Mérimée qui se passionne. Le magistrat écrivain a découvert une note nouvelle et toute personnelle dans la *romancerie* du brigandage. L'art est absent de ses récits (il y en a deux : *Le Dernier des réfractaires* et *la Fin des bandits corses*) ; c'est la réalité toute nue, familière, sincère et naïve. Elle n'en est que plus émouvante. Son réfractaire breton, Le Diveat, et son bandit corse, Quastana, lesquels, avec leur façon toute particulière d'échapper, celui-là aux recherches convergentes de tout un régiment, celui-ci, aux balles vengeresses de Giocante de Cinarca, la terreur du banditisme, offrent plusieurs points de ressemblance avec les Peaux-Rouges, et sont des types, en y comprenant surtout le vieux Giocante, d'une énergie sans pareille. Incontestablement, ces « Souvenirs » placent d'emblée « l'ancien magistrat » parmi nos conteurs les plus dramatiques et les plus pittoresques. M. Emmanuel Gonzalès, dans une préface artistiquement écrite et bien venue, sert de héraut d'armes à ce nouveau champion. Préface à lire : elle est un éloquent plaidoyer en faveur de la fantaisie et de l'imagination dans le roman, une mercuriale indignée contre les excès de l'école naturaliste : « L'imagination, dit M. Emmanuel Gonzalès, n'est-elle pas le chemin charmant dans lequel les romanciers doivent marcher avec amour, et qui tend sans cesse sous leurs pas des tapis de velours, tandisque cette ingrate et misérable vie n'a pour tous que des ronces sans parfums et sans fleurs ? Pourquoi donc reprocher à la pensée d'élever trop souvent notre esprit au-dessus des merveilles accoutumées et des horizons bornés de la nature ? Elle veut sonder et pénétrer l'infini. Pourquoi ne pas satisfaire ses penchants ? Les rêves dorés valent mieux que les réalités niaises ou méprisables. » Le fait est que nous donnerions, en ce qui nous concerne, tous les *Assommoirs* et toutes les *Nanas* du monde pour l'*Ivanhoé* de Walter Scot, la *Fée aux miettes* de Charles Nodier, la *Mignon* de Goethe et *Vingt ans après* d'Alexandre Dumas père.

16, 17. — *Les Carillons de Noël*, de M. Fulbert Dumonteil, et *Nos Enfants*, de Mme de Montsaunés, sont deux recueils spécialement écrits

pour l'adolescence. *Nos Enfants* renferment les trois Nouvelles suivantes : *Une petite fille d'Ève*, *Le Bébé d'Émilie*, *Lucien Dumarin*. Chacune cache une moralité : ici, on apprend que la discrétion est une vertu et la curiosité un bien vilain défaut ; là, que la désobéissance est toujours punie, et qu'une bonne action porte avec elle sa récompense. Dans *les Carillons*, la note est un peu plus élevée, et aussi parfois un peu plus gaie, un peu plus riante, si bien qu'en feuilletant le livre de M. Dumonteil, on se surprend à fredonner le populaire refrain des *Cloches de Corneville* :

Et dig dig dig ! Et dig dig don !
Sonne, sonne donc, joyeux carillon !

Les « Carillons » sonnés par M. Dumonteil se rapportent tous à quelque souvenir ou à quelque légende de la fête de Noël. La guerre elle-même entre dans le cadre. Tels les récits qui ont pour titre : *La Villa aux Roses*, évocation des malheurs de la patrie pendant l'invasion allemande ; *La Croix et l'Epée*, *La Bannière*, *Les Évangiles du général*, où vibrent les accents du plus fier et du plus pur patriotisme. Dans *Le Dernier Jouet*, *La Veille d'un grand Jour*, *Clodien Sicard*, c'est une tout autre gamme, et les « carillons » redisent, avec une poésie ravissante, les traditions rustiques du soulier de Noël, de l'arbre du petit Jésus et du Christmas. L'histoire n'est pas négligée non plus, — et nous citerons comme un petit chef-d'œuvre le « carillon » intitulé : *Une Couronne*. La scène se passe dans la prison du Temple. C'est l'anniversaire du couronnement de Louis XVI. Ivre de vin et de haine, le cordonnier Simon a une idée infernale. Il se fait apporter des ronces ; il en tresse un diadème et sacre de ses ignobles mains l'enfant royal dont on lui a confié la garde. Miracle ! sur la tête du descendant de saint Louis, chaque épine se change en rayon lumineux et la couronne du bourreau devient une auréole, — hélas ! l'auréole du martyr.

18, 19. — *Les Drames à toute vapeur*, de M. Camille Debans, ne mentent pas à leur titre. La plupart d'entre eux, *l'Aiguilleur*, *Sombreker*, *Master Go-Ahead*, se passent sur des voies ferrées ou des locomotives. Le sujet de *l'Aiguilleur*, qui préfère voir broyer sa fille par un train arrivant à toute vitesse que de faire périr des voyageurs, a été déjà traité par M. du Boisgobey dans *la Vieillesse de M. Lecoq*. Mais les autres drames, quoique de la famille des *Contes fantastiques* d'Hoffmann et des *Histoires extraordinaires* d'Edgar Poë, se distinguent par leur intérêt vertigineux et l'imprévu de leur conception. L'histoire de ce mécanicien Sombreker, par exemple, qui, pris de folie, lance sa locomotive dans une course dont la rapidité ne peut être comparée qu'à celle de l'éclair, est une petite merveille. Voici le portrait de ce mécanicien en délire : « Ses prunelles jetaient de véritables

feux et le grandissaient outre mesure. Son front était pâle, élargi par la colonne d'air sur ses cheveux rejetés en arrière. Ses narines dilatées semblaient aspirer l'espace comme un parfum enivrant. Un sourire de bonheur inénarrable béatisait ses lèvres entr'ouvertes. Du fond de son gosier sortaient, à de courts intervalles, des cris inarticulés, mais doux en même temps. De toute sa personne s'exhalait un rayonnement étrange qui s'imposait. Il y avait du Prométhée vainqueur dans son attitude, et plus le train se précipitait comme un cyclone avec une fureur incalculable, plus ce rayonnement approchait de la grandeur absolue. Cependant, sur le passage du convoi, l'épouvante se répandait. C'était, en effet, pour les villageois, les piétons, les employés des gares qu'on franchissait sans s'arrêter désormais, c'était un spectacle horrible et grandiose. On devinait que l'insensé qui montait l'hippogriffe voulait à tout prix mesurer la puissance de son vol sans songer à la centaine d'existences dont il avait pris la charge. » Comment tout cela finit-il ? Par une catastrophe épouvantable ? Non, heureusement, grâce aux efforts et au sang-froid du chauffeur Chaussang qui arrive à décrocher du train l'infernale machine. Il était temps, les wagons avaient pris feu. Les voyageurs furent sauvés. Seul, le mécanicien Sombreker, sur son Léviathan enflammé, continuait à dévorer l'espace. Tout-à-coup, on entendit comme une décharge d'artillerie. On vit des débris s'élever vers le ciel. *La Durance* (ainsi avait été baptisée la locomotive) venait de voler en éclats, et le mécanicien Sombreker sautait avec elle en poussant des cris de victoire. — *Master Go-Ahead* est une histoire du même genre. Ce Master Go-Ahead est un mécanicien américain poursuivi d'une idée fixe : sans souci de sa propre existence ni de celle des voyageurs, il se précipite, pendant une bataille, lors de la guerre de Sécession, au milieu de la mêlée des troupes, broyant les régiments sudistes, épouvantés de la marche folle de l'ennemi imprévu qui les assaille. Les autres « Drames » : — *Le Cheval fou*, *Une Orgie dans les ténebres*, *Histoire d'un tremblement de terre*, *l'Ile de feu*, — arrivent aussi aux effets les plus tendus et les plus émotionnants. Quant au *Duel à la vapeur*, c'est une humoristique fantaisie, comme l'eût traitée Sterne si, de son temps, la vapeur avait été employée en Angleterre.

— Vous connaissez tous cet aveu du bon La Fontaine :

> Si *Peau d'âne* m'était conté,
> J'y prendrais un plaisir extrême.

Qu'eût dit le bonhomme, si le conteur avait été M. Xavier Marmier, de l'Académie française ? Je ne sais pas, dans la catégorie qui nous occupe, d'ouvrage plus attrayant, plus intéressant, plus varié, plus exquis, plus aimable que les *Contes populaires des différents pays*. On

savoure là, dans une juste et très littéraire mesure, la verve spirituelle, mais sans grivoiserie, de Boccace, la sobriété naïve de Charles Perrault, l'humour primesautière d'Andersen. Ce qui plait surtout, dans ce livre, c'est que M. Xavier Marmier se contente de narrer, et n'embroussaille pas ses narrations de notes, de dissertations, de commentaires : il sait que son livre s'adresse à tout le monde, y compris les ignorants et les esprits simples, et il se garde bien d'y faire étalage d'érudition pédantesque. Tout autre nous dirait que le *Petit Poucet* est un mythe sidéral, symbolisant le conducteur du chariot de la Grande-Ourse; que le *Chaperon rouge* est l'emblème de la jeune aurore s'en allant rejoindre celle de la veille et engloutie en route par le soleil ; que la *Belle au bois dormant* est la personnification de la nuit silencieuse réveillée par les rayons du matin, etc., etc. M. Xavier Marmier, lui, a des prétentions moins hautes, mais plus avenantes. En glanant quelques-uns de ces récits populaires que l'on débite dans les foyers de l'*Isba* russe, du *Gard* suédois, de la *Bauerhaus* germanique, il n'a pas eu la moindre idée de fournir un nouveau texte à quelque nouvelle discussion de philologie ou d'histoire. Il a tout uniment essayé de faire revivre du mieux possible les vieilles fictions à l'usage de ceux qui, comme lui, ont le bonheur d'aimer ces œuvres honnêtes, naïves et charmantes, qui s'appellent *l'Enfant de neige*, *le Cœur de lièvre*, *le Malheureux chasseur*, *le Sage jugement*, *le Roi et le mendiant*, *les Trois frères*, *Grain de poivre*, *Chalek le magicien*, *Le paysan et sa femme*, *les Trois tantes*, *Lilla Rosa*, *les Feuilles qui chantent*, *le Pays de la jeunesse*, *le Roi et le Berger*, *le Forgeron de Jutterbock*, *les Trois Dons*, *le Juge et le Diable*, *la Montagne de verre*, *les Trois Jumeaux*, *les Pantoufles d'Abou-Karem*, *le Frère avare*, *le Puissant serpent*, *le Rabbin Joachim*, *la Légende de Java*, *la Création de l'Homme*. Le Nord et l'Orient, l'Inde et l'Allemagne, l'Europe et l'Asie ont largement contribué à la moisson de M. Xavier Marmier. Il y a dans son recueil des contes slaves, scandinaves, germaniques, esthoniens, turcs, mongols, japonais, même des légendes hébraïques et chrétiennes. Les uns représentent quelque antique tradition, quelque pieuse croyance ; en tête de certains on pourrait graver les trois merlettes comme sur les armoiries des gentilshommes revenus des croisades; ceux-ci sont contemporains de Charlemagne, du roi Arthur et des chevaliers de la Table-Ronde ; ceux-là viennent en droite ligne d'Haroun-Al-Raschid et de l'intarissable conteuse Séhéerazade; d'autres enfin remontent aux migrations indiennes et au berceau du monde : tous contiennent, cachée ou non, leur moralité. Bref, ils sont de ceux qui charment agréablement l'enfant et dont le vieillard lui-même garde jusqu'au tombeau le poétique souvenir.

FIRMIN BOISSIN.

THÉOLOGIE

Die Logoslehre des hl. Athanasius. Ihre Gegner und unmittelbare Vorläufer (*La doctrine de S. Athanase sur le Verbe. Ses adversaires et ses précurseurs immédiats*). Eine dogmengeschichtliche Studie von LEONHARD ATZBERGER, Priester. Gekrönte Preisschrift. Munich, E. Stahl, 1880, in-8 de VII et 246 p.

La faculté de théologie de Munich proposa pour le concours académique de 1877-1878 le sujet suivant : « Exposition de la doctrine de saint Athanase sur le Verbe avec une étude sur les deux Denys ses prédécesseurs. » Le travail de M. Atzberger fut jugé digne du prix. L'auteur vient de le livrer à la publicité, après l'avoir soigneusement revu.

Le quatrième siècle est une des époques les plus importantes et les plus intéressantes de l'histoire de l'Église. Elle venait de triompher de ses ennemis extérieurs; l'ère des persécutions sanglantes était close, mais elle avait à lutter contre des ennemis plus redoutables et plus dangereux que les bourreaux, c'est-à-dire contre les hérétiques. Saint Athanase fut le champion suscité de Dieu pour défendre la vérité. Aussi, de tout temps, cette grande figure a-t-elle attiré l'attention des savants. Pour ne parler que de notre siècle, Moehler a publié, en 1827, *Athanase le Grand et l'Église de son temps*, et Voigt, en 1861, *la Doctrine d'Athanase d'Alexandrie*. M. Atzberger, en reprenant ce sujet, groupe tous les points principaux de la doctrine de Saint Athanase autour de ses idées sur le Verbe. Après avoir préparé le terrain, il expose sa lutte contre le rationalisme arien, puis contre le déisme arien, en considérant le Verbe en Dieu. Il étudie ensuite, d'après S. Athanase, le Verbe considéré comme créateur et comme rédempteur. On peut voir, par ce simple sommaire, que les questions traitées dans cet ouvrage sont pleines d'actualité. Il nous faudrait un nouvel Athanase pour terrasser les nouveaux Ariens, car les incrédules de nos jours ne font, sous des noms nouveaux, que renouveler les erreurs hérétiques du quatrième siècle.

Quant au rôle du grand docteur alexandrin contre l'hérésie, M. Atzberger montre qu'il a consisté à établir l'harmonie qui existe entre la foi et la raison : la foi n'est pas contraire à la science ; la science n'est pas en contradiction avec la foi. Tout ce qu'enseigne la foi est vrai, mais rien de ce qu'elle enseigne n'est en opposition avec les lumières de notre raison. Pour démontrer ces grandes vérités, l'évêque d'Alexandrie s'appuie sur la philosophie platonicienne, mais en la transformant et en la rendant chrétienne.

L'exposé des idées que nous venons de résumer brièvement est fait, dans l'étude que nous analysons, avec tous les développements

qu'il comporte. Leur nature même oblige l'auteur d'entrer dans certaines discussions métaphysiques qui, pour être suivies, réclament un certain effort d'attention, mais celui qui aura le courage de faire cet effort en sera amplement dédommagé par le fruit qu'il retirera de sa lecture N. O.

R. P. Matthiæ Fabri e Societate Jesu, Conciones in Evangelia et Festa totius anni. Tomes IV et V. Turin, Marietti; Paris, Lethielleux, 1880, 2 vol. in-8, de 691 et 704 p. — Prix : 8 fr. le vol.

Le chevalier Marietti poursuit rapidement la réimpression du grand recueil de sermons du P. Fabri. Les tomes IV et V ont déjà paru. Le tome IV commence au cinquième dimanche après Pâques (quatorze sujets), et comprend les Rogations (vingt sujets), l'Ascension (seize sujets), le sixième dimanche après Pâques (quinze sujets), la fête de la Pentecôte (quatorze sujets), le lundi et le mardi de la Pentecôte (quatorze sujets pour chacun), le dimanche de la Trinité (quinze sujets), le second et le troisième dimanche après la Pentecôte (quinze sujets). Le tome V comprend du quatrième dimanche après la Pentecôte jusqu'au treizième inclusivement, avec quinze sujets en moyenne pour chaque dimanche. Le *Polybiblion* a déjà signalé la richesse et la solidité de cette collection de sermons et d'instructions; il a dit combien elle pouvait être utile aux prédicateurs par sa variété comme par le fonds de doctrine qu'elle renferme. On peut faire de cet ouvrage un usage facile. Le sommaire de chaque *Concio* placé en tête, avec des chiffres romains qui renvoient aux paragraphes, permet de se rendre compte, d'un simple coup d'œil, de toute la matière traitée, et de trouver dans le texte la pensée dont on désire lire le développement. Plusieurs peut-être, parmi nous, préféreraient un livre écrit en français à un livre écrit en latin ; mais comme le latin du P. Fabri est très simple, il est aisé à comprendre, et la manière dont il traite ses sujets, différant de celle des sermonnaires et des auteurs de prônes français, qui sont entre les mains de tout le monde, son recueil permet de sortir du cercle d'idées rebattues qui se répètent constamment dans les chaires, et d'introduire dans l'enseignement chrétien un peu de variété et par là même plus d'intérêt. La doctrine de l'auteur est du reste solide et sûre; il s'est nourri de la moelle de la Sainte Écriture et de la tradition chrétienne; on indique toujours au bas des pages les endroits des Livres Saints et des Pères qu'il cite, ou les histoires auxquelles il a emprunté les traits qu'il rapporte et qui ajoutent un nouvel agrément à son exposition. L. M.

SCIENCES

Education et instruction, par le président Ancelot. Clermont-Ferrand, Ferdinand Thibaud; Paris, Blériot, 1879, in-12 de 311 p. — Prix : 3 fr.

M. le président Ancelot constate, dans la *famille actuelle en France*, deux symptômes d'un état morbide très grave : la stérilité et l'indiscipline. Il étudie la stérilité d'après les dernières statistiques, en constate les progrès rapides, en déduit les conséquences effrayantes au point de vie national et en recherche les causes, signalant particulièrement le scepticisme, qui engendre l'affaiblissement de l'esprit religieux et par là l'égoïsme, le pire dissolvant des sociétés. Il ne croit pas à l'efficacité des remèdes proposés par M. Le Play : le retour à la famille souche et la liberté de tester ; à son avis, ils sont inapplicables à cause de leur antagonisme avec nos mœurs. L'indiscipline provient de la mauvaise éducation, qu'il s'efforce avec juste raison de distinguer de l'instruction ; la statistique criminelle a démontré que ces deux choses sont absolument distinctes et que la diffusion de l'instruction actuelle, trop souvent séparée de l'éducation, ne contribue point au progrès moral : il constate la mollesse de l'éducation, l'effacement de l'autorité, le bien être énervant dont on entoure la jeunesse, les études hâtives, l'instruction sans religion, les tentatives d'émancipation de la femme. Il fait bonne justice de cette sottise souvent répétée que c'est l'école prussienne qui nous a battu en 1870-71. Le remède pour lui, c'est le retour aux principes religieux.

De la famille et de l'éducation passant à l'instruction, M. Ancelot rappelle, avec force documents et citations, tout ce qui a été fait et se fait encore en sa faveur par l'Eglise en France et dans le monde entier depuis l'origine du christianisme jusqu'à nos jours. Puis il se livre à l'examen des trois questions de la laïcité, de l'obligation et de la gratuité. L'instruction laïque n'est que l'instruction en dehors de la religion, la plus dangereuse de toutes, comme le prouve la statistique et comme l'affirment tous les hommes sérieux ; en dehors de ses résultats moraux, l'instruction donnée par les maîtres congréganistes est incontestablement la plus forte. L'obligation n'est qu'une ruse de guerre pour le succès de l'entreprise dirigée contre l'Eglise ; quand on aura chassé Dieu de l'école, on la rendra obligatoire pour vaincre les résistances, gratuite pour séduire. Ainsi elle n'a réussi que là où elle était inutile, c'est-à-dire là où les parents comprennent l'obligation morale de faire instruire leurs enfants et y satisfont. M. Ancelot critique, après examen, les divers moyens de contrainte. La gratuité, il la trouve très dispendieuse, humiliante pour le père de famille et nuisible à la diffusion de l'instruction. — Tel est le résumé de l'étude de M. le président Ancelot, qui apporte son utile contingent dans la

croisade pour la défense de nos intérêts religieux, moraux et sociaux. C'est l'œuvre d'un esprit mûr, d'un bon citoyen et d'un chrétien convaincu. A ses propres déductions, il ajoute l'autorité des auteurs les plus compétents et les moins suspects, et celle des faits établis par la statistique. La discussion est courtoise et sans passion, et de nature à frapper les esprits prévenus. René de Saint-Mauris.

Dictionnaire des professions, *ou guide pour le choix d'un état, indiquant les conditions de temps et d'argent pour parvenir à chaque profession, les études à suivre, les programmes des écoles spéciales, les examens à subir, les aptitudes et les facultés nécessaires pour réussir, les moyens d'établissement, les chances d'avancement et de succès, les devoirs* ; rédigé sous la direction de M. Edouard Charton, membre de l'Institut. Troisième édition, publiée avec le concours de MM. Paul Laffite et Jules Charton. Paris, Hachette, 1880, gr. in-8, jésus à deux col. de xv-557 p. — Prix : 12 fr.

Ce long titre nous dispense d'une analyse détaillée de l'ouvrage et dit assez l'utilité pratique qu'il offre aux pères et aux mères de famille, et à tous ceux qui ont à trancher la grande question du choix d'une carrière. La première édition du *Dictionnaire des professions* date de 1842 ; la seconde de 1851. Que de choses ont changé depuis lors ! C'était un livre à refaire, et l'on peut dire qu'il a été refait de la façon la plus complète et la plus satisfaisante. Il s'ouvre par une préface où M. Edouard Charton insiste sur la nécessité d'une étude préalable avant de déterminer le choix de la profession, sur les conditions qu'une profession doit remplir pour offrir les chances essentielles du bonheur et pour permettre de rendre à son pays les services qu'il attend de chacun de ses enfants. « Au premier rang des professions, il faut placer celles qui conduisent à l'aisance plus qu'à la richesse, à l'estime plus qu'à l'admiration, à un développement normal des facultés, à l'accroissement de l'intelligence et de la moralité, plus qu'à la satisfaction des passions. » Le livre est disposé par ordre alphabétique et les considérations générales s'y trouvent jointes aux détails pratiques et aux renseignements techniques. Un grand nombre de collaborateurs sont venus apporter sur chaque question le tribut de leurs lumières et de leur expérience. Nous eussions voulu que cette collaboration fut plus étendue encore, car l'absence d'un ecclésiastique se fait sentir dans plusieurs parties de l'ouvrage, et l'on eût évité, par exemple, à l'article *Prêtre* certaines inexactitudes de détails que nous avons remarquées. Nous constatons toutefois avec plaisir que cet article est rédigé dans un excellent esprit, et qu'on déclare que « le ministère sacerdotal, de quelque point de vue qu'on le considère, est le plus grand et le plus beau que l'homme puisse exercer. »

Nous devons donc féliciter la maison Hachette de nous avoir donné cette nouvelle édition du *Dictionnaire des professions*, et nous signalons

l'ouvrage à l'attention de nos lecteurs : il a sa place marquée sur la table des pères de famille, et il est le manuel obligé de tous ceux qui sentant la nécessité d'une carrière publique, veulent faire choix d'une profession qui soit en rapport avec leurs goûts, leurs aptitudes et leurs besoins. L. C.

Traité de Chimie générale, *comprenant les principales applications de la chimie aux sciences biologiques et aux arts industriels*, par Paul Schutzenberger, professeur au Collége de France. Paris, Hachette, 1880, In-8 de 735 p. — Prix : 14 fr.

Pour indiquer le but de ce nouveau traité, nous ne saurions mieux faire que de reproduire ce que le savant auteur en dit lui-même dans son introduction : « Nous n'entendons présenter au public ni un traité complet résumant *tous* les résultats de l'expérience et donnant une place, quelque petite qu'elle soit, à chacun des nombreux composés connus, ni une chimie élémentaire répondant uniquement aux exigences d'un programme d'examen. Il nous a semblé qu'entre ces extrêmes il y avait une lacune à combler et un service à rendre. En nous adressant, non à des débutants, mais à ceux dont l'éducation élémentaire est faite, nous avons cherché à grouper, à généraliser les réactions et les propriétés de divers ordres, de manière à ne rien négliger d'essentiel et à tenir compte de tout ce qui peut ressortir de sérieux de l'ensemble des connaissances acquises. Donner au lecteur une idée *complete* de la vaste science chimique, sans le noyer dans trop de détails, tel est le but que nous nous sommes proposé. »

L'auteur ajoute modestement qu'il ne peut ni penser, ni espérer avoir rempli comme il le désirait le programme tracé. Ses lecteurs seront, pensons-nous, d'un autre avis, si tous les volumes ressemblent au premier que nous avons sous les yeux.

La moitié environ de ce volume est consacrée aux phénomènes généraux, l'autre moitié ; à l'étude des éléments ou corps simples considérés d'abord dans leurs propriétés générales, puis dans leurs caractères individuels.

La partie relative aux phénomènes généraux est traitée avec grand soin. L'auteur y expose avec beaucoup d'érudition et d'une manière très pratique les procédés en usage pour l'étude des propriétés physiques des corps. Il montre non moins de savoir dans l'exposé très complet des théories anciennes ou récentes, exposé qu'il entremêle avec sobriété de détails historiques ; ces détails ne servent pas seulement à montrer la marche de la science ; ils sont très utiles pour faire

comprendre les théories elles-mêmes, et surtout pour en faire saisir la véritable portée philosophique.

Aucun ouvrage, à notre connaissance, n'a encore présenté cet ensemble de faits et d'idées à la fois avec autant d'autorité et avec une aussi complète unité de vues. Citons notamment les pages relatives à la dissociation, à la détermination des équivalents, à la thermochimie.

Les livres deuxième et troisième, consacrés à l'étude des éléments, ne comportaient pas des développements aussi nouveaux et d'une portée aussi générale. Mais nous y retrouvons la même érudition, la même connaissance des travaux les plus modernes ; on y lira avec grand intérêt l'histoire des découvertes faites dans ce domaine depuis vingt ans, celles du rubidium, du cœsium, et enfin du gallium. Les détails relatifs à l'analyse spectrale sont exposés avec beaucoup de soin et de précision.

Ce premier volume ne permet pas de juger complètement du plan de l'ouvrage, de l'ordre adopté dans l'exposition des matières. Cependant, ayant commencé par étudier les éléments, abstraction faite de tous leurs composés, l'auteur a sans doute l'intention de grouper ceux-ci par genres ou par types, plutôt que par séries se rattachant à un élément principal. C'est une méthode qui a ses avantages sans doute ; cependant, un peu par habitude peut-être, mais aussi par des raisons sérieuses, nous ne pouvons nous défendre d'une certaine préférence pour la méthode contraire, que des ouvrages de premier ordre ont rendue classique.

Ainsi, l'étude de tous les éléments, faite d'une seule haleine dans le premier volume, chacun d'eux étant isolé des composés qui caractérisent sa physionomie, n'a t-elle pas quelque chose d'un peu aride, en même temps qu'elle suppose connus beaucoup de corps et beaucoup de phénomènes qui ne seront étudiés que plus tard ?

Quoi qu'il en soit, il est certain que ce nouveau traité vient prendre une place qui restait vide après l'ouvrage un peu vieilli de MM. Pelouze et Frémy, à côté du *Dictionnaire de chimie*, moins didactique, qu'a publié M. Wurtz. Il occupe cette place avec autorité et distinction, et la librairie Hachette, par cette nouvelle publication, rend à la science un véritable service, que le succès, nous n'en doutons pas, viendra récompenser. E. Vicaire.

Etudes critiques d'Archéologie préhistorique, *à propos du gisement du Mont-Dol* (*Ille-et-Vilaine*), avec trois planches, par l'abbé Hamard, prêtre de l'Oratoire de Rennes, membre de plusieurs sociétés savantes. Paris, Haton, 1880, in-8 de xii-270 pages. — Prix : 3 fr. 50.

M. Hamard n'en est plus à faire ses preuves de compétence en fait

d'Archéologie préhistorique. La traduction, accompagnée de notes savantes et de rectifications nombreuses, qu'il a publiée successivement de l'*Histoire ancienne de la terre* de M. Molloy, et des *Monuments mégalithiques* de M. Fergusson, les articles signés de son nom qui ont paru dans la *Revue des questions scientifiques* et dans d'autres recueils, lui ont conquis, depuis plusieurs années déjà, une juste notoriété, et lui ont donné un droit incontestable de nous dire son avis sur les nombreux problèmes soulevés par cette branche importante de la science archéologique. L'ouvrage dont nous avons à nous occuper a précisément pour but principal de soumettre plusieurs de ces problèmes à un examen critique et raisonné, et de proposer une manière de les résoudre, nouvelle à certains égards, mais véritablement rationnelle et scientifique.

Le volume comprend deux parties bien distinctes : d'abord une étude sur le gisement du Mont-Dol, puis des recherches critiques sur les principales théories mises en avant par les adeptes de l'Archéologie préhistorique.

Cette seconde partie est la partie neuve du volume; l'autre n'est qu'une réimpression : elle avait paru une première fois en 1877. M. Hamard a commis la faute de ne pas séparer nettement ces deux parties, de n'appeler la seconde qu'un simple supplément de la première, ce qui ferait de son livre quelque chose d'anormal, puisque l'accessoire l'y emporterait sur le principal. Mais il sera facile d'éviter cet inconvénient dans une prochaine édition.

La première partie de l'ouvrage qui nous occupe a donc trait au gisement du Mont-Dol. L'auteur expose d'abord brièvement, après M. Sirodot, les circonstances et les résultats de cette découverte, puis il se demande quelle a pu être la cause de ce gisement, en quel siècle il a dû se produire.

En ce qui touche la cause productrice, il écarte successivement diverses hypothèses qui ont été mises en avant, et croit y reconnaître le résultat d'oscillations du littoral, et d'un affaissement du sol. Relativement à l'âge de ce gisement, loin de vouloir le faire remonter à des temps dits préhistoriques, il le regarde au contraire comme postérieur à l'ère chrétienne.

Hâtons-nous d'ajouter que M. Hamard a la modestie de proposer ses conclusions, non comme des axiomes et des vérités indiscutables, mais simplement comme des solutions plus ou moins vraisemblables et plausibles.

Il n'en a pas moins été vivement attaqué par les tenants de l'Archéologie préhistorique, et il devait s'attendre à pareil résultat : car, chemin faisant, il avait battu en brèche plusieurs des hypothèses et des systèmes du parti. Or, en agir de la sorte, dans le camp des préhis-

toriens, c'est toucher à l'arche sainte, et attirer sur sa tête toute sorte d'anathèmes. Mais il va sans dire que notre auteur ne s'est pas tenu pour battu sans retour, vu qu'à ses arguments on n'avait opposé que des injures. De là sa réplique, ou la seconde partie de son livre. M. Hamard y fait bonne justice de tous les *racontages* de l'école d'Archéologie préhistorique ; il y établit, pièces en main, que tous les systèmes, chronologiques et autres, toutes les classifications des préhistoriens ne sont qu'hypothèses gratuites, simples conjectures, souvent même de vraies mystifications. Ainsi, il est absolument faux qu'il se soit écoulé une longue suite de siècles entre l'usage de la pierre taillée et celui de la pierre polie ou celui des métaux ; ces usages ont pu coexister en maintes circonstances, et de fait on les retrouve même de nos jours chez différentes peuplades sauvages de l'Océanie.

De même il est constant aujourd'hui que le cheval sauvage, le *Bos primigenius* et d'autres espèces animales, qu'on disait appartenir *uniquement* à l'époque *quaternaire* — par conséquent antérieures de plusieurs milliers d'années à l'*ère historique* — habitaient encore nos forêts européennes il y a trois ou quatre siècles.

Ainsi encore, tout ce qu'on a avancé touchant l'âge des monuments mégalithiques, la date reculée et la cause de la période glaciaire, n'est que pure hypothèse, assertion fantaisiste. Ce qu'il y a de vrai, c'est que plusieurs dolmens et menhirs appartiennent à l'époque chrétienne ; ce qu'il y a de vrai encore, c'est que la période glaciaire s'explique suffisamment par le déplacement du périhélie terrestre, et par un écoulement de quelques milliers d'années, sans qu'il soit besoin pour cela de recourir à l'hypothèse de millions de siècles.

Tel est en substance l'ouvrage de M. Hamard. Nous croyons en avoir dit assez pour faire comprendre son importance et son actualité. L'auteur, à l'encontre de la plupart des préhistoriens, y fait preuve d'une érudition aussi étendue que solide. C'est précisément ce qui lui a permis de reconnaître et de constater le vice originel des systèmes et des théories du parti. A tant d'avantages M. Hamard joint encore celui d'un style à la fois clair et nerveux, élégant et concis. Tout nous fait donc espérer que son livre trouvera beaucoup de lecteurs, et contribuera à faire ouvrir les yeux à plusieurs de ceux que les systèmes de l'école préhistorique auraient aveuglés et entraînés dans de fausses voies. Car, ne craignons pas de le proclamer bien haut avec M. Hamard, l'archéologie préhistorique, malgré ses prétentions et son outrecuidance, n'a pas le droit de prendre le nom de science, ses principes étant incertains et flottants, ses données vagues, ses conclusions sujettes à discussion et changeantes.

Dom François Plaine.

BELLES-LETTRES

Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris (1228-1249) *Sa vie et ses ouvrages*. Thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris, par Noel Valois licencié ès-lettres et en droit, archiviste-paléographe. Paris, A. Picard, 1880, in-8 de 400 pages. — Prix : 7 fr.

Un des plus importants ouvrages présentés comme thèses à la Faculté des lettres de Paris, dans le courant de cette année, est sans contredit celui dont nous allons donner une brève analyse. L'éclat de la soutenance et les éloges sans réserve que les professeurs ont adressés à l'auteur, en rendraient suffisamment témoignage, sans que nous ayons besoin de contrôler l'érudition du livre. Non seulement M. Valois se montre en possession des chroniqueurs du XIIIe siècle et au courant des travaux modernes, mais il a scruté avec tant de patience et de bonheur les dépôts d'archives, que l'on peut dire, sans exagération, qu'il n'a rien laissé à glaner après lui sur le sujet qu'il a traité.

L'ouvrage est divisé en deux parties. Dans la première, qui se rapporte exclusivement à la vie de Guillaume d'Auvergne et aux évènements auxquels il a pris part, M. Valois raconte l'origine de Guillaume, son élévation à la dignité de chanoine de Paris et de maître de l'Université, sa nomination à l'évêché de Paris, et à cette occasion, l'auteur fait remarquer, d'après des bulles inédites, l'intervention fréquente, à cette époque, des Souverains Pontifes dans les élections épiscopales. Les actes de Guillaume comme évêque sont multiples et touchent aux questions les plus variées. On nous le montre rendant des sentences arbitrales par suite de la juridiction gracieuse dont les évêques étaient alors investis, et veillant surtout à faire respecter la doctrine, témoins le franciscain Guillaume et Jean de Brescia qu'il comdamna avec l'assentiment de l'Université. L'évêque de Paris combattit avec ardeur le cumul des bénéfices qui, à cette époque, était une des plaies de la société religieuse : il eut, dans cette occasion, à lutter au sein même des conseils de l'Université contre maître Arnoul et le chancelier Philippe de Grève. Sous l'épiscopat de Guillaume, les constructeurs d'églises n'eurent point de relâche ; non-seulement le prélat multiplie les paroisses rurales de son diocèse, mais il fonde de nombreux couvents et hopitaux ; l'Université surtout fut l'objet de sa sollicitude, et il eut même à cet égard des embarras avec le pape Grégoire IX. Mais le grand rôle de Guillaume est celui qu'il eut à remplir dans les conflits qui s'élevèrent entre l'Eglise et la royauté, rôle que M. Valois a longuement et minutieusement développé dans les trois chapitres intitulés *conflits* et *missions*. Nous citerons seulement entre autres le démêlé entre saint Louis et l'église de Paris, où la conduite de

l'évêque fut assez équivoque pour mériter un blâme du pape ; les négociations qu'entreprit Guillaume, chargé de rétablir la paix entre la France et l'Angleterre, puis entre saint Louis et Thibaut de Champagne ; enfin ses démarches pour envoyer des secours au pape et à l'empereur de Constantinople. Un des actes les plus importants de cet épiscopat si rempli est la poursuite que l'évêque dut exercer contre les juifs et qui aboutit à la condamnation du Talmud. Les discussions qui eurent lieu à cette occasion, et que M. Valois a approfondies, jettent une vive lumière sur l'histoire des Juifs au moyen âge.

Dans la deuxième partie de son œuvre, l'auteur s'occupe des ouvrages authentiques ou apocryphes attribués à Guillaume d'Auvergne. Les manuscrits de Paris, de Chartres, de Londres et d'Oxford ont été étudiés et ont amené de véritables découvertes littéraires. M. Valois analyse onze ouvrages inédits qu'il donne avec certitude à Guillaume ; il en signale quatre dont la paternité lui parait douteuse, et enfin un traité apocryphe. Ces écrits embrassent toutes les questions, mais la théologie scolastique et l'astrologie y tiennent la place importante. Le chapitre que M. Valois a consacré aux auteurs cités dans les ouvrages de Guillaume, fait ressortir la grande erudition du prélat, qui cite, outre un grand nombre d'auteurs grecs et latins, des écrivains juifs et arabes qu'il connaissait seulement, il est vrai, par des traductions.

Ce résumé succint suffira, je l'espère, à montrer que Guillaume d'Auvergne, une des plus grandes figures du XIIIe siècle, a trouvé son historien, et que l'ouvrage qui lui est consacré est rempli de faits nouveaux et intéressants. De nombreuses pièces justificatives sont annexées à ce volume, qui a coûté plusieurs années de recherches à son auteur ; rien n'y manque, ni l'érudition ni le style. C'est un témoignage qu'il est rarement possible à un critique consciencieux de formuler complètement. ERNEST BABELON.

Recherches sur les manuscrits de Pierre de Fermat, *suivies de fragments inédits de Bachet et de Malebranche*, par C. HENRY. Rome, 1880, in-4 de 216 p. (Extrait du *Bulletino di bibliographia e di storia delle scienee matematiche e fisiche*, tome XII).

Il y a un peu de tout dans le très savant mémoire de M. Henry : de la biographie, de la bibliographie, des anecdotes, de la critique, des mathématiques, etc. ; du français, de l'italien, du latin ; des trouvailles de divers genres ; des rectifications qui s'adressent à bon nombre d'auteurs, notamment à M. Libri, à M. Louis Figuier, à M. Henri Martin, lequel, dans son *Histoire de France*, a prétendu que Fermat n'est jamais « sorti des mathématiques pures. » Parmi les personnages sur lesquelles M. Henry donne des renseignements abondants, parfois même surabondants, et où surtout s'étale avec le plus grand luxe l'érudition

bibliographique, nous citerons Descartes, Pierre de Carcavi, le P. de Billy, le P. Oudin, le P. Mersenne, le chancelier Bacon, Roberval, Jean Hevélius, Blaise Pascal, Jacques Ozanam, Bernard Frenicle de Bessy, Torricelli, Huygens, Leibniz, Chanut, le magistrat bordelais d'Espagnet, le poète agenais Philon, les trois Cureau de la Chambre, François Viète, Pierre Aleaume, les deux fils de Fermat, Daniel Huet, Viviani, Malebranche et divers autres Oratoriens qui se distinguèrent dans la science des mathématiques, Bachet de Méziriac, le P. Antoine Santini, ami et correspondant de Galilée, Alexandre Anderson, Catherine Descartes, nièce du grand philosophe, etc. On trouve dans ces mille et mille renseignements beaucoup de choses peu connues ou même entièrement nouvelles, et il faut surtout louer le zèle infatigable avec lequel M. Henry, non content d'embrasser dans ses immenses et en quelque sorte encyclopédiques lectures les livres les plus variés, a recherché parmi les manuscrits des bibliothèques de la France et de l'étranger, notamment de la bibliothèque si riche de l'université de Leyde, divers documents inédits qui donnent à son recueil une extrême valeur. Ce ne sont pas seulement des lettres de Fermat qui pour la première fois sont mises en assez grand nombre sous les yeux du public, et qui font mieux connaître son caractère et sa vie ; ce sont encore, sans parler des importants fragments de Bachet et de Malebranche, des morceaux aussi précieux qu'une lettre de Pascal, qui jusqu'à ce jour n'avait jamais été imprimée *in-extenso*. Les *Recherches* de M. Henry, qui méritent toute l'estime des amis de l'histoire des mathématiques, auront un vif intérêt pour les curieux en général, et particulièrement pour ceux qui raffolent des minutieux détails.

Annonçons, en finissant, que M. Edouard Lucas vient d'associer M. Henry à une entreprise dont il caressait le projet depuis plusieurs années, à une édition des œuvres complètes de Fermat, édition qui ne sera pas simplement une réimpression des *Varia opera mathematica*, des annotations de Diophantes et des pièces publiées aujourd'hui pour la première fois, car on y trouvera un commentaire perpétuel et des problèmes nouveaux. Félicitons les deux savants spécialistes d'une association à laquelle nous devrons une série de volumes dignes à la fois de leur réputation et de celle de l'illustre Fermat. T. DE L.

Œuvres choisies de Rivarol, avec une préface par M. DE LESCURE. Paris, librairie des bibliophiles, 1880, 2 vol. in-12 de XXXI-319 et 365 p. — Prix : 3 fr. le vol.

Il a été longtemps fâcheux pour Rivarol d'avoir eu tant d'esprit argent comptant, tant de facilité à lancer une épigramme heureuse,

une répartie brillante. Pour beaucoup de personnes, le causeur a fait tort à l'écrivain. On aurait presque pu dire de lui :

La moitié de lui-même a mis l'autre au tombeau.,

et c'était cette autre moitié qui était la meilleure, qui était la grande. Rivarol fut comme un *éclaireur* de Châteaubriand et de Joseph de Maistre. On s'en convaincra en lisant ses œuvres choisies. Il avait la pensée profonde, — non cependant sans repousser toujours le paradoxe, — l'intuition de l'avenir, un style à part et bien personnel. Il y a un vif intérêt à se remettre en contact avec cet esprit puissant, avec ce talent original, et les deux volumes que nous annonçons seront d'autant mieux accueillis que par beaucoup de côtés ils touchent aux questions débattues aujourd'hui.

La nouvelle édition nous paraît bien exécutée. Elle commence par une bonne notice de M. de Lescure. Vient ensuite le *Discours sur l'Universalité de la langue française*, qui révèle des connaissances philologiques rares pour l'époque, et qu'on lit avec un grand plaisir. Ce morceau est suivi du *Discours sur l'homme intellectuel et moral*, étude philosophique remarquable, écrite sous une inspiration religieuse, si ce n'est irréprochablement catholique. Le tome est terminé par les *Maximes et pensées, anecdotes et bons mots*, dont une partie montre le côté de l'auteur resté surtout en évidence. Le tome second renferme à peu près dans leur intégrité les *Tableaux de la Révolution*, le journal politique courageusement rédigé par Rivarol. On y trouve l'histoire palpitante, faite pour ainsi dire au jour, le jour des événements qui ont signalé la fin du siècle dernier. Cette lecture est éminemment attachante, et à la narration des faits se mêlent incessamment des observations saisissantes. Il faut lire notamment les réflexions sur les effets de la révolution (p. 155 et suivantes, et encore p. 193.) Il faut lire aussi (p. 239) un excellent passage sur la liberté. Toute cette réimpression mérite d'ailleurs d'attirer l'attention, et donne à l'édition nouvelle un intérêt que n'avait pas celle de 1852 (Eugène Didier). Dans celle-là se trouvaient, sous divers titres, des fragments empruntés à toutes les œuvres de Rivarol, mais détachés de leur milieu : le *Discours sur l'Universalité de la langue française* avait seul été donné complètement ; c'était bien l'esprit de Rivarol, mais ce n'était pas Rivarol dans son aspect général. Ses œuvres étaient du reste bien classées, mais une place y avait été peu utilement réservée à des pages de peu de valeur, aux poésies par exemple. Nous devons reconnaître toutefois qu'on retrouve dans cette édition un morceau dont on a privé la dernière. Nous voulons parler de l'appréciation de Dante. Sans doute Rivarol n'a pas traduit l'*Enfer* avec la fidélité désirable ; pourtant il comprenait bien le génie du poète. Il a fait des observations fort justes sur son style. Il a fort bien remarqué

ce vers qui se tient debout par la seule force du substantif et du verbe, sans le secours d'une seule épithète (p. 279). Nous croyons donc que la nouvelle édition aurait dû accueillir au moins une partie de cette étude. Peut-être encore aurait-on pu y admettre le *Petit Almanach des grands hommes*, dont le titre est resté si connu, si l'ouvrage l'est fort peu.

Nous apprenons par M. de Lescure (t. I, p. XXX) qu'il paraîtra sous peu un livre entier sur Rivarol. Ce livre sera le bien venu, en achevant de mettre en pleine lumière un écrivain qui n'a pas été aussi grand qu'il aurait pû l'être, mais dont la place est néanmoins une des premières dans notre littérature du dix-huitième siècle.

TH. DE PUYMAIGRE.

Versi di Girolamo Ardizzone. Palerme, imprimerie du Giornale di Sicilia, 1879, 2 vol. gr. in-18 de VIII-222 et VIII-293 p.

Studj letterari e critici, par le même. Palerme, même imprimerie, 1880, gr. in-18 de 314 p.

Le *Dizzionario biografico* de M. de Gubernatis m'apprend que M. Ardizzone, aujourd'hui directeur du *Journal officiel de Sicile*, est un palermitain né en 1828, et qui fut, comme tant d'hommes distingués de tous les pays, un élève des Pères Jésuites. Les trois charmants volumes que j'ai sous les yeux ne composent pas toute l'œuvre de cet écrivain ; elle sera complétée par deux tomes de mélanges et d'écrits politiques. Les travaux de genres fort divers dont j'ai à dire un mot aujourd'hui appartiennent exclusivement à l'inspiration littéraire. Ce sont d'abord des poésies surtout lyriques, d'un ton élevé, si ce n'est fort original, ayant pour point de départ des impressions personnelles ou des souvenirs. Parmi elles on lit aussi une douloureuse légende, *Amelia*. Viennent ensuite des épigrammes auxquelles on peut appliquer ce que Martial disait des siennes.

Sunt bona, sunt quædam mediocra....

Le second volume se compose de plusieurs traductions ou imitations, en général bien réussies, et se termine par une gracieuse et heureuse version en dialecte sicilien des odes d'Anacréon et de Sapho. Un jeune érudit espagnol, M. Rubio y Lluch, auteur d'une étude sur le poète de Théos, étude dont nous nous sommes occupé ici même, n'a pas oublié d'y rappeler, comme unissant l'exactitude à la facilité, cette traduction d'Anacréon, qui fut, nous le croyons, un des premiers essais de M. Ardizzone.

Le tome III renferme des morceaux critiques. L'un des plus importants a pour sujet Dante, dont M. Ardizzone propose de comprendre, autrement qu'on ne l'a fait jusqu'ici, plusieurs personnages allégoriques. Il y a là de bonnes observations, mais on sent que cette étude remonte

déjà très loin ; quelques-unes de ses parties n'ont plus d'intérêt: qui songe encore au Dante socialiste qu'avait inventé M. Aroux ? La discussion de pareilles rêveries est devenue inutile. Le morceau sur Camoens est insuffisant. On ne connaît guère le poète portugais que par les *Lusiades*, mais à côté des *Lusiades*, il a laissé des poésies lyriques, aujourd'hui peu lues, et qui, à elles seules, auraient suffi pour lui donner un éternel renom. Ce sont les poésies, c'est aussi le théâtre de Camoens qu'il serait attachant et utile d'examiner de très près.

L'impression générale que causent ces trois volumes ne saurait être que favorable à l'auteur. Ils nous le montrent comme un esprit très cultivé, très littéraire, et M. Ardizzone n'aurait pas eu besoin de placer en tête de quelques unes de ses œuvres et sous forme d'épigraphes, comme autant de passe-port à la célébrité, des fragments élogieux de lettres de MM. V. Hugo et Quinet. On est un peu blasé aujourd'hui sur cette eau bénite de cour. Ce qu'on peut reprocher au recueil de M. Ardezzone, c'est d'être trop complet. Il nous semble qu'en prose et en vers il y avait des *juvenilia* à laisser de côté.

TH. DE PUYMAIGRE.

La politica di Giacomo Leopardi. *Exposizione storico diplomatica* del professor CASSARA SALVATORE. Palermo, 1879, in-12 de 132 p.

S'il y a un poète moderne en Italie qui inspire en même temps l'admiration et la compassion, c'est bien Leopardi. l'admiration par la beauté de son style, renouvelant, comme dit Cantù, la forme de Dante et de Pétrarque, pleine d'images et presque classique ; la compassion par cette irritabilité, cette philosophie découragée qui ne croit plus au bonheur futur, cette mélancolie qui devient insupportable parce qu'elle ne se retourne jamais vers Dieu. Esprit satirique, que le malheur et les privations ont rendu plus amer, Leopardi a été un des précurseurs de l'idée italienne moderne : il a été, dans les années qui suivirent 1815, parmi ces esprits ardents qui, en dehors des traditions nationales de municipalités et de fédération, cherchaient la liberté de l'Italie dans une trompeuse unité. La tentative de Murat les avait exaltés, et avec Benedetti, Manzoni, Tassoni, notre poète, bien jeune alors, entra dans la lice en écrivant, parmi tant d'autres *Canzonei*, les *Paralipomeni alla Batracomiomachia* d'Homère, où, sous la fable des grenouilles et des rats, il symbolisait les dernières aventures de l'Italie. Les Paralipomènes sont une satire politique, où les personnages sont voilés, mais où les critiques italiens ont reconnu une profondeur que le professeur Cassarà Salvatore vient découvrir, en nous montrant, à l'aide de documents diplomatiques du temps, le côté véritablement historique et la donnée politique de ce poème, qui semblait un jeu de littérateur. M. Cassarà Salvatore nous donne la clef

des allusions : les rats sont les italiens, et spécialement les Napolitains ; les grenouilles sont les prêtres de Rome ; les écrevisses de mer sont les allemands. On avait déjà signalé ces allusions, mais M. Cassarà Salvatore a creusé davantage le sujet, il l'a fait avec amour, et on ne peut qu'être vivement intéressé par cette brillante étude littéraire et historique. Le Prince Rubatocchi est l'Achille de la Batracomiomachie, c'est Murat ; Brancaforte, c'est le général autrichien Bianchi ; Rodipane, c'est Ferdinand IV ; le baron Camminatorto, c'est Metternich, etc... Le Congrès de Vienne, la sainte alliance, sont racontés et impitoyablement raillés par Léopardi, et le professeur Cassarà Salvatore fait écho aux ironies sanglantes de Léopardi.

Je ne puis souscrire à toutes les définitions et quelquefois digressions philosophiques du docte professeur, je n'admets pas toutes ces réflexions, tous ces jugements sur les persounes et les choses ; mais je reconnais qu'il aime l'Italie d'un amour ardent, qu'il déplore cet engouement actuel pour tout ce qui vient de l'Allemagne, étrange dans les fils de ceux qui haïrent tant les Allemands ; allant droit à la source, il réfute cet argument spécieux, mais à chaque instant répété, que la philosophie allemande a enfanté la civilisation et la suprématie actuelle de l'Allemagne : il montre bien qu'on n'a rien à prendre dans Kant, Fichte, Hegel, et il conjure les jeunes gens italiens de repousser ce servage intellectuel, prélude toujours du servage politique. Tout cela est fort bien ; mais ce n'est pas tout. Léopardi et les autres poètes qui chantèrent l'abaissement de l'Italie et l'appelèrent à la liberté, n'ont pu, par absence d'éducation et par suite des malheurs du temps, lui inspirer ce souffle vers Dieu, vers l'idée catholique, vers le droit et vers la vie catholique pratique, dont l'absence, acceptée et systématiquement voulue par ceux qui ont action sur les idées, a fait à l'Italie une blessure dont elle se ressent et se ressentira longtemps. Ce qui a manqué à l'Italie pour obtenir avec la gloire son repos et le respect du monde, ce qui lui manque encore, c'est d'unir l'idée catholique à l'idée patriotique, c'est de donner à son indépendance le sûr fondement de ses traditions nationales et religieuses. C'est le secret et le gage de son avenir. Puissent donc les professeurs érudits comme M. Cassarà Salvatore qui, avec les documents historiques et le souvenir des anciens poètes, savent cultiver avec un tel soin le champ des études littéraires, reconnaître et montrer à la jeunesse ce qui manque sous ce rapport aux poésies de Léopardi. H. DE L'E.

HISTOIRE

Géographie de Strabon, traduction nouvelle par Amédée Tardieu, bibliothécaire de l'Institut. Tome III. Paris, Hachette, 1880, in-12 de 496 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. Amédée Tardieu vient de terminer la traduction de la géographie de Strabon, commencée depuis plusieurs années. Le volume contient les dix-sept derniers livres, consacrés à la partie de l'Asie située au-dessous de la Propontide, les Cyclades, ainsi que le littoral qui fait face à ces îles, l'Ionie, l'Inde et la Perse, l'Assyrie, la Syrie et le littoral de la mer Rouge, l'Egypte et la Lybie. Aujourd'hui, chacun a entre les mains une excellente traduction du grand géographe grec, et l'on n'a plus guère besoin de recourir au texte grec que dans les endroits où il peut se présenter quelques difficultés d'interprétation. La compétence géographique et la connaissance parfaite de la langue grecque que possède le savant traducteur permettent d'avoir toute confiance dans son œuvre.

Il reste encore à paraître un quatrième volume qui, à lui seul, sera rempli par une table des plus détaillées de tous les ethniques et noms de lieux contenus dans l'ouvrage, ainsi que des faits. Nous avons entendu dire que M. Tardieu n'ajouterait aucun commentaire à cette table ; il se réserverait, dans un ouvrage spécial, de faire une étude approfondie de Strabon, laissant à sa traduction le caractère de livre classique. Il faut donc nous munir d'une forte dose de résignation pour attendre ce grand travail, que nul mieux que M. Tardieu ne peut mener à bonne fin, mais qui demandera un temps mal proportionné avec l'impatience que nous avons de nous instruire à ses enseignements. A. de B.

La piraterie dans l'antiquité, par J. M. Sestier. Paris, Marescq aîné, 1880, in-8 de vii-320 p. — Prix : 6 francs.

Il y a des livres dont l'apparition, impatiemment attendue, est saluée avec joie par le monde érudit, soit qu'ils satisfassent un désir universellement exprimé, soit qu'ils tranchent un problème depuis longtemps en suspens. Est-ce le cas du récent ouvrage de M. Sestier ? J'en doute pour ma part : le sujet est d'un intérêt médiocre, et l'auteur a si bien compris la difficulté d'en tirer un volume qu'il l'a agrandi outre mesure. Partant de ce principe que « la piraterie se lie étroitement aux grands évènements de la vie des peuples primitifs, à leurs migrations, à leurs conquêtes, à leurs luttes et aussi à la naissance du commerce et du droit maritimes, » il introduit dans son cadre la plus grande partie de l'histoire ancienne. Sa méthode est très simple : elle consiste à faire défiler successivement sous nos yeux

tous les peuples qui ayant possédé une marine, s'en sont servis à un moment donné pour écumer les mers.

Or cette tentation était alors aussi constante qu'irrésistible. Ainsi que le dit en toutes lettres M. Sestier, c'est du christianisme qu'est né le droit des gens : dans l'ère païenne, sauf exceptions, la force préside à tout, la force justifie tout. On voit des peuples puissants s'allier dans le but unique de se garantir réciproquement les bénéfices de leurs déprédations et de leurs pillages. Au reste, non seulement ces expéditions aventureuses à travers les flots avaient un vif attrait pour des hommes initiés de la veille à l'art de la navigation et pressés d'abuser de cette nouvelle puissance ; mais la piraterie était une profession avouée, régie par des lois spéciales, et figurant comme industrie dans la *Politique* d'Aristote au même rang que la chasse et l'agriculture.

Tour à tour et selon l'occasion commerçants et flibustiers, les Cariens, les Phéniciens, les Lyciens se signalèrent également par leur soif de pillage et par la hardiesse de leurs entreprises : il ne fallut rien moins que l'énergie du célèbre Minos pour rétablir quelque sécurité sur les mers. La Grèce elle-même, en dépit de sa renommée, ne nous apparaît pas sous un jour beaucoup plus favorable : aussi bien les profondes découpures de ses côtes cachent-elles mille retraites éminemment propres à des embuscades de corsaires. Dans l'*Odyssée*, Ulysse invoque comme de brillants exploits, dignes de toute l'admiration de son hôte, des actes de piraterie réels ou imaginaires, et certaines inscriptions découvertes il y a quelques années ont vérifié à la lettre le tableau que Thucydide nous a légué des commencements de la vie hellénique.

A Rome, la scène est peu différente. M. Sestier nous montre les Romains organisant eux-mêmes la flibusterie à leur profit, en attendant que l'intérêt public les contraigne à sévir contre les pirates. Au temps de Marius et de Sylla, Plutarque l'atteste, la piraterie redevint un métier honorable et propre à flatter l'ambition. Personne n'osait se risquer sur toute l'étendue de la Méditerranée : et pour réduire cet ennemi redoutable, le Sénat dut recourir à un déploiement de forces tout à fait extraordinaire.

Tel est le sommaire des vingt-neuf chapitres dont se compose l'ouvrage, à la fin duquel on lit avec plaisir un certain nombre de traits de mœurs empruntés, les uns aux pièces de Plaute et de Térence, les autres aux déclamations des rhéteurs.

On ne peut que souhaiter à l'auteur, qui n'est certes pas sans mérite, de trouver à exercer son talent sur une matière moins ingrate et se prêtant à des recherches plus originales. C. Huit.

Essai sur la vie et le règne de Septime-Sévère, par Adolphe de Ceuleneer. (Mémoire couronné par l'Académie royale de Belgique. Bruxelles, Hayez, 1880, in-4 de 311 pages.

L'ouvrage de notre savant collaborateur sera accueilli avec faveur par tous ceux qui s'intéressent à l'étude de l'antiquité ; ils le regarderont comme un modèle achevé de ce que peuvent une érudition abondante et une critique éclairée. M. de Ceuleneer a appelé à son secours toutes les sciences auxiliaires de l'histoire, la numismatique, l'épigraphie, l'archéologie ; ce sont là tous instruments dont on est unanime à reconnaître l'excellence, mais il faut savoir les manier; on les trouvera dans ce livre utilisés avec une précision, une sûreté et une sage discrétion que les plus exigeants ne pourront que louer. Dans cet ordre d'idées, je signalerai immédiatement l'introduction, où l'auteur discute la valeur des sources dont il s'est principalement servi; il ne partage pas la défiance absolue de certains critiques allemands contre les auteurs de l'histoire auguste ; il veut les consulter avec prudence ; il place Dion bien au dessus d'Hérodien. Ces appréciations sont exposées avec une richesse de preuves qui n'admet pas de contradiction.

L'ouvrage se divise en deux parties. La première est consacrée aux événements de la vie et du règne de Septime-Sévère ; en constatant le soin minutieux avec lequel les moindres détails ont été étudiés, on se demande si M. de Ceuleneer n'aura pas le bonheur, si rare pour un historien, d'avoir écrit quelque chose de définitif. J'indiquerai comme spécialement remarquable le récit de la campagne de Septime-Sévère contre Clodius Albinus. L'auteur fixe entre Rochetaillée et Neyron le lieu où Sévère livra bataille à son compétiteur. Cette hypothèse parait solidement établie.

Dans la seconde partie, l'auteur étudie : la politique de Sévère ; Plautien et ses cruautés ; les chrétiens sous Sévère ; les changements introduits dans l'ordre administratif et dans le droit. Ces chapitres, dont les titres seuls disent suffisamment l'intérêt, ont permis à M. de Ceuleneer de montrer les qualités les plus élevées du véritable historien, la largeur des aperçus, la connaissance des causes, l'art de grouper les faits autour d'une idée générale. Ces qualités se révèlent d'une manière spéciale dans l'appréciation, sous plus d'un rapport originale, du règne de Sévère qui termine le volume : Sévère se place entre Auguste et Dioclétien. « Il fut le premier après Auguste qui fit un pas sérieux vers la constitution définitive et l'établissement de la monarchie (p. 294). » Auguste partage ce pouvoir entre le prince et le Sénat. Sèvère s'efforce d'enlever au Séna ïles derniers vestiges de sa puissance ; il s'appuie sur l'armée et fonde le despotisme militaire; il est le précurseur de Dioclétien.

Ce livre comptera de nombreux lecteurs. Il donne dès à présent à M. de Ceuleneer un rang distingué parmi les historiens belges.

HENRI FRANCOTTE.

Historia de los Heterodoxes espanoles, per el doctor don MARCELINO MENENDEZ PELAYO, catedratico de literatura española en la Universidad de Madrid. Tome Ier. Madrid, librairie catholique de San José, 1880, gr. in-8 de 802 p. — Prix : 40 réaux (10 fr.).

Plusieurs fois il a été parlé dans le *Polybiblion* de M. Menendez Pelayo. Tout jeune, comme poète et comme critique, il a conquis une place distinguée dans la littérature de sa patrie. Par son histoire des Hétérodoxes espagnols, il vient de se placer au premier rang, et cela à un âge qui lui permettait d'attendre encore longtemps la célébrité. M. Menendez a entrepris son grand travail parce que le sujet choisi lui offrait l'occasion de rappeler beaucoup de faits curieux injustement négligés, le souvenir de gloires littéraires oubliées à tort, et parce que toute histoire des abberrations humaines offre de grands enseignements. Il condense ainsi la pensée capitale de son œuvre : le génie espagnol est éminemment catholique ; l'hétérodoxie est chez ses compatriotes un accident, un orage passager. D'après cette synthèse, on peut déjà juger que l'auteur s'est mis à un point de vue catholique, et c'est d'ailleurs ce qu'il affirme hautement : son histoire est partiale dans les principes, impartiale, c'est-à-dire très véridique, à l'égard des faits. Il ne veut pas que son amour pour une sainte cause le pousse à des injustices envers les plus grands ennemis de cette cause; en un mot il veut montrer de la charité envers les personnes, mais ne montrer aucune indulgence pour les erreurs; il dit la vérité pure et simple, sans chercher aucune atténuation ni rien cacher, parce que, ajoute-il, le catholicisme, qui est toute lumière, hait les ténèbres, parce que aucune vérité ne peut nuire à la vérité suprême (p. 23).

Le premier livre débute par un tableau de la vie religieuse en Espagne avant Priscillien. M. Menendez fait rapidement connaître les erreurs qui, dès son introduction, cotoyèrent le christianisme dans sa patrie. Priscillien et ses adhérents, d'autres hétérodoxes encore donnent le sujet du chapitre II. Viennent ensuite les hérésies de l'époque visigothe, parmi lesquelles l'arianisme fut une des plus tenaces. Les arts magiques, les superstitions ne sont pas négligées par le jeune professeur de l'Université de Madrid et lui fournissent une intéressante étude. Elle précède l'histoire des hérésies qui suivirent le refoulement des Arabes, et qui forme le livre II. Le livre III est consacré au panthéisme sémitique qui s'introduisit dans les écoles chrétiennes, aux Albigeois, aux Vaudois, aux

Catares, aux diverses aberrations religieuses de la fin du moyen âge, à la réaction anti-averroïste, et finit par un chapitre sur les sorcelleries et les superstitions, du huitième au quinzième siècle. Un épilogue offre des détails sur l'influence exercée par les Arabes et les Juifs. Ce gros volume de 800 pages se termine par un appendice renfermant de nombreux documents, dont quelques-uns étaient inédits. Le second tome comprendra l'histoire des Hétérodoxes espagnols depuis le point où elle a été laissée jusqu'à nos jours.

Nous n'avons pu qu'indiquer rapidement et d'une manière fort sèche la marche de l'ouvrage; on se tromperait grandement si l'on croyait y retrouver quelque chose de l'aridité de cet article. Si M. Menendez est un zèlé investigateur, — les sources qu'il indique (p. 39) le démontrent suffisamment, — s'il est un savant infatigable, — toute son œuvre le prouve, — M. Menendez est aussi un lettré. On le reconnaît à son style, à la manière dont il groupe les faits, dont il dépeint les hommes. Son vaste travail se lit donc sans lassitude. Nous citerons comme particulièrement attachants, les deux chapitres (p. 218 et 569), sur les sciences magiques et les superstitions, la notice fort étendue sur Arnold de Villeneuve (p. 449), celle sur Raymond Lulle (p. 513). Dans ce qu'il dit de Jean de la Rochetaillade, l'auteur a été un peu trop bref (p. 500). Il a toutefois mis à profit les trois manuscrits de la bibliothèque nationale, mais nous croyons que le *Froissart* de M. Kervyn de Lettenhove aurait encore pu lui fournir des renseignements utiles.

Après avoir lu ce volume si bien rempli, on attend avec impatience la fin de ce grand ouvrage, qui aboutira aux erreurs religieuses et politiques du temps actuel. TH. DE PUYMAIGRE.

La guerre de cent ans (1346-1453), par E. HARDY, capitaine adjudant-major au 130e régiment d'infanterie. Paris, J. Dumaine, 1879, gr. in-8 de 244 p. — Prix : 5 fr.

On a demandé à l'éditeur des *Origines de la tactique française* d'extraire de cet ouvrage, pour la jeunesse studieuse, les chapitres les plus importants et de les publier séparément. *La guerre de Cent-ans* est un de ces extraits. On ne s'expliquerait pas sans cela l'extrême brièveté du livre et son insuffisance notoire au point de vue de la critique historique. Il ne faut y chercher qu'une analyse des auteurs du temps, — Froissart, Monstrelet, etc., — avec quelques remarques techniques encore trop brèves. L'intérêt principal réside dans les planches, au nombre de 25, donnant soit le plan des batailles, soit la représentation des gens de guerre, des pièces d'artillerie, des attaques de places (bien que cette spécialité soit étrangère au plan de l'auteur) ; mais pourquoi avoir donné, dans un livre comme celui-ci, une gravure d'Al-

fred de Neuville représentant Jean le Bon et son fils Philippe à Poitiers? Nous constatons avec regret que l'auteur n'a pas un système orthographique fixe et régulier : il écrit *Froissard* et *Froissart*, *Bedfort* et *Bedford* ; il refuse l'apostrophe à Jeanne d'Arc ; il met *Gruet* pour *Gruel* et *Vallon* pour *Wallon*. Malgré toutes ces imperfections, la lecture de la *Guerre de Cent-ans* ne sera pas sans utilité, au moins comme étude préparatoire. G. DE B.

Ecrits inédits de Saint-Simon, publiés sur les manuscrits conservés au dépôt des affaires étrangères par M. P. FAUGÈRE. Tome premier. *Parallèle des trois premiers rois Bourbons*. Paris, Hachette, 1880, in-8 de XVI-436 p. — Prix : 7 fr. 50.

Les lettrés attendaient ce volume avec une vive impatience. On savait que l'ancien directeur des archives, M. Faugère, s'était réservé la publication du *Parallèle des trois premiers rois Bourbons* : Henri IV, Louis XIII et Louis XIV ; et l'on se demandait pourquoi, connaissant ce manuscrit depuis une douzaine d'années, il n'en avait pas encore fait part au public. M. Faugère vient de mettre au jour cet ouvrage ; mais l'édition s'est ressentie de la précipitation avec laquelle elle a été faite : elle se présente à nous sans introduction ni notes explicatives : c'est l'œuvre de Saint-Simon toute nue. On peut du moins la juger sans distraction extérieure.

Saint-Simon avait soixante-douze ans lorsqu'il écrivit ce morceau historique (en 1746). Sa maison devait sa fortune à Louis XIII : il pensa que le meilleur moyen de mettre en tout leur jour les mérites de ce prince, dont la gloire lui semblait obscurcie et comme étouffée entre celles des règnes de Henri IV et de Louis XIV, était d'établir la comparaison des caractères et des hauts faits de ces trois monarques : « J'ay longtemps souhaité, écrivait-il, que quelqu'un bien instruit s'avisast de faire ce parallèle. Je ne dissimuleray pas que l'impatience de l'injustice si communément faite à Louis XIII, entre son père et son fils, ne m'ait mis de tout temps le désir de le revendiquer, dans l'esprit et encore plus dans le cœur. Je l'ay reconnaissant, mon père a deu à ce prince toute sa fortune, moi par conséquent tout ce que je suis. Tout ce que j'ay me retrace ses bienfaits. J'attends en vain que quelqu'autre de ceux qu'il a comblés et plus capable que moi, s'en souvienne assés pour tirer son bienfaiteur d'une oppression si peu supportable ; personne ne s'y présente depuis tant d'années : à la fin l'indignation de l'ingratitude et de l'ignorance me mettent la plume à la main, mais sous la plus scrupuleuse direction de la vérité la plus exacte qui seule donne le prix à tout avec la confiance. »

Cette œuvre part donc d'un bon sentiment. Ajoutera-t-elle beaucoup à la gloire de l'immortel auteur des *Mémoires* sur le siècle de Louis XIV ?

Nous ne le pensons pas : elle a les mêmes qualités et les mêmes défauts que ceux-ci. La cohésion manque un peu dans l'ensemble et le style a de ces négligences qui plaisent au premier abord par leur archaïsme, mais qui fatiguent par leur répétition et qui empêchent l'œuvre d'être parfaite. Saint-Simon lui-même ne s'en défendait pas quand il disait dans ses *Mémoires* : « J'ai senti ces défauts ; je n'ai pu les éviter, emporté toujours par la matière et peu attentif à la manière de la rendre, sinon pour la bien expliquer. Je ne fus jamais un sujet académique : je n'ai pu me défaire d'écrire rapidement ; de rendre mon style plus correct et plus agréable en le corrigeant ce seroit refondre tout l'ouvrage, et ce travail passeroit mes forces. » Mais, en revanche quels portraits et quels tableaux saisissants par la vigueur de touche et par le relief ! Ici, fidèle au programme qu'il s'est tracé d'avance, il apprécie non-seulement les actes accomplis par les trois rois comme souverains, mais il tient compte à l'égard de chacun d'eux des diverses influences qui ont prise sur la destinée humaine ; il recherche les circonstances plus ou moins favorables ou contraires de leur éducation première, et il les étudie plus tard dans l'intimité de leur vie intellectuelle et morale, de manière à tout mettre en balance, les faiblesses et les défauts comme les qualités et les vertus de l'homme et du souverain. Louis XIII grandit beaucoup dans ce *Parallèle*, où M. Marius Topin eût trouvé de nouvelles preuves pour sa thèse de l'indépendance de ce roi en face de son grand ministre. Le récit de la journée des Dupes d'après les souvenirs du père de Saint-Simon, qui était gentilhomme de la Chambre et, par conséquent, témoin auriculaire, est à cet égard très précieux ; et celui du passage du pas de Suze apporte un nouveau témoignage à la vaillante et calme intrépidité de Louis XIII. Citons encore le magnifique tableau de la mort de Louis XIV, ce majestueux monarque « toujours roi et jamais homme », et l'on comprendra comment cet ouvrage posthume doit se joindre désormais à toutes les éditions des *Mémoires* de Saint-Simon.

René Kerviler.

Archives de la Bastile, *documents inédits*, recueillis et publiés par François Ravaisson, conservateur-adjoint à la Bibliothèque de l'Arsenal. *Règne de Louis XIV* (1702 à 1710). Paris, Pedone-Lauriel, 1880, gr. in-8 de 558 p. — Prix : 9 fr.

M. Ravaisson, dans un *Avertissement* qui n'a qu'une demi-page seulement, indique ainsi ce que renferme le tome XI de son précieux recueil : « Les documents contenus dans ce volume n'appellent aucune observation nouvelle ; ils sont curieux pour l'histoire des mœurs, et c'est tout. » Parmi ces documents qu'on ne peut lire pour la plupart sans quelque tristesse, on remarque ceux qui sont relatifs à un magistrat qui portait un des noms les plus honorés, Achille de Harlay, comte

de Césy, conseiller au Parlement de Paris; à un charlatan dont se plaignaient les médecins de Poitiers; à un mystique nommé Boutez, qui se disait auteur d'une nouvelle religion; à une intrigante célèbre sous le nom de la Rosemain; à la dame de Bredeville, soupçonnée d'avoir voulu empoisonner Louis XIV; à dom Thierry de Viaixnes, bénédictin janséniste; à de prétendus sorciers qui n'étaient que des fripons; à de vils débauchés que nous ne voulons pas nommer; à des camisards; à des caricaturistes; à des espions; à des libellistes; au duelliste le capitaine du Boile, qui adressa du fond de sa prison à Chamillart un sonnet qui ne l'attendrit pas (il est vrai que ce sonnet était bien mauvais); au chevalier des Pennes, un des trop nombreux *amis* de la princesse des Ursins; au comte de Clermont-Tonnerre, accusé d'un meurtre; à la veuve Gaillard, qui se mêlait de médecine et de sortilèges; au patriarche des Arméniens de Constantinople, Avedick, en qui quelques écrivains ont cru devoir reconnaître le *Masque de fer*, etc. L'affaire Avedick, une des plus importantes de toutes celles dont il est question dans ce volume, n'embrasse pas moins de 70 pages (de 477 à 548). Les documents sont presque tous empruntés au *Journal* de du Junca, aux correspondances de d'Argenson, de Chamillart, de Pontchartrain, de Torcy. Parmi les personnages qui figurent à divers titres dans ces documents, nous citerons, outre Louis XIV, qui s'occupe en sa vieillesse des plus petits détails de l'administration et de la justice (*de minimis curat*), le lieutenant général comte de Tallard, l'abbé de Campistron, frère de l'académicien, l'abbé Servien, fils de l'homme d'État, le duc de Lesdiguières et la duchesse, qui était une fille du maréchal de Duras, le conseiller d'État La Berchère, le duc de Sully et la duchesse (Mlle du Cambout), la duchesse de Rohan, le prince de Léon, l'abbé Abeille, l'abbé de Tilladet, le P. de La Chaise, le cardinal d'Estrées, le duc de Nevers, celui qui préféra la *Phèdre* de Pradon à celle de Racine, et qui, dupe d'un aventurier du nom de Vinache, n'eut pas plus de bon sens en affaires qu'il n'eut de bon goût en littérature; Samuel Bernard, le Rothschild du XVIIe siècle; le marquis et l'abbé de la Bourlie; Massillon, à la vertu duquel d'Argenson (p. 382) rend un formel hommage, à l'occasion d'une « prétendue intrigue »; Charles de Ferriol, baron d'Argental, ambassadeur de France à Constantinople, etc.

Aux éloges que nous avons déjà si souvent eu le plaisir de donner à M. Ravaisson, nous joindrons quelques observations. Si plusieurs de ses notes sont excellentes, et particulièrement celles où il a eu le soin de rapprocher de tels et tels passages des *Mémoires* de Saint-Simon, tels et tels passages des *Papiers inédits de la Bastille* (voir, par exemple, pp. 1, 3, 27, 29, 30, 33, 36, 37, 38, 42, 257, 307, 382, etc.), d'autres notes laissent fort à désirer. Je ne parle pas de celles qui renferment

de petites inexactitudes, comme celle qui (p. 225) est consacrée à Larmessin, « dessinateur et graveur, né à Paris en 1684, et mort en 1756. » Cet artiste, qui portait le prénom de Nicolas, comme son père, et qui fut son digne disciple, naquit en 1683, devint membre de l'Académie de peinture en 1730, et mourut le 28 février 1755. Je veux parler des notes où, comme à la page 304, on trouve, à propos de muletiers, des généralisations aussi peu décentes que peu justifiées, et où, comme à la page 382, on lit avec un pénible étonnement que « Massillon avait encouru les soupçons de ses supérieurs sur le chapitre des femmes, et qu'ils l'avaient déporté de la Provence à Meaux. » Nous renvoyons sur ce point M. Ravaisson aux belles études de Mme de Marcey et de M. l'abbé Blampignon, et nous le supplions de prendre garde désormais à ne pas gâter une publication sérieuse, utile, et d'un si grand mérite en son vaste ensemble, par un commentaire où ne seraient pas assez respectées les convenances et la vérité.

T. DE L.

Le général Dommartin en Italie et en Egypte, 1786-1790, par ALFRED DE BESANCENET. Paris, Téqui, 1880, in-12 de 467 p. — Prix : 2 fr.

La correspondance du général et le récit qui relie ces lettres et ces ordres de service forme un volume intéressant. On y voit ce qu'était devenue au commencement de la Révolution l'armée, désorganisée par un gouvernement qui chassait Dieu et renversait l'autorité. Les volontaires de 1792 durent être disséminés dans les anciens régiments où se trouvaient encore de vrais soldats et d'anciens officiers dont beaucoup avaient reçu leurs brevets sous la monarchie. Elzear-Auguste Cousin, fils du seigneur de Dommartin, était du nombre. Sorti de l'école de Metz et officier en 1785, travaillant toute la journée, il prête serment en 1789 : « Je ne sais trop ce que cela signifie, écrit-il, moi, militaire, je ne connais que mon roi ; » ce roi, pour lequel, dit-il, « ce serait si beau de mourir. » Il assiste aux révoltes fomentées dans les régiments par les républicains ; puis, lorsqu'on voulut réorganiser l'armée pour tenir tête à l'Europe, le premier soin fut de rayer des états-majors les chefs improvisés, sans instruction, que la Révolution avait imposés, et de combattre par une discipline sévère l'indiscipline chaque jour croissante. Avec ses fortes études et ses aptitudes remarquables, Dommartin eût pu marquer sa place parmi les maréchaux de l'empire, mais la mort l'arrêta : il mourut général de division, en 1799, des suites de ses blessures, âgé seulement de 31 ans. Une foule de détails intéressants pour l'histoire militaire sont relatés dans ce livre ; les documents, très instructifs, ont été très bien reliés entre eux par M. Alfred de Besancenet, dont l'avant-propos contient les meilleures réflexions.

H. DE L'E.

Les Métiers et Corporations de la ville de Paris au douzième siècle. *Le Livre des Métiers* d'Etienne Boileau. Introduction par René de Lespinasse, ancien élève de l'Ecole des Chartes. Paris, Imprimerie Nationale, in-4 de cliv pages.

Le Livre des Métiers d'Étienne Boileau ne pouvait manquer d'avoir sa place dans l'*Histoire générale de Paris*. M. René de Lespinasse a fait connaître toute l'importance de ce précieux document dans une introduction qui, à elle seule, est tout un livre et dont nous voudrions donner une idée.

Tout en attribuant une grande ancienneté aux corporations ouvrières de Paris, M. de Lespinasse avoue qu'antérieurement au treizième siècle, il n'est pas possible d'en mettre l'histoire en pleine lumière. Les communautés ouvrières ont dû toutefois se former bien avant cette époque. Peut-être succédèrent-elles presque sans lacune aux corporations gallo-romaines, mais ce n'est qu'à partir d'Étienne Boileau que l'on a sur elles des renseignements complets, précis. C'est vers 1261 que ce personnage fut appelé par Louis IX à la Prévôté de Paris : « Cette nomination fut la conséquence d'un système de réformes appliquées par le roi, sur toutes les terres de France soumises à sa juridiction directe; il y avait mûrement réfléchi pendant son long séjour en Terre-Sainte, et dès son retour, il s'empressa de mettre ses projets à exécution. » Joinville a parlé de l'intelligent Prévot, auquel il rend pleine justice : « La terre le Roy commença à amender, le peuple y vint pour le bon droit que en y fesoit. Si moulteplia tout et amenda que les ventes, les saisines et autres choses valoient double. » *Les Chroniques de Saint-Denis* ne se sont pas exprimées moins favorablement sur Étienne Boileau, et à une époque récente, Felibien a dit de lui : « Il rendit à la Prévoté de Paris son ancien lustre, et l'honora autant par son zèle pour la justice et le bien public que plusieurs avant lui l'avoient déshonoré par toutes sortes de malversations... Il faisoit le guet en personne avec les Bourgeois. On remarque aussi que le Roy Louis, allant au Chastelet, fesoit asseoir auprès de lui le mesme Estienne Boileau pour l'encourager à donner l'exemple aux autres juges du royaume. On ignore toutesfois la naissance et l'origine de cet Estienne Boisleau, dont le nom mérite d'estre consacré dans nos annales. »

Tel fut l'homme dont le souvenir est resté attaché au document récemment édité. Sa rédaction, d'après les conjectures de M. de Lespinasse, peut remonter à l'année 1268, mais elle ne doit pas être attribuée au Prévot; il se borna sans doute à rassembler les statuts que lui remettaient les corporations et à en retrancher ce qui lui semblait contraire à une bonne administration. Le véritable titre du recueil est : *Establissement des métiers de Paris;* l'usage a remplacé cet

intitulé par celui de *Livre des métiers*. Il existe plusieurs manuscrits de ces règlements; celui qui a servi pour cette édition appartenait à la Bibliothèque de la Sorbonne, d'où il a passé à la Bibliothèque nationale.

Dans la seconde partie de son introduction, M. de Lespinasse arrive à l'analyse des statuts; afin d'établir plus d'ordre dans son travail, il forme en groupes divers les métiers que concernent les règlements, classification qui n'existe pas dans le texte. Nous ne pouvons suivre l'auteur dans ce long résumé, où l'on rencontre à chaque instant tant de renseignements curieux sur la vie privée de nos aïeux. En considérant tous les précieux détails ainsi réunis, nous regrettons qu'ils ne soient pas mis à la disposition d'un plus grand nombre de lecteurs. M. de Lespinasse ne pourrait-il pas les publier dans un volume accessible à toutes les bourses, ou. si cette reproduction lui est interdite, ne pourrait-il trouver, dans son travail, les matériaux d'une œuvre qui, certes, serait bien accueillie? TH. DE PUYMAIGRE.

La Juridiction commerciale à Lyon sous l'ancien régime, *Étude historique sur la Conservation des priviléges royaux des foires de Lyon*, (1463-1795), par J. VAESEN, ancien élève de l'École des chartes. Lyon, 1879, gr. in-8 de 300 pages.

Par leurs édits de 1560 et de 1563, François II et Charles IX créèrent la juridiction consulaire, chargée de décider des procès en matière commerciale. Le chancelier de l'Hôpital, véritable auteur de ces édits, avait bien compris que ces affaires doivent être soustraites au juge ordinaire, parce qu'elles requièrent célérité, et aussi parce que « le traffic de marchandises est appuyé et repose entièrement sur la foi des marchands, qui le plus souvent besognent entre eux sans témoins et notaires, sans garder et observer les subtilités des loix. »

L'Hopital ne faisait d'ailleurs qu'appliquer à toutes les places de commerce un principe déjà reconnu d'ancienne date. On sait en effet que les procès qui s'élevaient entre les marchands, à l'occasion des foires de Champagne et de Brie, étaient déférés à la juridiction spéciale du gardien de ces foires : de même, dès le quinzième siècle, les litiges nés à l'occasion des foires de Lyon étaient portés devant le bailli de Mâcon, sénéchal de Lyon, qui devait les terminer sommairement « sans grands procès et sans figure de plaids, » en vertu des pouvoirs qui lui appartenaient comme conservateur et gardien des privilèges des foires de Lyon.

Telle est l'origine du célèbre Tribunal de la Conservation, dont M. Vaesen nous présente l'histoire. Juridiction royale au début, la conservation fut, au dix-septième siècle, unie au Consulat de Lyon et devint ainsi une juridiction municipale. Sa compétence, d'abord res-

treinte aux faits de foire, s'étendit ensuite à toutes les affaires commerciales; les Lyonnais avaient même le privilège d'y attirer leurs débiteurs étrangers. A dater de la fin du seizième siècle, le Présidial perdit le droit de prévention qu'il avait conservé jusqu'alors dans toutes les affaires de la compétence des conservateurs, qui furent désormais les seuls juges commerciaux de Lyon. — En outre, la Conservation réprimait les délits commerciaux : banqueroute, fraudes, contraventions aux règles de la fabrication; elle était en possession du droit de punir les crimes commis dans les foires, et pouvait, quand le cas l'exigeait, prononcer la peine capitale.

Ce n'était point seulement par l'antiquité de son origine et l'étendue de sa compétence que la Conservation se distinguait des autres juridictions consulaires. Elle jouissait aussi du privilège, généralement réservé aux juridictions ordinaires, de connaître de l'exécution de ses jugements : souvenir du temps où la juridiction commerciale appartenait au sénéchal. Par une autre dérogation au droit commun, les sentences de la Conservation étaient exécutoires de plein droit dans tout le royaume, sans qu'il fût nécessaire de demander de *pareatis* aux Parlements.

Il n'est pas besoin de dire qu'un tribunal qui jouissait de si beaux privilèges devait exciter l'envie des autres juridictions. Les conflits avec le Présidial ou les Parlements remplissent l'histoire de la Conservation lyonnaise. En 1672, le roi dut créer au sein du Conseil d'Etat une commission spéciale pour régler ces conflits.

M. Vaesen a su tirer des archives de Lyon un tableau complet de cette institution originale. Il en expose l'histoire et les transformations successives ; puis, dans une série d'intéressants chapitres, il en fait connaître les privilèges et la procédure, et résume les usages lyonnais sur les matières les plus importantes, livres de commerce, changes, faillites et banqueroutes. Non content des notes où il a accumulé des citations tirées des documents inédits, l'auteur publie en appendice d'importantes pièces justificatives empruntées aux dépôts d'archives. Il a, par cet ouvrage, rendu un service signalé, non seulement à l'histoire de Lyon, mais à l'histoire du droit commercial, à la formation duquel la jurisprudence lyonnaise eut une large part. En effet, comme le dit l'auteur (p. 123), « l'abondance et la variété des affaires commerciales jugées par la Conservation lui avaient donné, en pareille matière, une expérience à laquelle les magistrats consulaires ne se faisaient pas faute de recourir. » Elle donnait des consultations dans toute la France et même à l'étranger. Pour se tenir au courant de la législation, elle était en correspondance avec toutes les grandes places de l'Europe : Francfort, Leipzig, Amsterdam, etc. Aussi quels juges eussent présenté plus de garanties aux plaideurs

que ces hommes habitués dès la jeunesse aux grandes affaires, sachant à la fois s'inspirer de la science du droit et des leçons de l'expérience ? M. Vaesen nous fait apprécier l'importance du rôle qu'ils jouèrent à Lyon : après la lecture de son livre, nous sommes tout disposés à souscrire à son jugement et à excuser l'opiniâtreté avec laquelle les magistrats lyonnais défendirent parfois les privilèges qu'ils considéraient avec raison comme le patrimoine de leur cité.

P. F.

Chroniques berrichonnes du XVIIe siècle. *Journal des choses mémorables arrivées en la ville de Bourges et autres lieux de la province,* 1621-1694, mises en ordre et publiées par Henry Jongleux. Bourges, Pigelet et fils et Tardy, 1881, in-8 de 311 p.

Depuis plusieurs années, on s'est beaucoup occupé des documents inédits locaux qui concernaient les provinces et l'on en a imprimé un certain nombre. *Les Chroniques berrichonnes* sont une œuvre de ce genre. Sous ce titre, M. Jongleux a publié les notes de trois habitants de Bourges. Le premier, Paul Le Large, né en 1582, mourut en 1642, après avoir été vingt-trois ans avocat de la ville. Le second, l'aîné de ses fils, Claude, échevin de Bourges, vécut jusqu'en 1674, et continua le journal de son père ; il eut pour successeur dans la rédaction de cette espèce de chronique son frère Jehan, bachelier de Sorbonne et chanoine du Chasteau, mort en 1694.

Le journal des Le Large, écrit au jour le jour, d'un style simple et clair, offre d'intéressantes données sur la vie provinciale d'autrefois. On y trouve beaucoup de renseignements sur tout ce qui se passa à Bourges et aux environs de cette ville pendant une période de soixante et treize ans. Les menus détails n'y manquent pas : les bons chroniqueurs n'oublient pas de mentionner les incendies, les crimes, les bonnes années de vendanges dont ils remercient Dieu, l'arrivée d'une fille « d'une immense et extraordinaire grandeur qui était de 6 pieds et demi, » et qu'on pouvait voir pour deux sous à l'hôtellerie du *Eaume*, la présence d'une femme à barbe qui logeait au *Chêne percé* et que les curieux pouvaient contempler moyennant un sou seulement. A toutes ces petites choses, se mêle l'histoire de la ville et celle de la province. Les événements du dehors ont aussi leur place dans le journal des Le Large. Ceux-ci recueillent les nouvelles de ce qui se passe à Paris et dans le reste de la France, et cette partie de leurs notes n'est pas la moins intéressante. Avec nos trois chroniqueurs on devient les contemporains de Louis XIII, de Richelieu, de Louis XIV ; on ressent l'effet que causaient dans les provinces, au moment même où ils se produisaient, des événements qui ne nous apparaissent plus que refroidis dans un passé déjà lointain. « L'œuvre des Le Large, dit

M. Jongleux, initie au mouvement. à la vie intime d'une cité importante dans un temps non seulement d'effervescence dans les esprits, mais encore de troubles religieux et politiques qui se traduisaient parfois en séditions et en guerres civiles. » Nous ajouterons que si elle ne révèle pas des faits importants pour l'histoire générale, elle donne bien, comme nous essayions de l'indiquer tout à l'heure, ce que nous appellerons la *teinte* de l'époque. Le manuscrit des Le Large, qui fait partie de la bibliothèque de Bourges, se termine par une collection d'épitaphes, les unes louangeuses, les autres fort satiriques, du cardinal de Richelieu, dont les actes ont été jugés, ce nous semble, d'une manière remarquablement juste, à la page 49, précisément après la mention de la géante qu'on voyait à l'hôtellerie du Eaume. Nous ne nous souvenons pas d'avoir vu ailleurs ces petites pièces, qui ont leur intérêt.

Les *Chroniques berrichonnes* forment un beau volume dont l'exécution fait honneur à MM. Pigelet et Tardy, imprimeurs à Bourges. Ce volume est orné des armoiries des Le Large en chromolithographie, et n'a été tiré qu'à un petit nombre d'exemplaires : 400 sur papier chiné, 16 sur papier de Hollande et 10 sur papier Wattmann. Il porte un peu trop prématurément la date de 1881. TH. P.

Recherches historiques et statistiques sur les communes et les écoles de la Haute-Marne, par M. FAYET, inspecteur d'Académie en retraite. Paris, D. Dumoulin; Langres, Firmin Dangien, 1880, in-8 de 388 p. — Prix : 6 fr.

Voici un livre que nous aurions bien dû signaler dès son apparition, car il est un modèle à bien des égards, et il vient fort à point à l'heure présente. Ne semblerait-il pas, à entendre certains discours officiels, que le véritable enseignement universitaire date de 1880? Or l'infatigable M. Fayet prouve tout le contraire, spécialement pour l'enseignement primaire, vers lequel il a plus particulièrement dirigé ses études. Ses conclusions sont que l'instruction primaire était fort développée avant la Révolution, que presque toutes les paroisses étaient pourvues d'écoles soutenues par la générosité de pieux fondateurs; que la Révolution a non seulement arrêté un mouvement de progrès très accentué, mais encore qu'elle a ruiné l'enseignement primaire; qu'elle s'est approprié les revenus qui lui étaient affectés pour les détourner de leur destination. Ce n'est qu'à sa chute que les écoles se sont réouvertes et surtout ont été fréquentées, et une bonne part revient à la Restauration dans les développements de l'instruction qui ont amené la loi de 1833.

Nous tenons surtout à constater que toutes les affirmations de M. Fayet reposent sur des faits. Il a réuni un volumineux dossier

sur le département de la Haute-Marne, où il a exercé les fonctions de recteur de l'Académie départementale, et il a été chercher les pièces aux bonnes sources, aux endroits encore inexplorés. Ce n'est pas seulement dans les archives de la Haute-Marne et de la Côte-d'Or, dans les bibliothèques de Chaumont, Dijon, Langres et Troyes, dans les bibliothèques particulières, dans les recueils de documents à la disposition de tout le monde qu'il est allé se renseigner. Étant inspecteur d'Académie à Chaumont, il s'adressa aux instituteurs du département pour recueillir tous les documents et traditions relatifs à l'instruction primaire. Sur cinq cent trente instituteurs, quatre cent soixante-un ont répondu à son appel et lui ont envoyé des notices sur cinq cent six communes pendant la période de ses recherches (1854-1863). Il a ainsi ajouté à la sûreté de l'information la nouveauté et l'étendue.

Il a classé ainsi ses renseignements : Mouvement de la population de 1701 à 1869, d'après les registres de l'état-civil. — Constatation du degré de l'instruction, d'après les signatures sur les actes de mariage. — État des anciennes paroisses au point de vue des écoles existantes avant 1789. — Administration des écoles. — Écoles de filles. — Fondations scolaires. — Une bonne table rend les recherches faciles au milieu de cet amoncellement de faits.

Les premiers chapitres nous montrent avec quelle prudence il faut user de la statistique, qui est toujours courte par quelque côté. Le plus important de tous, et comme dimensions (p. 41-266) et comme sujet, est le quatrième, consacré à l'administration des écoles. Il traite les points suivants : Autorités préposées à l'enseignement; — Choix, nomination, institution des maîtres; — Inspection, surveillance des écoles, mesures disciplinaires. M. Fayet a divisé cette étude suivant les périodes : avant 89, pendant la Révolution, de 1802 à 1809, de 1809 à 1833, de 1833 à 1850, de 1850 à nos jours. Il a réuni là des documents très précieux pour les discussions auxquelles on se livre aujourd'hui et exposé des vues sages et pratiques. Tout n'est pas inédit dans cette partie : beaucoup de recueils et de réunions de catholiques ont déjà reçu d'intéressantes communications de l'auteur sur ce sujet. Les révolutionnaires ne doivent pas lui pardonner de dévoiler tous les ridicules de leurs ancêtres de la Convention.

Il faudrait de semblables travaux sur tous les départements. Les hommes sérieux en feraient leur profit et en transmettraient les conclusions au grand public, à la gloire de la religion et de la France chrétienne, fille aînée de l'Église. René de Saint-Mauris.

Deutsche Urzeit (*Temps primitifs Allemands*), par Wilhelm Arnold. Gotha, Perthes, 1880, in-8 de 441 p.

Un double intérêt s'attache à l'histoire primitive de l'Allemagne :

au point de vue politique, les Germains sont aux prises avec un peuple plus avancé dans la civilisation, et ils en triomphent ; au point de vue économique, on les voit dans cette lutte passer de l'état pastoral à l'état agricole. C'est donc, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, une phase importante dans le développement des sociétés qui ont reçu des Germains leur sang et leurs traditions.

Dans un premier livre, M. Wilhelm Arnold décrit l'histoire extérieure, ou plus exactement l'histoire politique des Germains, depuis les migrations préhistoriques jusqu'à la fondation de la monarchie franke. Sur les migrations préhistoriques et les premières guerres avec les Romains, objet des deux premiers chapitres, l'exposé est exact et intéressant, mais il n'offre rien de neuf. C'est plutôt la faute du sujet que celle de l'auteur : comme M. W. A. le remarque, nous n'avons à cet égard que des renseignements fort rares, et c'est à peine si la philologie permet d'ajouter aux sources romaines et grecques quelques inductions plus ou moins téméraires sur l'origine et la première civilisation des tribus germaniques. Suivant M. W. A., la proposition faite aux Romains par un chef Chatte d'empoisonner Armin est un exemple de la corruption exercée par l'influence romaine (p. 68), et une double preuve de l'esprit politique de Tibère est d'avoir voulu mettre le Christ au rang des dieux (p. 61), et d'avoir arrêté les conquêtes de Germanicus (p. 74) : ces trois assertions me paraissent contestables. Le troisième chapitre, consacré à la muraille construite par les Romains entre le Rhin et le Danube, vulgarise les travaux encore peu connus en France des Sociétés archéologiques de Bavière, de Würtemberg, de Bade, de Nassau, ainsi que ceux de Paulus en Würtemberg, d'Arnd en Hesse, et de l'anglais Yates. Si M. W. A. se plaint du caractère purement local de ces recherches (p. 83), il oublie qu'il en trace lui-même pour l'ensemble les principaux résultats. — La formation des nouvelles tribus qui remplacent au moment des invasions les peuples nommés par Tacite, forme le quatrième chapitre. On y suit, surtout d'après les noms de lieux la situation et les migrations des Franks, des Alemans, des Saxons, des Thuringiens et des Bavarois : pour les deux premières tribus, M. W. A. renvoie à un livre qu'il a écrit il y a quelques années, et dont il résume les principales indications : *Etablissements et migrations des tribus germaniques surtout d'après les noms de lieu hessois* (Marburg, Elwert. Prix : 16 marks). On y suit avec un égal intérêt ce que l'auteur appelle la *germanisation* de l'empire : admis d'abord comme auxiliaires et comme colons, les Germains finissent par devenir les maîtres. C'est en Gaule que s'accomplit définitivement cette révolution : « Il était réservé à un conquérant frank d'employer tous les avantages que l'empire offrait, de s'approprier toute la puissance qu'il possédait encore, et cependant de

rompre avec ses traditions, de fonder sur ses débris un nouvel Empire, et d'élever les Germains à la souveraineté (p. 184). » On ne saurait mieux caractérisér ce en quoi l'œuvre de Clovis diffère de celle des Wisigoths, des Ostrogoths, des Vandales ou des Burgondes.

Le second livre, situation intérieure, décrit ce que furent pendant cette période le degré de civilisation, l'art militaire, la constitution et le droit, les croyances et la vie intellectuelle. Sur tous ces points les documents contemporains sont rares. On peut toutefois, de César à Tacite, suivre la transition du Germain nomade au Germain à demi sédentaire (p. 207) : et là encore les noms de lieux sont à consulter. Sur l'art militaire, les tombes fournissent des indications. Mais sur les lois et les institutions, il n'existe aucun témoignage indigène : force est de s'en tenir au texte souvent équivoque de la *Germania*, ou de descendre au cinquième siècle ou au sixième : les lois rédigées alors complètent les textes antérieurs. Mais il ne faut pas oublier qu'elles opèrent elles-mêmes une innovation dans le droit ancien : il faut donc n'en user qu'avec discrétion (p. 308). — Parmi les croyances, M. W. A. ne prétend relever que les traits qui caractérisent la vie intellectuelle du Germain et qui à ce titre appartiennent à l'histoire (p. 389).

La conversion des Germains au christianisme fut pour eux le premier pas dans l'histoire proprement dite : dès lors la religion nouvelle, pour employer les termes de M. W. A., est devenue le facteur principal de leur histoire, elle est passée dans leur chair et dans leur sang; et, sans se perdre lui-même, le peuple allemand ne peut l'abandonner. L'ouvrage se termine par cette courageuse profession de foi.

BERNON.

Les Médailles religieuses du Pas-de-Calais, par L. DANCOISNE. Arras, Rohard-Courtin, 1880, in-8 de 300 pages et 35 pl. lith.

Voici un livre qui, pour la première fois, offre un travail d'ensemble sur ces modestes monuments qui, dès le commencement du troisième siècle, témoignaient de la piété des chrétiens. Les pièces de dévotion se multiplièrent au moyen âge, grâce aux pèlerinages, et depuis, jusques à nos jours, on en frappa ou coula une quantité assez considérable pour décourager les collectionneurs les plus zélés.

Il est utile de commencer à s'occuper sérieusement de ces médailles qui, au point de vue des résultats à tirer de leur étude, offrent autant d'intérêt qu'une certaine catégorie de sceaux; seulement, et c'est le seul reproche un peu sérieux que je ferai à M. Dancoisne, je crois que les monographies à faire doivent être établies par diocèses. Le *Pas-de-Calais* n'est pas une dénomination historique, j'aurais préféré que l'*évêché d'Arras* figurât comme titre principal.

Le livre que nous avons sous les yeux comprend trois cent trente-

six médailles qui se répartissent entre quarante et une localités; les plus anciennes remontent au premier tiers du quinzième siècle, les plus récentes sont nos contemporaines. Pour chacune M. Dancoisne présente un résumé complet de l'histoire du pèlerinage, suivi d'une description exacte des types interprétés de manière à satisfaire le lecteur.

Les quarante-deux premières pages du livre sont consacrées à un aperçu sur l'histoire des médailles religieuses; d'abord les amulettes monétiformes, sur lesquelles M. Fr. Lenormant a donné des détails curieux; les fidèles portèrent, au moyen d'une bélière, ou d'un simple cordon passé dans un trou, des monnaies d'Alexandre-le-Grand, ou encore des aureus et des deniers portant quelque signe chrétien. Cet usage explique la quantité de pièces percées que l'on voit dans les collections; il existait encore au quatorzième siècle, alors que l'on portait ainsi des monnaies où l'on pensait lire le nom de saint Louis. Puis il y eut de véritables médailles pieuses, dont M. le commandeur de Rossi nous a fait connaître quelques exemplaires très intéressants. Dès le douzième siècle, au moins, nous voyons paraître les enseignes de pèlerinages, le plus souvent ne portant de type que d'un seul côté; ce furent ces enseignes qui précédèrent immédiatement les médailles religieuses dont M. Dancoisne a réuni une si belle collection.

Nous félicitons l'Académie d'Arras d'avoir admis cette longue étude dans ses *Mémoires*. Les Sociétés savantes des départements rendent un véritable service à la science et donnent une singulière valeur à leurs volumes en faisant profiter le public de travaux de cette nature.

A. DE B.

Mélanges de paléographie et de bibliographie, par LÉOPOLD DELISLE, membre de l'Institut, directeur de la Bibliothèque nationale. Paris, Champion, 1880, grand in-8 de IX-505 p. — Prix : 10 fr.

Le beau volume que vient de publier M. L. Delisle se compose de quinze morceaux ainsi intitulés : Le *Pentateuque de Lyon en Lettres onciales* (1-35) ; *les bulles sur papyrus de l'abbaye de Saint-Bénigne, conservées à Ashburnham-place et à Dijon* (37-52); —*Manuscrits de l'abbaye de Silos acquis par la Bibliothèque nationale* (53-116); *les manuscrits de l'Apocalypse de Beatus, conservés à la Bibliothèque nationale et dans le cabinet de M. Didot* (117-198) ; *Manuscrits du cabinet de M. Didot, acquis pour la bibliothèque nationale* 199-165); *le Psautier de saint Louis et les deux manuscrits de Guillaume de Jumieges conservés à l'Université de Leyde* (167-194) ; *Notes sur différents manuscrits de Belgique et de Hollande* (197-238); *Un livre à peintures exécuté en* 1250 *dans l'abbaye de Saint-Denis. Lettre à M. le duc de la Trémoille* (239-255); *les Ethiques, les Politiques et les Économiques d'Aristote, traduites et copiées pour le*

roi Charles V (257-282); *le Livre d'heures du duc de Berry, conservé dans la famille d'Ailly* (288-303); *la Bibliothèque d'Anne de Polignac et les origines de l'imprimerie à Angoulême*(305-349); *la Bible de Charles le Chauve, lacérée en* 1706, *restaurée en* 1878 (351-358); *Manuscrits divers acquis par la Bibliothèque nationale, en* 1876, 1877 *et* 1878 (359-499). Deux de ces morceaux seulement avaient déjà paru dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* ; les autres avaient été pour la plupart lus à l'Académie des inscriptions.

Les *Mélanges de paléographie et de bibliographie* renferment la notice d'environ 450 volumes ou recueils, dont les uns ont été récemment incorporés dans les collections de la Bibliothèque nationale, et dont les autres sont conservés dans différentes bibliothèques publiques ou privées de la France et de l'étranger. Ces recueils qui, dans leur extrême variété, possèdent tous une grande importance, ont en ces dernières années passé sous les yeux de l'éminent érudit. C'est dire que rien ne manque en fait d'exactitude aux descriptions qu'il en donne. Sans doute ces descriptions ne sont pas toujours aussi étendues que le souhaiterait la curiosité du lecteur, mais il aurait fallu consacrer plusieurs volumes à l'étude minutieuse d'un aussi grand nombre de manuscrits. M. Delisle s'est donc contenté de nous fournir sur la plupart de ces manuscrits des indications excellentes dans leur brièveté ; mais il a pris sa revanche à l'occasion des monuments remarquables, et il a traité avec d'abondants développements et d'une façon magistrale plusieurs difficiles questions de paléographie, de diplomatique, d'histoire littéraire et de bibliographie. La sagacité et la sûreté de sa critique se retrouvent à toutes les pages de son précieux recueil. Nous signalerons comme particulièrement recommandable la discussion des problèmes soulevés par le Pentateuque de Lyon, par les fausses bulles des papes Jean V et Serge Ier, par les manuscrits Wisigothiques de l'abbaye de Silos (voisine de Burgos), par le psautier de Saint-Louis (qui a réellement servi à ce grand roi, mais qui, quoi qu'en ait dit M. le baron Kervyn de Lettenhove, ne renferme point d'annotations tracées de la main du fils de Blanche de Castille), par les travaux de traduction de Nicolas Oresme et par les travaux calligraphiques de Raoulet d'Orléans, « qui partagea avec Henri de Trevou l'honneur de copier les plus beaux livres de Charles V.» Le plus curieux de tous les chapitres du recueil et sans contredit le chapitre relatif aux origines de l'imprimerie à Angoulême. Là, M. Delisle, tirant un merveilleux parti de la reliure des livres d'Anne de Polignac, a réussi à constituer l'histoire, jusqu'à présent complètement ignorée, « d'un de ces ateliers typographiques français du xve siècle qui, pour n'avoir pas produit des livres du premier ordre, ne méritent pas l'oubli dans lequel ils sont tombés. » C'est avec une juste fierté que M. Delisle a constaté en ces

termes (p. 321) le résultat de ses patientes et admirables investigations, éclairées par ce que les anciens appelaient *mens divinior* : « En résumé, la typographie angoumoisine du xve siècle, qui jusqu'à présent, n'était représentée que par deux livres, les *Auctores octo* de 1491 et le *Grécisme* de 1493, peut aujourd'hui se faire honneur d'au moins huit produits dont six nous ont été révélés par les reliures des livres d'Anne de Polignac. C'est un chapitre à peu près nouveau que nous avons à ajouter à l'histoire des origines de l'imprimerie en France. »

T. DE L.

Antiquités typographiques de la France. *Origine de l'imprimerie à Albi en Languedoc (1480-1484). Les pérégrinations de J. Neumeister, compagnon de Gutenberg, en Allemagne, en Italie et en France (1463-1484). Son établissement définitif à Lyon (1485-1507) d'après les monuments typographiques et des documents originaux inédits avec notes, commentaires et éclaircissements par* A. CLAUDIN. Paris, A Claudin, 1880, grand in-8 de 104 p. tiré à petit nombre sur papier de Hollande. — Prix : 12 fr.

Les lignes que l'on vient de lire résument parfaitement le contenu du volume de M. Claudin. Le savant libraire a l'intention de nous donner, sous le titre général d'*Antiquités typographiques de la France*, une série d'études sur les origines de l'imprimerie dans les diverses villes de notre pays. Les fascicules qui suivront celui dont nous nous occupons aujourd'hui seront consacrés aux commencements de l'imprimerie en Franche-Comté et en Bourgogne, en Dauphiné, à Avignon, et la préparation en est très avancée. M. Claudin ne pouvait, en cette grande et difficile entreprise, débuter plus heureusement qu'il ne l'a fait. Ses recherches si patientes, si étendues, ont enrichi son premier fascicule de mille choses nouvelles, tant en ce qui concerne les origines de l'imprimerie à Albi (p. 1-38), que les pérégrinations de J. Neumeister (p. 39-84). Signalons rapidement les principales trouvailles de l'infatigable bibliographe. Albi ne figurait jusqu'à présent dans aucune histoire de l'imprimerie, « parmi les villes de France qui eurent l'insigne honneur de coopérer au progrès des lettres, en accueillant l'art de Gutemberg, dès le xve siècle. » M. Claudin a découvert que l'art typographique fut pratiqué dans les murs d'Albi vers 1480 « par un prototypographe de Mayenne, élève direct et compagnon de l'inventeur de l'imprimerie, de Gutemberg lui-même, » et, à la suite d'une très habile discussion, il a démontré jusqu'à l'évidence que les impressions souscrites du nom d'*Albia* ont été faites uniquement dans le chef-lieu actuel du département du Tarn. M. Claudin a complété sa découverte en reconstituant la biographie du premier imprimeur d'Albi, l'élève, le collaborateur de Gutemberg, Jean Neumeister, clerc de Mayence, lequel a reçu de ses contemporains une demi-douzaine de noms qui jusqu'à ce jour, semblaient s'appliquer à plusieurs

personnages différents. M. Claudin a retrouvé avec une extrême sagacité les traces laissées par cet imprimeur en Allemagne, en Italie et en France (où il séjourna près de trente années, d'abord à Albi, puis à Lyon). Les pages où, selon l'expression de M. Claudin, ont été « réunis et énumérés les états de service et les campagnes typographiques » de Neumeister ne sont pas, comme il le dit encore, « les moins intéressantes » de son livre. Il faut aussi mentionner avec de grands éloges la liste des éditions imprimées par J. Neumeister (p. 85-98), et les notes si abondantes, si curieuses, mises au bas de presque toutes les pages du volume, et où tant d'indications et de rectifications ont trouvé place. En toutes ces notes, comme dans le texte, ce n'est pas seulement la grande érudition de l'auteur que l'on remarque, c'est aussi la sureté de sa critique. Comme il n'avance rien qu'il ne prouve à merveille, le terrain où il nous guide est partout des plus solides, et on y marche avec un profond sentiment de confiance. Le plaisir que l'on éprouve à lire un travail aussi nouveau, aussi profitable, est encore augmenté par la beauté du volume qui, sous la direction de M. Claudin, a été imprimé avec un soin exquis et a été orné de quatorze planches qu'admirent tous les connaisseurs. Les encouragements des amis de notre histoire littéraire ne peuvent manquer à une œuvre comme celle de M. Claudin, œuvre qui a déjà reçu de l'Institut une de ces récompenses qui rendent inutiles toutes les autres recommandations. T. DE L.

Catalogue méthodique de la Bibliothèque communale de la ville d'Ajaccio, rédigé par André FOURANJOU, bibliothécaire, Ajaccio, impr. J. Pompeani, 1879, in-8 de XIII-316 p. — Prix : 10 fr.

On ne saurait trop encourager la publication des catalogues des bibliothèques publiques; indispensables aux travailleurs qui fréquentent ces dépôts, elle offre souvent aux bibliographes d'utiles informations; le catalogue que nous signalons est rédigé avec un soin qui fait honneur à M. Touranjou; le classement des ouvrages est fort exact; une table des noms d'auteurs rend les recherches faciles.

Cette bibliothèque comprend environ 30,000 volumes imprimés; depuis le commencement du siècle, elle a subi plusieurs déménagements toujours préjudiciables; quelques-uns furent effectués par des forçats ou par des nègres, faits prisonniers à Saint-Domingue et internés en Corse. Comme la plupart des bibliothèques publiques, celle d'Ajaccio fut formée avec les dépouilles littéraires des couvents confisqués pendant la Révolution; 12,000 volumes arrivèrent de France provenant des doubles de congrégations religieuses; les monastères de la Corse, qui vivaient d'aumônes dans un pays très pauvre, ne fournirent qu'un

contingent presque nul; heureusement le cardinal Fesch, qui conserva une vive affection pour sa ville natale, lui légua sa bibliothèque, composée de plus de 8,000 volumes ; des envois ministériels, des acquisitions annuelles, quelques dons ont porté la bibliothèque d'Ajaccio au chiffre qu'elle présente aujourd'hui. La théologie, l'histoire, les belles-lettres y sont dignement représentées; les sciences et les arts offrent de graves lacunes.

En parcourant le catalogue dont nous parlons, nous y avons relevé 34 incunables : le plus ancien est daté de 1475 (D. Augustinus, *De civitate Dei*); citons aussi Persius, *Milan*, 1490; de vieux livres de controverse ou de liturgie, quoique imprimés avant 1500, ont peu de valeur, 20 éditions aldines (*Æsopus* et alii, 1515; *Bessario*, 1516; *Alexander Aphrodisius*, 1515; etc.); 76 volumes imprimés par les Elzévier; (D. Augustini *Confessiones*, Claudianus, les *Voyages de Tavernier*, etc.). Nous avons noté 18 éditions des Juntes, 48 des Estienne, 50 de Christophe Plantin d'Anvers, 66 de l'Imprimerie royale avant 1792.

Parmi les ouvrages d'une haute importance, nous remarquons les *Acta sanctorum* des Bollandistes, les *Historiens des Gaules*, entrepris par les Bénédictins, continués par l'Académie des inscriptions, le *Thesaurus antiquitatum græcarum* de Gronovius, et celui des *romanarum* de Grævius, la *Description de l'Égypte*, les *Antichita d'Ercolano*, les *Mémoires* de l'Académie des sciences et ceux de l'Académie des inscriptions.

Signalons aussi, comme pouvant tenir une place des plus honorables dans toute grande bibliothèque, les Polyglottes de Le Jay et de Walton, la belle Bible hébraïque du P. Houbigant, l'ouvrage si recherché aujourd'hui d'Androuet du Cerceau : *Des plus excellents bastiments de France*, 1576-79; le grand travail d'Eustathe sur Homère, (Rome, 1542-50, 4 vol. in-fol.) l'Horace de Bodoni, 1791, in-fol., la *Kabbala denudata* (Francfort, 1677-84, 3 vol. in-4), ouvrage devenu fort rare; le Molière de 1734, 6 vol. in-4, devenu très précieux, grâce à l'ardeur avec laquelle les bibliophiles de nos jours recherchent les livres illustrés du dix-huitième siècle.

La collection d'ouvrages sur la Corse, nos 7803-7958, présente une importance spéciale. Il nous reste à dire quelques mots des manuscrits; ils sont au nombre de 146 formant 198 volumes. Presque tous datent du dix-septième et du dix-huitième siècles, et concernent la théologie et le droit canon ; à peu d'exceptions près, ils proviennent du legs du cardinal Fesch. Un volume de 662 pages : *Lettres de Bossuet à la sœur Cornuau, dite en religion de Sainte-Bénigne*, mériterait peut-être d'être confronté avec le texte imprimé de ces lettres dans le tome XXXVIII de l'édition de Versailles, 1815-1819, 45 vol. in-8.

Deux volumes sur le Talmud, formant 1286 pages, pourraient aussi mériter quelques regards. Notons encore un volume de 270 pages, notes en italien sur le célèbre ouvrage de Winckelmann, *Storia del dissegno;* un manuscrit du quatorzième siècle du *Roman des déduits* par Gace de la Vigne; ce poëme relatif à la chasse à l'oiseau et à la vénérie a été imprimé à la suite du *Livre de Phébus* (Gaston, comte de Foix) par A. Vérard, vers 1507 et par J. Trepperel, après 1505, mais le manuscrit d'Ajaccio n'offrirait-il pas des variantes dignes d'être relevées? B.

La reliure française depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'à la fin du XVIII siècle, par MM. Marius Michel, relieurs doreurs, Paris, Morgand et Fatout, 1880, in-4 de 144 pages. — Prix : 30 fr.

Personne n'ignore l'importance extrême qu'à acquise la reliure; elle est devenue un art, dont le culte anime de fervents adeptes; les volumes habillés par les relieurs en renom des deux derniers siècles, le Gascon, Du Seuil, Boyet, et autres, après être restés longtemps assez peu appréciés, sont devenus, depuis vingt-cinq ans environ, l'objet de convoitises ardentes; on les couvre, nous ne dirons pas de pièces d'or, mais bien de billets de banque. Ce fut, on aurait quelque peine à le croire, ce fut le grave auteur du *Manuel du Libraire* qui, l'un des premiers, donna cette impulsion; parvenu à un âge avancé, M. J. Ch. Brunet s'éprit d'une vive passion pour les anciennes reliures; il en donna une preuve qui fit grand bruit dans le monde des bibliomanes, lorsqu'en 1856, à la vente Parisod, il paya 1785 fr. un exemplaire d'une édition de *Télémaque* (1719, 2 vol, in-12) n'ayant d'autre mérite que celui d'avoir appartenu à un amateur du commencement du XVIIIe siècle, Longepierre, qui l'avait fait couvrir de maroquin rouge et y avait apposé sa marque. Ce prix parut insensé; on se demanda si M. Brunet conservait la plénitude de sa raison; lui-même eut, un instant, quelque honte de l'entraînement auquel il avait cédé, dans l'ardeur de la lutte des enchères; plus tard vint la preuve que l'éminent bibliographe n'avait pas si mal apprécié les deux volumes du *Télémaque*, car, lorsque ses collections furent dispersées après sa mort, ce même exemplaire atteignit le prix de 2200 fr. (n° 433 du catalogue.)

Les livres ayant appartenu à des amateurs célèbres, à des souverains, au trésorier de France Grolier, à l'italien Maioli, au médecin gênois Canevari, au président de Thou, au comte d'Hoym, à François Ier, à Henri II, provoquent des luttes acharnées lorsqu'ils se montrent dans une de ces grandes ventes auxquelles président M. Adolphe Labitte ou M. Léon Techener.

Il existait déjà quelques ouvrages relatifs à la reliure, entre autres

ceux de MM. Edouard Fournier (*l'Art de la reliure en France*, 1864) et G. Brunet, (*Essai sur la reliure*), mais c'était œuvre d'amateurs, de bibliographes étrangers à la pratique du métier, réunissant des faits, mais ne prétendant point aborder la portion de l'art ; c'est à ce point de vue encore nouveau que se sont placés les auteurs du beau volume que nous signalons.

Le style des grands relieurs, depuis Henri II jusqu'à Louis XVI, leurs aptitudes diverses, les progrès qu'ils ont accomplis, leurs qualités et leurs défauts, voilà ce que MM. Marius Michel passent en revue avec la compétence la plus accomplie, distribuant alternativement la louange ou le blâme avec la plus scrupuleuse équité. Dans une série de notes placées à la fin de leur travail, ils exposent la biographie des artistes qu'ils ont passés en revue, rectifiant bien des erreurs, enregistrant bien des faits nouveaux. Les faiseurs de catalogues annoncent souvent (et parfois à tort) tel ou tel volume relié par Padeloup ou par de Rome (appelé habituellemement Derome). De fait, il a existé plusieurs générations soit de Padeloup, soit de de Rome, et la différence entre certains d'entre eux est fort sensible.

Le volume que nous signalons renferme vingt gravures, reproduisant avec une parfaite exactitude quelques-unes des plus belles reliures que possède la Bibliothèque nationale, ou qui font l'ornement de quelques collections particulières. De nombreuses illustrations sont disséminées dans le texte, et nous devons signaler un charmant frontispice : deux élégants bibliophiles de l'époque de Louis XV présentent à une dame de l'époque un volume, un des chefs-d'œuvre de Padeloup sans doute; elle parait l'accueillir avec un vif intérêt. — Terminons cet aperçu trop rapide en exprimant la pensée que le travail de MM. Marius Michel est digne du meilleur accueil de la part de tous les amis d'un art spécialement français.

G. B.

BULLETIN

Biographie de Sa Sainteté le Pape Léon XIII, par M. l'abbé J. B. H. Monteil, prêtre du diocèse de S. G. de Rimouski. Rimouski, impr. Dion, 1879, in-12 de 76 p.

Dans cet opuscule, M. l'abbé Monteil raconte brièvement la vie de Joachim Pecci, sa naissance, sa jeunesse, ses études, les missions qu'il a tour à tour remplies à Bénévent, à Spolète, à Pérouse, à Bruxelles ; son épiscopat à Pérouse; son avènement au souverain Pontificat, et les actes, empreints d'une si haute sagesse, qui ont rempli les deux premières années de son règne

déjà glorieux. Les divers discours de Léon XIII, ses principales œuvres épiscopales, notamment ses beaux travaux sur l'*Eglise et la civilisation*, ses premières encycliques sont ici résumées et condensés, et les grands enseignements qui en découlent sont mis à la portée du lecteur populaire. C'est même là, à mon sens, la partie originale de ce petit livre, celle qui manque le plus aux biographies qui ont précédé celle-ci. Cet opuscule a été recommandé par le vénérable évêque de Saint-Germain de Rimouski, qui l'a signalé comme *propre à remplir les fidèles d'une profonde vénération et d'un amour sans bornes envers le souverain Pontife*. Il porte l'empreinte d'une foi ardente et d'un grand dévouement au Saint-Siège, et mérite l'attention de nos lecteurs, qui pourront l'utiliser pour la propagande.

E. DE LA D.

Les saints Evangiles, traduits et annotés par l'abbé MARTHA, du clergé de Paris, avec une *introduction* tirée des œuvres de Bossuet. Paris, Gruel et Engelmann, 1880, in-18 oblong de XII-632 p.

Voici un volume élégant par son format original, qui tend à devenir à la mode, par son exécution typographique, digne de l'imprimerie Jouaust, avec des arabesques et des lettres ornées, en tête de chaque chapitre. L'introduction est tirée du *Discours sur l'histoire universelle*, de Bossuet. Les notes sont rares, mais bien choisies. La traduction nous a paru exacte et d'un bon style. Un sommaire précède tous les chapitres, et est reproduit dans la table. C'est un des livres nouveaux qu'on donnera le plus volontiers comme étrennes et comme souvenir. Le traducteur aurait du se munir d'une approbation épiscopale, qui serait une garantie au point de vue de l'exactitude doctrinale.

Aux Pères et aux Mères de famille, par le marquis DE VIRIEU Paris, librairie de la Société bibliographique, 1880, in-18 de 46 p. — Prix : 15 cent.

M. le marquis de Virieu appelle l'attention des parents sur la grave question de l'enseignement primaire : Pour leur montrer les dangers auxquels nous courrons, avec les projets de M. Bert et autres, il expose les résultats déplorables de la laïcité et de l'obligation dans le pays modèle qu'on appelle l'Amérique ; les progrès faits sous l'ancien régime pour l'instruction ; sa décadence sous la République ; le succès désespérant des écoles congréganistes ; la fausseté de la gratuité telle qu'on la propose. Puis il traite sommairement la question des décrets du 29 mars et « des lois existantes. » C'est un résumé clair et bien fait, un exposé qui ne peut que frapper favorablement les esprits.

S.

L'Inquisition, par EMILE CAMAU. Paris, Palmé, 1880, in-32 de 34 p. — Prix : 0,10.

Cette brochure expose assez bien ce qu'était le tribunal de l'inquisition, tribunal ecclésiastique prononçant sur l'orthodoxie ou la non orthodoxie des personnes et n'imposant que des peines ecclésiastiques. M. Camau raconte sa transformation en Espagne en tribunal ressortant de l'autorité royale, et commettant les abus que l'on sait et que l'on a perfidement exagérés. Il excuse bien des choses par l'esprit du temps et par les circonstances ; il sait bien blâmer ce qui est condamnable. Mais la part

n'est pas assez nette entre l'éloge et le blâme ; il y a un peu de confusion dans l'exposition des faits et des principes. Dans une matière aussi délicate et aussi grave, il ne faudrait que des ouvrages où il n'y ait point de place pour la réplique. M.

Le gouvernement de la délivrance. Paris, librairie de la Société bibliographique, 1880, in-8 de 32 p. — Prix . 60 cent.

« La République est usée, dit l'auteur anonyme de cette remarquable brochure quoique les républicains paraissent triomphants. » L'on cherche quel pourra être le gouvernement de la délivrance. Ce ne peut être le prince Jérôme. Il n'y a plus de parti orléaniste, si l'on compte encore des orléanistes. Il ne reste que la monarchie nationale et héréditaire, la monarchie sans épithète qui a un chef, des hommes et un principe. Nous connaissons le chef et le principe. Les hommes, c'est « le grand parti des honnêtes gens, dont les royalistes forment le noyau. » — « Lorsqu'on signale un homme de bien, le public est instinctivement porté à croire que c'est un royaliste. » Les hommes, ce sont tous les fonctionnaires révoqués ou démissionnaires pour avoir obéi à leur conscience. On n'est pas parfait parce qu'on est royaliste ; les idées du comte de Chambord ne sont pas à la convenance de tous et de chacun, mais ce n'est pas une raison pour ne pas éprouver, après toutes nos malheureuses expériences, l'efficacité du principe monarchique. Telles sont les principales idées développées ici, avec une netteté, une clarté et une franchise qui frappera tous les esprits et ramènera les indécis et les hésitants. S.

Histoire abrégée de la littérature latine, *depuis les origines de Rome jusqu'au sixième siècle de l'ère chrétienne*, par l'abbé E. Beurlier, licencié ès-lettres, professeur au petit séminaire de Paris. Paris, Palmé, 1880, in-12 de VII-107 p. — Prix : 1 fr. 50.

En publiant ce livre, M. l'abbé Beurlier a voulu mettre entre les mains des élèves un texte court et substantiel où fut résumé l'enseignement du professeur ; il a voulu aussi donner au professeur un plan clair, méthodique et complet qui ne demandât que de faciles développements. M. Beurlier laisse la plus grande place au travail personnel de l'élève et du professeur : les sources sont indiquées en note.

L'histoire de la poésie latine est divisée en quatre périodes. Dans la prose latine l'auteur distingue deux genres principaux, l'éloquence et l'histoire, qu'il étudie tour à tour en suivant l'ordre des temps ; une dernière section traite des prosateurs chrétiens. Une courte biographie fait connaître la vie de chacun des principaux écrivains ; on indique ensuite ses ouvrages les plus importants ; on y ajoute un jugement littéraire, souvent emprunté aux maîtres de la critique classique. Ce livre est certainement l'un des meilleurs que l'on puisse mettre entre les mains des élèves des hautes classes de l'enseignement secondaire. Il réunit les mérites qui donnent leur prix à ces sortes d'ouvrage : sous un petit format, il est complet, disant de chacun des écrivains ce qu'il importe de savoir, le disant avec le mot le plus exact, souvent avec la formule même dont se sont servis les grands critiques. Les jugements, quelque concis qu'ils soient, expriment le vrai caractère de l'écrivain, ils ont la justesse et la précision ; il n'y a nul péril qu'un mot vague laisse une idée fausse dans l'esprit de l'élève. Un tel livre fait honneur à l'enseignement de nos Petits Séminaires ; nous sommes assuré

qu'il recevra l'accueil auquel il a droit, et qu'encouragé par ce succès, l'auteur nous donnera bientôt une Histoire de la littérature grecque.

E. Pousset.

L'Université de Paris au treizième siècle. *Organisation, Etudes, Vie des Escholiers. Lecture faite le 5 mars 1880 à la conférence des avocats stagiaires de Grenoble*, par Ch. Auzias-Turenne, docteur en droit, avocat, secrétaire de la conférence pendant l'année juridique 1878-1879. Paris, Oudin; Grenoble, Baratier et Dardelet, 1880, in-8 de 60 p. — Prix : 1 fr.

Ce travail, tiré en grande partie des ouvrages de Du Boulay et de Crévier, trace un tableau plein d'intérêt de l'Université de Paris pendant sa splendeur. On aimera à y recourir pour connaître l'organisation de l'Université, l'état des études, la vie des *escholiers*. L'orthographe ancienne, conservée à ce mot, ne rend que plus piquante l'analogie des habitudes d'autrefois et des habitudes d'aujourd'hui. Les nombreux amis de la *Revue catholique des institutions et du droit* connaissent le nom de l'auteur : tous ont lu les consultations de son vénérable aïeul, M. Théodore Auzias-Turenne sur les écoles congréganistes; tous ont lu les articles tantôt signés, tantôt anonymes, du jeune docteur; tous voudront voir comment il comprend son rôle d'historien.

Just de Bernon.

Johannes Buxtorf der ältere. *Rectorats-Rede gehalten am 4 November 1879, in der Aula des Museums zu Basel (Jean Buxtorf l'ancien, discours de rectorat prononcé le 4 novembre 1879, dans la cour du Museum de Bâle)*, par E. Kautzsch. Bâle, Detloff, 1879, in-8 de 45 p. — Prix : 1 fr.

En choisissant, pour sujet du discours par lequel il inaugurait son rectorat, la vie et les travaux de Jean Buxtorf, M. Kautzsch réveillait le souvenir d'un savant dont la mémoire est chère à l'Université de Bâle, et dont la descendance a continué pendant deux siècles les glorieuses traditions. En France même, où ce nom n'est guère connu que des hébraïsants, on ne lira pas sans intérêt les pages consacrées à l'éloge d'une vie qui n'a eu d'autre éclat que la vertu et le travail.

Just de Bernon.

Ile de Rhodes, par Victor Guérin. Seconde édition. Paris, Ern. Leroux, 1880, in-18 j. de 353 p. avec une carte. — Prix : 4 fr.

Voici un ouvrage qui date d'un quart de siècle et qui n'a pas vieilli; aujourd'hui encore, c'est le guide le plus complet et le plus commode pour tout voyageur qui veut visiter l'île de Rhodes; l'archéologue classique et le médiéviste y trouveront tout ce que l'on peut dire sur cette île célèbre, que les anciens surnommaient tantôt *Asteria*, à cause de sa beauté, tantôt *Æthræa*, à cause de la sérénité de son ciel, et que la présence des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem illustra à jamais. On sait avec quel soin M. Guérin voyage et fait voyager ses lecteurs; il connaît, commente et traduit les textes les plus antiques; il sait descendre jusqu'aux détails les plus méticuleux relatifs aux temps modernes; son style est imagé; son enthousiasme est de bon aloi; il dit ce qu'il ressent, et n'a aucun rapport avec ces auteurs qui ne font qu'une pompeuse mise en scène. Le livre de M. Guérin ressemble un peu à ces archives où l'on trouve les témoignages de faits oubliés et de personnages disparus. Depuis sa première rédaction, des accidents naturels, des catastrophes imprévues ont fait disparaître plus d'un monument que l'auteur a vu et décrit. Guidé par lui, le voyageur peut

encore reconnaître l'emplacement d'édifices que les musulmans avaient ébranlés, mais que les tremblements de terre et les explosions sont venus abîmer ensuite. A. DE B.

Vingt-neuf ans sous l'étoile polaire. *Souvenirs de voyages*, première série. — *L'ours du Nord : Russie, Ethonie, Uogland*, par LÉOUZON LE DUC. Paris, Dreyfous, 1880, gr. in-18 de 262 pages. — Prix 2 fr.

Est-ce de l'histoire contemporaine ? Est-ce un pamphlet ? Si c'est de l'histoire, il faut convenir qu'elle affecte un peu les allures d'un pamphlet. La Russie parait bien corrompue et bien minée : les tristes exploits des nihilistes le démontrent trop ; mais l'est-elle vraiment au point que prétend M. Léouzon Le Duc ? Nous avons quelque peine à le croire : Ces attaques violentes contre la société russe ne sont-elles pas aussi un peu déplacées de la part d'un homme qui, il le dit lui-même, a reçu en Russie un excellent accueil. Les anecdotes d'ailleurs sont amusantes et bien contées, et tout en faisant la part de l'exagération, on voit que l'auteur a beaucoup étudié le pays dont il parle. Mais pourquoi cet étalage de républicanisme ? A quoi bon surtout cette digression inattendue sur la nécessité de ne confier les postes diplomatiques qu'à des républicains ? Il ne nous semble pas que jusqu'ici la diplomatie républicaine ait fait bien brillante figure dans le monde.

M. R.

Les Missions catholiques, *introduction à l'histoire des missionnaires belges*, par P. DE DECKER, ancien ministre, membre de l'Académie royale de Belgique. Bruxelles, Quarré ; Paris, Bray et Retaux, 1880, in-12 de 331 p. — Prix : 3 fr. 50.

Sous forme d'introduction à une histoire générale des Missions Belges qu'il prépare, M. de Decker vient d'écrire un mémoire où sont très heureusement mis en lumière les services rendus par les missions catholiques à la cause de la civilisation. Après avoir établi en quelques pages l'origine apostolique des missions, l'éminent écrivain en expose l'organisation et le fonctionnement ; puis il fait ressortir la bienfaisante influence que Rome et la papauté, aidées de diverses institutions, n'ont cessé d'exercer sur ces œuvres, illustrées par tant de conquêtes pacifiques et de victoires fécondes. Un chapitre est spécialement consacré à montrer la part importante qui doit être attribuée à la Belgique dans la gloire de ce noble apostolat : enfin l'auteur raconte en quelques pages émues la destruction des anciennes missions que l'hérésie et la Révolution ont tour à tour arrosées de sang et couvertes de ruines. Telle est, on peut le dire, malgré l'absence de toute grande division, la première partie de ce livre. Dans la seconde partie, ou pour parler plus exactement, dans les chapitres VII et VIII, M. de Decker s'applique à faire voir les résultats religieux et sociaux des anciennes missions et à montrer les services éminents dont les sciences et les lettres leur sont également redevables. Le chapitre IX est le chapitre des témoignages : les écrivains les plus divers sont appelés à juger les missions, et rendent à leur sujet des arrêts qui ne seront jamais cassés. Enfin dans les derniers chapitres, l'auteur raconte la restauration des missions autrefois détruites, établit la nécessité de cette œuvre, destinée à faire participer aux bienfaits de la civilisation chrétienne tant de peuples encore assis à l'ombre de la mort, et ouvre aux missionnaires les perspectives d'un avenir glorieux et fécond. Ce livre est fort remarquable. On y trouvera moins de détails que de généralités et de

vues d'ensemble; mais il donne une assez haute idée des missions catholiques pour inspirer le désir de les aider et la résolution de les défendre toujours.

P. Talon.

Les Sœurs de charité, par E. M. de Lyden. Paris, Dentu, 1879, in-8 de 306 p. — Prix : 1 fr. 50.

C'est un oubli qui a retardé la mention de ce livre dans notre recueil. La faute est moins grave, puisque les événements ne lui ont pas permis de vieillir. Quant il parut, on n'en était qu'aux menaces d'expulsion des religieuses des écoles et des hôpitaux; on en est aujourd'hui à l'exécution. Il est donc encore à propos de les faire connaître. L'auteur s'occupe surtout des filles de Saint-Vincent de Paul, comme l'indique le titre de son ouvrage ; il donne quelques détails historiques et statistiques sur leur congrégation; puis il nous les montre aux fourneaux économiques, aux hôpitaux, aux ambulances, sur le champ de bataille, dans les missions, dans les prisons, dans toutes les catastrophes et au milieu des horreurs de la Commune. Il fait le portrait de ces modestes héroïnes qu'on appelle sœur Mélanie, sœur Léocadie, sœur Rosalie, sœur Perrin; il montre ce qui a rendu populaire la cornette sous tous les climats, chez tous les peuples, ce qui devrait la protéger en France. Le tableau n'est pas complet, puisqu'il n'est pas question des écoles; tous les traits ne sont pas exclusivement empruntés aux Filles de la charité, ce qui n'est pas un défaut. Nous serions plus tentés de reprocher à l'auteur un peu de déclamation. M.

Etudes et notices historiques, par Mathilde Bourdon. Paris, Bray et Retaux, 1879, in-12 de 249 p. — Prix : 2 fr.

Sous ce titre, Mme Mathilde Bourdon, l'auteur apprécié de tant de récits charmants, a réuni vingt-cinq récits ou tableaux qui embrassent environ quinze siècles de l'histoire universelle et se rapportent aux temps, aux pays, aux personnages et aux évènements les plus divers. Il nous suffirait de transcrire la table des matières pour donner une idée très exacte et très complète de ce livre. Ce serait là une besogne à la fois trop fastidieuse et trop longue, et dont je veux épargner l'ennui au lecteur. Je me contenterai de lui dire qu'il trouvera dans ce recueil, tracées avec une plume délicate et sincère, les physionomies les plus sympathiques et les plus intéressantes des siècles passés et de l'époque présente : Jeanne de Constantinople à côté d'Isabel de Castille, Miguel Cervantes après Ximenès, les Filles de Louis XI et Marie-Félicie des Ursins, la femme et les filles de Jacques II et les princesses de la cour de Louis XIV, Marie-Thérèse et Marie-Antoinette, Charlotte Corday et Mme Récamier, et dans un autre ordre d'idées, comme aussi dans une époque plus récente, le P. Gratry et Livingstone. Les études et notices historiques sont intéressantes et bien faites. Maintes fois l'auteur s'est servi des derniers travaux parus sur les questions qu'il traite. Nous devons l'en louer et lui souhaiter beaucoup de lecteurs. E. de la D.

Annette Dacier, *chronique parisienne*, par Mme J. O. Lavergne. Paris, Charavay, 1879, in-18 de 44 p. — Prix : 25 c.

Annette Dacier était la dernière fille de Mme Dacier, l'auteur de cette belle traduction d'Homère que des travaux plus modernes n'ont pu réussir à faire oublier. Dans quelques pages pleines d'émotion, de délicatesse et de charme,

Mme Lavergne a raconté les derniers moments de cette douce jeune fille, qui s'éteignit à Meudon au printemps de l'année 1711, au moment même où naissaient les premières fleurs. Cette histoire de la mort d'une jeune poitrinaire a été souvent refaite ; mais Mme Lavergne sait la renouveler et la rendre plus poétique et plus touchante, en l'embellissant de ces détails intimes et charmants qu'une plume de femme sait plus facilement trouver et s'entend bien mieux à raconter. Mme Lavergne reproduit en finissant la noble page par laquelle Mme Dacier a immortalisé, dans la préface de sa traduction de l'*Iliade*, le souvenir de sa fille morte. Ce petit livre, est un charmant tableau de famille, tracé d'un pinceau plein de délicatesse. P. Talon.

Le volontaire de 1793, général du Premier empire, par le baron Robert du Casse. Paris, Dillet, 1880, in-12 de 424 p. — Prix : 3 fr.

C'est une belle figure que celle de ce volontaire de 1793, mort lieutenant-général et duc de Ligny. Mais gardons-nous bien de le confondre avec ces tristes volontaires dont M. Camille Rousset a si justement détruit la légende. Giraud fut un engagé volontaire, mais ce fut un vrai troupier, passionné pour la guerre et à cheval sur la discipline. Quand il tomba sur le champ de bataille de Ligny, avec trois balles dans le corps et les reins brisés par la chute de son cheval renversé sur lui, il avait déjà reçu douze blessures et fait toutes les campagnes de Napoléon, depuis la campagne d'Italie jusqu'à la guerre d'Espagne et celle de Russie. Et lorsque quelques jours après il succomba à ces dernières et mortelles blessures, on put écrire de lui en toute vérité qu'il s'était toujours montré « plus avide des faveurs de la gloire que des dons de la fortune. » Bien des maréchaux de l'Empire n'auraient pu en dire autant d'eux-mêmes. Noble figure aussi que celle de la baronne Giraud, qui n'apparait que discrètement dans cette histoire, mais dont M. du Casse cite un trait piquant d'indépendance. C'était peu après la répudiation de Joséphine : l'empereur, voyant Mme Giraud triste de l'absence de son mari, voulut la plaisanter : « Qu'est-ce que j'apprends ? lui dit-il. On prétend que le général divorce. » — « Sire, répondit tout haut la baronne, le mauvais exemple est contagieux, mais le général est un trop honnête homme pour le suivre. » M. le baron du Casse a bien fait de conserver ces souvenirs de famille ; ils révèlent au public, toujours inattentif, des noms et des faits, trop oubliés au milieu de l'épopée impériale, qui méritent d'être connus de tous.

M. de la R.

Géographie de l'Ariège, par Ad. Joanne. Paris Hachette, 1880, In-12 de 58 pages, avec 8 gravures et 1 carte. — Prix 1 fr.

Géographie du Calvados, par Ad. Joanne. Paris, Hachette, 1880, In-12 de 72 pages, 11 gravures et 1 carte. — Prix 1 fr.

Géographie de la Haute-Garonne, par Ad. Joanne. Paris, Hachette, 1880, In-12 de 64 pages, 12 gravures, et 1 carte. — Prix 1 fr.

Géographie de la Manche, par Ad. Joanne. Paris, Hachette, 1880, In-12 de 76 pages, avec 13 gravures et 1 carte. — Prix 1 fr.

Géographie de la Marne, par Ad. Joanne. Paris, Hachette, 1880, In-12 de 80 pages, avec 12 gravures et 1 carte. — Prix 1 fr.

Géographie des Hautes-Pyrénées, par Ad. Joanne. Paris, Hachette, 1880. In-12 de 72 pages, 10 gravures et 1 carte. — Prix : 1 fr.

Géographie de l'Yonne, par Ad. Joanne. Paris, Hachette, 1880, In-12 de 64 pages, avec 17 gravures et 1 carte. — Prix 1 fr.

Cette collection de *Géographies françaises départementales* est assurément

une des meilleures idées, au point de vue de la vulgarisation, qu'ait eues l'auteur si connu du *Guide* et du *Dictionnaire des communes*. Elle doit avoir autant de volumes qu'il y a de départements : 68 sont déjà en vente. Nous n'avons mentionné ici que les dernières monographies, parues en 1880. — Le plan est uniforme pour toutes et comprend, pour chacune, 13 paragraphes, dont voici les sommaires : I. Nom, formation, situation, limites, superficie. II. Physionomie générale, littoral. III. Cours d'eau, canaux. IV. Climat. V. Curiosités naturelles. VI. Histoire. VII. Personnages célèbres. VIII. Population, langue, cultes, instruction publique. IX. Divisions administratives. X. Agriculture, productions. XI. Industrie. XII. Commerce, chemins de fer, routes. XIII. Dictionnaire des communes. — On voit que cet ensemble constitue un cadre suffisant de notions générales très propres à satisfaire la grande majorité des lecteurs (ouvriers, apprentis, élèves des écoles primaires, voyageurs, etc.). Une bonne carte coloriée du département est jointe à chaque volume, que rehaussent une douzaine de vues et de gravures, tirées avec un soin tout particulier. Celui qui saurait bien, sur chaque département et spécialement sur celui qu'il habite, tout ce que renferme le petit volume que M. Joanne lui consacre, serait, selon nous, un homme dont l'instruction à ce point de vue dépasserait la moyenne. — Il y a donc là un grand service rendu au pays. Nous ne pouvons que souhaiter à l'auteur de mener promptement à bonne fin une entreprise qui a pour but d'en rendre l'étude plus attrayante et la connaissance plus facile. F. R.

VARIÉTÉS

ESSAI SUR LA LITTÉRATURE ARABE AU SOUDAN (suite)

VIII. —Mahmoud-ben-Omar-ben-Mohammed-Akit-ben-Ali-ben-Yahya était de la tribu berbère des Sanhadja ; il naquit à Tombouctou en 1463. Le royaume de Takrour n'a possédé aucun docteur aussi pieux et en même temps aussi érudit. Il connaissait à fond la religion de Mahomet, pour laquelle sa belle âme l'avait si bien préparé. Doué d'une nature calme et d'une intelligence qui n'eut d'égale que sa mémoire infaillible, il jouissait d'une grande considération. Mais c'est plutôt à sa science pour ainsi dire universelle, qu'à la pureté de ses mœurs et à la dignité de son caractère, qu'il dut la célébrité dont brillait son nom dans le monde musulman. Il avait une dévotion sincère et un désintéressement sans bornes. On voyait répandu dans toute sa personne ce je ne sais quoi qui commande le respect et même l'obéissance. C'est ainsi que bien des gens n'eurent d'autre règle de conduite que les conseils sortis de sa bouche. Le roi du pays donnait l'exemple de la déférence pour le cheikh Mahmoud Akit. Mais les visites qu'on lui faisait dans le but d'obtenir une bénédiction, et les cadeaux considérables qui affluaient de tout côté dans sa maison, le trouvaient toujours cuirassé d'indifférence. Il recevait les visiteurs. Quant aux présents, il les offrait à d'autres personnes. En 1498, lorsqu'il fut promu aux fonctions de cadi, son premier soin fut de réformer la justice en abolissant les abus et en faisant disparaître la corruption qui environnait les tribunaux. Alors surtout grandit sa renommée, qui le posa comme un modèle d'équité aux yeux des vrais croyants. Cependant les devoirs si pénibles de la magistrature

furent incapables d'attiédir le dévouement du professeur. Mahmoud Akit avait débuté par l'enseignement, il continua d'enseigner étant cadi. Et quel charme pour ceux qui écoutaient ses leçons ! quelle lucidité dans les explications ! Quel guide sûr et facile que sa méthode ! Un talent si accompli n'était-il point fait pour opérer une révolution dans les études? Mahmoud Akit vivifia la science dans le pays des Nègres, et il instruisit une foule de jeunes gens qui, plus tard, se distinguèrent eux-mêmes dans la carrière des lettres. Parmi les ouvrages qu'il expliquait à ses élèves, il convient de citer la *Modawwana* de l'imam Sahnoun, la *Riçala* d'Ibn-abi-Zèid, le Code de Sidi Khelil, l'*Alfiia*, qui est un résumé des règles de la grammaire arabe en mille vers, et la *Salaldjia*.

C'est au cheikh Mahmoud Akit que revient l'honneur d'avoir inauguré dans le Soudan la lecture du *Mokhtaçar* de Sidi Khelil, inconnu avant lui. Il sut éclaircir le langage presque énigmatique de ce code par une série de notes et d'observations improvisées, qui ont été recueillies par un de ses disciples dont le nom n'est point parvenu jusqu'à nous ; l'ensemble de ces extraits forme deux volumes. Vers l'année 1509, il fit le pélerinage de l'Orient, et il profita de son séjour en terre sainte pour se mettre en rapport avec plusieurs savants, tels que Zakaria, El-Mokdici et Kalkachandi, qui avaient vécu tous trois dans l'intimité d'Ibn-el-Hadjar. Il y connut aussi les deux frères Lakkani. De retour à Tombouctou, il reprit ses fonctions de cadi, et ne négligea pas un seul instant l'occasion de servir ses semblables. Sa vie fut longue, en même temps elle fut utile. Il vécut quatre-vingt-sept ans et professa pendant un demi-siècle, ce qui lui procura l'avantage de former deux générations de savants. Je répète ici ce que j'ai dit précédemment : Mahmoud Akit fut l'homme le plus vénéré du Takrour. Il mourut en 1548. C'est auprès de lui que mon père fit une partie de ses études, en même temps que les fils du professeur, Mohammed, El-Aakib et Omar, qui tous les trois ont exercé les fonctions de cadi en Nigritie.

IX. — Abderrahman-ben-Ali-ben-Ahmed était né a Kasr, bourg voisin de Ceuta, en 1465 ; mais il habita Fez pendant la première partie de sa vie. Le nom sous lequel il est le plus généralement connu est celui de Safiane, suivant les uns, et de Bou-Seïfeïne, suivant les autres. Ibn Mendjour, auquel j'emprunte les détails suivants, le range parmi les meilleurs élèves d'Ibn Razi et d'Ahmed Zerrouk. Il connaissait, dit-il, le droit, les hadits et l'école des traditionnistes. En 1503, il se rendit en Orient, et se perfectionna dans la science des écritures saintes en écoutant les leçons de Kalkachaudi. Il devint l'égal de ses maîtres, et l'on peut affirmer que la cité de Fez n'avait jamais produit un savant plus versé dans l'histoire du Prophète des Arabes.

Abderrahman alla au Soudan, visita Kanou et plusieurs autres villes où il jouit d'une hospitalité magnifique ; car outre les honneurs dont il fut comblé et les sommes considérables qui lui furent données par le gouverneur de la province, il reçut en cadeau près de cent jeunes négresses. Quand il fut revenu à Fez, il fut nommé prédicateur à la mosquée des Andaloux ; puis il succéda au petit-fils d'El-Ghouri dans la dignité de muphti, qu'il ne sut pas conserver. Après sa révocation, la carrière de l'enseignement devint son refuge. Il expliqua successivement dans son cours l'*Eumda*, le *Mowatta*, l'interprétation du Koran, et les six principaux ouvrages où sont recueillis les actes et les préceptes de Mahomet, c'est-à-dire les ouvrages de Bokhari, de Moslim, de Naçaï, de Termidi, d'Ibn Madjah et d'Abou Daoud. On a de lui quelques extraits analysés des livres de hadits et des traités de littérature, qui ne sont pas sans intérêt. L'universalité de ses connaissances lui

permit de toucher aux différentes branches de la science, et il s'exerça à écrire tantôt sur la réthorique, tantôt sur la médecine. Telle était l'humilité de son cœur, que, lors des cérémonies publiques, il se mêlait au cortège des grands, monté sur un âne. Il mourut dans les premiers jours de l'année 1549, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Parmi ses élèves figure le cheikh El-Yestini. Abderrahman blâmait hautement les musulmans qui faisaient de la *fatiha* une oraison particulière; il prétendait que c'était une innovation dans la liturgie. En effet, s'il faut en croire Ahmed Zerrouk, l'usage de réciter la *fatiha*[1] en toute circonstance nous est venu du Hidjaz et de l'Egypte ; mais il n'est nullement autorisé par l'exemple du prophète. Seulement je ferai remarquer qu'El-Razali et Soyouthi se sont prononcés pour l'opinion contraire. Le premier dit que pour invoquer Dieu, il faut réciter la première sourate du Koran, et il ajoute que la Bible et l'Évangile la ne contiennent aucun chapitre d'une efficacité aussi merveilleuse. Le second appuie son assertion sur un passage du *Tsouab* de l'imam Atha-Allah, ainsi conçu : « Mahomet a dit aux vrais croyants : Si vous voulez obtenir la réalisation de vos vœux, prononcez la fatiha tout entière. »

X. — Mohammed-El-Tekrati est plus connu sous le nom d'Aïda-Ahmed « fils d'Ahmed. » Dans le dialecte de son pays, le mot *aïda*[2] veut dire fils ; c'est le synonyme de notre mot *aberkane*. Tekrati possédait une vaste intelligence et le don de la mémoire. Instruit dans toutes les parties de la science, il excellait dans la connaissance du droit et des hadits, et n'était point ennémi de la controverse. A Tekra (peut-être Tekda), ses études furent dirigées d'abord par son grand-père Ahmed-ben-Omar, et plus tard par Ali, son oncle maternel. C'est dans cette ville qu'il vit l'imam El-Mrili et assista à ses leçons. Lorsqu'il partit pour l'Orient, il accompagnait Mahmoud-Akit, notre honorable professeur. Là, florissaient des hommes d'un talent supérieur, tels que Kalkachandi, Borhan-ed-Dine, Sonbâthi, les deux Lakkani, et Zakaria, le pontife de l'islam. Il consacra tout son temps à entendre de leur bouche l'explication des préceptes de Mahomet et des exemples qu'il a donnés au monde. Ainsi se forma a l'école des grands docteurs son érudition en matière de hadits. Durant son séjour à La Mecque, des diplômes de licence lui furent conférés par Ali-ben-Nâcer, El-Bousti et Abou'l-barakat-en-Nowaïri. Après avoir accompli le pèlerinage, il rentra au Soudan et se fixa à Kachen, dont le gouverneur l'investit des fonctions de cadi et le traita avec beaucoup de considération. Il mourut en 1520, à l'âge de soixante et quelques années. Les travaux qu'il a laissés se bornent à un recueil d'observations sur le code de Sidi Khelil.

XI. — El-Aakib-ben-abdallah-El-Ansamouni, le messoufite, était né à Tékra, ville bâtie sur les frontières du Soudan par la tribu berbère des Sanhadja. A un esprit vif et pénétrant, à une imagination active il joignit le goût de la science. On admirait sa facilité à s'exprimer en arabe. Il composa plusieurs traités de jurisprudence dont voici le catalogue : — l'Appendice au *Mokhtaçar*, dans lequel on remarque une note relative au chapitre du *serment*. C'est un travail excellent, qui ne m'a pas moins servi que d'autres commentaires, pour la rédaction du traité que j'intitule : *Tenbih el-ouakif âla takrir Khâssaset niêt el-halif*, et qui a trait au serment. — *Oudjoub-el-djemaa-bi-Karet-Ansamoun ;* thèse où il démontre d'une manière triomphante que la prière solennelle du vendredi peut être célébrée dans la

1. La *fatiha* est le premier chapitre du Koran.
2. *Aïda* est une altération du mot berbère *ait* « fils. »

petite ville d'Ansamoun. D'autres docteurs avaient émis un avis contraire. — *El-djouab el-meldjoub an acilet el-cadi Mohammed-ben-Mahmoud*, Réponse énergique aux questions posées par le cadi Mohammed-ben-Mahmoud. — *Adjoubet el-fakir an ancilet El-emir*, Réponse de l'humble serviteur au gouverneur. L'émir Aska-elhadj lui avait demandé la solution de certaines questions du code civil et du code religieux.

El-Aakib-el-Ansamouni fut l'élève d'El-Mrili; il suivit aussi les leçons de Soyouti, au Caire. Il eut plusieurs thèses à soutenir contre le docteur Makhlouf-el-Bilbali. On fixe la date de sa mort après l'année 1543.

XII. — Mohammed-ben-Mahmoud-ben-Mohammed-Akit-ben-Omar appartient à la tribu des Sanhadja. Il succéda à son père dans les fonctions de cadi de Tombouctou. Loin d'être énivré par les honneurs et les richesses, il conserva au milieu de tous ces avantages la pureté de ses vues et mourut sans reproche, l'an 1513. On a de lui un commentaire de la *Manzhouma* d'El-Mrili, qui est un traité de logique en vers. Mon père avait appris de lui la rhétorique et l'art de raisonner.

XIII. — El-Aakib-ben-Mohammed-ben-Mahmoud, issu de la même tribu que le précédent, naquit en 1508 à Tombouctou, où la droiture de son caractère ne contribua pas moins que son savoir à lui faire conférer la charge de cadi. Il y avait en lui un mélange de fermeté et d'indépendance qui le mettait au-dessus de tous les préjugés. Devant le sultan, il émettait ses opinions avec la même franchise que s'il eût parlé devant de simples particuliers. Quoique cette façon d'agir ne laissât pas de lui attirer de nombreux désagréments, il jouissait d'une grande considération, et le respect qu'on avait pour lui allait jusqu'à la vénération. Dès qu'il remarquait dans la conduite du chef de la nation un acte réprouvé par la loi du Prophète, il offrait sa démission et s'enfermait chez lui. On venait alors le trouver, on cherchait à l'apaiser, et quand il ne pouvait plus faire autrement que de céder aux prières, il reprenait ses fonctions. Les scènes de ce genre se reproduisirent plus d'une fois. Ceux qui ont connu El-Aakib-ben-Mohammed, le considèrent comme un devin ; ils affirment que non-seulement il possédait la faculté de lire dans les secrets de l'avenir, mais que jamais sa science ne fut en défaut. Il possédait une fortune qui approchait de l'opulence, et ce qui lui fait honneur, c'est que la délicatesse de ses sentiments lui gagna l'estime générale.

A Tombouctou, il eut pour professeurs son père et son oncle maternel. Lorsqu'il se rendit en Orient pour accomplir les devoirs du pélerinage, il s'arrêta au Caire, où Nadir-eddine-El-Lakkani lui délivra un diplôme général pour l'enseignement. Il y fit aussi connaissance avec les cheikhs El-Biskri et Abou'l-Haçan-El-Bekri. C'est au docteur El-Aakib que je dois un des diplômes qui m'ont été accordés à la fin de mes études. Sa mort eut lieu au mois de redjeb, l'an 91 (de J. C. 1583).

XIV. — Ahmed-ben-Mohammed-ben-Saïd, né à Tombouctou, en 1524, est le petit-fils du docteur Mahmoud-ben-Omar, dont nous avons donné plus haut la biographie (no VIII). Il avait fait ses premières études auprès de son grand-père, et il avait lu avec lui le code de Sidi Khelil et la *Riçala* d'Ibn-abi-Zeid. Les difficultés de la *Modawwana* lui furent expliquées par un autre professeur. Il commença à enseigner le Précis de jurisprudence malékite, en l'année 1553. Beaucoup d'étudiants se formèrent à ses leçons, et l'on cite parmi eux Mahmoud et son frère Ahmed. Il a composé une paraphrase du *Mokhtaçar*, qui n'est pas sans valeur. Il mourut dans le mois de moharrem

de l'année 976 (de J. C. 1568). Je l'ai connu dans ma jeunesse et j'ai même assisté à ses cours (24).

XV. — Ahmed-ben-Ahmed-ben-Omar-ben-Mohammed-Akit est le célèbre jurisconsulte auquel je dois le jour. Issu lui-même d'une famille de lettrés, il était né dans le pays des Nègres, au commencement de moharrem, l'an 929 (de J.-C. 1522). Son érudition qui avait eu pour mobile une pénétration vive et une mémoire sûre, lui assigna un rang distingué parmi les docteurs du temps. Épris d'un amour inépuisable pour les différentes sciences que cultivent les musulmans, il avait fait une étude approfondie de la théologie (unitéisme), de la logique et du style. S'il jouissait de cette popularité qui est le prix de la bienveillance, il avait en même temps la satisfaction de voir ses remontrances, sévères quelquefois, prises en considération par les gens de toute classe, et même par les princes du pays. Tel était en effet l'ascendant de sa vertu, que non-seulement on aimait à se conformer à ses avis, mais que souvent on venait le visiter dans sa demeure. Un jour qu'il se rendait à Karou, il fut atteint d'une maladie grave. Achekar-Daoud, gouverneur de la province, pour rendre hommage à son mérite et à sa piété, allait chaque soir passer plusieurs heures près de son lit de douleur, et il ne mit fin à son assiduité, que lorsque la santé de mon père fut complétement rétablie. On n'aurait qu'une idée imparfaite de son caractère, si je ne disais pas combien il fut sage dans sa conduite, juste envers tout le monde, et facile à oublier les injures. C'était peu que d'être né avec des qualités aussi rares, il en rehaussait l'éclat par une humilité exemplaire. Ahmed-ben-Ahmed recherchait les livres avec une sorte de passion; aussi était-il arrivé à former une collection précieuse d'ouvrages de science et de littérature; il n'hésitait point à les prêter. Son élève le plus remarquable fut Mahmoud-ben-Omar de pieuse mémoire.

Dans le courant de l'année 1349, il partit pour l'Orient et s'acquitta des devoirs du pèlerinage. Son séjour dans les deux villes saintes lui fut d'autant plus profitable qu'il lui procura l'occassion de connaître Amin-eddine-El-Mimouni, Ibn-Hadjar, El-Melali, El-Mathari, Es-Sekhaoui et Abd-el-Kader-El-Fakihi. Au Caire, il entra en relation avec les docteurs Nour-eddine-El-Lakkani, El-Tadjouri, Ali-el-Adjouri, El-Djemal et Chérif-Youcef, qui avait été élève de Soyouti. Ce fut pour lui un moyen d'enrichir le domaine de son érudition. Mais les aspirations de son âme le poussèrent plus particulièrement à cultiver l'amitié de Mohammed-el-Bekri, personnage d'une piété édifiante. Initié par lui à la doctrine des Soufis, il écrivit sous sa dictée des litanies et des oraisons d'une efficacité reconnue. Les ouvrages dont il est l'auteur sont au nombre de sept, en voici les titres : Commentaire du Traité de logique en vers d'El-Mrili. — Annotations au Commentaire du *Mokhtaçar* par El-Tataï ; il y relève les erreurs de ce dernier. — Glose de quelques passages du texte de Sidi-Khelil. — Commentaire du poème de Kortobi sur les devoirs du vrai croyant « *El-Kortobia.* » — Développement de plusieurs passages de la *Sogra* de Senouci. La *Sogra* est un livre qui comprend tous les articles de la foi musulmane ; l'auteur lui-même affirme qu'elle peut dispenser de la lecture de tous les traités écrits sur la matière. Un marabout dont l'histoire ne nous a pas transmis le nom, disait qu'ayant été transporté en rêve dans le paradis, il y avait vu Abraham, l'affectionné de Dieu, enseignant aux enfants la *Sogra* et la leur faisant copier sur des planchettes. C'est encore aujourd'hui l'ouvrage qui sert de base à l'enseignement de l'unitéisme dans les *medraça* de l'Afrique. — Observations sur le

(1) C'est Ahmed Baba qui parle.

Djoumel d'El-Khaunadji, qui est le compendium des principes de l'islamisme. — Commentaire des strophes d'El-Fazari en l'honneur de Mahomet; ce poème est devenu populaire sous le titre *El-mokhmiçât el-âcheriniât*. Mais la plupart de ces compositions demeurèrent inachevées. Mon père lut en public les deux *Sahih* ou recueils authentiques des paroles et actes du Prophète, celui de Bokhari et celui de Moslim. Cet enseignement dura plus de vingt ans; mais il n'avait lieu chaque année que pendant les mois de redjeb, de chaaban et de ramadhan. Un jour qu'il était en train d'expliquer aux fidèles le *Sahih* de Moslim, on s'aperçut que sa langue commençait à être paralysée. Mohammed-Bazizou lui ayant représenté qu'il n'était pas prudent de continuer, la séance fut levée. Deux jours après, Ahmed-ben-Ahmed rendit le dernier soupir : on était en 1583.

XVI. — Abou-Bekr-ben-Ahmed-ben-Omar-ben-Mohammed-ben-Akit était le frère de mon père; il naquit à Tombouctou, en 1526, d'une famille honorable. Sa conduite, qui offrait un mélange incomparable de bonne foi, de simplicité et de dévotion, lui avait mérité le respect et même la vénération de ses contemporains. L'aumône lui semblait un devoir si essentiel, que pour s'en acquitter dignement, il retranchait le superflu ne se réservant rigoureusement que le nécessaire. La pratique de ses bonnes œuvres était comme le mobile de sa nature. Quoique sa physionomie respirât la douceur, il savait au besoin adresser des remontrances aux personnes qui s'écartaient de la voie droite. Les plaisirs du monde n'avaient pour son âme aucun attrait ; sévère à lui-même comme il l'était aux autres, il ne se lassait ni du jeûne, ni de la prière, et trouvait son bonheur dans les rigueurs de l'ascétisme. Ceux qui ne connaissaient point le cheikh Abou-Bekr, auraient pu prendre son excessive dévotion pour du fanatisme. Il fit le pèlerinage dans un âge avancé; mais le séjour de la terre sainte communiqua à ses sentiments religieux une exaltation telle qu'il ne voulut plus avoir d'autre patrie. En effet il revint à Tombouctou pour prendre sa famille, et se réfugia à Médine où il termina ses jours en 1583. Abou-Bekr fut mon premier maître de grammaire arabe. Les livres qu'il a écrits sur la doctrine du soufisme (1) ne sont pas les seuls qu'il ait légués à la postérité.

XVII. — Mohammed, fils d'Abou-Bekr, était né à Ounkra, mais il habita la ville de Tombouctou pendant la plus grande partie de son existence ; il portait le nom de Barirou. C'était un jurisconsulte habile dans toutes les branches du droit, juste et craignant Dieu. Il était du nombre de ces pieux croyants dont la vertu égale la science, bienfaisant par instinct, rempli de bonnes intentions. Doué d'un cœur pur et innocent il aimait à supposer que tous les hommes sont bons. A ses yeux, tous étaient égaux, tant il en jugeait bien. Plein d'empressement à rendre service, il se sacrifiait pour le bien du prochain et souffrait des peines d'autrui. Il s'appliquait à rétablir la paix parmi les hommes, les exhortait sans cesse à la recherche de la science et au dévouement qu'il faut pour la répandre. Toute sa vie fut consacrée au professorat; il aimait les amis de la science et leur témoignait toute espèce d'égards; il leur partageait avec libéralité ce qu'il avait de plus précieux en fait de manuscrits, et jamais dans la suite il ne les réclamait, quelque rares qu'ils fussent. En agissant ainsi il prodigua toute sa bibliothèque (que Dieu lui en tienne compte !). Lorsqu'un étudiant se présentait à sa porte demandant tel ou tel livre, jamais il ne le renvoyait avec un refus, bien que souvent cet

(1) Doctrine suivie par des musulmans qui se livrent à l'ascétisme et portent un vêtement de laine « souf, » d'où ils tirent leur nom.

homme lui fût inconnu. Et ce qu'il y a de plus surprenant dans la munificence de Mohammed Barirou, c'est qu'il était bibliophile, et faisait beaucoup de frais soit pour acheter des livres, soit pour en faire copier. Un jour, il m'en souvient, je vins à lui pour solliciter de sa bienveillance quelques traités de rhétorique; il chercha aussitôt dans sa bibliothèque et me remit indistinctement tous les ouvrages sur la matière que sa main put rencontrer.

Quant à sa prodigieuse constance à enseigner pendant la journée entière même aux intelligences les plus rebelles, sans dédain comme sans ennui, elle allait jusqu'à faire souffrir les auditeurs de son excès de bonté. Lui au contraire il demeurait impassible, à tel point que j'ai entendu dire à l'un de mes condisciples. « Je crois que notre maître a bu de l'eau du puits de Zemzem [1], pour ne point se lasser d'enseigner. » Sa patience était d'autant plus faite pour étonner, qu'elle était unie à une piété exemplaire et à l'amour de la retraite. Il ne pensait qu'à faire du bien aux hommes, même les plus pervers, n'ayant en vue que leur intérêt, et s'éloignant de toute occupation frivole. La modestie l'avait revêtu de son manteau précieux ; il s'avançait environné de toutes les lumières de la vertu, plein de calme, d'affabilité et d'une sorte de pudeur que rehaussait la plus exquise délicatesse. Tous les cœurs éprouvaient pour Mohammed Barirou une vive sympathie; toute langue célébrait ses louanges, et tout ce qui l'entourait ne songeait qu'à le bénir. Son âme vraiment grande ne dédaignait pas d'instruire les commençants ; il y consuma sa vie, occupé également à rendre service et à rétablir la concorde parmi les hommes. Nul autre n'a pu le remplacer, nul ne l'a égalé.

Le sultan de Tombouctou ayant voulu lui conférer la charge de cadi dans sa capitale, il répondit par un refus, alléguant qu'il ne manquait pas de juristes plus méritants dans le pays ; il fit même toutes sortes de démarches pour décliner un honneur auquel il voulait échapper. C'est surtout après la mort d'Ahmed-ben-Saïd qu'il s'appliqua à l'enseignement. Tel fut dès lors l'emploi de sa journée (j'en parle en témoin) ; dès les premières heures du jour, il se mettait à professer et faisait de suite plusieurs cours de nature différente jusqu'à dix heures du matin ; alors il rentrait chez lui pour s'acquitter de la prière. Après l'avoir achevée, il allait au tribunal pour les affaires de ses clients, ou bien il jugeait quelque différend à l'amiable. Ensuite après la prière de midi, qu'il récitait en public, il professait jusqu'à trois heures dans sa propre maison, faisait la prière de l'*asr*, et sortait pour aller enseigner dans un autre local jusqu'aux dernières heures du crépuscule ; et, la nuit venue, il terminait sa journée par une leçon faite dans la mosquée. C'est à neuf heures seulement qu'il s'en retournait chez lui. On sait en outre qu'il passait en prières le milieu de la nuit.

Mohammed-Barirou était un homme rempli d'intelligence, de pénétration et de lucidité dans les idées, ayant la faculté de s'élever aux plus grandes choses, comme de descendre aux plus petits détails; prompt à la repartie, alerte à saisir le sens des paroles ; d'un coup d'œil sûr, d'une discrétion à toute épreuve, et ayant des manières pleines de dignité. Parfois cependant il se laissait aller à la plaisanterie et dilatait son cœur par la conver-

1. Dans la cour de la Mosquée de La Mecque, s'élève une construction carrée qui recouvre le puits de Zemzem, cette source qu'un ange fit jaillir, au moment où Agar, errant dans le désert, voilait sa tête pour ne pas voir son fils Ismaël mourir dans les tourments de la soif. Les musulmans s'imaginent qu'il suffit de boire de l'eau de Zemzem pour se procurer une bonne mémoire.

sation. Il eut d'abord pour professeurs de grammaire et de jurisprudence son père et son oncle, qui étaient deux docteurs en renom. Plus tard il s'établit avec son frère Ahmed à Tombouctou, où ils suivirent les leçons d'Ahmed-ben-Saïd sur le code de Sidi-Khelil. De Tombouctou, il partirent pour le pèlerinage en compagnie de leur oncle, et c'est alors qu'ils connurent Nacir-el-Lakkani, Tadjouri, le chérif Youcef-el-Asmouni, l'imam El-Bekri, le docteur hanéfi Berhamtouchi, et d'autres savants de l'époque ; ce qui ne contribua pas médiocrement à leur érudition. Après avoir accompli les cérémonies du pèlerinage et avoir vu mourir leur oncle en Orient, ils vinrent à Tombouctou continuer leurs études sous la direction de mon père Ibn-Mohammed-Akit et de leur ancien professeur Ahmed-ben-Saïd. Le premier les initia à la logique et à cette partie de la rhétorique qu'on appelle *figures de mots*; il les guida dans la lecture du *Telkhis-el-Meftah* ou Abrégé de l'Introduction à l'éloquence par Kazouini, et les aida à comprendre les *Principes du droit malékite* par l'égyptien Es-Sebki. Avec Ahmed-ben-Saïd ils expliquèrent la *Modawwana* de Sahnoun, laquelle est un répertoire compl et desinstitutions islamiques, — le *Mowatta* dans lequel Malek a resserré le résultat de ses réflexions sur la jurisprudence, — et le *Mokhtuçar* de Sidi Khelil. Dès lors Barirou se fit le disciple assidu de mon père; c'est avec lui que, pour mettre le sceau à son instruction, il expliqua le *Djoumel* d'El-Khaunadji, qui est en quelque sorte le compendium des principes du mahométisme. J'éprouvais pour ce docteur une véritable admiration, et ce qui le prouve suffisamment c'est que pendant dix années je n'ai cessé d'assister à ses leçons, où nous lûmes les ouvrages suivants qui formaient à cette époque le programme des études classiques : — Le code de Sidi Khalil; — le *Mowatta* ou Aplanissement des difficultés du droit par le docteur Malek, chef de la secte malékite; — le *Teshil fil-nahou* ou Traité méthodique de la grammaire arabe par Ibn-Malek; — les *Ouçoul* ou principes du droit musulman par Sebki, avec le commentaire de Mahalli ; — l'*Alfiia* d'El-Vraki ou Science des traditions mohammédiennes, avec un commentaire de l'auteur ; — le *Telkhis el-meftah* avec l'abrégé de Taftazani ; — la *Sogra* de Senouci sur les articles de la foi musulmane; — le commentaire de la *Djeziria* ou Traité de l'unitéisme par Senouci; les *Hikam* ou règles de l'ascétisme par Ibn-atha-allah, avec les explications rédigées par le soufi Zerrouk; — le poème d'Abou Mokra sur la constitution du ciel et le mouvement des astres; — la *Hachemia*, poème technique sur l'astrologie judiciaire, avec les prolégomènes de Tadjouri ; — le *Teuhfet el-heukkâm* d'Ibn-Aacem, le Grenadin, avec le commentaire écrit par son fils ; — les *Foroue* d'Ibn-el-Hadjeb ou Eclaircissements sur les différentes branches de la législation musulmane, — le *Taudhih* de Sidi Khelil, qui est un commentaire de l'ouvrage précédent;— le *Mountaka* d'El-Badji, sur le droit et l'exemple de Mahomet ; —le commentaire du Digeste de Sahnoun, par Zerouili ; — le *Chifa* du cadi Ayyadh ou Définition des devoirs du vrai croyant envers Mahomet ; — le Recueil véridique des traditions mohammédiennes par Bokhari et le *Sahih* de Moslim sur le même sujet ; — le *Madkhal* ou introduction à la sounna par Ibn-el-Hadj; — la *Riçala* d'Ibn-abi-zéid ; — l'*Alfiia* d'Ibn-Malek, qui est un résumé en mille vers des règles de la grammaire arabe ; — la Logique d'El-Mrili en vers du mètre redjez; — la Métrique arabe par El-Khazradji, généralement connue sous le titre de *Khazradjiia*, avec le commentaire de Chérif-et-Sebti ; — enfin le Koran sacré avec l'interprétation.

Mais le livre fondamental de notre secte, le code de Sidi Khelil, fut l'objet d'un travail plus approfondi ; nous en fîmes la lecture et l'analyse peut-

être dix fois. Nous restâmes trois ans sur l'explication du *Teshil* d'Ibn-Malek, afin d'acquérir la connaissance des subtilités de la grammaire ; nous eûmes aussi l'avantage de voir deux fois la rhétorique de Taftazani, qui est d'une concision parfaite. Enfin Mohammed-Barirou fut mon guide et mon précepteur dans la carrière des lettres, et nul autre, j'ai le devoir de le dire, ne m'a été aussi utile que lui. C'est sa main qui a signé le diplôme de licence par lequel je suis autorisé à enseigner non seulement ce qu'il m'avait appris, mais encore ce que j'avais recueilli de la bouche de mes autres maîtres.

Un jour que je lui demandais son avis sur quelques-uns de mes essais littéraires, il en parut charmé, puis il les approuva de sa main. Bien plus, il daigna emprunter à mes écrits plusieurs observations, soit dans ses propres œuvres, soit de vive voix au milieu de son cours, tant il était équitable, modeste et disposé à adopter la vérité partout elle se montrait. Nous étions ensemble, le jour de la prise de Tomboucton par l'armée marocaine ; c'est alors que je le vis pour la dernière fois. J'ai su plus tard qu'il était mort en 1594 ; sa naissance datait de 1524. On lui doit des notes additionnelles et des gloses marginales, dans lesquelles il relève les passages qui avaient échappé aux commentateurs de Sidi Khelil. Il s'est appliqué à corriger les fautes de style qui se rencontrent dans le grand commentaire du *Mokhtacar* par Tataï. Ce travail si important par son utilité a été réuni par moi en un volume.

(*A suivre*). AUG. CHERBONNEAU.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — M. Joseph Alexandre MARTIGNY, chanoine du chapitre de Belley, qui vient de mourir le 19 août dans cette ville, était né en 1808, à Sauverny (Ain). Il fit ses études au petit séminaire de Belley, qui a compté Lamartine parmi ses élèves, et il y revint comme professeur après avoir reçu l'onction sacerdotale (1832) Il fut peu de temps après nommé vicaire de Cessy, puis curé d'Arbignieu. Il se fit remarquer dans ce poste, voisin de l'évêché, par Mgr Devie et le savant abbé Greppo, qui l'encouragèrent dans son amour des lettres et de l'histoire. Il profita des loisirs que lui laissait le ministère dans cette petite paroisse, pour étudier l'italien, qui était nécessaire à ses études, et il traduisit plusieurs ouvrages. Mgr Devie appréciant tout son mérite, l'appela à la cure de Bagé-le-Châtel (1849), en même temps qu'il le nommait chanoine honoraire. C'est alors qu'il devint membre résident de l'Académie de Macon (1855-1866), à laquelle il donna plusieurs travaux, et qu'il publia son œuvre capitale le *Dictionnaire des Antiquités chrétiennes* (1864), qui le mit du premier coup au rang de nos archéologues les plus distingués, lui valut le titre de chanoine titulaire et de membre correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France. Dans la pensée de l'éditeur, M. Hachette, cet ouvrage ne devait être qu'une partie du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, de MM. Daremberg et Saglio. Mais son importance en fit faire une publication à part. M. l'abbé Martigny n'a cessé de le revoir, et en a donné en 1877 une nouvelle édition notablement corrigée et augmentée.

Depuis quinze ans, il publiait une édition française du *Bulletin d'archéologie chrétienne* de M. de Rossi, qui avait l'abbé Martigny en particulière estime : il mettait ainsi tous les amateurs des antiquités chrétiennes, savants, prêtres et hommes du monde, au courant des importantes découvertes

de l'illustre archéologue. Nous voudrions espérer que quelqu'un continuera cette belle publication, qui faisait honneur à la science française. Mais il n'est pas facile de trouver un successeur à M. le chanoine Martigny. En dehors de son *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, il a publié : *Notice historique, liturgique et archéologique sur le culte de saint Agnès* (1847, in-8) ; — *Explication d'un sarcophage chrétien du musée lapidaire de Lyon* (1864, in-8). — Il a publié dans les *Annales* de l'Académie de Macon : *Des symboles dans l'antiquité chrétienne*, discours de réception (1851, t. III, p. 69) ; — *De l'usage du Flabellum dans les liturgies antiques* (1855, p. 370) ; — *Dissertation sur la représentation d'Orphée dans les monuments chrétiens primitifs* (1857, t. IV, p. 44) ; — *Des anneaux chez les premiers chrétiens et de l'anneau épiscopal en particulier* (*Id.*, *Ibid.*, p. 55), dont il a été fait un tirage à part ; — *Etude archéologique sur l'agneau et le bon Pasteur* (1860, t. V, p. 44) ; — *Notice sur les Agnus Dei* (*Id.*, *Ibid.*, p. 129) ; ces deux notices ont été tirées à part. — *Le poisson*, étude archéologique (1862, t. VI, p. 170). Il a traduit de l'italien les *Leçons d'éloquence sacrée*, de Mgr Audisio, et *De la littérature aux onze premiers siècles*, de Balbo.

— M. le Dr Auguste Delpech, né à Paris, en 1818, est mort à Emerainville (Seine-et-Marne), le 4 septembre. Docteur en 1846, il concourut avec succès pour l'agrégation. Il était médecin du bureau central des hôpitaux et de la Maternité. L'Académie de médecine l'avait reçu parmi ses membres en 1864. Il était, depuis 1875, un des rares conservateurs faisant partie du Conseil municipal de Paris, et était membre du conseil d'hygiène et de salubrité. Il a publié : *De la nomenclature des maladies* (1843, in-4) ; — *Du Muguet chez les enfants à la mamelle* (1845, in-8) ; — *Histoire d'une épidémie de varicelle, et considérations sur la nature de cette maladie* (1846, in-8) ; — *Mémoire sur les spasmes musculaires idiopathiques et sur la paralysie nerveuse essentielle* (1846, in-4) ; — *De la Fièvre*, thèse (1847, in-4) ; — *Des principes à observer pour la nomenclature des maladies*, thèse (1853, in-4) ; — *Mémoire sur les accidents que développe chez les ouvriers en caoutchouc, l'inhalation du sulfure de carbone en vapeur* (1856, in-8) ; — *Nouvelles recherches sur l'intoxication spéciale que détermine le sulfure de carbone. L'industrie du caoutchouc soufflé* (1863, in-8), extrait des *Annales d'hygiène publique*. — *De la Ladrerie du porc au point de vue de l'hygiène privée et publique* (1862, in-8) ; — *Les Trichines et la Trichine chez l'homme et les animaux* (1866, in-8) ; — *Le Scorbut pendant le siège de Paris* (1871, in-8). — Il venait de publier une instruction destinée aux salles d'asile et aux écoles primaires : *Premiers symptômes des maladies contagieuses qui peuvent atteindre les jeunes enfants; instruction demandée par M. le Préfet de la Seine au conseil d'hygiène et de salubrité, dirigé par le Dr Delpech* (1880, in-12).

— M. Charles Jules Labarte est mort à Boulogne-sur-Mer le 14 août. Il était né à Paris le 23 juillet 1797, et avait été élu membre libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres le 22 décembre 1871, en remplacement de M. Ch. Texier. Il laisse des travaux considérables, qui font le plus grand honneur à l'archéologue et à l'artiste : — *Description des objets d'art de la collection Debrugo-Duménil* (1847) ; — *Recherches sur la peinture en émail dans l'antiquité et au moyen-âge* (1856), couronné par l'Académie ; — *Histoire des arts industriels au moyen-âge et à l'époque de la renaissance*, 4 vol. in-4, et 2 vol. de planches (1866-1868), couronné par l'académie ; — *Le Palais impérial de Constantinople et ses abords... tels qu'ils étaient au dixième siècle.* (1871).

— M. Edouard de Pompery, député, est mort à Rosnoën (Finistère), le

29 août. Il était né à Courcelles, en 1812. De bonne heure il s'était laissé séduire par les doctrines fouriéristes; il arriva à l'Assemblée nationale et à la Chambre des députés, à la faveur de ses opinions avancées. Il a écrit plusieurs ouvrages. Voici le titre de quelques-uns : *Théorie de l'association et de l'unité universelle de C. Fourier; Introduction religieuse et philosophique* (1841, in-8); — *Décadence et renouvellement de la foi, précédés d'une lettre à Mgr l'évêque d'Orléans* (1863, in-8); — *La femme dans l'humanité, sa nature, son rôle et sa valeur sociale* (1864, in-12); — *Beethoven, sa vie, son caractère, sa musique* (1865, in-12); — *Béranger, sa biographie et son caractère* (1865, in-12); — *Le vrai Voltaire, l'homme et le penseur* (1867, in-8); — *La question sociale dans les réunions publiques, revendication du prolétaire* (1869, in-8); — *La fin du bonapartisme* (1872, in-32).

— M. Jules Nicolet, né à Paris en 1819, vient de mourir. Il avait fait au collège Rollin ses études, qu'il couronna par l'obtention du prix de discours français au concours général. Après avoir fait ses études de droit, il se fit inscrire au barreau de Paris en 1844, et y conquit rapidement une des premières places. Il était membre du conseil de l'ordre (1862-1865 et 1869-1880); il venait de quitter le bâtonnat (1878-1879); son discours d'ouverture de la conférence des avocats avait été très remarqué. On trouvera dans les journaux judiciaires un grand nombre de plaidoiries de lui, fort remarquables comme talent oratoire et comme science juridique. C'est lui qui a porté la parole au nom du barreau, dans la cérémonie d'inauguration de la statue de Berryer, au Palais-de-Justice, le 20 janvier 1878.

— M. Charles-Godefroy Neumann, mathématicien allemand, né à Kœnigsberg le 7 mai 1832, vient de mourir. Elève à l'université de sa ville natale de 1850 à 1855, il était devenu professeur libre à l'université de Halle, puis professeur extraordinaire à la même université en 1863. Il passa de là à l'université de Bâle (1863), à celle de Tubingue (1865), et à celle de Leipzig (1868). Il a publié : *Solution du problème général sur la température stationnaire d'une sphère homogène* (1861); — *La Rotation magnétique des surfaces polarisées de la lumière* (1863); — *Inversion des intégrales abéliennes* (1863); — *Théorie de la distribution de l'électricité et de la chaleur dans un cercle* (1864): — *Cours sur la théorie de Riemann des intégrales abéliennes* (1865); — *Théorie des forces électriques* (1873); — *Théorie des fonctions besseliennes* (1876).

— M. le chev. Fr.-W. von Ditfurth est mort à Nuremberg le 25 mai, âgé de 80 ans; il avait publié de nombreux recueils de chansons populaires allemandes, parmi lesquelles : *Historische Volkslieder der Zeit* 1755-1871. (2 vol. Berlin, 1871-72), et *Historische Volkslieder des bayerischen, ebenso des œsterreichischen, ebenso des preussischen Heeres.*

— Le Dr L. Ennen, archiviste de Cologne, est mort à 60 ans, le 14 juin. On a de lui : *Geschichte der Stadt Coln*, en 5 vol. (1862-1880); — *Quellen zur Geschichte der Stadt Cöln*, 6 vol. (1860-1879); — *Frankreich und das Niederhein vom 30 jahr Kriege bis zur Französischer Revolution*, 2 vol. (1855-1856); — *Die Wahl des Kœnigs Adolf von Nassau* (1866).

— M. Nitzch, professeur d'histoire à l'université de Berlin est mort le 20 juin, à l'âge de 61 ans, Il a publié : *Vorarbeitungen zur Geschichte der Staufischen Periode* (1859); — *Die Gracchen und ihre nächsten Vorgange* (1847); — *Die Rœmische Annalistik* (1873).

—M. Wilh. Wagner, né le 11 mai 1843, est mort le 15 avril; il était professeur au Johanneum de Hambourg, et possédant une connaissance approfon-

die de la littérature classique moderne ; on lui doit : *Carmina græca medii ævi* (1874), et l'*Histoire d'Imbérios* (Paris, 1874),

On annonce encore la mort : de M. Bainac, rédacteur de la *Civilisation* ; — de M. Théodore Taunoy, ancien chancelier de la légation de Rome au Brésil, homme de bien et homme de lettres, auteur d'Idylles en vers latins sur le Brésil ; — de M. Emile-Alexis Segris, né à Poitiers le 4 mars 1811, ancien député et ancien ministre de l'instruction publique (1870) ; — de M. Chauvet de Charollais, rédacteur du *Journal officiel*, mort à Strasbourg ; — de M. Edmond Barbier, rédacteur du *XIXe Siècle*, mort à 46 ans.

Institut. — *Académie française*, — L'académie, dans sa séance du 30 septembre, a procédé au renouvellement de son bureau pour le dernier trimestre : M. Auguste Barbier a été nommé directeur, et M. le duc d'Audiffret Pasquier chancelier.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles lettres. — Dans les séances des 3 et 17 septembre M. Edmond Le Blant a continué la lecture de son mémoire sur quelques actes des martyrs non compris dans les *Acta Sincera* de Dom Ruinart. Dans la séance du 3, M. Eug. Revillout a continué la lecture de son mémoire sur la chronique démotique. — Dans la séance du 10, M. Maximin Deloche a communiqué une notice sur trois monnaies mérovingiennes trouvées aux environs de Brive ; M. Revillout a fait une communication sur un papyrus de Leyde qui contient les entretiens philosophiques d'une chatte éthyopienne et d'un petit chacal. — Dans la séance du 17, M. Maximin Deloche a lu un mémoire sur la parenté des Celtes et des Ligures. — Dans la séance du 24, M. A. de Longperier a lu une note sur une pierre gravée provenant de la succession de M. Cuçcio Cohen de Bukharest et représentant un sujet biblique. M. Germain a communiqué un nouveau chapitre de son histoire de l'Université de Montpellier ; relatif à son organisation.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 4 septembre, M. Alph. Callery a achevé la lecture de son mémoire sur les origines et les pouvoirs des Etats généraux et provinciaux de l'ancienne France. — Dans la séance du 11, M. E. Levasseur a lu un mémoire sur l'industrie de la laine en France au dix-neuvième siècle ; M. Emile Worms, professeur à la faculté de droit de Rennes, a lu un mémoire sur le droit au regard de l'économie politique. — Dans la séance du 18, M. Gréard a lu un mémoire sur la situation de l'enseignement secondaire à Paris en 1880. — Dans la séance du 25, M. Jules Simon a présenté des observations sur le mémoire de M. Gréard.

Exposition typographique a Caen. — Dans les premiers jours du mois de juillet, une intéressante exposition a eue lieu à Caen. La société des Antiquaires de Normandie avait, pour célébrer le quatre-centième anniversaire de l'introduction de l'imprimerie dans cette ville, organisé une Exposition rétrospective de typographie. On sait qu'en 1480 Jacques Durandas et Gilles Quijoue ont imprimé, à Caen, les Epîtres d'Horace. Cet opuscule rarissime est le premier livre connu, portant une date certaine, publié en Normandie. La Bibliothèque nationale de Paris en possède un exemplaire qui n'a pu être déplacé et qui n'a point par conséquent figuré dans les vitrines de l'Exposition typographique normande.

Nous signalerons, parmi les amateurs qui avaient mis généreusement leurs collections à la disposition de la Société des Antiquaires de Normandie : Mgr le duc d'Aumale, et MM. le comte de Toustain, de la Sicotière, Julien

Travers, le baron Pichon, le vicomte Auguste de Blangy, Lormier, Pelay, Perdrix, Eugène de Beaurepaire, Goussiaume de Laporte, l'abbé Lebeurier, A. de Formigny de la Londe, Charles Hettier, l'abbé Pigeon, Damiens, Corroënne, Poisson, les Archives diocésaines et le Grand Séminaire de Coutances, etc. Cette réunion de livres précieux et rares a permis de résoudre divers problèmes relatifs à l'histoire de l'imprimerie en Normandie. Ajoutons encore que plusieurs de ces artistes, — on peut les appeler de ce nom — qui dirigent aujourd'hui avec succès d'importants établissements à Caen, à Rouen, à Evreux, avaient exposé de remarquables spécimens d'ouvrages sortis de leurs presses dans ces dernières années. Parmi eux, nous citerons en première ligne : MM. E. Le Blanc-Hardel, de Caen, Boissel, de Rouen, et Hérissey, d'Evreux.

Un catalogue descriptif de cette exhibition sera publié, dans le couran de l'hiver prochain, par MM. E. de Beaurepaire et Emile Travers. Les ouvrages seront classés par lieu d'impression et par date, et l'on s'efforcera de reconstituer la chronologie de tous les imprimeurs qui ont exercé leur profession en Normandie.

Le succès inespéré obtenu, dans cette première tentative, par la Société des Antiquaires de Normandie, encouragera, nous n'en doutons pas, les sociétés savantes des provinces à organiser sur divers points de la France des exhibitions du même genre. On peut affirmer que partout les résultats seront féconds.

— Inventaire des archives de Chalon-sur-Saône. — La ville de Châlon sur-Saône possède maintenant l'inventaire imprimé de ses archives municipales antérieures à 1790. Il a été dressé par M. F. M. Gustave Millot, bibliothécaire et archiviste de la ville (Chalon, imp. Landa; Mulcey, libraire, 1880, in-4° de xi-516 p.) Ces archives ne sont pas riches en documents anciens. Plusieurs cependant se rapportent au treizième siècle; mais nous croyons qu'il n'y en a qu'un seul qui soit original : il date de 1227. A quelle pièce M. Millot fait-il allusion, lorsqu'il met dans le titre de son inventaire : de 1221 à 1790? Mais, depuis le seizième siècle, les documents sont nombreux, et, sans rien apprendre d'absolument nouveau, fournissent beaucoup de matériaux pour l'histoire municipale. Les comptes communaux remontent à 1360; les registres de l'état civil ne vont pas au-delà de 1660. L'inventaire est suivi d'une table assez complète des noms et des choses. Dans son introduction, M. Millot donne quelques détails sur le dépôt dont la garde lui est confié, sur les pertes qu'il a subies, sur son sort pendant la Révolution. Il possède encore 15,351 pièces détachées, et 302 registres d'un total de 87,822 pages.

— Une bibliographie géographique. — La Société de géographie, reconnaissant l'utilité que présente, pour l'étude d'un pays, la connaissance des ouvrages qui ont été publiés à son sujet, et le nombre considérable de bibliographies éparses concernant les diverses régions de la terre, a chargé l'un de ses membres, M. James Jackson, de réunir les titres de ces diverses bibliographies, de manière à établir un recueil utile à consulter pour des recherches géographiques et pouvant fournir une réponse à une question qui pourrait être ainsi posée : Où trouve-t-on la liste des ouvrages qui ont été publiés sur tel pays jusqu'à la date la plus récente? — M. James Jackson a déjà réuni environ trois cents de ces titres, et il en a présenté la liste aux membres de la section de géographie de l'Association française, à Reims, bien moins en vue de faire servir à un usage immédiat cette liste encore bien incomplète, et en quelque sorte à peine ébauchée, que pour

prier ses collègues de lui fournir des renseignements destinés à rendre moins incomplète la série des indications qu'il a déjà recueillies.

La conquête de la Corse et le maréchal de Vaux. — M. G. Baguenault de Puchesse s'était presque exclusivement occupé jusqu'à ce jour du seizième siècle, et l'on sait que le biographe de Jean de Morvillier tient un des premiers rangs parmi ceux qui connaissent le mieux l'histoire de ce temps-là. L'infidélité qu'il vient de faire à ses études favorites (*La conquête de la Corse et le maréchal de Vaux*, 1769, *d'après des documents inédits*. Paris, V. Palmé, 1880, grand in-8 de 66 p., extrait de la *Revue des questions historiques*) a été motivée par la communication qui lui a été donnée de nombreux et importants documents qui n'avaient encore jamais été mis à profit. Ces documents, que M. Baguenault de Puchesse tient d'un descendant du maréchal de Vaux, éclairent vivement, en ce qui regarde surtout les choses militaires, les évènements de 1769 et de 1770. M. Baguenault de Puchesse ne s'est pas contenté d'emprunter aux lettres écrites par le duc de Choiseul au comte Noël Jourda de Vaux, et au registre des minutes de la correspondance de ce dernier, tous les renseignements relatifs à la conquête de la Corse : il a complété ces curieux renseignements en racontant, d'après les meilleures autorités, les divers incidents qui précédèrent la nomination du comte de Vaux au commandement en chef des forces chargées par le roi Louis XV de conquérir la nouvelle possession française. L'étude de M. Baguenault de Puchesse, où abondent, habilement encadrées, les citations tirées des documents conservés aux archives du château de Vaux, fait très bien connaître l'histoire de la réunion de la Corse à la France, et tout particulièrement la biographie du comte de Vaux, homme du plus grand mérite, auquel justice n'avait pas encore été rendue. Nous ne voudrions retrancher de la brochure que la dernière phrase où l'auteur se montre aussi injuste pour lui-même qu'il s'est montré juste pour tous ceux dont il a eu à parler. — T. de L.

Un Codex græcus purpureus des Évangiles du sixième siècle. — Il existait en Calabre, près de Rossano, un couvent de Sainte Marie de lo Patire, qui avait d'anciens manuscrits grecs signalés par Lagarde dans son édition d'Hippolyte. Des savants allemands, Gebhardt et Harnack, s'empressèrent de venir les examiner; mais ils ne trouvèrent ni manuscrits, ni couvent. En revanche, ils découvrirent, à l'archevêché, un manuscrit grec du sixième siècle, écrit en lettres d'argent, sur un parchemin de pourpre. Il contient les évangiles de saint Matthieu et de saint Marc, en tout 188 feuillets, de 37 cent. de hauteur sur 26 de largeur. Les deux autres évangiles manquent: ce qui n'empêche pas que ce ne soit un vrai trésor. Le texte est écrit en belles onciales, à deux colonnes, de 20 lignes chacune; il n'y a ni accents, ni séparation de mots. Les miniatures qui l'ornent en rehaussent la valeur. Par leur caractère, ces peintures rappellent beaucoup le beau codex de la Genèse à Vienne; elles appartiennent, par conséquent à l'époque de transition, où l'antique se mêlait encore fortement au byzantin ; il y a là des scènes à sujet, ce qui est très rare dans les évangiles d'une date aussi reculée que celui de Rossano. — Gebhardt et Harnack ont donné une description détaillée de ce précieux manuscrit, dans une monographie intitulée : *Evangeliorum odex Græcus purpureus Rossanensis;* litteris argenteis de sexto videtur sæculo scriptus picturisque ornatus. Sa découverte et sa valeur scientifique et artistique, avec deux fac-simile et 17 planches (Leipzig, 1880, in-fol. de vi et xlix p. Prix : 20 fr.

Un document sur Gutenberg. — Nous sommes bien en retard avec un acte

en vers de M. Rubio y Ors (*Gutenberg cuadro dramatich*. Barcelone, Pujada, 1880, in-8 de 26 pages de texte et de 6 pages de notes). Le vaillant maître en gai savoir s'est inspiré d'un charmant opuscule de Philarète Chasles sur l'*Atelier de Gutenberg*. Le sujet est vraiment intéressant et dramatique, et M. Rubio l'a traité avec beaucoup de soin, en l'émaillant de beaux vers et de pensées ingénieuses, empruntées souvent à des textes contemporains. L'exposition est entièrement fidèle à la vérité historique ; le dénouement l'est moins. Il s'écoula dix ans entre la saisie opérée par ordre de Faust et la pension accordée par l'évêque Arnold. Cette remarque n'enlève rien d'ailleurs au mérite de l'œuvre : les habitudes dramatiques autorisant pleinement une pareille licence. — Albert Savine.

Questions controversées de l'histoire et de la science. — La Librairie de la Sociéé Bibliographique vient de faire paraître, sous les auspices de la Société Bibliographique, le tome premier d'une série de volumes in-12 à 2 fr., qui paraîtront successivement sous le titre que nous venons d'indiquer. Chaque volume contiendra environ dix mémoires, signés par les noms les plus autorisés. Le premier volume, dont nous donnerons le compte rendu dans notre prochaine livraison, offre, avec une introduction signée par M. René Kerviler, des articles sur la cosmogonie biblique, les plaies d'Égypte, la légende de Blondel, le mot *Tuez les tous*, les *Monita secreta* des jésuites, l'instruction primaire avant la Révolution, la prise de la Bastille, les Bourbons ramenés par l'étranger, etc., dus à la plume de MM. l'abbé Vigouroux, de Lapparent, de Puymaigre, Tamizey de Larroque, l'abbé Allain, de Poncins, de l'Épinois, etc.

Récit de l'assassinat de Pardaillan. — Notre infatigable collaborateur, M. Tamizey de Larroque vient de faire paraître le nº 6 de la jolie collection qu'il publie sous le titre de *Plaquettes Gontaudaises*. Ce petit volume (gr. in-18 de 70 pages), tiré seulement à cent exemplaires, a pour titre : *Récit de l'assassinat du sieur de Boisse Pardaillan et de la prise de Monheurt*. C'est un douloureux épisode des guerres civiles de la France à l'époque de la jeunesse de Louis XIII. Pardaillan fut un personnage considérable, membre du Conseil d'État et du Conseil privé, maréchal de camp ; quoique protestant, il fut serviteur zélé de Louis XIII, tout comme il l'avait été de Henri IV, pour lequel il se distingua dans plus d'une bataille et à divers sièges ; sa fidélité le rendit odieux au parti qui luttait les armes à la main contre le roi de France : une troupe de sicaires vint l'attaquer dans son domicile ; il fut lâchement assassiné. La petite ville de Monheurt (sur la Garonne) dont il était gouverneur, se souleva ; mais elle eut à s'en repentir. Le roi, qui venait de prendre Montauban revint sur ses pas ; la ville fut, après une vive résistance, enlevée d'assaut le 12 décembre 1621, pillée et brûlée ; les murs furent rasés. M. T. de L. a reproduit quelques opuscules du temps relatifs à ces tragiques épisodes ; il y a joint trois lettres inédites de Boisse Pardaillan, adressées à Henri IV et des notes nombreuses et très érudites sur les personnages qui figurent dans ce récit.

— Nous avons sous les yeux le dernier volume publié des *Mémoires de la Société d'émulation du Jura* (Lons le Saulnier, impr. Deglume, 1880, in-8 403 p.). — Ce volume contient six mémoires, se rapportant presque tous à l'histoire. *Histoire des États généraux et des libertés publiques en Franche-Comté*, par le président Clerc. — *La campagne des frontières du Jura en* 1815, par M. Challe (le général Lecourbe, à la tête d'une poignée de soldats novices). — *Champagnolle et ses environs*, par MM. Guillermet et Prost. —

Études d'archéologie préhistorique dans les environs de Chatelneuf, par L. A. Girardet. — *Lettres de rémission accordées à des Francs-Comtois pour crimes commis pendant la guerre de Trente ans*, par M. Vayssière (ces lettres accordées par le roi d'Espagne, signalent de nombreux faits d'histoire locale). — *Le Crime de Balthazard Gérard*, par M. Vingtrinier (l'assassin du prince d'Orange était né en Franche-Comté).

— Les tomes III et IV de l'*Histoire de France* de M. Edmond Demolins viennent de paraître. Cet ouvrage, publié sous les auspices de la Société bibliographique, est maintenant terminé, et il offre incontestablement un des précis les plus intéressants et les mieux faits que nous possédions. Nous ne faisons qu'annoncer ces deux volumes, sur lesquels nous reviendrons dans la prochaine livraison.

— M. L. S. Roberts, du collège Caius de l'Université de Cambridge, publie, aux frais de cette université, un choix d'inscriptions grecques, avec introduction et notes, destiné aux études paléographiques, dialectologiques et archéologiques de cette langue. A la préface est joint un tableau historique de l'alphabet grec, illustré par des fac-simile d'inscriptions.

— Un grand ouvrage, intéressant à la fois la religion et l'art, va être publié à Londres par MM. Virtue et Cie, sous le titre de *La Palestine pittoresque;* il renferme une description détaillée de la contrée, faite sur les lieux par plusieurs savants qui se sont partagé le travail, 40 planches sur acier et environ 600 gravures sur bois, d'après des dessins originaux. Cette publication paraît sous le patronage de la société d'exploration en Palestine; elle se composera de quarante livraisons, à une demi-couronne chaque.

— Les discours du R. P. Didon sur la *Science sans Dieu*, ont été traduits en anglais par Miss Rosa Corder, et vont bientôt être publiés en cette langue.

— Dans le rapport du conservateur des *Public records*, se trouvera un catalogue complet des rôles normands, par M. Ewald, du *Record office*. Ces rôles, relatifs à l'occupation de la Normandie par Henri V, roi d'Angleterre, et si importants pour l'histoire de cette époque, n'ont pas encore été publiés.

— A l'occasion du troisième centenaire de Camoëns, une bibliographie de ce grand poète a été publiée à Lisbonne par M. Théophile Braga. Elle est divisée en cinq parties : 1° Liste des éditions des œuvres de Camoëns; 2° commentaires, études critiques, travaux littéraires sur le poète; 3° traductions ; 4° monographies de Camoëns écrites par des étrangers; 6° œuvres d'art relatives à Camoëns.

Publications nouvelles. — *Essais de théologie sociale*, par l'abbé Legoupils (in-8, librairie de la Société bibliographique) ; — *Recherches historiques sur les rites, cérémonies et coutumes de l'administration du Baptême*, par l'abbé J. Corblet (in-8, J. Baur) ; — *Traité de droit commercial maritime*, tome II, par A. Desjardins (in-8, Durand et Pedone-Lauriel) ; — *Etudes sur les législations européennes*, par M. Metman (in-8, Donnaud ; — *Contes choisis sur l'économie politique*, par Miss Harriet Martineau (2 vol. in-8, Guillaumin); — *Traité de chimie générale*, tome II, par Paul Schützenberger (gr. in-8, Hachette) ; — *Diamants et pierres précieuses*, par Jannetaz (in-8, Rotschild); — *La peinture au salon de* 1880, par Roger Ballu (in-12, Quantin) ; — *L'Archéologie préhistorique*, par le baron J. de Baye (in-8, Leroux) ; — *Contes populaires de différents pays*, par Xavier Marmier (in-12, Hachette) ; *Le Bonheur et l'argent, suivi de Le Serment de Jean Maclou*, par Marie Guerrier de Haupt (in-12,

Firmin-Didot) ; — *Croquis Irlandais*, par Mademoiselle Thérèse Karr (in-12, Oudin frères) ; — *Les aventures d'André, suivies de en Hollande*, par Etienne Marcel (in-12, Firmin-Didot) ; — *Les crimes de la Plume*, par Raoul de Navery (in-12, Dillet) ; — *Histoire du livre depuis ses origines jusqu'à nosjours*, par E. Egger (in-12, Hetzel) ; — *Théâtre de Jean Racine*, publié par D. Jouaust (in-12, librairie des Bibliophiles) ; — *Nouvelle correspondance*, par Sainte-Beuve (in-12, Calman-Lévy); — *Histoire de France*, par Edmond Demolins, tome IV (in-12, librairie de la Société bibliographique) ; — *Le Pape Saint-Gelase* Ier 492-496, par A. Roux (in-8, Thorin) ; — *Les officialités au moyen âge*, par Paul Fournier (in-8, Plon) ; — *Les Français en Italie, de 1494 à 1559*, par E. Hardy (in-8, Dumaine) ; — *Histoire de Philippe II*, par H. Forneron (2 vol, in-8, Plon); — *Madame de Pompadour général d'armée*, par H. Bonhomme (in-18, Charavay frères) ; — *En l'année 1813. Episode de la vie militaire des Français en Allemagne*, traduction par E. Zeys (in-12, Hachette); — *Les trente dernières années*, par César Cantù, édition française (in-8, Firmin-Didot ; — *Léon XIII et le Vatican*, par Louis Teste (in-12, Forestier) ; — *L'Athos, notes d'une excursion à la presqu'île et à la montagne des moines*, par l'abbé A Saint-Neyrat (in-12, Plon) ; — *A travers l'Engadine, la Valteline, le Tyrol du Sud et les lacs de l'Italie supérieure*, par Saint-Liegeard (in-12, Hachette); — *Le père Jeantier, ou l'apôtre des petits enfants*, par le R. P. X. A. Sejourné (in-12, Oudin frères); — *Histoire de l'abbaye de Caunes, au diocèse de Narbonne*, par Louis Béziat (in-12, A. Claudin) ; — *Journal de Paul de Vendée, capitaine Huguenot*, par l'abbé A. Benoni Drochon (in-12, Niort, Clouzot) ; — *Le marquis de Wielopolski, sa vie et son temps*, par Henry Lisicki (in-8, Fæsy et Frick) ; — *Questions controversées de l'histoire et de la science*, Ire série (in-12, librairie de la Société bibliographique) ; — *Calendrier perpétuel, développé sous forme de calendrier ordinaire*, par le R. P. Escoffier, s. j. (gr. in-8, Palmé) ;— *Erreurs scolaires*, par E.-A. Tarnier (in-12, Palmé) ; — *De l'établissement de la troisième République*, par E. Littré (in-8o, Germer-Baillière).

VISENOT.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS

Platon. — Quels sont les meilleurs ouvrages sur la vie et les doctrines de Platon ? X.

Mémoires secrets du temps de Louis XIV. — Nous avons sous les yeux un ouvrage considérable, intitulé : *Mémoires secrets de la cour sur la fin du règne de Louis XIV*, dont l'auteur ne se fait pas connaître.

Il consiste en volumes manuscrits, grand in-folio, d'une écriture fort lisible du dix-huitième siècle.

Malheureusement, le deuxième volume fait défaut, et nous serions bien reconnaissants au savant qui nous signalerait son existence dans une bibliothèque privée, ou dans un dépôt public. Il est facile à reconnaître, car, au haut du dos de la reliure de veau plein qui le recouvre, le relieur a inscrit en lettres dorées : TOME DEUX DES MÉMOIRES DU... ; puis il a disposé sur deux colonnes qui descendent jusqu'au pied du volume, les majuscules suivantes : M. L. F. D. B. M. D. S. C. D. L. D. R. E. G. P. D. F. ARTHUR BERTRAND.

Le marquis de Pisany. — Connaît-on, dans les collections publiques ou privées, quelques documents manuscrits concernant Jean de Vivonne, marquis de Pisany, seigneur de Saint-Gouard, fils d'Artus de Vivonne et de Catherine de Bremond d'Ars-Balanzac, époux de Julia Savelli et père de la célèbre marquise de Rambouillet? Ce personnage s'est

surtout distingué dans ses ambassades auprès du roi Philippe II et des papes Saint Pie V, Sixte-Quint et Clément VIII. Il fut chevalier du Saint-Esprit et gouverneur du troisième prince de Condé, alors héritier présomptif de la couronne d'Henri IV.
G. B. A.

Civilisation Indoue. — Quels sont les ouvrages publiés, en France ou à l'étranger, sur l'antique civilisation Indoue, son histoire, sa littérature, sa langue (le sanscrit), et en général tout ce qui concerne cette vieille civilisation au point de vue historique, etnographique, et littéraire, etc.
R. S.

RÉPONSES

L'école d'Alexandrie (XXVIII, 479). — Sur l'école d'Alexandrie, et notamment sur Clément d'Alexandrie et Origène, il faut consulter les importants travaux de Mgr Freppel, évêque d'Agers : *Leçons faites à la Sorbonne*, et publiées à Paris, chez Bray et Retaux.

M. l'abbé Cognat a publié aussi un ouvrage sur *Clément d'Alexandrie*. (Paris, Dentu, 1859).
A. F.,
Employé à la *Bibliothèque nationale*.

Le Pays de Gap (XXVIII, 860). — On peut consulter à ce sujet les ouvrages inscrits au *Catalogue de l'Histoire de France*, à la Bibliothèque nationale, sous les titres : Dauphiné, diocèse de Gap, Hautes-Alpes, ville de Gap, généalogies des familles du Dauphiné. Il serait inutile de les énumérer ici.
A. F.,
Employé à la *Bibliothèque nationale*.

Œuvres charitables du catholicisme (XXIX, 287). — Il existe un ouvrage, assez développé, donnant le tableau raisonné et historique des principales œuvres charitables du catholicisme. Ce livre est le plus complet qui existe : il a pour auteur le cardinal Baluffi, évêque d'Imola, mort il y a peu d'années. En voici le titre : *La divinité de l'Eglise catholique manifestée par sa charité;* traduction et annotation de M. l'abbé V. Postel (Paris. Dillet, 1858, 2 vol. in-12). — Pour les œuvres charitables de la ville de Rome en particulier, M. l'abbé Postel en a donné également un tableau complet : *Rome dans sa vie intellectuelle et dans sa vie charitable.* Paris, Lethielleux, 2e édition, 1873.
V. M.

— Voir le *Manuel des Œuvres* (Paris, Poussielgue), et le *Manuel* spécial à la ville de Saint-Etienne, analysés dans le *Polybiblion*, livr. de juillet 1880, p. 65.
B.

— Nous ne connaissons point d'ouvrages répondant directement à cette question. S'il s'agit du passé, nous renvoyons à la petite *Histoire de la Charité*, donnée par M. Léon Gautier, dans la *Bibliothèque à 25 centimes* de la Société bibliographique. On y trouvera, avec l'histoire de la Charité, l'indication des principaux ouvrages à consulter. Pour les temps actuels, on aura dans le *Manuel des Œuvres* (Paris, Poussielgue, 1880, in-18), des notices sur les principales œuvres charitables du catholicisme. Des recueils pareils existent pour l'Espagne, pour Marseille, pour Saint-Etienne. Pour la France, on consultera avec fruit les *Comptes rendus* annuels des congrès catholiques tenus à Paris, et des congrès de l'Union des œuvres ouvrières. Pour Rome, nous renvoyons, pour le passé et pour le présent, à l'ouvrage de M. Léon Lallemand : *La Charité à Rome* (Librairie de la Société bibliographique, 1878, in-8).
S. M.

Congrégations voués à l'agriculture (XXIX, 287). — En attendant que M. C. trouve un ouvrage qui réponde directement à sa question, nous le renvoyons aux *Moines d'Occident* de M. le comte de Montalembert et aux *Moines et leur influence sociale dans le passé et l'avenir*, par M. l'abbé Martin (Paris, Douniol, in-8). Il devra consulter les différentes histoires des diverses Trappes et des Trappistes. Il ne devra pas oublier les colonies agricoles, comme celle de Citeaux, et *le Monastère d'Anglet dit Notre-Dame du Refuge*, par M. J.,. S... (Bayonne, Lamoignère, 1873, in-12). Il puisera aussi des renseignements dans les Histoires de la Charité, dans l'ouvrage de l'abbé Tollemer sur les *Origines de la Charité catholique*, (in-8, 1863, Dupray de la Mahérie); et dans *la Charité à Rome* de M. Lallemand.
S. M.

Le Gérant : L. Sandret.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

POÉSIE.

1. *Les Ailes d'or* (1878-1880), par ARMAND SILVESTRE. Paris, Charpentier, 1880, in-12 de 276 pages. Prix : 3 fr. 50. — 2. *Jeanne*, poème par JULES BRETON. Paris, Charpentier, 1880, in-12 de 336 pages. Prix : 3 fr. 50. — 3. *Les Aurores*, par RAOUL LAFAGETTE. Paris, Charpentier, 1880, in-12, de XII-225 p. Prix : 3 fr. 50. — 4. *Contes parisiens en vers*, par MAURICE BOUCHOR. Paris, Charpentier, 1880, in-12 de V-285 p. Prix : 3 fr. 50. — 5. *Des Vers*, par GUY DE MAUPASSANT. 3e édit. Paris, Charpentier, 1880, in-12 de 214 p. Prix : 3 fr. 50. — 6. *Les Fauves*, par FERNAND CRÈSY. Paris, Lemerre, 1880, in-18 j. de 136 p. Prix : 3 fr. — 7. *Poèmes de Paris*, par ALBERT MÉRAT. Paris, Lemerre, 1880, in-18 j. de 128 p. Prix : 3 fr. — 8. *Marguerite d'Ecosse*, poème dramatique en vers, par LOUIS TIERCELIN. Paris, Lemerre, 1880, in-18 j. de 30 p. Prix : 1 fr. — 9. *Poésies patriotiques et militaires*, par PIERRE CHATEAUGAY. Paris, Hurtau, 1879, in-8 de 32 p. Prix : 1 fr. — 10. *Feuilles poétiques pour la jeunesse*, par EMILE KAUFFMANN. Paris, Paul Dupont, 1880, in-8 de 88 p. Prix : 1 fr. — 11. *Les Feuilles et les Fruits*, par l'abbé J. ESPAGNOLLE, ancien élève des Carmes. 2e édit. Paris, Didier, 1880, in-12 de 350 p. Prix : 3 fr. — 12. *Moralités*, par A. J. DE LA M. Paris, Jouaust, 1880, in-18 j. de 104 p. Prix : 2 fr. 50. — 13. *Deuils et joies*, par OSCAR COOMANS. Paris, Jouaust, 1880, in-18 de 173 p. Prix : 3 fr. — 14. *Les Chevaleresques*, par AMAURY DE CAZANOVE. Paris, Jouaust ; Pau, Ribaut, 1880, in-18 j. de 288 p. Prix : 3 fr. 50. — 15. *Une Voix de Bretagne*, par l'abbé MAX. NICOL. Nantes, Forest et Grimaud, 1879, in-12 de VII-212 p. Prix : 3 fr. 50. — 16. *Heures de poésie*, par le vicomte DE LORGERIL. Paris, Leipzig et Tournai, Vve Casterman, 1878, in-8 de 429 p. (avec portrait). Prix : 6 fr. — 17. *Rimes françaises d'une alsacienne*, par AMÉLIE ERNST. 3e édit. Paris, Jouaust ; Genève, Sandoz, 1880, in-16, de 32 p. Prix : 1 fr. — 18. *Esquisses*, par Mme DUBOIS DE LA RÜE. Paris, imp. Duval, 1879, in-8 de 228 p. Prix : 3 fr. — 19. *La Femme d'aujourd'hui*, par HERMANCE LESGUILLON. Paris, Ghio, 1880, in-18 j. de XX-280 p. Prix : 3 fr. — 20. *Elévations poétiques et religieuses*, par MARIE JEUNA. 3e éd. Paris, Poussielgue, 1880, in-18 j. de XVI-191 p. Prix : 3 fr.

1. — *Les Ailes d'or!* Sur les ailes d'or de l'inspiration, le poète nous emporte avec lui dans le pays parfumé du rêve, sous le ciel changeant de la fantaisie, bien loin, bien au delà de ce monde réel. On a reproché à M. Silvestre de ne point s'arrêter assez dans la réalité, de rendre aussi bien les sentiments intimes que les impressions de la nature d'une façon trop en dehors de la vérité, et de leur faire subir un agrandissement, une transformation excessive. Mais c'est là précisément ce qui constitue le caractère très personnel de sa poésie. Dans sa langue imagée, à demi-mystique, la passion est d'autant plus ardente qu'elle est plus voilée. Et ce n'est pas l'amour chrétien que chante le poète, l'amour unique, austère à la fois et tendre, fait non seulement de passion, mais de devoir et de sacrifice. Ce talent si foncièrement idéaliste s'applique trop souvent à la peinture de la volupté sensuelle et à l'exaltation de la chair. On sent là cette renaissance de l'esprit païen, sous la forme particulière qu'il prend de nos jours et vers laquelle les poètes sont surtout entraînés : la justification des passions humaines, sous le nom de Nature, à la base de toute la morale.

Ce n'est pas le lieu de discuter ici ces doctrines, très dangereuses si elles se généralisaient, qui sont les doctrines favorites du Parnasse contemporain. Nous nous contenterons de faire remarquer à leurs adeptes qu'ils vont trop vite en affirmant, comme ils le font, la ruine du Christianisme : le fait qui prouve le mieux peut-être sa divinité est l'impuissance dans l'ensemble de leurs attaques de dix-huit siècles, bien qu'ils aient eu avec eux tout ce qu'il y a de convoitises et d'appétits matériels dans la nature humaine déchue. M. Silvestre, disons-le, n'est pas parmi les fanatiques. La pièce qui a pour titre *les Temples*, exprime même un regret mélancolique pour ce qu'il croit le passé et qui est à nos yeux le seul élément de force et de vitalité des peuples modernes. Mais nous ne jouissons pleinement de son talent que lorsque nous le rencontrons dans l'art pur ou dans le sentiment irréprochable, aux *Tableaux à la plume*, par exemple, ou dans *la Halte*. Ce dernier poème nous montre l'auteur, voyageur de la vie, se retournant vers le chemin de sa jeunesse et regardant les étapes parcourues ; là trouvent place deux pages exquises sur la maison paternelle, écrites dans cette strophe de quatre vers si aimée du poète, mais sortant un peu par la simplicité de sa manière habituelle.

2. — Comme Fromentin, M. Jules Breton est à la fois peintre de talent et bon écrivain. Après son recueil intitulé *les Champs et la Mer*, voici qu'il nous donne un roman en vers : *Jeanne*. Le roman en vers nous semble un genre faux : le vers se prête mal aux détails d'une analyse parfois vulgaire, et l'inspiration ne peut trouver à se satisfaire que d'une façon intermittente. Étant donnés ces inconvénients, inséparables du genre à notre avis, il faut convenir que la restauration qu'en a tentée M. Jules Breton est des plus heureuses ; *Jeanne* est le meilleur roman en vers, ou poème familier si on aime mieux, que nous ayons lu depuis *Jocelyn*. Nous sommes au pays d'Artois, le pays de l'auteur, dans une ferme, un « manoir », comme on dit là-bas. Les propriétaires meurent dans une épidémie, laissant leur fils unique, le petit Bruno, encore au berceau, sous la garde de son aïeule Angèle, une vieille paysanne, rude et croyante, qui puise dans sa foi naïve et robuste toute l'énergie de son caractère. A cinq ans, l'enfant devient triste et trop sérieux ; on lui donne pour le distraire une compagne de son âge, prise chez les enfants trouvés. C'est Jeanne, une petite étrangère de sang mêlé, à la peau brune, aux sourcils accentués, aux yeux profonds. Le poète nous transporte par un beau mouvement au pays natal de l'enfant, le pays des boas et des tigres, l'Inde. Transplantée sous le ciel de l'Artois, la petite fleur du Gange grandit auprès de son jeune compagnon et s'épanouit librement dans sa fière et sauvage beauté. Vient l'heure de la séparation des deux enfants, qui s'aiment déjà, et dont l'amour, de plus en plus conscient, remplit la dernière partie du livre : Bruno

va travailler à la briqueterie de Vimy, à quelques lieues de son village. A son retour, un jour de fête, il est blessé dans une rixe de cabaret, en voulant défendre Jeanne contre les insultes d'un odieux et hypocrite libertin, le gros fermier Thomas. Les soins d'Angèle et de Jeanne le ramènent à la santé ; mais un évènement vient jeter le trouble dans ces cœurs si unis. Jeanne, surprise par Thomas dans les champs, n'échappe au monstre qu'en lui donnant un violent coup de faucille dans le visage. Depuis ce jour, elle est triste, inquiète, s'imagine un moment n'être plus digne de Bruno, et veut mourir. Sur ces entrefaites, un incendie dévore la ferme de la vieille Angèle, qui ne tarde pas à mourir de chagrin dans les bras de ses deux enfants. Jeanne a deviné la main haineuse qui a mis le feu à l'humble maison. Ses soupçons se justifient : Thomas, que les gendarmes allaient arrêter, est trouvé pendu dans un taillis. A la même heure, la mère de Jeanne vient chercher sa fille et lui demander pardon de l'avoir abandonnée ; elle est riche à présent, et lui promet un époux plus digne de sa nouvelle fortune que le paysan Bruno. Mais Jeanne refuse fièrement et préfère rester avec celui qui a été son frère et qui va être son mari. — Nous croyons avoir donné une idée exacte de l'action du poème. Nous n'avons pu entrer dans l'analyse du caractère de Jeanne : il a pour but de montrer l'influence de la race et du tempérament persistant chez la jeune indienne en dépit de l'éducation et du milieu. C'est d'ailleurs dans les descriptions et les paysages que réside le grand intérêt du livre. La briqueterie, la nuit dans les champs, la fête des Archers, le cimetière sont autant de tableaux qui restent dans la mémoire. L'impression de la vie de campagne est bien donnée. Nous avons reconnu, pour les avoir déjà vues au Salon, les sarcleuses et les glaneuses qui traversent le livre : elles sont aussi vivantes dans le poème que sur les toiles de M. Jules Breton.

3. — Quel dommage qu'avec sa nature si profondément poétique et sensible M. R. Lafagette n'ait pas une langue plus châtiée et moins d'injures à l'adresse de ses adversaires ! Il nous paraît difficile de laisser passer des néologismes dans le genre de ceux-ci : roseur (p. 1), inému (p. 21), squalidité (p. 206), s'enrocher (p. 212), violâtre (p. 199), âmette (p. 181), des vulgarités d'expression comme « les centres populeux » dans une pièce de ton élevé, « le club aérien » en parlant des corneilles rassemblées sur les hauteurs des Pyrénées, enfin le terme bien vieilli de « barde » qui revient fréquemment dans le volume des *Aurores*. Si nous insistons sur les défauts de détails, c'est qu'il est essentiel qu'un écrivain, et surtout un poète, ait une bonne langue, une langue originale, s'il veut et s'il peut, mais une et bien combinée. C'est ce qu'ont les maîtres de l'école parnassienne pour laquelle la préface de M. Lafagette est sévère jusqu'à l'injustice. Dans deux très

bonnes pièces, *les Isards* et surtout dans *les Corneilles*, l'auteur nous paraît avoir déployé un vrai talent de coloriste pour peindre son pays d'Ariège; nous aimons moins la trop longue pièce, un peu confuse, des *Oiseaux;* et nous blâmons vivement les morceaux trop nombreux consacrés à injurier la religion catholique. Toutes les dix pages, au milieu d'idées justes et morales auxquelles on serait heureux de se rallier, on se heurte à des expressions comme celles-ci, cueillies dans une seule pièce : « les poux de sacristie », « le charabia sacré », « le génie infernal du hideux Loyola. » Le poète, qui paraît ne connaître l'histoire que par Michelet, salue avec joie le jour du retour à la nature ?

M. Lafagette est un des violents du groupe dont M. Silvestre est un des mystiques. Il parle avec une sérénité qui étonne des « vingt siècles d'agonie » dus au christianisme. Avec une semblable conception du monde et de tels procédés de combat, on peut dédier ses vers à MM. Rochefort et Clovis Hugues, les dater de *Vendémiaire* ou de *Thermidor an LXXXVI* (ce qui déroute un lecteur moins familier avec l'ère de 92 qu'avec l'ère du Christ); on peut accaparer au profit d'un parti l'amour de l'humanité apporté dans le monde par celui qu'on ose appeler « l'infâme », et qui a été ardemment conservé et pratiqué à travers les âges par le seul christianisme ; on peut dire enfin et répéter qu'on a mis une âme dans son livre ; — à coup sûr, on n'y a pas mis une âme douce, équitable et tolérante.

4. — Les *Contes parisiens* de M. Bouchor sont plutôt bizarres que corrupteurs, et plutôt grossiers qu'immoraux. L'auteur a cru devoir écrire en caractères grecs quelques jurons et mots d'argot qui n'ajoutent rien à la couleur de ses vers et piquent, sans la satisfaire, la curiosité malsaine de certains lecteurs. Il avoue qu'il n'a pas inventé le procédé, employé jadis par Saint-Amand. Pour ce qui est du fond même de ces contes, la plupart n'offrent pas un grand intérêt et ne valent pas les précédents volumes publiés par M. Bouchor. Le fantastique y joue un rôle que l'auteur a pu trouver original, mais qui ne produit pas l'effet qu'il attendait. Hoffmann et Villon hurlent d'être accouplés. Quel intérêt y a-t-il à suivre le combat de deux squelettes sortis du cimetière Montmartre pour « faire la noce, » qui se martèlent le crâne à coups de pelle et se volent réciproquement leurs fémurs? Tel est pourtant le sujet de *la Bataille des Os*. — *Le Corps sans âme* nous montre le diable « sifflant » une absinthe, et se faisant appeler « sale canaille » et « gâteux » par un viveur du boulevard. Avec *l'Ange* nous pataugeons en plein blasphème. Nous croyons être juste en louant *l'Orphée moderne*, — et surtout *le Marquis de la Gâte*, le meilleur morceau du volume, avec les sonnets-dédicaces de chaque conte, fort gaillardement tournés.

5. — M. Bouchor imprime sur la couverture de son livre les vers où Th. Gautier déclare que ce qu'il écrit « n'est pas pour les petites filles dont on coupe le pain en tartines.» M. de Maupassant n'y met pas autant de précautions, et sous ce titre inoffensif, *Des Vers*, sert au public deux ou trois histoires rimées, qui, publiées en prose dans la presse quotidienne que l'on sait, donneraient certainement lieu à des poursuites. S'il est un peu ridicule aux tribunaux d'intervenir dans des questions d'art et de poésie, c'est au public et à la critique de faire justice de ces productions, et d'enseigner aux écrivains, aux écrivains surtout du talent de M. de Maupassant, à faire un plus noble usage de leur plume. L'édition que j'ai sous les yeux contient une lettre de Gustave Flaubert, sous la protection de laquelle semble se placer l'auteur. Mais nous ne connaissons pas de page où Flaubert ait osé nous conduire où nous conduit son jeune élève. La valeur d'une poésie ferme ajoute au danger de cette lecture. Nous nous en échappons à la hâte pour lire de jolies strophes dans le goût de Ronsard, l'*Oiseleur*, et deux pièces dialoguées qui ne sont pas sans mérite. La seconde même, *Histoire du Vieux temps*, représentée sur le troisième théâtre français, est d'une grâce achevée. Malgré ces qualités, nous ne croyons pas que M. de Maupassant, qui appartient au petit groupe de M. Zola, soit vraiment doué pour la poésie : après avoir lu ce volume de vers de jeunesse, il ne faut pas être grand prophète pour prédire qu'il n'écrira plus qu'en prose.

6. — Ce qui distingue surtout M. F. Crêsy de M. de Maupassant, c'est la forme plus achevée, plus parnassienne, plus solide encore; c'est aussi la trivialité de langue qu'il a cru devoir adopter dans ses tableaux populaires. Il fera bien de laisser ce genre de sujets à la prose savante de M. Cladel; cela n'a rien à voir avec la poésie. Le fond d'idées générales est le même que celui des poètes précédents. Je ne m'étonne pas que l'auteur des *Fauves* ne sente plus aucune impression religieuse, comme il le dit page 51, en ouvrant le paroissien jauni de son aïeule : le sens chrétien arrive à disparaître complètement pour des hommes qui prennent l'habitude toute païenne de ne voir que le corps, de ne célébrer que lui. M. Crêsy (un pseudonyme) garde cependant un certain souffle spiritualiste : c'est pour cela qu'il est vraiment poète et que telle pièce des *Pyrénéennes*, où il rappelle les souvenirs de son pays et de son enfance, laisse une émotion sincère. La forme, nous l'avons dit, est ordinairement irréprochable : quelque abus de termes abstraits pourrait être relevé çà et là. Mais la partie de son livre à laquelle l'auteur paraît tenir le plus, et qui lui vaut une certaine célébrité au quartier latin, nous paraît inférieure au reste du volume, insuffisante d'exécution et détestable de sujet.

7. — Remercions M. Albert Mérat de nous fournir l'occasion de

quitter un milieu où l'on respire mal, où l'air est chargé de miasmes dangereux. Ouvrons son volume des *Poèmes de Paris*. Avec ce guide charmant, qui voit tout ce qui est digne d'être vu et le voit toujours en poète, nous pouvons parcourir la grande ville. Nul ne connaît mieux Paris que M. Mérat : il l'a parcouru en tous sens, des quais aux plus lointains faubourgs, à toute heure, en toute saison, aussi bien pendant les beaux jours de mai, jetant sur le boulevard des fleurs à pleines corbeilles, qu'aux jours frileux de décembre, poudrant de neige le feuillage des squares. M. Mérat, s'est fait, avec M. Coppée, une sorte de spécialité des paysages et des tableaux parisiens, qu'on est resté longtemps sans leur disputer. Son volume précédent peignait surtout la banlieue, les bois et les bords de rivière; celui-ci ne nous fait guère dépasser les fortifications. Qu'on en juge par ces jolis titres : *Un coin de fête à Ménilmontant, Sur les ponts, l'Ouverture du Salon, Avril parisien*, etc. La première moitié du volume qui a pour titre *Parisiennes* est pleine d'esquisses délicates, de détails finement observés; quelques morceaux sont parfois trop faciles; mais *les Poupées, à Hélène,* sont de vrais bijoux de style et de rythme.

8. — Bien sympathique aussi est le talent de M. Louis Tiercelin, déjà connu par son volume des *Asphodèles*. Il s'est proposé aujourd'hui de reprendre et de traiter sous forme dramatique l'anecdote du baiser donné par la dauphine Marguerite d'Écosse au poète Alain Chartier. Mais la légende nous fait savoir que ce baiser aurait été donné au poète endormi, en présence de toute la cour, et comme une simple marque de l'admiration inspirée à la docte princesse par le talent de l'auteur du *Livre des quatres dames*. Dans son gracieux poème, sous forme de scène à deux personnages seulement, M. Tiercelin a légèrement modifié l'anecdote et lui a donné un autre caractère, toujours pur, mais très différent. La dauphine, mariée trop jeune à un prince enfant lui-même, mais révélant déjà le caractère froid et soupçonneux de Louis XI, vit au château de Sarry, sous le coup d'une accusation calomnieuse; elle se meurt de tristesse. Alain Chartier, que son amour pour elle exalte jusqu'à l'éloquence, relève le courage de la jeune princesse, et lui montre le rôle qu'elle doit remplir pour le pays dont elle sera reine un jour. Mais les forces de cette frêle nature sont épuisées par la souffrance; elle meurt entre les bras de son poète, qui a du moins réjoui ses derniers regards d'une vision de gloire et de bonheur. Ce sujet délicat, si difficile sous forme de dialogue, a été traité d'une plume légère et exercée; des vers pleins de grâce et de fraîcheur rehaussent de belles pensées patriotiques.

9. — Le titre de *Poésies patriotiques et militaires,* que donne à sa brochure M. P. Châteaugay, répond exactement à ce qu'elle renferme. On y trouve une inspiration très saine et très louable; mais on l'ap-

précierait davantage, si l'on y lisait moins de ces mots vagues et généraux qu'on appelait jadis des mots nobles et dont notre précision ne s'accommode plus. Il faut rejeter de même des vers prosaïques comme ceux-ci :

> Un homme d'un grand cœur, un septuagénaire,
> Thiers parcourut alors diverses nations.

10. — M. Emile Kauffman dédie à la jeunesse ses *Feuilles poétiques*. Un tel livre remplit son but. M. Kauffmann, qui est professeur d'allemand à l'Ecole Albert-le-Grand, connaît la jeunesse, sait ce qui la touche, et en même temps comprend l'importance qu'il y a à ne lui rien donner à lire qui puisse souiller sa pensée. La mission du moine est dignement mise en lumière dans la pièce intitulé : *Souvenir à Lacordaire*. L'auteur sait le rôle que doit jouer le prêtre dans les milieux les plus divers : il est l'auteur d'un livre curieux : *Dalles et Planches*, sur les rapports du monde écclésiastique avec le monde du théâtre, qu'il paraît avoir spécialement connu. Nous devons signaler dans son petit recueil de vers des traductions de ballades allemandes, notamment du *Plongeur* de Schiller.

11. — Après avoir lu les premières pages du volume de M. l'abbé Espagnolle, *les Feuilles et les Fruits*, nous avons instinctivement reporté nos yeux sur la couverture ; nous avions besoin de nous assurer qu'il était bien imprimé en 1880 chez l'éditeur Didier, et non en 1780 chez l'éditeur de Dorat ou de Gresset. M. Espagnolle manie fort bien le petit vers, avec lequel il est très familier ; mais il le manie si bien et d'une façon tellement en dehors des habitudes de la poésie contemporaine que son lecteur se trouve tout d'abord dépaysé. Il faut commencer par mettre à part les pièces personnelles et d'intimité, trop nombreuses et sans intérêt pour la majeure partie du public. Dans les autres même, dans ce paysage parisien, par exemple, fort bien vu, intitulé *l'Ile Saint-Louis*, si l'idée est toute moderne, l'expression nous reporte presque au siècle de Voltaire. Je ne m'étonne plus que dans une pièce (*la Rime*), où l'auteur paraît faire sa profession de foi littéraire, il revendique pour le poète les licences de l'ancienne versification, la rime faible, etc. Il ne croit pas que la science du vers, de la facture, ait fait des progrès depuis le siècle de Boileau, ce qui cependant semble un fait incontestable. Il ne voit pas l'utilité que peut avoir cette transformation pour l'expression et la mise en relief de la pensée. Je me permettrai encore deux observations. Son mépris des poètes modernes va trop loin, quand il écrit *Beaudelaire* pour *Baudelaire*, et demande « qui l'a jamais relu ? » Bien des gens de goût, d'un goût très pur et très classique, l'ont fait et le feront encore. Quant à Chénier, ce ne sont pas les modernes qui le classent parmi les « dé-

modés, » puisque tous se réclament de lui hautement, depuis les romantiques jusqu'aux parnassiens.

12. — On éprouve, avec le volume intitulé *Moralités*, la même impression d'un autre âge qu'avec le volume précédent. Mais là le sujet semble comporter sa forme spéciale, fixée; il est difficile aux auteurs de fables de ne pas imiter La Fontaine, même dans ses procédés les plus personnels. Toutefois, dans ces fables, d'une morale irréprochable, il est assez curieux de rencontrer des invocations à la « source féconde d'Hippocrène » et aux « riants coteaux de l'Hélicon. »

13. — M. O. Coomans, l'auteur de *Deuils et joies*, écrit sous une inspiration honnête, mais ne rime pas assez richement. La rime riche semble à quelques-uns de peu d'importance, parce que de grands poètes s'en sont passé ; elle en a pourtant beaucoup, parce qu'elle suppose ou entraîne avec elle des habitudes de facture excellentes ; ces habitudes, est-il besoin de le répéter, profitent à l'expression précise et définitive de la pensée. L'auteur peut comparer lui-même son sonnet sur *Marguerite de Navarre* au sonnet de M. Th. de Banville sur le même sujet : il verra la force et la supériorité que donnent de bonnes rimes. Sa propre pièce intitulée *l'Ecuyère* doit sa valeur à la recherche du rythme employé, c'est-à-dire à un procédé aussi matériel que la rime.

14. — Sous le titre sonore et fier de *Chevaleresques*, M. Amaury de Cazanove réunit ses poésies et les publie à la fois à Paris et à Pau. Ce volume nous permet, grâce à quelques dates dont la plus ancienne est 1860, d'embrasser du regard toute une vie de poète et de gentilhomme. Nous n'aurons point le mauvais goût de comparer M. de Cazanove au très grand poète qu'il aime et qui a nom Alfred de Vigny ; mais on sent dans ses vers ce souci élevé de l'honneur de l'homme et de la dignité de l'artiste, qui est le trait distinctif de la carrière du comte de Vigny, et qui a mérité à l'auteur d'*Eloa* d'être appelé « le poète des hermines. » L'auteur des *Chevaleresques* aime la chasse : il faut signaler, parmi les pièces qui célèbrent ce noble plaisir, celle qui est intitulée modestement : *Paroles sur un air de chasse*. Remarquons aussi *Chasse lyrique*, et une charmante et fraîche histoire : *En wagon*. On pourrait reprocher à l'auteur d'imprimer divers morceaux de sa première jeunesse qui témoignent d'une certaine inexpérience, s'il ne s'en excusait lui-même avec une bonne grâce parfaite : il les a recueillis à titre de souvenirs. Mais il vaut mieux revenir aux vers plus récents, mieux rimés et mieux rythmés, tels que cette belle dédicace *Au pays d'Henri IV :*

> O pays de Béarn, ô pays d'Henri Quatre,
> Par le chemin du cœur chez toi je suis venu ;
> Laisse sur ton rivage hospitalier s'abattre,
> Frileux oiseaux du Nord, ces vers d'un inconnu...

15. — Il faut noter un nouveau symptôme d'une bonne décentralisation littéraire ; c'est un volume qui nous arrive de la province. Nous voulons parler d'*Une voix de Bretagne*, par M. l'abbé Max Nicol, imprimé à Nantes chez MM. V. Forest et Em. Grimaud. L'auteur nous dit dans sa préface qu'il a pour but de faire connaître et aimer son beau pays, où fleurissent encore tant d'héroïsme et tant de foi. Tel fut aussi le désir de Brizeux, et nous avons regretté de ne pas trouver dans le volume de son successeur un souvenir au poète des *Bretons*. Comme Brizeux, M. Nicol inspire l'amour de la Bretagne, car il fait passer dans ses vers l'émotion qu'il ressent. Aussi montre-t-il plus d'originalité et de couleur dans ses pièces exclusivement bretonnes, lorsqu'il peint les landes, les dolmens, le beau pèlerinage d'Auray, que dans ses poésies d'une nature plus générale et sur des sujets plus usés. Nous devons signaler spécialement à l'attention du lecteur la pièce intitulée *le Dolmen et la Croix*, dédiée à Mgr Bécel, évêque de Vannes ; *Invitation ; le Morbihan*, ainsi que trois légendes bretonnes, *Comorre*, *Evrault*, et *Saint-Gildas et Taliésin*. M. Nicol n'est pas de ceux qui pensent que la beauté de la pensée suffit au poète, par conséquent la foi au poète catholique : il ne croit pas que d'une œuvre poétique, c'est-à-dire d'une œuvre d'art, il faille écarter toute préoccupation artistique. Sans doute, il aurait pu aller plus loin dans cette voie ; mais il faut le féliciter d'y être entré.

16. — Nous sommes en retard avec un autre poète breton, M. le vicomte de Lorgeril. On sait les injures que le sénateur a values au poète. Il n'est que juste de dire très haut que celui-ci ne mérite ni l'injure ni le ridicule : une forme très pleine, très harmonieuse, très classique, mise au service des plus généreuses idées et des plus nobles inspirations ; voilà ce que nous avons trouvé dans ses *Heures de poésie*. Malgré les longueurs de certaines pièces, et la forme archaïque voulue, ce livre, toute prévention d'école et de parti mise à part, peut être classé parmi les meilleurs récemment publiés. Ce n'est pas que nous ne soyons disposé à faire des réserves sur les doctrines littéraires de M. de Lorgeril. Il croit à la forme classique et n'est pas sans amertume pour les poètes qui ont eu le tort à ses yeux de rompre violemment avec elle. Nous y croyions aussi, et nous la défendons dans le domaine de la théorie ; mais nous nous garderions de passer à la pratique, et d'écrire par exemple des épîtres familières ou politiques dans la langue de Boileau ; nous craindrions d'être trop inférieur à notre modèle. En revanche, nous serions heureux d'avoir à notre disposition le secret de la couleur que M. de Lorgeril a répandue habilement et avec tact dans son grand poème romain. Plusieurs passages y rappellent la forme savante et pure d'André Chénier ; plusieurs, les poèmes latins de M. Fr. Plessis. Cette conception de la couleur

moderne, l'auteur du *Banquet de la Famine* la chercherait en vain au siècle de Louis XIV. Pour dramatiser cet épisode du premier blocus de Rome par Alaric, M. de Lorgeril a beaucoup lu les historiens et les poètes de l'antiquité, surtout les satiriques : il est telle expression heureuse et bien antique qu'on reconnaît pour l'avoir rencontrée dans ses lectures latines, tel passage (p. 115, 153, etc.), qu'on croirait traduit de l'*Anthologie*. Ce poème, qui a coûté tant de recherches à son auteur, met en présence, au moment de l'invasion des barbares en Italie, le paganisme mourant et le christianisme jeune et portant en lui la sève de l'avenir. Pareille chose a déjà été tentée, mais pour la Grèce et à un autre point de vue, dans les *Noces corinthiennes*. Le cadre adopté pour le *Banquet de la Famine*, d'une correspondance entre les divers personnages, ne manque pas d'originalité. Des scènes rustiques, des poésies fugitives, des épîtres, adressées pour la plupart aux collègues de l'auteur à l'Assemblée nationale, complètent ce volume, où il faut encore signaler *Le Chant du frère lai*, légende bien connue du roi d'Is et de sa fille Dahut.

17. — Nous avons gardé pour la fin une série d'ouvrages dûs à des plumes féminines, et dont nous parlerons brièvement. Le premier est la 3e édition des *Rimes françaises d'une Alsacienne*, par Mme Amélie Ernst, dont les cours de lecture à la Sorbonne sont si appréciés du public parisien. Nous ne dirons pas que la vaillante alsacienne fait les vers aussi bien qu'elle les dit : elle serait un grand poète. Mais ceux que nous avons sous les yeux ont du souffle et du cœur. Le sonnet sur la mort d'Arthur de Boissieu, ce *Passant* si regretté, peut compter parmi ses meilleurs.

18. — Mme Dubois de la Rüe a raison d'intituler *Esquisses* le recueil de ses poésies ; ce sont des vers qu'on ne peut dire inachevés, mais qui ne donnent pas l'impression d'un grand travail artistique. L'auteur, qui dédie son livre à ses enfants, se plaît à chanter les douces joies de la famille et de l'amitié. Il a cependant un goût très prononcé pour les méditations philosophiques et prend quelquefois son vol dans l'abstraction. La partie qui ouvre le volume, et qui a pour titre : *A la mémoire de Mgr Dupanloup*, est la plus intéressante.

19. — Un ami, qui est en même temps un admirateur trop enthousiaste pour être toujours équitable, nous dit, dans une préface biographique, que Mme Hermance Lesguillon appartient à « la littérature de 1830. » Depuis cette époque, elle n'a cessé de produire des livres consacrés, pour la plupart, à la défense de la femme contre les lois et surtout les mœurs qui l'oppriment au profit de l'homme. Ce n'est pas que l'auteur de *La Femme d'aujourd'hui* soutienne les doctrines trop connues qu'un groupe de femmes a mis à la mode de nos jours : elle veut au contraire que la principale gloire de la femme soit dans

le souci de la famille et la pratique des vertus chrétiennes. Quelques saynètes et scènes en prose, où il est généralement question de mariage, trouvent place dans ce volume de vers ; on y trouve des pièces à la mémoire de Lamartine et de Mgr Affre.

20. — La troisième édition des *Élévations poétiques et religieuses* de Marie Jenna contient, comme le volume précédent, une préface qui donne une courte biographie de l'auteur. C'est là d'ailleurs leur seul trait de ressemblance. La préface des *Élévations* est toute discrète, toute émue, — et signée Antoine de Latour. Le lecteur y trouvera, non pas le nom véritable de Marie Jenna, mais l'analyse la plus pénétrante et la plus délicate que puisse faire un poète du talent d'un autre poète. Sous un gracieux pseudonyme, Marie Jenna s'est fait une place à part dans la poésie catholique. C'est dans son livre des *Élévations* que résonne le mieux sa note, bien lamartinienne, parfois aussi plus personnelle et plus chrétiennement mélancolique. P. DE NOLHAC.

PUBLICATIONS RELATIVES A LA LITTÉRATURE ANGLAISE AU MOYEN AGE

THE EARLY ENGLISH TEXT SOCIETY

(Voir t. X, p. 198 ; t. XI, p. 185 ; t. XIV, p. 307 ; t XVI, p. 97 ; t. XVII, p. 193 ; t. XIX, p. 115 ; t. XX, p. 193 et t. XXVI, p. 476.)

XCIII. *The folks mass book*, with manner of Leahing Mass, with rubrics and devotions for the people, in four texts, and offices in English, according to the use of York, by Thomas J. SIMMONS, M. A. 1879, in-8 de LXXI-471 pages. — XCIV. *The English Charlemagne romances*, part I. *Sir Ferumbras* ; edited by Sidney J. HERRTAGE. B. A. 1879, in-8, de XXXII-255 pages. — XCV. *The early English versions of the Gesta Romanorum*, edited by Sidney J. HERRTAGE. B. A. 1879, in-8 de XXXI-563 pages. — XCVI. *Palladius, on Husbandrie*, part. II, edited by Sidney J. HERRTAGE, B. A. 1879, in-8 de XX pages, et pages 221-387.

XCIII. *The Lay-Folks Mass book*. — Si les publications de l'*Early English text society* n'avaient de valeur qu'au point de vue philologique, elles ne s'adresseraient qu'à un petit nombre de lecteurs et ne mériteraient pas qu'on s'en occupât en détail ; mais les comptes rendus que j'en ai déjà faits dans le *Polybiblion* prouvent surabondamment qu'elles sont de la plus grande utilité pour l'histoire politique et sociale, le tableau du progrès littéraire et des relations internationales entre l'Angleterre, l'Allemagne et la France. S'il y a un point sur lequel nous désirions être renseignés, c'est la situation religieuse de la société au moyen âge ; je ne parle pas du clergé régulier ou séculier, qui avaient leurs offices, leur liturgies en latin consacrées par l'usage, missels, bréviaires, etc., que nous autres travailleurs du dix-neuvième siècle pouvons consulter à loisir dans les textes qui nous en ont été transmis ; mais on sait qu'à une époque assez reculée les fidèles n'entendaient plus le latin, ceux surtout qui appartenaient au

petit peuple, et il est curieux de savoir quels étaient leurs moyens d'édification, a défaut des livres écrits dans la langue de l'Eglise, et qui pour eux était lettre close.

Le Comité de l'*Early Text society* n'avait garde de négliger cette question théologico-littéraire, et j'ai déjà eu à parler ici même des *Duties of a Parish priest* (tome XX, p. 200), du traité imité du *oure Ladyes Myrouve* (tome XIV, p. 307) et de divers recueils de sermons (tome XX, p. 196) intéressants comme faisant connaître la nourriture spirituelle de nos aïeux. Je crois que l'*Early text society* se propose de publier une série d'ouvrages liturgiques et d'autres livres d'édification, suivant les usages d'York, de Sarum et des différents centres ecclésiastiques de l'Angleterre ; en attendant, j'ai à annoncer un volume de la plus grande importance, et que je recommande à tous ceux de mes lecteurs qui s'occupent d'histoire religieuse. L'annotateur, M. Simmons, chanoine de la cathédrale d'York, et faisant partie, par conséquent de l'église Anglicane, commence par une introduction très savante et très détaillée, où il nous raconte, non seulement l'histoire des manuscrits qu'il s'est chargé d'éditer, leur origine et leur valeur respective, mais où il nous explique de quelle manière on en était arrivé, aux douzième et treizième siècles, à ne plus rien comprendre (je parle des basses classes de la société, bien entendu) aux offices de l'Église.

Le *Lay Folks Mass book* lui-même parait avoir été d'abord écrit en Français par un ecclésiastique normand qui vivait vers le milieu du douzième siècle, et qui s'était conformé à la liturgie dont on se servait dans le diocèse de Rouen. Nous n'avons aucune indication précise sur le nom et la qualité de l'auteur, mais M. Simmons, d'après quelques particularités qu'il a relevées dans le *Gallia christiana*, les *Fasti Eboracenses* de Raine, l'*Histoire des archevêques de Rouen*, etc., croit que c'était un certain Jérémie, chanoine de Rouen, nommé vers 1170 à l'archidiaconé de Cleveland dans la paroisse d'York. Nous voilà donc encore une fois amenés à constater les rapports qui existaient au moyen âge entre notre pays et l'Angleterre, au double point de vue de l'histoire religieuse et littéraire, et toute cette partie de la préface de M. Simmons est du plus grand intérêt. Quand à la traduction Anglaise, elle est évidemment du treizième siècle, et parait avoir été du premier coup très populaire, puisqu'il en existe de nombreux manuscrits. Le docte éditeur de ce volume a imprimé quatre récensions diverses, savoir : 1. Codex du *British museum*, ms. royal, 17 B. XVII. — 2. Ms. de l'abbaye de Rievaux, maintenant à Oxford (collège de *Corpus Christi*, n° 1555). — 3. Ms. du collège de Gonville et Caius à Cambridge, n° 84. — 4. Ms. appartenant à la bibliothèque particulière de M. Yates Thompson. Il a, de plus, donné des variantes tirées de deux autres manuscrits qui se trouvent, l'un dans la biblio-

thèque des avocats à Edimbourg, le second dans la bibliothèque de l'Université de Cambridge, enfin il a reproduit le texte latin de la liturgie selon l'usage d'York. Les appendices et les notes occupent les deux tiers du livre, et contiennent sur l'histoire liturgique et l'archéologie en général une foule de renseignements on ne peut plus instructifs ; le lecteur y remarquera une parodie de l'ordinaire de la messe, composée par le vieux poète Lydgate sous le titre de *Venus-Mass*. Cette pièce, tirée d'un manuscrit de la Bodléienne à Oxford, est probablement, dit M. Simmons, imitée de l'Italien. Un glossaire savamment rédigé et un index terminent le volume.

XLIV. — *The English Charlemague Romances. Part. I. Sir Ferumbras.* — M. Herrtage, qui s'est chargé d'éditer cette chanson de geste, a fait précéder son travail d'une introduction, dans laquelle il développe neuf points principaux : 1. Quant à la popularité de l'ouvrage, on peut dire qu'entre tous les anciens poèmes du cycle de Charlemagne nul n'a été plus apprécié, nul n'a joui d'une réputation aussi générale, aussi persistante. Voici en effet ce que disent MM. Grœber et Servois dans leur préface de la rédaction française : « Dès le douzième siècle probablement, et pour sûr au siècle suivant, la chanson de Ferumbras était chantée en provençal et en français, au midi et au nord de la France. Elle a été de bonne heure traduite ou imitée dans presque toutes les langues de l'Europe, et n'a cessé chez nous d'être rajeunie et reproduite dans les versions en prose qui en ont été publiées depuis le quinzième siècle jusqu'à nos jours. » — 2. Après nous avoir donné des particularités intéressantes relatives aux diverses traductions du Ferumbras, M. Herrtage s'arrête un peu plus longtemps sur la version anglaise publiée en 1485 par Caxton, avec le titre : « Lyf of the noble and Crysten Prince, Charles the Grete, » et il cite quelques extraits du prologue et de l'épilogue. — 3. S'il faut en croire M. Gaston Paris (*Histoire poétique de Charlemagne*), la chanson de Fierabras serait tout simplement un épisode remanié et très développé d'un poéme que Philippe Mousket analyse, et qui est intitulé *Balan*. Or, depuis la publication du beau livre de M. Paris, M. Grœber a découvert dans la bibliothèque municipale de Hanovre, et fait paraître (*Romania*, livraison de janvier 1873, pp. 1-48) un roman de chevalerie qui porte le titre de *La destruction de Rome* et forme en effet la première partie du *Balan*.— 4. Les traductions anglaises des romans du cycle de Charlemagne ne sont pas nombreuses ; en voici le relevé : *a. Roland and Vernagu. b. Sir Otuel.* Ces deux compositions font partie du manuscrit Auchinleck, dont la date remonte à 1330 ; elles ont été analysés par M. Ellis (*Metrical romances*, II, 283), et publiées en 1826 par l'Abbotsford Club. *c. Chanson de Roland*, fragment d'environ 1,000 vers Lansdowne ms. 388, feuillet 384). Dans son édition de la *Chanson de*

Roland, M. Francisque Michel a donné des extraits de ce morceau, ainsi qu'une analyse composée par feu M. Thomas Wright. *d. The Sowdone of Babylone*, publié par le Roxburghe Club en 1854 d'après le manuscrit de la bibliothèque de sir Th. Philipps à Middlehil, et analysé par M. Ellis (II, 369). C'est la traduction anglaise du Balan dont il a été question ci-dessus; Enfin, *e. Sir Ferumbras*, la chanson de geste aujourd'hui éditée par M. Herrtage. Hâtons-nous d'ajouter que la série entière doit être insérée dans la collection de l'*Early text society*. — 5. La description du manuscrit de la Bodléienne (Ashmole 33) vient ensuite; puis : 6. Une courte analyse du roman au point de vue littéraire; 7. le caractère de la versification; 8. Les particularités grammaticales et idiomatiques, et enfin, 9. la conclusion. Le Ferumbras est écrit dans un des dialectes du sud de l'Angleterre, probablement le Devonshire; mais on y trouve beaucoup d'expressions et de tournures qui se rattachent aux provinces du centre et du Nord. Le manuscrit Ashmole étant mutilé, M. Herrtage a rempli les différentes lacunes en insérant le texte français correspondant ; il a ajouté des notes et un glossaire.

XCV. — *The early English versions of the Gesta romanorum.* — Depuis la publication du bel ouvrage de feu sir F. Madden édité en 1838 par le Roxburghe Club, on s'est souvent occupé des *Gesta romanorum;* Hermann Oesterley est l'auteur qui a surtout contribué à éclaircir tout ce qui se rapporte à l'histoire de cette singulière compilation ; on sait qu'il a collationné 165 manuscrits du texte latin, et la préface de M. Herrtage contient le résumé de ses doctes recherches. Il paraît probable que les *Gesta*, récits d'origine orientale, ont été mis en latin vers la fin du treizième siècle ou, au plus tard, au commencement du quatorzième. Pierre Bercheure a jusqu'à présent été regardé comme l'auteur de cette traduction, mais Oesterley croit que c'est là une supposition qu'il faut abandonner, et dans l'état actuel des choses la question ne saurait être tranchée.

Les histoires réunies sous le titre général de *Gesta Romanorum* ne sont pas les mêmes dans les différentes collections ; chaque pays a eu, pour ainsi dire, son catalogue à lui, et c'est seulement par la recension de ces listes que l'on peut arriver à se faire une idée du recueil complet. La traduction anglaise, attribuée tour à tour à Gower, Lydgate et Ocleve, date, suivant toute probabilité, du règne de Henri VI, mais, dans leur forme primitive, ces histoires naïves eurent une très grande influence sur la poésie nationale pendant les règnes de Richard II et de ses successeurs ; les poèmes de Chaucer et des trois autres écrivains mentionnés plus haut prouvent surabondamment que les *Gesta* jouirent dès leur apparition d'une popularité exceptionnelle, et ils ont fourni de nombreuses citations à John Felton, vicaire du col-

lége de la Madeleine à Oxford, dont les *sermones dominicales* furent réunis et publiés en 1431.

M. Herrtage traite à fond, dans sa préface, les divers points que je viens d'indiquer; il nous donne ensuite un tableau synoptique ou concordance : 1° du texte anglo-latin ; 2° des trois versions anglaises connues ; 3° de l'édition anglaise de Wynkynde Worde, et 4° enfin des éditions latines imprimées. Nous arrivons ainsi au corps même du livre, où le lecteur trouvera la collection très complète des *Gesta* anglais d'après trois manuscrits et d'après l'édition de Wynkyn de Worde. Les notes, le glossaire, l'index ne laissent rien à désirer, et enfin pour rendre son travail aussi parfait que possible, M. Herrtage a ajouté sous forme d'appendix des sommaires des histoires qui ne font pas partie de la récension anglaise.

XCVI. — *Palladius on Husbandrie*, part. II. — Cette livraison complète la publication dont j'ai eu occasion d'entretenir les lecteurs du *Polybiblion* (t. XX, p. 198); elle renferme un glossaire, une liste des rimes, des notes supplémentaires et enfin la préface. Comme chacun le sait, Palladius était un agromone latin du quatrième siècle de l'ère chrétienne ; on ne connait qu'une traduction anglaise de son traité *de re rusticâ*, et M. Herrtage l'a éditée d'après un manuscrit ayant appartenu, selon toute probabilité, à l'abbaye de Colchester. Le nom du traducteur n'est pas parvenu jusqu'à nous, mais si l'on s'en rapporte aux caractères du style, on est fondé à croire qu'il était contemporain de Chaucer.

GUSTAVE MASSON.

THÉOLOGIE

L'autre Vie, par l'abbé ELIE MÉRIC, docteur en théologie, professeur de théologie morale à la Sorbonne. Paris, Palmé, 1880, 2 vol. in-12 de XIII-491 et 402 p. — Prix : 6 fr.

« Réfuter les négations des philosophes contemporains et démontrer la certitude scientifique et rigoureuse du dogme de l'immortalité personnelle de l'homme ; examiner ensuite, et discuter les utopies et les théories diverses des apôtres de la métempsycose et des réincarnations sidérales ; exposer enfin et fortifier, s'il est possible, par des arguments empruntés à la science moderne, l'enseignement chrétien sur le lendemain de la mort, telle est la tâche vaste et délicate que nous voulons remplir (t. I, p. x.) C'est ainsi que M. l'abbé Méric expose tout le sujet et le plan de son œuvre, et nous devons reconnaître qu'il a

heureusement atteint le but qu'il s'était marqué. Son livre est une démonstration rigoureuse du dogme de la Vie éternelle, une exposition raisonnée de l'enseignement catholique sur nos destinées au delà du tombeau. C'est à l'intelligence que l'auteur fait appel plus qu'au cœur et au sentiment; il prétend convaincre, il veut réveiller la foi qui sommeille en un si grand nombre d'hommes. Qu'on ne cherche point ici les grands mouvements qui entraînent le lecteur ou l'auditeur, ni les théories empruntées soit aux révélations des saints, soit à la théologie mystique : il ne faut que les preuves que nul ne peut récuser, sans faire outrage à la raison, que le style calme et précis qui convient à la plus sérieuse des discussions.

M. l'abbé Méric connait à fond et expose avec une remarquable clarté les doctrines qu'il combat, depuis les négations du matérialisme jusqu'aux rêveries de la métempsycose ou des réincarnations sidérales. Un prêtre, un chrétien intelligent, qui veut rendre raison de sa foi, ne peut ignorer ces objections contemporaines : il y a là une nouvelle forme de l'erreur contre laquelle ne suffisent plus les thèses magistrales de nos théologies, ou du moins il faut présenter ces thèses d'une manière nouvelle et ne pas supposer admises des vérités qui trop souvent sont niées. Nous estimons que le livre dont nous rendons compte est à cet égard un véritable modèle d'apologie chrétienne, et nous souhaitons que les autres dogmes fondamentaux soient défendus avec le même talent, la même science, la même force de raisonnement. Nous ne faisons pas d'ailleurs un reproche à l'auteur, quoique nous ne partagions point son avis, d'admettre, toutes les fois que l'Eglise ne s'est point prononcée, les opinions qui plaisent davantage à notre raison et s'accordent mieux avec la miséricorde de Dieu, telle que nous la concevons, ces opinions fussent-elles contredites par le plus grand nombre des théologiens modernes. Dans nos controverses avec ceux qui ne croient pas, il n'est point à propos de défendre les conséquences plus ou moins contestées des vérités fondamentales : il importe au contraire de montrer le dogme dans son austère beauté, dans sa simplicité majestueuse. M. l'abbé Méric a voulu faire ainsi et a réussi en maître. E. Pousset.

SCIENCES

La science de l'Education, par Alex. Bain, professeur à l'Université d'Aberdeen (Ecosse). Paris, Germer-Baillière, 1879, in-8 de vii-329. (Tome XXIX de la *Bibliothèque scientifique internationale.*)— Prix : 6 fr.

Cet ouvrage prépare des déceptions aux lecteurs trop confiants dans son titre. Nous avons été longtemps à en chercher le sujet ; car le premier chapitre : « Qu'est-ce que l'éducation, » ne fait que critiquer des définitions, et ce n'est qu'après l'avoir pressentie, que nous

avons trouvé, au milieu de l'ouvrage (p. 106), la pensée de l'auteur : « L'éducation n'est que la culture harmonieuse et bien équilibrée de toutes les facultés. » De nos facultés, M. Bain ne connaît guère que l'intelligence ; c'est à son développement qu'il consacre son livre. Il l'eût plus exactement intitulé : La science de l'enseignement. On y trouve une confusion entre l'enseignement et l'éducation, étrange de la part d'un philosophe.

Le développement de l'intelligence, ou l'acquisition des connaissances, repose sur la « propriété plastique de l'esprit,» dont la manifestation la plus claire consiste dans la propriété rétentive ou la mémoire, « série de processus nerveux. » L'esprit commence par le discernement, passe à la retentivité des objets discernés, puis arrive à la concentration et à la combinaison. M. Bain analyse les procédés de l'esprit, les moyens de le mettre en mouvement, de stimuler son activité, la meilleure méthode pour arriver au développement harmonieux. Il indique les époques, l'âge le plus favorable à tel ou tel genre de travail, la progression la plus favorable à suivre dans les études des différentes sciences, leur alternance la mieux entendue pour fortifier l'intelligence sans la fatiguer. C'est la volonté qui met en branle l'esprit : de là, théorie des récompenses, des punitions morales et corporelles en tant que stimulants. M. Bain donne aussi une méthode pour l'enseignement de chaque branche de nos connaissances : géographie et histoire, sciences, langues, et propose un plan d'études.

Il y a de très fines observations, des analyses très minutieuses, et nous nous plaisons à croire qu'un enfant élevé d'après la méthode du professeur d'Aberdeen aurait une intelligence très développée : mais à quoi l'occupera-t-il Quelle direction doit-il suivre ? Silence complet. L'auteur est un peu comme le singe de la Fable :

> Il n'avait oublié qu'un point,
> C'était d'éclairer sa lanterne.

C'est bien de fournir des instruments de première qualité, mais il faut apprendre l'usage auquel ils sont destinés. Il y a, il est vrai, un tout petit chapitre sur la morale, qui peut s'acquérir par nos rapports personnels et de tout genre avec nos semblables, et pour laquelle l'exemple du maître a une grande influence. La part faite à la religion, le plus puissant agent de l'éducation, est encore moindre : il en est dit (p. 50) qu'elle agit, ou plutôt qu'elles agissent sur les esprits par l'emploi des terreurs superstitieuses dont rien ne saurait justifier l'emploi et dont on ne viendra à bout que par l'étude de la nature ou la science. Ailleurs (p. 307), nous lisons : « Le père ou la mère, l'Eglise, l'individualité de l'élève, l'esprit du temps tel qu'il se manifeste dans la société et dans la littérature, telles sont les influences qui con-

tribuent à déterminer la présence ou l'absence de dispositions religieuses, et dans cet ensemble, c'est l'école qui a le moins d'importance. Pour l'école, on doit se contenter du ton éminemment théiste et chrétien qui domine dans les livres, et de la disposition naturelle qui porte les enfants à accepter l'explication de l'univers par l'intermédiaire d'un Dieu personnel. » L'étude de l'histoire est fort négligée; l'auteur n'en voit pas le côté moral et redoute les discussions religieuses qu'elle soulève. « Quand un point est douteux, le mieux est de décider la question en la laissant de côté (p. 212). »

On voit que nous sommes en plein dans l'éducation positiviste. M. Bain le montre encore dans les longs développements qu'il donne à sa critique de l'étude des langues mortes. Toutes les raisons ne sont pas sans valeur ; mais il accuse sa parfaite incompétence lorsqu'il dit que toutes les beautés des langues anciennes ont dû passer dans les langues modernes (p. 277), et que « les langues modernes arrivent à rendre (dans la traduction) même les rapports si délicats des mots avec les idées (p.269).» Voici qui est encore plus positiviste : « C'est presque uniquement au code pénal militaire que le soldat doit ses vertus (292) ! » Mais ce qui ne l'est pas du tout, pour rester simplement naïf, c'est cette règle de l'exercice de l'autorité : « Une bonne organisation prévient toute occasion de désordre. On évite les querelles en interdisant les attroupements, les brusqueries et les collisions. On empêche l'improbité en ne lui laissant aucune occasion de s'exercer; la négligence, par une surveillance active et par des examens réguliers (77)! »

René de Saint-Mauris.

Traité de chimie générale, *comprenant les principales applications de la chimie aux sciences biologiques et aux arts industriels*, par Paul Schutzenberger, professeur au Collège de France. Tome II. Paris, Hachette, 1880, gr. in-8 de 628 p. — Prix : 14 fr.

Nous avons suffisamment fait connaître dans un premier article (voir plus haut, p. 326), le but, la portée et le mérite de l'ouvrage de M. Schützenberger pour n'avoir pas à y revenir longuement, à propos de ce second volume. Toutefois, nous faisions remarquer que le premier volume ne permettait pas de juger complètement du plan adopté par l'auteur, de l'ordre qu'il se proposait de suivre dans l'exposition des matières. En fait, il n'a pas adopté un plan absolument systématique, ainsi qu'il le dit lui-même, en indiquant, au début du volume actuel, consacré aux combinaisons des métalloïdes entre eux, l'ordre dans lequel il va les étudier. La pratique de l'enseignement conduit en effet souvent à rapprocher des corps qui, rigoureusement, appartiennent à des classes différentes, tels que les acides anhydres et les

acides hydratés. C'est une affaire de tact et d'expérience. « L'ordre adopté n'est, du reste, que d'une importance secondaire, dit l'auteur. L'essentiel est de bien définir les relations d'origine, de transformations et d'analogie. Toute la chimie est là. »

M. Schützenberger place en première ligne les combinaisons de l'hydrogène avec les divers métalloïdes, ceux-ci étant rangés par familles. On connaît, en effet, l'importance de ces combinaisons, qui fournissent précisément la base principale de la classification en familles. Puis il passe aux combinaisons des métalloïdes, rangés également par ordre de familles, avec l'oxygène et ses analogues, avec le chlore et ses analogues, et avec l'azote. Quant à l'exécution, elle est entièrement à la hauteur de celle du premier volume. Ajoutons que, dans l'un comme dans l'autre, l'exécution matérielle est des plus satisfaisantes, et fait de ce traité non pas seulement un livre classique, mais un véritable ouvrage de bibliothèque. E. Vicaire.

Diamant et pierres précieuses, *bijoux, joyaux et orfévreries,* par MM. Jannettaz, Vanderheym, Fontenay et Coutances. Paris, Rothschild, 1881, in-8 de xii-580 p., avec 350 vignettes et 1 pl. chromolithographique. — Prix : 20 fr.

Ceci est, pour le fond comme pour la forme, livre d'art autant que livre de science. Tout ce qui concerne les pierres précieuses est ici passé en revue, depuis ces tributs de pierres taillées ou naturelles que les peuples de l'Asie payaient aux empereurs de la Chine dix siècles avant l'ère chrétienne, jusqu'aux reproductions de rubis et de saphirs que nos chimistes réalisent dans les moufles de leurs laboratoires. Une telle œuvre exigeait une collaboration variée : l'habile éditeur a très heureusement rempli cette condition nécessaire.

La première partie, due au savant maître de conférences de minéralogie à la Sorbonne, M. Jannettaz, donne un précis exact et clair de la cristallographie étudie les gemmes dans toutes leurs propriétés physiques et surtout au point de vue optique, rappelle enfin les procédés de taille et les emplois des pierres fines dans l'industrie pour l'horlogerie, la gravure, la tréfilerie... Dans la seconde partie, M. Vanderheym, président de la chambre syndicale des diamants et des pierres précieuses, a traité avec une compétence spéciale ce qui se rapporte à la mise en œuvre des gemmes et aussi des pierres demi-précieuses. Parmi les plus intéressants de ces chapitres techniques, il faut citer celui qui est consacré aux mines de diamants du Cap de Bonne-Espérance. Jusqu'ici, c'était presque exclusivement aux mémoires des sociétés savantes qu'il fallait demander des renseignements sur ces gisements nouveaux dont la découverte a grandement modifié

les conditions du marché. Reconnues en 1867, ces mines forment deux catégories, celles de rivières et celles de plaines ; les diamants s'y trouvent mêlés à des sables boueux qui ont tous les caractères d'éjaculations venues de bas en haut. Le rendement qui, de 1872 à 1874, s'est élevé à la valeur de 30 millions, atteignait encore 25 millions pour les quatre dernières années. M. Jannettaz a complété cette partie de l'œuvre commune par des tableaux fort utiles pour la détermination pratique des pierres taillées. C'est à M. Fontenay, joaillier, et membre de la chambre de commerce de Paris, qu'est échue la tâche de raconter l'histoire du l'art du bijoutier, depuis les premiers essais que nous ont conservés les tombeaux préhistoriques jusqu'aux merveilles que renfermait l'Exposition universelle de 1878. Enfin deux chapitres curieux, dus à M. Coutances, professeur à l'école de médecine de Brest, ont été consacrés au Corail et à la Perle, qu'on ne saurait séparer des pierres précieuses.

Grâce à son double caractère, ce livre intéresse les hommes de science par les détails artistiques qu'il ajoute à leurs connaissances spéciales, et les artistes par les aperçus scientifiques dont il éclaire leurs notions pratiques. Ajoutons que l'exécution en a été faite avec le soin que la maison Rothschild apporte à ses belles publications. Autant par la beauté du papier, la netteté de l'impression et le fini des figures, que par la grâce des têtes de pages et des culs de lampe, cet ouvrage forme vraiment un joyau pour les bibliothèques choisies.

A. Delaire.

BELLES-LETTRES

Les composés qui contiennent un verbe à un mode personnel, *en latin, en français, en italien et en espagnol*, par Louis-Francis Meunier. Ouvrage qui a partagé le prix de linguistique au concours Volney. Paris, imprimerie nationale, gr. in-8 de viii-282 p.

Les langues, image des divers peuples et de leur civilisation, se prêtent à des recherches de plus d'un genre, dont quelques-unes au moins offrent un véritable attrait de curiosité. Tel est le livre dont on vient de lire le titre : c'est la dernière œuvre d'un érudit mort il y a peu d'années.

Le français de la conversation courante ou même celui du style littéraire ne comporte qu'un nombre restreint de composés : il n'en est pas de même de notre vieille langue, où au contraire l'abondance des termes de cette espèce donne à la phrase une physionomie toute particulière. M. Meunier a puisé ses textes aux sources les plus variées : cartulaires d'anciennes abbayes, documents du procès des Templiers, documents inédits du Tiers-État, poëmes épiques et fabliaux.

Les auteurs de la Renaissance, Rabelais, Ronsard, Du Bartas, lui ont fourni une riche moisson ; la chose ne peut surprendre, quand on sait avec quel zèle ils s'appliquaient à imiter les composés grecs.

Chemin faisant, le lecteur trouvera l'étymologie de bon nombre de noms propres, titres de noblesse, noms de lieux, de rues (par exemple, rue Quincampoix (p. 55) et rue Tire-Chape), dénonciations de jeux, etc. Il est à regretter que ceux de ces composés qui ont reçu droit de cité dans le *Dictionnaire* de l'Académie nous deviennent chaque jour plus étrangers.

En ce qui touche les théories grammaticales de M. Meunier et sa polémique contre certaines assertions de Diez, c'est affaire aux érudits de se prononcer. Si quelques-unes des preuves alléguées ne paraissent pas absolument convaincantes, il faut se souvenir qu'en pareille matière les démonstrations géométriques ne sont guère de saison.

C. Huit.

Œuvres de Molière. Nouvelle édition. etc., publiée par MM, Eugène Despois et Paul Mesnard. Tome cinquième. Paris, Hachette, 1880, in-8 de 564 p. — Prix : 7 fr. 50.

Nous avons à plusieurs reprises (voir T. XI, p. 282 ; t. XIII, p.325, t. XVI, p. 333, et t. XXV p. 237), signalé à nos lecteurs la belle édition de Molière, donnée dans la collection des grands écrivains publiée par la maison Hachette, sous la direction de M. Ad. Regnier. Le cinquième volume, que nous avons sous les yeux, contient *Don Juan*, *l'Amour Médecin*, et *le Misanthrope*.

Dans une notice de 76 pages, M. Paul Mesnard a réuni les renseignements les plus complets et les plus intéressants sur tout ce qui se rattache au *Don Juan* de Molière : pièces composées avant la sienne sur le même thème par Fray Gabriel Tellez (connu sous le nom de Tirso de Molina), par Dorimond (comédien de la troupe de Mademoiselle), par le sieur de Villiers, (comédien de l'hôtel de Bourgogne), par Cicognini ; appréciation de la pièce de Molière et exposé des circonstances qui accompagnèrent sa représentation ; reprises du *Don Juan*, habillé en vers par Thomas Corneille, et restauration du texte original en 1841 à l'Odéon, et en 1847 à la Comédie Française ; liste des acteurs ; imitateurs du *Don Juan* de Molière ; examen des éditions et établissement du texte. Dans un appendice, l'éditeur donne des scènes extraites de la Comédie des *Fragments de Molière*, de Champmeslé, divers écrits pour et contre *Don Juan* et le *Programme-annonce* fait pour une représentation donnée en province au dix-septième siècle. — L'*Amour-Médecin* ne réclamait pas d'aussi longs développements ; mais il fournit à l'éditeur l'occasion de donner de curieux détails sur les médecins et la médecine au temps de Molière. — *Le Misan-*

thrope est précédé d'une ample notice (89 pages), qu'on lira avec le plus vif intérêt et où plus d'un point controversé est mis en pleine lumière : accueil fait à la pièce, lors des premières représentations ; identification des personnages avec des contemporains célèbres. Des détails fort curieux sont donnés sur les acteurs qui ont interprété les rôles d'Alceste et de Célimène. On trouvera également dans les *Additions aux notes* des particularités dignes d'attention sur le mot *Cabinet*, sur la fameuse *Chanson* du 1er acte, et sur un emprunt fait par Molière à *la Nature* de Lucrèce.

Cette brève analyse suffit à montrer que ce nouveau volume est digne des précédents, et nous n'avons qu'un vœu à formuler : c'est que ceux qui termineront cette belle édition se succèdent avec rapidité.

G. DE B.

Le dénouement de l'histoire de Rama, Outtara-Rama-Charita, traduit du sanscrit par Félix Nève. Bruxelles, Merzbach et Falk, 1880, in-8° de VIII-368 p.

La première version de l'Outtara-Rama-Charita est due à Hayman Wilson ; elle fait partie de son Théâtre indien, et notre compatriote A. Langlois l'a traduite en français. Mais les indianistes avaient constaté que des scènes de ce drame avaient été retranchées ou notablement abrégées. Dans la pensée que les secours acquis aujourd'hui à l'interprétation des monuments de la littérature sanscrite permettaient de faire connaître l'œuvre dans son ensemble, et de juger avec plus de sûreté les procédés qui caractérisent le génie de Bhavabhouti, M. F. Nève, s'est livré à cette tâche, non moins délicate que son *Etude sur les hymmes du Rig-Véda* et son *Essai sur le mythe des Ribhavas*.

Si le jour ne s'est pas encore fait sur la naissance du genre dramatique dans l'Inde, parmi les essais si variés qui marquent la haute culture de la poésie sanscrite, au moins l'attention des orientalistes est-elle déjà fixée sur un petit nombre de chefs-d'œuvre portant des noms historiques. Tels sont ceux de Calidâsa et de Bhavabhouti, où se manifeste avec un certain parfum de vérité « la restitution de la société de l'Inde et de ses usages. » Le savant professeur de l'Université de Louvain estime qu'il y a lieu de rapprocher dans le temps les deux représentants du grand drame, au lieu de mettre entre eux, contre toute vraisemblance, un intervalle de sept à huit cents ans ; il fait même descendre la naissance du second jusqu'au Ve siècle de notre ère. On aurait de la peine à mieux caractériser le talent de cet écrivain que ne l'a fait le baron d'Eckstein, en le comparant à Eschyle : « Quant à Bhavabhouti, écrit-il, grand, élevé comme les forêts de Gondvana, dont l'ombre terrible se balança sur son berceau, vous le diriez sorti des mains de la nature, comme le Moïse de Michel-Ange

s'élança de la pensée du sculpteur. En vain la conscience agitée se replie sur elle-même, Bhavabhouti va y chercher le crime et les remords qu'il traîne au grand jour... Dans sa poésie, mugissent et se calment tour à tour les orages de toutes les passions que sa main puissante sait réveiller et assoupir. Jamais accents plus passionnés n'émanèrent de l'âme humaine. »

Nous n'entreprendrons pas de donner ici l'analyse critique de l'Outtara-Rama-Charita ; ce serait sortir des limites qui nous sont assignées. Nous aimons mieux renvoyer le lecteur au chapitre VIII, où M. Félix Nève, exposant ses propres idées sur les pompes théâtrales, fait ressortir l'habileté avec laquelle l'auteur a pétri de ses mains la matière épique pour en tirer l'ordonnance d'un drame. On voit bien qu'il lui reproche de n'avoir point donné à la féerie de son invention tout l'éclat possible, et d'avoir un peu trop sacrifié au pathétique. Mais en même temps il vient réfuter l'opinion de Wilson, qui avait prétendu que le désavantage de l'œuvre de Bhavabhouti consistait en ce que son sujet est puisé dans une mythologie nationale, peu connue et par conséquent dénuée d'intérêt ; il démontre même, par d'excellentes raisons, que l'élément humain y a pris le dessus, et que l'aventure imaginaire de Râma et de Sîta ne laisse pas de présenter quelque attrait à notre monde occidental. Le livre entier nous a tenus sous le charme autant par le mouvement que par l'élégance du style. AUGUSTE CHERBONNEAU.

M. Guizot dans sa famille et avec ses amis (1787-1874), par Mme DE WITT, née GUIZOT. Deuxième édition. Paris, Hachette, 1880, in-12 de 364 p. — Prix : 3 fr. 50.

Comme dans sa famille, comme avec ses amis, M. Guizot apparaît différent de ce que l'on pourrait le supposer, à ne le juger que d'après sa vie politique, différent de ce portrait que M. Renan traçait de lui, « de ce personnage tragique, solitaire tendu qui finira par devenir une espèce de légende, fausse comme toutes les légendes » ainsi que le disait M. Guizot lui-même en parlant de l'article de M. Renan (p. 323). M. Guizot dans ses lettres, que reproduit si souvent le livre de Mme de Witt, a d'infinies délicatesses de sentiment, une excessive facilité d'émotion ; il s'y montre bon et même optimiste ; mais cet optimisme vient surtout de la profondeur de ses croyances religieuses, de sa confiance en Dieu qui ne faiblit jamais. Avec quelle vérité il dépeint les souffrances que fait éprouver la disparition d'un être aimé (p. 149), ces souffrances poignantes, ce vide affreux, que bien peu de plumes sauraient analyser aussi exactement, et quelle touchante résignation vient adoucir toutes ces amertumes ! Cette foi si vive, cette soumis-

sion à la Providence formaient un des beaux côtés du caractère de M. Guizot, et l'on rencontre à chaque instant dans le volume de sa fille des pages tout à fait dignes des *Méditations sur la religion chrétienne*, et dont tous les lecteurs pourront grandement profiter. Quelquefois, sans doute, le protestant se laisse deviner, mais il ne cesse de s'exprimer respectueusement à l'égard du catholicisme et du souverain Pontife. M. Guizot a même prévu la perturbation que devait causer la spoliation commise à l'égard du Pape : Comme on pouvait y compter, l'homme d'état montre souvent une grande perspicacité dans ses jugements sur la politique. La république de 1848 lui inspire ces observations si justes et si finement exprimées : « Je sais que la République peut être un bon et beau gouvernement, et pour mon compte je m'en arrangerais très bien. Par malheur, je crois savoir aussi que ce gouvernement là veut, de la part du pays, plus de bon sens et de vertu qu'aucun autre. Or, si nous avons aujourd'hui la République, ce n'est pas à cause du bon sens et de la vertu que nous avons, mais à cause du bon sens et de la vertu qui nous manquent. De là mon jugement sur le présent et pour l'avenir (p. 282). »

La politique ne tient pas, du reste, une trop grande place dans cet intéressant volume, et quand elle s'y montre, c'est discrètement et de manière à ne pouvoir irriter des opinions dissidentes. C'est surtout M. Guizot dans sa vie intérieure que Mme de Witt nous fait connaître et aimer. Le style de M. Guizot, qui est un peu sévère dans ses autres ouvrages, se plie là d'une manière charmante à exprimer toutes les émotions, toutes les tendresses. « La vie est dans le cœur et le cœur est dans la famille. » Cette pensée résume toute la correspondance dont Mme de Witt donne de si nombreux fragments. Mais l'affection que l'homme d'état avait pour ses enfants ne l'empêchait pas de voir leurs petits défauts et de les en reprendre. C'est un charmant passage que cette espèce de parabole où M. Guizot explique si bien pourquoi les jeunes gens ont tant d'amour propre. (p. 219).

Le volume de Mme de Witt complète admirablement les *Mémoires* qu'a laissés son illustre père, en montrant dans sa vie privée l'homme éminent dont ces *Mémoires* ont fait surtout connaître la vie politique. Ce livre est de plus excellent, pour tout ce qu'il renferme de bons sentiments, de hautes pensées et de salutaires enseignements.

Th. de Puymaigre.

HISTOIRE

Les Peuples de l'Afrique, par R. Hartmann, professeur à l'Université de Berlin. Paris, Germer-Baillière, 1880, in-8 cart. de 260 p. avec 93 fig. — Prix : 6 fr. (*Bibliothèque scientifique internationale*).

Quoique, depuis un siècle, savants et voyageurs aient exhumé une antique civilisation à peine soupçonnée et parcouru enfin un continent naguère inconnu, longtemps encore la science devra répéter le vieil adage : *Semper aliquid novi ex Africa.* Que de problèmes, en effet, il lui reste à résoudre en géographie comme en linguistique, pour le classement de ces races confuses comme pour l'étude de leurs usages variés ! M. R. Hartmann a essayé de faire au moins en résumé l'inventaire de nos connaissances actuelles sur l'Afrique et ses habitants, afin que ce manuel pût servir aux explorateurs pour diriger leurs travaux et provoquer des recherches nouvelles. L'auteur décrit d'abord avec détails les diverses populations : d'abord les Rétus ou Égyptiens, les Berabras de la Nubie et les Berbères du Magreb, avec leurs voisins les Bedjas, les Abyssiniens, les Somalis qui habitent la Nubie, l'Ethiopie, la presqu'île de Sennar et qui par les Funjés touchent les Nigritiens proprement dits. Ceux-ci, entourés de populations mixtes comme les Tédas du Fezzan, les Fulbés du Soudan et les Canoris du Bornou, comprennent de nombreuses divisions encore incertaines : Nyams, Mombuttus et Balondas autour des lacs, Sonrays, Hausas et Mandingues dans le Soudan, Aschantis en Guinée, et d'innombrables tribus depuis le Gabon et Angola jusqu'aux Cafres de Mozambique qui ont refoulé au sud les Hottentots et les Bushmans. Après l'anthropologie, l'économie domestique : habitation, mobilier, vêtements, parures et armes, aliments et boissons. L'agriculture, qui a tant à redouter la chaleur, la sécheresse et une multitude d'ennemis, singes ou fourmis, a pour principal produit le blé de sorghum ou blé de Cafrerie, à côté duquel se place tantôt le maïs, tantôt le froment d'Égypte, l'orge d'Abyssinie ou le riz du Cordofan. Le coton, le chanvre, le lin et l'alfa sont renommés, bien plus que l'indigo, tandis que les bananiers et les palmiers à huile, les cocotiers et les dattiers donnent les plus utiles produits. Parmi les animaux domestiques, si nombreux malgré la mouche tsétsé et les épizooties, l'âne, le bœuf zébu, le mouton à crinière et le cochon de Sennar se multiplient à côté des races importées d'Europe.

Le chapitre consacré à l'industrie et à l'organisation commerciale est des plus intéressants par le tableau des foires et marchés avec les porteurs, les caravanes, les factoreries et les monnaies variées ; vieux écus espagnols, graines et kauris, étoffes de soie, d'écorce ou

de coton... Les Africains qui, aux temps de Néchao ou de Carthage, accomplirent de célèbres périples, n'ont plus aujourd'hui qu'une navigation insignifiante, sauf sur les grands lacs équatoriaux. Signalons encore mainte page curieuse sur les mœurs, surtout en ce qui concerne les enfants, le mariage, les funérailles, les fêtes et la musique, la guerre, la chasse ou la pêche, les maladies et l'esclavage. L'organisation politique, avec les lois civiles et les tribunaux, offre à son tour bien des aspects divers : l'Égypte qui pousse ses colonnes sur le Haut Nil, le roi Mtésa qui appelle les étrangers sur le Nyanza, l'empire de Munza et les royaumes du Soudan, les républiques africaines et l'Abyssinie... M. R. Hartmann, qui a traité comme elle le mérite la prétendue parenté du nègre avec le gorille ou le chimpanzé, constate qu'il n'est point de tribu, si dégénérée qu'elle soit, qui ne pratique un culte religieux, au moins un fétichisme grossier dont le sens primitif se laisse encore reconnaître.

Comme plus d'un auteur anglais, M. Hartmann estime que, malgré les luttes suscitées par le fanastime et les encouragements donnés à l'esclavage, l'islamisme se présente pour les populations barbares de l'Afrique comme une première étape sur le chemin de la civilisation, et il ne serait pas éloigné d'y voir même une transition nécessaire pour les amener à la vérité du christianisme. Lorsqu'on se rappelle cependant les succès qu'obtinrent les jésuites portugais et les souvenirs qui leur survivent après un siècle entier, on peut se croire autorisé à espérer mieux. Le zèle de nos missionnaires, déjà si bien reçus dans l'Afrique équatoriale, ne saura-t-il pas, avec la bénédiction de Dieu, épargner à plusieurs de ces malheureuses nations une étape parfois si sanglante et une transition toujours si lente vers la civilisation véritable ?

A. Delaire.

Histoire grecque, par Ernest Curtius, traduite de l'allemand sur la cinquième édition, par A. Bouché-Leclercq, professeur suppléant à la Faculté des Lettres de Paris. Tome Ier. Paris, E. Leroux, 1880, 5 fascicules, gr. in-8 comprenant 496 pages. (L'ouvrage complet sera composé de 30 fascicules.) — Prix du fascicule : 1 fr. 25.

Nos voisins d'outre-Rhin nous surpasseraient-ils en patience et en persévérance ? On serait tenté de le croire, quand on voit se multiplier en Allemagne ces grandes œuvres où viennent se résumer tantôt les méditations d'un génie supérieur, tantôt les travaux de toute une suite de générations. Remercions les traducteurs qui ont entrepris de mettre à la portée des lecteurs français quelques-unes de ces publications magistrales, telles que *La Philosophie des Grecs* de M. Zeller, ou l'*Histoire grecque* d'E. Curtius. Hâtons-nous de dire que M. Bouché-Leclercq s'est acquitté de sa tâche avec un incontestable succès :

sa version, mérite peu commun, se distingue par un tour éminemment français : on la lit avec une satisfaction égale pour le charme de la forme et pour le sérieux du fond.

Le premier fascicule conduit le lecteur depuis les origines les plus reculées jusqu'à la fondation des premiers états créés sur le sol hellénique ; c'est là qu'on voit éclater d'une façon particulière la pénétration de l'auteur allemand, et la sûreté de son coup d'œil. Pour exposer la législation de Solon ou pour raconter les guerres médiques, l'écrivain moderne n'a qu'à puiser à pleines mains dans les récits de l'antiquité; mais s'agit-il de l'ère lointaine qui précède le complet épanouissement de la race grecque? tout est à reconstruire par une sorte de divination savante, sans autre aide que les données assez vagues de la philologie et de l'archéologie. Je ne prétends nullement que partout Curtius ait touché juste : mais il me semble que sur bien des points, il s'est approché aussi près que possible de la vérité.

Sans s'incliner servilement devant le déterminisme géographique, en honneur de nos jours, il débute, comme c'est son droit et son devoir, par une peinture saisissante de cette Grèce où la nature revêt des aspects si variés et presque toujours si enchanteurs : là comme ailleurs, les peuples qui ont eu à disputer leur subsistance à une terre ingrate ont acquis une puissance à laquelle n'atteignirent jamais les habitants de ces contrées fortunées « où il n'y a qu'à jouir. »

Après le relief du sol, voici la religion et la langue, ces deux facteurs prédominants du développement intellectuel et moral des nations. Curtius va très loin, trop loin peut-être, dans ses essais d'analyse des divers éléments et procédés phonétiques propres aux idiomes helléniques : mais il ne se trompe pas, quand il affirme que la langue grecque est une véritable œuvre d'art, faite à l'image du génie national, et à son tour, aidant ce génie à pénétrer dans les sphères les plus élevées de la pensée. L'historien nous fait ensuite assister à la formation progressive du polythéisme antique, résultat de la juxtaposition plus ou moins fortuite de tout un ensemble de cultes dont aucun, une fois constitué, n'a été aboli.

Les Grecs, ignorant les rapports exacts de leur propre race avec l'Orient, tantôt se proclamaient autochthones, tantôt cherchaient leurs premiers initiateurs sur la terre des Pharaons. La science moderne a réfuté l'une et l'autre de ces assertions : nous savons aujourd'hui d'une façon certaine qu'avant d'être en Europe, la Grèce a été en Asie, où elle a largement profité de toutes les civilisations antérieures, phénicienne, phrygienne, assyrienne, avec lesquelles elle s'est trouvée en contact. A elles seules, les multiples légendes de l'âge héroïque attestent l'importance des colonies étrangères débarquées sur les côtes de l'Attique ou de la Laconie.

A entendre certains sceptiques modernes, la mythologie tout entière devrait être renvoyée au pays des rêves. Curtius a garde de se montrer aussi sévère. « L'histoire des héros a un fonds authentique : il n'y a là d'arbitraire que ce qu'y ont ajouté les mythographes pour coordonner les traditions éparses » : où, comme il s'exprime ailleurs à propos du règne de Minos : « Tout ce qui dans l'esprit des Grecs se rattachait à cette mémorable époque a été groupé par eux autour de la figure de Minos, si bien qu'il est difficile de distinguer à travers les brouillards de la légende les contours précis d'une personnalité historique. » Peut-être Curtius oublie-t-il un peu ses propres principes lorsqu'il exagère le rôle de la Crète au point d'affirmer que « dans ses entrailles maternelles a germé ce sens moral qui distingue si nettement les Hellènes de tous les autres peuples (p. 84). »

Le second fascicule nous raconte les migrations des tribus grecques, ce qui amène l'auteur à nous retracer à propos de la guerre de Troie, traitée par lui de « légende, » un tableau fidèle et brillant de l'âge homérique : le troisième et le quatrième sont consacrés à l'histoire de Sparte et du Péloponèse, jusqu'à la fin du VIe siècle : le cinquième enfin nous fait assister au merveilleux développement de cette cité d'Athènes appelée à de si étonnantes destinées.

Sans doute, dans cette description minutieuse de la Grèce antique, où l'histoire confine de tous les côtés à la fable, la critique pourrait trouver à s'exercer sur des points de détail : mais l'ensemble est aussi solide que lumineux, et tous les amis des lettres classiques attendent avec une légitime impatience la suite de cette remarquable et utile traduction. C. Huit.

Le pape Saint-Gélase Ier 492-496. *Étude sur sa vie et ses écrits*, par A. Roux, prêtre du diocèse de Bordeaux. Paris, Ernest Thorin; Bordeaux, H. Duthu, 1880, in-8 de 224 p. — Prix : 3 fr. 50.

Malgré la courte durée d'un pontificat qui n'atteignit pas cinq années, Saint-Gélase Ier s'est acquis un nom qui le place auprès de saint Léon et de saint Grégoire le Grand, tant a été profonde l'empreinte qu'il a laissée dans la liturgie, le droit et la discipline ecclésiastique. Personne n'a tracé un portrait aussi vivant de cet illustre pontife que Bossuet. « Toute la vie de ce saint Pape, dit l'évêque de Meaux, était ou la lecture ou la prière : Ses jeûnes, sa pauvreté, et dans la pauvreté de sa vie son immense charité envers les pauvres, sa doctrine enfin, et sa vigilance qui lui faisait regarder le moindre relâchement dans un pasteur comme un grand péril des âmes, composait en lui un évêque tel que saint Paul l'avait décrit. »

En choisissant la vie et les écrits de saint Gélase pour sujet de la thèse qu'il a soutenue devant la Faculté de Bordeaux, et qui lui a

mérité le grade de docteur en théologie, M. l'abbé A. Roux a été heureusement inspiré. Les faits sont peu nombreux, mais ils sont intéressants, et leur petit nombre permet à l'auteur de les soumettre à un examen plus approfondi. Les documents ne sont pas non plus très nombreux ; tous à l'exception d'un seul, sont d'une authenticité incontestable. Ce sont surtout les œuvres du saint Pontife et spécialement ses lettres qui fournissent la plus grande somme des renseignements. Quant au document non authentique que nous avons mentionné, il fournit à M. l'abbé Roux l'occasion de montrer sa sagacité et son esprit critique, en refutant avec beaucoup de solidité les raisons alléguées par des écrivains trop crédules en faveur d'une décrétale faussement attribuée à saint Gélase (p. 163 à 193).

Après avoir jeté un coup d'œil rapide sur l'époque troublée où la Providence fit jouer à Gélase un si grand rôle, M. Roux montre quels furent la vie, les fonctions et les écrits de son héros avant son élévation au Pontificat. Puis il fait voir saint Gélase intervenant avec une grande activité dans les affaires des Églises orientales. Il analyse longuement ses lettres à Euphémius, aux évêques de Dardanie et à Natalis, à Succonius, à Faustus, à Anastase ; aux évêques de l'Illyrique, aux évêques de l'Orient en général ; mais c'est surtout près des évêques de Dardanie que Gélase insista plus souvent pour les affermir dans l'orthodoxie ou pour les y faire rentrer.

Saint Gélase n'a pas seulement écrit des lettres pour combattre l'hérésie des eutichiens, il a composé différents traités dans le même but. L'un comprend l'histoire de cette hérésie, un autre le récit de la condamnation de Pierre et d'Acace ; il y traite des deux natures, de l'anathème.

Le pélagianisme, déjà foudroyé, essaie de se relever ; saint Gélase emploie tout son zèle pour lui porter le dernier coup ; il compose un traité spécial et écrit des lettres à Honorius et aux évêques du Picinum. Il n'apporte pas moins d'ardeur à combattre une hérésie que l'on retrouve à toutes les époques de l'Église, celle des Manichéens. Tant de travaux ne lui font point négliger la discipline ecclésiastique dont il règle plusieurs points avec une sagesse telle que ses constitutions seront observées jusqu'à la fin des temps.

Saint Gélase, comme saint Léon et saint Grégoire, nous a laissé un monument des plus importants sous le rapport dogmatique et disciplinaire, dans le sacramentaire dont M, Roux donne une analyse un peu sommaire, mais suffisante.

Nous signalerons une faute d'impression à la page 110 ; le typographe a mis 1542 pour 1439.

Ce livre auquel on ne pourra reprocher que sa brièveté, sera lu avec fruit par tous ceux qui aiment l'Église et le Saint-Siège.

Dom Paul Piolin.

Histoire de France *depuis les premiers temps jusqu'à nos jours*; d'après les sources et les travaux récents, par Edmond Demolins. Tome III. *La monarchie moderne;* Tome IV: *La Révolution et les monarchies contemporaines;* Paris, librairie de la Société Bibliographique, 1880, 2 vol. in-18 jésus de 416 et 334 p. — Prix : 3 fr. 50 le volume.

Nos lecteurs connaissent les deux premiers volumes de l'*Histoire de France* de notre collaborateur M. Demolins : nous avons le plaisir de leur présenter aujourd'hui la troisième et la quatrième et dernière partie de ce remarquable travail. Ces deux volumes, complément impatiemment attendu de cette œuvre originale et savante, embrassent l'un la période comprise entre l'avènement de Louis XI et la Révolution de 1789, l'autre l'époque révolutionnaire et l'époque contemporaine jusqu'à la révolution de février. La période qui s'étend de l'année de 1848 jusqu'à nos jours est encore trop voisine de nous et un trop grand nombre de ses personnages vivent encore pour que le temps soit venu de l'écrire. Aussi l'auteur a-t-il sagement fait d'en résumer les principaux événements, dans un sommaire très succinct qui exclut toute appréciation et tout commentaire. Les lecteurs les plus susceptibles ne risquent donc pas d'être blessés et l'histoire réserve ses droits.

Fidèle au plan esquissé dans sa préface, M. Demolins continue à suivre avec une inflexible rectitude la ligne de conduite qu'il s'est tracée. Ecartant les incidents et les personnages secondaires de l'histoire, il s'attache à ne retenir que les grands événements et les grandes figures qui donnent aux époques successives leur signification propre et leur véritable physionomie. Avec ce système, l'auteur arrive à ce résultat remarquable qu'il épargne au lecteur l'ennui de longues dissertations, tout en lui donnant une idée fort nette et fort précise des temps dont il raconte l'histoire. C'est qu'à la vérité M. Demolins excelle à diviser et à jalonner sa route, et, rien qu'à lire les titres de ses *livres* et de ses *chapitres,* on se représente fort exactement les époques que l'on va traverser avec lui, et, quand on est arrivé au but, on se fait aisément du chemin parcouru une très ressemblante et très vive image. Le titre général du troisième volume, la *Monarchie moderne*, indique d'abord nettement le caractère général de la période où l'on entre : c'est la monarchie moderne qui sort enfin des ruines féodales, se constitue, s'affermit, domine victorieuse à l'intérieur comme à l'extérieur sur la noblesse soumise et la maison d'Autriche abaissée, étend jusqu'aux limites du monde civilisé le rayonnement de son prestige et de ses victoires, et puis tremble sur ses bases au souffle révolutionnaire qui ébranle les institutions après avoir corrompu les mœurs et les idées, et finalement s'écroule, jonchant au loin de ses débris un sol couvert de ruines et de sang.

Mais c'est seulement dans le tome IV que nous lisons le récit de ce

lamentable écroulement. Cette catastrophe, dont le retentissement dure encore, a traversé trois phases que M. Demolins définit avec une grande justesse et raconte dans des pages pleines d'intérêt, de mouvement et de vie. La Révolution a été tour à tour doctrinale, terroriste et anarchique. Le despotisme, tel devait être le dénouement nécessaire de ce drame tour à tour solennel, grotesque et sanglant. Mais le despotisme n'est jamais qu'une solution transitoire. La force l'a édifié, la force le détruit, et l'ordre social renaît sur ses ruines. Malheureusement l'esprit révolutionnaire a survécu au césar qui l'avait dompté ; il pénètre de plus en plus dans les institutions et les lois, introduisant au sein même des gouvernements en apparence les mieux organisés et les plus forts un principe de dissolution prochaine. Il ne faut pas attribuer à d'autre cause la chute de la Restauration et du gouvernement de juillet. M. Demolins dévoile sans pitié les vices inhérents à ces deux régimes, et il faut lui savoir gré de s'être exprimé sur ce sujet avec une franchise dont il nous serait si aisé de tirer profit.

Je me résume : ces deux volumes sont dignes de leurs aînés : même intérêt, même clarté, même charme. Je souhaite qu'on les lise beaucoup et surtout qu'on mette à profit les salutaires leçons qui s'en dégagent. L'*Histoire de France* de M. Demolins nous fera aimer le passé de la France, nous éclairera sur les difficultés du présent, et pourrait, si nous le voulions bien, nous aider à préparer à notre pays un avenir meilleur. Car elle nous montre à quelles conditions un peuple grandit ou recouvre sa prospérité perdue, également protégé par l'autorité qu'il respecte et la liberté qu'il aime contre l'anarchie qui dissout les nations et le despotisme qui les asservit. P. Talon.

Répertoire politique et historique, *contenant une revue politique de l'année, les élections sénatoriales et législatives, le compte rendu des travaux du Sénat et de la Chambre des députés, les lois, décrets, circulaires et documents divers concernant chaque ministère, une revue des beaux-arts, de la nécrologie, etc.*, publié sous la direction de M. Charles Valframbert, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Paris. Quatrième année, 1879. — Paris, Quantin, 1880, in-8 de 592 pages. — Prix : 10 fr.

La mode aujourd'hui, en érudition, est aux répertoires. Toutes les sciences auront bientôt le leur : répertoire de jurisprudence, répertoire historique, commercial, artistique, etc. ; de tous côtés on voit éclore des encyclopédies. L'utilité de ces publications n'est pas d'ailleurs à démontrer : le nombre des travailleurs est si grand, qu'il serait, sans elles, à peu près impossible de se tenir au courant du mouvement scientifique. En politique, il en est de même : il est fort difficile de consulter les encombrantes collections des revues et des jour-

naux pour retrouver un fait, une loi, un document quelconque, et l'encyclopédie de M. Valframbert, arrivée à sa quatrième année, a l'avantage de grouper avec précision, méthode et brièveté, tous les actes politiques accomplis dans le courant de chaque année. La place de ce livre semble donc marquée dans la bibliothèque de quiconque veut être au courant des évènements contemporains ; il sera particulièrement utile aux journalistes, et l'on a pu déjà remarquer l'accueil favorable qu'il a reçu de la presse en général. Voici, sommairement, le plan que suit M. Valframbert dans le volume de 1879 : Revue politique de l'année ; Sénat ; Chambre des Députés ; budget ; intérieur, lois, décrets, circulaires ministérielles ; mouvement administratif ; affaires étrangères ; justice ; cultes ; instruction publique ; beaux-arts ; finances ; postes et télégraphes ; agriculture et commerce ; travaux publics ; guerre ; marine et colonies ; déclarations ministérielles, manifestations politiques, presse ; mouvement social et économique ; nécrologie.

Il convient maintenant d'ajouter que ce répertoire, qui devrait simplement enregistrer les faits sans les apprécier, est rédigé à un point de vue très-républicain, et que sur certaines questions religieuses, les analyses de M. Valframbert révèlent une hostilité systématique contre les catholiques. Sans vouloir entrer dans des détails et discuter des faits qui ne seraient pas à leur place ici, je me borne à signaler le caractère anti-religieux de cet annuaire politique, caractère qui empêchera que ce livre rende tous les services qu'on pourrait en attendre. A un autre point de vue, il serait facile de relever dans le volume de 1879 un certain nombre d'erreurs : des dates sont inexactes et l'on indique, entre autres, comme *disparus*, des journaux qui, jusqu'à ce jour, n'ont pas un instant suspendu leur publication.

Ern. B.

Questions controversées de l'histoire et de la science. Première série. Paris, Librairie de la Société bibliographique, 1880, gr. in-18 de 290 pages. — Prix 2 fr.

La Société bibliographique a entrepris de publier, sous la direction de M. René Kerviler, une série indéterminée de volumes, comprenant des dissertations sur les principales questions soulevées dans le domaine historique et scientifique, par les détracteurs systématiques de l'Église et de nos traditions nationales. Au frontispice du premier volume, on trouve inscrit cet épigraphe : *Pro Deo et Veritate*, et le caractère de cette publication est nettement indiqué par M. Kerviler dans son introduction, où il dit : « Notre but peut se résumer en quelques lignes : combattre énergiquement toutes les assertions erronées qui ne reposent que sur le mensonge ou sur des hypothèses,

non solidement assises ; approfondir les questions controversées, et leur apporter une solution conforme aux déductions de la plus impartiale critique ; en un mot, enlever leurs armes aux détracteurs systématiques de l'Église et de nos traditions nationales, et en fournir de solides à leurs défenseurs. » Cette collection sera donc consacrée, en un mot, à l'apologétique chrétienne. Il y a longtemps qu'on réclame pour le grand public lettré, des livres de ce genre, destinés à vulgariser les recherches des savants. Voici comment, dans la collection qui vient d'être inaugurée, il est répondu à ce besoin. On embrasse tout le domaine historique, depuis les origines du monde ; mais, au lieu de jeter pêle mêle, dans tous les volumes, les questions controversées, un plan uniforme a été adopté pour chaque volume, qui sera divisé en six chapitres. Le premier, *Époque antédiluvienne*, comprendra des dissertations sur l'origine de l'homme et les temps préhistoriques, l'accord de la Genèse et de la science ; le second chapitre, comprenant l'Histoire ancienne jusqu'à Jésus-Christ, traitera principalement de l'accord de la Bible avec les découvertes modernes en Égypte et en Assyrie ; le troisième est consacré à l'empire romain et aux premiers siècles de l'Église ; le quatrième, aux questions du moyen âge, du cinquième au seizième siècle ; le cinquième, à l'époque moderne, du seizième siècle à la Révolution française ; le sixième, à l'époque contemporaine. C'est là un programme admirable ; nous allons examiner comment, dans le premier volume, il a été admirablement rempli. Ce volume contient en effet : I. *La Cosmogonie biblique et la science*, par M. l'abbé F. Vigouroux ; *Les Aventures du Bathybins*, par M. de Lapparent. II. *Les dix plaies d'Égypte*, par M. l'abbé F. Vigouroux ; III. *La Venue de saint Pierre à Rome*, par M. Emmanuel Cosquin ; IV. *La Légende de Blondel*, par M. le comte de Puymaigre ; *La Prise de Béziers et le mot : Tuez-les tous*, par M. Tamizey de Larroque ; V. *Les Monita secreta des Jésuites*, par le P. J. Mavel ; *L'Instruction primaire en France, avant et pendant la Révolution*, par M. l'abbé Allain ; VI. *La Prise de la Bastille*, par M. L. de Poncins ; *Les Bourbons ont-ils été ramenés par l'étranger?* par M. H. de l'Épinois. On voit combien les sujets traités sont intéressants et variés. Les noms dont ils sont signés sont une garantie de l'érudition et de la solidité de l'apologétique. Ils justifient pleinement ce passage de l'introduction de M. Kerviler : « Nous nous sommes associé un groupe, toujours ouvert, de savants et d'érudits, versés d'une façon toute spéciale dans les questions qu'ils auront à traiter. Personne ne pourra leur refuser, soit en géologie, soit en archéologie dite préhistorique, soit en apologétique chrétienne, soit en érudition ancienne et moderne, une autorité particulière. » Tout en s'adressant au grand public, cette collection offre donc toutes les garanties de l'érudition la plus solide ; aussi, dans ce temps de discus-

sions et de controverses, est-elle destinée à un grand succès, et nous aurons bientôt, je l'espère, un second volume à présenter au public.

Ern. B.

Histoire de l'abbaye de Caunes, *ordre de saint Benoît, au diocèse de Narbonne,* d'après les documents originaux, par Louis Béziat. Paris, A. Claudin, 1880, in-12 de xvi-244 p., avec 3 eaux-fortes et 4 fac-simile. — Prix : 10 fr.

De nos jours, on se croit trop le droit de plier quelques incidents d'histoire au besoin de satisfaire les passions des partis, et l'on ne prend pas assez la peine de se pénétrer d'un sujet pour en écrire avec compétence ; c'est ce qui est arrivé à l'écrivain moderne qui a essayé de retracer, à son point de vue, les annales de l'abbaye de Caunes. Evidemment M. Louis Béziat se proposait moins de développer les phases diverses de l'histoire de l'abbaye de Caunes, que d'émettre ses opinions sur beaucoup de questions qui n'y ont point ou presque point de rapport.

Ce n'est pas que l'auteur ait négligé les recherches ; il a trouvé dans le *Gallia Christiana* et dans l'*Histoire générale de Languedoc* par Dom de Vic et Dom Vaissète (et non Vaissette), ainsi que dans une trentaine de chartes recueillies par Doat, la trame de son livre. Il n'a point négligé quelques documents qui sont conservés aux archives de l'Aude. Vivant dans les bâtiments mêmes de l'abbaye, l'auteur possède la connaissance directe des lieux, ce qui lui permet de redresser quelques erreurs échappées à ses devanciers sur la topographie de ce petit coin du Languedoc. Ajoutons que la carte qui représente les lieux voisins de Caunes, et dans lesquels l'abbaye possédait des propriétés, est très claire, a plusieurs teintes, et paraît exacte. Les deux eaux-fortes qui donnent les vues de l'abbaye sont aussi tres claires et on peut les croire d'une exactitude parfaite.

Malheureusement, il n'en est pas de même de l'eau-forte qui tient lieu de frontispice. Ce n'est pas du caprice, c'est du grotesque. L'artiste a voulu représenter deux bénédictins soutenant les armoiries de l'abbaye et celles de la congrégation de Saint-Maur. Qu'a-t-il fait ? Il a placé d'un côté, à droite du lecteur, un capucin, et au côté opposé un chartreux. Ajoutez que le chartreux porte une grande barbe et a les pieds nus, tandis que le capucin a le visage rosé. Je ne nie pas le talent de l'artiste comme dessinateur et aqua-fortiste ; mais l'inexactitude historique ne pouvait être portée plus loin. Je ne m'arrête pas aux fragments de quatre chartes carlovingiennes, reproduites d'après Dom Mabillon dans le *De re Diplomatica ;* les reproductions sont assez exactes ; mais, malgré le mérite incontestable qu'il y avait dans le premier travail, un art moderne nous a mis en possession de moyens

tellement supérieurs pour l'exactitude, qu'il n'est plus permis de s'en tenir aux procédés anciens qui, dans leur temps, ont rendu de grands services.

Si l'espace qui nous est donné nous permettait d'examiner le texte de l'histoire dans toute sa teneur, surtout sous le rapport des principes, nous aurions une foule de réserves et de réfutations à présenter, car l'auteur n'a absolument rien compris à la vie religieuse sur laquelle roule tout son livre. Les erreurs principales que nous avons remarquées, dans une lecture attentive, se trouvent aux pages 17-18, 19, 23, 33, 38, 39, 40-42, 43, 49, 52, 56-58, 84-85, 91-93, 94-95, 96-97, 101, 104, 110, 123, 132, 138-140, 143 et passim.

Il me suffira de faire remarquer que l'auteur parlant, de la guerre des albigeois, prend constamment parti pour ces hérétiques, convaincus d'enseigner une doctrine qui n'était pas seulement la négation des dogmes chrétiens, mais qui contenait des principes anti-sociaux et contraires à toute morale. Pour donner une idée de la manière d'apprécier les faits et de les exposer employée par M. Louis Béziat, je vais transcrire la conclusion de son livre (p. 224 et 225).

« Ainsi, — car de toute histoire doit se dégager une moralité et découler un enseignement philosophique, — ainsi on vit se vérifier, une fois de plus, cette loi de justice éternelle qui régit les mondes. Cet exil sur la terre d'Espagne, que l'abbé Gérard de Villeneuve avait imposé à un grand nombre d'habitants de Caunes suspects de catharisme, c'était maintenant les moines qui le subissaient. Le monastère fut pillé par le peuple avec une sorte de fureur sauvage. On gratta les armoiries sculptées sur la pierre ; on enleva jusqu'aux cheminées, jusqu'aux serrures des portes, jusqu'aux pitons des fenêtres, et ce pillage rappelle à l'esprit ce vers écrit, plus de dix siècles auparavant, par le troubadour Guilhem de Tudela : « Et on ne leur laissa rien qui valût une châtaigne. » Alors, cette même place qui, en 1226, avait vu le supplice de l'évêque albigeois Pierre Isarn, vit encore un nouvel auto-da-fe, salué par les acclamations joyeuses d'un peuple en liesse. Ce qui brûlait, c'était les chartes, les registres de reconnaissances, les titres de possession, tous ces instruments d'un pouvoir tyrannique et odieux, qui disparaissaient avec lui ; et, cette fois au moins, aux vives lueurs des flammes n'étaient pas mêlés les sombres reflets du sang. La société religieuse, d'abord victorieuse de la société civile, était vaincue à son tour. »

Comment est-il possible qu'un esprit cultivé confonde à ce point toutes les notions du vrai et du faux, outrage à ce point la religion, l'histoire, la logique et la langue ? Quoi ! lorsque le socialisme, l'ennemi le plus dangereux de la société, est là à la porte, des écrivains qui se croient philosophes lui fourniront des armes en glorifiant

les pillages accomplis en 1792 et 1793 ! Oui, celui-là est frappé de cécité intellectuelle qui ne voit pas que les ancêtres directs de nos communistes et de nos socialistes contemporains sont les prétendus législateurs qui ont osé attaquer la propriété ecclésiastique.

M. Louis Béziat aurait été bien inspiré s'il avait fait grâce au lecteur de ses réflexions révolutionnaires, et s'il eût donné à la place le texte latin des quelques chartes copiées par Doat.

DOM PAUL PIOLIN.

Histoire parlementaire de la Belgique, 1831 à 1860, par L. HYMANS. Bruxelles, Bruylant Cristophe, 1880, cinq volumes in-8 et une table. — Prix : 75 fr.

Nous avons parcouru avec beaucoup d'intérêt l'ouvrage de M. Hymans. Non pas que cette lecture se recommande comme un délassement, ou moins encore comme un tableau destiné à faire connaître la vie politique de la Belgique depuis 1830 aux étrangers et aux générations futures. L'auteur s'est proposé un but plus modeste, tout aussi difficile à atteindre, et qu'il a rempli parfaitement. Il a cherché à résumer fidèlement, impartialement, complètement, tous les travaux des Chambres belges depuis leur première session en septembre 1831 jusqu'à la session extraordinaire du mois d'août 1880. Et il est parvenu à terminer ce laborieux mais utile dépouillement sans donner lieu aux reproches des partis, et aux critiques des hommes d'étude. A la gravité de l'exposiiton il a joint la clarté la plus vive, ainsi que la simplicité, qui font que son récit sur chaque matière est véritablement le résumé, ou pour mieux dire, la réduction photographique de tous les discours prononcés par les mandataires de la nation et les ministres. La manière dont il procède mérite à elle seule de grands éloges. Elle est pour beaucoup dans la facilité avec laquelle les lecteurs trouvent l'objet de leurs recherches et se guident aisément dans un aussi vaste répertoire.

Chaque session occupe une sorte de section de volume. La Chambre des représentants et le Sénat sont traités à part. En tête vient la composition de la Chambre et du ministère. Suivent les matières, rangées par ordre alphabétique (commençant à l'ordinaire par les mots *affaires étrangères*). Sous chaque matière les discours, rapports, discussions sont résumés à leur date. Une table analytique des matières et une table alphabétique des orateurs termine le récit de la session de chaque chambre.

Le volume, renfermant dix sessions, comprend à son tour des tables décennales ; enfin un fascicule spécial renseigne, en 130 pages, sur tous les objets traités, tous les orateurs cités dans l'une et l'autre Chambre.

L'auteur ne s'est pas borné à analyser sèchement les *Annales parlementaires* ». Pour tous les cas importants, où le lecteur aurait pu suspecter son impartialité ou désirer plus d'extension, il donne aux discours presque toute leur étendue, et cite en note, en bien des pages, les documents discutés. Telles sont, par exemple, les discussions de 1839 concernant le traité avec la Hollande, de 1857 touchant la loi sur les établissements de bienfaisance, de 1871 au moment de la chute du ministère d'Anethan, de 1879 sur la loi réformant l'enseignement primaire, de 1880 sur la loi décrétant l'enquête scolaire,

Nous n'adresserons à M. Hymans qu'une seule remarque, qui sera loin d'être un blâme. C'est que son œuvre ne paraît point justifier absolument son titre. L'histoire parlementaire de la Belgique est encore à faire. Son travail consciencieux aidera puissamment les écrivains qui, un jour, voudront compléter les ouvrages déjà anciens de MM. Poplimont et Thonissey. Il offre cette analyse exacte, délicate de la vie parlementaire en Belgique qui est le prélude indispensable à toute étude historique sur la politique intérieure de ce pays. Mais il exige à son tour une synthèse puissante, des vues d'ensemble, des aperçus longs et généraux sur les mouvements de l'opinion et des partis, sur l'action des chefs politiques, toutes choses dont les Annales parlementaires, prises en elles-mêmes, ne présentent qu'un reflet incolore et un souvenir inanimé. T.

Histoire du livre, *depuis son origine jusqu'à nos jours*, par H. Egger, membre de l'Institut, professeur à la faculté des lettres. Paris, Hetzel, 1880, gr. in-18 de XI-323 p. — Prix : 3 fr.

M. Egger fait remarquer, en sa spirituelle préface, que le livre jusqu'ici n'a pas eu, à vrai dire, d'historien, au moins en notre langue. Personne ne pouvait mieux que l'éminent académicien combler une telle lacune. M. Egger aime ses livres avec passion ; il les connaît admirablement ; il en a formé une collection des plus importantes ; il est aussi profondément versé dans la science des littératures modernes que dans celle des littératures anciennes ; enfin il est non moins habile écrivain qu'érudit consommé. Toutes ces heureuses conditions lui ont permis de raconter avec un charme et une autorité que l'on ne saurait assez vanter, les destinées du « plus grand personnage qui, depuis trois mille ans peut-être, fasse parler de lui dans le monde. » L'éminent critique s'occupe tour à tour des origines du livre, du livre de papyrus et de parchemin, du livre chez les Grecs et chez les Romains, des diverses fortunes des livres anciens, des livres dans les premiers siècles chrétiens, des livres au moyen âge, du premier âge de l'imprimerie, des progrès et fortunes diverses de l'imprimerie, des livres anonymes et des pseudonymes,

de la diffusion de la librairie, des nouveaux progrès de l'imprimerie et de la librairie, de leurs derniers progrès, des livres à l'Exposition universelle de 1878, des vendeurs, des acheteurs et des prêteurs de livres, des bibliothèques publiques et des bibliothèques privées. Quelque longue que soit cette énumération, elle ne donne pas une complète idée de tout ce que contient le volume de M. Egger, car divers chapitres sont encore consacrés à des aperçus divers, à l'examen de cette question : *à quels offices le livre ne suffit pas*, à l'épilogue, lequel est suivi de notes qui « ont pour objet de justifier les principales assertions qui ont besoin d'une telle garantie, et de renvoyer, sur chaque partie du sujet, aux ouvrages les plus utiles à consulter. » L'*Histoire du livre* a tous les genres d'intérêt : le style en est clair, élégant, agréable ; la variété la plus piquante règne en toutes ces pages, où l'érudition ne se montre pas moins fine que sûre ; de nombreuses anecdotes, contées avec une entrainante verve, ajoutent encore à l'attrait d'un récit qui résume des lectures infinies. M. Egger a surtout écrit l'*Histoire du livre* pour la jeunesse, à laquelle il adresse çà et là les conseils les plus sensés, les plus touchants, les plus paternels. Mais cet ouvrage mérite d'avoir bien d'autres lecteurs encore que jeunes gens et jeunes filles, et les érudits même ne le liront pas sans profit et sans reconnaissance. T. DE L.

Catalogue de la bibliothèque orientale de feu M. Jules Thonnelier, *orientaliste, membre de la Société Asiatique.* Paris, Ernest Leroux, 1880, in-8, de 564 pages.

M. Thonnelier occupait un des premiers rangs parmi les orientalistes contemporains, mais fuyant le bruit et la renommée, absorbé dans des études profondes, il n'a laissé qu'un petit nombre d'ouvrages ; ils attestent du moins l'étendue de ses connaissances. Fervent bibliophile, il avait formé une collection des plus importantes, au point de vue des langues et de l'histoire des peuples de l'Orient, et en 1860 il publiait un volume intitulé : *Catalogue d'un Orientaliste ;* c'était un précieux répertoire spécial.

Le nouveau volume que M. Leroux vient de mettre au jour est des plus intéressants pour la bibliographie, encore incomplète, des publications relatives aux peuples de l'Asie ; ce n'est point une sèche énumération de titres plus ou moins tronqués, rédigée en vue de la vente. Ici la plupart des titres sont donnés in extenso ; les ouvrages de quelque valeur sont décrits minutieusement, avec d'utiles indications bibliographiques ; les textes orientaux ont été l'objet d'une attention spéciale.

Dans les 4,200 numéros qui forment ce catalogue, se rencontrent une foule de livres en tout genre, imprimés à Calcutta, à Bombay, à

Constantinople, et qui se trouvent difficilement en Europe ; nous ne nous y arrêterons pas, mais nous signalerons en passant quelques articles dont les travailleurs sauront apprécier l'importance : la Bible polyglotte de Walton, avec le *Lexicon heptaglotton* de Castell (Londres. 1657-1686, 8 vol. in-fol) ; la *Relation de divers voyages curieux* par Thévenot (Paris, 1696, 4 tomes en 2 vol. in fol.; collection fort curieuse et extrêmement rare lorsqu'elle est bien complète) ; le très rare voyage de Breydenbach dans la Terre Sainte (texte allemand, Augsbourg, 1488, in folio) l'*Historia Alexandri magni de preliis*, 1486 (curieuse et fabuleuse histoire du conquérant macédonien) ; l'in-4° fort recherché, œuvre de J. Locher, intitulé *Libri philomusi Tragedia de Thurcis et Soldano* (Argentine, 1497), et nous pourrions en mentionner bien d'autres.

Parmi les objets les plus précieux réunis par les soins de M. Thonnellier, figurent des livres composés par des missionnaires jésuites et imprimés en Chine. Et d'abord : l'*Arte de la lengua Mandarina compuesto por el P. Francisco Varo* (Canton, 1703, in-fol.). C'est peut être le seul exemplaire qui soit connu en Europe ; l'ouvrage ne figure ni à la Bibliothèque nationale de Paris ni au British Museum. Texte gravé sur des planches de bois et imprimé par le procédé xylographique encore en usage en Chine. Un fac-simile fort exact reproduit le frontispice de ce très précieux volume (n° 1523). Tout aussi difficiles à rencontrer se montrent (n°s 456 et 457) deux volumes, l'un et l'autre imprimés en Chine, et également par le procédé xylographique : *Innocentia victrix* (apologie de la religion chrétienne) *In Tuam Chen* (1671, in-4) ; *Brevis relatio eorum quæ spectant ad declarationem Sinarum imperatoris* (in-4, volume imprimé dans le palais même de l'empereur, en 1701). Voir pour ces deux importants ouvrages la très utile *Bibliotheca Sinica* de M. Cordier, col. 375 et 395.

Les ouvrages chinois, n°s 3918-4037 : les manuscrits n° 5038-4198, attireront l'attention des orientalistes ; des notes intéressantes font connaître ces productions, que bien peu de personnes sont en état d'aborder. Ajoutons que ce catalogue ne contient qu'une partie de la bibliothèque de M. Thonnelier; une autre partie fera connaître la partie française, formée de bons et sérieux ouvrages de travail ; il n'y aura rien pour les *amateurs*, qui payent si cher les poésies de Dorat et de Pezay ou qui concentrent toutes leurs affections sur quelques millimètres de marges faisant decupler de valeur un elzévir *non rogné*.

B.

BULLETIN

La foi offerte à tous. Le retour à la foi par ses splendeurs, par M. l'abbé Moigno, chanoine de Saint-Denis. Paris, Blériot, 1880, in-12 de xvi-335-20 p. — Prix : 3 fr.

Le pêcheur d'hommes, par le même. Paris, Blériot, 1880, in-12 de xxvii-221 p. — Prix : 3 fr.

Ces deux volumes sont tirés du grand ouvrage du même auteur : *Les splendeurs de la foi*, dont le *Polybiblion* a rendu compte et qu'ils tendent à vulgariser: ils doivent être suivis d'autres volumes du même genre. Dans le *Retour à la foi*, M. Moigno veut frapper les esprits en leur présentant, dans des tableaux saisissants, l'accomplissement de seize des paroles de Jésus-Christ, « qui sont à la fois, dans leur énoncé, des prophéties claires comme le jour ; dans leur accomplissement, des faits immenses, miraculeux, gros comme le monde. » Ces tableaux, dans sa pensée, doivent être traduits en véritables tableaux, dont il donne le catalogue, destinés à être reproduits à l'aide d'appareils de projections pour mettre les yeux au service de l'enseignement religieux. Le savant auteur a obtenu de magnifiques résultats par les projections ; il n'y a pas de raison que cette nouvelle expérience n'ait pas le même succès. Pour donner une idée de son genre, prenons la troisième parole : « Celui-ci a été établi pour la ruine et la résurrection de plusieurs. » Il en montre l'accomplissement, en faisant passer devant nous les déicides, les persécuteurs, les ennemis de l'Église et les impies qui sont morts misérablement; puis les convertis illustres, les saints et les saintes qui sont arrivés à la vie éternelle. Pour la cinquième: « Je ferai de vous des pêcheurs d'hommes, » il nous montre les pêcheurs d'hommes dans les missionnaires, les prédicateurs et directeurs de conscience.

Tout ce chapitre est reproduit dans le *Pêcheur d'hommes*, sous le titre de « La vocation des pêcheurs d'hommes. » Le suivant est consacré à sa mission, la conversion du monde, entreprise étonnante pour des ouvriers tels que les apôtres; le troisième, au sort qui lui est réservé : « une haine surnaturelle et divine, qui s'attaque à Dieu, » et dont le déchaînement, commencé par les juifs, est poursuivi par les Romains persécuteurs, par les païens, les hérétiques et les schismatiques, par les philosophes, par les révolutionnaires, par les francs-maçons, et dont on suit la trace sous tous les gouvernements. Saint Paul paraît ensuite comme le type du pêcheur d'hommes. Puis viennent des notices sur les œuvres qui s'occupent d'étendre la foi : l'œuvre de la propagation de la foi, les écoles apostoliques, les alumnats et les petits noviciats.

Nous approuvons les observations sur la méthode d'enseigner suivant l'exemple de Jésus-Christ, « qui évite et écarte avec le plus grand soin toute discussion. » Mais les idées sur le curé professeur, instituteur, agriculteur, artisan ne nous paraissent pas très pratiques. R.

Manuel pratique des élections municipales, par L. Guerrin, docteur en droit. Paris, Librairie de la Société Bibliographique, 1880, in-18 jésus de 106 p. — Prix : 80 cent.

Les élections municipales auront bientôt lieu dans toute la France. Un petit livre ayant pour but d'éclairer les électeurs sur la portée de l'acte auquel ils seront prochainement appelés à concourir ne peut donc qu'être le bien venu. Cet opuscule a d'ailleurs une qualité bien plus rare que celle de

l'à-propos : il est très bien fait. Clarté, concision, science, il réunit tous ces mérites à celui d'être suffisamment complet. En huit chapitres bien coordonnés, il traite successivement *de la commune en général et des principales attributions du pouvoir municipal, des listes électorales et des conditions requises pour être électeur, de la composition des conseils municipaux et des conditions d'éligibilité, de la convocation des électeurs et de la période électorale, du vote et des opérations électorales, des dispositions pénales en matière électorale, des voies de recours contre les élections irrégulières,* enfin *de la nomination des maires et des adjoints. Une table analytique*, puis un *index alphabétique* facilitent les recherches des questions sur lesquelles on veut être éclairé, et par conséquent augmentent encore l'intérêt de ce travail. Nous sommes persuadés que le *Manuel pratique des élections municipales* est appelé à rendre de très grands services, et nous espérons bien que tous nos lecteurs, et beaucoup d'autres encore, en voudront tirer profit. P. Talon.

La guerre à l'enseignement chrétien en Belgique. *Nouvelle législation de l'enseignement primaire en Belgique et mouvement des écoles catholiques libres*, par M. Paul Gouy. Paris, Librairie de la Société Bibliographique, 1880, gr. in-18 de IV-243 p. — Prix : 2 fr.

En Belgique, comme en France, la guerre est déclarée à l'enseignement chrétien ; seulement là-bas la bataille est livrée, tandis que nous en sommes encore aux premiers engagements qui précèdent le combat. En Belgique, la loi qui assurait l'influence de la religion sur l'éducation de la jeunesse a disparu, et les catholiques ont dû demander à la liberté ce que la légalité leur refuse. C'est le récit de leurs luttes que M. Paul Gouy nous fait dans ce livre, et la lecture en est bien propre à raviver notre courage et à ranimer notre espoir. Ce que les catholiques belges ont fait, nous pouvons le faire, et, par conséquent, quoique décident nos législateurs, la jeunesse française continuera, *si nous le voulons*, à recevoir une éducation chrétienne. Le livre de M. Paul Gouy est si clairement divisé qu'il me suffira de transcrire le titre de ses trois parties pour en donner une idée fort nette. Première partie : *La loi de 1842 et les préliminaires de la révision* ; deuxième partie : *L'agitation catholique, la discussion parlementaire, le vote* ; troisième partie : *La résistance légale et l'organisation des écoles catholiques et libres.* Une *conclusion appliquée à la France* clôt ce livre, l'un des plus intéressants et des mieux écrits que nous ayons lus depuis longtemps, l'un de ceux qui répondent le mieux aux préoccupations de l'heure présente. Nous voudrions que ce livre fût beaucoup lu : l'auteur le mérite, car c'est un écrivain d'une rare valeur, et le sujet est digne entre tous d'attirer notre attention. Suivant la parole de Mgr l'Evêque de Viviers, *cette brochure contribuera à préparer une de ces résistances victorieuses qui tournent à la gloire des opprimés et à la honte des oppresseurs.* » Nous ne pouvons que souhaiter au vaillant auteur d'obtenir bientôt cette récompense. P. Talon.

La Franc-Maçonnerie : doctrine, histoire, gouvernement, lettre à la *Revue catholique des Institutions et du Droit*, par Mgr Fava, évêque de Grenoble. Paris, Librairie de la Société Bibliographique, 1880, gr. in-18 de 104 p. — Prix : 60 cent.

Cette lettre avait sa place marquée d'avance dans cette collection de *Documents pontificaux et épiscopaux* qui a déjà recueilli des documents si pleins d'intérêt. Mgr Fava s'est alarmé de voir la main de la franc-maçonnerie

dans toutes les entreprises qui se trament depuis tant d'années contre la société et la religion, et il s'efforce d'ouvrir les yeux sur les dangers dont ne se préoccupent pas assez une foule d'esprits honnêtes, mais trop peu défiants. Tel est le but de cette lettre, qui se divise en trois parties, très inégales comme étendue, mais très intéressantes toutes les trois. De ces trois parties se dégagent les trois propositions suivantes, que l'auteur a formulées lui-même au commencement de son travail : 1° *La Franc-Maçonnerie a pour docteur principal Weishaupt, auteur de l'Illuminisme allemand* ; 2° *La Franc-Maçonnerie condamne les peuples chez qui elle domine à des guerres continuelles, tant intérieures qu'extérieures* ; 3° *La Franc-Maçonnerie n'a pas de centre permanent d'unité, mais seulement des chefs chargés d'exécuter les ordres donnés par les arrière-loges.* Ces propositions, établies avec un grand luxe de preuves, ont le tort de résumer imparfaitement chacune des parties de cette savante lettre. La première partie n'est rien autre en effet que l'historique des théories maçonniques et l'exposé des solutions qu'elles donnent sur toutes les questions vitales dont l'existence même de la société dépend : la religion, la morale, la famille, l'organisation sociale, la propriété; dans la seconde partie, l'éminent écrivain établit la part prépondérante prise par la franc-maçonnerie à toutes les catastrophes et bouleversements sociaux dont l'Europe et la France ont été les victimes depuis un siècle; quant à la troisième partie, la troisième proposition énoncée plus haut dit très clairement son but. En résumé, ce petit livre, comme on le voit, tient encore plus que ses titres ne promettent. De graves enseignements s'en dégagent, et il projette sur les événements contemporains de singulières et significatives lueurs. C'est là une grande leçon, donnée de haut : tous nos lecteurs en voudront tirer profit. P. Talon.

Traité pratique de Chimie et de Géologie agricoles; traduction libre de la onzième édition des *Elements of agricultural chemistry and geology* des professeurs Johnston et Cameron, par Stanislas Meunier, docteur ès-sciences, aide naturaliste au Muséum. Paris, J. Rothschild, 1880, gr. in-18 de XII-369 p. et 200 fig. relié en toile anglaise. — Prix 3 fr.

Adaptation française d'un ouvrage que recommande la rapidité de son succès, ce petit volume, élégant d'exécution, dans un format commode, avec de nombreuses figures, continue dignement la série de ses devanciers. Quand on envisage le but complexe que poursuit le fermier, on comprend aisément que la chimie, la géologie et la physiologie puissent l'aider à tirer d'une surface donnée de terrain la plus grande quantité possible de produits, les meilleurs, au moindre prix, dans le plus bref délai et avec le plus faible appauvrissement du sol. La science en pareil cas explique d'abord les pratiques indiquées par l'expérience, et permet en outre d'en développer plus méthodiquement les conséquences. Notions de chimie minérale et de physiologie végétale; composition des sols et nature géologique des terrains; amélioration du fond par drainage, labour, écobuage, irrigation ; emploi de la chaux et des amendements; épuisement du sol et nature des engrais ; étude des produits en fourrages, graines ou racines; alimentation des animaux et fabrication du beurre et du fromage; tous ces sujets sont indiqués avec clarté et concision. Aussi M. St. Meunier a-t-il fait une œuvre utile en mettant à la portée de tous ce petit traité, qui convient également soit comme guide pour diriger sur un point spécial des études plus complètes, soit comme memento pour fixer dans l'esprit des connaissances plus étendues. A. D.

Le sol, *roches et minerais*, par C. Delon. Paris, Hachette, 1880, pet. in-16 de 188 p. avec 46 fig. — Prix : 50 c.

Concis, mais toujours clair, ce résumé substantiel met à la portée de tous quelques-unes des notions fondamentales de la géologie. Partant des faits qui se renouvellent sous nos yeux, animant son exposé grâce au tour familier du langage, l'auteur, après avoir esquissé les notions préliminaires sur les atomes, les corps simples et les combinaisons qui constituent les minéraux, aborde l'examen des phénomènes géologiques contemporains. C'est le travail d'érosion et de dénudation opéré à la surface par les pluies et les neiges, par les fleuves, les glaciers et l'Océan ; ce sont aussi les actions d'origine profonde, émanations variées et éruptions volcaniques. Il étudie ensuite les principales roches, massives ou stratifiées, dans leur formation, leur composition et leur structure qui influe si largement sur les allures du sol. Enfin il termine par une rapide analyse de l'origine et de la disposition des sites métallifères. Ce n'est à vrai dire qu'une partie de son œuvre : après avoir décrit la constitution du sol, M. Delon se propose d'en raconter l'histoire. Ce sera l'objet d'un second petit volume, qui paraitra sous le titre *Epoques et terrains*, et qui ressemblera, nous le souhaitons, à son devancier. A. D.

Supplément à l'examen critique de la théorie de Schwendener, par T. P. Brisson, de Lenharrée. A Châlons-sur-Marne, chez l'auteur, 1879, in-8 de 14 p.

Etudes sur les analogies physiologiques de la nature. — *Cpyptogames cellulaires comparés à une nation*, par le même. Châlons-sur-Marne, 1879, in-8 de 44 p.

La première de ces deux brochures est consacrée à la réfutation, ou plutôt à compléter la réfutation d'une théorie spéciale sur la nature et les rapports mutuels des algues, des lichens et des champignons. L'auteur y fait preuve d'une érudition étendue et son travail pourra intéresser les amateurs de cryptogamie, nombreux aujourd'hui.

La seconde a des prétentions plus élevées et plus philosophiques. Après une première partie, dans laquelle il cherche à établir un parallèle entre le règne végétal et le règne animal, l'auteur, dans une seconde partie qui se rattache plus étroitement à la spécialité de ses études, développe une classification des cryptogames cellulaires comparés à une nation. Tout en rendant hommage à ses bonnes intentions et en formant avec lui des vœux pour que les lichens conservateurs triomphent des néfastes champignons, ou plutôt encore pour qu'ils assainissent ces produits des nouvelles couches par une infusion de leurs sucs bienfaisants, on peut douter que les rapprochements établis par M. Brisson avancent beaucoup un résultat si désirable. E. V.

Questionnaire sur les obligations militaires des disponibles, réservistes et territoriaux, par un officier supérieur d'infanterie. Paris, Dumaine, 1880, in-18 de 36 p. — Prix : 25 c.

Suppléer à l'ignorance de nos soldats en cas de mobilisation, afin d'arriver, dans un moment aussi grave, à la rapidité et à la régularité, en leur enseignant leurs devoirs en quelques pages, tel a été le but de l'auteur, et il l'a atteint avec beaucoup de netteté et avec des développements suffisants.

A. W.

Actualités militaires. — *L'Etat-major et l'avancement,* par un fantassin. Paris, Ghio, 1880, in-8 de 64 p. — Prix : 1 fr.

L'auteur fait une amère critique de la suppression brusque du corps d'état-major, que l'on n'a pas remplacé. Si nous avons été malheureux, c'était au grand commandement qu'il fallait s'en prendre, et non pas au corps d'état-major, qui n'était que l'auxiliaire et le serviteur du commandement. Les généraux nous ont fait défaut, parce que le mode d'avancement dans l'armée dépend trop de la faveur. Le projet actuel sur l'avancement est tout-à-fait défectueux et n'aboutira à rien. Il faut à la fois l'ancienneté, le choix et le concours. Si nous continuons dans les errements actuels, nous verrons bientôt disparaître de nouveau nos milliards et plusieurs provinces.

A. W.

Devoirs moraux du soldat, par le commandant Poirot. Paris, Dumaine, 1880, in-18 de 176 p. — Prix : 1 fr.

Le soldat n'est pas seulement une unité : c'est avant tout un être moral, ayant une âme qui sent et qui dirige le corps vers le bien ou le mal, suivant l'éducation qu'on lui a donnée. L'éducation, au régiment, consiste à cultiver les solides qualités du foyer domestique, à redresser au besoin la mauvaise éducation des villes, et à tourner toutes les qualités morales du soldat vers l'honneur militaire et l'amour de la patrie. La connaissance des actes héroïques qui ont illustré nos devanciers ne peut qu'enflammer les jeunes cœurs d'une noble émulation, et tel est l'objet que l'auteur a eu en vue, en rédigeant son intéressant manuel. A. W.

Instruction sur le dressage du soldat au service en campagne, par un officier supérieur d'infanterie. Paris, Dumaine, 1880, in-18 de 124 p. — Prix : 75 c.

Depuis la portée des nouvelles armes, portée qui va toujours en augmentant, l'ordre dispersé s'est imposé dans le combat, et le soldat n'est plus, comme autrefois, un automate n'obéissant qu'à des commandements, il est désormais livré à sa propre intelligence et à son initiative. De là la nécessité d'un dressage particulier, qu'on fait souvent ou trop incomplet ou trop diffus. La présente brochure circonscrit cette étude dans des limites raisonnables et enseigne aux soldats ce qu'il leur est nécessaire de connaître pour tirer de leur propre fonds le meilleur parti possible. A. W.

Paris et ses fortifications, — 1870-1880 — avec carte, par Eugène Ténot. Paris, Germer Baillière, 1880, in-8 de 216 p. — Prix : 5 fr.

La principale préoccupation de nos gouvernants, à la suite de la paix désastreuse de 1871, a été de réparer la brèche énorme faite à nos frontières de l'Est. Il fallait empêcher à tout prix une armée ennemie de recommencer un blocus de Paris. On songea d'abord à occuper simplement par des forts l'emplacement des positions prussiennes, afin de prévenir un nouveau bombardement. Peu à peu les idées s'enhardirent et on en arriva à projeter un immense camp retranché, où nos armées pussent, en cas de revers, se réunir de nouveau, se ravitailler, reprendre haleine et recommencer la campagne. Les positions choisies à cet effet interdisent désormais à l'ennemi, en raison de la grande portée de l'artillerie, un blocus effectif, et permettent à nos armées d'évoluer à volonté et en lignes de bataille, soit vers Dammartin et Soissons, soit vers les plaines de la Brie, soit vers les plateaux de la Beauce. Ainsi fortifié, Paris, pense l'auteur, est invulnérable, pourvu toutefois qu'il soit « défendu par des gens de cœur, guidés par des généraux républicains. »

Laissons de côté les opinions politiques pour ne voir que l'œuvre militaire, qui a une valeur incontestable, et pardonnons à l'auteur cette conclusion emphatique : « La République en 1870 avait sauvé l'honneur de la Patrie ; elle lui rend aujourd'hui la force avec *la liberté*. Strasbourg et Metz peuvent maintenant s'éveiller à l'espérance. Paris invulnérable, c'est leur délivrance assurée ! » Ce sont de belles phrases de proclamations, mais ne vaudrait-il pas mieux se contenter de les penser avant la bataille, afin de pouvoir les dire après la victoire? A. W.

De la Régénération des littératures grecque et latine par le christianisme. Discours prononcé à la distribution des prix de l'Institution Join-Lambert à Rouen, le 29 juillet 1880, par l'abbé René Le Menant des Chesnais, professeur de quatrième. Paris, Auteuil, imprimerie, Roussel, 1880, in-12 de 16 pages.

Rien de plus fondé *historiquement* que l'influence *sociale et littéraire* de l'Église et du Christianisme, mais aussi il n'est guère de vérité qui soit niée aujourd'hui plus audacieusement par toute une classe d'écrivains et de *brochuriers*. On ne saurait donc trop vivement féliciter les auteurs qui consacrent leurs loisirs à mettre en lumière un point d'histoire si digne de l'intérêt général. C'est ce que vient de faire, avec autant de talent que de succès, un jeune prêtre du diocèse de Rouen, M. l'abbé René Le Menant des Chesnais. Son discours sur la Régénération des littératures grecque et latine par le christianisme est écrit avec une chaleur communicative, qui ne peut manquer d'impressionner favorablement le lecteur. Sans vouloir nous porter absolument garant de toutes les assertions de détail qu'il peut renfermer, — car comment ne pas *excéder* d'une manière ou d'une autre dans un travail de ce genre? — nous pouvons affirmer que l'ensemble des idées ne s'écarte jamais de la ligne droite de la vérité. Fond et forme nous ont également paru dignes d'éloges dans ce discours : les aperçus nouveaux y sont nombreux ; une grande richesse d'imagination s'y unit à une parfaite exactitude de jugement. En un mot, ce modeste essai nous semble de très bon augure pour l'avenir littéraire du jeune professeur, qui d'ailleurs nous est inconnu. Dom François Plaine.

Histoire des littératures étrangères. *Littératures anglaise-slave, depuis leurs origines jusqu'en* 1850, par Eugène Hallberg, professeur à la faculté des lettres de Toulouse. Paris, Al. Lemerre, 1880, petit in-12 de xi-396 pages. — Prix : 2 fr. 50.

Le *Polybiblion* a rendu compte du premier volume de l'*histoire des littératures étrangères ;* dans le tome second, M. Hallberg passe en revue tous les écrivains de la Grande-Bretagne depuis les origines jusqu'à notre temps. Il s'occupe ensuite de la littérature anglo-américaine, de celle de la Russie et enfin de celle de la Pologne. Le volume est terminé par un ample appendice chronologique, où se trouvent des détails, des renseignements qui n'avaient pu prendre place dans le texte. Le procédé de l'auteur reste le même ; sans renoncer à consulter les travaux d'autres critiques, M. Hallberg tient à examiner de ses yeux les écrivains éminents, et à les juger d'après ses propres impressions. Il nous semble que dans le tome premier les citations étaient plus nombreuses que dans ce second volume, mais M. Hallberg avait ici à parler de tant d'auteurs qu'il a dû mesurer la place à chacun. Ses appréciations sont en général fort justes, dans le domaine littéraire. L'esprit du livre nous paraît sain ; nous avons toutefois noté (page 10) une phrase sur Wicleffe

qui peut être comprise dans un sens trop favorable à cet hérésiarque et qui, rapprochée d'un paragraphe de la page 15, indique, ce nous semble, quelque sympathie pour le protestantisme. Enfin nous aurions voulu que, page 303, M. Hallberg enlevât au mot *progrès* ce qu'il a de trop lieu-commun, en nous disant ce qu'il entend par ce terme, aujourd'hui si prodigué et si peu défini. L'*Histoire des littératures étrangères* provoque tout naturellement une comparaison avec l'œuvre analogue de M. Bougeault. La matière traitée est la même quant au fond. Le travail de M. Hallberg nous paraît, dans la partie relative à l'Allemagne, voir souvent quelque chose de plus personnel, mais ses recherches ont été forcément condensées davantage et n'échappent pas toujours à la sécheresse : ainsi le voulaient les dimensions moindres de son travail. Les limites imposées ne lui ont pas permis non plus des considérations historiques que M. Bougeault a en général très bien traitées, et qui permettent de saisir sur un écrivain les influences de son époque. L'*Histoire des littératures étrangères* de M. Hallberg forme un ouvrage plus élémentaire que celui de son prédécesseur, mais cet ouvrage a été fait avec un soin et une érudition qu'on voudrait toujours rencontrer dans les publications de ce genre. TH. P.

Alibaba, texte allemand in-12 de 36 pages. (Prix : 60 c.) — Traduction correcte et littéraire d'*Alibaba*, histoire renfermant 1° toutes les racines allemandes, 2° toutes les règles et exceptions de la grammaire allemande dans l'ordre grammatical, vol. in-12 de 42 pages. (Prix : 60 c.) — *Memento*, ou exposé complet et concis des règles et exceptions de la grammaire allemande, in-12 de 56 pages (Prix : 75 c.) — par J. N. WAGNER, professeur à l'école de Pontlevoy. A l'école de Pontlevoy, 1880, chez l'auteur.

On a préconisé bien des méthodes destinées à faciliter l'étude des langues, nous avons essayé de plusieurs, et nous pouvons, en connaissance de causes, dire que le système de M. Wagner nous paraît devoir rendre les plus grands services. La science philologique de l'auteur serait à elle seule une preuve de la bonté de cette méthode, s'il n'y avait à faire une large part à des dispositions innées particulières dont malheureusement tout le monde n'est pas doué; mais il nous semble évident que, même sans posséder des facultés spéciales, on peut, à l'aide de cette méthode, arriver assez rapidement à savoir les langues étrangères. Cette méthode se rattache à celle qui, vers 1830, valut une certaine célébrité à Jacotot, mais elle est plus pratique et dégagée des exagérations qui nuisirent à un système, bon par lui-même, et dont, après tout, dérivent plus ou moins la plupart des procédés aujourd'hui en usage. M. Wagner a fait une œuvre nouvelle en mettant dans la main des élèves une histoire suivie, celle d'*Alibaba ou les quarante voleurs*, disposée de telle sorte qu'elle contient tous les mots racines, et présente l'application successive de toutes les règles grammaticales dans l'ordre des numéros d'une autre brochure, appelée par l'auteur *Memento*, et qui est une véritable grammaire quintessenciée en peu de pages. A ces deux brochures, le texte allemand de l'*histoire d'Alibaba* et le *Memento*, M. Wagner a joint un autre petit volume, renfermant du conte arabe deux traductions, dont l'une est littérale. « L'élève lit dans le *Memento* la première règle, puis il traduit la première phrase du texte allemand à l'aide de la traduction littérale, enfin il étudie sur cette traduction la première phrase du texte, il sera alors à même de traduire les dix premières phrases des exercices. Il fait le même travail pour toutes les règles suivantes jusqu'à la fin. »

Personne n'avait encore essayé la combinaison mise en œuvre par M. Wagner. Robertson avait bien introduit dans le texte de ses leçons anglaises toutes les règles de la grammaire, mais sans aucun ordre. Aussi un excellent juge, Adler Mesnard, a-t-il dit en parlant de son travail : « Son procédé serait *parfait* si le commençant n'était pas obligé de surcharger sa mémoire d'une foule de règles disparates, et de faire pour ainsi dire une course désordonnée à travers le vaste champ de la grammaire. »

C'est cette course désordonnée que M. Wagner épargne à son élève, en donnant à son système ce qui manque au procédé Robertson pour qu'il soit *parfait*, suivant l'expression d'Adler Mesnard.

Pour résumer cet article disons qu'un élève qui voudra apprendre par cœur les 36 pages de l'*histoire d'Alibaba*, — l'entreprise n'est pas très difficile, la mémoire des faits favorisant celle des mots — sera promptement en état, surtout s'il a soin de s'aider du *Memento*, de comprendre la langue allemande, d'un accès si difficile. Si l'on veut aller plus loin, on recourra ensuite aux exercices de thèmes et de versions que M. Wagner a fait sur le même texte, et qui forment deux brochures à part. TH. P.

Promenades dans les Deux Amériques. 1876 et 1877, par EDMOND COTTEAU, membre de la société de géographie de Paris. Paris, Charpentier, 1880, in-12 de 320 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ce volume contient les notes de deux voyages rapides faits, le premier à travers l'Amérique du Nord, de Liverpool à Quebec, à San-Francisco, Salt-Lake-City et New-York, le second autour de l'Amérique du Sud, à Rio Janeiro, Valparaiso, Santiago, Lima, et en retournant par Panama. Dans cette course rapide, il n'y a place pour aucune observation sociale ni pour la statistique, mais c'est un cadre de voyage fort bien tracé, où viennent se placer quelques tableaux très pittoresques. Et comme l'auteur écrit fort bien, on fait en le lisant au coin de son feu le tour de tout un hémisphère, sans éprouver la moindre fatigue et en conservant un bon souvenir de son compagnon de voyage. X.

Ambroise Paré, *ou le père de la chirurgie.* Paris, Hachette, 1880, in-12 de 192 pages, avec portraits. — Prix : 1 fr. (*Bibliothèque des écoles et des familles*)

M. Müller a voulu mettre la vie d'Ambroise Paré à la portée des plus jeunes lecteurs. Il a découpé cette histoire en 16 chapitres, à chacun desquels est attaché un titre fait pour attirer l'attention, par exemple : *I. Comment un honnête chapelain avait pour élève latiniste un pauvre enfant, auquel il n'enseignait guère le latin ; II. Pourquoi les parents du petit Ambroise avaient voulu que leur fils apprît le latin ;* III. *Les projets que forme Ambroise après avoir laborieusement conquis le titre de barbier, etc.* M. Müller a retracé d'une plume facile la biographie détaillée du grand chirurgien. Il a eu la bonne pensée d'emprunter de nombreux passages aux mémoires ou traités qu'Ambroise Paré a publiés sur son art et sur sa vie. On remarquera surtout, parmi tant de citations qui sont la parure du volume, les citations relatives au glorieux siège de Metz en 1553 (p. 87-113). Le nouveau biographe dit très bien à ce sujet (p. 88) : « Plusieurs contemporains ont retracé ce grand épisode de notre vieille histoire, mais nul peut-être n'en a rendu avec plus de vérité l'émouvante physionomie qu'Ambroise Paré, à la fois acteur et spectateur de ce drame de l'honneur national. Et toutefois, quand de mo-

dernes historiens ont voulu refaire la peinture de ce siège, la plupart ont dédaigné de recourir à son récit. N'hésitons donc pas à tirer de l'ombre où on l'oublie cette vivante page de nos annales. » Nous n'adresserons à M. Müller qu'une seule observation. Ne va-t-il pas trop loin (p. 184) quand, au sujet de la religion catholique en laquelle plusieurs érudits, et notamment M. Jal, ont fait mourir Ambroise Paré, il dit : « C'est récuser bien hardiment les témoignages de maints contemporains aussi dignes de foi qu'en état d'être bien renseignés? » Ce qui reste incontestable, c'est que Paré fut enterré dans l'église Saint-André-des-Arts, et que dès lors il paraît bien difficile d'admettre qu'il fût resté calviniste jusqu'à la fin de sa vie.

T. DE L.

VARIÉTÉS

ESSSAI SUR LA LITTÉRATURE DU SOUDAN (fin).

XVIII. — Ahmed-Baba, le Tombouctien. — Nous avons plusieurs biographies de lui; les plus connues sont la notice écrite par Abou-abdallah-el-Merrakechi et son autobiographie placée à la fin du *Tekmilet ed-dibadj*. A l'aide de ces documents, il nous sera facile de mettre en lumière la vie et le caractère d'un nègre qui ne doit pas moins sa célébrité à ses écrits qu'à ses infortunes. Ahmed-Baba descendait d'une famille de savants. Son père, son oncle, son grand-père, ainsi que plusieurs de ses ancêtres, avaient rempli les fonctions d'imam, de cadi, de muphti et de professeur dans la capitale du Soudan (1). On lit dans le *Tekmilet-ed-dibadj*, fol. 180 recto : « L'auteur du présent Recueil biographique est Ahmed-ben-Ahmed-ben-Omar-ben Mohammed-Akit-ben-Omar-ben-Ali-ben-Yahya-ben-Koudalata-ben-Bekr-ben-Nik-ben-Lak-ben-Yahya-ben-Tachta-ben-Tabkar-ben-Hirân-ben-Eli-Badjard-ben-Onçar-ben-abi-Bekr-ben-Omar-el-Larneci (2). Berbère d'origine, puisqu'il appartient à la tribu des Sanhadja, qu'Ibn-Kaldoun désigne comme une des sept branches de la grande famillle des Bérani, il naquit dans le village d'Arawan, au nord-ouest de Tombouctou, vers la fin de l'année 1556 ; c'est du moins ce qu'il déclare, contrairement à l'usage de ses coréligionaires, en disant qu'il a vu la date de sa naissance écrite de la main de son père.

En 1593, Ahmed, sultan du Maroc, ayant envoyé le général Mahmoud-Zergoun, à la tête d'une armée, pour soumettre la Nigritie, celui-ci s'empara de Tombouctou et y fit reconnaître la souveraineté de son maître. Le Cheikh Ahmed-Baba, alors âgé de trente-sept ans, était l'homme le plus instruit du pays. Il demanda à ses concitoyens quel était le monarque auquel ils venaient de jurer soumission. — « C'est, lui répondit-on, le sultan du Maroc. — Eh « bien, moi, je ne connais pas d'autre souverain en Occident que le roi de « Tunis, » répliqua Ahmed-Baba. On voit, remarque à ce sujet Ibn-abi-Dinar, que ce savant avait des notions sur l'histoire de la Tunisie, quoique son pays dépendît plutôt du Maroc par sa position géographique. Quoi qu'il en

1. Au quatorzième siècle, Melli était la capitale de la Nigritie; mais déjà avant la fin du quinzième, Tombouctou était devenu la résidence du roi.

2. Nous avons tenu d'eenregistrer cette longue généalogie afin de faire connaître des noms appartenant à la race berbère.

soit, Ahmed-Baba fut cruellement éprouvé dans cette circonstance, car il eut la douleur de se voir transporter, les fers aux pieds, avec une partie de sa famille, à Merrakech, le premier jour du ramadhan. Ce ne fut que quatre ans plus tard, un dimanche, vingt-sixième jour du mois de ramadhan, qu'il lui fut donné de voir tomber ses chaines. Au rapport d'Ibn-Yacoub-el-Merrakechi, la joie que fit éclater sa délivrance dans le cœur des vrais croyants fut unanime. En effet, à peine arraché à une obscure captivité, ce nègre, en qui ses gardiens même avaient découvert un réservoir d'érudition, est entouré des hommes instruits de la ville, on le prie, on le supplie de révéler ses précieuses connaissances. O prestige de la science ! De la prison il est conduit comme en triomphe à Djama-ech-Chorfa, qui est la principale mosquée de la ville, et une affluence extraordinaire de Thaleb émérites accourt à ses leçons.

Ici je reprends le fil de son récit : « Lorsque nous fûmes soulagés, ma famille et moi, du poids de l'affliction, ajoute-t-il avec résignation, un grand nombre de personnes lettrées s'approchèrent de moi et m'invitèrent à ouvrir des cours publics. Ma première pensée avait été de refuser ; mais, à la fin, vaincu par l'insistance de leurs prières, je pris place dans la mosquée des Chérifs et j'inaugurai mon enseignement par la lecture du *Mokhtaçar* de Sidi-Khelil, dont j'élucidai le texte par des scolies, des citations et des exemples tirés des meilleurs jurisconsultes. Qu'il me soit permis d'énumérer les ouvrages compris dans cette période de mes conférences publiques ; ils faisaient partie des programmes suivis à Tombouctou : — le *Teshil* d'Ibn-Malek sur les règles et les difficultés de la Syntaxe arabe ; — l'*Alfiia* d'El-Yraki ou Résumé des traditions mohammédiennes ; — le *Teuhfet-el-Heukkâm* ou Cadeau des juges, par Ibn-el-Aacem ; — le *Djamé-el-djouamé* ou Recueil général des préceptes de l'islam par Sebki ; le *Heukm* ou Manuel du juge, par Ibn-Aatha-allah ; — le *Djamé-es-seghir*, ou Répertoire abrégé de préceptes moraux, par Soyouti ; — le *Sahih* de Bokhari qui contient les actes et les paroles de Mahomet, y compris les traditions regardées par les uns comme éléments des lois et par les autres comme moyens auxiliaires de la jurisprudence ; — le *Sahih* de Moslim, sur le même sujet ; — le *Chifa* du cadi Ayyadh, qui comprend la définition des devoirs envers le prophète ; le *Mowatta* ou Aplanissement des difficultés du droit, par le fondateur de la secte malékite ; — *El-moadjizat el-Kobra* ou les Principaux Miracles de Mahomet, par Soyouti ; — les *Chemaïl* de Termidi ou Description des qualités du prophète des Arabes, de sa vie intime et de sa politique ; — l'*Iktifa* d'El-Kilaï qui traite de la vie de Mahomet, de la révélation qui lui a été faite du Koran, de l'histoire des trois premiers Khalifes. »

Une nouvelle compensation paraissait réservée à Ahmed-Baba. Tandis que sa voix éloquente s'exerce à communiquer aux intelligences qui l'entourent la connaissance de la rhétorique, du droit et de la théologie, mais principalement du droit, sa sagesse est comme mise à l'épreuve. En effet, des questions de la plus haute gravité lui sont soumises par les représentants de la magistrature, et ses réponses deviendront des arrêts sans appel. C'est lui-même qui nous en fait la confidence dans le passage que voici : « Maintes fois j'eus l'occasion de prononcer des décisions, soit par écrit, soit de vive voix, sur des points de droit qui avaient embarrassé les hommes de loi les plus expérimentés, en sorte que la réputation de mon nom s'étendit depuis le sud du Maroc jusqu'à Alger, jusqu'à Bougie, et sans doute au delà. » Mais, comme s'il ressentait dans le fond de sa conscience un secret repentir de l'aveu qui concerne son mérite, il se hâte d'ajouter : « Peu confiant dans

ma propre sagacité, et convaincu d'ailleurs de l'insuffisance de mon instruction, j'examinais la question à plusieurs reprises, puis j'invoquais l'assistance de Dieu, et Dieu me faisait toujours la grâce de m'éclairer. » Ahmed-Baba atteignait sa cinquantième année, lorsqu'il mit la dernière main au Tekmilet-ed-dibadj. Nous apprenons par lui qu'il avait rédigé une partie de ses leçons, et que ces doctes essais étaient destinés à former plus tard des ouvrages de fond. Il avait même commencé un commentaire du Précis de Sidi-Khelil, ainsi que l'atteste cette réflexion : Puisse Dieu m'accorder la faculté de l'achever !

La liste de ses ouvrages indique la variété féconde de sa pensée ; c'est une bibliothèque entière de morale, d'histoire, de belles-lettres, de théologie, de jurisprudence. Malheureusement, tous ces écrits ne nous sont pas parvenus. On ne possède encore que celui d'où j'ai tiré les matériaux du présent mémoire. Je suis d'autant mieux en mesure d'en faire une analyse détaillée, que, dans le cours de mes recherches sur l'histoire des musulmans d'Afrique, j'ai eu plus d'une fois l'occasion de le lire et d'en rédiger l'index complet d'après trois manuscrits. Le *Tekmilet* ou Dictionnaire biographique des savants et des saints du rite malékite, est une compilation des auteurs qui se sont occupés avec prédilection de l'Espagne et de l'Afrique musulmanes. Il n'acquerra pas moins de valeur aux yeux des orientalistes par l'utilité du sujet, que par les lectures originales dont il contient en quelque sorte la substance. Si la critique, d'ailleurs peu familière aux chroniqueurs mahométans, ne s'y fait pas assez sentir dans la peinture des caractères, on y remarque toutefois une certaine exactitude dans la partie bibliographique. Pour moi, qui ai vécu plus de trente ans au milieu de la société arabe et qui en apprécie la moralité à sa juste valeur, j'abandonne volontiers à Ahmed-Baba son admiration, souvent monotome, pour les marabouts de l'Islam. Loin de moi la pensée de le chicaner sur ses sentiments religieux. Il vivait à une époque et sur une terre où la *canonisation* d'un personnage était trop aisément consacrée par la crédulité et la superstition. Je lui demande autre chose que le récit des visions, des extases et des révélations survenues à Sidi-Bou-Medien, protecteur de Tlemcen, ou bien à Sidi Abderrahman, patron des Algériens. Au milieu des tirades hagiographiques dont le *Tekmilet ed-dibadj* est parsemé, à l'instar de toutes les œuvres contemporaines, j'ai choisi des notices littéraires et quelques biographies remplies de faits véridiques, dans le genre de la Vie de Sidi Khelil, dont j'ai offert une copie à M. Reinaud pour l'édition arabe du *Mokhtaçar*.

Le *Tekmilet ed-dibadj* est extrait en grande partie de manuscrits presque introuvables aujourd'hui, mais dont les titres nous ont été heureusement transmis. Les plus importants sont : 1° les Tables bibliographiques « *Fahraçat* » d'Ibn-Râzi, d'El-Mendjour, d'Ibn-el-Ahmar, d'Abou-abdallah-el-Hadrâmi, d'El-Mentouri, d'Abou-Zacharia-es-Sarradj, et d'Abdel-ouahed-ech-Cherif ; — 2° les Considérations de Tadeli sur le soufisme et les soufis ; — 3° le Précis historique de Médine par Ibn-Ferhoun ; — 4° la Liste chronologique des traditionnistes ou écrivains sacrés de la secte malékite, par Ibn-Konfoud, le Constantinien ; — 5° les Voyages de Todjibi, de Khaled-el-Fetouri, de Kalaçadi, d'Ibn-Konfoud, et d'El-Abdéri, voyages qui ressemblent beaucoup plus à des tournées littéraires qu'à des relations géographiques ; — 6° les Annales de Grenade, par Liçan-eddine-ibn-el-Khatib, le Tlemcénien ; — 7° la Notice des savants de Bougie au VIIe siècle de l'hégire par El-Rabrini (1) ;

1. Eumouan ed-diraïa fi mechaïekh Bidjaïa.

8° la Galerie des grammairiens du premier et du second ordre par Soyouti ; — 9° les Tablettes chronologiques d'El-Ouancherici, intitulées *El-Oufaïat* ; — 10° la Monographie des savants et des marabouts de Ceuta, connue sous le nom d'*El-Kaukeb el-ouikad fi men doufina fi Sebta min el-oulema ou'z-zohad ;* — 11° la Notice d'El-Makkari sur ses professeurs ; — 12° l'Appendice d'Ibn-el-Abar au *Sila* d'Ibn-Bachekoual (Pascal) ; — 13° Vertus et mérites de Senouci par El-Melali ; — 14° les Leçons d'Ibn-Merzoung le jeune, intitulées *El-Marouïat* ; — 15° trois volumes de la Compilation du Tlemcénien Ibn-Saad, qui est connue sous le nom de l'*Etoile fixe* et qui contient la biographie des docteurs magrebins ; — 16° les Additions au *Dibadj* ou *Tauchih ed-dibadj* par El-Karafi, ouvrage qui a inspiré à Ahmed-Baba l'idée de rédiger le *Tekmilet.*

Voici après tout comment l'écrivain le plus distingué de la Nigritie explique la composition de cette œuvre de longue haleine et les différentes phases qu'elles a subies. « Le présent livre qui devait former la suite et le complément du *Dibadj*, ou *Biographie des docteurs les plus célèbres du rite malékite*, n'est que l'abrégé d'un travail très étendu, en dix-huit cahiers in-folio. Dans le principe, j'avais eu seulement l'intention de préparer des additions au répertoire d'Ibn-Ferhoun-el-Iamri, où figurent déjà six cent trente personnages, et de mentionner ceux dont il avait négligé de parler ou qui avaient échappé à sa connaissance ; mais, peu à peu mes notes ayant pris du développement, je cédai au désir d'agrandir mon plan, et je groupai dans un cadre considérable tous les hommes de la même secte qui s'étaient illustrés par leur érudition ou par la sainteté de leurs actes. C'est ainsi que mes notes et mes extraits finirent par se fondre ensemble, à l'aide d'un nouveau remaniement. Je publiai la première édition de la suite du *Dibadj*, en l'année 1596 : elle ne laissa pas d'avoir quelques succès, on en multiplia les copies. Depuis lors, revenant sur mon idée, j'ai pensé qu'il valait mieux me borner à faire l'historique des imam et des auteurs hors ligne, et j'ai nommé mon livre *Kifaiet el-mohtadj li-maarifet men leïça fi'd-dibadj* « Documents suffisants pour connaître les docteurs qui ne sont pas mentionnés dans le *Dibadj.* »

Le *Tekmilet* (1) et le *Kifaïa* existent dans les bibliothèques des indigènes, à Constantine et à Alger; je les ai consultés simultanément, sans y trouver d'autre différence que la prolixité des narrations qui concernent certains marabouts de l'Afrique.

Doué d'une raison forte, d'une sagacité peu commune et d'une ardeur infatigable pour la méditation des lois qui régissent le monde musulman, Ahmed-Baba avait sacrifié la plus grande partie de son temps à l'examen de Sidi Khelil et de ses commentateurs. Ses efforts tendaient non seulement à aplanir les avenues de la jurisprudence, mais encore à en reculer les bornes. Il se posa en interprète du code malékite, et c'est là son meilleur titre à la reconnaissance de la postérité. Le passage suivant que j'extrais de la biographie de Sidi Khelil, en même temps qu'il nous initiera aux essais de l'auteur sur les matières du droit, fournit un specimen de son style : « Le précis de jurisprudence composé par Sidi Khelil a donné lieu à plus de soixante ouvrages, tant en gloses qu'en commentaires. Moi-même, j'ai osé m'avancer parmi les concurrents et décocher aussi ma flèche. J'ai écrémé plus de dix commentaires, dans le but d'augmenter la concision de certains articles, de déterminer le sens de plusieurs expressions techniques, et d'in-

1. Lorsque ce mot n'est pas en rapport d'annexion, il se prononce *Tekmila.*

diquer les sources où le maître avait puisé ; d'où il résulte que j'avais acquis le droit de dire que, si mon travail était achevé, il pourrait dispenser les étudiants de recourir à d'autres livres. J'en ai soumis un volume au cheik Ibrahim-ech-Chaoui, qui était le juriste le plus entendu de Merrakech, et il en fut tellement satisfait, qu'il ne dédaigna pas de l'adopter dans son cours et d'en faire l'éloge devant ses collègues. J'ai rédigé en outre des observations sur quelques points obscurs du *Mokhtaçar*, sans parler d'une paraphrase du texte que je viens de commencer, et qui ne laissera pas de rendre service, si Dieu me permet de la compléter.

La liste des autres livres d'Ahmed-Baba comprend les titres que voici : — Études sur le *Mokhtaçar* de Sidi Khelil depuis le chapitre de la dîme aumonière jusqu'à celui du mariage, en deux volumes ; — Éclaircissement sur l'article du Serment (même ouvrage) ; — Inspirations divines pour l'intelligence des pensées de Khelil, intitulées *Mounoun er-rabb el-djelil*, en deux tomes ; — le *Dourour el-ouichah* ou Perles du baudrier, qui est un abrégé du livre de Soyouti intitulé *El-ouichah fi fouaid en-nikah*, et qui traite des avantages du mariage ; — Préceptes de morale tendant à démontrer qu'il faut étouffer son ressentiment pour éviter d'être injuste ; — le Classement du *Djamâ el-maiar* d'El-Ouncherici (jurisprudence) ; — le *Neïl el-âmel*, thèse où il prouve que c'est sur l'intention que la religion fonde ses arrêts, et que les actes se jugent d'après l'intention ; — le Désir et le but du vrai croyant ou Démonstration du plus grand des attributs de Dieu ; — Commentaire de la *Sogra* de Senouci ; — Notice sur le cheikh Senouci, dont le mausolée est situé près des murs de Tlemcen ; — Scolies sur le commencement de l'*Alfia* d'Ibn Malek, intitulées *En-nokt el-oufia fi cherah el-Alfia ;* — Observations sur quelques passages de l'*Alfia*, avec cet autre titre : *En-nokt ez-zakia*. Cet ouvrage, ainsi que le précédent n'était pas terminé en 1604 ; — le *Raïet el-idjada*, qui traite de l'équivalence de l'agent et de l'inchoatif pour le sens de la proposition ; — un mot sur l'*Ihtidjadj* d'Ibn-Edris ; ce travail circonscrit en quelques pages, explique les termes employés par cet auteur.

Une communication de Si-Embarek, l'algérien le plus versé dans la science historique, m'informe qu'Ahmed-Baba avait composé, dans les dernières années de sa vie, un traité en vers sur l'astronomie et un livre sur les différentes races de nègre, païennes ou musulmanes. Je ne doute point du fait, et j'ai l'espoir que le même hasard qui a dirigé vers ma main le *Tekmilet ed-dibadj*, exhumera un jour l'*Histoire du Soudan* des bibliothèques du Maroc ou de la Tunisie, où je suppose qu'elle a été déposée par quelque voyageur lettré. C'est alors que se dérouleront dans un ordre régulier et vecune clarté suffisante, les conquêtes de l'islamisme et de la littérature parmi les peuplades noires. Car la pureté avec laquelle la langue, la religion et les mœurs arabes se sont conservées dans le centre de l'Afrique est un fait bien remarquable et la meilleure preuve que le Désert est la vraie patrie de l'Arabe.

De tous les faits qui précèdent, on peut conclure que, pendant les quatorzième, quinzième et seizième siècles, les sciences et la civilisation florissaient au même degré sur presque tous les points du continent que nous étudions ; qu'il n'existe peut-être pas une ville, pas une oasis, qu'elles n'aient marqué de leur empreinte salutaire, et surtout que la race noire n'est pas fatalement reléguée au dernier échelon de l'espèce humaine, comme l'ont prétendu certains philosophes. AUG. CHERBONNEAU.

CHRONIQUE

Nécrologie, — M. le docteur Jean-Louis-Hippolyte Peisse, membre de l'Institut, est mort à Paris le 12 octobre. Il était né à Aix (Bouches-du-Rhône), en 1803. Elève de la faculté de médecine de Montpellier, il vint à Paris en 1826 et s'enrôla dans la presse libérale. Il a collaboré plus tard à des revues de médecine et à des revues de critique. Il était conservateur des collections de l'Ecole des Beaux-Arts, associé libre de l'académie de médecine (1836), membre de l'académie des sciences morales et politiques, où il fut élu le 15 décembre 1877 en remplacement de M. Lélut. On lui doit : *Les médecins français contemporains* (1827-1828) ; — *P. J. G, Cabanais* (1844) ; — *La médecine et les médecins, philosophie, doctrine, institutions, critiques, mœurs et biographies* (1837). — Il a traduit : *Fragments de philosophie* de W. Hamilton (1840) ; — *Eléments de la philosophie de l'esprit humain* de Dugald Stewart (1844) ; — *Lettres philosophiques* de Galuppi (1844) ; — *Système de logique déductive et inductive* de John Stuart Mill (1866-1867). — Il a écrit dans la *Revue des Deux-Mondes*, où il a rédigé les *Salons* de 1841 à 1844 ; — dans le *Producteur*, le *National*, la *Gazette médicale de Paris*, etc.

— Monseigneur Pierre-Anastase Pichenot, archevêque de Chambéry, est mort dans cette ville le 5 octobre. Il était né le 27 octobre 1816 à Nuits-sous-Ravière (Yonne). Il était vicaire-général de Monseigneur l'archevêque de Sens, lorsqu'il fut nommé évêque de Tarbes le 9 mars 1870, d'où il fut transféré à l'archevêché de Chambéry le 18 juin 1873. Outre ses mandements et instructions pastorales, il a écrit plusieurs ouvrages de piété : — *Manuel de l'adoration perpétuelle du très Saint Sacrement pour le diocèse de Sens* (1865, in-18) ; — *L'Evangile de l'Eucharistie, ou la vie de N. S. Jésus-Christ, continuée et reproduite au très Saint Sacrement de l'autel :* conférences familières (1re édition, 1864, in-12 ; 4e édition, 1873, in-12) ; — *Les collectes ou simples homélies sur les premières oraisons de chaque dimanche et de quelques-unes des principales fêtes de Notre Seigneur, de la Sainte Vierge et des saints* (années 1856 et 1857) (1867, in-12) ; — *Les psaumes du dimanche, instructions sur les Vêpres données au prône de la cathédrale de Sens* (1867, in-12) ; — *Traité pratique de l'éducation maternelle*, précédé d'instructions préliminaires sur l'archiconfrérie des mères chrétiennes, son règlement et ses fêtes (1869, in-12) ; — *Nouvelle édition, revue et augmentée d'une seconde partie* (1878, in-12).

— M. l'abbé Claude-François Culas est mort le 23 septembre, à Dompsure (Ain), paroisse qu'il administrait depuis près de quarante ans. Il était né à Saint-Nizier le Bouchoux, le 24 mars 1809, le quatrième de neuf enfants, au sein d'une famille d'honnêtes cultivateurs qui a donné trois prêtres à l'Eglise. Il commença ses études chez le vénérable abbé Dalurye, curé de Cormoz, paroisse du voisinage ; il les poursuivit au petit séminaire de Meximieux, pour les achever au petit séminaire de Belley. Il fit ses études théologiques au grand séminaire de Brou. Ordonné prêtre en juillet 1833, il fut envoyé à l'institution de Franclieu, commune de Marboz, d'abord comme professeur, puis comme supérieur. Il professa ensuite les humanités au petit séminaire de Meximieux ; deux ans après, il fut nommé vicaire de Laguieu ; puis, après quatre ans et demi de vicariat, il fut appelé à la cure de Dompsure, le 24 mars 1841. La mort seule a pu l'enlever à ce poste ; sa longue administration a été surtout marquée par la reconstruction de la belle église que possède

actuellement cette paroisse. Quoiqu'il fût un simple curé de campagne, M. l'abbé Culas a beaucoup écrit ; ses œuvres ne sont point celles d'un littérateur délicat ni d'un érudit de profession, mais elles ont toutes une saveur particulière qu'elles tiennent du but poursuivi. M Culas ne cherchait que le salut des âmes confiées à son zèle ; il écrivait pour faire aimer aux fidèles leur église, leur paroisse, leur pays, en les leur faisant connaître, en leur rappelant tous les souvenirs qui pouvaient les y attacher, en leur expliquant ce qu'est une église, les cérémonies qui s'y accomplissent. Sa plume était l'auxiliaire de sa parole pour l'exercice de son ministère pastoral. Voici la liste, aussi complète que possible, de ses œuvres. Nous la donnons comme renseignement et comme exemple. — *Notice sur les curés et la paroisse de Dompsure* Bourg, Millet-Botter, (1865, br. de 56 p) ; — *Exercices pour la confession et la communion. Prières et avis pour aider les fidèles à recevoir dignement les sacrements de pénitence et d'eucharistie*, recueillis et mis en ordre et publiés avec l'autorisation de Mgr l'évêque de Belley (1869, br. de 84 p.) ; — *Courte explication des cérémonies de la Messe et des Vêpres, à l'usage des enfants du catéchisme et des écoles* (1870, br. de 14 p.) ; — *La mère chrétienne : prières, conseils et pieux avis à l'usage des femmes et des mères chrétiennes*, recueillis, mis en ordre et publiés par un prêtre du diocèse de Belley (1873, in-12) ; — *Règlement et pieux avis pour la bonne tenue et la propreté de l'église* (1873, br. de 16 p.) ;—*Le pieux servant de messe à l'usage des églises paroissiales*, par un prêtre du diocèse de Belley (1875, br. de 78 p.) ; — *Le pieux communiant : exercices pour la confession, la communion, la messe de communion, la messe et la communion pour les âmes du purgatoire, suivis de l'explication des principales cérémonies de la messe et des vêpres*, tirés des livres de piété, mis en ordre et publiés avec l'autorisation de Mgr l'évêque de Belley (1876, br. de 153 p.) ; — *Confréries de la paroisse de Dompsure* (1877, imp. Villefranche, br. de 56 p.) ; — *Notice sur les églises* (1877, br. de 120 p.) ; — *Notice sur la nouvelle église de Dompsure* 1841-1878 (1878, br. de 30 p.) ; — *Nécrologie religieuse de Dompsure* (1878, br. de 30 p.) ;—*Souvenirs paroissiaux et notes diverses*, 1841-1879, (1880, br. de 86 p.). — M. l'abbé Culas a, en outre, composé plusieurs petits écrits pieux, publiés en petites feuilles séparées, comme les tracts, pour aider les fidèles à passer saintement les différents temps de l'année, et qu'il distribuait à ses paroissiens. Pendant son séjour à Lagnieu, il a écrit l'histoire de cette commune et des environs. Ce travail, resté manuscrit, est déposé dans les archives de cette ville.

— M. l'abbé Augustin-Joseph Crosnier est mort le 2 septembre, à Nevers. Il y était né le 10 juillet 1804, au sein d'une famille patriarcale, où la piété était en honneur. C'est dans ce milieu béni, dit Monseigneur Lelong, auquel nous empruntons les éléments de cette notice, qu'il puisa cette foi énergique, cet inébranlable attachement à l'Eglise, cette austérité de mœurs qui furent le caractère distinctif de toute sa vie. Cette salutaire influence se fit ressentir sur les autres membres de sa famille : ses deux frères et une de ses sœurs se sont, comme lui, consacrés au service de Dieu. Le diocèse de Nevers étant alors réuni à celui d'Autun, c'est dans le séminaire de cette ville qu'il commença ses études. Il fut rappelé à Nevers en 1823, et ordonné prêtre, le 2 mars 1828, par Mgr Millaux. Il débuta dans le ministère par le vicariat de Saint-Saulge. Puis il fut envoyé à Bona, d'où il desservit plusieurs paroisses. De là il passa à la cure de Saint-Parize, puis en 1835 au doyenné de Donzy. Sa nature ardente lui permit de joindre aux travaux de l'apôtre ceux de l'écrivain, de l'historien et du canoniste. Il commençait déjà à réunir les matériaux qu'il utilisa plus tard dans ses nombreuses publications.

Mgr Dufètre l'appela auprès de lui, le 11 juin 1850, à titre de vicaire général, archidiacre de Bethléem. Il ne cessa depuis lors de remplir ces fonctions sous tous les évêques qui se sont succédé sur le siége de Nevers; il montra dans ce poste sa science juridique et administrative, son amour du labeur et une scrupuleuse attention dans l'étude de toutes les affaires qui lui étaient soumises. Ses journées, commencées à quatre heures du matin, étaient si bien remplies, qu'il pouvait encore fonder et diriger la Société nivernaise des lettres, sciences et arts, et lui faire des communications intéressantes. Il était membre correspondant de la commission de la topographie de la Gaule. Il avait été décoré de la légion d'honneur en 1856, et le Saint-Siège lui avait accordé le titre de protonotaire apostolique. « Quel exemple, dit Mgr Lelong, que celui de ce prêtre, cherchant dans une étude sérieuse et suivie, un délassement et une consolation, y trouvant, sans parler de ces joies profondes et pures que produit dans l'intelligence la découverte de la vérité, la sécurité de son ministère et un moyen puissant de l'honorer et de le recommander aux yeux du monde. » On peut dire qu'aux études spéculatives il ajoutait la pratique, par son intelligente restauration de l'église de Donzy. Voici la liste de ses publications : *Manuel d'Archéologie* (1844); — *Iconographie chrétienne* (1re édition, 1848, 2e édition, 1876); — *Monographie de la cathédrale de Nevers, suivie d'une notice sur les évêques de Nevers* (1854); — *Prières et cérémonies de la consécration d'une église* (1854); — *Promenade archéologique à Saint-Benoît-sur-Loire* (1855); — *Relation des fêtes à l'occasion de l'Immaculée-Conception* (1857); — *Hagiologie nivernaise* (1858); — *Monographie de la Croix* (1863); — *Vie de Mgr Dufètre* (1868); — *Etudes sur la liturgie nivernaise* (1868); — *Tableau synoptique de l'histoire du Nivernais et du Donziais* (1870); — *Fêtes de Rome, souvenirs du centenaire* (1871); — *Sacre de Mgr de Ladoue* (1873); — *Restauration de la cathédrale de Nevers* (1873); — *Culte de Saint-Martin dans le Nivernais* (1874); — *Monastère de Saint-Etienne de Nevers* (1875); — *Préface et publication du Sacramentaire nivernais du onzième siècle* (1875); — *Excursion de la société nivernaise dans les vallées de la Nièvre, du Beuvron, de l'Yonne, de la Cure et du Nohain* (1876); — *Etudes sur la géographie de la Nivernie pendant les cinq premiers siècles de notre ère* (1877); — *Souvenir du Sacre de Mgr Lelong et de son entrée à Nevers* (1877); — *Congrégations religieuses d'hommes dans le diocèse de Nevers* (1877); — *Congrégations religieuses de femmes dans le diocèse de Nevers* (1880); — sans compter de nombreux travaux et des études spéciales insérés dans le *Bulletin de la Société nivernaise* et *la Semaine religieuse du diocèse de Nevers*.

— M. l'abbé Baudiau, curé-doyen d'Entrains (Nièvre) est mort le 17 septembre à Quarré-les-Tombes. Il était né le 15 octobre 1809 aux Fèvres, dans le canton de Planchez. Il avait été vicaire de Château-Chinon (1833), curé de Montigny-sur-Canne (1834), de Dun-les-Places (1844) et d'Entrains (1876). Il a eu une bonne part de direction dans la construction de l'église monumentale bâtie à Dun-les-Places par les largesses de M. le chevalier Feuillet, et il avait entrepris la restauration et l'agrandissement de l'église d'Entrains. On lui doit une *Histoire du Morvand*, qui a eu deux éditions, la première en 2 volumes, la seconde et 3 vol. (1865), et une *Histoire d'Entrains* (1879, in-8).

— M. Alphonse-Martial Chazaud, mort à Moulins le 12 septembre 1880, était né à Paris le 20 juillet 1827. Elève de l'École des chartes, il fit partie de la promotion du 16 novembre 1852. Il en sortit après avoir soutenu une thèse sur *les Verbes français*. Il fut aussitôt nommé archiviste du département

de l'Allier, en 1852. En 1879, il ajouta à ces fonctions celles de bibliothécaire de la ville de Moulins. C'était un travailleur infatigable, un conteur des plus intéressants, un fonctionnaire toujours prêt à rendre service. Il a publié : *Cartulaire de la Chapelle-Aude* (1860, in-8, Moulins, Desrosiers) ; — *Etude sur la chronologie des sires de Bourbon*, x-xiiie siècles (1866, in-8, Desrosiers, Cette étude avait été couronnée au concours ouvert en 1865 entre les sociétés savantes ; — *Anoblissement de deux simples soldats après la prise de Pontoise, septembre 1441* (1866, in-12, Imprimerie impériale) ; — *Inventaire et comptes de la succession d'Eudes comte de Nevers* 1266 ; extrait du tome XXXII des Mémoires de la société des antiquaires de France (1870, in-12) ; — *Inventaire des archives départementales de l'Allier* (1870-79, in-4 en 2 parties, Paris et Moulins, imp. Desrosiers) ; — *La chronique du bon duc Loys de Bourbon* (1876, in-8, Paris, lib. Renouard) ; — *Les enseignements d'Anne de France, duchesse de Bourbonnais et d'Auvergne à sa fille Suzanne de Bourbon* (1878, in-4, Moulins, Desrosiers) ; — *Dictionnaire des lieux dits du département de l'Allier* (1880, in-12, Moulins, impr. Desrosiers), qui n'est pas encore livré au public. — Il préparait une *Histoire du Bourbonnais* en 6 volumes, dont deux sont achevés en manuscrit ; les autres sont à l'état de notes. M. Chazaud était depuis 1853 membre de la société d'émulation de l'Allier, dont il était président au moment de sa mort. Il a publié dans les *Annales de la société* un très grand nombre de travaux importants, dont les principaux sont les suivants : *Erection du chapitre de Notre-Dame de Moulins* ; — *Les communes bourbonnaises* ; — *Rachat de plusieurs forteresses occupées dans le Bourbonnais au nom du roi d'Angleterre* (1360) ; — *Addition au cartulaire de la Chapelle-Aude* ; — *Les armes de Guillaume de La Palice en* 1213 ; — *Fiançailles, mariage et apanage de Pierre, sire de Beaujeu* (1461-1476) ; — *Une campagne de Louis XI. — La ligue du bien public en Bourbonnais* (mars-juillet 1465) ; — *Le département de l'Allier en* 1793 *et* 1794. *Rapport de Jean Garnier, commissaire observateur dans l'Allier* ; — *Quelques traits de mœurs féodales en Bourbonnais, XIII-XVe siècles* ; — *La Lombardie de Montluçon* ; — *Deux pagi de la Gaule au VIe siècle : Vosagus (Voussac) et Lysidiacus (Lubié)* ; — *Création d'un consulat à Saint-Pourçain par Louis XI en novembre* 1480. — M. Chazaud était correspondant de la société des antiquaires de France, qui a donné dans ses mémoires un de ses travaux, indiqué plus haut. La *Bibliothèque de l'Ecole des chartes* a donné de lui : *L'évêque de Mende et les seigneurs du Tournel* (4e série, t. I, p. 309), — et une charte autographe du sire de Joinville pour le prieuré de Remonvaux, 1257, découverte par lui (4e série, t. III, p. 60).

— Mgr Ludovic Roche, évêque de Gap, est mort à Orléans le 6 octobre. Il était né le 5 février 1828, à Serrière (Ardèche). Il avait été chapelain de Sainte-Geneviève de Paris, vicaire de Saint-Louis d'Antin, aumônier du lycée Louis-le-Grand (1860) ; aumônier de la Maison mère des frères des écoles chrétiennes (8174). Il s'est livré avec succès au ministère de la prédication dans les principales paroisses de la capitale. En 1875, il avait succédé à Mgr Perraud dans la chaire d'histoire et de discipline ecclésiastique à la Sorbonne. C'est de là qu'il fut appelé au siège épiscopal de Gap, vacant par le transfert de Mgr Guilbert à l'évêché d'Amiens.

— M. Lucien Louis Lande, ancien professeur de rhétorique à Sainte-Barbe, est mort au mois de septembre, victime d'un guet-apens en Espagne, où il était chargé d'une mission scientifique par le ministère de l'Instruction publique. Il était à peine âgé de trente ans. Il avait déjà publié plusieurs ouvrages : *Basques et Navarrets*, et *Souvenirs d'un voyage dans le nord de l'Espagne* (1878).

Il avait été admis à la collaboration de la *Revue des Deux-Mondes*, qui a encore publié après sa mort (livraison du 15 octobre) : *Etat moral et politique de l'Espagne*, d'après *Feudalismo y Democracia*, por el Sr Marquès de Riscal (Madrid, 1880).

— M. Jules Ferdinand Jacquemart, né à Paris en 1837, est mort dans cette ville le 21 septembre. Frère de Mlle N. Jacquemart, dont les portraits sont si remarqués, il cultiva avec succès la carrière des beaux-arts. Il débuta au salon de 1861, comme peintre et comme graveur, et obtint comme graveur des médailles en 1864, 1866 et 1878. Il faisait partie du jury de gravure depuis 1868. Ses principales œuvres sont vingt-huit planches pour l'*Histoire de la porcelaine* de son père; — soixante planches pour les *Gemmes et joyaux de la couronne* (1865), publiés par M. Barbet de Jouy ; — douze planches d'armes de la collection du comte de Nieuwerkerke ; — un certain nombre d'eaux-fortes d'après Van der Meer de Delft, Franz Hals, Goya, Van Ostade, A. Guyp, etc. ; la reproduction des principaux tableaux du musée Métropolitain de New-York ; différentes planches d'objets d'art pour la *Gazette des beaux-arts*, les *Annales archéologiques*, l'*Art*, etc.

— M. Jacques Offenbach, né à Cologne le 21 juin 1819, est mort à Paris le 3 octobre. Elève du Conservatoire (1833-1834), puis chef d'orchestre au Théâtre-Français, il se fit tout d'abord une réputation dans le monde artistique par ses compositions musicales sur les Fables de La Fontaine. Il continua ses succès par des bouffonneries musicales fort gaies qui ont fait le tour du monde, sans propager le bon goût et sans profit pour l'art sérieux : Nous citerons *Les deux aveugles* (1855) ; — la *rose de Saint-Flour* (1856) ; — *Orphée aux enfers* ; — *La Belle Hélène* (1864) ; — *La Grande-Duchesse* (1867) ; — *La fille du tambour-major* (1879). Il a été directeur du théâtre des Bouffes parisiens et de la Gaité. Retiré en 1875, il a fait un voyage en Amérique, dont il a donné le récit dans les *Notes d'un musicien en voyage*, avec une préface d'Albert Wolff (1877, in-18). Après une carrière qui ne paraissait pas devoir le porter aux choses sérieuses, Offenbach est mort en chrétien.

— M. Paul-Bernard Rozier, né à Béziers en 1798, vient de mourir à Marseille. Clerc d'avoué, employé de l'enregistrement, professeur de l'Université, il est connu comme auteur dramatique. Il a donné en 1830 sa première pièce, le *Mari de ma femme*, puis le *Mariage par devouement* (1831) et n'a cessé de fournir, jusqu'en 1857, un nombre considérable de pièces, drames, comédies, vaudevilles, dont un certain nombre ont eu du succès et sont encore représentés. Nous citerons : *Maria Padilla* (1837) ; — *le Manoir de Montlouvier* (1839) joué par Mlle Georges : — *la Mansarde du crime* (1840) joué par Arnal ; — *La foi, l'espérance et la charité* (1848) ; — *Brutus, lâche César*, (1849); — *Le songe d'une nuit d'été*, opéra-comique écrit avec MM. de Leuven et Ambroise Thomas (1850). Toutes ses œuvres ont une tendance moralisatrice ; il avait des idées religieuses vives surtout dans ses dernières années ; il a même écrit un ouvrage sur la religion.

— M. Eugène-Paul-Philippe, baron van Bemmel, est mort à Saint-Josse-ten-Noode, près de Bruxelles (Belgique), le 19 août. Né à Gand le 16 avril 1824, il devint en 1849 professeur d'histoire de la littérature française à l'Université libre de Bruxelles ; il a occupé cette chaire jusqu'à sa mort. Il était également professeur aux Écoles normales de la ville de Bruxelles. Les lettres belges perdent en lui un écrivain d'une valeur sérieuse. Van Bemmel était presque seul en Belgique à tenir le sceptre de la critique littéraire et cette situation exceptionnelle lui avait acquis dans le pays une influence incontestable. Ce qu'était cette influence, et au profit de quelles idées elle

s'exerçait, aucun ne l'ignore de ceux auxquels étaient connues les opinions politiques du *patricien démocrate* et ses convictions nettement hostiles à la religion. Sous sa direction, la *Revue de Belgique*, à laquelle avait fait place l'ancienne *Revue trimestrielle*, (1854-1868, 60 vol.) est devenue l'organe le plus autorisé de la fraction libre penseuse du parti litéral belge. M. van Bemmel y signait tous les mois un bulletin critique, auquel peut être adressé un double reproche : l'indulgence excessive accordée aux œuvres marquées aux coins des tendances du recueil; la conspiration du silence organisée à l'égard des ouvrages dus à des plumes catholiques. Ce qui restera du mérite de M. van Bemmel, c'est d'avoir compris la force de l'association aussi bien dans le domaine de la littérature que de la politique ou de l'industrie. Il a toujours cherché à grouper autour d'un périodique ou d'une œuvre de longue haleine, un noyau de collaborateurs; il a stimulé, encouragé, parfois même éveillé plus d'une vocation et maintenu, par des efforts dont il faut lui savoir gré, la vie et une certaine activité littéraire dans le pays. Il était depuis 1877 membre correspondant de l'académie royale de Belgique; depuis 1865 membre de la ligne de l'enseignement. Il fut en 1861 vice-président de la commission royale des monuments; il présida le congrès littéraire tenu en 1865 à Bruxelles. Il était aussi, cette année-là, président de la commission de géographie nationale.

La *Patria Belgica, encyclopédie nationale ou exposé méthodique de toutes les connaissances relatives à la Belgique ancienne et moderne, physique, sociale et intellectuelle*, publiée sous la direction de M. Eugène van Bemmel (Bruxelles, Bruyland-Christophe, 1873-1876, 3 vol. in-8) fut le fruit de la collaboration des principaux littérateurs, archéologues, érudits et hommes de science du pays. Cet ouvrage, écrit dans une note relativement modérée et impartiale, eut un succès énorme en Belgique. Encouragé par ce précédent, M. van Bemmel lança, au début même de cette année, les premières livraisons de la *Belgique illustrée, monumentale et pittoresque.* (Bruxelles, Bruyland-Christophe, 1880, in-4). La mort vint le surprendre avant l'achèvement complet de l'ouvrage. En dehors de ces travaux, Van Bemmel s'est fait connaître par des œuvres dans les genres les plus différents. Il débuta par une étude, écrite en vue d'un concours universitaire, sur la *langue et la poésie provençales* (Bruxelles ; A. Vandale, 1846). Plus tard il publia le *Voyage à travers champs* et le *Guide de l'excursionniste*, vade-mecum des touristes de la Meuse et des Ardennes. Conseiller communal de Saint-Josse-ten-Noode, il écrivit l'histoire de sa commune (*Histoire de Saint-Josse-ten-Noode illustrée par H. Hendrick*, 1869, in-12). Il a donné un mauvais roman sous le titre de : *Dom Placide, histoire du dernier moine de l'abbaye de Villers*, recueillie et publiée par Van Bemmel (1875, in-12). Ses deux dernières œuvres sont trois volumes destinés à la « Bibliothèque de l'enseignement complémentaire : » — *Traité général de littérature française* (Lebègue, 1880, in-12). — *Histoire de Belgique empruntée textuellement aux récits des écrivains contemporains* (Lebègue, 1880, in-12. — *Leçons et modèles d'analyse littéraire* (Bruxelles, 1880, in-12). — Pour compléter cette liste, nous ajouterons : *L'harmonie des passions humaines*. Notice sur le fronton du théatre de la Monnaie (1854); — *Notice sur le baron de Stassart* (1856); extrait du Tome XXVIIIe des mémoires couronnés par l'Académie.— *Etude sur les monuments druidiques* (1857); extrait de la *Revue universelle des arts*; — Deux *discours* prononcés en qualité de recteur de l'Université de Bruxelles (1871-1872, in-8 Bruxelles); — un *Boileau annoté* et le *Rapport du jury chargé de décerner le prix décennal de littérature française pour la période* 1858-1862, par Van Bem-

mel rapporteur (in-8, extrait du tome XV, 2me série, des Bulletins de l'Académie royale de Belgique), — *Rapport* sur le *concours quinquennal* de littérature française (1863-1873) : extrait du *Moniteur belge*; — enfin un *rapport* sur le concours triennal de littérature dramatique en langue française en 1861 extrait du *Moniteur belge*. — C. D.

M. Johan-Gottfried Burman Becker, écrivain danois, né à Copenhague le 26 avril 1802, est mort dans cette ville le 6 octobre 1880. Il étudia d'abord la chimie dans sa ville natale, puis à Berlin et à Iœna, où il fut reçu docteur en philosophie (1829). Après avoir dirigé pendant deux ans (1844-1845) la pharmacie de sa famille, il voulut vivre exclusivement pour l'art et pour la science. Dans ses voyages en Danemark et à l'étranger, il dessina avec autant de talent que de fidélité historique et architecturale un grand nombre d'édifices religieux et civils. Ces dessins, avec sa galerie de portraits de personnages des cent dernières années, forment une remarquable et précieuse collection. Outre quelques écrits relatifs à la pharmacie il a publié des notices sur les anciens châteaux du Danemark et des duchés (Copenhague, 1830-32, 3 recueils avec vignettes); des notices sur les familles Burman (1834), Baden (1832) et Becker (1835), et plusieurs mémoires dans des recueils historiques. — E. Beauvois.

— M. Maurice de Régel est mort récemment, à Lutzelhausen (Alsace-Lorraine) à l'âge de 28 ans. Elevé par des parents chrétiens, qui cultivèrent ses facultés avec foi et amour, il fut de bonne heure un homme; dès l'âge de 16 ans, il écrivit un roman historique : *Hugues de Rotshamhausen*, qui ne fut publié qu'en 1870 (Paris, Blériot), et qui annonçait un écrivain d'avenir. Les malheurs de la patrie l'arrachèrent à son pays : Lutzelhausen fut détaché des Vosges pour passer sous la domination de la Prusse. De la littérature il fut obligé de passer à l'industrie; il se fit présenter à la Société bibliographique avec la qualification de manufacturier. Il est mort, après de cruelles épreuves, en fervent chrétien, laissant un assez grand nombre d'œuvres inédites, dont il a défendu la publication.

— Le célèbre orientaliste Dr. André David Nordtmann, né à Hambourg le 11 février 1811, vient de mourir à Constantinople, en qualité de chargé d'affaires des villes hanséatiques. Il laisse de nombreux écrits sur les médailles orientales, qui ont été publiés dans différents recueils périodiques, tels que : *Zeitschrift der Morgenlandischen Gesellschaft; Zeitschrift für Numismatik* (voy. an. 1875), etc. Il a dignement soutenu la polémique sur l'explication des légendes Pehwli, contre les savants russes Dorn et Bartholomaei. On a aussi de lui : *Les Monnaies Persépolitaines* (voy. *Berl. Zeitschr. f. Numism.* An. 1875; la *Chronologie des Sassanides* (voy. les *Sitzungsber. der Kgl. Baierischen Akad.*, 7 Janv. 1871).

— Le 2 août l'Espagne, a perdu un de ses plus illustres écrivains, Juan Eugenio Hortzenbusch. Comme son nom l'indique il, n'était pas d'origine espagnole. Il était né en 1806, d'un père allemand et d'une mère castillane. Il fut un auteur dramatique éminent et un érudit de grand mérite. Au nombre de ses œuvres théâtrales, on place au premier rang *Dona Meneia* et les *Amantes de Téruel*. C'est lui qui, dans la grande collection de Ribedeneyra, a publié Celderon, Lope de Vega, Alercon, etc.

— M. Georges Stoffel, bibliothécaire de la ville de Colmar, né à Saint-Tromplaine le 4 janvier 1819, est mort le 3 septembre, à l'âge de 61 ans. Il est auteur d'un *Dictionnaire topographique du Haut-Rhin* (1868 et 1876) dont il a eu le tort de charger la 2e édition d'un texte allemand; et du spécimen d'un

Dictionnaire biographique d'Alsace (1869), enfin d'un recueil de chartes colongères insérées dans le grand ouvrage de Grimm sur ce sujet.

— M. Degrandchamps est mort en septembre à Ferrette (Haute-Alsace), à l'âge de 86 ans. On lui doit deux volumes de poésies où sont retracés différents usages et traditions du Sundgau. Il avait été, dit-on, il y a quarante ans, l'inventeur du vélocipède primitif sans pédales. Il a consacré sa dernière année à la recherche du..... mouvement perpétuel. Il était le doyen des notaires d'Alsace.

On annonce encore la mort : de M. le baron Visconti, illustre archéologue romain, mort à Rome le 14 octobre, et sur lequel nous donnerons une notice détaillée ; — de M. l'abbé Francis Bonnelye, curé de Saint-Germain de Brive (Corrèze) auteur de *Saint Antoine de Padoue et de son pèlerinage aux grottes de Brive* (1876, in-8), mort le 11 septembre ; — de M. Stanislas Faure, ancien rédacteur en chef du *Journal du Havre* ; — de M. Georges Pierson, bibliothécaire des établissements d'enseignement supérieur d'Algérie, mort à Paris le 14 octobre ; — de M. W. Rentzmann, mort à Berlin à l'âge de 57 ans, connu par son *Dictionnaire numismatique des légendes du Moyen-âge et des temps modernes*, publié à Berlin en 1875 ; — de don Jaume Sola y Sariol, enthousiaste *catalaniste*, que sa mort a surpris écrivant l'histoire de sa ville natale, Badalona ; — du duc de Monteleone, dernier descendant de Fernand Cortès, mort à Naples ; — du marquis Campana, mort à Rome, à l'âge de 80 ans ; — de M. le baron Bettino Ricasoli, né en Toscane le 9 mars 1809, agronome, homme politique italien, auquel on doit : *Le baron Ricasoli et la question romaine* (1861, in-8) ; — de M. Du Mont, directeur de la *Gazette de Cologne*, mort à Liège à l'âge de 34 ans ; — de M. Sylvain Saint-Etienne, ancien rédacteur de l'*Union*, mort à Paris, victime d'un accident.

Institut. — La séance publique annuelle des cinq Académies a eu lieu le lundi 25 octobre 1880 ; elle était présidée par M. Jules Thomas, président de l'Académie des beaux-arts, assisté de MM. Camille Doucet, Le Blant, Becquerel, Levasseur, délégués des Académies française, des inscriptions et belles-lettres, des sciences et des sciences morales et politiques, et de M. le vicomte H. Delaborde, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, secrétaire actuel du bureau de l'Institut.

L'ordre des lectures a été le suivant : 1° Discours du président actuel des cinq Académies de l'Institut ; Rapport sur le concours de 1880 pour le prix fondé par M. de Volney, et proclamation du prix ; 2° *Esquisse de l'etnographie de la France*, par M. Levasseur, de l'Académie des sciences morales et politiques ; 3° *Fragments d'une étude sur le XVIIIe siècle*, par M. Caro, de l'Académie française ; 4° *Les Assemblées provinciales au siècle d'Auguste*, par M. Duruy, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ; 5° *La méridienne de France prolongée jusqu'au Sahara*, par M. Perrier, de l'Académie des sciences,

Prix de linguistique fondé par M. de Volney. — La commission avait annoncé, pour le concours de 1880, qu'elle accorderait un prix consistant en une médaille d'or de la valeur de 1,500 francs à l'ouvrage de Philologie comparée qui lui en paraîtrait le plus digne parmi ceux qui lui seraient adressés. Cinq concurrents ont adressé des ouvrages imprimés pour ce concours.

La commission, après les avoir examinés, a décerné une médaille de 1,000 francs à M. de Cihac, pour son Dictionnaire d'étymologie daco-romaine, éléments slaves, magyars, turcs, grec moderne et albanais (Francfort-sur-Mein, 1879, in-8). — Elle a décerné en outre deux médailles de 500 francs

chacune à M. Aymonier et au P. Violette pour les ouvrages suivants, en considération de leur utilité pratique et des matériaux qu'ils fournissent à la philologie comparée:

1° *Dictionnaire khmêr-français*, par M. Aymonier, directeur du collège des administrateurs stagiaires. Textes khmêrs, avec traduction sommaire, par le même (Saïgon, in-4). — 2° *Dictionnaire samoa-français-anglais et français-samoa-anglais*, précédé d'une Grammaire de la langue samoa, par le P. Violette, missionnaire (Paris, 1880, in-8).

La commission décernera, en 1881, une médaille de 1,500 francs à l'ouvrage de philologie comparée qui lui en paraîtra le plus digne, parmi tous ceux qui lui auront été adressés. L'étude partielle ou d'ensemble, au point de vue comparatif et surtout historiquement comparatif, d'un ou de plusieurs idiomes, et celle d'une famille entière de langues, seront également admises à concourir. Les règles, le but et les moyens de la grammaire et de la philologie comparées sont maintenant bien établis, les modèles abondent, et la commission n'a pas besoin de dire dans quelles vues doivent être entrepris, d'après quelles méthodes doivent être exécutés les travaux qui font l'objet du concours. Il n'est pas besoin non plus qu'elle recommande aux concurents, comme il a été sage autrefois de le faire, « de ne pas se borner à l'analyse logique ou à ce qu'on appelle la grammaire générale. » Les manuscrits et les ouvrages imprimés seront admis au concours, ces derniers pourvu qu'ils aient été publiés depuis le 1er janvier 1880. Ils ne seront reçus que jusqu'au 1er avril 1881.

Académie des inscriptions et belles lettres. — Dans sa séance du 29, l'académie a élu membre libre, en remplacement de M. Labarte, décédé, M. Tissot, ambassadeur de France à Constantinople, par 21 suffrages, contre 19 donnés à M. le comte Riant.

Académie des beaux-arts. — Dans sa séance du 23, l'Académie a élu M. Chapu, membre titulaire de la section de sculpture, en remplacement de M. Lemaire, décédé.

La séance publique annuelle de l'Académie de beaux-arts a eu lieu le samedi 30 octobre 1880 à *une heure très précise*, sous la présidence de M. J. Thomas.

Programme de la séance. — 1o Exécution d'une ouverture composée par M. Wormser, pensionnaire de l'Académie de France à Rome, élève de feu François Bazin ; — 2o Discours du président et proclamation des prix décernés en vertu de diverses fondations ; — 3° Distribution des grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture, de gravure et de composition musicale ; — 4° *Notice sur la vie et les ouvrages de M. le baron Taylor*, membre de l'Académie, par M. le vicomte Henri Delaborde, secrétaire perpétuel ; — 5° Exécution de la scène lyrique qui a remporté le premier prix de composition musicale et dont l'auteur est M. Hillemacher (Lucien-Joseph-Edouard), né à Paris le 10 juin 1860, éleve de M. Massenet.

Faculté des lettres de paris. — M. Louis Havet, répétiteur de philologie latine à l'Ecole pratique des hautes études, a soutenu à Paris, le 25 octobre, ses thèses pour le doctorat ès lettres : le sujet était : *De Saturnio versu.— Le Querolus, comédie latine.*

— M. Charles Molinier, ancien élève à l'Ecole Normale, agrégé d'histoire, a soutenu à Paris, le 3 novembre, ses thèses pour le doctorat : les sujets étaient : *De fratre G. Pelisso. — L'inquisition dans le midi de la France.*

Institut catholique de paris. — L'institut catholique de Paris a profité du

bénéfice de la dernière loi sur l'enseignement supérieur qui, en supprimant le titre d'Université, supprime par là même l'obligation de réunir un groupe de trois Facultés complètes. La Faculté des Lettres a disparu, ou plutôt l'enseignement littéraire supérieur est restreint aux cours préparatoires à la licence qui se font à l'intérieur de l'Ecole des Carmes. Cependant, on n'a pas abandonné l'idée d'un enseignement littéraire public : trois cours ont été conservés, celui de philosophie, confié au nouveau vice-recteur, M. l'abbé d'Hulst ; celui d'apologétique chrétienne, ou plutôt d'histoire des religions, à M. l'abbé de Broglie ; celui d'antiquités chrétiennes, et d'histoire du christianisme, à M. l'abbé Duchesne. — M. l'abbé de Broglie traitera de l'histoire des religions de l'Inde et de la Perse ; M. l'abbé Duchesne s'occupera d'épigraphie chrétienne dans son cours d'antiquités ; quant au cours d'histoire du christianisme, confié au même professeur, si nous sommes bien informés, M. Duchesne compte lui donner la forme d'une conférence pratique du genre de celle de l'Ecole des Hautes-Etudes. On s'y occupera, cette année, des sources de l'histoire de l'Eglise en France sous les Romains et les Mérovingiens.

— La Faculté des Sciences a été également transformée, comme la Faculté des Lettres, en une école de Hautes Etudes scientifiques. La Faculté de Droit seule subsiste, et la rentrée a eu lieu le mercredi 3 novembre dernier.

Concours. — A l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation du royaume de Belgique, la Société Bibliographique Belge avait ouvert un concours sur le sujet suivant : « Faire la bibliographie systématique et complète des travaux belges et étrangers qui ont été publiés, pendant la période de 1830 à 1880, sur l'histoire tant générale que particulière de la Belgique, depuis les premiers temps jusqu'à la mort de Léopold Ier, avec une introduction indiquant les principaux ouvrages qui ont paru sur le même sujet avant 1830. » — Deux mémoires ont été envoyés en réponse à cette question, l'un portant la devise *Nul bien sans peine ;* l'autre : *Travaillons, prenons du la peine.* — Le jury appelé à statuer sur ce concours a décidé, à l'unanimité moins une voix, qu'il y avait lieu de couronner les deux mémoires *ex æquo*, et que les auteurs seraient invités à s'entendre pour fondre leurs travaux en un seul ouvrage, qui pourrait être publié sous les auspices d'une commission nommée par la Société Bibliographique belge. Les billets cachetés ayant été ouverts, il a été reconnu que l'auteur du mémoire n° 1, devise : *Travaillons, prenons de la peine*, était M. Léon Lahaye, avocat à Liége, et l'auteur du mémoire n° 2, devise : *Nul bien sans peine*, M. Frans de Potter, à Gand.

— La Société nationale d'encouragement à l'agriculture met au concours la question suivante : Quels sont dans la région des céréales, les moyens qui, dépendant des cultivateurs et de leur initiative, peuvent améliorer la situation de l'agriculture française ? Une médaille de 1,000 francs sera décernée à l'auteur du meilleur mémoire. Les manuscrits devront être adressés avant le 15 avril 1881, à M. Foucher de Careil, sénateur, président de la Société, rue Basse-du-Rempart, 56, boulevard des Capucines, à Paris.

Lectures faites a l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, — Dans la séance du 1er octobre, M. Th. Henri-Martin a achevé la lecture de son mémoire sur les hypothèses astronomiques des anciens. Dans les séances des 1er, 8 et 29, M. Edmond Le Blant a continué la lecture de son mémoire sur les actes des martyrs non compris dans la collection de Ruinart; M. Aubé a lu un mémoire sur des actes inédits du martyr des saintes Perpétue et Félicité. — Dans la séance du 8, M. J. Halévy a communiqué une étude sur un

texte assyrien, géographique et historique. — Dans la séance du 15, M. Geffroy a transmis quatre inscriptions, probablement inédites, recueillies à Valle di Terracina, estampées et commentées par M. de la Blanchère, membre de l'Ecole Française de Rome, M. Ernest Desjardins a lu, sur les inscriptions romaines du Musée d'Amiens, un mémoire qui a provoqué des observations de MM. Deloche, de Longpérier, Renzey. — Dans la séance du 22, M. Jules Halevy a fait une communication sur les listes cunéiformes des rois syriens tributaires de l'Assyrie. Dans la séance du 29, de nouvelles inscriptions ont été communiquées au nom de M. Geffroy.

Lectures faites a l'Académie des Sciences morales et politiques. — Dans la séance du 2 octobre, M. A. Geffroy a lu une note sur le Concours d'agrégation d'histoire et l'enseignement historique dans les lycées. M. Caro a lu une étude sur Madame de Staël et Goethe. — Dans la séance du 9, M. Magy a lu un mémoire sur la théorie de la connaissance, d'après l'Ecole expérimentale. MM. Garnier, Jules Simon, Giraud et Gréard ont repris la discussion soulevée par le mémoire de M. Gréard sur l'enseignement secondaire. — Dans la séance du 16, M. Levasseur a lu un mémoire sur l'Ethnographie de la France, d'après M. le docteur Lagneau. — Dans la séance du 23, M. Jules Simon a lu un fragment de l'introdutcion qu'il a écrite pour le recueil des Rapports des jurys sur l'exposition universelle de 1878.

Le premier imprimeur maconnais. — M. Henri Gloria, membre de l'académie de Mâcon, vient de publier une intéressante notice sur Michel Wenssler de Bâle, qui fonda une imprimerie à Mâcon en 1493. C'était un artiste ambulant qui, un des premiers, importa l'imprimerie à Bâle vers 1474. Se rendant à Lyon pour y fonder une imprimerie, il fut appelé à Cluny par Jacques d'Amboise, qui en était alors abbé. Il y imprima en 1493 un missel, dont on ne connaît qu'un seul exemplaire, celui qui est déposé dans la bibliothèque de cette ville. De Cluny, il fut appelé à Mâcon par l'évêque, pour y imprimer un *Diurnale Matisconense :* on n'en connaît qu'un seul exemplaire, que possède la Bibliothèque nationale. Il porte la date de 1493 et le nom de la ville de Mâcon. M. Gloria ajoute à ses renseignements la nomenclature de tous les livres imprimés par Wenssler à Bâle, à Lyon, à Macon et à Cluny. La liste en est considérable. Il donne aussi des notices biographiques sur tous les imprimeurs qui se sont succédé à Mâcon depuis Wenssler. La première imprimerie n'eut qu'une existence éphémère, liée au court séjour du fondateur. Ce n'est qu'à partir de 1663 que l'imprimerie fut définitivement établie et sans interruption jusqu'à nos jours.

Le P. Abel Louis de Sainte-Marthe. — Le P. Ingold a eu le bonheur de retrouver, dans le chœur de l'église de Saint-Paul-aux-Bois (diocèse de Soissons), le corps d'Abel Louis de Sainte-Marthe, cinquième supérieur général de la congrégation de l'Oratoire. Il a raconté sa découverte de la façon la plus intéressante dans une brochure que se disputeront les bibliophiles (*Découverte et réinhumation du corps du T. R. P. Abel Louis de Sainte-Marthe, cinquième supérieur général de l'Oratoire.* Paris, A. Sauton, 1880, grand in-4 de 16 p. sur beau vélin teinté). Cette brochure, qui n'a été tirée qu'à 50 exemplaires numérotés, dont 25 seulement ont été mis dans le commerce, méritera de prendre rang dans le catalogue des rares et précieuses publications de notre temps. Le récit de la découverte du corps d'un des principaux auteurs du *Gallia Christiana* est suivi du récit de la cérémonie de la nouvelle inhumation de ces vénérables restes, récit où le P. Ingold a reproduit le remarquable éloge funèbre qu'il prononça du savant oratorien, le 22 septembre 1880,

dans l'église de Saint-Paul-aux-Bois. Le P. Ingold a encore reproduit (p. 8) la belle épitaphe qui était gravée sur la tombe du P. de Sainte-Marthe, et qu'il a eu soin de faire rétablir et encastrer dans la muraille du chœur. Ajoutons que le P. Ingold va publier prochainement un travail d'une grande importance sur *le prétendu jansénisme du P. de Sainte-Marthe à propos de la découverte de son corps*. Félicitons le vaillant bibliothécaire de l'Oratoire, qui vient de nous donner le second fascicule de l'*Essai de bibliographie oratorienne*, et qui va bientôt nous donner le troisième et dernier, félicitons-le de redoubler de zèle à mesure que le danger se rapproche. — T. DE L.

ENCYCLOPÉDIE THÉORIQUE ET PRATIQUE DES CONNAISSANCES CIVILES ET MILITAIRES. — Sous ce titre, Désiré Lacroix vient de commencer (Paris, Henri Chairgrasse, livraisons grand in-8 à 50 cent.), une publication très intéressante et très utile, divisée en deux parties : *Sciences générales* et *Sciences militaires*. Les développements de la première partie sont sobres, clairs et forment une sorte de memento toujours excellent à consulter. La 2e partie est remarquable par la bonne distribution des matières et par une série de gravures intercalées dans le texte. Cet ouvrage aura sa place marquée dans nos bibliothèques militaires, et l'auteur obtiendra tout le succès qu'il mérite s'il achève son œuvre avec les mêmes qualités de précision et de régularité.

JACQUES MARQUETTE. — Nous avons sous les yeux une histoire intitulée : *Jacques Marquette et la découverte de la vallée du Mississipi* (Lyon, Pitrat, 1880, gr. in-8, de 31 p.) Extraite des *Etudes religieuses*, elle est de nature à nous faire désirer qu'un recueil aussi utile n'interrompe point sa publication. S'aidant des derniers travaux américains, surtout de ceux de MM. Gilmary Shea et Francis Parkman, ainsi que du récent ouvrage de M. Margry, le R. P. Brucker, de la compagnie de Jésus, établit que la première expédition venue du Canada pour reconnaître le Mississipi est celle du P. Marquette et de son compagnon Jolliet qui, en 1673, joignirent le grand fleuve et le descendirent jusqu'au village des Arkansas. Malgré de bruyantes revendications élevées en faveur de Cavelier de la Salle et mêlées d'attaques contre les jésuites, il demeure démontré, par la comparaison des relations du temps, par la discussion des documents nouveaux et par les aveux mêmes de La Salle, que celui-ci n'a touché le Mississipi que dans son voyage de 1679 à 1682. Aussi tout lecteur souscrira volontiers à ce jugement, que l'évidence des faits impose à l'historien protestant, M. Parkman : « Une vie isolée de toutes relations sociales, et éloignée de tout ce que l'ambition poursuit avec ardeur, puis une mort solitaire ou sous les formes les plus effrayantes, telle était la perspective des missionnaires canadiens... Ils entraient dans la carrière avec la droiture d'âme des martyrs et avec l'héroïsme des saints. » — A. D.

LE BULLETIN D'ARCHÉOLOGIE CHRÉTIENNE. — Dans la notice consacrée, dans notre dernière livraison, à M. le chanoine Martigny, nous exprimions nos craintes relativement à la continuation de son édition française du savant *Bullettino* de M. de Rossi : ces craintes sont dissipées de la manière la plus heureuse. *Le Bulletin d'archéologie chrétienne* sera continué par notre savant collaborateur, M. l'abbé Duchesne, professeur à l'Institut catholique de Paris. Nous n'avons rien à retirer de ce que nous disions sur la difficulté de trouver un successeur à M. l'abbé Martigny; mais nous ajouterons qu'on ne pouvait pas mieux choisir. M. l'abbé Duchesne est en effet un de nos savants les plus versés dans l'archéologie chrétienne, et sa direction donnera certainement une extension sérieuse au *Bulletin d'archéologie chrétienne*, que nous ne saurions trop recommander au clergé et à tous ceux qui veulent étudier nos origines chrétiennes.

Le procès du chancelier Hugonet. — M. Charles Paillard, lauréat de l'Institut de France, vient d'ajouter à la liste déjà considérable de ses excellents travaux une étude historique, très approfondie, qui a paru dans le tome XXXI des *Mémoires couronnés et autres mémoires*, publiés par l'Académie royale de Belgique (*Le procès du chancelier Hugonet et du seigneur d'Humbercourt.* Bruxelles, 1880, in-8 de 87 p.). M. Paillard rappelle que presque toutes les questions qui se rattachent au procès dont il s'occupe, ont été étudiées dans une discussion mémorable soutenue en 1839, au sein de l'Académie royale de Belgique, par MM. de Smet, Dumortier et de Saint-Genois, d'une part, et M. Gachard de l'autre, et que, plus tard, M. Kervyn de Lettenhove, produisant de nouveaux documents, a tout coordonné dans son *Histoire de Flandre.* Mais il a semblé à l'érudit français que les érudits belges n'avaient pas fait, en leurs travaux, la part assez grande à Louis XI, à sa politique et à ses intrigues. Il a mis en pleine lumière le rôle joué par le plus rusé de nos rois dans ce drame historique, qui est très peu connu chez nous, et dont M. de Barante, trop confiant en l'autorité de Philippe de Commynes, n'a parlé que de la façon la plus inexacte. M. Paillard a consulté tous les auteurs anciens et modernes qui pouvaient lui fournir quelque utile indication; il s'est rendu à Gand pour visiter ce qui reste des édifices témoins de l'événement qu'il a voulu définitivement retracer; il n'a négligé, en un mot, aucune précaution pour réformer, au sujet du procès d'Hugonet et de Humbercourt, « les idées arriérées et erronées qui ont encore cours hors du royaume de Belgique. » Nous ne pouvons pas analyser ici le beau travail de M. Paillard; nous ne pouvons que l'indiquer et le recommander comme un des plus curieux et des plus importants qui aient été encore consacrés à la politique extérieure de Louis XI. — T. de L.

La statuette d'Oyonnax. — M. Aimé Vingtrinier, bibliothécaire adjoint de la ville de Lyon, a fait imprimer avec un goût exquis, chez Mongin-Rusand, une étude lue non sans un vif succès aux réunions de la Sorbonne, le 31 mars 1880, et intitulée *la Statuette d'Oyonnax* (Lyon, H. Georg, in-8 de 14 p., formant le nº 3 de la *Collection des opuscules lyonnais*, laquelle est tirée à 100 exemplaires sur papier de Hollande. M. Vingtrinier raconte fort agréablement, dans cette étude, l'histoire de la découverte (en 1788, sur le mont Tama), et des discussions — parfois très ardentes — auxquelles les archéologues n'ont cessé de se livrer touchant le personnage représenté par ce précieux bronze. M. Vingtrinier énumère d'une façon aussi consciencieuse que piquante toutes les opinions exprimées au sujet de cette œuvre d'art, dont il est l'heureux possesseur. Il serait tenté de croire que la statuette, reproduite en tête de son élégante brochure, est un Mars romain ; mais agissant avec une discrétion dont il faut toujours savoir gré à un antiquaire, il ne prétend imposer son avis à personne, et après avoir montré, à toutes les pages de sa narration, beaucoup de sens et beaucoup d'esprit, il en donne ainsi une dernière preuve. — T. de L.

Le patriote d'Héron. — Le patriote d'Héron fut un des misérables qui se firent les complices des fureurs de Carrier ; né à Nantes, il exerçait la profession de tailleur, et il était âgé de 28 ans en 1794; d'Héron se montra digne de figurer dans les rangs des Jacobins : il accompagna dans la Vendée une des *colonnes infernales* chargées de mettre tout le pays à feu et à sang ; il assassina de sa main de jeunes enfants qui gardaient des bestiaux ; il se montra à un club de Nantes avec une oreille d'homme attachée à son chapeau ; il se distingua, parmi les plus purs républicains, par d'autres atrocités que la

plume se refuse à transcrire. C'était le bon temps : il provoqua avec raison de vifs regrets ; la plus hideuse débauche s'alliait à une férocité sans exemple. Mais il vint un moment où la France se lassa du régime de la guillotine et de la noyade; quelques-uns des citoyens qui s'en étaient si bien trouvés reçurent le prix des services qu'ils avaient rendus à la liberté et à la fraternité. Carrier fut livré à l'échafaud, bien qu'il n'eût fait que suivre les instructions de la Convention, laquelle avait à diverses reprises approuvé son énergie républicaine. Associé à Carrier sur les bancs du tribunal révolutionnaire, d'Héron écrivit sa propre défense, et c'est ce document fort curieux, resté inédit, que M. de la Sicotière vient de mettre au jour (*Un Complice de Carrier :* le patriote d'Héron. Nantes, 1879, br. in-8), en y joignant de très intéressants détails historiques et biographiques; il ajoute avec raison : « Ce document est une page d'une authenticité terrible pour l'histoire d'atrocités qu'il est d'autant plus nécessaire de flétrir, qu'il est de ton aujourd'hui, dans une certaine école, de les amoindrir ou de les excuser. »

— Dans un article de la *Revue des Deux-Mondes* consacré à la vie intime et à la correspondance du général Davout, il est fait mention (livr. du 1er octobre 1880, p. 687) du général Miot de Mélito. André François Miot, comte de Mélito, né en 1762, mort en 1841, ne fut point général, mais diplomate, homme d'Etat, administrateur élevé à d'importantes fonctions à l'époque de la République et du premier Empire ; depuis 1806 jusque vers la fin de 1813, son existence fut étroitement liée à celle du roi Joseph, qu'il suivit à Naples et à Madrid. Indépendamment de ses fort intéressants *Mémoires*, publiés dix-sept ans après sa mort (1858, 3 vol. in-8). Miot, écarté des affaires pendant la Restauration, consacra ses loisirs à des travaux d'érudition : il publia une traduction d'Hérodote en trois volumes, et une de Diodore de Sicile qui n'occupe pas moins de sept volumes.

— M. Auguste Aurès vient de commencer une très importante publication sur la *Métrologie égyptienne et assyrienne*. Le premier fascicule qui seul a vu le jour jusqu'à présent, traite de la détermination géométrique des *mesures de capacité* dont les anciens Egyptiens se sont servis soit sous les Pharaons, soit sous les Ptolémées, soit sous les Romains. L'auteur combat en maints endroit les systèmes métriques de Vasquez Queipo, de M. Chabas et de M. P. Bortolotti (Nîmes, Clavel Ballivet, 1880). — Ern. B.

— M. l'abbé Gustave Esnault et M. Célestin Port publient une nouvelle édition de l'*Histoire de Sablé* par Gilles Ménage, qui date de 1683. Cette histoire se recommande par l'abondance des renseignements, l'origine sérieuse des sources et la critique de l'auteur, à tous les amateurs d'histoire provinciale. Les deux savants éditeurs l'ont annotée et rectifiée. Ils ont contrôlé les assertions de Ménage, révisé les textes allégués et complété les preuves. L'ouvrage paraîtra en quatre volumes in-8, au prix de douze francs chaque, pour les souscripteurs, chez Monnoyer au Mans, avec gravures et une table alphabétique des noms de personnes et de lieux.

— Le libraire Champion a entrepris une nouvelle édition fort augmentée des *Chants populaires* recueillis dans le pays-Messin par notre collaborateur le comte de Puymaigre. L'impression du second volume de ce recueil touche à sa fin. Depuis longtemps la première édition était introuvable.

— M. l'abbé Thédenat, directeur du Collége de Juilly et ancien élève de l'Ecole pratique des Hautes-Etudes, vient de publier une excellente brochure, modèle comme exposition, critique et méthode, sur les *cachets inédits des médecins oculistes Magillus et D. Gallus Sextus*. Ces deux pierres sigillaires proviennent de la collection Duquénelle, à Reims : on en connait actuelle-

ment cent cinquante-neuf. Deux remèdes nouveaux sont indiqués par le texte de ces deux cachets. M. l'abbé Thédenat les explique d'une manière satisfaisante, et produit tous les textes propres à éclaircir l'équivalence de ces médicaments avec ceux qu'emploie la médecine moderne.

— Le dernier fascicule paru des *Mémoires de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier* (Section des Lettres, tome VI, 4e fascicule. Montpellier, Boehm et fils, 1880, in-4, de 215 pages) contient : *Un Ascète payen au siècle des Antonins ; Peregrinus Protée,* par M. Croizet. (L'histoire de ce philosophe étrange est plus capricieuse qu'un roman : apostat du christianisme pour lequel il avait souffert, expulsé de Rome, il étonna les Athéniens par l'audace de sa parole, et il finit par un suicide accompli dans les circonstances les plus étranges sous les yeux d'un public nombreux ; il y a tout lieu de supposer qu'il était atteint d'un dérangement complet dans ses facultés intellectuelles.—*Un Maître de conférences au milieu du XVIIe siècle, Jean Soudier de Richesource,* par M. Ch. Revillout. (Ce professeur d'éloquence eut de la réputation à l'époque de la jeunesse de Louis XIV ; de nos jours on l'a qualifié de « charlatan oratoire, » de « distillateur de galimatias ; » aucun dictionnaire biographique n'a daigné parler de lui ; il fonda l'*Académie des orateurs,* qui avait une utilité pratique incontestable ; les jeunes gens qui se destinaient à la chaire ou au barreau y acquéraient de la hardiesse et de la facilité pour parler en public. M. Revillout s'est attaché à réunir sur ce personnage oublié, et dont les écrits sont devenus fort rares, tous les renseignements qu'il a pu recueillir. Richesource a été une des victimes de Boileau, mais il ne mérite pas tout le mépris qui s'est attaché à son nom ; il fut un instant à l'unisson de ses contemporains, et il exerça de l'influence.) — *Les Maîtres chirurgiens de l'École de chirurgie de Montpellier,* par M. A. Germain. (Recherches curieuses, appuyées sur de nombreux documents inédits compulsés avec soin ; l'auteur annonce l'intention de donner à cet égard un travail définitif dans l'*Histoire* qu'il prépare de l'*Université de Montpellier.*)— *Un Poète catalan au XVIIe siècle, Vicens Garcia, rector de Vallfogona,* par M. V. Aragon. (Né en 1582, mort le 25 septembre 1623, fils d'un simple pêcheur, Garcia est un des maîtres de la littérature catalane, fort peu connu en dehors de la province dont Barcelone est la capitale ; son nom est resté vivant dans la mémoire de ses compatriotes). — *Voltaire et le dernier gouverneur du château de Salses,* par M. V. Aragon. (Le château de Salses, construit en 1497 et dont les murs ont jusqu'à 22 mètres d'épaisseur, fermait autrefois l'accès du Roussillon du côté de Narbonne ; de sanglants combats se sont livrés sous ses murs ; les Français et les Espagnols s'en sont jadis disputé la possession ; vers la fin du règne de Louis XV, il avait pour gouverneur M. de La Houlière, neveu de Voltaire).

— On annonce la fondation à Lyon, sous le titre d'Académie des lettres, sciences et beaux-arts de la Province, d'une Société qui a pour but de permettre aux écrivains de la province d'éditer leurs œuvres et de s'en assurer le monopole. Cette Société est en voie d'acquérir une imprimerie. Elle aura des concours, et elle a l'intention de créer une caisse de prévoyance.

— La bibliothèque de l'Arsenal, déjà si riche en documents historiques, s'accroît d'une section nouvelle, celle des journaux politiques, c'est-à-dire de tous les journaux politiques contemporains publiés à Paris. L'année dernière, elle a commencé à réunir et à classer tous ces périodiques que le dépôt légal lui envoie. A partir de novembre, ils seront communiqués aux lecteurs, non pas jour à jour et par numéros isolés, mais par année, par semestre, le plus souvent par trimestre, reliés en volume.

— On nous prie d'annoncer que le *Foyer, journal de la famille*, revue hebdomadaire *illustrée* (qui va entrer dans sa *sixième* année), n'a rien de commun avec un journal *usurpant ce titre*, et rédigé dans un esprit révolutionnaire. Ce nouveau journal usant de procédés aussi radicaux que les idées de sa rédaction, s'empare purement et simplement d'un titre qui ne lui appartient pas.

Allemagne. — Une trouvaille littéraire du plus grand intérêt pour l'histoire des campagnes de Napoléon Ier en 1806, etc., vient d'être faite à Berlin. En feuilletant un tas de vieux papiers renfermés dans une malle à laquelle personne n'a touché depuis soixante-dix ans, on a reconnu qu'ils provenaient du maréchal Berthier, et qu'il s'y trouvait également différents écrits de la main de Napoléon. Parmi ces derniers figure aussi l'appel adressé par l'empereur aux Saxons, au mois d'août 1806. On croit que ces papiers ne tarderont pas à être publiés.

— L'œuvre de Rabelais vient d'être traduite en allemand par A. Gelbcke (2 vol. Lepzig, 1880). C'est, croyons-nous, la première traduction de *Gargentua* et de *Pantagruel* qui ait été faite dans cette langue.

Alsace-Lorraine. — Il se trouve aux archives de la préfecture de Colmar des pièces fort intéressantes, parmi lesquelles se remarque une correspondance entre les officiers de la régence de Montbéliard et le receveur seigneurial de Riquewihr, et entre ceux-ci et M. de Voltaire, au sujet du payement d'une rente viagère de 4,200 rixdalers, ou 15,750 livres, qui a été accordée à M. de Voltaire sur les revenus de la seigneurie de Riquewihr. Plaintes de Voltaire au sujet du retard qu'on mettait dans le payement de sa rente et de la perte provenant de la différence entre l'argent de France et celui d'Allemagne, ainsi que des frais d'envoi des fonds, qui devaient être à la charge du duc de Wurtemberg. — Rescrit du duc de Wurtemberg qui accorde une pension viagère de 7,500 livres à Mme Mignot, veuve du sieur Denis, et nièce de Voltaire, pour en jouir après le décès de ce dernier. — Décret du conseil de régence de Montbéliard pour l'exécution d'un rescrit du duc de Wurtemberg concernant un nouveau prêt d'une somme de 96,000 livres fait par Voltaire audit prince, remboursable en quatre années, avec intérêts à 4 p. 100. (*Express de Mulhouse.*)

Angleterre. — Un notaire de Jersey, M. J. Sullivan, fait imprimer un livre sur le langage des îles de la Manche, lequel contient plusieurs poëmes et chansons écrits dans l'idiôme normand du douzième siècle. Le prince Lucien Bonaparte en a accepté la dédicace.

—La société pour l'étude de la science chrétienne, va publier une suite de volumes consacrés aux principaux systèmes de philosophie ancienne. Elle a mis sous presse l'*Epicurianisme*, par le Dr Wallace, et le *Stoïcisme*, par le Rev. W. Capes. La même société entreprend une série d'ouvrages relatifs à l'ancienne Grande-Bretagne. Elle comprendra la Bretagne celtique, la Bretagne romaine, la Bretagne anglo-saxonne, la Bretagne scandinave, et la Bretagne normande.

— Les sociétés bibliques annoncent qu'il y a aujourd'hui en circulation plus de 140,000,000 d'exemplaires de la Bible, au lieu de 5,000,000 seulement au commencement du dix-neuvième siècle.

— Le Journal de lord Ellenbrough, qui va paraître à la fin de novembre, renferme de nombreux détails, non seulement sur les faits de l'histoire d'Angleterre, au temps de George IV et Guillaume IV, mais encore sur la révolution française de 1830. Il s'y trouve des révélations curieuses sur les personnages que l'homme d'état anglais a connus.

— M. Warnen, du collége de S. John, à Oxford, publie une édition du Missel de Stowe. Il y a joint quelques planches photographiées du plus haut intérêt : 1° Les huit dernières lignes de l'Évangile de saint Jean, tirées d'un manuscrit du septième siècle ; 2° Les premières pages du Missel, avec lettres, initiales et bordure ornementée d'art celtique : 4° Le plus ancien texte latin du symbole de Nicée, écrit vers l'an 700, avec quelques additions interlinéaires du neuvième et du dixième siècles, entre autres celle du *Filioque* ; 6° Une page palympseste, avec une rubrique irlandaise ; 5° Un très ancien traité en langue irlandaise sur l'eucharistie ; 6° Trois charmes ou enchantements écrits dans la même langue.

— Le projet d'un Congrès international des orthographistes, dont l'idée vient d'Angleterre, a, paraît-il, recueilli assez d'adhésions dans ce pays et sur le continent pour que sa date ait été fixée à l'automne de 1881.

— La ville d'Edimbourg a voté une somme de 120 livres sterling (35,000 francs), pour l'exécution de trente statuettes représentant les héros des romans de Walter Scott. Elles sont destinées à remplir les trentes niches, restées vides jusqu'ici, du monument érigé à Édimbourg en l'honneur de l'illustre romancier.

Espagne. — Le R. P. Fidel Fita va publier en volume, les articles qu'il a fait paraître dans l'*Illustration catholique* de Madrid, sous le titre de *Souvenirs d'un voyage*. Ce voyage était consacré à la recherche et à l'examen des manuscrits et des restes archéologiques qui se trouvent dans les parties de l'Espagne les moins connues.

— Un italien, M. Sugneri, s'occupe à faire passer dans sa langue le poème de Verdaguer, l'*Atlantide*, dont un de nos collaborateurs, M. Albert Savine, prépare une traduction en français. *Le Globe* de Madrid a publié récemment une étude bio-bibliographique sur l'éminent poète catalan.

— Don Joseph Puig va publier une œuvre du siècle dernier, restée inédite jusqu'ici : *La Gatomaquia Valenciana*, imitée du poème de Lope de Vega et écrite en catalan.

— Un autre érudit va mettre sous presse une collection d'œuvres dramatiques en mayorquin.

— On peut espérer qu'avant peu don Manuel Milà y Fontanals mettra sous presse une nouvelle édition de son *Romancerillo* catalan. Il parut pour la première fois à la suite des *Observaciones sobre la poesia popular*, livre fort intéressant, depuis longtemps devenu fort rare. Cette nouvelle édition du *Romancerillo* sera augmentée de beaucoup de pièces nouvelles. Voilà une bonne nouvelle pour tous les amis de la littérature populaire.

—La *Revista de ciencias historicas*, qui paraît à Barcelone, publie des documents que nous pensons devoir indiquer. Sous le titre de *Bibliographie historique de Catalogne*, elle donne la nomenclature des collections que renferment les archives de cette province, et sous celui d'*Archives de Simancas*, elle publie un extrait des inventaires et catalogues des pièces réunies dans cette importante collection.

— La société des écrivains et artistes de Madrid se propose de célébrer le centenaire de Calderon de la Barca, le grand poète dramatique. Les fêtes commenceront le 27 mai prochain.

— Le tome LXXII de la *Coleccion de documentos historicos para la historia de España* contient une œuvre qui peut avoir de l'intérêt pour notre pays : c'est une relation des événements de Flandre et de France au temps d'Alexandre Farnese. Cette relation fut écrite par Alonso Vasquez, *sargente mayor* de la milice de Jaen.

— Le *Boletin historico* fait mention du R. P. Jules Tailhan, l'un des jésuites expulsés de la rue de Sèvres, le même qui pour sa belle conduite durant le siège de Paris, fut décoré et mis à l'ordre du jour. Ce savant religieux prépare une édition de la chronique attribuée à Isidore de Beja, dont il espère restituer le texte primitif. Le même érudit publiera, avec la chronique attribuée à Isidore de Beja, deux chroniques inédites découvertes par le R. P. Fita dans le manuscrit du *Fuero juzgo*, qui appartenait à l'Église de saint Isidore de Léon. Nous ajouterons que le P. Tailhan s'occupe depuis longtemps d'un glossaire de vieil espagnol.

— La *Éuskaleria*, revue basque publiée à Saint-Sébastien, annonce que la société euskarienne de Navarre se propose d'établir à Pampelune une chaire de langue basque.

Italie. — M. G. Pitrè, si connu par ses importants travaux sur la littérature populaire, vient de terminer sa collection de proverbes siciliens. Le *Polybiblion* parlera prochainement de ce nouvel ouvrage.

— La dernière livraison du *Dizionario bibliografico* de M. de Gubernatis vient de paraître.

— M. Adriano Benaretti a publié récemment à Livourne une traduction en vers des *Lusiades*. Il en existait une très estimée de Felice Belloti.

— M. V. Imbriani a publié une nouvelle édition du testament de la belle-mère de Dante (*Il testamento della suocera di Dante nel* 17 *febbraio* 1315. Ponsigliano d'Arco, 1880). Ce document, d'après ce qu'en dit la *Rivista Europea* (Vol. XXI, p. 664), révèle que le pauvre Alighieri avait plus de dettes que de crédit et prouve le peu d'affection que Dante inspirait à la famille de sa femme : les Donati.

— Les archives d'État de Venise, conservées dans le couvent Ai Frari ont reçu récemment une copie des Mémoires de Louis Manin, le dernier doge de la République de Venise, mort en 1802.

Portugal. — Au mois de juillet, une nouvelle revue a commencé à paraître à Lisbonne ; elle porte pour titre : *Era nova*. Elle est sous la direction de MM. Th. Braga et Teixera Bartos. Elle est rédigée dans un esprit positiviste. Ce sont aussi les doctrines néfastes d'Auguste Comte qui inspirent un autre recueil publié à Coïmbre : *O instituto*.

États-Unis. D'après l'annuaire du *Directory* de la presse périodique aux États-Unis, pour l'année 1880, il se publie actuellement, en ce pays, 9,723 journaux ou revues périodiques, dont 9,558 dans les États proprement dits et 165 dans les territoires ou futurs États de l'Union américaine. Dans ce nombre 817 sont quotidiens; 57 paraissent trois fois; 122 deux fois, et 7,464 une fois par semaine; 43 se publient toutes les quinzaines; 122 sont bi-mensuels, 864 mensuels, 14 paraissent tous les deux mois, et 55 tous les trois mois. Parmi les journaux qui se publient dans les territoires, il n'y en a que 26 quotidiens. L'État de New-York compte 113 journaux quotidiens et 804 hebdomadaires. Au Canada il se publie 553 journaux, dont 61 quotidiens. A Terre-Neuve 11 journaux, mais pas un n'est quotidien.

Publications nouvelles. — *Contribution à l'histoire du droit latin*, par O. Hirschfeld (in-8, Thorin) ; — *De la cessibilité des créances à Rome*, par A. Gros-Mayrevieille (in-8, Thorin); — *Le droit de retention dans les législations modernes*, par C. A. Pret (in-8, Thorin) ; — *Répertoire annoté des lois, actes officiels et documents historiques*, par J. B. Gluck (in-8, Cotillon) ; — *Etudes sociales et économiques*, par Aug. Cochin (in-12, Didier); — *La guerre à l'enseignement chrétien en Belgique*, par Paul Gouy (in-12, libr. de la Soc.

Bibl.); — *Histoire merveilleuse des animaux*, par le P. de Bonniot (in-8, Cattier); — *Essai sur l'ange et l'homme*, par l'abbé Eug. Soyer (2 vol. in-12, Cattier, à Tours); — *Les langues mortes et les langues vivantes*, par M. B. Lévy (in-8, Hachette); — *Lettre sur le beau en littérature*, par l'abbé Méric (in-12, Cattier à Tours); — *Étude bibliographique et littéraire sur le Satyricon*, par Jean Barclay (in-8, Techener); — *Deux mois de mission en Italie*, par Félix Pécaut (in-12, Hachette); — *Chartes de Terre-Sainte*, par H. F. Delaborde (in-8, Thorin); — *Saint Michel-Archange, sa lutte avec Lucifer*, par l'abbé Eug. Soyer (in-12, Cattier, à Tours; — *L'Echo Saint Michel*, par J. de Rochay (in-12, Téqui); — *Les Mystères du diable, dévoilés* (in-12, Cattier, à Tours); — *Garin*, drame en cinq actes, en vers, par Paul Delair (in-8, Ollendorf); — *Le Secret d'un dévouement*, par Mme Kraft-Bocaille (in-12, Didier). — *Lady Frida*, par M. Maryan (in-12, Bray et Retaux); — *Le Prince Coriolani*, par Paul Féval (in-12, Palmé); — *La Reine des Epées*, par Paul Féval (in-12, Palmé); — *Un martyr au deuxième siècle* par le Frère Lucillers (in-8, Ve H. Castermann); — *La Ville aux sept collines. Esquisse de Rome et de ses monuments*, par l'abbé Henri Pierre (2 in-12, Téqui); — *Sainte Claire d'Assise*, par Mlle Clarisse Bader (in-12, Didier); — *François de Montmorency gouverneur de Paris* (in-8, Champion); — *Madame de Montmorency*, par le comte de Baillon (in-12 Didier); — *Histoire de Philippe II*, par Forneron (2 in-8, Plon); — *Ecrits inédits de Saint-Simon*, tome II, par P. Faugère (in-8, Hachette): — *Démétrius Aug. Galitzin*, par Sarah Brownson (in-12, Didier); — *Une victime de la constitution civile du clergé*, par Noel Pinot (in-12, Bray et Retaux); — *Causeries Florentines*, par Julien Klaczko (in-12, Plon); — *Le Gentleman*, par un Diplomate (in-12, Plon).

VISENOT.

QUESTIONS ET RÉPONSES

RÉPONSE

Répertoires bibliographiques (XXIX, 287). — Il existe, pour toutes les branches des connaissances humaines, des répertoires qu'on peut consulter avec profit, mais qui parfois sont arriérés et le deviennent forcément de plus en plus à mesure que les années s'écoulent. Bornons-nous à citer quant à la France, la *Bibliographie astronomique* de Lalande, la *Bibliographie entomologique* de Percheron, la *Bibliothèque héraldique* de M. Joannis Guigard. On peut consulter pour de semblables indications, l'ouvrage de C. Peignot, intitulé : *Répertoire bibliographique universel*, Paris, 1812, et la table méthodique qui forme le sixième volume de la cinquième édition du *Manuel du Libraire*. La laborieuse Allemagne a produit de nombreux répertoires spéciaux. Parfois on en trouve d'annexés à des ouvrages relatifs à tel ou tel sujet; c'est ainsi que dans l'*Entozomorum Historia* de Rudolphi (*Amstelodami*, 1809, 3 vol.), on rencontre une *Bibliotheca entozoologica*, ou bibliographie des vers intestinaux, 179 pages et 629 articles. Tout cela a bien vieilli et réclamerait, pour être mis à jour, des travailleurs acharnés. Se présenteront-ils?

T. B.

Légendes populaires et lyriques (XXVIII, 382). — *Recherches sur Gilles de Chin et le dragon*, pae Henri Delmotte. Mons, 1825, in-8. — *Gilles de Chin et le dragon, ou l'épopée montoise*, par L. Fumière. Mons, Hoyois, in-8. — *Recherches historiques sur la kermesse de Mons*, par F. Ha-

chez. Brux., 1848, in-8. — *La Procession de Mons*. Notice historique par L. Devillers. Avec musique du Doudon. (*Annales du cercle arch. de Mons*, t. I.) — *Recherches historiques sur la kermesse de Mons*, par Hachez et Devillers. Mons, 1872. — C. Marotte et Litgère : *Conte et tradition populaire des environs de Mons*, par R. Chalon. (*Les hommes et les choses du Nord de la France*, 1829, p. 274.) — *Le clerc de Baudour*, par A. Dinaux. (*Archives du Nord de la France*, 3e série, t. VI.) — *Le bon Diable des Sœurs-Noires*, par A. Dinaux. (Même recueil. 3e série, t. III.) — *Discours admirable et véritable des choses advenues en la ville de Mons en Hainaut à l'endroit d'une religieuse possédée*. Louvain, 1586, in-8. (Autre édition, Mons, 1745.) — *La Vierge miraculeuse de Cambron*, par T. Lejeune. (*Annales du cercle arch. de Mons*, t. VII.) — *Histoire admirable de Notre-Dame de Wasmes*, par G. de Boussu. Mons, 1735 ; 2e éd. 1771. — *Notice sur le village et la procession de Wasmes*, par L.-A.-J. Petit. (*Annales du cercle arch. de Binche*, t. VIII.) — *La procession et la foire communales d'Ath*. Notice historique, avec dessins et le chant populaire d'Ath, par E. Fourdin. (*Ann. du c. arch. de Mons*, t. IX.) — *Le pèlerinage de saint Druon à Sebourg*, par T. Bernier. (*Ann. du c. arch. de Mons*, t, XIII.) — 15. *Recherches historiques sur les rhétoriciens de Mons*, par Hachez. Broch, in-8, 1848. — *Fêtes populaires à Mons*, par F. Hachez. (*Messager des sciences historiques de Gand*, 1848.) — *Le chevalier au cygne et Godefroid de Bouillon, poème historique, publié pour la première fois avec de nouvelles recherches sur les légendes qui ont rapport à la Belgique*, par le baron De Reiffenberg. 2 vol. Bruxelles, Hayez, in-4. — *Légendes de l'Histoire de Belgique ou les douze convives du chanoine de Tours*, par J. Collin de Plancy. — *Légendes de la sainte Vierge*, par le même. — *Légendes des origines*, par le même. — *Légendes de la province d'Anvers*, par le même. — *Le sanglier des Ardennes*, par le même. — *Histoire des fêtes civiles et religieuses, des usages anciens et modernes du département du Nord*, par Mme Clément, née Hémery. Paris, 1834, in-8 ; autre édition, Cambrai, 1836. — *Histoire des fêtes civiles et religieuses, usages anciens et modernes de la Belgique méridionale et d'un grand nombre de villes de France*, par le même. Avesnes, 1846, in-8. — *La fée Melusine au château d'Enghien*, par le Dr Le Glay. *Nouvelles archives historiques*, par de Reiffenberg, t. V, 1830.) — *Les Gildes de Binche, légende et carnaval*, par Delmée. (Documents et rapports de la société arch. de Charleroi, t. VI, p. 467.) — *La chronique du bon chevalier messire Gilles de Chin*, in-8, 1837. (Edité par la Société des bibliophiles belges, séant à Mons, n° 4 de ses publications.) — *Vision de Tondalus ; récit mystique du douzième siècle, mis en français pour la première fois*, par O. Delepierre, in-8, 1838. (N° 5 des publ. de la soc. des bibl. de Mons.) E. Mathieu.

Etymologie des noms de lieux (XXVI, 559.) — *Les noms de lieux du canton du Rœulx expliqués d'après les plus sérieux travaux onomastiques modernes sur les pays de langue romane, avec des notes historiques*, par J. Monoyer. Mons, H. Manceaux, 1879. E. M.

SAINT-QUENTIN, — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

DERNIÈRES PUBLICATIONS RELATIVES AUX CROISADES ET A L'ORIENT LATIN

1. *Recueil des historiens des croisades, Historiens occidentaux*. Tome IV. Paris, Klincksieck, in-fol. de XXXI-876 p. Prix : 30 fr. — 2. *Société pour la publication de textes relatifs à l'histoire et à la géographie de l'Orient Latin*. V. Rapport (31 mai 1880). — 3. *Exuviæ sacræ Constantinopolitanæ*, par le comte RIANT. Paris, Leroux, 1878, in-8 de CCXXIV-200, XX-399 p. Prix : 30 fr. — 4. *Innocent III, Philippe de Souabe. et Boniface de Montferrat*, par LE MÊME. Paris, Palmé, 1875, in-8 de 130 p. (Extr. de la *Revue des questions historiques*). — 5. *Changement de direction de la quatrième croisade d'après quelques travaux récents*, Paris, Palmé, 1878, in-8 58 p. (Extr. de la même *Revue*). — 6. *Alexii Comneni Romanorum imperatoris ad Robertum Flandriæ comitem epistola*, par LE MÊME. Paris, Leroux, 1879, in-8 de LXXIX-66 p. Prix : 10 fr. — 7. *Inventaire critique des lettres historiques des croisades*, par LE MÊME. Paris, Leroux, 1880, in-8 de IX-225 p. — 8. *Histoire de la civilisation hellénique*, par PAPARRIGOPOULO, professeur à l'Université d'Athènes. Paris, Hachette, 1878, in-8 de X-470 p. Prix : 7 fr. — *La prise d'Alexandrie, ou chronique de Pierre de Lusignan*, par GUILLAUME DE MACHAUT, publiée par M. DE MAS LATRIE. Paris, Leroux, 1877, in-8. Prix : 12 fr. — 10. *De passagiis in Terram Sanctam*,. Excerpta heliographica e codice Marciano 390, ed. C. M. THOMAS. Venetiis, Ongania, 1879, in-fol. Prix : 50 fr. — 11. *Numismatique de l'Orient Latin*, par G. SCHLUMBERGER. Paris, E. Leroux, 1878, in-4 de XII-504 p. avec 19 planches. Prix : 75 fr. — 12. *Peter der Eremite. Ein Kritischer Beitrag zur Geschichte des ersten Kreuzzuges*, von H. HAGENMÄYER, Leipzig, Harassowitz, 1879, in-8 de VIII-400 p. Prix : 15 fr. — 13. *Beitrage zur Geschichte der Kreuzzüge*, von REINHOLD RÖHRICHT. Tome II. Berlin, Weidemann, 1878, in-8 de V-452 p. Prix : 15 fr. — 14. *Quinti belli sacri scriptores minores*. Edit. R. Röhricht. Paris, Leroux, 1879, in-8 de XLVIII et 232 p. Prix : 12 fr. — 15. *Arabische Quellen-beitrage zur Geschichte der Kreuzzüge*, übersetzt und herausgegeben von Dr GOERGENS unter Mitwirkung von R. RÖHRICHT. Berlin, Weidemann. 1879, in-8 de XXII-293 p. Prix : 10 fr. — 16. *Meerfahrt nach Tyrus zur Ausgrabung der Kathedrale mit Barbarossa's Grab*. Leipzig, Leemann, 1879, in-8 de XX-382 p. Avec des gravures dans le texte. Prix : 8 fr. — 17. *Aus Phonizien*, von HANS PRUTZ, 1877, in-8. Prix : 5 fr. — 18. *Geschichte der Kreuzzüge*, von B. KUGLER. Berlin, Grote, 1880, in-8 de VIII-443 p. avec des gravures dans le texte. Prix : 12 fr. — 19. *L'Anjou dans la lutte de la chrétienté contre l'Islamisme*, par EUSÈBE PAVIE. Angers, Grassin, in-8 de VIII-380 p. Prix : 5 fr. — 20. *Chartes de Terre-Sainte provenant de l'abbaye de N.-D. de Josaphat*, publiées par François DELABORDE, Paris, Thorin, in-8 de 153 p. Prix : 5 fr. — 21. *Documenti sulle relazioni delle città Toscane coll' Oriente nel Medio Evo*, publ. dal prof. Giuseppe MÜLLER, Firenze, 1879, in-4. — 22 *Geschichte des Levanthandels im Mittelalter*, von WILH. HEYD. Stuttgart, Cotta, 1879, 2 vol. in-8 de XX-604 et VI-781 p. Prix : 30 fr.

1. — De toutes les publications récentes, relatives aux croisades, la plus importante est le tome IV de la collection académique des *Historiens occidentaux des croisades*. Attendu avec impatience par tous les érudits qui s'occupent de l'histoire de l'Orient latin, ce volume, dû à MM. Ad. Régnier et Ch. Thurot, renferme trois des chroniqueurs de la première croisade : Baudri de Dol, Guibert de Nogent et Albert d'Aix. Il ne manque plus maintenant pour rendre inutile le recueil si incommode de Bongars, qu'une nouvelle édition de Gauthier le Chancelier, de Jacques de Vitry et de Saundo l'Ancien. On sait quelle

importance a Albert d'Aix pour tous les faits relatifs à la première des Guerres Saintes et quelles questions l'histoire littéraire de ce chroniqueur a soulevées. On trouvera dans la partie de la préface du tome IV relative à Albert d'Aix, un excellent exposé (dû à M. Paul Meyer) de l'état de la science sur ces questions difficiles.

2. — La société de l'Orient latin continue ses importantes publications avec une ardeur qui ne se dément pas. Elle a pour but, on le sait, de publier les textes relatifs à l'histoire et à la géographie de l'Orient latin; ils forment deux séries distinctes : une collection chronologique des pèlerinages en Terre Sainte et des descriptions de la Terre Sainte faites en diverses langues, y compris le grec et le slave, forme la série géographique ; celle d'histoire comprend des documents d'un ordre secondaire, tels que poèmes, chartes, lettres, petites chroniques, projets de croisades, etc. Le public a déjà entre les mains les *Itinera Hierosolymitana et descriptiones Terræ Sanctæ latine conscripta*, édités par feu Tobler et M. Molinier, la *Prise d'Alexandrie*, par Guillaume de Machaut, éditée par M. de Mas Latrie, les *Quinti Belli sacri scriptores minores*, publiés par M. Röhricht, et la reproduction héliographique de la première moitié d'un incunable dont on ne connaît qu'un exemplaire, le *Prologus arminensis in Mappam Terræ Sanctæ* (S. l. n. d., in-fol.) très-curieux commentaire d'une carte de Terre Sainte, où ne figure que la *lettre* sans aucun tracé.

Il faut y ajouter les publications exécutées sous le patronage de la Société, savoir : la *Numismatique de l'Orient latin*, due aux recherches de M. G. Schlumberger, le *De passagiis in Terram Sanctam* et les *Archives de l'Orient latin*, sorte de recueil périodique, qui est encore sous presse, mais dont nous avons un avant-goût dans le beau travail de M. Riant, intitulé : *Inventaire critique des lettres historiques des croisades*. — Son cinquième rapport donne sur les travaux de la Société et sur les *Archives*, des détails on ne peut plus instructifs.

3. — En 1874, M. Riant avait édité le récit de la prise de la ville d'Acre. (*Magistri Thaddæi. Neapol. Historia de desolacione et conculcatione civitatis Acconensis*, 1291) ; l'année suivante, il fit paraître l'écrit de Günther de Pairis, *De expugnatione urbis Constantinopolitanæ*. La quatrième croisade semble avoir les prédilections de M. Riant. Déjà en 1868, il avait donné le texte de Robert de Clari, *Li estoires de chiaus qui conquisent Constantinoble*), si intéressant au double point de vue de l'histoire et de la langue.— Les *Exuviæ sacræ Constantinopolitanæ*, traitent à fond les dépouilles religieuses enlevées à Constantinople au treizième siècle par les Latins, sujet dont M. Riant avait déjà entretenu la Société des Antiquaires de France, deux ans auparavant (*Mém. de la Soc.*, T. XXXVI). Une étude préliminaire remplit plus de la moitié du premier volume. Le savant auteur part de cette donnée,

que l'histoire des croisades en général, et celle de la quatrième en particulier, exige, avant d'être définitive, la recherche préalable des matériaux et des sources demeurées inconnues; il fait ressortir l'importance que les Latins attachaient aux reliques, provenant d'Orient; il raconte le pillage et le partage des dépouilles religieuses trouvées à Constantinople, et leur envoi en Occident. Suit l'examen critique des documents auxquels la translation de ces reliques avait donné naissance, et dont les textes sont entrés dans le recueil. Ils se partagent en quatre catégories que voici : 1° comptes-rendus officiels ou narratifs ; 2° documents liturgiques ; 3° chartes et diplômes : 4° documents divers. Les relations des anonymes de Soissons et de Hallberstadt, du chanoine de Langres, de Richard de Gerberoy, de Gauthier Cornut; les récits contemporains de Gunther de Pairis, de Rostang de Cluni, du moine de Saint-Georges de Venise, de l'anonyme gaëtan, la translation de saint Théodore ; enfin les narrations postérieures de Matthieu d'Amalfi, des translations vénitiennes et des textes populaires figurent dans le premier volume. Les documents hagiologiques et autres remplissent le second volume. — Nous signalerons, parmi ces derniers, le récit du pèlerinage à Constantinople, fait par Antoine, archevêque de Novgorod, en 1200, quatre ans avant la conquête de cette ville par les Latins (II, p. 213 et suiv.). Il est curieux de le comparer au récit de Robert de Clari. Un index très détaillé des noms propres et des choses termine ce remarquable recueil dont nous attendons avec impatience le troisième et dernier volume.

4, 5. — *Le changement de direction de la quatrième croisade* sert de réponse aux objections que souleva l'opinion de M. Riant, exposée dans son mémoire de 1875, intitulé : *Innocent III, Philippe de Souabe et Boniface de Montferrat. Examen des causes qui modifièrent, au détriment de l'Empire grec, le plan primitif de la quatrième croisade.* Il suffira de rappeler ici les conclusions auxquelles il crut devoir s'arrêter. Selon lui, le changement dont il s'agit doit être attribué non au concours fortuit des circonstances, ainsi que le soutient après Villehardouin, M. Natalis de Wailly, ni à la seule initiative du vieux doge de Venise, Henri Dandolo, comme le prétend M. Streit, mais à la politique de Philippe de Souabe. L'invraisemblance du témoignage de Villehardouin, la prépondérance de la politique allemande, la complicité de Venise et l'innocence complète du pape; voilà les quatre conclusions que M. Riant s'est attaché à établir et à défendre contre ses contradicteurs. En présence d'opinions si diverses, il résulte que la question reste encore ouverte, tant que de nouveaux documents ne viendront pas la trancher, en déterminant laquelle de ces influences a été la plus efficace.

6. — Une question non moins débattue est celle de la lettre

d'Alexis Ier Comnène à Robert le Frison, que les uns déclarent authentique, tandis que d'autres la rejettent comme apocryphe. M. Riant se range tout à fait du côté de ces derniers ; il fait plus : il recherche les éléments constitutifs de la pièce, il la soumet à une analyse rigoureuse et détaillée. Ses conclusions se réduisent au nombre de cinq, qu'il a formulées dans les termes suivants : 1° L'épître d'Alexis n'est un document ni grec, ni traduit du grec, ni rédigé sur un fond grec. — 2° Elle a été composée de toutes pièces en langue latine, à l'aide de renseignements flamands, d'un catalogue latin des reliques de Constantinople et des sermons d'Urbain II (aujourd'hui perdus). — 3° Elle a été fabriquée au camp des croisés ou bien aux environs de Reims, par un clerc du nord de France, peut-être par Robert le Moine. — 4° Elle a été répandue comme un excitatoire, pour hâter le départ des croisés retardataires, attendus par l'armée latine en 1098-1099. — 5° Enfin, le faussaire a eu la prétention de la dater du commencement de 1093. C'est après avoir étudié à fond le texte et la littérature du fameux document que M. Riant formula les résultats auxquels l'avaient amené ses longues et consciencieuses recherches. Toutefois ils ne furent pas acceptés de tous, ni sans réserve. Si les juges les plus compétents s'accordent à rejeter la lettre d'Alexis comme absolument apocryphe, et de ce nombre sont MM. Gaston Paris, Hagenmeyer, Rohricht, Kugler, Heyd, de Sybel, Paparripoulo, etc., on ne peut pas en dire autant des conclusions secondaires concernant l'auteur de l'épître, le lieu et la date de sa composition, ou la langue dans laquelle elle a été primitivement écrite. — En nommant M. de Sybel, je dois faire une réserve ; le célèbre historien semble croire à l'existence d'une lettre d'Alexis à Robert, lettre qu'on ne possède plus ; mais il se refuse à reconnaître l'authenticité de celle dont nous avons le texte et qui se trouve reproduite de nouveau dans le volume de M. Riant.

7. — L'*Inventaire critique des lettres historiques des croisades* mentionne 161 documents, dont quatre inédits ; il embrasse l'intervalle des temps commençant à Charlemagne et se terminant à l'année 1101, qui marque la fin de la grande croisade. Les croisades ont évidemment donné lieu à un grand nombre de lettres historiques, auxquelles il convient de donner le pas sur les chroniques proprement dites, pourvu toutefois que leur authenticité soit bien établie et qu'elles nous soient parvenues sous leur forme originale. C'est ici que commence la tâche de la critique, tâche délicate et difficile. M. Riant s'en est acquitté avec succès ; voici le bilan des résultats qu'il a obtenus, non sans des recherches infinies. Sur 161 pièces dont il a dressé l'inventaire, 41 sont reconnues authentiques ; 9 remaniées, 6 abrégées et 54 simplement mentionnées par des chroniqueurs contemporains ;

7 sont douteuses, 18 falsifiées et 26 inadmissibles. A chaque pièce, il donne : 1° une cote détaillée de date, de contenu, d'incipit et d'explicit; 2° une bibliographie indiquant les manuscrits, les éditions et les principales récensions ; 3° une notice destinée à déterminer la date et le lieu de la rédaction et le degré d'authenticité de la pièce.

Ce dernier point est discuté avec un grand soin et plus d'un document est accompagné d'une notice assez étendue. C'est dans ces notices que le talent critique de l'auteur se fait jour. En voici quelques-unes que nous recommandons à l'attention du lecteur. Lettre de Jean, patriarche de Jérusalem, de Constantin V Copronyme et de Léon IV, le Khazare à Charlemagne (n° 1), et une autre des deux derniers au même empereur, le sollicitant de venir coopérer à la délivrance des Lieux Saints (n° 2). A Charlemagne, en effet, pour le Moyen Age, commencent les croisades, et sa prétendue expédition en Orient, avait toujours été comptée comme la première des guerres saintes. M. Riant expose l'état de la question et fait ressortir le rôle que doivent y jouer les deux épîtres citées plus haut, en laissant à M. Gaston Paris la tâche d'épuiser la matière.

La lettre de Jean VIII aux évêques de France, déclarant que les guerriers morts en combattant contre les païens et les infidèles sont assurés de leur salut (n° 3), mérite d'être remarquée, parce qu'elle proclame pour la première fois cette doctrine comme venant du Saint-Siège, et comme étant contraire à celle des Grecs. On y voit même apparaître le mot d'*indulgence* qui joua plus tard un rôle si important dans les guerres saintes d'Orient. Rien d'étonnant. Le règne de Jean VIII a été un combat incessant contre les ennemis de la foi campés aux portes de Rome, et sa volumineuse correspondance contient des appels continus aux secours armés de la France et de l'Allemagne. M. Riant avoue cependant que ladite lettre ne présente pas des caractères inattaquables de légitimité.— Quant à la lettre attribuée à Silvestre II (Gerbert), et où ce pape implore le secours armé de l'Occident, M. Riant n'y voit qu'un simple exercice de rhétorique, postérieur au pontificat de ce pape, et n'ayant qu'un rapport très éloigné avec l'histoire des croisades ; en quoi il tombe d'accord avec M. de Hartung, jeune érudit de Tubingue, qui avait déjà cherché à démontrer la fausseté de l'épître dont il s'agit. — La lettre de Serge IV (n° 14), annonçant aux rois catholiques l'armement dans toutes les villes maritimes d'Italie d'une expédition pour la délivrance du Saint-Sépulcre, lettre au moins douteuse, donne à M. Riant l'occasion de traiter du *signum* spécial en forme de *rota* que porte la lettre et du sceau des trois autres papes du même nom. — On ne doit pas passer sous silence les épîtres de Grégoire VII (n°s 22-29), datées de 1074, et d'où l'on tirait jusqu'à présent une preuve indiscutable pour établir

que ce grand pontife avait le premier conçu le projet d'une véritable croisade. M. Riant prouve, au contraire, qu'il n'y eut aucun projet de croisade, et qu'il ne pouvait pas même y en avoir, par cette raison que l'idée de la délivrance des lieux saints supposait un état d'interdiction, qui n'existait pas alors pour eux. Parmi les lettres du même pape figure aussi celle qu'il a adressée à Zvonimir-Démétrius, krâl de Croatie et de Dalmatie, et qui ne nous est parvenue que dans une chronique croate rimée de la fin du treizième siècle. — A propos de la lettre de Siméon, patriarche de Jérusalem, à Urbain II, transmise par l'intermédiaire de Pierre l'Hermite, le critique montre le caractère apocryphe de cette pièce, et suit la formation de la légende qui n'a que trop obscurci la figure historique du célèbre moine.

Mais le document le mieux étudié de toute la collection est, sans contredit, la prétendue lettre d'Alexis Comnène à Robert le Frison (nº 31) que le lecteur connaît déjà. Dans cette intéressante notice, l'auteur s'attache à répondre aux objections des deux contradicteurs, MM. Gaston Paris et Wassiliewski. Ce dernier, professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg, ayant pris le contrepied de presque toutes les conclusions de M. Riant, il fallait bien peser la valeur de ses arguments, les examiner un à un et en montrer l'insuffisance. C'est ce qu'a fait l'auteur de l'*Inventaire*, avec un succès qui nous paraît assuré, au moins quant à la thèse principale, la fausseté de l'épître, que son savant contradicteur n'est rien moins que disposé à admettre, et qu'il est, peut-être, seul à ne pas combattre. La suite montrera si les réponses de M. Riant ont modifié la manière de voir du byzantiniste russe. Quant à M. Gaston Paris, le désaccord ne portant que sur des points secondaires, il serait fastidieux de se perdre ici dans des détails que chacun pourra lire dans l'ouvrage même, p. 73 et suivantes.

On pourrait en dire autant de M. Kugler, qui tout en niant l'authenticité de la lettre d'Alexis, hésite à se rendre aux autres assertions de M. Riant. Les motifs de son hésitation sont exposés dans l'appendice de son *Histoire des croisades*, dont nous allons parler tout a l'heure ; encore a-t-il soin d'ajouter à la fin qu'en émettant ses doutes, il n'avait point entre les mains l'édition complète de l'*Inventaire*. En tout cas, il aurait mieux fait de laisser de côté l'appréciation suivante de la politique du Saint Siège : « L'esprit du pape, écrit-il, » (il s'agit d'Urbain II), était partagé entre Constantinople et Jérusa- » lem, entre la politique et l'ascétisme. Donner à la future croisade » un caractère mystique plutôt que purement politique et terre-à- » terre, c'était chose assez naturelle. La substitution, comme but final, » de Jérusalem à Constantinople paraissait d'autant moins surprenante » qu'elle ne pouvait être réalisée que par la prise de cette dernière » capitale et par la défaite des Seldjoucides. »

8. — Parmi les adversaires de l'authenticité de la lettre, M. Paparrigopoulo, dont l'ouvrage a déjà été ici l'objet d'un compte-rendu (t. XXII, p. 243), se distingue par le ton décisif, presque indigné de son langage. Mais tout en le faisant, il en expose mal l'origine et le but. « Les historiens orientaux contemporains, écrit-il, ignorent complètement l'existence de ces lettres et l'envoi de cette ambassade. Ces lettres portent d'ailleurs en elles-mêmes l'empreinte d'un faux commis incontestablement pour donner quelque apparence de droit à l'invasion (p. 327) ». Le reste à l'avenant. Patriote ardent et sincère, l'auteur en veut naturellement aux Latins d'avoir porté atteinte à l'intégrité de l'empire grec ; mais son patriotisme l'entraîne trop loin, et l'empêche d'envisager la grande entreprise des croisés sous son véritable jour. Il a tort, surtout, de supposer aux papes des vues de domination universelle qu'ils n'avaient certainement pas. Au reste, il ne traite pas des croisades *ex-professo;* son sujet est plus général ; il embrasse la Grèce ancienne et moderne, dont il essaie de retracer l'action civilisatrice, ou plutôt, il fait le panégyrique de ce qu'il appelle l'hellénisme dans lequel il voit le salut du monde. Quoique grec de religion, M. Paparrigopoulo a un faible pour les Iconoclastes auxquels il n'a que des éloges à accorder ; à ses yeux, c'étaient les représentants des idées nouvelles, les régénérateurs de la société, les précurseurs de la Réforme du seizième siècle, en un mot, les protestants d'alors. — En lisant son récit de la guerre déclarée aux orthodoxes par les iconoclastes, on croit avoir sous les yeux l'histoire des luttes actuelles des catholiques contre les ennemis de l'Église en France et ailleurs. Ces quelques traits suffisent pour faire connaître l'esprit de l'auteur et déterminer la mesure de confiance à accorder à ses appréciations sur les guerres saintes.

9. — *La Prise d'Alexandrie*, par Guillaume de Machaut, publiée par le comte de Mas Latrie, était demeurée jusqu'ici inédite. Il s'agit d'une chronique rimée, contenant le récit de la prise de cette ville par Pierre Ier de Lusignan, roi de Chypre, ou plutôt l'histoire de ce prince valeureux que ses exploits chevaleresques ont rendu célèbre en Europe. Dans une préface, fort étudiée, l'historien du royaume de Chypre reprend en sous-œuvre les diverses questions relatives à la date de la confection du poème, à son auteur, aux sources dont il a reçu ses informations et au degré de confiance que méritent les diverses parties de son œuvre ; il indique ensuite les manuscrits qui nous l'ont conservée. Les textes officiels en main, M. de Mas Latrie établit que Machaut était né en 1284 d'une famille bourgeoise, en Champagne, et qu'il ne faut pas le confondre avec son homonyme, homme de haute extraction. Il le suit à travers toutes les phases de sa vie, d'abord à la cour de Philippe le Bel qui l'avait fait son camérier,

puis (1313-1346) chez le roi de Bohême, Jean, dont il devint le secré taire et le confident, et qu'il suivit dans ses campagnes de Pologne et de Russie (1335-1337). Plus tard, on vit Machaut reparaître à la cour des rois de France, et enfin se retirer dans sa terre. C'est là qu'il composa le poème sur la *prise d'Alexandrie*, étant déjà fort avancé en âge. M. de Mas Latrie soumet à l'examen cette œuvre, composée de 8,887 vers d'un mérite poétique assez douteux, et il trouve en Machaut un historien impartial, véridique et généralement bien renseigné, sauf, à la fin du poème pour le récit de la mort de Pierre qu'il dit à tort avoir été assassiné par ses barons à cause de ses projets irréalisables de nouvelles croisades. La vraie cause de l'assassinat fut l'effroyable arbitraire de Pierre ; comme le véritable auteur de l'erreur de Machaut fut Gauthier de Conflans dont il tenait ses renseignements. Le texte du poème est publié d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale n° 1584, collationné sur quatre autres (du quatorzième siècle). Des notes critiques et deux tables des matières, chronologique et alphabétique, terminent le volume qui intéresse non seulement l'historien, mais encore le philologue : car le poème de Machaut est un monument de la langue française du quatorzième siècle. Qu'on nous permette une seule remarque : « A la page 39, vers 1,271 et suivants, nous lisons l'itinéraire que suivirent Pierre et l'empereur en se rendant de Prague à Cracovie :

« Costen, Calix, Buton, Glagouve,
Passerent et par Basenouve ;
De là à Cracoe arriverent.... »

L'éditeur a tort d'identifier Basenouve avec Passau, qui dans aucun cas ne peut se trouver sur la route de Prague à Cracovie ; de même, Buton n'est ni Buntzel, ni Bautzen, mais bien Beuthen, qu'on trouve indiqué sur toutes les cartes détaillées d'Allemagne.

10. — Parmi les publications patronnées par la Société de l'Orient latin nous en avons, dès le début, signalé deux dont il nous faut dire ici quelques mots. La première intitulée : *De passagiis in Terram Sanctam*, reproduit héliographiquement seize feuillets relatifs aux croisades d'un manuscrit latin de la bibliothèque de Saint-Marc, à Venise, n° 399. Elle est du format grand in-folio et inaugure dignement la série *iconographique* des publications que la Société s'est proposé, dès son origine, de mettre au jour. M. Kugler en a déjà tiré bon parti pour son *Histoire des croisades*, dont il sera question plus loin ; la plupart des illustrations qui ornent son travail sont empruntées à ces *Passagia*.

11. — La *Numismatique de l'Orient latin*, dont il a été parlé déjà très brièvement ici (t. XXIII, p. 52), donne beaucoup plus que ne le dit le titre. On s'attend, en l'ouvrant, à avoir affaire à un ouvrage destiné aux spécialistes ; et l'on est agréablement surpris de voir qu'il

est accessible à d'autres qu'aux numismatistes. M. Schlumberger, en effet, ne s'occupe pas exclusivement des monnaies frappées par les Latins dans les divers États qui s'étaient formés en Orient à l'occasion des croisades ; il raconte aussi l'histoire de chaque principauté et de ses chefs. Certains de ces commentaires historiques sont assez développés; aussi l'ouvrage a-t-il l'incontestable avantage de s'adresser à un public très étendu. — L'auteur commence par donner la littérature de son sujet; elle occupe six pages entières et contient la liste des principaux travaux relatifs aux monnaies de l'Orient latin et imprimés depuis le commencement de notre siècle. Le corps de l'ouvrage se partage en deux : la première section est consacrée aux principautés de la Syrie et de la Terre Sainte, au royaume de Chypre et aux Ordres militaires; les États de la Morée et de l'Archipel, créés à la suite de la quatrième croisade, les colonies génoises de Kaffa, les États d'Épire et de Thessalie, voire même des émirs de l'Asie Mineure, viennent dans la seconde partie. Cette distribution suit, on le voit, l'ordre chronologique. Inutile d'insister sur l'importance d'un pareil travail pour l'histoire. — L'ouvrage de M. Schlumberger, fruit de patientes et minutieuses recherches, a été déjà apprécié par les savants de profession. C'est assurément ce que nous avons de plus complet sur la matière. Pendant longtemps il servira de guide indispensable à ceux qui se livrent à la recherche des innombrables monnaies ensevelies encore dans le sol de la Grèce, et le commentaire perpétuel qui l'accompagne le rendra doublement précieux. Cependant, si remarquable que soit le travail de M. Schlumberger, il n'échappe pas entièrement à la critique. On désirerait un plus grand soin d'indiquer les sources des informations. Les preuves par lesquelles l'auteur s'efforce de nier l'existence des monnaies des empereurs latins de Constantinople ne paraissent pas convaincantes. Il est à regretter aussi que la petite Arménie y soit entièrement négligée, tandis qu'une place est accordée même à des Émirs seldjoucides. Ce qu'on regrette le plus, c'est l'absence d'une table des matières et aussi d'une carte des ateliers de monnayage. Tous ces *desiderata* pourront être facilement remplis, dans un supplément, que l'auteur promet de donner, et que les fouilles récentes rendent d'ailleurs indispensable. Mais tel qu'il est, le livre de M. Schlumberger témoigne de sa profonde et solide érudition, et il fait honneur à l'auteur, ainsi qu'à la Société de l'Orient latin qui lui a accordé son patronage.

12. — Le titre seul de certains ouvrages excite déjà la curiosité du lecteur. *Pierre l'Ermite*, de M. Hagenmeyer, à qui nous devons l'édition classique d'Ekkehard, abbé d'Aura, est un de ces titres attrayants, grâce à l'auréole de la gloire qui entoure, dans l'imagination des peuples, le personnage, moitié historique, moitié légendaire, connu

sous ce nom. L'auteur avait une tâche difficile à accomplir ; il fallait dégager la figure réelle du célèbre ermite de tous les éléments apocryphes qui en cachaient l'aspect ; il s'en acquitte avec un plein succès, préparé qu'il y était par ses études précédentes. M. Hagenmeyer suit son héros pas à pas ; n'accordant foi qu'aux documents certains et authentiques, il rejette, sans scrupule, dans la région des légendes bien des faits généralement tenus pour vrais. Ainsi, par exemple, il prouve que Pierre l'Ermite n'a jamais été en Terre Sainte, n'eut aucune vision, ne porta aucun message à Urbain II, et ne fut même pas présent au concile de Clermont, en un mot, qu'il n'a aucun titre à être appelé le précurseur de ce pontife ou le premier apôtre des croisades. Il faut lire dans l'ouvrage lui-même les développements de ces thèses, conduits avec une saine critique et avec une profonde connaissance des sources. Peut-être, l'auteur pêche-t-il par un excès de prolixité ou plutôt par une forme littéraire, que de longues et nombreuses citations insérées dans le texte rendent un peu lourde et fatigante pour le lecteur.

13. — M. Röhricht, de Berlin, consacre depuis longtemps ses loisirs à l'étude des croisades. Dès 1874, il publia le premier volume de ses *Beiträge zur Geschichte der Kreuzzüge*, composé de trois mémoires, dont l'un sur la croisade de l'empereur Frédéric II (1228-1229), le second sur les combats de Saladin contre les chrétiens dans les années 1187 et 1188, tandis que le troisième reproduisait la traduction française, faite par M. de Sacy, des extraits de l'histoire d'Alep, de Kemal-Eddin, un des meilleurs écrivains arabes. Cette traduction, jusqu'alors inédite, avait été faite par le célèbre orientaliste pour Wilken, qui s'en est servi dans son grand et excellent ouvrage sur les croisades. Après la mort de Wilken, le manuscrit passa à la bibliothèque de Berlin (Man. gall. quart. 78), où l'ont consulté plusieurs historiens allemands des croisades, sans qu'on eût songé encore à l'imprimer en entier.—Le second volume des *Beiträge* s'occupe exclusivement des pèlerinages des Allemands en Terre Sainte et de leurs croisades, depuis l'an 700 jusqu'à 1300. Il servira de pendant à l'ouvrage du comte Riant sur les *Pèlerinages et expéditions des Scandinaves en Terre Sainte*. Ici, comme dans le précédent volume, M. Röhricht a montré les qualités qui le distinguent : exactitude rigoureuse, exposition claire et coulante ; il n'avance aucun fait sans citer ses autorités, et lorsque le sujet le demande, il donne les explications nécessaires dans des notes souvent très abondantes et toujours instructives. Le volume a deux parties distinctes : la première, divisée en huit chapitres, retrace l'histoire des six grandes croisades, faite d'après les sources et enrichies de précieuses notes (p. 1-291). La seconde donne une liste détaillée, par ordre chronologique, de tous les pèlerins allemands qui ont visité

les Saints-Lieux avant et pendant les croisades; les données biographiques qui les font connaître ont dû exiger d'immenses recherches. — Parmi les appendices, ajoutés à la fin du volume, le second contient un aperçu critique des légendes relatives aux croisés allemands, dont le souvenir vit encore dans la bouche du peuple germanique. — Dans un autre appendice, M. Röhricht rectifie quelques erreurs qui s'étaient glissées dans le texte français des *Extraits*, publié dans son premier volume, et qui lui ont été signalées par un orientaliste français, M. Defrémery. Le second volume est un véritable répertoire historique, auquel sera obligé de recourir quiconque s'occupe de l'histoire des croisades, et que personne ne regrettera d'avoir consulté. Au moment où se traçaient ces lignes, il nous arrive un nouveau travail de M. Röhricht, consacré aux pèlerinages des Allemands en Terre Sainte, (*Pilgerreise der Deutschen nach Palestina*) postérieurs aux croisades ou à l'année 1300, à laquelle s'arrête le deuxième volume de ses *Beitrage*.

14. — C'est encore aux soins du même savant berlinois que nous devons l'édition des textes relatifs à la cinquième croisade, qui formeront trois volumes. Le premier a paru l'an dernier et il fait partie de la série historique des publications de la Société si dignement présidée par M. le marquis de Vogüé. Il contient les pièces suivantes : « *Ordinatio de predicatione crucis in Anglia* (en 1216); 2. *Gesta crucigerorum Rhenanorum;* 3. *De itinere Frisonum;* 4. *Gesta obsidionis Damiatæ;* 5. *Joannis de Tulbia, De domino Joanne rege Jerusalem;* 6. *Liber duellii christiani;* 7. *Fragmentum provinciale de captione Damiatæ*, reproduisant le texte provençal qu'a publié M. Paul Meyer; 8. Enfin, des prophéties arabes répandues dans le camp des Latins devant Damiette. Chacun de ces écrits, la plupart inédits, est soumis d'abord à un examen critique dans la préface, qui est écrite en latin, mais dont la lecture est aisée, grâce à la simplicité et à la clarté du style. Nous félicitons la Société de l'Orient latin, soit dit en passant, de conserver ainsi les bonnes traditions des temps passés, où le latin était la langue privilégiée de la science et rendait les livres d'un accès facile à une nombreuse clientèle. Il suffit aujourd'hui qu'un ouvrage soit composé en latin, pour que le public le tienne pour non avenu et que la presse périodique l'entoure d'un prudent silence. — Pour revenir aux *Scriptores minores* de la cinquième croisade, ajoutons que les *Gesta obsidionis Damiatæ* y sont publiés d'après les manuscrits de Modène et de Paris et que le savant critique en dresse pour ainsi dire le tableau généalogique. Il donne aussi quelques détails sur Jean de Tulbia, rien cependant de ce qui concerne la personne même de ce chroniqueur obscur.

15. — Le nom de M. Röhricht figure aussi sur le frontispice d'un recueil des textes arabes relatifs aux croisades, à côté de celui de M. Gœrgens, de Berne, leur éditeur et traducteur. Hâtons-nous de dire

que son concours s'yborne aux notes historiques, ajoutées au bas des pages, et destinées à contrôler les informations de l'auteur arabe par celles des écrivains occidentaux; — et l'orientaliste bernois avait fort bien fait de recourir aux lumières d'un juge aussi compétent dans ces matières. Quant à la tâche principale qu'avait assumée M. Gœrgens, c'est-à-dire à la traduction allemande des textes relatifs à l'histoire de Saladin et extraits du *Jardin des Jardins*, d'Abou-Chamah, j'avoue humblement mon incompétence, et je laisse aux orientalistes le soin d'en apprécier la valeur. S'il faut en juger d'après le verdict prononcé là-dessus par l'un d'eux, en Allemagne, le travail du professeur bernois laisse beaucoup à désirer, surtout quant à la fidélité de la version. M. Gœrgens ne donne pas le texte original en entier ; il se contente d'un choix, en laissant de côté ce qui ne se rapporte point à son sujet, aux croisades. Le récit d'Abou-Chamah contient des données fort intéressantes, dont quelques-unes ne se lisent pas ailleurs. Il nous apprend, par exemple, que Frédéric Barberousse a été enterré à Tyr (p. 219), fait contesté par presque tous les anciens auteurs. M. Röhricht a soin d'annoter, à cet endroit, que le témoignage de l'écrivain arabe n'est rien moins que certain, et pour son compte, il ne l'admet pas. Quoi qu'il en soit de cette question, à laquelle nous reviendrons à l'instant, elle prouve au moins la justesse de la remarque qu'on a faite depuis longtemps : à savoir que, pour écrire l'histoire des croisades, il ne suffit pas d'entendre les chroniqueurs chrétiens ; on doit aussi consulter les écrivains arabes. La plupart des historiens des croisades ont négligé cette source importante, étant souvent aussi peu familiers avec les langues orientales, que les orientalistes avec l'histoire. — Aujourd'hui on sent la nécessité de combler cette regrettable lacune ; les historiens arabes entrent dans la collection monumentale que publie l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de France ; et son exemple trouvera certainement des imitateurs. Revenons au tombeau de Barberousse et au témoignage d'Abou-Chamah.

16. — Cette thèse a été récemment remise sur le tapis par M. Sepp ; dans son *Voyage à Tyr*, il s'en est déclaré défenseur à outrance. Malheureusement, autant le ton de l'auteur est affirmatif et magistral, autant ses preuves sont peu décisives. Le résultat final de sa mission, entreprise sur l'invitation du prince de Bismark, n'a pas répondu à l'attente générale ; l'expédition a simplement manqué son but ; car les découvertes et les acquisitions qui y ont été faites n'offrent qu'une maigre compensation aux frais qu'elle a entraînés. D'ailleurs, on devait s'y attendre d'avance ; M. Sepp était seul à l'ignorer, ce qui n'a rien d'étonnant. Ne dit-il pas, d'un ton tout à fait sérieux, en parlant de lui-même, *qu'il n'a jamais de sa vie essuyé aucune défaite scientifique* (p. XII). Un pareil langage, tenu après le démenti solennel que lui inflige la préten-

due découverte du tombeau de Barberousse, peint l'homme mieux que tout le reste. S'il s'agissait d'apprécier la nouvelle élucubration du verbeux écrivain de Münich, on aurait de quoi longuement édifier le lecteur ; comme il ne s'agit ici que d'un point spécial, relatif aux croisades, bornons-nous à dire quelques mots seulement sur l'ensemble du volume dont il s'agit. Eh bien, sur quarante et un chapitres dont il se compose, trois seulement se rapportent directement au sujet principal ; le reste consiste dans la description du voyage, dans de longues digressions, par exemple, sur l'arianisme (ch. XXVII) dont l'auteur fait une véritable apologie, sur l'Islam qu'il met à l'égal du christianisme, ou dans des considérations aussi creuses que diffuses sur les différentes religions de l'antiquité, etc., etc.

Quant aux étymologies pour lesquelles M. Sepp semble avoir un goût tout particulier, elles sont par trop amusantes pour ne pas être mentionnées. *Beyrouth* devenant parent de l'allemand *Brett* planche), Kosmos de Kadmus, *Gibelin* de l'arabe Djebel (montagne), et autres affinités de la même force !

Quant à la sépulture de Barberousse, on ne connaît que trois chroniqueurs anglais qui lui assignent la ville de Tyr ; les *Gesta* la placent non à la cathédrale, comme le prétend Sepp, mais bien à l'église de Saint-Jean. Les autres historiens se trouvent en désaccord, au point qu'il en résulte une seule chose certaine : le fait que la chair seule de Barberousse a été déposée à Antioche. M. Sepp invoque aussi le témoignage de Wilken ; mais celui-ci ne dit rien de semblable à l'endroit cité (IV, 143). D'autre part, comment se fait-il qu'aucun pèlerin allemand n'en ait dit mot ? ou qu'en 1197, les croisés allemands n'aient pas déterré le corps de leur glorieux empereur ?

17. — Mais voici qui est plus fort : M. Sepp prétend avoir trouvé le véritable lieu de la sépulture de Frédéric Ier, la cathédrale de Tyr, tandis que M. Prutz, son compagnon de mission et historien sérieux, lui dispute la palme ; il a aussi découvert les ruines d'une église, celle de Saint-Marc, qu'il croit avoir été la cathédrale et dont il fait une description fort détaillée. Son opinion, il est vrai, ne s'impose pas forcément ; cependant rien n'empêche de voir dans les ruines qu'il a déblayées, soit l'ancienne église de Saint-Jean, soit celle de la Croix.

On trouvera là-dessus d'intéressants développements dans son livre intitulé *Aus Phönizien* et autrement sérieux que celui de Sepp. Disons cependant, pour être juste, que l'exécution matérielle du *Voyage à Tyr*, de M. Sepp, ne laisse rien à désirer ; l'édition est illustrée de nombreuses et belles gravures sur bois, enrichie d'une carte, voire même d'un portrait de l'auteur ; bref, elle est princière et digne, au moins matériellement, du chancelier allemand, auquel l'auteur a dédié son ouvrage.

18. — D'après ce qui vient d'être dit, une histoire complète des croisades paraît chose prématurée. Tout ce qu'on pourrait faire pour le moment, c'est d'en prendre une partie quelconque, une période, un point spécial, et de l'approfondir, de l'étudier sous toutes ses faces; quant au travail d'ensemble, il ne saurait être que provisoire. Toutefois, on ne pourrait pas dire qu'il fût entièrement inutile. Les ouvrages de Michaud, de Wilken, de Raumer, pour ne citer que les plus connus, ont déjà bien vieilli. Celui du premier surtout est plus que démodé; on le range au nombre des livres mauvais, on le trouve plein d'erreurs, sans élévation dans les vues d'ensemble comme sans critique dans l'usage des sources. On va jusqu'à reprocher à Michaud d'avoir été en France un véritable obstacle pour la composition de nouveaux travaux sur l'histoire des croisades. — L'œuvre de Wilken est incomparablement meilleure ; elle peut encore servir à quiconque voudrait étudier telle ou telle croisade, excepté peut-être la première. Mais Wilken et Raumer sont plus connus en Allemagne qu'en France, et depuis les remarquables publications du comte Riant sur les pèlerinages des Scandinaves en Terre-Sainte, de M. Röhricht sur ceux des Allemands, de M. de Sybel sur la première croisade, ils y ont beaucoup perdu de leur valeur historique, quant à ces parties au moins.

Destiné à figurer dans la volumineuse collection de M. Wilhelm Onken intitulée : *Allgemeine Geschichte in Einzelbeschreibungen*, où il avait paru par morceaux, le travail de M. Kugler dut nécessairement se ressentir des limites étroites où il lui fallait se restreindre, en se dépouillant de tout appareil d'érudition, et en se bornant à donner au public un récit simple, mais intéressant, et d'une lecture agréable, tel, en un mot, qu'on s'attend à le trouver dans une œuvre de vulgarisation. La littérature des croisades, si vaste déjà, et que les publications du troisième quart de ce siècle ont beaucoup enrichie, est sommairement indiquée au commencement de chaque époque ; le lecteur peut aller consulter les sources auxquelles l'auteur a puisé ses informations et, au besoin, contrôler celles-ci. On voit de suite que M. Kugler possède son sujet, qu'il est au courant des publications les plus récentes qui en traitent, et parmi lesquelles il faut placer aussi les siennes propres, car son nom figure depuis longtemps à côté de ceux de MM. de Sybel, Hagenmeyer, Röhricht, Riezler, Streit et autres.

Ainsi, quant à la première croisade, il fait bien valoir les mérites de M. de Sybel, qui avait le premier traité ce sujet avec une impitoyable critique, séparant les données de l'histoire d'avec les additions légendaires et les fictions plus récentes ; il adopte même sa méthode, mais sans en imiter les exagérations ; il se sépare sur plusieurs points des résultats auxquels fut conduit Sybel et qui sont aujourd'hui abandonnés à bon droit.

M. Kugler voit dans les croisades non seulement une expression de l'ardente piété des fidèles désireux de pouvoir prier sur le tombeau du Divin Sauveur à Jérusalem, mais encore une tentative sublime, quoique mal réussie, de reconquérir à l'Islam tous les pays où avait anciennement régné la croix (p. 3). Afin d'en mieux marquer les limites, il retrace, dès le début, les conquêtes que les Musulmans avaient faites un peu avant les croisades. L'ouvrage entier se compose de onze chapitres et se partage en six époques correspondant à autant de croisades.

Dans les considérations par lesquelles se termine le volume, l'auteur examine rapidement les origines, les motifs et le but des croisades; il expose les causes de leur insuccès final et leurs conséquences. La cause génératrice de ces guerres saintes et leur caractère distinctif, il les cherche dans l'enthousiasme religieux, sans nier pourtant l'influence des autres motifs secondaires, du goût des aventures, de la cupidité, de la détresse du peuple. Le but consistait, selon lui, non seulement dans la délivrance de la ville sainte, mais encore dans la conquête de l'Orient au profit de l'Occident. C'était une sorte de migration des peuples occidentaux se portant vers l'Orient, migration dont l'insuccès doit être attribué, soit à l'ignorance des lieux, soit à la difficulté des communications; ce qui explique aussi l'immense perte d'hommes qu'elle entraîna et l'insuffisance des efforts que l'on fit alors pour coloniser les vastes régions de l'Orient, et pour leur inoculer la civilisation chrétienne d'une façon durable. A cette raison principale d'insuccès, Kugler en ajoute deux autres : l'hostilité des empereurs byzantins, et les discordes intestines des croisés ; les Normands voulant l'emporter sur les Provençaux, les rois de Jérusalem sur les princes d'Antioche, les Génois sur les Vénitiens, les Allemands sur les Français et les Anglais, enfin les papes en guerre contre les empereurs. En rendant les souverains pontifes particulièrement responsables des résultats négatifs des croisades, M. Kugler tombe dans une évidente exagération. La même remarque s'applique à ses appréciations de la conduite du pape à l'égard de Frédéric Barberousse. Une troisième cause de l'insuccès a été la dissolution des mœurs, dont les discordes intestines étaient déjà un pronostic. Toutefois, on ne saurait nier l'action des croisades sur le développement de la culture dans toutes les branches de la vie sociale.

L'ouvrage est illustré ; si les dessins laissent à désirer, ils sont au moins en nombre. En somme, le livre de M. Kugler est un très bon résumé de matières d'ailleurs fort compliquées et étendues. Si les spécialistes n'y apprennent rien de nouveau, il servira de guide bien renseigné à ceux qui voudraient faire des études plus approfondies à l'aide des auteurs que M. Kugler a soin de nommer au début de chaque croisade.

19. — Très inférieur au livre de M. Heyd est celui que M. Eusèbe Pavie consacré au rôle que les Angevins ont joué dans les guerres saintes. Réunion de plusieurs articles parus à d'assez longs intervalles dans la *Revue d'Anjou*, l'ouvrage de M. Pavie se ressent de cette rédaction à bâtons rompus. L'esprit en est excellent : mais l'auteur n'écrivant que pour un public étranger à l'érudition, n'a pas cru devoir toujours recourir aux sources originales. C'est avec Michaud et la *Collection* de *Mémoires* de M. Guizot qu'il a fait la première moitié de son livre. La fin, heureusement, en est plus intéressante et cesse d'offrir le caractère d'une simple amplification, pour nous donner quelques renseignements curieux sur les résultats spéciaux des croisades en Anjou. M. Pavie aurait dû se borner à cette seconde partie.

20. — A ces livres de vulgarisation il convient de joindre deux recueils de chartes qui, tout en s'adressant à un public beaucoup plus restreint, ont une valeur intrinsèque beaucoup plus considérable. A la fin du treizième siècle, lorsque la ruine définitive des colonies françaises de Syrie ne fut plus qu'une question d'années ou de mois, les établissements religieux et hospitaliers de Terre-Sainte envoyèrent leurs archives en Occident pour les mettre en lieu sûr dans les maisons qui relevaient des monastères syriens chefs d'ordre. De ce nombre fut l'abbaye de N. D. de Josaphat, dont les chartes furent transportées en 1289 à Sainte-Madeleine de Messine. Ce sont ces chartes, actuellement conservées aux archives d'Etat de Palerme, qu'a publiées M. François Delaborde, dans un fascicule qui porte le n° 19 des publications si importantes de la nouvelle Ecole française de Rome. La publication de M. Delaborde contient cinquante-neuf documents de 1112 à 1289 ; il les a fait précéder d'une excellente préface et suivre d'un index très complet.

21. — Plus considérable est la collection d'actes divers recueillis, pour la *Regia deputazione di Toscana*, par le professeur Giuseppe Müller. C'est un recueil complet de tous les documents qui peuvent intéresser l'histoire du commerce des villes toscanes, et surtout de Pise, avec l'Orient et en particulier avec la Terre-Sainte. Un grand nombre était déjà connus ; mais M. Müller les a revues sur les originaux, les a accompagnées d'une bonne table, et surtout d'une longue et très savante préface, où l'histoire du commerce toscan dans le Levant est traitée par lui *ex professo*.

22. — Le recueil de M. Müller m'amène à terminer par un livre qui doit prendre place à côté de celui du savant professeur : c'est celui de M. Heyd, l'*Histoire du commerce levantin au moyen âge*, un des plus beaux travaux qui aient paru dans ces derniers temps. Il y a environ trente ans que M. Heyd a commencé à écrire sur ce sujet ; il n'a

point cessé depuis de le cultiver et de l'améliorer. Il en traita d'abord dans une série d'articles imprimés dans une revue de Tubingue. On les a si bien goûtés en Italie, qu'ils furent traduits, remaniés et insérés dans un recueil historique (*Nuova collezione de opere storiche*, 1866 et 1868), sous le titre de : *Le Colonie commerciale degli Italiani in Oriente nel medio evo*. Nous avons maintenant comme une troisième édition du même travail, mais singulièrement augmentée, perfectionnée, mise au courant de récentes publications, dont l'usage était facilité à l'auteur, par sa situation de directeur de la Bibliothèque publique de Stuttgart. C'est, sans contredit, l'ouvrage le plus complet qu'on possède sur ces matières, comme dans l'ouvrage lui-même, la partie la mieux étudiée est celle qui concerne le commerce des Italiens. Le cadre embrasse environ dix siècles, partagés en trois périodes, dont la première va de l'invasion des Barbares jusqu'aux croisades. Les guerres saintes donnèrent au commerce avec l'Orient un nouvel essor ; elles en déterminèrent l'efflorescence et le portèrent à son apogée de prospérité. Avec elles commence la seconde période qui dure jusqu'à la fin du quatorzième siècle. La troisième période, celle de la décadence, coïncide avec l'approche des Osmanlis du côté de Byzance. La conquête de l'Égypte, par le sultan Sélim, et surtout la découverte des Indes Orientales, ouvrent de nouvelles voies au commerce du monde européen, et lui créent de nouveaux centres dans les pays baignés par l'Océan Atlantique. Le lecteur devine déjà ce que la seconde période offre d'intéressant pour l'histoire des croisades. M. Heyd ne se refuse pas, en effet, des excursions sur ce domaine ; par exemple, il s'arrête longuement à la quatrième croisade, donne son opinion sur le changement de direction qu'elle a subi d'une façon si imprévue et si scandaleuse. Dans les deux appendices, l'auteur entre dans de grands détails sur les principaux objets d'importation et sur les consommateurs de ces marchandises orientales. La sévère critique trouvera assurément dans l'œuvre de l'écrivain allemand, aujourd'hui octogénaire, des inexactitudes et des lacunes ; mais ces imperfections, inévitables dans une publication de ce genre, n'empêchent aucunement de la ranger au nombre des meilleures qu'ait produites la savante Allemagne. Aussi est-ce avec une vraie satisfaction que nous avons appris de bonne source, que l'ouvrage de M. Heyd se traduit déjà en français ; en paraissant sous cette nouvelle forme, il pourra subir quelques discrètes et utiles retouches qui le rendront plus parfait encore qu'il ne l'est, et lui assureront une place dans toutes les bibliothèques tant soit peu considérables. Quant à ceux qui s'adonnent aux études commerciales, leur suffrage lui est acquis d'avance.

J. Martinov, S. J.

RÉCENTES PUBLICATIONS ILLUSTRÉES

Les Oiseaux dans la nature. Description pittoresque des oiseaux utiles, par EUGÈNE RAMBERT et LÉO PAUL ROBERT. Ouvrage publié sous la direction de M. D. Lebet. Paris, D. Lebet et Germer Baillière, s. d. 2 vol. in-fol. non paginés. Prix : 40 fr. le vol. et avec riche reliure toile anglaise, 50 fr. — *De Paris à Samarkand. Le Ferghanah, le Kouldja et la Sibérie occidentale, impressions de voyage d'une Parisienne*, par Mme DE UJFALVY-BOURDON. Ouvrage contenant 273 gravures sur bois, et cinq cartes. Paris, Hachette, 1880, gr. in-4 de 487 p. Prix : 50 fr., et relié richement, 65 fr. — *Les Fêtes chrétiennes*, par M. l'abbé DRIOUX, vicaire général et chanoine honoraire de Langres. Paris, Furne et Jouvet, 1880, gr. in-8 de XVI-355 p., ouvrage illustré de 4 chromolithographies, 31 gravures sur acier tirées en bistre, 40 compositions sur bois hors texte, imprimées en couleur, vignettes, têtes de pages, lettres ornées, fins de chapitre. Prix : 30 fr.; demi-rel., 40 fr. — *Vie de sainte Catherine d'Alexandrie*, par JEAN MIELOT, l'un des secrétaires de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, texte revu et rapproché du français moderne par MARIUS SEPET. Paris, Georges Hartrel, 1881, 1 vol. in-4. Prix : Broché, 30 fr.; relié, 40 fr. — *Les Chroniques de Jehan Froissart*. Edition abrégée avec texte rapproché du français moderne, par Mme DE WITT, née GUIZOT. Paris Hachette, 1881, gr. in-8 de VII-840 p. Prix : 32 fr.; demi-rel., tr. dor., 40 fr. — *Histoire des Romains, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'invasion des barbares*, par VICTOR DURUY. Nouvelle édition, enrichie d'environ 2,500 gravures dessinées d'après l'antique, et de 100 cartes en plans. Tome III. *César, Octave, les Commencements d'Auguste*. Paris, Hachette, 1881, gr. in-8 de II-804 p. Prix : 25 fr.; et avec riche demi-rel., 32 fr. — *Histoire de la Mode en France. La toilette des femmes depuis l'époque Gallo-Romaine jusqu'à nos jours*, par AUGUSTIN CHALLAMEL, auteur des Mémoires du peuple français. Nouvelle édition. Paris, Hennuyer, 1881, gr. in-8 j. de 328 p., imprimé en caractères elzévirieus, orné de 31 planches coloriées d'après les aquarelles de F. LIX et de culs de lampe par Scott. Prix : 16 fr., et demi-rel., 20 fr. — *Le Journal de la jeunesse*. Nouveau recueil hebdomadaire illustré. Année 1880. Paris, Hachette, 2 vol. gr. in-8 de 418 p, chacun. Prix : 20 fr. et cart. en perc. rouge, tr. dorées, 26 fr. — *Walter Scott illustré. Ivanhoe*. Traduction par M. P. Louisy. Illustration par MM. Lix, Adrien Marie, Riou et Scott. Paris, Firmin Didot, 1880, gr. in-8 de 598 p. Prix : 10 fr., et cart. perc. avec fers spéc., 13 fr. — *Les Mammifères*, par LOUIS FIGUIER, ouvrage illustré de 453 vignettes. 3e édit. Paris, Hachette, 1879, gr. in-8 de 671 p. Prix : 10 fr. — *Nouveaux contes du Bibliophile Jacob à ses petits enfants sur l'histoire de France*. Avec 12 grandes gravures d'après des dessins de P. Kauffmann. Paris, Firmin Didot, 1881, gr. in-8 de 463 p. Prix : 10 fr.; demi-rel., 14 fr. — *Dictionnaire général de l'archéologie et des antiquités chez les divers peuples*, par M. ERNEST BOSC, architecte. Paris, Firmin Didot. 1881, in-16 de 576 p. avec 450 gravures intercalées. Prix : 8 fr. — *Les Merveilles du Mont Saint-Michel*, par PAUL FÉVAL. Paris, Palmé, 1881, gr. in-8 de XLIV-356 p., ouvrage illustré, sous la direction de M. Mathieu, de 59 gravures et de vignettes. Prix : 8 fr.; demi-rel. toile, 10 fr. — *Histoire populaire de la France*. Nouvelle édition. Tome Ier. Paris, Germer Baillière. 1880, gr. in-8 à 2 colonnes, de 416 p., illustré de 345 vignettes. Prix : 5 fr., et cart. tr. dorées, 8 fr. 50. — *Prisonniers dans les glaces*, texte et dessins, par GEORGES FATH. Paris, Plon, 1880, gr. in-8 de 315 p. Prix : 8 fr. — *Contes de Saint-Santin*, par le marquis de CHENEVIÈRES. Illustrations de Léonce Petit. Paris, Plon, 1880, gr. in-8 de 304 p. Prix : 8 fr. — *Cent tableaux de géographie pittoresque*. Avec une introduction topographique, par CH. DELON. Paris, Hachette, 1881, petit in-4, non paginé, illustré de nombreuses gravures. Prix : 6 fr.; cart. en percal., tr. dorées. — *La Lanterne magique*, par J. LEVOISIN, avec les dessins de Kate Greenaway. Paris, Hachette, s. d., album in-4 de 64 p. Prix, richement cartonné : 8 fr. — *Les deux frères*, par Mme DE WITT, née GUIZOT, in-16 de 255 p., ill. de 45 grav. Prix : 2 fr. 25; cart. en percal., tr. dorées, 3 fr. 50. — *Les Infortunes de Chouchou*, par Mme COLOMB. Paris, Hachette, 1881, in-16 de 259 p., illustré de 48 grav. Mêmes prix.

Nouvelle collection à l'usage de la jeunesse, publiée par la maison Hachette. Vol. gr. in-8 illustré à 5 fr. et cart. percaline à biseaux, tr. dorées, à 8 fr. — *Pendragon*, par A. ASSOLANT, ouvrage illustré de 42 vignettes dessinées sur bois par G. Gilbert, 267 p. — *L'Ami François; Les Noëmoë; La Petite Reine*, par CHARLES DESLYS. Ouvrage illustré de 35 vignettes dessinées sur bois, 344 p. — *Grand-Père*, par J. GIRARDIN. Ouvrage illustré de 91 vignettes dessinées sur bois par C. Delort, 303 p. — *Les deux Mousses*, par LOUIS ROUSSELET. Ouvrage illustré de 90 grav. sur bois. — *Feu de Paille*, par Mme C. COLOMB. Ouvrage illustré de 98 grav. sur bois, — *Le Pays du soleil*, par CH. DESLYS et R. CORTAMBERT. Ouvrage illustré de 37 vignettes sur bois, 200 p.

Collection illustrée, publiée par la maison Palmé. Vol. in-8 à 6 fr., et cart. toile à biseaux, 8 fr. — *Au Service du pays, Souvenirs de sainte Geneviève*, par le P. CHAUVEAU. Paris, Palmé, 1879 et 1881, 2 vol. de VII-343 et VII-333 p., avec 57 et 62 gravures et vignettes. — *Incompris*, par Miss MONTGOMERY, traduit de l'anglais par LÉRIDA GEOFROY. Paris, Palmé, 1881, 215 p., illustré de 41 vignettes et de 6 gravures en chromotypographie.

Bibliothèque illustrée. Nouvelle série, publiée par la maison Mame. Vol. in-8 de 276 p. à 1 fr. 70; percaline, tr. dorées, 2 fr. 55. — *L'Océan*, par ARTHUR MANGIN, illustrations par Freeman et Jules Noël. — *La Hollande à vol d'oiseau*, par P. DEPELCHIN. — *La Suisse pittoresque, croquis de voyages*, par PAUL FRIBOURG, illustrations par Karl Girardet. — *Souvenirs d'Espagne*, par M. EUGÈNE POITOU, illustrations par V. Foulquier. — *Deux ans dans l'Afrique orientale*, par EMILE JOUVEAUX, illustrations par Bayard. — *Une Ferme modèle, ou l'Agriculture mise à la portée de tout le monde*, par M. H. DE CHAVANNE DE LA GIRAUDIÈRE, avec nombr. illustrations. — *La Science à travers champs*, par Mlle MARIE MAUGERET. — *Premiers enseignements de physique*, par AD. FOCILLON. Vol. de 216 p., ill. — *Les phénomènes de l'air*, par ARTHUR MANGIN. 2e édit. Vol. de 214 p.

Bibliothèque rose illustrée, *pour les enfants et les adolescents*, publiée par la maison Hachette. Vol. in-18 jésus à 2 fr. 25; et cart., tranches dorées à 3 fr. 50. — *Belle, Sage et Bonne*, par Mme la comtesse ROSTOPCHINE. Vol. de 335 p. illustr. de 39 vign. — *Cadette*, par Mlle ZÉNAÏDE FLEURIOT. Vol. de 256 p., illustr. de 52 vign. — *Les Petits voisins*, par Mlle JULIE GOURAND. Vol. de 240 p., illustr. de 39 vignettes.

Bibliothèque des Ecoles et des Familles, publiée par la maison Hachette, 1re série, format. in-8 à 2 fr., cart. en perc. gaufrée. — HENRY VAST : *Le Tour du monde il y a quatre siècles.* — J. GIRARDIN : *Vie et voyages de Christophe Colomb.* — P. V. DE LA BLACHE : *La Vie et les voyages de Marco Polo.* — VATTEMARE : *A Travers l'Australie.* — A. R. WALLACE : *La Malaisie.* — F. WHYMPER : *Voyages et aventures dans la Colombie anglaise.* — J. PAGER : *La Terre de François Joseph et la mer de la Nouvelle Zemble.* 7 vol. in-8 de 200 à 220 p.

2e série, in-18 j. de 192 p. à 1 fr. 50, cart. perc. gaufrée. — PRESCOTT : *Conquête du Mexique.* — JANNIN : *Quelques phénomènes astronomiques.*

Nous avons, l'an dernier, au moment des étrennes (t. XXVI, p. 461) signalé à nos lecteurs la belle publication de MM. Eug. Rambert et P. Robert : *Les Oiseaux dans la nature.* Aux huit livraisons alors parues sont venues s'ajouter, douze autres, qui ne le cèdent aux premières ni sous le rapport de la valeur des descriptions, ni sous le rapport de l'habileté de l'exécution. M. Eugène Rambert s'est chargé de la rédaction; M. Paul Robert, digne neveu du célèbre Léopold Robert, a peint avec un soin infini et un art exquis les oiseaux, et parfois il nous donne de véritables compositions, d'une grande valeur artistique. Bien que les lithochromies à dix-huit couleurs soient fort belles, nous leur préférons souvent les gravures sur bois hors texte, qui ont une richesse et un charme incomparables. Deux livraisons complètent le tome Ier et sont consacrées au Roitelet et aux diverses variétés de Fauvettes. Le tome II nous offre les oiseaux suivants : Hypolaïs Polyglotte, Pouillot Fitis, Troglodyte, Phragmite, Gorge-Bleue, Accenteur des Alpes, Traquet Motteux, Traquet Tarier, Rouge-Queue, Rossignol de murailles, Bruant Zizi, Lavandière grise et jaune, Bergeronnette, Pitpit Farlouse et Spioncelle, Alouette, Chardonneret, Tarin et Pie-Grièche. — Chacun des volumes contient vingt monographies, vingt chromolithographies et dix gravures sur bois hors texte. C'est un des plus beaux ouvrages qu'on puisse mettre sur la table d'un salon. — La publication sera complétée par un troi-

sième volume, dont les livraisons paraîtront dans le cours de l'année prochaine.

— *De Paris à Samarkand!* On ne dira pas que Mme de Ujfalvy suit les sentiers battus. Son mari avait été chargé, en 1876, par le gouvernement français, d'une mission scientifique en Russie et dans l'Asie Centrale; elle avait tenu à l'accompagner. Aussi quand, après quatre mois de séjour à Saint-Pétersbourg, toutes les difficultés eurent été vaincues, et qu'on prit le chemin de l'Asie, ce fut un *tolle* de la part des dames, qui prédisaient à l'intrépide voyageuse qu'elle n'en reviendrait pas. — Elle en est revenue pourtant, et elle nous raconte, avec beaucoup d'entrain et de charme, le très curieux voyage qui lui fit parcourir toute l'Asie Centrale, depuis Orenbourg, sur les confins de l'Europe et de l'Asie, jusqu'à Turkestan et Samarkand; puis, en visitant tout le Ferghanah, à Kouldja, sur les limites de la Chine Occidentale, à Omsk, capitale de la Sibérie Occidentale, en revenant par le pays des Bachirs. Au récit, où le pittoresque domine, où l'anecdote abonde, vient se joindre parfois le résultat des observations ethnographiques de M. de Ujfalvy. Mais c'est plutôt dans l'illustration que dans le texte que nous profitons de ces observations: outre trois cartes fort intéressantes de la région du Pamir (au point de vue ethnographique), de la région du Haut Oxus et du district de Kouldja, et un plan de la ville de Samarkand, nous avons là, pris sur nature au moyen de photographies, ou mesurés avec la plus minutieuse exactitude (car partout on faisait des *mensurations anthropologiques*) les types les plus variés de ces races que M. de Ujfalvy avait mission d'étudier. Les yeux sont charmés en parcourant ces pages d'une si belle impression, où les gravures sont innombrables, et où l'on fait connaissance avec des contrées et avec des figures qu'on n'avait jamais pu contempler si bien. Je ne crois pas que l'exemple de Mme de Ujfalvy trouve beaucoup d'imitatrices; mais sans marcher sur ses traces, on sera heureux de la suivre, du coin de son feu, dans ses aventureuses pérégrinations, et nous ne craignons pas d'affirmer que nul lecteur ou aucune lectrice ne regrettera de s'être mis en route en sa compagnie. L'artiste et le paysagiste auront beaucoup à prendre dans ce volume, d'un intérêt très original et tout exceptionnel sous le rapport de l'illustration. Aussi faut-il nommer quelques-uns des artistes auxquels sont dues ces gravures : H. Clerget, E. Ronjat, E. Bayard, E. Thérond, J. Moynet, T. Taylor, B. Schmidt, V. Wassnetzoff, B. Verschaguine, E. Metzmacher, etc.

— M. l'abbé Drioux, auteur d'un grand nombre d'ouvrages classiques, ajoute cette année à son actif un livre sur *les Fêtes chrétiennes*. Nous disons cette année, sans être bien assuré qu'il ne s'agisse pas seulement d'une simple réimpression : car nous lisons (p. 320) que l'abbaye

du Mont Saint-Michel est « actuellement » une prison d'État. Quoi qu'il en soit de la date, il s'agit d'un recueil de notices, au nombre de trente-six, sur les grandes fêtes de l'Église, celles qui ont pour objet Notre-Seigneur, les fêtes de la Vierge et quelques fêtes de saints : sainte Geneviève, saint Joseph, saint Jean-Baptiste, saint Pierre, saint Paul, les saints Anges, le saint Patron, etc. Une introduction donne des considérations générales sur les fêtes ; un épilogue est consacré aux cloches, au chant et à la musique. Les notices sont courtes ; elles sont à la fois historiques et liturgiques : dom Guéranger a été souvent mis à contribution. L'auteur fait l'histoire de la fête, raconte son établissement, les cérémonies qui lui sont propres, les usages qui s'y rattachent dans l'Église et dans les familles. Le lecteur apprendra dans ce livre beaucoup de choses, généralement ignorées, qui l'intéresseront et ne lui seront pas inutiles ; connaissant mieux la signification des fêtes, il les célèbrera avec plus de goût et de piété. Mais nous aurions voulu que l'auteur, sans être plus long, fût plus complet et plus précis. A la fête du Sacré-Cœur, il n'est point fait mention de Louis XVI, ni de l'époque où la fête est devenue universelle. Un mot sur les pèlerinages de Paray et d'Issoudun, sur l'œuvre du vœu national, n'eût pas été déplacé. A l'article sainte Geneviève, il est question de son tombeau, mais non de ses reliques, conservées en l'Église Sainte-Geneviève ; le grand concours de fidèles qui viennent les vénérer pendant la neuvaine serait un fait édifiant à signaler. Nous avons peine à croire à l'étymologie commune de *foyer* et de *festin* (p. 1), et les deux étymologies de carnaval nous paraissent n'en faire qu'une. A la fin se trouve une table des figures qui donne leur place et leur origine. Elles sont toutes tirées des grand-maîtres.

— La *Vie de sainte Catherine d'Alexandrie* par Jean Mielot, l'un des secrétaires de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, que l'éditeur Georges Hartrel offre aux familles chrétiennes et aux hommes de goût, présente la réunion des traditions qui avaient cours au moyen âge sur l'illustre vierge et martyre, patronne à la fois des jeunes filles et des étudiants en philosophie. Le texte, écrit dans le style de ces romans de chevalerie qui faisaient au quinzième siècle les délices de la haute société française, donne une idée des lectures pieuses des grandes dames de la cour de Philippe le Bon. Ce texte a été revu et rapproché du français moderne par M. Marius Sepet, qui s'est attaché à en rendre la langue accessible à tous, sans pourtant lui faire perdre son parfum d'antiquité, mais, au contraire, en essayant de faire ressortir, dans l'ouvrage de Mielot, cette naïveté charmante, cette grâce à la fois enfantine et sérieuse qui distingue la prose française du moyen âge, et dont les écrits de Joinville et de Froissart nous ont laissé de

i beaux modèles. Les éléments de l'illustration ont été empruntés au manuscrit original exécuté pour Philippe le Bon. La chromolithographie a été employée pour la reproduction de douze grandes miniatures, dont quatre en camaïeu, exactement semblables à celles du manuscrit, et huit en couleur, d'après les indications fournies par les manuscrits d'autres ouvrages de Mielot. Quatorze autres miniatures ont été reproduites par la gravure et vingt-quatre par la photogravure. Enfin les miniatures restantes ont toutes trouvé leur place dans les ornements qui entourent chaque page.

— C'est une heureuse idée qu'a eue Mme de Witt, née Guizot, d'entreprendre, pour le grand ouvrage de l'Hérodote français, Jean Froissart, un travail analogue à celui qu'a si heureusement exécuté pour Joinville et Ville-Hardouin M. Natalis de Wailly. Toutefois c'eût été un trop long labeur que de rapprocher du français moderne le texte entier de ces volumineuses *Chroniques*, qui auraient d'ailleurs tout à fait excédé les plus vastes proportions des publications illustrées à l'usage du grand public. Mme de Witt a donc dû se borner à des extraits. Mais elle s'est appliquée à relier les extraits ensemble, de manière que les principaux événements des passages omis fussent résumés à l'aide de phrases presque toujours tirées de Froissart lui-même. L'illustration de ce beau volume est empruntée en grande partie à des monuments ayant une valeur historique. Les chromolithographies ont été faites à l'aide de photographies prises sur les manuscrits de Froissart conservés à la Bibliothèque nationale et à la Bibliothèque de l'Arsenal. Les autres reproductions de miniatures ont été également dessinées sur photographies, d'après les manuscrits de Paris et de Besançon. Des dessins d'armes, de machines de guerre, de monnaies, etc., ont aussi trouvé place parmi les gravures, d'après les collections du Cabinet des médailles, du Musée d'artillerie et du Musée de Cluny. Le volume comprend encore des vues de villes et de châteaux, d'après les estampes les plus anciennes, des reproductions de monuments de l'époque, que le temps a respectés, et enfin un certain nombre de compositions demandées au crayon d'artistes de notre temps.

— La librairie Hachette, faisant preuve d'une exactitude exemplaire, termine avec l'année le troisième volume de l'*Histoire des Romains*, qui ne le cède en rien aux deux premiers pour la recherche typographique. M. Duruy continue à apporter des améliorations au texte de cet ouvrage, qui est, sans contredit, le meilleur livre entrepris jusque nos jours sur l'histoire des Romains. Le tome III contient les faits accomplis depuis le moment où paraît la personnalité de César jusqu'à l'établissement de l'empire par Octave ; nous recommandons particulièrement à nos lecteurs les pages consacrées à la campagne de César dans les Gaules. M. Duruy y met les faits dans leur vrai jour,

et les nombreuses gravures qui accompagnent son récit, empruntées aux travaux des archéologues les plus autorisés et à ceux de la Commission de la Topographie des Gaules, font de cette étude un excellent résumé des conquêtes faites par la science depuis vingt années.

— L'*Histoire de la Mode en France* n'est pas un livre absolument nouveau : mais il reparaît si profondément remanié et surtout si embelli qu'on aurait beaucoup de peine à le reconnaître. L'auteur n'a pas tort, dans son introduction, de faire ressortir l'importance d'une *histoire de la mode des dames* (car c'est aux dames seulement qu'est consacré son livre, et le sexe laid n'y a point de place) : si frivoles en effet que paraissent les détails multiples et changeants du costume féminin, ils n'en constituent pas moins une des expressions les plus significatives des habitudes sociales, et l'on retrouve fidèlement reproduites dans leur histoire les péripéties de la vie d'une nation, avec ses alternatives de progrès moral et de corruption, de prospérité et de misère. L'auteur prend la mode *ab ovo ;* je veux dire qu'il fait remonter son histoire jusqu'à nos aïeules des époques gauloise et gallo-romaine, et nous initie aux secrets de leur toilette ; puis, descendant le cours des âges, il traverse l'époque mérovingienne, l'époque carlovingienne, l'époque capétienne, les règnes de nos rois depuis Jean le Bon jusqu'à Louis XVI, et aboutit enfin à l'époque révolutionnaire et à l'époque contemporaine, qui occupent ensemble plus du tiers de ce volume curieux. La première République, le premier Empire, la Restauration, le Gouvernement de Juillet, la deuxième République ont chacun leur chapitre : le règne de Napoléon III en occupe six à lui seul, assez courts d'ailleurs, qui racontent l'histoire de modes trop voisines des nôtres pour ne pas nous intéresser beaucoup. Les trois derniers chapitres sont consacrés aux modes sous la troisième République et aux modes d'aujourd'hui : car l'auteur ne s'arrête qu'à l'an de grâce qui va finir et le chapeau *merveilleuse* et le chapeau *Niniche* et le voile *Nordeskiold* et le *porte-veine* sont décrits dans ses dernières pages. Il renvoie au *Magasin des demoiselles* celles de ses lectrices (et elles seront nombreuses) qui voudront se tenir au courant des transformations de la mode. Une table analytique et raisonnée, fort commode pour retrouver les objets que l'on désire particulièrement étudier et connaître, termine ce livre très curieux : vingt et une planches coloriées augmentent encore le charme et l'intérêt de cet ouvrage qui, pour n'être pas le plus sérieux, n'en est pas moins un des plus jolis livres d'étrennes de cette année.

— Le *Journal de la jeunesse*, publié par la maison Hachette, nous offre la même richesse et la même variété dans la rédaction. La partie des nouvelles est représentée par *Pendragon*, de M. Alfred Assolant,

Les Deux Mousses, de M. L. Rousselet, *Grand-Père*, de M. J. Girardin, *Cadette*, de Mlle Zénaïde Fleuriot, *Feu de Paille*, de Mme Colomb, *Petite Rose*, de M. André Gérard ; — les voyages, par les causeries de M. Anthyme Saint-Paul intitulées : *A Travers la France;* des notices sur Auxerre, Carcassonne, Dinan, Roanne, Vannes, Albi, Issoudun, Laval, Rouen, Foix, Rodez, etc. ; *le Passage du Nord-Est*, *le Pays des Turcomans*, *l'Albanie*, *l'Irlande et les Irlandais;* — les sciences, par *les Effets de la foudre*, *la Mandragore et l'Opium*, *l'Anguille*, *la Pieuvre*, *l'Aconit*, *les Dangers du gaz d'éclairage*, *la Profondeur de la mer*, *le Réseau télégraphique*, *le Poids de la terre*, *le Phylloxera*, etc. L'histoire n'est guère représentée que par des articles de M. A. de Vignolles sur les *Assemblées françaises ; le Drapeau français*, de M. Albert Lévy, et *la Prise d'Alger*, excellent récit de M. Georges Duruy. — Une part est faite à l'actualité avec *l'Inondation de Murcie*, *l'Embacle de la Loire à Saumur*, *la Catastrophe du pont du Tay*, *Vingt-quatre degrés*. — Mais pourquoi, dans l'article sur les *drapeaux*, s'est-on permis des assertions aussi fantaisistes que celle-ci : « Avant la Révolution de 1789, il n'y avait pas de drapeau national (I, 24), » et nous raconte-t-on gravement que Moïse et les Hébreux, en quittant le Sinaï, marchaient précédés d'un drapeau tricolore?... — L'illustration est toujours fort remarquable, et nous ajouterons irréprochable ; pourtant, dans *Pendragon*, on aurait pu utilement supprimer une gravure (p. 13).

— La maison Firmin Didot commence la publication d'un Walter Scott illustré, avec une nouvelle traduction de M. P. Louisy. Nous n'avons pas à rechercher aujourd'hui ce qui distingue cette traduction des précédentes, et en particulier de celle de Defaucompret, la plus répandue et la plus estimée ; nous nous bornerons à signaler les fascicules parus. Ils sont au nombre de sept. Six sont consacrés à *Ivanhoe*, un à *Quentin Durward*. Les illustrations d'*Ivanhoe* sont dues à MM. Lix, Adrien Marie, Riou et Scott. Nous ne dirons pas que les types créés par le célèbre romancier soient ici idéalisés ; nous conviendrons même que lady Rowena et la juive Rebecca, par exemple, apparaissent sous des traits qui restent bien au-dessous du portrait tracé par Walter Scott ; nous ajouterons que ce qui aurait pu sembler suffisant il y a trente ans, au point de vue de la représentation figurée des personnages et des épisodes, ne saurait être accepté sans réserve, aujourd'hui que l'érudition moderne a mis à la disposition des artistes des indications bien plus précises, en ce qui touche au costume, à l'armement, aux mille détails de l'illustration. Mais, cette part faite à la critique, nous pouvons rendre hommage à l'exécution typographique de cette nouvelle édition. Si elle laisse à désirer aux yeux de l'archéologue, si l'on y souhaiterait une exactitude plus scrupuleuse, elle n'en forme pas moins un ensemble satisfaisant pour la masse des

lecteurs. D'ailleurs, il est permis d'espérer que, dans les livraisons subséquentes, on se préoccupera davantage de la couleur locale et qu'on ne se contentera pas de l'à peu près. C'est un devoir pour une maison telle que la maison Firmin Didot, de satisfaire les érudits aussi bien que les hommes du monde : elle n'oubliera pas que *noblesse oblige*, et que ce n'est pas pour le seul plaisir des yeux qu'une œuvre aussi importante que celle de Walter Scott doit être enrichie d'illustrations. — Un mot encore sur les notes ajoutées à la réimpression d'*Ivanhoe*. Est-il suffisant de donner quatre pages d'annotations pour fournir des explications sur certains passages ? Il nous semble qu'on aurait rendu un réel service aux lecteurs en rectifiant certaines assertions du romancier, et en montrant les erreurs historiques où ses préjugés l'ont fait tomber. C'est une lacune qui devait être comblée, et nous émettons le vœu que cette partie du travail ne soit point négligée dans l'avenir.

— Le talent de M. Louis Figuier comme écrivain scientifique est trop connu pour que nous ayons à en faire ici l'éloge. Le lecteur peut être certain de trouver dans l'ouvrage que nous annonçons une science sérieuse et solide présentée d'une manière intéressante. Après examen, nous pouvons affirmer qu'il a su avec une grande habileté rester suffisamment précis dans la description des animaux sans tomber dans la sécheresse ; en même temps, comme on le pense bien, il a donné une large place aux détails de mœurs, aux récits de voyages, de chasses et même de pêche, puisqu'une partie de ses héros habite l'élément liquide. De nombreuses vignettes, d'une excellente exécution, achèvent de faire connaître la physionomie et l'habitat des animaux. On sait également que M. Figuier, constamment spiritualiste, s'est toujours montré soucieux d'éviter tout ce qui pourrait blesser la foi de ses lecteurs, sauf dans un ou deux ouvrages dans lesquels son imagination s'est donné trop libre carrière. Celui-ci n'est pas de ce nombre. Les passages dans lesquels certaines doctrines à la mode auraient pu se faire jour nous ont paru irréprochables. Telle est, par exemple, la comparaison entre le singe et l'homme. L'auteur a également évité avec soin ce qui aurait pu éveiller chez ses jeunes lecteurs une curiosité malsaine. En résumé, ce beau volume peut être recommandé pleinement comme cadeau d'étrennes sérieuses. Il fait partie d'une série de dix volumes qui, sous le titre de *Tableau de la nature*, forment un traité complet d'histoire naturelle.

— *Des contes sur l'histoire de France*, est-ce bien le moyen d'apprendre l'histoire de France à la jeunesse ? Nous ne faisons que poser la question ici, et nous reconnaissons que l'auteur prévient loyalement ses lecteurs qu'il ne s'agit ici que de contes ; à eux d'apprécier la méthode. Il a écrit un livre fort agréable à lire ; mais a-t-il bien représenté la

physionomie de chaque époque, aux divers points de vue des mœurs, des idées, des sentiments, des usages et des coutumes ? Nous ne mettons en doute ni sa bonne volonté, ni sa science, ni son talent, mais il ne retrace que des scènes détachées, et de petites scènes ; il est forcément incomplet, et par là même ne donne pas exactement la physionomie de l'époque. Les douze contes vont de 1348 à 1793, de la peste et des massacres de Juifs à la Révolution et aux émigrés ; un rapprochement involontaire se fait dans l'esprit entre les mécréants du quatorzième siècle qui profitent de la terreur inspirée par la peste pour piller les particuliers, et les patriotes de la Révolution qui dénoncent les nobles, mettent le feu à leurs châteaux et s'emparent de leurs biens. La gracieuse figure d'Olympia, récompensée de sa commisération pour le chien du roi qui la sauve de la mort et fait découvrir les assassins et les voleurs de son père, domine agréablement tous les personnages qui figurent dans le premier récit. *La Fée des genêts fleuris* (1777) n'est autre que Marie-Antoinette : entendant sans être vue, trois petits enfants qui se disaient leurs regrets de ne point être à l'heureux temps des fées, elle voulut se procurer le plaisir de le faire revivre pour eux. Les éloges donnés au héros du *Curé de campagne* (1770) tiennent de la critique ; le rôle du curé vis-à-vis de l'indigne Benard donne à sa charité un caractère qui la fausse. La confession dans le bois et la révélation finale de Benard, l'assassin du comte de Moranges, qui se pend sous les yeux du public au moment où l'on allait exécuter l'abbé Jornand, frisent le ridicule.

— Le *Dictionnaire général de l'Archéologie et des Antiquités chez les divers peuples* de M. Ernest Bosc, édité avec luxe, est un ouvrage de vulgarisation ; dans un format commode, avec une abondance de gravures qui sont bien préférables aux définitions les plus détaillées, il met ses lecteurs à même de se rendre compte des principaux termes qui s'appliquent à l'archéologie de tous les peuples et de tous les siècles. C'est, par le fait, un véritable vocabulaire, commode à consulter, et qui peut éviter de longues recherches dans les dictionnaires spéciaux qu'il n'est pas donné à tout le monde de posséder sous la main. En notre temps on s'occupe un peu partout d'antiquités, on a besoin à chaque instant de connaître la valeur de certains mots que l'on rencontre à l'improviste ; on a besoin aussi, quelquefois dans un simple article de revue, comme dans la conversation, d'employer les termes propres indispensables pour parler de sujets particuliers à l'antiquité. Le livre de M. Bosc remplit toutes ces conditions, et nous pensons qu'on ne saurait trop le recommander aux bibliothèques publiques, aux directeurs des établissements d'instruction et aux voyageurs, aussi bien qu'aux gens du monde.

— Les merveilles de l'art qui couvrent le Mont Saint-Michel, et plus

encore les merveilles de la grâce accomplies en ces lieux par l'intercession du glorieux archange, étaient bien faites pour séduire un esprit mystique, un chrétien ardent comme M. Paul Féval. Aussi s'est-il mis à l'œuvre, armé de sa foi et de son talent, et a-t-il produit une œuvre descriptive et narrative, où le laïque et le religieux, le terrestre et le céleste, les faits et les réflexions sont encadrés dans ce style original, coupé, plein d'antithèses et d'images que tout le monde connait. M. Paul Féval prend les choses à l'origine, c'est-à-dire à la création des anges. Il passe à l'apparition, à la fondation du monastère, à son développement, à l'action des moines et aux pèlerinages. Puis le monastère, devenu forteresse, fournit de belles pages à notre histoire civile : il résista aux Anglais et aux protestants. Mais l'heure de la décadence sonne, elle prépare les voies à la Révolution qui profane le sanctuaire, et convertit le cloître en prison pour les prêtres fidèles. Depuis, l'abbaye a servi de prison d'État et a reçu de fameux captifs : ce n'est, on le sait, qu'à une époque très rapprochée qu'elle a été rendue à sa destination première et confiée aux Bénédictins de Pontigny. M. Paul Féval semble avoir voulu, par l'érudition dont il fait preuve dans ce travail, faire oublier qu'il a surtout écrit des ouvrages d'imagination ; est-ce qu'il n'y aurait pas quelques points sujets à critique ? Le rôle d'Antoinette d'Orléans, par exemple, dans le mont de Quérolan (p. 321) est-il bien conforme à la réalité ? Mais nous ne faisons pas ici de la critique historique, et nous n'hésitons pas à louer une œuvre que de belles illustrations, représentant les monuments, les événements qui se sont passés, feront relire avec plus d'intérêt et plus de fruit ; c'est l'œuvre d'un vaillant chrétien et d'un vrai Français.

— L'*Histoire populaire de la France* n'est qu'une réimpression, sans nom d'auteur, d'une œuvre déjà ancienne et qui porte sa date avec elle : c'était l'époque où le Lycée Henri IV était devenu le Lycée Napoléon. Nous ne croyons pas nous tromper en désignant l'auteur, qui n'est autre que M. Duruy. Ce premier volume s'arrête à Charles VI. Quelles sont les qualités qui lui méritent le titre de *populaire?* Serait-ce son bon marché et ses nombreuses gravures, qui reproduisent avec affectation les scènes de meurtre et de carnage, les potences et les gibets ? C'est ainsi qu'avec la prétention de ne pas manquer à la vérité on arrive à fausser le jugement sur l'histoire. Le récit est intéressant ; la lecture en est facile ; les faits sont bien exposés et d'une façon suffisamment exacte, malgré certaines réserves à faire : ainsi nous nous étonnons qu'on puise les renseignements « les plus certains » sur le siège de Béziers chez un poète (p. 267), et l'auteur anrait fait preuve de critique en supprimant le mot attribué au légat : « Tuez-les tous, Dieu saura bien reconnaître ceux qui sont à lui »

L'esprit libre-penseur apparaît bien souvent ; mais il ne prend pas une tournure hostile ; il n'y a pas de discussion ; un mot souvent, ou un fait habilement présenté ; ce procédé n'en est que plus dangereux. Du reste, ces attaques dissimulées ne font pas honneur à la science religieuse de l'auteur. Si « dans l'*exaltation* de la prière, sainte Geneviève eut des visions » (p. 47), ce ne sont plus des visions, mais des illusions. C'est une façon bien cavalière de juger ainsi la conversion de Clovis, parce qu'elle ne le transforma pas complètement et subitement : « Au lieu d'Odin, il invoqua le Christ, et resta le même » (p. 54) ; « L'orthodoxie, comme le consulat, n'était qu'affaire de costume » (p. 55). D'après quel document l'auteur peut-il avancer que Fortunat se fit ordonner prêtre pour ne point quitter Radegonde (p. 66) ? Les jardiniers honorent saint Fiacre comme leur patron, « sans savoir probablement le premier mot de son histoire » (p. 78) ; on peut aller loin avec ces probabilités ; au lieu de se moquer de ces braves artisans, il eût été plus populaire de leur faire connaître les motifs de leur confiance en saint Fiacre. « Tous les peuples ont *accordé* à leurs saints un pouvoir surnaturel » (*ibid.*) ; ils n'ont pas grand mérite, car ils n'ont fait que reconnaître la vérité. On lit en maint endroit de magnifiques éloges de l'Église ; mais jamais la louange n'est complète (p. 138, 139). Sans cesse on revient sur les dogmes inflexibles, comme si les dogmes pouvaient varier ! L'auteur éprouve une joie bien naïve des premières hérésies : « Ces écarts mêmes de l'intelligence, hors de la voie tracée, prouvent que nous ne sommes plus au temps où la pensée était comme morte » (p. 151). Molière a oublié de nous représenter les médecins félicitant leurs clients d'être malades, parce que la maladie est une preuve de vie. Les larmes du peuple doivent être réservées pour des sujets plus dignes que Waldrade et Lothaire II, Héloïse et Abeilard (p. 139, 208), victimes de l'amour illicite. Il est assez étrange de représenter Innocent III « rejetant l'Evangile » (p. 66) pour sauver la catholicité ; et la science de notre docteur ne peut nous convaincre que « l'intolérance est obligatoire » pour les catholiques (*ibid.*).

— Passons à des sujets moins graves et n'offrant pas matière aux controverses. Quatre amateurs, anciens amis de collège, partent un beau jour de Paris pour aller chasser l'ours blanc dans les régions polaires, et spécialement dans la Nouvelle-Zemble. Ce sont MM. Norbert, paysagiste ; le docteur Leperier ; Chamborel, un des habitués les plus élégants du boulevard et du jockey Club, et Bruloff, gentilhomme russe qui fait les frais de l'expédition. Avec ces messieurs partent deux cuisiniers et le personnel marin nécessaire : ils sont rejoints en route par le frère de Bruloff, qui arrive d'Amérique pour cela ! *La Frileuse* fait d'abord un bon et heureux voyage, mais la

banquise se forme bientôt; les coups de vent, la tempête arrivent. On est obligé d'hiverner... Les péripéties s'accumulent, les maladies succèdent aux exploits cynégétiques, la gaîté des uns s'allie à la sagesse des autres, la bonne humeur du téméraire Chamborel et du savant Leperier font passer le temps, malgré les accidents communs à tout hivernage dans la glace. Les héros, après avoir vu les glaçons briser leur navire et les avalanches écraser leur tente, sont enfin rapatriés et se retrouvent au bout de l'année à Paris, pleins d'une nouvelle ardeur. — Leur histoire, racontée par M. Georges Fath, fera passer de charmants et trop courts instants à tous ceux qui la liront.

— Saint-Santin, dont nous parle le marquis de Chennevières, est un petit castel, situé tout à côté de Bellesme, dansle Perche, et orné d'un grand jardin où, un jour de comice agricole, tous les enfants du pays sont amenés par leurs parents, leurs bonnes ou leurs nourrices, pour jouer dans les tonnelles, derrière les charmilles et dans tous les coins des haies fleuries. Tout ce petit monde cause tant et plus ; à la fin du comice on doit lancer un ballon. Cependant un groupe de commères se forme, et se met à raconter des *histoires* pour passerle temps... Il y en a une douzaine dans le volume, et la treizième par dessus le marché, toutes plus gaies, plus spirituelles, plus émouvantes les unes que les autres : celles-ci pleines d'une morale aimable et sensible ; celles-là terribles ; d'autres sentimentales, etc. Laquelle citer de préférence ? Faire un choix n'est pas chose aisée... Dans un épilogue plein de finesse littéraire, l'auteur fait parler le curé, et lui met dans la bouche des paroles très sensées sur les *Contes d'enfants*, dont la moralité s'adresse à tout le monde, et qui, bien présentés comme à Saint-Santin, sont un si agréable passe-temps pour les enfants et pour les parents eux-mêmes.

— Après les *Cent récits d'histoire naturelle* dont nous parlions il y a deux ans, et l'*Histoire des animaux èt des plantes*, que nous signalions l'an dernier, M. Ch. Delon nous donne *Cent tableaux de géographie pittoresque*. Une *promenade topographique dans la vallée* sert d'introduction au texte, où l'auteur fait parcourir à ses lecteurs la plaine, les déserts, les plateaux, les montagnes, les glaciers, les ravins, les vallées, les sources des fleuves, les fleuves, les rapides, les canaux, les marées, les lacs, les cavernes, la mer et ses phénomènes, les falaises, les plages, les caps, les rades, les ports, les îles, les volcans, les sources thermales, les forêts vierges, etc., etc. Enrichi de très nombreuses gravures, ce nouvel ouvrage forme l'album le plus attrayant et à la fois le plus utile à feuilleter pour la jeunesse.

— La *Lanterne magique* de M. Levoisin amusera certainement les petits enfants. C'est une vraie lanterne magique, qui leur fait passer sous les yeux des petits camarades faisant, comme eux, des escapades, des

parties de plaisir, se livrant au jeu, et représentés dans de charmantes et originales gravures, coloriées avec les costumes, et dans les positions les plus drôles. En voici un qui s'aventure sur un toit; cet autre tomberait dans la rivière, si son ami ne le retenait par le pied. Ici ils vont, en famille, faire la dînette ; là, c'est la foule qui se presse pour voir le ballon. Voici encore Émilie et Charles s'amusant sur un mur avec des colimaçons, qu'ils trouvent bien paresseux, tandis qu'ils oublient leur institutrice et leurs leçons ; et ailleurs toute la famille allant en promenade le jour de congé, les grands portant les petits. C'est naïf, c'est simple ; il y a de l'esprit et du talent. Les enfants s'amuseront. Mais quel enseignement retireront-ils de tout cela? Nous ne le voyons pas.

— Les deux petits frères dont Mme de Witt présente la simple histoire aux camarades de leur âge portent les noms de Raoul et de François. Ils ont encore leur papa et leur maman, leur grand-père et leur grand'mère, une tante qui vient s'installer chez eux avec son petit Robert; ajoutez-y leurs bonnes et le jardinier, et vous aurez tout le personnel mis en mouvement. Quant aux événements, ils sont de la nature de ceux qui remplissent la vie des enfants. Paul veut faire le grand garçon avec le petit François, il veut le lever, il veut l'amuser, et souvent ne réussit qu'à le faire pleurer ; ses petits doigts font un jour tourner l'écrou du berceau, et c'est un grand hasard que François ne s'est pas tué ; souvent les enfants échappent à la surveillance de leur bonnes : Paul descend un jour à la cave par des efforts inouïs de gymnastique, et il a bien peur quand il se trouve seul dans l'obscurité; François tombe dans l'eau. Puis toute la famille va au Parfouru chez les grands parents : on est sur le bord de la mer ; il y a de bonnes parties de pêche, des promenades en bateau qui guérissent Paul de son amour précoce de la marine, quand il a goûté du mal de mer. Tous ces petits riens sont racontés avec beaucoup de charme et de simplicité. Par le fond et par le style ils sont à la portée des enfants ; ils n'en retireront peut-être pas grand profit, mais tous les soins dont sont entourés ces enfants ne peuvent que leur inspirer l'amour de leurs parents.

— L'histoire de *Chouchou* est dans le même genre, mais avec de petites moralités, de petites leçons à la portée des petits enfants, Catherine Despoigne est le chouchou de sa mère : de là son nom. Elle a un grand frère, un cousin plus grand qui vient passer les vacances, un chat, un chien, des poupées, des poules, des poissons dans un aquarium, sans compter le papa et la maman et quelques camarades. Il y a des batailles de chat et de chien, un sauvetage de chien, la maman malade, des parties sur la mer et sur la plage où l'on fait des forts de sable, des taquineries du frère et du cousin, beaucoup de pleurs ; car chouchou est très grognon et pleure à la moindre contrariété, mais elle

a bon cœur : elle fait le grand sacrifice d'une poupée pour une pauvre petite fille ; à une séance du cirque, elle voit faire une chute très grave à une petite fille ; sur sa demande sa mère la reçoit chez elle avec sa maman pour la soigner. Il y a bien des détails charmants de naïveté.

— Nous avons reçu six volumes de la *Nouvelle collection à l'usage de la jeunesse*, publiée par la maison Hachette.

Pendragon est un vaillant gaulois égaré à la cour d'Alexandre le Grand qui, à cause de sa bravoure, le traite en ami et en allié. Il veut épouser Drangiane, fille d'Amalec, grand prêtre de Baal, à Babylone. Hephertion convoite également sa main : de là des trahisons, des complots organisés pour se débarrasser de son rival ; le tout entremêlé du récit des exploits de Pendragon fait par Soriclès, de batailles livrées par Alexandre, et enfin de l'incendie du temple de Baal à Babylone et du triomphe définitif de Pendragon, qui va régner dans les Indes avec Drangiane. Dire qu'il n'y a pas d'intérêt dans ce récit, ce serait aller contre notre pensée. Mais nous nous demandons pourquoi l'auteur nous transporte au milieu de ces acteurs antiques, parmi des païens, sans chercher à donner à ses tableaux une couleur historique. On peut lire *Pendragon* avec un certain plaisir, mais pour la culture de l'esprit et pour celle du cœur nous ne trouvons rien. Ce ne peut être qu'un passe-temps.

— Le volume de M. Charles Deslys contient trois nouvelles qui ont un certain caractère historique. *L'Ami François* est l'histoire du dernier duc de Rohan, de son enlèvement par sa sœur la comtesse de Chabot, avec la protection de Mazarin, pour s'assurer de sa fortune et de son nom, et de sa vie d'aventures : — chez le baron de Préfontaine, en Normandie, joueur effrené qui mange sa fortune, et pour de l'argent cède l'enfant qui lui avait été confié ; son fils est l'ami François, qui veut réparer la faute de son père, s'attache au jeune duc dont il ignore l'origine et réussit à le rendre à sa mère, mais ne peut le faire triompher ; — en Hollande, où il vit chez un mercier entre les mains duquel il passe après la trahison du baron de Préfontaine ; — à Paris, chez sa mère, avec ses procès contre sa sœur et les Chabot pour être remis en possession de son nom et de ses titres, avec un séjour forcé à la Bastille dont il s'échappe pour aller se faire tuer parmi les Frondeurs. — *Les Noménoé* sont les noms de partisans de Gustave Wasa qui fournissent les éléments d'un récit des événements à la faveur desquels ils le firent monter sur le trône. — *La Petite reine* est une petite amazone, peut-être de race royale, ramenée par Cousin, armateur de Dieppe, comme preuve de sa découverte du Nouveau-Monde. Le récit de ses expéditions lointaines, de ses démarches pour obtenir, par l'entremise du cardinal d'Amboise, la protection du roi de France, des expéditions concurrentes des Espagnols, de Christophe

Colomb et des Portugais, sont le fond de cette nouvelle. Il y a de l'intérêt et du talent dans les trois ; mais ce genre, qui n'est ni histoire, ni roman, ne nous paraît pas être à encourager.

— C'est une vraie histoire d'enfants et de petits enfants que celle de *Grand-père*. Qui ne voudrait avoir un grand-père comme M. Jousserand? Et peut-être aussi combien de grands-pères seraient heureux d'avoir un petit-fils tel que le sien ! Il lui sert de père et de mère, car il a tout perdu, le pauvre enfant. Il a bien une mauvaise tête, il fait bien quelques escapades : mais il a si bon cœur, il est si tendre, si reconnaissant, si respectueux pour son grand-père ; il est si fidèle à suivre ses conseils, et comme il s'en trouve bien ! Ce qui ne nous est pas indifférent, à nous autres simples lecteurs, c'est la manière si naïve et si gentille dont il nous raconte son histoire : comment il découvrit, à son grand étonnement, que tout le monde avait des grands-pères, que les grands-pères commençaient toujours par être petits, ses tours d'écoliers, les scènes que leur fait Brigitte, leur fidèle mais maussade domestique, les récits du grand-père sur sa famille, ses visites au château voisin, sa vie de collège, voyage pour y aller, sa présentation à la famille Bellarmin, etc., etc. La religion n'est pas absente de ce livre, qui laisse deux impressions morales très profondes : l'amour de la famille et l'amour de la patrie. On aurait pu supprimer quelques gros mots qui ont de la couleur locale, mais sont gênants pour la lecture à haute voix en famille. Est-ce que le petit « mignon » n'aimerait pas autant son grand-père s'il ne le tutoyait pas? Ce serait plus respectueux. Nous n'avons que ces petites réserves à faire ; elles ne nuiront pas au succès du *Grand-père*, que tous les enfants se féliciteront de recevoir en étrennes.

— Encore un roman géographique ! Mais ne nous en plaignons pas ; rien n'est plus efficace pour instruire la jeunesse sans la faire bailler. D'ailleurs l'intérêt des découvertes et observations géographiques est ici doublé par celui des circonstances où se déroule l'action. L'auteur met la scène en pleine guerre de la Sécession américaine. Les deux mousses se rencontrent, l'un Français du cap Cerbère, l'autre Canadien de Québec, sur un corsaire confédéré, l'*Atlanta*, dont le capitaine Louisianais, d'origine française, est un type de bravoure et de bonté en même temps que de fermeté et d'ardeur militaire. Abordages, naufrages ; les aventures succèdent aux péripéties sans interruption, avec une pointe fine et sage de moralité qui ajoute un charme de plus à ce charmant volume : après des fortunes diverses, traversées par le traître de tradition, les deux amis, retour d'Australie, s'installent dans une concession française en Algérie, où nous ne doutons pas qu'ils ne soient l'objet de tous les vœux de ceux qui n'ont pas dû manqué d'être vivement intéressés par le récit de leurs faits et gestes.

— Dans *Feu de paille*, peintures de mœurs, études de caractères : La famille Davery adopte une nièce qui ajoute un enfant de plus à cet intérieur honnête et laborieux. Une figure fort amusante et très réussie est celle de Mme Brioehon, maniaque, bavarde, indiscrète, ne détestant point quelque coup de langue contre le prochain, à cela près la meilleure femme du monde. Il y a dans ce volume une suite de scènes fort bien étudiées de la vie réelle journalière. Les personnages sont artistes, musiciens, pleins de bons principes et d'excellents sentiments. Mais l'action en elle-même, l'intrigue, le drame si l'on veut, n'est pas ce qu'il y faut chercher de plus palpitant. Lucile épouse-t-elle à la fin du volume, conformément à la tradition, le fils de l'oncle et de la tante qui l'ont recueillie orpheline? Nous en voulons laisser la surprise au lecteur, auquel les récits de Mme Colomb ne feront éprouver qu'une bonne et douce impression, sinon des émotions bien saisissantes.

— *Le Pays du Soleil*, c'est le centre de l'Afrique, et c'est le théâtre des exploits de ces grands explorateurs qui s'appellent Barth, Stanley, Livingstone, etc. La nouvelle expédition, ou mieux le voyage imaginaire dont les aventures palpitantes sont développées par la riche invention de M. Ch. Deslys, acquiert un charme de plus par la vulgarisation, due aux profondes connaissances géographiques de M. R. Cortambert, des récits véridiques les plus authentiques. On jugera de l'intérêt dramatique de ce volume par le court résumé qui va suivre. Le personnel de l'expédition se compose d'un Américain qui en est le directeur en chef, un pacha égyptien qui poursuit la recherche de mines d'or, un savant entomologiste marseillais, une princesse polonaise et son domestique, type de dévouement, un marin normand, une paysanne bretonne ; et tout ce monde part pour le centre de l'Afrique, où certains indices font supposer que se retrouvera, dans la personne d'un chef blanc de je ne sais quelle tribu, le prince Zaleski, père de la jeune Polonaise, qui avait disparu depuis vingt ans, à la suite d'une conspiration où le gouvernement russe avait fait courir le bruit qu'il avait trahi sa patrie. En effet, on le retrouve, mais après quelles péripéties!.. chasses, guerres, etc... et de plus, il est père de deux négresses jumelles... Peu importe ! tout s'arrange, et se termine pour le mieux : la princesse Wanda épouse l'Américain, le Normand épouse la Bretonne, et la collection des livres d'étrennes de la librairie Hachette compte un volume de plus, parfaitement intéressant, amusant et instructif, malgré quelques invraisemblances.— Mais il faut bien permettre quelques écarts à l'imagination, et ceci est vraiment un *roman* géographique des mieux réussis.

— C'est la protestation des morts que font entendre les anciens élèves de l'École Sainte-Geneviève, morts *au service du pays*. Eux qui

se sont si vaillamment battus, qui ont si généreusement versé leur sang pour leur pays, viennent témoigner en faveur de leurs maîtres. Ils se demandent, et le lecteur se demandera, pourquoi l'on expulse ceux qui savent si bien inspirer à leurs élèves l'abnégation, le courage et le patriotisme. Les notices contenues dans ces deux volumes sont tirées de l'ouvrage du P. Chauveau sur les anciens élèves de la rue des Postes, morts à l'ennemi. Nous en avons déjà parlé plus d'une fois. Un premier choix avait été publié en 1879, comprenant dix-huit notices illustrées de cinquante-sept gravures représentant des scènes de combats ou d'ambulances ; une nouvelle série vient d'être donnée cette année, dans les mêmes conditions, comprenant dix-neuf notices. Peut-être sera-t-elle suivie d'une troisième série, car toutes les notices ne sont pas encore reproduites. Nous ne saurions trop louer la pensée de rajeunir par des illustrations ces biographies si édifiantes et si fortifiantes. Ces deux volumes seront de charmantes et utiles étrennes pour les jeunes gens.

— *Incompris* est le petit Humphrey Duncombe, l'aîné de deux charmants enfants privés dès leur jeune âge des caresses de leur mère. C'est une nature vive, ardente, un lutin d'une étourderie sans pareille, un enfant terrible, un petit gamin à la recherche de toutes les espièglerie possibles ; plein de bonnes intentions, mais oubliant toujours les recommandations qui lui sont faites. C'est lui qui entraîne toujours son petit frère Émile dans des expéditions dangereuses et défendues. Son père, lord Duncombe, ne considérant que sa légèreté, le croit sans cœur et ne dissimule pas sa préférence pour son cadet, Émile, créature maladive et délicate qui lui rappelle sa femme, petit enfant doux et caressant, plein de respect et de confiance pour son grand frère. Nous ne reproduirons pas les scènes ravissantes dessinées par l'artiste, où ils donnent un cadeau à leur père pour sa fête, un cornet acoustique à un vieux serviteur sourd, ni leurs escapades pour ramasser des champignons ou monter sur la grosse branche qui s'avance sur la mare. Celle-ci leur fut funeste. Les deux enfants tombent dans l'eau : Humphrey a des blessures mortelles. Son père, en le soignant, découvre tous les trésors, non soupçonnés par lui, cachés dans ce cœur d'enfant. Le récit de ses derniers moments est raconté avec une simplicité et une émotion qui arrache les larmes. Tous les enfants seront captivés par cette lecture, où ils trouveront de bons conseils, de bonnes leçons données par les faits et des pensées chrétiennes. Nous regrettons seulement que l'auteur fasse tutoyer le père par ses enfants : c'est d'un mauvais exemple.

— Sous ce titre modeste : *Bibliothèque illustrée*, la maison Mame a inauguré une série de publications analogues à celles de la *Bibliothèque des écoles et des familles* de la maison Hachette. Comme son émule,

cette collection comprend de petits traités ou des récits à la fois instructifs et amusants.

M. Arthur Mangin, le savant vulgarisateur bien connu, ouvre la marche avec un volume sur l'*Océan*. L'Océan! Qui n'a rêvé de le parcourir, ou tout au moins de le voir? A ceux qui n'ont pas cette bonne fortune, M. Mangin se propose au moins de le faire connaître. Retracer l'histoire de l'Océan, autant qu'il est donné à l'homme de l'écrire, étudier ses phénomènes, le montrer sillonné et dompté par l'homme, fouillé, exploité, exerçant sur les progrès de la science et de la civilisation une influence puissante, mais parfois se soulevant contre son vainqueur, tel est le triple but que M. Mangin a eu en vue, et qu'il a atteint dans ces deux cents pages, consciencieux et attachant résumé de ce que la science moderne nous apprend sur les mystères de la mer.

— Avec la *Hollande* nous ne quittons pas l'Océan, puisque nous abordons un pays conquis sur la mer et que la plupart de ses villes, avec leurs innombrables canaux, rappellent l'aspect de Venise, une Venise au ciel gris. La Hollande, avec ses prairies à perte de vue, coupées régulièrement par des canaux, finit par devenir monotone; mais c'est moins le pays peut-être qu'il faut étudier que les habitants et leur industrie, leur commerce avec le monde entier, leurs mœurs régulières et paisibles, leur esprit un peu lourd, mais sage et pratique, et cette bonne et large hospitalité qui inspire au voyageur « un sentiment plus tendre que l'estime. » N'oublions pas les arts et cette école flamande qui a jeté sur les Pays-Bas un si vif éclat. Nous disons ici les Pays-Bas; car à la Hollande il faut joindre la Belgique, et c'est bien ainsi que l'a compris M. Depelchin, puisqu'il a préludé à son voyage à Amsterdam par une excursion à Anvers et à Gand, et à l'étude de Rembrandt par celle de Rubens.

— Après les pays plats, les montagnes. Nous voici en Suisse avec M. Paul Fribourg. M. Fribourg a visité consciencieusement cette terre classique de touristes. Sorti de France par Bâle, il y est rentré par Genève, après avoir visité les lacs et les fleuves, les montagnes et les vallées. Schaffouse et la chute du Rhin, Constance et ses souvenirs du concile, Zurich et son lac, Einsiedeln et son pèlerinage, les petits cantons avec leurs héroïques traditions, le Saint-Gothard et le Simplon, la Jungfrau et le Staubach, ont reçu tour à tour sa visite. Il s'est même permis une petite pointe en Italie, et après une excursion aux lacs de l'Italie supérieure, il a poussé jusqu'à Milan.

— Nous revenons ainsi aux pays de la lumière et de la chaleur, et, avec M. Eugène Poitou, nous pénétrons en Espagne. M. Poitou, qui avait une prédilection, instinctive peut-être, pour les pays chauds, a parcouru toute l'Espagne, depuis les Pyrénées jusqu'à Gibraltar et Cadix. Il semble pourtant qu'il ait visité plus particulièrement Séville,

donnant ainsi raison au proverbe espagnol qui veut que qui n'a pas vu Séville n'ait pas vu une merveille. C'est là qu'il a assisté aux pompes sacrées de l'Espagne, aux cérémonies de la Semaine sainte et aux processions. C'est là aussi qu'il a payé son tribut de touriste au grand spectacle national, les courses de taureaux. M. Poitou a su décrire toutes ces scènes si originales et si pittoresques avec une humeur et un charme qui rendent plus sensible encore la perte qu'ont faite récemment en sa personne la littérature et la science du droit.

— Avec M. Jouveaux, nous avons le même regret à manifester. M. Jouveaux avait longtemps rendu compte dans le *Correspondant* des voyages en Afrique de Speke, Grant, Cameron, Stanley, etc. De ses travaux et de ses propres études, est né le volume : *Deux ans dans l'Afrique orientale.* M. Jouveaux raconte ses excursions à travers ces régions, si à la mode aujourd'hui, ses entraves avec les petits potentats nègres, comme M. Tessa, dont les noms sont connus aujourd'hui en Europe, grâce aux illustres voyageurs cités plus haut. Mais la partie a plus curieuse de ce livre est peut-être celle qui raconte l'histoire, les luttes et la mort du fameux nègre d'Abyssinie, Théodoros.

— Sous la forme animée d'entretiens et d'excursions, certains de ces volumes sont une œuvre de vulgarisation scientifique. L'un d'entre eux résume pour la jeunesse les notions les plus nécessaires d'agronomie. L'auteur en outre a rattaché à son sujet la vigne et le vin, aussi bien que les forêts et leur aménagement. Aucune des choses rurales n'échappe à l'examen : labours et instruments nouveaux, chevaux et bêtes à cornes, étables et engrais, laiterie et basse-cour, amendements, drainages et assolements, céréales, betteraves et plantes fourragères, concours et encouragements... Combien une course dans la campagne, la visite d'une ferme ou le moindre voyage acquerrait de charme et d'attrait pour l'esprit curieux ou observateur qui, mis en éveil par la lecture d'un tel livre, saurait voir et comprendre autour de lui mille faits intéressants, auprès desquels il eût auparavant passé inattentif et distrait !

— C'est de la nature elle-même, prise sur le fait dans l'imprévu de promenades variées, interrogée chemin faisant dans la multiplicité infinie de ses secrets, que l'auteur de *la Science à travers champs* a su tirer maint enseignement utile, pour le présenter sous une forme toujours attachante. Aux premiers rayons du soleil de printemps, l'éclosion des jeunes pousses et le ramage des petits oiseaux marquent le réveil de la saison ; le lierre n'est plus la seule verdure qui recouvre la ramure des vieux arbres, et les feuilles nouvelles s'échappent des bourgeons entr'ouverts. Tout offre matière à des développements instructifs, qui répondent à la curiosité des jeunes esprits et ornent la mémoire sans jamais fatiguer l'attention. Au faîte du

chêne, c'est la fauvette qui chante ou la mésange qui s'agite ; au revers du fossé, la pervenche qui perce la mousse ou la violette que trahit son parfum ; au bord du ruisseau les libellules ; dans la haie, les vers luisants ; sur la route, les papillons... Chaque progrès de la saison amène d'ailleurs quelque aspect nouveau : après les bourgeons et la taille des arbres ce sont les prés fleuris et les foins ; puis les moissons jaunissent ; plus tard, pendant les vacances, aux bords de l'Océan, ce sont les méduses et les algues, les mouettes et les crevettes ; enfin, à l'arrière-saison, les champignons au milieu des feuilles mortes. Plantes, oiseaux et insectes fournissent ainsi un riche aliment à cette causerie familière, que relève çà et là plus d'une pensée de reconnaissance et d'admiration pour le Divin Créateur de tant de merveilles. Aussi, après avoir atteint trop vite les dernières pages, on répète volontiers ce mot que l'auteur attribue à Candolle : « Étudiez, étudiez beaucoup, jeunes amis ; la nature est un livre immense devant lequel les plus instruits ne sont encore que des ignorants. »

— Ainsi que son titre le fait pressentir, l'ouvrage de M. Ad. Focillon n'a pas la prétention d'être un traité de chimie méthodique et complet. C'est une suite de chapitres, nous pourrions dire de conférences, destinés à donner aux jeunes gens des notions exactes et intéressantes sur les principaux phénomènes de la chimie et sur les corps simples et composés les plus importants : il suit la méthode d'enseignement qu'on peut appeler naturelle, passant en revue les corps qui nous entourent, l'air d'abord, l'eau, les combustibles, et nous montrant comment dans chacun d'eux on a reconnu la présence de plusieurs corps simples qu'il étudie, puis comment par les réactions de ces corps simples et composés les uns sur les autres on a obtenu de nouveaux corps. Les noms des grands inventeurs sont accompagnés de quelques indications biographiques. Nous aurions aimé que l'auteur nous fît faire quelques excursions dans le domaine si intéressant de la philosophie chimique. Il s'est tenu, un peu sévèrement selon nous, dans le domaine des faits. Mais au total, l'ouvrage est instructif et sérieux, en même temps que d'une lecture facile et intéressante.

— Dans les *Phénomènes de l'air*, M. Arthur Mangin nous donne un exposé de tous les faits qui tiennent de près ou de loin à notre atmosphère : propriété des gaz en général, de l'air atmosphérique en particulier, expériences de physique et de chimie qui les démontrent en les utilisant, phénomènes météorologiques dont l'atmosphère est le siège. Cet exposé est fait d'une manière exacte et intéressante. Tout au plus aurions-nous à relever quelques erreurs de détail comme de faire intervenir les appareils de M. Colladon dans le percement du Mont-Cenis et les perforateurs du Mont-Cenis dans celui du Saint-Gothard et un peu de fantaisie dans certaines gravures, comme celle

qui nous montre dans un « paysage polaire » des astres qui assurément ne peuvent vivre que fort loin encore du pôle. Quand on parle de tant de choses, il est bien difficile de ne pas commettre quelques *lapsus* de ce genre. Ils n'empêchent pas l'ouvrage d'être instructif en même temps qu'intéressant pour les jeunes lecteurs sérieux.

Tels sont ces volumes, qui auront, nous n'en doutons pas, un vrai succès, et dont l'excellent esprit est garanti par la réputation bien connue de la maison Mame. Nous voudrions seulement, pour certains d'entre eux et notamment pour le volume sur la Hollande, des illustrations plus finies.

Nous avons sous les yeux trois volumes de la *Bibliothèque rose illustrée.*

— *Belle, Sage et Bonne* sont les petits noms fort peu mérités des trois filles du comte de Méron. La mort de sa femme avait jeté M. de Méron dans une profonde douleur : la vue de ses enfants lui était pénible ; pour s'y soustraire, il les abandonne à sa belle-mère et se met à voyager. Celle-ci avait pour principe de ne contrarier en rien les enfants. Aussi, après une longue absence, M. de Méron, au lieu de recevoir de ses filles les consolations qu'il était en droit d'en attendre, trouve les enfants les plus désagréables qu'on puisse rêver : coquettes, prétentieuses, hautaines, impertinentes, égoïstes jusqu'à la cruauté, gloutonnes à se donner au moins une indigestion par semaine, désobéissantes, indiscrètes, mauvais cœurs. Il assiste, dès son arrivée, aux scènes les plus affligeantes. Elles étaient surtout pour leur digne institutrice d'une méchanceté inouïe, qui conduisit celle-ci au tombeau. Ce déplorable événement ouvrit les yeux à Sage et à Bonne, qui parvinrent à se corriger de leurs défauts ; mais Belle, après avoir été mauvaise fille, fut mauvaise épouse et mauvaise mère. Les procédés de ce livre, dont la lecture est attrayante, rappellent ceux des Spartiates qui essayaient de guérir leurs enfants de l'ivrognerie par le spectacle hideux de gens ivres. Les défauts des trois héroïnes de ce récit soulèvent le cœur en effet ; mais nous regrettons qu'on mette sous les yeux des enfants des grand'mères aussi ridicules et aussi coupables que la baronne de Montaron. Ils ne sont que trop disposés à accuser leurs parents et à rechercher leurs défauts.

— C'est Germaine qui nous raconte l'histoire de sa petite sœur *Cadette.* Elle avait fait la promesse, bien indiscrète, mais dont nous aurions tort de nous plaindre, d'envoyer à sa marraine son journal. Sa mère se remarie ; la belle-mère est furieuse : elle prend sa petite fille avec elle. Germaine se laissa faire ; elle n'éprouvait aucun sentiment d'aversion pour sa mère dont elle n'était pas en âge d'apprécier la conduite : la naissance de *Cadette* augmenta son désir de se

rapprocher de sa mère : Cadette est si gentille. Mais les sentiments de la grand'mère ne changent pas, et nous voyons Germaine tenir lieu de mère à Cadette, devenue orpheline. Il y a dans tout ceci le cadre de petites scènes enfantines racontées avec beaucoup de charme, de naïveté et de sentiment.

— On a toujours des voisins en ce monde, et le plus sage est de savoir s'en accommoder. C'est ce qu'avait oublié M. Lemaître, riche négociant de Rouen et père d'une nombreuse famille. Il quitte une maison où il était incommodé du bruit que faisait son voisin le ferblantier. A peine est-il installé confortablement ailleurs, que le commandant Lesrel vient y prendre logement avec sa famille : il y a une vieille belle-sœur et un singe et des enfants bruyants, puis de braves et vieux domestiques, attachés à leurs maîtres, mais aussi à leurs idées. Les deux familles se taquinent, sont en froid ; les pères se brouillent ; un incendie les raccommode, en donnant au commandant l'occasion de montrer son dévouement. Puis de nouvelles séparations sont occasionnées par l'éducation des enfants; mais les cœurs restent unis, et les deux familles aussi, si bien que Thérèse Lemaître devient madame Auguste Lesrel. C'était le résultat du bon voisinage. Tel est le résumé de cette histoire, contée comme sait le faire Mlle Gouraud. Elle est égayée de scènes plaisantes, dont les héros sont les enfants, la vieille Catherine, Gertrude, la tante Ramajeot et son singe Bijou.

— Voici neuf nouveaux volumes de l'intéressante *Bibliothèque des écoles et des familles* entrepris par la maison Hachette. La plupart sont des résumés de récits plus considérables empruntés à la grande publication de la même maison, le *Tour du Monde*. C'est le *Tour du Monde* aussi qui fournit les gravures. Trois de ces volumes cependant ont un caractère plus personnel.

Dans l'un, M. de Blache raconte les aventures du moine Rubrouck et celles du Vénitien Marco Polo. Le premier, envoyé par saint Louis au Khan des Tartares, dans un but de propagande chrétienne, a décrit, en plein treizième siècle, les mœurs de ces nomades et les steppes de la Russie méridionale ou du Nord de l'Asie, avec une extrême exactitude qui peut aujourd'hui encore servir de guide aux géographes. Le second, quelques années après Rubrouck, poussé par les besoins du commerce, pénètre en Chine avec son père et son oncle, devient le favori de l'empereur mongol Kubilaï Khan, parcourt toute l'Asie centrale, l'extrême Orient, l'Inde, et finalement revient à Venise, riche des biens de la fortune, plus riche encore de connaissances précieuses dont il fait part à ses contemporains dans une relation, traitée longtemps de fabuleuse, mais aujourd'hui reconnue fidèle.

— M. Girardin, dans un autre volume, retrace la pénible mais glo-

rieuse odyssée de Christophe Colomb, et M. Vast, celles moins connues de Vasco de Gamo et de Magellan, dont l'un, peu après la découverte de l'Amérique, double le Cap des Tempêtes, et arrive par l'est à ces Indes que Colomb cherchait à l'ouest ; dont l'autre, parti à l'ouest, comme Colomb, réussit le premier à faire le tour du monde, mais périt dans une misérable rixe avec les sauvages, avant de rentrer au port.

— M. Vattemare, à son tour, nous conduit en Australie, dans cette terre encore vierge en partie, mais dont les contrées déjà explorées renferment tant de richesses agricoles, et ont pris si rapidement un développement prodigieux. Chacun voudra lire les détails de ces cultures immenses qui se dressent là-bas comme un point noir menaçant pour notre agriculture française. Signalons en particulier la narration très intéressante de M. de Castella, reproduite en partie par M. Vattemare.

— C'est encore M. Vattemare que nous présente M. R. Wallace, intrépide pionnier qui a passé huit ans dans la Malaisie, uniquement par amour pour l'histoire naturelle. Il en a rapporté plus de 125,000 exemplaires appartenant aux différentes branches du règne animal, et la Société de géographie de Paris a récompensé son labeur et sa persévérance par l'attribution d'une médaille d'or. Le récit de M. Wallace contient les plus curieux détails sur l'orang-outang et les oiseaux du paradis.

— Nous quittons les pays chauds avec M. Whymper. Sauf un court séjour dans la Californie, qui lui apparaît presque comme un paradis terrestre, le hardi voyageur s'est enfoncé dans les pays du Nord. Il a parcouru ces vastes, mais désolées régions de la Colombie anglaise et de l'Amérique russe, habitées seulement par quelques peuplades sauvages, et que la Russie a jugées d'un si médiocre rapport qu'elle s'est empressée de céder aux États-Unis la portion dont elle était souveraine.

— M. Whymper a éprouvé bien des souffrances ; mais ce n'est rien en comparaison de celles du lieutenant Pager et de l'équipage du *Tégéthoff*. Partis à la recherche du Pôle nord, ils ont été bloqués par les glaces, et ont vécu pendant près de trois ans d'une véritable vie de privations. Il a fallu un courage héroïque pour supporter de pareilles épreuves ; mais nous sommes heureux de constater que le lieutenant Pager et son équipage ont demandé la force dont ils avaient besoin à la meilleure des sources, et que la prière se faisait régulièrement à bord du *Tégéthoff*. Au point de vue géographique, d'ailleurs, leur voyage a été couronné de succès. Ils ont découvert, à l'extrême limite nord, une série de terres désolées qu'ils ont dédiées à la famille

impériale d'Autriche, et M. Pager est demeuré convaincu que la fameuse mer libre du pôle n'existait pas.

Ajoutons, que fervent et zélé chrétien, il ne se proposait pas seulement de dominer les nations qu'il soumettait, mais avant tout les convertir. C'est un trait qui le rapproche de Christophe Colomb, et qui le distingue de beaucoup de ses successeurs ou de ses émules, poussés uniquement par l'appât de l'or et du pillage.

— Après la vie de Christophe Colomb, il convenait que la *Bibliothèque des Écoles et des Familles* donnât place, dans sa collection, aux aventures de Cortez. C'est une merveilleuse épopée que celle-là, où cinq à six cents Européens triomphent d'armées de quarante ou cinquante mille hommes et de toutes les forces d'un vaste empire. Les Mexicains n'étaient pas de vulgaires sauvages, comme les Caraïbes ; c'était un peuple ayant atteint déjà un haut degré de civilisation et disposant d'immenses ressources, en outre très vaillant et dévoué à ses princes. Mais Cortez n'était pas un simple chef d'aventure, courageux et entreprenant; il était aussi prudent que brave, et aussi bon organisateur qu'intrépide conquérant. Ce fut là sa gloire et la cause principale de ses succès ; c'est ainsi qu'il put réunir à la couronne d'Espagne des territoires immenses, d'une richesse incalculable.

— M. Jannin, de l'Académie des sciences, a donné dans la même collection, un volume intitulé *Quelques phénomènes atmosphériques.*

Le nom du savant académicien nous dispense d'en apprécier le mérite scientifique, son talent bien connu d'exposition nous dispense d'en louer l'intérêt. Bornons-nous à en faire connaître sommairement le contenu ; il nous suffira pour cela d'en reproduire la table des matières, qui se réduit à cinq chapitres : les végétaux et l'atmosphère, la météorologie, ses progrès et ses moyens d'observation ; les vents et la pluie ; la rosée, son histoire et son rôle ; le verglas du 23 janvier 1879. Ce sont, croyons-nous, des articles extraits de la *Revue des Deux-Mondes ;* de bonnes gravures y ajoutent, non pas beaucoup d'éclaircissements, mais un certain attrait pour les jeunes lecteurs, sans diminuer celui que le texte offre aux lecteurs de tout âge. C'est l'œuvre d'un savant éminent, qui a voulu et su se mettre à la portée de tous. VISENOT.

JURISPRUDENCE

Des Areines et du Cens d'Areine dans l'ancienne jurisprudence Liégeoise, par Eudore Pirmez. Liège, Grandmont-Donders, 1880. Gr. in-8 de 210 pages, avec 89 p. d'annexes.

Sous ce titre, M. Eudore Pirmez, ancien ministre de l'intérieur en Belgique, avocat à la Cour d'appel de Bruxelles, vient de publier un ouvrage dont le retentissement sera considérable dans le monde juridique belge. Cet important mémoire, écrit en vue d'une cause qui, par suite d'un arrêt de la cour de cassation de Belgique, sera prochainement soumis aux chambres réunies de la cour de Bruxelles, est appelé peut-être à opérer une révolution complète dans les idées généralement admises sur le cens d'areine et à trancher définitivement une des questions les plus débattues et les plus grosses en conséquences matérielles de l'ancienne législation liégeoise sur les mines. Remontant aux sources et appuyant sa thèse d'une série imposante de documents (paix, édits, records, quœritur et octroys) recueillis grâce aux patientes et laborieuses investigations d'un érudit liégeois, aussi modeste que consciencieux, l'auteur du travail cherche à rétablir d'après les traditions de l'ancienne jurisprudence locale, la nature et les principes du cens d'areine.

On appelle areine la galerie d'écoulement destinée à assécher les mines, et cens d'areine la redevance consistant en un tantième de l'exploitation, généralement le quatre-vingtième panier, perçue à l'occasion des avantages que procure l'areine, par le propriétaire du fond où se trouve l'*œil*, c'est-à-dire l'orifice de la galerie, et auquel est imposée la servitude du passage des eaux. La question qui se pose actuellement devant les tribunaux belges est de savoir si ce cens d'areine, payé jadis pour des galeries démergeant les premières exploitations houillères, peut être exigé des exploitations modernes dont l'assèchement s'opère sans aucun secours des areines, au moyen des puissants engins d'exhaure dont dispose l'art de l'ingénieur. « Le passé, comme dit en une phrase saillante M. Pirmez, a-t-il le droit de lever ce tribut sur le présent et de l'étendre sur l'avenir ? » Hippocrate, à l'avis duquel se range la cour de cassation de Belgique, pense que oui, et Gallien, derrière lequel se groupent d'importantes sociétés charbonnières et leur conseil M. Pirmez, pense que non.

La première partie de la dissertation est consacrée à l'exposé de l'ensemble de la législation liégeoise en matière de charbonnage. C'est une étude préliminaire, un peu longue peut-être, mais d'autant plus indispensable, qu'elle sert de base à la question spéciale du cens d'a-

reine et qu'elle fait justice des erreurs sans nombre accumulées sur ce point par l'ignorance ou l'intérêt. Elle présente d'ailleurs, outre son importance juridique, un véritable intérêt historique ; c'est à ce titre surtout que le mémoire de M. Pirmez s'élève au-dessus d'une simple plaidoirie et mérite de fixer l'attention. La paix de Saint-Jacques de 1487, source principale du droit des arcines, y est l'objet d'un examen approfondi, méthodique et rationnel. Le commentaire du texte des coutumes de houillerie, est l'œuvre d'une dialectique nerveuse et serrée, ne laissant prise à aucune controverse ni chicane. Il en est de même de l'édit de 1582 du prince Ernest de Bavière, connu sous le nom d'*Edit de la conquête* et des trente-quatre documents sur le cens d'arcine, aussi intéressants que décisifs et embrassant une période de cinq cents ans (1278-1779), analysés dans cette partie.

Arrivé au premier terme de son travail, ce n'est point sans une légitime fierté que l'auteur, envisageant le chemin parcouru et déblayé des obstacles, des non-sens et des contradictions dont il était parsemé, conclut : « Tout s'éclaircit lorsqu'à l'aide de documents complets et originaux, on rallume le flambeau des traditions éteintes. »

La portée du cens d'arcine et l'étendue des droits qu'il confère font l'objet de la seconde partie du mémoire. Nous ne pouvons suivre M. Pirmez dans les développements qu'il donne à cette question. Il nous suffira de dire qu'il met à la discuter le même talent d'exposition, la même lucidité de raisonnement et la même clarté d'expression que dans tout le reste de l'ouvrage. Il ne reste plus maintenant qu'à attendre la décision des tribunaux. N'est-ce point ou jamais, le cas de s'écrier avec le poète : *Adhuc sub judice lis est ?* CH. DEJACE.

SCIENCES

La Démographie figurée de l'Algérie, par le Dr RENÉ RICOUX, avec une préface de M. le professeur Bertillon. Paris, Masson, 1880. In-8 de xxv-304 pages et 12 tableaux graphiques. — Prix : 9 fr.

Bien qu'en Algérie les statisques officielles soient jusqu'ici des plus incomplètes et des moins méthodiques, il était éminemment utile de chercher à en déduire les enseignements qu'elles renferment, ne fût-ce que pour en mieux marquer les lacunes regrettables, et en susciter plus tôt le perfectionnement nécessaire.

M. le Dr Ricoux, de l'hôpital de Philippeville, a tenté cette œuvre en suivant les exemples de M. le Dr Bertillon, et en complétant par des recherches personnelles, dans les archives locales, les statistiques trop imparfaites de l'administration. Il importait de savoir quel témoignage apportent les faits depuis cinquante ans pour démontrer si les

races européennes, et en particulier la race française, peuvent s'établir en Algérie, soit par l'acclimatement spontané, soit par l'acclimatation scientifique, c'est-à-dire par une modification convenable des conditions naturelles et des règles de l'hygiène. Les Romains, comme le fait remarquer M. Bertillon dans une préface vive et colorée, l'ont essayé, mais ils ont été vaincus par le soleil. Tandis que partout où ils se sont installés en Europe, ils ont implanté leur langue et leurs lois, ils n'ont laissé sur la terre d'Afrique que les ruines de leurs constructions. Et bien d'autres y ont encore moins réussi : les Perses dans l'antiquité, les Vandales au moyen âge, les Européens jusqu'à nos jours. Aussi comprend-on que le général Duvivier ait pu dire avec amertume : « Les cimetières sont les seules colonies toujours croissantes de l'Algérie. » Cependant les derniers renseignements officiels pouvaient faire concevoir une espérance à laquelle le livre de M. Ricoux tend à donner la valeur d'une démonstration véritable.

D'abord le nombre des Européens fixés en Algérie s'accroît rapidement et suivant une progression régulière. Ils n'étaient que 7,000 en 1833, 100,000 en 1856 ; ils sont aujourd'hui 350,000, soit le huitième d'une population totale de 2,800,000 qui correspond à neuf habitants par kilomètre carré. En laissant de côté 33,000 israëlites francisés, la moitié à peu près de cette population européenne est composée de Français ; puis viennent les Espagnols qui en constituent bientôt le tiers et qui, dans la province d'Oran, surpassent l'élément national ; enfin les Italiens et les Maltais continuent à s'accroître doucement dans la province de Constantine, tandis que les Allemands diminuent.

Un autre motif qui autorise à espérer un meilleur avenir, c'est l'accroissement spontané de la population. Ce n'est plus seulement l'émigration qui l'alimente : les naissances l'emportent décidément sur les décès. A la vérité les documents, très peu comparables, tantôt ne distinguent pas les âges, tantôt confondent les nationalités ; néanmoins on est frappé de voir pour les Français la natalité s'élever à trente-cinq ou quarante et un pour mille habitants, tandis que dans la mère patrie elle ne dépasse pas vingt-six. Naturellement la mortalité des jeunes enfants élève aussi le chiffre des décès, mais la différence est minime, il est de vingt-huit en Algérie et de vingt-trois en France. Quant aux Espagnols, aux Maltais et aux Italiens, ils semblent ne guère changer de milieu en passant de leur pays d'origine dans notre colonie : la natalité augmente un peu et la mortalité demeure sensiblement la même. Au contraire, pour les Allemands, la natalité s'amoindrit et la mortalité s'exagère.

Il résulte de ces chiffres que les peuples du bassin méditerranéen paraissent pouvoir s'acclimater en Algérie, et d'autant mieux que leurs patries en sont plus voisines ; que nos Français du midi, les

Basques notamment, y prospèreraient aussi bien qu'au Chili ou à la Plata. D'ailleurs l'acclimatation est susceptible d'être favorisée par les procédés scientifiques, tels que l'assainissement du sol, le drainage et les plantations, la culture perfectionnée, et surtout par les mariages internationaux. Ces unions assureraient en effet à la race algérienne quelques-unes des qualités de résistance que les Italiens et mieux encore les Espagnols possèdent à un plus haut degré que les Français. Tout le second livre est consacré à la discussion de ces importantes questions.

Cet aperçu succinct d'un travail trop étendu pour être analysé dans ses détails, suffit du moins pour montrer le but des recherches de démographie du Dr Ricoux. Ainsi qu'il le fait lui-même, on doit considérer son œuvre comme un essai destiné à appeler l'attention sur des problèmes d'un haut intérêt, et à faire mieux sentir la nécessité d'enquêtes statistiques sérieuses. Celles-ci permettront seules de vérifier ou de réformer les conclusions toujours fort hasardées d'une première étude. A. Delaire.

BELLES-LETTRES

Introduction to the science of language, by A. H. Sayce, deputy professor of comparative philology in the Universities of Oxford. London, Kegan Paul and Co, 1880. 2 vol. in-8 de VIII-449 et 421 pages. — Prix : 24 fr.

Les deux volumes dont nous sommes redevables à M. le professeur Sayce vont recevoir, sans doute, des philosophes et des savants en général l'accueil distingué qu'ils méritent, et il serait impossible de nommer parmi les récentes publications de la presse anglaise un ouvrage de tout point aussi remarquable. C'est à la fois une histoire et un corps de doctrine, un tableau très complet des résultats obtenus et un exposé des principes qui doivent servir de point de départ pour l'étude de la philologie.

Dix chapitres et deux appendices suffisent à l'examen détaillé du sujet dans ses rapports, soit avec l'histoire comparée des religions, soit avec les problèmes de l'anthropologie et de l'histoire naturelle; nous ne pouvons, comme de raison, qu'indiquer quelques-uns des traits les plus saillants. Et d'abord je me reprocherais de passer sous silence le chapitre premier qui déroule sous nos yeux les travaux des premiers investigateurs à partir des temps les plus anciens; M. Sayce remonte jusqu'aux bibliothèques des Assyriens et des Babyloniens, et il nous laisse entrevoir les origines de la philologie comparée dans les curieux débris conservés aujourd'hui à Paris, à Berlin et à Londres,

et qui, après avoir couvert les murs du palais d'Assur-bani-pal, exercent au dix-neuvième siècle la patience des Ménant, des Oppert et des Lenormant. Depuis les scribes inconnus des textes cunéiformes jusqu'à sir Henry Rawlinson et à M. Benfey il y a une étendue presque immense à travers laquelle M. Sayce nous guide d'un pas ferme ; les différents systèmes des philologues sont contrôlés et appréciés, justice est rendue aux mérites de cette armée de travailleurs infatigables qui ont défriché le champ de la science du langage, et, ainsi préparés par la revue critique des divers systèmes anciens et modernes, nous pouvons aborder la question d'une manière indépendante.

Un des chapitres les plus intéressants de l'ouvrage de M. Sayce est le neuvième, dans lequel l'auteur traite de la mythologie comparée ; il nous fait voir jusqu'à quel point les anciennes légendes grecques avaient affecté jusqu'aux plus petits détails de la politique internationale, et combien il était difficile, même aux esprits les moins prévenus, de secouer des associations dont ils se trouvaient environnés dès l'enfance. Théagène paraît avoir été le premier à interpréter les mythes au point de vue de l'allégorie ; d'autres, comme Métrodore, voyaient dans les héros de la poésie grecque les éléments et les agents physiques du monde visible ; les néo-platoniciens les regardaient comme de purs symboles employés pour désigner des qualités morales ; enfin le gros de la population, repoussant l'athéisme pratique d'Evhémère et, en même temps, peu disposé à admettre le panthéon grec, cherchait dans les superstitions de l'Orient une espèce de satisfaction pour ses besoins religieux. M. Sayce décrit ensuite l'influence de l'hellénisme sur la religion de l'Évangile, et il nous montre les lettrés de l'époque de la Renaissance essayant, comme le fit Gémisthe Pléthon, de rétablir le paganisme au milieu d'une société envahie de tous côtés par le scepticisme. Les mythes grecs ne pouvaient plus cependant, même aux yeux des néo-platoniciens les plus enthousiastes, passer pour affecter les conditions de la vie pratique, et conséquemment ils n'inspiraient aucun sentiment de terreur ou de respect. Chacun voyait en eux des fables artistement conçues et merveilleusement bien exprimées ; mais la théologie populaire, anticipant sur les idées de Milton, regardait Jupiter, Junon, Bacchus — enfin toute la troupe des *Dei majores* et *minores* comme des suppôts de Satan lui-même, tandis que les autres les étudiaient comme les monuments d'une poésie exquise. Les Gémisthe Pléthon et les Marsile Ficin n'étaient que des maniaques emportés par une idée fixe dont ils ne se rendaient pas bien compte eux-mêmes.

Mais il ne faut pas que je laisse, dans cette courte notice, la mythologie empiéter sur la philologie proprement dite ; passons donc du second volume au premier. Ici encore les détails les plus curieux

abondent, et chaque chapitre témoigne de la science exacte et de bon aloi qui caractérise tous les ouvrages de M. Sayce. Je me contenterai ici de quelques observations sur les dialectes. La condition naturelle d'une langue, dit notre auteur, est la diversité et le changement; et lorsqu'elle devient uniforme et stationnaire, c'est grâce à l'influence artificielle de la civilisation. Enlevez cet élément factice, et les dialectes se multiplieront aussitôt. Famine, épidémies, migrations — voilà autant de causes productives de dialectes; ajoutez-y la religion et les habitudes superstitieuses. Les femmes d'une tribu de sauvages qui se marient dans une autre peuplade, apportent avec elles leur idiome particulier; ainsi on a reconnu que les femmes Caraïbes des Antilles parlent une langue différente de celle de leurs maris; au Groenland, le *langage sacré* est une corruption du vocabulaire usuel: c'est une sorte de parler *ésotérique* où les mots prennent une signification arbitraire; *tak*, par exemple, qui veut dire *ténèbres* pour le *profanum vulgus*, devient l'équivalent de *Nord* et forme toute une famille d'expressions nouvelles. Les insulaires de la mer Pacifique ont une coutume bizarre en vertu de laquelle tout mot contenant une syllabe identique avec le nom du monarque régnant, disparait provisoirement de la langue comme marque de respect; c'est ce que l'on appelle *la loi de Tapu*, et on voit que de la sorte le vocabulaire des Tahitiens est sujet à une espèce de mouvement de *va-et-vient* absolument semblable à ce qui aurait eu lieu en France si pendant les soixante-quinze ans du règne de Louis XIV, tous les mots commençant par la syllabe *Lou* avaient été mis à l'index. La question des dialectes se rattache donc à l'histoire même de la civilisation, et en forme un des chapitres les plus intéressants; il faut lire ce qu'en dit M. Sayce, et méditer les réflexions si piquantes et si originales qu'il nous donne sur la disparition graduelle mais fatale du gaélique et du gallois en Angleterre, du breton en France et du lithuanien en Russie devant l'invasion des lignes télégraphiques et des chemins de fer.

Le meilleur moyen de prouver l'importance du bel ouvrage de M. Sayce est de transcrire tout simplement la table des matières que voici : 1° Théories du langage ; 2° nature et science du langage; 3° trois causes de changement dans les langues. Variétés dialectales; 4° physiologie et semaisiologie du langage. Etymologie ; 5° mosphologie : métaphysique du langage. Syntaxe comparée; 6° racines. Classification généalogique des langues, avec listes des autorités grammaticales; 7° familles de langues à inflexions; 8° langues agglutinantes, incorporantes, polysynthétiques et isolantes; 9° mythologie comparée et science des religions; 10° l'origine du langage, et les rapports qui existent entre la linguistique, l'ethnologie, la

logique et l'éducation. Le second volume se termine par une liste raisonnée de travaux à consulter, et par un index alphabétique fait avec le plus grand soin. GUSTAVE MASSON.

The song of Roland, translated into English verse by JOHN O'HAGAN, M. A., one of her Majesty's counsel. Londres, Kegan Paul and C°, 1880. In-8 de 229 pages. — Prix : 12 fr.

Voici un chef-d'œuvre d'imprimerie, de papier, de reliure, tout à fait en rapport avec le volume lui-même. M. O'Hagan, qui consacre à la littérature les loisirs dont il peut disposer, s'est pris d'une belle passion pour la Chanson de Roland; il vient d'en publier une traduction en vers anglais ; c'est un travail du premier mérite, je n'hésite pas à le déclarer. Il est inutile que j'en donne ici quelques extraits, mais on me croira, j'espère, sur parole, quand je dirai que, par la correction, l'exactitude, l'intelligence du vieux français, et enfin le souffle poétique, ce livre ne laisse absolument rien à désirer. Je m'arrêterai dans cette courte notice sur l'introduction de M. O'Hagan, et j'énumérai les principaux points qu'elle met en relief. Après avoir montré que la Chanson de Roland repose sur des cantilènes dont il ne reste plus trace aujourd'hui, après avoir indiqué, combien il est probable que deux légendes carlovingiennes ont existé simultanément, l'une d'origine teutonique, l'autre de provenance romane, M. O'Hagan nous décrit l'épisode de Roncevaux, et fait ressortir les différences qui se trouvent entre l'histoire et la légende : Roland, Olivier, l'archevêque Turpin ont été sans doute des personnages réels, mais l'auteur anonyme du poème les a entourés d'une auréole, et les a placés sur un piédestal ; le contraste entre le courage impétueux de Roland et la valeur plus discrète, plusré fléchie d'Olivier, trahit, à ne pas en douter, la main d'un véritable artiste, et le caractère de l'archevêque-batailleur se retrouve sous des noms différents dans les légendes des peuples du Nord et du Midi. L'épisode de l'émir Baligant n'a pas été traduit par M. O'Hagan ; on sait que les critiques ne sont pas d'accord sur le caractère de ce morceau ; M. d'Avril, par exemple, le regarde comme une interpolation, tandis qu'aux yeux de M. Léon Gautier il forme une partie intégrale et importante de la chanson. Notre traducteur se range au premier de ces deux avis ; pour lui, l'épisode en question n'est qu'une redite, et au point de vue de l'art il devrait disparaître. Nous ne disons rien de la partie bibliographique du volume de M. O'Hagan, de son énumération des différentes éditions, traductions, etc., ni de la fameuse question de l'auteur présumé ; tout cela est très bien discuté, mais n'offre rien qui doive nous arrêter. La légende de Charlemagne n'a jamais eu beaucoup de popularité en Angleterre, et on devait

naturellement s'attendre à voir Arthur, la blonde Yseult, Merlin l'Enchanteur et les Chevaliers de la Table Ronde prendre chez nos voisins la place occupée en France par les Paladins de la cour du Grand Empereur. Les écrivains anglais qui ont traité ce sujet se sont servis de la chronique de Turpin, et c'est là un fait dont il est facile de s'assurer en lisant les poèmes intitulés *Ferragus* et *Sir Otuel*. Le *livre de Lismore*, chronique irlandaise, nous donne aussi une narration des conquêtes de Charlemagne, empruntée en grande partie au faux Turpin ; on y trouve un essai étymologique sur les noms des différents personnages, qui sont presque tous rattachés au Celtique. Ainsi Roland (*Roth na Hegna*) voudrait dire « la roue de la Sagesse », Charlemagne (*Serlus*) signifierait « la lumière du corps » (*Soilloi na Colla*), etc.

J'ai dit de l'introduction de M. O'Hagan tout ce qui me semble nécessaire pour en donner une idée sommaire ; il me reste à parler des notes, et si je les mentionne ici, c'est pour appeler l'attention des lecteurs sur une intéressante communication du P. Tailhan; j'en donnerai deux extraits. D'abord les poètes espagnols du moyen âge se sont-ils occupés de Roland ? « Pas un que je sache, » répond le P. Tailhan. « L'auteur anonyme de la *Légende du comte Fernan Gonzalez*, qui composait ce poème dans la seconde moitié du treizième siècle, n'en dit mot, quoiqu'il parle de la guerre entre Charlemagne et Alphonse le Chaste, et de la double victoire remportée par Bernard del Carpio, général du roi des Asturies, sur les Français, avec le concours des Sarrasins. Pour trouver quelque chose qui ressemble à la légende de Roland à Roncevaux dans la poésie espagnole, il faut, je crois, descendre aux *romances caballereros* du seizième siècle, et aux dramatiques espagnols du dix-septième siècle. »

Voici maintenant des remarques sur la chronique du faux Turpin, attribuée par quelques critiques à deux auteurs différents, dont l'un aurait été Espagnol et l'autre Français. Le P. Tailhan y voit l'ouvrage d'un seul compilateur, qui n'appartient en aucune façon à l'Espagne. « Outre qu'un Espagnol de Compostelle ou d'ailleurs, » dit-il, se serait difficilement résigné au douzième siècle — époque approximative de la composition de cette chronique — à forger sur le dos de ses compatriotes une gloire apocryphe au profit de Charlemagne et de ses Français, le style de cette chronique n'a rien qui rappelle même *le latin* des écrivains espagnols de la même époque ; il serait, en outre, très étonnant que les idiotismes espagnols *vel-et*, *appellitune*, *fonsatura*, *fonsedera*, ne se montrent pas une seule fois dans le cours de cette compilation ; enfin l'*historia Compostellana*, composée au commencement du douzième siècle, dans son récit de la découverte du corps de saint Jacques sous Alphonse le Chaste, et dans l'histoire des évêques qui gouvernèrent le siège apostolique de Galice depuis cette

époque jusqu'à Diego Gelmirez qui fit écrire par un de ses clercs l'*historia Compostellana*, — cette histoire, disons-nous, ne contient pas un mot des fables entassées dans son récit par le faux Turpin (v. le texte de cette *historia Compost.* dans le tome XXe de l'*España sagrada*) ; Charlemagne n'y est pas même nommé. Et cependant un des deux compilateurs de l'œuvre, l'archidiacre Hugo, était Français de nation (cf. Florez, *España sagrada*, t. XX, noticia preria, n. 4).»

La question se trouve donc tranchée par un savant qui a étudié les sources, et qui en parle d'une manière pertinente. Sans pousser plus loin un compte-rendu déjà trop long peut-être, je me bornerai à citer un parallèle très ingénieux qui se rapporte, non pas à un détail de critique littéraire, mais à l'expérience même de la vie, et au fond de la nation humaine : *Mult ad apris kilien conoist Ahan*, voilà ce que dit l'auteur de la Chanson ; n'est-ce pas ce que Goethe exprimait dans les vers suivants :

Wer nie sein brod mit thränen ass,
Wer nie die Kummervoller nächte,
Auf seinem bette weinend sass,
Der Kennt euch nicht, ehr Limmlishen mächte.

GUSTAVE MASSON.

Lettres de la baronne de Gerando, *née de Rathsamheuren*, suivies de fragments de journal écrit par elle-même. Paris, Didier, 1880. In-12 de XVI-434 pages. — Prix : 3 fr. 50.

De nos jours, on recherche particulièrement les menus détails de l'histoire, les documents de diverse nature, mémoires, correspondances, qui peuvent nous aider à bien connaître les hommes distingués dont les noms appartiennent au commencement de notre siècle et à la fin du siècle précédent, qui peuvent nous donner ce que nous appellerons la teinte de cette époque. Les lettres de la baronne de Gerando ont ce genre d'attrait, et tel n'est point du reste le seul mérite de ce recueil. Douée d'un caractère élevé, d'un esprit supérieur, maniant la plume avec une grande facilité, sans songer au public, et croyant s'adresser seulement à des parents et à des amis, Mme de Gerando a fait, sans y penser, au jour le jour, une véritable œuvre d'écrivain, précieuse par son mérite intrinsèque et par les clartés qu'elle répand sur tout son temps. Il ne faudrait pas croire cependant que, dans cette correspondance, la partie anecdotique occupe une large place ; mais on y trouve à chaque instant des noms au sujet desquels les moindres renseignements peuvent avoir du prix : Mme Récamier. Mme de Staël, Mme de Krüdner, le général Lamarque, Fouché, Klopstock, Mathieu de Montmorency, Benjamin Constant et bien d'autres personnages éminents.

Un intéressant avant-propos nous apprend qu'Anne de Rathsamheu-

ren, appartenant à l'une des plus anciennes et des plus nobles familles de l'Alsace, naquit à Gurenheim, le 23 juin 1774. Elle épousa en 1798 M. de Gerando. Il faisait alors partie comme volontaire d'un régiment en garnison à Colmar. Il devint plus tard membre de l'Institut, professeur de droit public et administratif à la faculté de Paris, président de section au conseil d'État et pair de France. Le souvenir de cet homme de bien est resté attaché à des œuvres philosophiques, et ses écrits nous offrent l'incessante inspiration d'une belle âme. Anne de Rathsamheuren était digne d'un tel mari, par sa piété si vive, par son amour du bien et par son esprit distingué. Elle mourut le 16 juillet 1824; à cette date appartiennent ses dernières lettres : les premières remontent à l'an 1794. On voit que le recueil dont nous terminons la lecture embrasse une assez longue période. A la correspondance de Mme de Gerando avec ses amis, succèdent quelques lettres, pleines de tendresse et de bons conseils, à son fils aîné. Le volume est terminé par les fragments d'un journal. C'est là peut-être que se montre le mieux l'esprit philosophique et religieux de cette femme supérieure. Ce journal est moins consacré à des faits qu'à des réflexions, qu'à une étude sur soi-même, qu'à un travail d'amélioration quotidienne. Mme de Gerando avait pris, à l'exemple de son mari, l'engagement de faire chaque jour une bonne action : « Par bonne action, dit-elle, j'entends servir les autres, leur sacrifier une satisfaction personnelle, s'imposer une privation, remporter une victoire sur soi-même, sur ses mauvaises habitudes, ou tout autre exercice moral; car travailler à devenir meilleure est une action essentiellement bonne. » Il nous semble que ce passage, bien court cependant, peint le caractère de celle qui l'a écrit. Il donnera à nos lecteurs le désir de lire le volume entier, volume si rempli d'excellents enseignements, et dont la lecture peut nous aider à cette tâche que s'était imposée Mme de Gerando : devenir meilleur. TH. P.

HISTOIRE

Florence : *L'Histoire, les Médicis, les Humoristes, les Arts*, par CHARLES YRIARTE. Paris, Rothschild, 1880. In-folio de 400 pages, orné de 500 gravures ou plans. — Prix : 60 fr.; relié, 80 fr.

Après Rome, Florence est la ville de l'Italie qui a été le plus étudiée dans tous les sens. Sa république si troublée, ses ducs, ses artistes illustres, ses grands poètes, ses prosateurs ont été le sujet de bien des livres. Voici encore un volume qu'inspire la ville des fleurs. Celui-ci est d'un tel luxe typographique, d'un si magnifique ensemble, il est plein de tant de splendides gravures reproduisant les sites, les monu-

ments, les tableaux, les portraits, les statues, les sculptures, qu'il semble maintenant que tout est fait, tout est dit sur Florence. Cette fois, remarquons-le, on n'a pas, comme cela arrive trop souvent aux approches du nouvel an, laissé aux dessinateurs, aux graveurs, aux imprimeurs tout le soin d'assurer le succès d'une riche publication. Si le crayon et le burin ont été mis dans les mains les plus habiles, la plume a conservé un rôle important ; elle a été tenue par un lettré qui souvent déjà a fait ses preuves, et qui connaît parfaitement l'Italie. Cette entière initiation au sujet traité se révèle dès les premières lignes d'un avant-propos où M. Charles Yriarte explique les causes de la suprématie de Florence, et esquisse d'une manière nette et concise l'histoire accidentée de cette cité dont l'influence fut si grande. M. Yriarte connaît à fond aussi tout ce qui se rattache aux arts, à la poésie, à la littérature, qui firent de Florence leur capitale : il a la science et l'enthousiasme nécessaires pour en bien parler..., parfois même trop d'enthousiasme peut-être, comme quand (p. 28), dans son admiration pour Dante, il ne se scandalise pas d'un fait qui, s'il fut un acte d'adoration pour le poète, fut une impiété à l'égard du Christ. Quelque complet que puisse sembler ce beau volume, M. Yriarte déclare que ce qu'il nous donne, ce n'est pas tout Florence, mais que c'est l'âme de la grande ville qui a été la grande ville expiatoire de l'unité de l'Italie.

C'est Florence, en effet, dans tout ce qu'elle a de plus beau, de plus grand que nous voyons resplendir dans ces gravures, commentées par un texte érudit. Ces gravures font de ce livre un vrai musée. Nous voudrions pouvoir citer les portraits qui nous ont paru le mieux réussis, les sites qui ont été le plus fidèlement rendus, les monuments qui ont été reproduits avec le plus de vérité, les sculptures, les ciselures, les médailles qui ont conservé, sur le papier uni, leurs reliefs si bien accusés. Comme au coup de baguette d'un enchanteur, nous nous sommes retrouvé dans cette charmante Florence, que jadis nous avons vue si heureuse et si brillante sous le paternel gouvernement de ses grands ducs. M. Rothschild a donné un digne pendant au volume dont Venise a précédemment fourni le sujet à M. Charles Yriarte. Nous aurions pu nous borner à écrire ces deux lignes, et l'éloge du nouveau volume aurait été complet. TH. DE PUYMAIGRE.

L'Égypte. deuxième partie : *Du Caire à Philæ*, par GEORGES EBERS. Traduction de GASTON MASPÉRO. Paris, Firmin-Didot, 1881. Petit in-folio de 432 pages, illustré de plus de 400 gravures. — Prix : 50 francs, et relié avec fers spéciaux, 65 fr.

Nous attendions avec impatience ce nouveau volume, l'un des plus

splendides de l'année qui s'ouvre, au point de vue typographique ; l'un des plus intéressants au point de vue littéraire et scientifique. Après nous avoir fait connaître, dans le premier volume, l'Égypte des Grecs et des Romains, M. Ebers nous fait aujourd'hui remonter le Nil jusqu'au delà de la première cataracte, nous fait admirer et nous explique les souvenirs des Pharaons, et nous initie aux mille détails de la vie moderne dans cette contrée, depuis le Caire jusqu'aux confins de la Nubie.

Le volume commence au moment où l'expédition de Bonaparte, en inscrivant une ligne de plus dans les fastes glorieuses de notre pays, ouvre en même temps un champ nouveau à la science française qui, la première, a eu l'insigne honneur d'avoir permis de connaître l'histoire de l'Égypte et ses antiquités. Ce n'est pas sans une véritable admiration que l'on constate l'influence prépondérante de la France sur les destinées de l'Égypte moderne ; celle-ci lui doit ce qu'elle est : elle lui doit le canal de Suez ; elle lui doit ses magnifiques collections d'antiquités qui n'ont d'égales nulle part.

Nous signalons aux curieux le second chapitre dans lequel on trouve des notions claires sur le déchiffrement des hiéroglyphes et la manière ingénieuse avec laquelle on est parvenu à reconstituer un alphabet perdu depuis des siècles. M. Ebers a résumé là tout ce qu'il n'est permis désormais à personne d'ignorer. Le troisième chapitre est consacré à la science musulmane et à l'instruction publique ; le quatrième à la vie du peuple, au Caire ; les cérémonies nuptiales et funéraires; les trois principales fêtes, la *Naissance du Prophète*, le *Ramadân*, le *Pèlerinage* y sont décrits avec soin.

Ensuite l'auteur conduit ses lecteurs dans la haute Égypte, leur montrant, en suivant le Nil, les carrières de Tourah creusées par les ingénieurs des Pharaons, la pyramide de Meyroum, leur plus antique tombe, l'emplacement du lac Moeris, les tombeaux de Beni-Hassan, qui fournissent à M. Ebers l'occasion d'étudier des questions d'architecture et des peintures du plus saisissant intérêt.

Les deux chapitres suivants mènent à Thèbes, et le second s'arrête longuement dans cette ville, dont la ruine complète est l'œuvre de la dynastie macédonienne. M. Ebers parle de la table d'Abydos, de Denderah, résume l'histoire de cette région célèbre, et tout en ne laissant rien dans l'oubli, pour ce qui concerne l'archéologie, ne néglige aucun de ces détails qui touchent au présent et rendent ses récits pleins d'intérêt pour le savant comme pour le touriste. Le voyage s'arrête à Philœ, l'une des îles de la première cataracte, si connue par le charme de sa position, ses magnifiques monuments et surtout par son temple d'Isis.

Le savant traducteur s'est, s'il est possible, surpassé dans ce second tome, par sa fidélité intelligente à faire passer dans notre langue le

texte allemand, par son style élégant et correct, par la riche collection de détails qu'il a ajoutés, grâce à son érudition personnelle ; il s'est acquitté de cette tâche avec une délicatesse et une modestie telles qu'il n'est pas possible de distinguer la large part qui lui revient. On ne pousse pas au delà, avec plus de courtoisie, le désintéressement scientifique. A. DE B.

Saint-Martin, par A. LECOY DE LA MARCHE, archiviste-paléographe, professeur d'histoire à l'Université catholique de Paris. Tours, Alfred Mame, 1881. Gr. in-8 de xv-736 pages. — Prix : 25 fr.; et d. rel., 33 fr.

Voici un bon et bel ouvrage, illustré avec grand luxe par la maison Mame, grâce au concours d'excellents artistes, écrit avec talent par M. Lecoy de la Marche, qui a su joindre la plus solide érudition à une forme littéraire parfaite. Nous avons là en même temps un ouvrage historique et un ouvrage artistique. C'est une heureuse alliance, et on ne saurait trop reconnaître et applaudir le caractère élevé d'une telle publication. Dans une première partie, M. Lecoy de la Marche raconte la vie de saint Martin ; il montre d'abord ce qu'était la société gallo-romaine au moment de son arrivée dans notre pays, société qui n'a pu attendre son salut ni de l'élément celtique, ni de l'élément romain, ni de l'élément germanique, mais qui devait être sauvée par le christianisme dont saint Martin fut parmi nous le glorieux ministre. Soldat, moine, évêque, apôtre, tels sont les quatre caractères sous lesquels M. Lecoy de la Marche considère saint Martin, parce que ces caractères ont dominé tour à tour dans l'existence de ce singulier enfant de la Pannonie. Soldat enrôlé de force et envoyé dans la Gaule, il prélude par des œuvres de charité au baptême qu'il reçoit quelques années après, lorsqu'il renonce à la milice ; moine, il conduit aux plus hautes vertus une légion de disciples ; évêque de Tours, il établit le grand monastère Marmoutiers, fonde des paroisses et défend contre l'empereur et les hérétiques le droit et la dignité de l'Église ; apôtre, saint Martin parcourt la Gaule au nord, au centre, au midi, accomplissant partout la grande œuvre de sa vie, la destruction du paganisme, qui préparait ainsi la réunion des catholiques de France, cent ans plus tard, sous le sceptre de Clovis, vainqueur à Tolbiac. Une seconde partie renferme l'histoire du culte de saint Martin, c'est-à-dire sa vie posthume, vie, comme le dit l'auteur, plus merveilleuse encore et plus pleine d'événements que la première. Le corps de saint Martin est vénéré pendant douze siècles par les fidèles accourus à son tombeau ; mais en 1562 les protestants pillent l'Église et jettent le corps du saint au vent ; mais en 1793 la municipalité révolutionnaire de Tours vole les ornements de la basilique élevée en l'honneur du grand saint national. Nous visitons ensuite les innombrables sanctuaires élevés

sous son invocation, — en France seulement il y a 3,700 paroisses sous le vocable de saint Martin. — Puis l'auteur interroge les monuments littéraires et artistiques qui ont raconté sa gloire. Il y a là plus d'une page très remarquable : c'est un livre de science, où M. Lecoy de la Marche a mis toute l'érudition qu'on est en droit d'attendre d'un ancien élève de l'École des Chartes et d'un professeur à l'Université catholique ; mais M. Lecoy de la Marche s'est peu servi des légendes, préférant le risque d'être incomplet sur quelques points à l'inconvénient de faire entrer dans son récit des éléments fabuleux ; il s'appuie sur les chroniques, les chartes, les délibérations du chapitre de saint Martin, sur l'archéologie. Mais cette érudition solide n'est pas fatigante, car M. Lecoy de la Marche a su présenter son érudition sous une forme très littéraire, toujours très élégante; de plus une grande chaleur d'âme anime toutes ces pages d'un souffle ardent de foi catholique et patriotique, car le sujet l'inspire : l'histoire de saint Martin n'est-elle pas l'histoire de la substitution du christianisme à l'idôlatrie dans la France? Saint Martin n'est-il pas l'apôtre national? Sa gloire ne peut grandir, dit quelque part son éloquent historien; mais, il l'espère, le souvenir trop effacé d'un des principaux protecteurs de la patrie sera ravivé dans le cœur des Français, et alors il pense justement qu'en écrivant ce livre, qu'en y mettant son intelligence d'érudit, son âme de catholique et de Français, il aura travaillé ainsi au relèvement de notre malheureuse patrie.

Si l'œuvre historique est remarquable, l'œuvre artistique ne l'est pas moins : nous trouvons des compositions originales, dues au crayon de MM. Emile Lafon, Joseph Blanc, Merson, Claudius Lavergne (plusieurs de ces œuvres sont remarquables); trente grandes planches hors texte, reproduisant les peintures de Simone Memmi, de Gheraerts, de Durer, de Raphaël, de Rubens, de Lesueur, de Flandrin; cinquante culs de lampe représentant les principales églises consacrées à saint Martin, etc.; puis des fac-simile de chartes, des dessins de monnaies, de tapisseries, du drapeau de Lépante où figure saint Martin, etc. On a pris des types pour représenter les diverses époques de l'art roman, de l'art gothique, des écoles vénitienne, romaine, allemande, etc. Tout est très bien exécuté, et digne comme le texte et comme l'impression, d'un livre dont le «but a été d'honorer la mémoire de l'un des saints auxquels la France est le plus redevable de la foi chrétienne et de sa vraie gloire. » On ne peut se fixer un but plus honorable, on ne peut mieux réussir à l'atteindre en ce moment.

H. DE L'E.

Mémoires de Philippe de Commynes. Nouvelle édition, revue sur un manuscrit ayant appartenu à Diane de Poitiers et à la famille de Montmorency-Luxembourg, par R. Chantelauze. Édition illustrée, d'après les monuments originaux, de quatre chromolithographies et de nombreuses gravures sur bois. Paris, Didot, 1881. Gr. in-8 de XIII-789 pages. — Prix : 20 fr., et relié, 30 fr.

La collection des chefs-d'œuvre historiques et littéraires du moyen âge publiée par la maison Didot, et si bien inaugurée par les éditions de Villehardouin, Joinville, Guillaume de Tyr, vient de s'enrichir d'un nouveau volume, qui n'est inférieur aux précédents ni par l'illustration ni par l'exécution typographique. Les quatre chromolithographies, bien choisies, sont rendues à la perfection ; elles représentent Philippe de Commynes et Hélène sa femme, d'après le monument de leur sépulture, aujourd'hui au musée du Louvre ; Philippe le Bon faisant des remontrances à son fils Charles le Téméraire, d'après le manuscrit de l'Arsenal intitulé : *Instruction à un jeune prince;* Gédéon, sous les traits de Louis XI rendant grâce à Dieu, d'après une miniature d'un manuscrit de l'ancienne collection Didot; enfin, l'arbre généalogique de Charles VIII, d'après une miniature d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale. Les gravures sur bois, fort nombreuses, nous donnent, d'après les originaux du temps, entre autres des portraits de Philippe de Commynes, de Louis XI, de Charles le Téméraire, de Charles, duc de Guyenne, de Henri VI, Édouard IV, Maximilien Ier, Frédéric III, Philippe le Bon, Ferdinand et Isabelle, René d'Anjou, etc. Enfin d'anciens édifices, des batailles, des chasses, ou d'autres scènes de la vie de cette époque, sont reproduites d'après des monuments originaux. On a aussi eu recours, pour l'illustration du volume, aux médailles artistiques qui commencent alors à offrir leurs premiers chefs-d'œuvre. Rien n'a été épargné pour rendre l'édition digne de l'un des chroniqueurs les plus originaux et les plus importants de notre histoire.

Nous insistons sur le côté artistique de l'œuvre, parce que l'établissement du texte n'était pas la partie difficile. Il existe de nombreuses éditions de Commynes; la première remonte à l'année 1524, et la plus récente est celle qui fut donnée par Mlle Dupont pour la Société de l'Histoire de France. Le texte de Mlle Dupont fut établi d'après les trois manuscrits connus alors; il est resté jusqu'à ce jour la meilleure restitution de la chronique de Louis XI. M. Chantelauze a utilisé pour son édition un manuscrit nouveau qui, au jugement de M. Léopold Delisle, doit être placé sur la même ligne que les meilleures copies de Commynes; il date du commencement du seizième siècle. Le travail de M. Chantelauze a consisté à collationner sur ce manuscrit, le texte de Mlle Dupont. Relevant toutes les variantes de la nouvelle copie, il

a introduit dans son texte toutes celles qui lui ont semblé les meil leures, et rejeté en notes toutes celles qui lui ont paru de mauvais aloi, soit dans le texte de Mlle Dupont, soit dans le nouveau manuscrit. Quelques-uns des changements apportés par M. Chantelauze pouvant paraître contestables, on a le moyen de les contrôler par les notes. D'ailleurs, il faut reconnaître que ces substitutions sont, presque toujours, d'une importance médiocre, et que le nouvel élément, dont a profité l'auteur ne fournit aucune donnée historique nouvelle. Quelquefois des mots, mais souvent de simples variantes d'orthographe sont tout ce que la révision du texte de Mlle Dupont a pu donner de nouveau.

On trouvera certainement que l'édition de M. Chantelauze est trop sobre de notes historiques : il n'y a pas même une notice sur Commynes. L'auteur a prévu cette objection, en déclarant qu'il devait se restreindre à un cadre fixé d'avance ; mais il aurait pu s'étendre moins longuement sur la langue et sur la grammaire de Commynes, dissertation qui offre un intérêt restreint. M. Chantelauze n'a même pas fait œuvre de philologue, car c'est la comparaison de la langue de Commynes et des termes employés par lui, avec la langue et les termes employés par les auteurs plus anciens, qui eût pu présenter un véritable intérêt scientifique ; M. Chantelauze se borne à porter ce jugement : « Ce n'est plus la langue d'oïl, si pauvre d'idées, et dont les formes inflexibles ne permettaient aucune espèce d'originalité, surtout aux poètes. » Joinville et la Chanson de Roland manquent-ils donc d'idées et d'originalité? Des notes historiques eussent été préférables à la philologie de M. Chantelauze, et il eût pu donner une excellente édition critique. Il s'est restreint à quelques mots de notice, à peine suffisants, sur les noms de personnes et les noms de lieux, sous forme de glossaire à la fin du volume. Les notes historiques de Mlle Dupont sont, en général, plus complètes; M. Chantelauze s'est, d'ailleurs, souvent borné à les reproduire textuellement, ou à les analyser. En résumé, la nouvelle édition de Philippe de Commynes, si remarquable au point de vue typographique et artistique, laisse à l'œuvre de Mlle Dupont toute sa valeur scientifique et n'apporte qu'un bien faible contingent à la connaissance de l'histoire et de la littérature de la fin du quinzième siècle. ERN. B.

Le marquis d'Argenson et le ministère des Affaires étrangères, du 18 novembre 1744 au 10 janvier 1747, par EDGAR ZÉVORT, ancien élève de l'École normale, professeur au Lycée Henri IV, docteur ès lettres. Paris, Germer-Baillère, 1880. In-8 de 416 pages. — Prix : 6 fr.

Le marquis d'Argenson fut-il un grand ministre ? Telle est la question que M. Edgar Zévort a voulu étudier dans ce volume. Les élé-

ments de la réponse lui ont été fournis, indépendamment des œuvres imprimées du marquis, par la bibliothèque Mazarine, l'Arsenal, et les Archives des Affaires étrangères. A la Bibliothèque Mazarine, ce sont des lettres de d'Argenson à la marquise de Balleroy ; à l'Arsenal, des notes manuscrites sur une histoire du duc d'Orléans et sur les copies du *Traité de politique de* 1739 ; aux Archives des Affaires étrangères, des manuscrits nombreux, mémoires, lettres, dépêches, voire même une tragédie en cinq actes et en prose. Le reste a malheureusement été détruit dans l'incendie du Louvre. Tout cela forme une masse assez confuse, souvent aride, à travers laquelle il n'est pas toujours facile de trouver le fil conducteur et le point central. Et il faut bien avouer que l'auteur, dans son livre, n'a pas toujours échappé à cette confusion et à cette aridité des documents qu'il compulsait. Mais sa conclusion nous paraît juste : « Comme écrivain, le marquis d'Argenson fut au-dessus de la réputation que lui fit le dix-huitième siècle ; comme ministre, il reste bien au-dessous de celle qui lui a été faite de nos jours. »

M. DE LA R.

Young Ireland : *A fragment of Irish History* (1840-1850), by SIR CHARLES GAVAN DUFFY. K. C. M. G. London, Paris et New-York, Cassell, Petter, Galpin and C°, 1880. In-8 de 776 pages.

Pourquoi ce livre — qui, ainsi que l'indique modestement le sous-titre, n'est qu'un fragment de l'histoire d'Irlande durant une période déjà bien éloignée de nous, — a-t-il obtenu tout d'abord en Angleterre un succès si vif qu'on le trouve entre les mains de quiconque a la moindre prétention au titre d'homme politique, et que la première édition a été écoulée en quelques heures ? C'est que, comme l'auteur le dit excellement dans sa préface, ce n'est pas « l'histoire de certains hommes, mais de certains principes, » et que ces principes sont aujourd'hui à l'ordre du jour, — à tel point que c'est dans leur triomphe et dans leur application que se trouvera exclusivement la solution du problème qui s'impose avant tous les autres aux hommes d'État anglais, — la question irlandaise. Comme les Gueux, comme les Chouans, le parti de la « Jeune Irlande » dut ce nom au mépris de ses ennemis, qui voulaient le tourner en dérision : il le releva fièrement, et s'en fit un titre de gloire. C'était à l'époque où il se forma une pléiade de jeunes gens pleins d'ardeur, de patriotisme et de talent, qui se proposaient de régénérer leur malheureux pays et d'infuser un sang nouveau dans ses veines. Ils soutinrent O'Connell dans sa dernière lutte, partagèrent sa prison, déployèrent après lui le drapeau du « Rappel de l'Union, » et fondèrent pour soutenir leur cause le journal *The Nation* — qu'on peut comparer à ce que fut en France *le Globe* sous la Restauration. On ne saurait leur refuser d'avoir eu des idées géné-

reuses et un but élevé ; s'ils se trompèrent dans l'exécution de leurs plans ; s'ils devinrent peut-être des révolutionnaires, du moins pour eux la révolution était un moyen, elle ne fut jamais une fin. Quand la haute main de la justice anglaise eut brisé leur association et dispersé ses membres, ils se rendirent les uns aux États-Unis, les autres dans les colonies britanniques, où, grâce à leurs talents, ils conquirent des positions élevées. Celui qui, après avoir été leur chef, se fait aujourd'hui leur historien, Charles Gavan Duffy, devint successivement premier ministre de la colonie de Victoria (Australie) et président de l'Assemblée Législative de ce pays. L'expérience et la responsabilité du pouvoir, sans rien lui ôter de son patriotisme, ont mûri son jugement et lui ont inspiré le respect des institutions constitutionnelles. Il a accepté des mains de sa Souveraine la croix de Commandeur de l'Ordre Saint-Michel et Saint-George. Au début de son livre, Sir Charles Gavan Duffy nous montre O'Connell ayant laissé aux buissons du chemin une grande partie de sa popularité, affaibli par l'âge et par la maladie, organisant l'agitation par le Rappel de l'Union. Il voyait dans la séparation parlementaire de l'Angleterre et de l'Ile-sœur un remède, que dis-je ? le seul remède aux maux de l'Irlande. Et pour nous montrer toute l'étendue de ces souffrances, sir C. Duffy, dans le troisième chapitre de son livre, nous transporte en quelque sorte sur une montagne, et écrit cet admirable « aperçu de l'histoire d'Irlande à vol d'oiseau » qui est, en 70 pages, le résumé le plus complet, leplus dramatique et le plus touchant qu'on puisse imaginer. Jamais, depuis les jours de Sparte et d'Hélos, on n'avait vu ainsi un peuple en opprimer un autre ; mais, non contents de persécuter les Irlandais et de les pressurer, les Anglais les haïssent : c'est la formule *Odisse quem læseris* dans tout ce qu'elle a de plus hideux. Que dis-je ? ils sont parvenus à faire partager leurs cruels préjugés contre leurs victimes aux autres nations. Le prince Albert, cet homme qui n'était pourtant pas méchant, n'a-t-il pas écrit quelque part : « Les Irlandais ne méritent pas plus de sympathie que les Polonais. » Pardon, monseigneur, ils en méritent davantage, car leur martyre a duré plus longtemps. L'antiquité ne connaissait qu'une seule Niobé ; les nations modernes en ont deux. A quel degré d'abaissement faut-il que les catholiques irlandais aient été réduits pour que l'un d'eux, en apprenant à l'école que Louis XIV était catholique, ait été plongé dans le plus profond étonnement : l'idée qu'un roi pût appartenir à cette religion tenue dans la plus abjecte dépendance, dépassait son intelligence !

Sur la question agricole, — la plus brûlante en ce moment, — M. Duffy a le droit d'élever la voix. Écoutons-le : « La condition des deux classes qui vivent de l'agriculture offrait un singulier contraste. Les grands propriétaires étaient au nombre de deux ou trois cents ;

c'étaient les héritiers des spoliateurs, et pour la plupart ils vivaient hors du pays. La grande masse du territoire était entre les mains d'environ deux mille autres individus, dont l'existence s'écoulait dans le luxe et même dans la profusion. Pour eux le paysan labourait la terre, semait, soignait et récoltait une moisson dont il n'avait point sa part. Le loyer, dans d'autres pays, représente l'excédent des bénéfices après que le fermier a été libéralement rémunéré pour son travail et pour son intelligence ; en Irlande ce terme signifiait la totalité des produits du sol, — à l'exception de la récolte d'un champ de pommes de terre. Si le fermier faisait des efforts pour gagner davantage, son maître savait le réduire sans délai à la soumission. Il avait en son pouvoir de le priver de ses instruments de travail, au moyen de la loi des saisies, ou de lui ôter ses moyens d'existence, grâce à la loi d'expulsion. Il avait le droit (et il ne se privait pas d'en user) de saisir les escabeaux et la vaisselle dans la chaumière du pauvre, la couverture qui abritait les enfants de celui-ci, la vache qui les nourrissait. Il y avait des propriétaires justes et humains, des gens qui remplissaient leurs devoirs et qui n'abusaient pas de leurs droits; — *mais c'était une infime minorité*. Le doux Berkeley disait de certains propriétaires irlandais de son temps que c'étaient des « vautours avec des entrailles de fer ; » or les propriétaires de ce genre étaient encore nombreux. Nulle part en Europe on n'aurait trouvé une classe riche qui fît si peu pour le pauvre et qui prît de lui autant. La puissance de production d'une ferme venait souvent à être doublée ou quadruplée, grâce au travail et à l'intelligence du cultivateur : aussitôt le loyer était augmenté proportionnellement.... On frappait le fermier de loyers impossibles à payer, et l'on tenait soigneusement note des arrérages, afin de maintenir le tenancier dans une sujétion perpétuelle. Effectivement le propriétaire exigeait de ce dernier, en sus de son travail, son vote et diverses corvées. La Dame de la paroisse — car les femmes sont toujours plus dures et plus cruelles dans leurs exigences que les hommes — exigeait souvent que les enfants fussent envoyés dans des écoles où l'on faisait de la propagande protestante, sous peine d'expulsion immédiate.... La nourriture du paysan se composait de pommes de terre avec un peu de lait ou de sel.... Encore cette misérable nourriture lui faisait-elle souvent défaut. Les famines étaient fréquentes, et tous les deux ans la disette faisait mourir des milliers de paysans.... La condition du laboureur était pire que celle du fermier.

Parmi les chapitres les plus intéressants du livre de Sir Ch. Gavan Duffy, il faut signaler celui qui a pour titre : *L'Enseignement de la Nation* dans lequel l'auteur expose la doctrine que lui et ses collaborateurs voulaient répandre parmi leurs concitoyens. Le chapitre intitulé :

Une politique étrangère pour l'Irlande, contient de curieuses révélations sur les rapports qui existèrent entre la Jeune Irlande, les Américains et le parti libéral en France sous Louis-Philippe. Ledru-Rollin fut chargé par ses amis politiques d'apporter, avec leur offrande à la caisse de l'Association pour le Rappel de l'Union, des offres de service actif. Mais O'Connell reculait avec terreur devant tout ce qui était inconstitutionnel, et il repoussa vivement la proposition des Libéraux français. Du reste, une scission ne tarda pas à se déclarer entre le parti de la Jeune Irlande et O'Connell. (Disons entre parenthèses que Sir C. Gayan Duffy ne paraît pas animé d'une admiration fanatique pour le Libérateur.) Ce dernier, dépopularisé, affaibli par la maladie, consumé par un amour sénile pour une jeune Anglaise protestante qui, assez jeune pour être sa petite-fille, refusa avec raison de l'accepter pour époux, alla mourir à Gênes d'un ramollissement du cerveau. Sa mort fut suivie de près de celle de Davis, le collaborateur de Sir C. Gavan Duffy, qui souvent s'éclipse généreusement en faveur de son ami, et lui prête le premier rôle qu'il avait rempli lui-même. Là s'arrête la première partie de l'ouvrage : l'auteur annonce que la seconde paraîtra bientôt. Il ne nous reste qu'à dire un mot du style de l'ouvrage : il est correct, imagé, visant peut-être parfois à l'effet, mais toujours soutenu et jamais lourd.

F. de Bernhardt.

Essai historique sur la condition des classes rurales en Belgique, *jusqu'à la fin du dix-huitième siècle,* par V. Brants, professeur à l'université catholique de Louvain. Ouvrage couronné par l'Académie royale de Belgique. Paris et Louvain, Ch. Peeters 1880. In-8 de 263 pages.

Voici un livre sur une question neuve et intéressante. A la différence de la France et de l'Allemagne, où l'on trouve les œuvres si connues et si remarquables des Doniol, des Dareste de la Chavanne et des Langethal, les classes rurales de la Belgique n'ont point encore été le sujet d'une étude approfondie et spéciale. — On avait bien çà et là quelques monographies isolées, des documents épars, des notices incomplètes ou enfouies dans les recueils de l'académie et des sociétés archéologiques du pays ; mais de travail d'ensemble, systématique, et jetant une pleine lumière sur l'ancienne vie rurale, point. Il fallait donc rassembler les matériaux disséminés, en découvrir de nouveaux, les coordonner, et dresser l'édifice ; œuvre à la fois d'érudition, d'investigation et de discernement. M. Brants a-t-il réussi dans une entreprise requérant des qualités si diverses ? Nous n'hésitons pas à répondre affirmativement, bien que la méthode employée par l'auteur

et l'étroitesse du terrain sur lequel il se cantonne nous imposent certaines réserves.

Sans doute nous applaudissons à ce credo de l'historien philosophe, où il déclare « ne chercher à mettre en lumière, dégagés de détails encombrants, que les faits propres à servir de base ou de confirmation à des théories économiques ou sociales » (p. 5).

Cependant, cette méthode philosophique qui néglige les *minima* pour saisir le fonds des choses et leur leçon scientifique, pour démêler les causes qui gouvernent les événements et dégager des lois et des conclusions, n'offre-t-elle point certains dangers? N'engendre-t-elle pas les généralisations hâtives et les affirmations trop absolues? Et ces dangers n'étaient-ils point pour ainsi dire inévitables, dans une matière aussi neuve que celle-ci, où l'absence de publications antérieures réclamait un travail de première main et imposait l'emploi de la méthode analytique ?

Je signalerai un autre inconvénient auquel l'auteur n'a pu se dérober, par suite de l'application trop rigoureuse de sa méthode.

Il a été conduit fatalement à rétrécir sa thèse et à porter ses investigations trop exclusivement sur la question rurale : la manière de posséder la terre et d'en tirer parti, la répartition et la consistance des domaines, les différentes catégories de personnes, etc., etc. Il a été forcé de laisser en dehors de son cadre ou d'effleurer simplement une foule de questions du plus haut intérêt, afin de ne présenter que des vues d'ensemble et des résultats généraux. Combien il eût été désirable, par exemple, d'avoir certains détails précis sur la vie intime des familles agricoles, leur intérieur, leurs relations, les fêtes religieuses et profanes du village, la situation intellectuelle des habitants, les franchises rurales et l'administration de la communauté. C'était là un côté attrayant et peu connu de la vie rurale, et l'auteur, qui fait preuve d'une connaissance si complète et si étendue des sources, avait de beaux modèles dans les travaux de Ch. de Ribbe et d'A. Babeau.

Dans une section intitulée : *La vie, les idées et les mœurs*, M. Brants a bien esquissé cette partie de l'histoire morale et matérielle des classes inférieures du moyen âge ; mais il avoue lui-même la difficulté de tracer un aperçu général, « avant que les monographies en aient suffisamment mis en lumière les principaux points (p. 73). » De même le chapitre IV, intitulé : *Le Village ou la communauté rurale*, nous semble mériter un développement plus considérable et moins abstrait.

Les limites de ce compte rendu ne me permettent pas de critiquer la théorie de l'auteur sur le servage, qu'il cherche à justifier par des nécessités économiques et sociales (p. 62 et suiv.). Il en est de

même d'autres opinions, fort soutenables d'ailleurs, et qui sont comme le reflet des doctrines du chef illustre de la science sociale en France, M. Le Play.

Quoi qu'il en soit de ces observations, le mémoire de M. Brants conserve une haute valeur scientifique, rehaussée par l'éclat d'un style élégant et distingué. Il a le mérite d'aborder un sujet encore inexploré, de le fouiller au point de vue juridique et agronomique, avec une compétence remarquable, et une connaissance approfondie de la littérature belge et étrangère.

Ce livre, fruit de consciencieuses recherches, restera la base de tout travail ultérieur sur l'histoire des classes rurales en Belgique. — Ce sont comme les prolégomènes d'une étude plus complète encore, et ainsi que le disait un des commissaires de l'Académie chargé d'apprécier le travail, « l'esquisse d'une œuvre magistrale à exécuter dans l'avenir. »

CH. DEJACE.

Notice historique des divers hospices de la ville de Tournai, par AD. DELANNOY, archiviste à l'administration des Hospices de Tournai. Tournai-Paris, Ve Casterman, 1880. In-8 de VIII-303 pages.

Quand notre siècle de *philanthropie* ne trouve rien de mieux que de faire la guerre à la *Charité*, il est bon de lui rappeler ce qu'a fait pour les pauvres et les malheureux, pour les veuves, les orphelins, les incurables, les vieillards, etc., cette charité qu'apporta sur cette terre le Fils de Dieu, devenu le Fils de l'homme.

C'est ce qu'a entrepris pour Tournai M. Adolphe Delannoy, et nous sommes heureux de pouvoir le féliciter et de recommander son excellent travail. C'est une heureuse idée que celle de montrer ce que nos pères ont fait pour secourir leur prochain ; et nulle ville ne pouvait êtreplus heureusement choisie à cette fin que Tournai.

Cette vieille cité, que mentionne déjà saint Jérôme, possède une foule d'institutions charitables, que beaucoup de villes plus florissantes pourraient lui envier. Sans vouloir dire, comme beaucoup d'anciens, qu'on pourrait l'appeler le Paradis des pauvres, nous sommes en mesure d'affirmer qu'il n'est aucune infirmité qui n'y rencontre un asile, aucune misère qui n'y trouve, un secours permanent. M. Delannoy en fournit la preuve et son livre obligera quiconque le lira à convenir que je n'exagère point en parlant comme je viens de le faire.

Les ressources des divers hospices de Tournai ont été singulièrement diminuées par suite des exactions et des vols qui ont accompagné l'invasion française. M. Léop. Lefebvre et Mlle Vifquin ont réparé le mal ; et je serais tenté de faire à l'auteur le reproche de

n'avoir pas mis assez en relief la charité généreuse de ces chrétiens de notre époque.

Prenez donc l'ouvrage du patient archiviste ; vous y rencontrerez des notices fort intéressantes sur huit hôpitaux. Quelques-uns de ces asiles ne sont plus aujourd'hui que des souvenirs ; mais il est bon qu'on ne puisse point perdre pour jamais ces souvenirs de la charité. Notre siècle vit trop vite pour n'oublier pas beaucoup ; il faut que l'on aide sa mémoire défaillante ou étourdie. Après ces huit hôpitaux, vient la *Maladrerie* et l'hôpital Saint-Julien d'Espain. Il y avait, au treizième et au quatorzième siècle, beaucoup de lépreux en Europe. La prudence obligeait de séparer des autres habitants les malheureux atteints de la maladie contagieuse. Êtes-vous curieux de connaître le règlement auquel étaient soumis les *Ladres* et leurs gardiens religieux, lisez (p. 87 et p. 94) des documents fort curieux et qui datent de 1347, L'auteur a donné ces documents dans le style et avec l'orthographe de l'époque. C'est ce qui nous fait regretter davantage qu'il n'ait point édité un règlement plus ancien dont il parle, et qui, en 1237, régla la vie des Sœurs et des Frères Ladres.

De tels documents ont une importance majeure, au double point de vue de l'histoire de la langue et de la charité. Citons encore les documents que l'on trouvera aux pages suivantes : A la page 66, un règlement pour l'hôpital Saint-Éleuthère. Ce règlement remonte dans son style à l'an 1400. Il est la transcription d'une pièce plus ancienne. Le fondateur de cet hôpital fut Simon du Portail, chanoine de la Cathédrale, mort en 1363. Son épitaphe est conservée dans la basilique. L'auteur la transcrit. Je note la chose pour relever une faute : *fierté* y est mis pour *fierte*. — A la page 139 : *Ce sont les ordonnances, constitutions et règles des Sœurs béguines.* Il faut ici encore regretter que l'auteur n'ait pas donné le règlement plus ancien dont il parle (p. 138), et qui lui paraît remonter au commencement du quatorzième siècle. — A la page 157, l'acte constitutif de la Fondation des *Anciens-bourgeois.* Ce très curieux document, daté du mois d'octobre 1272, mérite une attention toute spéciale.

On rencontre dans l'ouvrage un grand nombre de listes importantes à consulter pour qui voudra écrire une bonne histoire de Tournai et des familles du Tournaisis. Citons en particulier celles qu'on trouve aux pages 29, 46, 49, 154, etc.

De toute la première partie de ce bel et important travail, il ressort que c'est à la charité chrétienne que les pauvres de Tournai, comme ceux de la plupart des autres villes, doivent les fondations pieuses qui soulagent leur indigence. M. Delannoy nomme quarante-neuf asiles de ce genre (pp. 149 à 223), outre les hôpitaux des vielz-hommes (on lui donne encore ce nom dans le peuple), des Incurables, outre les

Collets-rouges, les Collets-verts, etc., etc. Ces noms désignent à Tournai des pauvres à qui les hospices font une largesse mensuelle, ou procurent un logement convenable. La plupart de ces quarante-neuf asiles ont été fondés pour des veuves ; aussi les appelle-t-on encore *veuvés* ou *vévés*. La deuxième partie fait l'histoire de l'administration des Hospices depuis 1797. Elle a moins d'intérêt pour nous, mais elle sera plus tard fort utile pour l'histoire.

Avant de terminer, engageons les lecteurs, et surtout les ecclésiastiques influents, à prendre connaissance du chapitre qui a pour titre : *Hospice des Anciens prêtres* (p. 124 à 137 et 264 à 267) : ils y trouveront des détails aussi intéressants qu'instructifs sur cette institution si précieuse pour les vétérans du sanctuaire. Enfin nous demanderions volontiers à M. Delannoy de nous donner, en appendice, dans une deuxième édition, *toutes* les chartes, etc., qui sont aux Archives des Hospices de Tournai, ou bien encore de les éditer à part comme supplément à son remarquable ouvrage. L. Yseux, S. J.

Aus dem Grauer Domschatze fünfund fünfzig photographische Abbildungen, im Auftrage und auf Kosten S. Em. des Hochw. Herrn Johann Cardinal Simor, primas von Ungarn, Erzbischof von Grau, herausgegeben von Dr Joseph Danko, Domkapitular. (*Le trésor de la cathédrale de Grau*, publié par ordre et aux frais de S. Em. le Cardinal J. Simor, primat de Hongrie et archevêque de Grau, par le Dr Joseph Danko, chanoine). Grau, 1880. In-folio.

Ce titre ne dit pas tout ce que contient la magnifique publication due à la libéralité si éclairée de l'éminent prélat qui occupe si dignement le siège primatial de Hongrie, et sait allier au sublime ministère de sa charge l'amour de la science et des arts. On croirait, par le titre, qu'il s'agit uniquement des images photographiques reproduisant les principaux objets du trésor de la cathédrale de Grau. Il n'en est rien ; outre la collection de photographies dont l'exécution matérielle ne laisse vraiment rien à désirer, et qui fait le plus grand honneur au talent de M. Beszederest, il y a un texte explicatif en hongrois et en allemand ; non pas de ces textes superficiels ou qui se bornent à une description quelconque du sujet ; non, le commentaire écrit par le chanoine Danko forme à lui seul une monographie parfaitement étudiée, comme le sont d'ailleurs tous les écrits sortant de sa plume infatigable. On ne sait pas même laquelle des deux parties mérite la palme ; chacune excelle dans son genre, et si l'une fera les délices des amateurs du beau, l'autre ne sera pas moins goûtée des savants. Celui qui trace ces lignes ne parle pas sur les dires d'autrui ; il fait part de ses impressions personnelles. Quelque rare que soit la *Description illustrée du Trésor de Grau* (car elle est tirée à 60 exem-

plaires qui ne sont point dans le commerce), il a eu l'heureuse chance de la voir plus d'une fois, et qui est plus contempler le Trésor lui-même, de l'examiner en détail, d'en admirer la beauté ; il a pu ainsi établir une comparaison entre l'original et la copie, bien que ce ne soit point nécessaire pour apprécier l'art *plastique* avec lequel sont rendus tous les objets faisant partie de l'Album.

Quand on a vu l'original sacré, on apprécie aussi davantage les qualités de la docte description qui accompagne les illustrations, ou plutôt à qui elles servent d'accompagnement. M. le chanoine Danko s'était donné la tâche, non seulement de décrire chaque objet de l'Album, mais encore d'en apprécier la valeur esthétique et d'en retracer l'historique, sans perdre de vue les objets similaires existant ailleurs. Il commence par exposer les destinées passées du Trésor primatial ; puis, dans les chapitres suivants, il passe en revue tous les objets photographiés, en ajoutant à la fin de chaque chapitre des notes remplies d'érudition et qui témoignent de la connaissance profonde qu'il a de son sujet. Mais ce qu'on y remarque de plus, c'est l'artiste qui perce à travers le savant ; on voit qu'il traite son œuvre *con amore*, qu'il l'aime et qu'il y met son âme. En effet, quiconque a eu l'avantage de l'approcher, de converser avec lui, de le voir dans sa chère et pieuse solitude de Grau, — vrai sanctuaire de la science et des arts, — celui-là accordera aisément que l'amour de son sujet anime toutes les pages de sa description.

Le cadre et le programme de cette Revue ne permettent pas d'entrer dans les détails ; mais nous avons l'intention de parler plus longuement de ce que nous ne faisons qu'annoncer ici. Il y a là des objets du plus haut intérêt, par exemple le reliquaire byzantin qui figure, à bon droit en tête de la collection (nº 1) ; le calvaire, où l'on admire surtout la tête de la Mère de Dieu, etc. Ceci demande des pages, et non quelques lignes.

En attendant, nous sommes bien aise de pouvoir consoler les amateurs, en leur annonçant qu'il s'agit en ce moment de rendre le Trésor illustré de Grau plus accessible au public. On en prépare une nouvelle édition, dont la partie artistique demeurera la même ; quant au texte, il sera tout à fait différent de celui de la première édition, et se fera en dehors de toute participation de M. Danko ; en revanche, il aura au moins l'avantage d'être en langue française, et c'en est un pour ceux qui ne savent ni le madjare, ni même l'allemand.

J. Martinov, S. J.

Essays on art and archeology, by Charles Thomas Newton. London, Macmillan, 1880. In-8 de 472 pages. — Prix : 12 fr.

L'ouvrage de M. Newton consiste en dix essais et un appendice sur des sujets d'archéologie, et il intéressera tous les savants qui s'occupent, soit des monuments de l'art grec considérés en eux-mêmes, soit du résultat que l'on peut tirer des découvertes faites en Asie Mineure, en Chypre, à Halicarnasse, et de la manière la plus utile d'arranger les collections et les galeries d'antiquités. Le chapitre premier peut être regardé comme une introduction au reste du livre ; c'est un résumé très succinct, mais en même temps très complet, de la science de l'archéologie, et lorsqu'on l'a lu attentivement, on ne peut s'empêcher d'être frappé de la vaste étendue et de l'importance du champ que les archéologues ont entrepris de défricher. Si la littérature *imprimée* existe, si l'histoire nous a révélé, au moyen de la presse, les événements, les héros, les mœurs et les coutumes des temps passés, l'histoire et la littérature ont dû également interpréter des monuments qui existaient avant elles, et c'est précisément sur ces pièces justificatives, si on peut les appeler ainsi, que les antiquaires travail lent à leur tour ; leur tâche est de contrôler les preuves alléguées par l'historien ou le littérateur : il s'agit pour eux de constater que le Colysée de Rome, par exemple, ou une médaille, ou une statue, ou un papyrus, ou une inscription cunéiforme expriment tout ce qu'on a voulu y voir. Une classification rigoureuse est indispensable au milieu de toutes les richesses qui s'offrent à l'investigation des archéologues ; aussi M. Newton divise-t-il son sujet en trois groupes, qu'il examine successivement, savoir : 1o les preuves orales (langage, mœurs et coutumes); 2o les preuves écrites (documents paléographiques, médailles, diplômes, chartes, etc.); 3o les preuves monumentales ou artistiques. Cette répartition très claire et très exacte a ce grand avantage de faire d'une conférence comme celle de M. Newton une espèce de programme que les auditeurs pourront développer plus tard à loisir. Ce ne sont pas des généralités, des phrases à effet, une dissertation de virtuose ; c'est un cadre à remplir.

Le deuxième essai traite des musées et du meilleur système à introduire dans leur organisation. On sait que le British Museum était autrefois et est encore aujourd'hui, jusqu'à un certain point, une bibliothèque, une galerie d'histoire naturelle et un musée d'antiquités ; comme les trésors de divers genres, livres, échantillons zoologiques ou minéralogiques, bustes, sculptures, médailles, etc., s'accumulent avec une rapidité prodigieuse, le gouvernement anglais s'est préoccupé à diverses époques de la nécessité de créer trois établissements distincts correspondant à peu près à la Bibliothèque nationale, au Cabinet des antiques du Louvre, et aux collections du Jardin des plantes à Paris ;

subsidiairement, il était question, quant aux antiquités, de réunir les plus beaux spécimens comme objets d'art dans un local séparé, et pour le reste, soit de le conserver au British Museum, soit de le répartir entre différents musées subalternes dont la création est à l'étude. En sa qualité d'archéologue, M. Newton est décidément opposé à ce projet d'éparpillage, et en soumettant au public un projet pour la réorganisation d'un musée d'antiques, il montre à quel point les divers éléments d'une collection s'expliquent les uns les autres, et combien la série chronologique, aussi continue que possible, est préférable au système d'après lequel l'arrangement d'une galerie serait abandonné au caprice du premier virtuose venu.

Les deux dissertations dont nous venons de parler se rapportent, comme on le voit, à des généralités ; le reste du volume traite de points spéciaux, tous intéressants, mais à des points de vue divers. Voici d'abord un rapport sur les sculptures grecques recueillies en Asie Mineure, et formant partie, aujourd'hui, des collections du British Museum ; la moisson, depuis l'année 1840 surtout, a été fort abondante, et si l'on adopte la subdivision de l'art grec en trois périodes, — dont la première s'étendrait jusqu'à environ 450 av. J. C.; la seconde comprendrait la plus belle époque et les écoles de Phidias et de Praxitèle irait de 450 à 324, et la troisième aboutirait à la conquête romaine — si, disons-nous, l'on adopte cette classification, c'est à la première période principalement qu'appartiennent les ouvrages rapportés de la côte occidentale de l'Asie Mineure et des îles de l'Archipel. L'intérêt qu'excitent les monuments de la sculpture grecque, quelque grand qu'il soit, le cède de beaucoup, comme pièces justificatives de l'histoire du moins, à celui qui résulte des inscriptions; et c'est ce qui ressort avec la plus incontestable évidence du quatrième essai de M. Newton. Il n'existe malheureusement pas encore de manuel ayant pour but de classer les monuments épigraphiques de la Grèce ancienne par ordre de dates, de localités et de sujets; aucun effort n'a encore été tenté pour faciliter l'étude des vingt à trente mille textes rassemblés de toutes parts, grâce à l'industrie des savants et au dévouement des voyageurs ; c'est un projet de ce genre que notre auteur entreprend ici, dans un fort bon article, écrit à l'origine pour la *Contemporary Review*. Les découvertes faites à Ephèse, en Chypre, à Mycène et à Olympie viennent ensuite, et donnent à M. Newton l'occasion d'apprécier les travaux du docteur Schliemann, de M. de Vogüé et du général de Cesnola. Comme l'art grec était intimement uni à la religion et aux cérémonies du culte, nous voilà naturellement amenés, comme dans le cas des jeux olympiques, par exemple, à des considérations sur l'hellénisme en général, sa mythologie et sa théogonie. Tout cela est discuté dans l'ouvrage que j'examine avec beaucoup de talent et

de goût. La numismatique ne pouvait manquer de solliciter l'attention de M. Newton ; après avoir rendu un juste tribut d'éloges à Eckhel, dont la *Doctrina nummorum veterum* a tant fait pour définir la science et en tracer pour ainsi dire le cadre et les limites, il en vient à nos jours, et il se demande comment il arrive qu'aucun savant ne se soit encore présenté, en Allemagne ou ailleurs, capable de réprendre le travail d'Eckhel, de le compléter et de le mettre au niveau de l'état actuel de nos connaissances. Lorsque M. Newton écrivit son article (*Saturday Review*, 16 août 1873) le beau livre de M. François Lenormant n'avait pas encore paru, mais je suis étonné de ne pas voir l'*Histoire de la monnaie dans l'antiquité* cité dans l'appendice ou les notes des *Essays on art and archeology*. Ce qui manque, nous dit notre auteur, ce sont des catalogues soigneusement rédigés des cabinets de numismatique ; avant d'étudier les spécimens, encore faut-il savoir où ces spécimens se trouvent. Bref, je recommande avec le plus grand plaisir à nos lecteurs le recueil d'articles réunis par M. Newton dans son élégant volume. GUSTAVE MASSON.

BULLETIN

Conseils du R. P. Olivaint, recueillis par le P. CH. CLAIR, de la Compagnie de Jésus. Septième édition. Paris, Palmé, 1880. In-12 de 413 pages. — Prix : 3 fr.

Nous n'inscrivons de nouveau le titre de cet ouvrage, dont il a été rendu compte dès son apparition (t. XXVIII, p. 313), que pour avoir la satisfaction de constater son très rapide succès. Ce succès est significatif pour l'œuvre d'un otage de la Commune, publiée par un expulsé. En dépit de toutes les calomnies, de toutes les influences mauvaises, on sait où aller chercher les conseils pour former des hommes, et ceux qui savent mourir pour la justice, qui consacrent leur vie à la défendre, inspirent plus de confiance que d'agréables disserteurs. Personne n'aimait et ne connaissait la jeunesse comme le P. Olivaint. On en trouve la preuve dans ses *Conseils*, à la fois si pratiques si élevés, si fortifiants, sur la formation du caractère, la liberté, le progrès, la foi, l'entrée dans le monde, le travail, les péchés de la jeunesse, le zèle, la vie des cœurs, les fausses maximes qui ont cours dans le monde. Nous ne souhaitons aux austères libres-penseurs que d'avoir une morale aussi relâchée. R.

Méditations sur quelques pages de l'Évangile. *La sainte Vierge*, par M. l'abbé DE BELLUNE. Tours, Cattier; Paris, Larcher, 1880. In-8 carré de 328 pages. — Prix : 3 fr.

Cet ouvrage contient vingt-deux méditations dont le sujet est tiré de textes sur la vie de la sainte Vierge, empruntés à l'Évangile et se rapportant à l'Annonciation : Marie chez Élisabeth, Bethléem, Marie au Temple, la fuite en Égypte, un voyage à Jérusalem, Nazareth, les noces de Cana, la vocation, la passion, le cénacle, Marthe et Marie et l'Immaculée-Conception.

Chaque sujet est précédé du texte évangélique dont il sort. M. l'abbé de Bellune a su tirer de ces textes des trésors, qu'il expose avec une onction pénétrante, une poésie charmante et dans un style simple et élégant. Il n'y a là ni banalité, ni hors-d'œuvre, ni lieux communs, ni cette affèterie qui dépare tant d'ouvrages de piété. C'est un suc fortifiant qui sort de ces pages : il en découle une doctrine substantielle qui élève et réchauffe. C'est un livre qui porte à la réflexion, au retour sur soi-même ; il s'adresse plus particulièrement aux jeunes gens et aux hommes du monde, par la nature des conseils qu'il donne. Sa forme élégante lui facilitera l'entrée de bien des bibliothèques. S.

Le Grand catéchisme en images. *Méthode pour enseigner le catéchisme aux enfants, aux personnes illettrées, aux sourds-muets*, par M. l'abbé J. R., prêtre-aumônier. Paris, Sarlit, 1879. Gr. in-8 de 136 p., avec 48 gravures (8e édition). — Prix : 3 fr. 50.

Le Petit catéchisme en images, par LE MÊME, 1879. Gr. in-8 de de 74 pages (7e édition). — Prix : 1 fr. 60.

Ces deux catéchismes, qui ne diffèrent que peu par la forme, sont l'œuvre d'un aumônier d'hospice qui publie la substance des leçons qu'il donnait aux malheureux enfants de l'hospice, et indique les procédés dont il usait pour ouvrir par les yeux des intelligences souvent rebelles. En tête de chaque chapitre, se trouve une gravure composée, où sont figurés tous les sujets qu'il traite. Ainsi, pour le sacrement de l'eucharistie, la cène, le prêtre à l'autel, le pain, le vin, l'hostie, le calice et les adorateurs indiquant les différentes fins du saint sacrifice. La gravure est suivie de son explication, facilitée par des numéros se rapportant à chaque objet figuré dans la gravure ; après cela, la doctrine est exposée très clairement par demandes et par réponses. Son orthodoxie nous est suffisamment garantie par l'approbation donnée après examen par Mgr l'évêque de Montpellier ; au point de vue de l'art, il serait permis de chicaner sur les gravures ; mais il suffit qu'elles éclairent le texte. Elles seront d'une heureuse distraction pour tous les enfants qui s'appliquent à chercher la signification des objets représentés et qui se rappelleront par là les enseignements du catéchisme ; elles pourront servir utilement à frapper les intelligences paresseuses, et faciliteront pour elles la connaissance de la doctrine.

Dans la grande édition, chaque leçon est suivie de traits toujours fort courts. Elle contient en outre un examen de conscience, avec des images, comme le reste du catéchisme, et un sommaire du catéchisme rédigé pour être chanté sur les tons des psaumes que l'on chante à l'église. Il faudrait avoir mis en pratique ce dernier procédé pour en apprécier la portée. B.

Histoire des enfants abandonnés, *depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Le tour*, par ERN. SEMICHON. Paris, E. Plon, 1880. Gr. in-18 de 344 pages. — Prix : 3 fr. 50.

M. Semichon, que tous nos lecteurs connaissent, grâce aux remarquables travaux publiés par lui sur *Aumale*, la *Trêve de Dieu*, *l'Ancien régime*, etc., vient de résumer, dans un volume facile à lire, tout ce que l'expérience acquise dans ses fonctions officielles lui a appris sur la question des enfants trouvés. Éminent jurisconsulte, historien critique et chrétien convaincu, M. Semichon traite ce grave sujet de manière à éclairer, je dirai même à convaincre ses lecteurs. Il conclut à la nécessité de ne pas revenir à l'usage du

Tour, et les raisons qu'il donne, les statistiques qu'il cite sont des arguments indiscutables en faveur de sa thèse; il émet le vœu que le service des enfants assistés soit soumis à des règlements uniformes dans toute la France; que ces malheureux abandonnés soient placés sans délai dans les campagnes et soustraits au séjour mortel des hôpitaux; à ce que, plus tard, les mauvais sujets ne soient pas en contact avec ceux qui n'ont que de bons instincts. Mais, avant d'arriver à ces conclusions, M. Semichon fait, avec une véritable érudition, l'histoire des enfants, et principalement des enfants abandonnés, depuis l'antiquité. On lit des détails navrants sur la cruauté sauvage avec laquelle les païens traitaient ces pauvres petits êtres auxquels ils ne tenaient guère plus qu'aux produits de leurs troupeaux; on assiste, après ces épisodes lamentables, aux efforts faits par l'Église pour mettre un terme à l'exposition et à l'abandon des enfants que parfois elle adoptait. Ajoutons que l'auteur ne s'occupe pas seulement de la France; il jette un coup d'œil rapide sur les pays étrangers; de cette manière, ce petit livre est singulièrement utile à l'historien, au philosophe et à l'administrateur. A. DE B.

Essai d'une nouvelle déclaration des droits de l'homme, par P. DELAGRANGE, 2e édition. Paris, Palmé, 1879. In-8 de 42 pages. — Prix : 1 fr. 50.

J. de Maistre a dit, avec une écrasante vérité, que la Révolution ne serait ruinée que le jour où les *droits de Dieu* auraient remplacé les droits de l'homme. C'est à ce résultat si désirable qu'a travaillé M. Delagrange, en publiant sa brochure, qui a pour but de faire entrer la reconnaissance des droits du créateur dans une déclaration des droits et des devoirs des citoyens. L'auteur se propose principalement d'appeler l'attention et la discussion sur les trente-huit articles composant cette nouvelle déclaration. Quel sujet, en effet, plus opportun à notre époque, où les vraies doctrines sociales sont méconnues par nos révolutionnaires et remplacées par le droit de tout dire lorsque l'on est dans l'opposition, pour tout faire lorsque l'on est parvenu à saisir le pouvoir. M. Delagrange a notamment mis parfaitement en lumière cette théorie chrétienne de l'origine du pouvoir, aussi éloignée du droit divin absolu que du mandat essentiellement révocable de Rousseau, théorie la seule vraie et trop peu connue; son écrit sera donc utile à tous ceux qui veulent étudier nos plaies actuelles et y apporter des remèdes efficaces, chacun dans la sphère où Dieu l'a placé. L. L.

Souvenirs entomologiques. *Etudes sur l'instinct et les mœurs des insectes*, par J. H. FABRE. Paris, Delagrave, 1879. In-12 de 324 pages. — Prix : 3 fr. 50.

Personne ne lira sans plaisir *les souvenirs entomologiques* de M. Fabre. Les profanes y trouveront des révélations assez inattendues et des plus curieuses. Les amis de la nature partageront les joies de l'auteur, contemplant et admirant la vie répandue par le Créateur jusqu'au bas de l'échelle des êtres. Les hommes de science, qui veulent trouver la raison dans l'instinct, renonceront vite, s'ils sont de bonne foi, à leurs erreurs, en présence des résultats fournis par les expériences de M. Fabre sur l'instinct des insectes. Et les hommes de foi retourneront au Créateur le juste hommage de l'admiration que provoquent les merveilles exécutées par les créatures. Le végétal se développe et grandit toujours de la même manière. La force qui le pousse fait agir l'insecte d'une façon toute pareille. M. Fabre le montre jusqu'à l'évidence, et l'on peut conclure que l'instinct si admirable des animaux d'un ordre

supérieur, les oiseaux et les mammifères, n'est que cette force aveugle de la plante, développée de bas en haut jusqu'à se rapprocher de tout près de la raison de l'homme. J. D'A.

Le compositeur et le correcteur typographes, par G. Daupeley-Gouverneur. Paris, Roussin et Rogeat, 1880. In-18 de 340 p. — Prix : 3 fr.

M. Daupeley vient de publier un petit volume que nous recommandons tout particulièrement; il a voulu réunir dans un cadre commode et complet tout ce qu'il faut que sachent les apprentis, les ouvriers et les patrons typographes; mais, par le fait, il a publié un livre qui est un manuel indispensable à tous les auteurs. Ceux-ci, trop souvent, paraissent ignorer que non seulement ils doivent fournir une copie facile à lire, mais encore savoir corriger soigneusement leurs épreuves; il y a un préjugé très répandu qui laisse supposer que, dans chaque imprimerie, il se trouve un prote chargé spécialement de s'occuper de ces mille petits détails dont la négligence a pour résultat de laisser passer des imperfections regrettables; avec un peu de bonne volonté, et, l'aide du livre de M. Daupeley à chacun pourra facilement assurer la correction scrupuleuse des livres qu'il confiera aux typographes. A. de B.

L'Année géographique. *Revue annuelle des voyages de terre et de mer, des explorations, missions, relations et publications diverses relatives aux sciences géographiques et ethnographiques.* IIe série, 1878, par C. Mannoir et H. Duveyrier. Paris, Hachette 1880. In-12 de 566 pages. — Prix : 3 fr. 50.

Il nous paraît inutile de revenir aujourd'hui sur le mérite d'une publication qui compte dix-sept années d'un légitime succès. Les quatorze premiers volumes sont dus à un maître incontesté, M. Vivien de Saint-Martin; ses successeurs continuent dignement son œuvre, on peut même dire qu'ils lui ont donné un développement important par le soin qu'ils ont apporté à la bibliographie. Le volume actuel contient seize cents numéros, dont deux cent cinquante pour la cartographie et trois cent quarante-deux pour les ouvrages publiés en langue française. Tous les ouvrages mentionnés ne sont pas analysés avec le même détail. Les auteurs ont fait un choix judicieux des points à mettre en relief; les signaler serait presque reproduire la table des matières. S'il est un reproche à faire à une si intéressante et si utile publication, c'est celui d'être un peu en retard, car nous voici à la fin de 1880 et le volume paru est celui de l'année 1878; mais nous aimons à trouver dans ce retard même la preuve du travail consciencieux des auteurs à ne rien négliger de ce qui peut rendre leur œuvre parfaite. Qu'il nous soit permis seulement d'espérer prochainement la publication du volume de l'année 1879. R.

Madame de Krudener *ses lettres et ses ouvrages inédits* par le bibliophile Jacob. Paris, Ollendorf, 1880. In-12 de 273 pages. — Prix : 3 fr. 50.

Ce volume n'a pas la prétention d'être une vie complète de la célèbre illuminée, mais il ajoute des détails très intéressants aux biographies que l'on possédait déjà. L'érudit bibliophile a pu, grâce à des relations de famille, puiser à des sources inédites qui éclairent d'un jour nouveau certaines phases de l'existence de Madame de Krudener, notamment ses relations mondaines à Paris avant la Révolution, ses ébauches de roman avec Suard, puis avec le chanteur Garat, enfin ses tentatives auprès de Napoléon Ier, pour lui faire goûter le roman de *Valérie*. Malheureusement l'empereur fut aussi insensible à ses charmes qu'à ceux de *Delphine* et de *Corinne*. Le volume de

M. Lacroix ne renferme rien sur les liaisons et les études, qui firent de cette femme exaltée une recrue des *Illuminés* et un instrument entre leurs mains. En revanche, il raconte d'une façon fort intéressante ses relations avec l'empereur Alexandre pendant son séjour à Paris, et un essai assez malheureux d'intervention en faveur de La Bédoyère. Le récit des pérégrinations en Suisse et de la mort de Mme de Krudener en Crimée en 1824, remplit les dernières pages du livre. Les nombreux extraits, la plus part inédits, des compositions mystiques et poétiques de Mme de Krudener feront apprécier hautement, par tous les lettrés délicats, sa valeur comme écrivain. Mais ce qui nous est raconté de son admiration pour les *vertus* de l'impératrice Joséphine et de la reine Hortense, ses flatteries obstinées pour cette dernière ne contribueront pas à changer les opinions admises sur la véritable valeur de cette femme, qui, en somme, a fait plus de mal que de bien pendant sa courte période d'influence. X.

Bibliothèque des Mémoires relatifs à l'Histoire de France pendant le dix-huitième siècle. Nouvelle série, avec introductions, notices et notes par M. de Lescure. — *Mémoires sur les Assemblées parlementaires de la Révolution.* Tome Ier, *Constituante.* Paris, Didot, 1880. In-12 de xlv-516 p. — Prix : 4 fr.

M. de Lescure inaugure une nouvelle série dans la Bibliothèque des mémoires relatifs à l'histoire de France au dix-huitième siècle, la série des Mémoires sur les Assemblées parlementaires de la Révolution. Cette série comprendra deux volumes; le premier, aujourd'hui publié, contient les *Mémoires du marquis de Ferrières.* Ces mémoires sont trop connus pour que nous ayons à les apprécier ici. On sait que Ferrières, s'il ne fut qu'un membre assez obscur de la Constituante, fut un observateur très perspicace et un témoin impartial. Ce sont ces qualités qui ont assuré le succès de ses *Mémoires*, et en ont fait une mine précieuse pour les historiens de la Révolution. Ils étaient devenus rares, et M. de Lescure a eu une excellente idée de les réimprimer. Nous approuvons moins les coupures qu'il leur a fait subir. Malgré toutes les raisons qu'il allègue dans l'introduction qui précède le volume — introduction écrite avec ce style imagé et cette grande connaissance des hommes et des choses de la Révolution qui distingue M. de Lescure — nous ne pouvons, sur ce point, être de son avis. Ces suppressions risquent parfois d'être arbitraires, et en tous cas elles forment, dans la trame des événements, une lacune toujours regrettable. Comprend-on, par exemple, des Mémoires consacrés à la Constituante et dont on retranche la prise de la Bastille? Que le récit de Montlosier soit supérieur à celui de Ferrières, c'est possible; mais le lecteur eût aimé sans doute à comparer, et s'il lui fallait laisser de côté l'un des deux récits, il eût certainement préféré faire lui-même son choix.

M. de la Rocheterie.

Danton. *Le règne de la justice et des lois en* 1792, par Léon Pagés. Paris, Taranne, 1880. In-16 de 88 p. — Prix : 75 c.

On se souvient que, dans une grave discussion au printemps dernier, le ministre de la justice évoquait la grande voix de Danton. Qu'était-ce donc que ce prédécesseur de M. Cazot, et qu'a été sous lui le ministère de la justice? C'est ce qu'a voulu établir M. Léon Pagés. La chose était facile pour quiconque connaît un peu mieux l'histoire de la Révolution que les ministres de la troisième République. Les documents abondent, et voilà plus de dix ans

que M. Mortimer-Ternaux, dans un bel et irréfutable ouvrage, les a révélés au public. Danton a été en 1792 non seulement un des promoteurs du 10 août, mais un des organisateurs des massacres de septembre. C'est lui qui, par sa connivence indéniable, est responsable des massacres de Paris, qui par sa circulaire provocatrice du 3 septembre est responsable des massacres de province, sans oublier l'assassinat des prisonniers d'Orléans, dont il a eu la triste audace de féliciter les auteurs. On le savait ; mais M. Léon Pagés a bien fait de le rappeler dans une brochure précise et concluante, dont les dimensions restreintes mettent la lecture à la portée de tous ; c'est une œuvre excellente à propager. M. DE LA R.

Une victime de la Constitution civile du clergé. *Noel Pinot, curé du Louroux-Béconnais*, 1747-1794, par le marquis DE SÉGUR. Paris, Bray et Retaux 1881. In-18 de 127 pages. — Prix : 1 fr. 50.

Longtemps aumônier des Incurables d'Angers, l'abbé Noel Pinot était curé du Louroux-Béconnais, quand fut décrétée la constitution civile du clergé. On lui demanda le serment; il le refusa, et non content de le refuser, il monta en chaire et exhorta ses paroissiens à ne pas se laisser entraîner dans le schisme. Arrêté, il fut condamné par le tribunal d'Angers, puis par celui de Beaupréau, à s'éloigner de huit lieues de sa paroisse. La grande insurrection vendéenne l'y ramena ; mais ce fut pour peu de temps ; les Vendéens furent vaincus, et l'abbé Pinot contraint de se cacher pour éviter la mort. Pendant plusieurs mois, grâce à d'admirables et ingénieux dévouements, comme cette glorieuse terre de Vendée en vit tant éclore à cette époque, il put échapper aux recherches ; mais un jour, dénoncé par un misérable qu'il avait comblé de bienfaits, il fut saisi, traîné à Angers, condamné à mort et exécuté le même jour, 21 février 1794. Comme on l'avait conduit au supplice revêtu de ses ornements sacerdotaux : *Introïbo ad altare Dei*, s'écria-t-il dans un élan sublime, en gravissant les degrés de l'échafaud.

Telle est l'histoire simple et touchante que M. le marquis de Ségur a racontée, dans un de ces livres pieux et attachants comme il sait les écrire. Il y a eu bien des traits de ce genre sous la Terreur ; hélas ! qui pourrait assurer que nous n'en reverrons pas de semblables ? M. DE LA R.

Voyage aux îles Fortunées. *Le Pic de Ténériffe et les Canaries*, par JULES LECLERCQ. Paris, Plon, 1880. In-18 de 240 pages. — Prix : 4 fr.

Les îles Canaries sont-elles ces anciennes îles Fortunées où la mythologie grecque et romaine plaçait les Champs-Elysées? M. Jules Leclercq le pense après beaucoup de savants, et en vérité la description qu'il en donne est bien celle d'une terre réservée aux âmes bienheureuses. Délicieux séjour en effet que ces îles, avec leur température chaude adoucie, sur les hauteurs par une brise embaumée, avec leur ciel bleu, leur vue admirable, leur végétation luxuriante où les fleurs et les fruits des tropiques se mêlent aux plantes des zones tempérées. Rien de ravissant, au dire de M. Leclercq et des principaux voyageurs, comme la vallée d'Ontara. Rien d'intéressant comme l'ascension du Pic. Rien de curieux comme le Jardin d'acclimatation de Ténériffe. Malheureusement, l'insouciance du gouvernement espagnol ne fait rien ou fait bien peu de chose pour le développement de ces merveilles et le progrès de la prospérité d'une si précieuse colonie. Pour en donner un exemple, le Jardin d'acclimation n'a qu'une misérable subvention de cinq mille francs,

et l'île n'est traversée que par une seule route carrossable. Ce ne sont donc pas les produits de la civilisation que l'étranger devra compter trouver aux îles Canaries, mais les beautés de la nature, et la bonté toute patriarcale d'une race d'habitants éminemment hospitaliers ; double attrait bien suffisant pour éveiller chez les touristes des désirs que la lecture du livre de M. J. Leclercq ne fera que fortifier. M. DE LA R.

A travers l'Engadine, la Valteline, le Tyrol du Sud et les lacs de l'Italie supérieure, par STEPHEN LIÉGEARD. Paris, Hachette, 1877. Gr. in-18 de VI-492 pages. — Prix : 3 fr. 50.

M. Stéphen Liégeard n'est pas un de ces touristes vulgaires qui suivent les sentiers battus. Membre du club alpin, il ne se contente pas d'escalader les pics escarpés des Alpes ; il veut aussi explorer les terres, sinon inconnues, du moins peu connues, et voir ce que les autres ne voient pas. L'Engadine, la Valteline, le Tyrol du sud, les lacs de l'Italie supérieure, contrées charmantes, mais, sauf la dernière, bien peu visitées. Parmi les Français, combien connaissent, même de nom, l'Engadine ? Qui se souvient que la Valteline a été l'un des théâtres les plus ensanglantés de la guerre de Trente ans ? Et du Tyrol même, combien en ont vu autre chose que le costume ? Les lacs eux-mêmes de l'Italie supérieure, en vogue un moment, grâce à Manzoni, sont bien abandonnés aujourd'hui. Et cependant, quels admirables paysages que ceux du lac de Côme et des îles Borromées ! Quel Eden que ces jardins et ces villas où la nature et l'art ont accumulé leurs merveilles ! M. Stephen Liégeard les décrit avec amour, en artiste et en poète, dans un style chaudement coloré, trop coloré peut être parfois. Mais qui oserait lui reprocher le coloris dans ce pays du soleil ? Il a raison de le dire : A feuilleter ce volume, on tirera profit, nous ajouterons : et agrément. Une remarque cependant, en parlant d'Agnès de Méran et de Philippe-Auguste, excommuniés par Innocent III, il dit « qu'alors la tiare en voulait au sceptre. » M. Liégeard sait bien cependant qu'en prenant contre le roi et sa maîtresse la défense de l'épouse, Innocent III n'était que le vengeur légitime des droits outragés du mariage. M. DE LA R.

L'Athos. *Notes d'une excursion à la presqu'île et à la montagne des Moines,* par l'abbé ALEXANDRE STANISLAS NEYRAT, maître de chapelle à la Primatiale et membre de l'Académie de Lyon ; ouvrage enrichi de dix héliogravures et de deux fac-simile. Paris, Plon, 1880. Gr. in-18 de 248 pages. — Prix : 4 fr.

Une république chrétienne et une république de moines, est-ce que cela peut se voir encore au dix-neuvième siècle ? Eh bien oui, cela se voit, mais, que M. Constans se rassure ; ce n'est pas en France, c'est en plein Orient, sous la protection d'un gouvernement musulman. Et voilà des siècles que cela dure, et sauf une ou deux crises, sous Soliman d'abord, puis au moment de la guerre pour l'indépendance de la Grèce, la constitution et l'intégrité de cette république de moines a toujours été respectée. A l'exception d'un agent représentant le gouvernement turc, tous les habitants de la presqu'île de l'Athos sont religieux. Quant aux femmes, prohibition absolue pour elles d'y entrer. Pour les hommes, l'hospitalité est large et cordiale. Malheureusement, bien peu de voyageurs se résignent à en profiter. Quelques savants ont été fouiller les vieux manuscrits dans les bibliothèques séculaires ; quelques artistes, comme Didron, ont été relever les curieuses peintures des églises ; mais ces savants et ces artistes sont rares, et sauf les études de

Didron et une centaine de pages de M. le comte de Vogüé, la France ne possédait guère de relations sur le mont Athos. M. l'abbé Neyrat et son compagnon de voyage, M. l'abbé Thifflet, ont voulu combler cette lacune. Ils l'ont fait avec un grand intérêt et, c'est plaisir de les suivre dans leurs excursions à travers la sainte montagne, de Russico à Karyès, de Vatopédi à Lavra, d'Aghios Paulos à Xéropotamo; on goûte avec eux un charme très pénétrant et tout religieux. De jolies héliogravures, en donnant la représentation exacte des lieux parcourus, ajoutent encore à ce récit un attrait de plus, le plaisir des yeux après celui de l'esprit. M. DE LA R.

De Venise à Frohsdorf, *souvenirs et récits*, par le marquis DE BELLEVAL. Paris, Dentu, 1880. In-12 de VIII-269 pages. — Prix : 3 fr.

Ceci est un récit de voyages, entremêlé de souvenirs de pèlerinages accomplis à Venise et à Frohsdorf, d'une part, et à Parme, d'autre part. C'est assez dire que ces souvenirs ne sont pas d'hier, et qu'ils remontent à dix et même à vingt ans en arrière. Ils n'ajouteront donc rien de bien neuf à ce qui a été dit sur la vie de nos princes en exil, sur les royales vertus et l'incomparable prestige de Monsieur le comte de Chambord, sur le gouvernement réparateur de Madame la duchesse de Parme; mais on les lira avec plaisir, et la façon humouristique dont l'auteur raconte ses excursions à Turin, à Venise, à Parme, à Constance, à Vérone, à Inspruck, à Vienne et à Nuremberg, ajoutera à l'intérêt qu'on pourra trouver à parcourir ces pages. E. D'A.

Léon XIII et le Vatican, par LOUIS TESTE. Paris, Ch. Forestier, 1880. In-18 jésus de XXVIII-349 pages. — Prix : 3 fr. 50.

Comme l'indique son titre, le livre de M. Louis Teste n'est pas une simple biographie de Léon XIII, mais une esquisse élégante et fine de la cour du Vatican ; comme de juste, la figure de Léon XIII y occupe la plus grande place. M. Teste connaît fort bien la Rome pontificale : il l'a étudiée de très près, et en a fait précédemment l'objet de deux livres pleins d'intérêt, que la plupart de nos lecteurs connaissent, et dont ils n'ont certainement pas perdu la mémoire, je veux parler des *Notes sur Rome et l'Italie* et de la *Préface au conclave*. Ce nouveau livre aura le même succès que ses aînés : comme eux, il est écrit avec une légèreté de plume qui en rend la lecture très agréable et très facile, et il est semé çà et là d'épisodes pittoresques et de portraits piquants qui lui donnent tout l'attrait d'une galerie de tableaux de genre, composée avec autant de délicatesse que de goût. Ajoutons que maintes pages fort sérieuses, consacrées à l'examen des questions religieuses les plus graves et les plus ardues, montrent qu'il y a en M. Teste l'étoffe d'un écrivain de race, avec lequel les ennemis de la religion et de la liberté seront désormais obligés de compter. Nous pourrions relever çà et là quelques assertions discutables, quelques appréciations inexactes : mais le livre est intéressant, bien fait, écrit dans un excellent esprit, quoiqu'il ait peut-être le tort de mettre trop exclusivement en lumière le côté humain des choses religieuses, au détriment de leur côté surnaturel et divin. En somme, c'est un bon livre, fait avec trop d'esprit pour n'avoir pas beaucoup de lecteurs.

P. TALON.

VARIÉTÉS

KATHOLISCHE STUDIEN

PUBLIÉES PAR LA MAISON LEO WOERL A WURZBURG.

I. Année 1877.

1. Scholz. *Die Keilschrift Urkunden und die Genesis*, 91 p. Prix : 1 m. 20. — 2. Münzenberger. *Die Kirchengesetzgebung der franzœsischen Revolutian im Jahre* 1790, 69 p. Prix : 1 m. — 3. Gross von Trockau : *Die Epen der Erlœsung* 46 p. Prix : 60 pf. — 4. Kösterus : *Frauenbildung im Mittelalter*, 40 p. Prix : 60 pf. — 5. Brischar : *Athanasius Kircher*, 92 p. Prix : 1 m. 20. — 6. Widder : *Der Kulturkampf vor dem Forum der Wissenschaft*, 49 p. Prix : 70 pf. — 7. George Kaufmann : *Das Kloster Solesmes in Frankreich und Dom Prosper Gueranger*, 53 p. Prix : 70 pf. — 8. Schutz : *Die Unfreiheil und Freiheit des menschlichen Willens* 82 p. Prix : 1 m. — 9. Sickinger : *Savonarola. Sein Leben und seine Zeit*, 90 p. Prix : 1 m. — 10. Mertens. *Die Einführung des Christenthums in England*, 63 p. Prix : 80 pf. — 11. Vogelsang. *Betrachtungen uber die Gesetze. Nach einem Manuscript des Grafen Breda*, 46 p. Prix : 60 pf. — 12. Berthold. *Die Forschungsreisen des franzœsischen Missionnœrs und Naturforschers Armand David*, 58 p. Prix : 80 pf.

A mesure que le recueil des *Études catholiques* avance dans sa publication, il ne fait que gagner en intérêt et en valeur, sous le triple point de vue religieux, scientifique et littéraire. Il contient des travaux de premier ordre. La maison Leo Wœrl, en répandant ainsi, dans l'Allemagne catholique, les meilleurs produits d'une science de bon aloi, unie à une orthodoxie parfaite, rend un grand service à son pays et l'honore devant l'étranger. Dans la librairie française, je ne connais rien d'analogue à une entreprise aussi utile, aussi intelligente, et attestant une vue aussi nette des besoins du public.

Nous passerons successivement en revue la collection des quatre années publiées de 1877 à 1880.

1. *Les inscriptions cunéiformes et la Genèse.* Ce sujet, si intéressant et si souvent abordé, est ici l'occasion d'une étude approfondie, écrite par un vrai savant. L'histoire du déchiffrement des inscriptions est racontée avec détail, d'une manière claire, méthodique et convaincante. Puis, l'auteur expose le système compliqué de cette écriture, et les ingénieuses conjectures qu'on a faites pour en expliquer l'origine. Ensuite il passe aux rapports qui existent entre la Genèse et les documents assyriens ; il montre le récit de Moïse confirmé d'une manière merveilleuse dans les parties essentielles, par les inscriptions et par les tablettes. C'est ainsi que l'histoire de la création et de la chute de l'homme, celle du déluge et celte de la Tour de Babel pourraient être, comme le montre l'auteur, étudiées en dehors de la Bible sur les textes assyriens : à part leur incontestable infériorité vis-à-vis des Livres saints, on voit qu'ils émanent de la même tradition et qu'ils racontent la même histoire. Qui eût cru, il y a cent ans, que la croyance des Juifs à l'immortalité de l'âme, si obstinément niée par les ennemis du christianisme, serait mise hors de doute par les monuments de la Mésopotamie ? C'est cependant ce que l'auteur démontre dans les pages pleines d'intérêt où il met en regard les doctrines des deux peuples. Après avoir lu ce travail, on ne peut s'empêcher d'applaudir et l'écrivain et l'éditeur, qui répandent dans le public d'aussi excellents traités, aussi pleins de science et d'attrait que de sentiment religieux, et faits pour exercer une influence des plus salutaires sur beaucoup d'esprits.

2. *La législation religieuse de la Révolution française en* 1790. Cette page

d'histoire raconte, comme le titre l'indique, toute la série des iniquités légales par lesquelles la Constituante prépara le terrain aux atrocités sanglantes de la Terreur. Si jamais il fut utile de se remémorer de pareilles choses, et de graver profondément dans son esprit les leçons du passé, c'est bien à une époque comme la nôtre, qui voit, par une singulière réversion historique, recommencer le cours fatal des mêmes crimes. Mais à part cet intérêt d'actualité et l'intérêt que présente par lui-même tout sujet qui raconte les souffrances de l'Eglise, le travail de M. Münzenberger se recommande aux lecteurs par assez de qualités sérieuses pour se faire lire d'un bout à l'autre avec le plus grand plaisir. La justesse du coup d'œil, la connaissance exacte des faits, la clarté et le charme toujours soutenu de la narration, sont des qualités qu'on y remarque à un haut degré. Le Français qui y jetterait les yeux y trouverait peut-être des renseignements nouveaux pour lui, car on ignore assez généralement comment la constitution civile du clergé et le serment constitutionnel, offerts dans les provinces belges et rhénanes par les armées de la République, y furent accueillis. Là, le clergé déploya un héroïsme égal à celui de ses frères de France, et plus méritoire peut-être. En effet, dans plus d'un diocèse, des grands-vicaires indignes de leurs fonctions voulurent, par tous les moyens, le contraindre à prêter le serment. Néanmoins, dans la seule province de Luxembourg, en dépit des menaces, des séductions, des ordres formels et des peines, il n'y eut que 278 prêtres sur 852 qui, dans ces conditions vraiment désespérantes, se soumirent aux ordres de leurs supérieurs, plus coupables qu'eux. Les autres résistèrent héroïquement et eurent à subir ainsi, dit notre auteur, un double martyre : poursuivis par la Révolution pour leur fidélité à la foi, et suspendus par l'autorité ecclésiastique comme traîtres à la religion. « N'est-ce pas, conclut avec raison M. Münzenberger, la meilleure réponse à ceux qui affectent de croire que le clergé n'est qu'un instrument aveugle dans les mains de ses chefs hiérarchiques ? »

3. *Les épopées de la Rédemption.* Après avoir établi ce principe que c'est une grande idée religieuse qui préside à la naissance de toute épopée, l'auteur nous montre la transformation que le christianisme a fait subir à l'idéal du héros épique. Les combats et les luttes qui font l'aliment de l'intérêt dans ces poèmes sont transportés du dehors au dedans, des champs de bataille pleins de sang et de carnage dans le domaine silencieux et profond du cœur humain ; le héros ne livre que des combats intérieurs. Il examine ensuite les nombreux poèmes qui ont pour sujet la Rédemption, et pour héros principal le Sauveur des hommes, depuis les évangiles apocryphes, et les centons chrétiens du quatrième siècle, jusqu'aux poètes les plus récents, en passant par les essais de Juvencus et de Sedulius, par le *Heliand* et le poème d'Ottfried, par les poètes anglo-saxons Kynewulf et Ceadmon, sans oublier les poètes du douzième et du treizième siècle, ni ceux de la Renaissance, comme Sannazar, Vida et Clarkes, et en s'arrêtant de préférence devant les grandes œuvres d'un Milton et d'un Klopstock. Cette étude littéraire, bien écrite et attestant du goût et de la perspicacité, est en même temps une étude d'histoire religieuse et philosophique, et il est très intéressant d'y voir quel est, selon la tournure des idées du jour, le type du Christ rêvé par les poètes : à ce point de vue il y a un intérêt véritable à étudier la pâle Messiade de Lavater, ou encore l'*Evangile des Laïques* (*Laienevangelium*) de Fr. von Sallet, où l'hégélianisme parvient à s'introduire dans un domaine d'où la religion et la poésie semblaient devoir l'exclure à la fois. Si l'auteur, au cours de ses instructives comparaisons, avait voulu jeter

les yeux vers la Belgique, il y eût trouvé au moins deux poèmes modernes qui auraient figuré utilement dans son travail : *Les Quatre Incarnations du Christ*, par André Von Hasselt, où le mysticisme humanitaire aboutit à un Christ bénissant les conquêtes de l'industrie moderne et préparant, grâce à elle, le règne de la paix et de la fraternité universelle ; puis un poème beaucoup plus remarquable et tout à fait chrétien, *Het Menschdom Verlost* de M. Louis Dekoninck, qui soutiendrait dignement la comparaison avec le *Christus Messias* de M. Helle.

4. *L'Education des femmes au Moyen Age.* Pleine de fraîcheur et d'originalité, riche en renseignements souvent nouveaux et toujours curieux, écrite avec une plume délicate et poétique, cette étude est digne du sujet qu'elle traite et mériterait d'être connue partout. L'auteur nous montre d'abord les cloîtres de femmes du Moyen Age, les études auxquelles on s'y livre, les succès qu'on y remporte ; les noms de Lioba, de Hroswith, de Hevrad, de sainte Hildegarde, de sainte Gertrude, de sainte Brigitte, de sainte Catherine de Sienne, de tant d'autres encore, attestent que la culture intellectuelle n'a pas été l'apanage exclusif des monastères d'hommes, et que le silence et la solitude du cloître ont profité également à l'esprit féminin. Ces études monastiques n'avaient d'ailleurs rien d'égoïste : de bonne heure, on voit l'éducation des filles et le soin de leur instruction confiés à des religieuses. Les chanoinesses surtout ont rendu de grands services sous ce rapport, et à côté des écoles internes pour les oblates, la plupart des ordres religieux de femmes eurent, tout aussi bien que ceux des hommes, leurs pensionnats et leurs externats pour les jeunes filles destinées à rester dans le monde. C'est ainsi qu'on arrive à ce beau treizième siècle, où la vie sociale est tant embellie par des pléiades de femmes instruites et vertueuses, dignes de l'amour enthousiaste et profond qu'elles avaient inspiré aux chevaliers chrétiens. Pendant ce siècle seulement, on compte jusqu'à sept femmes poètes. Et ce n'est pas dans les rangs de l'aristocratie que l'instruction des femmes reste confinée. La partie la plus intéressante de l'ouvrage est consacrée précisément à ces écoles bourgeoises pour filles, dont les Pays-Bas peuvent se vanter d'avoir offert le type le plus complet et les exemples les plus nombreux. Au quatorzième siècle, on rencontre une multitude de villes belges ou hollandaises dotées d'écoles pour filles, dont l'origine se perd ordinairement dans une époque beaucoup plus ancienne. En 1380, Paris possède vingt écoles pour filles. Ce ne sont pas seulement les villes qui ouvrent ces établissements d'instruction ; l'initiative privée joue aussi son rôle, et les écoles libres, alors comme aujourd'hui, sont souvent en butte à la jalousie et aux attaques des institutions officielles. A la fête qui fut offerte, en 1461, à l'empereur Frédéric III, par la ville de Nürenberg, on vit figurer 4,000 écoliers, tant filles que garçons. Ces exemples, qui sont donnés ici en grand nombre, pourraient se multiplier si on fouillait dans les archives ; au demeurant, ils suffisent à donner une idée de l'ignorance ou de la mauvaise foi avec lesquelles des sectaires modernes affirment tranquillement que le Moyen Age n'a rien fait pour l'éducation des femmes. Des pages pleines d'intérêt sur l'organisation de cet enseignement féminin et sur son caractère substantiel et sérieux, terminent cette excellente étude, qu'il faudrait traduire d'un bout à l'autre si l'on voulait en faire apprécier pleinement la valeur.

5. *Le P. Athanase Kircher.* Encore une monographie du plus grand mérite, et due comme la précédente, à la plume d'un prêtre. Qui ne connait au moins le nom de l'illustre jésuite qui a brillé presque également

dans toutes les sciences, et qui tour à tour mathématicien, physicien, géologue, archéologue, historien, astronome et poète, a consigné dans une multitude d'ouvrages admirables les fruits d'une science gigantesque, jointe à une vaste et puissante intelligence ! Kircher, dans plus d'un domaine, a ouvert des horizons nouveaux et frayé la voie à ceux qui devaient venir après lui : c'est lui notamment qui s'est mis le premier à l'étude des hiéroglyphes ; il a conçu le projet hardi et ingénieux d'une langue universelle ; il a donné le coup de mort à l'alchimie ; il s'est affirmé dans les sciences naturelles par des inventions remarquables. La liste seule de ses in-folios occuperait une page. Dévoré d'une soif intense de savoir, Kircher avait exploré tous les domaines ; aucune branche des connaissances humaines ne lui était restée étrangère ; c'était une de ces intelligences universelles qui sont rares dans toutes les époques, et qui font l'honneur de leur pays et de leur temps. Il joignait la piété candide d'un enfant à tout ce bel ensemble de qualités intellectuelles. On comprend ce que doit avoir d'attrayant la biographie d'un homme pareil : hâtons-nous de dire que le P. Brischar a été de tout point à la hauteur de sa tâche. La vie du P. Kircher, comme celle d'Abraham à Sancta Clara, dont il a été question dans un article précédent, peut être considéré comme un modèle de ce genre de travaux.

Le P. Kircher, comme on sait, a terminé son existence à Rome, où il fut le fondateur du beau musée qui porte encore aujourd'hui son nom, et qui, au milieu de toutes les magnificences de la ville Éternelle, sera toujours un de ses principaux attraits scientifiques. Je ne puis résister au désir de renvoyer le directeur actuel de ce musée à la brochure du P. Brischar : il y apprendra ce que valait l'homme dont il administre aujourd'hui la magnifique fondation, et dont il essaie de diminuer le mérite dans l'introduction de son *Catalogo del Museo Kircheriano* (Rome 1878). M. de Ruggiero montre peu de goût en dépréciant de la sorte celui dont il est l'héritier d'office : les fonctions qu'il occupe, le titre même du catalogue qu'il publie, protestent d'avance contre ses appréciations malveillantes. Quand on occupe la maison d'autrui, il est malséant de la dénigrer.

6. *Le Kulturkampf devant le tribunal de la science.* Cette brochure est plus qu'une actualité politique : on peut dire qu'elle contient, dès aujourd'hui, le jugement définitif que l'histoire portera sur la malheureuse campagne de M. de Bismark. Quelles que soient les vicissitudes par lesquelles passera encore le Kulturkampf avant que ses auteurs consentent à reconnaître que le chemin de Canossa est pour eux le seul chemin du salut, il est certain que leur entreprise n'a aucunement atteint son but, mais que tout au contraire elle a produit des résultats imprévus, et funestes pour eux seuls. L'Eglise catholique sort de la lutte retrempée et fortifiée ; l'Empire en sort affaibli, et la prospérité publique en a reçu un coup terrible. C'est ce que proclament, avec toute l'autorité que leur donnent leur science incontestée et leur antipathie pour l'Eglise catholique, d'éminents écrivains protestants, tels que MM. Geffken Maassen et Sohm. Notre auteur n'a eu que la peine de les laisser parler ; son écrit, en bonne partie, n'est que la reproduction textuelle ou l'analyse fidèle des principaux censeurs protestants du *Kulturkampf ;* inutile de dire qu'il compense largement par l'intérêt puissant et par la force convaincante ce qui pourrait lui manquer sous le rapport de l'originalité et de la forme littéraire. On peut dire, en entendant se succéder ces voix non suspectes qui apprécient les résultats du Kulturkampf non moins sévèrement que nous : *Causa finita est* : la France est vengée.

7. *Solesmes et D. Prosper Guéranger.* C'est encore une fois à un sujet fran-

çais que Mme Amara Georges Kauffmann consacre son sympathique et noble talent. Inutile de résumer pour les lecteurs du *Polybiblion* cette intéressante étude, dont la partie principale est elle-même une analyse éloquente du livre du P. Guépin, sur le même sujet. L'influence de D. Guéranger, qui a été si salutaire et si profonde sur toute l'Eglise catholique, s'est d'ailleurs exercée d'une manière spéciale en Allemagne, où en 1863, un autre Solesmes se fondait sous ses auspices à Beuron, sur le Danube. Les bénédictins de Beuron, exilés par le *Kulturkampf*, sont allés depuis demander à l'Amérique un asile pour la vertu et la science qui ne peuvent plus vivre sur le sol de l'Allemagne.

8. *La volonté humaine ; en quoi elle est libre ; en quoi elle ne l'est pas.* C'est avec un plaisir infini que j'ai lu cette étude philosophique, due à un véritable penseur, et où le redoutable problème du libre arbitre est examiné à fond ; et il me faudrait plus d'espace que je n'en ai à ma disposition *per ridir del ben ch'ivi trovai.* Un des plus grands mérites de l'ouvrage consiste en effet dans la finesse de l'analyse et dans le soin minutieux avec lequel la faculté de vouloir en elle-même et l'acte de volonté sont étudiés. C'est la méthode de saint Thomas qu'a suivie notre auteur ; et les beaux résultats qu'il obtient en la prenant pour guide suffiraient pour attester avec quelle opportunité le Père des fidèles a rappelé naguère aux philosophes chrétiens l'étude de ce grand modèle. L'ouvrage se divise en deux parties : la première est consacrée à l'étude des diverses espèces de *nécessités* métaphysique, physique et morale : les deux dernières n'existent pas pour la volonté humaine ; quant à la première, une analyse très exacte nous montre en quoi elle consiste et jusqu'à quel point elle s'impose. La seconde partie est construite sur le même plan : analyse de l'acte de volonté, spécification des diverses manifestations de la liberté et des parties de la volonté humaine qui en sont particulièrement capables. Ici l'auteur élucide cette grave et haute question : jusqu'à quel point la liberté de contradiction est-elle inhérente et essentielle à notre nature ? Impossible d'être plus clair, plus logique, plus maître de son sujet : cette étude est un chef-d'œuvre dans son genre.

9. *Savonarole, sa vie et son temps.* Malgré la valeur scientifique, sous certains rapports, de travaux de Rudelbach et de Meier, l'Allemagne n'avait pas encore d'ouvrage qui lui fît connaître la véritable physionomie du grand et illustre dominicain dont le génie et les vertus ne sont plus contestés aujourd'hui, et qui aurait été un saint, si la sainteté pouvait se concevoir sans une humilité et une obéissance absolues. L'étude de M. Sickinger, qui a tenu compte de tous les travaux de ses devanciers, réunit toutes les qualités d'une excellente narration historique ; la connaissance exacte des faits, la sobriété dans l'usage des détails de l'érudition, l'intelligence des grands problèmes que soulève une belle histoire et surtout, ce qui dans cette matière était le point essentiel, la justesse toujours constante de jugement. Entre les excentricités mystiques de M. Villari, qui voit dans Savonarole le prophète de l'unité actuelle de l'Italie, et l'enthousiasme naturel, bien que parfois un peu excessif, des écrivains dominicains, comme par exemple du P. Bayonne dans son récent ouvrage, l'auteur garde une position intermédiaire qui, à tout prendre, nous semble justifiée par les faits historiques : Savonarole fut un grand esprit et un noble cœur, plein d'amour pour la religion et pour la patrie, dévoré de zèle pour le salut des âmes, mais qui malheureusement ne s'est pas toujours souvenu que l'obéissance à des supérieurs même indignes et à des ordres même injustes, est la première vertu du moine. Là est le côté faible et humain de cette héroïque nature, et c'est ce qui me semble fort bien mis en relief dans le travail de M. Sickinger. Je lui reprocherai cepen-

dant de s'être fait l'écho trop fidèle des calomnies protestantes contre Lucrèce Borgia (p. 38). Après Roscœ et surtout après Gregorovius, il n'est plus permis de voir en elle ce monstre de luxure et de cruauté que Victor Hugo a exhibé sur la scène. Il faut être juste envers tout le monde, même envers la fille d'Alexandre VI.

10. *L'Introduction du christianisme en Angleterre.* C'est une des plus belles pages de l'histoire de la civilisation que nous raconte ici M. Mertens. Beda le Vénérable, la correspondance de saint Grégoire le Grand et les écrits hagiographiques de la Grande-Bretagne lui ont fourni les matériaux, qu'il a mis en œuvre avec talent ; les travaux des meilleurs historiens modernes ont été consultés avec intelligence, Montalembert notamment a été mis à profit, et l'auteur a su faire passer dans son récit quelque chose du charme pénétrant avec lequel le grand écrivain français a raconté la naissance du christianisme anglo-saxon.

11. *Considérations sur les lois.* Cette brochure de 46 pages résume avec beaucoup de clarté et de profondeur la doctrine catholique sur le pouvoir social, et sur ses rapports avec l'individu, avec la famille et avec l'Eglise. On comprend avec quel intérêt l'Allemagne catholique étudie aujourd'hui ces graves questions, ordinairement si peu connues, là même où elles devraient l'être le plus, c'est-à-dire dans le monde politique. Nulle part la supériorité éclatante du catholicisme ne s'affirme plus victorieusement que sur le terrain politique et social. Nulle part on ne voit apparaître plus manifestement sa divine efficacité et la pauvreté morale des systèmes qui lui sont opposés. Voilà de quoi seraient convaincus tous les hommes sincères, s'ils savaient étudier sérieusement les problèmes que soulèvent les luttes ardentes de nos jours. Une brochure comme celle-ci serait une excellente introduction pour une étude de ce genre. On ne saurait formuler d'une manière plus substantielle et plus claire l'ensemble des notions fondamentales sur la société politique, sur les constitutions, sur le caractère immuable et inviolable des lois qui sont la base de tout état social, ainsi que sur le pseudo-état de nature auquel l'auteur oppose fort bien le fait historique de l'humanité déchue après le péché originel, et obligée, pour se maintenir dans le bien, de s'attacher étroitement aux lois divines, le Décalogue et l'Evangile.

12. *Voyages et explorations du missionnaire français Armand David.* Mort il y a quelques années à peine, Armand David, l'illustre lazariste, a déjà trouvé son biographe en Allemagne : c'est là une preuve de plus de la sympathie avec laquelle les catholiques d'Outre-Rhin étudient la société française et de l'admiration qu'ils accordent à ses gloires. C'est une belle et noble carrière que celle de ce missionnaire catholique, qui, à travers les labeurs sans nombre de son apostolat, trouva le temps de faire une étude approfondie de la géologie, de la botanique et de la zoologie de la Chine centrale. La *Revue des Deux-Mondes* et les *Archives des Missions scientifiques* ont fait connaître les travaux et les découvertes de ce savant de premier ordre, et en Allemagne, un naturaliste qui connaît de près la Chine, le baron de Richthofen, n'a pas hésité à appeler le pauvre lazariste un *chercheur plein de génie*. La biographie écrite par M. Berthold s'attache surtout à mettre en relief la nouveauté des travaux de David et la valeur scientifique de ses découvertes ; quand on l'a lue, on redit avec une nouvelle conviction cette vérité incontestable formulée par le Concile du Vatican, et dont l'auteur a fait son mot de la fin : *Nulla unquam inter fidem et rationem vera dissensio esse potest.*

GODEFROID KURTH.

CHRONIQUE

Nécrologie. — M. Louis-Félicien-Joseph Caignart de Saulcy, a été enlevé subitement le 4 novembre, à Paris; il était né à Lille le 19 mars 1807. Élève de l'École polytechnique, puis de l'École d'application de Metz, il résida longtemps dans cette ville en qualité d'attaché à l'École d'application; il y professait la mécanique en 1838 et gagnait ses grades de lieutenant et de capitaine. Il s'occupait déjà de recherches archéologiques et se faisait dans le pays la réputation d'un archéologue consommé. Le premier mémoire que nous connaissons de lui remonte à 1832, et en 1836, il obtenait de l'Institut le prix de numismatique. Il fut remarqué par le duc d'Orléans dans une visite que le prince fit à l'École, et l'année suivante (1839) il était appelé à Paris comme conservateur du musée d'artillerie : c'est dans ce poste qu'il obtint le grade de chef d'escadron d'artillerie. L'Académie des inscriptions et belles-lettres l'avait élu correspondant le 8 novembre 1839, et, en 1842, elle l'appela dans son sein en remplacement du numismate Mionnet. Il avait été fait sénateur le 14 novembre 1856. Devenu veuf en 1850, il se livra à des voyages d'explorations qu'il rêvait depuis longtemps. Préparé par une parfaite connaissance des langues orientales, il visita la Palestine avec M. l'abbé Michon et M E. Delessert : il explora particulièrement la mer Morte, le territoire des villes que l'on croyait ensevelies dans le lac Asphaltite et les monuments connus sous le nom de *Tombeaux des rois* qu'il attribua aux rois de Juda; il en rapporta le fameux sarcophage dont il a enrichi le musée du Louvre. C'est dans ce voyage qu'il puisa les éléments d'un très grand nombre de ses publications. A une prodigieuse activité, chez lui, se joignait un merveilleux esprit de divination. Il savait rendre la science attrayante et les membres de la Société bibliographique garderont longtemps le souvenir des intéressantes conférences qu'il leur a faites sur ses découvertes en Palestine. M. de Saulcy a travaillé jusqu'au dernier moment; il assistait encore à la séance de l'Académie du 29 octobre, et présentait deux ouvrages de M. Lambros et de M. Victor Guérin. Comme beaucoup d'autres, il était tombé dans les pièges de la franc-maçonnerie; mais il était revenu de ses erreurs et, dans son testament, il fit une profession de foi catholique très nette. Ses nombreux écrits se rattachent à trois ordres d'idées : la numismatique, la linguistique et l'archéologie. La bibliographie complète des travaux de M. de Saulcy, jusqu'en 1868, a été publiée dans l'*Annuaire de la Société de numismatique* (t. III, 1868, p. 521-530). Nous donnons ici seulement les travaux les plus importants : *Sur quelques monnaies du moyen âge trouvées à Thionville* (Moselle). Mémoire présenté à la Société des antiquaires de Normandie (1832); — *Monnaies des ducs de Normandie* (1834); — *Relation du siège de Metz en 1444 par Charles VII et René d'Anjou* (1835); — *Recherches sur les monnaies des évêques de Metz* (1835); — *Recherches sur les monnaies de la ville de Metz* (1836); — *Essais sur la classification des suites monétaires byzantines* (1836), pour lequel l'Institut lui a décerné le prix de numismatique; — *Lettres à M. Reinaud sur quelques points de la numismatique musulmane* (1839); — *Essai de classification des monnaies autonomes de l'Espagne* (1840); — *Recherches des monnaies des ducs héréditaires de Lorraine* (1841); — *Recherches sur les monnaies des comtes et ducs de Bar pour faire suite aux recherches sur les monnaies des ducs héréditaires de Lorraine* (1843); — *Recherches sur la numismatique punique* (1843); — *L'analyse grammaticale du texte démotique du décret de Rosette* (1845); — *Numismatique des Croisades* (1847); — *Mémoire sur l'inscription phénicienne de Marseille*

(1847); — *Lettre à M. Ampère sur l'inscription démotique de Philæ* (1847); — *Recherches sur l'écriture cunéiforme assyrienne*; *inscriptions de Van* (1848); — *Inscriptions des Achémenides* (1849); — *Recherches sur la chronologie des empires de Ninive, de Babylone et d'Ecbatane* (1849); — *Souvenirs numismatiques de la Révolution de* 1848 (1849); — *Recherches sur les inscriptions assyriennes de Ninive, Khorsabad, Nimroud, Koioundjick* (1850); — *Deux réponses à un mémoire de M. Quatremère sur la mer Morte* (1852); — *Recherches sur les tombeaux des rois de Juda* (1852); — *Voyage autour de la mer Morte* (1853); — *Traduction de l'inscription assyrienne de Behistoun* (1853); — *Recherches sur la numismatique judaïque* (1854); — *La Palestine, le Jourdain et la mer Morte* (1854); — *Histoire de l'art judaïque* (1858); — *Les derniers jours de Jérusalem* (1860); — *Les campagnes de Jules-César dans les Gaules* (1862); — *Voyages en Terre-Sainte* (1865); — *Numismatique des chefs gaulois nommés dans les Commentaires de César* (1867); — *Histoire d'Hérode, roi des Juifs* (1867); — *Histoire chronologique des livres d'Esdras et de Néhémie* (1868); — *Monnaies des rois juifs Agrippa* (1869); — *Recherches sur l'emplacement véritable du tombeau d'Hélène, reine d'Adiabène* (1869); — *Les expéditions de César en Grande-Bretagne* (1869); — *Monnaies datées des Séleucides* (1871); — *Numismatique des rois nabathéens de Petra* (1873); — *Système monétaire de la République romaine à l'époque de Jules-César* (1873); — *La numismatique de la Terre-Sainte* (1874); — *Sept siècles de l'histoire judaïque* (1874); — *Lettres sur la numismatique gauloise* (1875); — *Histoire de la numismatique du règne de François Ier* (1876); — *Philippe le Bel a-t-il mérité le nom de faux-monnayeur?* (1876); — *Eléments de l'histoire des ateliers monétaires du royaume de France depuis Philippe-Auguste jusqu'à François Ier* (1877); — *Dictionnaire topographique de la Terre-Sainte* (1877); — *Histoire numismatique de Henri V et de Henri VI, rois d'Angleterre, pendant qu'ils ont régné en France* (1878); — *Recueil de documents relatifs à l'histoire des monnaies frappées par les rois de France*, t. Ier (1879); — *Notice sur les ateliers monétaires de Châlons-sur-Marne et de Sainte-Menehould* (1879); — *Histoire des Machabées* (1880); — *Histoire d'un livre* (1880); — *Histoire monétaire de Jean le Bon* (1880). Il faudrait, pour compléter cette bibliographie, compulser avec les mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le *Journal asiatique*, la *Revue archéologique*, la *Revue française de numismatique* qui contiennent un grand nombre d'articles dus à la plume aussi féconde que savante de M. de Saulcy. Nous ajouterons qu'il avait été en 1850 un des fondateurs de l'*Athenæum français* et qu'en 1857, il a fourni au *Courrier* Revue scientifique hebdomadaire.

— M. Jean-Paul-Guillaume Gide, professeur à la faculté de droit de Paris, qui vient de mourir dans cette ville le 28 novembre, était né à Uzès, le 15 mai 1832. Il fit ses études au collège de sa ville natale. Suivant la tradition de sa famille, — son père était président du tribunal, — il se livra à l'étude du droit. Il fut reçu docteur à la faculté d'Aix en 1855, et en 1859 il sortit le premier du concours d'agrégation. Il fut agrégé à la faculté de Paris, puis délégué pendant deux ans à la faculté de Grenoble, où il fit un cours de droit administratif (1860-1861), et revint à Paris, où il suppléa M. Pellat (1866) comme professeur de droit romain, en attendant qu'il devînt titulaire de sa chaire (1870). Professeur laborieux, il travaillait sans relâche pour perfectionner son enseignement. Il a laissé un grand nombre de travaux, dont quelques-uns très remarquables : *De la législation civile dans le royaume d'Italie* (1866) : — *Étude sur la condition privée de la femme dans le droit romain et moderne, et en particulier sur le Sénatus-Consulte Velleien* (1867), qui,

en 1866, obtint à l'Académie des sciences morales et politiques le prix dans un concours mémorable ; *Recherches sur les transformations du caractère de la dot en droit romain* (1872) ; — *Étude sur les conditions de la novation d'après les instituts de Gaïus* ; — *Observations sur les contrats «litteris»* (1873) ; — *Études sur la novation et le transport des créances en droit romain* ; — *La condition de l'enfant naturel et de la concubine dans la législation romaine*, travail lu cette année à l'Académie des sciences morales et politiques. Il avait été l'un des fondateurs de la Société de législation comparée, qu'il présidait depuis quelques mois, et, depuis 1872, il dirigeait la *Revue historique du droit français et étranger*.

— Un des plus savants et des plus méritants érudits de province, M. Louis-Eugène Germer-Durand, vient de mourir, à Nîmes le 16 octobre. Il était né à Saint-Riquier (Somme), le 31 juillet 1812. Entré à douze ans comme externe au collège Louis-le-Grand à Paris, il devint en 1831 élève de l'école normale supérieure, où il eut comme condisciples MM. Duruy, Havet, Wallon, Germain, etc.; il en sortit pour se livrer à la carrière de l'enseignement, et débuta par la chaire de troisième au collège de Nîmes, en 1834. Reçu le premier à l'agrégation en 1840, il fut nommé professeur de seconde au collège de Montpellier. En 1844, M. l'abbé d'Alzon fonda le collège de l'Assomption, qui est devenu si célèbre dans tout le Midi, et a formé des hommes si distingués. Il appela à lui M. Germer-Durand, comme préfet des études jusqu'en 1854, comme professeur de seconde et ensuite comme directeur des Etudes : il n'eut pas à s'en repentir. C'est à M. Germer-Durand, en effet, que le collège de l'Assomption dut cette forte organisation littéraire et scientifique qui en a fait le modèle des collèges libres. Sorti de l'Université, il consacra tout son talent à la défense de la liberté d'enseignement, et dirigea, de 1851 à 1852, la *Revue de l'enseignement chrétien* dont le retentissement et le succès furent immenses. — En 1869, M. Germer-Durand fut nommé bibliothécaire de la ville de Nîmes et conservateur du Musée épigraphique et archéologique de cette ville. Ses nouvelles fonctions lui laissant des loisirs, l'infatigable savant imprima à l'archéologie nîmoise une direction toute nouvelle, et des plus fécondes ; on lui doit, sous ce rapport, des travaux remarquables qui font autorité. En voici la liste : *Découvertes faites à Nîmes en* 1848-49. (Extrait de la *Revue archéologique*, 7e année) ; — *Notice sur le sceau d'un évêque d'Alet*. (Paris, 1851. Extrait de la *Revue de Sphragistique*, 3e année) ; — *Notice sur plusieurs sceaux de l'archi-hôpital du Saint-Esprit de Rome*, 1852. (Extrait de la *Revue de Sphragistique*, 4e année); — *Souvenirs archéologiques de mes promenades dans Rome et aux environs*. Note sur un hiéron pélasgique encloué dans la villa de Brutus à Rivoli. Notice sur plusieurs sceaux du Grand Hôpital du Saint-Esprit de Rome. Nîmes, Clavel-Ballivot, 1856, in-8 ; — *Notes archéologiques*. Nîmes, 1860, in-8. (Extrait des *Mémoires de l'Académie du Gard*) ; — *Rapport sur le concours académique de* 1862. Monuments celtiques du Gard. Nîmes, 1862, in-8. (Extrait des *Mémoires de l'Académie du Gard*) ; — *Notes épigraphiques sur le Bas-Languedoc et les Cévennes*. Nîmes, 1863 et 1864, 2 vol. in-8 ; — *Le Prieuré et le Pont Saint-Nicolas de Campagnac*. Nîmes, 1864, in-8. (Extrait des *Mémoires de l'Académie du Gard*) ; — *Notes archéologiques*. Nîmes, 1865, in-8. (Extrait des *Mémoires de l'Académie du Gard*) ; — *Biographies académiques* : A. Vincent Devillers ; J. C. Vincent Planchut ; Jacques Vincent Saint-Laurent ; Suzanne Allut (Mme Allut-Verdier). Nîmes, 1865, in-8. (Extrait des *Mémoires de l'Académie du Gard*) ; — *Notes archéologiques*. Nîmes, 1866, in-8. (Extrait des *Mémoires de l'Académie du Gard*) : — *Une prétendue inscription grecque à Beaucaire*. Nîmes, 1867, in-8 ; — *Diction-*

naire topographique du département du Gard, couronné au concours des Sociétés savantes. Paris, imprimerie impériale, 1867, in-4; — *Notes épigraphiques*. Nîmes, 1867, in-8. (Extrait des *Mémoires de l'Académie du Gard*); — *Découvertes archéologiques faites à Nîmes et dans le Gard* en 1869. Nîmes, 1867, in-8; — *Découvertes archéologiques faites à Nîmes et dans le Gard* en 1870, 1871, 1872 et 1873. Nîmes, 1873, 4 fascicules. (Extrait des *Mémoires de l'Académie du Gard*); — *Cartulaire du Chapitre de Notre-Dame de Nîmes*. Nîmes, Clavel-Ballivot, 1875, in-8. M. Germer-Durand a écrit en outre un nombre considérable d'articles et de mémoires de littérature, de critique, d'histoire et d'archéologie dans la *Revue archéologique* de Paris (1re série), la *Revue de Sphragistique*, la *Revue de l'enseignement chrétien*, les *Mémoires de l'Académie du Gard*. Il avait entrepris, en outre, pour la nouvelle édition de l'*Histoire de Languedoc* par les Bénédictins que publie à Toulouse M. Edouard Privat, le *Recueil complet des inscriptions romaines de Nîmes et du Bas-Languedoc*. Ce travail reste inachevé : mais il faut espérer qu'il sera continué par M. François Germer-Durand, architecte du département de la Lozère, qui a hérité de tous les matériaux épigraphiques de son savant et regretté père. Germer-Durand était chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'instruction publique, membre correspondant du Comité des Sociétés savantes pour les travaux historiques, membre de l'Académie du Gard, de l'Institut des Provinces, de la Société bibliographique, de la Société archéologique de Montpellier, de la Société scientifique et littéraire d'Alais, de la Société de sphragistique de Paris. Cet éminent archéologue est mort, comme il avait vécu, en bon chrétien. — F. B.

— M. Louis Alfred Giraud, né à Fontenay-le-Comte (Vendée), le 8 août 1827, est mort le 9 juillet dans son pays natal. Il avait fait ses études au collège de Pontlevoy, et cultivait avec goût et succès la poésie, l'histoire et le droit. Ses premiers essais poétiques datent de 1846. Mais ce ne fut pour lui qu'un délassement, qu'il abandonna presque complètement dès qu'il eut en vue une carrière, en 1850; ce fut la carrière de la magistrature, à laquelle il s'était préparé par de fortes études juridiques, couronnées par le diplôme de docteur (1852); il y avait allié les études plus spéciales de l'École des Chartes, dont il sortait le premier de la promotion du 5 novembre 1853, après avoir soutenu une thèse sur le *Mundium*. Il débuta dans la magistrature comme substitut à Tours (12 janvier 1859), et fut successivement procureur à Gien (10 août 1860) et à Parthenay (8 février 1862), puis vice-président du tribunal de Blois (29 janvier 1868), et conseiller à la cour d'Orléans (18 juillet 1876). Ses compatriotes de la Vendée le choisirent pour leur représentant à l'Assemblée nationale en 1871. Il partageait son temps entre l'éducation de ses filles, ses devoirs professionnels et l'étude, et c'était en chrétien qu'il s'acquittait de tous ses devoirs. M. Giraud a laissé un assez grand nombre de travaux : *Les Vendéennes*, poésie (1850); — *Dissertation sur le divorce et la séparation de corps*, thèse pour le doctorat (1852). Il a publié dans le *Bulletin du Bibliophile* (avril 1851) : *Notice sur André Rivaudeau, poète du* XVIe *siècle, originaire de Fontenay*; — dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* une lettre inédite du roi Jean; — dans la *Revue des Provinces de l'Ouest, Bretagne et Poitou*, des poésies; *Les titres de noblesse de Nicolas Rapin* (1854); *Vie et mort de Barnabé Brisson, né à Fontenay-le-Comte en 1532, premier président du Parlement de Paris, victime de la fureur des Seize le 15 novembre 1591* (1855); — *Notice littéraire sur Romain de Pin-Pager* (1855); — dans la *Revue historique du droit français et étranger*, un article sur *Les Aveux féodaux et les déclarations censuelles* (1859, sept., oct.);

La surveillance de la haute police et la réhabilitation (1862, in-8); — dans la *Revue critique de législation et de jurisprudence : Les immeubles par destination et les chevaux des haras* (1864); *Le Serment décisoire et le faux serment en matière civile* (1864); — *Eléments de droit municipal, ou notions d'administration communale et de tenue des registres de l'état-civil* (1869), cours qu'il avait fait à l'École normale de Fontenay; — dans le *Correspondant*, *Mme de La Vallière et son temps, d'après des documents inédits* (1877). La mort l'a arrêté dans la correction des épreuves de son introduction aux œuvres de Nicolas Rapin, dont il voulait publier chez Techener les plus belles poésies.

— M. J. Ch. D'ALMEIDA, professeur de physique au lycée Henri IV, est mort à Paris au mois de novembre; il y était né en 1822. Fondateur (en 1872) et rédacteur du *Journal de physique théorique et appliquée*, il a publié : *Problèmes de Physique* (1861, in-8) avec la collaboration de M. Boutan. *Cours élémentaire de physique, suivi de problèmes* (1862), avec la collaboration du même. Il était secrétaire de la Société de physique, et inspecteur général de l'Instruction publique. On lui attribue l'invention des dépêches photographiques que les pigeons transportaient pendant le siège de Paris.

— Nous tenons à payer notre tribut de regret au vaillant explorateur que nous venons de perdre, M. le comte de Sémellé. Le comte Georges-Charles DE SÉMELLÉ était né le 5 juillet 1845, au château d'Arville, près de Metz. Elève du collège de Saint-Clément, il s'engagea à l'âge de 17 ans, et gagna ses premiers grades en Algérie. Il servit dans les armées de la Loire, de l'Est et de Versailles, et quitta l'état militaire en 1877. Il obtint du ministre de la guerre l'autorisation de faire un voyage d'exploration dans le centre de l'Afrique, et partit plein de confiance, désireux de servir sa patrie et encouragé par la perspective d'aventures. Il concentra son action sur les rives du Niger. Il revint sans richesses, mais avec la connaissance du pays et de ses ressources, et des relations créées au profit du commerce français. Il repartit avec les ressources nécessaires pour réaliser ses projets. Il traita avec les chefs du pays, et c'est grâce à lui que toute cette partie de l'Afrique équatoriale est ouverte aujourd'hui à notre commerce. Il est mort de la dysenterie le 22 octobre, à bord du *Gabon*, qui le ramenait en France, trois jours avant d'atteindre Madère.

— M. Xavier AUBRYET, né à Pierry (Marne) en 1825, est mort à Paris le 15 novembre. Ancien élève du Collège de Saint-Quentin et du Lycée Charlemagne, il entra dans l'administration des finances où il parvint au poste de sous-chef. Sa renommée lui est venue par les lettres, où il occupa une place à part. Critique élégant, délicat et ingénieux, il poursuivait de sa plume acérée la banalité, la médiocrité. Sa verve s'est exercée avec le plus grand succès contre les hypocrisies libérales et les sottises démocratiques. Plusieurs de ses ouvrages resteront, bien que le style en soit parfois trop recherché. La Société bibliographique a emprunté à l'un d'eux plusieurs de ses meilleurs *tracts : De quel côté est l'abrutissement; — Les gens qui craignent les prêtres.* L'Académie lui a décerné, en 1878, le prix Lambert. Dès 1849, il s'occupait de la fondation d'un petit journal littéraire. Il a collaboré à l'*Artiste*, qu'il a dirigé avec Arsène Houssaye; au *Corsaire*, à l'*Evénement*, à l'*Illustration*, à la *Presse*, où il a donné quelque temps une causerie hebdomadaire, au *Moniteur du soir* depuis 1864, à *Paris-Journal*, au *Gaulois* et au *Moniteur universel*. Il a écrit : *La femme de vingt-cinq ans* (1853; in-18); — *Jugements nouveaux* (1860, in-18); — *Les idées justes et les idées fausses* (1865, in-18); — *Les Patriciennes de l'amour* (1870, in-18); — *La République Rose* 1848-1871 (1871, in-32); — *Le docteur Molière*, comédie en un acte en vers (1873, in-18); — *Les Représailles du sens commun* (1873, in-12); — *La Vengeance de*

Mme Maubrel (1873, in-18); — *Robinsonne et Vendredine* (1874, in-18); — *Madame veuve Lutèce* (1874, in-12); — *Philosophie mondaine* (1875, in-18); — *Le poème des mois Républicains* (1879, in-16); — *Triptyque*, vers (1880).

— La mort vient d'enlever au parti libéral belge un de ses hommes les plus distingués, M. Auguste Orts. Né à Bruxelles le 7 avril 1814, mort dans la même ville le 3 novembre 1880, ministre d'Etat, membre de la chambre des députés depuis 1848, ancien président de cette assemblée, ancien échevin et membre du conseil communal de Bruxelles depuis 1856b, âtonnier de l'ordre des avocats près la cour de cassation, professeur d'économie politique à l'université de Bruxelles, Auguste Orts occupait une place considérable dans le monde politique et juridique belge. Il appartenait à cette fraction modérée du libéralisme dont les rangs ont été si cruellement décimés depuis quelque temps par la mort des Verhaegen, des P. Devaux et des H. Dolez. Une fin chrétienne a racheté chez lui les tristes défaillances de l'homme politique. M. Orts laisse quelques travaux juridiques et historiques. Son ouvrage le plus connu est la *Guerre des paysans* (1798-1799), *épisode de l'histoire belge* (Bruxelles, Bruyant-Christophe, 1863, in-8).

— M. le général Charles-Gabriel-Hippolyte Trybas de Chamberet, mort le 20 octobre à Versailles, était né à Besançon en 1816. Admis à l'Ecole Polytechnique en 1834, et sous-lieutenant élève à l'école d'état-major en 1838, il fut nommé lieutenant le 15 janvier 1840, capitaine le 5 juillet 1843, chef d'escadron le 8 septembre 1852, lieutenant-colonel le 14 mars 1859 et colonel le 8 mars 1865. Il fut successivement aide de camp du grand chancelier de la Légion d'honneur, du gouverneur des Invalides et du ministre de la guerre. Promu au grade de général de brigade le 8 décembre 1870, il commanda avec une grande valeur une brigade d'infanterie à Montrouge. Inspecteur général de la gendarmerie en 1872, le général de Chamberet a été pendant plusieurs années membre de la commission de gendarmerie et de la commission chargée de la révision du service des places. Il est l'auteur des ouvrages suivants : *Manuel du légionnaire, ou Recueil des principaux décrets, lois, ordonnances, relatifs à l'ordre de la Légion d'honneur, depuis l'époque de sa création jusqu'à nos jours* (1852, in-18 avec 2 pl., 2e édition, 1854, in-8); — *De l'institution et de l'hôtel des Invalides, leur origine, leur histoire. Description du tombeau de l'empereur et de l'intérieur de l'hôtel des Invalides* (1854, in-8); — *Précis historique sur la gendarmerie, depuis les premiers temps de la monarchie jusqu'à nos jours* (1861, in-12). — Il a publié en outre divers articles dans le *Spectateur militaire*, le *Moniteur de l'armée*, la *Revue contemporaine*, la *Revue européenne*, etc. Il a été membre du conseil général du Jura.

— La presse religieuse et monarchique vient de perdre un de ses plus dignes représentants, en la personne de M. Henri Olive, rédacteur en chef de la *Gazette du Midi*. Né à Marseille, en 1828, il y est mort le 3 novembre, âgé seulement de 52 ans. Après avoir achevé ses études classiques dans l'institution Patot, il continua de travailler, persuadé que jusqu'alors il avait seulement appris à apprendre. Il suivit l'entraînement naturel à ses compatriotes pour les affaires et fit avec succès le courtage des blés. Ses opérations le conduisirent indirectement vers le journalisme, en lui faisant publier une feuille spéciale, l'*Echo du commerce*. Mais la *Gazette du Midi* devait être l'élément où allaient briller toutes ses qualités de cœur et d'esprit : la vigueur de sa plume, la vivacité de ses sentiments, l'énergie de ses convictions religieuses et politiques, et son courage civique, dont il donna particulièrement des preuves après la Révolution du 4 septembre. Il y entrait comme chez lui : son père était l'un des fondateurs, et il était filleul d'Henri Abel, le rédacteur en chef; il fut lui-même appelé à la direction de ce vaillant jour-

nal après la mort de M. Eugène Roux. En dehors de ses articles, M. Henri Olive a publié : *Impressions de voyage dans les Hautes et Basses-Alpes; — Arnim, le triomphe des opportunistes; — La Vérité sur la monarchie;* — une notice sur le marquis de Barthélemy. Il a publié aussi : *Petites vérités sur les causes du célibat à Marseille..... et ailleurs* (1865, in-16); — *Révélations sur l'occupation française au Mexique* (1869, in-8); — *Révélations nouvelles. Une page d'histoire régionale dans les Bouches-du-Rhône, le Var, les Basses-Alpes, les Hautes-Alpes, les Alpes-Maritimes et l'Hérault. Six mois de dictature* (1875, in-8). Il préparait une étude sur Berryer, restée inachevée. Plusieurs fois il a fait entendre sa parole avec succès dans des réunions politiques et au Salon des œuvres.

— Au sujet de M. Rozier, nous devons réparer une erreur qui s'est glissée dans sa notice nécrologique (t. XXIX, p. 441). Il a bien écrit, mais il n'a rien publié sur les questions religieuses; il laisse de nombreux manuscrits, formant la matière de plusieurs volumes, que son fils, directeur de l'École supérieure du commerce à Marseille, livrera probablement à l'impression.

— Ajoutons, pour M. l'abbé Culas (*ibidem*, p. 437), des travaux inédits autres que ceux mentionnés dans sa notice : un *Abrégé de l'histoire de la Bresse,* depuis le temps des Celtes jusqu'à l'annexion à la France, écrit surtout au point de vue des mœurs et usages du pays; — une *Histoire de Dompierre*, de son prieuré, de ses curés, etc., avec des notes sur son terroir, l'étymologie des noms des anciennes familles, etc. — Son *Histoire de Lagnieu* se publie dans les *Tablettes du Messager de Belley.*

— On annonce encore la mort : de M. Napoléon Reber, né à Mulhouse en 1807, ancien élève du Conservatoire, professeur d'harmonie au Conservatoire où il prit la place d'Halévy, membre de l'Académie des Beaux-Arts depuis 1853, où il succéda à M. Onswlow; — de M. Léon Coignet, peintre d'histoire, membre de l'Académie des Beaux-Arts, mort à Paris dans sa 87e année, le 22 novembre; — de M. Ladislas Grelland, professeur de code civil à la Faculté d'Aix, mort à l'Ile de Ré, son pays natal; — de M. Jules Rousset, ancien préfet et ancien conseiller référendaire à la cour des comptes, mort à Arc-le-Gray (Haute-Saône), à l'âge de 78 ans; auteur de publications sur les finances; — de M. René-Gaspard, vicomte de Vaulchier, né à Besançon le 23 février 1817, licencié en droit, archiviste-paléographe, ancien élève de l'École des Chartes de la promotion de 1839, mort à Mantry (Jura) le 15 novembre; — de M. Charles Timbal, rédacteur du *Français*; — de M. Gratiot, né en 1812, collaborateur des *Cent et un*, de la *Revue de Paris*, et de la *Revue des Deux-Mondes;* — de M. Fournier, ancien greffier à la cour d'appel de Paris de 1831 à 1877, collaborateur de la *Gazette des Tribunaux*, mort le 13 novembre à Paris à l'âge de 83 ans; — de M. Henri Perrin, rédacteur en chef de l'*Union libérale*, et ancien rédacteur du *Nord-Est*, mort à Mézières à 35 ans; — de M. Lemoine, rédacteur du *Messager du Midi*, de Montpellier; — de M. Lorigne, rédacteur de la *Liberté*, mort à Hyères, âgé de 36 ans; — de M. André Vigroux, ancien rédacteur de l'*Echo de l'Aveyron*, de l'*Echo de la Province et du Pas-de-Calais*, mort à La Roquette, près de Rodez; — de M. Jules Quentin, propriétaire-gérant du *Journal de Péronne* depuis 42 ans; — du général marquis de Chaussegros de Lioux, auteur d'une *Notice sur le château de Ham*, insérée dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie.*

Institut. — *Académie française.* — Dans sa séance du 25 novembre, l'Académie a procédé à la réception de M. Labiche, élu en remplacement de M. de Sacy, décédé. C'est M. John Lemoine qui a répondu au récipiendiaire.

Académie des inscriptions et belles-lettres. — L'Académie a tenu sa séance publique annuelle le 12 novembre, sous la présidence de M. Edmond Le Blant.

La séance a été occupée par des lectures dans l'ordre suivant : — Discours du président annonçant les prix décernés en 1880 (Prix du budget, concours des antiquités nationales, prix de numismatique du moyen âge, prix Gobert, prix Bordin, prix Stanislas Julien, prix Delalande-Guérineau, prix Jean Reynaud), les sujets de prix proposés, et faisant connaître les principaux travaux des élèves des Ecoles françaises de Rome et d'Athènes ; — Notice historique sur la vie et les travaux de M. Caussin de Perceval par M. Wallon ; — L'Ange et l'Ermite (Légende religieuse), par M. Gaston Paris.

Académie des inscriptions. — L'Académie vient d'être autorisée par décret à accepter le legs d'une rente de mille francs, fait par M. le marquis de La Grange, en vue de fonder un prix destiné à récompenser l'auteur de la meilleure publication relative à un poème inédit d'un vieux poète français, ou bien, à défaut de poème inédit, le meilleur travail concernant un de nos anciens poètes.

Le Prix du budget avait pour sujet une étude sur les impôts indirects chez les Romains jusqu'à l'invasion des Barbares, d'après les documents littéraires et épigraphiques. Trois mémoires ont été envoyés. Le prix a été décerné à M. René Cagnat ; une récompense de 1,500 francs à M. Vigié.

Pour le prix dont le sujet était : « Noms géographiques de l'occident de l'Europe, mentionnés dans les ouvrages rabbiniques, » aucun mémoire n'a été envoyé.

Concours des antiquités nationales (voir t. XXIX, p. 175).

Prix de numismatique du moyen âge fondé par Madame veuve Duchalais : Il a été obtenu par M. Louis Blancard pour son *Essai sur les monnaies de Charles Ier, comte de Provence.*

Prix Gobert (voir t. XXIX, p. 174).

Prix Bordin. Un des sujets était : Exposer l'économie politique de l'Egypte depuis la conquête de ce pays par les Romains jusqu'à la conquête arabe. » Comme l'an dernier, aucun mémoire n'a été envoyé sur ce sujet, qui est prorogé à cette année.

Un des autres prix avait pour objet : Christine de Pisan. Sur deux mémoires envoyés, aucun ne méritait le prix. Le sujet est prorogé jusqu'à 1882.

Sur la question de l'origine et du développement des castes dans l'Inde, un seul mémoire a été envoyé. Il n'a pas été jugé digne du prix, mais une récompense a été accordée à l'auteur, M. Schoebel.

Sur la question relative à la vie et aux écrits d'Eustathe, archevêque de Thessalonique, un seul mémoire a été envoyé, qui n'a pas été jugé digne d'une distinction.

Prix Stanislas Julien (voir t. XXIX, p. 83),

Prix Jean Reynaud (voir t. XXIX, p. 83).

Académie des sciences morales et politiques. — L'Académie a adopté, pour le concours de 1883, les deux sujets suivants, proposés par la section d'économie politique, statistique et finances :

1° *Prix Rossi* (5,000 fr.) : « Exposer les faits qui, dans l'antiquité grecque e romaine, prouvent la permanence des lois économiques. Rechercher quels étaient, dans l'antiquité, les rapports entre le capital et le travail ; jusqu'à quelle limite le travail était divisé ; quelle forme affectait le commerce, comment les lois économiques ont fonctionné dans ces sociétés si différentes de la nôtre. »

2° *Prix Léon Faucher* (3,000 fr.). — « Les assurances : Étudier leurs origines,

les développements qu'elles ont reçus et qu'elles pourront recevoir, les principes sur lesquelles elles reposent et les avantages qu'elles peuvent procurer à la société. »

Le terme de rigueur pour l'envoi des mémoires est le 31 décembre 1882.

Concours. — Les sujets suivants ont été adoptés pour le programme de concours de l'année 1882 par la classe des beaux-arts de l'Académie de Belgique :

1° Quel était le genre de musique qu'exécutaient, au xve et au xvie siècles, es bandes de musiciens employées par les magistrats des villes, par les souverains et par les corporations de métiers, particulièrement dans les provinces belges? Quelle était la composition instrumentale de ces bandes? Quelles sont les causes de la disparition totale des morceaux composés à leur usage?

2° Faire l'histoire de la céramique au point de vue de l'art, dans nos provinces, depuis l'époque romaine jusqu'au xviiie siècle.

3° Rechercher les origines du bas-relief et du haut-relief, et faire un examen critique des développements et des modifications que ce mode de sculpture a subis aux différentes époques de l'art et dans les divers styles.

4° Déterminer les caractères de l'architecture flamande du xvie et du xviie siècles. Indiquer les édifices des Pays-Bas dans lesquels ces caractères se rencontrent. Donner l'analyse de ces édifices.

La valeur des médailles d'or présentées comme prix, pour chacune de ces questions, est de *mille francs* pour la première, pour la troisième et pour la quatrième, et de *huit cents francs* pour la deuxième.

— La fédération belge des œuvres ouvrières catholiques a organisé un concours de chansons populaires anciennes, françaises et flamandes. — La date primitivement fixée pour la remise des recueils est reculée jusqu'au 31 décembre de la présente année.

Les envois peuvent être adressés au secrétariat, Montagne-aux-Herbes-Potagères, 10, à Bruxelles.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 19, M. Egger a présenté quelques observations sur un mémoire de M. Georgewith relatif à une inscription grecque trouvée près de Sébastopol dans les ruines de l'ancienne ville de Chéronèse. M. Barthélemy Hauréau a communiqué en seconde lecture son mémoire sur quelques traductions de l'*Économique* d'Aristote. — Dans la séance du 29, M. Ernest Renan a communiqué des observations sur deux inscriptions trouvées l'année dernière dans l'île de Chypre, sur l'emplacement de l'ancienne ville de Kitium. M. Alexandre Bertrand a commencé la lecture d'un mémoire sur une couronne et une coupe d'or, trouvées dans un tumulus gaulois à Apremont, près de Gray (Haute-Saône).

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance des 6 et 20 novembre, M. Paul Leroy-Beaulieu a commencé la lecture d'une étude sur les causes qui influent sur le taux de l'intérêt et les effets de la baisse du taux de l'intérêt. — Dans la séance du 13, M. Jules Simon a lu la fin de son introduction générale aux rapports sur l'exposition universelle de 1878. — Dans les séances des 20 et 27 novembre, M. Picot a lu, au nom de M. E. Naville, un mémoire sur la démocratie représentative. — Dans la séance du 27, M. Emile Beaussire a présenté des observations sur ce mémoire; M. Caro a lu un mémoire de M. Henri Mariou, professeur de philosophie au Lycée Henri IV, sur la solidarité morale; M. Rodolphe Dareste a commencé la lecture d'un mémoire sur les anciennes lois du Danemark.

Bibliographie de Saint-Omer. — La commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais a entrepris la publication d'un *Dictionnaire historique du Pas-de-Calais*. Ce travail, confié à plusieurs de ses membres, et qui doit comprendre plus de quinze volumes, se poursuit d'une manière régulière. L'une des dernières livraisons publiées est celle qui renferme l'histoire de Saint-Omer, par M. Deschamps de Pas, correspondant de l'Institut. Un bibliophile artésien dont le nom est bien connu, et dont la collection est aujourd'hui la plus riche du département, M. le baron Dard a joint au travail de son ami M. D. de Pas une *Bibliographie historique de la ville de Saint-Omer* (et de sa banlieue). (*Arras, Sueur-Charruey*, 1880, gr. de in-8 vi et 84 p., pap. vergé, tiré à 50 exemplaires). Ce volume comprend la description de 562 ouvrages imprimés ou manuscrits, rangés sous les rubriques suivantes : 1. Histoire civile ; 2. Evêché de Saint-Omer ; 3. Eglise cathédrale, paroisses, chapelles ; 4. Hôpitaux, hospices ; 5. Collèges ; 6. Monuments civils ; 7. Numismatique ; 8. Bibliothèque, imprimerie ; 9. Abbaye de Saint-Bertin ; 10. Autres couvents de Saint-Omer ; 11. Banlieue ; 12. Variétés ; 13. Abbaye de Clairmarais ; 14. Supplément. Le travail de M. le baron Dard est appelé dès aujourd'hui à rendre de grands services aux personnes qui s'occupent de recherches historiques sur l'histoire d'Artois, et mieux que d'autres ceux qui se sont occupés de recherches bibliographiques reconnaîtront les difficultés immenses que présente la description des publications relatives à l'histoire locale ; mais il est un regret que nous ne pouvons nous empêcher d'émettre, c'est de voir M. Dard citer souvent des tirages à part, à peu d'exemplaires, extraits de Mémoires de sociétés savantes, sans en indiquer l'origine. Si ces tirages sont fort précieux pour les bibliothèques qui les possèdent, leur indication sans renvoi à la source originale rend souvent impossibles les recherches des travailleurs qui auraient besoin de connaître exactement le recueil où ils pourront rencontrer ces dissertations, tirées presque toujours à moins de cent exemplaires, réservés le plus souvent à des amis. M. Dard annonce son intention de donner plus tard une seconde édition de la bibliographie de Saint-Omer, nous nous permettons de lui signaler cette amélioration à y introduire, en le remerciant dès aujourd'hui du service qu'il nous rend. — Comte de Marsy.

Bibliographie Tournaisienne. — Sous ce titre, M. Desmazières vient de commencer dans les *Bulletins de la Société Historique et Littéraire de Tournai* (t. XVIII, p. 111 à 383. Tournai, typ. Casterman, 1880) un travail considérable sur l'imprimerie dans cette ville. Chaque imprimeur a une notice spéciale, suivie de la liste de toutes les publications sorties de ses presses, avec la reproduction de sa marque typographique. Bien que divers livres, remontant aux premières années du xvie siècle, portent la mention de libraires tournaisiens, tels qu'Antoine Durieu (1509), Jean de la Forge (1532-1554) et Jean Laurent (1566), M. Desmazières montre que les premiers livres imprimés à Tournai l'ont été par Nicolas Laurent et sa veuve (1589-1631) et par Charles Martin et Joseph Duhamel (1610-1620), et que les publications antérieures portant le nom de Tournai, et notamment les *Statuta sinodalia* (1509), ont été imprimés à Paris, rue de la Juiverie, près des Carmes, et d'autres, à Douai, à Anvers, etc. Le premier *livre* imprimé à Tournai serait la *Vie du Bienheureux S. Jean de Sahagovne*, composée par George Maigret, et imprimée en 1610 par Duhamel et Martin, les imprimeurs précédents n'ayant pas été capables d'imprimer autre chose que des placards ou des petits livrets de peu d'importance. Aujourd'hui, dix imprimeries existent à Tournai et y occupent environ 350 ouvriers. — La partie publiée de la *Bibliographie Tournaisienne* comprend vingt imprimeurs et la liste des publications décrites atteint le chiffre de 683 numéros,

allant jusqu'à l'année 1726. L'auteur se propose de continuer ce travail jusqu'aux dernières années du dix-huitième siècle; le nombre de livres et de pièces imprimées à Tournai depuis cette époque étant trop considérable pour qu'il soit possible de le conduire jusqu'à ce jour. — Comte de Marsy.

Iconographie Tournaisienne. — Le dix-huitième volume des *Bulletins de la Société historique de Tournai* renferme aussi un autre travail fort important pour l'histoire de cette ville. C'est un catalogue des *Plans et vues de la ville de Tournai,* dressé par M. le capitaine Déjardin. Ce catalogue est la seconde édition refondue d'un travail publié en 1858 dans la même collection. Il comprend 86 plans, classés chronologiquement, de 1300 à 1877, et 72 vues; en tout 158 numéros. — Comte de Marsy.

Le Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse du diocèse de Valence. — Deux provinces seulement, la Gascogne et l'Orléanais, possédaient jusqu'ici des sociétés d'érudition dont la direction fût exclusivement ecclésiastique : aujourd'hui, grâce à l'infatigable activité de notre confrère M. Ulysse Chevalier, il existe dans la Drôme un comité pour l'histoire ecclésiastique de tous les diocèses compris dans l'ancien Dauphiné et dans le Vivarais. Ce comité a pour organe un *Bulletin* trimestriel, dont le prix d'abonnement n'est que de 3 francs par an. La première livraison (septembre-octobre) en donne (p. 5-17) le programme : histoire, géographie, archéologie, numismatique, avec des conseils pratiques adressés aux travailleurs et des indications de bibliographie érudite. Dès sa constitution, le comité s'est placé sous le haut patronage de l'évêque de Valence : « Vous arriverez, a dit Mgr Cotton, à concilier les vrais principes de la critique et les pieuses traditions de nos églises, et vous rendrez un service réel à la science et à la religion. » — Un seul fait prouvera l'intérêt général que peuvent offrir les recherches historiques en Dauphiné. On sait l'importance des registres des visites pastorales pour « faire pénétrer dans l'intimité de la vie ecclésiastique. » Or, par une exception peut-être unique en France, Grenoble en possède une collection presque ininterrompue depuis le quatorzième siècle jusqu'à nos jours. — Bernon.

La Controverse. — Le 1er novembre a paru une nouvelle revue pour la défense de la religion. Elle a pour titre la *Controverse,* revue des objections et des réponses en matière de religion. Elle doit paraître le 1er et le 15 de chaque mois, en une livraison grand in-8 de 32 pages; ses bureaux sont 14, rue de la Sorbonne, à Paris. Nous souhaitons la bienvenue à *la Controverse,* nouveau compagnon d'armes dans la lutte que nous soutenons en faveur des vrais principes. Nous ne saurions lui donner une meilleure recommandation qu'en citant les noms de ses premiers collaborateurs et les sujets qu'ils traitent. Nous trouvons dans la première livraison : *La prétendue explication des miracles par l'effet de l'imagination,* par J. de Bonniot S. J.; — *M. Jules Soury et les Évangiles,* par Elie Philippe; — *Psychologie cellulaire,* par Alexis Arduin; — *L'archéologie préhistorique et la Bible,* par Hamard; — *Le Brahanisme,* par Ch. de Harlez, de l'Université catholique de Louvain. — On annonce pour les livraisons suivantes des travaux, de M. Vulson, doyen de la faculté catholique des sciences de Lyon, sur *le Matérialisme dans les sciences* et de M. Ph. Gilbert, de l'Université catholique de Louvain, sur *le Procès de Galilée,* et un article sur les *Monita secreta.*

Revue d'études juives. — La *Société des Etudes Juives,* dont nous avons annoncé l'année dernière la fondation, et qui a pour but d'encourager les travaux relatifs à l'histoire et à la littérature du judaïsme, se propose de publier une revue périodique et une série d'ouvrages originaux, d'anciens textes,

de traductions, etc. Elle doit en outre encourager les publications relatives au judaïsme, en général, et de préférence celles qui concernent le judaïsme français ou qui sont dues à des Français. Le président de cette société est M. le baron James de Rothschild. Le premier fascicule du recueil périodique intitulé *Revue des Etudes Juives* a déjà paru ; il contient des articles sur les Etudes bibliques, sur le Talmud et sur l'histoire des Juifs dans l'antiquité, au moyen âge et à l'époque moderne. — Ern. B.

Un artiste oublié : J.-B. Massé. — M. Émile Campardon, auquel on devait déjà tant de découvertes, vient d'avoir l'heureuse chance de trouver le testament de Jean-Baptiste Massé, l'un des miniaturistes les plus en renom du dix-huitième siècle. Ce testament, qui donne sur la vie et même sur les ouvrages de l'artiste les plus précieux renseignements, suffirait seul à assurer le succès du volume intitulé : *J.-B. Massé, peintre de Louis XV, dessinateur, graveur. Documents inédits* (Paris, Charavay frères, 1880, in-8 carré de 195 p. tiré à 317 exemplaires, dont 17 sur papier du Japon et de Chine, et 300 sur papier de Hollande). M. Campardon a fait précéder ce testament, qui est une sorte d'auto-biographie, d'un *Éloge de Massé* prononcé en 1771 par Charles Nicolas Cochin, dans une des séances de l'Académie royale de peinture et de sculpture dont il était le secrétaire et l'historiographe. Cet éloge, non moins complet en ce qui regarde l'homme qu'en ce qui regarde l'artiste, n'est presque pas connu, et M. Campardon, en rapprochant cette parfaite notice, du testament dans lequel Massé semble avoir voulu écrire ses propres mémoires, a réuni deux pièces qui ne nous laissent rien ignorer d'un artiste dont Voltaire célébra le talent, dont le pinceau délicat peignit avec succès Louis XV, Marie Leczinska et les plus grands personnages de son époque, et dont pourtant le souvenir est déjà tellement effacé, que les frères Haag n'ont pas consacré, dans la *France protestante*, le plus petit article à leur coreligionnaire. Le savant éditeur a joint à ces deux pièces un intéressant *Avant-propos*, des notes excellentes, dont plusieurs sont enrichies de documents inédits, tirés, comme le testament, des archives nationales ; enfin un appendice où il a reproduit une lettre de Massé (25 mars 1733) au ministre de la maison du roi. Le volume, imprimé par Motteroz comme Motteroz sait imprimer, renferme un portrait de Massé dessiné par lui-même (Musée du Louvre), un autre portrait du même, dessiné par C. N. Cochin le fils, un troisième portrait du même, peint par L. Tocqué, gravé par Wille, un portrait d'A. Coypel, gravé par Massé, enfin un fragment d'un panneau de la grande galerie de Versailles dessiné d'après Lebrun par Massé et gravé sous sa direction. Ces diverses œuvres d'art achèvent de donner, pour tous les hommes de goût, à la publication de M. Campardon une valeur exceptionnelle. — T. de L.

La légende de saint Gurthiern. — Nous sommes heureux de signaler à nos lecteurs une nouvelle série d'études sur la Bretagne, que vient d'inaugurer un savant membre de l'Institut, M. le vicomte Hersart de la Villemarqué. Les *Nouvelles études* auront trait aux *Fondateurs des villes d'Armorique*. La première vient de paraître. Elle a pour objet saint Gurthiern ou Gonziern, fondateur de Quimperlé, la ville qui a vu naître notre illustre écrivain. (*La légende de saint Gurthiern, fondateur de Quimperlé*, Paris, Didier, 1880, in-8 de 28 pages.) L'auteur prend la légende du saint, et s'applique à la commenter au point de vue traditionnel et d'une manière littéraire, sans s'occuper du côté critique et des difficultés chronologiques et autres auxquelles elle pourrait donner lieu. Il termine par quelques lignes sur l'état ancien et actuel des honneurs religieux qui ont été décernés au saint fondateur de Quimperlé. Bien qu'incomplète, l'étude sur saint Gurthiern n'en offre pas

moins un vif intérêt, et nous désirons vivement que M. de la Villemarqué ne reste pas en si beau chemin, mais qu'il s'empresse de mettre au jour des travaux analogues sur les autres fondateurs des villes bretonnes.

L'histoire de Conan Meriadec. — Nous avons sous les yeux un petit volume intitulé : *L'histoire de Conan Mériadec qui fait le premier règne de l'histoire générale des souverains de la Bretagne Armorique, avec la première partie des recherches générales de cette province*, par le P. T. (Toussaint) de S. Luc, C. (Carme). Paris, chez Claude Calleville, 1664. (Réimprimé par L. Prud'homme (de Saint-Brieuc) en 1880, tiré à 300 exemplaires, éditeur Pol de Courcy, in-18 de 283 p.). Le titre indique assez qu'il s'agit ici purement et simplement d'une réimpression. On était en droit d'attendre mieux d'un éditeur aussi érudit que M. Pol de Courcy. Au demeurant, nous l'avouerons en toute franchise, nous nous trouvons en présence d'un double travail d'un caractère tout différent. Le premier (p. 1-130) l'*Histoire de Conan Meriadec* n'est guère qu'un tissu de fables ou au moins d'assertions gratuites, dont la science historique a fait depuis longtemps justice. Le second, au contraire (p. 133-283), renferme une *Description générale de la Bretagne* par évêchés, fleuves, côtes, îles, etc. où il y a beaucoup d'excellents renseignements. Les géographes modernes ne le consulteraient pas sans profit. Nous ne connaissons rien d'aussi complet, vu l'époque (1660), et d'aussi exact. — Dom François Plaine.

La Bibliomanie en 1880. — De grands éloges ont été donnés ici (t. XXIII, p. 474-475) à la *Bibliomanie en* 1878. De moindres éloges ne sont pas dus à la suite de ce curieux travail. (*La bibliomanie en* 1880. *Bibliographie rétrospective des adjudications les plus remarquables faites cette année, et de la valeur primitive de ces ouvrages*, par Philomneste Junior. Bruxelles, Gay et Doucé, 1880, petit in-8 de 89 p.) Notre savant collaborateur énumère, par ordre alphabétique, tous les livres qui ont atteint un prix très élevé. (Quelques-uns de ces prix donnent le vertige et la marée monte toujours !) — Dans les ventes Firmin Didot (seconde partie), comte Octave de Béhague, Silvestre de Sacy, David Laing (d'Edimbourg), dr Desbarreaux-Bernard, Sinety, l'indication de chaque ouvrage précieux est accompagnée de renseignements tels qu'on peut les attendre d'un des hommes de notre temps qui connaissent le mieux la bibliographie. On ne saurait trop recommander ces petites notices à l'aide desquelles (tant les indications de sources y sont nombreuses et précises !) on pourrait facilement écrire l'histoire développée de la plupart des livres et des auteurs cités par Philomneste Junior. Par exemple, quelqu'un qui voudrait s'occuper de Regnard pourrait-il désirer mieux que les références suivantes (p. 741) : « La bibliographie de Regnard a été traitée avec le plus grand soin par M. Compaignon de Marcheville, qui a gardé l'anonyme (Paris, Ronquette, 1877, in-12). Indiquons, en passant, au sujet de cet excellent comique, les notices de M. Gilbert, *Revue des Deux-Mondes*, 1859, et de Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, t. VIII, sans oublier le travail de M. Louis Moland qui accompagne le *Théâtre choisi*, Paris, Garnier, 1857. » En remerciant l'auteur de la *Bibliomanie en* 1880 du nouveau service qu'il vient de rendre aux études bibliographiques, annonçons qu'il va nous donner bientôt un autre opuscule non moins intéressant, lequel ne sera pas le dernier, bien qu'il doive probablement être, dans la liste de ses publications, le mille et unième au moins.— T. de L.

Annuaire de l'Economie politique et de la statistique pour 1880. — Nous annonçons toujours avec plaisir l'apparition de cet *annuaire* si utile, publié sous la direction de M. Maurice Block, et qui est arrivé à sa 37e année,

(Paris, Guillaumin, gr. in-18). Le volume de 1880 dépasse par son étendue ceux des années précédentes, tant est considérable le nombre des documents qui s'y trouvent réunis. Il serait impossible d'énumérer tout ce que renferme ce précieux recueil. Disons seulement que la statistique agricole fournit avec raison cette année un certain nombre de renseignements, et qu'il n'est pas sans intérêt de rapprocher les indications données pour divers pays.

— Le dernier volume des *Mémoires de l'Académie nationale des Sciences, Arts et Belles-lettres de Caen* (1880, in-8 de 686 p.) contient, dans la partie scientifique, les mémoires suivants : *Etudes relatives à la dissociation des Sels métalliques sous l'influence de l'eau*, par M. Dette (107 p.); — *Sur la Sirie de Laplace*, par M. A. de Saint-Germain; — *Note sur l'opuscule de Neritopsis (coquillage, genre des Gasteropodes)*, par M. Morière. Nous trouvons, dans le domaine de l'histoire : *Mademoiselle de Navarre, comtesse de Mirabeau*, d'après les documents inédits, par M. A. Joly (54 p.). contenant des détails intéressants sur une femme spirituelle et étrange qui joue un rôle important dans l'histoire de la famille de Mirabeau et dont la destinée turbulente fut malheureuse. — *Louis XI et la Basse-Normandie*, de 1461 à 1464, par M. C. Dupont. — *L'empereur Justinien et son œuvre législative, Etude historique et juridique*, par M. E. Cauvet. — N'oublions pas deux mémoires relatifs à la littérature ancienne : *Une tradition sur le IVe livre des Géorgiques*, par M. J. Denise. (Il s'agit d'un changement que, selon Servius, autorité fort contestable, le poète aurait introduit dans son œuvre, remplaçant, d'après l'ordre d'Auguste, l'éloge de Cornelius Gallus par la fable d'Aristée).— *Notes critiques sur un manuscrit de Juvenal ayant appartenu au cardinal de Richelieu*, par M. A. Gasté. (Ce manuscrit est de la fin du treizième ou du commencement du quatorzième siècle ; il appartient aujourd'hui à la bibliothèque de la Sorbonne, nº 1767 ; il avait passé, on ne sait comment, de la bibliothèque du cardinal dans celle de l'abbaye de Saint-Vincent du Mans. Il paraît qu'il n'a jamais été consulté ; un éditeur de Juvénal, Achaintre, se borne à en signaler l'existence; un autre, Lemaire, dans son *Index cod. mss. Juvenalis*, n'en fait pas mention ; M. Gasté a relevé avec un soin minutieux les variantes qu'offre ce *codex ;* tout futur éditeur de l'énergique satirique latin ne pourra se dispenser de consulter ce travail). — L'histoire moderne peut revendiquer deux travaux fort dignes d'attention : *Relation de Pierre Millet, soldat de l'armée d'Egypte*, par M. J. Tissier. (Né en 1776, Millet servit huit ans dans la 2e demi-brigade légère ; réformé en 1804, il devint instituteur primaire dans des communes rurales de Calvados; récit naïf, dans son style incorrect, des souffrances de l'armée et des misères de la guerre.) — La *commission militaire et révolutionnaire de Granville*, par M. de Robillard de Beaurepaire. (Documents curieux qui étaient restés enfouis dans le greffe de la Cour d'assises de Coutances ; histoire, pièces en main, d'un de ces sanguinaires tribunaux institués par la Terreur républicaine ; mépris et ignorance des lois, rigueur implacable des arrêts, peine de mort appliquée sans relâche, exécution immédiate, constamment saluée, d'après les procès-verbaux, par les cris de : *Vive la République.*)

— Le dernier volume des *Mémoires de l'Académie de Stanislas* (129e année, 4e série, t. XL, 1880, in-8 de 450 p.), présente divers mémoires se rattachant à des portions différentes de la science.— La linguistique revendique le mémoire de M. Ernest Dubois : *Questions d'ethnographie gauloise et de linguistique*, et celui de M. Lucien Adam : *Du parler des hommes et du parler des femmes dans la langue caraïbe*, détails curieux sur un phénomène de bilinguisme signalé, dès le dix-septième siècle, par les missionnaires. — La juris-

prudence revendique un mémoire de M. J. Liégrois : Le *Code civil et les droits des époux en matière de succession*, et la botanique a pour sa part les *Isoettes des Vosges*, par M. Fliche.— Relativement aux études historiques, nous trouvons *les colonies lorraines et alsaciennes en Hongrie*, par M. Hecht; *la chute et le relèvement de la Lorraine*, par M. Duvernoy. — Un zélé orientaliste, M. Leupol, a inséré *le Diamant du Brahmane, légende rimée ;* le *Rôle politique des Fleurs* a été l'objet d'un travail de M. Godron (le lys, l'hortensia, qui portait ce nom avant que la reine Hortense ne fût née, la violette). Signalons aussi les recherches de M. Maggiolo *sur les conditions de l'instruction publique dans les hautes Cevennes avant et après* 1789.

— Nous signalerons, dans le dernier volume du *Bulletin de l'Académie delphinale* (3e série, t. XV, 1880, in-8 de 404 p.), une étude *sur un voyageur dauphinois resté inconnu, Antoine Brunel, seigneur de Saint-Maurice*, par M. Revillout (né en 1622, Brunel passa en Hollande, et il accompagna dans leurs voyages en France, en Italie et en Espagne des jeunes gens appartenant à de nobles familles. On a lieu de croire qu'il est le véritable auteur d'un livre que les bibliographes attribuent au Hollandais Aerssens de Somalsdyçk : *Voyage d'Espagne, curieux, historique et politique*, fait en l'année 1655); un article sur *les Jetons du Dauphiné*, par M. Joseph Roman, et des travaux sur *l'ancienneté de l'homme dans la province du Dauphiné*, par M. Florian Vallentin; enfin *Une famille parlementaire du Dauphiné; notice sur les Chalvet.*

Angleterre. — Il existe, on le sait, en Angleterre, un grand nombre de sociétés savantes qui se consacrent surtout à la réimpression de livres anciens devenus rares ou à la publication de documents inédits.

Parmi ces associations figure avec honneur la *Camden Society*, fondée en 1838, et qui a pris le nom d'un éminent antiquaire, contemporain de la reine Elisabeth ; en 1864, elle avait déjà mis au jour 86 ouvrages différents ; elle a entrepris une nouvelle série de ses publications ; les trois derniers volumes qu'elle a fait paraître sont : XXV, *The Œconomy of the Fleete*, 1879, pièce inédite relative à une ancienne prison de Londres; XXVI, *Documents illustrating the history of saint Paul's cathedral*, 1880; XXVII, *The Hamilton Papers*, 1880 ; pièces inédites relatives à la période de 1638 à 1650, tirées des archives de la maison ducale d'Hamilton.

L'*Hakluyt Society*, créée en 1846, s'est placée sous les auspices de Richard Hakluyt, géographe qui fit paraître, en 1598-1600, un recueil fort important de voyages (3 vol. in-folio). La géographie et les anciennes pérégrinations forment la spécialité de ce qu'elle livre au public; ses trois dernières publications sont : LVIII, *Voyage de Jean Schiltberger, natif de la Bavière, en Europe, Asie et Afrique*, de 1396 à 1427, 1879 ; LIX, *Voyages et Œuvres de John Davis*, 1880 (un des premiers explorateurs des mers polaires); LX, *Histoire morale et naturelle des Indes*, par le Père Joseph de Austa (réimpression de la traduction anglaise, publiée en 1601, d'un ouvrage espagnol fort intéressant, mis au jour à Séville, en 1590).

— L'*Index Society*, association de bibliophiles anglais dont nous avons déjà parlé, se propose de publier des tables de matières des répertoires raisonnés qui sont de la plus grande utilité pour les travailleurs. Un rapport sur les travaux accomplis pendant sa première année a été mis au jour; il est accompagné de cinq suppléments, dont nous croyons devoir donner les titres : Index de livres et mémoires (*papiers*) concernant les mariages entre parents. — Index des titres et *styles* des souverains de l'Angleterre; — Index des portraits contenus dans le *London Magazine*, l'*European Magazine* et le *Register of the Times ;* — Index des notices nécrologiques pour 1878-79 p.

— Index des titres honorifiques héréditaires de l'Angleterre, de l'Ecosse et de l'Irlande.

— La Société anglaise de chronologie publie un nouveau livre; sous le titre de *Vox Dei,* il donne la classification et l'énumération de toutes les éclipses depuis la création, telle que la décrit Moïse, jusqu'à nos jours. On y trouve l'indication de toutes les années écoulées avant J. C.

— Un remarquable ouvrage entrepris l'an dernier par M. Ward, va être achevé par la publication des tomes IV et dernier. C'est un recueil de notices biographiques et critiques sur les *Poètes anglais,* dues à la plume des principaux écrivains de la Grande-Bretagne.

— Le savant géographe, M. B. H. Major, conservateur des cartes du *British museum,* est obligé par sa santé de renoncer à son emploi, qu'il occupait depuis plus de trente ans. On cite parmi ses nombreuses publications son histoire du *Prince Henri le Navigateur*, et *la Conquête des Iles Canaries.*

— La Société anglaise des anciens textes va faire paraître de curieux monuments du passé : Les œuvres de Wiclef en anglais, restées inédites; les homélies de Blickling, écrit du dixième siècle ; un fragment de la chanson de Roland ; le *Catholicon anglicum*, etc. — De son côté, la Société des dialectes anglais ne reste pas inactive. Elle publie : *Un glossaire des mots usités dans le Cornouailles*; d'*anciens hymnes anglais* ; le *Dialecte du comté de Leicester*; *les locutions employées dans les campagnes et les fermes,* etc.

— Le deuxième volume des *Souvenirs des Catholiques anglais sous les lois pénales* va bientôt paraître, avec ce titre : *Lettres et Mémoires du Cardinal Allen,* 1532-1594. Les lettres qu'on a pu recueillir sont au nombre de 213. Elles proviennent en grande partie des Archives du Vatican, du Collège anglais de Rome, de Simancas. Une introduction historique du révérend Père Knox et un index sont joints à ce volume.

— Les inscriptions arméniennes, qui ont si longtemps résisté aux savants, viennent d'être lues par le professeur Sayce. Il a longtemps travaillé à les déchiffrer, et il a enfin réussi à en traduire la plus grande partie. Il fallait, pour arriver à ce but, connaître l'ancienne langue assyrienne, à cause de l'affinité qu'elle offre avec les dialectes de l'Asie occidentale. Ce déchiffrement est un progrès notable pour l'étude des langues et de l'histoire de ces contrées.

—Un membre de l'école de Manchesters'est engagé à composer l'histoire des collèges et des écoles catholiques en Angleterre, depuis l'époque d'Elisabeth jusqu'à la restauration de la hiérarchie catholique en 1850. L'auteur a reçu pour son travail communication des documents qui existent à Ushaw et dans les autres séminaires catholiques de l'Angleterre.

— Lord Beaconsfield emploie les loisirs que lui laisse sa retraite à la publication d'un nouveau roman en trois volumes, intitulé *Endymion et Myrra*. Le nombre des souscripteurs, au 20 novembre, était déjà de plus de sept mille.

— La partie quatrième des cinq volumes des *Inscriptions cunéiformes de l'Asie occidentale,* composée de 35 planches lithographiées, va paraître incessamment.

Belgique. — Sous le titre : *Contes, Chansons et Fables*, la maison Casterman de Tournai vient d'éditer, en un volume in-12 de 265 pages, le recueil des poésies wallonnes et françaises du docteur Vermer, de Beauraing. Tous ceux qui aiment la franche et douce gaieté, le sentiment vrai, la saine et populaire littérature trouveront de quoi se satisfaire en lisant les petits chefs-d'œuvre qui composent l'écrin du Béranger Beaurinois ; rien dans ces

vers qui puisse offenser la morale ou la religion, rien qui n'élève et n'ennoblisse l'âme, tout en charmant l'esprit et en corrigeant les mœurs.

— Le *Bulletin archéologique* liégeois a publié dans sa dernière livraison le texte fort important, et que l'on croyait perdu, du traité de paix conclu au mois de juillet 1359 entre l'évêque de Liège et le chapitre de Saint-Lambert, d'une part, et le comte de Namur, d'autre part, touchant les limites de la franchise de Dinant. L'original de ce texte, édité par M. E. Schoolmeesters, curé-doyen de Saint-Jacques à Liège, d'après une copie assez défectueuse, vient d'être retrouvé et sera prochainement réédité.

— Une étude très intéressante sur les sceaux de la ville d'Avesnes, par M. Ernest Mathieu, avocat à Mons, vient de paraître dans les *Annales du cercle archéologique de Mons*.

— Sous ce titre : *De la Recherche de la paternité* (broch. in-8, Bruxelles, 1879), M. V. Goblet, avocat à la cour d'appel de Liège, a publié le discours qu'il a prononcé, le 15 novembre 1879, à la séance de rentrée de la conférence du jeune barreau liégeois.

— Un nouvel organe littéraire, intitulé : *Journal des gens de lettres belges*, et prenant pour devise : *De scriptis, non de scriptoribus. Place à la vérité !...* vient de se fonder en Belgique, sous la direction de M. Emile Valentin, professeur à l'athénée royale de Mons. Ce journal (8 pages gr. in-4), paraît le 1er et le 15 de chaque mois. Le prix d'abonnement est de 6 francs. Dans le programme on promet de s'occuper surtout des productions de la littérature française en Belgique et de s'élever au-dessus de la querelle des partis et des coteries.

— A l'occasion du trois centième anniversaire de l'introduction de l'imprimerie à Mons, le cercle archéologique de cette ville a décidé d'organiser une exposition des meilleures œuvres de la typographie Montoise, depuis le pamphlet du *Renard découvert* jusqu'à nos jours.

Espagne. — M. Léon de Rosny vient de découvrir en Espagne un manuscrit des Indiens de l'Amérique centrale, renfermant en écriture sacrée, le Rituel des antiques populations du Yucatan. Ce manuscrit est écrit sur une toile recouverte d'un enduit de chaux, et est dans un état de conservation assez satisfaisant. M. de Rosny a pu photographier lui-même ce document, d'une valeur inappréciable. Il pourra de la sorte être communiqué aux archéologues de notre pays. Le savant professeur est en ce moment à Séville, où il poursuit ses précieuses investigations aux archives des Indes et dans la célèbre bibliothèque du fils de Christophe Colomb.

Italie. — Le professeur J. Lauzone, de Turin, est sur le point de publier un grand ouvrage sur la Mythologie égyptienne. Il renfermera les descriptions et les dessins des variétés connues des anciennes divinités de l'Egypte, de ses animaux sacrés, et de ses emblèmes religieux. L'auteur a fait pendant de longues années des recherches sur le sol égyptien; il est conservateur de la splendide collection d'antiquités du musée de Turin.

Publications nouvelles. — *La sainte Bible, l'Ecclésiastique*, par l'abbé H. Lesêtre (in-8, Lethielleux) ; — *La sainte Bible, les Paralipomènes*, par l'abbé Clair (gr. in-8, Lethielleux) ; — *La Vie chrétienne, sermons prêchés à la Chapelle des Tuileries*, par l'abbé Freppel (in-12, Palmé) ; — *Coup d'œil sur la génération des erreurs sociales et religieuses*, par J. T. Sénigon (in-12, Palmé) ; — *Considérations sur l'enseignement chrétien*, par Mgr Guiol (in-12, Briday à Lyon) ; — *L'Education dans l'école libre*, par J. M. Guardia (in-12, Pedone-Lauriel) ; — *Les Erreurs scolaires*, par E. A. Tarnier (in-12, Palmé) ; — *Histoire de la philosophie scolastique*, par B. Hauréau (in-8, Pedone-Lauriel) ; —

Les Avocats aux conseils du roi, par E. Bos (in-8, Marchal et Billard); — *Traité des impôts en France*, par Vergniaud (2 vol. in-8, Guillaumin); — *L'Homme et son berceau*, par Lucien Biart (gr. in-8, Hennuyer; — *L'Homme et les sociétés*, par Gustave Le Bon. 2e partie (in-8, Rothschildj ; — *Études économiques sur l'exploitation des chemins de fer*, par Jules de la Gournerie (in-8, Gauthier-Villars) ; — *Les Principales applications de l'électricité*, par E. Hospitalier (gr. in-8, Masson) ; — *Les Récréations scientifiques*, par Gaston Tissandier (gr. in-8, Masson); — *Les Mystères*, Histoire du théâtre en France, par L. Petit de Julleville (2 vol. in-8, Hachette) ; — *Théâtre de Jean Racine*. Tome II, publié par Jouaust (in-12, Librairie des Bibliophiles); — *Histoire élémentaire de la Littérature française*, par Jean Fleury (in-12, Plon); — *Lettres de Voiture*, publiées avec notice, par Octave Uzanne (2 vol. in-12, Librairie des Bibliophiles) ; — *Gœthe et Diderot*, par J. Barbey d'Aurevilly (in-12, Dentu); — *Les Femmes philosophes*, par M. de Lescure (in-12, Dentu) ; — *Mademoiselle de Clermont*, par Mme de Genlis (in-12, Librairie des bibliophiles) ; — *La Comtesse Maurenine* (in-12, Plon) ; — *Pylade*, par Al. Rocoffort (in-12, Plon) ; — *Mongroléon Ier, roi du Kaor-Tay*, par Simon Boubée (in-12, Dentu) ; — *Adrien Doizy*, par Mmes Duclos et d'Ellimac (in-12, Téqui) ; — *Le Manuscrit d'Inès*, par M. de Champfranc (in-12, Téqui) ; — *Délaissée*, par Mme de Boden (in-12, Palmé) ; — *Calendrier perpétuel, développé sous forme de calendrier ordinaire*, par J. P. Escoffier (in-8, Palmé) ; — *Un Évêque au moyen âge. Notice historique sur Aimon Ier de Chissé, évêque de Grenoble*, par l'abbé Ch. Bellet (in-8, Picard); — *Derniers jours et obsèques du duc Jean II*, par Arth. de la Borderie (in-8, Plihon à Rennes) ; — *Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV*, par A. Chéruel. Tome IV (in-8, Hachette) ; — *Histoire de la constitution civile du clergé*, par L. Sciout (in-8, Firmin Didot) ; — *Histoire des tribunaux révolutionnaires de Lyon et de Feurs*, par Salomon de la Chapelle (in-8, Picard) ; — *Le Maréchal Davout. Un dernier commandement. L'Exil et la mort*, par la marquise de Blocqueville (in-8, Didier) ; — *Histoire du comte de Chambord*, par un homme d'État (in-12, Bray et Retaux) ; — *Le Parti de la liquidation sociale*, par J. Hairdet (in-8, Palmé); — *Mémorial des Abbesses de Fontevrault*, par Armand Parrat (in-8, Picard) ; — *Histoire judiciaire de Lyon*, par Salomon de la Chapelle (2 vol. in-8, Picart) ; — *Wolowski, sa vie et ses travaux*, par A. Roulliet (in-8, Guillaumin); — *Berryer, souvenirs intimes*, par Mme la vicomtesse A. de Janzé (in-12, Plon); — *Le Feu à Paris et en Amérique*, par le colonel Paris (in-12, Germer-Baillière).

VISENOT.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS.

Exploitation de la houille. — On demande la liste des ouvrages qui ont traité de l'exploitation de la houille dans l'Europe occidentale.

E. M.

Ordre du Val des Ecoliers. — On désire savoir s'il existe des monographies sur les monastères ou prieurés de l'Ordre du Val des Ecoliers.

E. M.

RÉPONSES.

Ouvrages sur les Lombards (XXVIII, 191). — Voici l'indication des notices sur les Lombards de Mons : *Les Lombards à Mons*, par F. Hachez (*Belgique communale* 1848). — *Essai sur la résidence à Mons des Juifs et des Lombards*, par le même. Mons, Manet, 1853, in-8. — *La Chapelle des Lombards dite la Capelette à Mons*, par L. Devillers. (*Annales du*

cercle arch. de Mons, t. VI). — Les comtes de Hainaut dont les finances étaient très obérées au commencement du quatorzième siècle, empruntèrent de fortes sommes aux Lombards. Le 28 novembre 1312, Guillaume Ier permit à certains Lombards de s'établir, durant douze ans à Valenciennes et à Marly. Le 9 février 1316, il autorisait les Lombards d'Ath, à s'établir dans le village de Saintes Brabant), pour le même terme. Ces actes et d'autres relatifs aux Lombards de Mons, d'Ath et de Bavai ont été publiés dans le tome III des *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*, édité par Léopold Devillers, Bruxelles, 1874. Ce volume fait partie de la *Collection des chroniques belges inédites*, que publie la Commission royale d'histoire de Belgique. E. Matthieu.

Légendes populaires (XXVIII, 382, XXIX, 455). — *Traditions populaires, croyances superstitieuses, usages et coutumes de l'Ancienne Lorraine*, recueillis par M. Richard, 1 vol. in-12, Remiremont, Mangin, 1848. — *Idyllen Volksagen, Legenden und Erzæhlungen aus der Schweiz*, par Rud. Wyss, 2 vol. in-12, 1816, 1822, Berne, Burgdofen, Leipzig, Schmid. — *Cancioneiro o romanceiro geral portuguez*, pub. per Braga, Porto, 1867, 3 vol. in-12. — *Cansons de la terra cants pop. Catalans*, col. per Pelay Briz, Barcelone, Verdaguer, 5 vol. — *Canti popolari Monferrini*, racc. de Ferraro. Turin, Er. Lœscher, 1 vol. in-12, 1870. — *Canti inediti*, racc. di Marcoaldi. Gênes, 1877, 1 vol. in-12. — *Cantos populares do Archipelago Açoriano*, per Braga, Porto, 1860, 1 vol. in-12. — *Chants et chansons populaires des provinces de l'Ouest*, rec. par Bujeaud, Niort, 1866, 2 vol. gr. in-8. — *Chants populaires de la Grèce moderne*, par Marcellus. Paris, Hachette, 1860, 1 vol. in-12. — *Chants populaires des provinces de la France*, rec. par Champfleury et Wekerlin. Paris, 1860, 1 vol. in-4. — *Chants et chansons populaires recueillies dans le pays messin*, par le comte de Puymaigre. Paris, Didier, 1869, 1 vol. in-12. — *Chants populaires de la Provence*, rec. par Damase-Arbaud. Aix, 1862, 2 vol. in-12. — *Chants populaires de l'Italie*, tr. par Cerelli. Paris, 1867, 1 vol, in-12. — *Chants historiques de la Flandre*, rec. par L. de Boecker. Lille, 1855, 1 vol. in-12. — *Chants populaires des flamands de France*, par E. de Coussemaker. Gand, 1856, 1 vol. in-8. — *Deutsches Balladenbuch*, Leipzig, 1858, 1 vol. in-8. — *Portugiesische Volkslieder*, par Bellermann. Leipzig, 1860, 1 vol. in-18. — *Itinéraire du Luxembourg germanique*, par Levêque de la Basse-Monturie. Luxembourg, Hoffmann, 1844 (Beaucoup de légendes). — *Appendice al saggio di grammatologia comparata sulla lingua albanese*, par Camerda. — *Nuova raccoltà di canti monferrini*, dans la *Rivista europea* de 1874. — *Observaciones sobre la poesia popular*, par Mila y Fontanals. Barcelone, 1856. — *Romancero de Champagne*, par Tarbé. Reims, 1863-1865, 5 vol. — *Romancero général*, par Don A. Duron. Madrid, 1854, 2 vol. — *Romancero d'Almeida* Garrett. Lisbonne, 1839, 3 vol. — *Volkslieder aus Venetien*, par Woet, Vienne, 1864, 1 vol.

(*A suivre*). Th. P.

Le Gérant : L. Sandret.

TABLE MÉTHODIQUE
DES OUVRAGES ANALYSÉS

THÉOLOGIE

Écriture sainte. Manuel biblique (*Bacuez et Vigouroux*) 234
Die biblische Chronologie vom Auszuge aus Aegypten bis zum Beginne des Babylonischen Exils (*Aloys Schæffer*). 196
De Elohistæ Pentateuchi sermone commentatio historico-critica (*C. V. Ryssel*) 200
Das Salomonische Spruchbuch (*Dr. Aug. Rohling*) 204
La Sainte Bible Les prophètes. Ezéchiel (*l'abbé Trochon*). . . . 206
Die Alexandrinische Uebersetzung des Buches Jesaias (*Anton Dr. Scholz*) 205
Vaticinium quod de Immanuele edidit Jesaias (*Justus Bredenkamp*) 206
La Sainte Bible. Les Machabées (*l'abbé Gillet*). 202
Les Saints Evangiles (*l'abbé Martha*) 361
Commentaires sur plusieurs passages du Saint Evangile et des autres livres sacrés (*l'abbé Coulin*) 97
Die Apostelgeschichte und die Offenbarung Johannis (*Johannes Belsheim*) 195
Der Brief and die Hebräer (*Dr. Leonhard Zill*) 212
Biblische Hermeneutik (*Chr. K. von Hofmann*). 149
L'Œuvre des six jours, en face de la science contemporaine (*l'abbé Pioger*) 199
Die Assyrischen Ausgrabungen und das alte Testament (*Dr. Rudolf Buddensieg*). 197
Les Origines de l'histoire d'après la Bible et les traditions des peuples orientaux (*Fr. Lenormant*) 200
Die Dikduke ha- t'amin des Ahron ben Moscheh ben Ascher (*S. Baer und L. Strack*) 195
De re metrica Hebrœorum (*P. G. Gietmann*) 203
Parabeln, Legenden und Gedanken aus Thalmud und Midrasch (*Giuseppe Levi*) 204
Patrologie. Grundlinien der Patrologie (*Joseph Schmid*) 122
Theodor von Mopsuestia und Junilius Africanus als Exegeten (*Dr. Heinrich Kihn*) 213
Early history of the Athanasian Creed (*G. D. W. Oammaney*) . . 121
Chosroæ magni, episcopi monophysitici, explicatio precum missæ (*Dr. P. Vetter*) 235
Die Logoslehre des hl. Athanasius, Ihre Gegner und unmittelbare Vorlldufer (*L. Atzberger*). 322
Liturgie. Officium parvum B. Mariæ Virginis, et Officium Defunctorum, cum septem Psalmis Pœnitentialibus. 106
Histoire des religions. Les Dieux antiques (*M. S. Mallarmé*). . 123
Théologie dogmatique et morale. Histoire des révélations et communications divines, leur raison d'être (*J. A. Bernard*) . . 197
Das Geburtsjahr Christi (*Florian Riess*) 210
Das Kreutz und die Kreutzigung (*Hermann Fulda*). 211

Conférences de Notre-Dame de Paris. Exposition du dogme catholique (*P. J. Monsabré*) 208
Conférences sur le Saint Evangile (*l'abbé A. Chevallier*) 211
L'Autre Vie (*l'abbé Elie Méric*) 399
Jésus enseignant (*Mgr Guiol*). 263
Dieu, l'homme et la religion (*l'abbé Tenougi*) 58
La Foi offerte à tous. Le retour à la foi par ses splendeurs (*l'abbé Moigno*). 424
Le Pêcheur d'hommes (*l'abbé Moigno*) 424
La Première Aube, ou l'évangile de l'Ancien Testament raconté aux enfants (*Mme O. Delphin-Balleyguier*) 57
Le Grand catéchisme en images (*l'abbé J. R.*) 526
Le Petit catéchisme en images (*le même*). 526
Ascétisme. R. P. Matthiæ Fabri e societate Jesu conciones in Evangelia et Festa totius anni (*M. Fabri*) 323
Manuale vitæ spiritualis (*Carolus Newsham*). 106
Une méditation pour chaque jour de l'année (*R. P. E. Pladys*). . 263
Méditations sur quelques pages de l'Evangile (*l'abbé de Bellune*) . 525
Le Crucifix (*l'abbé A. Durand*) 100
Quelques mots sur les lettres spirituelles de Saint Alphonse de Liguori (*l'abbé James Condamin*) 103
Couronne liturgique : une pensée sur chaque jour de l'année (*l'abbé Aubé*) 104
Allons au ciel : manuel de l'âme pieuse 106
Etude sur les lettres de sainte Thérèse de Jésus (*l'abbé James Condamin*). 101
Le Scapulaire du Sacré-Cœur (*E. des Buttes*) 104
Le Mois de mai à la campagne, ou la vie de la sainte Vierge exposée familièrement au peuple. 103
Conseils du P. Olivaint, (publ. par le *P. Ch. Clair*). 525
Conseils (*Mme Bourdon*) 105
Nouveaux conseils (*Mme Bourdon*). 105
Mélanges théologiques. Esquisse d'une théologie du cœur, ou harmonie de la doctrine catholique avec le cœur de l'homme (*Félix Lenoir*) 98
Le Sceptre de la tribu de Juda entre les mains de J. C., ou le Messie venu (*l'abbé A. Lemann*) 201
Réponses aux questions d'un israélite de notre temps (*R. P. Th. Ratisbonne*) 264

JURISPRUDENCE

Philosophie du droit. Considérations sur les lois.
Philosophie du droit pénal (*Ad. Franck*) 228
Histoire du droit. Rudimenti di storia del diritto (*Saverio Scolari*) 216
Etudes sur l'histoire des institutions primitives (*Henry Sumner Maine*) 217
De l'organisation juridique de la famille chez les Slaves du Sud et chez les Rajpoutes (*H. Sumner Maine*). 218
Histoire du servage ancien et moderne (*A. Tourmagne*) 218
Droit romain. Explication méthodique des Institutes de Justinien. 221
Marcus antistius Labeo. Das Rœmische Privatrecht im ersten Jahrhunderte der Kaiserzeit (*Dr. A. Pernice*). 221
Essai sur les pouvoirs du gouverneur de province sur la République Romaine jusqu'à Dioclétien (*Edgard Marx*) 222
Organisation de la famille sous la législation Romaine (*Ollivier Beauregard*) 222
Droit international. Traité de oit intern ational public en temps de paix (*Carnazza Amari*) 219

Traité théorique et pratique de la naturalisation, études de droit international privé (*Daniel de Folleville*) 220
Traité de l'annexion au territoire français et de son démembrement (*René Selosse*). 220
Droit public. La Séparation des pouvoirs d'après l'histoire et le droit constitutionnel comparé (*Fuzier-Herman*) 230
Elementi di diritto amministrativo (*S. di Luca Carnazza*). . . . 233
Mécanisme du budget de l'Etat (*G. Bergeret*) 233
Manuel pratique des élections municipales (*L. Guerrin*) 424
Le Concordat, les Congrégations religieuses.. 232
Tratado general de expropriacion por utilitad publica (*Javier Tort*). 234
Droit pénal. Principes généraux du droit pénal belge (*J. Haus*) . 229
Etudes sur le code pénal (*R. Lajoye*). 229
Guide formulaire des experts et des officiers de police judiciaire en matière médico légale (*Laval et Benoit*). 229
Droit privé. Des mariages contractés en pays étrangers (*Albert Verger*) 224
Le projet de loi sur le divorce (*Gustave Théry*) 225
Le Divorce, ce qu'il a été, ce qu'il doit être (*Albert Millet*) . . . 225
Traité de la Séparation de corps (*N. M. Le Senne*) 226
Essais de droit positif généralisé (*Vacher-Lapouge*). 226
Le Testament 226
Traité théorique et pratique de la propriété littéraire et artistique et du droit de représentation (*E Feuillet*) 226
Etude sur la propriété littéraire et artistique (*E. Delalande*). . . 227
Du jeu et du pari (*Louis de Royer*) 127
Des obligations alimentaires dans la famille à Rome et en France (*Ed. Teissier*). 227
Propriétaire et fermier devant la chasse et la pêche (*Gaston Jacquinot*) 228
Du travail des enfants et des filles mineures employés dans l'industrie (*A. de Chauveron et S. Berge*) 233
De la Révocation des actes faits par le débiteur en fraude des droits de ses créanciers (*Louis Pellouin*). 228
Systematisches Lehrbuch des œsterreichischen allgemeinen Civil Rechtes (*R. Schiffner*) 223
Les institutions de la famille dans le code civil italien (*Pacoret de Saint Bon*). 224
Droit commercial. Des sociétés en commandite par actions (*Paul Mornard*). 230
Etude sur les droits de la femme dans la faillite du mari (*Ed. Marx*) 230
Le Divorce (*Mme Suzanne* ***). 265
Des Areines et du cens d'areine dans l'ancienne jurisprudence liégeoise (*Eudore Pirmez*). 498
Mélanges juridiques. Un jurisconsulte au seizième siècle (*Henri Pignot*). 219
La Statistica ed il diritto (*Mario de Mauro*). 216
Droit civil. Parallèles à l'usage de MM. les Etudiants (*Ernest Antoine*) 223
La vocation d'Albert (*M. Lecomte*) 264
Essai historique sur le conseil privé ou conseil des parties (*G. Vacher Lapouge*). 235
La Barbe et la Liberté (*Léon Henry*) 232

SCIENCES

Philosophie. Le mal et le Bien (*Loudun*). 35
Education et enseignement. Histoire de l'Education et de l'Instruction (*Frédéric Dittes*) 124

Education et Instruction (*Ancelot*) 324
La science de l'éducation (*Alex. Bain*) 400
Questions d'enseignement (*Ernest Bersot*) 236
Dictionnaire des professions (*Ed. Charton*). 325
Bons points instructifs (*Hachette*) 266

Politique. L'Etat et les congrégations religieuses 62
Réforme efficace de la magistrature. 61
Le Concordat et les articles organiques, étude sur la situation légale de l'Eglise en France (*Le Marquis de Ségur*) 62
Principes fondamentaux : 1° Sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat ; 2° Sur la liberté et l'organisation de l'Enseignement (*l'abbé Moigno*). 59
Les Nations frémissantes contre Jésus-Christ et son Eglise (*Joseph Lémann*). 58
L'Eglise et l'Etat dans la constitution Belge (*Albert Nyssens*) . . 60
Famille et Divorce (*l'abbé Vidieu*). 61
Ensayos sobre Religion y politica (*Joaquin Sanchez de Toca*). . . 128
L'homme et les sociétés, leurs origines et leur histoire (*Dr Gustave Le Bon*) 241
El Estado moderno y la escuola cristiana (*R. P. Riess*). 240
La politica di Giacomo Leopardi (*Cassara Salvatore*). 335
Vanité des institutions fondées sur le sophisme (*L. Révélière*). . 239
Traité de l'impôt foncier (*Georges Dufour*). 159

Science sociale. Histoire des enfants abandonnés (*Ern. Semichon*) 526
Essai d'une nouvelle déclaration des droits de l'homme (*P. Delagrange*) 527
Manuel des œuvres et des institutions catholiques pour la ville de Saint-Etienne. 65
Assemblée des Catholiques 66
La Démographie figurée de l'Algérie (*Dr René Ricoux*). . . . .

Histoire naturelle. Supplément à l'examen critique de la théorie de Schwendener (*T. P. Brisson de Lenharrée*) 427
Le Sol (*C. Delon*) 427
L'Océan (*Arthur Mangin*). 491
Les phénomènes de l'air (*Arthur Mangin*) 493
La Science à travers champs (*Marie Maugeret*) 492
Recherches de paléontologie végétale dans le terrain houiller du Nord de la France (*l'abbé Boulay*). 242
Recherches de paléontologie végétale dans le terrain houiller des Vosges (*l'abbé Boulay*). 242
Diamant et pierres précieuses (*MM. Jannetaz, Vanderhersm, Fontenay et Coutances*) 403
Traité de chimie générale (*P. Schutzenberger*). 326 402
Premiers enseignements de chimie (*Ad. Focillon*) 493
Etudes sur les analogies physiologiques de la nature (*T. P. Brisson de Lenharrée*). 427
Souvenirs entomologiques (*J. H. Fabre*) 427
Les Mammifères (*Louis Figuier*) 581
Les oiseaux dans la nature, description pittoresque des oiseaux utiles (*Eugène Rambert* et *Paul Robert*). 475

Economie rurale. Traité pratique de Chimie et de Géologie agricoles (*Saint-Meunier*).. 426
Une Ferme modèle (*H. de Chavannes*) 492
Rapport présenté au nom de la commission internationale de viticulture (*G. Vimont*). 129
Le phylloxéra en 1879 (*G. Vimont*). 129
Petit manuel et calendrier phylloxériques (*G. Vimont*) 130

Médecine. Faut-il brûler nos morts? (*Dr. A. Riant*). 61

Guide aux eaux thermales de Bourbon-Lancy, Wiesbaden français (*Albert de Surigny*) 68
Art militaire. Questionnaire sur les obligations militaires des disponibles, réservistes et territoriaux 427
Actualités militaires 428
Devoirs moraux du Soldat (*Poirot*) 428
Instruction sur le dressage du soldat au service en campagne . . 428
Paris et ses fortifications (*Eug. Ténot*) 428

BELLES-LETTRES

Philologie. Introduction to the science of language (*A. H. Sayce*). 501
The song of Roland (*John O'Hagan*) 504
Clef de l'interprétation hébraïque (*E. de Campos Leyza*) 243
Grammaire arabe de G. F. Caspari (*E. Uricœchea*) 131
Grammaire pratique de la langue sanscrite (*C. de Harlez*) . . . 245
Dictionnaire Français-malais (*l'abbé P. Favre*). 25
Les composés qui contiennent un verbe à un mode personnel (*Louis-Francis Meunier*). 404
Alibaba (*J. N. Wagner*) 430
Poésie. Versi di Girolamo Ardizzone 334
Recueil Clairambault Maurepas (*Emile Rannié*) 136
Rimes françaises d'une Alsacienne (*A. Ernst*) 394
Elévations poétiques et religieuses (*M. Jenna*) 395
La femme d'aujourd'hui (*H. Lesguillon*). 394
Esquisses (*Mme Dubois de la Rüe*). 394
Heures de poésie (*Le vicomte de Lorgeril*). 393
Une voix de Bretagne (*l'abbé Max*) 393
Les chevaleresques (*Amaury de Cazanove*) 392
Deuils et joies (*Oscar Coomans*) 392
Moralités (*A. J. de la M.*). 392
Les Feuilles et les Fruits (*l'abbé J. Espagnolle*) 391
Feuilles poétiques pour la jeunesse (*E. Kauffmann*). 391
Poésies patriotiques et militaires (*P. Chateaugay*) 390
Marguerite d'Ecosse (*L. Tiercelin*) 390
Poèmes de Paris (*Alb. Mérat*) 389
Les Fauves (*F. Crésy*). 389
Des Vers (*Guy de Maupassant*) 389
Contes parisiens en vers (*M. Bouchor*) 388
Les Aurores (*R. Lafagette*) 387
Jeanne (*J. Breton*). 386
Les Ailes d'or (*Ar. Silvestre*) 385
The folks mass book (*Th. J. Simmons*) 395
The English Charlemagne romances (*J. Herrtage*) 397
The early English versions of the Gesta Romanorum (*J. Herrtage*). 398
Théâtre. Œuvres de Molière (*Eug. Despois et P. Mesnard*). . . . 405
Hamlet (*Th. Reinach*) 246
Jeanne d'Arc, tragédie latine (*Nicolas de Vernulz*), trad. par (*Antoine de Latour*) 25
Théâtre chrétien d'éducation (*R. P. G. Longhaye*) 108
Bovines, trilogie en vers avec chœurs (*R. P. Longhaye*) 109
Le Théâtre des jeunes filles (*A. de Chauvigné*). 109
Rolland, drame en quatre actes et en vers (*l'abbé Calmon*) . . . 110
Le Livre d'heures, proverbe en un acte et en vers (*R. P. Bailly*). . 111
Le Trait d'union, proverbe en un acte et en vers (*R. P. Bailly*. . 111
Samuel, tragédie en cinq actes et en vers (*Etienne Bonneau*) . . 112
Saint Louis prisonnier en Egypte, tragédie en cinq actes et en vers (*l'abbé Noury*). 112

Théâtre d'enfants (*Adolphe Carcassonne*) 112
Théâtre des adolescents (*Adolphe Carcassonne*) 112
Théâtre choisi des œuvres de jeunesse ; cercles et patronages et des maisons d'éducation (*Hervo*) 113
Les Horloges de Pornic, comédie en trois actes (*Hervo*) 113
La Corvée de Pain et les Plaideurs, comédie de Racine (*Hervo*). . 113
Le Sergent, comédie drame en deux actes (*Hervo*) . . . . . 113.
Les Garennes de Clisson, comédie en deux actes (*Hervo*). . . . 113
La première Etape, pièce en deux actes (*Hervo*). 113
Louis Brune, le Sauveteur de Rouen, drame historique en quatre actes (*Hervo*). 113
Les exploits de Bidel ; Les sept métamorphoses du souffleur. . . 113
Nouveau théâtre dédié à la jeunesse chrétienne (*Mlle Girard*) . . 113
La Fille de Jephté (*Mlle Girard*) 113
Les Bohémiens (*Mlle Girard*) 113
Nouveau théâtre de la jeunesse (*Mme Manceau*) 113
La Fille inconnue (*Mme Manceau*). 113
Les jeunes Filles corrigées (*Mme Manceau*). 113
Le Prix de Vertu (*Mme Manceau*) 113
La Belle Mère et la Belle Fille (*Mme Manceau*) 113
La Sainte-Catherine (*Mme Manceau*). 113
La Fille inconnue (*Mme Manceau*) 113
Les jeunes Filles corrigées (*Mme Manceau*). 108
La Tante inconnue (*Mme Manceau*) 113
Fabiola, drame en six actes en prose (*J. de la Magdeleine*) . . . 113
Sainte-Geneviève, drame en cinq actes (*J. de la Magdeleine*). . . 113
Charades et Proverbes en action (*Mme la comtesse Drohojowska*). . 113
Les Vacances (*Mme la comtesse Drohojowska*) 113
Les bons maîtres font les bons serviteurs (*Mme la comtesse Drohojowska* 113
Foi, Espérance et Charité (*Mme la comtesse Drohojowska* 113
Une matinée littéraire (*Mme la comtesse Drohojowska* 113
L'Hiver mis en jugement (*Mme la comtesse Drohojowska*) 113
Si la parole est d'argent, le silence est d'or (*Mme la comtesse Drohojowska*). 113
L'Apostasie et le martyre (*l'abbé de Cabanoux*) 113
Daniel ou la fin de la captivité et le rétablissement du temple de Jérusalem, drame en trois actes et en vers (*l'abbé Bernard*) . . 114
La Goutte de sang, drame chrétien en un acte (*Henri Baju*) . . . 114
Rural et citadin, comédie en deux actes (*Henri Baju*) 114
La Saint Lundi, comédie en un acte (*Henri Baju*).. 114
Les Fêtes de catéchisme, drame pour les catéchismes de persévérance (*l'abbé Th. Mouchard*). 124

Romans et Nouvelles. L'Heptaméron (*Paul Lacroix*) 114
Walter Scott illustré (trad. de *P. Louisy*). 480
Mauroy (*Amédée Delorme*) 16
Renée (*Henri Amic*) 16
Madame Lise (*Maurice Drack*) 15
La Chimère (*Ernest Chesneau*) 15
Trop jolie (*André Gérard*) 14
Henri René (*F. Alone*) 18
Le Mariage d'Odette (*Albert Delpit*) 11
La Russie Rouge (*V. Tissot et C. Améro*) 10
La Revanche de Marguerite (*Ch. Deslys et J. Cauvain*) 10
L'Héritage de Jean Tourniol (*Fortuné Du Boisgobey*). 9
Le Couvent de Mariemberg, récit du treizième siècle (*Wilhelmine de Hillern*). 5
Contes de toutes les couleurs (*Edmond About*) 22

Récits vendéens (*Emile Grimaud*). 22
Fantômes bretons (*E. Du Laurens de La Barbe*) 21
Au milieu des loups (*Léon Noble*). 19
Mère Saint-Ambroise (*Jean Grange*) 19
La Fiancée du condamné (*Eugène (Vouaux*) 19
Le Fils du garde-chasse (*Louis Collas*) 18
Angèle (*Pierre Chateaugay*). 17
Derelictus (*J. Tesseyre*) 17
Contes populaires de différents pays (*X. Marmier*) 319
Drames à toute vapeur (*C. Debans*) 319
Nos enfants (*Mme de Montsaunès*). 318
Les Carillons de Noël (*F. Dumonteil*). 318
Le dernier des Réfractaires, la fin des bandits corses (*Em. Gonzalès*). 317
Jean Poigne d'Acier, Récits d'un vieux chouan (*Os. de Poli*) . . . 317
Nouvelles veillées bretonnes (*H. Violeau*) 316
Les Troisième en avant (*A. Lefebvre*) 316
Jenny les-bas-Rouges (*A. de Besancenet*). 315
Rosette (*Ch. Mahrville*) 315
La Promesse de Marcelle (*M. Auvray*) 314
Les Errants de Nuit (*Paul Féval*) 313
La Fontaine aux Perles (*Paul Féval*). 313
Les Robinsons de Paris (*Raoul de Navery*) 312
Les Voyages de Camœns (*Raoul de Navery*) 312
Le Démon des Montchevreuil (*de Leseure*) 311
Les Cachettes de Marie Rose (*F. du Boisgobey*) 311
Le Roman d'un brave homme (*Ed. About*). 310
Jacques Vingtras (*Jean de la Rue*). 309
Ompdrailles ou le tombeau des lutteurs (*L. Cladel*) . , ... 308
Séraphin et Cie (*Vast Ricouard*) 307
Les Sœurs Vatard (*J. K. Huysmans*) 306
La Dévouée (*L. Hennique*) 307
Un Fantôme (*Noraxe*), ... 166
L'Etudiant d'aujourd'hui (*R. Vallery-Radot*) 265
Contes de Saint-Santin (*marquis de Chenevières*). 485
Histoire et critique littéraire. Les Epopées Françaises (*Léon Gautier*) 134
Histoire de l'éloquence ancienne et moderne 270
Beautés de la littérature ancienne (*Mlle de Francolini*) 160
De la Régénération des littératures grecque et latine par le Christianisme (*R. Le Menant des Chesnais*) 429
Histoire des littératures étrangères (*Eug. Hallberg*) 429
Histoire abrégée de la littérature latine (*l'abbé E. Beurlier*) . . . 362
Précis d'un cours de littérature (*Ch. Urbain*). 66
Die Theologie der gœtlichen Komœdie des Dante Alighieri in ihren Grundzügen (*Fr. Hettinger*) 118
Eine Studie über G. E. Lessing (*Dr. P. Haffner*) 115
Palladius von Husbandrie (*J. Herrtage*). 399
Opere della Bibliotheca nazionale (*Camillo Raineri Biscia*). . . . 140
Vieira, sa vie et ses œuvres (*l'abbé E. Carel*) 138
Clemens Bretano (*Dr. B. Heinrich*) 117
Leggende popolori siciliane in pœsia (*Salvatore Salomone Marino*. 27
Proverbes et devinettes populaires recueillis dans l'Armagnac et l'Agenais (*J. F. Bladé*) 29
Contes populaires de la Haute-Bretagne (*Paul Sébillot*) 28
Histoire des révolutions de l'esprit français, de la langue et de la littérature française au moyen âge (*F. D. Bancel*) 247
Gino Capponi (*Alfred von Reumont*) 248
Les Noëls (*l'abbé Paul Terris*). 246
Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris (*N. Valois*) 330

Recherches sur les manuscrits de Pierre de Fermat (*C. Henry*). . 331
Studi letterari e critici (*G. Ardizzone*) 334
Le dénouement de l'histoire de Rama, Outtara-Rama-Charita (*F. Nève*). 406
Pensées choisies (*R. P. Lacordaire*) 68
Les chefs-d'œuvre inconnus. Le tombeau de Mlle de Lespinasse. 2° Le faux chevalier de Warwick 160
Le philosophe sans le savoir, avec une préface de (*M. G. d'Heylli*) 160
Les petits chefs-d'œuvre. Clavijo, avec une préface de (*M. de Lescure*). 160
Goccie d'inchiostra (*Carlo Dossi*) 164
Epistolaires. Lettres de la baronne de Gérando 506
Polygraphes. Œuvres choisies de Rivarol (*de Lescure*). 332
Journal de la jeunesse 479
La Lanterne magique (*J. Levoisin*) 485
Les infortunes de Chouchou (*Mme Colomb*) 486
Les Deux frères (*Mme de Witt*, née *Guizot*) 486
Pendragon (*A. Assolant*). 487
L'Ami François, etc. (*Ch. Deslys*). 487
Grand-Père (*J. Girardin*). 488
Les Deux mousses (*Louis Rousselet*). 488
Feu de paille (*Mme Colomb*). 489
Le pays du soleil (*Ch. Deslys* et *R. Cortambert*). 489
Incompris ! (*Miss Montgommery*, trad. par *Lerida Geoffroy*) . . . 490
Belle, sage et bonne (*la comtesse Rostopchine*). 494
Cadette (*Mlle Zenaïde Fleuriot*). 495
Les petits voisins (*Mlle Julie Gouraud*). 495
Bibliothèque des écoles et des familles 495

HISTOIRE.

Géographie et voyages. L'Année géographique (*C. Mannoir* et *Deveyrier*). 528
Géographie de Strabon (*A. Tardieu*) 337
Géographie de l'Ariège, du Calvados, de la Haute-Garonne, de la Manche, de la Marne, des Hautes-Pyrénées et de l'Yonne (*par Ad. Joanne*) 366
La Méditerranée (*J. H. Bennet*) 162
Description géographique, historique et archéologique de la Palestine (*Victor Guérin*). 32
Cent tableaux de géographie pittoresque (*C. Delon*). 485
La Hollande à vol d'oiseau (*P. Depelchin*) 491
La Suisse pittoresque (*Paul Fribourg*) 491
Souvenirs d'Espagne (*Eugène Poitou*). 491
Florence (*Charles Yriarte*).. 507
A travers l'Engadine, la Valteline, le Tyrol du Sud et les lacs de l'Italie supérieure (*Stephen Liégeard*). 531
Excursions en Afrique (*Henri van Looy*). 67
Du Rhin au Nil (*Fortuné du Boisgobey*) 67
La Nouvelle Grenade, Santiago de Cuba, la Jamaïque et l'Isthme de Panama (*A. Le Moyne*) 251
Le Paradis des Noirs (*Charles Hertz*). 267
Les pays oubliés. La côte barbaresque et le Sahara (*G. Lubomirski*) 267
France, Algérie et colonies (*Onésime Reclus*) 268
Les Bains d'Europe (*Joanne et le Pileur*). 268
Eine Nilfahrt (*Dr. Fried. Kayser*) 117
L'Egypte (*Georges Ebers*, trad. par *G. Maspero*) 508

Mer Rouge et Abyssinie (*Denis de Rivaré*) 268
L'Athos. Notes d'une excursion à la presqu'île et à la montagne des Moines (*l'abbé Al. St. Neyrat*) 531
Ile de Rhodes (*V. Guérin*) 363
De Paris à Samarkand. Le Ferghanah, le Kouldja et la Sibérie occidentale (*Mme de Ujfalvy-Bourdon*). 476
Vingt-neuf ans sous l'étoile polaire (*Léouzon Le Duc*) 364
Les peuples de l'Afrique (*R. Hartmann*) 409
Deux ans dans l'Afrique occidentale (*Emile Jonveaux*). 492
Voyage aux îles Fortunées, le Pic de Ténériffe et les Canaries (*Jules Leclercq*) 530
Promenades dans les deux Amériques, 1876 et 1877 (*Ed. Cotteau*). 431
Cinq mois chez les Français d'Amérique (*H. de Lamothe*) 32
De Venise à Frohsdorf (*le marquis de Belleval*) 532
Voyages et explorations du missionnaire français (*Armand David*).
Prisonnier dans les glaces (*Georges Fath*) 484

Histoire ecclésiastique. Le Pape Saint Gélase Ier (*A. Roux*). . 412
Die Druck-Kunst im Dienste der Kirche (*Dr. Fr. Falk*) 119
Biographie de Sa Sainteté le Pape Léon XIII (*l'abbé J. B. H. Monteil*). 360
Léon XIII et le Vatican (*Louis Teste*) 532
Rome nouvelle (*l'abbé Calhiat*) 163

Hagiologie et vies édifiantes. Historiæ seu vitæ sanctorum (*Surius*). 289
Santoral español o Calendario de los santos y personas insignes en virtud (*D. M. S. V.*). 291
Les vies des saints pour tous les jours de l'année (*l'abbé Mouchard*) 291
Vie des Saints du diocèse d'Amiens, (*l'abbé J. Corblet*) 292
Saint Jérôme (*le comte de Lambel*). 292
Saint Eloi (*l'abbé Moret*) 293
Saint Martin (*A. Lecoy de la Marche*). 510
Saint François d'Assise (*R. P. L. de Chérancé*) 294
Le quatorzième Centenaire de Saint Benoit (*Mgr Henry Sauvé*) . . 269
Vie de sainte Catherine d'Alexandrie (*J. Mielot*, publ. par *Marius Sepet*). 477
La vie merveilleuse du vénérable P. Bernardin Realino, de la compagnie de Jésus (*P. L. Séguin*) 295
La Légende de saint Guthiern. 550
La Rage conjurée par l'œuvre de Saint Hubert (*F. Hallet*). 266
Vie de la mère Antoinette d'Orléans (*l'abbé Petit*) , ... 295
Vie de Mgr d'Authier de Sisgaud, évêque de Bethléem (*l'abbé Nadal*) 297
Vie de Madame Molé, fondatrice de l'Institut des Sœurs de la Charité de Saint-Louis (*le marquis de Ségur*) 298
Vie de M. de Courson (*un prêtre de Saint-Sulpice*) 299
Une femme forte ou Vie et Lettres d'Irma le Fer de la Motte (*L. Aubineau*) 301
Vie de M. l'abbé Dujarié (*l'abbé Leroy*) 302
Exemples de vie chrétienne offerts aux jeunes personnes 304
Une victime volontaire. Notice sur Marie Antoinette Duchemin (*l'abbé Gounelle*). 305
Une héroïne de la Charité au dix-neuvième siècle (*P. Marcel Bouix*, ... 302
Notice biographique de la Révérende Mère Marie Saint Paul . . . 303

Ordres religieux. Histoire de l'abbaye de Cannes (*Louis Béziat*). 418
Les Missions catholiques (*P. de Decker*) 364
Le Père Charles Antoniewicz, de la compagnie de Jésus (*F. Speil*). 300

Albéric de Foresta de la compagnie de Jésus (*le R. P. de Chazournes*). 303
Le Père Jeantier, ou l'apôtre des petits enfants (*le R. P. X. A. Sejourné*) 304
Bibliothèque oratorienne Généralats du cardinal de Bérulle et du P. de Condren (*R. P. Ingold*) 54
Recueil des vies de quelques prêtres de l'oratoire (*P. Cloyseault*) . 297
Les Sœurs de Charité (*E. M. de Lyden*) 365
La miraculeuse chapelle de Notre-Dame du Chêne (*R. P. Dom Paul Piolin*) 165

Hérésies. Charitas, épisode de la Réforme (*Binder*). 164
Historia de los Heterodoxes espanoles (*M. Menendez Pelayo*) . . . 340
L'Inquisition (*Emile Camau*) 361

Histoire ancienne. La Piraterie dans l'antiquité (*J. M. Sestier*) 337
Histoire Grecque (*Ernest Curtius*) 410
Histoire des Romains, tome III (*Victor Duruy*). 478
Essai sur la vie et le règne de Septime Sévère (*A. de Ceuleneer*). . 339
Etude sur Préneste, ville du Latium (*Em. Fernique*) 141
Handelsgeschichte der Juden des Alterthums (*Dr. L. Herzfeld*). . 207
De l'autorité impériale en matière religieuse à Byzance (*A. Gasquet*) 142

Histoire du moyen âge. Deutsche Urzeit (*W. Arnold*) 351

Croisades et Orient latin. Recueil des historiens des croisades, historiens occidentaux, t. IV. 457
Société pour la publication de textes relatifs à l'histoire et à la géographie de l'Orient latin, rapport. 458
Exuviæ sacræ, Constantinopolitanæ (*le comte Riant*) 458
Innocent III, Philippe de Souabe et Boniface de Montferrant (*le comte Riant*) 459
Changement de direction de la quatrième croisade, d'après quelques travaux récents (*le comte Riant*). 459
Alexii Comneni Romorum imperatoris ad Robertam Flandria comitis epistola (*le comte Riant*). 459
Inventaire critique des lettres historiques sur les croisades (*le comte Riant*). 460
Histoire de la civilisation hellénique (*Paparrigopoulo*). 463
La prise d'Alexandrie, ou chronique de Pierre de Lusignan (*Guillaume de Machaut*), publ. par *M. L. de Mas Latrie*. 463
De passagiis in terram sanctam (*C. M. Thouras*). 464
Numismatique de l'Orient latin (*G. Schlumberger*). 464
Peter der Ermite (*H. Hagenmayer*). 465
Beitrage zur Geschichte der Kreuzzüge (*R. Röhricht*). 466
Quinti Belli sacri scriptores minores (*R. Rohricht*). 467
Arabische Quellen-beitrage zur Geschichte der Kreuzzüge (*Dr Gœrgens*). 467
Meerfahrt nach Tyrus zur Ausgrabung der Kathedrale mit Barbarosa's grab (*Sepp*). 468
Aus Phonizien (*H. Prutz*). 469
Geschichte der Kreuzzüge (*B. Kugleb*). 469
L'Anjou dans la lutte de la chrétienté contre l'Islamisme (*Eusèbe Pavie*). 472
Chartes de Terre-Sainte provenant de l'abbaye de N.-D. de Josaphat (*François Delaborde*). 472
Documenti sulle relazioni delle citta Toscane coll'Oriente nel medio Evo (*Gius. Müller*). 472
Geschichte des Levanthandels in Mittelalter (*Wilh. Heyd.*), . . . 472

Le Saint voyage de Jérusalem du Seigneur d'Anglure (*Bonnardot et Longnon*) 25

Histoire contemporaine. Répertoire politique et historique (*Ch. Valframbert*) 415
Mémoires, documents et écrits divers laissés par le prince de Metternich (*Richard de Metternich*). 46

Questions contemporaines. Les hommes noirs à travers le monde (*A. Delaire*) 158
Ce que nous sommes (*R. P. Ollivier*) 266
Des associations religieuses (*Mgr. Dupanloup*) 64
Les associations religieuses et le Droit moderne (*R. P. Ollivier*). . 158
Mémoire pour le rétablissement en France de l'ordre des frères prêcheurs (*R. P. Lacordaire*) 64
Mémoire pour la défense des congrégations religieuses. 63
Qu'est-ce qu'un religieux? Qu'est-ce qu'un jésuite?. 64
La légalité des congrégations non autorisées et la consultation de M. Rousse (*E. d'Avesne*) 63
La Résistance légale aux décrets du 29 mars (*de Bellomayre*) . . . 63
Pourquoi ne pas se faire autoriser? (*R. P. Mercier*) 266
La journée du 30 juin 158
Le plébiscite des pères de famille (*Vindex*) 61
Qu'est-ce que l'instruction laïque (*Frédéric Bouvier*) 159
La guerre à l'enseignement chrétien en Belgique (*Paul Gouy*) . . 425
Aux Pères et aux Mères de famille (*le marquis de Virieu*) 361
Etude politique. M. le comte de Chambord 66
Les bienfaits de la Révolution française (*Emile Garet*) 147
Le gouvernement de la délivrance 362
Les Sociétés secrètes et la Société (*N. Deschamps*) 148
La Franc-Maçonnerie : doctrine, histoire, gouvernement (*Mgr Fava*) 425
Les Trois Francs (*le Père Ubald*) 256
Coup d'œil sur les deux Frances. 159
Le Glaive des désarmés (*Paul Féval*). 105
Béhémoth et Léviathan (*Marin de Boylesve*). 59
Le Pape (*Marin de Boylesve*) 59
L'Eglise (*Marin de Boylesve*) 59
La Comédie politique en Europe (*Daniel Johnson*) 164

Histoire de France. Histoire de France (*Ed. Demolins*). . . . 414
Histoire populaire de la France (*Victor Duruy*). 483
La Guerre de Cent ans (*E. Hardy*) 341
Les chroniques de Jehan Froissart (*Mme de Witt, née Guizot*) . . 478
L'Archiprêtre (*Aimé Chérest*) 37
Mémoires de Philippe de Commynes (publ. par *R. Chantelauze*) . 512
Un ambassadeur libéral sous Charles IX et Henri III (*Edouard Frémy*). 43
Mémoires journaux de Pierre de l'Estoile 144
Correspondance de Madame, duchesse d'Orléans (*Ernest Jaeglé*) . 44
Archives de la Bastille (*Fr. Ravaisson*) 343
Ecrits inédits de Saint Simon (*M. P. Faugère*). 342
Le marquis d'Argenson et le ministère des affaires étrangères (*Edgar Zevort*) 513
Mémoires sur les assemblées parlementaires de la Révolution T. Ier, Constituante (*M. de Lescure*). 529
Danton (*Léon Pagès*). 529
Une victime de la constitution civile du clergé (*marquis de Ségur*). 530
Histoire de la Commune (*Adrien Sucy*) 62
Souvenirs de la présidence du Maréchal de Mac-Mahon (*Er. Daudet*) 255

Histoire politique et civile. La Vie municipale au quinzième siècle dans le Nord de la France (*A. de Calonne*). 145
Les Métiers et Corporations de la ville de Paris au douzième siècle (*Et. Boileau*) 346
L'Université de Paris au treizième siècle (*Ch. Auzias-Turenne*) . . 363
Les Etats provinciaux de la France centrale sous Charles VII (*Antoine Thomas*). 39
La Ville sous l'ancien régime (*A. Babeau*) 257
La Normandie, passé et présent (*H. Baudrillart*). 259
Recherches historiques et statistiques sur les communes et les écoles de la Haute-Marne (*M. Fayet*) 350
Histoire des provinces. Collection des principaux cartulaires du diocèse de Troyes (*l'abbé Ch. Lalore*). 149
Chroniques berrichonnes du XVIIe siècle (*H. Jongleux*). 349
La Juridiction commerciale à Lyon sous l'ancien régime (*J. Vaesen*) 347
Histoire populaire de la Lorraine (*Victor Henrion*) 150
Saintes en Normandie (*Charles Auget*) 162
Les merveilles du mont Saint-Michel (*Paul Féval*). 482
Histoire étrangère. Essai historique sur la condition des classes rurales en Belgique (*V. Brants*). 517
Histoire parlementaire de la Belgique 1831 à 1860 (*L. Hymans*) . 420
Notice historique des divers hospices de la ville de Tournai (*Al. Delannoy*) 519
Milano durante la dominazione napoleonica (*Giovanni de Castro*) . 152
Catherine d'Aragon et les origines du schisme anglican (*Albert Du Boys*) 261
Young Ireland. A Fragment of Irish History (*sir Ch. Gavan Duffy*) 514
Histoire nobiliaire. Armorial du département de l'Aube (*Alph. Roserot*) 151
Archéologie. Promenades Archéologiques (*Gaston Boissier*) . . . 47
L'année archéologique (*Anthyme Saint-Paul*). 49
Etudes critiques d'archéologie préhistorique (*l'abbé Hamard*) . . 327
Dictionnaire général de l'archéologie et de l'antiquité (*Ernest Bosc*). 482
Essays on art and archeology (*Ch Thomas Newton*) 523
Aus dem Grauer Domchatze (*Dr Joseph Danko*) 521
Numismatique. Inscriptions doliaires latines (*Ch. Deseemet*). . . 153
Les Médailles religieuses du Pas-de-Calais (*L. Dancoisne*) 353
Sillographie du Périgord (*Ph. de Bosredon*) 50
De Noord-Nederlandsch Gildepenningen (*Jacob Dirks*) 51
Mélanges historiques. Histoire du luxe privé et public depuis l'antiquité jusqu'à nos jours (*H. Baudrillart*) 252
Questions controversées de l'histoire et de la science 416
Etudes et notices historiques (*M. Bourdon*) 365
Les fêtes chrétiennes (*l'abbé Drioux*). 476
Histoire de la mode en France (*Augustin Challamel*). 479
Nouveaux contes sur l'histoire de France (*le bibliophile Jacob*). . 481
Au service du pays (*le R. P. Chauveau*) 489
Biographie. Dictionnaire de biographie contemporaine française et étrangère (*Ad. Bitard*) 55
Dictionnaire universel des contemporains (*G. Vapereau*). 55
Johannes Buxtorf der âltere (*E. Kautzsch*). 363
Ambroise Paré (*Müller*). 431
Annette Dacier (*Mme J. O. Lavergne*) 365
Le Volontaire de 1793, général du premier empire (*R. du Tasse*) . 366
Le général Dommartin en Italie et en Egypte (*Al. de Besancenet*. . 345
Madame de Krudener (*bibliophile Jacob*). 528
La jeunesse de Fanny Kemble (*Mme Crauen*). 162
Vie de Frédéric Ozanam (*C.-A. Ozanam*) 154

M. Guizot dans sa famille et avec ses amis (*Mme de Witt*) 417
Le Vicomte Armand de Melun (*l'abbé Baunard*). 155
Anatole Feugère (*Paul Blanchemain*) 161
Bibliographie. Le Compositeur et le correcteur typographe (*G. Daupeley-Gouverneur*). 528
Les Elzévir. Histoire et annales typographiques (*Alphonse Willems*). 156
Antiquités typographiquss de la France (*A. Claudin*). 356
Mélanges de paléographie et de bibliographie (*Léopold Delisle*) . . 354
Inventaire des archives de Bruges (*Gilliodts van Severen*) 53
Catalogue de la Bibliothèque orientale (*Jules Thonnelier*) 422
Essai de Bibliographie oratorienne (*P. A. M. Ingold*) 54
Catalogue méthodique de la bibliothèque communale de la ville d'Ajaccio (*André Fouranjou*) 357
Histoire du Livre (*H. Egger*) 421
La Reliure française depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'à la fin du XVIIIe siècle (*Marius Michel*) 359

TABLE DES AUTEURS

About (Edmond) 22, 310
Ahron ben Moscheh ben Ascher 195
Alone (F.). 13
Améro (Constant) 10
Amic (Henri). 16
Ancelot. 324
Antoine (Ernest) 223
Ardizzone (G.) 334
Arnault (Louis) 23
Arnold (W.). 351
Assolant (A.). 487
Atzberger (L.). 322
Aubé (l'abbé) 104
Aubineau (Léon) 301
Auger (Charles) 162
Auvray (Michel) 314
Auzias-Turenne (Ch.). 363
Avesne (E. d') 63
Babeau (Albert) 257
Bacuez. 234
Bailly (R. P. S. J.). 111
Bain (Alex.) 400
Baju (Henri). 114
Bancel (J. D.) 247
Baudrillart (H.) 252
Baunard (l'abbé). 155
Beauregard (J. Ollivier). . . . 222
Belleval (le marquis de) . . . 532
Bellomayre (de) 63
Bellune (l'abbé de) 525
Belsheim (Johannes) 195
Bennet (J. H.). 162
Benoit (E.) 229
Berge 233
Bergeret (Gaston) 233
Bernard (J. A.) 197
Bernard (l'abbé) 114
Bersot (Ernest) 236
Besancenet (Alf. de) . . . 315, 345
Beurlier (l'abbé E.) 362
Béziat (Louis) 418
Binder (le docteur). 164
Biscia (Camillo Raineri). . . . 140
Bitard (Ad.). 55
Blache (P. V. de la). 495
Bladé (J. F.) 29
Blanchemain (Paul). 161
Boileau (Et.). 346
Boissier (Gaston). 47
Boisgobey (Fortuné du). 9, 67, 311
Bonnardot (Fr.) 250
Bonneau (Et.). 112
Bosc (Ernest). 482
Bosredon (Ph. de) 50
Bouchor (Maurice). 38
Bouix (le P. Marcel) 302
Boulay (l'abbé). 242
Bourdon (Mme). 105 365
Bouvier (Frédéric) 159
Boylesve (le R. P. Marin de) . 59
Brantz (V.) 517
Bredenkamp (C. J.). 206
Breton (Jules) 386
Brisson de Lenharrée (T. P). . 427
Buddensieg (Dr Rudolf) 197
Buttes (E. Des). 104
Caranoux (l'abbé) 113
Calhiat (l'abbé) 163
Calmon (l'abbé). 110
Calonne (A. de) 145
Camau (Emile) 361
Campos Leyza (Etienne de) . . 243
Carcassonne (Adolphe) 112
Carel (E.). 138
Carnazza-Amari 219
Cassara Salvaltore 335

Casse (Robert du) 366
Castro (Giovanni de). 152
Cauwès (Paul). 23
Cauvain (Jules). 10
Cazanove (Amaury de) 392
Ceuleneer (Ad. de). 339
Challamel (Augustin) 479
Chambure (E. de) 69
Chantelauze (R.). 512
Charton (Ed.). 325
Chateaugay (Pierre). . . . 17, 390
Chauveau (le R. P.) 489
Chauveron 233
Chauvigné (A. de) 109
Chavannes (H. de) 492
Chazournes (le P. R. de) . . . 303
Chenevières (Mis de) 485
Chérancé (le R. P. L. de) . . 294
Chérest (Aimé) 37
Chesneau (Ernest) 15
Chevallier (l'abbé A.) 211
Cladel (Léon) 308
Clair (le R. P. Ch.). 525
Claudin (A.). 356
Cloyseault (le P.) 54, 297
Collas (Louis) 18
Colomb (Mme) 486, 489
Condamin (l'abbé James) . 101, 103
Coomans (Oscar) 392
Corblet (J) 292
Cortambert (R.). 489
Cotteau (Ed.) 431
Coulin (l'abbé). 97
Coutances. 403
Craven (Mme) 162
Crêsy (Fernand) 389
Curtius (Ernest). 410
Dancoisne (L) 353
Danko (Dr Joseph). 521
Daudet (Ernest) 255
Daupeley-Gouverneur (G.). . . 528
Debans (Camille). 319
Decker (P. de). 364
Delaborde (Fr.). 472
Delagrange (P.) 527
Delaire (A.). 158
Delalande (E.) 227
Delanoy (Al.). 519
Delisle (L.). 354
Delon (C.). 427, 485
Delorme (Amédée) 16
Delphin-Balleyguier (Mme O.). 57
Delpit (Albert) 11
Demolins (Ed.). 414
Depelchin (P.). 491
Descemet (Ch.) 153
Deslys (Charles) 487, 489
Despois (Eugène) 405
Deveyrier (H.). 528
Dirks (Jacob) 51
Dittes (Frédéric). 124
Dossi (Carlo) 164
Drack (Maurice) 15
Drioux (l'abbé). 476
Drohojowska (Mme la comtesse) 113
Dubois de la Rüe (Mme). . . . 394
Du Boys (Albert). 261
Dufour (Georges) 159
Dumonteil (Fulbert) 318
Dupanloup (Mgr). 64
Durand (l'abbé A.). 100
Duruy (Victor). 478, 483
Ebers (George). 508
Egger (H.). 421
Ernst (Amélie). 394
Espagnolle (l'abbé J.) 391
Estoile (Pierre de l'). 144
Faber (R. P. W.) 264
Fabre (J. H.) 527
Fabri (M.) 323
Falk (Dr Fr.) 119
Fath (Georges). 484
Faugère (M. P.). 342
Fava (Mgr) 425
Favre (l'abbé P.) 25
Fayet. 350
Fernique (Emm.) 141
Feuillet (Eug.) 226
Féval (Paul) 105, 313, 482
Figuier (Louis). 481
Fleuriot (Zénaïde). 495
Focillon (Ad.). 493
Folleville (Daniel de) 220
Fontenay 403
Fouranjou (A.) 357
Francolini (Mlle de) 160
Franck (Ad.). 228
Frémy (Edouard). 43
Fribourg (Paul). 491
Fulda (Hermann) 211
Fuzier-Herman (E.). 230
Garet (Emile) 147
Gasquet (A.). 142
Gautier (Léon). 134
Gavan Duffy (Ch.) 514
Geoffroy (Lerida) 490
Gerando (Baronne de). . . . 506
Gérard (André) 14
Gietmann (P. G.). 203
Gillet (l'abbé). 202
Gilliodts van Severen 53
Girard (Mlle) 113
Girardin (J.). 488, 496
Gœrgens (Dr). 467
Gonzalès (Em.) 318
Gounelle (l'abbé). 290
Gouraud (Julie). 495
Gouy (Paul) 425

Grange (Jean) 19
Grandin 496
Grimaud (Emile) 22
Guérin (Victor) 32, 363
Guerrin (L.) 424
Guiol (Mgr) 263
Haffner (Dr P.) 115
Hagenmayer (H.) 465
Hallberg (Eug.) 429
Hallet (F.) 266
Hamard (l'abbé) 327
Hardy (E.) 341
Harlez (C. de) 245
Hartmann (R.) 409
Haus (J. J.) 229
Heydt (Wilh.) 472
Heinrich (Dr J. B.) 117
Hennique (Léon) 307
Henrion (Victor) 150
Henry (Léon) 234
Henry (C.) 331
Herrtage (B. A.) . . 397, 398, 399
Hertz (Charles) 267
Hervo 113
Herzfeld (Dr L.) 207
Hettinger (Fr.) 118
Hillern (Willehmine de) . . . 5
Hofmann (Chr. K.) 194
Huysmans (J. K.) 306
Hymans (L.) 420
Ingold (le P. A. M. P.) 54
Jacob (bibliophile) voyez Lacroix 31, 843, 528
Jacquinot (Gaston) 228
Jaeglé (Ernest) 44
Jannet (Claudio) 148
Jannettaz 403
Jenna (Marie) 395
Joanne (Ad) 268 366
Johnson (Daniel) 164
Jongleux (Henry) 349
Jonveaux (Emile) 492
Justinien 221
Kauffmann (Emile) 391
Kautzsch (E.) 363
Kayser (Dr Fried) 117
Kerviler 416
Kihn (Dr Heinrich) 213
Kugleb (B.) 469
Lacordaire (R. P.) 64, 68
Lacroix (Paul) 31, 483, 528
Lafagette (Raoul) 387
Lajoye (R.) 229
Lamothe (H. de) 33
Lambel (le comte de) 292
Lalore (l'abbé Ch.) 149
La Rue (Jean) 309
Laurens de la Barde (E. du) . . 21
Laval (V.) 229
Lavergne (Mme J. O.) 365
Le Bon (Dr Gustave) 241
Leclercq (Jules) 530
Lecomte (Maxime) 265
Lecoy de la Marche (A.) . . . 510
Lefebvre (Ad.) 316
Le Menant de Chesnais 429
Lémann (l'abbé A.) 201
Lémann (Joseph) 58
Le Moyne (A.) 251
Lenoir (Félix) 98
Lenormant (Fr.) 200
Léouzon Le Duc 364
Le Pas (André) 264
Le Pileur (A.) 268
Leroy (l'abbé) 302
Le Senne (N. M.) 226
Lescure (de) . . 160, 311, 332, 529
Lesguillon (H.) 394
Levi (Guiseppe) 204
Levoisin (J.) 485
Liégeard (Stephen) 531
Longhaye (R. P. G.) . . . 108, 109
Longnon (Aug.) 250
Lorgeril (le vicomte de) . . . 393
Loudun (Eugène) 35
Louisy (P.) 480
Lubomirski (G.) 267
Lyden (E. M. de) 365
Machaut (Guillaume de) 463
Magdeleine (J. de La) 113
Mallarmé (M. S.) 123
Manceau (Mme) 113
Mangin (Arthur) 491, 493
Mannoir (C) 528
Mahrville (Const.) 315
Marino (Salvatore Salomone) . 27
Marmier (Xavier) 319
Martha (l'abbé) 361
Marx (Edg.) 222, 230
Mas-Latrie (le comte de) . . . 463
Maspero (G.) 508
Maugeret (Marie) 492
Maupassant (Guy de) 389
Mauro (Mario de) 216
Menendez Pelayo (M.) 340
Mérat (Albert) 389
Mercier (R. P.) 266
Méric (Elie) 399
Mesnard (Paul) 405
Metternich (le prince de) . . . 46
Meunier (L. Fr.) 404
Meunier (Stanislas) 426
Michel (Marius) 359
Mielot (J.) 477
Millet (Albert) 225
Moccand (l'abbé Th.) 300

Moigno (l'abbé). 59, 424
Monsabré (P. J. M.). 208
Monteil (l'abbé J. B. H.) . . . 360
Montgommerie (Miss) 490
Montsaunès (Mme de). 318
Moret (l'abbé J. J.). 293
Mornard (Paul). 230
Mouchard(l'abbé Th.). . . 114, 291
Müller 431
Müller (Guis.). 472
Nadal (l'abbé). 297
Navery (Raoul de) 312
Nève (Félix) 406
Newsham 106
Newton (Ch. Thomas) 523
Neyrat (l'abbé). 531
Nicol (l'abbé Max.). 393
Noble (Léon) 19
Nourry (l'abbé) 112
Norax 165
Nyssens (Albert) 60
Oammaney (G. D. W.). 120
O'Hagan (John) 504
Ollivaint (le R. P.). 525
Ollivier (le R. P.) 266
Orte y Lara 240
Ozanam (C. A). 154
Pacoret de Saint-Bon. 224
Pager (J.). 496
Pagés (Léon). 529
Paparrigopoulo 463
Pavie (Eusèbe). 472
Pellouin (Louis) 228
Pernice (Alfred) 221
Petit (l'abbé) 295
Pignot (J. H.) 219
Pioger (l'abbé). 199
Piolin (Dom Paul). 165
Pirmez (Eudore). 498
Pladys (Eug.) 263
Poirot. 428
Poitou (Eugène) 491
Poli (Oscar de). 317
Prescott. 497
Prutz (H.). 469
Rambert (Eugène) 475
Rannié (Emile). 136
Ratisbonne (R. P. Th.) 264
Ravaisson (François) 343
Réclus (Onésime) 268
Reinach (Th.) 246
Rendu (E.) 158
Reumont (Alfred von). 248
Revélière (L.) 239
Riant (le comte) . . 458, 459, 460
Riant (Dr. A.). 61
Ricoux (Dr René). 499
Riess (Florian). 210
Rivoire (Denis de). 268
Robert (Paul) 475
Röhricht (R.) 466
Rohling (Dr. Aug.) 204
Roserot (Alph.) 151
Rostopchine (la comtesse). . . 494
Rousselet (Louis) 488
Roux (A.) 412
Royer (Louis de). 227
Ryssel (C. V.) 200
Saint-Paul (Anthyme) 49
Sanchez de Toca (Joaquin) . . 128
Sauvé (Mgr Henry). 269
Saverio Scolari 216
Sayce (A. H.) 501
Schaeffer (Aloys) 196
Schiffner (Ludwig). 223
Schlumberger (G.). 464
Schmid (Joseph) 122
Scholz (Dr. Anton). 205
Schutzenberger (P.) . . . 326, 402
Scott (Walter). 480
Sébillot (Paul) 28
Séguin (le P. L.) 295
Segur (le marquis de). 62, 298, 530
Séjourné (le R. P. X. A.) . . . 304
Selosse (René). 220
Semichon (Ern.) 526
Sepet (Marius). 477
Sepp 468
Sestier (J. M.). 337
Silvestre (Armand). 385
Simmons (Th. J.) 395
Soisy (Adrien) 62
Speil (F.) 300
Sumner Maine (H.). . . . 217, 218
Surigny(Albert de) 68
Surius 290
Tarrdieu (Amédée). 337
Teissier (Edouard) 227
Ténot (Eug.). 428
Ténougi (l'abbé). 58
Terris (l'abbé P.) 246
Tesseyre (J.). 17
Teste (Louis) 532
Théry (Gustave) 225
Thomas (Antoine). 39
Thonnelier (J.). 422
Thouras (C. M.) 464
Tiercelin (Louis) 390
Tissot (Victor) 10
Tort y Martorell (D. Jav.). . 234
Tourmagne (A.). 217
Trochon (l'abbé) 206
Ubald (le Père). 256
Ujfalvy-Bourdon (Mme de) . . 476
Urbain (Ch.). 66
Uricœchea (E) 131

Vacher-Lapouge (G.) . . . 226, 232
Vaesen (J.) 347
Valframbert (Ch.) 415
Valois (Noël). 330
Vallery-Radot (René). 365
Vanderheym 403
Van Looy (Henri). 67
Vapereau (G.) 56
Vast (Henri) 496
Vast-Ricouard. 307
Vatemare. 496
Verger (Albert) 224
Vernulz (Nicolas de) 25
Vetter (Dr. P.) 235
Vidieu (l'abbé) 61
Vigouroux. 234
Vimont (G.). 129
Vindex 61
Violeau (H.). 316
Virieu (le marquis de) 361
Vouaux (Eugène). 19
Wallace (A. R.).. 496
Wagner 430
Willems (Alphonse). 156
Whymper (F.) 496
Witt (Mme de). 407,478, 486
Yriarte (Charles): 507
Zévort (Edgar). 513

TABLE DES VARIÉTÉS.

Glossaire du Morvan, par M. F. Bonnardot, 69.
Essai sur la Littérature Arabe au Soudan, par M. Aug. Cherbonneau, 166, 270, 367, 432.
Des *Katolische studien*, par le prof. God. Curth, 533.

TABLE DE LA CHRONIQUE.

Nécrologie : Albert (Paul), 78. — Almeida (J. Ch.), 543. — Ansted (D. Th.), 79. — Aubryet (Xavier), 543. — Aymard (Ed. Al. An.), 81. — Bainac, 378. — Barbier (Ed.), 378. — Baudiau (l'abbé), 439. — Baudry (l'abbé Ferdinand), 275. — Billard (Paul), 173. — Blanc de Saint-Bonnet (A. J. E. A), 75. — Bonnelye (l'abbé Francis), 444. — Borie (Victor), 172. — Borner, 173. — Broca (Pierre P.), 170. — Burman Becker (J. G.), 443. — Campana (le Marquis), 444. — Chamberet (Ch. G. E. de), 82. — Chamberet (le général Hipp. de), 544. — Chauvet de Charollais, 378. — Chazaud (Alph. M.), 439. — Cobgkaert, 173. — Coignet (Léon), 545. — Coynart (Ch. R. de), 77. — Croses (H.), 78. — Crosnier (l'abbé Aug. J.), 438. — Culas (l'abbé Cl. Fr.), 437, 545. — Degrandchamps, 444. — Delpech (le Dr A.), 376. — Ditfurth (Fr. W. von.), 377. — Du Mont, 444. — Duranty (L. E. Ed.), 81. — Ennen (le Dr L.), 377. — Escudier (Marie), 81. — Faure (Stanislas), 444. — Firmin-Didot (Hyacinthe), 276. — Fournier, 545. — Fournier (Edouard), 76. — Gaudin Marc-Antoine), 275. — Germer-Durand (Louis Eugène), 541. — Gide (J. P. G.), 540. — Giraud (Louis Alfred), 542. — Gratiot, 545. — Grelland (Ladislas), 545. — Hauer (F. S. de), 275. — Hohen (Henri), 274. — Horner (R. P.), 82. — Hortzenbusch (Eug.), 443. — Jacquemart (J. F.), 441. — Labarte (Ch. J.), 376. — Lamy (Fernand), 173. — Lande (Lucien L.), 440. — Lemoine, 545. — Lemoine (Henri), 82. — Lissajoux, 173. — Lorigne, 545. — Lund (P. V.), 172. — Machelard (Eug.), 274. — Marggraff (Dr R.), 276. — Martigny (J. A.), 375. — Martigny (le chanoine), 276. — Miller (W, H.), 80. — Monniot (Mlle Victorine), 171. — Monteleone (duc de), 444. — Musset (P. Ed. de), 169. — Nadault de Buffon (Benjamin), 80. — Neumann (Ch. G.), 377. — Nicolet (Jules),

377. — Niszch, 377. — Nordtmann (Dr An. D.), 443. — Offenbach (Jacques), 441. — Olive (Henri), 544. — Orts (Aug.), 543. — Passy (H. Ph), 75. — Peisse (le Dr. J. L. H.), 437. — Pereire (Isaac), 171. — Perrin (Henri), 545. — Peters (Dr. Ch. Aug.), 276. — Pichenot (Mgr P. An.), 437. — Pierson (Georges), 444. — Piron (H.), 82. — Poitou (Eugène), 79. — Pompery (E. de), 376. — Reber (Napoléon), 545. — Régel (Maurice de), 443. — Rentzmann (W.), 444. — Ricasoli (le baron Bettino), 444. — Roche (Mgr L.), 440. — Rozier Paul B.), 441, 545. — Rousset (Jules), 545. — Saulcy (J. Caignard de, 538. — Schneller (Joseph), 81, — Segris (E. A.), 378. — Sémellé (le comte Ch. de), 543. — Sola y Sariol (don Jaume) 444. — Stoffel (G., 443. — Sutter (David), 82. — Sylvain Saint-Etienne, 444. — Talini (Pierre), 173. — Taunoy (Th.), 378. — Timbal (Charles), 545. — Van Bemmel (Eug. P. Ph.), 441. — Vaulchier (Vicomte de), 545. — Vigroux (André), 545. — Visconti (le baron), 444.

Institut, 82, 83, 173, 175, 176, 378, 444, 445.

Académie de Médecine, 176.

Faculté des lettres de Paris, 83, 176, 445.

Institut catholique de Paris, 44.

Comité d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse, 283.

Société Bibliographique, 84.

Société Bibliographique de Rome, 84.

Sociétés savantes, 85.

Missions scientifiques, 84, 176.

Concours et prix, 84, 173, 174, 177, 276, 446, 546, 547.

Lectures faites à l'académie des inscriptions et belles-lettres, 85, 177, 276, 378, 446, 547.

Lectures faites à l'académie des sciences morales et politiques, 85, 178, 276, 378, 447, 547.

Mélanges philologiques et littéraires. Monographie du dictionnaire de l'Adémie française, 180. — Poésies des quatorzième et quinzième siècle, 280. — Un poème Béarnais du dix-septième siècle, 279. — Pétrarque et la *Revue critique*, 281. — Sonnets inédits d'Olivier de Magny, 282. — Tigellius et Guy Patin, 185. — Le P. Abel Louis de Sainte-Marthe, 447. — Jacques Marquette, 448. — Panfilo Castaldi, 90.

Mélanges historiques : Les Monumenta Germaniæ, 276. — Une nouvelle collection historique, 280. — Nouvelles sources de l'Histoire de l'Orient latin, 183. — Saint-Denis de Paris, 183. — Histoire et statistique de l'instruction primaire à Troyes depuis la Révolution jusqu'à nos jours, 87. — Le procès du chancelier Hugonet, 449. — Récit de l'assassinat de Pardaillan, 381. — La mort de Louis XIV, 90. — La Conquête de la Corse et le maréchal de Vaux, 380. — Le Patriote d'Héron, 449. — Les Cronicques de Normandie, 87. — Notes Historiques sur la ville de Romans, 282. — L'Académie et le Canada, 178. — Les Pères de Saint-Louis à l'Académie des inscriptions, 179. — La légende de saint Gurthiern, 550. — L'histoire de Conan Mériadec, 551.

Mélanges archéologiques et artistiques : Glossaire archéologique du moyen âge et de la renaissance, 278. — Bulletin d'Archéologie chrétienne, 448. — La céramique Péruvienne de Nancy, 281. — Le trésor de Laveyron, 282. — Colonne de Catherine de Médicis, 184. — La Statuette d'Oyonnax, 449. — Iconographie tournaisienne, 549. — Un artiste oublié (J. B. Massé), 550.

Mélanges scientifiques : Métrologie égyptienne et Assyrienne, 450. — Encyclopédie théorique et pratique des connaissances civiles et militaires, 448. — Annuaire de l'économie politique et de la statistique, 551.

Mélanges bibliographiques : Exposition typographique à Caen, 378. — Un document sur Gutenberg, 380. — Le premier imprimeur Maconnais, 447. — Un manuscrit des Evangiles, 184. — Un Codex Græcus purpureus des Evangiles du sixième siècle, 380. — Manuscrits Grecs de la Bibliothèque de Copenhague, 279. — Décou-

verte d'un manuscrit du douzième siècle, 85. — Découvertes de Chartes dans des reliures de Registre, 86. — Un manuscrit de la Bibliothèque du cardinal d'Amboise, 184. — Les livres acquis par le ministère de l'instruction publique, 181. — Inventaire des Archives de Chalon-sur-Saône, 379. — Une bibliographie géographique, 379. — Catalogue de la Bibliothèque de Ticknor, 185. — Bibliographie de Saint-Omer, 547. — Bibliographie tournaisienne, 548. — La Bibliomanie en 1880, 551.

Journaux et revues : La Revue des documents historiques en 1879, 89. — Les Lettres Chrétiennes, 89. — Revue d'études Juives, 549. — Le Moniteur du Bibliophile, 90. — — Bulletin du diocèse de Valence, 549. — La Controverse, 549. — Suspension de la Publication des Etudes des P. P. Jésuites, 88.

Nouvelles littéraires : Allemagne, 92, 189, 285, 452. — Alsace-Lorraine, 452. — Angleterre, 92, 188, 285, 452, 553. — Belgique, 554. — Espagne, 93, 453, 555. — Hollande, 93, 189. — Italie, 94, 454, 555. — Portugal, 454. — Russie, 286. — Amérique, 92, 286, 414.

Livres mis à l'Index, 183.

Publications nouvelles, 94, 190, 286, 382, 454, 555.

TABLE DES QUESTIONS ET RÉPONSES.

Agriculture (Congrégations vouées à l'), 287, 384. — Alexandrie (L'Ecole d'), 384. — Avertin (Saint), 191. — Bohème (Libussa et la révolte des femmes en), 287. — Catholicisme (Œuvres charitables du), 287, 384. — Congrégations enseignantes en 1790 (Statistique des), 191. — Ecosse (Histoire d'), 192. — Ecrivains socialistes, 287. — Enoch (Le livre d'), 96, 192. — Etymologie des noms et lieux, 456. — Fénétra ou Férétra (Les), 191. — Fyot (Le calligraphe), 287. Gap (Le Pays de), 384. — Grèce (Expédition des Catalans en), 96, 287. Guevara (Velez de), 191. — Lama (Le Grand), 96. — Houille (Exploitation de la), 556. — Indoue (Civilisation), 384. — Légendes populaires, 192, 455, 557. — Lombards (Ouvrage sur les), 556. — Louis XVI, (Mémoires secrets du temps de), 383. — Marianne (La), 191. — Noblesse oblige, 287. — Ordre du Val des Ecoliers, 556. — Partisans (Guerre de), 287. — Pisany (le Marquis de), 383. — Platon, 383. — Répertoires bibliographiques, 287, 455. — Septem itineribus æternitatis (De), 192, — Texte latin (Origine d'un), 191. — Trudaine (Les frères), 287.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE JULES MOUREAU.

Z
1007
P73
t. 28-29

Polybiblion; revue bibli-
ographique universelle

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY